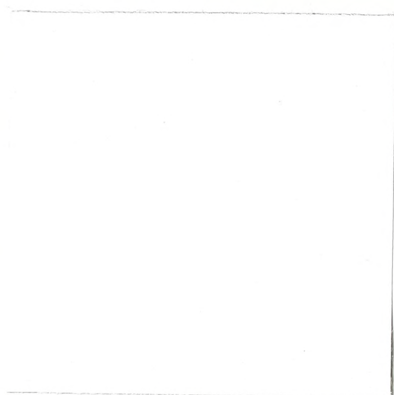


LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

175

TOME CENT SOIXANTE-QUINZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME



PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

—

1894

LE

CORRESPONDANT

UN DIPLOMATE A LONDRES

(1871-1877)

LETTRES ET IMPRESSIONS

Nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir du fragment que nous avons emprunté, il y a quelques mois, aux papiers laissés par notre regretté collaborateur, M. Charles Gavard. Sous ce titre, *l'Alerte de* 1875 [1], c'était le récit d'une importante négociation qu'il avait engagée à Londres, alors qu'il y faisait fonctions de chargé d'affaires. Le succès obtenu par cette publication a éveillé chez nous le désir de faire de nouveaux emprunts aux papiers de M. Gavard. De 1871 à 1877, pendant qu'il faisait partie de l'ambassade de Londres comme premier secrétaire ou ministre plénipotentiaire, il avait entretenu une correspondance assidue avec sa famille demeurée en France; en outre, une fois sorti du service actif, il avait noté quelques-uns de ses souvenirs. Ni lettres ni notes n'avaient été écrites pour être publiées; elles n'en ont que plus d'attrait. Aussi croyons-nous que nos lecteurs nous sauront gré de leur en faire connaître des extraits : nous les donnons tels qu'ils sont sortis de la plume de M. Gavard, avec leur liberté familière, alternant, selon l'ordre des dates, les lettres et les notes, et nous bornant à indiquer ce qui vient de l'une ou de l'autre de ces sources.

(*Note de la Rédaction.*)

ANNÉE 1871

Arrivée à Londres. — L'insurrection du 18 mars. — Voyage en France. — Londres pendant la Commune.

Ma mission en Angleterre commence avec la dépêche que le duc de Broglie [2] a adressée de Bordeaux à M. Jules Favre, pour lui

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1893.

[2] M. Thiers, aussitôt arrivé à la tête du gouvernement, avait prié le duc de Broglie d'accepter l'ambassade de Londres.

demander de le faire accompagner à Londres par un jeune homme sachant bien l'anglais. Le duc fut assez étonné et fort satisfait d'apprendre, à son arrivée à Paris, que le choix du ministre était tombé sur un M. Gavard, et que ce *jeune* attaché de son cabinet, c'était bien moi [1].

J'avais fait connaissance avec M. Jules Favre pendant les cruelles journées du siège. Quand des dépêches ou des réductions microscopiques du *Times* arrivaient sous l'aile des pigeons, je lui avais souvent servi de traducteur. L'ambulance [2] était proche du cabinet, les deux se confondaient à vrai dire, et il avait pris l'habitude de m'y faire chercher. Je me souviens de plus d'une lecture nocturne et des exclamations patriotiques qui lui échappaient.

Nos arrangements furent vite faits. Le char à bancs de l'ambulance nous conduisit à la gare, le duc de Broglie et moi, le matin du 23 février.

Dès le 25, lord Granville rendait au duc sa visite à Clarendon-Hotel où nous étions descendus, et le pressait de compléter, par l'adhésion de la France, le consentement de l'Europe au remaniement du traité de 1856 et à l'annulation de la clause qui neutralisait la mer Noire. On conçoit que nous fussions moins pressés de passer l'éponge sur une disposition qui était le prix du sang versé, bien gratuitement suivant moi, par nos soldats en Crimée, et surtout de ratifier, par notre signature, le marché passé entre l'Allemagne et la Russie pour la spoliation de la France. Il est vrai qu'après avoir livré nos provinces à l'Allemagne, il était aisé de livrer le traité de la mer Noire. L'humiliation était pour l'Angleterre, et l'expiation commençait pour elle avant même que notre exécution fût achevée.

J'aime à rappeler dans quels termes le duc de Broglie donna son adhésion à cette œuvre de violence : « La France, uniquement pour ne pas se séparer des autres puissances, se résigne à des faits accomplis sans sa participation. » La résignation qui convenait à des vaincus n'excluait pas, dans ce langage, la réserve qu'il était bienséant de garder devant la capitulation gratuite de l'Angleterre. Cette réserve couvrait une ironie que le plénipotentiaire allemand ne sentit que le lendemain et dont les représentants de l'Angleterre ne voulurent pas s'apercevoir. Il est vrai qu'ils avaient redouté une bien autre protestation, et, si le duc de Broglie

[1] M. Gavard, alors sous-directeur des consulats, était attaché au ministère des affaires étrangères depuis 1848.

[2] M. Gavard avait eu la direction de l'ambulance du ministère pendant le siège de Paris.

avait tenu compte des instructions qu'on lui avait envoyées au dernier moment, il aurait saisi cette occasion pour annuler, par sa déclaration de Londres, la capitulation de Paris. Mais c'eût été livrer la France à la vengeance du prince de Bismarck.

Le cabinet de M. Gladstone s'est cependant fait honneur d'avoir cédé aux pressantes instances du duc de Broglie, et d'avoir, à sa demande, obtenu de l'Allemagne une réduction de 1 milliard sur le chiffre de notre rançon. Il n'est que juste de constater les démarches de notre ambassadeur à Londres et des ministres de la reine Victoria à Versailles, pendant les premiers jours de mars. Quand on se souvient du respect mêlé de crainte avec lequel ils prononçaient alors le nom du chancelier, on doit leur savoir gré des représentations que le duc de Broglie obtint d'eux. De Strasbourg ou de Metz il ne fut pas dit un mot; mais la conscience économique de M. Gladstone se souleva à l'idée du déplacement de numéraire qu'on nous imposait; il a sincèrement cru, comme sans doute M. de Bismarck, que c'était chose impossible à exécuter, et, depuis, il m'a souvent avoué qu'il n'avait pas réussi à comprendre comment la chose avait pu se faire.

EXTRAITS DES LETTRES PARTICULIÈRES DE M. GAVARD

Londres, Clarendon-Hotel, 24 février 1871.

Nous voici donc enfin dans un pays où il n'y a plus de Prussiens!... Traversée superbe... Je ne me suis couché que pour dormir... Pour être sincère, je dois avouer que personne n'avait le mal de mer. La conversation n'a guère langui ni jour ni nuit. En arrivant à Victoria-Station, j'ai reconnu, entre chien et loup, tout le personnel de l'ambassade. Depuis, nous n'avons pas cessé de conférer et de parler. Nous sommes sous la même clef; il n'y a pas une chambre vacante à Londres.

Londres, 26 février 1871.

Vous savez sans doute ce qu'il adviendra de la France, demain : une affreuse guerre ou une plus affreuse paix. Tout cela me paraît également impossible et, cependant, ce sera l'une ou l'autre. Je suis ici, mais je suis encore plus avec vous.

Nous nous sommes évertués jour et nuit depuis notre arrivée. Qu'avons-nous obtenu?... A coup sûr, un succès personnel pour le duc... Que vaudra la démarche qu'il a obtenue de lord Granville[1]?

[1] Comme il est dit plus haut, sur les instances du duc de Broglie, lord

Hier, je suis allé à Morgan-House[1] : personne. Au retour, comme j'arrivais au chemin de Richmond, je me trouve nez à nez avec la duchesse de Chartres et la petite princesse Marie[2]; on a été bien heureux quand j'ai annoncé la visite du duc dans quelques jours et pris un rendez-vous pour une rencontre fortuite aujourd'hui.

... L'impression du duc de Broglie, après une longue conversation avec le comte de Paris, a été excellente. On avait cette famille sous la main; chaque membre est militairement et civilement distingué, d'un patriotisme irréprochable, et on les a chassés à coups de pied pour les remplacer par les artisans de notre honte et de notre ruine. Entente parfaite entre tous les membres de la famille; ils n'aspirent qu'à rentrer, comprennent toutes les nécessités; pas un sacrifice à la fausse popularité; aucune manœuvre ou intrigue: c'est admirable.

Londres, 28 février 1871.

Apprendre au coin du feu que sa maison est menacée à la fois par les Prussiens et par les assassins de la Bastille[3]! Je ne sais à quel parti m'arrêter; je n'avais rien prévu de tout cela, je n'aurais cru ni à l'occupation prussienne ni à l'inertie de Vinoy devant l'émeute à moitié militaire...

Nous sommes à l'ambassade; il faudrait quelque sécurité et quelque loisir pour mettre notre séjour à profit. Le duc de Broglie a débuté par un succès diplomatique, succès personnel, hélas! mais qui peut devenir un commencement de réaction.

Tout le monde est ici atterré; c'est par peur qu'on ne dit rien. Il n'y a plus d'Europe, plus de société de peuples, si on laisse ainsi la force aller jusqu'au bout. C'est la France tributaire et vassale que l'on constitue, et il faut courber la tête; que faire à présent? Jamais nous ne serons moins en état que maintenant de tenter le suprême effort de la délivrance.

Londres, 1er mars 1871.

A cinq heures, nous ne savons rien de la journée[4]; le duc pense que les rodomontades s'en iront en fumée à l'approche des Prus-

Granville, puis M. Gladstone, ont agi sur l'Allemagne pour obtenir d'elle une réduction de 1 milliard sur le chiffre de notre rançon.

[1] Résidence du duc de Chartres.

[2] S. A. R. Madame la princesse Marie d'Orléans, maintenant princesse Waldemar de Danemark.

[3] Des bandits avaient poursuivi des sergents de ville et les avaient jetés dans le canal.

[4] Entrée des Prussiens dans le bois de Boulogne.

siens. Je ne crois pas non plus à une résistance; mais il y a toujours le coup de pistolet qui donne le signal de tous les événements.

L'inquiétude est extrême ici. Le public anglais comprend comme nous que c'est une guerre perpétuelle qui commence. Il n'ose rien dire, mais il est mécontent du rôle qu'a joué son gouvernement.

Avant d'entrer au Parlement, je suis passé par Westminster. Tous ces morts réunis dans un lieu de repos et de culte, au centre de la cité, donnent une idée d'union et de patrie. Toutes les fois que j'apprécie quelque chose ici, c'est l'occasion d'un triste retour sur nous. A la Chambre, je prends place dans la tribune diplomatique, mais je n'en suis pas plus avancé. Quelques membres de phrases par-ci par-là, voilà tout. C'étaient des jeunes colonels avec la raie au milieu de la tête qui parlaient pour défendre le *purchase*[1]; soit, il y a du pour et du contre; mais ce qui me frappe, Messieurs les Anglais, c'est que vous faites comme nous au lendemain de Sadowa. Hâtez-vous donc et tâchez de faire mieux.

Hier, première visite au musée de Kensington. C'est vraiment très intéressant et très instructif. On y ferait toute son éducation, mais trop de peintures anglaises. Cela commence par Gainsborough et Reynolds; je ne contredis pas, j'admire même souvent, malgré certains contrastes de couleurs qui me rappellent les rôtis à la confiture. Quant à l'école contemporaine, de la pommade au sucre, en veux-tu, en voilà, et la foule n'en sort pas; j'y ai pris littéralement mal au cœur... Pour me remettre, je me réfugie dans la salle des cartons de Raphaël : c'est large, c'est grand, c'est puissant, c'est profond; on est devant un maître, on regarde, on écoute et on profite. Croirais-tu qu'ils n'ont pas trouvé que ces sept cartons suffisaient à remplir une salle? Ils y ont ajouté des bahuts, des traverses couvertes de tableaux, enfin tout ce qu'ils ont pu pour gêner et détourner l'attention.

Avant dîner, comme je me promenais avec le duc, de loin, j'aperçois le duc de Gramont[2]. Situation délicate entre mon ambassadeur et mon ancien ministre : j'ai dû attendre son salut, quoiqu'il m'en coûtât; il s'est exécuté *in extremis*, et j'ai salué après mon chef. En vérité, comment ces malheureux peuvent-ils survivre!

Londres, 2 mars 1871.

Ici, on commence à être fort gêné; l'évidence se fait : ce sont les Anglais qui payent, avec le sacrifice du traité de 1856, le service

[1] Achat des grades.

[2] Ministre des affaires étrangères de l'Empire au moment de la déclaration de guerre.

que la Russie a rendu à la Prusse. Il n'y a plus d'équilibre, il n'y a plus de garanties pour personne, avec une seconde Pologne et un fonds secret de 5 milliards dans la caisse de Frédéric-Bismarck et Cie. Cette réserve de guerre va épuiser les marchés européens. Il y a une grande position à tenir ici. Il ne s'agit plus de pleurer à la porte des gens; il ne faut pas inquiéter par des velléités intempestives; il faut attendre, laisser venir. Le duc y va de main de maître.

Londres, 5 mars 1871.

Un douloureux télégramme vient d'être affiché dans les cercles : les Prussiens à Paris! Les Prussiens jusque sur la place de la Concorde! Est-ce possible? Quoi! dès demain, vous seriez exposés à toutes les conséquences de cette barbare et inutile insulte, et je ne suis pas là! Je n'ose pas arrêter ma pensée sur vous.

Je ne doute pas que le néfaste traité ne soit signé; la seule chose à dire, c'est qu'il serait plus néfaste encore qu'il ne le fût pas. Ce n'est pas un traité de paix, mais un pacte avec la guerre perpétuelle, une de ces paix comme Napoléon en signait après chacune de ses victoires. Cela dure autant que la victoire et, jusqu'à présent, la fortune a été changeante. Voilà donc le dernier mot de la théorie des nationalités avec laquelle on a commencé les guerres d'Italie, de Danemark et de France!... Pour en finir, on a arraché un pays du sein de sa mère, auquel il se cramponne, comme ma pauvre ville de Metz. Le sentiment de blâme est unanime ici; il attend que les faits soient accomplis et qu'on n'y puisse plus rien pour éclater avec violence. Il y a quatre mois que l'opinion nous revient chaque jour, à cause même de la folie de notre résistance et de la terreur qu'inspire l'ennemi. On est maintenant édifié sur le but de la guerre; ce pillage en gros et en détail, c'est ce qui émeut le plus ce pays du *home* et de la loi.

Nous sommes partis ce matin, après la messe, pour Richmond, en nous trompant de chemin de fer. A l'heure dite, nous étions cependant à table à Morgan-House[1]. Les chevaux vont vite dans ce pays, et nous nous étions ravisés avant d'être à vingt lieues. Voyage à travers la campagne de Kew à Ham, terre admirablement peignée, arbres séculaires, toujours des cottages ou des maisons de brique jetés dans le même moule; cela n'en finit plus et manque de vie et de pittoresque; pas de place perdue, et pas d'imagination non plus. Morgan-House est plus que simple d'aspect extérieurement, très agréable au dedans, et, du côté du parc, vue sur un vaste *green*[2]

[1] Comme il a été dit, c'était la résidence du duc de Chartres.
[2] Pelouse.

avec magnifiques ruminants. Les prairies, avec de vieux chênes, c'est la magnificence de l'Angleterre. La jeune duchesse de Chartres est toujours charmante; on se tait significativement sur les absents[1]; la comtesse de Paris, très belle, très vive et très agréable, nous a quittés pour aller vérifier les comptes-rendus du comité de secours.

Savais-tu qu'on a déjà réuni, en Angleterre, plus de 14 millions pour nos blessés et autres victimes de la guerre?

Coup d'œil, en partant, à Orléans-House[2], puis à Bushy-Park[3], des prés, des chênes comme il n'en pousse que dans les pays où la loi n'a pas été violée une seule fois depuis deux cents ans au moins.

Nous allons nous installer à l'ambassade : figure-toi une première loge au milieu d'un grand cirque; amazones et gentlemen cavalcadent tout autour. Soit dit en passant, cette exhibition quotidienne, au sein même de la ville, de timides jeunes filles qui domptent des chevaux en montrant leur grâce, leur audace et en accusant les contours de leur personne, à première vue, c'est un exercice qui peut ouvrir l'appétit avant déjeuner, mais qui ne nous paraîtrait pas, à nous autres bourgeois, préparer suffisamment les jeunes personnes aux vertus du pot-au-feu.

Londres, 6 mars 1871.

... Samedi soir, au *Foreign Office*. A la suite d'une interminable queue de *carriages*, nous descendons au nouveau palais : bel escalier, il n'y a que cela; j'ai inutilement cherché les appartements; deux ou trois pièces attenantes peuvent servir de vestiaire. La scène se passe donc sur un double escalier de droite et de gauche; la foule monte, faisant un tableau à la Véronèse. Le prince de Galles, sur un palier latéral, regarde monter, avec un air badin; la princesse est intéressante, sympathique, avec la distinction que la souffrance donne à la beauté. Au bas de l'escalier, un charivari exécuté par des violons et des trompettes en uniforme. Me voici donc au milieu de l'aristocratique société anglaise; mais où sont les têtes d'Holbein et les nobles personnages descendus des cadres de Van Dyck? Je cherche en vain. Notre société bourgeoise paye autant de mine. Pas une jolie femme, et cependant il ne manque pas, de par les rues, à pied ou à cheval, de teints éclatants, de cheveux d'or vrais ou faux. J'échange une poignée de main avec M. Gladstone; cela se donne ici comme une Légion d'honneur à Paris. Je suis plus

[1] Les princes alors à la Grave, chez le duc Decazes.
[2] Résidence du duc d'Aumale.
[3] Résidence du duc de Nemours.

frappé de l'expression un peu rude de la figure de M. Lowe[1], le chancelier. Guidés par Franqueville[2], nous arrivons au duc de Broglie, qui était un centre d'attention et d'*attraction*. Son double personnage fait sensation. On faisait circuler le mot de sa rencontre avec M. de Bernstorff, l'ambassadeur de Prusse : c'était à table, avant la réception, lady Stanley séparait seule les deux parties belligérantes et se montrait très préoccupée de ce qui se passerait après son départ, lors du *pass wine*. « Soyez sans crainte, je m'en tirerai », lui dit le duc; puis, aussitôt, s'adressant au barbare : « J'ai eu pendant si longtemps la douleur de voir des Prussiens établis chez moi, sans que je les en eusse priés[3], que je suis très heureux d'en rencontrer un à une table amie avec qui je puisse échanger des politesses. »

On se retire à minuit; le lendemain à sept heures, on est déjà debout pour aller entendre la messe aux Jésuites, dans une chapelle bien soignée, bien recueillie. Le culte s'y fait bien, le prêtre sait ce qu'il dit et ce qu'il veut; cela ne va pas *presto* comme en Italie. Les fidèles sont bien là de propos délibéré; ils prient, ils communient dévotement : c'est un culte sérieux.

A onze heures, York-House[4]; c'est la France qui venait en la personne du duc de Broglie. Je crois que, de part et d'autre, on était heureux et ému. Le prince, toujours simple, mais parfaitement à sa place, inspirant la confiance et la sympathie, éprouvant lui-même ces sentiments; la jeune princesse enjouée : ménage uni et touchant; la petite princesse Amélie[5] avec des cheveux blonds, le portrait de son père enfant, vive et gentille; puis, le duc d'Orléans, un gros petit, avec des cheveux plus que blonds; il fait sa partie dans le tapage. De tous côtés, quand j'entre dans ces refuges des exilés, des images connues tirent mes yeux; partout des portraits, des figures aimées, des souvenirs, l'esquisse de la reine par Scheffer, œuvre d'art partout appréciée; mais j'ai vu si vite que je ne puis m'arrêter longtemps à décrire.

Avant de déjeuner, nous visitons Orléans-House[6]. On n'en a pas trop dit sur le bel emploi de la fortune du duc d'Aumale. *La Stratonice*, *la Mort du duc de Guise*, *le Passage du gué* et dix toiles hors ligne de Decamps, Marilhat, Fromentin, à côté de la

[1] Robert Lowe, chancellor of the exchequer, créé vicomte Sherbrooke en 1880, mort en 1892.

[2] Le comte de Franqueville, actuellement membre de l'Institut.

[3] Les Allemands avaient occupé le château de Broglie pendant la guerre.

[4] Habitation de Mgr le comte de Paris.

[5] Maintenant reine de Portugal.

[6] Résidence du duc d'Aumale. Le prince était absent.

Vierge de la maison d'Orléans et de l'épée du grand Condé. Il ne faut pas même essayer de regarder dans les vitrines ou les rayons de la bibliothèque. C'est très noble et très beau, tout cela encadré dans un paysage anglais, une petite rivière rustique et modeste, la Tamise, puis du vert partout.

D'York-House à Bushy-Park[1]; là, nous avons trouvé le prince, oui, le prince, avec toute la bonne grâce possible, mais le prince, le premier gentilhomme de France, Henri IV lui-même; c'est à croire qu'il est descendu de son cheval de bronze; seulement le Béarnais devait parler plus vite. Le prince parle avec le plus grand sens, tous les mots à leur place, appréciations parfaitement justes et sûres. « C'est bien la république, dit-il, là où l'on voit les princes demander à siéger dans l'Assemblée. » Ni plus ni moins; ce mot indique tout ce qu'il pense, la mesure de son légitimisme, et tout ce qu'il accepte... Il s'est souvenu de mon père, moi de ses exclamations quand il trouvait les lithographies du capitaine Gavard « admirables de vérité ». Que de choses depuis et où en serait la France aujourd'hui, si, un jour de gloire et de liberté, elle n'avait pas mis à la porte toute cette famille et, avec elle, le seul régime raisonnable! C'est le perpétuel refrain du duc de Broglie.

Londres, 10 mars 1871.

La journée s'est terminée, hier, chez lady Burdett Coutts[2]. Bel hôtel sans doute, mais rien de trop pour la plus riche particulière du monde. C'est une grande Anglaise, pas très jeune, à l'accueil bienveillant. Dans les appartements, un pêle-mêle d'un caractère intime, où le bon goût ne domine pas. Je suis tombé sur un grand tableau présentant deux grosses jambes en l'air avec des bottes, incompréhensible et médiocre au point de vue de l'art[3]. Pendant que je m'évertuais devant ce prodige, le concert marchait; grand succès pour un monsieur qui jouait de l'accordéon. Vois-tu ces deux bras se rapprochant avec expression, et, par-dessus, sa figure sur laquelle se traduisaient les sentiments qu'il communiquait à son soufflet. Je comprends qu'on joue de l'orgue de Barbarie, il ne s'agit que de tourner, mais acquérir du talent... sur l'accordéon! C'était d'ailleurs très goûté et presque aussi applaudi qu'un trio glapissant; un enfant, avec voix de fausset, conduisait le

[1] Château de la couronne, habité par le duc de Nemours.

[2] Lady Burdett Coutts, créée baroness en 1871, héritière du grand banquier Coutts.

[3] Les beaux tableaux étaient à l'exposition de Burlington.

charivari. Allons, ni musique ni peinture, faites de la banque et tâchez de refaire de la politique.

Les affiches des journaux, couchées par terre, dans les rues, sous les roues des voitures, annoncent : *Red flag in Paris*. Je ne puis vraiment m'en tourmenter; il me semble qu'on n'a plus qu'à serrer la main pour que tout finisse.

Londres, 13 mars 1871.

Samedi, déjeuner à Morgan-House. J'ai échangé des récits du siège contre les aventures merveilleuses du prince de Joinville, à la fois prince et Fanfan la Tulipe. Ce n'est pas lui qui aurait passé la journée sous la tente, le 18 août [1]. Les enfants, des fleurs partout, des chats, des chevaux, des chiens, un intérieur coquet avec tous les confortables anglais, unis au bon goût français, des souvenirs émouvants sur tous les murs, la duchesse charmante et contre laquelle je parie la validation des princes ou leur élection partout. Je jette pêle-mêle mes souvenirs, arrangez-les.

Comme je sortais, je rencontre la colonie de Twickenham [2]. On parle de la France, de ses périls, de son avenir. Tout en agitant ces graves questions, nous traversions les *greens* qui conduisent à la Tamise, nous montions en bac et le chien se jetait à l'eau pour nous suivre.

Hier, dimanche, déjeuner à Bushy-Park : la princesse Marguerite est agréable; la comtesse d'Eu a une extraordinaire expression de bonté; le comte d'Eu lutte avec succès contre sa surdité; il est très au courant de tout : on voit que c'est un homme de mérite. Henri IV, je veux dire le duc de Nemours, m'a parlé à différentes reprises de mon père et du diagraphe; il nous a promenés devant les portraits de sa famille, la collection du château d'Eu, avec des commentaires pleins d'intérêt.

Visite à l'Athenæum-Club. Impossible de vivre en Angleterre sans thé, bière, hansom et club.

Soit dit en passant, il est édifiant de voir comme la société anglaise s'occupe de nos misères. Je reviens de *Mansion-House*, où le lord-maire présidait un comité de secours. Samedi, j'ai passé au siège du comité de la marquise de Lothian [3] : il y avait là une jeune fille accentuant agréablement le français et qui arrangeait les affaires de trois ou quatre pauvresses réfugiées de France. Nous

[1] Allusion à Bazaine.

[2] M. le comte de Paris et sa famille.

[3] C.-H. Mahonesa, fille du comte de Shrewsbury, marquise douairière en 1870. Morte en 1877.

avons visité aujourd'hui la Tour. Le chapeau du cicerone officiel m'a bien frappé : on dirait le bourreau d'Anne de Boleyn.

Mercredi matin, 16 mars 1871.

Il neige à gros flocons, giboulées de mars; il ne pourra pas, en tout cas, faire plus mauvais à Oxford. Nous partons quand même; comment contremander un *rector magnificus* et un *luncheon* qui nous attendent?

Jeudi matin.

Hier, la journée a été superbe et bien remplie.

Une heure un quart de chemin de fer. La campagne anglaise se déroule grand train devant nous; des prairies, la Tamise coulant à pleins bords, des ondulations de terrain qui donnent du pittoresque; à proprement parler, ce sont des vallonnements naturels; beaucoup de gros vieux arbres; personne dans les champs; des machines à vapeur qui labourent; la fumée des locomobiles qui monte au-dessus des fermes; toujours le charbon. Que serait l'Angleterre sans le charbon qui centuple sa population, et sans le détroit qui la garantit des brigands? De loin en loin, des maisons rouges. Oxford! Comme il avait neigé, les prairies étaient blanches, mais, comme le soleil se levait, il faisait fondre la neige, excepté à l'ombre des arbres; de là le spectacle singulier de tous les arbres avec leurs branches dénudées, dessinés en blanc sur le tapis vert des prés. Mais ne perdons pas de temps. Nous tombons en plein moyen âge. Peut-être, aux Indes, trouverait-on une ville sainte ayant aussi complètement conservé sa spécialité. Ce sont toutes les fondations pieuses à partir du treizième et du quatorzième siècle, surprises par la Réforme qui les a sécularisées mais en les maintenant : singulière combinaison de l'esprit d'indépendance et de conservation de ce pays. Les édifices et leurs dotations sont restés. Les édifices font ce qu'ils peuvent pour tenir autant que les institutions; mais la pierre anglaise se délite affreusement; je ne sais qui partira le premier. Toutes les constructions ont donc un aspect complètement ruiné qui ne nuit pas au pittoresque; des lierres grimpent partout, la rouille colore les murs, des pierres manquent; cela donne tout de suite du caractère et dissimule quelques banalités.

L'ensemble est étonnant : vingt collèges dans une ville de six mille âmes, et rien que les collèges, chapelle, abbaye, jardins, bibliothèques, halls et leurs dépendances; toutes ces constructions dans le genre gothique anglais, mais d'une époque où il était naturel. Il y a des coups d'œil charmants, rien de très

en hauteur, mais en surface; cela s'étend indéfiniment, beaucoup d'espace. Les rues sont comme on les voit dans les villes du moyen âge, au théâtre; on n'y rencontre que des *fellows*, ou *tutors*, ou *rectors*, ou *chancellors;* les titres sont à l'infini; chaque collège a les siens; ce qui est uniforme, c'est le petit carré noir horizontal qui se dandine par-dessus leur calotte. Cette coiffure originale est obligatoire, même pour les élèves *at the dark*[1], pour qu'on puisse les reconnaître et les traduire, en cas de bruit, devant les autorités universitaires, dont ils sont exclusivement justiciables. Ils ne font pas grand bruit toutefois, d'abord parce qu'ils ne sont que 1200 (nous en ferions tenir 20 000 à Oxford, à la française), puis ce sont des enfants de bonne famille; il ne faut pas moins de cinq à six mille francs pour passer six mois, ou sept à peine, à Oxford. Les étudiants anglais ne sont pas bien à plaindre. Il faut paraître à la chapelle à huit heures; puis ce sont des leçons jusqu'à deux heures, et, alors, *booting for ever! Au Cannot!* On court en veste à la Tamise et *the races* commencent; quelques étudiants sont à cheval. Il paraît qu'il y en a, en tout, une trentaine qui travaillent et se disputent les grades et les bénéfices; car il y a collèges d'élèves et collèges de *fellows*. Autant que j'en puis juger, ce sont de bons canonicats. Moyennant célibat, un grade universitaire, une faveur du fondateur, on vient manger dans quelque collège d'Oxford une bonne prébende sans rien faire. Il y a tel collège où l'on parcourt l'abbaye, le parc, la bibliothèque, sans jamais rencontrer personne; mais où sont les élèves? Il n'y en a point...; deux *fellows* seulement : il y a place pour deux régiments. Ailleurs, au *New College* (*new*, mais bisaïeul de notre Pont-Neuf), 70 élèves; j'en supposais un millier. Ces jeunes gens y vivent donc largement, à leur aise, avec toute l'indépendance possible, autant de dépense qu'il leur convient, de l'espace à revendre; chacun est quelque chose et coûte cher à sa famille et à la chose publique.

C'est le *New College* que j'ai le mieux vu, parce que nous y sommes revenus pour le *luncheon*. Nous allons, d'après un itinéraire tracé par le Dean de Westminster et sur un terrain préparé par ses recommandations, de collège en collège et de *rector magnificus* en *librarian* ou *vice-chancellor*. La *toque* du *New College*, j'ignore le titre de ce bienfaiteur de l'humanité, s'étant aperçu que le *vice-chancellor* oubliait de nous faire rompre le pain, est venu nous reprendre à sa porte inhospitalière, interrompant son *luncheon*, dont il nous offrait le partage. Nous y allons gaiement. C'était bien un peu téméraire d'inviter comme cela sans prépa-

[1] Le soir.

ration quatre affamés, — j'aurais pu avoir faim, — mais pas du tout, il y avait de quoi repaître un peloton d'assiégés. Lui-même, notre bienfaiteur, prend, sur un buffet, assiettes, verres, argenterie, puis : « Voulez-vous du mouton, du veau, du bœuf, du jambon? » En voilà des réserves homériques : il n'y a qu'à couper. Puis un gros gâteau, également pas pressé de se faire manger à jour fixe, mais excellent avec du cumin, de la bière, du sherry. On est parfaitement repu en un clin d'œil et touché de cette hospitalité simple et canonique.

Trêve de collèges maintenant; nous prenons un *carriage* qui nous conduit, par un beau froid, à Blenheim[1]; c'était le château qui s'appelait Woodstock avant d'avoir été donné au plus avide et au plus pillard des vainqueurs. Il avait cependant quelque chose de Mars, celui-là. Le premier coup d'œil nous a arraché en chœur un cri d'admiration : lac, prairies, futaies, vallons, troupeau de daims, c'est splendide; j'évite de parler du château, il est immense, il fait bien son effet dans le paysage à distance, mais, à mesure qu'on approche, c'est ridicule; néanmoins c'est grand comme un palais royal de premier ordre. Par toutes les fenêtres une vue digne de Louis XIV; à l'intérieur, quelques salles immenses et des tableaux que je n'ai pas eu le temps de voir en détail, mais un Raphaël première manière, la *Vierge, l'Enfant et deux Saints*; il me paraît très authentique, très beau. Il faut battre en retraite sans l'emporter. Un monument à la mémoire de Marlborough me fait faire un triste retour sur le magnifique monument du maréchal de Saxe, à Strasbourg. Nous traversons le parc en mettant les biches en fuite et en chassant les lièvres à coup de pied; les corbeaux nous coassent un air de départ, et nous revenons à Oxford pour dîner dans le magnifique hall du *Randolf Inn*, grand comme une gare de chemin de fer. A minuit, nous nous couchons.

Londres, 19 mars. Dimanche, 5 heures, 1871.

Journée affreuse, nous n'avons qu'un mot de Pontécoulant[2]. Les seuls télégrammes qui aient passé semblent annoncer qu'il y a bataille aujourd'hui. Je voulais partir ce soir; le duc (de Broglie) me retient, ne sachant s'il n'ira pas prendre place à l'Assemblée. Que faire? J'ai passé ma journée avec le commandant Robert Le Fort[3], arrivé hier. Partirons-nous ensemble? Y a-t-il moyen d'arriver jusqu'à vous? Il m'était réservé de souffrir encore d'un sup-

[1] Château du duc de Marlborough.

[2] Comte de Pontécoulant, chef du cabinet de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.

[3] S. A. R. Mgr le duc de Chartres.

plice nouveau : vous savoir en danger et hésiter à tenter de vous rejoindre. Je ne puis que vous recommander tous à Dieu, en ce moment. Georges est là, c'est mon seul argument pour me retenir ici.

Creil, 21 mars 1871.

Quand nous avons appris l'évacuation de Paris, nous n'avons plus hésité et nous sommes partis tous les trois [1]. Chemin faisant les nouvelles qui arrivent nous rassurent sur vous, mais nous croyons prudent de tourner Paris pour nous rendre à Versailles.

Je suis plus tranquille depuis que je me sens plus près de vous. Nous avons pleine confiance. Nos amis sont admirables. Nous sommes ici avec le préfet de l'Oise, qui a été emmené entre quatre Prussiens, pour avoir fait afficher une proclamation du gouvernement.

EXTRAITS DES NOTES

..... Le matin du 19 mars, le duc de Chartres vint me trouver et me demanda ce que nous ferions, le duc de Broglie et moi, si les dépêches de la journée confirmaient celles de la nuit. « Nous partirions », lui répondis-je; et, en effet, nous traversions le détroit, l'ambassadeur et moi, dans la nuit du 19 au 20. La mer était absolument calme, mais il régnait un brouillard si épais que le commandant du navire, ne trouvant plus son chemin, avait fait stopper; la cloche et le sifflet d'alarme signalaient notre présence à travers les ténèbres de la nuit et du brouillard. Un voyageur qui se tenait sur le pont, enveloppé d'une peau de bique, vint à moi et me glissa un mot à l'oreille, puis disparut en me marquant son désir d'en rester là dans notre reconnaissance. C'était Robert le Fort, qui retournait à son poste de soldat.

Je n'ai pas à le suivre dans ce pénible voyage; je n'en ai parlé que pour relever une généreuse imprudence de ce prince militaire avant tout. Son devoir public finissait avec la guerre étrangère; les plus évidentes raisons politiques se joignaient aux douces insinuations de son cœur de père et d'époux pour lui commander de rester à son cher et charmant foyer. Il partit néanmoins, et il fallut les pressantes instances, voire même les injonctions de ses amis, pour le faire retourner en Angleterre. J'en parle sciemment, car c'est sur moi qu'éclata l'orage, quand je vins annoncer à MM. d'Haussonville et Bocher que le prince attendait, dans une retraite à moi connue, aux environs de Versailles, leur avis sur ce qu'il avait à faire... Il m'écrivit, en repartant pour l'Angleterre, la lettre qui suit :

[1] Duc de Broglie, son fils le prince François et M. Gavard.

« Mantes, 24 mars 1871.

« Cher Monsieur,

« Le télégraphe ne m'a rien apporté. Votre billet de mardi soir m'est arrivé ce matin. J'obéis, et demain je serai chez ma femme. J'abandonne tous mes projets, les mesures que j'avais prises pour me mettre dans les rangs de la garde nationale de l'ordre, la course que j'ai faite à Paris, le soir de l'affaire de la place Vendôme ; tout est inutile. Du moment que je puis gêner des vues ultérieures, je n'ai qu'à m'incliner. Du reste, ne croyez pas que je m'apitoie sur ma situation ; toute âme française, tout cœur généreux, tout officier qui a encore conservé le sentiment de l'honneur, n'a pas aujourd'hui le temps de penser à lui-même, et l'affreux état dans lequel il voit son pays suffit pour empoisonner tout le temps qu'il pourrait consacrer à la réflexion, pour rendre amer tout repos, pour enlever tout le charme à la vie pastorale que je vais mener.

« L'expérience des cinq journées que je viens de passer à me promener par ici et dans tous les environs de Paris, me prouve que je puis personnellement faire tout ce que je veux ; aussi, c'est seulement le respect pour l'avis de mes amis qui me fait partir et rompre la chaîne si laborieusement construite depuis six mois entre mon pays et moi. Je reste pourtant toujours à leur disposition. J'ai les moyens de servir, et si l'on me fait dire que l'on me conseille de prendre part à la lutte, six jours après je serai à un poste de danger sous un nouveau harnais dont on ne se doute pas.

« Pardon de vous avoir encore parlé de moi. Merci d'avoir pris la peine de m'écrire. Veuillez recevoir l'assurance de ma sincère amitié. »

Je relève encore dans mon souvenir l'impression que j'éprouvai en arrivant à Versailles. Tout ce qui constituait, ou à peu près, le gouvernement de la France était réuni à l'hôtel des Réservoirs, autour de tables qui se prolongeaient sans fin, où chacun prenait place comme et quand il pouvait, dans le plus étrange pêle-mêle de députés, de généraux, de ministres, de femmes élégantes. Celles-ci donnaient le ton à l'assemblée. On riait, on plaisantait, on criait, on faisait de l'esprit, on buvait avec le plus grand entrain. Rien ne ressemblait moins à l'équipage d'un radeau après le naufrage. Je pensais malgré moi à ces prisons si folâtres où le plus noble sang de la France attendait, sous la Convention, la comparution devant le tribunal révolutionnaire.

Je n'ai pas l'intention d'entrer ici dans le détail de mon séjour partagé entre Versailles, Paris, Courbevoie, du 20 mars au 2 avril. Je note seulement le départ de ma famille de Paris. C'était le

lendemain du massacre de la place Vendôme; il n'y avait plus à hésiter, il fallait en finir. Un passage pour les voitures restait encore ouvert à travers la barricade de la porte Maillot. Mon pauvre père, déjà bien malade, traversa dans la victoria que M. d'Haussonville avait oubliée dans Paris et que, bien heureusement pour le propriétaire de la voiture, je *réquisitionnai* sans me gêner. C'était le mot et c'était l'usage du temps. J'avais réquisitionné de même à Versailles la maison de mon ami Eydin, dans laquelle j'ai logé ma famille, le duc de Broglie et quelques-uns des siens.

J'avais compté faire reposer ma famille à Courbevoie, chez notre respectable amie Mme Larnac, avant de gagner Versailles; son repos fut vite troublé par l'occupation des communards. Il me fallut, dès le surlendemain, organiser un nouvel enlèvement. J'arrivai cette fois de Versailles avec le coupé d'un autre ami, M. Hennequin. Comme je passais devant le poste de communards établi à la tête du pont de Neuilly, des gamins crièrent : « A l'eau! » et j'aurais bien pu en effet terminer ma course dans la Seine, si je n'avais, par une heureuse inspiration, demandé mon chemin, que je connaissais fort bien, à l'individu même qui me semblait le plus mal disposé. Il s'empressa de le montrer au cocher, et personne n'eut plus l'idée de nous arrêter. La triste garnison de Courbevoie passa sa nuit à battre le rappel, sonner l'alarme et surtout à boire. Au point du jour, ils étaient tous abrutis par le sommeil et le vin, et ma famille effectua son départ sans difficulté. Notre joie fut grande toutefois quand nous atteignîmes la première sentinelle avancée de l'armée de Versailles, un garde municipal, entre Puteaux et Saint-Cloud.

A titre de renseignement historique, je note ici la sécurité complète que les officiers de la bande qui occupait Courbevoie me témoignèrent au sujet du mont Valérien. Comme je leur faisais observer qu'ils étaient sous le feu de ses canons, ils me répondirent qu'ils avaient leurs intelligences dans la place.

. . . .

Le duc de Broglie ne pouvant repartir immédiatement pour Londres, il fut décidé que je le précéderais pour prendre le service de l'ambassade, et je partis en effet le 1er avril, avec des lettres qui m'accréditaient comme chargé d'affaires.

J'ai quitté Versailles de grand matin, avec les premiers régiments reconstitués qui allaient, dès le lendemain, ouvrir le feu sur la Commune à Asnières et à Courbevoie, sous le commandement du général Montaudon. Il me fallut passer par Saint-Germain et Pontoise, longeant la zone visitée par les obus des insurgés, pour gagner Creil. Le 3, j'arrivais à Londres.

A partir du commencement d'avril jusqu'aux derniers jours

de 1871, j'ai été presque constamment chargé de l'ambassade, sauf pendant les courts séjours que le duc de Broglie fit à Londres, en mars, mai, juillet et novembre. Confiné jusqu'alors dans les bureaux et les travaux spéciaux de la Direction commerciale aux Affaires étrangères, je débutais tout à la fois dans la représentation de la France à l'étranger et dans le maniement des affaires politiques. Ne possédant par moi-même rien de ce qui peut donner une notoriété diplomatique, ou tout au moins y suppléer, je me trouvais de plus représenter une nation vaincue, écrasée, dont l'existence était devenue un problème, un gouvernement accablé par les désastres et les charges de la guerre et de l'invasion, suivie des horreurs de la plus honteuse guerre civile.

Les Anglais étaient très disposés à nous prendre en pitié. Ils nous avaient donné la mesure de leur sympathie en envoyant des secours et des provisions aux affamés de Paris et des campagnes désolées par la guerre. Le gouvernement s'était associé à ce mouvement par les timides observations qu'il avait présentées aux vainqueurs sur le chiffre de la rançon qu'ils exigeaient de nous. Mais personne n'était alors tenté de pousser plus loin l'imprudence de la compassion. La crainte de l'Allemagne dominait la situation; on parlait bas quand on prononçait le nom de Bismarck, et l'on en était arrivé, à force de bonne volonté, à se convaincre qu'il rétablissait l'équilibre en Europe.

Les sanglantes convulsions de Paris ne laissaient pas que d'inquiéter un peu nos voisins pour eux-mêmes, à cause de l'exemple; aussi étaient-ils franchement pressés de voir finir la lutte, et ils n'imaginaient pas de moyen plus expéditif pour rétablir l'ordre en France que la restauration de l'empereur, redevenu leur hôte, avec l'aide des Allemands campés autour de Paris et dominant la ville au moyen des forts qu'ils occupaient. Ils n'avaient aucun scrupule de nous condamner à cette honte suprême. Pleins de mépris pour le régime impérial, ils n'en éprouvaient pas moins pour le régime de la dictature de Tours ou de Bordeaux, et ils ne cachaient pas que, dans leur pensée, le peuple des plébiscites impériaux et de la révolution du 4 septembre n'avait pas le droit de se montrer difficile sur les conditions de son gouvernement. S'ils nous souhaitaient le retour à l'empire, c'est qu'ils ne nous jugeaient ni dignes de la liberté, ni capables d'en porter le poids.

De là, la grande popularité du vaincu de Sedan à son arrivée en Angleterre. La foule se pressait sur son passage pour lui faire ovation; la police était obligée d'intervenir pour protéger les grilles de son habitation de Chislehurst contre l'invasion de ses partisans enthousiastes; la reine donnait l'exemple, et elle avait été la pre-

mière à rendre, par ses visites empressées, un hommage public au malheur du souverain dont elle avait accepté l'hospitalité; les princes anglais, le corps diplomatique, luttaient d'émulation dans ces témoignages extérieurs de respect et de déférence. Certes, tout n'était pas pour la personne de l'empereur et pour son régime dans la faveur qui l'accueillait. Pour beaucoup de naïfs, c'était encore la France, et ils croyaient rendre hommage à nos malheurs en saluant ou en acclamant leur auteur. J'en ai eu plus tard la preuve, quand les musiques plus ou moins officielles jouaient *le Jeune et beau Dunois*, pour faire honneur aux représentants de la république. Il faut aussi faire la part de l'engouement irréfléchi de l'Angleterre pour toute nouveauté; la gloire, comme la honte, agit sur la foule. Toute notoriété y est d'abord la bienvenue et y fait prime. Les Anglais sont bien le plus jobard des peuples.

Toujours est-il qu'à mon arrivée en Angleterre, la France était pour les Anglais, voire même pour le gouvernement, plutôt à Chislehurst qu'ailleurs, et son représentant était encore plutôt le marquis de La Valette que ma très obscure et très triste personne. Cette idée était bien aussi partagée par la plupart des agents que l'empire avait nommés, et je la retrouvais à Londres jusque dans l'ambassade, où bien d'autres errements à redresser m'attendaient. Il fallut d'abord arrêter le courant des dépenses qui se faisaient pour le compte de toutes les administrations au nom de la patrie en danger, en vertu des pouvoirs plus ou moins réguliers donnés pendant la guerre. Il fallut arrêter ces frais, et régulariser, pendant qu'il en était temps encore, la justification des payements effectués. L'ambassade, prise au dépourvu, avait patriotiquement accepté, sous le coup de la nécessité, la charge d'une comptabilité à laquelle rien ne l'avait préparée, et dont elle n'avait pu préjuger d'avance l'étendue; mais, la guerre finie, il fallait se hâter de rentrer dans les voies régulières. Le concours de mes camarades ne me fit pas défaut. La tâche n'en fut pas moins lourde. Des procès, dont l'issue justifia la promptitude des résolutions prises, dès les les premiers jours de mon arrivée, terminèrent plus tard cette pénible liquidation.....

EXTRAITS DES LETTRES

Creil, dimanche 3 avril 1871.

Après trente-six heures de voyage, nous voici encore à Creil: nous espérons cependant gagner Calais et Douvres, cette nuit. C'est à qui brouillera plus les trains; nous sommes partout arrivés une demi-heure trop tard. A Pontoise comme ici, redoublement de Prussiens. Il en revient de partout. Réduits à passer la nuit à Pon-

toise nous n'avons trouvé à nous étendre que sur des planches; c'était un rendez-vous de fugitifs dans tous les sens. Un seul original, un marchand de tableaux : pour lui, rien ne s'est passé depuis la dernière vente et rien ne se passera avant celle de M. D., un juif amateur, plus juif encore que le narrateur, s'il faut l'en croire; puis il nous montre une aquarelle de Fortuni, un bijou.

Croirais-tu que le prince de Joinville a failli, il y a quelques jours, se réveiller dans Paris? Endormi, il avait franchi la dernière station avant la gare Saint-Lazare; il a dû sauter en route sur la voie.

Brighton, 4 avril 1871.

Tout en manquant régulièrement les trains, nous sommes enfin arrivés hier à minuit à Douvres. Traversée excellente. J'ai dormi mieux que dans mon lit.

Voyage de Douvres à Brighton par Folkestone, Hastings, presque tout le temps le long de la mer; pays charmant, d'un pittoresque particulier. Enfin Brighton : Dieppe avec l'opulence anglaise. J'ai trouvé M[me] de Staël [1] beaucoup mieux. J'ai eu la satisfaction de lui causer un vrai plaisir en arrivant. Je vais ce soir la précéder à Londres et préparer les logements pour demain matin. Nous ferons très bon ménage. Pourquoi tout cela ne se passe-t-il pas à Versailles?

Londres, jeudi 6 avril 1871.

Les journaux qui surviennent pendant que je t'écris m'apprennent le commencement des pillages dans Paris, nos églises saccagées, notre cher curé arrêté [2]. Il y a un déchaînement général ici contre les temporisations de M. Thiers, qui va laisser répandre le sang innocent pour éviter l'effusion du sang impur et pour ne pas rester face à face avec la majorité de la Chambre et la France furieuse. J'aime mieux croire qu'il attend l'arrivée de nouvelles divisions; mais l'attente est affreuse, et la satisfaction que j'éprouve en pensant que je vous ai enlevés à ce foyer de crimes ne me rend pas indifférent aux dangers de ceux qui ont dû y rester... Notre cher curé d'abord. Il est vrai qu'il ne serait pas fâché personnellement de souffrir le martyre quand la croix est foulée aux pieds.

Je prends des leçons pour parler anglais. Imagine un train de grande vitesse; c'est une phrase : il y a vingt wagons et on n'en aperçoit qu'un. Ce n'est pas commode à saisir au vol.

Londres, 8 avril 1871.

Hier, j'ai échangé quelques paroles avec les directeurs du *Foreign*

[1] Baronne Auguste de Staël, tante du duc de Broglie.
[2] L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

Office et les ministres étrangers; rencontres assez curieuses, on se tâte, on s'observe; ou je me trompe fort, ou ils sont restés convaincus qu'ils avaient affaire à un bon jeune homme. Le Turc, à qui l'on avait sans doute tenu quelques propos au sujet des relations de l'ambassade avec Twickenham, m'a fait une profession de foi orléaniste. J'ai saisi l'occasion pour dire : « Que Dieu préserve les princes d'un pareil fardeau en pareil temps! Je les aime trop personnellement pour le leur souhaiter; il n'y a, d'ailleurs, que la république qui puisse faire les journées de Juin en 1848, ou le siège de Paris en 1871. »

Cette partie d'échecs qu'il faut jouer tout le jour est assez amusante au début. Ce sera un passage original en ma vie. Si je ne vous savais à Versailles, si bien entourés, que je serais en peine!

18 avril 1871.

J'ai reçu du comte de Paris une lettre qui me félicite du grand succès obtenu par mon chef [1] : « On a trouvé enfin en lui un orateur politique. Je m'en réjouis bien sincèrement. Je m'en réjouis d'autant plus que j'appréhendais ce début qui devait nécessairement être brillant pour répondre à l'attente générale. C'est parfait, et je suis surtout heureux de le voir attacher son nom à une mesure libérale adoptée en pareille circonstance. C'est tout à fait nouveau dans notre histoire parlementaire et cela me donne grand espoir. »

J'avais tenu à me montrer à un raout donné par le lord maire à Mansion-House. Malgré la rigueur des temps et l'humilité qui nous est commandée, j'avais eu quelque satisfaction à représenter mon malheureux pays dans le palais de la Cité. Un beau hall avec des colonnes corinthiennes et des vitraux gothiques; la musique de la garde de Paris, réfugiée à Londres après le cataclysme du 18; le lord maire et le *sherif* avec leurs musiques, la vaisselle d'or qui n'a jamais été pillée; beaucoup d'Anglais sans chapeau, d'Anglaises avec des robes à queue. J'avais fait mon entrée avec des *very glad* et des poignées de main au lord maire, à sa femme, à ses filles, à tout ce qui se présentait; Franqueville faisait les honneurs de ma personne. Lesseps s'est trouvé là juste à propos pour me fournir un incident comique. Il me prend pour un autre et m'amène à sa femme; celle-ci d'abord un peu étonnée se récrie sur ma barbe qu'elle ne connaissait pas. Je lui réponds que c'est le siège qui l'a fait pousser; ce raisonnement achève de la convaincre. Au bout

[1] Le duc de Broglie, rapporteur d'une loi sur les délits de presse, avait pris la parole le 14 avril pour soutenir un amendement donnant à un article une portée plus libérale.

de quelque temps, Lesseps, qui commence à se méfier, me rejoint et, pour réparer son erreur, me demande si je suis avec Mme X. *For shame!* J'ai bien fait rire Mme de Staël en lui racontant cette histoire.

Décidément Montaudon [1] a du bon. Les journaux de Londres me demandent son portrait et une note. C'est le héros du jour. Tout est retourné ici. C'est comme cela : les insurgés aux gémonies puisqu'ils sont vaincus! J'espère bien que leur compte va être réglé les armes à la main. Il est trop tard pour admettre une capitulation. Il faut punir.

Londres, 21 avril 1871.

Le matin, vers six heures, je descends les escaliers au grand scandale de toutes les *house maids*, accroupies sur les marches ou devant les foyers qu'elles font reluire; tout cela se sauve à mon aspect comme des grenouilles qui sautent dans l'eau. L'infériorité des femmes de service, leur humilité devant, je ne dis pas seulement le maître, mais devant tous les mâles de la maison, est une des choses qui me choquent le plus. J'arrive au cabinet ducal entouré de grandes armoires de chêne, une espèce de hall sombre avec deux larges fenêtres devant lesquelles les amazones défilent au petit galop à partir de neuf heures, puis les *horse guards* qui passent et repassent, et les grenadiers, habillés de blanc comme des marmitons, avec deux pibrocks. Tout cela juste à l'horizon, presque au-dessus du rayon visuel, comme dans un aquarium. A huit heures, les journaux, à huit heures et demie le courrier, ta lettre, c'est le meilleur moment de la journée; d'heure en heure les télégrammes; quand c'est Jules Favre, l'intérêt redouble; puis le personnel, les visites, la sortie.

Demain, je dîne, tout seul de mon espèce, chez lord Granville [2]. Pourvu que mes voisins parlent français! Ce même Granville m'a joué hier un tour qui aurait pu me gêner. A midi, il convoque le duc pour trois heures, afin d'échanger les ratifications de la convention sur la mer Noire. Je réponds au porteur, par un billet écrit sur le coin d'une table, que le duc est absent, etc. Le soir, le protocole m'arrive avec mon billet tout au long. Je ne sais quel effet il produira en Europe; mais, quant à moi, il m'a fait froid. Heureusement qu'il est correct.

Londres, 24 avril 1871.

Hier, j'ai dîné chez lord Granville; bel hôtel vraiment élégant,

[1] Général Montaudon, depuis chef de corps d'armée et député.

[2] Q. Leveson Gower, comte Granville, né en 1815, ambassadeur, ministre, mort en 1891.

mais, ce qui vaut encore mieux, une femme charmante [1], très belle, très élégante, parlant français avec une petite pointe d'accent, tout juste ce qu'il faut pour colorer son langage. J'ai été successivement présenté à tous les convives; impossible d'attraper au vol le nom d'aucun d'entre eux; ils parlaient tous français plus ou moins; j'étais humilié de ne pouvoir leur rendre un mot dans leur langue. On passe à table et je me trouve à la droite de lady Granville. Je ne suis pas encore fait à tant d'honneur. Le dîner bon avec quelques originalités, comme un plat au fromage, pour finir, après la glace. Au dessert, les femmes se lèvent, je me disposais à suivre ma belle voisine; mais pas du tout, il faut rester à faire passer et repasser deux carafons de vin qui font le tour de la table. Cela n'a duré heureusement qu'une demi-heure, et, à dix heures, nous sommes rentrés au salon.

Bonne conversation avec Brunnow [2] : « L'Angleterre vous aime. — Elle croit donc que notre gouvernement en a pour plus d'un quart d'heure », lui ai-je répondu. Quelques jours avant, il m'avait dit : « L'Angleterre serait bien disposée, si vous durez plus d'un quart d'heure. »

18 mai 1871.

J'ai rejoint le duc (de Broglie) chez les Rothschild [3]. Lieux magnifiques; voilà de l'or bien appliqué, un luxe de haut et bon goût. D'abord l'escalier avec trois étages de colonnes, un spacieux vaisseau, une lumière tombant d'en haut, à souhait pour un Guardi et des fleurs comme il n'en eût jamais rêvé. Un beau parvis vous amène dans un salon qui trouve moyen d'être horriblement *sterling* et exquis; de vieilles tentures de France, soie brodée du dix-huitième siècle; quelques tableaux de maîtres : Del Sarto, Murillo, Greuze, tout juste assez pour orner sans faire galerie; on est bien dans un salon. Quelques femmes : Mme Alphonse [4], beauté d'un caractère étrange; il y a là de la race de Jacob; la duchesse de Manchester [5], une beauté comme il en faut dans les cours qui aiment à s'amuser; la belle lady Granville; la comtesse de Flandre [6], bien royale; si tu savais le latin, je dirais : *Incessu patuit dea;* elle n'est pas plus grande qu'il faut, mais elle ne se rapetisse pas. J'en ai fini avec les beautés du salon. Places-y

[1] Castalia Campbell, seconde femme du comte Granville.
[2] Baron de Brunnow, ambassadeur de Russie, mort en 1875.
[3] Baron Lionel de Rothschild (chef de la maison de banque), mort en 1879.
[4] Baronne A. de Rothschild, fille du baron Lionel.
[5] Comtesse Louise d'Alten, mariée en 1852 au duc de Manchester, remariée au duc de Devonshire.
[6] Marie, princesse de Hohenzollern, mariée au comte de Flandre.

encore la baronne [1], puis son mari, dans une chaise à roulettes. Eh bien, j'ai trouvé moyen de saluer chacun ; il est vrai que le duc m'a diablement tendu la perche.

Nous avons visité ensemble, guidés par le *Post master general* [2], le *Central Office* des télégraphes : cinq cents jeunes filles, toutes ayant lu le matin un roman et fait leur thé; ce ne sont pas des ouvrières. Tout cela transmettait des paroles aux quatre coins du monde avec des mouvements de trépidation fièvreuse et parlant quand même. C'est la foire aux paroles. Nous étions accompagnés dans notre visite d'un petit personnage bien simple, un peu grêle, boiteux, ayant l'air de descendre d'un clergyman plutôt que d'une race illustre; c'était cependant le dernier rejeton des ducs de Norfolk [3].

Londres, 19 mai 1871.

Nous avons organisé notre cérémonie pour Saint-Cloud [4]. Gounod était venu avec le curé. Ah! le drôle d'homme, toujours à moitié dans les nuages. Nous aurons sermon, salut, concert, exposition de ruines. Ce matin, j'ai obtenu l'autorisation de l'archevêque [5] : belle tête, grand air, figure ascétique et de race; il m'a ravi...

J'ai aperçu la Reine en voiture. Comme de juste, l'Écossais Brown était sur le siège de derrière. Elle allait à une nouvelle statue colossale du prince Albert, statue portée sur d'autres statues. Il doit être bien gêné de ce piédestal, car il était homme comme il faut, gêné encore plus du temple qu'on lui élève juste en face d'Albert-Hall : temple, kiosque, pagode, fantaisie byzantine. Il y a de quoi rendre jaloux Wellington, qui n'a que deux statues, l'une avec un tricorne, l'autre, à l'autre bout du parc, avec une épée pour tout vêtement.

En même temps, la liquidation sociale va son train; le ministère n'est qu'un syndicat ; il lâche tout. Il y a quelques jours, Gladstone ne cachait pas ses sympathies pour le vote des femmes, puis, un autre ministre lâche presque l'Église établie. On arrache, l'un après l'autre, tous les pilotis de la grande Ile.

[1] Baronne de Rothschild, morte en 1884.

[2] Villiam Monsell, créé lord Emly en 1874.

[3] Quinzième duc de Norfolk (H. Fitz Alan Howard, premier duc d'Angleterre, comte Marshal héréditaire, né en 1847).

[4] Concert pour venir en aide au curé de la ville de Saint-Cloud, incendiée en 1871.

[5] Henry Edward Manning. arch. of Westminster en 1865 ; cardinal en 1875, mort en 1892.

EXTRAITS DES NOTES

Pendant que je m'escrimais avec toutes ces difficultés, la lutte sanglante s'engageait à Paris et se prolongeait, m'entretenant dans des angoisses qui se traduisaient par un véritable sauve-qui-peut autour de moi. Le duc de Broglie vint me relever vers la fin d'avril; il m'apportait, avec son approbation, les témoignages les plus explicites de la satisfaction du gouvernement. Le temps ne se prêtait pas aux allures sèches et gourmées de la diplomatie régulière. Dès mes débuts, M. Thiers et M. J. Favre avaient senti, dans mes démarches et mon langage, un souffle patriotique qui était de circonstance.

Le duc ne devait pas rester longtemps à Londres; le 6 mai, je reçus la pénible mission de lui annoncer la blessure de son fils, devant Paris. Il ne fut bientôt plus possible de lui en dissimuler la gravité, et il dut se décider à partir brusquement pour Versailles, le 20 mai. Son départ fut même si précipité qu'il s'excusa d'assister, ce jour-là, au banquet officiel du *Foreign Office* pour l'anniversaire de la naissance de la Reine. Comme il était indispensable que la France y fût représentée, je dus m'y rendre affublé de l'uniforme du duc de Broglie. La même voiture nous conduisit, moi au palais des Affaires étrangères, à White-Hall, et lui à la gare de Charing-Cross. Il était fort triste, et je ne l'étais guère moins. Il me fallut bien du courage pour affronter pour la première fois, dans ces circonstances et dans cet accoutrement, les regards et les observations du corps diplomatique.

J'avais jusqu'alors évité de me mêler à la société plus ou moins officielle; je me tenais justement à l'écart, attendant pour me produire que j'eusse autre chose à recueillir que des condoléances. Cette réserve, que justifiait par surcroît le malheur prochain dont l'état de santé de mon père me menaçait, n'a pas nui à mon introduction dans le monde où je devais lentement conquérir ma place. Un représentant en deuil convenait à la France en deuil de deux provinces et de l'élite de plusieurs générations.

Jamais le sentiment de mon isolement, de mon impuissance et de mon insuffisance, ne pesait plus lourdement sur moi que lorsque je me rendais au *Foreign Office* pour conférer avec lord Granville. Les étrangers avaient perdu toute vergogne, les uns dans leur arrogance de parvenus, les autres dans leur aplatissement devant le plus fort. Je me souviens des pénibles réflexions que je faisais, attendant mon tour d'audience dans une salle qui donne sur la cour intérieure du *Foreign Office*. L'horloge qui sonnait avec un

impitoyable retentissement les heures, les demies, les quarts, me semblait la voix de la destinée qui me criait : Place aux bien portants, malheur aux vaincus; place aux nations qui savent se gouverner, malheur aux peuples atteints de démence!...

EXTRAITS DES LETTRES

Londres, 20 mai 1871.

Je suis d'une mortelle inquiétude depuis les deux télégrammes de ce matin. Je vois le pauvre blessé[1] sur son lit, aux prises avec l'affreux mal que je devine et que je connais. Tout est à craindre, mais on peut tout espérer de la miséricorde de Dieu. Chacun croit dissimuler une partie de ses angoisses, mais nous ne nous trompons pas beaucoup. Le duc part.

Au dernier moment survient une réquisition du *Foreign Office*. Il faut un chargé d'affaires au dîner solennel de ce soir pour la naissance de la Reine. Je dois y aller avec un uniforme dont chacun va me prêter un morceau. Ce sera un habit d'Arlequin sur un cœur bien triste.

Londres, 21 mai. Dimanche soir.

... A sept heures, nous avons reçu le télégramme de Roger[2] annonçant l'entrée dans Paris. Mme de Staël m'a donné congé pour que je puisse annoncer la bonne nouvelle aux princes tous réunis, le dimanche, chez le comte de Paris. Fouette cocher!... Tout le monde était réuni, en effet, un peu surpris de mon arrivée. J'annonce de meilleures nouvelles du fils du duc de Broglie et je remets au comte de Paris le télégramme sous *son enveloppe*. Le comte lit. Tu t'imagines l'éclat. Le messager de Marathon n'a pas été mieux accueilli; on voulait m'embrasser et je me serais bien laissé faire, à condition de ne pas commencer par la vieille princesse de Salerne. La mise en scène avait été bien ménagée.

Je reviens au départ du duc. Il m'a laissé dans mon habit d'Arlequin, à la porte du *Foreign*. Je commence par te rassurer; j'étais le plus beau; cela ne fait pas, il est vrai, l'éloge des autres; mais me vois-tu ainsi accoutré, au milieu de soixante diplomates et hauts dignitaires que je devrais tous connaître? Lord Granville ne m'écoute qu'à moitié; Odo Russell[3], plus Allemand que Français,

[1] Le prince François de Broglie, comme il a été dit plus haut, avait été grièvement blessé à la prise du fort d'Issy, le 5 mai.

[2] Comte de Pontécoulant, chef du cabinet de M. Jules Favre.

[3] Odo Russell, ambassadeur en Allemagne, lord Ampthill en 1881, mort en 1884.

doit m'accepter pour voisin à table; plus loin, Hamilton Seymour, le fin diplomate qui avait vu dans le jeu de Nicolas, en 1854. Les plats succèdent aux plats, toujours dans la vaisselle d'argent; la musique de la garde va son train. Au dessert, on porte le toast le plus froidement comique à S. M. la Reine. Le ministre répond par un toast aux souverains et chefs d'État amis et alliés qui sont si dignement représentés ici. On boit encore, mais le vin ne fait rien sortir de spirituel de tous ces uniformes. Après boire, j'attrape mon ami Brunnow dans sa redingote d'argent; je le prends au mot quand il m'offre de tout faire pour moi et je le prie de me présenter aux vingt ministres ou ambassadeurs que je ne connais pas. Nous commençons par Bernstorff[1], air paterne de bon Allemand. Il faut que je lui raconte comment le fils du duc a été blessé; quand il a su que c'était par les insurgés, il s'est écrié avec une bonne intention : « Je suis content que ce ne soit pas par nous. » J'ai fait ainsi une dizaine d'habits brodés avec la même histoire.

Lady Granville est arrivée, toujours belle et gracieuse; puis la cohue a commencé; vers onze heures et demie, je me suis sauvé avec le prince Ladislas[2], pendant que la musique annonçait le prince de Galles par un *God save the Queen!*

Londres, 23 mai 1871.

Nous nous rassurons pour le cher blessé. Nous venons de passer une matinée délicieuse, Mme de Staël était elle-même transportée. J'ai amené Gounod. Il a été étincelant. Il a fini par se mettre au piano : le 3e acte d'*Othello*, la symphonie avec chœurs; je ne sais plus s'il les a parlés ou joués. Un *ré* cloche à mon piano; comme il partait, voyant le plaisir qu'il nous avait fait, il est remonté pour me dire : « Faites réparer le *ré* avant que je revienne. »

Comment trouves-tu cette réponse de Saint-Saëns à la lettre de Gounod qui lui demandait de tenir l'orgue : « Accord en *ut*, accord en *sol*, c'est-à-dire accord parfait. » Tout cela a charmé et vraiment tourné la tête de Mme de Staël. C'est une sainte, n'en déplaise à Mgr Manning; elle m'édifie et me fait envie. Emporté par les affaires, en pleine activité d'esprit et de vie, je n'ai pas, comme elle, la pensée en Dieu; mais je voudrais faire comme elle.

[1] Comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, mort en 1873.

[2] Prince L. Czartorisky, né en 1828, marié à la princesse Marguerite de Bourbon-Orléans.

Londres, 25 mai 1871.

En une nuit, Paris effacé de la carte du monde[1]! Il ne reste plus qu'à faire une patrie nouvelle; cherchons-lui un nom; sera-ce encore la France? Mais, pour une pareille œuvre, pour supporter de pareils malheurs, il faut des âmes vigoureuses, des forces vierges, un patriotisme violent et audacieux. Je fais le procès de tous ceux qui sont responsables de nos malheurs. Il faut savoir se retirer et faire place à la jeunesse, à la foi, qui seules peuvent nous sauver.

Roger m'a envoyé une série de télégrammes datés du mont Valérien; il y en a un d'une affreuse éloquence : « Je n'ose plus, dit le colonel Lockner, interroger l'horizon. » Un télégramme dit que le vieux Louvre serait sauvé; je sais que les tableaux sont à Brest; s'il nous reste encore la Sainte-Chapelle, avec Notre-Dame et les Invalides, on pourra refaire Paris.....

Londres, 26 mai 1871.

Je me remue comme un diable depuis ce matin pour faire partir les pompiers de Londres. M. Gladstone ayant prononcé hier des paroles sympathiques, j'ai couru le remercier en même temps que sir Robert Peel[2], qui avait exécuté la Commune avec la vigueur ordinaire de sa parole. Je lui ai fait part de l'idée d'envoyer à Paris un détachement de la *fire brigade* de Londres avec ses pompes à vapeur. Voilà un gaillard qui ne manque pas d'entrain. Il nous en faudrait un peu comme cela pour ramasser nos pauvres morceaux. Il n'y a pas d'exagération à dire que cette idée a pris feu et s'est répandue comme par l'électricité. Nous sautons en *hansom* jusqu'à la première *fire brigade station*; rendez-vous est donné au capitaine Shaw à mi-chemin pour nous retrouver plus vite; tout est arrêté, les ordres, les avis transmis, le navire frêté, M. Jules Favre prévenu en même temps que lord Granville.....

Londres, vendredi soir.

Contre-ordre, sous prétexte qu'on est maître de l'incendie. J'ai répondu en vain : « Qu'importe! » En vain, j'ai gardé en poche le télégramme de mon ministre. Lord Lyons[3] avait été prévenu et lord Granville m'a mandé au *Foreign Office* pour m'aviser du contre-ordre qu'il avait reçu et transmis. J'ai été mal accueilli quand j'ai apporté aux pompiers et aux volontaires l'ordre de

[1] On venait d'apprendre à Londres les incendies allumés par la Commune.
[2] Frère du Speaker actuel, fils aîné de sir Robert Peel.
[3] Ambassadeur d'Angleterre en France, mort en 1887.

stopper. Ils y allaient de bon cœur. Ils ne sont pas plus contrariés que moi. On manque une précieuse occasion de fraterniser.

Cette nuit du 23 au 24 mai, avec les lueurs lugubres qui s'élèvent de tous les points de Paris, me revient comme la nuit du 24 août 1572. Voilà les deux crimes que je rapproche.

Qu'est devenu notre cher curé? Prions Dieu de nous le conserver.

EXTRAIT DES NOTES

... La Commune finie, je sentis l'opinion nous échapper, celle du moins de la presse, qui ne se confond pas toujours avec l'opinion qui règne au fond des masses. Ce fut le moment des entraînements en faveur des communards que chaque marée jetait à la côte. On oubliait que le sang dont ils montraient les taches était celui de leurs victimes. Il fut de mode de s'apitoyer sur le sort de ces misérables. Lady Burdett Coutts donnait le signal et prenait à sa charge une des premières bandes débarquées; elle eut même le courage, un jour, de me demander de les prendre à mon compte. Des souscriptions s'ouvraient dans les journaux. Rien ne donne mieux une idée de l'hébètement de l'opinion régnante en ce moment à Londres que cette question d'un lord, par courtoisie, c'est-à-dire fils d'un pair : comme on lui parlait de la blessure du fils du duc de Broglie lors de la reprise de Paris, il demanda naïvement dans quels rangs il avait été blessé. Certes, le gouvernement anglais ne se laissait pas aller à de semblables défaillances, mais la réserve de lord Granville redoublait. Je crus avoir bien conseillé le gouvernement en l'engageant à ne pas introduire de réclamation inutile, à laisser la réaction de l'opinion se produire spontanément, et, s'il se décidait à une poursuite, à frapper le coup sur un scélérat illustre comme Félix Pyat. C'était l'avis du ministre de l'intérieur, M. Bruce [1], dont le cœur se levait devant cette inondation de fange sanglante et qui n'admettait pas que la protection de la loi pût s'étendre, sous prétexte de politique, aux plus exécrables assassins. Toutefois, en pareille matière, l'honneur de l'Angleterre était à la merci des juges, et le gouvernement n'avait aucune envie de se compromettre par un généreux élan d'indignation. Le cabinet Gladstone-Granville n'a pas été plus vaillant devant l'agitation radicale en faveur de la Commune que devant le prestige, pour ne pas employer un autre mot, des victoires de l'Allemagne.

Charles GAVARD.

La suite prochainement.

[1] Créé baron Aberdare en 1873.

LA FEMME AU JAPON

La Dame aux camélias! Madame Chrysanthème!

Pourquoi nos romanciers dépensent-ils si prodiguement leur talent au profit de la classe féminine la moins intéressante et au détriment des plus belles fleurs? En ce qui touche l'Orient, ils ont une excuse : ils ne peuvent pas connaître l'honnête femme; elle se dérobe absolument à leurs regards et à leur observation. Si l'on veut avoir une idée de sa personne et de son existence, il faut recourir à celles de ses sœurs d'Occident qui l'ont vue de près, qui ont vécu dans son intimité; elles seules peuvent donner des renseignements dignes de foi. Assez et trop de *Mousmés*, pensions-nous, en nous séparant sans grand regret de « la femme » de M. Pierre Loti.

Il est inadmissible que, dans une population de 35 millions d'êtres, au sein d'une antique civilisation basée, comme toute civilisation, sur la famille, la « femme du foyer » n'ait pas sa place et son rôle, et ne soit qu'un bibelot de plus dans ce pays où les dimensions de toute chose font sans cesse penser à des joujoux. Elle existe, cette femme, elle a une âme et une influence; qu'en fait-elle? Quels droits, quels privilèges lui accordent les lois et les usages de sa patrie?

La réponse aux nombreuses questions que nous suggérait le sujet ne se fit pas attendre longtemps. Vers la fin de 1893 parurent successivement à Londres deux ouvrages intitulés : l'un, *Jeunes filles et Femmes au Japon;* l'autre, *Un intérieur japonais.* L'auteur, miss Alice Mabel Bacon, était une Américaine que les circonstances avaient placée dans une situation exceptionnellement favorable pour étudier dans tous ses détails la vie de famille au Japon, surtout dans les classes élevées, où elle diffère encore plus que chez nous de celle des classes inférieures. Autant cette dernière, exposée à tous les regards, est, pour ainsi dire, publique, dénuée des notions les plus élémentaires de réserve et de convenance, autant l'existence des sphères supérieures est fermée,

invisible, si ce n'est pour un cercle familial très restreint. Si l'on ne pénètre pas dans ce cercle, on peut passer des années au Japon sans se douter de ce qui se fait derrière les cloisons de papier à la fois si légères et si opaques.

Miss Bacon, liée pendant longtemps en Amérique avec quelques Japonais et Japonaises de distinction, fut, par leur intermédiaire, invitée à venir enseigner l'anglais dans une institution de jeunes filles nobles, fondée à Tokyô par l'impératrice, qui s'y intéressait d'une manière toute spéciale, l'avait installée très près de son palais et y venait souvent assister aux classes pour se rendre compte des progrès de ses jeunes pairesses.

Si, dans la forme extérieure, certaines innovations étrangères se glissaient dans l'institution impériale, si les élèves avaient des tables et des chaises, et portaient, à leur grand dommage, d'affreux costumes occidentaux, l'esprit de la maison restait essentiellement conservateur, et miss Bacon, logée dans un intérieur japonais, mise en contact avec les femmes les plus distinguées du pays, se trouvait dans les meilleures conditions pour connaître à fond ce que nous appellerions, en France, la vie intime des gens comme il faut.

« J'ai eu, dit-elle, le privilège rare de jouir longuement et intimement de l'amitié de nombreuses dames japonaises qui m'ont parlé aussi librement et initiée à tous les détails de leur vie aussi franchement que si nous eussions été unies par les liens d'une étroite parenté. » Miss Bacon en a profité pour suivre la femme japonaise de tout rang, du berceau jusqu'à la tombe et après nous avoir montré l'existence des femmes du grand monde chez elles, au château, à la ville, à la cour, leurs rapports avec la classe immédiatement au-dessous d'elles, celle des dames *Samurai*, elle nous a fait connaître la paysanne, la femme de l'artisan, du marchand, de la domesticité; elle a même effleuré d'une main délicate le sujet si cher à nos romanciers.

Avant de dérouler aux yeux du lecteur l'existence entière de la Japonaise, nous voudrions essayer de lui faire comprendre le sentiment de l'homme envers la femme dans ce pays encore si peu connu et l'aider ainsi à juger les choses d'après un point de vue plus juste et plus vrai que ne peut l'être celui d'un Occidental, qui ne voit, ne sent et ne conçoit que selon ses idées, ses traditions et sa civilisation propres.

II

On doit d'abord rendre cette justice aux Japonais, que de tous les Orientaux, ce sont eux qui ont témoigné à la femme le plus de

confiance et par conséquent de respect, en lui laissant une liberté inconnue partout ailleurs chez les Asiatiques. Elle va, vient, circule aussi librement que les femmes d'Occident, et s'enveloppe même moins que celles-ci pour sortir de sa maison. Mais, en cela seulement, il y a quelque similitude entre leurs habitudes et les nôtres. Tout le reste leur semble un chaos moral et ne leur inspire aucune sympathie. Un écrivain américain, M. Lafcadio Hearn, a publié sur ce sujet, dans l'*Atlantic Monthly*, des pages fort curieuses qui expliquent à merveille la situation réciproque des deux sexes au Japon, et l'impossibilité pour les Japonais d'arriver à comprendre la préoccupation constante de « l'Eternel Féminin », qui tourmente les Occidentaux... C'est pour eux une idée qui révolte leur sens moral. Ils n'entendent rien à une société dont le charme suprême est la femme, car pour eux la famille est fondée, non pas sur l'amour de la jeune fille qui devient l'épouse, mais sur le devoir envers le père, la mère et les grands parents. L'idéal féminin, tel que le christianisme, le culte de la Vierge, la chevalerie, la Renaissance, l'ont créé en Occident, n'existe nulle part en Orient. Non que les religions, le culte *shinto* et le bouddhisme entre autres, aient été dédaigneuses de l'élément féminin. Les déesses sont aussi nombreuses que les dieux et aussi belles dans l'imagination de leurs fidèles que l'étaient les habitantes de l'Olympe pour les Grecs. Bouddha est né d'une vierge. La mémoire des saintes est vénérée. La littérature japonaise chante et glorifie les héroïnes : vaillantes épouses combattant pour ou avec leurs époux, mourant pour eux; mères modèles, filles pieuses sacrifiant tout au devoir; mais l'héroïne de sentiment que nous concevons et représentons sans cesse n'existe pas plus dans la poésie et le roman que dans la société, où ce que nous appelons le charme vainqueur de la femme est inconnu pour cette raison très simple que la société est toute masculine.

Tout aussi inconnu est l'amour raffiné, compliqué, tel que l'éprouvent et le dépeignent les Occidentaux. Les Japonais n'y vont pas par quatre chemins; ils font la part des « dames Chrysanthème », et c'est tout ce qu'ils savent de « la grande passion ». Mêler à cela les femmes de famille leur paraît une profanation, et toute démonstration extérieure, toute caresse est à leurs yeux, sans distinction de caste, de la dernière grossièreté.

Qu'on s'imagine l'effet produit par nos romans, sur une société où la mère cesse d'embrasser son enfant dès qu'il marche, où les jeunes filles se font de profondes révérences, où l'on ne connaît ni le *schake-hand*, ni le baiser, où les parents les plus proches, et même les fiancés longtemps séparés, se contentent en se retrou-

vant, de s'agenouiller l'un près de l'autre, de se sourire, peut-être de pleurer un peu de joie ou, dans les grandissimes occasions, de se caresser doucement de la main sur l'épaule ou sur la joue! Quant aux expressions d'extrême tendresse, elles n'existent même pas dans la langue.

Parler de son affection pour sa femme et ses enfants, mêler la vie domestique à la conversation est, pour un Japonais, de la plus mauvaise éducation. Le mari ne marche jamais près de sa femme dans la rue, ne lui offre pas la main pour l'aider à monter ou à descendre, simplement parce qu'il est inconvenant de faire montre en public du lien conjugal. Et pourquoi inconvenant? Parce que cela implique l'aveu d'un sentiment personnel et, par conséquent, égoïste. L'affection doit toujours et partout être subordonnée au devoir. L'exhibition devant témoins d'une affection personnelle de certaine nature équivaut à un aveu public de faiblesse morale.

Comment veut-on qu'avec de telles idées, les Japonais puissent comprendre notre vie sociale et notre littérature? Nos romans de société leur paraissent immoraux et immodestes, non parce qu'ils parlent d'amour, mais parce qu'ils en parlent à propos de jeunes filles vertueuses à qui l'on prodigue toutes sortes de tendresses. L'Écriture elle-même leur semble non moins condamnable, lorsqu'elle dit : « L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. » Tout système social, nous dit M. Lafcadio Hearn, dans lequel la piété filiale n'est pas le ciment moral, où les enfants quittent leurs parents pour fonder des familles à eux; où il est considéré non seulement comme naturel, mais comme juste d'aimer l'épouse et l'enfant plus que les auteurs de ses jours; où le mariage peut être décidé indépendamment de la volonté des parents, par l'inclination réciproque des jeunes gens eux-mêmes; où la belle-mère n'a pas droit au service et à l'obéissance de sa bru, tout système de cette nature est, dans l'opinion du Japonais, un genre d'existence peu supérieur à celui des oiseaux de l'air ou des animaux des champs. »

Voilà pourquoi un jeune étudiant disait à son professeur d'anglais : « Maître, veuillez donc nous expliquer pourquoi il est tant question d'amour et de mariage dans les romans anglais? Cela nous paraît *très*, *très étrange*. » Le jeune homme était poli!

III

Revenons maintenant, avec miss Bacon, à l'entrée dans la vie d'une petite Japonaise. Elle y est mieux accueillie que la petite Chinoise, quoiqu'on donne toujours la préférence à un fils. Aussitôt

après la naissance, on dépêche un messager aux proches parents et aux amis intimes qui doivent se hâter de faire une première visite et un premier présent au nouveau-né. Le Japon est certainement le pays par excellence pour les cadeaux; on s'en fait à tout propos, et ce doit être un chapitre important du budget de chacun. On offre des pièces de cotonnade, de soie, de crêpe de Chine, des jouets, le tout accompagné de poisson sec et d'œufs qui portent bonheur. Mais il importe qu'ils soient enveloppés d'un certain papier et d'une certaine manière.

Maman et bébé ont une vie très fatigante pendant quelques semaines; le septième jour, on donne un nom à l'enfant; pour les fillettes, c'est généralement un nom de fleur, de fruit, d'objet précieux ou agréable.

En cette occasion, le petit être est enregistré civilement, et la famille se régale d'un riz spécial, cuit avec des haricots rouges. Le trentième jour, bébé, enveloppé de riches robes de soie ou de crêpe brodé aux plus vives couleurs (le blanc est réservé pour le deuil), bébé, disons-nous, est porté à un temple *shinto;* des offrandes sont déposées pour le dieu et le prêtre, et l'on choisit un dieu auquel on confie l'enfant pour toute sa vie; c'est désormais son ange gardien. Des présents sont envoyés à tous ceux qui en ont fait, et la jeune mère peut enfin se reposer. Quant à bébé, s'il est de famille pauvre, il est, dès l'âge d'un mois, attaché par de solides bandelettes, aux épaules de sa mère ou d'un enfant qui, souvent, n'a que cinq ou six ans, et quiconque le porte se livre à toutes ses occupations, y compris ses jeux, sans se préoccuper de lui le moins du monde. Il acquiert ainsi des talents d'équilibriste absolument simiesques et des habitudes de résignation et d'observation toutes particulières. Dès qu'il peut se servir de ses jambes, on lui apprend à ployer ses petits genoux sous lui. Il paraît que cet usage arrête le développement des membres inférieurs et explique la petite stature de la race, ainsi que le manque de proportion entre les deux moitiés du corps. Si l'usage des sièges se généralisait, l'effet salutaire s'en ferait sentir promptement, assurent les médecins. L'usage du lait serait aussi très désirable, car l'enfant, sevré très tard, souvent à trois ou quatre ans, épuise la mère qui n'a elle-même qu'une pauvre nourriture, puisqu'on ne mange presque pas de viande au Japon. Le lait est considéré comme une chose impure. Dans les familles aisées ou riches, l'enfant est porté dans les bras, comme chez nous.

A peine la fillette peut-elle marcher sur ses très peu commodes patins de bois, que son éducation commence, éducation rigide dont la base est l'abnégation absolue, la soumission aveugle au sexe fort;

dont les trois devoirs principaux sont : l'obéissance aimable, les manières plaisantes, une propreté méticuleuse jointe à beaucoup d'ordre et de soin. Elle sera plus ou moins respectée et heureuse, selon qu'elle aura mieux retenu l'enseignement d'annihilation personnelle. Tous ses devoirs sont remplis à l'intérieur de la maison ou sur l'étendue de la ferme, si elle appartient à la classe paysanne. « Pour elle, ni vocations, ni carrières; elle doit dépendre de père, frère, mari ou fils, et chercher le bonheur, non par la culture de son intelligence, mais par l'acquisition d'un empire sur elle-même supérieur à celui des hommes. Eviter toute manifestation des émotions désagréables à autrui, dissimuler le chagrin, la douleur, la colère sous un gai sourire et des façons gracieuses, telle est la leçon de morale que l'on prêche à la fillette dès ses plus tendres années, avec douceur et courtoisie, mais avec une persévérance infatigable, tel est l'enseignement qui fait de la petite Japonaise une petite femme d'une politesse exquise et d'une dignité exagérée, qui, « à l'époque où son esprit s'élargit et ses aspirations se développent, l'enveloppe de contrainte, rétrécit sa sphère et fait d'elle, en quelques années, une femme découragée, moralement lasse, au regard vague et triste ».

« Un enfant japonais, nous dit miss Bacon, semble être le produit d'une civilisation plus parfaite que la nôtre; il bénéficie de l'hérédité, de l'accumulation de courtoisie que lui ont léguée des siècles de bonnes manières; il naît avec peu de la sauvagerie et des façons barbares de nos enfants. Il n'est ni timide ni hardi et se préoccupe sans cesse du bien-être d'autrui. Il est curieux pour les étrangers d'assister aux politesses cérémonieuses, aux révérences qu'échangent les frères et sœurs, et aux marques de respect profond prodiguées aux aînés de la famille.

En toute chose, les grands-pères et grand'mères ont la préséance sur tous; puis viennent le père et la mère et les enfants par rang d'âge. La petite fille est d'ordinaire aimée, choyée, traitée en jouet favori, mais non caressée par le père et les frères. Si elle est l'aînée, elle est respectueusement désignée sous son titre de *O Jô Sama*, la jeune demoiselle, par les serviteurs; *Anê San*, sœur aînée, par les autres enfants; si elle est la cadette, on l'appelle *O San*, Mademoiselle, l'O étant honorifique.

En grandissant, elle est l'objet de beaucoup d'affection et de sollicitude, et cette sollicitude consiste surtout dans l'enseignement des devoirs et des responsabilités que lui imposera la vie plus tard en qualité d'épouse, de mère et de maîtresse de maison. En même temps qu'elle reçoit l'instruction, de plus en plus développée, des temps modernes, elle prend sa part de la bonne tenue du ménage.

C'est elle qui fait préparer le thé pour les hôtes de ses parents et le leur sert elle-même, excepté dans les familles du plus haut rang. Si le maître de la maison veut honorer particulièrement un convive, il le reçoit seul à dîner, et sa femme ou ses filles les servent tous deux, bien que les domestiques se tiennent derrière elles.

La jeune fille reçoit les visites en l'absence de ses parents, surveille les plus jeunes enfants, s'occupe des soins du ménage, d'ailleurs très simplifiés par l'absence de meubles, de tapis, de glaces, de vitres, de bibelots, de cheminées; elle apprend l'art culinaire national (faire cuire le riz comme il faut est, paraît-il, une science), et lorsque tout est bien propre, bien ordonné, notre fillette prend son aiguille, ses livres et ses pinceaux qui remplacent nos plumes. Quand on sait combien est méticuleuse l'étiquette japonaise dans les moindres détails de la vie, et selon la situation de chacun, on comprend la nécessité d'en commencer l'enseignement de très bonne heure, afin que l'habitude en diminue la difficulté. Au milieu de ces complications sans nombre, la fillette a aussi ses plaisirs. On s'amuse beaucoup au renouvellement de l'année, pendant tout un mois. Les aînés de la famille se mêlent aux jeux et aux fêtes de la jeunesse en faisant la part des serviteurs. Le beau temps venu, les jolies et poétiques fêtes de fleurs se succèdent, et l'on passe des journées charmantes dans des jardins embaumés où le cerisier, le prunier, l'iris, l'azalée, le chrysanthème, étalent tour à tour leurs splendeurs pour la plus grande satisfaction du sens esthétique si développé au Japon.

Puis vient la fête des fêtes, celle des poupées! Le troisième jour du troisième mois, le garde-meuble à l'épreuve du feu ouvre ses portes de fer pour laisser passer une procession de poupées dont l'origine remonte souvent, dans les anciennes familles, à plusieurs siècles, et, sur de longues tablettes tendues d'étoffe rouge, longues parfois de 20 à 30 pieds, on installe non seulement les petits personnages toujours présidés par l'empereur et l'impératrice des différentes époques, entourés de leur cour et de leurs cinq musiciens, mais aussi tous les meubles et ustensiles d'usage journalier admirablement reproduits, ornés, peints, sculptés en or, argent, laque, véritables trésors qui, sous leur forme lilliputienne, permettent une étude aussi amusante qu'instructive de l'histoire des habitudes quotidiennes, de l'ameublement, du costume, de l'art industriel au Japon. Élégants services de table, plateaux, bols, tasses, pots à *saké* (liqueur nationale), seaux à riz, chaque ustensile contenant son mets préparé tout exprès, palanquins, chars à bœufs tout attelés de bœufs noirs semblables à ceux qui traînaient autrefois

la majesté impériale, petits braseros appelés *hibachi*, en argent ou en cuivre, avec leurs pincettes et leurs seaux à charbon, batteries de cuisine complètes; tous les objets de toilette connus : peignes, miroirs, outils pour noircir les dents, raser les sourcils, rougir les lèvres, blanchir le visage, rien n'y manque.

Qu'on juge du bonheur des fillettes qui, pendant trois jours, préparent et servent les repas des mignonnes majestés.

Il est peu de maisons assez pauvres pour ne pas posséder leur petite collection et célébrer la fête la plus aimée. Mais toutes les poupées ne sont pas enfermées dans le magasin, et notre petite fille peut toujours en chérir quelques-unes au milieu des innombrables jouets qui sont une des principales industries du Japon. Les jeux sont aussi variés qu'en Europe, et c'est un joli spectacle que celui d'une partie de volant jouée par ces petits êtres que leurs robes flottantes aux brillantes couleurs, leurs larges ceintures et leurs vastes manches pareilles à des ailes, font ressembler à de grands et splendides papillons.

Quant aux contes de fées, ils abondent, et, le soir, lorsque le froid a réuni la famille autour du *hibachi*, les petites oreilles et les yeux noirs brillants s'ouvrent à l'envi pour écouter les récits des aînés!

Peut-être dans la journée a-t-on passé plusieurs heures dans un théâtre à voir représenter quelqu'un de ces drames historiques qui apprennent à la femme japonaise ce que ses nobles aïeules étaient prêtes à faire pour leurs pères et leurs maris dans les temps héroïques du Japon et la pénètrent de l'esprit de loyalisme passionné qui les animait toutes. C'est une affaire sérieuse que d'aller au théâtre, car on y passe ordinairement toute la journée. On achète son billet dans une maison de thé voisine, où l'on dépose son manteau ou tout autre objet dont on veut se débarrasser. Après avoir pris une tasse de thé, on est conduit à sa place par un employé de la maison qui, avec d'autres, prend soin de vous pendant les huit ou dix heures que dure la représentation, vous apporte des friandises et autant de goûters qu'il vous plait d'en commander, vous escorte pendant les entr'actes et ne vous quitte qu'au départ.

Peut-être a-t-on préféré aller visiter ces petites boutiques et ces bazars si tentants, où le moindre objet révèle un goût artistique inné. Ou bien l'on a fait en *jinrikisha*, traînée par des coureurs agiles, une belle excursion, soit aux environs fleuris de la ville, soit à quelque temple célèbre par la beauté de ses sculptures et de ses jardins, et si c'est jour de fête, on a traversé un monde de féerie, fait pour éblouir et charmer les yeux, car notre jeune Japonaise va partout, voit tout, jouit de tout ce qui peut, dans son pays, embellir sa vie, sans blesser sa délicate réserve.

IV

Quelle est, au milieu de l'éducation domestique dont nous avons parlé jusqu'ici, la part faite à l'instruction? Sous ce rapport, le Japon traverse une époque de transition qui a ses difficultés et même ses dangers. Bien que les institutions pour les jeunes filles soient de création récente, les femmes ont toujours été jugées dignes d'être instruites. On les conduisait chez des professeurs, à moins que ceux-ci ne vinssent leur donner des leçons à domicile. Au langage ordinaire écrit, à la littérature classique, à la poésie, aux mathématiques élémentaires, on ajoutait la science compliquée de l'étiquette, la musique, une écriture idéographique, qui est un art très difficile, l'arrangement des fleurs, l'art de les peindre et... la préparation ainsi que le service « du thé de cérémonie ».

La danse n'est pas en usage dans les classes élevées; dans les autres, celle des marchands, par exemple, on enseigne aux jeunes filles certaines danses modestes et gracieuses qu'elles exécutent pour le plaisir de leur famille ou bien encore aux fêtes religieuses. Il a suffi que ces représentations, si honnêtes qu'elles fussent du reste, eussent le caractère d'un spectacle donné à un public, même restreint et choisi, pour qu'on les défendît aux enfants des hautes classes; d'autant plus que la danse est surtout l'apanage et le métier de jeunes personnes trop connues.

La musique est presque entièrement réservée aux femmes, aux prêtres et aux aveugles, et il faut, paraît-il, se réjouir qu'elle ne soit pas plus généralement cultivée. L'arrangement des fleurs est un art qui a ses lois et même différentes écoles; il ne s'agit pas, comme pour nous, de réunir avec plus ou moins de goût un certain nombre de fleurs dans un vase; il faut savoir tailler, ployer, fixer chaque tige, chaque branche, chaque brin d'herbe, de manière à donner l'apparence de la croissance naturelle; aussi la fleur proprement dite ne tient-elle que sa place propre au milieu des feuilles et des branches, puis viennent les innombrables combinaisons de fleurs qui se conviennent ou s'excluent.

Le vase de fleurs mérite donc d'être le principal ornement du *Tokonoma*, sorte de niche ou alcôve surélevée dans la pièce de réception; c'est là qu'on le place sous le *Kakémono*, longue banderole de papier suspendue comme une bannière, et sur laquelle est peint un tableau, ou écrit, soit un poème, soit une maxime en caractères chinois.

Le thé de cérémonie n'est nullement ce que notre imagination grossière peut concevoir; il se prépare, se sert, *se boit* d'après les

règles de la plus sévère étiquette, c'est presque un rite religieux. On chauffe l'eau sur un charbon particulier, on sert le thé dans des ustensiles de style antique et simple et réservés pour cet usage; on le fait et on le prend dans une pièce bâtie exprès et consacrée à cette cérémonie. L'eau bouillante est jetée par cuillerées, non dans une théière, mais dans un bol sur le thé réduit en une fine poudre verte; on remue l'infusion avec une vergette en bambou, jusqu'à ce qu'elle mousse; alors on présente le bol avec des gestes et cérémonies stipulés; il est reçu de même et doit être vidé en trois longs traits. Et l'on recommence pour chaque convive. L'enseignement de cet art singulier, comme celui de l'étiquette en général, est une des rares ressources réservées aux femmes de bonne famille, tombées dans la gêne; on peut juger, par ce seul détail, des complications de la vie japonaise. Rien n'est laissé au hasard, à l'observation, à l'imitation; tout acte de la vie quotidienne a ses règles, les manières de saluer, de tenir le corps, les bras, la tête pendant la salutation, d'ouvrir et de fermer les portes, de se lever et de s'asseoir sur le parquet, de servir un repas ou le thé ordinaire, tout cela est enseigné à la jeune fille avec le soin le plus minutieux, aussi n'est-elle jamais gauche, embarrassée, prise au dépourvu, et si le séjour d'une étrangère se prolonge, elle finit, dit-on, par trouver les manières de ses compatriotes rudes, brusques, bruyantes et presque grossières. Mais la nouvelle génération commence à se fatiguer de ses perfections et le récent système d'écoles et de pensions adopté dans tout l'empire est une révolution qui expose ses adeptes à des dangers, à des souffrances de plus d'une sorte. Comme toujours, les pionniers payeront les frais de la guerre.

Les méthodes endormies, exclusives, restreintes du passé ont vécu. « Maintenant, nous dit miss Bacon, chaque matin, les rues des villes et des villages retentissent du brouhaha des garçons et fillettes portant leurs livres et leur boîte à goûter dans leurs mains, se rendant au « Kindergarten », à l'école primaire, supérieure ou normale. Tous les rangs, tous les degrés du savoir ont leur place dans le nouveau système, et les jeunes filles en profitent avec ardeur, se montrent aptes et empressées à recevoir l'instruction qu'on leur offre. »

Selon notre auteur, on exige trop aujourd'hui de cette jeunesse; tout l'ancien enseignement de la littérature et de la composition chinoises et japonaises est conservé, greffé sur celui du monde occidental : mathématiques, géographie, histoire, sciences naturelles, plus une ou deux langues étrangères dans toutes les écoles supérieures. Il en résulte un surmenage terrible.

D'autres périls menacent la santé de la jeunesse. L'introduction des tables et des chaises, excellente en soi, change subitement toutes les habitudes du corps. En outre, les classes sont chauffées par des calorifères comme dans nos pays, et les jeunes filles, habituées à des appartements sans feu, vêtues en conséquence pour circuler sans rien ajouter à leur costume, contractent des maladies de poitrine jusqu'alors peu connues, en passant d'une température trop élevée à celle du dehors. Enfin la famille japonaise ne comprend pas encore la nécessité des heures régulières pour le sommeil et les repas et surexcite le zèle de l'enfant en la menaçant de la marier sans retard, si elle n'occupe pas une bonne place dans sa classe! Or l'enfant se prend à aimer l'indépendance relative de l'école, la gaieté de la camaraderie, l'intérêt que l'étude apporte dans sa petite existence, et elle travaille au-dessus de ses forces pour prolonger ce temps heureux où elle peut être vraiment de son âge.

Ce sont là des dangers qui pourront disparaître avec le temps et l'expérience. Il sera plus difficile de concilier deux civilisations si différentes, œuvres si diverses du travail intellectuel, moral et religieux des siècles.

Il serait désastreux de renoncer à l'antique culture littéraire, à un ensemble d'éducation qui introduit dans les rapports sociaux tant de politesse et de bonne grâce; d'autre part, c'est un devoir d'encourager un enseignement plus large, une morale plus haute, un développement plus complet des facultés supérieures, et la femme doit forcément participer à ce progrès. Les tâtonnements, les expériences seront inévitables, et les premières générations sur lesquelles on fera ces essais ne pourront manquer d'en souffrir, car la jeune fille, qui, aujourd'hui, dit adieu (presque toujours en pleurant) à son heureuse vie de pensionnaire, n'est plus aussi bien préparée qu'autrefois à remplir les devoirs de la femme mariée, au Japon, à sacrifier ses instincts les plus nobles, ses aspirations les plus légitimes, sur l'ordre d'un mari ou d'un père, en un mot, à faire abnégation d'elle-même dans une mesure inconnue à toutes les races civilisées.

V

Voici donc notre jeune fille arrivée à l'âge de seize ans; il est temps de songer au mariage, car la pensée du célibat ne vient ni à elle ni à sa famille. On ne la contraindra pas absolument, mais il faudra qu'elle accepte quelqu'un, et cela sans trop tarder. Elle est douce, pure, gracieuse, soumise, patiente, instruite de la conduite

qu'elle doit tenir en toute occasion. Le côté le plus élevé de sa nature est peu développé ; les grandes vérités religieuses n'ont pas ouvert à son âme des perspectives très supérieures à celles de la vie terrestre, mais elle est agréable, active, travailleuse, d'humeur égale, sympathique et prête à faire son devoir d'épouse, de mère, de maîtresse de maison tel qu'il lui a été enseigné.

Son innocence enfantine n'a pas été mise en fuite par les préoccupations de coquetterie, d'adorateurs, de présentation dans le monde, de flirtations et de conquêtes aboutissant à un beau mariage d'amour ou d'argent. Ses rapports avec les jeunes gens, bien que sans raideur, ne sont mêlés d'aucune arrière-pensée romanesque.

Quand l'heure du mariage sonnera, son père lui fera rencontrer quelque jeune homme *éligible :* l'un et l'autre sauront de quoi il s'agit et prendront un parti ; il suffit qu'on se tolère pour que l'union soit conclue. Jusque-là, une jeune fille vertueuse ne considère les hommes que comme des êtres supérieurs, créés pour être servis et traités avec une extrême déférence; elle unit à son aspect ingénu une dignité sereine qui la distingue à tout âge, et jamais elle n'oublie qu'elle appartient à une société, où « faire sa cour » est chose inconnue, où le moindre compliment adressé à une épouse ou à une jeune fille est une impertinence outrageante, où son mari ne parlera jamais d'elle ni de ses enfants à personne, où le voile du sanctuaire domestique ne s'écartera jamais pour qui que ce soit, et elle règle sa conduite en conséquence.

Les préliminaires du mariage sont conduits par des intermédiaires ou seconds. Un jeune homme désire-t-il convoler? Il charge un ami marié de lui chercher, parmi ses connaissances, une fiancée dont les charmes répondent à l'idéal japonais : visage étroit et long, front haut et s'élargissant sur les côtés, nez plat, yeux longs, étroits, relevés aux coins extérieurs, paupières sans relief, sourcils très fins, placés haut, cheveux très noirs et très lisses, bouche petite, aux lèvres pleines et rouges, cou long et flexible, teint d'un blanc d'ivoire et peu coloré, taille longue, fine sans exagération, hanches étroites, nécessaires, dit-on, pour bien porter le costume national, tel est le détail d'une beauté japonaise. La tête et le buste doivent s'incliner légèrement en avant, habitude que l'abus immodéré des profondes révérences fait vite acquérir; le pas doit être court et vif, le pied tourné en dedans et soulevé de manière à faire claquer la sandale ou le patin à chaque pas; la modestie l'exige comme elle exige la jupe étroite; pourquoi? C'est un mystère!

La fiancée trouvée, on arrange, comme en Occident, une entrevue dans une réunion chez un ami des deux familles; si les

parties se conviennent, des présents sont échangés et les *seconds* mènent les choses rondement.

La cérémonie, qui semble n'être ni légale ni religieuse, a lieu chez le fiancé; la jeune fille y est portée après son trousseau, ses meubles et les nombreux cadeaux faits par ses parents à ceux de son mari. Le mariage n'a pour témoins que les seconds et une jeune fille qui présente aux époux une coupe à deux goulots dans laquelle ils boivent alternativement, symbole du partage égal des joies et des peines de la vie conjugale, symbole assez trompeur du reste, car la part du mari est beaucoup plus enviable que celle de la femme. Mariée très jeune, elle n'a pas d'intérieur à elle; rayée de la liste familiale paternelle, telle que le gouvernement l'a enregistrée, elle passe sur celle de sa nouvelle famille, échange l'autorité maternelle pour celle de sa belle-mère et n'est plus, jusqu'à la mort de ses beaux-parents, qu'une fille adoptive, obligée à la soumission la plus respectueuse.

Le lien conjugal est trop facilement rompu par le divorce; dans les classes inférieures, l'opinion publique l'admet sans la moindre opposition, autant de fois que les gens le demandent.

Dans les classes élevées, la crainte du scandale le rend beaucoup plus rare et c'est tout. Depuis 1871 seulement, la femme est autorisée à réclamer le divorce, mais une loi inique, donnant les enfants au père, si indigne qu'il soit, inspire à un grand nombre de mères le courage de tout supporter pour ne pas être séparées de leur jeune famille, car si elles ne la caressent pas comme les femmes d'Occident, leur tendresse n'en est pas moins réelle et profonde. En outre, elles ont si peu de ressources pour gagner leur vie, qu'il leur serait bien difficile de suffire au soutien d'une famille. Jusqu'ici elles n'ont pu enseigner que l'étiquette, la musique, l'arrangement des fleurs, le thé de cérémonie, la couture; l'instruction nouvelle qu'elles reçoivent, les rendra plus indépendantes, et déjà bon nombre d'entre elles se livrent à l'enseignement. Mais il faudra du temps et la force de l'opinion pour arriver à des résultats sérieux.

Naturellement deux partis se sont formés : celui des conservateurs qui tiennent pour l'ancien système de sujétion, et celui des novateurs dont plusieurs, après avoir vu l'Occident et sa vie de famille, ont voulu épouser des femmes qui fussent des amies, des compagnes, et non plus des servantes de première classe.

Mais la jeune fille qui a reçu l'éducation moderne et qui se voit forcée de se soumettre aux préjugés ignorants de ses aînés, de renoncer aux relations de sa première jeunesse, d'élever ses enfants à l'encontre de ses propres idées, d'accepter une situation

absolument inférieure, de souscrire à toutes les fantaisies de son mari, y compris l'intrusion d'une femme étrangère, avec le sourire sur les lèvres et les façons les plus suaves, celle-là est bien plus à plaindre que si elle avait reçu l'enseignement d'autrefois. Après avoir servi ses beaux-parents, elle sert son mari; c'est notre monde renversé; tous les égards, tous les soins, tous les empressements sont exigés du plus faible pour le plus fort. La première levée, la dernière couchée, la jeune femme est tenue de penser *à tout* pour *tout le monde*, d'être toujours prête à recevoir courtoisement les hôtes de son mari ou de ses parents. Elle est le valet de chambre de son époux et la couturière en chef de la maison.

Après le déjeuner, dont elle a surveillé la préparation, le mari sort pour ses affaires, et sa femme veille à ce que ses chaussures, son parapluie ou son ombrelle, le paquet qu'il peut vouloir emporter, la *Kuruma* dans laquelle il monte, soient prêts pour lui à la porte, puis elle lui adresse au départ son plus doux sourire et sa plus profonde révérence.

A ce moment-là, elle est toujours entourée de ses enfants et de ses domestiques, et la même cérémonie recommence au retour. Comme la domesticité est relativement beaucoup plus nombreuse au Japon que chez nous, la réunion est souvent assez imposante, et les saluts jusqu'à terre, les paroles convenues pour la circonstance achèvent de lui donner un caractère qui impressionne l'étranger. La maîtresse de la maison reçoit les mêmes honneurs, car, tout en partageant les travaux de ses femmes, elle est servie par elles avec beaucoup de zèle et de respect.

Lorsque le système féodal était en vigueur, les serviteurs de tout rang étaient attachés héréditairement à la famille. Le principe de fidélité, de dévouement aux intérêts de cette famille dominait partout, depuis le *Samurai* du Daïmio jusqu'au plus modeste serviteur. Bien souvent, le maître n'avait pas besoin de donner ses ordres, car ceux qui l'entouraient savaient mieux que lui ce qu'ils avaient à faire. Il est résulté de cet état de choses, si longtemps établi, un singulier mélange d'humilité excessive en apparence, et de libre arbitre dans la pratique, avec un degré de familiarité respectueuse inconnue en Occident. L'obéissance aveugle n'est pas considérée comme une vertu nécessaire, et les mêmes domestiques que vous aurez vus ployés en deux, ou même prosternés devant leurs supérieurs, exerceront sans hésiter leur jugement dans l'exécution des ordres reçus. S'ils leur paraissent inutiles ou nuisibles, ils les tiendront pour non avenus; si la manière de les exécuter indiquée par la maîtresse ne leur semble pas la bonne, ils la changeront et, pourvu que la chose soit bien

faite, on ne leur adressera pas la moindre observation. Il n'est pas rare le soir, lorsque la tâche du jour est terminée, la maison bien close et la famille réunie autour du *hibachi*, la maîtresse occupée à sa couture, les enfants apprenant leurs leçons, de voir les servantes rejoindre le cercle familial, s'asseoir à une distance respectueuse, munies de leur ouvrage et prendre de temps à autre, mais toujours humblement, part à la conversation, ou bien apporter un livre qu'elles étudient, et demander à la maîtresse une explication qu'elle ne refuse jamais. Ce que nous appelons le *service* est considéré tout autrement au Japon que dans nos pays. Il n'est nullement dédaigné, d'abord parce que *toutes* les femmes y prennent plus ou moins part au profit des hommes, ensuite parce que, du haut en bas de l'échelle sociale, il suffit, pour le rendre honorable, qu'il s'adresse à une personne d'un rang supérieur : servir une personne inférieure à soi est la seule humiliation reconnue. Les servantes des maisons respectables et distinguées doivent toujours avoir reçu des leçons d'étiquette et de tenue, car elles accompagnent souvent leur maîtresse quand elle sort pour faire des visites, travaillent avec elle et, en son absence, reçoivent les visiteurs, leur offrent le thé ou d'autres rafraîchissements et causent même avec eux jusqu'à l'arrivée d'un membre de la famille. Aussi les traite-t-on avec beaucoup de politesse et les salue-t-on très courtoisement. Ce sont plutôt des suivantes que des servantes, et elles rendent en dévouement ce qu'elles reçoivent en égards.

Si la jeune femme est profondément respectée en sa qualité de maîtresse de maison, elle est encore plus honorée comme mère de famille, et ce n'est que justice. Le soin qu'elle prend de ses enfants est incessant; d'une douceur extrême, d'un dévouement à toute épreuve. Le père s'occupe peu d'eux et là, du moins, la femme règne, si sa belle-mère la laisse en paix.

Rien, dans la vie japonaise, n'est plus beau, plus admirable que l'influence de la mère sur ses enfants, l'union étroite, tendre et parfaite qui règne entre eux, la sollicitude incessante dont elle les entoure. C'est le dédommagement à bien des douleurs. Et puis au Japon, comme partout, il y a beaucoup de femmes intelligentes, dont les lourdes responsabilités mêmes développent le tact et l'adresse, qui observent, écoutent et peu à peu, indirectement, se rendent compte de ce qui se passe dans leur monde et deviennent insensiblement les confidentes et souvent les conseillères de leurs maris. Elles sont si utiles, qu'elles se rendent indispensables, et les heureuses unions sont plus nombreuses qu'on ne le croirait à première vue, en présence de l'état de choses existant. Il est des accommodements même avec un époux japonais. Néanmoins la position de l'épouse ne deviendra

ce qu'elle doit être que lorsque les idées nouvelles auront acquis assez de force pour produire un mouvement d'opinion qui exigera une législation différente, reconnaissant à la femme des droits en rapport avec son éducation transformée.

Beaucoup dépendra des progrès plus ou moins rapides du christianisme dans le pays; malheureusement les moyens employés pour répandre l'idée chrétienne ne sont pas toujours les meilleurs, et les divisions, la multiplicité des sectes, sont de terribles obstacles.

VI

Il est un sujet délicat qu'on ne peut cependant passer absolument sous silence, car il a une grande et néfaste importance dans la vie de la femme japonaise, surtout de la grande dame. La loi ne reconnaît qu'une épouse légitime, mais elle accorde à l'empereur douze *Mékakés* et diminue le nombre de ces ... supplémentaires, jusqu'à deux pour les *Samurai*. La pratique soutenue par l'opinion vaut, assure-t-on, mieux que la théorie, et la plupart des femmes savent faire respecter le foyer domestique; si elles n'y réussissent pas, elles doivent accepter la situation en souriant et même adopter les enfants de l'étrangère, si telle est la volonté du maître. C'est surtout dans la très haute noblesse, où la richesse et l'oisiveté multiplient les tentations du mari, qu'elles ont à souffrir de ce code de morale chinois. Il est vrai que si un fils est adopté dans ces conditions, la vraie mère ne lui est plus rien qu'une servante comme les autres. En outre, une loi récente et très importante enlève à ces enfants le droit de succéder à aucun titre. Il faut désormais que le successeur de l'empereur soit le fils de l'impératrice, autrement le trône passe à une branche collatérale.

La femme du fermier, de l'artisan ou du marchand (celui-ci occupe encore une position inférieure) n'a pas à redouter la *Mékéké*, et, chose étrange, elle est bien plus que la grande dame, sur un pied d'égalité avec son mari. Elle partage avec lui, autant que lui, dans le même but, dans les mêmes conditions, le dur labeur qui les fait vivre, et celui des deux qui a le plus d'intelligence, de force de caractère, gouverne la maison. Leur existence est pénible; c'est une lutte constante contre la pauvreté, l'inondation, la famine, les lourds impôts. Ensemble ils poussent à la roue, et leur endurance, leur soumission, leur frugalité, leur enjouement même, frappent l'étranger de surprise et d'admiration. C'est chez ces populations rurales si déshéritées que la foi antique est le plus fidèlement conservée. Si pauvres qu'elles soient, elles trouvent encore une obole pour leurs dieux et parfois les oboles réunies

forment une offrande magnifique. C'est ainsi que l'on a construit récemment, à Kyotô, un immense temple bouddhiste, aux merveilleuses sculptures, pour lequel, laboureurs et artisans ont tout donné, matériaux et main-d'œuvre. Les femmes ont voulu concourir à l'œuvre sainte et, pour faire les énormes câbles nécessaires au transport des bois de charpente de la montagne au site du temple, elles ont coupé leurs longues et abondantes chevelures, ce qui leur paraît la plus précieuse des beautés féminines. Aujourd'hui, du haut du toit magnifique et courbe, pendent de longs et gros câbles noirs où l'on distingue, çà et là, les fils argentés de la vieillesse mêlés aux tresses d'ébène des jeunes têtes.

Dans la rizière malsaine, marécageuse et brumeuse, le voyageur aperçoit debout, enfoncés jusqu'aux genoux dans l'eau bourbeuse, la blouse roulée sur la poitrine, les jambes dans un étroit pantalon de cotonnade bleue, la tête protégée par un fichu de même couleur ou par un large chapeau en forme de cloche, de nombreux cultivateurs qui tous lui paraissent être des hommes; mais s'il regarde bien, il distingue des ceintures plus larges que d'autres et attachées en un gros nœud par derrière; ces ceintures seules font reconnaître les femmes.

Dans les régions montagneuses, ce même voyageur rencontre, le matin, des femmes armées de longs sécateurs, et, le soir, il les revoit chargées, comme des bêtes de somme, du bois de chauffage qu'elles sont allées couper. S'il veut faire porter des bagages, les femmes s'en chargeront. S'il a besoin de chevaux, ceux qu'il montera seront soignés par des hommes, et les douces petites juments de bât seront confiées à des fillettes de douze ou quatorze ans, que leur large ceinture rouge distingue seule de leurs compagnons masculins.

Mais, outre tous ces travaux, les femmes de la campagne se réservent presque absolument certaines industries productives; elles élèvent le précieux ver à soie, filent et tissent la soie et le coton, récoltent le thé, tiennent les hôtels, les auberges et les petites maisons de thé que l'on rencontre partout sur les routes comme dans les villages, et toujours elles sont vives, adroites, propres, âpres au gain, mais, en général, honnêtes et obligeantes.

Tout ce dur labeur apporte-t-il des compensations? Il est certain que si la physionomie de la femme des hautes classes révèle, au bout de quelques années, les souffrances du sacrifice et la résignation à d'amers désappointements, celle de la femme laborieuse acquiert de l'individualité, témoigne de l'intérêt qu'elle prend aux choses et d'une satisfaction de vivre qui font défaut à celles qu'elle appelle les privilégiées.

VII

Plus on pénètre avant dans l'intérieur du Japon, et plus on est désagréablement impressionné par un manque extraordinaire de réserve qui ferait, par instants, douter d'une civilisation quelconque. Pendant le voyage en été, le laboureur est très souvent vêtu d'un grand chapeau et d'un éventail attaché à sa ceinture; sa femme n'hésite pas à l'imiter en partie et, le soir, devant la maisonnette, après les ablutions faites sans mystère, la famille prend le frais, le père et la mère le buste à l'air, les enfants à l'état de nature. Lorsque la *Kuruma* s'arrête dans un village, la foule qui l'entoure et menace (poliment toujours) d'étouffer l'étranger, est à peine vêtue; les enfants ne le sont pas du tout. Si les femmes ont été surprises n'ayant pour tout costume qu'une courte blouse, elles accourent sans songer à y rien ajouter.

Dans les villes et villages, l'ouverture de la devanture des maisons au rez-de-chaussée permet d'assister du dehors à maints détails de la vie intime, de la toilette, par exemple, dont personne ne se préoccupe.

Les maisons de bains ouvrent leurs piscines à tous sans distinction, et aux bains de mer, « aux eaux », on ignore absolument tout scrupule de retenue. Et tout cela, nous assure-t-on, est une preuve de grande innocence. Il n'est rien tel que de s'entendre.

Miss Bacon explique la conclusion à laquelle elle est arrivée après de nombreuses conversations avec des femmes aussi honorables qu'intelligentes. Dans l'esprit des Japonais, rien n'est inconvenant lorsqu'il s'agit de santé, d'hygiène, de propreté ou de commodité, pour accomplir une tâche utile, un travail nécessaire. En revanche, la moindre exhibition de la personne « pour se montrer » est le comble de l'immodestie. Les robes décolletées, les manches courtes des femmes d'Occident, leur paraissent scandaleuses, et la Japonaise, qui, le matin, a pris son bain en public, mourrait de honte le soir, s'il lui fallait porter nos toilettes. Elle condamne même « la robe qui va bien et moule le corps », selon la fière expression de nos couturières des deux sexes! Et voilà comme quoi il suffit de changer d'optique pour se rendre compte de bien des anomalies.

VIII

Nous avons vu l'enfant, la jeune fille, la jeune femme, dans la société japonaise; il nous reste à la montrer dans la vieillesse. Contrairement à ce qui se passe en Occident, c'est pour elle l'âge

le plus heureux. Aussi ne songe-t-elle jamais à dissimuler la marche des années. Peu à peu, la couleur de ses vêtements se modifie; l'oiseau des tropiques, le brillant papillon, disparaissent; les couleurs s'assombrissent; les beaux dessins, les larges rayures, sont délaissés jusqu'à ce qu'enfin il ne reste plus que la grise phalène et le moineau brun. Les immenses coques de cheveux sont réduites à des proportions de plus en plus modestes; le nombre, la grosseur, la variété des grandes épingles qui ornent la coiffure, varient comme le peigne d'écaille, selon l'âge de la femme. Ajoutons que toujours certaines différences font distinguer à un œil exercé, la femme comme il faut de celle qui ne l'est pas.

Si les avantages de la jeunesse s'évanouissent, ceux de la maturité et de la vieillesse augmentent. La mère de famille reçoit enfin la récompense de son long servage. Sa belle-mère est allée rejoindre ses ancêtres; elle est belle-mère à son tour, la vraie maîtresse de la maison, la conseillère de ses fils, la directrice de ses belles-filles, la personne la plus considérée de la famille, libre d'exprimer sa pensée, d'employer son temps comme bon lui semble, servie par ses enfants et ses petits-enfants. Si sa santé reste bonne, elle s'occupe encore de l'intérieur par habitude, mais aussi, désormais, par goût. Elle choie les bébés, leur conte de longues histoires, sort quand elle veut, va aux temples dans les grands jours, afin d'assurer la protection des dieux aux siens en ce monde et à elle-même dans l'autre. Elle a déposé le fardeau; tout est calme, repos et honneur pour elle. Dès trente-cinq ans, sa beauté s'est évanouie; son visage émacié, ridé, parcheminé, a pris cette expression de douce résignation qui frappe l'étranger transporté dans la société japonaise. Ses lèvres n'ont pas cessé de sourire, la voix est restée sympathique, presque gaie; les lignes qui se sont creusées sur sa face sont celles de la souffrance patiemment acceptée, presque jamais ce ne sont celles de l'amertume et du ressentiment.

Le respect pour la vieillesse est si grand, que même les veuves aux cheveux coupés court, trouvent, si elles n'ont pas d'enfants, l'asile, les égards chez leurs proches, et la tante, la grand'tante, sont traitées presque à l'égal de la mère et de l'aïeule. Dans ces conditions la vieillesse, loin d'être redoutée, est désirée, espérée comme la récompense suprême en cette vie. L'affreux sentiment qui, dans nos pays, fait si souvent considérer les parents pauvres comme des charges importunes n'existe dans aucune classe de la population japonaise; se priver pour eux, s'il le faut, est chose si simple, si naturelle, que le sacrifice est fait et accepté comme une des lois inévitables, indiscutables de l'existence. La vieillesse est si bien considérée comme une ère de paix et de calme bonheur, que le

père de famille anticipe volontiers sur le temps. Dès cinquante ans ou peu après, encore dans toute sa vigueur, riche et prospère, il abandonne ses affaires, ses biens, ses revenus à son fils aîné, lui remet le fardeau tout entier et se place volontairement dans sa dépendance. Il ne s'est pas préoccupé de thésauriser pour ses vieux jours; il se dit qu'il a rempli sa tâche, assuré l'avenir lorsqu'il a élevé de son mieux une nombreuse famille. Il en résulte que la lutte pour la vie est beaucoup moins âpre et l'amour de l'argent beaucoup moins ardent chez ce peuple ignorant de nos hautes doctrines religieuses, que chez nous autres chrétiens.

On doit souhaiter que l'introduction des éléments étrangers n'affaiblisse pas ce sentiment si éminemment moral et civilisateur.

IX

Au nombre des influences nouvelles qui agissent aujourd'hui au Japon pour modifier la situation sociale de la femme, il en est une qui doit stupéfier les dépositaires encore très nombreux des anciennes traditions et qui prouve combien est rapide la marche de la révolution moderne; cette influence, c'est celle de l'impératrice. L'ombre majestueuse et invisible du passé a disparu. L'impératrice est devenue la première des femmes japonaises et dans ce pays d'Extrême-Orient, c'est une femme qui ouvre l'ère nouvelle. Ce n'est pas la première fois.

Vers l'an 1000, c'est-à-dire vers la fin de l'époque légendaire, apparaît, dans l'histoire du Japon, une figure héroïque, aussi grande, aussi glorieuse que toutes celles dont s'enorgueillissent les autres nations du globe. L'impératrice Jingu-Kôgô entendait des voix, comme Jeanne d'Arc; elle demanda des signes qui lui prouvassent la nature vraiment divine de ces voix et les signes ne lui laissèrent aucun doute. On lui commandait d'aller vers l'Ouest, conquérir une terre inconnue d'où elle rapporterait ce qui ferait la grandeur de son pays. L'empereur, son époux, resta incrédule et mourut avant la naissance de son premier fils. Alors l'impératrice fit construire une flotte, assembla ses armées, réunit ses généraux et leur dit : « Le salut ou la ruine de l'empire dépendent de cette entreprise. Je vous en confie les détails; s'ils ne sont pas exécutés, ce sera votre faute. Je suis femme et jeune. Je m'habillerai en homme et j'entreprendrai cette brillante expédition, me confiant aux dieux, à mes troupes et à leurs chefs. Nous allons à la conquête d'un riche pays. Si nous réussissons, la gloire est pour vous; si nous échouons, la faute et la honte seront pour moi. »

Jingu-Kôgô conquit la Corée sans coup férir et rapporta, avec d'immenses richesses, la religion, les arts, la civilisation de la Chine. Avec leur préoccupation systématique de diminuer la femme au profit de l'homme, les Japonais ont attribué l'énergie virile de Jingu-Kôgô à l'influence du fils qu'elle portait et dont ils ont fait le dieu de la guerre. Peu à peu les empereurs, encouragés par la haute noblesse qui désirait s'emparer du pouvoir réel, se désintéressèrent des questions de guerre pour se consacrer, dans leurs immenses palais et leurs jardins féeriques, à la culture intellectuelle, à l'encouragement des arts et de toutes les œuvres de l'esprit. Les *Daïmios* ou grands feudataires et les *Samurai*, ces fidèles attachés héréditairement à leurs personnes, tout en formant la classe guerrière de la nation, ne négligèrent pas les arts de la paix; en même temps qu'ils défendaient le pays contre les ennemis du dedans et du dehors, ils protégeaient la science, la littérature, les beaux-arts et conduisaient les affaires.

« Le mot *Samurai*, à l'origine, désignait les Daïmios aussi bien que leurs fidèles, mais graduellement il s'appliqua surtout à la classe guerrière qui servait le Shôgun ou Taycoon (le chef militaire) et les Daïmios, et recevait d'eux un salaire annuel. A mesure que la grande noblesse dégénérait sous l'influence séculaire des richesses et des privilèges, les *Samurai* devenaient, chaque jour davantage, le cerveau autant que l'épée du Japon, et aujourd'hui que la féodalité n'existe plus, c'est à eux qu'est échue la grande tâche de remplacer le moyen âge par le dix-neuvième siècle. »

Le loyalisme et le courage à toute épreuve ont toujours été les vertus dominantes des *Samurai* et de leurs femmes. Elles ont partagé avec eux les responsabilités comme l'orgueil du rang. Ces douces et délicates créatures, habituées à tous les raffinements de la cour, se transformaient au besoin en guerrières intrépides; habiles à manier les armes, elles relevaient leurs longues chevelures flottantes, quittaient les robes somptueuses pour l'uniforme de guerre que chacune possédait, et bravaient la mort avec la même vaillance que leurs seigneurs.

Miss Bacon a connu autrefois une petite fille qui avait été témoin du siège de Wakamatsu, la dernière place forte défendue par le Shôgun contre l'empereur. Réduits aux dernières extrémités, les défenseurs s'étaient réfugiés dans la citadelle; les femmes et les enfants mêmes se montraient aussi héroïques que les hommes; les unes confectionnaient les cartouches; les petites filles les portaient aux combattants sous le feu de la mitraille. « N'aviez-vous pas peur? demandait-on à l'enfant. — Non, répondait-elle, en montrant une petite épée de l'acier le plus fin, qu'elle avait portée pendant

le siège. — Pourquoi la portiez-vous? — Pour être sûre de l'avoir si j'étais prise. — Et qu'en auriez-vous fait? — Je me serais tuée », répliqua-t-elle, avec un éclair dans les yeux. Elle avait huit ans!

Le point d'honneur de ces femmes était si différent du nôtre, qu'il a été tout naturellement mal interprété, au détriment de leur réputation. Elevées pendant de longs siècles dans cette pensée que l'honneur de la famille consistait en son absolue fidélité, dans son dévouement au chef, qu'elles devaient, à l'occasion, sacrifier tout, même leur propre honneur, pour celui du père ou du mari, être prêtes à braver tous les dangers, à renoncer aux trésors les plus précieux, à commettre n'importe quel crime pour servir cette cause sacrée, elles ont parfois accepté des épreuves qui, jugées au point de vue occidental, ont fait douter de leur sens moral. Les Judiths n'ont pas été rares dans l'histoire du Japon et, comme les Hébreux, les Japonais ont honoré ces héroïnes.

Mais de ce qu'elles souscrivent au sacrifice, faut-il en conclure qu'elles n'en ont pas conscience? Ce serait le comble de l'injustice, nous dit miss Bacon. Selon elle, le sens du devoir, tel qu'on le leur enseigne, est aussi développé chez les femmes du Japon, surtout dans la classe *Samurai*, que chez les descendantes des puritains de la Nouvelle-Angleterre; la conscience est aussi active; le point de vue seul diffère.

La révolution a bien changé la situation et modifié les idées des *Samurai*. Privés des revenus que les Daïmios leur payaient en échange de leurs services, mêlés à la nation tout entière, au lieu de vivre dans le château fort, autour de leur chef, adonnés forcément à toutes les professions, ils communiquent au Japon nouveau l'esprit, les sentiments du passé. Que font leurs femmes pendant ce temps?

De même que le gouvernement est, sous l'autorité de l'empereur, dans les mains de ces hommes, de même tous les progrès accomplis dans la situation des femmes le sont grâce à celles de leur classe, encouragées par l'impératrice.

Les idées, les occupations nouvelles, sont acceptées, répandues par elles. Dans le bouleversement politique et social, les unes se sont élevées jusqu'à la noblesse avec leurs maris, apportant à l'aristocratie une vitalité, une énergie dont elle avait grand besoin. D'autres, au contraire, ont subi dans toute leur amertume les effets de la révolution et, comme avant tout il faut vivre, les *Samurai* ont été souvent réduits à exercer les professions, voire même les métiers qu'ils méprisaient autrefois. Mais partout ils ont apporté leurs traditions, leur idéal, leur orgueil de famille, leur intelligence, leurs préceptes d'honneur, et, loin de s'abaisser au niveau

de leur entourage, ils l'ont élevé par la force de l'exemple. Leurs femmes ont partagé bravement, patiemment, les épreuves et le travail. Elles ont occupé toutes les places honorables, se sont faites professeurs, interprètes, gardes-malades éclairées. Dans les institutions, les hôpitaux, les écoles professionnelles, elles dirigent et inspirent. Leurs filles reçoivent le meilleur enseignement, se distinguent par leur déférence envers leurs supérieurs, leur ardeur au travail, leur sentiment élevé de l'honneur. L'influence des femmes *Samurai* se fait sentir partout; les premières elles ont compris les nécessités nouvelles et, leur énergie invincible aidant, elles chercheront et trouveront les remèdes aux maux qu'elles reconnaissent; l'avenir de la femme japonaise est dans leurs mains.

Pour accomplir leur mission nouvelle, il leur suffira de s'inspirer du bel exemple légué par leurs aïeules. De tout temps, la femme japonaise des hautes classes, si inconnue chez nous, a exercé une influence considérable et salutaire. Dans l'ancienne cour, qu'elle ornait de sa grâce et de sa beauté, elle ne se bornait pas à prendre part aux jeux, aux chasses, aux concours d'arc, aux danses majestueuses importées de Chine et de Corée, que certaines familles nobles avaient seules le droit d'exécuter; elle était renommée pour son esprit vif et mordant, son talent musical, son érudition littéraire, son imagination fertile en conceptions originales qu'elle traduisait en poésies; les grandes œuvres classiques de la littérature nationale sont pour la plupart dues à des femmes.

Elles concouraient à maintenir cette harmonie entre l'art et la nature dont le goût japonais fait le *sine qua non* de tout véritable effort artistique et qui lui fait saisir et reproduire en quelques coups de son pinceau, avec une vérité surprenante, non seulement la forme, mais aussi le mouvement de l'insecte qui vole, de la feuille agitée par le vent. Il fallait que les merveilleuses broderies des robes de ces dames s'accordassent avec les saisons, que les fleurs se succédassent sur le crêpe et la soie, comme dans les champs et les jardins; il fallait que les ornements du palais subissent les mêmes lois et aujourd'hui encore ces lois sont observées; vases et *Kakémonos* se succèdent dans les appartements d'après ce principe; les confiseurs eux-mêmes s'y soumettent.

Si le Japon a échappé en partie au danger qui le menace encore aujourd'hui, par rapport à l'Occident, de perdre toute son originalité en adoptant la civilisation chinoise; si sa propre langue n'a pas été annihilée par l'importation de la science et de la littérature étrangères, c'est aux femmes et à leurs œuvres qu'il le doit.

Aujourd'hui, comme autrefois, la faveur à la cour est la récompense de la supériorité intellectuelle, développée par des années

d'étude, bien plus que du charme personnel. Beaucoup de dames attachées à la cour, toutes de haute naissance, à l'exception de quelques dames Samurai, récemment distinguées par l'impératrice à cause de leur mérite, connaissent à fond leur littérature classique et sont renommées pour le charme de leur conversation. Les souverains encouragent le goût de la poésie japonaise, que l'on dit fort belle. Chaque année, au jour de l'an, on choisit et l'on annonce publiquement un sujet approprié à la saison. Tout le monde peut concourir. Les manuscrits doivent être envoyés au palais à une date désignée. Tous sont examinés par un jury compétent qui présente les cinq meilleurs à l'empereur, et c'est là un honneur plus envié que le plus élogieux jugement d'un éminent critique en Occident. Un grand nombre des autres poésies paraissent dans les journaux. On sait que beaucoup de femmes de la cour et de la classe moyenne concourent habituellement. Souvent aussi les amateurs de poésie attachés à la cour se réunissent au palais et se livrent à un tournoi poétique, pour le plus grand plaisir de Leurs Majestés. Dans l'institution que l'impératrice a créée pour les jeunes filles nobles, on s'applique à leur faire bien étudier leur langue, leur littérature et l'art de la composition.

L'impératrice a su choisir la directrice de ses jeunes protégées, car elle est, paraît-il, la plus noble de caractère, la plus exemplaire dans sa vie, la plus accomplie des femmes de l'empire.

Sa Majesté Haru-Kô, de la noble famille de Ichijô [1], épousa l'empereur actuel en 1868, un an après son accession et peu après la chute de Shôgunat. Elevée dans la retraite élégante et très érudite de la cour de Kyôto, la jeune souveraine se trouva tout à coup appelée à jouer un rôle auquel ne l'avait pas préparée son éducation, à assumer des devoirs et des responsabilités inconnus jusque-là. Au lieu de rester dans l'ombre mystérieuse, sans voir et sans être vue, elle a dû se *montrer* à la grande lumière, contempler, étudier un monde nouveau. Elle a bravement accepté la tâche et l'a remplie avec la persévérance d'une intelligence supérieure et d'un cœur généreux.

Depuis le jour où, en 1871, elle donna audience à cinq petites filles qui s'en allaient en Amérique apprendre à connaître une civilisation si différente de la leur, et se préparer à marquer leur

[1] Les impératrices ne sont pas choisies dans les diverses branches de la famille impériale, mais dans une des cinq familles nobles ou *Kugè* auxquelles appartient ce privilège. Autrefois, les princesses impériales ne se mariaient jamais, étant considérées comme trop au-dessus de tous les hommes. Elles devenaient généralement prêtresses du culte *shinto,* ou religieuses bouddhistes.

place dans le Japon de l'avenir, l'impératrice n'a cessé de lutter pour les femmes de son pays.

Sa popularité est grande, et l'on répète à l'envi mille anecdotes à son honneur. Il y a quelques années, lorsque le palais de Tokyô brûla, les souverains furent contraints de se réfugier dans la vieille demeure, en assez mauvais état, d'un ancien daïmio. Comme on plaignait l'impératrice du manque de bien-être auquel l'accident la réduisait, elle répondit par un gracieux petit poème dans lequel elle disait que peu lui importait la pauvreté de sa demeure, aussi longtemps qu'elle se sentait assurée d'un asile dans le cœur de son peuple.

Dans une autre occasion, apprenant qu'un homme d'État éminent, qui avait puissamment aidé l'empereur pendant la grande crise politique traversée par le Japon, était condamné par les médecins, Sa Majesté voulut aller lui dire un dernier adieu, et comme le mourant lui faisait dire qu'il n'était plus en état de la recevoir avec les honneurs prescrits par l'omnipotente étiquette, Haru-Kô répliqua que ce n'était pas l'impératrice qui désirait le voir, mais la fille d'Ichijô, son ancien ami et collègue, et elle vint presque sans suite s'asseoir au chevet du malade.

Un grand nombre des écoles et des institutions de charité sont patronnées par la souveraine, non pas nominalement, mais d'une manière active et efficace; on sait que, pour y mieux réussir, elle économise le plus possible sur sa liste civile; chaque année ses visites aux hospices, aux écoles, aux laboratoires, aux institutions où l'on forme des gardes-malades, deviennent plus fréquentes. Elle examine avec soin les innombrables projets de fondations charitables qu'on lui soumet, et lorsqu'on croit que sa bourse est à sec, elle y découvre encore quelque chose pour acheter un monceau de jouets qu'elle porte et distribue elle-même aux pauvres enfants du grand hospice de Tokyô. Quand on considère que cet établissement est ouvert aux plus humbles, aux plus dénués, et qu'on se souvient qu'il y a vingt ans, les personnes impériales ne pouvaient être approchées que par la plus haute noblesse attachée au gouvernement et que même ces personnages, obligés de s'arrêter à une longue distance de l'empereur, ne voyaient pas son visage, on comprend ce que l'impératrice a fait pour rapprocher d'elle son peuple dont le plus pauvre enfant peut recevoir un jouet de sa main. Dans les campagnes, où les idées modernes pénètrent lentement, on croit encore qu'il est impossible de contempler le visage de l'empereur sans tomber mort.

L'institution qu'elle a fondée pour les jeunes pairesses tient fort au cœur de Haru-Kô; elle voit là le moyen de concilier le présent

et le passé dans l'éducation des jeunes filles appelées à occuper certaines situations à la cour. Elle présida la cérémonie d'ouverture, adressa un discours aux élèves, et, depuis, ses visites se sont répétées presque chaque mois. Dans toutes les grandes occasions, les jeunes filles debout, la tête inclinée comme pour la prière, chantent une petite poésie écrite pour elles par l'impératrice; aux examens, elle écoute les discours avec le plus profond intérêt. Les meilleurs échantillons de poésie, de peinture et de composition lui sont envoyés; elle les examine et en garde quelques-uns dans ses appartements privés. Quand elle visite les classes, elle s'y arrête, s'assied, écoute, surveille la physionomie des élèves qui récitent. Elle ne néglige pas les classes de couture et d'art culinaire par lesquelles passent ces aristocratiques enfants. Elle se rend compte, interroge. Un jour elle remarqua la maladresse d'une petite princesse que son dé et sa longue aiguille semblaient embarrasser. « C'est la première fois, n'est-ce pas, princesse? » dit en souriant Haru-Kô, et l'enfant convint que, en effet, on ne lui avait jamais mis ces outils domestiques dans les mains.

Miss Bacon raconte une visite de Sa Majesté qui prouve que ce n'est pas encore la chose la plus simple du monde, malgré les progrès accomplis. C'était la première fois que la maîtresse américaine se trouvait à pareille fête, aussi était-elle fort préoccupée de savoir ce qu'elle devait faire ou ne pas faire.

« En montant les escaliers à mon arrivée, dit-elle, j'entrevis d'admirables et somptueux objets en argent et en laque, entre autres « des services à fumer », qu'on portait dans les appartements de Sa Majesté; *son honorable bagage* l'avait précédée...

Dans la cour, une foule de coolies, en *déshabillé* bleu, se reposaient de leurs fatigues; des messieurs très agités se précipitaient çà et là; les dames restaient fort calmes... Je n'avais pas grand'-chose à faire, car mes deux classes supérieures concouraient pour leur part à préparer le dîner de l'impératrice. J'eus donc le temps de *répéter* mes révérences (une grosse affaire!) avec une amie. J'avoue que j'avais « le cœur dans les talons... »

Quatre voitures, précédées par un splendide fonctionnaire à cheval, amenèrent les dames de la cour qui se rangèrent en haie dans le vestibule. Bientôt parut un soldat à cheval portant un petit drapeau sur lequel était brodé en or un chrysanthème, la fleur impériale, et dont on s'empara pour le placer à l'intérieur. D'autres cavaliers, porteurs de petits pennons rouge et blanc, vinrent ensuite, précédant la voiture rouge surchargée d'or où se trouvait Sa Majesté. Un fonctionnaire étendit une natte sur le seuil; l'impératrice descendit de voiture et passa, suivie de deux dames

d'honneur, entre les haies de dames de sa cour, inclinées presque jusqu'à terre..... Je me rendis alors dans ma classe où l'on avait placé tout près de mon pupitre un magnifique fauteuil en laque noire semée de chrysanthèmes d'or et garni d'un coussin en brocart rouge... Après plusieurs fausses alarmes, nous entendîmes un bruissement d'étoffes soyeuses; la porte s'ouvrit; M[me] Shimoda, la directrice, jeta un coup d'œil à l'intérieur; tout le monde se leva et baissa la tête. Sa Majesté parut. On salua très bas, si bas que je craignis de suffoquer, puis on se redressa lentement. L'impératrice était assise; les élèves reprirent leurs places et la leçon continua.

En voyant, à mon arrivée, la surexcitation nerveuse de mes jeunes filles, je m'étais dit que le moment venu, elles ne me feraient guère honneur. Je ne comprenais pas encore mes petites pairesses. Dès qu'il le fallut, elles firent preuve du plus parfait empire sur elles-mêmes et jamais les récitations ne furent plus satisfaisantes qu'en présence de Sa Majesté. Pendant une demi-heure, elle écouta avec l'apparence du plus profond intérêt, bien qu'elle ne comprît pas un mot d'anglais... Quand elle sortit, j'avais pu voir discrètement, mais à mon aise, une femme petite et frêle, un peu écrasée par sa lourde robe de soie gris perle et son chapeau de Paris à plumes blanches. Son visage me parut triste, son regard plein d'une patience résignée vraiment pathétique...

L'épreuve n'était pas terminée. Sa Majesté voulait recevoir les dames-professeurs, une à une. Voici l'ordre et la marche de la cérémonie que j'eus à subir : sur le seuil, je fis une première révérence, puis je marchai droit devant moi, jusqu'à ce que je fusse en face de l'impératrice, assise au fond de la pièce, à angle droit avec la porte. Là je me tournai à droite afin d'être bien en face d'elle, je fis un pas et ma seconde révérence. Alors un gentilhomme de la Chambre s'approcha de moi avec un grand plateau de laque sur lequel était posé un gros paquet enveloppé de papier blanc. Je pris le paquet, l'élevai devant moi, baissai la tête, me retirai à reculons et saluai une troisième fois à la porte. J'eus soin de porter mon paquet très haut, afin de ne pas manquer de respect. Il contenait plusieurs pièces de soie blanche, de 25 mètres chacune. Autrefois, un semblable présent eût été considéré comme saint et vénéré dans l'intérieur du pays. Je remarquai que lorsque je le montrai à mon domestique, il se découvrit et prit pour le regarder, une attitude de respect religieux. Il y a quelques années, un vêtement fait d'une étoffe de cette provenance aurait eu, dans l'opinion générale, des vertus miraculeuses! Hélas! les dieux s'en vont!

Parfois, lorsqu'elle trouve, dans sa vie si remplie, un moment pour se distraire, l'impératrice reçoit les fillettes de quelques nobles

ou hauts fonctionnaires et s'amuse surtout du babil de celles qui sont trop jeunes pour songer à l'étiquette et se laisser intimider par la majesté impériale. Toujours l'entretien se termine par un joli cadeau qui devient un trésor précieux.

C'est une joie mêlée de tristesse pour la souveraine d'entendre des voix enfantines, car elle-même n'a jamais été mère; un neveu de l'empereur lui succédera sur le trône.

Le palais impérial est construit dans le style japonais, mais il est éclairé, chauffé, meublé, au moins dans les pièces de réception, à la manière européenne. Les appartements privés que miss Bacon put voir par faveur très rare, sont fort simples et tout à fait japonais. On voit que les souverains sont heureux de revenir dans leur retraite, aux usages de leur pays, par exemple aux nattes et aux coussins que remplacent, ailleurs, les sièges et les tapis. Les pièces sont peu vastes; chaque souverain en a trois; celles de l'impératrice sont un peu plus petites que celles de l'empereur.

La routine de l'existence impériale ne diffère guère aujourd'hui, au Japon, de ce qu'elle est en Europe. On rencontre dans les rues de Tokyô la voiture rouge et or, que la foule accueille avec un respect silencieux; la police tient les trop curieux à distance; des cavaliers portant la bannière impériale précèdent les équipages; la gazette officielle raconte au public la journée de Leurs Majestés.

L'équitation est un des plaisirs introduits récemment dans le vaste et pittoresque parc du palais. Les dimensions en sont telles, que l'on y peut conserver les beautés agrestes de la nature et cultiver en même temps les fleurs des jardins avec un art inouï.

Au printemps et à l'automne, les portes du palais d'Akasaka s'ouvrent aux invités des souverains pour les fêtes du cerisier et du chrysanthème, et parmi les fleurs merveilleuses, on voit passer la fine silhouette presque éthérée, le doux visage triste de Haru-Kô, suivie des dames attachées à la cour qui habitent des appartements situés assez loin du palais auquel les unit, seule, une étroite et longue allée qui traverse les jardins.

Chaque dame a ses propres serviteurs et sa maison indépendante. Ce sont des personnes de distinction dont l'existence s'écoule dans le luxe et la pratique de la redoutable étiquette qu'on a le soin de leur enseigner dès l'enfance. Afin de les bien préparer à leurs devoirs futurs, on les fait entrer, à dix ou douze ans, chez quelque dame de la maison impériale. Dans la retraite exclusive du palais, elles sont élevées sévèrement dans les idées conservatrices, dans le respect des antiques traditions auxquelles l'impératrice s'efforce de mêler graduellement les principes modernes; mais jusqu'ici, c'est toujours un petit monde à part, dont beaucoup d'habi-

tudes et de coutumes ne s'appliquent qu'à leur classe et à leurs rapports réciproques. Elles appartiennent encore par les traditions de famille à l'ère qu'inaugura Jingu-Kôgô, tandis que l'impératrice Haru-Kô ouvre l'ère nouvelle et, comme la souveraine du passé, méritera de vivre dans le souvenir reconnaissant des femmes de son pays, car elle les guide vers la vie plus large et plus heureuse qui se présente à elles. Jingu-Kôgô se dresse majestueuse et un peu légendaire sur la ligne frontière qui sépare la civilisation de la barbarie; Haru-Kô franchit celle qui isolait l'Orient de l'Occident.

Ainsi qu'il arrive trop souvent, la révolution emporte au Japon, comme ailleurs, bien des choses intrinsèquement bonnes et dont l'abus seul était regrettable; l'abus contraire s'introduira-t-il et fournira-t-il des arguments triomphants aux défenseurs de l'ancien système? C'est probable. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce qui se passe chez nous dans le monde qu'il est convenu d'appeler celui « des femmes fortes ». Et pourtant est-il un esprit sensé qui voudrait revenir au temps où la femme, tenue systématiquement dans l'ignorance et la sujétion, restait désarmée, sans aucun moyen de défense contre les assauts que lui livraient la misère et l'abandon? Il y aura au Japon, comme ailleurs, une période de transition difficile, douloureuse souvent.

Plus indépendante, la femme sera peut-être moins protégée par droit de naissance et de faiblesse, mais elle gagnera en force morale, en développement intellectuel, en importance sociale, en respect d'elle-même et en considération, plus qu'elle ne perdra en humiliante protection qui peut lui être retirée aujourd'hui selon le caprice du maître. Avec les mœurs, les lois se modifieront, ce sera toutefois une évolution lente, et longtemps encore on verra la petite femme frêle, douce, résignée, dévouée, soumise et par conséquent tyrannisée, courbée sans murmure sous le joug et n'espérant quelque satisfaction que de la vieillesse, en attendant le grand repos!

Marie Dronsart.

M. LE PRINCE DE JOINVILLE

ET LA MARINE

« Plus que jamais nous devons nous préoccuper de l'état de notre marine, et il est d'autant plus important de le faire que, sous de brillantes apparences, se cachent certaines causes de malaise et d'affaiblissement qui, si on n'y portait remède, menaceraient dans un prochain avenir d'avoir de désastreuses conséquences. »

Ces lignes écrites par M. le prince de Joinville en 1865 ne sont-elles pas encore vraies aujourd'hui! La presse et le parlement se sont émus, il y a quelques mois, d'inquiétantes révélations et de sérieuses critiques concernant l'état de notre flotte, de nos ports et de nos arsenaux maritimes. Une enquête vient d'avoir lieu à ce sujet. Ici même paraissait, le mois dernier, un remarquable article sur la défense des côtes. Quand les questions navales sont à l'ordre du jour, quand le présent et l'avenir de notre marine préoccupent si vivement l'opinion publique, n'est-ce pas le moment de rappeler le souvenir et les conseils d'un marin qui a grandi sur notre flotte, qui a glorieusement porté notre pavillon des côtes du Mexique aux côtes du Maroc, qui se trouve être aujourd'hui le plus ancien de nos vice-amiraux, et qui, dans sa longue carrière de prince, de proscrit et de soldat, n'a jamais eu de plus cher souci que celui de la grandeur de son pays et de l'honneur du pavillon français?

Déjà, à l'âge de vingt-six ans, sous le règne du roi son père, le prince de Joinville, ne prenant conseil que de sa jeunesse et de son patriotisme, avait poussé le cri d'alarme que nous venons d'entendre encore ces temps-ci, poussé des deux côtés du détroit : « Augmentons nos forces navales! » Dans une note non signée, mais dont tout le monde connaissait l'auteur, le prince, en 1844, avait hautement dénoncé « l'insuffisance de notre flotte et la négligence de l'administration de la marine, qu'il accusait d'être endormie et d'avoir endormi le pays ». Sans crainte d'être désagréable aux ministres du roi son père, comme sans désir de capter

une popularité trompeuse, il avait montré notre infériorité dans le cas d'une lutte possible avec l'Angleterre et conjuré le gouvernement, s'il voulait garder en Europe le rang et le rôle qui lui revenaient, de regarder du côté de la mer et d'augmenter le nombre de nos navires et de leurs équipages.

Sa pensée n'a jamais cessé de se tourner vers cette carrière, vers ce corps d'élite auquel il était fier d'appartenir. Dans les deux volumes de récits et d'études qu'il a publiés en 1870, M. le prince de Joinville a retracé d'un style rapide et lumineux l'histoire des progrès et des transformations de notre marine depuis la chute du premier Empire jusqu'aux dernières années du second, de 1815 à 1865. Non pas qu'il nous offre en ces pages d'une précision savante « un mémoire à consulter », une sorte de résumé technique des transformations dont il fut le témoin ou l'instigateur. Mais comme rien ne s'improvise en pareille matière, comme il sait que là où manquent l'esprit de suite ou les traditions, la marine ne peut vivre et se développer, l'auteur cherche dans les récits du passé des leçons, des exemples pour le présent et l'avenir. Il nous raconte la naissance et les débuts de notre escadre dans la Méditerranée; il nous montre la marine à vapeur remplaçant peu à peu la marine à voiles; après un regard jeté sur les ressources de l'amirauté britannique et sur l'armement des États-Unis, il nous signale l'accroissement progressif de la flotte russe et prévoit, plus de trente ans d'avance, les conséquences de cet accroissement « s'il arrivait que les forces russes se combinassent avec les forces françaises [1] ». Ces deux volumes si variés, qui, du golfe de Smyrne et du canal de Ténédos, nous transportent aux bords de la mer Noire, et des côtes de la Crimée aux rivages de l'Amérique, sont remplis d'aperçus, de réflexions, de conseils pratiques aussi vrais aujourd'hui qu'ils l'étaient hier, et n'attestent pas moins l'expérience de l'homme de mer que le coup d'œil du chef et la clairvoyance du patriote.

I

C'est de l'année 1839 que date, à proprement parler, la naissance de notre escadre dans la Méditerranée. Le prince de Joinville avait alors vingt et un ans et servait sur l'escadre stationnée dans le Levant sous les ordres de l'amiral Lalande. On était à la veille d'événements graves en Orient, et l'amiral français, quittant le golfe de Smyrne, était venu s'établir près de l'île de Ténédos

[1] Voy. prince de Joinville, *Études et Récits. La marine à vapeur dans la guerre*, t. Ier, p. 356.

pour être plus à portée de recevoir les instructions de notre ambassadeur à Constantinople. Ses forces n'étaient pas considérables, mais il savait les multiplier en les organisant, en donnant toute leur valeur aux hommes comme aux choses dont il disposait. Tant que dura la croisière, ce fut une lutte animée entre les deux vaisseaux l'*Iéna* et le *Triton*, une noble rivalité dans l'accomplissement du service. Une série de manœuvres bien concertées préparait les marins de tout grade aux phases si diverses de la carrière qu'ils allaient parcourir. « Le soir, quand le travail était fini et la voilure des vaisseaux diminuée, comme il convient à un croiseur qu'aucune mission pressante n'appelle, on se réunissait sur la dunette, et là, pendant les belles nuits du Levant, au milieu d'une atmosphère tiède et embaumée des parfums qu'envoyait la côte d'Asie, on s'instruisait encore en revenant sur l'histoire de la journée. Chacun apportait ses observations et le fruit de son expérience. Les jeunes gens écoutaient avec avidité le récit de leurs anciens. L'instruction qui s'acquiert ainsi entre camarades, et comme en se jouant, n'est pas du tout à dédaigner; c'est quelquefois celle qui laisse la trace la plus durable. »

L'amiral Lalande, qui commandait alors la station navale du Levant, a dans le portrait qu'en trace le prince de Joinville quelque chose de l'énergique physionomie de notre glorieux contemporain, l'amiral Courbet. « Sacrifiant sans pitié son corps usé par les fatigues, il se croyait le droit de beaucoup exiger de ceux qui servaient sous lui... Jamais avant lui on n'avait mis dans l'instruction de nos équipages cette méthode, cette suite, cet ensemble qui leur ont donné une si grande supériorité. Audacieux jusqu'à la témérité, d'une persistance invincible, il ne négligeait rien de ce qui pouvait assurer le succès des projets qu'il avait mûris. Toujours poli et bienveillant dans le service, attachant peu d'importance aux apparences, mais inflexible quant au fond, il tenait à l'entière et rigoureuse exécution de sa volonté. C'est à lui, je ne crains pas d'être démenti en l'affirmant, que la France doit la formation de cette escadre qui a fait depuis notre force et notre honneur. Deux fois par semaine, l'escadre mettait à la voile et se livrait à une succession d'exercices qui formaient le jugement des officiers et qui endurcissaient nos jeunes matelots à la fatigue. De temps en temps, l'amiral, pour exciter de navire à navire l'émulation du point d'honneur, organisait des *chasses générales*, espèces de combats de vitesse où chacun cherchait le moyen d'accélérer la marche de son vaisseau. Les jours où l'escadre n'appareillait pas, l'amiral se rendait à bord du premier venu de ses vaisseaux et s'en allait avec lui jeter l'ancre au pied d'une falaise sur laquelle un

but avait été placé. Pendant que le vaisseau ouvrait son feu contre ce but, l'amiral parcourait les batteries, questionnait les hommes, les faisait tirer devant lui, leur signalait les effets de leur tir et ne négligeait rien enfin de ce qui pouvait les familiariser avec leurs armes. » Ainsi façonnait-il des équipages aptes aux plus difficiles entreprises.

Détail piquant, ce commandant de l'escadre royale en 1839 était républicain, — républicain sincère et convaincu comme le général Cavaignac; — et « comme lui, il fût toujours resté fidèle au drapeau qui lui avait été confié par la monarchie; mais il eût servi la république avec foi, avec amour, avec toute la passion de son âme ». Le fils du roi Louis-Philippe ne l'en appréciait pas moins; et le jeune prince, dans sa loyauté, respectait les convictions républicaines d'un chef qui servait si bien la France et le roi.

A l'amiral Lalande succède l'amiral Hugon, vieux matelot des guerres de l'Empire, caractère droit et ferme, qui témoigne de la rectitude de son esprit « en ne recherchant d'autre honneur que celui de conserver ce qu'avait fait son prédécesseur ». Les amiraux Hugon, Parseval-Deschênes, Baudin, qui se transmettent le commandement de l'escadre de 1841 à 1849, suivent les mêmes traces et continuent religieusement l'œuvre commencée, sans compromettre par des innovations personnelles et la poursuite d'un *mieux* problématique le *bien* dont ils avaient hérité; de telle sorte qu'en 1848 notre flotte, recevant à Palerme les éloges publics de l'amiral anglais Parker, pouvait être encore appelée l'escadre de l'amiral Lalande.

M. le prince de Joinville insiste sur cet exemple d'abnégation et de bon sens, qui met au-dessus des vanités éphémères et des entraînements de l'amour-propre l'intérêt permanent du service. « Donner à ce qui existait la consécration du temps était à coup sûr la plus féconde des améliorations, là où tout avait si longtemps flotté dans le provisoire. La force navale cessait d'être un édifice improvisé, sans assiette et sans base solide, destiné à être emporté au premier souffle : elle acquérait la permanence dans son organisation intérieure; et par ce seul fait, elle allait bientôt avoir, comme notre armée de terre, un ensemble de règlements sanctionnés par l'expérience... » N'est-ce pas en effet l'esprit de suite dans la direction, — cette sagesse qui n'empêche pas le progrès, mais prévient les mesures hâtives, les retours en arrière, les essais aventureux et le gaspillage téméraire de ressources toujours lentes à amasser, — d'où vient aux institutions leur efficacité et leur force? En fait de marine, comme en fait d'histoire, mieux vaut continuer que recommencer.

Au cours de son intéressante étude sur l'escadre de la Méditerranée, l'auteur passe en revue les principaux chefs qui ont contribué au développement de notre marine sous le règne de Louis-Philippe. A côté des amiraux Lalande, Hugon, Parseval-Deschênes et Baudin, il nomme avec éloge les amiraux de Mackau et Tréhouart, les capitaines Hamelin et Bruat; il cite quelques-unes de leurs actions d'éclat : il n'omet que lui-même et sa belle conduite dans nos diverses expéditions de 1838 à 1848.

Reçu, dans un examen public, à l'école navale de Brest; tour à tour aspirant, enseigne et lieutenant de vaisseau; assujetti, comme ses camarades, à toutes les exigences du service, le prince de Joinville s'était distingué, dès la fin de 1838, au Mexique, à l'attaque des batteries de Saint-Jean-d'Ulloa. Il commandait alors la *Créole;* et l'amiral Baudin était à la tête de la division navale chargée de soutenir les réclamations des résidents français contre le gouvernement de Bustamente et de Santa-Anna. A peine arrivé dans les eaux du Mexique, près de l'île de Sacrificios, non loin du port de la Vera-Cruz, l'amiral voulut reconnaître les lieux et désigna le prince de Joinville pour accomplir cette reconnaissance. Il s'agissait de trouver sur le récif une partie guéable par laquelle on pût s'approcher de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa, qui protège la Vera-Cruz. L'exploration était périlleuse : elle fut conduite avec autant de hardiesse que d'intelligence. Voici le rapport du prince à son chef. « Je suis parti du mouillage de Sacrificios à onze heures du soir. Deux embarcations armées accompagnaient le canot que je montais. Le temps était à souhait : la lune éclairait peu, l'atmosphère était calme et une faible houle faisait marquer les brisants. Les Mexicains avaient probablement vu de la côte le départ de nos embarcations, car une fusée partit d'un point situé presque en face de votre frégate; la cloche fut mise en branle; les batteries s'éclairèrent avec promptitude. Nous étions découverts. Notre exploration n'en a pas moins continué, et nous avons trouvé, à trois quarts de mille du fort, une petite crique où la mer est parfaitement tranquille et où les plus grandes embarcations pourront entrer et mouiller. En nous avançant près du fort, nous avons de nouveau donné l'éveil à la garnison, qui du reste se garde très bien. Elle a même fait sortir un détachement qui, en s'avançant sur l'îlot et en entrant ensuite dans l'eau pour nous éloigner, nous a donné la preuve que le récif était praticable d'un bout à l'autre. » Le jeune prince glissait sur le danger qu'il avait couru; mais plusieurs de ses compagnons, moins discrets, donnèrent au retour des détails sur cette retraite effectuée en quelques minutes devant un ennemi qui les touchait de si près.

La semaine suivante, le prince de Joinville renouvelait la même exploration en compagnie de l'amiral Baudin et guidait son chef en personne, à la tête d'une petite colonne de trente hommes, jusqu'à vingt toises environ d'une batterie mexicaine. Tous les renseignements pris et toutes les mesures arrêtées, l'attaque eut lieu le 27 novembre. La corvette *la Créole*, qui, à l'exception de deux obusiers, ne possédait pour tout armement que des caronades, ne pouvait pas être mise en ligne à côté des bricks et des grandes frégates de l'escadre, mais devait se tenir sous voile, au nord-ouest de la forteresse, avec faculté de circuler entre les récifs. Le prince, au jugement de l'amiral, la manœuvra avec une promptitude et une précision qui auraient pu faire honneur à un capitaine consommé. Après un bombardement de quelques heures, le fort de Saint-Jean-d'Ulloa fut réduit à capituler. A peu de jours de là, nos compagnies de débarquement forçaient les portes de la Vera-Cruz, malgré la résistance d'une garnison bien supérieure en nombre. Le commandant de la *Créole*, s'élançant à la tête des tirailleurs, avait électrisé ses hommes par son audace. Au milieu de la fusillade, il prenait de sa main un général ennemi, et revenait acclamé par les équipages témoins de sa valeur et de ses succès [1].

On conçoit que, l'année suivante, après cette campagne si hardiment menée, la croisière du Levant, le long des plages troyennes et dans les eaux calmes de Ténédos, dut paraître lente et monotone au jeune combattant de la Vera-Cruz, à l'ancien commandant de la *Créole*. Rien, pas même le mauvais temps, ne venait apporter de distraction à l'existence régulière des officiers de l'amiral Lalande. De temps à autre, il est vrai, quelques-uns d'entre eux obtenaient la permission d'aller passer une heure à terre. Mais quel plaisir y trouvaient-ils? « On débarquait derrière une grossière jetée en pierre capable d'abriter un ou deux petits bateaux, et l'on grimpait en toute hâte à travers les ruelles escarpées d'un misérable village fondé par un vieux Turc nommé Baba. Le tombeau vénéré de Baba est enfermé dans une niche placée au sommet du cap, près d'une citadelle en ruine... Il n'y avait pas deux promenades à faire. Aussi lorsqu'on était arrivé au haut du village, on en redescendait par le même chemin, et l'on allait fumer une pipe dans un café turc, espèce de vérandah perchée sur de hauts pilotis et adossée à un escarpement de rochers. La vue qu'on avait de là était magnifique : à nos pieds le village avec ses maisons toutes blanches, puis la mer, puis les îles sans nombre de l'archipel. Le café était toujours plein de ces nombreux oisifs que renferment

[1] Cf. Vice-amiral Jurien de la Gravière. — Thureau-Dangin : *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. III.

toutes les villes turques. La pipe fumée, on allait voir les fabriques de couteaux, seule industrie de l'endroit : puis, l'heure de permission écoulée et les distractions du cap Baba épuisées, on regagnait le bord. »

Heureusement, au mois de mai 1840, le prince de Joinville recevait la mission d'aller chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon; et, le 7 juillet, il s'embarquait à bord de la frégate *la Belle-Poule* qui devait ramener les restes du héros. Il n'avait pas à se demander si cette mesure, proposée par le ministère de M. Thiers, était aussi politique qu'elle paraissait populaire; si c'était la meilleure manière d'affermir la monarchie et la liberté, de retremper le gouvernement à sa véritable source que de réveiller si tôt les souvenirs de l'épopée impériale et d'exalter ce culte de la force que repoussait éloquemment Lamartine. Il ne voyait qu'une noble mission à remplir, une carrière nouvelle ouverte à son imagination, à son activité : il allait reprendre aux Anglais la dépouille du conquérant grandi et consacré par la captivité et le malheur. Cinq mois lui suffirent pour se rendre à Sainte-Hélène et revenir en France avec le corps de Napoléon. Le 30 novembre 1840, il mouillait en vue de Cherbourg; et le 15 décembre, il entrait à Paris au bruit du canon; il accompagnait le glorieux convoi jusqu'à l'hôtel des Invalides et disait au roi Louis-Philippe : « Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon. — Je le reçois au nom de la France », répondit le roi des Français.

En 1844, au lendemain du mémoire retentissant qu'il avait publié sur l'*Etat des forces navales de la France*, le prince de Joinville, alors contre-amiral, était investi du commandement de l'escadre envoyée contre l'empereur du Maroc, allié et soutien d'Abd-el-Kader. Il avait sous ses ordres trois vaisseaux, trois frégates, quatre corvettes et plusieurs bâtiments de moindre rang, en tout vingt-huit navires de guerre. Il devait agir de concert avec le maréchal Bugeaud et mener vigoureusement la campagne tout en ménageant l'Angleterre. En effet, le 1er août, il était au détroit de Gibraltar, devant Tanger; et le 6, il bombardait la ville, éteignait ses batteries, démantelait ses murs, tandis que Bugeaud, prenant résolûment l'offensive, marchait contre Abd-er-Rhaman. Le 14, le maréchal gagnait la bataille d'Isly : et le 15, l'escadre, arrivée au sud du Maroc, commençait le bombardement de Mogador, centre commercial de l'empire. La résistance fut sérieuse; mais le prince, toujours intrépide, entraîna les compagnies de débarquement, s'empara de l'île qui fermait l'entrée du port et prouva victorieusement au Maroc « qu'il ne faut pas jouer avec nous ». Il avait conquis du même coup son grade de vice-amiral.

Voilà le prince, voilà le soldat que la révolution du 24 février surprit, comme un coup de foudre, en Afrique, auprès de son frère le duc d'Aumale, gouverneur de l'Algérie. Il apprenait, le 2 mars 1848, la proscription de sa famille et la sienne : il partait d'Alger le jour suivant, au matin, pour un exil qui allait durer plus de vingt ans.

II

Pendant toute la durée de son exil, le prince de Joinville a suivi d'un œil attentif les destinées de cette flotte qui était pour lui comme une patrie dans la patrie. Lorsqu'éclata la guerre de Crimée, il observa dès le début le concours prêté à notre armée de terre par notre marine à vapeur. Eloigné du théâtre de la guerre, ne pouvant être ni acteur ni même témoin du grand drame qui se déroulait sous les murs de Sébastopol, il étudiait en homme du métier le nouveau système de guerre dû à la coopération de l'armée et de la flotte; il notait les essais et les tâtonnements inévitables dans une opération de ce genre et recueillait des données positives sur les transports, le débarquement, le service respectif des matelots et des soldats; sur le profit qu'on peut tirer de cet assemblage et toutes les conséquences qui en découlent. Les conclusions de cette étude furent résumées et publiées en 1859, sous ce titre : *La marine à vapeur dans les guerres continentales.*

Mais dans l'intervalle, — le siège de Sébastopol étant fini et la paix signée, — le prince avait voulu contempler de ses yeux la scène de ce formidable épisode. Il était allé visiter, en Crimée, les hauteurs de l'Alma, le plateau de Chersonèse, la Tchernaïa, Traktir, Inkermann, tous ces lieux désormais fameux dans nos annales militaires. Inkermann surtout l'avait frappé : « Je n'oublierai jamais, écrit-il, l'impression que j'ai ressentie en parcourant ce plateau couvert de broussailles, où mes pieds heurtaient à chaque pas des ossements blanchis, des boulets, des débris d'accoutrement... Le soleil baissait au moment où j'atteignis la batterie des gardes anglaises et ses rayons éclairaient magnifiquement les ruines d'Inkermann et les hauteurs de Mackensie. Placé près d'une vaste tombe que surmontent une croix de bois et un fût de colonne de marbre, j'embrassais d'un même coup d'œil Inkermann et Traktir. Là, les gardes anglaises avaient fait leur héroïque et immortelle résistance... C'est ici que le général Bourbaki, seul, à vingt pas en avant de sa brigade, le chapeau au bout de son sabre, se précipita au plus épais des bataillons russes où il pénétra avec ses soldats comme un coin de fer, aux acclamations enthousiastes

de nos alliés qu'il venait arracher au péril. Quels moments! et quelle émotion que d'y repenser! »

Non seulement, en Crimée, nos vaisseaux avaient approvisionné les troupes avec une rapidité admirable; non seulement ils avaient profité de la configuration géographique des côtes pour couper les vivres à l'ennemi et nous apporter des renforts, mais ils avaient encore concouru militairement aux opérations de l'armée. Dans la journée de l'Alma, ils avaient soutenu de leur feu les soldats montant à l'assaut. En pénétrant dans la mer d'Azoff, ils avaient interrompu les communications maritimes des Russes, et là, « notre flotille à vapeur avait fait sur une grande échelle le service de cavalerie légère que nos hussards portés à Eupatoria pratiquaient sur la ligne de Pérékop. » Le prince s'attachait donc à faire ressortir les avantages, aussi bien que les dangers nouveaux, qui naissent pour la France de l'emploi des flottes à vapeur comme auxiliaires des armées dans les guerres continentales. Il ajoutait : « Aujourd'hui que la vapeur ne subordonne plus au vent tous les mouvements des navires, la tactique navale n'est plus que de la tactique militaire. Ainsi que dans les batailles sur terre, toute la question reviendra donc à être le plus fort et le plus nombreux sur un point donné, à un moment donné. » D'où résulte la nécessité d'accroître le matériel des escadres, petits navires, canonnières, etc.; de remplacer un personnel administratif, parfois encombrant, par des canonniers, des fusiliers, des tirailleurs marins exercés avec soin, et d'accorder aux officiers du corps combattant la haute situation qui leur est due.

A ces considérations, l'auteur joignait, chemin faisant, plus d'une remarque exacte et pratique sur la marine anglaise ou la marine russe. Trois ans plus tard, en 1862, il voyait à l'œuvre la marine des États-Unis.

Le prince de Joinville avait accompagné, en Amérique, ses deux neveux, le comte de Paris et le duc de Chartres, qui allaient combattre, sous le drapeau des États du Nord, les esclavagistes du Sud pendant la guerre de Sécession. Il fit avec eux la campagne du Potomac dans l'armée du général Mac-Clellan et rédigea ses impressions sur les affaires auxquelles il avait été mêlé. La flotte avait alors eu son grand rôle. Quel duel que celui des deux célèbres vaisseaux : le *Merrimac* et le *Monitor!* Le *Merrimac*, champion du Sud, armé de son éperon de fer, comme les galères de l'antiquité; le *Monitor* couvert d'une tour « en forme de gâteau de Savoie et laissant passer, par deux ouvertures, la gueule de ses deux énormes canons »; celui-ci très court, très agile, prompt à la manœuvre, tournant, sans se laisser atteindre, autour de son

massif adversaire; celui-là tâchant en vain de couler l'autre par un violent abordage. « Une seule fois, le *Merrimac* réussit à frapper de son avant le travers du *Monitor*, mais celui-ci pirouetta sous le coup comme un baquet flottant, et une très légère endenture laissée dans sa muraille fut la seule avarie causée par ce choc formidable. L'épuisement des deux jouteurs finit par mettre un terme à la lutte. » Que de leçons à recueillir dans le mouvement et la direction de ces masses d'hommes réunies, comme par enchantement, sur un vote du Congrès; dans l'organisation de cette foule de volontaires, dans cette improvisation merveilleuse qui créait des soldats, des vaisseaux, un matériel immense; mais qui ne pouvait créer de même l'esprit de discipline, le respect hiérarchique, toutes les vertus qui sont le lien et le ressort d'une armée!

Les princes avaient foi dans le triomphe du Nord et dans la justice de sa cause. Mais tous leurs amis ne partageaient pas ce sentiment, et de Washington ou de Fort-Monroë, le prince de Joinville, écrivant en France, s'en expliquait très librement avec eux. Voici la lettre qu'il adressait, par exemple, à l'un de ses anciens professeurs resté son ami et partisan déclaré des confédérés du Sud[1].

Monsieur Guérard, sécessionniste avancé.

« Il paraît, cher Guérard, que vous êtes décidément *sécess.*, que vous tournez au marchand de nègres. Est-ce que vous avez placé vos fonds dans quelque maison de commandite pour la fourniture des nègres à domicile? Je vous croyais plus avancé en civilisation que cela, et plus conservateur aussi. Vous voir transformé en partisan de l'insurrection me semble bien étrange, à moins qu'il n'y ait là-dessous quelques beaux yeux; ce qui justifierait tout, et auquel cas je ferais amende honorable.

« Quant à moi, je suis aussi antisécessionniste que possible. Rien, à mes yeux, ne justifie l'insurrection du Sud. Quelques ambitieux ont exploité et exploitent les passions, aveugles même sur leurs intérêts, de ces malheureux; ils font et feront verser beaucoup de sang.

« Le meilleur service à leur rendre, et à rendre au monde, qui souffre et souffrirait beaucoup de la prolongation de cet état de

[1] M. Guérard, mathématicien distingué et répétiteur excellent, avait préparé le prince de Joinville et le duc d'Aumale à leurs examens pour la partie scientifique. Dans sa maison de Saint-Maur, pillée par des maraudeurs en 1870, lors du siège de Paris, on trouva toute une correspondance des princes, ses anciens élèves.

choses, c'est d'étouffer le plus vite possible cette sotte insurrection. Le Nord a pour lui la justice, la raison, le droit, la force. Où en serions-nous aujourd'hui, où on ne croit plus à rien, si le droit des majorités n'était pas respecté et maintenu?

« Ajoutons à cela que le maintien de la puissance américaine est pour la France une question de la plus haute importance, et que le naufrage de ses institutions serait une vraie calamité pour tous ceux qui rêvent progrès en ce monde. Donc je suis dans un autre camp que le vôtre. Donc je suis enchanté de voir mes neveux où ils sont, chercher l'occasion de gagner brillamment leurs éperons. Cette occasion approche. La machine sécessionniste craque de toutes parts. On s'occupe ici de préparer le coup final. Si nous avons un grand succès, tout l'édifice confédéré s'écroulera comme une vieille baraque. Je voudrais bien que les gens du Sud fussent assez sages pour le comprendre et ne se laissassent pas aller à de folles extrémités. Le Nord peut les recevoir en brebis égarées. S'ils préfèrent être écrasés, on les écrasera.

« Maintenant, un sujet de préoccupation pour moi, c'est ce qu'on fera le lendemain de la lutte. Ceci est plus sérieux. Au dedans et au dehors, ce pays-ci, fort d'être sorti victorieux de la lutte et disposant de forces considérables, pourra être tenté de faire des folies; mais j'espère que non. Les Anglais font bien de mettre un peu d'eau dans leur vin, car les passions se soulèveraient très violentes contre eux. Les Anglais sont bien puissants; mais il y a ici des ressources et une force latente immense.

« Les jeunes neveux vont à merveille, et, tout *sécess.* que vous êtes, ne boivent pas moins à votre santé.

« Pierre me cause la plus grande joie [1]. Il fait merveille à l'école dans toutes les branches, s'y plaît, s'y porte bien et montre un entrain et une résolution qui m'enchantent. Je voudrais que vous le vissiez en chemise de laine au bout d'une vergue, serrant un hunier ou faisant une estrope. Quant à moi, je vais bien. Je suis assez pressé de m'en revenir, mais j'attendrai peut-être encore un peu. Tout ce qui se passe ici m'intéresse beaucoup. Je chante « la Marseillaise » *in petto* toute la journée.

« Adieu. Bonne santé, bonne amitié. Au revoir, au printemps! »

Le prince avait mis son fils Pierre, duc de Penthièvre, à l'École navale des États-Unis. Lui-même complétait ses observations sur la marine de guerre dans la rade de Fort-Monroë, où se pressaient au mouillage plusieurs centaines de navires, dont vingt ou vingt-

[1] Pierre-Philippe d'Orléans, duc de Penthièvre, né le 4 novembre 1845, fils du prince de Joinville et marin passionné comme son père.

cinq grands transports à vapeur attendant le moment de venir à quai pour y déposer les troupes fédérales. Matelots et soldats déployaient une prodigieuse activité. Le *Merrimac*, il est vrai, fort de sa cuirasse invulnérable, était « une menace constante » et privait les fédéraux des avantages qu'avait semblé leur assurer la possession du James River. Mais la confiance du prince dans le succès définitif du Nord n'en était pas ébranlée; et ses pressentiments se réalisèrent.

III

C'est à Spa, au mois d'août 1870, que le prince de Joinville apprit les premiers revers des Français engagés contre la Prusse et les défaites simultanées du maréchal de Mac-Mahon et du général Frossard. Sans hésiter, il écrivit aussitôt à l'amiral Rigault de Genouilly, son ancien compagnon d'armes, pour se mettre au service du pays et demander à l'empereur une place, n'importe laquelle, dans les rangs de ceux qui combattaient. Cette demande ne fut pas accueillie. Sitôt l'Empire tombé et la France envahie, le prince accourut à Paris et sollicita la permission de contribuer, en simple citoyen, à la défense nationale. Il subit un nouveau refus. On a raconté ici même les angoisses, les démarches, la légende du prince de Joinville parvenant enfin à se mêler sous un faux nom (sous le nom américain de colonel Lutteroth) parmi les vainqueurs de Coulmiers et les vaincus du Mans, durant la campagne de la Loire [1]. Il se trouvait à Orléans lorsque les Prussiens y rentrèrent. Il était à la batterie des Acacias lorsque nos braves marins reçurent à coups de canon les premiers tirailleurs prussiens. « Les Prussiens étaient d'habiles pointeurs; leurs obus semblaient se jouer comme en cercle autour de la batterie : on eût dit des boules lancées à volonté, d'une main sûre et vive. Le prince, tranquille au milieu des explosions, ne paraissait attentif qu'au vol de nos projectiles et aux mouvements de l'ennemi. Un marin, étonné du courage de ce bourgeois qu'il ne connaissait pas, lui cria : « Eh! les obus ne vous gênent donc pas, vous? — Moi, répondit le prince, je suis sourd... » Sur ses conseils, on rectifia le tir, et la batterie des Acacias retarda de quelques heures la marche en avant des troupes prussiennes. C'était autant de gagné pour nos soldats qui passaient la Loire.

Aujourd'hui le prince de Joinville, âgé de soixante-quinze ans,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août et du 10 septembre 1873. « Le prince de Joinville pendant la campagne de France », par Auguste Boucher. — Cf. la lettre du prince à l'éditeur du *Times*, en date du 24 janvier 1871.

mais toujours vert et jeune d'esprit, habite cette France dont il fut si longtemps exilé, et réside tantôt à Gouvieux, près de Chantilly, tantôt dans son beau domaine d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne). C'est en sa maison carrée de Gouvieux qu'il fêtait, l'année dernière, au 1er mai, le cinquantième anniversaire de son mariage avec la princesse Francesca de Bragance, fille de dom Pedro Ier, empereur du Brésil, sœur de Pedro II, récemment décédé. Il a lui-même élevé et disposé la retraite qu'il s'est choisie à quelques pas de son frère, M. le duc d'Aumale, et de sa fille, Mme la duchesse de Chartres. Il s'y repose et se souvient.

On peut fréquemment le voir à Paris, heureux d'y passer incognito dans le premier venu de nos cabriolets de place, installé sans façon dans un « sapin » dont les cahots n'inquiètent guère ce marin de notre ancienne escadre. Il a gardé la simplicité de manières qui l'avait jadis rendu si populaire sur notre flotte. Haut de taille, la tête légèrement inclinée, l'œil expressif et pénétrant, avec ce vif éclair que n'oublient point ceux qu'a rencontrés son regard, il a bien le type de sa race, la finesse et la bonhomie d'Henri IV, ainsi que la vaillance et l'entrain du vainqueur d'Ivry. Une surdité précoce, mais non pas complète, n'a rien enlevé à l'agrément de son commerce, au charme de sa conversation. C'est un brillant causeur, à la parole vive, originale et mordante. C'est aussi un artiste, qui dessine et peint comme il cause, avec esprit, avec éclat. Qu'il raconte une anecdote ou crayonne une scène de voyage, on reconnaît en lui le Gaulois, le Français et le Parisien. Ses aquarelles ont la couleur et le *brio* de ses récits. Il a l'étincelle, il a la verve.

Intelligence ouverte et libre, sachant voir par lui-même — et, ce qui est plus rare peut-être, sachant prévoir, — il n'a jamais accepté sur parole les jugements tout faits, les admirations officielles et les formules consacrées. Sous le règne de Louis-Philippe, il se permettait de distinguer et de soutenir des talents nouveaux, des tendances artistiques encore discutées ou suspectes, et de deviner les réputations et les noms que le temps allait bientôt consacrer. Il possède aujourd'hui plus d'une toile remarquable, plus d'un tableau de maître, qu'il eut le courage d'acheter à des inconnus, à des novateurs devenus plus tard illustres, au risque de déplaire alors à la cour, à l'Institut, au monde officiel. Il se plaisait à devancer l'opinion.

Même initiative avisée dans les questions de marine et d'armement naval. N'est-ce pas à lui que notre flotte dut, en 1847, son premier navire à hélice de forme moderne? N'est-ce pas lui qui, l'un des premiers, comprit et seconda l'ingénieur Dupuy de Lôme?

N'est-ce pas lui qui le soutint contre la commission qui avait rejeté ses plans? Plus d'une fois, du reste, il a rendu témoignage au génie de Dupuy de Lôme construisant le *Napoléon* [1] ou transformant nos anciens bâtiments à voile en bâtiments à vapeur. Le prince lui-même n'a-t-il pas sa part à revendiquer dans l'organisation de cette marine à vapeur, qu'il activa comme membre du conseil de l'amirauté, de 1843 à 1848, malgré des objections et des résistances qui nous feraient sourire à présent? C'est qu'il y a cinquante ans, les vieux loups de mer, du haut de leurs navires à voiles, méprisaient cette « usine flottante » à la fumée noire, qui les remorquait pourtant, faute de brise. Ils traitaient d'esprits chimériques ceux qui voulaient s'approprier sans retard les avantages du nouveau moteur. Tout au plus avouaient-ils qu'en cas de remorque on y trouvait un bon auxiliaire, sans penser qu'il serait peut-être plus commode de se remorquer soi-même; et, fidèle aux bricks ailés de sa jeunesse, plus d'un « toilier », regardant le vapeur, disait avec le lieutenant Jurien de la Gravière : « On ne fera rien de bon de cette machine-là. » Le prince de Joinville, heureusement, était d'un autre avis.

Dès son retour d'Amérique, il signalait l'emploi de torpilles (*torpedoes*) comme une innovation qui allait changer les conditions de la guerre maritime. « L'emploi de ces torpilles demande une sérieuse attention. C'est un moyen de guerre nouveau et peu dispendieux, arme des faibles contre les puissants. L'histoire maritime de la guerre d'Amérique est remplie d'incidents causés par cette invention meurtrière. Les confédérés surtout en ont fait un fréquent usage... Rien de plus effrayant au monde que ce danger impossible à prévoir, dont on est menacé à tout instant, comme l'est une colonne d'assaut par la mine cachée sous ses pieds. En relisant les rapports des officiers fédéraux, je vois dix navires de guerre, sans compter de nombreux transports, détruits par des torpilles. Et quelle promptitude de destruction! Il suffira désormais d'un tonneau de poudre bien placé, d'un pétard apporté au milieu d'une nuit sombre par un homme déterminé, pour *envoyer par le fond* toute la force navale, tous les millions que représentent des navires tels que le *Solferino* ou le *Warrior*, sans compter les centaines d'êtres humains qui les monteront! »

Il insistait sur l'importance de l'artillerie navale, qui n'était pas alors chez nous à la hauteur de l'artillerie de terre. A ceux qui se

[1] Le prince écrivait en 1852 : « Le *Napoléon* est un vaisseau à vapeur dans la complète acception du mot. Construit pour un seul but, sur un plan conçu et combiné par une seule tête, celle de M. Dupuy de Lôme, etc... »

fiaient dans les cuirasses dont on revêtait à grands frais nos navires, il faisait remarquer qu'avec les progrès rapides de la science, la cuirasse n'a plus qu'une importance secondaire. « Les grandes vitesses et la grosse artillerie, voilà les deux conditions souveraines de la supériorité à rechercher avant tout. » Par suite des applications et des perfectionnements continus de la balistique, ces coques coûteuses, ces bâtiments blindés peuvent se trouver hors de service même avant d'avoir affronté l'ennemi.

Suffisait-il pourtant de renouveler le matériel de nos escadres? Multipliez les armements, cuirasses, batteries, canons rayés, torpilles, engins de toute sorte : que vous serviront vos machines si le personnel vous fait défaut et si le recrutement s'opère mal? On n'improvise pas un marin, comme on construit un bateau à vapeur. « Rien ne supplée à l'expérience des choses de la mer. » Il y a des vertus spéciales, des qualités professionnelles que donne seule la discipline du navire, la longue pratique de la navigation. Tout peuple, en effet, avec de l'argent peut acheter des approvisionnements et des armes, munir ses frégates d'hélices, d'éperons, de tours en fer, de pièces redoutables. Mais, pour avoir une flotte qui soit autre chose qu'une « création trompeuse et éphémère », il faut des vrais marins, c'est-à-dire des marins de naissance, d'éducation, d'habitude; des gens que l'Océan ait bercés et qui aient joué avec ses vagues, qui se sentent chez eux sur le bateau qui les porte; qui aient le goût de leur métier, la vocation et la fierté de leur état. — Or, en 1865, il semblait qu'il y eût pénurie d'hommes — de matelots et d'officiers. Ceux-ci, se plaignant de n'être plus guère employés qu'au service ingrat des transports et de devenir en quelque sorte *le train maritime de l'armée*, quittaient le service en grand nombre pour passer aux paquebots de commerce. Le nombre de candidats à l'École navale avait diminué. En même temps on constatait dans les ports l'abaissement du chiffre de la population maritime, résultat de l'appauvrissement et du déclin de notre marine marchande.

Le prince s'inquiétait de ce découragement et de cette décroissance du personnel. Il y cherchait des remèdes. « Soutenez, disait-il, encouragez la marine marchande, source et pépinière de notre marine de guerre, en allégeant les charges des armateurs, en supprimant les règlements surannés, les inspections tracassières, les mesures inutilement vexatoires. Maintenez le principe de l'inscription maritime, mais sans le faire peser trop lourdement sur les populations qui lui sont soumises. Pour cela, assurez un abri aux vieillards; offrez aux hommes valides des avantages et des garanties qui les attachent à leur métier. Le jeune marin n'est pas enlevé,

comme le soldat, à toutes les habitudes de sa vie antérieure; il n'est pas arraché à son industrie. Il continue, au contraire, à l'exercer et il s'y perfectionne pendant son séjour sur les bâtiments de l'État. Que l'inscription, loin d'être une chaîne pesante, devienne donc à ses yeux une protection! »

Le prince de Joinville aime le matelot. Il le peint au naturel dans sa rudesse et sa simplicité primitives; il en parle avec une communicative sympathie : « Et comment, s'écrie-t-il, un capitaine n'aimerait-il pas ses matelots? » Il y a dans cette vie commune passée sur le pont étroit d'un navire, dans les dangers que l'on affronte ensemble, dans le sacrifice mutuel que l'on fait de sa vie l'un à l'autre, dans cette solidarité de tous les instants, « un lien moral, un véritable lien de famille ».

Le matelot qu'il peint n'est pas *mon frère Yves*, ce grand enfant indiscipliné, indomptable, humilié dès son entrée dans la vie et fermant son cœur breton à l'Eglise; ce coureur de bordées, très faible et très fort, que l'ivresse domine quand il est à terre et qui trouve, sur mer, la livrée de l'État bien pesante : non c'est le matelot français, leste et gai, très calme et très crâne sous son grand col bleu; c'est le gabier qu'il a vu dans la mâture sur les vergues secouées par le vent; c'est le matelot des navires à voiles d'avant 1850, dont ne diffère pas trop, je suppose, celui de notre marine à vapeur. « Le matelot arrive à bord, sortant à peine du cercle étroit de la famille. Fils de pêcheur, il est rare que son enfance n'ait pas été nourrie dans les pratiques religieuses. La marine le reçoit donc d'ordinaire avant qu'il ait été gâté par les funestes enseignements de la corruption. La discipline s'en empare et lui démontre, en quelques jours, qu'aucun de ses mauvais penchants, s'il en a, ne restera impuni. L'État pourvoit à tous ses besoins comme à ceux du soldat; mais il ne l'abandonne jamais, comme le soldat, à l'inévitable oisiveté des garnisons. Toujours occupé à bord, le matelot est à chaque instant en présence du péril. Grimper, par une nuit sombre, sur une vergue qui s'agite avec violence; serrer une voile que le givre a durcie comme une planche et dans laquelle on a le corps entortillé par le vent, c'est là une opération tout aussi périlleuse et qui demande tout autant de sang-froid et de courage que de monter à l'assaut d'une crête couronnée par les Kabyles. Cet acte d'audace, le matelot l'accomplit tous les jours et sans être soutenu par l'espérance de la gloire. Si une corde casse, si son pied glisse, il périra d'une mort obscure. Des troupes qui sont allées au feu doublent de valeur. Le matelot, qui, chaque jour, risque sa vie dans le combat contre les éléments, puise, dans l'habitude de mépriser le danger, le germe de tous les

nobles sentiments. Sans souci pour ses besoins présents, il s'abandonne à ses chefs avec une entière confiance... [1]. »

L'auteur a connu, lui aussi, et nous a dit « l'isolement des longs voyages, les longues veilles de nuit, qui disposent l'âme à la mélancolie et l'ouvrent aux affections vives et profondes [2] ». Il a senti, lui aussi, dans ses courses à travers l'Océan, *la grande monotonie de la mer;* mais il a surtout senti les joies fortifiantes de la camaraderie à bord, de cette intimité qui rapproche dans l'accomplissement d'une même tâche tous les hommes d'un même équipage. Il vivait de la vie de ses matelots, soit que vêtus du *tricot de combat* ceux-ci procédassent, le matin, au lavage et à la toilette du vaisseau; soit que, dans un moment suprême, les voiles manquant au navire, ils montassent, en pleine tourmente, dans les haubans de misaine et suppléassent à l'absence des voiles en offrant leurs corps à l'action du vent. Quand un gabier, par un gros temps, tombait emporté par la mer et qu'il en était retiré par des prodiges de hardiesse et de dévouement, le prince, agitant sa casquette, répétait après le capitaine : « Enfants, l'homme est sauvé; vive la France! » Ni dans sa cabine, à la lumière incertaine de la lampe suspendue, ni sur le pont, à la pâle clarté des étoiles, il ne s'est livré à ces rêveries amollissantes qui hantent parfois l'esprit des marins. Il était sans cesse tourné vers l'action; il songeait sans cesse à la pratique. Il n'a ni ignoré ni dissimulé les tentations qui attendent à terre le matelot débarqué et débridé; les entraînements auxquels il succombe. Il n'a pas non plus laissé dans l'ombre les piéges de « ces embaucheurs américains, toujours à l'affût de nos meilleurs sujets, pour les solliciter à la désertion par l'appât du gain et d'une illusoire indépendance. » Mais il a mis en relief, de préférence, la résignation, la bonne volonté, l'énergie, le contentement de soi-même, l'attachement au chef, toutes les mâles vertus qu'engendre la vie du bord, la santé physique et morale, les poitrines bombées et les cœurs droits. Et ce sentiment du devoir, ce culte du drapeau, cette foi dans la Providence qui suscitent tant d'héroïsmes, n'est-ce pas là ce qui soulève au-dessus des craintes vulgaires et des considérations égoïstes les âmes simples qui s'en vont, à mille lieues de la patrie et sous des climats meurtriers, braver la maladie et la mort?

La marine en France est plus estimée que connue. Un vague instinct dit aux plus ignorants qu'elle est nécessaire à notre grandeur et même à notre existence nationale; on lui tient compte des

[1] Voy. *Etudes sur la marine et récits de guerre*, t. I, p. 138-140.
[2] Voy. *Etudes et récits,* t. Ier, p. 138.

efforts qu'elle coûte et de la gloire qu'elle rapporte : elle a pour elle aussi l'attrait de l'inconnu, le prestige du lointain et de l'aventure qui séduit les imaginations poétiques. Plus d'un lecteur ne croit-il pas aimer la marine pour avoir savouré le charme étrange, les grâces exotiques, les langueurs sensuelles des romans du lieutenant Julien Viaud (Pierre Loti)? M. le prince de Joinville a pensé que le meilleur moyen de la faire aimer était de la faire connaître telle qu'elle est. Il n'a pas voulu faire œuvre d'écrivain; et ce serait mal le comprendre que de louer la netteté de sa langue, le pittoresque de ses descriptions et ce don du style, propre à tous les princes de sa famille, depuis ses frères le duc d'Orléans et le duc d'Aumale jusqu'à son petit-fils Henri d'Orléans. Ce qu'il a voulu, c'est démontrer, perpétuer, défendre les principes, les traditions sans lesquelles une flotte ne serait plus qu'un rassemblement de vaisseaux dépourvu de cohésion et de consistance.

Une flotte vaut surtout par l'esprit qui l'anime. Cet esprit, le prince de Joinville l'a recueilli, jeune encore, des leçons de l'amiral Baudin, de l'amiral Lalande, des braves chefs qui, les premiers, ont constitué notre escadre; il l'a recueilli de son camarade, l'intrépide Bruat, qui, montant l'*Iéna* en 1839, barrait le passage à la flotte turque; il l'a recueilli dans les croisières, le long des côtes de l'Afrique, au milieu des tempêtes de l'Océan et de la Méditerranée. Quelle vive peinture il nous a laissée d'un de ces coups de vent qui balayent tout sur leur passage et livrent aux marins surpris un combat sans témoins, sans gloire, mais fécond en beaux exemples et en religieuses pensées. « Il est impossible, dit-il, au sortir d'une pareille lutte, de ne point se sentir meilleur; l'idée du devoir s'agrandit, la discipline prend quelque chose de sacré; on pense à Dieu, à la vie future et il semble qu'on domine de plus haut les mesquines agitations de ce monde... Le 25 janvier 1841, dans le golfe du Lion, la mer était monstrueuse, et, vers trois heures du matin, la bourrasque éclata dans toute sa violence. Telle était la force du vent que les voiles, quoique serrées sur les vergues, étaient réduites en charpie; les bastingages de l'avant avaient été enfoncés par les vagues, les canots suspendus sous le vent étaient enlevés, ceux de l'autre bord se tordaient sous le souffle de la tempête et s'en allaient ensuite en éclats. Le jeu de la charpente était effroyable... Il n'y avait pas moins de 4 à 5 pieds d'eau dans les batteries, et les pompes étaient disloquées. Plus de cuisine à bord, plus de moyen d'y faire du feu : la faim se joignait à la fatigue pour épuiser les forces de ce vaillant équipage. Néanmoins le cœur ne lui faillit pas un instant. »

De telles épreuves ne s'oublient pas, et le prince de Joinville en

a conservé surtout une profonde et sympathique estime pour les hommes qui les surmontent. Ces hommes sont l'espoir d'une nation. Tirons donc le meilleur parti de leurs aptitudes et de leur mérite. Donnons-leur la prépondérance dans les conseils et les comités où se décident nos affaires navales et où l'on est si souvent exposé à prendre des mesures funestes par le seul fait de l'ignorance. Que le corps principal combattant, naviguant, expérimenté ne soit pas dans la subordination ou la dépendance d'administrateurs, honorables, sans doute, mais étrangers à la navigation. C'est la responsabilité de nos officiers, c'est l'intérêt même du pays qui est engagé dans cette question.

Nul plus que M. le prince de Joinville n'a eu conscience de la dignité et du rôle des officiers de la marine française. Sous la froideur un peu hautaine qu'on leur reproche parfois, il nous dévoile en eux une chaleur d'âme, une droiture de jugement, un dévouement au devoir qui les élèvent au niveau de toutes les obligations. Nos états-majors et nos équipages se meuvent dans une autre atmosphère que celle des passions politiques qui nous divisent. Ils vivent à une école qui forge et trempe solidement les caractères. Dans une escadre tout le monde se connaît et se surveille. « La carrière de chacun est un livre ouvert que tous les camarades peuvent feuilleter. Il s'ensuit que la considération ne se mesure qu'au nombre et à la valeur des services rendus... » — Les services du prince de Joinville, ses rares aptitudes pouvaient lui faire espérer un rôle digne de son nom et de sa race. Les circonstances en ont décidé autrement. Les révolutions ont interrompu cette carrière si brillamment commencée et ont rendu stérile ou impuissante cette force active, cette intelligence qui ne demandait qu'à s'employer pour le pays. L'amiral a dû quitter sa flotte; il a dû laisser les déserts changeants de la mer pour l'exil des hautes forêts, les croisières de l'Océan pour les chasses et les hallalis. Le marin s'est fait chasseur. Infatigable, malgré ses soixante-dix ans passés, il force les cerfs et les sangliers; il franchit à cheval les haies et les ravines; il dépense dans les forêts d'Arc ou de Chantilly ce qui lui reste de sève et d'entrain. Mais qu'on vienne à parler de marine, soudain son œil noir s'éclaire; le chef d'escadre se réveille et voit passer, dans une rapide vision, les grands mâts oscillant au large et le pavillon national qui flotte dans l'azur des cieux.

Th. Froment.

LE ROMAN DU GRAND ROI[1]

Pendant que le cardinal voyage avec ses nièces, et que le roi se désole à Chantilly, occupons-nous quelques instants d'un problème historique qui, à cette époque, préoccupa déjà les contemporains, tout à fait partagés sur la question de savoir si le cardinal agissait de bonne foi en rompant le mariage de sa nièce, ou s'il ne s'opposait au torrent que pour en augmenter la violence. L'abbé de Choisy dit dans ses *Mémoires* qu'il a vu le maréchal de Villeroy et feu M. le Premier agiter fortement la question chacun de leur côté et conclure en faveur de la sincérité du cardinal; car, disaient-ils, en refusant l'élévation d'une nièce qu'il n'avait pas sujet d'aimer fort tendrement (il savait qu'elle était assez folle pour se moquer de lui du matin jusqu'au soir), et en faisant le héros par le mépris d'une couronne, il le devenait en effet, il faisait la paix, assurait son pouvoir et persuadait le roi de son attachement inviolable à la gloire de sa personne et au bien de l'Etat.

Ce raisonnement est absolument juste, seulement nous pouvons appuyer davantage sur le mobile déterminant. Le cardinal avait Marie en aversion depuis son arrivée en France. Médiocrement flatté de son peu de beauté, prévenu par Mme de Mancini qui n'aimait point sa fille et réservait toute sa tendresse pour Hortense, il avait d'abord cherché à renvoyer au couvent et à éloigner de la cour cette nièce qui ne lui faisait point honneur. « Le chagrin que M. le cardinal avait de sa liaison avec le roi, dit Hortense, lui avait donné une grande aversion pour elle, et comme cette intrigue avait commencé d'abord qu'elle parut dans le monde, on peut dire qu'il ne l'avait jamais aimée. »

Il est fort probable que l'intelligence et l'instruction remarquables de Marie causaient au cardinal plus d'inquiétude que d'admiration; il redoutait au plus haut degré son influence sur le roi depuis le retour de Lyon, d'accord en cela avec la reine. Nous touchons ici à un des points curieux et délicats de cette histoire.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars 1894.

Car nous nous permettrons de révoquer pleinement en doute le récit fait par Mme de Motteville : d'une prétendue scène entre le cardinal et la reine, au sujet du mariage du roi avec Mlle de Mancini. Cette explication aurait eu lieu au printemps qui suivit le retour de Lyon; nous la citons textuellement : « L'aversion que la reine avait pour Mlle de Mancini s'était fort augmentée par un discours que lui avait fait son oncle. Il était esclave de l'ambition, capable d'ingratitude et du désir naturel de se préférer à tout autre. Sa nièce, enivrée de sa passion et persuadée de l'excès de ses charmes, eut assez de présomption pour s'imaginer que le roi l'aimait assez pour faire toute chose pour elle; de sorte qu'elle fit connaître à son oncle qu'en l'état où elle en était avec ce prince, il ne lui serait pas impossible de devenir reine, pour peu qu'il voulût y contribuer. Il ne voulut pas se refuser à lui-même une si belle aventure, et en parla un jour à la reine, en se moquant de la folie de sa nièce, mais d'une manière ambiguë et embarrassée qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avait dans l'âme pour l'amener à lui répondre : « Je ne crois pas, Monsieur le cardinal, « que le roi soit capable d'une telle lâcheté; mais, s'il était possible « qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se « révolterait contre vous et contre lui, que moi-même je me « mettrais à la tête des révoltés et que j'y engagerais mon fils (le « duc d'Orléans) ».

Cette foudroyante réponse, comme la qualifient plusieurs biographes de Marie Mancini, nous semble complètement dénuée de vraisemblance. D'abord, elle est racontée par Mme de Motteville, ennemie mortelle de Mazarin, qui ne dit point tenir ce récit de la bouche de la reine; puis, à l'époque où nous sommes, le cardinal était maître absolu de l'esprit de la reine, son affection pour lui n'était un mystère pour personne. Elle-même avait aidé au mariage de Mlle de Martinozzi avec le prince de Conti, qui, ne l'oublions pas, était prince du sang. Le duc de Savoie venait de demander Hortense en mariage, elle serait devenue belle-sœur du roi Louis XIV si l'alliance avec la princesse Marguerite se fût conclue. Il n'y avait donc pas un abîme si profond entre le trône et Marie de Mancini; d'ailleurs, la reine, étant donnée sa propre situation vis-à-vis du cardinal, qui était ou son amant ou son mari, pouvait-elle qualifier son alliance d'une manière si méprisante et si dure?

Mme de Motteville, après avoir raconté la prétendue conversation que nous venons de citer, tombe sans le vouloir dans une des contradictions qui fourmillent dans ses *Mémoires* : « Le cardinal, dit-elle quelques pages plus loin, avait un empire si absolu sur

l'esprit de la reine, qu'elle n'osait rien faire sans son conseil, et qu'il ne la laissait pas même libre de disposer d'un simple bénéfice[1]. »

Enfin Hortense nous dit dans ses *Mémoires* : « Soit modestie, soit dissimulation, M. le cardinal parut toujours aussi contraire que la reine à l'attachement que le roi avait pour ma sœur. Aussitôt que le mariage d'Espagne fut décidé, il n'eut rien de plus pressé que de l'éloigner, de peur qu'elle n'y apportât de l'obstacle; et quelque temps après le retour de Lyon, il nous envoya l'attendre à Fontainebleau. »

Devant tant de preuves accumulées, comment croire encore que le cardinal, si fin et si persévérant dans sa politique, eût abandonné tout à coup une œuvre à laquelle il travaillait depuis quatorze ans pour une dangereuse chimère d'ambition, qui eût à coup sûr réveillé la haine de tous ses ennemis.

La conduite de Mazarin en cette circonstance fut certainement digne d'éloges. Cependant tous les détails que nous avons sur ses rapports avec ses nièces nous la font envisager avec moins d'admiration. Elles ne furent jamais entre ses mains que des instruments; le jour où Marie le gêne, il n'hésite pas une minute à lui briser le cœur, sans apporter le moindre ménagement ni la moindre douceur dans les moyens qu'il emploie pour rompre une liaison qu'il n'eût jamais dû laisser naître.

Nous ne voulons point exagérer les qualités de M[lle] de Mancini, elles sont mêlées de grands défauts, tels qu'une brusquerie hautaine, une violence impétueuse dont elle ne maîtrise jamais les premiers mouvements. Elle ne réfléchit point aux conséquences de ses actions, et quand elle s'aperçoit qu'elles ont été funestes, elle en accuse le destin et non son imprudence, elle avoue elle-même « qu'elle ne sait point résister aux caprices de sa fantaisie ». Voilà la part du mal; mais elle a l'âme haute et le cœur fier; elle ne connaît pas les finesses astucieuses de sa sœur de Soissons, et dans la situation délicate où elle se trouve vis-à-vis du roi, une compromission quelconque n'aborde jamais son esprit. Il y avait pourtant un certain mérite à résister à la séduction que devait exercer ce roi jeune, beau et passionnément épris. Les exemples du contraire abondaient autour d'elle, les jeunes filles de ce temps-là n'ignoraient rien, nous avons vu par l'aventure de la petite Marianne

[1] Voici un petit détail qui prouve une fois de plus à quel point l'autorité de la reine était soumise à celle de Mazarin. La reine avait exprimé le désir de faire élargir un grand lit de velours en y rajoutant des broderies, et au lieu d'exécuter sur-le-champ cet ordre, Colbert écrit au cardinal : « Je supplie V. E. de me faire savoir si elle désire que je fasse élargir le grand lit de velours en broderie, suivant le sentiment de la reine. »

qu'à sept ans elles savaient ce qu'était un galant et n'ignoraient pas davantage que la plupart des dames de la cour en étaient fort bien pourvues; mais Marie ne songea pas un instant à s'avilir en prenant un tel parti.

Il est très curieux de voir dans les lettres du cardinal qu'il n'aborda pas plus que sa nièce une semblable pensée, lui, qui témoignait tant d'indulgence à la comtesse de Soissons. C'est qu'il ne voulait à aucun prix et sous aucune forme que l'influence extraordinaire de la jeune fille sur l'esprit du roi pût s'exercer : aussi à dater du moment où il les sépara, il n'eut qu'une pensée, celle de lui faire quitter la France.

Si l'empire de Marie s'était borné à développer chez le roi le goût des lettres et des arts, il est probable que le cardinal s'en serait peu préoccupé; mais ses conversations avec Lyonne, Brienne et même le président Bellièvre, que détestait Mazarin, l'inquiétèrent et lui déplurent au point de lui faire brusquer la rupture. Ce n'est pas que le cardinal voulût, comme on l'a dit quelquefois et très injustement, tenir le jeune roi dans une ignorance complète des affaires; mais il entendait le former et le diriger lui-même, conservant la suprême direction jusqu'au moment où les conseils de son expérience et de son habile politique ne seraient plus indispensables; toute tentative d'autre initiateur devait être écartée et la soumission du roi « sucée avec le lait » demeurer tout entière. Enfin, pour résumer cette digression qui a son importance, nous croyons que le cardinal a sacrifié sans hésiter, et sans l'inspiration de la reine, l'élévation de sa nièce au trône de France; mais ce noble sacrifice nous semble lui avoir été rendu facile par la crainte que lui inspirait l'influence contraire à la sienne qu'exerçait ouvertement la jeune fille.

Avant de rejoindre nos voyageurs, il est nécessaire de revenir pour quelques instants à Philippe Mancini, le jeune capitaine des mousquetaires du roi, car il va se trouver mêlé prochainement à l'intrigue qui nous occupe. Peu de temps après le départ de don Juan, une aventure fort risquée défrayait tous les propos de la cour. Une troupe de jeunes seigneurs, parmi lesquels était Philippe de Mancini, le marquis de Manicamp, le comte de Guiche, et Bussy-Rabutin furent invités par le comte de Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du roi, à venir passer la semaine sainte dans sa maison de campagne de Roissy; et, chose bizarre, l'abbé Le Camus, aumônier du roi, faisait partie de cette bande d'étourdis. On ne tarda pas à raconter les choses les plus inouïes sur une partie de plaisir aussi déplacée. « Ils furent accusés, dit Mme de Motteville, d'avoir choisi ce temps-là par dérèglement d'esprit pour

faire quelques débauches, dont la moindre était d'avoir mangé de la viande le vendredi saint, car on les accusa d'avoir commis certaines impiétés indignes non seulement de chrétiens, mais d'hommes raisonnables. » Comme toujours en pareil cas, on avait exagéré jusqu'aux dernières limites de l'invraisemblance ce qui s'était passé à Roissy. On commença par affirmer qu'ils avaient mangé un cochon de lait après l'avoir fait baptiser *carpe* par l'abbé Le Camus; bientôt ce ne fut plus un cochon de lait, mais un homme qu'on avait tué et dont on avait mangé la cuisse, etc., etc. Ces accusations absurdes ne méritaient pas même une réfutation, ce qui ne les empêcha pas de passer de bouche en bouche. Voici maintenant la vérité sur la partie de Roissy. Dès l'arrivée, on commença à chasser, à souper, et à boire plus que de raison après un copieux repas, puis ces jeunes fous s'amusèrent à berner un procureur qui passait sur la route, et qui se laissa faire d'assez bonne grâce, en faveur d'un excellent repas qu'on lui servit après. Enfin, et c'est là ce qui les perdit, ils composèrent une chanson sous la forme d'un cantique, dans laquelle on se moquait du genre humain, c'est-à-dire de la cour, et ceux qui la composaient étaient fouaillés de main de maître dans les termes les plus crus. Une copie de ces couplets, fort méchants et fort grossiers, courut imprudemment d'abord dans un petit cercle, puis bientôt entre les mains de tout le monde. Elle parvint jusqu'à la reine, qui en témoigna le plus grand ressentiment. « Le cardinal, dit Mme de Motteville, pour montrer qu'il ne voulait pas protéger le crime, voulut punir tous les complices en la personne de son neveu, qu'il chassa de la cour et de sa présence, et après avoir châtié celui-là, il pardonna à tous les autres, qui en furent quittes pour de sévères réprimandes que le roi leur fit. »

Ceci n'est pas tout à fait exact, car Vivonne fut exilé à Roissy, Bussy-Rabutin reçut une lettre de cachet qui l'obligea à se retirer en Bourgogne, et l'abbé Le Camus fut relégué à Meaux; mais ces rigueurs ne furent que passagères, tandis que la punition infligée à Philippe Mancini dura près de neuf mois. Son oncle le fit interner à Brissac, et il partit sous la garde de six archers le 2 mai 1659, ne se doutant guère de la longueur du temps qu'il allait y passer.

Cette condamnation était d'autant plus injuste que le malheureux Mancini, voyant la tournure que prenaient les choses à Roissy, s'était enfermé dans sa chambre avec l'abbé Le Camus dès le lendemain de leur arrivée, et tous deux étaient repartis pour Paris le mercredi soir, où chacun put les voir le jeudi et le vendredi saint. Mancini aurait dû par conséquent être puni moins sévèrement que les autres. Mais le cardinal, qui n'aimait pas son neveu, fut enchanté de cette occasion de prouver aux dépens du pauvre

garçon qu'il ne favorisait point sa famille : il y réussit. « Cette action, dit Mme de Motteville, obligea toute la cour à louer le cardinal, non seulement en sa présence, mais en tout lieu. » Un autre motif faisait aussi agir le cardinal. Depuis la nomination de Philippe au grade de capitaine des mousquetaires, son oncle voyait avec déplaisir la grande intimité qui régnait entre le roi et le jeune officier, d'autant plus qu'à ce moment-là il commençait à s'inquiéter de la passion du roi pour Marie. Mazarin faisait surveiller de fort près sa nièce, mais il se doutait bien que Philippe pouvait servir de porteur aux tendres billets qu'échangeaient les deux amoureux; il saisit donc avec joie un prétexte pour l'éloigner.

Pendant que Mancini réfléchit assez tristement à Brissac, Marie, à la suite des émotions violentes qu'elle venait de ressentir, fut prise, en arrivant à Notre-Dame de Cléry, d'une fièvre terrible avec des redoublements inquiétants.

Le roi, toujours à Chantilly, ignorait tout à fait la maladie de Mlle de Mancini; il lui écrivait chaque jour les lettres les plus tendres, et il s'étonna bientôt de ne pas recevoir de réponse. A ce moment-là, M. de Vivonne, confident de leurs amours, fut averti de l'état de Marie (malgré les précautions du cardinal pour le cacher) par une des femmes de la jeune malade. Il avait été convenu avant le départ que M. de Vivonne servirait d'intermédiaire dans le cas où Marie ne pourrait pas s'adresser directement au roi, c'est ce qui arriva. Louis XIV se hâta de revenir à Fontainebleau et expédia sur-le-champ un de ses mousquetaires, chargé d'une lettre pour le cardinal et d'une pour sa nièce, avec ordre de rapporter la réponse à franc étrier. Le roi fit cela sans le moindre mystère; aussi le mousquetaire n'était-il pas parti, que la cour et la ville en parlaient déjà. La reine l'apprit des premières, elle arriva aussitôt chez son fils, qui la reçut avec une froideur glaciale, et répondit à peine aux questions qu'elle lui fit sur sa santé. Elle hasarda de lui demander des nouvelles de celle de Mlle de Mancini, « le roi s'emporta fort, s'écriant d'une voix haute, de manière à être entendu depuis la chambre voisine, qu'il était inutile de demander des nouvelles des gens qu'on voulait tuer ». Anne d'Autriche, atterrée de cette foudroyante réponse, écrivit aussitôt au cardinal pour l'en informer. Le mousquetaire expédié par le roi rattrapa Mlles de Mancini et le cardinal qui avait rejoint ses nièces à Poitiers. La lettre dont il était porteur pour Mazarin contenait les recommandations les plus pressantes de traiter Marie avec toute la tendresse et la douceur possibles, car il connaissait bien la dureté de son oncle pour elle; puis il lui donnait l'ordre d'écrire au plus vite et avec toute sincérité dans quel état se trouvait la santé de la

jeune fille. Le cardinal se garda bien de le lui dire : « Ma nièce a un peu de fièvre, répondit-il, mais ça a été faute d'avoir dormi. Elle se porte bien à présent et dans la confusion de l'honneur que vous lui faites; je l'aime comme je dois, et je le lui témoignerai comme il faut pour répondre à la tendresse qu'elle me fait paraître et à la résignation à ce que je puis souhaiter d'elle, ce qui lui sera toujours très avantageux. »

... Mazarin écrivait plus franchement à la reine : « Marie est affligée au delà de ce que je pourrais dire, mais elle me témoigne d'être entièrement résignée à mes volontés et qu'elle n'en aura jamais d'autres... »

Un second mousquetaire suivit promptement le premier et rejoignit le cardinal à Chambord, où il s'était arrêté vingt-quatre heures chez le duc d'Orléans, laissant ses nièces à Saint-Dié; il était porteur de cinq lettres pour Marie, d'une pour le cardinal, et du portrait du roi.

Mazarin au roi.

« Amboise, 1er juillet 1659.

« J'ai reçu votre lettre ce matin à Chambord, tout prêt à monter en carrosse pour venir à Blois, et j'ai été contraint d'amener ici le mousquetaire qu'il vous a plu de dépêcher : car mes nièces étaient parties de Saint-Dié à deux heures après minuit, pour n'être pas obligées de rendre leurs respects à Madame, passant à Blois à quatre heures. Mais comme la lettre de ma nièce et la mienne vous auront appris qu'elle se portait parfaitement bien, je me suis consolé de n'avoir pu vous redépêcher le mousquetaire avec la diligence que vous m'ordonnez. Il vous confirmera qu'elle jouit d'une parfaite santé, l'ayant vue lui-même, et vous trouverez ci-jointe sa réponse... »

Une heure après, nouvelle lettre :

« Amboise, le 2 juillet 1659.

« Une heure après que Joyeuse me rendit ma lettre, le valet de pied arriva avec l'autre écrite d'hier. J'ai rendu le paquet en mains propres et j'ai été ravie de voir le portrait du *confident* (le roi lui-même) qui parle!... » La vue de ce portrait causa à Marie le premier moment de joie qu'elle eût eu depuis son départ.

Chose étrange, le cardinal ravivait ainsi d'une main le feu qu'il essayait d'éteindre de l'autre. Il s'alarmait pourtant de plus en plus de cette recrudescence de passion entre les deux amants, de

ce déluge de lettres qu'ils s'écrivaient nuit et jour et qu'il voyait incessamment pleuvoir pendant qu'il faisait route avec ses nièces. Il constatait avec effroi que ce n'était plus des lettres, mais des volumes de lettres. Le cardinal n'avait point imaginé, en autorisant une correspondance entre le roi et sa nièce, qu'elle prendrait une telle proportion. Ce rôle de Mercure galant ne laissait pas de lui paraître pour le moins fort singulier à lui, prince de l'Église.

Non seulement le cardinal trouvait les lettres infiniment trop nombreuses, mais il ne goûtait pas le moyen de correspondre qu'avait choisi le roi, et qui était d'envoyer des courriers extraordinaires qui apportaient les lettres à Marie en droiture. Ce système privait Mazarin de toute surveillance et l'empêchait surtout de commettre ou plutôt de faire commettre par Mme de Venel certaines indiscrétions fort en usage à cette époque; il pria donc le roi d'envoyer ses lettres par l'ordinaire partant de Fontainebleau avec tous les paquets de la cour, et de les adresser à Colbert, qui les expédierait directement à son parent Colbert de Terron, gouverneur de la Rochelle. Le cardinal ne doutait pas que de Terron ne lui fût totalement acquis; et par le moyen que nous venons d'indiquer, Mme de Venel pourrait compter soigneusement avec lui le nombre des lettres et même chercher à les lire avant de les remettre à Mlle de Mancini.

Mazarin écrit à Colbert, le 6 juillet :

« ... J'ai résolu de prendre le chemin le plus court pour Bayonne, mais mes nièces iront droit à la Rochelle. J'ai dit au sieur Terron ce qu'il aura à faire, et ma nièce vous adressera les lettres que vous devrez rendre en mains propres (au roi) ou les faire rendre si vous serez à Paris; c'est ledit sieur Terron qui vous les fera tenir, ma nièce recevra les réponses par son moyen. »

Nous allons avoir maintenant la preuve de ce que nous avons avancé plus haut, c'est-à-dire que le cardinal n'a point obéi à l'impulsion de la reine en rompant brusquement les relations du roi avec sa nièce. Cette preuve se trouve précisément dans sa correspondance avec la reine; le cardinal est obligé à chaque instant de l'exciter à plus de sévérité et il se désespère de sa faiblesse et de son indulgence.

Mazarin à la reine.

« Juillet 1659.

« J'ai envoyé par le valet de pied qui m'a apporté votre lettre du septième, pour rendre à la personne que vous savez, celle que le confident (le roi) m'a adressée, croyant qu'elle fût encore avec

moi, et je vous réponds par Héron, que je redépêche. Je ne vous saurais assez dire mon déplaisir voyant l'empressement du *confident*, et qu'au lieu de pratiquer les remèdes qui pourraient modérer sa passion, il n'oublie rien de ce qui peut servir pour l'augmenter, et, si vous lui donniez raison en ce qu'il fait, comme vous me le mandez, à l'exemple de ce que ferait la personne qui lui appartient[1].

« Il sera bien aise d'en user toujours, comme il fait par votre approbation, et, en ce cas, on sera exposé à de très grands inconvénients, et peut-être de plus grandes conséquences que vous ne croyez. Pour moi, je ferai mon devoir jusqu'au bout, et si je vois que cela ne profite de rien, je sais bien ce à quoi ma fidélité et le zèle et la tendresse que j'ai pour le service et la réputation du confident m'obligeront, avec un désespoir qui me tourmentera tant que j'aurai de vie, d'avoir été si malheureux que quelque chose qui me touche ait pu être cause, quoique sans ma faute, de ternir sa gloire, que j'ai tâché de relever au plus haut point, y employant tout mon esprit et tous les moments sans relâche, et je me dispenserai de dire assez utilement sans vanité... »

Malgré les exhortations du cardinal, la reine, extrêmement inquiète du chagrin croissant que témoignait le roi, de sa pâleur, de sa mauvaise mine, ne se sentait nul courage pour montrer la fermeté que lui conseillait Mazarin. Cependant il fallait quitter Fontainebleau et se préparer au voyage de Bayonne, où la cour devait résider pendant la durée des conférences. On croyait encore à ce moment-là qu'elles dureraient fort peu de temps et qu'elles devaient s'ouvrir le 20 juillet. La reine, en proie à la dernière inquiétude, ne savait comment s'y prendre pour parler du voyage au roi; c'est Mazarin qui s'en chargea.

Mazarin au roi[2].

« A Poitiers, le 6 juillet 1659.

« Le courrier d'Espagne est arrivé ce matin avec la ratification pure et simple de tout ce qui avait été arrêté à Paris... Pimentel, dans trois ou quatre jours, prendra le devant pour voir don Louis, ainsi qu'il le lui a ordonné, et j'ai résolu de partir demain et prendre le plus court chemin pour me rendre à Bayonne incessamant. Ainsi je remettrai à voir la Rochelle et Brouage en une autre

[1] *Cette personne qui lui appartient* n'est autre que la reine elle-même, et Mazarin fait ici allusion à la phrase que nous avons déjà citée : « Si c'était moi, j'en ferais autant. »

[2] Fonds Baluze, 329.

saison, et ma nièce ayant désiré d'y aller, prendra cette route-là. Elle s'adressera à Colbert quand elle aura l'honneur de vos nouvelles; les ordinaires partent deux fois la semaine, ainsi il sera à propos par beaucoup de raisons que vous cessiez de dépêcher des courriers, et, comme cela est absolument nécessaire, je vous en supplie de tout mon cœur. Sur quoi je remets à vous en écrire plus amplement demain et sur d'autres choses, et je n'oublierai pas de vous mander le temps dans lequel il me semble que vous et la *confidente* pouvez vous mettre en chemin.

« Je n'ai rien à répliquer à votre lettre du 3, mais à vous rendre très humbles grâces de celles qu'il vous plaît me continuer avec excès. La *confidente* m'a écrit l'état dans lequel elle vous a trouvé et j'en suis au désespoir, car il faut absolument que vous y apportiez du remède si vous ne voulez être malheureux et faire mourir de chagrin tous vos bons serviteurs. La manière dont vous en usez n'est nullement propre pour guérir, et si vous ne vous résolvez tout de bon à changer de conduite, votre mal s'empirera de plus en plus. Je vous conjure par votre gloire, par votre honneur, par le service de Dieu, par le bien de votre royaume et par tout ce qui vous peut le plus toucher, de faire généreusement force sur vous et vous mettre en état de ne faire pas le voyage de Bayonne avec déplaisir, car enfin vous seriez coupable devant Dieu et devant les hommes si vous n'y alliez avec le dessein que vous devez, par raison, par honneur et par intérêt. J'espère que la personne que vous savez y contribuera de la bonne manière, lui ayant parlé dans les termes que je devais pour la disposer à cela. »

Cette lettre si pressante ne produisit pas le moindre effet sur le roi, il envoya, comme le lui demandait Mazarin, un paquet par chaque ordinaire, mais cela ne l'empêcha point de dépêcher à Marie, tantôt un valet de pied, tantôt le chevalier de Méré, porteurs de paquets non moins volumineux que ceux des courriers. L'empressement passionné que témoignait le roi dans sa correspondance avait fait renaître dans le cœur de Marie un espoir qu'elle osait à peine s'avouer, mais qui prenait chaque jour plus de consistance en voyant arriver les bienheureux paquets : « Il n'y a guère de malheureux, dit-elle, qui ne se flattent de quelque espérance pour soulager leur douleur. Je ne refusai pas ce remède à la mienne en voyant que S. M. ne songeait qu'à me dépêcher des courriers chargés de cinq lettres de plusieurs pages chacune; et, considérant que la paix n'était pas encore faite et qu'il y aurait de grands obstacles à vaincre, j'osais quelquefois me promettre qu'elle ne se conclurait point. »

Il va sans dire que les lettres de Marie n'étaient ni moins nom-

breuses ni moins longues que celles du roi. Tout ce que son esprit et son cœur passionné pouvaient lui inspirer, sous la forme charmante et originale que nous trouvons dans son journal, était expédié sans cesse au jeune souverain. Ils traversaient une phase toute nouvelle de leur amour, car ils n'avaient jamais échangé que de forts courts billets, et leur séparation ne servait qu'à aviver une passion dont les racines trop profondes ne pouvaient s'arracher facilement.

La santé de Marie, infiniment meilleure, lui permit de continuer son voyage, et elle arriva à Niort assez bien portante. Mme de Venel s'empressa de donner de leurs nouvelles au cardinal, qui avait quitté ses nièces depuis deux jours pour continuer sa route vers Bayonne. Elle ne manqua pas d'insister sur la longueur des lettres de Marie, qui avait, dès son arrivée à Niort, commencé à écrire de longues pages qui devaient être expédiées de la Rochelle; aussi recommanda-t-elle au cardinal de tâcher d'ouvrir adroitement ledit paquet, comptant sur le sieur du Terron pour remplir ce bon office.

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« Niort, 9 juillet 1659.

« Je cherche un envoi pour pouvoir écrire sûrement à V. É. pour lui dire que les choses me paraissent un peu plus mal qu'elles ne vous ont paru, et qu'il ne serait peut-être pas inutile au service de V. É. si l'on pouvait voir le premier paquet qui partira de la Rochelle, dont les lettres ont été commencées ici pour qu'on ne s'en aperçoive pas. Mademoiselle écrira le plus souvent qu'elle pourra à la reine, Mlle Marianne se donnera l'honneur d'écrire à S. M. toutes les semaines. M. le grand maître les a faites recevoir à Saint-Maixent comme la reine, et le commandant d'ici fait la même chose; elles continuent leur voyage en bonne santé et arriveront demain à la Rochelle, s'il plaît à Dieu.

« Je vous supplie, Monseigneur, de ne me faire point de réponse au premier article de ma lettre et de me faire la charité de brûler celle-ci aussitôt après l'avoir lue. M. Terron m'a dit de mettre l'adresse qui est ci-dedans pour les lettres de Mesdemoiselles. V. É. soit persuadée qu'elle connaîtra, par toutes mes actions, que jamais personne n'a eu un plus véritable attachement à ses intérêts que moi, etc. »

Colbert écrit de son côté à Mazarin :

« Paris, 9 juillet.

« J'envoie à V. E. toutes les lettres que je viens de recevoir

de Fontainebleau et j'adresse au sieur de Terron les lettres que le roi m'a envoyées aujourd'hui par Mlle Mancini et j'en userai à l'avenir ainsi que V. E. me l'a ordonné.

« La reine a témoigné à M. Le Tellier qu'elle aurait beaucoup d'impatience d'apprendre que V. E. eût reçu la lettre. »

La lettre dont la reine se préoccupait contenait des détails inquiétants sur la santé du roi; d'autre part, dans les bulletins réguliers qu'envoyait au cardinal M. Vallot, médecin ordinaire de S. M., il ne pouvait s'empêcher d'avouer que « S. M. a la fièvre, des insomnies et s'amaigrit sensiblement »; enfin Bartet, créature et âme damnée de S. E., que Mazarin avait laissé à Fontainebleau pour le tenir au courant des moindres détails, écrivait d'abord de Chantilly, puis de Fontainebleau, que le roi était fort triste, il ajoute cependant que son humeur est plus douce, « qu'il a l'air moins irrité contre la reine, et que, malgré l'opinion contraire de certaines gens, il croit que l'effet fâcheux produit sur l'esprit de S. M. à l'égard de la reine tend à diminuer ». Mais la reine écrivait le contraire. Mazarin fit son profit de ces renseignements et, en écrivant au jeune souverain, il s'adoucit singulièrement.

Mazarin au roi.

« De Châteauneuf, le 10 juillet 1659.

« J'ai reçu en arrivant ici une lettre du 7e par le valet de pied qu'il vous a plu me dépêcher, et comme j'ai cru que vous seriez bien aise de recevoir réponse à la lettre que vous m'avez adressée, j'ay envoyé ledit valet de pied à Mme de Venel, dans la route de Poitiers à la Rochelle, et j'ai écrit en sorte que vous aurez bientost la dicte réponse qui vous sera présentée par Colbert, auquel j'ai mandé à Mme de Venel de la faire tenir, et en cas qu'il fût à Paris, vous pourrez ouvrir son paquet, donnant ordre qu'on vous amène le valet de pied lorsqu'il sera arrivé. La confidente et moi avons fait en diverses occasions d'étrange métier pour vous témoigner notre complaisance, mais sans aucun scrupule, sachant que dans tout votre commerce, il n'y a rien que de très honnête qui répond à votre vertu.

« Ledit valet de pied ne vous portera pas de mes lettres, puisque, ne dépêchant pas Héron, je me sers de lui qui sera beaucoup plus tôt auprès de vous... »

Les jeunes filles et leur gouvernante arrivèrent à la Rochelle le 11 juillet, et elles y furent reçues comme des princesses du sang: il ne faut pas oublier que leur oncle était gouverneur du pays

d'Aunis. Leur arrivée fut annoncée par des salves d'artillerie et la ville illuminée en leur honneur, à la grande joie de Marianne.

Deux jours après son arrivée, Marie écrit au cardinal une lettre dans laquelle, avec beaucoup de sincérité, elle ne lui cache pas sa faiblesse.

Marie de Mancini au cardinal Mazarin.

« Juillet 1659.

« Monseigneur,

« Mme de Venel me rendit un paquet à Niort, je restai si pressée de partir que je ne pus pas me donner l'honneur d'écrire à V. E.; elle m'en a rendu encore un à Surgère avec une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai vu par celle que vous m'écrivez et par celle de Mme de Venel l'ordre que vous me donnez de soumettre mes sentiments aux vôtres; ce ne sera pas sans peine, si je puis gagner ça sur moi, je reconnais toujours davantage ma faiblesse, je n'ai pourtant pas d'autres sentiments que de faire toute ma vie tout ce que vous me commanderez et tout ce que je verrai qui vous pourra plaire, ça ne sera pas sans beaucoup de peine, car je souffre furieusement dans cette pensée-là. On ne peut rien ajouter aux honneurs que j'ai reçus ici; on a jamais ouï tant de coups de canon. La ville a été en feu toute la nuit, les exclamations du peuple et toutes les choses qu'on a faites ici, je vous en dois des remerciements particuliers. Je le fais avec des protestations d'être toute ma vie, etc.

P.-S. — « Je suis obligée de vous dire que M. Terron met tous ses soins pour nous obliger aussi bien que M. Sulan et tous les gens de ce pays-ci qui sont à V. E. »

Mlle de Mancini connaissait bien son oncle, et elle savait d'avance que pendant son exil tous les gens au service du cardinal, à quelque classe qu'ils appartinssent, seraient des espions placés autour d'elle; aussi chercha-t-elle dès le début à s'emparer adroitement de l'esprit de de Terron, par les mains duquel devait passer sa correspondance avec le roi. Quoiqu'elle fût fort irritée de l'arrangement que son oncle venait de prendre pour supprimer les exprès directs envoyés de Fontainebleau, elle n'en témoigna son mécontentement qu'à Mme de Venel, et se montra on ne peut plus gracieuse vis-à-vis de Terron, dont elle fait l'éloge au cardinal, comme nous venons de le voir.

Le roi ne manquait pas de recommander à Mlle de Mancini de s'assurer peu à peu de toutes les personnes qui étaient autour d'elle et qui pouvaient lui être utiles, « il l'engageait même, si cela

était nécessaire, à promettre, en son nom à lui, ce qu'elle jugerait convenable pour les gagner à leur cause ». La jeune fille ne faillit pas à suivre ce conseil, et une curieuse lutte va s'engager entre elle et son oncle, lui, pour pénétrer le contenu de la correspondance avec le roi, elle pour s'en défendre, et faire parvenir des lettres secrètes qui échappent à tous les Argus placés près d'elle par le cardinal. Marie avait affaire à un rude jouteur, mais, étant donné son caractère hardi et résolu, elle ne redoutait pas autant qu'une autre de se mesurer avec lui. Il ne faut pas oublier que l'esprit de la jeune fille était fort romanesque, ses lectures favorites avaient développé ce penchant naturel chez elle, et après le premier désespoir causé par cette séparation imprévue, les lettres du roi lui rendaient de jour en jour du calme et de l'espérance. Elle commençait à envisager son sort comme celui d'une de ces princesses persécutées dont elle avait si souvent lu l'histoire et qui devait infailliblement être délivrée des mains d'un cruel tyran par un brillant chevalier qui l'emporterait en croupe d'un cheval enchanté. Elle n'avait pas vingt ans, et à cet âge heureux les illusions renaissent au moindre souffle favorable. Pour le moment, Mme de Venel, était à coup sûr, la plus inquiète de tous, craignant toujours de ne pas remplir assez bien le rôle d'espion que lui avait confié le cardinal, elle lui écrit presque chaque jour.

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, 12 juillet 1659.

« J'ai reçu le paquet que Mgr V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser le 10 de ce mois, j'ai rendu celle-ci à Mademoiselle; elle fait la dépêche du valet de pied qui partira cette nuit, et je mettrai le paquet sous l'adresse de M. de Colbert, ainsi que V. E. me fait l'honneur de me commander. Mademoiselle se donne celui d'écrire à V. E. l'assiette de son esprit qui présentement me paraît comme V. E. l'a laissé. Je me donnais l'honneur d'écrire de Niort à V. E. par le même gentilhomme qui me rendit un paquet de sa part, je rendis celle qui s'adressait à Mademoiselle, et j'en donnais un sous le pli de V. E. pour *la personne*[1], que Mademoiselle me donna. Je serai bien aise d'apprendre que V. E. a reçu cette lettre datée de Niort. Mesdemoiselles arrivèrent hier au soir ici, je crois que Mlle de Mancini compte le plaisir qu'il y a d'être reçue de la manière qu'elles le sont. M. de Sourcy, M. Terron, tout ce qu'il y a de haut ici tâche de s'acquitter en la personne de Mesdemoiselles

[1] Le roi.

des obligations qu'ils ont à V. E.; elles n'ont jamais ouï tant tirer de coups de canon, ni de mousquets, ni tant d'acclamations publiques dont Mlle Marianne ne se sent pas de joie. Tous les corps les ont harangués, M. de Sourcy a voulu prendre le mot d'ordre de Mademoiselle, on ne peut rien faire ici au-dessus de tout ce qu'on a fait. Dès que Mademoiselle fut arrivée, elle ferma un paquet qu'elle me donna pour Fontainebleau, je le remis entre les mains de M. Terron, qui l'a adressé par la poste d'aujourd'hui à M. Colbert, je lui donnai aussi une lettre que Mlle Marianne se donna l'honneur d'écrire à la reine, elle est en vers héroïques à ce qu'elle dit. Il ne faut pas croire qu'on l'aide dans ses lettres, car elle ne veut pas seulement qu'on les voie; présentement, elle travaille pour V. E.

« Depuis la séparation de V. E., M. le grand maître a dépêché trois courriers : un à Saint-Meixant, qui a porté quantité de livres, dans lesquels on ne prit que la *Diane de Montemayor* (Voiture), et un autre roman; l'autre vint à Niort, qui est le même, y apporta les lettres de V. E.; et le troisième, c'est celui qui portera ce paquet. Il m'a adressé toutes les trois fois une lettre pour Mlle de Mancini, dans laquelle il y a des civilités pour moi et des compliments pour Mlle Marianne. J'ai écrit en mon nom et remercié de ces nouvelles de la part de Mlle de Mancini. Il n'y a point de jour que je n'aie de fort longues conversations avec Mlle de Mancini, et je ne perdrai pas un moment auprès de Mademoiselle sans la faire souvenir de la soumission qu'elle doit avoir pour les conseils de V. E. Je prie Dieu qu'il lui donne la force de les exécuter ou du moins qu'elle ait celle de se taire, c'est à quoi je m'applique avec tout l'attachement que je dois, etc...

« *P. S.* — Je rouvre ma lettre pour dire à V. E. que j'ai bien eu de la peine pour avoir la lettre de Mademoiselle pour la mettre sous le pli que V. E. m'a commandé. Elle raisonne fort là-dessus et dit qu'elle ne comprend pas que par des voies qui peuvent aller en droiture, on fasse faire un détour à ses lettres, elle me l'a pourtant donnée et je l'ai envoyée à M. Colbert. »

La lettre en vers héroïques dont parle Mme de Venel fit sensation à Fontainebleau, car Bartet, à la fin d'une sérieuse lettre d'affaires du 16 juillet, l'annonce au cardinal en même temps que l'arrivée d'un volumineux paquet de la Rochelle pour le roi. « Mlle Marianne a écrit, par un même courrier, une lettre en vers à la reine digne d'elle sur une même rime et deux lettres en prose qui ont donné mille plaisirs à S. M.; j'en ai fait la lecture devant le roi. » Voici la lettre en vers dont il est question :

MARIANNE A LA REINE

Je vous assure que l'absence
N'aura sur moi nulle puissance,
Je ne mettrai jamais en oubliance
Une personne de votre naissance.
Car, dès que j'arrivai en France,
Que je vous fis la révérence,
Vous me dîtes, avec bienveillance,
Que vous m'aimeriez avec constance,
Etant nièce de Son Eminence,
Et alliée avec ma sœur Hortense,
Qui a pris trois mois en Provence.
Pourtant il n'y a pas apparence
Qu'elle danse jamais en assurance,
Parce qu'elle n'a pas la patience
De retenir sa grosse panse.
Pour moi qui aimais, dès mon enfance,
A faire les choses avec prudence,
Je voudrais bien prier comme M. de Valence
Et dire la messe comme M. de Coutance,
Et faire le caramel comme M. Dance.
De V. M. je voudrais être en présence,
Plus que pas une fille en France.

Cependant, comme on pouvait s'y attendre, la correspondance établie avec tant d'éclat entre le roi et Mlle de Mancini était le sujet de toutes les conversations. Mazarin s'en alarmait fort et commençait même à croire qu'il eût mieux fait de ne pas séparer les deux amoureux. Il essaye, avec toutes les instances possibles, de décider le roi à rompre ce commerce; et il lui écrit.

« Montlieu, le 12 juillet 1659.

« Vous trouverez ci-joint un paquet qui m'a été adressé d'un lieu près de la Rochelle [1], et vous me permettrez de vous dire, avec le respect et la soumission que je vous dois, que, bien que ma complaisance pour les choses que vous avez souhaitées aie toujours été au dernier point, quand je verrai de vous la pouvoir rendre, sans préjudice à votre service et à votre gloire, et que je voudrais bien avoir le moyen d'en user de même en cette rencontre. Néanmoins, s'agissant de ma réputation et de celle d'une personne que vous trouverez de votre bienveillance qui, assurément, recevrait une atteinte irréparable, si vous n'aviez la bonté de rompre le commerce que vous entretenez avec tant d'éclat.

[1] Niort.

« Je vous conjure de le faire et, quoique, étant comme vous êtes, le plus juste et le plus raisonnable de tous les hommes, je ne doive pas douter que, par ce seul motif, vous ne m'accordiez cette grâce, je veux pourtant la recevoir, comme la plus grande récompense que vous me puissiez donner des petits services que j'ai eu le bonheur de vous rendre, et j'ose dire que vous le devez aussi à vous-même dans la conjoncture présente que vous êtes à la veille de vous mettre en voyage pour exécuter une chose qui ne s'accorde pas avec ledit commerce, qui vous fait plus de tort que si la personne dont est question était à la cour et que vous en usiez avec elle comme à Paris. Si vous voyez comme on en parle audit lieu et, si vous saviez ce qu'on en dit à Fontainebleau et parmi les personnes qui m'accompagnent, vous n'auriez pas affaire de mes supplications et vous ne les attendriez pas pour y donner ordre.

« Je garde aussi quantité d'avis venus de Flandre, d'Allemagne, et d'autres endroits, qui parlent, avec une liberté, de tout ceci, qui m'a surpris. Et comme je souhaite encore plus votre honneur que tout ce qui me pourrait le plus toucher, je ne puis pas m'empêcher de vous dire toutes ces particularités, afin qu'ayant la liberté d'y faire réflexion, vous l'ayez aussi de faire ce de quoi je vous supplie très humblement. Je vous demande pardon si je vous presse d'une chose, laquelle ne sera peut-être pas d'abord dans votre sens, et de croire que je continuerai volontiers de donner ma vie pour avoir le bonheur de ne vous proposer jamais que des choses agréables qui s'accordassent avec la bienséance et votre gloire particulière que je souhaite assurément plus que ma vie.

« Je vous supplie de conférer sur cela avec la *confidente* et de me croire le plus dévoué de vos serviteurs. »

Le roi avait reçu jusqu'alors les lettres de Mazarin sans témoigner de déplaisir; mais il n'en fut pas de même de celles que le cardinal adressait à la reine, et que Anne d'Autriche avait eu l'imprudence de lui donner à lire. Dans une des dernières entre autres, Mazarin critiquait vivement sa nièce et ne se gênait point pour l'accuser de se vanter outre mesure des bontés du roi pour elle, ajoutant qu'elle ne méritait certes pas une affection comme celle du roi. Louis XIV s'en offensa et témoigna son mécontentement à la reine dans les termes les plus vifs; puis il écrivit au cardinal d'une façon plus mesurée, mais très ferme, « qu'il savait fort bien comment il plaçait son affection, qu'il n'avait pas besoin de leçon pour le lui apprendre, quoiqu'il voulût bien croire que c'était par intérêt pour lui que le cardinal parlait ainsi. »

Mazarin répond aussitôt, assez inquiet, et cherche à s'excuser.

Mazarin au roi.

« Libourne, 14 juillet 1659.

« Magalotti m'a rendu votre lettre du premier de ce mois, et je n'ai pas été surpris de ce que vous me mandez de la personne dont j'avais écrit à la *confidente;* car je sais bien que vous la connaissez et que vous n'êtes pas capable de donner votre affection avec facilité à des personnes qui ne le méritent pas. Aussi n'ai-je pas seulement songé que cela pût être, mais j'ai cru que l'on s'en vantait, ce qui est très véritable; et il était à propos pour votre réputation que ce bruit ne courût pas, et que chacun en fût détrompé. Cependant je vous suis très obligé de la manière dont vous m'écrivez en cette rencontre, vous assurant que je suis touché, comme je dois, de toutes les bontés qu'il vous plaît avoir pour moi.

« La *confidente* me marque par la lettre du premier qu'elle n'avait pas eu sujet d'être satisfaite de vous dans une certaine occasion, et se remet à ce qu'elle m'en avait écrit le jour précédent. Cependant, je n'ai pas reçu cette lettre et je suis dans la plus grande inquiétude du monde, ne sachant ce que c'est, et étant au désespoir du déplaisir que la *confidente* croit avoir reçu, bien que je ne puisse m'imaginer que la chose soit considérable. Car, si cela était, quand même je devrais mourir en chemin, je prendrais la poste pour me rendre aux lieux où vous êtes, mais je ne comprends pas ce que ce peut être, vous ne m'ayant pas fait l'honneur de m'en écrire. Je passerai mal le temps jusqu'à ce que j'en sois éclairci.

« Je vous envoie un billet par lequel je donne ordre à Colbert de payer à Blouin 1000 pistoles ou 11 000 livres. Il trouvera cette somme, et de plus grandes si vous en avez besoin, et il faut une fois pour toutes que vous sachiez que, n'ayant rien qui ne soit à vous, vous pouvez disposer de ce que j'ai, jusques au dernier sol; et vous ne me sauriez faire un plus grand plaisir... »

La lettre de la reine, que le cardinal n'avait pas reçue, lui racontait en détail la scène violente qu'elle avait eue avec son fils, qui lui reprocha entre autres d'aigrir l'esprit du cardinal contre sa nièce et disant qu'il ne lui pardonnerait pas ce rôle-là, quand, à Paris, elle lui avait promis le contraire. Le roi fit tout le détail de cette conversation à Marie, à laquelle il ne cachait rien, et Mme de Venel l'apprit soit par la petite Marianne qu'elle dressait à lui rapporter tout ce que disait ses sœurs, soit par une lettre.

Le cardinal ne tarda pas à recevoir les lettres en retard de la reine, qui le jetèrent dans une inquiétude mortelle, et il lui écrit coup sur coup.

Mazarin à la reine.

« Libourne, le 14 juillet 1659.

« J'ai reçu votre lettre du neuvième par Magaletti, mais non pas celle dont vous me faites mention, quoiqu'elle devait avoir été écrite le jour précédent, j'en suis en grande peine, ne sachant pas sur quel sujet vous avez été mal satisfaite du *confident* (le roi), ni comme la chose s'était terminée. Je ne me suis pu pourtant empêcher de lui en écrire, et vous verrez en quels termes je l'ai fait. Au nom de Dieu, n'oubliez rien pour lui témoigner la tendresse que vous avez pour lui, car je sais qu'elle est au dernier point, et je vous déclare que, si le malheur voulait que vous vous brouillassiez, j'en mourrais de déplaisir, mais cela n'arrivera jamais, sachant qu'au fond on ne peut pas avoir plus d'amitié pour une personne que le *confident* en a pour vous. Il faut que l'homme [1] qui avait dit qu'il vous voulait rendre de mauvais services auprès du *confident* eût perdu l'esprit; mais, si j'eusse su cela, je l'eusse supplié de le chasser, sans avoir égard au père, car il y a certaines choses qu'il importe de ne dissimuler pas.

« Je m'en irai demain à Cadillac, où je m'arrêterai un jour pour donner le temps aux équipages de passer la rivière, et j'espère de pouvoir arriver le 22 à Bayonne, si M. le maréchal de Grammont ne me retient à Bidache.

« Je ne comprends pas où est-ce que vous trouvez tant de choses pour m'obliger et me confondre en même temps, et je vous avoue que vos lettres sont remplies de tant de termes, et si obligeants et si précis, pour m'assurer l'honneur de votre bienveillance, que je ne sais plus comment vous en témoigner ma reconnaissance : elle sera éternelle, c'est tout ce que j'ai à vous dire pour cette fois.

P. S. — Marianne m'a envoyé le duplicata des beaux vers qu'elle vous a adressés et ne sachant pas si elle en a fait de même à votre égard de la lettre qu'elle m'a écrite aussi en vers, je vous envoie l'original, vous répondant que vous n'y trouverez ni rime ni raison. »

MARIANNE AU CARDINAL MAZARIN

La Rochelle, juillet 1659

Je crois que mes vers
Rouleront partout l'univers,
Car on dit qu'ils sont aussi beaux
Que ceux de Quinault.

[1] M. de Vivonne.

Ils sont, pour le moins, aussi tendres
Que ceux de Statira pour Alexandre ;
Mais s'ils ne sont pas bien rimés,
Je les tire du bout de mon nez.
On dit que vous faites des cheminées
Pour passer là maintes journées.
C'est une étrange destinée
Que d'être si longtemps de vous éloignée.
Pour moi, je n'ai d'occupation
Que de voir les fortifications.
Je connais déjà les bastions.
Je verrai donner le morion [1],
Si je n'en ai la compassion,
A ceux qui, par leur action,
Méritent cette punition.
Nous avons assez parlé de la guerre,
Car je n'aime pas l'art militaire.
Commençons à parler d'amour,
Car, sans lui, nous ne verrions pas le jour,
Et je crois que nous serions tous sourds.
Ma sœur Hortense ne songe à rien
Qu'à se divertir fort bien.
Elle vous aime de tout son cœur,
Envoyez-lui un beau serviteur.
    Ma sœur Marie
    Est renchérie.
    Elle lit l'astrologie,
Plutarque, Senèque et la philosophie.
Moi, je ris, saute et danse,
Comme un balladin en cadence.
Et ce, sur l'air d'une courante,
Croyez-moi votre servante,
Très humble et très obéissante,
    Marianne
Qui est plus belle que Diane.

Mazarin à la reine.

« Cadillac, 16 juillet 1659.

« J'ai reçu par l'ordinaire votre lettre du 9, de laquelle je vous ai mandé que j'étais en peine, mais ce qu'elle contient m'en a donné encore davantage, et à un tel point que j'ai pensé prendre

[1] Le morion était un châtiment en usage dans l'armée à cette époque. On frappait le patient sur le dos avec la hampe d'une hallebarde ou la crosse d'un mousquet.

la poste pour m'en retourner, et je crois que je l'eusse exécuté sans le bruit et les conséquences qu'une résolution de tant d'éclat aurait produit dans la présente conjoncture, mais je n'ai pu m'empêcher d'écrire une longue lettre au *confident*[1] avec la liberté qu'il m'a permise et que doit un bon serviteur qui n'a autre but que son bien et sa gloire, et qu'il se conserve l'amour de ses sujets. Ce n'est pas votre lettre seule qui m'a obligé à cela, mais les avis qui viennent généralement de tous les endroits, et particulièrement de la cour, de Paris et de Flandre, et par ce qui m'a été écrit de la Rochelle. Je ne sais pas s'il vous montrera la lettre, comme je lui conseille de faire et que je le voudrais, mais ce que je vous puis dire est qu'il ne me reste rien dans le cœur de ce que j'ai cru pouvoir servir à sa guérison, et que, s'il ne fait ce qu'il doit et de la bonne manière, finissant un commerce qui lui est dangereux, quelle que chose qui puisse arriver, je suis résolu, sans retarder un seul moment, d'exécuter ce que je lui mande, espérant que peut-être, par ce remède, je serai assez heureux pour le guérir; au moins, j'aurai cet avantage que toute la terre verra que je pratique jusqu'à mon sacrifice pour servir un maître dans une rencontre où il y va de tout pour lui. Je crains de perdre l'esprit, car je ne mange ni ne dors, et je suis accablé de peine et d'inquiétude dans un temps que j'aurais grand besoin d'être soulagé. Vos lettres m'assistent fort en cela et me donnent une grande consolation; j'en suis touché au dernier point et vous supplie de croire que rien au monde ne peut empêcher que je ne sois, jusqu'au dernier moment de ma vie, le plus véritable de tous vos serviteurs. Je vous conjure d'assister autant que vous le pourrez le *confident* en cette occasion, qui est très délicate pour lui, et de vouloir lui témoigner la dernière tendresse si vous voyez que cela puisse servir à le retirer du mauvais pas où il est... »

Le cardinal n'exagérait rien en parlant de ses souffrances et de ses inquiétudes; ses dernières furent si vives, en effet, qu'elles lui donnèrent une violente attaque de goutte, de coliques néphrétiques et de gravelle, dont il avait eu une première atteinte quatre ans auparavant. On sait que les soucis et la fatigue sont fort dangereux en pareil cas; il dut s'arrêter, pendant quelques jours, à Cadillac, et les conférences, qui devaient s'ouvrir le 20 juillet, furent retardées par sa maladie. Chaque ordinaire lui apportait régulièrement des lettres de la Rochelle écrites par sa fidèle correspondante, Mme de Venel, mais elles n'étaient pas propres à lui mettre du baume dans le sang; au contraire, elles lui donnaient la

[1] Le roi.

preuve que sa nièce recevait sans cesse, par une voie secrète, des lettres du roi. La gouvernante était fort inquiète des nombreuses portes de la maison, elle ne savait comment faire pour s'y reconnaître.

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, 16 juillet 1659.

« Monseigneur,

« Je me donnai l'honneur d'écrire deux lettres à V. E. par le garde qu'elle dépêcha de Jonsac ici, j'espère qu'elle les aura reçues toutes deux.

« Depuis ce temps-là, il ne s'est rien passé de nouveau. L'ordinaire de Fontainebleau apporta un paquet de trois lettres que M. Terron rendit à Mademoiselle lundi. Hier, mardi, elle reçut un paquet de Poitiers, de la même personne. Je n'ai pas pu découvrir si c'est quelqu'un en passant qui les fait tenir ici, ni si c'est une nouvelle adresse à Poitiers, je tâcherai de le découvrir. Je me servirai de M. Terron pour cela, car pour ce logis tout est si fort prévenu et particulièrement les femmes, qu'il n'y a rien à faire, et ce logis est rempli de tant de portes et de tant de montées, que je n'ai pu m'assurer encore de la chambre de Mademoiselle, la nuit. Il est vrai que la sagesse et la bonne conduite de Mademoiselle peuvent me mettre en repos.

« Si V. E. écrit, qu'elle ait la bonté de mander à Mlle Hortense de me faire voir ses lettres. Je vois bien celles qu'elle écrit à V. E., mais comme elles sont enfermées une partie du jour à écrire avec mademoiselle sa sœur, je crois être de mon devoir d'en dire un mot, comme aussi de lui recommander de faire des visites aux personnes de ce pays, que V. E. a déjà su qu'elles ont vues et qu'il sera bon de continuer. M. de la Rochelle les voit souvent et les a priées de mettre cette lettre dans leur paquet...

« *P. S.* — Depuis ma lettre écrite, M. le chevalier de Méré est arrivé (de la part du roi), et après que Mademoiselle a eu lu ses lettres, elle a dit à ses femmes que le roi partirait bientôt et qu'il viendrait passer ici, mais que S. M. ne ferait que passer, parce qu'il quitterait la reine trois journées pour n'être ici qu'un moment, c'est tout ce que j'ai pu apprendre de nouveau[1]. »

[1] Nous dirons, une fois pour toutes, que presque chaque lettre de la gouvernante se termine par une requête soit en faveur de son frère, son oncle ou ses cousins. Il n'est pas possible d'imaginer une plus intrépide quémandeuse. Le cardinal la comble de bienfaits, mais elle est insatiable.

Chaque lettre de Mme de Venel contenait, on le voit, un nouveau sujet de tourment pour le malheureux cardinal, qui finissait par ne plus les voir arriver qu'avec terreur. Il se préoccupait extrêmement de ces paquets particuliers adressés à Marie en dehors de ceux expédiés par Colbert. Le roi envoyant sans cesse à la Rochelle l'un ou l'autre de ses gentilshommes de service, prouvant ainsi qu'il ne tenait aucun compte des avis pressants du cardinal.

A ce sujet de déplaisir venait s'en ajouter deux autres : les lettres de Mme de Venel lui apprenaient que sa nièce passait des journées entières avec un certain médecin arabe qui lui enseignait l'astrologie et lui prédisait l'avenir le plus brillant, puis elles contenaient aussi l'avis que Marianne était absolument bannie de la chambre de ses sœurs, ce qui gênait fort les calculs de Mme de Venel. Elle avait dressé la petite, sans que celle-ci s'en doutât, à la tenir au courant des conversations entre Marie et Hortense, la questionnant adroitement et l'engageant même sans scrupule à écouter aux portes si c'était nécessaire. Marie ne tarda pas à s'apercevoir du rôle que jouait l'enfant et sans plus de cérémonie la mit à la porte. Marianne désolée, et ne comprenant pas la cause de ce brusque renvoi, écrivait à son oncle :

« Je me sers d'une autre main que la mienne pour faire savoir à V. E. les misères que me font mes sœurs, et si elle ne me croit pas, elle peut savoir par Mme de Venel que je dis la vérité autant que cela se peut. Il y a cinq ou six jours qu'elles ne m'ont pas laissé entrer dans leur chambre, parce qu'elles m'en font sortir avec la plus grande fureur du monde. Marie ne veut souffrir qu'Hortense auprès d'elle.

« Je prie V. E. d'y apporter quelque remède, je ne sais que faire, et Mme de Venel, elle-même, est dans une grande colère contre elle, je n'ai pas autre chose à vous dire pour ce soir. »

Mazarin répond en une fois à toutes les lettres qu'il avait reçues de Mme de Venel, il va sans dire que ses réponses étaient destinées à passer sous les yeux de ses nièces.

Il feint toujours d'apprendre les nouvelles de la Rochelle par une autre voie que celle de Mme de Venel, afin de bien montrer à Marie qu'il est instruit de tout ce qu'elle fait, même en dehors de sa gouvernante.

Mazarin à Mme de Venel.

« Fin juillet 1659, Saint-Jean-de-Luz.

« J'ai reçu toutes les lettres que le sieur Colbert de Terron m'a envoyées, mais l'incommodité de la goutte, qui m'a attaqué depuis

douze jours avec de furieuses douleurs, m'a empêché de vous faire plus tôt réponse. Je suis bien aise de voir que mes nièces se portent bien; mais je voudrais bien que vous prissiez la peine de me mander plus en détail la conduite qu'elles tiennent.

« Marianne m'écrit, se plaignant qu'Hortense la traite mal et que, étant toujours enfermée avec sa sœur, elle l'empêche d'entrer dans leur chambre et d'être avec elles. Je vous prie de me mander ce qui en est.

« Il y a plusieurs lettres de la Rochelle qui portent que ma nièce passe la moitié du jour avec un Arabe qui se mêle de faire des horoscopes et qui, même, lui enseigne, et à Hortense, l'astrologie. Je ne sais pas si c'est vrai, mais il faut qu'il en soit quelque chose, et vous ne sauriez vous imaginer le tort que cela fait à ma nièce et les discours que l'on fait là-dessus [1]. Il faut rompre absolument ce commerce et, si elle y fait difficulté, vous direz de ma part audit sieur de Terron de chasser ledit Arabe.

« Si ma nièce souhaite si fort de savoir ses aventures, son véritable horoscope, je lui dirai en un mot, c'est que, si elle ne me croit, et ne se conduit comme je veux, elle sera la plus malheureuse créature du monde, et, si elle fait ce qu'elle doit et défère à mes conseils, elle n'aura pas sujet d'envier le bonheur de qui que ce soit; je vous prie de lui dire de ma part. Je me souviendrai de votre frère et j'écrirai au sieur Colbert ce qu'il faudra et vous devez être assurée que vous recevrez toujours des marques de l'affection du cardinal. »

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, 20 juillet 1659.

« Monseigneur,

« Depuis le départ de M. le chevalier de Méré, on a reçu des paquets par la voie de M. Colbert. Mesdemoiselles se portent fort bien, la plupart des domestiques sont malades. Je serais bien aise de savoir, au cas que le malheur voulût qu'elles le deviennent, de quel médecin il se faudrait servir, car Mademoiselle a cet Arabe qui ne traite point de la façon des autres et en qui elle croit tout à fait. Je serais bien aise en cas de maladie de savoir les sentiments de V. E. sur ce sujet, de peur de manquer. Mademoiselle paraît fort gaie, quoiqu'elle ne soit pas sortie de sa chambre que pour aller à la messe depuis que nous sommes ici, mais depuis quatre ou six jours en ça, sa gaieté est *extraordinaire*...

[1] On écrivait de Paris au cardinal toutes les nouvelles grandes ou petites.

« Le médecin arabe apprend l'astrologie à Mademoiselle. Il n'y a que Mlle Hortense qui entende ses leçons. Je ne sais pas si elles sont bonnes, elles peuvent l'être ou ne l'être pas, personne ne le connaît ici. Que V. E. ait la bonté de me dire son sentiment, au cas que cela fût nécessaire. M. l'Intendant m'a dit qu'il trouvera moyen de s'éloigner sans bruit... »

Sur ces entrefaites, l'attaque de goutte du cardinal s'étant un peu calmée, il partit pour Saint-Jean-de-Luz, où l'attendait don Louis de Haro, pour entamer enfin les fameuses conférences destinées à conclure le traité des Pyrénées. C'est là que Mazarin reçut la dernière lettre de Mme de Venel et la gaieté extraordinaire de Marie, dont elle faisait mention, lui donna fort à réfléchir.

Marie, depuis son arrivée à la Rochelle, n'avait écrit qu'une seule fois à son oncle; elle ne pouvait prendre sur elle de déguiser l'irritation qu'elle éprouvait de son exil et des mauvais offices qu'elle savait bien que le cardinal lui rendait auprès du roi. Cependant elle céda aux instances de Mme de Venel et répondit quelques lignes au sujet du médecin arabe.

Marie Mancini au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, juillet 1659.

« Monseigneur,

« Il est vrai que j'ai vu deux ou trois fois cet Arabe, mais je ne le vois plus; je m'y suis amusée quelques jours, ne sachant que faire. Je sais bien que ma bonne ou mauvaise fortune est entre les mains de V. E., c'est pourquoi je ferai tous mes efforts pour la mériter telle que je la souhaite. Je m'ennuie fort ici et j'ai bien envie d'avoir l'honneur de vous voir et de vous assurer moi-même avec quel respect je suis, Monseigneur, de vous la très humble et très obéissante nièce et servante. »

Marie de Mancini.

Lucien Perey.

La suite prochainement.

LA RÉACTION ACTUELLE

CONTRE LE POSITIVISME [1]

RECHERCHE DE LA CERTITUDE DE L'AU-DELA PAR LA VOIE DE L'EXAMEN

Si nous devions écouter la plupart des philosophes contemporains, la tâche que nous entreprenons serait irréalisable.

La raison n'aurait pas le pouvoir de démontrer l'existence de Dieu. Tous les anciens arguments seraient condamnés d'avance, la critique de Kant les ayant sondés et trouvés insuffisants. Quant à créer des arguments nouveaux qui soient valables, cela serait impossible. *A priori*, il serait démontré que l'homme ne perçoit que ses états de conscience successifs et ne connaît que ses idées subjectives; il lui serait interdit de sortir de lui-même pour atteindre jusqu'au monde extérieur, à plus forte raison pour s'élever jusqu'à Dieu. Bien plus, il lui serait interdit de pénétrer au delà de ses sensations pour prendre connaissance de sa propre existence. Toute sa science se bornerait à voir dans quel ordre se succèdent régulièrement certaines sensations, certaines idées, et comment les unes provoquent les autres à l'existence. Non seulement l'au-delà véritable, le monde suprasensible serait en dehors du domaine de la raison, mais, dans ce monde même, c'est le flot mouvant des sensations ou les formes vides de la pensée qui seuls pourraient être connus.

Nous avons dit, dans un article précédent, que ces fins de non-recevoir nous touchent peu et qu'elles ne doivent pas arrêter ceux qui ont besoin de la vérité et qui la cherchent sincèrement.

Nous n'admettons pas que l'on puisse ainsi restreindre artificiellement le pouvoir natif de connaître que possède notre intelligence. A ceux qui raisonnent ainsi, nous répondrons comme ce philosophe

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1893, 25 janvier et 25 février 1894.

grec au sophiste qui, par des arguments aussi plausibles en apparence que ceux de la critique de Kant et de Stuart Mill, déclarait le mouvement impossible, c'est-à-dire en marchant, malgré la théorie qui le condamnait au repos. On n'a jamais le dernier mot dans les discussions avec le scepticisme partiel ou universel. Ce serait perdre un temps précieux et user inutilement les forces de la pensée que de le réfuter en détail. Celui qui se laisse prendre aux filets de la philosophie négative moderne est bientôt enlacé par une foule de liens qui arrêtent son essor et l'empêchent de faire un mouvement; mais ces liens se brisent quand on les méprise et qu'on reprend la liberté de la pensée par l'énergie de la volonté. Notre motif principal, pour ne pas nous laisser arrêter par ces arguments de pure logique, c'est que nous ne pensons pas que la grande question de l'existence de Dieu et celle d'un monde suprasensible puissent être résolues par de tels arguments. Il y a des vérités de détail, il y a des délimitations précises de certaines vérités qui ne peuvent être connues que par une analyse subtile : mais les grandes vérités doivent être perçues par l'intelligence unie à la conscience. Il y a des vues synthétiques primitives que l'analyse doit respecter et qu'elle n'a pas le droit de détruire.

Aux logiciens de profession, leur domaine, comme aux mathématiciens ou aux archéologues et aux linguistes.

Mais, à côté de ces domaines spéciaux et réservés où on ne pénètre que moyennant une longue préparation et des études spéciales, il y a le domaine de la raison générale accessible à tous les hommes, il y a le domaine du cœur et de la conscience, ouvert à ceux qui aiment le bien, et qui, par le bien, peuvent être conduits au vrai.

Nous pouvons d'ailleurs remarquer que, si la majorité des philosophes contemporains semble condamner d'avance notre entreprise, il y a trois grandes voix qui nous encouragent, la voix de la philosophie des siècles précédents, de cette longue série de penseurs qui, commençant à Socrate, Platon et Aristote, se prolonge en passant par saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas d'Aquin, jusqu'à Bossuet, Descartes, Leibnitz et Rousseau; la voix de la conscience populaire de tous les temps et de tous les pays, et enfin la grande voix de l'Église catholique, héritière des apôtres et interprète de la pensée du Christ.

C'est un fait très remarquable, en effet, que l'insistance avec laquelle l'Église a défendu en notre siècle les droits de la raison humaine. Bien qu'elle ait été obligée de lutter constamment contre les prétentions orgueilleuses de la philosophie, contre les usurpations de la raison sur le domaine de la foi; elle n'a jamais permis

aux apologistes de refuser à la raison la puissance de s'élever jusqu'à Dieu. Elle les a, au contraire, obligés à reconnaître cette puissance. Elle a enfin solennellement déclaré dans le concile du Vatican que « Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière de la raison au moyen des choses créées, car les perfections invisibles de Dieu sont devenues visibles depuis la création du monde, étant manifestées dans les choses créées ».

Ces grands témoignages du passé de la conscience populaire et de la religion dont nous avons constaté la sublime transcendance doivent nous suffire pour ranimer notre confiance dans la puissance native de la raison et nous autoriser à entreprendre la recherche rationnelle de la cause suprême de l'univers.

I

C'est dans le monde visible que l'Église nous invite à chercher les marques de l'action de la cause suprême.

Or ce monde, tel que la science nous le décrit, comprend plusieurs éléments joints ensemble ou superposés les uns aux autres.

Il y a d'abord les lois constantes qui régissent les phénomènes.

En second lieu, l'ordre, c'est-à-dire les fins, les buts qui se manifestent dans la nature.

Puis, ce que nous pouvons appeler le fond, le substratum du monde matériel, à savoir : la matière, la force et le mouvement, quelque soit le sens précis des objets désignés par ces trois mots, quelles que soient les relations que ces objets soutiennent l'un avec l'autre.

Enfin, le monde peut être considéré dans sa hiérarchie, dans les degrés de plus en plus élevés de perfection des êtres. Nous sommes ainsi conduits à passer des phénomènes mécaniques aux phénomènes physiques et chimiques, de ceux-ci aux caractères spéciaux des êtres vivants qui forment eux-mêmes une échelle croissante et nous conduisent jusqu'à l'homme. Là s'entr'ouvrent de nouveaux horizons ; le monde psychologique, le monde de la pensée, de l'amour, de la volonté, se révèlent derrière le rideau des sens et l'apparence des phénomènes. Enfin, ce monde intérieur se traduit au dehors en produisant les faits visibles de la société humaine et de l'histoire.

Parcourons ces divers aspects de l'univers en nous posant sur chacun d'eux la question suprême. Le monde expérimental se suffit-il à lui-même, ou devons-nous le considérer comme l'œuvre d'une cause supérieure ?

Les lois peuvent être considérées, au point de vue purement empirique, comme la simple succession des phénomènes. Telle chose est arrivée après telle autre chose : on doit s'attendre à ce que, la première reparaissant, la seconde reparaîtra également.

Mais ce n'est pas ainsi que la science considère les lois de la nature, elles ne flottent pas ainsi à la surface des choses, elles ont une raison d'être plus profonde.

Cette simple prévision du retour des mêmes phénomènes, produite d'une manière nécessaire par l'association d'idées, effet elle-même d'une loi de la nature humaine, n'est nullement la vraie loi scientifique. Cette prévision existe, en effet, dans mille circonstances où la science la contredit; c'est elle qui lie les changements de temps aux phases de la lune; les pressentiments incertains, les songes même aux événements qu'ils suggèrent; c'est sur cette tendance de la nature humaine que l'astrologie et les sciences occultes s'appuient pour donner crédit à leurs mensonges.

Les vraies lois du monde physique sont tout autre chose. Constatées par des expériences renouvelées à volonté, elles révèlent dans la nature un élément fixe et invariable qui permet des prédictions certaines. Cet élément, découvert par l'observation, vient du dehors et non de la pensée ni du désir de l'observateur. Ce sont des lois objectives.

Maintenant quelle est la nature de ces lois? Elles sont semblables aux pensées de l'homme. Ce sont des combinaisons numériques et géométriques où le nombre, la grandeur et les angles sont engagés. Les combinaisons chimiques se font suivant des multiples exacts d'un même équivalent; les cristaux se déposent suivant des formes géométriques précises. Les effets de l'électricité et du magnétisme ne peuvent être exprimés d'une manière générale qu'au moyen de notions géométriques assez complexes.

Il y a donc de la pensée dans le monde physique. Les lois sont des éléments intelligibles, ce sont de vraies pensées.

Mais de qui sont-elles la pensée? Est-ce de l'observateur, est-ce de l'esprit humain? Kant et son école l'ont soutenu et le soutiennent encore.

Mais la vraie science dément cette théorie. Ce n'est pas nous qui mettons notre pensée dans l'univers, qui le moulons suivant les formes de notre esprit : nous trouvons, au contraire, dans le monde une pensée que nous ne connaissions pas, que nous ne pouvions pas prévoir, qui s'impose du dehors à notre esprit. Qui aurait prévu que la différence entre les composés de l'azote et de l'oxygène provient du nombre des équivalents combinés; que l'immense variété des huiles, des alcools ou des autres composés organiques,

avec leurs parfums différents, leur état tantôt gazeux, tantôt liquide ou solide, leurs propriétés bienfaisantes ou malfaisantes provient des groupements divers des molécules identiques de trois corps simples?

Qui aurait inventé *a priori* la loi des courants électriques et la mesure de leurs effets par ces unités nouvelles, inconnues aux anciens : le volt, l'ampère, le farad, etc.?

Maintenant, s'il y a de la pensée dans l'univers décrit par la science, si cette pensée vient du dehors et non du dedans, du monde observé et non de l'observateur, qu'est-ce donc que cette pensée objective?

Ne faut-il pas qu'elle soit la pensée d'une intelligence, d'un être pensant?

On essaye d'échapper à cette conclusion en parlant d'une pensée abstraite, d'une idée en soi, d'un axiome éternel qui se prononce lui-même, d'une parole créatrice, d'une idée-force.

Ces mots signifient-ils quelque chose? Ou bien ce sont des déguisements pour exprimer une vraie pensée, c'est-à-dire la conception d'un être pensant, ou bien ce sont des paroles absolument vides de sens.

Si l'axiome de M. Taine se prononce lui-même, c'est qu'il est une réalité et même une personne. L'idée qui est une force n'est pas une idée en l'air; c'est l'idée d'un ou de plusieurs individus.

On parle constamment des idées modernes qui remuent le monde, mais depuis quand le remuent-elles? Depuis qu'elles sont pensées par les hommes, connues et répandues parmi les hommes. Auparavant, à l'état de pures abstractions, de pures possibilités, elles étaient impuissantes.

Donc, puisque la pensée existe dans l'univers, puisque cette pensée ne vient pas de nous, mais de l'univers lui-même, puisque toute pensée est la pensée d'une intelligence, il y a une intelligence, une intelligence différente de la nôtre qui vit et qui se meut dans l'univers et qui lui imprime le caractère intelligible des lois physiques et chimiques.

Et comme ces lois s'étendent à l'univers entier, comme nous les voyons se vérifier dans la lumière qui provient des étoiles les plus éloignées, comme toutes les lois sont liées ensemble et procèdent les unes des autres, nous devons reconnaître que l'univers est pénétré par une pensée unique et qu'il est par conséquent l'œuvre d'une intelligence unique qui a tout organisé, qui a conçu toutes les lois et les manifeste aux esprits humains, revêtues de la forme sensible et visible des phénomènes.

Oui, il y a parenté, similitude entre nos conceptions et les lois

du monde, mais il n'y a pas identité. Construire le monde par la pensée comme le voulait Hegel, c'est une folie; c'est du monde que nous recevons la connaissance de ses lois, et quand nous essayons de le reconstruire par une déduction logique, ou bien nous lui rendons ce que nous avons reçu de lui, ou bien nous substituons des rêves à la réalité. Il y a une pensée dans l'univers, mais ce n'est pas notre pensée, c'est la pensée de Dieu.

Voyez ces hommes qui déchiffrent patiemment les stèles de l'Égypte ou les briques de la Chaldée, que cherchent-ils sous ces signes mystérieux! Est-ce leur propre pensée? Non, c'est la pensée d'autrui. C'est celle de ces vieux rois endormis dans le tombeau depuis des milliers d'années. Doutent-ils un seul instant que cette pensée qu'ils saisissent ainsi soit celle d'êtres pensants réels? Et ces géologues qui nous décrivent la vie et les mœurs de nos premiers ancêtres ou qui supposent un être intelligent, précurseur de l'homme, sur la foi de certains dessins gravés sur des cailloux ou sur des morceaux de bois, que font-ils? Ils découvrent une pensée, non la leur, mais celle de ces êtres antiques, et ils disent sans hésiter : A telle époque, en tel lieu, il a existé des êtres pensants.

Et maintenant que font les physiciens, les chimistes, les naturalistes? Ils découvrent une pensée, qui n'est pas leur pensée; ils déchiffrent des signes; et comme cette pensée répandue partout est partout la même, comme les lois de la mécanique, de la physique et de la chimie sont liées entre elles, font partie d'un même plan, s'entre-croisent et s'appuient l'une sur l'autre, comme le monde est une unité, comment peuvent-ils ne pas conclure que cette pensée unique et universelle est celle d'une intelligence unique et universelle elle-même. N'est-ce pas une inconséquence que de dire, en présence d'une inscription et d'un dessin antique : Il a existé des êtres pensants dont la pensée est ici gravée, et de ne pas dire en présence de ce tableau merveilleux des lois de l'univers, de cette arithmétique et de cette géométrie sublime dont nous épelons péniblement les premiers éléments : Dans cet univers règne une intelligence, ces lois sont la pensée de Dieu.

Mais il n'y a pas seulement de lois dans la nature, il y a aussi des fins, il y a des buts.

Il y a des moyens évidemment préparés pour une fin. Il y a des combinaisons d'organes et d'instincts qui sont évidemment destinés à réaliser un objet à venir.

Les exemples de cette finalité naturelle abondent. M. Janet, dans son livre intitulé *les Causes finales*, en a recueilli un nombre immense.

Du reste, la finalité est la loi générale du monde organique ; toute plante, tout animal se développe et grandit conformément à une idée directrice. Tout organe correspond à une fonction déterminée et est adapté à cette fonction.

Je ne m'arrêterai pas à décrire ces admirables adaptations, à montrer que l'œil humain est une lunette vivante, munie de la faculté de s'adapter aux diverses distances, que le cœur est une pompe aspirante et foulante munie de valvules qui s'ouvrent ou se ferment au moment convenable, que la main est un outil précieux, propre à mesurer comme un compas, à saisir comme une pince et à distinguer les formes par le tact. Je me garderai également d'entrer dans la description des instincts des animaux guidés par la nature vers un but qu'ils ignorent.

Ce qui importe, c'est de voir quelle est la force de l'argument que l'on peut tirer de ces faits connus de tous, si l'explication de ces faits par la prévision d'une intelligence ordonnatrice s'impose absolument à l'esprit, ou s'il y a quelque moyen légitime et logique d'échapper à cette conclusion.

Il y a pour s'élever de l'ordre à une cause intelligente deux arguments superposés, l'un tiré simplement de l'analogie entre les adaptations produites par la nature et les machines faites par l'homme, l'autre, plus profond, tiré de l'analyse même de la notion de finalité.

Le premier argument n'est pas à dédaigner. Son principe est celui-ci : mêmes effets, mêmes causes, ou plutôt effets semblables, causes semblables. C'est un principe dont les positivistes auraient mauvaise grâce à contester la valeur, puisque, niant la possibilité de s'élever aux causes efficientes, ils fondent toute la science sur les relations régulières entre des antécédents semblables et des conséquents semblables.

Voici comment s'établit ce raisonnement par analogie :

Dans les œuvres de l'industrie humaine, il y a constamment adaptation de moyens à un but à venir, et cette adaptation s'explique par la prévision d'une intelligence.

Si donc nous rencontrons dans la nature un ensemble de moyens adaptés également pour un but à venir, nous devons naturellement présumer et supposer que cette adaptation a été faite par la prévision d'une intelligence.

Soit une locomotive et un cheval. Il y a dans la locomotive un moteur, divers systèmes de transmission, un ensemble d'organes

distincts qui concourent tous à un but unique, faire progresser la locomotive dans un certain sens et lui permettre de traîner des personnes ou des fardeaux. Si ces organes sont construits et disposés de telle sorte que le but soit atteint, c'est parce que l'ingénieur qui a construit cette machine, ayant ce but en vue, les a disposés pour cela.

Considéré anatomiquement et physiologiquement, le corps du cheval est un appareil où se trouvent un moteur et des organes, un foyer de combustion qui est le poumon, et où tout est disposé pour la progression, et le cheval remplit le même rôle de traction que la locomotive.

Dès lors, puisque dans le premier cas, l'adaptation a eu pour explication suffisante la prévision d'une intelligence, ne doit-on pas supposer la même cause dans le second cas?

A première vue, cet argument frappe le bon sens vulgaire. Que l'on montre à un enfant ou à un homme qui n'a pas encore réfléchi sur ces sujets, le plan de la locomotive, et le dessin anatomique du cheval, que l'on place sous ces yeux la coupe d'un œil humain et celle de la chambre noire d'un appareil de photographie, en lui expliquant la correspondance des diverses portions de chaque dessin, et il sera porté immédiatement à se dire qu'il a fallu pour les œuvres de la nature un ouvrier plus habile que pour les œuvres de l'industrie.

Néanmoins, nous devons convenir qu'à la suite de cette première vue du bon sens, de cette sorte d'apparition de l'intelligence de la cause dans l'intelligibilité de l'effet, il se produit souvent une sorte de réaction. Après avoir constaté les ressemblances, le regard de l'esprit se porte sur les différences. Les œuvres de la nature et celles de l'industrie de l'homme forment deux catégories d'objets assez différents pour être reconnus et distingués les uns des autres à première vue. Il y a, dans les œuvres de la nature, une perfection plus grande, une spontanéité vitale, un principe de progrès intime, qui manquent aux œuvres de l'homme. Il semblerait naturel de conclure seulement de cette différence qu'elles sont l'œuvre d'une intelligence plus puissante. Mais souvent on en tire la conclusion contraire. Comme la cause des œuvres industrielles est visible, comme nous pouvons entrer en rapport direct avec l'ingénieur, lui parler, l'entendre exposer ses plans, nous ne pouvons douter, en ce qui concerne ces œuvres, de la relation entre la prévision de l'intelligence et l'adaptation des moyens. La cause des œuvres naturelles étant, au contraire, invisible et échappant à notre expérience directe, au lieu de nous dire : C'est une intelligence plus puissante que celle de l'homme, nous sommes portés à dire simple-

ment : c'est une cause différente de l'intelligence humaine. Nous donnons à cette cause inconnue un nom ; nous l'appelons la nature. Sous ce terme vague peuvent se glisser toutes sortes de conceptions diverses. Et comme l'un des traits qui nous frappent dans les œuvres de la nature, c'est la constante uniformité des lois auxquelles elles obéissent, nous transformons cette idée de la constance absolue en celle de la nécessité, et nous considérons les œuvres comme produites d'une manière fatale. Perfection et fatalité nous paraissent les caractères des œuvres naturelles, imperfection et choix volontaire et libre, ceux des œuvres de l'industrie humaine.

Ainsi s'affaiblit le premier effet saisissant de l'argument par analogie.

Néanmoins une réflexion plus approfondie peut faire reparaître l'évidence convaincante de cet argument.

Il suffit de remarquer que les différences qui existent entre les œuvres de la nature et celles de l'industrie sont étrangères au fait de l'adaptation à un but. Le rapport des moyens à la fin est le même dans les deux espèces d'œuvres, sauf que, dans les œuvres de la nature, la complication est plus grande et les adaptations sont plus multipliées. Or, comme c'est ce rapport des moyens à la fin qui demande la prévision d'une intelligence, il y a autant de raison de croire en une cause intelligente dans les deux cas.

Les différences signalées n'ont, d'ailleurs, pas le sens qu'on leur attribue. La perfection des œuvres naturelles, l'uniformité des lois, n'impliquent nullement la fatalité et n'excluent en aucune manière le choix libre d'une intelligence. Lorsque l'homme est arrivé à dominer la nature, lorsque la science s'est développée, et qu'il a acquis par le travail une puissance physique plus grande, il approche de cette perfection des œuvres naturelles et parvient à donner à ses œuvres un caractère d'uniformité absolue.

Les organes des machines délicates, les pièces des instruments de précision peuvent être produites avec une perfection d'adaptation merveilleuse et les produits mécaniques ont entre eux une parfaite similitude. Et cependant machines et produits sont le résultat de la prévision et du choix des ingénieurs et des fabricants. Nous pouvons ajouter à ces considérations une remarque importante. Les différences, quant à l'origine, au mode de développement, à la régularité et à la perfection des œuvres de la nature et des œuvres de l'art humain, sont des différences apparentes, saisissables à première vue. Au contraire, la ressemblance entre les unes et les autres, cette adaptation exacte de moyens complexes à une fin unique est quelque chose d'intime à ces œuvres, quelque

chose qui se voit d'autant plus clairement que l'on examine les unes et les autres avec plus d'attention. Superficiellement et au dehors, un cheval et une locomotive sont des êtres très différents. Examinez, au contraire, l'intérieur, vous trouverez les plus étroites ressemblances; le cœur est une pompe analogue à celle du condenseur; les poumons sont un foyer où la combustion de l'oxygène produit de la chaleur et de la force comme le foyer d'une machine, les veines ressemblent aux tuyaux, les os aux organes solides et les muscles aux organes de transmission.

De là résulte ce fait singulier que, lorsque nous considérons attentivement dans les œuvres de la nature ces admirables mécanismes ces moyens si nombreux, adaptés à des fins éloignées dont ils sont séparés par d'innombrables intermédiaires, l'idée d'un auteur intelligent naît spontanément dans l'esprit, tandis que c'est en détournant les yeux de cette science détaillée, et s'arrêtant à ces idées un peu vagues, œuvres différentes de celles de l'homme, œuvres fatales sortant de lois constantes, que l'on est porté à douter de l'existence d'une cause intelligente.

De tous ces motifs de doute le plus efficace est peut-être le simple mot de nature. « Cela est naturel, la nature agit ainsi, c'est l'effet de la nature. » Ces phrases banales, qui ne contiennent, en réalité, aucun sens, sont une des formes les plus puissantes de la négation de la cause intelligente.

Bien loin donc qu'il faille considérer la croyance à une telle cause comme un préjugé produit par l'irréflexion et la perception des apparences, c'est, au contraire, la négation de cette cause qui présente ce caractère de préjugé vulgaire et de croyance aveugle. C'est l'étude attentive, c'est la réflexion, c'est la méditation sur les œuvres de la nature qui conduisent à y voir avec évidence l'action de Dieu. Aussi lorsque dans notre siècle on a cherché à déraciner la croyance à la Providence, il a fallu imaginer pour remplacer cette croyance des systèmes artificiels très compliqués comme celui de Darwin. Dans l'antiquité, cela n'était pas nécessaire, les idées vagues de nature et de lois suffisaient.

Ce n'est donc pas une croyance vague, c'est une croyance motivée qui porte à s'élever de l'ordre à l'intelligence; c'est un véritable raisonnement, une induction naturelle et spontanée, mais régulière et normale. C'est une application instinctive du principe fondamental des sciences expérimentales, mêmes effets, mêmes causes. Notre intelligence suit sa nature en affirmant que l'ordre et la finalité ont pour cause un être doué de la faculté de prévoir.

Et cependant cet argument d'analogie, cette comparaison entre

les œuvres de l'homme et celles de la nature, n'est pas la seule, ni même la principale preuve de cette croyance à une cause intelligente de l'univers. Il est une autre forme plus rigoureuse et plus absolue de la même démonstration.

Elle consiste à analyser l'idée même de finalité.

M. Janet a défini cette idée en ces termes : Le présent déterminé par l'avenir.

Expliquons cette définition.

Pourquoi, dans une machine, le piston a-t-il telle dimension et s'ajuste-t-il de telle manière à la bielle et au cylindre?

C'est pour pouvoir accomplir sa fonction dans la marche de la machine. Mais, quand le piston a été forgé et ajusté, la machine n'existait pas, et à plus forte raison ne marchait pas encore. C'est ce fait à venir qui est la cause déterminante de la forme et des dispositions que le piston acquiert actuellement par le travail des forgerons et des ajusteurs.

Pourquoi l'enfant, étant encore dans le sein de sa mère, a-t-il des yeux déjà formés, une rétine, un cristallin, une cornée? C'est pour que plus tard il puisse apercevoir la lumière du jour.

C'est, dans un cas comme dans l'autre, l'avenir qui détermine le présent.

Or il semble qu'il y ait ici une impossibilité, une contradiction absolue.

L'avenir qui n'est pas encore, l'avenir, qui n'est qu'une possibilité non réalisée, un pur néant, comment peut-il agir sur le présent? Comment peut-il produire une réalité actuellement existante, ou même en déterminer et en diriger la production. S'il est un principe évident et incontestable entre tous, c'est que les phénomènes sont déterminés à être de telle ou telle manière par ce qui les précède et non par ce qui les suit. L'état de l'univers physique, à chaque moment de la durée, détermine l'état du moment suivant et ainsi de suite à l'infini. Le passé est cause du présent et le présent cause de l'avenir.

Cela est tellement évident, que cet ordre de causalité peut être considéré comme une sorte de définition du temps lui-même. Remonter ce courant est impossible. Ce qui n'est pas encore, ne produit rien.

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

dit l'agneau au loup de La Fontaine; et, quelque envie qu'ait le loup de prendre l'agneau en défaut, il n'ose pas lui dire : Tu as pu le faire avant d'exister.

Quelle est la solution de cette antinomie?

Quand il s'agit d'une œuvre de l'homme, elle est très simple, elle est d'une simplicité vulgaire, mais d'une simplicité profonde et féconde en conséquences.

Si l'avenir qui n'existe pas encore peut déterminer le présent qui existe actuellement, c'est parce que cet avenir a une double existence, parce qu'il est à la fois présent et avenir, parce que, n'existant pas encore dans sa réalité concrète, il existe dans la pensée et la prévision d'une intelligence.

Si les ouvriers forgent le piston en vue du mouvement de la machine qui n'existe pas encore dans la réalité concrète, c'est que cette machine et son mouvement existent déjà dans la pensée et le projet de l'ingénieur; c'est que le plan du piston que l'ouvrier exécute n'est qu'une des parties du plan général que le constructeur a tracé.

C'est donc la double existence idéale et réelle d'un même fait, prévu par une intelligence et réalisé plus tard, qui est la clef de l'antinomie.

Le présent peut être déterminé par l'avenir, parce que l'avenir étant prévu existe déjà dans la pensée d'une intelligence.

Mais, s'il en est ainsi, partout où nous trouvons cette détermination du présent par l'avenir, cette adaptation évidente de moyens existant actuellement à un but qui n'existe pas encore, nous pouvons conclure avec assurance que le but a été prévu. Sans cela, cette adaptation des moyens serait un effet sans cause.

Nous ne concevons que deux modes d'existence des êtres, l'existence idéale dans la pensée d'un être intelligent et l'existence réelle et concrète.

Le but à venir n'ayant pas l'existence réelle, puisqu'il n'existe pas encore, et cependant agissant efficacement sur les moyens puisqu'il en détermine la forme, la nature et l'assemblage, il faut nécessairement que ce but ait l'existence idéale, c'est-à-dire qu'il soit prévu par une intelligence.

Ainsi, la finalité étant définie comme l'a fait M. Janet, la prévision par une intelligence s'ensuit rigoureusement. Une finalité sans prévision serait un effet sans cause, ou bien ce serait la supposition absurde d'une action efficace de l'avenir sur le passé.

Comment font maintenant ceux qui essayent d'échapper à cette conclusion?

Ils emploient pour cela deux moyens aussi peu concluants l'un que l'autre. Les uns laissent subsister l'idée qu'il y a de vrais buts dans la nature, qu'il y a une adaptation réelle et objective du présent à l'avenir, mais ils attribuent cette adaptation à une cause autre que la prévision d'une intelligence.

Ils parlent d'une *finalité inconsciente*. Ils donnent comme exemple d'une telle finalité les actes instinctifs que les animaux accomplissent et par lesquels ils tendent vers un but qu'ils ignorent. Puisque cela existe, disent-ils, cela est possible. Donc partout on peut supposer dans la nature des tendances aveugles vers un avenir inconnu.

La réponse est bien simple. Lamartine la donne éloquemment dans ses beaux vers sur la croissance du chêne.

Il vit, ce géant des collines,
Mais avant de paraître au jour,
Il se creuse avec ses racines
Des fondements comme une tour.
Il sait quelle lutte s'apprête
Et qu'il doit contre la tempête
Chercher sous la terre un appui.
Il sait que l'ouragan sonore
L'attend au jour... ou s'il l'ignore
Quelqu'un du moins le sait pour lui [1].

Ce que dit le poète est d'une vérité simple et frappante.

Du moment qu'il y a une vraie adaptation de moyens à une fin, une réelle influence de l'avenir sur le passé, il faut absolument que l'avenir soit prévu par une intelligence. Donc, s'il n'est pas prévu par l'être visible où l'adaptation se produit, c'est qu'il est prévu par un être supérieur invisible.

Certains insectes préparent instinctivement le lieu où ils doivent déposer leurs œufs, et y placent des provisions de nourriture nécessaire pour les larves qui en sortiront : ils font cela d'une manière mécanique et sans intelligence. Quand on enlève leurs œufs, ils ne semblent pas s'en apercevoir et continuent leur travail devenu inutile. Evidemment, ils sont conduits par une série d'images qui se succèdent dans leur cerveau, et les poussent à des actes dont ils ne comprennent pas le but. Mais puisque ces images successives les conduisent à un but déterminé et leur font faire ce qui est nécessaire pour la conservation de l'espèce, c'est que leur cerveau a été organisé et muni de cette série d'images par l'auteur de leur être, et que cet auteur ayant prévu le but, a fait en sorte qu'il fût atteint.

Il y a une équivoque dans ce mot de finalité inconsciente. La finalité peut être inconsciente dans un agent, à la condition qu'elle soit consciente et prévue dans un autre agent supérieur. Une finalité réelle et absolument inconsciente, ce serait une prévision sans

[1] *Harmonie*, livre II. 9e harmonie (*le Chêne*).

prévision, ce serait l'avenir exerçant une action réelle sur le passé, ce serait, comme nous l'avons dit, un effet sans cause. Accepter cette idée, c'est rigoureusement se payer de mots.

L'autre moyen par lequel on essaye d'échapper à l'idée d'une prévision intelligente consiste à nier l'existence même de buts.

Il n'y a pas de causes finales, dit-on, il n'y a que des causes efficientes. C'est le hasard qui produit l'ordre. Les combinaisons où se trouve cette adaptation apparente du présent à l'avenir ne sont qu'un cas fortuit parmi une multitude infinie d'autres combinaisons possibles.

Une telle opinion peut être soutenue théoriquement. Elle ne résiste pas à une étude pratique des exemples de finalité que la nature présente.

Les adaptations merveilleuses de l'œil, des muscles, des nerfs, les conditions si complexes par lesquelles s'accomplit la croissance, la nutrition, la reproduction des êtres, les instincts si variés des animaux, apportent, quand on les considère, une conviction absolue et indestructible de l'existence d'une vraie finalité.

Peu importe, d'ailleurs, comment le but est atteint. Peu importe que les organes se soient développés sous l'action des milieux, que la sélection naturelle et la concurrence vitale aient contribué à les diversifier et à faire prédominer certains caractères, le résultat étant une merveilleuse adaptation, la cause doit être une intelligence qui a prévu le but.

Peu importe qu'une statue ait été taillée en relief dans le marbre ou coulée dans un moule, si elle a les caractères de beauté sublime, il faut que ce soit un artiste qui ait fait la statue ou le moule. Quand ce seraient, comme le veut Darwin, les variétés successives des milieux, correspondant aux variations accidentelles des types qui auraient produit les animaux supérieurs, toute cette série de variations, tendant vers un but compliqué, a dû être prévue et disposée par une intelligence.

Tout système qui exclut la finalité réelle équivaut à la vieille hypothèse des jets, à la production de l'ordre par le hasard. Or jamais on ne croira que des lettres jetées au hasard forment un poème, quel que soit le nombre des jets; l'effet ne serait pas contenu dans la cause. Des causes désordonnées ne peuvent produire qu'un effet qui leur est semblable. D'ailleurs, comme l'a très finement remarqué M. Janet, les jets successifs sont une chimère. Il n'y a dans le monde actuel qu'un seul jet, une seule série de phénomènes qui se succèdent suivant des lois déterminées. Si l'ordre et la finalité se trouvent dans cette série, c'est qu'ils y ont été mis, ils ne sauraient y être nés tout seuls.

Ainsi ni la finalité inconsciente, ni la finalité apparente, ne sont soutenables. Il y a une adaptation réelle du présent à l'avenir; donc l'avenir influant sur le passé préexiste dans la prévision d'une intelligence. De quelque côté que l'on se tourne, l'argument subsiste et nous oblige à chercher au-dessus du monde expérimental la cause qui fait marcher le présent aveugle vers un avenir qu'il n'a pas prévu, et qui doit cependant avoir été prévu.

III

Nous sommes encore obligés d'élever jusqu'à une cause supérieure à la nature, quand nous portons nos regards sur les éléments qui constituent le monde matériel, la matière, la force et le mouvement.

Rousseau expose ainsi la preuve tirée du mouvement.

« Descartes, avec des dés, formait le ciel et la terre, mais il ne put donner le premier branle à ces dés, ni mettre en jeu la force centrifuge qu'à l'aide d'un mouvement de rotation. Newton a trouvé la loi de l'attraction, mais l'attraction seule réduirait bientôt l'univers en une masse immobile. A cette loi il a fallu joindre une force projective pour faire décrire des courbes aux corps célestes. Que Descartes nous dise quelle loi physique a fait tourner les tourbillons; que Newton nous montre la main qui lança les planètes sur la tangente de leurs orbites. »

Depuis cette époque, la science a-t-elle par ses progrès diminué la force de cet argument? Nous ne le pensons pas : l'hypothèse primordiale qui domine aujourd'hui, l'hypothèse de Laplace, celle de cette nébuleuse qui tourbillonne et engendre les planètes, les lance sur leurs orbites, et se condense pour devenir le soleil, ne diffère guère des tourbillons de Descartes, et exige aussi bien qu'eux une impulsion primordiale qui la fasse tourner dans un certain sens, avec une certaine vitesse.

On peut donc se demander, aujourd'hui comme alors, quelle est est la cause de cette impulsion.

On a cependant essayé en notre siècle de jeter une certaine confusion sur ces notions claires du mouvement et de l'inertie. Certains philosophes ont cru pouvoir identifier la force et la matière. Comme d'un autre côté la force et le mouvement ont une grande affinité et que certaines théories scientifiques réduisent la force à n'être que l'effet du mouvement des molécules, on a pu croire que ces trois éléments : force, matière et mouvement, étant ramenés à l'unité, une cause supérieure ne serait plus nécessaire.

Mais la science elle-même répond à cette objection. Dans tout ensemble de corps, que ce soit une machine, un animal, une masse liquide ou gazeuse comme la mer et l'atmosphère, ou même le système planétaire tout entier, la science distingue avec une grande précision deux quantités mesurables, indépendantes l'une de l'autre, la masse du système et l'énergie motrice qu'il contient. Chacune de ces deux qualités se conserve invariablement dans toutes les transformations des corps et demeure la même sous toutes les vicissitudes des phénomènes.

La persistance de la masse est la base même de la chimie, depuis les découvertes de Lavoisier. C'est à cause de cette persistance que le poids total des éléments se retrouve dans les composés.

La persistance de l'énergie motrice a été découverte en notre siècle.

Mais toutes deux persistantes, la masse et l'énergie se séparent constamment l'une de l'autre. Un même système matériel composé des mêmes éléments, et ayant une masse constante, peut posséder des quantités d'énergie extrêmement variables; et l'énergie, à son tour, sous ces trois aspects, mouvement, chaleur, électricité, se transmet d'un système de corps à un autre.

Ainsi ces deux quantités indépendantes mesurent comme deux degrés de réalité qui se trouvent partout dans le monde matériel. Le degré supérieur, l'énergie, peut augmenter ou diminuer dans un système, tandis que la masse du système reste invariable. L'énergie est adventice par rapport à la matière; elle vient du dehors et d'au-dessus. Elle vient d'un principe moteur qui l'a répandue, selon la mesure qu'il a choisie, sur des éléments inertes qui, privés de cette énergie, tombés au zéro absolu de force et de température, conserveraient cependant leur poids invariable.

Donc, nous pouvons donner à la pensée de Rousseau une forme moderne et dire : Quelle est la puissance qui a répandu l'énergie motrice dans la masse inerte de la matière?

IV

Nous voici arrivé par cette première étude du monde matériel à un résultat important. Nous avons reconnu que ce monde ne se suffit pas à lui-même et qu'il dépend d'une cause extérieure et supérieure. Cette cause est unique, puisque les lois de la matière sont partout les mêmes et que les phénomènes sont liés ensemble. Cette cause est intelligente, d'abord parce que les lois contiennent une pensée, ensuite parce que, sans une telle cause, les mer-

veilleuses adaptations, le lien entre les moyens et les buts, entre les organes et les fonctions qu'ils doivent remplir, seraient inexplicables. En un mot, Voltaire avait souverainement raison contre les encyclopédistes lorsqu'il disait : « Plus j'y pense et moins je puis songer que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger. »

Il est cependant un autre aspect de l'univers qui confirme cette démonstration. C'est l'univers considéré dans son développement progressif, dans son histoire que la science a découverte depuis deux siècles. C'est un argument qui diffère du précédent en ce que sa base est tout à fait moderne.

Avant les immenses progrès de la science, on aurait pu croire que le monde avait toujours duré tel qu'il existe, la veille étant la cause déterminante du lendemain, les phénomènes se suivant de jour en jour, d'année en année, et formant des cycles périodiques se succédant sans altération.

La science nous a montré que notre système planétaire, la terre, et l'ensemble des êtres, dont la terre est l'habitation, ont apparu successivement suivant un ordre hiérarchique, les plus compliqués comme organisation, les plus riches en phénomènes, les plus beaux et les plus dignes d'estime et d'amour, ayant paru les derniers.

Nous avons maintenant à chercher la cause de ce progrès de l'univers. L'existence de ce progrès n'est pas contestée.

Son point de départ, selon l'hypothèse très vraisemblable des savants, c'est une masse gazeuse très dilatée, composée des éléments simples dont la combinaison produit les corps que la science énumère et décrit, pénétrée d'une quantité immense d'énergie motrice et calorifique et électrique (ces trois formes de l'énergie étant identiques ou se transformant l'une dans l'autre) et animée d'un mouvement général de rotation.

A mesure que la masse se refroidit, certaines parties se condensent, des anneaux plus denses se forment, puis se brisent et donnent naissance à des masses isolées, lesquelles sont animées à la fois d'un mouvement de rotation sur elle-même et d'un mouvement circulaire ou elliptique autour du centre de la masse primitive. Plus tard ces masses deviennent liquides et plus tard encore elles se recouvrent d'une couche solide.

C'est alors que, par l'effet d'une cause inconnue, les plantes commencent à germer et à croître sur une partie du sol de la planète; que les eaux se peuplent d'animaux aquatiques ou amphibies; et bientôt apparaissent les animaux terrestres. On ne peut pas affirmer qu'il y ait partout et toujours une hiérarchie absolument progressive; il est néanmoins vrai qu'en général les êtres les plus anciens

de la série ont une organisation plus simple que ceux qui sont venus plus tard. Enfin l'homme n'apparaît qu'aux dernières époques géologiques. Ce développement, qui, sauf la division en jours distincts, a une très grande ressemblance avec le récit de la Genèse, est, d'un avis unanime, un véritable progrès. A la confusion d'une masse gazeuse qui tourbillonne succède la distinction des astres, marchant suivant leurs orbites d'après des lois mathématiques. A la mécanique céleste se superpose bientôt l'harmonie des êtres vivants, aux plantes insensibles viennent s'ajouter les êtres doués de sensibilité chez lesquels apparaît un monde nouveau, celui des sensations, du plaisir et de la douleur, des attraits, des passions, des instincts. Vient enfin l'homme, chez lequel se manifestent la raison, le langage, la science, l'art, la poésie, l'industrie, l'amour, la vertu, le courage, la religion, la poursuite de l'idéal, etc...

Personne n'osera contester que la vie ne soit supérieure à la mécanique, la sensibilité à la vie purement végétale, la raison, la conscience, la vertu et la science à la sensibilité et à l'instinct.

C'est donc très certainement un progrès du moins au plus qui se manifeste dans l'histoire de l'univers. C'est une ascension vers une terme supérieur, qui est l'homme, le plus élevé des êtres connus, le seul qui possède la raison, le seul qui connaisse le monde et qui se connaisse lui-même.

Comment s'est faite cette ascension? Est-ce par degrés insensibles ou bien par des transitions brusques? Est-ce suivant des lois uniformes ou par une série de changements, unique chacun dans son espèce?

C'est ce que la sience ne permet pas de savoir avec certitude. Cela est, d'ailleurs, inutile pour le but que nous nous proposons.

Ce qu'il importe, en effet, de constater, c'est uniquement l'apparition successive d'une série de réalités nouvelles, lesquelles sont supérieures à celles qui existaient auparavant. Cela suffit pour notre argument. Nous n'avons en effet qu'à placer cette série croissante en face d'un principe rationnel d'une évidence absolue, le principe de causalité.

Selon ce principe, toute réalité qui commence d'exister doit être produite par une cause.

Un effet sans cause est rigoureusement impossible.

En outre, si nous cherchons le vrai sens, le sens complet du principe, nous reconnaissons que cette cause, nécessaire pour qu'une réalité commence, n'est pas un antécédent quelconque, ni même une simple condition, à laquelle serait liée l'apparition de cette réalité.

La cause, la vraie cause, la cause efficiente doit être propor-

tionnée avec l'effet. Elle doit être supérieure à l'effet ou tout au moins équivalente.

Elle doit être proportionnée avec l'effet. Sans doute, il n'arrive pas toujours que la cause visible et apparente soit proportionnée avec l'effet. C'est qu'alors cette cause apparente n'est qu'une partie de la cause véritable.

Choisissons un exemple.

Un mécanicien tourne une petite roue, et immédiatement une lourde machine se met en marche. L'acte du mécanicien, le déplacement de la roue a été la condition du mouvement de la machine; on peut dire qu'il en a été la cause déterminante. Mais la vraie cause, c'est la vapeur produite dans la chaudière par la chaleur du foyer.

Un graveur tire une série d'épreuves d'un dessin d'une grande finesse. Evidemment la cause de la production de ces épreuves n'est pas seulement la presse et l'ouvrier qui la met en mouvement, c'est aussi et principalement celui qui a gravé la plaque et celui qui a tracé le dessin original.

Ainsi en est-il partout.

Chaque être de la nature est doué d'une certaine puissance. Il ne peut pas dépasser sa puissance. Il ne peut faire ni quant à l'intensité ni quant à la perfection, des œuvres supérieures à ses forces et à son talent.

Quand une petite cause produit un grand effet, c'est que cette petite cause n'a fait que mettre en mouvement une cause plus puissante. Quand une cause grossière produit une œuvre délicate, c'est qu'elle a été dirigée par un être supérieur. La notion même de cause implique la proportion entre la cause et l'effet.

Mais il faut remarquer que cette proportion n'est pas réciproque. L'effet ne saurait dépasser la puissance de la cause, mais il peut rester au-dessous de cette puissance. La cause peut agir sans produire tout ce qu'elle pourrait produire. Elle peut rester au-dessous de la limite qu'elle ne peut pas dépasser.

Si cette cause agit, à la manière de la volonté humaine, par un choix libre, elle dispose elle-même de sa puissance, et n'en emploie que la portion qu'elle veut.

Si c'est une cause agissant à la manière des causes naturelles, selon une loi uniforme, son action peut être limitée, annulée, restreinte par certaines circonstances. Elle peut donc exercer une puissance variable, sans pouvoir dépasser sa puissance totale.

Une machine à vapeur pourra, entre les mains du mécanicien, soulever des fardeaux plus ou moins lourds et les soulever plus ou moins rapidement sans dépasser la limite de sa puissance.

Un élève peut, sous la direction d'un maître, accomplir des œuvres littéraires plus ou moins parfaites. Jamais il ne pourra dépasser la limite de son talent, mais il pourra rester au-dessous.

Aussi la proportionnalité nécessaire entre la cause et l'effet ne donne pas la mesure de la puissance totale de la cause; elle n'indique qu'une limite minimum au-dessous de laquelle cette puissance ne peut descendre.

Cette proportion entre la cause et l'effet peut être exprimée d'une autre manière.

La puissance d'une cause dépend de sa nature. Aucun être ne peut donner plus qu'il ne possède. Aucun être ne peut faire surgir au dehors une réalité plus intense ni plus élevée dans l'échelle de la perfection que ne l'est sa propre réalité.

En d'autres termes, la cause, pour être proportionnée avec l'effet, doit être supérieure à l'effet ou tout au moins équivalente.

En d'autres termes encore, le moins ne saurait produire le plus.

Il répugne autant d'admettre le plus sortant du moins, que de supposer l'être sortant du néant. L'absurdité est la même[1].

Mais s'il en est ainsi, si le principe de la proportionnalité entre la cause et l'effet et sa conséquence, à savoir la supériorité de la cause sur l'effet, s'impose à la raison humaine, si c'est une vérité à laquelle elle ne peut échapper, si elle cherche toujours cette cause suffisante pour chaque effet, si cette recherche nécessaire est la vraie source de la science, comment ne voit-on pas qu'un système isolé, où il y aurait aux diverses époques de réalités nouvelles supérieures aux précédentes ne saurait exister par lui-même? Comment ne voit-on pas qu'il faut pour un tel progrès une cause qui soit proportionnée avec l'ensemble du progrès, et avec son terme supérieur, et qui en même temps existe déjà à l'origine du progrès. Sans une telle cause, il y aurait nécessairement production du plus par le moins, ce qui est rigoureusement impossible.

Donc la cause de cette évolution progressive est un Être supérieur au monde, et supérieur à l'homme, un Etre qui, étant la source de toute la beauté, de toute la force, de toute la perfection de l'univers, doit contenir, en même temps, une force, une beauté, une perfection qui soient supérieures à celles de tout ce qui existe.

Pour éviter d'arriver à cette conclusion nécessaire du principe de causalité, il n'y a qu'une seule réponse ayant une apparence de raison.

C'est celle qui consiste à dire que le monde contient en germe,

[1] Voy. *le Positivisme et la science expérimentale*, 2e partie, livre II, ch. IV. (Delhome, libraire, rue de l'Abbaye.)

à l'état latent, toutes les perfections qui se sont développées dans le cours des siècles.

Mais cette réponse est vaine pour bien des raisons.

En premier lieu, il n'est pas vrai que le monde contienne en germe dès l'origine les perfections qui se manifestèrent plus tard. La vie ne pouvait exister à aucun degré dans la nébuleuse primitive dont la température était supérieure à celle qui détruit tous les germes. Les conditions de la vie ne se sont réalisées que tardivement.

La raison existait-elle en germe dans les plantes, dans les animaux inférieurs, dans le protoplasma vivant dont on prétend faire sortir tout le monde organique?

Rien ne le prouve, et cela est même impossible à concevoir.

D'autre part, quand même, par une hypothèse que rien ne justifie, on supposerait une sorte de préexistence germinale des êtres qui se sont manifestés plus tard, on ne serait pas plus avancé. Ces germes mystérieux auraient dû être déposés dans le monde par une cause productive. Ils ne sont pas contenus dans la matière. C'est vainement qu'on essaye de prétendre que toutes les molécules primitives étaient déjà vivantes. Soutenir cela, ce serait nier la distinction profonde, maintenue par tous les savants entre le monde organique et le monde inorganique.

Puis quand ces germes existeraient, leur développement serait encore un passage du moins au plus qui exigerait une cause. Une vie latente et en puissance ne peut devenir une vie en acte que par l'impulsion d'un être vivant lui-même. Ici il importe de ne pas confondre les données expérimentales avec les principes rationnels. L'expérience nous montre des êtres qui sortent de germes presque imperceptibles, des animaux et des végétaux qui croissent et développent des puissances cachées en eux; elle nous montre une multiplication indéfinie des êtres vivants qui sortent d'un seul couple. Le progrès est en apparence un progrès du moins au plus. C'est une série d'états dont les derniers sont supérieurs aux premiers.

Mais l'expérience ne nous dit pas comment se fait ce progrès. Elle ne nous en montre que la cause extérieure et apparente. Elle ne peut nous dire si par derrière ces causes extérieures et apparentes il n'y a pas une cause mystérieuse et cachée qui verse constamment la vie, la réalité et la perfection sur ces êtres qui croissent, de sorte que leur accroissement ne sorte pas du néant, mais d'une source cachée.

Ce que l'expérience ne peut nous dire, la raison nous l'affirme. Elle maintient son principe que le plus ne sort pas du moins, que la cause totale d'un effet lui est supérieure et le contient. Donc s'il

y a réellement une plus grande réalité, c'est qu'elle sort d'une cause supérieure, et si nous considérons l'ensemble de l'évolution, il doit y avoir à l'origine une cause qui soit supérieure ; à l'ensemble et qui le contienne.

On voit souvent l'eau monter dans les canaux qui lui sont ouverts, mais c'est parce que cette eau descend d'un bassin supérieur, elle ne peut monter au-dessus de son niveau d'origine.

De même le progrès de l'univers à partir de la nébuleuse informe de Laplace ne peut s'expliquer que s'il existe une cause supérieure à l'univers entier, à son complet développement, de laquelle elle sort et vers laquelle elle retourne.

Ainsi quand la raison humaine contemple le monde expérimental, quand elle le considère dans son ensemble, dans ses lois, dans ses adaptations, dans ses principes et dans la hiérarchie des êtres qu'il contient, elle le trouve de toutes parts insuffisant.

De toutes parts, ce que l'expérience montre exige une cause invisible. Il faut une cause intelligente pour graver la pensée dans les lois du monde matériel, il en faut une pour imprimer au monde organique son caractère de finalité, il en faut une pour répandre l'énergie dans la matière inerte, il en faut une pour expliquer le progrès et la hiérarchie des êtres.

Si maintenant nous joignons à cette constatation de l'insuffisance du monde expérimental, au point de vue de la cause efficiente, celle d'une autre insuffisance que nous avons déjà antérieurement constatée, l'insuffisance au point de vue de la cause finale, si nous remarquons que l'homme, qui est le terme du progrès tel que l'expérience nous le montre, l'homme qui couronne le monde expérimental, ne peut vivre dans ce monde sans chercher nécessairement un monde supérieur, qu'il ne peut trouver qu'au-dessus de ce monde l'objet de ses désirs, la règle de ses actes, le complément de son être et la satisfaction de ses aspirations, ne devons-nous pas conclure que le principe et la fin du monde expérimental sont au-dessus de l'expérience, et que cela est démontré par la raison?

Ne devons-nous pas conclure que la raison s'élève à une cause unique, intelligente et libre, et que cette cause qui seule explique la loi, l'ordre et le progrès, est à la fois le principe et la fin de l'univers?

Et dès lors ne voyons-nous pas se vérifier la grande parole de l'Église catholique que nous avons citée plus haut :

« La sainte Eglise, notre mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison, au moyen des choses créées. »

Tel est le premier résultat de nos recherches.

Nous devons néanmoins le compléter, en montrant comment la raison s'élève à la connaissance des principaux attributs de la cause suprême de l'univers.

V

Quel est donc cet Être mystérieux, caché derrière le rideau de la nature visible, dont la puissance et la sagesse s'est révélée à nous?

Déjà nous savons qu'il est unique et qu'il est une intelligence. Déjà la raison nous a forcé à rejeter parmi les rêves l'idée d'une cause aveugle et inconsciente, inférieure à tout ce qui existe. Le grand principe que nous avons mis en lumière, celui de la supériorité de la cause sur l'effet, suffit pour anéantir cette vaine imagination.

Mais cette Intelligence est-elle libre?

Procède-t-elle comme notre intelligence par un choix volontaire de certains moyens, prenant les uns, écartant les autres, et les disposant à son gré?

Ici, nous rencontrons en face de nous une opinion vulgaire, un préjugé d'une puissance redoutable. Le déterminisme règne en maître absolue sur les esprits de la majorité des philosophes contemporains. Sauf les spiritualistes et une partie de l'école néo-kantiste, tous considèrent comme une vérité certaine que tout est fatal dans l'univers, et que les événements se succèdent d'une manière invariable, chaque antécédent étant suivi toujours du même conséquent; Stuart Mill nous dit que si, par une rencontre rigoureusement possible, l'état de l'univers se retrouvait au bout d'un certain temps absolument semblable à ce qu'il a été une première fois, la série des événements se reproduirait identiquement et qu'il y aurait une série indéfinie de périodes semblables l'une à l'autre, à l'image des décimales périodiques qui sont en arithmétique l'équivalent des fractions irréductibles.

Cette idée de la fatalité universelle a été poétiquement dépeinte par Taine, dans un de ses premiers ouvrages. Il l'a appelée « l'indifférente, l'immobile, l'éternelle, la toute-puissante, la créatrice. Aucun nom ne l'épuise, ajoute-t-il, et quand se dévoile sa face sereine et sublime, il n'est point d'esprit d'homme qui ne ploie consterné d'admiration et d'horreur ». Bien des gens ont subi l'influence de cette conviction profonde que l'auteur, malgré ses changements d'opinion sur d'autres points, paraît avoir conservée jusqu'à la fin de sa vie[1]. Taine a été un des chefs de la jeunesse de

[1] *Conférences de Notre-Dame*, par Mgr d'Hulst, année 1893, note 9.

son temps; il a inculqué le déterminisme à une multitude d'esprits. Nous retrouvons cette influence dans les lettres récemment publiées de Prévost-Paradol. On se demande comment la jeunesse libérale de cette époque, différente en cela de celle du temps de la Restauration, pouvait associer la passion de la liberté en politique avec la négation de la liberté en philosophie, et comment elle pensait que les sociétés humaines doivent se gouverner elles-mêmes, quand les individus qui les composent sont asservis à des mobiles irrésistibles.

Quoi qu'il en soit, il est encore de nos jours une foule d'esprits qui se considèrent comme engagés dans les engrenages d'une immense machine insensible et éternelle qui les broie sans se soucier d'eux, et dont rien ne peut arrêter ni même suspendre la marche invariable.

Mais nous ne devons pas nous laisser arrêter par ce préjugé, quelque puissant qu'il soit, et quelque sincères que puissent être ceux qui en sont imbus. Le droit et le devoir du philosophe est de former ses convictions par l'usage de sa propre raison, sans se laisser arrêter par les croyances des autres esprits, lorsque ces croyances ne lui paraissent pas fondées. Or je ne crains pas de dire que Taine a vécu sous l'empire d'une immense et cruelle illusion, et que cette résurrection de la souveraineté mystérieuse du Destin, tel que la dépeignait Eschyle, n'est fondée sur aucune raison, je ne dis pas solide, mais seulement apparente et sérieusement discutable. De tous les fantômes qui hantent la pensée en notre siècle qui se croit délivré des superstitions, il n'en est aucun de plus vain, de plus chimérique en même temps que de plus cruel, que le déterminisme absolu.

La seule et unique raison, en effet, que l'on puisse apporter en faveur de cette théorie, c'est que l'expérience nous montre le retour constant des mêmes phénomènes dans le même ordre. Mais notre expérience si limitée a-t-elle le droit de transformer la constance de l'ordre ainsi constatée en une nécessité absolue et universelle?

Dans les limites de notre expérience, les phénomènes se succèdent suivant des lois uniformes. Voilà le fait scientifiquement constaté, et encore nous laissons de côté la liberté humaine, sujet d'une vaste controverse, la liberté, dont le jeu si varié dans l'histoire, se plie bien difficilement à des lois; nous ne parlons pas non plus des exceptions aux lois de la nature dont toutes les religions affirment l'existence, et dont un certain nombre sont attestées par des témoignages très puissants.

Mais de ce que le retour des faits est uniforme, il ne s'ensuit nullement qu'il soit nécessaire.

Un exemple très simple rendra cette distinction évidente.

S'il est quelque chose qui ressemble à la fatalité absolue, que l'antique mythologie et la philosophie contemporaine placent au sommet des choses, c'est certainement une de ces puissantes machines que notre industrie sait fabriquer. Supposez un très petit animal, une fourmi, qui aurait trouvé moyen de vivre quelque temps sur un navire dans la chambre de la machine, et qui verrait passer, pendant de longs jours et de longs mois, le piston avec son mouvement périodique; ce petit être ne devrait pas se croire en présence d'une force fatale et nécessaire, prête à le broyer s'il se mettait sur le passage d'un des organes qu'il meut. Ne serait-il pas, par rapport à cette machine, exactement dans la situation de l'homme en présence des lois de la nature. Constance absolue, inflexibilité, prévision certaine des effets, impossibilité de modifier une marche uniforme, tout serait pareil des deux côtés.

Et cependant est-ce que la machine n'a pas été construite librement par un ingénieur, qui a choisi ses matériaux, tracé le plan après avoir délibéré avec lui-même ou même avec d'autres hommes?

Est-ce que la machine n'est pas sous le gouvernement d'un mécanicien qui peut l'arrêter? De ce que cela n'est pas arrivé pendant plusieurs jours, peut-être même pendant le cours d'une traversée, a-t-on le droit de conclure que cela n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais.

Donc, si l'on a d'autre motif pour croire au déterminisme absolu, que la constatation du retour uniforme des mêmes phénomènes, la conclusion dépasse infiniment le principe dont on la tire.

L'uniformité peut provenir tout aussi facilement de la sagesse et de la puissance d'une cause libre que d'une fatalité aveugle.

Entre les deux hypothèses, l'expérience ne se prononce pas. Adopter sans motif celle de la fatalité, c'est poser arbitrairement un principe non démontré.

Pour établir que la loi du retour des mêmes faits est une loi nécessaire, il faudrait pouvoir montrer cette nécessité, la rendre évidente aux yeux de la raison. Or cela est impossible. Rien n'apparaît comme nécessaire dans les lois de la nature.

Est-il nécessaire que les corps se combinent sous telles proportions et non sous d'autres? Que telles combinaisons soient solides; telles autres, liquides ou gazeuses? Non, aucune de ces lois ne peut être prévue par l'intelligence humaine. Aucune ne peut être obtenue par déduction comme les vérités mathématiques. Si les lois sont ce qu'elles sont, c'est parce que les corps ont certaines propriétés.

Pourquoi ont-ils telles propriétés et non telles autres? Nous

l'ignorons et nous ne pouvons pas dire si cela provient d'une nécessité, ou du choix d'une cause libre.

On a essayé de déduire toutes les lois physiques et chimiques des principes de la mécanique et de tout expliquer par le choc des atomes. Mais, jusqu'à présent, ce système a paru insuffisant pour expliquer les phénomènes. Quand même, d'ailleurs, on réussirait à ramener ainsi la physique à la mécanique, il resterait la mécanique à expliquer.

Les lois du choc des corps n'ont rien de nécessaire. Le choc provient de ce que deux atomes ne peuvent occuper le même lieu et que chacun arrête l'autre dans sa course. Mais s'il ne faisait que l'arrêter sans lui donner une vitesse relative opposée à celle qu'il possédait avant le choc, la force vive diminuerait dans l'univers, et bientôt le mouvement, et, par suite, la chaleur, la lumière, l'électricité, disparaîtraient. Il faut donc, pour tout expliquer par le choc, supposer une élasticité dans les atomes, et cette élasticité n'est nullement nécessaire; elle ne résulte en aucune manière de leur étendue, de leur forme, de leur impénétrabilité. S'ils ont cette propriété, c'est qu'elle leur a été donnée.

Ainsi point de nécessité dans les lois, point de nécessité dans le lieu qui unit chaque conséquent à son antécédent. Mais, quand même les lois seraient nécessaires, il faudrait encore un choix libre pour expliquer l'univers.

Que sont, en effet, les lois? De simples rapports. Après tel fait vient tel autre. Mais les termes du rapport, d'où viennent-ils? Pourquoi cette immense diversité d'êtres et de phénomènes? Pourquoi ce dessin si varié qui se glisse sous la trame immobile des lois naturelles? Qui dit nécessaire, dit identique, éternel, homogène. Ce qui est nécessaire est le même partout et à tout moment.

Cette universalité dans le temps et dans le lieu appartient aux lois physiques; elle n'appartient pas aux phénomènes soumis à ces lois. Ceux-ci diffèrent suivant l'espace et le temps, ce qui exclut toute nécessité.

Si l'on suppose que le monde a commencé, si l'on prend comme origine la nébuleuse de Laplace, il faut une raison pour que la matière de cette nébuleuse ait été distribuée de telle ou telle manière dans l'espace, pour que la rotation ait eu lieu en tel ou tel sens, autour de tel axe, avec une telle vitesse. Cette raison ne saurait être une nécessité, car, à l'origine, tout est indifférent.

Et si l'on suppose que la succession des phénomènes remonte indéfiniment dans le passé, il faut encore une raison pour que la série qui existe soit telle, plutôt que telle autre, pour que ce soient tels corps qui se rencontrent et se combinent. Chaque moment de

la série trouve son explication dans les lois et dans l'état antérieur, mais la série entière pourrait être autre qu'elle n'est pas. Elle n'est pas nécessaire. Son existence demande une explication. Or, on ne peut trouver cette explication que dans le choix d'une cause intelligente et libre. En dehors de la nécessité et du choix il n'y a rien. Le hasard n'est qu'un mot; ce n'est pas un principe premier; c'est une simple conséquence de la rencontre de causes indépendantes.

Donc, ou la variété de l'univers s'explique par un choix libre, ou elle existe sans raison.

Mais si quelque chose a existé sans raison à l'origine, tout peut exister sans raison.

Si une disposition fortuite des choses a pu exister autrefois, elle peut exister encore.

On ne conçoit pas que les phénomènes aient pu se produire autrefois sans raison suffisante, et qu'ensuite ils se soient disciplinés sous la règle de lois existantes et uniformes. Si vous ôtez le choix libre, il ne reste que la nécessité ou le hasard absolu. Et comme la nécessité ne saurait être partout, puisqu'elle ne saurait produire la variété, il faut que le hasard absolu soit quelque part.

Mais si le hasard absolu est quelque part, il peut se glisser partout, et les prévisions de la science sont incertaines.

Tout s'accorde, au contraire, lorsqu'on reconnaît dans la cause intelligente de l'univers la liberté du choix.

La variété des phénomènes et l'uniformité des lois procèdent alors d'une même source. La cause suprême dispose les éléments du monde suivant son plan préconçu; les éléments sont diversement répartis, d'après le choix libre de la cause, cette cause établit ensuite, selon sa sagesse, des lois uniformes, et laisse marcher les phénomènes selon ses lois. Tout se passe, en un mot, dans cette œuvre du Créateur, d'une manière analogue à ce qui se passe dans les œuvres de l'homme. La variété et la régularité s'accordent de la même manière; la variété résulte du choix libre; l'uniformité, des propriétés des corps et de la disposition de l'appareil. La variété et l'uniformité sont également prévues et voulues par le constructeur; elles sont réalisées par sa sagesse et sa puissance.

Qui ne voit que, placée en face de ce système si simple dont toutes les parties sont liées ensemble, l'hypothèse arbitraire du déterminisme absolu ne saurait subsister. Cette hypothèse n'est fondée sur aucun fait, et ne s'accorde pas avec elle-même.

En supprimant le choix libre à l'origine, on rend incompréhensible la stabilité même des lois qui gouvernent la nature.

Donc, la cause que la raison nous manifeste est unique, intelli-

gente et libre. Elle connaît l'univers, elle en trace le plan, elle l'organise d'après ses libres desseins.

Sous ce rapport, elle ressemble à l'homme. Mais lui ressemble-t-elle sous d'autres rapports? Se connaît-elle elle-même? Est-elle juste? Est-elle bonne?

Possède-t-elle les perfections morales de l'humanité?

Ce sont de nouvelles questions que les principes que nous avons posés nous permettent aisément de résoudre.

VI

Ce n'est pas sur la connaissance du monde visible que nous pouvons nous fonder pour découvrir ce que nous pouvons appeler les attributs moraux de la Divinité.

Si le monde nous révèle une cause intelligente, et même une cause libre dans ses desseins, il nous dit peu de chose sur la justice et la bonté de cette cause. Le règne animal est soumis à une singulière loi de guerre et d'entre-destruction. La force y règne à la place de la justice; la Providence, qui gouverne ce monde, semble ne s'occuper que de la conservation des espèces, et ne pas s'intéresser au sort des individus.

Néanmoins l'examen attentif du règne animal paraît démontrer que presque partout, et surtout dans les circonstances où n'intervient pas la liberté humaine, la somme des jouissances dépasse celle des souffrances, laquelle est beaucoup diminuée par l'absence de la prévision de l'avenir. Cela indique la bonté de la cause première, mais une bonté imparfaite : cela ne montre pas sa justice.

Les attributs moraux de la Divinité se manifestent-ils dans le gouvernement de la Providence sur l'humanité?

Nous ne pouvons traiter cette question sans sortir de notre cadre.

L'intervention de Dieu dans l'histoire de l'humanité, telle qu'elle est racontée dans la Bible, telle qu'elle est exposée par Bossuet, peut manifester sa justice, sa bonté, sa fidélité à ses promesses. Mais en nous servant de cet argument, nous sortons du domaine de la philosophie. Le rôle de la philosophie est de prouver, comme nous espérons l'avoir fait, que cette intervention est possible, et que l'Auteur du monde, ayant tout disposé librement, selon sa sagesse, peut diriger les événements de manière à manifester sa bonté et sa justice. Qu'il l'ait fait réellement, ce n'est plus la philosophie, c'est l'histoire, et principalement l'histoire de la religion qui doit le prouver.

Mais il est une autre méthode suivant laquelle la raison peut prouver l'existence de ces perfections de Dieu, dont la ressemblance se trouve dans le cœur et la conscience des saints et des hommes vertueux.

Elle consiste à appliquer le grand principe dont nous nous sommes déjà servi, le principe de la supériorité nécessaire que la cause doit avoir sur son effet.

Nul doute, en effet, que l'homme tout entier, l'homme moral comme l'homme physique, l'homme avec toutes ses facultés et ses puissances, ne soit l'œuvre de cette cause supérieure, intelligente et libre, que la contemplation de la nature nous a révélée.

L'homme tient, en effet, au monde matériel; il est le dernier terme de la hiérarchie des êtres, dont les degrés successifs n'ont pu venir à l'existence que sous l'impulsion de cette cause.

Dès lors, tous les degrés de perfection qui se trouvent dans l'homme doivent se trouver dans la cause du monde : sans cela, cette cause donnerait ce qu'elle n'a pas. Sans cela, le moins produirait le plus, ce qui contredit le principe fondamental de causalité.

Le bon sens populaire saisit cette preuve, accessible aux esprits droits et aux cœurs sincères. Ne serait-ce pas un orgueil insensé pour l'homme de croire qu'il peut être bon et juste, et que l'auteur de son être n'aurait pas ses perfections?

Voici comment un des prophètes d'Israël exprime cet argument.

« Celui qui a fait l'œil peut-il être aveugle? Celui qui a fait l'oreille peut-il être sourd! »

Par le même raisonnement nous pouvons dire :

Celui qui a produit un être qui se connaît lui-même, peut-il être inconscient et s'ignorer lui-même?

Celui qui a produit un être qui connaît et aime le bien et la justice, peut-il ne pas être un être juste?

Celui qui a produit des êtres bons, miséricordieux, compatissants, peut-il être privé de ces attributs si touchants et si beaux?

On raconte qu'une pauvre femme tourmentée de doutes sur la bonté de Dieu, ayant rencontré saint François de Sales, s'écria : « Que Dieu doit être bon, puisque Mgr de Genève est si bon! »

Raisonner ainsi, c'est tout simplement appliquer le grand principe que le moins ne saurait produire le plus.

Non, ce n'est pas sur la terre froide et aride du déterminisme que peuvent pousser les belles fleurs de la sainteté et les fruits précieux de l'amour, de la bonté et du sacrifice.

Ce n'est pas non plus une cause indifférente, un ingénieur sans conscience qui aurait pu donner à son œuvre une fécondité telle

que ces sentiments moraux et ces œuvres sublimes et nobles aient pu germer et grandir en elle.

Non, ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est noble vient d'en haut, et la source de ces choses doit les contenir avec plus d'abondance que les ruisseaux qui en découlent.

Donc, nous devons attribuer à la cause première toutes les perfections que nous trouvons dans ses œuvres les plus élevées. Elle doit posséder éminemment la charité d'un Vincent de Paul, la mensuétude d'un François de Sales, le courage des martyrs, la sainteté, la bonté, la miséricorde de Jésus, qui a manifesté dans le monde la perfection vivante et exacte. C'est cette cause, en effet, qui a créé les hommes et les a rendus capables de ces vertus.

Ce qui confirme cette preuve et la rend invincible, ce sont les instincts si profonds du cœur humain qui le portent à chercher en haut, au-dessus de ce monde, un législateur, un juge, un vengeur des opprimés, et un père plein de miséricorde. Ces instincts, qui les a gravés, sinon l'auteur même du genre humain qui ne peut être autre que l'auteur de la nature?

Si donc il n'était pas vraiment le principe de la justice, l'Être saint et bon, le Juge suprême, le Père miséricordieux, c'est qu'il aurait trompé les hommes en leur mettant au fond du cœur une espérance mensongère et une confiance illusoire.

Mais alors, ce serait donc un être trompeur, injuste, méchant! Comment donc la justice, la vertu, la sainteté qui se trouvent sur la terre pourraient-elles sortir d'une telle cause? Comment aurait-il forgé des cœurs fidèles, s'il était lui-même infidèle à ses promesses? Ne nous buttons-nous pas encore contre le même grand principe : Le plus ne sort pas du moins?

N'est-ce pas encore une souveraine vérité que l'Évangile nous dit : « Cueille-t-on des grappes de raisin sur des ronces et des figues sur des buissons d'épines? »

Donc, si l'on cherche la cause première de la vertu, de la sainteté, de la bonté qui existe dans l'humanité, soit actuelle, soit passée, on reconnaît que cette cause ne peut être qu'un Être saint, juste et bon, et si l'on cherche l'objet des aspirations légitimes du cœur humain, on trouve que c'est le même Être.

Ici encore la raison nous montre que le vrai Dieu, le Dieu bon, le Père céleste, est le principe et la fin de toutes choses.

Il est cependant possible, il est nécessaire même de monter plus haut encore.

Ces attributs divins, cette série de perfections qui, étant dans l'effet, doivent être dans la cause, dans quelle mesure Dieu les possèdent-ils?

Il est au-dessus de tout ce qui existe, puisqu'il est l'auteur de toutes choses. Mais est-il infini, est-il absolument parfait? Oui, répond la raison, il est infini, il est absolument parfait, parce qu'il est l'Être premier, parce que n'ayant au-dessus de lui aucun être dont il a reçu l'existence il existe par lui-même, il est nécessaire, il a sa raison d'être à lui-même.

Or cette nécessité d'être doit impliquer une absolue perfection. Si l'Être nécessaire n'avait qu'une perfection limitée, il faudrait que cette limite fût posée par une cause supérieure à lui. Tout ce qui est imparfait, limité, variable, est par là même contingent. Seul l'Être infini, immuable, indépendant, peut être nécessaire.

Dès lors, nous devons porter à l'infini tous ces attributs que nous avons découverts en Dieu.

Nous devons considérer la cause première comme infiniment élevée au-dessus de tous les autres êtres, comme éminemment transcendante et d'un autre ordre qu'eux.

Et comme cette existence infinie, nécessaire, immuable nous est incompréhensible, comme nous ne pouvons concevoir comment l'activité de la cause suprême s'accorde avec l'immutabilité de son être, nous devons ajouter un nouveau caractère à ceux que nous avons déjà reconnus.

Dieu est un être mystérieux et incompréhensible. Il n'est semblable à aucun être connu; il ne peut y avoir entre Lui et les autres êtres qu'une analogie, et non une similitude.

Il ne faut pas cependant confondre ce mystère de la nature divine avec l'obscurité complète. Dieu est mystérieux, mais il n'est pas inconnaissable. Les divers attributs que nous avons reconnus subsistent; ce sont des traits de lumière sortant de l'ombre qui voile sa nature intime.

Nous le connaissons assez bien, d'ailleurs, pour le distinguer de tous les autres êtres. Parfait et transcendant, il ne saurait être confondu avec le monde imparfait et contingent. Il lui est uni sans doute, il en est la cause qui est intime avec son effet, et qu'on peut appeler immanente, pourvu que ce mot n'exclue pas la distinction de l'Être infini, et des êtres finis, pourvu qu'il soit considéré comme leur cause et non comme leur substance.

Et si nous voulons savoir comment ces êtres sortent de leur cause, nous sommes encore en présence d'un mystère. Néanmoins, nous en savons assez pour choisir entre la production que l'expérience nous présente, celle qui est analogue à la production de l'univers, et qui peut nous en donner l'idée la plus exacte.

Nous ne dirons pas que le monde sort de l'être nécessaire par le déterminisme fatal de la physique, selon les lois brutales et aveu-

gles de la mécanique, ni qu'il en émane comme la toile grossière du ventre de l'araignée. Nous dirons qu'il est l'œuvre d'une volonté éclairée par l'intelligence, posant son objet en dehors d'elle-même avec la pleine liberté de l'alternative, avec la pleine indépendance de son acte et l'absolue domination, la souveraineté sans restriction et sans réserve sur une œuvre qui tient d'elle tout son être et qui lui appartient entièrement. C'est ce qu'exige la perfection, la simplicité et l'indépendance de l'être qui existe par lui-même.

Arrivée à ce point, la métaphysique rencontre le sentiment religieux, universel dans l'humanité. Les raisonnements abstraits, fondés sur l'idée de cause, sur l'impossibilité d'admettre que le moins produit le plus, sur l'opposition entre la nécessité et la contingence, nous conduisent à l'idée d'un être intelligent, libre, juste, bon et infiniment parfait, transcendant et mystérieux.

Mais l'âme humaine atteint le même être par une autre voie. Sa partie profonde et intime sent obscurément et perçoit d'une manière confuse les attributs mystérieux de l'Être infini. Il y a un cri de l'âme qui s'élève vers le Tout-Puissant, vers l'Être parfait et sans défaillance, vers la source vivante de toute réalité, de tout bien et de toute beauté. Il y a une foi instinctive à cette réalité de la perfection qui est plus forte dans les cœurs droits que tous les raisonnements de la métaphysique.

C'est cette idée confuse, mal exprimée par le langage, mais réelle et distincte en elle-même, qui sert de guide au philosophe dans le raisonnement qui s'élève jusqu'à Dieu. Il ne fait que relier ensemble les notions claires du bon sens avec la métaphysique profonde et instinctive de la nature humaine.

Sans cet appui du cœur et de la conscience, il y aurait témérité à s'élever à de telles hauteurs et à se fier à la raison quand elle ne peut que balbutier les attributs d'un Être qui la dépasse. Mais ce que fait la raison, c'est de traduire en un langage précis et abstrait la grande idée de Dieu, gravée au fond du cœur des hommes.

Aussi, chose merveilleuse et preuve certaine que le raisonnement n'était pas abandonné à lui-même et isolé, cette notion si haute, le dernier terme de nos investigations, cette cause suprême dont dépendent toutes les causes, est connue facilement par tous les hommes, même les plus simples. Elle est plus facile à connaître que les causes intermédiaires, et la droiture du cœur conduit plus sûrement à la discerner et à l'adorer que la subtilité de la raison. Ainsi, ces sommets couverts de neiges éternelles qui dominent comme des rois les pics qui les entourent sont aisément aperçus des habitants des plaines et des vallées, et ce sont ceux qui cher-

chent à les gravir qui les perdent le plus facilement de vue et risquent le plus de s'égarer [1].

VII

Nous sommes arrivés au terme vers lequel nous marchions. Nous avons gravi la pente qui conduit à la haute et sublime idée du vrai Dieu.

Si, de ce sommet, nous regardons l'univers, voici comment la doctrine ainsi démontrée répond aux problèmes que la contemplation du monde a soulevés dans notre esprit; voici les questions que cette doctrine résout et celles qu'elle laisse non résolues :

Pourquoi y a-t-il dans l'univers des lois intelligibles qui sont de vraies pensées?

Parce que l'univers est l'œuvre d'une Intelligence.

Pourquoi voyons-nous dans le monde une finalité si évidente?

Parce que l'univers a été organisé par une cause qui prévoit l'avenir.

D'où vient la variété des phénomènes?

Du choix libre de la cause première.

D'où vient le progrès des êtres, cette grande évolution qui fait paraître les derniers des êtres les plus parfaits?

Elle vient d'une cause plus parfaite et plus puissante que tous ces êtres, qui donne à ce progrès l'impulsion et la direction.

Pourquoi, dans l'homme le plus élevé des êtres de cette série, voyons-nous se manifester les perfections morales, la justice, l'amour du bien, la beauté?

Parce que ces perfections découlent des attributs de la cause suprême.

Pourquoi le cœur humain a-t-il des aspirations que le monde expérimental ne saurait satisfaire?

Parce que Dieu, être transcendant, est à la fois le principe et la fin de l'univers, et qu'il est naturel que les êtres aspirent à leur fin.

Pourquoi ce monde existe-t-il?

Parce que l'Être tout-puissant l'a voulu dans la plénitude de sa liberté.

Pourquoi enfin un tel Être tout-puissant existe-t-il?

Parce qu'il est l'Être nécessaire. Étant parfait et infini, il peut

[1] Voy. *le Positivisme et la science expérimentale*, 2e partie, livre II, chap. ve. Les derniers paragraphes de cette section sont extraits de ce chapitre.

exister par lui-même; s'il était imparfait et limité, cela serait impossible : la limite de son être serait sans raison suffisante.

Que de lumières dans ces solutions, toutes fondées sur les principes de la raison!

Que de ténèbres, au contraire, dans les autres solutions imaginées par les hommes, dans celle surtout qui est en notre siècle la doctrine commune de tous ceux qui ne croient pas au Dieu chrétien, le panthéisme évolutionniste, le Dieu immanent et progressif!

A ces mêmes questions, cette doctrine ne répond rien, ou fournit des réponses que la raison rejette.

La pensée qui existe dans l'univers n'est pas, suivant les hégéliens, la pensée d'un être pensant, c'est une pensée abstraite et vide qui équivaut au néant.

Le présent est déterminé par l'avenir, mais cet avenir n'est pas prévu.

La finalité est inconsciente, c'est-à-dire sans cause.

Le progrès se produit du moins au plus, le plus sortant du moins, sans cause supérieure, comme si l'être pouvait sortir du néant.

La variété est produite par nécessité ou par le hasard, le choix étant exclu.

Les perfections morales de l'humanité sortent, sans cause supérieure, d'un monde où règne la mécanique.

Enfin le monde tout entier doit être considéré comme nécessaire, quoiqu'il soit imparfait et progressif, ce qui implique contradiction, ce qui est nécessaire devant être immuable.

Maintenant, nous devons convenir que la doctrine du Dieu transcendant et parfait qui éclaire d'une si vive lumière les problèmes relatifs à l'origine du monde, pose à son tour de nouveaux problèmes qu'elle ne résout pas, et que sa lumière sort d'une source obscure et mystérieuse.

Il y a d'abord le problème de l'Être infini. Comment ses attributs se concilient-ils entre eux? Comment un Être si différent de ceux que nous connaissons peut-il exister ?

Puis viennent les desseins mystérieux de cet Être.

Pourquoi étant parfaitement heureux est-il sorti de son repos pour créer le monde? Pourquoi, étant infiniment bon et tout-puissant, a-t-il laissé dans son œuvre tant de mal et tant de souffrances?

Il n'y a pas de réponse à ces questions. Mais la raison est satisfaite d'une autre manière, car elle sait qu'il ne doit pas y avoir de réponse. Il s'agit en effet de ce qui dépasse la raison humaine.

En s'élevant jusqu'à l'Être infini, en démontrant son existence, la raison atteint la limite de son domaine.

On ne pénètre pas à l'intérieur de l'Infini, on ne traverse pas l'Infini, pour découvrir ses desseins et les apprécier.

On peut s'élever du monde jusqu'à Dieu ; on ne peut pas entrer dans les conseils de Dieu, juger les plans de l'univers qu'il a créé.

Donc, si la doctrine que nous avons exposée ne répond pas à toutes les questions que la raison pose, elle donne un motif raisonnable de son impuissance. La raison, quand elle suit cette route, arrive aux bornes de son empire et doit se résigner à l'ignorance de ce qu'elle ne peut ni découvrir ni démontrer.

Mais, s'il est raisonnable de s'arrêter après être monté si haut, cela n'est pas facile ; cela est pénible à l'orgueil, les problèmes non résolus pèsent sur l'esprit humain ; les résoudre est une perpétuelle tentation ; c'est le fruit défendu constamment présent à la curiosité de l'homme. Aussi ne devons-nous pas être étonnés que cette doctrine, quelque belle et certaine qu'elle soit, quand elle est restée isolée et sans l'appui d'une révélation, ne suffise pas pratiquement à l'humanité et ne se maintienne pas d'une manière stable parmi les hommes.

Cet Etre mystérieux et insondable nous attire sans doute, mais en même temps il nous épouvante. C'est une satisfaction pour la raison de connaître la cause de l'univers, mais la raison voudrait aller plus loin, elle voudrait pénétrer dans la nature intime de cette cause, elle voudrait scruter ses desseins, et, de toutes parts, le mystère l'enveloppe.

Nous ne comprenons ni le comment de l'existence de Dieu, ni le pourquoi de ses desseins, ni surtout le pourquoi du mal et de la souffrance qui existent dans l'œuvre d'un Etre infiniment bon.

Aussi, après avoir monté à cette hauteur, l'âme humaine s'y sent mal à l'aise. Vainement elle contemple l'univers et le voit sortir de sa source divine, elle n'est pas satisfaite. Si au-dessous d'elle il y a de la clarté, au-dessus il y a des nuages, et le sommet où elle est parvenue lui semble inhabitable, il paraît entouré de précipices qui donnent le vertige.

Aussi, après avoir cherché et trouvé le vrai Dieu, le Dieu parfait, les hommes sont portés à le fuir.

« Fais-nous des dieux visibles qui marchent devant nous, » disaient les Israélites à Moïse descendant du Sinaï. Ils préféraient les idoles au Dieu invisible enveloppé de nuages du Sinaï. La philosophie moderne fait de même. Elle délaisse ce Dieu créateur, la cause transcendante et sublime de l'univers, elle le remplace par de vaines abstractions ou par le monde divinisé ; elle présente à l'ado-

ration des hommes, à la place du vrai Dieu, ou bien un Dieu idéal et abstrait, création de la pensée humaine, ou bien l'ensemble des êtres imparfaits, variables et contingents. Elle descend des hautes régions pour ne contempler que des idées creuses ou de vaines images. Elle détruit elle-même les raisonnements qui la conduisaient aux hauts sommets; elle sape par la base l'édifice qu'elle construisait. Elle tombe du théisme au panthéisme, du panthéisme à l'athéisme et finit par rouler de nouveau jusqu'au fond de cette prison basse et étroite du positivisme dont un effort énergique l'avait fait sortir.

C'est qu'il faut à la raison humaine, non pour démontrer ni même pour découvrir, mais pour conserver pure, pour défendre et pour enseigner à la masse des hommes l'idée du vrai Dieu, un secours supérieur.

Ce secours, nous le connaissons déjà, c'est la révélation chrétienne. Il y a, sur cette montagne que nous avons gravie, à côté de ces nuages et de ces précipices qui nous effrayent, une région lumineuse, une vallée abritée, un jardin clos, plein de fleurs odoriférantes, un lieu habité par des multitudes qui vivent en paix, en chantant d'harmonieux cantiques. Nous connaissons cette région; c'est sa beauté, vue de loin, qui nous a attirés. L'Église, avec sa transcendance sublime, nous est apparue au cours de nos recherches précédentes. Nous savons qu'elle possède la certitude. C'est après l'avoir rencontrée, c'est pour obéir à sa voix que nous avons commencé ces âpres recherches. Maintenant qu'elles sont terminées, nous allons montrer que le Dieu de la raison est celui qui a parlé par la bouche des prophètes, que la parole divine qui a créé l'univers ne fait qu'un avec Jésus que nous avons adoré dans les humiliations du Calvaire et dans la gloire de sa résurrection. Nous avons à montrer le terme commun où se rencontrent les deux voies de l'examen et de l'autorité, comment le christianisme affermit et complète le théisme philosophique, et comment cette union opère la pleine délivrance des âmes captives, en brisant les liens en apparence indissolubles par lesquels le positivisme a enchaîné la raison et la conscience de nos contemporains. Ce sera l'objet de la dernière partie de ce travail.

L'abbé de Broglie.

La fin prochainement.

AU GRÉ DES CHOSES[1]

VII

Marie-Thérèse, de retour à la campagne, combina tout un plan d'existence. Elle étudiait l'anglais : Cécile Ford, de loin, dirigeait ses études, lui envoyant des livres et des *Magazines*. Désireuse de connaître mieux la littérature de son pays, elle fit, un jour, dans de poudreuses caisses reléguées au grenier, une revue parmi de vieux bouquins qu'elle épousseta, classa, rangea sur des rayons. Le grand siècle, sauf quelques pages rongées par les rats et par la moisissure, était à peu près au complet; elle trouva tout Voltaire, la *Nouvelle Héloïse*, l'*Émile*, quelques encyclopédistes dépareillés; et du seizième siècle, un Rabelais, un volume des *Essais* de Montaigne, les poèmes de Clément Marot. Un Dante, avec des gravures anciennes et la traduction française, vint compléter sa collection. Forte de tous ses trésors, Marie-Thérèse consacra deux heures, une le matin, l'autre le soir, à la lecture sérieuse; choisissant au hasard, se laissant parfois rebuter, souvent ne comprenant pas, jusqu'à ce qu'enfin elle eût l'idée de prier le curé Vincent de lui donner quelques directions. Celui-ci, après avoir examiné son étrange bibliothèque, en écarta simplement ce qu'il jugeait inutile ou mauvais pour elle, et, à la suite de cette sélection, M[lle] de Rochebrune et le prêtre remontèrent ensemble au grenier, les bras chargés d'une vingtaine de volumes qui reprirent leur sommeil à jamais paisible dans les caisses.

Il lui continuait aussi ses leçons de latin. Un jour, Marie-Thérèse, à la recherche d'un dictionnaire dans les rayons de son professeur, tomba sur un livre qui traitait de science héraldique. Elle demanda et obtint la permission de l'emporter. L'étude du blason remplit dès lors la demi-heure de repos mi-oisif qu'elle s'accordait après le déjeuner de midi. Elle connut bientôt toutes les familles nobles de France, leurs armoiries, leurs devises, leurs alliances; elle sut les noms de tous les châteaux et de leurs propriétaires. Son puéril orgueil s'exaltait de voir des Rochebrune figurer déjà dans les premières pages de son livre et de ce qu'ils étaient parmi les plus anciens, les plus nobles, les plus purs de mésalliance. Les Doumance ne remontaient pas aussi loin, et ils devaient surtout l'accroissement de leur fortune à deux mariages

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars 1894.

contractés dans la bourgeoisie. Ah! que n'avait-elle vécu du temps où les filles nobles et pauvres recevaient un mari ou une situation à la cour de la main du roi!

Odile, à qui elle essayait de faire partager son enthousiasme, se moquait d'elle.

— Ma pauvre Marie-Thérèse, lui dit-elle un jour, tu es née deux siècles trop tard. Tu aurais été contente d'une place de dame d'honneur à la cour du grand roi?... Et encore, non, je te connais assez pour savoir que tu n'aurais pas été heureuse...

— Oh! protesta Marie-Thérèse.

— Tu as le cœur trop tendre; c'était vulgaire d'être sentimentale, dans ce temps-là. Tu te serais sans cesse apitoyée sur les opprimés, les malades, les pauvres, les prisonniers, les torturés, que sais-je? Tu aurais souffert du mal du pauvre peuple...

— Mais, dit Marie-Thérèse, ç'aurait été pour nous l'occasion de faire beaucoup de bien. N'était-ce pas autrefois le devoir, le plus doux privilège de la châtelaine, de soigner les malades, d'instruire les enfants, de faire régner la justice autour d'elle? Dans le bon vieux temps, les demoiselles de Rochebrune auraient été la providence de Mailly.

— Les pauvres gens nous remercient de nos bonnes intentions, fit Odile avec une révérence ironique. Mais moi, je persiste à croire qu'ils préfèrent être libres et ne rien devoir à notre charité. Je regrette de ne pas même faire à papa le plaisir de partager ses idées sur le droit divin des Rochebrune, mais je suis trop fin de siècle pour cela...

— Puisque tu es si démocratique, pourquoi donc ne veux-tu épouser que M. d'Arbeilles? Pour être logique, tu devrais aimer quelque pauvre hère!

— J'aimerais Prosper tout autant s'il n'était pas noble; c'est un pur hasard, s'écria l'enfant, les joues brûlantes. Il a des idées très avancées, d'ailleurs. Il n'est pas bête comme nous, lui, il est de son siècle.

— Et nous ne demandons pas mieux que d'en être tous, fit Marie-Thérèse avec un sourire un peu triste. Malheureusement, c'est notre siècle qui ne veut pas de nous.

Elle ajouta cependant :

— Nous n'avons pas à nous plaindre. C'est une belle dot qu'un grand nom, fièrement porté!

— Hélas! combien de temps « maintiendrons-nous »? soupira Odile.

M. de Rochebrune, pour occuper aussi ses loisirs, avait entrepris

une histoire de la cour de Louis-Philippe, basée sur ses souvenirs et des documents de famille inédits. Marie-Thérèse lui servait de secrétaire, copiant ses notes ou écrivant sous sa dictée. Les récentes études de la jeune fille leur facilitaient le travail à tous deux. Elle prit aussi l'habitude de faire tous les après-midi de beau temps une promenade avec son père. Le comte s'appuyait volontiers sur son bras; il marchait lentement, les pieds alourdis par un reste de goutte, et ils parcouraient ainsi le mélancolique pays que l'automne jaunissait et mordorait sur leur route. Ils n'échangeaient que de rares paroles, comme les gens qui se voient toute la journée et n'ont plus rien à se dire. Marie-Thérèse, qui aimait à s'entourer de fleurs, glanait son bouquet le long des haies; parfois le vieillard fatigué s'arrêtait pour reprendre haleine; il regardait autour de lui, et, enfermant dans un vaste geste circulaire tout un coin d'horizon où des champs rasés étendaient leurs monotones surfaces brunes et où la vigne superbe habillait le coteau, il disait avec un soupir :

— Autrefois, tout cela était à nous!

Puis il reprenait le bras de sa fille, et ils se dirigeaient à pas lents vers leur manoir décrépit dont le toit aux tuiles écornées leur apparaissait tout à coup dans quelque échancrure des collines.

Ainsi, les mois d'automne s'écoulèrent, gris, ternes, sans événements. Marie-Thérèse poursuivait, par devoir, son programme d'études, maigre aliment pour son cœur et son imagination, mais qui trompait tant bien que mal le vide de son existence. Odile, plus remuante, d'un tout autre ordre d'activité, déchargeait en partie sa mère des soins de la maison. Les deux sœurs correspondaient régulièrement avec les demoiselles Ford. Marie-Thérèse et Bertie, pendant cet automne, échangèrent aussi une lettre; le jeune homme, décrivant en quelques lignes sa vie aux Indes, revenait longuement sur les incidents, petits ou grands, de Vichy, dont il conservait, au contraire de son amie, un délicieux souvenir. Marie-Thérèse lui répondit gentiment, touchée de cette délicate affection qui se gardait à elle malgré l'éloignement; mais elle eut peine à remplir quatre pages. Sa vie était si monotone : que pouvait-elle conter? Elle se montrait plus expansive avec Cécile, dont les bonnes lettres sereines la réconfortaient toujours. Par un accord tacite, les jeunes filles ne parlaient jamais de Doumance. Elles savaient cependant toutes deux qu'il voyageait en Algérie, pour se distraire, à la suite de la rupture de son intimité avec Mme Martigues. Car leur aventure de Vichy s'était terminée dans un tragique effondrement : deux ou trois jours après le départ des Rochebrune, au reçu d'une dépêche où on lui annonçait la mort de son petit Serge, qui ne s'était jamais bien remis de sa bronchite, la jeune femme

était partie subitement, sans un adieu, et, prise de remords, elle avait constamment refusé sa porte à Raymond, qu'elle accusait d'être la cause de la mort de son enfant. En vain, il l'avait suivie, suppliée par lettres de consentir à le recevoir encore une fois, une seule fois; la jeune femme était restée inexorable. Enfin, dans une de ces grandes résolutions que prennent parfois les faibles, il s'était enfui à son tour, se jurant d'arracher de son cœur jusqu'au souvenir de cet amour qui lui avait fait tant de mal. Et, après un bref séjour à Alger, il venait de s'enfoncer dans l'intérieur des terres avec une caravane. La comtesse douairière de Doumance, malade de chagrin et d'inquiétude, passait l'hiver dans le Midi, pour être plus près de son fils et la première à l'accueillir lorsqu'il reviendrait. Mlle de Rochebrune ne l'avait pas revue depuis son retour de Vichy : une gêne réciproque leur ayant fait éviter les occasions de se rencontrer.

Avec l'hiver, la société mâconnaise rouvrit ses salons et quelques invitations arrivèrent à Rochebrune. Marie-Thérèse et Odile, cependant, n'apportaient pas à aller dans le monde le même enthousiasme qu'autrefois : l'une parce qu'elle commençait à mesurer le vide des plaisirs mondains, l'autre parce que rien ne l'y attirait plus en l'absence de celui qu'elle aimait. Prosper d'Arbeilles, en effet, avait obtenu d'être envoyé en Cochinchine, où il comptait gagner rapidement ses galons de capitaine. C'étaient dix-huit mois de dure séparation en perspective; mais sa petite fiancée, confiante et fidèle, l'attendrait. Que n'eût pas donné Marie-Thérèse pour avoir, comme sa sœur, un but assuré dans la vie, un peu d'amour pour étoiler son chemin difficile! Il semblait que ce fût sa destinée de ne rencontrer autour d'elle que des gens heureux de s'aimer, et de voir toujours le bonheur passer devant ses lèvres altérées sans qu'elle pût y toucher.

Pourtant, elle ne sortait jamais de chez Germaine Weber sans emporter une sensation de fraîcheur et de sérénité. La vue de ce bonheur-là, au lieu de lui faire mal, l'apaisait : la belle santé physique et morale de Germaine, sa rayonnante gaieté, exerçaient sur la nerveuse jeune fille une excellente influence. Les deux amies se voyaient assez souvent; Marie-Thérèse ne passait guère une couple d'heures à Mâcon sans trouver le temps de monter, ne fût-ce que pour cinq minutes, au premier étage qu'occupaient les Weber, dans une maison neuve de la ville. Le jeune ménage, sans être riche, jouissait d'une certaine aisance. Le petit salon de Germaine était une pièce très gaie, avec ses murs tendus de rouge, et ses deux larges fenêtres donnant sur la place. Marie-Thérèse y passait de paresseux après-midi d'hiver, enfoncée dans une causeuse, à chauffer ses belles mains blanches à la flamme dansante

d'une cheminée ouverte, tandis que la jeune femme travaillait à quelque menu ouvrage et que Marie-Raymonde, débarrassée de sa longue robe, essayait ses petits membres gras, en se roulant entre elles deux sur le tapis. Sa marraine s'extasiait maintenant sur la gentillesse du bébé et riait de ses drôleries. Un regret vague, inconscient de cette joie de l'enfant dont ses vingt-deux ans pressentaient la douceur, naissait dans l'être intime de Marie-Thérèse. A mesure que s'étaient accumulées les déceptions, sa conception du mariage devenait plus sérieuse et plus haute. Elle commençait à désirer dans le mari plus que le pourvoyeur de son luxe ou le chaperon commode de ses plaisirs; la maternité cessait aussi de lui apparaître comme une simple charge; ce dont elle avait la nostalgie à présent, c'était d'une affection forte et profonde sur laquelle s'appuierait sa faiblesse. La bonne semence jetée par Cécile Ford avait trouvé un terrain favorable pour germer, et l'âme de Marie-Thérèse, sa belle âme droite et aimante, se dégageait tout doucement des scories de son éducation.

Le nom de M. Berney revenait quelquefois dans la conversation des deux amies. Marie-Thérèse le rencontrait dans le monde; il continuait à lui faire la cour, mais d'une manière si discrète et si respectueuse, qu'elle ne songeait plus à s'en offusquer. Germaine professait une reconnaissante affection pour le banquier dont la bonté, peut-être intéressée, pour son mari, ne s'était jamais démentie. Mais si elle nourrissait de secrètes espérances, elle avait la prudence de n'en jamais parler, se contentant de vanter devant Marie-Thérèse les bonnes qualités du jeune homme. Sans doute, la femme qui épouserait Frédéric Berney serait bien heureuse; elle aurait un mari plein de cœur, intelligent, sérieux, distingué, très riche, et qui dépenserait royalement son argent. L'aile légère d'un regret effleurait parfois la jeune fille, tandis qu'elle écoutait bavarder son amie. Tous ces biens n'avaient-ils pas été à ses pieds? Quel dommage qu'il ne manquât à ce charmant garçon que la seule chose qui ne s'achète pas : la naissance...

Elle devait bientôt se convaincre qu'elle se trompait encore et que tout s'achète avec de l'argent, même un nom, même une fille de famille excellente et fière!

Elle revenait un après-midi d'une course dans la campagne. Le soleil se couchait, rougissant la neige étendue sur les champs, et un grand reflet glorieux incendiait encore les fenêtres, lorsqu'elle entra dans la salle à manger où son père était seul, installé à sa table à écrire.

— Assieds-toi, Marie-Thérèse, dit-il aussitôt sans lever les yeux, j'ai à te parler.

Elle s'assit, gardant son chapeau sur sa tête et toute rose encore de l'exercice en plein air par le vent vif et froid.

— M. Berney m'écrit pour me demander ta main.

La jeune fille fit un geste brusque de surprise.

— ... Tu as le temps de réfléchir... Il n'exige pas de réponse avant une dizaine de jours...

— C'est tout réfléchi, dit-elle en secouant sa tête brune. Je ne veux pas.

Et elle rougissait, s'indignant presque de ce qu'il eût osé demander en mariage une demoiselle de Rochebrune. Quelle audace ne donne pas l'argent! Tandis que son père, soulagé du message accompli, continuait, sans la regarder, à couvrir de chiffres mystérieux un registre aux coins verts, — une occupation favorite depuis quelques jours, — elle se remémora, en une rapide vision, l'avancement des Berney. Leur maison de banque, une ancienne maison de la place, transformée et agrandie par eux, n'était pas depuis longtemps dans leurs mains. Les grands parents du banquier actuel avaient tenu l'hôtel de la « Truite d'or », à Mâcon, un bon petit hôtel ancien où l'on mangeait bien et dont la clientèle se recrutait parmi les gros bonnets de la contrée. M[lle] de Rochebrune, reconstituant le passé, croyait voir la maison vieillotte et noircie (qui n'existait plus depuis longtemps), avec son toit à pignon, son enseigne où une truite dédorée nageait dans un azur cru, se balançant à tous les vents du quai. Les bons vieux derniers tenanciers, l'un en costume de futaine, l'autre en jupe courte de droguet, simples, modestes, avenants, prenaient sans doute le frais par les beaux soirs d'été sur le pas de leur porte. Quel respectueux empressement quand un Rochebrune de jadis, amenant quelque hôte de distinction, franchissait, sans se découvrir, le seuil de leur maison! Mais, tandis que les seigneurs allaient s'appauvrissant, les humbles faisaient leur chemin. Leur fils unique, grâce à l'argent, recevait de l'éducation. Entré jeune comme commis dans une maison de banque, il suivait la filière habituelle, devenait principal employé, intéressé, associé, puis seul patron. Il consolidait alors sa position en épousant une orpheline riche et bien élevée. Des spéculations heureuses triplaient sa fortune, et son fils Frédéric, déjà raffiné par sa mère, était élevé en enfant de luxe, avec tous les privilèges que comporte la fortune. Distingué, instruit, trop intelligent pour se donner des airs de parvenu, Frédéric Berney, possesseur, à vingt-cinq ans, après la mort de ses parents, d'un superbe patrimoine et d'une maison de banque dont l'importance grandissait tous les jours, avait su se faire ouvrir toutes les portes, et nul futur épouseur n'était plus choyé par les mères. Mais il ne se pressait point de

choisir, rêvant dans l'aristocratie de son pays une alliance très haute qui mettrait la pierre triomphale sur l'édifice de la fortune des Berney. La possession de Marie-Thérèse de Rochebrune, si noble, si fière et si pauvre, lui semblait au-dessus de tout désirable : elle était encore une fillette en jupes courtes qu'il la convoitait déjà; elle le savait, mais elle n'avait jamais admis la possibilité de devenir un jour sa femme. A cette heure où la question se posait précise, elle n'eut pas une seconde d'hésitation, étonnée même que son père lui parlât d'une aussi choquante mésalliance.

— Ces gens qui ont beaucoup d'argent ne doutent de rien, dit-elle enfin en ôtant ses gants.

— Tu es bien pressée de dire non, fit M. de Rochebrune qui reposa sa plume sur l'écritoire. Tu danses avec lui, tu le rencontres dans le monde... Il voit la même société que toi, en somme, et tout le monde le trouve charmant.

— Je ne dis pas le contraire, répondit Marie-Thérèse surprise, mais ce n'est pas une raison pour que je l'épouse.

— Mon enfant, quand on est pauvre, il faut être moins exigeante. Voilà un homme tout à fait bien : trente ans, bien de sa personne, robuste, aussi bien élevé que nous, instruit, généreux, riche, toutes les qualités enfin!... qui t'adore depuis plusieurs années et ne demande qu'à te rendre heureuse, et tu le refuses parce qu'il n'est pas né?... Il faut avoir les idées de son temps, Marie-Thérèse.

— Comment? c'est vous qui me dites cela! s'écria la jeune fille, vous? vous?...

Elle le regardait de ses yeux limpides où croissaient l'étonnement et une sorte d'effroi.

— Sois donc raisonnable, dit-il en haussant les épaules. Je conviens qu'autrefois... j'ai pu... penser différemment... Mes idées se sont un peu modifiées. Qu'y puis-je, si dans notre monde nouveau l'argent est une noblesse comme une autre et si un titre sans argent est une piètre dot?

— Vous n'y songez pas! dit Marie-Thérèse d'une voix oppressée.

Le front de M. de Rochebrune se contractait; il se leva et fit impatiemment le tour de la salle.

— Regarde, reprit-il en se rasseyant tout à coup et en ouvrant devant elle les pages de son registre. J'ai consacré ces derniers jours à éclaircir ma situation. Je ne veux pas entrer dans des questions de détail, les femmes ne comprennent rien aux affaires. Je serai donc bref. Ce que tu vois là, — il soulignait une ligne d'écriture de son ongle pointu, — c'est le montant de nos dettes, emprunts, hypothèques, intérêts à payer et autres; voici en regard les titres qui nous restent et ce que rapporte Rochebrune..., une

bagatelle... Trouves-tu qu'avec un tel bilan l'on puisse refuser une fortune?

Marie-Thérèse, dans son absolue ignorance des affaires d'argent, jeta un coup d'œil distrait sur le registre, puis secoua la tête d'un air d'indifférence :

— Quand même, dit-elle, je préfère attendre. De quoi avez-vous peur? Nous continuerons à vivre très simplement, comme par le passé. J'aime mieux, s'il le faut, continuer toujours ma modeste existence que d'épouser, pour être riche, un homme qui n'est pas de mon monde et qui me prend non par amour, mais par ambition.

— Mais, malheureuse, tu n'as donc pas compris? s'écria le comte. Combien de temps crois-tu pouvoir continuer ainsi ta modeste existence? Depuis la mort de ton frère, nous vivons de notre capital. Si je meurs, que deviendrez-vous, ta sœur et toi? Vous êtes incapables de gagner votre vie, vous n'avez pas un parent qui puisse se charger de vous! Et votre mère, la pauvre, qui est plus dépendante qu'un enfant, que fera-t-elle, où ira-t-elle? Je frémis d'y songer. Ce n'est pas seulement de toi qu'il s'agit... Notre salut est en cause, presque notre vie!...

Ils se turent un instant, tous les deux absorbés, le front sombre. La porte s'entr'ouvrit, et la tête ébouriffée d'Odile s'encadra :

— Pardon, je vous dérange, fit-elle en refermant aussitôt.

La bouffée de bruit et d'air froid qui était entrée avec elle impressionna désagréablement M. de Rochebrune.

— Eh bien, tu y penseras? demanda-t-il brusquement.

— Je ne veux pas descendre de la position où je suis née, répondit fermement Marie-Thérèse.

Son père eut un fin sourire railleur.

— Rien n'est impossible, dit-il. Je n'ai plus de fils, mon nom s'éteint donc avec moi : je ferai les démarches nécessaires pour que ton mari et toi héritiez de mon nom et de mon titre, je te le promets. Tes enfants seront malgré tout des comtes de Rochebrune.

Il croyait avoir trouvé l'argument décisif et il fut très surpris de voir soudain sa fille éclater en pleurs, le visage caché dans ses mains.

— Que c'est mal, que c'est méprisable de se vendre ainsi, murmura-t-elle. Oh! je ne serais pas heureuse!.. J'aimerais mieux mourir!

Elle releva la tête, dans un effort de fierté, sentant fixé sur elle le regard de ses durs yeux gris.

— Il est parfois plus difficile de vivre que de mourir, lui dit-il.

Après un silence, il conclut :

— Tu as dix ou quinze jours devant toi, réfléchis, tu me donneras ta réponse plus tard.

Et il s'éloigna pour couper court.

Les longues et sombres journées d'hiver se passaient, quand on ne conduisait pas les jeunes filles dans le monde à Mâcon, dans la grande salle à manger du rez-de-chaussée, la seule qu'on pût chauffer convenablement. Ce vieux manoir de Rochebrune avait des salles immenses, hautes et nues, avec des cheminées antiques où un tronc d'arbre aurait brûlé à l'aise; les fenêtres disjointes laissaient entrer le vent; de grandes taches d'humidité, sur les parois correspondant à quelque dégradation des murs extérieurs, boursouflaient en plusieurs endroits les tapisseries délabrées et dégageaient une fade odeur de moisi : tout cela rendait la maison difficile et coûteuse à chauffer. Aussi la famille se tenait-elle, par économie, dans la salle à manger, où un grand feu de bois, à la vieille mode, flambait clair et haut. Là, Mme de Rochebrune, toujours frileuse, ses mains pâles enveloppées de mitaines, tricotait ou lisait un livre de piété. Odile apportait son ouvrage et piquait l'aiguille dans la toile ou la laine des heures durant, sans desserrer les lèvres. Marie-Thérèse lisait en prenant des notes. Le comte, lui, s'était installé une table de travail dans l'embrasure d'une fenêtre, et tandis que sa plume couvrait les grandes feuilles de sa large écriture, sa fille aînée, les yeux détournés de son livre, l'observait à la dérobée. Elle remarquait la teinte d'ivoire jauni dont se brouillait sa peau blanche, gravée de rides cruelles, qu'il ne prenait plus la peine de masquer. Elle le trouvait vieilli, et avec sa taille courbée, son regard abattu, ses cheveux encore beaux qui grisonnaient, son air de grand vieillard, l'aimait mieux que lorsqu'il essayait de tromper les années. Elle souffrait pour lui, plus que pour elle-même et pour les autres, des humiliations auxquelles leur croissante pauvreté les forçait. Cette salle commune où toute la famille se réunissait pour travailler, se chauffer, se distraire, où, à l'heure des repas, la bonne venait poser sur la table la nappe et les services, semblait, au père et à la fille, le premier échelon de la déchéance, le premier pas vers cette pauvreté qui rejette, lasse d'efforts, son dernier voile, le décorum, et se montre enfin dans sa vulgaire laideur. Marie-Thérèse, délicate et raffinée, consacrait quelques minutes avant de se mettre à table à faire disparaître de la salle toute trace de travail, mais elle ne put empêcher qu'Odile, dans un moment d'étourderie, ne vînt un soir prendre sa place, sur sa chaise au dossier armorié, le corsage encore tout bardé d'épingles qu'elle avait retirées d'une garniture de robe. Le regard navré de leur père fit plus d'impression sur les deux sœurs que ne l'auraient pu les plus mordants reproches. Marie-Thérèse, surtout, en fut bouleversée. Tenait-il à ce point à ces choses? Pauvre père, dont elle avait rêvé d'entourer la vieillesse de tous

les conforts que donnent la fortune et le rang! Le cœur serré, elle toucha à peine à ce qu'elle avait dans son assiette; elle n'avait jamais mieux remarqué la pauvreté de leur maison, la simplicité de la chère, les airs soucieux de ses parents. Une vision de la misère, de la vraie misère, l'envahit tout à coup, en même temps qu'une pitié douloureuse, un grand besoin de se dévouer à eux tous. Personne ne parlait à cette morne table de famille : ne faudrait-il vraiment qu'un mot d'elle pour faire jaillir la joie ? Alors, quel égoïsme de sa part d'hésiter à le prononcer!...

Elle offrit après le dîner de lire le journal à son père. La table desservie, on posait sur un guéridon la lampe allumée, Mme de Rochebrune et Odile reprenaient leurs ouvrages; le comte, affalé dans un fauteuil, les yeux mi-clos, ne sortait de l'immobilité de sa pose que pour tisonner d'une main fatiguée les braises croulantes, et Marie-Thérèse lisait des choses ennuyeuses de sa jeune voix grave. C'était un joli tableau familial, mais plein de mélancolie.

Cependant à neuf heures, la comtesse, qui aimait à se coucher tôt, se retira comme d'habitude, en souhaitant à son mari et à ses filles une bonne nuit, et en priant Odile d'aller donner un ordre à la cuisine. La jeune fille profita de l'occasion pour disparaître tout à fait. Marie-Thérèse et son père restèrent seuls devant le feu mourant.

— Désirez-vous que je reprenne notre lecture d'hier, demanda-t-elle alors, en étendant la main vers un gros livre.

— Non, je te remercie. Veux-tu m'apporter mon cahier de comptes?

Elle se leva et alla chercher le registre où son père, huit jours auparavant, lui avait démontré, avec toute la rigueur des chiffres, quelle position les demoiselles de Rochebrune pouvaient attendre dans l'avenir. Puis elle se rassit à sa place, silencieuse, tandis qu'il faisait, au crayon, de nouveaux calculs en marge des anciens.

— Tu peux t'en aller, si tu es fatiguée, dit-il, après un moment, comme s'apercevant tout à coup que sa fille était restée à le regarder. Je n'ai plus besoin de toi.

Il fut surpris de sentir deux bras se nouer par derrière autour de son cou, et un baiser effleurer son front.

— Père, dit doucement Marie-Thérèse, si vous voulez, vous pouvez écrire à M. Berney que je consens.

Il se dégagea brusquement et tourna vers elle un regard où la joie se mélangeait de méfiance. Elle le frôlait encore, appuyée contre son fauteuil, sérieuse et souriante.

— Tu es une bonne fille, Thérèse, murmura-t-il enfin, avec un éclair de bonheur dans les yeux... une bonne fille, intelligente et courageuse... Va, tu ne seras pas malheureuse... Tu seras riche, tu seras adorée..., tu auras bien mérité des tiens.

— Voulez-vous écrire tout de suite? interrompit la jeune fille, en disposant l'écritoire.

— Oui, oui, cela vaudra mieux. Tu es bien décidée, n'est-ce pas?

Il ne s'en assurait que pour la forme, car il connaissait assez Marie-Thérèse pour savoir qu'elle ne reviendrait jamais sur une détermination prise.

— Tout à fait décidée, répondit-elle.

Quand elle vit son père penché sur son papier, elle essuya une larme furtive.

— Peut-il se présenter demain? demanda-t-il avant de signer.

— Demain, si cela vous convient.

— Voici : veux-tu lire?

— A quoi bon? Ce que vous avez fait est bien fait.

Il ferma l'enveloppe, écrivit l'adresse, et prenant sa lettre à la main :

— Je la ferai porter à la boîte, ce soir même, par François.

— Vous oubliez quelque chose, dit Marie-Thérèse, comme il tournait le bouton de la porte.

— Quoi donc?

— Vous ne m'embrassez pas?

Il revint tout de suite en arrière, ouvrit les bras, la serra contre sa poitrine et baisa avec une réelle émotion son front si blanc à la racine de ses cheveux noirs.

— Tu me rends très heureux, Thérèse, très heureux! Tu comprends les choses, toi! Tu es une vraie Rochebrune.

Quand la lettre fut expédiée, il leur vint à tous deux la même pensée, qu'ils avaient négligé de consulter Mme de Rochebrune.

Alors Marie-Thérèse se hâta de passer chez sa mère.

VIII

On les fiança dans le grand salon de Rochebrune : et cela se passa sans trop d'émotion, apparente du moins, de part et d'autre. Marie-Thérèse, en présence de ses parents, livra sa main indifférente, et M. de Rochebrune déclama quelques phrases nobles auxquelles le fiancé de sa fille, un grand jeune homme, mince et pâle, aux yeux foncés qu'animait une singulière énergie, répondit avec une parfaite correction; seule la comtesse, pauvre âme qu'ébranlaient sans doute les souvenirs évoqués par cette froide cérémonie, eut des velléités de pleurer et serra la jeune fille dans ses bras avec plus de tendresse qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors, en murmurant quelques mots que ses larmes rendaient à peu près incompréhensibles.

— Bien, bien, ma chère, dit son mari d'un air de condescendance ennuyée. Remettez-vous, je vous en supplie.

Son regard semblait s'excuser auprès de M. Berney de cette sentimentalité de mauvais goût. Quant à Marie-Thérèse, elle était aussi calme que s'il se fût agi d'une autre qu'elle-même : elle constatait, une fois de plus, que les événements perdent en se réalisant l'acuïté que leur donne notre imagination, et que l'on ne souffre jamais autant que l'on s'était imaginé souffrir.

D'ailleurs, cette intrusion dans sa vie d'un homme dont elle ne croyait jamais pouvoir partager les goûts ni les sentiments fut loin d'être aussi pénible qu'elle l'avait redouté. M. Berney avait infiniment de tact et il était assez intelligent pour comprendre qu'il ne gagnerait rien à jouer l'amour auprès d'une fiancée qu'avait surtout convoitée son ambition et que lui donnait sa fortune. Et si la beauté, la jeunesse, la noble dignité, les délicieuses qualités cachées de Marie-Thérèse, exerçaient une impression de plus en plus forte sur lui, il se faisait un point d'honneur de ne rien laisser paraître de ses sentiments, se réservant de mériter plus tard le cœur de sa femme.

Ils se voyaient deux fois par semaine; les premiers jours, Mme de Rochebrune avec son tricot, ou le comte, un journal sous les yeux, assistèrent à leurs entrevues, puis ce chaperonnage se relâcha et on les laissa volontiers seuls ensemble. Ils étaient si froids, si sérieux, si corrects! ils causaient de sujets d'intérêt général ou de l'aménagement de leur futur hôtel à Mâcon, que M. Berney rêvait somptueux. Marie-Thérèse corrigeait doucement ce que ces idées de luxe lui semblaient avoir d'excessif. Un jour il s'aperçut que sa fiancée aimait la littérature et il s'empressa de lui procurer des livres qui leur fournirent de nouveaux sujets de conversation; une nuance d'intimité détendit un peu la raideur de leurs rapports. Tous les jours aussi, il envoyait des fleurs, les seuls présents, avec sa bague de fiançailles, que Marie-Thérèse voulût bien accepter. « Quand je serai votre femme, lui avait-elle dit, vous me ferez tous les cadeaux que vous voudrez, mais, je vous en prie, pas avant! » Il eut encore la délicatesse de respecter ces fiers scrupules de jeune fille pauvre, et il se dédommagea sur les fleurs qu'il choisissait les plus belles, les plus rares, les plus parfumées, les plus éclatantes, qui habillaient magnifiquement le salon un peu nu où le recevait Mlle de Rochebrune, et paraient leurs froides fiançailles d'un cadre de vivante poésie. Sa respectueuse déférence à tous ses désirs disposait bien la jeune fille, en même temps qu'elle la pénétrait d'un vague remords.

« M. Berney mériterait vraiment d'être aimé, écrivait-elle à sa confidente, Cécile Ford. Quel malheur qu'un homme de sa valeur, dans une situation qui devrait lui permettre de s'élever au-dessus de toute considération mesquine, ne fasse de son mariage qu'une

affaire d'ambition! Il me semble parfois que si nous nous étions connus dans d'autres circonstances, peut-être nous serions-nous aimés. Mais quel sentiment peut éprouver une femme pour l'homme qui l'achète, et lui, pour celle qui se vend? Ah! s'il était venu à moi en suppliant, passionné, désespéré, plein de doute, peut-être l'aurais-je aimé! La moindre marque d'affection me bouleverse et j'y sais si peu résister. Mais il s'est présenté en conquérant, sûr de lui-même, calculateur jusqu'au bout; il me guettait depuis longtemps et il a eu la triste patience d'attendre le moment où il savait que la force des choses m'obligerait à dire oui! Je ne puis m'empêcher de faire un retour à l'époque où je me croyais aimée du comte de Doumance. Quelle différence! Pauvre et fière, j'étais son égale : s'il m'a prise, puis laissée, aucune vile question d'intérêt, du moins, n'était en jeu. Et j'éprouve pour Raymond plus de pitié que de haine. Il est si faible! A quoi ne l'aurait-on pas entraîné?... Est-il possible d'être un homme et d'avoir si peu de caractère? Pour moi, si je n'étais une femme, je vous dirais que je me sens l'âme d'un preux! Mais encore une fois, à quoi bon? Les obstacles d'aujourd'hui ne sont pas de ceux qu'on vainquait autrefois à la force du courage et je ne veux pas me donner le ridicule de lutter contre des moulins à vent!...

« Souvent, quand je pense à Raymond, je compare, et je trouve que tout se balance : ni l'un ni l'autre n'a l'avantage. Les hommes ont mauvaise grâce à se plaindre des femmes. Les pauvres femmes! si beaucoup d'entre elles sont mauvaises, — et on le devient, — à qui la faute? Je n'ai pas encore rencontré d'homme qui m'inspire une parfaite estime. S'ils ne sont pas ambitieux, égoïstes, tyranniques, ils sont dissolus, faibles ou lâches. Et je me demande si ces derniers, sans être foncièrement mauvais, ne sont pas ceux qui font le plus de mal? Que d'illusions M. de Doumance a tuées en moi! Ne devrais-je pas l'en remercier? Il m'a appris à connaître la vie et peut-être, Cécile, aviez-vous raison de dire que je ne l'aimais pas du véritable amour. Qu'il est difficile de connaître son propre cœur! Qui sait si j'aimerai jamais! Il y a des femmes qui ne rencontrent jamais celui qu'elles doivent aimer ou qui le rencontrent trop tard... quand elles sont liées comme moi par un mariage de convenance... Comment vivre, alors?... Oh! connaître mon sort, à moi!... »

Marie-Thérèse, interrompue, et ayant reçu une lettre de Cécile dans l'intervalle, reprit la sienne le jour suivant :

« Vous vous imaginez donc que je vis dans un perpétuel tourbillon? Détrompez-vous. Il n'est presque rien de changé à mon existence. M. Berney vient à Rochebrune deux fois par semaine, voilà tout. Il est toujours très occupé; il paraît qu'il a en ce

moment des affaires d'une grande importance, qui absorbent beaucoup son temps. Il m'a même demandé, pour cette raison, si je consentirais à retarder notre mariage jusqu'au mois de juin, où il espère avoir l'esprit plus tranquille. J'ai dit oui, naturellement, tout heureuse de garder deux mois de plus ma liberté. Ma famille et M. Berney désirent que la noce soit très brillante; moi, j'aurais préféré me marier plus simplement; mais on ne me laisse pas voix au chapitre. Que je voudrais que cette cérémonie fût passée, car, au bout, il y a l'espérance de vous voir. Nous ferons un splendide voyage : c'est moi qui en ai fixé l'itinéraire : la Suisse, le Rhin, la Hollande, avec un séjour à Scheweningue, l'Angleterre (nous passerons huit jours chez vous!), puis l'Ecosse, et retour à Mâcon par Paris. Je vais enfin réaliser un de mes grands désirs : voyager. M. Berney me touche par l'anxiété qu'il a de me plaire en tout; il ne fait rien sans me consulter et il veut que ce soit moi qui dirige tous les aménagements de notre futur hôtel; je dois aussi choisir les chevaux, les voitures, les livrées. Si je le lui permettais, il me couvrirait d'offrandes comme une madone, mais je ne veux pas...

« Si ce mariage me laisse quelques regrets, je les étouffe bien vite en pensant au bonheur de ma famille. Ils sont tous enchantés : papa parle, je ne sais pourquoi, de reconstituer sa fortune; Odile ne rêve plus que plaisirs; maman reste calme, comme à l'ordinaire. Je crois cependant qu'elle est contente de sentir une de ses filles à l'abri du besoin, quoiqu'elle ait tellement pleuré le jour où je me suis fiancée! Était-ce la joie?... Pauvre maman! comme si l'argent était tout dans la vie!...

« Mon amie Germaine est naturellement ravie. Bonne petite âme! Elle n'a que des désirs modestes et impersonnels dont l'accomplissement facile la remplit d'un bonheur d'enfant. Elle est persuadée que tout marchera bien et que Frédéric et moi nous nous adorerons. « Ne t'adore-t-il pas déjà? me dit-elle. Cruelle, de ne « pas t'en apercevoir! » Je l'assure qu'elle se trompe. D'ailleurs, M. Berney est si froid, qu'il faudrait être meilleure psychologue que moi pour déchiffrer ses sentiments. Germaine l'appelle un homme supérieur. Peut-être. Mais cette supériorité, dont je serais fière chez un homme que j'aimerais, me blesse plutôt chez lui. Il sait tout, il a voyagé partout, il parle quatre langues étrangères, il connaît tous les arts, il a visité tous les musées, toutes les expositions, toutes les villes; il n'est pas un endroit de quelque importance où il n'ait été; en littérature, il a tout lu; en musique, il est d'une érudition qui m'effraie; il possède une galerie de tableaux, choisis par lui, et signés des plus grands noms. Vous avouerai-je que je me sens humiliée, presque jalouse de tous ces avantages

qu'il a sur moi? Moi, je ne sais rien, je n'ai rien vu, rien lu, rien appris; je dois le choquer à chaque instant par mon ignorance ou ma naïveté. Je pense que la plus simple jeune fille riche de son monde serait bien plus à son niveau intellectuel que moi. Qu'il doit trouver mesquin notre orgueil nobiliaire et comme il en rirait s'il n'était trop bien élevé pour cela! En quoi, je vous le demande, valons-nous mieux que lui? Je douterais que le nom que je lui apporte, — ma part dans le marché que nous contractons, — ait aucune valeur, si je ne voyais qu'il y tient tant! Vous ai-je dit que je m'appellerais Berney de Rochebrune?... Vous rappelez-vous cette ridicule Mme Boucher de Savigny, qui faisait suivre son nom de celui de son village, et dont les prétentions nous ont tant amusées à Vichy? Je n'aurai plus le droit de rire d'elle à présent : aux yeux du monde, nous serons sans doute tout aussi ridicules. »

Si Marie-Thérèse n'éprouvait pas d'amour pour son fiancé, elle apportait en revanche une scrupuleuse conscience à l'accomplissement de ce qu'elle considérait comme son devoir. Frédéric Berney trouvait toujours à Rochebrune une hospitalité charmante. Le comte, du moment qu'il eut accepté son gendre, le traita avec une courtoisie affable de seigneur à seigneur. M. de Rochebrune portait la tête haute, et nul ne se serait permis la moindre allusion à une mésalliance en sa présence. Comme il était à prévoir, son attitude imposa le respect, et le fiancé de sa fille fut reçu, sans exceptions, par sa noble famille et toute l'aristocratie du pays. Déjà, les félicitations, les présents à la fiancée, arrivaient à Rochebrune de toute part, et, peu à peu, sous la douce influence de l'accoutumance, Marie-Thérèse se faisait à son nouvel avenir. N'était-ce pas aussi le temps béni des fiançailles, ce temps insoucieux, souriant, irréel, où tout se réunit pour étourdir la jeune fille et lui cacher derrière un mur de fleurs et de poésie tout l'inconnu du mariage? Les visites, les courses, les lettres, les cadeaux, occupent trop une fiancée pour qu'elle ait le loisir d'examiner son cœur; l'idéal d'autrefois sommeillait à l'écart, et Marie-Thérèse se gardait peureusement d'y toucher.

Elle eut cependant une journée d'une tristesse indicible, où tout le passé, remontant à flots, faillit emporter brutalement sa factice sérénité. Ce fut quand la douairière de Doumance, qui était rentrée à Mâcon, désespérant de revoir son fils avant l'été, vint faire sa visite de félicitations à Rochebrune. La jeune fille se trouvait seule à la maison pour la recevoir. Après quelques phrases d'affectueux intérêt, la vieille dame offrit son cadeau : un merveilleux bracelet de saphirs qu'elle destinait autrefois à sa future bru. Marie-Thérèse, en la remerciant, éclata tout à coup en sanglots, et se jeta dans les

bras de sa vieille amie. Mme de Doumance se prit, elle aussi, à pleurer, sans un mot. Qu'auraient-elles pu se dire? Pendant leur entretien, qui ne se prolongea pas, il ne fut nullement question de Raymond.

L'impression que cette visite avait faite sur Marie-Thérèse fut lente à se dissiper. Elle eut quelques heures de violent abattement, où toute la ligne de conduite qu'elle avait adoptée fut de nouveau mise en doute, tant la présence de Mme de Doumance avait réveillé en elle de souvenirs douloureux. N'avait-elle pas cru lire un reproche dans les yeux de la mère de Raymond? La blâmait-elle de n'avoir pas eu l'énergie de vouloir jusqu'au bout? Toute espérance n'aurait-elle donc point été perdue?... Une rougeur de honte empourpra alors le visage de Marie-Thérèse, dont les larmes tarirent tout à coup. Il est bien de vouloir, mais encore faut-il donner un but à sa volonté! Le sien serait-il par hasard d'attendre le bon plaisir de l'homme qui l'avait si outrageusement délaissée?... Il fallait au contraire que Raymond, quand il lui prendrait fantaisie de revenir, la trouvât mariée!...

Cette pensée réussit à raffermir la force chancelante de Marie-Thérèse, mais, de la lutte, elle resta pendant quelques jours brisée, sous le poids d'une immense lassitude physique et morale, dont elle n'eut aucune peine à dissimuler la cause aux yeux des siens. Ses plus violents combats intérieurs n'avaient, en général, qu'elle-même pour témoin, et s'il lui arrivait d'en sortir assez meurtrie et assez abattue pour attirer l'attention, l'excuse banale d'une migraine lui suffisait toujours. Son fiancé était trop discret pour s'informer d'elle autrement que par les questions d'usage concernant sa santé. Lui-même semblait d'ailleurs sous le poids de préoccupations dont Marie-Thérèse ne cherchait pas davantage à pénétrer la cause. Le mot « affaires » avait pour elle une signification très vague et très vaste, et renfermait en soi un prétexte à toutes les distractions. Elle ne fut donc nullement étonnée quand M. Berney l'avertit qu'il était obligé d'aller passer quelques jours en Angleterre et lui exprima en même temps tous ses regrets d'avoir à interrompre ses visites pendant une semaine.

Ils étaient au jardin, par un tiède soir de mai : un grand lambeau de pourpre achevait de pâlir dans le ciel d'une blancheur irisée, et les roches arides, relevées en gradins sur l'horizon, se teintaient de violets vaporeux; le village aux toits noirs s'endormait, et le manoir, grave et triste, placé en vigie au haut de la colline, semblait protéger son repos. Marie-Thérèse, un sécateur à la main, émondait ses rosiers, tandis que Frédéric Berney, debout à côté d'elle, répétait, avec une nuance de mélancolie, ses adieux.

— Il ne faut pas négliger les affaires, dit-elle avec tranquillité.

Huit ou dix jours sont vite passés. Irez-vous voir de ma part mes amis Ford?

Il resta un instant silencieux.

— Je n'en aurai pas le temps, répondit-il enfin... Au revoir... Voulez-vous me donner un de vos boutons de rose?

— Je veux bien, puisque vous allez partir! Celui-là? C'est celui que j'aime le mieux, répondit-elle gentiment, pour corriger sa froideur de tout à l'heure dont il lui semblait qu'il s'était formalisé. Désirez-vous que je l'attache?

Ses doigts minces errèrent un instant sur le revers du veston; Frédéric Berney, s'en empara tout à coup et les baisa avec ferveur.

— Thérèse, Thérèse! cria M. de Rochebrune du perron, ta mère te demande. Vous êtes encore ici, cher monsieur? J'en suis enchanté; j'aurai le plaisir de vous accompagner un bout de chemin.

Il passa familièrement son bras sous celui du jeune homme et ils franchirent ensemble le portail de pierre. Sur le seuil, Frédéric Berney s'arrêta encore une fois : Marie-Thérèse, avec un regard de regret à ses roses, montait les marches du perron...

L'absence de M. Berney, qui dura douze jours, fit peu de vide à Rochebrune. Marie-Thérèse, sans se l'avouer, était heureuse de se reprendre un peu avant l'échéance, car le temps fuyait avec une rapidité effrayante et il ne restait qu'un mois à peine jusqu'à son mariage. Par un sentiment très naturel, au moment de laisser derrière elle sa soucieuse vie de jeune fille, elle s'y rattachait de toutes ses forces affectives et en vivait les derniers jours avec amour, s'étonnant que tant de liens la retinssent à de chères habitudes avec lesquelles elle s'était crue si désireuse de rompre. Elle s'attendrissait maintenant à tout propos dans sa chambre simple, devant ses pauvres livres, ses draperies de mousseline, les rubans bleus fanés qu'elle avait rafraîchis si souvent : en bas, la table à écrire de son père dont l'équilibre boiteux était une de ses menues et constantes vexations, la vieille chaise longue de sa mère, où la pâle comtesse avait à la longue creusé l'empreinte de son corps si léger, le jardin à la mode ancienne avec son lierre envahissant, mangeur d'air et de lumière, ses rangs de roses trémières, ses charmilles, sa vigne vierge, ses recoins d'humidité et d'ombre, tout cela prenait une âme sensible à ses yeux. Oui, toutes ces choses qui avaient été les témoins de sa vie d'enfant, de sa vie de jeune fille, elle les aimait, et la fortune tant souhaitée, à présent qu'elle devenait si proche, lui semblait une faible compensation.

Ce fut dans une de ces rêveries qu'Odile vint un après-midi au jardin la surprendre, haletante, les yeux brillants et tremblante d'excitation.

— Marie-Thérèse, sais-tu ce qui est arrivé? fit-elle en se jetant à côté de sa sœur, tu n'as pas lu les journaux?

— Non, répondit Marie-Thérèse, sans perdre son calme : car elle était habituée aux manières tempêtueuses d'Odile. Qu'est-ce qui est arrivé?

— Tu ne sais donc rien?... Après tout, comme il faut que tu saches, une heure plus tôt ou plus tard, qu'importe!...

Elle déploya un journal mâconnais, roulé en tampon dans sa poche, et l'ayant lissé du poing, elle lut d'une voix entrecoupée :

« Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que la maison Berney, de notre ville, a suspendu ses payements. Les détails manquent. »

— L'aurais-tu jamais cru, toi? demanda-t-elle, sa lecture finie, en fixant sur sa sœur ses étincelants yeux noirs.

Marie-Thérèse, plutôt étourdie, lui prit le journal des mains et lut à son tour, une fois, deux fois, trois fois, le fatal entre-filet, machinalement.

— Ma pauvre Thérèse, dit Odile en lui passant affectueusement son bras autour des épaules, que tu es pâle!... Ah! si M. Berney avait été plus prudent!... Je pensais bien, moi, qu'il se lançait dans des spéculations dangereuses.

— Rends-moi le journal, reprit Marie-Thérèse en essayant de se raffermir.

Elle était blême et tremblait toute, mais bien plus d'énervement que de chagrin.

— Tu sais, on exagère toujours, dans ces choses-là. Il faut attendre d'avoir vu Frédéric...

C'était la première fois qu'elle l'appelait par son nom en parlant de lui, et sa première pensée avait été, dès qu'elle se fut rendu compte du malheur : Je voudrais qu'il fût ici, il doit éprouver le besoin d'une sympathie auprès de lui...

— Je crains que ce ne soit trop vrai, soupira Odile en secouant sa tête bouclée. On ne sait encore rien de précis et l'on ne parle que de cela à Mâcon. Maman et moi, nous nous trouvions si embarrassées que nous n'avons fait aucune visite et sommes rentrées par le premier train. On dit qu'il y avait longtemps que ça ne marchait plus et qu'il a joué son va-tout pour rattraper ses pertes. Ah! quand on en est là, on est perdu! Je suis étonnée que papa n'ait pas mieux pris ses informations sur lui, car te voilà dans une triste position, ma pauvre chérie!

— Elle n'est peut-être pas aussi désespérée que tu le crois. Ces affaires de banque finissent souvent par s'arranger. Mais il faut que je voie papa. Où est-il?

— Il vient de partir pour Mâcon. Je l'ai entendu dire à François qu'il ne fallait pas l'attendre pour dîner, qu'il rentrerait tard. Pauvre père! encore un désappointement pour lui!

Le reste de la journée et une partie de la nuit se passèrent pour Marie-Thérèse dans une sorte de stupeur. Elle s'était dit d'abord que ces nouvelles pouvaient être exagérées, que ce ne serait qu'une crise, comme tant d'autres de celles que traversent les banquiers, et dont ils finissent toujours par sortir indemnes; puis l'air soucieux de son père pendant les dernières semaines, les préoccupations de M. Berney, ce voyage d'Angleterre, quelques paroles de M. Weber que lui avait rapportées Germaine et auxquelles elle n'avait pas prêté grande attention sur le moment, lui revinrent alors à la mémoire et chassèrent ce qui lui restait d'espérances. Son ignorance des affaires de la vie pratique était à ce point absolue, que son imagination, inhabile aux nuances, l'emporta d'un seul coup aux extrêmes limites de son malheur. Car, quoique ayant appris à se mesurer avec les difficultés chez ses parents, elle avait toujours eu cependant un toit pour l'abriter, des vêtements pour la couvrir, des domestiques pour la servir. Les mots « ruine complète » lui représentaient aussitôt une mansarde sans feu en hiver, étouffante en été, où une femme, en robe d'ouvrière, apprêterait un modeste repas, tandis que l'homme s'occuperait à quelque travail manuel. En seraient-ils réduits là? La jeune fille se sentait courir un frisson sur sa peau délicate. Comment supporter la vie à deux, la vie pauvre, avec l'homme dont l'intimité l'effrayait alors que l'eussent séparée de lui toutes les barrières du luxe? La réalité du mariage, qu'elle n'avait envisagée jusque-là qu'à un point de vue de femme riche, la pénétra soudain d'une invincible répugnance... Un petit frisson secoua de nouveau Marie-Thérèse, elle s'accouda sur son oreiller, incapable de dormir. Les mariages d'argent, pensait-elle en regardant la blanche clarté de la lune qui dessinait des ombres sur le plancher, devant la fenêtre, sont parfois aussi décevants que les mariages d'amour. Oh! bien plus!... Car, quand on s'est aimé, au moins en reste-t-il un très doux souvenir; mais les autres, s'ils tournent mal, ne laissent qu'amertume et dégoût. Que faire? Comment choisir? Où trouver le bonheur? Où trouver le devoir?... Le devoir?... Mais il n'avait jamais été plus clair qu'en ce jour de malheur. Partager la pauvreté de l'homme comme elle aurait partagé sa richesse; lui apporter sa jeunesse, sa beauté, sa gaieté, sa tendresse pieuse en compensation, et parer sa misère de tout le meilleur de la femme! C'était l'œuvre de dévouement, l'œuvre sainte à laquelle toutes se doivent tout entières... et combien elle eût été douce, si Marie-Thérèse eût aimé!

Elle s'endormit enfin d'un lourd sommeil sans rêves, mais réparateur, et un mince rayon, filtrant le matin à travers les volets, l'éveilla.

— Comme tu as dormi! lui dit Odile, qui venait d'entrer dans sa chambre. Il est dix heures. Mais je ne voulais pas te déranger. La journée sera toujours assez longue, va, murmura-t-elle entre ses dents. Papa a demandé où tu étais, il voudrait te parler. Faut-il t'apporter ton lait ici?

— S'il te plaît, demanda Marie-Thérèse, qui se leva et se mit à sa toilette promptement.

— Que peut-il avoir à me dire? pensait-elle en frappant, une demi-heure plus tard, à la porte de son père. J'aurais mieux aimé recevoir des explications de M. Berney lui-même.

— J'ai à te parler de choses sérieuses, dit le comte à sa fille, en lui rendant son baiser du matin. Tu sais ce qui se passe?

Elle fit de la tête un signe affirmatif.

— J'ai reçu ce matin une lettre de M. Berney, reprit-il après une pause. Il me prévient qu'il sera ici dans une heure et qu'il désire m'entretenir de ses affaires. Je crois, en y réfléchissant, qu'il vaut mieux que ce soit toi qui le reçoives. Je lui écrirai après.

— Cela vaudra peut-être mieux, en effet, répondit Marie-Thérèse, qui, avertie par son tact délicat, pensa que les hommes ont la main trop lourde pour effleurer certains sujets et que M. Berney préférerait avoir affaire à elle plutôt qu'à son père. Mais, dites-moi, mon père, c'est donc bien vrai ce qu'il y a dans les journaux?

— Hélas! oui, dit le comte. Berney avait pris des engagements à écraser un homme. C'est l'ambition qui l'a perdu! Il voulait toujours monter, toujours monter : on se casse le cou, à ce jeu-là. A vrai dire, je me doutais que ses affaires n'étaient pas nettes; ce voyage en Angleterre a pour ainsi dire fixé mes soupçons. Je ne t'en ai pas parlé alors : je n'avais aucune preuve et je ne voulais pas te troubler; mais j'étais déjà fort inquiet. Aujourd'hui, tout éclate, et le doute n'est malheureusement plus possible! J'ai vu hier toutes les personnes à même de me renseigner, et j'ai passé une longue heure chez Weber, qui m'a affirmé ce qui se dit : que Berney est complètement ruiné. Lui-même perd toutes ses petites économies. C'est bien triste, n'est-ce pas, pour sa pauvre jeune femme!

— Mais M. Berney, demanda impatiemment Marie-Thérèse, que va-t-il faire? Pourra-t-il tout payer?

— Il payera ce qu'il pourra et vendra tout. C'est un honnête homme, mais il a été imprudent et il s'est mesuré à plus fort que lui. Je crois, toujours d'après Weber, que dès qu'il aura liquidé sa situation ici, il partira pour l'Amérique.

— Pour l'Amérique! Il veut aller en Amérique?

— Il paraît. Weber se propose aussi de partir avec lui. Si on a quelque chance de refaire sa fortune, c'est dans ces pays nouveaux. Je ne puis que les approuver.

— Cependant..., dit Marie-Thérèse...

Elle reprit, après un instant, d'une voix timide :

— M. Berney a en France tant d'amis, tant de bonnes relations, ne pourrait-il pas user de leur influence? Vous-même, ne feriez-vous rien pour lui? C'est si dur de quitter son pays?

— Je n'ai plus de conseils à lui donner, répondit froidement le comte. Mais, si j'étais à sa place, je ferais comme lui, je partirais. Franchement, il ne peut pas rester à Mâcon.

— Père, dit alors Marie-Thérèse avec un accent suppliant et en posant sur l'épaule de son père ses deux mains enlacées, c'est que... j'ai peur, moi. J'aimerais mieux ne pas aller en Amérique...

— Tu aimerais mieux?... Ah çà! mais, es-tu folle? s'écria-t-il stupéfait en se dressant tout à coup comme jeté en l'air par une violente détente. Que t'imagines-tu?

— Si mon mari s'en va, ne dois-je pas le suivre? demanda-t-elle en se tordant les mains nerveusement. Et j'ai peur de ce pays inconnu, peur de m'en aller si loin, loin de la France, de ma mère, de ma sœur, loin de vous, seule avec un homme que je... qui est presque un étranger pour moi!... Oh! père, si vous m'aimez, ne me laissez pas partir. Trouvez quelque chose... retenez-le...

Le comte l'avait écoutée avec une croissante stupeur :

— Mais, encore une fois, que t'imagines-tu? répéta-t-il... Partir pour l'Amérique? Suivre ton mari? Quel mari? Penserais-tu encore à l'épouser?

— Pourquoi non? demanda la jeune fille, saisie tout à coup d'un effroi de comprendre.

— Mais, parce que sa position n'est plus la même. Que je sois obligé de t'expliquer ces choses!... Riche, il était à peine un parti présentable pour toi : mais à présent!...

— Mais, dit Marie-Thérèse, prête à pleurer, songez que vous l'avez accepté. Bien plus : c'est vous qui me l'avez imposé. Vous l'avez trouvé très bien jusqu'ici; aujourd'hui, parce qu'il est pauvre, vous le rejetez. Ce serait indigne! Les Rochebrune n'ont qu'une parole...

— Tu ne prétends pas m'apprendre ce que je dois à mon nom? interrompit le comte sèchement. Tout homme, bourgeois ou de mon rang, agirait de même à ma place et serait en droit d'attendre assez d'intelligence ou de soumission de la part de sa fille pour ratifier sa décision. Tu nourris ton imagination de chimères, d'idées creuses, de sottises romanesques, que sais-je? Ce sont tes Anglais qui t'ont mis tout ce fatras dans la tête. L'exemple de Mlle Ford devrait

justement te prémunir contre le danger des principes qu'elle professe. Un beau résultat, vraiment! Elle a bien arrangé sa vie, celle-là!

— Je voudrais ressembler de tous points à Cécile, je n'aurais qu'à y gagner, répondit amèrement Marie-Thérèse. Ce n'est pas elle qui se prêterait jamais à une lâcheté pareille, car c'est une lâcheté que vous voulez me faire commettre, je ne puis l'appeler autrement.

M. de Rochebrune réprima un violent geste de colère et il fit deux ou trois fois le tour de la chambre : son pas nerveux, saccadé, martelé, ébranlait le plancher sonore, sans tapis.

— Si tu voulais être un peu moins incompréhensible, Marie-Thérèse, dit-il enfin en s'arrêtant brusquement devant elle et en tâchant de calmer la rage qui bouillonnait en lui. Il y a trois mois, tu m'opposais à peu près la même résistance pour ne pas épouser M. Berney, tu avais l'air de te résigner comme une victime qu'on mène au sacrifice. Aujourd'hui, les circonstances te délient; je m'attendais à ce que tu te montrasses plutôt reconnaissante, mais non..... Vas-tu me dire que tu l'aimes? ajouta-t-il avec un ricanement.

— Vous savez bien que non! répondit-elle. Et permettez-moi de vous dire que c'est une question qui vient trois mois trop tard; mais, qu'importe!... J'ai engagé ma parole, comme vous avez engagé la vôtre, continua la jeune fille avec beaucoup de fermeté. Et, entre honnêtes gens, on a le respect de la parole donnée. Je ne lui apportais en dot que mon nom et ma fierté; je n'y veux point d'éclaboussures. Et puis, vous qui tenez tant à l'opinion du monde, que voulez-vous que le monde pense de moi, si je consens à ce que vous désirez?

— Le monde! s'écria M. de Rochebrune, mais le monde trouvera cela tout naturel!... D'ailleurs, la rupture viendra de M. Berney. Il est homme d'honneur; il offrira de lui-même de nous rendre notre parole; c'est une chose toute simple, qui va de soi.

Marie-Thérèse esquissa un geste de dénégation.

— Tu verras, reprit le comte avec assurance. M. Berney n'est point un héros de roman : c'est un homme pratique et correct. Aussi l'effort ne lui coûtera pas tant que tu le crois. Il ne raisonne plus aujourd'hui comme hier. M. Frédéric Berney, haut financier, auquel il ne manquait qu'un blason pour être aux premiers rangs de la société, faisait une excellente affaire en épousant Mlle de Rochebrune : mais tout est changé; ce qu'il lui faut, maintenant, ce n'est plus une comtesse : c'est la fille de quelque gros marchand de porcs, aussi riche qu'il l'était lui-même hier...

Ces dures paroles, que Marie-Thérèse écoutait en frémissant, découvraient à ses yeux de nouveaux horizons de cet inconnu de la vie, qui, depuis quelques mois, se révélait graduellement à elle sous des couleurs toujours plus sombres.

— Bien, dit-elle en se contenant de tout son effort. S'il en est ainsi, je n'aurai aucune objection à reprendre la parole donnée. Mais si vous vous trompez.....

— Je ne me trompe pas, s'écria le comte presque brutalement. D'ailleurs, si je me trompais, si M. Berney t'aimait pour toi-même comme tu as l'air de le croire, qu'est-ce que cela changerait à la situation? Absolument rien : tu ne l'épouserais pas davantage, parce que je ne te le permettrais pas.

Deux larmes brillèrent dans les yeux de Marie-Thérèse. Elle les refoula, et, regardant son père en face :

— Vous disposez de moi comme d'une chose à vendre, dit-elle, et le cercle où je me meus est ainsi fait qu'il m'est impossible d'en sortir et d'affirmer mon indépendance..... Il paraît que c'est votre droit..... Soit..... Mais puisque je suis une marchandise, déliez vous-même le marché que vous avez conclu..... Recevez M. Berney.

— Si tu veux, dit le comte, et peut-être cela vaut-il mieux.

En ce moment même le domestique vint annoncer :

— Monsieur Berney.....

— Priez M. Berney d'attendre un instant, dit M. de Rochebrune, je vais descendre.

Mais comme il se disposait à sortir, Marie-Thérèse le retint, d'un geste presque suppliant :

— Non, dit-elle, j'irai.....

Elle cédait à un mouvement de cœur : elle venait de se représenter tout à coup la scène qui se préparait, que la sécheresse de M. de Rochebrune rendrait plus pénible encore à l'homme qui avait été son fiancé; et, prise de pitié pour lui, elle voulait au moins lui adoucir le coup.

Comme étourdie, elle suivit machinalement le corridor, s'arrêta à la porte du salon, sans trop savoir ce qu'elle faisait, et entra enfin tout à coup, s'avançant vers son fiancé de son même pas raide et incertain d'automate.

Lui, qui feuilletait un livre sur la table, se leva nerveusement et vint au-devant d'elle. Il était pâli et maigri, mais combien plus changée lui sembla sa fiancée : d'une lividité de beau marbre, le regard atone et fuyant, la tête baissée, comme accablée d'une honte trop lourde à porter. Il devina, dans un éclair rapide, la scène qui venait de se passer, et il en sentit toute la douleur.

Il n'avait jamais eu aucun doute sur l'issue de cette entrevue : il savait à quel prix il avait pu obtenir Marie-Thérèse, et la chance se tournait contre lui. Cependant il arrivait en mauvais joueur, le cœur rempli de fiel et de rancune, prêt à accueillir d'abord par le plus amer persiflage, à prévenir ensuite, la rupture qu'il sentait

inévitable. Mais tous ses sentiments malveillants se fondirent devant le douloureux abattement de Mlle de Rochebrune. La pauvre enfant, en quoi était-elle responsable? C'était le père sur qui il aurait désiré assouvir sa mordante ironie; et voilà qu'il envoyait sa fille à sa place.

— J'avais prévenu M. de Rochebrune que je serais ici ce matin, dit-il enfin de sa voix la plus douce, toutes les phrases qu'il avait préparées s'évanouissant dans son esprit; ne puis-je espérer quelques minutes d'entretien avec lui?

Marie-Thérèse répondit que non, de la tête. Elle gardait son attitude affaissée, assise auprès d'une table, accoudée et le front dans ses mains.

— Vous avez peut-être une communication à me faire de sa part? poursuivit-il.

La jeune fille remua les lèvres pour parler : aucun son ne sortit. Alors deux grosses larmes, plus éloquentes que des mots, descendirent lentement sur ses joues.

— Ne dites rien! s'écria-t-il, pris d'une pitié sincère... Je sais ce que vous avez à me dire, et ne tremblez pas ainsi..... Croyez-vous que je vous en veuille et que je ne sache pas que ce qui se passe ne pourrait se passer autrement? Je suis rentré d'hier soir. Mon premier acte est de venir vous rendre votre liberté. Je sais bien que vous ne pouviez pas partager mon infortune...

Il se tut, dans l'espoir, peut-être, qu'une dénégation viendrait. Marie-Thérèse évita son regard. Il reprit avec amertume :

— De tels sacrifices ne sont ni de notre temps ni de notre monde.

Elle ne répondit pas : il reprit, d'une voix presque tremblante :

— D'ailleurs, dans notre cas, pourquoi vous sacrifieriez-vous? Vous m'épousiez pour obéir à votre père. Je m'étais engagé à vous donner la fortune et la considération; de quel droit vous entraînerais-je dans ma ruine?..... Je ne me suis pas fait aimer..... J'attendais..... Car je vous aurais si bien aimée, si la vie me l'avait permis! Je ne vous aurai fait que du mal, oh! pas beaucoup, car la rupture de nos fiançailles n'étonnera personne... Et je crains bien que vous n'en ayez pas un regret...

Pour la première fois, Marie-Thérèse soupçonna que dans le cœur de cet homme si froid, il y avait peut-être pour elle un sentiment réel. Elle leva sur lui ses beaux yeux douloureux, où il put voir passer, comme un éclair imprévu, ce regret qu'il implorait.

— Voulez-vous me donner la main? demanda-t-il.

Toujours silencieuse, elle lui tendit sa main, qu'il porta à ses lèvres sans qu'elle la retirât.

— C'est donc adieu, pour toujours..., dit-il d'une voix oppressée.

Marie-Thérèse inclina la tête, sans trouver le courage de balbutier

ce triste mot. Il comprit qu'elle était à bout de forces, et il la quitta.

Ainsi fut rompu ce mariage, qui, s'il avait été accepté sans amour, ne se dénoua pas sans souffrances. Pas un instant, pendant ces tristes scènes, Marie-Thérèse ne cessa de se révolter au fond d'elle-même contre le rôle passif qu'elle y jouait; mais sa révolte resta tout intérieure. Cependant, elle fut la seule, la vraie victime, car la décevante conclusion de son mariage d'argent l'amoindrissait à ses propres yeux, et elle sentait qu'elle y laissait quelque chose de sa dignité.

Quelques heures après, dans l'après-midi, M[lle] de Rochebrune, s'étant fait conduire à Mâcon, sonnait à la porte de son amie Germaine.

— M[me] Weber est-elle à la maison? demanda-t-elle.

— Madame m'a donné l'ordre de ne recevoir personne, répondit la bonne en hésitant. Mais peut-être, puisque c'est mademoiselle...

— Je sais qu'elle me recevra, allez m'annoncer, interrompit Marie-Thérèse.

La domestique fit alors entrer la jeune fille au salon et revint quelques secondes après.

— Madame est occupée dans la salle à manger. Si mademoiselle veut me suivre...

Germaine, dont les traits fatigués témoignaient aussi de larmes récentes, debout sur une échelle volante, sortait des piles de draps d'un placard élevé; sur la table polie, des monceaux de nappes, torchons, serviettes, tombaient les uns sur les autres en blancs écroulements; des draps d'une toile plus grossière étaient déjà rangés au fond d'une caisse ouverte, à côté de la table, et bébé Raymonde, qu'on avait assise dans sa petite chaise, avec une cuiller pour l'amuser, tapait de toutes ses forces sur le bois, en poussant de petits cris joyeux.

— Pardonne-moi, dit Germaine, qui descendit de son échelle pour embrasser son amie, de te recevoir ainsi, mais je n'ai pas une minute à perdre, tu vois!... Est-ce qu'il n'y a plus de chaises?... Attends.

Elle en débarrassa une en un tour de main, et Marie-Thérèse s'assit, muette et sombre, la bouche contractée.

Germaine, debout en face d'elle, la regardait de ses bons yeux compatissants.

Marie-Thérèse éclata alors en pleurs passionnés.

— Ah! je suis si malheureuse, si malheureuse! s'écria-t-elle. Je n'en peux plus!

Ce fut une véritable détente : toutes les angoisses, les révoltes, les violences, les larmes qu'elle avait refoulées, jaillirent dans cet accès de désespoir irrésistible :

— Laisse-moi pleurer, laisse-moi pleurer, balbutia-t-elle en se cramponnant à l'épaule de Germaine. Je suis venue ici pour pleurer librement...

— Pauvre chérie! murmura la jeune femme en l'entourant de ses bras.

Elles restèrent un instant ainsi enlacées, sans parler. Germaine laissait la crise suivre son cours, persuadée qu'elle serait salutaire. Ses propres yeux restaient secs; elle avait épuisé ses larmes le matin et les jours précédents, et à présent elle s'efforçait de se dominer pour ne pas aggraver le chagrin de son mari.

— Raconte-moi tout, demanda-t-elle quand Marie-Thérèse se fut un peu calmée. Je ne sais rien et j'étais tellement anxieuse d'avoir de tes nouvelles. Ton mariage?

— Il est rompu, dit la jeune fille qui cessa subitement de pleurer.

— Pourquoi?

— Tu le demandes! Parce qu'*il* est ruiné... Tu m'en veux beaucoup, Germaine?

— ... Non..., dit la jeune femme, qui avait cependant retiré son bras. De quel droit te ferais-je des reproches? Mais ne sois pas fâchée à ton tour, si je dis que j'avais espéré qu'il en serait autrement. Tu l'avais accepté dans sa richesse, et tu l'abandonnes dans sa pauvreté...

— Ce n'est pas moi qui l'avais accepté, c'est mon père, et ce n'est pas moi qui l'ai congédié, c'est mon père, répondit Marie-Thérèse amèrement. Tu le sais bien, Germaine!

— Chérie! reprit la jeune femme déjà repentante de son mouvement de sévérité, t'ai-je offensée? C'est que, vois-tu, c'est une belle chose que l'obéissance filiale, oui, mais ne peut-on pas, à l'occasion, montrer un peu de volonté? Quand on aime bien...

— C'est que je n'aime pas, moi, murmura Marie-Thérèse d'une voix désolée. Ah! si j'avais aimé! Il n'était qu'un étranger pour moi, à peine commençais-je à m'habituer à lui! Peut-être, avec le temps, aurais-je appris à aimer mon mari. En tout cas, j'aurais essayé, loyalement... Mais mon fiancé! je le connaissais si peu.

Elle cacha sa figure dans ses mains, puis la releva un instant après, empreinte d'un véritable désespoir.

— Si tu savais par quelles angoisses j'ai passé..., depuis hier que je sais tout... J'avais peur de la ruine, je ne le nie pas..., j'avais une peur horrible de partir, seule avec lui, pour l'étranger, d'être pauvre, de lutter pour la vie avec lui, mais jamais, une seule minute, je n'ai eu la pensée de l'abandonner... Ce matin, j'ai eu un entretien avec mon père, il m'a dit des choses si dures... Pour partir, j'aurais dû tout briser derrière moi : je n'en ai pas eu le

courage; je l'aurais eu, si le bonheur avait été au bout de mes efforts, mais la vie que j'avais en perspective m'a épouvantée : j'aime mieux le présent avec ses misères quotidiennes et banales que l'inconnu de cet avenir. J'ai été lâche : ils me poussaient tous deux à me reprendre : j'ai cédé.

— Ma pauvre chérie, dit Germaine en l'embrassant, ta faute a été de t'engager à lui sans l'aimer, et c'est celle que tu expies en ce moment... Il t'aimait bien, lui, quand même tu ne veux pas le croire.

— Pourquoi ne me l'a-t-il pas fait comprendre plus tôt? soupira la jeune fille de la même voix douloureuse et lasse... Ce matin, quand il m'a dit adieu, j'ai vu plus de son âme que pendant tout le temps de nos fiançailles... Sa voix tremblait, ses yeux étaient humides, il avait l'air accablé... Je ne l'avais connu que si froid!... Combien il s'est montré plus noble et plus généreux que nous! Son premier soin, comme il m'a dit, a été de me rendre ma liberté... Que doit-il penser de moi, de mon père, qui l'avons acceptée ainsi, sans protestations, sans regrets...

— Il a bien dû voir cependant que cela te faisait de la peine, dit Germaine.

— Je n'ai pas pu lui dire un mot. J'éprouvais un tel sentiment de honte, de douleur, de pitié, que si j'avais prononcé une seule parole, j'aurais éclaté en pleurs...

« Cela aurait peut-être mieux valu »... pensa Germaine.

Ne sachant comment exprimer plus tendrement sa sympathie, elle serra son amie dans ses bras et l'embrassa.

— Ma, ma, cria Raymonde qui les regardait depuis un moment de ses yeux bleus tout ronds. Elle s'ennuyait et tendait ses bras potelés.

— Laisse-moi la prendre, veux-tu, Germaine? dit Marie-Thérèse en essuyant ses yeux, tu es occupée... Qu'est-ce que tu fais donc, tu déménages?

— Oui, répondit simplement Mme Weber, qui retourna à ses occupations. Nous partons le mois prochain pour l'Amérique.

— Comment, vous aussi?

— Oui, nous irons rejoindre M. Berney. Il a l'espoir de fonder quelque chose à San-Francisco. Des amis l'aideront. Et nous, qui n'avons plus de position et qui l'aimons, nous le suivons. Il est très content d'emmener mon mari.

— Oui, dit amèrement Marie-Thérèse, vous, des amis, que son imprudence a ruinés, vous le suivez, et moi, sa fiancée, je l'abandonne. Le contraste doit le faire réfléchir!...

— J'ai parlé sans intention, reprit Germaine. Je voulais dire

que nous l'aimons beaucoup et que nous aurons plus de facilité à vivre là-bas qu'ici. Mon mari ne voudrait pas rester à Mâcon. Et puis, il faut une dot à notre fille.

— Ma, ma, ma, cria l'enfant en voyant les yeux de sa mère tournés vers elle.

Germaine courut l'embrasser.

— Pauvre mignonne, dit la jeune fille, tu vas oublier ta marraine, et ta patrie, et le français !

— Je prendrai garde qu'elle n'oublie ni sa patrie, ni sa marraine, sois tranquille !

Les yeux gris de Marie-Thérèse, les yeux bleus de Germaine, s'arrêtèrent ensemble sur l'enfant et se croisèrent un instant, humides et souriants, tant la joyeuse inconscience du gracieux petit animal qu'était encore Marie-Raymonde les réconfortait et les attristait à la fois.

— Ah ! ce que vous allez me manquer ! soupira Mlle de Rochebrune. C'est mon sort de perdre tous mes amis. Toi, ne regrettes-tu rien?

Germaine, qui était retournée aux serviettes et les examinait, déployées, les élevant contre la lumière pour voir les places claires, tressaillit un peu et répondit, d'une voix oppressée, sans quitter son ouvrage :

— Oh ! si. Je regrette tant de choses ! Mon cœur saigne à la pensée de quitter ce pays où j'ai été élevée, heureuse, mariée, où mon enfant est née... et mon bon oncle qui n'a que moi et que je ne reverrai peut-être jamais, et toi, ma meilleure amie !... Mais la vie est la vie, il faut la prendre telle qu'elle est : marcher courageusement en avant, sans s'affaiblir en stériles regrets, ce qui ne veut pas dire qu'on soit insensible !

— Tu es courageuse, tu es bonne, tu es simple, toi, Germaine, soupira Marie-Thérèse. Tu as l'art de ne pas compliquer les choses ; j'envie ta tranquillité d'esprit.

— Je crois que la plupart des complications naissent de notre esprit plutôt que des événements, dit la jeune femme. Moi, je n'ai pas d'imagination, c'est peut-être un bien. C'est si simple la vie, pourtant ! faire son devoir et se sacrifier un peu pour les autres, voilà tout.

— Si tu pars tout de suite, à peine arrivée là-bas, fatiguée du voyage, malade peut-être, que feras-tu, dans un pays dont tu ne connais ni la langue ni les mœurs? demanda après un instant Marie-Thérèse, qui regardait vaguement la taille déformée de son amie.

— Ce sera une difficulté de plus, c'est certain...

Mme Weber eut un sourire qui démentait ses paroles.

— Mais je ne puis pas attendre ici : il faut que nous partions sans retard. Charles est déjà attendu là-bas. A quoi bon se tourmenter d'avance? Je ne suis pas la première femme à qui ces choses-là arrivent... Et c'est une grande consolation dans la vie que les enfants!

— On le dit, murmura la jeune fille...

Le bébé venait de s'endormir dans ses bras et elle le berçait d'un mouvement lent et cadencé...

— Et une consolation dont je serai probablement toujours privée, car, tu le vois, Germaine, ma vie ne s'arrange pas!

En rentrant chez elle, vers le soir, Marie-Thérèse trouva deux lettres sur le petit bureau de sa chambre.

— Elles sont arrivées pendant que tu étais à Mâcon, expliqua Odile. C'est des Ford.

Marie-Thérèse attendit d'être seule pour les ouvrir. L'une, datée de Calcutta, venait de Bertie. Le jeune homme, au retour d'une expédition dans l'intérieur des terres, avait reçu la lettre de Marie-Thérèse, lui annonçant son mariage, et il s'empressait de la féliciter et d'exhaler, dans ses vœux de bonheur, toute la tendresse dont son cœur parfois étouffait. « Le cher petit, s'il savait! » pensa Marie-Thérèse dont l'âme endolorie se caressait délicieusement à ces phrases de naïve affection; puis elle ouvrit la lettre de Cécile. Celle-ci commençait par s'excuser de son long silence : « Vous me pardonnerez quand vous saurez que j'ai été très occupée et que nous avons des fiançailles dans la maison, nous aussi. Lord H. a fini par découvrir qu'il y a d'autres femmes que moi sur la terre et il s'est épris d'une de nos jumelles. Je suis si heureuse : pour Daisy, qui est naturellement ravie, pour mes bons parents, et pour lui! Je ne pouvais supporter la pensée qu'il considérât sa vie comme brisée à cause de moi et j'en avais toujours comme un remords. Ils se marieront chez nous, à la campagne, quelques jours à peine après vous : c'est le mari de Florrie qui bénira le mariage... Nous nous réjouissons tellement aussi de vous voir! Allez-vous enfin être heureuse, mon enfant chérie?... »

Et suivaient de longues pages pleines d'affectueuses recommandations, d'encouragements, de conseils...

— Tout s'arrange, murmura Marie-Thérèse en venant appuyer son front brûlant contre la vitre. Tout s'arrange... pour les autres. Il semble qu'il y ait du bonheur en réserve pour chacun, excepté pour moi!

A.-M. Gladès.

La fin prochainement.

LES COMÉDIENS RÉVOLUTIONNAIRES

LA COMÉDIE-FRANÇAISE

I

TALMA

Si nous voulions écrire une biographie complète de Talma, ce n'est pas un article, c'est pour le moins un volume qu'il nous faudrait. A peine est-il besoin de dire que pour lui, comme pour Dugazon, Monvel, Molé, qui ont été surtout, eux aussi, des comédiens illustres et dont la participation au mouvement révolutionnaire ne fut qu'un court épisode dans une longue carrière, nous nous attacherons seulement à la période qui nous intéresse, en nous bornant, pour le reste, aux indications sommaires qui nous sembleront indispensables.

1

François-Joseph Talma fut baptisé à Paris le 15 janvier 1763; il était né probablement de la veille. Le futur roi de tragédie avait pour père un valet de chambre, qui, quelques années après, suivit son maître à Londres, où il se fit dentiste, et pour parrain un oncle cuisinier[1]. Un autre de ses oncles était dentiste à Paris. Le jeune Talma fut destiné à la même profession; il débuta en Angleterre, puis il revint exercer chez son oncle, et il continua même quelque temps encore après s'être fait recevoir, le 13 juillet 1786, à l'École royale dramatique, c'est-à-dire aux classes de déclamation des Menus, créées moins d'un mois auparavant, et dont il fut, par conséquent, l'un des premiers élèves. Le 21 novembre 1787, il débutait modestement à la Comédie-Française dans le Séide de *Mahomet*, et fut reçu comme pensionnaire dans les derniers jours de l'année, puis comme sociétaire le 1er avril 1789, pour les troisièmes rôles de tragédie et de comédie. Malgré ses dons naturels,

[1] Jal, *Dictionnaire critique*.

sa belle figure, la chaleur de son débit, la noblesse de son maintien, sa voix tragique, et quoique ses débuts eussent été favorablement appréciés par le *Journal de Paris* et par les *Mémoires secrets*, il ne paraît pas avoir produit une grande impression sur le public et nul doute que, sans la Révolution, il eût dû suivre lentement la filière avant d'arriver à se faire connaître.

Au moment de la prise de la Bastille, voici quelle était la situation de Talma. Entré dans sa vingt-septième année, reçu au Théâtre-Français depuis un peu plus de dix-huit mois, impatient de se produire dans des rôles dignes de lui, avide de renommée, rongeant son frein, condamné à des créations subalternes, il voyait toutes les routes obstruées par des chefs d'emploi très jaloux de la faveur publique. Il ne faut point perdre cette situation de vue, si l'on veut bien comprendre la conduite de Talma au milieu des événements qui allaient se produire. Son ambition suffirait à l'expliquer, mais d'autres circonstances s'y joignirent, particulièrement ses relations intimes avec des personnes engagées dans le mouvement à des titres et à des degrés divers.

L'amour de l'antiquité, surtout de l'antiquité romaine, l'avait rapproché de David. Après Mlle Clairon et Lekain, plus qu'eux encore, Talma était choqué des anachronismes du costume théâtral. Il avait résolu de reprendre pour son compte la réforme commencée par eux et de la pousser plus avant. Il demandait des conseils et des croquis au peintre des *Horaces*, et celui-ci devait lui dessiner en particulier ce costume de Proculus, audacieusement calqué sur les statues et qui fit, sur le public et sur ses camarades, une sensation voisine de l'effarement, lors de la reprise de *Brutus*.

Sa liaison avec Marie-Joseph Chénier allait exercer sur lui une influence plus grande encore. Chénier, moins âgé d'un an que Talma, non moins ambitieux, brûlait, comme lui, de frapper un grand coup. Déjà, à la rentrée de Pâques 1789, l'acteur avait servi d'interprète à l'écrivain, en venant débiter sur la scène le compliment d'usage, composé par lui et qui sortait de la banalité ordinaire. Chénier y avait fait aux circonstances une allusion directe, qui fut trouvée très hardie, malgré son ton mesuré et le mot d'éloge à l'adresse du roi : « Dans quel temps, Messieurs, sera-t-il permis de prononcer ce mot (d'esprit public) et de le proclamer devant une nombreuse assemblée, si ce n'est dans celui où, à la voix d'un prince populaire, la patrie renaît et voit se réunir autour de son berceau toutes les vertus du citoyen ? » A ce moment-là, Chénier avait déjà sans doute achevé et peut-être porté à la Comédie ce *Charles IX*, qui allait faire rejaillir sur l'interprète quelque chose de la bruyante popularité qu'il valut au poète et devenir le mar-

chepied de la gloire de Talma. Cette tragédie déclamatoire, qui peignait un roi et un cardinal sous les traits les plus odieux, souriait peu à la majorité aristocratique du Théâtre-Français, mais il fallait sacrifier aux passions du moment et donner des gages. Malgré la répugnance de Bailly et, s'il faut en croire l'auteur, les menaces adressées à Chénier et à ses interprètes[1], elle fut représentée le 4 novembre 1789. Aucun chef d'emploi ne tenait à se charger du personnage antipathique du roi. Saint-Fal, à qui il était particulièrement offert, se jugeait impropre à le jouer.

Plus habile et plus hardi, Talma n'eut garde d'hésiter, et ce fut ce coup d'audace qui le poussa tout à coup au premier plan[2]. L'artiste et le révolutionnaire y trouvaient également leur compte : le premier, à qui l'on n'avait laissé créer en deux ans que quatre rôles, tous quatre secondaires et dans des comédies oubliées, conscient de sa force, impatient de le prouver, dévoré d'ambition, y vit une occasion propice de se signaler aux connaisseurs par la composition savante d'un rôle complexe où la fureur se mêlait de calcul, de faiblesse et d'hypocrisie; le second s'associait avec empressement aux intentions de l'auteur, et acceptait volontiers de brandir lui-même le tison qni allait mettre le feu aux passions du parterre. Le bruit soulevé par l'œuvre ne pouvait que profiter à son interprète, et s'il fallait acheter la réputation au prix d'un peu de scandale, il n'était pas homme à reculer, se sachant, d'ailleurs, en mesure de la justifier ensuite et de la soutenir par son seul talent.

Dans cette première phase, *Charles IX* fut joué vingt-cinq fois, au milieu des manifestations tumultueuses d'une salle en délire. Talma y fut superbe; il rendit surtout les remords du roi avec des jeux de physionomie d'une expression sublime et une pantomime de la plus saisissante éloquence. Mais ni ce prompt essor d'un jeune talent exalté par son triomphe et frémissant d'impatience devant les règlements, ni le succès orageux d'une pièce qui changeait la salle paisible du faubourg Saint-Germain en une annexe du forum, n'étaient faits pour plaire à la majorité de la Comédie, non plus qu'aux gentilshommes de la Chambre, qui gardaient encore, un peu plus que nominalement, la haute main sur le Théâtre-Français. De son côté, Chénier se plaignait de sentir, même chez plusieurs

[1] Voy. le Discours préliminaire et les notes de *Charles IX*, 1re édition.

[2] Telle est, du moins, la version généralement adoptée. Mais il n'est pas bien sûr que ce rôle eût été offert, ou du moins sérieusement offert à Saint-Fal, dont l'honnête et candide figure convenait mal au personnage, et qu'il n'ait pas été réservé tout d'abord à Talma, déjà lié avec Chénier et les coryphées du parti.

de ses interprètes, une hostilité sourde contre sa pièce. Au mois de janvier 1790, il voulut en donner une représentation au profit des pauvres; elle ne produisit que 1200 livres[1]. Humilié, il prétendit que c'était la faute des comédiens qui avaient nui à la recette par leur mauvaise volonté, en n'annonçant la représentation que le matin. Il retira *Charles IX*, jurant qu'il ne le rendrait qu'après une seconde représentation donnée dans le même but et annoncée plusieurs jours d'avance, condition à laquelle les comédiens se conformèrent, non sans récriminer.

Les choses restèrent à peu près dans le même état jusqu'à la rentrée de Pâques 1790. Elle offrait une occasion propice pour reprendre les hostilités. S'il faut en croire l'*Exposé* des comédiens[2], Talma aurait fait composer par Chénier un nouveau compliment qu'il porta directement au maire de Paris, en lui laissant croire qu'il était approuvé par la Comédie, afin de surprendre son consentement, mais qui fut repoussé par le comité. Celui-ci chargea Naudet d'en composer un autre. Prévenu par une pluie d'imprimés jetés du cintre et des troisièmes loges[3], le jour de l'ouverture, avant le lever du rideau, et qui comprenaient le discours de Chénier accompagné d'une note contre les comédiens, le public, lorsque Naudet se présenta, réclama Talma et son compliment, et on eut beaucoup de mal à empêcher le jeune acteur de s'élancer sur la scène[4].

Les réclamations de Chénier, de Talma et de leurs amis ne cessaient d'agiter l'opinion. Mais la majorité de la Comédie résistait toujours. On songea à faire agir Mirabeau. Aux approches du 14 juillet, il vint en personne demander la reprise de la pièce au nom des fédérés provençaux et, reçu avec tout le respect dû à cette haute puissance, il ne s'en heurta pas moins à un refus formel. La Comédie se retranchait derrière un article de son règlement, alléguant d'ailleurs qu'une pareille œuvre serait peu de mise pour

[1] Suivant le *Spectateur national* et quelques autres journaux. Dans une lettre à la *Chronique de Paris*, du 18 janvier 1790, Chénier assure qu'elle atteignit près de 1800 livres; mais la précédente en avait produit 4200, et la suivante, suffisamment annoncée, monta à 4660.

[2] *Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma envers les comédiens français*, 1790, in-8°.

[3] Talma nie absolument cette particularité, mais il reconnaît la distribution faite à la porte. Suivant lui, les comédiens avaient également fait distribuer à la porte leur mémoire contre lui.

[4] C'est à propos de cet incident que le *Moniteur* parle de Talma pour la première fois (t. IV, p. 130. Réimpression), et le comédien était encore si mal connu qu'il l'appelle *Salma* à deux reprises. Ailleurs, à la même date, il est nommé *Talman*.

une fête de la fraternité et de la réconciliation. Une demande écrite des députés provençaux envoyés à la Fédération ne fut pas plus heureuse; on leur offrit l'œuvre patriotique de Dubelloy, *le Siège de Calais*, mais ce n'était point leur affaire. Il était clair qu'il faudrait forcer la main à la Comédie; on ne recula pas devant cette perspective.

Chaque soir, des voix s'élevaient dans le parterre pour réclamer la pièce mise en interdit. Le 22 juillet, la salle fut envahie par les fédérés provençaux et par les amis de Chénier et de Talma, au sortir d'un festin chez Beauvilliers, où ils s'étaient fort échauffés. On jouait *Alzire* et le *Réveil d'Epiménide*. Dès le lever du rideau, les réclamations éclatèrent. L'un des fédérés lut un discours, accueilli par des applaudissements frénétiques. Bientôt les clameurs devinrent si bruyantes et prirent un caractère si impérieux, que Naudet, qui était en scène avec Talma pour jouer Epiménide, dut s'avancer et haranguer le parterre. Il allégua l'impossibilité de répondre aux vœux des spectateurs, par suite d'une maladie de Saint-Prix et de Mme Vestris. Les cris redoublèrent, incriminant de la façon la plus injurieuse le patriotisme des comédiens, et Naudet, ancien garde-française, qui avait la tête chaude, allait s'emporter quand Talma s'élança : « Messieurs, dit-il, Mme Vestris est incommodée, en effet, mais elle jouera, je réponds d'elle. Quant au rôle de Saint-Prix, le public voudra bien permettre qu'on le lise. » La proposition fut acclamée, et malgré l'indignation des comédiens contre Talma, qui fut, dit-on, souffleté dans la coulisse par Naudet, — avec lequel il échangea le lendemain une balle sans résultat, — ils durent s'exécuter [1], surtout lorsqu'ils apprirent qu'on avait affiché au café Foy un *Avis aux patriotes* qui les conviait à se réunir armés aux abords du théâtre, pour empêcher le public de prendre des billets et, au besoin, mettre le feu à la salle, si l'on ne jouait pas *Charles IX*. On le donna donc le 24 juillet. Grammont, qui allait bientôt monter sur une autre scène, lut le rôle du cardinal; Mme Vestris, malgré le *grand mal de gorge* qu'elle avait prétexté pour ne pas jouer, le 21, dans le *Siège de Calais*, tint la promesse

[1] Les comédiens assurent, dans leur Mémoire, que la scène de la salle eut une suite, d'abord au petit foyer, où Talma donna sa parole d'honneur au public de ne jouer aucune pièce avant *Charles IX*, s'engageant à forcer au besoin les magasins de costumes pour y prendre ceux qui étaient nécessaires à la représentation de la pièce; puis au Palais-Royal, où l'on se rendit en chantant le *Ça ira* et où Talma, monté sur une table, aurait été porté en triomphe par les enragés qui menaçaient les comédiens de la lanterne.

prise en son nom par Talma, qui remporta lui-même une ovation. Comme si la représentation de la tragédie de Chénier eût dû mettre en jeu toutes les célébrités révolutionnaires du moment, Danton, qui avait réclamé la reprise au nom du district des Cordeliers et qui préludait à son rôle futur en agitant le parterre, fut conduit au poste pour avoir résisté à l'ordre de se découvrir.

On peut voir dans les récits contemporains le tableau saisissant de l'enthousiasme presque sauvage avec lequel, chaque soir, un parterre, déjà enflammé par les événements, accueillait cette tragédie aux vers ronflants et creux, mais sinistres, sonnant le tocsin contre les rois, les prêtres et les nobles, et entretenant, au sein des masses, le feu des colères et des vengeances; si dangereuse enfin dans les circonstances où elle se produisait, que Beaumarchais lui-même crut devoir en écrire à la Comédie pour lui exprimer ses scrupules et ses alarmes [1], tandis que, en revanche, Mirabeau, qui, quelques années auparavant, avait vivement condamné *le Mariage de Figaro*, s'était prononcé avec ardeur pour *Charles IX*, et échangeait, avec Talma, qui avait invoqué son témoignage, une correspondance publique où il reconnaissait que c'était bien lui qui avait demandé la pièce au nom des fédérés provençaux. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à nous étendre sur les polémiques interminables et la guerre mortelle qu'alluma, dans la troupe de notre premier théâtre, ce brandon de discorde, l'un des plus incendiaires qu'on ait jamais jetés sur la scène. Tous les acteurs, Talma en première ligne, portèrent dans cette querelle une ardeur et une passion extrêmes. De part et d'autre, les récriminations aboutirent bien vite aux personnalités les plus étrangères à la question. A ceux qui révoquaient en doute leur patriotisme, les adversaires de *Charles IX* répondaient par des insinuations non moins injurieuses. On alla jusqu'à raconter que, dans une expédition de la garde nationale, commandée par son camarade Saint-Prix, Talma, entendant crier : *Aux armes! Voici les hussards!* s'était caché en toute hâte. Indigné, il en appela au témoignage de Saint-Prix, qui ne le justifia pas, et l'on peut juger si de tels incidents étaient de nature à calmer son ardeur révolutoinnaire.

La Comédie avait une revanche à prendre: ne pouvant s'attaquer à Chénier, elle saisit l'occasion d'une nouvelle lettre très violente écrite par Talma aux journaux, en réponse à un passage des *Révolutions de France et de Brabant*, pour prononcer son exclusion, sur la proposition de Fleury [2].

[1] De Loménie, *Beaumarchais et son temps*, t. II, p. 436.

[2] Naturellement Camille Desmoulins prenait le parti de Talma et de

Cette nouvelle, bien vite répandue, excita une fermentation générale parmi la jeunesse et les patriotes, dans les cafés et dans les clubs. Il était avéré désormais que les baladins de la Comédie n'étaient que des esprits rétrogrades, de vils esclaves, des suppôts de l'ancien régime, d'odieux aristocrates! On fit dans la rue une distribution publique de sifflets; des orateurs montèrent sur les bornes, devant le théâtre, pour haranguer la foule. Les exaltés se donnèrent rendez-vous au spectacle du 16 septembre. Le seul aspect de la salle, remplie jusqu'aux bords d'une foule houleuse, annonçait l'orage qui, dès le lever du rideau, éclata par des bordées de sifflets et un cri formidable : *Talma! Talma!* — Nous savions bien qu'il avait des partisans, dit Fleury[1]; nous découvrîmes qu'il avait tout un peuple. — Au milieu d'un tumulte effroyable, les comédiens, après de longs efforts, parviennent enfin à se faire entendre et demandent jusqu'au lendemain, dans l'espoir que l'agitation se sera un peu calmée d'ici là, pour fournir toutes les explications nécessaires.

Le lendemain, la salle était plus remplie et plus houleuse même que la veille, s'il est possible. Mais un silence profond s'établit dès qu'on vit Fleury s'avancer vers la rampe, très grave, très solennel et tout de noir vêtu :

« Messieurs, dit-il en saluant profondément le parterre, ma Société, persuadée que M. Talma a trahi ses intérêts et compromis la tranquillité publique, a arrêté à l'unanimité qu'elle n'aurait plus aucun rapport avec lui jusqu'à ce que l'autorité en eût décidé. »

Un tonnerre de huées et de vociférations accueillit cette courte harangue, étouffant, sous son explosion formidable, les maigres applaudissements des partisans de la Comédie. Et tout à coup, Dugazon, qui attendait dans la coulisse, se précipite sur la scène. On le savait ami et défenseur de Talma, et sa vue apaisa un moment le tumulte :

« Messieurs, s'écrie-t-il au milieu d'un demi-silence, je viens déclarer que la Comédie va prendre contre moi la même délibération... J'accuse toute la Comédie. Il est faux que M. Talma ait trahi sa Société et compromis la sûreté publique. Son crime est de

Chénier. Dans les *Révolutions de Paris,* Prudhomme n'exceptait de son mépris pour les *histrions* de la Comédie-Française que Talma et Dugazon, persécutés par leurs camarades, « parce qu'ils ont, au sein de la corruption, une âme susceptible de l'électricité patriotique », et il les plaçait sous la sauvegarde des Amis de la Constitution. Talma était membre de cette Société, comme on le peut voir dans le discours qu'y prononça La Harpe sur la liberté des théâtres, le 10 décembre 1790.

[1] *Mémoires,* 2e série, chap. III.

vous avoir dit qu'on pouvait jouer *Charles IX*, et voilà tout. »

Ces paroles n'étaient pas propres à apaiser l'orage. Les sifflets et les bravos se croisent. Des diverses parties de la salle on échange des interpellations et des défis. Au milieu de la confusion générale, un jeune homme monte sur une banquette, commande le silence, agite une sonnette comme le président de l'Assemblée, donne la parole à l'un, rappelle l'autre à l'ordre. C'est Suleau, le rédacteur du *Petit Gautier* et des *Actes des Apôtres*, qui s'amuse aux dépens des patriotes et raille gravement la grande révolution sur le dos de la petite. Mais, au cours de cet intermède d'une solennité bouffonne, des voix, dont le nombre augmente et dont le ton impérieux s'accentue, demandent lecture de la délibération du comité; Fleury, qui n'avait point quitté la scène, essaye de satisfaire à ce vœu, mais il ne peut aller jusqu'au bout : les colères éclatent de plus belle, déjà l'on commence à casser les banquettes. Dans l'espoir de mettre fin au tapage, on cherche Dugazon pour commencer *l'Ecole des maris*, mais Dugazon a disparu après son algarade. Alors la tempête se déchaîne dans toute sa fureur : les bancs volent sur le théâtre, on escalade la scène et les loges, mais la force armée arrive et fait évacuer la salle. Ce n'était pas encore fini toutefois : les mécontents, formés en troupe compacte, descendirent vers les quais en chantant et en criant, et ils allèrent achever la soirée au Palais-Royal, en échangeant les accusations et les motions les plus violentes contre la Comédie.

Le lendemain, celle-ci fut mandée à l'Hôtel de Ville, où Bailly, après avoir vainement essayé de la persuasion, lui intima l'ordre de reprendre Talma. Elle résista, alléguant qu'elle avait ses règlements et qu'elle ne dépendait pas de la municipalité, mais des gentilshommes de la Chambre. On lui signifia un arrêté du conseil de la ville, qu'on fit même placarder dans Paris; elle résista encore, par une nouvelle délibération du comité, qu'elle envoya notifier par ses deux doyens. L'Hôtel de Ville se fâcha et cassa la délibération, en confirmant son ordre précédent, par un arrêté nouveau, également placardé sur les murs. Enfin, comme les comédiens tenaient bon et que les luttes entre les deux partis continuaient pendant les représentations, la municipalité fit fermer la salle. Après une si belle résistance, il fallait se rendre, et le lendemain, 28 septembre, Talma reparaissait dans *Charles IX*, au bruit des acclamations, comme un vainqueur qui rentre par la brèche dans une place prise d'assaut [1].

[1] Il était inutile de renvoyer aux sources pour chaque détail de cet épisode si connu et raconté des centaines de fois. Qu'il me suffise d'indiquer

Nous avons cru devoir raconter avec quelque détail, tout en nous bornant aux traits essentiels et caractéristiques, cette révolution de théâtre, plus significative encore en son genre que les révolutions de palais dont les historiens ne négligent pas le récit. C'est un fragment notable du miroir à mille facettes où la grande Révolution se reflétait chaque jour en miniature. Il est intéressant de rechercher, non plus seulement dans une brochure destinée au public, mais dans les épanchements intimes d'une lettre à un ami, comment Talma appréciait cet épisode. Il parle d'abord de la jalousie qu'avaient excitée ses succès dans le corps tragi-comique : « Vous savez que c'est la balance politique de ce petit Etat : si le public vous accueille, vos camarades vous honnissent. » Puis la Révolution survint et aigrit encore la querelle : « Je parlais pour le public, et ces messieurs et ces dames, surtout pour les gentilshommes de la Chambre... Je prétendis qu'il fallait donner aux fédérés des pièces démocratiques, telles que la *Mort de César*, les *Horace*, *Brutus*, *Charles IX*, etc. Eux prétendirent qu'il ne fallait donner et ne donnèrent, en effet, que des pièces infectées de l'adulation la plus servile pour les rois, de l'aristocratie la plus dégoûtante... Ce triomphe (devant les fédérés provençaux) était pour moi le présage d'un coup que m'allait porter l'ordre privilégié des princes et des princesses des coulisses. » Talma, on le voit, parle de cette affaire comme d'une histoire d'Etat. Il rattache sa victoire personnelle à celle de la Révolution. « Oh! mon ami, s'écrie-t-il au début de sa lettre, que d'abus détruits, que de préjugés vaincus, quel triomphe pour la philosophie! » Et l'on peut se demander si cet exorde lyrique fait allusion aux événements politiques, ou simplement à son triomphe personnel [1].

Nous n'avons pas voulu interrompre notre récit; il nous faut maintenant revenir un peu en arrière.

ici en bloc, d'abord les brochures publiées de part et d'autre et qui, fort différentes pour les appréciations, variant plus d'une fois aussi dans les détails, sont néanmoins d'accord pour le fond, — en particulier l'*Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma*, la *Réponse de Talma au mémoire de la Comédie*, les *Réflexions de M. Talma*; puis les lettres de Chénier, de Talma, de Naudet, etc., dans les journaux; les biographies de Talma, l'*Histoire du Théâtre-Français sous la Révolution*, par Etienne et Martainville; de nombreux Mémoires contemporains, les *Mémoires* de Fleury, apocryphes, mais généralement bien informés; les *Souvenirs de la Terreur*, de Georges Duval, ch. VIII.

[1] Lettre à M. de Coupigny, du 25 décembre 1790.

II

Dans la séance du 12 juillet 1790, on lut à l'Assemblée une pétition où Talma dénonçait le curé de Saint-Sulpice, qui lui avait refusé la bénédiction nuptiale, et en appelait aux législateurs pour mettre à la raison le pasteur réfractaire. A cette époque, Talma était déjà un personnage, persuadé de son importance et prenant de plus en plus l'habitude d'attacher un intérêt public à ses affaires privées. Il avait, d'ailleurs, pris très au sérieux l'émancipation des comédiens, et, confondant le pouvoir civil avec le pouvoir spirituel, jugeait qu'elle entraînait leur affranchissement des censures de l'Église et que l'Assemblée nationale avait le droit de rappeler celle-ci à l'ordre, de lui imposer le respect de sa décision. Il y expliquait que, à la suite d'un premier refus, il avait adressé, par acte extra-judiciaire, une sommation au curé, qui, après avoir consulté ses supérieurs, s'était retranché derrière les règles canoniques défendant de donner à un comédien le sacrement de mariage, s'il n'avait, au préalable, renoncé à son état : « J'aurais pu, sans doute, concluait-il, faire une renonciation et reprendre le lendemain mon état (c'est, en effet, ce qui arrivait trop souvent); mais je ne veux point me montrer indigne de la religion qu'on invoque contre moi, indigne du bienfait de la constitution, en accusant vos décrets d'erreur et vos lois d'impuissance. » La pétition de Talma fut enterrée, avec les honneurs qui lui étaient dus, par un renvoi au comité de constitution et au comité ecclésiastique[1].

La compagne dont il avait fait choix (pour employer les expressions de son adresse à l'Assemblée), et sans attendre le sacrement, était Louise-Julie Careau, née à Paris, le 8 janvier 1756, et par conséquent plus âgée que lui de sept ans, — et non de vingt, comme le dit, en ses *Etudes sur l'art théâtral*, la seconde femme de Talma, qui traite sa rivale avec une prodigalité dont il faut rabattre tout près des deux tiers. — Julie Careau était riche : elle avait 40 000 livres de rentes et possédait en particulier deux maisons devenues toutes deux historiques : le joli petit hôtel bâti par Ledoux, qu'elle habitait, rue Chantereine, et où plus tard demeura Bonaparte; la maison, rue de la Chaussée-d'Antin, où logeait Mirabeau. Pour le dire en passant, cette circonstance peut aider à mieux comprendre l'intérêt que Mirabeau portait non seulement à *Charles IX*, mais à Talma, et l'échange de lettres publiques, évidemment concertées, qui se fit entre eux dans les derniers jours du

[1] *Révolution de Paris,* t. V, p. 101. Réimpression du *Moniteur*, t. V, p. 109.

mois de juillet 1790. Comment avait-elle acquis cette fortune? Cette fois il faut bien en croire la seconde Mme Talma, qui assure, en employant la périphrase la plus décente qu'on puisse trouver en pareille matière, qu'elle la devait à l'amour. Il serait impossible d'en expliquer l'origine autrement. Julie Careau était une enfant naturelle, qui ne fut reconnue par son père qu'en 1801, après son divorce avec Talma; c'est, à la fois, une explication et une circonstance atténuante de sa carrière galante. Il serait plus difficile d'excuser Talma, que le passé de Julie Careau ne semble pas avoir effrayé et qui profita sans scrupule d'une fortune ainsi contaminée à sa source.

Qu'il ait été guidé en cette circonstance par l'intérêt seul, je suis loin de le prétendre. Julie Careau paraît avoir été une femme d'une grande distinction, qui alliait, au charme d'une beauté déjà mûre et voisine du déclin, tous les attraits de l'esprit et du caractère. Parmi les contemporains qui l'ont connue et qui ont parlé d'elle, il n'en est pas un qui ne lui ait rendu ce témoignage : Arnault, en ses *Souvenirs d'un sexagénaire*, ne tarit pas sur « ce qu'il y avait de finesse et de force, d'élévation et de générosité dans son âme. Elle discutait avec une égale lucidité les questions les plus ardues de la politique et de la philosophie, mais dans les formes convenables à son sexe, en se tenant également éloignée du pédantisme et de la frivolité, en unissant la puissance de la grâce à celle de l'esprit et de la raison..., comme autrefois Aspasie entre Alcibiade, Périclès et Socrate. — Ce qui la distinguait encore beaucoup plus que sa conversation, dit Benjamin Constant, c'étaient ses lettres. Elle écrivait avec une extrême facilité, et se plaisait à écrire. Son style était pur, précis, rapide et léger et, quoique le talent épistolaire soit reconnu pour appartenir particulièrement aux femmes, j'oserai affirmer qu'il n'y en a presque aucune que l'on puisse, à cet égard, comparer à Julie... Son esprit était juste, étendu, toujours piquant, quelquefois profond[1]. »

Julie avait des liaisons nombreuses et distinguées. Son salon était devenu un centre de réunion très recherché par un grand nombre de personnages appartenant à la politique, à la littérature, au théâtre et aux arts. Avec la double facilité de mœurs du dix-huitième siècle et de la Révolution, son passé, — d'ailleurs entouré d'un certain mystère et qui semblait à peu près oublié, — ne

[1] *Mélanges de littérature et de politique.* Benjamin Constant ne la nomme que par son prénom de Julie, mais toutes les circonstances du portrait la désignent nettement, jusqu'à la date de sa mort, qu'il indique comme ayant eu lieu vingt-quatre années auparavant. La publication du volume est de 1829, et Julie était morte en 1805.

gênait personne. On la traitait en Aspasie, suivant le mot d'Arnault. Elle était *philosophe*, aussi complètement dépourvue qu'on peut l'être de tout sentiment religieux. Elle recevait surtout des hommes, et en fait de femmes, on ne voyait guère chez elle que des actrices ou des personnes qui touchaient plus ou moins au théâtre. Avant la Révolution, il s'y rencontrait des écrivains, des philosophes, des artistes, des gens du monde; le comte de Narbonne et le vicomte de Ségur y coudoyaient Chamfort et David. Après la révolution, on y vit Mirabeau, Dumouriez et surtout les Girondins, dont elle avait embrassé la cause avec ardeur, car elle professait passionnément les idées nouvelles et elle avait même au plus haut point l'esprit de parti, nous dit Benjamin Constant, sans y rien perdre de la bonté et de la générosité de son caractère,

L'amour de Talma pour Julie Careau, ou du moins ce qu'il prit pour de l'amour, et la fréquentation de son salon ne pouvaient que pousser de plus en plus l'esprit du jeune tragédien, si docile, en dehors du théâtre, à toutes les influences, dans la voie où il était résolument entré de lui-même. Il semble bien que l'amour de Julie eût précédé le sien. Elle avait commencé par l'admirer, « et de l'admiration à la passion l'espace fut bientôt franchi [1] ». Talma ne pouvait être insensible à la préférence que montrait pour lui une femme d'une telle intelligence; il fut flatté et se crut amoureux [2]. Il ne fut pas insensible non plus aux relations étendues et profitables qu'il trouvait dans son salon. Mais il paraît bien certain qu'il ne le fut pas davantage à une fortune qui venait fort à point pour réparer le désordre de ses finances et le délivrer du fardeau de ses dettes. Le contrat, signé le 30 avril 1790, porte que « les futurs seront communs en biens », et l'on ne voit pas qu'il ait manifesté quelque scrupule à cette occasion. Avec toutes les circonstances atténuantes que l'on voudra et que nous avons reconnues, ce n'était point là de sa part le comble de la délicatesse, et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a fait preuve de *philosophie*.

Talma n'eut point la patience d'attendre l'effet de sa pétition, qu'il lui eût fallu sans doute attendre bien longtemps, et se résigna à faire ce qu'il proclamait d'abord indigne de lui, en se déclarant *bourgeois de Paris* et non comédien. C'est sous cette qualification qu'il fut marié, le 19 avril 1791, à Notre-Dame-de-Lorette [3]. Il était temps, et il y avait même urgence, car le 1er mai suivant, il revenait à la même église présenter deux jumeaux, qui furent baptisés

[1] Mme Fusil, *Souvenirs d'une actrice.*

[2] Les explications d'Arnault et celles de Mme Petit-Vanhove, qui épousa Talma en secondes noces, concordent sur ce point.

[3] Voy. l'acte de mariage dans le *Dictionnaire* de Jal.

sous les noms, semi-païens, de Henri-Castor et de Charles-Pollux, mais qui moururent jeunes.

Quelques jours avant le mariage, le 2 avril, Mirabeau était mort dans la maison de la Chaussée-d'Antin, ou plutôt de la rue du Mont-Blanc, qui appartenait à Julie, et déjà aussi, on peut le dire, à Talma, en vertu du contrat signé depuis tout près d'un an. Talma s'associa d'autant plus au deuil national qu'il perdait dans la personne du tribun un ami et un protecteur. Julie et lui firent graver sur une tablette de marbre noir, soutenue par les statues de la Nature et de la Liberté, qu'on fixa à la maison, ce distique qu'il avait demandé à Chénier :

L'âme de Mirabeau s'exhala dans ces lieux :
Hommes libres, pleurez ! Tyrans, baissez les yeux.

A peine le mariage était-il accompli depuis huit jours que le Théâtre-Français de la rue Richelieu, fondé en concurrence au théâtre du faubourg Saint-Germain et dont Talma devait être le principal acteur, ouvrit ses portes au public. Il fut de la première soirée (27 avril) dans le *Henri VIII* de Chénier, et il jouait encore le 30, le jour même où Julie lui donna Castor et Pollux. Jamais sans doute aucune période de la vie de Talma ne fut plus remplie que celle-là.

Comme nous l'avons dit, après avoir exclu Talma, le Théâtre, qui s'appelait maintenant de la Nation, avait été contraint de le reprendre, mais il ne se priva pas de lui témoigner son mécontentement, en le tenant autant que possible à l'écart, malgré ses réclamations et celles de ses amis, malgré la réconciliation officielle imposée par le public pendant une représentation gratuite (8 janvier 1791), où Naudet avait fini par céder aux cris du parterre en embrassant froidement Talma et Dugazon. La dissension et l'anarchie régnaient de plus en plus dans la troupe. Chénier avait retiré sa pièce; des acteurs comme Mmes Contat, Raucourt et Sainval donnaient leur démission. Tant bien que mal, on gagna ainsi la clôture annuelle. Talma avait annoncé son intention de quitter lui-même le théâtre. Les comédiens mirent arrêt sur les costumes qu'il avait dans sa loge, mais Dugazon parvint à les enlever par un tour de Scapin, et les comédiens n'osèrent donner suite à cette affaire, de peur du ridicule.

Sur la scène de la rue Richelieu, Talma devenait chef d'emploi. Il y tenait sans conteste et avec éclat les premiers rôles tragiques. Après *Henri VIII*, il y joua le *Cid*, *Brutus*, puis le *Jean sans Terre* de Ducis, imité de Shakespeare, — en attendant *Othello*, *la Mélanie*

de la Harpe, le *Calas* de Chénier; et il reprit ensuite *Charles IX*, que Mme Vestris et lui avaient emporté dans leurs bagages en quittant le théâtre de la Nation, mais qui, usé maintenant, ne retrouva rien de son succès tout factice d'autrefois. *Charles IX* était *l'Ecole des rois; Calas* fut *l'Ecole des juges :* du haut de ses convictions révolutionnaires, Chénier faisait la leçon à la magistrature comme il l'avait faite à la royauté, et il trouvait dans le jeune acteur un interprète éloquent. Talma voulut aussi s'affirmer sur la nouvelle scène dans la comédie, et il prêta d'autant plus volontiers son concours à l'*Intrigue épistolaire* de Fabre d'Eglantine, que celui-ci était également un adepte chaleureux des idées nouvelles.

Le soir, il retrouvait dans le salon à la fois politique et littéraire de la rue Chantereine les admirateurs de son talent, les poètes à la mode et les hommes du jour dont l'amitié n'était pas étrangère au rapide développement de sa renommée. On ne voit pas que Danton, avec qui cependant Talma resta toujours en rapports, en fut l'un des habitués. Mais, outre David et Chénier, c'était Lavoisier, Chamfort, Lemercier, Ducis, Legouvé, Méhul, tous dans le mouvement; c'étaient Condorcet, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Roger-Ducos, Clavière, Riouffe [1], Louvet, Bailleul, Siéyès et bien d'autres. Roland même y vint, l'austère Roland. Pourrait-on donner une meilleure preuve de l'importance politique de cette réunion, qui était comme le petit club intime et mondain de la faction girondine, sous l'aimable direction d'une Egérie qui portait de la grâce même dans la passion et qui tenait table ouverte? Elle n'avait pas échappé à l'observateur et au juge sagace de la Révolution, Mallet du Pan, qui dit, dans sa *Correspondance de Turin* [2] : « Le parti dominant girondin républicain tient sa cabale principale chez Julie Talma, autrefois courtisane (Mallet du Pan manque de galanterie et ne gaze pas les termes), aujourd'hui femme d'un bel esprit comédien révolutionnaire. »

Le salon de la rue Chantereine était resté le salon de Julie, même après son mariage avec Talma. C'est elle qui l'avait ouvert et créé, dans sa propre maison; c'est elle qui continuait à le diriger, à l'inspirer, qui en faisait les honneurs, qui en était l'âme toujours présente. Souvent Talma, fatigué, lorsqu'il rentrait du

[1] C'est à Riouffe, alors comédien sous le nom de Toussaint, que Julie écrivait le 31 *auguste* an II : « Talma me charge de vous dire que, dans toutes les pièces qu'on a données par ou pour le peuple, il a été encore plus applaudi par les bons sans-culottes que par les muscadins, ce qui lui fait un extrême plaisir. » (Voy. Dauban, *Prisons de Paris*, 75.)

[2] Voy. *Correspondance inédite* de Mallet du Pan, publiée par André Michel, t. I, p. 269, note; et aussi p. 272.

théâtre, s'isolait dans un fauteuil et ne prenait aucune part à la conversation ; quelquefois même, s'il faut en croire sa seconde femme, dont le récit n'a rien d'invraisemblable, pourvu qu'on ne le prenne pas à la lettre, il n'entrait point au salon et se réfugiait dans la cuisine pour se reposer à l'aise, loin de la cohue, en y restaurant ses forces[1]. Mais dans les grandes circonstances il était là pour remplir ses devoirs de maître de maison. Il s'y trouvait particulièrement le 16 octobre 1792, lors de la fête offerte au général Dumouriez.

Dumouriez était venu passer quelques jours à Paris entre deux campagnes, plus encore peut-être pour jouir de sa popularité éphémère que pour soumettre aux ministres le plan de ses opérations. Partout l'homme qui venait de délivrer la France de l'invasion prussienne avait été accueilli avec enthousiasme. Le 16, au soir, après le spectacle, où il avait joui des applaudissements du parterre, Talma l'emmena dans la maison de la rue Chantereine, où les principaux artistes de tous les théâtres, mêlés aux hommes de la Gironde, s'étaient réunis pour faire fête au vainqueur de Valmy. La réception fut magnifique : un pavillon, construit dans le jardin, prolongeait le rez-de-chaussée ; la garde nationale rendait les honneurs ; le fracas des voitures qui arrivaient sans cesse et dont les longues files remplissaient la rue, la riche illumination de la façade et de l'avenue qui y conduisait, avaient amassé la foule des curieux.

La fête était dans tout son éclat, lorsqu'un petit homme à la physionomie verdâtre et malsaine, aux mouvements convulsifs, vêtu d'une carmagnole, coiffé d'un madras rouge et sale d'où s'échappaient quelques mèches de cheveux gras, le cou négligemment entouré d'un mouchoir lâche, se présenta à la porte. Tout le monde reconnut Marat aussitôt. Suivi de quelques acolytes, il venait relancer Dumouriez jusque chez Talma, pour lui reprocher sa rigueur antipatriotique contre les volontaires du bataillon républicain qui avaient massacré les déserteurs prussiens à Rethel, — heureux, d'ailleurs, de troubler une fête *aristocratique* et d'insulter par son costume sordide à l'élégance et au luxe de ces salons qu'il méprisait. D'après son récit, le général Santerre faisait les fonctions d'introducteur, et l'annonça tout haut dès qu'il l'aperçut, afin qu'on se mît en garde. Il assure aussi que Talma était au milieu

[1] *Etudes sur l'art théâtral*, 1836. — D'autre part, c'est en écoutant les conversations des Girondins et en s'y mêlant que Talma aurait appris à porter dans les considérations politiques de la tragédie le naturel qu'on met à parler de ses propres affaires, suivant une confidence rapportée par Audibert. (*Mélanges de littérature et d'histoire : Talma, Entretiens sur son art.*)

de ses invités « en costume d'histrion [1] ». Les versions des témoins et des acteurs de cette scène [2] ne varient que dans des détails secondaires. Marat apostropha vivement le général, pour lui demander compte de sa conduite. Suivant la version de celui-ci, il lui aurait répondu, en le toisant avec mépris : « Ah! c'est vous qu'on appelle Marat? Je n'ai rien à vous dire. » Et il lui aurait tourné le dos, mais en s'adressant aux autres commissaires, qui eurent l'air d'entendre raison. Dans son récit, au contraire, Marat prétend que Dumourize parut déconcerté. Il est plus sûr de s'en remettre au témoignage d'une personne désintéressée, qui assistait à la scène et la raconta le lendemain dans une lettre à une amie [3].

« Citoyen, lui dit Marat, on s'est présenté chez toi, on ne t'a trouvé nulle part. Nous ne devions pas nous attendre à te trouver ici, dans une semblable maison, au milieu de concubines et de contre-révolutionnaires.

« Talma s'avança et lui dit :

« — Citoyen Marat, de quel droit viens-tu chez moi insulter nos femmes et nos sœurs?

« — Ne puis-je, ajouta Dumouriez, me reposer des fatigues de la guerre, au milieu des arts et de mes amis, sans les entendre outrager par des épithètes indécentes?

« — Cette maison est un foyer de contre-révolution », s'écrie alors Marat.

« Et il se retire en proférant les plus effroyables menaces. »

Il est aisé de démêler, même dans le récit de Marat, que, malgré son audace, il ne laissa pas d'être intimidé par l'attitude hostile des *valets* de Dumouriez, et surtout des militaires qui avaient accompagné le général. « Ne pouvant plus y tenir, écrit-il, j'abandonnai la partie. » Dès qu'il eut tourné le dos, Dugazon se hâta de dissiper l'impression pénible produite par cette scène en faisant brûler du sucre sur un réchaud pour purifier l'air dans les endroits où Marat avait passé. Cette pasquinade souleva des éclats de rire, et la fête s'acheva gaiement [4].

[1] *Journal de la république française*, nº du 17 octobre 1892.

[2] De Marat dans son journal, de Dumouriez dans ses *Mémoires*, de Mme Fusil dans les *Souvenirs d'une actrice*.

[3] Mme Fusil, qui a recueilli sa lettre dans les *Souvenirs d'une actrice*.

[4] Dumouriez ne nomme pas la « femme célèbre de Paris » qui lui offrit cette fête. Dans une note à ce passage de ses *Mémoires*, les éditeurs Berville et Barrière ont désigné Mlle Candeille. Thiers et beaucoup d'autres ont répété cette erreur. Mlle Candeille assistait à la fête, et elle était même au piano quand l'ami du peuple fit irruption dans les salons. Mais Mme Fusil et Marat lui-même disent formellement que la scène se passa dans la maison de la rue Chantereine. Vergniaud et Lasource le confirment dans

III

Dans le cours des années 1792 et 1793, Talma continue à remplir les premiers rôles sur la scène de la rue Richelieu. Il est le tragédien de la Révolution, comme Marie-Joseph Chénier en est le poète tragique. Outre les pièces que nous avons déjà indiquées, il joue dans *Caius Gracchus*, dans la *Mort de César*, dans *Guillaume Tell*, même dans le *Despotisme renversé*, rapsodie du vieux Harny, dans le *Fénelon* de son ami Chénier, le *Mucius Scévola* de Luce de Lancival, le *Cincinnatus* d'Arnault. Pour toutes les pièces romaines, David lui dessinait ses costumes. Talma consentit même, un jour, à essayer dans la rue, avec son camarade Baptiste cadet, certain habit à l'antique dont le peintre des *Sabines* rêvait de faire le costume national, et qui comprenait un vêtement court en forme de tunique, un manteau, une toque surmontée d'une aigrette tricolore. Mais l'essai tourna mal : au Palais-Royal, on s'attroupa sur leurs pas; la foule les prit pour des étrangers : « Ce sont des Turcs, disaient les uns. — Des Autrichiens, disaient les autres. — Des espions », clamaient les plus défiants. Cette opinion prévalut, et il était question de jeter dans le bassin ou d'accrocher à la lanterne ces espions si singulièrement déguisés, quand survint heureusement une patrouille, qui les délivra en les emmenant chez le commissaire. Pendant que les justiciers populaires attendaient leur proie au pied de la lanterne, qu'ils avaient descendue d'avance, celui-ci les fit évader sous l'uniforme de la garde nationale [1].

On a accusé Talma d'avoir poussé, par esprit de vengeance et dans l'intérêt du Théâtre de la république, à l'emprisonnement des comédiens français au lendemain de *Paméla*, dans les premiers jours du mois de septembre 1793. Cette accusation est sans fondement : Talma était incapable d'exercer d'aussi viles et odieuses représailles contre ses anciens camarades, d'ailleurs suspects depuis longtemps. Lorsqu'elle se produisit après la Terreur [2], Larive et Mlle Contat elle-même, l'une des plus animées jadis contre lui,

leurs interrogatoires devant le tribunal révolutionnaire, et il ne peut y avoir l'ombre d'un doute sur ce point. Cette note commet, d'ailleurs, une autre erreur, également répétée plus d'une fois, en disant que Talma fut traduit *lui-même* à ce tribunal, comme complice des fédéralistes : il fut simplement question de lui et de sa fête dans le procès des Girondins.

[1] Arnault a raconté, dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire*, cette anecdote qu'il tenait de Talma lui-même.

[2] *Le Républicain français*, nº du 4 germinal an III; mais elle devait déjà s'être produite auparavant, puisque la lettre de Mlle Contat qui repousse cette inculpation est du 3 germinal. (Etienne et Martainville, t. I, p. 186.)

prirent sa défense dans des lettres publiques, et le *Moniteur*, en publiant celle du premier [1], la fit suivre de quelques lignes où Trouvé, — le futur baron de l'Empire et préfet de la Restauration, — déclarait que Talma ne pouvait « avoir de persécuteurs et d'ennemis que parmi les royalistes et les partisans du 31 mai ».

Talma, en effet, comme nous l'avons vu, était lié d'amitié et d'opinion avec les victimes du 31 mai. On a dit qu'il essaya de sauver Gensonné, l'un de ceux qu'il aimait le mieux, dont il avait été l'hôte à Bordeaux, et dont la veuve reçut toujours sa première visite lorsqu'il repassait par cette ville; qu'il alla le voir à la Conciergerie et lui offrit de le faire sortir sous ses habits en restant à sa place; que Gensonné refusa cet acte de dévouement héroïque et lui confia seulement un mémoire justificatif, en le chargeant de le faire parvenir à sa famille [2]. Nous aimerions à croire que ce n'est point là une simple légende. Il ne paraît pas douteux du moins, car c'est l'un des proscrits qui lui a rendu ce témoignage, qu'il connut la retraite de plusieurs d'entre eux et qu'il les « consola dans leur asile [3] ». C'était déjà du courage, et qui pouvait lui coûter cher, d'autant plus que l'austère Maximilien aimait peu le monde corrompu des histrions. Nul doute, en outre, qu'il ne connût ses anciennes et étroites liaisons avec les Girondins. Enfin, s'il faut en croire M[me] Petit-Vanhove, l'antipathie de Robespierre se doublait d'une rivalité d'amour, car il se montrait fort assidu auprès d'elle, pendant que Talma, méditant déjà son divorce, courtisait la jeune actrice qu'il allait bientôt épouser. Comme preuve de l'aversion qu'il inspirait à Robespierre, elle cite une anecdote intime que nous retrouvons sous une autre forme et avec plus de développement dans les *Mémoires* de Regnier, à qui elle avait été racontée par un contemporain bien placé pour être instruit [4]. En admettant, ce qui paraît assez vraisemblable, que l'anecdote, telle que la raconte Regnier à près d'un siècle de distance, ait été brodée dans ses détails pour recevoir un caractère plus dramatique, elle ne semble pas contestable dans le fond. Talma reçut de plusieurs côtés l'avis que le dictateur voulait le perdre et l'avait inscrit sur ses listes de proscription, et la chose était assez vraisemblable pour le plonger dans une inquiétude mortelle. Son nom avait retenti à plusieurs reprises, d'une façon alarmante, dans le procès des Girondins. Lors même qu'il n'eût pas été informé de la haine de Robes-

[1] Réimpression, t. XXV, p. 56, n° du 7 germinal.
[2] Chauvot, *Barreau de Bordeaux*, 197. — L'auteur n'indique pas ses sources.
[3] Article de Rœderer dans le *Journal de Paris*, 25 mars 1795.
[4] *Un chapitre des Mémoires de Regnier*, dans le *Temps* du 2 et 3 janvier 1886. M[me] Petit-Vanhove, *Essais sur l'art dramatique*.

pierre, en aurait-il fallu davantage pour lui inspirer les craintes les plus sérieuses? Il se crut à la veille d'être arrêté, prit des précautions, envoya sa femme à la campagne, et il ne rentrait qu'en tremblant chez lui, où il se faisait garder par un gros chien qui aboyait furieusement au moindre bruit[1]. Mais toute une meute de bouledogues n'eût point suffi pour le sauver. Ce qui le protégea mieux, sans doute, ce fut sa popularité théâtrale, le souvenir des transports qu'il avait si souvent excités dans les pièces patriotiques et républicaines, peut-être aussi sa liaison avec David et quelques autres qui n'étaient pas plus suspects.

Une chose qui dut le rassurer également, c'est que, vers la même époque, au mois de brumaire an II, il fut nommé par la Convention, avec des artistes, des hommes de lettres, des personnages politiques, tels que Prudhon, Chaudet, Fragonard, Monvel, La Harpe, Monge, Dufourny, Pache, l'un des cinquante jurés du concours pour les prix de peinture et de sculpture. Les sujets étaient naturellement empruntés à l'antiquité romaine : pour la peinture, *Brutus mort ramené à Rome;* pour la sculpture, *le Maître d'école de Faléries frappé à coups de verges par les enfants qu'il voulait livrer à Camille*[2].

Après le 9 thermidor, le parterre fit durement sentir sa réprobation à tous ceux qui avaient trempé dans les excès révolutionnaires. Il parut d'abord vouloir épargner Talma. Le jour où le public s'en prit à Fusil, en lui enjoignant de lire le *Réveil du peuple*, à genoux sur la scène, et réclama à grands cris Dugazon et le directeur, Gaillard, pour les associer à ce châtiment, comme Talma s'avançait pour déclarer que ces derniers étaient absents, une idée subite vint à l'un des spectateurs, et toute la salle l'adopta aussitôt : on décréta que Fusil était indigne de lire le *Réveil du peuple*, et que c'était Talma qui en donnerait lecture, pendant que Fusil tiendrait le flambeau pour l'éclairer [3]. Mais, quelques jours après, au cours d'une représentation de l'*Épicharis et Néron*, de Legouvé, Talma lui-même ne fut pas épargné. Plusieurs journaux avaient attaqué sa conduite, et ses ennemis

[1] Alexandre Duval, *Œuvres complètes,* t. XII, p. 435 et suiv. (Notice sur *Beniowski.*)

[2] On a imprimé les opinions motivées de chacun des membres. (*Procès-verbaux des séances du jury des arts.*) Talma vota en peinture pour l'attribution du deuxième prix au jeune Ariète, élève de David; mais son opinion n'offre rien de particulier, et elle est beaucoup moins développée que celle de Monvel, qui vote pour le même, surtout parce que ce tableau annonce une âme sensible, que la sensibilité ne s'acquiert pas, et que c'est avec elle seule qu'on fait de grandes choses.

[3] *Journal de Paris* du 8 pluviôse an III.

s'étaient donné rendez-vous au théâtre. Dès son entrée en scène, de violents murmures et des sifflets éclatèrent. Mais lui, qui s'était préparé sans doute à cette manifestation, s'avança vers la rampe, et, de sa belle voix profonde, qui avait si souvent ému le parterre, il prononça une courte allocution, très adroite et très digne à la fois :

« Citoyens, j'avoue que j'ai aimé et que j'aime encore la liberté, mais j'ai toujours détesté le crime et les assassins. La Terreur m'a coûté bien des larmes : la plupart de mes amis sont morts sur l'échafaud. Je demande pardon au public de cette courte interruption, que je vais m'efforcer de lui faire oublier par mon zèle. »

Ce petit discours calma l'orage. Si Talma, d'ailleurs, n'avait pas été irréprochable sous la Révolution, il était injuste de le ranger parmi les terroristes. Comme nous l'avons dit, non seulement Rœderer, mais d'anciens camarades du Théâtre-Français, qui avaient eu à se plaindre de lui, prirent généreusement sa défense. A mesure, d'ailleurs, qu'il grandissait en talent et en gloire, Talma se désintéressait progressivement de la politique. Le petit comédien, impatient d'arriver, âprement ambitieux et prêt à tout pour renverser les obstacles qui lui barrent la route, passionné et bien doué pour son art, mais inégal, tendu, excessif, monotone, fatigant, était devenu le roi incontesté de la scène tragique, le maître du pathétique et de la terreur, dans la plénitude de ses dons merveilleux, assouplis et fondus. Tout, chez lui, était en harmonie : le geste, la physionomie, l'attitude, la voix, la diction, et sans effort apparent, avec une certitude magistrale, ce grand virtuose faisait vibrer tout le clavier des passions humaines. Son art l'avait pris tout entier, et en outre, comme nous l'avons vu, il ne subissait plus l'influence de Julie et de son entourage. Cependant il gardait ses opinions. Le 14 floréal an III (13 mai 1795), on le voit comparaître à la barre de la Convention, à la tête d'une députation de la section du Mont-Blanc, pour y demander le rapport de l'article 4 de la loi du 12 floréal, ordonnant de poursuivre devant les tribunaux criminels tous ceux qui, par des écrits ou des discours séditieux, tenteraient d'avilir la représentation nationale ou provoqueraient au retour de la royauté : non qu'il éprouvât aucune sympathie pour eux, mais il trouvait l'article attentatoire à la liberté de penser et d'écrire, et dangereux par le vague de ses expressions, qui se prêtait aux abus de pouvoir [1]. En 1799 encore, il faisait partie, avec Lays, Drouet, Chrétien, Santhonax, Félix Le Pelletier, de la Société du Manège, qui était quelque chose comme un petit club des Jaco-

[1] *Moniteur* du 21 floréal.

bins[1]. Ce fut à peu près la dernière lueur d'un foyer tout près de s'éteindre. Ce qui restait de flamme révolutionnaire au cœur de Talma allait se calmer sous l'influence de Bonaparte.

Talma exagérait en disant à l'un de ses biographes, sous la Restauration : « Depuis les représentations si tumultueuses de *Charles IX*, depuis la leçon qu'un enthousiasme irréfléchi m'a value, j'ai eu pour principe qu'un comédien ne devait s'occuper de politique que sur la scène. » Mais du moins si, comme nous l'avons vu, il ne renonça pas si vite à la politique, il s'en désintéressait peu à peu, et l'entrée en scène du Premier consul acheva sa conversion.

Quoique Julie lui eût donné, au mois de mars 1794, un autre fils, qui reçut le nom patriotique et républicain de Tell, mais ne vécut que peu de jours, Talma se détachait d'elle de plus en plus. Mobile et volage, entouré d'hommages et d'avances flatteuses, au milieu d'un monde facile, particulièrement séduit par les grâces d'une jeune actrice qui faisait partie de la même troupe, il s'était éloigné d'une femme plus âgée que lui et qui touchait presque à la vieillesse, lorsqu'il était encore lui-même dans toute la fleur de l'âge. La séparation à l'amiable des deux époux précéda de plusieurs années leur divorce, qui eut lieu le 6 février 1801. Il n'avait pas attendu le divorce pour contracter, avec sa camarade du théâtre de la République, Mme Petit-Vanhove, qu'il devait épouser le 16 juin 1802, une liaison qui n'était un secret pour personne. Caroline Vanhove, fille d'un tragédien de quelque renom qui jouait les pères nobles au Théâtre-Français, avait débuté à l'âge de quatorze ans et n'en avait pas encore quinze lorsqu'elle épousa un musicien de l'orchestre nommé Petit, avec qui elle divorça dès 1794. Plus jeune de près de seize ans que Julie Careau, parcourant la même carrière que Talma, jouant à ses côtés, douée d'un charme, d'un talent et d'une sensibilité dramatiques qui lui avaient valu d'éclatants succès, elle semblait mieux faite que toute autre pour enchaîner l'homme dont elle était l'élève et la protégée. Néanmoins elle ne le retint guère plus longtemps que Julie; elle avait toléré ses dépenses excessives, elle fut moins indulgente en lui voyant « joindre l'infidélité au désordre de ses affaires[2] ». Dix ans après leur mariage, ils étaient déjà séparés, et les chagrins domestiques de Mme Talma furent, sans doute, la principale raison de sa retraite

[1] Ad. Schmidt, *Paris pendant la Révolution*, t. I, p. 163. — A ce propos, le *Miroir*, journal royaliste, dans un article intitulé : *Coup d'œil sur la Ménagerie*, maltraite Talma et le qualifie de singe, comme Lays.

[2] Voy. ses *Essais sur l'art dramatique*, où elle s'exprime sur ce sujet avec une discrétion qui ne laisse pas d'être expressive.

prématurée, le 1er avril 1811, en pleine jeunesse et en pleins succès.

Il serait difficile d'indiquer la date exacte et l'origine des premiers rapports de Talma avec Bonaparte, mais ils remontent au moins au séjour à Paris du jeune général, en 1795, et sont probablement un peu antérieurs au 13 vendémiaire. On a dit que Talma l'avait aidé dans cette période difficile : il est douteux qu'il lui ait jamais prêté de l'argent, mais il lui prêta des livres, lui donna des billets de spectacle et l'on a conté que Michot et lui faisaient entrer Bonaparte et Duroc dans les coulisses, quand la salle était pleine. D'après un *contemporain*, la culotte de peau de daim que portait Bonaparte lorsqu'il fut mandé à la Convention, le lendemain de sa victoire sur les sectionnaires, était une culotte de Talma [1]. Celui-ci eut le mérite d'oublier les services qu'il lui avait rendus, ce qui était le meilleur moyen de ne pas les lui laisser oublier à lui-même. « Si Napoléon m'a toujours témoigné la plus grande bienveillance, disait-il plus tard, c'est que j'ai su régler ma conduite sur les progrès de sa fortune. » Beaucoup d'anciens camarades du petit lieutenant d'artillerie eurent à se repentir de n'avoir pas agi avec le même tact. Talma eut encore l'esprit de ne pas ambitionner, comme tant d'autres révolutionnaires ralliés à l'empire et qui étaient revenus de plus loin que lui, un titre de comte ou une place de préfet; il se contenta de jouir de la faveur et des bienfaits du maître, d'être le Napoléon de la scène, de causer familièrement de son art avec le grand *tragediante*, qui lui donnait des conseils et des leçons, plutôt qu'il n'en reçut jamais de lui, quoi qu'on en ait dit, et de jouer impérialement devant un parterre de rois. L'empereur paya ses dettes et vint plus d'une fois en aide à ce prodigue, qui avait la manie de planter et de bâtir [2].

Ce que Talma paraît avoir gardé toujours de ses anciennes accointances révolutionnaires et de ses rapports intimes avec l'empereur, c'est une antipathie prononcée contre les Bourbons, qu'il exprimait volontiers dans l'intimité. Un homme de lettres, qui le voyait assez fréquemment sous la Restauration, nous raconte deux visites qu'il lui fit en 1817 et 1818 : « En entrant, je trouvai là une fort belle femme qui est, dit-on, aujourd'hui la sienne, dont il a même deux enfants. » Ce n'était plus Mme Petit-Vanhove. « Ses opinions et celles de sa femme sont détestables, ajoute-t-il, et ils ont la fureur de les montrer. En vain je m'efforçais de donner un autre tour à la conversation : toujours ce diable d'homme me rame-

[1] Roger de Parnes, *le Directoire*, p. 108.
[2] *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. II, p. 327.

nait à la politique. Sa femme me parut, suivant l'usage, beaucoup plus exagérée que lui. Tous deux sont ultra-libéraux et demeurent fidèles à leurs principes comme à leurs admirations révolutionnaires. » Dans une nouvelle visite qu'il lui fit quelques mois après (février 1818), « cette belle mégère..., déclamant à tort et à travers contre les Bourbons et professant sur la légitimité une doctrine tout à fait digne de 93 », lui parut une « véritable tricoteuse du temps de Robespierre[1] ». En rapprochant ces passages de ce que le même témoin et d'autres nous disent de la faiblesse de son caractère, de sa facilité à se laisser dominer, de son peu d'aptitude à exprimer, en dehors de son art, des pensées qui lui fussent personnelles, de son penchant à répéter ce qu'il entendait dire autour de lui, de ses fluctuations et de sa versatilité[2], on est fondé à croire qu'il subissait alors l'influence de cette femme et n'en était que l'écho, — peut-être sous le coup du ressentiment que lui avait fait éprouver sa récente mésaventure à Lille, où, en 1816, le jour de la clôture de ses représentations, « une soldatesque effrénée, aveuglée par l'esprit de parti », le poursuivit jusque chez lui de menaces de mort, ainsi que ses enfants, « qui ne furent sauvés que par l'active sollicitude de leur mère[3] ».

Cela, d'ailleurs, ne l'avait nullement empêché de donner, au début de la Restauration, des preuves de sa bonne volonté, en demandant à jouer le rôle de Henri IV dans la *Partie de chasse* et en se prêtant sans difficulté à lire sur la scène des vers en l'honneur du roi et des alliés, jetés par un spectateur. Ce fut même lui qui, suivant un historien du théâtre, déclama, à la suite d'une représentation d'*Iphigénie*, les premiers vers qui eussent été faits contre l'empereur déchu : ceux de Brifaut[4]. Louis XVIII le traita plus généreusement encore que l'empereur : en prince lettré, qui avait fait profession toute sa vie de savoir nos classiques par cœur, de les comprendre dans leurs plus légères nuances, de les aimer et de les admirer, il ne crut pouvoir moins faire pour leur glorieux interprète que de lui accorder une pension de 30 000 francs sur sa cassette particulière, munificence vraiment royale dont Talma ne se jugea pas tenu d'être reconnaissant, protestant du moins, par la liberté de ses propos, contre le bienfait

[1] Edmond Géraud, *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*, p. 210, 212. — Voir sur cette femme l'*Histoire anecdotique du théâtre*, par Ch. Maurice, t. I, p. 371.

[2] *Ibid.*, p. 167-8. *Mémoires de Fleury*, t. II, p. 62.

[3] Laugier, *Notice sur Talma*, p. 134. Voy. également les *Mémoires sur Talma*, de Moreau, p. 61.

[4] Ch. Maurice, *Histoire anecdotique du théâtre*, t. I, p. 186.

dont on l'avait flétri. Indépendamment de cette pension, il touchait encore, du roi des Pays-Bas, un traitement de 10 000 francs, à la seule condition de consacrer la durée de ses congés annuels, pendant six années consécutives, à la scène de Bruxelles. Les rois n'avaient point gardé rancune à l'ancien révolutionnaire. Mais lui, s'il ne conservait pas contre la royauté une aversion suffisante pour refuser ses faveurs il n'avait point pardonné à l'Église, depuis les difficultés opposées par elle à son mariage. S'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il eût juré alors de ne plus recourir à elle, il ne tint que trop parole. A sa mort (19 octobre 1826), il voulut être enterré civilement, et on sait qu'il avait refusé de recevoir l'archevêque de Paris, qui, poussé par une charité tout apostolique, s'était présenté à plusieurs reprises chez le mourant. Après avoir voulu contraindre l'Église, alors qu'elle était humiliée, à le marier malgré elle, il repoussait obstinément ses avances alors qu'elle était triomphante. On ne saurait guère pousser l'esprit de contradiction plus loin. Cependant il est permis de croire que si l'archevêque eût pénétré jusqu'à lui, en dépit des hommes qui gardaient le malade à vue, dans l'espoir, comme il fut dit alors, de renouveler à ses funérailles le scandale des obsèques de Mlle Raucourt, il aurait pu agir efficacement sur lui : un ami et un confident de Talma a raconté que, en apprenant ses deux visites, il répondit qu'il aurait eu du plaisir à le voir et promit de donner des ordres pour qu'on le laissât entrer [1]. Mais le lendemain il était mort.

Victor FOURNEL.

[1] Audibert, *Indiscrétions et confidences*, 1858, in-18, p. 117.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'ÉTRANGER

Allemagne : I. La jeune école allemande et ses revues. Le réalisme à Munich : M. Conrad et la *Société*. A Berlin : la *Scène libre*, ses transformations; la *Scène libre populaire*. — II. La noblesse allemande jugée par elle-même. Une conférence de M. von der Decken. Les idées de M. de Polenz.

Italie : La poésie socialiste. Ada Negri.

ALLEMAGNE

I

Pendant toute la période de son grand développement militaire et politique, l'Allemagne n'a guère eu de préoccupations littéraires. De ci, de là, sans doute, elle produisait quelque œuvre plus ou moins remarquable; mais il ne s'agissait jamais que de tentatives isolées, sans lien commun, et qui, exception faite pour les romans de Gustave Freytag et pour ceux de Gottfried Keller (qui, d'ailleurs, était Suisse), n'obtenaient, auprès du public, que des succès très limités. Depuis une dizaine d'années, on peut observer des symptômes d'une sorte de réveil. A vrai dire, la nouvelle littérature paraît engagée dans une voie pleine de périls; mais elle existe, elle publie des manifestes, elle a déjà produit quelques œuvres qui sont des œuvres de talent, quelque inquiétantes qu'en puissent paraître les tendances. Comme l'organe le plus important de la jeune école, la *Scène libre*, est, en ce moment même, en voie de se transformer et de s'élargir, il nous a paru curieux de résumer rapidement l'histoire de ce mouvement.

C'est en 1884 qu'un groupe de jeunes écrivains fondèrent, à Munich, la revue *la Société*. Dirigée par MM. Conrad et Bleibtreu, elle ne tarda pas à s'imposer à l'attention publique. M. Conrad est un auteur munichois de mérite, quoique aucun de ses livres n'ait obtenu de succès éclatant. Quant à M. Bleibtreu, fils d'un peintre militaire bien connu dont les œuvres décorent l'arsenal de Berlin, il doit à un incident assez pittoresque une popularité très rapide qui fut, d'ailleurs, passagère. Il avait publié le pseudo-journal d'un prétendu officier français, prisonnier de guerre en Allemagne, qui passa d'abord complètement inaperçu. Mais ce petit livre ayant été traduit en français, le correspondant parisien de la *Gazette de*

Cologne le prit au grand sérieux et en télégraphia *in extenso* à son journal une retro-traduction. M. Bleibtreu s'empressa de réclamer. Vous voyez d'ici le tapage qui suivit.

Les jeunes rédacteurs de la *Société* se posèrent, dès leurs débuts, en naturalistes, disciples de Zola, et en socialistes résolus à ouvrir la littérature aux questions sociales. Nous trouvons ces deux tendances nettement accusées dans un article-programme de M. Conrad Alberti : *les Douze articles du réalisme*, et dont voici, à titre de spécimens, quelques extraits :

Art. 8. — Il n'existe aucune véritable école d'art qui professe des règles et des vérités éternelles, car celles-ci dérivent de la manière de comprendre la nature et celles-là changent constamment. L'art n'est sain que s'il représente le degré de culture de son époque et s'il le réfléchit...

Art. 9. — Les quatre racines de l'art moderne sont : la nationalité, la démocratie, le réalisme subjectif et le réalisme objectif.....

L'art moderne est démocratique.....

Ce n'est pas en ne choisissant que des rois et des princes comme héros, que l'artiste ennoblit son œuvre, mais bien par la profondeur de ses pensées, l'accomplissement de son action. La même passion, la même humanité, la même loi naturelle existent chez le prolétaire comme chez les princes et ne diffèrent que par l'expression qu'il leur donne. Les impressions chez l'homme et la femme du peuple s'expriment d'une manière plus élémentaire, plus droite, plus naturelle, car ils ne sont retenus par aucune convention..... L'artiste doit être un réaliste subjectif, c'est-à-dire : il ne doit représenter que ce qu'il a réellement senti. Senti, non vécu!

Comme on le voit, c'est bien, à peu de chose près, l'esprit qui, depuis la même époque, triomphe dans les petits cénacles français : un mélange assez incohérent de réalisme fougueux et de socialisme déclamatoire auquel viennent se mêler des bribes de mysticisme très artificiel.

Dans la deuxième phase de son existence, la *Société* a sensiblement baissé, le mouvement auquel elle doit son origine s'étant déplacé et transporté à Berlin. Pourtant son directeur a eu le courage de protester avec véhémence, dans un article retentissant (juillet 1893), contre le militarisme, qu'il rend responsable du triste état de la littérature allemande :

Ni l'État, ni l'empire, ni le peuple, dit-il en substance, ne s'intéressent à la littérature. L'empire allemand ne donne pas un centime pour la littérature allemande. Nous avons des académies de sciences, des académies de beaux-arts, mais aucune de littérature. En effet, la littérature, qui représente la libre pensée créatrice,

l'esprit libre de toute entrave, ne peut pas convenir à un empire militaire qui ne connaît que la discipline. C'est pourquoi :

Le plus stupide soldat a plus de valeur que le meilleur poète, le barbouilleur d'actes le plus borné est plus estimé que le meilleur romancier; le membre le plus décrépit du conseil privé obtient un rang social plus élevé que le premier auteur dramatique. Si l'on veut récompenser un écrivain bien sage, on lui donne un titre bureaucratique, comme conseiller de cour ou professeur, ou on le décore, à son soixante-dixième anniversaire, d'un ordre de quatrième classe.

Ce n'est que quand l'écrivain a témoigné d'une docilité toute spéciale ou qu'il a des protections en haut lieu qu'on met un *de* devant son nom : tels le septuagénaire Hermann von Lingg, à Munich, ou Hans von Hopfen. Mais l'écrivain, en tant qu'écrivain, ne compte pas, et les peintres et les musiciens ont une position sociale plus élevée, car leur art, qui ne se traduit que par des couleurs ou des sons, ne donne aucun sujet de crainte.

Cet article de M. Conrad fut le dernier cri d'éclat de la *Société*. Ce qu'elle a de plus intéressant depuis quelque temps, ce sont ses poètes, parmi lesquels il faut citer, en première ligne, MM. Detlev de Liliencron et Richard Dehmel. Leur poésie ne laisse pas de rappeler un peu celle de nos décadents, comme leurs romans rappellent nos naturalistes.

Il ne fallut pas moins de six années aux idées que soutenaient les jeunes écrivains groupés, à Munich, autour de M. Conrad, pour arriver jusqu'à Berlin. Elles passèrent d'abord par Leipzig, où M. Bleibtreu dirigea, pendant quelque temps, sans grand succès, un périodique bien connu : le *Magazine pour la littérature de l'étranger et de l'intérieur*. Puis, en 1890, les jeunes gens qui venaient de fonder une *Scène libre* sur le modèle du *Théâtre-Libre* de M. Antoine lancèrent, sous le même titre, une revue qui, dirigée d'abord par M. Otto Brahm, s'est rapidement développée. En même temps que leurs représentations de pièces d'Ibsen, de G. Hauptmann, de Arno Holz et de Jean Schlaf, enlevaient aux théâtres de la cour une partie de leur public par l'appât d'un répertoire nouveau et plus pimenté, ils publiaient de nombreuses traductions des écrivains étrangers qu'ils proclamaient leurs maîtres : Zola, Tolstoï, Arne Garborg, Auguste Strindberg, Kielland, et des articles originaux de quelques-uns de ces Scandinaves qui cherchent en Allemagne, pour leur littérature, un débouché moins resserré que leur étroite patrie.

Le programme de la *Scène libre* est à peu près le même que celui de la *Société;* il pourrait se résumer en deux mots : naturalisme et socialisme. Mais, loin de le résumer, les rédacteurs du

jeune périodique aiment à le développer et à l'amplifier, à le répéter à chaque occasion : car, en Allemagne, on se plaît encore plus à esthétiser que dans nos petits cénacles. Ils protestent contre l'accusation d'appartenir à une formule fixe.

« L'art moderne, disent-ils, a jeté ses racines dans le sol du naturalisme; mais nous ne voulons d'aucune règle fixe, pas plus de la dernière que des autres : car, c'est dans la foi à l'éternel perfectionnement que nous avons ouvert cette *Scène libre* à la vie moderne. »

La *Scène libre* devait, à certains moments de son existence, s'engager plus loin que la *Société* dans la voie du socialisme. Un de ses principaux rédacteurs, M. Bruno Wille, est, en effet, un des chefs de ces « socialistes-indépendants » qui forment l'aile gauche du socialisme et sont à peu près au parti de MM. Bebel et Liebknecht ce que MM. Jules Guesde et Jaurès sont à MM. Floquet et Lockroy. Philosophe, poète, il a réuni ses doctrines dans un bizarre ouvrage, fort obscur : *la Philosophie du moyen pur*. Ensuite, sans se détacher de la *Scène libre*, il fonda un nouveau théâtre : la *Scène libre populaire*, où il fit représenter les pièces tendancieuses du nouveau répertoire.

La *Scène libre*, cependant, sans renoncer à son programme, a subi, au cours des quatre années de son existence, plusieurs transformations de personnes. Elle a perdu quelques-uns de ses premiers fondateurs, entre autres M. Louis Fulda, dont nous avons analysé le *Talisman* dans notre dernier article, et qui a passé à un genre plus fantaisiste. A M. Brahm a succédé d'abord, à la direction, un esthéticien distingué, M. Guillaume Bœlsche, qui appartenait encore entièrement à l'école socialiste-naturaliste. Il y a deux mois, elle passait entre les mains d'un poète moins engagé dans les théories extrêmes, M. Bierbaum. Maintenant, dans son dernier numéro, elle vient d'adopter le sous-titre de : *Nouvelle Revue allemande*. Elle se pose donc en concurrente de la *Deutsche Rundschau*, qui a été jusqu'à ce jour la revue la plus importante de l'Allemagne. En guise de programme, elle publie quelques lignes assez vagues, qui lui laissent beaucoup de liberté et font prévoir qu'elle va entrer dans une phase d'éclectisme.

A vrai dire, on peut encore lire en tête du numéro un article de M. Jules Leuthold, intitulé : *les Problèmes sociaux et le droit de l'avenir en Allemagne*, qui paraît indiquer que le périodique demeure acquis aux idées socialistes. Il semble pourtant disposé à modérer ses allures et à entrer dans cette période d'apaisement à laquelle aboutissent, — heureusement presque toujours, — les écoles les plus téméraires et les revues les plus tumultueuses, lorsqu'elles commencent à réussir.

II

Ce n'est pas seulement dans la littérature de la jeune école que les préoccupations sociales jouent un rôle considérable. On les retrouve partout. Dans l'article que nous citions tout à l'heure, M. Leuthold appelait le vingtième siècle le *siècle social*. L'empereur, comme on sait, aime à se faire nommer l'empereur des ouvriers, quoiqu'il soit revenu, sur ce point, de quelques-unes de ses illusions. Voici maintenant deux gentilshommes qui s'efforcent de marquer le rôle qui incombe à leur classe dans l'évolution actuelle des institutions et des mœurs. Le premier, M. von der Decken, dans une conférence que publie la *Feuille de la noblesse allemande, journal hebdomadaire pour les devoirs de la noblesse chrétienne*, s'attache à démontrer que les intérêts de la noblesse sont entièrement d'accord avec ceux du peuple :

Dans le fait, dit-il, la noblesse et le peuple marchent ensemble. Ce ne sont pas deux forces sociales qui se combattent, mais qui se complètent. Elles doivent se donner la main; leurs intérêts sont, en dernier ressort, communs et inséparables, comme le sont ceux du peuple et du roi. Nous ne nous plaçons pas au-dessus du peuple, mais dans le peuple; le peuple et nous ne sommes qu'un, son bien et son malheur sont aussi les nôtres; comme le peuple a besoin d'une aristocratie sociale, nous avons aussi besoin du peuple : sans cela nous serions des officiers sans soldats.

Nous devons nous appuyer sur le peuple et marcher avec lui. Les règles de la politique et de la prévoyance, aussi bien que des simples raisons morales nous l'ordonnent. On peut se plaindre de cette nécessité, mais l'on doit avouer qu'elle est une exigence pressante de notre époque, maintenant surtout que la loi du suffrage universel vient de donner aux masses un droit souverain, égal au nôtre. Si, aujourd'hui, les trônes mêmes des princes dépendent en grande partie de l'amour du peuple, de « l'homme libre », combien davantage la suprématie de la noblesse.

Une autre étude, plus importante, de M. W. de Polenz vient de paraître aussi dans la *Réconciliation*. Avec beaucoup d'érudition et de sagacité, l'auteur analyse le rôle qu'a joué la noblesse allemande dans l'histoire du peuple. Tout en reconnaissant que la noblesse s'est toujours trouvée d'accord avec le sentiment national, surtout pendant les périodes de crise, il lui reproche d'avoir peu fait « pour la civilisation, pour le progrès intellectuel, pour la religion, pour la science et l'art ». Ce qui revient à lui reprocher

son rôle exclusivement politique et militaire; et cette critique, soit dit en passant, corrobore les invectives de M. Conrad contre la toute-puissance du militarisme. — Passant aux circonstances actuelles, M. de Polenz reconnaît que, quoi qu'on puisse dire, la noblesse est encore une classe privilégiée (c'est vraiment le cas en Allemagne), qui, dans tous les domaines, occupe les premières places. Et, selon lui, tous ceux de ses membres qui pensent à leur situation et aux devoirs qu'elle leur crée doivent chercher à s'imprégner de l'esprit du temps, « non pas, sans doute, pour en partager les errements, mais pour en diriger les efforts, pour chercher les points possibles de contact entre ses aspirations et les traditions établies. » L'éloquente conclusion de son article mérite d'être citée tout entière :

..... Dans nos cercles dirigeants, qui se composent essentiellement de nobles qui ont le moins le sentiment de la noblesse, on a à peine aujourd'hui l'intuition de ce qui s'agite dans les profondeurs de l'âme du peuple. Et l'aurait-on, qu'on n'aurait même pas le courage nécessaire pour la vérifier jusqu'au bout. Ces cercles ont donné la mesure de leur aveuglement, lors de la discussion de la loi sur les écoles primaires à la Chambre des députés, et ils la donnent encore chaque fois qu'une question de cette importance s'agite au Reichstag. Nos cercles officiels ont encore à prouver qu'ils comprennent le temps où ils vivent et ses besoins. On ne doit pas se laisser tromper là-dessus par une certaine culture d'apparence, avec laquelle notre noblesse s'est mise à caqueter, ni par le manteau commode d'une demi-éducation moderne dont on s'enveloppe volontiers. Avec des résidus de phrases nationales et économiques et un certain dilettantisme scientifique, on n'arrive à rien à une époque où l'ouvrier commence à nous faire honte par la solidité de son savoir et le sérieux de ses aspirations intellectuelles. On ne guérit pas avec des paroles et une bienveillance d'amateur les douloureuses blessures du corps du peuple. En fondant des associations de noblesse, on n'arrivera pas non plus à retarder d'une seconde la marche du temps, qui a un tout autre but que de renouveler les institutions féodales.

Je n'exige pas du gentilhomme qu'il se laisse pousser sans défense par le torrent actuel, qu'il abandonne des droits justement acquis; mais ce qu'on peut attendre des plus nobles, c'est qu'ils se lancent, avec cette impétuosité qui devrait être dans leur sang, au plus profond de la science et de la foi, qui ne sont conquises que par ceux qui marchent en tête de la colonne d'exploration.

Nous devons descendre profondément dans les bas-fonds de la vie moderne pour découvrir les racines de toutes les apparitions étranges

que nous voyons surgir autour de nous : ni la saleté ni le dégoût ne doivent nous rebuter. Nous devrions, tout en restant nobles, nous dépouiller de nos airs blasés de cavaliers; nous devrions surtout enfoncer la sonde dans nos propres poitrines pour y trouver ce qu'il faut à notre peuple et à notre caste, qui est une partie du peuple.

Le temps des guerres de massacres et du moyen âge est passé ou tire à sa fin. Mais le sang fort, vigoureux et sauvage qui coule dans nos veines demande à se calmer. Le jeune homme de noble maison, cherchant à présent un domaine où son audace peut se rafraîchir, trouve le sport, l'escrime, le jeu, et d'autres aventures qui lui apportent peu d'honneur. Je connais un terrain où cet excès de forces pourrait utilement se dépenser, où le courage et la hardiesse seraient à leur place : c'est la lutte pour l'avenir. Il faut, pour naviguer sur cette mer, parmi ses milliers d'écueils, où l'orage est permanent, plus que le courage d'un Witikind; pour conquérir ce champ inexploré, il faut plus que la foi d'un croisé. Si notre classe comprenait sa haute tâche, se mettait dans les rangs de ceux qui combattront les grandes batailles de l'avenir, si le gentilhomme acceptait l'investiture de l'ordre de l'esprit, je suis sûr que les places d'officiers lui reviendraient bientôt d'elles-mêmes. Alors, le siècle prochain, nous aurions ce spectacle extraordinaire, des nobles marchant à la tête du mouvement intellectuel, comme leurs ancêtres conduisirent les troupes qui conquirent autrefois ce sol et arrachèrent ce pays à la barbarie. Je souhaite de tout cœur à la noblesse allemande une grosse portion du Nouveau Pays, sur lequel nous marchons au pas de charge.

Ce sont là de belles paroles. Rappelons que, dans l'ordre des faits, il en est qui en soulignent le sens. Comme M. de Polenz et le colonel von der Decken s'accordent à le constater, la noblesse allemande sacrifie, en effet, le meilleur de ses forces, qui sont réelles, à l'établissement et au maintien de la puissance matérielle du pays. Que quelques-uns de ses membres aient des préoccupations plus hautes, et comprennent que l'âme d'un peuple a aussi ses droits, l'étude même de M. de Polenz en est la preuve. Du reste, quoi qu'il en dise, la noblesse fournit aussi son apport dans la production intellectuelle du moment : pour s'en convaincre, il suffit de citer les noms du comte Kalckreuth, du baron Detlev von Liliencron, dont nous avons parlé; celui d'un ancien officier, M. Fritz de Uhde, qui, certainement, est le mieux doué et le premier parmi les peintres allemands d'aujourd'hui. C'est quelque chose, à coup sûr; mais c'est peu, si l'on pense à ce qu'a été l'apport de la noblesse française, même décimée par la Révolution, dans le mouvement intellectuel et littéraire de notre siècle.

A. G.

ITALIE

On parle peu, — non seulement à Paris, mais à Rome ou à Florence même, — de la poésie italienne contemporaine; pourtant il serait injuste d'en conclure qu'elle est devenue indifférente. Pour ne plus compter de ces poètes dont l'*âme*, selon la formule de Victor Hugo, *est l'écho sonore de milliers d'âmes*, comme le fut aux premières années de ce siècle l'infortuné Leopardi, elle n'en a pas moins, toujours, ses adorateurs passionnés, ses disciples fervents et quelquefois heureux. Comment pourrait-il advenir qu'en cette terre de beauté par excellence, ne s'élevassent plus de voix pour redire le charme irrésistible d'une nature merveilleuse ou les tragiques passions d'une race que vingt-cinq siècles de civilisation ont singulièrement affinée? Et voici, en effet, M. Giosué Carducci, qui se plaira à évoquer, en des vers d'une technique savante et compliquée, la gloire des temps vécus, les belles années de la Renaissance, les nobles profils des femmes supérieures qui passèrent alors dans les jardins enchantés de Careggi et de Ferrare. Ou bien, en des pièces d'un lyrisme contenu et d'une somptuosité peu commune, il rappellera l'histoire et la grandeur passée des villes de sa patrie, jusqu'à cette ode sur Rome qu'on ne saurait entendre sans une émotion profonde et qui réalise ce prodige d'être, à la fois, une œuvre d'art et une œuvre d'érudition. Mais, par sa forme même, cette poésie, en s'adressant aux seuls lettrés, s'interdisait de devenir jamais populaire. Si donc Carducci a conquis la célébrité qu'il mérite d'ailleurs, il le doit surtout à sa haute position à l'université de Bologne et aussi à l'attitude politique qu'il a gardée longtemps sous Victor-Emmanuel comme sous Humbert Ier. Quant à ses *Odes barbares*, on sait, on croit qu'elles sont admirables, mais on évite de s'en assurer. Seuls les vers où il affirmait sa profession de foi républicaine et qu'on a pu réunir sous le titre significatif de *Ça ira!* sont devenus de lecture courante. J'ai le regret d'ajouter qu'il s'en faut de beaucoup que ce soient ses meilleurs.

A côté de ce puissant et génial esprit, deux poètes de tendances contradictoires et de talents opposés, mais hors de discussion, mériteraient encore de nous intéresser : c'est M. Antonio Fogazzaro et M. Gabriele d'Annunzio. L'un, tout en douceur, en demi-teintes, en mélancolies très pures et très chastes, a écrit deux ou trois volumes de vers absolument simples d'intention et d'expression, dans lesquels s'avoue, sans aucun apprêt, une âme que la vie a meurtrie, mais que consolait la beauté des choses, tandis que la foi catholique restait pour elle, toujours, le phare qui sauve des naufrages. Par tant de points de comparaison, M. Fogazzaro rappelle

notre Lamartine. Quant à M. d'Annunzio, ce fut jadis un Baudelaire, un José-Maria de Hérédia, dont la forme rendait à l'italien la beauté plastique des grands jours de l'âge d'or. Mais depuis que les malheurs, les passions, la vie enfin, ont ravagé son existence, il a renoncé aux belles phrases, aux mots sonores, se bornant à répéter sa détresse en de pauvres vers aussi dénués d'art que les paroles de ceux qui pleurent. Et je ne crois pas qu'on puisse les lire sans malaise.

Par le peu que je viens d'en dire, on conçoit combien ces poètes restaient éloignés des questions qui, en Italie plus qu'ailleurs, hélas! sont, en ces années, des questions de vie ou de mort pour l'avenir des nations. Lorsque l'édifice social chancelle dans ses fondements, lorsque dans toute la Péninsule les grèves, les révoltes, éclatent plus nombreuses, chaque année; lorsque, enfin, la situation économique devient de plus en plus périlleuse, tandis que la misère désole et appauvrit les magnifiques contrées d'un pays fertile entre tous, — une personne à peine sur dix mille pouvait, *osait* s'intéresser encore aux rêves d'art, ou s'attendrir sur des douleurs sentimentales. En revanche, quand le *Courrier du soir* et l'*Illustration populaire* se mirent, voici deux ans à peine, à publier d'étranges vers dont la lettre ni l'esprit ne rappelaient guère ceux dont je viens de parler, ce public que l'on assurait indifférent pour toute poésie, ne fut point longtemps sans les remarquer et sans les admirer. Ces vers étaient signés d'un nom inconnu : Ada Negri [1]; et avec une violence, avec une sincérité d'émotion parfois intolérables, ils disaient les misères infinies de la vie des humbles telle que l'a faite l'organisation de la société actuelle. Ainsi que l'écrit un vrai poète italien que j'aurais dû nommer, M. Arthur Graf, « il y avait dans ces poèmes les tempêtes du temps présent et le flot innombrable des voix affolées par la peur, des voix pleines de pitié, des voix enflammées d'enthousiasme, des voix tristes jusqu'à la mort. » Bref, ces poèmes proclamaient ce que, de Turin à Syracuse, tant d'autres éprouvaient et pensaient. Aussi le nom d'Ada Negri devint-il rapidement populaire, et bientôt on apprit des choses extraordinaires : ces paroles de douleur et de pitié avaient été écrites par une jeune fille de dix-huit ans, pauvre maîtresse d'école enfantine dans une bourgade perdue de l'Italie septentrionale, à Mossa-Visconti, presque sur les frontières du Tessin : un pays maussade de broussailles et de halliers, visité seulement par de rares chasseurs milanais. Sans avoir jamais été heureuse, Ada Negri n'avait pourtant pas d'histoire. Elle avait grandi où elle était née, à Lodi, ville de Lombardie, célèbre dans

[1] *Fatalità,* par Ada Negri. 1 vol. Treves. Milan.

l'histoire de Milan et dans celle des guerres de Napoléon, mais tombée aujourd'hui à l'état de cité morte de province. Ada Negri y connut la pauvreté, la souffrance. De son père, nul n'a parlé : on a dit seulement que sa mère, humble ouvrière de fabrique, avait des années et des années, jusqu'à la fatigue dont on ne peut plus se reposer, travaillé jour et nuit, afin que sa fille pût étudier. Puis, ses examens passés, à dix-huit ans, Ada Negri partait seule pour ce village du Nord, sans connaître rien de la vie que les côtés lamentables, sans avoir lu d'autres livres que ses manuels d'école, — comment aurait-elle pu en acheter? Et longtemps, ses journées s'écoulèrent pareilles : le matin, en sabots, en jupe de grosse laine, elle se rendait à l'école, et jusqu'au soir, il lui fallait supporter, diriger et instruire une centaine d'affreux gamins. Lorsqu'elle rentrait, à la nuit tombante, dans sa misérable chambre où, par mesure d'économie, du papier huilé tenait lieu de vitre, le mobilier se composait d'un coffre servant à la fois d'armoire, de bibliothèque, de divan, le jour, et de lit, la nuit; elle trouvait encore pourtant la force d'écrire des vers, d'avouer les rêves, de pleurer les larmes dont son cœur débordait.

Il va sans dire que les questions de métrique lui importent peu. Ce dont elle a souci, c'est de proclamer sa pensée et de la proclamer avec le plus de netteté, le plus d'éloquence possible. Jamais elle ne songe à plaire aux ennuyés par de belles phrases. D'ailleurs, les sentiments heureux échappent jusqu'ici à son inspiration, et les quelques vers d'amour qu'elle a essayés — parce qu'elle est femme et qu'elle a vingt ans, — ne sont point à signaler, tant s'en faut. Mais sur les cadavres des pauvres qui ne peuvent même pas reposer dans les cimetières et qui doivent encore servir auparavant aux démonstrations des professeurs; mais sur les fabriques où peinent, jour et nuit, dans un air empoisonné de poussières malsaines des populations amaigries et fièvreuses d'hommes estropiés, de femmes enceintes et d'enfants minés par la chlorose; mais sur les vieillards qui ont tant pleuré qu'ils n'ont presque plus de larmes; sur tous les vaincus de cette vie, — en un mot, — qui viennent de « maisons sans feu, de lits sans repos », elle a pleuré de vraies larmes de désespoir. Écoutez plutôt : la pièce est intitulée : *Gamin des rues*.

Quand, dans la rue boueuse, je le vois passer, sale et beau, la jaquette en guenilles, les souliers déchirés et l'air capricieux; quand je le vois au milieu des voitures ou sur le trottoir, avec ses culottes en lambeaux, jetant des pierres aux chiens à travers les jambes des piétons, déjà voleur, déjà corrompu et terriblement effronté; quand je le vois rire et sauter, pauvre fleur d'épine! alors, je pense que sa

mère est à l'atelier, la maison vide, et le père à la Centrale, et pour lui, une angoisse m'étreint et je dis : « Que deviendras-tu, toi qui, déguenillé et ignorant, vas sans guide ni appui sur cette terre? Rossignol chantant du pauvre logis, que seras-tu dans vingt ans? Infâme, misérable instigateur de crimes? Ouvrier actif ou voleur de grand chemin? Auras-tu l'honnête blouse du manœuvre ou celle du forçat? Te reverrai-je vainqueur ou condamné, au travail, en prison ou à l'hôpital? A ce moment, je voudrais descendre dans la rue et le serrer sur mon cœur en un suprême embrassement de douleur, de pitié, de désespoir et d'agonie... Je voudrais lui donner en un instant tous mes baisers sur la bouche, sur la poitrine et sangloter en une effusion d'amour fraternel ces paroles désolées et saintes : Moi aussi, j'ai vécu dans les luttes et dans les peines; moi aussi, je suis une fleur d'épine; ma mère aussi vieillit à l'atelier, et j'ai connu aussi la douleur infinie!... et c'est pourquoi *je t'aime!* »

Rarement les plaintes d'Ada Negri vont plus loin. Elle n'est pas encore fixée, on le devine. La religion, qui lui a dicté quelques strophes sincères, ne lui paraît malheureusement pas renfermer la solution des redoutables problèmes qu'elle pose si tristement, d'une voix si vibrante. En revanche, quelques pièces, comme celle portant un *défi* « au monde engraissé de bourgeois astucieux, nourri de calculs et de soupirs », sont d'esprit purement socialiste. Ada Negri l'avoue, elle ne sait où elle va; elle a courage; elle espère; elle a foi en l'avenir!... D'ailleurs elle n'est point la seule à croire au bonheur futur que doit apporter au monde le socialisme. Récemment, un auteur de quelque mérite, M. Mario Rapisardi [1], y trouvait le sujet d'un poème en douze chants. Seulement, avec leurs exclamations, leurs hyperboles et leurs prosopopées, les vers de M. Rapisardi ne sont qu'exercice de littérature, tandis que j'espère avoir du moins fait pressentir que ceux de Mlle Ada Negri ont une valeur et une intensité morale supérieures.

Au lendemain de la conversion aux doctrines socialistes du dernier grand romancier idéaliste d'Italie, à la veille de la publication de ce 1er *mai*, où il affirmera, dit-on, ses croyances nouvelles, alors que les théâtres de la Péninsule jouent les œuvres les plus audacieuses de la jeune école berlinoise, il m'a paru curieux et nécessaire d'indiquer que la poésie elle-même se laisse aller à ces souffles morbides et inquiétants.

E. T.

[1] *Atlantide*, 1 vol. Niccolò Giannotta, Catania.

REVUE DES SCIENCES

Santé publique : Les eaux de table et les eaux minérales. — A propos de l'épidémie de fièvre typhoïde. — A l'Académie de médecine. — Désillusions. — Siphon d'eau de seltz. — Eaux gazéifiées. — Une industrie à surveiller. — Eaux minérales. — Composition bactériologique des eaux qu'on nous vend : 160 000 microbes par centimètre cube dans l'eau de Saint-Galmier. Comparaison avec l'eau polluée de la Seine. — Les eaux de Vichy. — Les eaux de Vals, de Couzan, de Vittel, de Contrexéville, etc. — Bouillons de microbes. — Pas de bacilles pathogènes. — Stupéfiante incurie et révélations inattendues. — Cause de la pollution des eaux minérales. — Captage. — Embouteillage. — Lavage des bouteilles. — Les bouchons. — Le décantage. — Pureté des eaux aux griffons. — Insuffisance de contrôle. La liberté d'exploitation. — Nécessité d'une réglementation. — Quelle eau boire? — Les filtres et la filtration. — Préjugés régnants. — Les bougies de porcelaine dégourdie. — Les microbes passent. — Inconvénients de la filtration. — Stérilisation chimique. — Poudres stérilisatrices. — Stérilisation par la chaleur. — L'eau bouillie. — Ses détracteurs et ses partisans. — Bouteilles d'eau stérilisée sous pression. — Une nouvelle industrie. — Horticulture. — Avril-mai. — Une plante étonnante. — La Persicaire géante. — Plante ornementale, plante fourragère. — Utilité de sa propagation.

A propos de la petite épidémie de fièvre typhoïde que nous venons d'avoir à Paris, on s'est demandé encore une fois quelle eau boire? Jusqu'ici beaucoup de personnes, en temps de choléra ou de fièvre typhoïde, faisaient usage exclusivement d'eaux minérales. L'eau minérale mise en bouteille à la source même passait pour absolument pure. Il paraît que c'est encore une illusion que vient de détruire M. Moissan, de l'Académie des sciences, en collaboration de M. L. Grimbert. Dans une communication à l'Académie de médecine, ces deux chimistes ont appelé l'attention sur la composition bactériologique des eaux minérales artificielles et naturelles. Leurs conclusions modifient assez les notions courantes pour que nous en résumions la substance.

Les eaux artificielles de seltz étaient autrefois très chargées de plomb qui provenait de la tête du siphon dont l'étain était fortement plombifère. La fabrication des siphons a beaucoup progressé. On trouve maintenant, dans le commerce, des eaux de seltz assez pures conservées dans des siphons à fermeture de verre et d'étain fin. Toutefois MM. Moissan et Grimbert ont encore dosé souvent dans l'eau des anciens siphons une petite quantité de plomb, de cuivre et d'étain, métaux qui proviennent surtout de l'appareil plus ou moins bien étamé qu'on emploie pour saturer l'eau d'acide carbonique. Dans quelques têtes de siphon, l'alliage adopté, qui est formé de plomb,

d'étain et d'antimoine, malgré les prescriptions de la préfecture de police, renferme encore assez souvent 34 pour 100 de plomb. Au point de vue bactériologique, 32 échantillons ont été examinés sur lesquels 19 ont fourni des colonies microbiennes. On a trouvé des chiffres variant entre 600 et 7000 microbes par centimètre cube, et d'ailleurs aucun microbe pathogène, c'est-à-dire dangereux. Ces eaux, en définitive, sont meilleures qu'on aurait pu le supposer, d'après des analyses antérieures. On dirait que l'acide carbonique à haute pression exerce réellement une action nocive sur les bactéries. On n'a rencontré ni le bacille Coli ni le bacille d'Eberth.

Les eaux en bouteille gazéifiées que l'on consomme maintenant beaucoup et qui passent pour meilleures que les eaux de seltz, sont généralement très inférieures à celles-là. Il y en a qui, préparées avec soin, sont bonnes, mais il y en a qui sont assez mauvaises pour qu'on signale cette industrie nouvelle à la vigilance de l'Administration. Beaucoup ne sont pas même filtrées et sont mises en bouteille sans aucun soin de propreté. MM. Moissan et Grimbert ont pris au hasard des bouteilles d'eau de Chantilly et d'eau d'Atlas, deux marques très répandues à Paris. Ils ont compté par centimètre cube jusqu'à 162 000 colonies dans l'eau de Chantilly et jusqu'à 42 000 colonies dans l'eau de l'Atlas. Il est vrai qu'on n'y a vu aucun bacille pathogène, ni bacille Coli, ni bacille d'Eberth ou de la fièvre typhoïde. N'importe, 162 000 microbes par centimètre cube, c'est presque de l'eau sale. Il est urgent de surveiller de près la fabrication des eaux gazéifiées.

Quant aux eaux minérales naturelles, c'est à n'y pas croire. Voici un tableau récapitulatif du nombre des colonies trouvées :

		Nombre des colonies.	Bacilles pathogènes.
Saint-Galmier :	Badoit. . . .	159 000	pseudo-coli.
	Badoit. . . .	9 500	absent.
	Badoit. . . .	30 000	coli communis.
	Noël.	6 500	absent.
	Apollinaris. .	550	absent.
	Candillac. . .	2 500	absent.
	Couzan. . . .	183 400	coli communis.
	Fourchambault.	22 000	coli communis.
	Evian. . . .	1 500	absent.
	Pougues . . .	3 500	absent.
	Vittel. . . .	6 500	absent.
	Alet.	107 500	pseudo-coli.
	Orezza. . . .	1 500	pseudo-coli.
	Contrexéville. .	48 000	absent.
Vichy :	Célestins. . .	18 000	coli communis.
	Mesdames. . .	50 000	coli communis.
	Grande-Grille. .	64 500	pseudo-coli.
Vals :	Saint-Jean. . .	9 000	coli communis.
	Hauterive. . .	2 600	coli communis.
	Précieuse. . .	11 500	coli communis.

Ainsi, voici des eaux de table que l'on nous vend suffisamment cher qui renferment jusqu'à 183 000 microbes. Ce n'est pas tout à fait l'eau de la Marne ou de la Seine en général, mais c'est à peu près la même chose. En novembre 1893, on a noté dans l'eau de la Marne, à Saint-Maur, 198 000 colonies par centimètre cube; dans l'eau de Seine, au pont d'Austerlitz, 120 000. Et encore souvent, d'après Miquel, on n'a rencontré dans la Vanne, à Montrouge, que 250 microbes; à Ménilmontant, 18 300; dans l'Avre, au réservoir de Montretout, que 5000; et dans la Seine, à Ivry, que 63 000. Ce n'est donc pas de l'eau qu'on puisse qualifier de propre. Seulement il faut dire, pour ceux qui en font usage en tout temps, qu'en définitive, sauf le coli, et le pseudo-coli, on n'a pas rencontré dans ces eaux polluées de microbe dangereux, et notamment le microbe de la fièvre typhoïde.

Les eaux sont ordinairement très pures aux sources. Pourquoi nous arrivent-elles souillées? Evidemment parce que l'on ne prend aucune précaution pour la captation des eaux et surtout pour l'embouteillage? Les bouteilles sont mal rincées, sont restées longtemps on ne sait où, et c'est sans doute presque de l'eau de lavage qu'on nous envoie à prix très élevé. La présence du *coli communis*, bacille de l'intestin, dans beaucoup de ces eaux, fait bien voir jusqu'à quel point les soins de propreté sont délaissés. Le comité consultatif d'hygiène refuse aux villes et aux communes l'autorisation d'employer pour l'alimentation publique toute eau de source et de rivière souillée par le bacille coli, et l'on nous vend cette eau que refuserait partout le comité d'hygiène.

Une autre particularité présentée par certaines eaux minérales, c'est la présence de traces de cuivre, de plomb et d'étain. Jamais encore on n'avait parlé de la présence de ces métaux comme dans les mauvais siphons d'eau de seltz. Au lieu de conserver à ces eaux toute leur pureté, on les recueille dans de grands bacs pour les laisser reposer; puis on les gazéifie avant de les embouteiller. Les appareils de gazéification sont l'origine des doses métalliques et le dépôt dans les bacs expliquent la présence de nombreux microbes, y compris le coli. Il faudrait procéder à l'embouteillage immédiatement.

A la suite de l'importante communication de MM. Moissan et Grimbert à l'Académie de médecine, M. Riche a ajouté que la commission des eaux minérales s'occupait de la question ; malheureusement, elle manque de moyens d'action. La contamination de l'eau de Vichy se fait dans la vasque de la Grande-Grille par les verres qu'on y plonge sans cesse. Saint-Galmier est une vraie écumoire. Tous les propriétaires font des trous pour avoir de l'eau et il existe des infiltrations de la rivière souillant les sources. Enfin les bouteilles sont mal lavées, ainsi que les bouchons.

M. Cornil n'ignorait pas la contamination des eaux minérales. Mais aux griffons même à Vichy, par exemple, M. Pouchet n'a jamais

trouvé de microbes. Les eaux sont souillées par l'air des galeries. Aussi la numération des microbes donne les résultats suivants : griffon 0, à la buvette, 2-3 par centimètre cube; dans la vasque, 15 à 100 du centre au bord; au point d'embouteillage, c'est-à-dire plus loin, il y en a parfois davantage qui se cantonnent dans les bouteilles et qui s'y développent. Il y a donc des modifications à apporter à la façon dont on prend l'eau à la buvette et pour la mise en bouteilles. Déjà on a réalisé quelques progrès. A la source Rosalie ou de l'Hôpital, à Vichy, on a mis une cloche sur la partie où se fait le bouillonnement. L'eau sort de là par des conduits transportant le liquide à des robinets où l'on remplit le verre des buveurs; dans ce cas, l'eau est aussi pure que possible. La vasque ne sert plus qu'à rincer les verres. A Saint-Yorre, dans l'établissement de Mme Larbaud, on recueille l'eau pour l'embouteillage dans la colonne montante, avant qu'elle n'arrive à l'air, et on lave les bouteilles d'abord à l'eau chaude, puis ensuite avec un jet d'eau minérale. Le bouchon trempe longtemps dans l'eau minérale courante. On n'évitera pas tous les microbes, mais on empêchera ainsi l'entrée des microbes dangereux.

M. A. Robin a fait remarquer de son côté que cette contamination des eaux minérales a lieu à peu près partout. Ainsi, d'après M. le docteur Reinl, en Allemagne, on a trouvé 2526 microbes dans l'eau de Krondorfer. Les eaux américaines sont tout aussi souillées. Ainsi, eau Excelsior, de 15 à 50 000 microbes; Blue Lick, de 1000 à 5000; Colfax, de 142 à 100 000. Déjà, rappelle M. Robin, la commission des eaux minérales avait signalé la nécessité, à Vichy et ailleurs, de surveiller de très près l'embouteillage, de condamner la pratique de décantage, etc. Malheureusement, tous les rapports de la commission sont restés sans sanction.

Nous estimons que le moment est certes venu de prendre en main la cause du public. Il est intolérable qu'à Vichy, et ailleurs, bien entendu, on n'ait pas recours aux mesures bien simples qui mettraient à l'abri de la contamination des eaux considérées à tort comme pures. On défend avec raison toute fraude sur la marchandise vendue. N'est-ce pas une fraude que d'introduire dans les eaux vendues comme pures des solutions microbiennes? Comment ne le comprend-on pas? Il existe cependant un service d'inspection des eaux minérales. Il devrait bien faire pour les eaux ce que fait le service d'inspection de la viande de boucherie, par exemple. Il n'y a pas de bacille d'Éberth, répond-on. C'est possible, mais une eau fortement polluée peut avoir de l'influence sur l'étiologie de la fièvre typhoïde. Puis, encore une fois, quand on achète de l'eau 0 fr. 70 la bouteille, c'est bien pour l'avoir propre. Et le remède est là, à notre portée; il suffit qu'on exige des exploitants la propreté qu'on exige ordinairement dans les soins domestiques. Il faut prendre l'eau bien et sérieu-

sement captée au griffon, se servir de bouteilles stérilisées et de bouchons stérilisés. Ce ne sont pas là des recommandations bien difficiles à exécuter. Quand on le voudra, nous aurons de l'eau propre. Qu'on le veuille donc, sinon il faudra en arriver à la grève des buveurs, et elle a commencé : beaucoup de personnes ont déjà renoncé à l'eau minérale.

Quelle eau boire? Le problème n'est pas si commode à résoudre qu'il en a tout l'air de prime-abord, parce que nous nous imaginons depuis longtemps qu'il n'y a qu'à puiser l'eau partout où elle se trouve. On s'entête à boire la première eau venue, et quand on parle de préparer son eau de table ou de toilette, on s'écrie que l'on a bien autre chose à faire. On soigne la cuisine, mais l'eau, c'est du superflu. Or on laisse laver la salade dans de l'eau souillée, on se sert pour sa toilette la plus intime d'eau contaminée. Qu'importe! Est-ce que nos pères y mettaient tant de façons. On ne prend pas garde que les conditions sont changées aujourd'hui, que les bords des fleuves sont encombrés d'usines, que la population a augmenté singulièrement, que ses détritus s'en vont à la rivière. On ne prend pas garde non plus que jadis nous étions plus ou moins vaccinés contre des eaux contaminées, parce qu'on en faisait usage constamment; il s'était fait une sorte d'acclimatement, de vaccination préventive. Aussi les nouveaux venus à la ville payaient à peu près seuls leur tribut à la fièvre typhoïde. Maintenant nos eaux sont meilleures, et la vaccination s'effectue plus difficilement. Aussi, quand, brusquement, aux eaux relativement bonnes succèdent des eaux polluées, la maladie ne trouve plus un terrain préparé à l'attaque, elle atteint, comme ces temps derniers, une gravité immédiate et évidente. Il nous faut donc de l'eau propre.

Généralement, on filtre à Paris, mais on se paie de mots. Les Parisiens dans le mouvement ont adopté le filtre Chamberland, et dès lors ils se croient à l'abri de toute contamination, voilà le mal. Le meilleur des filtres devient très vite un filtre détestable qui laisse passer les microbes comme le vieux filtre en pierre d'autrefois.

Clarifier n'est pas filtrer. Au bout d'un mois, un filtre en porcelaine dégourdie ne filtre plus et laisse passer les microbes, s'il n'est pas consciencieusement nettoyé. Or qui nettoie les bougies? Une fois, deux fois, trois fois par an peut-être. Aussi, quelle illusion! D'ailleurs, s'il y a de bonnes bougies Chamberland, il y en a aussi de mauvaises. Qui le dira au public? Beaucoup d'expérimentateurs ont étudié ces filtres : MM. Armand Gautier, Bourquelot, Galippe, Villejean, Kubler, Gillay, Aberson, Dor, Lacour-Eymard, etc. M. de Freudenreich disait en 1892 [1] : Le filtre Chamberland fournit de l'eau privée de germes

[1] *Annales de micrographie*, t. IV, p. 539.

au moins pendant huit jours; au delà, si le filtre n'est pas nettoyé et stérilisé, on n'a plus que l'illusion de la sécurité. Il arrive, pour la bougie filtrante, ce qui survient pour tous les filtres : la paroi du filtre devient un nid à microbes; ils pullulent, se cultivent, et l'eau qui sort est plus chargée de micro-organismes que l'eau non filtrée. Par conséquent, il faut renoncer au filtre ou bien s'astreindre à son nettoyage hebdomadaire. Dans les casernes, le filtre Chamberland a donné des résultats très bons; mais c'est qu'il y a des règlements, et on les exécute militairement. A date fixe, on démonte les bougies, on les stérilise par la chaleur, et chaque bougie n'est acceptée qu'après contrôle. Ce qui peut se faire dans une administration est bien difficile à obtenir dans une maison. D'où la suspicion légitime que les bactériologistes conservent pour la filtration. Récemment, M. Guinochet a encore repris l'étude du filtre à bougie sous des pressions variables de 10 à 50 mètres d'eau. L'eau lui est apparue pure pendant les cinq premiers jours; au delà, les microbes passent tranquillement. Il faudrait donc procéder au nettoyage tous les six jours. M. Guinochet recommande le mode de stérilisation suivant pour un appareil à une bougie : faire bouillir la bougie dans de l'eau chargée de carbonate de potasse. Pour les grands filtres de 50 à 100 bougies, stérilisation à froid comme suit : tous les jours, nettoyage superficiel par frottement; toutes les semaines, stérilisation dans une solution de permanganate de potasse à 1 pour 1000; enfin, trois à quatre fois par an, nettoyage à fond dans une solution de permanganate à 5 pour 1000 et une solution de sulfite de soude au 20e. Il suffit d'entrer dans ces détails pour montrer jusqu'à quel point le filtre à bougies, excellent au laboratoire, est peu pratique dans les ménages. On prendra des précautions pendant six mois, puis on oubliera...

Il en est un autre dont on parle beaucoup depuis quelque temps. Nous ne l'avons pas personnellement expérimenté, c'est le filtre Maignen. Il se compose d'un cône sur lequel s'applique un tissu très serré d'amiante. Par-dessus, une couche de fin charbon pulvérulent, puis une couche de charbon concassé. L'eau passe pure. Combien de temps? On doit, il est vrai, renouveler tous les deux mois le charbon. Les microbes s'arrêtent, en effet, sur les premières couches, et il suffit de temps en temps de soumettre l'amiante à la chaleur. Il est possible que ce filtre soit plus pratique que les autres. Mais, pour s'assurer de sa valeur réelle, il faudrait, au bout d'un mois, examiner l'eau, et ainsi successivement. D'après plusieurs bactériologistes, l'eau de ce filtre se maintiendrait privée de germes pendant plusieurs mois. En tout cas, il est assez facile à manier.

La filtration étant décidément difficile à réaliser, on a de nouveau rappelé à la Société de thérapeutique la stérilisation chimique et le

décantage, c'est-à-dire le procédé oriental. MM. Constantin Paul, Dujardin-Beaumetz, ont parlé de l'alun. 20 grammes d'alun suffiraient pour stériliser 1000 grammes d'eau contaminée en vingt-quatre heures. Nous craignons qu'on ne s'abuse de ce côté. Dans ses recherches très longues, M. Burlureaux, professeur agrégé au Val-de-Grâce, avec MM. Rouget, Foureur et Gasser, médecins aides-majors, ont étudié l'action des divers agents chimiques. L'alun n'est efficace qu'à une dose trop forte pour l'économie. M. Burlureaux a constaté la supériorité très accusée sur l'alun du mélange suivant : alun, carbonate de soude et chaux. Ce mélange à petite dose tue ou étourdit les microbes et stérilise l'eau en douze heures. Il est connu dans le commerce sous le nom d' « anticalcaire Maignen ». Il présente l'avantage de débarrasser l'eau de son excès de sel calcaire, et il est également à recommander pour l'eau de puits généralement séléniteuse et par suite détestable pour l'estomac. On jette le soir, dans un broc plein d'eau, une mesure déterminée de cette poudre et, le lendemain, l'eau est purifiée et bonne à boire. La pratique est simple, et cette préparation de l'eau est moins incommode que le nettoyage fréquent d'un filtre. Puis on est bien certain ainsi que l'opération est faite, car le broc laisse à la partie inférieure, comme témoin, un dépôt calcaire évident. A la campagne, en voyage, en expédition, l'emploi de cette méthode pourra rendre de grands services.

Il reste un troisième moyen, le plus sûr et le plus certain, celui que nous avons toujours recommandé et que l'Académie de médecine vient encore une fois de mettre au premier rang : la stérilisation par ébullition de l'eau. Il faut faire bouillir à gros bouillons pendant au moins cinq minutes. On dit que c'est impraticable. Cependant on opère ainsi dans beaucoup de maisons à Paris, et jamais on n'a vu le choléra ou la fièvre typhoïde entrer dans une famille buvant exclusivement de l'eau bouillie. On a dit aussi : « Cette eau est fade et indigeste. » Elle a moins de goût peut-être, parce qu'elle a perdu une partie de ses sels en excès, et encore une fois, il vaut mieux que cet excès de calcaire reste sur les parois de la bouillotte que de passer dans l'économie et d'encombrer peut-être la vessie et les articulations. Elle est à peu près tout aussi aérée que l'eau ordinaire, parce qu'en refroidissant l'eau reprend son air. Cette eau reste stérilisée et bonne à boire pendant 24 heures. M. Dujardin-Beaumetz a répété, avec raison, à la Société de thérapeutique, qu'à son avis l'eau bouillie est préférable à tout. M. Vigier a ajouté pour sa part qu'on avait beaucoup exagéré les propriétés indigestes de l'eau bouillie. Il suffit, a-t-il ajouté encore, de la préparer dès la veille et de l'exposer à une basse température pour faire disparaître ces inconvénients. Nous connaissons un très grand nombre de personnes qui ont amélioré leur état de santé, douleurs néphrétiques, goutte, gravelle, etc., par l'usage permanent et exclusif

d'eau bouillie, à l'exclusion de toute boisson fermentée. Au bout d'une semaine, on est habitué à la saveur un peu fade de cette eau.

On fabrique, du reste, de l'eau stérilisée à Paris. MM. Rouart, Geneste et Herscher ont réalisé un mode de fabrication bien compris. Le liquide est enfermé en vase clos et soumis à une température de 120 degrés à laquelle aucun germe, même pathogène, ne résiste dans l'eau. Après une chauffe sous pression d'une demi-heure, cette eau est absolument purifiée.

Comme le traitement a eu lieu en vase clos, la composition chimique de l'eau n'est pas altérée ; elle conserve son air et ses sels. Bref, c'est de l'eau naturelle dépourvue de tous germes. L'embouteillage est fait soigneusement dans des bouteilles à bouchon automatique et cette eau peut se conserver longtemps. Cette industrie toute nouvelle est donc à signaler. On trouve, du reste, dans le commerce de petits autoclaves comme les marmites de Papin qui permettent, de même, de chauffer chez soi plusieurs litres à la fois, sous pression, à la température de 110 degrés et même de 120 degrés. On peut se préparer ainsi de l'eau absolument stérilisée.

Pour conclure, et chez soi, en général, il semble que le meilleur moyen de se procurer de l'eau stérilisée le mieux possible, c'est encore de se décider à avoir recours à l'ébullition. On a toujours assez de chaleur disponible pour faire chauffer des bouillottes d'eau. Cette eau conserve en suspension de petites particules calcaires. On pourra alors la filtrer dans un filtre Meignen, qu'on n'aura plus à nettoyer que de loin en loin. Il faut se résigner à ces précautions jusqu'à ce que l'on ait trouvé mieux, ou adopter le procédé de stérilisation chimique. Quant à la filtration ordinaire non surveillée étroitement, il faut bien redire encore que l'on stérilise son eau... au petit bonheur. Cela sera bien ou mal selon les circonstances et selon l'eau qui arrive dans les conduites. Peut-être, à force de chercher, mettra-t-on la main sur un procédé plus commode que ceux que nous avons indiqués, mais, à l'heure actuelle, il est encore à trouver.

Je sais bien qu'on peut encore boire de l'eau acidulée légèrement par de l'acide citrique, par du jus de citron ; d'après M. Chrithsmas, l'acide citrique tue les microbes. C'est un moyen passager qu'on peut utiliser souvent pour boire, mais il serait trop coûteux pour un usage général.

Nous sommes donc obligés pour le moment, si nous voulons boire de l'eau pure, débarrassée de tout microbe inoffensif ou dangereux, d'en passer par ces nécessités désagréables dans l'application. Encore est-il qu'il était bon d'enlever toute illusion à ce sujet et de mettre la vérité sous les yeux d'un public généralement trop enclin à s'en rapporter à des étiquettes plus ou moins trompeuses. L'habit ne fait pas toujours le moine.

Nous ne voudrions pas qu'on nous accusât en lisant ces lignes d'être atteint, comme tant d'autres, d'une affection très répandue, « la microbiomanie ». Certes, tous les microbes ne sont pas méchants, et il faut s'inquiéter de la qualité des micro-organismes bien plutôt que de leur quantité. En ce qui concerne leur action sur nous, il n'est plus douteux, quoi qu'en disent les sceptiques, que l'eau est bien réellement le véhicule ordinaire de la fièvre typhoïde et du choléra, l'eau renfermant le bacille d'Eberth ou le bacille en virgule de Koch. C'est à ce point de vue qu'il faut surveiller son eau. Quant aux autres microbes, on ne saurait encore rien affirmer. Seulement, il est clair que plus leur nombre est grand et plus il y a de chance qu'un bacille malfaisant se glisse dans la quantité inaperçu; d'ailleurs, on ne sait pas si une dose un peu forte de ces microbes ne place pas l'organisme dans des conditions favorables à l'infection. Sans donc exagérer outre mesure le rôle des microbes de l'eau dans l'étiologie de quelques-unes de nos maladies infectieuses, il est toujours prudent de prendre toutes les précautions qui nous sont dictées par les découvertes bactériologiques les plus récentes.

Nous avons parlé l'année dernière, au moment de la disette du fourrage, d'une plante remarquable dont M. Doumet-Adanson avait fait ressortir tous les avantages, le *Polygonum Sahkalinense*, espèce dragonnante, à végétation étonnante, d'un grand rendement et d'une extrême résistance au froid et à la chaleur. Plante fourragère, plante ornementale.

Il paraît que la Persicaire de Sahkalin justifie les promesses faites en son nom par M. Doumet-Adanson et aussi par M. Ch. Baltet, président de la Société horticole de l'Aube.

En trois semaines, cette plante pousse des tiges de 2 à 3 mètres de haut, garnies de larges feuilles lisses de 30 centimètres de long sur 20 centimètres de large; elle donne des grappes de fleurs blanc-crème. Les chevaux, les bœufs, les moutons, sont très friands de ses rameaux. Chaque pied couvre rapidement 1 mètre carré de surface. Le poids total du produit vert peut s'élever de 2000 à 4000 kilos à l'hectare. Tous les sols, même le sable, tous les climats, conviennent à cette polygonée. Elle n'exige aucune culture et pousse sans soins, sans engrais. Elle n'a pas gelé par les 30° de froid de l'hiver de 1879-1880, elle n'a pas grillé par les 40° de chaleur de 1881, 1892 et 1893. Elle est riche en principes nutritifs. Les jeunes pousses apprêtées de diverses façons fournissent à la cuisine un excellent légume d'été, comme l'oseille, l'épinard, la chicorée.

On dit encore que cette plante est susceptible d'être broyée et de fournir de la pâte à papier. Voilà donc bien des qualités qui nous engagent à aider à sa vulgarisation. Jusqu'ici les plantes s'obtenaient

à l'aide de rhizomes sectionnés; on avait rarement vu le *Polygonum* fructifier. M. Ch. Baltet vient d'annoncer à l'Académie des sciences qu'il avait récolté des semences de la Persicaire géante dans ses pépinières de Troyes, où la plante existe depuis vingt ans. Dans son pays d'origine la fructification est abondante. M. Baltet a reçu des îles de la mer d'Okhotsk des quantités de graines en bon état de maturité. Il semble donc qu'il n'y ait plus à redouter le défaut de fructification comme un obstacle à la propagation en grand de la Persicaire géante. On pourra s'en procurer aisément maintenant, et nous rappelons aux amateurs que le moment est venu de semer : mars à mai.

Mais nous mettrons en même temps en garde contre les contrefaçons. On a fait venir en Allemagne des graines du Japon qui ne sont pas des graines de *Polygonum Sahkalinense*, mais des graines d'une Persicaire indigène, absolument différente de la Persicaire géante. Il ne faudrait donc pas s'y tromper, car il est possible que les semences japonaises passent d'Allemagne en France. On a vu des choses plus extraordinaires.

Le *Polygonum Sahkalinense* est une plante utile et ornementale qu'il serait bon de multiplier dans notre pays. Souhaitons donc qu'on la cultive pendant qu'on y pense, et chacun y trouvera son compte, les amateurs de belles plantes, et les animaux de la ferme pendant les années de disette et même les années d'abondance.

Henri de Parville.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Langé, par Valençay (Indre), 2 avril 1894.

Monsieur le Directeur,

Le numéro du 25 janvier dernier de votre excellente Revue contenait un article sur le Crédit agricole et l'Assurance obligatoire. Dans cet article, M. le comte de Rocquigny parlait de la Caisse rurale et du curé de Langé. Or je ne sais où il a puisé les renseignements qui nous concernent; mais ils sont, je dois le dire, absolument erronés.

Je déclare : 1° que, pour bien des raisons, j'ai toujours été et je reste étranger à la Société de propagation du crédit populaire; 2° que la Caisse rurale de Langé n'a reçu de ladite Société ni conseils, ni encouragements, ni subventions; 3° que celui qui a provoqué la fondation de notre Caisse, c'est non M. Benoît Lévy ou quelque autre de ses frères, mais le savant et sympathique auteur du *Crédit agricole en France et à l'étranger*, M. Louis Durand, avocat à la Cour d'appel de Lyon; 4° que la Caisse rurale de Langé, bien loin de communiquer avec la Société de propagation, est, au contraire, la première de celles qui ont fondé l'Union des Caisses à responsabilité illimitée qui a pour président M. Louis Durand, et qui comptait, au 31 janvier, trente-trois Caisses adhérentes

Veuillez agréer, etc.

Félix Ragu,
Directeur de la Caisse rurale et curé de Langé.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1894,

C'est donc toujours des anarchistes qu'il nous faudra parler, en commençant cette chronique. Il y a quinze jours, c'était la bombe de la Madeleine; aujourd'hui, c'est l'explosion du café de la rue de Tournon. Où s'arrêtera cette fureur? On renonce à en prévoir le terme, et l'on se sent réduit à envisager ces crimes, comme, en temps de typhus ou de choléra, on envisage la marche du fléau frappant indistinctement sur toutes les têtes; comme, aux jours de la Terreur, on attendait l'arrêt qui venait au hasard vous enlever la liberté et la vie.

Ce qui caractérise, en effet, ces attentats, c'est qu'ils semblent passer à l'état de manie; non pas qu'il faille y voir, comme essayent de le dire ceux qui veulent à tout prix les excuser, une sorte de folie ou d'hallucination. Le raisonnement y a fort bien sa part, et les précautions prises prouvent que les assassins se sont préoccupés de faire le mal autant que de se sauver eux-mêmes. Mais cette façon de tuer à tort et à travers, uniquement pour le plaisir de tuer, les victimes fussent-elles de ces humbles et pauvres gens dont on se prétend les vengeurs, déroute toutes les appréciations. Les résultats auxquels ces forfaits aboutissent sont pourtant de nature à faire réfléchir quelques-uns de ces amateurs, qui n'avaient jusqu'ici, ne se sentant pas atteints, qu'ironie et sourire pour le malheur des autres. « Qu'importe les victimes, pourvu que le geste soit beau ! » avait dit, le soir même du jour où Vaillant commettait son crime, un de ces dilettantes en anarchie, attablé, en compagnie de gens de lettres, autour d'un bon repas. Il s'est trouvé que ce moraliste fin de siècle était, l'autre jour, au café Foyot, et que, comme sur un simple bourgeois, le *geste* de l'anarchiste s'est abattu sur lui. Nous ne lui voulons pas de mal, et nous souhaitons sincèrement qu'il guérisse. Mais puisse la leçon lui être profitable, ainsi qu'à ceux de sa catégorie! Aussi bien cette ironie perpétuelle, à propos de tout et pour les événe-

ments les plus graves, est-elle un des pires travers de notre société. Elle s'accommode mal avec nos malheurs, et n'a rien de commun avec le courage, car ceux qui la professent sont d'ordinaire, lorsque l'épreuve les touche à leur tour, les plus abattus et les plus plaintifs. Elle exclut la foi et la pitié, ces deux sentiments qu'avait au cœur Jeanne d'Arc et par lesquels se relèvent les peuples.

La création du ministère des colonies a été le dernier acte du Parlement avant les vacances de Pâques. On ne sait encore quelle influence l'institution nouvelle exercera sur la destinée des colonies; mais elle a eu sur-le-champ un effet qu'on n'attendait pas, celui de mettre à la raison des colons d'une espèce particulière qui, pour vivre dans nos murs, n'en étaient pas moins réputés indomptables; nous voulons parler des conseillers municipaux de la ville de Paris.

C'était beaucoup d'avoir voté le ministère des colonies et de lui avoir donné un titulaire. Il fallait encore loger le ministre. On a bien remis à la rentrée des Chambres le soin de fixer ses attributions; ce qui pourtant était assez urgent. Mais, en attendant, les membres du cabinet ne pouvaient laisser leur nouveau collègue à la belle étoile. On a donc assigné à M. Boulanger le pavillon de Flore, déjà occupé par le préfet de la Seine. M. Boulanger n'a pas admis le partage, et force a été d'installer ailleurs M. Poubelle. C'est ainsi que s'est réveillée, après un sommeil soigneusement entretenu, cette grande question du logement du préfet de la Seine.

Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, n'a pas tergiversé. Il a fait connaître par une note sommaire qu'il avait invité le préfet de la Seine à prendre possession de ses appartements à l'Hôtel de Ville. On s'est demandé si l'on avait bien lu. Le conseil municipal n'en croyait pas ses yeux. Braver ainsi cette terrible assemblée, cette Convention au petit pied qui avait fait jusqu'ici trembler ministres et Chambres! Comment l'affaire allait-elle se passer? N'allions-nous pas avoir une journée, peut-être une révolution? Toutes les suppositions se donnaient cours, et jusque dans certaines feuilles conservatrices, qui certainement, en cas de recul, eussent flétri la lâcheté du gouvernement, on était bien près d'accuser sa témérité.

La chose s'est passée le plus simplement du monde. Au premier moment, les conseillers municipaux ont roulé de gros yeux et poussé des rugissements indignés; les motions les plus extravagantes ne suffisaient pas à leur courroux; on ne savait de quoi ils étaient capables. Puis, les ministres ne paraissant pas intimidés, ce transport s'est apaisé; la population était railleuse ou indifférente;

les conseillers municipaux, tout violents qu'ils soient, sont aussi gens avisés. Ils avaient bien songé à donner leur démission; mais ils ont réfléchi que le gouvernement avait le droit de nommer une commission, et que, le scrutin fût-il ouvert, ils pourraient n'être pas réélus; ils avaient encore pensé à rompre toute relation avec le préfet de la Seine, comme autrefois avec le préfet de police; mais là encore, ils ont vu une difficulté. Le préfet de la Seine, leur étant devenu étranger, ne signerait plus chaque mois les mandats de 500 francs que, contre toute légalité, les conseillers municipaux se sont attribués, et cette grave considération a fixé leur décision. Ils se sont contentés, après beaucoup d'agitations, de faire mettre en tête du *Bulletin municipal* un manifeste aux électeurs qui trahit leur faiblesse encore plus que leur colère.

Ainsi il a suffi de marcher sur le fantôme pour qu'il s'évanouisse. Quel acte d'accusation la fermeté présente du gouvernement ne dresse-t-elle pas contre ses prédécesseurs! Il y a sept ans qu'un arrêté du Conseil d'État avait confirmé l'annulation d'une délibération du Conseil général de la Seine, prescrivant de rechercher un édifice où l'on pût loger le préfet. Le Conseil d'État avait rappelé les lois et décrets qui, confondant dans le même fonctionnaire, la préfecture de la Seine et la mairie de Paris, établissaient la résidence de ce fonctionnaire à l'Hôtel de Ville. C'était le cas d'enjoindre au préfet d'aller sans retard s'y installer. On se contenta d'y mettre ses bureaux. On n'osait pas aller plus loin. On croyait déjà avoir fait acte d'héroïsme.

L'événement vient de prouver qu'on n'avait fait qu'acte de faiblesse.

Un de ces tribuns déconfits de l'Hôtel de Ville a dit que la mesure prise par le ministère actuel était une manifestation de l'*esprit nouveau*. La réflexion n'est pas dépourvue de bon sens. Il est certain que tout acte de vigueur contre le radicalisme est un gage donné à ce qu'on appelle l'*esprit nouveau*. Des actes de ce genre n'empruntent pas seulement leur importance au résultat immédiat qu'ils visent, mais à la signification générale qu'ils prennent aux yeux du public. Le préfet exclu de l'Hôtel de Ville, c'était pour tout le monde le Conseil municipal dominant le pouvoir exécutif; le préfet installé à l'Hôtel de Ville, c'est le Conseil municipal remis à sa place et le pouvoir exécutif reprenant la sienne.

On ne peut que souhaiter que, sur tous les points de la France, des faits analogues viennent prouver que l'ordre est enfin rentré dans les conseils du gouvernement.

Le ministre qui avait, le premier, lancé ce mot « d'esprit nouveau », M. Spuller, vient de le répéter dans trois circonstances

différentes, au Congrès des sociétés savantes, réunies à la Sorbonne; à Versailles et à Mâcon, deux villes où s'inaugurait un lycée de filles.

Le ton des trois discours, qu'anime au fond un même esprit, a varié suivant les auditoires, et il n'est pas sans intérêt de rechercher les raisons de cette diversité.

A la Sorbonne, M. Spuller s'adressait à des érudits, à des membres de nos académies provinciales, à de braves et honnêtes gens, bien posés dans leurs villes, qui, par de modestes et consciencieuses études, par des recherches laborieuses dans les archives locales, travaillent à grossir le patrimoine des souvenirs, des traditions et des gloires de la patrie. C'était une élite, représentant à vrai dire, au milieu de nos fluctuations quotidiennes, la réserve permanente de la France. M. Spuller a eu conscience de ce que valait une telle assistance et de ce qu'elle voulait; il a pris soin, en faisant appel à son concours, de ne rien dire qui pût froisser ses sentiments. A l'encontre de ce qu'enseignent chaque jour les *Manuels civiques* patronés par son ministère, il a proclamé qu'il n'y a pas deux Frances, l'ancienne et la nouvelle; que « la France d'aujourd'hui procède de celle d'autrefois », et que « c'est une obligation sacrée pour ceux qui aiment vraiment leur pays de garder pieusement aux ancêtres la reconnaissance qui leur est due pour nous avoir faits ce que nous sommes ».

Le ministre républicain a même mis une attention délicate à écarter de ses réflexions la question de forme gouvernementale, la question de parti, insistant surtout sur cet avènement de la démocratie que tous, à quelque opinion qu'ils appartiennent, s'accordent à reconnaître.

« Pourquoi refuseriez-vous, a-t-il dit, de vous associer à l'œuvre d'apaisement et de réconciliation que le gouvernement de la république a entreprise dans notre pays, qui en éprouve un si grand besoin? N'est-ce donc rien qu'un ministre de la république ose vous convier avec une entière confiance à cette tâche nécessaire? N'y-a-t-il pas là pour vous le signe évident qu'il s'est passé quelque chose de nouveau et de grand dans le monde? Mais quoi! Le voici. Messieurs, il est arrivé que la démocratie s'est emparée du pays, et qu'il faut entrer dans la démocratie si l'on ne veut pas sortir du pays. Je ne parle pas des partis politiques, veuillez le remarquer. Je ne dis pas que le parti républicain, qu'un parti quelconque, fût-ce le mien, a conquis la France. Je veux éloigner toute idée de parti. Je crois que vous n'entendriez pas avec satisfaction un homme public, parlant au nom du gouvernement, vous entretenir de la victoire de son parti personnel. Les partis, vous les

ignorez, ou plutôt vous les dominez, en les abandonnant à leurs querelles et à leurs passions. »

Et l'orateur a conclu : « Nous avons tous besoin les uns des autres. C'est pourquoi cette politique de réconciliation, de concorde et d'apaisement, dont je suis le très humble, mais très ferme organe, peut et doit être comprise par les hommes de paix et de bonne volonté que sont les savants. »

Il y aurait mauvaise grâce à ne point approuver ce langage. On a dit quelquefois que l'auditoire fait l'orateur. M. Spuller n'a si bien exprimé les sentiments dont, au fond, nous n'en doutons pas, il est animé, que parce qu'il parlait à de vrais Français, à des hommes qui, comme il l'a lui-même fait entendre, sont le contraire des hommes de parti et des politiciens.

A Versailles, comme à Mâcon, c'était un autre monde. L'institution des lycées de filles, susceptible, à coup sûr, d'améliorations, n'en est pas moins, dans son inspiration primitive, un legs de « l'esprit ancien »; et cet esprit possède encore bon nombre des républicains qui se groupaient autour du ministre, lorsqu'il est venu inaugurer les lycées de Seine-et-Oise et de Saône-et-Loire. Cependant, à eux aussi, M. Spuller a tenu à parler de « l'esprit nouveau »; mais, pour le leur faire accepter, il a dû le traduire dans cette langue des partis, qu'il avait sagement répudiée à la Sorbonne. A la Sorbonne, il s'était défendu de parler de la victoire de son parti, avouant lui-même que ce langage serait réprouvé par son auditoire; à Versailles et à Mâcon, il a mis cette victoire en relief pour en faire le motif de la modération qu'il s'efforçait, non sans peine, d'insinuer aux vainqueurs : « Quel vainqueur, a-t-il dit à Versailles, peut s'offenser d'être tolérant pour le vaincu! »

Déjà nous avions entendu au Palais-Bourbon de pareils raisonnements dans la bouche des orateurs du gouvernement! Ces raisonnements sont moins le fait des ministres que de ceux à qui les ministres les tiennent. Ils accusent l'intolérance du parti auquel on les adresse, et c'est le procès des républicains eux-mêmes que font les ministres quand, pour essayer de la politique de conciliation une apologie qui ne soit pas taxée d'outrage à la république, ils se croient obligés de revenir sans cesse sur ces distinctions entre vainqueurs et vaincus. Est-ce que ces distinctions sont de mise dans un pays libre? Autrefois on ne les eût pas supportées. En 1830, bien peu de mois après la révolution de Juillet et dans la première effervescence de cette révolution, un ministre se permit de parler « de l'équité du parti vainqueur pour les vaincus »; et Berryer de s'écrier indigné :

« Que dans la chaleur de la discussion nous nous traitions de

parti qui a succombé et de parti victorieux, je le conçois; mais, au nom du chef de l'État, de la part du ministère, réduire un parti à jouer le rôle de vaincu? Sont-ce là les promesses qu'on nous a faites? Tous ne sommes-nous pas appelés en France à jouir de la même liberté d'opinion et de discussion? A quelle condition destine-t-on cette existence de vaincus? *Elle serait intolérable, et je sens dans mes veines une âme française qui ne se résigne pas à accepter une vie si humiliante*[1] *!* »

Ces paroles trouvaient un écho, sans distinction de partis, dans tous les rangs de la Chambre d'alors. Quinze ans de Restauration avaient donné à ce pays, sorti du premier Empire, des mœurs libres. Les républicains, depuis quinze ans qu'ils sont au pouvoir, en ont-ils fait autant? Le langage que se sentent réduits à leur tenir les plus modérés d'entre eux atteste que non.

C'est parce que l'*esprit nouveau*, dont ils se font les défenseurs, ne peut leur susciter de la part de leurs amis que des difficultés que nous croyons à la sincérité des ministres. On n'affronte jamais de gaieté de cœur les colères de son propre parti; et pour s'y exposer, il faut avoir à la fois du courage et des convictions. Que ces colères existent dans la masse du parti républicain contre le cabinet actuel, cela n'est pas douteux. Elles éclatent dans les réunions publiques, dans les journaux, et jusque dans les assemblées départementales. A Marseille, le président du conseil général s'écrie que nous sommes à la veille « d'une nouvelle expédition de Rome à l'intérieur »; à Valence, le conseil général adopte une motion d'un député, M. Maurice Faure, répudiant toute politique qui ne s'inspire pas « du vieil esprit républicain et anticlérical »; à Tours, le conseil général réclame l'application rigoureuse de l'article 7, lequel, d'ailleurs, n'ayant point été voté, n'existe pas; à Souillac, un banquet se prépare sous la présidence du sénateur de Verninac, et, aux applaudissements de *la Lanterne*, qui voit dans ce langage le désaveu de l'*esprit nouveau*, la circulaire du comité d'organisation porte qu'il s'agit avant tout de combattre les ralliés et d'arracher à ce nouveau parti ceux des républicains « qui s'y sont égarés ». Il n'est pas jusqu'au conseil général d'Oran qui ne se mêle de blâmer le cabinet, et de réclamer la fin de « l'équivoque » créée par les dernières déclarations ministérielles.

On ne peut demander au gouvernement de vaincre en un jour ces oppositions, ni même juger avec trop de rigorisme les ménagements qu'elles lui imposent. Ce serait une hétacombe de fonctionnaires qu'il aurait à faire, s'il voulait atteindre tous ceux qui,

[1] 9 décembre 1830.

nommés sous d'autres influences, peuvent aujourd'hui combattre ou contrarier une direction nouvelle. Ces exécutions en masse ne se font qu'en temps de révolution ou de coup d'Etat, et, pour les opérer, encore est-il nécessaire d'avoir un personnel tout prêt à remplacer celui qu'on écarte.

Mais il y a des contradictions trop rapprochées et trop criantes pour qu'on persiste à les supporter. Il n'est pas admissible que M. Spuller tienne un langage, et qu'à côté de lui, le directeur des cultes, M. Dumay, écrive des circulaires ou émette des opinions qui en sont le flagrant démenti. La dernière lettre de M. le directeur des cultes aux préfets a passé les bornes, et quand on constate l'impuissance ou l'insuffisance de la police pour surveiller les anarchistes, il y a quelque chose de véritablement scandaleux à voir un fonctionnaire soumettre le clergé à un espionnage qui rappelle les plus mauvais jours du premier et du second Empire. M. Spuller veut être, dit-il, « l'apôtre » de l'*esprit nouveau*. Nous le croyons. Mais le moins qu'il puisse faire, c'est de commencer par pénétrer de cet apostolat ses agents directs. S'il tolère qu'ils répondent à chacune de ses assurances par une manifestation contraire, il fera supposer, ou qu'il n'est pas maître chez lui, et l'on s'étonnera qu'il reste ministre, ou qu'il ne prend pas au sérieux ce qu'il dit, et l'on s'étonnera qu'il le dise.

Quoi que fassent ou veuillent les hommes, les événements les mènent. Devant les attentats répétés des anarchistes, la nécessité d'un rapprochement entre toutes les forces sociales devient de plus en plus évidente. Dans cette ligue, la foi religieuse reprendra fatalement sa place. Ses ennemis s'en rendent compte et, de leur côté, ils cherchent à se coaliser. La fédération de la libre pensée, autrement dit des Loges maçonniques, vient de décider qu'elle s'allierait avec l'union socialiste. La décision n'a pas été prise sans déchirements; bon nombre d'affiliés aux Loges sont rentiers ou propriétaires; ils admettent bien qu'on coure sus à l'Eglise, mais non pas au capital. La logique les emporte, et comme l'inepte formule : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi! » ne dit plus rien aux foules, ils se résignent, voulant garder sur elles quelque influence: à marcher derrière ceux qui disent : « Le capital, c'est l'ennemi! »

Pour donner satisfaction à ce programme autant que pour consoler un peu le Conseil municipal de son piteux échec, les socialistes de la Chambre vont sans doute recommencer à la tribune leurs déclamations. Ce serait, il nous semble, aux membres de la droite à revendiquer le soin de leur répondre et à saisir cette occasion de prendre action sur le pays, en se portant les défenseurs de ces vérités sociales et de ces intérêts généraux qui touchent, sans

distinction d'opinions ni de rangs, les populations. Jusqu'ici M. Jaurès, M. Guesde, M. Millerand, et autres pourfendeurs de la société, n'ont guère trouvé contre eux que des orateurs républicains, M. Méline, M. Deschanel, M. Jules Roche et les membres du gouvernement. Nous avons applaudi à leurs paroles; mais, comme le disait un jour M. Doudan, tout en vantant le discours d'un orateur qui n'était pas de son camp, nous aurions bien aimé voir s'engager dans une lutte pareille des combattants qui fussent un peu plus « de notre paroisse ». En 1848, les conservateurs étaient en minorité dans la Constituante. Pourtant, quand Proudhon formulait ses théories, quand l'industrie privée des chemins de fer, l'organisation des finances, les rapports du capital et du travail étaient mis en question, ils ne laissaient à personne le soin de répondre. C'étaient M. Thiers, M. Berryer, M. de Falloux, M. de Montalembert, qui montaient à la tribune; par là ils prenaient influence sur la majorité de la Constituante, et préparaient, dans le pays, la majorité nouvelle dont ils devaient être les chefs à l'Assemblée législative.

Les restes de Kossuth, décédé à Turin où il avait passé les dernières années d'une expatriation devenue volontaire par son refus de l'amnistie, ont été transportés à Pesth, et ses funérailles se sont faites au milieu d'une affluence immense, avec une solennité extraordinaire. C'était un problème difficile de concilier avec le respect dû au roi de Hongrie les honneurs rendus à ce sujet révolté, et l'on a pu croire pendant quelques jours qu'on ne le résoudrait pas. Le ministère avait mis toute la condescendance possible à déférer aux sentiments de la population; il avait fait pavoiser de deuil les monuments publics et admis que la Chambre suspendît ses séances jusqu'aux obsèques de Kossuth en exprimant par sa présence à la cérémonie et par une série de propositions l'admiration et la sympathie qu'elle professait pour le patriote. Mais il n'avait pas consenti à ce que l'État fît les frais des funérailles ni qu'une loi perpétuât le souvenir des services rendus par l'ancien dictateur, le gouvernement ne pouvant oublier l'attitude gardée jusqu'au dernier jour par Kossuth envers la monarchie nationale.

Les troubles soulevés pour obtenir la fermeture des théâtres, restés ouverts depuis la mort de Kossuth, et les conséquences meurtrières qu'a entraînées la collision entre l'émeute et l'armée, ont fait sentir l'urgente nécessité d'un accord. Les fils de Kossuth eux-mêmes ont recommandé le calme, en faisant de son maintien la condition de la translation de la dépouille mortelle de leur père, et la cérémonie a pu s'accomplir pacifiquement.

Ce n'en est pas moins un curieux et dangereux spectacle que celui de tant d'honneurs rendus, sous un roi, à un républicain, et lorsque, quelques jours plus tard, le président de la Chambre des députés d'Italie ouvrait la séance de rentrée, par un hommage solennel au magyar mort en lutte ouverte avec ce roi de Hongrie, qui est en même temps l'empereur d'Autriche, c'est-à-dire un des membres de la triple alliance, il posait un précédent dont ne pouvaient, à notre avis, se trouver fortifiées ni la monarchie italienne ni la politique étrangère de l'Italie. « Honneur au magnanime rebelle! », s'est écrié, en forme de conclusion, le député Imbriani. N'y avait-il pas, en effet, un singulier encouragement pour les républicains d'Italie, dans ce panégyrique du républicain de Hongrie?

Pendant que se préparaient à Pesth les funérailles de Kossuth, le congrès des socialistes autrichiens ouvrait sa session à Vienne. Les associations ouvrières de l'empire y étaient représentées par cent trente-trois délégués; trois députés de Berlin, MM. Bebel, Singer et Gerisch, étaient venus leur porter les sympathies de l'Allemagne socialiste. La réforme électorale a dominé toutes les autres questions.

Le Congrès n'admet pas, bien entendu, le projet du ministère Windischgraetz, projet dont les ministres eux-mêmes ne se font pas garants, puisqu'ils ne l'offrent aux partis coalisés, dont le cabinet émane, que comme une base de négociations. On sait qu'en Autriche, les électeurs sont partagés en classes, comme autrefois, à Rome, en centuries : il y a les électeurs de la grande propriété foncière, ceux des villes, ceux des Chambres de commerce et d'industrie, ceux des communes rurales. Le projet ministériel ne change rien à cette organisation; il y ajoute seulement une catégorie nouvelle formée de sujets autrichiens, pourvus de certains diplômes, ou ayant depuis deux ans appartenu à certaines sociétés de secours ou payé depuis le même temps un impôt régulier. La résidence de six mois, au moins, dans la circonscription électorale, où le vote va avoir lieu, leur est de plus imposée à tous.

Ces conditions ne satisfont pas les trois grands partis, conservateur, libéral et polonais, qui soutiennent le cabinet. Elles satisfont encore moins, et pour des raisons contraires, le Congrès socialiste. Seulement, tandis que le ministère et les trois partis s'attardent en tâtonnements et en pourparlers, le Congrès n'hésite pas. Il veut le suffrage universel, et il en fait l'article principal, presque unique, en ce moment, de ses revendications. Encore nous dit-on que les modérés l'ont emporté. Que faut-il donc penser des motions violentes, quand on voit celles que les modérés ont fait prévaloir? Le Congrès a décidé, sur la motion du docteur Adler,

qu'il repoussait « avec indignation » la réforme électorale proposée par le gouvernement « comme une insulte faite aux ouvriers ». Il entend obtenir le suffrage universel direct par « tous les moyens mis à la disposition des ouvriers », et, parmi ces moyens, « outre l'agitation et l'organisation », il indique « les grèves en masse ». Il charge en conséquence le comité de prendre toutes les mesures pour « pouvoir ordonner au moment opportun la grève en masse comme suprême ressource ».

Ainsi, la grève devient un moyen de peser sur la politique. L'exemple avait été donné par les mineurs de Belgique et recommandé dans les Congrès ouvriers. C'est la tyrannie des syndicats introduite dans le gouvernement. C'est la menace de l'avenir.

On a peine à démêler une indication politique au milieu des démarches multiples des souverains. L'empereur d'Autriche, en quittant Menton, envoie à M. Carnot, avec ses remerciements pour l'hospitalité qu'il a reçue en France, la grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne. Quelques jours plus tard, il est à Abbasia en rencontre intime avec l'empereur d'Allemagne. L'empereur Guillaume, à son tour, après avoir envoyé à M. de Bismarck un nouveau témoignage d'une affection aussi platonique que démonstrative, — puisque, tout en le comblant, elle le tient soigneusement à l'écart, — l'empereur Guillaume se rend à Venise pour converser avec le roi d'Italie. De là, il ira à Vienne pour faire connaître apparemment à François-Joseph ce que lui aura dit le roi Humbert.

Que faut-il conclure de tous ces entretiens? On les rapproche des déclarations que vient de faire M. Crispi, refusant toute réduction sur les dépenses militaires. Et cependant, quelques ambitions que nourrisse le gouvernement italien, les embarras auxquels il est en proie lui permettent-ils de songer à les réaliser?

L'Italie est dans un état de crise qui ne paraît pas à la veille de finir. M. Crispi demande une dictature que la Chambre n'est pas disposée à lui accorder, et, dans la prévision d'un refus, il prépare une dissolution. Le procès de la Banque de Rome, toujours pendant, est toujours ajourné, comme si l'on attendait la mort du principal accusé, le sénateur Tanlongo, malade dans sa prison, pour ensevelir avec lui les scandales que l'on redoute.

Les petits Etats ont eu aussi leurs agitations. En Hollande, la Chambre est dissoute. La réforme électorale proposée par le ministère Tak, dont la régente a refusé la démission, demeure le grand sujet de lutte, et tandis que les radicaux applaudissent à la décision de la régente, les conservateurs effrayés rappellent les manifestations enthousiastes par lesquelles les révolutionnaires préludèrent, en 1789, au meurtre de Louis XVI, et, en 1846, à Rome, à

l'assassinat de Rossi. Entre les catholiques comme entre les libéraux la division s'est introduite; on ne peut prévoir, devant ces divisions intestines, quel sera le résultat du scrutin.

En Serbie, M. Simitch, le chef du cabinet, s'est retiré, n'admettant pas que l'ex-roi Milan, contrairement aux engagements pris, reste plus longtemps dans le royaume. C'est l'influence de l'ex-roi qui domine dans le nouveau ministère, présidé par M. Nikolaïewitch, ministère probablement voué à une existence orageuse, au delà de laquelle on n'aperçoit guère que l'expulsion du roi Milan ou un coup d'État opéré sous sa direction.

En Belgique, M. Beernaert a décidément quitté le pouvoir. C'est le ministre de l'intérieur, M. de Burlet, qui est devenu président du Conseil, les autres ministres, sauf M. Lejeune, ministre de la justice, ayant gardé leurs portefeuilles. M. de Burlet a annoncé à la Chambre le retrait du projet sur la représentation proportionnelle, et engagé les représentants à terminer promptement la loi électorale, pour qu'une nouvelle Chambre puisse sortir du scrutin transformé. M. Beernaert était resté dix ans à la tête du gouvernement; grande durée que n'avait jusqu'alors obtenue aucun ministère. Attaqué au début par les intransigeants du parti conservateur qui, tout en ayant contribué à sa retraite, n'en sont pas moins hors d'état de lui succéder, il avait dû sa croissante influence à l'esprit de modération, de sagesse, de transaction, pour dire le mot, dont il était animé. Il s'était fait le renom, jusque dans les plus importantes chancelleries, d'un véritable homme d'État. Nous espérons, pour la Belgique, que sa retraite n'est que momentanée, et que, le défilé des affaires pendantes une fois franchi, M. Beernaert reprendra sa place comme chef du gouvernement.

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES CAUSES DE L'ANARCHIE

« ... Il n'y a point de pire état que l'anarchie, c'est-à-dire l'Etat où il n'y a point de gouvernement ni d'autorité. Où tout le monde veut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut. Où il n'y a point de maître, tout le monde est maître. Où tout le monde est maître, tout le monde est esclave. »

(BOSSUET [1].)

Des romanciers et des auteurs dramatiques ont proposé de compléter les *droits de l'homme et de la femme* par le *droit à l'amour et à l'adultère*. Des poètes ont revendiqué contre la société le *droit à la pension alimentaire*. Les philosophes matérialistes ont demandé le *droit au bonheur et à la jouissance*. Les socialistes ont réclamé le *droit au travail;* les révolutionnaires, le *droit à l'insurrection*. Tous ces droits, droit à l'amour et à l'adultère, droit à la pension alimentaire, droit au bonheur et à la jouissance, droit au travail et à l'insurrection, les anarchistes les réclament et les complètent par la demande du *droit au vol et à l'assassinat*.

Une secte s'est formée, qui nomme bien ce qui est mal et mal ce qui est bien, qui veut faire le bonheur de l'humanité par l'extermination des « bourgeois », et qui s'enorgueillit de ses forfaits. Faut-il ne voir dans l'anarchie « qu'un manteau politique et sociologique dont essayent de s'affubler des malfaiteurs de droit commun »? ainsi que le pense M. le député Bérard [2]. Les anarchistes ne sont-ils que des malfaiteurs ordinaires, qui masquent leurs vices et leurs crimes sous une théorie, afin d'être plus à l'aise pour voler et pour tuer? Ne faut-il pas, au contraire, chercher l'explication de leurs forfaits autant dans les sophismes qui les égarent, que dans les mauvaises passions qui les animent? Ne doit-on pas faire remonter

[1] *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, liv. I, art. 3, proposition v.
[2] *Revue des Revues*, 15 février 1894.

la responsabilité de leurs crimes aux sophistes qui corrompent le peuple? Telle est la question que je me propose d'examiner.

Il y a certainement beaucoup d'anarchistes qui ne sont que de francs scélérats, qui masquent leur cupidité, leur envie et leur haine sous des déclamations humanitaires. Lorsque des hommes qui sont avides de jouissances, et qui n'ont pas d'argent, disent à ceux qui en possèdent : « Vous avez de l'argent, nous n'en avons pas, partageons », il est évident que les mauvaises passions ne leur sont pas étrangères[1]. Il n'y a rien non plus de bien philosophique dans le langage qu'ils tiennent, pour revendiquer leur droit à la jouissance. Cependant il est facile de trouver des points de ressemblance entre leur méthode et celle des terroristes de 1793. L'anarchie n'est qu'une forme du *tyrannicide*, une application de la fausse maxime que le but excuse le crime politique, qu'il est permis de tuer pour faire triompher une cause. Mort au tyran! disaient les jacobins. Mort à la bourgeoisie, cet autre tyran du peuple! répètent les anarchistes. Dernièrement, un journaliste ayant exprimé, à l'anarchiste M., son étonnement de lui voir admirer le crime de Vaillant, en reçut cette réponse : « Je croyais que les républicains bourgeois admiraient le régicide, celui, par exemple, de 1793, dont ils ont bénéficié. Eh bien! le prolétaire Vaillant, en jetant sa bombe « aux rois de la république », a commis un acte de régicide. »

Les terroristes, comme aujourd'hui les anarchistes, se glorifiaient de leurs crimes; ils se vantaient d'avoir fait noyer des prêtres et guillotiner des aristocrates. Saint-Just, Robespierre, Couthon, Marat, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Carrier, n'éprouvaient aucun remords; ils croyaient que les noyades, que les fusillades, que les exécutions étaient légitimées par le but qu'ils se proposaient; ils pensaient que ces saignées purifiaient le corps social. Les anarchistes, qui lancent des bombes, pour terroriser les bourgeois, excusent aussi leurs forfaits en vue du but qu'ils se proposent, ils ont un idéal; ils ne rougissent pas de leurs crimes, parce qu'ils veulent supprimer les inégalités sociales, purifier la société par « une bonne saignée, courte, mais abondante », couper les rameaux pourris de l'arbre social, afin qu'il se développe.

Lorsque Robespierre eut fait périr les girondins et les danto-

[1] Je constate tous les jours par la lecture des dossiers criminels que l'anarchie est la doctrine des repris de justice et des jeunes vagabonds. Lorsqu'un mauvais sujet est arrêté à présent, il est rare qu'il ne crie pas : « Vive Ravachol! vive l'anarchie! » Le paresseux ne manque pas d'ajouter : « Du travail ou du plomb, du pain ou la bombe! »

nistes, il s'écria : « Maintenant, nous sommes dégagés des conspirateurs, nous n'avons plus d'obstacle à rendre le peuple heureux »; il avait cru travailler au bonheur du peuple en faisant trancher la tête aux modérés. Le bonheur du peuple est aussi l'objectif des anarchistes, ils veulent donner à tous les hommes le bien-être, le luxe, le loisir, l'instruction nécessaire pour cultiver la science ou les arts[1]. Pour réaliser cet idéal, les anarchistes, il est vrai, emploient des moyens un peu violents; il semble que pour préparer le règne de la justice et faire le bonheur de l'humanité, on pourrait trouver d'autres procédés que le revolver, le couteau et la bombe. Mais ces moyens, disent-ils, sont nécessaires pour faire peur aux bourgeois, comme l'échafaud, d'après les terroristes, était nécessaire pour faire peur aux aristocrates. « Nous voulons terroriser pour régner », disait dernièrement un anarchiste. Les nihilistes russes s'appelaient eux-mêmes *terroristes*, ils revendiquèrent ce nom devant la justice et déclarèrent que leur but était de terroriser le gouvernement.

Comme les terroristes de 1793, les anarchistes pratiquent la maxime de Danton : « De l'audace! encore de l'audace! toujours de l'audace! » Danton est leur modèle. Les hommes intrépides, dit Kropotkine, savent qu'il faut oser pour réussir[2]. Pas de pitié, point d'hésitation, pas de demi-mesure. « Le danger, ajoute le théoricien de l'anarchie, est là où le voyait Danton, lorsqu'il criait à la France : « De l'audace! de l'audace et encore de l'audace! sur-« tout de l'audace intellectuelle, que ne manquera pas de suivre « aussitôt l'audace de la volonté[3]. » Cette maxime de Danton et de Kropotkine, qui était aussi celle de Machiavel, a toujours été mise en pratique par les révolutionnaires. Proudhon la conseillait en 1848, en ces termes : « Souvenez-vous des paroles de Danton, le lendemain du 10 août, lorsque la France insurgée demandait à ses citoyens un conseil qui sauvât la patrie : « Il faut, s'écria Danton « avec un geste exterminateur, il faut faire peur aux aristocrates[4]. » Les anarchistes, eux aussi, commettent leurs forfaits pour faire peur aux bourgeois. Ils savent qu'ils sont une petite minorité, mais ils comptent sur la poltronerie des honnêtes gens, sur l'audace de leurs adhérents et sur la contagion de leur exemple. « C'est par l'action, écrit Kropotkine, que les minorités parviennent à réveiller ce sentiment d'indépendance et ce souffle d'audace, sans lesquels aucune révolution ne saurait s'accomplir. » Il faut réveiller l'esprit

[1] Kropotkine, *la Conquête du pain*, p. 138.
[2] *Id.*, *les Paroles d'un révolté*, p. 285.
[3] *Id.*, *la Conquête du pain*, p. 97.
[4] Proudhon, *Avertissement aux propriétaires*, p. 10.

de révolte, en prêchant d'exemple. « Par les faits qui s'imposent à l'attention générale, l'idée nouvelle s'infiltre dans les cerveaux et conquiert des prosélytes. Tel acte fait, en quelques jours, plus de propagande que des milliers de brochures. Surtout, il réveille l'esprit de révolte, il fait germer l'audace... Tel acte audacieux a suffi pour bouleverser, pendant quelques jours, toute la machine gouvernementale, pour ébranler le colosse... Le peuple s'aperçoit que le monstre n'est pas aussi terrible qu'on le croyait... Il prévoit la victoire, il sent croître son audace. » Alors, ajoute le théoricien de l'anarchie, quand les passions populaires sont échauffées, la répression ne peut plus abattre l'énergie des révoltés, « elle produit l'effet contraire, elle provoque de nouveaux faits de révolte... et, de proche en proche, ces actes gagnent de nouvelles couches[1] ».

Cette théorie de l'audace et du crime n'est pas nouvelle, elle a été professée et pratiquée par une secte d'assassins, la secte des Ismaïlites, qui fonda au moyen âge un royaume en Asie. Elle enseignait l'indifférence pour toutes les actions et admettait la nécessité du meurtre, pour régénérer le monde. Son dogme principal était le même que celui des anarchistes : *Ne croire à rien et tout oser*. Un des chefs de cette secte d'assassins, Hassan-ben-Sabah, fut, paraît-il, un philosophe, un théologien[2].

C'est toujours au nom du salut public que les révolutionnaires ont fait verser le sang. « Le salut du peuple, s'écriait Danton, en faisant voter le tribunal révolutionnaire, exige de grands moyens et des mesures terribles. » Tuer un aristocrate, couper le cou à un girondin, noyer un prêtre, massacrer une femme et planter sa tête au bout d'une pique, c'était, pour les jacobins, un acheminement au salut du peuple, une préparation au règne de la fraternité. Les terroristes de 1793 ont fait guillotiner les girondins en disant : « La république est en danger; pour la sauver, il faut faire périr la Gironde. » Les anarchistes répètent le même sophisme, quand ils disent : « La société est malade; pour la guérir, il faut détruire la bourgeoisie. » C'était aussi pour faire le bonheur de l'humanité, que Marat proposait tous les jours dans son journal de faire couper tantôt cinquante mille têtes, tantôt deux cent soixante-dix mille têtes.

Si la méthode politique des théoriciens de l'anarchie est la même que celle des jacobins de 1793, il est juste de reconnaître que leurs idées diffèrent relativement à la propriété et au gouvernement; les anarchistes veulent les détruire, tandis que les chefs du

[1] Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, p. 284-287.
[2] Philarète Chasles, *Voyages d'un critique (Orient)*, p. 310-312.

parti jacobin voulaient les maintenir. En 1793, cependant, la haine de la propriété et des riches et la soif des jouissances avaient déjà inspiré à quelques jacobins des maximes très voisines de l'anarchie. Chaumette disait : « Nous avons détruit les nobles et les Capets, il nous reste encore une aristocratie à renverser, celle des riches. » Tallien demandait l'égalité absolue et appelait les propriétaires les voleurs publics. Avant Proudhon et quelques années avant la Révolution, Brissot avait écrit dans ses *Recherches philosophiques* sur la propriété et sur le vol : « Le voleur, c'est le riche; la propriété exclusive est un vol. » Ne peut-on pas voir aussi des anarchistes dans Marat, qui excitait le peuple au massacre et au pillage, et dans Saint-Just, qui demandait la confiscation des biens des conspirateurs?

La haine des riches, le dédain du service militaire, le désir ardent de l'égalité absolue, la soif du bonheur matériel, la croyance que la fin justifie les moyens et qu'il est permis de rechercher le bonheur de la société par le massacre des gouvernants, toutes ces passions et tous ces sophismes, qui constituent la doctrine de l'anarchie, se trouvaient dans la théorie de Babeuf, qui avait, sous le Directoire, déclaré une guerre à mort à la société. Les sectaires de Babeuf avaient pris le nom de *Société des égaux*, ils voulaient, comme aujourd'hui les anarchistes, une *république d'égaux* [1]. Leur manifeste, rédigé par Sylvain Maréchal, l'auteur du *Dictionnaire des athées*, contenait les passages suivants : « Nous voulons l'égalité réelle ou la mort... et nous l'aurons cette égalité réelle n'importe à quel prix. Malheur à ceux que nous rencontrerons entre elle et nous!... Le peuple a marché sur le corps aux rois et aux prêtres. Il en fera de même aux nouveaux tyrans, aux nouveaux tartufes assis à la place des anciens... Nous ne voulons pas seulement l'égalité écrite dans les *Droits de l'homme...* nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons... Notre sainte entreprise n'a d'autre but que de mettre un terme aux dissensions civiles et à la misère publique... Qu'à la voix de l'égalité, les éléments de la justice et du bonheur s'organisent; l'instant est venu de fonder la république des égaux... Les jours de *la restitution* sont arrivés... Disparaissez, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de gouvernants et de gouvernés. Qu'il n'y ait plus d'autre différence parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe. Puisque tous ont les mêmes facultés, les mêmes besoins, qu'il n'y ait plus pour eux qu'une seule éducation, une seule nourriture. »

[1] Babeuf écrivait à ses complices : *Mon cher égal.*

Comme les anarchistes contemporains, Babeuf avait aussi essayé d'enlever aux soldats l'amour de la patrie, le sentiment du devoir et de l'obéissance : « On verse votre sang, leur disait-il, pour des conquêtes inutiles et funestes. On laisse pendant ce temps vos mères et vos femmes mourir de faim; le peuple sèche de misère... On vous traite comme des automates, dont on dispose à volonté... on vous vendra, comme un vil troupeau, envoyé par son maître, soit au pâturage, soit à la boucherie. »

C'était par l'extermination des gouvernants que Babeuf et ses complices voulaient faire triompher leur doctrine; ils étaient bien résolus à mettre à mort « tous les agents civils ou militaires, tous les administrateurs ou magistrats... Toute opposition sera vaincue sur-le-champ par la force; les opposants seront exterminés ». Le drapeau de l'insurrection devait porter ces mots : Liberté, égalité, bonheur commun.

Pendant le procès, Babeuf et ses complices essayèrent de faire peur aux jurés, ils se montrèrent insolents, vaniteux, ils insultèrent les juges. Condamné à mort, Babeuf se compara à Jésus-Christ, il prétendit qu'il mourait martyr d'une belle cause et se consola en pensant que les cœurs sensibles et droits diraient de lui : « Il fut parfaitement vertueux. » Pendant l'instruction, il avait montré le même orgueil dans les lettres qu'il avait adressées au Directoire; il lui proposait de traiter de puissance à puissance et lui disait : « Mon échafaud figurerait glorieusement à côté de celui de Barnewelt et de Sidney. Dès le lendemain on me dresserait des autels. »

C'est dans les écrits de Mably, de Diderot et surtout dans le discours de J.-J. Rousseau sur l'inégalité, que les anarchistes de Babeuf avaient puisé leur fanatisme. L'un des conjurés, Germain, en fit l'aveu en ces termes : « Par la lecture de Mably, de Rousseau, de Diderot, j'aiguisais mon courage contre les oppresseurs de l'humanité. » Dans son traité *de la législation*, Mably cherchait, en effet, à établir que la nature veut l'égalité dans la fortune et la condition des citoyens, qu'elle invite les hommes à la communauté des biens, et que, sans cette égalité, il y a des oppresseurs et des opprimés. Cette théorie est exactement celle des anarchistes contemporains. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas l'égalité morale et politique, c'est l'égalité sociale, l'égalité dans le bien-être et les jouissances. « Il faut, écrit Elisée Reclus, que nous puissions assurer à tous la pleine satisfaction des besoins et des jouissances[1]. » Comme la société actuelle admet l'inégalité, l'extrême opulence et l'extrême

[1] Préface d'Elisée Reclus, en tête de *la Conquête du pain*, par Kropotkine, p. 7.

misère, il faut la détruire et la remplacer par un nouvel ordre de choses, qui donnera à chacun sa part de bonheur[1].

Proudhon, que Kropotkine appelle « le père immortel de l'anarchisme », a été de nos jours le continuateur de Babeuf, en revendiquant aussi l'égalité des fonctions et des fortunes; il avait l'ivresse de l'égalité, il le dit lui-même : « Propriétaires enrichis de nos sueurs, écrivait-il..., l'enthousiasme qui nous possède, l'enthousiasme de l'égalité est inconnu de vous; c'est une ivresse plus forte que la vie, plus pénétrante que l'amour[2]. » C'est lui qui a donné au socialisme révolutionnaire et à l'anarchie ses deux devises principales : *La propriété, c'est le vol; le catholicisme, c'est l'ennemi.* Convaincu que les institutions sociales et religieuses sont mauvaises, Proudhon proposa *l'anarchie*, la suppression de la religion, des tribunaux, du gouvernement : « Commencez, s'écria-t-il, par renvoyer dans le ciel le Père éternel; sa présence parmi nous ne tient plus qu'à un fil, le budget; coupez la corde, vous saurez ce que la Révolution doit mettre à la place de Dieu... La Révolution ne pactise pas avec la Divinité... L'ennemi est là[3]. »

Je ne sais pas si les anarchistes contemporains lisent encore Mably, mais j'ai eu à juger à la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône un anarchiste accusé de vols qualifiés et de tentatives de meurtre sur des agents de la force publique, qui faisait sa lecture habituelle du discours de Rousseau sur l'inégalité[4]. Ce discours est le bréviaire des anarchistes.

C'est pour établir l'égalité des conditions, que les anarchistes veulent détruire la propriété individuelle, exproprier les capitalistes, brûler les titres de rente, les hypothèques, faire un autodafé de toutes les lois qui consacrent les droits de la propriété. La propriété, à leurs yeux, est une institution aussi humiliante que l'esclavage et le servage; la suppression de la propriété individuelle, le retour de la richesse sociale à la communauté est le seul moyen d'effacer toutes les distinctions sociales. Prenez donc les

[1] Et de champagne. Avant de commettre son crime, Léauthier se fit servir, dans un restaurant renommé, un excellent déjeuner arrosé de champagne, qu'il ne paya pas. Lorsqu'on lui fit observer qu'on ne boit pas de champagne quand on ne peut pas le payer, il répondit : « Les bourgeois en boivent bien! » Les anarchistes entendent consommer comme les bourgeois. Quand on leur objecte que les bourgeois payent leurs consommations, ils répondent qu'ils les payent avec de l'argent volé.

[2] Proudhon, *Avertissement aux propriétaires*, p. 98.

[3] *Idée générale de la Révolution au dix-neuvième siècle*, p. 292, 294, 286, 301.

[4] Dans mon livre, *le Crime et la Peine*, 2e édit., p. 268, j'ai rapporté l'interrogatoire de l'anarchiste qui, dans la prison, lisait et relisait le discours de Rousseau.

biens des riches, dit Kropotkine s'adressant aux ouvriers, « installez-vous dans les palais et les hôtels et faites un feu de joie des amas de briques et de bois vermoulu qui furent vos sentines[1] ». La propriété privée est un vol à l'avoir de tous; « tous les produits, l'ensemble de l'épargne et de l'outillage humain sont dus au travail solidaire de tous et n'ont qu'un seul propriétaire, l'humanité. »

La suppression de la propriété, ajoutent les anarchistes, aura, en outre, l'avantage de faire disparaître presque entièrement la criminalité. « Quant aux ci-nommés « crimes », aux attentats contre les personnes, il est connu que les deux tiers et souvent même les trois quarts de tous ces « crimes » sont inspirés par le désir de s'emparer des richesses appartenant à quelqu'un. Cette catégorie immense de ci-nommés « crimes et délits » disparaîtra le jour où la propriété privée cessera d'exister[2]. » Il n'y aura plus de vol, lorsque tout appartiendra à tous. Avant les anarchistes, Diderot avait fait cette découverte : « Je crois, disait-il, qu'on ne me contestera pas que là où il n'existerait aucune propriété, il ne pourrait exister aucune de ses pernicieuses », en d'autres termes, il n'y a de voleurs que parce qu'il y a des propriétaires, supprimez la propriété et vous supprimez le vol. En vertu du même raisonnement, on pourrait dire : il n'y a d'adultère que parce que le mariage existe, donc supprimons le mariage pour supprimer l'adultère. Diderot, comme les anarchistes, voulait la communauté des biens, pour établir l'égalité des conditions; Babeuf l'appelait « notre principal précurseur, notre Diderot. »

La propriété étant le vol, d'après les anarchistes, la logique les conduit à cette proposition corrélative : le vol n'est qu'une *restitution;* les propriétaires étant les voleurs, les voleurs sont des *restitutionnaires.* Un anarchiste que j'ai eu à juger pour vols qualifiés me disait fièrement : « Je ne suis pas un voleur, je suis un *restitutionnaire.* » Ce n'est pas seulement depuis quelques années qu'il y a des *restitutionnaires;* Babeuf annonçait dans son manifeste que les jours de la *restitution* étaient arrivés. En 1847, la cour d'assises de la Seine a jugé une association de dix malfaiteurs qui pillaient et voulaient incendier Paris, pour faire rendre gorge aux bourgeois. Ils faisaient partie de la Société des communistes-matérialistes. Pervertis par la lecture des journaux révolutionnaires et socialistes, notamment par le journal de Cabet, ils avaient formé le projet de détruire l'ordre social pour supprimer la propriété. On trouva à

[1] Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, p. 242.
[2] *Ibid*, p. 241.

leur domicile des brochures et des chansons analogues à celles qu'on trouve aujourd'hui chez les anarchistes [1].

Il ne faut point s'étonner que le désir furieux de l'égalité [2] absolue dans la jouissance produise chez les anarchistes une haine si ardente contre les propriétaires. N'a-t-on pas vu déjà, pendant la Révolution, le principe de l'égalité mal compris engendrer la haine de tous les genres de distinction : la haine de la noblesse, la haine de la richesse, la haine du talent, la haine de la vertu, même la haine de l'éducation et de la politesse? En poussant le principe de l'égalité à sa dernière conséquence, l'esprit révolutionnaire arriva au tutoiement, à la suppression des formules de politesse. Les juges de Marie-Antoinette la tutoyèrent et l'appelèrent femme Capet. Les jacobins supprimèrent les expressions de *monsieur* et de *madame* et les remplacèrent par celles de citoyen et de citoyenne [3]. Non seulement l'Assemblée constituante défendit l'usage des titres de noblesse, mais elle décréta des peines contre ceux qui feraient porter des livrées à leurs domestiques. (*Décret du* 16 *octobre* 1791.) La Convention prononça la confiscation dans le délai de huitaine de tous les parcs, jardins, enclos, maisons, édifices, où il y aurait des armoiries. (*Décret du* 1er *août* 1793).

L'égalité mal comprise devient l'ennemi de la liberté, du talent, de la fortune, de la vertu; elle fait naître le désir de rabaisser tout ce qui s'élève. Tout excite la jalousie : la science, l'intelligence, l'esprit, le mérite moral, même les avantages physiques, la beauté, « la peau fine ». La peau fine fut plus d'une fois considérée comme un signe aristocratique entraînant la peine de mort, « Monsieur de la peau fine » était un arrêt de mort [4]. Lorsque la duchesse de Lamballe fut égorgée et exposée toute nue sur une

[1] Une de ces chansons était intitulée : *le Vol propriétaire*; en voici un couplet :

> Les droits acquis, tant respectés partout,
> Sont donc enfin *le Vol propriétaire*.
> Les droits acquis sont à qui produit tout,
> Peuple, et pourtant tu languis de misère.
> Rien qu'un mot seulement et sur le libre ton,
> Hautement prononcé sur la terre conquise
> La transforme, et ce mot est : *Restitution*.

[2] Le journal fondé par Jules Guesde, à la fin de 1877, était intitulé : *l'Egalité*. Les collectivistes veulent aussi arriver à l'égalité absolue par l'expropriation de la bourgeoisie et l'appropriation collective des moyens de production. (Voy. *Aperçu sur le socialisme scientifique*, par G. Deville.)

[3] Appelons-nous, messieurs, et soyons citoyens, disait spirituellement Dupin aux révolutionnaires de 1848, qui voulaient à la Chambre des députés faire revivre le tutoiement et substituer le mot de citoyen à celui de monsieur.

[4] Michelet, *Histoire de la Révolution française*, t. V, p. 97.

borne de la rue Saint-Antoine, la blancheur de sa peau excita la colère des sans-culottes. « Voyez-vous, s'écriait l'un d'eux avec rage, voyez-vous comme elle était blanche? Voyez-vous la belle peau! »

Pendant la Terreur, pour échapper au reproche d'aristocratie, on prenait des allures grossières, on affectait une mise négligée, un langage libre. Les jacobins voyaient partout des aristocrates. Les sans-culottes traitaient d'aristocrates des marchands, des clercs d'avoué. L'histoire des révolutions jette sur les vilains côtés du cœur humain des clartés effrayantes. C'est l'envie, le désir du nivellement qui est la passion dominante du révolutionnaire. En Angleterre, comme en France, il y a eu des *niveleurs*. Les niveleurs prennent aujourd'hui le nom d'anarchistes, la plupart ne sont au fond que des envieux qui jalousent les bourgeois. Lorsqu'ils prétendent que l'intérêt public exige l'expropriation de la bourgeoisie, la suppression des « privilèges » de cette caste, le triomphe du « quatrième état », ils masquent, en général, leur cupidité derrière une théorie.

Les démagogues trompent le peuple en lui disant qu'il est opprimé aujourd'hui par la bourgeoisie, comme celle-ci l'était avant 1789, par la noblesse, et que, de même que la révolution de 1789 avait assuré le triomphe du tiers état, une nouvelle révolution est nécessaire pour faire arriver « le quatrième état » au pouvoir et à la richesse. Ceux qui tiennent ce langage oublient qu'il n'y a plus de privilèges à abolir, que la bourgeoisie n'est pas une classe fermée, que la société contemporaine est fondée sur l'égalité civile et politique. On ne voit pas comment on pourrait changer les bases de la société, à moins de rétablir des privilèges au profit des ouvriers. Ceux que les anarchistes dénoncent à la colère du peuple comme étant des privilégiés se sont élevés à la fortune par leur travail, leur intelligence, leur esprit d'économie. Où finit le bourgeois, où commence le peuple? Tous les jours, des hommes sortis des derniers rangs de la société s'élèvent aux premiers et deviennent des bourgeois, pendant que des bourgeois oisifs et dissipateurs retombent aux derniers rangs de la société. Est-ce que les contre-maîtres, les marchands qui font bien leurs affaires ne deviennent pas des bourgeois? Est-ce que le négociant, l'entrepreneur, l'avocat, l'ingénieur, le médecin, le manufacturier, ne font pas partie du peuple?

Cette haine de la bourgeoisie qui inspire aujourd'hui aux anarchistes tant de forfaits, elle a été attisée depuis cent ans par les socialistes et les démagogues. Dans le *Catéchisme politique des industriels*, qu'il a publié en 1824, Saint-Simon a lancé contre la bourgeoisie les accusations que les anarchistes répètent; il a pré-

tendu que les bourgeois n'avaient fait la révolution de 1789 que dans leur intérêt et pour exploiter le peuple (p. 8). Le lendemain de la révolution de 1830, les démagogues ont dénoncé la bourgeoisie comme une aristocratie oppressive que le peuple devait détruire[1]. Sous le règne de Louis-Philippe, des écrivains imprudents ont soufflé la haine du riche dans le cœur du pauvre, en exagérant le bonheur du riche et en faisant une peinture sombre de la situation de l'ouvrier. Que de livres, où les patrons sont représentés comme des vampires, s'engraissant des sueurs du peuple, où les ouvriers sont dépeints comme des opprimés, réduits à un état pire que l'esclavage !

Parmi les écrivains qui ont attisé dans le cœur du peuple les sentiments de haine et de vengeance contre l'ordre social, il en est un qui mérite une mention particulière, à cause de son grand talent, voisin du génie, et de l'influence considérable qu'il a exercée et qu'il exerce encore sur les théoriciens de l'anarchie. Cet écrivain c'est Lamennais, qui, après avoir prêché la paix, la concorde, l'union avec une rare éloquence, a lancé des anathèmes furieux contre la société, excitant les peuples contre les rois et les prêtres, les ouvriers contre les patrons, les pauvres contre les riches[2] et même les soldats contre leurs chefs. Dans les *Paroles d'un croyant*, qu'on pourrait appeler plus justement les paroles d'un révolté, on trouve dans un style enflammé tous les sophismes de l'anarchie : le désir de l'égalité absolue, la haine de l'autorité, la haine du riche, l'excitation à la violence, la provocation à la désobéissance militaire.

Au chapitre VIII, Lamennais décrit ce qu'il appelle l'exploitation des ouvriers par les patrons, qui, dit-il, augmentent sans cesse les heures de travail et diminuent le salaire[3], et font ainsi mourir de faim les ouvriers; ce sont des disciples de Satan, plus cruels que les maîtres qui avaient des esclaves, ils n'ont de nom qu'en enfer.

Au chapitre VI, il compare l'homme à une abeille qui n'a droit qu'à la portion de miel nécessaire à sa subsistance, et prétend que celui qui récolte au delà de ses besoins est un homme injuste. Cette théorie est celle du socialisme et de l'anarchie, qui la résument dans la formule : *A chacun selon ses besoins.*

[1] De Salvandy, *Seize mois ou la Révolution et les révolutionnaires*, p. 322.

[2] C'est Lamennais qui a dit : « C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches. » — Dans plusieurs livres d'anarchistes, j'ai trouvé des réminiscences de Lamennais, des phrases, des mots, des images évidemment empruntés aux *Paroles d'un croyant*.

[3] C'est exactement le contraire qui a lieu : les heures de travail diminuent pendant que le salaire augmente.

Au chapitre VII, le croyant affirme que Dieu n'a fait ni petits ni grands, ni rois ni sujets[1], ni pauvres ni riches, « il a fait tous les hommes égaux ». Ici encore comment ne pas être frappé de la ressemblance de ces idées avec celles de Babeuf, qui disait dans son projet de déclaration : « ARTICLE 7. Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni pauvres ni riches. — ART. 8. Les riches qui ne veulent pas renoncer au surplus en faveur des indigents sont les ennemis du peuple. — ART. 10. Le but de la Révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur commun. »

Aux chapitres XIX et XXXVII, Lamennais revient à l'idée de la liberté absolue et soutient que la liberté n'existe que si personne ne domine. « Vous n'avez, dit-il, qu'un père, qui est Dieu, et qu'un maître qui est le Christ. » — « Tous naissent égaux ; nul, en venant au monde, n'apporte avec lui le droit de commander. » (Ch. XIX)

Élisée Reclus exprime la même pensée, en s'inspirant du même passage de l'Évangile, quand il dit : « Ce n'est point dans le choix de nouveaux maîtres qu'est le salut. Faut-il donc que nous, anarchistes, les ennemis du christianisme, nous rappelions, à toute une société qui se prétend chrétienne, ces mots d'un homme dont elle a fait un Dieu : « Ne dites à personne, Maître, maître ! » Que chacun reste le maître de soi-même[2]. »

Depuis quelques années, les livres contre l'armée se multiplient. Les anarchistes prêchent aux soldats la désobéissance, ils engagent les conscrits à refuser le service militaire. Il y a deux ans, j'ai eu à juger, à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, Sébastien Faure, pour provocation à la désobéissance militaire. Or j'ai constaté que le langage qu'il a tenu à l'audience pour sa défense ne différait en rien des idées que Lamennais développe au chapitre XXXV des *Paroles d'un croyant*, où il excite les soldats contre leurs chefs et représente le service militaire comme une invention diabolique. « Les oppresseurs des nations, dit-il, n'ont inventé le service militaire que pour tenir les hommes en servitude. Satan leur a inspiré

[1] Boireau, le complice de Fieschi, disait aussi que Dieu n'avait fait ni roi ni sujets. « Si Dieu, ajoutait-il, avait voulu que les hommes fussent esclaves, il les aurait fait naître avec une selle ou un bât sur le dos. » L'aumônier de la prison à qui Boireau exposait ses idées, lui répondit avec ces paroles de Voltaire : « Criez contre les lois et l'autorité, vous aurez tous les badauds, et quand vous aurez ces badauds à vos ordres, il se trouvera des gens d'esprit qui leur mettront une selle et une bride et leur monteront dessus pour renverser les trônes et les empires. » Boireau réfléchit un instant, puis il dit : « Ma foi, vous pourriez bien avoir raison. » (*Rapport sur la répression pénale*, par Bérenger.)

[2] Préface d'Élisée Reclus, en tête des *Paroles d'un révolté*, de Kropotkine.

une ruse infernale en leur donnant la pensée de soutenir que l'obéissance est glorieuse, et que l'honneur et la fidélité sont des vertus. « Je leur persuaderai, dit Satan, que c'est une action glo-« rieuse (d'obéir)... Je leur ferai deux idoles qui s'appelleront « Honneur et Fidélité, et une loi qui s'appellera Obéissance pas-« sive. Et ils adoreront ces idoles. » Si l'honneur, la fidélité et l'obéissance sont des idoles, la conclusion s'impose : pour le bonheur de l'humanité, il faut briser ces idoles.

Personne n'a écrit de plus belles pages que Lamennais contre la violence, contre le crime. « La cause la plus sainte, dit-il, se change en une cause impie, exécrable, quand on emploie le crime pour la soutenir. » Et cependant, par une de ces étonnantes contradictions qui lui sont habituelles, quelques pages plus loin il conseille aux opprimés d'employer la violence pour briser la tyrannie des oppresseurs, et de mourir, s'il le faut, les armes à la main. « Si, d'abord, leur dit-il, la victoire paraît s'éloigner de vous, ce n'est qu'une épreuve, elle reviendra, car votre sang sera comme le sang d'Abel égorgé par Caïn et votre mort comme celle des martyrs. » (Ch. XII.)

En résumé, Lamennais excite les pauvres contre les riches, les ouvriers contre les patrons; il les pousse à se faire justice, à conquérir par la violence leur part de bonheur; il veut restreindre la propriété aux besoins et établir l'égalité des jouissances; il enseigne aux citoyens le mépris de l'autorité, aux soldats la haine de leurs chefs, il leur dit que l'honneur et la fidélité sont des idoles : n'est-ce pas faire la théorie de l'anarchie? Voilà à quels excès de langage se laisse entraîner un écrivain de génie, qui ne sait pas contenir l'ardeur de sa sensibilité et la vivacité de son imagination. Sa raison s'égare, son jugement se trouble, au point qu'il ne voit plus les choses telles qu'elles sont. Lamennais ne voyait partout que des faibles opprimés, des justes mendiant leur pain ou mourant de faim, des coquins élevés aux honneurs et regorgeant de richesses, des innocents condamnés par des juges iniques. Un jour, il entra dans une salle d'audience et vit juger une affaire de vagabondage. Trois conditions sont exigées par la loi pour constituer ce délit : le vagabond est celui qui n'a ni domicile certain, ni moyen de subsistance et qui *n'exerce habituellement ni métier ni profession;* le défaut de domicile et le défaut de subsistance ne sont pas punissables, s'ils ne sont pas accompagnés de défaut d'exercice d'un métier ou d'une profession; la loi veut que tout homme dénué de ressources travaille; une vie errante, sans ressources et sans travail, est un danger pour la société. Aveuglé par ses préventions contre la société, Lamennais crut que le vagabond, qu'il vit juger, était puni parce qu'il était pauvre et il sortit de la salle d'audience

en maudissant les juges, la loi et la société [1]. Il n'avait même pas entendu exactement les paroles du président et compris la prévention dirigée contre le vagabond. Si du moins, en rentrant dans son cabinet, il avait ouvert un code, il aurait vu que ce que le juge avait puni ce n'était pas la misère, mais la paresse habituelle.

Presque tous les écrivains qui, dans des pamphlets, des romans, des drames, des discours, ont attaqué avec violence la société et fourni des armes au socialisme et à l'anarchie, sont des hommes égarés par une sensibilité maladive et une imagination déréglée. Ils souffrent du spectacle des misères humaines, au point de maudire Dieu ou la société; leur sensibilité les rend ou athées ou socialistes, ou même fous. Les souffrances de l'Irlande faisaient entrer Swift dans une colère qui le consumait : « La corruption et la scélératesse des hommes ne dévorent-elles pas votre être, ne font-elles pas bouillir votre sang? » disait-il à un de ses amis. Celui-ci lui ayant répondu que non : « Eh! comment, lui dit Swift avec fureur, comment pouvez-vous y tenir [2]? » Un anarchiste que j'ai jugé me dit qu'il lui était impossible de supporter le spectacle des souffrances et des iniquités qu'il voyait en ce monde, et, pour s'y soustraire, il voulut se suicider.

C'est une sensibilité ardente, unie à une imagination exaltée, qui a poussé tant d'écrivains à attaquer avec violence la société. La pitié pour les ouvriers les rend injustes, cruels, impitoyables pour les patrons; elle leur inspire des paroles de colère qui excitent le peuple à la guerre civile. Louis Blanc, par exemple, n'a pas peu contribué aux journées de juin 1848, en dénonçant à la vengeance du peuple « la tyrannie de la classe bourgeoise », et en écrivant des phrases comme celle-ci : « Lorsqu'un homme qui demande à vivre en servant la société en est fatalement réduit à l'attaquer sous peine de mourir, il se trouve dans son apparente agression en état de légitime défense, et la société qui le frappe ne le juge pas, elle assassine [3]. »

C'est le même mélange de sensibilité maladive et de cruauté qu'on trouve dans les écrits de Kropotkine. Son cœur déborde de tendresse pour les ouvriers et les paysans, même quand ils sont voleurs et assassins, et il tressaille de joie à la pensée des destructions, expropriations et exterminations qu'il appelle sur la tête et

[1] Lamennais, *Amschaspands et Darvands*, 3e édition, p. 232. — Dans les *Paroles d'un croyant*, Lamennais disait aussi : « Il n'y a guère que de mauvaises lois dans le monde... Fils d'Adam, ces meules sont les lois de ceux qui nous gouvernent, et ce qu'ils broient, c'est vous. » (Ch. XXVIII.)

[2] *Mémoires sur Jonathan Swift*, par Walter Scott, t. II, p. 50.

[3] Louis Blanc, *Organisation du travail*, p. 26.

les biens des « bourgeois ». — « Traitons en frères, écrit-il, celui qui aura été porté par la passion à faire du mal à son semblable »...; les plus grands criminels ne sont que « les produits ignobles de l'oisiveté bourgeoise [1] ». Mais lorsqu'il s'agit, pour satisfaire les besoins du peuple, d'exproprier la bourgeoisie, il devient implacable : « Il faut, s'écrie-t-il, que cette expropriation s'accomplisse dans de vastes proportions; en petit, on n'y verrait qu'un vulgaire pillage: en grand, c'est le commencement de la réorganisation sociale [2]. » Avec quel enthousiasme il rappelle l'œuvre de la Commune de Paris, qui, malheureusement, a été arrêtée par les « assassinats des Versaillais [3]! »

Les terroristes de 1793, Marat, Robespierre, étaient aussi des hommes « sensibles », qui rêvaient de faire le bonheur de l'humanité par l'extermination des aristocrates. « Quiconque est embrasé de l'amour de la patrie, disait Robespierre, doit accueillir avec transport le moyen de frapper ses ennemis. » Lorsque Fouché versa des torrents de sang à Lyon, il versa en même temps des larmes de joie sur le bonheur qu'il allait procurer à l'humanité : « Je viens, écrivait-il à la Convention, je viens de faire tomber deux cents têtes, je me promets d'en faire tomber autant chaque jour; les larmes de la joie et de la vertu inondent mes paupières sous l'effort d'une sainte sensibilité. Exerçons la justice à l'exemple de la nature; frappons comme la foudre et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté. »

Dernièrement, à la cour d'assises de la Seine, l'anarchiste Léauthier a terminé sa défense en disant : « Sachez que je tremblerai devant un lézard et que je ne tremblerai pas devant les hommes, que je pleurerai devant un enfant et que je sourirai à la guillotine. » L'homme qui tremble devant un lézard n'a pas tremblé, quand il a frappé d'un coup de poignard en pleine poitrine le ministre de Serbie.

La mort d'un papillon lui fait verser des larmes [4],

mais la mort d'un « bourgeois » le fait sourire [5].

Au congrès international des étudiants tenu à Liège en 1865, l'un d'eux disait que son amour pour « la collectivité humaine » lui faisait désirer la destruction de la bourgeoisie : « Si la propriété

[1] Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, p. 244.
[2] *Ibid.*, p. 337.
[3] *Ibid.*, p. 125.
[4] Gilbert.
[5] Cette sensibilité maladive, qui se concilie si bien avec la cruauté, est encore un legs du dix-huitième siècle. Rousseau et le romantisme l'ont mise à la mode.

résiste à la révolution, s'écriait-il, il faut par les décrets du peuple anéantir la propriété; si la bourgeoisie résiste, il faut tuer la bourgeoisie... Les bourgeois sont des assassins et des voleurs. On a parlé de guillotine, nous ne voulons que renverser les obstacles. Si cent mille têtes font obstacle, qu'elles tombent; oui, nous n'avons d'amour que pour la collectivité humaine[1]. »

On s'est étonné de l'audace des anarchistes, de leur tranquillité d'esprit pendant les débats de la cour d'assises et de leur fermeté au moment de l'exécution. Quelques écrivains même les ont comparés aux premiers chrétiens. Déjà Bayle, croyant trouver une ressemblance entre les régicides et les martyrs, avait dit : « Chose déplorable que des assassins de cette nature témoignent autant de fermeté que les martyrs les plus illustres de la primitive Eglise! » Si les anarchistes, comme les régicides, montrent de la fermeté au moment de leur exécution, il faut en chercher l'explication dans le fanatisme qui les anime et la vanité qui les dévore. Tout fanatisme, quelque exécrable qu'en soit l'objet, donne de l'exaltation et par suite du courage. La vanité les soutient aussi. Ces anarchistes sont tous des vaniteux; ils savent que le public a les yeux sur eux, que les journaux publient tous les détails qui les concernent, ils goûtent dans ce genre de célébrité, dont ils sont avides, une sorte d'ivresse qui les grise.

Toutefois, ils sont, en réalité, si peu indifférents à la mort, qu'ils font tous leurs efforts pour y échapper. Après l'attentat, on les voit courir à toutes jambes, dénoncer des innocents, pour donner le change, tirer des coups de revolver sur les agents qui veulent les arrêter, cacher leur identité, fournir des explications mensongères, pour atténuer leur responsabilité.

Tandis que les martyrs chrétiens se laissaient immoler comme des agneaux en pardonnant à leurs bourreaux, les anarchistes sont semblables à des bêtes fauves, qui se plaisent dans le sang et la destruction, entassant crime sur crime. Qu'y a-t-il de commun entre des tigres qui tuent et qui volent et des agneaux qui se laissent tuer et dépouiller?

Parmi les causes qui ont perverti la conscience publique et qui ont contribué à créer l'état d'esprit des théoriciens de l'anarchie, je dois encore signaler la glorification des crimes de la Révolution par un grand nombre d'historiens et la négation des idées morales par les doctrines matérialistes contemporaines. Les histoires les plus populaires de la Révolution ont été pour le peuple une école de

[1] Ce congrès international des étudiants fut inauguré par un ancien ministre qui appelait ses jeunes gens « l'élite de la jeunesse, les jeunes apôtres de la liberté et du progrès, les soldats de la civilisation ».

criminalité et de fanatisme révolutionnaire. Elles lui ont enseigné la souveraineté du but, la légitimité de l'émeute et même du massacre dans un intérêt social; elles lui ont fait croire que le bouleversement de la société est un moyen de civilisation, que le terrorisme est un procédé de gouvernement et que le progrès ne s'obtient que par la force.

Buchez et Roux ont fait l'apologie des crimes révolutionnaires, ils ont écrit que la Terreur peut être un système de gouvernement, qu'elle est quelquefois obligatoire, que c'est une méthode qui se juge par le but qu'elle poursuit[1]; ils ne voient dans les massacres de Septembre qu'une « mesure de salut public », accomplissant « une fonction utile[2] ». M. Thiers, qui, dans sa belle *Histoire du Consulat et de l'Empire*, a signalé avec tant de force les dangers et les folies de la dictature, se montre plein d'indulgence, dans l'*Histoire de la Révolution*, pour les illégalités et même pour les cruautés de cette époque. Il appelle le 18 fructidor une triste mais inévitable nécessité. « La légalité, écrit-il, était une illusion à la suite d'une révolution comme la nôtre[3]. » Le même historien semble même excuser la création du tribunal révolutionnaire, en disant qu'on fut obligé de créer cette machine formidable pour résister à des ennemis de toute espèce. « Pourquoi, écrit-il, d'affreuses circonstances avaient-elles obligé de créer un gouvernement de mort, qui ne régnerait et ne vaincrait que par la mort[4] ? »

Dans son *Histoire des Girondins*, Lamartine a, lui aussi, commis la faute de flatter les terroristes, et d'attribuer des conséquences heureuses aux crimes révolutionnaires. Mais, plus tard, dans ses *Entretiens sur la littérature*, il a noblement fait l'aveu de sa faute, en disant : « L'historien qui fournit une excuse au crime et un faux-fuyant à la cruauté prépare, à son insu, des indulgences futures aux imitateurs de ces crimes... C'est une faute que je ne me pardonne pas à moi-même. Honte sur moi pour cette complaisance! Je voulus amnistier les apologistes de la Révolution et je me suis condamné moi-même[5]. »

[1] C'est exactement la doctrine de Machiavel, qui dit, à l'occasion du meurtre de Remus par son frère : « Un esprit sage ne condamnera pas un homme supérieur, parce qu'il a usé d'un moyen hors de l'ordinaire pour l'important objet d'établir une monarchie ou de fonder une république. Si le fait l'accuse, *la fin doit l'excuser*, *un bon résultat justifie toujours le fait.* » (*Discours sur Tite-Live.*)

[2] Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XX, préface, VII et V.

[3] Thiers, *Histoire de la Révolution*, 4e édit., t. IX, p. 320.

[4] *Ibid.*, t. VI, p. 371, 372.

[5] Lamartine, *Entretien*, LXXIII, p. 63.

Kropotkine a parfaitement raison de railler les théoriciens de la Révolution, qui s'étonnent que leurs livres fassent des révoltés; la révolte sort logiquement de l'apologie de la révolte, la glorification du crime fait des révolutionnaires et des criminels. Celui qui excuse la violence en prépare le retour. Les historiens qui ont admiré la Révolution *en bloc* ont puissamment contribué aux progrès de l'esprit révolutionnaire et de l'anarchie par leur indulgence pour le crime et la glorification de la Terreur. Ils ont accrédité cette fausse maxime que « la force est le seul moyen de procéder à la rénovation économique de la société[1] »; que le progrès ne peut sortir que d'un cataclysme; qu'on ne peut améliorer la situation des ouvriers que par des moyens violents, par une nouvelle révolution.

Depuis cent ans, la France a subi tant de révolutions, que les mécontents en espèrent toujours une nouvelle. Pour la provoquer, ils ne reculent devant aucun moyen, depuis qu'ils ont vu les assassins et les incendiaires de la Commune amnistiés par les législateurs et quelquefois pourvus de fonctions publiques par le gouvernement. La conscience publique a été corrompue par cette indulgence pour le vol, l'incendie et l'assassinat, commis dans un but politique.

Les procès de Ravachol et de Vaillant ont établi que leur dépravation intellectuelle était égale à la perversité de leurs sentiments et qu'elle avait été produite, en grande partie, par les sophismes des matérialistes contemporains. Tous les athées et tous les matérialistes ne sont pas anarchistes, mais tous les anarchistes sont athées et matérialistes. Vaillant a déclaré qu'il avait emprunté ses idées au docteur Büchner[2] et aux théoriciens fatalistes de l'évolution. L'interrogatoire de Ravachol a montré aussi avec quelle rapidité ont pénétré chez les ouvriers les théories des philosophes naturalistes, qui veulent appliquer aux sociétés humaines les lois zoologiques de la sélection et de la lutte pour la vie, parce qu'ils ne voient dans l'homme qu'un animal. Le président des assises de la Loire rappela à l'anarchiste qu'il avait dit au juge d'instruction : « Je veux arriver et triompher de tous les obstacles; l'ermite a été l'obstacle, je l'ai supprimé. » Ravachol répondit : « Oui, monsieur, c'est bien cela. » — *Demande.* « Vous avez revu ensuite ce cocher quelques jours après le 26 juin et vous avez pris à nouveau sa voiture; que vouliez-vous en faire? » *Réponse.* « Je voulais voir s'il avait dit quelque chose à la justice; s'il avait parlé, j'avais un

[1] G. Deville, *Aperçu sur le socialisme scientifique*, p. 56.
[2] L'anarchiste Henry serait aussi, paraît-il, un disciple de Büchner.

poignard, j'avais un revolver, mon intention était de le supprimer. » — *Demande.* « Alors, vous supprimez les gens qui vous gênent, comme ça, facilement? » — *Réponse.* « Oui, c'est une nécessité pour nous, c'est une nécessité de la vie et celle de tout le monde. » — Cette parole effrayante, « il faut supprimer les gens qui nous gênent », combien de fois aussi n'a-t-elle pas été prononcée par des hommes politiques !

Ravachol a essayé encore d'excuser son crime en disant : « Si j'ai tué, c'est pour satisfaire mes besoins personnels. » Ses besoins étaient nombreux; ils comprenaient notamment une bonne chère, peu de travail, beaucoup de loisirs, et le luxe de plusieurs maîtresses. L'anarchiste appliquait la célèbre théorie socialiste qui se résume dans cette formule : *A chacun suivant ses besoins.* Les écrivains socialistes, qui fondent le droit sur le besoin, se rattachent eux-mêmes aux philosophes sensualistes du dix-huitième siècle. On sait, en effet, qu'Helvétius fait dériver le droit du *désir d'être heureux ;* d'Holbach, de *l'utilité;* Volney, de *l'instinct de conservation;* Destutt de Tracy, du *besoin.* Les matérialistes contemporains rééditent, comme des nouveautés, ces définitions du droit, qui en sont la négation, et leurs sophismes ne tardent pas à tuer la conscience des ouvriers et à les préparer au crime. Les faux systèmes philosophiques arrivent aujourd'hui au peuple avec une effrayante rapidité par la voie des brochures, des réunions publiques et surtout par les journaux à 1 sou. Une nuée de journalistes et de politiciens qui flattent le peuple, pour vivre à ses dépens, l'empoisonnent par la propagande des doctrines les plus malsaines.

Il est de mode aujourd'hui d'accuser la société de tous les maux, de tous les vices, de toutes les misères et même de tous les crimes. Un grand nombre d'écrivains contemporains répètent les injustes accusations de J.-J. Rousseau, de d'Holbach [1], de Diderot; ils prétendent que « tous les vices sont la faute et le crime de la société [2] », théorie bien commode pour les vicieux et les criminels. L'homme pauvre, écrit le docteur Büchner, un des auteurs favoris de Vaillant, « ne connaît pas d'autre voie que le crime pour se tirer d'affaire, il est victime de sa situation [3] ». Tous ces sophismes, on les retrouve dans les interrogatoires des accusés anarchistes. Le président des assises ayant dit à Ravachol : « Vous assassinez pour satisfaire vos passions; que voulez-vous que la société puisse

[1] « L'homme naît bon, disait Rousseau, la société le déprave. » — « La société, écrivait d'Holbach, est une marâtre pour le peuple, qui se venge par le vol et l'assassinat. » (*Système de la nature*, Ire partie, ch. XII.)

[2] Cabet, *Voyage en Icarie*, 5e édit., p. 391.

[3] Docteur Büchner, *Force et matière*, p. 498.

attendre d'un homme manifestant de pareils sentiments? — C'est moi, répondit l'accusé, qui ai à attendre de la société; elle doit me soutenir, et il n'est pas extraordinaire qu'on emploie tous les moyens pour être heureux, puisqu'elle délaisse les citoyens... tout cela, voyez-vous, *c'est la faute à la société!* c'est un phénomène qui se produit et qui est le résultat de cette situation de travailleurs qui meurent de faim, au milieu de la richesse qu'ils ont produite[1]. »

« Le phénomène » dont parlait l'anarchiste était l'assassinat d'un pauvre vieillard, qu'il avait raconté dans les termes suivants : « J'ai mis la main sur sa bouche, la mort ne venait pas assez vite, je lui ai enfoncé mon mouchoir entre les dents... Puis comme il se débattait encore, j'ai appuyé mon genou sur sa poitrine, il est mort bientôt. » — « Le phénomène » de l'assassinat s'était produit, parce que Ravachol avait besoin de tuer pour voler; ce n'est pas lui qui est le coupable; s'il a tué, c'est la faute à la société, qui ne l'a pas fait riche et heureux. Lorsque cet anarchiste fut condamné à mort, ses compagnons protestèrent avec indignation contre cette condamnation et soutinrent, eux aussi, que Ravachol était une victime de la société, que le coupable était le jury et que l'exécution de l'assassin serait un crime de la bourgeoisie. — Vaillant n'a pas manqué également de prétendre que la responsabilité des crimes qu'il avait commis pesait sur la société. « Vous avez été plusieurs fois condamné, lui dit le président. — Oui, monsieur, répondit-il, c'est la société qui l'a voulu ainsi. » — *Demande* : « Vous professez qu'il n'y a ni crime ni criminel, que tout n'est que la conséquence de l'influence du milieu, que d'ailleurs, c'est la faute de l'organisation sociale. Vous êtes parti pour l'Amérique après les poursuites contre les anarchistes russes et pour vous débarrasser de votre femme. » *Réponse* : « Oui, monsieur[2]. »

Ce n'est pas à la misère qu'il faut attribuer la haine violente qui anime les anarchistes contre la société, c'est plutôt à la croyance que le bonheur est le but de la vie, qu'il consiste dans la jouissance et que la société leur doit le bonheur. Avant 1789, les hommes d'État, en général, ne reconnaissaient au peuple que des devoirs; ils ne lui parlaient que de ses obligations et le consolaient de ses souffrances, en lui faisant espérer le bonheur dans un autre monde. Les démocrates, aujourd'hui, sont tombés dans l'excès contraire; ils oublient de parler au peuple de ses devoirs et ne l'entretiennent que de ses droits, dont ils augmentent sans cesse

[1] *Gazette des tribunaux*, 11 janvier 1894.
[2] *Ibid.*

le nombre. Assurément, ils ont raison de vouloir améliorer la situation matérielle du peuple et de ne pas le renvoyer à un autre monde, pour lui faire espérer un peu de bonheur. Le christianisme ne se contente pas de promettre le bonheur dans une autre vie, car il dit : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et le reste (c'est-à-dire le bonheur) vous sera donné par surcroît.

Mais, s'il est dérisoire d'engager le peuple à ne penser qu'au ciel et à mépriser les biens de la terre, il est dangereux de lui fermer le ciel et de tenir ses yeux toujours abaissés sur la terre, en lui disant que bonheur est le but de la vie et qu'il se trouve dans la possession de la richesse. Assurément, la recherche du bonheur et de la richesse est très légitime, quand on ne veut les obtenir que par le travail et l'épargne. Mais il est criminel de ne parler jamais aux ouvriers que de jouissances à acquérir, que de richesses à partager; par ces paroles on allume chez eux d'ardentes convoitises et la haine des riches, on leur enlève le calme, la patience et la résignation. L'homme qui ne croit pas au mérite de la douleur, qui n'attend pas de la justice divine le dédommagement de ses souffrances, dans une autre vie, et qui concentre toutes ses pensées dans la recherche du bonheur, qui le fuit (car il n'y a pas de paradis sur cette terre, même pour les riches, soumis, comme les autres, aux maladies, aux souffrances morales et à la mort), cet homme ne tarde pas à éprouver de vives déceptions et une grande irritation contre la société; il veut le bonheur à tout prix, et alors il demande la liquidation sociale par le pétrole et par la dynamite.

Partout, en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, le but des anarchistes, des internationalistes, des collectivistes est le même : le partage des richesses, la revendication du droit au bonheur, à la jouissance. Dans le manifeste des internationalistes de la Pouille, publié en août 1878, on lisait : « Le but à atteindre est d'assurer aux hommes la félicité la plus complète possible... L'amour doit être libre et soustrait aux codes et aux rituels. » Les internationalistes d'Espagne disaient aussi, en 1873, que leur but était d'assurer à chacun sa part de bonheur; ils ajoutaient : « Et si la force nous fait défaut pour atteindre notre but, qui est de nous asseoir à notre tour au banquet de la vie, alors viendra le vengeur que craignent les privilégiés, le pétrole, non pour accomplir seulement l'œuvre de la destruction, mais pour exécuter un acte de saine et souveraine justice. Le nivellement, au besoin, par la hache et le feu, voilà ce qu'exige la dignité si longtemps foulée aux pieds du prolétaire. »

Ce désir furieux de jouir est encore excité par les théories maté-

rialistes, qui accompagnent toujours le socialisme révolutionnaire et l'anarchie, et qui enseignent la glorification des passions et la réhabilitation de la chair. « Nous entendons, disaient les saint-simoniens, que l'humanité désormais ne soit plus crucifiée, mortifiée dans sa chair [1]. Les passions, disaient-ils, sont d'origine divine; pourquoi vouloir corriger l'œuvre de Dieu? Il faut émanciper les passions et laisser la nature se développer complètement. La morale est une science mensongère et pédante qui affiche depuis trois mille ans la prétention de conduire les hommes à la vertu et aux bonnes mœurs, avec ses dogmes absurdes de modération et de répression des passions [2]. » Fourier ajoute que, s'il y a encore des moralistes enseignant que les passions ne sont pas fatales et légitimes, c'est parce que « la plupart sont dans l'âge où l'on n'est plus en faveur auprès des femmes [3] ».

On voit aujourd'hui des philosophes naturalistes ou sceptiques ériger en système la négation de la morale, faire l'apologie de l'égoïsme et proclamer le droit à la jouissance. D'après les philosophes allemands, Max Stirner et Frédéric Nietche, qui prennent hardiment le titre de « philosophes immoralistes », il faut être un niais pour croire à l'obligation morale : « Il n'y a rien de plus sot que l'idée de morale... Un peuple moral est presque toujours un peuple sans esprit, il ne crée rien, il ne progresse pas. Les désirs, l'aspiration à jouir et le sentiment intense de la jouissance sans scrupule moral, c'est là le sol sur lequel croissent et s'épanouissent les fleurs les plus délicates de l'esprit. » Le devoir étant supprimé, la recherche du plaisir devenant l'unique mobile de la vie humaine, on comprend que les philosophes sensualistes contemporains, comme leurs prédécesseurs du dix-huitième siècle, enseignent « l'art de jouir [4] » et que les anarchistes veuillent le mettre en pratique.

Si le christianisme est poursuivi aujourd'hui d'une haine implacable par les théoriciens qui divinisent la jouissance, c'est parce qu'il divinise la souffrance et impose des règles aux passions. Fourier l'attaquait parce que, disait-il, « ses dogmes sont ennemis de la volupté [5] ». Saint-Simon reprochait à la morale chrétienne

[1] *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin. Prédications,* IIIe partie, p. 363.

[2] Victor Considérant, *Destinée sociale,* t. I, p. 52.

[3] Fourier, *Théorie des quatre mouvements,* p. 175.

[4] C'est le titre d'un traité de La Mettrie. Ce philosophe est redevenu, de nos jours, populaire en Allemagne; M. Dubois-Reymond a prononcé son éloge à l'Académie de Berlin. Dans les ouvrages du docteur Büchner, un grand nombre d'épigraphes et de citations sont empruntées à La Mettrie et à d'Holbach.

[5] Fourier, *la Théorie des quatre mouvements,* p. 207.

d'enseigner l'amour exclusif, l'union à tout jamais indissoluble[1]. Les anarchistes prétendent que le christianisme, en enseignant la résignation, trompe les opprimés pour donner la sécurité aux oppresseurs.

Cette haine de la religion et ce dédain de la morale sont encore entretenus par la conviction que « la science seule peut améliorer la situation malheureuse de l'humanité[2] ». M. Renan et les écrivains qui, à sa suite, veulent débarrasser l'humanité de ce qu'ils appellent la superstition, reconnaissent que l'abaissement moral de l'humanité sera le résultat de la perte des croyances religieuses, mais ils s'en consolent, en pensant que l'immoralité vaut mieux que le fanatisme : « Mieux vaut, dit M. Renan, un peuple immoral qu'un peuple fanatique; car les masses immorales ne sont pas gênantes, tandis que les masses fanatiques abêtissent le monde, et un monde condamné à la bêtise n'a plus de raison pour que je m'y intéresse; j'aime autant le voir mourir[3]. »

Ce dédain de la moralité a produit en haut une classe d'hommes « intellectuels », ne recherchant que le succès, l'esprit et le plaisir, et en bas une autre classe d'hommes impatients d'avoir leur part de bonheur et bien décidés à la conquérir par tous les moyens.

Les philosophes qui croyaient que les masses immorales ne sont pas gênantes, parce qu'elles ne sont pas fanatiques, doivent commencer à s'apercevoir que l'immoralité n'exclut pas le fanatisme révolutionnaire, et que les hommes qui font éclater des bombes dans les églises sont plus « gênants » que ceux qui y vont prier.

Le jour où l'élève du savant qui se glorifie d'être l'ennemi du christianisme a jeté sa bombe dans la Chambre des députés, les politiciens qui avaient l'habitude de crier : « Le christianisme, voilà l'ennemi », ont dû penser que la société avait peut-être un ennemi plus redoutable que la religion, qui enseigne le respect de la vie humaine et de la propriété en disant à l'homme : « Tu ne tueras pas, tu ne prendras pas le bien d'autrui. »

Enfin, il est impossible que les savants, qui sont grisés de leurs découvertes chimiques, ne reconnaissent pas aujourd'hui l'insuffisance de la science pour faire le bonheur de l'humanité, lorsqu'ils voient les plus redoutables malfaiteurs demander à la science les moyens de détruire la société. Le tribunal correctionnel de Vendôme vient de condamner à trois ans d'emprisonnement un ancien instituteur qui donnait à des anarchistes des instructions pour fabriquer des engins explosifs et qui leur écrivait : « Les moyens

[1] *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin. Prédications*, 3e partie, p. 365.
[2] Renan, *l'Avenir de la science*, préface, p. 9.
[3] *Ibid.*, p. 10.

violents sont les seuls efficaces. En avant la dynamite, la mélinite, la panclastite, le poignard et le revolver. » Le même instituteur disait que Ravachol était son Christ. Dans son *aperçu sur le socialisme scientifique*, G. Deville engage les révolutionnaires à « utiliser toutes les ressources que la science met à la portée de ceux qui ont quelque chose à détruire ». Déjà dans les *Lettres persanes*, Montesquieu avait exprimé les craintes que lui inspiraient « les progrès de la chimie ». Rhedi écrit à Usbeck : « Il n'y a pas longtemps que je suis en Europe, mais j'ai ouï parler à des gens sensés des ravages de la chimie... Je tremble qu'on ne parvienne à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voie plus abrégée pour faire périr les hommes, détruire les peuples et les nations entières. » (*Lettre* CV.)

Dans l'étude que je viens de faire des causes de l'anarchie, je me suis efforcé de mettre en lumière la part de responsabilité qui pèse sur les écrivains. Cette responsabilité est énorme. Les écrivains, en général, n'aiment pas à entendre parler de leur responsabilité; ils prétendent volontiers que les doctrines sont sans influence sur les actions. Je crois, au contraire, que le désordre des idées produit le désordre des mœurs, qu'un sophisme est quelquefois plus dangereux pour la société qu'un crime, parce qu'il peut enfanter un nombre considérable de mauvaises actions. J.-J. Rousseau, qui a fait tant de mal avec ses sophismes, disait que les mauvaises maximes sont plus haïssables que les mauvaises actions[1]. Ce sont les sophismes propagés par les écrivains sur la religion, le gouvernement, la propriété et le capital qui ont produit la théorie de l'anarchie et armé le bras des anarchistes. En répandant des théories malsaines dans la société, les écrivains y jettent des bombes. La propagande par l'idée précède toujours la propagande par le fait. Les hommes et surtout les jeunes gens passent rapidement de l'idée à l'action. Le désordre intellectuel produit le désordre moral. Ce sont les idées qui mènent le monde. Si elles sont saines, elles le conduisent à la sagesse et à la paix, mais si elles sont malsaines, elles engendrent le désordre.

Il y a des poisons pour l'esprit, comme il y a des poisons pour le corps. Le nombre des poisons intellectuels est peut-être aussi grand que celui des poisons physiques. Il y a des doctrines qui, comme certaines substances soporifiques, endorment le remords et stupéfient la conscience. D'autres peuvent être comparés à des substances explosibles, elles remplissent le cœur du peuple de passions haineuses qui ne rêvent que destruction. Il y a encore

[1] *La Nouvelle Héloïse*, 1re partie, lettre XXX.

des théories qui, semblables à des acides corrosifs, détruisent les bases de la société, et enfin on voit des systèmes brûler le cerveau et dessécher le cœur.

Pour conjurer le danger que l'anarchie fait courir à la société, ce n'est donc pas seulement sur la force publique qu'il faut compter. Avant tout, il est nécessaire de redresser les esprits faussés par les sophismes, de rétablir dans la conscience publique les croyances qui apaisent les passions. L'anarchie politique est la conséquence de l'anarchie morale, et celle-ci est produite, à son tour, par l'anarchie intellectuelle. « La grande crise politique et morale des sociétés actuelles, disait A. Comte, tient, en dernière analyse, à l'anarchie intellectuelle[1]. » C'était du triomphe du positivisme qu'il attendait la fin de cette anarchie, il pensait que les vieilles croyances spiritualistes ne pouvaient plus convenir à la démocratie moderne et et qu'elles n'étaient bonnes que pour les hommes du moyen âge. La vérité est que la démocratie, plus que toute autre société, a besoin des croyances spiritualistes, et que la libre pensée ne fait que des révoltés. Lorsque l'anarchiste Ravachol monta sur l'échafaud, il repoussa le prêtre, en disant qu'il ne croyait pas à Dieu ; et il ajouta que s'il y avait cru, il n'aurait pas commis les crimes qui l'avaient fait condamner.

Le véritable remède de la crise que nous traversons est donc dans le retour au spiritualisme chrétien. Puisque les faux systèmes philosophiques, politiques et économiques, se coalisent pour attaquer les bases de la société, le devoir de tout bon citoyen est de les défendre par la plume, par la parole, dans la mesure de ses forces. Qui ne combat pas l'erreur se rend complice du mal qu'elle fait. Qui ne défend pas la société la trahit. Lorsque la maison brûle, celui qui ne prête pas son concours pour éteindre le feu se rend complice de l'incendie.

Louis Proal.

[1] A. Comte, *Cours de philosophie positive*, t. I, p. 40.

UN CRI D'ALARME

J'ai souvent entretenu les lecteurs du *Correspondant* de l'affaiblissement progressif de la natalité en France; chaque année le mal s'aggrave, le péril s'accroît. Nous n'hésitons pas à le signaler de nouveau, même au prix de quelques redites. C'est de l'avenir de nos enfants, c'est de l'avenir de notre race qu'il s'agit, et certes la disparition, l'affaiblissement même de cette race avec ses grands défauts, mais aussi avec ses grandes qualités, seraient, comme on le disait jadis, un grand dommage pour la chrétienté [1].

Cette question si grave préoccupe cependant peu; absorbés que nous sommes par les jouissances du moment, par notre soif de richesse ou de bien-être, par nos plaisirs ou nos ambitions, nous nous refusons à voir l'abîme ou nous marchons, à envisager l'avenir qui se prépare pour ceux qui viendront après nous, à comprendre ce qu'ont de défectueux des institutions, une législation, une éducation, qui aboutissent à ce triste résultat, que les enfants qui devraient être la force et l'honneur d'une famille sont un fardeau trop lourd pour notre égoïsme, une charge qu'il faut limiter à tout prix.

Quelques penseurs isolés élèvent de temps à autre la voix [2]. Nul ne les écoute; ce sont des esprits chagrins, des gêneurs, ils ne comprennent ni la grandeur ni l'éclat de la société moderne! Cette année, Mgr d'Hulst, du haut de la chaire de Notre-Dame, a parlé de la famille et du mariage avec l'autorité qui lui appartient et avec l'éloquence la plus entraînante; il a montré à son tour le

[1] « Le Français du dix-neuvième siècle est au fond le Gaulois de César. On trouve dans les *Commentaires*, dans Diodore, dans Strabon, tous les traits essentiels de notre caractère national : l'amour des armes, le goût de tout ce qui brille, l'incroyable légèreté d'esprit, la vanité incurable, la grande facilité à se laisser prendre par les mots. » (Ribot, *l'Hérédité psychologique*. Cf. César, *de Bello Gallico*, liv. IV, § 5. — Strabon, liv. IV, § 4. — Diodore de Sicile, liv. V.)

[2] Nous citerons en première ligne le docteur Lagneau dont les nombreux ouvrages sont tous marqués au coin d'une haute science et d'une connaissance approfondie de la question.

péril grandissant : « Vous tremblez, a-t-il dit[1], parce que le prolétaire, oublieux de ses devoirs d'époux et de père, n'est plus que le soldat d'une armée toujours mobilisée contre la paix sociale! Mais vous, détenteurs de la richesse et de la science, vous que Dieu avait fait conducteurs de peuples, qu'avez-vous fait de la famille? Jeunes gens, où est en vous le respect de la vie? Parents, où est le respect de l'enfance? Et vous, poètes, romanciers, écrivains, guides de l'opinion, docteurs ou amuseurs du siècle, rentrez en vous-mêmes, interrogez votre œuvre; et si vous ne reculez pas d'épouvante, vous êtes plus aveugles encore et plus pervertis que je ne le croyais, vous avez bafoué la vertu, glorifié l'adultère, divinisé la passion. Vous avez enseigné à chaque page de vos livres que l'amour des sens donne tous les droits. Chacune de vos publications était comme un nouveau coup de bélier contre cette assise fondamentale de la société qui s'appelle la famille, et vous vous étonnez maintenant que l'édifice craque et se lézarde. »

Que peut-on ajouter aux paroles de l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris? Comme lui, nous voyons les sources du mal; comme lui, nous en saisissons les redoutables conséquences. Maudsley a mis le doigt sur la plaie qui nous mine quand il constate que l'extrême passion pour la richesse, absorbant toutes les forces de la vie, prédispose à une décadence morale et intellectuelle. C'est à l'aide de chiffres officiels que nous allons montrer un des côtés et non le moins grave de la question, la défaillance chaque jour croissante de la natalité en France, maladie sociale, a-t-on dit, d'autant plus redoutable qu'elle tue les nations sans faire souffrir les individus et qu'elle entraîne comme conséquence forcée la destruction de la patrie. Au début de l'empire, Rome et le Latium, gorgés de richesse, saturés de bien-être, n'avaient plus d'enfants. Auguste crut y remédier en accordant aux familles nombreuses, soit une exonération d'impôts, soit la concession de terres dépendant du domaine impérial. Un autre empereur proscrivit le célibat sous les peines les plus sévères. Tout fut inutile. Bientôt, il fallut recruter les légions parmi les Barbares ; ils apprenaient le chemin de Rome, et qui ne sait les redoutables conséquences de leurs invasions. Les économistes du dix-huitième siècle disaient : « La pire de toutes les disettes est la disette d'hommes »; et bien avant eux, Polybe s'écriait : « La Grèce périt faute d'hommes. » Après de tels exemples, après de telles leçons, nos descendants seraient-ils un jour condamnés à répéter ces tristes paroles du grand historien!

[1] 1re *Conférence*, p. 13.

I

C'est à partir de 1830 que le ralentissement de la natalité s'accentue[1]. Depuis ce moment, chaque révolution accélère le mouvement, sans qu'à aucun moment, sous aucun gouvernement, nous puissions saisir un relèvement. Les années de paix, d'abondance, de prospérité semblent n'exercer aucune influence; les années sombres d'épidémie, de guerre civile, de guerre étrangère, celles surtout de 1870, — inoubliables pour ceux qui les ont traversées, amènent sans doute une mortalité plus considérable, elles arrêtent les mariages et les naissances; mais le mouvement de la population reprend rapidement son équilibre; puis sa marche descendante continue. Les jours mauvais ne l'ont pas précipité, les jours heureux ne l'ont pas ralenti.

Avant de mettre les chiffres qui le constatent sous les yeux du lecteur, il faut répondre à une objection qui, bien souvent, m'a été faite. Cette objection repose sur l'accroissement de la population française, relevé à chaque recensement[2]. On oublie que l'accroissement d'une population peut se produire de trois façons différentes, par la prolongation de la durée moyenne de la vie[3], par les immigrations ou par l'excédent annuel des naissances sur les décès. Ces trois coefficients sont loin d'avoir une égale valeur. La prolongation de la durée moyenne de la vie est le meilleur éloge que l'on puisse faire des institutions économiques d'une nation, la meilleure preuve

[1] Avant la grande Révolution, on comptait une moyenne de 4 naissances par mariage; en 1830, ce chiffre était descendu à 3. Le recensement de 1886 a montré que sur 1000 ménages, 218 n'avaient que deux enfants, 244 n'en avaient qu'un seul, 200 n'en avaient aucun. D'après le docteur Lagneau, la proportion des unions radicalement stériles serait de 10 à 12 pour 100, et à Paris de 22 pour 100; de 35 pour 100 même, selon Mlle Blanche Edwards. (*Bull. Soc. Anthr.*, 1890, p. 839.) — Chez les Eskimos, chez les races indiennes de l'Amérique du Nord, chez les indigènes de l'Australie, les familles comptent rarement plus d'un ou deux enfants, ces familles disparaissent avec une terrifiante rapidité.

[2] La population de la France était en 1886 de 37 millions, elle dépasse aujourd'hui 38 millions en augmentation de 565 380 sur le précédent dénombrement. Les étrangers sont compris dans ce chiffre pour plus de 1 million. D'après un savant éminent, M. Levasseur (*Statistique de la superficie et de la population des contrées de la terre*), la population actuelle des contrées de l'Europe serait de 347 millions. Il était au commencement du siècle de 175 millions; la France est, on le voit, loin d'avoir suivi le mouvement général.

[3] En 1789, 738 personnes sur 2000 atteignaient l'âge de 40 ans, 144 celui de 75 ans; le nombre actuel est de 1110 pour le premier, de 360 pour le second. C'est encore à M. Levasseur que nous empruntons ces chiffres.

du progrès de l'aisance générale et des saines notions d'hygiène; mais le nombre des vieillards ne saurait être une force pour un pays; leurs bras ne peuvent manier ni le fusil du soldat ni l'outil du travailleur. Les immigrations comblent le déficit d'une population, elles permettent au fabricant de continuer ses expéditions, à l'agriculteur de rentrer ses récoltes. Elles peuvent être utiles, nécessaires même; elles ajoutent à la richesse du pays, elles n'ajoutent rien à sa force, elles n'assurent en rien son avenir. Toutes les espérances de la patrie reposent sur les jeunes hommes fermes et dévoués qui accourent autour du drapeau pour en soutenir l'honneur, sur les jeunes femmes fortes et fécondes qui assurent l'avenir de la famille. Or ces jeunes hommes et ces jeunes femmes font défaut, et l'accroissement de la population totale ne saurait dissiper nos alarmes.

Le taux de cet accroissement s'abaisse d'ailleurs chaque année; au commencement du siècle, la moyenne annuelle était de 6,02; en 1879, elle était tombée à 3,34; aujourd'hui, elle est plus faible encore, alors que l'Angleterre voit sa population s'accroître de 13 par 1000 âmes, l'Allemagne de 10, l'Italie de 7, et cela malgré une émigration considérable qui entraîne sans doute une déperdition des forces vives du pays, mais qui, comme compensation, porte au loin le nom et la grandeur de la mère patrie.

Nous reproduisons les chiffres officiels des douze dernières années, tels qu'ils sont donnés dans les publications officielles sur le mouvement de la population en France. Ils ont une éloquence que nulle réflexion ne saurait égaler.

FRANCE

Années.	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédent de naissances.	Excédent de décès.
1881. . . .	282 079	937 057	828 828	108 229	»
1882. . . .	281 060	935 566	838 539	97 027	»
1883. . . .	284 519	937 944	841 141	96 803	»
1884. . . .	289 555	937 758	858 784	78 974	»
1885. . . .	283 170	924 558	836 897	87 661	»
1886. . . .	283 208	912 838	860 222	52 616	»
1887. . . .	277 060	899 333	842 797	56 536	»
1888. . . .	276 848	882 639	837 767	44 772	»
1889. . . .	272 934	880 579	794 933	85 646	»
1890. . . .	269 332	838 059	876 505	»	38 446
1891. . . .	285 458	866 377	876 882	»	10 505
1892. . . .	290 319	855 847	875 888	»	20 041

Depuis trois ans, en pleine paix, en pleine prospérité, les décès excèdent les naissances, et rien ne fait présumer la fin d'un état de choses aussi menaçant, auquel nous sommes arrivés par une pente

graduelle et sans intermittence, d'un état de choses absolument inconnu à toutes les autres nations européennes, à toutes les autres nations civilisées. Encore ces chiffres ne sont-ils pas complètement exacts. Le mouvement de notre population comprend pour 1892, 24 504 naissances et 16 887 décès relatifs à des étrangers, ils présentent un excédent de 7617. C'est donc en réalité à 27 658 qu'il faut porter dans cette dernière année le déficit de la population française[1].

Ce résultat est principalement dû à la diminution que nous constatons, chaque année, dans le nombre des naissances, il dépasse faiblement 22 pour 1000 habitants; c'est le chiffre le plus bas qui ait jamais été relevé. « En présence de résultats aussi défavorables et aussi inquiétants, lisons-nous dans un rapport adressé à M. le ministre du commerce par le directeur de l'Office du travail[2], il m'a paru nécessaire d'examiner, si la population française ne subit pas le contre-coup en ce moment d'événements déjà lointains, et si l'on ne peut espérer, d'ici à quelques années, le retour à une situation meilleure. Il est permis de penser, continue-t-il, que la situation démographique de la France subit en ce moment une crise passagère et que les différentes mesures prises tout récemment par le gouvernement de la République, en vue de prévenir les épidémies, de répandre l'hygiène et d'assurer l'assistance médicale gratuite, contribueront à diminuer la mortalité et à aider au développement normal de la nation française. » C'est là, malheureusement, une illusion que M. le directeur de l'Office du travail ne partage certainement pas. Il faut autre chose que des mesures d'hygiène ou d'assistance médicale gratuite pour ralentir le progrès de la gangrène qui envahit tout le corps social. Certes, nous applaudissons sans réserves à ces mesures utiles. Mais si elles tendent à diminuer la mortalité qui s'élève chez nous à 23 pour 1000[3], tandis que chez nos voisins anglais, elle est inférieure de quatre points[4], elles ne sauraient relever la natalité.

[1] Le même calcul porterait le déficit de 1891 à 19 454. Nous pourrions le poursuivre pour les années antérieures. Il est, d'ailleurs, de faible importance.

[2] Ce rapport est dû à M. Turquan, le chef de la division de statistique, dont les travaux sont si hautement appréciés par tous ceux qui s'occupent des questions économiques.

[3] De 1841 à 1850, le taux de la mortalité était de 23,3; en 1892, elle est de 22,8. Mais comme on doit tenir compte de la diminution si marquée de la natalité et de la mortalité infantile toujours élevée, il faut reconnaitre, dit M. Levasseur (*Soc. de statistique*, 1891), que depuis cinquante ans, l'accroissement de la vitalité en France est médiocre.

[4] Rien n'est plus curieux que de suivre le mouvement de la mortalité en Angleterre et de constater les remarquables progrès obtenus. De 1660

J'aurais plus de confiance dans l'accroissement du nombre des mariages que constatent les chiffres des années 1891 et 1892, si ces mariages ne restaient pas trop souvent stériles par la volonté des époux; mais même sur ce point relativement favorable, il reste beaucoup à gagner. M. Levasseur nous apprend que, vers la fin du dix-huitième siècle, le nombre des mariages pouvait être évalué à 8,9 pour 1000 habitants; en 1830, il était de 8,3; en 1858, de 8,4; en 1892, de 7,6 seulement. Il n'est guère douteux que la loi sur le service militaire ne soit une des causes de ce petit nombre de mariages. On tue un pays sous le vain prétexte de le défendre[1].

Les divorces augmentent lentement, c'est encore là un symptôme favorable que l'on salue avec bonheur au milieu de tant de symptômes inquiétants. Il est intéressant de rappeler combien la loi du 27 juillet 1884, qui a rétabli le divorce, et la loi du 18 avril 1886, qui a simplifié la procédure, étaient peu nécessaires. Depuis leur promulgation, les tribunaux n'ont prononcé que 38 995 divorces, soit 510 sur 100 000 mariages[2].

Le chiffre des enfants illégitimes ne semble pas non plus s'accroître. Il est vrai que les motifs qui agissent avec tant de force dans les unions légitimes doivent être plus puissants encore dans ces unions éphémères et sans sanction[3]. Il est donc difficile de voir là un progrès dans la moralité publique. Le chiffre de ces naissances est toujours élevé dans le département de la Seine, où il atteint le quart du nombre total[4]. Ce chiffre est au contraire très faible dans nos départements ruraux, n'en déplaise aux romanciers du jour. C'est en Bretagne, en Vendée et parmi les populations du

à 1679 la mortalité était de 80 pour 1000; de 1681 à 1690, de 42,1; de 1746 à 1755, de 35,5; de 1846 à 1855, de 24,9; de 1866 à 1870, de 22,4; de 1870 à 1875, de 20,09; de 1875 à 1880, de 20; de 1880 à 1885, de 19,3; de 1885 à 1888, de 18,7; en 1889, de 17;8. Ce dernier chiffre est le plus faible qui ait jamais été atteint dans aucun pays. (*Congrès d'hygiène*, 1891.)

[1] M. le sénateur Roussel présente quelques observations sur le recensement de 1891. Il attribue une partie de la réduction signalée par M. Levasseur dans l'accroissement de la population à la loi sur le service militaire. M. Levasseur croit, comme M. Roussel, que la législation militaire a dû en effet contribuer à cette réduction. (*Bull. Acad. des sciences morales et politiques*, janvier 1892.)

[2] Dans la Seine, ce chiffre s'élève à 1830, dans Seine-et-Oise à 990, dans l'Aube à 956, dans les Bouches-du-Rhône à 946, dans l'Eure à 935. Par contre, dans la Corrèze et dans la Vendée, le chiffre des divorces dépasse à peine 50 sur 100 000 mariages et cela depuis 1884.

[3] La natalité illégitime a doublé depuis le commencement du siècle; M. A. Bertillon, qui est une autorité, rapporte qu'à Paris, le dixième des ménages vit en concubinage.

[4] Si l'on prend exclusivement la ville de Paris, le nombre de ces naissances dépasse le tiers du chiffre total.

massif central, que l'on compte le moins de naissances illégitimes. La diminution dans le nombre des naissances se montre dans la France entière; nous en apercevons déjà les premiers symptômes en Bretagne, où la vigoureuse natalité relève singulièrement celle de la France [1], et les villes bretonnes commencent à montrer une défaillance inaccoutumée. C'est dans le Midi surtout que le mal sévit depuis des années avec le plus d'acuïté. Le Gers jouit du triste privilège d'être le premier sur cette liste funèbre. Le taux de la natalité descend au chiffre prodigieusement faible de 13,9 [2]. Son voisin, le département de Lot-et-Garonne, n'est guère mieux partagé. L'observateur, même le plus superficiel, qui parcourt les villages, est surpris du petit nombre d'enfants qu'il aperçoit.

Les excédents de décès, l'année dernière, ont été dans l'Eure de 2873, dans la Somme de 2246; dans la Meuse et dans l'Aude, ils dépassent 1900, dans le Calvados, le Puy-de-Dôme, le Rhône, 2000; dans la Haute-Garonne, ils atteignent 2908. Ces chiffres, d'autres qu'il serait facile d'ajouter, sont d'une effrayante éloquence.

Les excédents de naissances se rencontrent dans les départements manufacturiers, dans les grandes agglomérations ouvrières. Dans le département du Nord, par exemple, la natalité l'emporte de 10 068 unités sur la mortalité. Dans le département de la Seine, il y a un excédent de 914 naissances; mais il ne faut pas oublier que Paris envoie chaque année en province vingt mille nourrissons et que la mortalité de ces petits êtres scrofuleux, rachitiques, condamnés, avant même que la vie ne s'ouvre pour eux, s'élève à 60 pour 100, à 70 souvent. Si ce chiffre était ajouté à celui des décès, l'excédent des naissances disparaîtrait rapidement. Une conclusion générale ressort du sombre tableau qu'il faut tracer. Plus l'aisance s'accroît, plus la natalité s'affaiblit. Les riches départements de la Normandie donnent chaque année un déficit considérable; les pauvres départements de la Bretagne, un excédent de naissances. Dans la Corse, la natalité l'emporte sur la mortalité de 1300, dans les Landes de 1013 unités. Le développement de la richesse ou de l'aisance est le seul facteur qui paraisse agir avec une certaine fixité sur le mouvement de la population.

Une autre conclusion s'impose aussi dans les villes, la natalité est plus faible, la mortalité plus élevée que dans nos campagnes. J'ai relevé, pour 1890, les tables du mouvement de la population; sur 362 chefs-lieux de département ou d'arrondissement, 62 seule-

[1] Les cinq départements bretons donnent en 1892 un excédent de 15 688 naissances.

[2] Rappelons que le taux général pour la France est d'environ 22 durant la dernière période décennale.

ment présentaient un excédent de naissances[1]; dans tous les autres, la mortalité l'emportait sur la natalité. Poursuivant mon étude, j'ai pris les villes de plus de 10 000 âmes, qui ne sont ni chefs-lieux d'arrondissement ni chefs-lieux de département; 40 d'entre elles apportent un excédent de naissances, 36 seulement un excédent de décès. L'explication est facile; dans les vieilles villes vit une bourgeoisie aisée, riche souvent; cette bourgeoisie redoute par-dessus tout une famille nombreuse. Un rejeton unique lui suffit; à l'aide de sa fortune, il gravira les degrés de l'échelle sociale. Les rêves paternels le voient fonctionnaire important, député, sénateur, président de la république ou chambellan de César; les opinions sont accommodantes; aucun régime ne déplaît, pourvu qu'il profite. Les cités nouvelles renferment une population presque exclusivement ouvrière, une population étrangère nombreuse; la natalité est plus vigoureuse, les calculs de l'ambition ou de l'égoïsme sont moins âpres, ils exercent une influence moins néfaste.

Les faits que je viens de citer sont profondément inquiétants; l'optimisme le plus endurci ne peut les atténuer. L'inquiétude redouble quand on compare la natalité française à la natalité des autres contrées de l'Europe. Je demande aux lecteurs du *Correspondant* d'avoir le courage de parcourir les formidables colonnes de chiffres qu'il me faut leur présenter. Ils seront aussi effrayés en les lisant, que je l'ai été moi-même en les écrivant.

II

Les documents officiels des pays étrangers apportent en effet d'utiles enseignements.

ALLEMAGNE

Population en 1891 : 44 428 470.

Années.	Mariages.	Décès.	Naissances.	Excédent de naissances.
1887.	370 659	1 220 406	1 825 561	605 155
1888.	376 654	1 209 798	1 828 379	618 581
1889.	389 839	1 218 956	1 838 439	619 483
1890.	356 536	1 260 017	1 820 264	560 247
1891.	399 398	1 227 409	1 903 160	675 751

[1] Pour quelques-uns, cet excédent est très faible. Il est d'un seulement à Arcis-sur-Aube, à Ancenis, à Boussac; de 2 à la Tour-du-Pin, à Marennes, à Florac; de 3 à Nogent-sur-Seine; de 7 à Murat, à Quimperlé, à Parthenay; de 13 à la Palisse, à Montluçon. Il n'est que deux exceptions : Lille, où la natalité l'emporte de 738; à raison de l'affluence d'ouvriers belges, et Paris, où l'excédent est de 483, à raison, je l'ai expliqué, du nombre de nourrissons envoyés dans les départements voisins.

GRANDE-BRETAGNE

Population au 5 avril 1891 : 37 880 764 [1].

Années.	Mariages.	Décès.	Naissances.	Excédent de naissances.
1888.	249 186	668 013	1 112 694	444 681
1889.	261 730	674 499	1 116 568	442 069
1890.	271 487	727 102	1 096 717	369 515
1891.	275 950	757 472	1 148 258	390 766
1892.	276 901	724 674	1 126 431	401 757

RUSSIE D'EUROPE ET POLOGNE

Population en 1891 : 97 807 339 [2].

Années.	Mariages.	Décès.	Naissances.	Excédent de naissances.
1886.	749 569	2 863 772	4 284 493	1 420 721
1887.	793 923	2 949 914	4 361 067	1 411 1 3
1888.	871 476	2 953 116	4 585 741	1 632 625

ITALIE

Population au 31 décembre 1892 : 30 535 848.

Années.	Mariages.	Décès.	Naissances.	Excédent de naissances.
1888.	236 883	862 438	1 161 570	299 132
1889.	230 451	812 013	1 193 142	381 129
1890.	221 972	838 028	1 125 220	287 192
1891.	227 646	839 687	1 176 138	336 835
1892.	228 299	844 629	1 153 359	308 630

AUTRICHE-HONGRIE

Population au 31 décembre 1890 : 41 384 638.

Années.	Mariages.	Décès.	Naissances.	Excédent de naissances.
1887.	333 599	1 269 912	1 673 786	406 874
1888.	344 872	1 256 852	1 675 364	418 512
1889.	318 295	1 159 639	1 692 574	532 985
1890.	321 494	1 273 897	1 610 206	336 309

BELGIQUE

Population au 31 décembre 1892 : 6 195 355.

Années.	Mariages.	Décès.	Naissances.	Excédent de naissances.
1887.	42 291	124 013	184 183	60 170
1888.	42 427	129 579	184 066	54 489
1889.	43 759	128 136	185 952	57 816
1890.	44 596	134 769	184 819	50 050
1891.	45 449	137 368	190 499	53 131 [3]

[1] Avec les Indes et les colonies, les derniers recensements donnent à l'empire britannique une population d'environ 352 000 000 âmes.

[2] En y comprenant la Finlande, la Sibérie, le Caucase, l'Asie centrale, la population de l'empire russe s'élève à 118 991 014.

[3] Je ne mentionne pas les États-Unis, malgré l'accroissement important

Ainsi donc, en cinq ans, l'excédent des naissances sur les décès a été, en Allemagne, de 3 079 217; en Angleterre, de 2 048 788; en Italie, de 1 612 918, malgré le chiffre élevé des décès dans ce dernier pays. En Autriche-Hongrie, nous constatons les mêmes faits; en quatre ans, de 1887 à 1890, les naissances donnent un excédent de 1 694 680; en Russie, cet excédent atteint, en trois ans, le chiffre énorme de 4 766 802! Il serait facile de multiplier ces exemples; nous avons recherché le mouvement de la population dans tous les États de l'Europe, dans tous les pays civilisés; partout, nous avons trouvé des résultats semblables; partout, la vitalité reste vigoureuse; partout, le nombre des mariages ou des naissances se maintient. Nulle part, nous n'apercevons un symptôme de défaillance, et si, dans certains pays, l'Autriche, l'Italie, la Russie surtout, la mortalité est élevée, cette mortalité tient non seulement au grand nombre des nouveau-nés, mais plus encore aux soins médicaux insuffisants dans ces vastes territoires encore peu peuplés, et à l'absence des mesures hygiéniques qu'exige le progrès moderne.

Que voyons-nous au contraire en France? Le tableau que j'ai donné montre que les cinq dernières années n'apportent à notre natalité qu'un faible accroissement de 161 376, et si nous prenons les trois dernières, nous nous trouvons en présence d'un déficit de 68 992, de plus de 100 000, si nous tenons compte des étrangers. Rien ne permet d'espérer que nous soyons au terme de cette progression fatale. A moins d'une réforme, hélas! bien improbable dans nos mœurs, notre race, je le répète, est menacée de disparaître, peut-être même plus rapidement que nous ne le pensons, et le seul doute qui puisse rester, pour l'avenir, est de savoir si elle sera submergée par la race slave ou par la race anglo-saxonne, dont l'énergique vitalité contraste si tristement avec notre défaillance.

III

Quelles sont les causes de l'état de choses périlleux que nous sommes condamnés à léguer aux générations qui nous remplaceront? On nous dit le luxe grandissant chaque jour qui absorbe les patrimoines et détruit les familles. Mais le luxe, le mal le plus contagieux de tous, sévit en Angleterre, en Allemagne, en Russie, avec non moins d'intensité que chez nous. Berlin, Vienne, Londres, Saint-Pétersbourg, ne le cèdent en rien, sous ce rapport, à Paris; et cependant aucun de ces pays n'est atteint dans ses forces vives. Est-ce l'abus des boissons alcooliques? Mais partout, sauf en

de leur population (62 982 244 au 1er juin 1890), parce que le rôle considérable de l'immigration rend toute comparaison impossible.

Angleterre, la consommation de l'alcool fait des progrès dont témoignent les chiffres donnés par les différents gouvernements[1]. Est-ce l'accroissement de la population urbaine au détriment de la population rurale? Mais partout on recherche les plaisirs de la ville, la vie moins monotone, les travaux généralement moins rudes, les salaires plus élevés. En Allemagne, la population urbaine s'accroît plus rapidement que chez nous. Aux Etats-Unis, en Angleterre, elle dépasse le chiffre de la population rurale, tandis qu'en France, cette dernière l'emporte encore dans une large mesure. Est-ce la loi militaire? J'ai dit ce que je pensais de cette loi; elle détruit la patrie, je le répète, sous le vain prétexte de la défendre. Mais l'Allemagne est soumise à une loi aussi sévère, la Russie en possède une non moins rigoureuse, et ni en Allemagne ni en Russie, la natalité n'est atteinte.

L'école de Le Play veut voir la cause du mal dans les lois successorales, dans l'atteinte portée au droit, par suite à l'autorité du père de famille, mais ces mêmes lois sont en vigueur en Belgique, elles sont en vigueur dans les provinces rhénanes, et dans l'un et l'autre de ces pays la natalité se maintient à un chiffre élevé.

Les socialistes cherchent à leur tour à rattacher le mal que nous déplorons à l'inégalité sociale. C'est une erreur manifeste; cette inégalité inséparable de la condition humaine a existé dans tous les temps, elle existe dans tous les pays et, problème redoutable, elle croît avec le progrès, avec le développement de la fortune publique et privée, avec cette marche ascendante de l'humanité qui sera dans l'histoire la vraie gloire du dix-neuvième siècle. Si nous voyons l'égalité primitive singulièrement tempérée, il est vrai, par la force brutale, ce n'est que chez les races sauvages de l'Amérique ou de l'Australie, et chez ces races la fécondité diminue avec une effrayante rapidité. Bientôt elles auront disparu et l'histoire seule enregistrera leur souvenir. C'est, il semble, une réponse topique aux détracteurs de la société, telle qu'elle est actuellement constituée.

On nous dit enfin que les femmes françaises sont moins fécondes

[1] M. Claudio Jannet, dans un de ces remarquables articles dont il a le secret, rappelait récemment, dans ce recueil même, qu'en 1885, la consommation de l'absinthe en France était de 57 732 hectolitres, elle montait en 1892 à 126 670 hectolitres. Une progression semblable se montre dans la consommation de toutes les boissons alcooliques. En 1872, on produisait 1 828 000 hectolitres d'alcool; vingt ans après, 2 853 000. Les chiffres récemment publiés par le gouvernement montrent cependant chez nous une légère amélioration. En 1892, la consommation d'alcool par tête était de 4,56; en 1893, elle n'est plus que de 4,32. Voici pour quelques autres pays les chiffres de cette dernière année : Belgique, 4,91; Allemagne, 4,40; Autriche, 4,03; Russie, 3,07; États-Unis, 2,82; Grande-Bretagne, 2,70.

que les femmes des autres nations. Il y a là un fait physiologique qui ne saurait être traité que dans des revues spéciales. Je le crois fondé, mais il ne peut influer que dans une très faible mesure sur le nombre des naissances.

Certains économistes triomphent de cet état de choses; ils attribuent le faible chiffre des naissances à une civilisation supérieure à une civilisation plus sûre d'elle-même. Préconisant la doctrine dont Malthus porte fort injustement l'odieux, ils disent notre faible natalité une preuve de progrès et s'efforcent de croire que les autres nations plus arriérées arriveront à leur tour à cette défaillance qui nous inspire de si légitimes inquiétudes. De quel droit, sur quels faits, peut-on avancer que les autres nations, les Anglais, les Allemands, par exemple, sont plus arriérées, moins civilisées que nous? En vérité, j'ai honte de discuter des théories aussi méprisables; le progrès est la vie, le progrès ne saurait être la mort.

Il faut donc bien en venir à la vraie, à l'incontestable cause du mal. J'ai hésité longtemps à la reconnaître; il m'en coûte plus encore de la proclamer. La vérité n'est jamais une ennemie; fût-elle déconcertante et cruelle, il faut la regarder en face. Cette cause est la démoralisation croissante dont nous sommes les témoins et qui est loin de se montrer avec la même acuïté dans les pays étrangers. Des symptômes autres que la faiblesse de notre natalité ne permettent malheureusement aucune illusion à cet égard.

La progression de la criminalité est, en effet, non moins alarmante pour l'avenir de notre race. On s'étonne à bon droit que les trois grands facteurs du progrès des nations, le travail, l'instruction et l'aisance [1] ayant augmenté dans d'énormes proportions, la criminalité ait suivi une progression inverse. Les statistiques judiciaires fournissent, à cet égard, des preuves indiscutables. Le nombre des individus condamnés pour crimes ou délits, de 1836 à 1842, était en moyenne de 40 982, disait M. Béranger à la tribune du Sénat [2]; de 1861 à 1865, cette moyenne s'élevait à 86 271; en 1885, elle était de 127 000. Les rapports officiels constatent que le nombre des procès-verbaux dressés par la gendarmerie se montait autrefois à 56 000; la moyenne de 1876 à 1880 dépassait 189 000.

La loi du 13 mai 1863 a permis de correctionaliser certains crimes, pour les soustraire au verdict de jurés incompétents ou parjures. On enlève aux vols les circonstances aggravantes; les viols deviennent des attentats à la pudeur, les meurtres des coups

[1] Veut-on un exemple, entre nombre d'autres, que l'aisance ne ralentit pas la criminalité? La Normandie est une des provinces de France les plus riches, elle est le pays qui fournit le plus grand nombre de criminels.

[2] Le 27 janvier 1887.

et blessures, les faux des escroqueries, et toutes ces catégories jugées aujourd'hui par les tribunaux correctionnels témoignent d'une progression que rien ne paraît devoir ralentir, progression toujours considérable, mais souvent très inégale. Ainsi on constate trois fois plus de rébellions contre l'autorité, cinq fois plus d'outrages aux fonctionnaires, huit fois plus de délits de mendicité, sept fois plus de délits contre les mœurs, près de dix fois plus d'adultères, deux fois plus de coups et blessures, trois fois plus d'escroqueries, six fois plus d'abus de confiance[1]. Dira-t-on que la police est mieux faite, les poursuites plus sérieuses, confiées à des mains plus habiles? Les chiffres répondent. En 1825, les affaires classées étaient environ 9000; aujourd'hui, elles sont au nombre de 74 000.

Il est plus navrant encore de voir dans la criminalité le rôle joué par les enfants. Qui ne se rappelle ces précoces assassins dont les crimes ont jeté un moment d'effroi dans notre société si insouciante qu'elle soit. Pour les enfants âgés de moins de 16 ans, le chiffre des prévenus s'est élevé, dans ces dernières années, progressivement de 2235 à 5579 pour les garçons, de 418 à 908 pour les filles. Quant aux prévenus âgés de 16 à 21 ans, leur nombre a progressé plus rapidement encore; il était de 5936 pour les garçons, de 1046 pour les filles; il est, d'après le dernier compte-rendu, de 20 480 et de 2839[2]. Presque tous ces jeunes gens avaient passé par les écoles, et les récidivistes se rencontrent bien plus nombreux parmi eux que parmi les illettrés[3]. Peut-on s'étonner de ces résultats si tristes qu'ils soient? Les disciplines anciennes ont disparu, et rien n'est venu les remplacer; l'autorité de l'ouvrier laborieux sur l'apprenti, du père de famille sur ses enfants, du patron sur ses ouvriers, du maître sur ses serviteurs, sont des souvenirs d'antan. Le sentiment religieux s'affaiblit; il s'éteint chaque jour dans les masses. La religion apportait la résignation à des maux dont Dieu peut consoler, mais que la société, quels que soient ses louables efforts, ne saurait guérir; et quand cet homme sans frein religieux

[1] Tarde, *la Criminalité comparée*. Joly, *la France criminelle et le combat contre le crime*. — L'Académie des sciences morales et politiques a accordé à ce dernier ouvrage une de ses plus hautes récompenses. M. Tarde, dont l'ouvrage n'est pas de moindre valeur, est aujourd'hui un des fonctionnaires les plus élevés du ministère de la justice.

[2] *Journal officiel*, juillet 1886.

[3] Le rapport exact entre l'instruction et le crime est inconnu; si l'instruction n'ajoute pas au crime, nous n'avons aucune preuve qu'il le diminue, dit avec un certain découragement un écrivain américain, M. Arthur Macdonald. (*Abnormal man, Essays on Education and Crime*), Washington, 1893.

ni moral voit les inévitables inégalités sociales, quand il compare sa misère à la richesse de son voisin, la révolte est bien près, et nous n'en sommes plus à prévoir ses redoutables conséquences[1].

J'ai cherché à comparer la criminalité en France avec la criminalité dans les pays étrangers. Les documents, assurément, ne manquent pas, et partout cette question, si importante pour l'avenir des nations, est étudiée avec le soin qu'elle mérite. Mais la classification différente adoptée dans chaque pays rend toute comparaison difficile, sinon impossible. Mes recherches me permettent seulement d'affirmer que, contrairement à ce qui se passe chez nous, la criminalité tend plutôt à diminuer en Europe, et qu'en Angleterre[2] et en Belgique notamment, cette décroissance est marquée. Elle serait due, selon nos voisins, à une législation pénale plus efficace qui aurait amené une diminution notable dans le nombre des récidives.

Le chiffre des suicides est également plus élevé en France que dans tous les autres pays. De 1826 à 1830, on constatait chez nous 54 suicides sur 1 million d'habitants; aujourd'hui, leur nombre a quadruplé [3], et rien ne montre que cette redoutable progression soit près de se ralentir [4]. Parmi ces malheureuses victimes de leur folie, nous voyons des jeunes gens, des enfants même, dégoûtés de la vie, avant qu'elle ne s'ouvre pour eux! Mais il faut ajouter que, dans tous les pays, le nombre des suicides tend à s'accroître. L'exagération de la vie cérébrale, l'abus des sensations, l'abus de l'alcool, sont les causes trop certaines de cet accroissement.

Me voici au terme de la tâche que je me suis imposée. Tout témoigne de l'intensité du mal, et les chiffres empruntés aux publications officielles le font ressortir avec une triste éloquence. Les causes sont multiples, mais deux surtout dominent toutes les autres. La funeste éducation donnée à nos enfants, aggravée encore par des instituteurs qui prêchent la négation de Dieu, la négation du devoir, qui, par leurs conseils, comme par leurs exemples, s'efforcent de montrer aux enfants confiés à leurs soins que la vie n'a d'autre but que la jouissance matérielle, la satisfaction des appétits. Quand l'enfant devient jeune homme, qu'il

[1] H. Fouquier, *Figaro*, 15 juin 1891.

[2] Voici pour l'Angleterre, les chiffres officiels des dernières années : 1886, 19 439 crimes ou délits; 1887, 18 343; 1888, 18 290; 1889, 16 530; 1890, 16 347; 1891, 16 160.

[3] En Angleterre, les statistiques les plus récentes portent le chiffre des suicides à 80 pour 1 million d'habitants.

[4] « The gradual increase of suicides cannot be counteracted by any palliative measures on the part of Governement. It is unfortunately an indication of the moral and religious condition of a nation. » (*New-York Herald*, May 16, 1893.)

entre dans la vie, et cette cause de démoralisation n'est pas moins grave que la première, une littérature véritablement immonde vient enflammer les passions naissantes et étouffer les bons instincts qui ont pu survivre. Si l'on m'accuse d'injustice ou d'exagération, écoutons les vigoureuses paroles d'un de nos écrivains les plus éminents [1] : « Nos ancêtres, disait-il, avaient des peintres qui peignaient à la cire et au jaune d'œuf; nous avons une école qui peint à l'ordure et trempe sa plume dans l'immondice. Tels directeurs de feuilles publiques, qui font profession d'éclairer les foules, réclament la liberté de polluer la jeunesse, et tiennent publiquement boutique d'obscénités. »

M. A. Leroy-Beaulieu a trop raison; les excitations malsaines ne sont pas étrangères aux tristes résultats dont nous sommes les témoins écœurés, à l'affaiblissement de la natalité, à l'accroissement de l'immoralité et de la criminalité. Nulle société ne saurait longtemps résister à ce dévergondage sans frein et sans limite. Nos gouvernants n'ont-ils rien à se reprocher dans ce lamentable état de choses? Depuis le jour fatal où les conservateurs ont été vaincus, les nouveaux maîtres de la France n'ont cessé d'afficher le mépris de Dieu et de ses enseignements. Sous le prétexte de la liberté de conscience, ils ont voulu effacer son nom de nos lois comme de nos cœurs. Ils n'ont cessé de glorifier le crime, ils ont choisi comme fête nationale le jour marqué par un odieux massacre, ils ont toléré la célébration de l'insurrection la plus criminelle des temps modernes [2], et le hideux drapeau rouge, symbole de sang et de terreur, a pu se déployer dans nos cimetières aux applaudissements de ceux qu'une imprudente amnistie a ramenés parmi nous. On a semé le vent, on récolte la tempête; on a détruit la vie, on trouve la mort.

Une réaction se fait jour, j'y souscris de tout cœur, je n'ose croire à son efficacité, le mal est trop grand, la gangrène trop profonde; il faut pour les guérir des lois plus énergiques que celles que notre constitution permet. Notre seul rôle, à nous les vaincus du jour, est de regarder le mal en face, de comprendre son intensité, de montrer au pays les périls qui le menacent; puis, forts du devoir accompli, de répéter le cri des anciens preux qui est pour moi un enseignement de famille : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Marquis de Nadaillac.

[1] A. Leroy-Beaulieu, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1893.

[2] Au moment même où j'écrivais ces lignes, le gouvernement de M. Casimir-Périer avait le courage, je suis heureux d'y applaudir, d'interdire ces manifestations.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE
EN ITALIE

Les événements qui ont troublé la Sicile et la province de Massa-Carrara ont appelé l'attention de l'Europe sur les agissements des révolutionnaires italiens. La presse les a discutés; les cercles politiques ont cherché à deviner le secret de ces agitations, et chacun, selon ses lumières ou ses tendances, a tiré de ces faits des conclusions qui ne sont pas toujours conformes à la vérité. Les uns ont vu l'Italie à la veille d'une révolution générale, bouleversant ses institutions, menaçant son unité, détruisant de fond en comble la société. D'autres ont suivi un chemin diamétralement opposé, affirmant qu'il n'y avait là qu'une explosion d'esprit de révolte sans importance dont le gouvernement aurait facilement raison, grâce à l'énergie de M. Crispi. La vérité est entre ces deux versions extrêmes. La révolution générale n'est pas encore à craindre au delà des Alpes, mais les révoltes de Sicile et de Carrare ne sont pas un fait aussi indifférent que les optimistes le déclarent. Il s'agit de démêler la vérité au milieu des nombreuses appréciations que les mouvements révolutionnaires du mois de janvier ont provoquées et de montrer quelles sont les origines et les causes de ces émeutes. Jusqu'à quel point la misère ou une mauvaise situation économique ont-elles contribué à exciter le peuple contre le régime actuel? Quelle part ont prise aux troubles les vrais révolutionnaires, les socialistes et les sectes qui poursuivent la destruction de l'ordre social? Quelles sont les conditions économiques des pays insurgés? Quels sont les progrès que l'esprit révolutionnaire a faits en Italie? Quelle est, au double point de vue économique et révolutionnaire, la situation dans les autres provinces de la péninsule, où les populations ne se sont point soulevées? Voilà autant de questions qui demandent des réponses de nature à jeter quelque lumière sur la situation financière et intérieure de l'Italie.

En me mettant à l'œuvre pour étudier ce problème, je tiens avant tout à faire une déclaration. Je n'ai, en abordant ce sujet, qu'un seul but, celui d'éclairer mes lecteurs sur les causes et les conséquences probables des événements que je viens de signaler.

Pour être impartial, je me tiendrai aussi éloigné du pessimisme qui exagère les maux de l'Italie que de l'optimisme qui voudrait les réduire à des proportions insignifiantes. Je me tiendrai au-dessus des passions politiques et nationales et des partis, afin de pouvoir examiner les choses sans parti-pris et dire, autant que j'en suis capable, la vérité.

I

Pour bien comprendre la situation actuelle de l'Italie au point de vue du mouvement des idées révolutionnaires, il faut passer rapidement en revue l'histoire des partis républicain et socialiste avant et après la fondation de l'unité italienne.

Avant les événements de 1848, tous ceux qui, en Italie, conspiraient contre les gouvernements établis dans la péninsule par le traité de Vienne, avaient adopté, en général, le programme républicain unitaire formulé par Mazzini. La politique de Charles-Albert, les insuccès et les excès du parti républicain, éloignèrent de Mazzini l'élite des patriotes qui redoutaient le triomphe des idées subversives. Dès lors, le parti révolutionnaire se divisa en deux fractions. L'une poursuivait toujours l'accomplissement de l'ancien programme mazzinien ; l'autre tournait ses regards vers le Piémont et attendait du roi de Sardaigne une initiative hardie, capable de changer de fond en comble la situation de l'Italie. Les désastres de 1848-1849, loin d'affaiblir le parti modéré et monarchique, le fortifièrent. Les fautes commises par la fraction avancée, ses impatiences, ses accointances avec la lie de la populace des grandes villes, furent regardées comme les causes principales de l'insuccès du mouvement national de cette époque. Victor-Emmanuel et Cavour profitèrent du discrédit dans lequel était tombé le parti républicain pour attirer en masse les patriotes dans l'orbite de la politique du Piémont. Peu à peu le gouvernement sarde devint comme le centre de la propagande unitaire, et dès lors le parti républicain commença à déchoir dans l'opinion des patriotes.

Cavour, cependant, n'était pas homme à sacrifier la moindre ressource pour obéir à des scrupules politiques. Grand homme d'État, mais peu consciencieux dans le choix des moyens qu'il employait pour atteindre son but [1], il estima qu'il fallait exploiter le parti républicain tout en cherchant à élargir le cadre du parti unitaire et monarchique. C'est pourquoi, de 1850 à 1859, il ne cessa de donner des gages aux révolutionnaires, en combattant l'épis-

[1] Cavour déclara un jour que s'il eût fait pour accroître sa fortune personnelle la centième partie de ce qu'il avait fait pour l'unité de l'Italie, il n'y aurait pas de supplice assez cruel pour le punir de ses méfaits.

copat et le clergé, en rompant les rapports avec le Saint-Siège, en supprimant les ordres religieux et en s'emparant de leurs biens. Quand le moment décisif fut venu, Cavour et Victor-Emmanuel passèrent un compromis avec Garibaldi et Mazzini, et, grâce à cette espèce de traité d'alliance avec les chefs du carbonarisme, ils purent soulever l'Italie pendant que Napoléon III descendait avec l'armée française dans la vallée du Pô, pour chasser les Autrichiens de Milan et de Bologne.

La politique de Cavour eut pour résultat d'affaiblir considérablement le parti républicain. Il ne faut pas oublier, en effet, que la révolution italienne n'est pas l'œuvre du peuple, mais des classes dirigeantes. La noblesse et la bourgeoisie, la jeunesse des universités ont seules conspiré contre les anciens gouvernements. Le peuple des villes a laissé faire, tout en subissant l'influence des nobles et des bourgeois. Mazzini et Cavour ont pu recruter des partisans parmi les ouvriers des grandes agglomérations urbaines : mais c'étaient des partisans sans esprit d'initiative, ennemis de la police, quelquefois tarés et incapables d'exciter un mouvement sérieux en faveur de la république et de l'unité italienne.

Quant aux campagnes, elles furent absolument passives ou profondément hostiles aux novateurs. Le paysan et l'ouvrier campagnard ne comprenaient rien aux idées de nationalité ou d'unité. Pour eux le gouvernement représentait l'ordre. Peu leur importait que ce gouvernement fût national ou étranger, pourvu qu'il arrêtât les voleurs et ne pressurât pas trop les contribuables. Plus le gouvernement était fort, et plus les populations rurales lui étaient attachées. C'est ainsi que les paysans de la Lombardie ne cachaient pas leurs sympathies pour l'Autriche et étaient furieux, en 1848, contre les révolutionnaires de Milan, de Brescia et des autres villes. Loin de suivre le mouvement national et unitaire, ils demandaient à grands cris le retour du maréchal Radetzki et le renversement du gouvernement provisoire de Milan [1].

[1] Quand le baron de Hübner, qui devait être plus tard ambassadeur d'Autriche à Paris, dans des circonstances très difficiles, en 1859, traversa les provinces de Milan et de Côme, au plus fort de la révolution de 1848, il entendit les paysans lombards lui demander : « Quand viendra ce cher Radetzki ? Pourquoi tarde-t-il tant? » (Voy. Hübner, *Une année de ma vie*, Paris, Hachette, 1891, 1re partie, p. 233.) — Si l'on objectait que le témoignage du baron de Hübner est suspect, à cause de la nationalité autrichienne de son auteur, je pourrais ajouter que ce qu'il dit concorde parfaitement avec l'opinion de tous ceux qui ont écrit sans passion l'histoire de la révolution lombardo-vénitienne de 1848. Un écrivain libéral et un vétéran des guerres pour l'indépendance de l'Italie, confirme parfaitement le témoignage de M. de Hübner. En parlant de la rentrée du maréchal

En Toscane, à Modène et à Parme, la population rurale était très attachée aux gouvernements des ducs et de la maison de Lorraine. Pour trouver des traces de mécontentement parmi les paysans, il fallait aller en Calabre et en Sicile, où leur situation, comme je le montrerai plus loin, était très misérable.

Tel était l'état de l'Italie à la veille de la campagne de 1859. Les victoires de la France et du Piémont n'y changèrent pas grand'chose. Les paysans assistèrent, passifs et étonnés, au bouleversement général dont la péninsule fut le théâtre. Mais la victoire des libéraux ne parvint pas à leur faire changer d'opinion. Le déchaînement de l'impiété, qui fut une des plus déplorables conséquences de la révolution italienne, la guerre au Pape et aux prêtres, rendirent les paysans réfractaires aux idées nouvelles. L'augmentation très sensible des impôts, la conscription, dans les pays où elle n'existait pas avant 1859, ne firent qu'augmenter le mécontentement du peuple des campagnes, qui regretta de plus en plus le bon temps d'autrefois.

Cependant, dans les villes, le progrès des idées nouvelles devenait chaque jour plus sensible, et un bon nombre d'ouvriers, que le parti avancé avait entraînés à sa suite pour préparer la révolution unitaire, ne semblaient pas satisfaits de la solution que la politique de Cavour avait donnée à la question italienne. C'était sans doute une minorité, mais une minorité audacieuse et remuante. De son côté, le parti mazzinien qui ne s'était allié, pour un moment, avec les monarchistes piémontais et leurs partisans que pour se débarrasser plus aisément des anciens gouvernements, se hâta, après la victoire, de rompre le pacte qui l'unissait aux modérés. Il reprit sa liberté d'action et organisa de nouveaux complots pour renverser la monarchie et proclamer la république. Le parti mazzinien, d'accord avec les garibaldiens, prit pour prétexte que Napoléon III avait trahi la cause italienne par la paix de Villafranca et le traité de Zurich; que l'Italie n'était pas encore unie, puisque

Radetzki à Milan, au mois d'août 1848, M. Cesana, dans ses *Souvenirs d'un journaliste*, tome Ier, chap. VI, p. 121, raconte qu'une foule de gens du peuple entoura le cheval du généralissime autrichien en criant : « Monsieur Radetzki, le savez-vous? Ce n'est pas nous qui vous avons chassés, mais ce sont les seigneurs (les nobles et les riches). » M. Cesana ajoute : « Assertion lâche et dégoûtante par elle-même, mais qui contenait un grand fonds de vérité. Le maréchal répondait en souriant : « Je le sais!... « je le sais, mes enfants! » Ce témoignage peu suspect prouve assez que je n'exagère pas quand je dis que le peuple, en Lombardie, n'était pas hostile aux Autrichiens. On se tromperait grossièrement si on croyait que les choses n'ont pas changé depuis 1859. Aujourd'hui les idées nationales ont prévalu partout, en Italie : on ne tolérerait nulle part le retour de la domination étrangère.

Venise et Rome étaient encore soumises à l'Autriche et au Pape ; que la révolution n'avait servi que les intérêts dynastiques de la maison de Savoie et ceux de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie.

Les insuccès militaires de la campagne de 1866 servirent de prétexte à de nouvelles agitations. Garibaldi et les siens crièrent contre le gouvernement, l'accusant d'avoir renoncé à Rome par la convention du 15 septembre. La campagne de Mentana augmenta encore les griefs des garibaldiens et des mazziniens contre Napoléon III et Victor-Emmanuel, et rendit plus active la propagande républicaine. Cependant, malgré tant de bruits et d'efforts, les républicains ne parvinrent jamais à entraîner à leur suite ni le peuple des campagnes ni même la majorité des ouvriers des villes. Tout le parti de l'agitateur gênois, même en y ajoutant le groupe le plus avancé des garibaldiens, ne forma jamais qu'une coterie sans importance par rapport à la grande masse de la population.

Les classes élevées étaient en majorité favorables au gouvernement. Le temps et les vides que la mort faisait dans les rangs de l'aristocratie et de la bourgeoisie restées fidèles aux anciens souverains, amenaient de nouvelles et jeunes recrues au parti unitaire et monarchique qui se fortifiait de plus en plus, rendant vains les efforts de la propagande républicaine. Aussi toutes les tentatives d'émeutes que Mazzini fit faire par ses partisans, de 1860 à 1871, avortèrent misérablement. Ce n'est qu'après la guerre franco-prussienne et l'entrée en scène du parti socialiste que les idées révolutionnaires firent de sensibles progrès dans la péninsule.

Avant les événements de 1870, le socialisme était à peu près inconnu en Italie. Toutes les émeutes étaient l'œuvre du parti républicain mazzinien ou des garibaldiens. L'agitation qui aboutit à l'échauffourée de Sarnico (avril et mai 1862) et à celle d'Aspromonte, le 29 août de la même année, fut l'œuvre de Garibaldi et de ses amis, alliés avec les républicains. Cette agitation, comme celle qui prépara l'invasion des États romains, en 1867, ne devint grave que parce que M. Rattazzi, qui était à ces deux époques président du conseil, encourageait de tout son pouvoir les entreprises garibaldiennes dans l'espoir de s'emparer de Rome par un coup d'audace. En 1870, la révolte des sergents de Pavie, qui coûta la vie au malheureux caporal Barsanti, fut préparée par Mazzini et eut un caractère essentiellement républicain. Mais, comme cette fois le gouvernement n'avait aucun intérêt à protéger les factieux, la rébellion demeura sans écho, même dans une ville très révolutionnaire comme Pavie, et l'ordre fut rétabli en quelques instants dans les casernes et dans les rues.

Pour tout observateur impartial, il est évident que les idées républicaines n'ont jamais trouvé un terrain favorable en Italie. Le parti républicain n'a eu un semblant de force que lorsque le gouvernement s'en est servi pour préparer l'unité de l'Italie, pour combattre l'Autriche avant la cession de Venise, ou pour préparer l'annexion de Rome. Après les victoires de la Prusse, en 1866, et jusqu'à la fin de la guerre de 1870-71, le parti républicain italien servit d'instrument à M. de Bismarck pour provoquer un mouvement gallophobe en Italie. Les documents que l'on publie depuis quelques années sur la période qui va de 1865 à 1871 prouvent de plus en plus que la Prusse était en étroits rapports non seulement avec la gauche du parlement italien, mais avec Garibaldi et les républicains. Si Napoléon III, au lieu de fermer volontairement les yeux sur les agissements des émissaires du gouvernement de Berlin en Italie, s'était rendu compte du but que poursuivait M. de Bismarck, il eût empêché à tout prix l'alliance de l'Italie avec la Prusse, en 1866. Quand l'empereur voulut réagir contre ses voisins d'outre-Rhin, il était trop tard. M. de Bismarck avait, en Italie, une armée à sa dévotion. Elle était commandée par M. Crispi dans le parlement, par Garibaldi et Mazzini hors de l'enceinte législative [1].

C'est avec l'aide et l'argent de la Prusse que Garibaldi put apprêter sa campagne de 1867 contre les États de l'Église. M. de Bismarck, en appuyant de tout son pouvoir le condottiere italien et en encourageant, au delà des Alpes, les entreprises du parti avancé, préparait l'isolement de la France pour le jour où il l'attaquerait. Il se ménageait des alliés en Italie pour empêcher le roi Victor-Emmanuel de courir au secours de son allié de 1859. La participation de M. de Bismarck à l'entreprise garibaldienne de 1867 n'est un mystère pour personne. L'attitude du comte d'Arnim, ministre de Prusse à Rome, au mois de septembre et d'octobre de cette année, ses rapports avec les meneurs garibaldiens qui organisaient la révolution à Rome, sont connus et prouvent que le chancelier allemand n'était pas étranger aux complots qui devaient contraindre Napoléon III à intervenir en Italie. M. de Bismarck avait escompté d'avance l'irritation que provoquerait, parmi les libéraux italiens, le retour des troupes françaises à Rome. Après Mentana, il profita du mécontentement de la gauche, de la violente colère de Garibaldi, des garibaldiens et des républicains contre la France, et surtout contre Napoléon III, pour les engager dans

[1] Voy., à ce sujet, les deux importants ouvrages du général La Marmora : *Un pó più di luce sugli avvenimenti politici e militari del* 1866, et *I segreti di Stato nel governo costituzionale.* (Florence, chez Barbera, éditeur, 1873 et 1877.)

une politique gallophobe. Les ministres de Prusse à Florence, MM. d'Usedom et Brassier de Saint-Simon, s'acquittèrent très bien de la mission que leur chef leur avait confiée. Ils entretinrent constamment des rapports très bienveillants avec les chefs de la gauche et de l'extrême gauche du parlement italien, et avec les hommes les plus en vue du parti républicain, exploitant les passions anticléricales et révolutionnaires. Aussi, dès que, en juillet 1870, la guerre fut déclarée entre la France et la Prusse, celle-ci pouvait compter, en Italie, sur des amis sûrs et audacieux, prêts à tout entreprendre et même à renverser la monarchie, si Victor-Emmanuel ne se soumettait pas à leurs sommations. Malgré la volonté bien arrêtée du roi d'envoyer une armée au secours de Napoléon III, la poussée antifrançaise, provoquée par les déclamations de la gauche et des républicains, fut telle, que le ministère Lanza-Sella, alors aux affaires, effrayé par cette agitation, mit le souverain au pied du mur en lui posant le dilemme : ou la neutralité ou la démission du cabinet. Victor-Emmanuel céda comme il céda de nouveau aux mêmes injonctions un mois plus tard, après le désastre de Sedan, en ordonnant à ses troupes de marcher sur Rome[1]. L'Italie s'était séparée de la France, et M. de Bismarck avait atteint le but qu'il poursuivait, depuis quatre ans, par ses rapports intimes avec les progressistes et les républicains. Je ne discute pas l'honnêteté de cette politique, je constate simplement son succès.

Il est certain que jamais, en Italie, le parti républicain n'a eu plus d'influence que lorsqu'il était encouragé et appuyé par la Prusse. Cette influence, il la devait surtout à la connivence de la gauche parlementaire dont le programme, pour ce qui touchait Rome et la France, était à l'unisson de celui de Mazzini et à la propagande que Garibaldi et les siens faisaient contre le Pape et Napoléon III. Les républicains doctrinaires ne pouvaient donc se faire d'illusions sur leur véritable force. Celle-ci procédait des secours qu'ils recevaient du dehors et non de l'ascendant qu'ils avaient sur le peuple.

En effet, dès que Bismarck et la gauche parlementaire n'eurent plus besoin d'exploiter le péril républicain pour entraîner la monarchie dans le giron de leur politique, les républicains se virent

[1] A propos des sommations envoyées, par la gauche, au gouvernement pour le contraindre à occuper la ville de Rome et le patrimoine de Saint-Pierre, M. Crispi s'est exprimé ainsi, dans un de ses discours : « En 1870, nous avons conseillé au gouvernement d'aller à Rome. Si le gouvernement ne suivait pas nos conseils, nous étions fermement résolus à faire les barricades. »

réduits à une infime minorité, dépourvue d'influence sérieuse sur les masses et des moyens indispensables pour l'acquérir.

Le motif de l'insuccès de l'idée républicaine en Italie est très simple. Il n'y avait pas alors, au delà des Alpes, ces agglomérations ouvrières que l'on rencontre en France et dans les pays industriels. Même aujourd'hui, malgré les progrès de l'industrie italienne, il n'y a rien dans la péninsule qui soit comparable aux grandes villes industrielles de France. Le peuple des villes les plus considérables d'Italie échappait à la propagande de Mazzini, parce qu'il n'était pas mécontent de sa situation et qu'il n'avait aucune passion pour la politique. Les républicains ne pouvaient donc compter que sur les bas-fonds de la populace, qui inspiraient un profond dégoût aux ouvriers honnêtes, les éloignant de plus en plus du parti mazzinien.

Quant aux campagnes, sourdes, avant 1859, aux agitations en faveur de l'unité italienne, elles ne furent pas atteintes plus tard par la propagande républicaine.

Le paysan italien n'était pas assez instruit pour comprendre les avantages qu'un pays peut avoir à être libre et indépendant. Les idées unitaires et nationales ne disaient rien, absolument rien, à ces robustes travailleurs qui ne demandaient qu'à vivre tranquilles et à labourer leurs champs. A plus forte raison, les distinctions savantes entre une forme de gouvernement et l'autre, entre un système plus libéral et un autre où l'autorité centrale gardait la plupart de ses anciennes prérogatives, n'avaient aucune influence sur les pensées et les aspirations du peuple des campagnes. Elles étaient trop supérieures à sa culture moins que médiocre, même en tenant compte de son humble situation dans la société, pour pouvoir l'amener à se prononcer en faveur d'un système ou de l'autre. Le paysan italien, en homme essentiellement pratique, trouvait que les révolutions lui coûtaient trop cher, et, s'il regrettait le bon temps où il payait moins d'impôts et où les avocats avaient moins d'influence dans le gouvernement, il ne se souciait pas de faire de nouvelles expériences révolutionnaires, de peur d'en payer les frais.

L'idée républicaine, telle que Mazzini et ses partisans l'avaient conçue, était trop abstraite, trop doctrinaire, pour attirer les sympathies d'un peuple plein de sens pratique, tel que le peuple italien. En outre, l'impiété des novateurs, la propagande protestante qu'ils favorisaient, la guerre acharnée qu'ils faisaient au clergé, devaient nécessairement éloigner de leur parti les populations rurales demeurées religieuses et très attachées au clergé, même à travers les troubles de 1859. Aussi les mazziniens ne tardèrent pas à comprendre qu'il n'y avait rien à faire dans les cam-

pagnes et bornèrent leur action aux ouvriers des villes, où ils ne gagnèrent que peu de recrues.

Ce qui a encouragé, depuis 1789, la propagande républicaine en France, c'est l'esprit libéral et égalitaire. En Italie, au contraire, le peuple des campagnes était, en général, hostile même aux libéraux monarchistes, parce qu'il trouvait que, depuis qu'ils s'étaient emparés du pouvoir, l'irréligion, la licence sous toutes ses formes, avaient fait des progrès effrayants dans les villes et jusque dans les bourgades. Pour lui, un système qui favorisait ou même tolérait ces désordres était mauvais et nuisible. Quant aux idées égalitaires, même aujourd'hui, malgré les progrès incontestables du socialisme et des principes révolutionnaires, elles sont fort peu répandues en Italie, non seulement dans les campagnes, mais dans la plupart des villes. A plus forte raison, avant 1870, elles comptaient très peu de partisans. Au fond, le peuple italien, dans les villes, mais surtout dans les campagnes, est très jaloux de ses traditions. Dans les provinces où il avait à se plaindre très sérieusement de la conduite des propriétaires, il n'aspirait pas à l'égalité, mais à une amélioration légitime de ses conditions économiques. Il ne criait pas contre les privilèges ou la propriété, mais contre le mauvais usage qu'en faisaient ceux qui en jouissaient. Depuis que le socialisme a envahi certaines provinces de l'Italie, ce n'est pas l'idée égalitaire abstraite qui pousse les ouvriers des campagnes à s'insurger, mais le rêve de posséder un champ et de vivre dans l'aisance. Voilà pourquoi la propagande des républicains unitaires et mazziniens, malgré leurs déclamations en faveur de la liberté et de l'égalité, a complètement avorté en Italie.

En 1871, lors du commencement de l'agitation socialiste dans la péninsule, la monarchie était fortement consolidée. Débarrassée des ennemis du dehors, elle voyait s'éteindre peu à peu les générations qui avaient connu les anciens gouvernements et où se recrutait la majorité de leurs partisans. Les républicains étaient peu nombreux et discrédités. Les masses s'étaient habituées au nouveau régime, et les idées nationales et unitaires avaient fait d'immenses progrès. Sans l'intervention du socialisme, la paix intérieure était pour longtemps assurée à l'Italie.

II

Quelle est l'origine du socialisme italien et d'où sont venus les hommes qui ont, les premiers, prêché avec succès la nouvelle doctrine? La question est sérieuse, et il vaut la peine d'y répondre.

Avant 1870, il pouvait y avoir quelques socialistes en Italie, car

il n'y a pas d'utopie ou de mauvaise doctrine qui ne rencontre partout quelques partisans. Mais les rares socialistes qui vivaient sous le beau ciel de la péninsule n'étaient que des solitaires et des rêveurs, considérés par l'opinion comme une quantité négligeable. Les progrès du socialisme commencent à devenir sensibles après la guerre franco-prussienne. Le socialisme italien procède de la Commune de Paris. Ses premiers apôtres furent des officiers ou des soldats de cette criminelle insurrection, chassés de France par la crainte du juste châtiment qui les y attendait.

On sait que les bandes de communards qui résistèrent pendant plus de deux mois à l'armée du maréchal de Mac-Mahon étaient composées d'un ramassis de gens accourus de tous les coins de l'Europe. Parmi les officiers et les soldats de l'armée du désordre, il y avait un certain nombre d'Italiens, dont la plupart venaient des bandes garibaldiennes qui infestèrent la Bourgogne pendant la dernière période de la guerre, pillant les villages et fuyant devant les Prussiens.

La Commune était pour tout ce monde une occasion unique de satisfaire leurs haines et leurs convoitises. Ils en profitèrent avec enthousiasme. Paris a fait la dure expérience du régime communard, et je n'ai pas besoin d'insister sur ce qu'il avait d'odieux et de criminel. Mais cette abominable orgie démagogique correspondait parfaitement aux utopies et surtout aux passions inavouables de ses auteurs. Les Italiens qui y prirent part ne furent pas les moins opiniâtres partisans du désordre et de la destruction sociale. Vaincus avec leurs frères et amis, ils cherchèrent un refuge en Angleterre ou en Suisse. Puis, profitant de l'aveugle indulgence du gouvernement italien, ils revinrent dans leur pays pour y faire une active propagande antisociale.

Il y avait parmi ces factieux un bon nombre de Romagnols [1]. La Romagne a toujours été un pays turbulent et incliné à la révolte. De 1815 à 1859, il devint le centre des conspirations les plus violentes contre le gouvernement pontifical. C'est en Romagne que Mazzini recruta ses plus audacieux partisans et c'est sur le concours de la population romagnole qu'il put toujours compter, lorsqu'il organisa des émeutes ou des complots. Aucune région de l'Italie ne vit fleurir un aussi grand nombre de sectes démagogiques et prêtes à tous les excès, comme la Romagne. La franc-maçonnerie y avait de nombreuses loges. Le carbonarisme y avait fait des ravages sans pareils. L'esprit de révolte, le mépris de

[1] La Romagne proprement dite est sise à l'est des Apennins, entre ces montagnes et la mer Adriatique. Elle forme les deux provinces de Forli et de Ravenne.

l'autorité, la haine du prêtre et l'impiété avaient profondément corrompu la Romagne. Aussi, en 1848 et en 1859, cette contrée était pleinement mûre pour la révolution. Garibaldi vit un grand nombre de Romagnols s'enrôler dans ses bandes. Mazzini, sachant que la fondation de l'unité italienne avec la monarchie de Savoie était mal vue par les sectaires de la Romagne, les encouragea à la résistance, et, les voyant persévérer dans les idées républicaines, il fonda sur eux toutes ses espérances.

Mais Mazzini se faisait de singulières illusions en croyant pouvoir compter sur les sectaires romagnols, comme sur des gens absolument dévoués à son idéal doctrinaire d'une république unitaire. Ce qui se passa lors du retour en Romagne des vétérans de la Commune de Paris ne tarda pas à le détromper.

Les communards romagnols revinrent chez eux, l'esprit agité par le souvenir des scènes sanglantes auxquelles ils avaient pris part et le cœur rempli d'une haine inassouvible contre la société civile. Ils commencèrent aussitôt une propagande active, faisant l'apologie de la Commune de Paris, du massacre des otages, des incendies des monuments et de toutes les horreurs du régime qui répondait si bien à la corruption de leur âme. Si le gouvernement italien [1] avait connu ses intérêts et s'il avait su faire son devoir, il eût été facile d'étouffer dans son berceau cette propagande antisociale qui excitait les plus mauvaises passions et surtout la haine des citoyens les uns contre les autres. Mais la manie de faire montre d'un libéralisme pompeux, la peur d'être dénoncés comme réactionnaires et peut-être comme « cléricaux », poussèrent les ministres à adopter le dangereux système du laisser aller. Le résultat ne se fit pas attendre longtemps.

Profitant de la tolérance qu'on leur accordait si imprudemment, les ex-communards formèrent des associations socialistes et s'efforcèrent d'y attirer les membres des sociétés républicaines et révolutionnaires qui, jusqu'alors, obéissaient aux ordres de Mazzini. Tous ces esprits fourvoyés et profondément corrompus par l'impiété et par toutes sortes de désordres, ne tardèrent pas à être séduits par les nouvelles doctrines. Les assassinats et les incendies de la Commune, loin de les éloigner des prédicateurs du désordre et de l'anarchie, les enthousiasmèrent. Car, préparés comme ils l'étaient à embrasser les idées les plus violentes, ils voyaient dans les actes les plus odieux de la Commune la réalisation de leurs vœux.

Pendant que les communards romagnols prêchaient le socialisme

[1] Il est bon de remarquer que c'était la droite qui était alors au pouvoir. En Italie, la droite a été un parti purement doctrinaire. Il n'existe presque plus aujourd'hui.

à Ravenne, à Cesène, à Lugo, à Imola et dans les principaux centres de leur pays, d'autres communards italiens poursuivaient le même but à Massa-Carrara, où ils trouvèrent, parmi les ouvriers des carrières de marbre, des hommes tout disposés à les suivre. Cependant un obstacle s'opposait aux progrès du socialisme : c'étaient les idées mazziniennes qui étaient populaires surtout en Romagne, où le comte Aurelio Saffi de Forli, collègue de Mazzini et un des triumvirs de la république romaine de 1848, jouissait d'un assez large crédit parmi les sectaires. La franc-maçonnerie, dont Saffi était un des gros bonnets, favorisait alors de tout son pouvoir les idées mazziniennes et républicaines. Les communards romagnols ne se laissèrent pas décourager pour si peu. Comprenant que, pour réussir à former un parti, il fallait faire une guerre sans pitié, non seulement aux idées conservatrices, mais surtout au doctrinarisme républicain, et que les cercles et associations mazziniennes pouvaient leur procurer le plus grand nombre de recrues et le concours de révolutionnaires énergiques, audacieux et prêts à se jeter dans les entreprises les plus risquées, les prédicateurs du socialisme élevèrent autel contre autel et affirmèrent hautement leur séparation du parti républicain unitaire. Il s'ensuivit une lutte acharnée entre les communards italiens et Mazzini. Celui-ci, effrayé des progrès que faisaient, parmi ses disciples, les idées nouvelles et redoutant la ruine de son parti, s'employa par tous les moyens à ramener au bercail non seulement les simples déserteurs de son armée, mais aussi et surtout les chefs des groupes qui adhéraient au socialisme. Mais Mazzini était trop vieux et trop usé pour pouvoir dominer l'orage et vaincre dans une lutte inégale contre des révolutionnaires jeunes, armés d'un programme séduisant pour les masses dépravées de la Romagne et de Carrare. Aux prières, aux objurgations et aux menaces de Mazzini, les communards répondirent par un redoublement de propagande. Non contents de combattre le programme républicain unitaire du grand lama de la franc-maçonnerie italienne, ces hommes obscurs, mais actifs et résolus, prirent à partie Mazzini, dénonçant, au nom de l'athéisme, le programme déiste du vieux conspirateur. Esprit très cultivé, Mazzini avait compris dès sa jeunesse qu'on ne fonde pas un régime sur l'athéisme. Animé d'une haine profonde et opiniâtre contre la papauté et le catholicisme, il avait forgé un nouveau *Credo* se résumant par ces mots : *Dieu et le peuple.* Parmi les révolutionnaires, Mazzini passait pour un grand philosophe. Sans contester ses rares talents d'écrivain, on a le droit de dire que, comme philosophe, il était dépourvu de sérieuse valeur. Il avait créé de toutes pièces un système destiné à remplacer la

morale catholique par les *Devoirs de l'homme*. Il avait proclamé l'existence de Dieu. Mais sa morale n'était qu'une copie de celle des Jacobins, bien qu'elle fût moins débraillée et plus aristocratique que celle des sans-culottes. Quant au Dieu de Mazzini, c'était un être indéfini, espèce de mythe, destiné à figurer au sommet du système philosophique, comme une statue muette sur son piédestal, mais sans avoir la moindre influence sur les déductions morales que le prétendu philosophe tirerait de ses prémisses. Car, parmi les devoirs de l'homme envers Dieu, Mazzini avait soin de ne pas mettre ceux qui dérangeaient ses calculs et entravaient ses ténébreuses entreprises. Il avait trop de talent pour se faire l'apôtre de l'athéisme, et il comprenait surtout qu'une telle doctrine serait un obstacle insurmontable aux progrès de son parti, chez un peuple dont la croyance en Dieu était si profonde. Pour ne pas dégoûter ni effrayer ce peuple et pour détruire, en même temps, chez lui, la religion de ses pères, il imagina un déisme destiné à masquer auprès des masses les véritables fins qu'il poursuivait.

Les socialistes, eux, n'avaient pas les mêmes motifs pour fonder leur empire sur une hypocrisie religieuse. Venant après cinquante ans de propagande maçonnique, ils trouvaient le terrain préparé par les agissements de Mazzini et de ses carbonari. Ils savaient qu'ils s'adressaient à des sectes profondément corrompues et prêtes à accepter tout ce qu'il leur plairait de leur enseigner. Les ex-communards n'étaient pas assez naïfs pour compter sur l'appui des classes dirigeantes et ne cherchèrent d'abord qu'à entraîner à leur suite les affiliés aux sectes républicaines. Plus tard, lorsqu'ils voudront étendre leur propagande et augmenter leur clientèle, ils changeront de tactique, eux aussi, et surtout leurs disciples, s'efforçant de prouver aux ignorants que le socialisme procède de l'Évangile.

Mais, en 1872, le moment n'était pas encore venu de songer à élargir le cadre des opérations du parti socialiste. Il fallait d'abord le fonder en attirant sous son drapeau les mazziniens. C'est pourquoi à la formule mazzinienne : *Dieu et peuple*, ils opposèrent celle des communards : *Ni Dieu ni maître*, rejetant en même temps et le déisme mazzinien et sa république unitaire. Les révolutionnaires, en Romagne et à Carrare, n'hésitèrent pas à abandonner en masse la république de Mazzini pour accepter le programme de ses adversaires. Logiques dans leurs négations, pratiques dans leurs convoitises, ils trouvèrent que puisqu'il était question de démolir la religion et l'ordre public dans les deux programmes républicain et socialiste, il ne valait pas la peine de s'arrêter à mi-chemin et qu'il fallait à tout prix aller jusqu'au fond.

La défaite de Mazzini devenait de plus en plus évidente et pre-

nait les proportions d'un désastre. Furieux de la révolte générale des siens et de l'audace de ses ennemis, il excommunia par une lettre célèbre les propagateurs des nouvelles doctrines. Mais sa voix demeura sans écho. Ce n'était plus le temps où une parole de Mazzini avait le pouvoir de surexciter tous les révolutionnaires d'Italie, et où il pouvait à son gré exposer à une mort certaine les plus audacieux carbonari en les envoyant à Milan, en Romagne ou dans le royaume de Naples pour y soulever le peuple et y assassiner les fonctionnaires, pendant que, lui, il avait soin de se tenir à l'abri derrière la frontière, en Suisse ou en Angleterre. En 1872, les foudres de Mazzini ne valaient guère plus que ses conseils. Elle n'empêchèrent pas la ruine de son parti.

Habitué depuis sa jeunesse à commander en maître aux révolutionnaires italiens, il finit tristement ses jours à Pise, le 10 mars 1873, l'âme remplie de colère et d'amertume à la vue de l'avortement irrémédiable de ses idées.

Les succès que les chefs du socialisme obtinrent en Romagne et en Italie ne tardèrent pas à produire des émeutes. Dès 1872, des bandes se formèrent dans les montagnes de Carrare et cherchèrent à soulever tout le pays environnant. Le gouvernement eut facilement raison des factieux, et l'ordre ne tarda pas à être rétabli. En 1873, les révolutionnaires Xavier Merlino, Henri Malatesta et Carlo Cafiero se mirent à la tête d'un mouvement anarchiste dans les provinces méridionales, connu sous le nom d'émeute de Bénévent, parce qu'il avait pour centre cette province. Merlino et Malatesta sont deux révolutionnaires violents qui ont passé leur vie à organiser des conjurations anarchistes. Merlino, qui a été arrêté à Naples à la fin de janvier, au moment où il se dirigeait sur Palerme pour préparer une nouvelle émeute en Sicile, est aujourd'hui le chef reconnu du parti anarchiste italien. Ancien membre de l'Internationale, il fut, dès le début de cette association, le propagateur enthousiaste de son programme. Mais il n'eut point de succès à Naples. Aussi profita-t-il des illusions de Cafiero pour l'engager à donner l'argent nécessaire pour organiser l'émeute à Bénévent et dans les Pouilles [1]. La révolte fut

[1] Cafiero était un malheureux visionnaire, un esprit exalté qui poursuivait des utopies dont il ne comprenait pas l'absurdité. C'était un jeune homme riche dont les sectaires exploitaient la naïveté pour se servir de son argent en faveur de leur cause. Je crois que Cafiero était de bonne foi. Son cerveau mal équilibré était la seule cause de ses fautes. Arrêté après l'émeute de Bénévent, il ne tarda pas à donner des signes de folie. On dut l'enfermer à la maison des aliénés de Florence. Plus tard, il fut transféré à Imola, où il languit depuis longtemps dans un état qui ne laisse aucun espoir de guérison. La folie explique, chez Cafiero, l'exaltation de l'esprit

vite étouffée par le gouvernement, mais elle laissa des traces dans les Pouilles. C'est, en effet, à partir de cette époque que les idées socialistes et anarchistes ont commencé à avoir des adhérents dans la province du Bari et les pays environnants.

Quant aux provinces de la Romagne, elles ne demeurèrent point sourdes aux excitations haineuses des anciens communards. En 1874, des bandes socialistes et anarchistes se concentrèrent à Castel San Pietro, petite et florissante bourgade sur la frontière de la Romagne et de la province de Bologne, et, commandées par les révolutionnaires Renzi, Calanchi et Abdon Neri, elles tentèrent un coup de main contre cette ville. C'était au cœur de l'été, alors que la garnison de Bologne était aux grandes manœuvres, et la ville était à peu près dégarnie de troupes. Les rebelles comptaient pour s'en emparer sur le désarroi que produirait leur arrivée soudaine. Ils se flattaient de recruter de nombreux adhérents le long de la route de 24 kilomètres qui sépare Castel San Pietro de Bologne. L'indifférence et l'hostilité des ouvriers ruraux et des paysans déjouèrent leurs calculs. Averti à temps, le préfet de Bologne envoya un bataillon de troupes et quelques gendarmes à la rencontre de la bande. En un clin d'œil, elle fut dispersée, et ses chefs furent arrêtés, conduits prisonniers à Bologne avec bon nombre de leurs amis, et condamnés par les tribunaux à des peines assez rigoureuses.

Découragés par tous ces insuccès, les chefs du parti révolutionnaire comprirent qu'il leur était impossible de soulever le peuple de la péninsule sans avoir, au préalable, organisé un parti nombreux et propagé les idées socialistes dans les villes, et surtout dans les campagnes. C'est à cette besogne qu'ils se consacrèrent pendant un certain nombre d'années, et c'est à leur persévérante activité qu'est dû le progrès très réel du socialisme et de l'anarchisme en Italie.

et l'enthousiasme pour l'anarchie. Au reste, l'Italie contemporaine nous offre plus d'un exemple de jeunes gens riches, qui se sont voués à la cause socialiste, sans s'apercevoir qu'ils étaient le jouet des fourbes et sectaires qui échauffaient leur imagination malade pour profiter de leurs richesses. Dernièrement, à Palerme, le jeune prince de Baucina, un des plus grands seigneurs de Sicile, s'était lancé dans le mouvement révolutionnaire et encourageait les propagateurs des idées collectivistes. Le général Morra, gouverneur militaire de l'île, l'a envoyé à l'étranger pour le soustraire à l'exploitation dont il était la victime inconsciente.

Quant à Merlino et à Malatesta, ce sont deux sectaires de la pire espèce, affiliés depuis 1867 à l'Internationale, et vétérans de la police correctionnelle. Merlino a été condamné par contumace, en 1883, par le tribunal de Rome, comme membre d'une association de malfaiteurs. Malatesta a subi, à son tour, plusieurs condamnations.

III

Pour ne pas brouiller les idées de mes lecteurs, et pour leur donner un exposé clair des conditions de l'Italie au point de vue du mouvement révolutionnaire, j'examinerai tour à tour la situation dans les différentes régions de la péninsule. L'Italie n'est pas comme la France, où Paris a une influence prépondérante sur le reste du pays et n'entraîne que trop souvent la province. En Italie, la vie régionale et locale est toujours très intense, et chaque région, chaque ville un peu considérable tient à avoir une opinion propre et à ne pas subir l'influence des autres régions ou villes de la péninsule. C'est cet esprit particulariste, si je puis l'appeler ainsi, qui est le plus grand obstacle aux projets des organisateurs d'émeutes. On en a vu une preuve, au mois de décembre 1893, lors des premiers désordres de Sicile, et au mois de janvier 1894, alors que la Lunigiana [1] s'est insurgée à son tour, en même temps que quelques communes de la province de Bari. Et pourtant, les éléments révolutionnaires ne manquent pas en Romagne, dans les Marches, dans la vallée du Pô, et en particulier à Crémone, Mantoue, Reggio, Guastalla et Rovigo. Mais l'esprit municipal et régional était un obstacle à un mouvement général, et le gouvernement en a profité pour dégarnir de troupes la Romagne et la vallée du Pô, et envoyer les régiments en Sicile et en Lunigiana y réprimer les émeutes.

Les conditions sociales et politiques varient d'une manière très sensible entre région et région, et on ne peut pas appliquer le même critérium pour définir les causes de l'agitation socialiste ou anarchiste dans un pays et dans l'autre. Il faut absolument parler tour à tour de chaque région et préciser le diagnostic des maux qui l'affligent, sauf à jeter un coup d'œil général sur la situation de l'Italie pour en déduire les conclusions de cette analyse.

Mais, avant d'entreprendre cet examen détaillé, qu'il me soit permis de répondre à une question, qui a un caractère général, et que mes lecteurs sont en droit de me poser : Pourquoi le socialisme et l'anarchisme, qui sont les pires manifestations de l'idée révolutionnaire, ont-ils recruté un nombre assez considérable d'adhé-

[1] On appelle Lunigiana le pays de Massa-Carrara et l'arrondissement de Spezia qui formait autrefois le diocèse de Luni. Cette ville ayant été détruite, c'est l'évêque de Sarzana qui porte le titre de Luni. Massa-Carrara forme un autre diocèse. Au point de vue politique, la Lunigiana est divisée en deux parties. Le sud forme la province de Massa-Carrara. Le nord (c'est-à-dire Sarzana et Spezia) fait partie de la province de Gênes. C'est Massa-Carrara qui a été, seule, le théâtre des désordres anarchistes du mois de janvier.

rents dans les campagnes d'Italie, alors que les principes républicains unitaires de Mazzini n'ont pas eu le pouvoir d'entraîner les populations rurales à la suite du grand agitateur?

La réponse est très simple. Le peuple italien a l'esprit essentiellement pratique. Pour lui, un système abstrait n'a aucune valeur. Il cherche, avant tout, quelque chose qui séduise son imagination par l'appât d'une amélioration, réelle ou supposée, de sa situation. Or les chefs socialistes ont eu l'habileté de toucher cette corde sensible et de la faire fortement vibrer au nord comme au sud de l'Italie, dans la Romagne aussi bien qu'en Sicile. Après les insuccès des émeutes qui suivirent la formation des sectes révolutionnaires, filles légitimes de l'Internationale et de la Commune, les chefs socialistes changèrent de tactique. Favorisés par la tolérance du gouvernement, ils parcoururent les campagnes, prêchant partout la division des terres, disant aux ouvriers ruraux que le jour où leur parti triompherait ils auraient tous un champ où ils pourraient vivre sans avoir à lutter contre la misère. En outre, et en cela les socialistes ont été plus habiles que les mazziniens, ils se gardèrent bien, dans les campagnes, de mêler la propagande irréligieuse à celle du communisme. Souvent les anciens soldats de la Commune s'éclipsèrent derrière les jeunes apôtres des idées nouvelles qui, moins compromis qu'eux, pouvaient se livrer à des palinodies variant de ton selon le public auquel ils s'adressaient. C'est ainsi qu'Andrea Costa, le futur député socialiste de Ravenne et, plus tard, d'Imola, parcourait les campagnes avec trois discours dans sa poche. Dans les endroits où, grâce à la propagande mazzinienne et carbonara, l'impiété avait remplacé la foi, comme aux environs de Ravenne et de Lugo, Costa ne se gênait pas pour crier contre la religion et le clergé, en agrémentant ses harangues de grossiers blasphèmes. Dans les localités où, à côté de gens sans religion, il y avait encore nombre de personnes qui remplissaient leurs devoirs envers Dieu et respectaient ses ministres, Costa, mettant de côté ses tirades anticléricales et ses blasphèmes, tenait un langage ambigu. Profitant de l'ignorance de son auditoire, il s'efforçait d'attirer en même temps les croyants et les incroyants. Quand le prédicateur socialiste parlait en présence d'une population fermement attachée au catholicisme, comme l'est, en général, celle du Bolonais, alors il changeait radicalement de méthode. Il faisait l'éloge du christianisme, affirmait audacieusement qu'il n'y avait aucune contradiction entre la religion chrétienne et le socialisme, et soutenait, comme preuve à l'appui de ses assertions, que Jésus-Christ était le premier socialiste, que l'Évangile était le véritable code de la doctrine socialiste, et que le Messie avait été mis à mort

parce qu'il proclamait les mêmes doctrines que les socialistes modernes.

Un tel langage et une telle conduite qui, devant un auditoire cultivé, eussent suffi à discréditer complètement un orateur, produisirent, au contraire, un effet considérable sur des gens passionnés ou naïfs. Chacun écouta le discours de l'agitateur socialiste, sans se préoccuper de savoir ce qu'il avait dit ailleurs. Les violents acclamèrent l'homme qui caressait leurs passions et parlait contre Dieu et contre l'Église. Les indifférents et le public mélangé des pays où l'impiété n'avait pas encore fait des ravages aussi effrayants qu'à Ravenne, Lugo, etc., ne comprirent rien aux palinodies de l'orateur, et furent impressionnés par le tableau séduisant qu'il faisait des bienfaits que le socialisme apporterait aux ouvriers. Les bonnes gens se sentirent attirés par ces larges promesses et par la perspective d'un régime qui leur permettrait de vivre à leur aise, de partager le bien d'autrui sans renoncer à leurs pratiques religieuses. Dès lors une agitation très grande se manifesta parmi les ouvriers ruraux et dans les petites villes et bourgades de la Romagne et du Bolonais. Le socialisme prenait une physionomie différente, selon les pays et les idées qui y dominaient. En Romagne, la violence et l'impiété prévalurent, et l'anarchisme enrôla bon nombre d'adeptes. Il y eut des émeutes partielles, on attaqua et on massacra de temps en temps des gendarmes, comme à Filetto, près de Ravenne, en 1882, et Costa finit par trouver parmi ses partisans des gens qui l'accusaient de froideur et presque de trahison. Dans le Bolonais, à côté des révolutionnaires qui ne manquent nulle part, il se rencontra un certain nombre d'ouvriers qui voulurent mettre en pratique les théories de Costa touchant l'alliance étroite du christianisme et de la secte socialiste. On vit pendant quelques années, et surtout de 1882 à 1887, des gens religieux habitués non seulement à aller à la messe et à faire leurs pâques, mais à suivre les processions un cierge à la main, des gens qui faisaient partie des congrégations de la Sainte-Vierge, de Saint-Antoine et de la confrérie du Très Saint-Sacrement, qui étaient en même temps socialistes militants. Costa avait partiellement atteint son but et comptait consolider son triomphe en amenant peu à peu ces pauvres et naïfs campagnards pleins d'illusion, d'étape en étape, au véritable socialisme qui n'admet pas plus la religion que le capital.

Au début de cette propagande, le gouvernement s'en préoccupa. La droite était toujours au pouvoir et elle voulait empêcher l'accroissement du parti socialiste. Seulement, au lieu de prendre des mesures énergiques, elle s'arrêta à des expédients, se contentant

de petites persécutions qui procurèrent à Costa l'avantage de poser en martyr et préparèrent son élection comme député de Ravenne au mois d'octobre 1882. Quand la gauche succéda à la droite, lors de la crise ministérielle du 18 mars 1876, elle commença par se montrer indulgente à l'égard de Costa et de ses lieutenants. Elle voulait réagir, « au nom de la liberté », contre la politique « réactionnaire » de la droite; mais elle ne tarda pas à se repentir de son indulgence à l'endroit des socialistes et à reprendre la politique des demi-mesures, parfaitement inefficace, qu'elle avait tant reprochée à Sella, Lanza, Cantelli et Minghetti. Les chefs socialistes profitèrent de ces contradictions, et leur parti devint de plus en plus fort.

Pendant que Costa travaillait à former le parti socialiste parmi les habitants des campagnes de la Romagne et du Bolonais, un de ses amis, Berni, un ancien communard, se livrait à la même besogne dans la province de Plaisance. Avant de parler de cette agitation, je crois utile de donner à mes lecteurs une courte biographie de Costa et de Berni, les vrais fondateurs du socialisme en Italie.

André Costa est un homme de quarante-cinq ans environ. Fils d'un charcutier d'Imola, il fit ses études universitaires à Bologne, où personne ne remarqua en lui un talent au-dessus du médiocre. Rentré dans sa ville natale, Costa ne tarda pas à suivre les prédicateurs du socialisme. Bientôt il se lança avec ardeur dans les idées révolutionnaires. Il se mit en rapport avec les réfugiés français, russes et allemands qui conspiraient contre l'ordre social, protégés par l'hospitalité suisse. Il finit par aller lui-même dans ce pays, où il se maria « librement », selon les préceptes du socialisme, avec Mlle Koulichoff, une nihiliste russe bien connue. L'arrivée de la gauche aux affaires délivra pendant quelque temps Costa de l'incommode surveillance de la police. Il en profita pour redoubler sa propagande. Lorsque, en 1882, la nouvelle loi électorale fut votée, Costa se présenta comme candidat à Ravenne et à Imola avec un programme franchement socialiste. Il échoua dans son pays, mais il fut élu à Ravenne. A la Chambre, Costa n'a jamais prononcé un seul discours, je ne dirai pas remarquable, mais digne d'un orateur médiocre. Il est resté dix ans à Montecitorio sans y exercer la moindre influence et sans justifier la réclame que ses amis lui faisaient, alors qu'il n'était que simple conspirateur.

Mais si, dans l'enceinte législative, Costa a donné une preuve évidente de son incapacité, il a eu de grands succès comme tribun populaire. A Imola, où le parti du désordre est très nombreux, il a organisé ses forces, les a disciplinées et a pu, jusqu'à

présent, empêcher la destruction de cette étroite alliance des éléments révolutionnaires qui est le secret de ses succès et que les éléments les plus turbulents de l'anarchisme menaçaient d'anéantir.

Costa a écrit une espèce de catéchisme socialiste, prônant la division des terres. Il a prononcé d'innombrables discours sur ce thème, parcourant sans cesse les campagnes de la Romagne et du Bolonais. Au début, les ouvriers journaliers furent frappés par ces idées. Il y eut même un moment, à la veille des élections générales de 1882, où, parmi les populations si religieuses et si peu révolutionnaires de la province de Bologne, les esprits furent ébranlés. Bien des gens se laissèrent persuader que le premier mardi après le scrutin, on commencerait le partage et que chacun aurait un lot d'un hectare et demi au moins [1]. Heureusement, le mécompte que tous ces pauvres campagnards éprouvèrent, alors qu'ils constatèrent la vanité des théories de Costa et la fausseté de ses promesses, les ramena à la raison. Mais quelques-uns persistèrent dans les idées qu'ils avaient embrassées.

Comme tribun, Costa a un défaut qui détruit souvent l'effet de sa propagande. Il promet trop dans l'espoir de faire un grand nombre de prosélytes. Il n'a jamais compris que l'ouvrier italien n'est pas aussi patient que l'ouvrier français. Celui-ci, lorsqu'il s'est enrôlé dans la secte socialiste, a la persévérance de persister dans la lutte malgré toutes les désillusions, et il montre une confiance inébranlable dans l'avenir de son parti. L'ouvrier italien, au contraire, ne se contente pas de promesses, il en veut la réalisation immédiate, et si on lui dit d'attendre, de patienter, si on fait appel à son zèle pour la cause populaire, à son attachement aux « grands principes » de la liquidation sociale, il s'impatiente et répond sans hésiter :

Un petit grain de mil ferait mieux mon affaire.

Pour n'avoir pas compris ce côté saillant et essentiellement pratique du caractère de l'ouvrier italien, Costa a vu ses partisans diminuer dans les campagnes, où l'esprit général n'était pas corrompu par l'impiété. Peu à peu, même parmi les révolutionnaires, l'idée du partage des terres et de l'hectare et demi que chacun devrait posséder, perdit toute créance. Alors Costa et ses amis changèrent de tactique et commencèrent à prêcher le collectivisme, estimant que cette solution apparemment moins absurde de la question sociale résisterait davantage aux critiques des honnêtes gens et à la révolte du bon sens chez les ouvriers ruraux.

[1] C'était une propriété dérisoire, mais lorsque l'illusion remplace la raison on ne tient pas compte de l'absurdité de la thèse qui séduit.

Cependant, malgré ces artifices, le prestige de Costa a bien baissé. Les ultra-révolutionnaires le traitent déjà de bourgeois et les ouvriers ruraux ne prêtent plus qu'une oreille distraite à ses déclamations. Aux dernières élections, il n'a pas osé se représenter dans le collège de Ravenne, et, à Imola, il a été battu par un conservateur libéral, M. le marquis Zappi, que les électeurs ruraux ont préféré à l'homme qu'ils avaient autrefois acclamé. Il ne reste plus à Costa, pour le consoler de cette défaite, que la domination qu'il exerce encore dans sa ville natale. Depuis cinq ans, il est le maître de l'administration municipale d'Imola, qu'il a transformée en une petite république socialiste. Mais là aussi le terrain tremble sous ses pieds, et sans les fautes de tactique de ses adversaires, il serait peut-être à la veille d'une nouvelle défaite.

A côté de Costa, un des hommes qui ont le plus contribué à l'organisation du socialisme dans la vallée du Pô est un ouvrier des environs de Plaisance. Il vaut la peine de raconter en quelques mots son histoire; car elle jette une vive lumière sur les origines de l'agitation socialiste en Italie et sur l'activité infatigable de ses chefs.

Un article d'un savant ecclésiastique de Plaisance, M. l'abbé Tononi, me servira de guide pour faire connaître à mes lecteurs les agissements de Berni et les résultats de ses conspirations [1].

« Il est bon, dit M. Tononi, d'indiquer ici à quelle école Berni a grandi et les principaux points vraiment curieux de sa vie. J'ai puisé mes informations à des sources absolument sûres. Berni naquit à Caorso (bourgade sise à 15 kilomètres au nord de Plaisance, sur la route de Crémone), en 1839. Il ne fit d'autres études que celles de l'école primaire de son village. Il travailla ensuite pendant quelque temps comme tailleur. En 1859, il s'enrôla comme volontaire à Modène, dans la légion Farini, et, en 1866, il entra dans le corps de Garibaldi (qui combattait dans le Tyrol méridional contre les Autrichiens). Un an après, nous le rencontrons à Rome, à l'époque où Monti et Tognetti firent sauter la caserne Seristori. Chassé de Rome comme compromis dans les tristes événements de ce temps-là, Berni vécut pendant près de deux ans à Livourne. Au cours de la guerre franco-prussienne, Berni alla en France, s'enrôla dans l'armée garibaldienne des Vosges, où il fut nommé d'emblée sous-lieutenant. Plus tard, il se rendit à Paris et reçut le brevet de capitaine dans les bandes de la Commune. Après la répression de la Commune, Berni fut arrêté. Un aubergiste de

[1] A. G. Tononi : *la Questione sociale nella nostra città e provincia*; article de la *Strenna Piacentina*, 9e année, 1883, Plaisance, chez Solari, imprimeur, p. 152-172.

sa connaissance ayant donné de bonnes informations sur son compte, il fut bientôt mis en liberté et muni d'un passeport pour l'Angleterre, où il demeura pendant six mois. En quittant l'Angleterre, Berni se dirigea de nouveau sur Paris, qu'il quitta peu de temps après pour aller à Marseille et de là à Rome, où il trouva moyen d'entrer dans le corps des sergents de ville[1]. Il resta à son poste jusqu'en 1876. A cette époque, dénoncé à la police, Berni subit une perquisition. On trouva chez lui des manifestes prouvant qu'il était affilié à l'*Internationale*. Arrêté avec plusieurs complices, il fut condamné à dix ans de prison. La sentence fut annulée par la Cour de cassation. Après avoir passé un an dans les prisons de Rome, Berni parut de nouveau devant ses juges. Cette fois il fut acquitté, mis en liberté et reconduit dans son pays. Il fut placé sous la surveillance spéciale de la police; on lui défendit formellement de retourner à Rome et on l'obligea à demeurer à Caorso. Berni profita de ce séjour forcé pour fonder l'*Association des paysans et des ouvriers*, obligeant ceux qui y entraient à payer 10 centimes par semaine. Il disait qu'avec cet argent et avec d'autres ressources, il voulait payer les associés en cas de grève. A cette époque, il s'aboucha avec Costa, qui vint le voir à Caorso. Ses desseins, sa propagande antisociale et ses correspondances fort suspectes obligèrent le gouvernement à ordonner de nouveau son arrestation. Le 3 octobre 1876, les gendarmes se saisirent de la personne du conspirateur; mais Berni, aidé par ses prosélytes, parvint quand même à s'échapper. Il passa alors en Suisse, d'où l'on veut qu'il soit parti pour l'Orient, où il aurait été tué parmi les Bulgares[2]. »

J'ai résumé en quelques pages la biographie des deux plus actifs fondateurs des sectes socialistes en Italie, parce que ces informations me semblent fort intéressantes pour connaître à fond l'origine et le vrai caractère du socialisme et de l'anarchisme au delà des Alpes. Je donnerai maintenant quelques détails touchant les résultats de la propagande révolutionnaire dans les provinces du nord de la péninsule.

Jusqu'à présent le socialisme n'a pas fait de ravages appréciables en Piémont, où les conditions du paysan sont généralement bonnes et où l'ouvrier rural trouve, dans l'émigration temporaire à l'étranger, et surtout en France, une ressource contre le manque

[1] *Guardie municipali*. En Italie, ce corps dépend des municipalités. Il est chargé de surveiller l'exécution des règlements de police municipale. La police de l'État est faite par les gendarmes et les gardes de la sûreté publique.

[2] La Bulgarie s'insurgea, en effet, contre la Porte, en 1876. (Tononi, *op. cit.*, p. 153-154, *en note*.)

de travail. Il en serait de même de la Lombardie et de la Vénétie, si le paysan ne souffrait pas dans ces contrées de dures privations, par suite d'un état de choses qui le transforme en prolétaire mal rétribué. Lorsque Berni commença son agitation à Caorso, il comptait beaucoup sur la triste condition des paysans au nord du Pô pour étendre et fortifier le mouvement socialiste dans les campagnes. Il ne se trompa point. Dès que le signal de la révolte fut donné par le tailleur de Caorso, il eut un écho dans les provinces de Crémone, de Mantoue et plus tard dans la basse Vénétie.

Il serait trop long de dire en détail les motifs qui poussaient les paysans à se mettre en grève; mais je dois reconnaître, pour être juste, qu'ils étaient, en général, fondés. Il suffit de lire les beaux mandements de Mgr Bonomelli, l'illustre évêque de Crémone, sur la question sociale, et surtout celui qui a pour titre : *Propriété et socialisme*, pour s'en rendre compte[1]. En Lombardie, c'est-à-dire dans un des pays du monde où la terre est le mieux cultivée et le plus fertile, les paysans sont très malheureux. Au lieu de partager avec le propriétaire du sol le produit de la récolte, ils n'en reçoivent qu'une rémunération insuffisante. Il est juste de dire que depuis quelques années les conditions des paysans lombards se sont améliorées; mais, malgré cela, elles sont toujours sensiblement inférieures à celles du paysan du Piémont, de l'Emilie et surtout de Bologne et de la Toscane. C'est en Lombardie et en Vénétie que la pellagre fait le plus de ravages. Or il est constaté par la science que la pellagre est une maladie qui n'a d'autre cause que l'excès du travail accompagné de la misère et de la mauvaise nutrition.

Dans ces conditions, il était naturel que les paysans prêtassent l'oreille aux promesses et aux mauvais conseils de Berni et de ses émissaires et que les premiers succès, heureusement éphémères, de l'agitation socialiste de Caorso[2] excitassent de plus en plus

[1] Voy. les deux mandements de Mgr Bonomelli sur la question sociale dans le volume intitulé : *Problèmes et questions du jour*, par Mgr l'Evêque de Crémone; Milan, chez Cogliati, 1892. — Voy. le mandement intitulé : *Propriété et socialisme*, dans le volume de Mgr Bonomelli : *Una schietta parola agli amanti del vero*; Brescia, librairie Queriniana, 1887. Il faut lire surtout ce que l'éminent prélat dit aux pages 201-205, touchant les conditions des paysans dans la basse Lombardie.

Pour la province de Mantoue, je renvoie ceux qui voudront approfondir le même sujet au mémoire sur *la Pellagre dans la province de Mantoue*, réimprimé à Florence en 1878 par la *Rassegna settimanale*.

[2] Pour donner une idée de cette agitation, je dirai en peu de mots en quoi elle consistait. Elle commença, en 1876, après une longue préparation secrète, par la formation de l'*Association des paysans et des ouvriers*, présidée

l'esprit de tant de pauvres agriculteurs dont les souffrances n'étaient que trop réelles.

Depuis 1876, le socialisme n'a pas fait de grands progrès en Lombardie, sauf dans la province de Mantoue et un peu aussi à Crémone; mais on peut dire que l'antagonisme entre les grands propriétaires et les paysans est plus fort dans cette riche région que dans toutes les autres parties de l'Italie du Nord. Cet antagonisme est de vieille date. La plupart des grands propriétaires lombards sont Milanais ou habitent Milan. On en rencontre encore dans les autres chefs-lieux de province; mais le mouvement qui attire à Milan les familles riches de Lombardie ne tend pas à se ralentir. En général, le grand propriétaire milanais ne surveille pas lui-même ses terres; mais il les afferme. Il cherche naturellement à en tirer le plus large profit. Le grand fermier, à son tour, se rabat sur le paysan et le pressure à tel point, que celui-ci est réduit à vivre misérablement, à ne manger presque jamais de viande, à se nourrir souvent de *polenta*, faite avec du maïs avarié, et à boire de l'eau plus ou moins mauvaise. De là les ravages de la pellagre dans des pays fertiles où le cultivateur pourrait vivre dans l'aisance si le contrat qui le lie au fermier et au propriétaire du sol était seu-

par Joseph Berni. Le but de l'association était d'imposer aux propriétaires et aux fermiers des conditions draconiennes en faveur des ouvriers; mais le programme comprenait aussi la division des propriétés en faveur des associés. En attendant, on avait recours, comme au moyen le plus pratique pour réussir, à la grève, jusqu'alors à peu près inconnue parmi les ouvriers ruraux de Plaisance et, en général, d'Italie. Au bout de peu de temps, grâce aux mauvais conseils de Berni, les campagnes de Caorso et des bourgades environnantes devinrent un vrai centre d'agitation révolutionnaire. La terreur était telle, que les propriétaires et les fermiers n'osaient plus visiter leurs champs, parce qu'ils étaient sérieusement menacés par le peuple, exalté jusqu'au paroxysme. La grève éclata à Caorso au moment de la moisson et, en peu de jours, elle s'étendit à beaucoup de localités de la province de Plaisance. Les moissonneurs s'engagèrent à ne pas se mettre au travail sans avoir obtenu du propriétaire ou du fermier un salaire exorbitant et absolument ruineux pour ceux-ci. Les choses allèrent si loin, surtout à Caorso, que M. l'abbé Tononi affirme que la crainte que les grévistes ne missent le feu à leurs fermes et à leurs maisons, poussa les propriétaires non seulement à capituler devant les incroyables exigences des ouvriers, mais à donner des ordres à leurs régisseurs et à leurs paysans de faire toujours l'aumône et de ne jamais refuser l'hospitalité à certaines personnes suspectes qui s'adresseraient à eux avec des airs menaçants ou simplement insolents. Ces précautions n'empêchèrent point, comme le remarque M. l'abbé Tononi, l'accroissement des vols champêtres et de l'audace de ceux qui les commettaient. Le gouvernement ne put rétablir l'ordre et la sécurité des propriétaires et des fermiers que par l'arrestation de Berni et des autres meneurs socialistes, et par une attitude très énergique contre les perturbateurs. (Voy. Tononi, *op. cit.*, p. 153 et suiv.)

lement équitable. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans la partie montueuse de la Lombardie, infiniment moins fertile que la plaine, le paysan vit dans l'aisance. Mais là le contact entre propriétaires et paysans se rapproche du système de la métairie qui donne d'excellents résultats en Toscane et dans l'Emilie : en un mot, dans cette contrée, le paysan n'est pas un simple prolétaire, comme dans la plaine, mais un fermier.

« Nos campagnes, dit à ce sujet Mgr Bonomelli, dans un de ses mandements, nos campagnes (de la basse Lombardie) sont justement regardées comme les plus fertiles et les mieux cultivées de l'Italie. Par la nature et par l'art, nous pouvons les regarder comme la *moelle des terres italiennes*. N'est-il pas inexplicable et absurde que des campagnes aussi fécondes, qui répondent si bien aux sueurs de ces milliers d'infatigables colons, ne leur procurent pas ce qui est strictement nécessaire pour vivre, et que ces terres si riches laissent mourir d'épuisement, d'anémie et de faim ceux qui les baignent de leurs sueurs? Le cultivateur est, en effet, le premier à avoir le droit de vivre avec le produit de la terre qu'il travaille. Si nous nous avançons dans les vallées de la haute Lombardie, si nous portons nos pas sur ses collines et ses montagnes, où la terre est si pauvre et récompense si mal les labeurs du paysan, nous y trouvons à peine la trace de cette terrible maladie, la pellagre, qui fait tant de ravages ici, sur un sol si riche et malgré la variété et l'abondance de ses fruits. C'est là un fait qu'on ne pourra jamais justifier aux yeux de la raison et encore moins à ceux de la religion. Sur la terre la plus riche vivent les habitants les plus misérables, et elle les laisse mourir de faim. C'est un contresens et une contradiction inconcevable [1]. »

Ce qui ajoute un surcroît d'autorité à ces graves paroles de l'illustre évêque de Crémone, c'est qu'elles sont extraites d'un mandement où Mgr Bonomelli défend énergiquement la propriété contre le socialisme et avertit ses diocésains du danger qu'il y aurait pour eux à se laisser entraîner par la propagande des révolutionnaires.

Mais l'injustice patente du contrat agricole n'est pas la seule cause de l'antagonisme profond qui existe en Lombardie entre le paysan et, en général, le campagnard et le grand propriétaire, noble ou bourgeois. Il y en a d'autres et les plus graves sont assurément l'*absentéisme* et le scepticisme religieux qui domine dans

[1] Bonomelli, *Una schietta parola agli amanti del vero*, *Propriété et socialisme*, p. 205. — Comme je l'ai dit plus haut, cette situation s'est améliorée depuis la publication de ce mandement; mais les conditions des paysans de la basse Lombardie sont encore précaires et, en général, mauvaises.

les classes élevées de Milan. L'*absentéisme* est la plaie de la basse Lombardie. Ce pays, très fertile et couvert d'un réseau de canaux portant jusque dans les fermes les plus reculées une eau abondante qui permet d'y faire une culture intensive et d'en tirer deux récoltes par an, ce pays est riche, mais n'est pas pittoresque. Les grands propriétaires n'y vont jamais. Le paysan ne les connaît pas. Il n'a de rapports qu'avec le grand fermier, dont il subit la loi et dont il n'a pas souvent à se louer. De là le peu d'attachement des populations rurales pour les nobles et les riches. Il y a sans doute des exceptions; mais, comme toutes les exceptions, elles ne font que confirmer la règle. L'*absentéisme* produit ce résultat, que même les aumônes, souvent abondantes, que font, dans les pays où ils possèdent de grandes propriétés, les seigneurs et les riches bourgeois milanais, ne leur attirent pas les sympathies du peuple. Car, il ne suffit pas de donner, il faut se mettre en contact avec les pauvres, si l'on veut que l'aumône crée entre les riches et les pauvres ce courant de sympathie qui est le plus solide soutien de la paix sociale.

Quant au scepticisme religieux, outre qu'il donne un triste exemple au peuple, il est une cause permanente de discorde entre riches et pauvres, précisément dans cette partie montueuse de la Lombardie où les conditions des paysans sont meilleures. Autant la plaine lombarde est peu pittoresque, autant la Brianza et les pays environnant les lacs Majeur et de Côme sont beaux. Leur réputation européenne me dispense de toute description. On la trouvera d'ailleurs dans n'importe quel ouvrage qui parle des lacs italiens. Les hautes classes de Milan passent une partie de l'année dans les magnifiques châteaux et les somptueuses villas qu'elles possèdent dans ces pays. On en rencontre partout, et leurs parcs, remplis d'arbres séculaires, ne sont pas le moindre attrait qu'offre cette contrée. Eh bien, tous ces gens riches, souvent même opulents, ne donnent que trop souvent le spectacle de l'indifférence religieuse. Ils vivent entre eux, évitant tout rapport avec le peuple, ne songeant qu'à s'amuser, n'allant jamais à l'église et se contentant d'entendre, le dimanche, une messe basse dans leur chapelle particulière. Or le peuple qui, lui, est très religieux, a pris en horreur cette aristocratie et cette bourgeoisie qu'il ne connaît que pour les voir passer en voiture sur les routes. Du temps des Autrichiens, le peuple était favorable au gouvernement par opposition aux nobles et aux bourgeois qui le combattaient. Après la formation du royaume d'Italie, l'antagonisme n'a pas diminué. Seulement, après avoir eu longtemps la forme d'une divergence politique et religieuse, parce que le peuple regrettait ce

que les riches avaient détruit, il tend de plus en plus à prendre une nouvelle tournure. Bien que toujours dévouée à sa religion, la population de la Brianza et des pays environnants a subi l'influence des prédications radicales. Si le socialisme n'a pas beaucoup de prise sur ces paysans, le radicalisme commence à y avoir de nombreux partisans. Et le radicalisme est, dans ces contrées, une réaction assez explicable contre la conduite des classes supérieures.

En résumé, pour ce qui se rapporte à la Lombardie, on peut dire que malgré tout, sauf dans la province de Mantoue dont je parlerai plus loin, le socialisme n'y a pas encore autant d'adeptes qu'on pourrait le croire si on se bornait à l'examen de la situation économique des paysans de la plaine. Ce résultat qui, au fond, est assez favorable, est dû uniquement à l'esprit encore religieux de la population et à l'influence du clergé dans les campagnes. A Milan, au contraire, où, malgré son zèle et sa culture, le clergé n'a pas sur la population le même ascendant que dans les petites villes et à la campagne, il y a des groupes assez considérables de radicaux, de socialistes et même d'anarchistes. Mais, outre qu'ils ne sont pas en majorité, leurs divisions et leurs querelles perpétuelles les réduisent à peu près à l'impuissance.

Dans le moment actuel, le gouvernement n'a pas grand chose à craindre des socialistes lombards. Mais en sera-t-il toujours ainsi? L'esprit irréligieux qui domine dans l'école secondaire, dans les universités et même quelquefois dans l'école primaire ne rendra-t-il pas la situation de plus en plus grave, au fur et à mesure que les nouvelles générations, imprégnées de ces principes, remplaceront leurs devancières qui ne connaissaient pas encore l'école sans Dieu? Si les conditions sociales sont moins bonnes aujourd'hui qu'autrefois, les mauvaises écoles n'y sont certes pas étrangères. Les générations élevées par elles depuis 1859 y ont leur part et une part prépondérante. Est-il probable que ces conditions s'améliorent quand l'école tend de plus en plus à s'éloigner des idées religieuses? Il serait absurde de le croire.

Cette réflexion a une valeur générale, et il serait illogique de l'appliquer seulement à la Lombardie. L'école est depuis quelques années le foyer du socialisme et de l'anarchisme, non que les instituteurs et professeurs des communes et de l'État travaillent tous à préparer des socialistes et des anarchistes; mais parce que, en beaucoup d'endroits, la guerre que l'on fait à la religion et aux prêtres prédispose la jeunesse à se lancer dans le radicalisme et enlève au peuple cet esprit chrétien qui est la seule consolation de ceux qui souffrent et le seul remède aux passions violentes des foules.

En outre, la facilité avec laquelle on entre aujourd'hui dans les écoles secondaires et même dans les universités, a eu une triste influence sur les conditions sociales de l'Italie. Les écoles secondaires et les universités fabriquent par centaines chaque année des déclassés, avocats, médecins, ingénieurs, sans clients, fruits secs dont l'orgueil n'est surpassé que par l'ignorance; mais qui gardent du petit bagage intellectuel qu'ils ont emporté en sortant des établissements de l'État, cette facilité de parole, cette habitude du lieu commun, cette outrecuidance, cette prétention de parler de tout sans rien savoir, qui sont le fonds de l'éloquence boursouflée des tribuns révolutionnaires d'Italie. Tout cela a peu de poids sur l'esprit d'un homme cultivé, mais exerce une influence aussi néfaste que profonde sur des masses incapables de distinguer le vrai du faux savant et prêtes à écouter avec sympathie ceux qui les flattent.

Je pourrais citer plus d'un témoignage à l'appui de ce que je viens de dire touchant la mauvaise influence de l'enseignement officiel sur l'esprit public en Italie. Je me bornerai à deux citations, l'une tirée d'un discours récent d'un des chefs du socialisme en Sicile; l'autre, d'un mandement d'un évêque éminent :

« L'instruction, dit M. Napoleone Colajanni, député de Castrogiovanni (Sicile) au parlement italien, l'instruction est le plus grand coefficient du socialisme. Mais ce n'est pas parce que l'instruction ouvre les yeux aux plèbes ignorantes et leur fait comprendre leurs devoirs et leurs droits; mais parce que, en réalité, cette instruction a créé une foule innombrable de déclassés de l'Université (*della laurea*) et des écoles classiques. Ceux-ci, ne pouvant trouver un emploi stable, se transforment en autant d'apôtres du mécontentement, du pervertissement, de l'anarchie... Ce sont les déclassés qui préparent les révolutions[1]. »

« Le désir d'améliorer sa situation, dit Mgr Bonomelli, est naturel et digne de louange. C'est le ressort qui crée et fait avancer le char du progrès. Mais il faut le régler d'une manière raisonnable, ce désir, qui, en lui-même, n'a rien que de bon et de respectable. Car ce qui est bon et excellent en théorie ne l'est pas toujours en pratique... Certains parents, qui vivent pauvrement du fruit de leur travail, font des sacrifices supérieurs à leurs ressources pour

[1] Discours prononcé à Venise, à la fin de janvier 1894, par M. Colajanni. Cette franchise, sur les lèvres de M. Colajanni, n'a rien d'étonnant. M. Colajanni est un théoricien du socialisme. Ce n'est pas un violent. Il y a chez lui, malgré ses mauvais principes, un fonds d'illusion et de bonne foi dont il faut tenir compte. Elles expliquent la loyauté de l'aveu que je viens de reproduire.

envoyer leurs fils aux écoles secondaires. Quelquefois, faute d'argent, les enfants restent à moitié chemin, ou, arrivés péniblement au terme de leurs études, ils vont grossir le nombre de ceux qui demandent une place, et, s'ils ne l'obtiennent pas, ils tombent dans de misérables conditions, sèment le mécontentement dans la société, deviennent insupportables à soi et aux autres, incapables d'aller de l'avant et de revenir en arrière.

« Que les parents qui n'ont que peu ou point de fortune bornent donc leurs aspirations. Après avoir envoyé leurs enfants aux écoles primaires, qu'ils leur assurent, par un métier quelconque, une vie facile et honorable. Ils seront plus heureux et plus moraux en cultivant la terre ou en travaillant dans un atelier, qu'en allant à la recherche d'une profession qui n'est pas faite pour eux et ne se transforme que trop souvent en une étrange illusion, en un vrai mirage. Je sais bien qu'il y a des exceptions et que du peuple sont sortis des hommes dont le talent hors ligne a été l'honneur de leur pays. J'admets qu'il serait coupable d'ensevelir de tels talents dans les champs et les ateliers : mais, je le répète, ce sont là des exceptions que je respecte. Qu'on cultive donc ces rares talents; mais que l'on ne s'éloigne pas de la règle générale, si nous ne voulons pas accroître encore davantage l'armée déjà si nombreuse des déclassés[1]. »

Rien n'est plus vrai que ces paroles de l'éminent évêque de Crémone. Les mauvaises écoles, la manie d'envoyer les enfants du peuple, même les moins intelligents, aux gymnases et aux lycées de l'État, ont fait le plus grand mal au pays et à de nombreuses et honnêtes familles, victimes d'un amour-propre peu éclairé et d'illusions dangereuses. Je crois qu'aucun pays n'offre un spectacle plus triste que l'Italie pour le nombre des déclassés qui sortent chaque année des écoles secondaires et des universités. Souvent, on est embarrassé à trouver un bon domestique ou une femme de chambre; mais si l'État ouvre un concours pour une place de huissier, il y a toujours de cinq cents à mille aspirants. Les villes, grandes et petites, regorgent d'institutrices sans emploi. Les familles sont ruinées, et les avocats sans clients vont grossir les rangs des partisans du désordre et de l'anarchie.

Comte Joseph GRABINSKI.

La suite prochainement.

[1] Mgr Bonomelli, *la Famille,* mandement pour le carême de 1893, p. 53-54.

UN DIPLOMATE A LONDRES

(1871-1877)

LETTRES ET IMPRESSIONS[1]

FIN DE L'ANNÉE 1871

EXTRAITS DES LETTRES DE M. GAVARD

Londres, 12 juin 1871.

Ce matin, le comte de Paris est venu faire sa visite officielle à l'Ambassade. Retenu par l'attente des couches de la princesse, il ne peut suivre son frère et ses oncles; mais il n'a pas voulu tarder à venir prendre possession du droit qui lui est enfin rendu[2].

Il est descendu d'un *hansom*, comme le plus simple mortel, sous une pluie battante. Je me suis précipité pour le recevoir; encore un peu et le portier refusait l'entrée à un visiteur si modeste. Tu vois que la scène ne prête guère à un tableau historique, genre Versailles.

L'acte était solennel cependant, délicat pour moi, il ne fallait pas faire dire au prince plus ou autre chose qu'il ne lui convenait; il était surtout bien difficile de saisir la nuance exacte des termes, pleins de déférence, mais exclusivement respectueux, dans lesquels il s'exprimait à l'égard de M. Thiers. J'ai eu la bonne idée de prier le prince de prendre lui-même la plume, et il a écrit, sur ma table, la dépêche suivante :

« Le comte de Paris est venu, samedi, à Albert-Gate-House. Il m'a dit que, l'Ambassade étant territoire national, il avait hâte

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1894.

[2] La Chambre avait abrogé les lois d'exil. M. Gavard avait eu l'honneur, quelques jours avant, de signer le passeport des autres princes.

d'en franchir le seuil. Sa visite avait, d'ailleurs, spécialement pour objet d'exprimer au représentant officiel de son pays la joie profonde que lui causait la décision par laquelle l'Assemblée nationale vient de lui ouvrir les portes d'une patrie qu'il n'a jamais cessé d'aimer par-dessus tout. Il m'a demandé tout particulièrement d'être l'interprète de ses sentiments auprès du chef du pouvoir exécutif et de lui transmettre l'assurance de son respect. »

La dépêche est partie, le soir même, avec la simple addition de *S. A. R. Mgr* devant le nom du comte de Paris.

Londres, 15 juin 1871.

Beaucoup de compliments sur *ma* dépêche, de la part du duc de Broglie, comme de M. Jules Favre, qui regrette cependant mon addition.

Je deviens banal dans mon estime pour les Anglaises. Mme Vernon s'est dévouée, pendant la guerre, au placement de nos réfugiés. Elle a réussi, avec une autre dame, à placer plus de quatre cents femmes de chambre et cuisinières françaises. Quand il n'y avait plus de places à donner, elle les prenait chez elle. C'est ainsi qu'elle a reçu, pendant trois mois, une Mme de M. et sa fille malade. Puis, un jour, on l'amène chez une jeune Française qui vient d'accoucher, fort jolie personne, sans ressources. La belle-sœur de cette malheureuse vient déclarer à Mme Vernon que la jeune femme a perdu son mari, officier tué à Metz, et qu'on n'a pas osé lui dire son malheur. On n'hésite plus; mari et femme viennent chercher la pauvre veuve et l'installent chez eux. On prend son jour pour lui annoncer la mort de son mari : scène affreuse de désespoir. On l'habille de noir; on la console chaque jour, jusqu'à ce qu'on apprenne que la belle-sœur est la mère et qu'il n'y a jamais eu de mari. Eh bien, on entretient encore cette aventurière, pas à domicile cependant. Je prétends qu'elle a une vocation toute trouvée pour le théâtre.

Londres, 27 juin 1871.

Hier soir, je suis entré au Parlement. Vous croyez, vous autres, que cela existe : pas du tout. J'ai trouvé un individu qui gesticulait, faisait des manières pour en réveiller un autre qui dormait au banc en face de lui. C'était le parti conservateur qui combattait cette grande innovation, le *ballot bill*[1], destiné à faire couler la démocratie à pleins bords dans cet imprudent pays. Rien ne me paraît plus contraire à l'esprit des institutions et aux mœurs anglaises.

[1] Scrutin secret.

C'est la mise en suspicion du courage civique des électeurs, une étape vers le suffrage universel, voire même le vote des femmes.

Ils étaient quinze en tout. Vers neuf heures et demie, il est arrivé un renfort d'une vingtaine, qui se sont tous mis à dormir; de temps en temps, un ronfleur fait : *hear*, *hear*. L'orateur redouble et se tourne vers ce bienveillant auditeur. Puis, tout à coup, tous ces endormis sautent en l'air, tirant leur chapeau. Le préopinant vient de finir; ils veulent placer leur *speech* pour s'en aller dormir dans leur lit. J'ai compris qu'il n'y a que ceux qui veulent parler qui assistent à la séance.

Londres, 30 juin 1871.

J'ai passé ma nuit à entendre Gladstone et Disraëli. Pour le coup, il y avait du monde : complet! J'en avais sur mes genoux; ils débordaient dans notre banc. Je n'ai pas compris grand'chose, on perd pied à chaque instant. En résumé, assez pauvre discussion : c'est une maison où il n'y avait pas de serrure aux portes et on reconnaît la nécessité d'en mettre.

... J'ai revu le duc d'Aumale; j'ai eu quelque peine à retrouver le brillant jeune homme que j'avais laissé sur son cheval, couvert de sang, quand il commandait le 17e léger, sur les boulevards, en 1842. Il a passé depuis colonel, je veux dire général. C'est un vrai type. Les accessoires n'y manquent même pas, le pantalon un peu bouffant, le gilet volontiers déboutonné...

(A partir du mois de juillet et jusqu'à la fin de l'année, M. Gavard géra l'ambassade, sauf une interruption de quinze jours en novembre. Pendant août et septembre les lettres manquent : M. Gavard ayant alors sa famille avec lui n'avait plus à lui écrire.)

Londres, 5 septembre 1871.

Un discours de M. Gladstone. En France, nous appellerions ce premier ministre un socialiste et nous n'aurions peut-être pas tort. Une nouvelle révolte de chevaux au camp d'Aldershot. Allons, si les Anglais ne savent plus attacher leurs chevaux, entrer dans la Tamise sans se mettre à la côte, ouvrir la bouche sans crier sus aux riches, il y a matière à faire un nouveau livre sur l'Angleterre...

Je me mets en route vers deux heures, n'ayant pas d'église à visiter dans ce pays sans Dieu personnel et sans art; je passe par la *National Gallery*, et je me repose quelque temps devant mes chers Italiens; je m'amuse à comparer la madone du Corrège et celle de Raphaël. Quelques courses d'affaires; je constate, en

passant, que même le préfet de police est *in the country*... Et les voleurs? Dans les administrations, comme le *Board of trade*, il n'y a plus absolument personne, tous les employés sont sur le continent pour deux mois; il ne reste un portier que parce qu'on attend une communication que nous avons annoncée. Enfin j'arrive au club[1]; c'est vraiment charmant de se trouver au milieu de tant de livres, de tous les moyens d'occuper l'esprit et d'y être seul! Voilà Grote, Mommsen, les plus belles éditions de tous les classiques et tous les musées européens; seulement ils se neutralisent et je reste cloué sur place en contemplation...

J'ai conduit Denys[2] à Covent-Garden. C'est l'Opéra converti en salle de concert-promenade. Tu ne peux t'imaginer les inventions de l'art musical en ce pays : éteindre le gaz, le rallumer, tirer littéralement le canon, faire trépigner les chevaux sur le parquet, faire éclater des cris sauvages dans les différentes parties de la salle, transporter instantanément l'orchestre de la cave au grenier, c'est là la musique. Tout le monde est enchanté et le chef d'orchestre croit avoir battu Wagner de plusieurs longueurs.

Londres, 20 septembre 1871.

En arrivant hier au club, il m'a été agréable d'y lire l'article de M. Guizot. J'ai retrouvé le vieux duc de Broglie, je l'ai entendu encore en lisant ses notes biographiques. C'est un politique de l'école de saint Louis et il méritait d'être son ministre. Le vieillard que j'ai connu et dont je vénère la mémoire est bien le jeune homme qui, à vingt ans, oubliait qu'il était le chef de la famille de Broglie; il peut le dire, parce qu'on doit le croire...

Demain matin, je vais assister à la bataille de Dorking[3], en méditant ma dépêche commerciale. Ce nouveau sport fait fureur. A chaque instant, on publie des suppléments de journaux pour donner des nouvelles de la bataille engagée; il y a des héros; nos voisins touchent d'emblée au suprême du ridicule.

Londres, 23 septembre 1871.

Ah! si, j'ai regretté le camp et la bataille, presque autant que Georges a pu le faire pour moi, mais je ne suis pas ici pour

[1] Atheneum-Club.
[2] Le baron Denys Cochin, maintenant député.
[3] C'étaient des manœuvres militaires faites pour répondre à une brochure intitulée la *Bataille de Dorking*. Dans cette brochure on supposait l'attaque d'une armée ennemie contre Londres et l'on racontait son succès.

m'amuser. Horizon admirable : une vraie bataille. Le prince de Galles, sommé de se rendre et décampant avec toute sa division de cavalerie, malgré les ordres; enfin, de l'action, de l'imprévu, un excellent cheval qui m'attendait et les attentions de tout le corps d'officiers. On ne peut pas tout avoir.

Je vais partir dans deux heures pour Walmer-Castle [1].

Walmer-Castle, 27 septembre 1871.

Je ne comprends pas encore trop où je me trouve, parce que je suis arrivé de nuit. J'ai vu une herse, un pont-levis baissé, des murs énormes, des corridors les plus bizarres, des voûtes, enfin un donjon où je suis établi comme Fouquet ou Bolivar, sans comparaison au fond.

J'arrive à sept heures et demie; on m'amène de détours en détours, tantôt montants et tantôt descendants, sans me bander les yeux toutefois, devant la châtelaine, étendue sur un canapé blanc, blanc sur blanc. Oh! la belle personne! Et qu'elle est aimable, malgré un peu de froideur qui convient à l'éclat de son teint! On me présente à sa mère, des yeux ensevelis sous les paupières; elle y voit cependant; puis l'excellente lady Georgiana Fullerton [2]. On dîne sans la belle comtesse, qui reste étendue sur son sofa; on cause de pas grand'chose; on se lève à la cérémonie sacramentelle du *pass wine;* on revient au salon. Il faut que je raconte mes aventures de route, eh bien, soit! J'ai rencontré une lady et sa fille; nous avons eu un accident à la machine; la mère a été prise de curiosité, il a fallu aller voir, je les ai débarquées et embarquées; nous nous sommes beaucoup mieux compris quand elles se sont mises à parler français; elles sont descendues à la station avant Deal. — Voilà tous les esprits en campagne. Qui peut être cette lady? Il y a un mariage mardi dans le voisinage; ces dames viennent pour le mariage. On cherche, on m'interroge, on me *cross examine*, enfin le signalement répond : c'est lady Vernon et sa fille.

Cependant le ministre des affaires étrangères s'est remis à régenter le monde, il ouvre des *boxes* [3] et il envoie des télégrammes du fond de la pièce où nous causons. Il revient raconter spirituellement des histoires gaies; on voit qu'il en a l'habitude et qu'on a aussi l'habitude de l'écouter et de rire. Le silence se rétablit

[1] Résidence du comte Granville, *lord warden of the cinque Ports.*

[2] Fille du premier comte Granville. Morte en 1885. Auteur de romans estimés.

[3] Boites.

quand nous jouons aux échecs; il n'est plus interrompu que par le bruit des coups; la respiration s'arrête. Je débute comme une mazette : il faut croire que c'était une feinte, mon adversaire se laisse aller au mépris, je me réveille,... et il serait foudroyé; mais un télégramme nous interrompt; on me le passe : c'était bien lady Vernon, et voilà son remerciement pour M. Gavard. Quand lord Granville s'était retiré dans son coin, au lieu de régenter le monde, il avait écrit aux voisins : « M. G. présente ses hommages aux dames qu'il a secourues sur la route. » Ce trait te donne une idée exacte de l'amabilité de caractère de lord Granville et de sa sociabilité. Ensuite on se couche. Me voilà donc dans ma casemate. C'est une vraie arche de Noé. Il y a de tout : araignées, cousins... Le gîte est cependant aussi propre, aussi confortable, aussi bien arrimé que possible.

Dimanche. — Premier *luncheon* avec toute sorte de choses à neuf heures et demie. Je fais la connaissance de lady Vita (Victoria-Alberta), un démon avec des cheveux d'or; mon pauvre cœur n'y résiste pas, je crains qu'il ne devienne banal en ses engouements. Nous allons à la messe à Deal, les Fullerton et moi : une petite chapelle avec des soldats irlandais, mais un pauvre prêtre qui joue à la grand'messe avec tous les simulacres du culte et qui veut retenir son monde aussi longtemps que l'église rivale.

En rentrant, je fais la connaissance du château, en pensant au pauvre père à chaque échappée de vue pittoresque, avec des murailles couvertes de lierre au premier plan, chevauchant les unes par-dessus les autres, des arbres qui s'y mêlent, des canons qui font leur trouée à travers les pierres et la mer terminant l'horizon par un ruban d'argent. Les navires passent et repassent, c'est le plus grand chemin maritime connu. Dans mes excursions à travers les compartiments de ce gâteau de Savoie, de cette forteresse accommodée par un tapissier, je retrouve la belle comtesse couchée entre deux canons, humant la brise tant qu'elle peut; c'est une beauté hyperboréenne, elle ne fleurit que dans la pluie, le vent et le froid.

Sa pauvre mère, Mrs Campbell, est aveugle; je ne croyais qu'à une infirmité extérieure, mais non : pas un rayon de lumière depuis quinze ans. Elle a perdu la vue à faire des lectures nocturnes à son mari et, maintenant, elle est si adroite que j'ai déjeuné et dîné avec elle, je lui ai vu faire une partie d'échecs, sans me douter qu'elle fût aveugle.

Deuxième *luncheon* à deux heures, après quoi nous allons nous promener jusqu'aux falaises de Kingsdom. De temps en temps on aperçoit la France; entre elle et nous, les dangereux sables mou-

vants du détroit. On les reconnaît aux lames qui s'y brisent, puis, entre les sables et nous, une flotte immense. Je compte 120 vaisseaux, cela me rappelle mes promenades le long du Sund ou du détroit de Messine. Il y a sans doute ici plus de navires que devant Scylla, mais où est le soleil, où sont les oranges et ce je ne sais quoi qui grise, qui fait souvenir et qui rend agréablement triste?

La petite personne nous accompagnait sur son poney; rien de plus drôle que cette petite amazone, ne cessant pas de causer tout le temps, total : quatre ans et demi. Au retour, nous avons trouvé la belle comtesse toujours étendue entre ses canons; je lui ai tenu compagnie jusqu'à ce que le froid m'ait chassé. J'ai ensuite fait mat mon ministre pour tout de bon; je lui ai promis une revanche; puis bonsoir et au revoir.

Londres, 26 septembre 1871, au soir.

J'ai passé ma journée aujourd'hui à Shoburiness [1], au milieu des canons, de huit à cinq heures. Quel sabbat! C'était fort intéressant; train spécial; j'ai ma place près du général Storck, sous-secrétaire d'État de la guerre, qui présidait à la fête; un Anglais sans les préjugés du pays. Nos officiers ont très belle tenue; toutes les attentions sont pour eux, et particulièrement pour le colonel Berge [2], qui connaît Georges et l'a souvent vu à Metz. C'est un homme distingué. Nous avons tiré sur terre et sur mer, percé des cuirasses de 1 mètre d'épaisseur, admiré l'affût Moncriffe : une pièce de 600 tonnes qui fait la culbute en l'air à tout coup et vient d'elle-même reprendre sa position. C'est vraiment très joli; trop même sans doute pour être pratique. Nous avons eu de très beaux tirs à 1800 mètres en mer. Si je n'avais craint d'être indiscret, j'aurais proposé d'éloigner ou de rapprocher le but de 500 mètres. On n'aurait sans doute pas eu d'aussi beaux résultats.

Londres, 29 septembre 1871.

Dieu nous préserve de la vieillesse solitaire! J'ai visité ce matin plus de 700 vieillards sans enfants, sans affections autour d'eux. Ils ont le pain, le coucher, les soins nécessaires; c'est fort propre, mais c'est affreux. Avoir vécu tant d'années et n'avoir pas un foyer, ne pas laisser une espérance ici-bas, être réduit à ce qui reste de vous-même, à ses douleurs et à sa misère! M. Vernon (*guardian* de notre paroisse, Belgrave-square et Grosvenor-square,

[1] A l'embouchure de la Tamise, rive gauche.
[2] Baron Berge. Il a été commandant de corps d'armée.

la plus riche de Londres; elle comprend 150 000 âmes) est venu me prendre ce matin et m'a conduit au *workhouse* des vieillards, hospice ou hôpital. Il y a aussi quelques enfants ramassés dans la rue; ils y restent peu, on les évacue au fur et à mesure sur les asiles de la campagne. L'établissement est considérable et bien tenu, pas une mauvaise odeur. Je n'en suis pas sorti cependant fort gai. J'ai pris rendez-vous pour visiter, la semaine prochaine, avec mon *guardian*, les *workhouses* des hommes valides. Voilà le grand problème social et économique; il faut concilier l'humanité avec assez de désagrément pour que les 150 000 habitants de la paroisse ne réclament pas l'asile du *workhouse*. J'aurais trouvé cette visite moins triste si j'y avais rencontré les cornettes blanches des Sœurs de Charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu, les volontaires de l'amour divin, au lieu des salariés de l'humanité. On prie cependant; il y a une chapelle, mais on dirait aussi bien un réfectoire. Mon *guardian* [1] me plaît infiniment, c'est le beau-frère de lady Vernon du chemin de fer [2]; rien n'égale son obligeance et la bonté de sa jeune femme. Ces Anglais m'étonnent : c'est une charité enragée, une passion pour la France que nous ne pratiquons malheureusement pas tous.

Londres, 7 et 9 octobre 1871.

J'apprends que Léon Say [3] va venir banqueter à Mansion-House, le 18. Rien de plus opportun que cette visite, s'il ne me fallait pas de nouveau recommencer une campagne parce que M. Thiers veut décorer le lord-maire. On a oublié les désagréments de la première expédition qui ont amené un échange d'observations dans le Parlement. M. de Flavigny avait apporté une poignée de décorations à des Irlandais ayant bien mérité de la France pendant la guerre, mais pas aussi bien de l'Angleterre; trois d'entre eux étaient engagés dans le *home rule*. Lord Granville m'a su gré alors des efforts que j'ai faits pour éviter aux deux gouvernements de sérieux ennuis. Les noms malsonnants ont disparu, et je me souviens d'un billet anonyme que j'ai reçu pendant ces tripotages, me suggérant l'idée de remplacer les décorations par *china* [4]. C'était l'aimable lord qui me donnait cet avis discret et charitable. Cette fois, lord Granville consent à fermer les yeux « puisqu'il convient à mon

[1] The Hon. William Vernon, fils cadet du deuxième lord Vernon, marié à Mlle Boileau, morte en 1881. Elle était petite-nièce de Boileau.

[2] Voy. plus haut la lettre du 27 septembre.

[3] M. Léon Say, préfet de la Seine, venait remercier les Anglais des secours envoyés en France pendant la guerre.

[4] Porcelaines.

gouvernement de donner à des sujets étrangers des décorations qu'ils ne seraient pas autorisés à porter. »

Londres, 10 octobre 1871.

Mes amis m'ont conduit hier à l'église d'Eaton-Place, parée pour la fête de la moisson. La pauvre Mme Vernon s'était épuisée à orner une chaire avec des festons de fruits, de gerbes et d'inscriptions en grains de blé. Cela n'empêche pas que l'église avait l'air d'un parc à bestiaux, divisé en compartiments pour les bêtes.

J'ai vu, le soir, une autre église que je ne désignerai que par le nom de son fondateur, M. Beresford Hope. Elle est assez bien construite dans le genre byzantin, mais l'ornement n'est pas heureux. Deux rangées de mirlitons colossaux me frappent d'abord : ce sont les orgues enrubannées; il ne manque que les devises. On chante faux, les hommes à droite, les femmes à gauche, mais on est bien fervent et bien recueilli dans cette église qu'on dirait catholique, car on n'a que ce mot à la bouche. Nous sommes dans les *High Church*. Il n'y a que le Pape qui les gêne.

Avant dîner, nous avons visité le bureau d'admission au *Working-House* de Westminster et le *Working* où on reçoit pour la nuit les gens sans asile. Imagine-toi d'abord toute une cour des miracles dont on ne peut se douter derrière les grands bâtiments du quartier de Westminster. L'extrême misère est mitoyenne de l'extrême opulence. Tu n'avais vu que face, mais pile est derrière. Je ne puis pas dire que l'asile où on reçoit à la nuit soit séduisant : quatre-vingts lits répandus dans les chambres d'une masure; cependant c'est lavé, récrépi; cela ne puait pas encore quand nous y sommes allés. On y couche sur un drap de cuir qui conserve moins les bêtes; avant de se coucher, on prend un bain, on revêt une chemise, les vêtements restent dehors. On a un morceau de pain et une soupe à l'avoine. Le matin, avant de partir, il faut casser des pierres. Il paraît que cette hospitalité est illimitée, la maison n'est pleine que l'hiver.

Londres, 15 octobre 1871.

Voici une manière de passer la nuit. Après une journée d'écriture, je tombe de fatigue sur mon roman de *Jane Eyre ;* que c'est long! Je veux profiter de la bonne impression et je me glisse dans mes draps, mais, bonsoir le sommeil; j'ai recours à la codéine. A peine les bons effets se font-ils sentir : Pan! pan!... C'est X. en cravate blanche, il faut un visa pour le prince de Leuchtenberg; un secrétaire attend à la porte. Je signe et m'endors un peu. Pan! pan!

C'est un télégramme. J'arrive comme cela à trois heures. Pan! pan! Autre télégramme qui m'amène à cinq heures.

Lettre de Say : nous ne nous quitterons que pour nous coucher. Visite au lord-maire qui nous prend en pension, à lord Granville qui approuve mon toast à la marquise de Lothian, car je parlerai! Me vois-tu parlant? Et impossible d'être malade!

Londres, 18 octobre 1871.

La journée d'hier s'est fort bien passée. A neuf heures, j'étais chez Say, à Mansion-House. Premier repas à faire reculer Gargantua. La famille Dakin[1], au milieu d'une vaisselle d'or, de laquais en livrée, sous des lambris d'une splendeur historique; c'était assez amusant; de bonnes gens simples, de manières un peu communes. Puis visite des dépôts de police, marchés, écoles. C'est le *Middle class school* de *Tabernacle road* qui m'a le plus intéressé. Onze cents enfants de six à seize ans; on les a fait défiler devant nous, militairement, au pas! Par le flanc gauche, drapeaux, fanfares; en notre honneur, *la Marseillaise* d'abord. Soit! Nous saluons; puis *le Jeune et beau Dunois*. Il n'entre pas dans l'esprit de ce peuple conservateur qu'on change aussi de musique à chaque révolution.

J'ai ensuite conduit Say chez lord Granville, toujours très aimable, mais rien de bon pour notre traité. Mon préfet va parler ce soir et nous donner caution; il est le chef du parti libre-échangiste à la Chambre; très favorablement accueilli ici, on le croira plus que nous. C'est notre dernière carte.

Visite à l'hôpital français, à l'église, aux Sœurs. Tous ces braves gens enchantés, jamais on n'avait pensé à eux. On ne peut être plus intéressante que notre jeune supérieure se reconnaissant avec Say.

Nouveau repas intime de quarante personnes. La table pliait sous le poids de l'or et des victuailles. Quels gouffres que de pareils estomacs!... Le lord-maire portait sa croix au col. On admirait le modèle de feu notre Hôtel de Ville. Puis, après le dîner, qui a duré de sept heures et demie à dix heures et demie, — c'est le cas de dire comme Montalembert : « Etonnez-vous de la puissance de l'Angleterre, elle est patiente! » — un jeune clergyman est venu roucouler des chansons d'amour.

Londres, 19 octobre 1871.

J'ai dit!... j'ai dit jusqu'au bout et sans perdre le fil, voire même avec chaleur; ce n'est pas plus difficile que cela; il est vrai que j'étais

[1] Sir Thomas Dakin, lord-maire en 1871.

bien tranquille, personne ne me comprenait et personne ne m'écoutait. La scène se passe à la cour du roi et de la reine de pique ou de cœur [1]. Le roi, la reine, arrivent bras dessus, bras dessous, leurs grands officiers tout autour, l'un portant l'épée, l'autre ne portant rien, puis, un mélange de musique, de prières, de discours, de bruits de noisettes cassées, dans une salle magnifique. Enfin, après les heures de ripaille, les heures encore de discours; le *toast master* succédait au chapelain, sur le tabouret, derrière le lord-maire, et commandait la cérémonie. Il faudrait reproduire les intonations, la solennité du geste et de toute la personne. Au milieu de tout cela, j'ai parlé. Voici la fin de mon toast :

« Je veux parler aussi de ces nobles dames qui se sont réunies pour secourir les familles françaises réfugiées à Londres. Elles leur ont procuré du pain, des vêtements, du travail, des asiles, et, quand les asiles ouverts n'ont plus suffi pour les recevoir, elles les ont recueillies, vous le savez, dans leurs propres maisons; elles leur ont donné plus que l'assistance maternelle, quelque chose de plus précieux encore pour des malheureux chassés de leur pays; elles leur ont donné des consolations et des encouragements, elles leur ont tendu la main, elles les ont fait asseoir à leur foyer comme des amis. Je tiens à les remercier hautement et du plus profond de mon cœur. Je vous demande donc, milord maire, la permission de proposer deux toasts : à la femme généreuse qui a institué à Londres le comité des dames pour l'assistance des familles françaises réfugiées, qui l'a dirigé pendant ces longs mois de la guerre avec une sollicitude que rien n'a rebutée, avec un dévouement sans bornes, à Mme la marquise de Lothian, aux augustes personnes et aux nobles dames qui ont partagé ses travaux ! Aux membres du comité de secours pour les paysans et les cultivateurs français, et à leur président, lord Vernon ! »

Ce matin, je suis retourné à Mansion-House pour voir le roi de pique rendre la justice, au milieu de son appareil royal, dans la pièce voisine de sa chambre à coucher; puis, après avoir jugé, il est allé présider son Parlement : deux cents membres, des aldermen et des sheriffs, et tous en perruque, en hallebarde, avec épée et des coups de marteau et des *sheers*. Discours de Say, réponses et acclamations, tout cela s'est fort bien passé. En sortant, on nous a montré la première charte constatant les libertés de la Cité, un bout de parchemin de Guillaume le Conquérant, et, depuis, ce n'est que la continuation. Visite du plus grand intérêt.

[1] M. Gavard donne ce nom au lord-maire et à sa femme à cause de leurs costumes de cérémonies.

Londres, 20 octobre 1871.

La journée s'est terminée avec autant d'intérêt qu'elle avait commencé. A six heures, je suis venu prendre Say; on était encore à table, encore un petit festin, encore quelques petits semblants de toasts, et j'en ai fait un à mon tour. On a fait circuler la coupe d'amour : on se lève, on tient le couvercle pendant que votre voisin boit debout en face de vous; on échange un compliment, tant mieux si c'est avec une jolie voisine, et on continue la cérémonie en se retournant.

Après dîner, nous sommes allés à la *Fire brigade station*. Après avoir visité l'établissement, les machines qui chauffent, les chevaux attelés, les hommes toujours prenant leur élan, et tout cela fourré dans un de ces espaces dont les Anglais triomphent par des miracles d'aménagement, le signal est donné; nous tenons la montre à la main; hommes, chevaux, machine se précipitent; ils partent ventre à terre dans la ruelle noire et pavée, ils sont de retour du bout de la rue, total deux minutes et demie. Mon compliment au capitaine Shaw. Il nous emmène alors par une pluie battante avec les quatre misses Dakin, pataugeant dans la boue, l'obscurité, à travers toutes les choses innommables qui remplissent les ruelles de la Cité pendant la nuit. On arrive à la Tamise; un *boat* qui chauffe toujours nous attend; nous enjambons et voilà les jets d'eau qui partent de tous les côtés et font bouillonner la Tamise jusqu'au milieu. Il faut avoir bien de la bonne volonté pour brûler en ce pays. La mise en scène était excellente; c'était à l'endroit où les ponts se croisent, se traversent; les trains vont, viennent avec des bruits terribles; la nuit est noire, la pluie tombe; c'était fort pittoresque. Les misses Dakin auraient mieux aimé la voiture. Elle nous attendait, en effet, avec les quatre lanternes et les domestiques à cannes, et c'est ainsi qu'on a conduit Say à la gare.

J'ai fini ma soirée chez les Vernon. Rien n'égale la vivacité, la gentillesse, la franchise, la gaieté de leur amie [1], la femme du colonel Anson, M. P., un officier qui a fait la guerre de Crimée... « Et pourquoi aimez-vous donc tant les Français? lui demandais-je? — Je ne sais pas. Ah! parce qu'ils sont malheureux. Pourtant, non; je les aimais déjà avant. » Elle revient de Strasbourg où elle est allée tout bonnement pour encourager les bien pensants et narguer les Prussiens.

Veux-tu du Hogarth et de la gaieté anglaise? Le beau-frère de Vernon, le vice-amiral Mac Donald, nous conte des histoires, en

[1] Amélie-Marie, fille de l'évêque de Saint-Albans, veuve en 1873, remariée en 1881 au duc d'Argyll, morte en 1894.

voici une : Un jour, dans une traversée à bord d'un paquebot, il occupait le second lit dans une cabine, il s'agit de faire déguerpir le voisin du premier étage. Il prend son flacon de cognac et verse tout doucement par dessous, jusqu'à ce que l'autre pousse de grands cris et se sauve, en hurlant : « C'est trop fort, on..... sur moi. » L'amiral répond : « C'est possible, la mer produit toujours sur moi cet effet. »

L'autorité arrive; il prouve par l'inspection du lit qu'il est innocent.

Londres, 23 octobre 1871.

J'ai reçu cette nuit le télégramme suivant : « Compliment pour votre toast. — Broglie. » Mes amies d'Angleterre sont contentes aussi.

Je reprends mon journal. Samedi, avec les Vernon, au théâtre de Haymarket : *The Rivals*. Sans la compagnie de l'aimable Mrs Anson, je me serais endormi. La dramaturgie de Sheridan me paraît puérile, les acteurs grossiers et le public inepte dans ses admirations. Il faut croire que les beautés m'échappent. « N'avez-vous pas remarqué ma bague? » me dit ma voisine. — « Si fait, les couleurs sont un peu vives. — Voyez. » Et je vois en effet un écusson aux trois couleurs avec France brochant sur Alsace-Lorraine. Elle l'avait achetée à Strasbourg.

Hier, j'ai dîné à la villa des Rothschild, du côté de Kew, je ne sais pas le nom... Dîner de surprise, il n'y avait que la famille, mais quelle poularde! Rien qu'une poularde, mais tout le règne animal et végétal dans la sauce. Le lord-maire se serait léché les doigts. J'ai admiré les estomacs qui peuvent faire face à de pareils menus soir et matin. Quelles capacités!... Il y a cependant une grande simplicité, au milieu de ce luxe d'ameublements et de cette chair insensée. C'est Alfred, le fils, qui va prendre le vin à la cave. Il est vrai que cette cave, c'est comme le trésor du grand Frédéric. Il en avait tiré un Laffite et un Sherry qu'on ne boit qu'à la villa de L. de Rothschild. Il paraît que les vins de cette campagne doivent une supériorité incontestable à l'immobilité dont ils jouissent dans cette cave isolée comme un observatoire. Tu comprends qu'on a bien fait de me prévenir.

Londres, 29 octobre 1871.

Les brouillards de Londres! On comprend qu'il y ait occasion à drames et à mauvais coups. Il a fallu gagner l'Ambassade à travers un brouillard tellement noir, qu'à partir de Piccadilly on ne mar-

chait plus qu'au pas et avec de grands cris. C'était pour voir M. Gladstone, comme il revenait de Greenwich, où il a parlé devant quinze cents personnes. Il n'avait plus de voix. Il a eu un grand succès, mais je ne crois pas à la durée de son ministère; je vois grandir l'homme de la situation, M. Disraëli. Gladstone a une fort belle tête, une belle parole, mais, dans son intérêt comme dans celui de l'Angleterre, il a assez dit et assez fait quant à présent.

Je ne perds pas de vue mon *œuvre*. Il s'agit de fonder une sorte de *Clearing-House* de la charité française à Londres. Tu ne sais ce que c'est? Écoute : je veux fonder un comité qui réunira toutes les œuvres qui ne se connaissent pas : l'hôpital, le bureau de bienfaisance, les Sœurs, l'église de Leicester, l'ambassade, le consulat et, pour commencer, une vente qui nous donnera beaucoup d'argent.

Nous sommes allés, avec nos jeunes amis, au théâtre du prince de Galles. Salle assez élégante presque un salon. Pièce stupide, de simples plagiats, sans art, mais d'excellents acteurs; tout cela grossier; pas d'indécences comme chez nous, mais des trivialités, des inconvenances que nous ne supporterions pas; un père ignoble sur la scène. Rendre la paternité et la vieillesse repoussantes et ridicules, non, nous ne ferions pas cela; nous raccourcirions les jupes, oui. Ils ne savent pas s'arrêter dans la charge, ils tombent tout de suite dans la bestialité. Néanmoins cela m'a fort intéressé, voire même amusé. J'ai assez bien compris.

(A cette époque la correspondance fut interrompue par un court voyage à Paris.)

Londres, 10 décembre 1871.

La vie paraît reprendre [1]; depuis deux jours, les bulletins cessent de sonner le glas; ils parlent ce soir d'un état plus favorable. L'espoir revient; néanmoins l'inquiétude reste générale. L'Angleterre s'aperçoit qu'elle n'a pas encore entièrement secoué le préjugé monarchique. Les journaux ne parlent plus que de la maladie et arrêtent toute autre discussion. La foule stationne autour de Marlborough-House [2], attendant les télégrammes. Les bulletins sont affichés presque d'heure en heure dans toutes les parties de la ville, et le zèle des particuliers y ajoute les copies manuscrites. Si le pauvre prince se tire d'affaire, cela profitera à l'Angleterre et à lui-même.

[1] Le prince de Galles avait la fièvre typhoïde à Sandrighan.
[2] Palais du prince de Galles à Londres.

Londres, 19 décembre 1871.

Prince of Wales sauvé!

Lord Granville m'invite à la fortune du pot. Il ajoute le mot d'Arnal : « Peut-être aimeriez-vous mieux que je ne vous traite pas en ami. » Dîner excellent, intéressant : Göschen [1], Hartington [2], Reeve [3].

J'ai conduit hier mon jeune ami dîner au club [4] dont je lui ai montré les mystères, les détours et tous les raffinements; après quoi j'ai eu, ou du moins on m'a suggéré, la fatale idée de le mener à l'Alhambra. La salle est belle sans doute, grande, bien éclairée ou plutôt illuminée; quant au contenu, fais un mélange de soi-disant colonels, de *Horse guards* remplaçant les ouvreuses, de filles dans la salle et sur la scène, celles-ci tout à fait nues, d'acrobates qui volent dans l'air, d'épileptiques dont le public encourage les attaques par ses applaudissements, de charivari brutal, une vraie cacophonie de tous les bruits les plus stridents accumulés, c'est une plaisanterie qu'on trouve jolie; enfin, au milieu de tout cela, le *God save the Queen* qu'on écoute debout et chapeau bas. Est-ce l'enfance de l'art ou sa décrépitude? On en arrive littéralement à représenter des scènes d'épilepsie avec accompagnement de musique. Il faut avoir vu cela pour n'y pas revenir.

Londres, 22 décembre 1871.

Nous arrivons, hier, à la station de *North Camp*, vers onze heures [5]; un magnifique dragon se précipite avec un pli; c'est plus loin, à l'autre station, que notre *staff* [6] nous attend; et, en effet, voici des chevaux en mains, des lanciers et un brillant officier qui nous vient tendre la main en français. On se presse de monter à cheval, parce que le train était en retard et que les troupes sont sous les armes depuis dix heures et demie.

Nous gagnons au grand trot l'immense champ de manœuvres : un brouillard suffisant pour harmoniser les seconds plans, pas assez pour empêcher de voir. Comme le terrain est accidenté, coupé de

[1] Right Hon. Goschen né en 1831. Privy councellor en 1865, alors premier lord de l'Amirauté.

[2] R. Hon. Spencer Compton Cavendish, marquis de Hartington, fils aîné du duc de Devonshire, alors chief secretary pour l'Irlande.

[3] Henry Reeve, Registrer of the Privy Council, membre associé de l'Institut, directeur de la *Revue d'Edimbourg*.

[4] Saint-James-club.

[5] Il s'agissait d'assister à une revue au camp d'Aldershot.

[6] Etat-major.

bruyères, de petits bois et de monticules, des vedettes nous attendent, de distance en distance, nous donnent la direction et se précipitent pour annoncer notre arrivée. Sous le brouillard, nous découvrons une ligne noire : c'est un régiment de cavalerie, aux casques et reflets rouges; nous reconnaissons les dragons. Les cavaliers qui nous avaient annoncés reviennent au galop; voici le lieutenant général sir Hope Grant avec ses chevrons de Crimée, de l'Inde, de la Chine. La rencontre a lieu en avant de *nos* états-majors qui ont la politesse de ne rire que sous cape. Nous nous dirigeons, après échange de poignées de main, vers les troupes rangées en bataille; les étendards au vent et le *God save* nous saluent. Nous passons devant les fronts, on me présente successivement les généraux; j'examine, je m'arrête avec une attention qui est la politesse des grands hommes : ici, une lance en bambou; là, un nouveau ou un ancien canon; un sac nouveau, qui partage la charge entre le dos et les reins, une botte à l'essai. Je ne crains pas de m'assurer si la barbe est bien faite; cette observation me pose tout de suite parmi les fanatiques de l'ancienne ordonnance.

A leur tour, les troupes défilent, il y avait 7000 hommes, je ne garantis pas qu'ils aient tous l'âge viril : belle tenue, qui tourne à la raideur automatique; chevaux d'artillerie superbes. J'étais à côté du général entouré de la foule respectueuse, la musique en face. Les officiers saluent; ma foi, je fais la révérence, puisqu'ils m'avaient été présentés. Il eût été plus militaire de garder son chapeau, mais je suis un président de la république, n'oublie pas cela. Le général fait repasser la cavalerie au trot, pour que je puisse remarquer l'ensemble dans les allures. C'est parfait; mais je remarque peu d'officiers, la moitié est en congé; on ne se gêne pas beaucoup en Angleterre; pourvu qu'ils reviennent le jour de bataille ou de grandes manœuvres, le reste du temps, ils sont sur le continent.

Après quoi, la bataille commence, les éclaireurs en avant; nous gagnons une hauteur déjà occupée par l'artillerie. Horizon superbe d'étendue. Les premiers coups de canon partent dans notre dos et nous surprennent agréablement. Les crépitements de la fusillade réveillent l'écho d'un bois en face de nous au delà de la rivière. Notre première ligne se déploie tout entière en tirailleurs; la seconde s'avance, appuyant à gauche, la réserve derrière. La fusillade redouble. Nous nous retirons en bon ordre; l'artillerie descend un raidillon âpre, les timonniers, sur leur derrière, font une glissade avec la pièce sur les reins; les officiers partent au galop sur la pente abrupte couverte d'ajoncs et de bruyères. Nous nous replions sur une seconde position bien choisie. La cavalerie embusquée sort de derrière un mamelon et s'avance à travers la plaine;

à 300 mètres, les hussards et lanciers prennent le galop de charge et arrivent sur l'ennemi. Ordre défectueux, une bousculade au centre, des ailes à jour; l'absence des officiers se fait sentir. Voici heureusement les dragons en seconde ligne; la charge est meilleure; l'ennemi se replie, notre droite avance et le déborde. Avec un courage admirable, nous nous portons partout au feu; nous rencontrons le général sous un nuage de fumée; la victoire est à nous; la nuit tombe. *Cease the fire* [1] *!* Les troupes se massent et reviennent avec fanfares nationales, la *Belle-Hélène*, les *Pompiers de Nanterre!* Cela me serre le cœur et me fait penser aux tristes retraites de nos pauvres soldats.

Je reviens avec le général, qui veut absolument me faire dire que le duc de Broglie est pour la royauté. Il est contre les communistes et leurs complices ou leurs dupes... On arrive au mess du 9e *Queen's royal Lancers;* pied-à-terre; mon compagnon ne s'aperçoit pas que le lancier qui se précipite pour le débarrasser de son cheval est un officier; on le lui présente un instant après; c'est lord Beresford [2]!

Au mess, le repas est un peu trop indien ou anglais, mais l'accueil est cordial; ces messieurs ne nous quittent que dans le train de retour.

Londres, 28 décembre 1871.

Il y a, à Londres, le *boxing day*. C'est la bataille du lendemain de Noël; mais il y a le jour de Noël lui-même, et je ne dis rien de trop en parlant de ses saturnales. Tous les journaux du matin font des articles d'une colonne et demie pour recommander aux Anglais de ne pas se donner trop d'indigestions. C'est le jour de la viande.

Hier soir, nous sommes allés au *Lyceum theater*, dans le Strand. Toujours la même grossièreté dans l'exécution, la même exagération dans le jeu et les cris, la même indécence matérielle remplaçant la plaisanterie égrillade. Absence complète de tout ce qui fait l'art dramatique, pas de conception, pas de suite, pas de vraisemblance. Tout cela est aussi discordant que les couleurs qu'ils rassemblent dans leurs toilettes ou les *engins de gueule* qu'ils combinent dans une même assiette. Dans *Bells*, d'après le roman de Chatrian, ils trouvent moyen, à la faveur d'un rêve représenté sur la scène, de faire assister à l'assassinat, à la mort de la victime, à l'agonie, non sans hurlement du rêveur, puis ils le font mourir une seconde fois sur la scène à son réveil, en n'épargnant pas des détails qui sont, suivant moi, des horreurs et des sacrilèges.

[1] Cessez le feu.
[2] Lord Beresford, W. Leslie De-la-Poer, fils du marquis de Waterford.

Après cela, une pièce pour rire, d'après *Pickwick*, un roman de Dickens : ce sont des caricatures qui s'écartent tellement de la réalité qu'elles ne me font pas rire. Une caricature n'est drôle qu'à la condition de ressembler au modèle; il faut qu'on sente encore l'homme dessous pour qu'on ait envie de rire. Les auteurs et acteurs ont l'idée de représenter une sorte de flibustier qui enlève une vieille fille, sous les traits d'un *pickpocket* pur et simple, vêtu comme un mendiant, sans chemise, avec l'habit noir ramassé au coin d'une rue. Ce n'est pas dans ce costume que les chevaliers d'industrie se produisent et réussissent. Tout cela est trop gros pour moi.

J'ai toujours oublié de te raconter la singulière aventure qui m'arriva comme je visitais la coulisse d'un des théâtres de White-Chapel; c'était le moment où il fallait représenter la foule sur la scène et l'on s'était avisé que la meilleure manière de la représenter naturellement était de donner une poussée au public mélangé et au personnel de l'établissement qui encombrait la coulisse. C'est ainsi que j'ai traversé la scène en courant, représentant au naturel un de ces *runs* familiers aux sociétés de *pickpockets* qui exploitent les foules de Londres.

Londres, 30 décembre 1871.

Nous avons passé une nuit d'un triste intérêt dans les bas fonds de Londres.

Vernon nous a accompagnés. La partie a commencé par un dîner où nous avons tous figuré en goujats. Je crois bien qu'avec mon brûle-gueule à la boutonnière en guise de fleur, j'avais le pompon.

Voici le compte rendu de notre excursion :

De Belgrave-Square à White-Chapel la route est longue, pas assez pour le contraste de ces deux parties du monde. Vous connaissez le quartier de Londres où 100 000 francs de rente ne constituent qu'une modeste aisance, venez avec moi dans celui où l'on trouve un gîte pour la nuit à 3 pences et un logement pour la semaine à 15 pences.

Il fait nuit; trois quarts d'heure de voyage grand train à travers des rues sombres, sans fin, toujours les mêmes, nous ramènent au milieu du bruit et de la lumière. Nous sommes dans le quartier de l'extrême misère et de l'extrême débauche. Notre rendez-vous était à la station de police; un individu dont un coup de poing venait de casser le nez et dont un policeman débarbouillait la figure ensanglantée nous donne un avant-goût du pays où nous entrons. Nous visitons les cabanons de la police; ici, c'est un homme ivre étendu

sur un plan incliné, habilement préparé pour conjurer les conséquences du désordre de son être; là, quelques misérables confortablement séquestrés qui passeront dans les vingt-quatre heures devant le magistrat. Deux messieurs d'un comme il faut parfait nous emmènent pour nous diriger et nous protéger dans notre excursion à travers les cercles de l'enfer.

Un théâtre est à la porte; pas moins de trois mille spectateurs de toute couleur et de toute odeur sont enfermés dans une salle de papier mâché qui n'attend qu'une allumette égarée sous un pied pour faire un bel autodafé! Moyennant 3 pences par tête, on est admis à jouir, pendant deux ou trois heures, de pantalonnades qui ne sont ni plus ni moins brutales que celles qu'on nous sert pour 10 shillings sur les théâtres les mieux hantés. Nous avons ainsi visité, pendant le cours de notre soirée jusqu'à onze heures, quatre ou cinq théâtres ou *music-halls*, en en négligeant plus encore, tous remplis; partout l'entrepreneur fait fortune. Les misérables de White-Chapel ont leur argent de poche. Ils ont aussi le goût des arts. Voici une halle ou une grange où l'on montre des figures de cire, à l'instar de Mme Tussaut, et où l'on magnétise; on y voit, à côté de la Reine et du prince de Galles, les criminels et les malfaiteurs du jour; il suffit, pour se tenir au courant, de passer la perruque de Cavour à Benedetti, ou de Napoléon III à Guillaume. Mais comment vit tout ce monde-là? De la porte du théâtre, nous gagnons, par des ruelles obscures, où le pied s'égare plus d'une fois dans des vides affreux, les quartiers des *lodging-houses*.

Pour 3 pences, on peut trouver à reposer sa tête pour la nuit. Ici, les hommes seuls sont admis; là, les femmes seules; un peu plus loin, on loge tout le monde : le ménage, les enfants et le chien. On entre d'abord dans une espèce de salle commune avec un grand feu devant lequel les uns pansent leurs plaies, les autres font griller leurs harengs. Assis autour des tables, les uns mangent, les autres jouent aux cartes, quelques-uns lisent un journal, quelques femmes travaillent. Le personnel est généralement repoussant; le *gin*, la misère, la saleté, le vice, ont stigmatisé leurs visages; c'est surtout la plus belle partie de l'espèce humaine qui soulève le plus le cœur. La tenue cependant est meilleure que dans la cour des Miracles : des gentlemen peuvent impunément venir promener leur curiosité au milieu de ces misères, on les salue et on leur dit bonsoir, sans doute un peu à cause de l'inspecteur de police, connu de tous, qui les accompagne. A son tour, il les connaît tous, et en franchissant l'entrée du bouge, il a soin de vous dire : « Ici, ce sont des ouvriers; ici, des vagabonds; ici, des voleurs de la pire espèce;

voilà un tel qui sort du bagne, un tel qu'on n'a pas pu encore prendre en flagrant délit. »

Chacun de ces *lodging-houses* a sa clientèle; il y en a même d'honorables. Nous en avons visité un dans lequel chaque nuit 300 ouvriers viennent chercher asile; sur la quantité, plus des deux tiers sont des habitués. Ils n'ont pas, il est vrai, le droit d'apporter autre chose dans le dortoir que leurs habits, mais un tiroir fermé, qui leur est réservé dans un magasin spécial, leur permet de devenir propriétaires, et contribue grandement à leur supériorité sur les nomades qui partent le matin sans esprit de retour.

Il y a, à Londres, quatorze mille de ces *lodging-houses* qui reçoivent chaque nuit 30 000 habitants. Grâce à la surveillance de la police, si la salle commune est infecte, les dortoirs sont relativement propres, les murs rigoureusement blanchis, la ventilation bien assurée. Chaque lit a un matelas réglementaire et, dans les établissements à 4 pences, un drap; voire même qu'il est couvert d'inscriptions; on n'en pourrait pas emporter un morceau large comme les deux mains sans emporter l'avis que ledit morceau a été volé à tel *lodging-house*. Il paraît que le propriétaire de ces refuges, dont il est généralement l'hôte permanent, n'y perd ni ses draps ni son temps. On nous a montré l'un d'eux qui, après dix-huit ans d'hospitalité exercée à raison de 3 pences la nuit, est devenu propriétaire d'une agréable campagne et se dispose à céder sa clientèle de gueux, moyennant 3000 livres.

Comme notre visite avait lieu le surlendemain de Noël, toutes ces salles, même les moins édifiantes par la composition de leur personnel, étaient couvertes du haut en bas de leurs murs, de houx, de branchages, d'ornements en papier. Ces festons entouraient des inscriptions toutes chrétiennes, et la politique ne s'y mêlait que par les bénédictions demandées à Dieu pour la Reine, le prince de Galles et les ministres. Le propriétaire et sa femme ont même leur part dans ces pieuses invocations. Dans un des plus affreux bouges, nous avons eu la curiosité de demander qui avait présidé à cette ornementation et en avait fait les frais; la dépense s'élevait à 50 francs environ; le propriétaire avait contribué pour 27 francs; les mendiants, vagabonds, marchands de la rue et voleurs qui composaient la compagnie avaient contribué de leurs deniers pour le reste. Il demeure donc encore quelque chose de l'Anglais dans cette lie sociale. Mais nous n'avons pas touché au fond; le vice et la misère ont encore des révélations à nous faire.

Nous redescendons par des rues désertes où l'on ne rencontre que quelques échappés des *public-houses*, hommes ou femmes,

également ivres; nous nous dirigeons vers la Tamise, dans le quartier de Saint-Georges *in the East*. Il est près de minuit. Nous arrivons à des ruelles qui s'animent et que des portes entre-bâillées éclairent. Ici, l'on boit, l'on danse; les pavillons de toutes couleurs nous avertissent que nous sommes dans le quartier des matelots. On pousse la porte, et l'on voit au comptoir une personne d'apparence modeste; la police, qui nous accompagne, nous assure qu'elle est sans reproche; on ne lui laisse sa licence qu'à ce prix. Elle nous montre le chemin d'une salle de danse où les plus effroyables échantillons de l'espèce féminine attendaient l'invitation à la valse. Ce soir-là, on dansait peu, c'était vendredi; le marin, dans tous les pays, n'a plus rien la veille de sa paye hebdomadaire. Souvent la musique seule continuait ses ébats à notre entrée; c'étaient les établissements auxquels la permission de faire danser avait été retirée, parce que la danse y avait dégénéré en d'autres divertissements.

Nous avons pris un peu de repos dans un de ces établissements en présence d'un sauvage qui avalait du feu à notre intention et le restituait en mirlitons qui sortaient de sa fournaise intestine. Qu'allions-nous donc voir encore? Je vous fais grâce de la visite aux réduits où se retirent les chorégraphes de l'*Aigle de Prusse* ou du *Mangeur de feu*, quand la porte de la maison est fermée sur eux et sur leurs compagnes.

Il était une heure du matin; que pouvait-il donc nous rester encore à voir? Nos guides reprennent leur marche, nous nous perdons dans un dédale de rues sombres, toujours les mêmes. La hauteur des maisons et des étages est singulièrement réduite, mais c'est toujours cette triste boîte carrée avec des trous, qui, de Baker-Street à Saint-Georges *in the East*, représente tout l'effort du génie des architectes anglais. Les squares sont remplacés par des impasses étroites dans lesquelles on pénètre par des couloirs obscurs. Nous nous avançons dans ces ténèbres suspectes; devant une masure ruinée notre guide appelle; une voix lui répond de l'intérieur; nous franchissons une porte et nous nous hissons avec les pieds et les mains sur une sorte d'échelle qui nous amène à un taudis. Une forte et singulière odeur qui se mêle à la puanteur naturelle du lieu nous prend à la gorge en entrant. Nous ne pénétrons, du reste, qu'à tour de rôle, car la place n'est pas grande à côté d'un grabat qui occupe presque tout l'espace. A la lueur d'une sorte de veilleuse, nous apercevons comme les colonnes d'un ancien lit, mais elles tombent de droite et de gauche, et ne semblent être restées là que pour témoigner du désordre et de la misère du lieu. Près de la veilleuse, sur quelques haillons, est une vieille femme

fumant une cigarette et à côté d'elle, contre le mur, un homme roulé dans ce qui fut un drap : sa tête, ce qui paraît de son costume, révèlent un indigène du pays où croît l'opium. Il a l'œil ouvert sans nous voir; ses traits ont l'expression de la complète béatitude; il ne donne un signe de vie que pour respirer bruyamment, faisant comprendre à son hôtesse qu'il veut encore fumer; elle prépare avec soin un instrument en bambou; elle lui en met une extrémité dans la bouche et fait brûler l'opium à l'autre extrémité, en l'approchant de la flamme de son lumignon. L'Indien aspire une ou deux bouffées et retombe dans une nouvelle extase. La vieille femme se prépare une pipe à son tour; elle aspire également quelques bouffées qu'elle supporte mieux que l'Indien, qui est un débutant. La malheureuse nous dit qu'elle est depuis vingt ans une victime du vice qui est maintenant son gagne-pain. L'opium la tue, mais elle allume encore son calumet en nous parlant. « Quel âge lui donnez-vous? — Soixante ans. — Non, elle en a à peine trente-cinq. »

Dans la maison voisine, nous voyons une lumière allumée dans une auge; un Chinois, pur Chinois, mais revêtu de haillons anglais, et mettant la langue chrétienne au service de sa corruption orientale, nous attendait couché sur un divan! A côté de lui, un plateau chinois, un lumignon, la pipe de bambou et différentes doses d'opium depuis 3 pences. Ce misérable donne à fumer à de plus misérables encore que lui. Il y a là un asile ouvert toute la nuit où, pour quelques pences, on peut venir partager son extase et rêver le paradis de Confucius ou le royaume des fées au milieu de la plus hideuse saleté.

Les fumeurs d'opium ne forment qu'un chapitre bizarre dans les annales de la misère de Londres. Il amuse les curieux et il prête aux romanciers. Tournons la page, et nous rentrons dans le chapitre de la misère pure, de la faim, du froid et sans mélange d'aromates dans la fange. Notre promenade dans les enfers ne nous mènera pas au delà. Voici les maisons de boue avec les fenêtres sans vitres; pas de porte à l'allée de la rue, à quoi bon? C'est à peine si une barrière quelconque nous empêche d'entrer tout droit dans les chambres. Nous allons surprendre dans leur sommeil les familles qui louent un gîte à la semaine pour 15 pences. Quoi, ce fumier se loue? C'est là ma première impression en passant ma tête dans le taudis qui est devant moi; je n'aurais pu y entrer de ma personne. Une femme accroupie devant un reste de feu de charbon s'était levée de son lit, c'est-à-dire du haillon sur lequel elle reposait, au bruit que nous avions fait. Quelque chose de noir couvrait le parquet autour d'elle; on aurait pu croire le contenu

d'une hotte de chiffonnier. Sous ces débris de toutes choses, il y avait trois enfants qui s'obstinaient à dormir comme des bienheureux. Comme nous sortions, la porte à côté s'ouvrit pour laisser passer la tête et la main d'une malheureuse; elle revenait du bagne et espérait n'y pas retourner.

Nous aurions pu poursuivre longtemps cette triste inspection des logis à 15 pences, du domicile à 1 shilling par semaine, mais la nuit s'avançait, et nous voulions surprendre le *workhouse* de Saint-Georges *in the East* en plein sommeil. Comme nous en prenions le chemin, nous traversâmes un pont sur un canal aboutissant au London-Dock. L'agent qui nous conduisait nous fit remarquer un policeman en faction sur le milieu du pont. « Il est là, nous dit-il, pour empêcher les femmes de se jeter à l'eau. » C'est l'endroit de prédilection choisi par les malheureuses victimes de la débauche. Est-ce l'ivresse qui les pousse au suicide, est-ce le réveil? Toujours est-il que, presque chaque nuit, il y a tentative à cette place précisément et pas ailleurs. Le quai est élevé au-dessus de l'eau, le courant y est rapide, le parapet franchi, tout est fini, on est délivré du passé et d'un avenir encore plus affreux. C'est pour empêcher ces malheureuses de chercher au fond de l'eau l'oubli qu'elles ne trouvent plus au fond de leur verre, qu'un gros policeman, bon père de famille, passe là huit heures par nuit. « Combien gagnez-vous, mon ami, pour ce pénible service? — Vingt shillings par semaine, mais je ne fais la faction qu'une nuit sur deux. » — Ce n'est pas payé.

Nous arrivons enfin au *workhouse;* nos coups redoublés éveillent un gardien qui prend le temps de revêtir son uniforme avant de nous ouvrir. C'est ici l'asile suprême de ceux qui n'ont plus rien au monde; s'il leur restait 1 centime dans leur poche, ils ne seraient pas admis. A cette seule condition de dénûment absolu, ils frappent et on leur ouvre; un morceau de pain et un bol de soupe avec des morceaux de viande les attendent; mais, avant d'entrer, il faut passer par le bain préparé pour chaque nouvel hôte admis. Il retire ses vêtements dans une salle attenante, d'où on les porte dans un appareil de fumigation. Recouvert ensuite des vêtements de la maison, il monte dans un dortoir où l'attend un lit de fer avec un matelas goudronné et une couverture; un calorifère à l'eau chaude règne autour de la salle; des ventilateurs entretiennent la pureté de l'air; tous les murs sont blanchis à la chaux; le plancher est d'une propreté parfaite. Une trentaine d'hommes dorment paisiblement; des hommes âgés, à côté d'autres dans la force de l'âge ou de tout jeunes gens; plus d'un voleur parmi eux, nous a-t-on assuré; au réveil, le lendemain, ils devaient recevoir le même repas

qu'à leur arrivée. En visitant cet établissement admirable, je ne pouvais m'empêcher de le qualifier de luxueux. Cette propreté, ce bien-être, passent les obligations de la charité. Mais comment se fait-il que les habitants des *lodging-houses* à 4 et 6 pences n'échangent pas leurs grabats douteux contre cette hospitalité gratuite et relativement somptueuse? C'est qu'ici il y a la règle : on n'est pas libre; il faut, au réveil, travailler, casser des cailloux, effiler un câble ou transformer une bûche en fagot. J'ai pensé au chien qui porte au col la trace du collier de son maître.

Comme nous sortions, une femme tenant un enfant de chaque main attendait dans la cour; elle venait de Bames, village voisin de Londres, et demandait asile pour la nuit. La femme, très pauvrement mise, les enfants relativement bien vêtus; son apparence, ses réponses indiquaient une mère de famille respectable. Les enfants, interrogés, disaient qu'ils avaient été à l'école et qu'ils commençaient à écrire. Nous voulûmes leur donner quelque argent, on se hâta de nous en empêcher; si elle avait de l'argent sur elle, elle ne serait pas reçue, c'est la loi. Nous nous inclinâmes devant ces mots, suprêmes en Angleterre. Puissent-ils toujours y garder leur vertu magique! Après avoir émis ce vœu avec un profond sentiment d'envie, nous obtînmes du gardien que le secours que nous voulions leur offrir serait remis aux enfants, le lendemain, après qu'ils seraient sortis dans la rue. C'est encore respecter la loi que de la tourner.

Il était plus de deux heures, et grandement temps de regagner Belgrave-Square. En roulant dans mon cab, je restais partagé entre deux impressions : la pitié que m'inspirait le spectacle de tant de misère et de dépravation, et l'admiration pour l'énergie des efforts faits par la société anglaise pour venir en aide à ses enfants déchus.

EXTRAITS DES NOTES

Ma fréquentation de l'Atheneum-Club date de cette époque; mais je n'y étais pas encore admis d'une manière permanente; ce n'est que plus tard que j'ai réussi à tourner ou violer, avec l'aide de mes amis, le règlement qui refuse l'hospitalité dans ce caravansérail intellectuel aux diplomates en résidence permanente, sauf aux chefs de mission. J'aspirais toutefois dès lors à m'acclimater et à vivre dans ce milieu. C'est le rendez-vous de toutes les intelligences, le confluent de toutes les sources d'information. Les hommes, les livres, les papiers, y viennent régulièrement de toutes les paroisses. Ce n'est pas qu'on y parle beaucoup, au contraire,

chacun chez soi, chacun à sa petite table; on va bien, de l'un à l'autre, échanger quelques propos discrets, puis on revient lire, lire encore, puis écrire et écrire. C'est là que se fabriquent en grande partie les pattes de mouche qui inondent chaque matin l'Angleterre, articles de journaux, de revues hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles. Que de fois, écrivant moi-même dans mon réduit, j'observais du coin de l'œil cette ruche d'abeilles pensantes, toutes les opinions mêlées, les contrastes et les rapprochements les plus piquants et les plus instructifs. Ici la loi, l'église à côté, la bible sans l'église à l'autre table, ou encore la foi catholique à côté du darwinisme; les grands voyageurs à côté de l'Académie de peinture, le Parlement ou la Chambre Haute à côté du Cabinet. Chacun y fait son miel; on monte aux échelles pour chercher son auteur, on redescend, on échange une parole avec le voisin qu'on croise; on prend du thé sur sa table à écrire; on met des lettres aux boîtes; l'activité redouble quand le grelot du *boy* annonce la levée. Bien peu ont acquis le droit de troubler le silence d'un éclat de voix; c'est le privilège, notamment, de mon vieil ami, Abraham Hayward, le doyen des *essay'ists* anglais. Vers quatre heures, on le voit apparaître dans la grande salle de lecture; son travail de la journée est fini; il colporte de table en table la nouvelle du jour et recrute les joueurs pour son whist. Une ou deux tables de jeu sont tolérées dans un salon écarté. Vers sept heures, on le voit reparaître, ramassant des compagnons pour dîner. Il a sa table dans un coin de la vaste salle à manger, elle se double et se triple par l'adjonction des tables voisines. On parle beaucoup et l'on rit assez haut dans ce coin privilégié qui s'appelle le *Hayward corner*. Le dîner s'y prolonge au delà de l'heure où les voisins silencieux disparaissent, les propos grossissent, le ton s'élève à mesure que l'heure s'avance; la mémoire de l'aimable et passionné vieillard est toujours inépuisable, mais il devient de moins en moins indulgent pour ceux qui, dans le courant de sa vie, se sont trouvés sur son chemin littéraire et il soumet à une épreuve de plus en plus rude les oreilles des Anglais, toujours chastes en lieu public. La conversation ou plutôt la dissertation commence par la littérature et l'histoire, par les souvenirs et les anecdotes parlementaires et politiques; mais elle perd de sa dignité à mesure que les bouteilles se vident; le surnaturel y est aussi peu respecté sur le trône que sur l'autel; il devient gênant de faire chorus et agréable de gagner la porte. Si, le dîner fini, on prolonge sa lecture dans le silence et la solitude de la vaste et lumineuse salle du premier étage, on peut apercevoir encore à minuit l'infatigable vieillard remuant les livres et cherchant leur *moelle;* je ne jurerais pas, cependant, qu'à

l'exemple de quelques-uns des rares hôtes, après dîner, il n'ait goûté quelques instants d'un sommeil réparateur, voire même troublé le silence du temple par ses ronflements. Il faut s'y faire, on dort partout et on ronfle partout en Angleterre, à la condition cependant de ne pas empêcher les autres de s'entendre. J'ai vu quelquefois le secrétaire du club obligé d'intervenir pour rappeler un ronfleur à l'ordre ou du moins à la mesure.

C'est pendant les jours d'abandon, de solitude et de spleen que le séjour à l'Atheneum était pour moi d'une particulière douceur. Qu'on s'imagine un dimanche à Londres; le brouillard envahit même les chambres et il pleut en même temps, la ville est morte; je gagne le club sans rencontrer âme qui vive; il est lui-même désert; je suis loin de tout; je ne puis même pas envoyer ma pensée aux miens par la poste. Je m'installe alors à une table retirée de la bibliothèque, je me livre à l'âpre sentiment de ma solitude et de mon isolement; que de réflexions m'ont traversé l'esprit pendant que mes yeux se fixaient machinalement, soit sur le Nelson que j'apercevais au haut de la colonne de Trafalgar par-dessus les toits, soit sur le buste de Pope sur la console en face de moi! J'ai souvent passé ainsi des heures sans fixer ma pensée, la laissant courir par les chemins du retour au domicile, ou par les rayons de la bibliothèque. Que de fois j'ai catalogué les trésors qui m'entouraient sans me décider à faire un choix, attendant que le hasard ou l'inspiration d'en haut me vinssent en aide et, ce choix fait, je noyais mon souci dans mon livre. Il m'est alors souvent arrivé de m'acharner à ma tâche volontaire jusqu'à oublier la marche du temps; l'heure du dîner était passée, que je tournais encore les pages; mes yeux n'en pouvaient plus que je voulais encore lire; finalement, les longues heures de la journée solitaire se trouvaient trop courtes; j'avais si bien tué le temps que j'avais perdu le sentiment des nécessités de la vie et que je rentrais me coucher en ajournant mon dîner. La rage d'apprendre quelque chose avait succédé à la jouissance un peu maladive du sentiment du vide autour de moi.

Charles Gavard.

La suite prochainement.

LE ROMAN DU GRAND ROI[1]

Pendant sa maladie, le cardinal reçut trois lettres du roi, qui lui causèrent plus d'inquiétude que jamais. Louis XIV éludait fort habilement de répondre d'une manière catégorique à ce que lui demandait Mazarin, c'est-à-dire de rompre avec Marie, mais il affirmait être disposé à suivre en tous points les conseils de la reine.

Pour expliquer cette soumission subite, il faut savoir que l'attitude d'Anne d'Autriche était singulièrement changée et qu'elle ne soutenait plus le cardinal dans la tâche qu'il s'était imposée. Plusieurs causes pouvaient expliquer ce changement : d'abord l'altération de la santé du roi, puis le chagrin qu'elle éprouvait de le voir aussi malheureux, car elle l'aimait avec la plus vive tendresse. Mais ce n'est pas tout. Quelles que fussent la vertu et l'austérité de la reine pendant la seconde moitié de sa vie, on ne peut nier qu'elle eût été fort coquette et fort près de succomber aux séductions du beau Buckingham. N'est-il pas possible qu'attendrie et troublée par ces souvenirs, que touchée de l'ardente passion de son fils, elle eût rêvé de lui donner l'infante pour femme et Marie pour maîtresse. Ce compromis, tout à fait dans les mœurs du temps, expliquerait bien des choses, entr'autres la colère qui perce dans les lettres du cardinal à la reine.

Cette supposition et cette indulgence ne sont pas dépourvues de vraisemblance, lorsqu'on sait que plus tard Anne d'Autriche consentit à recevoir M[lle] de la Vallière dans ses petits appartements, malgré le désespoir que cela causait à Marie-Thérèse, qu'elle aimait tendrement. L'austérité de la reine existait plutôt dans la forme que dans le fond, et au milieu de toutes les intrigues qui se nouaient à la cour, une de plus ou de moins ne l'aurait pas fort troublée. Mais cet arrangement ne pouvait plaire au cardinal, voici la belle et pressante réponse qu'il fit aux trois lettres du roi :

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars, et 10 avril 1894.

« A Saint-Jean-de-Luz, 27 juillet.

« Mes douleurs me donnent un peu de relâche, je prends la plume pour vous dire que j'ai reçu vos lettres le 16, 20 et 22 du courant, parmi lesquelles est la réponse que vous avez eu agréable de me faire à la dépêche que je vous écrivis de Cadillac. Vous me faites bien l'honneur de me dire que vous êtes persuadé que je ne désire que votre gloire et le bien de votre État, et qu'ainsi vous êtes résolu plus que jamais de suivre mes avis, mais dans le même temps vous faites le contraire. Je vous avais supplié de n'écrire plus à la Rochelle, et vous m'avez répondu que cela vous serait trop dur, et que la *confidente* [1] avait approuvé vos raisons; de manière qu'il faut conclure que j'aurai crédit dans votre esprit et que vous aurez la bonté de suivre mes avis, pourvu qu'ils soient conformes à vos sentiments.

« Vous ne parlez à présent que de suivre ceux de la *confidente*, parce qu'ils s'accordent en quelque façon avec les vôtres, et, sans vous expliquer davantage sur ma lettre de Cadillac, vous m'assurez bien avec excès de votre bienveillance, et de vouloir déférer à mes conseils, mais sans me mander rien de précis de votre volonté à l'égard de ce que je dois traiter avec dom Louis. Vous concluez que vous ne sauriez plus faillir à suivre les conseils de la *confidente* et que vous ne doutez pas que je l'approuve : cela s'appelle, en bon français, éviter la question et donner le change. Vous êtes le maître de votre conduite, mais non pas de m'obliger à l'approuver, lorsque je sais certainement qu'elle est préjudiciable à votre honneur, au bien de votre État et au repos de vos sujets. Enfin, comme je ne pourrais commettre un plus grand crime à votre égard que de vous déguiser les choses qui importent à votre service, je vous déclare que je ne puis être en repos, ni satisfait, si je ne vois pas par les effets que vous vous rendez maître de vous-même, car, sans cela, tout est perdu, et le seul remède qui me reste à pratiquer est de me retirer et *d'emmener avec moi* la cause des malheurs qu'on est à la veille de voir arriver.

« J'ai l'ambition que doit avoir un honnête homme, et peut-être que j'en passe les bornes en certaines choses. J'aime fort ma nièce, mais, sans exagération, je vous aime encore davantage; et je m'intéresse plus en votre gloire et en la conservation de votre État qu'en toutes les choses du monde. C'est pourquoi je ne puis que répéter les choses que je me suis donné l'honneur de vous écrire de Cadillac, et quoiqu'elles ne vous soient pas agréables à présent, je suis assuré que vous m'en aimerez bien un jour et que vous

[1] La reine.

aurez la bonté d'avouer que je ne vous ai jamais rendu un plus important service que celui-ci. La *confidente* vous aime avec la dernière tendresse, et il lui est impossible de n'avoir pas de la complaisance pour vous; bien qu'elle connaisse que souvent vos désirs ne s'accordent pas avec la raison, elle vous laisse aller, parce qu'elle n'est pas à l'épreuve de vous voir souffrir. Pour moi, je crois avoir pour vous la même tendresse que la *confidente*, mais cette tendresse me rend plus dur et plus ferme à m'opposer à ce qui est absolument contre votre réputation et votre service, car si je faisais autrement, je vous aiderais à vous perdre.

« Vous prenez la peine de me mander que vous vouliez bien croire ce que je vous mandais qu'on disait de vous et du commerce que vous aviez à la Rochelle, mais que ni vous ni la *confidente* n'en avez pas entendu parler. Ce n'est pas étrange que personne ne vous en entretienne; et pour la *confidente*, elle ne peut savoir ce que je sais, mais assurément elle sait beaucoup de choses qu'elle ne vous dit pas, pour ne pas vous déplaire.

« Je voudrais bien que M. de Turenne eût osé vous dire les discours qui se tiennent sur votre sujet, et vous auriez vu que je n'avance rien de mon chef. Enfin, je vous réplique que toute l'Europe raisonne de la passion que vous avez, et que chacun en parle avec une liberté qui nous est très préjudiciable. A Madrid même, l'affaire a éclaté, car on n'a pas manqué de l'écrire de Flandres et de Paris, avec intention de rompre le projet de l'alliance qui est sur le tapis, pour empêcher l'exécution de la paix. Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, je vous montrerai des papiers qui vous feront connaître beaucoup plus que je ne vous ai écrit sur cette matière. Et si vous n'y remédiez sans aucun délai, l'affaire empirera tous les jours de plus en plus et deviendra incurable.

« Je me dois encore plaindre de ce que vous prenez grand soin de mander à la Rochelle ce que je vous écris. Jugez, je vous prie, si cela est obligeant pour moi et avantageux pour vous, et si c'est le moyen de contribuer à la guérison de la personne à qui vous écrivez... »

Cette lettre éloquente et persuasive ne produisit pas plus d'effet que les précédentes, et le roi l'envoya comme les autres à Mlle de Mancini, qui s'en montra fort irritée, au point même de refuser net à sa gouvernante d'écrire au cardinal pour le féliciter de son retour à la santé. Elle resta plusieurs jours sans ouvrir la bouche à Mme de Venel, et pendant ce temps les paquets de Fontainebleau ne cessaient d'arriver. La gouvernante écrit à Mazarin.

« La Rochelle, 29 juillet 1659.

« Monseigneur,

« Mademoiselle vient de me dire que je fasse ses excuses à V. E. si elle ne lui écrit pas et m'a commandé de vous mander, comme de moi, qu'elle est toujours plus *outrée*. Je lui ai dit que je ne me chargeais pas de cette commission, elle est entrée en raisonnements avec moi, ce qu'elle n'avait pas fait depuis quelques jours; elle a commencé à me dire que V. E. voulait empêcher *cette personne* de lui écrire, mais, comme elle allait continuer, Mlle Hortense lui a fait signe de se taire et je n'ai pu en savoir davantage. Mademoiselle parle de partir d'ici dans la fin de l'autre semaine pour s'en aller à Brouage. Dans l'opinion qu'elle partira d'ici, elle veut s'en aller par eau, ce qui me met en peine, car la mer peut bien émouvoir ses humeurs, de manière qu'elle en puisse avoir la petite vérole, outre ses autres incommodités. Je tâcherai de l'en détourner par raison, puisque par terre elle peut aller plus sûrement. Je suis en peine de savoir si mes lettres sont rendues fidèlement à V. Em. J'ai quelques mauvaises heures à passer ici, mais pourvu que V. E. soit contente, je serai satisfaite de tout.

« Le dernier ordinaire de Fontainebleau apporta un fort gros paquet à Mademoiselle, avec ordre de garder plus le secret que de coutume. La reine a fait l'honneur à Mlle Marianne de lui écrire de sa main la lettre la plus obligeante du monde; elle en enverra la copie à V. E. dès que son secrétaire pourra l'écrire, car pour l'original, elle le couche avec elle. »

Mme de Venel à Mazarin.

« La Rochelle, le 2 août 1659.

« La lettre que j'écrivis ci-jointe est vue par Mademoiselle, il est sûr qu'on en use fort mal pour Mlle Marianne. Il faut que cette pauvre petite soit tout le jour séparée de Mesdemoiselles, je la fais jouer pour la divertir et je l'envoie promener tous les soirs. Je lui ai donné 10 pistoles de plus que V. E. m'a commandé, parce qu'elle a perdu son argent. Mademoiselle avait pris une petite fille qui a eu la petite vérole, et j'ai bien eu de la peine de la faire sortir et de l'empêcher de revenir depuis qu'elle se porte mieux. Jusque-là que j'ai été sur le point de faire sortir Mlle Marianne du logis. Or, pour faire fâcher Mlle Marianne, on parle de faire une robe de toile d'argent à cette petite, avec des dentelles d'or. J'ai fait comprendre à Mlle Marianne que son esprit devait être au-dessus de cela. Olympe est aussi hors de la chambre et Mlles Hortense et

Catherine[1] sont les patronnes; j'ai su d'Olympe que Mademoiselle a donné devant que de partir 40 pistoles à Hortense et mille autres choses que j'aurai l'honneur de dire un jour à V. E., mais que je ne peux pas écrire.

« Or, pour revenir à cette chambre fermée, cela me fait de la peine pour la nuit, car il y a diverses portes dont je ne puis m'assurer. Il est vrai qu'ici la prudence de Mesdemoiselles peut me mettre en repos.

« Mlle Hortense donne de la peine et en donnera assurément; mais entre ici et le temps qu'on sera à Paris, j'espère qu'il y aura du changement, et en tout cas deux mots de V. E. mettront ordre à tout. Mademoiselle a fait faire des habits gris chamarrés d'argent pour son valet de pied et pour celui de Mlle Hortense; celui de Mlle Marianne n'en a pas, car je n'ai pas voulu qu'elle en ait fait, d'autant plus que les habits que V. E. a fait faire seront ici au premier jour. Quand j'ai voulu empêcher Mlle de Mancini, elle m'a dit qu'elle voulait faire quitter les couleurs à Lamare et le mettre à sa chambre, mais je ne crois pas qu'elle ose le faire. Elle dépense beaucoup d'argent, elle n'en a point encore pris, quoique je lui aie dit ce que V. E. a mandé. Je lui recommande de ne faire point semblant de tout ceci et de brûler ce billet. »

Après avoir fait fidèlement son rapport de policier, Mme de Venel est obligée d'en rétracter une partie quatre jours après.

« A la Rochelle, 6 août 1659.

« Monseigneur,

« Je me donne l'honneur d'écrire à V. E. Il y a deux jours que les habits des valets de pied sont achevés, il n'y a ni or ni argent, ainsi il ne sera pas nécessaire que V. E. fasse semblant de n'avoir rien su de cela, non plus que de la petite fille qui ne vient plus, son frère ayant la petite vérole, ce qui fait un peu de peur à Mesdemoiselles; elles sont en parfaite santé, fort gaies, et, ce soir, pour la première fois, elles se sont promenées.

« Les lettres viennent et s'en vont toujours de même, fort grosses de part et d'autre, sans aucun changement, si ce n'est que c'est M. Blouïn qui les envoie à M. de Terron et qui reçoit celles qui viennent d'ici. »

Les épîtres de Mme de Venel avaient le don de mettre le cardinal hors de lui, ces paquets extraordinaires arrivant sans cesse de

[1] Olympe, Hortense et Catherine étaient trois femmes de chambre; il ne faut pas les confondre avec leurs maîtresses qui portent le même nom.

Fontainebleau contenaient certainement autre chose que les lettres du roi, quelque longues qu'elles fussent, et Mazarin devinait bien que c'étaient les siennes propres qui les grossissaient ainsi, puis un nouveau sujet de tourment se présentait à son esprit. La cour faisait ses préparatifs de départ pour Bayonne, où elle devait arriver prochainement; or le roi, on ne l'a pas oublié, avait obtenu la promesse formelle du cardinal et de la reine de voir Marie en passant près de la Rochelle. Il s'agissait maintenant de le faire renoncer à ce projet, et, malgré toute son adresse, l'habile ministre ne savait comment s'y prendre devant la volonté du roi et la faiblesse de la reine. Il prévoyait que cette entrevue ne pouvait que ranimer une passion si mal éteinte et il cherchait à obtenir de la reine de l'empêcher à tout prix. Un pareil éclat au moment de l'ouverture des conférences était capable de tout arrêter, et qui sait si le roi ne comptait pas sur cela pour amener une rupture avec l'Espagne? Toutes ces idées fermentaient dans la tête du cardinal et aggravaient son mal en amenant de continuelles rechutes. Il était resté plusieurs jours si souffrant qu'il avait dû cesser toute correspondance; enfin, ses douleurs lui donnant quelques moments de répit, il écrit à la reine :

Mazarin à la reine.

« Saint-Jean-de-Luz, 29 juillet 1659.

« J'ai eu une extrême mortification d'avoir été quelques jours hors d'état de vous écrire, qui est pour moi une des plus grandes consolations que je puisse avoir, et particulièrement dans l'agitation où est mon esprit présentement. J'ai lu vos quatre lettres plusieurs fois, et je ne saurais assez vous remercier de la continuation de vos bontés, sans lesquelles je passerais encore une plus mauvaise vie et plus malheureuse, me voyant éloigné de vous et du *confident*, et que celui-ci ne fait pas les choses que je voudrais, pour obliger un chacun à le regarder pour un roi le plus sage de tous et qui préfère la gloire et la grandeur de son État à toute autre considération et plaisir. Je vois bien par vos lettres, et par celles du *confident*, que la tendresse que vous avez pour lui ne vous a pas permis de tenir bon, et que vous vous êtes laissé gagner; mais assurément, il lui en arrivera du préjudice, et pour moi je ne change pas d'avis, et je confirme au *confident*, par une lettre que je lui écris, les mêmes choses que je lui ai mandées de Cadillac. Vous verrez la lettre, et il est impossible que vous n'approuviez mes raisons, si la compassion que vous avez pour lui, quand vous le voyez souffrir, ne vous en empêche!

« Je me plains au *confident* de ce qu'il a mandé à la Rochelle tout ce que je lui écris. J'en suis assuré, et il a grand tort d'en user ainsi.

« Marianne m'écrit contre Hortense, et avec raison, car elle est toujours enfermée avec Marie, de qui elle est confidente, et toutes deux chassent Marianne, en sorte qu'elle ne peut demeurer jamais avec elles. Je vois qu'Hortense prend le chemin de l'autre et qu'elle a moins de déférence pour Mme de Venel que son aînée. Jugez si cela me donne bien du chagrin ; mais je vous promets que, d'une façon ou d'autre, j'y mettrai ordre, quelque chose qui puisse arriver. C'est un grand malheur quand on n'a pas sujet d'être satisfait de sa famille.

« Mme de Venel fait tout ce qu'elle peut, mais la déférence qu'on a pour elle est fort médiocre. J'espère que le *confident* aura la bonté de m'accorder la grâce de ne les aller pas voir ; car, assurément, cela serait mal reçu, et le scandale serait public ; mais si j'étais assez malheureux que ne pas obtenir une si juste demande, et que vos offices ne pussent profiter de rien contre la force de sa passion, je vous conjure *a mas no poder*, de faire plutôt venir mes nièces avec Mme de Venel à Angoulême, lui faisant écrire une lettre par laquelle vous lui ordonnerez de les amener audit lieu, parce que vous voulez les voir en passant ; et après qu'elles auront demeuré une nuit, vous ferez en sorte qu'elles s'en retournent. Je vous supplie même, en ce cas, d'y envoyer un gentilhomme qui porte votre lettre à Mme de Venel, et se charge de les accompagner ; mais, au nom de Dieu, faites tout votre possible pour éviter ce coup, qui, de quelque manière qu'il arrive, ne peut faire qu'un très méchant effet... »

Nous n'avons pas voulu interrompre le récit des événements qui viennent de se passer pour parler de Philippe de Mancini, mais il est important maintenant de faire un retour en arrière et de raconter ce qui lui est advenu pendant ces trois mois. Nous l'avons laissé arrivant à Brissac, où il devait rester tant que cela conviendrait au bon plaisir de son oncle. Nous savons que celui-ci ne l'aimait guère. « L'humeur de mon frère, dit Hortense, ne lui plaisait guère davantage que celle de Marie, et sa conduite encore moins depuis qu'il eut fait partie de la débauche de Roissy. »

Philippe ne croyait pas, en arrivant à Brissac, que sa détention dût être de longue durée, il espérait que l'influence du roi le ferait promptement délivrer. Colbert était chargé par le cardinal de s'occuper plus particulièrement du jeune Mancini, et pour cela il entretenait une correspondance suivie avec M. de la Neuvelle, qui

avait remplacé d'Artagnan comme gouverneur du jeune homme. Ce la Neuvelle, paraît-il, avait des raisons personnelles et d'un genre particulier pour désirer de voir se prolonger indéfiniment l'exil de son élève. Le marquis de Saint-Geniès, gouverneur de Brissac, et fort bien disposé en faveur de Mancini (trop bien même au gré de son oncle), lui avait confié que s'il voulait retourner à Paris, il devait guérir son précepteur des amourettes qui le retenaient à Brissac. Colbert, mis au courant de toute cette affaire par son frère qu'il avait envoyé plusieurs fois à Brissac, était assez embarrassé pour savoir à qui donner raison; il se bornait à prêcher au jeune homme l'application au travail, et écrivait à son frère, le 25 juillet :

« Je suis bien aise d'apprendre toujours des nouvelles de M. de Mancini, mais je ne vois pas que ses belles promesses aboutissent jusqu'à présent à grand'chose, et je dois vous dire pour le lui faire savoir que si S. E. n'apprend qu'il se lève de grand matin, qu'il fasse tous les jours régulièrement ses exercices d'armes et de voltige et qu'il s'applique à apprendre l'allemand, il courra risque de rester là longtemps. »

Le pauvre Philippe était désolé de la longueur de son exil et de la manière dont on le traitait, c'est-à-dire comme un enfant. Après avoir été capitaine des mousquetaires du roi, accompagnant partout S. M. en cette qualité, voyant les plus grands seigneurs en user avec lui comme envers un personnage important, comment pouvait-on espérer le plier tout à coup à la règle d'un simple écolier auquel on impose des heures fixes pour se lever et se coucher, et des devoirs à faire.

Mancini tenta vainement d'adoucir son oncle en lui écrivant les lettres les plus soumises, il ne reçut jamais de réponse; s'imaginant qu'on ne les faisait pas parvenir, il en confia une à Mme de Venel à son passage à Poitiers, où il lui avait été permis de venir voir ses sœurs pendant quelques heures. Voici cette lettre :

« Monseigneur,

« Je n'ai pas voulu perdre une occasion si favorable que celle de Mme de Venel sans vous renouveler les assurances de mes respects pour V. E. et de la forte passion que j'ai de me rendre digne de l'honneur de ses bonnes grâces. C'est un bien que je désire avec tant d'ardeur, qu'ayant appris qu'elle ne veut pas que je parle ma langue maternelle, je lui écris en français pour lui rendre mes missives plus agréables. Je la supplie très humblement de croire que j'ai le cœur français et que je tâcherai par toutes les

actions de ma vie d'imiter le zèle de V. E. pour le service du roi et de soutenir la gloire du nom que je porte.

« Je suis, Monseigneur, de V. E. le très humble et très obéissant serviteur et fidèle neveu.

« MANCINI. »

Le cardinal ne répondit point à cette lettre et un nouveau grief allait se joindre à ceux qu'il avait déjà contre son neveu.

Au milieu de toutes les difficultés dont Mazarin essayait d'entourer la correspondance de sa nièce avec le roi, ce dernier sentait la nécessité d'avoir à ses ordres des hommes de main et d'exécution tout à fait en dehors de l'influence du cardinal, soit pour porter secrètement ses messages, soit même pour délivrer Marie d'une captivité possible, car Louis XIV voyait bien que Mazarin n'hésiterait pas à s'emparer de sa nièce et à la jeter dans un couvent s'il le jugeait nécessaire pour rompre leur liaison. Quel messager plus sûr et plus fidèle qu'un Mancini entre le roi et la prisonnière? Aussi vers la fin de juillet, le roi écrivit à Mazarin pour lui demander de faire cesser l'exil de son neveu et de lui permettre de le suivre pendant le voyage; Mazarin devina dans quel but le roi lui adressait cette demande, il savait bien que son neveu ferait tout au monde pour favoriser les amours de Louis XIV et de sa sœur, aussi fut-il très mécontent et répondit-il négativement.

Mazarin au roi.

« Je suis fort touché de l'affection qu'il vous plaît de me faire paraître à l'égard de mon neveu, témoignant de souhaiter que je le fasse revenir de Brissac, afin qu'il puisse avoir l'honneur de vous servir en ce voyage.

« Il est vrai qu'on me mande qu'il se conduit bien à présent et qu'il proteste de vouloir tout à fait changer sa façon de vivre, mais je crois qu'il lui faut donner lieu de le bien confirmer dans cette pensée auparavant de lui faire rapprocher la cour, et cependant le faire bien traiter (comme je le fais) et s'assurer que continuant à se bien conduire, je le ferai revenir auprès de moi et lui donnerai grande part dans mon amitié. Je vous supplie donc de trouver bon que je remette son retour encore pour quelque temps, puisque cela servira assurément à le rendre plus honnête homme et plus capable de vous servir. »

Il n'y avait rien à répondre à cette décision, et le roi dut chercher un autre moyen de délivrer Mancini.

Désespéré de l'issue d'une démarche sur laquelle il avait absolu-

ment compté, Philippe tomba dans un profond découragement, refusa de travailler, restant dans son lit sans vouloir en sortir pendant des matinées entières et en guerre ouverte avec son gouverneur. Il ne recevait que M. de Saint-Geniès, avec lequel il se liait de plus en plus, et que la Neuvelle soupçonnait fort de servir d'intermédiaire à une correspondance secrète entre le jeune homme et M. de Vivonne. Mazarin était soigneusement informé de tout cela par Colbert, mais il ne s'en souciait guère, croyant son neveu sous bonne garde. Il se préoccupait uniquement de sa nièce, qui continuait à recevoir des paquets énormes de la part du roi, et il écrivait à la reine :

Mazarin à la reine.

« Saint-Jean-de-Luz, 7 août 1659.

« C'est pour profiter de toutes les occasions qui me donnent lieu de renouveler les assurances de mes très humbles respects, car vous ayant écrit au long par le valet de pied, il ne me reste rien à vous ajouter. L'impatience de me rendre au lieu où vous êtes, et le *confident*, s'augmente tous les jours, et je crois que je concevrai une grande aversion contre dom Louis, s'il n'apporte plus de diligence à finir les affaires.

« Je vous dirai confidemment qu'on me mande qu'Hortense prend une conduite qui n'est pas trop bonne, ne faisant aucun cas de ce qu'on lui dit; et se targuant de sa sœur qui la conduit entièrement comme bon lui semble. Je vous prie, comme de vous, de lui faire une bonne réprimande, après vous avoir fait informer par Mme de Venel du détail de ce qui se passe. Je suis entièrement à vous. »

Le jour même où le cardinal écrivait à Anne d'Autriche pour lui demander de jouer ce singulier rôle d'institutrice, il se passait à Brissac un événement auquel il était loin de s'attendre.

Son neveu, sortant tout à coup de la torpeur dans laquelle il était tombé, reprit une grande activité, il chassait presque chaque jour, faisait de longues promenades à cheval dans la forêt et recevait force lettres de Paris par la voie de M. de Saint-Geniès. Le 7 août, profitant d'une absence de son gouverneur qui, paraît-il, était allé voir sa maîtresse, il partit de grand matin pour chasser en forêt. Au bout d'une heure, se séparant brusquement de ceux qui le suivaient, il lança son cheval au galop et disparut dans l'épaisseur du bois; il suivit pendant quelque temps une direction qu'on lui avait indiquée d'avance, mais se trouvant en face de deux

routes différentes, il ne sut laquelle prendre. Après avoir erré à l'aventure, il entendit le pas d'un cheval et se trouva tout à coup face à face avec la Neuvelle, revenant de son rendez-vous d'amour; ils furent aussi surpris l'un que l'autre. Mancini, terrifié, ne cacha point son projet d'évasion et dit à son gouverneur qu'il partait pour rejoindre son oncle et implorer lui-même sa grâce. La Neuvelle feignit d'y consentir et lui indiqua le chemin qu'ils devaient prendre pour arriver plus vite au lieu où le jeune homme lui avoua être attendu par quelques personnes de confiance : il va sans dire que la Neuvelle le guida de manière à le reconduire tout simplement à Brissac. Le gouverneur écrivit aussitôt à Colbert pour lui raconter l'équipée de son élève, en la présentant sous le jour le plus défavorable, comme il le faisait de toutes les actions du jeune homme.

Mazarin, furieux, envoya aussitôt l'ordre de renfermer son neveu dans la forteresse, et de ne point lui permettre de sortir de son enceinte; on lui enleva également deux personnes de son service auxquelles il était plus particulièrement attaché. Le malheureux Philippe, abattu et désolé, écrivit au cardinal :

« Août 1659.

« Monseigneur,

« Puisque, par un second malheur, V. E. m'accable de déplaisirs, je ne crois pas qu'il soit plus en mon pouvoir de me défendre contre la calomnie, étant trop puissamment appuyée par l'intérêt qui fait trop finement agir les personnes qu'il gouverne. Il faudrait être bien éloquent pour soutenir une vérité, accablé par la quantité de mensonges et d'impostures agréablement inventés, et l'on est bien malheureux, Monseigneur, quand notre bonheur dépend du rapport de diverses personnes, et l'on dit aussi : *Miserum est aliorum incombere fame*, car toutes les choses mal interprétées ou même un peu exagérées produisent des effets différents et ne peuvent en aucune façon résister à tant de déplaisirs. Je prie V. E. de ne pas trouver mauvais si une personne qui est entièrement assurée de la satisfaire la prie instamment de lui accorder la grâce de son retour, lui étant impossible de demeurer plus longtemps éloigné de V. E. et des moyens de la servir. Quoi qu'on lui ait pu dire sur ce que j'aurais voulu m'en aller, je ne pris ce dessein que sur la négligence de M. de la Neuvelle, qui me laissa éloigné d'une grande demi-lieue de lui, s'amusant avec la beauté qui depuis quelque temps a captivé son cœur, comme on pourrait facilement le savoir si sa personne valait la peine que l'on s'informât de ses actions; et il m'aurait été assez facile, Monseigneur, d'exécuter ce dessein. Mais

comme il m'eut rejoint et qu'il m'eut demandé où j'allais, je lui répondis que j'allais me jeter aux pieds de V. E. pour obtenir mon pardon et que je croyais qu'elle excuserait ce prompt départ, l'attribuant peut-être au désir que j'aurais de la satisfaire. Il me dit incontinent qu'Elle trouverait assurément cela mauvais et qu'il me conseillait de m'en retourner à Brissac, et que, assurément, cela ferait un mauvais effet dans son esprit. Je m'en retournai de ce même instant et je ne croyais pas, Monseigneur, être si coupable d'avoir voulu entreprendre une chose dans le temps que j'étais décidé d'obéir exactement à vos volontés, et en cas que le récit que je vous fais ne soit pas conforme à la vérité, je me soumets volontiers à souffrir tout ce que V. E. m'imposera pour un tel manquement, et j'aurai tout lieu, Monseigneur, de n'espérer aucun bon succès de ma hardiesse, que d'importuner V. E. d'une si longue lettre, à moins que votre bonté ne fasse grâce à mon intention qui n'aspire qu'à l'assurer que je suis avec autant de soumission que de respect votre très humble et très obéissant neveu,

« MANCINI.

« Août 1659. »

Il va sans dire que cette lettre n'apaisa point le cardinal; au contraire, il soupçonna bien vite que l'évasion de son neveu avait été faite d'accord avec le roi et Marie, et il écrit à la reine : « Je crois que ma nièce a conduit tout cela, et vous pouvez juger ce que cela m'oblige de soupçonner. » Il donna à Colbert les ordres nécessaires pour le traiter avec une grande sévérité et le faire surveiller plus étroitement que jamais.

Cependant il répondit à Philippe dans des termes assez doux; pensant que sa lettre pouvait être mise sous les yeux du roi; il commençait à craindre que son royal pupille, lassé d'un joug trop pesant, se souvînt qu'il pouvait parler en maître. Voici la lettre [1] :

Mazarin à son neveu.

« Saint-Jean-de-Luz, 14 août 1659.

« Je suis fort satisfait des sentiments dans lesquels on me mande que vous continuez d'être. Mais comme je sais que diverses personnes pour se faire des fêtes autour de vous, vous mandent que vous devez retourner bientôt à la cour et que cela vous fait relâcher de vos exercices, je veux bien vous avertir que vous ne leur donniez aucune créance. Car je saurais vous en écrire avec fondement

[1] Affaires étrangères. *Lettres de Mazarin*, « France », 280.

et c'est de moi seul que vous devez attendre une semblable nouvelle. Ne vous attachez donc point à ce qui vous viendra d'ailleurs, reprenez le même exercice que vous faisiez et vous mettant l'esprit en repos sur l'assurance que je vous donne que tout ce que je fais n'est que pour votre avantage et pour votre réputation. »

Pendant que ces événements se passaient, la cour se préparait à quitter Fontainebleau, et le cardinal, rétabli de son accès de goutte, avait fixé l'ouverture des conférences au 13 août. Il n'était que temps de chercher à empêcher l'entrevue que redoutait si fort Mazarin, mais la reine ne secondait point ce désir. Tout ce qu'elle accorda au cardinal fut de faire venir ses nièces à Saint-Jean-d'Angely au lieu d'aller les voir à la Rochelle. Mme de Venel ignorait ce projet et ne comprenait pas trop pourquoi Mlle de Mancini était de si bonne humeur; elle savait seulement que la cour était partie de Fontainebleau. Elle écrit le 9 août au cardinal :

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« Monseigneur,

« Le départ de M. l'intendant de Terron m'a fait adresser cette lettre à M. de Seinon, gouverneur du château Trompette, je me servirai de cette adresse jusqu'à ce que je sache que M. de Terron est arrivé à Bordeaux.

« Il n'y a rien de nouveau; Mesdemoiselles se portent fort bien. Les lettres sont toujours de même, c'est-à-dire fort grosses et deux fois la semaine; elles continueront sous les adresses que M. de Terron a laissées, qui les remettront à M. Blouïn.

« Par l'ordinaire d'hier, on n'écrivit pas, parce qu'on ne savait si la cour serait encore à Poitiers, et l'on envoya un homme exprès, par l'instruction de M. de Terron, qui rendra les lettres adroitement.

« Mlle Marianne est tout à fait remise en gaieté et l'on se divertit fort doucement. Mesdemoiselles sont allées se promener à la mer avant-hier, elles se sont baignées. Un jour, à la campagne, elles ont été voir faire le sel. Présentement, il y a ici les demoiselles de Marennes, qui sont fort bien faites, avec qui elles se divertissent, elles sont, aussi bien que moi, en parfaite santé. Je suis, etc. »

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, 10 août 1659.

« Monseigneur,

« J'ai fait ce que V. E. m'a fait l'honneur de me commander à l'égard de Mlle Marianne et de Mlle Hortense, elles me paraissaient

toutes trois plus gaies qu'à l'ordinaire et elles se sentaient fort obligées à V. E. des bontés qu'Elle a pour elles. Mademoiselle se donne l'honneur d'écrire à V. E. et j'espère qu'elle vous donnera une satisfaction entière, Monseigneur; je sais qu'elle en a la volonté et qu'elle souhaiterait d'en avoir le pouvoir; enfin, Monseigneur, Mademoiselle s'est embarquée dans quelque espoir qui finira bientôt. V. E. le condamnerait sans doute plus sévèrement que sa passion, mais comme elle est résolue de ne rien faire qui vous puisse déplaire et que V. E. réglera toutes ses actions, V. E. peut avoir quelque indulgence pour elle pour quelque peu de temps. Elle n'écrira plus que par la poste et adressera ses lettres à M. Colbert, comme elle a fait jusqu'à aujourd'hui, afin que cela fasse moins de bruit et priera même le roi de n'envoyer plus de courrier; enfin, Monseigneur, elle m'a rendu la lettre que V. E. lui a fait l'honneur de lui écrire. Faites-moi la grâce, Monseigneur, de me faire savoir si hors de celle-là je dois les brûler aussi bien que celles que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, car je les brûle d'abord. M. de la Villette lui a apporté un monstre marin qu'on desséchera pour V. E. Je vous puis assurer, Monseigneur, que jamais personne n'aura un plus véritable attachement à ses intérêts, j'y suis obligée par tant de raisons que je serais la plus ingrate personne du monde si je n'employais tous les moments de ma vie pour mériter l'honneur, etc... »

L'espoir dont parle Mme de Venel dans sa lettre allait bientôt se réaliser, et Marie ne pouvait cacher la joie que lui avait causée le dernier paquet du roi. Elle écrivit d'elle-même une lettre à son oncle, il est vrai que la lettre est brève et se borne à féliciter le cardinal du retour de sa santé.

Marie Mancini au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, 10 août.

« Monseigneur,

« J'apprends la suite du voyage de V. E. par les nouvelles qui en viennent ici de toutes parts; j'ai une extrême joie d'être assurée que ce soit en parfaite santé. J'espère que mes prières seront exaucées et qu'Elle se portera toujours bien pendant cette grande chaleur. Puisque V. E. agrée que je l'assure souvent de mes très humbles respects, je ne manquerai pas de l'assurer que je ferai toujours tout ce qu'Elle me commandera et serai toute ma vie avec respect, etc... »

Mme de Venel, enchantée des bonnes dispositions que témoignait Mlle de Mancini, voyait déjà poindre à l'horizon sa soumission

entière aux volontés du cardinal; mais, au milieu de cette sécurité, une lettre de la reine arrive tombant comme une bombe et invitant Mesdemoiselles à venir à Saint-Jean-d'Angely pour lui rendre visite. Cette lettre était apportée par M. de Fouilloux, frère de l'amie intime de Marie, et très avant dans les bonnes grâces du roi; il était également porteur d'une longue lettre de ce dernier. La gouvernante, n'ayant reçu aucun ordre de Mazarin, ne savait au monde que faire, elle expédia bien vite un exprès au cardinal pour lui dire son angoisse et l'impossibilité dans laquelle elle était de refuser d'obéir aux ordres de la reine.

La joie de Marie à la vue de M. de Fouilloux ne peut se décrire et ses préparatifs de départ ne furent pas longs à exécuter. Lorsque Mesdemoiselles avaient quitté Paris, ne prévoyant aucune occasion de porter de riches habits, elles n'avaient emporté que des toilettes fort simples, et cette pénurie de costumes préoccupait beaucoup Mme de Venel, mais Marie ne s'en inquiétait guère.

La journée entière se passa en conversation secrète avec M. de Fouilloux, et en sortant, Marie semblait radieuse; ses sœurs n'étaient pas moins satisfaites qu'elle de revoir la cour; Mme de Venel seule était dans les transes; et elle écrit au cardinal :

10 août 1659.

« Monseigneur,

« La lettre que j'envoie à V. E. me servira d'excuse, je suis avec un très sensible déplaisir forcée de partir sans avoir eu un mot d'avis de V. E. sur ce que je devais faire. Je crains bien que la reine ne soit pas en état de ne pas laisser coucher Mesdemoiselles plus longtemps d'une nuit, comme S. M. le dit, car Mademoiselle me dit que s'il ne tient qu'à la reine de nous faire faire le voyage de Bordeaux, je vous assure que S. M. en sera fort pressée.

« Pour l'amour de Dieu, que V. E. ait la bonté de me faire avertir de ce que j'ai à faire, car j'aimerais mieux mourir que d'avoir le malheur de pouvoir déplaire à V. E. M. de Fouilloux, qui a apporté la lettre de la reine, a ordre de suivre Mesdemoiselles à Saint-Jean. Je ne manquerai pas de mander à V. E. ce qui s'y passera. Je suis, etc.

« *P.-S.* — Mesdemoiselles vont coucher demain lundi à Surgères, et mardi à Saint-Jean où la cour sera mercredi. »

Mazarin, prévoyant bien que la reine n'empêcherait pas l'entrevue promise au roi, avait fait dire à sa nièce par Mme de Venel qu'elle devait écrire à la princesse de Conti et à Mme la comtesse de Soissons, auxquelles elle n'avait pas adressé une ligne depuis son

arrivée à la Rochelle. Ces deux dames faisaient partie de la suite de la reine, et le cardinal, qui connaissait l'état aigu des rapports de Marie avec Mme de Soissons et la méchanceté de cette dernière, voulait que si la fatale entrevue avait lieu, une lettre aimable de Mlle de Mancini désarmât un peu la malice de la comtesse. Marie l'avait fait aussitôt qu'elle en avait reçu l'ordre. « Je crois, écrivait Mme Venel, m'être donné l'honneur d'écrire à V. E. que Mademoiselle a écrit fort obligeamment à Mme la princesse de Conti et à Mme la comtesse, elle demande l'amitié de Mme la comtesse avec empressement. »

Le 11 au matin, au moment de partir Mlle de Mancini reçut encore des lettres de la cour. « Elle m'a assuré, dit Mme de Venel, qui était de plus en plus agitée, elle m'a assuré que V. E. sait son voyage et que je dois être sans regret. Elle m'a aussi dit qu'elle reviendra très assurément ici, la lettre est aussi grosse qu'à l'ordinaire. » Mazarin ne put faire réponse à temps à Mme de Venel, qui partit en proie à toutes les angoisses imaginables. Marie ne pouvait cacher sa joie et son émotion. Marianne chantait à tue-tête, improvisant des vers plus extravagants encore que de coutume; et Hortense, avec son calme ordinaire, se montrait satisfaite de revoir la cour, mais surtout heureuse du bonheur de sa sœur qu'elle aimait tendrement.

Mlle de Mancini savait par la lettre du roi apportée par M. de Fouilloux que S. M. devancerait la reine et arriverait à Saint-Jean-d'Angely une heure avant elle.

Les nièces du cardinal étaient parties le lundi 11 de la Rochelle, elles couchèrent le soir à Surgères et repartirent le lendemain pour Saint-Jean-d'Angely, où elles attendirent la cour, qui n'arriva que le mercredi matin. Mme de Venel, fort inquiète de la simplicité des habits de Mesdemoiselles, pria M. de Fouilloux de vouloir bien aller au-devant de la reine pour l'avertir de la pénurie de costumes des nièces du cardinal. A peine M. de Fouilloux était-il parti que le roi arriva, devançant la reine non pas d'une heure, mais de trois : « Il descendit aussitôt chez nous, dit Hortense, et après les premières révérences, il passa dans la chambre de cérémonie, où il entretint Marie en tête à tête, jusqu'au moment où l'on vint l'avertir de l'arrivée de la reine. Il se mit alors dans notre carrosse et nous conduisit chez la reine, qui nous reçut avec toutes les grâces imaginables, surtout Marianne, qui fut si émue, qu'elle demeura comme pétrifiée, ne pouvant dire un mot et à la fin se mit à pleurer, ce qui ne lui ressemblait guère. » La princesse de Conti et la comtesse de Soissons étaient là au moment de l'arrivée de Mlles de Mancini; la comtesse, qui suivait toujours la reine, avait pu constater l'em-

pressement du roi à venir rejoindre sa sœur et l'assiduité non moins grande avec laquelle il l'entretint pendant sa visite chez la reine. Elle essaya toutefois de leur jouer un mauvais tour en demandant à Marie de venir souper chez elle, celle-ci répondit qu'elle irait avec plaisir, si toutefois le roi ne lui donnait pas l'honneur de sa visite. La reine était à son jeu, elle le quitta pour aller aux offices, et le roi ramena Mesdemoiselles chez elles. Il resta auprès de Marie jusqu'à l'heure du souper de la reine, qu'on vint lui annoncer, et s'y rendit en disant qu'il reviendrait aussitôt après, ce qu'il fit en effet et resta jusqu'à deux heures du matin. Hortense assista à une partie de ces longs entretiens et elle écrit que « rien ne peut égaler la passion que le roi fit paraître et la tendresse avec laquelle il demandait à Marie son pardon pour tout ce qu'elle souffrait à cause de lui ». Il les assura de faire consentir la reine à ce qu'elles vinssent rejoindre la cour à Bordeaux et ne se décida à se retirer que sur les instances de Marie, qui l'en pria, craignant les malignes interprétations de Mme de Soissons.

Le lendemain, dès le matin, Mesdemoiselles se rendirent au jeu de la reine, qui commençait même avant la messe, le roi y était, puis elles accompagnèrent Anne d'Autriche à la messe et prirent congé d'elle en sortant. La reine partit de Saint-Jean-d'Angely la première et son fils resta et ramena Mesdemoiselles chez elles, où il passa de nouveau quelques heures en tête à tête avec Marie. Ils convinrent avant de se quitter que la jeune fille chercherait par tous les moyens à adoucir l'irritation de son oncle et à faire valoir auprès de lui la soumission avec laquelle elle retournait à la Rochelle. Il fallut enfin se séparer et ce ne fut pas sans quelques larmes, mais Marie avait repris confiance. M. de Fouilloux, par ordre du roi, resta auprès des nièces du cardinal pour les accompagner jusqu'à la Rochelle.

On comprend avec quelle anxiété le cardinal attendait le récit d'une entrevue qu'il redoutait si fort; aussi Mme de Venel, à peine de retour à la Rochelle, lui en écrit-elle les détails les plus minutieux, qui complètent ceux que donne Hortense.

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, samedi 16 août 1659.

« Monseigneur,

« J'espère que V. E. aura reçu la lettre que je me suis donné l'honneur de lui écrire le 11 de ce mois avec celle que la reine m'a fait l'honneur de m'écrire. Je vous avoue, Monseigneur, que

j'ai été dans une étrange peine jusqu'à ce que la reine m'ait fait l'honneur de me dire que c'était de l'aveu de V. E. que ces demoiselles avaient fait le voyage; elles arrivèrent à Saint-Jean le mardi au soir, où M. de Fouilloux les avait accompagnées. La cour n'y arriva que le mercredi, et parce que Mesdemoiselles avaient des habits gris chamarrés d'argent, je priai M. du Fouilloux d'aller demander la permission à la reine de paraître devant S. M. sous ces habits. La reine répondit que Mesdemoiselles pouvaient paraître comme il leur plairait. M. du Fouilloux vint rapporter cette réponse; mais le roi arriva trois quarts d'heure avant, bien qu'il ne partît qu'après lui d'auprès de la reine. S. M. vint descendre chez Mesdemoiselles; elle y fut jusqu'à ce que la reine fût arrivée. Le roi se mit dans le carrosse de Mesdemoiselles, et les présenta. La reine les reçut fort obligeamment, mais Mlle Marianne ne put jamais dire un seul mot et ne fit que pleurer. Après que la reine les eut un peu entretenues, S. M. donna quatre montres à Mlle Marianne et lui commanda d'en donner une à chacune de Mlles ses sœurs, après qu'elle aurait choisi; elle me fit l'honneur de me faire donner la quatrième. Elles étaient toutes quatre d'or émaillé sans aucune différence que de la couleur.

« Mademoiselle et Mme la princesse de Conti et Mme la comtesse de Soissons y vinrent, auxquelles Mlle de Mancini fit excuse si elle ne pouvait pas aller chez elle par le peu de temps qu'on serait là; Mademoiselle et Mme la princesse de Conti dirent que si le roi n'allait point le soir chez Mlle de Mancini, elles viendraient la voir. Mme la comtesse leur dit d'aller dîner chez elle; mais comme je voulais témoigner à Mme la comtesse l'envie que Mlle sa sœur avait de bien vivre avec elle, elle me témoigna ne croire pas tout ce que je lui disais. L'entrevue eut lieu le 13 et le 14, le mercredi et le jeudi. Le temps qu'on fut chez la reine, le roi entretint Mlle de Mancini, et la reine joua. On trouva Mesdemoiselles fort engraissées et fort *crues*[1], Mlle Hortense parut aux yeux de tous fort belle et fort *crue*. Pour sa grâce, elle parut de même à la reine et à Monsieur beaucoup meilleure enfant que jusque-là; la reine alla prier Dieu, et alors Mesdemoiselles s'en allèrent chez eux, où le roi leur fit l'honneur de les conduire et d'y demeurer jusqu'à ce que la viande de la reine fût portée, ce qui empêcha Mesdemoiselles d'aller souper chez Mme la comtesse, ainsi qu'elles l'auraient souhaité. Dès que le roi eut soupé, il revint et il demeura jusqu'à deux heures. Le matin, Mesdemoiselles furent au jeu de la reine; après, Mesdemoiselles furent à la messe de la reine; après qu'elle fut

[1] Fort crues, c'est-à-dire fort grandies.

dite, elles prirent congé de S. M. et du reste des dames. Mlle de Mancini fit des excuses à Mme la comtesse de ce qu'elle n'avait pu aller chez elle et la pria de lui pardonner; elle dit que Mme la comtesse lui avait répondu, avec son visage chagrin : « Mais il faut « bien que je vous pardonne. » Je n'ai pas ouï cela, car j'avais fait tout ce que j'avais pu par M. de Montaigu pour que tout fût bien de ce côté, et j'avais même dit que V. E. savait la lettre que Mlle de Mancini avait écrite à Mme la comtesse pour demander son amitié. M. le comte n'était pas à Saint-Jean. Après que la reine fut partie, le roi fit l'honneur de ramener Mesdemoiselles chez elles. Une heure après le départ du roi, Mesdemoiselles partirent pour coucher à Surgères, où le lendemain, jour de Notre-Dame, elles se confessèrent et communièrent fort dévotement; le soir, elles vinrent à la Rochelle, où elles sont arrivées en parfaite santé. On m'a dit qu'on avait dit que Mlle Hortense avait été malade, mais elle ne l'a point été du tout, c'est une de ses femmes de chambre; mais tout se porte bien, à la réserve du chagrin que Mlle de Mancini a, qui est toujours plus grand. V. E. en peut comprendre plus que je n'en puis dire; mais je ne m'aperçois pas que j'abuse du temps de V. E., et que je dois employer celui qui me reste à assurer V. E.

« *P. S.* — Tout ce qui est ci-dessus a été vu par Mademoiselle et est véritable, mais il y a un sous jeu que je crois connaître. Bien eût été d'empêcher ce voyage! Le premier jour, les choses me parurent beaucoup moins animées que le dernier. M. du Fouilloux est revenu avec Mesdemoiselles, par ordre de la reine, à ce qu'il m'a dit. Dès que hier au soir Mademoiselle fut arrivée, elle parla de le renvoyer avec des lettres pour Blaye; je lui dis que cela ferait du bruit, et qu'il valait mieux envoyer un homme exprès à M. l'intendant de Terron, qui y est allé pour l'embarquement du roi; elle consentit bonnement, mais M. du Fouilloux la fit prier par sa femme de chambre Hortense de lui donner des lettres. Mademoiselle le fit; il partit hier au soir d'abord....., et a dit qu'il sera ici mardi prochain avec les réponses. Aujourd'hui, seizième du mois, Mademoiselle a reçu une dépêche qui était adressée à M. de Surgy par M. Blouïn, la lettre duquel est écrite de ce matin de Saintes. Celle que Mademoiselle a reçue est de six pages pour le moins. Mademoiselle me commanda de prier la reine de lui faire faire le voyage, parce que c'est une chose avouée. La reine me commanda de lui dire qu'elle le souhaiterait si V. E. l'avait trouvé bon; du reste, je pense m'en être démêlée avec le zèle que je suis, etc., etc. »

Marie, d'après le conseil du roi, n'avait pas hésité à prier Mme de Venel de demander à la reine de faire le voyage de Bordeaux pour y rejoindre la cour. Anne d'Autriche n'osa point le refuser ouvertement, mais, s'abritant derrière le cardinal, elle y mit la condition qu'il le trouvât bon, et Marie comprit ce que cela voulait dire. Mais ce voyage étant un des plus vifs désirs du roi, et elle ne désespéra pas qu'il vînt à bout de l'obtenir.

Une lettre de Mazarin attendait Mme de Venel à la Rochelle, elle n'était pas tendre pour sa nièce.

Mazarin à Mme de Venel.

« Saint-Jean-de-Luz, 14 août 1659.

« J'ai reçu toutes vos lettres et il m'a été impossible d'y faire réponse et de vous dire mes sentiments bien particulièrement comme j'aurais voulu à cause de mes grandes occupations. A présent même je ne vous dirai autre chose, que je vois bien, par la manière dont ma nièce en use avec moi, qu'il paraît assez qu'elle ne m'aime pas; et comme je vois qu'elle a grande peine à m'écrire deux mots, je vous prie de lui dire que je l'en dispense à l'avenir. Elle a un fort petit esprit, nulle conduite, et pour son plus grand malheur, elle croit être fort habile. Elle est bien aise de voir ce qui en est, ne faisant nul cas de mes conseils et méprisant les moyens d'acquérir mon amitié, de laquelle, quelque chose qu'elle puisse penser, dépend tout son bonheur. Elle reconnaîtra cette vérité quand il n'en sera plus temps et se repentira toute sa vie de n'avoir profité des bontés que j'ai eues pour elle et des diligences que j'ai faites pour la rendre heureuse. Je crois que la reine vous aura écrit d'amener mes nièces à Saint-Jean-d'Angely pour voir S. M. dans son passage à ce lieu-là.

« Je vous prie de dire à Hortense que je serais bien aise qu'elle me donne souvent de ses nouvelles, étant persuadé qu'elle a beaucoup d'amitié pour moi. Je suis très aise des beaux vers que Marianne m'envoie et je l'aime de tout mon cœur, vous priant en votre particulier d'être assurée que personne n'a pour vous plus d'affection, et de passion de vous le témoigner, etc., etc.

Peu de jours après, quelques lignes de Mazarin à Mme de Venel lui indiquaient nettement que l'intention de la reine n'était pas de conduire ses nièces à Bordeaux.

Mazarin à Mme de Venel.

« Saint-Jean-de-Luz, 18 août.

« J'ai reçu votre lettre du 10 de ce mois, et je savais déjà que la reine vous prierait de mener mes nièces à Saint-Jean-d'Angely, m'ayant fait l'honneur de m'en demander mon consentement, quoiqu'il ne fût pas nécessaire, S. M. pouvant disposer librement de tout ce qui est à moi. Vous ne devez donc pas être en aucune peine de ce voyage, et d'autant plus que, comme vous avez vu, l'intention de S. M. n'a pas été de mener mes nièces à Bordeaux, mais de les voir seulement en passant. »

Puis le cardinal renouvelait les reproches incessants qu'il adressait à sa nièce sur sa folie et son aveuglement.

Mme de Venel au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, 20 août 1659.

« Je n'ai jamais eu tant d'obligation à V. E. que de la lettre qu'elle a eu l'obligeance de m'écrire le 14 de ce mois. Elle me fait la grâce de me mettre l'esprit en repos sur le voyage de Saint-Jean-d'Angely, et de me tirer de l'appréhension d'avoir déplu sur ce sujet à V. E.

« J'ai montré à Mademoiselle ce que V. E. me fait l'honneur de m'écrire; elle m'a témoigné d'en être tout à fait fâchée, ou pour mieux dire affligée, elle écrit elle-même à V. E. pour l'assurer qu'elle est persuadée que sa bonne fortune dépend des bontés que V. E. a pour elle, et qu'elle se veut entièrement soumettre à ce que V. E. lui prescrira; qu'elle ait donc la bonté de lui faire savoir ce qu'il faut qu'elle fasse pour vous plaire et pour persuader à V. E. qu'elle a tous les sentiments qu'elle est obligée d'avoir.

« Mlle Hortense est tout à fait obligée à V. E. des bontés qu'elle a pour elle, et Mlle Marianne ne se sent pas de joie; elles en font leurs remerciements toutes deux, et Mlle Marianne écrivit elle-même, elle a beaucoup profité depuis qu'elle est ici.

« Tout ce qui est ici dessus a été vu. Mademoiselle m'a dit qu'elle ne comprenait pas de quoi V. E. était fâchée, que si elle lui ordonne de ne plus écrire qu'elle est résolue de ne le plus faire, que pour l'amitié, elle ne pouvait s'en défaire, qu'il suffise qu'elle ne la témoigne pas.

« M. de Fouilloux est venu ce soir, et lui a porté une lettre comme à la coutume pour la grosseur, l'ordinaire en a porté deux par la

voie de M. l'intendant Colbert, qui me les a adressées sous pli avec la seconde enveloppe à Mademoiselle. M. de Fouilloux s'en est allé chez eux, il reviendra dimanche pour quérir des lettres en s'en retournant. J'ai résolu Mademoiselle à ne lui en donner pas. J'ai oublié de dire à V. E., dans ma dernière, que devant que le roi a pris congé de Mademoiselle, il appela Mlle Hortense en tiers quelques instants. Elle pleura fort.

« M. le grand maître écrivit tous les ordinaires, toutes les nouvelles à Mademoiselle, et adressa un billet à Mlle Marianne qui ne parle que de Mlle Hortense. J'ai fait que Mlle Marianne en dise un mot à V. E., afin qu'elle en puisse parler sans qu'on soupçonne d'où cela vient. Mademoiselle est en défiance que je n'écrive plus long que ce qu'elle voit à V. E.... »

Marie Mancini au cardinal Mazarin.

« La Rochelle, 22 août 1659.

« Monseigneur,

« J'ai vu la lettre que V. E. fait l'honneur d'écrire à Mme de Venel, et je serais dans le plus grand déplaisir du monde si vous pouviez douter de mon amitié et mon respect. Je connais trop bien les obligations que je vous ai pour n'avoir pas toute ma vie une soumission entière à vos ordres; je serais au désespoir que V. E. en doutât. Je n'ai point bonne opinion de moi-même, et quand je l'aurais, je me soumettrais toujours à ses conseils. Je sens que ma bonne fortune est entre vos mains, et j'en suis en repos, sachant bien que vous aurez la bonté de l'achever. Si j'ai fait quelque chose qui ne plaise pas à V. E., apprenez-le-moi, car je me soumets aveuglément à faire ce que vous voudrez.

« V. E. a su le voyage que nous avons fait sur l'ordre de la reine; vous m'avouerez qu'il faut avoir une grande soumission pour revenir à la Rochelle sans faire savoir le chagrin que j'ai eu, et vous avez vu que dans cette affaire ici j'ai eu assez de forces sur moi. Soyez persuadé que je ne suis point ingrate des obligations que je vous ai, et que je manquerai plutôt de vie que de vous témoigner par mes obéissances que je suis avec respect, etc. »

Le ton qui règne dans cette lettre diffère en tout point de celui des précédentes, il résulte évidemment des conseils donnés par le roi à son amie à Saint-Jean-d'Angely, et Mazarin ne s'y méprit pas. La soumission de Marie aux avis du roi lui fut facile, car leur entrevue avait ranimé toutes ses espérances. Dès le premier coup

d'œil, elle avait vu, avec une indicible joie, que la passion du roi n'était point affaiblie. Elle le trouva même plus résolu que jamais à braver la reine et le cardinal. Il était parfaitement au courant des points ardus et difficiles qu'on allait aborder dans les négociations, entre autres des prétentions du prince de Condé qu'appuyait le roi d'Espagne; il savait que Mazarin était décidé d'avance à ne pas accepter les conditions posées par son mortel ennemi; d'autre part, le roi d'Espagne ne pouvait abandonner son allié, il était donc très vraisemblable que le traité allait rencontrer une pierre d'achoppement capable de le faire échouer dès le début. Le raisonnement du roi était juste, et nous allons voir les difficultés interminables que rencontra la conclusion de la paix. Marie avait fort bien compris tout cela et elle emportait une telle joie au cœur de la tendresse que le roi lui avait témoignée, qu'elle sacrifia volontiers la rancune qu'elle éprouvait contre son oncle.

Lucien PEREY.

C'est ici que s'arrêtent les chapitres que Lucien Perey a bien voulu détacher du livre qui va paraître prochainement. Dès à présent, le lecteur en sait le dénouement; mais la lutte entre l'habileté rusée du cardinal et la passion sincère du roi va se dérouler d'une façon attachante. On verra que, loin de parvenir à détruire l'amour qui l'alarmait si fort, Mazarin mourut avec l'inquiétude de le voir se ranimer plus ardent que jamais; c'est là le côté inattendu de cette romanesque et curieuse histoire...

AU GRÉ DES CHOSES[1]

IX

Une des épreuves les plus pénibles qu'ait à traverser une jeune fille, c'est de descendre, par suite d'événements quelconques, de son piédestal d'heureuse fiancée, pour rentrer dans le courant, un instant interrompu, de sa vie passée. Que les circonstances qui ont accompagné la rupture soient tragiques ou banales, la sympathie s'émousse avec le temps, et l'enfant dont le prochain départ attendrissait le cœur de ses parents ne quittant plus la maison, le poétique intérêt qu'avait inspiré la fiancée se dissipe, et la période des fiançailles n'apparaît bientôt que comme un rêve, plus ou moins long, plus ou moins heureux, dont l'impression s'affaiblit par degrés. C'est ainsi que, sans secousse, le lien qui rattachait la jeune fille au passé se renoue : les choses redeviennent ce qu'elles étaient avant le rêve; rien ne semble changé en apparence, mais elle a l'espérance en moins, et il est souvent dur pour elle de reprendre au foyer paternel une place dont le vide était peut-être comblé d'avance. Il faudrait, pour qu'elle ne se sentît pas trop malheureuse, renouer la chaîne avec des mains délicates et aimantes, habiles à ne point meurtrir, à ne point froisser, des mains telles que pourrait les guider la tendresse profonde des parents.

Pour Marie-Thérèse, on n'usa point de si douces précautions : ses parents l'aimaient sans doute, à leur manière; mais leur manière était passablement entachée d'égoïsme. L'affection de M. de Rochebrune se traduisait surtout par une immense vanité paternelle : il n'aimait guère ses filles qu'en tant qu'elles flattaient son amour-propre. Dans ce second échec au mariage, il s'apitoya avant tout sur la blessure faite à son orgueil de père, et son désappointement, dont il ne pouvait imputer la cause à personne, s'exhalait en un redoublement d'humeur sombre et en allusions maladroitement

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars, et 10 avril 1894.

voilées à la malechance qui s'acharne sur certaines familles. La comtesse, selon son habitude, restait neutre : la rupture, comme le mariage, avait été décidée sans elle; elle s'abstint donc d'en parler, s'imaginant que l'expression de sa tendresse pas plus que ses conseils n'étaient désirés. Marie-Thérèse préférait garder son chagrin pour elle seule, plutôt que d'aller pleurer sur l'épaule de cette mère dont l'indifférence supposée la blessait plus profondément peut-être que les boutades injustes de son père : « Lui, au moins, s'intéresse à moi! » pensait la jeune fille. Se doutait-elle que Mme de Rochebrune, dans sa chambre austère comme celle d'une religieuse ou dans l'humble église du village, chaque jour prostrée en de longs et douloureux agenouillements, implorait la bénédiction d'En-Haut sur ses filles et en particulier sur celle qui, la plus éprouvée, était la mieux aimée? Hélas! sa fille n'en demandait pas tant! une tendre parole, une douce caresse de mère, eussent mieux trouvé le chemin de son cœur!

Après le départ pour l'Amérique de Germaine Weber, qu'elle vit constamment pendant ses derniers jours en France, Marie-Thérèse tomba dans une mélancolie noire et dans une anémie d'autant plus redoutable, qu'elle ne faisait aucun effort pour réagir. Elle passait des journées entières étendue sur son lit, suppliant qu'on la laissât seule et repoussant avec dégoût la nourriture. Languissamment couchée, sa tête douloureuse sur son bras replié, elle mesurait la fuite des heures aux jeux de la lumière sur les rideaux tirés de sa fenêtre : les torrides après-midi d'été filtraient une lourde clarté blanche à travers la mousseline; dans l'entre-bâillement, coulait une flèche de soleil, d'or intense, qui coupait la chambre en deux d'une raie de dansants atomes. Et rien n'attristait Marie-Thérèse comme la vue de cette impalpable poussière blonde, qui fixait son regard jusqu'à l'hébètement. Qu'était-ce au fond que la vie, sinon un épouvantable, écœurant, inutile ennui? Rien ne valait la peine de rien! A quoi bon lutter contre sa destinée? L'étoile, bonne ou mauvaise, qui préside à la naissance d'un être, l'accompagne jusqu'à la mort. Il est de pauvres filles, venues sur la terre dans on ne sait quel but, si ce n'est celui d'y souffrir; elles ne seront jamais épouses ni mères, elles ne connaîtront, que pour en éprouver la dérision, le prix de leur jeunesse et de leur beauté; toutes les fleurs de la vie se fermeront sur leur route; la suprême sagesse consisterait pour elles à renoncer à une lutte où elles sont vaincues d'avance; Marie-Thérèse de Rochebrune se croyait une de celles-là. La triste compensation même d'un mariage d'argent lui avait été refusée; l'occasion du sacrifice la fuyait. Elle avait rêvé, à défaut de bonheur, les grands dévoue-

ments, les sublimes douleurs, l'immolation héroïque d'elle-même, et sa bonne volonté se brisait dans le cercle étroit de son existence de jeune fille pauvre!

Elle pleurait alors lentement, sans révolte, avec la résignation du désespoir, à grosses larmes qui roulaient sans interruption le long de ses joues amaigries, sur l'irréparable perte de tant de jeunesse et de forces qu'elle sentait impuissantes en elle. L'atroce chaleur la baignait toute d'une sueur moite qui achevait de l'affaiblir; elle étouffait dans sa chambre close; mais, au dehors, la coupole ardente et bleue écrasait la campagne, l'air embrasé stagnait; une dense poussière desséchait jusqu'aux arbres; car cet été, où elle fut malade, compta parmi les plus brûlants du siècle. La jeune fille, presque inconsciente, en proie à d'intolérables maux de tête, rêvait, confusément, des brises salines au bord de l'Océan, des glaciers et des belles forêts de la Suisse, des humides prairies de l'Angleterre, de tous les endroits de la terre où elle avait entendu dire que régnait la fraîcheur.

Vers six heures, une sorte de renaissance semblait émouvoir la nature : le soleil nuançait d'ombre plus délicate la mousseline de la fenêtre, les atomes cessaient de danser, des voix s'appelaient sur la route; Marie-Thérèse éprouvait un demi-soulagement à regarder le jour décroître sur ses rideaux blancs; à la fin, une ombre reposante s'infiltrait dans la chambre, tandis que les bruits de la maison, se réveillant à l'étage inférieur, annonçaient le dîner. A sept heures, Mme de Rochebrune ou Odile montaient avertir Marie-Thérèse qu'on allait se mettre à table, mais la jeune fille les renvoyait avec une nuance d'irritabilité. « Elle n'avait pas faim, la vue seule des aliments soulevait en elle des nausées. A quoi bon la tourmenter ainsi? » On se retirait, après avoir vainement insisté, et elle restait seule, dans le tiède silence du crépuscule qui commençait. Une cloche pieuse ébranlait bientôt les sonorités de l'air; un semblant de brise soulevait le coin des légers rideaux. Marie-Thérèse se levait alors, secouant avec effort ses membres engourdis, et elle venait respirer un peu à la fenêtre. Eblouie, la main sur les yeux, elle contemplait la campagne brûlée, avec ses prés jaunis, l'étourdissement de ses routes blanches, ses arbres déjà dépouillés de leurs feuilles, dont les bras se cassaient sous l'extrême abondance des beaux fruits hâtifs; les roches qui hérissaient de toute part l'âpre terre, calcinant toute végétation sur leurs flancs surchauffés, renversaient déjà leurs ombres sur les vignes alentour, et à mesure que l'ardent foyer s'éteignait, le ciel s'enveloppait d'une légère buée pâle, et blanchissait enfin, comme un métal trop longtemps approché d'une fournaise. Ce hâle promettait un lendemain

pareil à cette journée. Marie-Thérèse, oppressée, quittait la fenêtre. Par quel excès de souffrances les pauvres paysans ne devaient-ils pas expier la surabondance des fruits qui chargeaient leurs vergers, la splendeur du raisin qui mûrissait dans leurs vignes, bienheureux encore si la sécheresse prolongée ne compromettait pas la récolte !

— Tout n'est que mal, fatigue et tourment sur la terre, soupirait-elle en examinant devant la glace son pâle visage fiévreux et ses grands yeux cerclés d'une maladive meurtrissure. Mon Dieu ! quelle présomption que d'oser espérer un peu de bonheur !

Ses parents ne tardèrent pas à s'inquiéter des ravages que l'anémie exerçait sur sa santé. Un médecin fut consulté, qui ordonna ce qu'on ordonne en pareil cas. M. de Rochebrune exprima mollement l'intention de conduire sa fille aux bains de mer; mais Marie-Thérèse, qui connaissait le mauvais état des finances de la famille, s'opposait à ce qu'on fît cette grosse dépense pour elle. L'idée de rencontrer des gens sur une plage bruyante et mondaine, telle que son père l'aurait choisie, lui était d'ailleurs insupportable. Elle préférait mille fois être seule et s'abîmer dans d'infinis découragements. Son état morbide s'aggrava.

Quand elle fut tout à fait malade, sa mère s'effraya et sortit de son apathie pour la soigner. L'amour maternel lui donna des forces, et elle commença par s'opposer avec fermeté au projet auquel tenait son mari, d'emmener Marie-Thérèse aux bains de mer : « Car, expliqua-t-elle, où une jeune fille malade serait-elle mieux soignée qu'auprès de sa mère? »

On vit désormais, tous les jours, la comtesse descendre à la cuisine et, de ses mains peu habituées à de matérielles besognes, préparer des mets délicats, des friandises raffinées de malade dont elle n'eût confié le soin à personne; et elle puisait dans sa tendresse alarmée l'énergie d'obliger Marie-Thérèse à se nourrir et à prendre un peu d'exercice. La jeune fille vainquait ses répugnances pour ne pas faire de peine à sa mère, et au bout de quelques semaines de patiente sollicitude, Mme de Rochebrune eut le bonheur de voir les couleurs de la santé reparaître peu à peu sur les joues de sa fille. D'ailleurs, septembre avait amené des brouillards qui rafraîchissaient les nuits; le matin, les champs s'emperlaient de rosée, et Marie-Thérèse respirait à pleins poumons l'air vivifiant; l'appétit et le besoin d'exercice lui étaient aussi revenus, mais elle restait grave et triste, sans courage pour reprendre les occupations qui divisaient méthodiquement ses journées. De nouvelles pensées préoccupaient son esprit et elle faisait souvent de longues stations rêveuses dans l'église.

Elle surprit un jour ses parents en leur demandant la permission de se retirer quelque temps au couvent à Paris, auprès de sa tante. M. de Rochebrune commença par refuser net, car les tendances mystiques de sa fille l'inquiétaient; mais le curé Vincent que Marie-Thérèse avait chargé de plaider sa cause, insista, au contraire, pour qu'on accédât à son désir.

— Elle vient d'être malade. Ce n'est pas le moment de la contrarier.

— Je crains, moi, que Marie-Thérèse ne nous cache le fond de sa pensée, grommela le comte. Elle est exaltée; qui sait si une fois entrée au couvent, elle en voudra sortir? Vous a-t-elle jamais fait de confidences, monsieur le curé?

— Je connais assez Mlle de Rochebrune pour vous assurer que vos craintes ne sont pas fondées, répondit le prêtre d'une manière évasive. Mais, si vous me permettez de vous donner un conseil, monsieur le comte, laissez-la partir; l'opposition à ce qu'elle désire ne servirait peut-être qu'à la pousser vers une vocation à laquelle je crois pouvoir dire, sans me tromper, qu'elle n'est pas appelée.

M. de Rochebrune finit par se rendre d'assez mauvaise grâce, et comme une occasion se présentait pour la jeune fille de faire le voyage en compagnie d'une amie de sa famille, on précipita son départ, lui laissant tout juste le temps de prévenir par lettre Mlle de Kermahel.

Depuis le jour où, petite fille de dix ans, prise d'une terreur vague devant l'austérité des murs nus et le sérieux solennel des visages, Marie-Thérèse, se cramponnant à la main de sa mère, était venue faire ses adieux avant de partir pour la campagne, elle n'avait pas revu sa tante. Elle s'étonna de la trouver si peu changée; c'étaient toujours les mêmes traits à peine vieillis, la même chair décolorée, les mêmes gestes rares et lents; la voix douce, basse, sans intonations, s'était maintenue au même diapason. Lorsque la jeune fille arriva au parloir, la vision de ce jour des adieux se dressa devant ses yeux avec une netteté étrange. Involontairement, elle jeta un regard sur la chaise où sa mère avait été assise, presque étonnée de ne plus l'y revoir avec son pâle visage soucieux, sa robe sombre, l'abandon désolé de sa pose; la chaise, probablement la même, avait gardé la même place. La haute fenêtre, à l'autre extrémité de la salle, lui rappelait son ennui d'enfant, alors qu'elle était obligée de rester tranquille et de s'amuser du vol des oiseaux, tandis que sa mère et sa tante causaient à voix presque basse, Mme de Rochebrune son mouchoir sur les yeux. Puis, sa mère ayant fait un mouvement comme pour partir, Marie-Thérèse se souvenait aussi d'avoir couru vers elle et de lui avoir dit, suppliante :

— Allons-nous-en, maman, c'est si triste ici!

Sœur Claire avait souri, d'un mélancolique sourire.

— Peut-être seras-tu heureuse d'y revenir un jour, avait-elle dit en se penchant pour embrasser sa nièce.

Et à présent, douze ans après, était-elle vraiment heureuse d'y être revenue? Tout d'abord, la nouveauté de la vie, la régularité somnolente des habitudes, la douceur et le calme répandus autour d'elle, la bercèrent dans une sorte de rêveuse apathie; mais bientôt son agitation, ses doutes, sa nervosité inquiète, la troublèrent de nouveau : et elle désespéra de trouver dans cette maison la paix qu'elle était venue chercher.

La tante et la nièce se promenaient, un jour, en causant, dans le jardin.

— Mon enfant, disait Mlle de Kermahel, je suis heureuse de vous sentir parmi nous. Lorsque je reçus votre lettre m'annonçant la rupture de votre mariage et le désir que vous aviez de visiter notre sainte maison, j'eus l'idée que le mariage, peut-être, n'était pas votre voie et que Dieu, en vous éprouvant, voulait vous montrer le chemin. N'aviez-vous pas été fiancée une autre fois?

— Pas tout à fait, répliqua la jeune fille en rougissant... C'est une vieille histoire... Je suis si troublée, ma tante, je ne sais de quel côté diriger ma pauvre vie! Combien de fois j'ai soupiré pour un guide dans la route à suivre!

Une expression de paix auguste resplendit sur le visage froid de la religieuse.

— Vous avez Dieu, dit-elle en croisant ses mains d'ivoire sur la croix de son chapelet. Oh! si vous saviez, mon enfant, quelle joie profonde procure l'anéantissement de sa propre volonté dans celle de Dieu, la soumission à la règle, le détachement de ce qui fait la vie du monde, vous n'hésiteriez pas. Les affections terrestres trompent; la jeunesse, dont vous semblez si fière, ne dure que quelques jours, les satisfactions de la richesse engendrent le dégoût : Dieu seul est immuable, ceux qui le servent jouissent d'une paix délicieuse.

Mlle de Rochebrune ferma les yeux, pénétrée d'une sorte d'effroi : tous les discours pieux qu'elle entendait depuis huit jours, l'austérité de la vie, la magnificence du service divin, la paix et le calme imposant qui régnaient entre ces murs, battus des bruits de la grande ville comme d'un flot impuissant, les robes surtout de ces femmes, leur gravité, leur roideur, leurs rares et mystérieux sourires, exerçaient une si morbide impression sur ses nerfs, qu'elle souhaitait déjà secrètement n'être jamais venue dans ce couvent.

Deux religieuses âgées se croisèrent, traînant leur robe comme de

mouvants linceuls entre les bordures de buis sombre. Leurs visages semblaient taillés dans la cire jaunie; Marie-Thérèse les suivit un instant de ses grands yeux pensifs.

— Ma tante, murmura-t-elle enfin en levant timidement la tête, à quoi reconnaît-on que l'on a la vocation? Est-ce bien certain que l'on n'éprouve jamais de regrets? Vous-même, n'est-ce pas pour un chagrin d'amour que vous êtes entrée au couvent?

— Si j'ai aimé, je ne m'en souviens plus, dit sœur Claire, les yeux fixés dans le lointain. On dépouille jusqu'au souvenir des affections humaines, lorsque l'on entre ici.

Marie-Thérèse, en proie à une émotion subite, sentit son sang refluer à son cœur.

— Voulez-vous dire, ma tante, reprit-elle plus vivement, que la règle ordonne de renoncer à ces affections, pourtant si naturelles, et que l'on doive arracher jusqu'au souvenir de ceux que l'on a chéris dans le monde?

— Ce n'est pas une affaire de règle. Vous verrez vous-même, par votre propre expérience, quand votre vocation se sera affermie, combien le souci des choses divines laisse peu de place aux intérêts terrestres...

— Ma tante, interrompit Marie-Thérèse toute tremblante, je ne crois pas que je me fasse jamais religieuse. Une chose me paraît certaine : c'est que je n'ai pas la vocation.

Ces paroles lui coûtaient à dire, et son cœur battait à se rompre; mais ses doutes étaient éclaircis : elle n'entrerait jamais au couvent. Plutôt mille fois, plutôt souffrir, plutôt lutter, plutôt vivre jusqu'à ce qu'on en meure, mais accepter la vie avec ses passions, ses tristesses, ses beautés, ses laideurs, ses tragiques grandeurs et ses humiliantes petitesses, que de l'écraser sous ce rigide dédain, que d'immoler la souffrance, l'amour, la pitié de la femme à la glaciale et immaculée sainteté!

Elle éprouva un plaisir infini à revoir sa famille, sa maison, la campagne, les routes ouvertes où elle pouvait se promener seule, où chaque paysan qui la rencontrait soulevait respectueusement son chapeau; le village avec ses grouillants enfants qui pullulaient sur tous les seuils, les ménagères bavardes à la fontaine, les hommes qui rentraient du travail, la bêche terreuse sur les épaules, les bêtes que l'on menait à l'abreuvoir : tout ce déploiement de vie animale et bruyante après la tranquillité du couvent l'enchantait.

— Vous aviez raison, monsieur le curé, dit-elle à son directeur, un soir qu'elle vint le surprendre comme il arrosait ses plantes dans le jardin du presbytère. Je n'ai pas la vocation, et j'ai bien fait de

suivre votre conseil de ne m'engager à rien avant d'avoir vu de mes yeux.

— Je n'ai jamais eu aucun doute sur le résultat de votre expérience, dit-il simplement. Vous n'êtes pas faite pour le couvent.

Elle reprit sa vie accoutumée, ses lectures, ses occupations dans la maison, mais elle prétexta sa santé encore délicate pour se promener beaucoup en liberté. On l'accompagnait rarement : quel danger avait-elle à redouter dans ce pays où tous la connaissaient et respectaient, par habitude enracinée, le nom de Rochebrune? Le temps d'automne, avec les ciels gris, les soleils pâles, le vent froid, chantant et triste, qui ramassait à larges envolées les feuilles bruissantes et dorées, les délicats colchiques qui violaçaient les champs, lui plaisait bien mieux que l'été. Elle adorait aussi les brouillards, ce voile léger des matins et des soirs, qui enveloppaient la campagne d'une irréalité rêveuse. Ces promenades quotidiennes lui faisaient le plus grand bien, car elle y trouvait plus de force pour l'accomplissement de sa tâche journalière et se retrempait dans cette communion solitaire avec la nature qu'elle aimait.

Un après-midi, au retour d'une de ces longues promenades, le facteur lui remit en main propre une lettre bordée de noir, sur laquelle elle reconnut l'écriture de Cécile Ford. Le cœur serré d'une étrange manière, elle courut dans sa chambre, déchira l'enveloppe : Bertie était mort aux Indes, emporté en quelques heures par une fièvre pernicieuse.

« Si vous saviez, écrivait Mlle Ford, combien mon pauvre frère vous a aimée, Marie-Thérèse! Votre nom est le dernier qui ait passé sur ses lèvres; je vous renvoie vos lettres, votre photographie, un ruban qu'il vous avait pris un jour et qui ne le quittait pas. J'étais sa seule confidente, et il n'a jamais voulu que je vous dise rien : « Laissez-moi l'aimer de loin, répétait-il, à ses yeux, je ne suis « qu'un enfant! » Nul plus que lui ne désirait vous voir heureuse, sans espérer un seul instant que ce bonheur vous vînt de lui... »

— Pauvre petit! murmurait Marie-Thérèse, pauvre petit! Elle ne trouva d'abord que ces mots, puis, bientôt, ses larmes jaillirent : elle pleura sur cet amour touchant qui ne l'avait jamais que délicatement effleurée et dont Cécile, dans sa lettre, venait de lui révéler toute la force.

La vision la poursuivit longtemps du cher petit officier qui dormait son dernier sommeil sous la terre de l'Inde, dans un cimetière étrange et magnifique, ses gais yeux bleus éteints, le sourire glacé sur ses lèvres. Comme il l'avait aimée! comme il l'avait aimée! silencieusement, héroïquement, supportant son mal sans se plaindre, en vaillant soldat de la vie. Il avait l'air d'un enfant : si petit, si jeune

de visage, d'allures, de manières, si peu développé, semblait-il, pour son âge, que Marie-Thérèse n'avait jamais éprouvé pour lui qu'une tendresse presque protectrice, de grande sœur, sans comprendre la nature de l'adoration qu'il lui vouait. Et, cependant, il n'avait qu'une année de moins qu'elle; rien ne se serait opposé réellement, à ce qu'il devînt un jour son mari. Pourquoi n'avait-elle pas su mieux le comprendre, lui laisser, à défaut d'autre chose, cette suprême espérance? La vie est-elle ainsi faite que l'on aime toujours où l'on n'est pas aimé, et que ceux qui nous aiment ne rencontrent chez nous que peu ou point d'amour? La pensée de ce qu'elle aurait dû deviner, de la souffrance qu'il aurait été en son pouvoir d'adoucir, si elle avait été moins absorbée en elle-même, la tourmentait d'indicibles remords.

Cécile terminait sa lettre en lui annonçant que sa sœur et lord H. qui, mariés depuis trois jours quand on avait reçu la fatale nouvelle, continuaient néanmoins leur voyage de noces, s'arrêteraient à Rochebrune sur leur chemin pour l'Italie. Et, deux semaines après, en effet, lord et lady H., s'étant fait précéder d'un télégramme, arrivaient chez leurs amis de Rochebrune, dont ils acceptèrent l'hospitalité pendant vingt-quatre heures. Les deux sœurs eurent peine à reconnaître dans la brillante jeune femme, d'un bonheur si exubérant malgré le deuil tout neuf de ses vêtements, la modeste Daisy d'autrefois. Lord H., un grand Anglais blond, athlétique, paraissait très amoureux de sa jeune femme; on sentait, rien qu'à sa ferme poignée de main et à l'expression de ses yeux clairs, qu'il devait être loyal et bon. Cependant Marie-Thérèse s'étonna, non sans quelque mélancolie, qu'il eût l'air aussi heureux que s'il n'avait jamais aimé Cécile, et que l'amour rendît la nouvelle mariée en apparence indifférente au chagrin de toute sa famille.

Leur visite lui fit plaisir, comme tout ce qui lui rappelait ses amis; mais elle éprouva, néanmoins, une sorte de soulagement à les voir partir.

— Est-elle heureuse! dit Odile, les yeux brillants d'envie, comme la voiture disparaissait, emportant le jeune couple à la gare.

Elle pensait à leur voyage en Italie; voyager était aussi un de ses grands désirs inassouvis. Mais son père se méprit sur son intention, car il ajouta, avec un soupir de regret :

— Quel dommage, au fond, que Marie-Thérèse n'ait pas accepté l'invitation de ces Anglais. Aujourd'hui, c'est elle, peut-être, qui serait lady H.

X

..... Il y eut un silence horriblement gênant, pendant lequel le comte Raymond de Doumance, pour se donner une contenance, regarda la mer, toute bleue et cassée d'argent sous le soleil matinal. Un voilier blanc quittait la rive, gonflant ses ailes; le jeune homme éprouvait une envie immodérée d'enjamber la fenêtre basse, de traverser le jardin d'un bond et de le rattraper. Puis il se maudissait d'être assis dans ce salon en face de Mme Martigues qui, voilée, gantée, l'ombrelle à la main, attendait qu'il se levât pour partir.

Depuis la catastrophe qui les avait brutalement séparés à Vichy, quinze mois s'étaient écoulés, pendant lesquels, malgré ses tentatives pour la revoir, il ne l'avait aperçue que deux fois : l'été précédent à Genève, où, filant en voiture le long des quais, elle avait feint de ne pas remarquer son salut, et à l'hôtel, sur son balcon, d'où elle s'était aussitôt retirée pour donner l'ordre de ne pas recevoir. Comprenant alors qu'il ne gagnerait rien à l'importuner, il l'avait suivie à distance, et quelques semaines après l'arrivée de la jeune femme à Cannes, où elle menait une vie fort retirée, seule entre ses deux petites filles, il était venu, avec une tranquille obstination, sonner à la porte de sa villa. On l'avait fait entrer, et il attendait dans le salon, persuadé que le domestique qui avait porté sa carte allait reparaître avec l'habituelle réponse : « Madame ne reçoit pas » ou « Madame est sortie », lorsque la porte s'était ouverte devant Olga elle-même, très belle dans son deuil sévère, grave, digne, parfaitement calme, qui le salua en lui tendant le bout des doigts et lui offrit un siège, comme à un visiteur ordinaire. Toute son exaltation tomba devant la froide simplicité de cet accueil; il balbutia, chercha des phrases banales, et finit par glisser dans un silence complet...

— Eh bien, dit enfin Mme Martigues, de sa voix la plus naturelle, vous désiriez me voir, vous m'avez vue..., est-ce là tout ce que vous aviez à me dire?

Il se trouva stupide, et une irritation douloureuse, qui bouillonnait depuis un moment en lui, éclata dans sa réponse :

— Que voulez-vous que je vous dise? s'écria-t-il. Si le passé ne vous rappelle rien, je comprends que vous ne m'avez jamais aimé!

— Peut-être avez-vous raison, dit-elle, toujours tranquille, je ne sais. En tout cas, il y a des choses trop tristes entre le passé et moi..... Ne vous l'ai-je pas écrit? Qu'espérez-vous en me poursuivant ainsi? Le renouer? Oh! non, jamais!..... Si j'ai consenti à

vous recevoir aujourd'hui, c'est pour que vous compreniez que tout est bien fini désormais.....

Il sentit, à l'accent de ces paroles, qu'elles étaient sincères, et cette conviction tomba comme un poids sur son cœur.

— Que vous ai-je donc fait? reprit-il, avec une croissante amertume. *Etait-ce* ma faute?... N'aurais-je pas souffert et pleuré avec vous? Tout ce que je vous demandais, c'était de me laisser partager votre peine : si vous m'aviez aimé, vous me l'auriez permis... Ah! votre âme est trop compliquée pour moi! Votre cœur n'est pas comme celui des autres femmes!...

— Peut-être, en effet, avez-vous raison, répondit-elle, en le regardant de ce nouveau regard sérieux qu'il ne lui connaissait pas encore, et dans lequel, comme dans un impénétrable abîme, venaient mourir ses espérances. C'est vrai que j'ai eu tort de vous en vouloir de cela... C'était bien plus ma faute que la vôtre... Laissons... Le passé est passé... Mes sentiments me semblent à moi tout simples : à défaut de cœur, vous trouverez en moi de la sincérité.....

— Votre sincérité est cruelle, interrompit-il d'un ton de douloureuse ironie.

— Presque autant pour moi que pour vous.

Elle continua, d'une voix lente et nette :

— Je ne sais si j'ai un cœur comme les autres femmes : mais je ne devais pas vous aimer, puisque je ne vous aime plus! Le seul sentiment passionné dont j'ai jamais été capable, c'est pour mes enfants, et je réserve toute ma tendresse pour les deux qui me restent... Ce n'est pas ma faute, si je ne puis vraiment aimer qu'eux. J'étais coquette, j'aimais à plaire, j'étais jalouse, on m'avait offensée; le désir qui me poussait vers vous n'était au fond que celui de vous prendre à cette jeune fille et de me venger d'elle. A la mort de mon petit Serge, j'ai bien senti que je n'éprouvais pas d'amour pour vous..., non, car je ne vous hais même pas, vous ne m'êtes qu'indifférent... Je ressens pour vous tout au plus un peu de pitié. Mais je regrette d'avoir nui à votre avenir, je regrette surtout le tort que nous avons fait à cette pauvre enfant. Savez-vous que cette pensée me poursuit encore quelquefois : que le deuil qui m'a frappée est une expiation...

— Mais je ne l'aimais pas, pourquoi revenir à cette histoire? dit Raymond, vibrant d'impatience, car ce souvenir, sans qu'il se l'avouât, lui était importun.

— Si je n'avais pas été là, vous l'auriez épousée. Elle vous aurait si bien aimé la pauvre petite, bien mieux que moi!... Savez-vous, la meilleure nouvelle que je pourrais recevoir de vous : ce serait

celle de votre mariage avec Marie-Thérèse de Rochebrune.

Raymond, le cœur serré de tristesse, leva sur la jeune femme des yeux d'une suppliante éloquence :

— Vous me dites ces choses-là, s'écria-t-il, sans vous douter du mal que vous me faites. J'avais eu un si bel élan d'espérance en vous voyant enfin venir à moi, la main tendue. Pardonnez-moi si je ne puis vous croire tout à fait, la désillusion est trop dure.

La jeune femme haussa doucement les épaules :

— Je n'ai jamais été plus sincère qu'aujourd'hui, dit-elle, très doucement.

Deux petites filles blondes, habillées pour sortir, firent en ce moment irruption dans le salon et, tout interdites en la présence d'un étranger, elle se blottirent contre leur mère avec des mines effarouchées.

— Elles n'ont plus l'habitude de voir du monde, expliqua Mme Martigues. Nadine, Véra, dites bonjour à ce monsieur qui est venu me faire visite ; c'est un ami.

Elles obéirent et revinrent aussitôt aux deux côtés de leur mère, s'accrochant furtivement à sa jupe.

Olga posa ses mains sur leurs petites épaules et les retint un instant contre elle, d'un geste protecteur et tendre.

Raymond comprit : la mère avait vaincu la femme, le passé était irrévocablement mort, il n'avait plus devant lui qu'une mère, une mère irréprochable. Il s'inclina profondément et sortit.

Il erra jusqu'à son hôtel, la mort dans l'âme. La gaîté de la rue l'irritait. La vue d'enfants chargés de branches vertes lui rappela soudain que c'était le 23 décembre et qu'il pouvait être rentré chez lui pour Noël... Il lança un télégramme à sa mère et une heure après il partait.

Son sacrifice, si c'en était un, fut amplement récompensé par le bonheur qu'il apporta à la vieille comtesse. Elle l'accueillit avec une joie touchante, sans allusions à sa longue absence, sans reproches pour l'abandon où il l'avait laissée ; et toute la maison, les serviteurs et les choses, prit un air de fête pour le recevoir. Le maître, en rentrant au logis, loin d'éprouver ce dépaysement qui accompagne d'ordinaire les lointains retours, se sentit dès la première heure chez lui et il en garda une infinie reconnaissance à sa mère.

Ils passèrent les fêtes de fin d'année seuls : Raymond, pas plus que la douairière, ne souhaitait l'immixion d'étrangers dans leur intimité si fraîchement reconquise ; et la nuit de la Saint-Sylvestre, le jeune comte attendit la nouvelle année dans la chambre de sa mère. A minuit, il ouvrit la fenêtre : il y eut un moment de religieux silence, la terre, toute blanche de neige, se recueillait : soudain, la

vibrante sonnerie éclata... les autres villages répondirent, l'air résonna des voix d'airain, solennelles, joyeuses, frémissantes...

Il resta un instant encore, les mains aux deux battants de la fenêtre, palpitant d'une inexprimable émotion, à écouter le glas qui sonnait pour lui de l'année perdue, jusqu'à ce que le dernier coup se fondît dans le silence glacial; puis il referma vivement la fenêtre et vint s'asseoir au bord du lit de sa mère :

— Je vous souhaite une bonne année, mère, dit-il en l'embrassant.

— C'est à moi de te la souhaiter, répondit-elle avec tendresse. Mon bonheur ne peut plus venir que de toi. Que Dieu te bénisse et te conserve à ta mère !

— Je vous quitterai le moins possible, à l'avenir, répondit-il ému. C'est une résolution que j'ai prise et dont je vous gardais la surprise pour votre nouvel an. Dès aujourd'hui, je deviens gentilhomme fermier. L'agriculture et, si j'en ai le temps, la peinture rempliront désormais ma vie. Je suis las de Paris, las des voyages, las du monde, et de ce qu'on appelle les plaisirs, je n'aspire qu'à rester tranquille à la campagne auprès de vous et qu'à diriger mes fermiers. N'êtes-vous pas contente?

Elle secoua pensivement la tête :

— Je ne te suffirai pas longtemps, dit-elle, je suis vieille... Que serait ta vie auprès de moi ?... Tu repartiras bientôt, ne me dis pas non, j'en suis sûre!... Ah! si, l'année dernière...

Elle s'interrompit d'elle-même, ramenant par sa réticence le souvenir de tant de choses enfuies.

— L'année dernière, répéta Raymond, oui, l'année dernière...

Il continua, en changeant de ton :

— Bien des mois ont passé depuis lors... Ce qui devait arriver n'est pas arrivé... Il faut vous résigner, ma mère, à me garder garçon.

— Mlle de Rochebrune est encore libre, insinua doucement la douairière.

Raymond eut un sourire un peu triste :

— Elle était bien jolie, dit-il, mais...

Il laissa sa phrase commencée en suspens, et reprit :

— Ne m'aviez-vous pas écrit qu'elle a été fiancée?

— Oui, à M. Berney, que tu as rencontré souvent.

— Et elle a rompu quand il a perdu sa fortune?

— Je crois que la rupture, pas plus que l'engagement, ne venait d'elle... Elle ne fait pas toujours ce qu'elle veut...

Raymond ne répondit pas tout d'abord : une expression triste, presque amère, passa sur son mobile visage.

— Laissons cela, fit-il enfin comme écartant une pensée importune, nous ne savons rien... Mais, après ce qui s'est passé... l'année dernière, elle doit avoir pour moi de singuliers sentiments.

— Qui sait? reprit la comtesse.

— Je vous avouerai même, continua-t-il, que si elle consentait encore à m'épouser, vraiment, je ne pourrais m'empêcher de la mépriser un peu.

La vieille dame secoua la tête.

— Vous jugez si mal, vous autres hommes! s'écria-t-elle. Marie-Thérèse n'est plus une enfant; elle n'a plus, je le crains, les illusions qu'ont beaucoup de jeunes filles sur les sentiments qu'elles inspirent... Et si elle les a perdues, n'oublie pas que c'est un peu ta faute. Sans doute, elle ne dirait pas oui, tout de suite, d'un cœur joyeux, comme elle l'aurait fait il y a dix-huit mois; mais elle réfléchirait, elle comprendrait, ou plutôt ses parents lui feraient comprendre qu'à côté du mariage romanesque, il y a le mariage de raison...

— Dites de calcul, interrompit Raymond.

— Non, reprit la comtesse, de raison. Car enfin, si tu lui apportais la fortune, elle t'apporterait une dot aussi : sa jeunesse, sa beauté, son nom, des qualités de cœur et d'esprit qu'il ne tiendrait qu'à toi de développer. Et puis, elle te donnerait une chose pour laquelle, au lieu de l'en mépriser, tu lui devrais une reconnaissance infinie : son pardon. Oui, l'oubli de l'offense que tu lui as faite, du mal que tu lui as causé... Tu le vois, il y aurait, de part et d'autre, de bonnes raisons pour reprendre les choses au point où elles étaient restées... Je suis sûre qu'elle accepterait, et, comme vous êtes tous deux des êtres nobles et bons, vous finiriez par vous aimer.

— ... En commençant peut-être par nous détester. Si elle consentait, ce ne serait que pour obéir à ses parents : mariage forcé. Dans le style bon vieux temps : la vierge qu'un père cruel traîne en dépit de ses larmes à l'autel d'un hymen odieux... C'est singulier, mais dans ces histoires-là, j'ai toujours gardé ma sympathie pour le mari!...

— Ne raille pas, Raymond, je t'en prie. J'ai d'autres raisons encore à faire valoir. Une d'abord, toute personnelle : j'ai de l'affection pour cette enfant, moi; je crois qu'elle serait une bonne fille pour ta mère...

— Voilà, dit Raymond en l'interrompant, la meilleure de vos raisons.

Il voulut l'embrasser, mais la douairière se tourna tout à coup du côté droit et ferma les yeux, comme pour dormir : elle était devenue livide avec une respiration haletante, et ses doigts, ayant

trouvé la main de son fils, s'y cramponnèrent instinctivement. Le jeune homme, silencieux, retenant son souffle, attendait. Il savait qu'en ce moment une lancinante douleur lui traversait le cœur, que c'était une crise de la maladie dont elle souffrait depuis longtemps, et qu'il n'y avait rien à faire qu'à laisser passer. Mais il savait aussi que chacune de ses crises pouvait être la dernière, et qu'un jour la pauvre main amaigrie se glacerait, sans adieu, dans la sienne. L'angoisse de ces minutes durait pour lui des siècles.

— Si tu allais mourir, cette première nuit de l'an, se dit-il, les yeux attachés sur ce visage de cire blême que la souffrance creusait autour des lèvres, combien peu de satisfaction je t'aurais donnée dans ta vie, pauvre mère! Et puisqu'il est en mon pouvoir de te faire une dernière joie, pourquoi hésité-je tant à te contenter?

Il se pencha, épiant le retour de la vie sur les traits contractés de sa mère. La vieille dame souleva les paupières et sourit à son fils : cette fois encore, le danger était conjuré.

Raymond se leva et alla chercher sa potion. Il ne lui parlait jamais de ces crises, affectant de les traiter comme des douleurs passagères, pour ne pas l'effrayer; mais l'impression était longue à s'en effacer chez lui.

— Savez-vous, mère, dit-il avec une feinte insouciance, en lui présentant le verre, j'ai envie de me laisser tout à fait guider par vous, comme au temps où j'étais petit garçon. Je n'ai pas fait un bon usage de ma liberté! Mariez-moi, si vous voulez, à votre petite amie, et si elle veut bien aussi. Seulement c'est vous qui arrangerez tout!

Cette conversation eut son écho, trois jours après, à Rochebrune. Marie-Thérèse reçut un affectueux billet de la comtesse douairière, l'invitant à venir la voir et à déjeuner avec elle, dans l'intimité. La jeune fille se mettait justement à table; elle hésitait, tournant le papier armorié entre ses doigts, à répondre par l'affirmative.

— A propos, dit Odile dont les soupçons s'éveillèrent aussitôt, il paraît que le beau Raymond est de retour, François l'a rencontré à cheval, dans nos parages.

— Je n'irai pas, fit Marie-Thérèse qui devint cramoisie.

— Au contraire : je désire que tu acceptes, Thérèse, intervint avec vivacité M. de Rochebrune qui lança un regard noir à sa fille cadette. Il n'est pas convenable de refuser l'invitation d'une personne âgée et malade, qui n'a eu que des bontés que pour toi.

Marie-Thérèse se rendit chez sa vieille amie, à contre-cœur. Mais l'accueil qu'elle en reçut la mit aussitôt à l'aise. La douairière fut aimable, affectueuse, enjouée et se plaignit amicalement de la solitude qui entoure les personnes âgées : de Raymond, sauf un

bref : « Mon fils est de retour, mais il est aujourd'hui à Mâcon pour affaires », pas un mot. Ce jour-là et les deux autres fois où la jeune fille, sur les instances de Mme de Doumance, renouvela sa visite, le comte ne se montra point. La quatrième fois, enfin, en entrant dans la salle à manger, Marie-Thérèse le rencontra tout naturellement à l'heure du déjeuner. Elle s'attendait à sa présence et sut cacher son trouble. Ils causèrent ensemble, comme d'anciens amis qui ont perdu l'habitude l'un de l'autre et à qui la conversation, dans le commencement, est quelque peu difficile. Les voyages de Raymond servirent de trait d'union. Il sut gré à Marie-Thérèse de son tact et de sa bonne grâce, et en sa présence, il oubliait presque ses préventions. La semaine suivante, il vint avec sa mère faire une une visite à Rochebrune : ainsi leurs relations amicales de famille à famille se renouèrent d'une manière toute simple, et devinrent bientôt très intimes.

Mais les rapports surtout de Mlle de Rochebrune et de Mme de Doumance se firent de jour en jour plus amicaux : une véritable affection s'établit entre la vieille dame et la jeune fille, qui bientôt, comme cela arrive si souvent, éprouvèrent l'une pour l'autre plus de compréhension sympathique qu'elles ne s'en témoignaient. Elles passaient ensemble des après-midi de lecture, de travail ou de causerie. Raymond n'y assistait que par hasard, en sorte que si Marie-Thérèse avait d'abord soupçonné les projets que Mme de Doumance formait sur elle, ce soupçon restait vague dans sa pensée.

Un après-midi, qu'elle avait rendez-vous avec la comtesse, son père l'arrêta au moment même où elle allait sortir.

— Mme de Doumance, lui dit-il, m'a écrit qu'elle ne pouvait pas te recevoir aujourd'hui... Des empêchements dont elle ne me dit pas la nature. Veux-tu, à la place, venir te promener un peu avec moi?

Marie-Thérèse acquiesça et ils partirent tous deux pour une longue promenade dans la campagne. C'était par un froid et bel après-midi de février. Le père et la fille eurent à traverser une manière de bosquet, où les arbres, vaporeux et blancs, s'égouttaient avec un petit rire de cristal sur la terre gelée, puis ils débouchèrent sur la grande route solitaire. Tout autour d'eux, le soleil sablait d'argent le blanc manteau des champs, diamantait les haies : sur le ciel, d'un azur si pâle, Saint-Sauveur dans l'éloignement détachait son clocher, fourré d'hermine. Derrière, la flèche du château de Doumance, seule visible, s'élançait mince, montant haut, comme un trait noir.

Quoique son père lui parlât de choses indifférentes, Marie-Thérèse ne tarda pas à se convaincre que cette promenade avait un but. Et, en effet, le comte, après avoir, à plusieurs reprises,

laissé tomber la conversation, se décida, non sans un visible effort, à aborder le sujet qu'il avait à cœur :

— Je t'ai dit que M[me] de Doumance m'avait écrit pour s'excuser de ne pas pouvoir te recevoir aujourd'hui, fit-il, en cherchant ses mots. En réalité, ce n'est pas là le vrai but de sa lettre, qui est fort sérieuse. Elle m'annonce qu'elle a l'intention de venir me demander officiellement ta main pour son fils, si toutefois je pense que sa démarche a quelque chance d'être bien accueillie. Sa lettre exige une réponse, et il me paraît en tout cas préférable de ne pas la lui faire attendre... Qu'est-ce que je dois lui écrire?...

Comme elle ouvrait la bouche pour parler, il l'interrompit et ajouta très vite :

— Inutile de te dire que ce mariage comblerait nos désirs, à ta mère et à moi. Nous estimons que c'est un vrai bonheur qui t'arrive..., un bonheur que nous n'osions plus espérer...

— Oh! père, gémit presque Marie-Thérèse, frappée au cœur par les paroles de M. de Rochebrune, plutôt même qu'offensée d'une proposition dont elle avait cru le danger conjuré.

Elle murmura très bas :

— C'est déjà ce que vous me disiez quand il s'agissait de M. Berney. Passerai-je par les mêmes tourments?

Il réprima un geste d'impatience :

— Les circonstances sont toutes différentes.

— En effet, répliqua-t-elle d'une voix que fit trembler un commencement de colère, je ne connaissais pas M. Berney et je connais M. de Doumance. Avez-vous donc oublié sa conduite envers moi?

Une contraction hautaine plissa le front de M. de Rochebrune :

— Non, répondit-il, certainement non..... Aussi je comprends que tu hésites....., mais prends garde cependant de sacrifier ton avenir, le bonheur possible, à de vains scrupules romanesques.....

— Le bonheur, interrompit la jeune fille d'un ton soudain changé, doux et triste, non, l'éblouissement tout au plus. Quel bonheur attendre d'un mariage sans amour... et d'un tel avilissement!...

Il s'arrêta pensif, les yeux baissés, et troua du bout de sa canne la glace dans une ornière...

— Ta mère et moi, nous avons fait un mariage d'amour, dit-il enfin, vainquant son hésitation à parler. Crois-tu que nous ayons été très heureux?

— Je sais que maman a beaucoup souffert, répondit-elle avec simplicité.

— Et moi-même...

Elle leva sur lui ses grands yeux étonnés.

— Tu n'as jamais envisagé la question de ce côté-là, reprit-il d'une voix qui tremblait un peu. Loin de moi la pensée de me plaindre de ta mère : elle est une digne et honnête femme qui a toujours rempli scrupuleusement ses devoirs. Je voudrais qu'elle pût en dire autant de moi. Mais je l'ai prise une douce et timide enfant, et une enfant, en quelque sorte, elle est restée. Elle ne m'a jamais opposé que ses larmes, et je me dis quelquefois qu'une femme énergique, résistante, de ferme volonté..., plus gaie aussi peut-être, plus expansive..., aurait eu plus d'influence sur ma vie.

Marie-Thérèse baissa la tête : se pouvait-il que sa mère, la douce résignée, eût sa part de responsabilités dans le naufrage de leur vie de famille? Elle n'avait, en effet, jamais envisagé la question de ce côté-là, et maintenant des doutes l'assaillaient, un aspect tout nouveau des choses se présentait, confus encore, à son esprit : elle comprenait seulement qu'elle s'était trop hâtée de juger son père, et une pitié repentante troublait son cœur... Ils étaient retournés sur leurs pas et se dirigeaient vers leur maison.

— Il est pourtant de mon devoir, reprit M. de Rochebrune après un long silence, de te représenter les raisons qui pourraient combattre ton juste ressentiment. Elles sont plus fortes, plus péremptoires que tu ne peux le croire... Je suis à bout de ressources; d'ici quelques mois, si personne ne me tend une main secourable, il faudra vendre Rochebrune, et que deviendrons-nous?

— En sommes-nous déjà là? demanda-t-elle.

— Nous en sommes là... Il arrive ceci, que notre avenir dépend du tien... C'est toi seule qui peux nous sauver...

Il s'arrêta, pour achever, très bas :

— ... De quelque chose qui ressemblerait beaucoup à la misère.

Un flot de sang empourpra les joues de Marie-Thérèse.

— Il fallait qu'il le sût, s'écria-t-elle, pour oser faire sa demande?

Et, soudain, elle éclata avec violence :

— Mais tout ne vaudrait-il pas mieux qu'un tel abaissement?... Pourquoi veut-il m'épouser? Il ne m'aime pas! Il ne se repent de rien. S'il revient à moi, c'est qu'il veut se venger de quelqu'un... de quelqu'un qui l'abandonne. C'est là la vraie raison. Et croit-il que je vais me prêter à de telles combinaisons?... Il m'achète, ne comprenez-vous pas qu'il m'achète? N'est-ce pas parce nous sommes pauvres que nous devons être plus fiers! Il ne nous reste que cela : notre fierté, notre nom! Du moins, sachons les garder... Nous serons plus pauvres encore que nous ne le sommes!... Eh bien, nous travaillerons!

Il jeta sur elle un regard effrayé.

— J'ai une idée à laquelle je tiens depuis quelque temps, reprit-elle d'une voix qu'elle réussit à calmer. Si nous établissions, Odile et moi, un pensionnat de jeunes filles nobles à Rochebrune? Nous avons de belles relations et...

— Jamais, dit-il. J'en mourrais!

Il tremblait et suffoquait tout ensemble à la seule pensée de sa fière maison envahie pour de l'argent et de ses filles institutrices, tellement que Marie-Thérèse comprit qu'il disait vrai et qu'il en mourrait.

Ils rentrèrent à la maison sans plus parler, lui, lourdement appuyé sur son bras, elle, songeuse et triste, toute son exaltation tombée, résolue dès lors à faire ce que l'on exigeait d'elle, mais sans courage encore pour prononcer le mot qui riverait sa chaîne.

Sur le seuil, ils se séparèrent. Marie-Thérèse monta dans sa chambre, pénétrée jusqu'au fond de l'âme par le regard d'angoisse et de muet reproche qu'en la quittant il lui avait lancé. Elle comprenait, maintenant, mille choses obscures du passé qui, pour elle, étaient nouvelles; jamais elle n'avait vu son père ainsi abattu; jusqu'à ce jour, il avait ordonné, à présent, il suppliait presque. Elle se sentait sans force devant cette humble attitude, car, que pouvait-elle dans cette situation dont elle était maîtresse, sinon sacrifier ses ressentiments, son amour-propre et sa personne? Et prostrée sur son lit, la face contre le mur, elle pleurait, étouffant ses sanglots dans l'oreiller.

Elle pleura longtemps, puis il lui sembla que sa tête se vidait : elle cessa de penser à elle-même, aux autres, à rien, jusqu'à ce qu'à bout de désespoir, épuisée par les larmes, elle finit par s'endormir.

Elle dormait ainsi, depuis une heure peut-être, lorsque la conscience vague, à travers le sommeil, d'un regard qui pesait sur elle, lui fit ouvrir les yeux. Elle vit sa mère, qui, assise au chevet de son lit, la contemplait avec une étrange expression de tristesse.

— C'est vous, maman, balbutia Marie-Thérèse, qui se redressa d'abord à demi sur son coude, puis, d'instinct, détourna la tête pour cacher ses yeux rouges de larmes.

— Est-ce moi qui t'ai réveillée? demanda la comtesse. J'ai frappé, tu n'as pas répondu; je suis entrée, tu dormais. J'ai attendu ton réveil.

— Et il y a longtemps que vous êtes là?

— Un moment... Je ne sais pas au juste... J'ai besoin de causer avec toi!

— Ah! s'écria la jeune fille dont la méfiance s'éveilla aussitôt,

c'est mon père qui vous envoie, je pense?... Ne peut-on me laisser un peu de repos?... C'est oui, ce sera oui, je ne résiste plus, mais...

La comtesse l'interrompit très doucement :

— Tu te trompes, dit-elle. J'ai vu ton père, c'est vrai; mais je ne viens pas de sa part, et je ne viens pas non plus pour te pousser à ce mariage. Au contraire, je viens te dire qu'il est impossible, que tu dois refuser...

Marie-Thérèse regarda sa mère, comme frappée de stupeur :

— Vous, vous! s'écria-t-elle. C'est vous qui me conseillez de désobéir à mon père? vous, maman?

— Tu es étonnée que j'aie ce courage? répondit la comtesse avec un mélancolique sourire. Hélas! que ne l'ai-je eu plus tôt! Votre existence eût été bien meilleure, peut-être. Mais il aurait fallu discuter, résister, lutter, et cela dépassait mes forces. Alors j'ai laissé aller, j'ai laissé faire... et j'ai été pour mes enfants une égoïste et mauvaise mère...

— Ne dites pas cela, interrompit Marie-Thérèse, profondément émue. Nous vous aimons tant! Et nous savons que vous avez beaucoup souffert.

Des larmes voilèrent les yeux de Mme de Rochebrune :

— Oui, j'ai souffert, dit-elle, de sa voix blanche, fatiguée. C'est pourquoi mon cœur se brise à la pensée que mes enfants ne seront pas heureuses et qu'elles auront peut-être à gravir le même calvaire. Tu ne peux pas épouser M. de Doumance, Marie-Thérèse : il est trop riche; tu es trop pauvre. Tu ne l'aimes pas, tu peux à peine l'estimer. Il t'a déjà fait souffrir... Il t'a déjà fait pleurer... Et, il faut bien que je t'ouvre les yeux, il ne revient à toi que par calcul... Que pourrait être votre vie?

Marie-Thérèse réfléchissait, le regard perdu.

— L'avenir est toujours incertain, continua la comtesse. Mais il faut avoir au début quelques garanties de bonheur. Elles trompent souvent, c'est vrai... Qui aurait cru que je serais malheureuse?... Ton père m'aimait : moi, je l'aurais adoré, s'il l'eût permis... Et puis les années ont passé, j'ai assisté, impuissante, à votre ruine... Que Dieu t'épargne d'être mère et de ne pas savoir protéger tes enfants!...

Marie-Thérèse sentit son cœur se fondre :

— Pauvre maman! soupira-t-elle, avec un bref sanglot, pauvre maman!

Et passant son bras autour de la tête de sa mère, elle l'attira contre sa poitrine timidement.

— Vous m'aimiez donc bien, que vous vous faisiez tant de chagrin pour moi?

— Tu en as douté? s'écria la comtesse, à son tour, éclatant en larmes... Il paraît que je l'ai mérité!

Marie-Thérèse la couvrait de caresses :

— Vous ne me l'aviez jamais dit, murmura-t-elle très bas.

Elle regretta aussitôt ces paroles, et son grand désir de soulager la douleur de sa mère lui fit ajouter :

— Pourtant, je l'ai bien vu pendant ma maladie... C'est à cause de vous que je me suis guérie... Vous étiez si bonne et vous me soigniez si bien!... Mais avant, je l'avoue..., j'ai pensé quelquefois que vous aimiez Georges d'abord, qu'il y avait encore de la place dans votre cœur pour Odile, et qu'il en restait peu, bien peu pour moi... Ah! pourquoi faut-il que ce soit au moment de nous séparer que nous apprenions à nous connaître?

— Ne parle plus de nous séparer, supplia sa mère, sans relever ce doux reproche dont la justesse la poignait... Maintenant, moins que jamais... Ne sens-tu pas que nous aurons plus de force pour supporter la vie ensemble?

Marie-Thérèse resserra son étreinte autour des épaules de sa mère et l'embrassa longuement.

— Vous m'avez fait beaucoup de bien, lui dit-elle, merci, maman.

Une lueur de joie passa sur le pauvre visage de Mme de Rochebrune.

— Veux-tu que ce soit moi qui porte ta réponse à ton père? demanda-t-elle, en rendant à sa fille son baiser.

Marie-Thérèse s'était assise sur le bord de son lit et repoussait de son front ses longs cheveux noirs en désordre.

— J'aime mieux la lui porter moi-même, répondit-elle, d'autant plus qu'elle lui fera plaisir... Je vous en prie, chère maman, ne soyez pas fâchée... Je vous suis très, très reconnaissante de votre bonté, mais j'accepte... Ce que vous venez de me dire achève de me décider. Vous avez fait un mariage d'amour, et vous n'avez pas été heureuse, vous si douce, si bonne, si patiente... Alors c'est que le bonheur dans le mariage n'existe pas, et à quoi bon l'espérer?... Mon père m'a expliqué bien des choses que j'ignorais et que je comprends maintenant...

— Ah! tu seras si malheureuse! gémit Mme de Rochebrune.

— Pourquoi ne pas supposer plutôt que je serai heureuse, interrompit la jeune fille, en se forçant à sourire pour calmer l'angoisse de sa mère. En tout cas, je suis décidée.

— Dieu veuille que tu ne regrettes rien! soupira la comtesse, en l'embrassant encore une fois. Réfléchis, réfléchis encore.

« Réfléchis encore!... A quoi bon? pensait la jeune fille en réparant le désordre de sa coiffure et en baignant ses yeux meurtris. Ma

mère n'a pas été heureuse, mon père non plus... ils s'aimaient pourtant... et ce n'est la faute de personne; ils n'ont eu tort ni l'un ni l'autre : la vie veut sans doute qu'il en soit ainsi...

Elle s'attendrissait avec une égale pitié sur ces deux existences sacrifiées, et elle comprenait la vanité de la poursuite du bonheur, qui n'est peut-être qu'un mirage... Mieux vaut faire ce que l'on doit, ce que l'on peut... Pardonner, se dévouer, renoncer...

En cherchant un vêtement chaud pour jeter sur ses épaules, elle découvrit une enveloppe de lettre, adressée à Odile, d'une écriture inconnue, mais évidemment masculine, et timbrée de Mâcon.

« D'où cela peut-il venir? » se demandait Marie-Thérèse, qui tournait, hésitante, le carré de papier entre ses doigts.

Puis elle se souvint que Prosper d'Arbeilles, promu au grade de capitaine, devait avoir quitté la Cochinchine et être de retour depuis quelques jours à Mâcon.

— Petite folle, pensa la jeune fille, elle permet à Prosper de lui écrire, à présent! Il est temps que cela finisse!

Elle ne put s'empêcher de sourire à la pensée du bonheur qui se préparait pour sa sœur.

Odile, au moins, serait heureuse.

Un instant après, elle descendait au jardin, où son père, enveloppé d'une grande houppelande, les mains dans ses poches, allait et venait par les allées crépitantes de neige durcie, tandis qu'Odile, les yeux rougis et l'air boudeur, s'éloignait lentement de lui.

Le soleil, dans un ciel de pourpre ardente, se couchait sur la campagne d'hiver. La neige givrée s'enflammait partout de grandes lueurs roses, et les lourdes roches dorées se dressaient avec majesté sur un fond d'apothéose.

— Père, dit Marie-Thérèse simplement, avec le même air de sérénité grave qu'elle avait pris quelque temps auparavant pour lui annoncer sa résolution d'épouser M. Berney, j'ai réfléchi : vous pouvez donner une réponse favorable à Mme de Doumance.

Comme le comte relevait la tête, surpris et joyeux de cette bonne nouvelle qu'il n'espérait plus guère, elle ajouta avec une grâce mélancolique :

— Cette fois, j'y mets une condition. Pour un mariage de raison, il faut un mariage d'amour : cela rétablira l'équilibre. Vous permettrez à Odile d'épouser son capitaine?

Sans attendre la réponse, elle éleva la voix pour appeler sa sœur.

— Odile, viens ici...

La jeune fille s'approcha, sans se presser, d'un air maussade.

— Ne te désole pas, lui dit Marie-Thérèse, tout s'arrange, vois-tu... Papa n'est pas aussi intraitable que tu le penses... Nous

venons de causer très sérieusement et il ne s'oppose plus à ton mariage...

— Est-ce vrai? s'écria Odile en changeant de visage.

Puis, remarquant les yeux rougis de sa sœur que voilaient déjà de nouvelles larmes, elle comprit confusément et se jeta dans ses bras avec un grand sanglot :

— O Marie-Thérèse..., que tu es bonne!... Mais je ne veux pas..., je ne veux pas...

Marie-Thérèse sourit de son doux et triste sourire.

XI

. . . .

A dix heures, Marie-Thérèse et Odile souhaitèrent une bonne nuit à leurs parents et se retirèrent dans leur chambre.

— Je veux regarder encore une fois si tout est prêt et s'il ne te manque rien, dit Odile d'un petit ton important, aussitôt qu'elles furent chez elles.

Marie-Thérèse, mariée du matin à la mairie, sourit faiblement et prit sur la table un chandelier à deux branches, pour escorter sa sœur dans la chambre contiguë.

C'était une vaste pièce qu'avait habitée autrefois leur frère Georges et dont on se servait, pour cette raison, rarement; cependant le trousseau de Marie-Thérèse et les toilettes des jeunes filles pour la cérémonie du lendemain avaient, faute de place, débordé de leur chambre à coucher dans ce sanctuaire. Des cartons et de grandes enveloppes de papier de soie, nouées de rubans roses et bleus, envahissaient jusqu'aux moindres meubles; une immense malle était ouverte au milieu du plancher; un doux parfum de fleurs mourantes flottait dans l'air, tandis qu'un magnifique bouquet achevait de se faner dans un vase.

Odile alla d'abord au sofa où était étalée la robe de brocart blanc enrichie de dentelles, et, de ses mains artistes, fit tomber les plis de la traîne.

— Il y a longtemps qu'on n'a été aussi heureux à Rochebrune, jasa-t-elle, tout en essayant des bracelets à ses bras : papa semble avoir grandi d'une coudée tant il se tient raide et regarde les gens de haut en bas, et maman a l'air presque gai. Ce vieux fou de François ne pleurait-il pas de joie, ce matin, d'endosser une livrée neuve? Il se croit revenu aux beaux jours de notre splendeur. A propos, n'as-tu pas trouvé comme moi que Raymond, à Mâcon, avait mauvaise mine?

— Je n'ai pas remarqué, dit Marie-Thérèse.

— Pour des fiancés peu expansifs, vous avez été des fiancés peu expansifs, fit Odile. Je ne crois pas que pendant ces six semaines vous ayez échangé deux mots en particulier. Ce que vous aurez d'arriéré à rattraper pendant votre voyage de noce!... Où as-tu mis la rivière de diamants, s'il te plaît, je voudrais la voir encore une fois.

Marie-Thérèse, complaisamment, chercha dans le tiroir d'un secrétaire.

— Ces six semaines ont passé pour moi comme un rêve, continua Odile. Il me semble impossible que tu sois mariée et de me représenter que je reviendrai demain soir, ici, sans toi. Les choses ont si vite marché, que je n'ai pas eu le temps de m'habituer à cette idée. Positivement, la douairière avait l'air de craindre que toi ou son fils ne s'envole! Moi, j'aimerais mieux savourer mon bonheur plus longtemps. Mais tu dois être très différente de moi!

— Apparemment, répondit Marie-Thérèse.

Elle avait sorti du tiroir un large écrin armorié qu'elle ouvrit devant les yeux de sa sœur.

— Les diamants de famille des Doumance, s'écria Odile, qui souleva le collier et fit ruisseler les pierres sur ses doigts. C'est gentil à la vieille comtesse de te les avoir donnés tout de suite... il est vrai qu'elle ne peut plus les porter, tandis qu'ils t'iront si bien!... Et à moi donc? Je meurs d'envie d'essayer ce collier!

Joignant le geste à la parole, elle découvrait vivement ses épaules et courait s'admirer à la glace.

Marie-Thérèse avait gardé l'écrin vide à la main. Elle éprouva le besoin de soulever le coussin de velours blanc et de toucher, dans le double fond entre deux doublures de satin, un dur papier plié en quatre. C'était le cadeau personnel de sa belle-mère : l'acte de rachat et de donation du château de Rochebrune, le traité par lequel Marie-Thérèse assurait un toit à la vieillesse de ses parents et une dot à sa sœur.

— Je n'aurai rien d'aussi beau, moi, soupira Odile en lui rendant le collier.

— Ne disais-tu pas, ce matin même, à M. d'Arbeilles, qu'il te serait impossible d'être plus heureuse? demanda sa sœur doucement.

— Il me semble vraiment impossible de l'être davantage! répondit Odile dont le mutin visage prit une expression sérieuse et profonde. Et je n'oublie pas à qui je dois, en partie, mon bonheur, chérie! Sais-tu que ce matin je regrettais d'abord que nous n'ayons pas suivi l'idée de maman et fait les deux mariages en même temps. Et puis, j'ai de nouveau changé d'avis... Quoique nous nous

aimions depuis tantôt deux ans, nous nous sommes si peu vus encore...; non, je ne voudrais pas retrancher une minute à ma vie de fiancée... je suis trop heureuse... Cependant...

Elle s'interrompit et se mit à fredonner.

« Mon bel amoureux n'est pas riche!... » Tout de même je ne voudrais pas changer...

— Pourquoi me dis-tu cela? fit Marie-Thérèse d'un ton de reproche.

— C'est-à-dire, expliqua en rougissant Odile, qui sentit aussitôt ce que sa remarque avait de désobligeant pour sa sœur, que je trouve Raymond excessivement gentil, mais que, tout de même, je préfère Prosper..., parce que je l'aime. Tout le monde ne peut pas aimer le même homme... C'est bien heureux, va!... Et nous allons danser demain! Si j'osais, je ne danserais qu'avec mon capitaine!

De joie, elle esquissa un pas de valse autour de la malle, et s'écria, en secouant sa tête bouclée :

— Je suis bien contente que la douairière ait invité tant de monde. Cela imposera du respect aux mauvaises langues du pays. A-t-on assez jasé sur notre compte! Quand tu devais épouser M. Berney, ils ont crié à la mésalliance; quand ton mariage a été rompu, c'était bien fait pour toi : tu étais compromise et personne ne t'épouserait plus... Ils verront bien, dit-elle en imitant, sans s'en douter, le fier mouvement de tête de sa sœur.

— Tu ne vas pas te coucher, en attendant, demanda Marie-Thérèse qui ne put s'empêcher de sourire.

— Et toi?

— Moi, dans un instant. J'ai encore deux ou trois choses à ranger.

— Veux-tu que je t'aide?

— Non, merci, je ferai plus vite moi-même.

— Alors ne reste pas trop longtemps. Il ne faut pas que tu aies l'air fatigué demain.

Seule enfin, Marie-Thérèse plaça d'abord machinalement quelques menus objets dans sa malle; elle songea que c'était la dernière fois qu'elle s'occupait elle-même de ses préparatifs de départ et qu'elle ferait sa toilette sans femme de chambre.

Mais cette perspective, comme ce déploiement de richesses, la possession de son luxe, de ses bijoux, les avantages qu'elle retirerait de sa nouvelle position, tout, enfin, ce qui l'eût comblée de joie deux ans auparavant, la laissait indifférente, et elle s'étonnait d'avoir cru trouver le bonheur dans ces choses.... La fête du lendemain, où était convoquée toute la société du pays, lui apparaissait maintenant comme une fastidieuse corvée dont elle n'avait pas osé se

défendre... et elle avait autrefois aimé le monde à la folie!... Qu'y avait-il de changé dans son cœur?... Mariée, elle était mariée...

Elle éteignit sa lumière, ferma la porte de communication et ouvrit la fenêtre, s'accouda sur la barre d'appui. La nuit d'avril, toute blanche de lune, se répandit alors dans la chambre, et la traîne de la robe de noce resplendit dans une coulée d'argent. Au dehors, la tranquille lumière pâlissait de reflets opalins le tout jeune gazon et le sable jaune de la cour d'honneur; par-delà le grand mur de pierre, le village, tassé comme un gros chien de garde, dormait au pied du château seigneurial. L'air frissonnant était doux du parfum des violettes, la paix exquise. Soudain, un train qui passa jeta un cri aigu, son blanc panache déroulé dans la nuit. « Le même train, pensa Marie-Thérèse, qui l'emporterait le lendemain dans la vie nouvelle, avec son mari. »

Elle songea à la douce émotion que l'approche de cedé part lui eût causée autrefois : et maintenant elle le redoutait. Elle rapprocha, dans sa pensée, l'image qu'elle se faisait jadis de son fiancé et l'idée qu'elle avait à présent de son mari : elle ne voyait plus en lui qu'un être faible, mol, indécis, sans vouloir pour le mal comme pour le bien. Puis elle pressentit qu'il la jugeait sans doute avec une égale sévérité, qu'il la trouvait faible aussi, peut-être lâche, en tout cas trop facile à pardonner : en sorte que déjà le malentendu commençait entre eux...

Alors un sourd sentiment d'épouvante, une sorte de divination de souffrances futures et fatales, envahit son âme. Elle fixa courageusement son regard sur sa destinée et la vit sans joie, — sans joie pour elle du moins, car en ce moment même, elle se rappelait le bonheur des siens, la voix heureuse d'Odile, le jour où elle s'était jetée dans ses bras en s'écriant : « Que tu es bonne ! » Mais n'était-ce pas là son précieux souvenir, le baume de toutes ses blessures, l'éternelle leçon aussi du dévouement et du sacrifice?...

Marie-Thérèse essayait de se répéter ces choses, mais, en même temps, sans plus formuler sa vague rêverie, elle se disait obscurément qu'elle n'avait pas vingt-trois ans, — et que c'était bien tôt pour ne songer qu'au bonheur des autres...

A.-M. Gladès.

DEUX VOLONTAIRES DE 92

ET

UN SOLDAT D'AFRIQUE[1]

I

L'épopée d'un économiste! Voilà, si les sous-titres étaient encore en vogue, celui qui conviendrait au volume récemment édité par la grave librairie Guillaumin.

Ainsi que M. Léon Say nous le rappelle ou plutôt nous l'apprend dans une spirituelle préface, quand Moreau de Jonnès mourut en 1870, ce vieillard de quatre-vingt-douze ans, membre de deux classes de l'Institut, était exclusivement connu comme un géographe de mérite et comme le premier des statisticiens. Parmi ses élèves et ses confrères, nul ne se doutait que quinze années durant, au temps de sa prime jeunesse, il avait mené la plus tumultueuse existence, la plus remplie d'incidents extraordinaires et d'épisodes fabuleux, témoin tour à tour des débuts de la Révolution à Paris, de ceux de la chouannerie en Bretagne, mêlé aux phases principales du duel acharné qui se poursuivait entre la France révolutionnaire et l'Angleterre : saluant dans Toulon en feu l'entrée des troupes de la Convention; blessé à la bataille navale du 1er juin 1794, où le vaisseau qu'il montait recueillit les héroïques survivants du *Vengeur;* prodiguant d'impuissantes consolations aux victimes de Quiberon; organisant la défense des indigènes des Antilles contre l'invasion anglaise; débarquant deux fois en Irlande pour préparer un soulèvement, et deux fois échappant par miracle aux soldats lancés à sa poursuite; retournant enfin aux

[1] *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, par A. Moreau de Jonnès, membre de l'Institut. Paris, Guillaumin, 1893, xxiii-469 pages, in-8°. — *Mémoires du général baron Thiébault*, t. I (1769-1795) et II (1795-1799). Paris, Plon, 1893 et 1894, xi-546 et 563 pages, in-8°. — *Mes Souvenirs*, par le général du Barail, t. 1 (1820-1851). Paris, Plon, 1894, 452 pages in-8°.

Antilles avec l'expédition de Saint-Domingue, et défendant pied à pied ce qui nous restait de colonies, jusqu'au jour où il fut fait prisonnier à la Martinique et interné pour cinq ans sur les pontons de Portsmouth.

Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que, comme ceux du capitaine Coignet, les récits de Moreau de Jonnès n'étaient pas inédits. Il les avait publiés de son vivant, en 1858; mais le public d'alors se souciait peu des détails de notre grand drame militaire, et le livre passa inaperçu.

La nouvelle édition vient, au contraire, à son heure. Les confidences de Moreau de Jonnès ont leur place marquée dans nos bibliothèques à côté de celles de ses compagnons d'armes, qui se succèdent sans lasser notre curiosité. Elles ont, en particulier, tout ce qu'il faut pour captiver les jeunes imaginations : variété des épisodes, éloignement des théâtres où ils se déroulent, traits incroyables de courage, de présence d'esprit et de force physique. Pour trouver un point de comparaison, M. Léon Say est obligé de nommer Marbot et, par-delà Marbot, le légendaire mousquetaire d'Alexandre Dumas.

Faut-il l'avouer? C'est ce caractère extraordinaire qui nous déroute parfois. D'Artagnan ne saurait être mis sérieusement en cause, et quant à Marbot, en sa qualité de Gascon, il a le secret de donner une couleur de réalité à ses plus invraisemblables exploits. Ceux-ci se passent d'ailleurs sur les champs de bataille classiques d'Allemagne, d'Espagne ou de Russie; en retrouvant ces noms que nous avons épelés enfants sur les murs de l'Arc de triomphe, nous sommes émerveillés, mais non dépaysés. Moreau de Jonnès, rare ment à court de verve, n'a pas l'entrain endiablé du cadet de Gas cogne; ses plus vives narrations ne sont pas toujours dégagées des brumes de sa presqu'île natale. De plus, une partie de son récit nous transporte dans un monde inconnu, où les points de repère nous font défaut. Ces Caraïbes de l'île Saint-Vincent, traqués par les Anglais dans leur dernier refuge, et si supérieurs moralement à leurs ennemis; cette nature tropicale, avec ses sites étranges et ces cataclysmes soudains; cet attirail de pirogues et de chiens de guerre; l'héroïsme des belles Caraïbes, soit que la blanche Eliana s'échappe à la nage d'un vaisseau anglais, dont elle a coupé le grand mât, soit que la noire Fleur-des-Bois guide Moreau de Jonnès à travers un dédale de précipices, de cavernes et de geysers; tout cet ensemble, personnages, décors et costumes, évoque en nous de vagues réminiscences des *Incas*, de *Robinson Crusoé* et du *Dernier des Mohicans*. Une involontaire défiance s'empare de nous en face de ces vertueux sauvages et deleurs

multiples prouesses; la peur d'être dupes nous empêche de nous ébahir à notre aise.

La majeure portion du livre nous ramène sous des latitudes qui nous sont plus familières. Le tableau de l'effervescence des esprits à Rennes en 1788, le voyage de l'enfant de treize ans à Paris, son enrôlement dans la garde nationale, l'éloge attendri de La Fayette et de son cheval blanc, qui « accueillait les hommages, comme son maître, avec une patience infatigable et une bonté à toute épreuve », le récit *de visu* de ce qui fut appelé alors l'affaire des *Chevaliers du poignard*, se succèdent dans des pages alertes et vivantes, qu'anime encore un souffle des passions de cette époque.

Moreau de Jonnès venait de regagner Rennes et de réintégrer le collège, quand, un matin de septembre 1792, un roulement de tambour arracha les élèves à leurs cahiers et les réunit dans la grande cour. Le maire leur annonça solennellement que le territoire était envahi et que les étudiants de l'École de droit s'étaient engagés à partir; il demanda si parmi les collégiens il en était de disposés à suivre cet exemple. *Tous! tous!* lui répondit-on, et les petits comme les grands de signer les formules qu'on leur présentait.

Ce n'est pas à la frontière que fut envoyé notre volontaire de quinze ans. Après quelques mois d'un apprentissage sommaire, coupé par de fréquentes expéditions contre les chouans, il fut désigné pour l'artillerie de marine et embarqué à Brest sur un bâtiment qui jeta l'ancre en rade de Toulon au moment où la ville venait de se soulever contre la Convention. Le récit de l'entrée des Anglais, du siège de Toulon, de l'incendie de la flotte surtout, forme un des plus saisissants chapitres du livre; il n'a d'égal que celui qui retrace la bataille navale du 13 prairial, l'acharnement déployé de part et d'autre, l'amiral Villaret et le conventionnel Jean-Bon-Saint-André portant leur vaisseau *la Montagne* au plus épais de la mêlée, et le sublime désastre qui a immortalisé le nom du *Vengeur*.

Si nos lecteurs veulent bien nous en croire, ils suivront Moreau de Jonnès à Quiberon, aux Antilles, en Irlande. Ils admireront, avec son audace et sa bravoure, la bonne fortune qui, dans les passes les plus périlleuses, ne manque jamais de lui ménager l'intervention d'une fée secourable. « Toutes les fois qu'il est sur le point de succomber, dit M. Léon Say, il lui arrive d'être sauvé par une jolie fille. »

Nous n'entreprendrons point d'énumérer ici ces protectrices de tout pays, de toute condition, de toute couleur même. La gratitude de Moreau de Jonnès n'en omet aucune : ni l'Arlésienne de Toulon, ni les jolies sauvagesses de Saint-Vincent, ni les créoles et les

mulâtresses, ni la pauvre petite Irlandaise Mary, qui lui sauva la vie et dont il ne put que venger la mort, ni les filles de chouans qui ont eu un regard de compassion pour ce *bleu* entreprenant et bien tourné. Lors de la fâcheuse descente du général Humbert en Irlande, un ancien émigré frappé à mort confie à notre héros son fils qui l'a suivi, frêle et timide adolescent. Moreau de Jonnès, plutôt que d'être compris dans la capitulation, s'évade avec son protégé; après avoir manqué vingt fois être pris ou tués, tous deux gagnent une maison amie, où le jeune Henri apparaît à son compagnon stupéfait sous le nom et le costume d'Henriette... L'officier de fortune eut la délicatesse de se dérober par la fuite aux protestations de reconnaissance de la belle héritière, et le courage de se rembarquer, le cœur bien gros, sans même lui avoir fait ses adieux. Libre à nous d'imaginer que l'anecdote, racontée devant Lamartine dans quelque salon de la Restauration, a pu servir de thème à *Jocelyn*.

II

Il faut savoir gré à Mlle Claire Thiébault, dernière fille survivante du général baron Thiébault, d'avoir livré à la publicité les volumineux *Mémoires* de son père. Ce qui en a déjà paru fournira une attachante étude aux historiens et une piquante lecture aux hommes du monde.

J'ai dit aux *hommes* du monde. En effet, la personne, secourable aux mères de famille, qui a entrepris la publication d'une bibliothèque de Mémoires arrangés à l'usage des jeunes filles, trouvera, dans ceux de Thiébault, ample matière à exercer ses ciseaux. Parmi les anecdotes dont est farci son récit, s'il en est d'irréprochables, on en trouve beaucoup de risquées, et quelques-unes qui méritent une autre épithète.

C'est par le nombre et la variété des épisodes que vaut le livre de Thiébault, plus que par la couleur ou la concision du style. Bien qu'il soit l'auteur de travaux estimés sur la technique militaire, ses *Mémoires* sont moins l'œuvre d'un écrivain que d'un homme d'action, fixant les souvenirs de sa jeunesse dans l'ordre un peu confus où ils se présentent à son esprit. Ses portraits, ses tableaux, pleins d'une vie parfois exubérante, n'ont pas le relief de ceux de Marbot. S'il montre Talleyrand à la fête de la Fédération, « profanant la dernière messe qu'il devait dire et l'un des premiers serments qu'il devait transgresser »; s'il dit, à propos d'une conversation avec le célèbre stratégiste autrichien Mack : « Le maréchal Marmont me l'a rappelé sous le double rapport de l'éloquence mili-

taire et du mauvais résultat des opérations »; ces heureuses rencontres sont rares sous sa plume.

Pour apprécier le mérite historique de ses *Mémoires*, il convient d'indiquer en quelques mots ce que fut son existence. Il naquit en 1769, à Berlin, où son père, Dieudonné Thiébault, avait été appelé par Frédéric et nommé académicien [1]. Il avait quatorze ans quand sa famille revint à Paris et vécut, par conséquent, ces dernières années de l'ancien régime, dont tous les contemporains se sont accordés à vanter l'éclat enchanteur. Dans la matinée du 14 juillet, il s'évada par la fenêtre de la chambre où l'avait claquemuré la prudence maternelle, et se joignit à une bande qui allait piller le dépôt d'armes des Invalides. A dater de ce jour, il n'y eut pas de garde national plus ponctuel et plus convaincu que le jeune sergent de la compagnie de grenadiers des Feuillants. Le 10 août, où une bande de forcenés lui arracha des prisonniers et faillit l'égorger avec eux, le dégoûta de la garde nationale; les massacres de Septembre lui rendirent le séjour de Paris intolérable. Il partit pour l'armée du Nord, fut distingué par Dumouriez, ce qui pensa lui coûter cher, fit la campagne de 1793 en Alsace, celle de 1794 en Hollande, et participa à la répression du 13 vendémiaire. Une malencontreuse défiance lui fit décliner une place dans l'état-major de Berthier, au moment où allait s'ouvrir la campagne d'Italie : « Je ne regardais pas, avoue-t-il, les garanties de victoire du général Bonaparte comme très bien hypothéquées. » Il se ravisa un an plus tard, prit part à la bataille de Rivoli et à celles qui suivirent, demeura en Italie sous Masséna, sous Championnet surtout, son chef de prédilection; il contribua plus que tout autre à la prise de Naples sur les lazzaronis insurgés, et fut fait adjudant général sur le champ de bataille : il n'avait pas trente ans.

La suite de sa carrière, que nous retraceront les volumes suivants, répondit mal à ce début. A l'armée d'Italie, le général Bonaparte ne l'avait pas pris en gré : le Premier consul, puis l'empereur, lui fut avare de faveurs. En quinze ans, il n'obtint que le grade de lieutenant général et le titre de baron.

Pour lire ses *Mémoires* avec fruit, il importe de ne point accorder une foi aveugle à toutes ses assertions. Sur ce qu'il n'a pu vérifier par lui-même, il accueille sans contrôle les fables les plus étranges. Il nous raconte gravement, par exemple, que les princesses du dix-huitième siècle se débarrassaient de leurs amants à la façon de Marguerite de Bourgogne, et que le principal emploi des gardes françaises était d'assassiner les suspects; que les artisans du

[1] Dieudonné Thiébault a écrit d'attrayants *Souvenirs* sur la cour de Berlin.

vieux Paris, lorsqu'ils se mariaient entre eux, donnaient, à la quatrième génération, infailliblement naissance à des culs-de-jatte. Son jugement n'est pas toujours beaucoup mieux fondé sur les personnes mêmes qu'il a connues. Ainsi il taxe le pauvre Louis XVI d'instincts sanguinaires, pour l'avoir vu lever sa canne sur un chien. Il croit au désintéressement de Masséna, et à l'abnégation de Bernadotte.

Hâtons-nous de dire que parmi ses appréciations il en est de plus pénétrantes : par exemple, sa critique de la conduite de La Fayette aux journées d'Octobre, ou encore l'explication qu'il donne de l'issue de la campagne de 1793. Amené à formuler son avis sur la mémorable querelle de Macdonald et de Championnet, il défend ce dernier avec une passion si entraînante, une telle précision de détails, que, sur plus d'un point, il réfute par avance les *Mémoires* du duc de Tarente [1].

Citerons-nous quelques-uns des personnages dont la foule remplit ces deux volumes? Bonaparte n'y apparaît qu'à de rares intervalles : une scène significative est celle où, nommé de la veille général en chef de l'armée de l'intérieur, il accable son état-major de questions sur les éléments du service et de la discipline, trahissant également son inexpérience, son dédain de toute fausse honte et sa puissance d'assimilation. Berthier n'est pas ménagé : Thiébault le représente en toute occasion comme médiocre et cupide; il explique sa fortune par son infatigable servilité. N'oublions pas les grossièretés d'Augereau, les balourdises de Rapp [2], les exploits homériques du général mulâtre Dumas, le père de l'auteur des *Mousquetaires* [3]. Deux chapitres mettent en scène un militaire par occasion, qui porta l'épaulette au début de la Révolution, Jouy; c'est celui-là même qui fut pour nos grands-pères l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*, pour nos pères le librettiste de *Guillaume Tell*, et qui, la vogue de Wagner aidant, sera profondément ignoré de nos enfants. Léger jusqu'à l'inconséquence, bavard jusqu'à l'indiscrétion, il se lia, sous la Terreur, d'une étroite amitié avec Thié-

[1] Si Thiébault ne pouvait connaître les *Mémoires* de Macdonald, publiés en 1892, il avait lu et il prisait peu l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers : il en critique à diverses reprises la partie militaire.

[2] Entre autres mots malheureux, Thiébault raconte qu'un jour Rapp, ayant introduit je ne sais qui auprès de l'empereur, répondit à ce dernier qui lui disait de se retirer : « Jamais je ne laisserai Votre Majesté en tête à tête avec un Corse! »

[3] Le souvenir du général Dumas amène Thiébault à rapporter une conversation avec son fils, en 1834 : jamais peut-être la présomption d'Alexandre Dumas ne s'est étalée d'une manière plus naïvement plaisante.

bault, qui y gagna de faire un premier mariage peu heureux et de frôler l'échafaud.

Le grand, le capital intérêt du livre n'est pas dans tel ou tel portrait, mais dans le vivant tableau des idées, des passions, des mœurs de la jeunesse de 1789 et des armées de la Révolution. Les hommes de second ordre, comme notre auteur, ont l'avantage de donner une notion particulièrement nette du milieu auquel ils ont appartenu.

Je conviens que Thiébault est fatigant quand il remémore ses hauts faits d'enfant prodige et d'adolescent acrobate, les montres démontées et remontées, les chiens hargneux provoqués, les voitures dépassées à la course, les promenades sur les corniches des toits. Ce sont là souvenirs où pourrait moins s'attarder un général septuagénaire qui a les guerres de l'Empire à nous raconter. Pareillement, nous sommes froissés de voir un vieillard narrer avec une si minutieuse complaisance les exploits de sa galante jeunesse. Prenons garde pourtant que ces réminiscences anacréontiques peignent au vif une génération.

« Quant aux femmes, écrit Thiébault, depuis l'âge où je me connais, elles ont été mes divinités sur la terre ; c'est au point qu'une chèvre habillée en femme m'aurait monté la tête. » On croirait entendre Chérubin faisant ses confidences à Suzanne. Aussi bien, soit Thiébault, soit Lasalle, soit tel autre de leurs camarades, l'officier de la Grande Armée, c'est Chérubin poursuivant son chemin à travers la Révolution qu'a déchaînée Figaro. Il est arrivé à l'âge d'homme en 1789, léger d'argent et de principes; parti pour défendre la patrie en danger, de conquête en conquête il fait le tour de l'Europe au pas de charge, et le prestige de la vaillance militaire vient se joindre à ses grâces irrésistibles de mauvais sujet.

En vrai fils du dix-huitième siècle, Thiébault fait intervenir la sensibilité et l'attendrissement dans ses fredaines de libertin. Il a des scrupules inattendus et des délicatesses qui font rêver : « C'est un besoin inné chez moi, écrit-il, que d'orner le plaisir de douces pensées et d'aimables chimères. » Quand la nouvelle de la chute de Robespierre parvient à Anvers où il tient garnison, des camarades moins raffinés veulent lui faire célébrer cet heureux événement par une partie de grossière débauche. Le vertueux jeune homme se dérobe à leurs instances ; mais en les quittant, comme, selon ses expressions, « l'âme avait besoin de se dilater » après les angoisses de la Terreur, il va séduire la jeune nièce de son hôtesse.

Son caractère qui, nous le répétons, n'eut rien d'exceptionnel alors, présente de plus beaux côtés. Sans parler de son intrépidité

au feu, de sa présence d'esprit dans le danger, il a le culte des affections et des devoirs de famille. A un moment où l'argent est rare et où les plaisirs coûteux le sollicitent, il fait régulièrement passer à son père la moitié de sa pauvre solde. Par égard pour la mémoire de sa mère, que son impiété a souvent désolée, il ne manque jamais de faire maigre le vendredi saint.

En débarquant de Berlin, où il a vu souvent le grand Frédéric faire manœuvrer ses troupes par tous les temps, son amour-propre d'adolescent se scandalise au spectacle des officiers français arrivant à la parade sous un parapluie, montés sur des patins pour ne pas crotter leurs souliers. Un peu plus tard, conduit à Versailles par quelques jeunes gentilshommes, il est choqué au dernier point de l'indécence des propos que les pages et les gardes du corps se permettent sur le compte du roi et de la reine. A ces impressions, naturelles chez une âme droite, se mêlent des étonnements moins logiques. Ce fils de bourgeois, qui va piller les Invalides quelques mois plus tard, reproche à Louis XVI la vulgarité de ses manières et à Marie-Antoinette la simplicité de sa toilette.

La liste serait longue des préjugés dont Thiébault se fait ainsi l'écho, et dont l'historien doit tenir compte. Son père, un fort honnête homme au sens que le monde attache à ce mot, travaille à lui inculquer enfant la défiance des prêtres, et au moment de je ne sais quelle abomination lui remontre « qu'il faut se garder de juger les actions de ceux qui gouvernent d'après les règles de la morale des individus » : exécrable maxime, dont nous n'avons jamais su nous guérir! Un brave Parisien, en revenant de sa promenade du dimanche, passe le 3 septembre 1792 avec sa femme et ses filles devant les Carmes, où on égorge les prêtres; en entendant les cris, il dit : « C'est très sûrement on ne peut plus triste; mais ce sont d'implacables ennemis, et ceux qui en délivrent la patrie te sauvent la vie à toi et la sauvent à nos pauvres enfants[1]. » Voilà des mots qui, mieux que les plus ingénieuses théories, éclairent l'histoire de la Révolution.

Thiébault professe encore avec presque tous ses camarades que le patriotisme est le monopole des Français, et que le devoir des autres nations est d'accepter avec enthousiasme la conquête ou le protectorat. En parlant d'une dame allemande qui se rallia à la domination de Napoléon, il faut voir de quel ton de souverain mépris il ajoute : « Faute de pouvoir se placer à la hauteur de ses idées et de ses sentiments, des pédants de son pays la blâmèrent. »

[1] Beyle-Stendhal exprimait encore en 1831 cet absurde et sauvage sentiment : « Souvenez-vous du 3 septembre; le peuple, en marchant à l'ennemi, ne voulut pas laisser derrière lui des abbés pour égorger les femmes. »

Avec les caractères généraux, Thiébault fait revivre les traits distinctifs des diverses armées de la Révolution. Sous la Terreur d'abord, ce sont les dénonciations perpétuelles, le souci de satisfaire aux exigences des représentants ou de détourner leurs préventions, les chefs qui n'osent pas s'interposer en faveur d'un subordonné compromis et compromettant, ceux qui pour sauver leur tête affectent un langage et des manières de sans-culotte : ainsi ce Canolle, qui cherche, à force de grandes phrases et de gros mots, à se faire pardonner d'avoir été gentilhomme et officier de l'armée royale.

L'armée d'Italie est plus curieuse encore par son mélange de qualités et de défauts, par la métamorphose insensible qui transforme en prétoriens les soldats de 92. Devant l'ennemi, point d'effort dont ils ne soient capables; après la victoire, nul moyen de faire observer la discipline. Les chefs, peu respectés de leurs inférieurs, donnent officiellement l'exemple des pirateries, lèvent des contributions et butinent des tableaux pour leur compte personnel. En même temps, la passion politique et le large patriotisme font place peu à peu, comme dans l'empire romain en décadence, au culte exclusif du général en chef, à la malveillance pour ceux qui se battent ailleurs. Lorsqu'une division arrive de l'armée du Rhin, on raille la belle tenue des nouveaux-venus, leur soumission aux officiers; on les appelle les *Messieurs*, et on les provoque en duel. Quand le Directoire ordonne de célébrer par une *pompe funèbre* la mort subite de Hoche, l'armée d'Italie murmure, s'exécute de mauvaise grâce, et considère ces honneurs, même posthumes, comme une usurpation sur le domaine de Bonaparte.

Après le départ de celui-ci, l'armée ne connaît plus de frein. Elle se met en révolte ouverte contre Masséna, et répond avec une terrible logique à ceux qui lui parlent de légalité, que le 18 fructidor, à laquelle on l'a fait concourir, n'était pas plus légal. Le Directoire doit rappeler le général devenu impopulaire, et il faut l'adresse de Chiamponnet, il faut surtout l'agression des Napolitains pour mettre fin à un commencement de guerre intestine.

En face de ces envahisseurs, représentons-nous l'Italie sensuelle et indolente du dix-huitième siècle, celle qu'a décrite le président de Brosses, pour ne nommer que lui. Découragée des rêves de reconstitution nationale, déshabituée des querelles politiques et dogmatiques, elle a borné son idéal aux jouissances matérielles et aux divertissements mondains; la religion s'est réduite pour elle à un formalisme, la morale à un décor, la vie à un carnaval.

Aussi, la première émotion passée, la venue des Français est-elle une source inespérée de distraction et d'intérêt. Nous ne parlons

ici ni du menu peuple, froissé dans sa foi religieuse et dépouillé de son petit avoir, ni des soi-disant révolutionnaires italiens, mauvais prêtres ou hommes de loi douteux, qui suscitent des mouvements populaires dont ils partagent le profit avec les agents du Directoire. La société, les femmes surtout, font grand accueil aux conquérants. On n'est pas exigeant avec eux en fait d'éducation : s'il en est qui se permettent, dans les salons où ils sont reçus, des incongruités de corps de garde, on n'en sait que plus de gré aux autres d'observer quelques formes. Chaque officier a son ou ses romans : et comme de part et d'autre l'absence de scrupules est égale, comme les Français ne sont ni de tempérament à s'attarder aux préliminaires, ni d'humeur à se contenter du rôle de sigisbée, on brusque la conclusion, sauf à se séparer bientôt à l'amiable pour renouer d'autres intrigues. Quant aux pères, aux frères, aux maris, la main tendue et le sourire aux lèvres, leur imperturbable philosophie ne se dément jamais : faut-il dire qu'ils vont parfois jusqu'à offrir leurs bons offices?

Voilà le résumé de ce que Thiébault fit et vit à Milan, à Venise, à Rome, à Naples. La conquête de cette dernière ville lui inspire des pages émouvantes. Victorieuse sur tous les points, l'armée française est aux portes de Naples; la capitulation paraît certaine. Soudain les lazzaronis s'insurgent et se mettent en devoir de résister; eux qui, encadrés dans les troupes régulières, ont lâché pied en toute occasion, ils se révèlent, dans la guerre des rues, soldats incomparables. Il faut trois jours d'effroyables tueries pour en venir à bout; mais alors le revirement est complet, et après surtout le miracle de saint Janvier, la « République parthénopéenne » n'a pas de plus chauds partisans. Les choses se passent cependant comme dans les autres villes d'Italie, et le jour où la situation générale oblige l'armée française à opérer sa retraite, des officiers supérieurs aux simples soldats, chacun presque emmène une Napolitaine avec lui. L'indiscipline augmente, les étapes sont marquées par des scènes de pillage et de massacre. Pris à Florence d'une fluxion de poitrine, Thiébault dut se séparer de l'armée, et n'assista pas à la bataille de la Trébie. Une longue convalescence le retint à Gênes, où il fut soigné et guéri par sa compagne de voyage. Le second volume se ferme sur des expansions de gratitude.

Sur les grands hommes et les grands faits, le livre de Thiébault ne nous apporte rien d'essentiel. Mais sa prolixité même et sa minutie sont précieuses pour nous initier au détail des idées et des mœurs au milieu desquelles il a vécu. A défaut d'un chef-d'œuvre littéraire, son récit constitue un « document humain » du plus haut prix. C'est par là qu'après avoir amusé le lecteur, il

lui suggère des réflexions sérieuses; c'est pour cela que l'on doit souhaiter le prompt achèvement de la publication.

III

D'admirables souvenirs militaires, ce sont ceux dont le général du Barail vient de faire paraître le premier volume : bonne humeur, bon sens, bonne grâce, toutes les qualités traditionnelles du soldat et du gentilhomme français s'y retrouvent. On peut dire que la conquête de l'Algérie possède à présent son Marbot.

Nos lecteurs connaissent tous le nom et la réputation du général du Barail, qu'un bon juge appelait « le plus fougueux des entraîneurs d'escadrons ». Ce chef de cavalerie accompli, qui avait eu toute sa vie l'horreur de la politique, a été frappé par elle en pleine maturité : parce qu'il avait été ministre de la guerre en 1873, la logique jacobine décréta qu'il devait en 1879 cesser de servir son pays. Pour tromper la douleur d'une inaction forcée, le général s'est mis à retracer les souvenirs de sa carrière, et comme tant de ses frères d'armes, en entreprenant de raconter sans prétention ce qu'il avait fait ou vu, il a composé un livre débordant de vie et de patriotisme.

Après quelques pages touchantes sur son enfance, sur son père, militaire comme lui, et comme lui entravé dans sa carrière par la maudite politique, le récit détaillé commence en 1839, à l'époque où le jeune du Barail entre comme volontaire aux spahis d'Oran. Ce premier volume se clôt douze ans plus tard, au moment du coup d'État : sans avoir quitté l'Afrique ni même le corps des spahis, le capitaine en premier du Barail commande alors un escadron à Blidah. Il a gagné chaque grade par une action d'éclat : il a fait partie, avec Yusuf et Lamoricière, de la fameuse expédition de Mascara; il est entré dans la Smalah, à côté du duc d'Aumale; il a applaudi, la veille d'Isly, l'allocution de Bugeaud au punch improvisé des officiers de cavalerie. Ces douze années, c'est la période décisive qui assit la domination française en Afrique; le général en décrit les principaux traits avec la précision d'un témoin et l'émotion d'un combattant.

Sans doute, la tradition n'est pas prescrite chez nous des hardis coups de main et des prodiges d'endurance : au Tonkin, au Dahomey, au Soudan, nos compatriotes en multiplient les glorieuses preuves. Notre amour-propre national n'en est pourtant pas aussi doucement caressé que celui de nos grands-parents en lisant les bulletins d'Algérie. Non que la vanité militaire soit près de se

blaser en France : mais les hommes de 1840, tout en déblatérant par routine et par mode contre les traités de 1815, n'en étaient point humiliés au fond; ils sentaient que leur pays avait pu sans honte succomber sous l'effort de l'Europe coalisée; et libres de cuisants chagrins dans le passé, de préoccupations sérieuses pour l'avenir, ils se livraient tout entiers à la joie de civiliser un monde barbare et de renouveler les croisades. Pourquoi nous n'en sommes plus là, pourquoi nous avons peur de prêter à la raillerie en triomphant trop haut de nos succès coloniaux et d'être imprudents en les poussant trop loin, il est superflu de l'expliquer. Nous n'en savons que plus de gré au général du Barail d'avoir ressuscité pour nous les temps héroïques des expéditions d'outre-mer.

Sublimes ou plaisantes, les anecdotes foisonnent sous sa plume. Nous résisterons à la tentation d'en citer quelques-unes, laissant au lecteur le plaisir de faire connaissance avec les disciplinaires de Mazagran, qui se retrouvent pillards et voleurs le lendemain du jour où ils se sont comportés en héros; avec le cavalier Monicolle, qui, du buisson où il s'est traîné, voit les Arabes couper les têtes de ses camarades, et qui, s'élançant vers l'infanterie qui arrive enfin, reçoit une décharge générale et inoffensive; avec l'ambulance de campagne où on nourrit les blessés de pommes de terre frites; avec le Marocain prisonnier, à qui on a amputé un bras brisé et qui croit qu'on va lui couper successivement tous les membres; avec l'ouvrier de Paris ou de Lyon improvisé colon algérien, à qui l'administrateur donne cette note : « N'entend rien aux travaux de la campagne; a une peur affreuse de son bœuf »; avec le brigadier-fourrier batailleur qui s'écrie, un jour, au comble du désespoir : « Mais, mon capitaine, vous ne voulez pas que je me batte avec les sous-officiers; vous ne voulez pas que je me batte avec les brigadiers. Avec qui, alors, voulez-vous que je me batte? »

A côté des épisodes, dont plusieurs nous sont révélés pour la première fois, dont d'autres sont présentés sous un jour plus exact, les personnages se détachent dans le récit du général du Barail avec un relief remarquable : fameux ou obscurs, il fait une place à presque tous les officiers avec qui il s'est trouvé en relations, et il excelle si bien à marquer d'un mot le trait caractéristique de chacun, que loin de nous égarer dans un dédale de noms et d'uniformes, nous prenons un vif agrément à passer cette revue avec lui.

Il insiste avec raison sur ce point qu'à part quelques défaillances individuelles, les officiers d'Afrique joignirent à la bravoure et à la présence d'esprit une scrupuleuse intégrité. C'était là, il faut bien l'avouer, une vertu nouvelle en pays conquis. Sans remonter

jusqu'à l'ancien régime, Thiébault n'a fait que confirmer ce que nous savions des contributions levées par les généraux de la Révolution et de l'Empire. Les survivants de cette génération, débarqués en Afrique avec Clausel et Savary, tentèrent bien d'y acclimater des mœurs analogues; Bugeaud lui-même, incapable d'une pensée de cupidité personnelle, trouva tout naturel, dans le premier traité qu'il conclut avec Abd-el-Kader, de stipuler une indemnité pour les chemins vicinaux de sa chère commune périgourdine d'Excideuil. Mais ce laisser-aller ne tarda pas à faire place à une sévère délicatesse, et le général du Barail, qui a vu de près les bureaux arabes, peut affirmer que, « pris dans leur ensemble, ils furent irréprochables au point de vue de la probité. »

Les originalités de caractère ne faisaient pas défaut à l'armée d'Algérie, développées qu'elles étaient par le décousu de l'existence et le contact d'une civilisation primitive. Le général fait défiler sous nos yeux une série de types bien amusants; le capitaine Persat, décoré en 1814 de la main de Napoléon, se croyant obligé d'honneur à faire une opposition enragée à la Restauration, rallié pourtant en 1829, et si bien rallié qu'il refuse le serment en 1830 et rentre difficilement dans l'armée; le capitaine Gay, qui cultive le madrigal et écrit au général Trézel : « Mon général, je vous envoie quelque chose analogue au caractère de madame : des pots de miel »; le capitaine Richard, polytechnicien et phalanstérien, qui rêve d'arracher les Arabes à la vie nomade, construit, pour ménager la transition, ce qu'il appelle la « tente en pierre », et fournit ainsi, sans s'en douter, un commode prétexte aux exactions des caïds; le capitaine Ambert[1], déjà brillant écrivain, mais apportant dans le métier militaire des susceptibilités d'homme de lettres; Bertrand, le fils du grand-maréchal et le filleul de l'empereur, aussi amoureux du danger qu'ennemi de la discipline, quittant son poste pour courir là où l'on se bat et répliquant par des impertinences aux observations de ses chefs; le capitaine de Rovigo, fils de Savary, conteur intarissable, mystificateur redoutable, superstitieux avec cela, et, par une singulière rencontre, prophétisant sa mort à point nommé.

Pour une figure qui nous fait sourire, le général du Barail nous en montre vingt qui excitent notre admiration. C'est d'abord le chef qui a encouragé ses débuts, Yusuf, le créateur des spahis, enfant italien volé et élevé par les pirates de Tunis, en qui se combinent

[1] Les récits militaires du général Ambert sont justement populaires ; si, par impossible, quelque abonné du *Correspondant* ne les connaissait pas, nous lui conseillerions de lire et de faire lire *l'Héroïsme en soutane* et *la Guerre de* 1870.

la fougue latine et l'astuce orientale. S'il a tort de laisser dire qu'il est fils de Napoléon, sa nature rappelle du moins celle des tyrans et des condottieri de la renaissance italienne : passant sans effort d'une vie fastueuse à une course échevelée dans le désert, tour à tour cupide et magnifique, cruel et magnanime; rien de solennel, mais rien de généreux non plus comme sa réconciliation avec le commandant de Montauban (le futur comte de Palikao), dont il ne tiendrait qu'à lui de briser la carrière. Il court au-devant de lui, sans le laisser venir jusqu'au lieu du rendez-vous, sans lui permettre de prononcer un mot d'excuse, et, tirant un écrin de sa poche : « Je désire que vous fassiez accepter cette montre à Mme de Montauban; elle lui rappellera l'heure à laquelle nous sommes redevenus les bons amis que nous n'aurions jamais dû cesser d'être. »

Mais Yusuf n'était qu'un partisan de premier ordre. Bientôt entrent en scène les grands hommes de guerre : Bugeaud, le maître vénéré, dont la familière éloquence vibre encore au bout d'un demi-siècle aux oreilles du général; puis ses trois lieutenants principaux, Lamoricière, Bedeau, Changarnier, qu'un fatal ostracisme a empêchés tous trois de montrer ce dont ils étaient capables sur un champ de bataille européen.

Au-dessous d'eux, que de noms réservés à une glorieuse illustration! Mais accordons d'abord un souvenir à ceux qui sont tombés devant l'ennemi, avant d'avoir pu donner leur pleine mesure et atteindre les grades supérieurs. Le général du Barail s'attarde volontiers à nous parler de ceux-là : du commandant de Montagnac; du capitaine Delachèvre, qui avait juré de décrocher la croix dans un engagement avec les Marocains, et qui disparut dans la mêlée sans que son sort ait jamais pu être éclairci; du capitaine Piat, percé par une balle kabyle; de tant d'autres prématurément frappés devant Sébastopol ou dans les plaines d'Italie.

La liste serait trop longue de tous ceux qui sont parvenus au faîte des honneurs et de la réputation. Citons au moins Fleury, l'un des premiers frères d'armes du spahi du Barail, Fleury, auquel ses camarades prédisaient sous la tente la charge de grand écuyer. Deux fois réduit à une situation désespérée, l'intervention inattendue de Yusuf d'abord, puis M. de Persigny, lui fraya deux fois le chemin des grandeurs. Il faut admirer le tact avec lequel le général du Barail sait concilier, en parlant de lui, les droits de la vérité et les devoirs de l'amitié, faire ressortir ses brillantes qualités et tracer un portrait qui soit flatteur sans être trop flatté.

Saluons encore Pélissier, en qui l'auteur vante « la qualité maîtresse du chef, le caractère »; Saint-Arnaud, le plus attrayant et le

plus adoré des supérieurs; Baraguey-d'Hilliers, réservant une agréable surprise à ceux qu'a démontés son premier accueil; Martimprey, dont la conduite pendant une épidémie de choléra arrache cette exclamation à son ancien officier d'ordonnance : « Quel grand cœur! et j'ajouterai : Quel grand chrétien! » Margueritte, l'enfant du peuple devenu, à force de travail et d'expérience, « le type du grand général de cavalerie », lorsqu'il tomba, le 3 septembre 1870, en préparant la charge légendaire de Sedan; les derniers disparus enfin et non les moins regrettés, Chanzy et Mac-Mahon.

Parmi tant d'officiers célèbres, quatre seulement survivent aujourd'hui. L'un d'eux est le dernier des maréchaux de France : on nous le montre jeune lieutenant, proposé pour la croix après une action d'éclat, et demandant qu'on décore à sa place son vieux capitaine; charmant ses interlocuteurs dans les causeries du bivouac; électrisant ses zouaves à l'assaut de Zaatcha. Les trois autres ont été contraints par la politique de remettre prématurément leur épée au fourreau. La retraite où s'est enseveli le premier nous commande le silence; le second, le général Bourbaki, a donné à tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre l'impression d'un merveilleux soldat. Le troisième est peut-être celui qui a le plus souffert, parce que, pour lui, la proscription date de plus loin, et aussi parce que, par une cruelle ironie du sort, dans le siècle de l'égalité, il n'a été victime que de sa naissance.

Le témoignage du général du Barail, en rectifiant certains détails de la prise de la Smalah, grandit encore les qualités déployées en cette circonstance par le duc d'Aumale. Les récits connus jusqu'ici, ceux dont se sont inspirés MM. Camille Rousset et Thureau-Dangin, ne montrent guère que le courage du prince, fonçant sur cette mer humaine avec la fougue de ses vingt ans. Le général nous révèle en outre une possession de soi, un souci de sa responsabilité, doublement méritoires à cet âge. Après vingt-neuf heures d'une course précipitée, après avoir laissé derrière elle l'infanterie de ligne puis les zouaves, la petite troupe de cavaliers ignore la position exacte de l'ennemi; Yusuf, qui a conçu l'idée de l'expédition, conjure le prince de pousser encore une pointe vers la montagne; il représente l'occasion unique, la gloire attachée à ce coup de hardiesse. Le commandant en chef répond au tentateur qu'il est comptable de la santé et de la vie de ses hommes, qu'il n'a pas le droit, en les isolant davantage, de les exposer à un désastre, et à la désolation du colonel, donne l'ordre de se détourner vers la source la plus proche. La fortune veut que la Smalah y ait précisément établi son campement. Le maréchal des logis du Barail,

expédié au prince pour le prévenir, reçoit un accueil inattendu ; dix fois depuis le matin on a crié : « Voilà la Smalah ! » et le jeune général est excédé de ces fausses nouvelles. Mais, pendant que le sous-officier retourne, déconfit, à l'avant-garde, il entend un cheval qui galope à côté du sien : c'est le duc qui a été frappé de son accent et veut se rendre compte des choses par lui-même. Malgré quelques sceptiques, qui s'obstinent à prétendre qu'on prend pour des Arabes les éclaireurs de Lamoricière, malgré quelques timides, qui parlent de battre en retraite ou au moins d'attendre les zouaves, il assure rapidement ses dispositions, et réfute les objections d'un mot : « Je ne suis pas d'une race habituée à reculer. »

Une scène d'un autre genre, mais peut-être aussi émouvante, est celle à laquelle le hasard fit assister le lieutenant du Barail dans les premiers jours de mars 1848. Appelé à Alger pour déposer devant un conseil de guerre, il assista au départ du duc d'Aumale et du prince de Joinville ; il entendit le gouverneur général répondre à ceux qui le questionnaient sur ses intentions : « Je suis ici une sentinelle qui ne doit pas quitter sa faction avant d'en avoir été relevée régulièrement » ; et son frère ajouter : « Il n'y a qu'un cri qui doit nous rallier tous : *Vive la France !* » Il se jeta dans un canot avec un camarade pour pouvoir les saluer une dernière fois, au moment où ils quittaient cette terre qu'ils avaient largement contribué à rendre française.

Il y aurait injustice et ingratitude à oublier en terminant un cinquième survivant de l'armée d'Afrique : l'auteur même des *Souvenirs*. Contre la coutume de ceux qui écrivent leur autobiographie, le général du Barail a apporté au récit de tout ce qui lui est personnel une réserve qui donne à son livre un charme de plus. De ce qu'il nous dit et de ce qu'il ne nous dit pas, nous sommes pourtant autorisés à conclure qu'il fut un soldat intrépide, un précieux camarade, un chef vigilant et aimé ; que dans les délicates fonctions de chef de bureau arabe, il apporta non seulement une équité à toute épreuve, mais un perpétuel souci des intérêts généraux de la colonisation, faisant violence à ses sympathies intimes pour préparer l'inévitable substitution des Européens aux indigènes dans les plaines de la Metidja.

Sans souscrire à toutes ses idées politiques et militaires, nous ne nous risquerons pas à les discuter. Il vaut mieux vanter une dernière fois l'entrain communicatif de ses récits, la simplicité avec laquelle il conte, par exemple, son dénuement dans l'expédition de Saïda, sa vie « de mendiant qui ne voudrait pas mendier », ses repas d'escargots rôtis. Il faut signaler surtout le sentiment qui, parfois, lui fait mesurer le temps écoulé depuis ses prouesses de

jeunesse, et lui inspire alors des traits d'inattendue et exquise mélancolie. Ainsi, quand il a rappelé son premier engagement de sept ans : « Sept ans, est-ce qu'on s'imagine en voir la fin? Hélas! on la voit. Les sept ans ont passé. Ils ont passé plus de sept fois, saupoudrant de neige la tête et la moustache du spahi, et aujourd'hui il n'a qu'un regret; c'est de ne pas pouvoir recommencer. Il ne choisirait pas autre chose, et il ne choisirait pas mieux. »

Un autre passage est empreint d'une émotion plus pénétrante encore. Le général a fait défiler devant nous, dans un de ses plus intéressants chapitres, l'escadron de spahis qu'il commandait à Blidah, en 1851, peignant au fur et à mesure les officiers, les sous-officiers, plusieurs des cavaliers indigènes. Il conclut, changeant soudainement de ton : « Et maintenant, c'est fini. L'escadron a passé. Que sont devenus aujourd'hui ces officiers, ces sous-officiers et ces soldats? Les officiers et les sous-officiers ont disparu, après des carrières diverses, mais honorables. Quant aux soldats, la terre d'Afrique qu'ils foulaient si fièrement recouvre leurs os, et j'ai bien peur que de tout l'escadron il ne reste plus que le capitaine commandant. Il devait à ses compagnons d'armes un dernier souvenir, car, s'il a connu l'ivresse de mener, dans la poussière des champs de manœuvre et dans la fumée des champs de bataille, des divisions de cuirassiers qui semblaient, hélas! brillantes comme l'éclair et irrésistibles comme la foudre, il n'a jamais été plus heureux et plus fier que lorsqu'il s'en allait, dans la force et la magie de sa jeunesse, entraînant derrière lui cette troupe dévouée, aimante et aimée, qui dansait, pour ainsi dire, au soleil, sur ses ardents petits chevaux barbes. »

Le lecteur nous reprocherait de ne pas le laisser sur cette page.

L. de Lanzac de Laborie.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La bombe du restaurant Foyot. Le verbe et le geste. Emile Henry et *Germinal*. Le discours de M. Berthelot au banquet de la Chambre syndicale des produits chimiques. L'âge d'or prédit par les prophètes. Le bazar de la charité. — Le concours et l'exposition hippiques. Exposition posthume de Galland. Les pastellistes. MM. Serendat de Belzim et Achille Cesbron. Le Salon de la Rose+Croix. Les Indépendants. L'exposition de Marie-Antoinette et son temps. La rosette de Rosa Bonheur. — M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine. M. Brown-Séquard et son eau de Jouvence. — Théâtre de l'Œuvre : *Solness le constructeur*, d'Ibsen. Odéon : *Les Deux Noblesses*, comédie en trois actes, de H. Lavedan. Opéra-Comique : *Falstaff*, comédie lyrique en trois actes, paroles d'Arrigo Boïto, musique de Verdi.

I

Toujours des bombes! Le lugubre défilé d'attentats commencé depuis bientôt trois ans, vient de s'accroître d'une explosion nouvelle. Celle-là encore, grâce à Dieu, a fait plus de bruit que de besogne. En voulant atteindre les bourgeois repus ou les étudiants capitalistes qui vont dîner au restaurant Foyot, le Véfour du quartier latin, la dernière bombe n'a blessé qu'un prolétaire, — le garçon qui servait les dîneurs, — et par un hasard d'une intelligente ironie, un poète décadent qui s'est signalé par sa tendresse pour l'anarchie : M. Laurent Tailhade. L'auteur de *Au pays du mufle* est du petit groupe de ces anarchistes aristocrates et dilettantes, de ces anarchistes *ibséniens* dont la doctrine n'est qu'une attitude, un prétexte à *épater* le philistin, une forme aiguë de l'individualisme, du mépris des opinions courantes et du sens commun. Il semble même qu'il y ait cherché surtout le plaisir de la bravade et la saveur de l'impopularité. Malgré la compassion naturelle qu'excitent les victimes de ces lâches attentats, mais qu'il repousserait sans doute avec un mépris hautain, comme une sentimentalité de romance, M. Laurent Tailhade n'a pas eu une bonne presse, et aucun reporter, même le plus bienveillant, ne s'est dispensé de rappeler les phrases néroniennes où cet artiste avait apprécié en style impassible l'attentat de Vaillant, le soir même du

jour où il avait été commis : « Qu'importe les victimes, si le geste est beau, et qu'importe les vagues humanités, pourvu que l'individu s'affirme! » Mais personne, à ma connaissance, n'a rappelé un passage non moins caractéristique de sa conférence, au théâtre de l'Œuvre, sur l'*Ennemi du peuple* d'Ibsen, quelques semaines auparavant : « Quand la bienfaisante anarchie aura brisé tous les cadres usés et vermoulus du vieux monde... » J'ai entendu de mes oreilles cette période élégante, à laquelle des compagnons bien peignés, dont quelques-uns même avaient des gants, ont répondu par des cris répétés de *Vive l'anarchie!* M. Tailhade vient d'éprouver par lui-même un des bienfaits de l'anarchie qu'il ne connaissait que par ouï-dire jusqu'à ce jour, et il sait maintenant, à ne pouvoir s'y méprendre, qu'elle ne se borne pas à briser des cadres vermoulus. Nous ignorons si l'individu qui s'est affirmé en déposant sa bombe sur la fenêtre du restaurant Foyot a le geste beau, mais ce qui paraît témoigner d'un certain sentiment artistique, c'est qu'il avait caché son engin dans un pot de fleurs.

Il serait trop facile et trop cruel d'écraser le conférencier-poète sous le terrible argument *ad hominem* qu'il vient de recevoir en pleine figure. Emile de Girardin avait inventé jadis, comme un de ces jeux d'esprit que son intarissable faconde lui permettait de soutenir à outrance et pour lesquels ses collections de petits papiers ne le laissaient jamais à court, la théorie paradoxale de l'impuissance absolue de la presse. On soutient volontiers aujourd'hui, et la loi même avait semblé la reconnaître, celle de la liberté complète de la parole, de l'impossibilité et de l'inutilité de sa répression. On ne dit pas *la parole*, on dit *le verbe :* cela donne à la thèse quelque chose de plus solennel et de plus dogmatique. Vouloir comprimer *le verbe*, c'est une entreprise insensée et vaine. D'abord vous n'en viendrez pas à bout : le verbe vous fera plutôt sauter (ce qui prouve qu'il n'est pas impuissant, et que la parole ou l'écriture peut, elle aussi, être une dynamite). Puis à quoi bon? C'est se battre contre des fantômes. Entre le verbe et l'action il y a tout un monde, et pas de pont pour franchir l'abîme qui les sépare. Théorie commode pour décliner toute responsabilité, mais sophistique au premier chef, et même *anti-scientifique*, puisque la science professe que tout germe tend à éclore et toute idée semée dans les esprits à se réaliser.

M. Berthelot, en savant convaincu, indifférent aux contingences, a choisi le lendemain de l'attentat du restaurant Foyot, pour prononcer, au banquet de la chambre syndicale des produits chimiques, un dithyrambe, comme jamais encore on n'en avait entendu de

pareil, en faveur des bienfaits de la chimie. Ceux dont elle nous a comblés jusqu'à présent ne sont rien en regard de ceux qu'il nous promet en son nom pour l'avenir. Les matières explosives apportent à l'art des mines et à celui de la guerre (même de la guerre contre la société) le concours d'énergies toutes-puissantes. Mais ce n'est là qu'une entrée en matière, aussi bien que le gaz d'éclairage, la galvanoplastie, l'acide sulfurique, la soude artificielle, le sucre de betterave et le reste. M. Berthelot tombe en extase lorsqu'il jette le coup d'œil du voyant sur les progrès prochains. En l'an 2000 au plus tard, la chimie aura complètement supprimé l'agriculture, les mines (plus de mines, plus de grèves de mineurs), le problème des combustibles, les frontières, et par conséquent les douanes et les guerres internationales. Elle mettra les rayons du soleil en flacons; elle ira capter la chaleur centrale du globe. Et quand elle se sera rendue maîtresse de toutes les forces de la nature, elle procèdera tranquillement à la solution du dernier et du plus grave problème : celui de l'alimentation, en remplaçant le massacre des animaux et la laborieuse production des fruits de la terre par la fabrication économique et en quantités inépuisables dans ses usines, avec du carbone, de l'oxygène et de l'azote, d'aliments substantiels qu'on pourra emporter dans sa poche, comme une tablette de chocolat.

Certes, il ne faut pas mettre la chimie au défi, ni douter de sa puissance. Quand on fait déjà de l'essence d'ananas avec un mélange de fromage pourri et de sucre, ou de beurre rance et d'essence de vitriol; de l'eau de mille fleurs avec du crottin de cheval; les sels anglais dont les petites maîtresses respirent l'arome subtil et pénétrant, avec je n'ose dire quoi; les bonbons, avec la gélatine provenant des os et des tendons bouillis des rats, on est capable de tout, même de réaliser l'âge d'or vaticiné par M. Berthelot. N'êtes-vous pas enivrés par cette idéale perspective? Plus de bouchers, plus de tripiers, plus de charcutiers, plus de marchands de volailles, plus de maraîchers, plus de laboureurs et, par suite, plus de paysans, abolition complète des *ruraux;* plus de vignerons, plus de mineurs, plus de gabelous, plus de gargotiers, plus de poissardes : disparition de tous les métiers répugnants. La chimie faisant couler partout des ruisseaux de lait et de miel, mais de lait ne provenant pas de la vache et de miel fabriqué sans le concours des abeilles. Les vicissitudes de la température et les alternatives des saisons devenues indifférentes, toute distinction entre les régions fécondes et les régions stériles désormais sans objet; la terre, affranchie du joug pesant de la culture et changée en un vaste jardin d'agrément où pourront se donner pleine carrière

la verdure et les fleurs, et Dieu lui-même sans doute remplacé, comme un rouage inutile et gênant, par la force chimique planant sur la matière. Quel beau rêve! quelle idylle! Tous les représentants des acides sulfuriques et des alcaloïdes présents au banquet en avaient les larmes aux yeux et s'embrassaient les uns les autres, se promettant de prendre de la *brown-séquardine* pour vivre jusque-là. Il ne restera plus alors, comme le dit M. Berthelot lui-même, qu'à découvrir une chimie spirituelle qui change la nature morale de l'homme aussi profondément que l'autre chimie transforme la nature matérielle. Sinon, l'on n'aura réussi qu'à multiplier encore les moyens d'action et à en décupler la force aux mains des Ravachols futurs, — ce qui me refroidit un peu, car je les trouve déjà bien assez armés comme cela.

En attendant l'âge idéal où toutes les misères seront abolies, la charité fait ce qu'elle peut pour adoucir et soulager celles qui existent dans notre monde imparfait. Depuis quinze jours, dans son local ordinaire de la rue de la Boëtie, le grand bazar de la charité a installé ses comptoirs tenus par des marchandes aristocratiques et fréquentés par une élégante clientèle. Les petites boutiques font le tour de la vaste salle; la tombola hebdomadaire est installée au milieu; le buffet occupe l'estrade du fond. Un cartouche placé sur le mur derrière chaque comptoir, désigne l'œuvre à laquelle le produit de la vente est affecté. On n'aurait qu'à copier ces cartouches pour avoir la liste à peu près complète des institutions charitables à Paris. Cette liste est longue : pendant un mois, les œuvres se succèdent et chacune recueille sa part. Orphelinats, hospices et hôpitaux, patronages, associations professionnelles, sociétés d'assistance et de préservation, ouvroirs, crèches, salles d'asile et écoles maternelles, écoles libres, maisons de secours, hospitalités de nuit, que sais-je encore? Rien n'est plus propre que cette liste interminable, où il n'est pas un besoin qui ait été oublié, à donner une idée de la fécondité inépuisable, de l'activité ingénieuse et toujours en éveil de la charité chrétienne à Paris, celle de toutes les grandes villes où il se fait peut-être le plus de mal, mais où il se fait certainement le plus de bien.

II

Tandis que le bazar de la rue de la Boëtie est le rendez-vous de la charité, le concours hippique aux Champs-Elysées convoque chaque jour le *high-life*, ou ceux qui veulent avoir l'air d'en être, aux sauts d'obstacles et aux défilés d'attelage à quatre, dans la grande nef du Palais de l'Industrie, et l'on reconnaîtrait maintes

fois dans les tribunes des figures et des robes qu'on a rencontrées la veille devant le comptoir de la Société philanthropique ou de la Société maternelle. Pour moi, dois-je l'avouer? dans le sentiment profond de mon incompétence, je ne suis allé voir du concours hippique que l'exposition spéciale qu'on a imaginé d'y adjoindre depuis quelques années. Sans offrir un intérêt de premier ordre, cette annexe, où les peintres et sculpteurs équestres ont réuni en deux ou trois salles des tableaux, pastels, dessins, aquarelles, plâtres et bronzes dont le cheval est le héros, n'est point sans agrément, et l'on peut s'y promener avec plaisir pendant vingt minutes. Toutes les espèces de chevaux, depuis le lourd limousin jusqu'au pur-sang et même jusqu'au cheval de l'Apocalypse; tous les genres de cavaliers, depuis l'habit rouge du chasseur jusqu'au pantalon garance du soldat et à l'habit bleu du gendarme; depuis la robe noire de l'amazone jusqu'au burnous blanc de l'Arabe et à la casaque du jockey; toutes les scènes possibles, haltes, chasses à courre, steeple-chases, défilés de daumonts ou de mails-coachs, parties de polo, carrousels, charges de cavalerie, promenades au Bois, défilent sous nos yeux, dans un ensemble varié. Gyp est là, comme partout, maniant le pastel avec presque autant d'aisance, mais avec moins de verve que la plume. Et j'ai souvenir surtout d'une belle aquarelle de M. O. de Penne, — piqueurs et meute sous bois, — de deux amazones à cheval, par MM. Aimé Morot et Creuzé de Lesser, d'un jeune garçon faisant boire ses chevaux à l'abreuvoir, tandis qu'il regarde, en souriant, une paysanne assise sur le rebord à côté de sa cruche, par M. Debat-Ponçan, qui sont des morceaux particulièrement remarquables.

Mais je sens un frisson en pénétrant dans ce domaine, si aride, si ingrat pour le chroniqueur, et qui s'accroît de mois en mois dans des proportions véritablement désastreuses. Je me trouve aujourd'hui en présence de dix expositions, sans compter celles qui n'ont fait que passer ou qui n'ont été que les préludes d'une vente, et celles que j'oublie. C'est à crier Grâce! Je vais m'arranger du moins pour faire traverser au lecteur ce ou cette steppe le plus rapidement possible.

Sans sortir du Palais de l'Industrie, on pouvait aller voir au premier étage l'exposition posthume de P.-V. Galland, organisée par le Musée des arts décoratifs. Le talent de cet artiste, très hautement apprécié des connaisseurs, est trop peu connu du public; à sa mort, en décembre 1892, on n'a pas suffisamment senti quelle perte irréparable on faisait. Cette absence relative de notoriété avait plusieurs raisons : Galland n'exposait pas, il n'avait point localisé ni restreint son talent à l'un de ces genres nettement déter-

minés où la foule aime à asseoir une réputation; on est porté à assigner un rang inférieur à l'art décoratif, dont il fut le représentant le plus complet; enfin il a exécuté loin de nous, en Espagne, en Angleterre, en Turquie, en Amérique, en Russie, un grand nombre de ses travaux les plus importants et les plus remarquables. Cependant ses décorations de la Sorbonne et de l'Hôtel de Ville avaient commencé à populariser son nom lorsque la mort le frappa. Cette exposition aurait achevé l'œuvre si la foule y était venue; elle a du moins rehaussé encore dans l'esprit des visiteurs l'estime dont ils entouraient son nom.

Elle comprend des milliers de morceaux. C'est tout l'atelier de Galland qui figure dans ces galeries, et l'on a eu bien raison d'y envoyer non seulement ses œuvres terminées, mais la multitude de ses projets, de ses esquisses, de ses ébauches, car on y surprend sa pensée dans tout le feu de son premier jet, qui se refroidissait parfois aux lenteurs de l'exécution définitive, et ce vaste ensemble donne une idée incomparable de la souplesse, de la variété, de la fécondité d'invention de ce grand artiste, du sens décoratif, du goût et de l'habileté d'arrangement pittoresque qu'il alliait à son savoir de dessinateur. On avait créé pour Galland, à l'École des beaux-arts, une chaire d'enseignement des arts simultanés. Comme au temps de la Renaissance, en effet, il était à la fois architecte et sculpteur en même temps que peintre, et surtout il savait mieux que personne comment on encadre de belles figures décoratives dans des ornements appropriés, comment on combine et on harmonise les formes humaines avec les formes architecturales, quel ingénieux parti on peut tirer des éléments fournis par la nature pour animer et renouveler les motifs d'ornementation. Il y a de tout dans cette exposition, même quelques maquettes en terre cuite très curieuses, et le talent de l'artiste s'y montre sans disparates sous tant d'aspects divers qu'on voit qu'il eût pu par ses seules ressources suffire à tous les besoins.

En revenant des Champs-Elysées, passez rue de Sèze, et allez voir la dixième exposition des pastellistes. Elle est un peu moins nombreuse que d'ordinaire, et je ne m'en plains pas. Elle est plus sage aussi dans son ensemble : on y trouve moins d'excentricités, moins d'efforts hasardeux pour étendre outre mesure les effets d'un procédé charmant qu'on risque de dénaturer en voulant l'agrandir. M. Besnard figure en tête du catalogue, mais il ne figure que là. On regrette l'abstention de M. Cazin, de M. Puvis de Chavannes, de M. Forain et de quelques autres. Les paysages et les portraits dominent : c'est le vrai domaine du pastel. Sous le nom de portrait, je range, d'ailleurs, toutes les études de la figure

humaine, par exemple la fillette en costume d'Eve où M. Roll étudie les reflets du plein air et dont les joues vermillonnées éclatent d'une santé vigoureuse, aussi bien que son portrait de M. Gréard, représenté de profil et ayant l'air de haranguer paternellement un auditoire invisible; les études de nourrissons de M. Gervex et même les *Baigneuses de la Marne* de M. Lhermitte, aussi bien que le beau portrait féminin de M. Maurice Eliot; la fillette rustaude, hâlée par le soleil, tannée par la brise marine, que nous montre M. Gaston La Touche, le vigoureux modelé du sculpteur Cain par M. Doucet, et le vivant portrait de M. Jacques Normand, par M. Rosset-Granger. Dans son *Iris*, — une Iris de madrigal, dont la tête se détache sur un éventail largement déployé, — M. Guillaume Dubufe poursuit toujours le même idéal d'élégance un peu mièvre, et les petites *Brodeuses* de M. Laurent-Desrousseaux, qui suivent avec tant de gravité et d'application les leçons de la religieuse, se détachent dans un joli effet de clair-obscur.

M. Edmond Yon est partout : il a six très agréables études aux pastellistes, comme il en avait sept aux aquarellistes, et, pendant quelques jours, il exposait en même temps, dans une salle voisine, près de quatre-vingts paysages à l'huile, très fins et d'une grande vérité de ton, avant leur vente à l'hôtel Drouot. M. René Billotte, qui s'était consacré de préférence, jusqu'à présent, au paysage des alentours de Paris, a cette fois dépassé de beaucoup la banlieue : il est allé planter son parasol jusqu'en Albanie; mais, au cours de ce lointain voyage, il n'a pas perdu ce qui fait son mérite spécial : le sentiment de la perspective aérienne, la douceur et la délicatesse dans l'étude de la lumière. Si goûtées que soient généralement les fleurs de M. Duez, qui semble vouloir se cantonner de plus en plus dans un domaine qu'il n'abordait autrefois que par exception, je trouve qu'elles manquent de fraîcheur, et je leur préfère ses paysages, qui sont d'une note particulière, robuste et fine à la fois.

« L'abondance des matières » nous impose de passer vite. Bornons-nous donc à signaler encore, en finissant, deux nouveaux venus qui ont tout l'air de vouloir faire honneur à la Société. M. Ménard, dans des paysages empreints d'une poésie virgilienne, nous fait vaguement entrevoir des formes baignées d'une rousse lueur crépusculaire, et sur ces compositions d'une inspiration très moderne on sent comme un reflet antique. M. Georges Callot, au crayon très souple et très adroit, habile à manier la lumière, habile à en imprégner ses carnations sans leur rien enlever de leur solidité, a dans ses diverses études un accent personnel d'une saveur sobre et discrète.

Ne quittons pas la maison Georges Petit sans jeter un coup d'œil, dans une autre salle, sur l'exposition Serendat de Belzim, tout à fait agréable et séduisante. Je ferais assez bon marché de ses trois grands tableaux historiques et philosophiques, dépourvus de caractère; mais, parmi les autres numéros du catalogue, j'en pourrais signaler dix qui charmeront les plus difficiles par un vif sentiment de la grâce féminine. Ces expositions individuelles où un artiste tâche de forcer l'attention en mettant sous les yeux du public l'ensemble de son œuvre, sont fréquentes maintenant. A cent pas de là, on peut aller voir dans la salle du cercle Volney l'œuvre du peintre Achille Cesbron : pas moins de cent dix-huit toiles, dont la plupart représentent des fleurs ou des natures mortes. Il y a là une alose qu'on croirait peinte par Vollon, et un plat de pommes de terre bouillies en robe de chambre, si vraies qu'on en mangerait en y ajoutant un peu de sel. Il y a même une demi-douzaine d'oignons, avec le couteau qui a servi à les peler : c'est attendrissant, et rien qu'à les regarder, les larmes vous en viennent aux yeux.

Mais habituellement M. Cesbron relève ses sujets en y mettant une idée. C'est une allégorie charmante que ce champ de pavots qu'il intitule *Fleurs du sommeil*, et dont les exhalaisons semblent se condenser en un corps de femme endormie qui plane mollement, comme une vapeur flottante, dans la pénombre crépusculaire, et *Métempsycose*, où il nous montre la vie sortant de la mort dans un bouquet de fleurs superbes, écloses sur une tombe abandonnée. C'est une fort aimable toile aussi que son *Puits aux roses*. Et d'ailleurs, quelles que soient les fleurs qu'il peigne, roses ou héliotropes, dahlias, pivoines, tulipes, coquelicots, jonquilles, chrysanthèmes, lilas, glaïeuls, myosotis, boutons d'or, — toute la lyre! — il triomphe par l'éclat de la palette, la franchise, la justesse et la fraîcheur des tons. Sa peinture saine et sincère ne connaît ni la tricherie, ni même l'artifice, et grâce à cette exécution vivante et large, il donne l'impression même de la nature.

Le salon de la Rose † Croix, réduit à sa plus simple expression, a émigré du palais du Champ de Mars, où il eût été noyé comme une goutte d'eau dans le Sahara, et tient à l'aise dans la petite salle de la rue de la Paix qui a pris le titre ambitieux de Galerie des artistes modernes. De nombreuses désertions se sont produites dans les rangs, et la bannière du Graal ne rallie plus autour d'elle qu'un tout petit bataillon sacré où la Belgique se signale de pair avec la France. On ne se doute pas de tout ce qui peut tenir de mysticisme et de rêve dans une âme belge. Les compatriotes de M. Mœterlinck, les Khnopff, les Middeleer, les Delville, forment le

noyau compact de la phalange amoindrie, les piliers du sanctuaire où le Sâr, sans se laisser troubler par les apostasies, tient toujours d'une main ferme le drapeau noir et rose au calice étoilé. C'est pour eux surtout que l'encens brûle dans les cassolettes et que les lis épandent leurs odeurs capiteuses dans la sérénité recueillie du temple à demi délaissé. Mais M. Osbert, M. Point, M. Chabas, M. Cornillier, méritent d'en prendre aussi leur part. Au contraire, les Indépendants se sont transportés au Champ de Mars, dans le palais des Arts Libéraux, et ils se nomment légion. Le voyage est lointain et il est aride; il faut un certain courage pour le mener à bout, mais, sans vouloir nous y engager à fond, ce qui nous prendrait une place tout à fait disproportionnée avec l'intérêt que présente la matière, disons cependant que les touristes assez courageux pour l'entreprendre en conscience y trouveront quelques dédommagements à leur fatigue, — par exemple dans les larges dessins au crayon noir de M. Angrand, dans les envois variés, dont quelques-uns sont d'un beau sentiment décoratif, de M. Maurice Denis, dans un certain nombre de paysages, de marines, d'études et de portraits dont nous nous dispenserons d'aligner la sèche nomenclature, et qu'il n'est pas possible d'embrasser d'un coup d'œil général, car ils témoignent des tendances les plus diverses et il ne s'en dégage aucune impression nette d'où l'on puisse tirer une conclusion quelconque.

A bientôt les deux expositions du Champ de Mars et des Champs-Élysées. Lyon ouvre son exposition; Anvers va ouvrir la sienne. La liste des décorations décernées à la suite de l'exposition de Chicago a paru. Je n'en veux retenir qu'un nom : celui de M[lle] Rosa Bonheur, dont le ruban rouge s'est arrondi en rosette. Le peintre du *Marché aux chevaux*, aujourd'hui âgée de soixante-douze ans accomplis, aura été la première femme nommée officier de la Légion d'honneur, comme elle avait été déjà sinon la première femme, du moins la première artiste nommée chevalier. Il ne lui reste plus maintenant qu'à faire partie de l'Académie des beaux-arts. Et pourquoi pas? Cette fois elle ne serait ni la première ni même la seconde.

L'exposition de Marie-Antoinette et de son temps, qui vient d'ouvrir à la galerie Sedelmeyer, au profit de deux œuvres de bienfaisance, offre un double intérêt, artistique et historique. Aux souvenirs personnels de la reine et de la famille royale on a joint des œuvres d'art en tout genre, — portraits à l'huile ou au pastel, dessins, bustes, miniatures, bijoux, ameublements, où l'on peut étudier, dans ses manifestations diverses, le style de la fin du dix-huitième siècle, et qui offrent comme un tableau en raccourci de cet

art exquis et charmant qui va de la fin du règne de Louis XV à la Révolution. Il y a là de délicieux petits chefs-d'œuvre où sont représentées sommairement les diverses phases, où s'esquisse en traits rapides et légers l'évolution de la mode, du goût et du style : vases en porcelaine de Chine ou en pâte de Sèvres, pendules et candélabres venant du Garde-Meuble, car l'État a voulu contribuer à l'éclat de cette exposition, tables en marqueterie, bureau de Jacob, vitrine et commodes de Riesener, services de table, montres Louis XVI, avec miniatures de Hall et émaux, statuettes, coffrets, éventails, que sais-je encore? tous portant la marque caractéristique de l'époque. Les portraits et tableaux sont signés Nattier, Tocqué, Greuze, Girodet, Fragonard, Mme Vigée-Lebrun, dont cette exposition est le triomphe, et de Boucher nous avons une espèce de campement de bohémiens, de la qualité la plus rare, qui n'est point porté sur le catalogue; les sculpteurs Pajou, Falconet, Houdon surtout, dont le buste de Sophie Arnould est une merveille et qui a représenté Cagliostro l'air inspiré, la tête renversée, les yeux levés vers le ciel, en prophète éclairé d'en-haut.

Signalons aussi, dans la sculpture, un buste grimaçant de Théroigne de Méricourt, coiffée à la Caracalla et vêtue d'une robe à l'antique, qui porte un grand cachet de sincérité, mais qui ne donne pas une idée fort avantageuse des attraits, si vantés pourtant, de l'amazone révolutionnaire. Celui de Mme Dubarry, terre cuite de Pajou, n'est pas moins remarquable que le portrait de la même par Mme Vigée-Lebrun. Mais ici je me sens pris d'un scrupule : Mme Dubarry est-elle bien à sa place dans une exposition de Marie-Antoinette? Je comprends Mme Campan, le duc de Choiseul, M. de Calonne, même Beaumarchais, même La Fayette enfant, même Théroigne de Méricourt, quoiqu'elle soit à peu près seule ici, parmi les portraits, à représenter la Révolution. Mais Diderot et Latude (on ne s'est pas borné au portrait de celui-ci, on a admis jusqu'à son échelle de cordes), ce sont vraiment des hors-d'œuvre, et la Dubarry produit l'effet d'une profanation.

Quel que soit l'intérêt de cette partie de l'exposition, il s'efface devant celui des souvenirs personnels. Il est vrai qu'on ne peut tracer une ligne de démarcation absolue entre ces deux domaines, qui se confondent sur bien des points. Beaucoup des œuvres d'art qu'on admire dans la salle de la rue La Rochefoucauld offrent un intérêt historique, non seulement parmi celles que nous venons de citer, mais encore une foule d'autres devant lesquelles nous avons passé sans nous arrêter, par exemple la gouache et les quatre grands dessins où Moreau le jeune, avec sa manière si vive, si spirituelle et si fine, a représenté les réjouissances du mariage de

Marie-Antoinette et de la naissance du Dauphin, les feux d'artifice, le bal masqué, le festin royal, surtout l'arrivée de la reine à l'Hôtel de Ville, dans le grand carrosse de gala, attelé de chevaux aux harnachements magnifiques, au milieu de la foule en délire, entre les maisons dont les toits et les fenêtres sont surchargés de curieux, et où il s'est représenté lui-même au premier plan, dessinant la scène. Réciproquement, beaucoup des souvenirs personnels sont également des œuvres d'art.

Ainsi, ce qu'il y a de plus intéressant peut-être dans l'exposition, c'est-à-dire la série des portraits qui représentent Marie-Antoinette à tous les âges et dans les situations les plus diverses de son existence, appartient à la fois aux deux catégories. Impossible de les énumérer tous. Nous négligerons les miniatures, aussi bien que les toiles où on la trouve groupée avec Louis XVI et ses enfants, pour ne nous arrêter qu'aux plus remarquables parmi celles où elle figure isolément. Nous avons deux portraits d'elle à quatorze ans. Le plus beau, envoyé par S. M. l'empereur d'Autriche, la représente en robe blanche à fourrures et dentelles, assise devant son clavecin, dont elle joue distraitement de la main gauche, en regardant le spectateur; et un pastel de la même provenance en costume de chasse, ravissante sous l'habit rouge à galons, le grand gilet, le chapeau à trois cornes et la cravache à la main. Trois ou quatre autres nous la montrent à cet âge indécis et charmant où la jeune fille commence à laisser entrevoir la femme : l'un est tout à fait exquis et le rédacteur du catalogue croit y reconnaître le portrait que Ducreux fut chargé d'exécuter à Vienne et d'envoyer au Dauphin avant le mariage. Il est curieux de le comparer à celui que Marie-Antoinette donna à sa dame d'honneur, la comtesse de Noailles, à son entrée en France : leur ressemblance est parfaite, et l'on peut être sûr d'avoir là les traits authentiques de la princesse qui voyait alors sa bienvenue lui rire dans tous les yeux et à qui le vieux maréchal de Brissac disait un peu plus tard, en lui indiquant le peuple qui la saluait de ses acclamations enthousiastes : « Madame, vous voyez là deux cent mille amoureux de vous. »

Rapprochez maintenant du triomphal portrait de Boizot, où la reine nous apparaît dans tout l'éclat de sa beauté, de sa grâce et de sa majesté, la magnifique ébauche de Kocharsky, interrompue par l'évasion à Varennes, où, sous les flots légers de la chevelure, la figure se dessine en un modelé d'une finesse vigoureuse, pleine de noblesse encore, mais déjà empreinte de mélancolie; puis comparez ce pastel au portrait que le même peintre, introduit par le municipal Michonis à la Conciergerie, fit de la prisonnière, en robe

noire avec fichu blanc et en bonnet blanc avec rubans noirs, laissant passer la chevelure grisonnante; enfin franchissez une dernière étape, et regardez, sur cette page d'album, le crayon où David, ex-premier peintre du roi, a croqué au passage, du haut d'une fenêtre de la rue Saint-Honoré, la silhouette de la reine dans la charrette de Sanson, — vous aurez là, résumées éloquemment, les diverses phases d'une vie qui connut toutes les extrémités de la fortune.

Il reste à voir, j'allais dire à vénérer, les reliques : celles de la période heureuse : l'éventail, la harpe, les volumes qui lui ont appartenu, les boutons peints par elle et donnés de sa main au duc de Liancourt, le petit rouet tourné par Louis XVI, qui lui en fit cadeau, des lettres à sa mère et au comte de Mercy; celles, mille fois plus sacrées, provenant pour la plupart de Mme de Tourzel, des valets de chambre Hue et Cléry, qui rappellent les douloureux souvenirs du Temple, de la Conciergerie et de l'échafaud. Il y a même des reliques exhumées de sa tombe. La plus précieuse de toutes, peut-être, est le double autographe de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth, tracé sur un bande de papier, pour transmettre au comte de Provence la bague remise à Cléry par le roi avant de mourir. Les plus attendrissantes sont les jouets de l'enfant martyr, dont le diadème fut une couronne d'épines et dont la royauté ne reçut d'autre hommage que les coups du savetier Simon, — et ce petit gant, retrouvé chez le conventionnel Courtois, qui enveloppait, sur la poitrine de Marie-Antoinette, un médaillon contenant une boucle de ses cheveux. Ces souvenirs intimes des jours de joie et des jours de deuil, réunis pour la plupart dans la salle du fond, la transforment en une sorte de sanctuaire, où tout Paris voudra aller en pèlerinage.

III

M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, est mort dans la nuit du 2 au 3 avril. Il avait juste le même âge que Mlle Rosa Bonheur, étant né comme elle le 22 mars 1822. C'était un prêtre de la plus haute distinction, et avant tout, c'était un prêtre. Né d'une famille riche et aristocratique, — il avait droit au titre de comte, — il n'entra dans l'Église qu'après un stage au barreau, comme Lacordaire, et par une vocation réfléchie, raisonnée, uniquement de son choix. Il se fit recevoir au séminaire de Saint-Sulpice avec son ami l'abbé Taillandier, frère de l'académicien Saint-René Taillandier, et mort curé de Saint-Augustin. Presque aussitôt il fut chargé du catéchisme de persévérance des garçons,

et se voua à cette œuvre avec un zèle qui ne s'est point ralenti jusqu'à la fin de sa vie. Les catéchismes ont toujours été l'objet particulier de sa sollicitude. L'abbé Le Rebours ne fut ni un écrivain, ni un orateur de premier ordre; il fut un incomparable catéchiste, d'une ardeur et d'un dévouement infatigables, d'une méthode sûre, d'une expérience et d'une habileté sans rivales, comme il fut aussi un homme de direction et d'œuvres.

Vicaire général du cardinal Morlot, aumônier des ambulances militaires pendant la guerre désastreuse de 1870, et à ce titre ayant mérité la décoration qu'on lui offrit et qu'il refusa, il fut, après la Commune, appelé par Mgr Guibert à remplacer à la Madeleine l'abbé Deguerry, massacré en haine de la foi. La Madeleine n'est pas seulement la première cure de Paris et de la France; on peut dire avec le Souverain Pontife qu'elle est la première du monde. Elle est plus importante que bien des évêchés, non pas seulement par ses revenus, mais par son administration. Il y faut et on y a toujours placé des hommes d'une valeur exceptionnelle. Par son intelligence, par ses relations, par toutes ses habitudes, autant que par son zèle apostolique, M. l'abbé Le Rebours était là tout à fait dans son élément, — *the right man in the right place*, selon l'expression des Anglais, — et, comme son prédécesseur, il refusa à plusieurs reprises les sièges épiscopaux où on l'appelait, ne pouvant se résoudre à quitter des paroissiens dont il était si vivement apprécié, ni des œuvres où il avait mis toute son âme.

Très généreux, très charitable, le curé de la Madeleine cachait sous une apparence réservée et même un peu froide une âme chaleureuse qu'on découvrait bien vite dès qu'on pénétrait dans son intimité. Rien de plus hospitalier que son presbytère. Rien de plus sûr que son esprit et son caractère. Il inspirait pleine confiance à quiconque entrait en rapports avec lui, et je pourrais citer ici le nom d'un ancien ministre de l'empire, peu renommé pour sa dévotion, qui, après avoir été son voisin de table et de soirée, conquis par sa conversation et ses manières, voulait le prendre pour confesseur. Il avait des goûts artistiques : c'est lui qui a dirigé l'exécution de la belle mosaïque qui décore l'abside de son église, et il laisse une collection d'œuvres d'art et de souvenirs historiques recueillis un peu partout, au cours de ses excursions. M. l'abbé Le Rebours aimait à tout voir et à tout connaître. Chaque année, il consacrait volontiers ses vacances à un nouveau voyage, même à l'âge où l'on ne voyage plus guère que dans sa chambre et à travers les livres. Il n'y a pas trois ans qu'il avait rapporté de Moscou pour le *Correspondant* une curieuse relation, copiée par lui dans le registre de la paroisse de Saint-Louis des Français, —

car il y a un Saint-Louis des Français à Moscou comme à Rome, — du séjour de Napoléon dans la ville sainte de la Russie et de l'incendie qui l'en chassa. L'an dernier encore, il était du congrès eucharistique de Jérusalem, avec le cardinal Langénieux, son ami, après avoir été, également avec lui, du premier grand pèlerinage français en Terre sainte quarante années auparavant. On ne pouvait mieux finir sa vie.

Je suis bien incompétent pour parler du célèbre physiologiste Brown-Séquard, dont le nom, longtemps inconnu du grand public, a été popularisé dans ces dernières années par une découverte contestable et contestée, mais qui a plus fait pour sa renommée que tous ses travaux antérieurs. Brown-Séquard, qui était né en 1818 dans l'île Maurice d'un père anglais et qui à trois reprises était allé s'établir en Amérique, — une première fois au début de sa carrière médicale, puis en 1864, où il avait été nommé professeur à l'université de Harvard, enfin en 1873, où il était allé fonder à New-York les *Archives de médecine scientifique et pratique*, — sans parler d'un séjour à Londres, — ne s'était fait naturaliser Français, si je ne me trompe, qu'au moment de sa candidature à l'Académie des sciences, il y a un peu moins de dix ans. Après avoir complété ses études médicales à Paris, il eut des débuts difficiles, et l'on a publié récemment une lettre de lui où le jeune homme aux abois sollicitait en termes pressants une place très modeste, qui devait l'empêcher de mourir de faim. Il consacrait ses moindres ressources à l'achat des objets nécessaires à ses expériences et se privait de tout afin de poursuivre, à l'aide de la vivisection, ses recherches sur les affections de la moelle épinière et du système nerveux, la composition du sang, la chaleur animale, les nerfs, les ganglions sympathiques. Quoiqu'il fût professeur agrégé à la Faculté de médecine, qu'il eût remplacé Claude Bernard au Collège de France, fondé plusieurs revues médicales qui faisaient autorité, et publié, en anglais et en français, une quantité innombrable de savants Mémoires; quoique l'Académie de médecine lui eût décerné son prix biennal de 20 000 francs et que l'Institut lui eût ouvert ses portes, sa réputation demeurait confinée dans un cercle restreint, d'où elle n'est sortie qu'après sa dernière découverte. Les polémiques même qu'a soulevées celle-ci et la grêle d'épigrammes qu'elle a déchaînée ont redoublé le bruit qui s'est fait dès lors autour de son nom.

Il en sera toujours ainsi pour tout ce qui a rapport à la santé et à la vie. Ce qui, au moyen âge, plus encore que la poudre de projection, a fait la fortune des alchimistes, c'est l'or potable, la pierre philosophale, l'élixir de longue vie. La plus populaire de toutes les

légendes a toujours été, sous les formes diverses qu'elle a revêtues suivant les temps et les pays, celle de la fontaine de Jouvence. En dépit de Schopenhauer, du pessimisme et du nirvâna, l'existence reste le plus précieux des biens terrestres, et tous ceux qui nous promettent de reculer la mort sont les bienvenus. Sans avoir découvert aucun philtre, ni aucune panacée, un autre physiologiste, M. Pierre Flourens, a passé tout à coup de la notoriété à la gloire rien que pour avoir écrit son livre *De la longévité humaine*. Il faut rendre cette double justice à M. Brown-Séquard, qu'il n'a pas tenté d'exploiter lui-même sa découverte, sur laquelle les charlatans se sont jetés, et qu'il était absolument convaincu : il ne l'a fait connaître qu'après avoir longuement essayé sur sa propre personne ces injections de liquide organique qui ne vont pas sans douleur, dit-on. C'est un point que je n'ai pas vérifié et que je ne vérifierai pas : la composition de cet élixir soulève le cœur, plus encore que celle des thériaques où il entrait des limaces, des crapauds et des vipères, et il me répugnerait de puiser à cette source un regain de jeunesse qui me paraîtrait toujours entaché d'animalité. A quoi bon, d'ailleurs, rajeunir le corps et les sens, si l'on ne peut en même temps rajeunir l'âme et l'esprit? On ne réussirait qu'à produire une disparate grotesque et douloureuse. Il paraît que l'activité et l'énergie de ce vieillard étaient surprenantes; il les attribuait à ses injections hypodermiques. Cela ne l'a pas empêché de mourir à soixante-seize ans, ce qui est un âge vraiment fort modeste pour un inventeur d'élixir de longue vie, et que dépassent tous les jours des hommes qui n'ont jamais eu recours à aucune eau de Jouvence. On dit, il est vrai, qu'il est mort du chagrin d'avoir perdu sa troisième femme, ce qui ferait honneur à sa sensibilité, sinon à sa science; mais on ne voit pas pourquoi il n'en eût pas pris une quatrième, comme il en avait pris une troisième, puisqu'il était si rajeuni. Pas plus que M. Flourens, M. Brown-Séquard n'a donné suffisamment crédit par son propre exemple à ses théories, et si le pharmacien qui exploite la *brown-séquardine* lui a acheté son secret, peut-être serait-il en droit de réclamer une indemnité à ses héritiers pour le tort que ce décès prématuré a dû faire à la vente.

IV

L'Œuvre a donné pour sa sixième représentation *Solness le constructeur*, l'une des dernières pièces d'Ibsen, sinon sa dernière, et *Maison de poupée* vient d'être jouée au Vaudeville avec un vif succès. Du train dont on y va, bientôt tout son théâtre y aura passé. *Solness* n'est ni le plus compliqué, ni, hélas!

le plus intéressant, à beaucoup près, des ouvrages d'Ibsen, quoiqu'il nous ait été présenté par un manifeste de M. Mœterlinck comme étrange au premier chef entre ses étranges drames, et comme particulièrement admirable, surtout parce qu'il est dépourvu d'action, même d'action psychologique; parce qu'il représente une tranche de vie ordinaire et immobile où il ne se passe rien du tout, et par là même d'autant plus vraie, humaine et générale. Comme les tragédies d'Eschyle, *Solness le constructeur* appartient à ce qu'on pourrait appeler le théâtre *statique*.

Mais, se demande M. Mœterlinck, qu'est-ce qu'Ibsen a ajouté à la vie ordinaire pour qu'elle nous apparaisse si profonde et si inquiétante sous sa puérilité extérieure? « Il n'est pas facile de le découvrir, et le vieux poète garde plus d'un secret. » Après cet aveu dénué d'artifice, il essaie de l'expliquer quand même, mais je n'ai pas bien entendu ce passage. Ce que j'y ai compris, c'est qu'Ibsen est obscur, afin de fournir un sujet de glose perpétuel à ses commentateurs. On raconte que l'impresario berlinois, Oscar Blumenthal, récemment de passage en Russie, alla faire une visite au comte Léon Tolstoï, et que celui-ci profita de la circonstance pour l'*interviewer* à son tour, en lui demandant avec angoisse s'il comprenait l'œuvre d'Ibsen et quel pouvait au juste en être le sens. Avec une candeur admirable, l'auteur de la *Guerre et la paix*, qui n'a pourtant jamais passé lui-même pour un modèle idéal de clarté, avouait qu'elle lui semblait un peu obscure, et cela le troublait. Il a été rassuré par la réponse de M. Blumenthal : « Je crois que si Ibsen a publié ses pièces, c'est pour apprendre de ses critiques ce qu'elles signifient. »

Je ne me charge pas de le lui apprendre. Mais M. Mœterlinck, le conférencier M. Camille Mauclair, le traducteur M. Prozor, et quelques autres encore, s'en acquittent à merveille. Ils naviguent à l'aise sur cette mer Noire, et Ibsen n'a pas plus de secret pour eux qu'une fable de La Fontaine. Il est vrai que leurs explications ne se ressemblent pas; cela prouve que, loin de n'avoir point de sens, les pièces du poète norvégien en ont beaucoup, et que chacun y voit ce qu'il veut, tant elles se laissent pénétrer. Pour moi, si je n'avais été prévenu que le drame est symbolique et qu'il a des dessous; si, en outre, je n'avais été mis en éveil çà et là par les allures et les paroles incohérentes de Solness, qui sont d'un monomane, en proie à l'obsession d'une idée fixe, j'aurais pris ces trois actes pour un ouvrage d'une simplicité enfantine, presque une berquinade. L'architecte Solness est un personnage tyrannique et égoïste qui fait concourir à sa gloire tous ceux dont il est entouré, devant qui tous tremblent, qui a annihilé sa femme, qu'admire et

qu'adore avec crainte son employée Kaïa Fosli, fiancée de son élève Regnar Brovik, dont il est jaloux et qu'il s'applique à laisser dans l'ombre, tout en se parant de ses travaux. En vertu de je ne sais quelle grâce magique, peut-être parce qu'il est à moitié fou et que la folie est contagieuse, surtout chez Ibsen, ce vilain Monsieur inspire autour de lui une sorte d'idolâtrie. Comme si ce n'était pas assez de sa femme et de Kaïa pour se mettre à ses genoux, voici qu'une certaine jeune personne sortie on ne sait d'où, Mlle Hilde Wangel, vient tout à coup s'établir chez lui, comme cela, tout simplement : elle lui explique qu'elle l'a vu autrefois, quand elle était toute petite, planter le drapeau au sommet d'une tour qu'il venait d'achever, au milieu des acclamations du peuple qu'il dominait, et qu'il lui a promis de lui bâtir un château en Espagne dès qu'elle serait grande. Cette vue et cette promesse l'ont séduite ; la voilà grande, et elle vient pour revoir Solness planer encore dans les airs et pour lui demander le château. Cette double raison paraît plus que suffisante à Solness, qui l'installe chez lui. Justement il vient d'achever une maison, qu'il a surmontée d'une tour prodigieuse : il paraît que c'est sa spécialité. Nous en étions prévenus, et nous savions de plus qu'il était sujet au vertige, car on aurait tort de croire qu'Ibsen ignore absolument l'art des préparations : de temps à autre, Solness ouvrait la fenêtre pour montrer la tour, et sa femme le suppliait de n'en pas faire l'ascension, de peur d'une chute. En faut-il davantage pour amener la catastrophe? Malgré ces pressentiments, il y monte pour faire plaisir à Hilde, mais le vertige le prend, et il tombe.

« Qu'importe ! dit-elle. Il a atteint le sommet. »

Avec cette historiette, on eût pu écrire un apologue intitulé : *Du danger de monter au sommet d'une tour lorsqu'on est sujet au vertige.* Ibsen a préféré en tirer un drame, en donnant au caractère de Solness une bizarrerie qui paraît cacher quelque mystère et à celui de Hilde un mélange obscur de gaminerie inconsciente et de perversité orgueilleuse (est-ce tout simplement une enfant gâtée et capricieuse qui ne cherche qu'un spectacle intéressant, ou une *sphynge* à l'âme satanique sous un visage rieur, se divertissant à affoler un homme de talent et le poussant à la mort pour se prouver son empire et se procurer une sensation raffinée? chacun est libre de l'interpréter à sa guise et suivant son tempérament propre), en nous suggérant quelque rapport d'un symbolisme élémentaire entre le vertige physique et le vertige moral, entre le sommet de la tour et le sommet de l'art, entre le délire de l'orgueil et la chute, enfin en tirant la philosophie de l'œuvre dans une phrase finale qui en dégage tout à coup la profondeur. M. Lugné-Poë, qui représente

Solness, a la physionomie de l'emploi : il donne à ces héros d'Ibsen l'air hagard et *hanté* qu'il faut pour les rendre vraisemblables; mais son débit n'est pas suffisamment mystique ni abstrait.

L'Odéon nous a donné, le 14 avril, *les Deux noblesses*, de M. Henri Lavedan, comédie en trois actes. La pièce pourrait s'intituler *la Suite du prince d'Aurec*. Elle met en opposition la noblesse de la naissance avec la noblesse, non pas de l'argent, comme on l'a dit, mais du travail et du mérite personnels. Si celui qui représente cette noblesse moderne, en contraste avec l'ancienne, est riche par surcroît, ce n'est qu'un accident heureux, très logique sans doute, mais non indispensable. Fût-il pauvre, la thèse subsisterait quand même; seulement elle serait moins persuasive. Elle était déjà posée dans *le Prince d'Aurec* et ressortait de la pièce tout entière. Un des personnages, l'ancien magistrat Sorbier, l'avait même formulée en termes exprès au dernier acte : « Oui, nos enfants verront des comtes notaires, des marquis magistrats, des vicomtes chimistes et des ducs médecins. Il faut que l'aristocratie se mette à travailler, comme le commun des mortels, si elle ne veut pas disparaître. » Cette phrase est, en quelque sorte, le clou auquel l'auteur a accroché le tableau qui fait pendant au premier.

M. Henri Lavedan a imaginé de mettre en scène le fils du prince : je trahis dès le début, au moins à demi, le secret des *Deux noblesses*, celui qui éclate au dernier acte seulement et fait péripétie; il est clair que, si j'écrivais une pièce, ce serait là une faute grossière, où l'auteur s'est bien gardé de tomber; mais je n'écris qu'une analyse, et j'aime mieux indiquer tout de suite le fil conducteur, en montrer le lien, d'abord caché, avec l'œuvre précédente. Comme Balzac et comme M. Zola, M. Lavedan reprend les personnages qu'il a créés, pour y rattacher ceux qu'il crée de nouveau.

Au premier acte, nous sommes chez le riche industriel Jacques Roche, raffineur de pétrole en Meurthe-et-Moselle, qui dirige une usine considérable et qui a fait une grande fortune par son intelligence et son activité. L'auteur nous met au courant de la situation, grâce à la biographie, accompagnée de portrait, que vient de publier le *Moniteur de l'industrie*, et dont le fils donne lecture à son père : c'est une exposition comme une autre, et même un peu plus neuve que bien d'autres. Ce fils, Henri, intelligent et laborieux, lui aussi, n'éprouve malheureusement qu'un enthousiasme médiocre pour la profession paternelle, et il sent en lui des aspirations aristocratiques que son père ne partage en aucune façon. Peut-être est-ce tout simplement parce qu'il aime en secret la

fille du marquis de Touringe, Mlle Suzanne, dont il est aimé. Les deux jeunes gens se jurent d'être l'un à l'autre, mais ils ne se marieront point sans le consentement de leurs parents. Il est à craindre que ceux-ci ne le leur fassent longtemps attendre : le marquis répond à la demande d'Henri par un refus; noble et pauvre, il ne vendra pas son nom pour de l'argent. De son côté, J. Roche ne veut pas davantage entendre parler de ce projet; là-dessus, Henri, qui est un fils très moderne, sort en faisant à son père la réponse de l'abbé de Bernis au cardinal de Fleury : « J'attendrai. » La mère connaissait depuis longtemps cet amour partagé, et elle ne serait pas, elle, aussi inflexible, mais c'est une épouse soumise. Elle se borne à poser une question à son mari : « Tu lui diras tout? — Lorsqu'il sera temps, répond Jacques Roche. Il n'est pas encore assez mûr. » Nous voici prévenus : il y a un secret.

Le deuxième acte nous transporte dans le jardin d'une excellente vieille dame que tout le monde aime, et qui entretient particulièrement avec les Roche les meilleures relations de voisinage, Mme Durrieu. Nous assistons à la réunion d'une œuvre de charité mondaine, où ces Messieurs et surtout ces dames s'occupent des misères du pays en jouant aux propos interrompus et mêlant les phrases de sensibilité banale à des papotages de toilette, car M. H. Lavedan ne respecte rien, pas même la charité élégante et à la mode. Henri est venu raconter ses chagrins à Mme Durrieu et lui donner sa démission de secrétaire de l'œuvre, parce qu'il ne peut plus se rencontrer avec Suzanne et sa mère, et la vieille dame, après la séance, a du moins la charité de s'endormir à point afin de permettre une entrevue des deux amoureux, qui se renouvellent leurs serments. Mais les choses vont mal dans l'usine. Le contre-maître Moret, personnage louche et faux, en qui J. Roche avait une confiance absolue, vient de se démasquer en poussant les ouvriers à une grève générale, et le grand industriel l'a mis à la porte. Moret fait demander un entretien à Mme Durrieu, et lui confie que, sachant son influence sur M. Roche, il compte sur elle pour obtenir sa rentrée à l'usine. D'ailleurs il ne lui cache rien de ses idées : il faut qu'il rentre pour le succès de la cause; il n'en saura aucun gré au patron ; il est l'ennemi de la société parce qu'il est l'ami de l'humanité. Devant cette arrogance, Mme Durrieu refuse d'intervenir : « Eh bien, vous avez tort. Si vous aviez été plus arrangeante, je vous aurais appris où est votre fils. » Elle a donc un fils, l'excellente femme! Oui, et son trouble confirme cette révélation imprévue. Mais où est-il? Moret ne le lui dira qu'à la condition prescrite : donnant, donnant. Pour bien lui prouver à quel point il est au courant, il lui raconte toute son histoire. Elle ne

s'appelle pas Mme Durrieu; elle s'appelle Thérèse de Varaucourt, veuve du prince d'Aurec; son mari s'est suicidé, après avoir été surpris trichant au jeu.

Moret connaît d'autant mieux cette histoire qu'il était l'un des agents de police qui l'ont arrêté. L'enfant en bas âge a été enlevé à la mère compromise, et confié à la duchesse, qui l'a emmené. La princesse l'a perdu de vue; elle ne sait ce qu'il est devenu, et nous-mêmes nous ne le soupçonnons pas encore davantage. Moret ne le lui dira pas, car elle s'indigne de son cynisme et du chantage odieux qu'il veut exercer sur le cœur d'une mère. Et ses reproches font ricaner le misérable, qui s'écrie : « Le voilà, le véritable explosif qui fera sauter le vieux monde! ce n'est plus la bombe stupide d'autrefois; c'est la possession et la divulgation de tous les secrets honteux, la connaissance de toutes les tares, de tous les *cadavres* », bref, l'anarchiste préparé par le mouchard et complété par le maître *chanteur*. C'est un progrès, en effet, et j'en fais d'avance tous mes compliments au vingtième siècle.

Le dernier acte nous ramène à la raffinerie. Henri, à bout de patience, va partir pour un long voyage; mais la grève s'est étendue; une délégation des ouvriers, guidée par Moret, réclame une entrevue avec le patron, et J. Roche demande à son fils de les recevoir avec lui, puisqu'il est son associé. La scène est l'une des plus belles et des plus vigoureuses de l'œuvre; elle se noue fortement dès les premiers mots. Ils réclament 3 centimes d'augmentation, et la réintégration du mineur dans l'usine, sans conditions. Voici la réponse très nette : « J'accorde 2 centimes; quant à la rentrée de Moret, jamais! » Et le contre-maître, les bras croisés, un rire sardonique aux lèvres, l'œil mauvais, livide de haine et d'envie, prend la parole et entame furieusement les déclamations habituelles contre le capital et l'exploiteur. Il flétrit ce bourgeois qui refuse 3 centimes au travailleur quand il a des millions. « Combien en a-t-il de millions? Il n'osera pas vous le dire. — J'en ai vingt, » répond carrément l'industriel. Et aux ouvriers, d'abord interloqués de ce chiffre prodigieux, il dit comment il les a gagnés, au prix de quels efforts, de quels soucis, de quels labeurs, de quels aléas; il leur rappelle tout ce qu'il a fait pour eux : les crèches, les hôpitaux, les écoles, la participation aux bénéfices. Sous cette chaude parole, les braves gens sont ébranlés (sommes-nous ici encore au vingtième siècle? j'en accepte l'augure). Peu à peu, se regardant, s'interrogeant, hésitant, se poussant l'un l'autre, dominés d'ailleurs par le respect qu'ils ont gardé pour le patron, ils se retournent : « Dame! 2 centimes répétés des milliers de fois et tous les jours, ça fait encore une somme. Et c'est vrai que le patron a

toujours été juste pour nous ; il n'y a rien à dire contre lui. » Alors, Moret, exaspéré, leur crie : « Savez-vous qui est cet homme-là? Vous croyez que c'est un ouvrier comme vous? Pas même un bourgeois. Il s'appelle de son vrai nom le prince d'Aurec. » Et il sort furieux. Mais sa révélation ne produit sur les ouvriers qu'un effet de stupeur mêlé d'admiration. Un prince! Le plus stupéfait de tous est le jeune Henri. Comment! son père est prince! Pourquoi avoir caché son titre et son nom? Pourquoi lui avoir dérobé la gloire de ses aïeux? C'était là aussi un héritage auquel il avait droit. Pourquoi, en lui refusant la main de Suzanne de Touringe, lui avoir brisé le cœur, sous un prétexte qui, en réalité, n'existait pas? Les reproches se pressent, ardents et impérieux, sur ses lèvres. Le père se défend, et alors s'engage entre eux une longue conférence contradictoire sur la vraie noblesse, conférence à laquelle la fermeté du style, la chaleur passionnée de la discussion, des traits qui dépassent la rampe, donnent quand même une couleur scénique, quoiqu'elle serait mieux à sa place dans une tribune que sur la scène.

La conversation est interrompue par l'entrée de Mme Durrieu, du marquis de Touringe et de sa fille. Henri se précipite vers le marquis, afin de le prendre pour juge : « Connaissiez-vous le prince d'Aurec? — Parbleu! c'est moi qui l'ai pincé au cercle filant la carte. » Nouveau coup de théâtre. « Monsieur! c'était mon père », s'écrie J. Roche indigné, en se jetant sur lui la main haute. Mais Mme Durrieu s'interpose en gémissant : « Mon fils! s'écrie-t-elle... hélas! l'histoire n'est que trop vraie. » Tout finit naturellement par un mariage. Le marquis n'a plus d'objection; seulement sa fille veut garder le nom de Roche, illustré par le père d'Henri.

Telle est cette comédie, qui, malgré un dénouement heureux, pourrait aussi bien s'intituler drame. Elle témoigne d'un effort considérable et de très hautes visées. Certaines scènes sont d'une large envergure; d'autres, en plus grand nombre, sont tout à fait charmantes. J'en ai passé beaucoup dans cette analyse, et même quelques personnages où la verve satirique de l'auteur s'est exercée impartialement à droite et à gauche, tels que le député socialiste d'Arnac, qui fréquente la Maison du peuple au sortir d'une répétition de *Tout à la joie*, s'exerce à soulager les misères plébéiennes... théoriquement, se qualifie de député-tampon et mêle le sport du socialisme à celui de la bicyclette, et le représentant conservateur des Moulinards, dont toute la politique consiste à faire le moulinet avec sa canne, en déclarant qu'il faut tuer *la gueuse* à coups de fourche, bâillonner la canaille, taper sur tous ceux qui bougeront : deux fantoches qui se valent comme intelligence et

comme courage et qui, au moment décisif, lorsqu'il s'agit d'introduire la délégation d'ouvriers et de soutenir ou de combattre leurs revendications, s'esquivent à l'anglaise. La langue des *Deux noblesses* est ferme et sobre, pleine de nerf et de saillies; les caractères sont tracés avec précision. En dépit de quelques invraisemblances et exagérations, la pièce est bien construite et, comme métier, en progrès sur les précédentes, dont elle diffère d'ailleurs complètement par la facture. Mais si l'œuvre est tout autrement composée, l'auteur y manie toujours d'une façon aussi impitoyable, contre la noblesse inutile et frivole, qui croit avoir accompli son rôle social en se faisant recevoir du *Jockey* et en battant les chevaux anglais sur le turf, « le fouet de la satire »; il n'en voit que les petitesses, les ridicules, la déliquescence; il la raille également, soit qu'elle annonce la prétention de combattre la révolution à coups de cravache, soit qu'elle fasse elle-même de la révolution en chambre et à l'eau de rose. Il ne lui pardonne qu'à la condition qu'elle se fonde dans le mouvement contemporain, en pratiquant la grande industrie, comme Jacques Roche, ou la médecine, comme son docteur de Briçay, qu'elle se rapproche du peuple pour lui donner l'exemple et le diriger.

Avec l'audace de la jeunesse, M. H. Lavedan porte sur la scène la question sociale : c'est une ambition qu'on ne saurait interdire à la haute comédie, quoique l'auteur dramatique ne puisse l'étudier que dans les limites de son art et dans les conditions favorables à sa thèse qu'il a choisies et créées arbitrairement lui-même : le problème est bien complexe, bien épineux, bien redoutable pour être résolu dans une comédie. Les esprits timorés trouveront qu'il joue quelquefois avec le feu, et ceux qui sont saturés de politique par la lecture des journaux, par les échos des réunions publiques et de la Chambre, préféreraient ne pas la retrouver encore dans les pièces d'un écrivain doué d'assez d'esprit, d'observation et de force comique pour devenir sur la scène, comme il l'est en ses dialogues, le peintre implacablement malicieux, sarcastique et narquois de la vie parisienne et du monde contemporain.

La troupe de l'Odéon s'est piquée d'honneur pour se mettre à la hauteur de l'œuvre, qui est jouée comme elle pourrait l'être à la Comédie-Française. Il y a longtemps que nous n'avions vu sur la rive gauche un ensemble aussi soutenu et aussi voisin de la perfection. Mettons hors ligne M. Albert Lambert, excellent de tous points dans le rôle de J. Roche, et M. Rameau, dont la voix, la physionomie, extravasée de fiel, les gestes, le rire même sentent si bien leur anarchiste, qu'on en vient à se demander si ce n'est pas lui qui a déposé la bombe sur la fenêtre de Foyot, et si sa tirade

contre les petites marmites n'est pas faite uniquement pour détourner les soupçons.

Le *Falstaff* de Verdi, si impatiemment attendu, a fait enfin son apparition à l'Opéra-Comique. C'est la *Scala* de Milan qui a eu, l'an dernier, la primeur de cette comédie lyrique en trois actes, où le vieux compositeur s'est essayé à quatre-vingts ans, avec une rare intrépidité, dans un genre tout nouveau pour lui (faut-il compter le *Giorno di regno*, qui remonte à 1840, et qui ne réussit pas?) et qui semblait incompatible avec son âge : le genre bouffe. Le livret a été fort adroitement tiré des *Joyeuses commères de Windsor*, en y joignant quelques passages de *Henri IV*, par M. Arrigo Boïto, qui est lui-même un des compositeurs les plus distingués de l'Italie, comme il l'a prouvé récemment dans son *Mefistofele*, dont il avait écrit à la fois les paroles et la musique, et comme il se prépare, dit-on, à le démontrer encore, sous un aspect tout différent, dans son *Nerone*. Déjà M. Boïto avait écrit pour Verdi le livret d'*Otello*, que nous entendrons prochainement, dit-on, au grand Opéra. Mais *Otello*, comme *Macbeth*, semblait mieux fait pour le talent de Verdi; il ne le tirait pas du domaine habituel de son inspiration dramatique et passionnée; il ne lui demandait pas un effort de rénovation comme la mise en scène de ce Panurge anglais, de ce vieux drôle, rond comme un muid, bravache et poltron, glouton et ivrogne, vantard et libertin, effronté et menteur, d'ailleurs d'un esprit jovial et facétieux, dont Shakespeare s'est complu à parachever le type en plusieurs de ses pièces.

Verdi jouait une grosse partie en s'attaquant, sur la fin de sa longue et glorieuse carrière, à une physionomie pareille. Il l'a gagnée haut la main. Son Falstaff l'emporte sur tous ceux qui ont été mis jusqu'à présent en opéra : celui de Nicolaï, que nous avons entendu au Théâtre-Lyrique en 1866; celui d'Ad. Adam, celui d'Ambr. Thomas dans le *Songe d'une nuit d'été*, où il ne joue qu'un rôle subalterne, il est vrai, tandis qu'il remplit ici tout l'ouvrage. Le Verdi de *Falstaff* est aussi différent du Verdi d'*Aïda*, que celui-ci l'était du Verdi de *Rigoletto* et du *Trovatore* : c'est un Verdi troisième, ou plutôt quatrième manière. Et l'étonnement, j'allais dire l'admiration qu'on éprouve de cette souplesse de transformation dans un âge si avancé, redouble devant l'aisance apparente avec laquelle l'illustre compositeur a accompli son évolution. La musique de *Falstaff*, en effet, si elle porte dans sa complication quelque trace d'effort, n'en porte aucune de fatigue ni de sénilité.

Le type de Falstaff avait dès longtemps séduit le compositeur : on voit par sa correspondance qu'il y songeait vaguement dès 1847; mais ses idées prirent un autre cours, et il n'y revint sérieusement

qu'en 1890. S'il eût donné suite à son projet quarante ans plus tôt, il l'eût certainement traité d'une manière différente, et non, comme il l'a fait, dans le système du dialogue continu, sans aucune des vieilles formules classiques, sans cavatines, sans duos, sans vocalises, sans répétitions, sauf dans les ensembles. Mais, malgré ce changement de manière, Verdi est resté italien dans le style des voix comme dans celui de l'orchestre, et on commettrait une lourde bévue en croyant qu'il s'est fait wagnérien sur ses vieux jours.

L'analyse de *Falstaff*, déjà difficile après une seule audition et avec le peu de temps et d'espace dont je dispose, l'est rendue plus encore par la forme que le compositeur a adoptée et où les motifs se succèdent si rapidement qu'on n'a, pour ainsi dire, pas le temps de les cueillir au vol. C'est comme un grand kaléidoscope musical où un tableau se dessine à peine qu'il est remplacé par un autre. La partition exécute une course folle pareille à celle de tous les personnages lancés à la recherche de Falstaff à la fin du deuxième acte, et vous entraîne dans son tourbillon sans point d'arrêt, sans vous laisser le temps de respirer. On ressent une impression d'ensemble, impression de mouvement endiablé, d'abondance musicale, de verve et d'esprit mélodiques, plutôt que l'impression de tel ou tel morceau particulier. Essayons pourtant de noter quelques-uns de ceux que nous avons remarqués au passage.

Chacun des trois actes se subdivise en deux tableaux, avec changements à vue. Attablé au cabaret de la Jarretière, entre ses deux estafiers, Falstaff n'a pas le sou pour payer son hôte, qui lui a envoyé la note. Afin de se procurer de l'argent, il médite de faire la cour à deux riches bourgeoises, mistress Alice Ford et mistress Meg Page, et il rédige des poulets à leur adresse, que se refusent à porter Pistolet et Bardolphe, en alléguant le soin de leur réputation et de leur honneur, — excuse assez plaisante dans leur bouche, et prétexte d'un monologue ironique où Falstaff raille les scrupules des deux drôles, après quoi il les chasse à coups de balai et fait porter les lettres par son *groom* microscopique, qui lui vient au genou. Les deux commères se communiquent les déclarations d'amour du maroufle, conçues exactement dans les mêmes termes, et de concert avec une voisine et avec la fille de Mme Page, elles méditent de le berner d'importance. L'intarissable et joyeux caquetage de ces dames, qui combinent la mystification dont elles vont le rendre victime et s'en amusent d'avance, fournit la matière d'une sorte de quatuor sans accompagnement, d'une volubilité extrême, mais qui produit plus d'effet dans le texte italien que dans la version française, où les syllabes muettes se détachent

moins nettement. C'est, du reste, une observation qu'il y aurait lieu de faire plus d'une fois en rapprochant les deux livrets. A travers ces scènes bouffes en partie double, — car le babil des femmes alterne avec les doléances véhémentes de M. Ford qui, averti par Pistolet et Bardolphe, se lamente comiquement sur son malheur conjugal, dans un autre compartiment du jardin, — le jeune et frais amour de Nanette Page et de Fenton jette une note aimable qui fait une légère diversion à la continuité de la bouffonnerie.

Le deuxième acte est ravissant, quoi qu'on puisse trouver un peu longue l'entrevue de Ford déguisé avec Falstaff. Mais la conversation de mistress Quickly avec celui-ci, à qui elle vient donner rendez-vous de la part de Mme Ford, ses salutations, ses révérences, la peinture des ravages qu'il a exercés dans le cœur de la pauvre femme et l'épanouissement de fatuité avec lequel il accueille ces confidences, sont de l'effet le plus comique, aussi bien que les piquants couplets où l'énorme personnage rappelle avec complaisance l'époque où il était un page svelte et agile. Et dans le tableau suivant, le rendez-vous interrompu, la chasse à laquelle se livrent M. Ford et ses voisins, allant, venant, s'agitant, fouillant la maison de fond en comble, montant et descendant l'escalier au galop, l'introduction laborieuse de Falstaff dans un panier de linge sale, où il étouffe sous une couche de chemises et de jupons qu'il soulève de temps à autre pour respirer, en poussant des plaintes et des gémissements qui font leur partie dans l'ensemble, tout cela est d'un entrain prodigieux, étourdissant, qui donne presque le vertige.

Finalement, Falstaff a été jeté dans la Tamise par la fenêtre avec le panier. Il s'en est tiré, mais il est mélancolique, — on le serait à moins, — et quand la joviale mistress Quickly revient lui donner un nouveau rendez-vous, il se défie d'abord et l'accueille d'un visage soucieux. Mais elle se montre si persuasive que peu à peu sa fatuité se ranime et parvient à vaincre sa méfiance. Cette fois, le rendez-vous est dans le parc de Windsor, à minuit, sous le chêne où s'est pendu le chasseur noir : là-dessus, légende du chasseur noir; mais rien du *Freyschütz* : ce n'était pas le moment de faire du fantastique, et le récit se termine par un éclat de rire. Cependant Falstaff a accepté : il arrive sous le costume du chasseur noir, coiffé de bois de cerf, dans le parc où tous ses mystificateurs, déguisés en lutins, en fées, en farfadets, vont le houspiller, le turlupiner, le pincer, le piquer, le griffer. Cela ne promet qu'une farce grotesque, mais c'est justement là que Verdi va nous donner une sensation poétique qui est la bienvenue en cette bouffonnerie et qui la relève sans en compromettre en rien l'unité. Dans ce cadre

exquis du vieux parc éclairé par les rayons de la lune et où se répondent au loin les appels des gardes, l'idylle amoureuse de Nanette et de Fenton prend un charme nouveau, et l'évocation mystérieuse de la Reine de la Nuit semble un chant de l'autre monde flottant entre la terre et le ciel. Il y a là un joli divertissement qui peut tenir lieu de ballet et dont toute la musique est exquise. Falstaff, épouvanté, tombe à plat ventre. Mais les acteurs de la mystification se dévoilent, et la pièce finit par une réconciliation générale, que célèbre une fugue gigantesque, où dix voix entrent successivement en scène, bientôt renforcées par des chœurs aboutissant à un formidable *tutti*.

Verdi a écrit certainement beaucoup d'œuvres plus élevées que *Falstaff*; il n'en a écrit aucune où il ait mieux prouvé sa verve étonnante, son talent scénique, l'incomparable et puissante verdeur de son inspiration, aucune non plus où il ait mis plus de souplesse, de coloris et d'imagination musicale, de détails ingénieux, de mouvement et de vie. L'opéra bouffe italien semblait mort; il l'a ressuscité, en lui rouvrant des voies nouvelles. Son orchestration, à la fois riche et curieuse, est pleine d'effets neufs et piquants. L'homme qui a écrit *Falstaff* à près de quatre-vingts ans est venu, à près de quatre-vingt-deux, diriger l'exécution de son œuvre à Paris, en affrontant pendant plusieurs semaines ce lourd travail des répétitions qui brise les plus jeunes et les plus vigoureux ; il l'eût affronté pendant un mois encore s'il l'avait fallu, pour la mettre au point. Et donc l'exécution est aussi parfaite qu'on pouvait l'attendre d'un orchestre excellent comme celui que dirige M. Danbé et de l'élite des artistes de l'Opéra-Comique. Au premier rang, il faut placer M. Maurel, qui avait déjà créé *Falstaff* à Milan au mois de février 1893 et qui a porté dans ce rôle écrasant, toujours en scène, des qualités de comédien égales à ses qualités de chanteur ; impossible de montrer plus d'art et de goût dans la composition du personnage, plus de sûreté dans l'exécution. Nous mettrions Mlle Delna sur le même rang si son rôle avait plus d'importance. Dans les scènes trop peu nombreuses où elle paraît, elle le tire au premier plan et lui donne un singulier relief, non seulement par sa belle voix, si richement étoffée, et son style de haute école, mais par des facultés comiques qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion de révéler. Mlles Grandjean, Landouzy, MM. Soulacroix, Belhomme et leurs compagnons ne restent pas au-dessous. On a rappelé Verdi deux fois à la chute du rideau, au milieu de bravos qui allaient jusqu'aux acclamations, et voilà *Falstaff*, suivant toute apparence, parti pour un voyage au long cours.

Victor FOURNEL.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS

Le Forum. — État actuel de la littérature aux États-Unis. — Deux études sur l'enfant. — *L'Arena.* — La voix et le caractère. — La *North American Review.* — Secours aux sans-travail. — Nouvel aspect de la question féminine. — Le *Cosmopolitan.* — Les parfums à travers les âges.

LE « FORUM »

« Il est indubitable que la littérature américaine est en décadence. » Ainsi s'exprime dans le *Forum*, l'une des meilleures revues des États-Unis, M. Sydney Fisher. Il se lamente et non sans cause, car, dit-il, tous les hommes auxquels le pays a dû une littérature de premier ordre et qui, par parenthèse, étaient presque tous natifs du Massachusetts, ont disparu sans laisser de successeurs. Longfellow, Whittier, Bryant, Lowell, Hawthorne, Edgar Poë, Emerson, Washington Irving, Prescott, Motley, Channing, Bayard Taylor, Wendell Holmes et quelques autres étaient nés de 1780 à 1825, mais, depuis 1825, pas un homme n'a paru dont le génie puisse être comparé au leur, tandis qu'en Angleterre on en compte, depuis la même date, une douzaine au moins qui ajoutent à la gloire littéraire de leur patrie.

Pendant les quarante-cinq années mentionnées plus haut, la poésie, le roman, l'éloquence, la philosophie, la théologie, l'histoire, brillèrent d'un éclat égal et continu ; depuis, le roman seul a eu quelques représentants dignes du passé.

Quelle est la cause de ce changement, qui se produit au milieu des circonstances, en apparence, les plus favorables à la littérature? Le manque d'homogénéité dans la population, répond M. Fisher; il paralyse la production littéraire de qualité supérieure. Avant 1825, la population était absolument indigène; elle est

maintenant étrangère pour la moitié. C'est là une cause d'infériorité, car la littérature de génie n'est pas l'expression de l'homme qui la produit; elle est l'expression du sentiment profond commun à la race.

D'autres articles du *Forum* paraissent donner raison à M. Fisher. M. Boyce, par exemple, se plaint amèrement de la décadence de la chaire américaine, qui a eu des représentants célèbres.

M. Spofford, bibliothécaire du Congrès, donne des renseignements intéressants sur « la direction et le volume de l'activité littéraire aux États-Unis », et l'on en peut conclure que la quantité nuit fort à la qualité.

Le fait capital est le développement phénoménal du « Magazine ». En 1883, il y avait 428 magazines littéraires; en 1894, on en compte 1051, et les magazines techniques ont augmenté dans une proportion encore plus grande! Cette production énorme et hâtive a de bons et de mauvais résultats. Si, d'une part, le talent de l'écrivain est souvent révélé par le magazine ou le journal, de l'autre, il est parfois compromis par des articles écrits sur commande et trop rapidement.

On constate avec plaisir que le goût des masses reste fidèle aux meilleurs maîtres romanciers anglo-saxons. Le *Forum* a donné une statistique fournie par les plus importants libraires à qui l'on avait demandé une liste des cent cinquante auteurs le plus en faveur; les quatorze premiers noms sont ceux de Charles Dickens, miss Louisa Allcott, Walter Scott, Edgar Poë, Fenimore Cooper, George Eliot, Hawthorne, Wendell Holmes, Bulwer Lytton, Thackeray, Mrs Beecher Stowe, Mrs Burnett, Mark Twain et... *Alexandre Dumas père!*

La littérature romanesque de la France et de la Russie contemporaines n'est pas appréciée selon ses mérites; et l'Espagne, aussi bien que les pays scandinave brille par son absence.

Les publications enregistrées en 1893 ont atteint le chiffre de 58 000 environ; il n'était que de 23 000 en 1882! Si la progression continue, que deviendront les lecteurs qui désirent être au courant?

M. Spofford remarque en outre que l'on réimprime beaucoup les œuvres classiques en tout genre. « C'est, dit-il, un bon symptôme, mais, en même temps, c'est un de ceux qui autorisent à affirmer que l'époque est plutôt une époque de compilation que de création. »

Deux autres articles du *Forum* nous ont paru particulièrement intéressants, car ils abordent ce sujet cher à tous et d'importance capitale pour l'avenir de la société : l'enfant. Dans le premier, l'auteur remarque avec satisfaction que si l'Amérique n'a pas eu une part prépondérante dans le développement des sciences physi-

ques, elle semble vouloir maintenant, à titre de compensation, travailler avec zèle à faire avancer la grande science de l'homme.

L'Etude de l'enfant comme base de l'éducation, tel est l'objet de ce travail dans lequel l'auteur s'occupe principalement des premières années scolaires. C'est d'abord sur le physique que portent les observations de M. Stanley Hall. Après avoir donné des détails intéressants sur la marche de la croissance dans les deux sexes, il aborde les défauts physiques et affirme, entre autres choses, que beaucoup d'enfants passent pour être « en retard » qui sont simplement un peu sourds. Reichard découvrit, à Riga, que 22 pour 100 des enfants ne pouvaient entendre le tic-tac d'une horloge, que jusqu'à une distance de 22 pieds, tandis que le reste l'entendait à 60 pieds. Environ 30 pour 100 des écoliers d'Europe sont affligés d'un système nerveux anormal. Une commission anglaise a reconnu récemment que la santé des externes est supérieure à celle des internes. M. Hall met énergiquement en garde contre les dangers que peuvent faire courir à la santé de l'enfance les erreurs de l'éducation.

Quelques détails sur l'ignorance et l'indifférence apathique de beaucoup de cerveaux enfantins dépassent ce que l'on pourrait imaginer. C'est ainsi qu'après une série de questions posées avec le plus grand tact, on se convainquit, à Boston, que 14 pour 100 des enfants de l'école primaire n'avaient jamais *vu* les étoiles à l'âge de six ans et ne se doutaient pas de leur existence; que 35 pour 100 n'étaient jamais allés à la campagne, que 20 pour 100 ignoraient la provenance du lait, que 35 pour 100 ne savaient pas que les objets en bois venaient des arbres, que 13 ou 15 pour 100 ne connaissaient pas par leur nom les couleurs vert, bleu, jaune, que 47 pour 100 n'avaient jamais vu un porc, et 60 pour 100 un rouge-gorge; que de 13 à 18 pour 100 ne pouvaient dire où étaient leurs joues, leur front, leur gorge et encore moins leur coude, leurs poignets, leurs côtes, etc.

Quant aux notions théologiques de ces innocents, en voici quelques-unes; elles sont en général matérialistes : Dieu est un homme très grand et bleu qui jette la pluie au moyen de grands seaux, frappe les nuages pour produire le tonnerre, met le soleil et la lune au lit, recueille là-haut les gens et les oiseaux morts, voire même les poupées, distribue les bébés et est très proche parent de la sainte qui apporte les cadeaux de Noël! De sept à dix ans, le doute s'éveille au sujet des premières croyances; à treize ou quatorze, il prédomine et diminue ensuite peu à peu.

Cette étude de l'enfant des deux sexes, sous tous ses aspects, est encore très incomplète et aboutira probablement à la réforme des

méthodes d'enseignement, après avoir prouvé combien il est facile de commettre des erreurs dangereuses.

Les souffrances de l'enfant pauvre ont été exposées dans le *Forum*, avec la sinistre éloquence des chiffres, par le docteur Chapin, d'après les faits observés par lui dans un des grands hôpitaux de New-York, sur 600 jeunes malades. D'où venaient-ils? dans quelle mesure étaient-ils les victimes de circonstances adverses? Que leur réservait l'avenir en mettant tout au mieux? Si des questions de cette importance étaient plus étudiées dans les hôpitaux, dit le docteur Chapin, la sociologie y gagnerait autant que la pathologie. Ses petits patients se divisaient en 322 garçons et 278 fillettes de huit jours à quatre ans, appartenant à 22 races et nationalités, avec une énorme majorité d'Irlandais purs et Américano-Irlandais; ceci explique le grand nombre de catholiques.

Les informations prises établissent sans doute possible que les maux de ces enfants étaient, dans cinq cent huit cas, causés par les conditions défectueuses dans lesquelles ils avaient vécu et non le résultat de l'hérédité. La pauvreté, l'ignorance, le manque de bonne nourriture et de bon air, le tout résultant, la plupart du temps, de l'inconduite du père, tue ou rend infirmes plus d'enfants que les germes de maladie.

La mortalité des enfants est épouvantable dans les centres populeux, surtout à New-York; l'année dernière, dans un seul quartier, les corps de 3402 enfants furent reçus à la Morgue et déposés dans le cimetière des pauvres. Et combien ne succombent pas, mais restent infirmes pour toute leur vie! Des 600 dont parle le docteur Chapin, 100 seulement moururent. « D'après mon expérience, dit-il, je suis persuadé qu'il n'y a pas de spécifique contre la pauvreté et l'ignorance répandues à ce point. Le remède doit être individuel et social comme la cause... Il est temps évidemment de voir si quelque forme raisonnable de coopération ne peut pas être substituée à l'âpre rivalité qui détruit l'humanité? »

L' « ARENA »

C'est encore un sujet physiologique que nous allons aborder avec l'*Arena*, la revue bostonienne, mais avec un mélange de psychologie qui le rend à la fois curieux et piquant.

« Comment la voix révèle le caractère. » Le docteur Coke nous l'explique à sa manière, et sa manière laisse deviner une belle âme unie à un esprit sagace. Tout enfant, il fut privé de la vue par la

maladresse d'un médecin, et, très jeune, il analysa les raisons qui lui faisaient aimer ou détester les gens; il n'était influencé ni par leurs actes, ni par leurs paroles, mais par le son de leur voix. Il n'avait que cinq ans lorsqu'il conçut un invincible éloignement pour une dame dont la voix de contralto était chaude, veloutée, musicale, émouvante, passionnée. Et pourtant elle sonnait faux à son oreille; il y devinait une traîtrise. Il demanda la permission de toucher son visage; à la douceur de la peau, à la finesse des contours, il comprit qu'elle était belle. Il eut un remords, il l'embrassa; élevé très religieusement, il se dit que peut-être Dieu punirait ses oreilles pour lui avoir menti. « Hélas! ajoute-t-il, mon toucher seul m'avait trompé! »

Ce toucher le jetait souvent dans des perplexités quand il n'était pas d'accord avec son ouïe. Ainsi la voix des nègres lui plaisait beaucoup et leur épiderme lui répugnait. De bonne heure il découvrit la différence entre la voix des illettrés et celle des gens bien élevés. Aujourd'hui les milliers de voix qu'il a entendues lui reviennent comme les notes d'une puissante symphonie et réveillent une infinité d'émotions; il se rappelle leur timbre, l'individualité de chacune; il les range en diverses classes bien distinctes et leur assigne à chacune leur place.

Naturellement l'éducation, l'âge, l'état de santé des organes vocaux, altèrent plus ou moins toutes les voix. En général, celles des enfants révèlent moins leur caractère que celles des adultes; celles des femmes, plus douces que celles des hommes, sont aussi plus difficiles à interpréter. Celles des races du Nord ont moins de chaleur et de passion, plus de sévérité que celles du Sud. Il y a des caractéristiques de nation comme de classes d'individus. Le docteur Coke les énumère et donne la palme aux Français pour la courtoisie et la bienveillance, aux Viennoises pour le charme, aux Japonaises pour la coquetterie!

Les observations du docteur Coke sur la voix des fous et des malades sont intéressantes, mais un peu trop techniques pour être reproduites ici. Passant aux distinctions purement morales, il dit que, chez les criminels endurcis, la voix révèle, dans ses changements continuels, l'absence de stabilité morale. Il en a entendu d'hypocrites, de lâches, de vantardes, de doucereuses, il n'en a jamais entendu *une seule* qui exprimât le remords.

Souvent on lui a demandé si la voix des femmes déchues différait de celle des honnêtes femmes, et toujours il a répondu sans hésiter : Oui, assurément. « Je crois, dit-il, pouvoir en toute circonstance, reconnaître la voix d'une femme professionnellement mauvaise. Elle est souvent agréable, musicale, expressive, mais non sympa-

thique; elle trahit une immense vanité, autant d'égoïsme et toujours un esprit sans suite et sans fermeté. Cependant ces femmes sont plus habiles que personne à exercer un empire sur leur voix. Ce qui frappe en elles, c'est un manque de retenue, une hardiesse d'airain qu'on ne rencontre nulle part ailleurs... La race, la nationalité, le climat, ont leur influence sur la voix, mais je l'ai étudiée dans le but de découvrir les effets qu'ont sur elle les émotions et les passions, et je sais que je peux distinguer partout la voix d'un coquin ou d'un homme dépravé et que je peux aussi reconnaître un beau caractère, grâce à la voix qui est l'interprète d'une âme noble, généreuse, brave et loyale.

Je n'en crois pas moins cependant que la voix contribue, plus encore que le visage, à égarer l'humanité.

LA « NORTH AMERICAN REVIEW »

La *North American Review*, qui compte déjà soixante-dix-neuf années d'existence, nous paraît occuper sans conteste le premier rang parmi les périodiques américains. C'est dans ses pages que le célèbre réformateur socialiste Henry George traitait dernièrement la question si grave des « secours aux sans-travail ». Qui eût prévu que la riche Amérique, dont les immenses ressources naturelles sont à peine entamées, traverserait une crise semblable celle qui éprouve les pays épuisés de la vieille Europe? C'est cependant ce qui arrive aujourd'hui. « Une épidémie de ce qui passe pour être la charité envahit le continent tout entier. » Faire la charité sous toutes les formes possibles et impossibles, publiques ou privées, sérieuses ou grotesques, telle est la préoccupation absorbante du moment. Cependant rien n'a troublé la prospérité matérielle du pays. D'où vient donc le mal? demande M. Henry George. Pourquoi des hommes valides, capables et désireux de travailler, ne trouvent-ils pas de travail, car c'est d'eux qu'il s'agit et non des paresseux et des vagabonds? Pour eux, il ne veut pas du secours qui les insulte, les aigrit et les dégrade en les forçant à accepter, comme pauvres, ce qu'ils gagneraient joyeusement comme travailleurs. La charité est fausse, futile et empoisonnée quand elle s'offre comme substitution de la justice; la charité ne peut pas redresser un tort, la justice seule peut faire cela... Lorsque, sans qu'il y ait de sa faute, l'homme ne peut exercer la faculté dont le Créateur l'a doué, de travailler pour entretenir et conserver sa vie, il y a quelque part un vice de même nature que la violation du droit de propriété et du droit de vie, un vice équivalent au vol et au meurtre sur une grande échelle. »

D'où vient ce vice aux États-Unis? Du prix insensé, déclare M. Henry George, auquel la spéculation a fait monter le sol...

« Nous nous sommes empressés de mettre, par les dons et les ventes, le domaine public dans les mains de quelques propriétaires... Le domaine public a, par le fait, disparu; la terre atteint des prix européens, et nous sommes enfin face à face avec des difficultés sociales que nous considérions, dans ma jeunesse, comme l'œuvre des « vieilles monarchies usées ».

« Dans des villes comme Chicago, par exemple, où l'on a vu, l'hiver dernier, 1400 hommes, presque tous Américains et électeurs, dormir sur les dalles de pierre, le terrain vaut jusqu'à *douze millions de dollars* le demi-arpent (acre). Voilà pourquoi l'armée des sans-travail a paru parmi nous, pourquoi le paupérisme est déjà devenu chronique... »

Et le remède? Selon M. Henry George, c'est l'abolition de toutes les taxes sur le capital et le travail, sur leurs développements et leurs produits et le prélèvement d'un *impôt unique*, frappant, pour le payement des dépenses publiques, l'accroissement immérité qui maintenant va seul au possesseur... La terre à bon marché, c'est le salut de tous, c'est le retour de l'âge d'or.

Les partisans de la charité répondent à M. Henry George que son procédé serait un peu lent et que en attendant bien des gens mourraient de faim. Il réplique que son remède serait au contraire le plus prompt. Nous n'avons pas à décider entre eux, n'étant ici qu'un écho.

Une revue qui se respecte et respecte le courant de l'opinion publique des deux côtés de l'Océan, ne peut manquer d'aborder la question féminine. La *North American* s'est adressée à l'un des premiers rôles de la tragi-comédie, à miss Grand elle-même, l'heureuse *authoress* des *Jumeaux Célestes*. Miss Grand dit carrément son fait à l'homme. Elle le range en deux catégories : « Celui qui considère la femme comme un bétail domestique, commode, utile et soumis par destination; l'autre qui, sous l'influence de l'écume du sexe féminin, le juge tout entier d'après ce criterium. La femme nouvelle, celle qui a pensé beaucoup et protesté enfin contre l'étroitesse de la sphère à laquelle on veut la réduire, est un peu au-dessus de la compréhension masculine.

« La femme a crié, l'homme s'est fâché; il n'est pas sans excuse; pendant des siècles on lui a permis d'arranger tout le système social à sa guise, et la femme a préféré l'homme à la vérité dont elle avait pourtant conscience; elle a mérité beaucoup de ce qu'elle a souffert, et l'humanité tout entière a été la victime. Tout cela est

fini; l'homme a été réduit à ses vraies proportions dans l'estime des femmes et celles-ci ont gagné d'autant dans leur propre estime. L'homme l'ignore et n'apprendra pas facilement sa leçon, car il est, moralement parlant, encore dans l'enfance, mais la femme sera patiente; elle tendra une forte main à l'homme-enfant; si elle veut absolument l'aider à s'élever, ce sera avec une tendresse et une compassion infinies. » O homme! homme! Vous êtes un très drôle d'individu, maintenant que nous vous connaissons, s'écrie fort irrévérencieusement miss Grand. Mais prenez garde! Notre conscience refuse désormais de prendre pour règle ce qui peut vous être agréable ou commode. Sur un point seulement vous pouvez vous rassurer. La vraie féminité n'est pas en danger; les devoirs sacrés de l'épouse et de la mère seront d'autant mieux remplis que les femmes auront des raisons d'espérer qu'elles seront les épouses et les mères de *vrais hommes!*

La question de la femme est la question du mariage et miss Grand promet de nous en entretenir prochainement. Cela pourra être curieux.

MAGAZINES ILLUSTRÉS

LE « COSMOPOLITAN »

LES PARFUMS A TRAVERS LES AGES

Parmi les périodiques américains, les magazines illustrés se sont fait une place très honorable. Il en est dont la réputation s'est fermement établie dans les deux hémisphères, grâce à l'abondance et au choix des matières et à la finesse des illustrations. Tels sont, entre autres, le *Harper's Magazine*, le *Century*, le *Scribner*, le *Cosmopolitan*. Ce dernier donnait, dans son numéro de février, un article intéressant sur le rôle des parfums à toutes les époques. Miss Esther Singleton a eu l'ingénieuse idée d'en présenter l'historique, tout en déclarant, au début, qu'il serait bien difficile d'établir à quel moment de la vie des peuples remontent la connaissance et l'usage des senteurs.

Les médecins de l'antiquité les ordonnaient surtout dans les cas de maladies nerveuses et comprenaient, comme la science moderne, que certaines fleurs et odeurs ne sont pas seulement bonnes pour la santé, mais ont la vertu d'écarter l'épidémie et de développer l'ozone.

Le culte des anciens pour les fleurs s'adressait à leur beauté autant qu'à leur senteur, et lorsqu'ils offraient des couronnes et des guirlandes à leurs dieux, c'était avec le désir que l'esprit et l'âme

de la fleur fussent portés comme un encens aux pieds de la divinité.

L'Égypte était un des grands marchés pour les parfums : Joseph fut vendu à une caravane d'Ismaélites qui venaient de la terre de Galaad avec leurs chameaux chargés d'épices, de baumes et de myrrhe. Les femmes s'embellissaient au moyen d'essences rares et portaient des colliers de grains parfumés, comme les Chinoises d'aujourd'hui. On recevait les hôtes dans des chambres jonchées de fleurs; des esclaves versaient des parfums exquis sur leur tête et suspendaient à leur cou des guirlandes de roses, de lotus, de crocus, de safran, pendant que l'on brûlait des gommes odorantes dans de petits vases. La cérémonie de l'onction terminée, on offrait à l'hôte une fleur de lotus qu'il gardait dans sa main pendant la fête. Les morts n'étaient pas oubliés; on sait qu'on saturait les momies d'essences et d'épices et qu'on brûlait des parfums devant leurs statues. Dans les cérémonies religieuses, le porteur d'encens avait sa place marquée; le prêtre offrait le parfum aux dieux dont les images recevaient l'onction sacrée. On offrait trois sortes d'encens au dieu Ra : des gommes aromatiques à l'aurore, la myrrhe à midi, six ingrédients mélangés au coucher du soleil. Un bœuf, rempli de camphre, d'encens et d'aromates et arrosé d'une huile parfumée, était brûlé sur l'autel d'Isis, et toutes les divinités étaient adorées au milieu de nuages d'encens.

Les Juifs aimaient les parfums autant que l'or et les pierres précieuses. Ils se servaient de myrrhe, d'aloès et de cannelle pour parfumer leurs lits, de myrrhe encore, de cassia, d'aloès et de gommes aromatiques pour leurs cheveux et leur barbe. Ils portaient au cou de minuscules cassolettes en or ou en argent, ou bien un petit flacon d'albâtre rempli comme elles de musc, d'essence de roses, de baume, de safran, ou de nard précieux.

Les parfums étaient considérés si indispensables pour la toilette de mariage, que le Talmud ordonne de réserver un dixième de la dot de la fiancée pour les acheter; sa route devait être jonchée de fleurs et arrosée d'essences. La reine de Sabah introduisit en Judée le baume de la Mecque, et l'arbuste qui le produit y fut cultivé jusqu'à la chute de Jérusalem. Il n'en existe plus qu'une plantation dans l'Arabie Pétrée, dont le produit annuel n'est que de 3 livres. Le fameux « baume de Galaad », autrefois si commun, est devenu tellement rare, que le sultan seul en est fourni; il provient d'un buisson qui autrefois couvrait la montagne de Galaad.

Lorsque le coffret à essences de Darius tomba entre les mains d'Alexandre, celui-ci en jeta le contenu afin de faire place pour l'*Iliade*. Peu de Grecs l'auraient imité, car, en dépit des défenses de Solon et de Socrate, le commerce des parfums était énorme en

Grèce. Ses habitants étaient aussi sensibles au charme des fleurs que les Égyptiens; ils en décoraient leurs festins, ils en ornaient leur personne. Les Athéniens ne se contentaient pas de parfumer leurs salles; ils en faisaient autant pour leurs flacons, leurs coupes et leurs convives. L'un d'eux devint fameux pour avoir lancé dans la salle du banquet quatre pigeons aux ailes diversement parfumées. La recherche des cosmétiques et des huiles devint telle, qu'il y en eut pour chaque partie du corps. Les boutiques des parfumeurs étaient, comme nos cafés, des lieux de réunion où l'on s'entretenait d'art, d'intrigues, d'amour et de politique. La légende fait remonter l'usage immodéré des essences à Hélène, dont la beauté, dit-on, était rehaussée par sa science en ces matières. On affirmait que dans les Champs Élysées coulait une rivière d'essences autour de la Cité d'or, où cinq cents fontaines parfumées jouaient sans cesse, tandis que l'atmosphère était rafraîchie par les vapeurs qui s'élevaient de la rivière et retombaient en rosée odorante.

De Grèce l'amour des parfums passa en Italie; à Rome, les parfumeurs eurent leur quartier; un simple bouquet de verveine leur servait d'enseigne. A Capoue, ils étaient si nombreux, qu'ils remplissaient la Grande Rue. Les dames romaines avaient une esclave spécialement chargée d'asperger leur chevelure et leurs vêtements avec des essences indiennes.

On respirait l'Arabie tout entière en s'approchant d'une jeune beauté et, pour lui plaire, l'élégant se parfumait aussi trois fois par jour. Lucien reprochait aux dames romaines de ruiner leurs maris en parfums; et Pline dit que, par ce commerce, l'Arabie tirait, chaque année, de l'empire 100 millions de sesterces (20 millions de francs). Les jeunes filles ne devaient se servir que d'une seule senteur, tandis que les matrones employaient tous les mélanges à leur gré. L'onguent royal contenait vingt-sept ingrédients venus de pays éloignés pour la plupart. Jules César et Crassus tentèrent vainement de mettre un frein à ces extravagances; leurs édits ne servirent qu'à faire payer plus cher les objets défendus. Tout vêtement, tout meuble, tout ustensile, les amphithéâtres, les murailles des bains, tout jusqu'aux enseignes militaires était parfumé. Pour une seule fête à Baïa, Héliogabale dépensa en fleurs et odeurs 2 500 000 francs. Quand Poppée mourut, Néron fit brûler plus d'encens que l'Arabie n'en pouvait produire en cinq ans. On se demande ce que devenait le système nerveux soumis à un pareil régime; il expliquerait en partie d'autres folies particulières à ces époques.

Au reste, les modernes ne furent pas toujours plus modérés et plus sages sous ce rapport que les anciens. Jamais les parfums ne

furent plus recherchés et plus coûteux que sous le règne d'Élisabeth. Cecil, connaissant les exigences de la reine, se tira d'un mauvais pas en lui assurant que des lettres qu'elle voulait lire (sa correspondance avec le roi d'Écosse) sentaient fort mauvais. Comme à Rome, les parfums étaient jetés en profusion partout et sur tout, jusque sur le feu. On sait quel rôle important jouèrent les gants parfumés; on les brodait d'or, on les semait de pierreries, parfois même on les empoisonnait. Catherine de Médicis appréciait fort ce moyen délicat de se débarrasser des gens et l'expérimenta sur Jeanne d'Albret. Plus tard, le tabac parfumé partagea ce privilège avec les gants. La fameuse peau d'Espagne devint à la mode vers la même époque. Le cuir très fin était trempé dans un mélange d'huile de néroli, de rose, de bergamote, de santal, de lavande et d'épices. Une fois sec, on en prenait deux morceaux entre lesquels on pressait une pâte faite de gommes odorantes et de musc. On affirme que lord Bacon ne permettait à aucun domestique de l'approcher, s'il n'était pas chaussé de peau d'Espagne! Disons à ce propos que l'odeur du cuir de Russie provient de l'huile de bouleau avec laquelle on le prépare.

On n'avait pas attendu le règne d'Élisabeth pour accueillir favorablement les parfums. Les savonnettes parfumées ou boules de senteurs sont d'un usage beaucoup plus ancien. La reine Mathilde, femme de Henri Ier, reçut du roi de France un paon en argent dont la queue était couverte de perles et de pierreries; le corps s'ouvrait et contenait de l'eau de rose. Il est fait mention de plusieurs savonnettes précieuses dans le trésor de certains rois et grands seigneurs. Lorsque l'orange fut introduite en Angleterre, on prit l'habitude d'en porter une comme préservatif contre la peste et le mauvais air; on la vidait au préalable et l'on remplaçait la pulpe par des épices et des senteurs. Le cardinal Wolsey ne négligeait pas cette précaution lorsqu'il pénétrait dans une salle pleine de monde. Bientôt l'usage des mignonnes cassolettes se répandit, et nos mères s'en servaient encore dans leur jeunesse. Le fameux dandy Beau Brummel porta le premier un coup sérieux à l'emploi excessif des parfums, en déclarant qu'ils ne convenaient pas aux hommes.

Les jardins de Kizanlik, Brousse, Uslak, Andrinople, Ghazepore, Damas et les vallées embaumées de Cashmire nous donnent la célèbre essence de roses (*atar-gul*). On distille aussi des roses de Cannes et de Grasse, une essence estimée. Il faut environ 500 livres de feuilles de roses pour produire *une once* de la précieuse huile.

Après elle, le bois de santal est le plus estimé des parfums chez

les Orientaux. Les Chinois le brûlent comme encens et en confectionnent de délicieux coffrets, cassettes, éventails et boîtes à bijoux. Les plus beaux arbres de santal croissent à Timor et dans d'autres îles des mers de Chine, où ils sont cultivés avec le plus grand soin. Le santal était la base de la célèbre poudre *à la maréchale*. Citons encore la « mousseline des Indes », composée de vétyver, herbe qui pousse aux environs de Calcutta. On en fait des stores qui, aspergés d'eau, répandent une fraîcheur embaumée. Le patchouli nous vient de l'Inde et de la Chine, l'ylang-yland des îles Philippines, le citron, la bergamote de Sicile, le thym et la menthe de Nîmes, la rose de Cannes et la violette de Nice. La lavande est originaire d'Angleterre.

La chimie s'efforce de rivaliser avec les senteurs naturelles; elle échoue devant le réséda, l'églantine, le lis et surtout le jasmin; elle réussit à peu près à imiter la giroflée, l'héliotrope, le chèvrefeuille, le magnolia, le pois de senteur, le muguet, la violette; la pure essence de cette dernière ne peut être obtenue qu'à un prix exorbitant. La plupart des fleurs odorantes sont blanches; puis viennent le rouge, le jaune et le bleu.

Sans doute, nous dit miss Singleton en terminant, on peut se faire une assez haute idée du commerce des parfums quand on visite les jardins de roses en Orient, les champs fleuris du midi de la France et ceux de lavande en Angleterre; mais que tout cela est peu de chose comparé à l'antiquité! Qui rivaliserait aujourd'hui avec Cléopâtre voguant dans sa galère aux voiles de pourpre « si délicieusement parfumées, que les vents languissaient d'amour pour elles », pendant que des bûchers de senteurs brûlaient sur les rives, nous assure Plutarque? Qui ferait, comme Charlemagne, jeter des essences rares sur ses murs? Quel général ne boirait comme Pompée, même au camp, que des vins mêlés d'aromates précieux? Quel proconsul ferait brûler les épices les plus suaves dans ses appartements, tout en dressant ses terribles listes de proscription? Aucun sans doute! Mais qui le regrettera?

Marie DRONSART.

MÉLANGES

VIE DE BERRYER. — I. *SA JEUNESSE*

La librairie Firmin-Didot va mettre en vente *la Jeunesse de Berryer*, première partie du travail aujourd'hui terminé que notre collaborateur M. Charles de Lacombe a consacré à la vie de Berryer. Nous avons publié dans le *Correspondant* de trop importants fragments de cette première partie pour avoir besoin de la recommander longuement à nos lecteurs.

M. Charles de Lacombe peut dire que, pour écrire la vie de Berryer, il a reçu mandat de Berryer lui-même. Les curieuses lettres qu'il cite dans sa préface en donnent la preuve. Se conformant à la pensée de Berryer, la société qui a hérité de ses papiers les a mis à la disposition de l'auteur. A ce trésor de documents absolument inédits, M. de Lacombe a joint ses propres souvenirs, sa correspondance et toutes les lettres dont les amis ou les anciens collègues de Berryer lui ont donné communication. C'est assez dire l'intérêt de son récit.

Nous empruntons ici à la préface un passage d'une des lettres de Berryer à M. de Lacombe, parce qu'on y reconnaît bien tout ce qu'il y avait de désintéressement et de simplicité attachante dans le caractère du grand orateur : « Je serai bien heureux, lui écrivait-il d'Augerville, le 28 novembre 1865, si vous pouviez me venir encourager et animer dans cette solitude. Nous avancerions le grand ouvrage dans la partie qui demande le plus de réflexion et de mesure. Je ne veux me donner qu'un rôle modeste, montrer la bonne foi et la liberté d'esprit d'un homme qui a plus réfléchi qu'on ne croit, qui a été indulgent pour ses adversaires parce qu'il a connu et jugé les fautes de ses amis, mais qui est resté plus ferme dans les principes de sa fidélité politique, parce que son propre intérêt n'a jamais agi sur son esprit ni aveuglé son cœur. Votre coopération sera d'un grand bienfait pour moi ; elle me préservera et de trop me mesquiner et de me donner trop d'importance. »

Deux héliogravures faites avec le soin artistique qui distingue la maison Firmin-Didot représentent : l'une, Berryer enfant dans les bras de sa mère, d'après une miniature de Guillon, datée de 1792 ; l'autre, le portrait de son père, l'ancien doyen du barreau, d'après un pastel de Capet, qu'un legs de Berryer a laissé à l'Ordre des avocats de Paris.

LE LIVRE D'OR DE JEANNE D'ARC

Par M. Pierre Lanéry d'Arc.

Le cœur meurtri de la patrie française a trouvé spontanément, après ses épouvantables épreuves, une consolation et un encouragement dans le souvenir de celle qui la ressuscita au moment où ses ennemis croyaient la mettre au tombeau. Si jamais culte fut vraiment national, c'est bien celui de Jeanne d'Arc; si jamais nom sut émouvoir toutes les âmes d'un grand peuple, les unir dans un même sentiment de dévouement, c'est celui de l'héroïque et simple paysanne, en qui la France s'est incarnée un jour, et n'a plus cessé de voir sa glorieuse image. Aux heures de larmes et de déchirement, cette image est apparue sereine et radieuse, ranimant les espoirs, relevant les courages, et de toutes parts, un cri de reconnaissance a retenti, et partout, depuis le hameau qui l'a vue naître jusqu'aux provinces les plus éloignées, en passant par les villes qu'elle a délivrées, le même vœu a été exprimé : élevons à la « grande Lorraine » des monuments qui perpétuent sa mémoire, symbolisent l'amour de la France pour sa libératrice, et habituent les yeux de nos enfants à la connaître, et leur cœur à la vénérer.

L'Église catholique s'est associée à ce vœu; la poésie, la peinture, la sculpture, la musique, ont rivalisé d'efforts pour célébrer ses douleurs et sa gloire. Les monuments de toute nature se multiplient, et parmi les plus précieux, les plus durables, sous ses apparences moins séduisantes peut-être que d'autres, il faut désormais compter celui qu'un arrière-neveu de la Pucelle vient de lui élever sous ce titre : *le Livre d'or de Jeanne d'Arc.*

M. Pierre Lanéry d'Arc, descendant direct d'un des frères de l'héroïne, avocat à la Cour d'appel d'Aix en Provence, auteur lui-même de nombreux écrits sur la personne, la famille et les exploits de Jeanne, s'est appliqué, depuis bien des années, à dresser un catalogue raisonné de tous les travaux littéraires et de toutes les œuvres d'art inspirés par la vie et la mort sublimes de Jeanne d'Arc, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. C'est donc un travail considérable, entrepris et poursuivi avec amour, un véritable trésor où pourront puiser tous ceux qui voudront bien connaître ou développer encore, si faire se peut, un épisode si important dans l'histoire de la France et de l'Europe.

« Jeanne d'Arc dans l'histoire (histoires générales et monographies), Jeanne d'Arc dans la poésie, dans la musique et au théâtre », telles sont les grandes divisions de ce travail énorme. On en concevra la portée quand on saura que le nombre d'œuvres cataloguées est de 2300, et que d'excellents résumés, des citations bien choisies, donnent, dans la partie bibliographique, une idée très suffisante de chaque auteur, dont le nom se retrouve, à la fin du volume, dans une table soigneusement dressée.

L'auteur n'a pas voulu supprimer du concert de louanges, quelques

notes discordantes, dues à la mauvaise foi ou à la folie, « ne fût-ce, dit-il, que pour montrer leur petit nombre ».

Ajoutons que ce beau volume est orné de 150 gravures, reproduisant, autant que possible, tous les monuments, églises, demeures, statues, tableaux, émaux, relatifs à la Pucelle, et donnant à cette longue nomenclature un intérêt, un charme qui pourraient forcément lui manquer.

L'ouvrage n'a été tiré qu'à un nombre restreint d'exemplaires, dont quelques-uns sur papier du Japon et sur papier de Hollande. Quelques volumes de cette première édition sont encore dans les mains de l'auteur, à Aix, mais ils n'y resteront pas longtemps.

C'est bien vraiment un *Livre d'or*, dont la place est marquée dans toute bibliothèque française.

M. D.

A tous ceux qui sont curieux des questions d'histoire contemporaine, nous nous permettrons d'indiquer le petit livre que la maison Plon vient de mettre en vente sous le titre de *Lectures historiques* [1]. Tout en poursuivant la belle histoire diplomatique de la Révolution, qui lui a ouvert les portes de l'Institut, M. Albert Sorel a trouvé le loisir d'écrire une série d'*essais* sur les principaux livres publiés dans ces derniers temps. On y goûtera les qualités qui ont mis hors de pair son grand ouvrage, je veux dire la sûreté de l'information, l'art tout français de mettre en saillie les idées maîtresses d'un homme ou d'une époque, la nerveuse maîtrise du style et, par-dessus tout, une verve étincelante qui sème à profusion les mots heureux et les rapprochements caractéristiques. Qu'il s'agisse de Talleyrand, d'Alexandre Ier ou du duc de Morny, il y a profit à rouvrir avec un tel guide les livres qu'on croit le mieux connaître : il nous y découvre mille aperçus intéressants que nous n'avions pas soupçonnés [2].

Au nombre des ouvrages que M. Sorel analyse, figure celui de M. Léonce Pingaud, sur le triste personnage qui avait nom le comte d'Antraigues. Nous en avons parlé à nos lecteurs l'an dernier, et nous n'y revenons que pour leur dire qu'une nouvelle édition vient de paraître [3], contenant en appendice d'importants extraits de ces mystérieuses correspondances sur le Premier consul, son gouvernement et sa vie intime, qui ont tant intrigué depuis quelques mois la curiosité du public.

L. de L. de L.

[1] 293 pages in-18.

[2] Nous mettrons franchement à part un article de circonstance sur le second centenaire de la révocation de l'édit de Nantes ; la rancune du religionnaire y a fait tort à l'habituelle philosophie de l'historien.

[3] Plon, 1894, 441 pages in-18.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1894.

Quelle admirable cérémonie s'accomplissait hier sous les voûtes de Notre-Dame! Selon le vœu du cardinal-archevêque de Paris et sous sa présidence, un salut solennel y était célébré en l'honneur de l'introduction de la cause de la béatification de Jeanne d'Arc. Dans cette foule immense, on remarquait aux premiers rangs, avec les princes de la maison de France, avec les membres de nos assemblées, avec Charette et les glorieux survivants de Patay, le général Saussier, commandant de l'armée de Paris, en grand uniforme, et nombreux, derrière leur chef, des officiers renommés, des saint-cyriens, des soldats, attestant que le cœur de la France militaire, aussi bien que de la France chrétienne, était là. De cette évocation des plus grands souvenirs de nos guerres nationales, de cet hommage rendu, par la bouche d'un éloquent Dominicain, en présence du représentant du Saint-Siège, à la vierge sublime qui, forte de l'appel de Dieu, conduisit les Français à la victoire, se dégageait comme une impression profonde de concorde et de paix. Il semblait que toutes les divisions se fussent évanouies, toutes les haines éteintes, toutes les pensées confondues dans un même élan d'espérance et d'union.

C'est bien là, en effet, le sentiment de la France. Elle en a assez des querelles, des animosités, des persécutions; agitée de je ne sais quel pressentiment confus des grandes luttes de l'avenir, elle éprouve le besoin d'élever son âme et de retremper ses forces; le souvenir ému que, de tous les points du territoire, elle donne à Jeanne d'Arc est comme une invitation qu'elle s'adresse à elle-même de suivre les inspirations qui ont fait l'héroïne.

C'est ce moment qu'a choisi le gouvernement pour frapper un archevêque, et le prélat qu'il a frappé est précisément celui qui, fidèle aux exemples de Mgr Dupanloup, son illustre prédécesseur, a pris le plus à cœur la gloire de Jeanne d'Arc, c'est, par excellence, l'évêque de Jeanne d'Arc; c'est Mgr Coullié, archevêque de Lyon, ancien évêque d'Orléans, et encore aujourd'hui, jusqu'à la préconisation

du nouveau titulaire, administrateur apostolique de son premier diocèse. Dans quelques jours, le 8 mai, au milieu d'un concours qui ne se sera jamais rencontré dans cette ville d'Orléans où, chaque année, pourtant, à pareille époque, l'empressement est si grand, Mgr Coullié, environné d'un long cortège d'évêques, accompagné par l'armée, par la magistrature, par toutes les autorités de la cité et par une population enthousiaste, présidera à la fête célébrée en l'honneur de la libératrice. En voyant l'évêque qui représentera ainsi la gloire nationale, les étrangers pourront se dire : « Voilà celui que le gouvernement de la république traite comme un rebelle ! »

Nous doutons que M. le ministre des affaires étrangères se trouve fortifié par ce spectacle, lui qui naguère invoquait avec tant de vigueur et de raison la nécessité pour son gouvernement de paraître avec tous les Français unis devant l'Europe. Il y a quelques mois, l'amiral Avelane s'honorait, aux acclamations des Lyonnais, de se montrer aux côtés de Mgr Coullié. Il aura peine, lui et ses compatriotes, à comprendre qu'en ce temps d'anarchie, ce soit à Mgr Coullié que le gouvernement français réserve ses accusations et ses rigueurs.

La mesure prise contre l'archevêque de Lyon est d'autant plus criante qu'elle s'adresse à un prélat dont tout le monde connaît la sagesse, la modération, l'esprit de douceur et de conciliation. Dans cette lettre pastorale que M. Spuller incrimine, Mgr Coullié parle avec une confiance, qui est un hommage aux pouvoirs publics, de l'accueil que fera le gouvernement à ses observations, et, revenant de Rome encore tout pénétré des conseils du Saint-Père, il recommande aux fidèles de s'y soumettre avec docilité. C'est une instruction dictée par le désir évident d'un accord avec le gouvernement, que le gouvernement dénonce comme un acte d'insurrection.

Et quelle décision les ministres prennent-ils contre l'archevêque? Ils le défèrent au conseil d'État, en commençant par suspendre son traitement. La suspension de traitement, mesure vile et basse en soi, est de plus illégale. Mais, fût-elle légale, il faut vraiment avoir perdu toute notion, non seulement de la justice, mais des convenances, mais de la dignité même des juges, pour l'avoir prise, avant que les juges aient prononcé. Comment! vous infligez une peine avant la condamnation! Vous connaissez donc d'avance l'arrêt des juges! C'est donc que vous l'avez dicté! Et quelle idée nous donnez-vous alors de leur indépendance?

Mais la mesure, nous le répétons, n'est pas légale. Il n'y a pas de loi qui autorise le gouvernement à suspendre le traitement des évêques. Si M. Spuller le conteste, sur l'autorité sans doute de son directeur, M. Dumay, nous lui opposerons la parole d'un de ses pré-

décesseurs, qui ne se piquait pas, lui, de faire de « l'esprit nouveau », qui s'en tenait à « l'esprit ancien », et qui s'en vantait, de M. Paul Bert.

Dans une lettre à un journal de l'Allier, M. Paul Bert écrivait ceci, en 1883 : « Vous avez parfaitement raison, en rappelant que le gouvernement a le droit de supprimer, sans autre formalité, tous les traitements des desservants... *Quant aux curés et évêques, c'est autre chose.* Mais avouons que ces gaillards-là choisissent bien leur moment, alors qu'une loi dont je suis rapporteur *va bientôt permettre de les punir comme de simples desservants*[1]. »

La forme est grossière comme le fond; mais l'aveu y est. M. Paul Bert préparait la loi; or cette loi n'a pas été faite. Donc, il n'y en a pas. C'est en violant lui-même la loi que M. Spuller prétend la venger.

On est pris de stupeur devant l'incohérence d'idées que laisse entrevoir l'acte du gouvernement. Voilà des ministres qui, sans que rien les y force, proclament sur les toits « l'esprit nouveau ! » On suppose qu'ils ont un plan, et qu'avec les gradations nécessaires, on va le voir se dérouler. Non, ils tombent d'un coup dans ce que l'*esprit ancien* a de plus inique et de plus brutal. Que veulent-ils donc et quelle est leur pensée?

Cette loi des fabriques, faite avant leur avènement, est, ils le savent bien, un legs de l'esprit ancien, aussi bien que le règlement d'administration publique qui est venu l'aggraver. Ce ne sont pas seulement les évêques, et parmi eux les moins suspects de parti-pris contre le régime actuel, qui en ont fait valoir les impossibilités; des journaux républicains les ont eux-mêmes relevées. Qu'y avait-il donc à faire? Puisque, avant d'arrêter ces dispositions, on n'avait pas consulté les évêques, tandis qu'on avait pris, en ce qui touchait les protestants et les israélites, l'avis des consistoires et des synagogues, c'était bien le moins, pour des hommes animés de l'esprit nouveau, d'avoir pour les représentants du clergé catholique les égards dont l'esprit ancien s'était dispensé; l'accord eût été facile avec les évêques, sous la direction du Souverain-Pontife qui a donné à la France et à son gouvernement tant de preuves de sa bienveillance.

Les ministres oseront-ils dire que la loi les domine et qu'ils ne connaissent qu'elle! La loi, quand chaque jour elle est cyniquement et bruyamment violée sans qu'ils s'en émeuvent; la loi,

[1] Cette lettre a déjà été citée par le *Correspondant* dans un article sur l'*Enseignement civique et le budget des cultes* (10 avril 1883). Il est bien entendu, d'ailleurs, que le droit de suspendre ou de supprimer les traitements n'existe pas plus contre les desservants que contre les évêques.

quand des perturbateurs publics restent impunément dans des syndicats, dont la loi leur interdit de faire partie, pour en pervertir l'esprit et les pousser à la guerre sociale; la loi, quand le garde des sceaux disait récemment à une commission de la Chambre, en lui proposant des changements à cette loi des syndicats, qu'une loi à laquelle on n'obéissait pas devait nécessairement être modifiée; quand ces syndicats eux-mêmes se sont formés bien avant qu'une loi les eût autorisés, le gouvernement, loin de s'opposer à cette initiative illégale des ouvriers, n'ayant fait que la suivre, en présentant, après coup, la loi qui l'a régularisée. Et si nous entrions dans le détail de l'administration, n'y relèverions-nous pas, sur tous les points de la France, ce désordre hiérarchique dont les ministres, avant d'être ministres, se plaignaient dans leurs discours, et devant lesquels, devenus ministres, ils restent immobiles ou impuissants! Il y a quelques jours, le Conseil général de la Seine votait l'amnistie proposée au cri de : *Vive la Commune;* le préfet a-t-il seulement protesté? Les conseillers municipaux s'attribuent une indemnité que la loi leur refuse; le gouvernement, qui suspend, contre toute loi, le traitement des évêques, songe-t-il à la supprimer?

Il est vrai, les ministres se préparent à poursuivre l'un des meneurs des grèves de Trignac, le député Toussaint. Nous ne pensons pas qu'ils songent à établir un parallèle entre les deux mesures, en disant aux conservateurs : « Nous allons poursuivre Toussaint », et aux radicaux : « Nous frappons l'archevêque de Lyon. » Le rapprochement ne serait qu'une inconvenance de plus. Les ministres ont éprouvé d'ailleurs pour l'agitateur socialiste des scrupules qu'ils ne se sont pas sentis à l'égard de Mgr Coullié. Ils ont immédiatement frappé l'archevêque. Quant au député Toussaint, pendant que les pauvres diables qui n'avaient fait que suivre son impulsion étaient arrêtés et condamnés, il est resté libre; il continue d'insulter gendarmes et ministres, il promène triomphalement ses prédications révolutionnaires, et ce sera à la Chambre à prendre la responsabilité des poursuites que le gouvernement, malgré le flagrant délit, n'a pas eu le courage d'exercer contre lui.

Laissons tout cela. Les radicaux ricanent de ce retour à leurs pratiques de la part d'un cabinet qui avait débuté en les répudiant. Les anciens ministres, les Bourgeois, les Ribot, les Freycinet, les Thévenet, se demandent à quoi bon faire tant de bruit pour se séparer d'eux, puisqu'on devait aboutir à reprendre leur besogne. M. Ranc est content, non sans narguer M. Spuller; « l'esprit ancien a du bon », dit gaiement dans le *Paris* cet ancien communard, qui faisait récemment consister l'esprit ancien à mettre sur la

même ligne l'exécution de Raoul Rigault et le meurtre de Chaudey.

D'un autre côté, les conservateurs s'éloignent. Ceux d'entre eux qui n'avaient jamais cru à l'esprit nouveau et qui peut-être en redoutaient le progrès, ne cachent pas leur joie devant la réalisation de leurs prophéties. Ceux qui, sans se livrer au ministère, ne lui avaient pas refusé leurs encouragements, ceux qui, honorant à sa tête un nom glorieusement connu dans notre histoire parlementaire, désiraient d'autant plus son succès et, pour le faciliter, tenaient compte aux ministres des difficultés semées sur leur route et recommandaient à leurs amis de leur faire crédit, ceux-là éprouvent une tristesse patriotique à voir s'évanouir l'apparence de trêve qu'avait saluée le pays et recommencer une lutte que réprouve tout ce que la France a en elle de foi, d'honneur et de bon sens.

Cette lutte n'est pas d'ailleurs pour les effrayer, la timidité n'ayant jamais été pour rien dans leur modération. Nous ne regrettons pas, pour notre part, d'avoir accueilli l'esprit nouveau, et nous en gardons le programme même quand ceux qui l'avaient arboré le désavouent. Ce programme subsiste contre eux. Nous ne nous expliquons pas que, ne voulant point le suivre, ils l'aient mis en avant; mais il reste là, dressé de leurs propres mains, sur leur route, et s'il n'est plus pour eux un but, il devient contre eux un obstacle. Les colères qu'ils ont allumées en le mettant en avant ne se sont pas calmées par leur défection; le mouvement qu'ils ont suscité, les espérances qu'ils ont fait naître, pourront se détourner de leurs personnes, mais continueront de faire leur chemin.

Les difficultés ne manquaient pas cependant au cabinet, et il n'avait point à les grossir. Les interpellations s'annoncent nombreuses, dès la rentrée du Parlement, et les Chambres vont avoir à examiner le budget de M. Burdeau. Avec les innovations qu'il contient, les évaluations absolument aventurées sur lesquelles il fonde l'équilibre financier, le budget soulèvera des débats dont il est difficile de prévoir l'issue. Quand on se rappelle les solutions contradictoires, votées un jour et répudiées le lendemain, auxquelles a donné lieu, dans la précédente Assemblée, l'examen des dépenses et des recettes, on a peine à croire que cette Chambre inexpérimentée, en face d'un budget organisé sur des bases toutes nouvelles, arrive, dans le délai voulu, à se faire une opinion précise et fixe.

M. Crispi a dû s'excuser devant le Parlement italien d'avoir paru porter atteinte à ses droits, et lui demander pardon de sa vivacité. Il avait fait entendre que si la majorité ne se ralliait pas à ses propositions, il aurait d'autres moyens d'en assurer le succès, et un député d'extrême-gauche, M. Imbriani, en avait assez logiquement

conclu que le président du Conseil « avait en poche l'ordonnance de dissolution ».

« Je ne l'ai pas encore », a répliqué M. Crispi. C'était dire que la nouvelle était non pas inexacte, mais seulement prématurée. En rappelant qu'il était un vieux parlementaire, M. Crispi n'a réussi qu'à mettre plus en relief les contradictions de sa vie. Ce vieux parlementaire demande à la Chambre de se suicider, en donnant pleins pouvoirs au cabinet, et il se prépare, si la Chambre les lui refuse, à se les attribuer lui-même au moyen d'une dissolution qui, d'ici à la convocation des électeurs, lui permettra d'agir à sa guise et sans contrôle. Cet homme de la Révolution, cet ancien compagnon de Garibaldi, exerce en Sicile, sur cette terre où il a lui-même pratiqué l'insurrection, une véritable terreur, et non seulement en Sicile, mais au centre de l'Italie. Quels cris n'eût-il pas poussés autrefois contre cette permanence de la justice militaire, si les Bourbons de Naples l'avaient établie! A Massa, le conseil de guerre condamne un avocat à sept ans de prison, aggravés de dix-huit mois de mise au secret, pour de simples écrits réputés séditieux, tandis qu'en Sicile, le député de Felice est traduit devant la même juridiction, comme accusé d'avoir conspiré, « sous la protection de la France et de la Russie », pour opérer la séparation de la Sicile d'avec l'Italie, inculpation qu'a fabriquée la police et que le ministère public, après l'avoir laissée se produire, est obligé, lui-même, de désavouer.

A en juger par le rapport de la commission des Quinze, le Parlement italien n'est pas disposé à ratifier les projets de M. Crispi. L'auteur de ce rapport, M. Vachelli, président de la commission, repousse dans leurs articles principaux les combinaisons du ministre des finances, M. Sonnino. Il n'admet ni la réduction du coupon de la rente, comme contraire à la dignité autant qu'au crédit de l'État, ni le maintien intégral des budgets de la guerre et de la marine. Il propose sur ces deux budgets une réduction totale de 41 millions, réduction qui serait d'ailleurs d'une pauvre ressource pour combler un déficit de 177 millions, mais que, même dans ces limites, le gouvernement repousse. Cependant, à propos de la discussion du budget de la marine, M. Crispi vient de faire un semblant de concession. Il a déclaré ne pas se refuser à des économies, tout en demandant le temps de les examiner, et sur cette assurance qui en réalité n'engage à rien, il a obtenu un ordre du jour de confiance.

L'Espagne vient de donner un exemple qu'on ne peut s'empêcher d'opposer aux faits qui se passaient en France il y a quelques années. On se rappelle les insultes et les mauvais traite-

ments dont furent naguère victimes les Français en pèlerinage à Rome. L'ambassadeur de France ne trouva alors que des remerciements à offrir au gouvernement du Quirinal, et, tandis qu'au nom des républicains de sa secte, M. Ranc déclarait à Nice, devant la statue de Garibaldi, que les pèlerins du Vatican n'étaient pas de vrais Français, l'archevêque d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard, était traduit devant la Cour d'appel pour avoir trop nettement exprimé le sentiment public.

Les pèlerins espagnols sont en ce moment à Rome. Ils n'y sont l'objet d'aucune attaque, et, quoiqu'ils s'y succèdent par milliers, on ne voit pas qu'aucune trame se prépare contre eux. C'est qu'avant leur départ, l'Espagne tout entière, gouvernement, Sénat, Cortès, et, dans les deux Chambres, tous les partis, sans distinction, ont déclaré que la nation couvrait le droit des pèlerins. Déjà le ministre des affaires étrangères avait dit au Sénat que « la protection de l'Espagne s'étendait à tout Espagnol, partout où il se trouvait ». Une bande d'anarchistes ayant attaqué à Valence le premier convoi des pèlerins, l'attentat a déterminé l'élan indigné des pouvoirs publics. C'est alors que les deux Chambres ont fait entendre leurs protestations, en chargeant le gouvernement de télégraphier immédiatement aux deux ambassadeurs d'Espagne auprès du Saint-Siège et auprès du roi d'Italie, leur unanime résolution. Le gouvernement italien ne s'est pas mépris sur le sens de cette manifestation; il y a conformé son attitude.

Il s'est produit en Espagne un incident qui, pour d'autres motifs, a également frappé l'attention et suscité les polémiques des journaux. Un orateur illustre, un républicain éprouvé, M. Castelar, vient d'adhérer explicitement à la monarchie régnante. Tous les partis rendent hommage au caractère de M. Castelar autant qu'à son éloquence. Il a été jadis fort avant dans les mouvements révolutionnaires; condamné à mort, en 1866, par une cour martiale, il put s'échapper, revint en Espagne après le renversement de la reine Isabelle, fut en 1873 président des Cortès et président de la république, se réfugia de nouveau à l'étranger après le rétablissement d'Alphonse XII, et, la pacification s'étant faite à l'ombre de la royauté, vit se rouvrir devant lui les portes, non seulement de son pays, mais du Parlement. M. Castelar avait adopté, depuis la mort d'Alphonse XII, une attitude remarquée; sans abdiquer ses convictions, il avait donné son concours au gouvernement; il avait été reçu par la reine régente, et l'on n'a jamais raconté que, sous prétexte qu'il fût d'un parti vaincu, le gouvernement royal ait songé, comme cela est de mode ailleurs, à répudier son concours ou à s'en disculper. Aujourd'hui M. Castelar fait un nouveau pas; il n'est plus

à la Chambre, mais il y compte des amis qui révèrent toujours son autorité; il vient de les engager à se rallier, purement et simplement, à la monarchie. Si la monarchie ne repousse pas ces ralliés, si elle ne prend pas soin de leur signifier qu'il leur faut d'abord faire un stage et donner des marques évidentes de leur conversion, il n'est pas hors de propos, d'autre part, de noter la raison que M. Castelar donne de sa conversion. Il a attendu, pour l'opérer et pour la déclarer, que la monarchie ait fait ses preuves; il avait à cœur un certain but et ne voyait que dans la république le moyen de l'atteindre. La monarchie lui a démontré que le moyen qu'elle lui offrait en valait un autre, et, trouvant réalisées les garanties qu'il souhaitait, M. Castelar n'hésite pas à promettre son appui à qui les lui donne :

« Puisque le parti libéral a servi les progrès et réalisé les droits de la démocratie, dit-il; puisque l'équité du parti conservateur les a conservés, et puisqu'enfin la monarchie les garde loyalement, nous sommes obligés à une loyauté réciproque. C'est à moi de le dire. »

Il y a là pour le gouvernement de la république en France une leçon que nous ne cherchons pas à dissimuler; mais cette leçon s'adresse aussi bien à tous les partis. Gouvernement ou partis, ce n'est pas en proclamant soi-même ses propres mérites ou en voulant imposer de force son autorité qu'on les fait valoir; c'est en justifiant ses prétentions par ses services, c'est en prouvant par ses œuvres que les principes dont on se porte le défenseur sont la meilleure formule des intérêts ou des droits que le pays entend sauvegarder.

Ce souci ne saurait sans doute être celui des hommes qui ne craignent rien tant que de faire des recrues, et qui croiraient leur cause perdue si elle comptait d'autres amis qu'eux-mêmes. Ceux-là, M. Casimir-Périer, les rencontrant dans le camp de la république, les avait jugés sévèrement dans un de ses derniers discours; il avait dit en parlant d'eux : « Je ne suis pas de leur école. » Mais alors, il ne lui reste qu'à suivre, dans l'intérêt de la république, la politique que la monarchie a pratiquée en Espagne; à faire en sorte que les adversaires de son gouvernement, désarmés par ses actes, puissent dire : « Mais toutes ces garanties que je réclamais, tous « ces droits que j'avais à cœur, la république me les a donnés. »

Ce n'est pas en ce moment qu'on peut tenir ce langage.

Nous ne cessons de penser à la France, en observant ce qui se passe dans les autres États. Car, si leurs destinées nous touchent, c'est surtout par les rapports qu'elles peuvent avoir avec les intérêts de notre pays.

Comment dès lors ne pas signaler une fois de plus aux conservateurs de France la conduite et les progrès des catholiques d'Allemagne? Les catholiques viennent d'obtenir en troisième lecture, au Reichstag, le rappel de la loi qui bannit les Jésuites. Quelle que soit la décision du Conseil fédéral et de l'empereur, qui auront à prononcer en dernier ressort, ce vote n'en a pas moins d'importance; il atteste avec éclat l'influence que les catholiques allemands ont conquise.

Ils l'ont conquise en combattant; ils l'ont conquise par un effort continu et par une tactique habile. Fût-il jamais parti plus abattu, plus écrasé que ne l'étaient les catholiques, lorsque dominait le *Kulturkampf*, lorsque pesait sur eux le joug d'un ministre investi par la victoire d'une puissance presque sans limites? Et pourtant ce ministre tout-puissant a dû leur céder; il a dû revenir sur les lois qu'il avait, lui aussi, déclarées intangibles. Aujourd'hui M. de Bismarck est tombé, et les catholiques sont au Parlement, presque dans toutes les questions, les arbitres des votes de la majorité. Ils ont eu ce bonheur, dans l'excès de leur défaite, de rencontrer un chef, et ce chef les a menés au triomphe par une stratégie dont devraient se pénétrer, en France, tous ceux qui aspirent à suivre, au Parlement ou ailleurs, la cause du droit et de la liberté. Enfermé dans la Constitution de l'Empire, sans manquer à ce qu'il devait à la maison de Hanovre, Windthorst n'a pas cru que sa soumission à l'ordre légal impliquât de sa part l'acceptation des lois et des mesures des pouvoirs publics. Loin de là, il a fait du respect de l'ordre établi le point de départ d'une lutte indomptable pour le droit des consciences opprimées. Soutenus par des évêques qu'animait le même esprit, créant des journaux, des comités, des réunions, nouant des alliances, trouvant pour défendre leur cause des arguments faits pour intéresser la liberté d'autrui, ne reculant devant aucune fatigue ni aucun sacrifice, les catholiques en sont arrivés à renverser peu à peu les barrières qui se dressaient contre eux. Tous les partis, à commencer par le gouvernement, sentent le besoin de leur concours, et ceux-là même qui leur restent opposés ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à leur habileté et à leur constance. Comment ne pas contempler un tel spectacle sans un sentiment d'envie ou plutôt d'émulation!

La situation du cabinet anglais reste indécise, et tandis que M. Gladstone se livre paisiblement dans sa retraite à des études de philosophie religieuse, ses successeurs se demandent si leur barque tiendra longtemps contre les fluctuations du Parlement. Sir William Harcourt a pu faire adopter de la Chambre des communes la méthode de travail qu'il lui avait proposée pour la discussion des

projets du gouvernement. Il avait posé sur ce vote la question de confiance; 245 voix contre 223 lui ont donné satisfaction. Mais cette majorité est petite, et les divisions qui se rencontrent dans les rangs ministériels font toujours craindre qu'elle ne vienne à se rompre.

Quoi qu'il arrive, ce n'est pas dans la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Égypte que les résultats d'un changement ministériel se feront sentir. Que lord Rosebery ou lord Salisbury soient au pouvoir, ce sera toujours la même ligne de conduite.

En ce moment, l'Angleterre tend à resserrer sa domination en Égypte, soit en tenant suspendue sur la tête du khédive la menace d'une déposition, soit en préparant lentement, mais sûrement, l'annexion pure et simple de l'Égypte aux États britanniques. Le ministère Riaz-Pacha vient de donner sa démission; il avait été l'instrument de lord Cromer dans cette crise, où le khédive ayant pris la liberté de blâmer la tenue d'un des régiments de son armée, dut, pour apaiser les susceptibilités du général Kitchener, commandant en chef, témoigner publiquement sa satisfaction, et renvoyer, malgré la confiance qu'il avait en lui, Maher-Pacha, sous-secrétaire d'État de la guerre. L'humiliation était grande pour le jeune prince; on peut croire qu'elle ne l'a pas rendu plus favorable au protectorat de l'Angleterre. Le chef du nouveau cabinet est Nubar-Pacha, signalé depuis longtemps dans les affaires égyptiennes, tour à tour en faveur et en disgrâce auprès des Anglais, actuellement leur protégé, esprit avisé, souple et mobile, auquel il ne semble pas qu'aucun parti puisse complètement se fier. Les feuilles de Londres paraissent attendre beaucoup de lui; si leur confiance n'est pas une feinte, il faut que Nubar-Pacha ait donné au gouvernement anglais des gages aussi sûrs que mystérieux.

L'Europe ne peut manquer de surveiller attentivement les incidents et les conséquences de cette révolution ministérielle. La France, plus que toute autre nation, en a le devoir et le droit.

Louis Joubert.

L'un des gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

NOS FAUSSES RÉPUBLIQUES

L'avantage le moins contestable de la république sur la monarchie est, semble-t-il aux républicains, d'échapper aux pouvoirs que l'hérédité arme souvent de forces et toujours d'orgueil contre la volonté générale, et de ne connaître ni les fautes ni les maux qui se perpétuent sur les peuples avec les vices des races royales.

Ceux qui pensent ainsi s'abusent-ils? La république elle-même subirait-elle la fatalité des traditions? Les partis n'y sauraient-ils changer de conduite plus que les dynasties changer de sang?

On le croirait à voir en France la république, depuis son premier avènement et dans chacun de ses retours, marcher, au milieu de circonstances toujours diverses, par les mêmes erreurs vers la même fin.

Ce régime a apparu, il y a un siècle, comme la conséquence, la garantie et le terme de la révolution française. Pouvoir nouveau d'une société nouvelle, il avait indiqué les devoirs de l'un et les droits de l'autre, par sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Ces mots étaient doux à l'oreille des peuples comme des paroles d'amour. A peine fondé, il soumit à son despotisme furieux les opinions, les biens, les existences, et il garde dans l'histoire le nom de la terreur qu'il inspira. La Convention avait prétexté qu'il fallait ce remède aux extrêmes périls de la patrie. Mais, pour montrer au monde que la tyrannie est à elle-même sa raison, et qu'il n'y a pas plus de noblesse à inspirer l'effroi qu'à le ressentir, après la Convention vint le Directoire, à la fois terrible et méprisable : les atroces mesures continuèrent quand la république fut incontestée et nos armes victorieuses. A mesure qu'il sembla moins furieux, il apparut plus vil. Aux hommes de sang, les hommes de rapine succédèrent, se firent un gain de tous les maux publics, s'enrichirent par l'avilissement du sol qu'ils payaient en assignats, par la rareté des approvisionnements qu'ils accaparaient, par la faim et la nudité des armées qu'ils se chargeaient d'équiper et de nourrir, et le pouvoir ne servit plus même des haines, mais seulement des vices.

Qui voulut, commit, perpétua ses excès? Une infime minorité de Français. Toute société a ses esprits chagrins et rebelles que l'ordre établi offense par le seul désaccord entre ce qui est et ce qu'ils

rêvent. L'ancien régime, par ses abus, était contraire à la justice, parce que les avantages sociaux ne récompensaient plus les services rendus à la société : il était, par sa structure même, contraire à l'orgueil, puisque presque tous y étaient soumis à quelques-uns. Or l'orgueil, au dix-huitième siècle, avait enflé la raison humaine, et des superbes sentaient peser lourdement sur leurs fronts l'ombre de tout ce qui était plus haut qu'eux; plus nombreux, des avides tendaient leurs désirs vers les richesses et les emplois que l'organisation sociale mettait hors de leur portée. Longtemps ils n'avaient pu citer leurs griefs qu'au tribunal secret de leur conscience, mais dans ce vase clos la haine montait toujours; moins ils pouvaient modifier leur sort, plus ils le détestaient; l'image d'un monde où tout ce dont ils souffraient serait aboli obsédait leur raison qu'effrayait seulement la crainte de ne pas assez détruire, et les réformes se confondaient pour eux avec les vengeances.

Quand la république les délivra, le désaccord entre eux et la nation apparut : elle voulait terminer ses maux, ils voulaient les punir. Elle abandonnait la royauté sans haine, comme on se sépare des êtres longtemps chers, quand, leur temps accompli, ils obéissent à la loi de la nature et meurent : eux voyaient dans la royauté l'ennemie héréditaire, le sommet d'une hiérarchie maudite, la tête qu'il fallait couper de peur que le corps se reprît à vivre. La France avait applaudi à la suppression des privilèges, mais n'entendait pas refuser aux aristocrates dépouillés de leurs avantages les droits du citoyen : eux avaient besoin que l'aristocrate fût hors la loi, il leur fallait ses emplois, il leur fallait ses biens, il leur fallait la volupté de frapper dans chacun de ses membres l'insolence de la caste abolie. La France toujours attachée à ses vieilles croyances ne songeait pas à faire une révolution religieuse, elle n'était hostile qu'aux abus du clergé : eux voulaient détruire l'Église, ils méprisaient ses enseignements, ils enviaient son patrimoine qui, elle disparue, deviendrait sans maître, ils haïssaient la pierre mystique, borne humiliante où s'étaient tant de fois heurtés les pouvoirs humains.

L'orgueil, comme la cupidité, ne s'inquiète jamais que de soi. L'occasion s'offrant à ces hommes de transformer leurs rêves en faits, qu'importaient les volontés de la France? On vit bien alors que nulle forme de gouvernement ne garantit à elle seule la souveraineté du peuple, et qu'il ne suffit pas de déposer les rois pour anéantir dans tous les hommes la passion de régner. Ceux-ci ne perdent pas leur temps à convaincre, mais l'emploient à lier à eux le pays par les excès qu'ils accomplissent en son nom, à mettre de l'irréparable dans l'histoire. La France les désavoue sous le fouet

et la hache : en 1793, la Gironde, la Normandie, Lyon, Marseille, le Dauphiné, se soulèvent au nom de la liberté républicaine, comme la Vendée au nom de la liberté religieuse, la France entière voue à l'exécration, comme jadis les Flandres, son Conseil de sang. La Convention se reconnaît coupable, en effet : elle a été trop douce, puisqu'on ose la combattre, et elle appesantit la terreur. Quand celle qui a tant tué est près de mourir à son tour, elle mesure, à l'immense espoir qu'éveille sa fin, la profondeur de son impopularité, et, plutôt que de se soumettre au vœu public, elle résout de se survivre, elle ose ordonner que la France choisira les deux tiers de ses nouveaux mandataires parmi les conventionnels. Lorsqu'enfin cette mutilation du suffrage a épuisé son efficacité frauduleuse et que, en 1797, le parti terroriste, condamné par les libres votes de la France, doit céder, le coup d'État du 18 fructidor disperse les élus du pays sur les routes de l'exil, et maintient au pouvoir la minorité détestée. Le caractère essentiel de ce régime, de sa fondation à sa chute, l'unité des gouvernements qui s'y succèdent, le lien des factions qui s'y détruisent, c'est le mépris de la volonté nationale.

Comment ceux qui n'avaient pas le nombre eurent-ils la force et, si contraires au sentiment public, s'imposèrent-ils à la nation?

Ils réussirent parce que la politique ressemble à la guerre : dans l'une et dans l'autre, les troupes organisées triomphent des multitudes. Dès le début de la Révolution, les hommes de violence et eux seuls eurent un recrutement, une discipline et des cadres. Tous ceux qui, logiciens fanatiques, âpres ambitieux, pêcheurs en eau trouble, se sentaient isolés et impuissants au milieu d'une nation généreuse et sans fiel, virent s'ouvrit devant eux les sociétés des jacobins. Ils s'y pressèrent, allant chercher une force et en apportant une, car chacun d'eux ajouta à son importance celle de la société où il avait place, devint un œil ouvert, une voix docile, et chacune de ces sociétés étant affiliées à la société de Paris où siégeaient les chefs du parti révolutionnaire, un va-et-vient régulier, comme celui du sang dans le corps humain, apporta au cœur les nouvelles de la province et envoya, du cœur aux extrémités de la France, les mots d'ordre de Paris. Aussitôt se révéla la puissance du mécanisme qui, au moment où la masse toujours inerte des modérés et des sages était encore à chercher ses docteurs et ses chefs, permettait à un parti actif et discipliné de répandre partout, au même instant, les mêmes rumeurs et les mêmes idées. Son influence fut d'autant plus prompte et générale que ses affiliés se présentaient comme les champions les plus énergiques de toutes les libertés chères à la nation, et que nul ne jura d'une

langue plus adulatrice dévouement au peuple. A l'heure où tous les anciens pouvoirs étaient détruits et où toutes les autorités nouvelles étaient conférées par le suffrage, les jacobins eurent la force électorale qui donnait toutes les autres. La société choisit parmi ses membres les candidats aux charges publiques. Leurs noms répandus, leurs mérites célébrés partout où elle avait des adhérents et des journaux, semblaient consacrés par l'opinion publique elle-même. Ainsi tombèrent entre les mains de la minorité les fonctions, c'est-à-dire les moyens de gouverner désormais malgré la majorité du pays.

Mais une telle perfection dans l'art de duper et de contraindre ne s'improvise pas. La promptitude, la régularité, avec lesquelles cette machine composée de tant de parties fut montée et joua dès son premier mouvement, attestent la mise en œuvre d'une science déjà éprouvée et sûre d'elle-même. Où les jacobins avaient-ils trouvé le modèle de leur société et les règles de leur tactique?

Le modèle s'était créé, les règles s'étaient formées avant la fin de l'ancien régime. Quand un gouvernement n'est plus d'accord avec la volonté générale, dans le duel commencé entre l'opinion et lui, il ne lui reste que le choix des armes. S'il permet qu'elle parle, elle le combat au grand jour; s'il lui impose silence, elle mine sa prison et s'ouvre l'issue des sociétés secrètes. L'ancien régime, faute de choisir entre ces périls, s'était attiré tous les deux. Il avait permis aux philosophes de couper toutes les racines qui nourrissaient l'arbre séculaire, il ne permettait pas qu'un seul coup de hache frappât le tronc séché mais encore debout. Peu lui importait que dans les esprits fussent posées toutes les prémices révolutionnaires pourvu qu'on ne tirât pas les conclusions; comme dans ces contrées où c'est un crime de lever les yeux sur le souverain, il demeurait interdit à la raison d'exercer son droit contre l'autorité, et deux sortes d'hommes devaient s'ignorer, ceux qui pensent et ceux qui gouvernent. Cette étrange division du travail ne faisait qu'irriter la logique et l'obstacle exciter la passion des Français pour les controverses politiques.

A cette passion un aliment s'était offert tout à coup. Une institution apportée d'Angleterre, la franc-maçonnerie, avait ouvert ses loges à Paris et dans de nombreuses villes. Elle se disait vouée à l'amélioration de l'homme et de la société; elle était cautionnée par le patronage des philosophes, elle avait pour devise les trois mots que devait lui emprunter la révolution française. Elle apparut comme un asile où des gens sûrs les uns des autres pourraient traiter en secret des affaires publiques. Elle réunit donc vite des adhérents parmi ceux qui avaient contre l'ordre établi des bouderies

de surface ou des haines de fond, ceux qui avaient besoin de parler, ceux qui voulaient détruire, et, tant l'heure était opportune, les priviligiés ne furent pas les moins ardents en faveur de la société nouvelle. Ils y entrèrent avec la légèreté qui demeurait la plus intacte de leurs traditions, et la cour ne se refusa pas au plaisir raffiné qui lui était offert de dire du mal d'elle-même. Leur présence donna au mouvement maçonnique une allure de mode frivole. Le gouvernement ne supposa pas que les détenteurs des avantages sociaux travailleraient à la ruine de l'ordre établi. Il conclut qu'où ils étaient, rien de sérieux ne pouvait s'accomplir. La bizarrerie du cérémonial et des dignités en usage dans les loges achevant de le rassurer, il ne crut pas dangereux ce qu'il jugeait ridicule. Mazarin chansonné disait : « Ils chantent, donc ils payeront. » Ses successeurs s'estimèrent quittes à meilleur marché, puisqu'on menait contre eux moins de tapage, et crurent habile de laisser aux langues cette petite liberté de huis clos.

Pourtant, derrière ces apparences inoffensives ou ridicules, déployées comme un écran pour arrêter le regard, une société s'était établie dès le premier jour comme une puissance antérieure aux adhérents qu'elle recrutait, pourvue de ses autorités, orientée vers son but; elle ne soumettait rien d'elle-même à ses adeptes, elle se les soumettait; elle exigeait d'eux avant tout leur obéissance à des chefs et à des décisions qu'elle ne faisait pas connaître; en échange du joug immédiat, elle leur offrait l'espoir douteux et lointain d'initiations successives, et quelques-uns seuls étaient destinés à atteindre à l'intelligence de l'œuvre que tous devaient servir à jamais. Elle était fondée sur ces idées : que peu d'hommes sont capables de comprendre, que tous sont aptes à obéir; que, par suite, l'essentiel n'est pas de les convaincre, mais de les discipliner; que le mystère les attire et ajoute à la force de l'autorité. Inséparable d'initiations mystérieuses, cette autorité ne pouvait être conférée par la masse des adeptes qui ne connaissait pas le but de l'œuvre; elle ne pouvait être concédée que par le petit groupe des initiés; par suite, il n'y avait pas de péril que la société fût entraînée, par la volonté même de presque tous, hors des voies tracées par le plan de quelques chefs, et l'ignorance où elle tenait ses adeptes lui permettait d'employer à ses fins ceux mêmes qui, si elle leur eût livré ses projets, l'auraient fuie ou combattue. Enfin la hiérarchie de ces initiations lui permettait de livrer à chacun exactement la part de dessein qu'il était capable de servir, et, à chaque degré, les chefs qui dirigeaient les affidés inférieurs, comme un voyant guide un aveugle, étaient eux-mêmes cet aveugle aux mains de chefs plus élevés.

L'étonnant est qu'il se trouvât des hommes pour se réduire à cet état, et surtout que ces hommes crussent devenir égaux en acceptant la plus aristocratique des oligarchies, libres en abdiquant leur volonté, frères en servant une entreprise fondée sur le mépris de l'intelligence humaine. Mais, dès qu'ils se rendaient à l'appel et se plaçaient sous le joug, l'organisation maçonnique attestait une connaissance profonde des hommes, et peu importait la singularité des moyens, rien n'est puéril de ce qui donne la puissance. Et malgré le secret, il n'était pas malaisé de savoir quelle cause cette puissance allait servir : il suffisait de constater à quels hommes elle confiait ses dignités. Dans les assemblées ouvertes à ses adeptes, tandis qu'ils croyaient juger les affaires publiques, elle les jugeait eux-mêmes. Les grands seigneurs et les bourgeois qui rêvaient des réformes sans violence furent laissés dans le commun des affiliés subalternes. C'étaient les audacieux de paroles et de haines, les avides de grands changements, les destructeurs, que la société avait reconnus comme les représentants de sa pensée et élevés au-dessus des autres. Là, ils avaient appris comment le nombre peut être conduit par quelques-uns, comment se forme et comment se dupe l'opinion, comment se mènent les hommes. Ils s'étaient servis de ce pouvoir pour donner un tour plus révolutionnaire à l'esprit public, et quand l'heure vint où l'on passa des paroles à l'action, ils étaient les plus prêts. La franc-maçonnerie eut la main dans les petites révoltes des provinces qui, dès 1788, préparaient la grande. Les états généraux accordés, son secret et sa discipline assuraient, dans le conflit des élections, un grand avantage aux candidats de son choix. Désignés par ses chefs et soutenus par ses adeptes, ils s'imposèrent en grand nombre au peuple qui croyait choisir des serviteurs de sa volonté. Et jamais, à aucune époque de notre histoire, la volonté de la France ne s'était révélée si unanime, si certaine, si impérative, qu'elle se trouva écrite en 1789 dans les cahiers. Or ils ne réglèrent pas un seul jour la conduite de l'Assemblée constituante. A peine réunie, elle fut entraînée par ceux de ces membres qui, cherchant ailleurs leur inspiration, voulaient précipiter la révolution aux extrêmes. Ces députés qui, du premier jour, suivaient leur dessein particulier, le sachant contraire à celui de la France, étaient ceux qui, formés et portés aux affaires par les loges, voulaient la domination pour leur secte et pour eux-mêmes.

Mais, pour imposer à tout un peuple, au moment où il se soulevait au nom de la liberté, un régime contraire à ses vœux, la franc-maçonnerie n'était pas un instrument assez fort. Recrutée dans les classes cultivées, elle ne s'étendait pas aux petits bour-

geois, aux paysans, aux ouvriers, elle avait des têtes, elle manquait de bras. Il était contraire à sa tactique de s'exposer par une action trop patente aux regards et aux représailles. Le but serait atteint si ces auxiliaires dont on avait besoin se groupaient dans une autre société, publique et en apparence indépendante, mais forte de la même tactique, gouvernée par les mêmes influences. Cette société fut celle des jacobins. Les hommes qui la fondèrent à Paris appartenaient aux loges, partout les membres des loges formèrent les premiers groupes, le jacobin naquit du franc-maçon, et avec les marques de son origine. C'est de la maçonnerie que les jacobins avaient hérité l'orgueil de caste, l'esprit de secte et la croyance à leur supériorité d'initiés sur le troupeau des profanes destiné à être conduit; de la maçonnerie leur haine violente contre l'Église, qui donna dès l'abord à une révolution politique la cruauté d'une guerre religieuse; de la maçonnerie ce double jeu des paroles et des actes, ce mensonge en partie double et balancé comme un compte, où toutes les entreprises du pouvoir le plus despotique étaient justifiées au nom de la tolérance et de la volonté générale.

Au berceau de ce gouvernement qui prétendait représenter la volonté générale, il y a la société secrète. Voilà la contradiction qui explique tout. C'est elle qui, après avoir, durant huit années, livré la France, proie vivante, aux systèmes, aux appétits, aux fureurs d'une minorité, tua le régime lui-même. Quand la France eut éprouvé que ces usurpateurs ne lui avaient laissé aucun moyen de redevenir libre, elle aspira au maître qui, en les chassant, la délivrerait et du despotisme supprimerait au moins l'hypocrisie. Bonaparte parut, et le souvenir de ce qu'avait été le parti républicain fut pendant un demi-siècle le plus invincible obstacle au retour de la république.

II

Il sembla que la dure leçon n'eût pas été perdue. Le jour où la chute de l'Empire restaurait le droit de penser, ceux qui recommencèrent à plaider devant l'opinion la cause de la république présentèrent la république sous les traits de la liberté. Ils s'indignaient que la monarchie eût ajouté seulement les apparences du régime parlementaire aux réalités d'un despotisme forgé par Bonaparte, que la personne seule du despote fût exilée d'un pays où son œuvre régnait encore et, tant était ardente leur haine du joug, ils accusaient Louis XVIII de férocité et Louis-Philippe de tyrannie. Ils opposaient aux timidités, aux réactions, aux vieilleries que la royauté traînait à sa suite, les confiantes audaces, la logique éman-

cipatrice des institutions qu'ils promettaient. Et ces promesses, et ce respect pour la souveraineté de la nation, et ce scrupule pour l'indépendance de chacun, èffaçaient les souvenirs redoutables. De nouveau l'espoir de liberté se levait à l'orient comme l'essence immortelle de la république, et les maux de la Révolution semblaient s'abaisser à l'horizon, passagers comme leurs auteurs et couchés dans la même tombe.

On ne prenait pas garde qu'autour de ces tombeaux veillait toujours la piété farouche de quelques fidèles. Non seulement chacun de ces héros du crime, Robespierre, Danton, Marat, Hébert, survivait en un groupe de disciples obscurs, mais sous prétexte de tracer l'histoire de la Révolution, l'esprit de parti avait commencé son œuvre de lutte contre la monarchie et s'occupait, en racontant le passé, de condamner le présent. Pour mieux humilier la royauté bourgeoise, il fallait montrer sans une ombre la gloire de l'apothéose révolutionnaire : puisque tout avait été un élan et une œuvre sublime du peuple, comment admettre que ce peuple eût eu pour chefs des fanatiques et des despotes? De là une crainte d'amoindrir l'épopée en mesurant les hommes; de là une adulaion qui transfigure les faits; une immoralité qui déprave les mots eux-mêmes, appelle désespoirs du patriotisme les crimes, et les assassinats nécessité de salut public; de là l'étrange illogisme de ces récits dédiés aux droits du peuple et qui célèbrent à chaque page la raison d'Etat. De pareilles œuvres ne faussaient pas seulement l'histoire des morts, mais la conscience des vivants. Elles entretenaient l'idée que le premier venu, s'il croit servir son pays, a droit de violenter la volonté générale, de supprimer tous les obstacles, ces obstacles fussent-ils des hommes, que la morale n'est pas faite pour le gouvernement des peuples, que le résultat seul importe, et que les audacieux deviennent purs s'ils peuvent verser sur leurs mains même scélérates l'eau lustrale de la victoire.

Ces leçons étaient recueillies en silence par la minorité de passionnés, de révoltés, de sectaires, que toute génération possède. Et ceux-ci, comme leurs pères, s'étaient cherchés, groupés, organisés. La société des jacobins avait disparu et ne pouvait publiquement renaître, parce que toute affiliation politique était interdite par les lois. Mais elle s'était comme brisée en une multitude d'associations secrètes qui dans toutes les classes recrutaient leur armée, et qui, toujours poursuivies et sans cesse renaissantes, séparées en faibles groupes et rattachées les unes aux autres défiaient par ces précautions la police. Leur mère, la franc-maçonnerie, soucieuse avant tout de durer, ne faisait pas de guerre ouverte au pouvoir politique, tournait tout son effort contre l'Église, et les rois lui savaient gré

de n'attaquer que Dieu : mais par la haine religieuse, qui est la maîtresse passion de toute âme vraiment destructrice, elle demeurait le centre de tous ces groupes, et la tête cachée de la Révolution. Toutes ces sociétés entretenaient dans leurs affiliés la foi qu'eux seuls possédaient la vérité; que du droit de cette vérité, ils avaient, si peu nombreux fussent-ils, aptitude à gouverner les autres. Et comme ils se rendaient cette justice que la nation était fort éloignée de leurs doctrines, ils désespéraient d'avance de la convertir, et jugeaient plus facile de la prendre. De là les complots et les insurrections où sans lassitude ils demandaient à la force seule le gouvernement de la France. Et c'est une de ces insurrections qui, en 1848, établit la république.

Aussitôt les deux races de républicains se la disputèrent. Avec Lamartine, elle sembla une poésie, la transfiguration d'une humanité qui rompait toutes les chaînes du passé, abdiquait tous les égoïsmes dans le respect de la personne humaine, et faisait de nos vertus les premières de nos libertés. La France, écoutant son Orphée, reconnaissait dans cette voix l'écho de ses propres espérances. Mais, tandis que planait sur le régime nouveau un génie généreux et populaire, qui attirait à lui l'âme de la France vers les hauteurs, l'autre race de républicains se glissait dans les places. La porte leur était livrée par des membres du gouvernement provisoire, députés de Paris, républicains qui avaient toujours flotté de la légalité à l'émeute. L'issue ouverte, les républicains de barricades et de sociétés secrètes se tenaient si bien, que chacun tirant et poussant, le parti envahit tout en un instant. Ils portèrent au pouvoir leurs habitudes soupçonneuses et intolérantes de conspirateurs, ils mirent leur conscience à heurter, par leurs allures, leur langage, leurs actes, le sentiment général; ils n'étaient pas faits pour exécuter les volontés de la nation, mais pour plier la nation à ce qu'ils voulaient. Les plus en vue, les commissaires près des départements, ne songèrent qu'à imposer aux électeurs, par toutes les contraintes de l'autorité, les candidats de leur choix, et d'ordinaire ces candidats étaient eux-mêmes. La France revit le spectre des jacobins. Comme cette autorité trop nouvelle n'avait pas encore eu le temps de prendre racine, ils firent plus de scandale que de peur, et la France nomma malgré eux et contre eux une Assemblée résolue à assurer à tous les Français la liberté et la paix. La liberté et la paix étaient insupportables à la secte jacobine qui se sentait en servitude partout où elle n'asservissait pas. Moins de deux mois après la réunion de l'Assemblée nationale, les journées de Juin, favorisées, préparées par la minorité sectaire, furent un sanglant témoignage qu'elle

n'aimait et ne poursuivait sans fin ni pitié que son propre pouvoir. Une fois encore, les jacobins, décourageant l'espérance du pays, ramenèrent l'Empire.

A peine fut-il rétabli, que de nouveau les républicains retrouvèrent dans leur chute la sagesse. Pour ramener de si loin l'opinion, ils comprirent qu'un seul moyen leur restait, endormir les souvenirs jacobins, avec la « vieille chanson » que le pays n'avait cessé d'aimer. Dans leur bouche la république de nouveau ne fut plus que liberté; à toutes les institutions de l'Empire, ils l'opposaient comme contraste, à toutes les fautes comme remède. Ils la voulaient partout, ils la voulaient plénière; ils enseignèrent que les droits du pouvoir étaient toujours trop forts, ceux des citoyens toujours trop faibles. Et cette foi éloquente, intraitable en la souveraineté du peuple, reconquit peu à peu les âmes généreuses, les esprits logiques, la jeunesse.

Pourtant, ceux qu'il eût été le plus nécessaire de changer, les jacobins, n'étaient pas changés et, eux aussi s'occupaient de recruter leur parti. Ils ne pardonnaient ni à l'Empire de les avoir vaincus ni à la France de les avoir abandonnés, et ils opposaient à l'un comme à l'autre leur maxime que la république est supérieure au suffrage universel. Malgré la police, les associations secrètes n'avaient pas disparu. La franc-maçonnerie, tolérée par un empereur en qui survivait le conjuré, avait, au moment où toute tribune était muette encore, été le seul lieu d'asile où les Français pussent discuter les affaires publiques; aussi avait-elle attiré nombre d'hommes las du silence, et qui, venus à elle par amour de la liberté, s'étaient trouvés peu à peu gagnés par son esprit et placés sous son joug. Mais l'on ne s'inquiétait pas de ces dissidences. La franc-maçonnerie ne présentait aux regards que sa face inoffensive de philanthropie, l'inaction des sociétés secrètes passait pour l'aveu de leur faiblesse, les programmes où se trahissaient les haines révolutionnaires rappelaient seulement que tout parti a ses émigrés, et que ceux de la république, comme ceux de la monarchie, n'avaient rien appris et rien oublié.

Aussi quand, le 4 septembre 1870, le pouvoir, échappant avec la victoire à la main impériale, fut saisi dans sa chute par des mains républicaines, quand le pays vit à la tête du gouvernement nouveau les hommes qui avaient flétri avec le plus de mépris la tache originelle de l'Empire, défendu avec le plus de persévérance les droits du peuple, on espéra qu'enfin la liberté avait trouvé ses serviteurs.

Ce qu'elle commandait était clair et impérieux. Ils ne devaient recueillir le pouvoir que pour rendre à la nation sa souveraineté.

Seule, une Assemblée librement élue avait autorité pour demander au pays les sacrifices qu'exigeait la guerre, et, le jour où la guerre finirait, débattre et consentir les conditions de la paix. Des obstacles, qui alors n'existaient pas, eussent-ils contraint les députés de Paris à garder quelque temps le dépôt de la souveraineté nationale, l'unique affaire de ce gouvernement provisoire devait être la lutte contre l'étranger. Et cette conduite, seule loyale envers la patrie, était la plus avantageuse à la république : car, délivrer la France, c'était la conquérir.

Mais, comme le feu éprouve l'or, le pouvoir éprouve les doctrines. A peine ces hommes eurent-ils touché le pouvoir qu'entra en eux la tentation de le garder. Le projet d'appeler la France au vote ne fut discuté qu'après plusieurs jours, et aussitôt ajourné sous de futiles prétextes. La raison véritable était la défiance que leur inspirait le résultat. Bien mauvais observateurs de l'âme populaire, ils avaient encore peur de l'Empire, comme si dans le cœur des peuples l'affection survivait jamais à la honte. Et l'esprit de parti leur conseilla d'abord de durer pour que la république eût la force d'un fait accompli, puis de remettre par provision les fonctions publiques aux républicains. Allaient-ils, du moins, pour accréditer le nouveau régime auprès de la France, choisir les hommes dévoués aux libertés publiques, les disciples des doctrines enseignées par les maîtres qui étaient devenus les chefs de l'État ? Mais les hommes de liberté voulaient des élections, et, déjà déçus par le gouvernement, étaient moins empressés à le servir; persuadés d'ailleurs par l'incessante invective de l'opposition contre l'excès corrupteur des emplois publics, ils aspiraient plus à les réduire qu'à les occuper; enfin s'ils formaient une vaste opinion, ils ne formaient pas un parti, c'est-à-dire un corps dont tous les éléments sont liés les uns aux autres, et ils avaient donné la popularité à leurs chefs sans même se faire connaître d'eux. Au contraire, le nouveau gouvernement siégeait à peine à l'Hôtel de Ville, que les proscrits et les condamnés de l'Empire, les chefs des groupes révolutionnaires, les délégués des sociétés secrètes, y entrèrent, apportant impatients leurs conseils et surtout réclamant pour eux et les leurs ce qui, à leurs yeux, était l'essentiel du gouvernement, les fonctions. Et ceux-là étaient connus des hommes qui occupaient le pouvoir, et avaient crédit sur eux. Dans la lutte contre l'Empire, les hommes de liberté étaient le nombre, les hommes de secte avaient été l'énergie et l'organisation. Les députés de Paris avaient donc eu plus d'un contact avec le parti jacobin, avec les sociétés secrètes s'étaient ménagé un accès dans ce monde fermé; eux-mêmes appartenaient à la franc-maçonnerie, attirés vers elle soit par la

tendance naturelle de leur esprit, soit par la vision claire que son appui était nécessaire à leur succès. Ainsi ceux qui avaient converti la France à une république de liberté étaient dépendants du parti qui n'avait jamais voulu de liberté dans la république. La camaraderie d'opposition, la gratitude des services électoraux, la crainte de mécontenter des influences redoutables, la discipline et la fraternité de secte décidèrent des choix. Presque toutes les places furent données à des avocats, à des journalistes, à des politiciens ou connus par leurs opinions extrêmes, ou n'ayant dans leur obscurité pour titre que l'appui des loges. Le pouvoir se trouva une fois de plus, par une sorte de surprise et de trahison, tout entier livré au parti qui avait toujours été en France une minorité infime. Une fois de plus la république, au lieu d'un gouvernement d'opinion, donnait au pays un gouvernement de secte.

Et telle cette minorité avait été, telle elle était toujours. Le danger même de la patrie n'avait pas étouffé le vieil instinct; si les circonstances imposaient le devoir de défendre le territoire, la vocation de ces hommes était d'établir la république, leur république. Pour cela, leur premier soin fut d'imposer silence au pays. Non seulement ils s'opposèrent jusqu'au dernier jour à la réunion d'une Assemblée, et pour l'empêcher, quand elle fut enfin résolue, faillirent achever nos désastres par une guerre civile, mais ils supprimèrent partout les conseils généraux, les conseils municipaux, ils ne voulaient rien qui vînt de la nation, la grande suspecte. Ils remplacèrent les corps élus par des commissions composées à leur gré et où ils firent entrer ceux qui leur ressemblaient, c'est-à-dire la fraction la plus intolérante, la plus inexpérimentée, la plus impopulaire du parti démocratique. Ainsi établis dans tous les pouvoirs, ils repoussèrent les bonnes volontés qui se tendaient vers eux, demandant, à chacun de ceux qui les eussent aidés dans la grande œuvre, leurs preuves de Malte républicaines, occupés à la fois, à défendre le sol de la France contre les étrangers et son gouvernement contre les Français.

Par cette politique de division et de despotisme, impiété envers la patrie, vol fait à l'unité nationale, ils perdirent en cinq mois toute la popularité que la république avait mis tant d'années à reconquérir. Et le jour où, rien ne restant plus à ajouter à ses malheurs, ils laissèrent la France maîtresse de dire sa volonté, elle unit dans une réprobation commune les deux gouvernements qui, l'un pour avoir commencé, l'autre pour avoir continué la guerre sans s'appuyer sur le pays, partageaient la responsabilité du désastre. Elle donna sa confiance aux seuls qui ne fussent pas coupables, aux conservateurs qui, privés par l'empire et par la répu-

blique de toute influence, étaient purs de toutes les fautes, et sur qui notre défaite laissait l'unique et glorieuse tache de leur sang répandu pour leur patrie.

L'Assemblée à peine réunie, la Commune, soutenue par le concours patent ou les vœux secrets du parti qui venait de perdre le pouvoir, avouée par les sympathies publiques de la franc-maçonnerie, suprême et furieux effort de l'esprit jacobin contre la volonté de la France, faillit porter le dernier coup à la république. Il n'en restait plus que le nom, les hésitations des monarchistes la sauvèrent. Recueillie par l'homme qui avait le plus efficacement défendu les droits du pays sous l'Empire, qui s'était opposé à la guerre, et dont le prestige grandi de nos malheurs était sans rival, elle seule pouvait lui laisser la première place, dont il se sentait digne. Elle recueillit ainsi le bénéfice des sages mesures prises par une Assemblée monarchiste, et des services rendus par un homme d'État qui se vantait de n'appartenir à aucun parti. Il devint chef de parti le jour où les royalistes, las de travailler contre eux-mêmes, et voyant en M. Thiers l'obstacle au retour de la monarchie, le renversèrent. Les républicains recevaient de leurs ennemis l'homme le plus illustre et le plus populaire de France. Cette force lui permettait d'imposer son bon sens, sa modération, son expérience, de donner ses couleurs à l'armée qu'il dirigeait. Les jacobins les plus intolérants naguère marchaient dans l'ombre de M. Thiers, et répétaient ses idées comme des ordres : il n'y avait plus que des républicains sensés, respectueux de la volonté nationale, désireux d'un régime où personne ne fût ni vaincu ni suspect. Les efforts infructueux de la Chambre pour faire la monarchie donnèrent raison au vieil homme d'État, et son triomphe fut complet le jour où, de guerre lasse, cette même Assemblée, votant une constitution républicaine, reconnut qu'elle avait eu tort de chercher sous la monarchie et qu'elle pouvait établir sous la république un régime digne de la France.

Ainsi la république, compromise par les fautes de ceux qui se disaient ses partisans, s'était sauvée parce qu'ils avaient cessé de la conduire. Elle devait sa durée aux discordes de ses adversaires, sa légalité et ses institutions à leur vote, son crédit à un homme qui n'était républicain ni d'origine, ni de passion, ni de goûts, semblable à ces généraux illustres qui, sous l'ancienne France, conduisaient nos armées sans être de notre sang, et qui, commandant aux qualités de notre nation avec les qualités de leur race, nous avaient plus d'une fois donné la victoire.

C'est à lui que la France s'était ralliée, et elle voulut, quand disparut l'Assemblée nationale, remplacer les députés royalistes

par des députés républicains et choisir des républicains assez modérés pour rassurer les conservateurs. Le malheur fut que tous les candidats républicains chantaient le même air, et du même ton. La similitude de leur programme rendait leurs personnes presque indifférentes : ceux que servirait l'organisation la plus parfaite devaient l'emporter. Or l'initiative, le zèle, l'entente, manquaient, comme d'ordinaire, aux véritables modérés. Toutes ces qualités demeuraient vivantes dans le parti, en apparence pénitent, qui avait gardé ses cadres, et les candidats poussés par les loges eurent sur les autres l'avantage. Des noms répandus à la fois sur toute l'étendue des circonscriptions par les adeptes qui, en obéissant tous à un mot d'ordre, semblaient exprimer leurs libres préférences de citoyen, parurent imposés par la volonté générale, quand tout ce bruit était fait par une minorité infime, mais disciplinée et active, et les électeurs croyaient choisir eux-mêmes la carte forcée qu'une manœuvre habile leur plaçait dans les mains. Ainsi la réaction contre l'esprit de secte aboutit, en 1876, au retour des influences maçonniques. Elles se trahirent aussitôt dans la nouvelle Chambre par l'indice qui ne trompe pas, la malveillance contre le catholicisme. Mais si elle grondait déjà, elle ne mordait pas encore, retenue par la crainte d'un conflit avec le Sénat et la Présidence qui appartenaient encore aux conservateurs. Ceux-ci se défendirent trop tôt contre une entreprise irréligieuse qui s'annonçait à peine. L'acte du 16 mai ne parut pas au pays en proportion avec le danger, et la dissolution de la Chambre sembla menacer la république.

Cette imprudence accrut la force qu'on voulait détruire. Contre l'action du gouvernement, contre celle du clergé uni à ceux qui le voulaient défendre, il n'y avait en France qu'une puissance maîtresse comme eux d'un personnel discipliné, de groupes établis dans tout le pays, d'un budget, et capable d'opposer organisation à organisation, c'était la franc-maçonnerie. Elle comprit qu'elle était le véritable enjeu de la bataille : certaine, si les conservateurs l'emportaient, que c'en était fait, sinon de son existence, du moins de ses projets, elle joua son va-tout et mit sans réserve au service des républicains son action. Comme elle était cette fois l'âme de la résistance, elle se trouva plus que jamais l'arbitre des candidatures, le tout avec assez d'habileté pour sauver les apparences. Les électeurs crurent encore faire les choix qu'ils sanctionnaient et le grand effort de la France en faveur de la république consacra la victoire des loges.

Cette fois, le Sénat désavoué était réduit à l'impuissance, la présidence avait changé de mains, le seul homme avec lequel il aurait fallu compter, M. Thiers, venait de mourir, délivrant les

républicains d'une sagesse désormais importune. Maîtresse de la Chambre, la franc-maçonnerie l'était de l'État, elle songea à se donner sa récompense, et, six ans après la guerre, dans la France isolée et dont la concorde faisait la seule force, l'ennemi devint « le cléricalisme ».

III

Même aux siècles les plus religieux, il a été facile d'exciter les jalousies de la France contre la domination ecclésiastique. A mesure que la foi a diminué, la défiance a grandi. Après la tentative du 16 mai, où le peuple avait cru voir la main de l'Église, il était moins que jamais disposé à consentir que le prêtre fût maître dans l'État et dans la commune. Mais si cette passion irritée d'indépendance laïque, aspirant aux représailles, était prête à maltraiter quelque peu l'indépendance de l'Église dans les rencontres de frontières, le bon sens public ne songeait pas à pousser plus loin la lutte. Il savait que l'Église aussi a son domaine, que le pauvre n'aura jamais trop de consolateurs, l'ignorant trop de maîtres, les vices trop de freins, la vie trop d'espérances, et qu'en ouvrant ses temples, ses asiles, ses écoles, l'Église, non seulement exerce des libertés légitimes, mais rend un service social.

L'habileté des hommes qui venaient de prendre le pouvoir fut d'invoquer des sentiments populaires dans la nation, à l'appui de desseins contraires à la volonté de cette nation. Il s'agissait, à les croire, de défendre la société civile contre l'invasion ecclésiastique, de soumettre l'Église à l'égalité, d'établir la neutralité de l'État en matière religieuse, d'assurer la liberté de conscience : prétextes toujours audacieux et toujours menteurs. Le but poursuivi était d'interdire à l'Église, non la prépondérance politique, mais son apostolat religieux; de lui refuser, non seulement les faveurs, mais l'indépendance; de la chasser non du privilège, mais du droit commum; de supprimer sa place, non seulement près de ceux qui gouvernent, mais près de ceux qui souffrent et l'appellent; de détourner les ressources que la libre générosité des chrétiens lui fournit, de la rendre stérile en œuvres et en hommes, de détruire par la force de l'État, malgré la France, le sentiment religieux. Cette entreprise n'était pas une œuvre de politique. La politique, de nos jours, n'a plus pour mission de commander aux croyances; dans une démocratie elle ne fait pas de lois pour contredire la volonté du peuple; dans tous les temps et sous tous les régimes elle se garde des luttes religieuses comme du plus redoutable

obstacle au premier bien d'une société, qui est la paix. Cette entreprise était une œuvre de prosélytisme. En elle apparaissait l'entêtement de croyants qui, maîtres d'une vérité ou plutôt possédés par elle, tiennent pour leur premier devoir de la répandre; l'orgueil d'initiés qui, dépositaires de clartés privilégiées, ne tiennent pas la certitude d'autrui pour égale à leur certitude; la férocité de zélateurs à qui la persuasion paraît une arme trop lente pour vaincre les dissidents et qui appellent au secours de leurs doctrines le bras séculier; bref, tout l'emportement du fanatisme religieux au service de l'irréligion.

Par cela seul toute la politique se trouva orientée. Il n'y a, sous la diversité de leurs titres, que deux sortes de gouvernements : ceux où le pouvoir obéit à la nation et ceux où il lui commande. Dès que l'œuvre principale du régime était de détruire malgré le pays la religion du pays, il eût été contradictoire de développer les libertés publiques, il devenait nécessaire de fortifier l'autorité.

On est d'accord que le modèle du gouvernement absolu dans les peuples modernes a été donné par Napoléon. Il poussa à sa perfection la servitude comme la guerre. Groupés en corporations durables, hiérarchisées, et dont les chefs ne devaient pas leur autorité au gouvernement, les sujets de l'ancien régime avaient des moyens de résister au roi : passés sous le niveau, détachés les uns des autres, devenus étrangers en devenant semblables, les citoyens se trouvèrent incapables d'un effort commun, d'une volonté en face de l'empereur. Toute association fut interdite dans cette France, dont les associations avaient été la vie séculaire. A leur place une immense armée de fonctionnaires, dépendant du souverain seul, assurait les intérêts communs de cette masse réduite à la vertu d'obéir. Cette administration gérait toutes les affaires de la commune, du département, comme celles de l'État, et ses multiples organes recevaient l'impulsion et l'ordre d'une seule volonté. Au centre, Napoléon dirigeait de sa main toutes les grandes affaires; dans les départements le préfet, dans la commune le maire, choisis par le maître, étaient seuls auprès de l'Etat les représentants des intérêts locaux, auprès des populations les représentants de l'État, et jusqu'au fond du dernier village se retrouvait l'image du régime et comme une réduction d'empereur. L'État ne prétendait pas à cette souveraineté seulement sur les affaires publiques, mais sur les intérêts privés, la pensée, la conscience de chaque Français. Il avait soigneusement organisé la dépendance des corps judiciaires qui statuaient sur les droits de ses sujets. Ceux-ci auraient usurpé s'ils avaient voulu émettre un avis sur quelque chose, puisque l'empereur résolvait tout : rien

donc ne devait se dire ni se publier, sinon ce qu'il jugeait utile et autorisait. Enfin Napoléon avait voulu que ce régime ne suscitât même pas de résistance, même pas de regrets dans le secret des cœurs. L'enseignement lui était le moyen de plier, dès l'enfance, les hommes à la soumission, l'éducation était à tous ses degrés donnée par un corps de fonctionnaires, et en vertu d'un monopole. C'est cette volonté de parler seul, même au nom de la science, et de mettre les intelligences en caserne qui révélait les vues les plus profondes et l'excès le plus audacieux du pouvoir absolu. Et la langue a marqué le progrès du despotisme : sous l'ancien régime, on disait que la nation était gouvernée, c'est-à-dire traitée en personne incapable, mais du moins vivante; depuis Napoléon, on a dit qu'elle était administrée, c'est-à-dire exploitée comme un domaine, comme une chose inerte.

Un tel despotisme avait pour mesure le génie de l'homme qui l'avait établi. Depuis, aucun des régimes qui s'étaient succédé ne s'était senti de taille à maintenir de telles institutions dans leur rigueur. Tous avaient restitué quelque chose à la souveraineté de la nation, à l'indépendance de l'individu, mais en conservant le plus possible de l'œuvre impériale, et les petites libertés rapportées çà et là sur le bloc du despotisme ne lui enlevaient pas sa puissance, mais seulement sa logique. Une grande tâche s'offrait donc au parti qui prenait le pouvoir en 1877. Qu'a-t-il fait en seize ans pour la liberté? Il a, par la loi de 1881, dégagé de toute entrave l'indépendance de la presse et le droit de réunion. Ce fut le don de joyeux avènement qu'il ne pouvait refuser. Les orateurs et les journalistes qui avaient aidé au triomphe réclamaient cette part dans la victoire. La presse et la parole avaient été d'ailleurs, dans tout le cours du siècle, l'objet principal du conflit entre les gouvernements et l'opposition, et l'on s'était accoutumé à croire qu'elles étant libres, la nation l'était aussi. Et pourtant, si nécessaires soient-elles, outre qu'elles sont les plus faciles à corrompre, et qu'avec le budget et la police un gouvernement joue de la presse et des réunions à peu près à son gré, ces deux libertés, quand elles sont seules, s'exercent et s'épuisent en une vaine rumeur. Elles ne sont que des libertés de bavardage, si elles ne sont complétées par des libertés d'action. Or, de ces dernières, la plus essentielle et la plus féconde, celle que le gouvernement ne peut ni diriger, ni acheter, ni dénaturer, celle qui permet aux hommes de mettre en commun non seulement des métaphores, mais des courages, qui les assemble non par hasard, mais par choix, qui les lie non pour une heure mais pour un long temps, c'est la liberté d'association. Solennellement promise par les républicains, a-t-elle

été donnée? La loi de 1884, sur les syndicats professionnels, a permis aux ouvriers de se grouper pour des intérêts de métier; encore avec quelle timidité cette concession a-t-elle été faite, de quelles restrictions a-t-elle été amoindrie, quelle défiance contre le droit lui-même révèlent les mesures prises contre l'établissement redouté de corps durables et forts, enfin quel souci de n'accorder ce présent avare qu'aux « travailleurs » et de le refuser aux autres citoyens! Pour ceux-ci l'arbitraire : les associations qui plaisent sont tolérées, contre celles qui déplaisent on garde les textes de l'Empire, de la Terreur et de Louis XIV.

C'est par les lois d'enseignement que le pouvoir blesse ou respecte le plus de libertés, droit du maître à répandre la science, droit du disciple à recevoir la parole de son maître, droit du père et de la mère à choisir les doctrines qu'ils jugent les meilleures pour leurs enfants. Comme c'est là que le despotisme impérial avait accumulé le plus d'usurpations, c'est là que les régimes venus ensuite avaient appliqué les mesures les plus réparatrices. La monarchie de Juillet, par la loi de 1833, avait établi la liberté de l'enseignement primaire et reconnu à tout homme capable d'enseigner le droit d'ouvrir une école libre en face de l'école communale; on commençait l'expérience par l'enseignement que l'on tenait alors pour le moins important, l'enseignement de ceux qui n'étaient pas électeurs. En 1850, la seconde république avait reconnu le droit des communes à choisir l'instituteur communal, et avait fondé la liberté de l'enseignement secondaire. En 1875, l'Assemblée nationale avait enfin accordé la liberté de l'enseignement supérieur. L'œuvre du gouvernement actuel a été de diminuer les franchises concédées par tous ces gouvernements. Dès 1877, il a enlevé aux universités libres leur place dans les jurys d'examen et restitué à l'État seul la collation des grades : ce faisant, il a supprimé la liberté des méthodes, la concurrence féconde entre les divers centres de la haute culture, réduit les établissements libres à copier l'État, pour préparer leurs élèves aux examens dont il est seul juge, par suite décapité la liberté de l'enseignement supérieur. En 1879 et 1880, il a, par l'article 7 et les décrets, voulu enlever aux ordres religieux, seuls concurrents redoutables pour l'État, la liberté de l'enseignement secondaire. En 1888, en refusant aux conseils municipaux toute influence sur le choix de l'instituteur, il a, en fait, supprimé dans la plupart des communes la liberté de l'enseignement primaire. L'idée, proclamée sans cesse par le parti, que l'éducation est pour la république le moyen de créer l'unité dans les esprits a pour conséquence logique le monopole de tous les enseignements par l'État : les jacobins ne cachent pas qu'ils le

souhaitent, et les républicains remontent la chaîne des temps pour se rattacher à Napoléon.

C'est en s'inspirant de lui qu'ils ont organisé la justice. La magistrature administrative a été maintenue, a gardé tous ses attributs; les actes des fonctionnaires, comme sous la monarchie absolue, échappent aux tribunaux ordinaires et aux poursuites de ceux qu'ils ont lésés. Les magistrats qui statuent sur les affaires les plus nombreuses, les juges à peu près uniques des petites gens, c'est-à-dire de presque tout le monde, les juges de paix n'ont pas plus que les magistrats administratifs l'inamovibilité, et en accroissant leur juridiction sans accroître leur indépendance, on a livré plus que jamais les justiciables à des magistrats politiques. Ceux des tribunaux et des cours avaient du moins l'inamovibilité : elle a été suspendue, le corps judiciaire épuré, des magistrats dépossédés par cet étrange grief qu'ils étaient indépendants du pouvoir, chassés par la raison même qui aurait dû les désigner au respect.

Comment un parti qui sacrifiait sans plus de scrupule à l'État les libertés et les droits individuels aurait-il accru la part des citoyens dans le gouvernement des affaires générales? L'organisation qui livrait à des fonctionnaires toute l'autorité dans la nation, le département, la commune, est la portion de l'œuvre impériale que les régimes les plus divers s'étaient accordés à respecter davantage. Quand, à la chute de Napoléon, furent établies les institutions représentatives, on s'était contenté de placer près du souverain un parlement, près du préfet un conseil général, près du maire un conseil municipal, d'ajouter une apparence de contrôle aux réalités du pouvoir absolu; elle n'était pas pour lui un lien, à peine un voile. Le Parlement, il est vrai, avait de plus en plus gagné sur le monarque, et il semblait que cette victoire dût servir à l'émancipation des autres corps électifs. Mais, au lieu de donner des attributions sérieuses et avec elles la vie aux conseils généraux, aux conseils municipaux, et de diminuer ainsi l'omnipotence des préfets et des maires, le Parlement, à mesure qu'il devenait souverain, avait à son tour compris combien était plus commode pour lui le gouvernement par fonctionnaires. Les assemblées locales demeuraient dépourvues d'attributions sérieuses, réduites à siéger quelques heures par année. Seule, l'Assemblée de 1871 avait donné aux assemblées départementales des pouvoirs insuffisants pour y porter la vie, et qu'il fallait étendre pour les rendre efficaces. Or cette tentative timide d'indépendance locale avait eu pour adversaires les républicains qui devaient prendre influence en 1877. La seule réforme que ceux-ci aient concédée est la nomination des maires par les conseils municipaux. Après avoir

si ardemment réclamé cette mesure, ils n'osèrent pas la refuser; mais les jacobins ne pouvaient davantage admettre que l'État cessât de choisir et de garder à sa discrétion le premier personnage de la commune. La loi sur l'enseignement primaire leur a permis de reprendre la concession qu'ils avaient été contraints d'accorder, et d'entretenir dans chaque commune un homme plus à l'État que ne l'avait jamais été le maire. Nommé par le pouvoir, il devait être pris parmi les habitants de la commune; dans nombre de villages un seul candidat était à choisir; cet homme qui donnait gratuitement ses services obéissait avec indépendance et ne s'accommodait pas de toutes les besognes. Les instituteurs appartiennent autrement à l'État qui les a formés dans les écoles, les paye de son budget, les envoie où il les juge le mieux à leur place pour ses desseins, et demeure toujours l'arbitre de leur sort. Leurs fonctions scolaires leur donnent par les enfants accès dans toutes les familles, ils ont sur des populations ignorantes et pauvres le prestige du traitement que leur sert l'État et du savoir qu'on leur suppose. Celui qu'ils possèdent les désigne comme les auxiliaires naturels, souvent indispensables, de l'administration communale; ils sont habitués au grimoire administratif qui est l'inquiétude et l'embarras des paysans; secrétaires des conseils municipaux, ils exercent une influence supérieure à leur titre; lecteurs des instructions préfectorales, ils en deviennent les interprètes; témoins des débats, ils y prennent part avec l'avantage que leur donne l'habitude de la parole; rédacteurs des décisions, sous prétexte de résumer l'avis des autres, ils y mêlent le leur; ils commencent par être la main et souvent finissent par être la tête. Où le maire agrée au gouvernement, l'instituteur le seconde ou le conduit; où le maire déplaît au gouvernement, l'instituteur devient son adversaire, mine son crédit dans le conseil et sa popularité dans la commune. Ainsi les hommes au pouvoir ont accru l'importance des fonctionnaires, laissé intacte l'influence du préfet, créé celle de l'instituteur. Là encore, là surtout, ils ont témoigné leur attachement au système d'administration que Napoléon a établi, et leur république a continué et autant qu'il était en eux, restauré l'Empire. Et dans l'ensemble de leur conduite apparaît l'unité de leur dessein : ce n'est pas un peuple libre qu'ils ont voulu, c'est un gouvernement fort.

Quand un pouvoir a mis sa force dans la puissance de ses agents et compte sur eux pour imposer sa volonté à un pays, son œuvre la plus importante est de les choisir. Puisque le grand but était de détruire dans la société humaine la superstition du divin, il fallait, pour faire pénétrer l'irréligion, des hommes qui en fussent

pénétrés eux-mêmes. Voilà pourquoi le souci perpétuel d'un tel gouvernement devait être la question des fonctionnaires; pourquoi aucune compétence, aucun service, ne pouvaient effacer la tare du cléricalisme; pourquoi la pauvreté du savoir, du mérite, de l'honneur même étaient compensées par l'ardeur du zèle pour la libre pensée; pourquoi, enfin, une épuration toujours continuée et toujours incomplète a peuplé de nouveaux venus toutes les fonctions.

A qui ces places innombrables, sinon aux ennemis les plus déclarés du cléricalisme, sinon aux francs-maçons et à ceux qui méritent leur confiance? De même que les loges avaient fourni au gouvernement sa politique, elles lui ont fourni ses fonctionnaires. Et leur multitude surgie et armée tout à coup au milieu d'une société chrétienne pour la détruire peut répéter ce qu'un père de l'Église disait des chrétiens dans la société païenne : « Voici que nous remplissons les prétoires et les écoles et les fonctions et le Forum. » Ces changements accomplis, il s'est trouvé que dans un pays où l'égale aptitude de tous aux emplois est garantie par les textes les plus solennels, la plupart des emplois ont été, en fait, fermés aux catholiques.

Ainsi s'est établie la domination d'une secte.

IV

Si la guerre religieuse voue un pays à la plus violente des divisions, cette violence même d'ordinaire lui épargne d'autres périls. Les hommes capables de se passionner pour des doctrines semblent moins tentés de s'abaisser aux calculs égoïstes et l'on pouvait espérer que la république livrée aux fanatiques échapperait du moins aux intrigants.

Mais en même temps que la secte corrompait le pouvoir, elle se corrompait elle-même. Pour les caractères, quelle école que sa règle, cette contradiction entre les actes et les paroles, cette audace à prendre, au nom de la volonté générale, des mesures contraires à cette volonté, ce culte public pour la Révolution française et cette foi secrète dans le despotisme, cet air de respecter ce qu'on hait, cet art de trahir dans un baiser! Jusque dans ses passions les plus vives le scepticisme est en germe. Si sincèrement qu'elle les éprouve, elle les sert sous le masque. Les plus dévoués à l'œuvre n'échappent pas à l'influence de la méthode. A force de vivre au milieu du mensonge, de le pratiquer eux-mêmes, d'en voir le succès et avec quelle facilité le peuple, poussé par son immortel instinct de victime, mord sans cesse à l'hameçon, ils en

viennent peu à peu à prendre les principes pour des amorces, les hommes pour des dupes, à croire que le don le plus nécessaire est le naturel dans la supercherie. Or toutes les faussetés se tiennent, et quand on se fait un jeu de ses actes, on a déjà commencé à se faire un jeu de ses doctrines.

Même dégagé de tout mensonge, l'esprit de secte diminue dans l'homme la faculté de croire et de se dévouer. La plus grande cause du désordre dans la vie publique comme dans la vie privée, est l'attachement excessif de chacun pour soi. Pour combattre cette tendance antisociale, la sagesse qui gouverne le monde a lié l'homme par des devoirs envers certaines puissances : les unes, comme la famille, si proches de lui, qu'en se sacrifiant pour elles il lui semble encore s'aimer lui-même; les autres, comme la patrie, la religion, l'humanité, si augustes et si vastes qu'en face d'elles il sente sa petitesse et rougisse de se préférer. La secte trouble par une création factice les rapports de l'homme avec ces sociétés naturelles. Elle exige qu'il lui sacrifie les droits de la famille, elle lui apprend que la grande division des hommes n'est pas en nationaux et en étrangers, mais en adeptes et en profanes, et que certains inconnus lui sont plus « frères » que ses voisins; et elle n'élargit pas l'idée de patrie au nom d'une patrie plus vaste encore où la religion assemble tous les hommes, elle enseigne qu'un petit groupe, comme autrefois la peuplade juive, est, en vertu d'une élection mystérieuse, supérieur à tout le reste. A la fois trop étendue pour que la chaleur des affections domestiques la vivifie, et trop étroite pour obtenir le dévouement enthousiaste qu'inspire la grandeur de la race ou de l'espèce, elle brise les liens, elle ne les remplace pas. L'initié sent sa générosité se rétrécir à la mesure du petit monde où elle s'enferme; quand il ne s'indigne plus de préférer quelques-uns à tous, il est bien près de se préférer lui-même à quelques-uns, et l'égoïsme de caste a pour dernier terme l'égoïsme de l'individu.

Les succès de la franc-maçonnerie ont précipité ce résultat. Tant qu'un parti est loin du pouvoir, la conviction seule recrute ses adhérents, il est vide d'ambitieux; ceux-ci apparaissent avec les beaux jours, hirondelles du succès. Quand il est devenu certain que la république était la plus forte et que sous la république l'influence appartenait à la franc-maçonnerie, celle-ci s'est subitement accrue et recrutée d'autres hommes. La masse de ceux qui veulent être de ce qui réussit a frappé aux portes, les a forcées. Les mêmes qui, en d'autres temps, auraient porté aux processions les plus gros cierges ont envahi les loges; sur la poitrine de plus d'un, le tablier symbolique a pris la place d'un scapulaire. Dans ces métamorphoses ils demeuraient fidèles à leur seul culte, leur intérêt.

Plus la société ouvrait l'accès aux faveurs, plus les adeptes dévoués aux idées sont devenus rares, une poussée continue a fait pénétrer dans la société et par elle dans les assemblées publiques une génération nouvelle, incapable de se passionner pour des doctrines, moins encore de se sacrifier pour elles, et n'aspirant par toutes les puissances d'un esprit sans idéal, d'un cœur sec et d'une dextérité sans scrupules qu'à la conquête et à la possession du pouvoir. Prêts à servir docilement les vues de la maçonnerie et à payer ainsi le secours prêté par elle à leur fortune, ces hommes demeuraient indifférents aux passions qu'ils servaient, et une politique de sectaires a été poursuivie par des sceptiques.

L'ardeur avec laquelle la lutte religieuse avait été dès l'abord conduite a rapidement épuisé la matière des chicanes et des injustices et, après deux législations, il ne restait plus guère de mesures à prendre contre les catholiques, sauf de supprimer le budget des cultes. L'heure n'est pas venue de cette dernière violence. C'est le maintien de ce budget qui a permis d'accumuler, sans inquiéter l'opinion, les entreprises contre la liberté religieuse. A toutes les plaintes des catholiques on répondait : comment l'État serait-il l'ennemi de la religion, il entretient le culte? Et si grossier que fût le sophisme, il suffisait à calmer la conscience des simples. La franc-maçonnerie est trop habile pour réveiller, en fermant les églises, les inquiétudes religieuses qu'elle a endormies. Elle attend désormais, campée sur les ruines déjà faites, que les lois scolaires produisent leurs suites inévitables, et que des générations devenues dès l'enfance étrangères au sentiment religieux achèvent d'elles-mêmes l'œuvre par la séparation de l'Église et de l'État.

Mais du jour où il n'y eut plus de nouvelles lois à voter contre le catholicisme, le ressort de l'activité a été brisé dans le Parlement. Le vaste champ des réformes était fermé puisque les réformes dont la France a besoin sont des libertés, et que, pour le succès de la guerre aux croyances de la France, il fallait une politique de contrainte et non d'émancipation. D'ailleurs, quand la franc-maçonnerie avait ouvert les Chambres à ses élus, elle s'était uniquement inquiétée de ce qu'ils pensaient sur l'affaire la plus importante à ses yeux : républicains modérés, radicaux ou opportunistes lui étaient également bons, pourvu qu'ils fussent anticléricaux. Et la majorité ainsi formée et unie pour une seule œuvre n'était d'accord que sur cela, et pour tout le reste se divisait en groupes rivaux. Que l'un d'eux prenant le pouvoir appliquât son programme, un conflit était certain; et l'œuvre religieuse pouvait périr dans les divisions de ses fondateurs. Pour la maintenir il fallait maintenir l'union de ceux qui l'avaient faite. Et comme ils ne s'entendaient pas, il n'y

avait pour eux qu'une ressource, vivre sans idées, gouverner sans projets, peloter en attendant partie, garder ensemble la place jusqu'au jour où se pourrait reprendre la marche en avant. Cet accord fut nommé la politique de concentration. L'intérêt de secte ne demandait plus à ses adeptes que de durer, et leur inspirait pour unique tâche de fortifier chacun leur situation, lui-même légitimait, excitait en eux l'égoïsme. L'intérêt personnel se laissa aisément convaincre que ni les doctrines communes ni les travaux importants ne font tout le charme de l'autorité, et que, même inutile à qui la supporte, elle reste fructueuse et douce à qui l'exerce.

Mais cette impuissance à exercer le pouvoir et cette ambition de le conserver étaient faites pour ruiner dans l'esprit public le projet et ses auteurs. Un peuple s'attache à ses mandataires par les services qu'il en a obtenus et surtout qu'il en attend. La division des parlementaires ne leur permettait pas même de se mettre d'accord sur des promesses. Comment durer sans rien de ce qui fait durer? Puisque la politique de concentration, obscure comme l'intrigue et stérile comme l'égoïsme, ne préparait à ses auteurs que les sévérités du suffrage libre, il fallait pour les soutenir une force plus puissante que l'opinion. Et ce n'était plus assez que, placé au centre du pays, comme l'araignée au centre de sa toile, le gouvernement usât de toutes ses ressources pour eux et contre leurs adversaires. La politique de concentration faisait du pouvoir un partage de dépouilles entre les divers groupes parlementaires. Chacun d'eux était représenté par quelques ministres, ceux-ci siégeaient comme les plénipotentiaires de puissances alliées mais rivales, et avaient mission d'empêcher que l'équilibre fût rompu au profit de l'une d'elles. Chaque groupe ne pouvait donc avoir pleine confiance que dans les ministres fournis par lui, il y aurait eu naïveté à espérer que ses intérêts électoraux fussent aussi diligemment surveillés par les ministres empruntés aux autres groupes, qu'un ministre radical en nommant ses fonctionnaires, en distribuant ses faveurs, soutînt sans mollesse, contre ses propres amis, les députés opportunistes, ou qu'un ministre opportuniste travaillât de bon cœur à défendre contre les répulsions des électeurs modérés les sièges des républicains extrêmes. Dans une situation où la défiance était naturelle, l'idée devait venir aux parlementaires que le meilleur moyen d'être bien servi était de se servir soi-même. Et puisque les portefeuilles avaient été distribués comme des gages entre les divers partis, pourquoi chaque député n'obtiendrait-il pas aussi de tous les ministères son gage, le gouvernement direct de sa circonscription? Le régime parlementaire ne fournissait-il pas aux députés le moyen d'exiger? Maîtres de renverser les ministres, ne leur appartenait-il pas de

fixer à quelle condition ils les laisseraient vivre? Si la condition n'était pas de celles qu'eussent acceptées des hommes d'État, les hommes d'État n'étaient pas là pour défendre le pouvoir. Dépouillé de son unité par la politique de concentration, diminué de tout grand dessein, il tenait à l'écart les âmes hautes, les cœurs généreux, les volontés fermes, ceux qui sont dignes de commander. Seuls l'avaient brigué, presque seuls l'avaient obtenu ceux qui l'aiment pour lui-même, pour l'influence, pour le rang, pour le gain, pour l'hôtel, pour le titre d'excellence, pour les coups de canon à l'entrée des villes, pour la voiture, pour la cocarde du cocher. Les ambitions de cet ordre savent tout entendre et tout accepter.

Les députés ont donc dit aux ministres : « Vous voilà où vous désiriez et où vous ne pouvez demeurer que de notre gré. Notre indulgence sera acquise à vos fautes, notre incrédulité aux mauvais bruits, et nous ne nous scandaliserons pas si en gérant les affaires du pays vous faites les vôtres. Vous durerez, mais nous aussi voulons durer, c'est-à-dire être réélus, et pour cela nous avons besoin des fonctionnaires dont vous êtes les chefs, des faveurs dont vous êtes l'arbitre, des ressources qui, sous des noms divers, répandent sur le pays leur engrais et font lever la moisson des votes. Chacun de nous sait mieux que vous ce qui lui est nécessaire pour garder sa circonscription. Là donc nul agent de l'État ne sera ni maintenu ni nommé s'il nous déplaît; les subventions et les faveurs seront, sur nos indications, partagées entre nos clients; les travaux à faire seront urgents ou non, selon qu'il nous paraîtra; bref, la puissance sera nôtre dans le fief électoral où chacun de nous entend exercer seul le droit de haute et de basse injustice. »

Et comme les députés embusqués au coin de chaque scrutin et mettant leur bulletin de vote sous la gorge du ministre ne cessaient de demander la bourse ou la vie, les ministres, pour garder la vie, ont abandonné la bourse, l'autorité qui leur avait été remise pour le bien de l'État. Cela n'empêchait pas qu'on leur prît aussi la vie : jamais tant d'hommes ne se succédèrent si vite au pouvoir. Ils tombaient parce que tout accorder n'est pas toujours satisfaire, parce qu'on espérait d'autres encore davantage, parce que aussi la brièveté des ministères était selon l'ordre de cet étrange régime. Elle tenait les nouveaux venus sous la crainte de la puissance parlementaire, les empêchait d'acquérir la connaissance des affaires, de prendre autorité sur leurs propres bureaux, elle leur enlevait à la fois l'envie et le temps de mettre des bornes à l'usurpation des députés.

Par là, on a trouvé le secret de fausser à la fois le régime parlementaire et le gouvernement absolu.

Le régime représentatif suppose et assure la division des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, maintenir l'ordre dans les dépenses publiques a été son premier attribut et demeure un de ses principaux avantages, sa force est la parole, et son fondement la liberté des électeurs.

Le marché conclu entre les députés et les ministres a livré au pouvoir législatif le pouvoir exécutif, qui déjà dominait le pouvoir judiciaire; il a confondu toutes les autorités en une seule, et cela est l'essence même du despotisme.

La parole a perdu son empire et cela moins par la médiocrité des talents que des caractères. C'est l'honneur de l'éloquence qu'elle ne puisse prendre son vol que de sommets. Dès que les hommes n'ont à se confier que de petites pensées, ils baissent la voix; l'intrigue, l'égoïsme, ont, comme Ève après la faute, conscience de leur nudité et fuient le jour, le secret est leur pudeur. Une politique sans principes, sans unité, sans avenir ne peut parler sans s'accuser. Voilà pourquoi la vie s'est réfugiée dans les couloirs de la Chambre, voilà pourquoi les affaires se traitent dans les négociations sourdes des groupes. La tribune reste vide, bien que de nombreux orateurs y laissent tomber de leurs lèvres des discours dans l'oubli, mais ce sont paroles mortes et elles ne rompent pas le terrible silence d'idées qui pèse sur le régime.

Le plus matériel des intérêts publics, l'ordre financier, n'est pas mieux sauvegardé. Jusqu'à nos jours, les députés protégeaient les contribuables contre les projets coûteux du pouvoir exécutif; dans ces dernières années, ce sont les mandataires du peuple qui, de leur initiative, et parfois malgré les prières du gouvernement, ont créé sans cesse de nouvelles fonctions, imaginé sans cesse de nouvelles dépenses. Ils l'ont fait parce que leur intérêt était devenu contraire à l'intérêt public : moins ils servaient la nation, plus il leur fallait s'assurer par les fonctionnaires des agents, et par le budget une caisse électorale. Et par là même disparaissait le dernier et le plus essentiel caractère du régime représentatif, l'indépendance de l'électeur, puisque la puissance parlementaire est employée à forger des armes contre la volonté de la nation. Et quand cette conspiration contre l'indépendance du citoyen est ourdie par les mandataires qu'il a choisis et par les fonctionnaires qu'il paye, que dire, sinon la parole de nos pères : « C'est grand pitié quand le serviteur commande au maître. »

En perdant le caractère d'un gouvernement libre, ce régime n'a pas acquis les mérites du gouvernement absolu. Il a emprunté à

celui-ci son ressort, les fonctionnaires : mais combien dénaturé et avili! Le gouvernement absolu mêle à ses vices des avantages. Quand il enlève aux individus, aux communes, aux provinces leur indépendance pour tout conduire par une volonté unique et par une seule main, il assure du moins, par ces sacrifices, la suite dans les desseins, l'ordre et la promptitude dans l'exécution. Ayant charge de la nation entière, il s'occupe d'elle; indépendant de tous, il supprime les querelles et les haines locales, épargne aux minorités les oppressions dont les majorités sont coutumières, il assure aux citoyens, à défaut de l'indépendance, la justice.

Mais si une pareille autorité se divise entre un grand nombre d'hommes, si chacun l'exerce souverainement sur une petite partie du pays, si ces hommes ont reçu leur mandat d'un parti, s'ils l'ont obtenu pour un temps court, s'ils veulent avant tout le conserver, si enfin ils se trouvent maîtres sur la portion même du peuple qui leur a donné le pouvoir, s'il garde le droit de le leur reprendre, tous les avantages du régime disparaissent. Non seulement l'unité d'inspiration et de mouvement est détruite, mais aux intérêts généraux, dont personne ne règle et même ne contemple l'ensemble, se substitue, en chacun de ces mille maîtres, le soin tyrannique de son intérêt particulier. Tout-puissants là même et là seulement où ils sont candidats, ils ne peuvent pas y considérer toute la population comme digne à titre égal de leurs soins. En elle ils distinguent deux groupes : celui qui leur a donné le pouvoir et celui qui veut le leur enlever. L'instinct de la conservation même les pousse à s'attacher les uns et à affaiblir les autres, et ils ont pour favoriser et pour punir la puissance publique. En leurs mains elle est fatalement déviée de son but. Les agents de l'État, au lieu de demeurer les serviteurs de la nation, de gérer au profit de tous des fonctions créées pour tous, deviennent les esclaves d'une ambition, d'une rancune particulières; les citoyens cessent d'être des citoyens, pour devenir des amis ou des ennemis; aux uns les places, les secours, les distinctions, l'impunité; aux autres, la malveillance, les rigueurs, la persécution sous toutes ses formes : il n'y a plus pour personne justice. C'est le pire des gouvernements.

Etrange évolution qui nous ramène à la barbarie d'un passé lointain. Durant des siècles, le pouvoir de l'État s'est conquis attribut par attribut, province par province, sur l'anarchie des souverainetés locales; la France s'est faite parce que le territoire et l'autorité s'y sont accrus ensemble d'un progrès égal, qu'aux grandes heures de nos destinées l'unité du gouvernement a commandé sur toute l'étendue du pays. Et, de nos jours, cette autorité agrandie sans cesse et, parvenue à l'extrême, s'est brisée en mille

morceaux au profit des souverainetés locales qui renaissent, et ne sert plus qu'à rendre plus lourd le joug d'une féodalité nouvelle sans traditions et sans conscience.

V

A ce moment la corruption des institutions a atteint son dernier terme : la corruption des hommes manquait seule. Elle aussi est venue, favorisée par l'autre.

Tant que des politiques choisis par le suffrage demeurent dépendants de lui, leur ambition, à défaut de morale, les garde des fautes qui éloigneraient d'eux la confiance avec l'estime. La responsabilité fait aux plus vicieux une vertu avec la vertu des autres. Mais quand des hommes publics ont assuré leur avenir contre les justices de l'opinion, rien ne les retient plus dans le devoir que le devoir, et les natures basses obéissent à cette loi de pesanteur qui sollicite les âmes aussi vers la chute. Ceux qui étaient entrés dans la vie publique non pour servir leur pays, mais pour se servir eux-mêmes, dès qu'ils ne craignirent plus de la perdre, songèrent uniquement à la disposer selon leurs intérêts et leurs goûts. La vision de Paris est un maléfice, l'enchantement des plaisirs et du luxe était fait pour éveiller en plus d'un des appétits qui s'ignoraient dans l'existence calme et comme assoupie de la province, et leur rendit désirable l'argent. Or l'argent a besoin de la politique, les nouvelles, les crises, les impôts, les tarifs de douanes, les concessions et les monopoles sont pour la spéculation matière à gain ou à perte. Voilà pourquoi, sous tous les régimes, le monde de l'argent rôde autour de la politique, avide de s'informer et, s'il se peut, de se ménager des influences. La vigilance d'une presse indépendante, les habitudes d'une administration probe, le caractère d'un peuple qui, sensible à l'honneur, tenait avant tout à la probité de ses mandataires, avaient longtemps amoindri le danger de ces contacts. Mais entre des financiers devenus maîtres de la presse et des politiciens sûrs de leur élection, les ententes se trouvèrent plus faciles. On a vu peu à peu les deux mondes se pénétrer, se confondre, des parlementaires accepter de grasses sinécures dans des conseils d'administration, des hommes de bourse obtenir leurs entrées dans les couloirs de la Chambre et y traiter de pair à compagnon avec les mandataires du pays. Venaient-ils perdre leur temps à s'instruire de la politique, ou le gagner en enseignant la finance? Les bons Français ont senti peser sur l'avenir la menace d'un péril nouveau, ils se sont demandé si parmi les

parlementaires sceptiques il ne se trouverait pas des hommes accessibles à la cupidité, et si, accoutumés à puiser dans le budget, c'est-à-dire dans la fortune de tous, pour entretenir leur situation politique, ils n'achèveraient pas l'œuvre en se servant de cette situation politique pour accroître leur fortune particulière.

Le scandale du Panama est venu prouver avec quelle promptitude et jusqu'où ce mal s'était étendu. L'on a osé chercher dans ce scandale même une justification, sous prétexte que la vénalité avait apparu dans une seule affaire et qu'un seul membre du Parlement avait été condamné. Et qu'importe qu'un seul expie, quand ceux même qui n'étaient pas accusés ont agi comme s'ils se sentaient suspects ou complices. Qu'importe qu'un seul scandale ait éclaté si tous les pouvoirs de l'État y sont venus avouer par leur conduite l'abaissement de nos mœurs publiques?

Une grande entreprise, mal conduite, avait lassé la confiance du public et n'espérait se relever que par une émission de valeurs à lots. Le Parlement, dont le vote était nécessaire, se montrait hostile. Le projet alors est conçu de lever l'obstacle, de changer les dispositions de la Chambre, et l'entreprise de la corruption parlementaire est demandée à forfait, comme si la force de résistance des consciences se calculait aussi exactement que celle d'un métal ou d'un gaz. Les hommes qui proposent ce marché ne sont ni des rêveurs ni de pauvres hères qui cherchent leur vie dans des coups hasardeux, mais les moins utopistes des hommes, deux manieurs d'affaires, incapables de perdre du temps aux entreprises stériles, tous deux juifs et par leur race préservés des erreurs dans les chiffres, tous deux enfin ayant, par de puissantes amitiés ou de proches alliances, accès dans le monde parlementaire, et en état de connaître ceux qu'ils offraient d'acheter. La Compagnie de Panama, conduite par des chefs dont l'intérêt n'est pas de consentir à des dépenses inutiles, dont l'honneur va se compromettre dans ces complicités d'embauchage, considère l'achat des parlementaires comme nécessaire, comme possible, et inscrit la corruption dans ses frais généraux. A la suite du marché, les dispositions du monde politique se modifient, le gouvernement dépose un projet pour autoriser l'emprunt avec lots. A la Chambre, la commission nommée, d'abord contraire au projet, devient favorable, et la loi est votée. Il n'y a plus de désaccord qu'entre les deux entrepreneurs de corruption, quand l'heure vient pour eux de régler leurs comptes. Le baron de Reinach, qui a distribué l'argent de la Compagnie jure que le vote a coûté cher, le docteur répond qu'il connaît le prix des choses. Des députés influents, des ministres s'interposent pour étouffer la querelle comme si elle était une affaire

de l'État; ils échouent, et la mort du baron rend publics la querelle et les soupçons de vénalité qui pèsent sur le Parlement. Celui-ci est contraint d'ordonner une enquête, le gouvernement une instruction. Mais l'une et l'autre ne font connaître que ce que la presse indépendante ou hostile a surpris et publié. Elle a révélé que les noms de plusieurs sénateurs et députés se trouvent sur des chèques, le gouvernement donne ordre de poursuivre ces parlementaires et avec eux les administrateurs du Panama, les uns comme corrompus, les autres comme corrupteurs. Mais cette satisfaction apparente donnée à la justice, il agit de manière que rien ne se découvre de ce qui est encore caché. Cornélius Hertz a eu le premier l'idée de l'opération sur laquelle il faudrait faire la lumière, il en a suivi les détails. En mettant la main sur lui et sur les papiers, on aurait chance de tout savoir. On laisse Cornélius Hertz et ses documents partir pour l'Angleterre, et la seule chose qu'on apprendra désormais sur lui, ce sont les avis successifs et contradictoires des médecins sur sa santé. Les meilleures preuves doivent être aussi dans les papiers du mort : on les visite quand les intéressés ont eu tout le temps de détruire ou de cacher ce qu'ils estiment compromettant. L'intermédiaire des marchés soupçonnés avec un certain nombre de députés a été un troisième Juif, Arton, et il tient, dit-on, à sa merci l'honneur de cent parlementaires. L'intérêt de le trouver est égal, que sa capture livre le nom des coupables ou établisse la fausseté des calomnies contre des députés intègres. Le gouvernement déclare sur l'honneur qu'il ignore la retraite d'Arton, et qu'il a donné l'ordre de le chercher. Et au moment où il dit ne pas savoir où est l'homme, il le sait. Au moment où il se déclare résolu à l'arrêter, il négocie avec lui à Venise, et l'y laisse libre. Au moment où, la retraite du prévenu étant signalée en Roumanie par la presse, il envoie des agents chargés de le saisir, Arton est si sûrement prévenu de leurs mouvements qu'il se déplace sans se presser à travers l'Europe, comme s'il était le courrier de ceux qui le poursuivent, leur cède de ville en ville la place encore chaude, après une poursuite à vue où chacun a gardé sa distance, passe en Angleterre, et le gouvernement épuisé de ce grand effort laisse désormais en repos sa police et son fugitif. Si c'est là chercher la vérité, que faut-il faire pour l'étouffer? La magistrature, à son tour, met à trouver, en cette affaire, des innocents le zèle qu'elle emploie d'ordinaire à découvrir des coupables, et si un des parlementaires n'avait pas, en avouant sa vénalité, rendu impossible de le sauver, la justice aurait vraisemblablement décidé que la Compagnie du Panama avait été corruptrice et qu'il n'y avait pas eu de corrompus. Parmi les acquittés sont des députés et des séna-

teurs qui ont reconnu avoir touché des sommes, et toutes leurs justifications établissent des liens d'intimités anciennes et une réciprocité habituelle de services entre eux et les plus malhonnêtes des financiers. Parmi les témoins, un ancien ministre des finances, un ancien président du Conseil, reconnaissent avoir sollicité de ces financiers des subsides pour les besoins de leur politique, n'en manifestent ni regret ni embarras, déclarent que de tels procédés sont réguliers, indispensables au gouvernement, s'honorent d'avoir reçu et distribué le bien d'autrui, et, proposant leur faute comme un exemple, professent avec un cynisme inconscient la doctrine la plus immorale qu'ait jamais invoquée la raison d'État.

Le Parlement enfin montre-t-il une intelligence plus haute de son devoir? Ce n'est pas la première fois que le mot de vénalité frappe ses oreilles. Déjà un président de la République est tombé du pouvoir pour avoir toléré un marché d'influences qui se tint trop près de lui. Depuis longtemps on cite les noms des parlementaires qui, arrivés pauvres au Palais-Bourbon, vivent en riches; on montre les hommes d'affaires qui passent pour les sergents recruteurs de la corruption; des députés même racontent qu'ils ont été sollicités de se vendre; rien n'a éveillé dans le Parlement le sentiment d'un péril. La majorité s'y compose d'hommes dont la réputation est intacte, et ces honnêtes gens n'ont jamais songé à s'indigner que, jusqu'à la porte de la salle où ils délibèrent, un monde d'entremetteurs financiers tente ses louches besognes; ils n'ont jamais tenu à l'écart les personnages politiques dont l'intégrité est contestée, ils les ont parfois poussés aux premiers emplois, ne regardant jamais aux mains, comme si la netteté en était chose indifférente. Quand le scandale du Panama éclate, ces honnêtes gens agissent comme si leur réputation était intéressée au silence, et leurs seules victimes sont ceux qui demandent la lumière. Pour avoir ordonné des poursuites, M. Ricard, jusque-là le favori de la majorité, et dont la veille elle faisait afficher les discours, tombe du pouvoir. Pour avoir fait allusion aux théories immorales que M. Floquet et M. Rouvier avaient émises, et pour avoir conclu qu'il fallait « changer de système », M. Cavaignac est traité en agent de discorde. La majorité agit comme si la vénalité ou l'honneur des hommes publics étaient choses de la vie privée, ne regardaient qu'eux. Elle craint, en découvrant des coupables, d'enlever des soldats à la grande entreprise, celle de la concentration. Elle sauve les hommes par la même raison et avec aussi peu de scrupules qu'un général les sacrifie pour la victoire, et à la veille des élections, elle ne veut pas juger, pas distinguer, car ce serait diviser, et diviser serait affaiblir, elle garde dans

ses rangs, elle protège de sa masse les suspects et les disqualifiés.

Et cela surtout est grave et triste. Les régimes les plus sains ont leurs turpitudes, mais du moins les scandales y font scandale et le mal trouve son châtiment et l'honnêteté sa sauvegarde dans l'indignation des honnêtes gens. Ici l'indignation de ceux qui avaient charge de veiller sur la renommée de la France est demeurée endormie. Les plus probes n'avaient plus le souci de l'honneur collectif, ils avaient respiré eux-mêmes l'atmosphère empoisonnée de scepticisme, d'intérêts bas et d'indulgences plus viles encore, ils y avaient perdu la vigueur de leur probité, ils croyaient avoir assez fait en se gardant eux-mêmes sans s'inquiéter des autres, ils avaient oublié qu'au gouvernement on ne sauve pas seul son honneur et qu'il faut répondre à la question terrible : qu'as-tu fait de ton frère? En vérité, ce n'est pas la conduite des coupables qui accuse le plus haut nos mœurs, c'est la conduite des honnêtes gens. Dans cette affaire, tout ce qui a apparu, tout ce qui a été dissimulé, instruit également. De tout se dégage une corruption révélatrice. Et qu'importe si les yeux n'ont pas vu le cadavre, à l'odeur on sait qu'il est là.

Telle est la logique du mal que chaque législature a accru depuis seize ans. Celle de 1877 a décidé la politique irréligieuse; celle de 1881, la politique d'égoïsme sous le nom de concentration; celle de 1887 a poussé l'égoïsme jusqu'à se laisser atteindre par la vénalité; celle de 1889, quand la corruption s'est dévoilée, a employé sa force non à punir le mal, mais à le cacher.

***.

La fin prochainement.

VIEUX SOUVENIRS

DU PRINCE DE JOINVILLE

Les *Etudes et Récits* du prince de Joinville, publiés en 1870, nous faisaient connaître le marin, le chef d'escadre, l'amiral toujours préoccupé des destinées de notre flotte et du progrès de nos forces navales. Ses *Vieux Souvenirs*, qui viennent de paraître, nous montrent le prince « en sa façon simple, naturelle, ordinaire, sans estude et artifice », comme dirait Montaigne. C'est l'homme qui se peint et se raconte en toute franchise, avec sa fine bonhomie et sa spirituelle cordialité.

Aucun livre ne sent moins l'écrivain. L'auteur est un homme d'action, qui n'écrit que pour se consoler de ne pas agir et pour se rappeler ce qu'il a fait. Aussi, pas de préface ou d'avertissement au lecteur : aucun de ces préambules où le narrateur nous explique la pensée qui le guide en prenant la plume et le but qu'il poursuit. Pas de considérations générales ! Le prince entre immédiatement en matière. Son livre débute avec sa vie ; et quelques mots, jetés en passant dès les premières lignes, nous indiquent, pour ainsi dire, la note gaie, le ton familier, aimable et bon enfant de tout l'ouvrage.

Homme d'action ! le prince l'était dès le collège, — autant du moins que l'élève peut faire prévoir l'homme, — par la sainte horreur qu'il montrait du rudiment, des thèmes et des dictionnaires ; par son aversion déclarée pour les exercices scolaires et pour ces *loisirs studieux* tant célébrés en vers latins. « J'étais alors un cancre, écrit-il, rien qu'un cancre ; et mon temps de collège reste pour moi, comme on dit en mathématiques, *affecté du signe moins !* » Mais il se perfectionnait dans l'art de battre la semelle à six, de donner coups de pieds, coups de poings et d'en recevoir. Pétulant, hardi, taquin, il dut, j'imagine, faire passer plus d'un mauvais quart d'heure à son excellent précepteur, M. Trognon. Il préludait à ses futurs exploits par de vives espiègleries et de

joyeuses escapades. Seulement, c'était un observateur avisé : il savait regarder et entendre. Ce qu'on nomme souvent légèreté, flânerie, dissipation, c'était sa façon, à lui, d'apprendre et de travailler.

S'il ne s'appliquait guère en classe; s'il boudait grec, latin, manuels et grammaires, il s'instruisait en revanche aux entretiens des hommes célèbres qu'il rencontrait dans les salons de sa famille. Il recueillait d'une oreille avide les souvenirs des maréchaux de l'Empire, Macdonald, Marmont, Molitor, Mortier, « les quatre maréchaux en M, légende vivante de nos armées »; il riait aux anecdotes de l'astronome François Arago, relevées de la verve et de l'accent méridional; aux saillies du diplomate Pozzo di Borgo, aux histoires d'Anatole de Montesquiou. Le général Drouot l'avait enflammé d'abord du désir d'être artilleur. Mais c'est l'amiral Willaumez, c'est le comte d'Houdetot, glorieux survivant de la bataille de Trafalgar, qui décidèrent de la vocation du jeune prince. Les récits du vieil amiral et de l'ancien aspirant de l'*Algésiras* passionnèrent leur petit auditeur. C'est en les écoutant que celui-ci conçut l'idée d'affronter, comme eux, les grandes traversées, les tempêtes et les abordages. Le voisinage du Tréport, — durant les vacances passées au château d'Eu, — et le contact de nos populations maritimes affermirent en lui cette résolution. « Je me sentais entraîné par une vive sympathie pour ces braves matelots à figures si ouvertes, si simples, si résolues. J'enviais leurs dangers quand, de la jetée du Tréport, je voyais leurs barques rentrer pendant la tempête; bref, ça y était : j'étais pris. Et cet amour-là ne finira qu'avec moi. »

Tandis que le duc d'Aumale, — qui ne songeait guère alors aux palmes de l'Institut et au fauteuil de l'Académie, — inaugurait au collège Henri IV le cours de ses succès universitaires, le prince de Joinville laissait les livres, qui lui parlaient peu, pour prendre, comme on dit aujourd'hui, *des leçons de choses*. A l'âge de treize ans, il quittait l'Université pour la marine; et le roi son père l'embarquait, à sa grande joie, comme pilotin volontaire sur la frégate l'*Artémise*.

Combien de traités n'a-t-on pas écrits sur l'éducation des princes, depuis Nicole et Du Guet au dix-septième siècle, sans remonter jusqu'à la *Cyropédie!* Eh bien! voilà une éducation princière qui ne ressemble pas à toutes les autres et qui n'a pas mal réussi, ce me semble. C'est un modèle à consulter, une méthode à comparer, un type intéressant d'éducation bien moderne. Les premières années de l'enfant, partagées entre le Palais-Royal et le château de Neuilly, s'épanouissent gaiement, sous la surveillance

de gouvernantes éclairées et de précepteurs indulgents. Le digne M. Trognon n'a rien gardé de l'esprit systématique de Mme de Genlis. Il modère, sans les contrarier, les instincts et les inclinations de son élève. Trois sœurs et cinq frères grandissent, jouent et s'ébattent ensemble, sous une discipline paternelle. Mentor n'est pas toujours là pour morigéner Télémaque. « Le matin, dès cinq heures, avant les études, nous galopions à Neuilly dans le grand parc. Pendant les récréations et les congés, la bande d'enfants s'en allait aux champs, presque sans surveillance, les aînés initiant les jeunes. On allait faire les foins, grimper sur les meules, récolter les pommes de terre, monter aux arbres fruitiers, gauler les noyers. Puis le canotage, les parties de natation, que les garçons comme les filles, tous bons nageurs, faisaient à tour de rôle sur le petit bras de la Seine, enclos dans le parc. Rien de délicieux, dans les langueurs des chaudes soirées d'été, comme ces *pleine-eau* où, se jetant près du pont de Neuilly, on se laissait dériver presque jusqu'à Asnières, à l'ombre des grands saules, pour revenir à pied par l'île de la Grande-Jatte. » L'hiver, les leçons d'équitation amenaient les jeunes princes au cirque olympique, où le précepteur, toujours paternel, allait se chauffer, confiant ses élèves aux bons soins des écuyers de Franconi. Quelle joie pour les jeunes altesses de se mêler alors aux artistes, de monter sur la scène aux jours de répétitions, d'escalader les praticables ou d'improviser des intermèdes !

Ce n'était pas, du reste, leur seule initiation à l'art théâtral, « à cette carrière, — remarque malicieusement le prince de Joinville, — qui a, sur bien des points, tant d'analogie avec celle de prince. » Le roi Louis-Philippe envoyait souvent ses fils aux représentations classiques de la Comédie-Française. Il devançait ainsi la mode des matinées de l'Odéon et faisait une place à la littérature dramatique dans l'éducation de ses enfants. Le répertoire de Corneille, de Molière et de Voltaire, assez négligé du public de 1830, ravissait ces intelligences neuves, s'imprimait dans ces fraîches mémoires et leur laissait d'ineffaçables impressions. C'est ainsi que le prince de Joinville apprenait à goûter les chefs-d'œuvre classiques interprétés par Mmes Duchesnois et Paradol, par les acteurs Monrose, Perrier, Firmin et Samson, au lieu de les entendre ânonnés entre les quatre murs d'une classe par les collégiens qui les récitent, et commentés par les professeurs qui les analysent.

Si l'écolier bâclait ses thèmes, — ces transpositions de mots dans le vide, — il se prêtait de toute son âme aux instructions religieuses de l'abbé Dupanloup, et, plus tard, il suivait curieuse-

ment les leçons d'histoire données par Michelet à la princesse Clémentine. Quant à l'histoire qui se faisait dans la rue, au bruit de l'émeute et de la fusillade, l'enfant n'y comprenait pas grand'chose, sinon qu'il la trouvait laide, grossière et brutale. Témoin de la révolution de Juillet, il voyait s'élever les barricades, assistait tour à tour à des scènes de violence et d'attendrissement, et regardait avec surprise défiler, dans un salon du Palais-Royal, les citoyens enthousiasmés qui venaient embrasser La Fayette. Lorsqu'il retournait en classe au collège, il recevait des grands camarades plus d'une bourrade et d'un quolibet : « Tiens, attrape! Petit-Sa-Majesté! » Mais il était d'humeur à se défendre et à riposter.

Enfin, au printemps de 1831, il partait pour Toulon comme pilotin volontaire et allait rejoindre la frégate l'*Artémise.* Pour éprouver la vocation de son fils, le roi voulait qu'il fît une campagne en mer et que le jeune prince connût par expérience la vie qui lui était réservée. Ici commence son éducation technique.

Ce n'était pas seulement l'apprentissage de la carrière navale, mais aussi celui des réceptions officielles, — la corvée des discours, des saluts et des entrées triomphales, — qu'il allait subir à treize ans, dans ce premier voyage. Le second apprentissage lui déplut autant que le premier le charma. Il y a des gens qu'enivre le spectacle des pompes et des représentations officielles. Il y en a qui se sentent nés pour y figurer et dont le mérite, tout extérieur, ne se déploie jamais plus à l'aise que dans ces solennités d'apparat. Le prince de Joinville, même à treize ans, n'a jamais eu cette superstition ni cette vanité. Un des traits de son caractère, c'est la sincérité, c'est le naturel, c'est l'antipathie la plus profonde pour tout ce qui sent la pose, la représentation et la mise en scène. Ni lui ni ses frères, du reste, n'avaient le culte du cérémonial, la foi de l'ancien régime dans l'étiquette et le costume. Que nous sommes loin, avec eux, de la cour de Louis XIV et de Louis XVI! Le souffle de 89 a passé par là. Tout petit garçon encore, lors de l'avènement de Charles X, quand le duc d'Orléans essayait la robe d'or et d'hermine qu'il devait porter, en qualité de prince du sang, au sacre du roi, le prince de Joinville s'amusait avec ses frères de voir son père déguisé « en Pharamond ». Il était plus diverti qu'émerveillé de ce luxe d'un autre âge, et sa verve enfantine s'égayait du fastueux appareil qui frappe et séduit tant la foule.

Lorsqu'il traverse Lyon, à treize ans, et qu'on lui présente les officiers de la garde nationale en grand uniforme, il s'étonne et sourit un peu du rôle qu'on lui fait déjà jouer. Il souligne le côté comique des transports qu'excite son passage sur la route d'Avi-

gnon à Aix. « La voiture est dételée; la foule l'entoure, monte sur les marchepieds, les roues, l'avant-train, l'impériale. Je suis prisonnier dans ma cage, ne voyant devant les portières que les bottes de tous ceux qui sont assis sur l'impériale. Tous les couplets de la *Marseillaise* se suivent, accompagnés de vociférations... Je ne sais pas combien de temps cela aurait duré si nous n'eussions été délivrés par un détachement du bataillon d'ouvriers d'administration qu'on était allé quérir. » Plus tard, il évitera autant que possible les parades et les réceptions officielles, que nos républicains se prodiguent au contraire si libéralement. Quand il retourne à Toulon, en 1839, après l'expédition du Mexique, il prie le ministre de l'intérieur de lui épargner les honneurs dus à son rang, coups de canon, troupes faisant la haie, visites des autorités. Le ministre le lui promet. Mais, en approchant de la ville, la vue d'un gendarme mis en vedette avertit le prince qu'il est trahi, qu'il est attendu. Sans hésiter, il saute à bas de la voiture, se rend à pied, à travers champs, jusqu'à la rade, et se réjouit d'entendre, dans le lointain, les vingt et un coups de canon réglementaires saluer la caisse vide de la calèche d'où il s'était échappé. De passage en Amérique, en 1841, il avait fait retenir des places au théâtre de Chesnut-Street, à Philadelphie. Lorsqu'il arrive pour les occuper, il voit sa présence signalée par une immense affiche avec : *Prince de Joinville, à huit heures et demie...*, et bat immédiatement en retraite.

A ce tempérament vif, gaillard et prime-sautier, épris d'action et de réalité, la vie du marin devait convenir. Le royal pilotin se trouva tout de suite en famille au milieu des officiers et des matelots, qui l'initiaient à l'envi aux détails de leur métier. « Le commandant me donna des maîtres et des matelots comme instructeurs de détail, et j'appris vite toutes les nomenclatures, l'art de manier l'épissoir de faire des nœuds, et aussi de grimper dans la mâture, ce que je n'accomplis pas la première fois sans une peur épouvantable. Je me rappelle qu'arrivé aux barres de perroquet, je me tenais cramponné et n'osai redescendre que sous la pression du rire moqueur des assistants. Mais c'est par l'observation que j'appris le plus et j'eus tout de suite ce je ne sais quoi qui ne s'enseigne pas : l'instinct des choses de la mer. »

Cet apprentissage n'était pas sans danger. Pilotin, aspirant, enseigne, le prince passa par tous les degrés, courut toutes les chances et connut les mille incidents de la carrière navale. Un jour qu'il était dans la grande hune, au moment où l'on prenait des ris aux huniers par une forte brise, une manœuvre s'étant cassée s'entortilla autour de ses jambes et l'enleva en l'air, la tête en bas.

« Sans les bras vigoureux du chef de hune et d'un gabier qui me saisirent au vol, je retombais à la mer ou sur le pont, deux alternatives également désagréables. » Il faillit, une autre fois, dans un jour de brume et par l'entêtement du commandant, donner sur un écueil à l'entrée du port de Brest. Il soutint plus d'un coup de vent et plus d'une tempête; mais il revenait chaque fois plus marin dans l'âme, plus attaché à la flotte, à ses camarades et à ses chefs. Rien de plus gai, de plus amusant que l'histoire de cette libre éducation au grand air, où le rôle du précepteur nous semble aussi restreint que possible. M. Trognon, en somme, s'il eut à subir quelques bourrasques, ne devait pas s'ennuyer avec son élève. De son côté, quels souvenirs l'élève de M. Trognon a gardés du maître de danse qui lui enseigna le menuet, de Mme Allan qui jouait un rôle de page dans la pièce de Henri III, de *Boit-sans-soif*, le portier du collège Henri IV, et de l'archiduchesse Mimi, pour laquelle il construisit avec art un pantin articulé!

II

A seize ans, le prince de Joinville avait terminé son apprentissage, passé publiquement ses examens à Brest, en présence des élèves de l'École navale; et il s'embarquait à Lorient, comme aspirant de marine, pour une campagne qui, sauf de rares intervalles, devait se prolonger jusqu'en 1848. Pendant quinze ans il navigue et conquiert ses grades; et ce sont les aventures de cette navigation à travers l'Océan qu'il nous retrace avec une simplicité et une bonne grâce infinies. Le bon compagnon! le *jolly fellow!* Certes si « le *moi* est haïssable », ce n'est pas quand le prince parle de lui-même. « En voilà un qui ne se gobe pas! » devaient dire les matelots de son escadre : « et comme il se dépouille volontiers de la grandeur qui le retiendrait au rivage! »

Evidemment, c'est avec le président de Brosses que le prince aurait préféré faire le voyage d'Italie. Il a lu ses lettres. Il a entendu le grand Alexandre Dumas narrer les plaisants épisodes de ses capricieuses excursions. Il a, comme l'un et l'autre, la bonne humeur, le rire facile, l'observation piquante, l'anecdote gauloise, tous les agréments du récit. Dessinateur exercé, élève d'Ary Scheffer, admirateur de Decamps, il saisit du premier coup d'œil le côté pittoresque des choses et le reproduit avec la plume comme avec le crayon, dans son style comme dans ses croquis. En dehors des illustrations qu'il a jointes, en artiste habile, au texte de son volume, il nous offre une série de paysages et de portraits, esquissés

d'une plume incisive et d'une main légère. Les *Etudes de marine et Récits de guerre* étaient les conseils d'un chef expérimenté, qui veut prendre encore sa part de nos travaux et de nos luttes. Les *Vieux Souvenirs* sont les causeries d'un homme d'esprit, qui ne prétend plus agir sur son temps, mais qui se plaît à faire revivre les scènes du passé et à égayer d'un sourire les tristesses et les inquiétudes du présent. Tant de choses riantes et séduisantes ont disparu pour ne plus revenir! « L'Orient a conservé son soleil, sa couleur; mais l'affreux cosmopolitisme a tout envahi... » C'en est fini des frégates coquettes mirant leurs voiles blanches dans les eaux bleues, des bricks frissonnant et filant sous leurs ailes! Avec nos fines corvettes, aux voiles palpitantes, toute une poésie s'est en allée.

On ne reverra pas non plus d'amiral comme M. de la Bretonnière, ce vieux gentilhomme d'exquise politesse, qui se singularisait sur sa frégate par un chapeau de paille immense, « du modèle du chapeau tromblon qu'Eugène Sue met sur la tête de M. Pipelet. » Et l'amiral Hugon, *le père la chique*, ce vieux marin normand des guerres de l'Empire, qui devinait le temps et le prédisait bien avant le baromètre. Et le commandant de Parseval, manœuvrier de premier ordre, qui aima tant le prince de Joinville. « Dès les premiers jours, j'ai ressenti pour sa personne une affection qui ne s'est jamais démentie et qui était réciproque. Une sympathie de plus nous avait rapprochés : il était déjà sourd, quand je commençais à l'être. » Quelle petite scène de comédie, que celle où le ministre de la marine, vaillant officier plus fait pour lancer un commandement que pour improviser une allocution, est prié par le roi Louis-Philippe d'annoncer la décoration conférée au chirurgien d'un navire! « L'équipage était assemblé; le roi prend position à l'arrière; mais le ministre, ignorant du cérémonial à suivre, ne disait mot. C'est ici que la scène commence. « Voyons, amiral, dit le roi, ordonnez au tambour d'ouvrir le ban. » L'amiral, d'une voix de stentor : « Tambour, ouvrez le ban!... » (Silence.) Le roi tout bas : « Dites-leur quelque chose, amiral, pour annoncer la décoration. » L'amiral fait signe que oui, s'avance, et, de la même voix de stentor, commence. « Equipage du *Pélican*!... (Nouveau silence.) « Le roi... (silence)... le choléra... le brave docteur (il le désigne du geste) Oui, brave docteur! le roi voulant récompenser l'équipage du *Pélican*... du choléra!... le roi vous nomme légionnaire ». — « Chevalier », souffle le roi. — « Oui, chevalier légionnaire (le roi baisse la tête avec désespoir) de son ordre *rrroyal* de la Légion d'honneur! Tambour, fermez le ban. » L'unique tambour du bord ferme le ban; le brave major vient recevoir sa croix que le roi,

dont le sérieux ne se dément jamais, lui remet avec quelques bonnes paroles, pendant que tous les visages des assistants font des efforts surhumains pour se contenir. »

Le prince de Joinville, au cours de ses voyages, a noté et réuni une collection variée d'incidents comiques, de mésaventures bouffonnes, qui éclatent en pleine parade officielle; et il excelle à faire ressortir cette ironie des choses qui déjoue notre faux sérieux, notre fausse pompe, notre gravité affectée. La nature elle-même semble parfois se moquer de nos prétentions, de nos illusions, de nos créations ou de nos rêves. N'y a-t-il pas comme une parodie, qui fait pressentir Offenbach, dans l'aspect désolé de ces plages troyennes célébrées par Homère et par Virgile? « Nous voyions bien tous les matins le soleil se lever sur le mont Ida, mais pas l'ombre de déesses; c'est à peine si dans les courts entr'actes de nos exercices, nous allions mettre pied à terre à l'abattoir du fournisseur de l'escadre, irrévérencieusement appelé *charognopolis*, pour une excursion aux ruines de Troie, une chasse aux bécassines dans les marais du Simoïs, ou la poursuite d'un lièvre sur le tombeau de Patrocle. »

Le prince ne se pique pas de décrire les merveilles de l'architecture qu'il rencontre (il est en général plus curieux des houris que des monuments); mais il compose de jolis tableaux de genre et peint d'une touche vive les différents aspects des côtes et de la campagne. Il nous introduit dans les ruelles étroites de Smyrne ou fait défiler à nos yeux, sur la route de Magnésie, les caravanes de Diarbékir et les bachibouzouks des quatre coins de l'Asie. Voyez la description des couchers de soleil à Constantinople, le tableau des Eaux-Douces d'Asie par une après-midi de fin d'août : « Qu'on se représente une vaste prairie, coupée de bouquets d'arbres, descendant jusqu'aux eaux bleues et rapides du Bosphore... Tout au bord de l'eau, un kiosque et une fontaine de marbre, aux élégantes ciselures, et, autour du kiosque, une espèce de promenade ombragée de grands platanes, etc. »

Enseigne de vaisseau sur la *Didon*, lieutenant sur l'*Hercule*, le prince de Joinville visite la Grèce, parcourt l'Archipel, les côtes de l'Anatolie et de la Syrie; il visite la Guyane et les Antilles, s'arrête à la Havane et entreprend une rapide excursion dans l'Amérique du Nord. En 1843, il met à la voile pour le Sénégal et la côte de Guinée, il remonte la Gambie et pénètre au Dahomey. Que d'aperçus, que d'observations semées en passant sur tous ces pays qu'il explore et les peuples qui les habitent! A l'occasion, que de saillies imprévues et de réflexions originales! L'équipage de l'aviso colonial qui porte le jeune commandant sur la Gambie

ne se compose que de nègres. Ceux-ci n'ont pour tout vêtement qu'un bonnet sur la tête et un fil avec des *grigris* ou amulettes à la ceinture. Avec eux se trouve à bord toute une ménagerie en liberté : singes, civettes, gazelles. « Le jour, les singes ne cessaient de jouer de mauvais tours à tout le monde; la nuit, ils se tenaient tous embrassés, avec leurs queues formant comme une étoile ou les rayons d'une roue. Si, par mégarde, on avait le malheur de marcher sur une de ces queues, toute la boule de singes en avait pour une heure à pousser des hurlements, *comme les journalistes quand on touche à un membre de la confrérie.* »

On connaît les expéditions du prince au Mexique et au Maroc, son voyage à l'île de Sainte-Hélène sur la *Belle-Poule.* L'entrain français s'y mêle à l'héroïsme militaire, le *brio* de l'artiste assaisonne toujours la valeur du soldat et du marin. Le jeune prince a le même sang-froid devant les batteries de Saint-Jean d'Ulloa que devant les négresses de la Gambie ou de Widah; il marche au feu avec la même intrépidité qu'il offre son bras, pour passer à table, à la mulâtresse rougissante de Bathurst. Il cause avec les chefs indigènes, avec les gouverneurs étrangers; il arbore fièrement et fait respecter le pavillon de la France, en face des Anglais, dans des contrées où notre influence est contestée, et préserve nos colons de toute insulte.

Son commandement était doux et ferme. Sa générosité répugnait à l'emploi des châtiments corporels qui étaient encore en usage. « Bien souvent, entre camarades, j'avais blâmé l'emploi sans mesure que j'en avais vu faire sur des bâtiments que je ne commandais pas. Bienheureux je fus quand on les abolit. » Les coups lui semblaient dégradants; et il pensait qu'un chef investi d'une autorité illimitée doit trouver dans son intelligence et dans son cœur d'autres moyens que le fouet pour assurer l'obéissance de l'équipage et faire respecter la hiérarchie. Il savait tout ce qu'un commandant peut obtenir de ses hommes en leur donnant lui-même l'exemple du devoir accompli et en leur témoignant d'affectueux égards. « Mes braves matelots, » s'écrie-t-il parfois, quand ceux-ci viennent de terminer une manœuvre périlleuse, « je les aurais embrassés ! Mais je leur avais préparé ce qu'ils apprécièrent davantage, un bon vin chaud avec lequel je les envoyai coucher. » Aussi, quand après trois années de commandement consécutif, il quitta la *Belle-Poule*, ce ne fut pas sans émotion qu'il se sépara des officiers; mais les adieux devinrent poignants lorsqu'il prit congé des matelots, de ces braves gens qu'une discipline rigoureuse, tempérée d'une affection vraie, avait groupés autour de lui, comme une famille, à travers tant d'aventures et de dangers.

Dans ces *Souvenirs*, qui vont de 1818 à 1848, il est à peine question de politique; et si le prince en parle de loin en loin, c'est pour dire qu'il la déteste, qu'elle est sa bête noire et qu'il ne s'en est jamais occupé. Durant les fêtes de Naples, en 1847, M. de Boissy essayait-il d'aborder avec lui les questions brûlantes de politique intérieure qui passionnaient tant les esprits, le prince de Joinville ne répondait pas. « Ma surdité partielle devenait alors complète, » dit-il en souriant.

Il n'a jamais pu s'intéresser aux mesquineries de ce « marchandage électoral », où se dépense la plupart du temps l'activité d'une foule de soi-disant patriotes; et quand, avant d'écrire ses *Souvenirs*, il eut la curiosité de parcourir les volumes de l'ancien *Moniteur*, il recula d'épouvante « devant l'effroyable accumulation de bavardages inutiles qu'il y rencontrait ». Ajoutez que ces bavardages ne sont pas seulement inutiles, mais peuvent être funestes. Ils ont préparé la révolution légale qui, depuis cent ans, démolit pièce à pièce, au nom des principes, l'édifice du gouvernement et de la société. « Quand je rentrai à Paris, dans l'hiver de 1845, écrit le prince, la monarchie de Juillet avait encore trois ans à vivre, mais cela sentait déjà le malade. La danse de Saint-Guy parlementaire ne satisfaisait personne, à l'exception de Jérôme Paturot, à qui elle procurait une position sociale. Mais pour un satisfait, combien d'envieux! Le parlement n'apportait aucune force au gouvernement, que la presse attaquait presque unanimement. » Que dire de l'outrecuidante ignorance « des champignons de la politique », ambitieux et déclassés, qui poursuivaient consciemment ou inconsciemment leur œuvre néfaste et nous acheminaient à grands pas à la révolution de 1848? Née d'une émeute, la royauté de Juillet allait être renversée par une émeute, et le torrent démocratiqne débordait les faibles digues qui lui étaient opposées.

Dans un voyage en Angleterre, en 1844, le prince de Joinville se rendit, avec le duc d'Aumale, à Windsor pour saluer la reine Victoria. C'était la première fois qu'il remontait la Tamise et voyait l'hospitalière Angleterre. Le château de Windsor frappa son imagination par son imposant caractère. Ce vieux donjon, « entouré d'arbres séculaires, baignant ses fondations dans les eaux de la Tamise, le fleuve national, et couvrant de sa protection le collège d'Eton, où l'élite du pays vient recevoir une si saine et si vigoureuse éducation », lui apparaissait comme le symbole de *la permanence de la monarchie anglaise*. N'est-ce pas à cette permanence que la Grande-Bretagne doit sa prospérité et sa force? Le fils du roi Louis-Philippe, comparant l'état de la France à celui de

sa puissante voisine, admirait un peuple « qui a su traverser une révolution sans entamer sa discipline sociale, ni permettre à l'envie démocratique de détruire les traditions et de semer la discorde entre les différentes classes de la population ».

Né pour l'action et pour la lutte, — mais pour l'action dans la règle et pour la lutte au service du bon sens et du bon droit, — le prince de Joinville se félicitait d'échapper en naviguant aux intrigues, aux sophismes, qui finissaient par altérer le jugement public. Quel contraste entre les services rendus au pays par les déclamateurs, les publicistes bruyants et par les soldats qui s'en allaient au loin porter notre drapeau; par ceux qu'il rencontrait, victimes du devoir, à l'hôpital de Saint-Louis, au Sénégal! « Pauvres braves soldats! J'aurais voulu avoir des croix à mettre sur leurs poitrines pour adoucir, par un souvenir de la patrie, les derniers moments d'une vie donnée pour elle. Mais je n'avais rien et je ne pouvais m'empêcher de songer avec rage que nous approchions du premier jour de l'an, qu'une pluie de décorations allait s'abattre sur une foule de directeurs de théâtre à services exceptionnels, de chefs de cabinet, de publicistes n'ayant jamais quitté le boulevard, les favoris ou élus de la politique, l'affreuse politique! » Des soldats, malades ou mourants, sa pensée se reporte aujourd'hui sur les Sœurs de charité qui les soignaient, « saintes et dignes femmes, modèles de courage et d'abnégation », sacrifiées, à l'heure présente, dans le pays de saint Louis et de saint Vincent de Paul, à « de prétendus esprits forts, à des réformateurs de brasseries ».

Fut-il assez impatienté des grands mots, des phrases sonores, des principes abstraits et absolus, qu'il entendait débiter au retour de ses croisières dans l'Atlantique! L'expérience de sa vie tout entière confirme et justifie, à cet égard, les défiances et les aversions de sa jeunesse. « Certes, le mot égalité est séduisant; et dans toute société qui se respecte, l'égalité devant la loi doit être entière, absolue pour tous. Mais tant que la science n'aura pas trouvé le moyen de faire tous les hommes également intelligents et toutes les femmes également belles, je considérerai l'égalité universelle aveugle comme la plus absurde et la plus dangereuse des chimères... Pour tant de gens, l'égalité signifie seulement : *Ce que je n'ai pas, personne ne l'aura.* » A notre démocratie jalouse et niveleuse, il oppose celle des États-Unis, démocratie non envieuse, « où personne ne veut faire descendre les autres au niveau de sa paresse et de sa médiocrité, grande société où personne ne souffrirait un instant qu'un *Etat* s'arrogeât le droit d'intervenir entre le père et l'enfant, en enlevant au père le libre exercice de son auto-

torité de père; grande société où n'est soldat que qui veut, où tous sont libres de faire élever leurs enfants comme ils l'entendent et de s'associer en toute liberté pour doter église et école ».

Ce livre sans prétentions, qu'on croirait, au premier abord, n'être qu'un recueil d'anecdotes piquantes et d'humoristiques images, est en même temps un livre de sagesse pratique, de fine et sereine raison. En quelques lignes, toujours claires et brèves, l'auteur nous dit son sentiment sur les choses dont nous sommes témoins ou acteurs, sur les mesures que nous appliquons ou que nous subissons. Il n'est pas partisan du système qui, bon gré mal gré, fait de tout homme un soldat, interrompt toutes les carrières, et qui, dans l'état d'armement où se trouve l'Europe, « livre l'existence de chacun au hasard d'une surprise électorale ou d'un incident parlementaire. » Il s'inquiète de voir la France engagée sur la pente « de dépopulation, de destruction sociale et d'affaiblissement national » sur laquelle elle glisse. Mais il sait aussi quelles ressources de vitalité elle possède, et il est de ceux qui ne désespèrent pas de la Providence. Soldat avant tout, il a écrit les mémoires, les commentaires d'un soldat et d'un marin. Il a parlé du gouvernement du roi son père avec une respectueuse indépendance, il a toujours parlé de la France avec une filiale affection.

Vieux souvenirs! écrit-il en tête de son volume. Frais souvenirs, dirons-nous plutôt : souvenirs d'enfance et de jeunesse, de générosité et de vaillance; souvenirs du passé, qui ont tout le charme de l'espérance et tout l'éclat du matin. C'est ce volume qu'on peut lire

Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.

On se sent, après l'avoir lu, la tête plus libre et le cœur plus chaud, sans compter la petite fierté d'avoir reçu les confidences d'un prince qui a vu tant de choses et qui les raconte si bien.

Th. Froment.

PALESTRINA

A PROPOS DE SON TROISIÈME CENTENAIRE

Les fêtes que Rome célèbre en ce moment, en l'honneur du troisième centenaire de la mort de Pierluigi da Palestrina, ont une triple signification : elles sont une fête nationale pour l'Italie, qui, malgré ses richesses, n'a jamais possédé en musique une gloire plus pure. On peut en croire l'aveu du maître illustre qui semble incarner sous nos yeux les destinées dernières de la musique italienne, Verdi : « Combien vous êtes heureux, écrivait-il naguère à Bülow, de pouvoir vous dire les fils de Jean-Sébastien Bach ! Mais nous? Nous aussi, qui sommes les fils de Palestrina, nous avons eu jadis une grande école qui était bien nôtre. Elle est aujourd'hui abâtardie et menace de disparaître. Ah! si nous pouvions recommencer!... » Envisagées ensuite du côté artistique, ces fêtes prennent un caractère plus général, et leurs échos se répercutent dans toute l'Europe musicale. Sans même attendre l'exemple de Rome, de nombreuses villes d'Allemagne, d'Autriche, de Hollande et d'Italie, ont déjà célébré, par des exécutions spéciales de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, la mémoire de Palestrina, et, à Paris, les chanteurs de Saint-Gervais se sont dignement acquittés d'une tâche si noble.

Mais les fêtes palestriniennes acquièrent, sous un troisième aspect, une signification plus haute et plus universelle encore; elles deviennent, par l'intervention suprême du Souverain Pontife, des fêtes catholiques, intéressant le monde chrétien tout entier. A plusieurs reprises déjà, Léon XIII avait appuyé d'une approbation publique les tentatives faites et les travaux entrepris pour rétablir et propager dans l'Église l'usage trop négligé du répertoire musical du seizième siècle. En assistant personnellement, entouré du Sacré-Collège et du corps diplomatique, le 26 avril 1894, à l'exécution solennelle d'une série de compositions de Palestrina, le Pape a voulu rendre un nouveau et plus formel hommage au génie du maître dont le nom personnifie la perfection absolue et le véritable esprit de la musique religieuse catholique.

Au lendemain d'un anniversaire dont la célébration est ainsi devenue un événement historique, nous voudrions montrer par quelles vicissitudes de célébrité et d'oubli ont passé, depuis trois

siècles, les œuvres de Palestrina. Nous nous efforcerons ensuite d'en rassembler et d'en décrire, si faire se peut, les traits caractéristiques et l'idéale beauté.

I

Lorsque Giovanni Pierluigi da Palestrina mourut[1], à soixante-huit ans, le 2 février 1594, il était au faîte de la gloire qu'en ces temps-là un musicien pût atteindre. Rome lui fit des funérailles splendides. On l'appela sur son tombeau « le prince des musiciens ». D'autres le surnommèrent « le père de la musique ». Un grand nombre des œuvres qu'il avait publiées de son vivant fut réimprimé en multiples éditions. Parmi celles qu'il avait laissées inédites, plusieurs furent achetées à son fils par des admirateurs zélés, qui firent les frais de leur publication, et les offrirent au monde comme des joyaux précieux d'une immortelle durée.

Cependant la musique était sur la pente d'une révolution qui devait fatalement entraîner le déclin, puis l'abandon prochain de tout le style artistique dans lequel étaient conçus les chefs-d'œuvre palestriniens. Vingt ans ne s'étaient pas écoulés depuis la mort du maître, et déjà certains musiciens croyaient nécessaire et permis de porter la main sur ses œuvres pour assurer la continuité de leur vogue en les conformant au goût du jour. A Milan, en 1610, l'organiste Nuvolini publiait du quatrième livre des messes, écrites originairement à quatre ou cinq voix, un arrangement comprenant la mélodie du soprano et une « basse principale », et l'éditeur Lomazzo expliquait la chose, en disant qu'on ne voulait plus exécuter les œuvres n'étant pas ainsi publiées. Avant même cette date, le traité de Bovicelli avait enseigné aux chanteurs solistes comment ils pouvaient arracher d'un ensemble polyphonique une seule

[1] Pour ne pas surcharger de notes les pages de cette revue, nous indiquerons ici, en une seule fois, les principaux écrits qui nous ont guidé dans ce travail. Ce sont tout d'abord et naturellement les œuvres de Palestrina, dans l'édition complète dont nous ferons plus loin l'historique, et qui comprend trente-deux volumes in-folio précédés chacun d'une importante préface; — puis, la série d'articles et de documents répandus dans les dix-huit années du *Cæcilienkalender* et du *Kirchenmusikalisches Jahrbuch*, de M. Haberl (Ratisbonne, 1876-1894); — le tome IV de la *Geschichte der Musik* d'Ambros, beau et lumineux ouvrage, auquel on doit beaucoup emprunter dès qu'on essaye de décrire les œuvres des anciens maîtres; — les deux études de M. Peter Wagner, *Palestrina als weltlicher Komponist* (Strasbourg, 1890) et *Das Madrigal und Palestrina* (dans la *Vierteljahrsschrift für Musikwissenschaft*, année 1892); — les *Memorie storico-critiche della vita e delle opere di Giov. Pierluigi da Palestrina*, de Baini (Rome, 1828); — les *Essais de diphthérographie musicale* de La Fage (Paris, 1865) et ses *Miscellanées musicales* (Paris, 1844), etc.

partie vocale, pour ensuite la déguiser sous l'affublement nouveau des ornements, des broderies et des passages, et Palestrina était justement un des maîtres chez lesquels Bovicelli avait puisé ses exemples. Ainsi l'on touchait sans remords à l'arche sainte, et bientôt l'usage établi de l'accompagnement instrumental, la prépondérance du chant monodique, la naissance de l'opéra, la transformation de la tonalité, allaient, en jetant l'art dans une voie nouvelle, reléguer dans un oubli profond, qu'on pouvait croire irrévocable, toutes les productions de l'ancienne école du contrepoint vocal, y compris celles qui en avaient marqué la perfection absolue, les œuvres de Palestrina.

Pendant deux siècles, elles dormirent du sommeil magique de la Belle au bois dormant. Seule, la chapelle pontificale continua d'en maintenir quelques-unes à son répertoire. Ailleurs, on les reléguait dans des coins de bibliothèques où la poussière les envahissait, où les araignées, les rats, et des savants en très petit nombre, étaient seuls à les toucher. Ceux qui écrivaient l'histoire de la musique s'en rapportaient, pour les juger, au dire d'Adami de Bolsena ou de quelque autre biographe, ou aux éloges de certains théoriciens qui semblaient en faire grand cas. En France principalement, l'ignorance était absolue; le Bénédictin dom Caffiaux, en 1754, mentionnait brièvement un musicien appelé « Pierre Aloysius de Préneste », dont il avait lu le nom dans Kircher, et « dont les compositions étaient si parfaites, selon lui (Kircher), qu'on ne peut y rien ajouter ». C'est tout ce qu'un historien religieux de la musique trouvait à dire de Palestrina : les historiens laïques en disaient encore moins, et Blainville, par exemple, ne le nommait même pas.

A la fin du dix-huitième siècle, les choses commencèrent à changer. Un grand zèle fut déployé par quelques hommes studieux pour les recherches concernant l'ancien art musical. A Bologne, le P. Martini réunit une collection précieuse où les œuvres du grand Pierluigi occupèrent le rang qui leur était dû, soit qu'elles y figurassent dans leurs éditions primitives, soit dans des copies en partition; le P. Martini en publia des extraits, en 1776, dans son *Traité de contrepoint*, à titre d'exemples et de modèles d'un art admirable et parfait. L'Anglais Burney eut, à Rome et à Bologne, la révélation de cet art, et, de retour en Angleterre, il fit paraître à Londres, en 1784, un recueil de ce qu'il en avait entendu chanter à la chapelle pontificale pendant la semaine sainte : Palestrina figurait dans ce recueil avec Allegri et Baj. Chez nous, beaucoup plus tard, ce fut Choron qui assuma le rôle d'initiateur. Dans ses publications musicales, il reproduisit ce qu'avaient imprimé à l'étranger Martini et Burney; dans les exercices des élèves de son école de

chant, il donna les premières auditions en France de plusieurs œuvres de Palestrina; dans son *Dictionnaire des musiciens*, il sut définir le génie du maître et il insista pour que le gouvernement français, ne possédant alors, à la Bibliothèque nationale, « pas une feuille » des compositions de Pierluigi, fît copier, en Italie et en Allemagne, « tout ce qu'on pourrait trouver de ce grand homme ». Ce serait, ajoutait Choron, « une modique dépense, et il en résulterait un grand avantage pour le progrès de l'art musical ».

Enfin, vers la même époque, la cause palestrinienne trouva un apôtre en la personne de l'abbé Baini. Né à Rome le 21 octobre 1775, élève du Séminaire romain, entré comme chanteur baryton à la chapelle pontificale en 1795, Giuseppe Baini fut élu, chaque année, depuis 1818 jusqu'à sa mort, camerlingue de cette chapelle. Il avait trouvé dans ses maîtres de chant et de contrepoint, le P. Silveyra et Janacconni, des hommes versés dans la connaissance du style palestrinien, et, sous leur direction, il était devenu bon chanteur et compositeur de quelque mérite. Le sens de la beauté musicale, qu'il possédait à un degré très élevé, sans être pour cela nécessairement doué de la faculté créatrice, se développa en lui par la fréquentation des chefs-d'œuvre; son admiration pour Pierluigi devint un culte, et son culte, un apostolat.

Tout d'abord, il eut le mérite de remettre et de maintenir au répertoire de la Chapelle les œuvres du grand maître et d'en diriger de belles exécutions, dont quelques-unes sont restées célèbres : celles, par exemple, qui eurent lieu en 1822 devant le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, germe fécondant déposé en terre allemande, et dont nous ne tarderons pas à dire les résultats; celles aussi que Mendelssohn a longuement décrites dans sa lettre à Zelter, de 1831, si souvent citée ou reproduite : « Il me semble, après une seule audition (des *Improperia*), que ce soit une des plus belles compositions de Palestrina, et ils la chantent avec une prédilection toute spéciale. Il y a là une admirable douceur et une union parfaite dans l'exécution du chœur; ils savent mettre chaque petit détail dans son vrai jour et les faire ressortir, sans les faire dominer; un accord se confond doucement dans l'autre..., le tout est véritablement magnifique... » Proske, en 1834, étudia de près, et à plusieurs reprises, la manière dont Baini, déjà gravement malade, conduisait son chœur d'environ dix-huit chanteurs. « 1er novembre, Sixtine. *Missa brevis* de Palestrina..... Le *Benedictus* à trois voix, morceau céleste, et dirigé comme par un prince des chérubins; ainsi le sens profond du *Benedictus* et de l'*Hosanna* s'exprime en Baini et passe de lui dans l'exécution des chanteurs. Sa manière d'abaisser et d'élever les mains, avec l'expression de

la plus profonde humilité, comme s'il était debout, avec son chœur, devant le trône du Tout-Puissant, restera pour moi inoubliable. » Pour Baini, prêtre en même temps que musicien, conduire l'exécution des prières chantées de l'immortel Pierluigi était comme un second sacerdoce.

Si cependant il s'était borné à faire revivre par l'exécution les œuvres qu'il admirait, son action eût été à Rome même de peu de durée. Heureusement il fit davantage. Par un labeur minutieux, il rassembla et mit en partition tout ce qu'il découvrit de l'œuvre de Palestrina, environ les deux tiers de ce qui existe. En 1828, il publia ses célèbres *Memorie storico-critiche della vita e delle opere di Giovanni Pierluigi da Palestrina*, deux volumes in-quarto, formant un total de plus de 800 pages, qui firent aussitôt sensation et autorité dans le monde musical, furent immédiatement et pendant soixante ans aveuglément suivis par les historiens de tous les pays, et contribuèrent très puissamment à répandre, au milieu de singulières et multiples erreurs, le nom et la gloire du maître dont ils racontaient la vie. A partir de ce moment, on vit se succéder, à des intervalles de plus en plus rapprochés, les publications palestriniennes ; il semblait qu'un grand procès de réhabilitation ou de canonisation fût ouvert, auquel chacun voulait apporter un témoignage. Les uns plaçaient dans des journaux ou des recueils littéraires des notices calquées sur le livre de Baini ; les autres donnaient de ce livre des traductions résumées et annotées ; d'autres, plus audacieux, prétendaient remonter eux-mêmes à la source, et recherchaient les éditions oubliées des œuvres de Pierluigi, pour en réimprimer des extraits en partition moderne ; le mieux était, en apparence, quand on poursuivait un tel but, de s'adresser à Baini ; mais Proske, entre autres, fit l'expérience, et obtint moins de documents que de paroles aimables et dilatoires. Palestrina semblait la propriété de Baini. Il est vrai qu'il en soutenait de toutes ses forces la cause. On le vit, par exemple, en 1822, lorsque le Pape Pie VII ayant décidé de réunir dans une « Protomothèque » les bustes des plus célèbres Italiens, Canova offrit d'y placer l'effigie de Marcello. Baini, consulté par ordre du cardinal Consalvi, répondit qu'en effet Marcello était digne d'un tel hommage, mais qu'avant lui Guido d'Arezzo et Palestrina avaient frayé la voie, et mérité les mêmes honneurs. Ce ne fut pas la faute de Baini si le premier buste de Palestrina érigé en Italie ne fut inauguré qu'en 1846, aux frais du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, et sous la signature d'un sculpteur allemand, Emile Wolff.

Comme elle avait laissé un souverain allemand payer le buste de 1846, l'Italie laissa des artistes et des éditeurs allemands

élever à Palestrina le plus beau, le plus utile, le plus durable des monuments : la publication de ses œuvres complètes. Baini avait rêvé cette entreprise, sans faire d'efforts bien réels pour y parvenir. Ses intentions à cet égard remontaient à 1821, date d'un prospectus lancé d'insouciante façon, et demeuré sans suite ni effet. En 1835, par l'entremise du ministre de Prusse à Rome, Bunsen, des pourparlers furent engagés avec les éditeurs Breitkopf et Härtel, de Leipzig; en 1841, malgré Bunsen, qui mettait en cette affaire plus de persévérance que Baini, le traité n'était pas encore conclu ni l'édition préparée. A la mort de Baini, les choses n'étaient pas plus avancées. Il avait pris des dispositions testamentaires pour que ses manuscrits fussent déposés dans une bibliothèque publique, la bibliothèque Casanatense; ses volontés ne furent exécutées qu'à moitié. Les chanteurs de la Sixtine, ses collègues, s'emparèrent d'une partie de ses papiers, et les enfouirent dans les archives de la chapelle pontificale, sorte de jardin des Hespérides, rempli de mystérieux trésors, dont ils gardaient jalousement la clef, où personne ne pénétrait et dont rien ne sortait jamais. D'autres manuscrits égarés finirent par être vendus; et, en tout cas, l'espoir et la possibilité d'une édition complète de l'œuvre de Palestrina furent indéfiniment ajournés. Il fallut se contenter des publications partielles d'Alfieri, de Choron, de La Fage, de Proske, suffisantes pour multiplier le nombre des admirateurs du maître, et pour alimenter le répertoire des concerts historiques, de plus en plus fréquents au dix-neuvième siècle, ainsi que celui des trop rares maîtrises sachant interpréter les purs chefs-d'œuvre de l'ancienne musique d'église.

En 1862 et 1863, la maison Breitkopf et Härtel, — la même qui, plus de vingt ans auparavant, avait tenté de traiter avec Baini, — fit paraître les trois premiers volumes d'une édition des motets de Pierluigi, préparée par Théodore de Witt. Ce musicien, né à Wesel en 1823, avait fait à Rome un séjour de neuf années, soutenu d'un subside de Frédéric-Guillaume IV pour ses études dans les bibliothèques; il était mort dans la Ville éternelle, le 1er décembre 1855, et la bibliothèque de Berlin avait recueilli ses papiers. Après onze ans d'interruption, la publication, ébauchée ainsi grâce aux manuscrits de de Witt, fut reprise par Franz Espagne qui, de 1874 à 1876, la poussa jusqu'au septième volume. Au milieu de quelles difficultés, on l'imaginerait à peine. Tout d'abord il faut se rappeler qu'au temps de Palestrina l'impression des œuvres musicales se faisait d'ordinaire en parties séparées, une œuvre à quatre voix se composant par conséquent de quatre petits cahiers répondant à chacune des voix différentes. Le premier soin, pour la réédition

des œuvres imprimées au seizième siècle est donc de réunir, pour les copier en partition, ces parties séparées, souvent incomplètes ou éparses en des lieux éloignés, au hasard des ans et des événements. Ce fut bien autre chose encore quand Espagne entreprit, pour le sixième volume, de recueillir les motets inédits, découverts par Baini et catalogués par lui, copiés seulement en partie par de Witt dans les bibliothèques de Rome. Pour achever la tâche de son prédécesseur, Espagne fit à son tour le voyage de Rome; lui, qui était conservateur de la bibliothèque de Berlin, fut très surpris de l'accueil inhospitalier réservé aux chercheurs dans les établissements semblables de l'Italie. Il trouva fermées la plupart des bibliothèques ou des archives romaines : celles de la chapelle Sixtine, de l'église Saint-Jean de Latran, rigoureusement inaccessibles; celle de la chapelle Julia, à Saint-Pierre, ouverte, mais sans qu'il fût permis d'y rien copier; celle de Santa-Maria dans un complet désordre; la collection Altaemps, au collège Germanique, fermée pour cause de récente acquisition par l'État; au Vatican, il ne put obtenir communication des trente-six volumes d'œuvres de Pierluigi, réunis par Alfieri; la bibliothèque Casanatense, le palais Corsini, le palais Barberini, étaient seuls praticables, et en furetant dans Rome, Espagne eut la chance de découvrir et d'acheter les parties séparées copiées par Alfieri, pour former sa collection. Certes, en de telles conditions, l'entreprise était laborieuse et méritoire, et il fallait, en effet, pour la mener à bien, autre chose que l'enthousiasme superficiel et la foncière indolence du caractère italien. Quand Franz Espagne mourut, le 24 mai 1878, ayant préparé le huitième volume, un homme entreprenant et courageux se trouva immédiatement pour prendre en main le travail commencé. M. Haberl s'entendit avec les éditeurs; une souscription fut ouverte, qui, par parenthèse, ne rassembla guère plus de deux cents signataires, et dès 1879, l'achèvement fut promis pour le troisième centenaire de la mort de Palestrina, en 1894. Plus ardent, plus tenace, plus habile et mieux en cour que ses prédécesseurs, M. Haberl, après des démarches insistantes et directes auprès de la personne même du Pape, obtint enfin de Pie IX cette entrée aux archives pontificales, convoitée par tant de savants et jusque-là toujours inexorablement refusée. Il fut le premier étranger qui toucha et ouvrit les extraordinaires manuscrits, de 1 mètre à 1 mètre et demi de haut, sur 0m,60 ou 0m,80 de large, en parchemin ou en fort papier, ornés de peintures, où les calligraphes romains transcrivaient, au seizième siècle, en notes de 1 pouce d'épaisseur, les compositions musicales choisies pour figurer au répertoire de la chapelle Sixtine; il put, pendant plusieurs années,

lire, copier, faire copier tout ce qu'il voulut, dresser et publier le catalogue de ces fabuleuses richesses, fouiller registres et liasses, soumettre à l'épreuve rigide de la comparaison des sources tout ce qu'avait dit Baini, reconstituer une longue et importante page de l'histoire de l'art, et en même temps tenir la promesse faite, d'achever, en 1894, l'édition de Palestrina. L'œuvre du maître est debout maintenant devant nous, en trente-deux volumes in-folio d'une exécution typographique admirable. Vrai monument celui-là, qui ne présente pas seulement de Pierluigi une image extérieure plus ou moins fidèle, immobilisée dans le bronze ou le marbre, dressée dans un marché public ou un carrefour banal, au milieu d'une foule ignorante ou distraite : mais qui offre au respect, à l'étude, à l'amour des artistes ce qu'il y avait d'intime et d'immortel en lui, sa parole, sa pensée, son génie, son âme tout entière.

II

Il ne faut point, pour comprendre un artiste, le séparer de son milieu, l'isoler de ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi; à plus forte raison, quand il s'agit d'un homme dont l'œuvre, en toutes ses parties personnelle et supérieure, se présente néanmoins comme l'achèvement et le fruit de toute une époque. C'est se tromper étrangement que de dire, comme on le fait quelquefois, que de Palestrina date toute notre musique, et l'erreur est impardonnable sous la plume de gens qui font profession d'écrire sur la musique. Palestrina n'est pas l'aurore, mais le couronnement d'un complet développement artistique. Sur l'édifice aux lourdes fondations de la musique vocale polyphonique, édifice laborieusement préparé, lentement élevé par plusieurs générations d'artistes, il pose la voûte hardie et parfaite, la flèche terminale; autour de lui et encore quelque temps après lui, un groupe brillant de maîtres continuera d'ajouter ici et là de précieux accessoires; mais, pour bâtir un nouveau monument, la musique moderne cherchera, en dehors de l'art palestrinien, des matériaux différents; elle se fixera un but nouveau, et pour l'atteindre, elle se créera d'autres formes, une autre tonalité et d'autres agents sonores au développement desquels travaille encore notre génération d'artistes.

C'est parce que Palestrina a résumé tout un art que son nom en est resté la personnification presque unique, survivant à d'autres qui pouvaient ambitionner le partage de la couronne de lauriers. Une tendance habituelle de l'esprit humain consiste à rassembler ainsi sur une seule tête illustre tout un fardeau de gloire. L'homme choisi pour sa grandeur est bientôt encore agrandi de quelques coudées par le travail de l'opinion; des légendes se forment autour

de sa mémoire, élargissant son auréole; des anecdotes se propagent, grossissant de bouche en bouche et atteignant une dimension de fable ou de mythe allégorique. Ces légendes, ces anecdotes, n'ont pas manqué à la renommée de Pierluigi; et Baini, son biographe, les a dévotement recueillies en les amplifiant par des gloses diffuses et par des hypothèses si longtemps caressées, qu'elles avaient pris l'apparence de certitudes absolues.

Le temps n'est pas venu de raconter la vie de Palestrina. L'enquête n'est point terminée, et tant que l'éditeur des œuvres complètes du maître, M. Haberl, ne nous aura point livré le grand travail historique, biographie ou recueil de documents, dès longtemps préparé et promis, il vaudra mieux s'abstenir que de puiser davantage à la source trouble de Baini. L'excellent homme était un de ces prédicateurs dont parlait récemment M. Thureau-Dangin, qui trouvent cent raisons pour prouver que le saint dont ils font le panégyrique est le premier du paradis. Partis d'un sentiment en soi très noble et très touchant, mais trompés et comme hallucinés à la longue par une sympathie unique, ils en viennent à voir mal à travers leurs lunettes grossissantes, et à commettre de bonne foi des injustices choquantes. Ainsi, pour mieux faire ressortir la figure admirable de Pierluigi, et pour mieux enraciner dans l'esprit des lecteurs la croyance que Pierluigi avait, le premier, su trouver en musique le vrai beau, le vrai bon goût, le vrai sublime, et su pénétrer le premier « les arcanes profonds de la nature », Baini s'est, en quelque sorte, acharné contre les prédécesseurs et contre les rivaux de son héros, en dénaturant l'histoire de l'art au moyen âge et au seizième siècle. Il a longtemps induit en erreurs fréquentes et graves ses confrères en littérature musicale; à plus forte raison a-t-il trompé les écrivains étrangers aux études spéciales, ceux qui jugent de la musique par le seul sentiment, et qui n'ont pas le loisir de vérifier ni d'approfondir toutes les choses qu'ils effleurent. Ceux-là, faut-il l'ajouter, sont souvent les plus dangereux, parce que, s'adressant à l'ensemble du public, ils sont écoutés et crus par la foule des lecteurs distraits, friands de notices brèves et d'anecdotes piquantes, peu soucieux d'en savoir long, et craignant le seul aspect des ouvrages spéciaux. Taine, par exemple, ailleurs historien si profondément instruit et si soucieux d'être exact, a très largement contribué, en deux ou trois jolies pages de son *Voyage en Italie*, que tout le monde a lues, à propager les inexactitudes de Baini et ses étranges conclusions. Sans parler des faits biographiques, déjà presque tous démentis, que le grand écrivain français a condensés en quelques lignes, d'après les épais in-quarto de Baini, il a cru et répété qu'avec Pierluigi et

Goudimel, « la musique, un demi-siècle après les autres arts, sortit du bourbier du moyen âge »; que « le chant sacré s'était encroûté de rouille scolastique, hérissé de difficultés, de complications, d'extravagances; les notes étaient vertes quand on parlait de prairies et d'herbes, rouges quand il s'agissait de sang et de sacrifice, noires quand le texte nommait le sépulcre et la mort, chaque partie chantant des paroles différentes et parfois des chansons mondaines... » De même, concluant du particulier au général, il pourra se faire que dans le vingt-deuxième siècle, en retrouvant parmi de vieux livres la mention du manuscrit tricolore de l' « Ouverture aux timbales », écrit par Wagner, âgé de dix-sept ans, un historien futur dise que les musiciens avaient pour habitude, en 1830, de noter les cordes en rouge, les cuivres en vert et les bois en noir.

Si nous nous abstenons à dessein d'entrer, avant le temps et sans guide sûr, dans le détail assez controversé de la biographie de Palestrina, peut-être devons-nous cependant en indiquer, au moins brièvement, les lignes principales. Il s'appelait Pierluigi de son nom de famille, et avait pour prénom Giovanni; comme pour un grand nombre d'artistes de son temps, l'usage prévalut de bonne heure de le désigner par le nom de sa ville natale, Palestrina, l'ancienne Préneste; et, selon que la langue italienne ou la langue latine étaient choisies pour le nommer, on l'appelait, par conséquent, Giovanni Pierluigi da Palestrina ou Joannes Petraloysius Prænestinus. La date de sa naissance, induite non de documents précis, mais d'un ensemble de faits et de déductions, semble devoir être fixée à l'année 1526. Il n'est aucunement prouvé que le Français Goudimel ait été son maître de composition, ainsi qu'on le répète généralement d'après Baini, et l'on ignore, en réalité, où et sous quel musicien se firent ses études. De 1544 à 1551, il fut organiste et maître de chapelle à la cathédrale de Palestrina. En 1551, il vint à Rome, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort et où il fut successivement maître des enfants de la chapelle Julia, à Saint-Pierre, chanteur de la chapelle pontificale, maître de chapelle à Saint-Jean de Latran, puis à Sainte-Marie Majeure, et de nouveau à Saint-Pierre. Marié deux fois, il eut de sa première femme trois fils, Rodolphe, Angelo et Hygin, dont un seul, Hygin, lui survécut. Son existence fut stable et laborieuse; sa situation de fortune, sinon brillante, du moins aisée, et sa renommée d'artiste, immense. Il mourut, comme nous l'avons dit en commençant, le 2 février 1594, ayant vu se succéder sur le trône pontifical treize Papes, dont plusieurs avaient été ses admirateurs et ses protecteurs.

Ces points de repère biographiques étant posés, il sera plus facile au lecteur de nous suivre dans l'exposé de l'œuvre de Pales-

trina. Le premier rang dans cette œuvre appartient aux messes. Ce fut par un recueil de cinq messes que le maître débuta, en 1554. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fit imprimer en tout six livres de messes; le septième était sous presse lorsqu'il expira; cinq autres furent édités, dans les années qui suivirent sa mort, par deux de ses admirateurs, Tiberius de Argentis et Andrea de Agnetis. Dans l'édition nouvelle de ses œuvres complètes, les messes de Palestrina sont au nombre de quatre-vingt-douze et occupent quinze volumes sur trente-deux; c'est, par conséquent, la moitié de son œuvre. C'en est aussi la partie la plus importante au point de vue liturgique, et celle qui, en affirmant le plus visiblement la direction véritablement religieuse de sa pensée musicale, lui a fait assigner le rang suprême parmi les collaborateurs musicaux de l'Église catholique.

En présence de ces richesses d'art, on se trouve à peu près dans la situation de ces héros de contes orientaux descendus, par un enchantement, dans des cavernes mystérieuses remplies de perles et de diamants. Il est difficile de faire un choix et impossible d'établir un classement entre les messes de Palestrina. S'il fallait cependant désigner tout de suite celles où la pureté du sentiment religieux, la beauté des mélodies, la perfection des formes artistiques, semblent parvenir à leur apogée, on nommerait en premier lieu et sur une même ligne les messes : *Assumpta est Maria*, *Ecce ego Joannes* et *Papæ Marcelli*, entre lesquelles M. Haberl refuse de se prononcer, parce que, dit-il, elles sont également belles, comme les trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité; puis celles *Ascendo ad patrem*, *Dum complerentur*, *O admirabile commercium*, la *Missa brevis*, et pour sa technique supérieure, celle de *l'Homme armé*.

Sauf certaines exceptions dont nous parlerons plus loin, Pierluigi composait ordinairement ses messes sur un thème tiré du chant grégorien; il donnait alors des preuves infinies de sa connaissance parfaite des ressources musicales de ces mélodies admirables. Souvent aussi il prenait pour base et pour noyau d'une messe un de ses propres motets, dont il traitait à nouveau, avec un art inépuisable, et le thème fondamental et les motifs accessoires. Quelques-unes de ses plus magnifiques messes sont dans ce cas, notamment celles intitulés : *Ascendo ad patrem*, *O admirabile commercium*, *Jesu nostra redemptio;* par les mêmes procédés artistiques, il en écrivit une sur son madrigal *Vestiva i colli*. Plusieurs fois aussi, il prit plaisir à travailler sur les thèmes de quelque œuvre d'autre compositeur : ainsi sa *Missa brevis*, dont le titre s'explique, non pas par son étendue, mais par une particularité de notation (la première note du motif est une brève), devrait, ainsi

que le remarque M. Haberl, s'appeler messe *Audi, filia*, car elle est écrite sur le même sujet que la messe de ce nom de Goudimel; et les trois messes *Panis quam ego dabo*, *Illumina oculos meos* et *Sine titulo* (du quinzième livre), ont pour base trois motets de Lupus Hellinck, d'André de Silva et de Josquin Deprés. Pierluigi a composé aussi une messe sur *ut ré mi fa sol la*, la gamme de l'hexacorde, si souvent traitée comme thème dans le répertoire de la musique vocale polyphonique, et sur laquelle Eustache Du Caurroy écrivit plus tard ses fantaisies instrumentales.

Tandis que l'on hésite à décider quelle est, des messes de Pierluigi, la plus belle, la plus touchante ou la plus parfaite, il n'y a pas à balancer pour indiquer la plus célèbre : c'est la *Messe du pape Marcel*, à six voix, publiée en 1567, dans le second livre. Autour de cet ouvrage se sont formées et accréditées successivement deux légendes, qui racontent différemment le grand péril de la musique religieuse et son sauvetage opéré par le génie de Palestrina. D'après la plus ancienne version, celle des écrivains du dix-septième siècle, embellie peu à peu par les uns et par les autres, le cardinal Marcello Cervino, élu pape le 11 avril 1555, sous le nom de Marcel II, avait résolu d'exclure du service religieux la musique figurée, à cause de ses abus, et il en fut détourné par Pierluigi, lequel, après s'être avec ferveur recommandé à la sainte Vierge, composa miraculeusement une messe offerte au Pape et baptisée de son nom. La deuxième forme de la légende est de l'invention de Baini, qui en a fait le sujet d'une argumentation de deux cents pages. Dans cet interminable récit, Baini expose que Marcel II, n'ayant régné que vingt-deux jours (il mourut dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1555), n'eut pas le temps de s'occuper d'une réforme de la musique sacrée, et que la chose eut lieu sous Pie IV, en 1562, lors de la vingt-deuxième session du concile de Trente. Une commission nommée pour faire exécuter les décisions du concile voulut juger par elle-même le procès de la musique, et ordonna à Pierluigi d'écrire une messe répondant aux désirs exprimés à Trente. L'artiste, sentant que la vie de la musique religieuse était entre ses mains, fut rempli d'un saint enthousiasme, qui lui fit composer trois chefs-d'œuvre au lieu d'un; celui des trois qui fit le plus d'impression sur les cardinaux, et qui sauva l'art en péril, fut intitulé par son auteur *Messe du pape Marcel*, en souvenir de ce vénéré pontife.

Après avoir été cent fois répété depuis 1828, le récit de Baini est aujourd'hui singulièrement contredit, si ce n'est même à peu près totalement démenti, par les recherches de l'érudition moderne et par la publication intégrale de documents que le

biographe italien avait tronqués, omis ou ignorés. Des travaux publiés jusqu'ici par M. Haberl[1], il résulte que la messe du pape Marcel fut composée avant l'époque indiquée par Baini, et très probablement au temps où Marcello Cervino était encore simple cardinal; que la commission nommée par Pie IV pour la réforme de la chapelle pontificale fut instituée dans un but uniquement disciplinaire et administratif, et qu'elle eut notamment pour objet de ramener le nombre des chanteurs au chiffre fixé par les anciens règlements : ce qu'elle fit en mettant à la retraite quatorze d'entre eux, sur trente-sept. Palestrina, à cette époque, n'était plus chanteur de la Chapelle; il avait été rayé de ce corps parce qu'il était marié, mais il continuait de toucher une modique pension. S'il fit réellement chanter de ses ouvrages en présence des cardinaux, ce fut très probablement dans le seul but de maintenir son droit à des émoluments pour les services qu'il rendait comme compositeur. Combien de messes, et lesquelles, fit-il exécuter en ce cas, rien absolument ne l'indique. Les détails circonstanciés de la narration de Baini s'écroulent les uns après les autres sous le choc de la discussion historique, et en fin de compte, un des rares auteurs de notre temps qui ne l'ont pas consulté, Mgr Barbier de Montault, s'est trouvé être probablement le plus près de la simple vérité, lorsqu'il écrivait en 1856 dans son *Année liturgique à Rome* : « Samedi saint... Au palais apostolique, messe par un cardinal-prêtre avec musique de Palestrina. Cette messe, considérée comme le chef-d'œuvre de Palestrina, fut composée l'an 1555, avec l'approbation de Marcel II, d'où lui est venue la dénomination de messe du pape Marcel. »

Quant au concile de Trente, ses actes se bornent à bien peu de chose en ce qui concerne l'art musical; la seule décision sur ce point fut celle adoptée dans la vingt-deuxième session, après l'examen ordinaire d'une commission préparatoire : « On exclura de l'église la musique mêlée de choses impures et lascives, afin que la maison du Seigneur puisse être appelée une maison de prière. » Il n'était pas question, pour Palestrina, de sauver la musique religieuse, ni même de la réformer en transformant son style et en créant de nouveaux modèles. La réforme se fit peu à peu, sans brusques à-coup ni décrets officiels, par le mouvement de l'opinion et le progrès de l'art. Elle concerna surtout le répertoire de la chapelle pontificale, d'où l'on éloigna, par principe, les messes sur des chansons et les messes mêlées de *tropes*, ou inter-

[1] Voy. surtout, dans le *Kirchenmusikalisches Jahrbuch für das Jahr* 1892, l'article intitulé *Die Cardinalskommission von* 1564 *und Palestrina's Missa Papæ Marcelli*, p. 82-97.

calations de paroles empruntées à d'autres parties de la liturgie. Il faut dire ici quelques mots des messes sur des chansons, ces fameuses compositions que des gens ordinairement très peu soucieux des intérêts de l'Église ont à l'envi ridiculisées, se plaisant à répéter que le ténor y faisait entendre, non seulement la mélodie, mais les paroles profanes, licencieuses, obscènes, de la chanson choisie par le compositeur; se plaisant même à assurer que « le public chantait l'air avec les paroles en langue vulgaire, pendant que l'office était chanté en contrepoint sur les paroles latines du texte liturgique ». Non, il n'en était pas ainsi, et ces œuvres n'étaient point si criminelles. Les maîtres qui les avaient écrites dans la simplicité de leur cœur, sont vis-à-vis leurs juges modernes dans la situation du naïf baudet de la Fontaine, qu'un tribunal hypocrite condamne avec empressement, pour détourner de ses propres délits l'attention et le châtiment. Que celui de nos modernes musiciens d'église dont la conscience est assez pure pour n'avoir jamais chanté, joué ou approuvé dans le temple un morceau d'opéra, ni une romance déguisée en cantique, ni un menuet ou une marche à destination de théâtre, que celui-là se lève et jette la première pierre aux vieux maîtres du quinzième et du seizième siècle.

La vérité est que, dans la grande majorité des cas, la chanson disparaissait dans l'édifice polyphonique auquel ses notes servaient d'invisible soutien, à la manière, disait Ambros, des tiges de fer tordu que le sculpteur dissimule dans sa maquette, pour porter le poids de la terre que sa main modèle. Etirées en longues tenues de sons, brisées dans leurs rythmes, transformées dans leur allure, ces notes glissaient au milieu des imitations canoniques, des dessins musicaux inventés librement par le maître, des riches successions d'accords dont la complication les recouvrait d'épaisses et souples draperies sonores. Beaucoup de ces chansons étaient, par surcroît, ou ignorées, ou oubliées, en tant que motifs profanes, par la foule des auditeurs; elles avaient une origine très lointaine et souvent étrangère; les compositeurs se les repassaient à l'état de formules quasi algébriques, les connaissant surtout par l'usage qu'en avaient fait déjà quelques-uns de leurs confrères; les compositeurs néerlandais et français avaient apporté ainsi en Italie un arsenal de thèmes qui étaient à peu près lettre morte pour les hommes du Midi, mais qui s'étaient fixés dans le vocabulaire musical artistique, en passant et repassant de main en main, de pays en pays, parmi les contrepointistes de toutes les nationalités; si bien qu'en définitive, au temps de Palestrina, ce qu'il y avait de plus répréhensible dans les messes sur des chansons, c'étaient les titres qu'elles portaient et qui, seuls, indiquaient l'origine et les premiers mots

du texte primitif de la mélodie populaire sur laquelle elles étaient écrites. Nous n'ajouterons qu'un mot : bien que l'on possède dix-neuf messes sur *l'Homme armé*, depuis Guillaume Dufay, au quinzième siècle, jusqu'à Giacomo Carissimi, au dix-septième, les paroles de cette chanson si célèbre seraient inconnues aujourd'hui, si on ne les avait retrouvées dans une composition profane de Tinctor.

La messe à cinq voix de *l'Homme armé*, de Pierluigi de Palestrina, fut publiée par lui dans son troisième livre de messes, en 1570, après la messe du pape Marcel, par conséquent aussi après les dernières sessions du concile de Trente et la légendaire réforme de la musique religieuse. Chantée il y a vingt ou trente ans à Ratisbonne, elle produisit un effet étonnamment puissant; « on osait à peine avouer que cette messe surpassait en grandeur celle du pape Marcel ». Elle l'avait égalée jadis en célébrité; les plus fameux théoriciens de la fin du seizième siècle, l'Italien Zacconi, l'Espagnol Cerone, en avaient fait dans leurs traités de longues analyses; et c'était en effet, comme l'a rappelé son dernier éditeur, M. Haberl, « un chef-d'œuvre de la science musicale de cette époque, un triomphe du génie dans les limites par lui-même imposées ». Selon l'usage de son temps, Pierluigi avait fait de sa messe de *l'Homme armé* une sorte de thèse ou de gageure soutenue contre la fine fleur des techniciens musicaux. Avec sa messe *Ad fugam* du second livre (1567), c'est son morceau « le plus fort ». Les chanteurs pour lequels on écrivait dans ces siècles disparus ne ressemblaient pas aux choristes de nos jours; c'étaient des musiciens accomplis, exercés dès l'enfance à toutes les ressources et à toutes les difficultés de l'art, devenus presque tous compositeurs avec l'âge, et juges consommés des œuvres qu'ils exécutaient. A de pareils interprètes un musicien aimait offrir un aliment artistique recherché. Une singulière émulation naissait des relations quotidiennes de ces chanteurs compositeurs, capables d'apprécier et de sentir jusqu'aux plus délicats procédés de contrepoint ou de notation. Ces raffinements de style ajoutaient pour eux au plaisir que ressent un musicien participant à l'exécution d'une belle œuvre; et de là résultait en partie la tendance des compositeurs à ces combinaisons subtiles des voix, ces réponses, ces canons, ces artifices de notation, grimoires indéchiffrables à nos virtuoses actuels, mais qui éperonnaient le zèle et stimulaient l'intérêt des chanteurs des vieilles chapelles.

En dédiant, par exemple, au duc de Bavière, en 1590, son cinquième livre de messes, Pierluigi avait à cœur de se montrer l'égal en science et en génie du fameux Orlando de Lassus, qui vivait à cette cour, et dont la renommée s'étendait dans toute l'Europe

musicale. D'ailleurs, le style canonique, dont la beauté et la richesse furent depuis trop méprisées, était l'atmosphère naturelle où se mouvaient les maîtres du seizième siècle; c'était le vêtement grave qui enveloppait leurs pensées mélodiques d'une robe sacerdotale; c'était le langage austère qui donnait à leur éloquence un accent si élevé de logique déductive. Pierluigi, non plus, ne s'en départait point, même dans celles de ses messes qui sont jugées les plus coulantes, les plus harmonieuses; il y a des canons rigoureux jusque dans la messe du pape Marcel; il y en a d'allégoriques dans la messe *Sacerdotes Domini*, où un canon porte la devise : *Tres in unum*, allusion mystique au dogme de la Trinité, en même temps qu'indication musicale.

III

Le nombre des motets de Pierluigi est triple de celui des messes; ils occupent, dans l'édition complète, les sept premiers volumes; quelques-uns, retrouvés après coup, sont ajoutés dans le t. XXVI, et dans les trois volumes de supplément. Une variété infinie se rencontre dans ces morceaux et résulte en partie de la variété des textes dont, pour les bien comprendre, il ne faut jamais les séparer, parce que, en général, les mélodies s'associent étroitement au sens des paroles, dont elles traduisent non pas seulement l'esprit, mais très souvent la lettre, par d'ingénieuses recherches de composition.

Entre ces motets, les uns brillent par la science et par la force; ce sont des morceaux d'étude où l'habileté du maître se joue, tantôt avec grâce, et tantôt plus sévèrement, des épineux problèmes du contrepoint, en brodant autour d'un motif grégorien des canons réguliers et des imitations serrées. D'autres visent directement à l'expression des paroles, à la peinture musicale des mots ou des idées, et le maître caractérise alors par de subtils détails harmoniques ou mélodiques les passages du texte qu'il veut mettre en saillie, ou dans lesquels il découvre un sens descriptif; d'autres fois encore, c'est un sentiment général qui se dégage magiquement de l'ensemble du morceau; et c'est ainsi que l'on a pu désigner comme formant un groupe spécial ses nombreux motets à la Vierge, parsemés cependant au milieu de plusieurs recueils, mais qu'un commun esprit de grâce et de suave beauté semble réunir et distinguer. Les motets du quatrième livre, tirés du Cantique des cantiques, occupent une place à part. En nul autre ouvrage, le maître n'a donné aux accents de son génie une expression plus ardente et plus mystique à la fois; le texte enflammé de la Bible se transfigure et se spiritualise. « Palestrina, tout à fait dans le sens de l'Église, prête son langage musical non

pas à un couple réel de fiancés, mais à un couple mystique et allégorique; s'il plonge ses mélodies dans le feu, c'est dans le feu du ciel que Dante a chanté dans son *Paradis.* »

Les *Hymnes* pour toute l'année liturgique, publiées pour la première fois en 1589, appartiennent aux plus belles, aux plus magnifiques créations de Pierluigi; une admirable progression s'y développe dans l'emploi du matériel vocal, autour du thème liturgique qui forme la base de chaque morceau. Au même ordre de pensées artistiques peuvent se rattacher les *Magnificat*, dont un livre fut imprimé en 1591, et dont deux séries inédites ont été ajoutées par M. Haberl dans le tome XXVII des œuvres complètes. Comme l'ont expliqué Baini et Ambros, la composition du *Magnificat* consiste à traiter la mélodie grégorienne selon chacun des huit tons, « en variant à chaque verset les fugues sur un thème principal qui ne varie pas, et en tirant les motifs accessoires du motif principal. Les *Magnificat* de Palestrina montrent quelle plénitude de splendeurs peut se développer dans des conditions aussi limitées ». Les deux livres d'*Offertoires* imprimés en 1593, renferment soixante-huit compositions. La même année passe pour avoir vu paraître la première édition des deux premiers livres de *Litanies*, « l'œuvre la plus facile et la plus populaire de Pierluigi, » augmentée dans l'édition nouvelle d'un troisième livre presque entièrement inédit. Enfin, il ne faut pas omettre de citer au moins le titre des célèbres et admirables *Lamentations*, dédiées à Sixte-Quint, en 1588. C'est sur cette dédicace que les biographes de Palestrina ont basé les descriptions tantôt graves et tantôt pathétiques qu'ils ont faites, à la suite de Baini, de la gêne ou de la misère où végétait leur héros. Au risque de rendre la figure du maître moins intéressante pour les cœurs sensibles, l'érudition moderne énumère aujourd'hui le nombre des vignes, terres et maisons possédées ou acquises par lui, précise le chiffre de ses appointements, reconstitue son budget familial, et montre qu'au bout du compte Palestrina n'a pas droit à un tribut de pitié sentimentale.

A l'ensemble de l'œuvre immense de Pierluigi pour l'Église, il faudrait encore ajouter, pour embrasser le tableau de son activité, le travail qu'il assuma d'une révision du *Graduel.* Mais une question si spéciale veut être réservée; ce que nous cherchons à montrer ici, par une rapide esquisse, ce n'est point l'homme ni le plain-chantiste, c'est l'artiste créateur. Il nous faut donc abréger l'exposé du rôle de Pierluigi en tant que serviteur de l'Église et compositeur religieux, pour mentionner une autre face de son activité artistique, ses compositions profanes. Elles ne forment à la vérité qu'une très petite partie de son œuvre. Dans le

tome XXVIII de l'édition complète sont réunis le premier livre des madrigaux, qui date de 1555, le second publié en 1586, et un troisième que M. Haberl a formé de morceaux rassemblés, par un patient labeur, dans quarante et un de ces recueils du seizième et du dix-septième siècle, où les éditeurs de tous les pays inséraient, presque pêle-mêle, ce qu'ils pouvaient se procurer d'œuvres musicales en vogue ou capables de le devenir; souvent les noms des auteurs y étaient omis, traduits ou défigurés. En ce qui concerne spécialement Palestrina, l'appellation, d'un recueil à l'autre, subissait de nombreuses variantes. Beaucoup de madrigaux étaient signalés par les bibliographes sous le nom de Gianetto, Janetto de Palestrina, et de minutieuses recherches étaient nécessaires pour permettre d'affirmer qu'il s'agissait partout de Giovanni Pierluigi, surnommé dans sa jeunesse Gianetto, le petit Jean de Palestrina.

C'est que les madrigaux, en effet, étaient des œuvres de jeunesse. En 1584, dans la dédicace au pape Grégoire XIII du livre de motets tirés du Cantique des cantiques, le musicien exprima des regrets, et presque des remords, sur les travaux mondains de sa jeunesse. Le second livre de ses madrigaux profanes ne parut cependant qu'en 1586, mais il y a de sérieuses raisons de croire qu'il fut alors imprimé sans la participation directe de l'auteur, et que Pierluigi l'avait offert, à l'état de manuscrit, bien des années auparavant, et probablement même antérieurement à 1573, à Colonna, prince de Palestrina. En 1569 aussi, dans la dédicace du premier livre de ses motets à Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, l'artiste disait avoir abhorré de bonne heure les compositions scandaleuses. Et de fait, on s'est aperçu, par la réunion de ses madrigaux profanes, qu'il n'avait mis en musique aucun de ces textes réellement licencieux que presque tous les musiciens de la première moitié du seizième siècle travaillaient sans aucun scrupule, et qui n'étonnaient ni les belles Romaines ni les prélats de la cour de Léon X. Un grand nombre de poésies adoptées par Pierluigi sont empruntées à Pétrarque; d'autres sont anonymes, comme la paraphrase en quatorze strophes du sonnet 90 de la *Vie de Laure*. Dans cette ingénieuse pièce de poésie, le huitième vers de chaque strophe est emprunté textuellement au sonnet de Pétrarque, pour s'enchâsser et faire corps avec la paraphrase. Quelques-uns des madrigaux sont des morceaux de circonstance; un de ceux du premier livre est un chant d'adieu au musicien François Roussel, et l'on suppose que le texte en fut versifié par Palestrina lui-même en 1551; un autre se rapporte aux noces de François de Médicis et de Bianca Capello; un troisième fait allusion à la bataille de Lépante. Il y a aussi, dans le supplément de l'édition

nouvelle (t. XXX), une plainte sur la mort du littérateur Annibal Caro, en 1566.

Au temps de Pierluigi, le madrigal était une forme musicale très répandue en Italie; les maîtres qui la cultivaient ne s'assujétissaient pas à choisir spécialement, pour les mettre en musique sous ce titre, les pièces de vers portant le même nom; au contraire, on doit noter que parmi la série de poésies de Pétrarque dont Palestrina s'est servi, ne figure pas un seul des madrigaux de ce poète. On prenait dans les sonnets, les *sestine* et les *canzoni*, les textes nécessaires, sans même toujours les composer en entier. Tandis que dans les messes ou les motets il était d'usage invariable de construire toute la composition sur un thème préexistant, choisi dans le répertoire du chant grégorien ou dans celui du chant populaire, tandis que la chanson française polyphonique du même temps s'appuyait de même sur un motif donné, il semble que le madrigal italien, dès sa naissance, fut composé librement, c'est-à-dire à l'aide de mélodies inventées par le compositeur. On évitait aussi d'y employer des formes trop compliquées dans l'agencement des parties vocales et le travail des motifs; enfin, comme pour compenser par un élément artistique nouveau cette simplicité relative de l'écriture contrepointique, les madrigalistes s'attachaient volontiers à suivre et à rendre, par les moyens descriptifs en leur pouvoir, les sentiments exprimés par les paroles. Ainsi se différencia et s'accentua peu à peu, à partir du commencement du seizième siècle, entre le style profane et le style religieux, une séparation que la conformité des moyens sonores employés empêche peut-être de bien distinguer au premier regard, mais dont une courte étude fait apercevoir la réalité.

La publication par Pierluigi, en 1581 et 1594, de deux livres de madrigaux spirituels, qui forment le tome XXIX de ses œuvres complètes, fut le résultat de sa liaison d'amitié pieuse avec saint Philippe de Neri. Le fondateur de la congrégation de l'Oratoire avait institué des réunions semi-profanes et semi-religieuses, où il encourageait la jeunesse à chanter des compositions morales, pour la détourner des plaisirs défendus et des chansons équivoques. Après Animuccia, Pierluigi servit ses desseins. Le texte des huit premiers madrigaux du livre imprimé en 1581 est tiré des célèbres *Vergini* de Pétrarque, séries de strophes ainsi dénommées parce que chacune débute par le même mot : *vergine saggia*, *vergine pura*, etc. Le poète les avait versifiés après la mort de Laure; on s'est plu à remarquer que le compositeur avait dû les mettre en musique après la mort de Lucrezia de Goris, sa femme (juillet 1580); mais Baini a ignoré qu'en tous cas, lorsqu'il les fit imprimer, Pierluigi venait de

se remarier (février 1581), ce qui déflore un peu le touchant et traditionnel récit de son deuil et de son chagrin.

Dans l'ensemble de l'œuvre de Pierluigi, Baini a distingué dix styles; personne n'a eu la docilité de le suivre dans cette sorte de chinoiserie esthétique. Déjà la fameuse séparation des trois styles de Beethoven doit être repoussée comme artificielle et factice; le développement de l'intelligence et de la faculté créatrice d'un artiste ne se peut pas classer ainsi dans des bocaux étiquetés; l'ensemble en forme un tout d'un enchaînement logique, où les modifications successives du sentiment ou du concept artistique ne se numérotent pas. Pour Palestrina, les bases d'un tel classement seraient encore cent fois plus chancelantes que pour Beethoven, puisque la chronologie exacte de ses travaux est incertaine, leur date de publication étant, nous l'avons dit déjà, d'un secours tout à fait insuffisant pour fixer leur date de composition. Comme tous les génies qui ont atteint les sommets de l'art en l'une ou l'autre de ses incarnations, Palestrina a dû parcourir la voie d'ascension normale qui a marqué, chez Mozart, chez Beethoven, chez Wagner, le passage graduel de la soumission à l'indépendance, de l'imitation à la création. Élevé selon les préceptes de l'école néerlandaise, Palestrina conserva l'empreinte des modèles solides et forts dont s'était nourrie sa jeunesse; son génie d'artiste l'amena à choisir, à fondre, à s'approprier leur langage, pour le faire entièrement sien, l'enrichir et le renouveler; son cœur de chrétien le conduisit à consacrer tout ce qu'il possédait de force et de tendresse à l'expression du sentiment le plus élevé et le plus pur que l'esprit de l'homme renferme, le sentiment de la foi et de l'amour. Lorsque l'on ferme les in-folio qui contiennent sa pensée, on songe à ce qu'écrivait Ozanam : « Une espérance infatigable pousse l'homme à se rapprocher de la beauté divine, qui ne se laisse pas ici-bas contempler face à face. Il s'aide de tout ce qui semble monter au ciel, comme les fleurs, le feu, l'encens. Il donne l'essor à la pierre et porte à des hauteurs inouïes les flèches de ses cathédrales. Il ajoute à la prière les deux ailes de la poésie et du chant, qui la mènent plus haut que les cathédrales et les flèches... »

Et maintenant que cet œuvre reconstitué dans son entier offre à tous les musiciens de bonne volonté ses trésors, efforçons-nous de le faire revivre par l'exécution. La vraie place de la musique de Palestrina est à l'église; plus qu'aucune autre, elle respire « la béatitude et la prière ». Le matériel avec lequel Palestrina crée, c'est la voix humaine, prise dans toute son étendue, mais sans l'appui artificiel d'un instrument quelconque; ces voix chantent les paroles sacrées, dans la tonalité du plain-chant, et par des harmo-

nies basées sur les mélodies traditionnelles de l'Église; tout ce qui s'y dévoile des sentiments humains paraît comme ennobli et idéalisé. L'amour sensuel reposant au fond des versets ardents du Cantique des cantiques, la douleur poignante et accablée du *Stabat mater*, s'épurent chez Pierluigi, se transfigurent, deviennent des images mystiques, qui ne sont plus de la terre et qui remuent pourtant le cœur de l'homme; le frisson divin que de telles œuvres font naître n'est plus senti par le corps, mais par l'âme.

On a dit que la musique palestrinienne n'était pas populaire. C'est la faute, sans doute, de ceux qui ne s'occupent point de la rendre telle. Faut-il, parce que le peuple connaît mieux l'opéra que le répertoire *a capella*, écarter ce dernier pour lui offrir ce qu'il aime? Faut-il flatter ses goûts ou les élever? On a dit ensuite, dans une intention toute contraire, que la perfection artistique des mêmes chefs-d'œuvre leur ôtait tout caractère liturgique, et quelques écrivains catholiques, pour avoir vu trop souvent les vendeurs envahir le temple, ont prétendu condamner en bloc toute autre musique que le plain-chant. En ces matières, soyons chrétiens, soyons puritains même : ne soyons pas iconoclastes.

D'autres, enfin, ont argué de la difficulté d'exécution pour écarter des chœurs qu'ils dirigent les œuvres de Palestrina et de son école. Il n'est guère de difficutés insurmontables pour des artistes tant soi peu pénétrés du feu sacré. N'a-t-on pas cité, en ces dernières années, l'exemple d'un curé de village qui avait su former, dans une pauvre petite paroisse des confins de la Suisse et du Tyrol, un chœur de paysans capable d'interpréter des œuvres religieuses polyphoniques du seizième siècle? L'exécution du répertoire palestrinien est loin d'exiger le grand nombre de voix auquel nos oreilles modernes sont accoutumées; lorsque Pierluigi entra, en 1554, à la chapelle pontificale, le nombre des chanteurs était de trente-trois, et dépassait déjà sensiblement le chiffre ordinaire. Baini n'avait sous ses ordres qu'une vingtaine de choristes. Faire interpréter la messe du pape Marcel par trois cents chanteurs, comme l'a « rêvé » M. l'abbé Loth, serait presque une hérésie musicale. Notre rêve est très différent. Nous ne rêvons pas de donner Palestrina en pâture aux orphéonistes, mais de voir rayonner son nom au répertoire des maîtrises. En trois ans se sont formés, sous la direction d'un chef jeune, persévérant et convaincu, ces excellents, nous dirions presque déjà ces admirables « chanteurs de Saint-Gervais », dont la renommée s'est si vite et si justement établie, et qui ont enfin révélé aux Parisiens de deux générations les trésors trop longtemps enfouis de la vraie musique catholique. Pendant cinq jours de cette dernière semaine sainte, ils ont fait

résonner les voûtes de l'ancienne église de ces harmonies ineffables que les saints des vieux vitraux semblaient eux-mêmes écouter dans le recueillement et la prière. Et tandis que se déroulaient sur les paroles sacrées les flots sonores du *Stabat mater* et de la messe du pape Marcel, il semblait qu'un grand mystère s'était accompli de nouveau sur la terre, et qu'avec le matin de Pâques le génie de Palestrina, lui aussi, était ressuscité d'entre les morts.

La gloire des artistes a des éclipses, comme en ont la lumière des astres ou le feu bienfaisant des phares qui indiquent le port au navire perdu dans la nuit. La flamme brûle sans s'éteindre jamais, et quand le regard anxieux de l'homme avide de vérité cesse de la distinguer, c'est qu'un obstacle étranger est venu s'interposer entre eux. Une fois les nuages dissipés, les tempêtes apaisées et les révolutions accomplies, le pur éclat du feu sacré s'aperçoit de nouveau; de nouveau on le voit resplendir sur les hauteurs, survivant aux ruines du passé, éclairant les conquêtes modernes et fortifiant dans les âmes troublées la croyance consolante et salutaire en la durée des créations du génie, en l'éternité du beau. Ce raffermissement de la foi artistique est surtout nécessaire en musique, l'art mystérieux et subtil par excellence, celui qu'un doute inquiétant représente comme éphémère et mobile, sujet entre tous aux caprices de la mode, à ses faveurs et à ses abandons. A la surface, il en est bien ainsi. Nous voyons un remous incessant soulever en vagues gigantesques, puis retirer, par une action invincible et régulière, le contingent d'œuvres et de pensées qu'apporte chaque génération; sous la pression du flot nouveau, le flot d'hier semble se perdre, s'oublier et disparaître pour toujours. Ce qu'il avait en lui de fort et d'éternel résiste cependant, et se revoit bientôt, dans le lointain, calme, majestueux, immuable, purifié de son écume.

Croyons donc, la foi est nécessaire et douce; croyons que le beau n'a point d'âge et que l'art, étincelle du foyer divin, se transforme sans s'anéantir jamais. N'écoutons pas les prophètes chagrins qui prédisent la caducité prochaine et la mort inévitable des œuvres que nous aimons parce qu'elles sont nées en notre temps, parce qu'elles expriment tous les sentiments ouverts ou cachés, toutes les aspirations, toutes les ardeurs, toutes les luttes de notre siècle. Entre ces œuvres, celles-là seules périront que le génie n'a point créées; les autres pourront subir les fluctuations de la mode, les réactions de l'opinion; elles auront leurs éclipses plus ou moins prolongées : elles revivront cependant, triomphantes, comme revivent à présent sous nos yeux, après plus de deux cents ans d'oubli, les œuvres de Palestrina.

Michel Brenet.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

EN ITALIE [1]

J'arrive à la province de Mantoue, qui est celle, parmi les provinces de la Lombardie, où le socialisme a fait le plus de ravages.

Mantoue est une ville depuis longtemps en décadence. Elle fut prospère autrefois sous la dynastie des Gonzague, et les magnifiques palais qui ornent ses belles rues portent témoignage de sa grandeur passée. Sous la domination autrichienne, malgré la forte garnison qui procurait de grands avantages aux habitants et était à peu près la seule ressource de la ville, Mantoue donna de nombreux partisans aux sociétés secrètes et aux coteries révolutionnaires et mazziniennes. Après 1848, elle devint le foyer d'une conspiration célèbre qui, découverte par la police en 1853, coûta la vie à Speri, Tazzoli, et aux principaux émissaires de Mazzini. L'esprit de révolte prit racine, non seulement dans le chef-lieu de la province, mais s'étendit aux villes secondaires et aux bourgades. De là, des perquisitions domiciliaires et des persécutions violentes qui ne firent qu'accroître la haine des habitants contre le régime autrichien.

Malheureusement pour le pays de Mantoue, les faveurs que les Gonzague avaient accordées, au cours des siècles passés, aux Juifs, en avaient attiré un nombre très considérable dans les villes et même dans les villages de leurs États. Leur présence contribua, dans une large mesure, à attiédir la foi des catholiques. L'immoralité et le scepticisme des princes de la maison de Gonzague eurent aussi une déplorable influence sur le peuple. Peu à peu, grâce aussi à l'attitude du clergé qui ne fut pas toujours exemplaire, l'irréligion fit de grands ravages à Mantoue et dans tout son territoire. Sous la domination autrichienne, la situation religieuse, loin de s'améliorer, empira. L'indifférence devint plus grande, une partie du clergé oublia de plus en plus ses devoirs. Quelques prêtres ne craignirent même pas de s'affilier à la secte mazzinienne.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1894.

Telles étaient les conditions morales de la province de Mantoue, lorsque, en 1866, elle fut annexée au royaume d'Italie. Le gouvernement de Victor-Emmanuel, loin de porter remède à des maux qui réclamaient la main habile d'un médecin qui les soignât avec la plus grande énergie, sembla uniquement préoccupé de récompenser les révolutionnaires et de favoriser l'anticléricalisme. Après le concile du Vatican, il encouragea les prêtres qui se révoltaient contre le Saint-Siège. En 1872, appuyés par un grand seigneur de Mantoue, le marquis Guerrieri-Gonzague, membre du parlement italien, plusieurs prêtres essayèrent de former une communauté vieux-catholique dans le diocèse de Mantoue. On imita les procédés des gouvernements de Genève et de Berne. Les apostats se firent élire curés par le peuple ou, pour être plus exact, par les incroyants et les indifférents de plusieurs paroisses rurales. Excommuniés par l'évêque, ils n'en continuèrent pas moins à garder les pouvoirs qu'ils avaient usurpés. Le mal que ces apostats firent fut considérable et empira encore la situation religieuse. Le schisme ne dura que quelques années. Après l'avènement de Léon XIII, le gouvernement du roi Humbert comprit enfin qu'il faisait fausse route en couvrant de sa protection des prêtres si peu dignes du respect de leurs paroissiens. Les choses rentrèrent dans l'ordre, mais les conséquences du scandale ne purent être en même temps supprimées. Aujourd'hui l'esprit religieux est encore très faible dans le pays de Mantoue, bien que le jeune clergé soit très respectable, et ce manque de religion est certainement la cause principale de l'accroissement continuel du parti socialiste et des anarchistes.

C'est de Mantoue qu'est parti ce Molinari, avocat sans clients, qui, par sa conférence incendiaire, a provoqué l'insurrection de Massa-Carrara. La ville et la province de Mantoue n'envoient que des députés radicaux et socialistes à la Chambre.

Au défaut de religion s'ajoutent des causes d'un autre ordre pour fortifier et augmenter le parti révolutionnaire. Dès 1878, elles étaient signalées par un document officiel, le rapport lu au conseil général de Mantoue, touchant les progrès de la pellagre dans la province :

« Notre paysan, lit-on dans ce document, notre paysan finit souvent par tomber épuisé sur la terre qu'il cultive bien plus pour le profit des autres que pour le sien... L'absorption continuelle et spontanée de la petite par la grande propriété, des petites exploitations agricoles et des métairies par les grands fermages centralisés, a fait descendre, d'un ou de plusieurs degrés, nos agriculteurs dans l'échelle sociale. Le petit propriétaire ou le fermier sont tombés à l'état de simples ouvriers ruraux. Leur nombre, dans notre pro-

vince, est devenu de 65 pour 100 plus grand que tous les travailleurs des champs, y compris les petits propriétaires. A cette masse de paysans, dont les salaires sont insuffisants, à l'exception de peu de semaines au cours de l'année, le travail fait absolument défaut chaque fois que les conditions économiques des propriétaires et des fermiers ou la saison défavorable les empêchent d'occuper des ouvriers. L'agriculture se sert de plus en plus, chez nous, d'ouvriers journaliers et se rapproche, à grands pas, de la grande industrie. Elle en subit les conditions, et il n'arrive que trop souvent qu'en fait de travail l'offre dépasse énormément la demande. Il s'ensuit que beaucoup d'ouvriers, ne trouvant pas d'occupation, sont jetés, avec leurs familles, dans les angoisses de la faim et de ses mauvais conseils... Après avoir supporté bien des malheurs et changé bien souvent de commune, ces ouvriers ruraux viennent de plus en plus demeurer dans les villes, afin d'être secourus, d'après la loi, par les bureaux de bienfaisance et d'être soignés dans les hôpitaux. Quelques-uns vont encore chaque jour à la campagne pour y travailler. Mais d'autres, après de longues souffrances et quelques accès de pellagre, deviennent incapables de supporter la moindre fatigue et augmentent, dans des proportions qui rendent impossible toute mesure de prévoyance ou toute possibilité de secours, le nombre des misérables concentrés dans les villes, en aggravent les maux et en augmentent la sombre exaspération[1]. »

Le triste tableau que ce document officiel fait des conditions économiques et sociales de la province de Mantoue ne répond que trop à la vérité. Depuis 1878, la situation n'a pas empiré. L'émigration d'une partie des ouvriers journaliers en Amérique l'a peut-être légèrement améliorée. Mais elle est toujours très grave. Elle explique les progrès rapides du socialisme dans cette région, où il est peut-être plus fortement organisé que partout ailleurs en Italie. L'irréligion, en privant tant de malheureux des consolations spirituelles, ne fait qu'augmenter leur colère contre la société et leur désir de vengeance contre les classes dirigeantes. Si, un jour, l'Italie traverse jamais une crise redoutable, cette foule de prolétaires exaspérés pourrait bien se livrer à des excès rappelant ceux des pires époques de la Révolution française.

Si nous passons de Lombardie en Vénétie, nous ne trouvons le socialisme florissant que dans la seule province de Rovigo, sise entre les embouchures du Pô et de l'Adige. En général, le paysan vénitien, sans être dans d'aussi mauvaises conditions que le paysan

[1] *La pellagre dans la province de Mantoue*. Ce rapport a été réimprimé, en 1878, à Florence, par la *Rassegna settimanale*.

lombard, ne jouit pas de l'aisance. Cependant le sentiment religieux, très vif dans cette partie de l'Italie, le mouvement industriel qui s'est accentué au cours des vingt dernières années[1], l'émigration temporaire en Autriche, en Hongrie et en Allemagne, procurent des ressources aux ouvriers ruraux de la Vénétie. En général, ceux-ci savent épargner et envoyer à leurs familles une bonne partie du fruit de leur travail. Le paysan vénitien est conservateur par caractère et par tempérament. Si, dans la province de Rovigo, le socialisme et l'esprit révolutionnaire ont fait des ravages considérables, cela tient aux conditions agricoles peu favorables de cette contrée, et au voisinage de Mantoue et de plusieurs centres révolutionnaires de cette province. Le climat lui-même, généralement humide et insalubre en été, a eu une influence assez sérieuse sur la situation des ouvriers ruraux de ce pays. La misère y est plus grande que dans les autres parties de la Vénétie. Les maladies y sont plus fréquentes, et la pellagre y fait un grand nombre de victimes. En bien des endroits, la seule ressource de cette contrée consiste dans la culture du riz. Or, depuis quelque temps, la baisse des prix de cette céréale et les fréquentes inondations, conséquences d'un régime hydraulique qui ne répond plus ou répond mal aux conditions actuelles du Pô et de l'Adige, ont sérieusement atteint les propriétaires et les empêchent de faire pour les ouvriers tout ce qu'ils eussent fait en des temps plus prospères. La main-d'œuvre est assez bien rétribuée; mais le nombre des ouvriers surpasse de beaucoup les besoins de l'agriculture. De là le manque fréquent de travail qui rend la vie très dure à bien des pauvres et honnêtes familles. La liberté que l'on a laissée aux prédicateurs du socialisme a permis à ceux-ci d'endoctriner ces malheureux, qui, pressés par le besoin et animés du désir de sortir de leur triste et précaire situation, ont prêté trop facilement l'oreille à ceux qui leur faisaient entrevoir l'eldorado de l'aisance dans l'application des théories collectivistes.

Cependant, malgré les forces dont le parti socialiste dispose

[1] Parmi les industries qui emploient beaucoup d'ouvriers, je tiens à signaler ici celles que M. le sénateur Alessandro Rossi et ses fils ont fondées à Schio (province de Vicence). M. Rossi est le type de l'industriel chrétien, le vrai père des ouvriers. Il consacre une grande partie de ses revenus aux œuvres de bienfaisance, surtout au profit de ses ouvriers. Il a fondé un hôpital, des écoles, des caisses de secours et une foule d'autres œuvres destinées à améliorer le sort des ouvriers, à encourager chez eux l'esprit d'épargne et de prévoyance, à fortifier leurs sentiments religieux et à les secourir dans tous leurs besoins. Il a bâti tout un quartier de Schio pour que ses ouvriers fussent bien logés et à bon compte.

dans la basse Vénétie, le caractère des habitants de ce pays est généralement si doux qu'ils ne donnent pas de grandes inquiétudes au gouvernement. Il y a eu quelquefois des grèves très peu justifiées où, surtout au moment des moissons, les ouvriers ont affiché des prétentions chimériques, tant elles étaient exorbitantes. Mais ces grèves n'ont pas duré et surtout n'ont jamais dégénéré en graves désordres comme dans la Romagne et à Plaisance. Somme toute, au point de vue social, la situation de la Vénétie est assez bonne. Mais le pays est généralement pauvre et sa situation économique ne tend pas à s'améliorer.

Avant de parler de la Lunigiorna, des Pouilles et de la Sicile, les pays qui ont été le théâtre de l'insurrection socialiste ou anarchiste de la fin de 1893 et du mois de janvier 1894, il me reste à parler de l'Emilie, des Marches, de l'Ombrie, de la Toscane, de Rome et de Naples. Je le ferai le plus brièvement possible.

Sous le nom d'Emilie ou de région émilienne, on désigne tout le pays traversé par la grande route émilienne, construite par Æmilius. Cette région va de Plaisance à Rimini. Elle a pour voisins, le Piémont à l'ouest, la Lombardie et la Vénétie au nord, la Toscane au sud et la mer Adriatique à l'est. Elle comprend les anciens duchés de Parme et de Modène et les anciennes légations. Bologne est la capitale de l'Emilie.

Ce pays est un de ceux où le socialisme a fait le plus de progrès. Parmi les principales villes qu'on y rencontre, Bologne, Ferrare, Modène et Plaisance ne comptent que très peu de socialistes. Les idées ultra-révolutionnaires n'ont pas pu s'y acclimater à cause du caractère calme et des tendances conservatrices de leurs populations. Au contraire, à Parme, à Ravenne et, en général, dans les villes de la Romagne [1], le parti du désordre, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, est nombreux, actif et puissant. Mais ces dernières villes n'ont pas une influence sérieuse sur la contrée, et ce n'est pas à leur exemple que sont dus les progrès du socialisme dans l'Emilie. Les causes de ces progrès sont multiples et complexes et elles changent selon les provinces. La moins atteinte est assurément la province de Bologne, parce que la population y est plus religieuse et les propriétaires résident une partie de l'année dans leurs terres. C'est aussi dans le Bolonais que le système de métairie est plus parfait et plus généralement appliqué.

Dans les anciens duchés de Parme et de Modène, il y a surabondance d'ouvriers. Ce pays, et en général l'Italie tout entière est dans le même cas, n'a pas à se plaindre du fléau de la dépopulation qui

[1] La Romagne comprend les anciennes légations de Forli et de Ravenne.

préoccupe si justement les hommes politiques et les économistes français. Au contraire, l'accroissement de la population y est énorme. Non seulement les familles des paysans sont très nombreuses, mais celles des ouvriers journaliers ne le cèdent en rien aux premières. De là une augmentation extraordinaire de gens qui demandent du travail et qui le trouvent difficilement, surtout dans l'Emilie, où il y a peu d'industries capables d'employer les ouvriers dont l'agriculture n'a pas besoin. Au manque de charbon s'ajoute celui de ces chutes d'eau qui fournissent la force motrice à bon marché dans d'autres régions de l'Italie et, notamment, dans les vallées des Alpes. Un développement sérieux de l'industrie étant impossible dans l'Emilie, la situation des ouvriers ruraux devient de plus en plus précaire. L'émigration pourrait porter un remède à leurs maux; mais, outre que la population de cette contrée est très attachée au sol qui l'a vue naître, le gouvernement n'a jamais rien fait pour la régler de façon qu'elle apportât de véritables bienfaits au pays, au lieu de livrer des milliers de pauvres campagnards, pieds et poings liés, à des spéculateurs cruels et sans vergogne qui, pour gagner de l'argent, ne craignent pas de les séduire par toutes sortes de promesses trompeuses, afin de les entraîner dans les pays les plus insalubres de l'Amérique, où ils sont exposés à la mort et à une misère plus terrible encore que celle dont ils souffraient dans leur pays. Cette exploitation indigne des malheurs des ouvriers ruraux a produit, comme réaction, une plus grande répugnance à émigrer et, par conséquent, un accroissement continuel de gens qui demandent du travail, dans un pays qui est absolument incapable de leur en fournir.

C'est à cette foule d'ouvriers journaliers que les socialistes des villes se sont adressés pour les enrôler dans leur parti. Les villes sont pleines, en général, d'avocats sans clients, de petits propriétaires ruinés et autres déclassés. Ils sont les infatigables propagateurs des idées révolutionnaires. Après Berni, dont j'ai raconté la vie agitée et pleine d'aventures, Parme et Modène ont eu de nombreux apôtres de la liquidation sociale, du collectivisme, etc. Les plus actifs sont aujourd'hui les députés Berenini, Maffei, Prampolini et Agnini. Ils parcourent sans cesse les campagnes, prêchent les idées révolutionnaires, combattent la propriété, le clergé, la bourgeoisie, séduisent les ouvriers ruraux par le mirage du collectivisme, organisent des grèves aux époques où les travaux des champs sont le plus actifs, et, aidés par un petit groupe de factieux, imposent le chômage à la majorité des ouvriers, qui subissent leur tyrannie, sans oser leur résister.

En général, le paysan demeure étranger à ces agitations. Il est

même hostile, non seulement au socialisme, mais à toute idée révolutionnaire. La métairie procure au paysan de l'Emilie une honorable aisance, qu'il est le premier à apprécier[1]. Pays fertile, mais moins riche que la Lombardie, l'Emilie ne connaît point la détresse des paysans qui afflige sa voisine du nord. Le contrat agricole entre propriétaires et paysans, en donnant à ceux-ci la moitié du produit des fermes qu'ils cultivent, les soustrait à la gêne, les attache au sol et les éloigne des idées révolutionnaires. L'ouvrier journalier qui subit la loi de l'offre et de la demande et vit au jour le jour est le seul élément capable d'être endoctriné par les socialistes. Mais, il faut bien le dire, outre l'augmentation énorme de la population et le manque de travail qui en a été la conséquence, d'autres causes aussi ont contribué au développement du socialisme dans les provinces de l'Emilie et à lui préparer les voies dans d'autres régions de l'Italie.

La crise agricole, causée par la baisse des prix de tous les produits de la terre, a eu une influence notable dans l'accroissement de la misère et dans l'aggravation de la situation économique de l'Italie. Mais, même avant cette crise, qui n'a commencé à se faire sérieusement sentir qu'après 1880, la propriété foncière était loin d'être à l'état normal. Le gouvernement italien a contribué puissamment à la ruine de beaucoup de propriétaires par un système fiscal absurde et sans proportion avec les ressources des propriétaires. Les lois révolutionnaires ont porté un coup fatal à la propriété, en faisant considérablement baisser le prix des terres. Pour bien comprendre la gravité des fautes commises par le gouvernement, il faut se rendre compte de ce qu'étaient les impôts avant 1859 et de ce qu'ils sont devenus depuis la formation du royaume d'Italie.

Avant la révolution, l'impôt foncier était très léger à Parme et dans les légations. Il était presque insensible à Modène, où le gouvernement le supprimait peu à peu. De plus le duc de Modène avait établi dans ses États l'assurance obligatoire contre les dommages de la grêle et des incendies. La chose était si bien entendue et organisée, qu'avec une petite addition à l'impôt foncier, le propriétaire et le paysan étaient mis à l'abri de tout risque. Le gouvernement italien n'a eu rien de plus pressé que de tout bouleverser. Il a supprimé l'assurance obligatoire et, au lieu de poursuivre l'abolition de l'impôt foncier, il l'a augmenté dans des proportions invraisemblables jusqu'à atteindre le 40 et même le 50 pour 100

[1] Sa situation n'est pas toujours aujourd'hui aussi bonne qu'autrefois pour les motifs que j'indique plus loin.

du revenu net. A l'impôt foncier se sont ajoutés les centimes additionnels des communes et des provinces, l'impôt sur les revenus mobiliers (*ricchezza mobile*) qui frappe indirectement l'agriculture parce qu'il atteint les bénéfices de l'industrie agricole et, en général, des fermiers. Puis, on a triplé au moins les droits de timbre et d'enregistrement; on a augmenté l'impôt sur le bétail, sur les successions, etc.

Ce régime fiscal vraiment exorbitant a ruiné tous ceux qui avaient des dettes et surtout les petits propriétaires. La valeur de la propriété foncière a baissé dans des proportions considérables et a engendré une nouvelle crise qui a porté un coup fatal à la prospérité de l'Italie. Si le gouvernement eût pris à tâche de ruiner l'agriculture, il ne pouvait faire pis que ce qu'il a fait.

L'anticléricalisme est venu aussi à son tour aggraver une situation déjà si ébranlée. La haine de l'Église, et le plus souvent le désir de calmer les garibaldiens et les radicaux en leur donnant un os à ronger, ont jeté le gouvernement dans la voie des spoliations. En 1866, on a supprimé les ordres religieux et on en a « incaméré » les biens, c'est-à-dire, en langage vulgaire, on se les est appropriés sans aucun droit. De plus, on a procédé à la vente et à la conversion en rente sur l'État des propriétés des évêchés. Cette conversion n'était faite que pour dissimuler une spoliation. Car on a eu soin de frapper les menses épiscopales d'impôts si graves que les évêques ont perdu la plupart de leurs revenus[1]. Mais je ne veux pas entrer dans les détails de cette « incamération » et de cette « conversion » qui m'obligeraient à sortir de mon sujet. Je ne m'occuperai de ces choses qu'en tant qu'elles ont un rapport avec les progrès de l'esprit révolutionnaire en Italie et en particulier dans les provinces de l'Emilie.

A part le mauvais effet moral de la spoliation des congrégations religieuses et des évêchés, et l'influence peu favorable qu'elle a exercée sur l'esprit public, il est impossible de ne pas constater qu'elle a singulièrement aggravé les conditions déjà si précaires de la propriété foncière. L'acte par lequel le gouvernement a jeté tout à coup sur le marché ces 2 milliards de propriétés ecclésiastiques a produit une crise dont l'Italie ne s'est pas relevée. La valeur de la terre a subi une baisse énorme. Ceux qui avaient besoin de vendre en partie ou en entier leurs propriétés ont été appauvris ou ruinés. Les propriétés arrachées aux moines et aux évêques par

[1] Pour ne citer que deux exemples entre tous, je dirai qu'après la « conversion » le revenu annuel de l'archevêque de Ravenne est tombé de 120 000 francs à 20 000, celui de l'évêque de Crémone de 200 000 francs à 30 000.

l'État sont tombées dans les mains de spéculateurs sordides qui les ont achetées à vil prix et ont cherché à en tirer le plus large profit sans le moindre égard pour les paysans et les ouvriers. Il en a été de même des propriétés vendues par les particuliers. Le gouvernement et la presse révolutionnaire qui criaient contre les biens de mainmorte, accusant les évêques et les moines d'appauvrir le pays, devraient réfléchir aux tristes conséquences de la vente désastreuse de ces propriétés qui a causé tant de dommages à la richesse publique, blessant les intérêts de la plupart des citoyens sans enrichir l'État [1].

Les radicaux et le gouvernement disaient que la spoliation de l'Église serait favorable au morcellement de la propriété foncière et contribuerait à créer un grand nombre de petits propriétaires. Au contraire, la petite propriété a reçu un coup fatal par suite de la loi dirigée contre le clergé et les moines. Elle en a subi la première le contre-coup. Aussi, soit à cause des impôts sans cesse croissants, soit à cause de la dépréciation des terres, la petite propriété tend de plus en plus à disparaître en Italie, et surtout dans les provinces de l'Emilie, et à être absorbée par la grande qui, à son tour, tombe de plus en plus des mains des grandes familles dans celles des financiers, des juifs et, en général, de gens âpres au gain et par conséquent peu faits pour améliorer les conditions des paysans et des ouvriers ruraux.

Pour qu'on ne m'accuse pas de donner à ce tableau des couleurs trop sombres, je citerai ici un document officiel, le rapport de M. le sénateur marquis Luigi Tanari, de Bologne, sur les conditions de l'agriculture dans les provinces de l'Emilie et sur les rapports entre propriétaires et paysans :

« On peut affirmer, dit M. Tanari, que ces rapports sont encore [2], en général, bons et, selon les pays, tolérables ou excellents. Et, si l'on ne faisait point tant d'efforts pour altérer les bonnes dispositions des esprits, quelquefois dans un but honnête, d'autres fois avec des fins blâmables, toujours cependant avec de mauvaises conséquences, ces bons rapports non seulement pourraient se maintenir, mais ils pourraient s'améliorer de plus en plus. Mais par une fatalité du temps où nous vivons, on ne peut guère s'attendre à cette amélioration. Au contraire, des deux côtés on commence à voir les signes de rapports moins bienveillants... Les conditions de la vie étant malheureusement devenues, surtout

[1] En dernière analyse, le gouvernement n'a pas réalisé le tiers de la valeur des propriétés ecclésiastiques qu'il a mises en vente.

[2] Le document que je cite est de 1880; mais les observations de son auteur répondent aussi à la situation présente.

dans les campagnes, difficiles ou même très difficiles, en comparaison de ce qu'elles étaient autrefois, et cela pour le propriétaire aussi bien que pour le paysan [1], celui-ci commence à accuser, en général, la classe dirigeante, ou, comme on dit d'ordinaire, les riches, et ceux-ci se plaignent d'avoir les mains liées, soit à cause de la diminution de leurs droits, soit par suite d'un accroissement de résistance de la part de leurs paysans, qui devraient cependant être des collaborateurs dociles et pleins de bonne volonté.

« Au reste, il est nécessaire de faire des distinctions entre propriétaires et fermiers, et signaler parmi les premiers plusieurs types... Il y a les vieux propriétaires et les nouveaux, les *codini* (cléricaux) et les progressistes, les grands et les petits...

« ...Les vieux, cléricaux et grands propriétaires, quand ils ne négligent pas absolument l'agriculture, y maintiennent l'ancien esprit patriarcal. C'est seulement dans leurs propriétés qu'on peut rencontrer des métairies où des familles de paysans cultivent toujours le même champ de génération en génération, bien que leur contrat avec leurs maîtres soit annuel.

« L'esprit industriel, cupide, s'introduit de plus en plus dans l'agriculture sous l'influence des nouveaux propriétaires, des progressistes et des petits propriétaires. Il y a un grand nombre de nouveaux propriétaires qui, profitant des occasions faciles d'acheter des terres que leur ont fournies la vente des biens domaniaux (*ecclésiastiques*) et la chute d'un grand nombre d'anciennes familles, ont fait de nombreux achats, afin de consolider par là leurs nouvelles fortunes.

« Venant de l'industrie, du commerce ou de la finance, ceux-ci n'ont pas, en général, et ne peuvent pas avoir (à cause de leur éducation et de leur vie antérieure) le goût de l'agriculture. Il en est de même des propriétaires que nous avons appelés progressistes, soit à cause du dilettantisme agricole très marqué qui les distingue, soit à cause du besoin qu'ils ont de soutenir leur situation financière. Les aventures expérimentales, le revenu net, l'intérêt personnel, sont la grande, la principale préoccupation des propriétaires appartenant à ces deux catégories. C'est pourquoi l'ouvrier, — bien qu'on veuille, en théorie, l'élever à une très haute dignité, — se transforme en pratique en un pur instrument, en une machine. C'est pourquoi les rapports contractuels et personnels entre propriétaires et paysans, au lieu de se maintenir sur la base de l'association, changent de nature et transforment les seconds en ouvriers salariés.

[1] Et à plus forte raison pour le simple ouvrier journalier.

« L'accroissement de la *boaria* [1] au dommage de la métairie, dans un but de cupide spéculation en général, le changement assez fréquent des anciens contrats agricoles et l'aggravation des conditions du paysan qui en découle, même dans la métairie, portent un irréfutable témoignage à l'appui de mes observations.

« Quant aux petits propriétaires, dont le nombre est encore si grand, ils plient chaque jour davantage sous le poids des impôts, et, éprouvant le besoin de se défendre contre les difficultés dont ils sont assiégés, ils pressurent leurs paysans, cherchant à diminuer la part qui leur revient.

« Quant aux grands et petits fermiers (*fittajuoli*), ils sont tous plus ou moins obligés à faire pire..... La plupart d'entre eux jouent simplement à la chance. Ils ont peu de connaissances et peu de capitaux. De toutes manières, on comprend qu'ils sont contraints, par leur état et par la nécessité de gagner de l'argent, de donner le plus possible le caractère de spéculation à la direction de leurs exploitations agricoles. L'esprit de cupidité devient chez eux presque un devoir. »

M. le sénateur Tanari est, par conséquent, obligé de conclure que « les rapports moraux » entre fermiers et paysans « sont en général peu satisfaisants et prennent souvent le caractère de l'aversion ou de la méfiance [2] ».

J'ai voulu reproduire ce long passage du rapport de M. Tanari parce qu'il donne une idée exacte de la situation des paysans, des fermiers et des propriétaires dans l'Emilie. Depuis 1880, cette situation ne s'est pas améliorée. Au contraire, comme je l'ai dit, la petite propriété diminue d'année en année, sauf dans les environs des villes principales. De plus, à Parme et à Plaisance, un grand nombre de propriétés, et des plus considérables, sont tombées entre les mains de spéculateurs étrangers au pays. Ceux-ci, par leur absence, rendent les populations rurales et surtout l'ouvrier journalier toujours plus hostile aux classes dirigeantes. La présence des grands propriétaires sur leurs terres était, en effet, une des grandes causes de l'attachement que le peuple leur montrait. Les bons rapports étaient traditionnels entre la vieille

[1] On appelle *boaria* la ferme dont la plus grande partie est transformée en prairies artificielles et où le paysan *boaro*, au lieu d'être l'associé du propriétaire et de partager avec lui les produits de la terre, comme dans les fermes cultivées selon le système de la métairie, n'est qu'un simple ouvrier salarié, généralement assez mal payé.

[2] *Actes de la commission pour l'enquête agraire et sur les conditions de la classe agricole*, vol. II, rapport de M. le marquis Tanari, sénateur du royaume d'Italie, sur les conditions de l'agriculture dans les provinces de l'Émilie, *passim*.

noblesse des duchés et le prolétariat rural. Aujourd'hui, l'absentéisme des nouveaux propriétaires et souvent leur esprit cupide favorisent, au contraire, la lutte sociale et les menées des chefs socialistes.

Cependant, bien que la situation, au point de vue social, soit moins bonne qu'autrefois, le socialisme, dans les anciens duchés de Parme et de Modène, est loin d'avoir la majorité. Les déceptions qui ont suivi les promesses extraordinaires des propagateurs des principes révolutionnaires ont même ramené un bon nombre ds gens à des idées plus saines. Mais si l'on continue par les mauvaises écoles ou par d'autres moyens à combattre la religion, comme on le fait depuis trente-cinq ans, il est clair que la situation deviendra de plus en plus précaire et que les mauvaises passions prendront peu à peu le dessus, même parmi des populations jusqu'ici laborieuses, sages et honnêtes. Somme toute, les pays les plus atteints par le socialisme sont, dans cette partie occidentale de l'Emilie, les arrondissements de Guastalla (province de Parme) et de Carpi (province de Modène). Or la propagande protestante, favorisée par le gouvernement, a fait de très grands ravages, de 1859 à 1870, à Guastalla et dans ses environs. Le diocèse de Guastalla est même le seul, en Italie, où le prosélytisme protestant ait eu du succès. On s'y faisait protestant en haine de l'évêque d'alors, Mgr Pierre Rota [1], que l'on accusait d'être ultra-réactionnaire et partisan de l'Autriche. Peu à peu, le protestantisme a produit le scepticisme et l'irréligion qui, à leur tour, ont engendré le socialisme. Quant au diocèse de Carpi, il a subi l'influence de Mantoue. L'indifférence religieuse s'y est propagée et a préparé les voies au socialisme.

Si donc le gouvernement n'y prend pas garde, si, pour plaire aux radicaux, il continue à combattre la religion catholique, il finira par livrer les populations rurales de Parme et de Modène aux pires ennemis de l'ordre social.

Quant aux deux provinces de Romagne, j'ai déjà dit le mal que la propagande révolutionnaire de l'ex-député Costa y a fait. Le succès de cette campagne socialiste s'explique aisément si l'on réfléchit aux conditions politiques et religieuses de cette partie de l'Emilie. Soumise au gouvernement du Pape avant 1859, le gouvernement y était entre les mains du clergé. Ce régime avait beaucoup d'ennemis en Romagne. C'étaient en grande partie des sectaires violents qui ne distinguaient pas entre le prêtre et le

[1] Mgr Rota fut nommé, en 1871, évêque de Mantoue et, en 1879, chanoine de Saint-Jean de Latran, à Rome, où il est mort il y a trois ans.

fonctionnaire, entre le Pape et le souverain. Il s'ensuivait que presque tous ceux qui combattaient le gouvernement étaient animés d'une haine profonde contre la religion. Tant que le pays a été soumis aux Etats de l'Eglise, les sectaires ont été contraints de travailler dans l'ombre. Mais le jour où, au mois de juin 1859, la révolution de Bologne donna aux légations le signal de la révolte et parvint à renverser le gouvernement établi, les mazziniens affichèrent hautement leur haine contre le catholicisme et leur soif de persécution contre le clergé.

Il faut bien le dire, les sectaires ne furent pas seuls dans cette campagne néfaste. Le parti libéral modéré et le nouveau gouvernement commirent la faute impardonnable d'encourager cette propagande violente contre l'Église. Dès lors, les conditions morales et religieuses de la Romagne empirèrent rapidement. L'irréligion, désormais maîtresse des villes, comme à Ravenne, Forli, Lugo, Faenza, Césène, Rimini, etc., envahit les villages et les campagnes. Ce pays devint un des plus irréligieux de l'Europe.

Au point de vue politique, accoutumés depuis plus de quarante ans à conspirer contre le gouvernement, les Romagnols en avaient tellement pris l'habitude qu'elle était devenue chez eux comme une seconde nature. La monarchie italienne ne répondant pas à leurs rêves révolutionnaires, ils se jetèrent avec ardeur dans l'opposition. Il est probable, d'ailleurs, qu'ils eussent fait de même, si l'Italie unie avait adopté le régime républicain, car l'esprit de révolte est le fond du caractère d'une bonne partie de ce peuple.

Le gouvernement italien voulait réagir contre le courant qui emportait la Romagne vers des troubles plus profonds. Seulement, au lieu de soutenir les éléments que l'impiété n'avait pas encore atteints, il afficha hautement son anticléricalisme, et au lieu de combattre les sectes par des mesures promptes et efficaces, il les toléra, les encouragea même quelquefois.

J'ai raconté plus haut comment, après la Commune de Paris, le parti mazzinien tomba rapidement en décadence, surtout en Romagne, et par quels moyens le socialisme parvint à séduire les masses et à les entraîner à sa suite. Je n'y reviendrai pas. Il importe cependant de dire que, depuis cette époque, le parti du désordre a fait de continuels progrès dans cette partie de l'Emilie. Aussi, dès que les nouvelles lois électorales pour le choix des députés (1882) et des conseillers généraux et municipaux (1889) furent promulguées, les provinces de Forli et de Ravenne en profitèrent pour envoyer à la Chambre et aux administrations locales des gens affiliés aux sectes révolutionnaires les plus violentes. Jusqu'alors les électeurs, se recrutant surtout dans les classes aisées,

s'étaient fait représenter par des hommes politiques issus de la révolution, mais appartenant au parti modéré. Les exceptions étaient rares. Au lendemain de la promulgation de la réforme électorale et de la nouvelle loi communale, les parties furent interverties. Le socialisme ou le radicalisme avancé triomphèrent sur toute la ligne, et les modérés ne gardèrent de leur ancienne domination que quelques épaves.

Ce fut la crainte du socialisme qui poussa quelques députés, tels que M. Fortis, de Forli, et M. le comte Ferrari, de Rimini, à renoncer au programme républicain, qu'ils avaient soutenu jusqu'en 1887, et à se rallier à la monarchie. A leur suite, un certain nombre de radicaux acceptèrent leur nouveau *Credo* qui gardait toujours un caractère radical très prononcé. Mais les masses demeurèrent sourdes à leurs conseils. On peut même dire que si MM. Fortis et Ferrari ont doublé le cap des tempêtes sans perdre leur mandat législatif, ce fait ne doit pas être attribué à une amélioration appréciable de l'esprit public dans leurs collèges respectifs, mais à l'influence personnelle de ces deux hommes politiques et à leur situation à Forli et à Rimini.

Ce qui a affaibli et discrédité le parti révolutionnaire en Romagne, c'est le détestable usage dont son état-major a fait du pouvoir dès qu'il a pu s'installer dans les communes et diriger à son gré les affaires des principales villes de la contrée. Partout où les socialistes ou les révolutionnaires de tout poil ont dominé, les conditions du budget sont devenues absolument désastreuses. Bientôt, pour réparer les conséquences de leur prodigalité insensée, les démocrates ont dû augmenter les impôts, et comme en matière d'impôts, la loi ne leur permettait pas de se livrer à leurs fantaisies collectivistes, ils ont été contraints de pressurer tous les contribuables, y compris leurs électeurs. De là une première cause de mécontentement. De plus, leurs partisans qui, en les choisissant pour gérer les affaires locales, avaient fondé sur eux toutes sortes d'espérances, ne tardèrent pas à être déçus. Ils n'en furent que plus irrités à la vue de l'égoïsme et du népotisme de leurs mandataires, dont le principal soin était de s'octroyer des honoraires considérables par rapport au budget des petites villes qu'ils administraient, de fonder des sinécures pour leurs parents, leurs intimes amis et surtout leurs grands électeurs. Au bout d'un an ou deux, un bon nombre de socialistes et les anarchistes trouvèrent que si les résultats de la domination des gros bonnets de leur parti devait consister purement et simplement à remplir les poches de leurs chefs et de leurs acolytes, il ne valait pas la peine de proclamer le triomphe des idées démocratiques. Bref, les estomacs

vides se mettaient en révolte contre les radicaux et les socialistes repus. Les choses allaient de mal en pis pour les démocrates arrivés, quand la découverte de leurs malversations détermina leur chute dans la plupart des villes de la Romagne. Lugo et Césène furent délivrées de leurs municipalités démocratiques à la suite de scandales retentissants. A Césène, où domina pendant plusieurs années la famille Valzania, dont le chef, mort depuis peu de temps, était accusé rien moins que de quatorze assassinats « politiques » et avait été condamné à mort sous le gouvernement pontifical [1], à Césène, le parti démocratique commit des vols considérables à l'hôtel de ville et surtout à la congrégation de charité (bureau de bienfaisance) : 300 000 francs avaient disparu de la caisse du bureau de bienfaisance, outre tout ce que les administrateurs radicaux avaient pu voler en détail sans qu'on pût le constater formellement. Les Valzania, dignes fils et neveux du chef des mazziniens de la ville, furent arrêtés, et cette fois on trouva des jurés pour les envoyer au bagne avec leurs acolytes. A Lugo, quatre ans d'administration démocratique ont suffi pour mettre la ville à deux doigts de la faillite. Sous ce régime, l'impiété et le gaspillage atteignirent des proportions invraisemblables. Ailleurs, notamment à Ravenne, les abus furent moins monstrueux; mais l'incapacité des socialistes éclata au grand jour. Ces scandales, unis aux discordes irrémédiables qui rongent, en général, le parti révolutionnaire romagnol, ont provoqué une réaction en faveur des monarchistes. C'est pour cela qu'aujourd'hui bien des administrations communales sont tombées des mains des radicaux et des socialistes dans celles des honnêtes gens, et que la Romagne compte parmi ses députés un certain nombre de monarchistes, tels que MM. Gamba et Rava, à Ravenne; M. Masi, à Lugo; M. Comandini, à Césène; Imola elle-même a vu tomber M. Costa, le grand pontife du socialisme.

[1] Eugenio Valzania, un des chefs du parti mazzinien en Romagne, avait la réputation d'un homme violent et sanguinaire. Il a commis des crimes abominables et assassiné, entre autres, des gendarmes pontificaux. Le gouvernement italien l'envoya en cour d'assises à Forli. Mais le jury eut peur des vengeances du parti avancé, et Valzania, qui s'était dérobé par la fuite à la sentence de mort du gouvernement du Pape, fut, après 1859, acquitté par les jurés de son pays, sous prétexte que ses assassinats étaient « politiques ». Il conspira plus tard contre la monarchie, fut arrêté; mais on le relâcha bientôt. Elu député à Césène, il y mourut vers 1886. On lui fit des funérailles civiles très solennelles, et des journaux libéraux modérés ne craignirent pas alors, pour plaire aux radicaux, de faire l'apologie de cet affreux personnage et de le dépeindre comme un « patriote » et une « victime du gouvernement des prêtres ». Ces oraisons funèbres, dictées par la peur, eurent une triste influence sur le peuple.

Cependant, malgré les événements que je viens de signaler, la Romagne est toujours un des pays les plus révolutionnaires de l'Italie. Les triomphes des monarchistes ne sont dus qu'aux malversations des maires et adjoints démocrates et aux rivalités profondes qui paralysent les efforts des factieux.

Un des points les plus caractéristiques de ce pays, c'est l'aversion que l'on y éprouve pour toute espèce d'autorité. Le Romagnol, habitué de longue date à se révolter contre le gouvernement, est de sa nature récalcitrant à tout joug. Il aime le désordre et le gâchis. De là l'impossibilité d'organiser un grand parti révolutionnaire et de le fortifier par une discipline sérieuse. Tous ceux qui ont pris à tâche de réglementer l'esprit de révolte y ont perdu leur temps. L'impuissance des révolutionnaires romagnols procède de cette intolérance de toute contrainte qui fait que des gens prêts à tout oser, aussi violents qu'haineux, n'ont jamais pu vivre longtemps ensemble, réunir une assemblée politique ou former une secte sans se chamailler ou se donner des coups de couteau. De là ce fractionnement à l'infini des partis et des sociétés politiques que l'on ne voit qu'en Romagne, et dont les disputes et les rixes à coup de poignard ou de revolver ne remplissent que trop souvent les chroniques des journaux italiens.

Si ces haines et ces profondes divisions entre frères et amis font le jeu du gouvernement et empêchent une levée de boucliers générale des révolutionnaires, en Romagne, la situation de ces provinces, au point de vue politique et religieux, n'en est pas moins déplorable. Les sectes et sociétés politiques, socialistes, ultra-radicales et anarchistes sont presque innombrables, en Romagne. Non seulement les villes en sont remplies, au point que Ravenne, avec 30 000 habitants, en comptera peut-être 40 ou 50; mais même de petites bourgades, des villages perdus au milieu des rizières en sont atteints. Il n'y a pas de groupe de dix à vingt maisons où il n'y en ait pas au moins deux ou trois, et leur nombre s'accroît d'année en année. Les associés se réunissent dans des chambres, où l'on organise des complots, on prépare quelque assassinat de gendarmes, on boit plus que copieusement et on blasphème d'une manière horrible [1]. Ces cercles révolutionnaires se sont énormément multipliés depuis quinze ans. Le gouvernement, sous prétexte

[1] Le blasphème est fort en honneur chez les révolutionnaires romagnols. C'est une manière d'afficher leur haine contre la religion. Non seulement ils blasphèment dans les cabarets et les cercles sectaires, mais jusque dans les conseils municipaux, où, à mesure que la discussion s'échauffe, les blasphèmes deviennent plus horribles. Il faut le dire aussi, la politesse n'a jamais été le caractère distinctif des mœurs romagnoles.

de respecter la liberté d'association, qu'il a pourtant violée à son aise quand il s'agissait de moines ou de religieuses, et par peur des déclamations de l'extrême-gauche à Montecitorio, non seulement n'a pas mis le moindre obstacle à cette floraison de sociétés subversives, mais il a semblé en encourager le développement par sa tolérance. Ce n'est qu'après que les sectaires ont commis quelques crimes, provoqué une révolte ou assassiné des gendarmes que l'on a fait un peu de répression, suivie à bref délai d'un retour à l'indulgence d'autrefois. Et cependant les effets désastreux de ce système devraient apprendre aux ministres qu'il est temps de combattre non pas la religion, qui ne fait, malheureusement, que trop défaut à la Romagne, mais l'anarchisme et le socialisme sous toutes ses formes qui préparent un triste avenir à ce beau pays!

Au point de vue économique, bien qu'elle souffre de la crise agricole à l'instar de toutes les autres régions de l'Italie, la Romagne n'a pas trop à se plaindre. L'agriculture y est florissante; la terre y est très bien cultivée; les caisses d'épargne regorgent de capitaux, et, même au moment de la panique du commencement de cette année, qui a failli faire sombrer celles de Rome et de Turin, les dépôts ont continué à affluer aux guichets des caisses d'épargne et des banques de la Romagne [1]. Il y a, il est vrai, dans cette contrée un nombre trop considérable d'ouvriers journaliers, ce qui produit, dans les saisons où les travaux agricoles sont moins considérables, des crises assez sérieuses que l'on a conjurées jusqu'ici par des travaux publics ou par l'émigration temporaire en Grèce ou dans la campagne romaine; mais la majorité des ouvriers ruraux ne manque pas de travail. Malheureusement, en Romagne, comme dans toute l'Emilie et, en général, en Italie, la loi a favorisé indirectement l'imprévoyance et la prodigalité, par ses dispositions touchant les cabarets, auxquels on a appliqué le système de la liberté à outrance. De là leur multiplication extraordinaire [2] qui a eu une si funeste influence sur les ouvriers des villes et surtout sur ceux des campagnes. Ces ouvriers italiens, si sobres et si économes lorsqu'ils vont travailler en France ou en Autriche, quand

[1] Au plus fort de la crise des caisses d'épargne de Rome, Florence et Turin, pendant la dernière semaine de janvier 1894, la caisse d'épargne de Ravenne a reçu pour 151 000 francs de dépôts; celle de Lugo, 92 000; celle de Forli, 128 000; celle de Césène, 135 000. Les banques populaires de Ravenne, Lugo, Faenza et Césène et la banque d'escompte de Rimini ont reçu chacune dans la même semaine pour plus de 50 000 francs de dépôts.

[2] Le nombre des cabarets est aujourd'hui six fois au moins supérieur à ce qu'il était il y a seulement vingt-cinq ans. On en rencontre à chaque pas dans la campagne. La moindre bourgade en a huit ou dix.

ils restent chez eux, dépensent au cabaret une bonne partie de l'argent qu'ils gagnent à la sueur de leur front. Le samedi soir et le dimanche, ils gaspillent ainsi leurs ressources, laissant souvent languir dans la misère leurs femmes et leurs enfants, oubliant que l'hiver, succédant à l'été, amène la détresse pour tous les ouvriers ruraux qui ne sont pas prévoyants. Si on se plaint souvent, aujourd'hui, de la misère des ouvriers des campagnes pendant la mauvaise saison, c'est à leur imprévoyance qu'on doit, en général, attribuer leurs tristes conditions. Autrefois chaque famille d'ouvriers accumulait pendant l'été les provisions nécessaires pour vivre convenablement pendant l'hiver. Aujourd'hui encore les ouvriers qui n'ont pas perdu, à force de fréquenter le cabaret, l'amour de la famille, ne se trouvent que rarement et par exception dans la gêne. Mais le nombre de ces ouvriers économes et fidèles à leurs devoirs devient de plus en plus rare, et la passion du jeu et de la boisson augmente en raison directe de l'affaiblissement du sentiment religieux et de l'accroissement des cabarets. On s'est souvent demandé pourquoi le gouvernement tolérait cet état de choses, auquel on voit bien ce qu'il perd chaque jour, sans qu'on puisse deviner ce qu'il y gagne. Mais son indifférence et sa tolérance s'expliquent de deux manières : d'abord par le doctrinarisme libéral, ou soi-disant tel, qui fait qu'on préfère tolérer un abus, laisser grandir un péril, plutôt que de prendre une mesure salutaire que le radicalisme condamnerait comme « réactionnaire ». En second lieu, dans bien des pays, les cabaretiers sont les grands électeurs des députés et des conseillers provinciaux ou municipaux, et dès lors ils deviennent intangibles. En attendant, outre le mal que ce nombre vraiment énorme de cabarets fait à l'ouvrier, dont il encourage la prodigalité et dont il provoque la misère, il est incontestable que les idées révolutionnaires n'ont pas de meilleurs propagateurs que les cabarets, et qu'ils ont une influence très considérable dans cette augmentation de la criminalité qui préoccupe si vivement la magistrature et l'opinion, en Italie.

Le doctrinarisme ultra-libéral, la tolérance à l'égard des factieux et des sectaires, le système des petites persécutions anodines, remplaçant les justes et salutaires répressions, la manie de ne jamais prévenir, sous prétexte de ne pas entraver la liberté des citoyens, les demi-mesures, ont fait un grand mal en Italie, et y ont considérablement accru la force et l'audace du parti révolutionnaire. Mais elles ont fait plus de mal qu'ailleurs dans les pays où l'esprit public était déjà depuis longtemps corrompu par les agissements des sectes. La Romagne est un de ces pays, et si elle ne s'est pas insurgée à l'instar de la Lunigiana, on ne doit pas

l'attribuer à une amélioration de ses conditions morales et politiques, mais uniquement au manque de solidarité entre les différentes régions de la péninsule et aux profondes divisions qui séparent les révolutionnaires romagnols en tant de coteries armées les unes contre les autres. Mais le jour où l'Italie traverserait une crise plus redoutable que celle de l'heure présente et où elle n'aurait pas une main énergique pour rétablir l'ordre à bref délai, la Romagne pourrait bien devenir un des foyers les plus dangereux d'une révolte dont le caractère serait celui de la plus sauvage anarchie.

Je ne dirai qu'un mot des Marches et de l'Ombrie. Autrefois c'étaient des pays tranquilles; mais l'influence de la Romagne et des conspirations contre le gouvernement du Pape y a répandu l'esprit irréligieux et les sectes révolutionnaires. Les campagnes sont encore peu atteintes, mais les villes deviennent de plus en plus mauvaises. Au point de vue économique, les Marches et l'Ombrie n'ont jamais été des pays riches. Le sol est montueux, et le déboisement l'a rendu en grande partie aride. Les vallées sont généralement fertiles, mais la crise agricole a appauvri considérablement ces contrées. L'augmentation énorme des impôts, l'imprévoyance et la mauvaise administration y ont ruiné la plupart des familles nobles qui, d'ailleurs, n'avaient dans les Marches et l'Ombrie que des fortunes généralement modestes. Leurs propriétés sont devenues la proie de spéculateurs avides ou de gens qui ne demeurent pas dans le pays. Tout cela a eu une très mauvaise influence sur l'esprit public. Si le parti révolutionnaire est encore en minorité dans bien des collèges électoraux des Marches et de l'Ombrie, cela tient uniquement aux divisions qui le rongent. Mais les sectes sont très nombreuses, surtout dans les villes des Marches, et y font un mal immense; les mauvais journaux corrompent le peuple par leurs excitations et leur impiété révoltante. L'anticléricalisme est très violent dans les Marches. Il a pour organe principal, à Ancône, un journal dont le seul titre : *Le Lucifer*, indique le programme.

Une lettre d'Ancône à un journal de Bologne indique si bien la situation faite à cette ville et, en général, aux Marches et à l'Ombrie par la politique du gouvernement italien, que je crois utile d'en reproduire le passage le plus éloquent. Parlant de l'accroissement des sectes et de la criminalité, l'écrivain libéral s'exprime ainsi :

« Les déplorables conditions où se trouve aujourd'hui notre ville ont deux causes, principalement deux causes : l'incapacité et l'apathie des fonctionnaires du gouvernement; l'organisation sectaire qui empoisonne ici tous les ressorts de la vie publique et privée.

Le gouvernement est responsable du premier de ces maux, parce qu'il confie l'administration d'un pays important, la préfecture, la police, les tribunaux, à des personnes incapables et légères. Quant au second, tout le monde en est responsable; mais surtout les citoyens les plus influents, à quelque parti [1] qu'ils appartiennent. En effet, ces personnes influentes n'ont jamais eu le courage de combattre ouvertement les innombrables conventicules mi-publics et mi-secrets, dans lesquels les forces de tant de jeunes gens, pleins de vie et d'ardeur, se gaspillent misérablement. Ces conventicules corrompent les caractères les plus forts et sont de malheureux restes des anciennes sectes.

« *Ventes*, *loges*, *cercles* et *sous-cercles* sont la vraie plaie d'Ancône [2]. Le gouvernement ne s'en est jamais occupé, soit par insouciance, soit parce qu'il a été trompé par ses fonctionnaires. Et ainsi, à Ancône, parmi les classes les moins cultivées et les plus passionnées du peuple, on regarde malheureusement comme un axiome, que quiconque fait appel au magistrat pour en obtenir justice est un lâche, et que la consigne d'un témoin appelé par le juge pour faire sa déposition est de ne rien dire [3]. »

Ce tableau n'est pas flatteur, mais je puis affirmer d'une manière péremptoire qu'il est absolument vrai. Il donne une triste idée des progrès de l'esprit sectaire dans la capitale des Marches. Les autres villes de cette région, une bonne partie de celles de l'Ombrie, à l'exception de Pérouse ou de deux ou trois autres, présentent les mêmes symptômes de démoralisation. Si les campagnes étaient aussi atteintes que les villes et si ce peuple avait un caractère moins nonchalant, on pourrait s'attendre d'un jour à l'autre à de sérieuses émeutes. Les luttes intestines des sectes et l'esprit religieux des paysans sont la sauvegarde du gouvernement. Mais il fera bien de ne pas continuer à protéger les sectes par sa tolérance, s'il ne veut pas s'exposer à quelque mauvaise surprise.

La Toscane est le pays le plus conservateur de l'Italie. Malgré la crise agricole, il se tire assez bien d'affaire, et l'aisance y est très répandue. Aussi ne rencontre-t-on des révolutionnaires qu'en très petit nombre, sauf à Livourne [4], dans les Maremmes et dans quelques localités de la province d'Arezzo. Somme toute, au point de

[1] Il s'agit des partis libéraux; car malheureusement les conservateurs ne sont dans les Marches et l'Ombrie qu'une faible minorité.

[2] Et en général des villes des Marches et de l'Ombrie.

[3] *Gazette de l'Emilie* du 12 octobre 1893. Correspondance d'Ancône.

[4] Livourne est une des villes les plus révolutionnaires d'Italie. Elle compte de nombreuses sectes chez lesquelles l'assassinat et la dynamite sont depuis longtemps en honneur.

vue politique comme au point de vue économique, la situation de la Toscane est assez bonne.

Quant à Rome, il est inutile que j'insiste sur la crise financière qu'elle traverse à cause de la spéculation édilitaire effrénée que le gouvernement a encouragée, dans le fol espoir de créer, en un clin d'œil, une troisième Rome capable de rivaliser avec celle des Césars et d'éclipser celle des Papes. Les ruines que cette spéculation insensée a causées sont innombrables. Des familles princières et des milliers d'autres y ont perdu leur fortune. Des centaines de millions ont sombré dans ce gouffre, et les banques que l'on croyait les plus solides, telles que le Crédit mobilier et la Banque générale ont dû être mises en liquidation. La Banque nationale elle-même a traversé une crise redoutable. Je ne parle pas de la Banque romaine, dont la faillite retentissante a énormément aggravé la situation financière à Rome. Tous ces désastres en ont entraîné d'autres, et non seulement à Rome, mais partout en Italie. Ils ont provoqué la baisse de presque toutes les valeurs [1] et ont profondément troublé la vie économique de la péninsule. Il est vrai que, dans cette débâcle, il faut faire la part de la crise agricole et de la rupture des rapports avec la France; mais la manie du gouvernement de combattre le Vatican par la création très rapide de la troisième Rome, l'agiotage et la spéculation effrénée qui en ont été les conséquences, pèsent pour 50 pour 100 au moins dans la balance des désastres financiers que l'Italie subit aujourd'hui.

Les mauvaises conditions économiques ont naturellement augmenté le nombre des mécontents, et, partant, les forces du parti du désordre. La propagande anticatholique que l'on a faite à Rome depuis l'entrée des troupes italiennes lui a procuré à son tour de nombreux adhérents. En outre, depuis le 20 septembre 1870, et surtout depuis le transfert de la capitale du royaume d'Italie à Rome, cette ville est devenue le rendez-vous des révolutionnaires de toute la péninsule. Les grands travaux que l'on a faits à Rome depuis vingt-cinq ans y ont attiré un grand nombre d'ouvriers, dont une partie venait de la Romagne et des Marches, c'est-à-dire des pays où les sectes antisociales avaient fait le plus de ravages. Les révolutionnaires et les ouvriers de la Romagne et des Marches ont fait une propagande très active en faveur des idées subversives. Ils ont été aidés indirectement par le gouvernement, la municipalité et les spéculateurs, qui méprisaient constamment les lois de l'Église, faisant travailler le dimanche et donnant aux ouvriers le mauvais exemple du scepticisme ou même de l'irréligion. Tout

[1] La rente consolidée a baissé de 15 pour 100 de 1887 à 1894.

cet ensemble de choses a peu à peu altéré le caractère de la population romaine, qui, jusqu'à l'entrée des Italiens, n'avait jamais eu de penchants pour les principes révolutionnaires. Le changement est si évident, que le *Journal des Débats* constatait, il y a quatre ou cinq ans, que Rome devenait peu à peu une ville révolutionnaire. Sans doute, les partisans du désordre, toutes proportions gardées, sont moins nombreux à Rome qu'à Paris et en d'autres capitales. Mais si, en ce moment, le gouvernement n'a pas beaucoup à craindre des exploits des anarchistes dans la capitale, il n'en est pas moins vrai que le parti du désordre y a fait de grands progrès et que des mesures énergiques seraient indispensables pour assainir la Ville éternelle. Or ces mesures ne pourront jamais être efficaces tant que le gouvernement sera en lutte contre le Pape et le clergé.

Il me reste à dire un mot de Naples et des provinces méridionales. Quant aux provinces, je me réserve de le faire tout à l'heure lorsque je parlerai des émeutes de Ruvo, Corato et autres petites villes des Pouilles. Pour ce qui se rapporte à Naples, je dois constater que, malgré les révoltes populaires dont cette grande ville a été le théâtre au mois d'août 1893, après les événements d'Aigues-Mortes, le parti révolutionnaire n'y compte que peu d'adhérents. Les Napolitains sont, en général, peu enclins aux idées violentes. Ils ont le caractère doux et insouciant. Cependant la crise financière que traverse la ville, par suite de l'excès de la spéculation édilitaire, pèse lourdement sur ce beau pays. Le mécontentement y est très vif contre les impôts excessifs qui compromettent la prospérité de la ville, de son commerce, de ses industries et surtout de l'agriculture. Le mauvais système adopté pour assainir la ville a produit des effets fâcheux et donné de justes motifs de plaintes aux classes moins aisées.

Le gouvernement, frappé par les ravages que le terrible choléra de 1884 fit à Naples dans les quatre ou cinq quartiers où grouillait une population misérable, voulut porter un remède radical aux maux dont il ne constatait que trop la gravité. Il fit voter en toute hâte par le Parlement un projet de loi qui allouait la somme de 100 millions à l'assainissement de la ville de Naples. Malheureusement, on voulut faire vite, et on tomba sous les Fourches Caudines des spéculateurs. Ceux-ci entreprirent la démolition des plus sales quartiers, sièges permanents de toutes les épidémies. Seulement on ne prit aucune précaution pour loger les cent mille pauvres que l'on chassait ainsi de leurs taudis. Sans doute, ces masures étaient horribles et indignes d'une ville civilisée; mais enfin les malheureux qui y demeuraient avaient un gîte, tandis qu'après la démoli-

tion de leurs quartiers ils ne savaient où trouver un toit pour se mettre à l'abri. En outre, les nouvelles constructions ne répondaient nullement aux besoins de la ville. C'étaient de grands immeubles, propres aux ressources et aux habitudes des familles aisées, et non des maisons pour le peuple. Une crise s'ensuivit. Elle augmenta les misères des pauvres. Elle fut aggravée par les catastrophes financières de Rome, qui eurent leur contre-coup à Naples et arrêtèrent les grands travaux de transformation de la ville.

Depuis plusieurs années, les choses sont demeurées en cet état. Un grand nombre d'ouvriers manquent de travail. Le peuple est plus mal logé que jamais, et ses souffrances se sont sensiblement accrues. Il appartient au gouvernement et à la municipalité de résoudre le problème de l'assainissement de Naples d'une manière satisfaisante et sans imposer aux plus pauvres habitants de la ville des charges intolérables. De la solution sage et équitable de ce problème dépend, outre l'avenir de la ville, le calme de la population et l'ordre public.

Sans doute, les impôts excessifs demeureront à Naples, comme partout en Italie, le grand obstacle au relèvement économique du pays [1], à la diminution du mécontentement que la crise financière produit, et, par conséquent, à l'amélioration de la situation politique à l'intérieur. Mais, quant à Naples, il est certain que, pour y faire avorter toute tentative d'organisation socialiste ou sectaire et pour y maintenir les révolutionnaires dans l'impuissance, rien ne serait plus propre que de corriger les grosses fautes que l'on a faites sous prétexte d'assainir la ville.

Comte Joseph GRABINSKI.

La fin prochainement.

[1] Ces impôts deviendront plus graves et plus intolérables encore si les Chambres approuvent le plan financier de M. le ministre Sonnino. Ce plan, outre les lourdes charges qu'il fait peser sur les contribuables, diminue les recettes des communes, dont il attribue à l'État une partie des revenus. Pour ne pas faire faillite, les communes devront, à leur tour, pressurer leurs administrés, ce qui aggravera de plus en plus la situation économique en Italie.

TROP VENGÉE

Gioventù, primavera della vita.

J'avais dix-huit ans lorsque je me rencontrai pour la première fois avec le comte Witold Olenski.

C'était à une petite station thermale, perdue au fond de la Bohême, mais fort à la mode et où l'on affluait, moins pour faire une cure sérieuse que pour se retrouver dans un cercle intime, tout en respirant les effluves résineux des pins. Aussi ne tenait-on nul compte des vingt-cinq jours réglementaires, et, pour la plupart, le séjour se prolongeait indéfiniment, suivant la fantaisie.

Mon père y venait tous les ans, heureux d'échapper aux fatigues d'une carrière diplomatique déjà longue. Cette année, il avait décidé que je serais du voyage.

Jusque-là, absorbé sans doute par les soucis de la politique, c'est à peine s'il s'était souvenu qu'il avait une fille, reléguée dans les étages supérieurs de ses ambassades, une pauvre enfant privée de toute tendresse, grandissant sous la surveillance exclusive et pédante d'une vieille institutrice, qui semblait avoir un diplôme à la place d'un cœur... Je ris encore en pensant au programme écrasant d'études inutiles que cette docte personne m'imposait sans merci et auquel je me soumettais sans révolte. Mais j'aimais le travail pour le travail et, d'ailleurs, aucune sollicitude maternelle n'était là pour atténuer ce que ce système d'éducation pouvait avoir d'excessif. J'étais si jeune à la mort de ma mère, que pas même une réminiscence éloignée d'elle ne restait dans mon souvenir; mais, à l'opposé de certains enfants qui regrettent, d'un regret vague et mal défini, une tendresse qu'ils n'ont pas connue et qu'ils savent être le partage des autres, je ne souffrais pas de mon isolement moral. J'avais une imagination très vive alors, un grand fonds d'optimisme qui me portait à voir le bien partout, à être heureuse quand même, et j'avais aussi l'intuition fort nette et très consolante que rien n'était commencé pour moi, que toutes ces années froides et incolores, que je passais dans ma salle d'études, en face de mes mappemondes, de mes grammaires et de mes tableaux synoptiques, n'étaient que le prélude obligé d'une existence meilleure, que, plus tard, dans un avenir auquel je croyais comme à une religion, je serais initiée à

toutes les belles, bonnes et grandes choses qui sont notre raison d'être et pour la jouissance desquelles Dieu nous a placés dans ce bas monde.

C'était la confiance illusionnée d'une âme neuve à la vie, si incapable de faire le mal, qu'elle ne soupçonne pas que d'autres, en le faisant, la frapperont au plus intime de son être. Aucune inquiétude ne traversait cette foi naïve, aucun doute n'en altérait la sérénité.

J'étais donc parvenue à mes dix-huit ans, portant en moi tout un bagage de science et d'ignorance, lorsque mon père, s'avisant de me regarder, s'aperçut que je n'étais plus une enfant : la découverte parut lui être agréable.

— En vérité, vous voilà une grande personne, Isaure, me dit-il avec un sourire satisfait, assez grande, par ma foi, pour faire les honneurs d'un salon. L'hiver prochain, vous commencerez votre apprentissage. En attendant, et pour vous former un peu, je vous emmènerai cet été à Heilthal.

Regardant en arrière, j'éprouve une sorte de pitié attendrie pour moi-même en me rappelant la joie folle que me causa la perspective de ce voyage! Mon Dieu! que de rêves ensoleillés, que de tableaux magiques et décevants! J'allais être enfin affranchie de mon rôle de petite fille! j'allais aborder cette scène du monde où tout devait être enchantement, où, j'en étais sûre d'avance, je n'aurais que quelques pas à faire pour rencontrer le bonheur. C'était en moi un perpétuel chant d'allégresse, et nul pressentiment fâcheux n'y mêlait sa note discordante.

Au reste, la transition que je subissais était bien faite pour me griser. N'avoir jamais connu que la monotonie d'une existence de couvent et se voir brusquement transportée en pleine vie mondaine, il y avait là de quoi me causer une impression de vertige, et cette impression, je m'y abandonnais sans réserve. Tout était nouveau, tout me charmait; je manifestais avec tant de franchise mes enthousiasmes de fillette non blasée, que je m'attirais l'indulgence générale, et je comprends, à l'heure actuelle, la nature du charme que je devais exercer avec mon ardeur au plaisir, mes émerveillements, ma reconnaissance pour les moindres marques de sympathie.

Depuis, j'ai appris à me défier du monde et à le juger avec sévérité, mais je lui dois cette justice qu'il se montra bon et encourageant pour moi à mes débuts.

Ce ne fut pas seulement la fille du diplomate en faveur qu'on accueillit. Ce fut aussi la jeune fille toute simple et sans prétentions, étrangère aux sentiments mesquins, aux petites jalousies, ne recélant en elle aucune pensée qu'elle ne pût avouer à la face de tous.

Dans cette période bénie de ma première jeunesse, je prêtais à

chacun la droiture et la loyauté que, la plupart du temps, hélas! je puisais dans mon propre cœur; mais peut-être ceux que je revêtais ainsi de qualités imaginaires me savaient-ils gré de ma généreuse illusion : de là le secret de leur bienveillance.

Dès notre arrivée à Heilthal, je m'étais vue très entourée; nous y étions en pleine société viennoise, où la situation de mon père, comme ambassadeur à la cour d'Autriche, lui créait de nombreuses relations; de plus, par ma mère, une princesse Samsfels, je comptais dans ce milieu plusieurs liens de parenté.

Chaque jour, je découvrais de nouvelles tantes et de nouvelles cousines qui ne demandaient qu'à m'attirer et à me souhaiter la bienvenue parmi elles. L'étalage un peu bruyant de ces bonnes volontés m'intimida tout d'abord; je me sentais dépaysée au milieu du clan des jeunes filles, plus âgées que moi, déjà présentées à la cour. Elles s'entretenaient de mille sujets auxquels je ne pouvais me mêler : leurs bals, leurs danseurs, leurs succès; et, à peine émancipée que j'étais de ma vie studieuse, et, quoique sentant fort bien que, pour être supportable, je devais oublier, ou faire semblant d'oublier, à peu près tout ce que j'avais appris, je n'en avais pas moins quelque peine à comprendre comment tant de propos aussi vides pouvaient alimenter une conversation. Si je n'avais été disposée alors à trouver tout parfait, j'eusse pu appliquer à la promenade de Heilthal la réflexion que faisait Amicis sur le pont de Constantinople : « Ce pont où passent cent mille personnes par jour, et où il ne passe pas une idée tous les dix ans. »

Les jeunes femmes me déroutaient plus encore que les jeunes filles; mais, du premier moment, une femme, qui n'était plus jeune et qui portait sur ses traits délicats la trace de profondes souffrances, m'avait singulièrement plu. C'était une cousine éloignée de ma mère, la comtesse Olga de Luttig. Je n'étais pas depuis vingt-quatre heures à Heilthal, qu'on m'avait mise au courant de sa douloureuse et très romanesque histoire.

A vingt ans, elle avait été fiancée à un archiduc, parent de l'empereur; sa grande naissance, sa beauté rare, expliquaient ce que cette union pouvait avoir de disproportionné. Mais, quelques semaines avant le mariage, une épidémie de petite vérole éclatait à Vienne, et la comtesse Olga était une des premières victimes. Contre toute attente, elle avait triomphé du mal, mais elle restait défigurée, méconnaissable, au point que l'archiduc, en la revoyant, ne put retenir un mouvement de pénible surprise. Ce mouvement involontaire, réprimé aussitôt, décida pourtant de deux destinées. Ce fut elle, Olga, qui rompit le mariage. A toutes les supplications de son fiancé, à toutes les représentations de ses amis, elle n'opposa

qu'une seule réponse : « Si mon ambition était seule en cause, je consentirais peut-être, mais j'ai à compter avec mon amour, et il souffrirait trop d'affronter un tel risque; le risque de voir mon mari malheureux ou indifférent. »

Et elle était demeurée inébranlable. L'archiduc, irrité de cette résolution inflexible, avait reporté ses affections sur une autre. Plus de vingt ans s'étaient écoulées depuis lors, le temps avait atténué les marques défigurantes sur le pâle visage de la comtesse Olga, mais elle, fidèle à l'amour de sa jeunesse, ne s'était pas mariée.

Lorsque je la rencontrai à Heilthal, je la trouvai fort belle encore, grâce à sa taille élégante, à la douceur attristée de sa physionomie; tout en elle attirait : l'harmonie exquise de sa personne, le son de sa voix, la séduction de son sourire. Mais c'était son regard qui, de prime abord, m'avait conquise, un regard à la fois lumineux et profond, et qui, par instants, se voilait comme obéissant à une pudeur secrète de l'âme et retenant les larmes prêtes à jaillir. Jamais, d'ailleurs, elle ne faisait une allusion, même lointaine, aux déceptions de son passé. Simplement, sans affectation de gaieté ou de mélancolie, elle vivait de la vie de tous, ne cherchant ni à attirer l'attention ni à s'y soustraire.

— Elle a bien pris le dessus, disaient les observateurs superficiels.

Mais ceux qui l'étudiaient de plus près devinaient que la blessure saignait encore; que, jusqu'à la fin, la vaillante créature plierait sous le fardeau d'un regret torturant et inavoué. Je compris cela d'instinct le jour où je lui fus présentée, et j'eus aussi comme la divination de l'influence apaisante qu'elle devait exercer sur toutes les souffrances. Cette pensée s'imposait à moi pendant qu'elle m'adressait quelques paroles affectueuses, invoquant le souvenir de ma mère disparue dont elle avait été l'amie.

— Si j'étais malheureuse, me disais-je à part moi, — mon Dieu! comme cela me paraissait invraisemblable alors, — si j'étais malheureuse, je voudrais avoir l'amitié de cette femme pour me soutenir.

Peut-être devina-t-elle le grand élan qui me portait à l'aimer, car elle ne tarda pas à me rendre sympathie pour sympathie.

Mes jeunes cousines me plaisantaient sur mon intimité si promptement établie avec celle qu'on avait surnommée « l'énigmatique comtesse Olga ». Souvent, je frémissais d'impatience en les entendant formuler sur elle leurs appréciations de pensionnaires :

— Mais puisque l'archiduc voulait bien l'épouser malgré la petite vérole, que ne l'a-t-elle donc pris? répétaient-elles à satiété. Avoir une semblable chance et n'en pas profiter, c'est vraiment faire injure à la Providence!

Je les laissais dire sans répondre. La valeur de leur raisonnement me paraissait au-dessous de toute discussion.

Ce fut Olga qui, un matin, en revenant de notre promenade quotidienne, m'annonça qu'on attendait prochainement le comte Olenski.

— Vous allez voir un homme à succès, ma petite Isaure, me dit-elle avec son doux sourire désillusionné et pourtant si exempt d'amertume, un très joli garçon en vérité, et mieux qu'un joli garçon, une belle intelligence, une imagination de poète, pas beaucoup d'équilibre, j'ai peur; mais... à vingt-trois ans, il a le temps d'en rappeler. J'ai beaucoup connu sa mère et je m'intéresse aussi à lui pour lui-même. C'est un enfant gâté, mais si charmant! Son grand malheur, c'est que la vie s'offre à lui dangereuse; plus de parents pour le surveiller, une liberté sans contrôle, une fortune considérable et, avec cela, toutes les exubérances d'un cœur chaud, tous les entraînements d'un caractère faible... Que de périls sur sa route et quel miracle s'il sait y échapper!

Cette arrivée du comte Olenski prenait, grâce au désœuvrement de la vie d'eaux, les proportions d'un événement. On causait de lui sans cesse, et chacun avait son histoire particulière. En une soirée, il avait perdu 200 000 francs à Monte-Carlo; encore mineur, il enlevait une femme mariée, et, rattrapé par le propriétaire légitime, il le provoquait en duel et le laissait pour mort sur le terrain. Une actrice célèbre s'était empoisonnée pour lui; du moins, il y avait eu commencement d'exécution. Enfin, dans un souper de jeunes gens, il renouvelait l'exploit que Tolstoï cite dans *la Guerre et la Paix*, et réussissait à avaler une bouteille de rhum entière, se tenant assis en dehors d'une fenêtre élevée à 12 mètres au-dessus du sol.

Toutes ces anecdotes et d'autres encore, on les racontait à voix basse, par respect pour les jeunes personnes, qui, du reste, les saisissaient au vol. Mais, quels que fussent les méfaits dont Witold Olenski avait pu se rendre coupable, les jugements portés sur lui n'étaient jamais sévères, et tous le déclaraient le plus adorable mauvais sujet qui se pût imaginer.

Ma curiosité était piquée au vif! Que pouvait bien être ce type inconnu, ce don Juan, comme on l'appelait autour de moi; ce qui ne me disait pas grand'chose, mon institutrice n'ayant pas jugé à propos de placer l'étude de ce personnage dans le programme de mon éducation. Ce que je dégageais des mille propos recueillis, c'est que Witold Olenski était un être à part, brillant, chevaleresque, brave jusqu'à la témérité, généreux jusqu'à la folie. Je ne réfléchissais pas qu'il y a plus de bravade que de vrai courage à risquer sa vie dans une aventure stupide comme celle du souper; que ce n'est pas être généreux de perdre une fortune à la roulette

ou au trente et quarante. J'étais séduite par les côtés hardis de ce caractère, et ma nature ardente comprenait chez un autre cette soif d'émotions, ce besoin de s'élancer en avant, en dehors des sentiers battus.

Lorsqu'enfin je vis ce héros de mon imagination, j'éprouvai tout d'abord un sentiment de déception, celui qu'on ressent presque toujours lorsqu'on sort du domaine de la fantaisie pour aborder celui de la réalité. Mais la déception fut très légère. Ce n'était pas l'être chevaleresque, plus grand que nature, que je me figurais, mais, ainsi que l'avait dit Olga, c'était un charmant enfant gâté. Enfant, il l'était au point de surprendre ceux qui connaissaient toutes ses folies de jeunesse et l'expérience prématurée qu'il possédait des côtés aventureux de la vie. Cette expérience n'avait pas détruit en lui la fraîcheur des impressions. Il s'amusait de tout; il mettait de l'entrain aux moindres choses, et sa belle humeur communicative avait le secret de dérider les plus maussades. Physiquement, moralement, on voyait qu'il était en plein épanouissement de force, qu'il ne connaissait pas plus les souffrances du corps que celles de l'âme. Comme moi, il ne semblait pas se douter que la vie contient pour chacun des combats et des vicissitudes.

— Le bonheur est partout, répétait-il souvent; il ne s'agit que de savoir le prendre. Et il le disait d'un ton si convaincu, que les plus réfractaires étaient tentés de le croire.

Je me souviens encore, avec cette précision de mémoire qui est un des tristes cadeaux que m'a faits la Providence, je me souviens, dis-je, des plus insignifiants détails de ma première entrevue avec Witold Olenski. J'étais allée, comme je le faisais souvent, retrouver Olga dans la villa qu'elle occupait sur la promenade. Elle avait su donner à cette demeure de passage un cachet personnel, ce parfum d'élégance dont elle était elle-même imprégnée, et les heures que je passais dans son petit salon étaient les meilleures de ma journée. Parfois, elle consentait à se mettre au piano, à interpréter avec une merveilleuse puissance mes auteurs préférés : Chopin, Mendelssohn ou Schumann. Peu de personnes connaissaient son talent, et je m'expliquais, en l'écoutant, pourquoi elle le laissait ignorer. Tout ce qu'il y avait en elle de tendresses contenues, de plaintes refoulées, de larmes dévorées silencieusement, se trahissait dans son jeu. On comprenait qu'elle ne voulût pas mettre ainsi son âme à nu, soulever le voile de ses défaillances et de ses révoltes. Mais, vis-à-vis de moi, elle ne se refusait pas à cette confidence déguisée, et je ne me lassais jamais de l'entendre.

Souvent aussi, entraînée par son exemple, je dominais ma timidité et je lui chantais quelque pièce de mon répertoire favori.

J'avais alors une voix très pure, très étendue, et je sentais qu'Olga ne m'encourageait pas par complaisance seulement, mais qu'elle prenait un réel plaisir à m'écouter.

Il me semble la voir encore, couchée sur sa chaise-longue, dans l'attitude un peu alanguie de femme lassée, qui lui était habituelle. J'entends ses douces paroles :

— C'est très bien, très bien, ma petite Isaure, presque trop bien. Cela paraît injuste que vous ayez un talent qui ferait la fortune d'une fille pauvre !

Et je continuais, mettant toute mon âme dans mon chant, si heureuse, si fière, dans le bon sens, de mériter son approbation...

C'est ainsi que nous surprit le comte Olenski. Je venais d'achever une pièce de Schumann : « J'ai pardonné (*Ich grolle nicht*) », que j'aimais entre toutes; je la disais avec une passion qui me surprenait moi-même, car je ne sais où je pouvais trouver alors l'accent qu'il faut à cette protestation désespérée.

Le silence s'était fait sur la dernière note, lorsque, cherchant le regard d'Olga, je le vis dirigé du côté de la porte, et, me retournant, je me trouvai en face d'un inconnu que je devinai sur-le-champ devoir être Witold Olenski.

— Me pardonnerez-vous, Isaure? dit Olga en souriant. C'est une trahison, mais je n'ai pas eu le courage de priver Witold d'une jouissance qu'il sait apprécier, car c'est un connaisseur admirable que ce grand garçon-là. Et maintenant, laissez-moi faire la présentation en règle : le comte Witold Olenski, Mlle de Villers-Cernay.

Je n'étais pas remise de ma confusion, mais lui, avec l'aisance parfaite de l'homme qui a toujours vécu dans le bon monde, ne parut pas s'en apercevoir. Il sut s'excuser et me complimenter en quelques mots; puis, s'approchant d'Olga, il se pencha sur la main qu'elle lui tendait et la baisa à plusieurs reprises avec une effusion toute juvénile, si caressante et si respectueuse à la fois que, du coup, ma sympathie lui fut acquise.

Olga paraissait l'aimer beaucoup. Son visage brillait d'une animation inusitée, tandis qu'elle l'interrogeait sur mille sujets, s'amusant de ses réponses, de ses anecdotes, des réflexions imprévues qu'il lançait avec une mine sérieuse, qui en augmentait le comique.

Pour moi, je l'écoutais de toutes mes oreilles. En fait de conversations, mon expérience était limitée à celles que j'entendais sur la promenade, et ce m'était toute une révélation que cette simplicité originale, cette observation fine, cet art de mêler de l'esprit aux moindres choses.

En outre, Witold Olenski possédait éminemment la qualité distinctive de la race slave et que j'appellerai la faculté d'assimilation.

Au bout d'une heure de connaissance, il ne pouvait plus être un étranger pour vous. Gagnée par son exemple, je parlais plus qu'à mon ordinaire, et, deux ou trois fois, je sentis son regard se poser sur moi avec une attention persistante très douce.

Tout à coup, il me revint à la mémoire que j'étais attendue par une bande de cousines et d'amies pour une excursion projetée de la veille. L'heure était passée, mais peut-être m'attendait-on encore. Je me levai bien à contre cœur, je pris congé d'Olga, puis, d'un mouvement irréfléchi, je tendis la main au comte Witold. C'était une incorrection que je regrettai aussitôt, et pourtant ce qui eût été trop familier avec un autre, vis-à-vis de lui, paraissait naturel.

En courant, je descendais l'escalier, lorsque je vis que j'avais oublié mon ombrelle, et je me souvins qu'elle était restée dans la chambre d'Olga; par bonheur, cette chambre avait une entrée indépendante et je pouvais m'y glisser inaperçue. Je remontai sans bruit, mais, parvenue au milieu de la pièce, séparée du salon par une portière, j'entendis prononcer mon nom.

— Mlle de Villers-Cernay, disait le comte Olenski, déjà ce matin, on m'avait parlé d'elle. Mais qu'elle fût belle à ce point... et d'une beauté si personnelle... Comme elle repose du type convenu de la jolie femme..., je voudrais...

Ce qu'il pouvait vouloir, je devais l'ignorer toujours, car je me sauvai précipitamment sans souci de mon ombrelle. J'arrivai chez moi encore toute rouge d'émotion; mon cœur battait très fort et il y avait comme un chaos dans ma cervelle, mais de ce chaos se dégageait une sensation très douce que j'aime à me remémorer. Il me semblait que j'avais acquis soudain une puissance que je ne me soupçonnais pas, qu'une force nouvelle me pénétrait, et que de ce sentiment naissait une impression de sécurité délicieuse.

Etait-ce donc vrai que j'étais belle?

Je m'approchai de la glace, et, pour la première fois, je m'étudiai attentivement des pieds à la tête. Qu'avais-je devant moi? Une grande fillette mince, encore imparfaitement développée, un visage aux contours délicats, aux lignes très pures, un teint transparent, une bouche mobile, prompte au sourire, un peu triste au repos, enfin de grands yeux violets ombragés de cils noirs contrastant avec l'auréole de cheveux blonds embroussaillés qui se massaient en lourdes torsades sur le sommet de la tête.

Et, à mesure que je poursuivais mon examen, une voix timide murmurait à mon oreille que Witold Olenski ne s'était pas trompé, que je possédais réellement cette beauté personnelle qu'il m'avait reconnue. Et j'étais heureuse, heureuse surtout, sans m'en rendre bien compte, de lui devoir à lui cette découverte de moi-même.

Tout le long du jour je demeurai sous l'impression qu'une grande joie était entrée dans ma vie, et cette joie éclatait si visiblement que chacun en fit la remarque :

— Que vous est-il donc arrivé aujourd'hui? me demandait-on. Vous êtes comme illuminée.

Et mes cousines ajoutaient gentiment :

— Soyez généreuse, Isaure, ne nous écrasez pas trop. Nous avons assez de mal à ne pas être jalouses.

L'arrivée, si impatiemment attendue, du comte Olenski fut saluée comme une faveur du ciel par toute notre coterie. On commençait à s'ennuyer.

Moi-même, je me fatiguais de nos distractions qui ne variaient guère : les promenades en masse dans le but d'admirer une cascade imperceptible ou des ruines entassées de la veille pour tromper les visiteurs crédules; les réunions du soir au Kurhaus où la partie jeune dansait aux sons fêlés d'un piano mécanique, tandis que les douairières causaient généalogie et menus faits de société; enfin, les séances de prestidigitateur, l'invariable monsieur en cravate blanche qui trouve des poissons rouges au fond d'un chapeau, et fait sortir une omelette d'un bouquet de fleurs au moyen d'un coup de pistolet. Mais aussitôt que Witold Olenski fut parmi nous, tout changea de physionomie.

Ce fut alors vraiment que j'entrai dans cette période d'enchantement que j'avais entrevue dans mes rêves, que la vie m'apparut comme un beau voyage dans quelque pays inexploré et qui devenait plus merveilleux à mesure qu'on s'y enfonçait plus avant. Je ne sais si je me rendais bien compte que c'était la présence d'un seul qui ajoutait tant de prestige à l'existence. Je n'avais ni le temps ni le goût d'approfondir, je me laissais vivre, je me grisais de chaleur et de lumière sans imaginer qu'il pût venir des heures froides et sombres.

Quant à Witold Olenski, sa nature prime-sautière, tout en dehors, n'était pas de celles qui dissimulent. Il ne faisait nullement mystère de l'attrait qui le portait vers moi, et, de mon côté, je ne déguisais pas que l'attrait fût réciproque.

Sans doute ce n'était qu'un petit roman banal qui n'eût pas longtemps arrêté l'attention d'un psychologue, que ce pauvre roman d'amour éclos par un beau jour d'été entre deux enfants qui s'ignoraient eux-mêmes. Nos états d'âme n'offraient aucunes complications curieuses, nous ne nous perdions pas dans les subtilités, nous n'étions pas torturés par des doutes desséchants. Non, nous obéissions tout naïvement à cette grande loi universelle qui pousse l'un vers l'autre deux êtres ardents et jeunes. Aujourd'hui que, à

travers les années, j'étudie mes sensations d'alors, je comprends bien que nous nous aimions, plutôt par besoin d'aimer que par une sélection réfléchie. N'importe, nous nous aimions. Nous ne cherchions pas à analyser notre amour : nous nous contentions de le sentir.

Ce fut au cours d'une promenade dans les montagnes, environ un mois après son arrivée, que Witold Olenski me parla à cœur ouvert.

Nous nous étions attardés en arrière de nos compagnons, et ceux-ci, soit distraction, soit indulgence, ne s'étaient pas occupés de nous. Le bruit des rires et des voix s'éteignait au loin et nous étions seuls, enveloppés de silence, qu'interrompait à peine le bruissement des aiguilles de sapin sous nos pas. Peu à peu ce silence me causait une sorte d'oppression ; mon souffle se précipitait ; je marchais, les yeux baissés, n'osant pas regarder Witold, sentant qu'il partageait mon trouble, que quelque chose de décisif allait se passer entre nous.

Tout à coup, il s'arrêta ; sa main se posa timide sur la mienne et d'une voix étranglée, il prononça mon mon.

— Parlez-moi, fit-il suppliant, dites que vous me pardonnez?... Je sais bien que je ne suis pas digne, mais je vous aime tant... tant... tant ! Personne ne vous aimera jamais comme je vous aime !

Ah ! ces paroles aussi vieilles que le monde et que tous les amoureux ont répétées, comme elles me paraissaient éloquentes ! Quelle musique elles faisaient à mon cœur ! Je levai les yeux... Probablement mon regard en disait assez, car Witold se contenta de cette réponse muette.

Sa figure rayonna. D'un mouvement spontané qui, chez un autre, eût pu paraître excessif, peut-être ridicule, qui, chez lui, était naturel et charmant, il se laissa glisser à mes genoux, embrassa le bas de ma robe, puis, tournant vers moi son visage illuminé de passion :

— Ma femme bien-aimée ! murmura-t-il.

Au-dessus de nos têtes le ciel était d'un bleu profond, le soleil poudrait d'une poussière d'or le feuillage noir des pins ; les oiseaux se balançaient dans l'éther, lançant à pleine gorge leur hymne de triomphe ; toute la nature se réjouissait avec nous, perdue dans la même extase.

Lorsque je revins au sentiment de la réalité, nous descendions le sentier, appuyés l'un sur l'autre, et Witold me parlait tout bas, quoique personne ne pût nous entendre, et nous échangions mille confidences puériles et délicieuses. Pas à pas, nous refaisions le chemin parcouru depuis ce premier jour où, sur le seuil de la porte d'Olga, il m'avait entendue chanter le *Pardon* de Schumann.

— Je crois que c'est de ce moment-là même que je vous ai aimée, me disait-il. Mais où donc alliez-vous chercher cette conviction,

Isaure? Vous n'aurez jamais à pardonner à personne. Qui pourrait vouloir être coupable envers vous?

Et plus sérieux, il ajoutait en attirant ma main à ses lèvres :

— Ce sera le but de ma vie de vous épargner toute souffrance.

A ma prière, Witold consentit à attendre quelques jours avant de confier notre secret à Olga. C'était elle, tout naturellement, que nous voulions charger de plaider notre cause auprès de mon père. Je redoutais un peu l'accueil que celui-ci ferait à nos fiançailles improvisées. Lui, chez qui l'indulgence facile, résultant de sa parfaite indifférence pour tous, était la note dominante, se montrait relativement sévère pour Witold Olenski, et protestait de son fin et sceptique sourire contre l'enthousiasme général :

— Un joli garçon, très brillant, disait-il avec une nuance de dédain, seulement il me fait toujours penser à la fable du vieil Esope : « De cervelle, point! »

J'aurais donc voulu reculer le plus possible le moment des aveux, et pourtant je sentais qu'il était imprudent de prolonger notre silence. Nous ne savions pas feindre et, à chaque instant, nous courions le risque de nous trahir.

Lorsqu'enfin je me décidai à faire ma confession à Olga, elle m'interrompit d'un baiser :

— Croyez-vous donc m'apprendre quelque chose, ma petite Isaure? Cela devait arriver, cela ne pouvait pas être autrement! Et pourtant... pourtant, vous êtes bien jeunes, bien peu préparés pour fixer ce redoutable inconnu de l'avenir!... A vingt ans, qui donc se connaît, qui peut répondre de soi? Enfin, reprit-elle en secouant la tête comme pour chasser une réminiscence chagrine, enfin, la défiance est aussi mauvaise conseillère. D'ailleurs, vous vous aimez, c'est une grande force..., il ne faut jamais douter de cette force-là... Je parlerai aujourd'hui à M. de Villers-Cernay.

Le soir, en effet, à la réunion du Kurhaus, et tandis que l'orgue fêlé jouait la valse qui faisait alors fureur : « Le beau Danube bleu », Olga entraîna mon père dans un coin écarté du salon.

Je les observais à la dérobée, tout en valsant, pour me donner une contenance.

Olga parlait avec chaleur, mais il eût été difficile de surprendre une impression quelconque sur l'impassible physionomie de mon père; le léger sourire, qui lui était habituel, errait sur ses lèvres, et, deux ou trois fois, il inclina la tête en signe d'assentiment. Au bout d'un quart d'heure à peine, tous deux se levèrent, et Olga se rapprocha du groupe où les douairières parlaient généalogie.

Je n'osai pas chercher à la rejoindre, et toute la soirée se passa pour Witold et pour moi dans l'énervement de l'incertitude.

Pourtant, je n'étais pas sérieusement inquiète. Ici, comme toujours, mon optimisme s'affirmait.

Le lendemain matin, au moment où je m'apprêtais à courir chez Olga, mon père me fit demander. Je le trouvai dans le petit salon qui séparait nos appartements et où il passait ses matinées à lire ses journaux et à faire sa correspondance. Il vint au-devant de moi, et observant l'émotion que je ne pouvais maîtriser :

— Mais, qu'est-ce à dire, fit-il d'un ton cordial, vous voilà toute pâle! On croirait que vous comparaissez devant un juge! Je ne suis pourtant pas un de ces pères qui inspirent la terreur. Asseyez-vous, poursuivit-il en m'approchant un fauteuil. Nous avons donc de grandes questions à discuter ensemble?

Il m'interrogeait d'un regard moitié railleur, moitié indulgent.

— De mon temps, reprit-il, en s'installant vis-à-vis de moi, de mon temps, les choses se passaient d'une façon différente. Les parents avaient pour mission de choisir les maris de leurs filles, et celles-ci n'étaient consultées que pour la forme... Pas une ne se serait avisée de dire non!... mais, nous avons changé tout cela. Oh! je ne blâme rien..., les modes nouvelles ont peut-être du bon; seulement faut-il encore ne pas les suivre tout à fait en aveugles!... Qu'en pensez-vous, Isaure?

Il souriait, jouissant de mon embarras, puis il continua plus sérieusement :

— Votre cousine Olga m'a entretenu hier d'un projet de mariage pour vous, projet auquel vous seriez, paraît-il, favorable. Mon Dieu, cela n'a rien qui me surprenne. Le comte Olenski est un fort beau garçon, très bien fait pour tourner les toutes jeunes têtes! Et voilà que simultanément vous avez éprouvé le coup de foudre!... A vrai dire, je me l'explique mieux encore chez lui que chez vous. Mais, résumons la situation si vous voulez bien. Vous avez dix-huit ans; vous êtes d'une beauté très exceptionnelle et d'un esprit qui va de pair avec la beauté. Oh! ne rougissez pas, je me borne à constater des faits pour l'intelligence du récit, comme on dit dans les feuilletons. Enfin, quoiqu'il soit de mauvais goût de se targuer de sa naissance et de sa situation sociale, il faut ajouter que vous êtes Mlle de Villers-Cernay... tout cela pour bien constater que votre position, à quelque point de vue qu'on se place, est excellente. Mais, à côté de tous ces avantages, il en est un qui vous manque essentiellement : l'expérience de la vie. Vous êtes une ravissante petite pensionnaire en rupture de classe, vous ne savez rien du monde, vous n'avez rien vu, et avec la superbe ignorance de vos dix-huit printemps, vous prétendez engager tout votre avenir, entreprendre ce grand voyage à deux avec un compagnon de route

dont il y a un mois vous ignoriez le nom, et dont vous ne savez guère que deux choses : c'est qu'il a commis mille sottises et qu'il professe pour vous un amour extravagant.

Cette épithète, qui me parut injurieuse, me fit recouvrer la parole.

— Extravagant! mon père, m'écriai-je, et je sentis un éclair de malice traverser mon regard. Extravagant! Tout à l'heure ne me faisiez-vous pas le compliment de dire qu'il s'expliquait d'une façon parfaitement naturelle?

Mon père sourit d'un air approbateur.

— Bravo! dit-il, voilà une logique admirable, une qualité à ajouter aux autres, je retire le mot extravagant, disons un amour justifié... Mais cela n'empêche pas que celui qui l'éprouve soit un peu sujet à caution. Je ne plaisante plus, Isaure, je vous parle comme à une femme très bien douée et capable de s'élever au-dessus d'un caprice de petite fille. Eh bien, sans doute, à n'examiner que le côté superficiel, le comte Olenski est ce qu'on appelle un beau parti : une fortune très supérieure à celle que vous apporterez; une noblesse, moins ancienne que la vôtre peut-être, mais néanmoins fort acceptable; enfin, une parfaite distinction, un charme que je suis loin de vouloir nier. Oui, tout cet ensemble est fort tentant, mais, si je pénètre plus loin que la surface, je trouve mille sujets de préoccupation. Je vois un jeune homme émancipé trop tôt, ayant subi déjà des entraînements déplorables. Je devine en lui un caractère versatile, généreux peut-être, prompt à l'enthousiasme, mais manquant de solidité, obéissant à l'impulsion du moment, sans s'inquiéter des conséquences, un Slave, en un mot, dans la plus large acception du terme. Eh bien, je vous le demande, croyez-vous qu'un père sensé puisse vouloir étayer le bonheur de sa fille sur des bases aussi frêles? Croyez-vous qu'il ne soit pas fondé à exiger de meilleures garanties?

J'avais écouté en silence, pleine de révolte intérieure, cette appréciation de l'homme que j'aimais. Maintenant, je relevai les yeux : malgré moi, ils se remplissaient de larmes.

— A quoi voulez-vous conclure? demandai-je et qu'a donc fait le comte Olenski pour vous inspirer une telle défiance? Ceux qui le connaissent mieux que vous ne le jugent pas aussi sévèrement. Interrogez cousine Olga.

— Olga! Oh! c'est un esprit romanesque, bien fait pour se laisser gagner par la séduction très spéciale du comte Olenski. D'ailleurs, elle l'a toujours connu : elle l'aime d'une affection maternelle, ce qui n'empêche pas que mes préoccupations sont les siennes; elle reconnaît fort bien les côtés inquiétants de son pro-

tégé, mais elle est persuadée qu'une bonne influence, exercée par une femme comme vous, lui infuserait toutes les vertus du foyer domestique. Au risque de vous paraître peu galant, ma chère petite, j'avoue que je ne partage pas beaucoup cette conviction.

— Alors, dis-je, tandis que je luttais contre le tremblement nerveux qui secouait tous mes membres; alors, vous repoussez la demande du comte Olenski?

— Oh! n'allons pas si vite, reprit mon père, en tout, il y a du pour et du contre. Witold Olenski a des défauts considérables, mais il a aussi des qualités. La prudence, qui me conseille de sonder le terrain avant de vous y engager, m'interdit de rejeter *a priori* des avantages réels et tangibles. Voici donc le *mezzo-termine* que je vous propose : Je ferai savoir au comte Olenski que, pour le moment, je n'agrée sa demande ni ne la repousse. Pendant un an, vous demeurerez séparés l'un de l'autre; vous ne serez liés par aucun engagement réciproque. Vous, vous emploierez cette année à voir le monde, à apprendre à le connaître; lui, cherchera à me prouver qu'il est bon à autre chose qu'à tuer les gens en duel ou à faire sauter la banque de Monte-Carlo. Il a, paraît-il, de grandes terres en Gallicie, qui, depuis bien des années, sont abandonnées à la seule administration d'un régisseur; qu'il aille là-bas, qu'il se mette au courant de ses affaires, voilà le premier point. Puis, qu'il choisisse une carrière et prenne sa place dans la société, qu'il se distingue autrement que par des écarts de jeunesse d'un goût douteux. Voilà, ma chère enfant, ce que je suis en droit d'exiger de lui avant de lui accorder ma fille, et, s'il l'apprécie comme elle le mérite, il ne jugera pas les conditions trop dures.

Cette fois, je ne trouvai rien à répondre. Quelque chose me disait que cette prudence rentrait dans le rôle d'un père; à lui, le doute était permis, il ne connaissait pas Witold, il n'avait pas pénétré les exquises délicatesses de son cœur, et surtout, surtout il ignorait la force de l'amour qui nous liait. Dieu juste! de quelle foi j'y croyais à cet amour; comme je sentais bien qu'il défierait le temps et l'absence! Ah! on pouvait élever entre nous tous les obstacles, rien ne nous désunirait, nous sortirions victorieux de toutes les épreuves!

Je souriais, perdue dans mon rêve de confiance. Mon père m'observait un peu curieusement :

— Vous n'avez pas d'objection à faire, Isaure?

— Non, dis-je enfin, et je suis sûre d'avance que, de son côté, le comte Olenski n'en élèvera aucune. Après tout, quelques mois de fiançailles seront bien vite passés.

— Mais ce ne sont pas des fiançailles, interrompit mon père avec

impatience. Qu'il n'y ait pas de malentendu, Isaure. J'entends que vous et lui restiez complètement libres; que cet épisode sentimental soit considéré comme non avenu. Dans un an, je vous le répète, si vous n'avez pas disposé de votre sort autrement, si le comte Olenski renouvelle sa demande, nous pourrons l'examiner. Jusque-là, personne n'a de droits sur vous, vous n'êtes la fiancée de personne.

— Oh! mon père, ne disputons pas sur les mots, m'écriai-je, vous me trouverez docile jusqu'au bout, je ne vous parlerai jamais du comte Olenski, mais rien ne m'empêchera de me considérer comme sa fiancée; pour moi, c'est une question d'honneur.

— Bah! bah! de grandes phrases, reprit mon père, vous ne pouvez mettre votre honneur à tenir un engagement qui n'existe pas. Mais je suis ravi de vous voir raisonnable; je m'attendais à des lamentations, à des pleurnicheries. Vous avez le caractère bien trempé, ma fille, je vous en félicite!

Witold, mis au courant de la décision de mon père, montra, je dois le dire, beaucoup moins de courage que moi. C'était la première fois, sans doute, qu'il trouvait une difficulté sur son chemin, et tout en se soumettant, il ne pouvait se résigner.

— Mais, c'est au-dessus de mes forces, répétait-il sans cesse. Vivre une année, une année entière sans vous! Mais je n'y résisterai pas! Votre père ne sait pas jusqu'à quel point il est cruel!

Et, dans son chagrin, il devenait injuste.

— Oh! vous, Isaure, vous en prenez facilement votre parti, c'est tout simple, vous ne pouvez pas m'aimer comme je vous aime.

Nos derniers jours à Heilthal se passèrent ainsi dans des alternatives de joie et de tristesse : tantôt nous oubliions, tout en évoquant l'avenir, les promesses confuses et suaves de cette vie à deux qui devait s'écouler pour nous sans qu'un nuage en altérât la radieuse lumière; tantôt les amertumes de la séparation imminente nous étreignaient le cœur. Witold se désespérait avec une violence qui m'affligeait et me ravissait à la fois. Comme lui alors, j'étais tentée d'accuser mon père de nous imposer un sacrifice inutile. Nous étions si sûrs l'un de l'autre. Pourquoi cette défiance? A quoi servirait l'épreuve sinon à nous faire perdre une année de bonheur.

Nous échangeâmes nos adieux chez Olga.

Cette dernière scène est là, devant mes yeux : moi, pâle, tremblante, refoulant les sanglots qui soulevaient ma poitrine convulsée; Witold, plus pâle encore, penché sur moi, serrant mes mains contre son cœur, balbutiant des paroles entrecoupées :

— Que Dieu vous garde, mon Isaure, vous êtes toute ma vie,... tout moi-même..., je ne serais plus moi, si je cessais de vous aimer!

II

Après le départ de Witold, et malgré la foi robuste qui me faisait envisager mon sort comme indissolublement lié au sien, il me sembla pourtant que quelque chose était achevé dans ma vie; qu'une page s'était déchirée que je ne relirais plus, mais je n'eus pas le loisir de scruter ce pressentiment mélancolique. Dès notre retour à Vienne, mon père avait tenu à m'établir dans mon rôle d'ambassadrice *in partibus*.

Chaperonnée par la femme du premier secrétaire de l'ambassade, je faisais des tournées de visites, j'avais mon jour de réception. Enfin, je présidais aux dîners officiels que mon père donnait chaque semaine. Toutes ces occupations semblaient un peu lourdes à mon inexpérience, et je m'étonnais, comme d'autres, sans doute, que mon père ne songeât à m'en épargner aucune. Peut-être considérait-il que ces responsabilités nouvelles seraient le plus puissant des dérivatifs à mes souvenirs, et me conduiraient insensiblement à l'oubli, mais, en réalité, je n'oubliais pas; la pensée de Witold ne me quittait à aucun moment, il me semblait qu'il était sans cesse à mes côtés, et le temps s'écoulait pour moi dans un dualisme d'impressions qui ne laissaient place ni aux regrets ni aux retours inquiets sur le passé. Au dehors, j'étais entraînée dans un tourbillon mondain qui m'offrait encore tout l'attrait du nouveau. Au dedans, un sentiment profond, presque religieux dans son ardeur recueillie, alimentait toutes les puissances de mon cœur et de mon imagination. J'avais cette sensation rare et exquise de posséder, bien enfoui au plus profond de mon âme, un cher secret qui éclairait ma vie, et je me sentais si heureuse, que j'eusse voulu donner à tous quelque chose de mon bonheur.

Mon père, qui ne voyait de moi que le côté extérieur, se déclarait pleinement satisfait, me prodiguait mille compliments. Les succès que j'obtenais comme maîtresse de maison caressaient son amour-propre paternel.

— Je vous avais pressentie, ma chère Isaure, me disait-il, vous êtes faite pour tenir un salon; d'instinct, vous savez ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire; de l'aisance sans trop d'aplomb, de la gaieté sans exubérance, et ce talent unique de vous effacer à propos, de paraître vous intéresser aux moindres banalités qu'on vous débite! Tout cela est très fort, et je vous prédis que vous irez loin, pourvu que vous ne contrariiez pas les vues de la Providence.

Bien entendu le nom de Witold n'était jamais prononcé entre nous; peut-être mon père avait-il perdu de vue ce qui pour lui était

un incident sans lendemain, lorsque, vers le milieu de l'hiver, j'eus l'occasion d'ébranler sa sécurité.

Il avait reçu pour moi simultanément deux demandes en mariage, et me fit appeler un matin pour me les soumettre.

— Je ne vous en parle que par acquit de conscience, me dit-il, après avoir résumé brièvement le pour et le contre de chaque candidat, car, à mon avis, vous pouvez faire beaucoup mieux. Je ne sais, Isaure, si vous vous êtes aperçue de ce qui est visible pour tous, c'est que vous avez fait une conquête estimée jusqu'alors impossible, celle du prince de Waldheim. Vous pouvez en être fière à juste titre, le prince est un des premiers partis d'Europe. Un peu trop âgé pour vous, sans doute, mais à quarante-cinq ans, un homme est encore jeune, et avec son nom, sa fortune, sa magnifique situation dans la carrière, il peut prétendre aux plus grandes alliances. Voilà, selon moi, le mari qu'il vous faut, et tout me porte à prévoir qu'il ne tardera pas à se déclarer. Je crois que votre jeunesse seule l'arrête, mais vous n'avez qu'un mot à dire pour dissiper ses scrupules, et ce mot, vous le direz si vous êtes la personne intelligente que je vous ai toujours jugée.

Deux ou trois fois j'avais protesté du geste.

— Mais, mon père, dis-je enfin, vous savez comme moi qu'il est inutile de m'entretenir d'aucun projet de mariage, soit avec M. de Waldheim, soit avec un autre. Vous n'ignorez pas que mon avenir est irrévocablement engagé, que je n'attends que le délai fixé par vous pour devenir la femme de Witold Olenski.

Mon père haussa doucement les épaules :

— Comment! toujours cette histoire à dormir debout, dit-il. Mais c'est une imagination absurde, ma pauvre enfant. Croyez-vous vraiment que cette tête folle de Witold Olenski se souvienne encore de son naïf roman du Kurhaus! Il a eu une fantaisie passagère, et devant mon opposition, son caprice s'est évanoui en fumée. J'ai idée qu'il serait bien surpris s'il apprenait que vous gardez toujours le souvenir de cette aventure ridicule.

J'avais peine à garder mon sang-froid.

— Il est superflu de discuter, dis-je d'une voix que je m'efforçais de rendre calme, nous ne nous convaincrons pas, et le temps seul prouvera qui de nous deux a raison. Rappelez-vous, mon père, que j'ai votre parole. Vous avez stipulé un an d'attente. Encore huit mois, et vous ne pourrez pas nous refuser votre consentement!

— Oh! je ne retire pas ma promesse, dit mon père avec une ironie imperceptible. Tout ce que je crains pour vous, ma pauvre enfant, c'est qu'il n'y ait jamais lieu de la tenir! Et croyez-en mon expérience des hommes — je ne suis pas diplomate pour rien et

je me trompe rarement sur les caractères : Witold Olenski est de ceux sur lesquels il est impossible de compter. En gardant votre confiance en lui, vous vous ménagez des déceptions amères et, qui sait, vous sacrifiez peut-être tout un avenir de solide bonheur.

Cette conversation me laissa une grande tristesse ; je croyais en Witold plus qu'en moi-même ; mais ces accusations formulées contre lui avec une conviction irritante, je n'avais aucun moyen d'en prouver l'injustice. De longs mois s'écouleraient avant qu'il lui fût permis de se justifier. L'heure du triomphe était loin, et la route qui m'en séparait me semblait longue à parcourir.

Quelques jours plus tard, je reçus une lettre d'Olga. Elle était alors en Russie, chez une vieille parente, et ne devait revenir à Vienne qu'au printemps. Nous nous écrivions souvent, mais jusque-là elle n'avait fait aucune mention de Witold, et j'imitais scrupuleusement sa réserve. Cette fois, au contraire, elle m'entretenait de lui assez longuement, et dans des termes qui me semblèrent embarrassés.

« Je ne suis pas tout à fait contente de Witold, me disait-elle, j'ai eu récemment de ses nouvelles, et il me paraît être sous l'empire de quelque grosse préoccupation. J'ignore laquelle, mais j'appréhende toujours quelque péril lorsque je le sais livré à ses seules forces. Malheureusement, l'influence salutaire qui le sauverait ne pourra encore s'exercer de longtemps, et d'autres influences, celles-là dangereuses, peuvent chercher à s'emparer de lui. Il a eu le tort de m'adresser une lettre pour vous, en me suppliant de vous la faire parvenir. Comment a-t-il pu supposer que je favoriserais une pareille infraction à ses engagements? C'est une folie ; mais, malgré moi, je le plains un peu, car, pour une nature comme la sienne, la vertu de patience est de toutes la plus difficile à pratiquer. »

Ces quelques lignes, plus encore que les prédictions pessimistes de mon père, me donnèrent à réfléchir : j'y démêlais des réticences inquiétantes. Pourquoi ces appréhensions, et qu'entendait Olga par des influences dangereuses? Toutefois, ce qui me troublait plus encore, c'était le fait que Witold, en m'écrivant, avait manqué à sa parole. Pour mon honnêteté sans compromis d'alors, c'était là une défaillance impardonnable. A la réflexion, je cherchai à l'excuser, me disant qu'après tout, c'était par excès de tendresse pour moi qu'il avait failli, mais je ne pus chasser de mon cœur un sentiment de désillusion, comme si, tout à coup, j'avais découvert des pieds d'argile à mon idole.

Et, tandis que je me défendais contre ce premier soupçon, je continuais à montrer au monde un visage riant ; ma gaieté toutefois était moins franche, il m'arrivait même d'être prise de lassitude et d'ennui au milieu de ces fêtes qui, à mes débuts, me paraissaient

toujours trop courtes. J'étais contrariée aussi de voir que les suppositions de mon père au sujet du prince de Waldheim n'étaient pas dénuées de fondement.

Evidemment, et sans songer à mal, j'avais encouragé ses assiduités plus que de raison. C'était un homme d'infiniment d'esprit, et je prenais grand plaisir à l'entendre. Je m'amusais de ses réflexions humoristiques, des jugements parfois acerbes, mais remplis de finesse qu'il laissait tomber nonchalamment de ses lèvres, plutôt dédaigneux que malveillant. Je m'étais étonnée qu'un homme de son âge pût rechercher la conversation d'une enfant telle que moi; mais, à tout prendre, cette préférence me flattait et je n'y voyais rien de suspect.

Devenue plus clairvoyante, grâce aux avertissements paternels, je m'aperçus bientôt que, dans le monde, M. de Waldheim me recherchait sans cesse. Il avait trop le souci de sa dignité et la crainte du ridicule pour se poser ouvertement en amoureux; mais il mettait un soin extrême à me traiter, non en petite fille, mais en femme capable de le comprendre et d'aller de pair avec lui; il m'écoutait aussi avec une attention approbative, qui était la plus insinuante des flatteries, et ma vanité sortait toujours satisfaite de nos entretiens.

Toutefois, ces jouissances d'amour-propre, je n'hésitai pas à les sacrifier le jour où je sentis qu'elles pouvaient prêter à un malentendu.

J'appartenais tout entière à un autre, et, d'ailleurs, eussé-je été libre, M. de Waldheim n'aurait pu être le mari de mon choix. Si j'admirais son esprit, je n'avais aucun attrait pour son caractère; je démêlais sous ses dehors séduisants une nature égoïste et froide, une volonté de fer, une absence complète d'élans généreux. Sur ce dernier point, la compréhension même lui faisait défaut, et il s'en targuait comme d'un mérite.

— Vous trouvez que je manque d'enthousiasme! disait-il en riant. Bah! dans quelques années, vous verrez ce qu'il vous restera de vos grandes théories, de vos opinions charitables sur votre prochain. Croyez-moi, c'est un vilain monde que le nôtre, il faut lui donner le moins possible, car lui ne donne jamais rien.

Je crois qu'il était de bonne foi et que sa philosophie désabusée lui semblait le dernier mot de la sagesse, mais son scepticisme me choquait et creusait entre nous un abîme moral que tout le charme de son intelligence ne pouvait combler.

Au reste, qu'avais-je à faire avec ses qualités ou ses défauts? Je me considérais déjà comme la femme de Witold, et n'était-ce pas une sorte de trahison que de permettre à un autre de lever les yeux sur moi?

Je modifiai donc ma manière d'être; j'évitai M. de Waldheim le

plus possible, et tous ses efforts pour faire renaître la bonne entente qui s'était établie entre nous échouèrent contre mon parti-pris. Je dois dire qu'il ne s'émut pas outre mesure de ce changement; il y voyait probablement un manège de coquetterie; et avec l'excellente opinion qu'il avait de lui-même, il demeurait convaincu qu'il saurait me ramener le jour où il s'en donnerait sérieusement la peine.

Vers le commencement du printemps, Olga revint à Vienne comme elle l'avait annoncé. Sa première visite fut pour moi, et en la voyant, je devinai qu'elle m'apportait une fâcheuse nouvelle. Elle m'embrassa tendrement, me complimentant sur ma bonne mine, cherchant à plaisanter, me disant que le bruit de mes succès était arrivé jusqu'à elle, au fond de la Russie; mais tout cela manquait de naturel, et sa gaieté d'emprunt me glaçait d'effroi.

— Qu'y a-t-il, Olga? demandai-je enfin. Vous n'êtes pas vous-même, vous avez quelque chose à me dire, quelque chose au sujet de Witold, et vous n'osez pas de peur de me faire du chagrin.

Elle secoua la tête comme pour protester, puis, me prenant les deux mains :

— Ne vous alarmez pas, ma petite Isaure, me dit-elle, vous savez combien je suis impressionnable et portée à voir les choses en noir. Il est vrai que je suis inquiète de Witold, mais, en réalité, je n'ai pas d'informations positives, et tout s'exagère à distance. De lui, directement, je n'ai plus rien su depuis que j'ai refusé de vous faire parvenir sa lettre. M'en a-t-il voulu? Je ne puis le croire, il est trop loyal pour n'avoir pas reconnu, en y réfléchissant, qu'il me demandait un service impossible; mais si je ne mets pas sa loyauté en doute, je crains tout de sa faiblesse. A Cracovie, où il est en ce moment, il fait parler de lui... malheureusement, beaucoup trop; mais, au milieu des versions contradictoires qui me parviennent, j'ai peine à démêler la vérité. Ce qui paraît sûr, c'est que, tout récemment, il s'est battu en duel avec un de ses cousins, le comte Palhen. Il a même été blessé, oh! très légèrement. Aujourd'hui, il est tout à fait hors d'affaire...

— Mais le motif du duel? interrogeai-je faiblement.

— Ah! voilà ce qu'il y a de plus étrange, reprit Olga, avec un mouvement d'irritation, j'ai écrit à plus de vingt personnes pour savoir ce qu'il en était, et pas une explication ne concorde avec l'autre. Il n'y a qu'un point sur lequel on ne varie pas, on est unanime à blâmer Witold et à lui donner tous les torts. Mais il ne faut pas oublier que Cracovie est une vraie ville de province, qu'elle en a toutes les petitesses et les sévérités mesquines. Quoi qu'il en soit, j'ai voulu vous avertir, Isaure. J'ai tout espoir que les bruits qui courent sont autant de méchancetés qui ne soutiendront pas

l'examen, mais je ne me suis pas crue autorisée à les garder pour moi. Avant tout, c'est votre bonheur que je veux, ma chérie, et si Witold ne doit pas le réaliser...

Je l'interrompis vivement :

— Mais qu'a-t-il donc fait de si coupable? de quoi l'accuse-t-on enfin? Un duel? cela se voit tous les jours!... La religion le condamne, mais, au point de vue humain, ce n'est pas déshonorant! Il y en a même qui s'en glorifient comme d'un acte de courage.

— Oh! ce n'est pas de s'être battu qu'on le blâme, reprit Olga avec un soupir, c'est, autant que j'ai pu démêler, d'avoir rendu le duel nécessaire par une série de provocations que rien ne justifiait. Stas Palhen est un galant homme, très bien posé dans la société polonaise; on ne s'explique pas pourquoi Witold le poursuivait de son animosité ou plutôt — elle hésita un moment — ou plutôt on met en avant un motif invraisemblable.

Je me sentis pâlir.

— Dites-moi tout, suppliai-je, j'étais sûre qu'il y avait autre chose. Ne me cachez rien, Olga, tout vaut mieux que l'incertitude.

— Mais je vous répète que mes renseignements se contredisent, répondit-elle. Les uns affirment que la querelle est née d'une cause puérile, un pari que Witold aurait proposé et que Palhen avait refusé de tenir; d'autres, qu'ils se sont échauffés à propos d'une discussion politique; d'autres, enfin, que pari ou politique n'était qu'un prétexte, que Witold avait eu l'étrange mauvais goût de froisser son cousin, en faisant ouvertement la cour à sa fiancée, Mlle Lubecka. C'est là, je veux le croire, que commence la calomnie. On aura grossi et dénaturé les faits, mais c'est déjà trop qu'une pareille histoire ait pu être mise en circulation. Il doit y avoir au moins une apparence de vérité, et c'est ce qui m'irrite contre Witold. Il n'a plus le droit de faire parler de lui.

De nouveau, j'élevai une protestation :

— Comment pouvez-vous être si défiante, Olga? Est-ce ainsi que vous aimez vos amis? Vous doutez d'eux sur des propos en l'air. Vous, si sensée, si bonne, vous vous laissez influencer par l'envie et la malveillance?

Olga sourit tristement.

— Vous êtes jeune, ma petite Isaure, vous ne savez pas les mille détours du cœur humain. A mon âge, l'expérience vous sera venue, et alors, hélas! vous serez moins prompte à l'indulgence.

Et comme mes yeux se remplissaient de larmes :

— Pardon, dit-elle doucement, j'ai tort de vous inquiéter ainsi, Dieu sait pourtant que mes intentions sont bonnes, mais j'oublie trop souvent que je ne suis qu'une vieille femme aigrie qui ne voit

partout que déceptions et mécomptes. C'est vous qui aurez raison sur moi, ma chérie, c'est votre confiance qui triomphera, et quand vous serez l'heureuse femme de Witold, nous rirons ensemble de mes prévisions lugubres...

Une fois encore elle m'embrassa et je lui rendis ses caresses sans lui laisser rien voir du trouble profond qu'elle avait jeté dans mon cœur. J'avais su bravement conserver les apparences, mais, seule, je demeurai comme anéantie. A travers l'engourdissement de mes facultés, je sentais qu'une menace de malheur planait sur moi, qu'un coup qui me briserait allait me frapper, mais d'où viendrait le coup et quel serait ce malheur? Que Witold pût m'être infidèle? Non, cela était impossible. Mais, comme moi, il serait victime de quelque fatalité qui nous arracherait l'un à l'autre; les événements, je ne savais lesquels, nous sépareraient malgré nous, le bonheur entrevu ne se réaliserait jamais.

Tout cela s'agitait pêle-mêle dans mon cerveau, j'étais comme enveloppée d'une nuit obscure. Et pourtant, au milieu de cette nuit, je distinguais un rayon de lumière, la foi ardente que rien ne pouvait éteindre.

La saison mondaine touchait à sa fin. Un dernier bal devait avoir lieu chez la princesse de Windhorst, dont le salon était un des plus élégants de Vienne. La vieille princesse, quoiqu'elle n'eût ni filles ni nièces à établir, faisait danser chez elle pour le seul plaisir de s'entourer de jeunesse. Elle me témoignait une grande prédilection.

— A la bonne heure! me disait-elle avec sa brusquerie bienveillante, vous êtes comme je veux qu'on soit, une vraie jeune fille, pas une de ces poupées prétentieuses qui n'ont ni entrain ni naturel. Je me sens rajeunie rien qu'à vous regarder vous amuser.

Mais à la soirée dont je parle, ce n'était certes pas ma gaieté débordante qui eût pu rajeunir la vieille princesse. Tout le long du jour, je m'étais sentie nerveuse et abattue. Un moment, je songeai à prétexter une migraine pour me dispenser de la sortie du soir; mais je craignis d'éveiller la curiosité de mon père, peu habitué à me voir renoncer spontanément à un plaisir. D'ailleurs, je voulais vaincre cette disposition morbide.

Je me laissai coiffer et habiller, et à onze heures, je faisais mon entrée dans le salon Windhorst. La princesse était à la porte recevant ses invités :

— C'est vous que j'attendais, me dit-elle en m'embrassant sur le front. J'ai ici un de mes neveux arrivé de ce matin, le baron de Ramberg, un valseur hors ligne; je vais vous faire faire connaissance, et je compte sur vous deux pour mener le cotillon.

Elle fit signe de son éventail à un grand garçon au teint rosé, qui

s'avança, un large sourire aux lèvres. Du premier coup, il me déplut; mais je ne voulais pas indisposer sa tante, et j'inclinai la tête en signe d'acquiescement, lorsqu'il me proposa un tour de valse. Je vis bientôt que j'avais affaire à un bavard insupportable qui aimait beaucoup mieux causer que danser.

— Ne trouvez-vous pas, me dit-il au bout d'un moment, que nous sommes ici dans une vraie machine pneumatique? Si nous essayions du jardin? Au moins, nous aurions de l'air.

J'hésitai un instant. J'aurais voulu me débarrasser de mon compagnon qui m'ennuyait; mais, d'autre part, la chaleur était suffocante, et j'avais vraiment besoin de respirer. Je me laissais donc piloter par lui à travers la foule. Tout en me frayant un passage, il continuait à parler sans points ni virgules, mais je ne me donnais pas la peine de répondre, et la fraîcheur du soir était délicieuse à ma tête endolorie.

Beaucoup de couples comme nous, fuyant l'atmosphère étouffée de la salle de bal, s'étaient réfugiés au jardin, et les femmes en toilettes claires empruntaient à la lueur bleuâtre des feux électriques je ne sais quel aspect de fantômes.

Que de fois j'ai revu ce tableau dans mes souvenirs, ces pelouses et ces allées inondées de clartés blafardes, ces ombres glissant sur le gazon!... Que de fois j'ai cru entendre encore les sons affaiblis de l'orchestre mêlés aux propos joyeux et aux fusées de rire. Comme tout cela vit encore en moi, réveillant l'indicible amertume de cette soirée inoubliable. Je m'étais laissé conduire sans redouter autre chose que l'ennui passager d'une conversation insipide, et c'était là, sur ce terrain banal, au milieu des éclats de gaieté d'inconnus ou d'indifférents, que ma destinée allait me surprendre.

Nous marchions lentement dans une longue avenue plus faiblement éclairée que les autres parties du jardin. A l'extrémité, on entendait le clapotement d'un jet d'eau rougi par des feux de Bengale. A côté de moi, mon compagnon poursuivait un monologue interminable sur la question brûlante de savoir dans quels pays et dans quelles sociétés d'Europe se donnaient les plus belles fêtes.

— Ce que je reproche aux maîtresses de maison, disait-il, c'est cette rivalité qui fait que l'une tient toujours à honneur de surpasser l'autre. Ainsi, en France, c'est un étalage de luxe qui finit par impatienter; c'est parvenu, c'est de mauvais goût, et cela ne fait pas qu'on s'amuse davantage. Au fond, la simplicité est l'apanage des vieilles aristocraties; je le constatais encore récemment à Cracovie, où je suis resté tout l'hiver.

Mon attention se réveilla.

— Vous avez été à Cracovie? demandai-je.

— Mais oui, j'en suis arrivé il y a quelques heures. Eh bien, je vous assure que dans cette petite ville, que beaucoup considèrent comme un trou de province, on possède admirablement le talent de s'amuser. D'abord, tout le monde se connaît, tout le monde est plus ou moins parent. C'est comme une grande famille. Et il y a de si jolies femmes. On dit que les Polonais sont des cerveaux brûlés, c'est possible; mais, au moins, ils n'engendrent pas la mélancolie. Tenez, il y a huit jours, j'étais à un bal chez la comtesse Adam Wielkowska, vous n'avez rien vu de plus abracadabrant!... On a dansé jusqu'à dix heures du matin. Il est vrai que c'était une fête exceptionnelle : on célébrait les fiançailles de Mlle Lubecka avec le comte Olenski, et les circonstances étaient si singulières!...

— Les fiançailles de qui, dites-vous?

Un frisson me secouait de la tête aux pieds et ma voix expirait sur mes lèvres, mais M. de Ramberg ne s'aperçut de rien.

— Les fiançailles de la comtesse Wanda Lubecka avec Witold Olenski! Oh! c'est toute une histoire extravagante et bien polonaise. La petite Lubecka devait épouser Stas Palhen; le mariage allait se faire, lorsque Olenski a paru sur la scène. Alors, en un tour de main, changement de décor. La comtesse Wanda a pris feu comme une allumette; l'incendie a gagné Witold. Palhen, furieux, a croisé le fer avec lui; la jeune personne a déclaré vouloir mourir plutôt que de remplir ses engagements, et, pour prouver le sérieux de sa menace, a ébauché une fièvre cérébrale; oh! une très petite ébauche et tout a fini comme dans un conte de fées. Palhen, qui représentait le génie malfaisant, a disparu comme dans une trappe, et les deux amoureux sont tombés dans les bras l'un de l'autre aux applaudissements de toute la société cracovienne. On aime là-bas les romans pris sur le vif.

J'avais tout écouté jusqu'à la fin. Aucun cri n'était sorti de ma bouche; aucun mouvement de stupeur ne m'avait échappé. Un grand silence se faisait en moi, le silence qui accompagne les crises solennelles, et je n'avais qu'une pensée : celle de ne pas fléchir sous le coup brutal, quand l'effort devrait me coûter ma vie. Eh bien, oui, tout était fini de mon rêve... J'étais trompée, abandonnée, victime d'une trahison infâme! Tout s'écroulait, mais ma fierté demeurait debout, personne ne soupçonnerait mon secret douloureux, le mortel désespoir qui m'envahissait... Je ne voulais pas être plainte... Et, forte de ma résolution, je me retournai insouciante vers M. de Ramberg :

— Mais je comprends que la société polonaise vous amuse, dis-je du ton le plus naturel du monde, si elle est aussi fertile en aventures sentimentales. Je pense au moins que l'héroïne est à la

hauteur de la situation, et qu'elle justifie les passions qu'elle inspire ?

— Vous voulez savoir si elle est jolie? Oh! cela dépend des goûts; moi, elle ne me dit absolument rien : toute petite, noire comme une mouche..., avec cela très grêle..., des épaules qui ressemblent à une étude d'ostéologie, mais il y a des gens qui trouvent qu'elle a une figure à caractère, un masque tragique. J'avoue que cela ne m'a pas frappé.

— Espérons qu'il n'y aura pas de tragédie dans son ménage, dis-je en riant...

Mon Dieu! que je me faisais pitié à moi-même!

— Mais, à propos de Pologne, il me semble qu'on joue une mazurka et je crois l'avoir promise. Voulez-vous me ramener où l'on danse?

Nous rebroussâmes chemin; M. de Ramberg avait entrepris un autre sujet, et, cette fois, je me forçais à l'écouter. Ne devais-je pas, à tout prix, m'étourdir? Je lui donnais la réplique et je déployais une animation et une bonne grâce qui contrastaient peut-être un peu trop avec ma distraction presque maussade du début. J'ai pensé depuis qu'il était certainement demeuré convaincu que son esprit brillant avait fait ma conquête.

Et je restai sous les armes. Je n'éconduisis pas un seul de mes danseurs. Je menai le cotillon avec une verve qui, pour être factice, n'en était pas moins contagieuse, tous s'animant de mon exemple. Et je valsai à perte d'haleine, le rire aux lèvres, le sang aux joues, les yeux brillants de fièvre; il me semblait que mon cœur se tordait sous l'étreinte d'une atroce douleur physique, qu'une déchirure lente se faisait dans mon cerveau, et autour de moi, j'entendais murmurer : « Comme cette jeunesse est gaie! Comme c'est joli d'avoir vingt ans! Ah! si l'on pouvait revenir en arrière! »

Le bal s'acheva enfin.

Seule avec mon père dans la voiture, je continuai à jouer mon rôle, je relatai de mon ton ordinaire les petits incidents de la soirée; je répétai je ne sais quel mot qu'on m'avait cité comme spirituel; il me semblait être absolument naturel, et pourtant, à deux ou trois reprises, mon père me regarda avec insistance, comme s'il devinait chez moi quelque préoccupation.

— Vous vous êtes surmenée ce soir, ma chère Isaure, me dit-il; vraiment, vous êtes trop ardente au plaisir. Enfin, c'est un défaut de votre âge, et qui passera comme bien d'autres choses.

Et, au moment de nous séparer :

— Dormez bien, ajouta-t-il; je suis heureux que vous vous amusiez, mais il ne faut pas que votre santé en souffre. Ce serait acheter trop cher la satisfaction d'être la meilleure valseuse et la plus jolie personne de Vienne.

Une nuance d'attendrissement se mêlait à ses paroles enjouées; peut-être, comme moi, avait-il tout appris.

Il faisait presque jour lorsque je rentrai, épuisée, dans ma chambre; de sommeil il ne pouvait être question, mais c'était un soulagement d'être affranchie de cette longue contrainte. Hélas! j'étais si neuve à la souffrance, elle avait tant de prise sur ma pauvre nature indomptée. Ce qui m'accablait surtout, la pensée qui s'imposait à moi avec la plus persistante cruauté, c'était celle que Witold avait commis une action indigne, qu'il ne méritait pas une seule des larmes que je versais pour lui; la mort me l'eût arraché que j'eusse, à coup sûr, moins souffert; mais le savoir déloyal, traître à sa parole, être obligée de reconnaître que tous les trésors de ma tendresse et de ma foi, je les avais déversés sur un être méprisable, ah! c'était là l'humiliation et l'âcreté de ma douleur.

Dans cette nuit d'insomnie, une des plus cruelles que j'aie jamais vécue, toute une transformation morale se fit en moi. L'enfant droite et généreuse disparut tout à coup, et il ne resta plus qu'une femme au cœur meurtri et desséché, ne croyant plus au bien, niant comme chimérique tout sentiment élevé, toute aspiration noble. C'était donc à cela que ma crédulité m'avait conduite!... C'était là la durée des sentiments humains, la valeur des serments éternels! Ainsi de telles choses pouvaient arriver! Un homme pouvait se parjurer, mentir à Dieu, à sa conscience, à son amour, et il continuerait à marcher la tête haute, honoré, accueilli de tous! Voilà donc ce que valait l'humanité! car, à coup sûr, Witold n'était pas une exception. Ce qu'il avait fait, d'autres le feraient comme lui, tous les hommes ne sont-ils pas semblables? Ah! M. de Waldheim avait raison quand il disait que la vraie sagesse consiste à envisager le mal comme loi universelle. Oui, il avait cent fois raison! Mieux valait ne croire à rien, ne se fier à personne!

Et à mesure que ce raisonnement mauvais s'enchaînait dans mon esprit, ma révolte s'apaisait, et il ne me restait qu'un immense dégoût mêlé d'une compassion méprisante de ce que j'avais été jusque-là, si simple, si prompte à l'expansion, si stupidement dupe. Oui, tout cela était fini à jamais, et maintenant j'allais combattre le monde avec ses propres armes et je saurais si bien me cuirasser d'indifférence qu'il ne serait plus au pouvoir de personne de me faire souffrir.

Comme on le voit, je ne prenais pas bien l'épreuve qui m'était envoyée. Je n'avais ni la hauteur de sentiments qui ennoblit la douleur, ni la résignation chrétienne qui la fait accepter. Mon orgueil seul me soutenait, lui seul devait diriger ma conduite dans cette seconde période de mon existence, si distincte de la première.

Et, froidement, comme s'il s'agissait d'une autre, j'envisageais la situation, je faisais mes calculs, je dessinais mes plans d'avenir. Par bonheur, mon secret n'était connu que de mon père et d'Olga; tous deux, j'en étais sûre, sauraient me ménager et ne toucheraient pas maladroitement à ma blessure. Quant au monde, il ne se douterait de rien, je resterais pour lui la créature privilégiée qu'aucun souci n'avait jamais effleurée et, dans quelques mois, sans écouter mes répugnances, sans prendre d'autres conseils que ceux de mon ambition, je me marierais, je ferais un mariage brillant, le plus brillant possible, et je traverserais la vie triomphante et enviée de tous. Witold ignorerait jusqu'à la fin de quel crime il s'était rendu coupable et comment il avait tué en moi tout ce qui était bon et honnête. Mais, si les remords lui étaient épargnés, du moins ne me ferait-il pas l'aumône de sa pitié. Dans mon égarement, il m'importait peu de paraître aussi versatile, aussi pauvre d'honneur qu'il l'était lui-même, mais je ne voulais pas rester dans son souvenir comme un être sacrifié, la victime inconsolable de son abandon.

Le lendemain, Olga arriva chez moi à la première heure; son trouble était extrême, et on voyait qu'elle avait pleuré. Mais je réussis à demeurer impassible.

— Je suis déjà au courant, ma chère Olga, lui dis-je, et voulez-vous la morale de cette idylle qui finit au premier chapitre? C'est que les petites filles ont tort de vouloir agir à leur guise et de ne pas s'en rapporter à la haute sagesse de leurs ascendants. Mais, comme il est toujours désagréable de se prendre soi-même en flagrant délit d'erreur, ce que je puis faire de mieux est d'oublier l'épisode de Witold. Mon père avait prévu le dénouement; vous, vous n'aviez qu'une demi-confiance, c'est moi qui m'obstinais. Aujourd'hui me voilà éclairée, et cela, heureusement, quand la méprise est fort réparable, personne n'a rien su, donc l'honneur ou, si vous voulez, l'amour-propre est sauf. Quant au cœur, je réponds de sa guérison.

Olga me regarda avec une grande tristesse :

— Je n'aime pas à vous voir ainsi, ma petite Isaure, dit-elle, vous avez beaucoup de force d'âme, mais, avec moi, pourquoi feindre une indifférence que vous n'éprouvez pas? Ne suis-je pas mieux qu'une autre en état de vous comprendre? Savez-vous bien ce qui a fait le malheur de ma vie? Ce n'est pas, comme on l'a dit, mon entêtement à repousser un mariage qui s'offrait à moi; la vérité, c'est que mon fiancé ne m'aimait plus, qu'il me laissait trop clairement entendre qu'il n'obéissait qu'à un devoir qu'il maudissait tout en l'accomplissant. Avais-je le choix dans de telles conditions? Non, j'ai été réellement repoussée, dans l'esprit sinon dans la lettre, et j'ai beaucoup souffert et je n'ai jamais cherché à nier

ma souffrance. Si j'avais eu une amie qui m'eût aimée comme je vous aime, je lui aurais tout avoué, et il me semble que cela m'eût fait du bien. Ne me fermez pas votre cœur, ma chérie, le mien est si près du vôtre! il voudrait tant vous consoler!

Je l'embrassai, tout en me raidissant contre l'émotion que soulevait en moi cet appel si tendre et si simple.

— Mais je vous assure, Olga, que je n'ai pas besoin de consolation, répondis-je, j'ai peur, en vérité, de n'avoir qu'une nature secondaire, car je devrais être bouleversée, indignée, et, vrai, je ne le suis pas. Du reste, vous le savez, j'ai toujours été optimiste et j'en arrive à penser que la Providence est intervenue pour me sauver avant qu'il fût trop tard. Songez donc, si l'infidélité de Witold se fût produite *après*, je n'aurais eu d'autre remède que le divorce, et c'est là un moyen extrême auquel les gens comme il faut n'ont pas recours.

Je ne m'illusionnais pas sur la valeur de mes plaisanteries sans gaieté, mais je les débitais d'un ton si tranquille, que je parvins à tromper Olga ou à peu près.

— Il est trop vrai, dit-elle, que Witold ne mérite pas d'être regretté, et la vie contient encore pour vous assez de bonnes et belles choses pour que vous preniez le dessus. Je vous l'ai dit bien souvent : une nature comme la vôtre a besoin de bonheur comme d'air respirable. Dieu ne vous le refusera pas.

Nous changeâmes de sujet, et Olga chercha à se mettre au niveau de l'insouciance que j'affectais, mais elle était mal à l'aise et, au bout de quelques instants, inventa un prétexte pour me quitter.

Plus tard, je sus qu'elle s'était fait d'amers reproches de l'encouragement qu'elle avait donné à mes fiançailles, qu'elle craignait de ma part un ressentiment peut-être naturel. Mais là, elle se trompait; jamais je ne songeai à rejeter sur elle aucune responsabilité. L'affection qu'elle m'avait inspirée dès le premier jour demeura inébranlable!

La nouvelle du mariage de Witold ne tarda pas à se répandre, et les journaux ne tarirent pas en commentaires laudatifs. La beauté de Mlle Lubecka, son esprit, son élégance, sa haute situation étaient célébrés à grands coups de phrases ronflantes, et bien que je connusse la valeur de ces clichés hyperboliques, j'avais assez de petitesse dans l'âme pour en être irritée. C'est une vérité reconnue que les plus grandes douleurs ne rendent pas insensibles aux contrariétés mesquines, et j'étais d'autant plus blessée de ces égratignures, que je jugeais humiliant pour moi de les ressentir.

Mon père, bien dirigé en cela par son tact admirable, ne me

fit jamais la plus légère allusion à un événement qui justifiait de point en point ses prévisions. Il ne s'accorda pas la satisfaction vulgaire de constater qu'il avait été bon prophète, et le terrible : « Je vous l'avais bien dit! » qui est le triomphe de tant de gens, ne se trouva pas sur ses lèvres. Je crois que sa réserve provenait plus de son exquise éducation que de la délicatesse de son cœur, mais je ne lui en gardai pas moins une reconnaissance infinie.

Nous étions au milieu de juin. Vienne commençait à se dépeupler, mais nous n'avions pas encore agité nos projets de déplacement, lorsqu'un jour, mon père arriva à déjeuner une lettre à la main :

— Voilà une proposition qui vous regarde, Isaure, me dit-il. La princesse de Windhorst, qui a décidément une passion pour vous, me demande de vous confier à elle à la campagne pour vous remettre des fatigues de l'hiver. Elle est dans sa terre de Schlossbrun. En ce moment, elle sait que je ne puis quitter l'ambassade, mais, même sans moi, je suis d'avis que vous acceptiez l'invitation. Vous êtes un peu pâle, et un changement d'air vous fera du bien, et puis vous ne vous ennuierez pas, car la princesse ne comprend la villégiature qu'avec une moyenne de vingt-cinq amis autour d'elle. Et vous trouverez certainement là-bas beaucoup de gens agréables.

Sans qu'il ajoutât un mot, j'eus l'intuition que le prince de Waldheim devait être au nombre des convives et que mon père désirait, pour cette raison, me voir aller à Schlossbrun.

Et après tout, pourquoi pas? Puisqu'un mariage d'ambition était dans mon programme, le prince ne serait-il pas par excellence le mari qui me conviendrait? Par là même qu'il était sceptique, défiant et dédaigneux, ne nous trouverions-nous pas merveilleusement d'accord?... Je ne serais pas heureuse avec lui, mais je ne pouvais plus l'être avec personne; je n'avais qu'une pensée, qu'un but : satisfaire le désir maladif de prouver à Witold que sa lâcheté ne m'avait pas atteinte.

Ces réflexions traversèrent rapidement mon esprit, et mon père n'eut pas à attendre ma réponse.

— J'accepterais très volontiers, dis-je, si je n'avais le scrupule de vous laisser seul dans cette ville déserte.

— Ah! ne vous préoccupez pas de moi, répondit-il, d'ailleurs, la distance n'est rien, je pourrai aller vous voir de temps en temps. Ainsi donc, c'est une affaire entendue, je vais répondre à la princesse. Vous ferez bien, de votre côté, de lui écrire un mot.

Cinq jours après, j'étais installée à Schlossbrun.

Baronne C. de Baulny, née Rouher.

La suite prochainement.

DEUX PORTRAITS DE FEMMES

NAPOLÉON AUX TUILERIES[1]

I

La saisie dont les *Mémoires d'une inconnue* ont été l'objet ne paraît pas avoir été beaucoup plus sérieuse que l'anonymat sous le voile transparent duquel ils ont été présentés au public. En attendant que la question de propriété ait été tranchée par les tribunaux, rien ne nous empêche donc de parler de ce volume aux lecteurs du *Correspondant*, ni même de les engager à en prendre connaissance par eux-mêmes.

Depuis quinze jours qu'il défraye les conversations, il s'est trouvé des délicats pour déclarer, avec une moue de dédain, qu'une déception attendait les curiosités mises en éveil par le nom de l'auteur et les protestations de son petit-fils. Nous nous permettons d'être d'un autre avis. Sans doute, ces souvenirs, déjà récrits et abrégés une fois, auraient gagné à subir une nouvelle revision : il y est resté trop de détails intimes, trop de redites, de longueurs et de digressions. Mais ils n'en révèlent pas moins une intelligence et un caractère qui n'ont rien de banal. Aujourd'hui où l'analyse psychologique est si en honneur, comment ne pas suivre avec intérêt le spectacle des sentiments qui se disputent l'âme de l'auteur et finissent par y former un étrange amalgame, quand surtout cette crise morale a pour cadre la société de la Révolution et de l'Empire? Quant au style, on y peut noter l'abus des termes abstraits, comme il est naturel chez une fille du dix-huitième siècle; mais il convient aussi d'en louer la rare fermeté et de dire que la passion lui donne par endroits de la couleur et du pittoresque.

La passion malheureusement joue aussi de méchants tours à l'*inconnue*. Dès qu'il est question de rois ou de princes, sa raison s'égare; pour elle, quiconque porte une couronne est un monstre. Elle ne s'aperçoit même pas que mettre ainsi les souverains en dehors et comme au ban de l'humanité, c'est être encore en quelque

[1] *Les Mémoires d'une inconnue* (1780-1816). Paris, Plon, 1894, xi-419 pages in-8°. — *Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, d'après les Souvenirs inédits de la maréchale*, par Gaston Stiegler. Paris, Plon, 1894, xvi-566 pages in-8°. — *Napoléon chez lui : la journée de l'empereur aux Tuileries*, par Frédéric Masson. Paris, Dentu, 1894, xxix-355 pages in-8°.

sorte imbu de l'esprit monarchique, et qu'aux yeux des vrais philosophes, un roi est un homme rarement pire et parfois meilleur que les autres, le plus souvent placé avec des facultés moyennes dans une situation exceptionnelle. Elle en perd, avec la notion de la justice, celle de la dignité et du bon goût, surtout quand les Bourbons sont en cause. Le tableau qu'elle trace de l'entrée de la famille royale à Paris en 1814 est une diatribe du genre le plus bas; elle appelle sérieusement Louis XIV « ce charlatan de majesté »; elle forme le vœu, qui n'a été que trop exaucé, qu'on mette entre les mains des enfants du peuple « un dictionnaire chronologique des forfaits de la royauté et de l'aristocratie ». Voici qui ne vaut pas mieux au fond, mais qui, par la verdeur de la forme, rappelle les indignations de Saint-Simon; il s'agit des prétentions ridicules des frères de Napoléon : « Quand on a vu ces rois plébéiens se gonfler si promptement, si avidement, d'infaillibilité comme d'inviolabilité, comment s'étonner encore de la sottise, rouille et cachet des légitimes, nourris de plus du bon plaisir et bardés de la grâce de Dieu? » Constitutionnels ou absolus, cette haine de femme ne fait pas de distinction entre les monarques : écrivant en 1841 ou 1842, elle parle des « vingt ou trente bastilles » qu'on élève « pour mieux enchaîner, écraser Paris et ses habitants ». C'était alors la métaphore en usage dans l'opposition radicale pour désigner l'enceinte et les forts qui devaient, en 1870, arrêter durant quatre mois l'armée allemande.

L'ennemie des rois n'en excepte qu'un de ses malédictions : « Ah! » s'écrie-t-elle dans la même page, « qu'on nous rende le despote et avec lui la France prospère, glorieuse et puissante, respectée comme elle l'était alors!... » Chose singulière, c'est sur le tard et comme après coup qu'elle est devenue une fanatique du culte napoléonien. Elle avait, comme son mari, vu le 18 brumaire d'un œil de regret, et en butte à une disgrâce à demi volontaire, tous deux avaient dû, sous l'Empire, aller chercher fortune à Naples. Les Cent-Jours firent le mari préfet pour une semaine et la femme bonapartiste pour le reste de sa vie. Elle pleure dans ses Mémoires le martyre de Sainte-Hélène, dit de bonne foi qu'on n'a à reprocher à Napoléon « pas ou très peu d'actes arbitraires », croit en un mot à la légende dont la résurrection coûtera le pouvoir à l'un de ses fils.

Si nous disons à présent que sa qualité dominante est le bon sens, la rectitude du jugement, sans doute on nous taxera de paradoxe, et nous n'aurons fait pourtant que rendre strictement hommage à la vérité. Quand l'esprit de parti ne la met pas hors d'elle-même, il serait malaisé de trouver une observation morale plus sagace et plus fine, un coup d'œil plus sûr. Il faut voir avec

quelle vigueur elle dénonce les sophismes de George Sand, en s'inclinant devant son prestigieux talent; il faut l'entendre flétrir « ces héroïnes de roman qui n'aiment jamais rien de ce qu'elles doivent aimer, famille, mari, enfant, et ne peuvent sentir, s'exalter, se dévouer que dans le vice ». Elle se montre alors digne petite-fille de la bourgeoise de Paris qui, après avoir pleuré malgré elle à une lecture de *Phèdre*, disait à son fils, en jetant le livre au feu : « Fi, ce n'est qu'une créature, et ton M. Racine ne valait sûrement pas mieux! » — Mme Roland, avec laquelle on lui croirait plus d'affinité au premier abord, ne trouve pas davantage grâce à ses yeux : elle ne peut lui pardonner ses prétentions d'homme d'État, sa préoccupation incessante de la postérité, surtout son indifférence à l'égard de sa fille.

C'est que notre jacobine impénitente est aussi persuadée que Joseph de Maistre du rôle subalterne qui appartient à la femme au point de vue des facultés de l'esprit. Il ne faut pas être une personne ordinaire pour avoir le courage de déclarer « la supériorité intellectuelle des hommes aussi incontestable que celle de leur taille et de leur force physique. » Mais écoutez quelle délicate compensation elle revendique pour son sexe : « Je dis intellectuelle et non morale parce que, je l'avouerai, je crois les femmes généralement meilleures, plus dépourvues d'égoïsme, plus capables de dévouement, plus aptes à cette vie d'abnégation, de sacrifices ignorés et de tous les instants, petite monnaie de la vertu et qui doit peser d'autant plus qu'elle ne brille pas et que l'orgueil n'y peut trouver son compte, comme en certaines actions d'éclat! »

Elle excelle dans ces réflexions d'une philosophie familière, tour à tour ironique et voilée de mélancolie. Dans plus d'une page elle se révèle vraiment moraliste. Citons au moins le début de celle où, à propos d'un séjour à Brive-la-Gaillarde, elle donne son impression sur les femmes de province :

« Quant aux femmes de province, j'en demande bien pardon aux idées reçues, mais je les ai trouvées beaucoup moins aimables d'abord, et, ce qui m'a étonné, femmes de ménage moins entendues, moins intelligentes qu'à Paris, quoique ménagères renchéries, parlant ménage et toujours ménage, le leur ou celui du voisin : puis leurs couches, qu'elles racontent dans les détails les plus précis, les plus intimes, sans vous faire grâce d'une, fussent-elles à la dixième; leurs confitures, leurs lessives, leurs provisions de tout genre; comme elles se rengorgeaient de ces prouesses devant la Parisienne, qui ne pouvait s'empêcher de penser que, dans la *capitale*, on faisait mieux et sans tant de bruit... »

Ailleurs, elle dit des Genevois : « Ils sont lourds et docteurs dans

la conversation qu'ils raturent comme un livre à faire; ils dissertent au lieu de causer, et, sans me donner pour sphinx, j'avais tiré et ressassé la conséquence qu'ils posaient encore le principe. » A côté des développements de ce genre, on pourrait rapporter des jugements ramassés en une ligne; elle dit, par exemple, des gentilshommes voltairiens de l'ancien régime que « beaucoup se sont faits dévots en haine de la liberté », et le nom de Mme Helvétius lui inspire cette remarque : « Tant de veuves inconsolables vivent mieux avec leur douleur qu'elles ne vivaient avec leurs maris! » Les malicieux portraits ne font pas non plus défaut dans les *Mémoires d'une inconnue* : ceux de Sébastiani, tout gonflé de son importance, et de Pauline de Meulan, s'indignant contre les barreaux de fer qui font outrage à la majesté du lion du Jardin des Plantes, sont des modèles du genre. On en peut dire autant de cette réflexion incidente sur La Harpe : « Converti à la fin de sa vie, la charité, l'amour du prochain, ont dû lui être une tâche bien rude, » et de cette esquisse de l'archichancelier Cambacérès : « Le pauvre homme avait l'air d'un vieux vice et d'un vice rongé d'ennui. »

Mais il nous faut à regret borner là nos citations, et mettre sous les yeux du lecteur un résumé de la vie que retracent les Mémoires. Juliette de C. était née en 1780 d'une famille de riche bourgeoisie parisienne, de cette bourgeoisie, dit-elle, qui combattait alors le privilège, « au lieu de l'exploiter à son profit comme aujourd'hui » (si cette dernière observation est devenue un lieu commun, il y avait quelque mérite à la faire dès le règne de Louis-Philippe). Son enfance fut débile et difficile; elle raconte en termes touchants qu'en voyant ses parents s'empresser anxieux autour d'elle, elle demandait, sans comprendre le sens de ce mot, si c'était tout de suite qu'il fallait mourir. La crise de l'adolescence la fortifia, et sans égaler jamais la radieuse beauté de sa sœur aînée, elle était devenue à seize ans une très séduisante jeune fille, fort adulée des poètes et auteurs dramatiques qui faisaient la société ordinaire de ses parents. Elle nomme et dépeint les principaux d'entre eux : Florian, Collin d'Harleville, Andrieux, Picard, non sans ajouter que par leur préoccupation constante et exclusive d'eux-mêmes, au plus fort du drame révolutionnaire, les gens de lettres l'ont plus d'une fois déçue et fatiguée.

On vivait pourtant alors, selon le mot de Sieyès; on se mariait même, et en général plus tôt qu'aujourd'hui [1]. Aussi les épouseurs se présentaient-ils nombreux. Le premier dont il fut question était Trouvé, le futur baron Trouvé, en qui il eût été difficile alors

[1] L'auteur rapporte qu'un de ses frères, mort à dix-huit ans, laissait enceinte une veuve de quatorze ans.

de soupçonner un champion des plus pures idées monarchiques. La jeune fille, qui était heureuse chez ses parents, fondit en larmes au seul mot de mariage, et on n'insista pas. « Je voudrais bien savoir, dit-elle, s'il m'aurait rendue *ultra* comme lui, ce qui est assez probable, nos opinions, à nous autres femmes, n'étant guère que nos affections. »

Celui qui devait finir par être agréé était un membre du conseil des Cinq-Cents, qui avait été avocat au parlement de Toulouse et député du Lot à la Convention. Juliette, après l'avoir d'abord déclaré trop vieux (il avait trente-cinq ans), désira elle-même ce mariage, par esprit de contradiction, quand elle vit l'opposition qu'y faisait une partie des siens. Sa sœur avait épousé un ancien officier de la garde du roi, à qui répugnait vivement l'alliance d'un *votant*, comme on appelait alors les régicides. Cavaignac, en effet, avait condamné Louis XVI à mort, et sa femme, qui ne fait pas difficulté de convenir qu'il avait siégé parmi les Montagnards, ne dit pourtant pas tout. Si, parmi les accusations portées contre lui jusqu'à la tribune de la Convention, il a pu s'en rencontrer de dictées par le seul esprit de vengeance [1], il conserve devant l'histoire la responsabilité d'avoir envoyé à l'échafaud les malheureuses dont la légende et la poésie ont fait les *Vierges de Verdun*. C'est lui aussi qui avait servi d'acolyte dans le Gers à ce fou sanguinaire et iconoclaste de Dartigoeyte; lui qui avait organisé avec Pinet la commission révolutionnaire de Bayonne, une de celles qui prononcèrent le plus de condamnations capitales. Rien de cela n'était ignoré de la famille de C., mais, comme dit Mme Cavaignac, « on était bons patriotes chez nous », et on avait considéré la Terreur comme un mal nécessaire; le mariage ne tarda donc pas à être conclu et célébré.

Cavaignac, lié avec Barras depuis Vendémiaire, eut la faiblesse de conduire sa femme au Luxembourg, où elle se trouva franchement mal à l'aise. Dans les salons officiels de l'époque, elle eut l'occasion d'apercevoir Mme Tallien et de causer avec Mme de Staël : elle rapporte de l'une et de l'autre deux mots caractéristiques, mais vraiment trop *Directoire* pour être cités ici. Voici, sur Mme et aussi sur M. Récamier, une anecdote plus anodine, que Mme Cavaignac entendit conter à quelque mauvaise langue de ses amies : « Un jour de grand bal chez elle, Mme Récamier se trouve mal, se retire, se met au lit. La porte de la chambre à coucher est rouverte; un curieux s'approche, admire cette délicieuse figure que ne gâte

[1] Il y a un de ces griefs qui est particulièrement atroce, et que les amis de Cavaignac ont toujours repoussé comme calomnieux; le silence de M. Wallon nous décide à ne pas le mentionner ici.

en rien le négligé d'une malade. Un autre survient, puis dix, puis la foule. Les derniers venus montent sur des fauteuils pour avoir leur part du spectacle, et le bon M. Récamier y fait poser des serviettes pour accorder le plaisir de ses hôtes et le soin de son mobilier. »

Nous avons déjà dit que Cavaignac, loin de contribuer à l'avènement de Bonaparte, le salua avec peu d'empressement : il déclina même l'offre d'une préfecture que lui faisait son compatriote Cambacérès. Mais, sorti pauvre des assemblées de la Révolution (ses ennemis les plus acharnés ont proclamé son intégrité) et averti d'ailleurs qu'un nouveau refus pourrait lui coûter cher, il se résigna un peu plus tard à accepter le consulat de Mascate, que la rupture avec l'Angleterre l'empêcha d'occuper. Joseph Bonaparte enfin l'appela à Naples et, à défaut d'un ministère, lui donna une direction générale.

Sa femme, demeurée en France, était alors absorbée par un soin tout nouveau. Fille d'une mère protestante et d'un père violemment athée, on l'avait baptisée à sa naissance, et elle en était restée là, les événements politiques ayant empêché de l'envoyer comme sa sœur faire la Cène à Genève. C'était pourtant un abbé qui lui avait enseigné le latin et les sciences, mais un abbé qui, décemment stylé, ne lui avait jamais dit un mot de religion; si bien qu'un jour, une bonne dame lui ayant demandé si elle savait son *Pater*, la petite fille avait bravement décliné : *pater*, *patris*, *patri*... Rousseau avait nourri son imagination, et une grande honnêteté naturelle l'avait préservée des fautes graves. Mais, arrivée à vingt-cinq ans, médiocrement heureuse en ménage, s'attendant d'un jour à l'autre à quitter ses parents pour aller rejoindre Cavaignac en Italie, un grand vide se manifesta soudain en elle : « Je pressentis le besoin d'un appui, d'une direction, d'une affection aussi, et pour la première fois j'entrevis ou plutôt je désirai, j'appelai Dieu. »

Ce fut M. Frayssinous qui mena à bien cette conversion, non sans difficulté : car, tout avide qu'elle fût de posséder la vérité, la jeune femme n'était pas de celles chez qui la foi suit aveuglément les aspirations du cœur : elle discutait pied à pied, ne faisait grâce d'aucune objection à son catéchiste, tant elle craignait « de céder à lui, à son autorité, non à la conviction ». Elle apportait d'autre part à ces controverses la rectitude de jugement et l'horreur des préjugés que nous avons déjà signalées : elle justifie par exemple les observances relatives au jeûne et à l'abstinence avec une vigueur de raisonnement propre à confondre beaucoup de voltairiens et à éclairer quelques catholiques. Quand elle fut décidée, M. Frayssinous, qui ne confessait pas de femmes, l'adressa au célèbre Legris-Duval, dont elle vante, après tant d'autres, l'éminente sainteté : au bout de trois ans elle fit sa confession générale et sa

première communion. En retrouvant son mari à Naples, elle le détermina facilement à recevoir la bénédiction nuptiale.

Cet exil en Italie lui souciait peu, et elle avait été tentée de demander un nouvel ajournement : l'abbé Legris-Duval l'en détourna et lui fit un devoir de partir immédiatement.

Sans cesser jamais de regretter la France, elle fut conquise d'emblée par la splendeur de la nature et du climat de Naples. Les mœurs de la société produisirent sur elle une impression moins favorable : tout en reconnaissant la bonne grâce et la chaleur d'accueil des Italiennes, elle ne put se faire à l'abandon avec lequel elles abordaient, en plein salon, les sujets les plus scabreux ; elle en cite des exemples curieux.

Quand Mme Cavaignac débarqua à Naples, elle y trouva pour roi, à la place de Joseph, le compatriote et l'ancien protégé de son mari, Murat. Les situations respectives s'étaient modifiées du tout au tout depuis le temps où le conventionnel influent prévenait la disgrâce de l'impétueux officier qui avait fait sa cour aux sans-culottes pour avancer plus vite et s'était ingénieusement imaginé de changer son nom en *Marat*. Joachim Murat eut le bon esprit, sinon de rappeler tous les détails de ce passé, du moins de se proclamer bien haut l'obligé de son compatriote et de lui prodiguer les marques de gratitude. Aussi le portrait que lui consacre Mme Cavaignac est-il en somme très favorable : elle le montre magnifique, généreux, faisant admirer sa belle prestance aux solennités officielles, apportant dans l'exercice de ses fonctions royales beaucoup de présence d'esprit et de dignité, et avec cela, évoquant sans embarras dans l'intimité le souvenir de sa très modeste origine. Il racontait notamment que la dernière fois qu'il était allé voir sa mère, comme il lui avait énuméré les dignités dont il était revêtu, la vieille paysanne s'était écriée en patois du Quercy : « Voyez, il chargeront tant l'âne qu'ils l'écraseront sous le bât ! »

Caroline Bonaparte, elle, devenue reine de Naples, n'a parlé le patois corse que sur la scène du Vaudeville. Presque aussi belle que sa sœur Pauline et un peu plus soucieuse de garder les apparences, elle s'efforçait de faire tourner ses intrigues galantes au profit de son ambition. Son rêve était de devenir souveraine personnelle à Naples, comme son autre sœur Elisa l'était à Florence, avec son mari pour premier sujet. Elle ourdit avec le ministre Daure une vraie conspiration, qui n'allait à rien moins qu'à faire détrôner Murat par l'empereur. Le roi fut avisé à temps pour sauver sa couronne ; quant aux offenses conjugales, il pardonna une fois de plus, moitié par un reste de tendresse et moitié par crainte d'irriter le frère en se séparant avec éclat de la sœur.

Une décision de Napoléon, qui mettait les Français servant à l'étranger en demeure de s'y faire naturaliser, détermina Cavaignac à quitter Naples. Sa femme rentra à Paris dans l'été de 1812 : elle décrit avec émotion la joie du retour et les épreuves qui s'y mêlèrent, sa douleur en ne retrouvant plus ni son père ni sa sœur, en constatant l'altération des traits de sa mère. Bientôt, aux chagrins de famille se joignirent les angoisses patriotiques. Mme Cavaignac demeura à Paris pendant l'hiver de 1813 à 1814. Nous avons déjà parlé de ses appréciations trivialement injurieuses sur le retour des Bourbons et l'entrée de Louis XVIII, à laquelle elle assista. Ce qui est plus intéressant, c'est la description qu'elle fait de l'attitude très discutée de la garde impériale dans cette journée; son témoignage se rapproche de celui de Chateaubriand : « Les yeux et le front baissés, s'associant le moins possible à ce qui se passait autour d'elle, elle marchait comme à un convoi, elle invoquait son empereur. »

Mme Cavaignac salua avec enthousiasme le retour de l'île d'Elbe et la marche de Napoléon sur Paris : « Enfin arriva le 20 mars. Pour la première fois de ma vie, je courus du matin au soir, cherchant la foule au lieu de la fuir, ivre comme elle d'attente et de joie! » Quatre mois plus tard, selon son mot expressif, en voyant les rues inondées de soldats étrangers, elle souffrait à Paris du *mal du pays*. Elle ajoute il est vrai que l'humiliation subie alors par la France fut peu de chose auprès du traité de 1840 : l'esprit de parti est coutumier de ces aberrations.

Son mari, confiant et prodigue, s'était obstiné, malgré ses conseils, à acheter à Naples des biens d'émigrés, à y bâtir, à y entreprendre des améliorations coûteuses, comme si la dynastie des Murat était assurée sur des bases indestructibles. La chute de Joachim le ruina presque, au moment où la loi de 1816 le condamnait à prendre le chemin de l'exil.

Mme Cavaignac resta en France avec ses enfants. Son existence y fut difficile et triste. Parmi ses amis et les membres mêmes de sa famille, beaucoup évitaient la femme du proscrit. Sa fille mourut à l'âge de vingt ans d'une maladie de poitrine. Arrivés à l'âge d'homme, ses fils étaient absorbés, l'un par sa carrière militaire, et l'autre par les conspirations où il gaspilla son intelligence et sa vie. L'amertume d'une vieillesse solitaire ne saurait justifier certaines pages enfiellées : elle peut du moins les excuser jusqu'à un certain point. Mme Cavaignac n'a-t-elle pas d'ailleurs dit elle-même que les femmes n'étaient guère responsables de leurs opinions politiques? Malgré les lacunes de son éducation et les vicissitudes de sa vie, elle a su rester une honnête femme et devenir une mère

accomplie; quand tant d'autres autour d'elle étourdissaient leurs soucis dans le plaisir, elle a voulu demander à la religion la force de supporter les siens. C'est de cela surtout qu'il faut lui tenir compte.

II

« La vie de votre père », disait la maréchale Oudinot à ses enfants, « appartient à l'histoire de France », et Napoléon en présentant Oudinot à Alexandre l'appelait « le Bayard de l'armée française ». Le second de ces jugements complète et rectifie le premier : Bayard fut renommé pour son intrépidité et sa loyauté plus que pour la puissance de ses conceptions stratégiques. Si Oudinot ne le cède à aucun de ses compagnons d'armes pour la bravoure et l'humanité, s'il poussa l'exaltation révolutionnaire beaucoup moins loin que d'autres glorieux soldats de 1792, on ne peut vraiment le compter au nombre des grands lieutenants de Napoléon, des Davoust, des Lannes, des Masséna, des Ney; de bons juges le placent même au-dessous de Macdonald et de Soult, au-dessous surtout de Gouvion-Saint-Cyr, depuis que le malin récit de Marbot les a mis tous deux en scène à Polotsk.

Ce qui donne un charme inappréciable au livre de M. Stiegler et lui a valu un grand succès, c'est la reproduction presque intégrale des souvenirs intimes de la veuve d'Oudinot. Comme le dit le marquis Costa, « toutes les femmes qui se sont appuyées sur un bras ferme comme celui du maréchal y retrouveront quelque chose de leur orgueil et de leur bonheur ». Les lectrices du *Correspondant* le savent déjà, elles qui ont eu la primeur du récit de la retraite de Russie et admiré le dévouement de cette femme de vingt ans traversant l'Europe en armes pour courir au chevet de son mari blessé; elles aimeront sans doute à trouver ici quelques détails sur le reste du volume.

La future duchesse de Reggio était née en 1792 dans un manoir de Franche-Comté. A deux ans et demi, elle avait été l'objet d'un mandat d'arrêt personnel, que sa bonne fit lever en la portant à l'audience du représentant Robespierre le jeune. Fixée à Vitry-le-François après la tourmente, le mariage de sa sœur aînée l'appelait de temps à autre à Bar-le-Duc, la ville natale d'Oudinot. Aussi, quand le maréchal songea à se remarier, son choix se porta sur la jeune fille qu'il avait parfois aperçue dans les salons ou sur les promenades de Bar.

Elle allait servir de mère aux plus jeunes enfants d'Oudinot, de compagne à ses deux filles aînées, déjà mariées aux généraux Pajol et de Lorencez, et forcées la plupart du temps, comme elle devait

l'être elle-même, de vivre loin de leurs maris. Cette jeune fille de dix-huit ans, accoutumée à entendre exalter la gloire d'Oudinot par ses compatriotes, accepta sa main avec enthousiasme; un peu intimidée dans les premiers temps en présence de son illustre fiancé, elle apprécia bientôt la délicatesse et la bonté de son cœur. Mais elle s'était mariée en janvier 1812; moins d'un mois plus tard, en guise de voyage de noces, elle obtenait la permission d'accompagner le maréchal à Berlin, où il allait prendre le commandement du 2e corps de la Grande-Armée. Mme de Lorencez était avec elle : la belle-mère et la belle-fille, qui comptaient trente-six ans à elles deux, avaient parfois des fous rires d'enfants quand on leur présentait quelque vieux général solennel et poudré; un autre jour, rencontrant à un relais le prince Eugène qui les abordait avec sa courtoisie ordinaire, elles cherchaient à prendre la fuite et recevaient tout interdites les compliments du vice-roi.

Mme Oudinot venait de se réinstaller à Bar-le-Duc quand elle apprit que le maréchal était grièvement blessé. On a vu qu'alors il ne fut plus question d'embarras ni de timidité. Pendant l'hiver de 1813, elle vint à Paris, où eut lieu sa présentation à Napoléon, retardée par les événements. L'empereur lui parla avec intérêt de son voyage en Russie : « J'entends encore sa voix », écrivait-elle, « et je vois toujours cet œil bleu foncé qu'on ne pouvait pas plus fixer qu'on ne fixe le soleil. » Après avoir cru perdre son mari au retour de Leipzig, cette fois d'une attaque de typhus, la duchesse se retira à Paris vers la fin de la campagne de France, puis se mit en mesure de gagner Blois à la suite de la régente. Elle avait couché à Versailles le 29 mars; le lendemain matin de bonne heure, un bruit confus l'attira à sa fenêtre : « Ce que nous voyions passer, mes enfants, c'était l'Empire! L'Empire qui s'en allait avec ses pompes et ses splendeurs; c'étaient les ministres, tous dans leurs carrosses à six chevaux, emportant, avec leur portefeuille, femme, enfants, bijoux, livrée; c'était le conseil d'État tout entier, les archives, les diamants de la couronne, les administrations, etc. Et ces parcelles de pouvoir et de magnificence étaient entremêlées, sur la route, de pauvres ménages ayant entassé sur une charrette tout ce qu'ils avaient pu enlever des maisons abandonnées par eux. »

La maréchale se retira ainsi jusqu'à Tours, où Fouché, qu'elle n'avait jamais vu [1], vint la sonder sur les intentions politiques d'Oudinot, et où la maréchale Masséna, formée à l'école de son mari, lui confia qu'elle avait soixante rouleaux d'or dans sa voiture. Bientôt le maréchal la rappelait à Paris.

[1] Voici le portrait qu'elle en fait : « Quelle étonnante figure! Cheveux, sourcils, teint, yeux, tout me sembla de la même nuance. »

Sa naissance et ses souvenirs de famille la portaient à accueillir favorablement la Restauration. Par sa bonne grâce, par son attachement aux gloires de l'armée impériale, elle était plus faite que personne pour hâter dans les salons de Paris la fusion de l'ancienne et de la nouvelle France : « Je trouvais », dit-elle avec une fierté que nul ne songera à lui reprocher, « je trouvais que Reggio figurait bien au milieu de Montmorency, de Crillon, de Noailles, de Périgord, etc. »

Sur ces débuts de la Restauration, la maréchale rapporte une foule d'agréables anecdotes. C'est une visite à la Malmaison, quelques jours avant la mort de Joséphine, auprès de laquelle elle est stupéfaite de trouver Mme de Staël et Mme Walewska, deux femmes, comme elle le dit finement, « dont l'une avait détesté l'empereur et l'autre l'avait peut-être trop aimé. » C'est l'empereur Alexandre, reçu par Oudinot au milieu d'un état-major d'éclopés, et disant aux officiers français : « Messieurs, si nous avons acquis quelque habileté, à qui le devons-nous? Oui, les terribles leçons que vous nous avez données nous ont à la fin profité. » C'est encore le vieux prince de Condé, dont les facultés affaiblies sont déroutées par cette suite d'événements extraordinaires; il répond à une solliciteuse : « Je parlerai de vos intérêts à Mme de Polignac, qui expliquera votre affaire à la reine », et dit à Oudinot sur un ton de bienveillance : « Je parlerai au roi pour qu'il vous nomme général. » La duchesse donne aussi une raison inattendue, mais bien humaine, de l'incontestable impopularité qui s'attacha à la duchesse d'Angoulême. On s'était représenté d'avance l'orpheline du Temple comme pâle, frêle, la voix et le regard éteints : bien des gens ne purent pardonner à la pauvre princesse l'éclat de son teint, la vigueur de sa voix, la brusquerie de sa démarche.

Aux Cent-Jours, Oudinot fit ses efforts pour retenir dans le devoir la garnison de Metz; l'empereur lui en sut mauvais gré et refusa de lui donner un commandement, quoiqu'il eût fait acte d'adhésion en assistant au Champ-de-Mai. La seconde Restauration ne vit, et elle eut bien raison, que son attitude à Metz : elle le nomma major général de la garde royale, commandant en chef de la garde nationale de la Seine, grand-croix de Saint-Louis, chevalier du Saint-Esprit. Dès que le mariage du duc de Berry fut décidé, une inspiration heureuse entre toutes fit placer la duchesse de Reggio à la tête de la maison de la princesse, en qualité de dame d'honneur.

La maréchale, qui n'avait pas vingt-cinq ans, fondit en larmes à la nouvelle que lui apporta son mari : elle attendait son premier enfant et se souciait peu d'abandonner son intérieur pour une « servitude dorée ». Un refus pourtant eût été inadmissible : elle

alla remercier le roi, qui mit le comble à son émoi en lui disant de l'air le plus solennel : « C'est une grande affaire que d'être dame d'honneur[1]. » Avant d'aller chercher la princesse à Marseille, elle eut soin de consulter les survivantes de l'ancienne cour, les dames de Madame Elisabeth et la duchesse de Duras, fille de cette duchesse de Mouchy que Marie-Antoinette appelait *Madame l'Etiquette*.

A partir du mariage du duc de Berry, les *Souvenirs* de la duchesse de Reggio se rapprochent forcément de ceux de la duchesse de Gontaut. L'intérêt n'en est pas amoindri pour cela : si le fond du sujet est le même, les détails et les anecdotes diffèrent, et les deux grandes dames les content avec un charme égal. Sur le voyage triomphal de la princesse napolitaine à travers la France, sur les fêtes du mariage, sur cette petite cour de l'Elysée, rayonnante de jeunesse et de gaieté, on ne saurait se lasser de lire de nouveaux récits, et celui de la comtesse de La Ferronnays, par exemple, sera le bienvenu, le jour où ses héritiers se décideront à en autoriser la publication.

La duchesse de Reggio fut témoin de l'agonie du duc de Berry et de la naissance du duc de Bordeaux. Elle accompagna la princesse dans ses différents voyages en France et partagea avec elle le privilège de pénétrer à la Grande-Chartreuse[2]. Elle assista à la fameuse revue de 1827, après laquelle le ministère Villèle commit la faute de dissoudre la garde nationale parisienne, et reçut les confidences de Marmont, qui venait en mai 1830 de succéder à Oudinot comme major général de quartier : « Répétez-lui ce que je lui ai dit souvent, c'est qu'il était le plus heureux des hommes et moi le plus malheureux..... Votre mari m'a remis le bâton de commandement, juste pour la durée du trimestre où le gouvernement va prendre les plus fatales et les plus dangereuses mesures..... »

Après la Révolution de 1830, la maréchale offrit à la duchesse de Berry de la rejoindre à l'étranger, et lui écrivit ostensiblement

[1] On sait que Louis XVIII, convaincu que l'oubli de l'étiquette avait perdu son frère, attachait à cet ordre de choses une importance capitale. Un peu plus tard, au jeu de la cour, il reprenait gravement la duchesse de Reggio sur la manière dont elle annonçait les numéros du loto.

[2] Elle cite à cette occasion un mot bien pénétrant du général des Chartreux. Elle lui confiait qu'après ce qu'elle venait de voir, elle doutait qu'on pût faire son salut dans le monde : « Rassurez-vous, Madame, répondit le religieux, par cette pensée que nous avons recherché volontairement les épreuves que nous subissons ici; tandis que celles qui vous sont envoyées, dans le monde où vous vivez, vous sont imposées par la volonté de Dieu; vous ne les aurez pas choisies, et parfois peut-être elles vous paraîtront bien dures; subissez-les avec soumission et vous serez aussi avancée que nous. »

pendant la captivité de Blaye. Les dernières pages de ses *Souvenirs* ne mentionnent plus que des événements de famille. Oudinot mourut octogénaire en 1847, à l'hôtel des Invalides, dont il était gouverneur. Quant à la duchesse, elle ne s'éteignit qu'en 1868.

III

La série commencée avec *Napoléon et les femmes* doit se poursuivre par un ou deux volumes sur Napoléon dans la famille et dans la société : Napoléon fils ou frère et Napoléon homme du monde, si l'on peut, sans ridicule, accoler un tel qualificatif à un tel nom. En même temps, M. Frédéric Masson entame une nouvelle catégorie d'études napoléoniennes, qui, celles-là, nous représenteront les détails de la vie de l'empereur dans les divers cadres où elle s'est déroulée : aux Tuileries, à Saint-Cloud, dans les résidences d'été, en voyage, à l'armée. Il débute très logiquement par les Tuileries, et nous fait assister à une journée de Napoléon dans le palais disparu de Philibert Delorme. On sait de reste combien M. Frédéric Masson excelle dans cette reconstitution d'un passé au milieu duquel il vit. L'éditeur a pourtant fait appel en outre au spirituel et délicat crayon de M. de Myrbach : en se conformant scrupuleusement aux indications du texte, l'artiste a exécuté une suite de compositions qui, pour dérouter parfois les idées reçues, n'en sont que plus instructives : ce Napoléon coiffé d'un madras dont les coins lui retombent sur les épaules, c'est de l'*illustration* dans le plus vrai et dans le meilleur sens du mot.

Le défaut inévitable d'un livre de ce genre, c'est qu'il tombe dans la minutie. M. Frédéric Masson devait s'en garder moins que tout autre, car la tentation est forte pour un érudit de dévoiler ce qu'il est à peu près seul à bien savoir, et irrésistible pour un croyant de s'étendre sur l'objet de son culte. Quand on parle sérieusement des « reliquaires » où sont conservés les poils de barbe de Napoléon, il n'y a point de raison pour ne pas publier le nom de son chemisier, ni pour cacher à la postérité qu'il faisait « briser » ses souliers neufs par un domestique qui avait le même pied que lui. Pour nous, qui ne sommes pas de la paroisse, ces détails de garde-robe et de garde-manger perdent de leur importance. Disons pourtant que M. Masson, qui au fond n'a rien d'un Dangeau, les conte avec beaucoup de verve et de vivacité, et les sème d'anecdotes amusantes, comme celle du dîner constamment retardé : le maître-queux, désolé, mettait un nouveau poulet à la broche à mesure que le temps marchait, pour être en mesure de servir un rôti à point quand l'empereur se déciderait à passer à la

salle à manger; un certain soir, on ne dîna qu'à onze heures, et ce fut le vingt-troisième poulet qui parut sur la table impériale.

M. Masson fait fort bien ressortir, d'après les récits des contemporains et le propre témoignage de l'empereur, que Napoléon, décidé à conserver ou à ressusciter l'étiquette monarchique, créa une séparation très nette entre ce qu'il appelait le *service d'honneur* et le *service des besoins;* on ne vit plus, sous son règne, les princes et les grands seigneurs rendre au souverain des soins matériels, l'aider, par exemple, à sa toilette. Mais il y avait aux Tuileries, comme à Versailles, le *lever* quotidien, où étaient tenus d'assister tous les dignitaires présents à Paris, fussent-ils accablés d'honneurs et d'affaires comme Cambacérès, ou disgraciés comme Talleyrand. Voyez comme M. Masson nous peint l'attitude de celui-ci : « Il arrive le premier, reste le dernier. Il a reçu le premier choc, n'a été ni arrêté ni fusillé; il revient donc chaque matin; l'empereur ne lui parle pas; on s'écarte de son contact, on fait le vide autour de lui; mais il reste, et imposant sa figure impassible, il attend. »

Même en temps de paix, même aux Tuileries, Napoléon expédie rapidement tout ce qui est toilette, repas ou appareil de représentation; il déjeune sur un guéridon et dîne en dix minutes, en un quart d'heure le dimanche, parce qu'il réunit sa famille à sa table ce jour-là. Aussi le prince Eugène prend-il la précaution de dîner avant de venir aux Tuileries.

C'est le travail, le travail incessant, ininterrompu, qui absorbe les journées et les nuits de l'empereur. M. Masson énumère ses principaux auxiliaires, ministres, secrétaires d'État, secrétaires intimes. Ces portraits débordent de vie, mais la qualité dominante du peintre n'est pas l'impartialité : le criterium de la valeur morale est pour lui le degré de la fidélité qu'on a gardée à Napoléon. Il parle du *courage* de Maret (il avait déjà dans un livre précédent célébré sa « noble vie »), dont les adulations ininterrompues ont contribué à perdre l'empereur. Il croit qu'Edouard Mounier a *dû* trahir Napoléon, uniquement parce que dans la suite il a été en faveur sous la Restauration. Mais quel frappant résumé du caractère de Clarke : « Il avait, ce qui sert plus pour arriver que l'ambition même, la faculté de lâcher à l'occasion ses protecteurs à mesure qu'ils avaient cessé d'être utiles. »

Pendant ses séjours à Paris, Napoléon présidait le conseil d'État deux fois par semaine. L'auteur fait le tableau des séances impériales et de cette assemblée célèbre, celle sans doute où se sont trouvées réunies le plus de capacités administratives depuis que la France existe; mais combien de traces de parti pris ne pourrait-on

pas relever dans ces quelques pages! C'est d'abord l'omission systématique de ceux qui se sont ralliés à la Restauration, Siméon par exemple. Puis on désigne pêle-mêle comme « défenseurs de l'esprit de la Révolution, en ce qu'il a de généreux, de noble et de fier », cet honnête homme de Mathieu Dumas, deux fois proscrit par les jacobins; Berlier et Thibaudeau, qui ont montré plus d'une fois quelque indépendance de caractère; Réal, « généreux » peut-être à ses moments perdus, mais aussi peu « fier » dans les bureaux de Fouché que dans ceux de Chaumette; Boulay, le rapporteur du 18 fructidor, et Merlin, qu'il suffit de nommer. Quant à ceux qui ont eu le malheur de parler des procédés autoritaires que Napoléon apportait à la présidence du conseil comme ailleurs, M. Masson leur fait payer leur irrévérence. Le duc Victor de Broglie n'a pas cru devoir, comme Las Cases, traiter de « paternelle » la fameuse algarade à Portalis le fils : on exhume une de ses lettres de 1810, nullement adulatrice d'ailleurs et assez peu importante au fond, pour se donner le plaisir contestable de souligner deux inadvertances orthographiques. Le chancelier Pasquier a exalté plus et mieux que personne le mérite du conseil d'État impérial; le souvenir de cette époque (nous aurons occasion de le montrer prochainement) a dominé sa carrière parlementaire; il n'a jamais parlé de Napoléon qu'avec une parfaite convenance : il n'importe! comme il a eu le double tort de prendre parti pour les Bourbons et de rapporter quelques traits significatifs de la tyrannie napoléonienne, on prononce à propos de lui le mot d'incapacité.

Une autre jolie assertion de M. Frédéric Masson, c'est celle qui nous montre Napoléon édifiant par sa gravité pendant la messe les survivants de l'ancienne cour, qu'avait maintes fois scandalisés la mauvaise tenue de Louis XVI à la chapelle! Mais le sujet n'est pas de ceux qui se traitent en quelques lignes. L'auteur nous donnera bien quelque jour *Napoléon et les prêtres*; ce sera alors l'occasion de parler du Concordat, du sacre, du concile et de Savone. Dès aujourd'hui pourtant, M. Masson nous fournit une indication qui a son prix : nous avions cru que les principaux maîtres de Napoléon, en fait de science ecclésiastique, étaient l'abbé de Pradt et l'évêque de Nantes Duvoisin, homme instruit et pieux, caractère faible, qui n'eut de courage qu'à son lit de mort, pour supplier l'empereur de mettre fin à la captivité de Pie VII. Il paraît qu'il avait un autre « précieux fournisseur d'arguments » dans la personne de son bibliothécaire Barbier, prêtre défroqué « resté catholique à sa façon ». C'est Barbier sans doute, et cela vaut autant, qui a inspiré les diatribes sur « les Jules et les Boniface, qui brûlent aux enfers », sur « cette religion de Grégoire VII qui n'est pas celle de Jésus-

Christ », etc. Barbier craignait de voir l'Église, objet de sa sollicitude, « livrée par les exagérations ultramontaines aux pratiques d'une dévotion qui touche à l'idolâtrie ». C'est du moins M. Frédéric Masson qui l'affirme, et M. Masson s'y connaît en matière d'idolâtrie.

Si le corps du volume est surtout un assemblage de menus détails, la préface offre le brillant exposé d'un certain nombre d'idées générales. Sans être aussi magistrale que celle de *Napoléon et les femmes*, elle contient quelques morceaux d'un mérite hors ligne, comme la description de la foule au pavillon du ministère de la guerre à l'exposition de 1889; elle étincelle de métaphores et de paradoxes, elle excite l'intérêt du lecteur lors même qu'elle n'entraîne pas sa conviction, elle fournit d'admirables thèmes à la controverse. Avec quel zèle M. Masson fustige les iconoclastes, déprécie les cultes dont il redoute la concurrence ! C'est Hippolyte Taine qui n'a jamais été qu'un « professeur de rhétorique »; c'est Jeanne d'Arc qui n'est plus qu'une vénérable, et dont Napoléon n'a rien à craindre depuis que les cléricaux l'ont accaparée. L'auteur, qui est homme d'à-propos, dénonce même une affinité secrète et comme qui dirait une harmonie préétablie entre les détracteurs de l'empereur et les anarchistes et sans-patrie : le rapprochement fera impression sur beaucoup d'honnêtes moutons de Panurge.

Le lecteur n'attend pas que nous entamions ici une discussion en règle : nous n'avons pas plus le loisir de la lui infliger qu'il n'a sans doute le désir de la subir. Ce qui fait le fond des idées de M. Masson, en dehors et au-dessus de toute question actuelle de régime politique ou dynastique, c'est le besoin d'un maître, d'un *sauveur*, la conviction que la France doit être régénérée par un homme. Nous pensons, au contraire, qu'aujourd'hui plus que jamais, le relèvement d'une nation est subordonné à l'effort personnel de toutes les âmes qui la composent; que, prince ou dictateur, il n'appartient à qui que ce soit de prendre pour nous cette peine et de nous dispenser de ce travail; qu'au lieu de sonder anxieusement l'horizon pour y guetter le despote attendu, il faut nous mettre à l'œuvre, et commencer par nous-mêmes la rénovation morale et sociale où nous aspirons. Entre les deux manières de voir, il existe un abîme, et nous espérons que tout le talent de M. Frédéric Masson ne suffira pas à le combler.

L. de Lanzac de Laborie.

L'INSURRECTION BRÉSILIENNE

Après avoir raconté ici même [1] la révolution qui avait abouti au remplacement du premier président de la République brésilienne par le maréchal Peixoto, M. Albert de Chenclos émettait des doutes sur la solidité du nouveau gouvernement. « Ce *pronunciamiento* sera-t-il le dernier? disait-il. La révolution actuelle marquera-t-elle le signal de la désagrégation, et cette fin de siècle, qui nous réserve tant de surprises, nous montrera-t-elle, à bref délai, les États désunis du Brésil? »

Les événements ont trop tôt confirmé ces tristes pronostics. Pendant sept mois, l'escadre révoltée a été maîtresse de la baie de Rio-de-Janeiro; il s'en est fallu de peu qu'elle ne renversât le gouvernement du maréchal Peixoto; les insurgés sont aujourd'hui vaincus, mais la province de Rio-Grande, qui, depuis plus d'un an, constitua, en quelque sorte, un Etat indépendant, ne paraît pas définitivement soumise. Nous voudrions exposer aujourd'hui les origines, le développement et les conséquences des mouvements révolutionnaires qui ont profondément affecté la situation politique et économique d'un pays où l'Europe a tant d'intérêts.

I

Il y a cinq ans, les Brésiliens paraissaient satisfaits des libertés que leur assurait la monarchie constitutionnelle. Les institutions parlementaires fonctionnaient régulièrement sous la surveillance paternelle de don Pedro II. *Conservateurs* et *libéraux* se succédaient au pouvoir. Les uns et les autres, sous la direction de l'empereur, avaient encouragé le développement, vraiment merveilleux, des richesses matérielles du pays; de grands travaux d'utilité publique avaient été accomplis, et le gouvernement impérial venait d'attacher son nom à une œuvre qui, accueillie avec

[1] 25 décembre 1891.

enthousiasme dans le monde entier, ne paraissait pas devoir troubler autant qu'on l'avait craint tout d'abord les conditions économiques du Brésil : l'abolition de l'esclavage. La décentralisation administrative consolait, dans une certaine mesure, les fédéralistes qui, depuis plus de trente-cinq ans, avaient renoncé à l'espoir de faire prévaloir leurs idées. Depuis lors, le Brésil n'avait plus été agité par la guerre civile; des faveurs habilement distribuées avaient plus fait que la crainte pour l'apaisement des mécontents du Rio-Grande, si souvent accusés de tendances séparatistes. Dans tout l'empire, don Pedro semblait aimé et respecté.

Et cependant c'était, parmi tous ceux qui connaissaient le Brésil, une opinion générale que les institutions monarchiques ne survivraient pas à l'empereur. C'est une grande faiblesse pour un gouvernement que l'éventualité de sa chute soit ainsi envisagée : parmi les sujets qui attendent qu'il soit renversé, il en est, chaque jour, davantage qui escomptent les chances du gouvernement futur, et qui, au premier mouvement de révolte, se déclareront, sans tarder, pour l'insurrection; il suffit alors de quelques agitateurs, suivis bientôt par la foule des indifférents, des sceptiques, des ambitieux, pour faire une révolution.

Pourquoi les Brésiliens, qui s'accommodaient fort bien des institutions monarchiques, n'avaient-ils pas confiance en leur avenir? On a donné plusieurs explications de cet état d'esprit; il est probable qu'il y a dans chacune d'elles une part de vérité.

On a dit que la princesse impériale et son mari étaient impopulaires; les Brésiliens leur auraient reproché d'être soumis à l'influence du clergé; le comte d'Eu n'était pas sympathique, dit-on, à ses futurs sujets; il aurait été toujours considéré par eux comme un étranger, en dépit des services qu'il avait rendus à sa nouvelle patrie; la loi d'affranchissement, signée par la régente pendant un des voyages accomplis par son père en Europe, aurait indisposé contre elle les grands propriétaires. On soupçonnait aussi le couple princier de vouloir rompre avec les traditions de gouvernement patriarcal et presque de laisser-aller qui s'étaient introduites au Brésil. La douceur même du gouvernement impérial, en allégeant son autorité, l'avait rendu moins respectable. On prétend aussi que les longs voyages de l'empereur avaient habitué ses sujets à l'idée de se passer définitivement d'un souverain qui ne voyait pas lui-même d'inconvénient à interrompre pendant plusieurs mois son action.

L'exemple devait d'ailleurs exercer une influence fatale sur l'esprit des Brésiliens : c'était une situation singulière que celle

d'une monarchie sur le continent américain, peuplé de républiques. Quoique la dynastie fût essentiellement nationale, la propagande faite dans toute l'Amérique en faveur de la doctrine de Monroë devait ébranler l'affection des Brésiliens pour elle et surtout la confiance qu'ils avaient en sa durée. Ils subissaient l'influence d'une sorte de superstition très répandue dans le nouveau monde; ils acceptaient les pronostics, chers aux politiciens des États-Unis, sur l'avenir des contrées américaines, qui devraient, fatalement, se transformer toutes un jour, les colonies européennes actuelles comme les pays déjà affranchis, en républiques fédératives; ils ne songeaient pas à se soustraire à ce décret du destin.

Leur vanité se complaisait, d'ailleurs, dans de vagues rêves sur la grandeur future des « États-Unis du Sud », qui seraient les émules des États-Unis du Nord et qui, comme la grande république anglo-saxonne, régenteraient un continent.

Le spectacle des convulsions périodiques des républiques de l'Amérique latine n'a pas suffi, on le sait, à inspirer aux Brésiliens le désir de se réfugier à l'abri d'institutions monarchiques stables. Ce n'est pas seulement que l'expérience des autres détourne rarement les hommes de courir les aventures; c'est que, en somme, les sujets de cet empire avaient déjà les mœurs des citoyens des républiques sud-américaines. Tous les ressorts du gouvernement étaient détendus. L'indiscipline était dans les esprits avant d'être dans la rue, et elle couvait déjà dans les casernes.

L'armée et la marine, depuis la fin de la guerre du Paraguay, se plaignaient d'être réduites à l'inaction : fières du rôle qu'elles avaient joué, elles aspiraient à occuper dans l'État le premier rang, au lieu d'obéir à l'autorité du gouvernement. Leur force et leur ambition s'étaient accrues démesurément pendant la longue lutte qui avait contraint l'empire à développer toutes ses ressources militaires, et le gouvernement impérial se trouvait à leur égard dans la situation où était le gouvernement royal en France à la suite des guerres de l'Empire. Elles étaient mûres pour les conspirations militaires, comme toutes les armées de l'Amérique latine. Non pas qu'elles fussent hostiles aux institutions fondamentales du pays, mais parce qu'elles avaient, outre des convoitises fort matérielles, de très hautes prétentions aux fonctions et aux honneurs, et qu'à défaut d'autres moyens d'employer leur activité, elles rêvaient le droit de renverser et d'élever les ministères qui ne satisferaient pas leurs désirs.

La dictature militaire est le régime habituel des États américains : les gouvernements y poursuivent vainement le problème de réduire les généraux au rôle de défenseurs de l'indépendance extérieure de

la patrie; ils n'arrivent guère à concilier l'ordre et la liberté; la guerre civile est le prix dont ils payent l'étiquette républicaine de leurs constitutions éphémères.

Quelques officiers ambitieux, c'étaient là les adversaires constants de tout ministère brésilien; ils ne complotaient pas, d'ailleurs, le renversement de l'empereur; ils se seraient contentés d'exercer la dictature sous son nom. Les institutions elles-mêmes paraissaient n'avoir pour adversaires que quelques républicains, théoriciens peut-être plutôt qu'hommes d'action, imbus des idées de la philosophie positive et rêvant de rédiger une constitution parfaite qui pût leur assurer le renom de penseurs. Ces hommes ne passaient pas pour dangereux : l'empereur se flattait d'être lui-même un penseur, un philosophe, un libéral; il souffrait qu'on discutât, non seulement ses idées, mais le principe même de son pouvoir; cela l'amusait même parfois. Les républicains ne voyaient pas en lui un tyran, et ils s'excusaient, en quelque sorte, vis-à-vis d'eux-mêmes, de ne pas conspirer à le renverser, en rêvant à toutes les belles choses qu'ils feraient après la mort du souverain qui ne les gênait guère.

Lorsqu'il est tombé du trône, don Pedro, on l'a vu, s'est résigné facilement. Quelque affection qu'il eût pour ses enfants, il s'était peut-être, dès auparavant, habitué à considérer la république comme son héritière probable. Il semble que personne au Brésil n'eût confiance en l'avenir de la royauté. Le comte d'Eu n'avait-il pas dit lui-même, au mois de septembre 1889? « Si la nation veut se passer de la monarchie, la dynastie s'inclinera devant la volonté nationale. » Proclamer cette résignation à la volonté capricieuse du suffrage universel, ce n'est peut-être pas le fait des gouvernements qui veulent durer.

La révolution qui emporta la monarchie brésilienne fut, comme la révolution de 1848 en France, préparée par l'opposition dynastique, qui, entraînée peu à peu, l'accomplit sans le vouloir. Des luttes parlementaires très violentes, telle en fut l'origine. Le cabinet libéral, qui, le 7 juillet 1889, succédait au cabinet conservateur présidé par M. Joao Alfredo, et qui ne disposait dans la Chambre des députés que d'un groupe plus turbulent que nombreux, fit signer par l'empereur un décret de dissolution. Les élections amenèrent à la Chambre 117 libéraux, 6 conservateurs, 2 républicains. Le chef du ministère, le vicomte d'Ouro Preto, avait constaté les progrès récents du parti républicain; il croyait que, pour les arrêter, le gouvernement devait se mettre à la tête du mouvement réformateur, et il proclamait la nécessité pressante de mesures libérales.

C'était une politique spécieuse; mais il fallait avoir la force de

la suivre; et, dès ses premiers pas, le cabinet tombait devant des adversaires plus forts que lui. Hostile à l'immixtion de l'armée dans la politique, il voulut éloigner les généraux suspects. L'un d'eux, le maréchal de camp Deodoro da Fonseca, désigné pour prendre un commandement dans une des provinces méridionales de l'empire, prépara un mouvement; le *pronunciamiento* ne devait, dans sa pensée, que déterminer l'empereur à relever ses ministres de leurs fonctions. Au premier choc, tout l'édifice gouvernemental tomba. Les républicains, dont Fonseca avait obtenu le concours, dirigèrent le mouvement; ils escamotèrent la révolution du 15 novembre 1889, et Fonseca se trouva, malgré lui, chef du gouvernement provisoire.

Tous les Brésiliens devinrent aussitôt républicains, à l'exception d'une très faible minorité. La rapidité avec laquelle ils firent cette évolution est un des spectacles qui justifient le plus le scepticisme que nous pouvons avoir sur la solidité de la plupart des convictions politiques; les favoris de la famille impériale ne furent pas les derniers à se prononcer pour la république. Ce fut un effondrement universel.

II

Une fois l'inscription : République, mise au fronton du nouvel édifice, il fallait l'aménager. Ce fut l'œuvre des deux complices qui, par une coalition singulière, avaient fait la révolution : le parti républicain et le parti militaire. Se faisant des concessions mutuelles, ces deux partis ont jeté la république dans un horrible gâchis. Les républicains, théoriciens qui ne voulaient reculer devant aucune des conséquences de leurs principes absolus, firent adopter le nom d'États-Unis du Brésil; ils firent décréter, *ex abrupto*, les mesures les plus délicates, telles que la séparation de l'Église et de l'État, le mariage civil, la liberté des banques, etc.; dans leur inexpérience pratique, ils gaspillèrent les ressources du Trésor, ils déterminèrent la dépréciation du papier-monnaie, ils préparèrent enfin la ruine du pays et, par leurs tendances fédéralistes, son démembrement. Le parti militaire tendait, au contraire, à la centralisation, au risque de provoquer le soulèvement des provinces exploitées par les gouverneurs qu'on leur imposait; indifférent à toute réforme, il ne songeait qu'à installer, à la place de la débonnaire monarchie de don Pedro, la dictature d'un général, disposant et usant des pouvoirs que le vieux monarque n'utilisait pas : le régime militaire devait fatalement aboutir à d'incessants *pronunciamientos* de tous les généraux ambitieux. Il était inévitable que

la révolution, étant données ses origines, fût suivie d'une série de coups d'État et d'insurrections et entraînât la ruine du Brésil.

L'accord ne pouvait être long entre les complices du 15 novembre. Les républicains ne pouvaient se contenter d'avoir mis l'étiquette républicaine à une dictature militaire, ni Fonseca s'accommoder de la présidence constitutionnelle d'une république parlementaire. Le chef du gouvernement provisoire, éliminant peu à peu les républicains de la veille, s'entoura de quelques monarchistes ralliés : il les trouva disposés à perpétuer des institutions monarchiques à son profit. Maître bien plus absolu que n'avait été l'empereur, ses mesures autoritaires lui aliénèrent vite tous ceux qui ne voulaient ni d'une dictature ni de *pronunciamientos*.

Un parti d'opposition, formé d'éléments divers, était constitué et s'était prononcé en faveur d'un régime civil et parlementaire. Lorsque le gouvernement provisoire, après plus d'une année de dictature, se fut décidé à faire régulariser ses pouvoirs, l'opposition avait, en vue des élections, qui eurent lieu en exécution de la constitution du 24 février 1891, désigné comme candidat le docteur Prudente Moraes. Celui-ci n'obtint que 97 voix; le maréchal Fonseca fut élu par 129 voix. Le parti civil était battu, mais il disposait de la majorité dans le congrès, il avait aussi une influence considérable dans les provinces, notamment dans l'État de Rio-Grande; il avait enfin, et c'était là sa plus grande chance de succès dans un pays qui devait se faire vite à l'usage des *pronunciamientos*, un appui matériel dans la marine.

Les officiers de la marine et ceux de l'armée de terre sont depuis longtemps rivaux au Brésil; ces deux corps sont jaloux l'un de l'autre. La constitution a stipulé, il est vrai, leur égalité parfaite : « Les officiers de marine auront les mêmes brevets et prérogatives que ceux de l'armée de terre à grade égal » (article 71); mais, en fait, l'armée a profité presque exclusivement de la révolution de 1889; à elle ont été les grades, les faveurs et les plus hautes fonctions; sa solde a été augmentée. La marine s'est crue sacrifiée dans le partage des dépouilles : rien n'était plus propre à la confirmer dans les idées libérales qu'elle avait toujours professées; indignée contre une dictature qui l'atteignait dans ses intérêts aussi bien que dans ses convictions, elle fit cause commune avec le parti civil.

Dès l'ouverture de la session législative, qui eut lieu le 15 juin 1891, le conflit éclata entre le président et le congrès. Sur aucune des mesures financières ou législatives discutées, l'accord ne put se faire. Le président a décrété la dissolution (3 novembre) et proclamé l'état de siège. Rio-Grande, Sao-Paulo, Minaes-

Geraes, prirent aussitôt les armes. A Rio, la marine se montra ouvertement hostile, l'armée elle-même hésitait à soutenir le dictateur. Le 23, le *Riachuelo* se plaça devant l'arsenal, les canons braqués sur la ville. Le contre-amiral Custodio de Mello invita le président à abdiquer ses pouvoirs, et fit tirer un coup de canon sur l'église de la Candelaria. Ce fut assez, Fonseca signa sa démission. Le vice-président Peixoto, conformément à la constitution, prit les fonctions de chef du pouvoir exécutif.

Cette révolution, dont la marine avait pris la direction au nom des idées libérales, ne profita ni à la marine ni au parti libéral. Peixoto a marché sur les traces de son prédécesseur; comme lui, il a exercé la dictature : ce qui est presque inévitable dans un pays où le président, de par la constitution, est seul responsable devant le congrès dans lequel les ministres n'ont pas accès; comme lui, il a eu recours aux mesures arbitraires, il n'a tenu compte ni des lois ni des principes de liberté énumérés dans la charte fondamentale; comme lui, il a gouverné par la force; plus que lui, il a favorisé l'armée, et il a su s'en faire un instrument docile qui ne l'a pas abandonné, comme elle avait abandonné Fonseca, en novembre 1891. C'est au dévouement absolu qu'il a su inspirer à l'armée que le président Peixoto doit d'avoir pu résister victorieusement, non seulement à la conspiration de 1892 et à l'insurrection des provinces, mais à la révolte de l'escadre qui pendant sept mois l'a assiégé dans sa capitale.

III

Le maréchal de camp Floriano Peixoto a aujourd'hui cinquante-deux ans. Entré dans l'armée comme simple soldat, il s'est élevé jusqu'au premier rang par son courage; sous-lieutenant au début de la guerre du Paraguay, il était colonel quand elle prit fin. Major général de l'armée au moment de la révolution, il se signala par l'habileté avec laquelle il trompa, jusqu'à la dernière heure, le gouvernement impérial sur son entente avec les insurgés. Ministre de la guerre en 1890, il donna sa démission pour ne pas s'associer, dit-il, à l'affaire du pont de Torres, l'une des concessions scandaleuses qui marquèrent l'administration du maréchal Fonseca. Elu vice-président le 25 février 1891, il entama des négociations secrètes avec les chefs de la marine aussitôt après le coup d'Etat du 3 novembre, et réussit ainsi, tout en observant la neutralité en qualité de président du Sénat, à faire respecter par les insurgés victorieux ses prérogatives constitutionnelles, en vertu desquelles

il fut placé à la tête du gouvernement le 23 novembre. C'est un homme à la fois rusé et énergique, autoritaire et parfois violent; il ne pouvait s'accommoder évidemment que pendant quelques mois des lisières constitutionnelles.

Les chefs du mouvement, l'amiral Custodio de Mello, le général Saraïva, étaient entrés dans le premier ministère, formé par le nouveau président; les représentants des provinces qui s'étaient armés contre le dictateur avaient été accueillis par des acclamations à leur entrée dans le congrès; des mesures étaient prises en vue de rétablir l'ordre dans les finances et de réorganiser l'administration des provinces, débarrassées des gouverneurs que Fonseca leur avait imposés.

Quatre mois ne s'étaient pas écoulés, que la découverte d'une conspiration montrait qu'on avait eu tort de compter sur la réconciliation des partis et sur le rétablissement d'un système régulier de gouvernement. Le 5 avril, treize officiers généraux protestaient contre la prise de possession du pouvoir par le vice-président; il aurait fallu, à les en croire, procéder à de nouvelles élections présidentielles. Les auteurs du manifeste furent arrêtés; l'enquête qui fut faite au sujet de la publication de leur déclaration mit le gouvernement sur la trace d'un complot formé pour restaurer l'ex-président. L'état de siège fut proclamé (10 avril); une vingtaine d'officiers furent condamnés à la déportation dans la province de l'Amazone.

Presque en même temps, un mouvement fédéraliste menaçait le gouvernement de Peixoto. La province de Matto-Grosso, revendiquant le droit de désigner librement son gouverneur, protesta contre l'intervention du pouvoir fédéral, puis se déclara indépendante sous le nom de République transatlantique (10 avril). Il fallut deux mois pour réprimer cette tentative de sécession.

Devenant plus autoritaire à mesure qu'il sentait son autorité plus contestée, le maréchal déposa le vicomte de Pelotas, gouverneur de l'Etat de Rio-Grande; il rendit au général Castilho ce poste dont la population l'avait chassé l'année précédente. La situation de la province de Rio-Grande mériterait d'être exposée avec quelques détails. Elle a toujours montré, sous l'empire comme sous la république, des tendances séparatistes; elle prétendait, du moins, garder les privilèges que lui devait assurer la constitution fédéraliste de la république, et se soustraire au joug des politiciens venus de Rio. Les partisans du gouvernement civil y étaient particulièrement nombreux : parmi eux, M. Silveira Martines, un des hommes politiques les plus distingués du Brésil.

Les généraux Tavares et Saraïva prirent les armes au commen-

cement de l'année 1893, contre le gouverneur imposé à la province. N'ayant pu obtenir qu'on leur donnât satisfaction en rappelant le général Castilho, l'amiral Custodio de Mello, ministre de la marine, donna sa démission (29 avril). La révolte du Rio-Grande rencontra tant de sympathies à Rio-de-Janeiro, qu'une souscription publique fut ouverte, en cette ville, en faveur des insurgés blessés! On considérait qu'ils défendaient, non seulement les libertés des provinces contre la centralisation, mais encore les libertés nationales contre la dictature.

Les renseignements contradictoires qui parviennent en Europe sur les incidents de la guerre civile ne permettent guère d'en suivre les phases. Pendant des mois, se succédèrent une série de petits combats; et le gouvernement fédéral, en dépit des bulletins de victoire qu'il publie, n'a pu venir à bout de l'armée révolutionnaire. Celle-ci trouve d'ailleurs à se recruter, à se ravitailler et à s'armer dans les provinces de la République de l'Uruguay voisines de la frontière, et dont la population est, en grande partie, d'origine brésilienne; les représentations que le ministre du Brésil à Montevideo a adressées, à ce sujet, au gouvernement de la République orientale, au mois d'août 1893, ont été vaines.

A Rio même, le mécontentement grandissait contre les tendances autoritaires du maréchal. Les uns après les autres, les auteurs de la révolution du 23 novembre 1891 étaient sortis du ministère. Comme sous le gouvernement de Fonseca, les conflits entre le pouvoir exécutif et le congrès se renouvelaient à chaque occasion; les libéraux accusaient le maréchal de vouloir, à l'expiration de ses pouvoirs, en 1894, se faire élire président, malgré les dispositions formelles de la constitution; s'entourant des anciens conseillers de Fonseca, il pouvait être soupçonné de préparer un coup d'État.

L'un des auteurs de la révolution de 1891 crut possible de faire suivre aux événements le même cours que deux ans auparavant; il pensait qu'une démonstration de la flotte suffirait pour déterminer le maréchal, comme son prédécesseur, à renoncer à la dictature. Mais l'amiral Custodio de Mello avait compté sans l'énergie de Peixoto et sans le dévouement que lui a gardé l'armée.

Le président croyait, d'ailleurs, avoir pris ses précautions pour prévenir une révolte de la marine; par ses ordres, il avait été enlevé à chacun des navires qui se trouvait en rade une partie essentielle de son moteur; seule, la *Republica* était en bon état, parce que ce bâtiment revenait de la revue navale de New-York.

IV

Custodio de Mello avait passé la soirée du 5 septembre au Théâtre-Lyrique. Le lendemain matin, on apprenait, avec une profonde surprise, qu'il se *prononçait*, avec l'escadre qui était en rade, contre le président.

A minuit, en quittant le théâtre, il s'était rendu à bord de l'*Aquidaban*, qui portait le pavillon du contre-amiral Coelho de Netto; celui-ci, l'amiral de Mello le savait, devait passer la nuit à terre. Les officiers de l'*Aquidaban*, dont quelques-uns étaient d'accord avec l'ancien ministre, reconnurent immédiatement son autorité et lui promirent leur concours contre le président. Le même accueil lui fut fait sur la *Republica* et sur le *Trajano*. Les trois navires arborèrent le pavillon blanc, qui devint le symbole de la révolution.

Au point du jour, leurs embarcations s'emparèrent des torpilleurs et de l'arsenal des torpilles.

Quatre navires de guerre étrangers étaient en rade : le croiseur *Aréthuse*, portant pavillon du contre-amiral d'Abel de Libran, commandant la division navale française de l'Atlantique; la canonnière anglaise le *Beagle*, le croiseur italien le *Dogali* et la corvette portugaise le *Mindello*. A sept heures du matin, un officier de l'*Aquidaban* venait, de la part de l'amiral de Mello, informer l'amiral français, celui des commandants étrangers qui avait le grade le plus élevé, que la marine s'était déclarée contre le gouvernement. En quelques heures, l'amiral de Mello fit remorquer par ses embarcations les navires désarmés qui étaient dans l'arsenal; il prit également possession des bâtiments du commerce.

Il avait été rejoint, dans la nuit même, à bord de l'*Aquidaban*, par cinq députés. D'accord avec eux, il rédigea un manifeste. Dans ce document, il accusait le président d'avoir abusé du droit de veto en l'opposant à presque toutes les lois votées par la Chambre, d'avoir condamné sans jugement les auteurs de la conspiration d'avril 1892, et d'avoir pris, au sujet de l'émission du papier-monnaie, des décrets contraires aux décisions du congrès; il terminait en réclamant la démission du maréchal Peixoto, le choix d'un président civil et l'exercice sincère du gouvernement parlementaire. Il se défendait d'ailleurs de toute tendance monarchiste.

Le programme de l'amiral était sage : c'était celui de tous les adversaires de la dictature militaire. Etait-il sincère? Je ne parle pas de la sincérité de ses sentiments républicains; l'idée ne prit créance que plus tard, qu'il pourrait bien rêver le rôle d'un

Monk. Mais le jour où il prit les armes, voulait-il uniquement aboutir à la démission du président, ou rêvait-il de faire tourner le coup d'État à son profit et de s'emparer lui-même du pouvoir? Nous avons lieu de croire qu'il se serait contenté si, comme il l'espérait, Peixoto s'était retiré à la première menace, de refaire la révolution de décembre 1891. Le président du Sénat, M. Prudente de Moraes, qui n'est pas un militaire, était désigné par la constitution pour prendre le pouvoir exécutif; il aurait exercé les fonctions de président jusqu'au mois de novembre 1894, sous la tutelle de l'amiral. Ce rôle aurait, vraisemblablement, suffi provisoirement à celui-ci. S'il visait réellement à atteindre lui-même la présidence, il lui était loisible de se présenter aux élections qui devaient avoir lieu au mois de mars 1894, et de se faire désigner, à moins qu'il ne préférât faire désigner, à ce moment, un fantoche, sous le nom duquel il aurait continué à gouverner. En appelant prématurément au pouvoir pour la durée de la période présidentielle qui restait à courir, M. Prudente de Moraes, le plus sérieux des candidats aux prochaines élections, l'amiral avait l'avantage de le rendre inéligible pour la période de 1894-1898.

Quelles que fussent ses visées personnelles, sa cause était sympathique à la plus grande partie de la population, fatiguée des allures autoritaires et capricieuses du président et de la prépondérance accordée par lui à l'armée dans la direction des affaires.

L'impression, à Rio, fut d'abord l'étonnement; personne n'avait pensé que l'amiral dût recourir à la force. « Il fallut cependant se rendre à l'évidence, écrit un témoin oculaire : des troupes nombreuses commençaient à circuler en ville; les gardes nationaux, les bataillons académiques se groupaient et s'organisaient; les hommes du bataillon *Tiradentes*, les défenseurs de la république, commençaient à montrer ce sévère uniforme gris fer qui ne paraît que dans les circonstances graves; les citoyens qui allaient aux nouvelles rapportaient mille bruits inquiétants : la gare occupée par la cavalerie, la circulation des trains suspendue, les communications télégraphiques coupées, le palais d'Itamaraty (résidence du maréchal) occupé militairement.

« La population se portait sur les quais d'où l'on apercevait un mouvement inaccoutumé dans la baie : de nombreuses embarcations sillonnaient la rade, portant des ordres; et, de temps en temps, des navires désarmés, remorqués par les chaloupes de l'escadre, quittaient l'arsenal de marine pour aller se grouper autour de l'*Aquidaban*.

« Le premier mouvement de stupeur passé, la conversation et les commentaires allaient leur train. L'opinion générale était que les

révoltés gagneraient la partie sans lutte. Mais les personnes qui étaient à même de bien connaître le président auraient pu prévoir que, contrairement à ce qu'avait fait son prédécesseur, il ne s'inclinerait pas devant le fait accompli et qu'il mettrait tout en œuvre pour résister. Doué d'une énergie peu commune et d'un entêtement sans bornes, fidèlement soutenu par l'armée, il devait exagérer encore son déplorable système de gouvernement; n'écouter personne, considérer ses ministres comme d'humbles secrétaires et aller aveuglément de l'avant sans être guidé par ses connaissances acquises ni par aucune des qualités qui distinguent l'homme d'État. Méfiant envers tout le monde, toujours prêt à retirer d'une main ce qu'il donnait de l'autre, d'une incapacité absolue en dehors de la routine du métier militaire, il devait fatalement tâtonner, se tromper et, dans son affolement, adopter les idées les plus baroques et recourir à des procédés à la fois enfantins et violents. »

Dès huit heures du matin, l'amiral Coelho de Netto se présentait, par ordre du président, à bord de l'*Aréthuse*. Il venait demander à l'amiral de Libran, si l'escadre étrangère ne s'opposerait pas au bombardement de Rio par les insurgés. L'amiral ne pouvait naturellement lui donner de promesses formelles; il ne pouvait que protester de son désir d'épargner à la ville ce désastre, dans la mesure où les règles du droit international, les instructions de son gouvernement et la coopération des représentants des puissances et des commandants des navires anglais, italien et portugais l'autoriseraient à intervenir.

Le corps diplomatique qui était à Petropolis rentra à Rio dans l'après-midi. Tous les représentants télégraphièrent à leurs gouvernements pour demander des instructions; réunis en conférence, ils décidèrent de se concerter toutes les fois que cela paraîtrait nécessaire, en vue de garantir la sécurité de leurs nationaux et la continuation des opérations commerciales. Dans leur entretien avec le ministre des relations extérieures, M. Juan-Felipe Pereira, ils ne purent qu'exprimer des vœux en faveur du rétablissement de l'ordre; il ne leur appartenait pas d'intervenir, même pour exercer une pression morale sur les insurgés.

Le président jugea dès lors que les étrangers étaient mal disposés pour lui : il avait espéré qu'ils prendraient parti en sa faveur et s'opposeraient, au besoin, par la force, à tout acte d'hostilité contre la ville, ce qui aurait réduit les insurgés à déposer des armes dont il leur aurait été interdit d'user.

La résistance de Peixoto, ses préparatifs militaires mettaient, en somme, dans un grand embarras, l'amiral de Mello. Il n'avait pas prévu l'éventualité de la guerre civile; il n'avait rien préparé pour

les jours qui suivraient la démonstration navale, au cas où celle-ci ne suffirait pas à déterminer la soumission du maréchal.

C'était, au contraire, une guerre qui commençait et dont on ne pouvait prévoir la fin, entre deux adversaires également résolus, maîtres, l'un, de la mer, l'autre, de la terre, et dans l'impossibilité de se joindre pour un corps à corps.

A Rio, Peixoto régnait par la terreur. Que la majorité du congrès lui fût ou non sympathique, elle ne put lui refuser l'autorisation d'établir l'état de siège. L'armée lui était aveuglément dévouée, et Mello ne put parvenir à en détacher un seul bataillon au nom des principes libéraux ni des souvenirs des révolutions faites en commun.

La marine, par contre, était tout entière hostile au pouvoir personnel; l'amiral, qui professait les principes qu'elle avait toujours revendiqué le droit de défendre, avait le plus grand prestige sur ses camarades. Parmi les officiers qui étaient à terre, beaucoup bravèrent mille dangers pour se rendre à bord des navires insurgés. Les marins de la flotte déclarèrent renoncer à leur solde.

L'amiral disposait de l'*Aquidaban*, beau cuirassé à tourelles; de deux garde-côtes cuirassés, le *Javary* et le *Sete-de-Setembro;* de trois croiseurs de première classe, la *Republica*, l'*Almirante Tamandare* et le *Guanabara;* d'un croiseur de deuxième classe, le *Trajano;* de quelques canonnières et torpilleurs, et de cinq paquebots des compagnies de navigation, sur lesquels il avait mis la main; 1500 hommes montaient ces bâtiments.

Des autres navires de la flotte, deux, le *Riachuelo* et le *Benjamin-Constant* étaient en réparation dans les chantiers de la société des Forges et Chantiers de la Méditerranée; deux, le *Bahia* et le *Tiradentes*, étaient en station à Montevideo; d'autres étaient désarmés dans les ports brésiliens, et le président n'osait les appeler à Rio, il craignait que les équipages de l'état-major qu'il leur donnerait ne passassent aux insurgés.

Dans la rade même, dès le premier jour, il constatait combien il devait se méfier des dispositions de la marine. L'officier le plus estimé de la flotte brésilienne, le vice-amiral Saldanha de Gama, qui commandait l'Ecole navale établie dans l'île des Enxadas, afficha la prétention de demeurer neutre entre le gouvernement et les insurgés. Il n'avait jamais caché ses préférences monarchiques; il ne voulait ni défendre la dictature du président ni adopter le programme nettement républicain de l'amiral de Mello. Il se réservait, en vue d'agir à sa guise et au mieux des intérêts de son parti; il ne tarda pas, d'ailleurs, à montrer ses sympathies

pour les insurgés dont il espérait sans doute faire tourner le succès au profit d'une restauration. Le gouvernement n'osait prendre aucune mesure contre lui, de peur qu'il ne passât de la neutralité à la révolte.

Dans ces conditions, le président était dans l'impossibilité d'agir contre la flotte.

V

Pour se rendre compte des moyens d'action de l'amiral de Mello contre le président, il convient d'indiquer sommairement la topographie du théâtre de l'action.

« La baie de Rio-de-Janeiro est formée, sur une longueur de 7 kilomètres à partir de l'entrée, d'une partie relativement étroite, dont la largeur moyenne est de 4 kilomètres; elle s'épanouit ensuite et forme un immense bassin parsemé d'îles, dont la plus importante est celle du Governador. Tout autour, formant un cadre merveilleux, s'élèvent ces montagnes étranges, aux profils bizarrement découpés, aux contours curieusement heurtés, alternativement nues et couvertes d'une végétation luxuriante, et dont un spécimen remarquable est le Pain de sucre, ce roc de 300 mètres de haut, en forme de cône, posté en sentinelle à l'entrée de la baie. L'aspect général est celui de l'estuaire d'un grand fleuve, d'où ce nom curieux de Rio-de-Janeiro (fleuve de Janvier), donné par erreur à la baie, à l'époque de la découverte.

« La ville de Rio occupe, pour un observateur arrivant de la mer, toute la rive gauche de la région étroite de la baie; elle s'étend comme une immense araignée dans les innombrables vallons formés par les contreforts des hautes montagnes qui l'encadrent. En face, sur la rive droite, à 6 kilomètres de l'entrée, se détache Nictheroy, capitale de l'Etat de Rio. La ville de Rio, avec une petite zone du terrain environnant, constitue un municipe neutre, siège du gouvernement fédéral.

« L'entrée de la baie, large de 1500 mètres, est défendue, à droite, par le fort de Santa-Cruz; à gauche, par le fort et les batteries de Sao-Joao; vers le milieu de l'entrée, coupant la passe en deux parties très inégales, le petit fort de Lage se dresse sur un îlot. A 3 kilomètres environ de l'entrée, à 1 kilomètre des quais de Rio, on rencontre l'île de Villegaignon[1], fort de construction ancienne, mais dont l'artillerie a été améliorée dans ces derniers

[1] Ainsi nommée du nom du commandeur de Villegaignon qui s'y était établi en 1556 avec une colonie de protestants français, détruite trois ans plus tard par les Portugais.

temps. Encore plus loin, à 5 kilomètres de l'entrée, à proximité du quai, on aperçoit l'île *das Cobras*, renfermant les casernes et les annexes de l'arsenal de marine, et l'île des Enxadas, siège de l'Ecole navale. L'amiral Saldanha de Gama était maître de ces deux îles[1]. »

L'amiral de Mello pouvait recourir à la force ou réduire la ville par la famine. Il songea successivement à l'emploi de ces deux moyens. Les navires de guerre étrangers lui interdirent l'un et l'autre, et leur intervention assura ainsi le succès du maréchal Peixoto, en prolongeant une guerre civile, presque sans incidents et sans actions diverses, jusqu'au jour où le maréchal eut réussi à armer une petite escadre qu'il opposa à celle des insurgés.

L'intervention des puissances étrangères avait-elle pour cause leur sympathie pour le gouvernement du maréchal? Non. Le gouvernement des Etats-Unis, seul, affichait ses préférences pour le président. Depuis la chute de la monarchie brésilienne, il a affecté de prendre sous sa protection la nouvelle république, avec laquelle il a conclu un traité de commerce et qu'il compte faire entrer dans l'orbite de sa politique. En appuyant, plus ou moins ouvertement, le président, il s'attachait celui-ci : aucune alliance ne pouvait servir plus utilement que celle du Brésil les projets économiques et politiques des Etats-Unis, qui rêvent l'hégémonie de l'Amérique méridionale. La dictature du maréchal leur était moins suspecte que les idées libérales proclamées par les partisans du régime parlementaire et qui devaient les rapprocher plutôt des nations européennes. Le gouvernement de Washington se méfiait d'ailleurs de la sincérité des convictions républicaines de la marine brésilienne; les journaux de New-York, avec plus ou moins de bonne foi, représentaient l'insurrection comme une tentative de restauration impérialiste.

Les autres gouvernements se désintéressaient des affaires du Brésil, au point de vue politique. Si leur intervention a produit, en fin de compte, des résultats heureux pour le gouvernement, cela tient uniquement à ce que celui-ci a profité de sa situation de gouvernement légal. Cela même a entraîné pour lui, en vertu des règles du droit international, des privilèges que les puissances ont fait respecter : elles ont ainsi empêché l'amiral de Mello, qui ne jouissait pas des droits de belligérant, de visiter les navires étrangers qui apportaient à la ville des approvisionnements. Les puissances y trouvaient, pour elles-mêmes, des avantages au point de vue des intérêts de leurs commerçants.

[1] *La Révolution brésilienne, notes d'un témoin* (*Journal des Débats*, 22 décembre 1893).

C'est aussi dans l'intérêt de leurs nationaux, résidant à Rio au nombre de près de 300 000, qu'elles ont pris, officieusement, toutes les mesures nécessaires pour empêcher le bombardement de la capitale : en droit, elles ne pouvaient s'y opposer; en fait, elles l'ont, par une intervention amicale, interdit. Des considérations d'humanité les encourageaient, d'ailleurs, à agir ainsi.

Ont-elles été bien ou mal inspirées, au point de vue politique auquel elles auraient pu se placer? On a dit qu'elles avaient eu tort de mécontenter les insurgés, qui se sont trouvés dans l'impossibilité d'exercer une action décisive? Ce mécontentement n'aura pas de conséquences immédiates, c'est certain, puisque les insurgés sont vaincus aujourd'hui; et s'il leur était donné d'arriver, un jour prochain, au pouvoir, ce jour-là, ils devraient se souvenir qu'en protégeant la ville de Rio, les navires étrangers ont servi utilement les intérêts généraux du Brésil. L'amiral de Mello paraît, d'ailleurs, n'avoir pas méconnu les motifs qui inspiraient les commandants étrangers, et ses relations avec eux n'ont pas cessé d'être très courtoises.

Les insurgés pourraient garder rancune, à plus juste titre, aux puissances de leur avoir obstinément refusé la qualité de belligérants. Mais la leur reconnaître, c'était les autoriser à proclamer le blocus, à interdire les relations de la ville avec les navires de commerce étrangers, et, par conséquent, à l'affamer. C'eût été là, assurément, porter un coup sensible au commerce étranger.

Les règles du droit autorisaient les gouvernements, mais sans les y obliger, à reconnaître aux insurgés la qualité de belligérants, en raison de la prolongation de la lutte et de l'incertitude du résultat final. Ils ont refusé de sacrifier les intérêts de leurs nationaux, au risque de se trouver en mauvaise posture à l'égard de l'amiral de Mello, si celui-ci était vainqueur. Les circonstances leur ont épargné ce danger.

Etant données les dispositions du maréchal Peixoto à l'égard des étrangers, la reconnaissance de la qualité de belligérant aux révoltés eût entraîné sans doute une rupture avec le gouvernement légal. Car, et c'est là un fait singulier qui montre bien que les puissances n'avaient à tenir compte que des intérêts de leurs nationaux, le président, loin de leur témoigner la moindre gratitude de ce qu'elles ont fait pour empêcher, par humanité, le bombardement de Rio et pour assurer, par respect pour le droit international, les libres communications de la ville avec les navires de commerce étrangers, n'a cessé d'incriminer leur attitude. Il a fait aux représentants et aux commandants étrangers les reproches les moins justifiés, on pourrait dire les plus saugrenus. Il aurait voulu,

en somme, qu'au lieu d'observer une stricte neutralité, ils agissent en sa faveur, interdisant toute action militaire à la flotte révoltée et ne lui imposant à lui-même aucune condition.

Les gouvernements étrangers n'avaient pas à prendre parti : en refusant la qualité de belligérants aux insurgés, ils avaient atteint la limite de leurs droits. Ils ont persisté dans ce refus, alors même qu'ils auraient pu répondre affirmativement à la demande des révolutionnaires. Bien qu'ils aient agi dans l'intérêt de leur commerce, le maréchal aurait dû comprendre combien ils servaient sa cause en refusant de prendre une détermination qui aurait assuré à l'insurrection l'exercice du droit de visite en même temps qu'elle aurait produit un effet moral pour elle.

C'était un appui plus marqué encore que les puissances accordaient au maréchal en empêchant le bombardement. Leur intervention, à cet effet, ne pouvait s'exercer que sous une forme discrète : elle n'en était que plus méritoire; car, en droit, les ministres étrangers devaient se borner à invoquer des considérations d'humanité et les intérêts de leurs nationaux pour demander un délai permettant aux habitants paisibles de sortir de la ville et de mettre, autant que possible, à l'abri leur personne et leurs biens.

On s'est demandé si, en prolongeant pendant plusieurs mois la lutte, les gouvernements étrangers n'ont pas, en définitive, prolongé, au détriment même des intérêts qui leur étaient chers, les souffrances de la population et les pertes du commerce. Nous ne le croyons pas; le nombre des victimes de la guerre civile a été bien moindre qu'il ne l'eût été dans le cas où les opérations de guerre eussent menacé la ville. Quant aux pertes matérielles, elles ont été sans doute considérables, mais qui peut mesurer celles qu'eût produites un bombardement? N'eût-il pas été horrible de permettre un tel désastre, quand il était possible de l'empêcher? N'aurait-ce pas été le cas du médecin qui, pour épargner des souffrances à son malade, refuserait de prolonger sa vie?

Nous ne contesterons pas, d'ailleurs, qu'en adoptant cette politique, qui a bien servi, d'ailleurs, les intérêts de leurs nationaux et qui devait à la longue profiter au gouvernement légal, les puissances n'aient, dans une certaine mesure, été influencées par l'exemple des États-Unis. En d'autres circonstances, elles ont, dans la crainte d'un dissentiment avec la république dont l'audace peu scrupuleuseleur est connue, sacrifié des intérêts considérables. Nous ne serions pas étonné qu'en refusant la qualité de belligérants aux insurgés, au risque des inconvénients qui en pouvaient résulter si, comme il n'était pas impossible, ils avaient été vainqueurs, les gouvernements européens n'aient écouté, autant que les intérêts

de leur commerce, la crainte de provoquer une intervention ouverte des États-Unis dans la guerre civile. Leur politique, parfois incertaine et timide, ne peut lutter, à armes égales, contre celle des États-Unis, qui poursuit avec résolution des projets inspirés d'un insolent esprit de domination.

VI

Les considérations générales que nous venons d'exposer sur les conditions dans lesquelles s'engageait la guerre civile et sur les dispositions manifestées par les puissances étrangères dès le début de la révolution, et maintenues par elles jusqu'à la fin, nous dispensent d'entrer dans le détail des incidents qui ont marqué les sept derniers mois de l'histoire du Brésil. Il nous suffira d'indiquer les faits essentiels.

Il convient de noter que les représentants étrangers n'entretenaient, naturellement, des relations qu'avec le gouvernement légal. Les commandants des navires de guerre échangeaient, au contraire, des notes avec l'amiral Mello, considéré comme exerçant un pouvoir de fait dans la baie. Pendant toute la durée de l'insurrection, l'accord fut complet entre les agents anglais, français, italien et portugais, ainsi qu'entre eux et les commandants. Ceux-ci se réunissaient à bord de l'*Aréthuse*, sous la présidence de l'amiral de Libran.

Les puissances envoyèrent, successivement, d'autres navires renforcer cette petite escadre : trois autres anglais; le *Magon*, croiseur français commandé par M. de Barbeyrac-Saint-Maurice; cinq autres italiens, les deux corvettes allemandes *Arcona* et *Alexandrina;* trois navires de la marine des États-Unis, un néerlandais, un argentin; la frégate austro-hongroise *Irinyi*. A la fin d'octobre, l'amiral de Libran céda la présidence des réunions des chefs des forces navales étrangères au contre-amiral italien Magnaghi, son ancien.

L'amiral de Mello avait fait connaître, le 10 septembre, aux bâtiments de commerce étrangers, qu'il entendait ne les autoriser à communiquer avec la terre que deux heures chaque jour, et uniquement pour embarquer du charbon; il prétendait leur interdire d'opérer le déchargement. Cette prétention était absolument contraire au droit des gens : l'amiral, n'étant pas reconnu comme belligérant, ne pouvait établir le blocus; il lui appartenait seulement de rendre, en fait, les communications impossibles par le feu qu'il dirigeait contre les positions de l'ennemi. Les commandants l'avi-

sèrent qu'ils s'opposeraient par la force, s'il était nécessaire, à ce qu'il exerçât le droit de visite. L'amiral n'insista pas.

Les insurgés tentèrent alors de s'emparer des forts pour en tourner le feu contre la ville.

Le 12, les commandants obtinrent de l'amiral qu'il différât d'un jour l'attaque qu'il projetait contre le fort Santa-Cruz, en vue de laisser aux navires de commerce étrangers le temps de se mettre à l'abri du feu. L'attaque ne commença donc que le 13, à neuf heures du matin, elle dura jusqu'à la nuit. Une canonnade violente fut, en vain, dirigée par l'artillerie inexpérimentée des insurgés contre Santa-Cruz et Nictheroy. Se trouvant gênée par le feu des batteries établies sur les collines de Sao-Bento et de Castilho, dans l'intérieur même de la ville, l'escadre canonna la ville. Il y eut plusieurs morts et de nombreux blessés.

La panique se répandit dans Rio. La Bourse fut fermée; les transactions étaient arrêtées. La sécurité était, d'ailleurs, confiée par le président à des noirs à moitié ivres.

Les commandants demandèrent à l'amiral de Mello de leur faire connaître d'avance les opérations de guerre qui pourraient affecter les intérêts de commerce et la sécurité des étrangers. Il répliqua qu'il ne pourrait se dispenser de riposter au feu des batteries établies dans la ville par le président.

Il dépendait donc, semble-t-il, de celui-ci, de limiter les opérations à un duel d'artillerie entre l'escadre et les forts. C'était son intérêt bien plus que celui de l'amiral; car le jour où celui-ci eût bombardé Rio, un mouvement se serait, sans doute, produit dans la capitale, qui eût entraîné la chute du président. Une démarche officieuse fut faite, le 15, par les représentants près du ministre des relations extérieures, pour lui signaler les dangers que le feu des batteries attirerait sur la ville. Le 16, par une note du ministre, le gouvernement du maréchal déclarait qu'il éviterait toute mesure de nature à provoquer le bombardement de la ville. L'amiral de Mello, de son côté, promit de ne pas tirer sur Rio, tant que les batteries du Castilho et de Sao-Bento ne tireraient pas sur l'escadre.

Cet engagement réciproque ne fut pas tenu sans difficultés. Le 25, l'amiral, se plaignant que le président eût fortifié la douane, attaquait ce bâtiment; les obus, s'égarant dans la ville, y firent plusieurs victimes. Aux représentations du corps diplomatique, le président répondit en se plaignant qu'on entravât la défense de la capitale. Le 30, un aide de camp de l'amiral venait se plaindre, à son tour, que le gouvernement n'eût pas fait procéder au désarmement des batteries; il fit entrevoir l'éventualité du bombardement.

Munis des instructions de leurs gouvernements, les ministres d'Angleterre et d'Italie, et les chargés d'affaires de France et de Portugal décidèrent que la flotte étrangère prendrait position entre la ville et l'escadre insurgée : c'était mettre celle-ci dans l'impossibilité de réaliser son dessein, car il ne pouvait lui entrer dans l'esprit de livrer combat à l'amiral de Libran, qui l'eût anéantie.

La mesure, décidée par les représentants des puissances et annoncée le 1er octobre à l'amiral de Mello par les commandants, ne pouvait être que provisoire, d'ailleurs, car ils avaient décidé en même temps de faire, près du maréchal, une démarche officieuse pour l'amener à retirer les canons des batteries établies dans la ville. Ils adressèrent au ministre des relations extérieures une note collective par laquelle ils lui demandaient « d'enlever tout prétexte d'hostilité contre la ville ». Le 3, le ministre en prit l'engagement.

Sa réponse avait été conçue en termes si vagues que le gouvernement se crut en droit d'établir de nouvelles batteries, au lieu de désarmer les anciennes. Les ministres étrangers firent une nouvelle démarche : parlant cette fois en termes clairs, ils expliquèrent qu' « enlever tout prétexte d'hostilité », cela voulait dire : « enlever les canons »; ils menacèrent de rendre à l'amiral de Mello toute sa liberté d'action et d'inviter les résidents étrangers à quitter la ville. Ç'eût été le signal d'une panique. Le président se soumit, mais en protestant. Il promit de désarmer les batteries; le 7, l'amiral de Mello promit, de son côté, que l'escadre n'attaquerait pas la ville. Celle-ci était, dès lors, garantie. Cet heureux résultat était dû, non seulement à l'intervention des puissances, mais aussi à l'esprit conciliant de M. Carlos-Augusto de Carvalho, qui avait été appelé le 6 octobre au ministère des relations extérieures, et qui avait eu raison des dernières résistances du président.

Le 7 octobre, le fort de Villegaignon, dont le commandant avait observé une attitude ambiguë depuis un mois, se déclara en faveur des insurgés. Le 10, il ouvrit le feu sur la ville. Ce pouvait être un moyen d'action puissant pour l'escadre. Néanmoins, à la sollicitation du ministre des relations extérieures, les commandants étrangers demandèrent à l'amiral de Mello, qui accéda à leur désir, de prendre le même engagement en ce qui concernait le fort qu'en ce qui concernait l'escadre; l'artillerie de l'un et de l'autre ne tirerait pas sur la ville tant que celle-ci pourrait être considérée comme une ville ouverte.

Le feu des insurgés n'était donc dirigé que contre les forts demeurés fidèles au gouvernement. Dans ces conditions, la lutte devait durer longtemps sans grands résultats, ni grandes pertes.

Elle avait le grave inconvénient de rendre fort dangereuse la navigation pour ceux qui traversaient la rade sous le feu des balles. Le président avait refusé (16 septembre) de fixer, en faveur du commerce, un délai journalier de suspension des hostilités; en consentant à la demande que les représentants des puissances lui avaient fait parvenir à ce sujet, il aurait, disait-il, reconnu implicitement aux insurgés la qualité de belligérants. De son côté, le contre-amiral de Mello avait émis, de nouveau, la prétention de procéder à la visite des navires de commerce étrangers. Du moment qu'on l'empêchait de procéder au bombardement, il voulait réduire la ville par la famine; il entendait interdire le débarquement non seulement de la contrebande de guerre, mais même de la *viande sèche* (25 septembre). Les commandants étrangers s'opposaient, avec raison, à cette prétention; pour assurer l'efficacité de leur résistance, ils firent convoyer par des chaloupes de guerre les chalands des bâtiments de commerce.

L'attitude de l'escadre étrangère, quelque honorables qu'en fussent les motifs, quelque souci qu'elle eût de garder la neutralité, avait pour résultat de consolider la situation du gouvernement du maréchal. La Bourse avait rouvert ses portes; les transactions continuaient tant bien que mal.

Chaque jour, à cinq heures du soir, l'escadre insurgée ouvrait le feu pendant deux ou trois heures contre les forts qui lui ripostaient. Cela dura longtemps. On s'y était habitué, et une foule nombreuse se pressait sur les quais, contemplant ce spectacle pittoresque; elle demeurait silencieuse depuis le jour où l'amiral de Mello, impatienté des applaudissements qui avaient accueilli un heureux coup de l'artillerie des forts, avait fait lancer quelques boulets sur les quais.

Les mouvements des navires dans la rade étaient suivis avec attention; ils étaient accompagnés, sans ordre, ni but, ni résultat sérieux, de coups de feu, atteignant, à tort et à travers, les embarcations paisibles : plusieurs marins étrangers furent tués par des balles perdues.

C'est ainsi que se passa le mois d'octobre. L'amiral de Gama ne prenait aucune part aux opérations de guerre, mais il recueillait et soignait les blessés de l'escadre révoltée. Pour mettre fin à cette situation, le président, au commencement d'octobre, licencia l'Ecole navale. L'amiral de Gama refusa de s'exécuter; les élèves ne demandaient, paraît-il, qu'à rejoindre leurs camarades; le 6 octobre, l'amiral de Mello avait dû renvoyer à son collègue vingt élèves qui s'étaient enfuis à bord de l'*Aquidaban*.

Le maréchal avait fait proposer au congrès un décret déclarant

pirates les équipages des navires révoltés, autorisant la prise de ces navires aussi bien dans les eaux territoriales que dans l'Océan, et déclarant le gouvernement brésilien responsable, envers les autorités étrangères qui auraient procédé à la prise, des indemnités dues à la suite des avaries, changements de route ou accidents de toute nature. C'était, en quelque sorte, une mise hors la loi de l'escadre insurgée : elle ne fut même pas discutée à la Chambre.

Le gouvernement avait eu recours, dit-on, à d'autres moyens qui lui paraissaient plus directement efficaces : le 25 septembre, ses agents avaient intercepté une lettre par laquelle l'amiral de Mello demandait à un de ses amis un traité de droit maritime. Le président fit confectionner, sous forme d'un volume intitulé : *Consultos do Estado*, une machine explosible; il y fit ajouter deux signets, l'un portant la mention *pirates*, l'autre, *belligérants*, et tels qu'en tirant sur l'un d'eux, la machine devait sauter. L'amiral de Mello, qui se méfiait, fit ouvrir le volume avec précaution et l'envoya à bord de l'*Aréthuse* pour faire constater par l'amiral de Libran de quels procédés usait le gouvernement.

Une autre fois, c'était un canot qui, sous pavillon anglais, allait porter une torpille sous l'*Aquidaban* et qui fut arrêté par une canonière du *Sirius;* puis des chalands chargés de victuailles empoisonnées qu'on fit tomber aux mains des insurgés.

Tout cela était, en somme, aussi enfantin qu'odieux; d'autres incidents faillirent étendre la lutte circonscrite entre l'escadre et les forts. En divers points du rivage, le maréchal, en dépit des promesses qu'il avait faites de conserver à Rio le caractère d'une ville ouverte, avait fait creuser des tranchées; il avait fait porter de gros canons dissimulés dans des caisses, il avait, d'autre part, installé sur le morne de la Gloria un projecteur électrique qui facilitait le feu des forts contre Villegaignon; il faisait fabriquer des engins de guerre dans les arsenaux établis sur les quais. L'amiral de Mello annonça qu'en présence de ces mesures, il se croyait affranchi des engagements qu'il avait pris, et libre, désormais, de bombarder la ville. Le corps diplomatique adressa, le 24 octobre, une note au ministre des relations extérieures, lui faisant observer que, dans le cas où l'amiral canonnerait l'arsenal, des projectiles pourraient atteindre la ville et notamment l'arsenal de la Miséricorde. Le président ne répondit pas tout de suite à cette note; à ce moment il parlait d'envoyer ses passeports au comte Paço del Arco, chargé d'affaires du Portugal, qu'il accusait particulièrement de lui témoigner de l'hostilité. Désespérant d'amener le gouvernement à de meilleures dispositions, le ministre d'Angle-

terre fit publier un avis par lequel il prévenait ses nationaux de l'éventualité du bombardement de la ville.

A la réflexion, le maréchal comprit que son intérêt était, avant tout, d'empêcher ce désastre. Par une note, en date du 27, le nouveau ministre des relations extérieures, M. Cassiano de Nascimiento (il venait de succéder à M. de Carvalho, las des caprices et des accès de colère du maréchal) niait que des préparatifs de guerre eussent été faits dans les arsenaux, promettait que l'arrangement du 7 octobre continuerait d'être observé et faisait remarquer, d'ailleurs, combien l'intervention étrangère limitait les droits de la défense.

Le 24 octobre, l'état de siège fut prorogé jusqu'au 30 novembre; il devait l'être ainsi de mois en mois, dans les États de Sao-Paulo, de Parana, de Rio-Grande, de Santa-Catharina, de Rio-de-Janeiro, et dans le district fédéral. Les élections législatives générales furent ajournées au 30 décembre.

Le congrès ne manifestait plus l'activité qu'il avait déployée au commencement de la session contre les procédés autoritaires du président. Celui-ci régnait par la terreur; il disposait de dix à douze mille soldats, dont il avait doublé la solde. L'opinion publique ne se prononçait pas, mais elle souhaitait la chute du gouvernement légal. L'amiral de Mello recevait des sommes considérables de partisans qui n'osaient se déclarer, mais qui souhaitaient ardemment son succès; toute l'aristocratie, dit-on, était pour lui, et les monarchistes croyaient pouvoir compter sur son appui.

S'il avait donné secrètement des promesses au parti monarchique, il n'avait cessé, dans ses actes, de se déclarer républicain et partisan du gouvernement parlementaire. L'alliance qu'il sollicitait, celle qui, d'ailleurs, pouvait lui être la plus précieuse, c'était celle des insurgés de Rio-Grande; eux seuls pouvaient mettre à son service une armée, au moment où la prolongation de la guerre civile démontrait qu'il ne pourrait venir à bout du gouvernement du président tant qu'il ne pourrait, sur terre, le prendre corps à corps.

Dès la fin de septembre, l'amiral avait cherché à entrer en relation avec les révolutionnaires de Rio-Grande. L'armée fédéraliste, dans cette province, harcelait sans trêve les troupes du gouvernement, commandées par le général Tellez; sans leur livrer de batailles rangées, elle s'efforçait de les épuiser par de courts et fréquents combats, de les obliger à se diviser, en multipliant les points d'attaque; dès que les fédéralistes étaient serrés de près par l'armée régulière, ils se réfugiaient sur le territoire de l'Uruguay, où ils ne pouvaient être poursuivis.

Ayant franchi les passes sans avoir souffert du feu des forts, le croiseur la *Republica* se dirigea, le 25 septembre, sur le port de Santos; de là, il se rendit devant Desterro, capitale de l'État de Santa-Catharina; il s'en empara. Une partie de la province se prononça contre le gouvernement régulier. Un gouvernement provisoire des États-Unis du Brésil fut installé à Desterro; le capitaine de vaisseau Frédéric Guilhermo de Lorena en fut le chef; il nomma ministre de la guerre et de la marine le lieutenant Joao-Carlos Mourao dos Santos, et ministre des relations extérieures le major Annibal-Eloy Cadozo.

Celui-ci adressa aussitôt aux représentants des puissances, à Rio, une communication par laquelle il leur demandait de reconnaître aux insurgés la qualité de belligérants. La constitution d'un gouvernement provisoire régularisait, dans une certaine mesure, la situation de l'amiral de Mello, qui pouvait, dès lors, affirmer être en possession d'une partie du territoire de la république. Les gouvernements étrangers ne jugèrent pas néanmoins que les chances de succès des révolutionnaires justifiassent une réponse favorable à leur demande. Ils laissèrent sans réponse la lettre que l'amiral de Mello leur avait fait parvenir le 24 octobre.

C'est à ce moment que le chef de l'escadre insurgée lança un second manifeste, dans lequel il accusait le président de mensonge, de corruption, d'astuce et de perfidie, et réclamait « la pacification de la république, le rétablissement de la constitution et l'élimination du militarisme ».

Il était maître alors d'une partie des provinces de Santa-Catharina et de Parana, que la révolte avait gagnées.

VII

Au commencement de novembre, le président était las des notes incessantes que faisaient parvenir les représentants des puissances au ministre des relations extérieures pour réclamer qu'il observât ses engagements. Convaincu que l'escadre étrangère ne laisserait, en aucun cas, bombarder une ville contenant un nombre si considérable d'étrangers, il revendiqua le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre l'insurrection. Le 14 novembre, il donna l'ordre d'armer de nouveau les batteries établies sur les collines de Rio.

Il avait, d'autre part, entamé, dit-on, des négociations avec le gouvernement de Washington; c'était là le secret de sa confiance dans la sécurité de la capitale. Dès la fin d'octobre, les journaux

des États-Unis avaient annoncé que les croiseurs envoyés en rade de Rio s'opposeraient à ce que la monarchie fût restaurée par les insurgés, de connivence avec l'escadre étrangère! Accusation bien gratuite contre les commandants étrangers, qui n'avaient fait que protéger Rio du bombardement, et d'autant plus singulière que deux monarchistes avérés avaient des commandements dans l'armée légale. Rien ne peut expliquer l'attitude du maréchal à l'égard des étrangers et les reproches qu'il leur fait, que le tempérament irritable et autoritaire du président et la susceptibilité ombrageuse des Brésiliens, mécontents de voir les puissances intervenir dans leurs affaires, fût-ce pour les protéger. Les griefs invoqués contre les navires étrangers ne reposaient que sur des récits mensongers; il est absolument faux que des relations amicales aient été entretenues par les officiers étrangers avec les insurgés, et que ceux-ci aient été invités à dîner par leurs collègues français, anglais, italiens, ou portugais, comme on l'a raconté.

Peu à peu, les chances de succès des insurgés paraissaient croître. Le président ne pouvait compter sur les navires qui étaient à Montevideo et qui demeuraient neutres; à New-York, il n'avait pu acheter que des navires tout à fait insuffisants. Il devait donc attendre l'attaque des insurgés. Ceux-ci avaient mis en état de combat les bâtiments désarmés. Dans les provinces de Santa-Catharina et de Rio-Grande, 7000 hommes soutenaient la cause de l'insurrection; les troupes du gouvernement ne conservaient dans le second de ces États que Rio-Grande, Pelotas et Puerto-Alegre; elles devaient être impuissantes à empêcher la marche que les rebelles projetaient de poursuivre jusqu'à Rio. S'il fallait en croire les nouvelles publiées par le journal officiel du gouvernement provisoire de Desterro, le mouvement allait gagner Pernambouc, Sao-Paulo, Minaes-Geraes, Bahia. L'entente définitive des fédéralistes de Rio-Grande et de l'escadre fut marquée par la nomination de M. Silveira Martins, comme ministre des relations extérieures du gouvernement provisoire. Trois des navires de commerce armés par l'amiral de Mello et un torpilleur étaient allés, au commencement de novembre, se joindre à la *Republica*. Ce fut là l'escadre du Sud qui, sous le commandement de M. Lara, devait empêcher toute communication par mer du gouvernement régulier avec les troupes qui lui restaient fidèles dans les provinces méridionales.

Combiner contre Rio une attaque par terre et par mer, tel était, dans le courant de novembre, le plan annoncé par les insurgés. C'était vraisemblablement, pour eux, le succès assuré. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait? C'est sans doute que leurs troupes de terre, fort capables de continuer pendant des années une guerre de *gue-*

rillas, n'étaient pas organisées pour une vraie campagne. On annonçait cependant, à la fin de novembre, que le général Saraïva s'était avancé jusqu'à proximité de Sao-Paulo.

L'imminence du succès de l'escadre fut sans doute la cause déterminante d'un grave événement qui parut l'assurer définitivement. Le vice-amiral Saldanha de Gama renonça à la neutralité; il arbora le drapeau de l'insurrection (27 novembre). Le contre-amiral de Mello lui remit aussitôt le commandement. L'adhésion de l'amiral de Gama à ce mouvement produisit une grande impression. Chaque jour montrait l'impopularité croissante du président, qui, prenant de plus en plus les allures d'un dictateur, avait fait emprisonner plusieurs centaines de suspects; plusieurs de ses ministres avaient donné leur démission; des 1200 hommes envoyés à la rencontre du général Saraïva, une centaine avait déserté pour passer aux rebelles. L'insurrection prenait un caractère de protestation générale contre le gouvernement du président, appuyé sur quelques milliers de prétoriens.

Les monarchistes n'avaient pas été les derniers à souhaiter le succès de la révolution; c'était peut-être là leur dernière carte qu'ils jouaient. Le militarisme avait ralenti le mouvement, si rapide tout d'abord et presque général d'adhésion à la république. En Europe, le bruit, démenti bientôt, du départ du prince Pierre de Saxe-Cobourg, petit-fils de l'ex-empereur, pour le Brésil, s'était répandu. Les monarchistes ont, le fait n'a pas été nié, prodigué leur or en faveur de l'insurrection, surtout après que l'amiral de Gama en eût pris la direction. Mais il ne paraît pas y avoir eu, même de la part de celui-ci, un complot formé en vue d'une restauration.

Quoique ses préférences fussent déclarées en faveur de la monarchie, il n'attendait le rétablissement de la dynastie que du vote d'une Assemblée constituante; dans ces conditions, il était forcé d'accepter provisoirement la république, ne fût-ce que pour ménager tous ses partisans et les maintenir unis pendant la guerre dirigée contre le président. Dans le manifeste qu'il publia le 8 décembre, il déclarait n'avoir d'autre but que d'assurer au peuple la liberté de se prononcer sur le sort du pays : il posait ainsi, indirectement, la question d'une restauration éventuelle.

Le 29 novembre, l'amiral de Mello sortit de la rade avec l'*Aquidaban* et un steamer armé en guerre, l'*Espérance*. Il avait eu la coquetterie de faire connaître, la veille, l'heure à laquelle il forcerait les passes; il le fit comme il l'avait dit, sans éprouver d'avarie. L'escadre du Sud, ainsi renforcée, bloqua le port de Santos. L'amiral Gonsalves, commandant le *Bahia* et le *Tiradentes* en rade de Montevideo, se déclara, à son tour, pour l'insurrection. Les

navires achetés aux États-Unis par le président et dont on annonçait sans cesse l'arrivée, étaient retenus, au contraire, à Pernambouc par la révolte de leurs équipages.

Mais, de la part des insurgés, c'était peut-être une faute, qui a été amèrement reprochée à l'amiral de Gama, d'avoir divisé leurs forces. Le gouvernement comptait profiter de l'absence de l'amiral de Mello, qui avait avec lui les deux meilleurs navires de l'escadre, pour réduire celle-ci à merci. Il avait installé de nombreuses batteries, armées de 400 pièces d'artillerie, sur les collines qui dominent Rio, sur plusieurs points du rivage et sur les îles Armaçao et Mucangué. Néanmoins, l'amiral de Gama, soit qu'il gardât des scrupules patriotiques, soit qu'il craignît de provoquer la résistance de commandants étrangers, soit qu'il ne disposât pas de forces suffisantes, se contentait de canonner les forts sans diriger son feu sur la ville.

Serait-il en situation de continuer la lutte jusqu'au jour où les troupes des provinces viendraient attaquer Rio? C'était la question. Il paraît que les dissentiments de l'amiral de Mello, des généraux Saraïva et Salgado et des membres du gouvernement provisoire de Desterro contribuèrent à retarder les opérations des troupes fédéralistes.

A partir du moment où il prit le commandement et où l'amiral de Mello quitta le bord, l'escadre resta pour ainsi dire inactive. Le 15 décembre, les troupes du gouvernement occupèrent l'île du Governador après un combat sanglant. D'autres combats eurent lieu dans le cours du mois de janvier dans les petites îles de la baie. La guerre civile, sans résultat, devenait le régime normal de Rio; ni le gouvernement ni les insurgés ne paraissaient pressés de tenter un effort décisif.

Le 12 janvier, l'*Aquidaban*, forçant encore les passes, rentre dans la baie, sous le commandement de M. Alexandrino de Alencar; l'amiral de Mello avait transporté son pavillon à bord de la *Republica* et s'était porté sur Paranagua, qu'il bombarda et occupa le 15 janvier. Les généraux Saraïva et Salgado avaient, de leur côté, occupé l'État de Parana. Mais, dans les provinces méridionales comme en rade de Rio, il semblait qu'on fît plus de bruit que de besogne.

« En somme, écrivait le 22 janvier le correspondant d'un journal français, après quatre mois d'hostilités; après avoir tiré plus de 30 000 coups de canon, on en est, à Rio, au même point que le premier jour. L'impuissance réciproque des combattants reste la même. Les insurgés n'ont pu s'établir sur aucune partie du territoire continental. Dans l'état actuel des choses, un succès

marqué des fédéralistes dans le Sud pourrait seul faire prendre une tournure nouvelle aux événements. D'autre part, le jour viendra-t-il où le gouvernement pourra opposer à l'escadre révolutionnaire la flotte qu'il dit avoir constituée? Il en a fait annoncer si souvent l'arrivée qu'on la considère comme un peu chimérique. »

VIII

C'est dans ces circonstances que se produisit un assez singulier incident : l'intervention de l'escadre des États-Unis du Nord en faveur du gouvernement du maréchal faillit terminer la lutte.

L'amiral Benham, qui commandait quatre navires en rade de Rio, avait reçu, paraît-il, pour instructions de ménager un accord entre les deux partis. Étant données les dispositions du gouvernement de Washington pour le gouvernement légal, il n'était pas douteux que l'arrangement ne parût inadmissible aux insurgés. Dans un entretien qu'il eut le 23 janvier avec l'amiral Benham, l'amiral de Gama lui déclara qu'il ne déposerait les armes que si Peixoto remettait ses pouvoirs entre les mains du président du Sénat; les élections qui devaient avoir lieu le 1er mars permettraient d'ailleurs au suffrage universel de faire connaître ses intentions. Le maréchal n'entendait pas abandonner la présidence, même un seul jour avant la date légale de l'expiration de ses pouvoirs, et l'amiral Benham ne promettait, en somme, que l'impunité aux insurgés. Son intervention pacifique était condamnée forcément à un échec.

Il se hâta, quelques jours plus tard, de saisir l'occasion d'un conflit avec l'escadre révolutionnaire. Comme nous l'avons dit, les opérations des navires de commerce continuaient dans la rade, en dépit des protestations des insurgés qui, n'étant pas reconnus comme belligérants, ne pouvaient interdire ni les communications avec la terre, ni même le débarquement de la contrebande de guerre. A plusieurs reprises, ils avaient tiré sur les embarcations suspectes de porter à terre des armes et des vivres. En vue d'empêcher ces incidents, les chaloupes de guerre convoyaient les chalands des bâtiments de commerce après vérification de leur chargement.

Le 30, un voilier américain, l'*Amy*, voulut accoster à terre sans aucune formalité; il essuya un coup de feu. L'amiral Benham fit faire aussitôt le branle-bas de combat; le *Detroit* tira deux coups de canon sur le *Trajano*, qui riposta par deux coups tirés à blanc. Grâce à cette précaution, le combat ne s'engagea pas; il se fût

certainement terminé par la défaite des insurgés. Ils se contentèrent de protester contre l'acte de violence de l'amiral américain : celui-ci avait montré un empressement tel à recourir à la force sans explications préalables, qu'il était étrangement suspect d'avoir voulu saisir un prétexte d'intervention. C'était d'autant plus vraisemblable que les représentants des puissances venaient de faire savoir à leurs gouvernements qu'en raison des chances de succès des insurgés, il pourrait y avoir lieu de leur reconnaître la qualité de belligérants.

L'incident émut d'ailleurs profondément l'opinion publique; elle émut même beaucoup de *légalistes*, qui soupçonnaient le président de complicité avec l'amiral américain.

Les travaux militaires exécutés dans la ville par ordre du gouvernement n'avaient cessé de se poursuivre, et l'amiral de Gama fit entrevoir, de nouveau, l'éventualité d'un bombardement. Au lieu de recourir à cette mesure décisive, il se contenta de tenter, le 9 février, un débarquement à Nictheroy, pour détruire les nouvelles batteries de l'Armaçao et de Ponta de Arcia. Les marins qu'il avait débarqués sur ces points durent abandonner, après un combat assez sanglant, les positions qu'ils avaient occupées durant trois heures; ils avaient réussi à enclouer un grand nombre de pièces de canon et à s'emparer d'une grande quantité de munitions.

La fièvre jaune, qui sévissait depuis les premiers jours de janvier, rendait critique la situation des équipages des navires de guerre, harassés par un service pénible et dangereux. Rien ne faisait prévoir cependant la fin de la révolte. On annonçait toujours en vain l'arrivée, soit des troupes de Rio-Grande, qui, de la province de Parana, devaient marcher sur Sao-Paulo et, de là, sur Rio, soit de l'escadre du gouvernement légal.

Les élections du 1er mars étaient impatiemment attendues; c'était le terme qu'une partie de l'opinion fixait à la guerre civile. Bien entendu, le maréchal ne se proposait pas de les laisser faire librement. L'état de siège ne fut levé que pour le jour même de l'élection.

Il s'agissait de désigner, à la fois, les membres du congrès et le futur président. Le choix de celui-ci avait une importance capitale. Le candidat le plus en vue était le docteur Prudente de Moraes, président du Sénat, homme honnête et qui n'était pas suspect aux insurgés, quoiqu'il ne se fût pas déclaré pour eux. Il avait été, en 1891, nous l'avons dit, le candidat de l'opposition contre le maréchal Fonseca, et son arrivée au pouvoir, on l'espère, marquerait la fin du régime dictatorial. Quelque désir que pût avoir le président de faire porter par les électeurs un homme sous le nom duquel il eût gouverné, il ne crut pas pouvoir se

soustraire à la pression de l'opinion publique ; il se prononça en faveur de M. Prudente de Moraes.

Ceux qui ne connaissaient pas son entêtement espéraient qu'il se retirerait aussitôt après la désignation de son successeur ; la guerre civile eût alors pris fin d'elle-même. Il manifesta, au contraire, l'intention de garder le pouvoir, conformément à la constitution, jusqu'au 15 novembre. Il n'était plus permis, désormais, d'espérer que les insurgés déposassent les armes.

Faites sous le régime de l'état de siège, les élections s'accomplirent sans désordre ; elles amenèrent au congrès presque exclusivement des candidats officiels. Le docteur Prudente de Moraes fut élu président ; il eut presque l'unanimité des voix. Les États de Rio-Grande, de Parana et de Santa-Catharina n'avaient pas pris part aux élections.

Le 10 mars se produisit le fait décisif attendu depuis si longtemps ; l'escadre du gouvernement arriva en vue de la baie. Elle se composait de quatre croiseurs et de six torpilleurs achetés aux Etats-Unis par le président. Celui-ci pouvait, dès lors, être considéré comme maître de la situation. L'amiral de Gama, que l'*Aquidaban*, attiré par de fausses nouvelles à la recherche de l'escadre du gouvernement, avait quitté de nouveau pour aller dans le Sud, n'était pas en état de résister aux arrivants.

Le 11, le ministre des relations étrangères fit connaître aux commandants étrangers que, après un délai de quarante-huit heures, le gouvernement engagerait le combat contre les insurgés. Les navires de commerce furent invités à se réfugier, en conséquence, dans les parties de la rade situées au nord de Vianna. Le 13, à midi, les batteries ouvrirent le feu contre l'escadre révoltée, jusqu'à une heure ; elles tirèrent de nouveau à partir de trois heures sans que les insurgés ripostassent. A six heures, l'escadre du président entrait dans la baie saluée par les salves des forts. L'amiral de Gama fit immédiatement connaître qu'il n'entendait pas prolonger la résistance ; il se réfugia à bord d'un des navires portugais, ainsi que ses officiers.

Il serait sans intérêt de raconter le conflit qui s'ensuivit entre le gouvernement du maréchal et le cabinet de Lisbonne. Soutenu par les autres gouvernements, le Portugal a refusé de livrer les réfugiés que le président réclamait comme pirates. Malgré les menaces du maréchal, le *Mindello* est sorti de la baie, ayant à son bord les officiers insurgés qui seront internés aux Açores.

IX

L'insurrection était vaincue; nous avons indiqué les causes complexes de sa défaite. La prolongation de la guerre gênait les insurgés plus que le gouvernement; il leur était difficile de renouveler leurs vivres et leurs munitions. Leur indécision et la division de leurs forces ont particulièrement contribué à leur défaite. L'amiral de Gama, abandonné dans la baie par l'amiral de Mello, ne pouvait, sans doute, ni y prendre vigoureusement l'offensive, ni s'y maintenir plus longtemps qu'il ne l'a fait; il attendit vainement les secours qui lui étaicnt promis; ce fut l'ennemi qui reçut, le premier, les renforts tant désirés.

L'amiral de Mello a-t-il montré assez d'énergie et de résolution dans la campagne qu'il a conduite dans les provinces méridionales depuis le mois de décembre dernier? Il ne nous appartient pas de le décider. Mais il est regrettable, pour la cause que défendaient les insurgés, qu'ils n'aient pu s'entendre avec les fédéralistes. L'amiral lui-même se querella avec le gouvernement de Desterro; il se substitua à M. de Lorena. Les généraux Saraïva et Salgado, qui avaient rompu également avec le gouvernement de Desterro, essayaient, de leur côté, d'organiser un gouvernement ayant à sa tête M. Silveira Martins.

La soumission de l'amiral de Gama laissait au gouvernement la disposition de toutes ses forces. L'amiral de Mello et le général Saraïva durent comprendre alors les conséquences de leur mésintelligence et des lenteurs qui paraissent en avoir été la conséquence; ils avaient manqué l'occasion! Au commencement d'avril, ils attaquèrent, de concert, Puerto-Alegre, ils furent repoussés. L'escadre du gouvernement s'emparait en même temps de Desterro. L'amiral de Mello renonça à la lutte; il débarqua sur la côte de l'Uruguay, dont le gouvernement lui promit asile (14 avril). Le général Salgado se réfugia également sur le territoire de la république orientale.

Quel usage le président fera-t-il de sa victoire? Sa retraite volontaire achèverait la pacification, et serait un acte de bonne politique; mais il n'est pas disposé à des mesures d'apaisement. L'âpreté avec laquelle il a réclamé les insurgés réfugiés à bord des navires portugais, les décrets qu'il a rendus pour prescrire de les faire passer devant des commissions militaires, les arrestations nombreuses qu'il a fait opérer, tout montre qu'il pense surtout à la vengeance. C'est par la terreur qu'il gouvernera jusqu'au 15 novembre.

Et cependant, par l'élection du président désigné, M. Prudente de Moraes, ce sont quelques-unes des idées soutenues par les insurgés qui ont triomphé. Quelles que fussent les préférences secrètes de plusieurs d'entre eux et surtout de l'amiral de Gama pour une restauration, ils ne l'attendaient que d'une revision constitutionnelle; ils réclamaient, avant tout, une présidence civile, un gouvernement parlementaire, une administration régulière des finances, et alors même qu'on prêtait des visées trop personnelles à quelques-uns de leurs chefs, ce programme avait pour lui la meilleure et la plus considérable partie de la population brésilienne. C'est par la force que Peixoto a triomphé.

Le nouveau président, qui est un homme d'ordre et un honnête homme, tombera-t-il, lui qui n'est pas militaire, sous la domination du parti prétorien qui l'a adopté comme candidat officiel, après qu'il eût été tout d'abord le candidat de l'opposition? Saura-t-il, quand il prendra le pouvoir, se soustraire aux influences néfastes des politiciens qui, depuis la chute de l'empire, ont exploité le pays et qui ont usé de moyens dictatoriaux au profit de leurs convoitises? Il faut l'espérer pour le salut de la République brésilienne.

Aujourd'hui que la monarchie paraît n'y avoir guère de chances de succès, pourquoi le Brésil ne vivrait-il pas tranquille à l'abri d'une constitution républicaine lui assurant les mêmes libertés qu'il avait sous l'empire et garantissant au provinces une certaine autonomie? C'est à ce prix que le gouvernement des Etats-Unis du Brésil, pourra empêcher le *fédéralisme* de dégénérer en *séparatisme* et se consacrer au développement des admirables ressources du pays, qui, pour reprendre sa prospérité atteinte par quatre années et demie d'une honteuse administration financière et par plusieurs mois de guerre civile [1], a besoin de paix et de concorde.

L. Desforges.

[1] Il n'est pas possible d'examiner ici en détail la situation économique du Brésil. Le commerce a fait, pendant la guerre civile, des pertes considérables; toutes les grandes entreprises ont périclité. La dette publique a été considérablement augmentée; la prime de l'or a atteint les chiffres les plus élevés qu'on aie vus à Rio; la circulation fiduciaire est de 1600 millions de francs.

UNE HÉROÏNE

LE CHEVALIER DE HAUSSEY

Le 13 juillet 1794, les Français de l'armée du Nord attaquèrent les Hollandais près du canal de Louvain. Des deux côtés, la lutte fut héroïque. Les Français, dans leur volonté de combattre, avaient traversé le canal à la nage. Les Hollandais se défendirent, — nous dit un texte du temps [1], — avec le courage du désespoir. Parmi ces désespérés, se trouvait un corps d'émigrés, les chasseurs nobles de la légion de Damas. Là, dans une lutte entre deux nations, plus encore, entre deux régimes, se déroula une tragédie domestique, mais bien digne des temps anciens, dont tous les partis évoquaient alors la mémoire.

Deux chasseurs nobles combattaient côte à côte. L'un s'affaissa, la poitrine broyée par un boulet ; l'autre, la face convulsée par la douleur, mais la main prompte à la vengeance, ne cessa pas de combattre. Une balle lui effleura la jambe, il ne s'arrêta pas ; une baïonnette lui déchira la main, il ne lâcha pas l'épée. Il ne s'en alla qu'après le dernier coup de feu.

Les chansons du siècle qui allait finir avaient souvent pour objet les aventures romanesques de quelque fille enrôlée à la suite de son amant. C'étaient de jolies histoires de galanterie et de guerre, de désertions, de pardons à la dernière heure, qui amusaient, sous Louis XV, les chambrées de gardes-françaises :

C'est une fille,
Crièrent les soldats,
Elle est gentille,
Ne la fusillons pas.

[1] *Victoires et conquêtes des Français de* 1792 *à* 1815, t. III, p. 85.

Toute la poésie de ces couplets de régiment nous paraît contenue dans l'histoire que nous allons dire. Elle y est toutefois rehaussée par la vertu d'un dévouement conjugal poussé jusqu'à l'héroïsme. Le combattant tué à l'affaire de Louvain était un gentilhomme bas-normand, Timoléon de Bennes; le chasseur noble blessé et s'entêtant dans la lutte n'était autre que sa femme, Mme de Bennes, née Louise de Haussey.

I

Les deux émigrés normands venaient d'un petit manoir sans donjon et sans tourelles, un *logis*, selon l'expression de leur province, portant le nom rustique de Bois-Manselet. Un juste nom, parlant bien de pays perdus, de vieux pavillons endormis au bord des douves, sous des frondaisons de hêtres. Les historiens locaux nous fournissent sans lacunes la liste des familles très anciennes et très obscures qui vécurent et qui s'éteignirent en ce petit Bois-Manselet. Races de gentilshommes bien sortis du sol, presque aussi peu favorisés de la fortune que les vassaux de leur très maigre domaine. Un pauvre écusson, mal taillé dans le granit, distinguait à peine leur manoir des masures du voisinage, et ils n'avaient souvent à indiquer, pour leurs généalogies, que quelques charges de magistrature et quelques minces faits de guerre. Ils pouvaient certes faire mieux et faire très bien, mais l'occasion, ordinairement, leur manquait. Elle ne devait manquer ni à M. de Bennes ni à sa femme, le chevalier de Haussey.

François-Timoléon de Bennes, — les grands noms à la Plutarque résonnaient alors dans les petits logis normands, — élevé dans l'ombre du Bois-Manselet, avait épousé, le 15 septembre 1777, Louise-Françoise de Haussey. Les de Haussey, d'une origine moins ancienne que les de Bennes, possédaient, aux yeux du gentilhomme campagnard, le prestige, très grand alors en la province, d'une installation d'hiver à Falaise. Le ménage de Bennes, jusqu'en 1789, mena, au fond de son modeste manoir, l'existence la plus calme et, partant, la plus heureuse. Deux enfants qui grandissaient, un père qui devenait vieux, composaient avec eux, comme on dit en Normandie, toute la maisonnée du Bois-Manselet.

Mais vint l'année 1789, et le calme profond des seigneuries provinciales fit place à des orages inattendus, foudroyants. Toutes les rancunes de besoin et de misère, accumulées depuis des siècles chez ceux qui avaient peiné dans les bois et dans les champs, se dressèrent soudain et furieusement contre une caste qui, aux privilèges les plus impopulaires, joignait des apparences d'opulence et

de bonheur. Les vieux chartriers, pleins de dossiers de procédures et de documents de ruine, disent combien trompeuses étaient ces apparences. Mais la jalousie qu'inspirait aux misérables des campagnes ce semblant de félicité n'en provoqua pas moins, en même temps qu'un ardent désir d'affranchissement, une véritable jacquerie provinciale. Là fut, selon nous, l'excuse de l'émigration, ordinairement imposée par les plus sérieux, par les plus pressants périls.

Le petit Bois-Manselet, au milieu de son verger, ne fut pas moins menacé qu'une forteresse féodale. M. de Bennes prit alors le parti de le quitter, en dépit des sages remontrances de son père, qui savait bien qu'après quelques cris et quelques tumultes, il n'aurait plus rien à redouter de ses paysans. Quand M. de Bennes fut décidé à partir, Louise de Haussey hésita quelques instants entre ses devoirs d'épouse et de mère. Mais le sentiment d'un devoir ne conduit à l'héroïsme que lorsqu'il règne en une âme au détriment de tous les autres. Louise de Haussey était plus épouse que mère; elle se sentait même exclusivement épouse; et lorsque M. de Benne. quitta le manoir paternel, elle le suivit à l'étranger, elle le suivit à l'armée.

Ce fut le 20 mars 1792, — nous pouvons préciser ayant sous les yeux ses états de service[1], — que Louise de Haussey entra dans l'armée des princes, au corps des hommes d'armes à pied, avec le rang de lieutenant. Elle fit en cette qualité la campagne de France. Le 1er août 1792, les deux étranges compagnons d'armes, mari et femme, foulèrent le sol regretté de la patrie. Ils ne doutaient pas, en ce moment, que la victoire ne les ramenât très promptement à leur petit Bois-Manselet, dont ils s'entretenaient si souvent pendant leurs marches. Ils s'y revoyaient déjà et, dans leurs calculs d'avenir, rappelaient les bonheurs disparus qui, même aux jours les plus tranquilles, ne reviennent que si rarement. Ce fut sous les murs de Thionville, où ils se trouvèrent bientôt, que le chevalier de Haussey reçut le baptême du feu. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, donne un vivant tableau de l'armée des assiégeants, « assemblage confus d'hommes faits, de vieillards, d'enfants descendus de leurs colombiers, jargonnant normand, breton, picard, auvergnat, gascon, provençal, languedocien. Un père servait avec ses fils, un beau-père avec son gendre, un oncle avec ses neveux, un frère avec son frère, un cousin avec son cousin[2] ». Mais l'observateur de cette singulière armée ne se dou-

[1] Etat des services et campagnes de Mme de Bennes (née Haussey); titre communiqué par la famille.

[2] Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 29.

tait certes pas que, dans ce pittoresque assemblage, une femme servait avec son mari.

Nous ne suivrons pas d'étape en étape, de désillusions en désillusions, le couple bas-normand pendant la campagne de France. On n'alla pas jusqu'au Bois-Manselet, on n'alla même pas jusqu'à Paris et, après la journée de Valmy, dont l'issue anéantit leurs dernières espérances, les deux époux durent reprendre le chemin de l'étranger. Cette rentrée dans l'exil leur fut d'autant plus douloureuse qu'il leur fallut cesser de la considérer comme une épreuve passagère. Puis, aux regrets cuisants des espérances envolées se joignirent bientôt les soucis du licenciement. Les moins imprévoyants, dans l'armée des émigrés, ne s'étaient souciés de garder quelques louis en poche que jusqu'à l'heure de leur rentrée en France. Le rétablissement certain de la monarchie ne devait-il pas y rétablir leurs fortunes! M. et Mme de Bennes, les frères de Haussay, — ils étaient appelés ainsi au régiment, — se trouvèrent donc, en novembre 1792, sans une patrie, sans une solde, sans un sou.

Heureusement pour eux, en 1793, le comte Etienne de Damas leva une légion d'émigrés, tirée des débris de l'armée des princes, et l'engagea au service de la Hollande. Il semble que Mme de Bennes, à la suite du licenciement, ait tenu à rester le chevalier de Haussey et n'ait pas repris les vêtements de son sexe, car elle retrouva dans le corps de Damas, où les deux époux s'engagèrent en qualité de chasseurs nobles, son rang de lieutenant. Là, un gentilhomme, qui a laissé de ses années d'émigration de bien charmants souvenirs [1], le comte de Neuilly, pénétra, en quelques instants d'observation indiscrète, le secret de la mystérieuse intimité des frères d'armes. « Il y avait, nous dit-il, dans l'infanterie de la légion de Damas, un gentilhomme nommé de Haussey [2]. Sa femme, grande et forte, servait avec lui sous le nom du chevalier, son frère. Aussi courageuse que son époux, elle bravait les dangers et la fatigue, elle faisait son service avec une rare exactitude; ses armes, son fourniment étaient toujours bien tenus; on citait le chevalier de Haussey comme un modèle dans un corps aussi distingué... Cependant, je ne sais sur quels indices, quelques-uns soupçonnaient son sexe, mais sans se permettre d'y faire la moindre allusion, car il aurait fallu mettre l'épée à la main. Le hasard me mit à même de prononcer là-dessus avec connaissance de cause.

[1] Voy. *Dix années d'émigration. Souvenirs et correspondance du comte de Neuilly*, publié par M. de Barberey, p. 90.

[2] Le comte de Neuilly, écrit de la Houssaye, mais c'est bien, malgré cette différence d'orthographe, des époux de Haussey qu'il s'agit dans ses *Souvenirs*.

Nous passions une certaine nuit à la belle étoile; et, les deux régiments [1] étant à peu de distance l'un de l'autre, je fus au bivouac des Damas pour parler à l'un d'entre eux. Je le trouvai auprès d'un feu énorme, où étaient également MM. de Haussey, assis en face de la place que j'avais prise. Le chevalier dormait accroupi, la tête dans ses mains, sur ses genoux. Quelque désordre dans son vêtement favorisa ma curiosité, et à la lueur du feu, je vis très clairement que ce n'était pas un garçon. »

Non, c'était bien une femme, mais était-elle jolie comme ces aimables recrues qui, dans les vieilles chansons, échappaient à la mort par tant de gentillesse? Question délicate, car dans une ligne peu galante, que nous avons à dessein réservée, le comte de Neuilly présente l'amazone du corps de Damas comme « assez laide pour passer pour un homme ». La tradition du pays, où Mme de Bennes est née, ne confirme pas un jugement aussi sévère. Louise de Haussey était bien, comme M. de Neuilly l'affirme, une femme grande et vigoureuse. Elle avait de la taille et de la majesté, et cette démarche peut-être un peu trop virile, qui a caractérisé, jusqu'à Charlotte Corday, toutes les héroïnes normandes. Mais de la laideur! nous ne le croyons pas, et nous pensons plutôt que le comte de Neuilly ne rendait hommage qu'à la beauté mignonne, comme celle de l'Aline de M. de Boufflers, que le chevalier de Haussey n'avait assurément pas [1].

Mais laissons un badinage qu'il ne convient pas de poursuivre en présence des traits du plus sublime héroïsme et d'une vaillance véritablement épique. Le chevalier de Haussey, — disent ses états de service, — assista à toutes les affaires auxquelles prit part la légion de Damas, entre autres à celle du Pont-de-Dinan. Là, n'était-ce pas l'annonce d'une plus douloureuse épreuve? Mme de Bennes vit son mari tomber blessé à ses côtés. « Elle le transporta à l'ambulance, rapporte le comte de Neuilly, le fit panser, l'achemina vers l'hôpital, et revint combattre. »

Et alors toutes les âmes n'étaient point ainsi trempées. Quand le flot républicain s'étendit jusqu'à la Hollande, — que l'on nous pardonne de rehausser par un contraste la vertu de notre héroïne, — il épouvanta jusqu'à l'évanouissement certaines demoiselles impressionnables, venues des boudoirs de Paris ou de Versailles. « Nous nous embarquâmes pour Louvain, écrit dans ses *Souvenirs* l'abbé Delestre [2], avec quarante-cinq émigrés français. Je me trouvai à côté d'une jeune demoiselle, petite-maîtresse à l'excès. Nous gémis-

[1] M. de Neuilly servait dans le régiment de Béon.
[2] *Six années de la Révolution française*, par F. D. (l'abbé Delestre), p. 169.

sions ensemble sur les vicissitudes attachées à notre situation. Je dis que je consentirais volontiers à être banni vingt-deux mois encore de ma patrie, si, après ce temps, je pouvais rentrer paisiblement dans mes foyers. « Oh! que dites-vous là, monsieur? » s'écria-t-elle tout à coup, elle fut prise de vapeurs et je crus qu'elle allait être suffoquée. Embarrassé du rôle que je devais jouer dans une circonstance aussi délicate, je pris le parti de me confondre dans la foule; je jetais de temps en temps un coup d'œil rapide du côté de la belle évanouie, et j'eus bientôt la consolation de voir qu'elle n'en mourut pas. »

A Louvain, d'où s'éloignèrent bientôt ces émigrés timides, les *frères de Haussey* défièrent témérairement la mort. Nous avons vu qu'elle releva le défi de M. de Bennes, renversé par un boulet aux pieds de son compagnon d'armes. L'heure de la vaillance, de l'héroïsme moral, plus rare peut-être que l'héroïsme physique, avait sonné pour Louise de Haussey. Elle ne faiblit pas sous cette redoutable épreuve. Elle eût pu alors, reprenant ses habits de femme, regagner son pays et y profiter de l'accalmie relative qui précéda la chouannerie de 1796. Mais, fidèle au sentiment conjugal qui l'avait conduite à la guerre, s'y entêtant même lorsqu'il n'eut plus d'objet, elle ne voulut point secouer le joug militaire qu'elle avait porté en même temps que son mari. Elle continua à servir comme à côté de son ombre, et elle resta le chevalier de Haussey dans la légion de Damas.

II

Les malheureux régiments formés d'émigrés français étaient, selon les variations de la politique européenne, véritablement jetés d'une nation à une autre. C'est ainsi que la légion de Damas, en 1794, passa du service de la Hollande à la solde de l'Angleterre. La Hollande, envahie d'ailleurs par les armées de la république, avait dû être promptement évacuée par les réfugiés français, qui se retirèrent en Hanovre. Le 22 juin 1795, sept régiments, sur l'ordre du ministère anglais, s'embarquèrent à Stade et descendirent l'Elbe. Ils devaient se rendre tout d'abord à Spithead et prendre là une direction inconnue. Les émigrés étaient vivement alarmés, redoutant d'être envoyés aux Indes ou en Amérique, inutiles à la cause pour laquelle ils voulaient combattre. Le comte Charles de Sombreuil, qui les commandait, les rassura, leur disant qu'ils n'iraient pas aussi loin. Il les conduisait, en effet, à Quiberon.

Le 9 juillet, vers dix heures du matin, le signal d'appareiller fut donné, à Spithead, aux bâtiments portant la seconde division de

l'armée expéditionnaire. Le chevalier de Haussey, pour la seconde fois depuis son émigration, allait donc revoir la France. Le trajet de Spithead à la baie de Quiberon ne fut, selon l'expression d'un soldat désireux de faire le coup de feu, contrarié que par les calmes, ces grands calmes [1] de la mer si irritants pour les impatiences humaines. Le 15 juillet, à la hauteur de Belle-Isle, le convoi défila devant l'escadre de l'amiral Bradford, puis, un peu avant la nuit, jeta l'ancre dans la baie, où s'allonge la sablonneuse presqu'île de Quiberon. Mme de Bennes se retrouvait en vue de la terre natale, plus près du Bois-Manselet qu'elle ne l'avait été dans la campagne de France. Quelques combats, quelques succès, quelques marches dans les chemins creux, bocage breton, puis bocage normand, et l'on reverrait les toits du petit manoir. Mais l'époux, qui jadis l'y avait amenée en un joli jour de noces, était enseveli là-bas, dans les Flandres, et Louise de Haussey ressentait comme un effroi de rentrer sans lui en une maison de veuvage.

Crainte chimérique, et que les événements les plus funestes allaient bientôt dissiper! Au lieu de bons propos de victoire, apportés par des frères d'armes, les émigrés ne trouvèrent à Quiberon que le plus alarmant silence, et la nuit tomba sur leur triste convoi sans qu'aucun message, sans qu'aucun lien nouveau les eût rattachés au sol de la patrie.

Le 16 juillet, à quatre heures du matin, le silence est enfin rompu, mais par une canonnade. A sept heures, le feu a cessé, et, vers neuf heures, on vient à bord réclamer des chirurgiens et annoncer la défaite du corps d'Hervilly. Le 17, enfin, un peu avant midi, la division du comte de Sombreuil débarque au port d'Orange, sous les plus sombres auspices. « La douleur et le découragement, — rapporte un témoin oculaire, — étaient peints sur tous les visages. Personne n'interrompit notre morne silence [2]. » La division fut cantonnée à Saint-Julien, Kmortan, Port-Aliguen et Ropnec. Elle s'y trouvait encore dans la nuit du 20 juillet.

Aussitôt après la perte du fort Penthièvre, le comte de Contades, major général de l'armée de Puisaye, fit dire à M. de Sombreuil « d'arriver en toute diligence avec sa division, que le fort était pris, mais que, mal fortifié du côté de la presqu'île, on pourrait le reprendre avec de bonnes troupes [3] ». M. de Sombreuil se rendait à cet appel, quand, rencontrant M. de Puisaye, qui regagnait *la Pomone*, il en reçut l'ordre de prendre, au centre de la presqu'île, la position du moulin, qui eût dû être considérée comme la der-

[1] Voy. Laroche-Barnaud, *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, t. II, p. 232.
[2] Laroche-Barnaud, t. II, p. 100.
[3] Voy. *Souvenirs du comte de Contades, pair de France*, p. 203.

nière ressource. Parvenue là, la division de M. de Sombreuil conservait encore une attitude imposante ; mais, comme si elle eût été condamnée par le destin, elle n'avait pas de cartouches : « Mon régiment, — écrit La Roche-Barnaud, qui servait dans Damas comme M[me] de Bennes, — n'en avait pas six par homme ! [1]» Ce fut donc à la baïonnette que les malheureux émigrés, refoulés vers l'Océan et comme rejetés de la patrie, livrèrent le dernier combat, auquel prit part le chevalier de Haussey.

Nous n'avons pas ici à retracer la suprême lutte, à éclaircir le mystère, qui subsiste encore, de la douteuse et meurtrière capitulation. C'est dans la nuit, dédaignant une fuite facile, par respect d'une parole loyalement donnée, n'eût-elle pas été régulièrement reçue, que nous voyons les soldats du corps de Damas s'éloigner de Quiberon et cheminer vers Auray. Ils y arrivèrent dans la nuit du 21 au 22 juillet, et furent renfermés dans une grande église, où une pâle lampe dissipait mal les ténèbres. En ces heures solennelles, une scène dut évoquer, pour le chevalier de Haussey, les plus émouvants souvenirs. Une femme portant un havresac de soldat, non pas, il est vrai, sur un habit militaire, mais sur une pauvre robe de soie toute fripée par la défaite, franchit le seuil de l'église à la suite de son mari. C'était une Flamande, M[me] de Villavicencio, en qui l'amour conjugal, comme en M[me] de Bennes, avait atteint l'héroïsme. M. de Villavicencio fut conduit dans les prisons de Vannes. Quand il eut été condamné à mort, sa femme vint le visiter, desserra ses liens pour qu'il pût tenir un livre de prières, et le lendemain, martyre de la fidélité, elle l'accompagna jusqu'au champ de l'exécution.

Le chevalier de Haussey fut aussi bientôt menacé d'une condamnation suprême. Les prisonniers du corps de Damas, renfermés dans l'église d'Auray, furent dirigés en trois convois sur Vannes, le 27, le 29 et le 31 juillet. M[me] de Bennes dut faire partie de ce dernier convoi, qui était de cent cinquante hommes. Elle resta détenue, — disent ses états de service, — trois mois et demi à Vannes. Cette détention fut pour les malheureux prisonniers qui, presque tous, devaient être exécutés, une indicible agonie. C'étaient de quotidiennes alternatives d'espérance et de désespoir, des sursis trompeurs, de décevantes permissions de sortir dans la ville, prises très naturellement pour des promesses de vie. Le jeune Talhouet obtient ainsi un sursis comme ayant émigré avant l'âge de seize ans, puis, étant malade, il est autorisé à aller se faire soigner dans une maison amie. Il oublie bien vite, et qui ne l'eût fait à son âge?

[1] Voy. M. de La Gournerie, *les Débris de Quiberon*, p. 14, 186.

le danger de ces jours funestes, il se reprend à vivre de la bonne vie d'autrefois, et quand, convalescent, il sort au bras de sa sœur, il est arrêté de nouveau et envoyé à la mort. Il ne semble pas que l'ironie du destin se soit jamais manifestée d'une façon aussi cruelle [1] !

Mme de Bennes, comme les autres prisonniers, éprouva ces illusions, ces déceptions, ces angoisses. Traduite cinq fois devant la commission militaire, lisons-nous sur la feuille de ses états de service, elle se vit enfin condamner à mort. L'histoire, disons plutôt le roman de son évasion, nous est donnée par un témoin oculaire, à qui revient d'ailleurs tout le mérite de son salut. C'est M. Jacquier de Noyelle, un soldat du corps de Damas, ayant jusqu'à Auray partagé la fortune du chevalier de Haussey [2]. Il avait, le 29 juillet, était dirigé sur Vannes avec le second convoi, et, depuis son arrivée, il y était détenu à la Porte-Prison. Des femmes charitables venaient chaque jour lui apporter des secours ainsi qu'à ses compagnons d'infortune; femmes nobles, comme Mmes du Couédic et du Portail; bourgeoises, comme Mmes Métrot et Keréden; ouvrières, comme Françoise et Nanon Savin, ayant toutes le droit d'être inscrites, et au même rang, au livre d'or de la compassion.

M. Jacquier de Noyelle se promenait un jour sur une terrasse contiguë à son cachot. Il jeta les yeux aux pieds d'une muraille, qui avait plus de 50 pieds de hauteur, et il vit à la porte de l'église Saint-Patern, alors transformée en prison, des soldats du régiment de Royal-Louis, que leur uniforme rouge faisait aisément reconnaître. Ces soldats étaient regardés par les émigrés comme les auteurs de leur perte. Et cela fort justement, car c'était un certain David, grenadier de Royal-Louis, qui, à la tête des déserteurs de son régiment, revêtus de leur ancien uniforme, s'était emparé par surprise du fort Penthièvre. Tous les habits rouges, coupables ou non, inspiraient donc un sentiment de répulsion aux émigrés et aux habitants de la ville, qui leur étaient entièrement favorables. « Je détournais les yeux, écrit M. de Noyelle, pour ne pas voir les traîtres qui nous avaient livrés, lorsque j'aperçus tout à coup quelqu'un qui, sous le porche de l'église, confondu avec ces misérables je ne sais comment, me faisait des signes, d'où je compris qu'il souffrait de la faim. Je reconnus le chevalier de Haussey [3]. » M. de Noyelle possédait le secret de Mme de Bennes et connaissait les aventures de l'amazone normande. « Nous avions pour elle,

[1] *Les Débris de Quiberon*, p. 33, 35, 104.

[2] Les souvenirs de M. Jacquier de Noyelle ont été transcrits presque en entier dans l'ouvrage de M. de La Gournerie.

[3] *Les Débris de Quiberon*, p. 32.

dit-il, tous les égards dus à son sexe, à son noble caractère, à son courage. »

Mais il s'agissait d'empêcher le malheureux chevalier d'abord de mourir de faim, ensuite d'être fusillé. « Le jour même, — poursuit M. Jacquier de Noyelle, — je prévins des dames généreuses et pleines de courage que j'avais un camarade dans cette église, que c'était une femme et qu'elle souffrait de la faim. Indiquer une occasion de faire du bien à ces dames, c'était leur rendre service. Elles allèrent de suite lui porter quelque nourriture, puis, le lendemain soir, elles lui remirent des vêtements de femme, sous lesquels elle sortit avec elles. » Le nom de la libératrice du chevalier de Haussey doit être ici mentionné, c'était Mme du Portail. La charitable femme, en venant à la prison, pensait ne sauver qu'un des malheureux émigrés; elle put le même jour, et toujours sous des habits de femme, faire évader un autre détenu, le très authentique chevalier de Tressac. Et l'on ne saurait vraiment dire, tant la pauvre Louise de Haussey avait pris l'habitude de vivre sous l'uniforme, lequel des deux chevaliers, quand ils furent rendus à bord de l'escadre anglaise, dépouilla avec le plus d'empressement et de promptitude les vêtements féminins auxquels ils devaient leur salut.

III

Les temps chevaleresques de l'émigration étaient passés pour le chevalier de Haussey; il allait en connaître les heures de détresse. Ce fut à Londres, dans un pauvre *lodging* de Maddox-Street, que Mme de Bennes quitta enfin l'habit de drap pour revêtir un fourreau de soie dû aux aumônes de l'*Emigrant office* et que le chasseur noble devint une pauvre femme. La manifestation de charité, provoquée en Angleterre par l'émigration française, pourrait fournir aux annales de la pitié de bien admirables pages. L'on donna autant, l'on donna plus peut-être que l'on n'était tenu de donner, et le comité de secours (*Commitsee for french refugees*) put, grâce à ce merveilleux esprit de méthode particulier aux institutions britanniques, assurer la subsistance de chacun des réfugiés. Mais ces réfugiés formaient une classe d'assistés toute spéciale et toute nouvelle, dont le nécessaire impliquait quelque peu de superflu. Et comme ce superflu, que le luxe d'autrefois faisait désirer par tous, n'était point fourni par le comité anglais, chacun cherchait à se le procurer par son industrie privée. Le chevalier de Haussey, pour avoir servi à la solde de l'Angleterre, recevait un secours plus considérable que celui alloué à ses compagnons d'exil. Il ne pouvait toutefois en vivre que bien chichement, et, pour obtenir

quelque peu du superflu, objet de ses vœux très modestes, il eut recours à un moyen tout à fait inattendu, et publia ses souvenirs.

L'idée, d'ailleurs, était bonne. L'Angleterre est le pays des singularités, où les personnages énigmatiques plaisent particulièrement. Londres, cette année-là, se passionnait encore pour la pseudo-chevalière d'Eon, dont le fleuret, dans des assauts annoncés à grand fracas, faisait de très fructueuses recettes. Et l'on ne soupçonnait pas, en cette supercherie de costume, que, comme le chevalier de Haussey en Bretagne, sous les jupes, la chevalière d'Eon à Londres, sous le plastron, portait tout simplement l'habit naturel à son sexe. Un émigré, l'ayant vue ferrailler avec bénéfice, conseilla sans doute au chevalier de Haussey de tirer parti de ses romanesques transformations. La plume de la pauvre femme qui jamais, au Bois-Manselet, n'avait été prise que pour des comptes de servantes ou des recettes de ménage, était bien inhabile à tracer des récits de guerre. Quelque bel esprit, rencontré dans un café de Londres, consentit sans doute à la diriger, et c'est ainsi que les souvenirs de l'ex-chasseur noble, recueillis en français, puis traduits en langue anglaise, furent mis en vente au commencement de 1796.

Un chapitre inédit et assurément fort piquant de l'histoire de l'émigration française en Angleterre pourrait être consacré aux productions littéraires des Français réfugiés à Londres, à la fin du siècle dernier. De Boffe, dans Gerard-Street, Debrett, dans Piccadily, et Boosey, dans Broad-Street, publiaient, chaque semaine et presque chaque jour, des opuscules écrits par des émigrés français. Aperçus historiques, réflexions de philosophie, pensées morales, contes légers et vers galants amusaient, à leur vitrine, l'oisiveté des réfugiés; et certains recueils qui, comme ceux de Peltier, ont un réel intérêt documentaire, y apparaissaient périodiquement. De Boffe avait, dès le début de 1796, édité deux relations des événements de Quiberon, données par des compagnons d'armes du chevalier de Haussey : *De l'Expédition de Quiberon par un officier français à bord de* « *la Pomone* » (M. de Planat); *et relation de M. de Chaumereix, officier de la marine, échappé aux massacres d'Auray et de Vannes.* Ce fut chez Boosey que, peu de temps après, parut la *Narration des épreuves de Louise-Françoise de Haussey de Bennes, ayant servi à l'armée en qualité de volontaire de 1792 à 1795 (juillet), époque où elle fut faite prisonnière à Quiberon, avec son interrogatoire à Vannes, d'où elle s'échappa la veille du jour fixé pour son exécution*[1].

[1] Voy. *The Monthly Review*, t. XIX, p. 235. — *A Narrative of the sufferings*

C'était un bien petit livre, un pamphlet de quarante-huit pages. Il ne passa pourtant point complètement inaperçu, et le critique littéraire de la *Monthly Review* en rendit compte en ces termes obligeants : « Cette intrépide femme-soldat était l'un de ces infortunés royalistes français (son mari étant, — nous gardons l'expression anglaise, — *of high aristocratic principles*) qui tombèrent dernièrement entre les mains des républicains, à la désastreuse affaire de Quiberon. Son histoire contient d'extraordinaires aventures..., nous n'avons pas de raison de douter de leur authenticité. » Il faut, pour avoir été ainsi déclaré digne de créance, que le petit livre du chevalier bas-normand ait été muni d'indiscutables preuves, car le directeur de la *Monthly Review* se défiait à fort juste titre des souvenirs, qui appelaient imprudemment les acheteurs par de sensationnelles et apocryphes attributions. Et, huit jours après, il dénonçait sans pitié de prétendus mémoires de la comtesse Diane de Polignac, formés par l'on ne sait qui de découpures d'ana [1].

La narration de Louise de Haussey, vendue au profit de l'auteur et que l'on pouvait recevoir de sa main, au n° 22 de Maddox-Street [2], s'est dérobée à nos recherches obstinées. Ni au British Museum, ni à la Bibliothèque nationale, ni dans ces boutiques de pamphlets de Londres, où nous avons recueilli tant de feuillets jaunis, poussés là par le vent de l'émigration, nous n'avons pu découvrir les quelques pages, dont la vente était destinée à adoucir pour la pauvre émigrée les privations de l'exil.

Nous eussent-elles, d'ailleurs, livré le mot d'une énigme que les documents, consultés par nous à la place du livre perdu, ne nous ont point permis de résoudre? Pourquoi Mme de Bennes, à l'heure où l'on se battait en basse Normandie, presque aux portes du Bois-Manselet, n'est-elle pas redevenue le chevalier de Haussey, au bivouac de l'armée du général de Frotté? Etait-ce lassitude de tant de combats malheureux? Était-ce crainte de rentrer seule dans la maison nuptiale? Tenait-elle à ne connaître que le Bois-Manselet

of Louise-Françoise de Haussey de Bennes, who served in the Army as a Volunteer from 1792 *to july* 1795, *when she was made a prisoner at Quiberon, with her examination at Vannes, from whence she made her escape, the day before that which was appointed for her execution. Translated from the manuscript of the Author,* 8°, 46 p.

[1] Voy. *The Monthly Review*, t. XIX, p. 552. — *Memoirs of the life and character of the Duchesse de Polignac, with interesting anecdotes respecting the French Revolution and the Person of Marie-Antoinette, Queen of France. By the Comtesse Diane de Polignac.* (London, Debrett, in-8°, 62 p.)

[2] « It is printed for her benefit and may be had of her, at n° 21, Maddox-Street, Harover-Square » (*Monthly Review*).

du vieux temps? Il reste, en sa carrière de radieux héroïsme, des ombres pleines d'infinis découragements. Allons n'importe où, pensa-t-elle sans doute, plutôt qu'au pays des félicités perdues. Toujours est-il que sans épée ni mousquet, la pauvre émigrée illettrée, qui avait dû faire rédiger ses souvenirs par un camarade, prit, l'on ne sait dans quel but ni cédant à quels conseils, la route de Hambourg, le centre le plus littéraire de l'émigration française.

IV

Cette émigration française à Hambourg, un peu plus tardive qu'ailleurs, un peu venue de tous les partis, porte, en effet, comme marque particulière, le souci de dissiper, par les distractions de l'esprit, les tristesses de l'exil. La vieille cité commerciale était alors pleine de comptoirs de lettres : lettres d'hier avec Rivarol, lettres de demain avec Chênedollé. Ces bureaux d'esprit possédaient même un organe, le *Spectateur du Nord*, qui, par les noms rapprochés dans des fascicules mensuels, semble avoir été quelque peu une *Revue des deux siècles*. Dix pages y évoquaient *Émile;* dix autres pages y annonçaient *René*. Mais, à part un article consacré chaque mois à la situation politique de l'Europe, le *Spectateur du Nord* ne fournit, pour l'histoire de l'émigration, que peu de documents utiles. Plus de souvenirs de guerre, plus de projets de restauration comme dans les pamphlets de Londres. Les émigrés, à Hambourg, sont des résignés, écrivant moins pour se plaindre que pour le plaisir d'écrire. S'étant d'ailleurs presque tous assuré le pain quotidien, grâce à des professions acceptables, quasi aimables; vivant dans les salles d'armes, dans les académies de danse, et dans les cafés installés à la française, le long du large bassin de l'Alster. Qu'allait donc faire, parmi ces raffinés de l'émigration, la châtelaine campagnarde du Bois-Manselet, le rude soldat de Louvain et de Quiberon? En réalité, nous ne saurions le dire.

Elle vécut d'ailleurs, à Hambourg, humble parmi les plus humbles et inconnue parmi les plus inconnues. Nous avons vainement cherché, dans la correspondance de la comtesse de Neuilly, son nom sur la liste des émigrés de Hambourg [1]. Il ne se trouve pas parmi ceux des habitués du salon de la belle Mme Cromot de Fougy, l'Aspasie de Rivarol. Et pourtant la séduisante émigrée était, pour le chevalier, une compatriote, ayant possédé aux limites de ce

[1] Voy. *Souvenirs du comte de Neuilly*, p. 327. Voy. aussi le beau livre de M. de Lescure, *Rivarol et la Société française pendant la Révolution et l'Émigration*, p. 418-472.

bocage dont les futaies abritaient le Bois-Manselet, la terre et le château du Bourg Saint-Léonard. Louise de Bennes ne paraît donc pas avoir demandé son pain à ces industries presque fashionables que l'on exerçait dans de coquettes boutiques, en froissant du satin, en fredonnant des romances. Quelque labeur obscur la retint sans doute en une ruelle du port. Et, cependant, elle semble moins que toute autre avoir été possédée de l'impatience du retour. « La mode, — écrivait, en 1801, Mme de Neuilly, — est maintenant de rentrer, comme jadis de sortir. Il ne restera bientôt plus que des Hambourgeois à Hambourg. » Le chevalier de Haussey y resta néanmoins encore, et nous l'y retrouvons en 1803. Pourquoi prolongea-t-il volontairement son exil? Nous ne saurions expliquer, et nous l'avons dit, son entêtement à ne pas revenir en France, sinon par la crainte de rencontrer sur le chemin du Bois-Manselet le spectre d'une regrettée, d'une irrecouvrable jeunesse.

Mais un tendre appel, venu du petit manoir eut, un beau jour, raison de cette frayeur. Les deux enfants de Louise de Haussey avaient grandi sous la garde de l'aïeul. Laissés en sarrau par les combattants de Louvain, ils étaient devenus un garçon fort bien tourné et une fort agréable fille. Cette fille, Isabelle de Bennes, fiancée à un jeune voisin, Henri Alexandre, qui avait souvent chouanné aux abords du Bois-Manselet, voulut, en 1802, obtenir pour son mariage l'autorisation maternelle. Elle adressa alors à Louise de Haussey une lettre qui fut perdue en l'on ne sait quelle contrée, tant le lieu de retraite de l'ex-chasseur noble était alors ignoré de sa famille. Un second message, adressé par le jeune époux, quand les noces eurent été faites, parvint enfin à l'émigrée. « Votre chère famille, écrivait Henri Alexandre, a longtemps, mais en vain, cherché le lieu de votre retraite. Voilà un mois que j'y suis entré et que j'ai l'honneur de vous appartenir. Les mouvements révolutionnaires qui ont eu lieu dans notre malheureux pays m'ont mis dans le cas de prendre les armes et de servir la cause que, vous-même, avez défendue avec gloire. Le sort des combats m'amena parfois au milieu de vos parents et je fus présenté à mademoiselle votre fille. Je fus assez heureux pour en recevoir ainsi que de vos proches un accueil favorable, et, tout espoir de découvrir votre séjour étant perdu, le consentement de l'aïeul, de madame votre sœur et de son époux, a mis le comble à mes vœux, en me faisant l'époux de Mlle de Bennes. »

Le chevalier, tout surpris que, pendant son temps d'exil, les années si douloureuses eussent si rapidement passé, répondit avec une tendresse timide et quasi repentante :

« Monsieur, je reçois votre seconde lettre, mais je n'ai pas reçu

la première, et j'ignore où elle est restée. Je suis charmée que ma fille ait eu le bonheur de vous plaire. Je n'ai pas, moi, celui de vous connaître, mais j'ai beaucoup entendu parler de votre famille, et, si mon consentement peut ajouter à votre bonheur, je me croirai trop heureuse d'y être pour quelque chose. Permettez-moi de vous compter au nombre de mes enfants, que de malheureuses circonstances m'empêchent d'embrasser tous les trois.

« Nous sommes ici entourés de Français, et notre ville est dans une tristesse incroyable. Peut-être vais-je être forcée de fuir plus loin encore; mais partout où je serai, je vous donnerai de mes nouvelles et je serai bien heureuse d'avoir des vôtres. J'avais envie d'envoyer à ma fille quelque chose de nouveau de ce pays, mais il faut attendre de plus heureux moments. Je finis, mes enfants, en vous embrassant de tout cœur et en vous demandant de ne pas m'oublier... Je vous prie de dire bien des choses à ceux qui veulent bien se ressouvenir de moi. Ne soyez pas surpris si j'écris quelques mots comme les Allemands; je suis quelquefois trois mois sans parler français, de manière qu'il y a beaucoup de mots que j'oublie. »

Cette lettre, ranimant l'amour maternel, semble avoir rompu le charme inexplicable qui retenait l'émigré, devenue semi-allemande, loin du manoir que ses souvenirs redoutaient. Mme de Bennes quitta les bords de l'Elbe et revint pour jamais au Bois-Manselet.

Son existence de grand'mère, assise au coin du foyer, dans la même salle que jadis, où sa mémoire retrouvait de très douces choses, mériterait à peine d'être rapportée ici, si certains rappels des heures héroïques n'avaient sonné en sa très paisible vieillesse. Ce fut d'abord l'apparition de M. Jacquier de Noyelle, le libérateur de Quiberon, rencontré un jour dans la cour des messageries.

« Vingt-cinq ans après, en 1820 — écrit l'ancien détenu de la Porte-Prison, — comme je me rendais à la voiture publique, qui devait me conduire à mon régiment dans le Midi, je rencontrai une dame qui m'aborda en me demandant si je n'étais pas M. Jacquier de Noyelle. Sur une réponse affirmative, elle m'embrassa et me remercia du service que je lui avais fait rendre. C'était le chevalier de Haussey. Elle me parla ensuite de ses enfants. J'ignorais qu'elle en eût. Elle m'apprit alors qu'elle les avait laissés en France, lorsque son mari et elle avaient émigré. C'étaient les enfants de ces enfants qui l'amenaient dans ce moment à Paris. J'aurais bien voulu différer mon départ pour consacrer quelques heures à mon ancien camarade, mais j'étais à jour fixe [1]. »

Puis un autre revenant, une ombre fut rencontrée à Paris,

[1] *Les Débris de Quiberon*, p. 33.

entourée des souvenirs tendres et funèbres de la légion de Damas : le comte de Neuilly qui, un jour, au Palais-Royal, aperçut Louise de Haussey, toujours « vêtue en homme[1] ».

Vêtue en homme? Voilà qui confirme une tradition conservée encore dans le pays de Mme de Bennes. La vieille émigrée aurait pris parfois plaisir à sortir de son manoir fièrement, en uniforme, la croix de Saint-Louis étincelant sur la poitrine et à redevenir, pour un jour, le chevalier de Haussey. Un témoin oculaire, mort récemment bien vieux, nous a dit l'avoir vue, dans la petite ville voisine, parée, à l'occasion de quelque fête royale, comme d'un travestissement d'héroïsme, de son vieil habit militaire.

Mais un jour vint, — car les longues existences qui s'étendent sur deux siècles voient revenir souvent les tristesses disparues, — où cette monarchie, que Mme de Bennes croyait restaurée à jamais, fut renversée de nouveau. Le drapeau blanc, défendu à Louvain et à Quiberon, allait être lacéré dans la commune voisine. Alors le chevalier, — la tradition, sur ce point, touche peut-être à la légende, — se levant, malgré les exhortations des siens, dépouilla prestement sa douillette de douairière et endossa l'uniforme. Il prit l'épée entre ses débiles mains et sortit pour aller défendre le drapeau du roi. Mais, quand il eut franchi les fossés du Bois-Manselet, moins par défiance de sa vigueur de vieux soldat que par douleur des espoirs anéantis, il laissa tomber l'épée dans la poussière du chemin et ne put contenir ses larmes. Mme de Bennes ne mourut qu'en 1838, mais le chevalier de Haussey était bien mort ce jour-là.

Comte G. DE CONTADES.

[1] *Souvenirs du comte de Neuilly*, p. 90.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

La littérature militaire. — Idées générales : la guerre comme moyen d'éducation. — Le général von der Goltz. — Les écrits du grand état-major : *les Guerres de Frédéric le Grand.* — Ouvrages sur la guerre de 1870-71. — *La Guerre nationale sur la Loire,* de M. F. Hœnig.

Nous avons eu l'occasion, au cours de ces articles, d'insister sur le réveil littéraire de ces dernières années. Mais si la jeune littérature allemande a déjà produit quelques œuvres remarquables ou pleines de promesses, il s'en faut de beaucoup qu'elle atteigne encore l'importance qu'a prise depuis un quart de siècle la littérature historique et militaire. Nous examinerons un jour le rôle des historiens dans le développement du nouvel empire : s'ils excitent un intérêt moins universel, par cela même que leurs ouvrages conservent un caractère technique qui le rend d'une lecture plus difficile, les écrivains militaires n'en occupent pas moins, dans les librairies et dans les bibliothèques d'outre-Rhin, une place considérable et qui correspond bien au rôle que l'élément qu'ils représentent joue dans la vie politique, sociale et même mondaine. Les plus connus d'entre eux se sont attachés à établir, expliquer et justifier la théorie du régime militaire auquel l'Allemagne doit sa grandeur actuelle. C'est ce qu'a fait, entre autres, le général von der Goltz, dans un livre célèbre : *la Nation armée*[1], qui parut il y a une dizaine d'années et n'a point encore été surpassé : un ouvrage formidable, que la postérité lira comme nous lisons aujourd'hui *le Prince*, de Machiavel, qu'elle admirera en le réprouvant, avec des sentiments analogues à ceux que nous inspire le fameux secrétaire de la république florentine, où elle trouvera, développée avec une surprenante maîtrise, toute la conception de l'état mili-

[1] L'ouvrage du général von der Goltz a été traduit en français il y a déjà un certain nombre d'années.

taire qui est apparue en Europe avec le Grand Électeur et Frédéric II, que Napoléon a perfectionnée, et qui est parvenue à son apogée sous les règnes de Guillaume Ier et de Guillaume II, réalisée par des ministres comme le général de Roon, le prince de Bismarck et le maréchal de Moltke. Conception redoutable et funeste, qui a transformé l'Europe en un vaste camp retranché, et attisé la haine des races, tout en prétendant élever et ennoblir les nations. Car, pour les hommes dont le général von der Goltz a été le porte-parole (si fidèle, qu'ils l'ont désavoué, d'après le principe sans doute qui poussa jadis Frédéric II à écrire un *Anti-Machiavel*), l'armée est la grande éducatrice des peuples, dont la guerre est l'école salutaire. L'un d'entre eux, — un des derniers survivants des compagnons de Guillaume Ier, — le disait récemment encore. C'est le feld-maréchal de Blumenthal, qui fut le chef d'état-major du futur empereur Frédéric III, pendant la guerre de 1866 et 1870.

« La guerre, répondait-il à un reporter du *New-York Herald*, qui l'interviéwait, il y a quelques jours, à son passage à Rome, la guerre entre des nations et des races différentes semble une nécessité à laquelle l'humanité ne peut échapper. En fait, tous les trente ans au moins, nous sentons le besoin d'une de ces grandes boucheries qui exterminent des millions d'hommes, renversent des obstacles précédemment envisagés comme pouvant résister à tout, et *rétablissent l'équilibre nécessaire pour le progrès et le développement de la société*. »

Nous n'avons pas à discuter ici cette cruelle philosophie, qui paraît triompher aujourd'hui, qu'on pourrait pourtant réfuter, croyons-nous, en y consacrant le temps nécessaire. Constatons seulement qu'elle a été celle des hommes de l'entourage de Guillaume Ier et qu'ils l'ont transmise à leurs successeurs. L'influence salutaire de l'armée sur les populations et les bienfaits de la guerre, ce sont là les lieux communs qui reviennent à chaque page dans les discours et dans les lettres du feld-maréchal de Moltke [1], par exemple, dont on tire à gros chiffres des éditions populaires, qu'on introduit dans les anthologies, qu'on traite et qu'on admire non pas seulement comme un grand vainqueur de batailles, mais comme un écrivain classique et comme un éducateur national par excellence : à tel point qu'il ne manque pas de critiques enthousiastes pour le comparer à Gœthe et pour réclamer la substitution de la lecture de sa correspondance à celle de *Werther* ou de *Vérité et poésie*.

[1] Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies, en sept volumes au cours de ces dernières années : *Gesammelte Schriften und Denkwürdigkeiten*.

Von der Goltz et Moltke sont les deux maîtres de la littérature militaire. Mais, au-dessous d'eux, de véritables armées de disciples, plus ou moins dignes, recueillent avec un soin minutieux les écrits des ancêtres ou fouillent par le menu les annales militaires de la Prusse. C'est le grand état-major qui donne l'exemple. On connaît le volumineux ouvrage qu'il a publié sur la guerre de 1870. Remontant plus haut, il consacre maintenant ses soins à l'histoire des guerres de Frédéric le Grand. Il vient de passer quatre années à étudier la première guerre de Silésie, qui forme les tomes II et III du volumineux ouvrage en cours, lesquels ont paru à la fin de l'année dernière [1]. Si l'on continue avec la même lenteur, il ne faudra pas moins d'une vingtaine d'années pour mener à bonne fin l'entreprise. Mais l'exécution est à peu près parfaite : les collaborateurs assez nombreux qui se partagent le travail commun ne s'en tiennent pas aux questions purement militaires : ils font une part considérable à la politique, qu'ils exposent avec la même clarté méthodique et régulière. La figure du jeune roi de Prusse ressort de ces deux volumes avec un relief saisissant. Il ne faut pas leur demander une juste impartialité pour le souverain qu'ils admirent : mais, leur point de vue admis, on est bien obligé de reconnaître que c'est avec une rare habileté dans la mise en œuvre de leurs matériaux qu'ils s'efforcent de le justifier.

Les qualités de précision, de netteté, d'exactitude dans la description des opérations militaires que le grand état-major a mises à la mode, se retrouvent à un degré presque égal dans la plupart des écrits du même genre, parmi lesquels il faut signaler l'important ouvrage de M. de Lettow-Vorbeck sur *la Guerre de* 1806 *et* 1807 [2], dont le troisième volume vient de paraître. Mais c'est toujours l'histoire circonstanciée de la guerre de 1870-71 qui occupe le plus les écrivains militaires allemands. Chaque année, le nombre des volumes qu'on lui consacre va croissant ; et la valeur de quelques-uns de ces ouvrages est incontestable. L'année écoulée a vu paraître, entre autres, une série d'études de tactique du général baron de Verdy du Vernois [3], qui fut pendant quelque temps ministre de la guerre ; une suite de monographies de batailles [4], du

[1] *Die Kriege Friedrich's des Grossen. Der erste schlesische Krieg* (1740-42). Hgb. v. Grossen Generalstab, Abtheilung für Kriegsgeschichte. Berlin, 1893.

[2] *Der Krieg von* 1806 *und* 1807, Berlin, 1893.

[3] *Studien über den Krieg, auf Grundlage des deutsch-französischen Krieges*, 1870-71.

[4] *Einzeldarstellungen von Schlachten aus dem Kriege Deutschlands gegen die französische Republik.*

major Kunz, que les spécialistes désignent comme des modèles du genre; enfin, un ouvrage plus important, *la Guerre nationale sur la Loire* [1], du capitaine Fritz Hœnig, qui développe assez de vues intéressantes pour que nous nous y arrêtions un moment.

Avant la publication de cet ouvrage qui le porte au premier rang des écrivains militaires de son pays, M. Fritz Hœnig occupait déjà une place distinguée parmi eux. Il est quelque chose de plus qu'un spécialiste, habile à décrire la marche des armées et à énumérer les corps ou les régiments engagés dans une opération. Comme le général von der Goltz, que par moment il semble imiter, il a réfléchi à l' « art de la guerre »; aussi ne considère-t-il point la guerre comme un phénomène isolé, ayant en soi-même sa raison d'être, son intérêt, ses lois. Il connaît la parole fameuse de Clausevitz, que Moltke avait reprise à son compte : « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. » Et il s'applique à montrer les rapports entre l'une et l'autre, en des pages de haute envergure.

Nous ne pouvons songer à analyser en détail cet important ouvrage, qui est avant tout une étude minutieuse et technique des opérations des armées allemandes et de celles des armées françaises. Il est écrit, cela va de soi, à un point de vue allemand, et par conséquent partial. M. Hœnig a fort bien vu que la campagne sur la Loire a été tout autre chose qu'une série de combats entre deux armées régulières : « Elle a été autre chose et plus, dit-il très justement, car les armées de la république furent soutenues par un véritable soulèvement populaire, en sorte qu'elle est devenue une vraie guerre nationale. » L'historien qui voudrait être complet n'aurait donc pas seulement à s'occuper des mouvements des troupes et de la description des batailles : il devrait aussi étudier et dépeindre l'état d'âme des populations, qui défendaient la patrie avec autant de courage, d'énergie et de dévouement que les soldats; et il y aurait là matière à des chapitres d'un très grand intérêt, car si les écrivains militaires traitent les combattants sans uniforme avec un dédain égal à la sévérité que déploient contre eux les conseils de guerre improvisés qui les fusillent, sous prétexte qu'ils ont violé les lois de la guerre, ces héros inconnus, tombés sans gloire dans d'obscures escarmouches ou sous les balles d'un peloton d'exécution, doivent inspirer de tout autres sentiments à ceux qui demandent à l'histoire les secrets de l'âme d'un peuple. Or de tels chapitres sont bien faiblement esquissés dans le livre de M. Hœnig. Mais ce n'est pas tout : à côté du soulèvement, il y a

[1] *Der Volkskrieg an der Loire, im Herbst* 1870, 2 vol. Berlin, 1893-94.

la répression, car les envahisseurs traitent en révoltés les « pékins » qui osent defendre leur foyer ou qui oublient qu'il faut porter un képi pour pouvoir donner sa vie à la patrie; et ce passage de la guerre de 1870 n'a certainement rien d'honorable pour les armées allemandes, que l'énergie de la résistance exaspérait, et qui ont laissé sur la Loire les plus douloureux souvenirs. Ce sont là des points sur lesquels M. Hœnig n'a garde d'insister, et nous ne lui reprocherions pas, s'il n'avait cru devoir raconter avec complaisance un épisode qu'on pourra lire à la page 17 de son deuxième volume.

Ce qui sera, je crois, d'un intérêt général pour les lecteurs français, ce sont les portraits, fort bien faits, que trace l'écrivain allemand de quelques-unes des personnalités les plus marquantes de l'époque, et surtout ses appréciations souvent très justes et très profondes sur l'union de la politique avec la guerre pendant cette fatale période. Dans cet ordre-là, on peut citer le curieux « commentaire » qui accompagne l'analyse des instructions que le roi de Prusse remit au lieutenant-colonel comte de Waldersee, en l'envoyant au quartier général du prince Frédéric-Charles, et qui rehausse de beaucoup le rôle généralement attribué à Guillaume I[er].

Le contenu matériel de l'instruction du roi, dit M. Hœnig, nous fournit l'occasion de reconnaître la sûreté de ses appréciations et la justesse de son estimation des conditions de la France. Si le prince feld-maréchal avait, dès le début, le mieux jugé les choses de la France, l'histoire doit accorder au roi l'avantage d'avoir eu le regard le plus clair pour ce qui concerne le grand quartier général..... Le roi estimait la force de résistance qui restait à la France bien plus grande que ne le pensait son entourage, qui la croyait brisée depuis Sedan. Après la capitulation de Sedan, le monarque dit à peu près ces mots aux princes et officiers rassemblés : « Ne croyez pas que la guerre soit finie, une nation comme la nation française ne se déclare pas vaincue pour cela; nous avons encore de durs combats devant nous. » Ainsi pensait le roi : il resta fidèle à son opinion, qui dirigea toutes ses décisions, tant sur le terrain militaire que sur celui de la politique.

Mises en regard de ce jugement, les appréciations de M. Hœnig sur la situation, les efforts et le rôle du gouvernement de la Défense nationale montrent combien, à son point de vue de critique militaire, l'unité et l'autorité du commandement constituent une force supérieure :

Le gouvernement de la république, dit-il, par exemple, en analysant les résultats de la bataille de Coulmiers, avait donc remporté sa

victoire; mais il s'était rangé, le 12 novembre, à la manière de voir du général d'Aurelle. Comme cela fut plus tard autrement interprété par de Freycinet, on ne pouvait mieux l'expliquer qu'en présumant que Gambetta et de Freycinet crurent devoir se laver du soupçon qui pesait sur eux, d'avoir poussé à l'armement précipité de la France par égoïsme, dans leur propre intérêt, et surtout, comme nous l'avons démontré plus haut, pour rester eux-mêmes au gouvernail. Une victoire leur était nécessaire; et après que ces deux hommes eurent en main cette quittance de leur zèle patriotique, ils purent se considérer comme les maîtres de l'opinion publique dans la province, en France même, et compter sur la durée de leur pouvoir.....

En réalité, Gambetta et Freycinet n'avaient pas, au moment d'agir, arrêté leur pensée sur l'inopportunité d'une offensive sur Paris après l'engagement de Coulmiers; mais, plus tard, il leur aurait peut-être paru plus avantageux de nier; car, si l'on avait pu vaincre à Coulmiers, d'après l'opinion d'hommes qui ne vont pas au fond des choses, il semble qu'on aurait pu aussi utiliser cette victoire. L'histoire de la guerre se serait développée ensuite d'après le résultat.

Dans la conviction de la solidité de ses assises, le gouvernement ne perdit aucune occasion de faire valoir la victoire de Coulmiers. Toute la France, occupée et non occupée, se grisa des bulletins qui furent répandus après cet événement. Les hommes prirent les armes. Les autorités départementales furent saisies d'une vraie fièvre, on s'exerçait partout, le nombre des francs-tireurs s'accrut, et il n'y eut sans doute dans la France d'alors que peu d'hommes qui doutassent sérieusement du succès de la république. C'est ainsi qu'en France un petit événement de peu de conséquence peut enthousiasmer le peuple, et cet enthousiasme est toujours la première cause de succès des hommes nouveaux.

Les généraux qui remportèrent cette victoire n'osèrent pas s'en attribuer le mérite. En revanche, aucun jour ne se passa sans bulletin du gouvernement de Tours : il fallait qu'il se rendît indispensable à l'opinion publique, et surtout qu'il empêchât qu'aucun général ne s'élevât assez pour le reléguer dans l'ombre; tel fut le second point du programme de ces républicains! Le Français veut avant tout voir ses héros vivre, agir, il veut entendre parler d'eux, et le gouvernement comprit très bien ce besoin. L'esprit démocratique de ses décrets lui avait déjà gagné la sympathie des masses et de ceux qui voulaient devenir quelque chose, dont l'espèce ne manque jamais. Il ne s'agissait donc plus que de gagner les sympathies, et pour cela il fallait flatter le peuple. Les bulletins du gouvernement de Tours ayant déjà dépassé toute mesure, on ne peut donc pas s'étonner qu'une agitation insensée s'emparât de la presse; que, de même que le gouvernement

central avait réussi à s'établir à Tours, chaque préfet voulût de même se rendre indispensable et soufflât de son côté dans le même cor. Les bulletins débordèrent sur le peuple crédule, un réseau de mensonges s'étendit sur le pays : le gouvernement de Tours télégraphiait ses victoires aux préfets, ceux-ci à d'autres, et le peuple admirait consciencieusement ces héros.

Ces sévérités n'empêchent pas l'historien allemand de rendre justice à l'énergie des efforts qui furent tentés pour résister à l'invasion :

L'armée républicaine, dira-t-il par exemple, n'a peut-être jamais aussi vaillamment combattu qu'à Beaune-la-Rolande. La marquise de Bois-Thierry, à Châteaurenault, en donna à un officier allemand une explication dont je tiens le rapport pour fidèle. Elle dit : *Toute la jeune noblesse de la Touraine est enterrée devant Beaune.* Et, en vérité, les seigneurs féodaux se battirent là, au milieu de leurs paysans, plus brillamment qu'on ne se battit nulle part ailleurs pendant la guerre sanglante.

De tels extraits suffisent à montrer quelle place importante revient au livre de M. Hœnig dans cette littérature militaire qu'affectionne l'Allemagne aujourd'hui. Sans atteindre à la hauteur de la *Nation armée*, qui demeure une œuvre unique, et dont il n'a pas, à beaucoup près, la portée générale, il se détache cependant de l'ensemble des productions du même genre. S'il demeure imparfait, marqué surtout des défauts que nous avons relevés, il n'en présente pas moins, en certaines parties, un intérêt d'autant plus vif que les opinions de l'auteur reflètent exactement l'état d'esprit de ses compatriotes, et que ses jugements sont bien ceux qui ont cours en Allemagne sur les graves événements de la seconde période de la guerre.

R.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Météorologie expérimentale : le globe marin et l'anémogène de Mgr Rougerie, évêque de Pamiers. — Les courants de la mer pris sur le fait. — Le Gulf-Stream en chambre. — Reproduction synthétique des circulations de l'Océan. — Cause des grands courants marins. — La force centrifuge de la terre et son action directrice. — Reproduction synthétique des courants atmosphériques : alizés, courants équatoriaux. — Importance de l'invention pour l'enseignement. — Mécanique : Turbine à vapeur de Laval. Un moteur qui tourne trop vite. — 30 000 tours à la minute. — Rendement et avenir. — Moteur de 10 chevaux tenant sur une table de salon. — Pas de fondations ni accessoires. — Aéronautique : Machines volantes. — Navire aérien à roues. — A travers l'air. — Réalités ou illusions. — Ballons-tramways. — Ascension des montagnes par ballon. — Ballons-omnibus. — De la Concorde au Trocadéro. — Touage par ballons. — Technologie : Allumage instantané des becs de gaz dans tous les quartiers d'une ville. — Les réverbères obéissants. — Procédé américain. — Plus d'allumeurs de gaz. — A Orléans, nouveau mode de pavage en asphalte. — Variétés : pluies de soufre.

Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, a fait le lundi 23 avril à l'Académie des sciences une communication qui a été très écoutée, et qui a particulièrement intéressé la section de géographie et de navigation. Mgr Rougerie s'occupe depuis de longues années, avec succès, de météorologie; il s'est proposé de reproduire synthétiquement, avec un appareil de son invention, la marche des grands courants de la mer et de l'atmosphère. Il a combiné le « globe marin » qui, lorsqu'il tourne, nous montre, comme si nous planions au-dessus de l'espace, tous les courants des océans. On voit l'eau se déplacer, courir le long des continents, se distribuer comme elle se distribue en réalité des pôles à l'équateur. Il a combiné le globe « anémogène » qui, de même, nous initie à la marche de tous les courants de l'atmosphère. Ces appareils sont d'une extrême ingéniosité et constituent, à vrai dire, le premier pas que l'on ait fait dans une science nouvelle : la météorologie expérimentale!

Quand on consulte une carte marine quelconque, la carte des courants de Berghaus, nos cartes françaises du lieutenant Brault, de M. Ch. de Kerhallet, etc.; on reconnaît vite que les courants

affectent à peu près la même marche générale dans tous les bassins océaniques. Dans tout l'hémisphère boréal, à partir de 45 degrés environ de latitude, les eaux, le long des côtes, descendent vers l'équateur, se portent à l'ouest, remontent les rives continentales et retournent ensuite vers l'est. Il y a un circuit complet. Au delà, la circulation est renversée : les eaux affluent de l'ouest, longent les côtes continentales jusque vers les pôles, reviennent à l'ouest, redescendent, et encore une fois rejoignent, en traversant le bassin, les rives orientales. On pourrait presque dire que chaque bassin est partagé en deux sections. Au-dessous de 45 degrés, mouvement des eaux dans le sens des aiguilles d'une montre; au-dessus de 45 degrés, mouvement des eaux en sens inverse des aiguilles d'une montre. Toutes ces circulations ont lieu en sens contraire, dans l'hémisphère opposé. Il va de soi que cette indication n'est vraie que dans l'ensemble, et qu'il existe un certain nombre de circulations secondaires qui dépendent de la forme des continents. Nous avions, il y a plus de vingt-cinq ans, essayé d'exprimer analytiquement cette circulation régulière et symétrique des eaux de l'océan, et au lieu de l'attribuer uniquement aux différences de température des eaux, aux différences de salures, etc., nous en avions rapporté la cause première à la force centrifuge, aux forces impulsives méridiennes qui résultent de son action. La composante horizontale de la force centrifuge est dirigée sur chaque méridien, du pôle vers l'équateur [1]. Elle pousse donc les eaux vers l'équateur, où elles tendent à s'accumuler. S'il y avait de l'eau partout, sans continents, il y aurait eu bientôt équilibre. Mais il y a des continents, et sur la rive est d'un bassin, l'eau ne pouvant affluer, tandis qu'il en vient de l'ouest, du large, l'équilibre est rompu sans cesse, et il se produit un mouvement circulatoire continuel de l'est à l'ouest. Nous ne pouvons ici entrer dans les détails de l'analyse, et faire toucher du doigt sans équations mathématiques comment les circulations se renversent vers la latitude de 45 degrés. Qu'il nous suffise de dire qu'en gros, le calcul rend compte des mouvements des eaux de la mer.

C'est avec une certaine satisfaction que nous venons de voir Mgr Rougerie fournir avec une grande sagacité la preuve que la force centrifuge terrestre suffit pour provoquer, en effet, toutes les circulations marines, toutes celles que les marins ont indiquées sur leur carte. La démonstration est remarquable et bien curieuse. L'appareil producteur des courants marins est d'ailleurs très simple. Voici comment le décrit l'auteur lui-même. Il est formé d'un globe de cristal, sous la paroi intérieure duquel se dessinent les formes massives des

[1] $F = a \sin 2 l$.

continents et les bassins évidés des mers. Le fond des océans est constitué par une sphère intérieure concentrique à la sphère en cristal mobile sur un axe vertical et pouvant être mise en rotation par un engrenage. Le creux des mers est rempli d'eau, et des parcelles de bougie stéarine, en suspension dans ce liquide, rendent visibles tous ses mouvements. Enfin, l'extérieur de l'appareil diffère peu de l'aspect d'une sphère géographique. La valeur de l'appareil producteur de courants semblables aux courants marins dépend surtout de l'exacte proportion des contours de ses continents et de ses mers avec les contours des continents et des mers du globe terrestre; mais la profondeur proportionnelle des mers elle-même est peu importante et peut être négligée sans grand inconvénient. C'est donc le relief des côtes, leur distribution, leur orientation, qui, en définitive, génèrent la circulation, comme nous l'avions bien pressenti et comme le montre fort bien l'expérience de Mgr Rougerie.

Pour reproduire exactement les faits, il eût fallu entraîner dans le même mouvement rotatif les continents et les mers, ainsi que cela se fait pour la terre; mais alors l'observateur, à moins de tourner aussi, n'aurait rien vu, en face de ce globe animé d'une certaine vitesse de rotation. On a, du reste, opéré ainsi, en faisant tourner l'observateur, et les résultats ont été confirmés par la réalité. Mais le dispositif devient impraticable sur petite échelle, et il a été reconnu qu'il était préférable, en définitive, de laisser immobile le globe extérieur représentant les continents, et d'imprimer à la sphère seule un mouvement de rotation en sens inverse de celui du globe terrestre. On obtient ainsi, tout aussi bien, la reproduction des courants. En somme, il y a simple interversion des relations entre deux corps en mouvement. Au lieu de lancer, de l'ouest, les continents contre les mers, on lance, de l'est, les mers contre les continents.

L'appareil tournant, on voit immédiatement les parcelles de stéarine s'animer; on dirait d'une chute de neige. Mais les flocons blancs épars se réunissent et se dirigent, des régions extra-tropicales, vers les régions équatoriales; puis les circulations se dessinent et engendrent tous les courants secondaires, en les modelant sur les contours des rivages et sur les formes des bassins des mers. Le spectacle est vraiment d'un haut intérêt. Car on assiste, de son fauteuil, à la genèse de tous ces mouvements, que l'on retrouve inscrits sur les différentes cartes marines. La terre s'arrêterait et recommencerait à tourner qu'on verrait de même la force centrifuge enfanter les mêmes mouvements.

Mgr Rougerie est parvenu de même à produire les courants atmosphériques qu'il attribue aussi à la force centrifuge terrestre. L'appareil est ici encore plus rudimentaire. C'est un globe mis en rotation par

un engrenage. Les montagnes et les sommets terrestres sont représentés selon leur alignement géologique par de petites bandes métalliques plantées sur le globe. On fait tourner l'appareil. Et aussitôt les grands courants que nous connaissons manifestent leur présence. Les vents d'ouest de la latitude de 45°, les vents alizés, les vents polaires soufflent comme à la surface de la terre. Pour déceler leur présence, il suffit de promener de tous côtés un petit moulinet tenu au bout d'une canne. Le moulinet tourne dans un sens ou dans l'autre selon la direction du vent régnant sur une région donnée de ce globe terrestre en miniature. En définitive, tous les courants marins ou atmosphériques sont ainsi obtenus au doigt et à l'œil à la volonté de l'éminent inventeur. C'est vraiment très joli.

Mgr Rougerie nous a fait encore un autre plaisir dans sa communication académique. Le premier que nous sachions, dès 1862 en tout cas, à notre retour de mission en Amérique centrale, nous avons émis l'opinion que les variations barométriques avaient une tout autre cause que celle qu'on leur attribuait, c'est-à-dire les variations de la vapeur d'eau dans l'air. Nous les avons rapportées à la composante ascendante ou descendante du vent en substituant une action mécanique à une influence simplement physique [1]. Or Mgr Rougerie dit de son côté, d'après ses recherches expérimentales : « Les variations du baromètre comme celles des courants aériens sont produites par les aspirations des courants ascendants et les poussées des courants descendants.

N'insistons pas davantage sur ces belles études. Au point de vue pratique, nous souhaiterions qu'on introduisît ces globes ingénieux dans nos cours de géographie, d'hydrographie et de météorologie. Ils instruiraient beaucoup en intéressant les élèves et on leur montrerait ainsi la nature prise sur le fait. Nous espérons que les globes pourront se répandre à un prix commercial possible. Ce serait vraiment à désirer pour l'enseignement supérieur comme pour l'enseignement élémentaire.

A l'Exposition annuelle de la Société française de physique, on a pu voir fonctionner un moteur à vapeur bien extraordinaire : la turbine de Laval, grand prix de l'Exposition de Chicago. Cela est gros comme un compteur à gaz; c'est posé dans un coin sans fondations, sans préparatifs. On ne s'en occupe plus guère et l'on a cependant à sa disposition un moteur qui peut donner une puissance mécanique considérable. Un petit moteur de 5 chevaux mesure tout compris

[1] L'amplitude des variations barométriques doit croître comme le carré du sinus de la latitude de l'équateur au pôle.

80 centimètres de long, 36 de large, 73 de haut. Poids : 130 kilogr. C'est lilliputien et cela tourne à... 24 000 tours par minute, soit 400 tours *par seconde!* Jamais on n'avait encore atteint ces vitesses vertigineuses. La vitesse à la circonférence est de 176 mètres par seconde. La turbine Parsons qui figurait à l'Exposition de 1889 au Champ de Mars ne faisait que 6000 à 10 000 tours et déjà l'on s'extasiait sur sa vitesse vertigineuse. Cette nouvelle machine à vapeur a été inventée en Suède, il y a deux ans, par M. de Laval, et ses applications commencent à grandir. C'est la plus simple des machines à vapeur que l'on puisse rêver. Pas de cylindre, pas de piston, plus d'organes accessoires : une seule petite roue à aube avec axe horizontal qu'un jet de vapeur fait tourner comme l'eau qui arrive dans une turbine. La vapeur n'agit plus comme dans les machines ordinaires par sa pression, mais bien par sa vitesse, après s'être détendue dans un certain nombre de canaux disposés sur son passage. On aurait pu craindre un rendement insuffisant : l'expérience a montré qu'il était très satisfaisant. La consommation de vapeur varie entre 22 kilogrammes par cheval effectif pour les petits types évacuant la vapeur à l'air libre et 9 kilogrammes pour les machines de 50 chevaux et au-dessus évacuant dans un condenseur. Pour les grandes machines, la dépense en charbon n'est donc guère supérieure à celle des meilleures machines actuelles, elle se réduit à 1 kilog. 25 par heure et force de cheval. En outre la consommation est sensiblement proportionnelle au travail, car il suffit de fermer un ou plusieurs des canaux d'arrivée de la vapeur pour réduire son passage. L'usure des pièces est insignifiante et le rendement de la machine sensiblement constant. La marche est régulièrement douce, puisque le mouvement est rotatif et qu'il n'existe aucun organe alternatif; aussi pas de trépidations.

Un moteur de 10 chevaux n'a que 92 centimètres de long sur 49 de large et 88 de haut. Poids 200 kilogr. Le petit disque turbine, sur lequel agit la vapeur par sa force vive, est en acier et n'a que 14 centimètres de diamètre et 1 décimètre d'épaisseur. Sur la périphérie du disque, on a découpé à la fraise de petits augets sur lesquels agit la vapeur. Le disque est entouré d'une bande en acier qui ferme les augets de la turbine pour empêcher le remous de vapeur. Au fond, le disque tourne comme une toupie dans une chambre en fonte dont l'un des côtés sert à l'arrivée de la vapeur et l'autre sert à l'échappement. L'axe de la turbine est long et élastique, de façon à pouvoir subir une légère déformation sous l'action rotative du disque. On comprend bien le principe : un disque à augets, sur lequel on soufflerait, tournerait; ici, c'est la vapeur qui souffle et entraîne par sa grande vitesse la roue d'acier.

24 000 tours, 30 000 tours par minute! Avec nos moteurs à mouve-

ments alternatifs de va et vient du piston, il fallait, pour faire marcher des machines exigeant de la vitesse comme les dynamos électriques, avoir recours à des artifices multiplicateurs. Le problème est renversé avec la turbine de Laval. Il faut, au contraire, se servir de réducteurs de la vitesse. Qui aurait jamais cru, il y a seulement dix ans, qu'on construirait des machines tournant trop vite pour nos usages actuels? Que deviendra cette machine en pratique? Elle a quelques détracteurs, mais aussi de nombreux partisans. Les avantages sont évidents. Nous verrons si une expérience plus prolongée lui sera favorable. Jusqu'ici, quand nous voulions des moteurs rotatifs, il fallait s'adresser aux dynamos et passer par deux transformations d'énergie : le moteur à vapeur actionnant la dynamo génératrice du courant, puis la dynamo réceptrice utilisant ce courant pour tourner et transmettre la rotation à l'outil. Maintenant, on peut sans intermédiaire obtenir une rotation par la turbine et développer le travail directement sur l'outil. Ainsi, dans la locomotive électrique Heilmann qui, par parenthèse, va entrer ces jours-ci en service courant de Paris à Mantes et réciproquement, on est obligé d'avoir recours à une machine à vapeur qui actionne une dynamo; celle-ci envoie son courant à une autre dynamo qui fait tourner directement les essieux. Une turbine à vapeur de 300 chevaux n'a qu'un disque rotatif de 50 centimètres. Quatre turbines de ce type, à vitesse réduite par des engrenages héliçoïdaux, pourraient attaquer les essieux sans exiger beaucoup d'emplacement. On voit combien les progrès concernant la mécanique apportent de solutions nouvelles et imprévues. Sans dépasser le présent, on peut dire que cette singulière machine appelle l'attention.

Après l'aéroplane qui a permis à M. Otto Lilienthal de Berlin de s'élancer de 25 mètres de haut et de franchir dans l'espace quelques centaines de mètres, voici M. Georges Wellner, professeur à l'école supérieure de Brünn (Autriche), qui s'apprête à réaliser une machine volante à roues. M. Wellner, tout calcul fait, prétend que l'on peut fort bien réaliser une machine volante type oiseau. Seulement, comme mécaniquement il est malaisé de faire manier de grandes ailes à la façon des oiseaux, il remplace les ailes par des roues portant à leurs circonférences de petites surfaces convenablement inclinées, un peu à la façon de nos roues hydrauliques. Le professeur de Brünn a décrit un appareil aviateur de ce système devant la Société des Ingénieurs et Architectes de Vienne. Chaque mètre carré de surface de sustentation pourrait, d'après lui, porter un poids de 1 kilogr. quand la vitesse du vent frappant cette surface est de 4 mètres, ou bien, quand l'air étant calme, on imprime à cette surface, à l'aide d'une machine motrice, une vitesse équivalente. Un oiseau s'élève vent debout, parce

que la force du vent se décompose et donne une composante verticale qui le porte en hauteur. Ce serait la même chose ici. Avec une vitesse de l'air atteignant 40 mètres, le poids que 1 mètre carré pourrait soulever atteindrait 100 kilogr., et, dans ces conditions, on pourrait construire une machine volante. Il suffirait de faire tourner une roue à palettes légèrement courbes suffisamment vite pour que chaque palette frappant l'air, sa vitesse déterminât une puissance de propulsion convenable. M. Wellner a fait, paraît-il, un petit modèle qui a confirmé ses calculs. La roue tourne autour d'un axe horizontal disposé selon l'axe de la machine volante. Cette roue munie à la périphérie de palettes garnies de voiles, aspire l'air d'en haut et latéralement, et le refoule vers le bas. Ce mode d'attaque de l'air par une sorte de ventilateur est ingénieux, parce qu'il permet d'obtenir directement à la périphérie de la roue de grandes vitesses de 30 à 50 mètres, et qu'on peut atteler facilement sur l'arbre le moteur qui la fera tourner. Dans le projet présenté à la Société des Ingénieurs de Vienne, le dispositif est le suivant : le navire aérien est en métal léger en aluminium; il affecte la forme d'un cigare et renferme la chambre de chauffe, le moteur, les soutes à charbon et les cabines pour les voyageurs. Un peu au-dessus du navire et de chaque côté, à l'avant, au milieu et à l'arrière, sont placées symétriquement les roues à voile tournant autour d'axes horizontaux fixés par des nervures légères au bâtiment. Cette machine pourrait enlever de 5 à 6 personnes avec des roues à voiles de 6^{m},4 de diamètre et de 20 mètres de longueur. Le moteur aurait 80 chevaux et ferait 135 tours à la minute, ce qui donnerait à la périphérie une vitesse de 45 mètres à la seconde. Le navire aérien, dans ces conditions, pourrait supporter et enlever 6400 kilogr. Il pourrait progresser en temps calme avec une vitesse de 30 mètres par seconde. Au fond, il s'agit d'un oiseau colossal dans lequel on a remplacé le mouvement alternatif des ailes par un mouvement de rotation produisant sensiblement le même effet.

Tout cela est-il bien réalisable? Nous avons plus d'un doute à cet égard. En tout cas, M. Wellner, pour convaincre les incrédules, a pris le bon parti. C'est de commencer par réaliser une machine susceptible de l'emporter dans les airs, c'est-à-dire une machine réduite à sa plus simple expression : une seule roue à aube en avant, une seule roue en arrière, chacune d'elles ayant seulement 3 mètres de diamètre et 3 mètres de longueur. Au milieu, entre les roues, une simple plate-forme légère sur laquelle sera installée une machine à vapeur de 10 chevaux. L'ensemble pèsera 250 kilog. Avec 40 m. de vitesse à la circonférence des roues, l'appareil devra pouvoir s'élever dans l'air, emportant un seul expérimentateur. Nous souhaitons que le professeur

de Brünn puisse réaliser cette première machine dont le devis serait assez peu élevé, quelques milliers de francs. S'il réussit avec ce petit type, il est évident qu'il sera toujours temps de recommencer sur plus grande échelle.

Mais de la coupe aux lèvres, il y a loin, et les meilleurs calculs peuvent être en défaut, quand la base est erronée. L'expérience est toujours à tenter et serait bien intéressante. Il nous faut ajouter cependant, à l'adresse des enthousiastes de l'aviation que la machine volante se trouve, au point de vue de la sécurité dans des conditions bien moins avantageuses que le ballon, et il faudra longtemps une certaine bravoure pour s'embarquer à bord d'un navire aérien aviateur. Et si un boulon, une petit boulon vient à casser; en mer, on en est quitte pour stopper, l'eau soutient le navire; mais dans l'air, le boulon casse, la machine s'arrête, et elle plonge la tête la première au fond de l'océan aérien. Et quelle bouillie, je le demande à M. Wellner lui-même? N'enlevons pas la foi aux aviateurs qui nous répondraient sans doute qu'un ballon aussi peut crever. Certes; mais les causes de danger sont bien amoindries avec un aérostat. En définitive laissons la parole à l'expérience.

Pour gravir les montagnes, on s'était arrêté jusqu'ici à un moyen rudimentaire, aux chemins de fer à crémaillère; comme au Rigi, au Pilate, à Territet-Glion, etc; bien trop simple pour les inventeurs fin de siècle, d'ailleurs très coûteux le procédé! Un ingénieur américain vient de proposer un moyen infiniment plus original. Il s'agit du touage par ballon. On jette simplement sur le sol du pied de la montagne au sommet une chaîne. Puis on enroule un peu de la chaîne sur un tambour placé dans la nacelle d'un ballon allongé. Un moteur électrique est à bord de la nacelle, et l'électricité lui vient par le câble métallique. Le moteur fait tourner le tambour; le tambour enroule le câble, le tirant d'un côté et le rejetant de l'autre; il se hisse, il se toue sur cette chaîne comme les bateaux de touage que nous voyons en Seine à Paris. Et le ballon progresse ainsi jusqu'au sommet emportant ses voyageurs. C'est une idée comme une autre, et même sans doute applicable pour les petits parcours.

Il y a plus de vingt-cinq ans qu'on l'avait émise un peu différemment en proposant d'établir une ligne de ballons pour l'Exposition universelle de 1867, au Champ de Mars. Ces ballons-tramways devaient aller de la place de la Concorde au Trocadéro. Attachés par des câbles, ils devaient glisser le long de fils conducteurs disposés sur piliers et remorqués par une chaîne sans fin mue par un moteur à vapeur; depuis on a proposé de relier le ballon à un chariot qui roulerait sur des rails. Avantage : la nouveauté et le grand air. Promenade à 30 ou

40 mètres au-dessus de la route. Très bien. Mais relâche les jours de vent. Le ballon-tramway n'est pas encore réalisé.

Est-ce que la corporation des allumeurs de gaz serait atteinte dans son avenir? Il est question de se passer de leurs services et déjà, à Chicago, on a fait une première tentative dans ce sens. On sait que l'éclairage électrique ne comporte pas d'allumage; c'est une de ses supériorités. A l'heure dite, on lance le courant dans les lampes et *fiat lux*. Pour le gaz, c'est une autre affaire. Il faut ouvrir un robinet et allumer chaque bec. Aux États-Unis, on songe à supprimer cette sujétion. Le système adopté comme essai est très simple. Chaque réverbère porte près du bec une petite cloche plongeant dans un godet plein de mercure. Si la cloche est soulevée, elle vient butter contre un taquet, lequel établit alors une communication avec une pile électrique disposée dans le socle du réverbère. Le courant électrique passe et anime un électro-aimant placé près du robinet du bec; l'électro-aimant fait marcher une roue et la roue d'engrenage entraîne le robinet. Le gaz s'échappe; en même temps, une bobine d'induction fait éclater des étincelles et le gaz s'allume.

Tout cela est produit par le soulèvement de la cloche. Comment la soulever? Tout bonnement en mettant la conduite de gaz en relation pendant quelques secondes avec un grand gazomètre de l'usine productrice. La pression monte et agit sur la petite cloche qui est bien obligée de se soulever et d'aller heurter le taquet, alors tout le mécanisme fonctionne. Le système est ingénieux; il restera à savoir si son fonctionnement est vraiment irréprochable. Etant donnés les avantages très réels qui résulteraient de ce mode d'opérer, il est bon d'appeler sur lui l'attention des intéressés.

On vient de faire à Orléans, sous la direction de M. Heude, ingénieur en chef, et Lévesque, ingénieur des ponts et chaussées, des essais de pavés d'asphalte comprimée pour les chaussées. Jusqu'ici on a employé l'asphalte comprimée en réchauffant l'asphalte en poudre dans des chaudières comme tout le monde l'a vu faire et en l'étendant sous formes d'épaisses couches sur le terrain. Des rouleaux comprimeurs donnent à la couche asphaltique une pression de 80 kilogrammes, par centimètre carré, mais cette pression est plus ou moins uniforme; aussi assez vite la surface se gondole, se creuse par place et il faut avoir recours à des réparations fréquentes que nous ne connaissons que trop bien à Paris. On a eu l'idée, pour éviter ces difficultés coûteuses, d'employer le même asphalte autrement, sous forme de pavés composés aussi de poudre chauffée à 120 degrés et comprimés hydrauliquement à 600 kilogrammes par centimètre carré.

On possède alors des matériaux résistants et élastiques. Ces pavés d'asphalte sont posés sur une fondation de béton de ciment, recouverte d'une couche de mortier frais de ciment de 15 centimètres d'épaisseur. On a expérimenté ce nouveau système sur une partie de la route nationale longeant la Loire, chaussée sur laquelle passent non seulement de nombreuses voitures, mais encore des batteries d'artillerie qui ont la réputation méritée de défoncer les routes. Or le nouveau pavage s'est montré tout à fait résistant. Pendant les grandes chaleurs de 1893, d'après M. l'ingénieur en chef Heude, il n'a pas faibli; pendant les grands froids de janvier 1894, il s'est fendu; mais tout bon pavage en est là; aussitôt que la température est redescendue, les cassures se sont rejointes et les interstices se sont si bien recollés, qu'ils sont devenus invisibles. Que demander de plus?

Les chevaux se tiennent bien mieux sur le pavé en asphalte que sur les anciennes surfaces planes d'asphalte. Et jusqu'ici il ne semble pas qu'il y ait lieu à réfections répétées. L'avenir dira s'il n'y a pas d'illusions. On a tant de peine à trouver une bonne chaussée, tout ce que l'on a pu imaginer jusqu'ici est si loin d'être parfait, qu'il est toujours utile de signaler aux ingénieurs et aux municipalités les expériences tentées dans le but de nous doter d'un bon pavage pour les piétons et pour les chevaux, et d'un bon pavage économique, car l'entretien des chaussées est généralement très coûteux.

A la suite d'orages et de tempêtes, il est tombé vers le 20 avril en Algérie, à Tlemcen, département d'Oran, une pluie de soufre abondante. Cette pluie s'est abattue aussi dans le midi de la France, du 21 au 22 avril; elle a été observée jusqu'à Pau. Les toits et les rues étaient couverts d'une matière ressemblant au soufre. L'aspect, la teinte, rappelaient le soufre sublimé. Ce n'était cependant pas du soufre, mais simplement du pollen de fleurs, comme il arrive presque toujours en pareil cas. Ce phénomène souvent signalé dans l'histoire sous le nom de pluie de soufre, est dû au soulèvement des poussières terrestres par les trombes et les cyclones. Le pollen des fleurs se mêle au sable et couvre le sol d'une poudre jaune comme le soufre.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1894.

La journée du 1er mai s'est passée sans troubles. Le ministère a obtenu la majorité dans la Chambre des députés, à la suite des deux interpellations qui lui ont été adressées, l'une sur les prétendues subventions « des capitalistes et des prêtres à la propagande par le fait », l'autre sur l'installation du préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville. Il vient de l'obtenir encore, dans le débat sur la demande en autorisation de poursuites contre l'un des meneurs de la grève de Trignac, le député Toussaint, après une lutte difficile dans laquelle M. le président du conseil s'est honoré par la vigueur de son attitude et la netteté de ses déclarations.

Qui songerait pourtant à présenter comme fermement établie la situation politique? Qui oserait garantir la solidité du cabinet ou la cohésion de la majorité?

Il y a en toutes choses une sorte de malaise et d'incertitude que l'élévation des cours de la Bourse n'arrive pas à dissimuler. La Bourse a pris depuis longtemps son parti d'aller au jour le jour; elle ne veut point prévoir les éventualités pénibles, de crainte de les faire naître. C'est une disposition assez générale, et qui ne date pas de notre époque. Au temps de Henri VIII, il fut défendu, sous peine de mort, d'annoncer la maladie du roi d'Angleterre, si bien que lorsqu'il fut gravement atteint, les médecins se gardèrent de le dire, et laissèrent mourir le roi pour sauver leur vie. Nous n'aimons pas les prophètes de malheur, et, quand ils nous font part de leurs craintes, nous avons une réponse toute faite : « Il y a longtemps qu'on prédit les catastrophes, et cependant la société est toujours debout! »

Comme si les événements n'avaient pas trop souvent en ce siècle justifié les prévisions sinistres! Sans parler des révolutions précédentes, 1870 et 1871, la guerre et la Commune, avec leurs horreurs et leurs suites, ne sont-elles pas nées des fautes antérieures, confirmant les conjectures de ceux qui annonçaient d'avance où ces fautes conduiraient le pays!

Ce cri de *Vive la Commune* a retenti encore dans les réunions du 1er mai. On le pousse impunément, grâce à une tolérance que nous persistons à ne pas comprendre; on fait mine de répudier les anarchistes, tout en s'épuisant à chercher les moyens de leur créer une excuse ou un prestige; mais on se dédommage de ce désaveu

menteur, en faisant l'apologie de l'insurrection qui, par le meurtre et le pétrole, a préludé à l'œuvre anarchique.

Émile Henry, que le jury vient de condamner à mort, n'est qu'un rejeton de la Commune; l'audacieux manifeste qu'il a récité devant la Cour d'assises en résume sous une forme, dont le cynisme ne détruit pas le danger, les détestables maximes. Cette apologie sauvage de la haine et du crime prend son point de départ dans les souffrances humaines; partout où ces souffrances existent, sans avoir à côté d'elles la foi religieuse qui aide à les supporter et en promet la réparation, elle rencontrera, on ne saurait se le dissimuler, de trop nombreux échos. Le matérialisme athée dont Henry se réclame et qui est le fond du républicanisme officiel, a ce double caractère de rendre les injustices de ce monde à la fois plus excessives et plus intolérables. Comme il supprime toute loi supérieure, tout frein religieux pour les riches aussi bien que pour les pauvres, il pousse les premiers à tout se permettre, les seconds à ne rien supporter; il donne libre carrière aux abus de la richesse comme aux vengeances de la misère. L'iniquité qu'il encourage en haut sème l'anarchie en bas.

Dans sa ridicule tentative pour faire croire à la complicité du clergé avec les anarchistes, M. Jaurès a prétendu qu'exposer les conséquences des doctrines matérialistes, c'était les encourager. Il a été jusqu'à mettre en cause l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers. Il aurait pu, au même titre, incriminer l'Évangile et, après lui, les sermons de nos grands prédicateurs du dix-septième siècle. Bourdaloue et Bossuet, entre autres, ont énoncé sur les devoirs des riches quelques jugements terribles, sous lesquels s'inclinait la cour de Louis XIV, mais que ne supporteraient pas, de nos jours, des assemblées soi-disant démocratiques. Montrer les crimes que peuvent enfanter certains principes, ce n'est pas encourager ces crimes, c'est inspirer l'horreur de ces principes. Lorsque Bossuet, évoquant l'exemple d'un Néron ou d'un Domitien, se demande « ce que fait dans les grandes places l'oubli de Dieu et cette terrible pensée de n'avoir rien sur sa tête », lorsqu'il s'écrie : « De là naissent des vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil, qui n'ont point de nom, et tout cela se soutient à la face du genre humain! », il exprime des vérités, bonnes pour tous les temps, applicables à toutes les conditions, aux peuples comme aux rois, et dont les peuples ont d'autant plus besoin de se pénétrer qu'aujourd'hui ils sont rois.

C'est une réponse analogue qu'avec grande raison M. de Mun et Mgr d'Hulst ont faite aux déclamations de M. Jaurès.

Personnellement interpellé par l'orateur socialiste, M. de Mun a

réfuté ses accusations et signalé avec une saisissante évidence l'impuissance d'une société qui, dépourvue de l'idée de Dieu, n'a pour se défendre contre ses ennemis qu'un droit purement humain, comme celui dont ils s'arment contre elle. Nous craignons seulement que l'éloquent orateur n'ait affaibli sa thèse et surtout diminué le nombre de ses adhérents, en enveloppant le régime social tout entier, tel qu'il existe depuis 89, dans la condamnation qu'il portait sur la législation établie depuis quinze ans. Il nous a paru que M. de Mun reprenait, sous le drapeau légal, cette campagne de la « contre-révolution » qu'il menait jadis sous le drapeau de la monarchie. Nous ne pourrions que renouveler contre cette tentative les objections qui lui furent faites ici-même, en d'autres temps.

La Révolution est un mot sous lequel ceux qui la combattent comme ceux qui l'acclament mettent des idées différentes et souvent contradictoires. Elle a laissé dans nos institutions tout un ordre de principes et de lois, dont ses adversaires les plus déclarés seraient les plus empressés à répudier l'abolition, et le premier inconvénient de ces condamnations en bloc est précisément de laisser supposer chez ceux qui les prononcent des pensées d'ancien régime qui ne sont pas les leurs. Pourquoi, dès lors, adopter ces formules générales dont on ne peut espérer aucun résultat pratique? Ne précisant rien et laissant tout supposer, elles n'aboutissent qu'à écarter de la lutte commune de fort honnêtes gens, qui, pour ne pas répudier indistinctement tout ce qu'a fait la Révolution, n'en sont pas moins disposés à embrasser la cause de la paix religieuse et de la défense sociale.

Sur ce point, du moins, M. de Mun, au nom des catholiques, a offert au gouvernement un concours que M. le président du conseil, mis en défiance peut-être par le trop vaste programme de l'orateur, a paru ne point accepter. M. Casimir-Périer refuse de s'appuyer sur la doctrine chrétienne, sous prétexte que ce serait « demander à l'État laïque de transformer l'Église en un instrument de domination, à la République de renier l'œuvre de la Révolution. »

A M. le président du conseil nous reprocherons aussi l'abus des mots. Qu'est-ce qui songe à demander la domination de l'Eglise sur l'Etat? Et quant à la Révolution, croit-on avoir tout dit, quand on a déclaré qu'on ne voulait pas renier son œuvre?

Et d'abord, il est plus d'une question sur laquelle, n'en déplaise au chef du cabinet, la République a renié l'œuvre de la Révolution. La création des syndicats, pour ne citer que cet exemple, est absolument contraire à l'esprit de la Révolution qui, après avoir dissous les corporations, avait formellement interdit à l'avenir toute réunion des corps de métiers. Mais où a-t-on vu que la Révolution, sauf à cette honteuse époque de la déesse Raison, ait écarté

l'idée de Dieu? Elle ne l'écartait pas apparemment dans la constitution civile du clergé, puisqu'elle avait au contraire le tort de vouloir ériger une Église nationale, en réglementant les rapports du clergé avec son chef. Elle ne l'écartait même pas dans la célèbre déclaration des *Droits de l'homme*, que des interrupteurs ignares opposaient, l'autre jour, à M. de Mun, puisque, dans son préambule, cette déclaration porte : « En présence et sous les auspices de l'Être suprême! » Et, si nous prenons les régimes suivants, faudra-t-il dire que pour avoir admis dans la loi l'idée religieuse, ils ont renié la Révolution? Napoléon, qui passait jusqu'ici pour l'avoir organisée, la reniait-il, lorsqu'il faisait le Concordat et demandait au Pape de le sacrer? Les hommes de 1830 l'ont-ils reniée lorsqu'ils ont déclaré, dans la charte, que « la religion catholique était la religion de la majorité des Français » et maintenu l'enseignement religieux dans la loi de 1833 sur l'instruction primaire? Les républicains de 1848 eux-mêmes reniaient-ils la Révolution, quand ils faisaient commencer leur constitution par ces mots : « En présence de Dieu, » et qu'ils appelaient l'archevêque de Paris à en inaugurer la promulgation par une messe solennelle célébrée sur la place de la Concorde?

La vérité est que le régime actuel, constitué en dehors de toute idée de la loi divine, dans des conditions telles que ses représentants n'osent ni prononcer le nom de la Providence dans un discours public, ni paraître officiellement dans une église, la vérité, disons-nous, est que le régime actuel n'a jamais eu son pareil en France, et n'a, en ce moment, son pareil dans aucun État civilisé. Les deux républiques de Suisse et des États-Unis répudieraient avec horreur l'athéisme pratique auquel les républicains de notre temps réduisent en France leur gouvernement.

Ceci étant, la question demeure telle que M. de Mun l'a posée, telle que M. Jules Simon lui-même la pose journellement dans la presse. Si vous écartez l'idée de Dieu, au nom de quelle autorité, en vertu de quel principe, pourrez-vous repousser les revendications socialistes? Il ne vous reste que la force pour faire valoir votre droit. Il ne s'agit point, encore une fois, d'établir je ne sais quelle domination théocratique, absolument imaginaire; il s'agit uniquement de traiter la religion comme une force auxiliaire, et non pas en ennemie.

C'est ce que le gouvernement fait en Orient. Il sent bien de quel secours lui sont devant l'étranger les œuvres religieuses, et il les soutient au dehors, tout en préparant au dedans leur ruine par les lois militaires et les impôts qu'il a édictés contre elles. Mais croit-il que ces œuvres lui soient d'une moindre utilité dans l'intérieur du pays, et quand, sous l'action des doctrines contraires,

les *sans-patrie* se multiplient, le gouvernement n'arrivera-t-il pas à comprendre que la paix religieuse, soigneusement entretenue en France, est encore un intérêt national, un moyen de servir notre influence au dehors?

Qu'il regarde donc l'armée. L'empressement que montrent nos officiers et nos soldats à se rendre dans les cathédrales où l'on glorifie Jeanne d'Arc montre assez clairement que, dans leur cœur, Dieu et patrie ne se séparent point.

Les Lyonnais se sont affligés de ne pas voir l'Église représentée lors de l'inauguration officielle de leur exposition internationale. Ils n'imputaient point cette absence au clergé, dont Mgr Coullié avait lui-même exprimé publiquement les vœux pour le succès de l'entreprise, mais bien au gouvernement, dont l'injuste rigueur contre leur archevêque avait fatalement interdit à ses prêtres de paraître à côté des ministres. Le vide a été senti, et les membres du cabinet qui sont venus à Lyon n'ont pas été les derniers à s'en apercevoir. Cette impression a gâté l'effet du discours prononcé par M. le président du conseil. Les mots heureux, les maximes bien frappées, l'élévation générale de la pensée, ne manquaient pas à cette harangue. Mais le contraste de l'acte qui venait d'émouvoir si péniblement les Lyonnais ôtait en quelque sorte leur sens vrai et leur réalité aux paroles de l'orateur.

« La confiance parlementaire porte un homme au pouvoir, a dit M. le président du conseil, pour qu'il s'inspire des principes qu'on sait être les siens, et c'est presque une trahison qu'il cesse d'être lui-même. S'il s'attache à faire de son esprit le rendez-vous d'opinions qui se heurtent, quel sot orgueil l'autorise à penser qu'il a été jugé le plus capable d'appliquer les idées des autres? »

Rien n'est plus exact, et cette réflexion, émise sous forme de question, avait tout l'air d'esquisser un portrait. On songeait inévitablement à tel des prédécesseurs de M. Casimir-Périer qui, parti du centre gauche, parti même de l'empire, s'était fait, au pouvoir, l'homme des radicaux, ne gardant de ses anciennes opinions qu'un accent dogmatique propre à faire d'autant mieux ressortir les défaillances du personnage. Mais comment, d'autre part, ne pas se rappeler les fâcheuses rencontres dans lesquelles, au sein du ministère actuel, « l'esprit ancien » et « l'esprit nouveau » sont venus à leur tour se heurter? Comment s'expliquer, dès lors, qu'un ministre qui peint si bien le danger de ces contradictions les ait couvertes lui-même de son autorité?

On a reproduit la réponse que Mgr Coullié, de retour à Lyon, a adressée à son clergé : « Il y avait des négociations engagées, a dit le prélat. *J'ai été frappé dans l'exercice même d'une mission parlementaire.* »

Ainsi, c'est au moment où il tentait une œuvre de conciliation, au moment où, revenant de Rome après de longs entretiens avec le Souverain-Pontife, il arrivait en France comme un messager de paix, c'est à ce moment que l'archevêque de Lyon a été frappé. Il y a des mesures qui ne se justifient pas, mais qui, du moins, s'expliquent. Celle-ci demeure inexplicable; tout ce qu'on apprend des circonstances dans lesquelles elle a été prise, rend tout à la fois plus difficile d'en atténuer le caractère et d'en comprendre le mobile. Que se passe-t-il en ce moment dans les conseils du gouvernement? Nous laissons de côté les récits contradictoires des journaux. Mais il y a une chose qui, pour nous, n'est pas douteuse : c'est qu'en invitant les évêques à lui envoyer le texte des instructions qu'ils avaient données, chacun dans son diocèse, au sujet des nouveaux règlements sur les fabriques, M. Spuller n'aura réussi qu'à provoquer lui-même, de la part de l'épiscopat, une protestation unanime contre ces règlements. Quelques différences que les évêques aient pu mettre dans l'expression de leur pensée, il n'est pas un seul d'entre eux, nous en sommes persuadés, qui n'ait signalé au ministre ce que ces règlements présentaient d'impraticable et d'injuste.

On doutait, à la seule lecture du projet de budget, que la Chambre pût le voter dans les délais voulus. On en doute bien davantage aujourd'hui que la commission est nommée. La majorité républicaine a pris soin d'écarter de cette commission, sans distinguer entre ralliés ou conservateurs, les membres de la droite. Elle ne s'en est pas pour cela mieux accordée dans ses choix; elle a mis dans la commission autant d'adversaires que de partisans du cabinet, et, même parmi les ministériels, on en compte bien peu qui soutiennent dans toutes ses parties le budget de M. Burdeau. Pour son début, la commission n'a pu arriver à élire un président. M. Rouvier ne l'a emporté sur son concurrent, M. Cavaignac, que par le bénéfice de l'âge. Se rappelle-t-on les scènes parlementaires de l'an dernier? La Chambre autorisait les poursuites contre M. Rouvier et supportait à peine sa présence; elle applaudissait, au contraire, M. Cavaignac poussant le cri de l'honnêteté contre les malversations dont alors on s'indignait. Et maintenant, M. Cavaignac et M. Rouvier sont mis de pair au scrutin, et c'est l'accusé de la veille qui devient président de la commission des finances.

Il est vrai que M. Wilson vient d'être réélu député de Loches, et qu'un arrangement survenu à point avec Cornelius Hertz va rendre d'un seul coup au malade de Bournemouth l'innocence et la santé!

Son bureau formé, la commission du budget a commencé par écarter le budget ministériel pour entreprendre d'en faire elle-même un autre.

On sait quelles sont les lignes principales du budget de M. Bur-

deau. Il supprime l'impôt des portes et fenêtres, et remplace la contribution personnelle mobilière actuelle par une taxe d'habitation et une taxe sur les domestiques, laquelle est calculée, non sur le nombre des domestiques, mais sur l'évaluation, arbitrairement faite, suivant qu'il s'agit des villes ou des communes rurales, du taux des locations.

Par l'objet qu'elle frappe aussi bien que par les conditions auxquelles elle soumet l'exemption de la taxe pour les uns et son augmentation pour les autres, cette combinaison prépare l'introduction dans nos lois de l'impôt sur le revenu et de l'impôt progressif. Ceux-là même qui ne repoussent pas ces deux nouveautés ont reproché aux dispositions ministérielles d'atteindre lourdement les fortunes moyennes.

Le projet réduit de plus par de nouvelles conventions avec les chemins de fer la charge qu'impose au Trésor le service de la garantie d'intérêt. A partir de 1951 deux compagnies, l'Orléans et le Midi, se trouveront avoir amorti leurs titres ; elles auront alors, jusqu'à la fin de leur concession, la disponibilité de ressources que l'on évalue, pour l'Orléans, à 460 millions, et à 166 millions pour le Midi. L'Etat escompte dès à présent cet avoir ; il demande aux compagnies de l'en faire profiter immédiatement, en lui remboursant en cinq termes, à partir de 1895, les avances qu'il leur a consenties, avances dont le règlement n'était exigible qu'au moment où l'Etat aurait repris possession des réseaux. Pour effectuer ce remboursement, les compagnies émettraient des obligations nouvelles dont l'État servirait les intérêts et qui ne s'amortiraient que dans les dernières années de la concession, avec les ressources dont on prévoit, d'ores et déjà, que les compagnies auront alors la libre disposition. Il y a là, comme l'a dit M. Poincaré, récemment nommé rapporteur général de la commission, un emprunt déguisé, et ni au Sénat, qui vient, lui aussi de constituer sa commission des finances, ni à la Chambre, ces conventions ne paraissent trouver appui. Mais, si on les rejette, il est vraisemblable qu'on devra rouvrir le grand-livre et recourir à l'emprunt direct et avoué.

La commission du budget s'est donc mise à l'œuvre pour refaire le travail du ministre des finances. Elle a décidé, sur la proposition de deux radicaux, MM. Lockroy et Pelletan, d' « éviter, dans la mesure du possible, les ressources exceptionnelles », c'est-à-dire les emprunts déguisés ou non, et par une seconde délibération, elle a nommé une sous-commission chargée d'organiser un impôt sur les revenus, « d'après des cédules distinctes par catégories de revenus ». Il est difficile de démêler, sur ces indications, ce que veut la commission, et sans doute elle en est encore à l'ignorer elle-

même. Les douzièmes provisoires paraissent devoir être la conclusion fatale de la besogne à laquelle elle s'est vouée.

Il a été beaucoup question de la France au parlement italien, à l'occasion du budget des affaires étrangères. Un député irrédentiste qui ne pardonne pas à l'Autriche de détenir Trieste, M. Barzilai, ayant attaqué la triple alliance et soutenu qu'elle n'avait eu que des conséquences funestes pour l'Italie, le baron Blanc, ministre des affaires étrangères, a pris la parole pour expliquer quel était, selon lui, le vrai caractère de ce traité. Avec son langage spécieux et mesuré, M. Blanc a renouvelé la tactique de l'un de ses prédécesseurs, M. di Rudini, n'ayant à l'égard de la France que paroles courtoises et sentiments pacifiques, mais d'autant plus ardent à défendre un pacte qui n'est en réalité qu'une menace suspendue sur notre pays. Le ministre a été jusqu'à dire que l'Italie avait refusé en 1879 les territoires qui lui avaient été offerts sur les bords de la Méditerranée, parce qu'elle ne voulait pas qu'on pût l'accuser « d'avoir profité du deuil de la France ». Nous serions plus sensibles à cette attention si nous n'avions pas vu l'an dernier l'héritier de la couronne italienne, le prince de Naples, accompagner en Alsace l'empereur d'Allemagne, et quand le baron Blanc déclare que les obligations de sa patrie envers les puissances alliées consistent simplement « dans une solidarité commune de défense en cas de provocation », comment n'en pas conclure que l'Italie, qui nous doit son unité, a promis à l'Allemagne de marcher avec elle pour lui maintenir les provinces que nous a enlevées la guerre de 1870? L'éventualité d'une provocation, ajoute le ministre, est de plus en plus improbable, et les engagements pris par l'Italie ne font aucun obstacle à ses bons rapports avec la Russie et la France; on avouera pourtant que ces engagements ne les facilitent pas. Quant aux cas de provocation, nous avons assez présente à l'esprit la manière dont se sont déclarées les guerres de 1859, de 1866 et de 1870, pour savoir, comment, le moment venu, l'Italie et l'Allemagne s'entendent à les faire naître.

M. Crispi n'a pas voulu laisser le dernier mot à son collègue des affaires étrangères. Il est intervenu à son tour dans le débat et, sur un ton plus éclatant, il a cherché, comme le baron Blanc, à concilier, avec les égards pour la France, la défense de la triple alliance. Il a répété sa déclaration d'autrefois, « qu'un conflit avec la France serait une guerre civile, non une guerre de nation à nation. »

On s'est étonné que, parlant des événements de 1866, le président du conseil ait exprimé « la suprême douleur » qu'avait ressentie l'Italie, après Custozza et Lissa, de ne pouvoir obtenir les Alpes orientales. Venu d'un allié, ce regret de n'avoir pu dépouiller

l'Autriche a dû la toucher singulièrement. Mais les deux puissances n'en sont pas à s'arrêter à ces malentendus; elles se passent mutuellement leurs dissentiments, et, pendant que l'empereur François-Joseph refuse de rendre à Rome sa visite au roi Humbert, l'Italie rêve toujours de s'annexer Trieste et le Trentin.

M. de Bismarck, répondant à une députation des dames de Bergen, leur a révélé un secret que le monde ne soupçonnait pas; c'est qu'il était enchanté de sa retraite et que, durant ses années de pouvoir, il n'avait cessé de la désirer. Il se trouve bien mieux, a-t-il dit, à la forêt qu'à la cour ou au parlement, parce qu'il ne rencontre que « des forestiers contents », tandis qu'à la cour ou à la Chambre il ne voyait jamais de visages satisfaits. Aussi, lorsqu'il était à la tête du gouvernement, l'ancien chancelier demandait-il à Dieu, — c'est lui qui l'affirme, — de lui accorder « une dizaine d'années pour se livrer à ses goûts champêtres ». On ne se doutait pas qu'en renvoyant M. de Bismarck à Friedrichsrue, l'empereur Guillaume eût à ce point répondu à ses vœux intimes.

Les élections de ballottage, accomplies en Hollande, ont mis le cabinet Tak van Portvliet en minorité. La Chambre nouvelle comptera 56 opposants sur 43 ministériels. Mais cette majorité nouvelle est elle-même très divisée, et l'on ne voit pas quelle durée peut se promettre le ministère libéral dont M. Roell, député d'Utrecht, vient de prendre la présidence.

Il y a dans ses rangs des catholiques et des doctrinaires, avec un léger contingent de conservateurs ou d'antirévolutionnaires. Les catholiques se sont, pour la plupart, prononcés contre la réforme électorale. Les doctrinaires ou libéraux ne sont pas d'accord entre eux; les uns admettent le principe d'une réforme, tout en repoussant le projet de M. Tak comme inconstitutionnel; les autres veulent le maintien de la législation actuelle. Sur les traités de commerce, aussi bien que sur l'obligation du service militaire, les mêmes divergences se rencontrent entre les deux grandes fractions de la majorité.

Ces divisions intestines des partis sont, dans presque tous les États, un des traits de l'heure présente; à Londres et à Vienne, aussi bien qu'à La Haye, elles rendent l'existence des cabinets laborieuse et leur durée très incertaine.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES JUIFS

AU MILIEU DES GRECS

SOUS ALEXANDRE LE GRAND

ET SES SUCCESSEURS [1]

Il ne manque pas d'écrivains qui, pour se faire un nom, osent combattre cette belle *théorie de la Providence*, à laquelle Bossuet a appliqué son merveilleux génie. Il n'en est pas moins certain que les grands empires ont, sans le vouloir et sans le savoir, préparé le règne du Christ sur la terre. On peut nier ce fait admirable, mais non pas le supprimer. Que l'Égypte ait été l'éducatrice de Moïse et de son peuple; les Perses, les libérateurs des Juifs captifs en Chaldée; que Cyrus se soit montré le sauveur et le bienfaiteur d'Israël; enfin que les Romains, en conquérant le monde, en l'unifiant, en le sillonnant de routes, aient servi puissamment à l'établissement du christianisme, personne ne peut le mettre en doute. Τὰ πάντα εἰς Χριστόν : tout l'ancien monde était emporté dans sa marche vers le Christ, et se trouvait préparé à l'accueillir au jour appelé par saint Paul « la plénitude des temps ».

Quels furent le rôle et l'influence des Grecs en particulier dans la préparation du règne évangélique? Nous voulons le dire dans cet article.

I

Ce rôle ne fut point inférieur à celui des Égyptiens, des Perses et des Romains. La Grèce mit au service du christianisme sa langue : des quatre évangiles, trois ont été composés en grec.

[1] Le savant archevêque de Tours veut bien nous communiquer un extrait du dernier volume qu'il va publier sur les préparations évangéliques dans l'Ancien Testament. C'est la réfutation calme et péremptoire des erreurs contenues dans les écrits de M. Renan sur l'*Histoire du peuple d'Israël* (IVe et Ve volume).

Saint Paul correspondait en grec, et saint Luc rédigea dans la même langue les premiers mémoires chrétiens, les Actes des apôtres. Les premiers apologistes de l'Évangile étaient Grecs d'origine. C'est aux écoles grecques que les Pères puisèrent leur dialectique et les formes de leur éloquence, justifiant à leur manière la haute idée que la Grèce conçut de bonne heure d'elle-même : « Nous autres Grecs, s'écriait Eschine dans le célèbre procès de la Couronne, nous avons vécu d'une vie plus qu'humaine, et nous sommes nés pour faire l'éternel objet de l'admiration des hommes. »

C'est surtout à partir des guerres Médiques que les Grecs semblent avoir eu conscience d'un grand rôle et d'une grande mission à remplir dans le monde. Ils sentaient que le ciel avait doué leur race de qualités exceptionnelles. Ce fut bien, en effet, dans l'antiquité, le peuple le plus humain par sa civilisation, le plus cultivé par sa littérature, le plus profond par ses sciences et sa philosophie, comme le plus fin, le plus habile, le plus fameux dans les arts. Sympathique à tous, généreux pour ses ennemis, sans hostilité rancunière à l'égard de ses vainqueurs, l'Hellène fut accueilli partout avec faveur. Après Israël, la Grèce, avec son caractère d'expansion illimitée, est le peuple qui sut le mieux s'insinuer et s'établir chez l'étranger. Il mit sa gloire à faire l'éducation même des Romains, ses vainqueurs et ses maîtres.

Comme en hiver, dans nos champs cultivés, les semences n'attendent pour donner des fleurs et des fruits que le printemps : ainsi, en Grèce, les germes du bien, du beau, du vrai, sommeillant dans les âmes, n'attendaient qu'un rayon favorable pour éclore et couvrir le monde des fleurs et des fruits du génie. La Providence fit servir au christianisme, dès ses premiers jours, ces dons précieux. Justin, Tatien, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Origène, tous ces génies grecs, se levèrent pour le défendre devant les Césars contre les philosophes. Les Pères grecs vinrent ensuite qui, se conformant aux règles de la dialectique de Platon et de la logique d'Aristote, dans l'exposition rationnelle et le développement méthodique de la doctrine révélée, démontrèrent la haute raison de la foi à la classe des lettrés et des savants, et jetèrent ainsi les premières bases de la théologie chrétienne.

Ajoutons que l'usage du grec, au temps de Jésus, était devenu général. Aussi, en remarquant avec Origène que la formation d'un empire universel qui avait supprimé les barrières nationales élevées entre les peuples, rentrait dans le plan de la Providence, on peut ajouter que la propagation d'une langue universelle était également voulue de Dieu, pour faciliter l'établissement de la religion universelle. La langue hébraïque ne pouvait atteindre ce but : elle

était trop langue nationale; puis elle n'avait jamais été employée aux recherches abstraites et scientifiques; elle demeurait trop rudimentaire, trop indigente, pour que la théologie pût s'en servir avec précision, liberté et ampleur. Il fallait une langue riche en expressions, précise dans les termes, poétique dans les tours, qui, à la fois, traduisît exactement les dogmes de la religion chrétienne, et se prêtât à la poésie de son culte. La langue de Platon et d'Homère possédait ces qualités. Dieu permit qu'elle devînt la langue de ses apôtres et des premiers croyants.

Il n'est pas jusqu'à la mythologie grecque et au culte païen qui n'aient parfois servi comme d'introduction à la prédication de l'Évangile. Qui ne sait avec quel bonheur saint Paul prit sujet de cet autel d'Athènes sur le front duquel il avait lu l'inscription : *Deo ignoto*, « au Dieu inconnu », pour annoncer le Dieu qui venait de se révéler au monde, Jésus ressuscité.

La philosophie platonicienne s'attaquait à une foule d'erreurs païennes, soit dans le champ de la psychologie et de la cosmologie, soit dans celui de la dialectique et de l'éthique. Sans se préserver elle-même de beaucoup d'idées fausses, elle fit néanmoins briller de grandes vérités, tant sur Dieu que sur le monde. Platon, avec Pythagore, fonda la grande et bienfaisante école du spiritualisme. Sans doute le philosophe de l'Académie ne put ni connaître la vérité dans toute sa pureté, ni l'embrasser dans son ensemble. Sa morale a des lacunes; sa république n'est qu'une utopie, destructive de la famille. Cependant Platon a comme pressenti mainte idée surnaturelle; on le trouve toujours le premier, dit M. de Maistre, sur la route de toutes les grandes vérités; il inclina les esprits vers la conception chrétienne du monde. Est-ce un écho vague des prophéties d'Israël qui de l'Égypte, visitée par ce voyageur avide de tout savoir, arriva jusqu'à lui? Est-ce l'effet de mystérieuses aspirations de son âme invoquant le secours d'en haut? Nous ne le savons pas [1]; mais il est certain qu'il eut comme le pressentiment d'un Dieu nécessaire à l'instruction des hommes et venant sur la terre leur révéler la vérité : « Il faut nécessairement attendre, fait-il dire par Socrate à Alcibiade, quelqu'un qui t'enseigne la conduite à tenir envers les dieux et envers les

[1] Eusèbe et Théodoret croient que Platon, Thalès et Phérécyde connurent les livres des Juifs et qu'ils en ont extrait, en les défigurant, les plus belles maximes. Mais, dirons-nons avec dom Calmet, il est fort douteux que les philosophes qui ont vécu avant Philadelphe aient eu connaissance de la Loi et des Ecritures des Juifs; s'ils les ont connues, c'est fort superficiellement, et plutôt par les conversations des Hébreux que par leurs livres.

hommes... Celui-là veille sur toi, et il te porte une affection merveilleuse[1]. »

De nos jours, on est allé assurément trop loin, en prétendant trouver dans le platonisme la substance du dogme chrétien. Mais ce qui est incontestable, c'est que la philosophie de Platon fut un peu pour les Gentils ce que fut la loi pour les Juifs, le παιδαγωγὸς εἰς Χριστόν, suivant le mot de Clément d'Alexandrie, et que par elle « quelques étincelles du Verbe divin » sont tombées sur la Grèce[2]. « Les Grecs, dit ce Père, ont connu le Créateur de la manière propre aux Gentils, les Juifs de la manière propre aux Juifs; pour nous, nous avons de Dieu une connaissance plus haute, mais la Providence s'est servie de ces ébauches imparfaites. C'est notre Dieu, auteur des deux Testaments, qui a inspiré aux Grecs la philosophie au moyen de laquelle ils l'ont glorifié comme le Tout-Puissant. C'est de la discipline grecque et de l'institution mosaïque que sortent tous ceux qui composent la famille chrétienne. Il y a là des testaments divers qui ont préparé l'avénement d'un même Dieu. Le Seigneur, pour le salut des Juifs, leur envoya des prophètes; il suscita également dans la Grèce les plus vertueux de ses enfants, pour les constituer prophètes à leur manière, dans leur propre langue. La philosophie fut donnée aux Grecs comme un Testament propre, comme un marchepied pour s'élever jusqu'à la philosophie selon le Christ[3]. »

« Ce qui se passait parmi les Grecs, ajoute Bossuet, était une espèce de préparation à la connaissance de la vérité. Leurs philosophes connurent que le monde était régi par un Dieu bien différent de ceux que le vulgaire adorait; et cette vérité si importante répandue par les Gentils, quoique combattue, quoique mal suivie, commençait à réveiller le genre humain, et fournissait par avance des preuves certaines à ceux qui devaient un jour le tirer de son ignorance. »

C'était donc plus qu'une armée qui entrait en Asie avec Alexandre le Grand; plus qu'une civilisation superbe, supérieure à celle que l'ancienne Égypte avait possédée; plus que la philosophie, les sciences politiques et morales, la poésie et la littérature dans leurs plus hautes conceptions : c'était la première avant-

[1] Plat., *Second Alcibiade*, ad fin. — Le stoïcisme ne fut pas non plus étranger à la préparation messianique. La morale de ses derniers partisans, d'un Sénèque, d'un Epictète et d'un Marc-Aurèle, disposait les esprits à recevoir l'enseignement plus relevé de la morale chrétienne.

[2] *Exhort. ad Græc.*, VII. : Ἐναύσματα λόγου. — *Stromat.*, I, 5.

[3] Clém. Alex., *Stromat.* v, 5, 8, 17.

garde des réformateurs du monde qui pénétrait en Orient [1]. Mais il manquait à la Grèce, pour bâtir le nouvel édifice que Dieu voulait fonder, une religion qui ne fût pas, comme la sienne, faite de poésie, de superstition et de sensualité. Platon le sentait, et il avait bien des raisons de bannir de la république de l'avenir toutes les fables absurdes des dieux et des déesses dont se nourrissait l'esprit de la jeunesse. Israël possédait une religion dont le christianisme s'emparera, et sur elle comme sur une base, avec les matériaux superbes dont les Grecs ne surent pas user, Jésus édifiera la civilisation chrétienne.

II

Après la conquête de Tyr, Alexandre s'avança le long de la côte vers Gaza, qui opposa une résistance héroïque aux troupes macédoniennes; mais, au bout de cinq mois, la ville fut prise et subit un traitement affreux. Un sort semblable était réservé à Jérusalem. Pendant le siège de Tyr, Alexandre avait ordonné à Jaddus, le grand prêtre, de lui envoyer des secours et des provisions, et de lui remettre le tribut que la Palestine avait coutume de payer à Darius. Il invitait en outre les Juifs à s'attacher à sa personne, les assurant qu'ils n'auraient pas lieu de s'en repentir. Le grand prêtre répondit qu'il s'était engagé par serment à ne pas prendre les armes contre Darius, et qu'il ne violerait pas ce serment tant que Darius serait au nombre des vivants. On conçoit la colère du tout-puissant et orgueilleux vainqueur à cette réponse. Le Macédonien fit savoir à Jaddus qu'après le siège de Tyr il apprendrait à l'univers entier à qui l'on devait engager ses serments.

Ce n'était donc point sous d'heureux auspices que le représentant de l'hellénisme et le représentant du judaïsme entraient en relation. Cependant, parce qu'Alexandre et les Juifs de son temps étaient appelés à inaugurer un nouveau monde, le Ciel, au témoignage de Josèphe, se chargea lui-même de réaliser une entente destinée à servir les plus hauts intérêts du genre humain. Si l'on hésite à prêter foi au récit de l'historien juif, il faut admettre qu'il se produisit, dans l'esprit d'Alexandre, une commotion extraordinaire, car, oubliant son ressentiment, il accorda à Jaddus le pardon et une généreuse protection. Pendant, dit Josèphe, qu'Alexandre, après la conquête de Gaza, marchait

[1] Longtemps avant Alexandre, la vie hellénique avait pénétré dans bien des pays; mais l'influence de l'hellénisme sur le judaïsme n'a point laissé de traces appréciables dans l'histoire avant les conquêtes d'Alexandre.

sur Jérusalem, le grand prêtre eut une vision dans laquelle Dieu lui ordonna d'aller au-devant du vainqueur, accompagné de prêtres revêtus de leurs ornements sacrés. Alexandre vit de loin ce spectacle; surpris d'étonnement, il s'avança seul à la rencontre de Jaddus, et, s'inclinant, il le salua avec respect. On s'étonne. Parménion demande pourquoi celui devant lequel tous les peuples se prosternent s'est prosterné devant un Juif. Alexandre déclare alors qu'étant encore en Macédoine, un homme vêtu comme ce pontife lui était apparu en songe, l'avait encouragé dans ses projets de conquête et lui avait promis l'empire des Perses : « Je crois maintenant, ajoute le roi, que la divinité elle-même me conduit dans mes expéditions; je vaincrai tous mes ennemis. » En disant ces mots, Alexandre tendit une main amie à Jaddus. Arrivé à Jérusalem, il monta au temple et y offrit des sacrifices. On lui présenta la partie du livre de Daniel où il était dit qu'un Grec détruirait l'empire des Perses. Le roi de Macédoine se vit désigné dans cette prophétie, et il en ressentit une grande joie. Il exempta les Juifs de l'impôt pendant l'année sabbatique, et leur accorda la liberté de vivre partout selon les lois de leurs pères.

C'est ainsi que la Palestine passa, sans secousse violente, sous la domination macédonienne. Liés par des serments et par la reconnaissance aux rois de Perse, les Juifs n'avaient pas voulu trahir l'infortuné Darius; mais ils durent voir sans peine la fin de la tyrannie des satrapes et se promettre des jours plus heureux sous le sceptre du jeune héros qui les traitait avec tant de magnanimité.

Les victoires d'Alexandre et les agissements de ses successeurs bouleversèrent l'Orient. Les vieux peuples avaient vécu. Leur consomption morale et leur impuissance se révélèrent tout à coup. Bien peu de nations, imitant les Tyriens, se souvinrent alors de leur vieille gloire et tentèrent de défendre leur renommée. Jérusalem, dans son amour propre national et dans ses espérances religieuses, avait tant souffert, qu'elle regarda comme une délivrance le joug macédonien qui allait peser sur elle.

Il est un moment de l'histoire où le nouvel esprit que la Grèce apportait en Orient sembla galvaniser le vieux monde, abruti par le despotisme; mais les successeurs d'Alexandre ne tardèrent pas à compromettre une renaissance qui, dans d'autres conditions, eût pu se consolider. Ce ne fut qu'un réveil passager et un mieux relatif, chez un malade mortellement atteint.

III

Les Juifs, depuis le retour de la captivité, avaient acquis assez d'importance pour ne pas rester complètement inaperçus au milieu des grands événements qui s'accomplissaient. Leur religion, si différente de celle des autres peuples, leur assigna un rôle à part. Alexandre les avait distingués. Israël, de son côté, se sentait attiré par le génie de la Grèce. Il avait soupiré après une délivrance; Alexandre la promettait, et la tyrannie de plusieurs des héritiers de son empire ne parvinrent jamais à étouffer chez les Juifs l'espérance de la liberté. Il y avait en eux assez de souplesse d'esprit pour leur faire goûter l'art et la science de leurs nouveaux dominateurs, et des convictions religieuses trop profondes, pour leur permettre d'abandonner quoi que ce soit de leurs croyances. Leur foi en Dieu et en ses prophètes devait les prémunir contre les erreurs et la mollesse de la religion grecque. Israël n'avait-il pas appris à lutter victorieusement contre l'influence du polythéisme, quand il était captif à Babylone?

Lorsque toutes les nations se compénétraient, mêlant leurs religions et se prêtant leurs dieux, il est merveilleux de voir ce petit peuple conserver son indépendance religieuse, la pureté de son dogme, la sainteté exclusive de son temple, et jusqu'aux minimes pratiques de son culte. Le Rhône traverse le lac Léman sans y perdre son cours, sans mélanger ses eaux : Israël, dans l'ordre moral, a offert deux fois un phénomène analogue. A la suite de Moïse et des prophètes, il a traversé sans s'y perdre la civilisation persane et la civilisation grecque. Au milieu des métamorphoses des peuples, il resta lui-même, une idée, un principe religieux inflexible, destiné à coexister avec l'esprit du monde nouveau qui s'installait partout.

On le croirait à peine : pendant que l'immense empire des Perses s'écroulait et que les armées macédoniennes, comme une mer débordée, se répandaient sur le monde, il y avait en Israël des prêtres et des lévites qui continuaient dans le recueillement leur vie d'étude, de travail et de prière. Ils collectionnaient des documents précieux au point de vue de l'histoire et du sacerdoce, nous voulons dire les Paralipomènes. Si ce n'est pas Esdras lui-même qui a eu l'idée de ces travaux, ils doivent être attribués au rédacteur des documents dont se composent les livres d'Esdras et de Néhémie. Alors aussi on mettait la dernière main au recueil des Psaumes. Il ne restait plus qu'une collection à compléter : celle des Hagio-

graphes, qu'Israël devait enrichir de ses derniers chefs-d'œuvre[1].

On s'aperçut à peine, en Palestine, de la mort d'Alexandre et du partage de ses États. Cette dissolution avait été prévue par les sages, et, sans s'émouvoir beaucoup, on ne vit dans les troubles qui pouvaient en résulter qu'une raison de s'attacher plus étroitement à la foi des ancêtres. A la disparition de Perdiccas (320), Ptolémée Lagus chassa le satrape Laomédon et s'empara de la Phénicie et de la Syrie. Josèphe raconte qu'usant de ruse, il surprit Jérusalem un jour de sabbat, et qu'un grand nombre de Juifs furent par lui transportés en Egypte. Il est certain qu'à partir de cette époque les Juifs devinrent de plus en plus nombreux à Alexandrie. Enfin, après avoir été, pendant quinze ans, tantôt province de Syrie, tantôt province d'Égypte, la Palestine, en 301, retomba, pour un siècle, au pouvoir des Ptolémées, qui se montrèrent généralement bienveillants.

Le sort de Jérusalem était demeuré incertain : elle ne savait pas quels seraient ses maîtres définitifs; et c'est peut-être là une des raisons pour lesquelles elle échappa à l'hellénisation qui métamorphosait les régions voisines. La Palestine ne fut jamais indifférente aux Grecs. Ils ne pouvaient dédaigner une contrée qui leur offrait, non seulement de sérieuses positions militaires, mais aussi des sites délicieux. Ils ne cessèrent de restaurer et d'embellir ce beau pays. Les villes, les routes, les rivières, les montagnes, échangèrent leur vieux nom hébreu ou chananéen contre un nom grec[2]. Ce fut alors que la littérature hébraïque fut superficiellement atteinte et qu'on y introduisit des hellénismes, des formes nouvelles, une vivacité et une élégance jusque-là inconnues[3].

[1] Ainsi trois livres de la Bible paraissent avoir été clos à cette époque : la Thora ou le Pentateuque; les Prophètes, comprenant aussi Josué, les Juges et les quatre livres des Rois; enfin, les Psaumes. La collection des Hagiographes ou *Kétoubim* comprenait déjà : les Proverbes, Job, le Cantique des cantiques, les Lamentations, l'Ecclésiaste et le livre de Ruth. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'on ajouta Esther, Daniel, les Paralipomènes, Esdras et Néhémie.

[2] Ainsi la ville de Dan s'appela Panéas; la vieille Rabbath-Ammon devint Philadelphie-Ptolémée; Ar-Moab devint Aréopolis; Acco changea son nom en celui de Ptolémaïs. L'Oronte se nomma l'Axius, d'où son nom actuel d'El-Aasi, etc.

[3] L'ancien hébreu s'altéra considérablement en Palestine. Ézéchiel et Daniel renfermaient déjà un grand nombre d'aramaïsmes et d'incorrections. Les Paralipomènes, Esdras, Néhémie, Esther, sont tellement mélangés d'hébreu et d'araméen, qu'on a pu dire que ces livres sont écrits en patois. Mais l'ancienne langue continua d'être cultivée par les lettrés. En dehors de la Palestine, les Juifs, dit Bossuet, se firent un grec mêlé d'hébraïsmes, qu'on appelle le langage hellénistique, dans lequel les Septante et tout le Nouveau Testament sont écrits. (*Hist. univ.*, Ire part., 8e époque.)

IV

A mesure que les Grecs multipliaient leurs fondations et leurs colonies, croissait aussi le nombre des Israélites que l'amour du lucre ou les nécessités de la vie excitaient à émigrer. Plusieurs contribuèrent à étendre la considération du nom juif, en s'insinuant chez les grands et en leur rendant des services. Leurs qualités militaires n'avaient pas échappé aux conquérants; ils les enrôlaient dans les corps d'élite [1]. On les jugeait aussi très propres à fonder des colonies.

Mais n'importe où ils se trouvassent, les Juifs se montraient en général fidèles à l'antique foi d'Israël. Ils se rappelaient que les fils d'Abraham avaient des destinées religieuses incomparables, et ils refusaient de pactiser avec les Gentils. Si l'on juge des Juifs d'autrefois par ceux d'aujourd'hui, on peut se les représenter comme s'offensant vite de toute parole agressive contre leurs croyances. La persécution stimulait leur patriotisme et leur foi. Evitant la provocation, ils demeuraient tranquilles, et se résignaient facilement à ne pratiquer que le minimum obligatoire de la loi de Moïse. Ils tenaient cependant à conserver certaines pratiques extérieures, comme le sabbat; et, soit pour se reconnaître entre eux, soit pour indiquer aux Gentils qu'ils n'entendaient abandonner ni leur nationalité ni leur foi, ils portaient quelque signe distinctif dans leur habillement. Là où les païens se montraient moins tolérants, eux n'en paraissaient que plus attachés à leurs habitudes religieuses [2]. Comment aurait-il pu en être autrement lorsque, comparant leurs croyances aux superstitions des Goïm, ils prenaient conscience de ce qu'il y avait d'absolument supérieur dans leur loi et leur foi?

[1] Josèphe, *C. Ap* , I, VIII; *Ant. jud.* XI et XII, *passim.* — Dès les temps de la domination perse, les Juifs avaient été soumis à la loi militaire, comme nous dirions aujourd'hui. Hérodote (VIII, 89) nous apprend qu'une grande partie de la flotte de Xerxès sortit des ports de la Palestine, et que sur 1207 trirèmes qui la composaient, les Syriens de la Palestine en avaient fourni 300. Le poète Chœrilus a dépeint ainsi les soldats juifs : « Enfin parut une troupe de soldats d'un aspect étrange; ils parlaient la langue phénicienne et ils habitaient sur les hauteurs de Solyme, non loin d'un grand lac (mer Morte). Leurs cheveux négligés étaient coupés en forme de couronne, et au lieu de casque ils portaient sur la tête une mâchoire de cheval, dépouillée et durcie au feu. » (Eusèbe, *Præp. evang.*, XI, 9.)

[2] Ainsi, lorsque les Juifs incorporés à l'armée d'Alexandre reçurent l'ordre de travailler à rétablir le temple de Bélus à Babylone, ils résistèrent énergiquement, imitant en cela la conduite de leurs frères de Palestine, qui ne craignaient pas d'abattre les autels que les Macédoniens élevaient dans le pays. (Hécatée, cité par Josèphe, *C. Ap.*, II, XXII.)

Au reste, les Gentils respectaient généralement la manière de vivre et de penser des Juifs. Plusieurs rois d'Égypte conçurent pour eux une grande estime et leur accordèrent l'isopolitie ou l'isonomie, concession qui, devant la loi, les rendait égaux aux Macédoniens. Ils obtinrent même des libertés refusées aux indigènes. Ce fut un précédent dont, dans d'autres pays, ils invoquèrent l'autorité, et ils en vinrent à se persuader qu'une situation à quelques égards privilégiée était la condition normale de leur séjour au milieu des nations [1].

Il convient d'admirer ici les voies de la Providence. Ces Israélites, qui, au commencement, étaient traînés comme des esclaves dans les grandes cités, finissaient par y conquérir un rang d'honneur. Dans le tiède milieu de la tolérance grecque, ils s'enracinaient et se multipliaient comme une plante vigoureuse, sous un ciel favorable et dans une terre préparée : « Dieu, dit Bossuet, commençait ainsi à faire éclater parmi les Gentils son nom et sa gloire; il donnait quelque idée de leur conversion future et en jetait au loin les fondements. »

Il serait difficile d'énumérer les villes et les contrées où s'établirent les Juifs après la conquête d'Alexandre. L'Asie Mineure en fut bientôt remplie. Antioche, Ephèse, Pergame, Milet, Sardes, Laodicée, les virent accourir. De là, gagnant le nord et l'ouest, ils se répandirent en Macédoine, en Grèce, en Europe. Ceux d'Alexandrie et d'Égypte remontèrent les côtes de la Méditerranée, ou s'installèrent sur les bords du Nil. Au temps des premiers Ptolémées, on trouve les Juifs établis jusque dans l'Ethiopie. Au premier siècle avant notre ère, on les rencontrait partout : c'est ce qui a fait dire à Philon que les Juifs, à eux seuls, composaient la moitié du monde romain.

Parmi toutes les colonies juives, celle d'Alexandrie tint le premier rang, autant par le nombre que par l'influence intellectuelle. Isaïe avait prédit que cinq villes d'Égypte parleraient hébreu, et qu'un temple au vrai Dieu s'élèverait un jour sur la terre des pharaons.

En fondant, en 332, devant l'île de Pharos, la ville qui, jusqu'à nos jours, devait porter son nom, Alexandre ne se proposait que de bâtir un entrepôt pour le commerce entre l'Orient et l'Occident.

[1] Parmi les droits et privilèges qu'obtinrent ou se créèrent les Juifs de la *diaspora*, il faut citer celui qu'ils avaient de se choisir parmi leurs frères des juges de leurs différends. Ils formaient, dans chaque grande ville, une communauté sous l'autorité d'un nombre plus ou moins considérable de gérontes et d'archontes, au-dessus desquels, quand la communauté était importante, était placé un ethnarque ou prince du peuple.

Alexandrie devint en effet un centre commercial dont l'importance grandit encore aujourd'hui; mais elle fut un centre non moins fécond de travail intellectuel : Alexandrie fut une seconde Athènes. On a reproché aux anciens Égyptiens d'avoir possédé pendant des siècles la place où s'éleva Alexandrie, sans en avoir soupçonné les ressources. On oublie qu'aux derniers temps de la puissance égyptienne, la Grèce naissait et que l'Italie était encore barbare : Tyr suffisait alors au commerce de l'Orient avec le monde occidental.

La nouvelle cité fut, dès les premiers jours, ce qu'elle a continué d'être, la ville cosmopolite par excellence. Les Juifs s'y trouvèrent mêlés à des Égyptiens, à des Macédoniens, à des Grecs de Sicile et du sud de l'Italie. Des échanges d'idées s'établirent. Les Israélites apportaient à la Grèce le sentiment sérieux et profond de la divinité, des règles de mœurs admirables, un culte religieux pur de toute superstition; ils reçurent en échange des biens précieux : les secrets de l'art et du beau, avec toutes les industries d'une civilisation avancée. Ce qu'ils apprirent des Grecs servit à ce point la propagation de l'Évangile, que Hanneberg a pu appeler Platon et les Juifs formés à son école d'Alexandrie, les introducteurs du christianisme dans le monde.

Alexandrie devint pour les Israélites une seconde Jérusalem. Ils y établirent leurs synagogues, leurs écoles, leurs assemblées, en un mot tout ce qui était nécessaire à la conservation de leur unité nationale et religieuse. A un moment, ils furent même tentés de s'élever au-dessus des Juifs de Palestine : ils avaient pour grand prêtre un descendant de Simon le Juste, tandis que les Palestiniens n'avaient plus à la tête du sacerdoce qu'un descendant d'une branche latérale de la famille asmonéenne.

Ces émulations ne portaient point atteinte à l'unité nationale. Jérusalem demeura la mère-patrie, la capitale incontestée, et le sacerdoce qui y siégeait ne cessa jamais d'être le lieu sacré qui réunissait tous les Juifs de la dispersion. On recueillait, aux synagogues d'Alexandrie comme ailleurs, les présents et les aumônes pour le temple, et on les portait à Jérusalem aux pèlerinages solennels. De Jérusalem arrivaient jusqu'aux pays les plus lointains les décisions et les prescriptions des organes officiels établis par Esdras. Ainsi se maintenaient dans l'unité de culte et de doctrine tous les Israélites, au milieu des dangers qu'ils couraient parmi les Gentils. Ainsi se préparait la grande unité catholique, celle qui a son centre à Rome et qui s'appelle l'Église.

Le livre de Jésus, fils de Sirac, appelé dans nos Bibles *l'Ecclésiastique*, ouvrage composé en Palestine et traduit en grec à

Alexandrie, est un témoignage de l'harmonie qui régna presque toujours entre les deux grands centres de la famille israélite, après Alexandre le Grand.

V

Après la bataille d'Ipsus (301), la Palestine vécut sous la domination généralement bienveillante des Ptolémées Lagides, maîtres de l'Égypte. Les grands prêtres exercèrent paisiblement à Jérusalem un pouvoir très étendu, se transmettant leur charge et la remplissant avec honneur. Onias, Siméon Ier, Eléazar, Manassé, Onias II, laissèrent une mémoire vénérée.

La majesté du sacerdoce, le respect qu'il inspirait, se rapportent à l'époque des Ptolémées. Ces derniers, nous l'avons dit, d'un esprit large et éclairé, laissèrent non seulement aux Juifs d'Alexandrie, mais aussi à ceux de Jérusalem, une grande liberté. On sait que l'on fait à Ptolémée Philadelphe (284-247) honneur de la traduction grecque d'une partie des Livres sacrés [1]. Bien que le document sur lequel s'appuie cette tradition ait, en partie, un caractère légendaire, il demeure incontestable que, vers la fin du règne de Ptolémée Soter (285) et sous le règne de son fils, des Juifs de la dispersion s'occupèrent de traduire d'abord la loi de Moïse, et, peu de temps après, les autres parties de la Bible hébraïque. Le dialecte qu'ils employèrent ne fut pas l'attique, ni même le grec commun, mais un dialecte appelé par les grammairiens hellénistique : c'était un grec mêlé d'hébraïsmes.

Sauf la traduction du Pentateuque, qui est généralement littérale et élégante, les autres livres révèlent un travail hâtif, parfois du parti-pris, surtout à l'égard des prophéties de Jérémie. Daniel

[1] Voici ce qu'on rapporte. Ptolémée Philadelphe s'occupait de compléter la bibliothèque d'Alexandrie. Un jour, Démétrius de Phalère, son bibliothécaire, attira l'attention du prince sur la loi des Juifs, dont il fit de grandes louanges, et lui témoigna le désir de lui donner la place qu'elle méritait au milieu des autres recueils de lois. Ptolémée fit demander au grand prêtre Éléazar, à Jérusalem, le précieux volume. Éléazar envoya avec le Pentateuque soixante-douze vieillards, six de chaque tribu, qu'on installa dans un palais de l'île de Pharos, chacun séparément. De là le nom de Septante donné à la version. En soixante-douze jours les vieillards achevèrent leurs traductions, qui concordaient absolument entre elles. (Philon, *Vita Mosis*, II, 5 7; Josèphe, *Ant. jud., proœmium*, III; XII, II; *Cont. Ap.*, II, 4; Pseudo-Justin, *Cohort. ad Græcos*, XIII, et les Pères, *passim*, particulièrement saint Justin, Clément d'Alexandrie, saint Irénée, Tertullien, Origène.) Tous ceux qui rapportent, en la modifiant plus ou moins, cette histoire, s'appuient sur Aristée, prosélyte juif d'Alexandrie, et officier des gardes de Ptolémée Philadelphe. (V. Frankel, *Vorstudien zu den LXX.*)

s'est transformé sous leur plume; les suppressions et les additions y sont nombreuses. Les traducteurs ne voyaient sans doute pas de grands inconvénients à ce procédé. Ils étaient évidemment peu familiers avec la langue des auteurs originaux, et subissaient, cela se reconnaît à de nombreux indices, les influences du milieu grec où ils vivaient.

On a toutefois exagéré les résultats de l'influence hellénique sur les Septante. Il est très délicat de décider dans quelle mesure la philosophie platonicienne a inspiré ou modifié leur traduction. Faut-il, par exemple, lui attribuer le soin avec lequel les Septante atténuent les anthropomorphismes, nombreux dans l'Ancien Testament? On peut, sans recourir à cette explication, rendre compte du fait. Le mystère d'un Dieu immatériel était un dogme mosaïque que les Juifs tinrent scrupuleusement à bien préciser en face des fables de la mythologie grecque. Les *Targumim*, qui représentent la tradition purement judaïque, adoucissent les expressions anthropomorphiques peut-être plus encore que les Septante. Quant aux idées philosophiques absolument étrangères au texte primitif, et qui se seraient introduites dans la Bible, par exemple, la conception de l'univers d'après Platon, la théorie du monde intelligible et du monde sensible, c'est une opinion qui n'est pas prouvée.

Il est d'un plus grand intérêt d'être fixé sur le degré de fidélité et d'autorité qu'il convient d'attribuer à la traduction grecque des prophéties. M. Renan prétend que « quelques-uns des raisonnements messianiques qui ont converti le monde viennent des bévues du texte alexandrin, mal lues, mal comprises, combinées avec d'autres bévues... Les preuves de la messianité de Jésus étaient bien plus fortes dans le grec que dans l'hébreu; plusieurs des passages dont on tirait les conséquences les plus triomphantes n'existaient que dans les contresens du grec[1] ».

Cette assertion de M. Renan nous paraît absolument fausse. Du temps de saint Jérôme, on se plaignait, au contraire, que les plus importantes prophéties avaient été obscurcies par les Septante d'une manière malheureuse. Les Pères qui exaltent la version alexandrine n'avaient pas sous les yeux le texte authentique appelé texte des Septante, mais l'une des nombreuses versions composées par les judéo-chrétiens et recueillies par Origène. En basant ses arguments sur des traductions qui n'ont eu qu'un crédit passager, et ont été définitivement abandonnées par l'Eglise, M. Renan n'infirme en aucune manière l'autorité des Septante, dont la version, comme l'a observé saint Jérôme, est plutôt à quelque

[1] Renan, *Hist. du peuple d'Isr.*, t. IV, p. 234 et 237.

degré restrictive du sens prophétique de l'hébreu, bien qu'elle le maintienne dans ses grandes lignes. Plus tard, on s'est appuyé avec moins de confiance, en matière théologique, sur la version alexandrine. Les théologiens invoquent souvent le texte hébreu, surtout quand ils discutent avec les rationalistes, bien que la Vulgate soit, comme on sait, le texte officiel de l'Eglise catholique.

Malgré ses imperfections, la version des Septante joua un grand rôle dans l'établissement du christianisme. Elle fut souvent le seul canal par lequel les Juifs de la dispersion reçurent la connaissance des Livres saints. Grâce à elle, la *haie* sacrée élevée autour de la loi se trouva, en Égypte, singulièrement abaissée; le paganisme entra en rapport avec les révélations de l'Ancien Testament : ce fut comme la première entrée de Japhet dans les tentes de Sem. Dieu s'en servit comme d'un instrument et d'un moyen pour élever sur les bases de la religion d'Israël la religion du monde. Elle fournit aux premiers chrétiens leur langue sacrée, et contribua puissamment à préparer, dans tout l'empire romain, les esprits à la doctrine évangélique. Aussi les Pères firent de cette version un si grand cas, que plusieurs la regardèrent, quoique sans motif, comme inspirée.

VI

Les Grecs apprenaient à connaître l'histoire et les lois des Juifs, et les plus sérieux d'entre eux, les plus préoccupés des mœurs publiques et de la vie morale, trouvèrent, dans les trésors de sagesse que renferment les Livres sacrés, des vérités entièrement nouvelles pour eux. Les Juifs, de leur côté, profitèrent de l'estime qu'ils acquéraient pour se glisser dans les charges civiles et jusqu'à la cour des Lagides. Le caractère souple et rusé qu'ils ont conservé à travers les âges leur servait alors, comme aujourd'hui, à les pousser aux honneurs et aux plus hautes fonctions. Rien ne s'oppose à ce que l'on admette le mot de Josèphe : « Les Juifs vécurent dans la familiarité des rois. » Les dignités ne leur faisaient rien perdre de leur foi, et ils s'en servaient pour éclairer les Gentils. Leur rôle au milieu des païens apparaît dans un fait curieux raconté par Hécatée d'Abdère, qui en fut témoin. Parmi les cavaliers envoyés en expédition sur les bords de la mer Rouge, se trouvait un Juif, archer très habile, nommé Mosollam. Un devin grec voulut faire arrêter la troupe pour observer le vol d'un oiseau. Mosallam banda son arc et perça l'oiseau de sa flèche en s'écriant : « Voyez combien il eût été peu raisonnable d'interroger cet animal, qui n'avait même pas la connaissance de son propre avenir, et qui

s'était rendu dans ce lieu ne se doutant pas qu'il y perdrait la vie[1]. »

Les rois de Syrie ne traitèrent pas d'abord les Juifs avec moins d'égards que les Ptolémées. Séleucus leur accorda le droit de bourgeoisie dans les cités et les colonies qu'il fonda. Ils y accoururent. Toute ville nouvelle offrait aux fils de Jacob un théâtre où leurs aptitudes se déployaient à l'aise. La capitale des Séleucides, Antioche, vit ainsi affluer vers elle presque autant de Juifs qu'Alexandrie. On dirait que la Providence prépara, dès sa naissance, cette cité au rôle important qu'elle devait avoir dans la fondation du christianisme.

A l'époque qui nous occupe, on remarque la tendance des paysans à abandonner les campagnes, comme, de nos jours, ils aspirent à se transformer en bourgeois instruits. Les campagnes se dépeuplaient, le commerce et l'industrie se substituaient à l'agriculture. On ne voulait pas rester étranger au progrès de la civilisation et on sentait que pour cela il fallait vivre à la ville. Cette tendance est constatée dans l'Ecclésiastique :

Comment s'instruirait celui qui tient la charrue,
  Qui se fait gloire de brandir la lance de l'aiguillon,
Qui conduit les bœufs et en a le soin,
  Elève des veaux et s'en entretient sans fin ?
Il ne s'applique qu'à tracer des sillons;
  Il nourrit ses vaches et rêve à leurs repas.

Les Juifs élevaient leurs ambitions et recherchaient partout des occasions de s'enrichir. Comme aujourd'hui, ils exploitaient les campagnards qui se rendaient dans les villes pour s'y procurer des vêtements à la mode et des objets inconnus au village. Ils multipliaient ces bazars où le Juif développe toutes ses merveilleuses industries de marchand.

Les émigrants envoyaient aux pauvres de Jérusalem des aumônes et des présents. Ils payaient au temple un tribut et commandaient de riches sacrifices. En même temps ils gardaient au milieu des Gentils cette idée fixe que leur influence devait grandir jusqu'au jour où enfin les *Goïm* se convertiraient à la religion d'Israël. Ils s'employaient avec zèle à leur inspirer une haute estime de la doctrine monothéiste et les principes d'une morale élevée et pure. Dans leurs synagogues, ils se proclamaient la lumière des nations, leurs guides, leurs précepteurs. Les oracles des anciens prophètes n'avaient-ils pas annoncé un temps où le monde entier reconnaîtrait Jéhovah et pratiquerait sa loi? Cette conviction, qu'ils arriveraient

[1] Hécatée, cité par Josèphe, *Cont. Ap.*, II.

un jour à l'empire du monde, était le ressort secret de leur prosélytisme ardent en Egypte et en Syrie [1].

De son côté, le monde grec, sans le vouloir, sans le savoir, venait en aide aux ambitions d'Israël. Leurs écoles se multipliaient à Athènes, à Rhodes, à Pergame, à Alexandrie, et là, malgré la divergence des systèmes, les maîtres s'accordaient à combattre les superstitions des idolâtres. Le paganisme grossier devenait un objet de risée pour leurs élèves. Platon et ses disciples avaient adopté une religion savante et monothéiste dans son fond. Théophraste avait écrit sur la piété envers les dieux des maximes d'une grande élévation. Mais les philosophes échouaient quand ils entreprenaient de réformer les mœurs. Les stoïciens et les épicuriens, qui se disputaient alors l'empire des esprits cultivés, n'aboutirent qu'au raffinement d'une civilisation effroyablement corrompue.

Les Juifs constataient cette impuissance et profitaient du discrédit jeté sur les dieux de la mythologie. Ainsi les Grecs devenaient leurs auxiliaires. Les docteurs Juifs prétendirent que les Hellènes et les Israélites avaient une origine commune et qu'autrefois ils avaient eu des croyances semblables. Par un subterfuge dont l'histoire témoigne, les Juifs alexandrins transformèrent les sibylles en prophètes. Après avoir supposé à ces devineresses une antiquité fabuleuse, ils mettaient dans leur bouche l'enseignement juif sur l'unité de Dieu et sur la venue du Messie. Les oracles sibyllins annonçaient la gloire future d'Israël [2].

D'autre part, les Israélites facilitaient à leurs prosélytes la pratique de la loi. Il suffisait qu'un païen observât les sept commandements de Noé, c'est-à-dire la loi naturelle, pour pouvoir demeurer avec les Israélites, commercer avec eux et être réputé capable de salut. Les conditions d'admission étaient simples. Il fallait d'abord connaître la loi juive. D'après le Talmud, on devait, sans l'effaroucher, représenter au païen qui voulait être admis les conséquences qu'entraînerait sa conversion. On engageait les hommes, mais sans les y contraindre, à se soumettre à la circoncision. Le prosélyte était baptisé, c'est-à-dire qu'il se plongeait dans l'eau, en présence de témoins, et protestait de son intention sérieuse de devenir juif. Quant aux femmes, on examinait leurs mœurs. Tout se terminait par l'offrande d'un holocauste.

Une religion qui proposait comme idéal les plus hautes vertus sociales et morales, devait captiver bien des esprits et des cœurs. Les femmes, plus tard les matrones romaines, les jeunes filles qui

[1] Voy. Gaston Boissier, *la Fin du paganisme*, t. II, p. 23 et suiv.

[2] Plusieurs parties des premiers livres sibyllins ont été composées par des Juifs d'Alexandrie.

voulaient demeurer pures, se sentaient attirées par ce culte sublime qui prêchait l'horreur de la volupté et de la souillure. Il y eut un moment où toutes les femmes de Damas étaient juives. C'est donc justement, pensons-nous, que Philon pouvait écrire : « Nos lois attirent à elles tout le monde, les barbares, les étrangers, les Grecs, ceux qui habitent les continents et ceux qui habitent les îles, en Orient, en Occident, en Europe. »

Mais, avec le temps, le prosélytisme perdit ce qui faisait son mérite et sa gloire. Il cessa d'être désintéressé; les Juifs captaient de l'argent aux nouveaux convertis, sous prétexte d'impôts religieux ou pour tout autre motif. Ils allaient parfois jusqu'à imposer la conversion quand ils étaient les plus forts [1]. Aussi le prosélytisme finit par révolter les esprits sérieux. Schammaï et son école s'y montrèrent opposés. Les docteurs talmudistes appelaient les prosélytes « la gale d'Israël », et disaient qu'ils avaient empêché la venue du Messie. Jésus enfin s'éleva avec vigueur contre les pharisiens qui parcouraient la terre et les mers pour faire un prosélyte. Ajoutons aussi que l'étonnante multiplication des Juifs dans les pays où ils émigraient, leur ingérence dans les affaires, leur succès et leur fortune finirent par aigrir les esprits. La guerre aux Juifs, l'antisémitisme, remonte au moins au premier siècle avant l'ère chrétienne [2]. Voilà certainement vingt siècles qu'elle dure; elle n'est pas finie!

Il était réservé à la charité prêchée par le Christ d'établir, dans le désintéressement absolu, la fraternité sur la terre. Les Juifs ont préparé mais non accompli la conversion du monde. Ce sont les apôtres du Christ qui dresseront les tables saintes où le Grec et le Romain, l'esclave, l'homme libre, le pauvre, le riche tous sans distinction ni privilège, mangeront le même pain, et boiront à la même coupe en bénissant le même Dieu.

Cardinal Meignan.

[1] C'est ce qui ressort de ce passage d'Horace :

Ac veluti te
Judæi cogemus in hanc concedere turbam.

[2] Les rixes entre sémites et antisémites étaient sans cesse renouvelées en Egypte, en Asie Mineure, surtout à Damas, à Antioche et à Cyrène. (Josèphe, *Ant. jud.* XII, iii; XIV, x; XVI, ii; XX, viii, etc.)

NOS FAUSSES RÉPUBLIQUES[1]

VI

La mesure, cette fois, paraissait comble. Comme une instruction qui prépare la sentence, l'affaire du Panama avait occupé la presse, les tribunaux, les pouvoirs publics, au moment où la France allait choisir de nouveau ses députés. Le temps n'était plus où la crainte d'ébranler la république portait à soutenir, sans regarder aux hommes, le parti qui avait fondé le régime beaucoup de conservateurs se ralliaient aux institutions nouvelles. La république, n'étant plus menacée par ses adversaires, acquérait le droit de choisir entre ses serviteurs, et son intérêt même lui commandait de licencier cette vieille garde qui n'avait plus à défendre le drapeau par son courage, et qui le compromettait par des vices de garnison. Aussi les amis de la liberté et de l'honneur attendirent les élections de 1893 comme la délivrance.

Quand elles furent proches, pourtant, le parti qui avait à rendre ses comptes ne parut pas s'émouvoir. Ce n'est pas vers la nation que se porta son regard, mais vers le gouvernement. Une seule question sortit des lèvres : « Qui fera les élections? » Et l'on disait « faire » les élections, comme on dit « faire » le mouchoir. Les candidats songèrent tout d'abord à s'assurer l'homme qui serait chargé de cet honnête travail.

Deux se partagèrent un instant la confiance des politiciens. M. Dupuy occupait déjà le pouvoir. Parvenu en trois sauts du fond du Velay à la Chambre, au ministère, à la présidence du conseil, ce petit professeur, transformé en chef de gouvernement, semblait avoir changé seulement d'élèves, et le sans-façon avec lequel il s'était trouvé chez lui aux premières places donnait à croire qu'il était fait pour elles. Il n'en avait pas encore fourni d'autre preuve. Supérieur au gros de ses collègues par l'intelligence, il avait employé cette intelligence à accepter docilement l'orthodoxie de la médiocrité, à servir les préjugés démocratiques. Il avait pris ses grades dans la franc-maçonnerie comme dans l'Université. Il était acquis à la politique de concentration, il l'incarnait même en sa

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1894.

personne, ayant trouvé le secret de paraître à la fois opportuniste et radical. Si l'on ajoute que, distingué d'esprit, il était peuple d'allures, qu'il avait l'habitude du travail, et qu'on ne lui connaissait pas d'ennemis, on aura donné toutes les raisons de son succès : mais des raisons semblables désignaient au même degré d'autres qui n'étaient pas montés comme lui. La chance, il est vrai, est aussi un mérite. Beaucoup par vanité le diminuent en voulant faire croire que tout est leur œuvre et leur calcul dans leurs succès : lui, plus habile, se parait de ce qu'il devait à la fortune. Sa belle humeur de paysan qui voit la moisson pousser toute seule inspirait confiance aux députés, ils espéraient que sa chance accroîtrait les leurs. Dans le pays, la rapidité de son avènement lui avait donné du prestige. Tout ce qui s'élève semble, à la plupart des hommes qui sont logiques et simples, monter par une force active et personnelle. Leur œil respectueux distingue mal à ces hauteurs et prend parfois pour des aigles, portés aux nues par de puissantes ailes, les cerfs-volants dont l'ascension n'exige qu'un peu de vent et beaucoup de ficelle.

Un autre néanmoins semblait avoir plus de titres à la fonction de grand électeur. M. Constans l'avait exercée en 1889. L'assurance calme de son attitude au milieu d'inquiétudes générales, son habileté a rendre suspecte au peuple l'alliance du général Boulanger avec les partis monarchistes, son art de pousser hors des frontières l'homme dont la présence à Paris faisait la force, sa promptitude à livrer à un tribunal politique le fugitif mis hors d'état de se défendre, sa vigueur contre le parti frappé à la tête mais encore redoutable, sa dextérité à manier la presse, les fonctionnaires, l'argent et les urnes, sa victoire enfin avaient donné à admirer à ceux qui, dans les affaires humaines, regardent seulement au résultat. Et cette victoire n'était pas une de ces inspirations fugitives qui brillent et s'éteignent, éclairs des grands périls, en des hommes d'ordinaire médiocres. Lui toujours avait paru le même, attentif, avisé, maître de soi, varié dans ses ressources comme les circonstances dans leurs obstacles, né avec le sens des réalités comme d'autres avec le don des théories, et d'autant plus à l'aise pour se mouvoir au milieu des intérêts qu'il était moins embarrassé par les principes. Pour lui, le bien et le mal étaient des forces, il ne jugeait pas leur nature, il mesurait leur intensité, pensait que la politique, au lieu de détruire les unes par les autres, doit employer les unes et les autres, et, sans s'indigner de rien, tirer parti de tout. Ses ennemis prétendaient, il est vrai, qu'il pratiquait dans sa vie privée ces règles de sa vie publique, et, grâce à eux, une légende de scélératesse s'était formée autour de lui. Mais il est des temps

où la bonne réputation est seule un danger, et ces rumeurs qui défendent contre trop d'estime augmentent parfois la force des politiques. En affirmant, avec un sourire, à la justice qu'il ne savait rien sur le Panama, il venait de jeter le manteau de son silence sur les hommes compromis; cet indulgent scepticisme ne menaçait pas de gênes trop rigoureuses les libertés que la spéculation a coutume de prendre avec l'argent d'autrui. Mais il n'entendait pas raillerie quand il s'agissait de maintenir l'ordre matériel, et tenait bien en bride les émeutiers et les fonctionnaires. Toutes les manifestations par lesquelles l'anarchie le tâtait s'étaient évanouies dans le calme; sans avoir à les vaincre, il les avait annulées par l'ascendant d'une autorité prête à faire le nécessaire, et si sûre d'elle qu'elle ne se montrait ni indiscrète ni provocatrice. Il avait imposé aux agents du gouvernement une discipline stricte, également prêt à punir leurs fautes et à couvrir de sa responsabilité leur obéissance, à la fois craint et aimé d'eux. Aussi demeurait-il un centre d'attraction et d'espérances, et la fidélité des préfets, qui n'avaient pas oublié le chemin de sa demeure, prouvait leur confiance en son retour aux affaires. Désireux d'y revenir, et, comme s'il les eût déjà ressaisies, il avait son agence de renseignements, ses solliciteurs et, disait-on, sa caisse. Quel homme était mieux fait pour inspirer confiance à la Chambre, et diriger ce syndicat d'intérêts privés qu'on nomme une élection générale?

Néanmoins la Chambre ne choisit pas M. Constans. On a donné les petites raisons, la véritable est que dans le politicien elle crut deviner et craignit l'homme d'Etat.

L'un des maux de notre démocratie est que l'éducation, le loisir, les ressources manquent d'ordinaire à ses élus pour connaître, en étudiant les autres peuples, les intérêts et les périls du leur. Ils vivent attachés aux mêmes idées comme le paysan au même sol, leur parti leur cache la France, et la France l'univers. Plusieurs années passées hors d'Europe, et dans des postes considérables, avaient permis à M. Constans de mieux mesurer la place de la France dans le monde et les résultats de notre politique intérieure sur nos intérêts permanents. Les faits avaient été ses maîtres : ils disaient que la France n'avait pas trop de toutes ses forces. C'est pourquoi, lui, membre d'un parti qui décourageait les conversions à la république afin de garder seul le pouvoir, il en était venu à comprendre que cet égoïsme était une faiblesse; lui, grand dignitaire de la franc-maçonnerie, qu'une secte ne pouvait être un gouvernement et qu'il fallait entr'ouvrir aux conservateurs les portes de la république; lui, le moins mystique des hommes, qu'à violenter le sentiment religieux, on risquait de tarir la source la plus pure de notre

influence dans l'univers. Dès qu'il avait parlé de tolérance, il était devenu suspect aux jacobins et aux loges. Pour réaliser les réformes, supprimer l'anarchie parlementaire, rendre au pouvoir quelque virilité, il fallait une Chambre toute différente de celle qui achevait sa carrière. M. Constans n'avait pas tu son dessein de rendre à leur profession une partie de ceux que Gambetta avait appelé les « sous-vétérinaires ». Combien étaient en droit de se croire menacés ! Ceux qui se supposaient sur la liste de proscription furent les premiers et les plus ardents adversaires du proscripteur, mais non les seuls. Le dessein de celui-ci supposait que le pouvoir exécutif aurait enlevé au Parlement l'autorité sur les fonctionnaires et, seul maître de la puissance gouvernementale, emploierait librement pour ou contre les candidats sa souveraineté reconquise, et M. Constans était homme à la rétablir du premier coup sur les agents de l'Etat. Mais cela était reprendre à tous les députés l'essentiel du régime qu'ils s'étaient donné. Ceux mêmes qui se tenaient assurés d'avoir M. Constans pour ami ne voulaient pas échanger leur condition présente, où chacun d'eux, maître de tous les pouvoirs dans sa circonscription, dépendait de soi seul, en un état où il leur faudrait acquérir et conserver la faveur du gouvernement. M. Constans fut écarté, parce que sa politique et son caractère ramenaient l'autorité à son centre et que la féodalité parlementaire, à la veille de demander au peuple une durée nouvelle, n'entendait pas abdiquer.

Cette Chambre était pourtant si mauvaise, que le ministère Dupuy, choisi par elle pour la perpétuer, la jugeant un péril, rêvait lui-même d'y faire des coupes sombres et de former ainsi dans le futur Parlement une majorité. Mais, outre que le cabinet, image de l'anarchie qu'il eût souhaité de détruire, n'aurait pu se mettre d'accord sur les victimes à sacrifier, elles n'étaient pas à sa discrétion. Chaque député de la concentration avait si activement distribué les emplois publics à ses créatures, que dans son collège les fonctionnaires appartenaient à lui d'abord, à l'Etat ensuite. En déclarant la guerre à des candidats ainsi armés, le ministère risquait de n'ouvrir qu'un conflit entre ses propres agents. Il comprit, à son premier effort pour gouverner, qu'il était organisé seulement pour vivre et il se trouva contraint de prononcer sur les républicains de toutes nuances le *Beati possidentes*. Seuls, les collèges occupés par des royalistes ou par des républicains hostiles à la politique jacobine se trouvèrent vacants. Là même, les choix inspirés par les loges furent imposés au gouvernement par les députés de la région et de la secte : il n'eut qu'à prêter sa puissance à ces candidats créés sans son aveu.

VII

Les préparatifs ainsi réglés, la lutte électorale commença, et une nouvelle manière de combattre apparut.

Ceux qui voulaient changer la direction de la politique comptaient sur les moyens en usage chez les peuples libres, la presse et les réunions, pour éclairer le pays sur ses affaires générales, et créer une volonté collective au nom des intérêts publics. Mais le temps n'était plus où tous les républicains demandaient pour vaincre les seules armes de la plume et de la parole. Comment les candidats de la concentration auraient-ils soit condamné, soit absous l'anarchie parlementaire qu'ils voulaient prolonger, le désordre financier qu'ils avaient accru, la pression gouvernementale dont ils attendaient leur succès, la vénalité entrée avec eux dans les grands corps de l'Etat? Et pas plus qu'ils ne pouvaient justifier leur politique passée, contrat d'équivoque entre des politiciens divisés de doctrines et liés d'intérêts, ils ne pouvaient s'expliquer nettement sur leurs vues d'avenir, puisqu'ils sollicitaient à la fois les fractions les plus diverses du parti républicain. Leur première tactique fut donc d'enlever, autant qu'il serait en eux, de son importance à la lutte des idées.

Le grand propagateur des idées, la presse, avait été jadis un sacerdoce, mais, non contente de vivre de l'autel, depuis longtemps elle l'avait vendu. On la pouvait employer aussi bien à faire l'obscurité que la lumière. Achetés par des financiers, subventionnés par le budget, ou nolisés pour la campagne par les candidats, la plus grande partie des journaux se trouvaient d'avance au service de la concentration, et partout ils la servirent de même. Au lieu d'opposer à chaque grief sa réponse, ils opposèrent à tous une fin de non-recevoir. Ils établirent en principe que toute critique adressée au gouvernement et à ses défenseurs était une manœuvre royaliste et cléricale; qu'inspirée par la haine, elle s'appuyait sur le mensonge; que ce serait duperie de discuter avec l'ennemi; et sous prétexte de ne pas tomber dans son panneau, ils se dérobèrent par cette trappe. Toute la campagne de presse fut comme étouffée entre deux mots d'ordre, à savoir : qu'aux faits il restait à opposer le silence; et aux raisons les plus décisives une réponse, la plus courte, la plus facile à glisser dans les mémoires, la plus accessible à toutes les intelligences, l'injure.

Il était moins aisé de se soustraire aux réunions publiques. Sous un régime parlementaire, le peuple se croirait humilié de donner ses suffrages à qui ne saurait les solliciter à la tribune, et l'électeur, comme le médecin, veut d'abord voir la langue. Surtout ces

combats sont les amusements de sa souveraineté, les nouveaux jeux du cirque où la cruauté dégénérée de la foule est satisfaite quand se déchirent, pour lui plaire, les gladiateurs de la parole. Mais les politiciens n'estimaient rien de dangereux comme ces rencontres où les adversaires, une fois enlacés, sont à la merci l'un de l'autre; où à des attaques imprévues, il faut trouver des reparties immédiates et précises; où toute réticence, toute équivoque, devient une maladresse dès qu'elle paraît une habileté; où celui qui semble dérober quoi que ce soit à l'opinion se perd devant elle. Ils s'appliquèrent donc à changer le caractère de ces assemblées. Au lieu qu'elles demeurassent des champs clos, où les diverses opinions se rencontrent et se combattent sous les yeux et pour l'enseignement de tous, on a insinué dans les esprits et glissé dans la pratique que ces assemblées étaient des revues où chaque parti venait grouper ses forces autour de ses chefs; que chaque électeur devait son concours aux réunions de ses amis et son absence à celles de ses adversaires. Ce sophisme en a imposé à la masse indécise, timide, toujours encline à s'abstenir, l'a tenue à l'écart des réunions faites par les opposants, l'a maintenue dans l'ignorance des idées et des faits dangereux pour le parti au pouvoir et a permis aux candidats de la concentration de se soustraire aux corps à corps qu'ils redoutaient. Pour donner l'illusion du mouvement et de la vie, il n'était besoin dès lors que de quelque habileté à grouper des apparences. Les réunions tenues par les candidats de la concentration furent préparées contre tout hasard, les amis y étaient de service, avec la consigne de prévenir les questions embarrassantes, d'expulser, au besoin, les indiscrets, d'applaudir leur homme avant qu'il parlât et quoi qu'il dît. Dans les assemblées tentées par les candidats opposants, on avait soin d'envoyer une bande d'auditeurs à l'épreuve de la persuasion, chargés de glacer les bonnes dispositions du public, de troubler l'orateur par leurs interruptions, leurs quolibets, leurs injures, et s'ils ne réussissaient pas, d'étouffer sa parole sous le bruit. Et comme un débat n'est possible que par le loyal concours de tous, qu'il suffit de quelques hommes pour étouffer la voix d'un homme et changer une séance en un tumulte, les orateurs les plus redoutables, s'ils avaient pu donner leurs raisons, se sont lassés d'un effort inutile, humiliant, et dans l'esprit du peuple, le droit de réunion lui-même s'est trouvé avili.

Sous la république, ceux qui se prétendent seuls républicains ont donc travaillé d'abord à fausser et à mettre hors d'usage les deux instruments essentiels de la liberté électorale. Ils y ont réussi à ce point, que jamais il n'y eut dans le conflit des candidatures moins de lutte entre les idées, de contact entre les adversaires.

Cette nouveauté a frappé les moins observateurs, et, tant la naïveté est ingénieuse, il s'est trouvé des gens pour reconnaître en ce calme insolite un progrès des mœurs publiques et une pacification des esprits.

Si les candidats de la concentration refusaient la bataille où ils se sentaient faibles, c'était pour la livrer plus décisive où ils se sentaient forts. En même temps qu'ils détournèrent des intérêts généraux l'attention publique, leur tactique fut de l'enfermer dans la contemplation des intérêts particuliers, qu'ils avaient toujours excités et satisfaits. Toute leur force était faite de trois puissances : l'activité, mise à leur service par la franc-maçonnerie; le pouvoir, par les fonctionnaires; l'argent, par le budget. Ils ne comptent que sur elles, et comme elles n'ont cessé de travailler pour eux, ils n'ont à leur demander à ce moment décisif qu'un dernier effort.

Les loges et les sociétés nées de l'inspiration maçonnique ont formé et tiennent prêts pour cette campagne nombre de meneurs, poussés les uns par l'ambition, les autres par un zèle désintéressé, tous rompus au rôle qu'ils ont à remplir, et familiers avec le terrain où ils doivent opérer. Dès que la période électorale s'ouvre, ils sont en chemin, sillonnent en tous sens la circonscription, courant de village en village, de porte en porte, consacrant les jours et parfois les nuits à leur infatigable mouvement. Autant il est actif, autant il est silencieux, on les voit, on ne les entend pas, nulle part ils ne cherchent les assemblées nombreuses, mais partout les petits conciliabules, et voici ce qu'ils murmurent : « On verra au vote prochain si les électeurs sont des songe-creux ou des gens sages. Le pouvoir a des ennemis, ils l'accusent et feraient comme lui s'ils étaient à sa place, car tous les gouvernements se ressemblent, et toutes les oppositions. L'opposition présente est sûre de la défaite, et les niais qui, dupes des mots, auront voulu regarder trop loin et se seront mêlés de réformer l'État auront simplement sacrifié les intérêts de leur contrée. Ces intérêts certains, immédiats, pratiques, ne sont-ils pas pour chaque département, chaque canton, chaque commune, les lois, les travaux, les crédits d'où nous attendons un surplus d'importance et de richesse? Rien se peut-il réaliser sans l'autorité et le concours de l'État, et l'État accorde-t-il ses faveurs à ses ennemis? La circonscription, la ville, le village, qui perdraient leurs voix sur le nom de ces adversaires n'auraient pas de représentant auprès de lui, se verraient préférer tout le monde, passés au nombre de ces pays perdus sur lesquels le soleil ne luit jamais. Le moment est propice au contraire à ceux qui s'attacheront par la gratitude un député influent, et saurait-on acheter à meilleur marché que par des carrés de papier la bienveillance du gouvernement? »

Dérober ainsi l'intérêt général derrière la multitude des intérêts locaux, cacher ce qui est plus grand par ce qui est plus proche, c'est préparer le citoyen à une vue plus restreinte encore d'avantages plus intimes et plus chers. Ils le savent, ils y comptent, et l'égoïsme de l'intérêt personnel fait le fond de leur propagande et de leur espoir. La puissance de l'État a été sans cesse étendue par le parti, comme son instrument de règne, et jusqu'à exercer ses prises sur la vie des particuliers : c'est cette puissance qu'ils montrent à chacun comme un butin où, grâce au vote, il peut choisir sa part. « Il s'agit bien, braves gens, d'opter pour une politique! N'avez-vous pas de besoins, que vous songiez à vous donner le luxe d'une opinion? L'indépendance des idées est le couronnement des autres indépendances, que vous n'avez pas. Le vote, malgré les faiseurs de phrases, n'est pas un acte par lequel des hommes libres choisissent un mandataire, mais un acte par lequel des hommes pleins de faiblesse et de besoins se donnent un protecteur. Il a toutes les vertus, s'il est influent. Toi, las du travail ingrat, tu aspires à la sécurité et aux loisirs d'un emploi public, ton avenir est dans ta main, dans la main qui tient ton vote : nomme celui qui te fera nommer. Toi, sans rien demander pour toi-même, tu es plus ambitieux pour tes enfants, tu voudrais tes fils et tes filles élevés au-dessus de leur condition et sans qu'il t'en coutât rien. Le veux-tu vraiment? L'État entretient partout des lycées et des collèges où des bourses attendent les amis : sois de ces amis si tu aimes tes enfants. Toi, le feu a détruit ta demeure; toi, la maladie, tes troupeaux; toi, l'inclémence du ciel, ta récolte : l'État a des fonds pour soulager ces misères, mais service pour service, souviens-toi que les plus malheureux paraissent à l'État ne pas souffrir, s'ils votent mal, et que l'on a vu les bien votants recevoir des secours, même sans avoir fait de pertes. Toi, tu n'es pas sans commettre des délits, ne fussent-ils que de chasse ou de pêche, sans avoir peur ou besoin de la justice. Vote mal, et ce monde redoutable qui surveille, exerce, verbalise, assigne, saisit et condamne sera sans pitié pour toi : or il dépend de lui que tu sois coupable, tant les formalités et les prescriptions te guettent, et le meilleur Français, comme le sage, pèche sept fois le jour contre des lois qu'il ignore. Veux-tu, si tu as trompé le fisc, sauver ta liberté et ta bourse par une transaction au lieu d'un procès, te tirer des grosses fraudes par une faible amende, de l'amende par la remise, endormir le zèle importun des agents qui auront constaté ton influence ; obtenir, si tu deviens coupable d'une faute grave, que ton dossier soit examiné à loisir, classé, oublié; enfin dans les démêlés que les rapports d'affaires ou de voisinage soulèvent trop souvent entre les hommes,

veux-tu t'assûrer une justice juste, c'est-à-dire favorable à ta cause? Vote pour un député puissant devant les contributions directes et indirectes, familier avec les magistrats assis, sollicité par les magistrats qui restent debout pour monter plus vite, et maître de détacher de leurs sièges et de rouler par la France comme des feuilles sèches la plèbe judiciaire des juges de paix. Et tous, qui que vous soyez, au moment ou vous jetterez votre bulletin dans l'urne, comparez combien votre suffrage est impuissant à changer rien dans la vie de la nation, combien efficace pour changer ou améliorer votre vie personnelle et pensez à vous-mêmes. Qui y songera si vous vous oubliez? » Voilà le conseil que, sous toutes les formes, les agents du candidat répandent; ils s'adressent à toutes les passions, la crainte, la vanité, l'amour du lucre; ils travaillent à découvrir, à exciter celles qui s'ignorent ou se défient; ils cherchent sur la face fermée du paysan la tentation secrète qui leur livrera une conscience et une voix. Ils font le recensement des égoïsmes, et l'on comprend le peu de bruit qu'ils mènent; plus une besogne de ce genre est complète, moins elle peut être publique. Tout le monde a besoin du secret : et ceux qui écoutent les avances corruptrices, parce que la pudeur survit à l'honnêteté, et les entrepreneurs de séduction, parce que la condition du succès est de promettre en même temps à plusieurs ce qu'un seul peut obtenir.

Cette activité, qui s'étend à la fois partout où il se trouve des électeurs, part d'un seul centre et y vient aboutir. Le candidat inspire sans cesse ses agents, et sans cesse ils l'instruisent. Grâce à eux, il sait jour par jour les efforts et les résultats, dans quelles parties de sa circonscription il l'emporte, dans lesquelles il est contesté; étudie ses chances non seulement dans l'ensemble, mais dans les derniers détails; connaît par hameau ses moyens d'influence et le poids de chaque électeur; a sous les yeux le total des appétits à apaiser et détermine l'ordre dans lequel il a lui-même intérêt à les servir. En même temps qu'il tient ce grand-livre des avidités, le candidat dresse le grand-livre de ses ressources. Il sait quels crédits et quelles faveurs il peut tirer des ministres, quels du préfet, quels de chaque service public : il sait combien de places sont ou peuvent devenir vacantes dans les diverses administrations. Bien placer cette marchandise de troque est la grande affaire du candidat, son œuvre personnelle; avoir l'instinct du commerce, sa qualité la plus nécessaire. Certaines contrées et certains hommes n'entendent traiter qu'au comptant, ceux-là se payent d'abord à caisse ouverte; puis les agents dont les services ont droit à récompense, puis les électeurs dont le concours

est le plus important au succès. L'intérêt public, l'aptitude des personnes aux emplois, sont hors de question. Le scandale même de certains choix est utile quand il montre que l'indignité de la vie ne met obstacle à rien et que les plus coquins peuvent se faire, de leur audace sans scrupules, du mensonge et de la menace employés au maniement des électeurs, un titre aux faveurs de l'État.

Si vastes pourtant que soient les ressources d'argent et de places, que sont-elles? A peine les cinq pains et les sept petits poissons de l'Evangile pour cette foule qui ne vient pas entendre le sermon sur la montagne, et dont on n'a pas calmé mais excité les appétits terrestres. Quelques-uns de ces affamés reçoivent; il ne reste, pour nourrir presque tous, que des promesses. La situation du candidat elle-même ne peut se soutenir que par le crédit. Fonder, affermir, étendre ce crédit, est l'œuvre la plus importante de l'élection, et cette œuvre est celle des fonctionnaires. L'excès d'autorité qu'ils ont en France les rend maîtres d'agir par le prestige et par la crainte : ils doivent l'une et l'autre puissance à l'oint du gouvernement. Fêtes scolaires ou industrielles, banquets, concours agricoles, érections de statues, tout devient prétexte pour montrer au peuple son futur mandataire avec les chefs des divers services, et laisser l'impression qu'ils forment ensemble un tout majestueux, brillant et indivisible. Aux sous-ordres, qui gèrent chaque service dans le détail, de faire comprendre à l'électeur en quoi son indépendance compromettrait ses intérêts, de rappeler par un mot opportun, une visite faite à propos, une indulgence sous condition, une menace suspendue, combien, s'ils n'étaient pas si bons, ils feraient, selon la juste expression du peuple, de misères au pauvre monde. A eux de laisser deviner, comme les félins dans leurs caresses, sous le velours de la patte, le tranchant de la griffe.

De ces fonctionnaires, une partie, nommée grâce au candidat, atteste, avant même de parler ou d'agir, l'influence qu'elle demande au peuple de consacrer. Et comme le candidat songeait à soi en les patronant, il ne les a pas choisis pour leur impartialité ou leurs scrupules. Parmi les autres, nommés sans son concours, beaucoup n'approuvent pas l'abus qu'il fait de leur autorité, et plus d'un vote en secret contre l'homme qu'il soutient en public; mais les instructions qu'ils reçoivent et qu'ils transmettent les font, bon gré mal gré, les auxiliaires de l'entreprise, et ils ne sauraient rien laisser voir de leur pensée dans leurs paroles ou dans leur silence. Et pour les malheureux qui déjà se sont laissés deviner, se savent suspects, expient en un poste de disgrâce une ancienne indépendance, ils sont les plus dépendants de tous. Toute appa-

rence douteuse sera contre eux interprétée à mal, ils n'ont plus à espérer la rigueur mitigée qui frappe le premier acte de courage; il y va de l'avenir, de la révocation, du pain peut-être. Ceux-là craignent trop de n'en pas assez faire, ils deviennent souvent les plus redoutables adversaires de leurs préférences, les soutiens les plus éhontés des doctrines qu'ils détestent et des hommes qu'ils méprisent.

Cette action ne se produit pas identique à tous les degrés de la hiérarchie. En haut, l'ingérence demeure sinon décente du moins voilée. Le gouvernement sait que les circulaires confidentielles deviennent publiques un jour ou l'autre, et il ne recommande la servilité électorale qu'en une langue discrète. Certaines administrations se recrutent dans les grandes écoles de l'État, et un puissant esprit de corps y défend les prérogatives de chacun. Ces hommes ne sont pas tout à fait à la merci d'un candidat, et gardent d'ordinaire de la mesure dans leurs complaisances. Mais ces hauts fonctionnaires forment un petit état-major avec lequel l'électeur n'est pas en contact. Ce sont les agents inférieurs qui, par leur nombre et par leurs rapports avec la population, exercent sur elle l'influence : or c'est là que le député a étendu dans sa plénitude son pouvoir, là que l'obscurité des victimes les a livrées sans protection à ses coups, là que l'arbitraire du choix, la modestie et la multitude des places lui ont permis d'en disposer en maître. Ces subalternes n'ont pas besoin d'ordres pour aider leur patron devenu candidat; ils le serviraient, même contre les ordres, par l'élan de leur zèle personnel; en le défendant, ils se défendent eux-mêmes, avec la passion, avec la ténacité, avec l'intelligence que l'homme apporte à combattre pour soi, avec la brutalité de pensées, de paroles et d'actes qui est dans leur éducation et dans leurs habitudes. Et parmi ces serviteurs impérieux de la candidature officielle, nuls ne se révèlent aussi emportés que nombre d'instituteurs. A les voir à l'œuvre, on comprend que le parti jacobin tienne pour sa principale victoire la loi sur la laïcité de l'enseignement. Leur vanité, défaut presque inséparable de leur profession, a été exaltée au délire par le sophisme qui, célébrant l'instruction comme la principale force d'un peuple, a fait d'eux les restaurateurs de la grandeur nationale. Leur intérêt, qui espère davantage du régime où ils sont élevés si haut, et les porte à se signaler par leur zèle, les sentiments irréligieux qui leur ont été appris dans les écoles normales, et ont livré une partie d'entre eux à l'influence des loges, les poussent jusque dans les réunions publiques, où les plus exaltés viennent en groupes, amènent des bandes d'élèves, interrompent les candidats indépendants et don-

nent le signal des sifflets. Grâce à eux, jusque dans les petites communes, le candidat officiel compte un agent qui, sous l'œil des préfets et des sectes, indépendant seulement de la population, tenu par les journaux du parti, par les récits de ses confrères, au courant des faits utiles à répandre, oppose aux raisons des adversaires, fugitives comme leur passage, sa présence permanente et sa riposte intarissable; à l'intérêt général, la connaissance exacte de l'argument efficace sur chacun; et, négligea-t-il d'enseigner aux enfants leurs lettres, tient pour les hommes école ouverte de politique. Si bien qu'habile dans sa réserve comme en ses excès, l'ingérence des fonctionnaires est moins saisissable en haut, où leur intervention ferait le plus de scandale et produirait le moins de résultats; et la pression sans mesure s'exerce en bas, à ras du peuple, où elle est à la fois plus obscure et plus efficace.

Telle est la simplicité des moyens sur lesquels le parti dominant comptait pour se perpétuer.

Le résultat des élections a prouvé la justesse du calcul. La défaite a été non seulement pour les monarchistes, mais pour les républicains hostiles à la secte, pour tous ceux contre qui s'est tournée la puissance de la candidature officielle. Et cette puissance a rendu invulnérables ceux qu'elle a secourus, si désespéré que semblât leur cas. Les candidats les plus suspects de réputation, les plus compromis dans les turpitudes du Panama, ceux dont le nom seul était devenu un scandale, ont gardé leurs sièges, la plupart sans lutte. Et ceux qui, la veille, avaient espéré un réveil de la conscience publique, n'ont plus eu, le lendemain, qu'à s'indigner contre leur temps et leur pays.

Le mépris n'est pas plus justifié que n'était l'espérance, et le moins coupable est encore le peuple. Pourquoi serait-il obligé d'avoir les vertus dont ses chefs se passent? Ils ont, durant des années, transformé l'enseignement public en école de scepticisme, et, par leur conduite, pratiqué jusqu'en ses observances les plus répugnantes, la religion de l'intérêt. Comment le peuple aurait-il fermé ses yeux et ses oreilles à l'exemple parti de haut, à la leçon répétée sans cesse? Eux, mis par leurs ressources d'intelligence ou de fortune à l'abri du besoin pressant, libres de consacrer leurs loisirs aux intérêts généraux qu'ils avaient sollicité de gérer, et sûrs de trouver, par surcroît, l'honneur dans l'exercice honnête du pouvoir, ont préféré à tout leur égoïsme; et le peuple, pour qui toute la vie se résume en la difficulté de vivre, que la rigueur de sa condition enferme dans les soucis matériels, vulgaires, poignants, dont l'intelligence et le caractère, courbés comme le corps sur la tâche quotidienne, n'ont pas même le loisir de se redresser pour

s'instruire, devrait seul émettre des votes incorruptibles, seul obéir à l'unique souci des intérêts généraux, seul s'oublier! Non seulement s'oublier, se sacrifier, souffrir, par respect pour une idée, les représailles d'une administration armée pour le frapper, sous tous les prétextes et par mille blessures, dans sa sécurité, dans ses ressources, dans son travail, c'est-à-dire dans son existence, et qui lui permet de rester libre à la condition de devenir héroïque! Est-ce l'électeur qu'il faut accuser s'il porte jusque dans son vote son perpétuel désir de rendre son sort moins précaire; et quand ses soi-disant amis, au lieu de l'élever au-dessus de ces pensées, l'y tiennent captif, le tentent par l'offre de ce qui lui manque chaque jour, y a-t-il lieu de s'étonner s'il préfère à des théories politiques la possession d'avantages essentiels pour lui; si, incertain des faits, ignorant des hommes, doutant de sa pensée, tant les grandes affaires lui présentent d'obscurité, il craint d'être sa propre dupe en consultant sa conscience; si, découragé d'une rébellion inutile contre un gouvernement sûr de vaincre, il ne perd pas son temps à chercher l'avis le plus sage, et se range au parti le plus fort?

La seule chose étrange est que la politique de corruption n'ait pas eu, au dernier scrutin, des adhérents plus nombreux. Car elle n'a réuni que la minorité des citoyens français. Ils se sont divisés en trois fractions presque égales : un peu plus du tiers s'est prononcé pour la concentration, un peu moins du tiers contre, un tiers s'est abstenu. Et il ne faut pas prétendre que les deux premiers groupes se seraient partagé, proportionnellement à leur importance, la masse des abstenants, si ceux-ci eussent voté, et conclure que le parti aujourd'hui victorieux représente le pays. Pourquoi diminuer par une fausse arithmétique l'honneur de la France? C'est un fait d'observation que l'armée jacobine et maçonnique vote toujours : la discipline, la volonté de se compter, l'espoir de vaincre, grâce à l'habileté des mesures prises, la décident à donner à chaque scrutin avec toutes ses forces. Ceux qui s'abstiennent sont ceux qui, faute d'organisation, n'attendent rien de la lutte; ceux qui ne voient pas à soutenir un candidat selon leur cœur, ne l'ont pas cherché, et ne veulent pas se résigner à un autre; les mécontents, qui accommodent leur dignité avec leur inertie; les égoïstes, qui ne savent pas, pour leur opinion, s'imposer même la gêne d'un vote. Or, ces hommes, hélas! ne se trouvent que parmi les modérés, les indépendants, et ceux qui se disent eux-mêmes les honnêtes gens. Certes, ce n'est pas ce nom qu'ils méritent quand, par leur refus de s'unir à ceux qui combattent pour la liberté et pour la justice, ils livrent le pouvoir et la France à une minorité sectaire et avide. Et ce n'est pas seulement

aux élections dernières que leur impuissance a été une complicité. La dernière Chambre qui ait été élue par la majorité des électeurs français est celle de 1877 : la république se jugeait alors sur ses promesses. Mais, dès que la république a été jugée sur ses actes, les approbateurs du parti au pouvoir n'ont plus atteint, à aucun renouvellement de la Chambre, la moitié des électeurs; à mesure que le gouvernement paraissait plus le prisonnier d'une secte, le chiffre des abstenants croissait, gagnant sans cesse sur la masse décroissante des républicains satisfaits. Sans doute, ce résultat condamne les citoyens qui ne témoignent leur dévouement à l'ordre que par la désertion de la bataille, mais il ne condamne pas moins le gouvernement qui, fondé sur le suffrage universel, est soutenu par un parti de moins en moins nombreux. La politique victorieuse aux élections dernières a contre elle les deux tiers du pays, ceux qu'il a dégoûtés du vote et ceux qui le combattent malgré ses menaces et ses promesses. Elle n'a pas pour elle le tiers qui la soutient de son suffrage, car si l'on supprimait de ce tiers ceux qui votent par intérêt ou par crainte, combien resteraient? Et l'immense effort accompli pour imposer à la volonté de la France a abouti à ce résultat que le parti victorieux l'emporte sans être légitime, qu'il occupe les fonctions de l'État sans avoir obtenu la confiance du pays, que son succès est illogique, sa puissance factice, et que son triomphe sonne creux comme s'il était vide.

Mais qu'importent à ces combattants réalistes les supercheries de la lutte et le mauvais aloi de la conquête. Le pouvoir est resté en leurs mains. Et cette victoire semble, malgré tout, une de ces conquêtes décisives qui font captif même l'avenir. Jamais l'opposition aura-t-elle contre le pouvoir des griefs aussi graves, aussi retentissants qu'aux élections dernières? Si elle ne l'a pas emporté alors, rien n'autorise pour plus tard l'attente d'un résultat plus heureux. Or la défaite sans chances de revanche ne prépare pas le recrutement des partis : le succès est l'aimant qui attire les hommes. Peut-être lutteront jusqu'au bout ceux à qui l'ancienne éducation, l'ancien honneur, l'ancienne foi, ont donné l'intelligence et le courage du devoir, mais ils vieillissent : l'accoutumance des hommes qui gouvernent et des mœurs qu'ils répandent préparent mal les générations nouvelles à perpétuer le combat. Moins encore est-il vraisemblable que le souvenir de cette défaite immorale, de ce suffrage changé en marché et en mensonge, décide à voter davantage lors des futurs scrutins, ceux qui, par dégoût, ont déjà cessé de voter. Enfin le parti gouvernemental a fait aux élections dernières l'épreuve de sa solidité. En réélisant la Chambre au lendemain du Panama, il a donné le gage que nulle révolte, nul dégoût,

ne lasseront sa complaisance; en gardant de tels hommes en de telles circonstances, il les a amnistiés, non seulement des fautes passées, mais par avance des indignités futures.

VIII

Mais l'ordre tend toujours à se rétablir, malgré les hommes, dans les affaires humaines, et c'est le plus grand spectacle de l'histoire que tout serve à cette restauration, même le mal. A-t-il vaincu toute résistance, il trouve dans son triomphe le commencement de sa ruine. C'est à ce moment que nous sommes. Aux élections dernières, les possesseurs du pouvoir ont achevé la défaite de ceux qui combattaient leurs doctrines, et les voici menacés par d'autres, qui tirent de ces doctrines des conséquences imprévues et nécessaires.

Par sa lutte contre le sentiment religieux, la bourgeoisie n'avait songé qu'à délivrer sa raison de mystères, ses mœurs de règle, et ses fautes de remords. En excitant les cupidités et les égoïsmes, elle n'avait voulu qu'associer assez d'intérêts à son pouvoir pour le rendre inébranlable. Or, tandis qu'elle poursuivait son dessein, des esprits entraînés à sa suite, mais avec une autre vigueur, contemplaient l'insuffisance de sa logique et la contradiction de son habileté. Elle prétendait durer en s'attachant les intérêts, et elle ne servait que les intérêts d'une minorité. C'est à une élite déjà privilégiée par le savoir et par la fortune que, sous le nom de régime parlementaire, elle avait réservé presque tous les avantages d'autorité et d'argent : dans le peuple ignorant et pauvre, elle avait choisi quelques favoris pour leur abandonner la desserte de sa table, les fonctions subalternes et les secours du budget. Eût-elle, comme elle s'en vantait, assuré l'existence d'un citoyen sur dix, qu'avait-elle fait pour les neuf autres? Dans une société dont la loi suprême, l'honneur, le salut est le travail, la majorité qui féconde le sol, transforme la matière, crée la richesse, celle qui porte comme Atlas le monde sur ses épaules, a la plus petite part des biens créés par elle : pour un grand nombre, vivre c'est fuir, de la naissance à la mort, la misère, à laquelle un faux pas, le chômage, la maladie, la vieillesse, les livrent. Une société qui n'a pas de remède à la plus inique, à la plus constante, à la plus répandue des souffrances humaines, ne s'appuie pas sur les intérêts.

Les multitudes ont été longtemps patientes aux injustices sociales, parce qu'ailleurs était le refuge le plus cher de leurs désirs et de leurs espoirs. Assurés que ce monde est l'attente d'une vie meilleure, que la justice aura plus tard sa patrie, que chaque souffrance est à sa manière une faveur et prépare à l'homme

résigné les revanches de la munificence divine, les peuples demandaient peu à la terre. La bourgeoisie a travaillé de tout son effort à détruire les croyances qui assuraient son repos. Par son prétendu savoir, elle a imposé à l'ignorance; par ses railleries, au respect humain; elle a fait honte au peuple de ce qui le consolait. Aujourd'hui la douceur de souffrir est une illusion perdue. Mais la volonté d'être heureux est tout l'homme : il n'y renonce jamais. Fermer devant elle les étendues sans bornes où son espoir lointain épuisait la force de ses désirs, c'est la comprimer plus impérieuse dans les espaces étroits qui lui restent. Comme un aigle dont l'aile est brisée, l'espoir de l'homme s'est abattu du ciel sur la terre. Il n'a plus de vol, il lui reste le bec et les serres. Depuis que l'avenir n'existe plus, le présent est devenu tout : chaque instant de cette vie si courte enlève pour jamais à l'homme toute sa part des joies qu'il ne goûte pas. Il les lui faut donc toutes et sur l'heure.

Et comme cette impatience avide et furieuse cherchait, incertaine de ses voies, c'est la bourgeoisie encore qui lui a appris le moyen de transformer le monde. La bourgeoisie a développé sans cesse la puissance de l'État, elle a voulu qu'il ne fût étranger à rien, et en maintes choses devînt le seul maître. Il ne s'agit plus que d'employer au service de tous, au lieu de la confisquer pour le privilège de quelques-uns, la force ainsi créée. L'État est l'arbitre de l'intérêt général : y a-t-il un intérêt plus général qu'assurer à tous les hommes leur part de droits et de bonheur? L'État a charge de l'ordre : qu'est l'ordre sinon la stabilité dans la justice? L'Etat n'est pas seulement le « veilleur de nuit » chargé de préserver contre les actes de violence les richesses même mal acquises, il s'est donné mission de régner sur le plus intime de l'homme, la pensée, la conscience : il enseigne, il est éducateur, il a une morale. De quoi les générations doivent-elles être avant tout instruites, sinon des dangers qui menacent leur avenir? L'éducation a-t-elle fait son œuvre si en combattant les vices dans chaque homme, elle laisse debout tous les vices de la société? Y a-t-il une morale qui ait droit de taire l'immoralité du sort où sont réduits la plupart des hommes, et la première clarté à jeter dans les consciences, n'est-ce pas l'évidence des réparations qui incombent aux détenteurs des avantages sociaux envers les foules dépouillées? L'Etat, par ses lois et ses impôts, influe sur la formation des fortunes et protège certaines industries sous prétexte qu'elles sont utiles à la nation : n'importe-t-il pas davantage que la source de toute production, la plus grande richesse du monde, la vie humaine, soit protégée à son tour? L'État s'est donné le rôle d'une providence; parmi les victimes de la vie, il recueille, il secourt; il décourage,

par toutes sortes d'entraves, ceux qui, par leurs libres générosités, travaillent à l'œuvre de pitié, comme si soulager la misère était usurper sur ses attributs : si l'assistance est dans ses devoirs, pourquoi sa sollicitude n'est-elle attirée que par quelques formes de la douleur et du délaissement? Tous ceux qui souffrent n'ont-ils pas le même droit sur lui, et s'imagine-t-il avoir accompli son œuvre quand, parmi eux, il a par faveur, au hasard, adopté quelques-uns, c'est-à-dire abandonné tous les autres, et soulagé une fois ceux qui ont faim tous les jours? L'Etat, enfin, n'a pas cette excuse qu'il ne peut : il peut tout ce qu'il veut. Sans plus de temps ni de peine qu'il n'en faut pour jeter des morceaux de carton dans une urne, il crée et détruit les droits, à son gré; il est est le droit lui-même. Qu'il exerce cette volonté contre les injustices sociales, qu'il ose ordonner à un peuple qui ne sait plus désobéir : quelques lois suffiront à changer le destin des hommes. Ainsi le socialisme est né du présent régime comme la conséquence du principe et s'est servi des armes bourgeoises pour vaincre la bourgeoisie, à la fois disciple et rival. Elle avait cru fonder sa puissance sur la satisfaction d'intérêts particuliers, il a mis une surenchère sur toutes les cupidités; tandis qu'elle recrutait un à un des adeptes par des faveurs individuelles, il a rassemblé en une seule masse l'immense armée des malheureux; et au lieu de n'offrir à ses adhérents qu'une part du budget, il leur a montré pour butin toute la richesse du monde.

Avec l'infatuation habituelle à ceux qui gouvernent, les hommes au pouvoir ne croyaient pas au péril. Dans les premières années, ils espéraient apprivoiser le jeune fauve, et ils le laissaient rugir en liberté autour des institutions : il deviendrait plus calme dès qu'il aurait fait ses dents. Quand elles ont été faites, il a, aux élections de 1889, montré sa gratitude en dévorant quelques-uns des républicains qui l'avaient nourri. Quand les premiers socialistes pénétrèrent dans la Chambre, la même quiétude refusa de comprendre. La colère de quelques ouvriers, ensevelie avec eux au fond des mines, ne monterait jamais jusqu'à ceux qui vivent et pensent, à la surface de la terre féconde, sous la clarté du ciel français. Aux élections dernières, c'est sur toute la surface du territoire que le socialisme a tenu campagne. Il a peu triomphé dans les circonscriptions rurales, parce que l'attachement du cultivateur à son morceau de terre proteste contre les théories des « partageux »; parce que son labeur solitaire le soustrait à la contagion des sophismes et répand en lui sans cesse le calme de la nature; parce que le paysan craintif votait sous l'œil de fonctionnaires hostiles encore aux novateurs; parce qu'il convoite

d'ordinaire pour les siens ou pour lui quelque emploi public. Néanmoins, là même, certains appels du socialisme ont trouvé un écho inattendu : nombre de paysans associent fort bien, à la volonté de garder ce qu'ils ont, l'envie de partager ce que possèdent les autres, et l'idée que le sol devrait être à qui le féconde fait du fermier un ennemi naturel du propriétaire. Ces sentiments ont donné, même dans les campagnes, le succès à quelques socialistes; mais c'est dans les centres industriels qu'on a pu mesurer les progrès du nouveau parti. Les populations ouvrières échappent davantage à l'influence du pouvoir; on n'y recherche guère les emplois publics; réunies par les nécessités mêmes du travail, elles forment des assemblées permanentes que la propagande des paroles, la fièvre des passions et les entraînements de l'exemple agitent sans cesse; accoutumées à moins d'épargne et à plus de bien-être, exposées à des chômages par toutes les crises de l'industrie, elles ont des souffrances plus subites, plus douloureuses. Elles sont préparées par leur vie même aux doctrines qui sont des colères. Elles ont mis ces colères dans leurs votes, lors des élections générales. Les socialistes sont entrés cinquante à la Chambre, ils représentent une partie des grandes villes, Paris, un million d'électeurs. Seuls, au milieu des partis décadents ou factices, ils ont incarné des passions vivantes; seuls, ils ont grandi, et chacun sent qu'ils ne sont pas encore à leur taille.

Or l'avènement des socialistes met un terme à la politique suivie depuis seize années par le parti républicain. L'intérêt personnel, qui est devenu le grand maître du régime, au lieu de porter les nouveaux venus à signer le pacte de la concentration, les oblige à le rompre. Choisis pour avoir dénoncé à l'indignation du peuple le régime capitaliste, ils doivent, sous peine de perdre leurs sièges, satisfaire les haines qu'ils ont excitées, et, s'ils ne le détruisent pas, leur seule excuse sera de l'avoir combattu sans trêve et sans ménagements. Tout a été si visiblement changé par ce seul fait, que les premières paroles prononcées dans la nouvelle Chambre ont été une déclaration de guerre. Le ministre même qui venait de pousser pêle-mêle les républicains au Parlement, M. Dupuy, dans son programme, signifiait la rupture au parti socialiste. Il achevait à peine sa lecture que les socialistes commençaient la lutte. Jusque-là, la majorité n'avait connu que l'opposition de droite; les députés conservateurs s'étaient bornés aux chicanes discrètes de gens comme il faut, qui, avant d'ouvrir la bouche, ferment les portes, et, quand ils parlent, n'élèvent pas la voix. A la manière dont ils avaient défendu la liberté, la conscience, ils semblaient des ombres parlant une langue morte, et n'avaient jamais

troublé la quiétude de sceptiques qui ne croyaient pas aux revenants. Chacun sentit qu'une autre ère s'ouvrait, quand retentit, audacieux, vibrant, chargé de colères jusque-là inconnues, lancé à toute voix par des républicains contre le gouvernement, ce défi, au nom de la logique, du nombre, de la faim, puissances vivantes et redoutables.

Bien que cette guerre soit déclarée par la cupidité, et qu'on s'y dispute seulement la matière, elle restitue dans la politique leur place aux idées. C'est l'ordre social tout entier que les uns condamnent, que les autres doivent justifier; les intérêts contraires, entre lesquels l'entente n'est pas possible, doivent plaider leur cause devant la raison humaine. Les défenseurs de l'état social savent le faible de leurs adversaires : ils mettront au défi les novateurs d'ajouter à leurs critiques contre l'ordre présent le plan précis et réalisable d'un ordre meilleur, ils énuméreront les discordes et les contradictions des diverses écoles, ils presseront ces doctrines où il ne reste rien quand on en a exprimé la haine dont elles sont gonflées. Et les socialistes établiront à leur tour que toutes leurs doctrines sont la conséquence des principes déjà posés dans les lois et dans les mœurs, et le terme nécessaire d'un régime où l'État est devenu l'espoir et la crainte de tous.

Un débat dont l'enjeu n'est pas seulement le pouvoir, mais la propriété, c'est-à-dire le sort de chaque famille et de chaque homme, ne saurait se poursuivre sans creuser entre les partis adverses des haines violentes : quand on hait beaucoup, on a besoin de mépriser un peu. La tentation sera irrésistible pour les uns et les autres d'avilir la doctrine adverse en avilissant ses défenseurs. Comment les républicains, attachés à la propriété individuelle, s'abstiendraient-ils de révéler l'art avec lequel certains meneurs, cabaretiers, organisateurs de chômages et de souscriptions, candidats députés, tirent parti pour eux seuls des doctrines socialistes, trouvent moyen de vivre quand les ouvriers sont sans travail, de s'enrichir dans les grèves qui échouent, de battre monnaie avec la misère et la crédulité publiques, et de devenir capitalistes en déblatérant contre le capital? Et comment, à leur tour, les socialistes se feraient-ils faute de juger ces juges sévères, de dire leur fait à ces anciens révolutionnaires qui déclarent la société bonne au moment exact où ils en ont conquis tous les avantages, à ces Josué qui prétendent arrêter le soleil pour allonger la durée de leur repas? De ce que les socialistes siègent en petit nombre dans la Chambre, conclura-t-on qu'ils sont une faible minorité dans le pays? Ils diront les violences, les ruses et les corruptions par lesquelles le suffrage est faussé. Leur objectera-t-on que la propriété, née du travail, doit être libre et sacrée comme lui? Ils demanderont si les

gardiens des principes ont respecté la propriété des magistrats qu'on a chassés de fonctions inamovibles, des religieux qu'on a expulsés sans jugement de leurs demeures; si le fruit du travail a été respecté par les parlementaires qui, pour payer leurs dettes politiques, faire largesse à leurs amis ou s'enrichir eux-mêmes, ont puisé sans scrupule dans les caisses d'une société privée, dans l'épargne des petites gens. Ainsi dans le mouvement des idées, les réputations seront entraînées elles-mêmes. Le secret professionnel, que les hommes publics se gardaient sur leurs fautes et sur leurs faiblesses sera dévoilé; ce qu'on croyait mort ressuscitera; l'intérêt qui ordonnait le silence conseillera de chercher la vérité et de la dire. La lampe, longtemps mise sous le boisseau, sera placée dessus, éclairant tout ce qu'on cachait à la France.

Tous les avantages de la concentration sombrent donc à la fois. Et si dans ces luttes de personnes, plus d'un parlementaire court risque d'être compromis, les discussions de doctrines menacent d'une ruine plus complète encore la politique même du gouvernement. Plus le socialisme élèvera ses revendications et approchera ses tranchées, plus il deviendra visible que sa principale force est dans la place même, que l'omnipotence de l'État décourage les hommes d'agir et les enhardit à tout lui demander; que le meilleur moyen de combattre dans les esprits les erreurs socialistes est d'accroître l'importance, la dignité et les droits de l'individu; que tout partage de biens accompli par la loi sera considéré comme une spoliation par les uns, comme une restitution insuffisante par les autres, et perpétuera les haines et l'envie; et que les croyances religieuses exerçant leur empire où le pouvoir humain n'a pas accès sont seules capables d'inspirer aux riches le désintéressement et aux pauvres la patience. Mais s'il est des hommes incapables de se rendre à cette évidence, ce sont ceux qui gouvernent. La reconnaître, ce serait avouer que depuis seize années leur parti se trompe sur les conditions fondamentales de l'autorité. Réduire l'État à ses frontières nécessaires, rendre aux pouvoirs locaux, aux associations libres, aux citoyens tout ce qui a été usurpé sur eux, ce serait briser de ses mains les armes qu'il a forgées, les influences qui le maintiennent, se condamner à mort. Cesser enfin la guerre religieuse, ce serait abjurer la passion maîtresse du régime, l'œuvre dont il a tiré le plus d'orgueil, renier la secte qui a absorbé le parti.

Le courage de cette contradiction généreuse, l'honneur de cette politique réparatrice, ont tenté quelques membres du ministère Périer. Plusieurs comprennent la nécessité de l'apaisement et de la concorde, et nul n'a, avec plus d'éclat que M. Spuller, fait appel à « l'esprit nouveau ». Il ne leur a pas échappé que l'origine du

mal était la haine religieuse, et M. Spuller a expliqué la cause des fautes commises et de sa propre indépendance, le jour où il a osé se dire étranger à la franc-maçonnerie. Mais des ministres actuels, peu auraient droit de faire cette déclaration, plusieurs ne souhaitent pas ce changement, et, fussent-ils unanimes, la Chambre dont ils dépendent, représente l'esprit ancien. Pour qu'elle tolérât dans leur bouche ces vœux de concorde, ils ont été contraints de déclarer intangibles les lois que la discorde même avait dictées, de maintenir les fonctionnaires qui avaient dans toute la France pratiqué la politique de haine. En somme, rien n'est changé en France, il n'y a dans la langue des vaines promesses que deux mots de plus.

L'esprit nouveau n'a pas apparu aux députés dont le regard ne porte plus, affaibli par la contemplation trop proche de l'intérêt personnel. Liés au passé, obligés de le continuer, ils ont redouté surtout dans le socialisme le danger des discussions où ils devraient justifier soit leurs actes, soit leurs doctrines. A ce péril ils comptent opposer la seule défense qui soit dans leurs instincts, dans leurs habitudes, dans la fatalité de leur situation : ils ont fait appel à la puissance de l'État. Dès leur arrivée, il n'a été question que de fortifier le gouvernement, et, par une fâcheuse rencontre, il se trouve qu'accroître les droits de l'État, c'est toujours diminuer les libertés publiques. Les surprises des événements ne laissent pas aux hommes le loisir de composer leur visage; avec la bombe de Vaillant, le naturel de la Chambre a fait explosion. Alors s'est trahi non seulement le désir légitime de vaincre l'anarchie, mais la pensée fixe qu'il n'y a pas à compter sur l'opinion comme un auxiliaire dans cette lutte, mais la tentation obsédante de diminuer, pour atteindre mieux les coupables, les garanties établies au bénéfice de tous les citoyens, mais la mise en surveillance de la liberté comme la complice du mal. L'attentat à peine commis, l'idée a été aussitôt lancée, accueillie dans le monde parlementaire, que la connaissance des crimes contre la sûreté publique devrait appartenir à une juridiction de militaires et de magistrats. Des mandataires du peuple souverain, insoucieux de supprimer le jury que les gouvernements absolus eux-mêmes ont établi comme une sauvegarde nécessaire pour les accusés, parlaient froidement de livrer la vie des hommes à des tribunaux d'exception, et qui sait si ce projet est abandonné ou attend son heure? Une autre loi a été votée dès le lendemain du crime; et celle-là, pour arrêter la propagande anarchiste, donne aux magistrats et à la police des armes nouvelles contre les réunions, les associations, la presse. Il y a deux ans, après les attentats de Ravachol, tous les moyens nécessaires pour prévenir et réprimer l'emploi criminel des matières

explosives avaient pris place dans nos codes. Ce n'est pas la propagande par le fait, c'est la propagande par l'idée que la loi nouvelle doit atteindre. Les fortes têtes du parti n'avaient jamais approuvé les franchises concédées à la presse par la loi de 1881, et de même, après la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, elles s'étaient effrayées de l'essor que prenait la liberté d'association. Elles ont saisi l'occasion de l'attentat pour prétendre inspirés par lui et dressés contre lui des desseins conçus depuis longtemps. Qui décidera quels groupes et quels journaux sont anarchistes? Cela dépend des magistrats, qui dépendent de l'État. Quand on sera embarrassé de réfuter le socialisme comme opinion, on aura la ressource de le frapper comme crime. Les liens de la complicité sont si complaisants, que toute association, tout écrivain, peuvent être impliqués dans une poursuite, et jamais les juristes n'ont manqué aux pouvoirs pour violenter les textes ou les hommes. De cette sorte, les deux seules libertés qui eussent été accrues dans la troisième république se trouvent réduites, mises sous tutelle, et par là se rétablit l'ordre dans notre régime, car ces libertés étaient une contradiction avec l'ensemble d'un gouvernement où l'indépendance n'appartient qu'à l'État. L'élan est donné à la politique, et c'est dans un cercle vicieux qu'elle tourne. Plus les mesures du socialisme deviendront pressantes, plus on augmentera la puissance de l'État; et plus les attributs de l'Etat s'étendront, plus le socialisme trouvera d'arguments dans les moyens pris pour le combattre.

Ce n'est pas assez que ce souffle violent d'autorité oriente les lois : il pousse à la ruine du régime parlementaire. Si ce régime n'est pas une garantie contre des mesures de réaction, il est du moins une garantie que ces mesures seront délibérées par les mandataires du pays. Cette dernière sauvegarde, la liberté des volontés dans l'adoption d'une politique contraire à la liberté tend à disparaître. On en a eu la preuve à la manière dont a été faite cette dernière loi contre les anarchistes. Le projet, œuvre des ministres, a été porté pour forme aux élus du pays. Sans permettre qu'il fût soumis à la procédure habituelle, ni même imprimé, le ministère a exigé d'eux un vote immédiat, une adoption sans changement. Il tenait que leur volonté abdiquât publiquement devant la sienne : l'abdication est devenue la règle des rapports que la Chambre entretient avec le cabinet. Même quand celui-ci se tait, et que la Chambre, trompée par ce silence, s'est prononcée contre les vues qu'il laissait ignorer, il les fait connaître après coup et exige qu'elle se déjuge sur-le-champ. Et elle obéit. Pourquoi? Parce qu'elle se sent incapable de commander. Convaincue qu'il faut un pouvoir fort, elle a conscience qu'elle ne saurait être ce pouvoir. Chaque

député, absorbé par les soins de son collège électoral, n'a pas de temps à donner au gouvernement de la nation : la Chambre laisse aux ministres le soin de veiller sur les intérêts de la République et de la France. Si autoritaire que se montre le cabinet, la Chambre se sent moins offensée dans sa dignité que rassurée dans ses inquiétudes, elle ne songe pas à se plaindre qu'il se fasse la main en la régentant, et la brutalité avec laquelle il la traite lui est un gage de l'énergie qu'il réserve à leurs communs ennemis. Tandis que sous le régime parlementaire les élus du pays commandent, maîtres de leur volonté, et que les ministres exécutent, maîtres de l'administration, sous le présent régime les rôles sont intervertis; les députés, véritables chefs des fonctionnaires, administrent chacun une partie du pays, les ministres font les lois, dirigent la politique, gouvernent, représentent l'unité.

Et le pouvoir ministériel lui-même se transforme, obéissant à son tour à cette force de concentration. Le président du conseil n'a plus seulement une préséance d'honneur et d'autorité, il a cessé d'être le premier entre des égaux, ses collègues descendent et lui monte; au lieu d'être les collaborateurs de sa pensée, ils en deviennent seulement les exécuteurs; seul, il peut plus que tous, il les dirige, aussi dociles que sous leur main est docile la Chambre. Le caractère et le nom de celui qui, à l'heure présente, exerce cette charge, ont précipité ce résultat et le rendent plus visible. Mais tout lui a été facile parce qu'il y avait accord entre la nature de l'homme et la nature des circonstances. Elles pousseront désormais tout chef de cabinet à cette place hors de pair, elles mettront en ses mains le fouet et les rênes, elles l'obligeront à commander, parce que moins une Assemblée représente le pays, plus elle a besoin de se maintenir par la puissance publique; parce que cette puissance est d'autant plus efficace et sûre d'elle-même qu'elle est dispersée en moins de mains; parce qu'un gouvernement de minorité a pour terme logique et, à certaines heures, nécessaire, le gouvernement d'un homme.

IX

L'homme : voilà donc l'espoir suprême d'un régime qui se vantait de vivre par la seule force des institutions. La troisième république marche vers le même destin qui a terminé les deux autres. Une fois encore le mensonge des institutions cesse de tromper, les intérêts demandent à être protégés par autre chose que des apparences, et dans l'esprit même des Assemblées qui ont charge de faire obstacle à la dictature germe le désir d'un défenseur. Ces gardiens du pouvoir collectif qui préparent le pouvoir personnel

calment d'un sophisme leurs scrupules : si absolue soit-elle, cette autorité n'est pas, disent-ils, la dictature, parce qu'elle est consentie par eux et révocable à leur gré. Quel réveil, après le rêve des libertés plénières, si le seul avantage de la république est que le peuple, par ses élus, nomme et change son maître! Mais surtout quelle illusion de croire qu'un tel régime soit durable, qu'une Assemblée, en désertant toutes ses prérogatives, sauf une, s'assure cette dernière, et que ce pouvoir établi par un Parlement ne détruira jamais le Parlement! En vain, le parti qui a commencé par fausser la liberté espère-t-il se perpétuer en cette fausse dictature, et ne donner de chaque régime que la contrefaçon. La vérité ne se laisse pas jouer toujours, et la logique de la situation créée par ces hommes les entraîne. Pour assurer le pouvoir à une minorité, ils ont dû corrompre le suffrage; pour corrompre le suffrage, exagérer et avilir l'autorité; pour réprimer le désordre moral dont le socialisme est l'expression naturelle, concentrer cette autorité en quelques mains. Ils prétendent la rendre plus forte, ne comprennent-ils pas qu'eux-mêmes sont sa faiblesse? Si les circonstances devenaient vraiment redoutables, n'est-il pas évident qu'on jugerait trop fragile un pouvoir soutenu par la fermeté incertaine et par la volonté mobile d'une Chambre, qu'on le voudrait indépendant d'elle, pour qu'il fût sûr du lendemain, maître de sa conduite, vraiment protecteur?

Dès maintenant où est la solidité, où est la vie du régime parlementaire qu'ils représentent? Compteraient-ils, pour les soutenir, sur la masse qui les a nommés? Elle les a élus parce qu'ils sont les candidats du gouvernement. Le jour où le gouvernement passerait à d'autres, ils auraient tout juste l'influence des Cinq-Cents au lendemain de Brumaire.

Est-ce des socialistes qu'ils attendent la défense du régime parlementaire? L'ennemi que les socialistes veulent vaincre est la bourgeoisie capitaliste, et cette bourgeoise sera longtemps encore maîtresse des Assemblées. Ils ont hâte de transformer le monde, et s'il leur faut d'abord convaincre par des discours les intérêts qu'ils sont résolus à sacrifier, l'heure d'agir ne sonnera jamais. Ils sont divisés, et un gouvernement de tribune les oblige à faire à la France la confession de leurs incertitudes. Eux surtout sentent le péril de débats où ils auraient à lutter non seulement contre le capital, mais les uns contre les autres : eux aussi ne peuvent s'unir que dans le silence. D'ailleurs, la véritable puissance du socialisme est que la masse de ses adeptes croit à lui comme à une religion. Les religions se fondent quand sur les ruines des vaines disputes une main sait élever l'autel et, sans l'avis de personne, imposer l'obéis-

sance à tous. Les socialistes ont besoin d'un homme, législateur et pontife, qui les délivre de leurs adversaires et d'eux-mêmes. Incapables de se mettre d'accord sur le meilleur système de spoliation, leur unique chance est qu'un de ces systèmes sorte tout armé d'une tête et s'impose par la force de l'État. Leur aspiration à un ordre de choses où ils n'auront à décider ni de leurs aptitudes, ni de leurs travaux, ni de leurs jouissances, a d'avance éteint en eux la haine de la servitude. Et plus le gouvernement usera contre eux de rigueurs, plus ils appelleront de leurs vœux et, s'ils le peuvent, élèveront sur leurs épaules le César ouvrier qu'il leur faut, indifférents s'il les opprime, pourvu qu'il les venge.

Ce régime parlementaire trouvera-t-il ses fidèles dans le reste de la nation, dans cette majorité de Français partagée en deux grandes masses, ceux qui ont été vaincus dans les luttes électorales, et ceux qui sont dégoûtés même de combattre? Leur hostilité et leur lassitude se dévoueront-elles à un parti qui se sert du pouvoir contre eux? Quand ils seraient assez attachés aux institutions libres pour en respecter le simulacre, cette pureté de principes persistera-t-elle le jour où ce simulacre du régime représentatif n'assurera qu'un simulacre de protection aux intérêts essentiels, à l'existence même de la société? Or c'est de cela qu'il s'agit désormais. Tant que la fonction du gouvernement se bornait à gérer les affaires publiques et à troubler les affaires religieuses, la grande masse de ceux qui ne se soucient ni de gouverner ni de croire ne se sentait pas atteinte par les excès du régime, les vaincus même, s'ils souffraient dans leurs ambitions ou dans leur conscience, demeuraient libres à leur foyer et maîtres de leurs biens. En proposant la destruction de la propriété individuelle, qui entraîne la destruction du foyer, le socialisme atteint tous les hommes, la vie de chacun, la destinée entière. Que la propagande commencée s'étende et recrute parmi les malheureux et les simples le parti de la spoliation; que l'Assemblée, devant le flot qui monte, se trouble, hésite; que des ministres se succèdent, portant au pouvoir ces incertitudes, et accroissent le mal par leurs manières différentes de le guérir; que l'on sente dans l'Etat l'ébranlement qui précède les destructions, beaucoup de philosophes demeureront-ils attachés à ces libertés devenues une angoisse, et leur regard éperdu n'implorera-t-il pas un pouvoir qui leur assure le repos?

Toutes les fois que dans le monde la lutte s'est engagée entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, la première victime a été la liberté publique. Le despotisme suit les revendications sociales, et se fonde, qu'il s'agisse d'assurer leur triomphe ou leur défaite. Le seul gouvernement qui, après Lycurgue, législateur

absolu, ait établi l'égalité des richesses, est celui que Jean de Leyde éleva à Munster, et pour maintenir cette égalité durant quelques mois, dans une seule ville, le réformateur réclama le pouvoir, non seulement d'un roi, mais d'un inspiré, presque d'un dieu. A la seule menace, au premier cri de ces guerres pour la richesse, les peuples se sentent devenir des armées, et se donnent un gouvernement de combat. Tant que Rome n'eut contre elle que l'univers, elle garda ses institutions républicaines ; dès que la dépouille de cet univers conquis excita entre les riches et les pauvres les conflits du partage, pour satisfaire ou pour contenir la plus puissante des passions, ils cherchèrent le plus fort des pouvoirs. Les derniers républicains, les Gracques usèrent leurs forces à repousser la dictature que leur tendait le peuple et périrent pour être demeurés plus vertueux que leur temps. Après eux, les pauvres élevèrent Marius, les riches Sylla, et, domptés par ces terribles maîtres, tous furent prêts pour l'empire. Au moyen âge, quand les républiques italiennes connurent les discordes civiles des « gras » et des « maigres » ; quand les factions eurent tour à tour possédé assez longtemps le pouvoir pour prouver que nulle d'elles n'était capable d'établir la justice, elles comprirent que le sort le plus funeste pour toutes était d'être livrées les unes aux autres, et c'est dans les maux d'une anarchie sociale que germa le pouvoir des Médicis. De nos jours, en France, la seconde république était établie et contre l'insurrection de Juin 1848 l'Assemblée se montra courageuse et forte. Elle le fut en vain : la face pâle du socialisme même vaincu eut raison du régime parlementaire. Cavaignac eût été le maître dès ce jour, s'il l'eût voulu. Mais l'honneur d'un homme ne suffit pas à garder la liberté d'un peuple. En refusant la dictature, Cavaignac la transmit à un autre. L'Empire était fait.

Or, de tous les pays, celui où, toujours, la liberté court le plus de dangers, c'est le nôtre.

Nous l'avons, à certains jours, voulue avec passion, revendiquée avec violence. Mais la liberté ne se prend pas, elle s'apprend. Le respect, devenu habitude, de l'homme et de son indépendance est la base des gouvernements libres. La certitude que chaque citoyen est le plus sûr gardien de ses droits, que tous ont compétence et aptitude pour gérer les affaires publiques, soutient seule les institutions représentatives. Dans les pays où les citoyens pratiquent ainsi chaque jour le gouvernement collectif, choisissent et débattent ensemble tous leurs intérêts, surveillent tous les exécuteurs de leurs volontés, le régime parlementaire n'est que l'application aux intérêts nationaux du droit commun qui gouverne ceux des provinces et des com-

munes. Là tous connaissent, pour le manier sans cesse, le mécanisme de ce gouvernement, ses points morts et sa puissance. Leur imagination, calmée par la pratique des réalités, n'attend pas de lui ce qu'il ne saurait donner, et en obtient ce qu'il peut produire. Ses lenteurs, la nécessité de soumettre même l'évidence aux contradictions et aux votes, sont, ils le savent, des garanties contre les maux plus grands de l'irréflexion. Comme sur toute la surface du pays les affaires locales les occupent en même temps que se décident au centre celles de l'État, leur attention partagée entre ces divers théâtres se fixe avec une ardeur moins exclusive et moins redoutable sur ceux qui gouvernent la nation, la conscience des difficultés qui chaque jour embarrassent dans la gestion des petites affaires donne l'intelligence des difficultés qu'aux sommets on rencontre, et la mansuétude leur devient naturelle parce qu'être indulgents envers le gouvernement, c'est être indulgents envers eux-mêmes. Enfin, quand l'histoire d'une nation s'est édifiée, comme au moyen âge les cathédrales, par le concours volontaire de tous, cette collaboration continue d'une race entière avec le destin, légitime une fierté sans laquelle les peuples ne sauraient aimer complètement un régime. Les citoyens des États-Unis ou de la Suisse ne conçoivent pas une force, une intelligence, une activité supérieures à la force, à l'intelligence, à l'activité de tous. C'est avec cette puissance collective et comme anonyme que la nation a surmonté tous ses périls et connu toutes ses victoires; à l'annonce de nouveaux dangers, elle demanderait à chacun de ses enfants une part plus grande d'initiative et d'efforts. Confier le pouvoir à un seul homme paraîtrait à tous s'affaiblir, déserter, ils ne conçoivent rien d'où le citoyen soit absent, et le culte de la liberté se confond pour eux avec celui de la patrie.

Il n'en va pas ainsi de la France. Non pas, comme on l'a prétendu, qu'elle aspire naturellement au despotisme. S'il est une race, au contraire, où les hommes aient compté sur eux-mêmes, fait preuve d'une activité spontanée, continue, féconde, c'est notre race, durant la plus grande partie de son histoire, la plus grande par la durée, la plus grande par les actes, qui sont la vraie mesure de la vie. Mais il est certain que notre nature a été peu à peu déformée par nos institutions. La Renaissance a fait sortir de terre, avec les images des Césars, l'idole du pouvoir absolu, et, parmi les rois qui, hantés de cette vision, ont, dans toute l'Europe, rêvé de devenir à leur tour des dieux, les rois de France ont mis la plus grande force au service du plus vaste orgueil. Sous les Valois, se sont livrées les dernières luttes de notre ancienne indépendance contre l'usurpation monarchique; sous les Bourbons, se sont

fondées les mœurs et les institutions de la servitude désormais subie sans résistance. L'effort de la France pour se ressaisir, en 1789, n'a abouti qu'à d'autres formes de despotisme. Les vœux du pays ont, comme ses finances, abouti à la banqueroute : de la liberté, de l'égalité, de la fraternité entrevues, l'égalité seule nous est restée, elle a été le tiers consolidé de nos espérances. Puis l'héritier de rencontre de la royauté, l'empire, a accommodé le pouvoir absolu à la société moderne, forgé à nouveau les vieux fers, et si solidement que nous les portons toujours. Ainsi, depuis quatre siècles, la France a perdu l'habitude de la liberté; on n'en perd pas l'habitude sans en perdre l'intelligence. Pour effacer le souvenir et le regret des franchises perdues, et pour légitimer les conquêtes du despotisme, il s'est rencontré durant ces quatre siècles une lignée d'hommes extraordinaires qui, de Henri IV à Richelieu, de Louis XIV à Bonaparte, ont présenté les images les plus attachantes, les plus majestueuses, les plus superbes de la puissance. Ils ont supprimé les droits du peuple comme on maintient la foule immobile et la voie vide quand doit passer la pompe des grands spectacles, et quels spectacles de gloire n'ont-ils pas donnés! La France, sous eux, a vécu par le regard. Un peuple n'a pas impunément de tels maîtres : ils deviennent les tentateurs de la raison humaine; l'étendue de leurs succès semble légitimer celle de leur pouvoir, et la liberté finit par ne plus se croire de droits devant le génie.

C'est dans un pays où règnent de tels souvenirs qu'on a prétendu faire sa place à la liberté, en maintenant les institutions de la dictature et en plaçant sur un corps fait, et de mains de maître, pour le gouvernement d'un seul, les mille têtes d'une Assemblée. On chercherait en vain, chez aucun peuple, un pareil régime, qui, avec le pouvoir absolu à la base et le pouvoir parlementaire au sommet, n'est qu'une contradiction. Lequel des deux principes ennemis est le plus fort?

Le régime parlementaire n'apporte à la France que le droit de nommer les députés : elle donne le pouvoir, elle ne l'exerce pas. Or, moins une nation agit, plus elle attend de ceux qui gouvernent. Elle remplit de ses désirs l'oisiveté où elle est réduite, et comme elle ne les réalise pas elle-même, elle ignore lesquels sont sages et lesquels chimériques. Elle sait seulement que l'État se charge des destinées nationales, elle lui veut les qualités de son emploi. Il la tient en tutelle, il faut qu'elle le sente supérieur à elle; il joue à la Providence, il faut qu'il inspire l'affection par la justice, la crainte par l'énergie, le respect par la sûreté d'une action toujours prompte, toujours efficace, toujours heureuse, et, pour tout dire,

surhumaine, car la nation désœuvrée, qui le suit d'une redoutable et menaçante curiosité, entend non seulement qu'il la serve mais qu'il la séduise, et s'il ne l'étonne pas, il l'humilie.

Or, si le régime parlementaire a ses avantages qui se constatent à l'user, quel régime est moins fait pour éblouir les imaginations? Ce pouvoir indivis entre les membres des Assemblées, qui se dispute au lieu de s'exercer, et dont la discorde, mal mortel à l'autorité, est la vie; ces débats d'où les résolutions les plus importantes sortent diminuées d'avance par les arguments qui les ont combattues, où la volonté de la veille est toujours révocable par le caprice du lendemain; ce gouvernement où les hommes montent, tombent et reviennent par un mouvement presque mécanique, toujours usés et jamais finis; où la parole, qui devait être la servante, est devenue la maîtresse, se suffit à elle-même et transforme la vie publique en un bavardage de vieilles femmes; cette impudeur qui, sous le couvert des plus grands mots, sert les plus petits intérêts et met à nu, devant tous, les intrigues, les pièges, les perfidies des individus et des groupes, ce jeu bruyant des ressorts que les autres régimes se font honneur de tenir secrets, tout est fait pour enlever aux Assemblées le prestige.

Et quand le peuple, lassé par les lenteurs agitées et le fracas stérile du pouvoir collectif, a le souvenir des temps où un seul homme suffisait à porter partout la sécurité, les réformes, les victoires; où la volonté souveraine animait la nation comme la vie anime le corps, sans arrêt et sans bruit, faisait connaître ses résolutions par ses actes, et ne parlait que pour commander; quand ce peuple garde dans les institutions présentes l'héritage de ce passé, et que pour se souvenir il lui suffit de se contempler; quand, ayant jugé dans l'anarchie verbeuse des Assemblées l'ordre nouveau, et reconnu dans l'action des fonctionnaires l'ordre ancien, il constate qu'eux seuls ne discourent pas et qu'eux seuls agissent, que cette administration créée par le pouvoir absolu reste la grande force de la France contemporaine, comment l'œuvre ne parlerait-elle pas de l'ouvrier? Ne règne-t-il pas toujours par le despotisme du souvenir? Obsédé de son nom et de ses actes qui remplissent encore le présent, l'esprit peut-il se défendre de comparer ce que le génie d'un seul sut élever d'un bloc au seuil de ce siècle et ce que depuis ont produit les efforts réunis de toutes nos Assemblées? Les mouvements des partis, dans le régime parlementaire, apparaissent comme la marche des nuages sous les caprices du vent. La puissance qui les pousse, les confond ou les déchire en combinaisons toujours instables, crée à grand bruit une vaine variété de formes qui obscurcissent et abaissent le ciel de leur masse inconstante et

de leurs stériles combats : le regard cherche au-dessus d'eux l'astre qu'ils voilent et qui les dissipera, il aspire à un pouvoir qui tombe de haut, rapide, silencieux et fécond comme la lumière.

Si un gouvernement d'Assemblées est, en France, perpétuellement fragile comme une contradiction, combien s'accroît sa faiblesse quand au vice de son origine s'ajoutent les vices de ses représentants! L'unique droit qu'il accorde aux citoyens et qu'ils aient à sauvegarder en le soutenant est le droit de choisir les maîtres de l'État. Que reste-t-il de cet intérêt quand la majorité de la nation, comme à l'heure présente, n'est pas représentée au Parlement, a conscience que les élus sont les corrupteurs du suffrage, sait qu'elle subit la loi, les passions, les injustices d'une minorité, et a perdu l'espoir de secouer par le vote ce joug humiliant et solide? La noblesse du régime parlementaire est que le pouvoir s'y dispute avec la raison pour arme, s'y conquière par des victoires d'idées, appartienne à l'intelligence : un peuple, même dépouillé d'initiative et d'activité, peut s'attacher à des Assemblées par les doctrines générales que la tribune lui enseigne, par le prestige qu'exercent les maîtres de la parole, au moins par le genre d'émotion qu'au théâtre la beauté du drame et le talent des artistes inspirent au spectateur immobile. Faible garantie, moins faible en France qu'ailleurs. C'est le privilège de notre race d'être attirée par les idées comme d'autres par les intérêts, d'aimer le choc des arguments comme celui des armes. Déjà César notait sur ses tablettes l'empire qu'exerçait sur les Gaulois l'éloquence, et peut-être serions-nous encore capables de rester fidèles à des institutions politiques comme à une forme de l'art. Mais ce goût a-t-il rien à respecter dans un régime où ni doctrines, ni principes, ni programmes, ni partis, n'apparaissent; où le sommeil des idées n'est même pas bercé par le murmure harmonieux des mots; où la médiocrité des Parlements scandalise jusqu'aux faubourgs et croît à chaque législature; où les ministres, pour la plupart, sortent de l'obscurité pour entrer dans le ridicule; où ces très petits compagnons, occupant sans rire la place de Louis XIV et de Napoléon, semblent des nains perdus dans l'armure des rois? Enfin, la publicité, âme du régime parlementaire, si elle ne met pas toujours en lumière de grands hommes, est la meilleure garantie que les ambitieux malhonnêtes seront tenus hors du pouvoir, et, à défaut de libertés, à défaut de gloire, la probité incontestée de ceux qui le représentent peut être pour un peuple une cause d'orgueil, de sécurité, d'attachement. Mais que reste-t-il de ce dernier lien quand l'honneur lui-même de ceux qui gouvernent n'est plus au-dessus du soupçon, quand la probité, l'ancre de miséricorde, ne tient plus?

Et que la courte vue de ceux qui gouvernent ne se rassure pas parce qu'il n'y a à l'horizon ni Bonaparte ni Cromwell. S'imaginent-ils qu'il faille, pour les menacer, de tels rivaux? Les Assemblées qui doivent périr ont les assassins qu'elles méritent. Pour asservir le plus majestueux des pouvoirs, le Sénat romain, apparaît le plus grand des hommes, César; pour dompter, en Angleterre, ces puritains de fer qui avaient, durant des années, combattu de l'épée comme de la parole, pris de force la capitale, vaincu et tué le roi, Cromwell, le plus indomptable de ces fanatiques, le plus renommé de ces soldats, le plus théologien des hypocrites; pour asservir la Révolution française, qui avait vaincu l'Europe, Bonaparte, le génie même de la guerre. Mais l'histoire n'emploie pas de forces inutiles; il n'est pas besoin de héros pour mettre à mal une Assemblée où l'on cherche en vain des hommes.

Le péril est-il donc à naître? Les mêmes politiques, il y a quatre ans, ne se croyaient-ils pas sûrs du lendemain? Combien a-t-il fallu de ces lendemains pour élever contre le Parlement l'homme? Et quel homme? Le général Boulanger, un instant, a été plus fort que les deux Assemblées, favori du peuple, maître des événements. C'est des rangs républicains que sortit tout à coup cet ennemi des institutions parlementaires. Sa fortune ne s'expliquait ni par de grands services, ni par des facultés éminentes, ni par l'estime. La lassitude et le dégoût qu'inspiraient les jacobins lui servirent de mérite. Quand on espéra les vaincre par lui, il eut assez de titres, et moins sa popularité, humiliante pour tous, était méritée, plus elle condamnait la politique suivie par les Chambres, puisqu'on leur préférait l'inconnu et un aventurier. Et si l'aventure échoua, ce ne fut pas par la vigueur du régime parlementaire, mais par un caprice de l'aventurier qui se déroba à sa fortune. A l'heure où les élections toutes proches allaient décider de l'avenir, faux ambitieux, il se laissait envahir par une passion de sous-lieutenant. La seule bataille livrée par cet Antoine hors d'âge fut un Actium où, au lieu de combattre, il s'enfuit pour suivre sa Cléopâtre. Et l'on rougit de penser que peut-être si la dictature ne s'est pas faite, c'est qu'il ne s'en est pas soucié, et qu'il serait notre maître, s'il n'eût préféré une femme à la France.

Or, à ce moment, les hontes du Panama et les progrès du socialisme, déjà latents, n'avaient pas éclaté encore. Désormais deux forces de plus poussent à la dictature : le mépris et le péril.

Nous en sommes là, cent ans après la Révolution française, et nul n'ose affirmer que, à la fin du siècle, la France ne célébrera pas Brumaire. C'est la honte de tous que de pareils retours soient possibles; c'est le crime de quelques-uns. La même minorité, la

même secte qui a toujours perdu la république en la gouvernant est encore aujourd'hui la coupable, et les hommes depuis dix-sept années les maîtres ont moins d'excuse encore que leurs aînés, parce qu'ils ont eu moins d'épreuves, plus de chances heureuses, plus de temps.

Si la France est indifférente à la liberté politique, c'est leur œuvre, parce qu'ils n'ont pas donné à la France les institutions d'un pays libre.

Si la France n'est pas attachée au régime parlementaire, c'est leur œuvre, parce qu'ils ont fait de ce régime un mensonge et un trafic.

Si la France n'a plus de respect pour ses mandataires, c'est leur œuvre, parce qu'ils n'ont pas mérité le respect.

Et leur faute est devenue leur châtiment. Ils ont sacrifié leurs promesses, la volonté du pays, la logique du régime républicain à un calcul égoïste de domination. Et plus ils ont saisi et accumulé les instruments matériels du pouvoir, plus s'est éloignée d'eux la puissance véritable et vraiment souveraine, celle qui dispense de la contrainte et incline d'eux-mêmes les volontés et les fronts, l'autorité.

Les prétendants aussi, durant l'absence d'Ulysse qu'ils croyaient mort, avaient pris possession d'Ithaque. Comme ils vivaient dans le palais, y faisaient grasse chair, avaient la main sur les trésors, et ne trouvaient pas de résistance dans le peuple des serviteurs, ils se croyaient souverains. Une seule chose leur manquait : la main de Pénélope devait appartenir à celui qui saurait tendre l'arc d'Ulysse, et, se montrant égal au roi légitime, deviendrait légitime à son tour. Mais aucun d'eux n'avait cette force. Faute d'elle, ils demeuraient confinés dans les joies inférieures de l'usurpation, le pouvoir exercé par eux demeurait vacant, et sous tant de chefs, le peuple attendait son roi. Et le jour où un voyageur saisissant l'arc, la corde muette pour les autres rendit sous ses doigts « un son pareil au cri de l'hirondelle », le peuple crut entendre le chant du retour et reconnut son maître.

Ainsi en France, le jour où un homme, fût-ce, comme le héros d'Homère, sous les traits d'un inconnu, bandera l'arc, c'est-à-dire donnera la preuve de son autorité, le pouvoir des prétendants sera fini. Seul, leur sort sera moins cruel; Ulysse ne les percera pas tous de ses flèches. Fidèles à la vocation des démagogues qui, après avoir préparé la dictature par leurs excès, la perpétuent par leur servilité, la plupart présenteront au vainqueur ses flèches à genoux et ils solliciteront la charge de garnir son carquois. Et peut-être les seules victimes du nouveau pouvoir seront les niais qui, ne sachant pas changer avec les circonstances, s'obstineront à faire entendre la plainte importune de la liberté. ***.

LE DERNIER DES CHANCELIERS
DE FRANCE

DE LA RÉUNION DE LA CHAMBRE INTROUVABLE AU CONGRÈS DE TROPPAU

(OCTOBRE 1815 — OCTOBRE 1820 [1])

I

Avec le quatrième volume des Mémoires du chancelier Pasquier, nous abordons l'exercice régulier du régime constitutionnel tel que le gouvernement de la Restauration a l'honneur de l'avoir inauguré en France. C'est dire que si l'intérêt du récit demeure considérable, la nature s'en modifie sensiblement : du cabinet de Napoléon, de la salle des séances du conseil d'État, des bureaux de Fouché et de Savary, le lecteur est transporté dans l'enceinte du Palais-Bourbon et au milieu des conciliabules tenus entre souverains ou plénipotentiaires ; il est initié au détail de l'histoire parlementaire et diplomatique des cinq premières années de la Restauration par un de ceux qui y ont tenu une place prépondérante.

A partir de cette période, les Mémoires du chancelier ont été utilisés par le plus récent et le mieux informé des historiens de la Restauration, M. de Viel-Castel. Mais celui-ci, autant par sentiment de discrétion que par ménagement pour des susceptibilités très respectables, s'est contenté de demander aux Mémoires des indications générales, en évitant de reproduire les anecdotes ou les traits caractéristiques. Les confidences du chancelier n'ont donc été nulle-

[1] *Mémoires du chancelier Pasquier,* tome IV (1815-1820). Paris, Plon, 1894, 546 pages in-8° (sous-presse).

ment déflorées : il faut ajouter que la publication en vient fort à propos. Le temps et les choses ont marché depuis vingt ans; la Restauration, alors encore en butte aux passions et aux polémiques des partis, ne relève plus aujourd'hui que de l'histoire; on peut, on doit la juger d'une part avec la même liberté d'esprit, de l'autre avec la même sympathique curiosité que telle autre phase de notre passé national. Cette œuvre d'apaisement et d'équité sera singulièrement facilitée par le témoignage de Pasquier.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille accepter sans contrôle toutes ses appréciations. Malgré sa remarquable rectitude de vue, il n'a pu échapper entièrement à l'influence de sa vie antérieure, à celle des idées ou des préjugés de ses contemporains. Mais chaque page de son récit trahit le souci de la sincérité, de la loyauté, de la modération. Quoique la modestie ne soit la vertu familière ni des hommes politiques, ni surtout des auteurs de Mémoires, le chancelier résiste visiblement à la tentation de s'attribuer à tout propos le premier rôle, de se dresser un piédestal; il sait parler des autres et en parler avec éloges. Enfin, tenu au courant des plus secrètes intrigues et, comme on dit aujourd'hui en style de chroniqueur, des « dessous » de la politique intérieure et étrangère, il nous donne la clef de plus d'un événement inexpliqué jusqu'ici.

Sans atteindre jamais à ces envolées sublimes qui sont le privilège du génie oratoire, il apporta à la tribune du Palais-Bourbon les qualités qui l'avaient distingué au conseil d'État impérial, c'est-à-dire la facilité, la lucidité, la force et surtout la compétence : aussi fut-il de prime abord un orateur écouté et, ce qui est plus enviable encore, un orateur influent. Porté ainsi par le régime constitutionnel au faîte des honneurs et du crédit, il ne prédisait pourtant pas à cette forme de gouvernement un avenir durable en France, et la jugeait incompatible avec l'instinct d'indiscipline qui est un trait de notre caractère ; il constate que chez nous « chacun se croit appelé à régenter même les chefs qu'il a choisis ». On peut supposer sans témérité que, de son côté, il n'apportait pas tout le soin désirable à capter la confiance de ses soldats : satisfait de s'imposer à eux par la supériorité de son talent et de son expérience, il devait peu se préoccuper de flatter leur vanité et d'endormir leur ombrageuse jalousie. Ses souvenirs de jeune magistrat et de grand fonctionnaire lui avaient visiblement laissé quelque regret. Il rêvait au Palais-Bourbon de ces assemblées du Parlement de Paris, où l'on faisait assaut d'éloquence et de savoir juridique, surtout de ces séances du conseil d'État impérial, où les idées s'échangeaient entre hommes également compétents, d'où la volonté du maître et le tour d'esprit des assistants proscrivaient les

phrases creuses et les développements superflus. Sans que la comparaison soit nulle part faite en termes exprès, on sent qu'il prisait moins les Chambres de la Restauration. Son dédain se dissimule mal à l'égard des notabilités locales qui forment le fond de toute assemblée élective, alors hobereaux comme aujourd'hui sous-vétérinaires, dupes des gestes et des mots. Les grands orateurs parlementaires, lors même que Pasquier rend justice à leur talent, ne répondent pas pleinement à ses préférences : il reproche aux doctrinaires l'abus des digressions théoriques, l'ignorance ou la méconnaissance des nécessités pratiques du gouvernement. Sous couleur de faire le portrait de Ravez, il critique très finement l'éloquence politique des avocats ; il les peint plaidant à la tribune, « professant, divisant, concluant, voulant toujours tout dire ». L'idéal pour lui est évidemment une sorte d'éloquence administrative, sous-entendant les idées générales plus qu'elle ne les développe, s'attachant surtout aux résultats effectifs de la mesure en discussion, faisant constamment appel aux leçons de l'expérience. Par une rencontre bizarre, il ne cite même pas le discours qui, pendant la Restauration, reproduisit ce type avec le plus d'éclat, celui de Cuvier en faveur de la loi électorale de 1817.

Une autre anomalie fait que ce volume, où les débats parlementaires tiennent tant de place, est dominé par la figure de quelqu'un qui ne fut rien moins qu'homme de tribune, le duc de Richelieu. Le chancelier Pasquier avait voué à la mémoire de l'ami d'Alexandre, du libérateur du territoire français, un culte qui a persisté jusqu'au terme de sa longue vie, et qui s'est transmis après lui à son fils adoptif[1]. Entre l'émigré obstiné et le parlementaire enrégimenté par Napoléon, la confiance avait régné immédiatement et bientôt fait place à l'intimité, car, malgré bien des différences d'éducation et de passé, la droiture, le désintéressement, l'amour du pays étaient égaux de part et d'autre. Le chancelier ne se lasse pas de louer le dévouement du duc à la chose publique, son ardeur à épouser les susceptibilités de l'amour-propre national, son admirable délicatesse, sa sagacité politique. Il le montre faisant tourner au profit de la France le crédit personnel que lui accordent les souverains et les diplomates étrangers, profitant de la naissance du duc de Bordeaux pour élargir le cercle des personnes admises auprès des princes, multipliant les efforts pour déraciner les préventions et les préjugés d'ancien régime, pour hâter la fusion des intérêts et des sentiments. M. Melchior de Vogüé exprimait

[1] M. le duc d'Audiffret-Pasquier s'occupe d'écrire la vie du duc de Richelieu, dont le grand talent de l'auteur, tant de fois admiré à la tribune, fait vivement désirer la prompte publication.

naguère le regret qu'un si bon serviteur de la France n'eût point de statue ailleurs qu'à Odessa : la publication du récit de Pasquier fait ressortir l'ingratitude des contemporains et l'injustice de la postérité.

II

Le baron Pasquier fit ses débuts comme député dans la minorité de la Chambre Introuvable. A douze années de distance[1], ses rancunes l'empêchent peut-être de se montrer tout à fait équitable pour cette assemblée. Sans doute, l'inexpérience, tranchons le mot, l'ignorance de la plupart de ses membres était grande : ils en faisaient le naïf aveu à ceux de leurs collègues qui avaient quelque teinture des affaires, et par exemple le duc de Gaëte Gaudin devait professer dans le bureau dont il faisait partie un véritable cours de science financière, sauf d'ailleurs à ne pas être élu par ses élèves membre de la commission du budget. Sans doute encore, ces législateurs novices, hantés d'un rêve vague de contre-révolution, écoutaient facilement des fanatiques, réclamant de nouveaux supplices au nom de l'équité due aux mânes de Labédoyère, des sophistes, attaquant le principe de l'inamovibilité judiciaire pour donner libre cours aux dénonciations et aux sollicitations, des faiseurs comme défendant la propriété ecclésiastique avec l'arrière-pensée de devenir agent général du clergé. Mais ce que le baron Pasquier a mal discerné, dans le feu de la lutte, c'est que ces députés de 1815, tout en prodiguant les anathèmes à la Révolution, avaient, sinon le culte de la liberté, du moins le sens de l'indépendance, qualité bien rare dans les assemblées. Parmi des motions de répression cruelle ou d'intolérante réaction, ils ont mis en avant quelques projets qui, pour froisser Pasquier dans ses préjugés gallicans, ses traditions centralisatrices et son goût pour les classes moyennes, n'en auraient pas moins évité bien des difficultés dans l'avenir. Au lieu de modifier sans cesse sa loi électorale et de finir par consacrer avec le double vote la prépondérance de la richesse, la Restauration eût gagné à accepter, comme ils le proposaient, le suffrage à deux degrés et l'abaissement considérable du cens, qui eût donné à l'élection une base vraiment populaire. Quant à la propriété ecclésiastique, entourée de certaines garanties, c'était et c'est encore la vraie manière d'assurer l'indépendance respective des deux pouvoirs; lorsque le chancelier, fidèle à ses traditions de famille et

[1] Cette partie des Mémoires a dû être rédigée en 1828, car le comte de La Ferronays y est désigné comme actuellement ministre des affaires étrangères.

de caste, invoque sur ce point « les règles de l'ancienne jurisprudence, consacrées par les ordonnances des rois les plus sages, respectées par des générations pieuses et éclairées », il parle en légiste d'ancien régime, tandis que, à leur insu, les chefs de la Chambre Introuvable tenaient compte des conditions de la société nouvelle issue de la Révolution.

Il faut reconnaître que ce libéralisme était chez eux inconscient, presque involontaire, et que, quand ils entraient dans les détails du gouvernement, c'était pour proposer des mesures de pure réaction ou reprocher une mansuétude excessive au ministère du duc de Richelieu. Si l'on songea à épargner la vie de Ney, la crainte des reproches de la Chambre fut plus forte que les velléités d'indulgence; les députés s'opposèrent à la grâce de Lavalette, et après l'évasion de ce dernier, Bouville se fit l'interprète de leur indignation dans un discours qui est demeuré fameux. « De ma vie, dit le chancelier, je n'oublierai l'impression que je ressentis en l'écoutant. » Le baron Pasquier, soupçonné à tort par les ultras d'avoir coopéré à l'évasion, avait du moins travaillé à obtenir la grâce de son ami : Louis XVIII avait promis de céder à une prière de la duchesse d'Angoulême, mais la princesse, prête à faire la demande, en fut détournée par les supplications de plusieurs dames de sa maison, tant la passion, la fureur politique égarait alors les esprits. Quant à Lavalette, assez peu confiant dans le résultat des démarches tentées en sa faveur, il disait à l'ami qui était allé le voir à la Conciergerie : « La chambre de la reine est à deux pas de celle-ci, je demanderai pour toute faveur d'y être conduit et d'y passer les deux heures qui devront précéder mon dernier moment. Il est impossible que cette chambre, témoin d'une infortune tellement au-dessus de la mienne, ne m'inspire pas la résignation dont j'aurai besoin. »

Dès les premiers jours de la session, Pasquier prit position comme adversaire de la majorité. Royer-Collard et de Serre formèrent avec lui le noyau d'une minorité modérée et ministérielle : mais tous deux alors, l'un comme ancien membre du conseil secret de Louis XVIII exilé, l'autre en qualité de soldat de l'armée de Condé, avaient scrupule à s'engager dans des déclarations trop libérales : cette timidité, qui, comme l'on sait, dura peu, n'en est que plus curieuse à constater. Le petit groupe trouvait un appui dans une partie du ministère, alors très divisé, et surtout dans la sagesse du roi. Louis XVIII tenait tant à être fidèle aux promesses d'oubli faites lors de son retour en France, qu'il fallut de vives instances et une vraie nécessité politique pour lui faire accepter le bannissement des régicides.

La clôture de la session au printemps de 1816 n'amena pas l'apaisement des esprits : « Ce fut dans les salons une sorte de guerre civile où les propos durs et les altercations les plus violentes ne furent point rares. » Peu à peu, sous l'influence du jeune ministre de la police Decazes, pour lequel Pasquier avait éprouvé au début un certain éloignement, le roi accepta l'idée de dissoudre une Chambre qui menaçait d'empiéter sur sa prérogative. On sait que l'ordonnance fut signée le 5 septembre 1816.

III

Lors de la réunion de la nouvelle Chambre, ministérielle en majorité, le baron Pasquier fut élevé à la présidence. C'est à cette époque qu'il se brouilla définitivement avec Talleyrand.

Après être sorti du ministère en même temps que lui, il continuait à paraître dans son salon : c'est même là qu'il apprit la mort tragique de Murat. Loin de s'apitoyer sur le sort du beau-frère de Napoléon, l'ancien vice-grand électeur débita à ses hôtes « une petite allocution sur le bonheur d'un événement qui assurait le repos de l'Italie et qui pouvait servir de leçon aux ambitieux ». Il avait compté cependant rentrer prochainement aux affaires, et les succès du duc de Richelieu inquiétaient son ambition en même temps qu'ils froissaient son amour-propre. Il avait beau poursuivre le duc d'épigrammes et de calomnies, tantôt dire que c'était l'homme de France qui connaissait le mieux la Crimée et tantôt insinuer qu'il était demeuré le docile serviteur de l'empereur Alexandre, il constatait avec dépit que le crédit de son successeur allait grandissant en Europe et que Louis XVIII ne semblait nullement disposé à lui retirer sa confiance. Au moins Talleyrand, comme la plupart des ministres tombés, aurait-il voulu que ses anciens collègues prissent l'engagement de ne pas remonter au pouvoir sans lui. Il fit dire à Pasquier par la duchesse de Courlande, qui y mit peu de diplomatie : « N'est-ce pas que vous ne serez jamais ministre sans M. de Talleyrand? » Le prince vint lui-même à la rescousse et ne dédaigna pas de révéler au président de la Chambre les appuis sur lesquels il comptait : un des plus solides était la protection de son oncle, archevêque de Paris et grand aumônier. Enfin, incapable de maîtriser sa mauvaise humeur, il apostropha Pasquier, un soir, chez l'ambassadeur d'Angleterre, et, s'adressant à lui, fit une violente sortie contre Decazes, à qui il en voulait particulièrement en qualité de favori; il s'oublia jusqu'à déplorer que la Chambre se laissât conduire par le ministre de la police. A la suite de cette scène,

Talleyrand reçut la défense de se présenter aux Tuileries : il s'imagina que Pasquier avait été l'instigateur de sa disgrâce et s'exprima sur son compte en termes désobligeants, l'officieuse intervention d'un ami commun n'aboutit, comme il arrive le plus souvent, qu'à rendre la rupture complète.

Au commencement de 1817, le duc de Richelieu, désireux de fortifier son ministère, fit nommer le baron Pasquier garde des sceaux. Les deux affaires qui l'absorbèrent le plus furent la discussion du nouveau concordat et les poursuites contre ce qu'on appela alors la *Conspiration du bord de l'eau*. Peu favorable en principe à l'abrogation du concordat de 1802 et à la résurrection de celui de 1516, il pensait pourtant que le meilleur parti était de ratifier l'acte conclu avec le Saint-Siège, sauf à prendre les précautions d'usage pour sauvegarder les droits du pouvoir civil. Ses efforts échouèrent devant l'obstination des doctrinaires, qui refusèrent d'admettre certaines formules du document pontifical; le comte de Marcellus acheva d'exaspérer les préventions gallicanes en consultant directement le Pape et en divulguant la réponse reçue de Rome. Le garde des sceaux suggéra du moins l'idée de faire assister notre ambassadeur, M. de Blacas, par Portalis, le fils du ministre des cultes de Napoléon; ils s'entendirent et se complétèrent à merveille; grâce à l'aristocratique fermeté de l'un, à la science et à l'adresse de l'autre, un arrangement fut conclu, qui sauvegardait les intérêts de l'Eglise de France et la dignité des deux parties.

La conspiration du bord de l'eau, découverte pendant l'été de 1818, avait pour objet de faire enlever les ministres, peut-être même le roi, par quelques régiments dont les officiers étaient gagnés, et d'installer au pouvoir des représentants des idées ultra-royalistes. C'est du moins ce que prétendaient le ministère et les magistrats chargés de l'instruction : car les amis des accusés ont toujours dit qu'ils avaient été victimes d'une odieuse machination, et que la conspiration avait été inventée par leurs adversaires politiques. Chateaubriand, notamment, soutint cette thèse avec insistance.

Pour établir la réalité de la conspiration, le chancelier s'appuie notamment sur une lettre par laquelle le général Donnadieu avertissait Chateaubriand que tout était prêt « pour le grand coup » : la pièce avait été livrée à la police par un domestique, ce qui fit qu'on n'osa point la produire en justice. Dès les premières révélations, le garde des sceaux s'était opposé dans le conseil à des poursuites judiciaires, qui, malgré une conviction morale complète, risquaient, faute de preuves matérielles, d'aboutir à un avortement ou de compromettre de très grands personnages. Le procureur

général Bellart entraîna en sens contraire la décision des ministres, en se déclarant obligé en conscience aux poursuites. Le résultat fut tel que Pasquier l'avait prédit : après s'être donné le tort de faire un choix parmi les conjurés et de tenir longtemps les inculpés au secret, Bellart ne put empêcher la Chambre des mises en accusation de rendre un arrêt de non-lieu, dont le parti adverse ne manqua pas de triompher.

IV

Lorsqu'à la fin de 1818, le cabinet du duc de Richelieu fut non pas renversé par un vote du Parlement, mais disloqué par les divisions survenues entre les ministres, le baron Pasquier retourna à son banc de député. « Le nouveau ministère, comme il le dit, avait pour chef apparent le général Dessolles, mais, dans le fait, le pouvoir réel se trouva bientôt partagé entre M. Decazes, fort de son crédit auprès du roi, et M. de Serre, puissant par l'influence que sa vigoureuse éloquence ne tarda pas à lui donner dans les Chambres. »

Ce fut l'époque du grand triomphe des doctrinaires. Le chancelier, nous l'avons dit, n'eut jamais pour eux de véritable sympathie : son esprit, naturellement porté à l'action et à l'étude des solutions pratiques, se défiait de leurs déductions *a priori*, de leur manie de tout rapporter à de soi-disant principes. Ce sentiment se trahit dans le portrait qu'il trace des trois personnages qui étaient, suivant lui, le meneur, l'orateur et le chef apparent du parti doctrinaire : Guizot, de Serre, Royer-Collard. Mais comme il s'agit de trois hommes éminents et que Pasquier a toujours reconnu les qualités de ses adversaires, les trois portraits en question sont du plus haut intérêt.

Le Guizot qu'il nous montre diffère sensiblement du président du conseil de 1848, incarnation vivante de l'esprit conservateur et de la politique de résistance, dont l'éloquence et la diplomatie remplissent les derniers volumes de la belle histoire de M. Thureau-Dangin. Ici, c'est un jeune homme ardent, ambitieux, passablement sectaire, désireux d'atteindre le plus vite possible au premier rang. « Plein de confiance dans son mérite, il avait la conviction que le monde entrait dans une crise, dont le résultat serait la disparition de toutes les anciennes influences, de toutes les anciennes forces sociales, pour faire place au talent... L'assurance qu'il puisait dans ces pensées lui donnait une certaine autorité sur les autres, souvent même sur des hommes lui étant fort supérieurs. »

Le chancelier est beaucoup moins sévère pour le comte de Serre.

Il le représente pourtant, par suite de la vivacité de son imagination, de la sensibilité nerveuse de sa nature, des lacunes de son éducation politique, oscillant d'une opinion à l'autre, « et se donnant tout entier à chacune de celles qui venaient tour à tour s'emparer de son esprit ». Mais il exalte la générosité de son cœur et surtout l'éclat de son génie oratoire : « M. de Serre est une des premières puissances de tribune qui se soient rencontrées dans aucun pays. Sa manière de discuter est d'autant plus redoutable que pour lui la défense est constamment dans l'attaque. Comme sa conviction du moment est toujours pleine et entière, elle n'admet aucun tempérament; le but qu'il se propose en chaque occasion lui paraît le seul acceptable, le seul possible[1]. »

Quant à Royer-Collard, son talent, son caractère, ses motifs de mécontentement n'ont jamais peut-être été mieux analysés que dans ces quelques lignes : « Si on peut lui reprocher d'avoir quelquefois poussé à l'extrême les conséquences de ses théories, il faut reconnaître qu'il savait donner à sa discussion un caractère de conviction auquel ne sauraient prétendre ceux qui, plus accessibles aux réalités, sont toujours portés à admettre des transactions... Ayant joué un premier rôle dans l'opposition, il n'a pu se contenter du second dans le gouvernement; il est devenu ainsi un personnage d'autant plus embarrassant que les positions secondaires sont au-dessous de lui, de la nature supérieure de son esprit, du cours habituel de ses pensées, et qu'on ne voit pas trop, cependant, comment son caractère, la nature même de son talent, pourraient s'employer utilement dans un premier poste. »

Quand le favori, alarmé des progrès du libéralisme avancé, se décida, sans rompre avec les doctrinaires, à se rapprocher du centre droit et à modifier la loi électorale, il confia à Pasquier le portefeuille des affaires étrangères. Mais, moins de trois mois plus tard, l'assassinat du duc de Berry venait bouleverser toutes les combinaisons politiques.

Le soir du 13 février, Decazes et Pasquier revoyaient ensemble le texte d'un projet, quand on leur apporta la fatale nouvelle. Ils coururent à l'Opéra et assistèrent à l'agonie. Le chancelier fait un saisissant tableau du désespoir de son collègue, « ne s'apercevant pas que, même autour du lit du prince mourant, ses soins étaient à charge, qu'on lui répondait peu, qu'on s'adressait à lui le moins possible, que la duchesse de Berry détournait la tête à son approche,

[1] Il est curieux de rapprocher de ce jugement les impressions que le jeune Charles de Rémusat envoyait au jour le jour à sa mère, en sortant du Palais-Bourbon, pendant la discussion de la loi sur la presse.

que même une fois elle exprimait la répulsion qu'il lui inspirait[1]. »

Le parti ultra résolut de mettre à profit et de fortifier ces préventions. Dans des conciliabules tenus chez le baron de Vitrolles, on résolut d'engager le comte d'Artois à solliciter l'éloignement du favori et d'organiser contre celui-ci des manifestations des gardes du corps. Après quelques jours de lutte, le roi finit par céder, et le duc de Richelieu se détermina à reprendre la présidence du conseil, vaincu par les instances de Monsieur, qui lui promettait le concours de ses amis : « Soyez assuré, répétait le prince, que je serai content de tout, que j'approuverai tout, que j'appuierai tout. »

V

Les destinées du second ministère Richelieu, celles de la royauté peut-être étaient subordonnées à l'attitude qu'allait prendre la Chambre des députés. On connaît la réponse d'un vétéran du Parlement anglais à un jeune homme qui lui demandait si, dans le cours de sa longue carrière, il avait vu parfois les discours modifier les opinions : « Les opinions, très souvent; les votes, jamais ! » Après avoir fait la même constatation sons une forme moins humoristique[2], le chancelier ajoute que, en 1820, il en était autrement : par suite de l'imprévu des circonstances et du fractionnement des partis, tout dépendait d'un petit groupe d'indécis qu'il s'agissait de gagner ou de retenir. « Chaque question, suivant qu'elle était présentée, discutée, pouvait avoir pour le gouvernement une solution favorable ou contraire. Il ne fallait qu'une parole imprudemment prononcée, un argument mal choisi, une crainte ou une espérance mal à propos exprimée, d'un côté ou de l'autre, pour faire passer à droite ou à gauche une douzaine de voix flottantes... Il ne s'agissait pas d'éloquence, il fallait être habile. »

En l'absence du garde des sceaux de Serre, le poids de cette stratégie parlementaire retombait sur le nouveau ministre de

[1] Dans les derniers temps, le duc de Berry s'était rapproché du ministre; mais un peu auparavant, il s'était écrié, en causant avec Pasquier : « Le misérable, il perd tout, le roi, la France, la monarchie! Autrefois, du moins, on avait la chance de voir quelquefois le peuple faire justice de ces favoris ! »

[2] « Dans presque aucune des assemblées politiques qui se sont succédé en France, la parole n'a pu avoir les effets que lui ont accordés des observateurs superficiels; le plus souvent, les combats de la tribune ont été soutenus pour l'honneur des armes, plutôt que pour des résultats habituellement prévus d'avance. »

l'intérieur, Siméon, et surtout sur le ministre des affaires étrangères. Pasquier se prodigua et enleva le vote des lois les plus urgentes. Mais l'essentiel était d'obtenir la modification de la loi électorale, et, pour que cette discussion vînt en temps utile, de la faire passer avant celle du budget. Le ministre y réussit par un piquant subterfuge. Parmi les membres de l'opposition qui siégeaient à la commission des finances, il y en avait deux, Laffitte et Ganilh, qui tiraient volontiers vanité de leur facilité de parole et de leur science financière. Pour faire traîner la discussion du budget dans la commission, Pasquier provoqua les incidents, les digressions, les thèses transcendantes d'économie politique : les deux députés donnèrent dans le piège; malgré les remontrances de collègues plus avisés, ils pérorèrent pendant des séances entières, et, comme dit le chancelier, « de phrase en phrase on gagna les premiers jours de mai », c'est-à-dire le moment où le rapport sur la loi des élections put être déposé.

Après une lutte acharnée, qui dans la rue dégénéra presque en bataille, le ministère obtint la modification de la loi. Cette fois, le succès fut dû à l'éloquence du comte de Serre, revenu malade de Nice et recouvrant des forces dans la chaleur même du combat. Mais la discussion avait creusé le fossé entre le gouvernement et les doctrinaires, dont les quatre principaux chefs furent rayés de la liste des conseillers d'État. La mesure était inévitable : elle n'en produisit pas moins un fâcheux effet dans l'opinion, parce qu'elle fut signée de celui qui, l'année précédente, avait été leur ami le plus intime et leur plus brillant porte-parole.

La naissance du duc de Bordeaux vint consolider la situation du gouvernement et rendre l'espérance aux royalistes. Le chancelier fait un tableau animé de cette nuit de joyeux désordre, où « princes et sujets se félicitaient ensemble. On se figurerait difficilement, poursuit-il, tout ce que peut avoir de touchant sur un visage habituellement froid, triste, même sévère, l'émotion produite par un moment de bonheur venu après tant de peines et de douloureuses épreuves, quand on n'a pas vu Mme la duchesse d'Angoulême tenant sur ses genoux l'enfant royal... » Le baron Pasquier reçut à cette occasion le cordon bleu, avec Lainé et Decazes : ce fut la première promotion de chevaliers du Saint-Esprit faite depuis la Restauration, la première aussi où on ne demanda point de preuves d'ancienne noblesse.

Dans le cours de cette année 1820, le gouvernement de la Restauration eut à se défendre contre de nouvelles conspirations, ourdies celles-là par les bonapartistes et les ultra-libéraux. Pasquier paraît même convaincu qu'une partie des fonds déposés en France

par le prisonnier de Sainte-Hélène fut employée à préparer un mouvement dans l'armée. Un certain nombre de députés de la gauche avancée étaient dans le secret, entre autres La Fayette, qui jugeait le succès infaillible et disait d'un ton bienveillant : « Il faut cependant prendre des mesures pour sauver la vie des ministres, tout coupables qu'ils sont. » Comme dans l'affaire du bord de l'eau, on n'osa pas poursuivre les grands coupables, et on ne put rassembler contre ceux qu'on retint que des preuves matérielles insuffisantes. Un second complot plus dangereux réunit plusieurs illustres généraux de l'empire : Savary faillit révéler leurs noms à Pasquier; celui-ci ne comprit pas les ouvertures de son ancien ministre, et se félicita par la suite d'un manque de perspicacité qui avait sauvé de vaillants serviteurs de la France.

Les dernières pages sont consacrées à l'exposé de la situation extérieure, telle que l'avaient faite les révolutions d'Espagne et de Naples. Le chancelier, qui dirigeait alors notre diplomatie, marque de la façon la plus nette l'attitude et les visées des diverses puissances : l'Angleterre, redoutant par-dessus tout le renouvellement du Pacte de famille, travaillant sous main à désorganiser l'Espagne et à l'empêcher de reprendre ses colonies; Metternich, s'appliquant à regagner les bonnes grâces du tsar pour en obtenir la permission d'agir à sa guise en Allemagne et en Italie; Alexandre, enfin, hésitant entre un reste de velléités libérales et le désir de se faire le protecteur de l'ordre établi, tantôt songeant à communiquer aux chefs de la Sainte-Alliance les lettres confidentielles du duc de Richelieu, et tantôt laissant Capo d'Istria exposer de sa part à un diplomate français un plan d'après lequel Louis XVIII recommanderait aux rois de Naples et d'Espagne l'acceptation du régime constitutionnel. Le chancelier autrichien triompha : il eut l'adresse de faire agréer au tsar un congrès restreint quant aux membres et quant au programme, d'où il espérait faire sortir l'intervention autrichienne à Naples.

Ce fut le congrès de Troppau, au seuil duquel le volume s'arrête un peu brusquement. La France y était représentée par ses ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg, le duc de Caraman et le comte de La Ferronays; Pasquier confirme ce qu'on a déjà dit de la propension du premier à se laisser éblouir et dominer par Metternich; pour le second, il le représente comme un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à notre diplomatie.

L. de Lanzac de Laborie.

LE SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ET

L'EXPOSITION DU CHAMP DE MARS

I

Nous espérons beaucoup pour un avenir prochain des excès d'incohérence et d'insignifiante bizarrerie qui continuent à se manifester dans nos expositions. Si, au Salon des Champs-Élysées, ils apparaissent d'une façon modeste et rare qui mérite l'indulgence, au Champ de Mars, ils s'étalent avec une complaisance agressive et il faut avouer qu'ils y retrouvent des admirateurs fidèles et parfois convaincus. Mais n'y a-t-il pas déjà dans ce public spécial plus d'une défection? La curiosité s'émousse et l'affluence est moins grande. Le temps n'est pas loin, semble-t-il, où la répétition fatigante de ces pauvretés extravagantes ramènera par la satiété le goût des mondains et des blasés eux-mêmes vers la simplicité et le bon sens qui seront devenus pour eux la plus rare des originalités.

On raconte que dans certains cercles du temps de la Régence, on imposait, comme pénitence d'un gage, la lecture de telle ou telle scène d'*Athalie*. « Un jeune officier, condamné à lire la première scène, lut et relut toute la pièce, puis remercia ceux qui lui avaient valu ce plaisir auquel il ne s'attendait pas. Ce petit événement fit du bruit, et la voix des connaisseurs étant parvenue jusqu'au Régent, ordre fut donné de jouer la pièce [1]. » Pour revenir à notre temps, rien ne paraîtra plus nouveau à une société habituée à l'argot des boulevards que la bonne et franche langue française.

Quoi qu'il en soit, ceux que ce genre de sport intéresse peuvent voir encore plus d'une toile dont les personnages affectent l'inconsistance et les reflets visqueux du mollusque, à côté d'autres où l'on

[1] G. Merlet, *Etudes sur les classiques français.*

dirait de monstrueux insectes emprisonnés dans une gaze verdâtre ou violacée. Tantôt l'artiste semble avoir passé le revers de sa manche sur le tableau qu'il vient à peine d'achever. Tantôt il paraît avoir saupoudré sa peinture humide encore de poussières diverses jetées à la volée.

Nous n'insisterons pas sur ce qui a été dit plus d'une fois, mais qu'on ne saurait trop répéter, c'est que la pensée et l'énergie créatrice, — plus encore que l'exécution matérielle, — sont atteintes par de pareils systèmes. Voilà donc l'aspect que prend dans l'art cette maladie de la volonté qui s'attaque aussi à notre littérature. Sans doute, l'un et l'autre prouvent leur vitalité par la façon dont ils résistent aux vibrions qui les menacent. Ne doit-on pas déplorer cependant que l'engouement d'une partie du public, que la connivence même d'une partie de la critique aient poussé des artistes de grand talent du côté où ils penchaient, et leur aient présenté leurs défauts ou leurs tendances dangereuses comme autant de qualités ou de forces.

II

Voyez, par exemple, M. Puvis de Chavannes, qui expose une œuvre considérable et sur laquelle on ne peut se dispenser de donner un avis. Il avait dans la décoration destinée à l'escalier de l'Hôtel de Ville une belle occasion de manifester une fois de plus ses hautes qualités. Mais qu'a-t-il fait ici des fières lignes que l'on voyait dès ses débuts dans ses allégories de *la Guerre* et *la Paix*. Que signifie ce coloris uniformément rosâtre? Comment M. P. de Chavannes ne comprend-il pas ou ne comprend-il plus que l'aisance et la liberté conviennent surtout à l'allégorie où toute la profondeur et l'ingéniosité de l'esprit peuvent se donner carrière? Comment ne voit-il pas qu'elle ne gagne rien à l'emploi de formes raides et étriquées. Ame de Prudhon, où êtes-vous? Si la fantaisie délicieuse de Prudhon paraissait trop peu sévère au peintre de la Sorbonne et du Panthéon, on pourrait du moins lui rappeler Giotto; ses fresques de la Madona dell'Arena, ou de l'église inférieure d'Assise, montrent que c'est surtout pour ses allégories que le grand artiste a fait appel à toutes les ressources d'un art encore incomplet. Rapprocher M. P. de Chavannes du grand Florentin n'a rien que de respectueux. Mais en comparant le peintre primitif au peintre archaïsant, on saisit bien, il faut le dire, toute la supériorité d'un artiste qui cherche consciencieusement la forme, dût-elle échapper parfois à ses efforts, sur celui qui la dédaigne de parti-pris.

Admettons, s'il se peut comme nécessaire, le mode d'exécution

de M. Puvis de Chavannes et occupons-nous de l'idée, puisque aussi bien, à ce qu'il semble, tous ces sacrifices sont faits en son honneur. Ici, d'autres déceptions nous attendent. Il est difficile de trouver un rapport clair entre la nature du génie de Victor Hugo, entre les sujets qu'il a traités et la grande composition qui lui est consacrée : elle conviendrait aussi bien à André Chénier ou à tout autre poète classique. Ajoutons que cette peinture ne gagnera pas à être en place autant qu'il arrive d'ordinaire aux œuvres de M. Puvis de Chavannes. Elle doit, en effet, occuper un plafond, et rien dans la disposition des personnages ou l'agencement des lignes ne semble avoir été fait pour cette destination. Non loin de là, l'allégorie de l'*Urbanité* pourrait aussi bien s'appeler la gaucherie bien intentionnée. Quant à ce groupe qui doit symboliser l'*Ardeur artistique*, avec ses personnages aux membres noués, aux poses affaissées, il représenterait à meilleur titre le surmenage intellectuel : sujet d'ailleurs plein d'actualité, rencontre heureuse si l'on veut, mais que l'artiste n'avait probablement pas cherchée.

L'influence dont nous parlions tout à l'heure explique en partie pourquoi les transformations de certains artistes, qui ont cependant bien conservé leur personnalité, n'a pas toujours été un progrès. On peut faire cette comparaison rien qu'avec les tableaux qu'on a sous les yeux cette année. On sait que les membres titulaires de la *Société nationale* ont, relativement au commun des peintres, le privilège de pouvoir envoyer un nombre quelconque de toiles à leur Salon annuel; cela a conduit plusieurs d'entre eux à présenter au public des travaux anciens qu'il n'avait pu exposer jusqu'ici. Ils l'ont fait d'autant plus volontiers cette année que les réserves des sociétaires s'épuisent et qu'il faut bien couvrir à tout prix la même étendue de muraille que l'an passé. Les envois de MM. Courtois et Stevens donnent, à cet égard, des exemples instructifs sur lesquels plus d'un artiste ferait bien de réfléchir. Sans doute la *Rêverie* de M. Courtois, avec son écharpe d'un rouge éclatant et sa physionomie bien moderne, plus ennuyée que mélancolique, n'est pas une œuvre médiocre, mais si l'on regarde les petites têtes d'enfant placées dans le voisinage et que l'auteur a exécutées il y a déjà quelques années, on peut regretter qu'il n'ait pas conservé un coloris harmonieux, une souplesse de modelé, dont son originalité n'avait rien à craindre. L'exemple de M. Alfred Stevens est encore plus décisif; car sa renommée n'a cessé de s'accroître ; ses œuvres les plus récentes sont toujours spirituelles, sa touche est toujours aisée et pleine de verve. Cependant parmi les tableaux de genre qu'il expose aujourd'hui, sa *Rentrée de bal* est incomparablement supérieure aux autres par le type mieux saisi et mieux étudié, la

forme plus précise, le coloris plus ferme. C'est là vraiment une œuvre de maître en face de laquelle on pense à Terburg. Or le costume de la jeune femme et l'état de la peinture malheureusement craquelée en quelque partie montrent que cette œuvre est déjà ancienne.

M. Stevens, comme il l'avait déjà fait, expose aussi des marines qui honoreraient un spécialiste. C'est chose vraiment méritoire pour un peintre en possession d'une grande notoriété d'aborder des genres nouveaux, c'est une preuve de courage et d'un amour désintéressé de l'art que d'abandonner même momentanément une voie où le succès est assuré, ne fût-ce que par la mode, pour explorer à ses risques et périls des régions nouvelles. M. Stevens en a été récompensé, et il n'est pas le seul. Nous pourrions citer à côté de lui M. Aublet, Mme Lemaire, qui, non contente d'exceller dans de clairs panneaux décoratifs de fleurs, dans des figures joliment groupées d'un ton délicat et chatoyant, a été séduite, elle aussi, par le charme du paysage. Elle débute en ce genre par une grande et large allée, où glisse un rayon de soleil à travers les feuilles dorées qui se détachent lentement, formant encore un dôme protecteur au-dessus de deux promeneurs, eux aussi, à l'automne de leur vie. Ce paysage respire une sérénité calme, résignée, très bien comprise, comme tout ce que fait Mme Lemaire, du reste.

C'est aussi un paysage qui attire surtout l'attention cette année sur M. Carolus Duran. Le *Crépuscule d'or* est une œuvre puissante et poétique, supérieure même pour la couleur aux autres toiles du maître. Le reste de son exposition est cependant fort remarquable. M. Carolus Duran ne nous a jamais montré d'œuvre plus complète que son *Poète à la mandoline*. On n'y retrouve en rien cette dureté banale qui dépare trop souvent sa peinture. Avec d'autres portraits qui peuvent compter parmi ses meilleurs, M. Carolus Duran a exposé une grande esquisse sur *la Dernière heure du Christ*. Si le sujet était exécuté de grandeur naturelle, la toile serait immense et il est assez difficile de se figurer ce qu'elle pourrait donner avec son aspect panoramique. Elle est intéressante par le paysage, par la disposition des masses, mais la composition ne paraît ni bien originale ni bien touchante.

III

On comprend que M. Carolus Duran ait voulu payer son tribut à la peinture religieuse, car depuis quelques années nos artistes, en dehors de toute commande officielle et de toute forme traditionnelle, ne se montrent pas moins préoccupés de l'idée chré-

tienne que nos écrivains d'imagination. Ce n'était d'abord qu'une velléité de dilettante, une curiosité de choses oubliées. C'est plus que cela aujourd'hui. Le désir de mêler l'Evangile aux diverses manifestations de la vie moderne devient plus sérieux, plus dégagé d'alliages par trop étrangers, et ce christianisme quelconque tend à devenir un vrai christianisme. Il l'est même devenu tout à fait dans l'exposition de M. Tissot.

Les trois cent cinquante sujets sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont un événement artistique. Cette collection mériterait une étude distincte que nous n'avons pas à faire ici. Bornons-nous à donner quelques indications générales et à signaler quelques cadres. On ne saurait trop louer d'abord la conscience et la sincérité de l'artiste. Il a fait œuvre d'érudit, et ses reconstitutions de la Jérusalem d'Hérode seraient dignes d'un architecte qui aurait passé par l'école d'Athènes. Il a fait œuvre de géographe par l'exactitude avec laquelle il a reproduit le caractère et les détails des sites de la Palestine : il a été les étudier sur place, il a reparcouru lui-même tous les pays où le Sauveur avait passé. Mais ce souci de la couleur locale, qui n'est après tout qu'une forme du respect, n'enlève rien à la naïveté d'impression, à l'émotion communicative de ces tableaux. Comme Horace Vernet, M. Tissot donne franchement aux personnages de l'Histoire sainte le costume et l'aspect traditionnel des peuples plus ou moins nomades des villages actuels de la Syrie. L'exemple de M. Tissot suffit à montrer combien on a eu tort d'attaquer si vivement Horace Vernet sur ce point, d'autant plus qu'il peignait des scènes de la Bible et non de l'Evangile. Il ne faut pas cependant pousser trop loin l'application de cette vue, juste dans l'ensemble. Sans doute dans un pays où la tradition est si forte, on peut reconstituer les costumes anciens d'après les costumes modernes. Car, sans parler du climat, les conditions de la vie n'ont guère changé. Mais la Palestine, malgré la persistance du culte national, était bien hellénisée ou romanisée au premier siècle avant notre ère. L'invasion des Arabes qui menaient la vie patriarcale et nomade a contribué à y répandre de nouveau les habitudes des anciens jours. M. Tissot, en général, s'est tenu sur ce point dans une juste mesure. En peignant à son tour des sujets si souvent traités, il avait à craindre la banalité et la bizarrerie. Consciencieux et convaincu, il a pu éviter ces deux écueils, sans en avoir la préoccupation, en allant droit son chemin. Et son Évangile figuré, dans sa simplicité, reste fort différent des séries de compositions analogues de Schnorr de Carosfeld, d'Overbeck, de Gustave Doré, de Bida, pour ne parler que des modernes. Malgré les petites dimensions qu'il a adoptées, il se montre égale-

ment soucieux des types de ses personnages et de la disposition du sujet. Cette simplicité que l'on aime chez lui n'exclut pas l'ingéniosité de la composition, comme le prouvent entre autres *Jésus parmi les docteurs*, *Jésus prêchant dans la barque*, *Ce que Notre-Seigneur voyait du haut de la croix*, et plus encore les trois tableaux représentant *les trois reniements de saint Pierre*, rendus chacun d'une façon caractéristique. A vrai dire, il n'y a pas un de ces petits cadres qui ne mérite d'être examiné et pour sa valeur propre, et pour sa place dans l'ensemble. Parmi les compositions les plus remarquables, nous signalerons encore *la Piscine de Bethsaïde*, *l'Elévation de la croix*, la figure de la Vierge dans *l'Annonciation*, *la Résurrection* et les diverses scènes de la seconde vie terrestre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans *la Résurrection*, nous voyons le corps du Christ transfiguré portant, comme des traces lumineuses, les cicatrices de son supplice. Dans les tableaux qui suivent, M. Tissot a su conserver au Christ le même type que dans le reste de son œuvre, mais avec quelque chose de plus surnaturel.

Quant à l'exécution, elle est souvent trop lourde, non dans le paysage, le plus souvent lumineux et clair, mais dans les personnages. Il semble que M. Tissot se soit trop souvenu des miniatures du moyen âge, jusqu'à l'incorrection inclusivement. Ces incorrections sont quelquefois assez fortes pour qu'on soit en droit de se demander si M. Tissot a bien exécuté lui-même toutes ses compositions. En effet, les études, croquis, esquisses, qui se trouvent à côté des sujets terminés, sont d'une correction et d'une sûreté auxquelles d'ailleurs le peintre de *Faust* et de *l'Enfant prodigue* nous avait habitués. En somme, de cette vie du Christ suivie ainsi pas à pas et représentée dans ses moindres détails, il se dégage un tel sentiment de réalité matérielle et de vraisemblance morale, qu'une pareille série de tableaux, sans parler des sentiments qu'elle éveille, a toute la valeur logique d'un argument. La tradition et l'esprit moderne s'y trouvent réunis par une conviction profonde. On le voit bien dans le cadre (n° 232), où M. Tissot nous donne, en dehors de toute action, la figure du Christ telle qu'il l'a comprise. Cette conception fait autant d'honneur à son cœur qu'à son talent. Quant à la peinture à l'huile qui accompagne ces aquarelles, cette toile symbolique, qui par ses dimensions pourrait passer pour résumer la signification de l'œuvre, nous paraît en contradiction artistique avec elle. Et pour le mélange de la figure du Christ avec des personnages modernes, nous aimons mieux le *Chemin de la croix* de M. Béraud.

Ce tableau est moins déclamatoire que le *Calvaire* de l'an der-

nier. Le caractère symbolique de l'œuvre est plus clair; le sentiment en est plus sincèrement religieux. Les figures sont de valeur inégale, mais quelques-unes sont bien trouvées, de type comme d'expression, et la composition est émouvante. Tandis que les vices personnifiés expriment la joie, le sarcasme et l'insulte, on voit sur le passage du triste cortège un mourant qui, assisté d'un prêtre, dirige sur la grande Victime un regard déjà consolé. On y voit des misérables qui pleurent et qui prient. Plus loin, deux jeunes mariés, élégants, agenouillés à côté l'un de l'autre, indiquent que la vertu heureuse, a aussi bien que la misère, sa place auprès du Christ. On remarque surtout à gauche un personnage énigmatique couvert d'un long manteau rouge qui cache la figure, mais laisse passer les mains grasses et soignées d'un riche oisif. Près de lui se trouve un ouvrier déguenillé à la peau rude, à l'ossature saillante. D'un geste impérieux et insinuant, l'homme rouge indique au malheureux une grosse pierre que celui-ci s'apprête à saisir et à lancer contre le Christ, sans trop savoir ce qu'il fait.

Le défaut principal de cette toile, c'est la faiblesse du personnage du Christ. On songe au *Christ consolateur* d'Ary Scheffer, où la figure de l'Homme-Dieu frappe tout d'abord le regard par la puissance et la beauté. Ary Scheffer est le premier dans notre siècle qui semble avoir eu l'idée de tableaux religieux analogues à ceux de M. Uhde et de M. Béraud. Il a essayé de placer le Christ au milieu de types modernes et de costumes qui ne sont ni juifs ni romains, mais il l'a fait d'une manière qui paraîtrait aujourd'hui bien timide. Les autres œuvres de M. Béraud sont d'une inspiration différente. Ces inconséquences ont existé de tout temps chez les artistes qui, plus encore que les autres hommes, sont « ondoyants et divers ». Dans sa toile intitulée : *Au fil de l'eau*, M. Béraud se rencontre encore par le sujet avec un peintre du milieu du siècle. On se rappelle le chef-d'œuvre de Gleyre (aujourd'hui au Louvre) : Un poète, un Anacréon ou un Pindare vieilli, assis tristement sur le rivage et appuyé sur sa lyre, regarde, dans une vision, passer une barque qui emporte ses *Illusions perdues* et les plaisirs de sa jeunesse. Une poésie mélancolique et fière se dégage de ce tableau. Dans celui de M. Béraud, il y a de la mélancolie peut-être, mais il n'y en a pas davantage que dans la fumée d'une cigarette. L'artiste en veston étendu sur la berge dans un demi-sommeil voit défiler devant lui des muses bien singulières et surtout de conditions très variées. M. Béraud a beaucoup d'esprit. Pourquoi ne nous satisfait-il qu'à moitié? Peut-être les figures qui passent sont-elles peintes avec trop de soin, pas assez légères. Quoi qu'il en soit, M. Béraud est un chercheur. Ses tableaux sont motif à discussion et nous ne

lui en ferons certes pas un reproche, puisque ces préoccupations littéraires ne l'empêchent pas d'être un vrai peintre. La jeune fille en noir qui s'abandonne à *la Méditation* est simple et charmante, d'une exécution sobre et solide.

IV

M. Dagnan, après avoir peint, il y a quelques années, une *Vierge* justement remarquée et qui est aujourd'hui au musée de Munich, semblait avoir abandonné la peinture religieuse, il y revient aujourd'hui. Son *Christ à Gethsémani*, traité en manière d'apparition, vous poursuit de son regard empreint d'une ineffable tristesse.

M. Dagnan expose aussi, comme d'habitude, des types réels d'une exquise délicatesse. Mlle Bartet a trouvé en lui le peintre qui convenait à sa nature. M. Dagnan a conservé ses colorations d'une ingénieuse harmonie, et sa marchande de cierges présente un effet de lumière aussi original que bien rendu. Mais à force d'être délicat, il en devient mince, et ce talent qui savait unir la finesse à la franchise, aujourd'hui paraît un peu pénible et anémié. Son *Portrait du sculpteur Saint-Marceaux* pouvait rester aussi distingué et nous faire mieux comprendre la verve et la puissance de cet artiste. Il est temps pour M. Dagnan de s'arrêter dans cette voie. Qu'il regarde ce que devient M. Boutet de Monvel dans son grand *Portrait de femme.* « Savez-vous comment on fait un canon? dit le sergent aux conscrits étonnés. On prend un trou et on met du bronze autour. » Mais si, à force d'amincir le bronze, on le supprime, il ne reste plus même le trou. C'est avec un véritable regret que l'on voit l'esprit de système compromettre ainsi un remarquable talent; il faut espérer que, ne pouvant guère aller plus loin dans la simplification et l'absence de relief, M. Boutet de Monvel va être obligé de revenir sur ses pas et qu'il reprendra son ancienne manière plus large et plus solide; nous n'en voulons pour preuve que ses paysages. En attendant, dans des figures de petite dimension, où l'exagération du système est naturellement moins apparente, il continue à être excellent, et nul ne comprend mieux la physionomie des enfants (n° 165).

C'est aussi l'enfance ou le début de la jeunesse qui réussit le mieux à M. Berton. Sa *Lettrée*, sa *Virtuose*, sa *Petite fille qui lit*, sont des types charmants, spirituels, d'une exécution moelleuse et d'une grande harmonie dans leur sobriété de ton. Mais pourquoi craindre ainsi la précision? Pourquoi avoir l'air d'imiter le personnage de Labiche, qui met un pâté à la fin d'un mot lorsqu'il est

incertain de l'orthographe? M. Berton n'a certes pas besoin de ces précautions, non plus que M. Monod, qui, cependant, couvre d'un brouillard plus gris encore et plus uniforme que M. Berton des figures bien dessinées, bien observées, et dont la simplicité distinguée est parfaitement rendue. M. Jeanniot est aussi un observateur, quoique ses sujets ne nous plaisent guère. La toute petite toile où il représente un type d'agent d'affaires, avec la figure allongée, les yeux clignotants au regard aigu et des mains qui rappellent à la fois la tentacule et la griffe, est interprétée avec une rare pénétration. Il n'est cependant pas nécessaire, il faut le répéter, lorsqu'on veut peindre des gens du peuple, de choisir ce qu'il y a de plus laid et de plus abruti. C'est une véritable calomnie de la nature. Tous les peintres de scènes populaires, heureusement, ne tombent pas dans cette erreur. La *Première épreuve* de M. Trubner nous fait voir un petit garçon qui a pris indiscrètement une bouteille dans une armoire et hésite à aller jusqu'au bout du forfait. C'est un type bien pris dans la réalité vulgaire, mais il intéresse; l'exécution en est ferme, sûre, et ses tons bruns rappellent le peintre anglais Nicol. Dans un genre différent, cette petite figure peut être rapprochée de la *Rentrée de bal* de Stevens. Il y a un sentiment vrai, un agencement très heureux des groupes dans le tableau de M. Lucien Simon, intitulé *les Miens;* mais combien cette aimable scène gagnerait à un peu de fraîcheur de ton? Pourquoi cet aspect de pastel dur à demi effacé? Pourquoi cette incertitude? Il semble que M. Simon devrait faire un nouvel effort pour mieux dégager toutes ses qualités.

Parlez-moi de la franchise de M. Taite, dans son *Portrait de femme;* de M. Roll, qui reprend avec succès ses anciens sujets, mieux proportionnés à ses forces; de M. Rixens, qui, dans sa *Petite fille en vert* et son *Portrait de M. G.*, se montre toujours un maître ouvrier. Dans telle autre de ses toiles, M. Rixens devient trop dur et se rapproche de M. Parrot. M. Parrot, dessinateur correct et coloriste solide, que la mort vient de nous enlever, expose une Étude dont certaines parties sont excellentes, et dont le *Portrait de M. Boitelle* est un bon morceau; mais il n'a pas été aussi heureux dans celui de *Mme Rose Caron*. Ce portrait, si souvent tenté, reste encore à faire. Quel modèle, cependant, semble plus capable d'inspirer un artiste! quel peintre ne serait fier de transmettre à la postérité, dans une image digne d'elle, l'incomparable type d'Elsa ou de Brunehilde. M. Gervex nous représente un avocat de mauvaise humeur, qui vient de perdre un bon procès ou de gagner une mauvaise affaire. Nous préférons sa petite fille en rose. Citons aussi MM. Fowler, Farnetti, Alexander, Madura Peixoto,

pleins de brillant et de jeunesse; Grame, Linden, Montzaigle, M[lle] Marest, MM. Milner-Kite, Hynais, avec de jolies études de plein air; Roche, Pradeaux, Rosset-Granger, M[me] Roth, quoique ses personnages aient l'air trop souvent maladifs. Nous saluons avec plaisir dans cette liste des nouveaux venus ou des peintres qui, jusqu'ici, n'avaient pas toujours attiré l'attention.

M. Duez, à côté de *Julien Jamet*, patron de barque à Villerville, expose dans *l'Heure du bain* un coin de quelque plage à la mode. La lumière répandue partout, l'air qui circule dans toute la toile donne une impression de réalité très grande. Les deux femmes, trop reculées vers la droite du tableau, sont d'une ligne élégante. De même M. Hagborg, le peintre connu des rudes marins de Norwège, montre, par son *Portrait de M[me] V.*, qu'il sait rendre avec un égal talent toutes les élégances mondaines. Il le cède cependant à M. Sargent dont le *Portrait de M[me] H. H.* nous paraît être la meilleure toile qu'il ait faite. Le velours rose de la robe, le satin gris clair du canapé avec ses bois dorés, forment un ensemble harmonieux d'où se dégage une tête fine, bien vivante, bien personnelle, prête à parler et à sourire. Même dans les parties volontairement négligées (quelques-unes, comme les mains, le sont avec excès), on sent une rare sûreté : tout est peint du premier coup, et cette exécution assure la durée de l'œuvre.

M. Claude se fait remarquer cette année moins par son *Portrait de M. C.* que par ses peintures décoratives, une *Fuite en Egypte* pour l'église Saint-Ferdinand des Ternes et une agréable scène de *Zaïre*, qui doit être copiée aux Gobelins pour la Comédie-Française. La composition en est simple et claire, comme il convient à un modèle de tapisserie, mais sans recherche exagérée de la symétrie, sans souci d'archaïsme, car on y reconnaît, et avec plaisir, M[lle] Dudlay et M. Mounet-Sully. Le plafond de M. Lerolle est gracieux, harmonieux, mais un peu vide. Quant au grand panneau de M. Delance, il présente un joli effet lumineux qui remplirait mieux un plus petit cadre. Cela a l'air d'une improvisation démesurée. Pas un type vraiment étudié et caractérisant les personnages ou la composition. Nous ne le dirions pas si M. Delance ne nous avait habitué à mieux. Nous préférerions peut-être les toiles singulières de M. Hawkins; on y sent du moins, sous l'affectation évidente, une part réelle de conviction.

V

Nous préférons encore les peintures à la cire de M. Jourdain, *l'Eté* et *l'Hiver*, larges et poétiques, ainsi que le grand paysage

aux lignes sévères se développant en pleine lumière, peint par M. Montenard pour l'amphithéâtre de minéralogie à la Sorbonne. M. Montenard y a résumé les caractères du pays qu'il paraît aimer entre tous, les côtes de Provence.

Sans sortir de la région méditerranéenne, M. Iwill nous présente des aspects bien différents. Dans ses vues de l'Adriatique aux nuages lumineux, M. Iwill a tenu tout ce qu'il promettait et se place parmi nos premiers paysagistes contemporains. Sincèrement ému en face de la nature et doué d'un esprit délicat, il est à la fois naïf et ingénieux, et réunit sans effort apparent ces deux qualités souvent opposées. Il sait prendre dans un site ce qu'il contient d'imprévu et d'original, et faire accepter de tous l'effet qu'il a compris. Il sait, en un mot, dégager l'âme des choses. C'est la vraie originalité ou du moins la meilleure. Aussi peu lui importe l'heure du jour ou l'aspect du pays. On n'est pas un vrai portraitiste si l'on ne sait au besoin s'intéresser à tous les personnages. Cette année, cependant, M. Iwill s'en tient à Venise dans ses peintures à l'huile et la plupart de ses pastels. Quelle harmonie pénétrante, quelle heureuse gradation dans trois tableaux, ses *Brumes et lauriers roses sur la lagune*, dans *Fin du jour à Venise* et la *Nuit à Venise!* Toujours la buée, mais d'abord tout imprégnée d'un soleil invisible et présent, pleine d'effluves brillants et argentés qui jettent sur les fleurs un éclat adouci. Ensuite les dernières clartés du jour sur le dôme de Santa-Maria et le Grand Canal, se mêlant aux lueurs qui apparaissent sur les façades des maisons ou au front des gondoles; enfin les formes s'effacent, les couleurs se confondent, les contours s'atténuent, quelques fanaux, une gondole tardive, les étoiles, toujours la buée gardant emprisonné un reste de lumière; Venise dort.

M. Courant nous peint aussi des brumes, mais des brumes anglaises, dans sa *Tamise à Greenwich*, œuvre excellente que nous signalons de préférence aux autres tableaux exposés par lui cette année, parce qu'elle montre la variété de son inspiration, comme la souplesse de son pinceau.

A côté de ces tons gris et de ces eaux tranquilles, les vagues furieuses d'un bleu profond que M. Ary Renan place autour de sa figure mythologique de Scylla, forment un plein contraste. Le talent de M. Renan s'est singulièrement affermi. Le voilà qui devient vraiment coloriste. L'œuvre n'y perd rien pour la poésie, au contraire. Pourvu que M. Renan ne prenne pas cet éloge pour une critique et ne se mette pas en garde contre ces qualités nouvelles! Son autre tableau intitulé *le Phalène* pourrait le faire craindre, car si l'imagination ne manque pas, le dessin est encore bien insuffi-

sant. Parmi les peintres de marine, nous retrouvons M. Moore, dont on avait regretté l'absence l'an passé; il nous revient avec ses mêmes qualités magistrales et sa précision poétique dans le rendu des divers effets des vagues. Nul n'aime mieux la mer pour elle-même. Dans tous ses cadres, la mer seule, la mer sans rivages apparaît; rien que l'eau et le ciel. Mais pour qui sait bien voir, le *Calme avant l'orage* n'est pas la même chose que le *Beau temps après un coup de vent*. La mer bretonne de M. Cottet est, au contraire, sillonnée de bateaux de pêche. M. Cottet reproduit trop exactement les effets qui avaient déjà attiré l'attention sur ses œuvres, il semble tourner au procédé. C'est bien tôt. Chez M. Dauphin, la surface des eaux disparaît presque sous les embarcations de toutes sortes qui se pressent autour de *l'Escadre russe dans la rade de Toulon*, tandis que le rivage lui-même est tout couvert de spectateurs.

Nous revenons en pleine terre avec les solides peintures de M. Courtens, qu'on devrait bien se décider à décorer. Nous lui reprocherons de ne pas assez serrer la forme de ses arbres. Son compatriote, Verstraete, se distingue par les mêmes qualités. Dans sa *Matinée de septembre*, il est, de plus, heureusement préoccupé de ces effets de lumière diffuse qui signalent aussi la *Vue du château de Tornfield*, *l'Arc-en-ciel dans les Flandres*, et les autres peintures où M. Cazin se montre, sans se répéter, digne de ses précédents envois. Comme M. Cazin, MM. Wahlberg, Adolphe Binet, Victor Binet (*Vues de Rouen*), Smith, et les paysagistes déjà en possession d'une juste notoriété, maintiennent leurs positions acquises. C'est surtout par le paysage que nous paraissent valoir cette année les toiles de M. Meunier. Les personnages semblent moins étudiés et d'une exécution plus dure que dans plusieurs de ses œuvres antérieures, par exemple, son tableau du Luxembourg. Parmi les nouveaux venus, nous appellerons l'attention sur M. Havet; son *Port de Gavy*, surtout, est délicieux de ton. Nous nous trompons fort, ou M. Havet ne tardera pas à marquer sa place parmi nos paysagistes.

Nous trouverions quelques paysagistes remarquables parmi les aquarellistes, par exemple, Mlle Ruth Mercier, auteur de *Vues de Venise*, dont l'encadrement blanc fait bien valoir les tons clairs et la large facture. Mlle Mercier s'est servie de l'aquarelle pure, sans mélange de gouache, pour ses paysages comme pour ses fleurs. C'est ce qu'a fait aussi M. Osterlind dans de véritables tableaux, tels que l'*Evocation des spirites*, la *Rebouteuse*, quoiqu'au premier abord on ait peine à croire que des effets aussi puissants aient été obtenus par ce simple procédé. Il faudrait aussi signaler, dans les mêmes salles, les dessins à la plume, originaux de facture et

d'expression, de M. Gibson; plusieurs pastels, tels que le *Henri Monod*, par Carolus Duran, et les divers portraits faits par M[me] la princesse Eristof, qui n'a pas besoin de son titre ni de sa nationalité pour attirer l'attention de la critique.

VI

Malgré un bon nombre de numéros sans intérêt, l'exposition des objets d'art mérite aussi une visite. Nous y retrouvons les belles reliures de M. Wiener, les envois variés de M. Gallé, toujours aussi intéressants par la finesse du procédé que par la conception artistique. On fera bien aussi de regarder les émaux de M. Meyer, le marteau de porte de Wallgren, les cristalleries et les jades de M. Léveillé, les reliures de MM. Martin et Prouvé, les bijoux ciselés de Brateau, les étains de Charpentier et Desbois, et les vitraux de Tifany. M. Tifany a introduit dans ses vitraux des verres de différentes épaisseurs, des verres superposés, des verres moulés et sculptés même, comme ce magnolia en relief sur un fond uni et dont l'une des feuilles est plissée. Il y a là une nouvelle tentative intéressante de cet artiste qui a été vraiment l'initiateur de l'art industriel aux Etats-Unis.

VII

Traversons le vestibule de l'escalier et passons à la sculpture. Tout est dans le marbre, disait Michel-Ange. Il s'agit de l'en tirer. Pourquoi donc certains sculpteurs affectent-ils d'y laisser ce qu'ils pourraient en faire sortir. J'avoue n'avoir jamais pu comprendre ces bustes ou ces figures incomplètes qui s'échappent avec peine d'un marbre en partie brut. On dirait de ces supplices orientaux où l'on maçonnait des malheureux dans un mur en laissant passer tantôt une main, tantôt un pied, tantôt le visage. On peut même se demander pour plusieurs d'entre eux s'ils se rendent justice et s'ils comprennent qu'on a à leur reprocher moins ce qu'ils cachent que ce qu'ils montrent.

Laissons ces tristes logogriphes et allons droit à la *Femme couchée* de M. de Saint-Marceaux, dont le plâtre avait été déjà exposé. Quelles lignes heureuses et quelle sûreté. Comme on sent sous ses formes si souples et si enveloppées toute la science d'un anatomiste. M. de Saint-Marceaux expose aussi un buste qui joint à la précision de la ligne générale et la ferme élégance des anciens

Florentins, un moelleux d'exécution que les Italiens modernes pourraient d'autant plus envier qu'elle ne rappelle en rien leur afféterie et leur minutie. C'est là une œuvre gracieuse et savante à la fois. M. Alfred Lenoir nous prouve une fois de plus qu'il excelle aussi, malgré le peu de champ laissé à l'imagination dans ce genre de travaux, à varier la facture et la composition de ses bustes, d'après le modèle qu'il a sous les yeux. Un autre buste à signaler, d'un rendu de détail vraiment extraordinaire et avec cela plein de vie, c'est celui du chirurgien Thiersch, par M. Seffner. M. Bourdelle, dont on n'a pas oublié le *Coquelin aîné*, montre dans son *Monument de Léon Cladel*, d'un aspect si différent, la même habileté à rendre la physionomie propre d'un personnage. Le panneau d'estampes avec ses masques variés présente aussi un véritable intérêt. Nous pourrions encore citer quelques œuvres de noms connus, qui ont fait leur réputation avant la scission de la société des artistes français, mais l'air du Champ de Mars n'est décidément pas bon pour les sculpteurs. La peinture anémique ou névrosée peut encore avoir son intérêt. Il ne saurait en être de même de la sculpture maladive, de celle qui se plaît à nous représenter des difformités. Il faut la renvoyer au musée Dupuytren.

VIII

Sans même parler ici de la supériorité des talents, on se sent aux Champs-Elysées dans un milieu plus sain, où quelques œuvres, se détachant du reste par l'importance et le talent, fixent d'abord l'attention : le *Plafond* de M. Bonnat, *les Victimes du devoir* de M. Detaille, *la Main chaude* de M. Roybet.

A la fin de la bataille de Senef, le résultat étant encore incertain, Condé se mit lui-même à la tête des troupes pour diriger l'attaque : « Voilà ce que je désirais le plus voir, dit un jeune officier : le grand Condé, l'épée à la main. » On éprouve un sentiment analogue lorsqu'un des chefs de notre école, abandonnant généreusement ses travaux ordinaires, qui, certes, ne sont pas sans profit même pour sa gloire, affronte les chances de quelque grande entreprise, où il retrouvera toute l'émotion et toute l'ardeur de sa jeunesse devant des difficultés nouvelles, devant la possibilité d'un succès plus grand peut-être, mais qui sera le prix de périls volontairement acceptés et qu'il faut vaincre. On se rappelle le succès du *Saint Louis* de Cabanel (1867), venant après tant de portraits admirés. Cette année, nous avons le plafond de M. Bonnat : *le Triomphe de l'Art*, destiné à l'Hôtel de Ville. M. Bonnat a voulu

montrer, à ceux qui semblent l'oublier et se font un mérite de leur faiblesse, que la peinture monumentale peut, sans rien y perdre, rester de la vraie peinture énergique et saine. Il a voulu montrer que la force n'exclut pas la poésie. On pouvait deviner, sans qu'il l'eût dit, qu'il avait cherché un aliment à son inspiration dans quelque grand poète. Il n'y a pas à revenir sur les caractères de la facture de M. Bonnat, mais il convient d'insister sur la valeur décorative de cette œuvre. Il suffit de l'avoir vue une fois pour ne plus oublier ce jeune homme s'élevant en plein ciel, dans un effort victorieux vers la couronne qu'un Génie lui apporte, ce cheval ailé, d'une blancheur éclatante, idéal et vraisemblable à la fois; et, dans le bas de la composition, ces figures renversées de l'Envie et de l'Ignorance, accablées et éblouies. On pourra rapprocher utilement ce plafond du haut-relief de M. Mercié à l'entrée du Carrousel, et voir comment M. Bonnat, quelque poussées que soient ses formes, reste toujours peintre. Puisque nous en sommes aux comparaisons, il en est une autre que nous engageons à faire avec le tableau de Poussin : *le Temps arrache la Vérité aux attaques de l'Envie et de la Discorde*. C'est aussi un plafond et, dans l'esprit de Poussin, cette allégorie devait surtout s'appliquer aux beaux-arts, car elle devait être une réponse à ses rivaux et à ses ennemis.

Après l'allégorie, la vie moderne. M. Detaille nous représente un incendie à Paris. Il y a peu de peinture plus émouvante dans sa simplicité que ses *Victimes du devoir*. Il y en a peu qui fasse mieux sentir la valeur morale qu'est susceptible de renfermer une œuvre d'art. C'est encore un progrès sur son tableau déjà célèbre de la *Reddition d'Huningue*. M. Detaille s'y montre plus coloriste; les flammes de l'incendie, le foyer de la pompe à vapeur, et la lumière du ciel troublée par la fumée sont bien opposées. L'exécution est si naturelle qu'on l'oublie. On ne s'occupe point du travail du pinceau; on constate seulement un résultat excellent. L'art disparaît par sa supériorité même. On est tout entier au drame. Une émotion grave se lit sur tous les témoins de la scène, en présence de ces hommes qui viennent de sacrifier simplement leur vie à leur devoir professionnel. Cette émotion prend diverses nuances, suivant le caractère et l'éducation des divers personnages; tous étudiés et bien vivants. Les autres pompiers continuent avec la même activité et le même sang-froid leur besogne sans même se retourner. Un d'entre eux, debout et vu de dos, peut, sans interrompre son service, et sans quitter le tuyau de cuir qu'il soulève, jeter un coup d'œil sur les cadavres de ses camarades, et semble penser : ce sera peut-être bientôt mon tour.

Il faut oublier un instant le tableau de M. Detaille pour pouvoir

se plaire au tableau de M. Roybet. Voilà des gaillards que la pensée ne trouble guère. M. Roybet nous fait voir de nouveau les types qu'il nous a déjà présentés, soit au Champs-Élysées, soit rue Boissy-d'Anglas, y compris sa maritorne des *Propos galants*, qui n'est après tout que la figure de Franz Hals à la galerie La Caze, vieillie et plus grossière. M. Roybet introduit dans sa société des personnages nouveaux, bien dignes d'en faire partie, par l'exubérance de vie et la puissance qu'ils témoignent, entre autres un spadassin grisonnant habillé de rouge et une jeune fille blonde vraiment jolie et gracieuse qui, dans son débraillé, ne manque même point d'une certaine distinction native. L'œuvre de M. Roybet, à tout prendre, est une superbe peinture, et si, par hasard, la *Main chaude* a moins de succès que *Propos galants*, ce sera seulement parce qu'elle vient la seconde et qu'elle ne cause plus de surprise. Nous signalerons, cependant, un défaut qu'on avait déjà remarqué dans *Propos galants* : l'air ne circule pas assez dans la toile; l'artiste ne sait pas se résigner aux sacrifices nécessaires; tout est peint trop également, ce qui fait que certains personnages et même certaines parties de personnages, ne sont pas à leur plan. On s'embrouille notamment dans les bras et les jambes du groupe de gauche, que l'on ne sait, au premier coup d'œil, et même au second, à qui attribuer.

Cette confusion n'était pas à craindre dans le tableau de M. J.-P. Laurens et, au premier abord, la toile paraîtrait un peu vide, à la différence de ses *Funérailles de Marceau*, où les personnages manquaient d'air. Mais ici, cet effet est volontaire et contribue à donner toute leur importance aux deux seuls acteurs de la scène : *le Pape et l'Empereur*. M. Laurens a repris, après d'autres, l'anecdote racontée par A. de Vigny : *Comediante, tragediante*. Il est fort difficile de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai dans *Grandeur et servitude militaires*, quoique la préface essaye de donner à ces récits une valeur historique sérieuse. Mais vraie ou fausse dans le détail et je crois, pour ma part, que les termes de cette conversation, telle que la présente Alfred de Vigny, sont inventés, elle conserve sa vérité morale et sa valeur légendaire. La figure du Pape est une des plus heureuses qu'ait peintes M. Laurens, coutumier cependant de ces résurrections historiques. Il s'est si bien inspiré des documents, tels que le portrait de David, qu'on dirait que Pie VII a posé devant lui, ou mieux encore, que M. Laurens était présent à l'entrevue. Le visage, comme toute l'attitude du Souverain Pontife expriment la fermeté et la bonté, la dignité et la finesse, un certain dédain pour les violences qu'il entend et le mauvais goût dont on fait preuve devant lui, joint à

la sérénité d'une âme qui connaît bien la puissance de la cause qu'elle défend. On peut même reprocher à M. Laurens de lui avoir trop sacrifié l'empereur. La colère de Napoléon est admirablement rendue, et l'on croirait entendre les paroles qui sortent, rapides et fortes, de la bouche largement ouverte. Même en parlant comme A. de Vigny le fait parler, le vainqueur de tant de souverains devait avoir un autre aspect, quelque chose de moins brutal, de plus intellectuel. Le Pape n'a pas là un adversaire assez digne de lui, cela ôte au tableau une partie de sa signification générale : la lutte, ou plutôt la rivalité, aussi vieille que la société elle-même, du pouvoir religieux et du pouvoir civil.

IX

M. Lecomte Du Nouy, dans son *Souper de Beaucaire*, nous représente, au contraire, Napoléon lorsqu'il n'est encore que lieutenant d'artillerie. Depuis ses premières œuvres inspirées de la Grèce, M. Lecomte de Nouy n'avait rien exposé d'aussi bon ; son faire est moins sec, il est plus coloriste, ses physionomies sont intéressantes. Dans le tableau de M. J. Girardet, le général *Bonaparte*, devenu premier consul, est *reçu par les religieux du Grand Saint-Bernard*. Parmi les autres œuvres d'inspiration napoléonienne, les Mémoires de Marbot continuent à fournir des sujets à nos peintres tels que le *Masséna à Wagram* de Charpentier, *le 14ᵉ de ligne à Eylau* de M. Cormon, qui expose plus loin un *Atelier de forge*, plein de vie et de lumière. M. Roy se plaît encore à nous montrer l'air martial uni à l'expression enfantine, dans les *Pupilles de la garde*, bien étudiés, d'une forme serrée et bien comprise. Mᵐᵉ Demont-Breton s'adresse à la vie militaire du temps de Louis XIV, mais elle ne pouvait abandonner ses chers marins et elle a choisi pour sujet *Jean Bart engageant des marins dunkerquois*. Le modelé est toujours un peu mince, mais le dessin est exact et personnel, les physionomies expressives. M. Buffet remonte jusqu'à l'antiquité et nous représente d'une façon saisissante, dans un paysage d'une aridité inexorable, une des plus effroyables scènes de la *guerre inexpiable* de Carthage avec ses mercenaires.

Les sujets contemporains ne sont pas oubliés. M. Grolleron a su prendre avec le respect qui convient et sans déclamation inutile, le *sergent Tanviray*, allant chercher sous les balles prussiennes le drapeau du 17ᵉ mobile que son camarade, frappé à mort, a serré sur sa poitrine dans les dernières convulsions de l'agonie. M. Jules Girardet a des gestes énergiques et bien rendus dans son

Attaque du moulin. M. Lehmann, un débutant, nous montre des éclaireurs d'avant-garde d'une silhouette bien comprise dans un tableau trop vide. M. Rouffet, toujours audacieux, s'attaque à une très grande toile et la remplit d'une façon satisfaisante par ses *Cuirassiers de la garde à Rezonville*. M. de Beauquesne a représenté avec une verve vraiment guerrière un épisode de la bataille de Bapaume. Mais pourquoi, dans un tableau militaire, lorsque l'on s'est donné la peine de peindre les moindres détails de l'uniforme et du fourniment, commettre, à ce sujet, des erreurs qui pourront tromper la postérité pour laquelle ces tableaux de faits contemporains serviront de documents. Un de mes amis, à l'œil bien ouvert et fort au courant des choses militaires, faisait avec raison remarquer quel anachronisme il y avait à donner aux artilleurs de l'armée du Nord des schakos qui n'étaient pas alors d'ordonnance et qui, d'ailleurs, l'eussent-ils été, n'auraient pas paru sur le champ de bataille de Bapaume.

La grande toile de M. L. Fournier, les *Gloires lyonnaises*, est une des peintures d'histoire synoptique les mieux composées que l'on ait vues depuis longtemps. Dans une sorte de terrasse portique, largement ouverte sur un agréable paysage qui représente le confluent de la Saône et du Rhône, M. Fournier a su réunir les célébrités lyonnaises depuis Germanicus jusqu'à MM. Meissonier et Puvis de Chavanne, en conciliant à la fois l'ordre chronologique, la logique qui demandait de rassembler les célébrités de même ordre, ainsi que les nécessités pittoresques. La chose était difficile, car peu de villes ont depuis si longtemps produit plus d'hommes distingués dans les genres les plus divers. Dans un groupe formé autour de Mme Récamier paraît le sculpteur Lemot, derrière lequel, au second plan, se trouve le sculpteur Coustou, qui sert de transition avec les autres sculpteurs des dix-septième et dix-huitième siècles, originaires d'une ville presque aussi renommée dans les arts que dans l'industrie. Voici non loin de Coustou, Mlle Lespinasse avec quelques célébrités du dix-huitième siècle. A ce groupe correspond, à l'autre extrémité du tableau, l'aimable couple de Maurice et Sibylle de Sèves, tous deux poètes ayant auprès d'eux Pernette du Guillet et la belle Cordière. Tous ces types ont été étudiés, caractérisés avec soin et pour les modernes, Meissonier, Claude Bernard, Hippolyte Flandrin, Victor de Laprade, Jules Favre, sont des portraits largement traités, fort remarquables.

La ville de Lyon a été bien servie pour ses commandes officielles. *La Saône* et *le Rhône* de M. Comerre est une heureuse composition. Le vieillard énergique assis à côté de rochers d'où tombent des cascades et la nymphe qui s'abandonne paresseusement au

cours d'une onde lente, indiquent bien l'opposition des deux cours d'eau. La couleur en est harmonieuse et claire.

D'autres compositions décoratives sont à signaler. M. Debat-Ponsan, dans sa *Gloire de Toulouse* qui est d'ailleurs d'une bonne facture, s'en tient un peu trop à l'allégorie banale. Les jeunes filles que M. Gorguet réunit dans son *Jardin des Hespérides* montrent le parti poétique qu'on peut tirer du costume féminin moderne, lorsqu'on sait le simplifier avec des yeux d'artiste. M. Monchablond et M. Douillard exposent deux grandes peintures religieuses. L'œuvre de M. Monchablond nous plaît moins. Son ordonnance est large, d'une bonne harmonie blanche sur fond d'or, mais les personnages, assez beaux d'ailleurs, sont d'une trop parfaite uniformité. Qu'il s'agisse d'anges ou de prophètes, qu'ils aient le nez aquilin ou relevé, qu'ils soient blonds ou bruns, c'est toujours au fond le même type. Il y a plus de sentiment religieux dans le *Saint François d'Assise labourant* de Chartran, dans le *Saint Paul et Saint Antoine* de M. Surand ainsi que dans le *Précurseur* de M. Trigoulet, qui ne craignent pas d'appliquer à des sujets ascétiques leur talent de coloriste; dans le *Saint Grat*, de M. Aubert; dans les *Anges servant les moines*, de M. de Richemont, qui a toujours conservé sa poétique façon de distribuer la lumière et son habileté à faire un tableau presque avec une seule teinte; dans le vitrail sur Jeanne d'Arc qui réunit la composition poétique et savante de M. Maignan avec l'habileté technique et l'expérience décorative de M. Champigneulle; surtout dans le *Frà Angelico*, de M. H. Flandrin. Le personnage principal est d'une expression bien touchante, quoiqu'il cache son visage dans ses mains. Ce n'est là d'ailleurs que la moindre partie des derniers travaux de M. Flandrin, artiste consciencieux et sincère qui vient d'achever, à Saint-Pierre de Chaillot, une œuvre considérable.

Il y a de la mysticité dans le *Chevalier aux fleurs*, de M. Rochegrosse. M. Rochegrosse est un artiste vraiment intéressant qui cherche toujours à renouveler ses sujets et ses effets. Aujourd'hui il s'adresse à la chevalerie romanesque et nous donne un effet de lumière uniforme et de plein air. Son nouveau Parsifal résistera-t-il aux fleurs animées qui cherchent à le séduire? Peut-être, car son regard est pur et franc.

Ces allégories, renouvelées de Granville, nous serviront de transition pour passer à la mythologie. M. Bouguereau expose deux figures comparables à ses meilleures. Une grande toile de M. Gervais nous représente le jeune Pâris, la pomme à la main, au moment de rendre son jugement, dans un jardin style Louis XIV. Cela n'empêche pas les trois déesses d'avoir des types qui sans bana-

lité correspondent bien au caractère que leur prête la Fable. Le *Torrent*, de M. Lequesne, n'est réussi qu'en partie, mais témoigne d'un grand effort servi par un véritable talent. La *Mort d'Orphée* nous montre que M. Lauth connaît bien son métier, il aura sa médaille : figures nobles dans un bon paysage. Il y a plus de poésie dans le *Rêve d'Orphée* de M. Dodge. La ligne est un peu tourmentée, mais l'apparition qui vient consoler le poète est si bien éclairée et exprime si bien la sympathie! Nous lui préférons cependant *l'Enfant et la Vérité*, de M. Joy. La Vérité possède ce qu'ont rarement les figures académiques, la naïveté et la vraie jeunesse. Ce n'est sans doute pas un modèle de profession qui a posé. Ajoutez à cela un paysage doucement lumineux, une couleur harmonieuse et l'on sera bien tenté d'y voir une des meilleures figures nues du Salon, même à côté de l'*Ève* où M. Raphaël Collin montre sa distinction habituelle.

X

La jeunesse, voilà ce qui recommande surtout M. Fox, un Australien, dans son portrait de *Ma cousine*. Aussi ce portrait frappe-t-il, même rapproché des œuvres supérieures en ce genre que présente comme d'habitude notre exposition. Deux portraits principalement fixent cette année l'attention, — sans parler du *prince de Monaco*, de M. Bonnat, — le *Gérôme*, de M. Morot, et le *portrait de Mlle H.*, de J. Lefebvre. L'œuvre de M. Lefebvre vaut autant par l'expression que par l'exécution. Ce portrait si personnel est bien celui d'une jeune fille distinguée, qui aime et connaît toutes les élégances mondaines, mais reste vraiment jeune fille : quelle coquette simplicité, quel fin et gai sourire! Quant à la science et à la distinction du dessin, je ne sais si Ingres aurait signé cette toile, mais qu'on regarde la ligne du bras gauche, il n'aurait pas fait mieux. Nous chercherons cependant à M. J. Lefebvre une querelle, il n'est pas seul coupable, mais c'est à lui que nous nous adresserons d'autant plus volontiers que ce qu'il fait a davantage l'autorité de l'exemple. Pourquoi ces fonds invraisemblables, pourquoi cette chaise suspendue au milieu de nuages qui ressemblent à des houpettes de poudre de riz? Il y a là un effet, c'est certain, un effet voulu, à côté du teint blanc, de la robe blanche, de la chaise grisâtre. Mais fallait-il le chercher? L'*Enfant bleu*, de Gainsborough, a été vraiment trop imité; il n'était qu'une exception dans l'œuvre de Gainsborough et non un système; cela donne à une œuvre un cachet d'esquisse, d'improvisation qui touche, en somme,

à la banalité. Le *Gérôme*, de M. Morot, moins distingué, est plus franchement peint et ne perdra rien à vieillir. Il en sera de même du *portrait d'Yvon par lui-même*, du *portrait de M. Pelpel*, par M. Doucet et des toiles de M. Duyver, qui prend place cette année parmi nos portraitistes les plus sûrs. M. Bordes reste un de nos meilleurs coloristes dans son *portrait de Mlle Eva R.* Mais pourquoi s'efforce-t-il de se débarrasser comme d'un défaut de cette fermeté qu'on estimait dans ses envois précédents? On peut être ferme sans être dur. M. Bordes l'a prouvé plus d'une fois. Le défaut que nous signalons est plus sensible dans sa grande toile. Mlle Beaury-Saurel sait conserver toute la décision de son dessin et y joindre la recherche d'une couleur qui se manifeste surtout dans son portrait de Mlle B. Mlle Delorme expose un portrait d'une excellente tenue et d'une grande harmonie de ton. Le *portrait de M. Carnot*, par M. Chartran, est d'un faire pénible et ne vaut pas plusieurs de ses œuvres antérieures. M. Benjamin Constant n'a au contraire rien fait de mieux que son portrait en pied de jeune femme. Il y a trop de procédé dans cet aspect de silhouette, mais l'artiste s'est donné la peine d'étudier avec soin son modèle et de serrer son dessin. Il en a été récompensé. De même, sa tête d'étude, *Diamants noirs*, n'est pas seulement un beau morceau de couleur, mais arrête par son regard profond et brillant. Elle a presque autant de succès que les deux toiles où Mlle Romani, achevant d'accomplir l'évolution qui s'annonçait déjà dans sa manière, joint à ses anciennes qualités un coloris éclatant. A travers M. Roybet, elle s'inspire de Velasquez, elle l'avoue et semble ne pas redouter la comparaison en intitulant une de ses toiles *l'Infante*. Malgré cet éclat, M. Hébert garde la supériorité dans un type poétique et étrange, pris dans la nature, mais transformé par l'artiste. Il s'agit cependant d'une simple lavandière, *lavandara* en italien, comme veut bien nous l'apprendre M. Hébert.

Les portraitistes de talent abondent toujours. Citons M. Glaize, M. Jamin, dessinateur plein de franchise, M. Durangel, M. Saubès, qui est toujours coloriste; MM. Saint-Pierre, Schommer et Loustaunau, consciencieux et naturels; MM. Brouillet, Galliac, Axilette, Avigdor, Desvallières, Giacomotti et Gay; Mlles Mercier, Godin, Salanson; Mmes Buchet, Parlaghy, Chenu, et signalons les débuts de M. Benziger. M. Benziger, dessinateur déjà formé, doit chercher à mettre plus d'harmonie dans ses toiles, mais il n'est pas banal parce qu'il est sincère et qu'il s'est donné la peine d'apprendre. Mlle Dhunbay-Banajee expose aussi pour la première fois, et son œuvre mérite l'attention, ne fût-ce que par la personnalité de son auteur. Mlle Banajee est une jeune fille apparte-

nant à une des familles parsies les plus considérables de l'Inde. Sujette anglaise par conséquent, elle est venue de Bombay pour apprendre la peinture à Paris, dans la ville qui, en dépit de toutes les rivalités, est bien, aux yeux de tous, le centre des beaux-arts. Son but n'est pas de tirer parti de son talent, mais de se mettre en état d'initier ses coreligionnaires à un côté de la civilisation qui leur est presque inconnu. Son exposition, si modeste qu'elle soit, se rattache donc à ce mouvement de renaissance qui agite depuis quelque temps les derniers débris des sectateurs de Zoroastre. Il est certain que cette petite société joue un rôle infiniment supérieur à ce qu'on pourrait attendre du nombre de ceux qui la composent. Ils comptent déjà des commerçants, des banquiers, des industriels importants. Ils ont des historiens, des savants, des économistes qui ont obtenu en Angleterre et même dans les académies du continent une juste notoriété. Ils auront aussi des artistes.

XI

Les paysagistes de talent des Champs-Élysées sont si nombreux et si divers qu'ils en sont punis et qu'ils ont le sort d'Aristide. Nous les sacrifierons encore cette année, en signalant seulement parmi les plus connus ceux qui se sont particulièrement distingués et en y ajoutant à la hâte quelques noms de leurs émules. M. Emile Michel n'a jamais eu plus d'autorité. La largeur et la fermeté avec laquelle ses arbres sont dessinés, la solidité des terrains et des rochers couverts de mousse, la simplicité de l'effet lumineux, font de sa toile intitulée *En forêt* un des plus beaux paysages du Salon. Et cependant quelle concurrence lorsqu'une école compte des artistes comme Français, aussi jeune que jamais malgré ses quatre-vingts ans, comme Harpignies, Bernier, Busson, Démont, Schmitt, Rigolot, Sain, Foubert, Guillon, toujours poétique et correct; Normann et Grimelund, toujours suédois et avec succès; Auguin, qui est revenu à ses forêts et donne à ses grands arbres cette poésie fière que l'on connaît; Vollon, Denduytz, Jacomin, Tanzi, Japy, Desbrosses et tant d'autres. M. Cagniard a saisi d'une façon pénétrante la poésie de Paris, dans sa place de la Concorde, baignée de lumière au soleil couchant. M. Leliepvre a toujours son bon sentiment décoratif. Le tableau de M. de Burgraff est aussi d'une belle ordonnance; on aurait plaisir à se promener sous ses arbres quoique l'air qui circule dans le reste de la toile manque dans les grandes branches, qui sont un peu lourdes; l'effet général est certainement meilleur dans la jolie aquarelle qu'il expose sur le

même sujet. Les ormes penchés de M. Biva ont plus de souplesse et plus de vie dans leur feuillé. M. Chicotot, connu jusqu'ici par ses tableaux historiques, envoie un panneau ensoleillé plein de fleurs. Ce n'est là pour lui qu'une carte de visite, et nous espérons que l'indifférence inexplicable du jury des récompenses à son égard ne le découragera pas. M. Brunel et M. Fath exposent des œuvres considérables, bien étudiées, d'un aspect agréable, les plus importantes peut-être qui soient sorties de leur pinceau. M. André, par son habileté à mêler l'architecture aux sites qu'il reproduit, semble, dans son *Château de Maintenon*, annoncer un successeur à Lansyer. Signalons enfin les deux toiles de M. Madeline, qui ne sont que des effets, mais des effets bien étudiés et bien compris. M. Dupré, qui s'est mis au premier rang de nos animaliers, s'est surpassé cette année dans sa *Femme trayant une vache*. La vache est aussi solidement dessinée que grassement peinte. Les vaches de M. Marais sont superbes, mais son paysage est insignifiant et pas assez étudié. M. Bail vient concourir avec nos animaliers par ses chats et ses chiens spirituellement rendus, mais il ne néglige pas pour cela la figure humaine, comme le montre sa *Cendrillon*.

M. Breton s'est montré surtout paysagiste dans sa *Rivière traversant un bois*. Mais on retrouve le peintre de la vie rurale dans la *Fin de la récolte*, sous le ciel grisâtre du Nord. La toile de M. Bilbao, dont il faut retenir le nom, place au contraire ses moissonneurs sous le ciel brûlant de l'Andalousie.

M. Noirot rend avec non moins de puissance un effet de nuit : la rade de Toulon illuminée pour le passage des Russes.

Sans nous arrêter aux autres marines de dimensions importantes comme celles de M. Masure, de M. Lavillette, de M. Broutelles, celle de Renouf surtout, dont la mort est une vraie perte pour l'école française, il faut regarder avec attention une petite toile de M. Berthelon. La mer trouble et jaunâtre près du rivage et la mer lointaine d'un bleu sombre où apparaît, dans l'échancrure des vagues, une voile fuyant devant l'ouragan, le ciel couvert de nuages bas, tout cela est d'une vérité remarquable et annonce bien le *Gros temps*. Le tableau de M. Berthelon a été acheté par la Société des amis des arts.

Les choix de cette Société sont en général des plus judicieux. On fera bien de les remarquer. C'est ainsi qu'à défaut de la notoriété du peintre, elle nous aurait signalé à bon droit, le *Retour des verrotiers* de M. Tattegrain, dont le *Louis XI*, soit dit en passant, fait fort bon effet à l'Hôtel de Ville. La même étiquette se trouve placée au-dessous du tableau de Henry Caïn, *Quand elles n'aiment plus*, du *Cimetière de village*, de Paul Girardet, de l'*Heure du*

dîner, de M. Caraud, qui a toujours bien du talent, quoique l'ensemble du public ne s'en aperçoive pas assez. Ses deux toiles sont grassement peintes sans lourdeur, soignées sans minutie, de vrais tableaux de genre de la bonne tradition française. Des qualités analogues distinguent la toile de M. Richomme, qui a peint une petite figure de femme à mi-corps dont la physionomie spirituelle explique bien le titre : *Lettre difficile*. Elle nous montre qu'il n'eut jamais plus de talent que lorsque la mort est venue le frapper. La *Petite écolière* de M[lle] Mercier écrit aussi, mais elle n'a pas les mêmes préoccupations, c'est un devoir qui l'absorbe ; la facture est plus aisée et plus simple. Il en est de même de la *Leçon de dessin*, de M[lle] Houssay, dont la jeune fille blonde à gauche est une heureuse création. On trouve dans M. Azambre un sentiment plus personnel de la couleur. M. Geoffroy n'a jamais eu une facture plus ferme, une couleur plus franche et plus lumineuse que dans le petit drame intime auquel il nous fait assister cette année ; une fillette apporte une médecine peu engageante à son frère plus jeune qui lui jette un regard plein de crainte, de supplication, et songe à se cacher sous ses draps pour ne pas avaler la terrible cuillerée. Un bon sentiment de la vie populaire se montre aussi dans la *Veuve* de M. Descelles, tableau remarquable, d'autre part, par la solidité du faire et le clair-obscur. M. J. Veber nous transporte tour à tour dans le fantastique et dans la vie réelle. Ses deux toiles sont également traitées en manière d'esquisse. On y trouve un ton juste, délicat, harmonieux, qui témoigne d'un heureux sentiment de la lumière. On y voit un coloriste ; on y devine un dessinateur dans les silhouettes par trop vagues de certains de ses personnages. M. Veber, quoiqu'il semble chercher encore sa voie, est un artiste d'avenir : il nous doit un véritable tableau et il nous le donnera certainement.

Il ne serait pas juste d'oublier les étrangers. M. Barbudo nous rappelle, dans sa *Sortie de soirée*, le brillant papillotage de son compatriote Fortuny, mais il n'a pas sa finesse, ni dans le ton ni dans le dessin. M. Lessi abandonne son pays pour nous présenter une *Lecture chez Piron*, que l'on croirait d'un élève de Meissonier. Les Anglais se distinguent surtout, depuis quelque temps, à nos expositions par le nombre et la qualité de leurs envois, et plusieurs peintres, originaires de la Grande-Bretagne, sont venus compléter chez nous leur éducation artistique à leur grand profit. On peut remarquer déjà un échange d'influences heureuses entre les deux écoles. M. Orchardson n'a jamais de défaillance ; il reste un des maîtres de la peinture de genre, non seulement par l'ingéniosité de l'expression, mais par une aisance d'exécution exceptionnelle chez ses compatriotes, parmi lesquels, cependant, le faire

plus large et plus simple devient moins rare; cela, en grande partie, grâce à l'influence française, comme le prouvent, outre quelques œuvres déjà citées dans le cours de cet article, MM. Forbes, Reid, Lorimer, Mme Muntz, par leurs sujets empruntés à la vie maritime ou à la vie de famille. L'école anglaise n'a pas à craindre de perdre à aucun contact son originalité naturelle.

Dans la nature morte, on s'arrête volontiers devant les raisins de M. Fouace, devant les prunes si bien choisies et si admirablement rendues de M. Kreyder. On les préfère aux *Fruits* de M. Vollon, d'un grand effet de couleur, mais où l'on aurait peur d'ébrécher son couteau ou de casser ses dents. M. Jeannin, dans ses massifs de *Roses* et de *Camélias* rappelle la puissance mais aussi la dureté de M. Vollon. MM. Biva et Cesbron savent unir un dessin large et un bon sentiment décoratif au coloris clair et harmonieux qui convient à la peinture de fleurs.

Les fleurs au pastel de MM. Rivoire et Dantan peuvent lutter avec la peinture à l'huile. Le pastel continue d'ailleurs à aborder tous les genres, depuis le paysage avec Rigolat et Maréchal, jusqu'à l'allégorie avec Fantin. Sans abandonner le portrait, qui est toujours ce qui lui convient le mieux, comme le montre surtout cette année M. Thirion, et après lui M. F. Regamey, Mlle Beaury-Saurel, Mmes Vallet, de Loghadès, Huilhard, etc. Même variété et même talent dans les aquarelles : les *Ames errantes* de Mlle Sonvrel, le portrait de Mlle Guyon, les paysages de MM. Allongé, Choisard, etc., les sujets de M. P. Leroy suffisent à le prouver...

XII

Oserons-nous encore demander pour les pauvres architectes la faveur d'un détour. On trouvera toujours dans les salles qui leur sont affectées de bien belles aquarelles, assurément intéressantes, même pour ceux qui ne veulent rien entendre aux plans, coupes ou élévations. On y voit la magistrale *Restauration du Panthéon* que M. Chedanne avait exposée à l'École des beaux-arts. M. Chedanne a prouvé que ce monument, dans lequel on admirait le type classique de l'architecture à la belle époque d'Auguste, avait été en grande partie reconstruit sous les règnes de Septime-Sévère et de Caracalla. Continuera-t-on à l'admirer autant, malgré cela? Il faut l'espérer. M. Fournereau continue ses belles études sur les anciens monuments du royaume de Siam. Parmi les monuments originaux, M. Gosset expose son *Projet de concours pour l'Opéra-Comique* et les dessins du *Cercle*

militaire qu'il a exécutés à Reims. M. Hannotin, dans son *Projet de couvent dans l'Atlas*, pour les Pères blancs, a fait une œuvre sobre et originale d'une convenance parfaite à son objet, savante sans résurrections archéologiques inutiles, où il a tiré parti à la fois des études qu'il a faites à Assise et au couvent de Montréal, près de Palerme, études dont témoignent les aquarelles qu'il a également exposées. Les mêmes qualités se rencontrent dans l'œuvre d'un débutant, M. Max Doumic, qui, cependant, a déjà beaucoup vu, beaucoup retenu, sans que son originalité en ait souffert. L'*Eglise de pèlerinage* a la gravité du style qu'on devrait toujours conserver dans de pareils monuments, une ornementation simple et harmonieuse. C'est une intéressante application des principes généraux de construction de la basilique latine qui se contentait de couvrir la nef centrale par une charpente, ce qui, toute chose égale d'ailleurs, permet de lui donner plus de largeur. Mais on y retrouve aussi des indications inspirées de l'art roman, et même de la Renaissance. On remarquera la chaire extérieure, s'accordant bien avec le mur où elle est appliquée. Une chaire s'ouvrant en plein air est chose utile en ce cas, puisque les pèlerinages attirent parfois plus de fidèles que l'église n'en pourrait contenir.

XIII

Nos sculpteurs font preuve d'un tel savoir et ont, en général, une telle conscience de la dignité de leur art, que l'aspect de leur exposition a l'air presque d'un musée. On s'arrête tout d'abord à l'entrée, devant la statue de *Meissonier*, par Frémiet. En dépit du costume moderne et des proportions peu favorables à la plastique d'un modèle large et court, l'œuvre de M. Frémiet n'en est pas moins sculpturale par la sûreté et la franchise de l'attitude, la justesse du geste et la beauté de la physionomie. Plus loin, la *Seine*, de Puech conquiert encore plus facilement tous les suffrages, parce qu'elle a la beauté, dont la sculpture se passe plus difficilement que la peinture. La souplesse et l'originalité de la ligne, ce sourire spirituel, ces bras qui s'étendent et ces mains qui se joignent dans une attitude indolente et mutine, font de la nymphe de M. Puech une figure exquise d'une véritable élévation de style, toute pleine de la science traditionnelle et avec cela bien moderne, bien française. Ce caractère français recommande également, par exemple, la *Musique* et la *Peinture* de M. Morice, figures décoratives exécutées d'un ciseau large et sûr et qui, par leur attitude analogue et diverse à la fois, se font une heureuse symétrie. Il

devait se trouver et il se trouve au plus haut point dans la statue de *Mme de Sévigné*, par M. Massoule, qui nous rend la grande dame et l'écrivain telle que ses plus exigeants admirateurs peuvent le désirer. Elle relit une lettre qu'elle vient d'écrire. Elle le fait avec une certaine complaisance qui n'a rien de la vanité d'une pédante. Mais elle sait que sa lettre sera connue par d'autres que par la personne à qui elle l'adresse. Expression, ajustement, attitude, tout semble à louer dans cette œuvre aimable destinée à la maison d'éducation de la Légion-d'Honneur.

On regarde beaucoup le haut-relief représentant une *Famille de Nubiens attaquée par un crocodile*. M. Barrias y montre toute sa science. Le geste et la physionomie de la mère, femme courageuse, effrayée surtout pour ses enfants, sont particulièrement intéressants. Mais cet énorme crocodile, au premier plan, en plein relief, de grandeur naturelle, est vraiment encombrant. Il est d'autant plus hideux qu'il est reproduit dans les moindres détails, avec la patience d'un naturaliste. Malgré cela, vaudra-t-il tout le bronze qu'on emploiera à le représenter. M. Thomas, quel que soit le sujet qu'il traite, est toujours un artiste plein d'autorité. Nous ferons cependant, au sujet de son *Homme au serpent*, destiné également au Muséum, une observation analogue. L'observation s'adresse moins à l'artiste qu'au sujet qui lui a été imposé. Animaux pour animaux, nous préférons les *Chiens danois* de M. Gardet, œuvres complètes en leur genre. M. le duc d'Aumale est récompensé de ses choix. On comprend d'ailleurs que la perspective d'être placé à Chantilly, en compagnie de tant de chefs-d'œuvre, soit un puissant stimulant pour un artiste.

Le beau groupe de M. Carlès, intitulé *Au champ d'honneur*, est destiné aussi à orner un parc, celui de la Boissière, qui appartient au commandant Hériot. Il ne faut donc pas s'étonner que M. Carlès ait cru devoir glorifier l'artillerie. Un guerrier blessé à mort et tenant encore un tronçon d'épée tombe en s'appuyant sur un canon à demi brisé. La Gloire le baise au front en passant. L'exécution est magistrale, et un souffle épique anime toute l'œuvre.

Mentionnons aussi un groupe intéressant, où un jeune et brillant élève de Chapu, M. Jacques Froment-Meurice, a traduit avec autant d'ingéniosité que de bonheur la légende du *Chien de Montargis*. M. Jacques Froment-Meurice a de qui tenir, et, dans des œuvres délicates et déjà remarquées, il a montré qu'il s'inspire dignement du nom glorieux qu'il porte.

Parmi les groupes de sculpture religieuse, nous citerons deux marbres remarquables : une *Pietà*, de M. Boucher et, surtout, un *Calvaire*, de M. Croisy. Un Russe, élève d'Antokolsky et digne

d'un tel maître, M. Martyn, nous envoie une sculpture étrange, *l'Énigme de la douleur :* une femme se tordant les bras de désespoir et couchée aux pieds d'un sphinx bien vivant, mais impassible et sombre. Un groupe plus simple et non moins émouvant classe M. H. Dubois parmi nos bons sculpteurs. Le *Pardon* nous représente un père relevant son fils qui s'agenouille devant lui. La science et l'étude des formes est grande dans cette œuvre; mais ce n'est pas là son principal mérite, et quoique les physionomies soient en partie cachées, il y a peu de sculptures plus touchantes. On est ému aussi devant le *Réveil de l'enfant abandonné*, de M. Robert, comme devant une statue funéraire de M. H. Lemaire représentant la *Princesse Marie d'Orléans*, tenant entre les mains l'ébauchoir qui a modelé la célèbre statue de Jeanne d'Arc.

M. Thivier s'est surpassé dans sa figure couchée, tourmentée par le *Cauchemar*. Elle exprime admirablement l'angoisse vague mêlée au sommeil. Le bras engourdi qui se tend pour repousser un danger imaginaire, rend fort bien à la fois la mollesse et l'effort. C'est là une de ces heureuses trouvailles qui n'arrivent qu'aux artistes qui savent et qui travaillent. Les figures gracieuses ne manquent pas, d'ailleurs. Tellcs sont, l'*Iris*, élégante et fière, de Franceschi ; la *Peinture*, de M. Levasseur ; la *Musique*, de M. Noël; la *Naïade*, de M. Hercule, qui tiendrait sa place à côté de la *Seine*, de M. Puech. Nous revoyons en marbre la *Cigale*, de M. Marqueste, plus jolie et plus frileuse que jamais. Les *Adieux d'une hirondelle*, de M. Charpentier, ont gardé dans le bronze toute leur élégance. Le bronze convient aussi bien que le marbre à l'*Age de fer*, de M. Lanson, qui quitte le Champ de Mars et revient aux Champs-Elysées. M. Carlès, outre son marbre, a exécuté une grande *Minerve*, en bronze, pour le fronton de l'Hôtel du *New-York-Herald*, à New-York, et qui lui fera honneur. Parmi les autres œuvres destinées à être placées en plein air, signalons le monument élevé à *Pouyer-Quertier*, celui de *Testelin*, par Cordonnier, celui qui a été commandé à M. Lormier par la ville de *Dunkerque*, enfin les ensembles plus modestes exécutés par M. Leroux pour le poète *Aubanel* et le peintre *Chaplin*. Les bustes qui les surmontent sont bien étudiés, et on le remarque d'autant plus volontiers que les bustes sont cette année relativement médiocres. Ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait d'estimables et même d'excellents, tels que ceux de MM. Falguière, Suchetet, Peene, Barrias, et aussi MM. Weigele, Hannaux, Steiner, Lemarquier, etc. Enfin n'oublions pas que M. Gérôme a exposé dans le salon de repos un buste polychrome qui réjouit les yeux.

XIV

Notre gravure, comme notre sculpture, est de beaucoup la première de l'Europe. M. Lamotte a toujours les deux qualités maîtresses du graveur : la fermeté et le style. C'est un vrai *buriniste*. La franchise de sa manière qui s'affirme dans la *Vérité*, d'après J. Lefebvre, ne l'empêche pas de rendre avec une souplesse rare les nuages de fumée qui s'échappent des torches des grenadiers de la garde, éclairant *Napoléon à la veille d'Austerlitz*, d'après M. Dawant.

Nous voudrions nous arrêter sur les œuvres supérieures signées La Guillermie, Achille et Jules Jacquet, Chauvel, Lévy, etc. Signalons du moins, une fois de plus, la renaissance de la lithographie avec M. Maurou, puissant et heurté lorsqu'il traduit J.-P. Laurens, fin et ingénieux lorsqu'il reproduit le *Patronnet*, de M. Bail; avec Pirodon et Gilbert qui s'adressent avec raison à Prudhon, un des peintres qui s'accommode le mieux de la reproduction lithographique, avec Guillon (*le Christ au tombeau*, de Ribera), etc. Pour se rendre compte de toute la variété que peut atteindre aujourd'hui la gravure sur bois, il suffit de comparer les œuvres de MM. Chapon, Mirman, Huyot, Perrichon, de Mlle Vintraut et de Mme Jacob-Bazin.

Enfin, même pour les objets d'art, le Champ de Mars n'a rien de mieux que les marteaux de porte de MM. Barrau-Théophile et Bouval, les tiges de cuillères et les manches de couteaux de M. Heller, la coupe renaissance de M. Levillain et surtout les étains de MM. Hugues, de Larche et Ledru.

XV

En somme, en sculpture, comme en peinture, nous constatons aux Champs-Elysées, de la part de ceux qui sont à leurs débuts et veulent se faire connaître, comme de la part des artistes dont la réputation est assurée, des efforts non moins honorables pour les unes que pour les autres. C'est là qu'on voit clairement que la crise dont on menaçait l'école française ne l'agitait pas profondément et ne survivra que par quelques résultats utiles; c'est là qu'on peut prendre confiance dans la jeunesse, qui, aux dispositions naturelles à notre nation, sait joindre la vertu sans laquelle elles resteraient inutiles : le travail.

Roger Peyre.

UN DIPLOMATE A LONDRES

(1871-1877)

LETTRES ET IMPRESSIONS [1]

ANNÉE 1872

EXTRAITS DES LETTRES

Londres, 6 janvier 1872.

Je reviens de l'ouverture du Parlement. La chose s'est passée tout bourgeoisement. Il n'y avait que le lord chancelier et les commissaires en perruques et manteaux, en tout quinze pairs présents. Un vieux maître des cérémonies va officiellement ouvrir l'écluse parlementaire et les députés arrivent tumultueusement à la barre, se pressant derrière le *Speaker* en perruque, seul grave et solennel. C'est toujours le mélange du tragique et du bouffon, du rituel et du plus étrange laisser-aller. Le discours, lu à grand'peine par le chancelier qui annonne, dit aussi peu de choses que possible.

Hier, soirée parlementaire chez M. Gladstone. Les membres du cabinet y avaient dîné en uniforme. Après dîner, lecture du discours de la reine et envoi aux membres de l'opposition réunis, à la même heure, autour de la table de M. Disraëli. Cela c'est bien le *fair play*. La maison assez agréable; quelques œuvres d'art. Les bougies, placées en haut des buffets et des bibliothèques, m'ont seules un peu étonné. Je commence à savoir me retourner dans un salon officiel anglais et à mettre un nom sur une figure.

Londres, 18 janvier 1872.

Londres commence à revivre : on ouvre les fenêtres, les voitures sortent, on lance quelques invitations. Hier, j'ai fait une course dans la Cité, c'est la partie de la ville qui m'agrée le plus ; là est la

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril 1894.

vie et le caractère du pays. Il faut voir la Cité, les rues, les banques, par les ténèbres du jour et au milieu de la fièvre des affaires; brouillard, bousculade, gâchis, embarras de voitures dans la rue; c'est horrible à voir, à sentir et à entendre; puis, dans les ruelles qui aboutissent aux grands collecteurs, ces maisons de banque à travers lesquelles tout l'or du monde roule dans une seule journée, sans qu'il s'égare en route un seul shilling.

Je suis allé rendre visite au vieux baron[1] dans son *den*[2] de *Sem Swithin lane*. Il ne faut pas chercher l'office du baron sur une des grandes artères bien en vue. Une longue ruelle, dans laquelle un piéton peut à peine se croiser avec une voiture, vous conduit à un vieil hôtel obscur et solide. La ruelle est de Venise; l'hôtel, pour la solidité et l'aspect inhospitalier sur la rue, est de Florence. Le baron, qui vient y passer ses journées, appartient bien aussi à l'aristocratie d'argent qui a fait la grandeur de ces deux villes. Tous les jours, il est assis à sa table de onze heures à sept heures. Pas de chaises autour de lui pour les visiteurs : cela coupe court aux longs entretiens, à moins qu'on ne prenne le parti de s'asseoir sur la table, comme je l'ai fait. Trois ou quatre bureaux sont occupés à droite et à gauche par ses fils. La paralysie des jambes, qui le fixe sur sa chaise à roulettes, contraste avec le mouvement de cet esprit qui interrompt sa conversation pour comparer, de minute en minute, tous les cours d'Europe et donner des ordres. La figure est fine, mais l'impression qu'elle laisse est celle de quelque chose d'inexorable comme un calcul exact. Comme je le remerciais de l'indemnité que le chemin de fer m'a accordée pour mon sac perdu : « Oui, m'a-t-il dit, on vous a rendu 300 francs. » Il a retrouvé ce chiffre au milieu des milliards qu'il a remués depuis.

Un de ses fils, après m'avoir offert un verre de sherry, m'a fait visiter l'établissement. Quelle tenue ! Un grand hall avec cinquante à soixante employés qui dépouillent la correspondance, tous actifs et silencieux. Personne ne communique avec son voisin. Pas de chef ou du moins pas d'autre chef que le baron ou le fils de service qui ouvre les lettres et envoie directement le travail. Bien qu'il y ait un département français, pas un Français dans la maison; beaucoup d'Allemands; cette préférence n'est pas affaire de sentiment; il faut que le Français soit d'un rendement moins sûr. Les employés sont admis pour la vie, quand ils ont franchi la porte; ils commencent à 2000 francs, mais pas de limite ensuite; leur traitement augmente d'après leur capacité. Du département de la correspondance, j'ai passé à celui des coupons qu'on détache,

[1] Baron L. de Rothschild.
[2] Caverne.

vérifie, met en paquets; puis à la caisse; on ne la voit que quand on est dedans : une maison à trois étages en fer, entourée de murs de neuf pieds. Je ne sais si les fondations sont entourées d'eau comme celles de quelques autres forteresses monétaires de la Cité; une herse, une porte de fer, vous séparent du monde des voleurs; il ne manque que le pont-levis. A la lueur du gaz, on visite ce mont-de-piété des têtes couronnées. En passant, une petite valise de cuir frappe mes yeux : le nom de M. Thiers est dessus; en grand stratégiste, il pense toujours à la retraite; je ne lui en fais pas un grief... Je suis parti très édifié et plein d'envie. Si l'on administrait ainsi les affaires de l'État, nous n'en serions pas où nous voilà.

Londres, 16 février 1872.

Hier soir, nous sommes allés au Parlement, dans la belle salle des Lords. Bien qu'elle soit neuve, on y sent l'antique. Il y a déjà un charme de souvenirs et un parfum d'aristocratie. Le marquis de Salisbury a une belle voix, une élocution aisée et distinguée; il mesure ses effets à l'importance du débat; on sent qu'il pourrait faire bien plus; c'est un orateur. Le cabinet l'a échappé belle : il se croyait censuré par 80 voix; il a eu 2 voix de majorité. On ne peut pas le renverser. Ce sont ses fautes qui le sauvent. « Il nous a mis dans la fondrière, disait le marquis de Salisbury, à lui de nous en tirer. » Quand aurons-nous ce sens politique?

J'ai fait visite à la baronne de Rothschild. Modeste aisance, mais pas la moindre morgue de parvenus. J'ai rencontré M. Disraëli. Il n'a dit qu'un mot : comme on annonçait la réponse des États-Unis pour le mois de mars : « Oui, pour les Ides de mars. » Mais quel vieux Juif peint! Il y avait encore Brunow qui me disait : « Ou bien Bismarck ne sait pas ce que c'est qu'un milliard, ou bien il n'a jamais pensé que vous pourriez vous libérer. » Pas d'autre incident dans ma vie. Ce soir, nous allons entendre un sermon du cardinal Manning.

Londres, 24 février 1872.

Au sermon, à la *pro-Cathedral* de Kensington, j'ai été très frappé de l'élocution simple, sobre, digne, de l'archevêque : prédication purement évangélique. Puis, j'ai entendu, avec Vernon, un des principaux prédicateurs de la *High Church*, le Rév. Body; du poumon; c'est un accent de combat, un peu trop soutenu, néanmoins une bonne prédication, pas un mot à reprendre. Invitation, d'ailleurs, en finissant, à venir communiquer nos objections dans la sacristie. J'ai été très fier, parce que je n'ai pas perdu un mot.

J'ai fini ma soirée chez ces excellentes gens; rien n'égale leur charité pour leur église, pour les pauvres et, en même temps, les voilà en campagne pour nous. Ils vont garnir la table du banquet [1] de lords et de colonels, et donneront un dîner pour nous les faire connaître.

Toute la ville se couvre de constructions pour les actions de grâces du 27 [2]. On ne s'occupe ici que du *thanksgiving*.

Le banquet de lundi aura bien aussi son intérêt à cause du discours du duc de Broglie.

Londres, 24 février 1872.

Soirée intéressante, chez lady Waldegrave [3]. Elle connaissait mes relations et a causé longtemps avec moi. C'est une personne bien habile et, sans en avoir l'air, elle m'a passé plusieurs avis précieux dont l'ambassade fera son profit. J'ai ensuite longtemps parlé avec Fortescue de nos affaires. Avec les diplomates, nous avons disserté sur les plaisirs et les fatigues qui nous attendent mardi. Il y aura plus d'un million d'âmes sur la route. Tout Londres est couvert d'échafaudages en bois blanc, à une livre la place. Toute affaire, toute circulation, seront interrompues. Nous n'avons pas idée d'un mouvement aussi universel de haut en bas.

Hier soir, à onze heures, nous arrivons chez lady Cork [4], femme du grand veneur; on ne parle pas mieux français. Grand hôtel, mais quel goût! Un seul détail : les glaces sont encadrées d'un feu d'artifice de sculptures; armes, fruits, fleurs, que sais-je encore? On a la curiosité d'approcher; c'est du cuir bouilli. Par-dessus tous les meubles et les portes, les bougies alignées comme des lampions; les salons sans sièges pour faire plus de place, et tout le monde debout pour en occuper moins. On arrive, on serre la main de la

[1] Banquet annuel donné par le commerce français pour les œuvres de charité.

[2] La maladie du prince de Galles avait été l'unique préoccupation de l'Angleterre pendant le mois de décembre : on l'avait réellement et à bon droit cru perdu. Cette épreuve réveilla au fond des cœurs des sentiments d'affection qu'on lui a voués en dépit ou peut-être même à cause de ses défauts; grand buveur, grand mangeur, homme de plaisir, besoigneux, mais bon enfant, franc du collier, et ne troublant ni la reine, ni les ministres, par son ingérence dans le gouvernement ou dans les partis. Une grande cérémonie d'actions de grâces devait avoir lieu le 27 février, à Saint-Paul; jusqu'au dernier moment on avait pu douter que la reine consentît à se déranger pour assister à cette fête royale et nationale.

[3] Frances Braham, fille de l'acteur. Mariée : 1° à un Waldegrave illégitime; 2° au comte Waldegrave; 3° à sir Harcourt; 4° à l'Hble Chichester Fortescue, Pt du Board of Trade. Morte en 1879.

[4] Comtesse Cork, fille du marquis de Clanricarde.

maîtresse de la maison, on se tient debout et voilà tout. On ne voit que le dos ou les épaules de la personne qui est devant soi; tant mieux si elles sont belles! Il y a bien encore les soirées où l'on ne parvient pas à monter l'escalier. Les habiles se bornent à courir de porte en porte; on se pousse jusqu'à ce qu'on attrape le regard du reporter du *Morning Post;* cela fait, la coupe des plaisirs est épuisée.

Gladstone est survenu avec sa femme et sa fille. Comme je causais avec ce grand déchu de la faveur publique, notre conversation est interrompue par le flot qui nous pousse et nous nous trouvons en face d'une vieille fée : c'est la femme et amie dévouée de Disraëli, la vicomtesse Beaconsfield; à peinture, peinture et demie. On cause comme les meilleurs amis, après que les maris se sont décoché, la veille, les traits les plus violents ou les plus mordants. Du reste, ici non plus, cela ne peut pas durer longtemps. Le malheureux Gladstone se débat comme un lion furieux sous les plaisanteries froides que lui décoche avec une face sépulcrale l'exécuteur du parti conservateur.

Aujourd'hui, nous avons tenté d'aller à Saint-Paul voir les préparatifs de l'enthousiasme public. Il a fallu tourner par derrière, malgré le repos du dimanche. Du bout de Piccadilly à Saint-Paul, foule compacte, les voitures enferrées les unes dans les autres, on ne peut plus avancer, elles y seront encore après-demain; tout cela pour regarder des planches et des échafaudages devant chaque maison. Jamais on n'a vu pareil mouvement national, pareil élan de fidélité, pareil soulèvement des masses. C'est par millions qu'il faudra compter la foule.

Londres, 26 février 1872.

Ce soir donc, c'est-à-dire dans une heure, banquet, discours. Je suis sûr que le duc (de Broglie) se tirera avec tact et talent des difficultés de la parole publique en pareille circonstance [1]. Demain,

[1] Le banquet de l'hôpital français eut lieu, en effet, sous la présidence du duc de Broglie. C'était la première fois qu'un ambassadeur de France assistait à cette cérémonie. « Sous l'Empire, dit M. Gavard dans ses notes, les œuvres françaises de Londres, société de bienfaisance et hôpital, ainsi que les écoles et l'asile fondés et dirigés par les Sœurs de charité de Leicester-Place, étaient à l'index, parce que les princes d'Orléans leur avaient, dès l'origine, accordé leur concours actif et leur généreuse assistance. Cette abstention, d'ailleurs, répondait entièrement aux goûts et habitudes du personnel diplomatique impérial. Les représentants de la France, partant de cette idée, assez juste malheureusement, que le Français qui s'expatrie a de bonnes raisons pour ne pas rester chez lui, avaient pris pour règle de conduite d'ignorer à l'étranger la colonie française. Dès son arrivée à Londres, le duc de Broglie reprit l'ancienne tradition et montra le chemin à

dès l'aurore, pour la cérémonie du *thanksgiving*, uniforme, voiture à huit ressorts, valets en grande livrée rouge, or et jaune, avec lampions. La république serait contente si elle nous voyait passer. C'est de me rencontrer à pareille fête qui m'étonnera le plus. Il faut s'habituer à se voir sans rire en si noble compagnie et n'en pas perdre surtout l'habitude.

Londres, 27 février 1872.

Le temps était beau, la reine était venue, pas d'accident à ma connaissance. *Rule Britannia!* Dès l'aurore, nous étions sur pied, nous n'avons pas été trop hués en route en traversant ces flots humains; et quels flots, en approchant de la Cité, aussi boueux que ceux de la Tamise. Aucune populace ne ressemble à ce *mob* anglais; cela sent la misère. Elle est tout à la fois violente et humble sous les coups de la police. Le haillon règne et domine; notre blouse nationale est inconnue en Angleterre; au lieu de ce vêtement qui cache tout, ce ne sont que des restes effiloqués d'habits qui laissent voir la saleté et la nudité du dessous. La foule qui craint d'être *mobée* remplissait les maisons couvertes d'inscriptions. Je n'ai jamais vu tant de têtes.

A onze heures, nous étions bien établis à Saint-Paul dans un courant d'air froid, un soufflet qui nous a douchés jusqu'à deux heures. Enfin les cloches sonnent à toute volée, c'est-à-dire en manière de décharges d'artillerie; la reine arrive, elle entre, elle est accueillie par ce silence royal que commande la sainteté du lieu et la majesté de la personne, un vrai silence, pas celui qui se fait naturellement dans le vide, mais le silence que font vingt mille personnes en suspendant leur respiration.

Toutes les *royalties* se rangent en file devant le public; la reine, grosse, courte, en toilette de promenade, l'air maussade; le prince a déjà recouvré sa figure de prospérité; la princesse toujours belle et touchante. Une musique grave, un sermon pas trop long. Nous sommes rentrés à temps pour aller voir, dans Hyde-Park, le retour du cortège royal au milieu des manifestations étourdissantes de la foule.

Revenons à notre soirée d'hier [1]. Succès complet. Le duc de

ses successeurs en présidant avec éclat le banquet annuel de l'hôpital. Il y a beaucoup à dire sur cette institution qui n'est pas seulement une réclame au profit de quelques très braves gens, mais un moyen de les tirer de leur ornière en se mêlant à eux, de les encourager, de les éclairer, de les assister, de les pousser en avant. C'est ce que, pour ma part, je n'ai cessé de faire pendant mon séjour en Angleterre, et, si je n'ai pas réussi à faire mieux, c'est le temps qui m'a manqué. »

[1] Banquet des œuvres de bienfaisance françaises.

Broglie a obtenu l'accueil le plus sympathique et, après son discours, cela a été de l'enthousiasme. On a tout cassé quand il a parlé de ce pays qui, depuis deux cents ans, n'a pas vu une fois la loi violée ni par le caprice d'un prince, ni par la violence de la multitude. Chacun de ces cinq toasts est une œuvre d'art. Un premier résumé assez exact a paru au *Times* d'aujourd'hui. Le duc a tourné habilement la difficulté de M. Thiers, à l'aide du vase de Sèvres, envoyé pour la loterie; puis il a trouvé moyen de parler du noble emploi que les princes d'Orléans faisaient des restes d'opulence que la spoliation leur avait laissés. Vernon était venu et avait amené le colonel Anson, qui a répondu avec beaucoup de tact et de chaleur au toast sur l'armée : nature loyale, simple et sympathique. Nous avions aussi un lord Eliott, ancien diplomate quoique jeune encore, français pour la langue et la tournure d'esprit. Il a fort galamment porté la santé du duc.

Londres, mars 1872.

La cérémonie du *levee* m'a fort intéressé. J'ai vu défiler tous les diamants de l'Angleterre et des queues à rendre tous les paons jaloux. Le grand jour, puis le courant d'air, entretenu avec soin au profit de *Her gracious Majesty*, n'était pas aussi favorable aux épaules nues et aux nez qui les surmontaient. La reine a été aussi aimable qu'elle a pu pour Bernstorf [1], et puis voilà! On se perd en plongeons devant les royautés et, par une série de pas de côté, on revient, sans cesser de faire face à l'ennemi, se ranger en haie devant lui pour voir défiler le menu peuple des pairs et barons d'Angleterre. C'est un devoir sérieux pour tous; c'est un grand jour pour beaucoup qui datent, de cette présentation, leur existence sociale. Au premier qui s'est mis à genoux pour baiser la main, j'ai bien été un peu suffoqué, et quand une lady a terminé sa révérence par le même hommage, cela m'a gêné encore plus; puis, quand la reine a baisé les jeunes filles présentées pour la première fois, je me suis demandé ce qu'il adviendrait si la reine était un roi; mais suis-je bien sûr que tout s'est passé ainsi?

Londres, 3 mars 1872.

Grand dîner, hier, chez les Rothschild, autant de luxe que de bon goût, c'est rare dans ce pays. Nous avions le duc de Cambridge [2]; il a causé quelque temps avec moi : bonnes paroles sur l'armée française qu'on a souvent engagée à 1 contre 3, puis il

[1] Comte Bernstorf, ambassadeur d'Allemagne.
[2] Feld-maréchal, commandant en chef, né en 1819.

m'a cité ce mot de Bugeaud sur l'infanterie anglaise : « *Heureusement* qu'elle n'est pas nombreuse. » J'ai repris : « *Malheureusement* », et nous avons été les meilleurs amis du monde.

On a fortement mangé et bu des vins exquis. Meyer de R. me demandait à la fin quel était, suivant moi, le meilleur morceau.

14 mars.

Je me suis fait porter sur la liste des grands personnages qui ont paru chez M. Gladstone et chez lady Margaret Beaumont. Je n'ai fait qu'entrer et sortir et ramasser, chez Gladstone, le pauvre Musurus qui s'est laissé choir et s'est cassé le bras en trois endroits. Je l'ai mis en voiture avec un médecin. Chez lady Margaret, j'ai retrouvé le même personnel venant se faire inscrire comme moi.

Tout à l'heure *levee*... La reine était plus gracieuse que de coutume pour nous. Elle a demandé au duc de Broglie des nouvelles de son fils. Sa fille était assez belle. La duchesse de Sutherland [1], couverte de diamants, soutenait bien l'éclat du jour. Ici encore, le corps diplomatique s'est épaté : cette fois c'était un brillant Hongrois. S'est-il perdu dans ses bottes, son sabre ou son attila! Enfin, il a fait patatras, et événement.

Londres, 16 mars 1872.

Le duc de Broglie pleure, les sanglots l'étouffent quand il veut parler de Cochin [2]. Celui-ci avait déjà tant fait et cependant si peu! On en attendait tant qu'on oublie qu'il laisse une vie bien remplie, mais beaucoup de déceptions, une mauvaise chance qui lui fermait toutes les voies. Lui aussi, il a été enlevé avant l'heure, après Montalembert et Perreyve, et le P. Gratry, et le P. Captier, après tous ceux qui pouvaient ramener les esprits élevés à la religion. Quels sont les desseins de Dieu sur notre malheureux pays? Quels qu'ils soient, il faut s'incliner et prier. Vois-tu le pauvre duc, avec la mort dans l'âme, obligé de préparer la fête de demain [3] et de partir mardi pour Windsor, au lieu de prendre le chemin du cimetière, à la suite du corps de son ami?

Pour le dîner, il avait fallu, d'heure en heure, suppléer aux renonçants; pas un Anglais un peu sévère qui consente à faire travailler ses chevaux le dimanche, même pour *meet* une *Royal Highness*.

[1] Anne, de son fait comtesse de Cromartie, duchesse de Sutherland.
[2] M. Augustin Cochin, mort préfet de Versailles.
[3] Le duc de Broglie recevait le lendemain à dîner le duc de Cambridge.

Londres, 18 mars 1872.

Nous avons eu, hier, notre représentation à grand orchestre; cela a fort bien réussi. Le duc de Cambridge est descendu à l'heure dite sur le tapis rouge tendu à travers le trottoir; les livrées rouges, que Louis XIV ou Babin nous auraient enviées, faisaient la haie à partir du perron; les gens du prince écartaient la foule avec leurs cannes appuyées au mur (je ne garantis pas ce détail, mais il est dans le cérémonial). Honneur au maître des cérémonies qui a réussi à faire prendre à chacun sa place à table (ceci est pour moi); honneur au cuisinier qui a fait merveille. « Quel plaisir, me disait une vieille fourchette diplomatique, de pouvoir ainsi manger pendant deux heures à la française! » Au dessert, des fraises qui n'avaient pas coûté moins de 350 francs. Mais la merveille la plus rare, c'était notre jeune princesse [1], ruisselante de diamants, recevant, parfaitement à son aise comme si elle n'avait fait que cela toute sa vie, les hommages de l'Altesse royale, à droite, et du premier ministre, à gauche; elle a fait tête toute la soirée à une charge à fond de tout le corps diplomatique, avec autant de bonne grâce que de modestie; un petit air penché en saluant ne nuisait pas. Le moins heureux n'était pas l'ambassadeur, qui en oubliait son chagrin et qui convenait que c'était plaisir d'avoir à présenter un aussi joli bijou. Personne n'a manqué à l'appel, pas même l'ambassadeur d'Allemagne; c'est l'appel qui avait fait défaut pour quelques-uns. Enfin, succès complet; on en parlera et cela ne nuira pas à notre position..... Quant à moi, je n'ai cessé de présenter, pendant toute la soirée, des personnes dont je ne connaissais pas le nom [2].

Londres, 22 mars 1872.

Neige en masse, brouillard épais; il gèle et dégèle en même temps; c'est affreux, mais cela n'arrête personne. Londres émigre par toutes les voies de transport sur Putney et les bords de la Tamise [3]. A partir de Hammersmith, on ne voit, sur tout le parcours, à droite et à gauche, qu'une haie de parapluies et des champs de voitures, les unes dételées, les chevaux abrités sous les estrades, les autres gardant chevaux et voyageurs qui attendent impassibles

[1] Mlle d'Armaillé, princesse de Broglie.

[2] Aussitôt après cette fête, M. le duc de Broglie quitta Londres et rentra en France. Il était dès lors résolu à donner sa démission pour se consacrer tout entier à ses devoirs de député. M. Gavard se trouva ainsi de nouveau chargé de gérer l'ambassade; cette gestion dura du 24 mars au 7 juin 1872.

[3] Il s'agissait d'assister à la course de bateaux entre l'université d'Oxford et celle de Cambridge.

sous la neige. A grand'peine et grâce au policeman à cheval qui bouscule tout sur le passage de notre carrosse privilégié, nous gagnons *The Cedars*; c'est la propriété de M. Philips, brasseur, au but même de lac ourse. Le drapeau tricolore, qui flotte à côté de ceux de la reine, du prince de Galles et du Danemark, annonçait aux populations notre arrivée. Habitation qui s'efforce d'être élégante, en tout cas fort confortable et riche; des dames, des *swells* [1]; on mange pour passer le temps. On mange ici aussi naturellement qu'on tourne ses pouces ailleurs. L'attente dure deux heures : on boit et on mange pendant deux heures pour se préparer au *luncheon* final. Des nègres, dont le teint n'est pas à l'épreuve de la pluie, font des parades musicales et épileptiques. La foule oublie, en riant de son gros rire, toutes les épreuves de l'attente. La neige tombe toujours. Mais tout à coup, chacun se pousse, on serre les rangs; le signal a été donné à 4 milles de là; je brave à mon tour les frimas et je grimpe sur le mur du jardin. Un bruit lointain de marée montante se fait entendre; il grossit, il approche; les chapeaux s'agitent au loin sur les estacades et sur les bateaux accotés. Je ne vois rien encore, si ce n'est des pigeons qu'on lance; ils montent et emportent tout droit les nouvelles de 400, de 300, de 200 mètres avant le but aux quatre coins de l'Angleterre, voire même de *Greater Britannia*, car les *wires* [2] attendent. Enfin, voici le premier équipage; il me semble bien apercevoir une petite ligne bleu clair sur l'eau, c'est Cambridge. Le bleu foncé le suit à trois longueurs; il regagne évidemment l'avance perdue. Le *crew* [3] d'Oxford avait été désorganisé, il y a quelques jours, par la maladie d'un de ses rameurs qui a dû être remplacé par un homme non entraîné; aussi pariet-on deux contre un pour Cambridge. En effet, le bleu clair arrive le premier; il en est temps : il n'y avait plus qu'une longueur. Cris, fanfares, pigeons dans tous les sens. Mais, attention sur l'eau! Voici venir d'autres coureurs plus formidables; c'est la *City* qui arrive la première, en tête de la flottille à vapeur; vingt navires la suivent, sifflant, fumant, lâchant la vapeur pour tâcher de ne pas écraser les frêles esquifs. Déjà les vainqueurs reviennent au milieu d'acclamations enragées; il est vrai que les vaincus bleu foncé qui les suivent ne sont pas moins acclamés. Un magnifique *luncheon* attendait chez notre hôte vainqueurs et vaincus.

Nous ne pouvions nous attarder, et nous voici lancés dans cette débâcle de véhicules à un, à deux, à trois, à quatre, à cinq chevaux.

[1] Elégants à outrance.
[2] Fils électriques.
[3] L'équipage.

Nos privilèges ne pouvaient rien contre un *regular block.* Il faut prendre patience. Dans nos oreilles, la trompette d'un cocher d'omnibus à quatre qui charme ses loisirs par des sons à faire hurler les chiens; un cocher de *four wheeler* (fiacre), type idéal avec sa face rubiconde, lâchant des paroles sententieuses avec une magnifique impassibilité sous la neige fondante; un autre personnage qui profite de l'auditoire pour réclamer *a radical reformation of Parliament!* et je distingue aux intonations d'un quatrième qu'il prêche sa religion. Je dois dire qu'on n'avait pas renié ses couleurs et que le bleu foncé d'Oxford n'avait pas disparu des fouets, des boutonnières, des chapeaux. Du haut en bas, tout le monde prend part à ce jeu; les plus misérables s'y portent avec autant de passion que les heureux de la terre qui vont voir lutter leurs fils ou les représentants et les héritiers de leurs anciennes rivalités de grands seigneurs universitaires. Ce n'est pas seulement dans ses luttes politiques, c'est aussi dans ses jeux, dans ses passions nationales, que la société anglaise se divise, comme on l'a dit, non par tranches horizontales, mais par sections verticales.

23 mars 1872.

Sir Ch. Dilke[1], devant renouveler son attaque contre la liste civile de la reine, j'ai trouvé *full house*[2] au Parlement[3]. Les membres refluaient jusqu'à la galerie diplomatique, où ils ne se distinguaient de la foule plus polie de leurs hôtes que par le privilège du chapeau sur la tête et des : *Hear! hear!* ou autres marques de leurs sentiments. La réciproque est vraie, et j'ai déjà occupé les galeries supérieures réservées aux MM. PP.[4], mais toujours chapeau bas.

Dilke a eu tout le loisir de dire ce qu'il pensait; il a parlé une heure et demie sans une pause, sans un soupir, sans un point d'orgue, sans un hélas! ou un holà! de la Chambre. Elle a laissé à M. Gladstone le soin de lui témoigner son sentiment. La placidité avec laquelle le chef du cabinet avait passé, dans l'intervalle de la session, sur les attaques dirigées contre la couronne, par le membre de Chelsea, devant les ouvriers de Newcastle,

[1] Un des deux représentants de Chelsea.

[2] Chambre pleine.

[3] « Les séances du Parlement pendant la session, écrit M. Gavard dans ses notes, firent promptement partie des habitudes de ma vie. Aussi exact que si j'avais été relancé à domicile par le *whip* d'un des partis, je ne manquais pas d'accourir, soit avant, soit après le dîner, quand le compte rendu affiché sur les murs du club annonçait une discussion intéressante. »

[4] Membres du Parlement.

n'était plus de mise après la maladie du prince de Galles et les éclatantes manifestations du loyalisme national. M. Gladstone a donc trouvé des flots d'éloquence pour confondre l'imprudent agresseur du trône, démontrer les erreurs commises dans ses additions par le soi-disant instructeur du peuple, et faire ressortir enfin le contraste de ce compte par sous et deniers et de cet appel aux plus petites passions avec la grandeur de l'institution dont il était seul à méconnaître les services. La Chambre a été plus loin dans son improbation; elle a, chose rare, manqué de patience. Quand M. Oberon Herbert[1], frère de lord Carnarvon, s'est levé pour soutenir la motion de sir Ch. Dilke, elle s'est refusée à l'entendre. La scène a été parfaitement comique; on a lutté pendant plus d'une heure avec une obstination égale de part et d'autre. A peine M. Herbert a-t-il eu lancé le mot sacramentel de: « *M. Speaker* » que les cris de: *Divide!* Division! division! — comme nous dirions *Aux voix!* — s'élèvent de toutes parts. Mesurant dès lors ses forces et les ménageant pour la longueur du combat qu'il engage, l'orateur ne lance plus ses paroles que syllabe après syllabe; chacune soulève une tempête de cris divers; mais, comme on ne peut crier toujours sans perdre haleine, quand les crieurs respirent, l'impassible lutteur, les mains dans les poches, leur donne en pâture une nouvelle syllabe, et le tumulte recommence; les plus jeunes soutenant seuls la partie, les cris d'animaux deviennent bientôt dominants dans le chœur.

Le *Speaker* assiste tristement à ce *match*, auquel l'usage ne lui permet pas de mettre fin. Quand les interrupteurs s'aperçurent que l'avantage resterait forcément à l'adversaire qui ménageait si bien ses ressources, ils eurent recours aux diverses ruses légales en usage. Tout à coup un membre se lève et dit, avec le plus grand sang-froid, qu'il croit que la Chambre n'est pas en nombre; il lui est permis d'affirmer qu'il n'y a pas 40 membres présents, quand il y en a plus de 500 qui étouffent et font entendre au loin, sous les parois de Westminster, leurs formidables grognements. N'importe, il faut vérifier, l'usage l'exige. Le *Speaker* se lève et commence à compter avec son chapeau; mais, ô miracle! le vide s'est fait, tout le monde a disparu; est-ce par les portes, est-ce sous les bancs? Néanmoins, la question est douteuse, et il faut compter régulièrement. Grâce au gouvernement qui ne pouvait quitter son banc, les 40 y sont. La foule reparaît comme par résurrection, et la bataille recommence. Au bout de quelques minutes, on a recours au même expédient; la partie avait été mal

[1] Fils du troisième comte de Carnarvon.

jouée la première fois, on espère mieux réussir à la seconde épreuve. Vain espoir! les 40 se trouvent encore. Dès lors, la victoire est assurée à ce parleur indomptable; il ne s'agit plus que de le priver des avantages qu'il attend de la publicité donnée à ses paroles. Il se trouve donc un membre pour faire remarquer au *Speaker* que des étrangers se sont introduits dans la salle; et, en effet, le *Speaker* qui, jusqu'à présent, ne s'était pas aperçu de notre présence dans la galerie et de celle des journalistes audessus de sa tête, nous fait prier de sortir. Les dames, plus heureuses que nous, ont l'avantage de rester parce qu'elles ne sont pas dans la salle dont un grillage les sépare. Grâce à cette heureuse et transparente fiction, elles demeurent; et c'est, sans doute, par elles que le public a su, ce matin, l'issue de cette lutte homérique d'un contre tous; il est vrai que ce lutteur avait pour lui le droit.

Londres, 2 avril 1872.

L'absence de tous les ministres et de tous mes intermédiaires m'oblige à me croiser les bras. Quel préjugé de croire que l'Angleterre est un pays d'affaires! Ce sont des ruraux qui viennent en ville bâcler les affaires publiques dans l'intervalle de leurs chasses et de leurs *sportings*. Ils n'ont ici qu'un pied-à-terre, et, quand ils sont en ville, ils ne se préoccupent que de chauffer la machine pour aller plus vite et retourner plus tôt à leurs plaisirs champêtres. Aussi faut-il voir comme les affaires publiques se font!

Voici un mot de mon chancelier, digne de l'histoire. Comme je venais de réduire une dépense : « Vous créez là un mauvais précédent; c'est une économie. »

Nous avons passé la journée au *Cristal Palace*. C'est le temple de la vulgarité, le pêle-mêle le plus grossier, la négation de toute idée d'art et de goût. On a écrémé les chefs-d'œuvre du monde entier pour faire l'assemblage le plus écœurant; de plus, et pour que cela reluise, on les lave au moins une fois l'an. On a si bien encombré le vaisseau le plus gigantesque qu'on se croit au bazar de Mme Tusseau. C'était un *people day;* le peuple était venu, en effet, y manger; il paraît qu'il mange mieux là qu'ailleurs. Le public est digne du palais. Que la race est laide, les jours de fête, quand le fond saxon vient à la surface! Ma jeune amie s'est fort amusée de tout cela et surtout d'une ménagerie que nous avons rencontrée entre l'Alhambra et un temple égyptien. Une panthère noire et un beau lion qui avaient envie de manger un chameau, leur voisin, ont fait notre admiration.

Londres, 12 avril 1872.

Hier, j'ai écrit longuement au ministre après mon entretien avec lord Granville. Je me suis rabattu au Parlement où m'a diverti le spectacle des *divisions*. Quand la Chambre est en comité, pas de *Speaker*, la masse est sous la table, pas de longs discours, on vote souvent. Tout un côté crie : *aie*, l'autre répond ensuite *no* avec d'autant plus de force qu'il est en minorité. Comme on conteste régulièrement le résultat, les *aies* sortent par un bout, les *nos* par l'autre, puis les quatre *tellers* [1] reviennent, saluent ensemble et je crois bien que les deux à la fois annoncent le résultat.

Londres, 25 avril 1872.

Hier, à quatre heures, nous nous sommes mis en route, en costume d'entre chien et loup, habit noir, cravate de couleur, pantalon rayé, mais *orders and decorations*, dames en toilette à l'avenant. On se rend à Buckingham Palace [2]; deux ou trois cents invités, une *select party*. Musique en livrée à droite, c'est le Conservatoire, ou quelque chose d'équivalent; il peut bien jouer ce qu'il veut, personne pour l'écouter; puis, dans le salon du centre, ténor sentimental, piano, Mme Schumann, la famille royale assise, en ordre hiérarchique, personne n'a l'idée de rire. Vastes buffets dans une ou deux salles attenantes : l'air est dévorant dans ce pays, il faut dévorer pour se défendre.

La reine passe entre les rangs de ses sujets, le long usage de la royauté lui a donné un air de dignité, mais il a fait plus que la nature. On s'incline un peu comme à l'église, elle s'arrête et distribue des paroles qui se transmettent de génération en génération. Elle a tendu la main, non pas à moi, — ce serait un événement de plus dans l'histoire, — mais, avec un empressement marqué, à une pagode qui était à côté de moi. Je croyais voir un vieux rajah de l'Inde, c'était la vicomtesse Beaconsfield. Derrière elle, Lothair, Conningsby [3] the jew, Disy [4], toujours sépulcral sous les restes de son vieux costume de jeune Angleterre; il y a du clinquant oriental dans cette apparence fardée. Il n'est pas drôle quand il ne larde pas Gladstone.

Le dernier effort de l'art, après ou plutôt entre les deux musiques, c'est l'entrée de deux pifferari écossais, avec double ou triple

[1] Ceux qui comptent.
[2] Palais de la reine.
[3] Héros de deux romans de M. Disraëli.
[4] Disy, surnom de M. Disraëli.

galoubet. Ils soufflent indéfiniment, et ce sont des gaillards qui ont du souffle. Ils vont et viennent à grands pas égaux et soufflent toujours. C'était à mourir.

Nous allons avoir la visite de la reine de Prusse, la semaine prochaine : pénible présentation.

Londres, 2 mai 1872.

Le télégraphe nous apprend que M. d'Harcourt est nommé [1].

Le colonel Anson est au plus mal, rupture d'un vaisseau dans la poitrine; il me semble qu'il y a peu de chances de le sauver. C'est le plus galant homme que j'aie encore rencontré en Angleterre. Il m'est on ne peut plus sympathique. Mme Vernon ne quitte pas son amie. Vernon s'obstine à emmener sa femme pêcher en Norwège : « Les courants d'air, c'est si bon pour les poitrines délicates. »

Hier soir, *prima sera*, c'est-à-dire à onze heures, chez lady Jersey, fille de sir Robert Peel. J'y ai rencontré une lady qui arrange proprement mes connaissances, celle qui a chanté et celle qui a dansé. « Qui voit-on chez elle? Rien que de la canaille, pas un tory. — J'y ai vu lord Derby. — Vous appelez cela un tory? » Du reste, drôle de personne qui revient de Rome sans édification, furieuse de n'avoir vu que la société piémontaise. On pourrait causer dans ce salon si l'on avait le temps d'y pauser, mais il faut se hâter de partir en interrompant ses phrases pour aller chez Gladstone.

Londres, 9 mai 1872.

Le roi des Belges a présidé le banquet du *Royal literary fund.* Il s'est acquitté de cette tâche, nouvelle pour un souverain, avec beaucoup de bonne grâce et aux applaudissements d'une assistance aristocratique et lettrée, doublement flattée des compliments qu'elle recevait d'une bouche royale et dans sa propre langue. La fondation du royaume de Belgique a nécessairement défrayé les compliments et félicitations qu'on a échangés; mais le nom même de la France ne figure ni dans la dissertation de M. Disraëli ni dans la réponse du petit-fils de Louis-Philippe.

Musurus, qui cherche à se faire bien venir à l'ambassade de France, m'a témoigné sa surprise de ne m'avoir pas rencontré. Je lui ai répondu : « Je ne puis m'étonner qu'on ait oublié le représentant de la France dans les invitations du banquet, puisqu'au banquet on a bien oublié la France elle-même. »

[1] Le duc de Broglie avait donné sa démission d'ambassadeur. Il était remplacé par le comte Bernard d'Harcourt de la branche ducale.

Tant pis, c'est un mot, et les diplomates ne doivent pas passer pour en faire, mais je suis furieux contre le roi des Belges.

14 mai 1872.

Hier soir, j'ai été présenté à l'impératrice-reine[1] : c'était en plein public, à Prussia-House. Foule de rois et de princes, cercle. Grand silence à mon apparition. La reine, belle parleuse, ne s'arrête pas, même pendant qu'on change son auditeur; le discours passe de l'un à l'autre, sans point ni virgule. Elle me témoigna le regret très vif de n'avoir pas rencontré le duc de Broglie qu'elle désirait connaître depuis si longtemps. Elle avait été tout exprès à Coppet. « Madame, je lui ferai part des regrets de Votre Majesté. » Puis elle se plaignit du mauvais temps et de la pluie. « Madame, la pluie calmera la mer pour le passage de Votre Majesté. » Ainsi finit ce mémorable entretien. C'était bien le cas de ne pas faire de mot, et je m'en suis tiré avec toute la bêtise voulue.

La seule chose amusante était une musique qui ressemblait à un robinet lâché en bas de l'escalier. Goutte à goutte, une distillation de fausses notes.

25 mai 1872.

J'ai passé hier une journée noyé dans la verdure[2]. Rien n'égale la fraîcheur, l'éclat, l'harmonie de ton de la campagne anglaise, surtout quand ce produit du brouillard brille sous un premier rayon du soleil qui revient enfin. Partout des arbres d'une vigueur et d'une vétusté extraordinaires, avec un magnifique étalage de branches, un tapis courant par dessous, vert sur vert; cela monte et descend en croupes arrondies à perte de vue; la Tamise met une ligne d'argent au fond du tableau. Je n'étais qu'à 20 milles de Londres, je me suis cru à 200 lieues de sa fumée et de son bruit. Quel repos! et toutes sortes de chants d'oiseaux dans les branches et dans l'air, une symphonie pastorale, peu d'habitations et encore moins d'habitants. Une grande ferme de 20 000 francs de rente, qui marche toute seule; une locomobile fait toute la besogne; elle laboure, sème, fauche, coupe, hache, bat, rentre les récoltes; il n'y a qu'à changer un peu, de temps en temps, les accessoires et à laisser faire. Le fermier est un respectable gentilhomme avec un chapeau rond; sa femme se tient dans son parloir avec des fleurs dans sa jardinière devant la fenêtre, les envois de la *circulating library*

[1] L'impératrice d'Allemagne était venue faire une visite en Angleterre.
[2] Visite à l'un des domaines de la comtesse Waldegrave.

sur la table; piano au fond et des miss avec des incisives de rongeur. Je ne dis pas qu'un peu de chaume, un peu plus de pêle-mêle de poules familières, de bœufs attelés, un peu moins de correction et de netteté partout n'auraient pas ajouté au pittoresque. Oh! qui me rendra la campagne rustique, où les bêtes du bon Dieu sont chez elles!

Mes hôtes, très agréables, sont réfugiés dans un pied-à-terre auquel ils ne peuvent donner que quelques jours dans l'année : une ruche composée de pièces et de morceaux, sans caractère ni ancienneté; un jardin coupé au hasard au milieu de la prairie qui le continue à perte de vue. J'ai trouvé là Hayward, le conteur breveté, l'intermédiaire de tous les hommes politiques, la providence des diplomates; Beaulieu [1], qui m'a lu les lettres humoristiques qu'il écrit pour amuser le prince de Galles; lord Norreys [2] et sa femme, le mari s'est converti pour l'épouser; puis, Borthwick [3] du *Morning Post*, il a épousé une Clarendon, fine personne, l'esprit ouvert, cultivé, de l'agrément; un Seymour, m. p..... J'oublie le reste de la table. J'ai beaucoup causé avec Fortescue des princes, nos amis communs, dont les portraits remplissent sa campagne; la Smalah y est aussi. Il paraît passablement ennuyé de la position du ministère. Les causeries des commissaires anglais mettent Gladstone en flagrant délit d'assertions erronées. Jamais on n'a vu pareilles maladresses en Angleterre et pareille disposition à continuer. Gladstone avait promis de rester et de veiller au grain : le voilà dans le pays de Galles.

Londres, 28 mai 1872.

La journée d'hier [4] a été fort belle, mais il n'y a rien qui réjouisse le cœur à voir la société sens dessus dessous. C'est le jour de fête de tous les sens; on vend beaucoup de faux nez et de fausses barbes à l'usage des ivrognes de circonstance qui gardent quelque vergogne. On boit, on mange à deux joues pleines. Le grand luxe est de mettre une nappe sur sa voiture, de s'attabler et de s'empiffrer devant les meurt-de-faim. Ceux-ci ramassent et volent les miettes. L'espace laissé libre par les voitures et les chevaux est rempli de bâtons et de flèches qui se promènent dans l'air; tant pis si vous tombez dans un de ces jeux nationaux. Pour le fusil, on a obtenu qu'on tirerait dans un grand tube; il y a moins de mérite à

[1] Ministre de Belgique.
[2] Futur comte Abingdon.
[3] Baronnet en 1880 et m. p. Lady Borthwick était née A. Lister, nièce du comte Clarendon.
[4] La course annuelle du derby.

atteindre le but, mais c'est moins dangereux. Je ne parle pas des chevaux et du jeu. Perché à la hauteur d'un troisième étage, sur le toit de la grande tribune, je n'ai vu que l'ensemble, mais l'espace était encore plus grand que la foule. Dans cette description un peu courte du *derby day*, n'oublions pas des myriades de tentes à ciel ouvert qui couvrent la plaine et le *hill*[1], ce sont des chiffons attachés à quatre baguettes et qui volent au vent; à côté, tout ce que la boue de Londres nourrit de plus sale et de plus déguenillé, qui dit à tout venant : *Accomodation. Very good accomodation.* C'est le triomphe de la pudibonde Angleterre. Rien à dire quand on entre dans l'enceinte convenue, juste entre quatre tables servies sur les toits des voitures.

Au retour, c'était une immense soûlerie que nous avons laissée derrière nous, en partant avant la fin.

Londres, 2 juin 1872.

Je crois que le traité de Washington est à l'eau et le ministère au fond de l'eau; mais comment en feront-ils un autre? M. Disraëli dit juste quand il compare M. Gladstone et ses collègues qu'il voit en face de lui, au banc des ministres, à une chaîne de volcans dont les cratères sont éteints. Aucune hâte, d'ailleurs, de l'autre côté. Lord Derby déclare formellement que ses amis et lui attendent que le mouvement qui se fait dans le pays soit plus prononcé, et qu'ils n'entendent pas se mettre à la merci des radicaux et faire leurs affaires pour se maintenir au ministère. Quel dommage qu'il ait une si lourde et singulière prestance, une parole si embarrassée et si peu ailée! On se représente bien ainsi un country-gentleman, mais le fils de lord Derby! Son programme d'opposition patiente, effective, plaît beaucoup moins aux conservateurs qu'aux membres du parti au pouvoir.

M. Gladstone inquiète les uns par les hardiesses de son esprit, les élans de son cœur ou les imprudences de son langage; il mécontente les autres par la hauteur ou la maladresse de ses procédés et les abus de pouvoir dans lesquels il paraît se complaire. J'ajoute que, toutes les fois que je l'entends, je suis sous le charme de cette parole facile, riche, ondulante, de cet organe harmonieux, de cette belle et claire prononciation, de cette élocution et de ce regard mobile qui suit, cherche et surveille chacun des auditeurs, sans permettre que son attention échappe un moment; mais j'ai bien du mal à suivre sa pensée à travers tous ses méandres, ses

[1] Monticule.

incidents, ses obscurités; je me demande parfois s'il la comprend toujours lui-même.

Hier soir, le dîner des uniformes[1]. Le mien entre le ministre du shah de Perse, qui m'a beaucoup amusé en me prouvant qu'avec le service obligatoire et les *poor rates* (taxes des pauvres) en Angleterre, l'Occident se faisait musulman, et le général Cust, *chamberlain*, vieillard fort agréable, plein de sympathie pour la France et appréciant à leur juste valeur le comte de Paris et le duc d'Aumale. Une musique d'Offenbach à grand renfort de pistons brochait sur notre conversation. Dîner assez court. La belle lady Castalia est ensuite apparue dans tout son éclat et sa grâce, et on a établi le courant d'air nécessaire à ses épaules nues. Pendant la soirée, le comte Bernstorf m'a honoré de sa recherche et il m'a expliqué toutes ses croix dont une que Bismarck n'a pas. Un ami du *Foreign* m'a montré un escalier dérobé par lequel j'ai pu m'échapper, le grand escalier étant occupé par les colonnes d'assaut de la foule. J'ai pu ainsi gagner Stafford-House, chez le duc de Sutherland, un peu avant minuit.

Ah! quel escalier! Je n'ai pas eu le temps de me faire un jugement sur l'architecture, mais quel vaisseau, c'est plus que royal. Avec cela une duchesse de Sutherland, qui a dû être plus belle encore que le palais qu'elle habite. Le possesseur de tous ces trésors, quand il montait cet escalier qu'un bataillon pourrait gravir de front, devait aisément penser qu'un homme ne vaut pas un autre homme. Les grands appartements étaient fermés, on ne voyait donc pas les 3 millions de peintures qu'ils contiennent; mais, à première vue, il y avait bien en bas, pour 500 000 francs de croûtes, portraits *water-colours*, lithographies ornées de cadres, sans doute de grande valeur, mais on n'y voyait pas bien et je n'ai fait que traverser pour arriver à minuit et demi chez M. Gladstone. Où allons-nous? C'était dimanche, et il y avait encore une vingtaine de personnes, il est vrai, tous diplomates.

De juin à octobre, la correspondance fait défaut. M. Gavard, ayant alors sa famille auprès de lui, n'avait pas occasion de lui écrire. A partir du mois d'août, il fut surtout occupé, comme on va le voir, par la négociation du traité de commerce, affaire délicate qu'il n'avait pas perdu de vue depuis son arrivée à Londres.

[1] Dîner chez lord Granville.

EXTRAITS DES NOTES

Le comte Bernard d'Harcourt arriva à Londres le 7 juin, pour remplacer le duc de Broglie. Il partit en congé le 9 août. Le lendemain matin, M. Ozenne survint avec les instructions du président pour l'ouverture, à Londres, de la négociation sur le traité de commerce. Il avait été question de cette affaire dès la fin de 1871. M. Thiers était tourmenté de l'idée de s'affranchir des *odieux* traités de 1860 et, en même temps, de créer les ressources dont il avait besoin pour payer les intérêts de notre rançon par un impôt sur les matières premières. Dès que la Chambre lui eut donné les pouvoirs nécessaires, il n'hésita pas à s'en servir. Les traités furent dénoncés le 15 mars 1872, à un an de notification, c'est-à-dire, pour cesser leurs effets au 15 mars 1873. Je n'entrerai dans le détail de la négociation qui s'ensuivit que dans la mesure nécessaire pour l'intelligence de la comédie qui se joua entre Londres et Paris, dans les mois d'août, septembre et octobre, et dont je fus un des principaux acteurs. Je dis comédie, parce que toutes nos peines, bien que couronnées de succès dans le moment, n'eurent pas de résultat, et parce que le jeu des personnages fait tout l'intérêt de cette action sans suites.

On n'avait d'abord aucune idée de m'y donner un rôle direct, pas plus qu'au duc de Broglie; c'était l'affaire personnelle de M. Thiers. Tout autre que lui, dans sa pensée, était incapable de la faire réussir, et il n'avait besoin que d'un instrument à sa main et à sa dévotion. M. Ozenne arrivait donc à Londres comme une émanation directe du cerveau de M. Thiers, avec mission de passer par-dessus la tête de l'ambassadeur à Londres, comme du ministre des affaires étrangères à Paris.

Les instructions que M. Ozenne apportait étaient pleines d'illusions; on demandait à l'Angleterre de renouveler les traités de 1860, avec aggravation de certains droits, à titre de protection pour l'industrie nationale, et augmentation des taxes afférentes à tous les produits fabriqués, à titre de compensation des droits sur les matières premières; on demandait de plus l'application immédiate du nouveau régime, sans attendre l'expiration légale du traité en 1873.

Je connaissais bien mon terrain; je l'avais depuis longtemps étudié, et je savais ce que nous allions trouver dans le gouvernement anglais : d'une part, une grande bonne volonté pour sauver les traités de 1860 et en même temps nous permettre de relever nos finances, mais aussi la ferme résolution de ne pas se compro-

mettre avec le Cobden Club et ses principes : voilà pour M. Gladstone. Lord Granville et sir Ch. Fortescue y ajoutaient une pensée politique. Le bon vouloir était moindre du côté du chancelier de l'Échiquier [1], ennemi en principe des traités de commerce, peu ami de la France, déterminé à ne prendre aucun engagement nouveau de nature à le gêner dans ses projets. Quant au pays, il était en grande méfiance, convaincu que toute proposition émanant de MM. Thiers et Pouyer-Quertier cachait un mauvais dessein. Nous n'avions guère pour nous que les armateurs des grands ports, désireux de reconquérir le traitement national en France pour les navires anglais faisant l'intercourse indirecte.

D'un autre côté, les affaires délicates que j'avais déjà eu à traiter dans mes précédentes gestions, avaient établi, entre M. de Rémusat et moi, une correspondance régulière et une confiance réciproque. Je n'hésitai donc pas à lui dire : « S'il s'agit, non pas d'abolir, mais de sauver les traités de 1860 et les principes sur lesquels ils reposent, tout en facilitant au gouvernement le recouvrement de ses impôts nouveaux ; s'il s'agit, en un mot, de modifications purement fiscales, et si vous êtes disposé, en même temps, à affranchir la marine anglaise du régime différentiel dont elle est la victime en ce moment, je vous garantis le succès. Si vous poursuivez des vues protectionnistes ouvertes ou déguisées, renoncez à la partie. » Je fus immédiatement d'accord avec M. de Rémusat; mais il fallut plus d'une dépêche et plus d'un voyage de M. Ozenne pour ramener le président à ces idées.

Au début, on trouva que je le prenais bien d'un peu haut pour un chargé d'affaires de rencontre; mais, avant la fin du mois, on me félicitait de la tournure nouvelle que j'avais donnée à la négociation. M. de Rémusat m'écrivait que le président était très frappé de ma correspondance officielle et privée et me témoignait sa satisfaction. A partir de ce moment, ce ne furent plus que félicitations, encouragements à aller de l'avant. J'ai eu certainement mon jour auprès de M. Thiers, pendant son séjour à Trouville; les échos m'en sont revenus de tous côtés; c'est moi qui empêchais la descente en France de l'empereur; moi qui expédiais les navires de guerre de S. M. sur les côtes de la Manche pour saluer le président, etc.; ce qui était plus vrai, c'est que je menais la négociation du traité. Après avoir obtenu qu'on retirerait toute prétention à un amendement protectionniste et qu'on restreindrait la négociation aux clauses purement fiscales, j'entrepris de faire séparer la question de principe de son application.

[1] Sir William Vernon-Harcourt.

Je savais parfaitement toute la peine qu'on aurait à s'entendre sur la détermination de ces taxes destinées à compenser seulement les droits sur les matières premières, surtout si l'on donnait aux intéressés le temps d'opiner; d'un autre côté, je ne me dissimulais pas le temps qu'il faudrait pour un semblable travail; or, avec le temps, c'était la matière même de la négociation qui nous échappait. Plus nous approchions du 15 mars 1873, moins l'Angleterre avait à nous concéder, puisque nous recouvrions notre pleine liberté à partir de cette époque. Je mis les pieds dans le plat, et j'exposai à M. de Rémusat qu'il nous fallait un renouvellement du traité pour nous lier nous-mêmes, et aussi pour l'effet moral en Europe, au point de vue de la politique générale comme de la politique commerciale. Il est probable qu'on trouva mes raisons bonnes, car, après avoir consenti à la suspension des clauses protectionnistes, on consentit à la disjonction de la question de principe et de son application. Il fut entendu que le traité consacrerait le principe des droits compensateurs, réservant leur détermination aux décisions d'une commission mixte qui se réunirait à Paris dès la signature.

La négociation n'était pas engagée depuis un mois qu'on sentit la nécessité de me venir en aide et de donner plus de poids à mes paroles. Je fus officiellement désigné comme premier plénipotentiaire de la France, et mes pleins pouvoirs me furent adressés le 13 septembre, en même temps que ceux de M. Ozenne. C'était un grand honneur qu'on me faisait. M. de Rémusat me confia, un jour, qu'on était venu lui dire que le gouvernement anglais s'attendait à ce qu'on envoyât un gros personnage, plus gros même que son ambassadeur, pour signer. Il n'en était rien. Lord Granville, qui appréciait ma franchise et l'entrain avec lequel je menais l'affaire, était très aise de me donner un témoignage public de ses sentiments en signant avec moi le traité; il me l'a dit depuis et l'a répété publiquement. La difficulté était de signer avec M. Ozenne dont la position hiérarchique dans l'administration française n'était pas couverte par le caractère diplomatique. Cependant lord Granville passa outre et il me fit la gracieuseté de me dire que c'était pour me ménager à moi-même la signature.

On ne se ferait pas une juste idée des difficultés, même matérielles, de la tâche que j'avais acceptée, si l'on oubliait que, dans les mois d'août, de septembre et d'octobre, il n'y a personne à Londres, surtout pas un ministre. A Londres, il est vrai, il me restait un intermédiaire merveilleux, M. Kennedy, que lord Granville avait désigné tout exprès. Je dois dire que c'est à ce choix, à l'intelligence et à la bonne volonté de cet intermédiaire que nous fûmes principalement redevables du succès; mais cet utile intermédiaire

n'empêchait pas la correspondance directe avec les membres du cabinet. Mes lettres poursuivaient lord Granville à Walmer-Castle, M. Gladstone à Hawarden, the H[ble] Fortescue à Shewton-Mendip. Les réponses de M. Gladstone étaient nuageuses et aussi peu claires que ses rédactions de traités; celles de lord Granville courtes, mais concluantes; quant à Fortescue et lady Waldegrave, ils furent véritablement parfaits; je ne m'étais pas inutilement réclamé près d'eux du nom des princes d'Orléans pour gagner leur confiance.

Pendant que nous nous efforcions ainsi de nous mettre d'accord pour le renouvellement du pacte de 1860, les trois empereurs se réunissaient à Berlin, et les représentants de l'Angleterre n'avaient pas été plus que ceux de la France convoqués à cette entrevue. J'insistai beaucoup auprès de lord Granville, pour que les absents profitassent de l'occasion pour s'entendre et répliquer par un rapprochement des deux nations sur le terrain des intérêts matériels, aux embrassades à huis clos des trois potentats. Je fis aussi développer cette thèse dans les journaux qui eurent leur part dans la négociation. J'étais et je reste convaincu que, pour mener à bien une affaire en Angleterre, il faut, en même temps qu'on s'adresse au gouvernement, négocier directement avec l'opinion par la presse et par les membres du Parlement ou des chambres de commerce, s'il s'agit d'affaires qui les concernent. Je n'ai jamais négligé ce moyen et m'en suis toujours bien trouvé, en 1872, comme plus tard, en 1875, avec le cabinet conservateur.

J'arrive à la période critique de l'affaire. La fin d'octobre approchait, il fallait en finir; malheureusement, plus on approchait du terme, moins il y avait de netteté dans la direction venue de Paris. C'était, au sein du conseil, des discussions d'autant plus vives qu'on n'osait pas aller au fond des choses et mettre le président en contradiction avec lui-même : il paraissait oublier ce qu'il avait concédé dans l'origine. Le pauvre M. Ozenne n'en pouvait plus; il me revenait complètement désemparé. Heureusement, mes lettres faisaient foi de ce qui avait été dit, et j'allais de l'avant, sans autre souci que de vaincre ou de périr.

Le 24 octobre, je jugeai que nous étions arrivés au moment psychologique. D'une part, M. Ozenne m'apportait de Paris l'ordre de changer nos propositions, de reprendre la stipulation d'une durée fixe que nous avions jusqu'alors écartée, contrairement à mon avis. Il n'était plus temps de revenir sur nos pas, même pour améliorer les conditions du contrat. J'avais pu m'apercevoir que lord Granville était très ébranlé depuis qu'on s'était rendu compte, en Angleterre, que, avec ou sans traité, nous ne pourrions appliquer à l'Angleterre un régime différentiel, soit pour sa marine, soit pour

son commerce; j'avais été averti par une amie sûre (lady Waldegrave) qu'il fallait en finir promptement et ne pas fournir de prétexte pour rompre. C'est précisément ce que j'étais invité à faire, en venant proposer, au dernier moment, de remanier toute notre rédaction. On y aurait vu certainement plus de malice que nous n'y en mettions, d'autant qu'il n'y en avait aucune. C'était qu'on ne se rendait pas compte que la garantie du traitement de faveur nous assurait par la voie indirecte, à cause du traité qui liait l'Angleterre à l'Autriche, la même durée qu'on voulait s'assurer par une stipulation directe. J'annonçai que j'ajournais la communication des propositions nouvelles, et je donnai ainsi les motifs de cet ajournement : « M. Gladstone a la prétention d'être le chef du parti du *free trade* depuis la disparition de Cobden; il se considère comme le gardien des principes de liberté commerciale, non seulement en Angleterre, mais encore en dehors. Il croit donc avoir fait un grand sacrifice en donnant son adhésion à nos propositions pour le prélèvement des droits compensateurs. Depuis qu'il a pris l'engagement de les laisser percevoir, les adversaires du traité, des deux côtés du détroit, n'ont rien épargné pour lui rendre plus pénible encore le sentiment de la responsabilité qu'il a encourue. Ils lui ont représenté que, sans le traité avec l'Angleterre, nous ne pouvions nous flatter d'aucun succès dans nos négociations avec les autres puissances, tandis que, si nous les abordons avec son adhésion, elles ne peuvent se montrer plus sévères gardiennes des principes du *free trade* que l'Angleterre; on lui a reproché son assentiment comme un acte de faiblesse et un abandon; on lui a dit, sous toutes les formes, que c'était lui qui assurait le triomphe des idées économiques que M. Thiers aurait inutilement essayé de faire prévaloir sans sa désertion. Enfin, j'ai lieu de croire que les efforts des gouvernements étrangers eux-mêmes entrent aussi pour quelque chose dans le ralentissement de la bonne volonté qui s'était manifestée d'une manière si sensible en notre faveur après le succès de l'emprunt et la réunion de Berlin. Je crains que le ministère, manifestement inquiet de la responsabilité qu'il a prise en acceptant nos ouvertures, ne saisisse l'occasion qui lui est offerte de s'en dégager, considérant comme un bon terrain parlementaire le sacrifice d'abord consenti par lui, puis retiré devant une demande tardive. Aux yeux de tout le monde, l'entente est aujourd'hui accomplie; les termes en sont connus; les deux gouvernements n'ont pas cherché à dissimuler plus longtemps leur accord. S'il n'y était pas donné suite, nous ne pourrions éviter un éclat, des publications, des récriminations fâcheuses qui exerceraient la plus mauvaise influence sur les relations des deux

pays. L'opinion, qui se laisse diriger par les intérêts du commerce, se soulèverait aveuglément, et, au nom du libre-échange, le gouvernement et le public s'associeraient dans une regrettable hostilité contre la France, et, le gouvernement de M. Thiers. C'est afin de conjurer ce résultat que j'insiste pour un retour au projet auquel j'avais été autorisé, le 18 octobre, à donner notre adhésion. »

J'attendis tranquillement l'effet de ces observations. Les télégrammes commencèrent à arriver dans la nuit du 26. Le président annonce l'envoi de M. Amé; le ministre, l'envoi d'un courrier avec pli du président. Le jour ne m'apporte cependant, lundi, que les lamentations de M. de Rémusat, qui se demande si l'on n'aurait pas mieux fait de négocier à Paris. Je redouble. A trois heures, télégramme du président en clair : « J'avais ordonné à M. Amé de partir hier soir; je suis très mécontent qu'il ait ajourné son départ. Dans des affaires aussi graves, on fait le sacrifice de ses affaires personnelles et on part coûte que coûte. » Puis il continue, en clair, en m'enjoignant de signer et de céder. Cette injonction, entremêlée de chiffres, se renouvelle plusieurs fois. Le gouvernement anglais était donc désormais fixé aussi bien que moi. A sept heures du soir, le courrier arrive bon premier : note du président : « Signez! signez! » Lettre de M. de Rémusat, excellente, cordiale, nette : « Tirez-nous d'affaire à tout prix, bon succès! Je m'associe de tout cœur à vos tourments d'esprit. » M. de Pontécoulant est également chargé de me dire qu'on compte sur moi pour sauver la négociation. M. Amé apparaît enfin à neuf heures; malles perdues, pas de place à l'hôtel; pas plus au courant que M. Ozenne des télégrammes de la journée... Mon seul souci, à partir de ce moment, fut de ne pas signer le 2 novembre, jour des Morts. M. Ozenne était prêt à tout signer pour en finir; heureusement, M. Thiers entra dans mes scrupules; nous eûmes, d'ailleurs, bien de la peine à être prêts matériellement pour le 5. Il fallut qu'on travaillât au *Foreign Office*, un jour de dimanche, pour l'expédition des actes; cela ne s'était jamais vu, et le vénérable M. March, chef du service spécial qui viola le repos du dimanche, étant mort quelques semaines après, on m'accusa d'être l'auteur de sa fin.

Le 5, le traité fut signé au *Foreign Office*, à trois heures. Lord Granville accompagna sa signature de toutes sortes de paroles gracieuses et d'une lettre officielle dans laquelle il soulignait les intentions amicales qui avaient décidé son gouvernement à accepter ce pacte nouveau.

« Pour les uns, disais-je à M. de Rémusat, ce sont les traités de 1860 renouvelés et survivant à l'Empire; pour les autres, c'est la possibilité d'appliquer la loi sur les matières premières. » J'envoyai,

le jour même, une dépêche qui a fourni au ministre son exposé des motifs. Je lui écrivis de nouveau, à sa demande, pour lui fournir des arguments contre les adversaires du traité : « Il importe que le gouvernement ne se méprenne pas sur la valeur du sacrifice que le gouvernement de la reine a cru nous faire; elle est, en effet, la mesure de la bonne volonté qu'il nous témoigne en souscrivant à nos propositions et que lord Granville exprime d'une manière si peu douteuse en m'écrivant : « Je puis vous assurer que le gouver-« nement de la reine donne, par son consentement, la preuve la « plus grave qui soit possible de son sincère désir, dans l'esprit « d'amitié qui l'anime envers la France, de lui venir en aide dans « les circonstances présentes. Nous n'avons aucun intérêt à amoin-« drir un semblable témoignage. »

M. de Rémusat ne se méprenait pas sur la portée de la démarche de l'Angleterre; j'en trouvai la preuve dans la lettre qu'il m'écrivit le 7 novembre. « J'ai reçu, aujourd'hui même, le texte du traité et votre dépêche du 6... Je vous félicite de la mise à fin d'une œuvre à laquelle vous avez pris une grande part... Le zèle et l'habileté que vous avez apportés dans cette négociation difficile ont été remarqués par le Président de la République, qui m'a chargé de vous en exprimer sa haute satisfaction. Pour moi, je vous dirais malaisément quel prix j'attache au service considérable que vous venez de rendre à l'Etat. » La suite est un développement de l'importance commerciale et politique, etc., etc.

Ma tâche était finie, ma consigne levée; j'avais hâte de retourner à Paris, où l'on m'appelait pour les questions d'application.

Cette négociation a été l'époque de ma plus haute faveur auprès de M. Thiers. Il chantait si hautement mes louanges, un peu pour faire enrager mes chefs, qu'on me crut un moment appelé aux plus hautes destinées; toute l'administration française se mettait à ma disposition. Mon crédit fut jugé tel par M. de Rémusat, qu'il me fit, à différentes reprises, venir à Paris pour tenir tête à son terrible ami, qui ne souffrait que difficilement ou plutôt n'entendait pas la contradiction. Il s'agissait de l'application du traité du 5 novembre. M. Thiers s'obstinait à interpréter une des clauses essentielles contrairement à toutes les déclarations, soit de ses ministres à la tribune, soit de ses négociateurs en Angleterre. On discutait à Versailles dans une sorte de conseil spécial auquel j'assistais. M. de Rémusat me cédait la parole et m'encourageait par des coups de coude à aller de l'avant. Un jour que je devenais trop pressant, un régiment de cavalerie survint bien à propos; M. Thiers ouvrit la fenêtre et nous le fit passer en revue à distance; ainsi finit la discussion.

Une autre fois, comme je parlais avec conviction et pièces de conviction, il se leva et alla chercher dans son cabinet une boîte de chocolat; il revint, m'en remplit la bouche, et la discussion fut close encore une fois. Je crois bien que le courage avec lequel je défendais mes opinions ne lui déplaisait pas, d'autant que je ne négligeais aucun moyen pour racheter ma franchise professionnelle par des compliments qui m'étaient d'autant plus faciles qu'ils étaient sincères. Quand la conversation devenait gênante et touchait à des sujets de politique intérieure, ou à des personnes sur le compte desquelles nous ne nous entendions aucunement, je me souvenais du coup du régiment, et à mon tour j'ouvrais la fenêtre aux *militeriana.* Je n'avais que le premier mot à dire, après quoi il n'y avait plus qu'à écouter, et, vraiment c'était tout plaisir. J'appris ainsi, un soir, toutes les transformations de l'armée romaine; j'avais toujours cru qu'il n'y en avait qu'une seule et la même de Romulus jusqu'à la fin; mais il y en a eu plusieurs, l'armée romaine a passé par des transformations aussi radicales que l'armée française depuis qu'il y en a une, et, à l'appui de cette thèse fort vraisemblable, M. Thiers abondait en arguments. De l'armée de Marius ou de César, nous passâmes à Marius, à César, à Pompée. « César était un ignorant, il ne savait rien de l'art de la guerre, mais il avait le génie! Ah! le génie, cela supplée à tout. » Des anciens, nous arrivâmes aux modernes. « Le plus complet des hommes de guerre, c'est Turenne. Il réunit toutes les parties. Quant à Napoléon, lui aussi, c'est le génie que la Providence n'a allumé que deux fois dans le cerveau d'un homme de guerre. Nos ennemis qu'ont-ils pour eux? La prévoyance. Le général de Moltke, c'est la prévoyance universelle, mais ce n'est pas le génie. Si nous avions à choisir cependant entre la prévoyance et le génie? » Après quelque hésitation, M. Thiers se prononça pour la prévoyance universelle; peut-être pensait-il bien un peu à lui-même en rendant le verdict. Cette dissertation fut merveilleuse de détails, agrémentée de mots vifs et saisissants. Elle me revint en mémoire à quelque temps de là, comme j'entendais M. Jules Simon développer son éloquent plaidoyer contre la constitution du pouvoir du maréchal. L'orateur s'élevant aux considérations générales et traçant le portrait héroïque de l'homme de guerre, pour en accabler le vaincu de Sedan, je reconnus et la pensée et les mots mêmes, et j'avertis mon voisin qu'il allait parler de Turenne. M. Jules Simon avait au moins aussi bonne mémoire que moi. Les longs feux de la batterie de Montretout me tirèrent une autre fois d'affaire. Comme la conversation s'engageait sur un terrain où je ne voulais pas suivre le président, il

m'était beaucoup plus agréable d'acquiescer à la démonstration du progrès qu'il avait fait faire à la tactique de l'artillerie. Je me souviens surtout d'une vive description qu'il fit de l'obus, cette mine toute chargée qui se promène à travers les airs pour aller éclater à point nommé, etc., etc. Mais mon dessein n'est pas de ramasser ici les bribes que j'ai pu recueillir de cette parole intarissable et toujours nourrie de faits et d'aperçus; j'ai simplement voulu marquer mes rapports avec M. Thiers.

A la suite de la signature du traité du 5 novembre, il me conféra la croix de commandeur et me renvoya à Londres avec mon même grade. Je n'en demandais pas plus. J'ai bien servi la politique de M. Thiers à l'étranger; j'ai contribué à lui procurer un succès moral dont il ne pouvait se passer à la fin de 1872, après l'éclat donné à cette tentative de rapprochement avec l'Angleterre; je l'ai aidé à prévenir, au moment de l'ouverture de sa campagne économique, un insuccès à Londres, qui ne lui aurait même pas laissé le temps de ménager une retraite en bon ordre pour ses projets financiers. Je lui ai donc été utile; il a reconnu mes services par un témoignage officiel de sa satisfaction. J'ai regretté que nos relations ne pussent pas continuer sur le même pied, mais je n'ai jamais eu seulement l'idée qu'elles dussent m'engager à le suivre dans une voie politique qui n'était pas la mienne, qui ne l'avait pas été auparavant et qui ne l'est pas devenue.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Londres, 14 septembre 1872.

Manœuvres de la plaine de Salisbury. Nouveau sport militaire. On joue au soldat depuis l'école jusqu'au champ de manœuvre sur lequel M. Cardwell [1] vient d'amener tant bien que mal 30 000 hommes. Le fait capital, c'est la présence de ce ministre bourgeois, aujourd'hui chef effectif de l'armée, cherchant sa place à côté du prince qui en est le chef officiel, supportant avec une patience tout anglaise les petites avanies que ne lui épargnent ni les princes ni les représentants de l'aristocratie militaire. La présence de ce ministre signifie que l'armée appartient aujourd'hui à l'Etat, que les privilèges de l'organisation aristocratique ont fait place à la règle commune, les traditions routinières aux réformes commandées par les conditions nouvelles de l'art de la guerre. Je me garde de comparer M. Cardwell à Louvois,

[1] Vicomte Cardwell en 1874, alors secrétaire d'État pour la guerre.

ni les timides essais de l'un aux grandes créations de l'autre; il est tout au moins certain que le ministre de la guerre d'Angleterre s'inspire, dans sa lutte contre l'aristocratie qu'il dépossède de ses apanages militaires, des souvenirs du réformateur de l'armée française, et que le rapprochement, je le sais, quand il lui est présenté sous la forme d'une délicate allusion, est loin de lui déplaire. Cela nous porte loin du temps où il était permis à une mère de dédaigner un ordre honorifique conféré à son fils, parce qu'il se donnait au mérite.

Londres, 25 octobre, 1872.

Si l'on était à Londres, on parlerait de la dernière mésaventure de l'Angleterre dans l'affaire de l'île San-Juan [1]. A Genève, on a soumis les Anglais au tribut; à Berlin, on leur prend un morceau de chair vive.

Le *Times* disait hier : « Après tout, si nous perdons l'île qui commande à toutes les possessions anglaises de la côte du Pacifique, c'est une garnison d'économisée. » Ils pourront faire beaucoup d'économies de ce genre avant peu, au Canada et ailleurs.

Hier, on annonçait l'entrée des Russes à Khiva et leur approche de l'Inde anglaise. « Tant mieux, dit le *Times*, au lieu d'un voisin barbare et turbulent, nous allons avoir un voisin civilisé et les rapports qu'on entretient avec une grande nation. »

Hier, dîner très intéressant au cercle. Nous avions fait table commune avec Hayward, Sumner [2], le célèbre Sumner du Sénat américain, et Kinglake [3], retour de Berlin. Sumner citait par cœur et déclamait les passages de tous les grands orateurs anglais. Hayward le poussait, rétablissait chaque mot, récitait à son tour et ajoutait : « Je les ai entendus, Canning, Peel, Plunkett, et le premier de tous, Brougham. »

Londres, 10 novembre 1872.

Hier, banquet à Guildhall. Tu connais cette salle immense. On était reçu dans la nouvelle bibliothèque, autre vaisseau de la même dimension. Entre deux rangs d'yeux avides, il faut s'avancer jusqu'au pied du trône où siègent le roi de pique et sa reine [4]. Ce

[1] Sentence arbitrale de l'empereur d'Allemagne en faveur des Etats-Unis dans l'affaire de l'île San-Juan. Les conséquences étaient graves pour la Colombie et pour l'accès de l'océan Pacifique. C'était le résultat de la foi de M. Gladstone dans la panacée universelle de l'arbitrage.

[2] Charles Sumner, sénateur, grand orateur.

[3] Kinglake, auteur de l'*Histoire de la guerre en Crimée*.

[4] Lord maire et mairesse.

n'est qu'en allant prendre ma place, parmi les hauts dignitaires, que je me suis aperçu que tout le monde était en uniforme, excepté moi. Heureusement que l'autre républicain, le chargé d'affaires des États-Unis, était aussi habit noir que moi. Mœurs républicaines, simplicité antique, j'espère que ce sera une bonne note auprès de Barthélemy Saint-Hilaire. En fait, personne ne s'en est aperçu au milieu de cette cohue de 1200 convives. La trompette sonne, c'est un ministre qui arrive au parvis; les sonneries répondent de salle en salle jusqu'au pied du trône. Dommage qu'elles soient aussi fausses. Enfin Granville paraît avec la belle Castalia, ruisselante de diamants. La procession s'ébranle, nous arrivons à la salle du festin remplie de tables. Il faut en faire le tour, comme on passe devant tous les rangs à la revue. Nous avons rencontré, chemin faisant, un ministre de Honduras et l'Espagnol. Je commence donc à respirer plus librement; sans eux, c'était à moi de parler comme le plus ancien des chargés.

Nous trouvons enfin nos assiettes. Toute la cour prend place, le maître des *toasts* monte à la tribune derrière le lord maire; les écuyers, sherifs, massiers, chapelains, à droite et à gauche. On dit un *Benedicite* ou ce que vous voudrez; c'est un sans-façon un peu commercial, il vaut mieux n'en pas parler. On prend place en face de quelques vieux poulets froids, c'est le fond et le meilleur; pour ne pas revenir sur la chair, c'est le seul plat dont on ose manger. La fête commence à sept heures, *God save the queen :* malheureusement, une musique insignifiante. Il aurait fallu un orchestre prussien, la musique de Parlow et des grands sons à la Wagner. L'effet de la salle n'en est pas moins magnifique avec Gog et Magog, les vieux vitraux, le plafond à arceaux, l'éclairage rutilant, les statues géantes en marbre de Pitt et autres colonnes de l'histoire d'Angleterre.

Il y a deux chaires en velours cramoisi; je me demandais ce qui pouvait bien s'y passer, quand deux cuisiniers de Rabelais y sont montés avec des coutelas terribles. On leur apporte des bœufs entiers, et les voilà abattant des tranches pantagruéliques avec une vraie rage. Je crois bien que c'étaient des bœufs de carton, car je n'en ai rien vu venir jusqu'à nous. L'effet était du dernier pittoresque.

Les discours commencent. *Mylords, ladies and gentlemen, charge your glasses!* Les toasts se succèdent, on casse beaucoup de noisettes et on fait partir des pétards au fond de la salle où on n'entend rien, mais où on se fait entendre. Après les toasts, les hurrahs, sur le signal et au bâton du *toast master*. Les fanfares précèdent et suivent, et se répètent de la table d'honneur au

zénith de la salle en face où est perché l'orchestre. Toutes les classes et institutions de la société anglaise sont passées en revue dans les toasts, et les bénéficiaires se tiennent debout pendant qu'on les encense. C'est assez drôle à voir quand toutes les perruques de laine se lèvent avec leurs robes rouges. Nous y avons passé également, « Messieurs du corps diplomatique », mais nous avons oublié de nous lever, mon co-républicain, le Belge, l'Espagnol et Honduras. Ce maladroit a répondu après s'être beaucoup défendu. Il a récité une tartine d'une heure improvisée depuis des années; il y a joint je ne sais quel panégyrique de Gladstone; enfin, il a mis les pieds dans le plat. Un sherif, qui était derrière moi, a dit un mot profond : « Il serait mieux accueilli s'il pouvait simplement annoncer à l'assemblée que Honduras va payer sa dette! »

Tout danger n'était pas passé pour moi, et mon cœur s'est mis à battre singulièrement quand Granville est arrivé au traité de commerce, c'était son morceau de résistance, et il a commencé très gracieusement par désigner *the most distinguished diplomat* avec lequel il avait signé le traité quatre jours auparavant. *Cheers*. C'est écrit dans le journal. Ce sont mes voisines, les demoiselles Dakin, mon co-républicain et mon Espagnol, qui ont fait le bruit; enfin, c'est écrit, et, si on reproduit le discours dans les journaux français, qu'on n'oublie pas les applaudissements! J'ai salué, mais quelle venette! C'est à peine si j'écoutais ce que lord Granville débitait, préparant ma réponse. Heureusement, le sherif n'est pas venu me demander si je voulais relever le *hint*[1], et je commence à me remettre de mon alerte.

Cela a duré ainsi jusqu'à onze heures. Quel grand peuple! Les principaux honneurs ont été pour le nouveau lord chancelier; puis pour lord Granville : sa femme ne lui nuit pas.

Je te fais grâce de la coupe d'amour et du bassin d'eau de roses, du vrai or, mais tu connais tout cela.

Charles Gavard.

La suite prochainement.

[1] Allusion.

TROP VENGÉE[1]

III

Comme je m'y attendais, M. de Waldheim était parmi les invités de la princesse Windhorst. Je ne sais si elle avait reçu ses confidences, mais elle était évidemment favorable à un projet d'union entre nous, car elle saisissait toutes les occasions de nous rapprocher; dans les excursions, dans les promenades, aux repas même où, les lois de l'étiquette étant suspendues, chacun se plaçait à sa guise, le prince était constamment près de moi. Nous étions trop nombreux pour que son manège fût remarqué et je me prêtais à ses attentions de la meilleure grâce du monde. Sans forcer la note, je l'encourageais assez cependant pour qu'il se sentît autorisé à poursuivre sa cour discrète, insinuante, mais dans laquelle la certitude de réussir perçait très clairement. Je crois qu'à aucune époque de sa vie, il n'a ressenti pour moi quoi que ce soit qui ressemblât, même de loin, à de l'amour; ce sentiment-là était, d'ailleurs, j'en eus la preuve par la suite, un de ceux qu'il raillait le plus volontiers; mais, s'il ne m'aimait pas, ma personne physique et morale avait su lui plaire. Mes moindres gestes, mes moindres paroles, étaient pour lui un sujet d'observation constante, et cette étude me devenait de jour en jour plus favorable. Au reste, toute sa finesse de diplomate n'empêchait pas que je ne lusse dans son esprit comme dans un livre. Ses visées étaient fort simples et parfaitement terre à terre.

Jusque-là, il n'avait fait de la politique qu'en amateur; il s'était signalé par des missions de courte durée; il avait occupé des postes importants qu'il abandonnait au bout de quelques mois sans raison apparente, poussé sans doute par l'horreur de tout assujettissement, qui était le fond même de son caractère. En haut lieu, on se montrait indulgent à ses incartades, sa grande situation autorisant ses

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1894.

caprices, et ses services n'étaient jamais refusés lorsqu'il lui prenait fantaisie de les offrir.

Aujourd'hui, un réveil d'activité se faisait en lui; la vie de salon l'ennuyait, il voulait aborder le côté sérieux de sa carrière; mais il estimait qu'une ambassade était mal dirigée sans une ambassadrice pour en faire les honneurs, et c'était là la considération qui le poussait au mariage. Regardant autour de lui, il avait jugé que je possédais les qualités nécessaires à la femme qui devait être la sienne, et, je le répète, son cœur était demeuré complètement étranger à cette appréciation. De part et d'autre, nous faisions donc un calcul, et le mieux qu'on pouvait dire de nous, c'est que nous ne cherchions pas à nous tromper réciproquement.

Lui se bornait aux dehors d'une galanterie amicale et ne jouait à aucun moment la comédie de la passion, ce dont je lui savais gré; et moi, j'accueillais ses avances avec une amabilité de convention qui ne devait certes pas lui donner le change. Dans mon sourire stéréotypé, dans ma cordialité sans chaleur, il devait facilement démêler une indifférence complète; mais j'imagine que cela l'inquiétait fort peu; ce qu'il voulait, c'était une femme rompue aux usages du monde, représentant bien et sachant fixer les regards sur elle tout en évitant de se singulariser.

A l'heure actuelle, je devais réaliser son idéal; je ne courais plus le risque de le choquer par mes exaltations, je ne lui développais plus de théories enthousiastes et jeunes, j'étais aussi froide, aussi artificielle, aussi peu vibrante que si j'avais été formée à son école, et je crois bien qu'il attribuait ce changement à l'influence qu'il exerçait sur moi.

Oui, j'étais entrée pleinement dans ma nouvelle incarnation. A la crise aiguë avait succédé une torpeur morale qui me permettait de rire, de causer, de prendre une part active aux amusements de tous genres qu'on nous infligeait sans trêve ni repos. Je me montrais souriante, équilibrée, en pleine possession de moi-même, et, de bonne foi, j'eusse pu croire que c'en était fini pour moi des émotions violentes, si je n'avais subi alors les premières atteintes d'un mal mystérieux qui, depuis, n'a fait que se développer : l'angoisse du réveil. Aux heures grises du matin, dans l'engourdissement qui n'est pas le sommeil, toutes les pensées torturantes que, pendant le jour, je savais résolument écarter, s'imposaient à moi avec une précision impitoyable contre laquelle j'étais sans force; le souvenir de mon amour dédaigné, de mes beaux rêves déçus, mêlé aux réalités amères, aux prévisions désenchantées de l'avenir, tout cela se heurtant dans mon cerveau, y jetait un désarroi qui confinait à la folie, et, lorsqu'enfin, je m'étais arrachée à cet

état semi-conscient, semi-léthargique, je demeurais brisée, ne trouvant plus en moi que ce grand vide de l'âme qui la fait sombrer dans une sensation de vertige. Mais, une fois debout, je me reprenais, et personne ne pouvait lire sur mon visage reposé les traces de cette lutte énervante.

L'intimité de la vie de campagne permit à M. de Waldheim de progresser rapidement dans son travail d'investigation. Au bout de quinze jours, il parut fixé sur ce qu'il voulait savoir; il se convainquit que j'avais l'humeur égale et un goût sûr en matière de toilettes, que je possédais à fond la science de l'amabilité banale et que je ne me donnais jamais la peine d'être malveillante dans mes jugements; en un mot, le type de la parfaite ambassadrice.

Plusieurs fois, il avait essayé de me prendre en faute, et toujours j'avais su esquiver le piège. Après une dernière expérience dont je sortis victorieuse, il jugea inutile d'attendre davantage et, le soir même, il me formula sa déclaration.

Ai-je besoin de dire que cette déclaration fut ce qu'elle pouvait être, irréprochablement correcte et absolument prosaïque? Le cadre et l'heure pourtant débordaient de poésie. C'était une belle et pure soirée de juillet. Nous nous promenions sur la terrasse du château qui surplombait un petit lac aux eaux profondes, argentées à cette heure par les reflets indécis de la lune dont la clarté dormait sans mouvement sur les gazons; çà et là, les arbres dispersés formaient dans la lumière comme des îles d'ombres flottantes; le silence était si universel, si recueilli, que cela semblait une profanation de le rompre. Mais l'imagination de M. de Waldheim n'était pas aussi susceptible que la mienne, et ce fut du ton le moins impressionné qu'il prit la parole.

— Je ne sais, me dit-il, si votre père vous a fait part de mes désirs, je crois, en tout cas, vous les avoir laissé deviner. Vous ne pouvez ignorer que je me considérerais comme l'homme le plus privilégié, le plus heureux, si vous daigniez me faire l'honneur de porter mon nom.

Et ce fut tout. Sa voix était ferme, il ne paraissait ni anxieux ni ému. Déférent et très maître de lui, il attendait ma décision. Hélas! quel contraste avec la matinée radieuse de Heilthal! Un instant mon regard se voila, la terrasse blanche, les pâles lueurs du lac disparurent et je revis le bois au feuillage ensoleillé, les oiseaux tournoyant dans le bleu du ciel et, à mes pieds, Witold, ivre de passion, embrassant le bas de ma robe et répétant d'une voix ardente : « Ma femme bien-aimée!... ma femme à moi!... à moi!... »

La vision s'évanouit, je rouvris les yeux, honteuse de ce lâche attendrissement. Comme pour protester, je me redressai de toute

ma hauteur, et il n'y eut dans ma réponse ni trouble ni hésitation.

— Je suis sûre, dis-je d'une voix posée, qu'en vous confiant mon avenir, je ne saurais le placer en de meilleures mains.

Ce consentement peu original, mais dépourvu de réticences, eut un plein succès auprès de mon tranquille adorateur. Il s'inclina sur ma main et y appuya ses lèvres.

— Je vous suis très reconnaissant, dit-il, je vois que je ne me trompe pas en vous estimant fort supérieure aux autres jeunes filles... Vous m'avez répondu tout droit et du premier coup sans mettre votre vanité à me tenir en suspens. J'espère que vous n'aurez jamais à vous repentir d'avoir lié votre vie à la mienne.

C'est ainsi que j'engageai toute mon existence. Cette fois, je savais que mon sort était fixé sans retour, qu'aucun obstacle, aucun incident imprévu, n'interviendraient pour changer le sort que je m'étais choisi; je savais aussi que je commettais une action mauvaise, que, dans un sens, j'étais presque aussi méprisable que l'était Witold lui-même, mais je n'éprouvais aucun repentir. Dans le détraquement de mon être moral, je ne me croyais plus tenue à rien. Le mal que Witold m'avait fait me donnait l'impunité, m'affranchissait de toutes les lois qui devaient régir les autres.

Mon père arriva quelques jours après. Son adhésion n'était pas douteuse, mais il sut contenir dans de justes bornes sa satisfaction légitime.

Bientôt la nouvelle de mon mariage fut officiellement proclamée. A mon tour, je devins le thème de la presse, et la colonne des « mondanités » abonda en compliments fades et exagérés à mon adresse. Le monde fut également prodigue de félicitations, chacun répétant que c'était une union assortie entre toutes, mais les maladroits qui, partout, sont en majorité, ne me cachaient pas que, d'après l'opinion générale, c'était moi qui faisais le *beau mariage*. Qu'importait l'âge du prince? Quelques années en trop, peut-être, mais aussi tant de millions en plus! Et puis, il n'y avait pas que la fortune. L'homme en lui-même était une puissance, un esprit de haute portée, qui, le jour où il voudrait, jouerait le premier rôle sur la scène politique d'Europe. Si on ne me disait pas ouvertement que j'avais une chance au delà de mes mérites, on me l'insinuait à mots couverts, et ma chance parut plus enviable encore lorsqu'on apprit que l'empereur d'Autriche offrait à mon fiancé, comme cadeau de noces, le poste d'ambassadeur en France.

Cette perspective de changement qui s'ouvrait à moi, la certitude de m'éloigner des lieux où tout me parlait d'un passé que je voulais ensevelir, était le seul point consolant de ma destinée nouvelle; je m'étourdirais plus sûrement dans un milieu inconnu,

j'aurais plus facilement raison de mes dernières révoltes, de ces regrets qui ne voulaient pas mourir.

A l'heure actuelle, malgré la stricte surveillance que j'exerçais sur moi-même, j'avais encore des réveils de vie, des heures de réaction, pendant lesquelles je m'épouvantais d'avoir cédé à mon stupide orgueil, à un besoin malsain de représailles, de m'être si follement jetée dans l'irréparable. M. de Waldheim, à mesure que je le connaissais mieux, ne me rassurait pas sur les suites de ma détermination. Il existait chez lui un fond de cynisme et de sécheresse que toutes ses formes séduisantes ne pouvaient atténuer, mais aucun avertissement n'aurait pu me retenir sur la pente où je glissais. On eût dit que j'étais poussée par une fatalité inéluctable.

Ce fut moi qui hâtai la date du mariage.

Le prince, pour sa part, ne témoignait pas d'empressement exagéré; il eût fort bien consenti à attendre la fin de l'automne, ne devant occuper son poste qu'au commencement de l'hiver. Mais je savais que mon père irait, comme tous les ans, à Heilthal, et qu'aucune considération sentimentale ne l'empêcherait de m'emmener. Une telle épreuve eût été au-dessus de mon courage. Peut-être le comprit-il, car je n'eus pas de peine à lui persuader que le temps des fiançailles était une période insupportable pour tous, et il fut convenu que la cérémonie aurait lieu dans les derniers jours du mois d'août. Aussitôt après, nous devions aller passer un mois en Hongrie, dans une terre qui appartenait à M. de Waldheim; puis, si les circonstances le permettaient, nous ferions précéder notre installation à Paris d'une tournée de visites de famille dans le midi de la France.

J'ai dit : « Si les circonstances le permettaient ». En effet, ma situation vis-à-vis des miens était mal définie; je n'en connaissais qu'un fort petit nombre, et il ne me restait d'eux que l'impression d'avoir été accueillie avec une froideur assez marquée, qui, toutefois, ne s'adressait pas à moi, mais à mon père; pour lui, il avait toujours été tenu très à distance, depuis que, rompant avec les traditions des Villers-Cernay, il avait consenti à servir un autre gouvernement que le gouvernement de droit divin. En bons légitimistes, ses proches le blâmaient mille fois plus de s'être rallié à l'empire, que d'accepter la république; et le fait d'avoir donné sa démission après la guerre pour ne reprendre ses fonctions diplomatiques que sous le maréchal de Mac-Mahon n'était nullement envisagé par eux comme circonstance atténuante. Je parle d'un temps où les passions politiques étaient plus aiguës qu'aujourd'hui, la lassitude moins générale, les espérances plus vivaces. On en voulait à mon père d'avoir déserté le parti auquel tant de liens

eussent dû le rattacher, mais lui, contraire par tempérament à toute opinion extrême, n'opposait qu'un dédain placide à toutes ces hostilités de salon. Je ne l'avais entendu se défendre qu'une fois.

— Oui, je sais bien, avait-il dit, on estime que je suis un renégat, que j'ai pactisé avec les ennemis de mon sang et de ma caste. Peuh! ce sont là des mots sonores qui ne contiennent pas grand'chose. En quoi les boudeurs, les entêtés, qui s'acharnent à faire de l'opposition, ont-ils été utiles à leur cause ou à leur pays? Ont-ils ramené les Bourbons? Ont-ils donné la prospérité à la France? Le plus clair des résultats obtenus, c'est qu'ils se sont beaucoup disputés entre eux, et que leur isolement systématique leur a aigri le caractère. C'est le sort de toutes les petites Eglises. Je crois que mieux vaut prendre sa part de la besogne et empêcher le plus de mal possible que de regarder de loin faire les autres, en se réjouissant des erreurs qu'ils commettent. On finit, à ce jeu, par se fausser le jugement et la conscience.

Ce raisonnement très spécieux ne trouvait point la moindre faveur dans une famille, où aucun souffle libéral n'avait jamais pénétré; pour ces esprits foncièrement honnêtes et religieux, mon père était comme la branche morte séparée de l'arbre et destinée tôt ou tard au feu éternel. Toutefois, le sentiment de solidarité, si puissant chez les vieilles races, avait empêché une rupture complète. Comme marquis de Villers-Cernay, il avait sa place au foyer familial, mais cette place, personne ne se souciait qu'il l'occupât, et il s'en souciait moins qu'un autre.

Ces raisons expliquent pourquoi je ne me connaissais d'autres parents que ceux que j'avais du côté de ma mère. Mais aujourd'hui mes conditions d'existence allaient se modifier; à Paris, je me trouverais en contact avec beaucoup de membres de ma famille inconnue, et mon père désirait me voir nouer des relations suivies avec eux.

— A vous, ma chère enfant, me dit-il, on ne tiendra pas rigueur. Par votre mari, vous serez étrangère. On vous pardonnera de voir les gens du gouvernement, ce sera une nécessité de situation. Mais si je vous engage à remplir tous vos devoirs officiels et à ne subir aucune influence de coterie, je crois cependant que vous ferez bien de prendre pied dans une société qui est la vôtre et qui, — je lui rends justice quoiqu'elle me juge sévèrement, — est à coup sûr la meilleure et la plus agréable à fréquenter.

Comme premier essai de conciliation, mon père écrivit à tout un clan de Villers-Cernay, pour leur faire part de mon mariage. En général, les réponses furent aimables; le prince de Waldheim portait un nom trop ancien pour qu'une alliance avec lui ne fût

considérée comme flatteuse. On désarma presque vis-à-vis de mon père pour avoir su se ménager un tel gendre; et, quant à moi, je reçus mille affectueuses protestations. De ce côté, au moins, l'horizon si chargé de mon avenir ne s'annonçait pas menaçant.

Mon mariage se célébra en grande pompe à Vienne. C'était un peu un événement dans la société viennoise; aussi, malgré la saison défavorable, une foule énorme se pressa-t-elle tant à la soirée de contrat qu'à la solennité de l'église.

Pour moi, dans toute cette période, il me semble n'avoir eu d'autre préoccupation que celle de m'empêcher de penser. Je ne voulais ni regarder en avant ni retourner en arrière, ni m'apitoyer sur mon avenir, ni surtout analyser mon appréhension croissante des engagements que j'allais contracter. Malgré tout, le sentiment que je commettais un acte de démence, une cruauté irréparable contre moi-même, m'accompagnait toujours; mais nul ne se doutait de mes agitations intérieures. Aux yeux de tous, j'étais l'incarnation de la fiancée heureuse, sûre d'un lendemain triomphant.

Aux yeux de tous? non pas tout à fait! Je ne réussissais pas à mettre la pénétration d'Olga en défaut. Elle, — je le sentais, — voyait trop que le triomphe n'était qu'à la surface; mais elle ne se permettait aucun blâme; elle ne cherchait pas à provoquer des épanchements que je lui refusais. Et moi, j'évitais de me trouver seule avec elle, tant je craignais de faiblir, d'avoir un mouvement d'expansion qui lui révélât l'étendue de ma détresse. Ce ne fut qu'au moment du départ, lorsque tout était irrévocable, que ma réserve fondit, et que, dans le baiser d'adieu, mes larmes se mêlèrent aux siennes. Elle me serra longuement dans ses bras.

— Dieu veuille, ma chérie, murmura-t-elle, que vous n'ayez pas affronté une tâche trop lourde!

Et tout bas, la tête cachée dans son épaule, je lui répondis avec un peu de l'élan des anciens jours :

— Aimez-moi quand même..., ne m'abandonnez pas!

La séparation avec mon père se fit en termes moins émus. Vis-à-vis de son calme imperturbable, je ne pouvais guère m'attendrir; je savais d'ailleurs que toute manifestation de sentiment le choquait comme un solécisme d'éducation. Il me mit en voiture avec l'empressement d'un maître de maison qui accompagne une invitée de marque, et demeura sur le perron, tandis que M. de Waldheim prenait place à mes côtés.

— Je vous envie votre séjour dans les Karpathes, furent ses dernières paroles. Surtout n'oubliez pas de vous arrêter à Debretzin..., il y a là une forêt qui est restée dans mes souvenirs...

J'arrive à une partie de mon histoire à laquelle un auteur

moderne ne manquerait pas de consacrer un long chapitre, mais qui, dans une confession que je veux sincère, peut se résumer en quelques mots très courts.

Ce temps de la lune de miel qui, pour la plupart des femmes, est le point de départ d'une vie heureuse ou malheureuse, ne fut pour moi que le commencement fort peu dramatique d'une existence toute de convention. Sans doute, n'aimant pas mon mari, je devais plus qu'une autre, en face des réalités du mariage, ressentir ce haut-le-cœur désespéré qu'éprouve toute jeune fille ignorante. Mais, du moins, je n'étais pas comme celles qui tombent du sommet de leurs illusions; moi, je n'avais eu que l'horreur instinctive de ce redoutable inconnu. L'expérience justifia mes répulsions, mais ne détruisit pas des rêves d'idéal que je n'avais jamais faits. Au reste, M. de Waldheim ne se montrait ni meilleur ni pire que je ne me l'étais imaginé. Sa sécheresse de cœur était incurable; son indifférence pour ses semblables si complète, que jamais je ne l'ai vu s'émouvoir, même légèrement, des souffrances d'un autre; mais c'étaient là surtout des défauts négatifs; son caractère très entier ne devenait agressif que s'il se heurtait à une résistance, son absence de foi et de sens moral ne se traduisait que par des plaisanteries fines, sans aigreur, qui pouvaient faire croire que c'était chez lui, non scepticisme absolu, mais boutades d'un esprit humoristique. De goûts essentiellement mondains, il s'ennuyait certainement de notre tête-à-tête conjugal, mais il l'acceptait avec la politesse d'un homme bien élevé qui accomplit une corvée nécessaire. Nullement amoureux de moi, il ne cherchait pas à vaincre la froideur que je lui témoignais ou à en démêler la cause. Dès les premiers jours, je compris que ce simulacre d'union ne pouvait se maintenir qu'à la condition pour nous de suivre deux voies parallèles, et je vis se dérouler devant moi, à perte de vue, le long chemin que je poursuivrais éternellement seule. Mais, après tout, cela ne valait-il pas mieux ainsi? N'était-ce pas à la plus misérable des défaites qu'avait abouti ma chimère de marcher à deux, appuyés l'un sur l'autre? Non, désormais, je ne demanderais rien à la vie; mon ambition se bornerait à n'être plus dupe et à souffrir le moins possible. Et pourtant, je ne me consolais pas que le rêve eût été si court, que tout fût fini pour moi, avant ma vingtième année!

Moins jeune, ou plus sensible aux côtés matériels, j'eusse pu trouver une compensation dans les avantages solides que m'avait procurés mon mariage. La fortune de M. de Waldheim était considérable, et je dois lui rendre cette justice qu'il la dépensait largement. J'étais donc environnée d'un luxe très supérieur à celui que j'avais connu jusqu'alors. La terre d'Erlau, où nous passions notre

triste lune de miel, comptait au nombre des plus belles propriétés de la Hongrie. Les chasses étaient merveilleusement aménagées, et le château, véritable nid d'aigle, fantastiquement perché sur le roc, contenait d'innombrables richesses : collections d'armes précieuses, tapisseries anciennes à personnages baroques, une galerie entière des plus curieuses toiles de la vieille école allemande.

Dégagée des préoccupations pénibles qui m'absorbaient, je me serais passionnée pour tous ces trésors artistiques. J'eusse aimé aussi à parcourir ce beau pays sauvage, à gravir les cimes dentelées des montagnes, dont les courbes hardies décrivaient autour de moi un cercle magique, m'isolant du monde au delà; mieux que personne, j'eusse apprécié cet admirable cadre, si j'y avais apporté un cœur libre et heureux; mais, je le répète, j'étais inaccessible à toute sensation douce. Mes nerfs m'avaient soutenue tant qu'il s'était agi d'accomplir l'acte décisif que j'avais résolu, mais, maintenant, je subissais l'affaissement qui suit toute tension extrême de la volonté. Il ne me restait rien à faire désormais, plus rien qu'à étouffer des regrets inutiles et à accepter sans murmures le châtiment de la faute commise.

Les quatre semaines pendant lesquelles nous devions goûter les joies douteuses d'un tête-à-tête ininterrompu me parurent à elles seules plus longues que mes vingt ans d'existence. M. de Waldheim, pourtant, ne s'imposait pas à moi plus qu'il ne fallait. Il consacrait toutes ses matinées à la chasse. Je dois dire qu'il m'avait consultée pour la forme, craignant que je ne visse un manque d'égards dans ses absences prolongées, mais je n'avais garde de le retenir.

Les après-midi, pendant lesquelles nous parcourions les environs ensemble, éprouvaient suffisamment notre patience. Nous n'essayions pas de renverser les barrières qui séparent toujours et malgré tout deux êtres humains, ceux-là mêmes qui sont le plus désireux de se livrer réciproquement leur moi intime, et, certes, tel n'était pas notre souci; nous nous contentions de causer avec moins d'abandon et certainement moins d'esprit que nous ne le faisions dans les salons de Vienne. Mon mari ne se donnait plus la peine d'être brillant ou paradoxal; il ne cherchait pas davantage à poursuivre l'examen de mes qualités intellectuelles, s'étant assuré d'avance que je n'avais pas besoin d'être formée et que je saurais tenir ma place. Il me rappelait ces collectionneurs qui s'inquiètent scrupuleusement de la valeur des tableaux qui figurent dans leurs galeries, mais qui n'ont plus l'idée de les regarder une fois qu'ils sont à la place qu'ils leur ont assignée.

Les soirées, au début, furent plus difficiles encore. Bientôt, toutefois, M. de Waldheim me les rendit supportables en voulant juger

de mon talent de musicienne, qu'il ne connaissait que par ouï-dire.

Avec une obstination qu'il avait prise pour une fantaisie d'enfant gâté, je m'étais toujours refusée à chanter devant lui. En réalité, depuis le jour où j'avais appris la désertion de Witold, mon piano était resté fermé. Quelquefois, seule avec moi-même, j'avais voulu combattre cette faiblesse, mais, aux premières notes, les souvenirs de Heilthal me dominaient toute, et je m'interrompais dans un sanglot.

Aujourd'hui, pourtant, j'étais déterminée à me vaincre, à ne rien sacrifier de moi à un passe qui devait être mort, et, dès l'abord, le son de ma propre voix me fut une surprise heureuse, un réveil de mes facultés endormies.

J'avais l'impression que tout artiste convaincu doit ressentir, c'est que mon art me transportait dans un monde à part, où la souffrance ne pouvait plus m'atteindre. Par une contradiction bizarre, il me semblait que j'étais dégagée de ma personnalité et pourtant que je me retrouvais tout entière dans une vie plus intense. C'était à la fois un apaisement et une vibration profonde de tout mon être.

Mon mari ne sut pas lire en moi ces émotions multiples, mais il reconnut que ma voix me créait une supériorité, et cette découverte rehaussa encore à ses yeux la valeur de l'acquisition qu'il avait faite, je veux dire de la femme qu'il s'était choisie. Il se montra donc très élogieux et ne formula qu'une seule restriction :

— Votre talent a trop d'empire sur vous, dit-il d'un ton de badinage qui atténuait la critique. Vous vous dépensez sans compter, par bonheur on sait que vous êtes Mlle de Villers-Cernay, ou l'on pourrait croire que vous avez été élevée pour débuter à l'Opéra. Au reste, là, comme ailleurs, vous eussiez été la première entre toutes.

Le jour que nous appelions secrètement l'un et l'autre arriva enfin, et ainsi qu'il était convenu, nous nous dirigeâmes, par l'Italie, vers le midi de la France.

C'était à la sœur de mon père, la comtesse de Saint-Alde, qui habitait les environs de Pau, que nous devions faire notre première visite. Je ne l'avais vue qu'en une seule occasion et ne conservais d'elle aucun souvenir précis, mais la lettre par laquelle elle nous engageait à passer quelques jours à Saint-Alde était d'une cordialité qui me permettait de bien augurer de nos relations futures.

Elle me fit, en effet, l'accueil le plus simple et le plus bienveillant. J'avais cru lui trouver des traits de ressemblance avec mon père, mais elle ne le rappelait en rien. Lui, avec sa taille élevée, ses dehors de parfait gentilhomme, la courtoisie un peu hautaine de ses manières et son affectation constante à prôner des théories galitaires, faisait songer aux grands seigneurs de la cour de

Louis XVI, entêtés de libéralisme. Ma tante, au contraire, manquait de distinction extérieure. Petite et forte, toujours vêtue d'une robe noire, mal ajustée, et coiffée d'un bonnet de tulle à rubans flottants d'où émergeaient sur les côtés deux boucles raides, de couleur indécise, elle paraissait presque vulgaire à première vue. A l'observer de plus près, toutefois, on découvrait facilement chez elle les signes de la race qui était la sienne. Elle en avait les qualités et les défauts. Catholique et royaliste, elle pratiquait sa religion avec ferveur, l'envisageant, peut-être sans s'en rendre compte, comme le monopole des gens nés, un privilège de caste auquel on n'avait pas le droit de se soustraire. En politique, elle était plus zélée encore et déployait un fanatisme de sectaire qui contrastait assez plaisamment avec la bonhomie qui était sa tendance véritable. En somme, à un fonds de grande bonté, à certaines idées droites, elle joignait un nombre incalculable de préjugés presque enfantins, devenus chez elle une seconde nature. Malgré cela, ou plutôt parce qu'elle était ainsi tout d'une pièce, ayant la franchise de ses affections et de ses haines, elle attirait la sympathie. Ses amis étaient nombreux, et elle exerçait une large hospitalité dans son antique manoir des bords de l'Adour; peut-être la tenue de la maison laissait-elle un peu à désirer, peut-être les domestiques avaient-ils trop de la familiarité des vieux serviteurs d'avant la Révolution, mais personne ne s'arrêtait à ces légers inconvénients, et les visiteurs qui se succédaient au château de Saint-Alde paraissaient toujours heureux d'y être.

Ma tante leur en était reconnaissante; elle aimait à se voir entourée, car la solitude la mettait trop cruellement en face de ses souvenirs. Son mari avait été tué à Castelfidardo, dans les rangs de l'armée pontificale, à côté de Lamoricière. Un peu plus tard, son fils unique mourait des fièvres paludéennes, à la suite d'un voyage à Rome, entrepris pour saluer la légitimité vaincue dans la personne du roi de Naples. Et ainsi, en quelques mois, ma tante perdait les deux grandes affections qui remplissaient sa vie, mais peut-être en souffrit-elle moins qu'une autre. Mari et enfant avaient péri victimes de leur dévouement au Saint-Siège et aux Bourbons, les deux causes sacrées qui primaient tout. Quel sort plus enviable que le leur? Dans l'ardeur passionnée de ses convictions, c'était d'un cœur sans révolte qu'elle avait offert à Dieu son sacrifice.

Je rencontrai à Saint-Alde un assortiment nombreux de membres de ma famille, sans doute attirés par la curiosité de voir de près la fille du jacobin, comme mon père était familièrement désigné. Mais la crainte qu'on pouvait avoir de m'entendre émettre hérésies ou opinions avancées se dissipa vite, car les principes libéraux que

mon père arborait n'avaient pas déteint sur moi, et, à tout prendre, je préférais la politique rétrograde à celle du progrès ; j'avais néanmoins trop vécu à l'étranger, en dehors des passions de parti, pour m'associer aux colères et aux indignations des miens contre tous ceux qui ne partageaient pas leurs opinions, et la sincérité avec laquelle on me plaignait d'avoir à me mêler au monde officiel me faisait sourire : « Comme vous vous sentirez mal à votre aise, me répétait-on, enfin vous serez là comme à un spectacle; d'ailleurs, vous en ferez le moins possible, mais c'est égal, ce sera bien pénible. »

Et les vieilles cousines me contemplaient avec de grands yeux étonnés, comme on regarde un dompteur qui va s'aventurer dans la cage aux lions. Les jeunes me promettaient des dédommagements. « Nous recevons beaucoup entre nous, vous aurez l'occasion de vous amuser. Et puis, quand vous donnerez des fêtes à l'ambassade, nous viendrons en force pour vous soutenir, et vous nous montrerez de loin les femmes des ministres. Ce sera peut-être fort drôle. »

Dans ce milieu, où le côté extérieur jouait un rôle considérable, mon mari obtenait tous les suffrages. Nul n'était plus charmeur que lui, lorsqu'il lui plaisait de déployer sa séduction, et ici, cela lui plaisait visiblement. Il se sentait bien dans cette société un peu arriérée, obstinément attachée aux vieilles traditions et aux vieilles croyances, — lui qui pourtant n'avait pas une croyance au monde, — mais il retrouvait là l'air ambiant des coteries exclusives de Vienne, et il se laissait aller à l'attrait puissant qui naît de l'habitude.

En outre, il n'était pas insensible aux succès qu'il remportait. On l'appréciait beaucoup. Ma tante ne déguisait pas son enthousiasme et me félicitait à tout propos, accompagnant ses éloges de certaines admissions naïves.

— Vous ne pouviez pas mieux faire, ma chère enfant, me disait-elle, je vous assure que nous sommes ravis d'une pareille alliance. Et si vous saviez comme nous avions peur ! Avec les idées saugrenues de mon pauvre frère, il aurait pu se mettre en tête de vous marier avec quelque sauvage de la république, quelque nouvelle couche. Pour sûr, nous l'en croyions capable. Il est vrai que nous ne nous connaissions pas alors; autrement nous eussions été tranquilles. Ce n'est pas vous qui ferez mentir le sang des Villers-Cernay.

Le temps passait à Saint-Alde beaucoup moins lourdement que dans la solitude des Karpathes, grâce au nouveau champ d'observations qui s'ouvrait à moi. J'étais résolue à me détourner de mes préoccupations personnelles, et à prendre du monde tout ce qu'il pourrait me donner.

Au temps où j'aimais Witold, j'avais vécu d'une vie purement subjective. Je ne songeais même pas à regarder autour de moi,

tant j'étais absorbée par le poème intime qui se déroulait dans mon cœur. Aujourd'hui, amour et poésie étaient bien loin, mais les regrets mal contenus se ranimaient encore à certaines heures, et il s'agissait de les vaincre. Bien que la coquetterie fût essentiellement contraire à ma nature, je m'imaginai tout à coup d'en essayer. L'essai, — je dois le dire, quoique l'aveu manque de modestie, — m'était singulièrement facilité. J'avais à ma disposition un essaim de jeunes cousins qui ne demandaient qu'à guider mon inexpérience. Ils me considéraient évidemment comme une enfant sacrifiée à un vieillard (n'y avait-il pas un abîme de près de trente ans entre mon mari et moi?) et estimaient que la mission qui s'imposait à eux était de me distraire des obligations maussades que j'avais si imprudemment contractées. Bien entendu, ils ne s'avançaient sur ce terrain délicat qu'avec la réserve de gens bien élevés et je ne les encourageais que dans une mesure restreinte, juste assez cependant pour comprendre que ce jeu qui passionne tant de femmes, — sans excepter les femmes intelligentes, — ne me procurerait même pas un amusement passager. Mes admirateurs me paraissaient rivaliser d'uniformité et d'ennui. Leurs déclarations à mots couverts, les lieux communs qu'ils me débitaient sur l'amour, leurs extases discrètes, leurs affectations de jalousie et de tristesse, lorsque je me montrais d'humeur moins conciliante, tout cela me semblait le dernier mot de l'insipidité.

A Vienne, au temps où j'étais jeune fille, on avait souvent essayé de me faire la cour, pour le bon motif, mais alors, je n'écoutais même pas. Maintenant, au contraire, j'écoutais... par désœuvrement..., par curiosité, dans la vaine attente d'entendre quelque chose qui en valût la peine..., et je m'apercevais que c'était un remède empirique, auquel j'avais recours, qu'il me fallait bien autre chose pour combler le vide qui allait s'élargissant en moi; autre chose que ces propos ineptes et dont l'ineptie me sautait aux yeux, parce que je les recueillais de sang-froid. Et ceci me rappelle la réflexion que me fit un jour un homme revenu de ses illusions de jeunesse qui, à vingt ans de distance, retrouvait les lettres d'une femme dont il avait été longtemps et éperdument amoureux. « Je croyais éprouver une certaine douceur à les relire, disait-il, et je n'ai ressenti que de la stupéfaction... d'avoir pu aimer une femme qui écrivait si mal. » Ce qui prouve que le langage de la tendresse ne doit tomber que dans une oreille convaincue, et n'est plus supportable le jour où le jugement s'en mêle.

Mes ébauches de coquetterie ne m'intéressaient donc que médiocrement, mais je me plaisais dans la saine atmosphère de Saint-Alde. La bonté active de ma tante, sa placidité d'humeur (que seule

la question politique avait le pouvoir d'altérer), exerçaient sur moi une influence calmante. Sa nature, peu compliquée, n'avait jamais dû souffrir des maux que l'imagination nous crée, mais, inconsciemment, elle les apaisait chez les autres ou, du moins, elle en diminuait l'intensité. Sans doute, elle avait traversé de cruelles épreuves, mais, en fait de douleurs humaines, elle ne connaissait que celles qu'on avoue, qu'on peut laisser éclater au grand jour, et qu'on voit s'atténuer, à mesure que les mois et les années s'écoulent. Quant aux autres, les plaies qu'on cache et que le temps exaspère loin de les cicatriser, les angoisses qu'on renferme en soi et qui vous humilient autant qu'elles vous torturent, elle n'en soupçonnait même pas l'existence. Tout était simple en elle, ses tristesses comme ses joies, et souvent je m'émerveillais de la pureté cristalline de cette âme de vieille femme, de la puérilité touchante de ses souvenirs rétrospectifs, mais j'aimais à l'écouter lorsqu'elle me refaisait l'histoire de sa jeunesse et de son enfance. Parfois, d'ailleurs, ses longs récits avaient plus de portée et remontaient alors très haut dans un passé lointain; par elle, j'apprenais à connaître ma race, les Villers-Cernay disparus dans la tourmente révolutionnaire, les uns expirant fièrement sous le couteau de la guillotine, en criant : « Vive le roi! » les autres, intrépides dans les rangs de l'armée de Condé, mêlés à toutes les entreprises folles et généreuses de l'émigration, illusionnés et irréconciliables jusqu'au bout. Je comprenais, en remontant cette longue chaîne de traditions, à quel point la défection de mon père devait paraître coupable. Comment un Villers-Cernay avait-il pu commettre une pareille apostasie?... Ma tante se le demandait sans cesse, et c'était là un de ses grands chagrins, un chagrin honnête et impersonnel, tel qu'elle savait les ressentir. Elle se consolait en pensant que moi, au moins, je ne serais pas rebelle aux lois de l'atavisme, et l'attention, jamais lassée, avec laquelle je recueillais ses confidences, me faisait faire de rapides progrès dans son affection.

Lorsque je parlai de départ, elle mit tant d'insistance à nous retenir, qu'il fut impossible de lui résister. J'objectai en vain la tournée de visites qui nous restait à faire : « Vous n'avez qu'à rester ici pour voir tous vos proches à tour de rôle, me dit-elle, et ils vous tiendront quitte de votre démarche de politesse lorsqu'ils sauront que c'est moi qui ai voulu vous garder. »

Nous prolongeâmes donc notre séjour auprès d'elle et, ainsi qu'elle me l'avait promis, je vis défiler à Sainte-Alde la liste presque entière de ma nombreuse parenté. Tous me témoignaient une grande indulgence et paraissaient heureux de m'avoir reconquise. Pour moi, j'étais vaguement reconnaissante, mais sans me

livrer, sans répondre par un élan de cœur aux sympathies qui m'étaient offertes. Ressentir de nouvelles affections, je n'en avais ni le goût ni le pouvoir, le souffle amer du doute avait passé sur mon âme et aucune fleur ne pouvait prendre racine dans ce sol desséché.

Et lorsque, enfin, je m'arrachai de Sainte-Alde, lorsque je vis tantes et oncles, cousins et cousines, si sincères dans leurs regrets, me prodiguant si naturellement leurs témoignages d'amitié, je n'éprouvai qu'un sentiment de navrante tristesse en songeant qu'une expérience cruelle et prématurée avait détruit à jamais en moi la faculté des émotions confiantes.

IV

J'arrivai à Paris dans les derniers jours de l'année; l'hiver était rude, la grande ville avait une physionomie sombre qui m'impressionna désagréablement, quoiqu'elle fût en parfaite harmonie avec mes dispositions particulières.

L'hôtel de l'ambassade, un des plus beaux et des plus riants de Paris, parut tout spécialement lugubre à mon imagination prévenue. De mes fenêtres, je découvrais un jardin d'une étendue exceptionnelle, admirablement dessiné. Ce serait, sans doute, une ressource précieuse au printemps, avec les lilas et les cytises en fleurs, mais son aspect, tel que je le vis pour la première fois, couvert d'un manteau de neige, ses grands arbres dépouillés de feuilles, se dressant comme des squelettes et s'estompant, noirs et décharnés, sur un ciel bas, ne fit qu'ajouter à la sensation de mortel dégoût que me causait la perspective de ma vie future.

Je n'avais même pas la distraction salutaire des commencements d'une installation; il eût été bon pour moi de me trouver aux prises avec un peu de confusion et de désordre, d'être détournée par des soins matériels de la constante analyse de mon état d'âme, mais cette ressource me manquait. Pendant notre séjour à Sainte-Alde, M. de Waldheim avait fait deux ou trois voyages à Paris pour diriger lui-même les arrangements intérieurs. Grâce à sa surveillance, tout était irréprochable. Aucune erreur de style n'avait été commise, aucune négligence des moindres détails du confort.

Pour tromper mon désœuvrement, j'avais, il est vrai, mes devoirs officiels, mais, dès le début, je sus les réduire à l'indispensable, et M. de Waldheim n'en exigea pas plus. Il entendait, sans doute, donner à sa situation diplomatique tout le prestige dont elle était susceptible, et avoir un salon coté parmi les plus élégants; seulement, il jugeait que, pour atteindre son but, il devait s'adresser en dehors des sphères gouvernementales. Et, pour cette raison même,

il avait favorisé, de son mieux, mes bons rapports avec les miens, tous appartenant à la fraction de la société parisienne dont il tenait à s'entourer. Mais cette fraction ne revient de la campagne que fort tard. Ce n'était donc pas avant le printemps que mes obligations mondaines pourraient devenir assez suivies pour être absorbantes.

Je passai les trois mois d'hiver dans un découragement auquel je m'abandonnai sans résistance. J'étais presque toujours seule, car M. de Waldheim, très occupé, ne déjeunait même pas avec moi; je ne le voyais que le soir et, dans les rares occasions où un des attachés de l'ambassade n'était pas retenu à dîner, à peine échangions-nous quelques paroles. Au reste, jamais une querelle, jamais une discussion ne s'élevait. Était-ce affaire d'éducation? Je crois plutôt que nous ne nous intéressions pas assez réciproquement pour différer d'opinion. Nous conservions un semblant de bonne harmonie, parce que, comme je me l'étais prescrit du premier jour, nous suivions deux routes séparées.

Je ne pouvais pas me considérer comme une femme activement malheureuse. Mon mari ne se posait nullement en tyran, et, de mon côté, je ne lui donnais aucun sujet de plainte. Nous vivions chacun notre vie, et c'était le mieux que je pouvais espérer. Mais cette existence à part que je menais, de combien d'agitations n'était-elle pas troublée? Affolée par une éternelle idée fixe, j'étais incapable de me réfugier dans une occupation sérieuse; une lecture même fatiguait mon attention. Je restais de longues heures, les yeux fixés obstinément sur une page que je lisais et relisais sans en percevoir le sens, puis, lasse et irritée, je repoussais le livre, et je laissais ma pensée suivre son cours. Je m'épuisais en vaines colères d'avoir si follement dirigé mon cœur et ma vie! Tout, dans ma conduite, n'avait-il pas été stupide et coupable? Stupide, puisque j'avais aimé aveuglément, sans réciprocité; coupable, puisque, par orgueil, par bravade, pour échapper à une humiliation imaginaire, je m'étais liée à un homme que je n'aimais pas, que je ne pouvais pas aimer! J'étais cruellement punie, mais je méritais de l'être.

A l'heure actuelle, je ne me payais plus des sophismes qui rendaient Witold seul responsable; lui, n'avait pu m'enlever qu'une illusion, mais, cette illusion envolée, pourquoi n'étais-je pas restée fidèle à moi-même? Je m'étais écriée dans un transport de désespoir, que je ne voulais plus croire au bien, tandis que je l'eusse retrouvé encore en le cherchant dans mon propre cœur. Aujourd'hui, il était trop tard. Je demeurais en face de mes meilleures aspirations étouffées de toute ma vie détruite, car rien ne pouvait changer pour moi. Ce serait jusqu'à la fin la même existence sans but, vide de bonheur et d'affections.

Dieu juste! Combien le châtiment me paraissait démesuré!

C'était là l'obsession constante qui me martyrisait, au point que je craignais, par moments, d'en arriver à la folie. Ce fut mon exaltation même qui me sauva. Parfois, aux heures de crise, je m'étais dit que ce serait un soulagement de devenir folle; mais, lorsque j'entrevis sérieusement la possibilité de perdre la raison, je reculai terrifiée. Non! ce malheur-là serait encore le plus effroyable. Je fis appel à toute mon énergie pour me défendre. Les circonstances aussi me vinrent en aide.

Paris se repeuplait, et je recommençais mon genre de vie de Vienne, à la différence près que je ne me livrais plus au monde avec l'expansion joyeuse qui avait tant contribué au succès de mes débuts. En revanche, je lui apportais le rayonnement banal qui fait les popularités de salon, et je sus rapidement conquérir une situation personnelle qui n'avait rien à voir avec mon rang d'ambassadrice. Je puis convenir de ce petit triomphe avec d'autant plus de franchise que ce sont, en général, les femmes les plus nulles, les plus dépourvues d'originalité qu'on apprécie surtout dans le monde, par la raison fort simple qu'un milieu mondain étant nécessairement médiocre, toute supériorité y détonne. Il est certain que mon insignifiance naturelle ou affectée n'offusquait personne. En outre, je fus bientôt classée parmi les enragées de plaisir. On me voyait partout; et, à l'ambassade, soirées, dîners, comédies, *garden-parties*, toutes les formes de divertissements bêtes, par lesquels on arrive à tuer le temps et la pensée, se succédaient sans relâche. Il était impossible de mener une existence à la fois plus vide et plus occupée que la mienne. Le matin, c'étaient d'interminables séances de couturières, l'organisation de fêtes à donner, la revue des listes d'invitations; l'après-midi, une tournée de visites, où je prenais à peine le temps de m'asseoir; puis mes *five o'clocks*. Ensuite une toilette hâtive, un dîner, une réception chez moi, ou bien encore un dîner en ville, compliqué de trois ou quatre soirées pendant lesquelles j'avais constamment l'impression que je n'arriverais à la dernière que pour trouver les portes closes. Et toutes mes journées se passaient ainsi dans un va-et-vient que j'exagérais par système, et j'allais comme prise dans un engrenage, hantée par la double sensation que je ne pouvais pas m'arrêter et que j'étais partout et continuellement en retard. Je gagnais ainsi le soir, brisée de fatigue, ne sachant plus si j'avais une intelligence et un cœur, mais satisfaite de m'être défendue victorieusement contre mon autre moi-même.

Mon mari applaudissait à mon zèle. J'étais, en vérité, l'instrument qu'il lui fallait pour le seconder et étayer sa position : une

femme sans nerfs, d'une bonne humeur et d'une bienveillance inaltérables, qui disait ce qu'il fallait dire, et jamais ce qu'il ne fallait pas; une femme toujours bien habillée et toujours bien portante; n'était-ce pas l'idéal, la plus merveilleuse machine à représentation qu'il ait pu se procurer? Quant aux ressorts qui faisaient mouvoir la machine, il s'en préoccupait fort peu. Le fonctionnement était bon, il le reconnaissait et en remerciait la Providence, si tant est que son esprit sceptique admît une intervention divine dans les affaires humaines.

J'ai parlé de ma bienveillance. Je dois dire qu'elle était surtout à la surface et faisait partie de mon personnage de convention. En réalité, je ne m'intéressais activement à rien ni à personne, mais, par là même que la société m'apparaissait comme un grand théâtre où se jouait une comédie plus ou moins vilaine à laquelle j'assistais en amateur, je goûtais un certain plaisir à exercer mes facultés d'observation sur les sottises et les ridicules de mon prochain. Certes, les éléments s'offraient en abondance, et cette étude psychologique, quoique toute superficielle, ne manquait pas d'une certaine saveur. Après tout, c'étaient des documents humains que j'enregistrais, et parfois combien surprenants! J'étais de l'avis de je ne sais quel penseur qui disait avec conviction : « On ne peut jamais trop espérer de la bêtise et de la vanité des hommes. »

Ce qui m'étonnait le plus, c'était l'uniformité de cette vanité et de cette bêtise. De toutes parts, je rencontrais les mêmes prétentions étalées au grand jour, les mêmes susceptibilités, le même besoin maladif de briller au premier rang et d'occuper la première place. Telle question de préséance atteignait des proportions d'une question d'Orient doublée de celle de Rome, et l'amour-propre en éveil se manifestait dans les plus petits détails. On tenait à honneur d'être invité partout, j'entends dans le monde qui en vaut la peine : pour cela, on avait recours aux platitudes et aux ruses les plus invraisemblables. Et lors même qu'on échouait, on ne se tenait pas pour battu. J'ai entendu une femme se vanter d'avoir mené le cotillon dans un bal qui n'avait pas eu lieu, simplement, parce qu'en ayant lu la mention dans un journal, qui l'annonçait par erreur, elle eût trouvé humiliant de n'avoir pas assisté à une soirée aussi *select.* Une autre écrivait à une maîtresse de maison chez laquelle elle dînait le soir, pour l'avertir qu'elle ne viendrait pas si on lui refusait la droite. Une autre, enfin, s'introduisait comme par mégarde dans un salon où elle n'était pas admise et expliquait avec le plus grand trouble qu'elle avait cru entrer dans la maison voisine.

Sans doute, de semblables misères ne se trouvaient pas chez les femmes sûres de leur position et n'ayant pas besoin de s'affirmer;

mais si, chez celles-ci, les faiblesses étaient mieux déguisées, elles n'en existaient pas moins, et je constatais combien, même dans la société réputée la meilleure, le type de la vraie grande dame se perdait et formait une exception rare; ce type fait de simplicité, de naturel, de vertu sans sévérité, de dignité sans morgue.

Si ma clairvoyance me fût venue plus tôt, si dès mon entrée dans le monde, ce monde que j'aimais sans le connaître, j'eusse été frappée de ses mille imperfections choquantes, c'eût été pour moi une déception, presque un chagrin; mais aujourd'hui mon amour de l'humanité n'existait guère, et je lui étais presque reconnaissante de se montrer si féconde en absurdités.

Le printemps passa ainsi moins tristement que l'hiver. Je m'habituais à mon rôle, et je devenais peu à peu la poupée sèche et brillante que je visais à être. Grâce au régime adopté, j'arriverais certainement à me créer une seconde nature toute différente de la première, mais je sentais que la moindre interruption du régime me serait fatale. Si je m'arrêtais un seul instant, si je jetais un seul regard sur le chemin parcouru, sur les ruines dont il était semé, tout serait perdu, tout serait à refaire. Pour étouffer ce qui restait encore de bon en moi, j'étais condamnée à vivre dans un tourbillon perpétuel. Heureusement, ou malheureusement plutôt, cela m'était rendu facile par mes conditions d'existence.

L'été et l'automne, loin de m'apporter l'accalmie que je redoutais, furent aussi mouvementés que le printemps. Je commençai par une saison à Deauville : M. de Waldheim, retenu à Paris, ne m'accompagnait pas, mais j'avais emmené à ma suite toute une bande avide de distractions, et nous poursuivions consciencieusement notre métier de forçats du plaisir. Plus tard, mon mari me rejoignit, et nous partîmes ensemble pour Erlau.

Cette fois, nous avions pris nos précautions contre les rigueurs du tête-à-tête : nos invités étaient en nombre, et les vieux murs retentissaient de rires joyeux dont j'étais la première à donner le signal. Rien ne se faisait sans moi. J'avais appris à manier un fusil, je suivais les chasses à courre, j'organisais des pique-niques, des soirées dansantes, des tableaux vivants, que sais-je! un vertige m'entraînait, et tous applaudissaient à mon ardeur infatigable.

Physiquement, ce surmenage fiévreux me réussissait ainsi que me le prouvaient les mille compliments insipides que je recueillais tous les jours. Je n'étais plus l'enfant imparfaitement développée de Heilthal, la fillette à la gaucherie attrayante, aux grands yeux chercheurs s'ouvrant sur la vie avec un regard de surprise charmée. J'étais une femme en plein éclat, en plein épanouissement, je m'en rendais compte, mais je puis dire en toute sincérité que ma beauté me

laissait absolument indifférente. Et ceci est moins étrange quand on y réfléchit. N'est-il pas d'expérience commune que nous comptons pour rien les qualités qu'on nous accorde sans conteste et que celles-là seules ont du prix pour nous que nous ne sommes pas bien sûrs de posséder? Mme de Staël ne disait-elle pas qu'elle donnerait toute son intelligence pour connaître la joie d'être une jolie femme?

Je parle donc de mes avantages physiques avec un désintéressement et une absence de vanité qui doivent me servir d'excuse. Si j'en ai fait mention, c'est que je veux que le portrait que je trace soit fidèle et qu'il n'y ait pas que des ombres au tableau. Mes fautes, mes erreurs de jugement ont été innombrables, mais les prétentions, les sottes complaisances en moi-même, n'ont jamais figuré parmi mes défauts.

Mon père fit partie de nos convives à Erlau. Il avait rajeuni et, bien que le sentiment de responsabilité ne l'eût jamais embarrassé outre mesure, il paraissait franchement heureux d'avoir disposé de sa fille unique d'une façon si satisfaisante. Trop discret pour faire un appel direct à ma reconnaissance, il me laissait néanmoins sentir combien je devais lui savoir gré de m'avoir guidée si habilement dans les voies de la sagesse, qu'au bout de la route, je m'étais trouvée princesse et ambassadrice. Que l'expérience ait réussi, il ne le mettait pas en doute, et en cela il était sincère. Je possédais tous les prestiges du rang et de la fortune; l'accord entre mon mari et moi ne paraissait jamais troublé. Que pouvais-je désirer de plus? Je serais venue lui dire que tout cela n'était que fictions mensongères, qu'en réalité il n'y avait pas de sort plus misérable que le mien, qu'il eût cru à un accès momentané d'aliénation mentale et m'eût conseillé de voir un spécialiste. Sa science du bonheur était évidemment renfermée dans de très étroites limites.

Olga, qui vint peu de temps après lui, fut infiniment plus perspicace : je ne l'abusai pas par ma gaieté bruyante et de mauvais aloi, et la compassion voilée que je lisais dans ses yeux pesait sur moi comme une condamnation muette.

Un soir, d'ailleurs, mes forces me trahirent. J'avais reçu le matin une lettre de la vieille princesse de Windhorst. C'était chez elle, on s'en souvient, que j'avais appris le mariage de Witold, chez elle aussi que mon propre mariage s'était décidé, et sa lettre m'avait remise en face de mes tristes réminiscences. Tout le long du jour, j'avais combattu cette évocation persistante et je me sentais ébranlée, moins en équilibre que de coutume.

Vers la fin de la soirée, un jeune parent de mon mari qui posait en mélomane me demanda de chanter. Mon premier mouvement fut de dire non, mais Olga m'avait regardée à plusieurs reprises

comme si elle devinait chez moi un trouble inusité. Je voulus déjouer ses soupçons et je me rapprochai allègrement du piano sans me faire prier :

— Je chanterai ce que vous voudrez, mon cousin, dis-je, vous m'accompagnerez, n'est-ce pas? Choisissez ce qui vous plaira le mieux.

— Il y a, me dit-il, tout en feuilletant ma musique, une chose que vous devez certainement connaître, quoique je ne la trouve pas dans votre répertoire, le fameux : « J'ai pardonné », de Schumann. Ce serait tout à fait dans votre voix. Ne l'avez-vous jamais essayé?

J'eus comme un mouvement de recul, et un frisson parcourut mes épaules découvertes. Ce morceau-là, le morceau préféré de Witold, celui qu'il ne se lassait pas d'entendre, je ne l'avais plus chanté depuis Heilthal. Et subitement un flot d'amertume m'envahit; Witold était devant moi, je crus entendre ces accents vibrants de tendresse : « Où donc, mon Isaure, puisez-vous cette passion? Vous n'aurez jamais à pardonner à personne. Qui pourrait être coupable envers vous? »

Oh! la fausseté de ces protestations! Un instant, mon cœur se contracta comme sous une pression d'étau; mais, de nouveau, je sentis le regard d'Olga glisser sur moi, et je parvins à me maîtriser.

— J'ai pardonné, *Ich grolle nicht*, répétai-je tranquillement; mais, c'est ma pièce favorite. Schumann a eu le talent d'y concentrer tout Heine et tout lui-même, un vrai petit chef-d'œuvre; vous devez le trouver dans ce cahier, — et je lui en indiquai un du doigt. — C'est un fragment du *Dichterliebe*, si je ne me trompe.

Je saisis le cahier.

— Voilà ce que vous demandez, dis-je, après avoir tourné quelques feuillets.

Mon cousin préluda à l'accompagnement et, frémissante, j'attaquai hardiment les premières notes. Mais j'avais trop présumé de mon courage. Soudain le sang afflua à mon cerveau, ma voix expira dans ma gorge, tout, devant mes yeux, s'abîma dans une nuit épaisse et je tombai évanouie sur le sol.

Lorsque je repris connaissance, j'étais étendue sur mon lit, et Olga, penchée sur moi, me faisait respirer des sels. Ma première impression fut toute de crainte. Je croyais avoir prononcé le nom de Witold en tombant.

— Qu'est-il arrivé? demandai-je inquiète.

Olga me devina :

— Rien, ma petite Isaure, dit-elle en m'embrassant. Vous avez eu une défaillance. En bas, on trouve cela tout simple. N'avez-vous

pas été à cheval aujourd'hui cinq ou six heures de suite? Mais, moi, ce n'est pas cette imprudence que je blâme.

Et plus bas, d'une voix hésitante :

— Epargnez-vous, ma chérie, je vous en conjure, ne vous imposez pas de tortures inutiles.

Je cédai à un subit élan d'expansion, peut-être déterminé par mon énervement physique, et je donnai un libre cours à l'exaspération accumulée dans mon cœur.

— Je n'ai jamais pu vous tromper, Olga, dis-je, du premier jour vous avez sondé l'abîme de désolation qui est en moi... Votre pitié, je l'accepte encore, mais celle des autres, non, non! m'écriai-je, je ne veux pas! Toute ma vie n'est qu'un mensonge, soit! A ceux qui m'ont fait ce que je suis d'en porter le châtiment.

Je vis une larme perler sous la paupière d'Olga.

— Il y aurait tant à vous répondre, ma chérie; mais, ce soir, vous n'êtes pas en état de m'entendre... Quand vous serez plus calme...

— Non, dis-je, en laissant retomber ma tête sur son épaule, non! ni maintenant, ni plus tard, le mal est fait. Il n'y a pas de raisonnements qui puissent me changer. Supportez-moi, Olga, et ne m'ôtez pas votre affection. Vous devez sentir que c'est le seul bien qui me reste.

Le lendemain, aucune trace d'émotion n'était visible en moi; j'évitai toute explication avec Olga, et elle, la chère créature, avec son tact et sa bonté adorables, ne chercha pas à vaincre la réserve dans laquelle je me retranchais. Elle jugeait avec raison que l'heure de me ramener n'était pas venue.

Quelques jours après, elle quittait Erlau, en me promettant de venir me retrouver au printemps à Paris. Le nom de Witold n'avait pas été prononcé entre nous.

L'automne touchait à sa fin : M. de Waldheim, rappelé à l'ambassade, me laissa retourner seule à Sainte-Alde.

Je trouvai ma tante vieillie et mal portante; la marche des événements politiques était pour beaucoup dans l'altération de sa santé. La république s'affermissait; les probabilités d'une restauration monarchique reculaient dans un avenir de plus en plus lointain, et cette longue attente, toujours déçue, épuisait les forces et la résignation de Mme de Sainte-Alde. L'âge aussi commençait à faire sentir son poids; cette année, trop faible pour recevoir, elle n'avait invité personne, mais pour moi, comme sa nièce la plus proche, elle faisait exception, et je n'eus pas à redouter d'être indiscrète, car elle inventait tous les prétextes pour me retenir. On eût dit qu'elle voulait réparer le temps perdu en me prodiguant son affection, que

j'avais connue si tard; elle y mettait une spontanéité qui me touchait, malgré mon indifférence érigée en principe, et les quelques semaines que je passai auprès d'elle furent une halte bénie dans cette voie fausse et sans issue que je m'obstinais à poursuivre.

Lorsque, assise sur un tabouret, à ses pieds, j'appuyais ma tête sur ses genoux et j'écoutais, les yeux fermés, ses récits d'autrefois, je perdais le sentiment de mon individualité propre, j'oubliais mes misères personnelles, et je respirais ces vieux souvenirs comme on respire le vague parfum d'armoires antiques restées fermées d'une génération à l'autre, et qu'un jour on a la fantaisie d'ouvrir.

Je versai de vraies larmes lorsqu'il me fallut partir enfin : avais-je le pressentiment des complications nouvelles qui allaient surgir dans ma vie?...

Ce second hiver me fut cependant, au début, moins pénible que le premier, sans doute grâce aux dispositions meilleures que je remportais de Sainte-Alde. J'étais lasse aussi de la frivolité de mes occupations, et une sorte de réveil intellectuel s'opérait en moi. Mon cœur continuait à se taire, mais mon esprit vivait et réclamait ses droits. Je n'étais pas encore de l'avis de Montesquieu, qui affirmait que ses plus grands chagrins avaient été consolés par une demi-heure d'étude, mais je m'avisai que, si je continuais à ne pas faire autre chose que d'essayer des robes, échanger des cartes, recevoir des visites et donner des dîners, je succomberais à l'écœurement de ma tâche. Je repris donc, en partie, mes habitudes studieuses; elles appartenaient, au reste, à un passé assez récent pour que je pûsse y revenir sans trop d'effort. N'était-ce pas hier que, sous la férule de ma vieille institutrice, je me courbais sur mes atlas et mes livres classiques? Tous les matins, je m'astreignis à consacrer quelques heures au travail, et peut-être ce système m'eût-il été efficace, peut-être, à la longue, en eussé-je recueilli de bons effets, si un événement inattendu ne fût venu à la traverse, renversant tout mon échafaudage, et me rejetant dans les perplexités douloureuses.

J'ai dit que je passais mes matinées seule, et que M. de Waldheim ne déjeunait pas avec moi. On me servait ce premier repas dans mon salon particulier où mon mari ne paraissait jamais. Je fus donc surprise, lorsqu'un matin, il me fit prier de le recevoir. Il arriva au moment où je m'asseyais devant le guéridon sur lequel était disposé mon déjeuner.

— Voulez-vous permettre qu'on ajoute un couvert? me demanda-t-il, vous êtes insaisissable dans la journée; le soir, nous sommes rarement seuls... J'ai pensé qu'à cette heure-ci je vous dérangerais moins, et j'ai à vous soumettre une question..., oh! pas bien impor-

tante, mais sur laquelle j'ai besoin de m'entendre avec vous.

J'écoutai ce préambule avec une attention distraite. Il s'agissait, sans doute, de quelque point vétilleux d'étiquette gouvernementale à propos d'un bal officiel que nous devions donner et auquel, par la force des choses, les éléments les plus disparates devaient se produire.

— Voilà l'affaire en deux mots, reprit-il tout en s'asseyant et se versant une tasse de thé. Rauzan, le deuxième secrétaire de l'ambassade, se retire pour cause de santé. Depuis longtemps sa démission était prévue, et, sur ma demande, il va être remplacé par un très charmant homme, dont la femme est ma cousine du côté maternel. Il est nouveau dans la carrière, mais on ne m'accusera pas de népotisme, car sa situation et son intelligence justifient tous les passe-droits. Je m'étonne même qu'il accepte un poste relativement secondaire, mais j'imagine que sa femme trouve prudent de lui donner une occupation. Le désœuvrement est fatal aux beaux garçons irrésistibles. Quoi qu'il en soit, ils arriveront ici dans un délai prochain. Elle ne connaît pas la France. Lui n'y est jamais venu qu'en passant; ils vont se trouver nécessairement très dépaysés... j'ai pensé qu'il serait aimable de leur offrir l'hospitalité, provisoirement, bien entendu, et pour leur laisser le temps de chercher une installation. On pourrait leur donner l'aile gauche de l'hôtel qui est inoccupée. Cela ne vous gênerait en rien, et je serais bien aise de leur rendre ce léger service. La jeune femme est agréable, et vous la mettriez au courant des habitudes françaises; le mari aussi vous plaira ; je le connais moins qu'elle, mais on m'en fait un grand éloge, un peu braque, une jeunesse assez orageuse, mais beaucoup d'esprit et très original.

— Vous ne m'avez pas dit son nom, demandai-je.

Une sourde inquiétude commençait à m'agiter.

— Son nom? oh! un des meilleurs de la noblesse gallicienne : le comte Witold Olenski; il a épousé, il y a environ deux ans, la comtesse Wanda Lubecka.

Je me sentis devenir toute blanche et, un instant, j'eus peur de m'évanouir; mais on dit que, face à face avec le danger, l'instinct de conservation nous prête des forces inconnues, et ce fut vrai pour moi : je demeurai immobile, et aucun mouvement ne révéla la tempête intérieure. D'une main qui ne tremblait pas, je portai ma tasse à mes lèvres, et je bus lentement, par petites gorgées, pour retarder la nécessité de répondre.

— Je crois, poursuivit M. de Waldheim, sans s'apercevoir de ma pâleur, que vous n'avez pu vous rencontrer avec Olenski à Vienne. Il n'y est justement pas venu l'hiver de votre entrée dans le monde,

il était à Cracovie, occupé à faire la cour à la comtesse Wanda. J'eus assez de présence d'esprit pour comprendre qu'il ne fallait pas cacher que je le connaissais.

— Mais, au contraire, dis-je en reposant ma tasse et paraissant réfléchir. Il me semble bien me rappeler avoir vu le comte Olenski aux eaux de Heilthal, où j'ai fait une saison avec mon père. C'était, en effet, un joli garçon et qui avait de grands succès, si j'ai bonne mémoire.

— Voilà qui se trouve à merveille, répondit M. de Waldheim. Si vous le connaissez déjà, cela rend tout facile, je vais donc leur écrire, pour les inviter en votre nom et au mien.

Je secouai la tête avec une irritation que je ne sus pas contenir. Recevoir Witold chez moi, accueillir sa femme. Juste ciel! quelle dérision! quelle chose monstrueuse, impossible! Mais, d'autre part, avais-je à opposer une objection raisonnable? J'essayai cependant.

— Ne croyez-vous pas que ce serait très ennuyeux de les avoir ici? protestai-je, — je m'efforçais de traiter la chose en riant. — Vous sentez bien que toute la corvée retomberait sur moi? Pensez à l'assujettissement insupportable que ce serait d'avoir à promener cette étrangère et à lui faire les honneurs de Paris. Je n'ai vraiment pas la vocation de rivaliser avec l'agence Cook.

M. de Waldheim fronça le sourcil et prit l'expression mauvaise que toute résistance provoquait invariablement chez lui. C'était la première fois que j'osais me montrer réfractaire.

— J'avoue que le sel de votre plaisanterie m'échappe, dit-il d'une voix cassante. Mme Olenska ne vous requerra certainement pas pour lui faire visiter la Sainte-Chapelle ou la manufacture des Gobelins, et il est probable qu'elle abusera le moins possible de votre hospitalité. Je ne saisis vraiment pas pour quel motif vous vous refusez à un acte de politesse qui vous coûterait si peu.

Je sentis que toute opposition serait inutile et dangereuse.

— Oh! répondis-je, en haussant les épaules, je ne me refuse à rien; dans mon métier de femme officielle, on ne compte pas les obligations désagréables... une de plus, une de moins, en vérité cela ne vaut pas une parole.

Je me levai pour terminer la discussion; quelque chose m'avertissait que ma feinte insouciance ne me durerait pas beaucoup plus longtemps.

M. de Waldheim repoussa la table avec humeur et se dirigea vers la porte.

— Vous êtes d'une nervosité incompréhensible, ma chère, me dit-il aigrement, je vous engagerais à soigner cela. Ainsi que vous

le dites élégamment, dans *votre métier*, les caprices ne sont pas de mise.

Il attendit un instant ma réponse qui ne vint pas.

— Comme je ne puis prendre votre mauvaise volonté au sérieux, reprit-il, j'écrirai à Witold et à sa femme d'arriver la semaine prochaine. Je rends assez hommage à votre bonne éducation pour être sûr que vous leur ferez un accueil convenable.

Et sur ces dernières paroles, moitié ironiques, moitié menaçantes, il se retira.

Restée seule, je me laissai tomber dans un fauteuil et je demeurai là sans mouvement, égarée, comprimant de mes deux mains ma tête endolorie. Ce qui surnageait dans la confusion de mes pensées, c'était une sorte d'incrédulité douloureuse. Eh quoi! c'était vrai, c'était possible; dans quelques heures, j'allais me retrouver en face de Witold, de cet être funeste qui m'avait initiée aux plus poignantes tristesses de l'âme : celles du doute! Je verrais la femme qu'il m'avait préférée, elle serait là comme la représentation vivante de l'abandon que j'avais subi! Jalouse d'elle, certes, je ne pouvais pas l'être. La jalousie, n'est-ce pas de l'amour vicié, et je n'aimais plus Witold. Mais sa présence n'en serait pas moins une épreuve, presque un outrage. Et ici encore, je me perdais en conjectures. Comment n'avait-il pas tout fait pour me fuir? Sans doute, il savait que notre secret était inconnu de tous, et que, d'ailleurs, appartenant au même monde, rapprochés fortuitement par des liens de parenté, une rencontre entre nous serait tôt ou tard inévitable. N'importe, c'était une bravade, une indélicatesse, de s'imposer ainsi à moi, de m'obliger à lui tendre la main. N'était-ce pas la preuve la plus injurieuse qu'il pût me donner du peu de traces qu'avait laissé en lui le caprice d'amour que j'avais si follement pris au sérieux. Ou bien poussait-il l'aberration jusqu'à croire que l'inconstance avait été réciproque; qu'à son exemple, je traitais nos serments comme un badinage sans lendemain, un amusement d'enfant, fait pour abréger les heures oisives? Quelle que fût sa pensée, il devait pourtant se rendre compte qu'il nous plaçait tous deux dans une position fausse; il était impossible aussi qu'il n'eût pas une certaine répugnance à me revoir. A quel sentiment obéissait-il donc?...

Au reste, peu m'importaient ses mobiles; je n'avais qu'à me préoccuper d'une chose, c'était de conserver devant lui l'attitude que j'avais adoptée vis-à-vis du monde. Je serais à ses yeux la femme inaccessible, satisfaite de son sort, et qui sent qu'elle est dans sa voie véritable. Je n'afficherais pas de gaieté exagérée; je ne ferais pas étalage de mon bonheur, de peur de dépasser le but et

de lui laisser deviner mon jeu. Non, je m'envelopperais de banalité souriante comme d'une cuirasse impénétrable. Quant à me montrer froide ou hostile, je n'eus pas la tentation de commettre cette maladresse, c'eût été trop admettre qu'il m'avait touchée au vif, et je voulais bien le convaincre que je ne le jugeais pas même à la hauteur d'une haine vigoureuse. Tout, d'ailleurs, n'était pas affecté dans ce sentiment. Je le considérais comme une nature sans profondeur, sans volonté et, pour tout dire, dénuée de sens moral. J'avais le plus sincère mépris pour son caractère.

Ce mépris était mon point d'appui véritable. Remise du premier choc, je regagnai mon assurance, m'étonnant d'avoir été si émue. Au résumé, le vrai Witold Olenski était un étranger pour moi; celui de Heilthal, celui que j'avais cru connaître, n'avait jamais existé. Je pouvais le reléguer dans ma mémoire au nombre des héros fantastiques qui n'ont pas de place dans la vie réelle.

Mon mari ne parut pas se souvenir de notre léger différend. Quelques jours se passèrent sans qu'il reparlât des Olenski; pour moi, j'étais, selon toute apparence, occupée des préparatifs de mon bal officiel qui devait, je me souviens, avoir lieu un mercredi. La veille, M. de Waldheim me dit incidemment :

— J'ai donné des ordres pour qu'on préparât les appartements de l'aile gauche. Witold et sa femme seront ici demain soir vers huit heures. S'ils ne sont pas trop fatigués, ils arriveront à temps pour assister au bal. A leur âge, on est intrépide.

— Sans doute, acquiesçai-je avec une tranquillité parfaite, et quand même ils ne voudraient pas se déranger, ils pourront jouir d'une partie du spectacle de leurs fenêtres. Je crois que les illuminations du jardin vaudront tout à fait la peine d'être vues.

Baronne C. de Baulny, née Rouher.

La suite prochainement.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

EN ITALIE[1]

IV

Je parlerai maintenant des pays où des troubles et des émeutes se sont produits en décembre 1893, et au commencement de l'année courante, c'est-à-dire des Pouilles, de la Lunigiana et de la Sicile.

Avant de donner quelques détails touchant les révoltes des Pouilles, je dirai un mot de la situation politique et économique dans les provinces méridionales de l'Italie.

Ces provinces formaient, avant 1860, la partie continentale du royaume de Naples. Contrairement à ce que l'on voit dans les autres régions de l'Italie, où la vie locale est très active, le midi de la péninsule ressemble beaucoup à la France. Sous l'ancien régime, la centralisation avait atteint des proportions telles, que Naples était la seule ville qui comptât dans le royaume, en dehors de la Sicile[2]. Cette centralisation date de loin. Charles III, en prenant pour modèle le gouvernement de Versailles, y contribua pour beaucoup, mais elle existait longtemps avant son avènement. Les charmes du séjour de Naples, le manque de confort presque général dans les villes de province, le désir de fréquenter la cour, ont attiré toute la noblesse du royaume à Naples. La bourgeoisie riche n'a pas tardé à imiter l'exemple de la noblesse. Il s'en est suivi un appauvrissement continuel des provinces au profit de la capitale.

Lorsque Naples a été annexée au royaume d'Italie et a cessé d'être la capitale d'un État autonome, le mouvement qui attirait dans cette ville les nobles et les riches du midi de la péninsule n'a pas cessé. Au contraire, la construction des chemins de fer, en supprimant les distances, l'a rendu plus facile et plus intense. L'influence que cet état de choses a eue sur les conditions des villes du Midi a été des plus mauvaises. D'abord elle a livré les administrations locales aux avocats, médecins, entrepreneurs qui n'ont pas émigré; en second lieu, elle a privé les provinces méridionales des ressources intellectuelles et morales que pouvaient

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 avril et 10 mai 1894.

[2] Cette centralisation à outrance a été une des causes de l'irritation des Siciliens contre les Bourbons et de leur haine contre les Napolitains. La centralisation amena la suppression des franchises dont jouissait la Sicile et provoqua la révolte de l'île.

leur procurer les hautes classes de la société; enfin, elle a favorisé la formation de ces camarillas électorales, qui sont la vraie plaie de ce pays et qui placent les intérêts personnels bien au-dessus de l'intérêt public.

Le peuple, ne voyant jamais ou presque jamais les grands propriétaires, a subi l'influence des politiciens et des gros bonnets des administrations locales. Peu à peu les idées révolutionnaires ont pénétré dans le Midi et n'ont rencontré aucune résistance de part des riches demeurant à Naples et ne s'occupant jamais, sauf de rares et honorables exceptions, de ce qui se passe en province. Inconnus des paysans, les grands propriétaires sont devenus à peu près comme les landlords irlandais. Les bons rapports, dans ces conditions, devenaient impossibles entre le peuple et les riches. Aussi, après avoir été les victimes des politiciens et des partis locaux, un grand nombre de paysans se sont laissé séduire par les radicaux et un peu aussi par les prédicateurs du socialisme.

Tant que la situation économique a été satisfaisante, les révolutionnaires n'ont pas recruté beaucoup d'adhérents dans le midi de l'Italie; mais, à la suite des souffrances très graves que la crise agricole, la rupture du traité de commerce avec la France, les faillites des banques, ont produites, le parti du désordre a acquis une certaine force dans les Pouilles et dans la Terre d'Otrante, où le mouvement socialiste dirigé par Cafiero, il y a vingt ans, avait laissé des germes dangereux.

Si la Calabre, la Basilicate et les Abruzzes sont moins atteints que les Pouilles, cela tient uniquement à l'ignorance plus grande des populations, au sentiment religieux et au manque d'un réseau complet de routes qui permette des communications faciles entre ville et ville, province et province. Au point de vue politique, les contrées que je viens de nommer ne présentent pas de symptômes alarmants. Bien qu'appauvries par la crise financière et agricole, elles ne sont pas atteintes par les sectes révolutionnaires. Il ne faut pas cependant se fier à ce calme apparent qui cache bien des misères et des mécontentements. Il suffirait qu'un ou deux révolutionnaires audacieux parcourussent ces provinces et y organisassent le parti du désordre en exploitant les souffrances du peuple pour que des désordres se produisissent. On l'a vu dans la Calabre, peu de temps avant les troubles de Sicile et l'arrestation du député De Felice-Giuffrida. En quelques semaines, le chef des socialistes siciliens avait réussi à former de nombreux *fasci* de paysans dans cette contrée. Le mouvement et l'organisation du parti socialiste devenaient chaque jour plus sérieux, et sans la proclamation de l'état de siège en Sicile et les arrestations qui l'ont suivie, à l'heure qu'il est il y aurait probablement en Calabre une centaine de

cercles socialistes. La crainte de mesures répressives a arrêté ce mouvement à son origine; mais ce qui s'est passé, en Calabre, il y a quelques mois, prouve clairement que si le gouvernement ne parvient pas à améliorer les tristes conditions des populations rurales, les provinces les plus conservatrices de l'Italie, la Basilicate, la Calabre, et en général les provinces du Midi, seront atteintes par le socialisme qui fera des progrès d'autant plus rapides dans ces pays, que les conditions du peuple y sont plus précaires et que tout le monde y souffre de la crise économique que la péninsule traverse aujourd'hui.

Quant aux Pouilles et à la Terre d'Otrante, il faut remarquer que toute cette région avait gagné énormément à la suite de la formation de l'unité italienne. La construction des chemins de fer et de beaucoup de routes, l'augmentation des impôts, elle-même, avaient contribué au développement de l'agriculture. Pour ne pas être écrasés par les impôts, les propriétaires avaient amélioré leurs terres. Toute une classe de fermiers s'était enrichie en exploitant les propriétés des grands seigneurs absents. Les communications rapides avaient fait croître le prix du vin, de l'huile et du blé, les trois principaux produits des Pouilles. Avant la rupture du traité de commerce avec la France, les Pouilles étaient prospères, riches et heureuses. Chaque année, au moment de la vendange, les marchands français y allaient par centaines pour acheter des raisins. Plus tard, ils revenaient pour acheter les vins de coupage dont le pays abonde. Ils payaient argent comptant, et c'était comme une pluie d'or qui tombait chaque année sur ces belles contrées et y encourageait l'agriculture, l'industrie et le commerce. L'huile et les autres produits du sol se vendaient également à des prix très élevés. Grâce à cette prospérité, toutes les villes des Pouilles purent entreprendre de grands travaux pour améliorer leur édilité. Bari, la capitale de cette région, devint en peu d'années une belle et florissante cité. Elle construisit un grand port et, grâce à l'activité de ses commerçants, elle en fit le centre principal de l'exportation des huiles. Quant aux vins, Bari eut pour rivales Barletta et Brindisi; mais l'exportation en était si abondante, que les trois villes en tiraient d'énormes bénéfices.

Malheureusement, croyant que cette ère de prospérité ne cesserait jamais, les petits propriétaires, et surtout les fermiers, se livrèrent, avec une singulière imprévoyance, à la spéculation. Ils y furent encouragés par la fondation d'une foule de banques, grandes et petites, qui ne demandaient qu'à placer leurs capitaux. Non seulement Bari, Barletta, Brindisi et Lecce, c'est-à-dire les principales villes des Pouilles, eurent leurs grandes banques, mais, à côté de celles-ci, on en rencontrait une foule de petites : banques popu-

laires, coopératives, agricoles, etc. Les petites villes imitèrent les grandes et eurent chacune une ou plusieurs banques, outre leurs caisses d'épargne. Il s'ensuivit une course générale à la recherche de la richesse. Les banques ne demandaient qu'à faire des affaires, sans, le plus souvent, tenir compte des garanties qu'on leur offrait en échange de l'argent qu'elles prêtaient avec une prodigalité étonnante. Les agriculteurs trouvaient fort simple de puiser à pleines mains dans les coffres-forts des établissements de crédit, sans calculer que, de gré ou de force, le quart d'heure de Rabelais viendrait bien un jour.

Grâce à cette abondance d'argent que le prix élevé des blés, des huiles et surtout des vins augmentait encore, on défricha une foule de terrains à peu près incultes; on planta des vignes et on entreprit des travaux d'amélioration considérables dans toutes les propriétés. Puis, quand, par suite de la concurrence américaine, les blés baissèrent énormément, on transforma d'immenses étendues de terrains, jusqu'alors consacrées à cette culture, en vignobles. Pour se rendre compte des progrès de la culture de la vigne dans les Pouilles, pas n'est besoin d'aller bien loin dans ce pays. Il suffit de parcourir simplement le chemin de fer longeant l'Adriatique, de Foggia à Bari, de Bari à Brindisi et au delà. Lorsque la ligne s'éloigne un peu de la mer, tout ce que l'œil peut apercevoir de terrain à droite et à gauche est couvert de vignes. On peut dire, sans la moindre exagération, que depuis la construction des voies ferrées du midi de l'Italie, qui datent de 1863-64, l'extension des vignes dans les Pouilles est devenue au moins vingt-cinq fois supérieure à ce qu'elle était autrefois.

Si le prix élevé des vins s'était maintenu, il est probable que, malgré quelques désastres inévitables, causés par l'abus énorme du crédit et l'imprévoyance des banques, la plupart des agriculteurs se seraient tirés d'affaire. Leurs bénéfices étaient si grands, qu'ils pouvaient vivre dans l'aisance tout en faisant honneur à leurs engagements. Mais, au moment où il était plus que jamais nécessaire que le commerce des vins continuât à être prospère, la crise éclata soudain. Le marché français une fois fermé aux produits des Pouilles, la débâcle commença et eut des conséquences terribles. Le vin, qui se vendait jusqu'à 40 francs l'hectolitre, tomba à 6 francs, et souvent ne trouva même pas d'acheteurs à un prix aussi vil. Plus qu'un désastre, ce fut une ruine générale. Toutes les banques, grandes et petites, que l'on avait fondées dans le but de donner de l'argent aux agriculteurs pour planter des vignes, firent faillite. Les propriétaires et les fermiers qui avaient contracté des emprunts onéreux se trouvèrent en présence de leurs dettes, nanties par des fermes n'ayant presque plus de valeur. Il y a

aujourd'hui, dans les Pouilles, d'immenses propriétés que l'on a dù exproprier et qui sont administrées par les rares banques échappées à la faillite presque générale. Elles pèsent lourdement sur le budget de ces établissements de crédit qui ne trouvent pas à les vendre avec 50, 60 ou même 75 pour 100 de perte. Les seules personnes qui ne furent pas atteintes par le désastre furent celles qui, pour transformer leurs terres, n'avaient pas emprunté d'argent. Elles perdirent beaucoup, mais elles ne furent pas ruinées. Cette catégorie d'agriculteurs n'est pas nombreuse. Elle forme une infime minorité en dehors de laquelle on ne rencontre que détresse et misère. Pour ne citer qu'un exemple des effets produits par la crise agricole, commerciale et financière dans les Pouilles, je dirai que la commune de Corato, ville de 30 000 habitants en amont de Trani, possédait un grand nombre de vignes qu'elle louait par petits lots. Elles lui rapportaient 250 000 francs par an. Poussés par la manie des dépenses, et un peu aussi par le besoin urgent d'améliorer et d'assainir leur ville, les édiles de Corato contractèrent un emprunt de 3 millions, garanti par une hypothèque sur les propriétés de la ville. Aujourd'hui ils doivent payer les intérêts et amortir cette dette énorme. Mais les vignes ne rapportent plus que 60 000 francs, et encore ce n'est pas sans peine que la ville parvient à toucher cette somme.

Bari a moins souffert, parce que la vie économique de la capitale des Pouilles est surtout alimentée par le commerce. La production n'y a qu'une influence secondaire. Mais, dans les autres villes des Pouilles, les conséquences de la crise agricole et économique ont été immenses et ont causé d'incalculables dommages. Les grands et petits fermiers et les propriétaires qui exploitaient directement leurs terres ont vu leurs revenus réduits à de telles proportions, qu'ils suffisent à peine à payer les impôts. Les fermiers aux abois ne purent plus tenir leurs engagements. On les expulsa, et ils allèrent grossir la foule des prolétaires qui cherchaient en vain du travail dans un pays ruiné. Les ouvriers des villes qui, aux jours de la prospérité de l'agriculture, participaient largement au bien-être général, se trouvèrent tout à coup réduits à des conditions plus tristes encore que celles des paysans. Ils demeurèrent inoccupés, parce que le manque d'argent obligeait la bourgeoisie à réduire ses dépenses au minimum.

Telle est encore à présent la situation dans les Pouilles. Le paysan de ces provinces ressemble, par beaucoup de côtés, au paysan sicilien. Il n'en a pas le caractère ardent, mais il est, comme lui, ignorant, très frugal par instinct et par nécessité, très attaché à la religion et même assez superstitieux et, en général, résigné à ses souffrances. Il vit, comme le paysan sicilien, dans

les villes et les grosses bourgades, où il se retire chaque soir à la fin de son travail. Dans les Pouilles, comme en Sicile, chaque ferme n'a pas sa maison et son étable, comme dans les vallées et les plaines du nord et du centre de l'Italie. Les bâtiments sont rares à la campagne. L'agglomération des paysans dans les bourgades les rend très populeuses et les transforme souvent en villes. C'est pour cela que Bitonto, Andria, Ruvo, Corato et tant d'autres centres agricoles qui, dans le nord ou le centre de l'Italie, ne seraient que de gros bourgs avec 3000 ou tout au plus 4000 habitants, en comptent de 20 000 à 30 000. Cette agglomération de paysans et d'ouvriers ruraux très pauvres, qui manquent trop souvent du nécessaire, serait, en Romagne ou en Lombardie, très dangereuse pour la paix publique. Le caractère extrêmement doux et un peu fataliste du peuple des Pouilles a été, jusqu'à ces derniers temps, la vraie sauvegarde de l'ordre.

Que le mécontentement soit profond, il n'y a pas à en douter. De même, on ne saurait nier sans injustice la légitimité des plaintes des malheureux habitants de cette contrée.

La sobriété du paysan des Pouilles est telle, que 1 sou de fèves lui suffit pour se nourrir. Mais, quand le travail manque, comme au moment des émeutes du 8 et 9 janvier 1894, quand ce pauvre paysan reste inoccupé plus de vingt jours, même la question de se procurer 1 sou de fèves par jour devient un problème difficile à résoudre. Alors, d'ordinaire, le paysan aux abois demande l'aumône aux riches et à la commune; mais le nombre des mendiants est tel, aujourd'hui, que les secours deviennent forcément insuffisants, surtout si l'on tient compte de l'état de gêne où se trouvent les propriétaires et les fermiers.

Cependant la condition des paysans serait moins précaire, si, dans la classe bourgeoise, il ne se rencontrait pas un grand nombre d'usuriers, et si l'arbitraire le plus effréné, souvent la dilapidation, n'était pas le fait des partis locaux qui dirigent tour à tour les administrations municipales des Pouilles.

L'usure est la grande plaie du midi de l'Italie. Sans doute il y a des usuriers même dans le nord et le centre de la péninsule, comme il y en a en France et partout. Mais ce qui, en d'autres pays, forme l'exception, prend ici le caractère d'un fléau général. Déjà, dans l'Ombrie, on rencontre un bon nombre d'usuriers. Ils prêtent à 25 et 30 pour 100 d'intérêt. Le développement des banques populaires et des caisses d'épargne a cependant diminué ce scandale.

Mais, dans le midi de l'Italie, l'usure est un mal profondément enraciné, une vraie plaie sociale. Elle s'exerce de toutes manières, et pèse lourdement sur le petit bourgeois, l'employé, le marchand, comme sur l'ouvrier et le paysan. Elle est la cause de toutes sortes

de misères, et prive l'ouvrier et le paysan des dernières ressources qui, en des temps si tristes, pourraient lui servir pour vivre au jour le jour. Sans l'usurier qui, pour quelques fèves qu'il prête au paysan pendant l'hiver, lui arrache souvent toute sa récolte, on rencontrerait rarement dans les Pouilles des misérables n'ayant même pas 1 sou pour acheter leur frugale nourriture quotidienne. C'est ce spectacle indigne d'un pays chrétien et civilisé qui fait dire à Mgr Cocchia, évêque d'Ascoli et Cerignola, dans les Pouilles, que l'usurier est le pire des malfaiteurs :

« On se plaint généralement, s'écrie ce prélat, que jamais, comme aujourd'hui, on n'a vu courir dans nos rues tant de misérables et de gens affamés, de personnes ruinées, d'ouvriers sans travail et de déclassés. Les événements qui se succèdent chaque jour sous nos yeux avec une croissante progression ne peuvent pas ne pas préoccuper le peuple aussi bien que le roi. Les faillites deviennent de jour en jour plus nombreuses. Quelques-unes sont réelles; mais d'autres ont souvent le caractère de la fraude. Nous assistons à des grèves et à des crises de toutes sortes, à l'appauvrissement et à la liquidation d'un grand nombre de familles. Tout nous indique que la société actuelle chancelle sur sa base et que l'on doit redouter un avenir encore plus incertain et plus sombre. A qui revient la responsabilité de cet état de chose? J'affirme qu'il est dû en grande partie à l'action destructive des usuriers. Si beaucoup de gens se livrent à une vie malhonnête et se jettent sans retour dans la voie du crime, c'est précisément parce qu'ils sont réduits à la misère, qu'ils ont été chassés de leurs maisons et n'ont plus de quoi vivre, grâce aux continuelles pirateries des usuriers. C'est pour cela que nous voyons même des jeunes gens, dont le vif talent, la culture variée, l'admirable activité faisaient concevoir les plus belles espérances, tomber sous le coup des usuriers et se perdre[1]. »

Le triste tableau que Mgr Cocchia nous fait des ravages de l'usure serait exagéré et même injuste si on voulait l'appliquer au centre et au nord de l'Italie. Malheureusement, il n'est que trop vrai pour le midi de la péninsule et en particulier pour les Pouilles. Il n'explique que trop le surcroît de misère qui, même étant donnée la crise actuelle, opprime le pauvre peuple de ces contrées et conduit bien des familles bourgeoises au dénuement le plus absolu.

A la plaie de l'usure s'ajoute l'arbitraire des administrations communales. En général, la politique joue un rôle secondaire dans les querelles des partis. Elle couvre les intérêts personnels, les luttes entre les familles, la passion de dominer, qui est profonde

[1] *L'Usure*, mandement de Mgr Cocchia, évêque d'Ascoli et Cerignola, pour le Carême de 1894. Foggia, impr. Michel Pistocchi, p. 14 et 15.

chez les rares personnes qui, dans les petites villes des Pouilles, ont un vernis de culture. De là des contestations beaucoup plus violentes que lorsqu'on livre bataille pour ou contre un principe. Le peuple étant très ignorant, les partis le trompent à leur aise par toutes sortes de promesses qu'ils n'ont aucun souci de tenir dès qu'ils sont aux affaires. Dans chaque grosse bourgade, dans chaque ville, à l'exception de Bari et de quelques autres centres principaux où la bourgeoisie est nombreuse, quelques familles aisées se disputent un pouvoir qu'elles exercent sans bornes ni frein. En général, on aspire aux honneurs pour mieux faire ses affaires, pour se procurer des avantages palpables et pour se les partager avec les parents, frères et amis. Ceux qui sont arrivés craignent tellement d'être renversés, qu'ils cherchent par tous les moyens à écraser leurs adversaires par l'application la plus arbitraire des impôts qui frappent surtout le parti contraire, par les pressions et les menaces qui servent à en éloigner les pauvres et les paysans, destinés à grossir la clientèle de la camarilla dominante. L'absence de la noblesse et, en général, des grands propriétaires, qui préfèrent la vie de Naples à celle des provinces, rend la tâche facile à ces tyranneaux des petites villes. Le manque d'une classe de petits bourgeois et de petits négociants fait que l'on passe sans transition du *civile* [1] plus ou moins instruit au *cafone* [2] très ignorant. C'est pourquoi les camarillas des *civili* dominent sans conteste et agissent à leur gré.

Mais, dira-t-on, et la loi? La loi existe. Elle condamne ces procédés; elle est observée au nord et au centre de l'Italie; mais, quant au Midi, c'est autre chose. D'abord, il faut bien le dire, la législation libérale qui peut convenir à des pays cultivés, où nombre de citoyens savent se rendre compte des droits et des devoirs des administrateurs des communes et des provinces, ne saurait être appliquée avec succès à des contrées où les conditions sociales sont si différentes et où le peuple ne comprend même pas la liberté. Ce peuple des Pouilles, auquel le gouvernement italien a octroyé des lois ultra-libérales en est encore au moyen âge, où les vainqueurs opprimaient les vaincus. Les doctrinaires ont estimé que les mots de liberté et d'égalité, la multiplication des écoles communales et autres réformes chères à leur parti suffiraient pour changer radicalement les mœurs du peuple du midi de l'Italie. Ils ont exalté les bienfaits du progrès sans s'apercevoir que les seules gens qui profiteraient de leurs lois seraient précisément celles qui oppriment le peuple et que les écoles ne supprimeraient point l'ignorance [3].

[1] Bourgeois.
[2] Ouvrier, paysan.
[3] Il est aujourd'hui prouvé par l'expérience que la plupart des enfants

Cette ignorance met le peuple dans l'impossibilité non seulement de voter en pleine connaissance de cause et en sachant la portée de cet acte, mais de se rendre compte des tripotages et des abus des partis qui se disputent le pouvoir et qui l'oppriment tour à tour. De ce côté, les coteries municipales ne rencontrent donc aucun obstacle sur leur chemin [1].

Mais que fait donc le gouvernement? Pourquoi ne réagit-il pas contre ce débordement d'arbitraire et d'abus de toutes sortes? A ces questions il y a une réponse bien simple. Depuis longtemps, on peut même dire depuis 1860, la seule préoccupation des ministres de l'intérieur qui se sont succédé au pouvoir a été de se préparer des amis en vue d'élections générales plus ou moins prochaines. Or, comme les grands électeurs appartiennent tous à la classe moyenne, c'est-à-dire à cette bourgeoisie qui exploite le peuple et domine dans les administrations locales, la tolérance des abus et de l'arbitraire a toujours été la base des marchés électoraux que le gouvernement a faits. C'est pourquoi il devenait comme le prisonnier de ceux qu'il avait mission de surveiller et dont il devait réprimer les actes manifestement contraires à la loi et à la justice. Pour bâcler des élections favorables à leur politique, les ministres ont sanctionné par leur silence les plus indignes tripotages, la tyrannie des bourgeois, l'oppression du peuple.

De là les révoltes des paysans contre leurs oppresseurs. Les mauvais conseils de quelques sectaires, l'impression que les événements de Sicile ont produite sur leur esprit, ont été le motif déter-

qui, en Italie, fréquentent les écoles communales, redeviennent illettrés deux ou trois ans après leur sortie de l'école.

[1] J'aime à citer, à l'appui de ce que je viens de dire, le témoignage d'un écrivain libéral, sincèrement attaché à l'unité italienne, et dont la compétence ne saurait être mise en doute, puisqu'il est originaire des Pouilles et qu'il connaît à merveille non seulement son pays d'origine, mais tout le midi de l'Italie :

« Cette partie de l'Italie qui va de Rome à Palerme, dit M. Raffaele De Cesare, est la région où le passage du vieil ordre de choses au nouveau fut plus brusque, parce qu'on y était moins préparé. En peu de temps, le manque d'équilibre entre l'état social du pays et la nouvelle organisation politique y devint très marqué. Le nouveau régime emporta et bouleversa tout ce que l'ancien lui avait légué. Il imposa des sacrifices d'argent, incompatibles avec les conditions économiques des habitants. De même, il fit main basse sur leurs habitudes et leurs traditions. Il détruisit le caractère du peuple, et, avec le suffrage fréquent et incompétent, il créa la tyrannie des clientèles, la discorde dans les villes, la corruption chez les fonctionnaires, et, ne tenant aucun compte des différences séculaires de civilisation et de race, mais s'inspirant à une égalité mensongère, il mit le sceau à la plus inique des inégalités dans les lois organiques et dans les rouages de l'administration. » (Voy. la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 1er mars 1894, p. 27.)

minant des émeutes des Pouilles. Mais quant à la cause véritable, il faut la chercher dans la triste situation du prolétariat rural dont je viens de tracer le tableau.

Les désordres, d'ailleurs, n'ont pas duré longtemps. Commencés à Bitonto et à Ruvo le 8 janvier 1894, ils ont continué le lendemain à Corato. Mais le gouvernement a pu rétablir l'ordre immédiatement, sans avoir besoin de prendre des mesures extraordinaires et de proclamer l'état de siège. Le caractère spécial des émeutes des Pouilles a été la réaction contre la bourgeoisie et le système arbitraire appliqué au régime de l'octroi. En effet, tandis qu'on n'a pas envahi les demeures des grands propriétaires absents, on a mis le feu à la banque agricole de Ruvo, aux cercles où se réunissent les exploiteurs du peuple, aux barrières de l'octroi. Sans l'intervention des soldats, les paysans exaspérés auraient saccagé et incendié les hôtels de ville de Ruvo et de Bitonto. Quant aux personnes, il n'y a guère que l'assassinat d'un receveur des impôts à Ruvo que l'on puisse signaler comme un attentat prémédité par les rebelles. Sans doute, si on les eût laissés faire, les insurgés auraient commis d'autres crimes et assouvi leur vengeance contre les chefs des partis bourgeois. Mais le peuple des Pouilles s'est montré, même au milieu de ces scènes barbares, beaucoup moins violent que les paysans des villes de Sicile, qui lui donnèrent l'exemple de la rébellion.

Et maintenant que l'ordre matériel est rétabli dans ce pays, peut-on croire que l'esprit de révolte s'y affaiblira? A mon sens, la chose n'est possible qu'autant qu'on sera persuadé en haut lieu qu'il faut prendre des mesures pour défendre le peuple et les ouvriers contre la rapacité des usuriers, l'arbitraire des bourgeois et la misère. Un peu d'énergie et de bonne volonté, l'abandon du système de tout subordonner aux caprices des grands électeurs et aux *combinazioni* électorales, suffiraient pour résoudre d'une manière satisfaisante les deux premiers points du problème et même à soulager un peu la détresse financière des populations rurales. Mais, quant à donner satisfaction d'une manière stable et complète à leurs besoins, afin de faire disparaître les causes véritables de leur gêne, qui procède surtout du manque de travail, il est clair qu'on n'y parviendra pas aisément. Car la situation générale du marché n'est pas favorable à la viticulture, qui est la grande ressource des Pouilles, et il faudra longtemps encore avant que les tristes conséquences des désastres économiques dont j'ai parlé tout à l'heure ne se fassent plus sentir.

Et maintenant qu'il me soit permis de dire encore un mot touchant le socialisme et ses progrès dans les Pouilles et la Terre d'Otrante. Les optimistes soutiennent que le parti socialiste est encore faible et n'a pas d'avenir dans cette région. Je résumerai

en deux mots leurs arguments : « Si, disent-ils, le socialisme n'a pas eu de succès, s'il ne prend pas racine dans les Pouilles, c'est que, dans un pays où 70 pour 100 des habitants sont illettrés, le socialisme prend la forme des *fasci* siciliens ou n'est point compris. Mais l'organisation des *fasci* exige un certain esprit de révolte qui, ici dans les Pouilles, malgré les tristes incidents du mois de janvier dernier, manque absolument et qu'aucun meneur ne peut faire naître... Il n'y a qu'un seul cercle socialiste dans les Pouilles, c'est le cercle *Pensiero edazione* de Molfetta. Il a peu d'affiliés, une centaine tout au plus, et il a encore moins d'influence. A Corato, il y a un certain nombre de gens qui se disent socialistes. Treize d'entre eux parvinrent à se faire élire conseillers municipaux; mais quand ils voulurent former un groupe, ils n'aboutirent à rien. Molfetta et Corato ont pourtant la renommée d'être les centres les plus radicaux des Pouilles. Dans tous les autres pays de cette région, la note caractéristique, en fait de politique, c'est l'apathie et l'indifférence. De même, il serait absurde d'attribuer à ces populations, comme le faisait naguère le correspondant d'un journal de Turin, des sentiments séparatistes, que l'on chercherait en vain ici[1]. »

Il y a du vrai et du faux dans ces appréciations. Sans doute, la population des Pouilles ne demande pas à se séparer du reste de l'Italie, et j'admets également qu'elle est trop ignorante pour comprendre les formules du socialisme doctrinaire et trop religieuse pour accepter le programme des violents. Le caractère doux et apathique des habitants de ce pays serait d'ailleurs un obstacle insurmontable aux menées des ultra-révolutionnaires. Mais s'ensuit-il pour cela que le socialisme, sous une autre forme, ne fasse pas de progrès dans les Pouilles? Je mets quiconque au défi de le nier. Depuis quelques années, grâce à la crise agricole et financière qui pèse sur les Pouilles plus lourdement que sur tout autre pays de l'Italie continentale, le mécontentement contre la société civile a énormément grandi chez les ouvriers ruraux et les paysans. La pensée de se défendre contre les exploiteurs y trouve un terrain favorablement préparé. On commence à se dire qu'il faudrait faire quelque chose; et si l'on n'imite pas les sectaires violents de la Romagne et de la Lunigiana, on n'en caresse pas moins l'idée d'une liquidation quelconque d'une situation intolérable. Si les doctrinaires veulent dénier à cette masse de mécontents qui grandit sans cesse le nom de socialistes parce qu'ils voudraient atteindre le but de se débarrasser de la bourgeoisie par des moyens moins scientifiques que ceux qui forment la base des théories allemandes, je n'ai aucune envie d'ouvrir une polémique avec eux à ce sujet. Ce

[1] Voy. dans le *Corriere della sera*, de Milan, nº du 20-21 janvier 1894, la correspondance de Bari (17 janvier).

que je tiens à constater, pour être juste, c'est que le nombre des gens qui ont des griefs très sérieux contre le régime social actuel est très considérable dans les Pouilles et la Terre d'Otrante, et qu'il s'accroît de jour en jour. Compter sur l'apathie, sur l'ignorance et même sur la douceur du caractère des habitants pour nier le progrès des idées révolutionnaires, c'est vouloir être les dupes d'une illusion.

A mon sens, les Pouilles et, en général, le sud-est de l'Italie ne se mettront jamais à la tête d'une révolution sociale. Mais le jour où celle-ci éclaterait sérieusement dans la péninsule et où le gouvernement actuel chancellerait sur sa base, elles pourraient bien ménager quelque surprise aux optimistes. Le danger n'est pas proche, et le gouvernement pourrait l'éloigner pour longtemps par une sage politique et un système financier raisonnable. La chose n'est point aisée, surtout si on tient compte des obstacles que des réformes politiques et financières rencontreraient dans le Parlement. Pour réformer, il faut froisser des intérêts. Or les intérêts qu'il s'agirait de sacrifier au bien du pays seraient précisément ceux des clientèles politiques auxquelles la plupart des députés du midi de l'Italie doivent leur mandat. En outre, il faudrait renoncer au libéralisme doctrinaire pour appliquer aux Pouilles, et, en général, aux provinces méridionales de la péninsule, un régime plus conforme à leurs mœurs, à leurs besoins et surtout à leur degré de civilisation. Les députés, clients et esclaves de leurs mandataires, s'opposeront vraisemblablement aux premières de ces mesures. Les secondes seront repoussées par le gouvernement et par la majorité des députés, par crainte des radicaux et par cette manie de poser en libéraux à outrance qui, en Italie, a toujours été la cause première des fautes les plus funestes des ministres et des hommes politiques de tous les partis.

Quant aux réformes financières, il faudrait diminuer les impôts, se préoccuper du budget économique de la nation autant au moins que de l'équilibre du budget officiel. Mais, pour cela, il serait indispensable d'introduire dans tous les budgets la plus rigoureuse économie, de supprimer les abus qui sont comme le pain quotidien de l'administration dans les provinces du Midi, de faire une politique financière moins fantaisiste que celle que l'on a faite depuis 1876. Or rien n'indique que le gouvernement prenne ce chemin. Il y a surtout à craindre qu'il n'augmente encore les impôts dont le pays ne peut plus supporter le poids, et dès lors on doit s'attendre non à l'amélioration, mais à l'aggravation de la crise économique, qui est la seule cause du progrès des idées révolutionnaires dans les Pouilles.

La suite prochainement.

Comte Joseph Grabinski.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le 1er mai en Europe et en Amérique. Les *Sans-travail* des Etats-Unis. Un généralissime maquignon. Le *Grand inconnu* et le *Christ réincarné*. Une croisade à l'américaine. L'anniversaire de Napoléon et celui de Jeanne d'Arc. Les fêtes de la Pucelle en province et à Paris. Encore le Panama et Cornelius Herz. Emile Henry devant la Cour d'assises. La moralisation par l'instruction. *Habemus confitentem*... Une lettre d'Elisée Reclus. Le krach des grands restaurants. — Expositions partout. Le concours des timbres-poste. Deux expositions posthumes : Manet et Carpeaux. Charles Jacque. — Théâtres. Au Gymnase, *Ma gouvernante*, de M. Alexandre Bisson. A l'Ambigu, *Babylone*, du Sâr Péladan. A la Comédie-Française, *le Bandeau de Psyché*, de M. Marsolleau ; *le Voile*, de M. Rodenbach ; *les Romanesques*, de M. Edmond Rostand. A la Porte-Saint-Martin, *Tibère à Caprée*, de M. Rzewuski. La millième de *Mignon* à l'Opéra-Comique. Le centenaire de l'Ecole polytechnique.

I

Rendons grâce, pour une fois, aux anarchistes et aux socialistes : ils ne nous ont point gâté notre 1er mai. Cet anniversaire redouté, qui comptait déjà des journées sanglantes dans sa courte histoire, s'est passé aussi tranquillement que nous pouvions le souhaiter, et plus tranquillement que ne le souhaitaient, à coup sûr, ceux dont la profession consiste à améliorer le sort des travailleurs en les détournant du travail. On a pu se rendre à l'ouverture du Salon des Champs-Élysées sans risquer de voir son fiacre renversé sur le flanc pour ébaucher une barricade, ou de se voir soi-même emporté comme un fétu dans la débandade d'une manifestation et bousculé par une charge de police.

Mais si l'avortement a été complet à Paris, dans toute la France et même en Europe, on ne saurait en dire autant de l'Amérique, où, de tous les points des Etats-Unis, la grande armée des *Sans-travail* s'avançait à l'assaut du Capitole de Washington, sous les ordres du généralissime Coxey, qui avait mobilisé la première colonne et ouvert la marche. Etonnant mélange de socialisme et de puffisme, de révolte et d'école buissonnière, d'illuminisme et d'industrialisme, de positivisme et de chimère, de cirque et de croisade, ce défilé à la fois formidable et grotesque de tous les loqueteux, vagabonds, déclassés, va-nu-pieds de la grande con-

fédération, prenant d'assaut les trains de chemins de fer, suivis à la piste par les reporters qui les *interviéwent* et par les *impresarii* qui offrent de brillants engagements aux chefs, précédés de joueurs de bugle et de cornet à piston, comme une parade de manège forain, menés par un marchand de chevaux bon vivant et négociant *roublard*, qui se prélasse dans sa voiture attelée à quatre, pendant que son troupeau chemine péniblement derrière lui, qui dîne grassement à l'hôtel et se dorlote dans un bon lit, tandis que les miséreux et les claque-dents qu'il traîne à sa remorque campent en plein air en dévorant des croûtes de pain ramassées dans la boue, et s'échappe de temps à autre pour aller faire son commerce sur le marché d'une ville voisine, en bon Américain pratique qui, même en se dévouant, ne perd jamais de vue ses petits intérêts, et sait faire marcher de front le spéculateur et le chevalier. Ce président de la république du Christ, comme il s'appelle, qui fréquente les foires sur sa route et accueille les reporters avec le même empressement que Sarah Bernhardt, en fumant des cigares exquis, — j'aime à croire qu'il ne néglige pas de leur en offrir, — avait pour lieutenant un solide Californien, vêtu en Buffalo-Bill, avec de magnifiques bottes à l'écuyère, qui eussent excité l'admiration de d'Artagnan : le maréchal Brown. Il en avait un autre, le maréchal Smith, surnommé le *Grand inconnu* et le *Christ réincarné*. Mais ce Grand inconnu, — reconnu depuis pour un ancien empirique de Chicago, — qui, avec ses allures mystérieuses, jouissait d'un prestige extraordinaire sur l'armée des Sans-travail, a voulu en abuser pour s'emparer du pouvoir pendant une des absences de Coxey, et, à son retour, le maquignon a débarqué prestement ce faux frère, avec la *dame voilée*, sa compagne, quelque ancienne écuyère de cirque, en train de passer à l'état légendaire.

Il y avait aussi des porte-bannières nègres, un astrologue « prophète des cyclones », et un gigantesque bull-dog couvert d'une espèce de cuirasse qui le rendait invulnérable. Mais le nègre, l'astrologue et le chien se sont laissés débaucher en route par un *impresario* qui les a couverts d'or. L'astrologue fait maintenant des conférences ; le nègre et le chien figurent dans des pantomimes. Dernier trait, et peut-être le plus caractéristique : un cordonnier avait chaussé tous les *Sans-travail* d'un détachement, à la condition que leur bannière porterait une annonce proclamant la supériorité de ses produits. Je trouve ce trait idéal. Nous aurons beau faire, nous n'égalerons jamais les Américains.

Des quatre points cardinaux, de New-York, du Michigan et du Dacota, des solitudes lointaines du Far-West et des profondeurs du Texas, les bandes affluaient, convergeant vers Washington et venant se joindre à celle de Coxey, comme des fleuves qui se jettent

à la mer. Il y avait même une légion de femmes, comme il y eut jadis une croisade d'enfants. Et en voyant ce ruissellement prodigieux de déguenillés, marchant sur Washington sous les déluges de pluie et les tempêtes de neige, au milieu d'incidents tragi-comiques, effrayant les populations et leur donnant un spectacle, hâves, faméliques, exténués, farouches et burlesques, on songeait à la fois aux antiques révoltes d'esclaves, aux invasions de Barbares, aux soulèvements des Jacques, des Bagaudes, des Pastoureaux, à l'armée de Gautier Sans-avoir, à une mascarade colossale, à un défilé monstre organisé en collaboration par Bebel et par Barnum. L'avant-garde de cette armée est venue se briser sur les marches du Capitole, le 1er mai, comme les flots de la mer contre la falaise, et ses revendications n'ont abouti qu'à une sérieuse distribution de coups de gourdin de la police, qui l'a dispersée sans trop de peine; mais elle n'en aurait pas eu aussi aisément raison si toutes les forces des Sans-travail se fussent concentrées pour une attaque générale, au lieu de s'éparpiller. Après cette réception sévère, les autres bandes ont demandé à réfléchir. C'est une partie manquée, mais l'alerte n'a pas laissé d'être vive, et que va-t-on faire de tous ces milliers de misérables? Après avoir purgé sa condamnation au tribunal de police (pour avoir piétiné les pelouses du Capitole!) Spartacus-Coxey pourra retourner à son commerce de chevaux, et Brown, le nouveau Christ réincarné, s'engager dans la troupe de Buffalo; mais il sera plus difficile de se débarrasser des soldats.

Quoiqu'il ait échoué, le 1er mai américain laisse donc bien loin en arrière le 1er mai français. Pendez-vous, Basly et Baudin : vous n'avez jusqu'à présent rien trouvé de pareil!

Les premiers jours de mai ont ramené deux anniversaires que je rapproche sans les comparer : celui de Napoléon et celui de Jeanne d'Arc. La colonne Vendôme, bien négligée depuis sa réédification, va-t-elle voir renaître ses beaux jours? Le 5 mai, elle a reçu une douzaine de belles couronnes; les mêmes hommages se sont renouvelés le lendemain et les jours suivants : nouveau symptôme de la renaissance bonapartiste. Il ne reste plus guère de vieux de la vieille, s'il en reste; mais ces couronnes sont la conséquence naturelle du mouvement de réaction vers le premier Empire, qui s'est manifesté depuis quelque temps au théâtre, dans les lettres, dans les arts, jusque dans les modes.

C'est surtout l'anniversaire de Jeanne d'Arc qui, ravivé par l'introduction de sa cause en cour de Rome, a été célébré d'un bout à l'autre de la France avec plus de piété et d'entrain qu'il ne l'avait jamais été. Vingt-trois évêques et archevêques rehaussaient de leur présence l'imposante solennité d'Orléans, que présidait

l'ancien évêque du diocèse, le successeur de Mgr Dupanloup. Le cardinal archevêque de Bordeaux a prononcé le panégyrique de la sainte héroïne qui a le privilège de réunir tous les partis dans le culte de sa mémoire.

Les élèves du petit séminaire de la Chapelle, en dignes héritiers de ceux qui représentèrent les chefs-d'œuvre de Sophocle et d'Eschyle, dans leur langue originale, devant M. Villemain, M. Patin, M. Egger, M. Lenormant, ont joué avec un plein succès, sous les yeux d'un parterre de prélats, le *Nouveau mystère du siège d'Orléans*, extrait par M. Émile Eude, ingénieur, architecte et poète, avec autant de dextérité que de goût, d'une œuvre plus considérable, et mêlé de musique. Comme architecte, M. Eude a été chargé par l'évêque de Verdun d'élever le monument de Vaucouleurs. Comme poète, il a déjà publié, en 1892, à la gloire de la Pucelle, dont il est l'un des fervents, tout un volume de *Poèmes johanniques*, dont M. Alexandre Dumas a dit : « C'est le culte dans ce qu'il a de plus naïf et de plus touchant; c'est la foi dans ce qu'elle a de plus sincère et de plus intime ». Il en a pris une des plus jolies pages : la *Ballade des dames guerrières*, pour la mettre en son drame, sur les lèvres de Charles d'Orléans, prisonnier des Anglais. Le *Nouveau Mystère* mériterait les honneurs d'une grande scène parisienne.

A Bourges, à Montpellier, à Bordeaux, à Toulouse, à Nancy, à Lyon, à Nantes, à Tours, à Lille, à Besançon, à Marseille, à Toulon, à Cherbourg, à Dijon, à Ajaccio, partout, ont été célébrées, en l'honneur de la Pucelle, des cérémonies religieuses et patriotiques, où l'épée s'associait à la croix, où le drapeau flottait à côté des bannières sacrées, et qui nous donnaient comme un avant-goût de cette fête vraiment nationale proposée par M. Joseph Fabre et que les deux Chambres devraient voter à l'unanimité. Partout les armées de terre et de mer, les généraux, les amiraux avaient largement répondu à l'appel. Les étudiants organisaient des cavalcades et des monômes aux flambeaux; les municipalités, des concours de musique et d'orphéon; les comités locaux, des courses de vélocipèdes, des chars allégoriques, des batailles de fleurs; les félibres exécutaient des cantates; les rues étaient pavoisées et illuminées. Toutes ces manifestations, même les plus puériles en apparence, étaient animées d'un souffle de conviction et de sincérité qui les rendait éloquentes. Tous les cœurs battaient à l'unisson, toutes les âmes fraternisaient dans le même culte d'admiration, de reconnaissance et d'amour.

Au milieu de cet élan général, Paris, on le pense bien, n'avait garde de rester en arrière. Jeanne d'Arc a été célébrée à Notre-Dame et à la basilique du Sacré-Cœur, que décoraient de nom-

breuses oriflammes et des écussons fleurdelisés, et où se pressait une foule recueillie de cinq à six mille pèlerins. Le drapeau tricolore s'entrelaçait à la bannière de Coulmiers et à celle de Jeanne d'Arc, reconstituée par souscription : il était juste qu'elle fût à l'honneur dans la cathédrale de Paris, comme elle l'avait été dans la cathédrale de Reims, et au *sacre* de la Pucelle, comme jadis à celui de Charles VII. Pendant toute une semaine, la statue de la place des Pyramides a reçu les saluts et les hommages religieux de la foule; les députations s'y succédaient, venues parfois de très loin, pour déposer sur le socle des couronnes. Celle de la jeunesse catholique, énorme, magnifique, toute en roses blanches avec deux palmes au centre, occupe la place d'honneur. Autour d'elle, recouvrant les quatre faces du piédestal, se groupent les drapeaux et les fleurs de la ville de Metz, de la Société des sauveteurs, de l'Union nationale, des Patriotes, des Francs-tireurs des Vosges, de la jeunesse royaliste, dont la police a cru devoir enlever l'inscription, des Alsaciens-Lorrains de Paris et de la fédération des sociétés d'Alsace-Lorraine de France. Parfois une ouvrière qui passe détache de son corsage une touffe de violettes de deux sous pour la jeter aux pieds de son cheval. J'y ai vu un humble bouquet de myosotis, sans aucune inscription; mais qu'elle parlait éloquemment dans son silence, cette petite fleur du souvenir, qui disait à la libératrice : « Ne nous oubliez pas! »

Pourquoi faut-il retomber de Jeanne d'Arc à Cornelius Herz? La chute est profonde, mais nous ne sommes pas libres de l'éviter. En même temps qu'ils décrivaient les fêtes en l'honneur de Jeanne, les journaux nous apportaient la nouvelle de la transaction conclue avec le malade de Bournemouth et les héritiers Reinach. Ce n'est point cette goutte d'eau, hélas! qui, — même additionnée de l'autre goutte d'eau extirpée par jugement à M. Hugo Oberndœrffer, et qu'on ne tient pas encore, — sauvera les malheureux obligataires du Panama; mais, en dépit de l'engagement solennel pris par le garde des sceaux de ne point abandonner les poursuites et du vote à peu près unanime de la Chambre prenant acte des déclarations du gouvernement (qui, d'ailleurs, vient de disparaître) il est probable qu'elle le sauve lui-même. Ces déclarations et ce vote ont fait sourire les augures, ceux qui connaissent le dessous des cartes. Ils assurent que ni le gouvernement ni la Chambre n'ont jamais tenu sérieusement à l'extradition réclamée, que la marche suivie dans cette affaire n'a été qu'une longue et triste comédie, qu'aujourd'hui même le cabinet et l'Assemblée, sans en excepter les membres les plus compromis, ne se sont montrés si fermes que parce qu'ils savaient parfaitement que ce vote serait un coup d'épée dans l'eau; qu'en effet l'action privée contre le docteur est supprimée par la

transaction, tandis que l'action publique est éteinte légalement sur tous les points par la prescription, que désormais sa fortune se trouve aussi bien à l'abri que sa personne; que l'extradition ne sera certainement pas accordée, parce que toute base fait maintenant défaut à une action légale devant les tribunaux de Londres; que le gouvernement ne l'ignore pas et qu'il eût mieux fait de l'avouer simplement, plutôt que d'avoir l'air de donner au sentiment public une satisfaction condamnée à rester illusoire, et d'ajouter un nouvel acte à la comédie, en cherchant à couvrir celle de ses prédécesseurs.

Quelques-uns des votants de l'ordre du jour motivé seraient bien attrapés si les déclarations dont ils ont pris acte suivaient leur effet, mais tout porte à croire que cette déception leur sera épargnée. On n'a pas extradé Cornelius Herz lorsque les motifs abondaient; ce n'est pas une raison pour le faire maintenant qu'il n'y en a plus. Mais que voilà un homme fort, ce docteur, et comment ne pas lui payer un tribut d'admiration? Machiavel n'était qu'un ingénu en regard de ce maître, et le génie étonné de nos petits Machiavels du jour tremble devant le sien. Il les a tous *roulés*. Il est vrai qu'ils voulaient l'être; mais n'est-ce donc rien d'avoir su s'en faire des complices forcés, en s'armant de manière à défier toute revendication? N'est-ce rien d'avoir tellement embrouillé les cartes, épaissi les nuages autour de soi, croisé et entrecroisé les pistes, d'avoir introduit dans ses affaires tant de confusion et d'obscurité que plus on les explique, moins elles se comprennent, et que le public finit par renoncer à s'y reconnaître; d'avoir environné sa personne du même mystère, à tel point qu'on a donné de lui dix biographies complètement différentes et qu'on ignore si ce mourant, condamné l'an dernier par la Faculté à ne point dépasser les huit jours, a même été sérieusement malade! Il ne déroutait pas seulement les médecins, il déroutait les reporters et les agents de police, dont les uns déclaraient l'avoir vu jouer au tennis dans son jardin et se promener à cheval, tandis que les autres nous le représentaient cloué sur son lit de douleur. Qu'est devenu le diabète foudroyant qui l'avait mis à l'agonie? Le lendemain du jour où le juge anglais aura déclaré qu'il n'y a lieu à extradition, ce pauvre malade, qui n'eût pu supporter le transport de Bournemouth à Londres, partira peut-être pour les Indes. Et je ne désespère pas de le voir, dans deux ou trois ans, rentrer tranquillement à Paris, et obtenir de la chancellerie sa réintégration dans le grade de grand officier de la Légion d'honneur.

Quand en aura-t-on fini avec ce Panama, qu'on voudrait pouvoir enterrer à cent pieds sous terre et qui renaît toujours de ses cendres? Après la *Journée parlementaire* de M. Maurice Barrès,

M. Brieux vient d'en tirer une pièce nouvelle, donnée par le cercle des Escholiers dans la salle abandonnée de la Comédie parisienne : *l'Engrenage*, satire toute d'actualité et qu'on a fort applaudie. Combien de temps encore verrons-nous traîner parmi nous la queue de cette honteuse affaire? Et comment la postérité se reconnaîtra-t-elle dans toutes ces histoires, puisque nous nous y perdons nous-mêmes?

Il serait trop tard pour parler longuement de la comparution d'Emile Henry en cour d'assises. Le jeune anarchiste n'a rien fait pour éviter la peine capitale : il a hautement proclamé son double crime, il s'en est glorifié, il n'a pas joué un moment la comédie du repentir, et sa face impassible d'adolescent fanatique et féroce, cuirassé d'une haine froide et d'un orgueil véritablement infernal, n'a point essayé la plus légère, la plus fugitive grimace de sensibilité lorsqu'on lui a parlé de ses victimes innocentes, de celles même qui n'appartenaient nullement à cette bourgeoisie infâme dont la seule existence est un crime digne de mort. Il n'a témoigné qu'un regret : celui de n'avoir pas fait plus de victimes. S'il fuyait, ce n'était pas pour sauver sa vie, c'était pour pouvoir tuer encore d'autres bourgeois. Si, par impossible, il pouvait s'échapper, il recommencerait. La déclaration qu'il a récitée devant le jury, sans emphase, sans trouble et sans exaltation, est une déclaration de mort à la société ; elle est conçue avec la logique et la déraison d'un mathématicien qui traite les questions sociales comme des questions de chiffres; elle épouvante, elle fait froid dans le dos par l'implacable série de ses déductions féroces, par la profondeur d'un fanatisme qu'on sent impossible à entamer. Chaque phrase éclate avec un crépitement sinistre et sec comme une cartouche de dynamite. Cet enfant de vingt ans aura été le Saint-Just de l'anarchie, le doctrinaire de la bombe et de la marmite; il avait pour cœur un de ces ressorts d'horlogerie dont on se servait jadis pour faire éclater les explosifs. Ravachol n'est qu'une brute sauvage à côté de Henry, et, sous son appareil scientifique, sous cette glaciale allure de théorèmes, la déclaration de ce candidat à l'École polytechnique est plus horrible, au fond, plus monstrueuse que toutes les ignobles bravades de goujat lancées à la face de la justice et de la société par l'assassin de l'ermite de Chambles. Livide de peur, mais bandant tous les ressorts de sa volonté, tout l'effort de son orgueil pour soutenir jusqu'au bout son rôle de cabotin sinistre, il a marché à la guillotine en repoussant le secours de l'aumônier et en râlant d'une voix étranglée un dernier cri de *Vive l'anarchie!* L'autopsie a prouvé, dit-on, qu'il était déjà mort quand le couteau s'est abattu sur sa nuque; mais tant qu'il a vécu, il s'est raidi dans son attitude de petit Satan révolté.

En voilà un que n'a pas moralisé l'instruction! Emile Henry n'était pas plus un ignorant qu'il ne fut un déshérité. Son discours, d'une forme correcte et d'un raisonnement serré, suffirait à dénoncer un intellectuel qui a parfaitement profité des cours de l'école J.-B. Say. Un magistrat éminent que ses travaux ont placé au premier rang des criminalistes, M. Adolphe Guillot, interrogé à la suite de l'assassinat de la rue Etienne-Marcel, perpétré par un enfant de dix-sept ans à peine, et de l'affluence croissante de jeunes criminels dont l'âge moyen va s'abaissant toujours depuis vingt ans, a répondu : « Le cynisme, la férocité de ces « jeunes » ne sont jamais montés à un tel diapason. Ils se campent fièrement devant le juge, ne songent plus à verser une larme hypocrite et s'étonnent, presque avec bonne foi, des comptes qu'on leur demande... Jamais plus qu'à notre époque on ne s'est occupé de l'enfance... Pourquoi tous ces efforts réunis produisent-ils si peu? Parce qu'une grande partie se stérilise en se privant de la seule force qui agisse sur les enfants : je veux parler de l'éducation morale et religieuse.

« Qu'on pense, au point de vue métaphysique, tout ce que l'on voudra de la religion. Ce qui est certain, c'est qu'elle est, pour l'enfant surtout, un élément moralisateur et le plus puissant de tous. L'enfant qui se croit vu de Dieu, suivi de Dieu, puni de Dieu, sera autrement gardé que celui qui ne pense à échapper qu'à un œil humain, qui ne le voit pas partout, qui ne le suit pas partout. Eh bien! la religion est bannie dans les sphères officielles comme dans beaucoup d'associations particulières. De là, je l'affirme, non par sentiment, mais par une observation constante des faits, un déchet considérable. Avec l'idéal religieux qui s'en va, c'est l'abandon souvent de tout idéal. La patrie, la famille, le devoir, ce sont des mots qui font sourire tout autant que le mot de religion. Il ne reste plus que la lutte pour la vie, les besoins immédiats, les instincts impulsifs. »

Il faut que cette vérité commence à devenir bien évidente pour que des journaux républicains eux-mêmes jettent le cri d'alarme, se demandent si l'on ne s'est pas trompé, si l'on n'a pas désorganisé l'éducation nationale à force de vouloir l'émanciper et réclament, sans oser encore aller plus loin, la rentrée de l'enseignement moral dans l'école. Rien n'égale la surprise effarée du *Temps* devant ces petits oiseaux de proie qu'il a couvés sans le savoir. Un professeur d'anthropologie, disciple et successeur de Broca, consulté à son tour, après M. Guillot, a reconnu lui aussi, tout en se déclarant absolument étranger à cet ordre d'idées, que « les religions portent en elles une influence morale, qui, si réduite qu'on puisse la supposer, ne doit pas être dédaignée ». L'impuissance absolue

de l'instruction réduite à ses seules forces n'est pas moins visible dans un Jules Huitric, boursier de l'école Colbert, que dans un Emile Henry, boursier de l'école Say. Mais celui-ci nous fournit le spécimen jusqu'à présent le plus accompli des générations que prépare l'éducation systématiquement athée. Les fondateurs et les soutiens de l'école sans Dieu peuvent y contempler leur œuvre. Les démonstrations de ce genre se multiplient chaque jour, plus éclatantes et plus significatives. L'arbre est mille fois jugé par ses fruits. A moins d'être volontairement aveugle, opiniâtrément fermé à tous les résultats de l'expérience ou résolu à pousser au besoin la haine de toute influence religieuse jusqu'à la destruction sociale, comment ne point se rendre à de pareilles preuves? Plus on s'obstinera, plus elles s'obstineront elles-mêmes. Je frémis en songeant à ce qu'il nous faudra de gendarmes et d'agents de police au vingtième siècle : « J'étais matérialiste et athée, a déclaré superbement Emile Henry devant des jurés dont quelques-uns devaient se sentir un peu troublés en l'écoutant. Des études scientifiques m'avaient graduellement initié au jeu des forces naturelles. J'avais compris que l'hypothèse-Dieu était écartée par la science moderne qui n'en avait plus besoin. La morale religieuse et autoritaire, basée sur le faux, devait donc disparaître. » Ce raisonnement est d'une irréprochable logique, et quand l'éducation scientifique qui écarte l'*hypothèse-Dieu* aura fonctionné quelque temps encore, de manière à multiplier les dialecticiens du calibre d'Emile Henry, on aura fini, à force de progrès, par nous créer une société simplement inhabitable.

Après la condamnation de ce jeune misérable comme assassin, on a découvert qu'il était, en outre, un vulgaire cambrioleur, l'un de ceux qui avaient dévalisé, au commencement de 1893, une propriétaire du village de Fiquefleur. Ce fier anarchiste, ce révolté altier contre les lois sociales, présenté par son avocat comme un mystique, comme un apôtre et un martyr de l'idée, ne dédaignait pas, à l'occasion, de s'approprier par des moyens qui n'ont rien d'héroïque un peu de cet infâme capital dont la seule pensée le remplissait d'indignation contre les bourgeois. Il avait repoussé avec dégoût cette prétendue calomnie, ce qui prouve que, si complet qu'il fût, il ne l'était pas encore tout à fait. Chacun a son point faible, sa lacune, et de même qu'il n'est pas un écrivain naturaliste qui ne soit obligé de sacrifier quelquefois à la convention littéraire, de même il n'est pas un anarchiste qui ne tienne encore par un fil aux conventions sociales. Henry, qui se piquait d'une logique intransigeante, faisait preuve ici d'une singulière inconséquence. Le *sentiment* l'emportait sur le raisonnement. Il lui semblait qu'en s'avouant cambrioleur, il allait ternir son auréole et descendre de son piédestal. Sur ce point, tout au moins, Rava-

chol a été plus crâne que lui; il n'a pas fait le dégoûté. L'anarchie n'a-t-elle pas juré guerre à mort à la propriété comme à tout le reste? Pourquoi respecter cette convention-là plus que les autres? Il suffit, pour rester un anarchiste *chevaleresque*, de ne point voler dans le but de devenir propriétaire soi-même, mais dans l'intérêt de la cause.

A propos d'Emile Henry, un journal de Paris avait reproduit, d'après un journal de Liège, une lettre d'Elisée Reclus, où l'auteur de la *Nouvelle géographie universelle* désavouait les abominations de cette propagande par le fait qui frappe au hasard, dans le tas, blessant ou tuant, avec une indifférence parfaite, des femmes, des enfants, des ouvriers, des garçons de café, des garçons de bureau, aussi bien que des bourgeois, des gardiens de la paix et des capitalistes. Si illogique qu'il pût sembler de sa part, ce désaveu ne lui en faisait pas moins honneur, et il n'avait rien d'invraisemblable en présence des distinctions subtiles que les théoriciens élégants de l'anarchie ont coutume d'établir entre leurs sophismes et les attentats monstrueux commis par les hommes d'action du parti. Mais M. Reclus a tenu à nous faire savoir qu'on lui avait prêté à tort un bon mouvement. En quelques lignes sèches et dédaigneuses, où il s'abstient soigneusement de qualifier d'une façon quelconque le double crime d'Emile Henry, il a démenti cette prétendue lettre de lui, dans laquelle, dit-il, aucun ami n'aura reconnu ni son style, ni *ses idées*. Il ne nous est plus permis de croire que la vue des innocentes victimes de la rue des Bons-Enfants et du café Terminus ait pu modifier ses idées, ou simplement émouvoir son cœur, et il veut garder, sans chercher à la diminuer en rien, sa large part de responsabilité dans les actes sinistres qui se réclament de son patronage. Qu'il la garde donc! Qu'il soit le Vieux de la Montagne de cette horde de fanatiques et le grand manitou de cette association de malfaiteurs! Qu'il unisse sur sa tête plus que sexagénaire les lauriers sanglants de l'anarchiste à ceux du savant géographe! Qui sait? Peut-être est-ce lui qui a passé clandestinement la frontière pour venir déposer la bombe du restaurant Foyot ou celle de l'avenue Kléber, à laquelle, tant nous sommes déjà blasés, nous avons à peine accordé la même attention qu'à un fait divers. Je n'ai nullement le dessein de donner une indication à la police, en hasardant cette hypothèse platonique dont M. Elisée Reclus n'aura pas l'inconséquence de se fâcher. Plût à Dieu que ses théories ne fussent jamais plus meurtrières que ne l'a été ce dernier engin, qui s'est borné à casser des vitres et à démolir les vantaux d'une porte cochère!

Foyot a, depuis longtemps, réparé les brèches que lui avait faites la boîte à sardines déposée sur le bord d'une de ses fenêtres

par une main encore inconnue, et repris le cours de ses exercices culinaires. Il survit presque seul, avec Magny, à la plupart des restaurants et cafés célèbres de la rive gauche, à Caron, à Procope, à Dagneaux, à Pinson, à Tabourey, et aux deux tiers des grands restaurants de la rive droite qui, depuis quelques années, ont éteint successivement leurs feux. Une cordonnerie de luxe vient de s'installer dans le local de Tortoni, dont nous avions annoncé récemment la fermeture. Le café Riche a disparu lui-même, comme avait disparu depuis longtemps déjà son ancien voisin le café Hardy, dont on disait, en l'associant à lui : « Il faut être riche pour dîner chez Hardy; il faut être hardi pour dîner chez Riche »; ou du moins il n'est plus qu'une brasserie, de même Brébant n'est plus qu'un *bouillon.* Le dernier survivant de l'illustre trinité gastronomique du Palais-Royal, le Grand-Véfour, tombé dans l'abandon, s'est vu contraint à fermer ses portes par ministère d'huissier, et on a vainement essayé de le vendre sur une modeste mise à prix de 10 000 francs. Bignon, le Bignon de l'avenue de l'Opéra, que son propriétaire-fondateur, passant la main à temps, avait encore vendu un demi-million au lendemain de la dernière exposition universelle, — après fortune faite, comme dit la formule consacrée —, a dû renoncer à la lutte : aux vaches grasses de 1889 avaient succédé les vaches maigres et, s'il eût essayé de les servir à ses clients, ceux-ci eussent refusé de les manger. On avait parlé aussi de la disparition de la Maison-Dorée, mais le bruit a été démenti. La dynamite n'est pas étrangère à cette débâcle des restaurants riches; elle a sans doute d'autres causes encore, comme la crise prolongée de la librairie et des industries de luxe, mais on conçoit que l'état psychologique créé par les exploits des Ravachol, des Vaillant, des Emile Henry, ne soit pas de nature à favoriser la consommation de la bisque d'écrevisses ni des perdreaux truffés. Sans compter que tout change, que la mode est capricieuse, et qu'il vient toujours un moment où l'on ne veut plus de ce qui séduisait jadis, et où l'on ne va plus là où l'on allait, précisément parce qu'on y est allé longtemps.

II

Ce n'est pas à moi d'introduire le lecteur aux deux Salons rivaux du Champ de Mars et du palais de l'Industrie, dont le premier a tenu, cette année, à devancer de quelques jours, contrairement à ses habitudes, l'ouverture de l'autre, afin de s'assurer la primeur de la curiosité publique. Je ne le conduirai pas davantage à l'exposition d'Anvers, où nos deux sociétés artistiques se sont retrouvées en rivalité et en opposition; ni à celle de Milan, ouverte par le roi Humbert, qu'on a beaucoup applaudi, et par le ministre Crispi,

qu'on a un peu sifflé; ni même à celle de Lyon, à l'inauguration de laquelle nos ministres ont été salués par les cris de : *Vive l'archevêque!*

Replions-nous sur l'exposition du concours des timbres-poste, qui a attiré la foule pendant cinq jours au premier étage de l'Ecole des beaux-arts. A la grande joie des *philatélistes* — puisque tel est le nom savant dont il convient d'appeler les collectionneurs timbromanes, — qui voient s'ouvrir devant eux les perspectives d'uñ nouvel album à remplir, le timbre dont nous jouissons depuis nombre d'années a cessé de plaire. On l'avait trouvé très suffisamment joli lorsqu'il fut adopté; maintenant il n'est sorte d'injure qu'on n'adresse à cette allégorie vieillotte, qui représente deux gymnasiarques de sexes différents se donnant la main par-dessus une boule sur laquelle ils essaient vainement de s'asseoir. On a donc, suivant les traditions démocratiques, ouvert un concours pour le remplacer. Tous les artistes français, et non autres, y étaient convoqués. Chacun avait à fournir une vignette, grande huit fois comme un timbre-poste ordinaire, avec réduction photographique aux proportions voulues, « répondant par sa composition aux régime politique de la France ». La plupart des concurrents, — et il en est venu près de sept cents, parmi lesquels se détachent à peine une douzaine de noms connus, — ont interprété cette condition dans le sens le plus restrictif, et le nombre d'effigies de la République qu'on a pu voir dans la grande salle du quai Malaquais, n'avait d'égal que leur banalité. Républiques de face ou de profil, en buste ou en pied, coiffées du bonnet phrygien, tenant le triangle ou l'équerre, la torche ou le flambeau, serrant la main d'un moujick, se détachant sur un drapeau tricolore, montrant la Déclaration des droits de l'homme, offrant aux nations le rameau de la paix, précédées d'une Renommée qui sonne de la trompette, s'appuyant sur le Travail et sur le Progrès, entourées de faisceaux, couronnées d'étoiles, portant en forme de nimbe l'inscription sacro-sainte : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, que sais-je encore? Des brunes et des blondes, des maigres et des grasses, des virginales et des effrontées, des mystiques et des épanouies. Tout l'arsenal des attributs allégoriques a été épuisé du coup. On peuplerait une ménagerie avec les lions, une basse-cour avec les coqs gaulois qui figurent dans ces compositions. Ce dernier animal, suspect pourtant d'attaches orléanistes, a été mis à toutes sauces : ici, il est seul, haut perché sur pattes, ouvrant un large bec pour jeter un *cocorico* sonore; plus loin la République porte un coq à bras tendu, sur sa main ouverte; ailleurs, elle le porte sur sa tête. En voici même une coiffée de deux ailes (sont-ce deux ailes de coq ou de hibou; est-ce la République ou Minerve?) et d'une armature de fils électriques,

pour symboliser le télégraphe. Un concurrent a collé la pancarte où est inscrit le prix du timbre, sur le sein de sa République, d'où une vague ressemblance avec le nègre ayant pour poitrail un horloge, qui sert d'enseigne à un magasin du boulevard.

Quelques-uns ont remplacé l'effigie de la République par celle de M. Carnot, ce qui suppose que, dans leur opinion, M. Carnot doit se perpétuer au pouvoir, ou qu'il faudra procéder, d'ici peut-être à quelques mois, à un nouveau remaniement du timbre-poste. Il y a même un Lazare Carnot. Un autre nous donne tout un assortiment de généraux et d'hommes d'Etat républicains, variés suivant la valeur du timbre; mais ceux dont la figure est affectée aux timbres de 1 et 2 centimes ne seraient peut-être pas contents. Nous avons aussi la République entre un Fuégien et un Esquimau qui se disent bonjour. Et des vaisseaux, et des locomotives, voire un ballon, ce qui est un peu prématuré comme service postal, et des facteurs, dont les mieux chaussés ont les ailes de Mercure aux pieds, et des ancres, et des caducées, et des génies du commerce, etc., etc. A droite, c'est un soldat et un ouvrier qui se font pendant; à gauche, un matelot russe et un Français se donnant l'accolade au-dessous d'une figure de la Paix; en avant, une demoiselle du téléphone à son appareil; en arrière, Minerve causant avec un petit télégraphiste. Beaucoup de Jeanne d'Arc aussi, et l'idée n'était point malheureuse, car le timbre historique, dont les deux Amériques font un si large usage, aurait, sur les allégories conventionnelles où l'on reproduit à satiété des emblèmes dépourvus de tout caractère, la double supériorité de l'intérêt pittoresque et de l'intérêt patriotique, et, à ces deux points de vue, pourrait-on mieux choisir que dans l'histoire de Jeanne d'Arc? Mais, hélas! la plupart de ces figures sont de pacotille. La plus imprévue et la plus osée est celle qui cause avec le général Hoche, par-dessus un écusson portant la devise : *Nous maintiendrons.*

L'un des exposants s'est borné à copier le trio de nos vieilles monnaies républicaines : Hercule symbolisant la Liberté, entre deux figures de femmes qui représentent l'Egalité et la Fraternité; un autre, à reproduire le groupe de Rude qui décore l'Arc de triomphe. Il en est qui se sont mis encore en moindres frais d'invention. Plusieurs projets ne consistent qu'en une carte de France, sommaire et muette, ou même en une simple inscription. Un receveur des postes, âme ingénue, a envoyé un damier peint : il y a peut-être sous ce damier une intention que je n'ai pu saisir. Mais j'ai saisi parfaitement celle du monsieur, imprégné de l'esprit nouveau ou de l'esprit ancien, je ne sais pas au juste, — dont la République tient une tablette sur laquelle on lit : *Lois scolaires et militaires.* Cela dit tout, en effet.

Rien n'égale la stérilité lamentable et navrante de ce concours. Non seulement le jury n'a pu décerner le prix de 3000 francs, mais pas même les indemnités de 1500 et de 1000 francs, promises aux projets qui viendraient en deuxième et troisième lignes. C'est à peine si, dans l'avalanche de pauvretés qui s'est abattue sur l'Ecole des beaux-arts, il a trouvé, en y mettant plus de bonne volonté que de conviction, matière à trois ou quatre mentions qui semblent décernées autant, pour le moins, à la quantité qu'à la qualité, car elles s'appliquent à des artistes qui ont envoyé des projets multiples. Ce résultat est de nature à décourager et donne à croire que, au lieu d'ouvrir de nouveau l'un de ces concours libres où les médiocres, les impuissants, les grotesques accourent en légions serrées, submergeant sous leur flot les quelques artistes sérieux que cette inondation n'a pas fait reculer, (c'est d'une épreuve pareille qu'est sortie notre vignette actuelle), ou bien l'on organisera un concours restreint entre des artistes choisis, indiqués par leurs travaux antérieurs et leur genre de talent, ou bien l'on s'adressera directement à l'un de ceux que l'opinion désigne et qui n'ont eu garde de se compromettre dans cette cohue.

Je ne vois pas trop quels pouvaient être l'utilité et l'intérêt de l'exposition qui a réuni, pendant quinze à vingt jours, dans les salons de M. Durand-Ruel, quarante tableaux de Manet, où faisaient défaut le *Déjeuner sur l'herbe* et cette perle, l'*Olympia* ou le *Chat Noir*, dont le musée du Luxembourg n'a pas voulu, sans doute, se dessaisir. Il en est autrement de l'exposition des œuvres originales et inédites de Carpeaux qui s'est ouverte le 20 mai à l'Ecole des beaux-arts. Cette exposition, qui met sous les yeux du public pendant huit jours à peine l'atelier de Carpeaux, toutes les maquettes, toutes les esquisses et ébauches, toutes les études, tous les croquis, même les plus minuscules, cueillis au vol sur un bout de papier, n'ajoutera rien à sa gloire, mais elle nous renseigne sur sa façon de travailler, sur le soin avec lequel il prenait ses notes, et permettrait à un observateur sagace de saisir sa méthode et ses procédés sur le vif.

Au rez-de-chaussée, en entrant, on rencontre d'abord la maquette du monument de Moncey, pleine de vigueur, fourmillante de vie. Carpeaux avait concouru pour ce monument, comme pour celui de don Pedro, et j'imagine que si son projet n'a pas été couronné, c'est un peu à cause des proportions considérables qu'il eût dû revêtir, et des frais qu'il eût entraînés. Parmi les plâtres, les cires, les argiles qui font le tour de la salle du premier étage et où l'on reconnaît, çà et là, le *Pêcheur à la coquille*, des fragments de la *Danse*, du groupe d'*Ugolin*, de la frise du pavillon de Flore, les bustes de Ch. Garnier, de Gérôme, d'Alexandre Dumas fils, de

M. Beauvois, du prince impérial, de Napoléon III, de la princesse Mathilde, de la duchesse de Mouchy, et une foule d'autres, on reconnaît une spirituelle et charmante ébauche de *Figaro*, qu'on pourrait croire, d'après la physionomie du personnage et les accessoires sur lesquels il se détache, avoir été faite en vue du concours ouvert, il y a un certain nombre d'années, par le journal de la rue Drouot : il n'en est rien, et n'en peut rien être, puisque Carpeaux faisait partie du jury chargé de juger ce concours; mais l'idée l'avait séduit, et il faut regretter qu'il n'ait jamais réalisé d'une façon définitive l'esquisse qu'on nous montre ici.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'exposition du quai Malaquais, c'est le nombre énorme d'études peintes ou dessinées, de croquis au crayon ou à la plume, qui en forment le côté le plus neuf et le plus intéressant. Cet intérêt se fût mieux dégagé si l'on eût fait une sélection plus sévère. A quoi bon tant de bribes insignifiantes, et pourquoi avoir voulu vider jusqu'au fond tous les cartons et tous les tiroirs? Mieux valait ne nous donner que les morceaux d'une importance réelle, plutôt que d'éparpiller et de fatiguer ainsi l'attention. Jamais, peut-être, sculpteur n'a fait un usage aussi fréquent du crayon et de la brosse. A première vue, on se croirait dans l'exposition d'un peintre. Il dessinait sans cesse et partout. Et il ne se borne pas toujours à rendre l'allure générale d'une figure ou d'un groupe en des silhouettes sommaires prestement enlevées; beaucoup de ses dessins sont poussés à l'effet avec une ampleur, une verve, une sûreté, un sens du relief, de la lumière et de la couleur, de la physionomie, de l'expression, de la vie physique et morale, très rares chez tout artiste, plus rares encore chez un sculpteur. Bornons-nous à signaler quelques caricatures d'hommes politiques et un large dessin de Napoléon III dans son cercueil, daté de Chislehurst, 23 janvier 1873. Ses petits tableaux ont le mouvement de sa sculpture : c'était sa qualité maîtresse. On y trouve beaucoup de scènes des Tuileries et d'excellents paysages. Mais sa peinture est tantôt sèche, comme dans les *Orphelins du siège;* tantôt, et plus souvent encore, lourde et terreuse, comme dans la pochade qui représente le *Retour des deux empereurs*, au moment de l'attentat de Berezowski, et surtout dans *l'Espion*, scène du siège, rendue d'ailleurs avec une intensité de vie et une *furia* surprenantes. L'âme patriote de Carpeaux avait été très frappée de nos désastres : il a encore, parmi ses tableaux ou ses dessins, une *France blessée* et quelques autres sujets analogues. Il semble qu'il méditât d'en consacrer le souvenir par un grand ouvrage. Mais, en somme, il n'a rien fait de plus, et son émotion ne s'est pas traduite en un marbre vibrant dont il eût pu faire un chef-d'œuvre égal à l'*Ugolin*.

On nous donnera sans doute prochainement aussi une exposition posthume de Charles Jacque, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-un ans. C'était le dernier survivant de l'école de Barbizon. Ami de Th. Rousseau et de Millet, il s'était consacré exclusivement à la peinture d'animaux, surtout à celle des animaux de basse-cour. Personne n'a connu les poules comme lui; il n'a cessé de les peindre et de les graver à l'eau-forte dans toutes leurs variétés; il en avait réuni une collection admirable et il en fit même le commerce, car en lui l'artiste se doublait d'un homme d'affaires; il en a écrit la monographie dans un livre intitulé : *le Poulailler*. Il aurait pu écrire aussi *la Bergerie*. Mais sa plume ne vaut ni son pinceau ni surtout sa pointe d'aquafortiste. Comme peintre, Ch. Jacque a montré une énergie qui ne va pas toujours sans quelque lourdeur; comme graveur, il était en son genre d'une habileté et d'une science qu'on n'a point surpassées. Mais son œuvre, très recherché des amateurs pour ses mérites techniques de premier ordre, manque un peu de variété et beaucoup d'invention. Il a répété les mêmes sujets à satiété. Depuis vingt-cinq ans, il avait presque renoncé à la peinture, pour se consacrer de plus en plus à l'eau-forte et à la pointe sèche. Après des débuts très difficiles et de longs tâtonnements, il avait conquis la vogue, et comme il était laborieux, fécond et économe, l'artiste besogneux d'autrefois est mort laissant de riches collections et une fortune.

III

Au théâtre on commence à sentir l'approche de la morte-saison. Le Gymnase, qui ferme à la fin du mois, achève son année avec *Ma gouvernante*, comédie en quatre actes, de M. Alexandre Bisson : ce n'est pas précisément une nouveauté, puisque nous l'avions vue, il y a sept ou huit ans, à la Renaissance; seulement elle n'avait alors que trois actes. L'auteur a-t-il fabriqué de toutes pièces un acte entièrement nouveau, ou s'est-il borné à reprendre la version primitive qu'il avait dû abréger pour l'adapter au cadre de la Renaissance? Nous ne chercherons point à résoudre cette question qui est, d'ailleurs, sans intérêt. *Ma gouvernante* ne soulève aucun problème d'art; c'est un pur vaudeville, mais très amusant, qui n'a point la prétention de s'élever jusqu'à la comédie, quoiqu'il l'effleure légèrement çà et là. Elle est bâtie sur une donnée plus bouffonne que vraisemblable et un peu frêle pour supporter le poids de quatre actes.

Babylone, tragédie wagnérienne du Sâr Péladan, que nous venons d'entendre en matinée, à l'Ambigu, le 21 mai, et qui aura une seconde et dernière représentation le 28, n'est pas non plus

une nouveauté : M. Péladan l'avait déjà donnée il y a un an, sous le dôme central du Champ de Mars, en guise d'appendice dramatique au Salon de la Rose+Croix. Il tient à nous faire savoir que la pièce a été refusée à la Comédie-Française, et reproduit même sur ses programmes la lettre spirituellement courtoise de M. Jules Claretie, qui lui conseille de garder *Babylone* pour les initiés, pour les raffinés, pour les curieux, et de ne point jeter cette perle devant un public profane, — mais en la faisant précéder d'une courte appréciation par lui-même, qui trace la voie aux critiques, et dit tout en deux lignes. « Cette tragédie a les trois caractères du genre : 1° la dignité des personnages ; 2° l'élévation constante du langage ; 3° l'abstraction du sujet. »

Nous pourrions nous dispenser, à la rigueur, d'ajouter un mot à ce jugement lapidaire. Bornons-nous à le commenter quelque peu. La dignité des personnages : il faut le reconnaître, en effet. Ces personnages sont deux Sârs (sans compter l'auteur, Sâr lui-même), un Mage, un Archi-mage et sa fille, extatique et illuminée, chrétienne avant la lettre, qui adore le Dieu-colombe et le Dieu-agneau et convertit au culte de Jésus, en le devançant de sept siècles, Mérodach-Baladan, roi de Babylone. — L'élévation constante du langage : cet éloge n'est pas moins mérité. Le style a de l'ampleur, du souffle et du coloris ; il se déroule en périodes d'un beau rythme, où abondent les vers blancs. — L'abstraction du sujet : sur ce point, entendons-nous. Le sujet de *Babylone* n'est point une abstraction pure ; il a un corps : c'est la lutte désastreuse de Mérodach-Baladan, Sâr de Chaldée, contre Sinnakirib, Sâr d'Assyrie, et la transformation qui fait sortir son agrandissement moral de sa déchéance matérielle. Lorsqu'il cesse d'être Sâr, il devient Mage, ce qui est le dernier terme de la perfection. Mais ce sujet ne sert, pour ainsi dire, que d'enveloppe symbolique à un autre, qui se déroule à travers les prophéties et les visions des Mages, dépositaires sacrés de la foi en un Dieu unique, ancêtres de ceux qui portèrent à l'enfant de Bethléem l'or, l'encens et la myrrhe.

Ce qui manque tout d'abord à *Babylone* pour mériter le titre de tragédie, est d'être une pièce de théâtre. On croit entendre par moments un poème épique ; en d'autres, un poème lyrique ; très rarement un poème dramatique. Ces quatre actes ne sont guère qu'une succession de monologues, de dissertations et de déclamations, d'ailleurs souvent éloquentes, encore qu'un peu trop tendues et pompeuses. Il y a de belles situations pourtant, au deuxième et au troisième acte, mais il faut les acheter, et les personnages parlent trop. Quelques scènes sont de véritables scènes d'opéra, sur lesquelles on rêve de la musique de Wagner. Le poète y a

mis déjà des *leit-motiv*, qui reviennent de temps à autre comme des refrains. C'est une tâche laborieuse, mais qui n'est point sans compensation, d'entendre ces quatre longs actes, composés à l'aide des inscriptions cunéiformes, de la Bible, des livres de Fr. Lenormant, tout hérissés de noms barbares, rétablis dans leur forme primitive d'après les données de l'érudition moderne et qui, pour être clairement compris, exigeraient à la fois une connaissance approfondie de l'histoire ancienne des peuples orientaux, du magisme, de la Kabbale, de la symbolique et des sciences occultes. Les acteurs disent la pièce, où plutôt la chantent sur un ton de mélopée, et ils ont raison. Ah! ce n'est point là du *larifla* et du *flonflon*, et je ne vois pas M. Noblet dans le rôle de Nakhounta.

A six heures, nous étions encore à l'Ambigu, écoutant les invocations au Tau et assistant à la transmission de la tiare. A huit heures, il fallait être à la Comédie-Française, où nous attendaient trois premières. A peine le temps de dîner et de revêtir un habit. Tout n'est pas rose dans le métier de critique.

Le spectacle ouvrait par le *Bandeau de Psyché*, nouvelle variation, exécutée par M. Marsolleau, sur un thème traité à l'envi par la poésie et la peinture. Il manque à la *Psyché* de M. Marsolleau la délicatesse et la poésie que réclamait cette figure idéale de la légende mythologique. Elle est devenue entre ses mains une petite créature non seulement très sensuelle, mais très pratique. En voulant rajeunir le sujet, l'auteur l'a trivialisé. La touche est plus fine et plus discrète dans le *Voile*, de M. Rodenbach, — qui repose, d'ailleurs, sur une donnée analogue : le charme du mystère, la désillusion qu'amène la vue de la réalité, — transposée dans un cadre moderne et mystique; mais elle l'est jusqu'à en être à demi effacée. Les figures et le dialogue s'estompent dans un brouillard grisâtre, dans les pâles et mélancoliques demi-teintes où se complaît la Muse voilée du poète des béguinages. Cette idylle, chuchotée à mi-voix comme dans le silence recueilli d'un cloître, mais où détonnent deux ou trois expressions d'un réalisme imprévu, contient à peine assez de matière pour en remplir un petit acte; elle a été accueillie avec beaucoup de faveur par un public bien disposé.

La gaieté et le charme de la soirée nous sont venus des *Romanesques*, comédie en trois actes de M. Edmond Rostand. Comme pour justifier plus complètement le titre de la pièce, l'action se passe dans un temps et dans un pays de fantaisie, qui mêlent l'Arioste à Watteau, les féeries de Shakespeare aux bergeries de Florian et aux proverbes de Musset. Les *romanesques* ce sont Sylvette, la fille de Pasquinot, et Percinet, le fils de Bergamin, tous deux férus de poésie et la tête tournée par des lectures extravagantes, qui n'admettent pas qu'on puisse se marier tout uniment et tout bour-

geoisement, sans avoir couru au préalable des aventures comme on en voit dans les drames. Leurs parents, qui sont voisins et brûlent d'abattre le mur de séparation entre les deux parcs, imaginent de se poser en pères ennemis, afin que le souvenir de Capulet et de Montaigu pousse Roméo et Juliette dans les bras l'un de l'autre, et pour activer les choses, ils vont même jusqu'à commander à une espèce de spadassin pour rire, du nom de Straforel, un enlèvement de première classe, afin de ménager à Percinet l'occasion brillante de sauver la jeune fille en faisant le coup d'épée contre ses ravisseurs.

La chose réussit à souhait. Capulet et Montaigu ne peuvent plus rester ennemis après un si beau trait : ils feignent de se réconcilier. Juliette épousera son Roméo, grandi de dix coudées à ses yeux, et on abat le mur de séparation. Alors la contre-partie commence. Tout va d'abord pour le mieux. Puis les petits froissements résultant d'un contact perpétuel ne tardent pas à brouiller les deux pères; Sylvette elle-même se refroidit en apprenant par hasard que ce prétendu enlèvement était un coup monté et que Percinet n'a dispersé que des comparses. Au fond, elle n'est pas fâchée de rabattre un peu les airs avantageux qu'il a pris depuis son exploit. On se dit des mots piquants, on se bat froid, et Percinet, vexé, s'en va courir le monde, en quête d'aventures plus dignes de lui, tandis que Sylvette se met à rêver d'un nouveau et vrai chevalier. Chacun des deux pères tire de son côté et refuse de payer la petite note du complaisant spadassin. Mais c'est un homme qu'on ne prend pas sans vert : sentant bien qu'il faut raccommoder les choses dans l'intérêt de sa facture, il s'avise d'un tour de son métier pour dégoûter Sylvette du roman et lui mettre au cœur le regret du bonheur perdu. Justement voici Roméo qui revient juste à point, couvert des loques de l'enfant prodigue, tirant l'aile et traînant le pied, et vous jugez bien que la réconciliation ne se fait pas attendre. On ne rebâtira pas le mur de séparation; Sylvette et Percinet s'épousent, et Straforel peut maintenant présenter sa petite note.

Le canevas des *Romanesques* n'est rien, mais avec quelle verve et quel esprit l'auteur l'a brodé! Ces trois actes, — le premier surtout, délicieux du commencement à la fin, — sont remplis de détails exquis, où une pointe de sentiment effleure de temps à autre le rire ailé de la fantaisie. L'allure de la pièce est d'une vivacité, d'une désinvolture, d'une gaieté qui dérideraient les plus moroses, et qui ont désarmé les plus pointilleux critiques; la trame en est tissue d'une main adroite et légère; le vers, d'un tour aisé et pittoresque, fait songer tantôt à Banville et tantôt à Musset. Les jolies recherches et menues curiosités de la versification ajoutent une

saveur de plus aux folies de l'action et du dialogue. Et malgré tous les rapprochements qu'on peut faire, ce joli et pimpant badinage, tout empreint de bonne grâce et de belle humeur, dont je ne voudrais retrancher que quelques traits qui sentent un peu trop la charge d'atelier, garde son originalité propre jusque dans le pastiche. Il est joué d'une façon tout à fait supérieure. M. Laugier est d'une bonhomie narquoise. M. Le Bargy semble un prince Charmant sorti des contes de fées, et quand il entre au deuxième acte en son costume de satin, tout reluisant de fatuité et de galanterie, il nous rappelle un berger des pastorales de Trianon. C'est une joie de voir ce trio épique : M. Leloir, avec sa finesse mordante; M. de Féraudy, avec son lyrisme funambulesque et l'ampleur de son excentricité dans son rôle de capitan-Scapin; Mlle Reichenberg, plus jeune que jamais, mise à peindre, avec un mélange d'ingénuité et de mutinerie où se fondent l'Isabelle et la Colombine de la comédie italienne.

M. Rzewuski, déjà connu au théâtre par une *Impératrice Faustine*, jouée en 1891, et un *Justicier* représenté l'année suivante, vient de donner à la Porte-Saint-Martin un *Tibère à Caprée*, en cinq actes et sept tableaux, qui, tout en appelant d'assez nombreuses réserves, n'en est pas moins une œuvre intéressante, une de ces tentatives noblement ambitieuses où l'on peut échouer sans honte, parce que leur conception seule est déjà un honneur. Matériellement, *Tibère à Caprée* est un drame historique qui met en scène la conspiration de Séjan, les dernières années et la mort du successeur d'Auguste dans l'île fameuse que son ombre semble habiter encore aujourd'hui. Moralement, c'est un drame philosophique, où l'auteur s'est efforcé de peindre à sa façon, comme Chateaubriand dans les *Martyrs*, le contraste et le conflit du paganisme à son déclin avec le christianisme naissant, les reflets de cette aurore sur ce crépuscule, où l'égoïsme monstrueux, le scepticisme, les vices et les crimes de la décadence romaine ont pour contrepartie la foi, la pureté, le dévouement du petit troupeau de fidèles qui grandit à l'ombre de la croix. Le sujet se symbolise, pour ainsi dire, dans la rencontre du César agonisant avec la jeune martyre chrétienne à laquelle il demande la prolongation de son existence et qui lui répond en s'efforçant d'ouvrir au tyran, meurtrier de son père, les portes de la vie éternelle. Si l'exécution est imparfaite, l'idée est belle et nous élève au-dessus des vulgarités habituelles du boulevard.

Pour mieux se rapprocher du pouvoir que son ambition convoite, Séjan a répudié sa première femme, Lucienne, et va épouser Livie, la bru de Tibère, veuve de Drusus, que ses suggestions l'ont poussée à empoisonner. Ame douce et dévouée, Lucienne a cherché

la consolation de ses malheurs dans les croyances chrétiennes. Elle revient parfois en secret chez Séjan pour y revoir ses enfants, et surtout sa fille Stella, une future vestale, dans le cœur de laquelle ses entretiens sèment le germe d'une foi plus haute et plus pure. Livie, qui a surpris une de ses visites, croit à des entrevues cachées avec Séjan, et sa jalousie s'éveille. Dès lors elle s'attache aux pas de celui-ci afin de l'espionner. Elle le suit parmi les tombes de la voie Ardéatine, où il a donné un rendez-vous nocturne aux complices de sa conspiration afin d'arrêter les dernières mesures, et elle s'y rencontre encore avec Lucienne, venue de son côté pour prier sur la sépulture de sa mère. Dès lors elle n'a plus de doutes; elle éclate en reproches et en imprécations, et la menace de se venger en dénonçant Séjan à Tibère. Dans l'espoir que sa mort la désarmera, et afin de sauver celui qu'elle aime toujours, malgre son ingratitude, Lucienne se frappe d'un coup de poignard, ce qui indique tout au moins que le christianisme n'a pas poussé encore de racines bien profondes dans son cœur.

De son côté, César, qui a quitté clandestinement son île, a eu, la même nuit, l'inspiration de venir dans le bois sacré de la voie Ardéatine pour y visiter le tombeau de sa première femme, dont le souvenir et le regret n'ont jamais quitté son cœur. Car le Tibère de M. Rzewuski n'est pas tout d'une pièce, et quelque sentiment humain s'agite encore parfois dans l'âme inquiète, ténébreuse et complexe du vieil empereur, poussé à un despotisme sanglant par l'ennui, le soupçon, la débauche, l'ivresse du pouvoir absolu, l'immense lassitude de la vie, le dégoût de l'humanité, qu'il a étudiée en lui-même et dans l'infatigable bassesse de ses courtisans. Mais c'est égal, voilà un accès de sensibilité assez imprévu et très opportun de sa part. La voie Ardéatine ressemble ici à ces chambres de mélodrame où, par un concours de circonstances plus ou moins ingénieuses, tous les personnages nécessaires se rencontrent pour le dénouement. Puisque le but de la conspiration est de tuer Tibère, et que les conjurés l'ont aperçu sans être vus de lui, ce serait le cas; mais Séjan écarte la proposition par des raisons qui nous ont paru légèrement subtiles et non des plus claires.

Ces deux premiers tableaux forment comme une exposition, ou plutôt comme un préambule, un peu long et laborieux, écrit d'une langue ferme et soignée plutôt que scénique, coupé de trop de digressions qui ralentissent la marche, et semé de détails où ne se retrouve pas toujours facilement le public, qui a oublié, s'il l'a jamais sue, son histoire romaine. Au troisième tableau, l'auteur nous mène à Caprée, sur la terrasse d'un des palais où Tibère bâille sa vie en face de la mer, et là, l'action s'attarde et traîne encore en dissertations moroses et philosophiques de l'empereur

avec son médecin grec, Thrasyllus. Sans doute, c'est là un trait de caractère, rentrant dans la peinture de ce César débauché, cruel et lettré; mais la dissertation recommence encore avec le médecin juif Hélios, qu'il a fait appeler pour suppléer à l'insuffisance du sien. Et cela pourrait être intéressant dans un volume d'histoire, ou même dans un roman, mais est bien long pour un drame.

L'action reprend et se presse à l'arrivée de Caligula, qui vient dénoncer Séjan dont il a feint d'être le complice. Tibère se refuse à le croire, mais voici Livie qui arrive à son tour et qui appuie son accusation sur les aveux de Lucienne, qu'elle a transportée mourante à Caprée. César ne peut plus douter; sa vengeance sera terrible. Nous y assistons ou, du moins, nous en voyons les débuts au tableau suivant, le plus dramatique et le mieux mis en scène, qui nous ramène à Rome, dans l'enceinte du Sénat, à l'heure choisie par Séjan pour l'exécution du complot. Il est là avec les principaux conjurés. Le peuple, gagné, l'a acclamé au passage; les prétoriens sont avertis et vont envahir le Sénat qui, avec sa lâcheté ordinaire, renversera César pour le mettre à sa place. Mais le consul annonce qu'une lettre est venue de Caprée, la *grandis epistola* de Juvénal, et il en donne lecture. Cette lettre, d'abord louche et tortueuse, pleine de circonlocutions hypocrites, arrive enfin aux accusations les plus formelles contre Séjan, dénoncé comme un traître et comme l'assassin de Drusus. Séjan essaye de se défendre; mais le Sénat, retourné par l'épouvante, refuse de l'entendre; le peuple, qu'il appelle à son secours, le couvre d'imprécations; on a donné un nouveau général aux prétoriens; les chefs de la conspiration sont pris ou tués. Et tout à coup Tibère apparaît dans sa loge, au son des trompettes, au milieu des licteurs, sous sa robe de pourpre et d'or, pour jouir de son triomphe et pour l'achever. Il livre Séjan à la plèbe furieuse, en lui recommandant de le faire longtemps souffrir.

Ce n'est là qu'un commencement : César va retourner à Caprée, pour y savourer sa vengeance avec les raffinements les plus monstreux. Ici, le drame est poussé jusqu'à l'atroce, et la cruauté de Tibère, secondée, dépassée par celle de Caligula, dont il se sert en le méprisant et dont il s'amuse à mesurer la bassesse, va au delà de ce que nous pouvons supporter. Assis à sa table, entre ses courtisans, il se fait amener Séjan à demi mort, et lui annonce, afin de torturer son âme comme il a torturé son corps, que ses enfants sont condamnés à périr, qu'il fera de Livie sa maîtresse, et qu'il livrera Stella au bourreau pour la déshonorer avant de la tuer. Livie se jette dans la mer. Accablé par le désespoir, Séjan supplie ceux qui l'entourent de l'achever; un vieux soldat qui a servi sous ses ordres, pris de pitié, lui obéit, et Tibère, furieux de voir sa

proie lui échapper, ordonne de conduire cet audacieux au supplice.

Le tableau suivant est d'une grandeur touchante, dont l'effet s'accroît encore par le contraste avec les violentes émotions du précédent. Il nous transporte dans une retraite mystérieuse de l'île où se cache l'humble troupeau des chrétiens. Ils ont recueilli la pauvre Stella, dont la raison s'est égarée. Mais l'Apôtre, qui vient leur faire visite, impose les mains à l'enfant et, par ses douces et nobles paroles, fait monter à ses yeux les larmes qui la soulagent et déchargent son cœur prêt à étouffer. La raison lui revient; elle est conquise à la foi nouvelle, et l'Apôtre lui annonce sa mission : elle ira trouver son bourreau et le bourreau de son père, l'odieux César, pour lui faire entendre des paroles de paix et de pardon, pour illuminer ses derniers moments, en l'exhortant au repentir, d'un rayon de la lumière céleste. Et au tableau final, au milieu des terreurs qui assaillent l'agonie du tyran, elle est fort belle encore cette entrevue de la fille de Séjan avec le moribond, qui a la vague intuition d'un monde nouveau, mais qui ne songe qu'à racheter sa vie, et qui ergote, qui chicane, qui mesure ses concessions, consent à condamner Pilate et à honorer Jésus comme un prophète, mais refuse énergiquement de pardonner à ses ennemis; dont l'âme égoïste et flétrie se marchande, ruse, et ne peut suivre la jeune chrétienne vers les hauteurs où elle voudrait l'enlever. Cependant Caligula s'impatiente : il ordonne à des esclaves gaulois d'étrangler le vieux César, si lent à mourir, et pour que Stella ne parle point, il la tue d'un coup de poignard.

Le drame est touffu et manque de concentration; j'en ai supprimé des épisodes et réduit les autres à leur plus simple expression. Avec l'intérêt qui se déplace l'attention se disperse. Le côté le plus élevé, celui qui fait ou qui pouvait faire la supériorité de *Tibère à Caprée* sur les autres pièces qui ont pour sujet le complot et la chute de Séjan, ce côté, indiqué à peine dans les premiers tableaux, ne se dégage complètement que dans les deux derniers. Malgré des lenteurs et des digressions, qui ne vont pas sans un certain ennui de la part du spectateur; malgré des situations vraiment trop pénibles et la multiplicité des morts; malgré quelqnes accrocs un peu vifs à l'histoire, en particulier pour l'apparition de Tibère au Sénat dans la fameuse séance où Séjan fut renversé après la lettre venue de Caprée, et le lieu ainsi que le genre de sa mort; malgré des ressouvenirs qu'on a pu signaler, notamment dans la scène finale entre Stella et Tibère, qui rappelle jusqu'à un certain point, non seulement par la conception, mais par quelques détails, celle de Louis XI et de François de Paule dans la tragédie de Casimir Delavigne, ce n'est point une œuvre indifférente que ce drame, qui témoigne en certaines parties d'un idéal élevé, en

toutes d'un effort vigoureux, parfois puissant, et où le caractère principal est étudié avec pénétration et peint avec fermeté.

La mise en scène laisse peu de chose à souhaiter. L'interprétation est inégale. Taillade a composé son personnage de Tibère avec le même soin que l'auteur, et cette création fait honneur au vieux comédien, qui n'a rien perdu de la force, ni de la souplesse de son talent, mêlé de romantisme et de réalisme. Il faut rendre encore justice à Mme Antonia Laurent, très digne et très émouvante dans le rôle de Lucienne; à M. Philippe Garnier, qui a des parties supérieures dans Séjan, et à qui il ne manque qu'un peu plus de souplesse et de variété; à M. Desjardins-Caligula, enfin à Mlle Leconte, qui est une Stella excellente, dont le jeu, toujours naturel et vrai, même dans les situations les plus dramatiques, produit l'impression par les moyens les plus simples.

L'Opéra-Comique a célébré, d'abord par une matinée gratuite, puis par une soirée de gala dont il avait composé le programme en écrémant l'œuvre d'Ambroise Thomas, la millième de *Mignon*. C'est la première fois qu'il est donné à un compositeur, au moins chez nous, d'assister à la millième représentation d'un de ses ouvrages. Cela n'est arrivé à aucun de nos musiciens les plus populaires, ni à Boïeldieu pour *la Dame blanche*, ni à Adolphe Adam pour *le Postillon de Longjumeau*, ni à Meyerbeer pour *Robert le Diable*, ni même à Gounod pour *Faust*. Je ne parle pas de l'auteur du *Pré aux clercs*, mort jeune, au lendemain de son plus grand triomphe.

Mignon parut pour la première fois sur la scène le 17 novembre 1866. C'était la rentrée au théâtre d'Ambroise Thomas qui, découragé par une série d'échecs, dont quelques-uns très injustes, comme celui de son adorable *Psyché*, vivait, depuis six ans, dans une retraite qu'on croyait définitive. Il se recueillait en préparant sa revanche; il la prit amplement et doublement avec *Mignon*, puis avec *Hamlet*. La soirée du 17 novembre fut surtout triomphale pour Mme Galli-Marié, qui se défiait beaucoup de ses forces, et qui était pourtant si bien la femme du rôle qu'elle l'a joué cinq cents fois de suite sans qu'il semblât possible de l'y remplacer. Elle le fut moins pour l'ouvrage, qui parut un peu long et dont quelques passages soulevèrent même des chut et de légers murmures. Pendant huit ou dix jours, *Mignon* ne fit pas d'argent : les directeurs étaient inquiets; le maître, qui n'avait jamais eu lui-même une confiance excessive en son œuvre, l'était plus encore; mais elle se releva bientôt. Ce n'est pas le seul exemple, à beaucoup près, mais c'est l'un des plus mémorables, d'une pièce dont le succès, d'abord indécis, se dégage, s'affermit et s'étend peu à peu dans des proportions imprévues. M. Ambroise Thomas s'employa de son mieux,

d'ailleurs, à fixer et à accroître ce succès, n'étant pas de ceux qui professent la théorie superbe qu'on ne doit plus toucher à une œuvre une fois lancée dans la circulation, et que toute correction est une besogne stérile. De concert avec les auteurs du livret, MM. Michel Carré et Jules Barbier, il tailla, remania, allégea la partition, modifia le dénouement, si bien que la *Mignon* actuelle diffère assez notablement de la *Mignon* primitive. Grâce à tant de soins, l'Opéra-Comique, dont les *Affinités électives* de Gœthe ont fourni le sujet, a pris cet essor qui se maintient depuis plus d'un quart de siècle et qui a fourni une moyenne de trente-six à quarante représentations par an, avec des recettes d'environ 6000 francs.

La soirée de gala du 15 mai, à laquelle assistaient le président de la République, les présidents des deux Chambres, le président du Conseil, plusieurs ministres, des membres du corps diplomatique, et où se mêlaient au monde officiel les membres de l'Institut, la haute magistrature, les célébrités en tout genre, a été pour le maître un triomphe plus éclatant encore, malgré le peu d'intérêt d'un spectacle assez médiocrement composé, mais qui n'était qu'un prétexte. Le ministre de l'instruction publique lui a remis une médaille commémorative, et le chef de l'Etat le grand cordon de la Légion d'honneur. Voilà Ambroise Thomas l'égal du maréchal Canrobert dans l'ordre, sauf la médaille militaire. Pas un de nos compositeurs n'avait encore atteint à ce grade suprême, pas même Auber, qui est mort simple grand officier, comme Gounod. Mais Ambroise Thomas a sept ou huit ans de plus que n'en avait Gounod à sa mort : quand on est célèbre, il n'est rien de tel que de devenir très vieux pour tourner à l'apothéose, à moins qu'on ne retombe dans l'oubli. Il n'a plus rien à faire maintenant qu'à se reposer sur ses lauriers. On dit qu'il prépare une *Circé;* c'est de la bravoure, de la témérité peut-être : à sa place, je considérerais ma carrière comme terminée.

Deux jours après la millième de *Mignon*, l'École polytechnique célébrait son centenaire par des fêtes où le théâtre a eu sa part. Au Trocadéro, elle a donné un spectacle dont les anciens élèves ont seuls alimenté le programme, car l'Ecole n'a pas fourni seulement des ingénieurs et des artilleurs, mais des poètes et des peintres, des romanciers et des musiciens. La cantate était de M. Armand Silvestre, qui avait encore mis la main à l'histoire anecdotique et pittoresque de l'Ecole, en vingt-cinq chants, récités par les artistes de la Comédie-Française, avec accompagnement de projections lumineuses, et terminés naturellement par une apothéose. Cette représentation publique avait été précédée, *in petto*, d'une séance d'ombres tout aristophanesque. Parmi ces *ombres*, a-t-on vu défiler le demi-polytechnicien Emile Henry?...

La première journée, plus austère, s'était ouverte par un service religieux à la mémoire des défunts, dans l'église Saint-Etienne du Mont, paroisse de l'Ecole. L'intérieur de l'église présentait un coup d'œil unique. La grande nef et le chœur étaient exclusivement remplis par des élèves du célèbre établissement, des nouveaux ou des anciens, et les bas-côtés par leurs femmes ou leurs filles, leurs sœurs ou leurs mères. Autour du catafalque, des polytechniciens en uniforme montaient la garde, l'épée au port d'armes. Au banc-d'œuvre, entre deux octogénaires, — l'éminent géologue, M. Daubrée, membre de l'Institut, et M. le comte de Laubespin, sénateur, — était assis un nonagénaire, le marquis de Boisé de Courcenay, colonel en retraite, doyen des ancêtres, qui est de la promotion de 1822. On ne comptait pas les généraux et les grands ingénieurs dans la foule. Tous les officiants eux-mêmes, M. l'abbé Mailly, à qui son âge réservait l'honneur de célébrer la messe; M. l'abbé de Broglie, qui a donné l'absoute, et leurs assistants, le P. Lambert, le P. d'Esclaibes, le P. de Bénazé, ancien ingénieur des constructions navales, étaient tous également sortis de l'École. Il n'y avait que le suisse et les chantres qui ne lui eussent jamais appartenu.

De l'église, on s'est rendu au Père-Lachaise, devant la tombe de Monge, où le major de la promotion des conscrits et surtout le directeur des études ont payé un large tribut d'hommages au fondateur de l'Ecole. Et l'après-midi, on s'est retrouvé en famille dans la grande cour de l'ancien collège de Navarre, pour y recevoir le président de la République, qui est lui-même un X, comme chacun sait, et qui a harangué ses chers camarades avec une effusion et une simplicité toutes familiales. Il est fâcheux que M. de Freycinet ne soit plus président du conseil : il aurait naturellement accompagné M. Carnot, et la petite fête eût été encore plus complète.

Victor Fournel.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'ÉTRANGER

ANGLETERRE

Revues anglaises. — La politique. — La retraite de M. Gladstone. — La Chambre des lords. — M. Asquith. — M. Crispi. — La poésie en Chine. — Les femmes. — Mariages dans l'*East End* de Londres. — Les servantes. — Les femmes-électeurs dans la Nouvelle-Zélande. — Les clubs d'ouvrières aux États-Unis. — Plus de femmes jalouses!

Les revues anglaises des deux derniers mois ont accordé la part du lion à la politique, et naturellement les deux sujets qui ont le plus exercé la plume de leurs collaborateurs sont la retraite de M. Gladstone et la Chambre des lords. Si l'on ajoute à cela les articles sur la situation de l'Italie, sur l'état des partis en Angleterre, sur la marine et sur la politique britannique dans son empire africain, on comprendra facilement que le plaisant le cède au sévère dans les récents périodiques de nos voisins.

Si M. Gladstone aime qu'on parle de lui, et d'aucuns assurent qu'il a cette faiblesse, il a dû être satisfait de l'effet produit par sa retraite, mais sa satisfaction n'a sans doute pas été sans mélange, car la critique s'est fait bonne mesure.

La *Revue d'Édimbourg*, fidèle porte-parole du vrai parti libéral, sans alliage de radicalisme, après s'être attendrie pendant vingt lignes sur l'affaiblissement de la vue du grand vieillard, regrette en dix pages qu'il n'ait pas terminé sa carrière politique en 1874, comme il l'annonçait alors pathétiquement, « sa décision lui étant dictée, disait-il, par ses vues personnelles quant à la meilleure manière de passer les dernières années de sa vie ».

Ayant donné sans obscurité les raisons multiples qui lui inspirent ses regrets, la vénérable revue passe à lord Rosebery qu'elle nous présente comme un homme d'Etat indépendant, ne succédant à personne, comme un prestidigitateur très habile à manier les hommes et enfin comme un ministre fort embarrassé qui aura bien de la peine à ne pas sombrer sur quelqu'un des nombreux écueils dont il est entouré.

Le *Blackwood's Magazine* est encore plus sévère pour l'ex-premier que la *Revue d'Edimbourg;* ses regrets remontent plus loin, à trente années en arrière; « c'est alors qu'il aurait été heureux pour l'Angleterre de voir disparaître M. Gladstone, car depuis ce temps il a perdu de jour en jour les qualités de l'homme d'Etat, pour devenir, comme il s'en est vanté, un agitateur populaire, un démagogue qui a exploité, pour sa propre grandeur, les aspirations

du peuple, bonnes ou mauvaises, sans connaître réellement ses besoins, sans sympathiser sincèrement avec sa manière d'être, d'agir et de sentir. »

La *National Review* sonne la même cloche par la main de l'amiral Maxse qui veut bien voir en M. Gladstone un maître ès expédients fiscaux, mais non un homme d'Etat ayant jamais eu l'initiative d'une seule mesure utile au bien public.

La *Contemporary Review* se distingue parmi les panégyristes de M. Gladstone; toutefois le dernier de ses avocats, M. Hutton, a une manière vraiment originale de terminer sa plaidoirie enthousiaste, qui fourmille, du reste, d'arguments à deux tranchants bien dangereux pour l'objet de son admiration. « Nous ne pouvons, dit-il dans sa péroraison, mieux témoigner de notre reconnaissance envers lui qu'en contribuant à rendre vains ses travaux de titan pendant les huit dernières années de sa vie politique (il s'agit de la politique irlandaise), empêchant ainsi qu'on puisse dire de lui, qu'après avoir élevé le niveau du désintéressement politique en Angleterre (?), il a mis en regard des immenses obligations que lui a son pays, la plus grande et la plus désastreuse bévue qui ait jamais neutralisé les effets d'une éloquence splendide, d'une énergie sans limites et d'un généreux enthousiasme, aussi abondant que parfois mal placé! »

Dieu nous garde de nos amis!

Autre éloge singulier de la même *Contemporary*, nous expliquant que le successeur de M. Gladstone ne réussira qu'en étant tout le contraire de son illustre prédécesseur. Décidément l'oraison funèbre politique du grand vieillard n'est pas facile à faire!

Sur un seul point, la parfaite honorabilité de M. Gladstone dans la vie privée, tous ses juges sont d'accord, et ce n'est que justice; qu'il ait été, comme l'affirment les uns, le bon ange de son pays, ou comme le soutiennent les autres, son mauvais génie, c'est un problème dont l'avenir seul donnera la solution, mais qu'il ait du moins laissé un bel exemple de droiture et de pureté dans la conduite de sa propre existence, voilà qui n'est pas douteux.

Le vieux lutteur, contraint au repos, a lancé en se retirant, un brandon de discorde qui a aussitôt jeté le trouble et le désordre dans les esprits.

Quel sort est réservé à la Chambre des lords? La supprimera-t-on? Bien peu y songent. La modifiera-t-on? C'est bien possible. Diminuera-t-on sa puissance? Il est probable que s'il y a modification, ce sera dans ce sens. Qui a qualité pour amener ce changement, c'est-à-dire pour altérer l'un des principes fondamentaux de la Constitution? Toutes ces questions sont discutées par la plupart des grandes revues, et il faudrait un long article pour

résumer les leurs; nous ne pouvons que les indiquer. Toutefois nous ne voulons pas omettre de signaler un fait curieux : c'est que les meilleures plaidoiries en faveur de la haute Chambre anglaise sont dues à des plumes américaines.

M. Smalley, correspondant de la *New York Tribune*, s'exprime ainsi dans une longue étude du sujet : « L'Américain sait qu'en Amérique la démocratie a un mors dans la bouche; en Angleterre elle n'en a pas... Comme la Chambre des lords est ce qui ressemble le plus au mors avec lequel la démocratie révoltée, les ignorants, les inexpérimentés de la Grande-Bretagne peuvent être matés et tenus en bride, M. Smalley fait appel à tous les amis de l'ordre et de la vraie liberté pour la soutenir et la défendre, et empêcher la Chambre des Communes de devenir, selon l'expression de M. Goldwin Smith, dans le *Nineteenth Century*, un organe de révolution. Le *Forum* démontre aussi, par d'excellents arguments, la stabilité réelle et indispensable de la Chambre haute.

Parmi les hommes nouveaux qui semblent appelés à jouer un rôle sur la scène politique en Angleterre, il faut désormais compter M. Asquith, aujourd'hui ministre de l'intérieur. La *New-Review* de mai esquisse de lui un portrait fort habile, très caractérisé, qui le range au nombre des personnalités politiques d'avenir et inspire un certain respect pour ses facultés, sans réussir à le rendre sympathique. Sorti de la classe moyenne sans les avantages qu'assurent en Angleterre les biens et les relations aristocratiques, il s'est imposé au monde. Élève très distingué d'Oxford, il a sur M. Chamberlain, auquel il ressemble un peu, intellectuellement parlant, la supériorité que donne chez nos voisins, la préparation universitaire. La volonté paraît l'emporter chez lui sur l'imagination; le rôle de l'homme fort, sans illusions, ni enthousiasme, ni beaucoup de sentiment, est celui qui semble lui plaire, et peut-être le laisse-t-il trop voir. « Vous avez parfaitement raison d'être ferme, lui disait un membre du parti libéral, mais il est inutile *d'en avoir l'air* à ce point. » C'est un esprit lucide, adroit, retors, qui a plus d'une fois tiré le ministère d'un mauvais pas, et, du reste, il est à remarquer que les trois hommes les plus sages, au point de vue de leur parti, dans le ministère actuel, ont été les trois plus jeunes dans la carrière : lord Rosebery, M. Acland et M. Asquith. M. Asquith n'a jamais été très jeune, il n'a pas de génie, mais il a assez de talent pour vaincre souvent des hommes qui lui sont supérieurs. Sans être aussi littéraire que lord Salisbury et M. John Morley, il fait des discours plus adroits que les leurs; sans atteindre à la supériorité de légiste d'un sir Charles Russell ou d'un sir John Rigby, il expose avec plus d'effet la loi

au Parlement. M. Balfour le surpasse dans la plus fine escrime de la parole, mais l'égale à peine comme introducteur d'un *bill*. L'épée de M. Chamberlain est plus experte que la sienne, et pourtant il a plus d'une fois repoussé l'assaut du représentant de Birmingham.

M. Asquith est éminemment moderne, froid, et serait banal si l'on ne sentait pas en lui une force, mais une force qui n'attire pas. Il comprend à merveille son époque.

« L'ex-avocat de M. John Burns, le représentant des sans-travail, a persuadé à la masse de ses compatriotes qu'une politique socialiste avancée serait en sûreté dans ses mains, et que, dans dix ans, il pourra surgir comme l'esprit conducteur d'une administration vouée à une politique qui ôterait la respiration et ferait ouvrir des yeux énormes aux libéraux d'aujourd'hui. M. Asquith a sauvé son gouvernement, il arrivera presque certainement à conduire son parti. »

S'il en est ainsi et que son parti triomphe, on peut se demander avec inquiétude où il conduira l'Angleterre. Il fait partie de l'héritage légué par M. Gladstone. C'est une responsabilité que celui-ci porte légèrement dans sa belle retraite où il se délasse de la politique en traduisant les odes amoureuses d'Horace, ainsi qu'on peut le voir dans le *Nineteenth Century* de mai.

Si des hommes d'Etat anglais nous passons à ceux de l'Italie, nous trouvons dans la *Fortnightly Review* un portrait à la manière noire de M. Crispi, l'*uomo fatale*. Malheur à la France, si l'un de ses publicistes s'était aventuré à présenter le premier ministre italien sous des couleurs aussi sombres! Nous n'en donnerons que la péroraison.

« Les orateurs et les écrivains étrangers de l'heure présente prédisent le succès de Crispi. Qu'entend-on par ce mot? Quel succès est possible? L'acceptation forcée de nouveaux impôts? La dernière paille qui brise le dos du chameau? Le calme qui, dans le corps politique comme dans le corps humain, présage souvent l'évanouissement mortel? La représentation parlementaire réduite à une formule et à une simple comédie? La soumission passive à la tyrannie martiale d'une population dont la terreur passe pour un consentement? L'augmentation de la dette, l'agrandissement des prisons, la paralysie de la presse?

« Telles sont les seules choses que puisse représenter le succès de Francesco Crispi. Il est le simili-Sylla d'un âge d'imposture, mais il a, tout comme Sylla, le désir de tuer ses ennemis et de régner seul. »

Si l'on rapproche de ce jugement d'autres articles sur l'Italie d'aujourd'hui, sur les scandales des banques italiennes, etc., on

pourra se convaincre que tous les Anglais n'ont pas pour l'Italie les yeux de lord Rosebery.

Laissons l'ennuyeuse politique pour la littérature et la poésie. C'est la Chine qui nous fournit, par l'entremise du *Nineteenth Century*, un gracieux sujet. M. H. A. Giles a courageusement entrepris de traduire en vers anglais souvent très réussis, de courtes poésies chinoises. Courtes, elles le sont presque toutes, car ce peuple éminemment pratique est d'avis que si un homme ne peut pas exprimer en douze vers toute sa pensée sur un sujet quelconque, il n'est pas un vrai poète; donc aux examens annuels, il n'est pas permis de dépasser ce chiffre douze! Ce qui n'empêche pas, nous dit M. Giles, que la Chine, depuis bien des siècles adonnée à la culture de la poésie, n'en produise chaque année, à elle seule, plus que tous les autres pays réunis. C'est que, pour le Chinois, la poésie est surtout la versification de tous les menus faits de la vie, de tous les sentiments qui traversent le cœur ou la pensée à toutes les heures du jour ou de la nuit. Un adieu, un retour, un voyage, une lettre reçue ou non reçue, une promenade, une réunion, un arbre, un monument, tout, en un mot, est sujet à versification. En somme, les citations de M. Giles prouvent une fois de plus que le cœur humain se ressemble sous tous les costumes et dans toutes les civilisations. Que chantent ces petites poésies chinoises? Les joies et les tristesses de la vie, les ambitions déçues, les triomphes éphémères, l'exil, la solitude, les regrets, la vanité des vanités, certains plaisirs, ceux de la dive bouteille entre autres. Ce qui domine, c'est le culte de la nature, des fleurs, des arbres, des oiseaux, les saisons, les astres. L'amitié est amplement célébrée, l'amour fort peu, sans doute à cause de la séparation des sexes et de la réclusion des femmes. Cependant les joies du foyer, les douleurs de la séparation ne sont pas oubliées. Les dames du harem ont aussi leur part, mais les poésies immorales sont extrêmement rares.

Les limites d'un article ont forcé M. Giles à éliminer les poèmes inspirés par l'histoire et la mythologie qui sont précisément les plus importants et les plus longs. Ses citations sont tirées de ce qu'il appelle « l'âge d'Auguste » de l'art poétique chinois et qui s'étend de l'an 600 à l'an 900 de l'ère chrétienne. Il faut le féliciter de ses efforts, car il a réussi à traduire, souvent très gracieusement, cette langue poétique des Chinois que Rémusat déclarait intraduisible.

La subtilité de l'expression est, paraît-il, extrême; obtenir le maximum de pensées avec un minimum de mots, tel est l'objectif des poètes chinois. Sans ambages et hardiment, ils se déclarent partisans de *l'obscurité*. Les hommes d'autrefois, a dit un de leurs

écrivains, considéraient comme le suprême degré d'excellence, que la vraie signification dépassât les mots, afin que les lecteurs fussent obligés de penser pour la découvrir.

Les *découvertes* de M. Giles nous valent quelques vers d'une grâce et d'une délicatesse qui font honneur aux originaux comme au traducteur.

Parlons un peu des femmes. Aussi bien elles absorbent aujourd'hui une telle part de la pensée et de la prose des écrivains, qu'en dehors de la politique, aucun autre sujet ne peut leur faire concurrence. Voici, d'abord, dans la *Contemporary Review*, un triste tableau emprunté aux mœurs de ce « Londres de l'Est » si peu connu des étrangers, où la pauvreté abjecte et sordide a son quartier général, où il ne fait pas bon s'aventurer à toute heure. Nous sommes en hiver, la neige couvre le sol; c'est jour de repos, ce que nos voisins appellent *bank holiday*, vacance de la banque, jour fashionable pour les mariages, dans ce monde au-dessous duquel il n'y a plus que la Cour des Miracles.

Trente couples se sont succédés à l'église paroissiale, presque tous amenés par des fiacres indescriptibles, quelques-uns réduits à se passer même de ce misérable véhicule. On a vu de rares robes blanches et beaucoup plus de costumes faisant concurrence aux plus brillants perroquets, robes vertes et chapeaux rouges que l'on verra, d'année en année, atteindre les dernières limites de la décrépitude.

Tous ces êtres sont jeunes et entrent avec la plus parfaite insouciance dans l'association conjugale pour y vivre sous la protection du dieu Hasard.

Les médecins ont beau fulminer contre ces unions prématurées qui produisent des générations prédestinées à tous les maux et à tous les vices; l'entassement dans les logis étroits et sombres, la promiscuité inévitable et intolérable qui s'ensuit, chassent le plus promptement possible la jeunesse arrivée à l'âge qu'il est convenu d'appeler *de raison*.

Comme ils sont jeunes, ils sont gais, et les fréquentes stations aux « palais du Gin » donnent vite à leur gaieté une exagération bruyante. Remontés dans le fiacre, les hommes fument et crient, et donnent à l'épousée sa première leçon de soumission et d'humilité en la plaçant sur le devant de la voiture. On reste confondu devant l'insouciance de la malheureuse quand on pense au fardeau de labeur, de pauvreté, de maladie, de maternité, de vieillesse anticipée qu'elle va porter. Pourquoi se marie-t-elle le plus souvent? Par vanité (!), pour répondre à quelque plaisanterie d'une compagne, pour gagner un pari, pour s'amuser pendant quelques heures!

Les meilleures ont voulu connaître leur prétendu pendant quel-

que temps avant de l'épouser; alors, selon l'expression consacrée, « ils sont allés ensemble », ils ont fait quelques excursions dans les environs de la ville, ils ont pu entrer parfois au théâtre, puis un beau jour Jack a reçu des gages un peu meilleurs, Jane a pu économiser de quoi acheter sa toilette de noces et, si elle est *riche* une machine à coudre, et ils se marient. A la machine on ajoute un lit, une table et deux chaises avec un peu de vaisselle. Pendant la première année, la jeune femme continue à gagner quelque argent et, si grande est l'ignorance de ces pauvres créatures, qu'au lieu de porter leur petite épargne à la caisse populaire, elles préfèrent la convertir en objets de ménage ou de *luxe*, avec l'idée bien nette de les revendre le jour où la gêne viendra. Et elle ne tarde guère! Elle arrive avec les enfants; alors on fait ce qu'on peut, n'importe quoi, et enfin l'on va grossir l'armée du ruisseau.

On pourrait croire qu'avec une agglomération de population comme celle des grandes villes anglaises, et la difficulté de trouver toujours de l'ouvrage, les jeunes filles devraient être trop heureuses d'accepter du service dans des maisons aisées, confortables où, même si la fortune est modeste, elles auraient, avec des gages assurés, une existence paradisiaque comparée à ce qu'elles quittent dans la famille, ou à ce qui les attend dans la lutte pour la vie. Eh bien, il n'en est rien, et lady Jeune, dont nous avons déjà signalé les études, constate, dans la *New Review*, que la difficulté de se procurer des servantes augmente chaque jour. Il n'en était pas ainsi, dit-elle, dans des temps où les gages étaient bien moins élevés, le travail beaucoup plus lourd et moins catégoriquement distribué, le confort et même la nourriture bien inférieurs, la considération beaucoup moindre. C'est qu'alors on n'avait pas tourné toutes les têtes en prêchant une égalité illusoire et une indépendance impossible, dangereuse, dont les femmes seraient les premières victimes. Mais demandez donc à une demoiselle qui aspire au droit de voter pour ou contre son maître de lui brosser son habit et de rester à la maison le soir au lieu d'aller « développer son intelligence » (*improve her mind*) dans quelque conférence. Bien heureux encore si ladite conférence n'est pas un simple prétexte à une aimable promenade en telle compagnie qu'il lui plaît.

Enfin, les femmes de la Nouvelle-Zélande le tiennent, ce vote tant désiré qui doit leur donner le paradis sur terre. On verra bien si elles le trouvent et surtout si, par habitude, elles n'en font pas trouver les antipodes à leur prochain.

D'après M. Bakewell, citoyen de la Nouvelle-Zélande, qui exhale ses plaintes dans le *Nineteenth Century*, le résultat de la conquête féminine semble devoir être assez désastreux.

Et d'abord M. Bakewell affirme que quelques semaines seule-

ment avant que le Conseil législatif s'unît à la Chambre des représentants pour accorder le droit de vote aux femmes, la grande majorité de celles-ci ne le désirait pas le moins du monde.

Tout n'est pas parfait aux antipodes plus qu'ailleurs. Le système de laisser-faire adopté par la Couronne et consciencieusement appliqué par son représentant qui gagne 125 000 francs, plus des frais vaguement définis, à ne rien faire, a permis aux Chambres de se livrer aux plus étranges fantaisies financières, si bien que la dette du beau pays des Maoris s'élève à près d'un milliard! Pour une jeune colonie, c'est flatteur!

Le Conseil législatif avait bien réussi à faire échouer un certain nombre de projets par trop socialistes et révolutionnaires. Quant au droit de suffrage pour les femmes, personne n'en voulait réellement, mais les sociétés de tempérance s'unissaient aux prohibitionnistes et aux conservateurs pour faire une manifestation, dans l'espoir que l'horreur naturelle des femmes pour les vendeurs et les consommateurs d'alcool les aiderait à faire passer certaines mesures de nature à remettre un peu d'ordre dans les finances.

Grande fut donc la stupéfaction des députés, lorsqu'ils apprirent que le Conseil législatif avait adopté la nouvelle loi! Le ministère avait tout simplement déplacé la majorité en nommant d'office une douzaine de nouveaux conseillers!

Le tour était joué et lord Glasgow, le délégué de la Couronne, fidèle à ses habitudes, laissa faire.

Tout d'abord, « les femmes exaltées (*wild women*), comme on les a surnommées là-bas », parurent seules satisfaites; toutes les femmes raisonnables semblaient décidées à s'abstenir. Alors les maris et les pères de famille prirent peur. Qu'arriverait-il si la direction du parti féminin devenait le monopole des hystériques? Ils supplièrent donc leurs femmes de voter, comptant bien qu'elles se laisseraient guider par eux. Mais avec le scrutin secret, le vote est parfaitement indépendant et les femmes serviront certainement les causes qu'elles ont à cœur, sans se préoccuper de savoir si elles ruinent les finances du pays. Elles ont fait leurs preuves sans le moindre délai. Le 28 novembre 1893, le vote a eu lieu; elles se sont présentées les premières, en bon ordre, en silence, comme si elles n'avaient fait autre chose de leur vie. La seule différence remarquée pendant la journée a été l'absence complète d'hommes ivres. Dès le 1er décembre, on savait que l'opposition subissait une défaite écrasante; les femmes avaient fait triompher la cause de la tempérance et l'enseignement laïque. « Ce qu'il me faut, avait dit à M. Bakewell une des nouvelles *électrices*, c'est une Chambre qui ne laisse pas subsister un seul cabaret sur tout le territoire de la colonie. » Son mari était matelot et ivrogne!

Tous les candidats de ces dames sont arrivés avec un mandat impératif les obligeant à voter toutes les mesures prohibitives contre les débitants de boisson et, pour commencer, l'abrogation d'une loi récente qui avait pour effet de garantir à ces établissements trois années de sécurité.

Comment subsistera le pays, peu importe à ces dames. Dans leur intolérance, elles se sont opposées à toute mesure favorisant un enseignement religieux quelconque, malgré les représentations des hommes les plus éclairés de la colonie, qui s'inquiètent d'un état de choses dont le résultat est de former une population plus que païenne, entièrement et absolument agnostique. Bon gré mal gré, la Nouvelle-Zélande devra subir, pendant trois années, le gouvernement du radicalisme le plus intransigeant; tous les hommes d'éducation et d'expérience ont été remplacés par un ramassis d'inconnus ignorants et violents. « Nous servirons sans doute de leçon et d'avertissement au reste de l'empire britannique », dit en terminant, M. Bakewell.

Pendant que les femmes emportent d'assaut la forteresse législative, aux antipodes, les ouvrières des États-Unis s'assurent quelques-uns des bienfaits de l'association, en fondant des clubs. Vraiment elles sont intéressantes ces braves, énergiques, honnêtes travailleuses, qui ne demandent que leur place au soleil et le droit de vivre par leur industrie.

Il y a dix ans que le premier club fut fondé à New-York par treize membres seulement. Ce nombre leur plaisait; c'était celui des États primitifs de l'Union, l'exemple était encourageant. Aujourd'hui sont constituées sur ce premier modèle, cinq associations de clubs à New-York, à Brooklyn, à Philadelphie, dans le Massachusetts et le Connecticut; il y a en plus, un peu partout, des clubs indépendants.

L'association de New-York comprend à elle seule, vingt-sept clubs, gouvernés par neuf directeurs et par les bureaux de chacun des clubs associés; chacun se gouverne séparément, le conseil de l'association ne discute que les questions d'intérêt général. Les finances sont administrées avec le soin rigoureux qu'inspire le désir d'être indépendant et de ne recourir à l'aide de personne. Le droit d'entrée est, en général, de 1 fr. 25 et la cotisation de 1 franc à 1 fr. 25 par mois. Un club composé de 200 membres peut subvenir à ses dépenses qui ne dépassent pas 40 ou 50 dollars par mois. Pour les premiers frais d'installation, l'on trouve des ressources dans des représentations à bénéfice, des ventes, des concerts, des conférences, etc.

Le côté sérieux et pratique de l'esprit anglo-saxon s'est promp-

tement fait sentir dans ces associations de jeunes filles. Elles sont d'abord venues chercher un délassement après leur journée de labeur, mais bien vite elles ont songé à utiliser, pour leur instruction spéciale, ces réunions où beaucoup d'autres femmes, plus favorisées par la fortune et l'éducation, se joignaient à elles pour les aider. Les associées ont désiré se perfectionner dans leur profession ou acquérir les connaissances générales qui leur manquaient. Beaucoup de bonnes volontés se sont offertes pour leur donner gratis l'enseignement qu'elles souhaitaient. S'il a été inévitable de payer certaines leçons, celles-là seules qui pouvaient ou voulaient en profiter en payant, ont été admises.

On a inauguré des « causeries pratiques » avec beaucoup de succès; on y pose et discute des questions comme celles-ci : Qu'est-ce que la richesse? Les femmes doivent-elles obtenir le droit de voter? Pourquoi si peu de jeunes filles (relativement) se marient-elles aujourd'hui? La vie et ses luttes. Quand les femmes font baisser les salaires en prenant la place des hommes, quel effet cela produit-il sur le ménage? Dans des conférences familières, on parle des femmes célèbres, de l'hygiène, des éléments de la science, etc., et ces entretiens sont très régulièrement suivis. En 1893, ces courageuses femmes ont dépensé, à New-York seulement, 5150 dollars pour leurs cotisations.

Plusieurs clubs se sont réunis pour louer une vaste salle où l'on enseigne la gymnastique et la musique.

Afin d'avoir un trait d'union entre les différentes associations, on a fondé un journal *Far and Near* (Loin et près), que dirige miss Maria Bowen Chapin, le guide éclairé de toutes les sociétés. Ce journal, très répandu, rend de grands services aux membres des associations. D'autres institutions se sont adjointes peu à peu aux clubs : un bureau de placement absolument gratuit, une société de prévoyance partagée en deux classes. La première paye 2 fr. 50 d'entrée et 1 fr. 25 par mois; la seconde, la même somme pour entrer et 0 fr. 75 par mois. La première a droit à 5 dollars pendant six semaines en cas de maladie, et la famille reçoit 30 dollars en cas de décès; la seconde reçoit 3 dollars pendant le même temps, et la famille 20 dollars après décès.

Enfin, l'association possède, dans un site charmant, à Long-Island, à proximité de la mer, des falaises et des bois, une maison de villégiature (*Holiday House*), où les associées vont passer avec délices, la quinzaine de vacances qui leur est accordée annuellement.

En avril 1890, fut tenu à New-York le premier congrès des clubs d'ouvrières. Pendant trois jours, on y débattit une foule de questions utiles et pratiques, et l'on remarqua l'énergie avec laquelle ces travailleuses repoussèrent toute idée de charité,

s'honorant de leur travail, et ne demandant qu'à lui leur indépendance.

Voilà qui vaut mieux que les bals Bullier et les Moulins-Rouges, et qui mérite d'être encouragé et imité, si faire se peut.

Terminons par une grande et bonne nouvelle! Tous ces efforts, toutes ces entreprises des femmes auront un résultat bien inattendu que nous annonce le *Pall Mall Magazine*. Ils feront disparaître la femme jalouse! Plus de *monstre aux yeux verts*, nom donné par nos voisins à ce sentiment torturant qui, trop souvent, accompagne et tue ce que la vie nous offre de meilleur.

Comment voudrait-on que des créatures plongées dans les études les plus multiples, depuis la géologie qui fouille les entrailles de la terre jusqu'à l'astronomie qui interroge le ciel, en passant par toutes les sciences qui troublent le cerveau humain, que des membres actifs de la société aspirant à remplir toutes les fonctions imaginables, eussent le temps de songer à être jalouses? En outre, le développement des forces physiques par la pratique de tous les sports et exercices connus, se fera nécessairement aux dépens de la sensibilité. Ceci tuera cela! L'âge de chevalerie, de sentimentalité romanesque a disparu. Le monstre qui vivait de toute cette déraison n'a plus sa raison d'être à une époque de sens commun, pratique et scientifique. On sait maintenant que l'homme est tout bonnement une conglomération animée d'ingrédients chimiques qu'on peut acheter à la société coopérative pour une somme bien moindre que l'ancien prix décourageant, et que vouloir extraire une idole, une inspiration ou un saint de matériaux si vulgaires, toucherait à la folie.

Cependant, comme dans tous les cœurs il reste encore un peu de l'humanité, le monstre ne mourra pas tout à fait; il se transformera et, de jalousie d'amour, il deviendra jalousie de métier. On en voudra aux vainqueurs du *golf*, de la chasse, du *steeple-chase*, du tir, du *foot-ball*, du *tennis*, de la bicyclette et de tous les records inventés, qu'il s'agisse d'une course ou d'un ministère. Y aura-t-on gagné? Miss Violet Fane dit oui, parce que de cette jalousie-là (que nous appellerions plus volontiers l'envie) naîtra une émulation saine et féconde; mais, au fond, elle n'en pense pas un mot, et elle se trahit; on voit clairement qu'elle rit pour ne pas pleurer. Il y aurait certes de quoi si nous approchions de l'âge de glace qu'elle nous annonce, « lorsque ce prodigue, le soleil, aura répandu son dernier rayon ». — D.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1894.

Nous écrivons ces lignes au lendemain de la chute du ministère. L'événement a été si soudain qu'on se demande encore quelles en sont les vraies causes. Dans le premier moment, on est porté à attribuer la retraite précipitée de M. Casimir-Périer au désir qu'il avait de quitter le pouvoir autant qu'à celui qu'avaient ses adversaires de le lui enlever.

C'est sur une question relative au congrès des employés de chemins de fer que s'est engagé le débat d'hier. Les employés des grandes compagnies auront-ils les permissions nécessaires pour se rendre à ce congrès, et les conditions qui leur seront faites seront-elles également accordées aux employés des chemins de fer de l'État? Tel a été l'objet de la discussion provoquée par les membres de l'extrême gauche. Que le ministre des travaux publics ait fait preuve, dans ce conflit avec des ennemis déclarés, d'une rare inexpérience; qu'il ait donné dans le piège qu'on lui tendait et établi, entre les employés des grandes compagnies et ceux de l'État, une distinction difficile à justifier, c'est ce que nul ne pourra contester. Mais l'incident devait-il amener un si grave dénouement, et pouvait-on prévoir que d'une question pareille on fît sortir une crise ministérielle?

C'est, croyons-nous, ce que l'opinion publique aura peine à comprendre. La chute du cabinet est un triomphe pour les socialistes; elle rend l'espérance aux partisans de la concentration; elle achève la défaite de l'esprit nouveau. Quelques reproches que, dans sa courte carrière, ait mérités le cabinet, nous doutons que les conservateurs aient beaucoup à se réjouir de son renversement.

Mais oubliez-vous, nous dira-t-on, les démentis que ces ministres donnaient, dans leur langage et dans leurs actes, à cette formule de l'esprit nouveau? Nous ne les oublions point, et nous n'avons pas manqué, ici même, au devoir de les relever. Seulement, quand un grand parti veut renverser un ministère, il doit, à notre avis, se demander deux choses : Qui remplacera ce ministère? Et quelle signification sa chute aura-t-elle devant le pays?

Encore bien qu'il lui fût trop souvent infidèle, le dernier ministère représentait fatalement l'esprit nouveau. Ses victoires profitaient à la politique modérée, quoique n'étant pas gagnées pour elle, et les cris de colère qu'elles arrachaient aux sectaires montraient bien tout ce qu'à leurs yeux la durée de ce cabinet faisait perdre à l'esprit ancien.

Un exemple, emprunté à l'histoire des premières années de la République, fera mieux comprendre notre pensée.

En 1872 et en 1873, M. Thiers, M. Casimir-Périer et leurs amis du centre gauche, voulant fonder la république, n'épargnaient point les sévérités aux républicains. M. Thiers déclarait que sur aucune question il ne pensait comme eux. M. Casimir-Périer affirmait qu'il ne voulait organiser la république que pour mieux lutter contre les radicaux. Cependant les conservateurs s'éloignaient de ces hommes d'Etat, et les républicains, tout maltraités qu'ils fussent, les suivaient, parce qu'ils sentaient, les uns et les autres, que l'orientation républicaine, invoquée contre les idées radicales, en favoriserait inévitablement le progrès. Il se passait, en sens inverse, sous le ministère qui vient de tomber, une évolution analogue. Le cabinet croyait devoir frapper de suspension de traitement un archevêque et parler des catholiques sur un ton que n'eût supporté aucune autre opinion ; mais en même temps la force des choses l'obligeait à lutter à outrance contre les anarchistes, et les anarchistes tenaient de trop près aux socialistes, les socialistes aux radicaux, les radicaux à bon nombre d'opportunistes pour que ces nuances diverses ne se sentissent pas atteintes par les coups portés contre l'une d'elles. Toute mesure prise contre les anarchistes, toute résistance essayée contre les socialistes, était un pas fait vers l'ordre, et, comme il n'y a pour représenter dans leur ensemble les conditions nécessaires de l'ordre que les idées religieuses et conservatrices, on ne pouvait tenter de rétablir l'ordre sur un point sans favoriser le développement de ces idées.

L'orientation contre les factions révolutionnaires menait, qu'on le voulût ou non, au triomphe de l'esprit nouveau. Les radicaux avaient conscience de ces conséquences, et c'est pourquoi, en dépit des déclarations de M. Casimir-Périer, en dépit de sa lettre du 7 mars à M. de Béhaine, ils dénonçaient, dans le vote du 17 mai qui avait sauvé le cabinet, « le gouvernement du Nonce » et bientôt « le gouvernement des curés ». Aujourd'hui, après le vote qui a renversé le ministère, l'*Intransigeant* écrit en grosses lettres : « Revanche du socialisme », et les socialistes de la Chambre, voyant passer les ministres démissionnaires, crient triomphants : « Vive la Commune ! »

Quels que fussent leurs sentiments pour le cabinet, les conservateurs, dans leur attitude envers lui, ne pouvaient pas ne pas tenir compte de ces interprétations.

Est-il besoin maintenant de revenir sur cette séance du 17 mai, où le ministère avait rallié une majorité qui s'est si promptement dispersée? C'est, ce semble, après l'événement d'hier, une vieille histoire, presque aussi lointaine que les discussions de 1872. Elle offre pourtant un intérêt d'avenir; les questions qu'on y a soulevées ne tarderont pas à se représenter.

On sait quel était l'objet, ou plutôt le prétexte, du débat. Une indiscrétion, qu'on ne peut assez condamner, avait livré aux journaux une circulaire confidentielle adressée aux évêques par le nonce apostolique. Cette circulaire, qui touchait la question des fabriques, traçait aux évêques une ligne de conduite qui, tout en faisant valoir les droits méconnus de l'Église, fût de nature à « éviter des conflits dangereux », et à faciliter l'accord des deux pouvoirs. Elle rappelait la promesse qu'avait faite le gouvernement de tenir compte des observations de l'épiscopat, et engageait les évêques à réunir toutes leurs informations sur « les difficultés générales et locales que rencontre l'application de la loi », afin de mettre le gouvernement en mesure de réaliser les dispositions qu'il avait lui-même manifestées au Saint-Siège.

Tout était vrai dans cette circulaire. Elle indiquait des deux parts une pensée de conciliation. M. Casimir-Périer n'a point essayé de le contester; mais une conciliation est précisément ce que redoutent le plus certains esprits, et l'occasion leur a paru bonne pour rendre impossible l'accord qui semblait s'annoncer.

Les traditions nationales valent peu d'ordinaire aux yeux des républicains; il n'y a qu'une circonstance où elles trouvent devant eux, non seulement grâce, mais faveur : c'est lorsqu'ils croient y découvrir un moyen d'opprimer ou d'entraver l'Eglise. Sans tenir compte de la différence des temps et des institutions, sans se rappeler quelles obligations l'Etat assumait envers l'Eglise, en échange des droits qu'il s'attribuait sur elle, ils déterrent dans l'arsenal d'une législation surannée toutes les armes dont ils peuvent frapper le clergé; il n'en est aucune, fût-elle marquée au timbre de l'Empire, qui, pour cet usage, ne leur soit bonne.

Il faut bien reconnaître pourtant que les choses ont changé en France aussi bien que dans le monde entier. Le Saint-Siège a aujourd'hui un délégué aux Etats-Unis; ses évêques exercent, au milieu du respect universel, leur ministère en Angleterre, alors qu'il y a quelque trente ans, le bref concernant les titres épiscopaux y avait suscité une véritable tempête. En France, même sous le régime

actuel et malgré l'esprit tyrannique qui anime le parti dominant, il y a des prohibitions qui ne peuvent plus se soutenir. On a cité à la tribune, parmi les documents empruntés à la Restauration, une lettre d'un des plus grands chrétiens de cette époque, le respectable baron de Damas, alors ministre des affaires étrangères, déclarant irrégulière la transmission directe aux évêques des exemplaires de la bulle du Jubilé et de la lettre encyclique du Saint-Père. Quand le télégraphe annonce aujourd'hui à tout l'univers ces documents à peine parus, quand la presse les publie, qui pourrait songer à exhumer ces règles d'un autre âge? Les a-t-on rappelées lorsque le pape Léon XIII adressait aux évêques et aux catholiques de France deux encycliques pour les engager à accepter la forme actuelle du gouvernement? S'est-on plaint alors de la publicité donnée aux actes pontificaux? Et si l'on voulait aller au fond des choses, ne pourrait-on pas découvrir que, loin de réclamer contre cette intervention du Saint-Siège, nos gouvernants l'ont désirée, peut-être sollicitée?

Un des obscurs orateurs qui ont pris la parole dans cette séance du 17 mai, M. Jullien, a rappelé de quelles pénalités le premier Empire frappait la publication des actes du Saint-Siège. « Autre temps, autres tendances », a-t-il dit en gémissant. Oui, mais si vous regrettez le système du premier Empire, il faut le prendre tout entier. L'Empire mettait les évêques à Vincennes; mais il tenait en réserve les cachots de ses forteresses ou le jugement sommaire de ses commissions militaires pour ceux qui lui faisaient opposition. On n'eût pas fomenté des grèves ou tenu des meetings de protestation sous son règne. Est-ce à ce régime que vous voulez revenir?

Quoi qu'il en soit, l'interpellation a été décidée, et chacun en a profité pour venir étaler ses griefs : M. Raiberti, M. Goujat, M. Pourquery de Boisserin, M. de Douville-Maillefeu, M. Lhopiteau, ont tour à tour parlé de la circulaire du nonce, de la nomination des évêques, des fêtes de Jeanne d'Arc, sans compter les interruptions qui ont achevé de donner au débat le caractère que des orateurs de cettre trempe étaient propres à lui imprimer.

On n'apprécierait pas équitablement la réponse de M. Casimir-Périer, si l'on ne tenait compte de l'auditoire à qui il avait affaire et du but qu'il se proposait. Son but était évidemment de sauver la situation, en obtenant un vote qui ne fût pas une rupture ouverte de la France avec le Saint-Siège. Mais pour l'atteindre, il avait besoin de rallier une majorité dont les membres en sont encore, pour un grand nombre, à ce cri de Gambetta : « L'ennemi, c'est le cléricalisme. »

Cette Chambre, que la peur pourra un jour rendre intraitable contre les socialistes, — à moins qu'elle ne la mette à leurs pieds, — est toute imprégnée de l'esprit ancien; elle a d'autant plus de peine à s'en détacher qu'elle se flatte toujours de trouver en lui un élément de concentration pour les républicains aujourd'hui divisés. Telle qu'elle est, cependant, elle sent peser sur elle l'ascendant de l'opinion publique, et il est remarquable que, avec les passions qui l'animent, aucun de ses orateurs n'ait donné cours à des violences de langage contre le Saint-Siège. M. Pourquery de Boisserin, comme l'a fait remarquer le président du conseil, a rendu hommage, non seulement « à la fonction » de Mgr Ferrata, mais « à sa personne », et, tout en parlant de l'autorité pontificale comme d'une puissance étrangère, il n'a pu s'empêcher de dire : « Le chef qui dirige cette puissance avec une habileté remarquable, je dirai même avec un grand génie, Léon XIII, mérite le respect de tous ceux qui appartiennent à la religion catholique, et même des autres; je dirai plus, il l'impose. »

Il n'en est pas moins vrai que, avec cette Chambre, le ministre qui voudrait le plus sincèrement la pacification religieuse, ne serait pas libre, sous peine de se heurter à un échec immédiat, de dévoiler toute sa pensée. M. Guizot rapporte, dans ses Mémoires, que, lors du débat sur l'abolition de l'anniversaire du 21 janvier, en 1831, le duc de Broglie ayant protesté avec une grave élévation contre l'idée de faire de ce jour à jamais néfaste un jour ordinaire, Casimir-Périer, alors président du conseil, lui dit tristement : « Le duc de Broglie est bien heureux; il peut dire tout haut ce que les honnêtes gens pensent. » Nous ne croyons pas faire injure au chef du dernier cabinet en soupçonnant qu'il a dû éprouver souvent le regret qu'exprimait son grand-père. Les amis politiques de Casimir-Périer jugeaient sévèrement les concessions de sa parole ou de son silence, et l'on peut voir dans le dernier volume paru des *Souvenirs* de M. de Barante, avec quelle dureté M. Decazes, par exemple, qui pourtant n'était pas sans reproche, appréciait l'attitude du premier ministre. La postérité a été plus juste, et, sans méconnaître les lacunes de l'homme, elle a glorifié dans son ensemble l'œuvre de Casimir-Périer.

Nous éviterons, pour juger le petit-fils, la précipitation de M. Decazes envers l'aïeul; nous l'éviterons plus que jamais aujourd'hui. Sans approuver, bien loin de là, toutes ses paroles et tous ses actes, nous avons toujours tenu compte à M. Casimir-Périer des difficultés qui encombraient sa route. Nous avons rendu hommage à la dignité de son caractère, à son esprit de décision, à des qualités de gouvernement qui lui font, au sortir du pouvoir,

une place à part dans les rangs de l'opinion républicaine. Nous reconnaissons volontiers l'art avec lequel, dans ce laborieux débat du 17 mai, le président du conseil a fait valoir, entendant « rendre justice à qui en est digne », les intentions louables du représentant du Saint-Siège, la fermeté qu'il a mise à repousser toute discussion sur la note acceptée par le nonce, note dans laquelle les regrets exprimés par Mgr Ferrata ne touchaient évidemment que la publicité donnée, malgré lui, à la circulaire, et nullement le fait ou les termes de cette circulaire; la manière, enfin, dont il a écarté les insinuations dirigées contre le discours prononcé à Orléans par le cardinal Lecot.

Mais ce que nous ne saurions admettre, c'est le ton général de la lettre adressée, le 7 mars, par M. Casimir-Périer à l'ambassadeur de France auprès du Vatican, M. Lefèvre de Béhaine. Cette lettre lui a valu les applaudissements de toutes les gauches. C'est assez dire qu'elle n'a pas eu les nôtres.

Tout l'esprit de cette lettre est dans ces premiers mots :

« Le respect du clergé pour les droits de l'État et sa soumission à toutes les lois sont les conditions essentielles d'une politique de tolérance et d'apaisement. »

A lire un pareil document, un étranger se figurerait qu'en France le grand insurgé, c'est le clergé. Il se demanderait si c'est en effet contre le clergé que, le 1er mai, on consigne les garnisons, qu'à tout instant, sur quelque point de la France, à Carmaux, à Trignac, dans le Nord, dans le Centre, on dirige les gendarmes et les troupes, et ce qui mettrait le comble à son étonnement, ce serait de constater que ces maximes comminatoires sur le respect dû aux lois sont acclamées par ceux qui crient : « Vive la Commune! » et qui ont peuplé Paris et les départements de statues élevées à tous les fauteurs de révolution.

Ce n'est pas là le seul trait inadmissible de cette lettre. Que veut dire, dans un Etat libre, ce mot de « tolérance » en parlant du clergé? Quoi! tolérance pour les catholiques! pour la religion de la majorité des Français! Mais, fût-il question des protestants ou des israélites, ce mot de tolérance employé pour eux soulèverait l'opinion! C'est de droit qu'il s'agit, et non pas de tolérance. Le président du conseil ajoutait que cette politique de tolérance et d'apaisement, que cet examen des observations présentées par les évêques sur la loi des fabriques, seraient subordonnés à la condition qu'il y aurait de la part du clergé soumission unanime, et qu'on aurait mis fin à « l'agitation qu'un parti politique veut entretenir sur la question ».

M. de Persigny ne raisonnait pas autrement lorsqu'il ajournait

à la disparition des anciens partis le retour des libertés publiques. Si l'on transportait dans la politique générale cette manière d'argumenter, on peut assurer que toute réforme serait désormais impossible. Pourrait-on nous dire en effet à quelle époque et sous quel régime les partis politiques n'ont pas cherché à exploiter, dans leur propre intérêt, les griefs de l'opinion? C'est leur métier que cette agitation, — nous ne disons pas leur devoir, — et s'il est un parti qui ne se soit pas fait faute de le pratiquer, c'est le parti républicain.

Essayez donc d'appliquer aux autres questions et aux autres partis ce que vous dites aux catholiques. Venez donc déclarer aux radicaux que vous ne vous occuperez des réformes démocratiques, que vous n'écouterez les revendications ouvrières que le jour où les partis politiques auront cessé d'en faire un prétexte d'agitation, le jour où il n'y aura plus de réunions violentes, plus de commis-voyageurs en grèves, plus d'anarchistes. On s'en garde bien; on convie au contraire la Chambre à en finir avec toutes les querelles pour aborder les grandes réformes, et l'on a mille fois raison. Mais ces conditions, dont on ne s'avise point de parler aux familiers de la révolte, pourquoi donc les imposer à ceux contre lesquels on n'eut jamais à mettre en mouvement un soldat, contre ceux dont la religion demeure, après tout, comme l'a dit un protestant illustre, la plus haute école de respect et d'autorité qu'ait connue le monde?

Faut-il ajouter, comme contraste ou comme conséquence à ce document où on le prend de si haut avec le clergé, l'humiliante concession que le dernier cabinet vient de faire aux menaces radicales, aux mots d'ordre de la franc-maçonnerie, en interdisant aux militaires de se montrer en uniforme aux cérémonies religieuses qui pourraient encore avoir lieu en l'honneur de Jeanne d'Arc? Le prétexte mis en avant est « le caractère politique qu'on paraît vouloir donner à ces cérémonies ». Où a-t-on vu ce caractère, sinon dans les colères de la *Lanterne* et dans les anathèmes des Loges? Nous avons connu un temps où nos chefs d'armée défendaient à leurs officiers de quitter jamais la tenue militaire; aujourd'hui, on leur en fait un devoir. Pour honorer Jeanne d'Arc, ils devront dépouiller l'uniforme, et quant aux soldats qui ne pourront ainsi changer de costume, ils n'entreront pas à l'église au jour où Jeanne d'Arc y sera glorifiée. Si, malgré les efforts désespérés de la franc-maçonnerie, la fête nationale de la libératrice est instituée, officiers et soldats, comme le *Temps* lui-même l'a fait remarquer, pourront paraître en uniforme aux théâtres, aux jeux publics, aux baraques des saltimbanques, partout... sauf dans la maison de Dieu. Et le ministre de la guerre n'a pas senti quelque chose lui bondir au

cœur, en s'associant à cette décision! Il n'a pas compris qu'il faisait affront à ses frères d'armes! Car, enfin, on ne peut le nier, sur tous les points de la France, les chefs de corps, à commencer par le général Saussier, ont rivalisé d'empressement pour se rendre à ces fêtes religieuses. Les officiers y étaient en foule. Leur présence ne suffisait-elle pas pour en attester le caractère national? Et si l'on prétend que ces fêtes avaient pris un caractère politique, n'est-ce pas dire qu'ils en étaient complices?

M. Denys Cochin est intervenu dans cette discussion du 17 mai, et nous pouvons d'autant moins l'oublier qu'à notre avis son discours est un des meilleurs, le meilleur, peut-être, politiquement parlant, que, depuis bien longtemps, un orateur de droite ait prononcé. Sur la question spéciale des fabriques, M. Cochin a péremptoirement démontré que la question était mixte, et qu'elle devait être traitée, entre les représentants des deux pouvoirs, conformément « *aux principes de notre droit public* » qu'invoquait, en 1880, le directeur des cultes, M. Flourens, et qu'appliquait le ministre de l'époque, M. Lepère, lorsqu'il déclarait ne pas vouloir « modifier les règles qui président aux rapports entre l'État et l'un quelconque des cultes reconnus, sans auparavant entendre les représentants les plus autorisés de ce culte et sans rechercher et provoquer leur accord ». Mais M. Cochin a abordé des questions plus générales; il a parlé de « l'esprit nouveau », de la politique du gouvernement, de la conduite de la droite, et s'expliquant sur tous ces points avec netteté, avec bonne humeur, avec cette intelligence large qui sait entrer dans les préoccupations de son temps et répondre aux objections des adversaires par des raisons que ceux-ci puissent comprendre, il a parfaitement déterminé la ligne qu'à ses yeux son parti devait suivre. « Cet esprit existe, a-t-il dit. Il n'en faut faire aux ministres ni un reproche ni un éloge. Cela se passe en dehors et au-dessus d'eux. Cet esprit nouveau règne dans le pays... C'est un esprit de paix et de liberté; c'est la fin de certains préjugés. » L'orateur a défini le mouvement qui se fait dans les générations nouvelles, en homme qui l'a senti, et qui a droit de combattre les préjugés chez les autres parce que, sans dommage ni pour ses convictions ni pour sa foi, il a commencé par s'en dégager lui-même. Arrivant enfin au rôle de la droite, M. Cochin l'a montrée « conservatrice et libérale », et, parce qu'elle est telle, répudiant toute alliance « avec l'opposition révolutionnaire et socialiste ». Il a pu dire, lui qui ne trempa jamais dans cette fatale aventure du boulangisme : « En d'autres temps, de semblables alliances ont paru possibles; on a cru former « des syndicats de mécontents ». Dans ces alliances trompeuses,

on n'avait rien à mettre en commun que la rancune. Nous sommes résolus à ne les point recommencer... Sans nous inquiéter de donner ou de refuser notre appui à personne, nous voterons librement soit pour, soit contre les décisions proposées, suivant que notre conscience de conservateurs, de libéraux et de catholiques les trouvera bonnes ou mauvaises... Notre politique est simple, elle est franche; elle n'aura pour objet en toute circonstance que le bien du pays. »

La droite a accueilli par de « vifs applaudissements », dit le *Journal officiel*, cet honnête, habile et patriotique langage. On ne pouvait mieux tracer le programme des conservateurs. M. Denys Cochin y est resté fidèle hier, en votant l'ordre du jour pur et simple. Puisse la droite se mettre à l'avenir d'accord pour l'appliquer! Puisse-t-elle surtout ne pas donner, au moment du vote, le spectacle de divergences qui sont faites pour ôter à un parti tout moyen d'action sur le gouvernement, toute chance d'influence sur la nation!

M. Crispi a obtenu le vote de son budget de la guerre. Il a battu M. di Rudini et fait repousser le chiffre de 220 millions que le président de la commission, M. Vacelli, proposait de substituer au chiffre de 266 millions demandé par le gouvernement. Mais tout n'est pas dit entre le cabinet italien et l'opposition. Les projets du ministre des finances, M. Sonnino, n'ont pas encore été examinés par la Chambre. M. Crispi a manœuvré habilement, en faisant ajourner la discussion de ces projets après le vote du budget. La Chambre, en effet, ayant consenti les dépenses, pourra-t-elle refuser les ressources? La contradiction n'est pas impossible; les protestations qui, sur tous les points de l'Italie, s'élèvent contre les nouveaux impôts, feront peut-être hésiter bien des députés à les ratifier par leurs suffrages.

Dans le discours qu'il a prononcé pour répondre à ses adversaires, M. Crispi a émis plusieurs assertions imprévues, et dont on a peine à saisir l'opportunité. A l'entendre, c'est à l'Italie que la Bulgarie doit son indépendance; le Crispi de ce petit royaume, M. Stamboulof, en rend témoignage dans les lettres qu'a lues le président du conseil au Parlement italien. Si M. Stamboulof est content, on l'est moins à Saint-Pétersbourg, et il faut que M. Crispi ait fait son deuil des bonnes dispositions du tsar, pour avoir ainsi prêté à l'Italie un rôle qui ne pouvait que lui aliéner la Russie. Sur un autre point, M. Crispi a pris soin de réfuter un récit de son collègue des affaires étrangères, M. Blanc, qui tendait à faire de la France l'obligée de l'Italie. M. Blanc avait dit, dans un précédent discours, que si l'Italie n'avait pas écouté les offres qu'on lui faisait d'un territoire sur les bords de la Méditerranée, c'était pour ne

pas paraître profiter des malheurs de la France. M. Crispi a tout simplement donné pour raison de l'abstention de l'Italie, « qu'elle n'était pas prête ». La version nous semble plus vraisemblable. Enfin, dans son ardeur à justifier la nécessité des crédits militaires, le président du conseil s'est laissé aller à prévoir le jour où l'Italie pourrait se trouver isolée, ayant contre elle la France et l'Autriche.

Cette prévision, dans la bouche d'un des contractants de la triple alliance, a provoqué en Italie et ailleurs une surprise légitime.

L'empire d'Autriche, avec les multiples Etats qui le composent, n'en est plus à compter les difficultés. A Vienne, les anarchistes tiennent des réunions. Aux frontières de la Moravie et de la Silésie, les ouvriers des houillères, au nombre de près de vingt mille, se mettent en grève. Des collisions terribles ont eu lieu entre la gendarmerie et les grévistes qui voulaient forcer l'entrée des mines pour y arrêter le travail. En Hongrie, les magnats ont repoussé les projets relatifs au mariage civil qu'avait adoptés la Chambre des députés. Les membres de la cour, qui appartiennent à la Haute Assemblée, étaient venus de Vienne pour voter contre les propositions ministérielles. Mais le chef du cabinet, M. de Wekerlé, après avoir conféré avec l'empereur, a de nouveau présenté les projets à la Chambre des députés, en déclarant qu'il avait demandé à la couronne les moyens de faire cesser l'opposition des magnats. La Chambre vient de les adopter une seconde fois; le moment est venu d'employer contre la résistance des magnats les moyens annoncés par le président du conseil.

Le congrès général des mineurs s'est tenu cette année à Berlin. Les délégués des mineurs d'Angleterre, de France, de Belgique s'y trouvaient avec ceux des mineurs d'Allemagne. Formés, à l'ombre du droit héréditaire, sous un régime de liberté vraie, les délégués anglais, parmi lesquels était un membre du Parlement, M. Burt, y ont donné à leurs collègues, et notamment aux Lamendin et aux Calvignac qui représentaient les mineurs français, des leçons de bon sens et de modération. Ennemis de l'intervention de l'État, partisans obstinés de l'initiative individuelle, ils ont repoussé la fixation légale de la journée de huit heures aussi bien que d'un minimum de salaire pour l'ouvrier; ils se sont élevés, au nom de l'équité, contre la proposition des délégués français, qui demandaient que les patrons fussent, sans distinction, responsables des accidents. Comme ils représentaient à eux seuls, par le nombre de leurs mandats, la majorité des mineurs, ils ont, sur plus d'une question, fait prévaloir leur opinion, non sans susciter les violences de leurs contradicteurs.

Nous disions récemment que la crise, dont le royaume de Serbie traverse en ce moment l'épreuve, ne pourrait se terminer que par le bannissement de l'ex-roi Milan ou par un coup d'État. C'est le coup d'État qui l'a emporté, et le coup d'État dirigé, comme il était vraisemblable, par Milan lui-même. Un décret, signé de son fils, lui avait d'abord rendu, au mépris des engagements contractés, ses droits constitutionnels, comme membre de la famille royale. La Cour de cassation ayant déclaré ce décret illégal, le jeune roi en a destitué les membres; il a adressé à son peuple une proclamation dans laquelle il annonce la suspension de la constitution du 22 décembre 1888 et le rétablissement de la constitution de 1869.

Il est avéré aujourd'hui qu'Alexandre Ier, à qui, lors de la démission forcée des régents, on avait attribué, malgré son âge, quelque initiative personnelle, ne fait en réalité qu'obéir à des influences successives. En 1892, il avait suivi les conseils habiles et modérés de son ancien précepteur, le docteur Dokitch, devenu président du conseil. La mort de ce sage ministre l'a livré à l'ascendant de son père, revenu tout exprès pour le diriger. L'intérêt qu'excitait le jeune prince s'effacera devant le sentiment contraire que son père doit inspirer; on ne voit, ni dans le parti libéral, ni dans le parti radical, aucun appui sérieux pour le roi Milan et, à moins qu'une puissance étrangère ne le soutienne, on ne peut prévoir à ce personnage un succès durable.

La Russie ne pardonnera pas au roi Milan le changement qu'il vient d'accomplir, et, si l'Autriche le voit d'un œil plus favorable, ce n'est pas au moment où elle vient de signer un traité de commerce avec le gouvernement du tsar qu'elle risquera de mettre le feu en Europe pour l'éteindre en Serbie.

Louis Joubert.

Le Droit social de l'Eglise et ses applications dans les circonstances présentes, par P.-Ch. M., docteur en droit. 1 vol. in-12 (Larose).

Au milieu des luttes religieuses auxquelles nous assistons, il est bon d'avoir sous la main un recueil où l'on puisse trouver, sous une forme nette et précise, les principes posés en ces matières par les canonistes les plus autorisés. M. Ch. M. a la plume hardie et ne craint pas l'adversaire. Il a voulu faire une œuvre solide de vulgarisation, qui peut être discutée, mais qu'il faut connaître.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

QUELQUES ANNÉES

DE LA

JEUNESSE DE MONTALEMBERT

Aux heures d'anémie morale et de dépression universelle, il y a une secrète douceur à se réconforter au contact de certaines âmes, éprises de devoir et de sacrifice, et à retrouver quelque part, dans son naïf et joyeux épanouissement, la foi à l'idéal et au bien. On éprouve une impression de ce genre en relisant les lettres de jeunesse de Montalembert[1].

Jamais, dans ce temps de la vie où l'homme projette au dehors le fond de son âme, cœur de jeune homme ne se révéla avec plus d'abandon et de sincérité, et jamais révélations n'eurent un charme plus pénétrant et plus vif. Les lettres écrites par Montalembert, de 1827 à 1832, constituent un véritable trésor qui n'a été ni suffisamment mis en lumière, ni suffisamment apprécié.

Le comte de Montalembert était déjà arrivé à l'âge mûr, lorsqu'il voulut bien m'admettre dans son intimité. Et cependant, il me semble que mes impressions et mes souvenirs remontent au temps de sa jeunesse. C'est que je l'ai connu dans ses rapports avec les jeunes gens, et qu'avec eux, il conserva jusqu'à sa dernière heure la flamme, l'enthousiasme, la séduction, la fraîcheur de sentiments et d'idées qui respirent dans ses premières lettres. Il y a montré surtout une incomparable bienveillance envers les plus humbles comme envers les plus distingués, cette bienveillance qui tient tout ce qu'elle promet dès qu'on la nomme : la volonté du bien des autres. Personne n'a remplacé Montalembert auprès des jeunes gens. Mais, si le vide qu'il a laissé n'a pas été rempli, son souvenir peut encore agir puissamment sur eux, à condition que l'on ne permette pas au temps de le voiler ou de le défigurer.

Les événements se pressent aujourd'hui, les mémoires sont oublieuses, et, dans ce moment même, où tant de consciences

[1] Montalembert revit tout entier dans la nouvelle édition de ses *Discours* tout récemment publiée avec une préface, qui est une curieuse initiation à sa vie intellectuelle, à ses habitudes de travail, et à la fois, un filial hommage digne de celui qui l'a inspiré. Les lecteurs du *Correspondant* connaissent cette préface. (Paris, Lecoffre, 1893, 3 vol. in-8°.)

blessées luttent au nom de leurs droits les plus chers, on peut se demander combien il en est qui se souviennent qu'elles n'ont guère, pour se défendre, que les armes conquises par Montalembert et ses amis.

Ce n'est pas non plus une médiocre satisfaction pour la curiosité la plus haute, éveillée sur des sujets dont l'intérêt est éternel, que d'apprendre de Montalembert lui-même quelle était, au temps de sa jeunesse et parmi ses amis, la conception que l'on se faisait du rôle et des nouvelles destinées de la foi chrétienne. Aujourd'hui surtout qu'une partie de la jeunesse, animée de nobles préoccupations, mais troublée par tant de problèmes posés à la fois et par l'incertitude des solutions, sent trop souvent le terrain lui manquer et cherche à quoi se prendre, l'heure est plus que jamais opportune pour étudier de plus près quelles idées et quels sentiments s'agitaient, aux environs de la vingtième année, dans cette belle âme et ce grand cœur qui fut Montalembert. L'heure est opportune pour montrer à la génération nouvelle comment un tel homme entendait le meilleur emploi de la vie et comment il comprenait le patriotisme. Et à qui donc appartiendrait-il, sinon à ses amis, sinon au *Correspondant*, de ramener l'attention sur celui qui, en tant de manières, fut un précurseur et reste un modèle?

I

Mon dessein est de suivre Montalembert dans les premières années de sa jeunesse, dans le temps qui s'est écoulé entre la fin de ses études à Sainte-Barbe et ce qu'on peut appeler le commencement de sa vie publique, marqué par le retentissant procès de l'École libre.

On sait que, né à Londres en 1810, il avait été élevé en Angleterre par son aïeul maternel, M. James Forbes, célèbre voyageur anglais, de la famille des comtes de Granard, et que l'influence de cette première éducation a duré autant que sa vie[1].

Un de ses biographes anglais nous le montre, dès ses premières années, enfermé dans la bibliothèque de son grand-père, l'aidant à dessiner ses cartes géographiques, et s'instruisant à l'école des grands orateurs parlementaires dont il faisait déjà sa lecture assidue.

L'école de Sainte-Barbe ne fut pas le début de la vie de collège

[1] Le père de Charles de Montalembert appartenait à une vieille famille de Saintonge dont les premiers faits d'armes remontent jusqu'aux Croisades. Sa mère était anglicane de religion; il avait douze ans lorsqu'elle se convertit et abjura entre les mains du cardinal de Latil.

pour Montalembert. M. Forbes crut devoir le faire entrer pendant quelque temps à l'institution de Fulham, près de Londres, et à ce propos, je relève, dans la biographie anglaise, un trait qui, de médiocre importance en apparence, ne laisse pas de révéler la nature d'esprit et le caractère de l'enfant. C'est M. Forbes qui le raconte lui-même dans la lettre où il annonce à sa fille l'entrée de son petit-fils à Fulham :

« Quand on fut arrivé, dit-il, à un endroit de la route où il n'y avait plus d'habitations, Charles, mettant ses deux petits bras autour de mon cou, et cachant son visage sur mon épaule, me dit avec un gros sanglot et d'une voix entrecoupée :

« Maintenant, cher grand-papa, comme vous m'avez enseigné « qu'il fallait toujours dire la vérité et que je ne devais rien vous « cacher, je vous supplie de répondre vous-même avec vérité à la « question que je vais vous faire. » Je le lui promis.

« Vous savez, continua-t-il, que, lorsque papa et maman, mon « frère et ma sœur, sont partis pour Stuttgart, ils m'ont laissé ici « pour être votre enfant. Et jusqu'à ce que nous les retrouvions, « vous et moi, nous sommes tout l'un pour l'autre. Dites-moi donc, « — mais dites-le-moi bien vrai, — depuis que je suis venu de « Paris, ai-je été tout à fait ce que vous désiriez et ce que vous « attendiez que je fusse, et m'aimez-vous autant que lorsque nous « étions là tous ensemble? »

« C'en était trop pour moi. Cependant, je pus lui assurer avec vérité qu'il avait été tout ce que j'attendais de lui et au delà. « — Alors, dit-il, je suis le plus heureux garçon qu'il y ait au « monde, et je ne verserai pas une larme en vous quittant. » Et il n'en versa point, en effet. »

*
* *

Après la mort de M. Forbes, le jeune Montalembert revint à Paris et passa une année au collège Bourbon. Il fit ensuite un court séjour à Stuttgart, où son père, le comte de Montalembert, pair de France, était ministre plénipotentiaire. A son retour, il suivit quelque temps des cours particuliers sans quitter la famille, et entra à Sainte-Barbe, en octobre 1826, lorsque son père fut appelé à représenter la France en Suède.

Dès cette époque, un prêtre éminent exerça sur lui une heureuse influence, l'abbé Busson, professeur de théologie au séminaire des Missions étrangères, qui devint son directeur. Mme de Montalembert avait eu souvent recours à l'abbé Busson pour étudier certains points de nos croyances encore obscurs pour elle. Cette circonstance ne fut pas étrangère à la foi éclairée et inébranlable de Montalembert :

« Je me rappelle très bien, dit-il lui-même, que ce fut en écoutant et en transcrivant de ma main d'enfant les éclaircissements réclamés par ma mère que je fus porté à réfléchir, pour la première fois, aux preuves historiques de la religion et à prendre du goût pour ce genre d'études [1]. »

La première impression éprouvée par Montalembert à Sainte-Barbe est une impression de surprise et de douleur, en présence des outrages et des moqueries dont sa foi religieuse est l'objet de la part de ses camarades. Sa nature ardente les brave et les défie, mais il est atteint d'une souffrance aiguë. Il lui semble que l'asile de son âme est violé.

« Ces désagréments seraient tolérables, écrit-il, si un sentiment de découragement ne s'emparait de moi, à la vue de la corruption et de l'impiété profonde, bien plus profonde que je ne croyais, qui règnent despotiquement sur les cœurs de nos contemporains. Cette triste pensée m'occupe perpétuellement et, comme on dit en anglais, *preys on my heart.* »

Parmi ses condisciples, un seul fait cause commune avec lui. Il se nomme Cornudet et appartient à une vieille et honorable famille de province. Dès les premiers jours, une sympathie instinctive a rapproché ces jeunes gens qu'anime une foi commune. Montalembert se réfugie dans l'amitié, et c'est à Cornudet qu'est adressée la lettre dont je viens de citer un fragment. Comme ils n'appartenaient pas à la même classe, par suite d'une légère différence d'âge, l'un étant en rhétorique, l'autre en philosophie, ils imaginèrent de s'écrire pour suppléer à des entretiens trop rares à leur gré. Ainsi a débuté, en 1828, cette correspondance qui constitue le document le plus précieux que nous possédions sur les premières années de la jeunesse de Montalembert [2].

Les deux correspondants sortent de milieux bien différents : l'un représente la vieille bourgeoisie française, formée à l'école du bon sens et de l'expérience, laborieuse et prévoyante, solidement attachée à la foi de ses pères, capable de nourrir les volontés longues et persévérantes. L'autre est le type de l'ancienne noblesse dans ce qu'elle avait de plus pur et de plus chevaleresque, prompte aux entraînements désintéressés, toujours prête à dévouer sa vie à une noble entreprise, passionnée pour l'honneur et pour la gloire, et, chose rare, à ces brillantes qualités il allie la vue claire de son temps et de son pays. Ensemble, ils personnifient ainsi les deux grandes forces qui ont élevé si haut le nom français, et dont la désunion et l'hostilité ont été une des principales causes de nos malheurs.

[1] Lettre du 28 septembre 1861.
[2] Lettres à un ami de collège, publiées par M. Michel Cornudet (Lecoffre).

Auprès du rôle joué par Montalembert, celui de son ami paraîtra peut-être au premier abord un peu effacé. Ce serait un tort de ne point s'attacher à le connaître. Si l'on a pu dire avec raison de Cornudet que, dans son existence, l'honneur a tenu plus de place que la célébrité, et la vertu plus de place que la gloire, il n'en demeure pas moins une des personnalités de ce temps qui méritent le plus d'être étudiées. Nous ne saurions, dans tous les cas, aller plus avant dans ce récit, sans présenter au lecteur l'ami qui a tenu le premier rang dans le cœur et dans la vie de Montalembert, l'ami dont il disait, au moment de mourir, « que son affection était restée inébranlable, malgré la diversité des fortunes politiques, malgré les vicissitudes inséparables de l'âge et du cours de toute vie mortelle ».

Je le peins tel que me le représente mon souvenir. Grand, d'aspect imposant, le front haut, la voix bien timbrée, le geste ample, Léon Cornudet inspirait, au premier abord, une certaine crainte respectueuse; mais un sourire rayonnant de bonté tempérait bien vite la gravité de ce beau visage. Son regard profond et aimant semblait toujours en quête de quelqu'un à obliger, d'une occasion de s'oublier pour songer aux autres. Il y avait, dans son esprit si bien équilibré, une modération extrême qui lui conciliait jusqu'à ses adversaires, et à la fois une inflexibilité de convictions et de principes qui le rendait capable de tous les héroïsmes. En paix avec lui-même, il répandait la paix partout autour de lui. Malgré l'austérité de son attitude et de ses mœurs, nul n'avait la gaieté plus expansive et plus vraie. Son franc rire charmait. On sentait toute l'innocence de cette nature d'élite, et il justifiait merveilleusement la pensée de Joubert : « Le bonheur est de sentir son âme bonne; il n'y en a point d'autre à proprement parler. »

Tour à tour chef de cabinet d'un garde des sceaux, maître des requêtes au Conseil d'État, conseiller, puis président de section, il a déployé dans la carrière administrative l'ardeur que Montalembert apportait dans la politique militante, et il a su s'y montrer éminent, tout en prenant une part active aux œuvres charitables et sociales les plus importantes de son temps.

On sait quelle a été l'attitude et l'existence de Montalembert, lorsque la vie publique lui a fait défaut; Léon Cornudet n'a pas témoigné, dans des conditions différentes, d'une moindre indépendance de caractère. Il a prouvé qu'entre un devoir de conscience et son intérêt personnel, il ne savait pas hésiter. Il n'a pas craint de subir sa destitution de conseiller d'État dans une circonstance mémorable, sans aucun égard pour sa situation de fortune. Ceux qui eurent l'occasion de fréquenter, il y a vingt-cinq ans, son salon

de la rue de Condé, n'ont pas oublié cet intérieur respecté. Ils y ont retrouvé l'image de ces familles d'autrefois que Charles de Ribbe a fait revivre dans de si attachantes monographies, d'après les livres de raison.

II

Les deux amis viennent de quitter Sainte-Barbe, et une longue séparation va les tenir éloignés. Montalembert est allé rejoindre son père à Stockholm. Cornudet commence ses études de droit à Paris.

Les voilà entrés dans la vie. D'autres épreuves succèdent à celles du collège. Ces railleries dont leur foi religieuse avait eu à souffrir sont remplacées par des périls bien autrement redoutables. Mais, loin de les fuir, les deux amis vont au devant. Ils sont avides de tout savoir, de tout entendre, de tout lire : publications, nouvelles, journaux, livres, cours universitaires, théâtres. Aucune manifestation de l'esprit public ne leur reste indifférente.

Cornudet suit les leçons des professeurs célèbres, et il prend soin d'en résumer les cours pour son ami. Montalembert, en partant pour la Suède, lui avait recommandé notamment de lui faire connaître les leçons de Cousin, qu'il admirait alors.

« En sortant de chez toi, le cœur bien gros et bien triste, écrivait-il de Bruxelles, le 28 août 1828, à Cornudet, j'ai couru chez Cousin avec qui j'ai eu une discussion de deux heures et demie sur Herder; j'étais soutenu par Lenoir du *Globe*, et, après ce long combat, nous l'avons convaincu de socinianisme! Cousin a été charmant d'esprit pour tout le monde, et d'amitié pour moi. Il m'a tout à fait pris en affection, il m'a embrassé en partant, il m'a recommandé Kant, et je lui ai promis d'étudier avec zèle et de lui rendre un compte fidèle de mes lectures. »

En effet, le 16 septembre, Montalembert écrit qu'il a acheté les œuvres de Kant à Hambourg. Non content de lire Kant, il s'était promptement mis en rapport avec quelques-uns des philosophes allemands, en vogue à cette époque. Sa connaissance parfaite de la langue lui permettait de correspondre facilement avec eux. L'ardeur, l'ingénuité, la haute intelligence qu'il apportait dans la recherche de la vérité, lui conciliaient leur sympathie.

Il semble que ces études et ces discussions n'aient eu pour résultat que d'enflammer la foi des deux amis. La contradiction, cependant, leur arrivait de toutes parts; ici d'une modération perfide, là d'une véhémence passionnée, parfois odieuse. Ils vivaient entourés d'objections; elles étaient alors, ainsi que le disait Jouffroy, semées comme la poussière dans l'atmosphère que l'on respirait.

On touchait à la fin de cette année 1828, où les passions reli-

gieuses surexcitées se manifestaient sous toutes les formes et dans tous les rangs de la société, dans l'Université, au Palais, dans la presse, au théâtre : impiété sauvage et haineuse chez les uns, ironique et dédaigneuse chez les autres. Le spectre de l'ancien régime hante toujours les cerveaux populaires. Le « parti prêtre » est leur cauchemar. Une bourgeoisie voltairienne attise ces haines, et il suffit de suivre les manifestations qui se produisent à chaque représentation de *Tartufe* pour se rendre compte des dispositions dont est animée la jeunesse, déshéritée de toutes traditions religieuses. « A bas les Jésuites! » est le cri de ralliement.

Dans les sphères lettrées et parmi les écrivains spiritualistes du *Globe*, une critique polie mais impitoyable explique comment les dogmes finissent. On salue le christianisme avec le respect dû aux ruines. L'heure de ses funérailles est annoncée.

Au milieu de cette société complètement transformée, renouvelée dans sa forme et dans son esprit, l'Église apparaît de plus en plus isolée, prête à succomber avec les pouvoirs ébranlés dont on se plaisait à la rendre solidaire, et à disparaître, emportée par la grande tempête que le souffle démocratique commençait à déchaîner sur le monde.

Un tel spectacle était de nature à ébranler une foi moins éprouvée que celle de Montalembert. Cette religion, à laquelle il demeurait passionnément attaché, n'était-ce pas, après tout, une simple étape dans la vie de l'humanité, en voie de perfectionnement?

Comment le catholicisme pourrait-il résister à la coalition de tant d'ennemis, survivre à la désertion de ses fidèles, répondre aux besoins de ces temps nouveaux, dont les idées et les souffrances lui étaient étrangères? Si Montalembert regardait autour de lui, parmi les jeunes gens de son âge, combien s'en trouvait-il à ne pas renier le Christ? Il prend soin lui-même de les compter : un à peine sur vingt, nous dit-il. Et lui allait-il enchaîner sa jeunesse à un cadavre? Arrivant à une heure du monde où il fallait choisir entre les tranformations fécondes et les décadences irrémédiables, se laissera-t-il abuser par un fol aveuglement et va-t-il s'ensevelir sous les ruines du passé?

*
* *

Certes, en présence de tels problèmes, l'angoisse pouvait être formidable. Mais il semble qu'il n'y ait eu pour Montalembert aucune hésitation. L'avenir, il ne l'a pas vu un instant ailleurs que dans ces croyances religieuses qui paraissent abandonnées de tous. Plus leur discrédit semble complet, plus il croit à leurs destinées immortelles.

De toutes parts, il entend répéter que la science moderne condamne les dogmes du christianisme, et il écrit à Cornudet : « Le christianisme, ouvrage de Dieu, est assez large pour qu'il puisse suivre les progrès de l'esprit humain, et moi, je voudrais qu'il ne les suivît pas, mais qu'il les guidât! La religion n'est pas stationnaire, elle est à la tête de tout ce qui est grand, à la tête de la civilisation et des lumières. Je voudrais qu'une voix éloquente s'élevât, bravant les préjugés de la jeunesse et du public, laissant de côté toute opinion politique du moment, pour montrer, tout en professant un attachement sincère à la liberté, l'insuffisance de la religion naturelle, l'influence du christianisme sur les lumières et l'indépendance politique; enfin, l'identité du catholicisme et de l'Évangile. »

Rien ne le révolte comme la prétendue abdication qu'on lui attribue devant des croyances qu'il aurait reçues toutes faites et à l'aveugle. Le croyant n'abdique pas sa raison ; l'adhésion qu'il donne à l'autorité reconnue par lui est une adhésion réfléchie. A ses yeux, comme aux yeux d'Ozanam, « il ne pouvait y avoir d'absurdité philosophique dans une religion qui a satisfait l'intelligence de Descartes et de Bossuet, ni d'obscurité morale dans une croyance qui a sanctifié saint Vincent de Paul, ni d'obscurité philologique dans une interprétation des Écritures qui contentait l'esprit rigoureux de Sylvestre de Sacy ». Pourquoi ne verrait-on pas la raison fière s'allier à la foi soumise? « Prouvons, écrit-il à Cornudet, prouvons, par notre exemple, que l'on peut être chrétien sans être rétrograde, et servir Dieu avec la noble humilité d'hommes libres. »

Bien loin de penser que la situation créée à l'Église par les temps nouveaux fût de nature à diminuer son rôle et à restreindre son action, il voyait s'ouvrir devant elle des horizons sans limites.

Son opinion sur le régime qui convenait le mieux à l'Église, dans la société contemporaine, s'est modifiée, il est vrai. Au début de la correspondance, il combattait les théories de Cornudet, qui était assez enclin à souhaiter la séparation de l'Église et de l'État, bien avant que se fût fait sentir l'influence de Lamennais. Dans quelques lettres se trouve développée la thèse qu'un « État doit avoir une religion officielle, parce que l'État est un pouvoir moral qui a des besoins religieux comme un individu, qui a des prières à adresser à Dieu, des actions de grâces à lui rendre, et surtout, parce qu'une législation ne peut exister sans une base morale, et qu'on ne peut la trouver solide que dans une religion positive ».

Mais la leçon des événements devait bientôt les amener à des conclusions très différentes. Montalembert ne tardait pas à être

frappé de l'impopularité fatale et croissante dont l'Église était enveloppée par le fait de sa dépendance trop étroite du pouvoir. Il commençait à penser qu'il ne faut point faire à la religion catholique une situation privilégiée, et qu'il ne faut réclamer pour elle, dans son propre intérêt, que la liberté, « parce qu'une fois réduite à l'état de privilégiée, elle retombe tôt ou tard à l'état de cliente, de protégée, avec toutes les entraves et toutes les humiliations d'une telle condition ». Aussi déclare-t-il très nettement, dans une lettre datée de 1830, que « les destinées du catholicisme seront plus glorieuses que jamais, maintenant qu'il a rompu avec le pouvoir et que, se dégageant d'une alliance impure, il va reprendre sa liberté et sa native énergie ».

Partisan très résolu de la liberté de conscience, Montalembert a-t-il souhaité alors la séparation complète de l'Église et de l'Etat? Qu'il y eût eu quelque hésitation dans les vœux des deux amis, au lendemain de 1830, on en trouve la preuve dans cette lettre de Cornudet :

« L'abbé de Lamennais aurait désiré que la religion catholique ne fût pas payée par l'État, mais qu'on la livrât à ses propres forces. Tu sais combien je le désirais autrefois. Je ne sais plus trop qu'en penser aujourd'hui. Dans tous les cas, j'estime qu'on devrait alors donner au clergé l'indemnité qui lui est due pour tous les biens que la Révolution lui a enlevés. » Et il ajoute : « J'aime mieux une petite Église pleine de vrais croyants à la foi forte, qu'un grand temple vide ou rempli d'indifférents et d'hypocrites. »

La condition de l'Eglise devait nécessairement se modifier avec l'état social créé par les événements. Montalembert ne s'en effrayait pas. En présence du grand mouvement qui commençait à s'accomplir, le rôle de la religion catholique lui paraissait tout indiqué. Elle était plus que jamais la grande libératrice destinée à guider les peuples dans les voies nouvelles, et il lui semblait que la foi toujours jeune qui avait renouvelé le monde, il y a dix-huit cents ans, était en mesure, suivant l'expression d'Ozanam, de satisfaire aux besoins de tous les siècles, comme de guérir les blessures de toutes les âmes.

III

Qu'on ne rencontre dans toute la correspondance de jeunesse de Montalembert aucune trace de doute, c'est un fait d'autant plus digne de remarque, que tout conspirait alors contre ses croyances, et que les meilleurs eux-mêmes subissaient l'influence du temps. Le vicomte de Melun écrivait dans son journal, en l'année 1829 : « J'avais entendu retentir autour de moi tant d'objections contre la

foi, j'avais eu sous les yeux de si dangereux exemples, j'avais lu tant de mauvais livres en tout genre, que mon christianisme était plus de forme que de fond. »

Sans doute, Montalembert avait puisé dans sa première éducation la rigidité de principes dont il ne s'est jamais départi. Cornudet avait été élevé par une mère qui fut mieux qu'une croyante, une sainte. Mais l'invincible énergie, la constance de leur foi, s'expliquent encore par une autre cause. Ils ont échappé à la plus fatale tendance de leur temps. Ni l'un ni l'autre n'ont été de ces analystes à outrance qui abusent de l'esprit critique. A une époque où l'on se farde même vis-à-vis de soi, ces âmes fières ont été humbles; elles ont été d'une simplicité et d'une droiture absolues. Tel a été le secret de leur unité morale, et aussi de la confiance, de la gaieté qu'elles répandaient autour d'elles. Il y a des pages merveilleuses de bonne humeur, d'entrain, dans la correspondance de ces premières années. On y chercherait vainement « cette mortelle fatigue de vivre, cet irrémissible découragement » qui sont les traits caractéristiques du doute et du dilettantisme contemporains.

Au lieu d'avoir le sentiment que le vrai bien n'existe nulle part, que tout est mal ici-bas, ils trouvent que la vie est belle, que les âmes sont belles.

Ce n'est pas que Montalembert ait ignoré la mélancolie, et complètement échappé à cette disposition d'une époque qui a tenu école de rêverie sentimentale. « Je me sens pris, écrivait-il à Cornudet, d'une inquiétude et d'une tristesse indéfinissables. » Aussi bien la mélancolie est-elle de tous les temps; ses formes seules sont changeantes, et chacune d'elles est caractéristique. On pourrait écrire l'histoire d'un homme ou d'un siècle par leur genre de tristesse. Il y a une tristesse qui énerve et n'aboutit qu'à l'impuissance, et cette tristesse est une des plaies de ce siècle. Mais il y a aussi une tristesse féconde qu'a décrite un grand écrivain, celle qui naît d'une conception grave de la destinée humaine, comme la mélancolie d'Albert Dürer, maîtresse et créatrice des grandes choses. Cette tristesse, au fond, n'est que l'aspiration de la vie dispersée et vide vers la vie pleine, du temps morcelé et fugitif vers l'infini : Montalembert l'a connue.

Tout, du reste, était tourné en haut dans cette âme délicate et vibrante. On en peut juger par les pages de la correspondance, où il est question de ses pratiques religieuses; car, sans le moindre respect humain, mais aussi sans ostentation, Montalembert pratiquait sa foi. Ces habitudes étaient alors si peu répandues, du moins chez les hommes, que le vicomte de Melun a écrit dans son journal « que le jour où Montalembert parut dans le monde avec

la franchise de ses croyances catholiques, on se le montrait en disant : « Voilà un jeune homme qui fait ses Pâques. »

Parmi les croyants eux-mêmes, la timidité était grande. Montalembert apportait dans ses actes religieux, avec une intelligence toute moderne, la sincérité et l'ardeur des vieux âges, et il savait goûter l'infinie douceur de croire. Sa vie en est illuminée.

« Quelle douce chose que la prière! écrivait-il à Cornudet; quel bienfait inexprimable de notre religion! Quel plaisir pour moi de rassembler autour de moi, dans ma cellule à Sainte-Barbe, le petit cercle de tout ce que j'aime, de tout ce que je respecte, de m'unir à ces personnes bien-aimées par la prière, de me rappeler les vertus des absents, d'oublier leurs défauts, et de m'occuper d'eux en m'entretenant avec Dieu. » C'est bien là la vraie prière, celle où les hommes se touchent d'un bout du monde à l'autre, la prière où nous est donné le contact de Dieu même.

*
* *

Un événement inattendu et douloureux, qui traversa alors la jeunesse de Montalembert, vint achever un travail intérieur en voie de s'accomplir, et sa conception religieuse en conserva un caractère ineffaçable.

Il goûtait en Suède « la délicieuse et tant chérie uniformité de sa vie de Stockholm », au milieu d'études favorites et dans le commerce de quelques esprits aimables et cultivés. Son projet de visiter l'Irlande était sur le point de se réaliser. Il préparait avec amour les matériaux d'un grand travail sur l'histoire de l'Irlande. Se dévouer à cette cause vaincue était alors sa suprême ambition; il en était tout rempli et ne cessait d'en entretenir son ami.

Mais le grand charme, le principal attrait de son existence, depuis son arrivée en Suède, c'était la présence auprès de lui d'une sœur qu'il avait quittée enfant et qu'il retrouvait jeune fille, en plein épanouissement des qualités les plus rares. Il savourait l'impression qu'elle produisait à Stockholm, pays, écrivait-il à Cornudet non sans une certaine injustice, « pays des femmes sans grâce et sans expression », où l'on était frappé de cette beauté si intelligente et si distinguée, de ce tact prématuré, de cette élégance morale et physique, que rendait plus attachante encore un regard d'une délicieuse mélancolie.

Un soir, au retour d'une promenade en voiture, se déclare tout à coup la crise la plus grave. Un embarras insurmontable de la gorge, une langueur persistante, un déclin de santé de plus en plus prompt. Sur les lèvres des médecins, on devine des menaces

terribles. Le retour en France, vers un climat plus doux, est décidé. Charles de Montalembert accompagnera sa sœur.

Alors commence pour lui le plus douloureux des supplices : un voyage qui dure des mois, à petites journées, par des chemins affreux, avec une malade plus adorée que jamais, dont la vie est comme suspendue. L'état de la pauvre enfant exige que l'on s'arrête dans de misérables hameaux. Un soir que son état s'est aggravé, elle n'a pour gîte qu'un cabaret plein de paysans ivres; elle croit que la mort est proche, et, pendant que des chants grossiers retentissent dans la chambre voisine, on se réunit autour d'elle pour recevoir ses derniers adieux. Tout conspire contre les voyageurs. La traversée, au départ de la Suède, se fait par un orage terrible; le bateau reste échoué douze heures sur un banc de sable, à l'entrée du port. En Allemagne, mêmes vicissitudes : le temps est épouvantable, et il faut cheminer au pas, en faisant une lieue à l'heure. Les lettres de Montalembert marquent toutes les péripéties de ce long tête-à-tête avec la mort, ces alternatives de joie et d'accablement, de confiance et de désespoir, dont on retrouve comme un écho dans l'admirable livre qui porte le nom de *Récit d'une sœur*. Enfin, la terre de France est là. Le but du voyage est de gagner l'Italie par la Suisse et le mont Cenis. Mais, le 1er octobre 1829, il faut s'arrêter à Besançon, et, deux jours après, la malade avait cessé de vivre.

Ce dénouement tant prévu consterne la mère et le frère comme s'ils n'y avaient jamais cru. Le cœur de Montalembert s'est épanché auprès de son ami en des accents d'une force et d'une beauté douloureuses, que l'éloquence de l'orateur n'a jamais dépassés. Il avait tant aimé cette sœur, « qu'il eût acheté par le sacrifice de toute sa jeunesse une seule année de sa vie », et « elle n'aura traversé l'Europe, bravé tous les climats, survécu à mille accidents divers, que pour toucher le sol de la patrie et y mourir. Et, seul de son nom et de sa famille, seul de tous ceux qu'il aime, au milieu d'une foule indifférente et curieuse, il a suivi son cercueil, livré aux mains profanes et grossières de je ne sais quels porteurs et acolytes... » Un jeune homme pourtant s'est agenouillé à ses côtés, sur cette tombe ouverte. Inconnu de lui hier, il a pris sa douleur en pitié. Ce jeune homme, avocat général à Besançon, c'est Charles de Bonnechose, le futur cardinal archevêque de Rouen.

Aucun souvenir de cette désolante épreuve de sa jeunesse ne sortira plus de la mémoire de Montalembert. Il n'entendra plus ces mots : « Ma sœur » sans un déchirement de cœur. Le problème de la mort, considéré au point de vue surnaturel, est posé désormais devant ses yeux.

IV

L'âme ardente de Montalembert était faite pour agir, et il savait le prix de la vie. La seule pensée de perdre la sienne dans le plaisir, ou seulement de rester inutile et de s'abandonner à l'égoïsme, au repos, lui eût été odieuse.

Parmi les voix qui murmurent à l'oreille de la jeunesse, s'il n'a pas été insensible à celles qui lui parlaient du génie, de la gloire, il a écouté avant tout celles qui lui parlaient de tout ce qui est persécuté ici-bas, de ceux qui sont opprimés, qui souffrent, qui pleurent. Et un sentiment intense d'indignation et de pitié à la fois s'est formé en lui et a dominé tout le reste. Il a eu la passion de la justice. Nul n'a poussé plus loin que lui le désintéressement; nul, dans ce siècle d'argent, n'a plus méprisé la fortune et mieux compris que la vie doit être conquise par le travail, qui est l'universel devoir. Ni lui ni Cornudet ne se demandent quel est le meilleur moyen de rendre la vie heureuse, mais quel est le meilleur moyen de la rendre utile. Ils estiment que, pour être grande, il faut qu'elle ajoute quelque chose au bien accumulé par les générations passées.

Mais c'est ici que les deux amis diffèrent tout d'abord d'appréciation. Entièrement d'accord sur le but, ils le sont moins sur la manière de l'atteindre, et cette divergence de vues donne lieu à un débat piquant et très attachant, qui se prolonge à travers la correspondance.

Montalembert était frappé de la force immense dont, disposent pour le bien et pour le mal, les dépositaires du pouvoir. Il inclinait à croire que le moyen le plus efficace pour réaliser les réformes, réparer les injustices ou diminuer la souffrance, était d'arriver par le Parlement à exercer le pouvoir politique. Agir par les lois et les mesures administratives, donner partout l'impulsion par d'innombrables agents, avait à ses yeux la plus grande importance.

Dans la pensée de Cornudet, c'était par l'initiative privée et locale, c'était par le rayonnement autour de soi, que le but devait être atteint. Trop de causes, à son gré, frappaient de stérilité l'action purement politique ou parlementaire.

L'homme politique, absorbé entièrement par les luttes auxquelles donnent lieu la poursuite et la conservation du pouvoir, n'est-il pas trop exposé à subordonner tout à cette préoccupation, à se perdre au milieu des intrigues et des calculs égoïstes, à subir le joug des factions, à confondre enfin le souci de sa propre gloire et de ses intérêts personnels avec ce qu'il appelle l'intérêt public?

C'était, comme on le voit, un débat tout actuel qui s'élevait entre les deux amis, et les lettres de 1828 auraient pu être écrites

hier. Une nation peut-elle se relever et s'améliorer autrement que par l'effort individuel? Est-il rien qui puisse y suppléer? Telle est la question qu'ils se posaient.

Aujourd'hui comme alors, Cornudet aurait pu gémir sur le relâchement de la vie et de l'activité provinciales, sur l'indifférence des bons citoyens se désintéressant de leur rôle, impuissants à agir sur une masse comme est la France centralisée. Il aurait pu gémir sur l'absentéisme des grands propriétaires, de ceux qui pourraient en province prendre la tête de toutes les entreprises utiles, grouper les efforts, les bonnes volontés. Alors aussi, il y avait beaucoup de gens pour promettre des réformes, et très peu pour les mettre en pratique; et bien restreint était le nombre de ceux qui comprenaient à quelles conditions se réalisent et sont fécondes les améliorations sociales. On croyait qu'il suffisait de « faire de la politique » pour résoudre tous les problèmes.

« Rappelle-toi, écrivait, en 1828, Cornudet à Montalembert, cette parole de Guizot, qui est toute une confession : « Tous, tant que « nous sommes, nous faisons à la politique une part trop large; « nous avons, de ce qu'elle peut et doit être dans la vie sociale, « une trop grande idée. » Nous nous sommes habitués tous les deux, ajoute-t-il, à l'idée que nous ne pouvions faire du bien à notre pays que par la politique, que dans les Chambres politiques. Je crois que c'est une erreur. »

Par là il entendait dire, évidemment, que c'était une illusion vaine et qui pouvait devenir fatale que de tout ramener à l'action parlementaire et aux débats purement politiques; que, sous un régime électif, il y a une action locale qui doit s'exercer avant tout et sous toutes les formes et dont il n'est pas permis de se désintéresser; que c'est de cette action que dépend le succès des idées dont on veut assurer le triomphe et qu'elle est enfin la condition même de la bonne composition du Parlement, lequel n'est après tout qu'une résultante.

Se plaçant au point de vue du temps où il écrivait, Cornudet estimait qu'il y avait lieu momentanément de se préoccuper de jouer un rôle à la Chambre basse. Mais, une fois le gouvernement constitutionnel définitivement fondé, ajoute-t-il, une fois la liberté bien assise, ce n'est plus vers la vie parlementaire qu'il faudra tourner surtout son activité. Il faudra, sur un autre terrain, profiter de la liberté conquise pour opérer le bien dont elle est la source. « C'est en prenant l'initiative des entreprises qui tendent à l'amélioration sociale, c'est en donnant partout l'impulsion à l'instruction, c'est en nous faisant les missionnaires de la philosophie, de la morale, et surtout de la religion (comme nous nous y sommes engagés), que nous serons vraiment utiles, et non en allant faire de beaux

discours à la tribune, pleins d'éloquence, peut-être, mais stériles pour le pays, parce qu'alors ce ne sera pas de la tribune que partira le mouvement... Nous sommes trop chrétiens pour ne pas préférer faire le bien à nous créer une réputation.

« Venons au côté pratique de mes réflexions : ta carrière est tracée. Tu seras pair un jour. C'est fort bien. Mais je crois, cher ami, qu'à l'époque où tu paraîtras à la Chambre haute, tu devras t'occuper moins à y obtenir des succès parlementaires, et même à faire triompher dans les lois et les budgets les principes justes et larges. Ce ne sera pas là la partie la plus active de ta vie. C'est en prenant part à toutes les entreprises particulières pour le bien-être moral et physique de la nation, aux associations utiles, en leur prêtant ton influence, tes talents, tes peines et ta fortune, que tu feras ce que tu devras. »

Pour Cornudet, son parti est pris. Il s'en ira en province, avocat ou magistrat, il se consacrera à cette action que tout bon citoyen peut exercer autour de lui, et qui accomplit les réformes pratiques que le gouvernement est impuissant à réaliser. Faire le bien d'une manière désintéressée, sans éclat, sans grande renommée, avec la seule satisfaction de la conscience, voilà qui l'emporte de beaucoup sur la joie orgueilleuse et vaine de prononcer des discours retentissants. Cornudet résumait en ces termes l'idéal de vie que le P. Lacordaire avait plus d'une fois indiqué comme l'objet de son ambition, et qu'il avait formulé en ces deux mots : « Vivre obscur et bon. »

Ce ne devait pourtant pas être la destinée de Cornudet de vivre en province, ni de vivre obscur; mais il a réalisé son programme d'initiative individuelle, d'action sociale et charitable, en un mot, d'apostolat laïque : il a vécu bon. Montalembert, sans aller contre ce programme, a combiné la double action militante et pacifique, il s'est placé à la fois sur le terrain politique et sur le terrain social.

*
* *

Ce programme a été celui d'un admirable groupe de chrétiens que notre temps a eu le privilège de susciter, et qui s'est personnifié dans Ozanam, Melun et Augustin Cochin.

Des secrets mouvements qui agitent ce siècle, aucun ne leur a été étranger. Ils en ont été comme pénétrés. Ils sont allés dans le peuple, selon l'expression de Tolstoï; ils ont deviné, senti, partagé le désir croissant de lumière et de bien-être qui remue si profondément et agite aujourd'hui les masses populaires.

Les lettres du vicomte de Melun caractérisent très nettement la pensée qui s'était emparée d'eux et qui les dominait. Ils estimaient que l'œuvre du retour des sociétés modernes au christianisme créait

aux chrétiens de nos jours une fonction d'un ordre nouveau, et que c'était aux laïques à conduire l'homme du peuple jusqu'au temple.

Cette fonction n'empiétait en rien sur celle du prêtre; elle en était très distincte, tout en lui apportant un concours efficace. Trop de préventions éloignaient de Dieu les classes populaires. Le contact direct avec l'ouvrier était difficile et, sans ce contact, cependant, rien n'était possible. L'apostolat laïque devait le préparer et combler l'abîme. Tous ses efforts devaient tendre « à grandir la condition des classes inférieures, à diminuer la distance qui les sépare des autres classes, à faire arriver le plus grand nombre à ce qui fut longtemps le privilège de quelques-uns ».

Il se produisit alors comme une efflorescence d'œuvres généreuses embrassant toutes les misères, tous les âges, toutes les souffrances humaines. La société de Saint-Vincent de Paul naissait dans une modeste chambre du quartier Latin et transformait les étudiants en tuteurs des pauvres. Elle est aujourd'hui répandue dans l'univers entier et elle assiste des pauvres innombrables. Les œuvres pour la jeunesse, les patronages, les œuvres d'apprentis, d'éducation, les œuvres pour les orphelins, les malades, les vieillards, les institutions d'épargne se multipliaient à l'envi.

Ce grand mouvement procédait des principes formulés par le vicomte de Melun : « Que la réconciliation sociale, d'où dépend le salut de la société, ne se fera que par la charité; que la charité doit se placer en dehors de la politique, pour ne s'inspirer que de la religion; que la religion elle-même ne peut être puissante que par la liberté. »

Mais cet énergique effort individuel n'empêchait pas les représentants du groupe que les événements avaient porté au Parlement, d'agir aussi dans le même sens sur le terrain politique. Il est juste de constater que l'initiative de la plupart des grandes mesures prises pour améliorer la condition des classes laborieuses, pour prévenir ou pour soulager la misère, pour redresser le vice dans la société, ont été proposées ou défendues par eux. En 1848, M. de Melun ne faisait pas partie de l'Assemblée nationale. Son programme y était représenté. Il trouva dans M. le comte de Falloux un interprète d'un rare mérite. M. de Falloux fit partie de la célèbre commission du travail et il écrivait à M. de Montalembert, qui lui reprochait de n'être point de la commission de l'instruction publique : « Puisqu'à mon grand regret M. de Melun n'est pas parmi nous, laissez-moi profiter de la modeste expérience que j'ai acquise près de lui. Laissez-moi mettre ma sollicitude vraie à l'égard de la classe ouvrière en regard du charlatanisme qui veut exploiter les plaies de la société plus que les soulager ou les guérir. »

Et M. de Falloux ajoute dans ses *Mémoires*[1] : « ... J'avais réuni depuis mon entrée au comité du travail et je présentai à la nouvelle commission un ensemble de projets concertés avec M. de Melun. C'étaient les améliorations désirées depuis longtemps par la classe ouvrière et dont l'étude avait commencé pour moi dans les œuvres de Paris : dotation aux sociétés de secours mutuels, amélioration des caisses d'épargne, protection des enfants dans les manufactures, assainissement des quartiers populeux, destruction des logements insalubres, etc., etc. Ces améliorations étaient si étrangères aux esprits républicains d'alors, qu'elles excitèrent chez eux une naïve surprise. À ma première communication de ces projets, le président, M. Goudchaux, m'interrompit en me regardant d'un air stupéfait, et s'écria : « Laissez-moi respirer, je vous en prie, je suis noyé sous ce flot d'innovations ! » Le nom de M. de Melun reste attaché aux lois sur l'assistance votées en 1850, aux lois sur les logements insalubres, sur les caisses de retraites, sur les sociétés de secours mutuels, sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus aussi bien qu'aux mesures projetées relativement aux hôpitaux, aux secours à domicile, au service médical dans les campagnes, à l'apprentissage, au travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

La carrière parlementaire de M. de Melun n'a pas été longue, et l'on est surpris de sa fécondité. Cependant, il avait quitté le Parlement découragé, ne parvenant pas à faire voter et même à faire examiner et discuter des projets de lois qu'il considérait comme ayant une importance capitale. Il était écœuré de l'indifférence des partis pour tout ce qui ne touchait pas à leurs préoccupations du moment, à leurs convoitises, à la lutte pour le pouvoir, impatienté des lenteurs, des ajournements indéfinis, de l'envahissement perpétuel des questions personnelles qui l'emportaient sur les plus sérieux intérêts du pays. Aussi croyait-il beaucoup plus à l'efficacité de son action sur le terrain des œuvres. « C'est là, répétait-il au lendemain du jour où il avait quitté la vie parlementaire, qu'est ma vocation, mon véritable ministère. » Et il ajoutait en se montrant évidemment trop modeste, et même injuste pour sa tâche parlementaire : « Quand je compare nos travaux législatifs avec nos œuvres de charité, quelle différence ! Oh ! combien elles pèsent plus dans la balance et sont plus utiles au pays que ces belles lois d'assistance qu'on ne parvient pas à discuter. » Il se félicitait de « n'être plus condamné à voir le jeu des petits instincts de l'homme à la place des grandes inspirations divines ».

[1] P. 332 et suivantes, *Ateliers nationaux*, etc., etc.

Tout en applaudissant aux efforts des militants, de ceux qui, sur le terrain politique, défendaient la liberté religieuse et cherchaient à réaliser l'alliance de l'Église avec la liberté, ses préférences le portaient vers la phalange pacifique, travaillant, dans le silence et l'humilité, au rapprochement tant souhaité de l'Église et du peuple. C'est par l'exercice de la charité, par le dévouement personnel qu'il demandait le retour à la foi, à la réconciliation de l'époque présente avec la religion.

Nous sommes loin, ici, de la fausse sentimentalité qui a régné à d'autres époques, dissimulant mal l'égoïsme et le mépris du genre humain, — cette sentimentalité qui a servi de préface à l'explosion des haines sociales. Le contraste est grand entre la manière dont Montalembert et ses amis aimaient les travailleurs, servaient les pauvres, défendaient les opprimés, et l'humanitarisme dont nous avons vu de si bruyantes et stériles manifestations. Aucune rhétorique, aucune parade dans leur esprit de charité, aucun désir d'attirer la curiosité publique. Leur ambition était de propager et d'appliquer les préceptes évangéliques.

Je doute qu'il se soit rencontré, à aucune époque, une élite, un groupe d'hommes d'une physionomie plus attachante, ayant poussé plus loin, avec l'intelligence de leur temps et de ses besoins, l'ardeur du dévouement, l'amour du progrès sous toutes les formes, le souci de la perfection morale. Et quelle variété de dons parmi ces hommes : la flamme, la sainteté, la grandeur de l'inspiration dans ceux-ci; le sens pratique et la persévérance infatigable dans ceux-là; dans l'un, l'ingéniosité et l'inépuisable fécondité de ressources décuplant l'action de la charité; dans l'autre, la hardiesse de l'initiative et l'art merveilleux de persuader et de gagner les âmes au bien. On peut, à juste titre, appliquer à tout le groupe cette parole dite de l'un de ses représentants : que « leurs raisons d'aimer étaient aussi leurs raisons d'agir ». Oui, ils ont aimé les pauvres, le peuple. Et qui sait s'il n'en est pas de nous comme de cette société malade des siècles passés, qui n'a pu être guérie que par l'effusion d'amour dont saint François d'Assise a été la personnification idéale? Est-il permis de dire, dans tous les cas, d'une religion qui a suscité de tels dévouements qu'elle manque de vitalité et qu'elle n'existe plus que dans les formes extérieures?

Ces hommes ont été des semeurs. Jetée alors, la semence germe, aujourd'hui, dans tant d'œuvres admirables. On peut voir que l'éveil de la foi a été aussi l'éveil de la charité; on essaierait en vain de les séparer.

Il n'est pas douteux que si les efforts pour résoudre les problèmes sociaux ont pris une si grande importance et ont eu un caractère

pratique, l'influence de ces hommes y a singulièrement contribué. Leur programme n'a jamais été exposé avec plus de netteté et de chaleur que par un jeune prêtre qui fut leur disciple. Il n'a fait malheureusement qu'une apparition au milieu de nous, mais il a laissé à ceux qui l'ont connu un souvenir tout embaumé de sainteté, d'abnégation, de charité héroïque. « Il faudrait, disait l'abbé Perreyve dans un discours qui eut du retentissement, que, dans les temps où nous sommes, un chrétien intelligent et libre ne se laissât dépasser par personne dans l'étude et dans l'application pratique des sciences sociales. Nous ne devrions pas souffrir, nous chrétiens, que quelqu'un dans le monde parlât mieux que nous sur ces grandes questions qui agitent si puissamment et si légitimement les esprits de ce siècle, et que l'Évangile a seul soulevées dans ce monde : les questions du paupérisme, du travail, de la famille, des associations de secours mutuels, des caisses de retraite, des asiles, des crèches, du travail des femmes, du travail des enfants, questions d'une importance absolue, et qui intéressent les fondements essentiels de la société humaine.

« Il faudrait, j'ose le prétendre, que nous fussions à la tête de toutes les entreprises d'améliorations sociales... Il faudrait qu'il n'y eût pas une invention, pas une découverte, pas une organisation nouvelle, pas une association bienfaisante, pas un essai pour soulager une souffrance, pas une tentative, pas une machine destinée à alléger le travail humain, sans que nous fussions les premiers à les connaître, à les étudier, à les développer, à y donner du temps, de l'argent, des efforts, l'ardeur, l'espérance, la vie; il faudrait cela. Là est notre devoir certain, notre devoir à tous... »

* * *

Cette action personnelle, Montalembert a compris qu'elle est le nœud de la question sociale. Il a reconnu que les mesures législatives, que la puissance même de l'association ne suffisent pas, qu'il faut aujourd'hui quelque chose de plus, c'est-à-dire le contact direct, individuel de l'homme qui a une supériorité de fortune ou d'intelligence avec le prolétaire, avec l'ouvrier, avec le pauvre.

Ses lettres de jeunesse attestent à quel point était vive chez lui cette préoccupation. Avant son départ pour Stockholm, et dès sa sortie de Sainte-Barbe, il visitait un certain nombre de pauvres de la capitale avec Cornudet. Une fois loin de Paris, il demandait à être tenu au courant de la situation, des besoins de ces malheureux; et rien n'est touchant comme les détails donnés par Cornudet sur ces pauvres qui, chaque fois, lui demandent des nouvelles de

« son camarade »; rien n'est touchant comme la manifestation de ses remords à la suite du décès inopiné d'une pauvre vieille qu'il n'avait pu revoir et secourir avant de s'absenter de Paris pour quelques jours. On ne peut sans émotion se rappeler le zèle avec lequel tous deux s'ingénient à trouver des combinaisons qui leur permettent de venir en aide plus efficacement aux infortunes qu'ils ont pris à tâche de soulager.

Qu'une partie seulement de la génération nouvelle comprenne ainsi l'emploi de la vie, et elle fera plus que toutes les lois, plus que tous les efforts combinés de l'État, plus même que l'argent répandu à profusion pour améliorer la condition des déshérités et assurer la paix publique.

Au fond de tous les problèmes qui rendent l'avenir si incertain et si redoutable, il n'y a, en effet, comme l'écrivait Ozanam, lui aussi dans ses lettres de jeunesse, qu'une seule question, « c'est de savoir qui l'emportera, de l'esprit d'égoïsme ou de l'esprit de sacrifice; si la société ne sera qu'une grande exploitation au profit des plus forts, ou une consécration de chacun pour le bien de tous, et surtout pour la protection des faibles. »

V

Il y a un reproche que l'on n'a jamais osé faire à Montalembert, c'est de n'être pas de son temps et de son pays. On l'a accusé, au contraire, d'en avoir exagéré le culte. Est-ce avec raison?

Il est certain qu'il a poussé la défense des institutions nouvelles établies en France jusqu'à la susceptibilité la plus vive. Dans une lettre à son fidèle confident, il déclare qu'il s'éloigne de Mgr de Rohan, malgré ses prévenances et ses bontés, parce qu'il ne peut entendre parler de la Charte comme il le fait.

Le grand mouvement qui se dessine dans la société contemporaine, ses progrès, son avenir, lui inspirent un véritable enthousiasme. « Dieu nous a comblés de bienfaits, écrit-il; il nous a fait naître dans un pays libre, il nous a mis en état de profiter des lumières de notre siècle..., nous ne pouvons assez lui en témoigner notre reconnaissance. Servir Dieu, être libres, voilà notre devise. » — « En vivant pour notre pays, nous aurons obéi à la voix de Dieu, nous aurons vécu pour ce qu'il y a de plus grand au monde. » Et il s'indigne « que l'on étouffe dans le cœur des jeunes gens ces inspirations divines qui les élèvent au-dessus de la fange mortelle et nourrissent en eux ce sentiment d'oubli de soi-même, ce dévouement à autrui qui fait leur gloire. »

Les deux amis sont à tel point pénétrés de ces préoccupations

généreuses, que ce n'est pas assez pour eux de s'en entretenir chaque jour, de s'y affermir par de perpétuelles exhortations. Il faut que la noble ambition qui les agite soit consignée dans un document solennel et consacré par un serment. Ils écrivent, en effet, les résolutions chrétiennes et patriotiques dont ils entendent faire la règle de leur vie, et devant Dieu, devant ses autels, ils jurent d'y demeurer fidèles. Montalembert voulait qu'elles fussent écrites de leur sang, et il eût accompli son dessein, si Cornudet ne l'avait arrêté, en disant que l'on ne doit verser volontairement son sang que sur un champ de bataille et pour la patrie.

Le récit plus d'une fois rappelé par Montalembert de la mort de William Pitt, le spectacle de ses funérailles, leur causent une émotion profonde. Ils ne trouvent point de paroles pour célébrer, à leur gré, ce grand homme qui se sacrifie pour sa patrie, meurt, épuisé, à quarante-sept ans, et dont le roi d'armes, à ses obsèques, peut dire en présence de tout ce que l'Angleterre compte d'illustre, au moment où ses restes sacrés descendent dans le caveau : *Non sibi, sed patriæ vixit.*

On pourra sourire de cet enthousiasme, dans un temps où l'on prend si peu au sérieux les choses sérieuses, et où tout homme qui obéit à un sentiment généreux et sincère risque d'être traité de naïf. Plût à Dieu que nous eussions en grand nombre aujourd'hui des âmes aussi naïvement éprises de leur pays!

Le spectacle des événements contemporains qui, alors déjà, était une grande école d'immoralité, comme le disait Royer-Collard, aurait pu refroidir quelque peu un si beau zèle. Il n'en fut rien. S'il est un sentiment qui ait eu le privilège d'exalter Montalembert, après son attachement à la foi chrétienne, c'est l'amour de la France.

Ce patriotisme fervent éclate à chaque page de la correspondance. S'il a été à la fois ardent et durable, c'est qu'il était puisé à la source d'où découle tout vrai patriotisme, je veux dire le respect du passé, l'esprit de sacrifice, la foi à un principe supérieur auquel tout le reste est subordonné. Montalembert ne comprenait pas le mépris des ancêtres qui caractérise une partie de notre nation, cette prétention de faire commencer à son gré l'histoire de France à telle ou telle date et de répudier toute une suite de siècles. Il y avait là, aux yeux des deux correspondants, un crime véritable et un obstacle à tout rapprochement entre les citoyens. « En entendant bafouer le passé, comme on le fait aujourd'hui, écrivait Cornudet, il me semble entendre un fils parler mal de son père », et il en éprouvait comme une sorte de frisson superstitieux.

On retrouve sous la plume de Montalembert un écho des objurgations que Burke, au lendemain de la Révolution, adressait à la

France, lui reprochant de vouloir dater d'hier, comme si elle était une nation de parvenus, comme si elle avait été conçue dans la honte, comme si elle n'avait pas la plus belle et noble histoire qu'il y ait au monde. Il semble qu'il soit constamment tenté de dire, lui aussi, à ses contemporains : « Soyez aussi fiers que vous voudrez de votre présent, et jouissez des biens que vous avez acquis. Mais connaissez un peu mieux toute la gloire de votre nation ; corrigez-vous du détestable préjugé qu'il n'y a de beau dans notre histoire que les révolutions que vous y avez faites : le drapeau de Jemmapes et de Marengo n'est pas d'une seule couleur, il a gardé précieusement dans ses plis et à la place d'honneur la couleur de Bouvines et de la Mansourah. Que ce soit là votre symbole et votre règle. Unissez, comme ce glorieux emblème de la patrie, tout ce qui doit être inséparable dans une âme patriotique, et n'oubliez jamais quelle grande chose c'était que le royaume de France[1] ! »

Mais c'est avant tout du sentiment religieux que s'est inspiré l'amour de la patrie chez Montalembert, et, à vrai dire, c'est là le fondement même du patriotisme. L'immolation de soi, qui en est la condition absolue, suppose, en effet, la victoire des plus nobles sentiments sur l'égoïsme, et une espérance plus haute que les espérances terrestres. Si tout finit ici-bas, « il faut, avant tout, comme le dit un personnage du *Prêtre de Némi*, éviter la mort. La mort est la faute irréparable. Celui qui se fait tuer pour quoi que ce soit est le nigaud par excellence ».

*
* *

Aucun spectacle n'était plus propre à susciter les élans patriotiques dans le cœur de Montalembert que celui qu'offrait l'Irlande, au moment où il la visita. Ce voyage qu'il méditait à l'époque de la mort de sa sœur, et qu'il réalisa en 1830, exerça à ce point de vue une influence considérable sur son caractère, et a joué un rôle décisif dans sa vie. Il avait devant les yeux une nation qui a survécu à l'oppression, qui, en dépit de toutes les épreuves, a conservé sa foi, et dont la foi a sauvé le patriotisme... Tout l'enchantait dans ce qu'il voyait : les hommes, la nature, les monuments.

« Je reste confondu, écrivait-il, à la vue de ce peuple fidèle, fidèle à sa vieille misère et à sa vieille croyance, qui n'a conservé de toutes les possessions de ses pères que la foi, seul débris qu'il ait dérobé à ses conquérants, sans se jamais laisser séduire par l'invincible attrait de l'imitation. Tous les riches sont protestants, tous les pauvres sont catholiques. Cette distinction de religion

[1] J.-J. Weiss, *le Roi saint Louis et le sire de Joinville.*

selon la fortune est une chose inconcevable, et, quand je songe que le peuple, qui est resté ainsi catholique, a pour seigneurs des hommes tous protestants, qu'il est contraint de payer la dîme au clergé anglican et de subvenir aux réparations et aux ornements des églises protestantes, qu'il ne gagne presque jamais de quoi s'acheter de la viande et du pain, mais seulement des pommes de terre, et que, cependant, il nourrit et entretient à ses frais les chapelles, les prêtres, et les maîtres d'écoles qu'exige le culte de ses pères, je crois qu'on peut dire vraiment que c'est un peuple sublime, et qu'il n'a pas son pareil en Europe! Quant aux prêtres, ce sont tous des prêtres modèles, mâles, francs, gais, énergiques. Jamais d'hypocrisie ni de réserve calculée sur leur visage ouvert et serein; ils parlent de la liberté avec toute l'exaltation d'un écolier de Paris, et de la patrie, de leur chère et malheureuse Irlande, avec un accent qui enflammerait le cœur le plus glacé. On voit que, dans leur cœur, la religion et le patriotisme exercent un empire absolument égal. Vraiment, pour comprendre ce que c'est que le patriotisme, il faut entendre un prêtre irlandais parler de son pays. L'un d'eux, à qui je parlais du rôle du clergé pendant la grande révolte de 1798, m'a répondu : « Oui, nous avons combattu « pour notre Irlande, et ceux qui n'ont pas combattu ont prié pour « elle nuit et jour ». J'ai vu des spectacles religieux qui toucheraient un Voltaire. »

Il n'est pas si absorbé, cependant, par la politique qu'il ne tienne à peindre, pour son ami, les lieux qu'il traverse, et il le fait avec un très grand charme. Un esprit supérieur se manifeste sous des formes très différentes, aucune beauté ne lui échappe. Montalembert a été artiste à un rare degré. Un jour, il conduit son ami « aux gorges sauvages du comté de Wicklow et le promène au milieu d'un paysage grandiose; il lui montre des torrents à cascades innombrables, se frayant avec peine un chemin à travers des roches perpendiculaires, des forêts d'une épaisseur fabuleuse, des prés d'une verdure digne de l'*Emerald Isle*, de vieilles abbayes, des châteaux modernes du gothique le plus pur et le plus aérien ».

Il a soin de noter que « c'est là que Grattan passa son enfance, qu'il méditait ses discours le long de ces torrents, que l'un de ces châteaux lui a été donné par sa patrie et qu'il y passa ses vieux jours, que tous ces beaux lieux ont été sanctifiés et immortalisés par les exploits héroïques des rebelles de 1798.

Sa visite à O'Connel ne paraît pas lui avoir causé l'impression qu'il en attendait. Peut-être s'en était-il fait une trop grande idée. Cependant il n'hésitait pas à déclarer plus tard que « c'était l'homme qui, à ses yeux, avait le plus fait pour la dignité et la

liberté du genre humain, spécialement pour l'éducation politique des peuples catholiques ». Il ajoutait que « si les catholiques renaissaient à la pratique des vertus civiles et se dévouaient à la conquête de leurs droits légitimes, que si la religion tendait à s'émanciper du joug que plusieurs générations de sophistes et de légistes lui ont forgé, c'était à lui, après Dieu, qu'ils le devaient. »

Quelle ne serait pas aujourd'hui la joie de Montalembert, s'il lui était donné de constater quels progrès ont déjà été faits dans cette voie de la liberté, de la justice, de la réparation si ardemment désirées par lui pour l'Irlande!

*
* *

Montalembert venait d'achever son voyage en Irlande, et il était à Londres, au moment où éclatait la révolution de 1830. Cette nouvelle tourmente que traversait la patrie l'avait tout d'abord étourdi, consterné, et elle causait la même impression à son ami. Cependant Cornudet lui écrivait quelques jours après : « En y réfléchissant bien, ce qui est arrivé devait arriver plus tôt ou plus tard; le trône était miné, et il n'a fallu qu'une étincelle pour le faire sauter et disparaître. » Et il se pose avec l'optimisme aventureux de ses vingt ans cette singulière question : « Charles X a-t-il été sacrifié pour que le siècle fît le pas qu'il avait à faire? »

Au premier instant, Montalembert éprouva un sentiment de tristesse et d'inquiétude, convaincu, comme il l'écrivait, que « la liberté ne gagne rien à une victoire subite et inattendue, qu'elle vit de sacrifices longs et graduels, de conquêtes lentes et successives ». Cornudet, qui se trouvait à Châlons pendant les journées de Juillet, écrit que « très problablement il se serait battu pour la Charte, s'il avait été à Paris ».

Cependant, ils voyaient tous deux se réaliser à la fois les réformes qu'ils avaient souhaitées, et ils pouvaient croire que la cause de la liberté, qui leur était chère, allait triompher définitivement. Mais bientôt les faits donnèrent un autre cours à leurs sentiments. La nouvelle du sac de l'archevêché, du pillage du collège Irlandais, des nombreuses manifestations violentes qui se produisaient sur divers points du territoire, et dont l'Eglise et ses ministres étaient l'objet, les émeut profondément. Ils ne cessent d'avoir devant les yeux le spectacle de la garde nationale, le jour du sac de l'archevêché, l'arme au pied, regardant avec indifférence, à la hauteur de Notre-Dame, flotter sur la Seine des livres, des meubles, des ornements pontificaux, tandis qu'une partie de la foule applaudit hideusement, et que l'autre garde le silence, inquiète malgré tout de ce vandalisme sacrilège.

En présence du déchaînement de passions antireligieuses qui se produit, en voyant la liberté, associée à la haine, devenir le privilège de ceux qui ne croient pas contre ceux qui croient, Montalembert pousse un véritable cri de douleur et d'indignation. Est-ce bien là, s'écrie-t-il en s'adressant à Cornudet, « cette liberté que nous avions rêvée, toi et moi, dans la jeune ferveur de nos âmes! Elle nous était apparue radieuse, apportant la paix aux hommes de bonne volonté; elle devait être, avant tout, fière et sainte; elle n'avait pas pour principe de renier le passé et d'oublier l'autre monde... Non, non, c'est une divinité impure qui ausurpé sa place ».

Et il se demande « si l'esprit qui domine en France est vraiment l'esprit nouveau, celui qui dirigera l'avenir du monde et maîtrisera les grandes âmes de l'humanité future, si les peuples modernes vont entendre ainsi la liberté, et s'ils en feront dériver comme conséquences inévitables l'athéisme de la loi et de l'Etat, et le nivellement démocratique ». Il se demande « si la France marche réellement vers le progrès, ou si elle va au galop vers une complète désorganisation sociale, religieuse, politique ».

Une crise douloureuse se produisit alors dans l'âme de Montalembert, crise dont on suit le curieux développement dans ses lettres. Au milieu de l'action, douter de soi, de ses théories, quelle épreuve est plus cruelle! Il s'était séparé des hommes du passé, des tenants de l'ancien régime, et il ne l'avait pas fait sans briser de délicates et chères attaches; il était entré pleinement dans les voies nouvelles, faisant cause commune avec les amis de la liberté. Il s'était passionné pour son temps, pour ses institutions; on ne pouvait suspecter sa sincérité; et voici que ses alliés lui signifient tout à coup que sa foi religieuse et la liberté sont incompatibles; que le progrès consiste à bannir Dieu de la société, qu'il y a deux camps ennemis dans la nation, entre lesquels aucune conciliation n'est possible et dont l'un doit fatalement exterminer l'autre. Que fera-t-il?

Va-t-il retourner aux hommes du passé? Fera-t-il campagne avec des sectaires ou avec des politiciens sans conviction, pour lesquels la liberté n'est qu'un masque, qui n'obéissent qu'à des convoitises et à des calculs égoïstes, sans souci de la justice et du droit? Va-t-il demeurer isolé?

Lui « qui s'était laissé éblouir par toutes les belles théories de la perfectibilité humaine, « si séduisantes à notre âge », dit-il, va-t-il se retrouver parmi les retardataires? » Appartient-il à un pays où l'on ne peut aimer la justice, la tolérance, la liberté véritable, proclamer le droit de la conscience, pratiquer la modération et

l'impartialité, sans être renié par tous les partis et réduit à l'impuissance[1]?

Mais pourquoi la paix ne se ferait-elle pas entre tous les fils de la même nation, entre les frères divisés?

Où est l'obstacle irrémédiable à ce rapprochement? Y en a-t-il un?

Au fond, Montalembert se rendait bien compte que c'est sur la question religieuse que l'on se divise le plus, que c'est d'un mal religieux que nous souffrons. L'homme, la société, peuvent-ils vivre sans foi au surnaturel, sans commerce positif avec Dieu? Le centre de la lutte était là.

Toutes les raisons alléguées pour attaquer l'Eglise avaient cessé d'exister. L'ensemble des libertés et des droits proclamés à la suite de la Révolution n'était plus sérieusement en cause, puisque les uns et les autres les invoquaient à l'envi. Le clergé n'avait plus de privilège; son influence, au point de vue politique, était de plus en plus restreinte. Ses membres se recrutaient dans les milieux les plus démocratiques. Il y aurait eu un terrain commun : la liberté, sincèrement aimée et pratiquée. Mais ce moyen d'entente n'était pas accepté, et comment en découvrir un autre?

Le drame intime qui déchirait et désolait Montalembert, n'est-ce pas celui qui se reproduit tous les jours au fond d'un grand nombre de consciences droites, généreuses, patriotes? Ne se trouve-t-on pas là en présence d'une cause d'incurable faiblesse pour notre pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et sans vouloir insister sur les causes politiques dont nous ne nous dissimulons pas l'importance, n'est-ce pas ainsi que s'explique en grande partie

[1] On s'explique mieux le trouble éprouvé par Montalembert en voyant que des hommes de la plus haute expérience le ressentaient également. M. de La Ferronays, dont on connaît le rôle politique comme ambassadeur et comme ministre, écrivait à M. Rio après 1830 une lettre qui exprime bien cette anxiété, et où se rencontrent ces réflexions frappantes : « Croyez-moi, mon ami, lorsque le désordre en est arrivé au point que personne ne peut plus s'entendre ou se comprendre, lorsqu'on cherche partout et qu'on ne trouve nulle part les guides que l'on devrait suivre, l'autorité à laquelle on voudrait obéir, il faut se montrer très indulgent pour ceux qui s'égarent ou qui ne suivent pas la même voie que nous. Dans les circonstances où nous nous trouvons, c'est déjà beaucoup de se croire sûr de soi-même et de pouvoir se dire qu'on ne règle sa conduite et ses opinions que sur la voix de sa conscience; il y a presque de la présomption à le penser... Les vieux principes, les institutions du passé se défendent, se débattent contre les innovations qui s'établissent de force, et tremblent devant un avenir inconnu qu'on nous promet. Au milieu de cette confusion, de cette sorte d'anarchie morale et politique, quel est donc l'homme qui peut se croire sûr de ne pas se tromper?... Je me cramponne encore au passé;... mais qui peut me dire si j'ai tort ou raison?... »

la paralysie de ses meilleures forces? La correspondance de jeunesse de Montalembert se termine sur cette redoutable interrogation. La laisserons-nous sans réponse?

VI

Bien que ces pages soient consacrées à l'étude des premières années de la vie de Montalembert, il est difficile de ne pas jeter un regard sur la solution que la fin de sa carrière a donnée au problème qui se posait au seuil de sa vie publique.

En dépit des déceptions, des trahisons et des amertumes, il a cru, avant tout, qu'il ne fallait pas se décourager. Il avait écrit : « Je ne me découragerai pas, j'espérerai toujours. » Comme Lacordaire, dont la renommée ne fera que grandir, il a cru qu'il fallait continuer à se placer sur le terrain de la liberté, sans prendre garde aux jacobins; il a affirmé son programme, ce programme qui se résume ainsi : écarter de plus en plus la force du domaine de la conscience, obtenir le droit de persuader; choisir comme terrain commun proposé à la rencontre de tous les gens de bien la liberté religieuse, donner la liberté générale comme sauvegarde à la foi chrétienne, et trouver dans la foi chrétienne la sauvegarde de la liberté générale. Et après tant de débats et de luttes, n'est-ce pas le programme qui est aujourd'hui reconnu, au moins parmi les chrétiens et les vrais libéraux, comme le seul pratique, le seul possible, le seul vraiment fécond et capable de ramener la paix sociale? Montalembert et Lacordaire à ce point de vue ont été des voyants.

Montalembert n'a pas seulement aimé la liberté jusqu'à son dernier soupir, il est mort ayant au cœur toutes les passions de sa jeunesse : ce même attachement sans défaillance pour la religion catholique, ce même culte de la justice, ce même désintéressement, ce même dévouement aux pauvres, ce même amour des jeunes gens.

Deux préoccupations fondamentales semblent avoir dominé sa vie et toutes deux, — la mort de sa sœur et son voyage en Irlande, — se rattachent à des faits qui ont marqué dans sa jeunesse : le mystère de la douleur, de la séparation, de l'au-delà; le mystère du mal moral, de l'injustice momentanément triomphante, de la réparation.

Ni les contradictions, ni les calomnies, ni la grande crise provoquée par Lamennais, ni les progrès de son esprit, ni ses immenses lectures, ni la fierté du génie, n'ont ébranlé un moment sa foi. Les

ombres ne lui ont pas fait nier la lumière, les petitesses des hommes ne lui ont pas caché la grandeur de Dieu.

« L'Eglise, écrivait-il quelques mois avant sa mort, n'en reste pas moins l'Eglise, c'est-à-dire la dépositaire unique des vérités et des vertus qui sont à la fois les plus nécessaires et les plus difficiles d'accès à la société moderne. Elle a plus que jamais, et elle a, toute seule, la clef des deux grands mystères de la vie humaine : la douleur et le péché. » Courageux et détaché comme au début de sa vie, dans ses dernières heures, cloué sur son lit, accablé par la maladie, mais le cœur toujours haut, il ne demandait à ses amis « que de l'aider, par leurs prières, à porter cette lourde croix, à l'accepter avec simplicité et humilité, et à en profiter pour son âme ».

C'est encore à des jeunes gens que s'adressait l'une des dernières manifestations de sa tendresse défaillante.

« Même quand ils ne me demandent rien, écrivait-il, au mois de décembre 1869, à de jeunes étudiants de la Suisse, je me sens toujours porté à crier aux jeunes gens : Courage et confiance! Travaillez énergiquement pour la bonne cause, pour la vérité, pour la justice et la liberté, et soyez sûrs que vous ne vous en repentirez jamais... Il faut espérer et persévérer. Mais, quand même on serait sans espoir, il faudrait encore lutter sans peur, ne fût-ce que pour revendiquer une place parmi les cœurs généreux, parmi les âmes vraiment libérales, parmi les solides chrétiens de notre siècle. » On croirait entendre la fière devise de Guillaume d'Orange : « Pas n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

Montalembert est descendu dans la tombe en réalisant le vœu qu'il formait dans ses lettres de jeunesse, « avec la consolation d'avoir aimé Dieu encore plus que la patrie et la liberté, et d'avoir aimé la liberté et la patrie mille fois plus que sa vie ».

Il est mort au mois de mars 1870, avant l'année terrible. Cette grande douleur lui a été épargnée.

Cornudet, moins heureux, l'a suivi de quelques années. Il a traversé les jours d'épreuve et a connu la honte de l'invasion. Il n'y a pas survécu. On tenta de vains efforts pour le faire rentrer dans la vie publique. Il voulut vivre dans la retraite, consacrant ses dernières forces à des œuvres de charité, et se recueillant pour les temps qui approchaient.

* * *

Tels ont été ces hommes qui ont eu, à un degré si éminent, la

triple autorité de l'intelligence, de l'intégrité de la vie, et du dévouement.

Une commune pensée a présidé à leurs actions depuis leur adolescence : ils ont cru « que nous ne voyions bien nos devoirs qu'en Dieu, que c'est le seul fond sur lequel ils soient toujours lisibles à l'esprit ».

Un romancier célèbre affirmait récemment que la conscience contemporaine n'a plus le choix aujourd'hui qu'entre la foi au surnaturel et le pessimisme. N'est-ce pas dire qu'elle a le choix entre croire comme ces hommes, ou se condamner à l'impuissance?

C'est par de tels exemples, dans tous les cas, qu'on peut agir sur les esprits ou les relever. Les sources de la vie morale n'ont pas changé. La science n'en a découvert ni fait jaillir de nouvelles.

Il faut rallumer la flamme qui vivait dans ces âmes si hautes, si libres de préjugés, d'étroites et mauvaises passions. Les bons éléments ne manquent pas sans doute; mais la pâte ne lève plus. Elle ne lève plus parce qu'il n'y a plus de levain, parce que le levain, c'est l'enthousiasme, c'est l'oubli de soi, c'est l'esprit de sacrifice, et parce que nous sommes en train de tuer toutes ces grandes choses, en faisant du scepticisme une religion d'État, en donnant la conquête de l'argent et des jouissances qu'il procure comme le but auquel doivent tendre tous nos efforts.

Nous allons au rebours de ce qu'exigeait la situation de notre pays, au lendemain de ses désastres. Le relèvement d'une nation est œuvre d'âme; on ne le redira jamais assez.

L'Allemagne, abaissée, écrasée, au début de ce siècle, l'avait bien compris. Elle n'a eu garde de négliger le concours de la première des forces morales nécessaires pour la reconstitution nationale : le sentiment religieux. Ses chants patriotiques à eux seuls en font foi.

Plus que jamais, les faits qui se déroulent sous nos yeux vérifient l'antique parole et attestent « quelle vile et abjecte créature est l'homme, s'il ne se sent soulevé par quelque chose de divin [1] ». Plus que jamais ils nous pressent de reporter nos regards vers ces grandes âmes, ouvrières du royaume de Dieu, vers « ces images glorifiées de l'humanité, qui personnifient et placent sur les hauteurs, et avec un nom propre, ce qu'elle a de plus noble et de plus pur [2] ».

Léon Lefébure.

[1] Sénèque.
[2] Guizot.

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

III. — LE PARTI SOCIALISTE [1].

Comme nous l'avons marqué dans l'étude d'ensemble que nous avons consacrée aux partis actuels, le parti socialiste (avec son aile gauche des indépendants) est le seul qui travaille ouvertement à la destruction de l'organisation sociale qu'acceptent les autres partis, quelle que soit leur attitude vis-à-vis du régime politique particulier à l'Allemagne. Il représente donc, par excellence, l'élément négatif, les forces centrifuges qui menacent le fonctionnement régulier des institutions et des principes que tant de siècles ont consacrés. Au cours de ces dernières années, depuis la chute de M. de Puttkamer, l'avènement d'un empereur qu'on a pu surnommer un instant « l'empereur des ouvriers », et la suppression de la loi d'exception qui gênait son développement, il a vu le nombre de ses adeptes augmenter dans des proportions vraiment formidables. Quoique ralentis, ses progrès ne sont point encore arrêtés : ils sont l'inquiétude constante du gouvernement, qui n'a pas cessé de considérer et de désigner les socialistes comme les véritables « ennemis de l'État », et des autres partis, dont les dissentiments s'apaisent quand il s'agit de combattre cet adversaire commun. Eux, cependant, poursuivent leur marche ascendante comme si nul obstacle ne devait l'arrêter, et ne manquent aucune occasion d'affirmer leur foi en leur triomphe final. Conduits par des chefs habiles auxquels ils obéissent comme à des dictateurs, offrant à l'imagination des classes les plus nombreuses un programme spécieux, précis en apparence et rempli de promesses, organisés avec un art merveilleux, disciplinés comme une armée, ils sont quelque chose de plus qu'un parti : ils sont un Etat dans l'Etat, comme le fut en d'autres temps ce parti guelfe qui, pendant plusieurs siècles, gouverna l'Italie sous la fiction des républiques locales. Comment, en un délai relativement court, en

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre 1893 et 10 janvier 1894.

sont-ils arrivés là? Quelle est cette organisation à laquelle ils doivent leurs succès? Quelles sont leurs forces réelles et que peut-on attendre d'eux? Voilà les questions que nous voudrions examiner dans ces pages, où nous n'entreprendrons pas d'exposer leurs théories, qui sont plus connues que leurs règlements intérieurs et que leur tactique. Nous avons dressé, du mieux que nous avons pu, le bilan des forces conservatrices qui, jusqu'à présent, donnent de l'Allemagne l'idée d'un Etat homogène et solide entre tous; nous voudrions mesurer, autant que possible, les forces contraires.

I

Il faudrait remonter assez loin pour établir l'histoire des démocrates-socialistes allemands. Karl Marx fut leur théoricien, et les doctrines qu'il a exposées dans son *Capital* sont encore celles qu'on retrouve dans le programme définitif du parti, tel qu'il sortit des délibérations du congrès d'Erfurt, en 1891. Leur organisateur fut le juif Ferdinand Lassalle, qui, peu enclin aux spéculations métaphysiques, mais doué d'un esprit pratique supérieur, comprit que la grosse affaire n'était point d'établir la théorie de la société future, mais d'agiter les couches profondes de la société actuelle et de les lancer à la conquête du monde, le plan d'action restât-il incertain. Esprit aigu et logique, orateur puissant, d'âme ambitieuse, de volonté tenace et robuste, il excellait à simplifier les questions les plus complexes, à en supprimer les difficultés, à les montrer, pour ainsi dire, résolues d'avance. Aucun démagogue n'a jamais possédé, à un degré supérieur, le sens des foules, des idées et des mots qu'il leur faut. Bien peu également ont su s'imposer à elles avec une égale autorité : « Partout où je suis allé, disait Lassalle, j'ai entendu les ouvriers prononcer des paroles qui peuvent se résumer en cette phrase : Nous devons forger toutes nos volontés en un seul marteau et mettre ce marteau dans les mains d'un homme dont l'intelligence, le caractère et le bon vouloir nous inspirent la confiance nécessaire, pour qu'il puisse frapper avec ce marteau. » Le sens de l'image est bien claire : il s'agissait d'abord, pour Lassalle, de réunir en un seul faisceau les forces éparses des populations ouvrières, et c'est ce qu'il tenta de faire en fondant la « Société générale des ouvriers allemands ». Il voulait ensuite en devenir le chef et le maître absolu, exercer sur ce quatrième État, organisé par lui, une sorte de royauté, plus absolue que celle du monarque régnant. Dans le fait, il l'exerça pendant quelque temps, et l'on ne peut savoir ce qu'il en aurait fait, sans l'accident sentimental qui

amena sa fin prématurée et tragique. Un instant, il sembla que son œuvre ne lui survivrait guère : aussitôt après sa mort (1864), les troupes qu'il avait rassemblées se dispersèrent, aucun chef ne s'étant trouvé de taille à recueillir sa succession. Telle était leur faiblesse, que lors de la convocation du Reichstag constituant (1867), les ouvriers ne réussirent à y envoyer qu'un seul de leurs chefs : c'était le tourneur Ferdinand-Auguste Bebel, alors âgé de vingt-sept ans, et membre du comité permanent de l'Association fondée par Lassalle. Bebel, du reste, ne resta pas longtemps seul de son bord dans la haute assemblée : les électeurs de la Saxe, en effet, envoyèrent siéger au premier Reichstag régulier Wilhelm Liebknecht, alors dévoué aux théories de l'Internationale, et qui, à partir de ce moment, devait partager avec Bebel la direction effective du parti. Avec eux se trouvaient, sur les bancs de la même assemblée, trois des partisans des théories de Lassalle, Schweitzer, qui avait un instant réussi à imposer son autorité à « l'Association générale »; le docteur Reineke et le chaudronnier Fœrsterling. Les cinq candidats ouvriers avaient réuni un total de 50 000 voix. A ce moment-là, deux courants principaux se partageaient le parti : les uns, disciples de Lassalle, et poursuivant le rêve de l'Association générale des ouvriers allemands, avaient leur point d'appui dans les provinces Rhénanes; les autres, conduits par Bebel et Liebknecht, ne devaient pas tarder à se rattacher à l'Internationale : ils s'organisèrent définitivement au congrès d'Eisenach (1869). Les représentants des deux fractions, que ne séparaient d'ailleurs que des différences accidentelles, votèrent ensemble contre le traité de Versailles et contre l'établissement de l'empire. Cette attitude, quelque opposée qu'elle fût au courant d'enthousiasme qui entraîna l'Allemagne après ses victoires, ne les empêcha pas d'affirmer leur vitalité aux élections de 1871, où les *Lassalliens* réunirent 63 000 voix et les *Eisenachiens* (qui avaient emprunté leur nom à leur congrès constitutif) 39 000. Malgré ces chiffres imposants, ils ne réussirent pourtant qu'à faire élire un seul de leurs candidats, Bebel.

Ils étaient cependant entrés dans leur période ascendante. Les élections de 1874 en firent la preuve : elles amenèrent au Reichstag 6 *Eisenachiens* et 3 *Lassalliens* : ceux-ci étaient définitivement en baisse; les deux fractions ensemble réunissaient un total de 350 000 voix (contre 102 000 aux élections précédentes). Et ce qui était plus significatif, c'est que l'expansion du parti s'affirmait dans presque toutes les régions de l'empire. Confiné encore, en 1871, presque exclusivement dans la Saxe, le Schleswig-Holstein, le Hanovre et les Villes libres, il avait maintenant pénétré ou

progressé partout : la province de Posen, le Mecklenbourg-Strelitz et quelques-unes des minuscules principautés restaient seules à l'abri. Dans quelques contrées, l'élan semblait formidable, le parti avait augmenté, par exemple, dans le royaume de Saxe, dans les proportions de 33 à 92; dans le Schleswig-Holstein, de 11 à 42; dans la Silésie, de 2 à 9. Les autorités commencèrent à s'émouvoir, et prirent des mesures pour arrêter cette redoutable progression. Le premier résultat, ce fut de rétablir l'accord au sein du parti : les *Lassalliens*, qui avaient perdu en Schweitzer leur chef le plus habile, et les *Eisenachiens* se réconcilièrent officiellement en 1875, au congrès de Gotha, où ils adoptèrent un programme commun et jetèrent les bases de leur future organisation.

Ce programme, court et substantiel, comporte deux parties. La première, toute théorique, pose en ces termes les principes fondamentaux de la démocratie socialiste :

« 1° Le travail est la source de toute richesse et de toute culture, et comme un travail d'utilité générale n'est possible que par la société, le produit du travail commun, de par le devoir du travail général, et par droit égal, appartient à la société, c'est-à-dire à tous ses membres, à chacun d'après ses besoins raisonnables.

« Dans la société moderne, les moyens de travail sont le monopole de la classe des capitalistes; la dépendance forcée qui en résulte de la classe des travailleurs est la cause de la misère et de l'esclavage sous toutes ses formes.

« La libération du travail exige que l'on transforme les moyens du travail en propriété commune de la société, et que l'on règle, par associations, le travail collectif, avec une application d'utilité commune et une juste répartition du rendement.

« *La libération du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière vis-à-vis de laquelle toutes les autres classes ne sont qu'une masse réactionnaire.*

« 2° Partant de ces principes, le parti ouvrier socialiste en Allemagne travaille à obtenir par tous les moyens l'État libre et la société socialiste, la destruction de la loi immuable des salaires, par la création du système des salaires proportionnels, la cessation de l'exploitation sous toutes ses formes, l'abolition de toutes les inégalités sociales et politiques.

« Le parti ouvrier socialiste d'Allemagne, quoique agissant d'abord dans les cadres nationaux, a conscience du caractère international du moderne ouvrier et est décidé à remplir tous les devoirs qui en résultent pour les ouvriers, en vue de constituer l'alliance fraternelle de tous les hommes pour la vérité. »

On reconnaît là l'opposition du capital et du travail qui fait la

base du fameux ouvrage de Marx. Dans sa seconde partie, celle-là pratique, le programme de Gotha expose les *desiderata* des démocrates-socialistes : suffrage universel et direct, avec vote secret et obligatoire; législation directe et décisive sur la paix ou la guerre par le peuple; remplacement des armées permanentes par des milices nationales; suppression de toutes les lois d'exception et de toutes celles qui gênent la liberté de penser; gratuité de la justice; instruction populaire universelle et gratuite; la religion regardée comme une affaire privée. Pour le présent, le programme réclame la plus grande extension possible des droits et des libertés politiques, un impôt progressif unique, le droit d'association illimité, une législation ouvrière.

Quant à l'organisation du parti, elle ne put être mise en pratique : on avait négligé de compter avec les lois existantes, et l'on fut arrêté, surtout en Prusse, par la continuelle intervention des autorités établies. L'année suivante, il fallut renoncer à nommer, comme on l'avait fait à Gotha, un comité d'action : on le remplaça par un comité électoral permanent, composé de cinq personnes, auquel on concéda des pouvoirs dictatoriaux. Ces pouvoirs furent votés à l'unanimité, malgré l'adjectif *dictatorial*, qui aurait pu paraître capable d'effrayer une assemblée révolutionnaire : ce petit fait montre à quel point l'esprit de discipline existait déjà dans le parti. Les élections de 1877 vinrent montrer que ce comité s'était montré à la hauteur de sa tâche. Le scrutin fut peu fréquenté : il y eut plus de 3 500 000 abstentions. Les démocrates socialistes réunirent un total de 493 228 voix, soit le 9,1 pour 100 des suffrages exprimés. Au congrès qui, peu de temps après, se réunit à Gotha, on souleva de nouveau la question d'une organisation régulière et complète du parti. Mais les circonstances semblaient peu favorables, les gouvernements paraissant alors décidés à lutter de toute leur énergie; et le rapport du compagnon Tœlcke, le maître tacticien du parti, conclut à la nécessité de renoncer à tout projet d'organisation régulière :

« Non, dit ce document, parce qu'elle serait en désaccord avec les lois de l'association, mais parce que, d'après la propre explication du procureur général Tessendorf, aucune organisation régulière des socialistes en Prusse ne serait autorisée aussi longtemps que la loi actuelle sur les associations existera. — On ne peut faire à Tessendorf le plaisir de lui donner, par le rétablissement d'une nouvelle organisation, l'occasion de poursuivre les socialistes en Prusse par des lois plus sévères. D'ailleurs, qu'une organisation formelle ne soit plus nécessaire, le résultat des élections du Reichstag, ainsi que la propagande socialiste toujours en progrès

malgré le manque d'organisation, le montrent suffisamment. La commission propose donc au congrès de déclarer : qu'à cause de la complète illégalité des associations socialistes en Prusse proclamée formellement par les autorités prussiennes, le congrès renonce au rétablissement d'une organisation quelconque du parti, contre lequel, en Allemagne, et surtout en Suisse, les lois actuelles sur l'association sont dirigées; le congrès abandonne aux membres du parti de chaque endroit de s'organiser selon les circonstances et les besoins locaux. »

II

Les élections de 1877 avaient montré le parti en plein développement. Des événements imprévus allaient momentanément paralyser sa force expansive, en tournant contre lui une partie de l'opinion publique, et en fournissant des armes à ses adversaires.

Le 11 mai 1878, un adepte de plusieurs sociétés socialistes, Hœdel, tira quatre coups de revolver contre la voiture de l'empereur, qui ne fut pas atteint. Le gouvernement ne pouvait manquer une aussi belle occasion d'agir contre le parti que le prince de Bismarck avait à plus d'une reprise signalé comme étant celui des « ennemis de l'État » : aussi, quelques jours à peine après l'attentat, le conseil fédéral fut nanti d'un projet, présenté par la Prusse, qui le chargeait provisoirement de « prendre des mesures contre les excès de la démocratie », et restreignait les libertés publiques, surtout le droit de réunion et la liberté de la presse. Il faut rappeler que les élections de l'année précédente avaient été faites sur la question du *Kulturkampf;* que c'était alors le beau moment du parti national libéral, uni aux progressites, qui formait l'appoint le plus précieux de la majorité gouvernementale; et que le gouvernement se voyait dans la nécessité de jouer, sans beaucoup de bonne grâce, une espèce de comédie libérale, contradictoire à ses instincts conservateurs. Aussi son projet, qui apparaissait comme une première tentative de réaction, fut-il assez mal accueilli :

« La réaction de 1849, dit l'organe des nationaux libéraux, la *Gazette nationale* du 20 mai, a commencé par de semblables interdictions, et comment a-t-elle fini? Elle a fini par un horrible marasme de toutes les affaires politiques et religieuses, par la paralysie de l'État prussien, par la falsification de la piété et du dévouement au souverain. Que sont, auprès de la confusion inouïe de cette époque-là, auprès de la cessation de toute activité politique, auprès de l'abaissement de la Prusse, les quelques excès

d'un parti qui se compose en grande partie de mineurs et de fous? »

C'était, à peine adoucie, la thèse que les démocrates socialistes eux-mêmes devaient soutenir, pendant toute la durée de la discussion qui suivit. Mais le point de vue du gouvernement était tout autre :

« La diffusion de la démocratie socialiste, dit l'exposé des motifs qui accompagne le projet, a pris en Allemagne, au cours de ces dernières années, des proportions de plus en plus grandes. Les doctrines et les tendances démocrates-socialistes ont pénétré dans des cercles qui, autrefois, leur étaient inaccessibles. L'agitation de la démocratie socialiste, faite suivant un plan et par des agitateurs bien dressés, exerce de plus en plus son influence funeste et qui trouble les esprits sur les diverses classes de la population..... La démocratie socialiste menace d'atteindre de la façon la plus sensible le bien-être général, puisque l'inquiétude qu'elle provoque ne laisse pas d'avoir son contre-coup sur la situation économique. »

Le projet fut adopté par le conseil fédéral, avec de légères modifications, « après une heure de discussion ». Mais il lui fallait la sanction du Reichstag, et là, les choses se passèrent autrement. Le projet fut introduit par le président de l'office de la chancellerie, M. Hoffmann, qui le justifia par des arguments analogues à ceux qu'avait produits l'exposé des motifs présenté au conseil d'État. Sa thèse principale fut celle-ci : « L'État, qui est impuissant à extirper les racines mêmes du socialisme, peut et doit en empêcher la diffusion par la prison et par la réclusion. » Elle n'était guère adroite, en ce sens du moins qu'elle semblait confirmer l'opinion que le projet n'avait point été réellement suggéré par l'attentat de Hœdel, mais que le gouvernement avait voulu profiter des sentiments soulevés dans la nation par cette affaire pour entrer dans la voie de la réaction. Les démocrates socialistes ne manquèrent pas de souligner cette interprétation. M. Liebknecht monta à la tribune au nom de son parti, et lut une déclaration qui, tout en annonçant que les députés de son bord se refusaient à prendre part à la discussion, signalait la tentative du gouvernement comme « un coup de réaction préparé de longue main ». Après des débats peu approfondis, au cours desquels le feld-maréchal de Moltke prononça un de ses discours les plus cassants et les plus autoritaires, l'article 1er du projet fut repoussé par 257 voix contre 57. De ce chef, le gouvernement se trouvait brouillé avec sa majorité libérale.

Le Reichstag venait à peine de refuser au gouvernement le

moyen de combattre les démocrates socialistes quand se produisit un nouvel attentat, celui de Nobiling, plus grave que le précédent, puisque l'empereur fut blessé (2 juin). Aussitôt, M. de Bismarck, résolu à reprendre son projet, adressa au conseil fédéral un rapport pour demander la dissolution du Reichstag : « L'attitude prise par la majorité du Reichstag, peut-on lire dans ce document, ne permet pas d'espérer que l'ancien projet de loi ou un nouveau projet reposant sur les mêmes bases, obtienne un meilleur résultat si peu de temps après le rejet de l'ancien projet, et le Reichstag restant composé comme il l'est. Aussi paraît-il convenable de procéder, au moyen d'une dissolution, à de nouvelles élections. » La dissolution, votée immédiatement, la répression commence pendant même la période électorale : on opère partout de nombreuses arrestations, sous le chef élastique de lèse-majesté; des condamnations extrêmement sévères sont prononcées pour outrages à l'empereur ou au prince impérial, chargé de la régence pendant la maladie de son père; à Berlin, on augmente le personnel de la police; on interdit le congrès des corporations ouvrières convoqué à Hambourg, et le congrès socialiste qui devait avoir lieu à Gotha; on ferme des sociétés, on arrête, on expulse; on réprime impitoyablement les troubles qui éclatent sur quelques points. Le public même prend part à la lutte, et l'on voit des fabricants et des chefs d'établissements industriels congédier en masse les ouvriers appartenant à des associations socialistes.

En même temps, la campagne électorale se poursuit de toutes parts avec une ardeur très grande. Les démocrates socialistes s'efforcent de répudier toute solidarité avec les auteurs des attentats. Dans leur manifeste, ils rappellent que, « par principe, ils repoussent toute espèce de meurtre », et s'efforcent encore de montrer que les récents événements ne sont qu'un prétexte à la réaction qui se préparait : « L'attentat contre l'empereur, arguent-ils, on veut le faire suivre d'une série d'attentats contre un grand parti politique. » Toutefois, se sentant menacés par la réprobation qui les entoure, ils jugent opportun de concentrer leurs efforts sur un petit nombre de circonscriptions : « L'importaut, dans cette élection extraordinaire, n'est pas de réunir des centaines de mille voix; l'important, c'est de réunir tout au moins le nombre de voix obtenues par les candidats démocrates socialistes le 10 janvier 1877. »

A mesure qu'approche le jour des élections, qu'on a hâtées autant que possible pour profiter de l'indignation publique, la question se pose avec plus de netteté : « Ce dont il s'agit avant tout, dit un organe semi-officiel, la *Correspondance provinciale*,

dans un article *in extremis*, c'est de prêter au gouvernement l'appui dont il a besoin pour la protection efficace des biens les plus précieux de la nation : la propriété, la famille et la religion. » Et la *Presse libre de Berlin*, dévouée au parti menacé : « L'élection du 30 juillet n'est pas une élection ordinaire, c'est un vote qui va décider pour nous de la liberté ou de l'esclavage, de la misère ou du bien-être, du progrès ou de la réaction... Nous voulons conserver au peuple ses droits constitutionnels, la liberté de parler, de penser, de s'associer, de se réunir, et le suffrage universel. Ces droits et ces libertés, les partis soi-disant fidèles à l'empire veulent les supprimer, et veulent détruire la constitution. D'eux ou de nous, quels sont donc les démolisseurs? »

Les élections donnèrent une assez forte avance aux deux fractions de parti conservateur, qui ensemble gagnèrent près de 600 000 voix sur les élections de l'année précédente. Quant aux démocrates socialistes, s'ils ne réussirent pas à maintenir leurs positions, du moins ne furent-ils pas aussi gravement atteints que leurs adversaires pouvaient l'espérer : ils perdirent 50 000 voix et trois sièges. Quelques détails ne laissaient pas que d'être inquiétants : à Berlin, théâtre des deux attentats, où ils perdaient un mandat, ils ne gagnaient pas moins de 25 000 voix; et dans la Saxe, le nombre de leurs adhérents continuait à croître.

Cependant le gouvernement avait préparé un nouveau projet de loi de répression, que le conseil fédéral adopta dès la fin d'août. Il renchérissait sur le précédent : les associations, les réunions et les publications qui tendaient à servir la propagande démocrate-socialiste devaient être interdites; contre ces interdictions, qui pouvaient être prononcées même par les autorités locales, il n'existait qu'un seul recours, qui devait s'adresser à une commission impériale, composée de neuf membres, laquelle prononcerait en dernier ressort. Des dispositions pénales, applicables à chaque délit, allaient de l'amende à la prison. Le projet spécifiait que, dans certaines localités, l'autorisation de séjour pouvait être refusée aux personnes qui se consacrent à la propagande socialiste; de grandes facilités étaient accordées pour l'expulsion des étrangers; dans les localités et dans les districts menacés, toutes sortes de restrictions étaient apportées à la vente des imprimés et au droit de réunion.

Le Reichstag fut ouvert, le 9 septembre, par un discours du trône que lut, au nom du prince Impérial, le vice-chancelier, comte de Stollberg-Wernigerode, et qui roulait presque tout entier sur la nécessité de voter au plus tôt la loi de répression : cette question primait toutes les autres, quoiqu'on sortît à peine du congrès de

Berlin et que la situation internationale fût encore assez embrouillée. La discussion du projet de loi commença donc dès que l'Assemblée fut constituée (16 septembre). Elle fut d'abord assez modérée. M. Bebel, qui la soutint au nom des démocrates socialistes, essaya de relever son parti en racontant assez habilement les négociations qu'en une période précédente le prince de Bismarck avait engagées avec Lassalle et ses successeurs. Quant à la loi elle-même, dont il parla le moins possible, il conjura l'Assemblée de la rejeter, parce qu'elle rendrait impossible tout progrès, toute étude scientifique des questions politiques et sociales, augmenterait le nombre des socialistes en faisant d'eux des martyrs, et troublerait la vie industrielle en jetant sur le pavé des milliers d'ouvriers typographes employés dans les imprimeries socialistes. Ce discours amena à la tribune le chancelier lui-même, qui n'avait pas l'intention d'y paraître, se réservant pour la seconde lecture. Sa réponse ne fut d'ailleurs qu'une longue justification personnelle plutôt qu'une défense du projet. Il expliqua ce qu'avaient été ses rencontres avec Lassalle, qu'il exalta aux dépens de ses « chétifs épigones »; il infligea un démenti à la plupart des assertions de l'auteur socialiste : « Si M. Bebel, dit-il entre autres, en recourant à ces sarcasmes qui lui réussissaient souvent, avait inventé ce mélange de choses vraies et fausses, il aurait peut-être assez de talent pour devenir correspondant du *Times* ou d'un autre grand journal, et je ne pourrais que lui recommander cette occupation lucrative. » Après avoir écouté quelques autres orateurs, le Reichstag s'ajourna pour permettre à une commission d'examiner et d'amender le projet.

La discussion en seconde lecture (10 octobre et jours suivants) fut plus animée et plus violente. Le prince de Bismarck y paya largement de sa personne. Quant aux orateurs socialistes, ils s'excitèrent et perdirent leur sang-froid. L'un d'eux, Hasselmann (qui, dans la suite, devait, avec Most, se séparer du parti et passer aux anarchistes), fut agressif et violent.

« Nous repoussons vos améliorations humanitaires, s'écria-t-il en apostrophant ses adversaires, vos caisses de secours qui ne feraient que corrompre les travailleurs. Nous ne ferons pas appel à l'insurrection, mais si l'on aiguise contre nous les baïonnettes et les poignards, nous sommes prêts à nous défendre. Pas plus que le prince de Bismarck, nous ne voulons vivre dans une société de bandits. »

Des exclamations de toutes sortes hachaient son discours. Le président, ayant menacé de lui retirer la parole, M. Windthorst s'écria :

« Empêcher un adversaire de parler, ce ne serait pas allemand ! »

Une voix répondit :

« Ce serait romain! »

C'était celle du comte Guillaume de Bismarck.

Hasselmann acheva pourtant son discours et descendit de la tribune en criant, le bras levé vers le chancelier :

« J'avertis encore une fois le prince de Bismarck : qu'il se souvienne du 18 mars 1848! »

De telles violences de langage, éclatant en un moment où la modération eût été plus que jamais nécessaire, ne pouvaient que servir les désirs du gouvernement. Cependant, le projet sortit très adouci des débats et réduit à une durée de deux ans et demi.

Mais, disjointe un moment, la majorité gouvernementale se reforma pour la discussion en troisième lecture, qui présenta beaucoup moins d'intérêt, et se termina par le vote du projet, légèrement amendé, accepté à la majorité de 221 voix contre 149. La session du Reichstag fut aussitôt fermée. Après avoir lu le décret de clôture, le prince de Bismarck, en des termes qui laissaient le champ ouvert à toutes les suppositions, exprima l'espoir que la loi permettrait de combattre et de réprimer l'agitation socialiste :

« ... Tous les gouvernements confédérés, dit-il, sont décidés à tenter loyalement de guérir, avec les moyens que cette loi leur fournira, le mal dont souffre la chose publique. Si l'expérience venait à prouver que cette guérison ne se produit pas entièrement et dans une mesure suffisante, les gouvernements confédérés se verraient dans la nécessité de s'adresser de nouveau, en confiance, à votre concours, pour renforcer ce qui, dans leur conviction actuelle, est insuffisant. »

III

Dès que l'adoption par le Reichstag du projet de loi de répression fut certaine, l'organe officiel des démocrates socialistes, le *Vorwærts*, s'empressa de publier une circulaire annonçant qu'il n'existerait désormais plus de parti régulièrement organisé, avec unité de direction :

« Il est vrai, dit ce document, que l'agitation centrale est maintenant paralysée. La parole libre est enchaînée. Mais la famille, l'atelier commun et le cercle des amis restent encore aux ouvriers, et ces trois choses sont le moyen indestructible par lequel on est arrivé à s'éclairer et à s'étendre au sujet d'idées et d'intérêts communs... Pendant la période qui va suivre, nous ne pourrons plus serrer les rangs et nous sentir les coudes. Autre temps, autre tactique, cela dit tout! »

La loi rendit d'abord l'effet qu'en attendaient ses auteurs : les sociétés et corporations ouvrières, dont le développement avait été jusqu'alors intimement lié à celui des socialistes, se dispersèrent; les journaux disparurent; les chefs du parti, presque tous directeurs, rédacteurs ou imprimeurs des feuilles supprimées, se trouvèrent menacés dans leur existence matérielle : chassés de lieu en lieu, grâce à l'article qui permettait d'interdire le séjour de certains districts, quelques-uns d'entre eux se virent forcés à quitter leur patrie, et gagnèrent l'Angleterre ou l'Amérique. On put même croire un moment que la persécution, au lieu de resserrer l'intimité du parti, allait le détruire : car il se divisa en deux fractions, l'une voulant la violence et la révolution (Most et Hasselmann), l'autre (Bebel et Liebknecht) recommandant la patience et persistant, malgré tout, dans la légalité. Comme on le sait, ce fut celle-ci qui l'emporta.

Dans ces conditions, le résultat des élections de 1881 fut déplorable pour le parti : ses candidats réunirent à peine un total de 312 000 voix; aucun d'entre eux ne fut élu au premier tour; le second en fit passer douze. Le parti était atteint jusque dans ses meilleures forteresses : il perdait son siège de Berlin, et il en perdait deux dans le royaume de Saxe, où jusqu'alors ses progrès avaient été incessants et réguliers.

Cependant, les habiles tacticiens qui le dirigeaient ne se découragèrent pas : ne pouvant plus agir au grand jour, ils s'organisèrent peu à peu en une véritable société secrète. Le premier pas vers cette organisation, ce fut, peu de temps après l'entrée en vigueur de la loi, la fondation de comités pour la protection des compagnons expulsés ou privés de leurs moyens d'existence par l'application du nouveau régime. Puis, un congrès qui, malgré la difficulté des temps, parvint à se réunir à Wyden, décida que le parti aurait un organe officiel, le *Socialdemokrat*, qui, ne pouvant paraître en Allemagne, fut transféré à Zurich, devenue, pour quelques années, une espèce de capitale. L'influence de Bebel et de Liebknecht s'y affirma de plus en plus prépondérante, quoique le ton du journal s'éloignât beaucoup de la modération relative qu'ils affectaient d'habitude.

Ces tentatives d'organisation étaient, cela va sans dire, continuellement ralenties par les difficultés qui résultaient pour les compagnons du fait que leur centre d'action était hors des frontières allemandes, et aussi par la guerre impitoyable que leur faisaient, à l'aide de la loi de répression, tous les gouvernements de l'empire. Une faute inespérée de leurs adversaires vint leur rendre quelque vitalité : en 1883, le prince de Bismarck, qui, comme on sait, eut

pendant un temps l'idée de combattre les démocrates-socialistes par leurs propres armes et de leur opposer un socialisme d'État de sa façon, fit voter par le Reichstag sa loi sur les caisses d'assurances contre la maladie. La loi, qui rendait l'assurance contre la maladie obligatoire pour les ouvriers, leur laissait la liberté de faire partie de caisses communales organisées à cet effet, ou de fonder des sociétés particulières. Comme on peut le penser, les caisses communales eurent peu de succès : on se méfiait du socialisme officiel, qu'on caractérisait, dans les cercles populaires, par une expression pittoresque : *Zuckerbrod und Peitschke* « Du pain sucré et de la schlague. » Au contraire, on profita largement de la faveur inespérée qui venait, pour ainsi dire, d'échapper à l'ennemi : des sociétés se fondèrent en grand nombre, et, sous les auspices mêmes de la loi, rétablirent le droit de réunion et devinrent des centres actifs de propagande. Suivant l'expression d'un des chefs du parti, ces sociétés « réveillèrent la conscience politique chez les ouvriers ». Aussi, aux élections de 1884, vit-on recommencer la progression ascendante que la loi de répression avait momentanément arrêtée : les candidats démocrates socialistes arrivèrent au total de 550 000 voix; dès le premier tour de scrutin, neuf d'entre eux furent élus; au scrutin de ballottage, favorisés par les dissentiments des partis de l'ordre, ils n'obtinrent pas moins de 15 sièges. Ils avaient reconquis tout le terrain perdu et gagnaient de nouvelles places : à Berlin, qui, de plus en plus, tendait à devenir leur capitale, ils avaient progressé dans la proportion de 31 à 68; dans l'ensemble du royaume de Prusse, de 131 à 259; dans la Saxe, de 87 à 128; dans le grand-duché de Bade, qui, jusqu'alors leur avait été peu favorable, de 4 à 11. Dans certains centres, où jusqu'alors ils ne comptaient pas, ils affirmaient tout à coup leur existence : à Weimar, par exemple, où ils avaient péniblement réuni 713 voix en 1878, ils en obtenaient 2500; à Meiningen, ils passaient de 50 à 3690, etc.

Ce succès faillit compromettre l'avenir du parti, en flattant les espérances des impatients. Peu s'en fallut qu'une scission ne s'opérât entre les chefs modérés, qui tendaient à s'installer dans leurs fauteuils du Reichstag et s'y trouvaient bien, et les compagnons plus avancés qui, réfugiés à Zurich, tenaient l'organe officiel, le *Démocrate socialiste*. Ceux-ci, en effet, se plaignaient amèrement [1] que, tandis qu'eux-mêmes, exilés et poursuivis, travaillaient de toutes leurs forces à organiser l'armée des prolétaires qui, par la force, délivrerait l'humanité de la violence, les députés

[1] Voy. le numéro 17 du *Socialdemokrat* de l'année 1885.

se laissaient berner par les représentants de la société actuelle, oubliant que leur attitude devait être conforme aux volontés de leurs mandants. Ils comparaient dédaigneusement le point de vue de Frohme et de Viereck à celui des nationaux libéraux, et l'on faillit voir s'effriter un parti dont jusqu'alors la discipline avait fait toute la force. Le renouvellement de la loi de répression (mars 1886), et la discussion très ardente qu'elle souleva au Reichstag, vinrent rétablir l'union, en rapprochant les modérés des violents. Un instant, les socialistes purent espérer que l'arme dont ils souffraient serait retirée au gouvernement : le centre catholique, qui était alors maître de la situation, semblait disposé à refuser la loi. M. Windthorst l'avait fortement amendée, et ses amendements avaient sombré, grâce à la coalition des conservateurs, des nationaux libéraux et des progressistes, tandis que le projet du gouvernement, qui aggravait les dispositions précédentes, était repoussé par une majorité tout aussi hétérogène, dont le centre et les progressistes formaient l'appoint principal. Mais la discussion fut défavorable aux socialistes : M. Bebel, sortant de la modération qu'il réussissait d'habitude à s'imposer, s'oublia jusqu'à menacer l'Allemagne de se trouver un jour dans une situation analogue à celle de la Russie au moment des attentats nihilistes. Le chancelier exploita fort habilement ces imprudentes paroles : « Si une situation identique existait en Allemagne, s'écria-t-il, vous vous croiriez autorisé à commettre un régicide. Il ne dépend donc que de votre appréciation que le souverain soit menacé dans sa vie. Il y a donc des cas où l'assassinat est légitime à vos yeux. Est-il besoin d'ajouter autre chose pour justifier toutes les lois d'exception? » Cette argumentation ne pouvait manquer d'impressionner une Assemblée que hantait encore le souvenir du récent attentat du Niederwald; aussi le Reichstag finit-il par se rallier à un amendement d'un conservateur modéré, M. de Hertling, qui reproduisait sous une autre forme le projet du gouvernement, dont il limitait la durée à deux ans (au lieu des cinq qu'on demandait), et qui fut voté par 173 voix contre 146.

Entre temps, le parti avait perfectionné et consolidé son organisation. Il constituait une véritable société secrète, et c'est comme telle que le gouvernement essaya de le détruire, par toute une série de procès et de poursuites. Qu'était, au juste, cette organisation? Nous ne le savons pas très exactement. L'inspecteur de police Krieter, de Magdebourg, qui a été un des premiers à la dénoncer, prétend qu'elle avait une direction centrale, composée du comité de direction siégeant à Zurich et de cinq secrétaires. Mais ce fait, nié sous la foi du serment par M. Bebel devant les

tribunaux de Berlin et de Munich, n'a jamais pu être établi. En revanche, des saisies opérées en divers lieux ont permis de connaître assez exactement l'organisation locale du parti et son fonctionnement. On a pu ainsi constater qu'il était dirigé par une série de comités dont les attributions étaient parfaitement déterminées. Ces comités avaient entre autres à surveiller l'administration des fonds réunis dans les cercles qui dépendaient d'eux, et surtout à faciliter la propagation des écrits défendus. Pour cela, il choisissait un déposant, qui recevait, à une adresse convenue, les paquets imprimés qu'on lui envoyait de Zurich. Il les transmettait à des affidés, qui les distribuaient directement aux abonnés et aux membres du parti. Par ce moyen un peu compliqué, mais qui fonctionnait avec une très grande régularité, les compagnons arrivaient à répandre leurs journaux et leurs brochures à un nombre infini d'exemplaires. Ils recommandaient de les détruire aussitôt après lecture; et comme ce mot d'ordre fut le plus souvent obéi avec l'exactitude et la discipline habituelles, on ne peut guère mesurer exactement la force d'expansion dont le parti fit preuve sous le régime de la loi d'exception. Mais, quoique mystérieux et incomplets, les comptes, les listes, les statuts locaux qu'on put saisir en mainte occasion, entre autres en 1886, lors de la dissolution de l'union socialiste de Hambourg, fournirent la preuve évidente de sa vitalité, de sa cohésion, de son activité.

La loi de répression n'avait pas prévu l'organisation secrète du parti, et n'aurait permis que difficilement de la poursuivre. Mais les sociétés secrètes sont interdites par les articles 128 et 129 du code pénal allemand, sous des peines assez sévères : deux années d'emprisonnement au maximum. Les socialistes tombaient-ils sous le coup de ces deux articles? La question posée dès 1881, à la suite du congrès de Wyden, devant le tribunal d'Elberfeld, ramenée ensuite à diverses reprises, à mesure que les progrès persistants du parti démontraient l'inefficacité de la loi de répression, fut enfin tranchée en 1886, par le procès intenté, à Chemnitz, aux membres du comité de direction du parti, Bebel, Auer, von Vollmar, Viereck, Dietz, Frohme, Ulrich, Müller et Heinzel. L'acte d'accusation, précisant la situation du parti et celle des accusés, demandait alors « s'il existe en Allemagne, dans le sein du parti démocrate-socialiste, une association solidaire, organisée pour durer, poursuivant des fins déterminées par son programme, dont l'existence, l'organisation et le but doivent être tenus secrets pour le gouvernement, et qui tend partout à empêcher ou à faire avorter par des moyens illégaux les mesures de l'administration ou l'exécution des lois ». Le tribunal de Chemnitz répondit par la négation en acquittant les

accusés. Mais, sur appel du ministère public, son arrêt fut cassé par le tribunal de l'empire, siégeant à Leipzig, qui se prononça dans le sens de l'acte d'accusation.

Reportée devant le tribunal de Freiberg, l'affaire tourna selon le désir du gouvernement, qui, aussitôt, poussa son avantage. En décembre 1886, en effet, nous voyons M. de Puttkamer, qui fut le bras droit de M. de Bismarck dans toute cette campagne, adresser aux autorités relevant de son ministère de l'intérieur une circulaire bien significative, dans laquelle il tend à élargir autant que possible le sens de l'arrêt obtenu :

« Le jugement garantit la possibilité de s'opposer, avec bien plus d'efficacité, aux essais pour répandre les écrits défendus des démocrates socialistes, en demeurant sur le terrain du droit commun plutôt qu'en recourant au paragraphe 19 de la loi sur les socialistes dont les pénalités sont sensiblement moins sévères. Il est aussi important d'ajouter que l'admission formelle dans une association n'est pas nécessaire pour établir la participation à la dite association, mais que, comme le tribunal de l'empire l'a décidé, des actes concluants suffisent; même que la menace de punition des paragraphes 128 et 129 ne se rapporte pas seulement à l'adhésion, mais aussi à ses effets. Que la présomption, de laquelle, d'ailleurs, dépend le jugement, c'est-à-dire l'existence d'une association dont le but est de propager des écrits défendus, soit fondée en beaucoup d'endroits, cela ne saurait être mis en doute : la grande expansion du *Socialdemokrat* et d'autres imprimés interdits dans les grandes villes et dans les contrées industrielles en est la preuve; l'existence de telles associations, dans ces derniers temps et en divers endroits, a été aussi constatée; le rapport justificatif du sénat de Hambourg, présenté récemment au Reichstag, sur l'exécution de la loi contre les socialistes en mentionne de telles. Donc, l'action contre les propagateurs d'imprimés démocrates socialistes en sera dans la suite beaucoup facilitée. »

Malgré tant de difficultés accumulées, les élections de 1877 marquèrent un nouveau progrès des démocrates socialistes. A vrai dire, grâce à la coalition des autres partis pour le scrutin de ballottage, ils perdirent quelques sièges : leurs candidats n'en obtinrent pas moins un total de 763 000 voix, soit 213 000 de plus qu'en 1884. Ils étaient en avance sur tous les points de l'empire, et leur force d'extension semblait encore accrue.

***

La fin prochainement.

UNE PRÉTENDUE COMPAGNE DE JEANNE D'ARC

PIERRONE ET PERRINAÏC

Toute religion, si haute, si divine qu'en soit la source, tout culte, si épuré qu'il puisse être, ne sauraient échapper à cette fortune d'avoir, outre les adversaires déclarés qui les attaquent en face, un ennemi plus dangereux peut-être, parce qu'il est dans la place et se couvre, à tort ou à raison, du voile de l'amitié et du zèle, ce qui ne le rend que plus pernicieux. Cet ennemi, c'est l'exagération extravagante, qui engendre la superstition. Il y a toujours quelque part des gens plus royalistes que le roi, plus catholiques que le Pape, dont l'ardeur mal réglée compromet les meilleures causes et ne se fait pas scrupule, — dans l'intérêt prétendu, mais mal entendu de ces causes elles-mêmes, — d'inventer au besoin de faux héros, de faux saints, de fausses reliques... Les faux saints! en débarrasser le calendrier a été, on le sait, l'un des principaux soucis des plus pieux historiens de l'Eglise.

Le culte de la grande Libératrice ne pouvait donc échapper aux atteintes de la superstition. Peu de temps après la mort de l'héroïne, on vit sur plus d'un point surgir de fausses Jeanne d'Arc, qui, çà et là, séduisirent la crédulité populaire, et dont l'une, entre autres, eut l'incroyable fortune de soutenir plusieurs années son artifice, de se faire accepter comme légitime et par les habitants d'Orléans et par les frères même de la Pucelle, encore bien que, bourgeoisement mariée, elle fût devenue simplement Madame des Armoises. Elle ne put, il est vrai, tromper l'université de Paris, qui dévoila en public l'imposture. Mais, par une dernière chance, elle a, de nos jours, trouvé un avocat pour plaider devant l'histoire sa réhabilitation [1]. Si ingénieux et si hardi qu'il puisse être, il aura peine à gagner cette cause désespérée.

[1] *Jehanne des Armoises, Pucelle d'Orléans,* par Gaston Save. Nancy, 1893, in-8° de 31 pages.

Mais ce n'est pas des superstitions du quinzième siècle que je veux parler ici, c'est de celles de nos jours. Dans le grand mouvement d'opinion qui depuis quelques années tend à exalter de plus en plus la gloire incomparable de Jeanne d'Arc, certains esprits ardents, ambitieux, ne veulent pas se borner à glorifier l'héroïne, en la laissant solitaire dans cette hauteur sans égale et cette lumière sans pareille, d'où elle domine notre histoire. Ils veulent, si l'on peut ainsi parler, lui donner une cour, lui adjoindre dans son culte des compagnons et même des compagnes.

Des compagnons de gloire, de vaillants auxiliaires, elle en eut sans doute; et dès le quinzième siècle, le peuple d'Orléans, quand il célébrait la grande fête de sa délivrance, joignait au nom de Jeanne, dans ses éloges, dans ses chants, ceux de Dunois, de La Hire, de Saintrailles; on y aurait pu ajouter celui de Richemont, le grand connétable, compagnon de Jeanne à Patai, et son vrai vengeur, puisque c'est lui qui expulsa les Anglais de Paris, de la Normandie et même, — sinon par lui-même du moins par l'armée qui lui devait son organisation, son existence, — de la Guienne et enfin de la France entière. Ces héros seraient bien placés autour de Jeanne d'Arc, leur gloire n'est qu'un prolongement de la sienne, et nul ne leur disputerait cette place.

Mais c'est là pour certains esprits une idée trop simple, trop naturelle, trop commune. Pour accompagner Jeanne, ils se piquent de découvrir et d'exhiber au public des héros tout neufs, des héroïnes inédites, dont nul jusqu'ici n'a ouï parler.

L'autre jour (13 mai), à la Sorbonne, on fêtait une héroïne de cette sorte. La séance, — avait-on annoncé, — devait être présidée par M. Jules Simon, il n'y a pas paru; ce qui n'a pas empêché plusieurs journaux d'écrire, dans leurs comptes rendus faits à l'avance, que la « cérémonie » s'était ouverte « par une allocution fort applaudie de M. Jules Simon ». A défaut de l'illustre orateur, le fauteuil a été occupé par un député dont je ne me rappelle pas le nom; la musique du 24e de ligne s'est fait entendre; M. Paul Mounet devait réciter, — mais n'a pas récité, — le *Drapeau*, de M. Clovis Hugues. En revanche, on a dit une scène du *Legs*, de Marivaux; le *Miracle de saint Nicolas*, de M. G. Vicaire, etc. Au milieu de tout cela, on a aussi prononcé le panégyrique de l'héroïne, dont j'ai omis de vous dire le nom, aussi authentique d'ailleurs que l'héroïne elle-même. Pour l'instant, on l'appelle *Perrinaïc*. On demande pour elle une statue colossale, un monument gigantesque de 60 pieds de haut, planté au sommet de la montagne du Menez-Bré (près Guingamp), qui a une altitude de 300 mètres.

Voyons si l'héroïne est de taille à justifier cette apothéose.

PIERRONE

Le nom de Perrinaïc n'existe nulle part dans l'histoire. La personne à laquelle on juge bon aujourd'hui de l'appliquer porte dans les documents historiques celui de *Pierrone* de Bretagne; c'est là la forme française; quant à la forme bretonne, suivant M. Loth, le savant doyen de la Faculté de Rennes et l'un de nos premiers celtistes, cette forme aurait été *Pezrona*. Perrinaïc est donc purement fantaisiste. Laissant ce nom, voyons ce que les documents historiques disent de Pierrone. Ce ne sera pas bien long. Le mieux est de citer ici le passage même de la seule chronique où elle est nommée, en se bornant à rapprocher quelque peu ce vieux texte du français actuel.

Cette chronique parisienne, connue sous le nom de *Journal d'un bourgeois de Paris de* 1405 *à* 1449, est en réalité l'œuvre d'un homme d'Eglise, de Jean Chuffart, chanoine de Notre-Dame, successeur de l'illustre Gerson dans le poste de chancelier de l'Eglise de Paris. C'est un point que le dernier et habile éditeur de cette chronique, M. Alexandre Tuetey, a mis hors de doute. Nous continuerons cependant à la citer sous le titre inexact, mais consacré, de *Journal d'un bourgeois*. Voici le premier passage où il parle de Pierrone :

« Le troisième jour de septembre (1430), un dimanche, furent prêchées, au parvis Notre-Dame, deux femmes qui, six mois environ auparavant, avaient été prises à Corbeil et amenées à Paris [1], dont la plus âgée, Pierrone, était de la Bretagne bretonnante. Elle disait et soutenait comme vrai que dame Jeanne (Jeanne d'Arc), qui faisait la guerre dans l'armée des Armagnacs (dans l'armée du roi Charles VII), était bonne, et que ce qu'elle faisait était bien fait et selon Dieu.

« Elle reconnut avoir reçu le précieux corps de Notre-Seigneur deux fois en un jour.

« Elle affirmait et jurait que Dieu lui apparaissait souvent en forme humaine et lui parlait comme un ami parle à un ami, et que, la dernière fois qu'elle l'avait vu, il était vêtu d'une longue robe blanche et avait dessous une hucque vermeille [2]. Ce qui est autant qu'un blas-

[1] Paris était alors et resta jusqu'en 1436 sous la domination anglaise.

[2] *Hucque*, selon Viollet-Leduc, chaperon ou camail à capuchon (*Dictionn. du Mobilier français*, III, p. 131 et 475); — selon Quicherat, casaque large, ou manteau, avec ou sans manches, à mettre par-dessus les autres vêtements (*Hist. du costume en France*, édit. 1875, p. 370, 404, 449). — Il semble, d'après cela, que la hucque aurait dû être par-*dessus* et non par-*dessous* la robe; nous suivons néanmoins la leçon adoptée par le dernier éditeur.

phème. Elle ne voulut jamais rétracter cette affirmation, qu'elle voyait souvent Dieu ainsi habillé : *c'est pourquoi* elle fut ce jour même (3 septembre 1430) condamnée à être brûlée; elle le fut et mourut en persistant dans cette affirmation. Sa compagne, dans le même moment, fut mise en liberté [1]. »

Ce qu'il faut noter ici, c'est le motif de la condamnation de Pierrone. L'auteur de la chronique, Jean Chuffart, comme membre du chapitre de Notre-Dame et de l'Université, ne pouvait manquer de connaître très bien toute cette procédure. D'après son témoignage, le motif de la condamnation de Pierrone, ce fut l'affirmation obstinée, — tenue pour blasphématoire, — de ses prétendus rapports d'amitié, de familiarité personnelle avec Dieu; ce ne fut point sa sympathie pour Jeanne d'Arc. Et ce qui le prouve d'abondant, c'est la mise en liberté de sa compagne, qui ne persista point dans ses visions. Le supplice de Pierrone n'en est pas moins atroce et parfaitement condamnable; mais, dans ces conditions, Pierrone ne peut être présentée comme une martyre du patriotisme. La malheureuse femme fut seulement martyre de ses hallucinations, et c'est beaucoup abuser de la crédulité publique de réclamer pour elle, sur ce motif, des apothéoses, des monuments, que l'on ne songe pas à demander pour les héroïques et très authentiques compagnons de Jeanne d'Arc, que nous rappelions plus haut.

Un autre écrivain du quinzième siècle achèvera de nous édifier sur la cause de la mort de Pierrone. C'est le dominicain Jean Nider, auteur d'un traité de théologie morale, dans lequel il donne aux hommes pour exemples et pour modèles les mœurs et les vertus des fourmis, d'où le titre de son livre : *Formicarium* ou *Formicarius liber*, « Livre des fourmis ». Nider était au concile de Bâle, vers 1439; il y rencontra maître Nicole Lami, qui représentait à cette assemblée l'Université de Paris et qui lui donna divers détails, consignés dans le *Formicarium*, non seulement sur Jeanne d'Arc, mais aussi sur deux femmes, où il est facile de reconnaître Pierrone et sa compagne. Après avoir parlé de la Pucelle et de son supplice, Nider ajoute :

« Dans le même temps parurent aux environs de Paris deux femmes (*duæ feminæ*) se disant publiquement envoyées par Dieu pour se-

[1] Voici le texte même de cette phrase : « Si ne s'en volt oncques revoquer de l'afermer en son propos qu'elle véoit Dieu souvent vestu ainsi : *par quoy*, cedit jour, elle fut jugée à estre arse, et le fut, et mourut en ce propos cedit jour de dimenche; et l'autre fut délivrée pour celle heure. » (*Journal d'un bourgeois de Paris de* 1405 *à* 1449, édition Tuetey (1881), p. 259-260.)

courir Jeanne la Pucelle. Je tiens de maître Nicole Lami que l'inquisiteur de France les fit arrêter comme coupables de magie ou de sorcellerie (*velut magæ vel maleficæ*). Plusieurs docteurs en théologie, les ayant examinées, constatèrent qu'elles étaient abusées par les hallucinations du malin esprit (*maligni spiritus deliramentis deceptæ*). L'une de ces femmes ayant reconnu les fraudes de l'ange de Satan, se repentit sur la remontrance des docteurs et, comme elle le devait, abjura ses erreurs. Mais l'autre, s'obstinant à y persévérer, fut livrée au feu [1]. »

Ce témoignage est beaucoup moins net que celui du *Journal* dit *d'un bourgeois de Paris*, et il n'y a point à s'en étonner, puisque Nider reçut ses informations par intermédiaire neuf ans après l'événement, tandis que Jean Chuffart, l'auteur du *Journal*, relatait, sur l'heure, des faits auxquels il avait probablement pris part, dont certainement il avait été témoin. Aussi, sur le point principal, la cause de la condamnation, Nider est très vague : c'est, dit-il, l'entêtement de Pierrone dans les illusions, les hallucinations du malin esprit, *maligni spiritus deliramenta*. Mais quelles sont ces illusions diaboliques? Nider n'en sait rien, Chuffart les précise très bien : ce sont les prétendues familiarités de Pierrone avec Dieu, considérées comme attentatoires à la majesté divine, et par conséquent comme un blasphème. Malgré quelques petites divergences, on ne peut cependant méconnaître, dans les « deux femmes » (*duæ feminæ*) du *Formicarium*, « Pierrone et sa compagne » du *Journal d'un bourgeois*.

Jusqu'ici nous n'avons vu entre Jeanne d'Arc et Pierrone aucun rapport personnel. Cependant les panégyristes de Perrinaïc la représentent toujours attachée aux pas de la Pucelle, et en font sa compagne quasi inséparable, aux camps, aux églises, aux batailles, partout. Voyons là-dessus le témoignage des documents contemporains. C'est encore le *Journal d'un bourgeois de Paris* qui seul nous renseignera. Nous en citerons tout à l'heure le texte même, comme nous l'avons déjà fait.

Le 4 juillet 1431, un mois et quelques jours après la mort de Jeanne d'Arc, il y eut à Paris une procession générale à l'église de Saint-Martin des Champs, où le dominicain Jean Graverent, inquisiteur de France, fit un sermon ayant pour objet l'apologie du procès et de la condamnation de la Pucelle. Il la peignit des plus noires couleurs, l'accusant d'avoir vécu « homicide de chrestienté,

[1] Nous traduisons mot pour mot le latin de Nider. Voy. le *Formicarium*, liv. V, ch. VIII, cité par Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. IV (1847), p. 504.

pleine de feu et de sang », toujours vouée, toujours dévouée aux œuvres et aux illusions coupables de « l'ennemy d'enfer ». Pour la ravaler encore davantage, lui ôter, si possible, aux yeux du peuple, ce que sa figure et son rôle avaient d'extraordinaire, il s'efforça de la mêler, de la confondre avec diverses hallucinées de ce temps :

« Encore dit-il en son sermon (rapporte le *Journal d'un bourgeois*) qu'elles étaient quatre femmes, dont trois avaient été prises, c'est à savoir cette Pucelle (Jeanne d'Arc), Pierrone et sa compagne, et une qui est avec les Armagnacs (dans le parti de Charles VII), nommée Catherine de la Rochelle, laquelle dit que, quand on consacre le précieux corps de Notre-Seigneur, elle voit les merveilles du haut secret de Notre-Seigneur Dieu. Et disait que, toutes ces quatre pauvres femmes, frère Richard le cordelier les avait toutes ainsi gouvernées [1], car il était leur beau père (leur directeur), et que, le jour de Noël (25 décembre 1429), en la ville de Jargeau, il bailla à cette dame Jeanne la Pucelle, trois fois le corps de Notre-Seigneur, ce dont il était beaucoup à blâmer, et l'avait baillé à Pierrone celui jour deux fois. [2] »

On aura beau fouiller toutes les chartes et chroniques du quinzième siècle, sur les rapports de Pierrone avec Jeanne d'Arc on ne trouvera absolument que ce qu'on vient de lire.

Ce texte prouve que Pierrone, à la fête de Noël de 1429, se trouvait, comme Jeanne, dans la ville de Jargeau, qu'elles avaient l'une et l'autre le même confesseur, que Pierrone reçut ce jour-là deux fois la communion, et Jeanne trois fois. Rien de plus, rien de moins : voilà exactement tout ce que l'histoire authentique nous apprend de leurs relations. Cela donne-t-il le droit de conclure que Pierrone a toujours accompagné Jeanne d'Arc, l'a suivie, servie partout, jusque dans la mêlée! En face du texte ci-dessus, une telle conclusion est évidemment imaginaire.

Aussi est-ce une conclusion tout autre qu'a tirée de ce texte un membre très distingué de l'Université, M. E. Jordan, le savant professeur d'histoire de la Faculté de Rennes, dans un excellent article sur *Perrinaïc*, où, après avoir cité la rencontre de Jeanne et de Pierrone à Jargeau, il ajoute :

« On ne sait rien de plus sur leurs relations. Il n'est pas certain que ces relations aient été intimes ni même qu'elles aient été toujours bonnes. Jeanne, qui croyait à sa propre mission, ne croyait pas légè-

[1] C'est-à-dire, jetées ou entretenues dans ces visions, ces hallucinations diaboliques.

[2] *Journal d'un bourgeois de Paris de* 1405 *à* 1449, édit. Tuetey, p. 271-272.

rement à celle des autres. Nous en avons pour preuve Catherine de la Rochelle. Jeanne, avec son franc parler ordinaire, ne craignit pas de la dénoncer comme une hallucinée et de la renvoyer dédaigneusement à son mari, à ses enfants, à son ménage. Rien ne prouve qu'elle ait pris au sérieux les voix de Pierrone. Rien ne prouve qu'elle n'eût pas repoussé, comme trop compromettant, le témoignage favorable que lui rendait cette *obscure visionnaire.* La tactique des ennemis de la Pucelle, bien visible dans le sermon de Graverent, consistait à la confondre avec ces femmes auxquelles son exemple avait tourné la tête. Mais il n'y a aucune raison pour que la postérité se prête à cette confusion[1]. »

Cette confusion entièrement inadmissible est surtout impossible sur un point, le plus important de tous, le rôle militant de la Pucelle. Les ennemis, les accusateurs de Jeanne, on le sait, n'ont pas manqué de lui faire un crime de ses exploits, de tous ses actes de guerre et, dans son sermon du 4 juillet 1431, Jean Graverent lui reproche durement d'avoir « vécu homicide de chrestienté, pleine de feu et de sang ». Si Pierrone, comme l'ont écrit ses panégyristes, avait suivi Jeanne dans la mêlée et pris part à la « consommation du carnage », nul doute qu'on n'eût fait de ses homicides un chef d'accusation. Mais l'accusation portée contre elle, nous la connaissons; nous la connaissons par un contemporain, témoin oculaire et bien informé de la procédure; on n'y trouve aucune mention d'homicide ni d'aucun acte de guerre : donc, Pierrone en était innocente. C'était bon à établir, puisqu'on prétend le contraire.

Au demeurant, tout ce que l'histoire nous apprend de Pierrone, le voici :

Avant le 25 décembre 1429, on ne sait rien d'elle. Où était-elle? Que faisait-elle? Qu'était-elle? Fille? Femme? Veuve? Jeune? Vieille? Nul ne le peut dire.

Le 25 décembre 1429, elle était à Jargeau en même temps que Jeanne, elle avait pour confesseur le cordelier Richard, et elle communiait deux fois.

Depuis lors, jusqu'au mois de mars suivant, on ne sait ce qu'elle devint. Resta-t-elle avec Jeanne d'Arc? On l'ignore. Cela ne semble pas probable puisque, en mars, quand elle fut prise ainsi que sa compagne aux environs de Corbeil, elle était loin de Jeanne.

Amenée à Paris, elle y resta six mois en prison, elle affirma

[1] *Annales de Bretagne,* publiées par la Faculté des lettres de Rennes, livraison d'avril 1894, p. 426, 427.

courageusement sa foi dans la divinité de la mission de la Pucelle : c'est là le beau trait de son histoire. On lui fit son procès, qui roula sur ses prétendues visions, son amitié, sa familiarité avec Dieu, incriminées comme attentatoires à la majesté divine, c'est-à-dire blasphématoires. Sa compagne, qui avait eu des prétentions du même genre, les rétracta et fut relâchée. Pierrone, persistant dans ses hallucinations, se vit condamner et exécuter sur le parvis de Notre-Dame, le 3 septembre 1430.

Voilà toute son histoire. Sa constance à proclamer la mission de Jeanne d'Arc lui mériterait certainement une place accessoire dans quelque bas-relief du grand monument — encore à venir, — où la France se doit à elle-même de faire revivre, avec tous ses épisodes, l'épopée incomparable de la Pucelle. Mais demander, pour cette pauvre hallucinée, un monument colossal au sommet d'une montagne, cela touche à l'extravagance.

Quoique Pierrone fût connue depuis longtemps, nul jusqu'ici n'avait eu pareille idée. On veut faire croire aujourd'hui, je le sais, que son histoire a été découverte, *déterrée* tout récemment, qu'on ne savait rien d'elle avant 1891 [1]. Ceux qui le disent ignorent évidemment l'existence d'un des plus beaux monuments élevés par la science à la gloire de la France et de sa Libératrice, je veux dire le *Procès de Jeanne d'Arc*, publié par Quicherat, il y a près de cinquante ans, feuilleté depuis lors par tous les érudits, même par beaucoup d'autres, et qui contient au complet l'histoire de Pierrone [2].

Ce qui est vrai, c'est que jusqu'ici on connaissait seulement la Pierrone historique, en qui nécessairement l'on ne voyait, l'on ne pouvait voir qu'une figure sans importance, et, comme dit M. le professeur Jordan, « une obscure visionnaire ».

Ce qui est vrai encore, c'est que, avant 1891, on ne connaissait nullement l'héroïne d'aujourd'hui, la poétique *Perrinaïc*, et cela pour une bonne raison : elle n'était pas encore.

Passant donc de l'histoire à la poésie, nous allons essayer de la faire connaître, et pour cela, nous n'avons qu'un moyen : emprunter quelques citations à l'ingénieux littérateur qui en est à la fois le père, le barde, le panégyriste et l'apôtre.

[1] Avant la brochure de M. Quellien, intitulée : *Perrinaïc, une compagne de Jeanne d'Arc*. Paris, Fischbacher, 1891.

[2] Dans le tome IV (publié en 1847), p. 467, 473, 474, 504.

PERRINAÏC

Et d'abord la mise en scène :

« Vers ce temps-là (1429), il n'y avait plus d'Anglais en Bretagne... Mais les Anglais étaient restés les ennemis héréditaires, on les chargeait de toutes les iniquités. Les plus sinistres récits couraient sur leur compte...

« Et des moines arrivaient, suivis de paroisses entières. Et cette foule s'arrêtait sur la place du bourg, devant la porte de l'église, qui restait fermée, comme aux époques de terreur. Monté sur le piédestal de la croix de calvaire, le missionnaire chantait un cantique de circonstance, le plus souvent un chant composé par le célèbre *kloarek* Kaerrymell, et le prêcheur parlait de la croisade contre l'Anglais, soufflant le patriotisme sur cette multitude émue; puis le moine passait, entraînant vers les villes tout un peuple, qui grondait par moments un refrain de malédiction contre le Saxon : *Malloz war Saoz* [1]. »

Ce début est beau, d'une couleur épique. Historiquement, il est tout à fait en dehors du vrai. Sous le long règne du duc de Bretagne Jean V, entre Bretons et Anglais les hostilités furent rares, insignifiantes; par suite, l'antipathie entre les deux races s'affaiblit beaucoup. Dans les chroniques de l'époque, je ne connais rien qui puisse justifier ou motiver une peinture de ce genre. Quant au « célèbre kloarek Kaerrymell », il n'en existe trace nulle part; c'est un enfant de l'imagination — ou « évocation » — du barde de Perrinaïc.

Voici maintenant l'héroïne :

« Dans la région circonvoisine du Goëllo, du pays trécorois et de la Cornouaille, vers Guingamp ou Gurunhuel, vivaient alors deux femmes, sur les confins d'un chemin peu frayé et de quelque petit bois abritant une très vieille chapelle. La plus âgée, *Perrinaïc*, était sans doute la fille d'un homme d'armes tué pendant la dernière incursion des Anglais; l'autre servait de compagne à l'orpheline; toutes deux s'étaient vouées au deuil [2] ».

A ce compte-là, Perrinaïc ne devait pas être jeune en 1429; la dernière incursion des Anglais sur la côte du Goëllo remontait déjà

[1] *Perrinaïc, la compagne de Jeanne d'Arc*, par M. Quellien, dans la *Revue encyclopédique*, n° 68, 1er octobre 1893 (supplément), colonne 550.

[2] *Revue encyclopédique*, ibid.

assez loin dans le siècle précédent. Quant à « la très vieille chapelle », au « petit bois », au « chemin peu frayé », tout cela sort, bien entendu, de l'imagination du barde, et, ce qui est plus fort, il en est de même de la résidence de Perrinaïc. Impossible de trouver dans l'histoire, ni dans la tradition, ni nulle part, le moindre indice sur le lieu de naissance ou d'habitation de Pierrone en basse Bretagne. Pourquoi le barde a-t-il choisi les environs de Guingamp, particulièrement la paroisse de Gurunhuel? C'est tout simplement parce qu'il veut mettre sur le Menez-Bré le monument de Perrinaïc, et Gurunhuel touche le Menez-Bré.

Il avait bien d'abord allégué, en termes assez vagues, l'existence en ces parages (dans la forêt du Coat-an-Noz) d'une statue de vierge fort singulière, ayant pour piédestal un bûcher, et que certains auraient appelée, disait-il, « la fille brûlée par les Anglais ». Mais voici que M. Luzel, l'éminent collecteur et éditeur des contes, légendes, poésies populaires de la Bretagne, tant de fois couronné par l'Institut, qui connaît pied à pied tout le pays de Tréguier, y compris Coat-an-Noz, M. Luzel déclare formellement qu'il n'y a jamais entendu parler de vierge sur un piédestal en forme de bûcher, ni de « jeune fille brûlée par les Anglais ». De son côté, M. le président Trévédy a fait faire récemment sur ce point par des hommes compétents une enquête très soigneuse, qui a donné le même résultat négatif[1].

Aussi notre barde (M. Quellien) est-il en plein dans le roman, quand il continue :

« La « petite Perrine » avait une âme de prédestinée. Sur les collines de Gurunhuel, elle aimait, par les temps calmes, écouter le carillon des cloches à Guingamp. Ces voix aériennes ont, vers les hauteurs du Menez-Bré [nous y voilà] un singulier écho. Perrinaïc était troublée de ce qu'elle entendait sur ces collines; dans ce paysage austère elle se sentait guérie soudain de ses langueurs de jeune fille. C'est que là-haut s'éteignent les mélancoliques harmonies des vallons ou des bois [2]... »

Nous sommes ici, fond et forme, dans le domaine de la poésie, de l'imagination, de l'invention. Quant à l'histoire véritable, elle n'a rien à voir en ces fantaisies. Avec elle le barde en prend à son aise, coupant, tranchant, modifiant et ajoutant, selon les inspirations de la *Muse*.

Ainsi, par exemple, l'histoire est muette sur les circonstances

[1] Trévédy, *le Roman de Perrinaïc*. Vannes, Lafolye, 1894, p. 10.
[2] *Revue encyclopédique* du 1er octobre 1893, col. 550.

dans lesquelles Pierrone se rendit auprès de Jeanne d'Arc. Le barde, lui, les connaît, c'est-à-dire, les imagine et nous en fait part :

« Et voilà qu'on entend, une nuit de mai, les cloches sonner dans toutes les églises, non le tocsin, mais un carillon de fête, les cloches sonner toutes seules... Ce soir-là, les deux Bretonnes dirent adieu à leur saint oratoire [1]. »

L'histoire nous montre, *un seul jour*, Pierrone se rencontrant avec Jeanne. Le barde met *toujours*, ou peu s'en faut, Perrinaïc en la compagnie de Jeanne [2], la suivant jusque dans la mêlée et, « le carnage consommé, pleurant avec elle sur les morts », encore bien que l'histoire, nous l'avons vu, n'attribue à Pierrone aucun fait de guerre.

L'histoire ignore entièrement pourquoi Pierrone se trouvait aux environs de Corbeil, quand elle y fut prise, en mars 1430. Pour expliquer cette circonstance, le barde invente de lui faire donner par la Pucelle une mission importante, celle d'aller à Paris « aider le carme Jean Dallée, qui ourdissait contre les Anglais une redoutable conspiration. » Il nous peint Perrinaïc et sa compagne « allant ainsi par la route, l'âme ensommeillée au souffle morose du vent de mars, la main dans la main, les sabots noués sur l'épaule, récitant quelque chapelet [3] ». — Charmante fantaisie, assurément.

Dans le procès de Pierrone, je me borne à relever une addition, la fière réponse prêtée à Perrinaïc, quand on lui aurait demandé pourquoi elle était venue de Bretagne vers la Pucelle : « Par l'ordre de Dieu », aurait-elle répondu [4]. Quoique ces mots soient guillemetés dans la brochure de M. Quellien, le texte historique auquel on fait allusion ne contient ni cela ni rien de pareil.

La compagne de Perrinaïc, elle, dans sa prison, s'occupait à chanter « les *gwerz* d'adieu à la Bretagne ». Le barde en cite quelques couplets :

« Notre lande est aussi vaste que le firmament à midi ; — là pleure comme les trépassés le vent, sur le soir, — le vent du soir.

« Sous un pied de fougère, un ramier avait fait son nid, — pigeonnier où venaient les araignées dresser leurs toiles parmi la rosée brillante comme l'or [5], etc ».

[1] *Perrinaïc*, 1891, p. 12.

[2] « Perrinaïc et son amie s'éloignaient rarement de Jeanne; elles préféraient ne pas sortir de son rayonnement. » (*Revue encyclopédique* du 1er octobre 1893), col. 552.

[3] *Revue encyclopédique*, ibid., col. 553.

[4] et [5] *Revue encyclopédique*, ibid., col. 554.

Il y en a encore plusieurs couplets. Quelle fraîche et brillante poésie, n'est-ce pas, surtout pour le quinzième siècle ! Malheureusement elle n'est pas du quinzième siècle, elle est du dix-neuvième, du barde même de Perrinaïc, qui l'a composée en breton, traduite en français et imprimée, il y a tout au plus trois ans [1].

Sur le supplice de Perrinaïc, le barde nous donne un récit très circonstancié ; il ne l'a pas pris de l'histoire, il l'avoue, mais il déclare formellement l'avoir tiré de la *légende populaire.* « Au moment de gravir le bûcher, dit-il, Perrinaïc embrasse son amie (sa compagne). Et les deux pauvres filles, en se quittant à jamais, entonnent une dernière fois la complainte d'adieu... Mais qu'on écoute maintenant *la légende; elle est plus belle que toute histoire :*

« — Et les deux pauvres voix de femmes s'élevèrent alors, — et l'on entendit Perrinaïc,

« Gravissant son calvaire, — murmurer ce chant d'affliction :

« Dans l'église de ma paroisse sont les beaux offices, — et les cloches sont éclatantes. Chères cloches, adieu ! — Cloches saintes de mon pays ! »

Suivent quatre strophes dans le même ton, puis l'auteur, revenant au supplice de Perrinaïc, reprend : « De pareils crimes ne s'accomplissent jamais sans que des signes passent dans le ciel. *La légende populaire* poursuit :

« Aussitôt, on assista à un prodige tel — que les Anglais en furent frappés de stupeur ;

« Car un vent brûlant se mit — à souffler au-dessus de leurs têtes ;

« Et tout le monde de se lever avec épouvante, — en voyant les Anglais rouges de feu... [suivent trois strophes que nous passons].

« Et avec des tisons, on vit les démons qui mettaient le feu dans la voûte du ciel ;

« Et chaque assistant croyait même qu'il brûlait jusqu'en ses entrailles ;

« Au point que les prêtres gémissaient : — « Cette fille-là était donc une pauvresse de Dieu [2]. »

Un de nos plus savants folkloristes, M. H. Gaidoz, frappé de la beauté de cette légende populaire, mais ayant quelques doutes sur son authenticité, crut devoir consulter à ce sujet M. Luzel [3]. S'il

[1] Voy. Quellien, *Perrinaïc*, édit. Fischbacher, 1891, p. 33.
[2] *Revue encyclopédique* du 1er octobre 1893, col. 555.
[3] Voy. *Mélusine*, janvier-février 1894, col. 6.

avait mieux connu la bibliographie de Perrinaïc, il eût pu s'épargner ce doute et cette correspondance. Toutes les strophes du *gwerz* breton, citées par M. Quellien dans son article de 1893, imprimées dans la *Revue encyclopédique* du 1er octobre 1893, colonne 555, et données par lui comme extraites d'une *légende populaire plus belle que toute histoire*, toutes ces strophes sont tirées textuellement de la « cantilène » de Perrinaïc, composée en breton et en français par M. Quellien lui-même, en 1891, dans sa première brochure éditée chez Fischbacher, où on les trouvera mot pour mot, aux pages 31, 35, 37.

Mais sans doute, dira-t-on, M. Quellien n'a fait que mettre en œuvre, dans cette « cantilène », les données que lui fournissait la tradition populaire. Impossible de le croire, car l'auteur, dans sa brochure de 1891 (p. 25), dit lui-même : « *Le peuple ne nous a rien transmis sur Perrine la Bretonne*. Je devais, au souvenir même de Perrinaïc, composer cette *cantilène* dans le dialecte national : que les lecteurs français me pardonnent une traduction forcément infidèle. »

Ainsi cette cantilène, dont la poésie est fort belle, M. Quellien l'a tirée tout entière de son imagination ; la tradition populaire, pas plus que l'histoire, ne lui a fourni aucun élément. Et deux ans après l'avoir ainsi composée de toutes pièces, l'auteur, dans un autre travail, sans aucun avertissement préalable, sans rien qui puisse détromper le lecteur, l'auteur la cite à titre de *légende populaire, plus belle que toute histoire!* Légende populaire fabriquée par lui tout seul, tradition populaire qui a deux ans de date [1].

C'est vraiment un procédé un peu trop *bardique;* et quand, pour le caractériser, le mot de mystification viendrait sous la plume, on serait assez excusable.

C'est donc ainsi que l'on fabrique aujourd'hui des traditions et aussi des héroïnes soi-disant nationales, dont on veut imposer le culte au nom du patriotisme. Il y a même eu, je crois, un journal

[1] Pour soutenir l'importance prétendue de Perrinaïc, on a voulu voir, dans quatre panneaux des bas-reliefs de Notre-Dame de Paris, la représentation de son supplice. Malheureusement (M. Quellien le reconnaît de bonne grâce), ces bas-reliefs sont authentiquement antérieurs au quinzième siècle; de plus on n'y voit pas le moindre bûcher. On prétend encore rapporter à Perrinaïc une médaille de plomb trouvée dans la Seine, cataloguée au musée de Cluny sous le nº 8907. M. Vallet de Viriville, l'un des savants historiens de Jeanne d'Arc, l'avait, après une étude approfondie, rapportée à la Pucelle (voy. ses *Notes sur deux médailles de plomb relatives à Jeanne d'Arc*, Paris, 1861); elle ne porte, d'ailleurs, ni lettre, ni emblème, ni rien absolument qui puisse la rattacher à Perrinaïc. On le voit, tous ces arguments se valent.

qui, à propos de la séance *perrinaïcienne* du 13 mai, a salué Perrinaïc du nom de *Jeanne d'Arc d'Armor!*

Nous ne savons si cette entreprise réussira beaucoup à Paris; mais en Bretagne elle a peu de succès. La Bretagne a de grands et glorieux héros, Richemont, par exemple, et Du Guesclin, pour n'en pas citer d'autres, qui attendent encore des monuments dignes d'eux; elle proteste contre cette héroïne de roman fabriquée à Paris, qu'on prétend lui imposer, et pour laquelle on réclame un monument sans pareil. M. Quellien, qui à Paris se prodigue, avait annoncé, dès 1892, toute une campagne de conférences en Bretagne, sur le littoral, dans l'intérieur, partout. Il en a fait trois en 1892, qui n'ont pas donné de grands résultats [1].

Les protestations se sont produites un peu partout : dans le congrès de l'Association bretonne, dans la chaire d'histoire de Bretagne de la Faculté des lettres de Rennes, dans les diverses sociétés historiques et archéologiques de Bretagne, entre autres par la plume de M. Trévédy, vice-président de la Société du Finistère, qui a écrit une très curieuse étude sous ce titre : *le Roman de Perrinaïc*. Dans sa dernière livraison (avril 1894), la savante revue, *Annales de Bretagne*, éditée par la Faculté des lettres de Rennes, publiait deux articles émanant, l'un du doyen M. Loth, l'autre du professeur d'histoire de la Faculté, M. Jordan, que nous avons déjà cité et qui attribue à l'imagination de M. Quellien les trois quarts de l'histoire de Perrinaïc (comme il la conte). Et M. Jordan conclut que si jamais l'on élève le monument demandé, « il doit être entendu que cet hommage ne peut s'adresser à « Per- « rinaïc, compagne de Jeanne d'Arc », *dont le rôle a été nul et dont la personne est presque inconnue.* Il s'adressera à *une poétique fiction éclose dans l'esprit de M. Quellien* [2]. »

Reste à savoir si les fictions poétiques de M. Quellien exigent vraiment, pour être présentées au public, des pyramides de 60 pieds de haut. L'éminent doyen de la Faculté des lettres de Rennes, M. Loth, ne le pense pas. A ses yeux, « vouloir élever ce calvaire colossal sur le Menez-Bré, c'est dépasser toute mesure et se condamner à l'impuissance. — M. Quellien (ajoute-t-il spiri-

[1] M. Quellien avait annoncé l'intention de venir à Rennes dans l'hiver de 1892; par une lettre insérée dans un journal de Bretagne le 8 octobre de cette même année, et que j'eus soin de lui envoyer, je lui avais proposé une discussion courtoise de la question, devant un auditoire compétent, c'est-à-dire breton, et à Rennes même. Il ne me répondit pas; mais il déclara à l'un de mes amis qu'il se refuserait à toute conférence contradictoire.

[2] *Annales de Bretagne,* publiées par la Faculté des lettres de Rennes, t. IX, p. 427.

tuellement) s'expose à s'entendre dire un jour qu'il a élevé *l'ombre d'un monument à l'ombre d'une héroïne* ». Encore passe s'il s'agissait seulement d'un bas-relief à *Pierrone* au pied d'un grand monument consacré à Jeanne d'Arc; en ce cas, M. Loth proposerait même de faire une place dans ce bas-relief à M. Quellien : « Si Quellien, dit-il, persiste dans ses projets et continue à mettre à l'épreuve par ses vues ambitieuses la modestie de son héroïne, nous prêterons ses aimables traits à l'un des tortionnaires[1]. »

M. Luzel, le savant, intelligent et consciencieux éditeur de la littérature populaire de la basse Bretagne, professe sur Perrinaïc et son monument tout à fait les mêmes idées que MM. Loth et Jordan. Ayant eu l'occasion d'interroger à ce sujet M. Renan, quelques mois avant sa mort, celui-ci lui répondit par ces lignes, que M. Luzel a publiées dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (n° du 20 décembre 1893, col. 740) :

« *Perrinaïc* est une chimère de..., cela n'a pas le moindre corps. *C'est une queue de cerf-volant composée de chiffons attachés avec des ficelles*. Il serait fâcheux que cela fût pris au sérieux : cela confirmerait trop le reproche qu'on nous adresse souvent de manquer de critique. — E. Renan. »

Cela nous exposerait encore à un reproche plus grave. Quand les troupes d'étrangers qui, aux beaux jours, visitent la Bretagne verraient cette ambitieuse pyramide; quand ils se seraient informés de la *véritable* histoire de Perrinaïc, ils ne manqueraient pas de dire en souriant dédaigneusement :

— Ces pauvres Français! ils sont donc bien pauvres en vrais héros, pour être réduits à hisser sur de pareils monuments des héros de fantaisie.

Arthur de La Borderie,
Membre de l'Institut.

[1] *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 428.

LE MARIAGE CIVIL

ET

LE KULTURKAMPF EN HONGRIE

Extra Hungariam non est vita, et si est vita, non est ita [1]. Hélas! si vrai autrefois dans sa noble fierté, ce dicton populaire semble aujourd'hui une cruelle ironie. Tout a bien changé de face, en effet, dans le royaume de saint Etienne : la paix y est profondément troublée, les passions religieuses et nationales, on pourrait ajouter les passions révolutionnaires, y sont déchaînées, et le pays est menacé d'une de ces crises dont les conséquences sont souvent irréparables. De gaieté de cœur, sans nécessité aucune, le gouvernement a lui-même provoqué ces émotions dangereuses en voulant à toute force imposer le principe du mariage civil obligatoire.

La tempête de laïcisation qui passe sur l'Europe avait laissé la Hongrie à peu près intacte. Là-bas, sur les confins de l'Orient, on n'avait pas éprouvé le besoin de biffer Dieu et de chasser la religion de la vie publique. On pensait naïvement que cette religion, à laquelle la nation devait sa grandeur, n'était pas devenue un rouage inutile, bon à reléguer parmi la vieille ferraille. On ne se croyait pas obligé de réorganiser la société de fond en comble afin de se mettre à l'alignement général. La Hongrie résistait à la fièvre de l'anticléricalisme qui sévissait partout, et le peuple était loin de souffrir de cet isolement.

Mais si les populations hongroises s'accommodaient de l'alliance féconde de l'Église et de l'État, il n'en fut pas de même de la franc-maçonnerie qui dicte ses lois à une partie de l'Europe. Après avoir soufflé la révolution en 1848, les loges s'installèrent à Buda-Pesth, avec la pensée bien arrêtée d'expulser la religion chrétienne de

[1] « On ne vit pas hors de la Hongrie, ou si l'on vit, c'est une vie toute autre. »

toutes ses positions. Pour réussir, elles portèrent au pouvoir des ministres ayant la haine du christianisme et la force de servir efficacement une telle haine. C'est à leur instigation et avec leur concours que le gouvernement hongrois a engagé la lutte implacable qui a duré vingt ans et qui vient de se terminer momentanément par la défaite partielle du ministère libéral.

En apparence, il s'agissait, dans ce conflit, de l'établissement du mariage civil obligatoire, d'une réforme d'ordre purement civil; en réalité, l'avenir même de l'État chrétien était en jeu. Au fond, comme le reconnaissait le *Temps*, « le besoin d'une refonte totale du régime matrimonial et de l'adoption pure et simple de la législation née de nos codes de la Révolution ne se faisait pas très vivement sentir. » Il est visible que la loi sur le mariage civil était plutôt une machine de guerre; on peut la considérer comme un épisode du *Kulturkampf* hongrois à l'aide duquel les sociétés secrètes voudraient établir le régime de la neutralité et de l'athéisme. C'est ce qu'un protestant éminent, le baron Ivor Kaas, démontrait, il y a quelques semaines, dans un article fort remarquable que publiait le *Pesthi Naplo*, sous le titre significatif : *Antichristianisme*. « Le mariage civil obligatoire, disait-il, est une arme entre les mains du gouvernement pour écraser les Églises. Aux yeux de nos ministres, c'est peu d'affranchir l'individu de l'action religieuse, ils veulent supprimer toute influence du christianisme. L'État rêvé par eux n'est ni l'État interconfessionnel ni l'État chrétien, mais l'État païen et athée, celui des Césars romains et celui de la Révolution française... Si le ministre Szilagyi triomphait avec sa politique, cette victoire serait remportée sur le christianisme même. On ne pourra fonder l'Etat libéral que sur les ruines de la civilisation chrétienne. C'est pourquoi la politique religieuse proclamée par le gouvernement hongrois est une véritable déclaration de guerre au christianisme, un *Kulturkampf*, qui s'adresse non seulement à l'Église catholique, mais à toutes les Eglises chrétiennes. »

On ne saurait mieux caractériser la nature de la lutte engagée en Hongrie. Le publiciste protestant a vu juste : deux mondes, deux conceptions religieuses de la vie, l'athéisme et le christianisme, pour me servir de la formule célèbre du chancelier Caprivi, sont aux prises l'un avec l'autre.

On s'explique ainsi la résistance de tous les vrais croyants, c'est-à-dire de la grande majorité du peuple hongrois. Dans ce duel, les catholiques ne sont pas seuls; ils ont pour alliés les Saxons protestants de la Transylvanie, les schismatiques roumains et serbes; et récemment, à la Chambre haute, les prélats catholiques étaient énergiquement soutenus par le patriarche serbe, le métropolite

roumain, et Albert Zay, le représentant de l'unique famille luthérienne qui ait le titre de comte.

Avec le gouvernement se trouvent surtout les Juifs et les calvinistes incrédules qui terrorisent le pays. « Les Juifs, écrivait, le 2 février, la *Kreuzzeitung*, le grand organe protestant de Berlin, les Juifs sont à peu près les seuls partisans du mariage civil obligatoire et de la suppression du mariage religieux. » Dans un autre numéro (le 3 décembre), le même journal avait déclaré que « la franc-maçonnerie antidynastique, unie à la race juive, était l'âme de tous les actes du ministère Weckerlé ». Si, à la Chambre des députés, un grand nombre de libéraux, protestants et catholiques, ont acclamé le projet de loi sur le mariage civil, « leur enthousiasme, — c'est encore la *Kreuzzeitung* qui parle, — doit être attribué à l'influence profonde des Juifs [1] ».

D'une part, nous voyons donc les chrétiens : catholiques, grecs, et luthériens ; — d'après le *Temps*, « ç'a été jusqu'ici le privilège de l'État magyar de voir ces trois grandes confessions vivre en paix et en harmonie » ; — de l'autre, les francs-maçons juifs et calvinistes [2], ce que la *Kreuzzeitung* appelle « la clique Tisza ». Telles sont les deux armées qui se trouvent en présence et qui depuis quelques mois se sont livré une bataille désespérée sur le terrain du mariage civil obligatoire. « Les agresseurs sont nombreux, disait le baron Kaas, à la fin de l'article cité plus haut, mais nous serons nombreux aussi, nous, les défenseurs du christianisme. »

Dans les pages qui vont suivre, nous allons retracer à grands traits l'histoire de ce *Kulturkampf* hongrois et en indiquer les éléments multiples et les étapes successives. Nous assignerons au mariage civil son vrai rôle dans la politique religieuse du gouvernement magyar; de la sorte, on comprendra mieux et l'opposition énergique que cette réforme a rencontrée dans le pays et l'acharnement avec lequel les ministres du roi apostolique ont essayé de l'imposer.

[1] La *Kreuzzeitung*, dont le correspondant de Buda-Pesth est toujours très bien informé, donnait encore cette information très curieuse. « Les différentes loges maçonniques de la Hongrie, dont la direction est exclusivement aux mains des Juifs, ont décidé de faire de l'agitation dans le pays en faveur des projets de loi de Weckerlé. Les frais de cette campagne seront payés en partie par le gouvernement, en partie par la haute finance juive. »

[2] Il va de soi que nous n'entendons parler ici que de calvinistes hongrois, qui prennent leur mot d'ordre dans les loges et qui connaissent surtout le temple de la franc-maçonnerie. Ils sont généralement incrédules et sectaires, englobant dans une haine commune toutes les autres confessions chrétiennes.

I

Si, pour juger les luttes confessionnelles dont la Hongrie est en ce moment le théâtre, on s'en rapportait aux oracles de la presse libre-penseuse, on se ferait une singulière idée des catholiques magyars. A en croire certains journaux, ces catholiques, — clergé et fidèles, — seraient, en effet, « des fanatiques à tous crins », des dévots intolérants » qui n'ont jamais cessé de persécuter les autres croyances. Le mariage civil serait comme un bouclier destiné à protéger contre leurs coups des victimes désarmées par la loi. Pour peu on verserait des larmes sur les martyrs de l'intolérance ultramontaine et on ouvrirait des souscriptions en leur faveur. En tout cas, le succès du ministère libéral eût été considéré comme un triomphe de la civilisation sur la barbarie catholique, comme l'affranchissement d'une partie de la population hongroise longtemps opprimée par les « survivants du moyen âge ». Ainsi s'écrit l'histoire dans un temps et dans un pays où l'on se pique avant tout d'être objectif et d'aimer la vérité.

Les choses se présentent sous un aspect tout différent lorsqu'on envisage la situation sans les partis-pris du préjugé anticlérical. En étudiant à la lumière des faits la longue querelle relative au mariage mixte, nous verrons que loin d'être des persécuteurs, les catholiques hongrois ont été d'une longanimité voisine de la trahison et que la minorité calviniste a fini par les réduire presque en servitude.

La lutte autour du mariage est aussi ancienne en Hongrie que la Réforme elle-même. Dans les pays où catholiques et protestants vivent côte à côte, les mariages mixtes sont inévitables et ces unions deviennent la source de difficultés nombreuses qui commencent avec la naissance du premier enfant. A quelle confession appartiendront les enfants issus du mariage mixte? Seront-ils catholiques, seront-ils protestants, ou bien en partie catholiques et en partie protestants? Ces questions ont été soulevées de bonne heure dans le royaume de saint Étienne, et les protestants ont toujours cherché et souvent réussi à les résoudre dans leur sens. On sait que la législation catholique est formelle sur ce point. L'Église n'accorde la dispense pour la célébration d'un mariage mixte que si les époux s'engagent solennellement à faire élever tous leurs enfants dans le catholicisme. De par le droit naturel, l'éducation religieuse des enfants appartient aux parents. Plus sage que ne l'a été souvent la loi civile, l'Eglise a toujours reconnu ce droit imprescriptible et voilà pourquoi elle s'adresse aux époux eux-mêmes pour leur demander l'éducation catholique des enfants.

L'engagement ainsi pris par les époux s'appelait en Hongrie *reversalia*. C'était une déclaration écrite que l'un des deux conjoints faisait signer à l'autre avant de contracter l'union au pied des autels. Détail original et qu'il faut signaler, au dix-septième et au dix-huitième siècle, les jeunes filles protestantes exigeaient des *reversalia* de leurs fiancés catholiques, et du temps de Marie-Thérèse ces cas étaient si fréquents, qu'elle dut instituer une commission spéciale pour les examiner. Comme ces *reversalia* protestants étaient absolument contraires à la doctrine catholique, la même souveraine décréta que, désormais, les mariages mixtes ne seraient autorisés que si l'époux protestant s'engageait à faire élever ses enfants dans la religion catholique. En d'autres termes, le roi de Hongrie prenait fait et cause pour l'Eglise à laquelle il appartenait. Aussitôt les calvinistes commencèrent une énergique campagne contre l'usage des *reversalia*. Dans leurs réunions, dans leurs livres, partout ils attaquèrent avec véhémence un arrangement qu'ils ne pouvaient plus exploiter contre les catholiques. Au fond, ces manifestations indignées n'avaient pas leur raison d'être. En pratique, les protestants ne tenaient presque aucun compte de l'ordonnance royale de Marie-Thérèse : ils éludaieut la loi, et les autorités fermaient les yeux. Pour les grandes familles protestantes, pour l'oligarchie ambitieuse des Tököli, des Boscay, des Bethlen, des Rakoczy, etc., ces conflits étaient un simple prétexte qui leur permettait, sous le manteau du zèle religieux, d'attaquer la couronne, d'augmenter leurs richesses et de saper la dynastie.

Lorsque Joseph II arriva au trône, il prit à cœur de calmer les esprits en publiant son *Edit de tolérance*. Cet édit fut une large concession au protestantisme. Non seulement l'empereur sacristain abolit les *reversalia;* il décida en outre que dans les mariages mixtes où la mère était catholique les *filles seules* devaient être élevées dans le catholicisme. Les protestants auraient dû être satisfaits d'une réforme qui, au mépris du droit naturel et du droit ecclésiastique, livrait toute une catégorie d'enfants à la confession protestante. Ils ne le furent pas. L'empereur ne tarda pas à apprendre qu'ils tournaient l'édit là où il leur était défavorable et qu'ils abusaient outrageusement des dispositions législatives qui étaient à leur avantage. Tant de mauvaise foi l'irrita vivement et le 10, puis le 24 mai 1782, il lança deux ordonnances fulminantes dans lesquelles il reprochait aux protestants leurs « manigances perfides » et « leur méchante impudence [1] ».

[1] Les calvinistes hongrois qui, il y a quelques années, ont cherché à exploiter la mémoire de Joseph II d'une manière si bruyante avaient sans doute oublié ces deux ordonnances.

Dix ans après la publication de l'*Edit de tolérance*, les calvinistes avaient si bien manœuvré, que les lois de 1790-91 furent encore un acheminement vers leur triomphe. Suivant cette législation nouvelle, les garçons issus d'un mariage mixte *pouvaient* être élevés dans le protestantisme lorsque la mère était catholique. Se souvenant de leur tactique habituelle, les calvinistes s'empressèrent de donner au verbe *pouvoir* le sens de *devoir*, et en vertu de cette interprétation inouïe, ils revendiquèrent impérieusement tous les enfants mâles lorsque le père était protestant. Rien n'était plus arbitraire qu'un tel procédé : on mit d'autant plus d'ardeur à l'employer.

L'Église catholique tâcha de sauvegarder ses droits en reprenant l'usage des *reversalia*, et ce furent pendant cinquante ans des petites escarmouches d'où les calvinistes sortirent le plus souvent vainqueurs. Ceux-ci criaient le plus fort, s'alliaient aux éléments révolutionnaires du pays et par là intimidaient le gouvernement et lui extorquaient toutes les concessions. Le clergé catholique, au contraire, était d'une mollesse extrême, et, n'ayant rien tant à cœur que sa tranquillité, il cédait toujours aux injonctions ou aux supplications des uns et des autres. En face des prétentions croissantes du calvinisme, les curés catholiques auraient dû exiger rigoureusement les *reversalia* avant de bénir un mariage mixte. Or, des années durant, surtout de 1830 à 1840, beaucoup d'entre eux passèrent outre et procédèrent à des mariages mixtes sans avoir la moindre garantie au sujet de l'éducation des enfants. Ces prétendus fanatiques violaient en faveur des calvinistes les lois les plus strictes de leur Église.

L'abus devint si criant, que deux évêques, Mgr Scitovszky de Rosenau (plus tard cardinal et primat), et Mgr Lajtsak de Grosswardein, furent obligés d'y mettre un terme par des règlements sévères. Mais, pour enlever aux calvinistes tout prétexte à réclamations, Mgr Lonovics, évêque de Csanàd, détermina Grégoire XVI à publier le célèbre décret du 30 avril 1841 : *Quas vestro*. Par ce décret, l'Eglise reconnaît en Hongrie la validité de tous les mariages mixtes même de ceux qui sont contractés devant le pasteur protestant. Preuve évidente de la tolérance extrême du Saint-Siège ! Le gouvernement hongrois alla plus loin encore. Une loi de 1844 légitima tous les excès que les calvinistes avaient commis sur le terrain des affaires interconfessionnelles. Les mariages mixtes contractés devant le pasteur furent reconnus valides dans le passé comme dans l'avenir; tous les baptêmes que le clergé protestant avait illégalement conférés reçurent une sanction officielle. Bref, la minorité remuante obtenait tout ce qu'elle demandait.

Pas n'est besoin d'ajouter que la révolution de 1848 confirma et étendit toutes les conquêtes des cultes non catholiques. Les *Douze points*, votés le 15 mars, proclamèrent la liberté et l'égalité de tous les cultes. On distingue en Hongrie les religions *reçues*, c'est-à-dire celles qui sont reconnues par l'Etat, et les cultes *non reçus*, qui sont simplement tolérés. Jusqu'en 1848 il y avait trois Eglises reçues : l'Eglise catholique, l'Eglise orthodoxe et l'Eglise protestante. A cette époque, on y joignit l'Eglise grecque unie, de sorte que toutes les grandes confessions chrétiennes sont reçues actuellement. Les orthodoxes et les protestants possèdent les mêmes droits que l'Eglise catholique. Bien plus, ils ont un avantage considérable sur elle; ils sont *autonomes*, c'est-à-dire qu'ils peuvent librement légiférer pour tout ce qui concerne le domaine religieux dans lequel entrent le mariage et les registres de l'état civil.

On peut donc dire que depuis 1848 les protestants sont plus libres que les catholiques, ayant leur législation propre, et jouissant de privilèges que l'Eglise catholique leur envie à juste titre. Aussi, durant vingt années, les divers cultes vivaient dans une concorde parfaite, et comme ils avaient chacun sa législation matrimoniale, personne ne désirait une réforme sous ce rapport.

L'entente fut troublée par la franc-maçonnerie et par quelques politiciens protestants qui sont à son service et à sa solde. Les loges hongroises, à l'instar de celles de toute l'Europe, visent à la destruction du christianisme. Pour arriver à leurs fins, elles ne trouvèrent rien de mieux que d'exciter les diverses confessions chrétiennes les unes contre les autres. Les événements de 1867-68 leur en fournirent l'occasion. Elles profitèrent de la rage législative qui sévissait alors pour raviver la vieille querelle du baptême des enfants issus de mariages mixtes. C'était de tout temps le point vulnérable de la paix confessionnelle en Hongrie. L'accord n'était possible qu'en se plaçant sur le terrain du droit naturel qui laisse aux parents le soin de stipuler l'éducation religieuse de leurs enfants.

On y était revenu pratiquement après 1848, les catholiques s'efforçant d'obtenir le respect de leurs lois, et les protestants essayant, de leur côté, d'arracher des *reversalia* aux époux catholiques. Il y eut de fréquents compromis dans lesquels, il est vrai, la doctrine catholique recevait de nombreuses entorses. Mais enfin l'épiscopat laissa faire, le clergé imita les évêques, et les fidèles ne se sentirent pas le courage de déployer plus de zèle que leurs pasteurs.

Ce n'était pas assez pour les sectaires maçonniques; il leur fallait la guerre, l'écrasement des catholiques, la victoire du calvinisme

rationaliste. On reprit en 1868 les dispositions législatives de 1844, en les aggravant. Le § 12 de la loi de 1868 statua ainsi qu'il suit :

« Des enfants issus de mariages mixtes les garçons *suivent* la religion du père, les filles celle de la mère... Tout arrangement contraire *à la loi*, de quelque nature qu'il puisse être, ne saurait avoir désormais force de loi. »

Du coup les nouveaux législateurs étaient allés beaucoup plus loin que Joseph II. Ils le sentaient si bien, qu'ils choisirent à dessein une rédaction ambiguë qui laissait la porte ouverte aux interprétations les plus variées.

Il était du devoir des évêques de protester de toute leur force contre une loi qui, même sous cette forme, pouvait constituer un péril et était la négation du droit naturel des parents. Ils ne le firent pas. Le cardinal Haynald, l'ami intime du ministre des cultes, baron Eötvös et d'autres libéraux, accepta leur explication quand ils lui assurèrent que cette loi n'avait aucune portée pratique et ne serait jamais appliquée. Grande faiblesse et faute irréparable de la part des évêques, — car ils auraient pu tout empêcher; — mais cette faute même prouve combien est peu fondé le reproche d'intolérance qu'on fait au clergé hongrois. Si l'eau est troublée en Hongrie, certes l'agneau catholique n'y est pour rien, quoi qu'en disent les loups juifs des deux mondes. Sauf le cardinal Simor et ses amis, personne ne sembla comprendre le caractère agressif de la loi fatale de 1868. On n'avait pas l'air de se douter qu'elle serait le point de départ d'une guerre implacable dirigée contre les catholiques. Pourtant c'est ce qui est arrivé. Pendant plus de vingt ans les loges maçonniques, inspirées par les Juifs, s'en serviront pour harceler l'Eglise et organiser le *Kulturkampf* hongrois, qui vient d'entrer dans sa phase décisive. On s'en tiendra à cette arme de transition jusqu'au jour où, jetant leur masque hypocrite, les francs-maçons s'en prendront à toutes les confessions chrétiennes par le projet de loi sur le mariage civil.

II

Bien que soulevée à diverses reprises, la question du mariage civil ne prit la forme d'une revendication concrète qu'en 1884, et ce fut en faveur des Juifs. Le parti avancé eût voulu introduire cette réforme dès 1867 et en faire pour ainsi dire le corollaire du dualisme. Mais François Deak, « le sage de la nation », jugea la tentative inopportune. L'entente entre Vienne et Buda-Pesth

venait de réussir, grâce au dévouement des hommes d'État conservateurs tels que le baron Paul de Sennyey, Georges de Mejlath, le comte Antoine de Szecsen. C'eût été un manque de tact absolu que de froisser ces vaillants catholiques en leur jetant aussitôt le mariage civil dans les jambes. Deak conseilla à ses amis de patienter. Sa propre patience, il est vrai, ne fut pas de longue durée. Le 25 février 1873, il prononça à la Chambre un éloquent discours, — le dernier de sa vie, — pour proclamer la nécessité du mariage civil obligatoire. Daniel Iranyi, le chef de l'extrême gauche, l'un des héros de 1848, l'appuya avec énergie, et se constituant l'héritier de sa politique, il revint à la charge à chaque session. D'accord au fond avec Iranyi, le gouvernement avait l'air de résister aux ordres des partisans de Kossuth. Il hésita longtemps, soit qu'il voulût ménager le roi, soit qu'il ne trouvât pas le pays et la Chambre au diapason nécessaire. Puis, tout à coup, vers la fin de l'année 1883, il prit lui-même l'initiative d'un projet de loi sur le mariage entre chrétiens et Juifs, et par conséquent sur le mariage civil.

Le ministre, qui attacha son nom à cette entreprise, était « le grand intrigant qui a systématiquement semé le mal que nous voyons germer aujourd'hui d'une manière si effrayante ». C'est en termes sévères que la protestante *Kreuzzeitung* caractérise la politique religieuse de Koloman Tisza, et nous allons voir que, pour sévère qu'il soit, ce jugement reste plutôt au-dessous de la vérité.

Le « pape calviniste » a été le mauvais génie du royaume de saint Etienne. Avant lui, d'autres politiciens avaient entamé le sentiment chrétien si vivace en Hongrie durant les siècles de foi; Tisza s'est efforcé de le tuer. Doué d'une intelligence remarquable, il comprit qu'il fallait d'abord détruire l'Église catholique, qui est la plus haute expression du christianisme. L'œuvre était ardue; mais il fermentait tant de haine au cœur de ce sectaire, qu'il se jeta dans la lutte, tête baissée, avec l'infrangible espérance de triompher. Pour réaliser son plan infernal, il appela à son secours deux alliés dignes de le seconder : la franc-maçonnerie cosmopolite, et la race juive qui s'abattait de tous côtés sur le pays des nobles magyars. En s'appuyant sur ces deux forces, il se croyait sûr de vaincre le catholicisme. Une chose était certaine, il pouvait compter sur leur absolue dévotion. Les loges le considéraient comme un instrument de premier ordre, et les Juifs semblaient reconnaître en lui la chair de leur chair, le sang de leur sang. Et, en effet, dans les veines de ce calviniste hautain, à l'allure tour à tour faussement humble et rageusement impertinente, il doit couler du sang israélite. A le voir à la tribune avec sa taille haute mais

voûtée, sa barbe blanche tombant sur la poitrine, le visage émacié, le corps enveloppé dans un vieux vêtement sale et râpé, nasillant un discours terne et monotone, on songe involontairement au Juif oriental qui sévit dans la monarchie austro-hongroise. On se dit que peut-être le Sémite s'est retrouvé sous le Magyar, après avoir sommeillé plusieurs générations.

Le Sémite s'est si bien éveillé en lui, que le premier acte politique de Tisza, devenu ministre, fut l'émancipation des Juifs. Dans la suite il ne cessa de marcher avec eux, leur livrant les richesses du pays, en attendant qu'il pût leur livrer l'âme hongroise. Il était arrivé au pouvoir en 1875, lorsque, le 5 mars, il entra dans le cabinet Wentheim, comme ministre de l'intérieur. Le 21 octobre de la même année, il devint président du conseil et garda cette situation jusqu'au 13 mars 1890. Ce règne de quinze ans fut une des périodes les plus néfastes de l'histoire de la Hongrie. Les ruines religieuses et morales qui furent accumulées dans cet intervalle sont innombrables. Tisza poursuivit avec un acharnement farouche sa politique d'occupation confessionnelle. Peu à peu il chassa les catholiques de toutes les positions, remplaçant sur toute la ligne l'influence catholique par l'influence judéo-libérale. Il enleva au royaume marianique son véritable caractère en travaillant à la déchristianisation progressive de l'État. Les étapes de cette invasion juive et calviniste sont autant de coups portés au catholicisme.

Le projet de loi sur le *mariage entre Juifs et chrétiens* fut un des coups les plus audacieux de Tisza. Il aurait pu proposer simplement le mariage civil sans faire mention des Juifs, et peut-être aurait-il eu plus de chance d'emporter la place. Mais il ne faut pas oublier que, s'il était le protecteur des Juifs, il était aussi l'humble exécuteur de leurs volontés. Il n'avait rien à leur refuser. Or, à cette époque, les Juifs avaient à se venger de la nation chrétienne, à cause du procès retentissant de Tisza Eszlar. Il ne leur suffisait pas que dans cette affaire la justice hongroise eût procédé d'une façon si étrange, — c'est le moins qu'on puisse dire, — ils exigeaient une réhabilitation éclatante et... un dédommagement. Le ministre céda aux injonctions de l'*Alliance israélite*, et la Hongrie fit officiellement amende honorable aux Juifs de ce qu'on eût osé les soupçonner d'avoir versé le sang chrétien. « Ah! fiers Hongrois, ricanaient-ils, vous nous accusez d'avoir immolé quelqu'un de votre race et commis un meurtre rituel! Pour votre châtiment, nous exigeons votre sang sous une autre forme; nous voulons avoir le droit d'épouser vos filles. » Et Tisza proposa une loi sur le mariage entre Juifs et chrétiens, et une autre sur la légitimation des mariages civils contractés à l'étranger.

A la Chambre des députés, la question ne rencontra pas le moindre obstacle. Par la loi de 1876 sur les comitats, Koloman Tisza avait si bien organisé son système de corruption, qu'il devait l'emporter à chaque scrutin. Il avait créé un Parlement à son image et à sa ressemblance. Les deux lois sur le mariage furent votées presque sans débat.

Heureusement la Chambre haute avait conservé une plus grande indépendance. Sa composition même la soustrayait plus ou moins aux manipulations du ministre calviniste. Elle comprenait tous les évêques diocésains et tous les évêques titulaires du rite romain et du rite grec catholique; des évêques grecs non unis, des grands dignitaires de la cour, des *obergespænn* (préfets), nommés par le gouvernement, et qui, jusqu'en 1848, étaient presque inamovibles; tous les possesseurs de majorats, princes, comtes, barons qui ont reçu le diplôme du roi de Hongrie ou qui ont obtenu l'indigénat en vertu d'une loi. En temps ordinaire, la Table des magnats montrait une souplesse extrême vis-à-vis du cabinet et se permettait rarement de résister. L'élément bureaucratique obéissait au moindre signe du ministre et votait selon son bon plaisir; les autres, — les princes du sang, les prélats et beaucoup de seigneurs, — brillaient le plus souvent par leur absence.

Le projet de loi sur le mariage juif eut le don de les réveiller un peu de leur torpeur. Tisza avait cru ne se heurter qu'à l'opposition des évêques et comptait sur l'indolence de la plupart des magnats. Il s'aperçut bientôt de son erreur. Toute l'aristocratie hongroise se révolta à l'idée que leurs descendants pussent être Juifs et le peuple partagea ce sentiment. Le ministre motivait son projet, en mettant en avant l'intérêt de l'État, de la morale et de la société. Le pays répondait que cette loi blessait les mœurs sociales de 12 millions de chrétiens au profit de la race juive. L'opinion publique était hostile à une pareille innovation, et il était clair que la résistance serait vive à la Chambre haute.

Tisza, qui a plus d'une ruse dans sa cervelle matoise, fit jouer toutes les mines pour arriver à ses fins. La discussion devait avoir lieu le 11 décembre 1883. Il s'agissait d'amener à Buda-Pesth un grand nombre de magnats favorables et d'éloigner, autant que possible, les opposants. Beaucoup de magnats sont dans l'armée et dans les fonctions publiques. On leur refusa tout congé pour le jour de la discussion. On écarta d'autres sous divers prétextes, et, chose triste à dire, l'épiscopat lui-même ne fut pas tout à fait à l'abri des influences gouvernementales. Enfin, une Altesse Royale vint tout exprès à Buda-Pesth pour amener certains magnats à des sentiments ministériels.

Le jour de la bataille, on s'aperçut que Tisza n'avait pas perdu son temps. Sur 710 membres qui composaient la Chambre haute, 213 seulement étaient à leur poste, pas même la moitié. Les débats n'en furent pas moins très animés. Mgr Samassa, l'archevêque d'Erlau, un fougueux patriote magyar; Mgr Schlauch, alors évêque de Szatmar; le vieux comte Georges Apponyi, le chancelier de la Hongrie avant 1848; le comte Antoine Szecsen, et d'autres encore, déployèrent une éloquence admirable pour défendre le mariage chrétien. Du côté des libéraux, les Juifs eurent pour avocats : le comte Jules Andrassy, l'ancien ministre des affaires étrangères, et le baron Nicolas Vay, le chef temporel de l'Eglise calviniste. Quand la discussion fut close, la Chambre repoussa la loi par 110 voix contre 103. Voici, à titre de curiosité, l'état exact des votants :

	Archiducs.	Prélats catholiques.	Prélats grecs non unis.	Grands dignitaires.	Obergespann.	Princes.	Comtes.	Barons.	Représentants transylvaniens.	Total.
Nombre total des membres. .	2	53	10	10	60	19	362	191	3	710
Nombre des votants.		29		6	43	1	85	48	1	213
Contre la loi.		29		2	2		63	13	1	110
Pour la loi.				4	41	1	22	35		103

Un mois plus tard, le 12 janvier 1884, il y eut un nouveau vote, et cette fois, le ministère fut battu par 200 voix contre 191 [1].

A peine ce résultat fut-il connu que Tisza communiqua à la presse libérale ce mot d'ordre : « Réforme de la Table des magnats. » Il faut, disait-on, extirper les magnats à 5 gulden; la coalition des cléricaux et des hommes de sport ne saurait être tolérée davantage! Depuis longtemps, c'était le rêve caressé de Tisza. Par la réforme des comitats, il avait obtenu une Chambre des députés parfaitement malléable; il voulait, en remaniant la Table des magnats, compléter son œuvre. Dans son discours électoral de Grosswardein, il lança le ballon d'essai de son projet de réforme. A l'en croire, la Chambre haute ne répondait plus aux besoins des temps nouveaux et entravait le fonctionnement régulier du mécanisme parlementaire. Un remède était indispensable, il l'apportait. Telle qu'il l'entendait, la Chambre haute comprendrait 11 grands

[1] Les évêques catholiques ne furent encore pas tous présents : sur 53, il n'y en eut que 37.

dignitaires, 30 évêques, 7 représentants de l'Eglise réformée helvétique, de la confession d'Augsbourg et de l'Eglise unitaire, 1 représentant juif, 3 présidents de tribunaux, tous les magnats payant 3000 gulden d'impôt foncier, quelques membres à vie nommés par la couronne dans la proportion de 1/4 ou 1/3. On excluait ainsi tous les évêques titulaires au nombre de plus de 20, tous les préfets, quelques centaines de magnats hongrois, et tous les seigneurs autrichiens qui n'optaient pas pour la Hongrie.

Il est facile de voir où tendait cette réforme : elle affaiblissait l'élément catholique et l'élément indépendant, et permettait de faire entrer à la Chambre un nombre considérable de créatures ministérielles. Tisza incarna son plan dans un projet de loi qu'il ne tarda pas à présenter à la Chambre des députés. Il fut adopté par 76 voix de majorité.

Comme il fallait s'y attendre, la Table des magnats refusa de signer sa déchéance quand la loi nouvelle lui fut présentée. Non seulement elle protesta contre l'admission des Juifs, mais elle s'opposa aussi à l'exclusion d'un si grand nombre de magnats et à celle des évêques titulaires. Tisza s'y était attendu et, par conséquent, il tenait une solution en réserve. Il laissa les protestations suivre leur cours, puis, par un coup de théâtre imprévu, il jeta la pomme de discorde parmi les magnats, au moment où leur salut résidait uniquement dans une parfaite concorde. Peu de temps avant que le projet dût être discuté à la commission du Sénat, il fit des concessions énormes. Il accepta 2 évêques titulaires, limita à 30 le nombre des sénateurs à vie; enfin, il consentit à ce que la Chambre haute nommât, une fois pour toutes, 50 des magnats exclus par la loi. Ce compromis inespéré séduisit un bon nombre d'opposants. La majorité hostile fut divisée, et Tisza en profita pour faire voter rapidement le projet de loi ainsi modifié. La réforme tant désirée fut accomplie et une ère nouvelle commençait pour la Hongrie.

La voie était frayée pour le mariage civil obligatoire. Quoi de plus facile que de réitérer l'essai de 1883 et d'en appeler de la Table des magnats, plus ou moins récalcitrante, à une Chambre des seigneurs mieux composée? Les chances ministérielles avaient singulièrement grandi en quelques mois; le succès paraissait assuré. Koloman Tisza préféra ne pas précipiter les événements. N'avait-il pas conquis l'essentiel, je veux dire la réforme des magnats? Qui l'empêcherait, désormais, de séculariser le mariage lorsqu'il le jugerait à propos? Il avait une majorité à sa disposition pour toutes les lois antichrétiennes. Pourquoi se hâter comme si on n'était pas sûr du lendemain? Mieux valait attendre et poursuivre l'œuvre de la

laïcisation par la voie administrative. Tisza laïcisa de plus en plus l'université catholique de Buda-Pesth, en confiant toutes les chaires à des libres penseurs; il livra à des francs-maçons l'administration des biens ecclésiastiques; il mit aux mains de ses créatures toutes les fonctions publiques et, dans cette curée formidable, organisée par lui, Juifs et calvinistes se partageaient avidement les dépouilles de la patrie hongroise. Le ministre reprit surtout sa politique de persécution dans la malheureuse querelle du baptême des enfants issus de mariages mixtes. En poussant les choses à l'extrême, il voulait amener les évêques à réclamer eux-mêmes le mariage civil comme le moindre mal.

Ainsi que nous l'avons vu, la loi de 1868 n'avait, de l'aveu même de ses auteurs, qu'une valeur purement déclarative. On n'avait pas stipulé de sanction pénale. Suivant que les parents et le clergé avaient plus ou moins de zèle, ils s'y conformaient ou ne s'y conformaient pas. Le curé catholique et le pasteur protestant baptisaient, chacun d'après ses rites, l'enfant qu'on lui apportait. Ils ne se préoccupaient pas de la loi, considérant que, du moment que les parents venaient à eux, c'est qu'ils voulaient que le nouveau-né devînt, selon l'occurrence, catholique ou protestant. La statistique montre que le clergé protestant agissait, de la sorte, dans une plus large mesure que les curés catholiques. Cette liberté ainsi prise n'empêchait pas un certain nombre de calvinistes de protester avec violence chaque fois qu'un curé, usant du même droit, baptisait un enfant qui, en vertu de la loi de 1868, aurait dû appartenir au protestantisme. Non contents de protester, ils exigeaient que le prêtre catholique transmît l'extrait du livre des baptêmes, — l'état civil, — au pasteur d'où ressortissait le nouveau-né. Ce qui revient à dire qu'ils voulaient forcer le curé catholique à livrer au protestantisme l'enfant qu'il venait de baptiser. Au point de vue du dogme et de la discipline catholique, le curé qui aurait accepté ce compromis eût été simplement un traître. Aussi le clergé catholique résista, en déclarant que, même prise à la lettre, la loi de 1868 ne pouvait être interprétée dans ce sens.

Tisza était trop bon libre penseur pour ne pas donner tort aux catholiques. En 1879, il fit introduire dans la loi un article ainsi conçu : « Quiconque *reçoit* dans une autre confession un mineur de moins de dix-huit ans, — contrairement aux dispositions de la loi de 1868, — est passible d'une peine qui peut aller jusqu'à deux mois de prison et 300 florins d'amende. » Par cette menace de la prison, on espérait aplatir le clergé catholique, comme si, en Prusse, des mesures analogues n'avaient pas produit l'effet diamétralement opposé! Les curés hongrois ne se laissèrent pas intimider.

La plupart d'entre eux continuèrent à observer les lois de l'Eglise sans provocation et sans faiblesse. C'est où on les attendait. A chaque prétendue infraction de la loi, fonctionnaires et pasteurs eurent hâte de déférer aux tribunaux les curés qui avaient baptisé un enfant issu de mariage mixte.

A cette époque, la magistrature hongroise n'était pas encore suffisamment épurée dans le sens maçonnique, et il faut dire à son honneur qu'elle refusa de suivre le ministre sur le terrain de la persécution ouverte. Elle acquitta régulièrement les prêtres catholiques, en déclarant que le baptême ne rentrait pas dans la catégorie des cas visés par la loi de 1879. Cette loi parle d'une conversion, du *passage* d'une confession à une autre. Or, par le baptême, on ne passe point à une autre confession, car, avant la réception de ce sacrement, on n'est pas encore chrétien. Dès lors, on ne pouvait punir un prêtre pour avoir conféré le baptême à un enfant que revendiquait le protestantisme.

Au ministère des cultes, on ne s'était pas attendu à cette échappatoire. Que faire? Une nouvelle loi risquait de mécontenter trop les populations catholiques, et il n'y avait pas à y songer. Cédant aux instigations des loges, le ministre des cultes, M. Tréfort, essaya de contraindre les curés rebelles administrativement. En 1884, il envoya à tous les évêques une circulaire invitant les curés à se conformer strictement aux dispositions de la loi de 1868, sinon ils tomberaient sous les coups de la loi de 1879. Il est permis de croire que la menace n'était pas sérieuse et visait simplement la galerie. Tréfort savait, en effet, que les tribunaux acquittaient tous les curés accusés d'avoir violé la loi de 1868. Aussi, lorsque le cardinal Simor lui fit comprendre qu'il demandait une chose impossible, il ne fut plus question de la circulaire. Il s'établit pratiquement une sorte de *modus vivendi*. Le clergé des deux cultes baptisait les enfants qu'on lui apportait, et chaque année il y eut, avec le consentement tacite des évêques, deux ou trois cas où le curé catholique remettait au pasteur protestant l'extrait de baptême de l'enfant qu'il avait baptisé.

A la mort du ministre des cultes, survenue en 1888, les hostilités reprirent de plus belle. Sceptique par son origine française et son éducation, esprit très ouvert et d'une culture intellectuelle très large, Tréfort n'avait rien du sectaire mesquin et haineux. S'il a suscité plus d'une chicane à l'Eglise catholique, c'est qu'il suivait le courant anticlérical créé par son chef, Tisza. Son indifférence religieuse le préservait de la manie des persécutions et le rendait accessible aux bonnes raisons.

Il n'en fut pas de même de son successeur, le comte Albin Czaky,

que Tisza alla chercher au fond du comitat de Zips. Catholique de nom, Czaky avait sucé avec le lait maternel l'antipathie pour la religion à laquelle il appartenait. Sa mère était une baronne Pronay, dont un des cousins est curateur suprême des luthériens slovaques; sa belle-mère est une baronne Vay, et on sait que le curateur suprême des calvinistes hongrois est un Vay. C'était l'instrument qu'il fallait à Tisza pour pousser avec vigueur le *Kulturkampf*. Le nouveau ministre des cultes n'avait ni l'esprit génial, ni la vaste science, ni les dons oratoires, ni le talent administratif de Tréfort; mais, aux yeux du chef, sa haine du clergé catholique suppléait à tout. Tisza ne s'était pas trompé dans son choix. A peine installé au ministère, Czaky montra qu'il était digne des prédilections calvinistes. Il fit le porc-épic grincheux, enfonçant ses dards dans toute chair cléricale : évêques, curés, moines, tout le monde eut à en souffrir.

Il essaya ses forces dans différents conflits, puis, sentant croître son audace, il résolut de trancher la question des baptêmes que Tréfort avait laissée sagement dormir. Le 15 septembre 1889, il écrivit au cardinal Simor pour lui annoncer qu'il allait régler l'affaire par un rescrit ministériel. Le primat, voyant venir l'orage, répondit le 14 novembre, et, dans un mémoire juridique très bien fait, il démontra que le rescrit, tel que le concevait le ministre, loin de trancher les difficultés, susciterait d'effroyables luttes confessionnelles dans le pays. En outre, il fit observer que s'il était donné suite à cette idée, les évêques se verraient dans l'impossibilité d'accorder la dispense pour les mariages mixtes. Il en résulterait des complications qui jetteraient les populations dans des troubles indicibles. Il était donc plus sage de maintenir le *statu quo* jusqu'à ce que le Parlement eût modifié la loi de 1868, si manifestement en contradiction avec le droit naturel. A ce mémoire, aussi modéré que substantiel, le cardinal joignit une copie de la lettre qu'il avait adressée à Tréfort en 1884, lettre qui avait fait reculer le ministre d'alors. Là où Tréfort avait prudemment battu en retraite, Czaky éprouva le besoin de prendre, au contraire, l'offensive. Il répliqua, le 20 novembre, par une lettre insolente où le sarcasme tenait lieu d'arguments. Dix jours après, Simor, conservant admirablement son sang-froid, fit encore une fois entendre le langage de la raison, de la sagesse, de la modération. Ce fut peine perdue. Le siège du ministre des cultes était fait; il ne tint aucun compte des deux écrits du cardinal-primat et eut même le front, un peu plus tard, de soutenir au Reichstag que personne ne l'avait prévenu. Le trop fameux rescrit, daté du 26 février 1890, fut envoyé à tous les préfets et, le 22 mars, il arriva aux mains

des évêques. La guerre était, pour la première fois, déclarée officiellement à l'Église catholique et

Les Juifs, partout de joie, en poussèrent des cris.

III

La politique anticléricale prenait décidément le dessus à Buda-Pesth. Czaky venait de faire ce qu'aucun de ses devanciers n'eût osé tenter. Pour le président du cabinet, c'était une victoire éclatante, personne ne pouvait le nier. Seulement, il faut ajouter que ce triomphe personnel fut éphémère : le rescrit était à peine signé qu'une crise ministérielle précipita Tisza du pouvoir et faillit même entraîner une nouvelle orientation politique. Tisza avait prévu la fin de son trop long règne, mais le rusé politicien s'était promis d'imposer un successeur qui fût l'héritier de ses ambitions et de gouverner ensuite le pays sous le pseudonyme d'un homme de paille quelconque. Son ami Czaky était digne de ce rôle de comparse et l'acceptait de grand cœur. Par bonheur, on avait compté sans le roi. Tout faible qu'il est, François-Joseph, repoussa la combinaison que lui suggérait Tisza, et ce fut un autre député de la majorité libérale, le comte J. Szapary, que la couronne chargea de former un ministère.

Szapary était un libéral modéré de l'école de Deak, bien supérieur à Czaky à tous les points de vue. Nature noble et élevée, gentilhomme de la tête aux pieds, plein d'expérience et de tact, fidèle à son pays et à son roi, fidèle aussi à son Eglise, dont il respectait les enseignements, le nouveau président du conseil ne partagea ni les haines ni les engouements de son prédécesseur. Celui-ci avait déchaîné les plus mauvais instincts dans le pays et mené de front la guerre contre la religion, la guerre contre les nationalités et en secret la guerre contre l'Autriche et la dynastie des Habsbourg. Anticléricalisme, magyarisme et kossuthisme, — qu'on me passe cette expression barbare, — tel était en trois mots le système gouvernemental de Tisza. C'est à vouloir trop ostensiblement vaincre sur ce terrain qu'il se brisa.

Szapary comprit que pour ramener la paix dans les esprits il fallait en quelque sorte prendre le contrepied de cette politique malsaine et respecter à la fois la religion, les nationalités et la monarchie. Animé des meilleures intentions il prouva par ses actes qu'il aspirait sérieusement à la pacification du pays.

Sous la dictature de Tisza, les Saxons protestants de la Transylvanie étaient en butte aux vexations les plus odieuses, et un de

leurs fonctionnaires, le garibaldien comte Gabriel Bethlen, les opprimait pendant seize ans à la façon d'un Gessler. Szapary prit à leur égard une attitude des plus conciliantes. Il les débarrassa de Bethlen, de Desidor Bauffy et de quelques autres tyranneaux, et leur fit une série de concessions qui furent accueillies avec joie. Il sut si bien les prendre, qu'il amena leurs députés à sortir de l'opposition et à entrer dans la majorité gouvernementale. Le chauvinisme magyar de Tisza les avait excédés, les vues plus larges du nouveau ministre amenèrent leur complète capitulation.

Szapary ne fut pas moins heureux vis-à-vis des Serbes de la Hongrie. Autant ceux-ci avaient été opprimés par Tisza, autant ils eurent à se louer du régime nouveau. Ce revirement apaisa leurs rancunes invétérées et les gagna à la cause gouvernementale. Si Szapary en avait eu le temps, il aurait obtenu le même résultat avec les Roumains. Sur toute la ligne, il avait montré les aptitudes d'un véritable homme d'État.

En même temps qu'il réconciliait les Saxons, les Serbes et les Roumains, il s'efforçait de resserrer les liens qui rattachent la Hongrie à l'Autriche. Non seulement le pacte de 1867 fut pour lui chose sacrée, il prit encore à cœur de maintenir l'union la plus étroite entre son pays et l'armée commune. Il agit si bien dans ce sens, que les chauvins outrés lui en firent un crime et l'accusèrent de trahir les « aspirations nationales » et de n'être qu'un vil courtisan. Ce grief fut même exploité contre lui par les libéraux au moment où il leur plut de le renverser.

Comme bien l'on pense, Szapary eût surtout désiré rétablir la paix entre l'Église et l'État, et éteindre les flammes du *Kulturkampf* si perfidement attisées par le précédent ministère. Réduit à lui-même ou mieux entouré, il aurait certainement réalisé cette partie importante de son programme, parce que, en dehors des Juifs et des calvinistes, personne ne voulait la lutte. Mais Tisza montait la garde, semblable aux francs-maçons qui entourent le lit d'un frère mourant pour l'empêcher de recevoir le prêtre. Son rêve eût été de voir la présidence du conseil aux mains de Czaky; nous avons constaté qu'il échoua dans cette tentative. Du moins réussit-il à maintenir son âme damnée au ministère des cultes, et après tout, c'était le point essentiel. Avec l'obstination propre aux petits esprits, Czaky continua sous le nouveau ministère l'œuvre persécutrice commencée précédemment, se préoccupant peu ou prou des idées personnelles de son chef. Le rescrit du 26 février fut envoyé aux évêques seulement un mois après avoir été signé, de sorte qu'ils pouvaient le considérer comme le don de joyeux avènement du comte Szapary. Par là on voulait faire entendre au

pays que rien n'était changé, pas même le *numéro du fil*, et couper court à toutes les espérances catholiques.

Lorsque le public connut la teneur du rescrit, ce fut à travers tout le royaume une stupéfaction dont rien ne saurait donner une idée. Le ministre décrétait que tout prêtre refusant de livrer au pasteur protestant l'extrait de baptême d'un enfant issu de mariage mixte était passible d'une amende et que cette contravention serait déférée non pas au juge ordinaire, mais aux autorités administratives ou au préfet de police[1]. C'était, comme on voit, l'arbitraire le plus inique, et le ministre le comprenait si bien qu'il n'avait pas le courage de s'en rapporter aux décisions de la magistrature. Il prévoyait qu'elle refuserait toute valeur à son interprétation des lois de 1868 et de 1879.

Le sort en était jeté et les esprits modérés voyaient avec tristesse s'ouvrir une ère d'inextricables conflits. Le gouvernement et l'épiscopat, le clergé paroissial et la bureaucratie allaient être aux prises les uns avec les autres et, comme le disait le cardinal Simor, la paix risquait d'être irrémédiablement troublée. De fait on va lire une des pages les plus tristes et les plus douloureuses de l'histoire de la Hongrie, une page, pourquoi ne pas l'avouer? où l'honneur de l'épiscopat n'est pas toujours aussi bien sauvegardé qu'on le voudrait.

L'attitude des évêques ne pouvait être douteuse. Le rescrit de février leur demandait une concession impossible à accorder. Tout le monde reconnaît qu'en baptisant l'enfant qu'on lui apporte, le prêtre catholique le reçoit dans le giron de son Église. Or le ministre hongrois exigeait que le curé livrât ce même enfant au protestantisme, le rayât de son propre registre des baptêmes et le considérât officiellement comme un protestant, quels que fussent d'ailleurs les désirs du père et de la mère. Le peuple avait trouvé une expression pittoresque pour caractériser ce procédé; il disait qu'on délivrait à l'enfant un passeport pour l'enfer. La loi de 1868 était inadmissible au point de vue du droit naturel, et c'est pourquoi on n'en avait pas tenu compte. Czaky envenima tout, en lui donnant une interprétation abusive et en la faisant exécuter.

Le cardinal Simor convoqua aussitôt ses collègues pour combiner avec eux un plan d'action commune. La conférence se réunit le 12 avril 1890, au palais primatial d'Ofen. Hélas! ce qui se passa au sein de cette réunion montra que la Hongrie n'était pas au bout

[1] Pour comprendre la gravité de ce décret, il faut se rappeler que, par le fait de cette transmission de l'extrait de baptême, l'enfant devenait officiellement protestant et était obligé de par la loi d'aller à l'école protestante et de recevoir l'instruction religieuse protestante.

de ses épreuves. Il devint évident que le ministre des cultes avait trouvé des appuis et des complices même dans l'épiscopat. Le primat eût voulu que tous les évêques protestassent dans une lettre collective contre les prétentions outrecuidantes du ministre. Il se heurta à l'opposition formelle de quelques prélats, et la rumeur publique ne tarda pas à désigner comme l'âme de cette coterie un archevêque dont on connaissait les visées ambitieuses. Simor était brisé par la maladie et la fatigue, et ses jours étaient comptés. L'archevêque dont le nom courait sur toutes les lèvres convoitait, disait-on, le siège primatial, et pour l'obtenir, il tâchait de s'assurer la protection du ministre des cultes. Lorsque le cardinal Simor devina l'intrigue qui se jouait, il en fut terrifié. Mais la faction était puissante, il fallut céder et, au lieu d'une lettre, la conférence adressa aux curés une courte circulaire dans laquelle on lui enjoignait de se soumettre au rescrit ministériel, en attendant que le Saint-Siège eût décidé.

Le fameux *intérim* commençait et avec lui des difficultés sans nombre. Plus clairvoyant, j'allais dire plus orthodoxe que certains évêques, le clergé paroissial refusa de se soumettre au rescrit ministériel. Dans plus de cent réunions de prêtres, il fut décidé qu'on résisterait, prêts à subir toutes les peines, amende et prison. C'était une protestation contre le ministre, mais c'était aussi une rébellion contre l'autorité ecclésiastique; et comme au seizième siècle, lors de la Réforme, de simples curés en remontraient à leurs évêques. Ceux-ci se trouvaient dans une position douloureuse. Sachant que dans le fond les curés avaient raison, ils furent obligés d'accepter en silence la dure leçon que leur infligeaient leurs subordonnés. Pour être juste, il faut ajouter que la plupart des évêques étaient d'accord avec leurs curés et qu'à la conférence d'Ofen, ils avaient voté l'intérim, la mort dans l'âme.

Le cardinal Simor entama des négociations avec le Saint-Siège. Quoiqu'elles restassent secrètes, on sait d'après les réponses venues de Rome, quelles questions avaient été posées. Le primat demandait si le clergé pouvait — *an tolerari possit* — se conformer au rescrit du 26 février; ce rescrit subsistant, si les évêques pouvaient désormais accorder la dispense pour les mariages mixtes. Dans une première lettre du 7 juillet 1890, le cardinal Rampolla répondit *négativement* aux deux questions. De plus les évêques furent priés de porter cette double décision à la connaissance du clergé paroissial, afin « qu'il comprît combien la loi de 1869 et le rescrit de 1890 étaient opposés aux principes catholiques ».

Un rude coup aurait été porté au ministère si à ce moment on avait publié la lettre du cardinal Rampolla. Mais l'Eglise de Hongrie

a tous les malheurs; quand ce ne sont pas les évêques qui l'abandonnent, c'est le roi apostolique qui l'entrave. Czaky avait eu vent de la décision romaine, et comme il n'avait pas encore fait la concentration de ses mamelouks à la Chambre, il voulut à toute force en empêcher la publication. Il joua son grand atout, le roi. Mandé à la cour de Vienne, Simor fut conjuré de temporiser et... il temporisa.

Sa condescendance prouve combien l'Église recherche peu les luttes et les conflits. Pour peu qu'il l'eût voulu, il lui aurait été facile de ne pas céder aux instances du roi et de mettre le gouvernement aux prises avec de redoutables embarras. Il ne le fit point. Désirant avant tout la paix religieuse, il tenait à laisser au ministre des cultes le temps de battre honorablement en retraite, et c'est dans ce but aussi qu'il s'adressa une seconde fois à Rome, à la fin du mois d'août. Le grand théologien qu'il était n'avait pas besoin de nouvelles informations; il était parfaitement fixé sur la portée doctrinale du rescrit de février. Mais il espérait toujours que le gouvernement profiterait de ces délais pour proposer un *modus vivendi*.

Le cardinal croyait se trouver en présence d'un gouvernement loyal, préoccupé des intérêts religieux et moraux de la nation. C'est en quoi il se trompait. Poussé par les loges, Czaky ne poursuivait qu'un but : l'écrasement de l'Église. Tandis que Simor négociait à Rome et à Vienne, tandis que plusieurs évêques se renfermaient dans une inaction fatale et abandonnaient leurs prêtres aux vexations de la bureaucratie, le ministre des cultes préparait ses batteries. Au mois de novembre, une majorité certaine lui était acquise à la Chambre. Il lui fit adopter une motion statuant que la loi de 1868 devait être maintenue et que le rescrit de février était tout à fait légal.

C'est à la suite de cette manœuvre odieuse que le cardinal se décida à publier enfin les deux décrets romains, celui du 7 juillet et celui qu'il venait de recevoir le 20 septembre. Il convoqua les évêques pour le 16 décembre, d'autant plus que le 18 la question allait être portée à la Chambre haute, et que l'échec du ministre était certain. Le plan de Simor était net et simple. Il avait préparé une lettre collective qu'il soumettrait à la signature de tous les évêques. Avec cette lettre seraient publiés les deux documents du Saint-Siège. A la Chambre des seigneurs, le cardinal voulait lui-même prononcer un grand discours et flétrir la déloyauté du gouvernement.

La conférence se sépare, rien ne se publie. La séance du 20 décembre arrive, le primat se tait. Le comte Zichy et Mgr Schlauch

déclarent sèchement qu'on renonçait à discuter la question religieuse. Que s'était-il passé dans l'intervalle? Le 17 décembre, le roi avait cru pouvoir encore une fois peser de tout le poids de son autorité sur la conduite du cardinal Simor et de l'épiscopat. La cour capitulait et obligeait les catholiques à accepter les conditions de cette cruelle défaite.

C'en était trop pour le vaillant lutteur qui avait tenu tête à tant d'adversaires et qui fut vaincu par ses propres amis. Un mois plus tard, — le 23 janvier 1891, — le primat mourait à Gran, emportant dans la tombe d'indicibles chagrins. Pour l'Eglise de Hongrie, ce fut une perte irréparable. Simor avait été l'âme de la résistance catholique; en lui, se personnifiaient, pour ainsi dire, toutes les énergies religieuses de la forte race magyare. Au milieu de toutes les défaillances et de toutes les lâchetés, il se dressait inébranlable comme un roc. Il sauvait l'honneur de l'épiscopat hongrois tristement compromis par l'un ou l'autre de ses collègues et quelquefois par le cardinal Haynald lui-même. Alors que les autres gardiens du temple dormaient, ou tremblaient, ou trahissaient leur cause, Simor veillait, luttait, groupait autour de lui les bonnes volontés. L'armée catholique, clergé et fidèles, avait trouvé un général digne et capable de la conduire.

A voir l'apparence plutôt chétive de ce prélat, on ne se serait pas douté qu'on avait devant soi un grand conducteur de peuples. Simor ne payait pas de mine. Il n'avait rien dans sa prestance qui attirât le regard, mais sa physionomie était caractéristique et ses deux yeux de flamme révélaient une intelligence puissante. Il subjuguait dès l'abord, et quand la glace était rompue, on était sous le charme de sa parole. Il parlait volontiers avec le visiteur qui l'intéressait et on s'apercevait bien vite qu'on avait affaire à un esprit très cultivé. Le cardinal Simor était, en effet, très savant, et c'est par sa science que lui, le fils d'un pauvre savetier de Stuhlweisenbourg, était arrivé à la plus haute situation qu'un homme puisse occuper en Hongrie. Parti des derniers degrés de l'échelle sociale, il était devenu archevêque de Gran, primat de Hongrie, légat du Pape, prince de l'Eglise. Tant d'éclat et de splendeur n'éblouit pas l'humble prêtre; sous la pourpre, il resta modeste pour lui-même comme pour sa famille, et dans un pays où fleurit le népotisme, il fut à l'abri de la contagion. Quoiqu'il eût des revenus immenses, il n'en usa pas pour enrichir les siens; il exigea que ses parents ne changeassent rien à leur manière de vivre : le cardinal ne rougit point de l'échoppe où il était né. Ses richesses, il les consacra aux bonnes œuvres et aux travaux d'utilité publique : « Les bénéfices ecclésiastiques, disait-il, sont à Dieu et aux pauvres. » Simor fut

un Mécène dans la haute et belle acception du mot. Il acheva et orna de ses deniers la cathédrale de Gran, qui lui coûta plus de 2 millions; il construisit un palais primatial, y établit une vaste bibliothèque, une galerie de tableaux, etc. Il créa des écoles de tout genre, ouvrit des hôpitaux et se montra si généreux pour les orphelinats qu'on le surnomma le père des orphelins. C'est au milieu de ces grands et nombreux travaux que la mort vint le surprendre. Toute la Hongrie catholique pleura ce saint athlète. Elle avait perdu son chef, et elle songeait à l'avenir avec une poignante inquiétude, cherchant en vain le successeur digne de prendre le commandement.

S'il n'avait dépendu que de Czaky l'hésitation n'aurait pas été longue, sans doute. Le cardinal Simor était à peine descendu dans la tombe, que le ministre des cultes confia la direction des affaires primatiales à Mgr Samassa, archevêque d'Erlau. Evidemment, ce n'était pas le successeur qu'eût choisi le primat défunt. Dans le conflit ecclésiastique qui avait surgi, Mgr Samassa n'avait pas joué un rôle très héroïque, et il avait, peut-être sans s'en rendre compte, suscité des ennuis aux évêques qui prenaient hardiment la défense de l'Église. Czaky reconnut dans ce prélat l'homme selon ses vues, — bien à tort, comme Mgr Samassa devait le montrer plus tard, — et il en fit le primat intérimaire, espérant que le Saint-Siège ratifierait son choix.

Une double déception l'attendait. D'abord, Mgr Samassa, l'eût-il voulu, aurait été incapable de seconder efficacement sa politique; il n'était plus temps. La conscience catholique avait eu un réveil sérieux dans le pays. Malgré les procès et les condamnations, le clergé paroissial tint ferme, préférant la persécution à la félonie, et le peuple l'appuya de toutes ses forces, comme on put s'en apercevoir aux élections législatives survenues au commencement de 1892. Ces élections présentèrent un spectacle inusité en Hongrie. Jusqu'alors, les curés et les évêques soutenaient régulièrement les candidatures du gouvernement, et ceux d'entre eux qui se faisaient élire siégeaient tous dans la majorité ministérielle. Le *Kulturkampf* changea la face des choses. Pour la première fois, quelques évêques, entre autres, ceux de Rosenau et de Stuhlweisenberg, publièrent des mandements spéciaux à l'occasion des élections, et dans les réunions électorales la politique religieuse constituait le thème essentiel de toutes les discussions. Dans près de quatre-vingts districts les candidats s'engagèrent par écrit à prendre en mains les intérêts catholiques et à repousser toutes les lois antichrétiennes. Quelques prêtres avaient eu la faiblesse d'accepter des candidatures officielles; à l'exception d'un seul, ils furent tous

battus par l'opposition cléricale. Le vent avait complètement tourné.

Czaky s'était donc trompé de date, et la sympathie réelle que lui témoignait l'archevêque d'Erlau devenait une quantité négligeable. Il se trompa aussi en espérant que le Saint-Siège élèverait Mgr Samassa sur le siège primatial de Gran. On ne saura sans doute jamais toutes les intrigues regrettables qui furent ourdies à propos de la vacance de ce siège, et peut-être la mémoire de plus d'un évêque gagne-t-elle à ce silence discret. Le Vatican agit avec autant de sagesse que de fermeté et déjoua toutes les ruses du cabinet hongrois. Après dix mois de négociations pénibles, on apprit tout à coup que le prince-primat de la Hongrie portait le nom inconnu de Nicolas Vaszary, un moine bénédictin qui, jusqu'alors, avait gouverné la grande abbaye de Martinsberg.

Cette nomination ne fut pas sans exciter quelque surprise, parce qu'on s'attendait à voir la dignité primatiale conférée à un prélat ayant joué un rôle politique dans les derniers temps. Certes, les hommes très capables ne manquaient pas dans l'épiscopat hongrois, et le gouvernement avait ses candidats qui ne demandaient pas mieux que de prendre la place de Simor. Le Saint-Siège préféra nommer un homme nouveau, et on s'aperçut bientôt que son choix était excellent, meilleur que ne l'eussent voulu les ministres libéraux.

Vaszary choisit pour devise ce simple mot : *Pax*, mais ce mot était tout un symbole. L'archevêque de Gran voulait montrer que, au milieu de l'effervescence générale, il s'efforcerait de calmer les animosités, et qu'il tendrait loyalement la main au gouvernement, pour sortir de l'impasse où l'on était acculé. Il apportait la *paix* dans les plis de sa robe, et il avait l'espoir de la faire accepter aux plus réfractaires des ennemis de l'Église.

Sa devise reçut une interprétation authentique, quelques mois après qu'il se fut installé à Gran. Le 22 mars 1892, la Société de Saint-Étienne, de Buda-Pesth, tint son assemblée générale. Le prince-primat y assista, et prononça, en cette circonstance, un discours-programme qui était un chef-d'œuvre de diplomatie et de prudence apostolique. La question brûlante du jour, — le conflit soulevé par le rescrit de février, — y est traitée de main de maître. Sans rien sacrifier, Mgr Vaszary ménage le ministre, déclare que le rescrit du 26 février est une œuvre de bonne foi, qu'il est moins la *cause* que l'*effet* du mal, que le mal réside dans la loi funeste de 1868, que c'est cette loi qui a besoin d'être réformée, que le point de vue catholique est parfaitement acceptable, de l'aveu même d'hommes d'État libéraux, tels que Joseph Eötvös. Il ajoute

qu'il s'est empressé d'entamer, à ce sujet, des pourparlers avec le gouvernement et avec le Saint-Siège, et qu'on pouvait attendre avec confiance le résultat de cette double négociation.

Comme bien l'on pense, la population catholique accueillit ce discours avec une véritable joie. Tout le monde sentait que le nouveau primat était à même de faire triompher la paix, si le gouvernement consentait à rompre avec les loges maçonniques. Dans le clergé paroissial, le calme reprit peu à peu le dessus, et un cri de soulagement traversa tout le royaume : *Habemus pontificem!* « Enfin nous avons un pontife! »

Quel malheur que le gouvernement n'ait pas montré à son tour des dispositions plus pacifiques et accepté les propositions que lui offrait si noblement le primat de Hongrie! Mais Czaky et les sectaires qui étaient derrière lui craignaient précisément la paix, et ils mirent tout en mouvement pour la faire échouer. Loin de seconder le primat, le ministre des cultes multiplia les vexations, encouragea toutes les motions radicales, — réception des Juifs, liberté et égalité de tous les cultes, etc., — et proclama en pleine Chambre qu'on ne toucherait pas à la loi de 1868. Ainsi que son prédécesseur, Mgr Vaszary fut obligé de reconnaître que le ministre était hostile à toute conciliation sérieuse. Il ne lui restait plus qu'à regarder en face cette situation douloureuse, et à mettre l'Église en état de défendre ses droits et ses intérêts.

C'est ce qui se fit à la conférence épiscopale que le primat avait convoquée le 12 mai 1892. Ajoutant la moquerie à l'injustice, le ministre avait proposé un accommodement : il consentait à ce que le curé catholique livrât l'extrait de baptême à un fonctionnaire municipal, qui se chargerait de le transmettre au pasteur protestant. La conférence d'Ofen rejeta cette combinaison dérisoire qui ne changeait absolument rien au fond des choses, car l'enfant devenait toujours protestant, et il demanda la revision de la loi de 1868. Le 4 juin suivant, Mgr Vaszary indiqua lui-même un compromis dans le discours célèbre qu'il tint à la Chambre des seigneurs. Au ton provocateur que Czaki avait employé le 20 mai à la Chambre des députés, le primat répondit avec une modération extrême, allant jusqu'aux dernières limites de la condescendance. Il ne réclama pas l'abrogation immédiate de la loi de 1868, ce qui pouvait paraître difficile, il demanda simplement qu'on interprétât le paragraphe 12, de façon à ne lui accorder qu'une valeur déclarative. Selon cette interprétation très légitime, la loi abandonnait aux parents le droit de régler l'éducation confessionnelle de l'enfant; c'était un conseil, et non pas un ordre qu'elle donnait en rappelant le vieux principe : *Sexus sequitur sexum.*

Si elle ne résolvait pas définitivement le problème, la motion du primat établissait du moins un *modus vivendi* tolérable, — celui-là même qui avait subsisté longtemps, — et l'épiscopat comme la majorité de la Table des magnats se rangèrent à cette opinion modérée. Tentative infructueuse que le ministre rejeta comme il avait repoussé les précédentes, et il ne resta plus trace de cette « harmonie traditionnelle » de l'Église et de l'État dont avait parlé le roi dans un discours du trône du 22 février. Le mois suivant, les Chambres s'en allèrent en vacances après une session extrêmement orageuse et, de plus, la situation allait se compliquer d'une crise ministérielle.

La campagne anticléricale que nous venons d'esquisser à grands traits avait été menée exclusivement par Czaky. Le président du cabinet qui, dès le début, avait manqué d'énergie et de confiance en lui-même, s'était de plus en plus laissé traîner à la remorque par son ministre des cultes. Personnellement hostile à toutes les mesures vexatoires, il les couvrait néanmoins du manteau de son autorité et on assista à ce fait étrange que jamais le clergé n'avait été persécuté autant que sous le régime du ministre modéré. Le comte Szapary avait-il espéré par sa faiblesse se concilier ses collègues sectaires et conserver son portefeuille quand même? S'il avait fait ce calcul pitoyable, il dut s'apercevoir bientôt que la meute ne se contenterait pas de l'os clérical jeté à leur voracité. Ce que voulait la « clique Tisza », représentée par Czaky, c'était le pouvoir sans restriction et sans partage.

On en eut la preuve le 5 et le 6 septembre, lorsque Koloman Tisza célébra à Komorn son jubilé comme procureur suprême de l'Église transdanubienne. On fit de cette fête de famille une véritable levée de boucliers contre le catholicisme. L'évêque calviniste Gabriel Pap prononça un discours d'une virulence inouïe, qu'il termina par la motion suivante : « Les parents, — dans les mariages mixtes, — qui ont fait baptiser leurs enfants par le prêtre catholique *doivent être contraints par l'autorité civile* à envoyer ces enfants au catéchisme du pasteur protestant! »

Le fils de Koloman Tisza, le jeune député, en appela aussi au bras séculier pour faire triompher l'Église réformée. C'était au point qu'un grand journal libéral n'hésita pas à dire : « A Komorn, nous avons vu l'ultramontanisme calviniste qui, en fait d'intolérance, l'emporte de beaucoup sur l'ultramontanisme catholique. »

L'offense publique faite au catholicisme était d'une gravité exceptionnelle et les plus indifférents trouvaient que l'évêque Gabriel Pap avait dépassé les bornes. Le calme parfait avec lequel le prince-primat répondit à ces outrageantes provocations fit paraître sous

un jour encore plus odieux les violences des énergumènes de Komorn.

Le clergé et le peuple avaient été émus, irrités; le 8 septembre, Mgr Vaszary leur adressa un mandement où il prêcha la paix avec une sérénité qui arracha un cri d'admiration à ses adversaires. « La force, disait-il, cette vertu cardinale, ne se manifeste pas seulement dans l'action, mais aussi dans la patience » ; et il conclut en disant que, dans l'intérêt de la patrie, il fallait remettre le glaive au fourreau.

Pour les partisans de Tisza, l'échauffourée de Komorn constituait un échec. Ils n'eurent pas l'air de s'en apercevoir et poussèrent vivement leurs attaques, forçant l'infortuné Szapary dans ses derniers retranchements. Vainement leur avait-il fait concession sur concession, et tout promis, même la laïcisation de l'état civil; on réclama de lui, non pas des sacrifices, mais son immolation personnelle. Le voyant reculer toujours, ils résolurent d'en finir avec lui à tout prix et ils lui tendirent un piège d'où il ne pourrait plus se dépêtrer. Le mariage civil fut tiré de l'arsenal, où il gisait un peu oublié, et on apprit tout à coup, avec quelque surprise, que cette question était le point capital du programme des libéraux. Cette fois, il n'y avait plus moyen de reculer, et le cabinet Szapary donna enfin sa démission, trop tard, au gré de ceux qui ont une idée plus haute de la dignité humaine et du sentiment de l'honneur.

A. Kannengieser.

La fin prochainement.

TROP VENGÉE[1]

V

Nous étions au soir du bal, et debout, à l'entrée des salons, j'accueillais mes invités avec cette extrême courtoisie, qui est, dit-on, une des formes de l'impertinence. Pour moi, j'agissais simplement par routine. Je n'avais pas de passions politiques bien déterminées et toutes les fractions gouvernementales m'intéressaient également peu. Je subissais donc patiemment ce défilé de gens inconnus, car mon amabilité n'allait pas jusqu'à retenir les noms et les figures. C'était une fête ouverte et qui menaçait de dégénérer en cohue; pour cette raison, je n'y avais convié que peu de mes relations personnelles; de loin en loin, seulement, on annonçait un nom familier, mais en vain j'avais l'oreille tendue pour saisir celui de Witold. Je savais pourtant qu'il était arrivé. Ponctuelle en matière d'étiquette, j'avais fait prendre des nouvelles de sa femme, qui s'était excusée, sous prétexte de fatigue, de paraître le soir. Mais lui, un pressentiment me disait qu'il viendrait, et, malgré moi, j'étais en proie à une surexcitation fébrile. L'heure avançait, cependant; depuis longtemps on dansait dans la galerie. Quelques imprudents, enhardis par la douceur d'une soirée de février, s'aventuraient dans le jardin, la foule des arrivants diminuait, et je jugeai que je pouvais, sans inconvénients, abandonner mon poste.

Je fis signe à un de mes cousins qui se trouvait là, on ne sait trop pourquoi, promenant autour de lui des regards désespérés dans l'espoir de rencontrer une figure de connaissance. Il se rapprocha vivement, comme un naufragé auquel on tend une corde de sauvetage.

— Savez-vous, lui dis-je, qu'à vous voir, on vous croirait égaré au milieu des Peaux-Rouges? Voulez-vous me donner le bras pour faire un tour dans les salons, ou préférez-vous que je vous présente à un des puissants du jour?

Je riais, amusée de sa mine piteuse.

A ce moment même, d'une voix retentissante, on annonça le comte Olenski, et Witold s'avança vers moi.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai 1894.

J'eus un tressaillement imperceptible, mais en même temps, je sentis que ma surexcitation *d'avant l'épreuve* tombait comme par enchantement et que j'étais en pleine possession de mes moyens.

— Voilà qui est tout à fait courageux, dis-je en lui tendant la main, absolument comme si je l'avais vu la veille. Entrer en fonctions à peine descendu de chemin de fer, c'est un acte de discipline qui prouve que vous êtes né pour la carrière diplomatique.

Je m'étonnais moi-même de pouvoir lui parler avec un aussi parfait laisser-aller, et lui, était si visiblement déconcerté de mon accueil, que sa confusion ajoutait encore à ma liberté d'esprit.

Il balbutia une phrase incohérente.

— J'espère, poursuivis-je très cordiale, que la comtesse Olenska sera bientôt remise. Vous venez directement de Vienne, n'est-ce pas? C'est un voyage terriblement long quand on le fait tout d'une traite, mais d'autre part, les arrêts en route sont presque plus fatigants.

Après avoir émis cette réflexion originale, je me retournai vers mon cousin, qui était resté à côté de moi.

— Je voudrais vous présenter au comte Witold Olenski, lui dis-je, vous vous prêterez mutuellement secours, car vous êtes tous deux ici en pays inconnu.

Je les nommai l'un à l'autre, puis de nouvelles arrivées vinrent réclamer mon attention et je ne revis plus Witold ce soir-là, mais je demeurai sous l'impression que ma première victoire était gagnée, que j'avais été à peu près telle que je voulais être.

Je l'avais regardé le moins possible pendant notre court entretien. Me défiant de moi-même, je ne voulais pas risquer de rencontrer sur son visage quelque expression familière qui m'eût rappelé d'une façon trop vivace le Witold que j'avais aimé; mais, si peu que je l'eusse entrevu, il ne me paraissait plus le même; aussi beau, peut-être, mais différent, avec un aspect d'homme fait, de maturité précoce qui s'harmonisait mal avec ses vingt-cinq ans. Et cette impression se confirma, lorsque je le revis plus longuement le lendemain. Je faisais, sans doute, la part de l'espèce de gêne que je lui causais, mais je l'observai lorsqu'il parlait avec d'autres, et, à aucun moment, je ne retrouvai la mobilité des traits, l'éclair du regard, la chaleur de la voix et du geste, tout cet ensemble jeune qui faisait sa séduction irrésistible.

Par contre, il y avait dans sa physionomie quelque chose de plus réfléchi, je dirais de plus *vécu*, si j'osais employer le jargon moderne. Son front s'était élargi, comme sous l'action de la pensée. A coup sûr, il était moins brillant, moins exubérant, moins débordant de jeunesse heureuse, mais, tel que je le voyais à l'heure

actuelle, s'il s'imposait moins à l'attention, il me semblait devoir la fixer davantage.

Ce ne fut que plusieurs jours après leur arrivée qu'il me présenta sa femme. Elle se disait souffrante, et peut-être l'était-elle en effet, car sa santé, comme j'en eus la preuve dans la suite, exigeait de grands ménagements. Toutefois, j'imagine que Witold avait dû reculer le plus possible le moment de nous mettre en présence. Lui-même ne paraissait pas plus à l'aise que le premier jour, et je pouvais de moins en moins comprendre pourquoi il avait accepté un rapprochement qui lui était si visiblement pénible.

M. de Waldheim attribuait cette contrainte à la timidité, et ne tarissait pas en éloges sur sa correction et sa bonne tenue.

— Il est infiniment mieux que je ne croyais, disait-il; il m'était resté dans l'esprit comme un homme à bonnes fortunes, gâté par ses innombrables succès. Je m'attendais à de la suffisance, à de l'infatuation; mais je le trouve, au contraire, d'une modestie parfaite. Et avec cela d'une remarquable intelligence en affaires. Je crois, Isaure, que vous avez le don de le rendre taciturne. C'est à peine s'il élève la voix lorsqu'il est devant vous.

Mme Olenska vint enfin me rendre sa première visite une après-midi, à ma réception de cinq heures. En la voyant, le portrait que m'en avait fait le neveu de la comtesse de Windhorst me revint soudainement à l'esprit. Oui, c'était bien cela, très petite, très brune, d'une extrême maigreur et, comme il l'avait dit, une figure à caractère, le front bas, d'épais sourcils surplombant des yeux d'un noir sans reflets, des traits trop accentués, mais aux lignes régulières, quelque chose d'étrange, de dur, avec, de temps en temps, un éclair pathétique qui surprenait et éveillait la curiosité.

Quel était l'être moral qui se cachait sous cette enveloppe? La question me poursuivait, tandis que je lui débitais les phrases de politesse qu'un usage constant amenait toutes faites sur mes lèvres. Je me disais qu'une telle femme fournirait à coup sûr un sujet d'observations intéressantes à un psychologue, qu'elle devait être de ces natures passionnées et complexes qui, suivant les circonstances, commettent un crime ou accomplissent un acte d'héroïsme. Je l'appréciais impartialement, sans jalousie latente. Chez beaucoup de femmes, dit-on, le jugement s'obscurcit en face d'une rivale préférée, et elles voient ses qualités physiques ou morales comme à travers une lentille grossissante, ce qui achève de les mettre à la torture. Mais moi je n'exagérais pas la valeur de Mme Olenska, parce que je ne la considérais pas comme une rivale. Witold avait failli à ses serments, il s'était rendu coupable d'un acte lâche. C'était là le point capital, tout le reste était secondaire, et je

m'inquiétais peu de celle pour qui la lâcheté avait été commise.

Pendant cette première entrevue, Mme Olenska parla à peine, mais je sentais que, de son côté, elle m'observait beaucoup. L'examen me fut sans doute favorable, car, en fort peu de temps, elle parut très disposée à m'accorder sa confiance et à devenir mon amie.

Je l'encourageai le moins possible; il y avait pour moi quelque chose de répugnant à accepter une intimité avec la femme de Witold, mais je ne réussissais pas à me défendre de ses obsessions. S'autorisant de notre parenté au trentième degré pour abuser de mon temps et de ma complaisance, elle me consultait sur tout et ne voulait d'autres conseils que les miens. Je dus d'abord l'aider à choisir son installation et à régler la question d'ameublement, puis il fallut lui dresser la liste de ses visites, la guider dans le choix de ses relations; il n'était pas jusqu'à ses toilettes qu'elle ne me demandât de décider pour elle. Je supportais assez mal l'engouement inexplicable qu'elle me témoignait et qui était tout à fait en désaccord avec l'idée que je m'étais faite sur elle au début. Certes, il ne paraissait pas, à la voir, qu'elle fût de ces créatures fragiles et dépendantes qui ont besoin de s'étayer sur les autres, mais à mesure que je l'étudiai davantage, je m'expliquai cette apparente contradiction. Les sentiments les plus extrêmes se heurtaient dans cette organisation indisciplinée. Plus tard, je la connus fantasque, irascible, prête à tout sacrifier à ses haines et à ses ardeurs de vengeance; mais je la vis aussi dévouée, oublieuse d'elle-même, obéissant à de généreuses impulsions. Il est vrai que ces élans passagers avaient de si terribles lendemains qu'ils ne pouvaient inspirer de sympathies durables. Les plus disposés à l'indulgence devaient demeurer en défiance perpétuelle des surprises qu'elle leur ménageait.

Ce ne fut que peu à peu, bien entendu, que j'analysai ce caractère bizarre, mais, ce que je ne pus m'empêcher de constater, dès le premier moment, c'était l'aigreur mal déguisée qui régnait entre le mari et la femme, et qui se traduisait par mille signes non équivoques. Chez Mme Olenska, c'étaient des allusions indirectes, des haussements d'épaules, lorsque je lui suggérais de consulter son mari, plutôt que moi, sur tel ou tel point de détail.

— Witold! mais il ne s'intéresse à rien, disait-elle avec amertume; il ne se soucie guère de ce qui se passe chez lui!

Ou bien encore :

— On prétend que c'est une erreur pour un homme de se marier trop jeune, mais je crois que pour une femme, c'est une folie à n'importe quel âge.

En présence de Witold, ou bien elle affectait d'être très silencieuse, ou elle lançait, comme par hasard, un mot agressif, qu'au

reste il ne relevait jamais. Chez lui, il y avait une sorte de tristesse résignée, comme un parti-pris de *laisser tomber*, de se dérober aux discussions et aux guerres de paroles. Et lorsque je le voyais si imperturbable, si maître de lui, je me demandais curieusement quelles pouvaient être les causes d'une métamorphose aussi complète, par quelles phases il avait passé pour être devenu si différent de lui-même, du beau garçon, sûr de l'avenir, qui semblait croire que le monde avait été créé pour lui.

Et plus je considérais ce singulier ménage, moins je saisissais la mystérieuse raison qui avait poussé Witold à accepter une situation à la fois humiliante et douloureuse, car il devait souffrir de me voir initiée aux misères de sa vie conjugale, et, d'autre part, les souvenirs d'autrefois n'étaient nullement effacés en lui; je me souviens de son expression d'angoisse, un jour que la conversation tomba sur Heilthal, et que M. de Waldheim, croyant lui être agréable, l'interrogea sur le séjour qu'il y avait fait en même temps que mon père et moi. Ce jour-là, il me fit pitié, et je vins à son secours en créant une diversion; je vois encore le regard timide et reconnaissant qu'il leva sur moi et qu'il détourna aussitôt comme s'il craignait de m'offenser par ce remerciement muet.

J'avais essayé de lui parler d'Olga, voulant lui prouver combien il me coûtait peu de revenir en arrière, mais lui ne chercha pas à m'imiter dans cette affectation.

— Je ne l'ai pas revue depuis deux ans, me dit-il avec émotion.

Et, après un moment de silence.

— Je n'ose pas lui écrire. Sans doute, elle ne s'intéresse plus à moi, elle a raison. J'ai lassé sa bonté et son indulgence. Dieu sait pourtant si j'aurais besoin de l'une et de l'autre!

— Oh! dis-je légèrement et sans paraître comprendre, Olga est la meilleure et la moins susceptible des amies; si vous avez eu le tort de la négliger, je suis sûre qu'elle vous pardonnera; c'est une femme trop intelligente pour éterniser des griefs.

Il eut un geste de protestation.

— Je crois plutôt, dit-il avec douceur, qu'elle a l'esprit trop juste pour excuser ce qui est inexcusable.

C'était sa première allusion au passé, et je me hâtai de changer de sujet; je me croyais très forte, mais pas assez cependant pour abaisser le mur de réserve que j'avais élevé entre nous et qui était ma sauvegarde. Jusqu'à la fin il devait ignorer la puissance qu'il avait exercée sur moi, les larmes et le désespoir dont il avait rempli ma vie, quoique, à vrai dire, la nécessité de poser en femme triomphante et insensible m'apparût moins évidente. Pourquoi me donner tant de peine pour lui démontrer que je ne souffrais pas,

que j'avais tout oublié? Il paraissait si convaincu qu'il en était ainsi, que lui seul se souvenait, que lui seul méritait de souffrir!

L'affection soudaine que, bien à mon corps défendant, j'avais inspirée à la comtesse Olenska devait avoir un résultat inévitable.

Au bout de quelques semaines, elle jugea que notre intimité, cette intimité dont elle faisait tous les frais, était assez mûre pour qu'elle abordât avec moi le chapitre des confidences, et j'eus beau résister, protester, lui répéter encore et encore que je ne voulais rien entendre, il me fut impossible de mettre une digue à ce torrent d'épanchements désordonnés qui sortaient d'un cœur gonflé d'irritation. Pour l'arrêter, il eût fallu se brouiller avec elle, et je ne voulais pas d'éclat, mais il me déplaisait de pénétrer ainsi dans l'existence intime de Witold, de surprendre les secrets de son triste intérieur. Je n'éprouvais, grâce à Dieu, aucune mesquine satisfaction à constater combien durement il était puni, je n'étais pas diminuée au point de pouvoir savourer une vengeance vulgaire, et toutes les révélations de Mme Olenska ne faisaient qu'ajouter à mon pessimisme, à mon horreur de la vie et à ma mauvaise opinion de l'humanité. Dans la vie, on trouvait le malheur partout, mais l'humanité ne méritait pas mieux, et c'était peine perdue de s'apitoyer sur elle.

Moins prévenue contre Witold, j'eusse pu cependant ressentir pour lui une sorte de compassion, car, à travers les récits de sa femme, je croyais démêler qu'elle avait à peu près tous les torts. Et un jour qu'elle me racontait, avec un grand luxe de détails, une scène extravagante qui s'était passée entre eux parce qu'il avait prétexté d'une indisposition pour ne pas l'accompagner à l'Opéra, je ne pus m'empêcher de lui laisser voir ma désapprobation.

— Mais, enfin, m'écriai-je, comment vous plaisez-vous à l'exaspérer pour un aussi pauvre motif? De votre propre aveu, le monde vous ennuie, et, quand ce serait le contraire, il n'est pas de plaisir qui vaille d'être acheté par des querelles et des procédés blessants. Vous vous dites malheureuse, et je crois que vous l'êtes, mais avouez que votre malheur est un peu votre ouvrage!

Je n'avais pas prévu tout l'effet de mes paroles : par un revirement subit, propre à sa nature ardente, sa colère tomba, ses yeux se remplirent de larmes, elle se retourna vers moi avec cette expression pathétique qui, de loin en loin, adoucissait la dureté habituelle de ses traits.

— Oui, dit-elle enfin, lentement comme si elle réfléchissait, oui, je sais bien, je suis maladroite, emportée; qui nous verrait ensemble jugerait que c'est lui qui a raison, que je le pousse à bout, seulement ce serait juger à la surface, sans connaître les choses. Et

voulez-vous toute la vérité, fit-elle en s'animant de nouveau, si je lui cherche des querelles stupides, si je suis inégale, exigeante, impossible à vivre, car je suis tout cela, c'est que je me rends compte — ah! Dieu! l'admission est humiliante, mais à quoi bon se payer de mensonges — c'est que je me rends compte, dis-je, qu'il ne m'aime pas, que jamais, jamais, à aucun moment de sa vie, il ne m'a aimée! Oui! aux yeux de tous, il paraîtra cent fois meilleur que moi, il est patient, il ne me contrarie en rien! Eh bien, je préférerais mille fois qu'il me fît subir toutes les tyrannies, je voudrais qu'il me frappât, qu'il me maltraitât. J'accepterais tout, tout, plutôt que d'être la femme dédaignée que je suis.

Elle parlait avec une exaltation qui la rendait presque belle, et je l'écoutais profondément surprise. N'était-ce pas là les divagations d'un esprit malade? Pourquoi donc Witold l'eût-il épousée, pourquoi eût-il été infidèle aux promesses sacrées échangées entre nous, s'il ne l'eût pas aimée?

— Vous êtes sous l'empire de la fièvre, dis-je enfin. N'était-ce pas, au contraire, une inclination mutuelle très vive qui a décidé votre mariage? C'est, du moins, ce que le monde était unanime à proclamer.

— Oh! le monde, le monde, reprit-elle avec emportement, ne faut-il pas qu'il bavarde, qu'il ait une opinion sur tout? Et que sait-il? l'envers de la vérité, la plupart du temps. Ah! si je vous racontais dans quelles conditions mon mariage s'est fait! Mais je n'en ai pas le courage; d'ailleurs, il n'y a plus de remède; vous ne pourriez me dire qu'une chose, c'est que j'ai été folle, et à quoi cela servirait-il? Dieu sait que je me le suis assez souvent dit à moi-même!

Elle sécha ses larmes, et à l'attendrissement qui l'avait embellie succéda une expression méchante.

— Ainsi, vous avez cru que mon mari m'aimait? fit-elle d'un ton ironique. Vraiment, il serait mal venu à dépenser son cœur sur ma triste personne, car moi, je suis bien près de le haïr...

Une flamme sombre, menaçante, s'alluma dans ses yeux; un moment, elle m'avait attirée, mais maintenant, c'était plutôt de la répulsion qu'elle m'inspirait.

Peut-être devina-t-elle cette impression, car, pendant quelque temps, elle se montra moins expansive. La saison mondaine battait son plein, et, tous les soirs, pour s'étourdir sans doute, elle courait de salon en salon, se dépensant avec une activité fiévreuse et obtenant un succès d'étrangeté avec son aspect de Zingara, ses toilettes un peu tapageuses, malgré mes conseils, et l'exceptionnelle splendeur de ses diamants de famille. Witold l'accompagnait rarement, et je comprenais qu'elle dût être blessée de ce qui était

certainement un manque d'égards. Il ne paraissait qu'aux soirées de l'ambassade, et je ne le voyais guère que là, depuis que sa femme et lui étaient installés chez eux, mais je le savais en grande faveur auprès de M. de Waldheim, qui vantait sans cesse son assiduité et ses facultés rares.

— C'est lui qui fait tout, disait-il en riant, une vraie cheville ouvrière, et moi qui l'avais pris comme personnage décoratif! De ce côté-là j'ai été bien trompé, mais je l'aime mieux comme il est.

Les choses continuèrent ainsi jusqu'à la fin de mai. Je n'avais pas eu la visite de Mme Olenska depuis trois jours, lorsqu'une après-midi, au moment où je montais en voiture, on me remit un petit billet de son écriture.

« Je suis malade au lit, me disait-elle, il faut que je vous voie, je vous conjure de venir sans retard. »

La distance n'était pas longue de chez moi au petit hôtel qu'elle habitait rue Christophe-Colomb, et les termes pressants de la lettre me firent augurer quelque chose de grave. J'y allai aussitôt; au seuil de l'antichambre, je trouvai Witold, pâle, la figure décomposée.

— Vous voudrez bien croire, me dit-il, que je ne suis pour rien dans l'indiscrétion de Wanda; j'ai honte qu'elle abuse ainsi de votre complaisance, mais vous savez ce qu'elle est, et s'il est possible...

Un geste découragé acheva sa phrase. Il paraissait tant souffrir, que, pour la première fois vis-à-vis de lui, je cédai à une impulsion de bonté.

— Je vous assure, lui dis-je, que vous vous préoccupez à tort, je suis très heureuse de pouvoir être utile à Mme Olenska. Est-elle réellement malade?

C'étaient des paroles bien insignifiantes, mais je les avais prononcées avec naturel, amicalement même.

Les traits de Witold s'éclairèrent tout à coup.

— Merci, balbutia-t-il, merci, vous êtes bonne!

Un instant, nos regards se croisèrent, je détournai le mien, et d'une voix presque sèche, je réitérai ma question.

— Malade! Wanda! répéta-t-il, comme s'il revenait de très loin.

Puis, la réalité des choses le ressaisit, et il reprit d'un ton d'irritation contenue :

— Il ne m'est pas très facile de savoir ce qu'il en est, elle refuse de voir un médecin. Je ne crois pas que son état soit bien alarmant, mais, ce matin, elle a eu une crise de nerfs et vous réclamait à grands cris. Je n'ai pu l'empêcher de vous écrire, quoique j'eusse tout fait pour vous épargner ce triste spectacle.

— Conduisez-moi chez elle, demandai-je.

Il m'accompagna jusqu'à la porte.

— Vous me permettrez de ne pas entrer avec vous, me dit-il, ma présence l'agite davantage.

Il s'inclina et disparut sans bruit, tandis que je frappais légèrement et que je m'introduisais chez Mme Olenska.

C'était une vraie chambre de malade; les rideaux baissés interceptaient le jour, une veilleuse brûlait sur une table, l'atmosphère était imprégnée d'une âcre odeur de laudanum et, à travers la demi-obscurité qui régnait dans la pièce, j'entrevis la jeune femme couchée, ses cheveux noirs retombant en désordre sur l'oreiller, ses yeux brillants fixés sur quelque point invisible, comme si elle était le jouet d'une vision. En m'apercevant, elle se redressa, rejeta sa lourde chevelure en arrière, et esquissa un pâle sourire.

— Je vous remercie d'être venue, me dit-elle, d'une voix qu'on entendait à peine, je suis si seule, si abandonnée de tous, c'est un acte de charité de me tendre la main!

— Où souffrez-vous? lui demandai-je en m'asseyant près de son lit; votre mari, que j'ai rencontré tout à l'heure, m'a dit que vous ne vouliez pas consulter de médecin; peut-être n'en connaissez-vous pas, je pourrais...

Elle m'interrompit :

— Un médecin! A quoi bon? Ma maladie n'est pas de celles qui se guérissent par les drogues. Witold le sait bien, seulement il ne veut rien voir. Il vous a dit probablement que j'étais déraisonnable, fantasque. Ah! il est dans son droit, peut-être, mais moi, voyez-vous, je n'en puis plus, je veux en finir une fois pour toutes avec cette vie de tortures.

Et comme je la regardais avec inquiétude :

— Oh! n'ayez crainte, poursuivit-elle avec un rire amer, je ne songe pas à défrayer les faits divers au moyen d'un suicide, je vois cela d'ici en première page : « Le scandale de l'ambassade d'Autriche! » On prétend que c'est lâche de se tuer, mais moi je trouve qu'il faut encore un certain courage, plus que je n'en ai, en tout cas. D'ailleurs, je ne veux pas mourir, ce serait rendre Witold libre, le délivrer, il serait trop heureux...

Elle débitait tout cela d'un ton lassé, monotone, comme sous l'influence d'un assoupissement magnétique.

— Les choses sont arrivées au paroxysme, reprit-elle, je vous ferai grâce des scènes qui ont eu lieu entre nous, elles ont failli me tuer, mais elles auront eu au moins un bon résultat, celui d'avoir fixé mes résolutions. Jusqu'à présent j'étais indécise, j'espérais le ramener, je vois que tout est inutile; l'aversion que je lui inspire est insurmontable, et je n'ai plus d'autre idée que de m'éloigner de lui. Ah! je sais bien que ce serait une meilleure vengeance de

rester, de l'obliger à me supporter, mais la vengance retomberait sur moi! Non, mon parti est pris, irrévocablement pris! ne cherchez pas à le combattre, fit-elle avec un réveil de vivacité, je ne vous écouterai pas, je ne veux pas de conseils; pourtant, vous êtes la seule personne au monde de qui j'en accepte, mais il est des questions trop intimes, pour qu'un autre les décide pour soi; seulement, je tenais à vous prévenir, vous la première, de ce que j'ai résolu. Après tout, il n'y a que vous que je regretterai ici en partant.

J'hésitai un moment avant de répondre. Il me déplaisait que la pauvre créature m'imposât ainsi son amitié, mais elle était sincère, et, si peu de cœur qu'il me restât pour le malheur des autres, je la plaignais. Je tentai de la raisonner.

— Vous êtes dans un moment de crise, lui dis-je doucement, vos nerfs ont pris le dessus; plus calme, vous verrez les choses différemment. Croyez-moi, les partis extrêmes ne remédient à rien, vous n'en serez pas plus heureuse pour vous être affranchie violemment d'une situation qui vous pèse peut-être, mais qui vaut encore mieux pour vous que celle que vous achèteriez au prix d'un éclat. Votre grand tort, laissez-moi vous le dire, c'est de demander trop à la vie. Prenez-la donc pour ce qu'elle est : une épreuve inévitable et qui a pour excuse qu'elle ne saurait durer toujours.

Malgré moi, j'avais mis de l'amertume dans ces dernières paroles. Wanda m'enveloppa d'un regard pénétrant.

— Ah! soupira-t-elle, vous aussi vous n'êtes pas heureuse... J'ai cru le deviner parfois; pourtant, que peut-il donc vous manquer, à vous? Vous êtes belle! vous avez toutes les supériorités, et puis il y a en vous quelque chose que les autres n'ont pas, quelque chose qui attire et qui retient...; il le faut bien, puisque vous m'avez subjuguée, au point que moi, qui suis si facilement jalouse, je ne puis pas l'être de vous. Vous me paraissez si en dehors, si au-dessus des faiblesses humaines, et, cependant, vous souffrez aussi. Ah! tenez, c'est une atroce invention que le monde; mais moi, je n'ai pas votre philosophie, je ne puis pas courber la tête et endurer; c'est pour cela que je veux partir, m'en aller loin de tout ce qui m'irrite, de tout ce qui me blesse. Par moments, je me dis que, si je pouvais être sûre, mais absolument sûre de ne jamais revoir Witold, l'avenir serait encore beau pour moi.

Un éclair de haine concentrée brilla dans son regard.

— Je me trompe, ajouta-t-elle sourdement, je ne pourrais être heureuse que si je le savais puni.

Elle accentua ces mots d'un ton de colère si sauvage, qu'instinctivement je me détournai d'elle.

— Je ne veux pas entrer dans vos griefs, lui répondis-je plus

froidement; il est possible qu'ils soient fondés, mais votre erreur est de croire que, séparée de votre mari, vous trouverez l'apaisement. Telle que je vous connais, encore si vivante, si pleine d'illusions, si avide de combats, vous n'êtes pas faite pour la solitude; l'isolement n'est bon que lorsqu'on a reconnu le néant de tout, l'inutilité de continuer la lutte.

— Et vous trouvez que mon expérience n'est pas assez complète? dit-elle avec ironie; moi, j'en juge autrement! Il me semble que j'ai assez combattu; aussi bien, tout est décidé, je suis même d'accord avec Witold; d'ici à quelques jours j'annoncerai mon départ, je dirai que j'ai le mal du pays, que le climat de la France m'est nuisible; je suis assez changée, Dieu sait! pour que ma version paraisse acceptable. On croira à une absence momentanée, mais je ne reviendrai plus et, à vous, j'ai tenu à dire la vérité.

Il y eut un moment de silence.

— Cela m'a fait du bien de causer avec vous, continua-t-elle. Tout à l'heure vous me désapprouviez, mais vous reconnaîtrez plus tard que j'avais raison.

Elle me tendit ses mains brûlantes.

— Je vous ai ennuyée trop longtemps, mais j'avais un tel besoin de vous voir!

Et se penchant vers moi :

— Surtout, fit-elle en insistant sur chaque mot, surtout, si Witold vous parle, ne croyez rien, rien absolument de ce qu'il vous dira.

Elle laissa retomber sa tête sur son oreiller et ferma les yeux. Un moment, debout devant son lit, je m'arrêtai à considérer sa figure amaigrie, sa pâleur terreuse, le frémissement de ses lèvres décolorées. Quel que fût le mal moral dont elle se plaignait, il devait être bien profond pour exercer de tels ravages sur son être physique.

Contrairement à ce que j'avais prévu, elle persista dans sa décision; son départ fut à peine remarqué, et on parut généralement croire à la raison de santé qu'elle mettait en avant. Quant à M. de Waldheim, il se déclarait enchanté de sa disparition.

— Cela lui fera grand bien de respirer l'air natal, disait-il en riant. Je la crois un peu folle avec ses poses de tragédienne en retrait d'emploi, et comme ses compatriotes sont tous plus ou moins détraqués, elle se retrouvera parmi eux à sa place naturelle. Par exemple, je garde son mari; il m'est indispensable et va devenir tout à fait la perfection, à présent qu'il n'aura plus cette lunatique à surveiller. J'imagine qu'il ne sera pas pressé de retourner à sa chaîne.

Witold, en effet, n'avait nullement manifesté l'intention de quitter son poste. Mais si ses nouvelles conditions d'existence

étaient pour lui un soulagement, il avait le bon goût de ne pas le laisser paraître. Il n'avait pas cherché à me donner d'explications sur les causes de sa rupture avec sa femme, quoiqu'il sût que celle-ci m'avait mise au courant à sa manière : peut-être dédaignait-il de se justifier..., peut-être ne pouvait ou n'osait-il pas! Vis-à-vis de moi, il conservait toujours la même attitude passive. Forcément, je le voyais davantage, car, depuis qu'il était seul, mon mari avait exigé qu'il logeât à l'ambassade, et nous vivions ainsi, dans une intimité que je trouvais anormale et choquante, mais que j'étais obligée de subir, et que lui ne faisait rien pour éviter. Et en cela il poursuivit la conduite énigmatique dont je cherchais inutilement la clef. Je le gênais, je le paralysais, et pourtant, loin de s'épargner les occasions de se trouver avec moi, il semblait plutôt les rechercher. Quel était son but? Sans cesse, ce problème s'imposait à moi, et par instants, une solution troublante, que je repoussais de toutes mes forces, s'insinuait dans mon esprit. N'y a-t-il pas de la volupté dans certaines souffrances? Witold n'avait-il pas cédé à une curiosité morbide en voulant me revoir? Et maintenant, maintenant, avec cette soif d'émotions psychiques, propre à sa race, cette avidité de sensations non éprouvées, ne goûtait-il pas je ne sais quel plaisir étrange à vivre à mes côtés, à ressaisir, sous une forme nouvelle, les impressions d'autrefois, à évoquer le sentiment fugitif dont il s'était grisé et qu'il avait pris pour de l'amour? Cela se pouvait, après tout, et j'en étais froissée et indignée. De quel droit me mêlait-il ainsi, malgré moi, à sa vie? Savait-il bien si j'étais assez morte au passé pour qu'il pût impunément le ressusciter à toute heure? Oui, il agissait mal, tout le condamnait. Et pourtant, il paraissait si écrasé, si malheureux, que je me prenais quelquefois à lui chercher des excuses.

De Wanda Olenska, je reçus une ou deux lettres qui indiquaient une disposition d'esprit moins agitée. « Je suis mieux, beaucoup mieux, m'écrivait-elle, et je le dois à ma liberté reconquise; je vois que c'était la vie avec Witold qui me faisait mourir à petit feu. Il a sur moi une influence délétère, dont je ne me suis bien rendu compte que le jour où j'en ai été délivrée. A son contact, mon jugement s'obscurcit, mes facultés se déséquilibrent; loin de lui, je me rassérène, mon cœur se dilate, le monde me semble moins laid et l'avenir meilleur. J'en conclus qu'il y a incompatibilité absolue entre nos deux caractères; il est fâcheux que je n'aie pas fait la découverte deux ans plus tôt, mais, enfin, je réparerai ma folie dans la mesure du possible, et pour cela, je suis plus que jamais décidée à ne pas le revoir. »

Je ne lui répondis que quelques lignes et je ne parlai pas de cette

correspondance à mon mari. Mme Olenska m'avait demandé le secret de ses résolutions, et, d'ailleurs, j'avais toute raison de croire qu'avec son humeur incohérente, aucun parti chez elle n'était définitif.

M. de Waldheim continua à penser qu'elle était simplement pour quelques mois en Gallicie, ce qui lui semblait fort naturel et très agréable pour tous.

La vérité n'était donc connue que de Witold et de moi, et créait entre nous une façon de complicité indéfinissable qui ne se traduisait jamais en paroles, mais que nous sentions néanmoins. Je voyais que la distance que j'avais su établir entre lui et moi dès le premier jour se comblait peu à peu malgré mon effort continuel, qu'à travers sa contrainte, perçait un frémissement, une impatience mal contenue de revenir sur le passé pour l'expliquer et en implorer le pardon; mais cette explication qui tremblait sur ses lèvres, je ne voulais pas l'entendre. Quant au pardon! mon Dieu, mais je n'avais pas à lui pardonner! Il n'était qu'un être quelconque, perdu dans la foule de ceux qu'on n'aime ni ne hait, qu'on se borne à ignorer. Quelle présomption était la sienne de solliciter autre chose!

Je cherchais à puiser la sécurité dans ce raisonnement. Etais-je bien convaincue de sa valeur? Le vrai, c'est que l'atmosphère était lourde autour de moi; il me semblait toucher à quelque moment suprême.

L'agitation mondaine dans laquelle je me plongeais avec un redoublement de fièvre ne m'était d'aucun secours. J'eusse voulu la présence d'Olga, mais, appelée auprès d'une amie malade, elle n'avait pu me tenir sa promesse de venir à Paris. Plus que jamais, je me sentais seule, désemparée, le cœur en tumulte, et je me demandais à quoi bon prolonger cette hypocrisie dérisoire qui consistait à vouloir paraître heureuse et digne d'envie, à marcher devant moi avec mon perpétuel sourire aux lèvres, ma joie factice qui trompait les autres sans me tromper moi-même? Ah! qu'il eût été plus honnête, moins douloureux peut-être, de laisser tomber le masque et de m'avouer vaincue! Qu'avais-je à faire de soutenir un combat dans lequel il m'importait si peu de demeurer victorieuse?

VI

Vers le commencement de juillet, je fus tirée de l'espèce de léthargie à laquelle je m'abandonnais par un événement qui me ramena aux tristesses réelles et positives. Ma chère tante de Sainte-Alde se mourait d'une congestion pulmonaire et m'appelait auprès d'elle; je partis précipitamment et j'arrivai assez tôt pour lui dire un dernier adieu.

Elle ne paraissait pas beaucoup souffrir, et la simplicité de sa foi, la pureté de sa conscience, lui faisaient envisager sans terreur le difficile passage.

Elle m'accueillit avec un beau sourire.

— Je suis heureuse de vous avoir revue, ma petite Isaure, me dit-elle, nous nous sommes connues trop tard, pourtant, je vous aimais comme une fille, je crois que vous m'aimiez aussi un peu, mon enfant, mais ne vous affligez pas, je retourne à mon Dieu, je vais jouir de l'éternelle paix.

Elle jeta un regard d'infinie confiance sur le crucifix qu'elle tenait entre les mains.

— Je n'ai qu'un regret, murmura-t-elle avec un soupir étouffé, c'est de partir avant le triomphe de la bonne cause... Ah! le retour de notre roi..., comme je l'ai attendu, comme je l'ai désiré, avec trop d'ardeur peut-être, car les ambitions humaines, les couronnes terrestres, qu'est-ce donc que tout cela!... Mais Dieu sera indulgent, n'était-ce pas pour sa gloire, pour l'avènement de son règne...?

Ce furent presque ses dernières paroles, elle mourait comme elle avait vécu, fidèle à ses deux religions, celle qui avait fortifié son âme, celle qui avait passionné son cœur.

Je la pleurai avec une grande tendresse, mais la douleur que j'éprouvais était de celles qui purifient, qui élèvent, qui portent en soi leur consolation. Mes pensées mauvaises, mes désespoirs égoïstes, mon aversion pour mes semblables, tout cela disparaissait tandis que, agenouillée au chevet mortuaire, je contemplais cette douce figure placide qui, au seuil de l'éternité, s'était éclairée d'une majesté nouvelle. Je me sentais relevée à mes propres yeux d'avoir été aimée par elle, dont toutes les affections avaient été si pures. Il me semblait qu'un peu de sa droiture, de sa bonté, de la dignité et de l'unité de sa vie rejaillissait sur moi.

Mon père, averti comme les autres membres de la famille, n'arriva que le matin des obsèques. C'était lui qui devait conduire le deuil, et il eût jugé de mauvais goût de se dérober à cette obligation. Mais il l'accomplit comme une corvée officielle à laquelle on consacre le moins de temps possible et voulut repartir aussitôt après la cérémonie.

— Je n'ai plus rien à faire ici, me dit-il avec une certaine bonhomie dédaigneuse. Votre tante a sûrement pris des dispositions, et non moins sûrement, elles ne sont pas en ma faveur. Je ne lui en veux pas et que Dieu ait son âme, mais j'aime autant ne pas assister à ma propre humiliation. Je prévois d'ailleurs que c'est vous, Isaure, qui hériterez, et je le préfère cent fois; c'est beaucoup plus de votre âge. Au mien, on a ses habitudes prises. Que

ferais-je, grand Dieu! dans ce château où l'ennui suinte par tous les murs!

L'événement lui donna raison; par un testament qui remontait à deux ans en arrière, ma tante m'instituait sa légataire universelle.

L'héritage était considérable. Cela me toucha peu, car j'étais à la fois trop jeune et trop accoutumée à avoir tout ce que peut donner l'argent, pour attacher de l'importance à une augmentation de fortune.

Toutefois, je ressentis une certaine douceur mélancolique à penser que ce château de Sainte-Alde m'appartenait, que j'étais chez moi au milieu de ces portraits d'ancêtres dans leurs cadres flétris, de ces mille souvenirs pieusement conservés. Lorsque le poids de l'existence serait trop lourd, je trouverais un refuge dans cette vieille demeure imprégnée des traditions d'autrefois, je m'y reposerais des agitations vides qui composaient toute ma vie. Et je pourrais d'autant mieux m'y recueillir seule avec moi-même, que M. de Waldheim partageait absolument l'opinion de mon père au sujet de Sainte-Alde.

— Que vous en ayez hérité, c'est à merveille, me disait-il; que vous ne songiez pas à le vendre, cela va de soi; à moins d'être ruiné, on ne trafique pas d'une propriété de famille. Quant à l'habiter, c'est autre chose, la campagne est toujours ennuyeuse, mais une campagne sans chasse est tout à fait insupportable!

Il ne fit néanmoins aucune objection lorsque je lui demandai d'aller sans moi à Karlsbad, où il devait faire une cure, et de me laisser à Sainte-Alde pendant le temps de mon deuil. Ce n'était pas l'époque de recevoir, et mon mari était si habitué à ne me considérer qu'à ce point de vue utilitaire, que, privée de mes attributions, je lui devenais entièrement inutile.

Il fut convenu que je le rejoindrais à Erlau, aux environs de septembre.

Je passai ces deux mois tout à fait seule; c'était imprudent, car la solitude n'est bonne que lorsqu'on est en paix avec soi-même, que l'on n'est pas aux prises avec des regrets énervants ou de secrètes terreurs, et moi, hélas! je me livrais sans défense, sans la possibilité de réagir au supplice de la *pensée*, qui empruntait à mon imagination une intensité maladive. Oui, mais, d'autre part, c'était un repos à mon immense fatigue d'âme, et je pouvais désespérer à l'aise, loin d'un monde observateur, qui épie, qui commente, qui semble en vérité n'avoir pas de soucis personnels, tant il est occupé des soucis et des actes des autres. Après tout, mon régime de mondanité avait été bien peu efficace. J'avais voulu me rapetisser, devenir un mannequin à la mode, incapable de rien

sentir, mais, à la première interruption, ma vraie nature secouait ses entraves et reparaissait tout entière, et de nouveau, j'étais la créature passionnée, frémissante de l'injustice des choses, ne croyant plus au bonheur, et pourtant le réclamant comme un droit, et jetant au ciel un cri de détresse éperdue, et lui demandant à genoux le secret de son éternel mystère, le *pourquoi* de la souffrance humaine?

Je n'étais pas meilleure sans doute, je ne réalisais pas l'idéal que j'avais parfois entrevu, celui de la femme croyante et résignée qui regarde au delà, qui plie sous l'orage sans se laisser abattre, qui se soumet, sans la comprendre, à la grande loi inéluctable de la douleur.

Non! j'étais pleine de résistance intérieure, de colères insoumises, mais, à tout prendre, mon horizon était plus large. J'étouffais moins que lorsque je m'obstinais à circonscrire mon esprit aux mille questions secondaires dont j'avais voulu faire son unique aliment. Ma vitalité s'affirmait encore trop forte pour pouvoir la détruire par de si faibles moyens et, au fond du cœur, j'aimais mieux qu'il en fût ainsi.

M. de Waldheim me rappela à Erlau au commencement de l'automne, il jugeait que mon deuil avait assez duré, que je pouvais reprendre mon rôle de maîtresse de maison et il m'attendait pour décider les invitations à faire. Sur la liste qu'il avait dressée, les noms de Witold et de sa femme étaient en première ligne.

— J'ai mis le nom de Wanda par acquit de conscience, me dit-il, mais je suis sûr qu'elle ne viendra pas, et je le préfère beaucoup. Elle m'est décidément fort antipathique. Quant à Olenski, nous pouvons compter très prochainement sur lui. Il est en ce moment en Pologne, ou du moins j'imagine qu'il le laisse croire pour sauver les apparences, mais il m'a promis qu'il serait ici incessamment. Il a besoin de se reposer, le pauvre garçon! il a une mine à faire peur! trop de travail peut-être ou bien l'effet de ses ennuis conjugaux. Enfin, ici, il aura une vie sans secousses et pourra se remettre à loisir.

Secrètement je désirais que Witold ne tînt pas sa promesse, mais je ne l'espérais pas beaucoup; la singulière absence de logique qui présidait à toute sa conduite l'amènerait certainement à Erlau. Je ne fus donc pas surprise de le voir au nombre des premiers arrivants.

Sa femme ne l'accompagnait pas. Les médecins lui avaient découvert une maladie nerveuse; elle suivait un traitement hydrothérapique qui la retenait à Cracovie, pour un temps indéterminé.

Telle fut l'explication un peu confuse que nous donna Witold.

Le sujet lui était si évidemment désagréable que, d'un commun accord, on évita d'y revenir, et le nom de Mme Olenska ne fut plus prononcé.

Avec l'ouverture de la chasse, la vie reprenait à Erlau, bruyante et joyeuse. Toutefois, je ne pouvais ressaisir mon entrain de l'année précédente. La réaction, commencée à Sainte-Alde, suivait son cours; et c'était avec une invincible langueur que j'accomplissais ma tâche quotidienne de plaisirs obligés.

Parfois, au risque de me singulariser, j'inventais un moyen de m'affranchir, je prétextais d'une migraine, d'une correspondance en retard, et j'achetais ainsi quelques heures tranquilles. Mais M. de Waldheim se montrait sévère pour ces infractions aux règles de l'hospitalité.

— Je ne vous reconnais plus, me disait-il d'un ton mécontent, jusqu'à présent je vous avais toujours vue superbe de santé et de belle humeur. Vous sembliez avoir adopté la devise américaine : *On, always on.* Maintenant, vous posez à la femme qu'un rien fatigue ou que tout ennuie. Vraiment, votre première manière était la bonne, je vous engage à y revenir si vous tenez le moins du monde à ce que nous restions d'accord.

Un autre que M. de Waldheim observait l'espèce d'engourdissement qui m'accablait, et cet autre était Witold. Je sentais qu'il m'étudiait à la dérobée et, par instants, lorsqu'il croyait mon attention distraite, son regard s'attardait sur moi avec une expression perplexe, comme s'il s'exerçait à déchiffrer une énigme. Il était plus à l'aise depuis que ma fureur mondaine paraissait subir un temps d'arrêt, et j'avais l'intuition que le travail occulte commencé à Paris suivait son cours, qu'il avait résolu de briser les barrières qui nous divisaient, que sa volonté l'emporterait et qu'il m'obligerait à l'écouter. Pourtant, quelle folie était la sienne! Ne serait-il pas plus difficile pour lui de parler, que pour moi de l'entendre? Ne pouvait-il comprendre que sa cause était de celles qui ne se défendent pas?

L'occasion qu'il cherchait et que je n'essayais plus d'écarter, sentant que ce serait en vain, ne tarda pas à s'offrir.

J'étais descendue, un matin, pour déchiffrer une partition nouvelle qu'on m'avait envoyée.

Le petit salon où se trouvait mon piano d'études était situé dans une des tourelles du château et attenait à la salle d'armes. On considérait cette pièce comme mon domaine spécial, aussi rarement venait-on m'y interrompre.

Je m'absorbais dans mon travail, lorsque j'eus tout à coup la sensation que je n'étais pas seule, et, levant les yeux, j'aperçus

Witold devant moi. L'instant redouté était venu. Je ne pouvais y échapper. Mais, par un dernier effort, je tentai de jouer la surprise.

— Vous avez quelque chose à me dire, comte Olenski?

Sans répondre, il s'avança tout près, et ses yeux plongèrent dans les miens.

A ce moment, le rempart que j'avais jugé infranchissable s'écroula, le voile se déchira soudain; nos âmes étaient à nu et nous demeurions en face l'un de l'autre, ne songeant pas à l'étrangeté de notre situation, sachant seulement que le spectre du passé se dressait devant nous, que c'en était fait à tout jamais des faux-fuyants et des mensonges.

Ce fut Witold qui parla.

— Je suis à bout de forces, me dit-il, vous aurez pitié, n'est-ce pas, vous ne refuserez pas de m'entendre; aussi bien, je ne puis pas me taire davantage.

Il se pencha vers moi avec un geste de prière; un instant, je crus revoir le Witold suppliant et passionné de Heilthal, et un torrent d'amertume m'inonda le cœur.

Quelle était donc son audace, sa cruauté, d'évoquer ainsi le fantôme de notre amour, de remuer ces cendres mal éteintes, de raviver une blessure que, depuis plus de deux ans, je cherchais à guérir? Ma volonté se raidit et je devins subitement très calme.

— Ne pensez-vous pas, lui dis-je, qu'il est certains souvenirs qu'il vaut mieux laisser dans l'oubli? Si je vous devine bien, vous voulez entrer dans des explications, formuler des regrets, peut-être. En vérité, c'est donner trop d'importance à un incident qui n'en comporte aucune. Nous n'étions alors que deux enfants sans expérience, ignorant la valeur d'un serment. Nous prenions notre fantaisie pour de l'amour; c'est une erreur propre à l'extrême jeunesse, mais dont heureusement on peut revenir avant qu'il soit trop tard.

Je tâchais de parler d'une voix mesurée, mais une ironie acerbe perçait dans mes paroles et détruisait l'effet de mon raisonnement. Witold ne parut pas en être dupe.

— Soyez *vraie*, Isaure, me dit-il avec une insistance très douce. Je n'ai pas la prétention, Dieu le sait, de vous avoir laissé des regrets inconsolables, à vous qui méritez toutes les adorations, qui les inspirez toutes; à l'heure actuelle, mon pauvre amour doit vous paraître bien peu de chose, mais enfin, c'était le meilleur de moi-même que je vous avais donné, et vous le savez bien, et lorsque j'ai manqué à mes serments, vous, avec votre droite et loyale nature, vous n'avez pu juger ma trahison comme un enfantillage. Oh! ne dites pas non... Je sais ce qui a dû se passer en vous, la révolte qui a dû être la vôtre, en voyant à quel point vous vous étiez

trompée... Sans doute, l'indignation a été vite noyée dans le mépris. Ce n'est pas moi que vous avez regretté, mais vous avez pleuré sur vos illusions perdues, et je suis resté dans votre mémoire comme l'être néfaste qui vous a fait connaître l'inconstance et la lâcheté des hommes. Ah! comme tout cela m'est apparu clairement depuis que je vous ai revue! Et vous croyez que je puis me résigner? Et vous ne voyez pas que le supplice sous lequel je plie est au delà de ma puissance d'endurer, au delà de ma faute même, car les apparences me font plus coupable encore que je ne le suis.

— Je ne puis pas vous suivre, m'écriai-je, vous vous rendez compte, dites-vous, que votre conduite a laissé en moi plus que des traces fugitives, que mon cœur doit être rempli, sinon de haine, du moins d'un immense mépris pour vous. Mais alors, pourquoi affronter ce mépris? Vous prétendez analyser mes sentiments, mais je suis clairvoyante aussi et je vois que le passé vous obsède, que vous êtes vis-à-vis de moi en défiance perpétuelle, que ma présence vous torture parce qu'à aucun moment vous ne pouvez oublier. Encore une fois, par quelle aberration vous êtes-vous soumis, sans raison, sans utilité, à une pareille épreuve?

Witold sourit tristement.

— Oui, dit-il, cela paraît bizarre, inexplicable, mais ne me condamnez pas sans tout savoir. Oh! je ne tente pas une justification impossible; c'est ma confession que je veux vous faire, et je la ferai aussi sincère que devant Dieu. Ce sera un soulagement si grand! Vous le voulez bien, n'est-ce pas?

— Soit, répondis-je, quoiqu'il serait plus sage de ne pas chercher un remède à l'irrémédiable.

Il y eut une pause, pendant laquelle Witold parut se recueillir.

— Vous vous souvenez, dit-il enfin, avec combien peu de résignation je m'étais soumis au délai d'une année que nous avait imposé votre père. Je vous aimais de toutes les forces de mon cœur. Aucun sacrifice ne me semblait trop dur pour vous obtenir, mais à la pratique, j'étais faible, impatient de tout ce qui se mettait entre moi et mes désirs. C'était la première souffrance à laquelle je me heurtais, et je la supportais mal, avec des transports de colère que je juge aujourd'hui condamnables et insensés, aujourd'hui que l'expérience m'a assagi. Selon mes promesses, j'allai m'installer dans mes terres de Gallicie où je m'efforçai de me mettre au courant de l'administration. Mon régisseur me reçut avec une si évidente mauvaise volonté, me donna si bien à entendre qu'il considérait mon immixtion dans mes propres affaires comme une injure personnelle, que je me dégoûtai de la tentative et partis pour Cracovie. Ce fut ma première faute, car je manquais à mes engagements et je me

jetais dans une vie oisive et sans but, que votre père eût été certainement fondé à me reprocher. Je me persuadai néanmoins que j'étais dans mon droit et que je ne pouvais endurer notre séparation qu'en m'étourdissant par tous les moyens. J'essayai d'abord des émotions du jeu, mais je m'en lassai très rapidement... je cherchai alors des distractions dans le monde. Dieu m'est témoin, Isaure, que toutes mes pensées vous appartenaient, que vous étiez dans mon cœur comme une chère idole devant laquelle je m'agenouillais à toute heure, à toute minute de ma vie. L'idée qu'une autre femme pût exister pour moi ne me venait même pas, et je ne croyais pas vous être infidèle en distribuant aux unes et aux autres cette monnaie courante de galanterie qui a si peu de valeur, mais qui sert à l'amusement d'une soirée. Je vivais donc dans cette atmosphère fade qui se respire dans notre société polonaise plus que dans toute autre, cette société où la grande occupation consiste à jouer à l'amour, à s'inventer des passions factices, à se créer des désespoirs imaginaires. Je voyais combien tout cela était peu sérieux, mais je me laissais porter par le courant, et mon énergie s'assoupissait dans cette existence désœuvrée et amollissante...

C'est dans ces dispositions que je connus Wanda. Elle m'intéressa d'abord par une certaine originalité qui s'accusait plus encore en raison de son milieu ; il n'y avait chez elle aucune des mièvreries, de la grâce affectée qui se rencontre trop souvent chez mes compatriotes, elle semblait n'avoir aucun souci de plaire et cela même m'attira. Je la recherchai par curiosité plutôt que par goût. J'eus pour elle ces petites attentions caressantes qui, chez nous, je vous le répète, ne tirent pas à conséquence, et elle, si dédaigneuse pour tous, m'encourageait, me laissait voir de mille manières que mon empressement lui était agréable. Bientôt je sus qu'un de ses cousins lui faisait la cour, qu'on les considérait presque comme fiancés. Je la questionnai à ce sujet et ce fut le signal d'un débordement de confidences. Elle se disait la plus malheureuse des femmes, la plus sacrifiée, ses parents voulaient la contraindre à ce mariage odieux. Son cousin, très riche, se prétendait amoureux d'elle. Que faire contre tant de volontés réunies? elle se défendait en vain, la destinée la poussait, elle succomberait à la peine. Elle paraissait si sincère, que la pitié me gagnait de plus en plus, peut-être aussi étais-je touché, flatté même de l'abandon avec lequel elle se tournait vers moi comme un pauvre être traqué qui semblait implorer ma protection et attendre de moi seul sa délivrance. Je ne l'aimais pas, mais elle m'intéressait, et, en l'écoutant, en la consolant, je m'imaginais remplir un devoir chevaleresque. Etait-ce à dire que je vous oubliais? Non, certes, mais j'étais troublé, désorienté.

Notre amour flottait devant mes yeux comme un beau mirage insaisissable qui, chaque jour, s'éloignait un peu plus. Je m'y cramponnais cependant, je ne voulais pas qu'il s'évaporât. Et c'est alors que je faillis une fois encore à mes promesses solennelles et que je vous écrivis sous le couvert d'Olga. Ma lettre demeura sans réponse. Moins exalté, j'eus compris qu'elle ne pouvait pas même vous être transmise, que, l'eût-elle été, vous n'eussiez pas été vous-même si vous aviez trahi la parole donnée; mais, sur le moment, je ne raisonnai pas ainsi; je ne vis dans votre silence qu'un acte de cruauté impitoyable, j'avais l'impression que j'étais environné d'embûches, que je vous appelais à mon secours, et que vous refusiez de me tendre la main; alors, pris de vertige, cédant à une irritation folle, je me rapprochai de plus en plus de Wanda. Elle, du moins, pensais-je, ne me refuserait pas l'aumône d'une parole et je me prenais à admirer ce caractère étrange, dépourvu de scrupules. Ce n'était pas elle qui se ferait l'esclave d'une promesse, si cette promesse devait faire souffrir un être aimé. Je la jugeais très ardente, capable de tout immoler à une passion, capable d'aimer jusqu'au crime et, dans mon exaspération aveugle, je trouvais que c'était ainsi qu'une femme devait être.

Sa voix faiblit et il esquissa un geste douloureux comme pour protester contre sa folie d'alors, puis il poursuivit :

— Mon assiduité auprès d'elle ne tarda pas à être remarquée et à éveiller les susceptibilités de son cousin. Vous savez ce que j'étais dans ce temps-là et combien toute opposition devait agir sur moi. Avoir l'air de m'effacer devant un autre, c'est ce que je ne pouvais admettre. Wanda, d'ailleurs, ne perdait aucune occasion de me montrer ses préférences. Bientôt, le cousin, de maussade et taciturne qu'il avait été, devint impertinent et agressif. Je n'étais pas d'humeur à me laisser intimider. Une querelle éclata entre nous, pour je ne sais quel motif insignifiant, et nous nous battîmes. J'en fus quitte pour une égratignure, mais je le blessai assez grièvement. Tout d'abord, l'opinion se prononça contre moi; il est vrai que j'avais été constamment dans mon tort, mais en Pologne, le romanesque a toujours ses partisans. Bientôt on se plut à nous poser, Wanda et moi, en amants persécutés qu'une passion irrésistible jetait dans les bras l'un de l'autre. Je n'avais pas calculé les conséquences de mon acte irréfléchi. A la suite du duel, tout le monde me considérait comme engagé d'honneur vis-à-vis de Mlle Lubecka, et elle-même en jugeait ainsi plus que personne. Je crois, du reste, — je veux bien lui rendre cette justice, — qu'elle obéissait à un sentiment vrai et qu'elle m'aimait à sa manière, mais je crois aussi qu'elle voyait combien le caprice qui m'avait porté vers elle était peu

sérieux. Cependant, elle poursuivait son but, et ce fut toute une série de manœuvres habiles et perfides pour m'arracher la parole décisive qui devait m'enchaîner. Cette parole, je la prononçai par faiblesse, par une sorte de renoncement de moi-même; depuis longtemps, je sentais que j'allais à la dérive, que j'étais dans une voie mauvaise qui me rendait indigne de vous, je n'avais pas l'énergie morale de me reprendre, et ainsi, lâchement, stupidement, me disant que j'avais été trop loin pour reculer, j'accomplis l'acte irréparable.

Il se tut un instant, cherchant à lire sur mon visage l'effet de ses paroles ; je restai imperturbable et il continua :

— Ce que fut ma vie conjugale, ai-je besoin de vous en faire le tableau? Vous en avez eu sous les yeux d'assez déplorables échantillons. Je crois pourtant, — quoique ce soit presque une présomption de le dire, — qu'elle eût été plus supportable, si ma femme m'eût moins aimé. Elle m'aimait mal, en femme égoïste, avec la fougue d'une nature à moitié sauvage, mais enfin, elle m'aimait, et moi, je ne voyais en elle que l'influence maudite qui était entrée dans ma vie pour la briser, l'obstacle éternel qui me séparait de vous. J'eus l'imprudence de ne pas lui cacher assez le peu qu'elle était pour moi. Sans doute, elle ne soupçonnait pas mon secret, mais une jalousie inquiète, imprécise, s'était emparée d'elle, et tous les jours, c'étaient des récriminations folles, des paroxysmes de rage, ou, pire encore, des protestations de tendresse faites sur un ton théâtral, déclamatoire, qui avaient le don de me pousser à bout.

C'est alors que je songeai à un dérivatif. Je pensai que pour elle comme pour moi, il serait bon de nous créer des intérêts nouveaux, et j'abordai la carrière diplomatique : les appuis dont je disposais, me rendaient les débuts faciles. D'emblée on me proposa la place de deuxième secrétaire à Paris. Ah! ici, j'arrive à votre objection : J'aurais dû refuser, j'aurais dû vous fuir. Je pourrais vous dire à cela que je cédai à la volonté de ma femme. Elle aimait passionnément la France sans la connaître, et, à la perspective de l'habiter, elle devint plus douce et plus raisonnable que je ne l'avais jamais vue. Et pourtant, ce ne fut pas pour acheter la paix de mon intérieur que je pris ma résolution. Ma vraie raison, c'est qu'à tout prix, il me fallait vous retrouver, c'est que le besoin désespéré de vous revoir, de respirer votre air me hantait jour et nuit, ne me laissait plus une minute de repos. Je savais que ce serait un déchirement et j'y aspirais néanmoins comme un exilé qui a la nostalgie de son pays natal, qui veut y retourner quand même, sachant que les persécutions et la mort l'y attendent! Et je n'ai pas résisté à ce désir fou... Je suis venu, je vous ai revue plus belle encore que vous n'étiez restée dans mes souvenirs. Mais j'ai senti aussi qu'un

grand changement moral s'était opéré en vous. Votre foi radieuse, votre belle confiance jeune qui vous faisait voir le bien partout n'existait plus. Vous aviez appris à voir les hommes tels qu'ils sont, ou plus mauvais encore, et c'était moi le funeste instrument de cette sagesse précoce ! Je compris enfin que l'effondrement de notre amour était si complet, que vous ne me jugiez pas même au niveau de votre haine, que j'étais purement et simplement pour vous l'être vil qu'on repousse du pied quand on le rencontre sur sa route... Ah! oui! j'ai souffert immensément au delà de ce que je croyais; mais de loin, je souffrais davantage; malgré tout, je ne regrette pas de m'être rapproché de vous...

Il s'arrêta. Ses dernières paroles s'éteignirent dans un murmure, comme si les forces lui faisaient défaut, et moi, je l'avais écouté avec une attention croissante, émue de cette franchise absolue qui m'avait permis de sonder son âme, de la pénétrer jusqu'au fond. A coup sûr il était moins que jamais le héros que ma fantaisie de dix-huit ans avait cru découvrir. Il se révélait à moi plus fragile qu'un roseau, plus mobile que l'onde, mais je sentais aussi que je m'étais trompée en le condamnant avec l'intransigeante dureté de ma nature. J'avais pris pour une trahison préméditée ce qui n'était qu'un acte d'inconscience. Je m'étais crue vis-à-vis d'un criminel, et voilà que je me trouvais en face d'un irresponsable... Puis, pour tout dire, j'étais gagnée par ce quelque chose d'honnête et de sincère qu'il avait mis dans son aveu.

— Si cette explication a été un soulagement pour vous, dis-je avec douceur, je ne regrette pas qu'elle ait eu lieu... Toutefois, et malgré vos affirmations, je reste convaincue que vous avez adopté le plus mauvais parti en voulant vivre à mes côtés... Quelque effacé, quelque pardonné même que soit le passé, rien ne peut le détruire; la simple raison des choses veut que nous soyons toujours, non pas ennemis, mais étrangers l'un à l'autre. Pourquoi violenter une situation qui s'impose? La vie contient assez d'épreuves inévitables sans qu'il soit besoin de s'en créer de volontaires.

— Mais qu'importe tout cela! protesta-t-il avec véhémence; cette épreuve, je l'ai choisie, je l'aime, et, quant à vous...

— Oh! fis-je avec un réveil de hauteur, mettez-moi en dehors du débat, ma vie est fixée désormais et rien ne saurait en altérer la sérénité; c'est votre point de vue seul que j'envisage. Et je vous dis que vous avez mieux à faire que de vous bercer d'une fantaisie énervante et morbide. Votre place n'est pas ici, mais près de cette femme qui, vous le reconnaissez vous-même, a sur vous l'immense supériorité d'avoir obéi à un entraînement véritable. Si, comme vous le dites, vous l'avez épousée sans amour, vos torts envers

elle sont mille fois plus grands que tous ceux qu'elle peut avoir.

— Le croyez-vous? dit-il avec âpreté. Moi, j'imagine que la balance n'est pas égale entre nous; que j'ai reculé les limites de la résignation et de la patience; par bonheur, ce devoir dont vous parlez, elle-même a pris soin de m'en libérer. J'ai cherché à prévenir le scandale d'une rupture, toutes mes tentatives de conciliation ont été vaines. Elle ne veut pas me voir, et les médecins qui la soignent estiment que, dans son état actuel, il vaut mieux lui céder et la laisser vivre à sa guise. Vous voyez donc que je ne suis qu'une épave, qu'aucune obligation ne me lie. Dès lors, que vous importe de me souffrir auprès de vous? Votre vie ne saurait en être troublée. Je sais, hélas! que je n'y tiens aucune place!

Je secouai impatiemment la tête.

— Sans doute, dis-je en me levant pour mettre fin à l'entretien, encore une fois je ne parlais que pour vous, mais, après tout, vous êtes le seul juge dans votre propre cause.

Jusqu'au bout j'avais su maintenir mon impassibilité; Witold n'avait pu se douter de ce que j'éprouvais en entendant sa confession; moi-même, je n'en mesurais pas toutes les conséquences et le changement qu'elle devait produire en moi. Peu à peu, seulement, je m'aperçus que je ne retrouvais plus pour le juger les sévérités des anciens jours. Son infidélité, telle qu'il me l'avait exposée, me paraissait moins coupable. N'avait-il pas été plutôt le jouet des circonstances?

Et, en même temps, je me sentais ébranlée dans mon orgueilleuse confiance en mes propres lumières. Qu'étais-je donc pour juger les autres? Quelle était cette science infaillible du bien et du mal que je m'arrogeais? Ne faisais-je pas preuve du pire aveuglement de porter condamnation sur l'humanité entière pour la faute d'un seul? Et cette faute, même, devait-on la ranger parmi celles qu'aucun repentir ne saurait racheter?

Ce retour à l'indulgence influait sur toute ma manière d'être. Avec Witold, j'étais plus naturelle, moins sur la défensive et, quelque subtile que fût la différence, il avait été prompt à la saisir.

La saison s'avançait, beaucoup de visiteurs nous avaient quittés. Ceux qui restaient étaient d'aussi intrépides chasseurs que M. de Waldheim lui-même, et passaient la plupart de leurs journées en forêt.

Witold, plus paresseux, ne les accompagnait pas toujours; pour ma part, j'avais renoncé depuis longtemps au rôle de femme de sport, adopté l'année précédente. Il arrivait ainsi, que, sans préméditation aucune, nous nous trouvions souvent seuls ensemble, Witold et moi. Et lui, me voyant moins rigoureuse dans l'appli-

cation de mon système de le tenir à distance, retrouvait sa spontanéité slave, ce charme d'expansion et de simplicité qui m'avait captivée dès notre première entrevue. Ah! je n'étais plus la fillette enthousiaste de ce temps-là; mon expérience, si chèrement achetée, me prémunissait contre la séduction de ces causeries qui, peut-être, pour une autre, eussent constitué un péril; moi je n'éprouvais aucun trouble, mon cœur ne battait pas plus vite quand Witold parlait, mais je l'écoutais volontiers et je m'étonnais de le découvrir, sur certains points, si supérieur à ce qu'il était autrefois. Je l'avais connu doué d'une intelligence peu ordinaire, d'un esprit brillant, d'une merveilleuse rapidité de conception, mais cela à la manière des enfants chez lesquels tout est à l'état d'ébauche, qui n'ont pas pu acquérir encore une personnalité distincte. Maintenant, je retrouvais un homme qui avait beaucoup réfléchi, beaucoup souffert peut-être, et qui, à cette école de souffrances et de réflexions, avait acquis le plein développement de ses qualités originales et profondes.

Ses petits défauts de jeunesse, qui, parfois, au plus fort de mon amour pour lui, m'avaient blessée comme une note fausse, le besoin de parler de soi, les vanteries, la manie du paradoxe, et je ne sais quel ton tranchant avec lequel il se prononçait sur les questions les plus difficiles à résoudre, tout cela avait disparu; il était arrivé à cette modestie absolue, à cette complète absence de prétentions qui ne s'obtient ordinairement que lorsque l'on a longtemps vécu, que l'on a pu reconnaître le néant de toutes les supériorités apparentes, les siennes et celles des autres. Lui, ne cherchait jamais à se faire valoir, et cet effacement même lui était favorable. On ne songeait pas à lui contester une valeur qu'il paraissait si peu soucieux d'affirmer.

Par une entente tacite, nous écartions toutes réminiscences personnelles, et nous nous maintenions sur le terrain des généralités, mais, quelque sujet qu'il abordât, il le traitait en maître, déployant une éloquence charmeuse, une science approfondie qui me prouvait jusqu'à l'évidence qu'il était fait pour monter très haut. Et, un jour qu'il discourait sur la politique avec une admirable connaissance des hommes et des faits, je laissai échapper ma pensée.

— Votre voie est toute tracée, lui dis-je, réfugiez-vous dans l'action, devenez ambitieux. Le plus sûr moyen de perdre de vue ses tristesses, réelles ou imaginaires, n'est-ce pas de tendre à un but le plus élevé possible, d'y tendre de toutes les forces de son esprit et de sa volonté? J'imagine que ce doit être la plus exquise des jouissances de sentir qu'on est mieux qu'un inutile, qu'on s'est fait une place par soi-même, sans tenir compte de celle que le hasard des circonstances nous donne.

— Ah! je ne sais, protesta-t-il d'un ton de lassitude, je crois,

au contraire, que l'ambition n'existe que chez les heureux, les optimistes de la vie qui se persuadent qu'elle vaut la peine d'être vécue; mais moi, je suis corrigé de cet optimisme-là! On vous dira, à l'ambassade, que je suis un enragé travailleur... oui... c'est une façon de tuer la pensée. Quant aux rêves de gloire... mon Dieu! comme ils sont loin de moi, tout aussi loin que les possibilités de bonheur!

C'étaient les seules allusions qu'il se permît. Un jour, pourtant, il aborda un sujet auquel, jusque-là, il n'avait pas touché.

— Je voudrais vous consulter à propos d'Olga, me dit-il avec un peu d'hésitation. Je sais trop qu'elle est irritée contre moi, et le courage m'a manqué pour essayer de la fléchir. Mais il m'est si dur de sentir qu'elle m'a retiré son affection! Croyez-vous qu'elle m'accorderait mon pardon, si j'allais le solliciter?

Cette demande de conseil pouvait paraître bizarre. Au fond, si Olga lui tenait rigueur, n'était-ce pas parce qu'elle avait épousé mes griefs? Mais, à cause de cela même, il y avait quelque chose de loyal à s'en rapporter à ma décision, et je lui rendis franchise pour franchise :

— Vous n'avez déjà que trop tardé, lui répondis-je, Olga vous a toujours aimé maternellement, soyez certain qu'elle ne vous repoussera pas.

Sa figure s'éclaira de reconnaissance :

— Comme vous êtes vraiment bonne! dit-il avec chaleur. Et quelquefois, je vous ai entendue, sceptique, doutant du bien que Dieu a mis en nous, mais comment, étant vous-même, pouvez-vous nier que le bien existe?

Je ne le laissai pas poursuivre :

— Vous savez qu'Olga est à Vienne en ce moment, ajoutai-je; je l'espérais ici, mais elle a toujours reculé, pour une raison ou pour une autre, et maintenant, nous sommes à la veille du départ. Pourquoi n'iriez-vous pas la chercher là-bas? J'ai la conviction qu'elle sera touchée de votre démarche.

— J'irai certainement, me dit-il, et je vous remercie du fond du cœur de m'y encourager. Depuis longtemps, je désirais le faire, mais je me défie toujours de mes propres inspirations.

Quelques jours après, en effet, il quittait Erlau et se dirigeait sur Vienne, tandis que M. de Waldheim et moi, reprenions le chemin de la France.

Baronne C. de Baulny née Rouher.

La fin prochainement.

LETTRES D'AMBASSADRICES

ET

SOUVENIRS DE GRANDES DAMES[1]

I

Les mémoires, les souvenirs, les correspondances font fureur. C'est une inondation, une avalanche, et le public en demande toujours davantage.

Comment s'en étonner? Ne sont-ce pas là de véritables résurrections, qui nous rendent vivantes et agissantes des personnalités dont l'action sur un monde disparu a concouru à faire ce que nous appelons l'histoire, autrement dit la vie qui a préparé la nôtre? Le vrai spiritisme, le voilà; par lui se renoue la chaîne entre les âmes d'autrefois et celles d'aujourd'hui, se révèlent bien des pensées cachées, bien des vérités restées sous le voile.

La France a passé jusqu'ici pour être plus riche que les autres nations en ce genre de trésors, mais voici que, de tous côtés, des rivalités se manifestent, et que l'Angleterre se met sur le premier rang pour nous faire concurrence. Comme chez nous, les femmes fournissent un abondant contingent à cette moisson de souvenirs historiques et de chroniques sociales. Eloignées du maniement, mais non du monde des affaires, les plus intelligentes voient beaucoup et se dédommagent de l'inaction forcée, soit par une correspondance active et confiante avec des êtres chers, soit par des notes jetées dans un journal intime, qui devient peu à peu le miroir fidèle des événements dont elles sont témoins, de la société dont elles font partie. Trois de ces intéressantes publications viennent de paraître coup sur coup à Londres. Toutes sont dues à des femmes appartenant à cette caste aristocratique anglaise, assez mal jugée chez nous, d'après quelques scandales retentissants, que rendent inévitables une vie trop facile, des entraînements trop continuels, des privilèges trop éblouissants.

L'envie et l'ignorance aidant, on écarte de propos délibéré cette

[1] *Lettres de lady Burghersh* (1813-1814), publiées par sa fille, lady Rose Weigall (Murray, London). — *The story of two noble Lives*, par Augustus Hare (George Allen, London). — *Lettres de Harriet, countess Granville*, 1810-1845 (Longmans, London).

considération, fort simple cependant, que ces lords et ces ladies sont des êtres humains, nés avec les faiblesses de l'humanité, et plus tentés que le commun des mortels. L'histoire est là pour prouver que les services rendus au pays et les exemples d'honneur dans la vie publique, de droiture dans la vie privée, l'emportent d'un poids énorme sur les erreurs et les fautes.

Avec les belles correspondantes dont nous allons parler, on entre de plain-pied dans un monde exceptionnel et en partie disparu, même en Angleterre.

Elles représentent des types et un état social qui s'effacent ou se modifient chaque jour. En elles revit la vraie grande dame d'autrefois, traversant, dans sa grâce un peu hautaine, un monde qui l'enveloppe de respect et d'admiration; elles ignorent le besoin de bruit et de notoriété qui fait aujourd'hui de toute femme quelque peu en évidence, le bien commun de la curiosité publique. Elles conservent, dans leurs relations de famille, les sentiments de déférence qui, loin de nuire aux affections, ajoutent à leur charme une dignité douce, ennemie de la camaraderie vulgaire. Elles ont l'âme haute, et le mot *devoir* a pour elles une signification sacrée qu'elles ne perdent jamais de vue; viennent les jours d'épreuve, de péril, de difficultés presque inextricables, elles sont toujours à la hauteur des événements, d'admirables compagnes pour leur mari, des sœurs de charité pour les souffrances dont elles sont entourées. Sont-elles atteintes dans leurs sentiments les plus intimes, dans leurs tendresses les plus profondes, elles inclinent leur tête fière et soumettent leur cœur chrétien.

Intelligentes, instruites sans l'aide des collèges et des diplômes, en contact avec tous les esprits supérieurs de leur époque, mêlées aux drames de la première moitié du dix-neuvième siècle, elles suffisent aux exigences de toutes les situations, et leur individualité se développe et s'accentue avec la marche des événements, de telle sorte que leurs nobles figures se détachent aujourd'hui de la foule brillante qui remplit la scène où elles se meuvent au premier plan.

Elles attirent et séduisent parce que, dans la grande dame, on sent toujours la femme qui sait aimer, jouir de la nature et de l'art, et souffrir héroïquement, car les pages douloureuses ne manquent pas dans ces annales de la grandeur et de la puissance.

Pour le lecteur français, elles ont un intérêt spécial, ayant toutes été plus ou moins mêlées à notre histoire et à notre société. Appartenant au même monde et à la même époque, elles se croisent constamment sur la scène; c'est pourquoi il nous a paru désirable de ne pas les séparer en les présentant au public. Ce serait rompre un faisceau, dépareiller un ensemble, interrompre une

chronologie, faire des vides dans un tableau. Et quel tableau! Ces mains délicates manient leurs pinceaux avec autant de fermeté que de grâce, d'esprit que de force; elles révèlent une intelligence des situations, une habitude de réfléchir et de juger qui donne à leurs récits une valeur historique incontestable. Si parfois la passion et le préjugé forcent le passage, qu'on se reporte aux agitations, aux tragédies, aux ambitions, aux émotions violentes de leur temps, aux jours épiques de l'épopée napoléonienne, aux bouleversements qui ébranlent tour à tour tous les trônes, qui affolent tous les peuples européens et que celui qui se sent calme leur jette la première pierre!

II

C'est par une délicieuse figure que nous inaugurons notre galerie. Vingt ans, jolie et séduisante comme le sont si souvent les Irlandaises, vive et spirituelle, Priscilla Ann Wellesley, née en mars 1793, ne mourut qu'en 1879. Ils sont donc encore nombreux ceux qui peuvent témoigner du charme persistant de ses relations, de l'abondance de ses souvenirs et de l'affection dont les siens l'entourèrent jusqu'au dernier jour.

Elle était mariée depuis deux ans à lord Burghersh (plus tard comte de Westmoreland), lorsqu'il reçut l'ordre d'aller rejoindre le quartier-général autrichien en qualité d'attaché militaire.

1813! Date néfaste pour la France qui, après un rêve inouï de gloire et d'omnipotence, entrait dans la voie douloureuse, ramenait à travers l'Europe furieuse, implacable, trop longtemps effrayée pour être généreuse, les débris héroïques de ses armées, jonchait toutes les routes de leurs cadavres et remplissait les villes de ses soldats prisonniers. C'est une lecture bien pénible pour un cœur français que celle des lettres de lady Burghersh à sa famille, mais aucun historien ne pourrait tracer un tableau plus saisissant, plus profondément navrant, ni donner une idée plus nette et plus juste de l'état moral autant que matériel du continent acharné à la poursuite de ce gibier humain devant lequel il avait tremblé si longtemps. Rien ne saurait mieux faire concevoir les horreurs d'une longue guerre, les tortures épouvantables qui en résultent, la ruine et la démoralisation qu'elle produit, que ces lettres écrites au jour le jour dans la fièvre de la poursuite, dans l'incertitude du dénouement final, au milieu de scènes dont la seule pensée cause un frisson d'effroi et de dégoût.

Comment une si jeune femme, jusque-là délicate et timide, enveloppée de toutes les douceurs du luxe et de la tendresse, a-t-elle pu résister aux fatigues, aux émotions et aux privations que

subit lady Burghersh? Deux choses l'expliquent. Elle adorait son mari et elle avait dans les veines le sang des Wellesleys. Petite-nièce du « duc de fer » et du marquis Wellesley, l'illustre gouverneur des Indes, elle était douée, comme eux, d'une énergie indomptable, d'un courage à toute épreuve, d'une volonté que seule la tendresse pouvait vaincre. Lorsque son mari fut nommé à son nouveau poste, son père la supplia de ne pas le suivre; sa mère, au contraire, l'y encouragea; elle n'avait pas encore d'enfants (elle en eut douze par la suite), elle se devait à l'époux. Elle partit donc. Les flottes françaises bloquaient tous les ports de la Hollande. Pour gagner l'Allemagne, il fallait aller chercher Gothembourg, au risque de tomber au pouvoir de quelque croiseur ennemi. La traversée dura onze jours par un gros temps.

Pour aller de Gothembourg à Stralsund, l'endurance et la belle humeur de la jeune voyageuse furent mises à de rudes épreuves. Charrettes à deux places pour véhicules, auberges pleines où l'on était trop heureux de trouver une étroite chambre de quelques pieds carrés, de voler les écuelles de la basse-cour pour les transformer en cuvettes, d'obtenir des œufs, du café et du biscuit dur comme la pierre! Mais on avait ses lits et une petite machine à faire la cuisine, « un vrai trésor » dont la petite grande dame se servait pour confectionner des omelettes et des fricassées de poulets délicieuses. Tout cela lui paraissait très drôle. Elle riait, fort étonnée de n'être jamais ennuyée, ni triste, ni malade, à peine fatiguée. « Certainement, disait-elle, la Providence nous rend capables de faire ce qu'il faut, car je n'éprouve aucune difficulté à tout arranger pour moi et pour mes gens. »

Deux choses la soutenaient : au point de vue matériel, la propreté de la Suède; au point de vue moral, le dévouement du roi Bernadotte et du pays à ce qu'elle appelait la bonne cause ou la *cause* tout court. Il faut que le lecteur français s'y résigne; cette cause, c'était la vengeance à tirer de la France!

Dans le port de Stralsund, on échappe miraculeusement à la mort; un brick de transport, chargé de 9000 tonneaux de cartouches, fait explosion à 300 mètres de la galiote qui porte l'intrépide fille des Wellesleys. Elle trouve le spectacle si beau, qu'elle oublie d'avoir peur! On gagne ensuite Berlin par des routes affreuses. La bataille de Leipzig vient d'être livrée; le Calvaire de la France, commencé à Moscou, aura Paris pour dernier terme, et c'est ce chemin de la Passion que l'on suit pas à pas avec lady Burghersh. Le tableau qu'elle fait de l'Allemagne est malheureusement de nature à expliquer l'animosité ressentie contre celui qu'elle n'appelle jamais autrement que Buonaparte.

« Nous n'avons pas idée en Angleterre, écrit-elle, de ce que ces pauvres gens ont sacrifié à la bonne cause; la pauvreté, la misère à laquelle ils sont réduits est affreuse. Il y a ici 38 000 blessés; beaucoup de princesses et de dames ont vendu leurs bijoux pour leur venir en aide. On me dit que chez la princesse Louisa Radziwill, où il y a une assemblée chaque soir, toutes les dames font de la charpie pour l'envoyer aux hôpitaux... Nous avons rencontré beaucoup de prisonniers sur les routes. Le roi de Saxe et sa femme ont été amenés à Berlin hier; le roi persiste dans sa fidélité à Bonaparte. Aujourd'hui sont arrivés 4000 prisonniers avec Lauriston, Régnier, Bertrand, et il y a déjà des princes et des ducs sans nombre. »

On les insulte, ces braves maréchaux qui n'ont fait que leur devoir, on refuse le nécessaire aux soldats; la jeune femme trouve cela tout simple, et pourtant elle constate que beaucoup de ces malheureux, hagards, malades, à moitié nus, sont si jeunes! des enfants! Mais n'est-ce pas là un des plus horribles effets de la guerre que ce bouillonnement des passions mauvaises et violentes, même dans le cœur des meilleurs?

Berlin, que lady Burghersh trouve une ville admirable (en 1813!), est peuplé des femmes les plus laides qu'elle ait jamais vues. Et quelles toilettes! Quels chapeaux! Ici la femme de vingt ans se retrouve. « Les mots ne suffisent pas à décrire les costumes du matin de ces dames. Imaginez-vous le chapeau le plus fashionable, noir, avec au moins six et souvent dix ou douze énormes plumes, un immense coquillé de dentelle ou de ruban autour de la forme et des nœuds énormes partout où l'on peut en fourrer. Avec cela une pelisse de quelque couleur éclatante, en satin ouaté et des manches d'une ampleur immense. Comme toutes les femmes portent ces chapeaux, on me dévisage avec ma petite capote, et je serai vraiment obligée d'en avoir un pour sortir. Pauline, avec le sien sur la tête, est beaucoup plus grande du menton jusqu'en haut, que du menton jusqu'aux pieds!

« Et cependant on ne s'habille presque pas, dit-elle, et le luxe, abandonné pendant les horreurs de la guerre, alors qu'on se battait sous les murs de Berlin, n'a pas été repris. On me disait hier que l'on ne voyait plus d'équipages, tous les chevaux ayant été envoyés aux armées. Hier, nous avons dîné chez la princesse Ferdinand de Prusse, la mère de la princesse Louisa Radziwill. Je n'ai jamais vu vieille femme si compassée, si raide, si désagréable; vieille cour outrée; elle m'a fait une peur affreuse. »

Elle était timide dans les salons, cette jeune Bradamante des grandes routes, et rien ne lui coûtait plus qu'une présentation dans

un nouveau cercle. La seule épreuve qu'elle redoutât réellement, allait commencer à Berlin. Lord Burghersh devait se rendre auprès de sir Charles Stuart, l'un des plénipotentiaires anglais (lord Aberdeen était le premier) dont elle occupait la résidence à Berlin; nous le retrouverons ambassadeur à Paris et père de deux autres de nos correspondantes.

Le 1er novembre, lady Burghersh écrit à sa mère : « Les armées se sont avancées avec une rapidité merveilleuse et seront, je crois, à Francfort, avant Burghersh. Il part demain; je n'ai pas besoin de vous dire ce que j'éprouve; il faut un courage peu commun, rien que pour penser à ma situation, à mon abandon dix fois aggravé par la marche des armées sur le Rhin; car si c'est une bonne nouvelle pour la *cause*, cela l'éloigne d'autant plus de moi. Mais à quoi bon se lamenter à propos de choses qu'on ne peut empêcher?... Je ne me laisse pas décourager, dit-elle ailleurs, et je suis chaque jour plus convaincue d'avoir eu raison de venir, car si une affection toujours croissante et une profonde reconnaissance peuvent satisfaire une femme, je dois être contente de Burghersh, et si nous souffrons tant d'une séparation qui durera au plus quelques semaines, que serait-ce si j'étais restée en Angleterre? Donc, tout est pour le mieux. »

Néanmoins, au bout de trois semaines, la résignation de la délaissée était épuisée; elle était sans nouvelles de son mari; un officier anglais, qui allait rejoindre le quartier-général autrichien, offrait de l'escorter. Malgré la neige, malgré la nécessité de traverser la ligne de retraite des Français, elle partit et n'atteignit Francfort que le neuvième jour. De Weimar, où la retenait le manque de chevaux, elle écrivait à sa mère : « Jusqu'à mon arrivée ici aujourd'hui, je ne soupçonnais pas où pouvait être B. ni ce qu'il faisait... Pas de nouvelles sur la route, pas de lettres ici, mais, en compensation, j'apprends que les deux empereurs et le roi de Prusse sont à Francfort; je le trouverai donc là, et ma joie peut se concevoir... Vous verrez que nous ne sommes pas passés par Leipzig. La ville est dans un tel état dû au nombre des cadavres restés sans sépulture depuis la bataille, qu'on nous conseilla de n'en pas approcher. Dieu sait que nous avons vu assez d'horreurs sans aller en chercher d'autres. Nous avons suivi la ligne de retraite des Français; il y a maintenant un mois qu'ils ont passé et les routes sont couvertes de chevaux morts et de débris humains. Nous en verrons beaucoup d'autres, nous dit-on, entre Ci et Francfort, surtout à Hanovre, où Wrede a livré une grande bataille, il y a quinze jours. Rien ne peut décrire la dévastation du pays et, sans le voir, on ne peut se faire une idée des effets produits par une

semblable retraite... On nous dit que les soldats français mouraient de faim et offraient leurs boucles d'oreilles pour un morceau de pain que les habitants leur refusaient. (Voilà un trait qu'on ne relèvera jamais à la charge des Français.) En conséquence, le fleuve est plein de cadavres et il y a 14 000 blessés à Halle... J'ai pris mes précautions avant de quitter Berlin, j'ai emporté de la poudre de soufre qu'on brûle dans les hôpitaux et une quantité de camphre que je porte, ainsi que ma chère petite cassolette au vinaigre aromatique. J'ai exigé que Mme Legoux fît de même. Je n'ai jamais vu pareil trésor, créature si attentionnée, si douce, si secourable au milieu de toutes mes épreuves. » Mme Legoux, une émigrée, n'était sans doute plus qu'à moitié Française aux yeux de sa maîtresse.

Enfin, après avoir failli tomber dans les lignes françaises près d'Erfurt, après avoir affronté de nouvelles épouvantes, la jeune intrépide retrouve son cher Burghersh, et fait son entrée à Francfort, où elle va régner en souveraine sur empereurs, rois, princes et capitaines, car elle y sera la seule femme avec la grande-duchesse de Saxe-Weimar; elle sera « la dame anglaise qui veut bien embellir notre quartier-général », la joie de tous les yeux; « elle donnera satisfaction », selon son expression modeste, elle jouira de tout avec la gaieté presque enfantine de sa race, unie à la virilité de son courage, à la ferme lucidité de son intelligence.

Ses lettres sont de plus en plus intéressantes, remplies de renseignements précieux et d'esquisses vivantes.

Tout d'abord, elle exulte. « Je suis si heureuse de me retrouver près de B. que j'en suis tout étourdie. N'est-il pas extraordinaire qu'après un voyage de neuf jours, me levant deux heures avant le jour et voyageant jusqu'à neuf ou dix heures du soir, je sois, non seulement pas fatiguée, mais engraissée! Charles Stuart et Pozzo di Borgo ont été frappés de me trouver la mine tellement meilleure qu'à Londres. Stuart a une mine affreuse; Pozzo est comme à l'ordinaire, avec un bel uniforme de général russe en plus. » Burghersh a été très jalousé, très desservi par quelqu'un qu'on ne nomme pas, mais il s'est conduit *comme un ange*, et sa modération, son bon sens lui feront autant d'honneur dans son pays qu'à l'étranger. » D'ailleurs, un mari si heureux de retrouver sa femme après un mois d'absence doit avoir toutes les vertus. Blücher, *le vieux héros*, ne l'appelle plus que « le mari de l'adorable Anglaise ».

La galerie commence. La nouvelle venue a découvert trois femmes : la grande-duchesse Catherine, veuve du jeune prince d'Oldenbourg, qui a la plus délicieuse expression de douceur que j'aie jamais vue; la grande-duchesse Marie de Weimar, jolie; la

princesse de Tour-et-Taxis, nièce de la reine Charlotte d'Angleterre et sœur de cette belle reine Louise de Prusse, dont le tombeau, à Charlottenbourg, recevait chaque jour la visite de son époux.

« Tous les ambassadeurs ont donné des dîners en mon honneur; le premier chez Charles Stuart, où l'on m'a présenté vingt-cinq hommes, tous les gros bonnets qui règlent les destinées du monde : Schwarzenberg, Metternich, Hardenberg, etc.; puis ce fut chez lord Cathcart, chez lord Aberdeen, et ainsi de suite. Jugez de la singularité d'être la seule femme, au milieu de quinze à trente hommes. Ce fut terrible au commencement, mais j'y suis tout à fait habituée, et je suis un oiseau si rare que l'on fait tous les embarras possibles en ma faveur. Voici les têtes couronnées ou simplement princières :

« L'empereur Alexandre m'a grandement désappointée; excepté les épaules, il est très mal fait! Il se courbe en avant, sa cour l'imite, et tous se serrent la taille comme des femmes. Sa physionomie n'est pas mauvaise, c'est tout ce que j'en peux dire. L'empereur d'Autriche est un petit vieux ridé, une marionnette dont Metternich tire les fils. Le roi de Prusse, martial, intéressant, mélancolique, charmant; ses deux fils (ceux qui devinrent le roi Frédéric-Guillaume III et l'empereur Guillaume Ier) sont deux beaux et aimables garçons. Le grand-duc Constantin est le plus grand monstre qu'on ait jamais vu sous forme humaine; le vieux Platow, Hetman des Cosaques, une belle vieille figure de vétéran battue par la tempête; Barclay de Tolly, un vieux laid; Blücher, l'*invaincu*, une vraie figure de vieux héros, etc., etc. Quant aux Cosaques, ce sont de parfaites brutes, les plus grands voleurs du monde et redoutés plus que personne. »

Lady Burghersh revient sur le compte de l'empereur Alexandre : « J'ai passé hier une heure avec Sa Majesté Impériale, d'une manière qui me l'a fait connaître mieux que trente rencontres en société. La grande-duchesse Catherine, qui fait mes délices, me fit dire qu'elle désirait me voir à une heure. Je trouvai l'empereur avec elle. Elle me dit qu'elle espérait mon pardon pour cette petite surprise, que l'empereur désirait beaucoup me connaître et que certainement une telle connaissance ne me déplairait pas. Comme il n'y avait que lui, elle et moi, nous devînmes bientôt intimes; il me donna l'histoire complète de la campagne de Russie avec beaucoup de modestie quant à lui et à son peuple, puis il fit le plus enthousiaste panégyrique de lord Wellington, disant : « Ah! si « nous avions un capitaine comme celui-là, nous aurions bien « mieux fait. » Je répondis qu'il ne me semblait pas possible de mieux faire. « Ah! madame, c'est que le bon Dieu nous a servi de

« capitaine et que l'exemple des Anglais nous a donné du courage « (pour un empereur c'était assez courtisan!) » Il me plut bien davantage que je ne m'y attendais. Ses manières ont bien moins de fanfaronnade que je n'avais imaginé, et sa physionomie est vraiment délicieuse, bien que je ne le trouve pas beau et que sa voix soit dure et désagréable. » Le soir grand bal. Elle danse la polonaise avec Sa Majesté et d'autres grands personnages.

A partir de cette époque lady Burghersh suivit les mouvements du quartier-général autrichien, et les aventures ne lui manquèrent pas. « Que j'aurai de choses amusantes à vous conter! dit-elle à sa sœur. Je suis merveilleusement bien d'esprit et de santé, tout à fait forte. J'en suis étonnée, mais encore bien plus surprise de me sentir toujours contente et gaie, sans crainte ni inquiétude à propos de quoi que ce soit, ne faisant attention ni au bruit, ni aux mauvaises odeurs, ni à la saleté, très hardie à cheval et tout cela au milieu d'hommes, de soldats, voire même de Cosaques, les plus grands voleurs du monde. Je crois que Dieu m'a changée au dedans et au dehors, tout exprès pour ce voyage et de cela je ne peux lui être assez reconnaissante. » Non, Dieu ne l'avait pas changée; c'était plutôt l'éducation qui l'avait modifiée en apparence, mais avec les nécessités d'une situation toute différente, d'une plus grande liberté d'action et d'allures, sa nature de Celte élastique, ensoleillée, un peu exubérante, pas trop raffinée au fond, bonne enfant et gaie, reprenait le dessus et se trouvait bien mienx adaptée aux circonstances qu'une pure Anglo-Saxonne formaliste, timide, hautaine et froide n'aurait pu l'être.

Le bruit ne lui manqua pas, lorsque du petit bourg de Lörrach elle assista au siège de Huningue, regardant de son lit les boulets et les obus qui éclataient et au début l'empêchaient de dormir; mais elle s'y habitua vite. Au commencement de janvier, les alliés passèrent le Rhin. Leurs mouvements ne se décidaient pas toujours sans discussions, et lady Burghersh parle plus d'une fois « des disputes d'un quartier-général comme celui-ci, où il y a tant de grands personnages et pas une tête assez forte pour s'imposer aux autres. La Russie et l'Autriche sont souvent en mésintelligence, et la Prusse les désapprouve toutes deux. Tous sont également positifs et obstinés, et comme ils ne peuvent pas agir sans que l'un ou l'autre cède, les choses traînent et le besoin d'un Wellington se fait sentir! » Il est déjà devenu le *deus ex machina* en qui tout le monde espère. Quant à notre jeune voyageuse, elle ne regrette pas un peu d'inaction, car ce n'est pas une petite affaire de pourvoir à tout pour dix-neuf personnes et vingt chevaux.

L'accord se fait pourtant, la Suisse s'est ralliée, on va envahir

la France, et lady Burghersh espère que bientôt le quartier-général se réunira dans un endroit assez vaste pour que tout le monde y tienne, car, dans ce genre de vie, « plus on est de fous plus on rit », et d'ailleurs on lui déclare qu'on ne saurait plus que devenir sans sa table à thé.

Elle a, en vérité, bien le droit de dire que c'est une existence des plus intéressantes et qui lui fournira des souvenirs pour le reste de sa vie. « Comme ma chambre est le point de réunion et mon thé anglais un véritable régal, tous, grands et petits, s'y rencontrent presque chaque soir ; les discussions les plus intéressantes ont lieu à ma petite table, et les différents rapports qui sont envoyés par les généraux des différents quartiers, la rendent toujours agréable. »

Il y a vraiment une âme de soldat dans ce corps de jolie femme ! Quel entrain ! Quel dédain de ses aises ! Quelle ardeur dans l'action et dans la haine ! Les alliés ont passé le Rhin, et leurs armées inondent tout l'est de la France. Lady Burghersh se désole au milieu de sa joie, parce qu'on avance sans coup férir, sans rencontrer un ennemi, *sans avoir écrasé ce misérable, quand on le pouvait.* Le fait est que la gloire est facilement conquise ; c'est une promenade ; pas à pas on les suit, ces conquérants reçus, hélas ! à bras ouverts dans beaucoup d'endroits ! « Les habitants donnent tout ce qu'ils ont et montrent un empressement de faire de leur mieux, qui est délicieux. Ils parlent de Buonaparte comme d'un monstre qu'ils détesteut. » Metternich met Langres *à ses jolis pieds.* La bataille de Brienne est livrée, et cette douce créature parle avec joie, de deux mille tués. Elle s'attend à une paix immédiate. Tout ne marchait pas cependant au souhait de la jeune politicienne et le lion aux abois devait causer encore bien des insomnies à ses assaillants. Ils le redoutaient depuis si longtemps, ils étaient si habitués à la défaite et aux surprises terribles que leur ménageait son génie militaire, que, malgré l'écrasante supériorité du nombre, ils n'avançaient qu'avec crainte, prêts à reculer au moindre échec. Lady Burghersh en convient. Les chefs n'arrivaient pas facilement à s'entendre. « C'est certainement bien amusant et extraordinaire, disait-elle, d'assister à toutes les contestations, de démêler les vues différentes, les objectifs, etc. J'aurai de quoi penser et parler pour le reste de mes jours. Comme vous ririez de me voir (moi la bonne à rien en Angleterre) arranger toute seule mes voyages, mes dépenses, le change, etc., les chevaux, les dragons, les chasseurs ; tout retombe sur mes épaules et, vraiment, ne me cause ni peine, ni inquiétude... Nous sommes toujours de dix-huit à vingt-deux heures dans la voiture et cela pendant plusieurs jours de suite. J'y

serai davantage en allant de Bâle à Vesoul, car je veux aller sans m'arrêter, n'ayant nulle envie de coucher seule dans une auberge française; ma voiture suivra celle de Metternich. » Elle y reste en effet trente et une heures en une seule étape. Mais un jour, à Chaumont, il y a malentendu; comptant sur le prince pour lui fournir des chevaux réquisitionnés, la jeune femme laisse emmener tous les siens par lord Burghersh et se réveille un beau matin pour apprendre que l'empereur d'Autriche, son ministre, toute la cour et, qui pis est, tous les chevaux sont partis dans la nuit pour Bar-sur-Aube. « Je me trouvai donc entièrement seule, écrit-elle, sans la moindre garnison, sans une âme à qui je pusse avoir recours, sans ordres pour obtenir des chevaux, sans passeport, sans billet de quartier, même si je pouvais partir, et les blessés de la bataille (de Brienne) arrivaient par charretées pour rendre le séjour plus agréable. Pour la première fois, je me sentis complètement découragée et restai une heure assise, tout à fait ahurie. Je crois que personne ne devra plus jamais s'inquiéter de moi, puisque j'ai pu me tirer toute seule d'une pareille situation. Après une heure de désespoir, je me dis qu'il fallait pourtant agir et qu'avec mes cinq sens et de l'argent, je pouvais beaucoup. Je me mis donc à chercher les moyens de m'en aller, car l'arrière d'une armée est, pour bien des raisons, la pire des situations. » L'énergique amazone alla trouver le maire, discuta, pria, menaça et parvint à réquisitionner quatre mauvais chevaux, mais le postillon se sauva ; il fallut cinq heures pour en trouver un autre, qui était manchot ; enfin, elle partit hardiment et rencontra en route un messager de son mari qui avait appris avec une inquiétude terrible l'arrivée de l'empereur d'Autriche à Bar, sans sa protégée. Les deux époux, bien que séparés souvent par quelques lieues à peine, se rejoignaient rarement, et parfois l'un ignorait où se trouvait l'autre.

Mais tout s'effaçait devant « *l'intérêt du moment*, un des plus extraordinaires dans les annales du monde. Toute heure peut amener les plus grands événements. Au milieu de tout cela, je suis bien portante, tranquille et heureuse quand les instants d'anxiété sont passés ». Ce mot *heureuse* produit un étrange effet, suivi aussitôt par ces lignes : « C'est un spectacle horrible de voir arriver les blessés après une bataille. Nous en avons rencontré en grand nombre. Nos pertes ont été très sérieuses... Le pays présente un spectacle désolant et les *restes* de la bataille me rappellent la ligne de retraite en Allemagne. Les pauvres habitants souffrent beaucoup, car le pays est complètement épuisé, et c'est à peine s'il reste de quoi subsister dans les endroits où nous avons passé. De plus, malgré tous les efforts des chefs pour s'opposer au pillage et

aux excès de toutes sortes, il est impossible d'empêcher les troupes de s'y livrer et de ruiner entièrement le pauvre peuple. Rien de plus humain que les intentions et les ordres des souverains et des commandants; tout est inutile, surtout avec les Cosaques, qui ne reconnaissent aucune loi.

Depuis Langres, la discipline s'est relâchée (lady Burghersh s'en lamente pour le bon renom de la cause!) et s'il reste une étincelle d'énergie chez ce malheureux peuple, il sera impossible qu'il ne cherche pas à se venger.

« En vérité, je suis écœurée de la guerre et de toutes ses horreurs, et j'aspire à m'éloigner de la scène. »

C'est un soulagement d'entendre enfin un cri du cœur s'exhaler de cette jolie bouche. De Troyes, qu'elle va quitter pour Châtillon-sur-Seine, elle ajoute : « Je regrette bien de laisser Burghersh et les armées qui m'intéressent tant, mais j'avoue que je me réjouis de m'éloigner de tant de misère et de souffrance. Le cœur saigne et je ne vois vraiment pas comment ces misérables habitants échapperont à la famine quand nous les aurons quittés. Je n'ai jamais vu de ville aussi sale que Troyes; le nombre des mendiants y surpasse de beaucoup celui de Dublin; tous, femmes et enfants; d'*hommes* et de *bébés*, il n'y en a pas. Les malheureux nous poursuivent par bandes de vingt ou trente, et si l'on donne à une femme, les autres tombent sur elle et une vraie bataille s'ensuit. »

Croirait-on qu'au milieu de tous ces fléaux, les théâtres sont ouverts? On n'y voit que les étrangers et un soir lady Burghersh, accompagnant « le vieux Franz », comme elle appelle irrévérencieusement l'empereur d'Autriche, est la seule femme dans la salle.

Pendant ce temps, on discute de la paix à Châtillon. La principale occupation des plénipotentiaires, c'est de s'offrir des dîners si plantureux, que plusieurs en sont malades. Quant à s'entendre, c'est une autre affaire. Dès l'entrée en France, il y a eu des tiraillements; l'empereur de Russie ne voulait négocier qu'à Paris; l'empereur d'Autriche, préoccupé de sa fille Marie-Louise, désirait en finir tout de suite; le roi de Prusse, où l'on voudrait.

« Je souhaiterais un peu plus de consistance, écrit lady Burghersh; il est impossible de savoir (et je suis sûre qu'ils ne le savent pas eux-mêmes) ce qu'ils entendent ou désirent faire. Je ne reviens pas de ma surprise en présence du succès de cette guerre extraordinaire, quand les divergences d'opinion, le nombre des *cuisiniers* et l'incertitude perpétuelle des quartiers-généraux, auraient dû gâter toute l'affaire. (Lady Burghersh oublie que ses amis s'étaient mis vingt contre un pour écraser un pays déjà

épuisé.) Le système est si curieux qu'il faut le voir pour le croire. Quand le désir et le but de toutes les puissances alliées semblent être l'annihilation de Buonaparte et de sa dynastie, chacune d'elles envoie un ambassadeur traiter avec ses ministres, ce qui suffirait pour faire craindre à beaucoup de se ranger contre lui. Ensuite, quoiqu'ils semblent vouloir tous se débarrasser de Buonaparte, il n'en est pas deux qui s'entendent sur le choix de son remplaçant; chacun a ses vues et son objectif. Alexandre veut entrer à Paris avec la volonté d'un enfant impatient et jure à droite et à gauche que peu lui importe ce qu'on fait à Châtillon, qu'il ne songera pas à signer la paix avant d'être à Paris (pendant ce temps-là Rasumolfsky traite avec Caulaincourt); Schwarzenberg supplie Sa Majesté de raisonner un peu, mais Sa Majesté prend le mors aux dents et part pour Langres avec sa garde, afin de pousser en avant le plus vite possible. Les autres sont bien obligés de suivre.

« Le vieux Blücher, décidé, de son côté, à arriver le premier à Paris, part aussi, pousse à tort et à travers, et, en conséquence, reçoit une volée qui l'oblige à réfléchir un peu. L'empereur d'Autriche est malheureux au sujet de sa fille. Metternich est jaloux de l'empereur de Russie; tous travaillent à leur point de vue et tous ont cependant l'air d'être les meilleurs amis du monde. Le roi de Prusse est très tranquille, voudrait un peu plus de suite dans les idées, mais se considère lié à Alexandre. Nous sommes tous curieux de voir l'effet que produiront les Bourbons; pas beaucoup, je crois. Tout le monde déteste et condamne Buonaparte, mais personne ne semble se soucier des Bourbons!

Les dîners continuaient; tous les plénipotentiaires voulaient en donner en l'honneur de la belle Anglaise. Sa curiosité au sujet de Caulaincourt, l'envoyé de Napoléon, fut donc promptement satisfaite. De tous les étrangers qu'elle avait rencontrés, elle le jugea le mieux élevé, le plus parfait gentleman, le plus aimable; elle admira le tact avec lequel il soutenait un rôle très difficile, ni trop abattu, ni trop fier, poli et prévenant, sans hardiesse; une physionomie pleine de bonté, de douceur, de franchise. « J'ignore ce qu'on veut faire, dit-elle, mais je sais que Buonaparte déploie toute son énergie, toute son activité, toutes ses forces, et que nous sommes hésitants, incertains et, *entre nous*, effrayés. »

La volée dont elle parlait avait causé une panique terrible; Schwartzenberg s'était hâté de battre en retraite, les négociations étaient rompues, les *frères maréchaux* récriminaient les uns contre les autres, et si Bonaparte faisait de nouvelles propositions, on aurait tort de ne pas les accepter! Tout à coup, sans savoir trop comment, lady Burghersh se trouvait à Dijon avec « le vieux

Franz » et lord Castlereagh, sans nouvelles de son mari depuis huit jours, sans communications avec les armées et dans une inquiétude presque insupportable, « bien qu'elle eût appris, depuis quelques mois, à supporter beaucoup ».

Hélas! le succès de Napoléon ne se maintint pas; l'ennemi avait pu concentrer ses forces, la victoire restait aux gros bataillons, et, au moment où elle s'y attendait le moins, lady Burghersh recevait de son mari une lettre datée de Paris. Elle écrivait de Dijon, le 4 avril 1814 : « Tout le monde porte la cocarde blanche; que dites-vous de Talleyrand, qui l'a arborée le premier à Paris? »

Dès lors, la jeune femme n'eut plus qu'une pensée : aller rejoindre lord Burghersh. Lord Castlereagh, lord Aberdeen, Metternich lui affirmèrent que, dans l'état actuel du pays, il n'y fallait pas songer de dix jours au moins. Elle se dit que tout cela pouvait être vrai pour des empereurs et autres grands personnages, mais qu'elle s'en tirerait à merveille toute seule. Elle fit ses malles, commanda des chevaux et partit avec une femme de chambre et un domestique. Bientôt faite prisonnière par un détachement français, elle représenta au commandant qu'il ne se couvrirait pas de gloire en retenant une pauvre femme inoffensive qui allait rejoindre son mari. Ses sourires et sa grâce firent le reste et, après trois jours et trois nuits de voyage en poste, elle entrait, à son tour, en conquérante dans la grande ville, au parfait ébahissement de son époux!

Elle prétendit par la suite que lord Aberdeen et lord Castlereagh ne lui pardonnaient pas de les avoir devancés si facilement.

Grande fut son indignation contre l'impératrice Marie-Louise, lorsque, trompée et entraînée par son père et Metternich, elle refusa de suivre Napoléon à l'île d'Elbe. « Je pense que c'est un monstre, écrit l'ardente Irlandaise, car elle prétendait l'aimer, et il s'est toujours bien conduit envers elle. C'est révoltant à elle de l'abandonner dans son malheur, après avoir affecté de l'adorer dans sa prospérité; j'éprouve tout à fait le même sentiment envers les maréchaux et tous ceux qui l'ont renié. Hier, *Monsieur* a fait son entrée dans Paris au bruit des plus violentes acclamations. Je n'ai jamais rien vu de plus parfait que son attitude pendant le *Te Deum*, à Notre-Dame; il était très ému, sans doute, mais il y avait quelque chose de si noble, de si modeste, de si parfaitement princier et *de race* dans toute sa manière d'être, qu'on était ravi. Mais j'avoue que j'étais écœurée de voir autour de lui Talleyrand, Ney, Marmont, Oudinot, etc., la garde nationale et la populace qui, il y a trois semaines, criaient : « Vive l'empereur! »

Les passions étaient trop surexcitées à ce moment pour que l'on

puisse prendre au pied de la lettre tous les jugements exprimés alors par la jeune femme. Paris lui parut splendide, les Parisiens... la société, *shocking;* les modes, affreuses.

Ici s'arrêtent ces lettres d'un intérêt si palpitant et si douloureux. Quelques jours après, lady Burghersh avait la joie de recevoir ses parents et son oncle lord Wellington, l'idole des alliés.

Elle a dû depuis écrire encore bien des pages attachantes, car jusqu'en 1856, son mari servit activement dans la diplomatie, seize ans à Florence, neuf à Berlin et six à Vienne; il était devenu comte de Westmoreland. Il mourut en 1859, et sa charmante femme lui survécut vingt ans, entourée de sa nombreuse lignée.

III

C'est encore à la France que nous ramène en débutant, le second ouvrage dont nous allons parler [1], à cette France qui, toute mutilée, ruinée, foulée aux pieds qu'elle soit, n'en reste pas moins un sujet de crainte, d'envie et d'étonnement dans sa vitalité inépuisable.

Au moment où lady Burghersh dépose la plume, lady Elizabeth Stuart la ramasse pour nous montrer la France qui se relève et cicatrise ses blessures. Toutes ces femmes sont de race; si dans les veines de Priscilla Burghersh court le sang des Wellesleys, dans celles d'Elizabeth Stuart coule celui des Lindsay de Balcarrès, ces rudes Écossais taillés dans le granit de leurs rochers.

Un jour, dans ses premières années, elle avait pris part à une étrange procession d'enfants qu'on avait rencontrés marchant à la file dans un chemin sauvage et désert, l'aîné portant, à la façon des bohémiens, le bébé sur son dos. C'étaient les onze rejetons de lady Anne, comtesse de Balcarrès (quatre fils et cinq filles) qui fuyaient son dur despotisme et s'en allaient chercher fortune dans le monde! Un des petits garçons avait mécontenté sa redoutable mère; celle-ci ordonna à un valet de pied de le jeter dans l'étang qui s'étendait devant le château; l'homme obéit; l'enfant parvint à regagner la rive; seconde immersion, second sauvetage; l'ordre fut donné une troisième fois; l'enfant indomptable s'écria, regardant sa mère bien en face : « Femme! voulez-vous donc noyer votre propre fils? » Elle s'arrêta, mais le lendemain toute la tribu disparaissait! La leçon fut sans doute salutaire; car ces enfants, ramenés au bercail, devinrent tous des hommes et des femmes distingués. L'une des filles, lady Margaret, fut l'héroïne de la délicieuse ballade « du vieux Robin Gray, » dont l'auteur, pour les paroles, était sa sœur,

[1] *Story of two noble Lives.*

lady Anne Barnard. Elle avait transporté ses héros dans une sphère plus humble, et le dénoûment réel ne fut pas jusqu'au bout aussi cruel pour la jeune femme que dans la ballade, car, après avoir été contrainte à un mariage antipathique, elle devint veuve et put épouser son « Jamie ». Le touchant petit poème eut une telle célébrité, que lorsque lady Anne vint à Paris, on se la montrait dans les salons en disant : « Voilà l'auteur du fameux roman de *Robin Gray.* »

Lady Elizabeth, très remarquablement douée aussi, épousa Philippe Yorke, troisième comte de Hardwicke, et fit de sa maison « un vrai temple des arts, toujours rempli de la société anglaise la plus brillante et la plus intellectuelle ». Dans ce milieu si favorable au développement de l'esprit et de l'élégance, fut élevée sa fille, une autre lady Elizabeth, dont le mari, sir Charles Stuart de Rothesay, succéda en France à la courte ambassade du duc de Wellington et ne quitta définitivement Paris qu'en 1824. Lady Burghersh nous l'a déjà fait connaître comme envoyé de l'Angleterre en Prusse et collègue de lord Aberdeen pendant toute la campagne de France.

La famille royale de France n'était pas inconnue à la jeune ambassadrice. Dans une de ses charmantes lettres (toutes ces épistolières d'il y a bientôt un siècle n'ont rien à nous envier, au contraire), lady Hardwicke nous fait assister à la réception royale du 24 avril 1814; elle avait lieu chez le roi Georges III, à Carlton-House, sa résidence de Londres. La comtesse s'y rendit *en famille;* il s'agissait de fêter la nouvelle fortune des Bourbons avant leur départ pour la France.

Une plate-forme recouverte de drap rouge avait été préparée, afin que « le pauvre Louis » pût monter sur une surface plane... Le régent conduisait la reine, le duc d'York, la pauvre boiteuse majesté de France, la princesse Elizabeth suivait avec Son Altesse Impériale (la grande-duchesse d'Oldenbourg) et la princesse Mary avec la duchesse d'Angoulême, dont la physionomie douce, placide, mais mélancolique, rendait la scène doublement intéressante, en reliant d'une manière presque pénible le souvenir des souffrances passées au bonheur et à la joie actuels... Je voudrais pouvoir vous transporter sur cette scène splendide; il y avait là quelque chose de *chevaleresque* qui lui donnait un caractère différent de tout ce que j'ai vu ou senti jusqu'ici et que vous comprendrez, quoique nous ne soyons, ni les uns ni les autres, des courtisans. Un roi de France, entouré de princesses anglaises, recevant l'hommage de tous dans un palais de Londres, où il n'était ni un conquérant ni un captif, voilà, pour mon imagination, un moment aussi

beau que possible pour « Britannia »... L'arrivée de tous les grands personnages qu'on nous annonce sera peu de chose, après la réunion que je viens de décrire. L'occasion ne pourra jamais se reproduire; il a fallu des siècles pour la préparer.

En octobre 1814, lady Elizabeth Yorke, qui allait bientôt être lady Elizabeth Stuart, fait à sa grand'mère maternelle le curieux tableau suivant de la société parisienne : « Tout est tranquille ici et l'on n'entend ni ne voit rien qui rappelle les périls de cette ville, il y a six mois. J'espère que les Bourbons sont fermement rétablis, quoique bien des boudeurs, je n'en doute pas, regrettent intérieurement Bonaparte qui faisait leur propre importance, et l'on doit s'attendre à bien des jalousies, à bien des divisions entre l'ancienne et la nouvelle noblesse, et entre ces émigrés qui ont recouvré une partie de leurs biens et ceux qui n'ont rien reçu. Nous sommes allées à beaucoup de soirées, mais peu étaient assez complètement françaises pour qu'on pût juger de *leur* société. Quand les Anglais se rencontrent, ils se promènent, causent et rient, et font ce qui leur plaît; mais, quelle que soit l'animation qui ait pu distinguer les manières françaises, je suis étonnée de les trouver aujourd'hui si raides. » (L'étonnement était au moins naïf). La duchesse de Wellington est arrivée pour remplir sa mission ici. Malheureusement, son aspect ne répond pas à l'idéal qu'on se fait d'une ambassadrice ou de la femme d'un héros, mais elle réussit remarquablement bien et se donne beaucoup de peine pour rendre sa personne et ses réunions agréables. Hier soir nous avons eu un joli bal chez elle, sur le modèle de tous ceux que j'ai vus ici, des violons et de la limonade, mais pas de souper en règle comme à Londres, où la dépense empêche les gens d'égayer leurs réceptions par la danse, à cause des frais de soupers et de vins que cela entraîne. (Les temps ont bien changé!) Comme je ne danse ni les valses ni les quadrilles, j'ai le temps de regarder les grands personnages. Je ne connaissais pas Soult. Lui et plusieurs autres maréchaux présents ne peuvent s'empêcher d'en vouloir à lord Wellington, et leur physionomie n'était pas des plus amicales. Berthier, prince de Wagram, qui était le bras droit de Buonaparte, occupe une des places principales auprès du roi. Papa et maman l'ont rencontré à un grand dîner aux Tuileries, donné à l'arrivée du duc de Wellington. Il y a eu une grande recherche de l'ancienne étiquette pour savoir comment les gens devaient venir et s'en aller, sans qu'aucun membre de la famille royale accordât la faveur insigne de sa présence, ce qui m'a paru assez mal imaginé. Ils pensent qu'il vaut mieux rendre toute approche de leurs personnes aussi difficile que possible! »

Un an après avoir écrit cette lettre, lady Elizabeth épousait sir Charles Stuart, récemment nommé ambassadeur à Paris; déjà l'écusson aux armes d'Angleterre occupait la place où nous le voyons aujourd'hui, au-dessus de la porte monumentale de l'ancien hôtel Charost qu'avait habité Pauline Borghèse, jusqu'à la chute de son frère l'empereur Napoléon I[er].

Sans grande distinction apparente, sir Charles avait beaucoup de charme dans les manières, l'intelligence des grandes affaires et l'esprit héréditaire dans sa famille. Son grand-père, le troisième comte de Bute, le ministre bien connu de Georges III, avait épousé la fille unique de la célèbre lady Mary Wortley Montagu, qui paraît avoir apporté dans sa nouvelle famille un peu de l'esprit de son illustre mère.

Quant à lady Elizabeth Stuart, elle possédait aussi mieux que la beauté : une séduction, une courtoisie captivante, un don de conversation (elle parlait admirablement le français), une douceur et une grâce qui firent d'elle la plus populaire des ambassadrices. Miss Berry, l'amie d'Horace Walpole, l'aînée des deux charmantes sœurs qu'il appelait « ses deux femmes », témoignait, dès le début, du succès de la jeune ambassadrice qui racontait ainsi à sa belle-mère sa présentation aux Tuileries : « Je pourrais vous faire un long récit, chère Madame, de la terrible cérémonie d'hier, mais comme le livret du cérémonial qui m'avait été envoyé quelques jours auparavant, est de *quatre pages* et ne comprend que la moitié de ma journée, vous devez concevoir qu'il me faut vous donner un abrégé d'un jour bien long. J'étais habillée (plumes et longue traîne) dès une heure et je fus conduite aux Tuileries par ces messieurs de l'ambassade, à l'exception de sir Charles, qui n'était pas admis à ce moment. J'eus un instant de grande alarme quand on m'introduisit dans le salon de Madame, où elle était assise avec toute la cour; les dames sur deux rangées de tabourets, dont l'un, au centre de l'avenue, m'avait été réservé. Non moins attrayant d'avoir à répondre à ses questions brusques, posées à de longs intervalles, en attendant l'arrivée du roi et des princes qui parurent les uns après les autres. Je croyais avoir été assez vaillante pendant ce long examen critique de ma personne, mais on m'a dit que mes traits trahissaient un certain degré d'appréhension. »

Le rôle d'ambassadrice d'Angleterre n'était pas facile à jouer en 1816. Les blessures à peine fermées restaient si sensibles, qu'il fallait le toucher le plus délicat pour ne faire crier personne. Le gouvernement anglais fut heureux dans son choix : « Le succès d'Elizabeth auprès des Français est très grand, disait miss Mary Berry, et déjà elle a plus de connaissances dans le pays qu'aucune ambas-

sadrice n'en a eu depuis celles du bon vieux temps. » Et miss Agnès Berry ajoutait : « Une des plus agréables, des plus intéressantes compagnies est celle d'Elizabeth Stuart; il est vrai qu'elle rend le monde si amusant, ses idées sont si neuves, son esprit est si vif, si charmant, qu'un dîner ou une soirée en famille chez elle, sont de beaucoup ce qu'on trouve de mieux à Paris. »

Les deux sœurs, qui avaient connu l'ancienne société aristocratique de la France, constataient des changements qui les déroutaient et leur déplaisaient. Depuis vingt ans, notre pays avait été fermé aux étrangers; ils le redécouvraient et ne le trouvaient pas changé à son avantage. Il ne répondait plus à leurs idées d'autrefois. Outre que les manières avaient perdu de leurs courtoisie, de leur charme aisé et de leur distinction, on se rencontrait le cœur plein d'amertume et de haine, non seulement entre races, mais entre classes. Les victimes de la Révolution détestaient assurément plus les révolutionnaires que les étrangers; ceux-ci dédaignaient, au fond, leurs protégés; le pays haïssait également les uns et les autres; les ambitions déçues, les grandeurs renversées, se heurtaient aux avidités nouvelles, les lâchetés aux insolences; c'était un bouillonnement de toutes les passions mauvaises sur lesquelles il était bien difficile de jeter un voile de politesse suffisamment épais.

Lady Hardwicke écrivait après les premières réceptions de sa fille : « Tout a marché en perfection, et notre chère Elizabeth a eu un grand succès... On ne sait jamais comment le hasard fera tourner ces sortes de choses et comme tout d'abord les dames françaises ne paraissaient pas trop nous aimer et que beaucoup désiraient voir ce que feraient les autres avant de s'avancer, il est très satisfaisant de savoir qu'il est maintenant de mode d'être charmé de Mme l'ambassadrice, que l'on trouve « parfaitement bien mise et « ayant l'air très distingué... » Bien que je ne doive pas dire à sir Charles tout ce que je pense des membres de la société française, je vous murmure à travers le détroit qu'ils me semblent très loin d'être les brillants exemples d'aisance et d'élégance que l'on nous vantait tant autrefois. »

Quelques lignes de lady Hardwicke à sa mère résument admirablement les sentiments réciproques des femmes des deux nations. « Je vais vous indigner en vous disant comment ces dames s'expriment pour louer votre petite-fille : « Elle est parfaitement bien « habillée et a toutes les manières d'une Française! » Je sais que vous allez vous écrier : « Alors elle est gâtée au dedans et au « dehors! » Mais il faut leur savoir gré de l'intention, et je ne dois pas oublier que je me suis prise sur le fait disant à une dame française que je voulais complimenter qu'elle avait tout à fait l'air

d'une Anglaise; elle sourit et le prit en bonne part, comme je le désirais. »

Dans cette même lettre nous trouvons un compte-rendu de l'arrivée de la jeune duchesse de Berry qui fait penser à Saint-Simon et à la duchesse de Bourgogne. « Le mariage de la duchesse de Berry nous a tenus en haleine pendant longtemps. Chacun avait à s'occuper de ses petites affaires, *la* ou *les* toilettes à commander, quelles places on aurait, où, comment et quand. Personne ne recevait de personne une réponse satisfaisante, de sorte que pendant quinze jours la capitale resta en suspens, interrogeant sans cesse. Pendant ce temps, la pauvre petite venait. Il y eut une lugubre cérémonie à son entrée en France. Elle se tenait entourée de la suite et des nobles de la cour de son père qui la remirent aux Français désignés pour la recevoir. Elle fut ensuite déshabillée par les dames françaises, dans une pièce voisine et rhabillée des pieds à la tête de vêtements français, pour lui faire bien comprendre au réel et au figuré, qu'elle laissait toutes ses affections et toutes ses habitudes derrière elle. On la dit gaie, enfantine dans ses façons et s'être montrée très agréable pendant ce long voyage. On avait tant répété qu'elle était laide, que maintenant nous la trouvons jolie et que le duc de Berry fut charmé lors de la première rencontre à Fontainebleau, dans la forêt... Le lendemain ils firent leur entrée dans Paris. Il y avait eu un moment d'embarras; c'était le jour de la Fête-Dieu, et le roi avait eu l'intention de remettre au lundi, puis le mariage au mardi, mais il se trouva que ce jour était l'anniversaire de Waterloo, et si heureux que l'événement ait été pour les Bourbons, il a coûté trop cher à la France, pour en faire sans indélicatesse un jour de réjouissance. On se borna donc à faire la procession du Saint-Sacrement plus tôt que d'habitude. La pluie ne cessa que pour elle et pour l'entrée dans Paris, aussi n'a-t-on pas manqué de dire : « C'est le temps de Dieu et du roi. » Le pays a tant souffert que vous-même, si anti-gallicane que vous soyez, vous auriez joui du spectacle; en outre, pendant que les Français seront occupés de leurs frivoles délices (pas si frivoles au fond!) ils seront aussi probablement satisfaits de l'état de choses actuel. Il faut qu'ils dansent ou se battent; nous pouvons les regarder danser, mais nous ne pouvons jamais rester en repos, s'ils se battent. »

Partout, à cette époque (et pas seulement alors peut-être), on retrouve dans les jugements des étrangers ce mélange de dédain impertinent et de crainte latente.

Il gâte un peu les tableaux d'ailleurs très bien faits, très vivants que donne cette intéressante correspondance, des fêtes et des

cérémonies du mariage. « La décoration de Notre-Dame était parfaitement noble et la scène aussi belle que possible... A l'entrée de la famille royale, il y eut un silence absolu succédant aux acclamations du dehors. Bien intéressante nous parut la jeune, blonde et timide fiancée lorsqu'elle s'agenouilla seule et sans soutien au milieu de l'espace libre devant l'autel. Très gracieuse aussi lorsque la petite cloche sonna trois fois à l'élévation et qu'elle s'inclina de plus en plus bas jusque près de terre, disant de vraies prières avec une vraie piété. Jamais elle ne *pourra*, de sa vie, se montrer autant à son avantage. Le duc de Berry, en satin blanc brodé, réussit à paraître assez bien; la solennité de l'endroit avait mis quelque dignité sur son visage vulgaire, de sorte qu'il ne gâtait pas le spectacle. Un détail touchant : deux fois, en arrivant et en sortant, le regard de la jeune princesse se fixa sur son ancienne gouvernante, la comtesse de la Tour, qui ne pouvait cacher son attendrissement. Ce fut la seule personne qu'elle sembla voir. » Que de choses dans ce regard! Reconnaissance, tendresse pour le passé, détresse de jeune fille et, peut-être, qui sait? pressentiment de l'avenir!

« Le soir, il y eut le jeu du roi, et par une fâcheuse et grotesque idée, on choisit le loto? Personne ne le savait et l'on fut obligé d'avoir recours aux lumières d'un vieux courtisan caduc. Madame la duchesse d'Angoulême présenta quelques personnes *avec bonté*; sa manière d'être est par nature très austère, mais elle paraissait sentir quelque tendresse pour la nouvelle venue et l'on m'a raconté ce qu'elle a dit depuis : On ne pourra plus me reprocher de n'avoir pas d'enfants, puisque j'ai présenté *ma fille*. »

C'est une gracieuse apparition pendant ces premiers jours de bonheur, que celle de cette enfant enjouée, naïvement heureuse de sa situation, de son mariage, de ses plaisirs, dansant de tout son cœur, très mal le quadrille français qu'elle ignore, assez bien la contredanse anglaise, très joliment les danses espagnoles, et quand elle est bien fatiguée, demandant par grâce un jour de repos à Bagatelle, pour aller jouer au chat botté et à la main chaude. « Elle fera du bien à tous ces vieux, dit lady Hardwicke; ils s'inquiètent tous d'elle comme on fait de l'entrée dans le monde de l'enfant d'une noble famille. »

En effet, les fêtes, les bals se succèdent, et le roi lui-même se mêle des toilettes de sa nièce; un jour elle commande un délicieux costume de paysanne pour un bal costumé, et Sa Majesté, indignée, oppose son véto, en ordonnant qu'elle porte tout ce qu'on pourra imaginer de plus magnifique, de sorte que la pauvre mignonne personne est fort gênée pour danser dans ses splendides atours. Si

le duc de Berry n'est pas là, c'est la duchesse d'Angoulême qui fait violence à sa mélancolie et sert de chaperon à l'enfant gâtée; seulement elle rentre de trop bonne heure, et la jeune princesse, avide de plaisir, se retourne à chaque pas en sortant et jette des regards d'envie sur celles qui restent.

Si l'ambassade d'Angleterre a dû conquérir le faveur des salons, elle a joui d'emblée de celle de la cour; on comble d'égards ces amis à qui l'on doit tant, on met de côté les deuils, même de famille, pour aller à leurs bals; on les invite aux réunions, aux chasses les plus intimes, on leur prête Fontainebleau pour y amuser le duc de Gloucester; c'est Talleyrand, « le vieux Tally », comme l'appelle irrespectueusement l'ambassadrice (il est vrai qu'elle baptise le royal duc du nom familier de Billy), qui fait les honneurs avec sa nièce de Dino. Il les charme tous, et ses anecdotes sur le *dernier* grand homme, que lui remémorent les divers appartements à mesure qu'on les traverse, font un amusant volume de *mémoires en action.* Le temps est beau et doux, quoiqu'on soit en février; on se promène en forêt, on joue le soir à différents jeux, les repas sont exquis, le roi ayant refusé d'envoyer un de ses cuisiniers sous prétexte que *Tally* s'entendait mieux que personne à ces sortes de choses; les lits sont excellents, bref *Billy* est si content, qu'il demande à rester une seconde journée! Tous s'étonnent que « l'on ne goûte pas plus souvent des plaisirs innocents de la campagne! » Tout est relatif! La duchesse de Dino fait agréablement sa partie dans l'ensemble; elle a été dame du palais de l'impératrice Marie-Louise pendant tout son séjour en France (sans éprouver beaucoup d'attachement *pour aucun d'eux*), et ses yeux brillent en racontant les fêtes, les spectacles, les concerts, les toilettes de cette cour « où la servilité dépassait tout ce qu'on peut imaginer ». La haine de lady Stuart pour *Buonaparte* l'égare; les cours sont toutes les mêmes sous ce rapport, grandes ou petites.

Ce bon duc de Gloucester est vraiment amusant, aux prises avec ses scrupules du dimanche; on lui prépare des surprises, des dîners, des petits bals, des comédies et c'est toujours le dimanche! Il se demande évidemment ce que l'on dira en Angleterre; lady Stuart l'encourage, en lui déclarant qu'elle prend le péché à son compte et de plus qu'elle fera sa paix avec Madame sa femme, si elle le gronde!

Quatre courtes années se passent ainsi en réjouissances dans cette société « qui n'a rien oublié »; le lecteur retrouve peu à peu toutes ses connaissances du passé; les amis de l'ancien régime se groupent volontiers autour de l'aimable ambassadrice anglaise. Mme de Staël reparaît avec son patriotisme ardent et imprudent;

près d'elle est sa charmante fille, la duchesse de Broglie. Lady Elizabeth Stuart écrit le 3 novembre 1819 : « Nous venons de dépêcher un grand dîner dont étaient Mmes de Staël et de Broglie; j'avoue que j'ai été bien contente de les avoir toutes deux, quoique sir Charles prédise que la mère se fera renvoyer de Paris en parlant trop. En attendant, elle est bien reçue à la cour. Son système est de dire du mal des armées alliées et des Anglais en particulier : « Pourquoi ne nous laissez-vous pas nous en tirer tout seuls, au « lieu de dicter vos lois à notre nation? » Je serai fâchée si elle devient trop déraisonnable et violente, car sa maison sera très agréable; on y rencontrera toutes sortes de gens. Albertine ne cesse de dire du mal des Anglais; « cependant, ajoute-t-elle, ce « sont les meilleurs de nos ennemis. »

Tout à coup, la foudre éclate! Le duc de Berry est assassiné! Lady Elizabeth court à Saint-Cloud avec Mme Juste de Noailles, une des dames d'atours de service. Mme de Béthisy, qui a été témoin de la catastrophe, les reçoit. « Jamais, écrit l'ambassadrice, je n'ai vu un visage où l'horreur fut peinte d'une manière si frappante. » Tout le monde est d'accord pour dire que pendant les longues heures de souffrance, pas une parole ne fut prononcée qui ne fût de nature à être conservée comme un trésor dans leurs cœurs; mais rien ne manqua pour rendre la scène aussi épouvantable que possible dans cette misérable salle basse. Dans les premiers moments, Mme de Béthisy et la duchesse elle-même furent priées d'empêcher la blessure de se fermer et elles déchirèrent leurs robes pour faire des bandages! Le courage de la duchesse fut incroyable; elle s'est montrée très supérieure à ce qu'on aurait attendu de sa nature passive, et je crois que jamais femme n'a adoré son mari avec plus de dévouement. Un trait touchant : quelques heures après que tout fut fini, elle coupa ses cheveux et les remit à Mme de Gontaut, en la priant de les donner à sa fille, lorsqu'elle serait d'âge à comprendre sa perte et de lui dire que sa mère lui avait fait ce présent le jour du meurtre de son père.

Je n'ai pu m'empêcher de demander à passer dans la chambre de la pauvre petite; elle dormait dans son berceau; c'est une belle enfant qui ressemble un peu au duc; ses joues roses et pleines de santé formaient un contraste frappant avec la scène de désolation qui l'entourait. La duchesse d'Angoulême a supporté cette nouvelle affliction avec la résignation qui est devenue une habitude chez elle. Elle est constamment avec la duchesse de Berry que soutient la pensée de sa situation; personne cependant n'a grand espoir...

Quelques jours plus tard, lady Elizabeth Stuart ajoute les détails

suivants : « Le salon de la duchesse de Berry est entièrement tendu de noir; c'est l'étiquette pour les veuves royales, mais elle n'a certes pas besoin que les apparences lui rappellent sa douleur. Sa chambre à coucher, qu'elle ne quitte pas en ce moment, est meublée de drap gris foncé, mais on lui prépare un petit boudoir un peu moins lugubre. Je ne peux pas vous dire l'impression que produit tout ce noir, sur portes, meubles, canapés, sièges, glaces, sur tout; l'atmosphère paraît noire et l'on se sent oppressé en même temps qu'attristé. »

Par une étrange coïncidence, on découvrait en ce moment, à Londres, un complot contre la vie de tous les ministres; après le meurtre, on devait, dit-on, mettre le feu dans douze endroits différents; on assurait que sept mille hommes étaient prêts à obéir au signal. Depuis la conspiration des pourdes, rien n'avait jeté semblable consternation en Angleterre, et comme pour répondre aux révolutionnaires, la Providence faisait naître, en ce moment même, l'enfant qui devait régner plus d'un demi-siècle sur le pays. Lady Hardwicke trouvait le « baby » si magnifique, que dans son loyalisme enthousiaste elle s'écriait : « On ne peut échapper à la conviction qu'un jour elle sera reine! » C'était prévoir les choses de loin!

Revenons, avec l'ambassadrice, à la duchesse de Berry.

Le temps faisait son œuvre, et la naissance du duc de Bordeaux facilitait la consolation de la jeune veuve; cependant les apparences étaient encore tout au deuil. Lady Elizabeth, obligée par son rang, d'aller présenter ses félicitations, nous fait assister à la scène. « Je me vêtis donc de ma robe noire à longue traîne et j'arrivai à temps pour suivre la lugubre procession. L'étiquette, en ces occasions, veut qu'on se borne aux révérences et qu'on ne parle à personne. Les bonjours dans la foule à mon arrivée et les compliments assez cordiaux sur mon retour, les « nous allons voir le petit prince », ne m'avaient pas préparée à une cérémonie si mélancolique, et quand j'arrivai devant la duchesse de Berry, j'en perdis presque contenance. Elle était étendue sur sa chaise longue, dans ses vêtements de veuve, et son expression de douleur immuable, sa façon mécanique d'incliner la tête à mesure que nous passions, la chambre gris foncé, ses dames en noir rangées derrière elle, la petite princesse retenue en arrière et le duc de Bordeaux couché sur les genoux de Mme de Gontaut, tout cela produisait un effet théâtral que je ne peux décrire. L'enfant était magnifiquement habillé de dentelles, et son berceau était le seul ornement de la pièce. Il semblait que la vie de la princesse fût désormais sans objet et qu'elle pût expirer après avoir légué son

fils à la France. Mais j'apprends qu'il y a une tout autre histoire. On me parle beaucoup de la joie très grande et, je crois, vraiment très sincère causée par cette naissance, bien plus grande que je ne m'y serais attendue; mais on me parle aussi beaucoup des jalousies et des petites querelles de cette nouvelle cour. Personne ne peut retenir ni guider la duchesse de Berry dans l'état d'exaltation et d'importance où elle se trouve; on blâme Mme de Gontaut; la duchesse d'Angoulême est jalouse. Quant aux détails de l'accouchement, je vous assure qu'on est bien aise *pour l'amour des convenances*, de faire tomber la conversation sur notre reine et Bergami! [1] »

Quelques jours après, l'ambassadrice écrit : « Les ministres sont très contents des élections, autant qu'on en connaît les résultats. En vérité, depuis la naissance du petit prince, le pays a une apparence réconfortante de stabilité, et le choix des députés a été meilleur en conséquence. La maison de France avait grand besoin de cette espérance, car tous ses membres appartenaient au passé. » — « Le vieux Louis a bien changé d'aspect, disait lady Elizabeth deux ans après; il est devenu faible et somnolent, et je ne crois pas qu'il ait un long règne devant lui. »

Il résista pourtant jusqu'en 1824 « dans un état de quasi-dissolution ».

Cependant de nouveaux nuages s'élevaient entre les gouvernements de France et d'Angleterre; il était question de la guerre d'Espagne, et la situation de l'ambassadeur britannique n'était pas sans épines, d'autant plus que la duchesse de Berry ne cachait nullement son inimitié. Une lettre de janvier donne une idée de la situation. « Je suis allée hier soir chez Mme de Gontaut..... Elle m'avait dit que la duchesse de Berry viendrait et qu'on danserait, car elle a la permission de danser autour des Tuileries, c'est-à-dire chez les dignitaires de la cour, et la semaine dernière elle s'était arrangée pour envahir le moindre coin où l'on pouvait arranger un quadrille. Mme de Gontaut avait fait placer des coussins et des tabourets pour moi dans toutes les pièces (lady Stuart souffrait en ce moment de douleurs dans une jambe) et elle avait prié la duchesse de se montrer polie. Elle arriva assez tard, la guirlande de fleurs de sa robe *épinglée* et non *cousue*. Elle insista d'un air bourru pour que je restasse assise *bien à mon aise*, et se mit à gronder Mme Juste de Noailles au sujet de sa mésaventure de toilette. Mme Juste écouta *en dame*, non *en femme de chambre*. Je crois que la princesse s'arrangea très adroitement

[1] On sait combien fut scandaleux ce procès de la reine Caroline d'Angleterre et le rôle qu'y joua son courrier Bergami.

pour ne pas voir sir Charles... Monsieur arriva et vint à moi avec beaucoup de bonté. Je cherchai sir Charles des yeux; il avait disparu. Mme de Gontaut en sembla fort contrariée, car elle avait indiqué un instant avant à Monsieur où il le trouverait. Elle dit : « Il est parti parce qu'il ne savait pas que Monsieur y serait »; il répondit : « Peut-être parce qu'il le savait. » J'ignorais cela, mais cependant je m'aperçus que *la guerre* serait encore remise sur le tapis et j'envoyai lord Marcus Hill, conseiller à sir Charles de revenir, ce qu'il fit, et la politesse fut plus marquée que s'il était resté tranquille. Monsieur a dit à Mme de Gontaut, qu'il en avait été très satisfait. Il a l'air souffrant et je le plains, car *maintenant* il est loin de souhaiter la guerre d'Espagne. Madame en est inquiète et malheureuse pour toutes sortes de raisons. Le pauvre d'Angoulême lui-même dit qu'il espère que le premier coup de canon disposera de lui, car il s'attend peu à la victoire et à la gloire. Les maréchaux sont tous furieux de ne pas être employés et dénigrent la guerre, la seule impopulaire qu'ils aient jamais connue en France, disent-ils. Le roi la veut, sous le prétexte usé de relever la maison de Bourbon dont il est le chef, et la duchesse de Berry la veut aussi, comme un enfant mal élevé qu'on devrait fouetter pour se permettre de donner une opinion quelconque. »

On sait que les pressentiments vrais ou faux du duc d'Angoulême ne se réalisèrent pas, et le 1er décembre 1823, lady Stuart traçait ces lignes où perce un peu de rancune latente : « Demain, le duc d'Angoulême fera son entrée solennelle. Il s'en est très bien tiré, mais une entrée d'opéra est ridicule. » Dans la même lettre, on trouve ces trois lignes : « Les journaux envoient lord Granville à la Haye, en route pour une plus brillante ambassade, mais nous n'avons pas l'intention de céder la place ici. »

Ce fut cependant ce qui arriva à la fin de l'année suivante. La *petite guerre* faite par la princesse à l'ambassade y fut-elle pour quelque chose? (Elle s'amusait à faire représenter chez elle des comédies désagréables aux Anglais, comme *les Anglaises pour rire*, et déchaînait ainsi des tempêtes dans des verres d'eau.) Toujours est-il qu'à la fin de 1824, le ministre Canning remplaçait sir Charles Stuart par lord Granville.

Quatre ans après, celui-ci s'éclipsait à son tour, et sir Charles revenait avec le titre de lord Stuart de Rothesay.

Le retour fut célébré par un bal Marie Stuart, qui laissa de longs souvenirs dans la société parisienne et inspira les célèbres aquarelles d'Eugène Lamy; il eut lieu le 2 mars 1829. La duchesse de Berry représentait la reine d'Écosse et l'année suivante, elle habitait, exilée, le triste palais de Holyrood!

Le 26 juin 1830, lady Hardwicke faisant allusion à la mort imminente du roi Georges IV, écrivait : « J'attends, anxieuse et consternée, le glas de la grosse cloche qui annonce l'anéantissement de la grandeur humaine ! » Le 29, le roi expirait. A Paris, un mois après, ce n'étaient pas les cloches, c'était la fusillade et le canon qui proclamaient de leur voix tonnante la chute d'une autre grandeur ! La révolution de Juillet enlevait pour toujours le trône aux Bourbons de la branche aînée, et le donnait, ou plutôt le prêtait, à Louis-Philippe, duc d'Orléans. Tout avait paru si calme quelques jours avant, que lady Stuart était partie pour les Pyrénées avec ses deux très jeunes filles, les futures héroïnes d'un des ouvrages que nous analysons ici.

L'aînée, âgée de treize ans, tenait un journal de ce premier grand voyage de sa vie ; le 21 août, elle y insérait le passage suivant daté de Saint-Sauveur : « En nous promenant sur la route de Luz, nous avons entendu un tambour fêlé suivi d'une petite foule et précédé d'un drapeau tricolore. L'homme qui le portait est monté sur une échelle appliquée à la colonne qu'on a élevée en l'honneur du Dauphin et de la duchesse de Berry ; il a essayé d'enlever la fleur de lis, mais n'y a pas réussi. »

Ce fut ainsi que l'ambassadrice d'Angleterre eut la confirmation du bouleversement politique récent. Rentrée à Paris, elle assista, non sans quelque appréhension, aux troubles de décembre, la première des tragi-comédies que le bon peuple joua au profit du roi de son choix ! Bientôt après, lord Stuart de Rothesay cédait de nouveau la place à lord Granville, envoyé à Paris, par lord Grey.

IV

Nous venons de nommer incidemment les deux filles de lady Stuart. Avant de continuer, par la correspondance de lady Granville, le chapitre d'histoire au jour le jour, commencé par lady Burghersh et lady Élisabeth Stuart, nous voudrions présenter au lecteur les deux jeunes filles de cette dernière, toutes deux nées à Paris, admirées dès leur première enfance et surnommées, par Charles X, *mes petites sujettes*. Devenues femmes et placées dans les plus hautes situations, elles personnifièrent le type le plus idéalement parfait que l'imagination puisse se créer, de l'aristocratie féminine dans sa beauté physique et morale, d'une race affinée, supérieure à tous les points de vue et pénétrée de cette pensée qu'elle doit faire accepter ses privilèges, en donnant l'exemple de toutes les vertus.

« Ma fille n'étant pas un fils, déclarait lady Stuart, en parlant

de sa première née, lady Charlotte, j'entends que, du moins, elle soit une beauté. » Cet ordre, plaisamment donné, fut obéi par les deux sœurs dans une mesure inattendue, car leur père était fort laid, et toute la beauté de leur mère consistait en charme et en bonne grâce. Charlotte n'avait que quatre ans lorsque sa grand'-mère, lady Hardwicke, disait : « Charlotte est belle et tout à fait irrésistible, ce qui vaut mieux que la beauté; elle sera, je crois, une de celles qui enchaînent les hommes et, en même temps, cherchent près d'eux un soutien. Elle régnera de bonne heure. Louisa (la cadette) commencera son règne plus tard, mais il sera permanent. » Peu après, elle ajoutait : « Charlotte est en grande beauté, et je crains qu'elle ne soit gâtée par ce qu'elle en entend dire; elle réussit jusqu'à présent à absorber, plus que sa sœur, l'attention de son père; Louisa n'a pas encore osé le prendre d'assaut. »

Mais Charlotte avait une de ces natures que rien ne gâte, et les deux sœurs, dans leur tendresse mutuelle, « ne faisaient qu'une, quoique si différentes », écrivait plus tard une de leurs amies. Charlotte, douce, réservée, très intelligente, la sagesse même, ne disant ni ne faisant jamais ce qu'elle ne devait pas. Louisa, très gaie, très animée, toujours dans l'embarras, parce qu'elle entend et voit sans cesse ce qui n'est pas de son ressort. Dès l'âge de six et huit ans, les deux enfants montrèrent de remarquables dispositions artistiques : Charlotte, excellant dans le paysage; Louisa, couvrant tous les papiers qui lui tombaient sous la main, de compositions originales; à l'imagination inépuisable, elle joignait le sentiment de la couleur comme un maître vénitien; c'était chez elle presque du génie; l'art fut le goût absorbant de toute sa vie, et toujours elle regretta de n'avoir pas eu l'enseignement sérieux qui lui aurait peut-être permis de créer des chefs-d'œuvre. Telles quelles, les nombreuses productions de son crayon et de ses pinceaux ont une valeur et une originalité que mit en relief l'exposition organisée par ses amis, il y a deux ans; 388 tableaux furent prêtés par 108 des heureux possesseurs; ce fut une révélation pour le public, car elle craignait le bruit et se montrait rarement à Londres. A dix ans, elle copiait, avec une fidélité extraordinaire, un grand tableau à l'huile de sir Joshuah Reynolds. Plus tard, elle ornait de fort belles verrières deux églises qu'elle avait fait construire, et couvrait de fresques les murs de ses écoles. Douée, en outre, d'une voix magnifique de mezzo-soprano, elle charmait son intimité en interprétant les maîtres du chant.

Une grande miniature nous montre les deux admirables et suaves jeunes filles à seize et dix-sept ans. Le Pérugin se fût écrié en les voyant : J'ai trouvé l'idéal de la Madone céleste. Laquelle eût

préférée son regard d'artiste? Les deux, sans doute, selon la phase de la divine existence qu'il eût voulu représenter.

Louisa toute frêle encore, seize ans à peine, avec ses longs yeux aux paupières tombantes et surmontés de l'arc parfait des fins sourcils, avec son regard dont l'angélique douceur se voile de mélancolie, son front pur qu'enveloppent ses épais et longs bandeaux, sa bouche d'enfant pensive, son cou de cygne et ses épaules mignonnes, aurait réalisé pour le peintre-poète, le type de la Vierge pleine de grâce que l'Ange vient saluer au nom du Seigneur et qui se soumet en tremblant à la volonté souveraine. Le caractère virginal de sa beauté était si frappant qu'un artiste célèbre disait : « Elle devrait toujours entrer avec un lis à la main. »

Charlotte, c'est Louisa plus développée; c'est la vierge mère, la pureté est demeurée la même, mais tout en elle s'est affermi, agrandi; la taille est celle d'une jeune femme; le cou moins long est plus puissant; la chevelure, relevée en diadème à l'arrière des bandeaux, ajoute à la noblesse de la tête; les beaux yeux toujours aussi limpides, mais plus largement ouverts, paraissent regarder en face les épreuves qui s'avancent, et les fines narines palpitantes, la bouche au dessin plus arrêté, le menton plus plein, achèvent de donner à l'ensemble de ce beau visage un adorable caractère de fermeté tendre et résignée. Avec le temps, l'effet contraire se produisit. La beauté blonde de Louisa s'épanouit plus amplement que la beauté brune de sa sœur aînée. Lorsqu'elles entraient ensemble dans une salle de bal, il y avait un frémissement d'admiration et l'on ne voyait plus qu'elles. La teinte différente de leurs cheveux ajoutait un charme de plus au tableau. Les tresses brunes de Charlotte, relevées sur le sommet de sa tête, lui faisaient un diadème vraiment royal, et quant à Louisa, on raconte que lorsqu'elle fut conduite chez le peintre de portraits Hayter, et que sa mère fit tomber sa chevelure sur ses épaules, l'artiste resta ébloui devant cette vision de beauté suprême, enveloppée des ondes d'or d'une chevelure qui tombait beaucoup plus bas que ses genoux. »

Telles étaient les deux enfants que tout Paris avait admirées dans les jardins du faubourg Saint-Honoré, au Bois et aux Champs-Elysées. Elles avaient l'une treize ans, l'autre douze lorsqu'elles rentrèrent définitivement dans leur pays où les attendait, dans les diverses résidences de leur père, tout ce que la nature et la haute vie anglaise peuvent donner de jouissances. Nous verrons que la vie n'eut pas pour elles que des sourires et mêla bien des amertumes à leur coupe en apparence enchantée.

Marie Dronsart.

La suite prochainement.

LA RÉACTION ACTUELLE
CONTRE LE POSITIVISME[1]

LA RÈGLE MORALE VENANT D'EN HAUT

I

Il est temps de tirer, des études que nous avons entreprises sur le mouvement actuel de réaction contre le positivisme, une conclusion définitive.

Pour cela il sera utile de revenir sur ce qui a été le point de départ de ces études, c'est-à-dire sur l'insuffisance radicale de la doctrine positiviste, et de chercher à définir avec précision en quoi cette insuffisance consiste, quelle est la donnée essentielle et principale, venant du monde supra-sensible, que le positivisme élimine, qu'il ne peut remplacer par aucun équivalent, et dont cependant l'humanité ne peut aucunement se passer.

Cet élément nécessaire, c'est une règle morale venant d'en haut, c'est-à-dire appuyée sur des principes non dérivés de l'observation du monde expérimental, étrangers aux sciences mathématiques, physiques et naturelles, et cependant fondés en raison.

Sans doute, l'absence d'une telle règle n'est pas la seule lacune du monde purement expérimental.

C'est d'en haut seulement que peut descendre l'idéal qui transfigure la réalité et que le génie de l'artiste fait apparaître sous des signes matériels. C'est en haut seulement que se peut trouver cet objet d'amour suprême que cherche le cœur humain. Enfin, ce n'est pas l'expérience qui fournit la réponse à cette solennelle question : Que devient l'homme après la mort?

Néanmoins, si le monde expérimental fournissait aux hommes une règle pour leur conduite présente, si les idées de devoir, d'intérêt privé, de dévouement, les sentiments et les passions pouvaient être mis en harmonie d'une manière rationnelle; si chacun voyait sa voie tracée devant lui, l'humanité se résignerait

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1893, 25 janvier, 25 février et 10 avril 1894.

peut-être, bien qu'avec regret, à la privation des biens supérieurs que les religions lui promettent.

Mais ce sont précisément ces règles de conduite qui, fixées par la tradition dans les sociétés antiques, gravées, sous la forme de principes indiscutables et indiscutés ou de préjugés invincibles, chez la masse des hommes, disparaissent sans retour sous les attaques de la critique, quand tout lien est coupé avec un monde supérieur, quand le devoir n'est plus qu'une notion subjective, quand il ne se rattache pas à un principe de justice réel et vivant, quand on croit que les actions de l'homme n'ont aucun retentissement en dehors du monde physique et de la vie présente.

Les docteurs de l'école moderne ont senti cette conséquence de leur théorie : ils se sont efforcés de rétablir la morale sur des bases scientifiques. Mais leurs tentatives ont échoué; elles sont aussi chimériques que les essais de produire le mouvement perpétuel dans une machine qui accomplit un travail, ou de déplacerun système de corps sans prendre son point d'appui en dehors du système.

La plus simple, la plus élémentaire de ces morales est celle de Bentham, celle qui ne donne à l'homme d'autre règle de conduite que la recherche de son intérêt bien entendu.

C'est en vain que les défenseurs de cette théorie ont essayé d'en faire sortir les préceptes vulgaires de la morale. L'intérêt, quand il n'y a ni Dieu, ni vie future, ni principe transcendant quelconque, c'est évidemment de chercher la jouissance et la richesse par tous les moyens; c'est d'user et d'abuser de la force.

Il est vrai qu'une fois la société constituée sur les bases de la famille, de la propriété et de l'idée de justice, le véritable intérêt des individus se trouve souvent dans le respect de ces institutions et de ces principes, et que, sous la pression de cette organisation sociale, les intérêts privés entrent en accord et s'unissent, chacun travaillant au bien général, en même temps qu'il travaille pour lui-même.

Mais cette organisation elle-même, est-ce l'intérêt seul qui l'a fondée? Est-ce l'intérêt qui porte les forts à respecter les faibles, le grand nombre qui travaille et qui souffre à obéir à un petit nombre de privilégiés? Non, il faut à cette organisation une autre origine, soit une origine supérieure, philosophique ou religieuse, soit une origine traditionnelle. Et du moment que cette organisation sociale est soumise aux attaques de la critique, elle ne peut être défendue qu'en revenant à des principes étrangers aux doctrines positivistes.

S'il fallait admettre comme une certitude scientifique la théorie de Darwin sur la concurrence vitale, l'intérêt de la société consis-

terait précisément dans le triomphe des forts et dans l'asservissement ou même la destruction des faibles. L'intérêt privé des faibles serait donc directement contraire à l'intérêt général de la société : donc, en suivant leur intérêt, les faibles devraient s'unir contre la société pour s'efforcer de la détruire.

Du reste, la théorie qui ramène la morale à l'intérêt a paru si insuffisante qu'on a cherché de nos jours à lui substituer une théorie directement opposée : celle qui consiste à faire du sacrifice de son propre intérêt à celui d'autrui, du triomphe de l'*altruisme* sur l'égoïsme, la règle des actions de l'homme.

Mais ici encore, quelle règle incertaine! Pour qui faut-il se sacrifier? Est-ce pour ses parents et amis, est-ce pour sa patrie? Est-ce pour l'humanité entière? Faut-il sacrifier la patrie à l'humanité, ou l'humanité à l'égoïsme national? Serait-ce envers l'ensemble des êtres vivants qu'il faudrait exercer la charité aux dépens de soi-même, comme l'ont voulu les sages de l'Inde qui offraient leur corps en pâture aux bêtes féroces?

Si le sacrifice de soi-même était la seule loi, il devrait s'étendre à tout; il devrait être permis, obligatoire même, de sacrifier son honneur et sa conscience à la passion d'autrui.

Enfin, quel péril dans le sacrifice de sa vie et de soi-même quand il n'est pas accompli suivant une règle morale! Ne serait-ce pas l'excuse de tous les fanatismes, du fanatisme religieux comme du fanatisme politique et social?

Ne voyons-nous pas sous nos yeux jusqu'où conduit cette dernière espèce de fanatisme, et quel danger font courir à la société ceux qui ont fait d'avance le sacrifice de leur vie pour une idée chimérique ou coupable? Quand l'homme cesse d'obéir à l'attrait d'une passion égoïste, il tombe ordinairement sous l'empire d'une idée; les idées sont des forces qu'une autorité morale peut seule combattre et contenir. Les docteurs du positivisme ont cru établir le règne des faits et se débarrasser des idées; l'expérience prouve qu'ils se sont trompés. Ils ne détruisent pas les idées, ils ne détruisent que l'autorité qui pourrait leur servir de frein. Qui maintenant gouvernera ces idées, qui posera la limite entre les deux principes d'action : l'égoïsme et l'altruisme? Qui dira à l'homme quand et pour qui ou pour quelle idée il faut se sacrifier, quels sont, au contraire, les biens qui lui sont personnels, auxquels il ne peut légitimement renoncer?

Ce sera, dira-t-on, la conscience de chacun.

Rien de plus vrai en soi, rien de plus vrai même en pratique, car, nonobstant les doctrines négatives, tout homme entend la voix de sa conscience.

Mais c'est précisément cette autorité de la conscience qui, subsistant en principe, est battue en brèche par la théorie positiviste. Dans un système qui ramène tout à l'expérience, la conscience n'est qu'un fait empirique, un résultat de l'éducation et de l'hérédité, une idée-force qui n'a pas plus de valeur qu'une autre, qui n'a aucunement le droit de contrôler ni de contenir les autres idées; c'est une apparence d'obligation à laquelle ne correspond rien de réel ni d'absolu. Ce n'est qu'un préjugé plus fort et plus indestructible que les autres.

N'étant pas la parole d'un principe juste, n'étant même pas un élément essentiel de la nature humaine, puisque la nature humaine elle-même n'est que le résultat accidentel de l'évolution, la conscience n'existe pas en droit dans la théorie positiviste, et si elle existe en fait, malgré la théorie, elle n'est qu'un principe aveugle et sans autorité, une superstition plus tenace que les autres et que la critique n'a pas pu détruire.

N'est-ce pas d'ailleurs la conscience, quand elle n'est pas soumise à une règle fondée en raison, qui sert d'excuse et de prétexte à tous les fanatismes? C'est quand les idées fausses ont pris la forme de devoirs qu'elles sont le plus dangeureuses.

Selon d'autres philosophes, c'est la dignité humaine qu'il faut considérer comme règle des actions. Cette règle est encore bien incertaine. En outre si la nature humaine n'est qu'une partie, un degré de la nature animale, un résultat accidentel, une branche poussant par hasard sur le tronc de l'animalité, pourquoi a-t-elle droit à être respectée, et pourquoi devrait-on sacrifier des intérêts ou des attraits à sa prétendue dignité?

Ces solutions sont vaines. Pour diriger la vie humaine, pour établir l'harmonie entre ses tendances, il faut tout autre chose, il faut un principe supérieur, un maître, une loi qui s'impose d'en haut.

En l'absence d'une telle règle, l'homme vit au hasard. Seul de tous les êtres de la création, il agit par caprice et sans règle, obéissant tantôt à la passion aveugle, tantôt à la prudence, tantôt à l'amour de lui-même, tantôt à l'amour d'autrui, disposant arbitrairement et sans motif de ses facultés et de ses organes, de sa vie et de la vie des autres.

Du moment qu'il est démontré, par l'échec de toutes les théories de morale sans religion et sans métaphysique, qu'aucune règle morale ne peut être fondée sur les principes positivistes, il suit que le positivisme produit nécessairement l'anarchie dans les idées morales et un irrémédiable désordre dans les actions humaines, le peu d'ordre qui subsiste provenant des principes supérieurs conservés par la tradition.

Dans un livre récent, un écrivain plein de talent, M. Maurice Blondel a étudié sous ses différentes faces le problème de l'*action humaine*, et a montré que ce problème se pose nécessairement, qu'il ne peut être écarté, et qu'il ne trouve sa solution que dans la doctrine chrétienne. Il emploie pour cela une méthode toute personnelle, qui ne manque pas d'une certaine puissance, qui ouvre de nombreux et brillants aperçus, mais qui demande, pour être comprise, une connaissance peu commune des théories obscures et énigmatiques qui règnent à l'École normale depuis un quart de siècle. Nous espérons arriver à la même conclusion par une méthode plus simple.

Après avoir constaté ce besoin profond d'une règle morale venant d'en haut, nous allons chercher à quelles conditions cette règle peut être établie.

II

Il importe, avant de commencer cette recherche, de bien distinguer deux états de l'humanité, celui qui précède et celui qui suit le développement et la propagation des doctrines négatives, de l'athéisme ou du scepticisme positiviste.

Tant que ces doctrines ne se sont pas manifestées dans une société, et même tant que leur influence est restée limitée et restreinte, il existe dans cette société un ensemble de règles morales. Chacun reçoit par éducation et par tradition la connaissance de certains principes de conduite.

Parmi ces règles diverses, il y en a de plus ou moins parfaites qui font tendre l'homme et la société vers un idéal plus ou moins élevé.

Ces règles morales ne sont point toutes justifiées aux yeux de la raison; mais elles existent, elles produisent leur effet. L'homme les trouve existantes au-dessus de lui dès que sa raison et sa conscience s'éveillent. Lors même qu'il s'aperçoit qu'elles sont plus ou moins mal fondées, il ne se croit pas pour cela libre de leur substituer son caprice.

Il sent le besoin d'une règle, il la trouve, il la suit. Par elle-même, par son propre poids, la tradition s'impose. Ainsi vivent les sociétés humaines; ainsi s'y maintient un certain ordre; ainsi se produisent sous l'influence d'une conscience plus ou moins erronée, mais sincère, des actes de vertu, des actes parfois sublimes et héroïques; ainsi le vice et le crime subissent de la part des honnêtes gens une réprobation qui en détruit le scandale.

Mais si l'on suppose que les doctrines négatives aient profondément ravagé les intelligences, que leur empire se soit étendu sur

toutes les classes d'une société, depuis les hommes qui professent les hautes sciences jusqu'à ceux qui gagnent leur vie par un travail manuel, que la négation ait pénétré dans les esprits par l'effet d'un enseignement public soi-disant neutre, mais réellement négatif, comment, dans une telle société, une règle morale pourra-t-elle être rétablie?

Evidemment ce ne peut être que si cette règle morale est pleinement justifiée par la raison, si les principes qui lui servent d'appui sont susceptibles d'une démonstration solide, s'il peut être prouvé qu'il est raisonnable d'accepter une telle règle et de lui obéir.

Tant que la tradition subsiste, on lui obéit plus ou moins aveuglément. Quand elle est détruite ou interrompue, on ne peut plus parler et agir qu'au nom de la raison.

Un édifice vermoulu ou établi sur un terrain peu stable peut subsister longtemps sans s'écrouler, parce qu'aucune cause extérieure ne l'ébranle au point de le renverser. Mais quand on bâtit à neuf, ou qu'on veut relever un édifice dont il ne reste que des ruines, il faut nécessairement employer des matériaux solides, et creuser les fondations de manière à assurer la solidité de la construction.

Or nous sommes malheureusement, en France, dans la situation que je viens de décrire; les doctrines négatives ont pénétré de toutes parts le corps social. Ce triste état s'aggrave chaque jour sous l'influence de l'éducation antireligieuse. Chaque année les écoles répandent dans la société une génération sans foi et sans principes rationnels de morale. Il y a donc urgence, si l'on veut combattre ces effets funestes du positivisme, de reconstruire à nouveau la règle morale sur des fondements rationnels certains.

Ici se présentent à nous les deux objections dont nous avons essayé d'apprécier la force, celle tirée de la diversité des religions, et celle qui se fonde sur les incertitudes et les contradictions de la philosophie. Si ces objections étaient invincibles, le mal que nous venons de décrire serait irréparable. Les règles morales traditionnelles seraient en train de disparaître, et l'essai de créer une règle morale rationnelle serait chimérique.

Mais nous avons montré que ces objections ne sont pas invincibles. Nous avons montré que l'étude loyale de l'histoire des religions, bien loin de prouver qu'elles sont toutes subjectives et sans autorité, conduit au contraire l'homme impartial et consciencieux à constater la transcendance du christianisme et à reconnaître en la personne de Jésus-Christ un maître qu'il est raisonnable et sage d'écouter. Nous avons montré également que la saine raison n'est point atteinte de l'infirmité que lui attribuent les sceptiques,

qu'elle s'élève par une démonstration rigoureuse jusqu'au principe supérieur de la morale, principe vivant, libre et parfait, qui parle aux hommes par leur conscience, et qui, en raison de sa liberté souveraine, peut aussi leur parler par une révélation extérieure.

Dans l'une comme dans l'autre démonstration, nous nous sommes appuyés sur la raison. C'est elle qui a reconnu la transcendance d'abord, ensuite la vérité objective du christianisme; c'est elle qui a démontré l'existence et les attributs du Dieu créateur.

Il y a donc un *au-delà*, une région supérieure que nous pouvons appeler la région d'en haut. Nos pères, qui croyaient à cet au-delà, n'étaient point dans l'erreur; ce sont les docteurs modernes qui séduisent et égarent l'humanité.

Il nous reste à montrer avec plus de précision comment, de l'union de ces deux principes supérieurs, l'autorité divine de l'Évangile et l'existence du vrai Dieu prouvée par la raison, sort cette règle morale si nécessaire et si désirée.

III

C'est sur les deux principes, naturel et surnaturel, rationnel et chrétien, unis ensemble, que s'appuie la règle pratique que nous cherchons. Séparés l'un de l'autre, ils n'auraient pas une puissance suffisante. Ce premier point est important et mérite d'être clairement expliqué.

Du côté du christianisme, la nécessité de cette union est évidente. Il est par sa nature même inséparable de la philosophie spiritualiste. Il repose sur la notion du Dieu parfait, juste et libre, et sur la certitude de l'existence de l'Être auquel appartiennent ses attributs.

Le christianisme, en effet, prétend être une révélation divine surnaturelle, c'est-à-dire une communication librement adressée aux hommes par un Être parfait et, à ce titre, souverainement véridique. La perfection et la liberté de l'Être suprême entrent donc dans l'essence même du christianisme. C'est parce que le christianisme est tel qu'il a un caractère absolu qui le distingue des autres religions. Celles-ci peuvent s'accorder avec le panthéisme; elles peuvent ne prétendre qu'à être des manifestations diverses et imparfaites, sous forme symbolique, d'un Être mystérieux. Le christianisme prétend à être la parole même de cet Être, s'imposant à la croyance au nom de sa perfection absolue.

Cette union nécessaire avec le théisme absolu, avec l'idée d'un Dieu transcendant, parfait, libre et créateur, est la force logique du christianisme : elle donne à la doctrine chrétienne une cohésion et une solidité invincibles. Séparez le christianisme de cette philo-

sophie précise, de cette doctrine sur le Dieu créateur qui a été enseignée par les prophètes d'Israël, il retombera par le fait même au rang des autres religions, il perdra sa transcendance, et l'objection tirée de la diversité des croyances religieuses reprendra contre lui toute sa force.

Sans doute il ne faut pas croire que les chrétiens doivent tous suivre, pour s'élever à l'idée du vrai Dieu, la voie de l'examen que nous avons tracée. Le petit nombre seulement peut suivre cette route. La masse reçoit la partie métaphysique et accessible à la raison de la doctrine chrétienne, aussi bien que la partie mystérieuse, par la voie de l'autorité. L'existence et les attributs de Dieu sont enseignés par le catéchisme chrétien en même temps que les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation. Néanmoins, quand la raison de l'enfant ou même du chrétien qui n'a pas étudié la philosophie reçoit ce double enseignement, l'impression produite par l'une et l'autre partie de la doctrine n'est pas la même. La partie mystérieuse est reçue par la pure foi. C'est l'acceptation d'une parole obscure, à cause de l'autorité divine de celui qui l'enseigne. La partie accessible à la raison pénètre dans l'intelligence, et la force des preuves se manifeste avec évidence, de sorte qu'instruit par l'Église, le croyant devient par le fait même philosophe dans une certaine mesure. Sa raison n'a pas découvert la vérité, mais elle la reconnaît, la constate et la fait sienne. C'est, du reste, ce qui arrive dans l'étude des autres sciences. Peu de gens seraient capables de créer à nouveau, comme l'a, dit-on, fait Pascal, le premier livre d'Euclide. Cependant, c'est à cause de l'évidence de la démonstration, et non à cause de l'autorité de leur maître, que les élèves admettent les vérités géométriques. Ainsi, bien que reçue par autorité, la doctrine théiste, l'idée du Dieu parfait, libre et créateur, devient pour les chrétiens une vérité démontrée et acceptée au nom de la raison. Il y a donc union étroite et nécessaire entre le christianisme et cette haute philosophie. Sans elle, le christianisme ne saurait subsister. Un christianisme assez vague pour s'adapter à une doctrine panthéiste, idéaliste ou déterministe, ne serait plus le vrai christianisme; ce serait une religion purement sentimentale; ce serait, comme l'a dit Renan, le parfum qui subsiste encore quelque temps quand le vase est brisé. Si c'est là ce que certains docteurs modernes appellent le christianisme intérieur, c'est la plus dangereuse des chimères. Le principe premier de la doctrine chrétienne est la foi au Père céleste; essayer de garder la conséquence en sacrifiant le principe, c'est illusion ou mensonge.

Maintenant la philosophie spiritualiste, la doctrine théiste peut-

elle subsister et peut-elle donner à l'humanité la règle morale dont elle a besoin, en restant séparée du christianisme?

En théorie et en principe, le théisme peut exister dans sa perfection, c'est-à-dire avec une connaissance précise des attributs du Dieu créateur, sans être uni au christianisme. La démonstration que nous avons donnée est purement philosophique et n'emprunte rien aux faits évangéliques.

De plus, selon la doctrine catholique, la révélation chrétienne est un acte libre du Créateur. Elle est un don gratuit, auquel l'homme n'a aucun droit. Dieu aurait donc pu ne pas donner à l'homme une révélation, et ne pas l'appeler à une destinée surnaturelle. Dieu, cependant, serait toujours resté le même, avec les mêmes attributs. Cette bonté, cette liberté, cette souveraineté, qui rendent la révélation possible, qui peuvent même en rendre l'existence vraisemblable, seraient toujours aussi parfaites et aussi complètes si Dieu s'était contenté d'être l'auteur de la nature humaine et le juge des actions de l'homme. Il aurait alors tenu compte, en le jugeant, de l'excuse de l'ignorance et de celle de la faiblesse non secourue.

La question de l'existence de la révélation chrétienne est une question de fait; c'est une question d'histoire. Si les faits historiques qui en démontrent l'existence étaient chimériques, le christianisme ne serait pas vrai; les attributs de Dieu seraient cependant les mêmes.

Mais si le spiritualisme philosophique tel que nous l'avons exposé, si la notion chrétienne de Dieu et de ses attributs peuvent être en principe séparés du fait de la révélation et du christianisme positif, nous devons ajouter qu'en pratique, et en ce qui concerne la masse des hommes et non quelques individus, cette séparation ne peut s'accomplir, et que de plus la philosophie ainsi séparée ne saurait suffire aux besoins moraux de l'humanité.

Saint Thomas d'Aquin a résumé dans un chapitre admirable les motifs de cette insuffisance de la démonstration philosophique de l'existence de Dieu :

« Si la connaissance des choses divines que la raison peut découvrir n'était accessible que par la raison et n'était pas enseignée par la révélation, il en résulterait trois grands maux pour l'humanité.

« Le premier, c'est que peu d'hommes parviendraient à la connaissance de Dieu. La plupart des hommes, en effet, ne peuvent parvenir à la découverte de cette vérité, parce qu'ils sont entravés dans leurs recherches par trois causes.

« Les uns sont arrêtés par leur tempérament intellectuel, qui les rend peu aptes à acquérir la science. Ils ne peuvent, quelques efforts qu'ils fassent, parvenir au degré le plus élevé de la connaissance humaine, qui est la connaissance de Dieu.

« D'autres sont retenus par la nécessité de pourvoir à leurs besoins temporels. Il est nécessaire, en effet, qu'il y ait dans la société humaine un certain nombre d'hommes qui se livrent à des occupations temporelles et ne peuvent consacrer aux études spéculatives assez de temps pour parvenir au faîte de la connaissance humaine, qui consiste à connaître Dieu.

« D'autres sont arrêtés par la paresse. Pour parvenir, en effet, à la connaissance des attributs de Dieu que la raison peut découvrir, il faut de longues études préparatoires ; il faut avoir étudié la plus grande partie de la philosophie. La métaphysique, qui traite des choses divines, est la partie qui doit être étudiée la dernière.

« Ainsi ce n'est que par un long travail que l'on parvient à la connaissance de ces vérités. Peu d'hommes veulent se donner cette peine par amour de la science, dont cependant Dieu a mis dans l'âme de l'homme le désir.

« Le second mal qui résulterait de l'absence d'une révélation divine, est que ceux qui arriveraient par la raison à la connaissance de ces vérités n'y arriveraient qu'après un long temps, à cause de la profondeur de ces vérités qui exige un long exercice de la raison, à cause également de toutes les études préparatoires nécessaires, enfin, à cause des passions qui agitent l'homme pendant sa jeunesse et lui ôtent le calme nécessaire pour acquérir une si haute connaissance; c'est, en effet, dans le repos que l'homme acquiert la prudence et la science, comme le dit Aristote.

« Le genre humain resterait donc, si Dieu n'était connu que par la raison, dans de profondes ténèbres d'ignorance, et la connaissance de Dieu, qui est nécessaire pour rendre les hommes bons et parfaits, ne serait acquise que par un petit nombre, et cela après un long intervalle de temps.

« Enfin il arriverait toujours que l'erreur se mêlerait aux vérités découvertes par la raison, à cause de la faiblesse de l'intelligence et de l'influence de l'imagination. Par suite, le doute subsisterait dans beaucoup d'esprits au sujet des vérités les mieux démontrées, il serait impossible à beaucoup de saisir la force de la démonstration, et les hommes verraient autour d'eux les choses les plus diverses enseignées par ceux qui ont la réputation d'être des sages[1]. »

Ainsi parle le docteur angélique. Il semble qu'il ait prévu les difficultés du spiritualisme contemporain.

L'essai fait depuis le dernier siècle par Rousseau et ses disciples de l'établissement d'une religion naturelle fondée sur la raison

[1] *Somme contre les Gentils*, livre I, ch. IV.

seule, a été la confirmation, par les faits, des sages paroles du docteur qui a résumé au treizième siècle toute la science de son temps.

Aux raisons données par saint Thomas d'Aquin on peut, d'ailleurs, en ajouter d'autres non moins frappantes.

Le mystère de la nature divine, le mystère des desseins de Dieu, les desseins souvent inexplicables de sa providence sur les individus, les malheurs qui tombent sur les justes et la prospérité des méchants, l'inégalité des moyens que les hommes ont de pratiquer leurs devoirs, celle des occasions de chute, tous ces nuages qui enveloppent et semblent cacher la bonté, quelquefois même la justice divine, affaiblissent en pratique l'effet des démonstrations philosophiques de l'existence et des attributs de Dieu. Il est difficile de croire que le Créateur est un être libre et parfaitement bon, et qu'il n'use pas de cette liberté, qu'il semble laisser agir les causes secondes comme si le sort des individus lui était indifférent.

Sans doute ces objections ne disparaissent pas entièrement dans la doctrine chrétienne; on peut même dire qu'en précisant les conditions du salut, le christianisme en fait naître de nouvelles.

Mais tandis que les objections morales puissantes qui naissent du spectacle du monde ne trouvent en face d'elles, dans un système de religion purement philosophique et naturelle, que des arguments abstraits et des conclusions non vérifiées par les faits, les difficultés du christianisme sont en présence de preuves concrètes, d'une révélation appuyée sur des faits historiques, d'une parole de Dieu attestée par des témoins vivants dont la sincérité est évidente.

Il y a donc dans le christianisme des preuves concrètes en présence d'objections concrètes; les unes sont de même nature que les autres, les preuves peuvent résister aux objections et les dominer, tandis que dans le spiritualisme purement philosophique, c'est le raisonnement seul qui doit lutter contre les objections apparentes présentées au nom de l'expérience et du sentiment.

Faut-il ajouter encore que la règle morale que ce spiritualisme fournit aux hommes, tout en étant noble et élevée, manque de précision, qu'elle oscille entre une rigueur exagérée qui la rendrait impraticable et une tolérance qui abaisserait outre mesure l'idéal moral et lâcherait la bride aux passions? Est-il nécessaire de dire que le spiritualisme ne fournit que des données vagues sur la possibilité et les conditions du repentir et de la réparation du mal moral, tandis que cette question importante et pratique au plus haut degré est l'objet principal de l'enseignement chrétien, dont le centre est le dogme de la rédemption, c'est-à-dire la conciliation entre la justice et la miséricorde, le pardon offert avec abondance, en même

temps que le prix infini de la victime qui rachète l'homme maintient à sa hauteur sublime l'idéal de la morale et conserve intacts les droits de la justice éternelle?

Enfin il est certain que la religion naturelle ne répond pas aux besoins de l'humanité. Ni le cœur, ni l'imagination, ni le sentiment de l'adoration envers l'Être infini ne trouvent leur satisfaction dans une religion purement philosophique. Partout et toujours les hommes ont cru qu'il faut honorer la divinité par un culte public et que ce culte ne doit pas être établi par une autorité humaine. L'histoire des religions, mieux connue en notre siècle, atteste l'universalité de cette idée. M. Jules Simon, dans la dernière partie de son livre sur la religion naturelle, reconnaît lui-même l'existence de cette difficulté. Platon, ou du moins l'auteur du dialogue qui lui est attribué sous le nom de *Second Alcibiade*, avait déjà parlé dans le même sens, et après avoir discuté la valeur du rôle des cérémonies païennes, avait conclu en disant qu'il faut observer la tradition jusqu'à ce qu'apparaisse un envoyé du Ciel, qui apprenne aux hommes comment on doit rendre à la divinité le culte qui lui est dû.

L'impuissance pratique du spiritualisme non chrétien, qui a été si évidemment constatée de nos jours, n'est donc pas un fait accidentel. Elle provient de causes indestructibles. L'espoir de créer une religion naturelle populaire est chimérique. Sur ce point, le sentiment public a donné raison aux apologistes du christianisme. A très peu d'exceptions près, ceux qui veulent échapper au positivisme ont senti qu'ils ne pouvaient trouver un appui suffisant dans la religion naturelle, et qu'il fallait remonter jusqu'à l'Évangile pour sauver la conscience humaine du naufrage.

IV

Il est cependant une autre raison absolument concluante et sans réplique, en faveur de cette nécessité d'unir le christianisme au spiritualisme; nous croyons nécessaire de la mentionner, vu la grande importance du sujet.

Quand il s'agit d'établir les bases d'une règle morale destinée à des hommes qui ont reçu l'éducation chrétienne ou même qui habitent un pays chrétien, il est déraisonnable de ne pas tenir compte de l'existence même du christianisme, et par suite des faits historiques passés qui ont été la cause du triomphe de l'Évangile.

Si ces faits sont réels et bien prouvés, il est obligatoire de les croire tels et d'en accepter les conséquences. En présence de tels faits, supposés prouvés, et tant que la preuve subsiste et n'est pas détruite, toute doctrine qui les exclut doit être considérée comme

une erreur. D'autre part l'attestation publique de ces faits par l'Église catholique est un fait si évident et d'une telle importance qu'il n'est pas permis de n'en pas tenir compte. Tout homme qui a entendu cette voix de l'Église, c'est-à-dire tout homme habitant les pays chrétiens, est tenu sous peine d'une imprudence qui touche à la folie, ou d'un parti-pris qui mérite le nom d'aveuglement, à se poser la question de la vérité des faits évangéliques.

L'attestation de l'Église est une vraie mise en demeure de se prononcer sur la réalité de faits qui ont une importance si capitale. Essayer de résoudre le problème de la destinée humaine sans avoir au préalable vérifié si cette affirmation de l'Église est fondée, c'est vouloir prononcer un jugement sans avoir étudié les faits principaux de la cause.

Maintenant l'étude de cette question se divise nécessairement en deux parties. On peut et on doit se demander si les faits évangéliques, tels qu'ils nous sont racontés, avec leur caractère surnaturel, sont possibles et vraisemblables. On peut se demander s'ils sont suffisamment attestés.

La première question est d'ordre philosophique. Un athée ou un panthéiste doivent répondre négativement. S'il n'y a pas de Dieu, ou si Dieu est une cause aveugle et fatale, le surnaturel est impossible en soi.

Un théiste, au contraire, un homme qui croit en un Être suprême, parfait, vivant et libre, ne saurait refuser à cet Être le pouvoir d'intervenir dans son œuvre. L'homme intervient dans la nature pour la modifier. Si Dieu possède à l'infini les perfections de la nature humaine, il possède aussi ce pouvoir.

Donc, à cette question de la possibilité des miracles, il y a deux réponses opposées, qui dépendent de la notion que chacun se fait de la cause suprême de l'univers. Mais ces réponses influent sur l'étude de la seconde question, celle de la valeur des témoignages qui garantissent la vérité des faits évangéliques.

Si d'avance, au nom d'un principe philosophique, on a déclaré ces faits impossibles, on est conduit à écarter entièrement la supposition qu'ils sont vrais, à supposer *a priori* mensongers les témoignages qui les attestent, et à expliquer comme on le peut, moyennant des hypothèses qui peuvent être très invraisemblables, mais qu'on accepte faute d'une meilleure solution, la production de ces témoignages et la rédaction des écrits qui les contiennent.

Si, au contraire, on admet que les miracles sont possibles, on doit étudier impartialement ces témoignages et les accepter comme véridiques, pourvu que, considérés en eux-mêmes et indépendamment du caractère surnaturel des faits rapportés, ils apparaissent

comme dignes de foi. La première méthode est celle qu'a suivie Renan dans son étude sur les origines du christianisme. Il a eu soin d'affirmer souvent que, selon son opinion, le surnaturel est impossible et absurde. Partant de cette idée, il a cherché à expliquer comment le christianisme a pu naître sans miracles, et comment ont pu être rédigés les textes évangéliques où ces miracles sont attestés. Convaincu d'avance que partout où se trouve un récit miraculeux il y a une illusion ou un mensonge, il s'est efforcé d'expliquer l'origine de ces illusions et de ces mensonges.

Etant donné son point de départ, la solution qu'il a présentée est peut-être, quelque insuffisante qu'elle soit, une des meilleures qui puissent être proposées. Ses livres, si dangereux pour les imprudents qui se laissent surprendre par la magie du style et qui oublient qu'il part d'un principe faux, peuvent avoir pour d'autres une certaine utilité. On peut, en le lisant, constater les immenses difficultés qu'il a rencontrées, les lacunes énormes que laissent subsister ses essais de solution.

Mais il ne faut pas oublier que toutes ces difficultés proviennent du principe faux qu'il a posé; que dès que ce principe est abandonné, dès que le surnaturel est considéré comme possible, il y a une explication simple, facile et vraisemblable des paroles évangéliques, c'est de les considérer comme véridiques, et qu'en même temps l'histoire des origines chrétiennes cesse d'être un problème insoluble si l'on admet l'action libre et bienfaisante du Dieu tout-puissant.

Je suis convaincu que c'est l'oubli de cette simple remarque qui fait que bien des personnes ont été ébranlées dans leur foi par la lecture des récits hypothétiques de l'auteur de la *Vie de Jésus*, et qu'il suffit de se rappeler le principe indémontré dont il part pour rompre le charme séducteur de cette pseudo-histoire des origines chrétiennes.

Mais cette même remarque montre également pourquoi, à notre époque et dans les pays chrétiens, la religion naturelle est impossible.

En effet, quiconque croit réellement à un Dieu vivant, à un Père céleste, à un Dieu bon et libre, ne saurait nier la possibilité des miracles. Rousseau lui-même l'a reconnu et a dit que celui qui nierait la possibilité du miracle mériterait d'être enfermé comme fou.

Dès lors, aucun théiste conséquent n'a le droit de se servir, pour apprécier les textes évangéliques, du critérium adopté par Renan. Aucun n'a le droit de se contenter d'hypothèses invraisemblables jusqu'à l'impossibilité pour expliquer le témoignage des apôtres au sujet de la résurrection du Sauveur.

Tous doivent, en étudiant les documents primitifs du christianisme, être prêts à accepter comme réelle une intervention de Dieu, qui est conforme à ses attributs, qui s'accorde avec sa bonté, qui répond aux besoins de l'humanité plongée dans les ténèbres de l'ignorance et qui produit les fruits si évidemment bienfaisants de la religion chrétienne.

Or, ainsi considérés, ces textes mêmes montrent avec évidence la sincérité des témoins et la vérité des faits attestés.

Ainsi, tout homme qui croit sincèrement au Dieu parfait et libre, et qui lit l'Évangile, doit, s'il est conséquent avec lui-même, reconnaître la vérité des faits évangéliques.

En revanche, celui qui est, par suite de préjugés ou de faux raisonnements, décidé d'avance et d'une manière irrévocable à repousser l'Évangile et à refuser son assentiment à la doctrine chrétienne, est porté par là même à rejeter le théisme, et à substituer à la liberté du Dieu chrétien l'idée d'une cause suprême agissant d'une manière aveugle et nécessaire. Pour se délivrer de la pression de témoignages aussi évidemment sincères que ceux des apôtres, il faut déclarer impossible l'objet de ces témoignages : pour se débarrasser de l'effet qui est le christianisme, il faut supprimer la cause qui est la liberté toute-puissante et la bonté gratuite du Créateur.

Ainsi s'écroule le terrain étroit et chancelant sur lequel Rousseau a voulu planter la tente de la religion naturelle. Ainsi par une pression logique invincible, les esprits sont poussés soit du côté du panthéisme, soit du côté du christianisme. Tous, sans doute, ne cèdent pas à cette pression : il y a des inconséquences dans la nature humaine; il y en a d'heureuses et de salutaires, comme il y en a de funestes; il y a des esprits qui s'arrêtent sur la pente dans quelque sens qu'ils soient poussés à marcher, vers le bien ou vers le mal, vers la vérité complète ou vers l'erreur absolue.

Mais il est certain que cette double pente existe, et qu'il tend à se faire un partage des esprits, les uns admettant à la fois la liberté de Dieu, d'où résulte la possibilité des miracles, et l'existence réelle des miracles évangéliques; les autres niant l'une et l'autre à la fois. C'est même la vraie explication des progrès de l'athéisme en notre siècle.

En attaquant Dieu, c'est Jésus-Christ et son Église que beaucoup d'hommes veulent détruire. Nous avons dit précédemment que les questions métaphysiques et morales ne peuvent jamais être traitées avec une complète impartialité, que les hommes sentent de très loin les conséquences de chaque proposition qu'ils admettent, et s'arrêtent de peur d'être conduits par la logique au point où d'avance ils sont décidés à ne pas aller.

Si la question de l'existence d'un Dieu créateur, libre, personnel et parfait pouvait être traitée isolément, nous ne doutons pas que les arguments que nous avons rapidement exposés et les autres preuves qui sont contenues dans les écrits des grands philosophes n'entraînassent l'assentiment de la plupart des esprits droits et des cœurs sincères.

Mais une fois admise l'idée du Dieu créateur, on se trouve en présence de la possibilité du miracle qui en est la conséquence nécessaire. De la possibilité à la vraisemblance, de la vraisemblance à la réalité, le passage est facile en présence des témoignages évangéliques, en présence des faits transcendants qui mettent le christianisme hors de pair parmi toutes les religions de l'univers et en présence aussi de ce fait étrange que c'est la religion d'Israël, source du christianisme, qui a répandu sur la terre la doctrine de l'unité de Dieu.

Dès lors on ne peut discuter sur l'existence de Dieu sans soulever toutes les passions qui naissent en présence du christianisme. Le christianisme a été l'éducateur et le fondateur des sociétés civilisées modernes. Ses bienfaits sont immenses et ne peuvent être contestés par les hommes de bonne foi. Mais cette rude tâche de l'éducation des peuples n'a pu s'accomplir sans conflits : comme cette tâche n'a été accomplie en fait ni par des anges, ni toujours par des saints, mais par des hommes ayant les faiblesses et les passions de la nature humaine et mêlant à l'œuvre divine les imperfections de leurs propres œuvres, il a dû se produire un partage des esprits en partisans et en adversaires de la religion qui a exercé une si grande influence; il doit exister une accumulation de haines et de rancunes en face d'élans d'enthousiasme et de reconnaissance. Ce partage s'est étendu des doctrines religieuses aux doctrines philosophiques, du dogme chrétien à la notion chrétienne du Dieu parfait et libre, et le déisme a aussi vu le terrain s'effondrer sous lui entre l'athéisme et le christianisme.

V

C'est donc le spiritualisme chrétien qui seul peut résister au positivisme. Il y a, comme nous l'avons montré, deux routes qui conduisent au delà des limites du monde expérimental : la route de l'autorité et la route de l'examen. Ces deux routes, poussées assez loin, viennent se réunir en un même point. Le Dieu de la métaphysique est le même que le Dieu de l'Évangile. La convergence de ces deux routes est la preuve de la légitimité des deux méthodes. L'accord entre la métaphysique et la tradition chrétienne, appuyée

sur les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, est une vérification certaine et incontestable de la doctrine à laquelle on parvient par ces deux chemins séparés, qui conduisent au même point.

Mais si l'on s'arrête sur l'une des deux routes, si l'on se contente d'un christianisme vague, sentimental et non dogmatique, qui n'est pas considéré comme la parole authentique d'un Dieu parfait, ou bien si l'on se contente de la notion rationnelle de Dieu et si l'on rejette sa révélation surnaturelle, forcément on redescend du côté du panthéisme et du positivisme. Pour trouver la certitude requise par les besoins de l'humanité, pour trouver la règle morale venant d'en haut, il faut s'élever jusqu'au christianisme véritable, jusqu'à celui qui s'appuie sur la parole du Dieu créateur.

Il faut même aller plus loin encore. Pour que les convictions aient une base pleinement logique et rationnelle, pour que l'édifice de ces convictions soit construit sur un terrain solide avec des matériaux à l'épreuve de la critique, il faut choisir entre les diverses formes de christianisme qui existent dans l'univers. Un christianisme vague et sans doctrine précise ne saurait donner à l'humanité la règle morale dont elle a besoin; la certitude de l'au-delà ne peut résulter que d'une parole divine authentique, parvenue dans son intégrité jusqu'à nous.

Maintenant avons-nous besoin de prouver que des trois formes précises du christianisme qui se partagent le monde chrétien, la seule qui ait une base logique et rationnelle est la forme catholique.

La forme protestante, telle que Luther l'a créée, consistant à n'avoir comme règle de foi que le texte de la Bible, livré à l'interprétation de chacun, est condamnée par l'histoire du passé et par celle du présent.

L'histoire du passé atteste que la collection des livres inspirés n'a été close et fixée qu'au bout de plusieurs siècles par l'autorité même de cette Église que Luther a voulu détruire, et l'histoire des temps présents nous montre l'impuissance des protestants qui s'efforcent en vain à tirer de la Bible une règle de foi unique, réduite même aux points les plus essentiels. Beaucoup d'entre eux, ne trouvant pas dans le texte seul un appui suffisant pour maintenir l'intégrité de la doctrine qu'ils professent, ont recours à la tradition des premières Églises réformées, ce qui est renier le principe même de leur séparation.

Une inconséquence analogue existe dans la doctrine des chrétiens orientaux qui ont rompu le lien qui, jusqu'au huitième ou même jusqu'au onzième siècle, les rattachait au centre de l'unité catholique. Ils vivent sur leur tradition, acceptant comme garantie par une autorité absolue et divine les décisions des conciles des

premiers siècles, et rejetant ceux des siècles suivants, sans avoir pour cela aucun motif. On ne sait s'ils admettent ou s'ils repoussent l'idée d'une autorité vivante et infaillible existant actuellement.

L'Église catholique, au contraire, a pour elle la continuité historique d'une tradition non interrompue, et l'appui des paroles formelles de l'Évangile. Elle peut prouver son autorité divine, et montrer ses titres de créance à tous ceux qui l'interrogent. Ses principes de morale, sa fermeté sur la question de l'indissolubilité du mariage, les institutions bienfaisantes qu'elle crée, la solennité et l'influence mystique et touchante de son culte, les dévouements héroïques qu'elle a produits dans tous les siècles, viennent à l'appui des preuves rationnelles qu'elle présente.

M. Jules Simon, dans le livre que nous avons cité, après avoir décrit et analysé avec une grande exactitude tout ce qui constitue la religion catholique, conclut en disant que cette religion « peut être justement appelée l'idéal d'une religion positive »[1].

Cet aveu est précieux. Si nous remarquons que cette religion ainsi qualifiée par un homme qui n'en admet pas la doctrine, remonte par une histoire absolument certaine jusqu'à l'origne même du christianisme, qu'elle plonge ainsi ses racines dans la réalité historique, que sa naissance concorde avec la grande rénovation morale et sociale que M. Taine a si éloquemment décrite, qu'elle tient également aux faits évangéliques si solidement attestés, nous devons reconnaître que l'idéal dont parle M. Jules Simon n'est pas un idéal abstrait, mais un idéal réel; et que de même que le Dieu chrétien à la fois idéal et réel, parfait et vivant, est le vrai Dieu, et que le Christ, idéal et réel également, est le vrai maître, le vrai Sauveur de l'humanité, de même l'Église catholique peut légitimement prétendre au titre d'unique vraie religion.

C'est donc à elle seule que l'humanité doit demander cette règle morale venant d'en haut dont elle a un si pressant besoin.

Ici encore nous rencontrons une de ces vérités qui commencent à pénétrer l'esprit public. Cette idée que, si l'on veut une religion qui réponde aux exigences de la raison et du cœur et de la conscience, il faut avoir recours au catholicisme, apparaît sous des formes multiples, dans des écrits provenant des sources les plus diverses.

Les grands esprits qui sont revenus à l'Église de Rome, après avoir essayé de donner à l'Eglise anglicane une base logique et rationnelle, les Newman, les Manning, l'ont montré par leur vie autant que par leurs écrits. C'est encore la conclusion d'un des adversaires les plus habiles du positivisme anglais, Mallock : c'est

[1] *La Religion naturelle*, 3e édition, p. 352.

celle qu'énonce Paul Bourget, lorsqu'à la fin de son roman de *Cosmopolis*, il fait apparaître Léon XIII comme celui qui seul a en mains le remède contre un mal qui semble incurable, le scepticisme dissolvant et le dilettantisme de nos contemporains.

Citons encore le témoignage d'un des plus illustres défenseurs du spiritualisme non chrétien. Dans un article publié en 1867, M. Janet se plaignait de la disparition des doctrines moyennes, noyées et entraînées dans le torrent des doctrines extrêmes. Il voyait venir le jour où les hommes seraient réduits à choisir entre l'athéisme de Naigeon et le catholicisme de l'Encyclique (il s'agissait de de l'Encyclique *Quanta cura*, à laquelle est joint le *Syllabus*). Il ajoutait : « Entre l'athéisme et la servitude de la conscience et de la pensée, l'alternative n'est pas gaie[1]. »

Il attribuait cet état de choses à un abus de la logique. Nous avons montré, ce nous semble, qu'en présence des faits évangéliques si solidement attestés et de leur conséquence qui est l'institution de l'Église, ce n'est pas l'abus, mais l'usage sain de la logique qui oblige à poser l'alternative entre le catholicisme et la négation du Dieu personnel. Et quant à ce que M. Janet appelle la servitude de la pensée, ce n'est que la soumission raisonnable à une autorité dont on reconnaît la légitimité.

VI

La citation que nous venons de faire nous conduit à parler d'une des causes qui arrêtent le retour vers les doctrines spiritualistes.

Si réellement, comme nous croyons l'avoir démontré, il n'est possible de sortir du cercle de fer des doctrines négatives qu'en choisissant une religion et une philosophie déterminées, si l'on ne peut combattre le scepticisme que par des affirmations précises, si la seule religion et la seule philosophie dont l'autorité et la vérité puissent être solidement prouvées consistent dans le spiritualisme catholique, si ce spiritualisme et le positivisme sont comme les deux pôles de la pensée humaine, s'il faut nécessairement monter vers l'un ou descendre vers l'autre, si eux seuls sont conséquents et logiques, si la paix intellectuelle jointe à l'espérance certaine de l'au-delà ne se trouvent que dans l'Église, si tout cela est certain et nécessaire, n'est-il pas dur, n'est-il pas pénible de revenir à un passé que l'on a cru définitivement condamné? N'est-ce pas revenir en arrière et désavouer tous les progrès accomplis depuis un siècle?

Nous n'entreprendrons pas de répondre en détail à cette vaste

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1867. *Spinoza et le spinozisme*, par M. Paul Janet.

objection, de justifier l'Église contre les accusations dont elle est l'objet, de montrer qu'elle n'est ennemie ni de la science, ni de l'histoire, ni de la civilisation et du véritable progrès.

Nous n'aurions pour le faire qu'à renvoyer aux nombreux écrits apologétiques où cette question est traitée. Nous devrions surtout citer les admirables encycliques de Léon XIII. Après le pontificat de ce grand Pape, qui osera dire que l'Église romaine ne peut s'accorder avec les sociétés modernes, et qu'elle est hostile au progrès et à la démocratie? L'Encyclique *Quanta cura* de Pie IX qui semblait inacceptable à M. Janet, maintenant expliquée par l'Encyclique *Libertas* de Léon XIII, n'est plus une sérieuse difficulté.

Cette question d'ailleurs a déjà été traitée par l'un des collaborateurs de ce recueil, dans un article qui a produit une profonde sensation. Il répond d'une manière si convaincante à la difficulté dont nous parlons, il montre une si exacte intelligence des objections modernes, une si réelle et si profonde sympathie pour les craintes chimériques qui hantent la pensée de nos contemporains, que nous ne résistons pas au plaisir d'en citer quelques passages :

« Sachons comprendre qu'aucune époque ne contient tout le christianisme réalisé dans ses façons de penser, de sentir, de vouloir, d'agir. Ni le quatrième siècle, ni le treizième siècle, ni le dix-septième n'ont été tout chrétiens, et l'eussent-ils été, il y aurait encore des faces de l'idée chrétienne et des ressources de l'esprit chrétien qu'ils ne nous révèleraient pas suffisamment, parce que ni leurs besoins, ni leurs maux, ni leur état d'esprit ou d'âme, ni leur état social, ni les formes de la vie alors connues et expérimentées, n'appelaient de ce côté l'attention.

« Le christianisme prend les hommes comme il les trouve, et les sociétés aussi : il s'accommode à ce qui lui préexiste et se fait, avec les éléments qui s'offrent à lui, un vêtement destiné à durer plus ou moins. Si l'on confond avec lui ce vêtement qui se démode, qui s'use, on peut le croire lui-même démodé, usé. On le rejette comme une chose vieillie qui a fait son temps. On s'indigne de la gêne que ces vieilleries imposent à l'esprit, à l'âme, qui se renouvellent et se rajeunissent. On croit affranchir l'humanité en la débarrassant de ces entraves d'autant plus redoutables qu'elles paraissent sacrées. Mais le christianisme est lui-même vivant, toujours jeune, et bien souvent c'est de lui que viennent primitivement ces idées qu'on lui oppose, c'est de lui qu'elles viennent en ce qu'elles ont de profond et de solide, de sain et de fécond. Que l'on considère l'histoire, on verra combien de vêtements il a déjà usés depuis sa naissance. Quand l'Empire romain fut devenu chrétien, on put croire l'Église identifiée à l'Empire. L'Empire pourtant

s'évanouit, et l'Église continua de vivre, et elle fut le principe de vie qui présida tantôt visiblement, tantôt d'une manière latente, à l'évolution d'où sortit une civilisation nouvelle. Vers le treizième siècle son œuvre parut achevée : un art nouveau, une philosophie nouvelle, un renouveau littéraire, un état social et politique nouveau, tout avait donc été refait, et tout cela semblait tellement identifié avec le christianisme que l'on ne concevait plus que cela pût cesser d'être sans que lui-même disparût; et comme on pensait qu'il ne pouvait disparaître, on pensait aussi que tout cela devait durer : l'humanité n'avait plus qu'à se répéter elle-même, tout au plus à pousser plus loin la conformité à l'idéal que déjà elle réalisait.

« Toute nouveauté donc était un danger, une perte. Et cependant le moyen âge a cessé d'être, le vêtement a été déchiré, et de quelle façon douloureuse, et au milieu de quelles secousses terribles! le christianisme a subsisté. Le dix-septième siècle a vu une renaissance catholique éclatante. Mais lui-même a eu, à son tour, un héritier qui a préparé de nouveaux changements et singulièrement profonds. Le vêtement que le christianisme s'était fait a de nouveau été troué, maculé, mis en pièces. Le christianisme a-t-il été atteint lui-même? A-t-il péri? C'est un fait qu'il a dans le temps présent une vitalité nouvelle, et il est en train de se refaire un vêtement commode et décent.

« Parlons mieux. Cette puissance si remarquable d'accommodation ne serait pas bien comprise si l'on n'y voyait qu'une sorte de souplesse politique qui permît au christianisme de se faire à tout, et par là de durer et de vivre malgré tout. Il y a plus et mieux que cela. S'il se fait à tout en ce sens un peu vulgaire, c'est qu'en un autre sens très haut il se fait tout à tous : le principe de vie qu'il porte en soi pénètre tout, et un état intellectuel, moral, social étant donné, voilà que cet esprit y entre, y circule, s'y ajoutant, s'y mêlant, inspirant les pensées, les sentiments, les actes, les institutions, les lois, créant des organes nouveaux où s'exprime, où se réalise l'idéal, et ce que nous appelions tout à l'heure un vêtement de circonstance, c'est la forme locale et temporaire, mais vivante en son lieu et en son temps, que se donne à elle-même l'âme des choses, si je puis dire, quand cette âme a été suffisamment remplie de l'esprit chrétien. En réalité, le christianisme ne reçoit pas, il donne; il n'est pas en quête d'un vêtement qui lui serait nécessaire, mais aux sociétés comme aux individus il fournit un principe auquel elles se conforment; ce n'est pas lui, à vrai dire, qui s'accommode aux choses, il se les accommode pour les vivifier, pour les transformer. Il opère ainsi d'incessantes créations. Et lorsque vient un moment où la vie prend une autre direction et

a besoin des formes nouvelles, ces formes si puissantes tout à l'heure ne suffisent plus : la vie s'en est retirée. Mais alors qui voudrait y voir le christianisme même, oubliant qu'il va faire du nouveau, qui s'arrêterait là, s'attacherait à un fantôme sans consistance, adorerait une idole sans vertu, et qui s'effrayerait de voir renaître des choses que le temps présent ne comporte plus aurait peur d'un fantôme ou d'une idole. »

Citons encore ce passage :

« Chargée de maintenir les règles éternelles, l'Église a toujours su encourager et bénir les nouveautés. Chacun de ses grands saints a causé dans le monde de la surprise, de l'étonnement. Chaque grand ordre religieux a été l'apparition d'une forme nouvelle de vie chrétienne. Des Papes mêmes ont été inspirés, soutenus, j'allais dire dirigés, par des particuliers, et une Catherine de Sienne a ramené dans Rome, presque malgré lui, le Souverain Pontife siégeant dans Avignon. La nouveauté est toujours renaissante dans la vieille Eglise, et, quoique les dogmes y soient immuables, l'esprit y renouvelle toutes choses, apportant aux dogmes mêmes qui se développent un surcroît de précision ou un surcroît de lumière. L'initiative particulière est sans cesse agissante dans cette Eglise si fortement disciplinée; et, quoiqu'un chef unique y gouverne tout, les membres, même les plus humbles, y ont une part d'action. Elle brise toute révolte, mais elle accueille toute innovation suffisamment éprouvée; elle se défie du jugement particulier, du sentiment particulier, mais elle sait que l'Esprit de Dieu a des dons divers, elle en accepte les formes multiples, *gratia Dei multiformis*, et elle reconnaît que, si les dons de Dieu sont variés, variées aussi sont les âmes humaines, les personnes humaines, les causes secondes que Dieu associe à son gouvernement.

« Il y a des époques où c'est le chef de l'Eglise même qui prend l'initiative des nouveautés. D'ordinaire il est le juge et le modérateur plutôt que le moteur. En certains temps, il imprime à tout le corps un mouvement. Il a des hardiesses qui déconcertent. Il dérange les habitudes vieillies, il brise, s'il le faut, les cadres usés, il débarrasse l'Eglise de certains appuis devenus entraves, il renonce à des alliances compromettantes, il en cherche d'inusitées, il emploie des procédés inaccoutumés, étranges presque. Notre siècle, notamment dans les dix dernières années, nous a donné ce spectacle[1]. » Ajoutons encore une considération. La fermeté et la solidité des principes logiques du catholicisme n'est pas utile seulement aux catholiques. Les chrétiens séparés de l'Église, les spiri-

[1] *Les Sources de la paix intellectuelle*, par Ollé-Laprune. (*Correspondant*, 25 juin 1891.)

tualistes non chrétiens en profitent dans une mesure très étendue. Si la puissante voix de l'Église se taisait, ceux qui professent une partie seulement des vérités catholiques seraient si peu nombreux en présence de la foule des adversaires, qu'ils risqueraient de perdre courage. L'Église, en leur présentant constamment le vrai Christ et le vrai Dieu, les aide à conserver leurs croyances salutaires. J'ai entendu quelques-uns de nos frères séparés reconnaître que pendant la crise rationaliste du protestantisme au dernier siècle, c'était l'Église catholique seule qui avait conservé la divinité du Christ et le mystère de la croix.

Ces réponses nous paraissent suffisantes, et à ceux qui nous diraient encore : « Le salut peut-il venir de l'Eglise catholique, » nous répondrons comme saint Philippe répondit à celui qui disait : « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth »; l'apôtre lui dit : « Venez et voyez. »

VII

Nous pouvons maintenant nous prononcer sur la question que nous avons posée à l'origine de ces études. Nous pouvons dire à quelle condition l'entreprise des nouveaux docteurs nous paraît pouvoir être utile et avoir des effets durables.

Si ceux qui ont pris l'initiative de ce mouvement ne se décident pas, à entrer dans l'une des deux voies que nous avons indiquées, la voie de l'autorité et celle de l'examen ; si même ils ne s'avancent pas sur l'une ou l'autre de ces routes, assez loin pour pouvoir affirmer sans hésitation soit la vérité absolue du christianisme, soit l'existence d'un Dieu personnel et parfait, leur œuvre sera vaine ; elle sera même dangereuse et nuisible. Le public qu'ils auront essayé de soulever vers un idéal supérieur retombera lourdement et avec découragement dans le scepticisme, et son état sera pire que le précédent.

Ils n'auront fait que détruire certaines illusions, et laisseront l'humanité plus profondément plongée dans le scepticisme. Ils n'auront fait qu'ajouter aux négations régnantes une négation de plus. Les positivistes doutent du monde invisible, mais ils croient en eux-mêmes, ils croient à la fécondité et à l'utilité de leur doctrine. Les disciples découragés de la nouvelle école auront perdu cette confiance et douteront d'eux-mêmes et de l'humanité, sans être moins sceptiques sur le monde invisible.

Si les nouveaux docteurs, entrant dans l'une ou l'autre de ces deux routes, s'avancent assez loin pour poser des affirmations précises, mais sans aller jusqu'au terme où ces routes convergent, sans s'élever jusqu'au spiritualisme catholique ; s'ils choisissent

une religion et une philosophie qui se rapprochent plus ou moins de la vraie religion et de la vraie philosophie sans cependant les atteindre, leur œuvre sera imparfaite et insuffisante, mais elle pourra être utile. Elle sera imparfaite et insuffisante, car ils ne pourront pas donner à l'humanité ce dont elle a besoin, une règle morale venant d'en haut et justifiée aux yeux de la raison.

Leur œuvre sera utile néanmoins, car les vérités partielles qu'ils auront conquises seront des germes féconds d'où pourra sortir une vérité plus complète. Ce qu'ils auront commencé, d'autres pourront l'achever. Ils auront préparé pour l'avenir la reconstruction des croyances et des principes catholiques.

Tout dépend donc de l'énergie avec laquelle ils vont poursuivre la tâche qu'ils ont entreprise. Il semble qu'il y ait en ce moment un temps d'arrêt dans l'accroissement de ce mouvement d'opinion. L'enthousiasme du début a diminué : l'incertitude sur la direction à prendre effraie les adeptes. Les chefs voudront-ils et pourront-ils entrer, pour tout de bon, en lutte ouverte avec les doctrines négatives et croiser le fer avec l'adversaire qu'ils ont publiquement provoqué?

Cela ne dépend que d'eux-mêmes et de l'usage qu'ils feront librement de leur force et de leur talent.

Nous ne pouvons aller plus loin dans notre prévision. L'avenir seul nous apprendra ce qui doit résulter de ce mouvement.

Mais si nous devons rester incertains en ce qui concerne le résultat de la réaction que nous avons vu commencer, nous pouvons, en revanche, tirer des études mêmes que nous avons faites une consolante certitude.

Le positivisme ne règnera pas toujours sur l'humanité. Effet d'une révolution violente de la pensée, contraire aux instincts profonds de l'humanité, appuyé sur des raisons, puissantes en apparence, mais dont la vanité peut être démontrée; tôt ou tard son empire si étendu doit cesser ou, du moins, être grandement restreint.

Il ne peut être remplacé d'une manière solide et définitive que par le spiritualisme chrétien et catholique.

C'est sur le vrai Dieu, sur Jésus-Christ et sur l'Église que doit reposer l'édifice reconstruit des croyances et des principes de conduite de l'humanité.

Nous verrons donc, ou ceux qui viendront après nous verront s'accomplir encore une fois la grande prophétie de David :

« La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la pierre de l'angle. »

Nous avons, en outre, de grandes et sérieuses raisons d'espérer que c'est en France que se fera premièrement et principalement cette reconstruction. C'est un des traits du caractère français

d'aller aux extrêmes et de passer quelquefois d'un extrême à l'autre.

En outre, c'est dans notre patrie que les deux doctrines opposées, le positivisme et le catholicisme, celle qui professe l'impossibilité de connaître la cause suprême du monde et celle qui a la prétention légitimement fondée de posséder un interprète vivant et perpétuel de la pensée de Dieu, se trouvent directement et immédiatement en présence.

Les diverses formes du protestantisme qui, en Allemagne et en Angleterre, servent de transition entre les deux pôles de la pensée et atténuent l'acuité du conflit, n'ont en France qu'une influence très restreinte.

Quels que soient d'ailleurs les ravages produits par les doctrines négatives, surtout dans les classes populaires, quelle que soit la direction anti-religieuse donnée à la politique officielle, l'union antique et séculaire entre l'Église et la nation française n'est pas rompue. Elle ne saurait l'être, trop de liens les unissent, dans les besoins et les œuvres du temps présent, aussi bien que dans les souvenirs du passé.

C'est la France catholique qui, nonobstant l'espèce d'ostracisme qu'elle subit à l'intérieur, envoie ses missionnaires dans le monde entier, et tout en se défendant elle-même propage l'Evangile au dehors et porte le poids des œuvres de l'Eglise universelle. L'Eglise semble, d'autre part, s'apprêter à donner à ces liens une consécration solennelle en déclarant que, par un privilège unique, Dieu est miraculeusement intervenu pour sauver la patrie française de la ruine et de l'asservissement.

Nous pouvons donc attendre avec confiance un retour vers les croyances séculaires de notre patrie.

Mais nous ne savons comment s'accomplira ce retour, s'il sera lent ou rapide, obscur et caché, ou manifeste et glorieux.

Quand les Israëlites, pendant la captivité de Babylone, lisaient les brillantes promesses contenues dans les prophéties d'Isaïe, ils croyaient à une restauration glorieuse de leur nation, de leur ville et de leur temple, et à la venue prochaine d'un Messie vainqueur qui humilierait leurs ennemis.

L'époque fixée approchait et aucun signe de cette restauration ne se manifestait. Daniel alors se mit en prières, et supplia Dieu d'accomplir sa promesse. Il lui fut révélé que cette restauration allait s'accomplir, mais tout autrement qu'il ne l'espérait, que ce serait une œuvre longue et pénible, une œuvre de patience et de persévérance, que la ville et ses murailles seraient reconstruites *in augustia temporum*, dans l'angoisse des temps, sous le regard des ennemis, et sous la pression de la persécution.

Ne nous demandons pas quand viendra ce salut désiré. Il est déjà venu, son commencement est sous nos yeux. La reconstruction des croyances, des principes, des institutions catholiques s'accomplit dès à présent *in augustia temporum*... S'il se fait un travail de destruction, si les usages chrétiens et les traditions chrétiennes disparaissent, là où ils n'étaient maintenus que par la routine ou par l'appui équivoque et dangereux du pouvoir civil, il se fait en même temps, du haut en bas de l'échelle, un travail de reconstruction.

Entre l'état de la France catholique au temps où commencèrent les conférences de Lacordaire à Notre-Dame et son état aujourd'hui, la différence est immense.

N'oublions pas qu'alors, un demi-siècle avant notre époque, il n'y avait ni ordres religieux, ni enseignement libre, ni œuvres ouvrières, ni pratique religieuse de la part des hommes, ni institutions de haute science pour les chrétiens.

Il se produit quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans les êtres organiques, un double travail de désassimilation d'une part, et d'assimilation de l'autre. Un christianisme nouveau, plus personnel, plus vivant, plus indépendant du pouvoir civil, mieux armé au point de vue intellectuel, plus soucieux de l'unité et de la liberté de l'Eglise, grandit lentement, mais d'une manière continue, au milieu des ruines qui s'amoncellent.

Là se trouve le salut, et non dans les rêves de l'occultisme, ni dans les fantaisies d'un idéalisme nuageux, ni dans la chimère de l'action sans but et de l'effort sans direction.

Arrêtons-nous sur cette espérance d'une rénovation chrétienne de la France, espérance justifiée par bien des faits. Ajoutons seulement que tous les hommes de bonne volonté qui, suivant leur conscience et sans arrière-pensée personnelle, combattent contre les doctrines négatives, qui soutiennent la cause de Dieu, de Jésus-Christ et de son Evangile, sont, qu'ils le sachent ou ne le sachent pas, les auxiliaires de cette œuvre de salut. Ce sont, pour nous servir du langage d'un des chefs de l'école nouvelle, les vrais *positifs*, c'est-à-dire ceux qui tendent à faire monter l'humanité vers le pôle positif de la pensée, qui est le spiritualisme catholique. Quelque nom qu'ils portent, quel que soit le point de départ de leur pensée, ceux qui marchent dans cette voie nous appartiennent. Leurs travaux, leurs efforts, joints à ceux des chrétiens, seront comme autant de pierres, visibles ou cachées, de l'édifice reconstruit de la France chrétienne que les siècles futurs contempleront.

Abbé DE BROGLIE.

M. PAUL BOURGET

Le premier livre qu'ait publié M. Paul Bourget se nomme *la Vie inquiète*. Sans être médiocres (M. Bourget n'a rien publié de médiocre), ce ne sont pas les vers de ce recueil qui l'ont fait entrer à l'Académie. Ils valent moins en eux-mêmes que par le titre sous lequel ils sont assemblés.

L'Inquiétude, au sens profond de ce terme, la privation et presque l'incapacité du repos d'esprit, la recherche anxieuse du bien qu'on ignore ou que peut-être on a perdu, mais, en définitive, la salutaire conscience de son imperfection et une ascension constante vers le mieux : voilà ce qui, depuis la *Vie inquiète* et l'*Irréparable* jusqu'à *Cosmopolis* et à *Un saint*, caractérise, excuse, purifie même, en un certain sens, les œuvres quelquefois dangereuses de M. Paul Bourget.

De son âme, semble-t-il, aussi bien que de ses œuvres, la quiétude reste absente. Dans ses écrits le mal et le bien se mêlent, en cette proportion toutefois que, plus on s'éloigne des débuts, plus grande se fait la place du bien, et plus petite celle du mal. On se trouve, lorsqu'on l'étudie, alternativement choqué ou ravi par cette imagination et cette sensibilité à la fois voluptueuse et pleine de réserve; par cette intelligence forte, cultivée, partout flottante et indécise; par ce sentiment austère de la responsabilité, qui aurait dû, en tant de pages troublantes, avertir l'écrivain; par ces aspirations chrétiennes et cette « nostalgie de la croix » qui, depuis si longtemps, s'efforcent à triompher, en lui, de la cruelle incapacité de croire.

D'où lui vient cette complexité, et, comme l'a dit Pascal devant notre chaos et nos contradictions, devant « le paradoxe » que nous sommes à nous-mêmes, « qui démêlera cet embrouillement? »

Pour nous faire comprendre M. Paul Bourget, doit-on recourir à cette pensée profonde que lui-même exprime dans les *Sensations d'Italie* : « L'orgueil de l'esprit aboutissant tour à tour au plus stérile des dilettantismes ou à la plus désespérée des révoltes, l'orgueil de la vie châtié par les égarements de la sensualité, ce sont les deux grandes maladies de l'âme moderne et ses deux grands péchés? » Non, certes, et heureusement! car, s'il est vrai que la sensualité tient une trop grande place dans les descriptions

de M. Bourget, il est vrai également qu'il se dégage de ses écrits plus de pitié que de révolte, et un désir de la vérité qui est tout le contraire du dilettantisme.

Il n'est pas de phrase qui rende compte d'un homme tout entier; il n'en est pas surtout qui puisse vraiment expliquer un romancier, un moraliste, un poète, un critique comme celui que nous étudions. Mais ce qui nous donnerait sur son état d'esprit l'indication la moins inexacte, ce qui éclairerait moins imparfaitement la secrète psychologie de ce psychologue, c'est bien encore ce qu'il dit lui-même à propos des peintres de l'école ombrienne, que déjà se prépare en eux « ce qui deviendra l'insoluble problème du cœur moderne : le combat entre les besoins chrétiens hérités du moyen âge et les appétits du paganisme antique déchaînés par la Renaissance ».

L'œuvre de M. Bourget n'est pas la seule qui nous fasse assister à un tel combat. Du jour où, imprégnées de la vie morale du christianisme, les âmes modernes se sont vues détachées de la foi qui en est le soutien nécessaire, il était naturel que la lutte éclatât en elles et qu'elles se sentissent partagées, on dirait mieux déchirées, entre leurs aspirations héréditaires vers l'idéal abandonné et leurs naturelles tendances vers l'égoïsme et le plaisir. Et c'est un navrant spectacle de les voir, par milliers, sans pouvoir presque leur venir en aide, descendre la pente fatale où les a jetées l'incroyance du siècle et rouler vers l'abîme de doute où l'on ne sait plus ni croire ni aimer. Mais aussi, cela rend courage, d'en regarder quelques-unes, dont le nombre augmente, et qui ne sont pas des moindres, s'arrêter dans la décadence, faire volte-face vers la lumière et reprendre courageusement le sentier des hauteurs.

C'est parmi ces âmes en progrès que s'est décidément placé l'auteur du *Disciple*, des *Sensations d'Italie*, de *la Terre promise*, d'*Un saint* et de *Cosmopolis*. Entre son imagination païenne et son cœur de chrétien la lutte n'est pas terminée encore, non plus qu'entre son esprit troublé et sa volonté droite. Mais enfin la victoire se dessine en faveur du bien; et c'est pourquoi, sévère par nécessité, indulgente et douce par inclination, la critique chrétienne se trouvera ici tout heureuse de pouvoir joindre à quelques réserves trop bien motivées les témoignages d'une sympathie profonde.

I

C'est donc par les réserves qu'il nous faut commencer, et le chapitre en serait long, s'il les fallait mesurer au nombre des pages dangereuses.

Passons rapidement sur le péril que fait courir au lecteur, par sa

nature même, le roman d'analyse, en développant, par l'excessif intérêt qu'il attache à chacun de nos mouvements d'âme, l'égoïsme, l'indécision, l'incapacité d'agir et le dégoût de vivre. A ces reproches, M. Bourget répond que « l'esprit d'analyse n'est par lui-même ni un poison ni un tonique de la volonté. C'est, dit-il, une faculté neutre, comme toutes les autres, capable d'être dirigée ici ou là, dans le sens de notre amélioration ou de notre corruption[1] ». Et il n'a point tout à fait tort. Malgré l'évidente supériorité de l'action et du bon vouloir sur la contemplation de soi-même, nous ne croyons pas que l'analyse morale soit nécessairement funeste; il semble plutôt que l'efficacité en devienne mauvaise ou bonne, suivant la qualité des états d'âme auxquels on l'applique; le bien et le mal étant contagieux l'un et l'autre, c'est une action très différente que l'on exerce suivant que l'on insiste sur des bassesses ou sur des sentiments généreux. Il s'en faut, du reste, on va trop bien le voir, il s'en faut qu'une telle distinction justifie M. Paul Bourget du plus grave reproche qu'on lui ait pu faire, du reproche d'immoralité.

Oh! cette accusation, comme elle lui pèse, et avec quelle énergie attristée il essaye de s'en défendre! Vaine entreprise, hélas! et quelque but élevé qu'il n'ait cessé de poursuivre, quelques pures intentions qu'il se soit proposées, une grande partie de son œuvre est sûrement immorale. Rien ne sert de protester contre la cruauté du mot, s'il reste que la chose soit vraie. Comme M. Doumic l'a très nettement vu, en s'occupant de M. Bourget lui-même, « il est des livres d'où l'on sort mieux armé pour la lutte contre les penchants inférieurs de notre nature; d'autres, au contraire, vous préparent comme insensiblement à la défaite. De ceux-ci, on peut tout au moins dire, et à coup sûr, qu'ils sont des livres dangereux ». Analysant les signes auxquels on reconnaît de tels livres, c'est-à-dire la part trop faible qu'ils laissent à la volonté et l'insistance avec laquelle ils remuent le fond malsain de notre nature, le judicieux critique n'a guère de peine à montrer ce double écueil dans les romans de M. Bourget, et l'on ne sent que trop combien il a raison, lorsqu'il en décrit ensuite la funeste influence sur l'esprit des jeunes gens et des femmes. Quand ils ferment le livre où les aventures malsaines sont racontées avec un art si habile, et, malgré la convenance extérieure des termes, avec des détails si précis et si attachants, le jeune lecteur ou la lectrice rêveuse « viennent de faire en esprit une expérience qui facilitera singulièrement les autres...[2] ».

[1] *La Terre promise*, p. 13.

[2] René Doumic, *Ecrivains d'aujourd'hui*, p. 36 et suiv. Paris, Perrin 1894 1 vol. in-12.

M. Bourget prête à la vieille parente d'un de ses héros les plus célèbres cette parole naïve et touchante : « Je sais qu'il avait des moyens, monsieur, quoique je n'aie jamais trop compris pourquoi il se plaisait à inventer de si vilaines histoires. » Pourquoi faut-il qu'avec son élévation d'âme, il ait lui-même si longtemps pris goût à de telles besognes? Il me semble qu'aujourd'hui, s'il était obligé de relire toutes ses œuvres, une amertume l'envahirait à rencontrer partout ses sensuelles héroïnes et ses viveurs novices ou blasés, à pénétrer dix fois par volume dans le fastidieux boudoir ou l'infâme rez-de-chaussée. O l'impure atmosphère, et, seulement de la traverser, quelle fatigue s'en dégage! Il en est qui préfèrent à cette élégance malsaine la description des bouges et des assommoirs; mieux vaut encore, disent-ils, mieux vaut la grossièreté que la séduction. Et que voulez-vous qu'on leur réponde?

Si c'est surtout les peintures lascives qui constituent l'immoralité de certains romans de M. Bourget, elles n'en sont pas, faut-il le dire? l'élément unique. Il lui échappe, rarement, il est vrai, des réflexions qui ont lieu de surprendre chez un écrivain convaincu, comme il l'est, de sa responsabilité. Dans ce livre de *Mensonges*, qui marque pourtant une étape avancée de son progrès moral, ne s'oublie-t-il pas, après avoir raconté avec trop de complaisance la première chute de René Vinci, jusqu'à écrire ces paroles d'une étrange iuconscience : « Le jeune homme ne se demanda pas s'il avait raison ou tort d'adorer cette femme, ni s'il en était la dupe. Et puis, est-on jamais dupe de goûter le bonheur? » Bien que le sujet soit de ceux que saint Paul conseille de traiter par le silence, il nous faut tout au moins indiquer ici une autre source d'immoralité, qu'on n'a peut-être jamais reprochée à M. Bourget, et qui nous paraît être la plus dangereuse, parce qu'elle tient le plus de place dans ses livres et qu'elle les gâte presque tous. C'est de trouver assez simple et comme naturelle la trahison du foyer domestique, et de réserver l'indignation, de ne montrer le danger, la faute, l'injustice, la bassesse, que là seulement où commence l'infidélité aux amours coupables. A la fin de *Cruelle énigme*, on proclame « fier et pur » ce dandy lamentable qui a sacrifié le bonheur de sa mère au sourire d'une femme éhontée. Presque partout le premier crime garde un air d'innocence, et l'épouse, dirait-on, n'a rien à se reprocher tant qu'elle n'a trahi que son époux.

II

Il faudrait mal comprendre M. Paul Bourget pour supposer que les peintures licencieuses sont chez lui, comme chez d'autres, un

appât destiné au public pervers. N'y doit-on pas reconnaître plutôt le produit d'une imagination malgré elle égarée de bonne heure, et condamnée, presque dès l'enfance, aux salissantes révélations de cette vie d'interne qui a laissé à l'écrivain de si odieux souvenirs? Mais quand cette hypothèse serait la vraie et qu'elle expliquerait tout, elle ne justifierait rien. C'est aux principes de l'art que M. Bourget en appelle, et voici la théorie qu'il énonce dans la préface de son livre le moins pur : « Etre un moraliste, ce n'est pas prêcher ni s'indigner... Ce n'est pas éviter les termes crus et les peintures libres... Ce n'est pas davantage éviter les situations risquées... Non, le moraliste, vois-tu, c'est l'écrivain qui montre la vie telle qu'elle est, avec les leçons profondes d'expiation secrète qui s'y trouvent partout empreintes. Rendre visibles, comme palpables, les douleurs de la faute [1], l'amertume infinie du mal, la rancœur du vice, c'est avoir agi en moraliste. » Qu'on ne dise pas que cette thèse se rencontre dans la bouche d'un héros avec lequel il ne tiendrait pas à être confondu. Qu'importe, en effet, puisque l'ayant achevé d'exposer, il ajoute en son propre nom « qu'il la croit juste, sans se dissimuler que la peinture de la passion offre toujours ce danger d'exercer une propagande ». A ses yeux « rendre l'artiste responsable de cette propagande, c'est faire le procès non seulement du livre, mais de tout art ». Evidemment, c'est faire le procès de tout art capable de pervertir les âmes. Mais où a-t-on vu que l'immoralité soit jamais nécessaire à l'idéal de l'art? Et, s'il n'est pas vrai de dire que la beauté soit identique à la vertu, en quoi donc lui est-elle opposée? N'est-il pas évident, au contraire, que les formes restant d'ailleurs les mêmes, le beau retirera de son accord avec le bien une plus grande somme d'harmonie et de réalité, une plus grande perfection?

Si donc l'art ne gagne rien aux peintures lascives, et, d'autre part, si elles sont corruptrices, que reste-t-il pour justifier ceux qui les commettent? Il reste une considération, peu flatteuse pour l'auteur, mais salutaire pour le public, et telle enfin qu'il faut remercier M. Bourget de nous l'avoir exposée lui-même en termes si clairs : « C'est aux pères, aux mères et aux maris d'en défendre la lecture aux jeunes garçons et aux jeunes femmes... »

Il ajoute, après ce bon conseil : « Ce danger ne nous regarde « plus. Nous n'avons, nous, qu'à penser juste si nous pouvons, et à « dire ce que nous pensons. Pour ma part, je m'en tiens à ce mot « que me disait un saint prêtre : « Il ne faut pas faire de mal aux « âmes », et je suis sûr que la vérité ne leur en fait jamais. » La

[1] M. Bourget n'en a-t-il montré que les douleurs?

vérité, l'exactitude, la peinture de la vie telle qu'elle est, voilà, en effet, le suprême argument de tous les naturalistes lorsqu'on leur oppose le danger de leurs œuvres. Fût-elle exacte, leur affirmation ne les mènerait pas loin, et je demande ce qu'ils répondraient à qui leur tiendrait ce langage très simple : « Puisque vous êtes libres de choisir les matières de vos livres, vous n'avez jamais le droit d'en préférer une qui puisse faire du mal. Si votre sujet démoralisant est pris de la vie réelle, songez que la vie réelle en contient d'autres sortes. Que si vous n'en trouvez point de réconfortants, cessez plutôt d'écrire; ce sera moins fâcheux que de nuire aux âmes. Pervertir l'innocence, ne fût-ce qu'en un seul cœur, cela ne se justifie pas. » Mais non, c'est un vrai leurre que cette passion de l'exactitude, et de telles copies de la réalité sont plus fausses encore qu'elles ne sont dangereuses! Claude Larcher a vu juste, le jour où il a cité cette réponse d'un viveur qui venait d'avoir — simplement la gale : « Hé bien! monsieur Legrimaudet, comment vous êtes-vous porté durant mon absence? — Mais, pas mal; sauf que j'ai eu une petite éruption, comme tout le monde. » Tout pareillement, les vices odieux que tant de romanciers nous décrivent s'atténuent, grâce à l'habitude, jusqu'à devenir des accidents légers et inévitables, jusqu'à paraître le lot commun de l'humanité. Le *comme tout le monde* de M. Legrimaudet est justement aussi exact que celui des écrivains naturalistes. Quoi de plus réel que sa « petite éruption? » Il n'a que le tort de la généraliser.

Les maladies morales que décrit M. Paul Bourget se présentent sans doute dans la vie, mais, à ce degré-là, elles sont l'exception: ou, s'il existe un monde dans lequel elles soient la règle, ce monde lui-même est en dehors de la vie normale, il ne se compose que d'un petit nombre d'êtres, les plus insignifiants, les moins intéressants, ceux qui représentent le moins d'humanité. C'est à peine, dans son immense galerie de personnages, s'il y en a un sur dix qui soit, je ne dis pas seulement honnête, mais impliqué dans la vie sérieuse et occupé d'autres soucis que de sport ou de toilette, de théâtre ou de soupers, d'intrigues ou de rendez-vous. Et ce serait cela, la vie véritable, la réalité à laquelle il faudrait que l'artiste sacrifiât le respect de soi-même et l'innocence des autres? Ah! laissez-nous de côté ces détraqués et ces oisifs, ou, si vous parlez d'eux, que ce soit pour les flétrir, non pour dépeindre les charmes contagieux de leurs vices. Mais, plutôt, prenez donc la vie telle qu'elle est, avec ses crises et ses épreuves, plus poignantes que toute invention, avec ses devoirs et ses nécessités, avec ses tentations, mais avec ses luttes, avec ses petitesses, mais avec ses grandeurs. Et quand le monde est en travail de révolution, parlez-nous d'autre chose

que des caprices d'une mondaine perverse; et quand l'esprit humain voit fuir toute certitude, si vous croyez à votre génie, écrivez mieux que des billets galants!

III

M. Bourget s'est donc trompé lorsqu'il a cru bien faire de décrire telles qu'il les voyait les mœurs d'une certaine classe sociale, très peu nombreuse, en somme, et sortie de la voie commune, qui consiste à travailler pour les autres et pour soi. Ces inutiles sont des êtres d'exception; il les faut mépriser et les laisser dans leur corruption; exacte ou non, la peinture détaillée de leurs vices ne peut être qu'immorale. Mais de ce qu'il ait trop peu tenu compte de cette vérité, il ne s'ensuit pas que ses livres ne renferment jamais de pages fortifiantes et saines. S'il ne faut pas, pour en profiter, s'exposer à l'inconvénient des tableaux dangereux, elles n'en restent pas moins là pour attester les nobles intentions de l'auteur.

Est-il rien de plus moralisant que de voir, par exemple, dans *Cosmopolis*, quel excès de souffrance, quel martyre atteint Alba Steno et Fanny Hafner, quand ces deux pures jeunes filles découvrent l'inconduite maternelle et le déshonneur du père? « Ah! pauvre petite âme, en effet, et qui n'arrivait plus à secouer cette idée fixe : Ma mère n'est pas une honnête femme... » Quelle exhortation serait aussi efficace que la crainte d'un pareil jugement?

Au jeune homme qui veut rester pur, digne de sa mère et de la fiancée que Dieu lui destine, n'est-ce pas aussi un salutaire exemple que de voir tout ce qu'une lâcheté de sa part entraînerait de déchéance pour lui, de désespoir pour d'autres? A la dernière page d'un roman pourtant bien dangereux, M. Bourget nous fait assister à la scène suivante. Un parent et un ami s'entretiennent du triste héros de l'aventure en présence de sa mère et de son aïeule : « Après ce qu'il sait, dit le comte, il n'est pas fier. — Que voulez-vous, reprit Georges, il est comme les autres. — Mme Liauran, couchée sur sa chaise longue, tenait la main de Mme Castel, tandis que son cousin prononçait cette parole, dont il ne mesurait pas la portée. Les doigts de la mère et ceux de la vieille grand'mère échangèrent une pression par laquelle les deux femmes se dirent l'une à l'autre la souffrance dont ni l'une ni l'autre ne devait jamais guérir. Elles n'avaient pas élevé leur enfant pour qu'il fût comme les autres... » La même idée se présente dans cette lettre admirable qu'Henriette Scilly, l'héroïne de *la Terre promise*, envoie à son fiancé lorsqu'elle est instruite du mal

qu'il a fait : « Je ne connaissais rien du passé de celui que j'aimais... Je ne le juge pas; je ne le condamne pas. J'ai compris, par les réponses de ma mère, que la jeunesse de la plupart des hommes cache des secrets pareils. Je n'ai pas cru qu'il fût pareil à la plupart des hommes. J'étais si fière de lui, si fière de sa noblesse d'âme... Ma peine la plus profonde est de ne plus estimer celui que je n'ai pas cessé d'aimer. »

Mais là n'est pas encore la véritable justification de M. Bourget. Mieux que par le tableau des malheurs et des hontes que le vice traîne après lui, bien mieux surtout que par les faibles arguments de son esthétique intéressée, il nous incline à l'indulgence en renonçant de fait aux peintures lascives de ses premiers livres, en se montrant de plus en plus, dans ses dernières œuvres, soucieux de la morale et respectueux de la pudeur. Il y a dix années déjà que le public lit ses romans; voilà cinq ans qu'il a commencé de surveiller sa plume et de comprendre que tous les lecteurs ne gardent pas, en face des scènes séduisantes, le beau sang-froid des psychologues. *Le Disciple* et *Un Cœur de femme* sont déjà en progrès (il y avait à faire !). *La Terre promise* ne présente plus que quelques pages mauvaises. S'il n'a que peu de mérite, vu le caractère même du livre, à n'en avoir introduit aucune dans *les Sensations d'Italie*, il faut le louer davantage d'avoir observé presque complètement la même discrétion dans *Cosmopolis*, ce qui n'empêche pas ce roman d'être le plus beau de tous ceux qu'il a faits, le plus puissant, le plus riche d'idées et d'émotions. S'amender de ses défauts, il n'est encore que cette manière de se les faire pardonner; cela vaut mieux que de s'en excuser, de les justifier, de les glorifier presque, de dire, enfin, que si l'on a mal fait, on avait de bonnes raisons pour cela. L'heure devait venir, pour M. Bourget, de ce progrès tant souhaitable. Si, par l'effet d'une imagination et d'une sensibilité habituées de trop bonne heure à la vue du mal pour en saisir la force de séduction, il s'est trop peu défié des tableaux coupables, il ne pouvait manquer de les bannir de son œuvre dès qu'il aurait compris quelle funeste influence ils peuvent exercer sur la multitude des lecteurs. Or il avait une intelligence trop élevée et une conscience trop imprégnée de christianisme pour ne pas voir un jour que le dernier mot à dire sur les raffinements de la sensualité, c'est encore, et très simplement, celui qu'il prête lui-même à l'abbé Taconet dans la conclusion de *Mensonges* : « Tout cela, c'est de grandes saletés. »

IV

Si, en effet, des deux grandes maladies de ce temps, « l'orgueil de l'esprit aboutissant au dilettantisme ou à la révolte », et « l'orgueil de la vie châtié par les égarements de la sensualité », nous avons pu voir, on sait maintenant dans quel sens, que la seconde ne l'a pas laissé indemne, on peut bien dire que, par un privilège devenu rare, il a su se garantir de la première et de ses déprimantes atteintes. M. Bourget n'a point connu cet « orgueil de l'esprit » qui a perdu tant de contemporains et les a conduits, suivant leur nature légère ou profonde, au dilettantisme ou au pessimisme.

D'où lui est venue cette robustesse, la force de traverser intact cette épidémie des intelligences? De bien des causes, peut-être, et que lui seul pourrait dire, mais certainement aussi de sa bonne foi et du sérieux de ses recherches. Parmi ceux qui ne croient plus à la vérité ni au bien, il en est qui ont acquis cette triste impuissance par l'abus même du travail d'esprit, lancés sans aucun lest dans l'air vertigineux des spéculations; mais la plupart, il faut bien le dire, quoi qu'ils en pensent eux-mêmes, la plupart n'en sont tombés là que par la faiblesse de leurs études, la légèreté de leur examen et l'ignorante outrecuidance de leurs prétentions. Quand M. Taine affirme qu'on ne peut connaître ni substances ni causes, si je le plains de son erreur, je m'incline devant sa bonne foi et devant le caractère consciencieux de ses recherches mal orientées; mais quand M. Zola vient gravement nous apprendre que *l'homme métaphysique est mort.....*

M. Paul Bourget est un homme instruit. Le cas n'est plus si fréquent parmi les littérateurs, qu'on n'ait pas le droit d'y insister.

Tant d'autres romanciers se croient savants et philosophes pour avoir lu certaine préface de Claude Bernard, de Stuart Mill, de Taine ou de M. Ribot! Ils en extraient quelque formule brutale, dont le contexte atténuait la portée, mais qu'ils se font un devoir de prendre dans le sens littéral, et ils vous tirent de là Dieu sait quelles conséquences! L'hérédité fonctionne, pour eux, avec une précision d'horloge, et leur déterminisme fait manœuvrer les actions humaines comme un lieutenant sa compagnie. M. Bourget parle des questions philosophiques en homme qui les a comprises, et notez qu'il en parle souvent, que dans tel de ses livres elles tiennent une assez grande place pour faire corps avec l'intrigue même. Lorsque, dans ses *Études et Portraits*, il se trouve en présence des *Pensées* de Pascal, il n'en admire pas seulement la beauté douloureuse, il en comprend la profondeur et le vrai sens;

il n'hésite pas à répudier la conception superficielle qui faisait un sceptique de ce grand croyant, et il soutient, comme c'est l'évidence, mais comme il reste des gens pour le nier, que l'apologie de Pascal consiste précisément à montrer l'insuffisance de la raison raisonnante lorsqu'elle est réduite à ses propres forces, mais en même temps sa puissance, invincible à tout le pyrrhonisme, lorsqu'elle s'appuie sur la foi divine, ou seulement sur notre propre cœur, c'est-à-dire sur l'ensemble de nos facultés intuitives et de nos puissances morales.

C'est avec non moins de compétence et d'exactitude que M. Paul Bourget traite les questions religieuses. On ne le voit point, par ignorance ou parti-pris, comme certains adversaires — à qui plusieurs des nôtres le rendent bien, — travestir nos doctrines pour se dispenser d'y croire. Il est de ceux à qui déplaît toute intolérance : « Ah! puisse une époque venir, s'écrie-t-il, visitant un couvent d'Italie d'où le fanatisme a chassé les moines, — une époque où le mélancolique scepticisme dont nous souffrons ait du moins ce bienfait de la tolérance, le seul qui compense un peu sa misère morale[1]. » Qui donc a mieux spécifié que lui les causes de l'incrédulité moderne, et qui en a donné une plus juste idée? Les uns s'éloignent de l'Église par la crainte de la morale, explique-t-il fort judicieusement dans ses *Essais de psychologie*, les autres par répugnance au dogme. Quelques-uns de ces derniers ont, pour ne pas croire, des difficultés d'ordre purement philosophique, et le nombre s'en fait plus rare; beaucoup cèdent à des raisons d'ordre positif, tirées des sciences naturelles ou de l'histoire, qu'on se figure incompatibles avec la Révélation. Mais combien ne se sont séparés de Dieu que pour des motifs intéressés. « Il avait cessé de pratiquer depuis qu'il avait cessé d'être pur », dit de son héros l'auteur de *Mensonges*, et voici avec quelle sûreté de vue il développe ailleurs cette simple et profonde vérité : « Quelquefois la rupture se fait sous l'influence des passions de la virilité commençante, et l'homme en se détachant de la foi se détache surtout d'une chaîne insupportable à ses plaisirs. L'incrédulité revêt alors une sorte de caractère très trouble et, pour tout dire d'un seul mot, sensuel. Des nostalgies étranges ramènent sans cesse le sceptique par libertinage vers sa foi première qu'il identifie avec sa candeur d'autrefois; ou bien la honte des désordres de ses sens le précipite à des haines furieuses contre la religion qu'il a trahie pour les motifs les plus mesquins. Je n'étonnerai aucun de ceux qui ont traversé les études de nos lycées, en affirmant que la précoce

[1] *Sensations d'Italie*, p. 65

impiété des libres penseurs en tunique a pour point de départ quelque faiblesse de la chair accompagnée d'une horreur de l'aveu au confessionnal. Le raisonnement arrive ensuite qui fournit des preuves à l'appui d'une thèse de négation acceptée d'abord pour les besoins de la pratique [1]. »

V

Quand on a embrassé d'un si clair regard les questions philosophiques et religieuses, on ne risque pas de céder aux faciles tentations du dilettantisme. Prendre l'existence comme un jeu, c'est bon quand on n'y a rien vu, ou bien que, suffisamment heureux soi-même, on se moque des souffrances d'autrui. Pour être un dilettante, M. Bourget a l'âme trop généreuse et trop compatissante, lui qui, avant de terminer ses récits par une aspiration chrétienne, les achevait par « des sanglots désespérés », comme *Profils perdus*, ou bien, comme *Un Crime d'amour*, sur des appels au noble sentiment qu'il fut des premiers à nommer, parmi nous, la religion de la souffrance humaine. Mieux vaut, au lieu d'insister, citer de lui cette récente et magnifique pensée : « Tout grand talent commence et finit par l'amour et l'enthousiasme. Les dégoûtés précoces sont des malheureux qui perçoivent d'avance leur stérilité future, et ils s'en vengent déjà [2]. »

Mais ce qui devait l'éloigner davantage encore du dilettantisme, c'est la conscience très nette qu'il a toujours eue de la responsabilité d'écrire. Lors même qu'il en était encore aux pleines obscurités du doute et que l'aube de la foi ne l'éclairait pas, comme aujourd'hui peut-être, de ses premiers rayons, il ne se résignait point à faire œuvre inutile, à décrire un mal sans montrer de remède; et, n'ayant pas encore trouvé de conclusion à ses analyses, se rappelant d'ailleurs que « les hommes n'ont pas besoin de maître pour douter », il convenait, dans la préface de ses *Nouveaux essais de psychologie*, que cette superbe phrase serait la condamnation de son livre, qui est un livre de recherche anxieuse, s'il n'y avait pas, dans le doute sincère, un principe de foi, comme il y a un principe de vérité dans toute erreur ingénue : « Prendre au sérieux, dit-il, presque au tragique, le drame qui se joue dans les intelligences et dans les cœurs de sa génération, n'est-ce pas affirmer que l'on croit à l'importance infinie des problèmes de la vie morale? » Or, parmi les éléments qui composent cette vie morale dans notre société, la littérature lui paraît tenir une des

[1] *Essais de psychologie contemporaine*, p. 80.
[2] *Un Saint*, p. 52.

premières places : « Dans la diminution de plus en plus évidente des influences traditionnelles et locales, le *Livre* devient le grand initiateur. Il n'est aucun de nous qui, descendu au fond de sa conscience, ne reconnaisse qu'il n'aurait pas été tout à fait le même s'il n'avait pas lu tel ou tel ouvrage : poème ou roman, morceau d'histoire ou de philosophie[1]. »

Est-ce que tout le roman du *Disciple* n'est pas le développement de cette salutaire idée? Dans la préface de ce livre qui, malgré des scènes regrettables, a exercé une si heureuse influence et contribué pour une si grande part à faire de l'année 1889, dans laquelle il parut, une des plus favorables à l'idéalisme, il confie aux jeunes gens cette anxiété d'un écrivain qui s'interroge lui-même sur le caractère et sur l'influence de l'œuvre accomplie : « Qu'aurez-vous recueilli dans nos ouvrages? leur demande-t-il. Pensant à cela, il n'est pas d'honnête homme de lettres, si chétif soit-il, qui ne doive trembler de responsabilité... » Et, peut-être inquiété par le souvenir de quelques pages imprudentes, il leur conseille, avec une gravité douce, de n'être ni le positiviste brutal qui abuse du monde sensuel, ni le sophiste dédaigneux et précocement gâté qui abuse du monde intellectuel et sentimental; de n'être ni des cyniques, ni des jongleurs d'idées; de s'attacher, dans ces temps de contradiction, à la phrase lumineuse du Christ, qu' « il faut juger de l'arbre par ses fruits », en sorte que toute idée, si subtile qu'elle soit et soutenue de n'importe quel nom, doit être rejetée comme fausse dès qu'elle rend notre âme moins capable d'aimer, moins capable de vouloir. On sait de quel dur exemple il fortifie ses émouvants préceptes, et comment l'élève du philosophe positiviste Adrien Sixte en arrive, grâce au déterminisme enseigné par son maître, à justifier ses pires défaillances, à se démontrer l'absurdité du remords et à violer, avec une conscience calmée, toutes les lois de la justice et de la pudeur. La leçon est d'autant plus forte, qu'Adrien Sixte n'est pas présenté comme un penseur sans scrupule, indifférent au bien et au mal; en ce philosophe, nous est-il dit, derrière le hardi nihiliste d'esprit, un noble cœur d'homme naïf se dissimulait toujours. Or c'est justement dans cette honnêteté irréprochable que va se sentir troublé, torturé, le maître du jeune perverti : « Toute l'aventure de Robert Greslou lui montrait dans ses livres les complices d'un hideux orgueil et d'une abjecte sensualité. » Et, bien qu'il eût conscience de n'avoir jamais rien écrit que pour servir le progrès scientifique, bien qu'il se fût toujours appliqué, par une conduite irréprochable, à ne

[1] *Nouveaux essais de psychologie contemporaine,* p. 7, et *Essais de psychologie contemporaine,* p. 5.

laisser aucun prétexte à ses adversaires d'arguer de ses exemples contre sa doctrine, il lui fallait bien reconnaître où ses principes pouvaient conduire une âme logique et passionnée. Devant la série de crimes auxquels sa philosophie a servi de justification, le savant s'humilie et s'incline, épouvanté du mystère insondable de la destinée. Sa prière d'enfance lui revient au cœur, et il voudrait croire en Dieu, afin de pouvoir s'adresser à lui. Il se rappelle alors le mot si profond de Pascal, faisant dire au Christ : « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais pas trouvé ! » Et, comprenant que « s'il existe, ce Père céleste vers lequel grands et petits se tournent aux heures affreuses comme vers le seul secours », ce doit être, auprès de lui, la plus touchante des prières que notre besoin de prier, le pauvre philosophe se met à verser des larmes.

VI

Il ne faudrait pas, de la thèse présentée dans *le Disciple*, conclure que M. Paul Bourget a le mépris du savoir. Sa compétence est assez grande en histoire, philosophie, littérature et beaux-arts, pour qu'il ait le droit d'apprécier en connaissance de cause et d'estimer comme ils le méritent les travaux de la science actuelle. Mais aussi sa culture d'esprit est assez générale pour qu'il voie de combien peu, malgré nos efforts, nous sommes parvenus à reculer les bornes de notre ignorance ; et il a étudié de trop près la nature de l'âme pour supposer qu'avec des chiffres, des dates, des formules, des nomenclatures, on en parvienne jamais à combler toute la profondeur. Ce qu'il ne peut souffrir des sciences exactes ou naturelles, c'est qu'elles nient ce qu'elles ignorent, et qu'elles prétendent ramener aux proportions de leur méthode mathématique ou expérimentale des faits d'un ordre tout différent de ceux qu'elles calculent ou expérimentent, les phénomènes de l'ordre moral et spirituel. Tel est bien le sens de la singulière boutade qu'il prête à Claude Larcher : « Substituer une boîte de pilules à l'Évangile, c'est, au fond, le rêve de dix-neuf savants sur vingt. Ils appellent cela servir le progrès. »

Après les traités de philosophie et de religion, il n'est peut-être pas de livres, il n'est, en tous cas, point de romans dans lesquels se manifestent aussi souvent que dans son œuvre, et avec autant de sincérité, le souci de la destinée humaine et la préoccupation de l'au-delà. Suivant la marche progressive qui, à son grand honneur, n'a cessé d'être la sienne, on le voit, dans les écrits de sa première manière, poser la question et, sans le moins du monde la résoudre, en proclamer déjà la souveraine importance ; dans ses

derniers ouvrages, il ne va pas, sans doute, jusqu'à préciser tout à fait les points de sa croyance, mais il affirme très clairement notre immortalité.

« A travers le tumulte de tant d'idées contradictoires, écrivait-il à la fin de *Crime d'amour*, en 1885, cet homme malheureux apercevait le grand, l'unique problème de la vie humaine, et que la religion seule résout, celui de savoir s'il y a par-delà nos jours bornés, nos sensations courtes, nos actions passagères, quelque chose qui ne passe pas et qui puisse contenter notre faim et notre soif d'infini. » Cinq ans plus tard, à la fin de ses admirables *Sensations d'Italie*, c'est d'un regard plus sûr qu'il considère la même obsédante question, c'est d'une voix plus ferme qu'il en parle, — et non plus, cette fois, en prêtant sa pensée à quelque héros de roman, mais en son propre nom, mais à la dernière page d'un volume d'impressions personnelles et de confidences sincères. Ce n'est pas, vient-il d'expliquer, l'un des moindres bienfaits des voyages que de nous faire voir les choses humaines de plus haut et d'élargir notre horizon. Et il continue en ces termes :

« Le chétif univers que nous sommes dans l'autre univers, la fragile durée de notre destinée, la mesquinerie insignifiante des passions individuelles dont nous souffrons, la pauvreté des accidents qui nous blessent, le peu que représente dans la vaste suite des âges le tumulte contemporain, nous le sentons à plein cœur, et à plein cœur aussi ce besoin, cet appétit des choses éternelles, la plus antique, la plus sûre garantie de notre destinée d'outre-tombe. Ce n'est pas sans raison que les Pères de l'Église, qui restent les princes des psychologues et des moralistes, malgré le fatras microscopique de notre science actuelle, ont comparé la vie humaine à un voyage, et l'homme qui doit mourir à un passant qui s'achemine vers sa fixe demeure [1]. »

Au fond, cette page est d'un chrétien.

Cela ne veut pas dire que nous le poussions de force dans les bras de l'Eglise, et que, prenant prétexte de ses marques de sympathie, nous l'adoptions, nous catholiques, sans le consulter et en quelque sorte malgré lui. Dieu a ses heures, et tant qu'il ne juge pas à propos de répandre ses grâces décisives, il se contente de la bonne volonté. Nous n'avons, nous, qu'à nous en tenir à ce que les âmes révèlent d'elles-mêmes, et, sur ce point si délicat, que nous ne l'eussions pas abordé sans les confidences publiques, il nous suffit de noter ce que déclare M. Bourget dans le plus récent de ses ouvrages, dans ce délicieux petit livre qui a pour titre : *Un*

[1] *Sensations d'Italie*, p. 337.

Saint. Se surprenant à déplorer le nihilisme et l'ironie d'un très jeune savant, son compagnon de route, il compare cet état d'esprit avec le sien propre, et il se demande : « N'étais-je pas plus malheureux encore, moi qui aurai passé ma vie à comprendre également l'attrait criminel de la négation et la splendeur de la foi profonde, sans jamais m'arrêter ni à l'un ni à l'autre de ces deux pôles de l'âme humaine[1]? » — *Moi qui aurai passé ma vie...* La vie de M. Bourget n'est pas, il faut le souhaiter, près d'atteindre son terme; ce qu'un temps a vu commencer, un autre peut le voir finir. Aucune âme généreuse et droite ne s'arrête ici-bas sur le chemin du progrès; celle qui a trouvé Dieu doit travailler à l'aimer davantage, celle qui le cherche encore doit continuer ses recherches, bien assurée que, s'il se dérobe, ce n'est pas faute d'amour, mais pour augmenter plutôt la joie et le mérite de la rencontre.

VII

Il reste donc, n'est-ce pas, que, d'après ses propres écrits, M. Bourget demeure hésitant à la porte du temple. Mais, s'il est vrai que le christianisme l'ait attiré dès le commencement, il suffit de lire ses ouvrages dans leur ordre de composition pour comprendre combien la distance est grande des conclusions presque orthodoxes d'aujourd'hui à la totale incertitude de ses premières années. Le temps n'est plus où commençait seulement de s'attacher à lui « la nostalgie de la croix », et où il s'écriait avec une émotion dont la suite a fait voir la sincérité :

Heureux l'homme qui, jeune et le cœur plein de songes,
Meurt sans avoir douté de son cher idéal,
A l'âge où les deux mains n'ayant pas fait le mal,
Nos remords les plus vrais sont de pieux mensonges.

Heureux encore celui pour qui tu te prolonges,
O sainte *illusion* du rêve baptismal,
Et qui, sous l'humble abri de son clocher natal,
Vit et meurt dans la douce extase où tu le plonges,

Mais combien malheureux celui qui, comme moi,
Brise à moitié le joug, et guérit de la foi
Sans guérir du besoin généreux du martyre!

Tel qu'un mauvais soldat, exilé de son rang,
Il écoute le bruit du combat qui l'attire,
Et ne sait à quel Dieu dévouer tout son sang[2].

[1] *Un Saint,* p. 78.
[2] *La Vie inquiète,* p. 198.

Lorsqu'il écrivait ces beaux vers, M. Bourget avait tout au plus vingt-trois ans. C'était le cri d'adieu à la foi de son enfance. Il se sentait entraîner loin d'elle; il croyait bien la quitter pour toujours. Mais comme il l'aimait, comme il tenait à elle, en dépit des vains doutes, par ce qui restait de meilleur en lui, par sa tendresse de cœur et sa loyauté d'esprit, par sa pitié à l'égard des misères humaines, il n'a pas pu, tout en la quittant, détourner d'elle ses regards anxieux.

Or sa raison a pris des forces, son expérience s'est étendue; il a compris (une telle apologie convenait à une âme comme la sienne) l'insuffisance des objections spéculatives et la force pénétrante des preuves d'ordre moral; il a rebroussé chemin, il a commencé de revenir vers son point de départ, et nous le voyons qui se rapproche de la demeure paternelle... En cela, plus d'un lui ressemble parmi nos contemporains. De cette demeure, on ne nous verra pas sortir, malgré notre désir d'aller au-devant d'eux; nous risquerions de nous égarer nous-mêmes. Nous les servirons mieux en leur préparant l'accueil et, lorsqu'ils seront sur le point d'entrer, en écartant les derniers obstacles, en leur ouvrant les portes aussi largement que Dieu l'a permis.

Pénétré des faux systèmes de son maître, et convaincu que, pour un vrai déterministe, le remords est « la plus niaise des illusions humaines », l'élève d'Adrien Sixte, le misérable Robert Greslou, ne peut pourtant trouver la paix qui devrait logiquement résulter d'une telle certitude, et il exprime cette plainte où l'on doit voir une protestation instinctive de la nature humaine contre les odieux sophismes d'une raison dévoyée : « Je doute avec mon cœur de ce que mon esprit reconnaît comme vrai. » Chez M. Bourget, au contraire, c'est l'esprit qui, peut-être, continue d'hésiter; mais la croyance est déjà dans le cœur.

C'est avec son cœur, en effet, qu'il se sent attiré vers la foi, c'est avec ses dispositions morales, avec ses délicates inclinations. O les aspirations d'une âme qui a un jour possédé Dieu, et qui se sent faite pour le posséder encore! Quel bien terrestre comblerait ce vide creusé au fond de nous-mêmes par l'ancienne jouissance du bien infini et par l'invincible attente de son retour en nous? M. Bourget a raison de dire qu'il y a un abîme entre l'athéisme d'un Lucrèce et celui des chrétiens qui ont perdu la foi. « C'est la différence entre la solitude d'un enfant trouvé et celle d'un orphelin qui a perdu son père [1]. » On pouvait oublier l'Olympe quand on avait cessé d'y croire; mais, pour peu qu'on ait l'âme

[1] *Sensations d'Italie*, p. 160.

profonde, on ne se passe plus du Père céleste quand on a eu le bonheur de le connaître : on le regrette encore, alors même que les sophismes font croire à sa non-existence; et, si l'on n'est séparé de la foi que par une vague hésitation de sceptique malade, on ne cesse point d'aspirer vers lui, on donnerait tout pour lui appartenir.

C'est, dans *Cosmopolis*, le dernier mot de Dorsenne, ce type achevé des *intellectuels* d'aujourd'hui. La mort à demi volontaire d'une pure enfant qui l'aimait, et qu'il a repoussée, a fini par briser son cœur, et il dit avec émotion à son ami chrétien : « Vous avez malmené bien rudement les dilettantes et les sceptiques tout à l'heure. Mais pensez-vous qu'il y en ait un seul qui refusât le martyre s'il devait en même temps avoir la foi? » Le croyant comprit, dit M. Bourget dans les toutes dernières lignes, qu'il fallait laisser à son trouble ce cœur si blessé. « Sans rien répliquer, il prit donc sous son bras le bras du jeune homme, et il le serra d'une pression silencieuse, en mettant dans cette virile caresse toute la chaude et discrète pitié d'un frère aîné. » Celui qui n'eût pas fait de même aurait pu croire aux mots de l'Évangile; il n'en eût pas possédé l'esprit.

M. Bourget, qui aspire, pour son propre compte, au bienfait de la foi chrétienne, en sent également le besoin, on peut le dire, pour toutes les autres âmes. Il les connaît assez pour savoir qu'en dehors de là il n'est pour elles ni recours efficace contre certaines tentations ni soutien solide aux heures de grand deuil. Il sait que « la conscience humaine de ce temps-ci est mise dans la nécessité de choisir entre les conclusions du pessimisme et la foi au surnaturel [1] »; il sait que le meilleur, l'unique appui contre le mal et la souffrance poussés à certain degré, est celui que la religion donne seule, *une résignation qui espère* [2]. Il a remarqué la force que puisent les croyants dans la communion et dans la prière, et il confesse volontiers l'inanité des explications naturelles d'un tel phénomène [3]. Quand il veut nous montrer comment le philosophe du *Disciple* pourrait retrouver la paix de sa conscience et réparer le mal qu'ont fait ses doctrines, il lui remet en mémoire le « Notre Père qui êtes aux cieux. »

[1] *Nouveaux essais de psychologie contemporaine*, p. 77.

[2] *Sensations d'Italie*, p. 60.

[3] Voy. *la Terre promise*, chapitre XI, et notamment cette page : « Que se passe-t-il dans la prière, et qu'est-ce que cette grâce, que ce don de la paix profonde qui nous rend heureux dans le brisement des instincts fondamentaux de l'être humain? La science, de quelque nom qu'elle s'appelle, qui réduit l'existence morale à un mécanisme, en est encore à répondre à ces questions. Elle détermine des suites d'idées. Elle précise des conditions physiques. Puis elle se trouve obligée, en toute sincérité, de dire qu'elle

VIII

Une fois de plus, si l'on veut, on nous taxera d'optimisme (et comment n'avoir pas confiance, quand, de par Dieu et le cœur humain, la cause que l'on défend est assurée de l'avenir?) Mais nous n'hésiterons pas à dire, en terminant cette sincère étude, que, commencée impartialement et sans idée arrêtée d'avance, elle nous a conduit, à mesure que nous y avancions, aux découvertes les plus réconfortantes.

Il est incontestable que M. Paul Bourget, autrefois assez éloigné du christianisme, s'en est, depuis dix ans, rapproché davantage à chaque livre qu'il a écrit.

Sans interruption, et de volume en volume, il a diminué, jusqu'à suppression totale, le nombre des pages licencieuses qui gâtaient ses œuvres du début, et il a, suivant une même progression, multiplié les témoignages de son admiration pour la foi religieuse. Le dernier de ses écrits est le récit du bien qu'un prêtre simple et pieux fait, par sa bonté seule, à un impie, très jeune encore, mais très intelligent, très instruit et... très à l'aise avec sa conscience. Il dit de ce jeune homme, en terminant le livre : « Je me retournai pour revoir le couvent que nous quittions et saluer l'abbé venu jusqu'au seuil, et je reconnus, dans le regard que mon compagnon jetait, de son côté, sur le simple moine, l'*aube d'une autre âme.* » Ces mots, soulignés dans le texte, se trouvent dans la dernière page qui ait été, à notre connaissance, donnée au public par M. Bourget.

On ne niera point, d'autre part, pour peu qu'on fasse attention au succès de ses ouvrages et à la sympathie qui entoure son nom, on ne niera point qu'un tel auteur ne soit, dans une certaine mesure, et pour employer un terme barbare, mais énergique, représentatif d'un bon nombre de contemporains. C'est le moins qu'on puisse accorder à la théorie des milieux, que tout grand écrivain se trouve nécessairement en correspondance avec les hommes de son temps, soit qu'il reflète leur état d'esprit, soit qu'il leur impose une partie de ses sentiments et de ses idées.

L'évolution des idées de M. Bourget est donc un nouveau signe du mouvement qui entraîne les esprits d'élite vers le respect, vers

ignore, devant des phénomènes qui ne tiennent cependant ni de la folie ni de la maladie, puisqu'ils s'accompagnent de l'équilibre entier de la raison, de l'absolue lucidité intellectuelle et quelquefois du complet rétablissement physique, comme ceux que produit dans les âmes croyantes la pratique de certains sacrements. »

le désir, parfois même vers l'amour et l'acceptation totale du christianisme.

Il y a là, pour l'Église, un juste motif de confiance et une vivante apologie.

C'est une raison d'espérer, puisque, en somme, les esprits supérieurs finissent toujours par imposer à ceux d'en bas une partie de leurs convictions.

C'est aussi une réponse aux calomnies de l'ignorance et de la mauvaise foi. M. Taine a fait, toute sa vie, de l'histoire impartiale, et il en a conclu que l'humanité ne pouvait s'élever vers le bien que sur les ailes de la religion ; M. Bourget a observé de très près les âmes contemporaines, et il en a conclu que leur plus pressant besoin, c'est l'Évangile et la foi pratique. Qu'il nous suffise d'opposer de tels témoignages à ceux qui se donnent encore pour première tâche de défendre la société contre l'action religieuse. Si les courants de la vie nationale paraissent quelquefois épuisés et malsains, rappelons-nous qu'ils n'ont dans la politique ni leur source, ni leur terme, ni la plus grande partie de leur cours. Refaire l'âme des peuples n'est pas seulement la tâche de qui détient les pouvoirs publics. C'est aux maîtres du travail et de la pensée qu'appartient, pour la plus grande part, cette glorieuse mission. A eux de faire ce que d'autres ne font pas; à eux d'émanciper les deux forces humaines qu'un faux libéralisme essaye d'enchaîner, c'est-à-dire l'association et l'initiative; à eux d'accomplir le progrès scientifique et le progrès matériel, comme aussi de rendre aux âmes l'espérance et la foi, sans lesquelles il n'est plus de vertu ni de paix sociale. C'est la grande œuvre qui déjà se prépare en France, en dépit des efforts contraires. C'est de là, non d'ailleurs, que s'élève la brise rafraîchissante de l'esprit vraiment nouveau.

Nous affirmons à tous ceux qui travaillent au redressement des volontés et à la pacification des âmes, que l'Église catholique est de tout cœur avec eux. A quelques-uns peut-être il est nécessaire de le répéter. Mais M. Paul Bourget le sait bien, lui qui a vu à l'œuvre le Pape et les évêques américains. Il sait qu'en s'efforçant, comme il s'y est engagé d'honneur par les déclarations de ses récents livres, il sait qu'en s'efforçant « d'aider les âmes à valoir mieux », il n'aura pas de plus fidèles auxiliaires que les vrais chrétiens ni de plus sincères admirateurs.

Félix Klein.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE — ITALIE

I. Allemagne : La question du monument de Heine : un article de l'*Avenir*. — Le comte Adolphe de Schack et sa collection de tableaux. — Une apologie du feu roi de Bavière : le livre de M. C. de Heigel. — Le *Caligula* de M. Quidde : histoire ou pamphlet.

II. Italie : Un article de M. Cesare Cantù, *Napoléon dans la poésie contemporaine*. — Nouvelles théâtrales.

I

Depuis environ deux ans, la question du monument de Heine soulève des discussions passionnées en Allemagne. Les admirateurs du poète voulaient d'abord lui élever une statue à Düsseldorf, sa ville natale; mais les autorités municipales de cette ville s'y étant opposées, on résolut d'ériger le monument dans une autre de ces villes du Rhin que le poète de Loreley a si bien chantées. On choisit Mayence, dont les autorités parurent d'abord mieux disposées que celles de Düsseldorf. Mais bientôt le débat s'élargit. Il ne s'agit plus de savoir laquelle des villes rhénanes concéderait un emplacement pour le monument de Heine, mais bien, si Heine était digne de l'honneur qu'on voulait lui faire.

Sans doute, disent ses partisans, nous ne prétendons pas excuser son inconscience politique, sa vie errante et irrégulière; mais il fut pourtant un grand lyrique qui nous a donné de merveilleux poèmes, et c'est au poète seul que nous voulons élever un monument.

Heine, répondent les adversaires, a laissé une demi-douzaine de jolis *lieder;* mais il n'était pas un caractère, il n'avait pas d'opinions, il se vendait au plus offrant; il a corrompu la vie intellectuelle allemande; de plus, il n'était pas un Allemand, mais un « sujet mixte », à moitié Juif et à moitié Français. Pourquoi donc la nation allemande se chargerait-elle d'honorer sa mémoire?

Un des derniers numéros de l'*Avenir*, la revue que dirige M. Maximilian Harden, résume la discussion dans un article brillant et serré, qui, quoique modéré et s'efforçant de rendre justice au poète incriminé, se prononce contre le projet :

L'Allemagne de Heine, dit l'article en question, n'était pas l'empire de Bismarck, pas même celui de Caprivi. Ce ne fut pas seulement le jeune Juif de Düsseldorf, qu'enthousiasmèrent jadis la splendeur de la France et de Napoléon, mais aussi Goethe et Wieland. Tous les esprits éclairés d'alors s'intitulèrent cosmopolites, et Lessing même ne voyait dans le patriotisme qu'une héroïque faiblesse. Pourquoi Heine devait-il précisément porter la peine d'une manière de voir qui avait ses racines bien plus dans l'époque que dans les personnalités? Pourquoi a-t-on été fouiller dans sa vie, tandis que celle de Goethe, avec des mœurs qui n'étaient pas de la moralité, présentait un équilibre encore moins sûr? Pourquoi? Parce que Heine, avec ses qualités aiguës, aimait à se vanter, parce que son esprit humoristique et sa vanité l'excitaient à paraître plutôt un intéressant et affreux pécheur qu'un ennuyeux et vertueux honnête homme sans dettes ni péchés.

Avec de tels dons, on n'est pas un sujet indigne d'admiration quand on a fait ce que Heine a fait. Mais il est inutile et présomptueux de classer tout de suite parmi les ennemis de l'art tous les gens qui trouvent que l'on ne peut pas encore juger l'œuvre de Heine avec la calme impartialité que l'on doit à toute figure historique, et qui sont pour Heine, pour tout l'homme trop humain, et contre le monument national qu'un parti voudrait lui ériger.

C'est le 10 mai dernier que le conseil municipal de Mayence devait délibérer sur la question soumise à son examen. Sa résolution était attendue avec une grande impatience. Il a résolu..... d'ajourner toute décision jusqu'à l'automne.

En attendant que les partisans et les adversaires de Heine se mettent d'accord, un des admirateurs du poète a tranché le problème à sa manière. C'est le voyageur Robert Visser qui lui a consacré, dans une forêt vierge de l'Afrique du centre, une plaque commémorative qu'il a suspendue à un arbre géant et qui porte cette inscription :

Henri Heine! Ici, dans la paix de la nuit, un poète allemand a pensé à toi; ici, l'harmonie de tes beaux vers a été répétée par l'écho de la forêt vierge; ici cessent les pouvoirs du conseil municipal dont a ri le monde entier. Malgré sa conduite de sauvage, Heine aura son monument, dans ces lieux où la nature divine ne demande pas si l'on est juif ou chrétien.

*
* *

Pendant que le monde littéraire s'agitait autour du souvenir de Heine, un autre incident mettait en émoi le monde artistique. On apprit un jour à Munich que le comte Adolphe de Schack, mort à Rome presque octogénaire, il y a quelques semaines, avait légué sa collection de tableaux à l'empereur. Le comte de Schack était l'une des figures les plus intéressantes et les plus populaires de l'Allemagne du Sud. C'était le type de l'amateur intelligent et éclairé. Ecrivain, il a obtenu quelques succès, entre autres avec son roman satirique intitulé : *Ebenbürtig* (*De naissance égale*), et avec ses *Mémoires* (*Un demi-siècle*), où il raconte sa vie active, remplie, laborieuse dans son genre, toujours en quête d'impressions et de sensations nouvelles. Voyageur, il connaissait tous les pays, et avait noué des relations personnelles avec les hommes les plus marquants de chaque pays; il parlait à la perfection les langues civilisées et possédait même plusieurs des langues de l'Orient. Depuis dix ans, il avait été frappé de cécité : il vivait à Rome, ayant tenu à rester dans la grande ville, la plus riche en aspects, comme pour savourer encore par l'imagination ce qu'il ne pouvait plus voir par les yeux.

Quant à sa collection de tableaux, elle était très appréciée des Munichois, et signalée par tous les Guides comme une des principales curiosités de la ville. Peut-être y mettait-on quelque complaisance. Le comte Schack, épris des œuvres de premier ordre, et ne pouvant s'en procurer de telles, avait imaginé de charger les plus habiles parmi les peintres allemands de lui faire des copies de ses tableaux préférés. La plus grande partie de ces copies sont dues au pinceau du portraitiste Lembach. Elles sont fort distinguées, à coup sûr, mais ce ne sont que des copies; et le touriste qui va visiter la *Schacksche Sammlung* les contemple un peu déçu. La partie originale du musée est, en revanche, dépourvue d'intérêt, exception faite pour une dizaine de toiles de Böcklin, qui sont parmi les plus remarquables du grand peintre bâlois que le comte de Schack a eu le mérite d'être un des premiers à apprécier.

Quoi qu'il en soit de la valeur de cette collection, qui est discutable, les Munichois y tiennent beaucoup et sont fort effrayés à l'idée qu'elle émigrerait à Berlin. L'empereur, tout en acceptant le legs, a eu le tact de décider que la collection Schack resterait à Munich. Il a ainsi évité bien des froissements et bien des polémiques.

*
* *

Le drame de la mort du roi Louis et le mystère de sa folie demeu-

rent une des pages de l'histoire les plus difficiles à éclaircir. A vrai dire, les essais de toutes sortes, les études sur la vie, la maladie ou la mort du roi, les documents et les révélations de toute provenance abondent et nous offrent des sources de renseignements variées, si ce n'est souvent contradictoires. Citons entre autres le *Roi Louis II*, de Schaufert; — les *Derniers jours du roi Louis II*, du docteur S. R. Müller; — les *Mémoires d'un député bavarois*, du pasteur F. Lampert; — les *Fantaisies du roi*, de Mennell; — les *Châteaux royaux de Louis II*, du comte Westarp, etc.

Voici maintenant M. Charles de Heigel, le poète officiel du feu prince, qui entre à son tour en lice avec un nouveau volume[1].

M. de Heigel s'y défend d'avoir encouragé par ses écrits trop complaisants les déraisonnables dispositions du souverain, et, avec un zèle partial, à coup sûr, mais qui paraît sincère, il relève, une à une, pour les réfuter, les accusations qui chargent la mémoire de son malheureux maître. Son livre, détaillé, touffu, documenté, tend à prouver que le roi fut surtout irresponsable — son éducation l'ayant d'abord rendu impropre à la vie de souverain moderne — et à couvrir du manteau de la folie ses fautes ou ses malheurs.

Il nous montre le prince héritier, entouré des souvenirs d'un glorieux passé, élevé dans le luxe et l'orgueil des résidences royales, où ses yeux rencontrent sans cesse les nobles visages des Wittelsbach, ses ancêtres, et il s'étonne qu'on lui fasse un crime de son orgueil de race. Louis était autoritaire, c'est vrai, rempli du sentiment de sa dignité, jaloux à l'excès de son droit d'aînesse, soit! mais qu'est-ce que cela prouve? Tout enfant de paysan, élevé dans les mêmes sentiments, aurait pensé et agi comme lui. Son enfance et sa jeunesse de roi ont été systématiquement maintenues dans l'isolement le plus rigoureux : pourquoi lui reprocher plus tard son attitude farouche au milieu de ses semblables, et, la maladie aidant, d'avoir pris le visage humain en aversion? Prince, il n'eut d'argent de poche qu'à partir de sa dix-huitième année : roi, il ignora la valeur de l'argent. A qui la faute?

A son dix-huitième anniversaire, raconte M. de Heigel, le prince héritier reçut son premier argent de poche : une pièce de monnaie bavaroise de chaque espèce; le total ne devait donc pas être considérable. Avec ce trésor, il se rendit aussitôt chez un bijoutier acheter, pour sa mère, un médaillon qu'elle avait remarqué et admiré dans le magasin. Le bijoutier lui présente le médaillon et lui demande s'il peut envoyer la note au château. — Non, répond fièrement le prince; à présent, j'ai de l'argent : voici ma bourse, payez-vous.

[1] *Kœnig Ludwig II von Bayern*, 1 vol. Stuttgart, Bonz et Cie.

Dans la suite, il n'a pas fait autrement : il a toujours cru sa caisse inépuisable, et n'a jamais songé qu'elle pût être au-dessous de ses fantaisies.

On lui reproche ses prodigalités, son indifférence pour son peuple, sa jalousie contre le roi de Prusse, son admiration fanatique de Louis XIV, ses goûts cruels et pervers, les trésors dépensés pour ses nombreux châteaux, les présents fastueux qu'il aimait à faire à ses favoris, enfin et surtout, son amour pour le théâtre, sa prédilection pour Richard Wagner. Ses détracteurs ont voulu voir en lui Manfred ou un empereur romain de la décadence : pour M. de Heigel, il fut un malade, passionné de musique et de poésie, un prince romantique, égaré en notre siècle, dont le crime est d'avoir reçu sur ses épaules incapables un fardeau trop lourd, qui joua constamment de malheur, et à qui il n'a manqué peut-être que la direction d'un Bismarck.

L'accusation que M. de Heigel tient surtout à réfuter, est celle qui le touche lui-même : celle qui fait au roi un crime de sa passion pour le théâtre et lui reproche les représentations particulières qu'il se faisait donner. M. de Heigel, à ce propos, cite, à la fin de son livre, quelques fragments des drames qu'il composa sur l'ordre de son royal malade, afin qu'on se convainque qu'ils n'étaient pas aussi sanguinaires qu'on l'a dit. Du reste, le goût pour le théâtre est en tout cas une passion nationale que les Bavarois partagèrent de tout temps. Le projet de Louis de fonder le théâtre de Wagner à Munich et de doter sa capitale des avantages dont jouit aujourd'hui Bayreuth est assez connu pour que nous n'y insistions pas : le roi fut profondément blessé d'avoir été empêché de le réaliser.

Pour M. de Heigel, la folie de Louis II a des sources lointaines auxquelles il serait difficile de remonter. Elle excuse les actes qu'on lui a le plus âprement reprochés, et n'a pas empêché son peuple, qui lui est resté malgré tout très attaché, de saluer et d'aimer en lui un souverain épris de toutes les belles choses, le dernier représentant d'une race de rois, bien différente de celle des monarques modernes.

*
* *

Un autre Bavarois, M. Ludwig Quidde, fait grand bruit en ce moment-ci avec une brochure qui ne le mérite guère. M. Quidde est un obscur professeur d'histoire, qui jusqu'à présent avait consacré ses efforts au dépouillement patient de diverses archives relatives à l'histoire de l'Allemagne. Tout à coup il a changé ses batteries, et publié une petite brochure d'une vingtaine de pages, intitulée : *Caligula, étude sur la folie des empereurs romains*. Et

le voilà célèbre. Sa brochure est, en elle-même, tout à fait insignifiante : elle n'est guère qu'une adaptation de la biographie de Suétone, à peine complétée par quelques emprunts faits aux *Annales* de Tacite et à l'*Histoire* de Dion Cassius. Peu de méthode, peu de documents, peu de style. Mais la presse s'est emparée du morceau, et quelques journaux, notamment la *Gazette de la Croix*, ont affecté de le signaler comme un pamphlet dirigé contre l'empereur, comme un acte de lèse-majesté. L'accusation est invraisemblable, les sources antiques étant suivies de trop près, et M. Quidde n'ayant ni le talent de pamphlétaire ni l'art des rapprochements historiques de certains journalistes du nouvel empire, de M. Harden, par exemple. Mais il est républicain, et récemment, à un congrès historique, il a proclamé ses opinions antimonarchistes. Il n'en faut pas davantage pour donner une apparence de raison à l'accusation dirigée contre lui, et une apparence d'intérêt à sa brochure. Celle-ci, oubliée d'abord au fond des librairies, est tout à coup, en quelques jours, montée à sept éditions. Rare fortune pour une étude d'histoire romaine, et dont M. Quidde pourrait être fort heureux, s'il ne risquait de l'expier un peu cher. Il a publiquement déclaré, c'est vrai, qu'il n'avait point songé à l'empereur. Mais il est probable qu'on ne le croira pas, parce qu'on ne voudra pas le croire : le gouvernement se laissera peut-être persuader, mais non les mécontents, auxquels la brochure a fourni un beau thème, qu'ils peuvent exploiter et répandre tout en protestant de leur loyalisme. Et l'incident, insignifiant en lui-même, est de ceux qui ne doivent pas passer inaperçus : ils témoignent d'un état d'esprit pour le moins singulier, et qu'on est quelque peu étonné de voir se manifester en Allemagne.

II

Dans les dernières livraisons de la *Nuova Antologia* quelques articles sont à signaler : d'abord une intéressante et spirituelle causerie de M. Cesare Cantù (« passe-temps de vieux romantique », comme dit modestement son auteur), qui ne sera point, je le crois, pour plaire aux Italiens de l'esprit nouveau, dévoués corps et biens à la triple-alliance. Sans avoir l'air d'y toucher et sous prétexte de littérature, l'illustre historien raconte, avec un grand luxe de preuves, les persécutions vexatoires auxquelles étaient en butte, sous le régime autrichien, les poètes patoisants, à Milan comme à Venise. Au printemps de 1815, la police s'aperçut qu'il circulait parmi le peuple des copies d'une poésie horriblement révolutionnaire, écrite en dialecte milanais. L'empereur y était

directement interpellé et le ministre Prina, qui avait subi la défénestration le 20 avril 1814, y débitait un long discours dans lequel il prouvait nettement aux Milanais que leur révolution, que sa mort même, n'avaient été d'aucun avantage, et que certes, la position actuelle était plus difficile, plus douloureuse que la demi-liberté d'autrefois. Il s'agissait de trouver l'auteur : pour un délit de mince importance, Silvio Pellico reçut vingt années de cachot — « et la renommée impérissable », ajoute philosophiquement M. Cantù. La police se mit à faire des descentes chez tous ceux qui étaient plus ou moins soupçonnés d'avoir commis une fois ou l'autre des poésies en langage populaire. On saisissait les lettres, les papiers, tout ce qui avait trace d'écriture, et c'étaient ensuite de minutieuses comparaisons afin d'arriver à établir la culpabilité par une similitude de pensée ou de style. Mais on ne trouvait rien. Enfin la rumeur publique indiqua un certain avocat, Thomas Grossi; sans aucune preuve, on l'arrêta, l'enferma, l'interrogea. M. Cantù relate intégralement les audiences, pensant « qu'il en est qui seront bien aises de voir comment fut conduit ce vilain exercice de police ». La conclusion est moins à l'honneur du patriotisme de Thomas Grossi : les preuves manquaient toujours, mais il finit par avouer. Le gouverneur de Milan lui fit grâce, et une année ne s'était pas écoulée, que le poète révolutionnaire écrivait humblement à Son Excellence pour lui demander la permission et l'honneur de lui dédier son prochain livre. Telle est la causerie romantique de M. Cantù, instructive par ce qu'elle dit et singulièrement philosophique par ce qu'elle insinue et ce qu'elle remet en mémoire. Sans y paraître, elle est plus que jamais d'actualité.

C'est aussi une heureuse idée qu'a eue M. Antonio Medin, en ce moment où l'on se passionne pour les souvenirs du premier Empire, d'étudier *la chute et la mort de Napoléon dans la poésie contemporaine.*

M. Medin s'est borné à la poésie italienne et à la poésie française : encore ne s'occupe-t-il que des œuvres qui le méritent soit par leur célébrité, soit par leur bizarrerie; et l'enquête ne laisse pas que d'être déjà considérable. En Italie, à part les écrivains officiels, comme Monti et Foscolo, sitôt l'empire en dissolution, de tous côtés, ce ne sont que plaintes, que récriminations, qu'invectives violentes contre le tyran disparu d'hier. A peine si l'on reconnaît sa grandeur, la fortune fabuleuse de ses armées. Il a voulu attenter à la liberté des peuples, et c'est assez pour que Dieu l'en punisse. Les rimeurs patoisants, le comparant volontiers à Belzébuth, lui souhaitent les pires supplices de l'enfer, disant encore :

« Mais pour un traître, cela est peu ». Puis après l'île d'Elbe, Waterloo, on lui donne des conseils; il aurait dû se suicider, cette captivité de Sainte-Hélène est sans grandeur, et, généralement, on le rapproche de Nabuchodonosor. Enfin, de toutes manières, en odes ou en sonnets, en style noble ou épigrammatique, en toscan ou en patois, c'est le coup de pied de l'âne, ce geste entièrement dépourvu de beauté et qui prouverait à ceux qui seraient tentés d'en douter que les poètes ne valent pas mieux que les autres hommes. Il y a, d'ailleurs, bien des détails amusants. Après avoir fourni à Manzoni la matière d'une ode fameuse, après avoir inspiré à Vitorelli un sonnet qui mériterait la traduction, après avoir été couvert de lazzi, d'insultes, et par ceux-là mêmes qui, du temps de sa gloire, le couvraient d'éloges et de louanges, Napoléon finira par devenir le personnage principal d'une opérette bouffe, publiée en 1814, en Sardaigne, à Cagliari : *L'abdication ou le mage don Pilucca*. Sur un rythme que j'imagine sautillant, il aura d'agréables choses à chanter dans ce goût :

Je ne suis plus Napoléon,
Je redeviens Nicolas, las, las!

Il est regrettable que M. Medin s'occupe plus d'érudition que de philosophie : car en face de l'incroyable médiocrité de la plupart de ces productions, c'eût été le cas ou jamais d'indiquer que la légende napoléonienne s'est formée en dépit des poètes, dans l'âme et dans le cœur des descendants de ceux qui, à ses côtés, avaient connu l'ivresse de la victoire.

De Napoléon au théâtre contemporain, la liaison d'idées est facile : les amis de *Madame Sans-Gêne* me comprendront. Mais puisque je viens de nommer une de ces pièces dont le succès tient, pour une bonne moitié, au luxe et à l'art de la mise en scène, ajoutons qu'en Italie, ces raffinements sont inconnus. Nulle part, ni à Rome, ni à Naples, ni à Milan, il n'existe de troupe fixe, à demeure dans un théâtre; le système des tournées avec stations plus ou moins prolongées dans les grandes villes, à l'époque du carnaval, y est à l'état permanent. Or comme ces entreprises sont toujours à la veille de faire faillite, — si bien que la meilleure actrice italienne, Mme Duse, a presque renoncé à jouer dans son pays, — il devient impossible d'emporter des décors, des accessoires, un matériel à peu près convenable. On se contente des toiles du théâtre où l'on a pris location : un vague salon toujours le même, un jardin quelconque. Dans ces conditions, il serait puéril de songer à des

reconstitutions historiques. Il y a plus, les intérieurs sont toujours disposés en coulisses avec portants, et cet hiver, une compagnie, celle de di Novelli, je crois, fit révolution à Rome, en jouant dans des salons fermés avec portes d'entrée et fenêtres véritables. Le critique de la *Tribuna* regrettait cette concession faite au mauvais goût du jour. Le même manque de soins se retrouve naturellement dans la mise en scène. Yorick, le Francisque Sarcey de l'Italie, me disait encore l'automne dernier : « Il n'y a pas de pièce, pas de drame, quelque touffu, quelque compliqué qu'il puisse être, qui soit monté, appris, répété et donné en plus de huit jours ! » De cette manière, les acteurs ne peuvent jouer qu'avec l'aide constante du souffleur, et c'est lui qui est, en effet, le personnage important dans tout théâtre italien. Pour peu que vous soyez aux premiers rangs, vous aurez ainsi le plaisir d'entendre deux fois la pièce, d'abord textuelle par la voix nette du souffleur, puis enjolivée par la voix hésitante de l'acteur. Tous sont naturellement obligés de réciter d'inspiration; ceux ou celles qui ont du tempérament deviendront des Eleonora Duse, des Virginia Marini, des Tina di Lorenzo, c'est-à-dire des actrices singulièrement émotionnantes qui ne jouent pas deux fois le même rôle de la même manière. Elles ont l'étincelle, mais il leur manque tout ce qui s'apprend; leur art est à la fois superbe et puéril. A côté d'elles, il n'y a personne, parce que personne ne sait rien, et les petits rôles sont tenus par des récitants qu'on sifflerait même à Carpentras.

Quant au répertoire, on peut penser que dans ces conditions il est énorme. On n'y regarde pas à deux fois, on ne prend avis ni du tiers ni du quart avant de monter une œuvre nouvelle. Songez donc : un demi-succès, c'est deux ou trois représentations ; dix ou quinze soirées sont des chiffres invraisemblables que l'on atteint rarement, tandis que, même en cas d'échec, on a toujours une salle moyenne, et rien n'indique que la pièce tombée à Milan ne se relèvera pas à Rome. Dans chaque ville, le public, les goûts, sont différents, et ce qui réussit à Naples échoue parfois à Florence. Les traductions françaises forment toujours la majorité; toutefois, depuis quelques années, on s'intéresse au nouveau théâtre allemand : une conséquence littéraire de la Triplice, peut-être. A Naples, *l'Honneur*, de Suderman, a été un très grand succès. On s'efforce aussi de comprendre Ibsen, ou plutôt de s'y habituer ; mais sous ce ciel radieux, son pessimisme absolu semble par trop antithétique. Enfin, il y a les auteurs italiens, les pièces du cru. Cette année, deux surtout ont intéressé le public, passionné les journalistes : *les Malhonnêtes*, de Girolamo Rovetta, et *les Droits de l'âme*, de Giuseppe Giacosa.

Disons d'abord que ce sont deux œuvres d'une belle tenue littéraire, riches de pensées et d'observations, et qui méritent d'attirer notre attention. *Les Malhonnêtes* ont obtenu en 1893 le premier prix au concours institué par le ministère de l'instruction publique; le rapport du jury, publié en octobre dernier, disait : « Ils ont le mérite d'être un tout sain et complet, d'avoir un dialogue significatif, de reproduire la vie parfaitement et de décrire enfin les caractères vrais et humains. » Nous assistons aux tripotages d'employés et de petits bourgeois qui, saisis par le désir de jouir et en proie aux difficultés de la vie, deviennent peu à peu, non pas tout à fait des misérables, mais ce qu'on appelle en italien des *déshonnêtes.* Le fameux mot de Joseph de Maistre pourrait servir d'épigraphe : « J'ignore ce qu'est l'âme d'un scélérat, mais je crois savoir ce qu'est l'âme d'un honnête homme, — c'est affreux. » Car c'est un spectacle vraiment désolant, mais qui a sa moralité, de voir à quel degré de bassesse tombent des âmes moyennes, comme Carlo et Elisa, pour n'avoir jamais su résister à leurs demi-faiblesses ou à leurs petits défauts.

Quant aux *Droits de l'âme*, ils ont rencontré plus de résistance de la part du public; Giacosa, l'auteur de cette *Provinciale* que jouait naguère le Vaudeville, et d'une *Dame de Chalant* qui valut à Sarah Bernhardt de prodigieux succès à New-York, a travaillé, cette fois, dans le genre d'Ibsen. Quoique le sujet diffère, son drame, qui n'a qu'un acte, me rappelle beaucoup *Une Visite*, d'Edouard Brandès. C'est un cas de jalousie aiguë et injustifiée. Je dis injustifiée, car la femme est restée fidèle à son devoir, et plus tard, lorsque, à la suite de circonstances trop longues à expliquer, le mari apprend sa noble conduite, au lieu de l'en admirer et de l'en aimer davantage, il la blesse de questions violentes, si bien que, pareille à Nora Helmer, elle quitte le domicile conjugal. Le cas me paraît trop spécial pour être vraisemblable, mais ce qu'il faut admirer sans restriction, c'est la netteté du dialogue et le sens surprenant du théâtre. Alexandre Dumas n'eût pas fait mieux. Je pense, d'ailleurs, que nous verrons bientôt ces pièces à Paris : on prêtait à M. Lugne-Poë l'intention de donner *les Malhonnêtes*, et le drame psychologique et violent de M. Giacosa est à signaler aux amateurs de théâtre exotique. — T.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : La planète Mars et ses montagnes. — Proéminences et gibbosités. — Montagnes en poire de 100 kilom. de haut. — Observations de dom Lamey. — Histoire des sciences : le baromètre métallique de Leibnitz. — Lettres de Bernoulli à Leibnitz. — 1782 et 1847. — Viticulture technologique. — En prévision des vendanges. — Moyen de doubler la production en vin d'un domaine. — Le vin pressé et le vin de marcs. — Recherches nouvelles de M. Müntz. — Essais dans le Roussillon. — Traitement des marcs par déplacement au moyen de l'eau. — Les piquettes à 11 pour 100 d'alcool. — Chimie : Origine de la laque des Chinois. — Les arbres à laque du Tonkin. — Composition du latex. — Transformations diastasiques du suc. — Un liquide dangereux. — Mécanique : les sonneries d'église. — Cloches électriques. — Transmission de l'heure du presbytère au clocher. — Variétés : Explorations des cavernes souterraines. — Les rivières cachées. — En Styrie. — Le ruisseau de Semriach. — Un drame. — La mortalité dans les grandes villes. — Moyen d'empêcher le pétrole de fumer.

On s'étonne quelquefois parmi les amateurs d'astronomie de voir tel astronome indiquer un diamètre pour la planète Mars et tel autre en donner un différent. C'est que l'observation d'abord est délicate et qu'ensuite la planète offre, sur ses bords, des déformations variables selon la latitude et vraiment énormes. Le niveau de Mars présente des inégalités très profondes. On parle sans cesse des neiges, des canaux de Mars, on ne s'occupe sans doute pas assez des montagnes. Dom Lamey, qui étudie la planète dans son petit observatoire des environs de Dijon, a récemment appelé l'attention sur les « déformations profondes du sphéroïde de Mars ». Ces déformations se révèlent à l'observation sous quatre aspects différents. Tantôt le disque paraît fortement déprimé aux pôles principalement, et terminé alors par une ligne étroite sous-tendant un arc variant de 36° à 70°; tantôt on remarque des proéminences sur les bords du disque, tantôt enfin, avant ou après l'opposition, la phase révèle sur le terminateur des inégalités de niveau donnant souvent à la partie éclairée du globe une apparence piriforme des plus accentuées. A ces inégalités variant pour nous

en raison de la rotation et de l'inclinaison des pôles, il faut aussi ajouter, dit dom Lamey, les différences micrométriques si peu concordantes trouvées successivement depuis Herschel jusqu'à nos jours, entre les diamètres équatoriaux et polaires de la planète. Laplace répondit un jour à Arago qui le consultait sur ces inégalités : « Des bouleversements locaux analogues à ceux dont on voit les effets en diverses parties de la terre, surtout dans les régions équatoriales, avaient sans doute pu avoir une plus grande influence sur la figure d'une petite planète que sur celle de Jupiter ou de notre globe. » Ces déformations réclament aujourd'hui une attention particulière, parce qu'elles conduisent logiquement à la reconnaissance du système orographique de Mars, sur lequel on s'est longtemps obstiné à ne voir que des neiges et des mers. Schrœter, dès 1785, fit de nombreux dessins de Mars (217 de 1785 à 1803). Trois fois, il nota de grandes dépressions. Dom Lamey, à notre époque, sur 134 relevés de configurations aréographiques (1864-1893) observa ces dépressions ou échancrures des bords de la planète. En dehors de ces dépressions profondes, on constate des déformations secondaires sur tout le pourtour de l'astre pendant les moments d'illumination.

On observe aussi des proéminences qui se projettent dans l'espace quand elles viennent à gagner le bord du disque. Celles qui font saillie vers l'équateur sont assez rares, et dom Lamey n'en a relevé que six bien accentuées. La saillie remarquée en 1884 présentait 0″17. C'est une gibbosité colossale d'environ 110 kilom. de haut. M. Perrotin, de son côté, à l'observatoire de Nice, a observé, en 1892, une saillie analogue, qu'il a estimée de 40 à 60 kilom. d'altitude. Le même astronome a signalé également des renflements et des soulèvements de la surface de Mars.

On peut toujours se demander, en pareille matière, s'il n'y a pas illusion optique. Le disque d'une planète présente une image plus ou moins vacillante, mais l'observation prend de la netteté quand il s'agit du terminateur, de la ligne projetée sur l'horizon. L'erreur d'observation devient ici plus difficile. Schrœter avait déjà vu que les inégalités du contour sont plus accentuées dans l'hémisphère austral. Leyden a contrôlé le fait et dom Lamey s'est encore assuré de son exactitude. En 1839, sir James South, à son observatoire de Londres, nota aussi les gibbosités de Mars, et les montra à M. d'Abbadie, de l'Académie des sciences et même au prince Louis-Napoléon, qui signa le procès-verbal : Napoléon III. Mais, si l'on doutait encore, il suffirait d'en référer aux belles photographies de M. Pickering, qui montrent sous une forme accentuée ces inégalités du sol martien.

Il faut donc bien conclure que la planète Mars possède des montagnes, des gibbosités accusées en forme de poire et que ces proémi-

nences sont colossales. On ne l'avait peut-être pas assez dit, et les observations de dom Lamey offrent une véritable importance à cet égard, car, encore une fois, à notre époque, on ne s'est guère inquiété que des mers, des glaces polaires, etc. Il est utile, au point de vue de la genèse comparative et de l'évolution des mondes, de se procurer des notions exactes sur le contour et l'orographie des planètes.

Histoire des sciences! Un météorologiste allemand, M. Heilmann, a découvert dans les lettres de Leibnitz à Jean Bernoulli l'ancien et de Bernoulli à Leibnitz, que ce dernier avait, dès 1702, conçu l'idée d'un baromètre anéroïde presque semblable au baromètre métallique réalisé à Paris, par Vidi, en 1847. Bernoulli recherchait un baromètre portatif et il avait écrit à ce sujet à Leibnitz. Celui-ci lui répondit, le 3 février 1702 : *Peringeniosa est tua barometri constructio nec inutilis; cogitavi aliquando de barometro portabili quod includi theculæ in horologii forma posset; sed mercurio caret, et ejus officio fungitur follis, quem pondus aeris comprimeri conatur, elastro aliquo chalibæo resistente.* C'est bien là en principe le baromètre anéroïde. Leibnitz, après avoir conçu l'appareil, veut le réaliser et, dans une lettre du 20 avril 1702, il parle de prendre pour son « follis », une vessie vide d'air ou du cuir ou la peau d'un animal marin; mais il est embarrassé parce que ces substances sont trop perméables à l'air. Puis Bernoulli lui fait observer que ces matières seraient aussi trop hygrométriques, et il lui donne un projet un peu compliqué, le 24 juin : *Follem autem vellem adhiberi metallicum, in quo plicæ a chalibæis laminis suppeditentur. Ita cessabunt quæ metuis.* On voit s'il y a de la marge entre la première idée et sa réalisation pratique. Depuis la conception informe de Bernoulli, il s'est passé avant la réalisation près d'un siècle et demi, 145 ans!

Le temps va si vite que l'on peut déjà songer aux vendanges. En 1893, M. A. Müntz, professeur à l'Institut agronomique, avait indiqué un procédé d'utilisation des marcs de raisin, dont les viticulteurs ne tirent, le plus souvent, que peu de profit, et qui sont encore perdus entièrement dans beaucoup de cas. Or le marc pressé retient 60 pour 100 de son poids de vin, en tout point pareil au vin de presse. C'est donc du gaspillage que de laisser jeter le marc. M. Müntz a essayé, comme nous l'avons dit en 1893, de retirer ce vin perdu par un déplacement méthodique, au moyen de l'eau, et il a obtenu des piquettes, presque sans mélange d'eau, beaucoup moins diluées que celles que l'on fabrique ordinairement, et qui ont fourni aux ouvriers

de l'exploitation une boisson bien supérieure à celle à laquelle ils étaient habitués. Le surplus de ces piquettes, soumis à la distillation, a donné de la véritable eau-de-vie de vin, d'une valeur notablement supérieure à celle des eaux-de-vie obtenues par la distillation directe des marcs. En outre, les marcs ainsi épuisés n'ont rien perdu de leur valeur nutritive, et l'on a pu les faire servir, pendant toute la durée de l'hiver, à l'alimentation d'un troupeau de brebis. Pendant les vendanges de 1893, M. A. Müntz a repris ces études dans le but de préciser le mode opératoire. Il a fait des essais, dans le Roussillon, sur des vignobles à grands rendements, et dans le Médoc, dans des vignes de production moindre, mais donnant des vins de qualité supérieure.

Les opérations ont été conduites de la manière suivante :

Le marc, sortant des pressoirs, est introduit, sans aucun retard, dans des cuves cylindriques, où il est tassé par le piétinement, pendant qu'on l'arrose de 4 à 5 pour 100 d'eau, destinée à favoriser le tassement. Lorsque la cuve est pleine, on arrose le marc avec de l'eau qu'on répartit uniformément à sa surface, en mettant environ 12 litres d'eau tous les quarts d'heure, pour une cuve de 80 hectolitres.

L'eau ainsi versée à la surface chasse devant elle le vin contenu dans le marc, sans pour ainsi dire s'y mélanger, et les premiers liquides qui s'écoulent au bas de la cuve, et qui sont d'une belle couleur et d'une parfaite limpidité, sont en réalité du vin sans mélange d'eau. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps que les liquides coulent plus faibles, et vont s'affaiblissant à mesure. On arrête l'opération lorsque les liquides qui s'écoulent ne contiennent plus que moins de 1 pour 100 d'alcool, ce qui arrive au bout du quatrième jour. On recueille séparément les liquides de divers degrés alcooliques. Les plus concentrés sont mis en réserve pour la consommation ou la distillation; les autres sont employés à l'arrosage d'une autre cuve remplie de marcs, sur lesquels on verse ces piquettes successivement, par ordre décroissant de richesse alcoolique, et ensuite de l'eau pour achever le déplacement. Les piquettes fortes sont ainsi toujours mises à part, et les piquettes faibles vont s'enrichissant graduellement par leur passage sur de nouveaux marcs. Les cuves deviennent libres au bout de quatre jours pour de nouvelles opérations. Un petit nombre suffit donc pour les plus grandes exploitations.

Cette méthode a été appliquée dans le Roussillon, domaines du Mas Deous et de Sainte-Eugénie. On a obtenu, en 1893, 6000 hectolitres de vin et 72 000 kilogrammes de marc pressé, en employant cinq cuves cylindriques d'une contenance de 80 hectolitres chacune. Voici un exemple. Le vin qui avait été retiré de ces marcs par la presse contenait 11,5 pour 100 d'alcool. Par le déplacement, on a obtenu :

Les 10 premières heures. . .	4 hectol.	piquette	à 11	pour 100 alcool.
11 heures suivantes. . .	5 —	—	à 10,1	—
10 — . . .	5 —	—	à 8,7	—
18 — . . .	7 —	—	à 6,9	—

Puis sont venus des liquides de plus en plus faibles, jusqu'à la fin du quatrième jour.

L'opération entreprise sur la totalité du marc pressé (72 000 kilogr.) a donné 460 hectolitres d'une piquette ayant une richesse moyenne de 8 pour 100 alcool et de 16 gr. 5 d'extrait sec par litre. Ce liquide n'est pas inférieur à la plupart des vins de cuvées produits dans les plaines du Midi.

En faisant le bilan de cette opération, on trouve que 85 pour 100 de l'alcool contenu dans le vin qui imprégnait les marcs pressés ont ainsi pu être extraits sous forme d'une piquette forte, constituant une boisson excellente, peu différente du vin lui-même, et que son degré de concentration permet d'employer avantageusement pour la production des eaux-de-vie de vin. Il était donc utile d'appeler l'attention des intéressés sur la méthode du professeur de l'Institut agronomique.

D'où vient la laque qui recouvre les meubles des Japonais et des Chinois? D'après une communication de M. G. Bertrand à l'Académie des sciences, ce très beau vernis est obtenu en incisant l'écorce du tronc de diverses espèces végétales appartenant au genre *Rhus* (Anacardiées), assez répandues dans l'Asie sud orientale. M. Bertrand a reçu du Tonkin, où les arbres à laque sont nombreux, une certaine quantité de ce latex parfaitement pur, et il a pu ainsi en entreprendre l'étude. Le latex ou suc de l'arbre à laque désigné sous le nom de *Sòn-mat-Daú* dans le pays d'origine ressemble à une crème épaisse de couleur blond clair presque blanche; il n'a qu'une faible odeur, rappelant l'acide butyrique. En flacons pleins et bien bouchés, il peut se conserver longtemps, mais dès qu'il reçoit le contact de l'air il s'oxyde avec une extraordinaire rapidité, brunit et se couvre en quelques instants d'une pellicule résistante d'un noir intense, insoluble dans les dissolvants usuels. C'est surtout à ces remarquables propriétés que la latex de l'arbre à laque doit son emploi, car il suffit, en l'appliquant, d'observer quelques précautions pour obtenir un enduit noir à la fois brillant et inaltérable. Comment s'accomplit cette curieuse transformation? Elle dépend à la fois de l'oxydation et d'une modification chimique due à un ferment, à une action diastasique. Pour se rendre compte du phénomène on délaie le latex dans un grand excès d'alcool; la diastase constitutive devient insoluble et le principe générateur de la laque passe en dissolution. Or cette substance convenablement traitée se présente en fragments blancs et opaques; c'est

presque de la gomme; elle ne diffère des gommes qu'en ce que la solution aqueuse est plus fluide. C'est dans cette gomme que se trouve la diastase que M. Bertrand désigne sous le nom de *laccase*. Dans les premières liqueurs alcooliques d'où le mélange de gomme et de *laccase* a été séparé, on trouve après distillation un résidu liquide, huileux, épais qui est dangereux à manier, car il produit sur la face, sur les bras, sur les mains, même à l'état de vapeur une très vive rubéfaction bientôt suivie d'une éruption miliaire, un prurit intense. Cette huile, nommée par l'auteur *Laccol*, n'a pu être analysée pour cette raison. On s'explique ainsi pourquoi en Chine certains ouvriers laqueurs ont le corps recouvert d'ulcérations érésipélateuses. Peut-être pourra-t-on tirer parti de cette étude préliminaire pour reproduire la laque des Chinois. Déjà on trouve dans le commerce des laques artificielles de provenance anglaise : il suffit de badigeonner un meuble quelconque avec cette laque pour obtenir des vernis colorés de diverses teintes. Il est probable que ces laques sont préparées avec des gommes dans lesquelles on a introduit une diastase; sous l'influence diastasique et sous l'action de l'oxydation, ce suc artificiel se transforme en une sorte de vernis résistant et agréable à l'œil.

Sonneries économiques. Les clochers de village ont généralement tous des cloches, mais plus d'un n'a pas d'horloge, ou cette horloge rudimentaire ne possède pas le mécanisme d'une sonnerie. Faire sonner l'heure serait cependant fort utile au village. Plusieurs curés ont pensé ainsi et ils ont tourné la difficulté très ingénieusement. Ils ont établi tout bonnement une communication électrique entre la pendule de leur presbytère et un marteau disposé convenablement près de la cloche. Dans certain cas, la pendule du presbytère n'est qu'un vulgaire coucou, et cependant le vieux coucou suffit parfaitement à la besogne. Dans le diocèse de Montpellier, M. l'abbé Passarini, curé à Roquebrune, a réalisé une installation de ce genre [1]. Elle a été faite à ses frais et elle est très appréciée de ses paroissiens. Il suffit de commander le marteau de la cloche par un électro-aimant et de faire passer le courant d'une pile automatiquement chaque fois que le coucou ou l'horloge tinte l'heure. Le premier poseur de sonnettes ou l'horloger de la ville la plus proche peut fort bien combiner ce système. Seulement voilà : il y a une difficulté, non pas d'ordre électrique, mais d'ordre administratif. Il faut bien un fil au moins pour aller du presbytère au clocher, et, dans notre beau pays de France, on ne peut pas éternuer sans en demander la permission. Un fil électrique? Et le règlement? Il faut une autorisation, etc. Nous espérons

[1] Le *Cosmos*.

bien que pour un fil de presbytère, qui ne gêne personne, on ne réclamera jamais de paiement et que le moyen se généralisera. C'est si gai une cloche de village qui tinte la grand'messe au milieu des blés, des luzernes, des coquelicots et des bleuets, et c'est si réconfortant quand la neige étale son linceul blanc sur les terres en repos jusqu'aux horizons lointains !

Depuis que M. E. A. Martel s'est mis à explorer les grottes souterraines où se perdent les rivières pour réapparaître ensuite à ciel ouvert, l'émulation est devenne générale, et c'est à qui pénétrera dans les cavernes les plus réputées. L'histoire suivante survenue récemment prouvera que les explorateurs impatients ou imprudents risquent fort de perdre la vie dans ces recherches souterraines. Il faut s'entourer de beaucoup de précautions et bien choisir son temps. Déjà à la fin de septembre 1893, M. Martel et M. Putick qui exploraient la rivière souterraine de la Piuka faillirent être victimes de leur amour pour la science. Ils résistèrent heureusement à la tentation et bien leur en prit, car les pluies d'équinoxe gonflèrent soudain la rivière et s'ils étaient descendus dans le gouffre, ils auraient été certainement noyés. Le drame qui s'est produit le 19 avril dernier donnera à réfléchir aux plus ardents.

A 18 kilomètres au nord de Gratz (Styrie), le ruisseau de Semriach se perd dans une caverne nommée *Lur Loch* (les deux trous) dont l'ouverture n'a que 1 mètre de hauteur. A 3 kilomètres au sud-ouest de cette perte, l'eau reparaît par des sources près de Peggau. On avait découvert le 15 avril deux grandes salles intérieures au Lur Loch. Sept membres de l'*Association pour l'exploration des cavernes* (à Gratz), MM. Fasching, Fölzmann, Zweyer, Oswald, Maier, Kurz et Haidt, seulement âgé de seize ans, pénétrèrent dans la Lur Loch le samedi soir 28 avril, un peu avant minuit, équipés pour une expédition qui devait durer vingt-quatre heures. Le 29, une pluie diluvienne grossit le ruisseau et les explorateurs durent se réfugier dans une des grandes salles récemment découvertes et communiquant avec la rivière par une cheminée oblique longue de 7 mètres. Ils se trouvaient là à l'abri des eaux, mais bloqués. Impossible de revenir à l'entrée du souterrain, les eaux l'emplissaient en passant par une sorte de canal formant siphon. Fasching a raconté plus tard que le dimanche 29 avril à 1 heure, ils avaient remarqué que l'eau du ruisseau montait toujours; ils essayèrent de retourner à l'ouverture, mais l'eau l'avait envahie; essayer de sortir à la nage était trop périlleux. On se réfugia dans la chambre où l'on organisa une sorte de campement; le thermomètre marquait seulement 8°, le froid était désagréable. Quarante-huit heures se passèrent ainsi; les provisions étaient épuisées; le

bruit de l'eau était assourdissant. Les malheureux commençaient à penser que la caverne leur servirait de tombeau [1].

Cependant dès le dimanche soir, l'alarme avait été donnée en présence de la crue du Lur Loch et dès le lundi matin, on essaya de détourner les eaux; les mineurs, les plongeurs, les sapeurs-pompiers, les ingénieurs s'épuisèrent en vains efforts, construisant des digues, creusant un tunnel, cherchant à pénétrer en scaphandre, etc. Mais les pluies continuaient et quand on put pénétrer jusqu'à la première petite grotte en amont du siphon, on la trouva emplie d'argile, de pierres, de branches et de troncs d'arbres entraînés par le courant. Il fallut enlever ces matériaux en travaillant dans l'eau rapide et froide. Le lundi soir à six heures, on jeta à tout hasard dans le siphon une caisse de vivres et de bougies, sans trop espérer qu'elle arriverait à destination. Elle arriva, car Fasching a raconté après coup que les personnes virent tout à coup émerger dans l'eau noire, à leurs pieds, une petite caisse. Vite on la saisit, on l'ouvre et on y trouve du pain, du fromage, de la viande, des bougies. Une lettre apprenait que la caisse avait été jetée dans le ruisseau le lundi à 6 h. 7 m. du soir. Elle fut recueillie le mercredi à 11 heures du matin. Le vendredi 4 mai, les sauveteurs n'avaient encore pu désamorcer le siphon. Ce jour-là, M. Putick, le distingué ingénieur et compagnon de recherches de M. Martel en 1893 dans le Karst, vint, sur l'ordre du ministère de l'agriculture, prendre la direction des opérations de sauvetage. On activa le détournement du torrent.

Depuis 199 heures, raconte M. Martel [2], la captivité se prolongeait lorsque lundi matin 7 mai à 10 heures, le plongeur Fischer, ancien sous-officier du génie, profitant de la baisse momentanée des eaux, et délogeant un gros arbre, parvint enfin à traverser le siphon. Au delà des détritus, des pierres, il aperçut la lueur d'une bougie dans la grotte supérieure et lança un appel vibrant. Au lieu du silence de mort auquel il s'attendait, un cri lui répondit : « Tous vivants! — Avez-vous encore à manger? — Plus rien, dernière bougie. — Courage! nous arrivons. »

Et aussitôt Fischer regagna l'entrée de la caverne. Terrassé par le froid et par la fièvre, il fut remplacé par MM. Putick, Stez, Korb et Frölich. On fit passer aux prisonniers des vivres. Puis, pendant quatre heures encore, on agrandit, à la mine, le souterrain pour donner passage facilement à un homme. A 5 heures du soir, le premier prisonnier était délivré; puis les autres sortirent un à un. Les journaux de Gratz et de Vienne ont dépeint les longues angoisses des victimes. La

[1] Journaux autrichiens.
[2] *Nature.*

dépression morale et physique des explorateurs après ces 205 heures de captivité a été très inégale, mais extrême pour le plus jeune. Quand il sortit le premier du trou, soutenu par deux hommes, un hourrah assourdissant s'éleva, mais des centaines de mains commandèrent le silence. Le pauvre Haidt était passé à l'état de squelette. Les yeux sortaient de leurs orbites, les lèvres étaient bleues, le regard éteint et défiguré par un rictus affreux, la mâchoire inférieure pendante. On le coucha sur une civière et on l'emporta. La sœur et le frère du malheureux s'approchèrent. La sœur tomba en syncope à la vue du pauvre garçon, si frais quelques jours avant et si défiguré. Le frère lui prit la main : « Haidt, est-ce que tu ne me reconnais pas? » Le jeune prisonnier grince et ne répond pas. On le frictionne, on lui donne du cognac, mais on craignait, à chaque instant, qu'il ne mourût. Cinq minutes après apparut à l'entrée Fasching. Il était tout jaune, mais encore solide. Il répondit aux saluts assez gaiement. « Ça s'est bien passé », mais en attendant il était sans forces et tomba sur la civière. Et les autres aussi se montraient plus ou moins abattus, au milieu de leur courage. Aujourd'hui, tous, y compris le jeune Haidt sont revenus à la santé.

Il est clair que leur salut est dû au providentiel hasard qui a fait échouer à leurs pieds dans la cheminée même de la grotte la caisse de provisions jetée dans la rivière. De cette épouvantable aventure se dégage un enseignement qu'il faudra méditer. M. Martel dit fort justement : Les grottes à rivière souterraine ne doivent jamais être visitées en dehors des trois mois d'été, 15 juin au 15 septembre. En automne, en hiver, au printemps, toute tentative d'exploration comporte fatalement le danger des crues, et il est facile de s'en rendre compte. Les pertes des rivières, les avant puits naturels et autres crevasses de terrains fissurés sont les points d'absorption des eaux météoriques, et les cavernes servent de réservoirs aux eaux d'infiltration. Or, après les pluies des deux équinoxes, celles de l'hiver et de la fonte des neiges, on comprend que les réservoirs souterrains soient de véritables citernes. Au contraire, à partir de la mi-juin, sous ce climat au moins, la vidange des citernes l'emporte sur leur remplissage et la place reste le plus souvent pour l'explorateur. On ne saurait trop, en définitive, se rappeler ce détail, et dans tous les cas il ne faudrait pas poursuivre, sans renseignements préliminaires, l'exploration des cavernes à rivières souterraines.

On sait que grâce aux progrès de l'hygiène, la vie moyenne tend à s'accroître de plus en plus. Si l'on en croit le dernier rapport du *service sanitaire impérial* d'Allemagne, la ville d'Europe la plus saine serait Berlin qui ne compterait que 16,3 morts pour 1000. Après

viendrait Stockholm avec une mortalité de 16,3 pour 1000, Christiania avec 19 pour 1000. Et enfin Paris et Londres, dont la mortalité est de 20,5 pour 1000. Les villes de l'Europe méridionale seraient moins bien partagées. En Italie, surtout, la mortalité est encore plus forte qu'elle ne devrait l'être, en s'entourant des précautions dictées par une saine hygiène. Ainsi à Rome, la mortalité s'élève à 27,6 pour 1000, et à Venise, elle atteint 30,1 pour 1000. D'après le même rapport allemand, Alexandrie en Egypte, serait la ville la plus malsaine du monde entier avec l'énorme proportion de 52,9 morts pour 1000. Ces chiffres se rapprochent sans doute de la vérité, mais nous ne les donnons que sous réserves.

L'usage du pétrole se répand de plus en plus, à cause de son bas prix relativement à l'huile et de son pouvoir lumineux. Malheureusement, il a une odeur caractéristique désagréable, et la fumée qu'il produit est tout aussi odorante. On prétend que l'on peut enlever au pétrole sa mauvaise odeur par un procédé chimique assez simple que devraient bien essayer les dépositaires de ce liquide. Il suffirait, — et nous ne l'avons pas contrôlé, — d'ajouter du chlorure de chaux dans la proportion de 100 grammes de chlorure pour 4, 5 litres de pétrole, un peu d'acide chlorhydrique. On agiterait fortement pour bien mélanger. On transvase ensuite dans un autre récipient contenant de la chaux vive, et on agite pour que cette chaux enlève toute trace de chlorure. Après un repos de quelques heures, le pétrole décanté n'aurait plus aucune odeur.

On peut, par exemple, empêcher facilement le pétrole de fumer et ce n'est pas un de ses moindres inconvénients. Il suffit pour cela de jeter dans le liquide un petit morceau de camphre. En jetant gros comme une noisette de camphre dans le pétrole d'une lampe, on pourra constater que même en élevant un peu la mèche, la fumée n'apparaîtra plus. Le procédé est certain et il est à la portée de tout le monde.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juin 1894.

La chute du ministère Casimir-Périer a été si soudaine, qu'il serait téméraire de former la moindre prévision sur la durée de ses successeurs.

D'ordinaire, quand une Chambre renverse un cabinet, elle obéit à une idée, elle a en vue un système de politique générale que les détenteurs du pouvoir lui paraissent contrarier ou mal comprendre, et dont elle veut confier à d'autres mains l'application. Il ne s'est passé rien de pareil dans le vote qui a fait tomber le dernier ministère; les plus étonnés de l'événement ont été ses promoteurs. Nul projet arrêté, nulle pensée commune ne les avait dirigés. On l'a bien vu lorsqu'il s'est agi de trouver d'autres ministres. Ce n'était pas les ambitions qui manquaient; il n'y a guère, dans le parti républicain, un seul député qui ne songe au jour où il aura un portefeuille; mais les difficultés paraissaient si grandes, que les plus désignés parmi les vainqueurs se sont dérobés. M. Brisson, M. Bourgeois, ont refusé le gouvernement. Il est vrai qu'on ne l'a pas offert à M. Goblet; il s'en est vengé lundi, en interpellant le nouveau cabinet.

Ce cabinet nouveau est sorti des rangs de la minorité. Tous les membres avaient voté l'ordre du jour pur et simple qu'a repoussé la Chambre, à l'exception de M. Dupuy et de M. Poincaré, retenus, l'un au fauteuil de la présidence, l'autre à la commission du budget. On a donc appelé à remplacer le ministère renversé des hommes qui avaient voté pour lui, et tandis que M. Dupuy quittait la présidence de la Chambre pour devenir président du cabinet, M. Casimir-Périer était élevé à la présidence de la Chambre par cette même Assemblée qui venait de l'obliger à quitter le gouvernement.

Il est difficile que le pays se reconnaisse au milieu de ces contradictions, et, si l'on prétend que c'est là le régime parlementaire, il faut avouer que c'est un régime parlementaire d'une espèce unique, dont on ne trouve, dans un aucun autre pays, un second

exemplaire. On ne dira pas de lui, sans doute, comme on le disait autrefois de notre administration, que « l'Europe nous l'envie ».

Est-ce donc que la politique du cabinet Dupuy sera exactement celle du cabinet Périer? Si nous avions pu le croire, la séance du 4 juin nous aurait détrompés.

Le nouveau président du conseil a pris soin, dès ce jour, de marquer une évolution à gauche que sa déclaration ne faisait pas pressentir, et que n'avait jamais poussée si loin, malgré les reproches dont il a été l'objet, M. Casimir-Périer.

Qu'en sera-t-il de cette évolution? Etait-elle préméditée chez M. Dupuy, et aura-t-elle une suite? C'est une question qu'avec l'humeur du chef actuel du cabinet, il est assez difficile de résoudre.

En principe, nous estimons qu'il n'y a pas de grandes différences entre le programme de M. Dupuy et celui de son prédécesseur. Mais il n'y a nulle ressemblance entre les deux hommes, et cette diversité dans les caractères peut amener et expliquer bien des contrastes dans les situations comme dans les actes. Quelque opinion qu'on ait sur la ligne politique de M. Casimir-Périer, on ne saurait nier qu'il avait relevé l'allure du gouvernement. Il avait de la gravité dans l'accent et une sorte de cohésion, au moins apparente, qui imprimait à son attitude et à son langage une réelle autorité. Ce qui le gênait dans l'intérieur du Parlement, c'était ce qui faisait sa force au dehors : son nom, sa fortune, sa situation sociale, les souvenirs ou les tendances que rappelait un passé de famille dont il n'avait qu'à s'honorer. C'étaient là, pour lui, autant de titres aux soupçons des républicains; il semblait toujours hanté par le désir de les rassurer. M. Dupuy ne peut éprouver ces appréhensions. Fils de ses œuvres, il a toujours été républicain, au moins depuis que son nom est connu du public, et la modestie de ses antécédents le protège contre les ombrages de son parti. Il pourrait aller plus loin dans le sens conservateur que M. Casimir-Périer, en éveillant moins de soupçons.

Mais M. Dupuy est affligé d'un défaut que nous avions eu plus d'une fois à relever dans son précédent ministère et dont la persistance vient de se révéler dès ses premières explications : c'est une extraordinaire incohérence. Dans quelque voie qu'il s'engage, on ne sait jamais s'il y restera. Fait-il un acte conservateur, on ne peut s'y fier; donne-t-il un gage aux radicaux, on n'est pas sûr que le lendemain, il ne se retournera pas contre eux. A deux jours de distance, il soutiendra le pour et le contre, et portera la même conviction dans des actes contradictoires. C'est ainsi que, l'an dernier, il fermait résolument la Bourse du travail, et, le lendemain, pour ne pas mécontenter son collègue des finances, M. Peytral, il

renvoyait M. Lozé, le préfet de police. Quelques mois plus tard, quand s'ouvrait la session nouvelle, M. Dupuy sacrifiait M. Peytral et descendait du pouvoir plutôt que d'y demeurer avec les radicaux.

Il y a huit jours à peine que M. Dupuy est redevenu président du conseil, et déjà il a trouvé moyen de surprendre et de s'aliéner ceux qui, en regrettant M. Casimir-Périer, avaient le plus souhaité que le député de la Haute-Loire lui succédât. Après l'interpellation de M. Goblet et de M. Pelletan sur la formation du cabinet, plusieurs ordres du jour avaient été déposés. Il y en avait un que proposait un membre du centre gauche, M. Berger, député de la Seine, ordre du jour témoignant purement et simplement la confiance de la Chambre dans les déclarations du ministère. On ne pouvait souhaiter mieux, et cet ordre du jour, qui était avant tout un démenti donné aux auteurs de l'interpellation, eût sans doute rallié au cabinet une majorité formée de toutes les nuances modérées de l'Assemblée. M. Dupuy l'a écarté pour accorder la préférence à un texte élaboré par un groupe né de la veille, le groupe progressiste, texte ainsi conçu : « La Chambre, confiante dans le gouvernement pour faire aboutir par l'union des républicains une politique de réformes démocratiques et de défense des droits de la société laïque, passe à l'ordre du jour. »

Le choix de cette rédaction par le ministère a eu pour résultat de tourner contre lui toute la droite et la presque unanimité des constitutionnels. Chose plus grave à son point de vue, il lui a enlevé les voix des républicains modérés. Ils se sont abstenus sur l'ordre du jour des progressistes pour ne pas renverser d'ores et déjà le gouvernement; mais, en votant d'abord contre la priorité de cet ordre du jour, ils avaient nettement signifié leur opposition. En revanche, le cabinet a gagné les voix d'un certain nombre de radicaux. Ce cabinet, créé contre la concentration, a donc, pour son début, ressuscité la concentration, mais en commençant par en exclure ceux qu'il devait regarder comme ses appuis naturels et nécessaires, les républicains de gouvernement.

Nous disons nécessaires; car il est bien certain que, sans le secours des républicains de gouvernement, le ministère actuel ne vivra pas. S'il compte sur la faveur des radicaux, il se fait de singulières illusions; malgré les suffrages que lui ont accordés quelques-uns d'entre eux, leurs journaux ne lui ont pas laissé une heure de trêve, et ils lui répètent chaque matin qu'ils le tiennent pour un ennemi.

Dans la même séance pourtant, le gouvernement leur avait fait une autre concession. Un député socialiste, celui-là même qui devrait faire en ce moment son service militaire, si une complai-

sance du ministre de la guerre ne l'avait ajourné à l'année prochaine, M. Mirman, ayant proposé un ordre du jour tendant à maintenir le vote émis par la Chambre le 22 mai, au sujet des employés des chemins de fer de l'État, M. Dupuy lui a immédiatement donné satisfaction. Il a déclaré que le gouvernement était d'avis de généraliser l'application de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels et de l'étendre sans restriction à tous les employés, qu'ils relèvent de l'État ou des entreprises privées. C'est le droit de grève reconnu pour les administrations publiques. Que la distinction établie par M. Jonnart entre les employés des grandes compagnies et ceux de l'État ne fût pas soutenable, cela est certain. Mais la question était de savoir si, avant d'appliquer aux uns et aux autres une règle commune, il ne convenait pas de mettre dans les lois des garanties qui assurassent, en tout temps, la marche régulière de services publics, nécessaires à l'intérêt national, que ces services eussent à leur tête des compagnies privées ou le gouvernement lui-même.

Une feuille républicaine qu'on ne taxera pas d'arrière-pensée cléricale, *le Siècle*, appréciait ainsi la conduite du président du conseil dans cette séance du 4 juin :

« M. Dupuy nous a donné hier une nouvelle preuve de la politique d'incohérence qu'il a déjà manifestée dans son passage aux affaires. Après avoir formé un ministère pris dans la minorité du 22 mai, il s'est empressé de déclarer qu'il adopte l'ordre du jour du 22 mai qui a renversé le ministère Périer... M. Dupuy n'avait pas besoin de prendre ses ministres dans la minorité pour faire cette administration anarchique ; il en aurait trouvé de plus disposés dans la majorité. »

Est-ce à dire que M. Dupuy ait, comme on l'annonce, orienté décidément sa politique à gauche et qu'on doive s'attendre à le voir s'enfoncer plus avant dans le radicalisme? Nous sommes loin de le penser. La poussée socialiste, que ses premières faiblesses auront encouragée, lui révélera le péril vers lequel il court, et nous ne serions pas surpris qu'il ne se jetât tout à coup, avec une mobilité emportée, du côté de la résistance. Mais quelle confiance avoir dans de pareilles natures, et comment ne pas contempler avec effroi l'avenir, et un avenir peut-être prochain, quand on voit, dans la crise où nous sommes, pour diriger une Chambre qui ne sait où elle va, un ministère qui ne sait ce qu'il veut?

Le débat sur l'affaire Turpin avait précédé l'interpellation de M. Goblet. Fâcheuse discussion qui, elle aussi, a rempli toute une séance. Nous n'avons point ici à défendre la personne de M. Turpin ; trop d'éléments divers composent sa renommée pour qu'elle ne soit

suspecte. On se sent peu disposé à se porter caution d'un homme que les mêmes voix nous présentent comme possédé tour à tour du démon de la trahison et de la flamme du patriotisme; mais l'indignité du sujet, fût-elle avérée, ne prouverait rien contre l'inventeur, et M. le ministre de la guerre, en s'attachant à la prouver, n'a pas justifié le refus opposé par les bureaux de la guerre à l'examen de découvertes qui peuvent n'être qu'une mystification, mais dont on ne saurait apprécier le vrai caractère, même avec « le flair de l'artilleur », sans en avoir d'abord pris connaissance. On s'attache à déprécier les inventions que Turpin a déjà faites; on ne réfléchit point qu'on accuse ainsi le gouvernement lui-même, qui, pour ces inventions traitées aujourd'hui d'imaginaires, n'a pas seulement versé à Turpin 250 000 fr., mais lui a de plus conféré la croix de la Légion d'honneur. Quand un homme a obtenu de tels gages, le gouvernement, de qui il les tient, sans doute après informations, n'est pas fondé à rejeter, sans même y regarder, les projets que cet homme désire lui soumettre, et la responsabilité du pouvoir eût été grande si, par hasard reconnus sérieux, ces projets avaient été plus tard adoptés par l'étranger. Parlant du rendez-vous que l'attaché militaire d'Allemagne à Bruxelles avait donné à Turpin, un des journaux qui s'est le plus diverti aux dépens du prétendu inventeur, disait : « En somme, le comte de Schmettau a cherché à obtenir, *comme c'était son devoir*, certaines informations. » Mais si c'était le devoir d'un agent de l'Allemagne, n'était-ce pas à plus forte raison celui de l'administration française? Si l'invention avait été bonne, l'Allemagne eût méprisé le traître qui la lui offrait; mais, qu'on en soit convaincu, elle eût accepté l'offre.

Le président du conseil a senti le défaut de la thèse soutenue par son collègue, et pour dissiper les hésitations de la Chambre, il a prestement désavoué d'un mot le ministre de la guerre. Le lendemain, le général Mercier infirmait lui-même ses assurances de la veille et donnait raison à ses contradicteurs, en proposant au cabinet la réorganisation de la commission d'examen des inventions intéressant la défense nationale. Aujourd'hui, les notes officieuses nous annoncent que le ministre du commerce a reçu une dépêche de Turpin, demandant que les plis contenant l'exposé de ses inventions ne soient pas décachetés, et qu'il « prendra les dispositions nécessaires pour donner satisfaction à l'inventeur. »

Mieux eût valu ne pas commencer par flétrir celui à qui l'on devait si tôt après témoigner tant d'égards.

Ces discussions soulevées au Parlement avec le ministre de la guerre sont toujours pénibles. Même quand on ne peut contester

que les réclamations faites n'aient une part de vérité, on ne se sent pas complètement libre de les soutenir parce que, derrière des adversaires qui peuvent être bien intentionnés et des observations qui peuvent être justes, on aperçoit les ennemis intérieurs de la défense nationale, les *sans-patrie* ou leurs complices, toujours prêts à exploiter ces griefs contre le principe même de nos institutions militaires, contre les règles de la discipline et contre les chefs de notre armée.

La Chambre a eu mardi dernier comme la vision de ce détestable esprit. Un ancien membre de la Commune, un de ces révoltés qui profitaient de la présence de l'ennemi pour donner l'assaut au gouvernement de leur pays, a pu occuper la tribune pour enseigner le patriotisme à nos généraux et tenter de venger sur la gloire de l'un des plus braves d'entre eux les ressentiments des criminels vaincus en 1871.

Prenant prétexte de l'article d'un journal qui avait prêté à l'un de nos commandants d'armée des propos désespérés, M. Paschal Grousset a versé l'insulte sur un général qu'il n'a pas nommé, mais que le ministre de la guerre a nommé après lui, le général de Galliffet. Trois salves d'applaudissements ont salué ce nom glorieux et les souvenirs héroïques qui en sont inséparables. L'audace de l'interpellateur a été pour cette Chambre comme une révélation. Elle a été prise de stupeur devant ce réveil de la Commune, comme si depuis quinze ans, tout n'était pas mis en avant pour le préparer. Oui, c'est un scandale intolérable, et devant l'étranger une humiliation nationale, que la tribune française puisse être livrée à de tels hommes, et qu'un de ceux qui ont tenté le dernier effort contre la France mutilée, puisse venir, en plein Parlement, accuser un général, dont la bravoure a ému d'admiration l'ennemi lui-même, « d'avoir voulu poignarder dans le dos la patrie. »

Mais qui donc a fait cette situation aux revenants de la Commune? Qui donc leur a ouvert toutes les fonctions publiques? Qui donc a songé à les désavouer? Il n'y pas de jour où les républicains ne parlent des conditions qu'il faut imposer aux constitutionnels, aux ralliés, aux modérés! Quand donc ont-ils pensé à en faire aux insurgés? On les accueille, on les reçoit, on les fête partout. M. Paschal Grousset a ses entrées à l'Élysée; M. Ranc est un des leaders silencieux, mais puissants, du parti, et lorsque dernièrement une association de journalistes républicains envoyait une adresse aux Hongrois, à l'occasion de la mort de Kossuth, ces deux anciens membres de la Commune figuraient en bon rang sur la liste des signataires. M. Paschal Grousset a pu insulter devant la Chambre le général de Galliffet; mais est-ce d'aujourd'hui que

le radicalisme tient ce général en disgrâce et a prétendu lui interdire certains commandements? Et dans cette Chambre elle-même ne s'est-il pas rencontré, mardi, cent cinquante membres pour refuser par leur vote ou leur abstention de s'associer à l'ordre du jour « flétrissant les accusations odieuses si légèrement produites. »

Que le président du conseil consulte cette liste, elle est instructive. Il y verra bon nombre de ceux qui, la veille, lui donnaient leurs voix, et il pourra juger, à ce signe, s'il a lieu de se féliciter d'avoir échangé de tels suffrages contre ceux des républicains de gouvernement et des conservateurs.

C'est du moins une séance plus consolante que celle que la Chambre vient de consacrer à l'interpellation sur les affaires africaines. Non pas que l'on ait pu constater sans tristesse les empiétements que, depuis bien des années, l'Angleterre s'est librement permis aux dépens de la France, et faire une amère comparaison entre la patience ou la faiblesse de notre gouvernement et l'audacieuse persévérance avec laquelle, à travers tous les changements de cabinets, la nation britannique a poursuivi sa marche du sud au nord, du Cap à Alexandrie, assurant sa domination en Égypte, disposant, comme s'ils lui appartenaient, de territoires qui relèvent de l'empire ottoman, et, soit par ses compagnies, soit par ses missionnaires, soit par ses traités avec l'État du Congo et l'Italie, s'attachant à susciter partout des compétiteurs à nos droits, des barrières à notre influence. La Chambre a salué de ses acclamations le clair et vigoureux exposé que M. Etienne lui a fait de cette situation; elle a applaudi aux énergiques déclarations du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, et, par un vote unanime, elle a adopté l'ordre du jour qui assurait au gouvernement son approbation et son appui.

M. Crispi fait en Italie des prodiges de souplesse. Il est tour à tour menaçant et suppliant. On le quitte rêvant d'être dictateur, on le retrouve prêt à abdiquer tous les pouvoirs entre les mains des Chambres. On le croit maître du Parlement et on apprend qu'il a donné sa démission. On le tient pour démissionnaire et il se dispose à reparaître ministre.

On se rappelle qu'il avait déposé un projet de loi tendant à confier pendant six mois pleins pouvoirs au gouvernement, en vue d'opérer les réformes jugées par lui nécessaires. D'un autre côté, le ministre des finances, M. Sonnino, avait établi dans une série de propositions l'ensemble des mesures par lesquelles il entendait remédier au déficit. Ni les propositions financières, ni le projet de loi sur les pleins pouvoirs n'étant admis par les commissions

chargées de les examiner, M. Crispi avait réussi à faire ajourner le débat en obtenant d'abord le vote du budget.

Mais voici qu'au moment d'ouvrir la discussion du projet relatif aux pleins pouvoirs, le président du conseil opère une volte-face complète. Ce n'est plus la dictature qu'il demande, ce sont les attributions mêmes du gouvernement qu'il sacrifie. Il propose à la Chambre de nommer une commission de dix-huit membres qui présentera, le 30 juin, les projets nécessaires pour la réforme des services publics. « Vous avez peur du vote », lui crie M. Imbriani. « Le mot peur n'est pas écrit dans notre dictionnaire », répond le Sicilien, qui n'en témoigne pas moins par un tel revirement ses appréhensions. Là-dessus, la discussion s'engage; la motion du premier ministre est combattue par tout ce que le Parlement compte d'orateurs éminents dans tous les partis; M. Crispi invoque, au moment de tomber du pouvoir, « la trêve de Dieu », comme il l'avait invoquée en y montant. On passe au vote, et le gouvernement obtient, pour sa proposition, 225 voix contre 214; il a onze voix de majorité, mais dont il faut défalquer les 18 voix des ministres et des sous-secrétaires d'Etat, sans compter les abstentions. En réalité, la Chambre s'est prononcée contre lui. C'est alors que le cabinet donne sa démission. Le roi n'a pas encore pris de décision. Mais on ne doute point que M. Crispi ne forme le nouveau ministère, dont ne ferait plus partie M. Sonnino.

En Hongrie, c'est le ministère Wekerlé qui s'est retiré. La Chambre des députés ayant de nouveau voté le projet de loi relatif au mariage civil, il s'agissait de vaincre la résistance de la Chambre des magnats. M. Wekerlé s'y était engagé devant le club libéral. Il comptait atteindre son but, en obtenant une manifestation de la couronne en faveur du projet. La couronne paraît s'être refusée à cette intervention dont les libéraux qui la demandaient eussent été certainement les premiers à dénoncer le caractère inconstitutionnel, si elle s'était produite contre eux, et le cabinet a donné sa démission. Le comte Khuen-Hedervary, ban de Croatie, a été chargé de former un nouveau ministère; tâche d'autant plus difficile qu'il ne fait pas partie des Chambres et qu'annonçant l'intention de maintenir le projet de M. Wekerlé, il risquait de n'avoir avec lui ni les conservateurs ni les libéraux. Il a échoué, et l'empereur-roi a de nouveau fait appeler M. Wekerlé.

Quoi qu'il advienne de cette crise, on ne peut s'empêcher de relever la rare intolérance dont les magyars, qui prétendent défendre la liberté à Pesth, font preuve en ce moment même en Transylvanie. Pendant qu'ils déchaînent, à l'occasion du projet de loi sur le mariage civil, l'agitation contre le clergé et au besoin

les manifestations des rues contre les magnats, ils appellent les rigueurs du pouvoir sur les Roumains de Transylvanie, coupables d'avoir pacifiquement réclamé pour leur nationalité les droits que les Hongrois ont, par toutes les voies, même l'insurrection, obtenus pour eux-mêmes. Ce procès de Klausenbourg, où viennent de comparaître vingt-deux Roumains, accusés de haute trahison pour avoir adressé à l'empereur un *memorandum*, dans lequel, pleins de respect pour le souverain, ils se plaignaient de l'oppression des magyars, est un scandale judiciaire. Les jurés étaient des ennemis; plusieurs d'entre eux ne savaient pas la langue des accusés; quelques-uns, dont on aurait dû prononcer et dont on n'a pas admis la récusation, avaient manifesté publiquement leur haine contre ceux qu'ils devaient juger; et cette intolérance était exercée contre une nationalité sans défense par des hommes qui acclamaient dernièrement dans l'insurgé Kossuth le libérateur des peuples et l'ennemi de toutes les tyrannies! Il semble pourtant que, devant les manifestations de l'opinion européenne, devant l'indomptable persévérance de ces paysans de Transylvanie, venant par milliers camper aux abords de la ville où se jugeaient les défenseurs de leurs droits, la justice hongroise ait senti à la fin quelque confusion. Le ministère public a tout à coup déclaré qu'il abandonnait le chef de trahison, et qu'il se bornait à relever, non plus la rédaction, mais la distribution du *memorandum*. Les accusés n'en ont pas moins été condamnés à des peines sévères; condamnation d'autant plus odieuse qu'ils n'avaient pu être défendus, la partialité du tribunal ayant obligé les avocats à se retirer de l'audience.

Le premier ministre de Bulgarie, M. Stambouloff, est, lui aussi, démissionnaire; après avoir joué au pouvoir le personnage d'un petit Bismarck, il semble qu'il se réserve d'imiter encore dans sa retraite cet illustre modèle. Comme M. de Bismarck avec Guillaume II, M. Stamboulof s'est brouillé avec le prince Ferdinand, et comme le chancelier, il gémit sur l'ingratitude du maître dont il a fondé le pouvoir. A quel prix le lui a-t-il conquis, et quelles iniquités sanglantes ont terni les services qu'il a pu rendre à son pays? C'est ce qu'aujourd'hui les partis, délivrés de son joug, rappellent au ministre tombé. Déjà des voix s'élèvent pour réclamer sa mise en accusation. Le nouveau cabinet ne paraît pas disposé à s'engager dans cette politique de représailles; le président du conseil, M. Stoïloff, est un esprit modéré; ancien collègue de M. Stambouloff, il n'avait pas approuvé les violences du dictateur et ne sera pas tenté sans doute de les renouveler contre lui. On peut croire que, tout en travaillant à affermir les bonnes rela-

tions que son prédécesseur avait établies avec la Porte, il tentera d'améliorer celles de la Bulgarie avec le tsar. Mais le tsar n'a jamais tenu pour régulière l'élection au trône du prince Ferdinand, et il est à craindre que la chute de M. Stambouloff ne suffise point pour désarmer son opposition.

La Russie va être désormais représentée auprès du Saint-Siège. Jusqu'ici chargé de suivre à Rome les affaires religieuses de l'empire, M. Iswolsky vient d'être nommé ministre plénipotentiaire auprès du Vatican. C'est là un nouveau témoignage de la puissance morale de la Papauté, un nouvel hommage rendu à l'ascendant personnel de Léon XIII. La diversité des pays et des gouvernements n'ôte rien à cet ascendant. L'influence du Souverain Pontife s'exerce aussi bien aux États-Unis qu'à Saint-Pétersbourg. C'est en vain que parmi nous des sectaires, encore trop écoutés, essaient de protester contre elle; les efforts qu'ils font pour en arrêter les progrès attestent qu'ils s'en rendent compte. L'exemple de la Russie devrait, du moins, émouvoir leur patriotisme. Les tentatives n'ont pas manqué de la part des chancelleries européennes pour prévenir le tsar contre la République, et peut-être auraient-elles eu plus de succès, si elles n'avaient trouvé contre elles les dispositions du Saint-Siège. La République n'a rien à gagner à méconnaître cette vérité. Le jour où, par son incurable hostilité, elle en arriverait à rompre avec le Vatican, elle ne tarderait pas à sentir les effets de cette rupture dans ses relations avec la Russie.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

En Dahabieh du Caire aux cataractes du Nil, par Joseph Joûbert. In-8° illustré. (Dentu.)

Les bonnes relations de voyages nous ont toujours paru mériter d'être placées au nombre des œuvres littéraires bienfaisantes. Ne pouvant, hélas! comme tant d'autres, entreprendre les courses lointaines que par l'imagination, nous éprouvons, à l'égard des écrivains qui nous font parcourir le monde par ce moyen insuffisant, sans doute, mais économique et rapide, un sentiment mêlé d'envie et de reconnaissance. Si le conteur est habile, s'il joint à l'amour sincère de la nature le savoir historique indispensable pour relier le présent au passé; un esprit philosophique assez large pour comprendre les évolutions qui ont formé les peuples qu'il étudie sur place, un sens esthétique assez cultivé pour apprécier les manifestations si diverses de l'art, alors nous ne lui ménageons pas notre gratitude.

Tel est le sentiment que nous inspire *En Dahabieh du Caire aux Cataractes*, un très intéressant volume que M. Joseph Joûbert vient de faire paraître chez Dentu.

M. Joûbert a vu l'Egypte avec des yeux d'artiste, de lettré et de Français. Il l'a aimée pour sa beauté merveilleuse, ensorcelante, pour l'intérêt sans égal de son antique civilisation, et aussi pour la gloire que la France est allée moissonner dans la vallée du Nil, gloire de ses armes, gloire de sa science, de ses découvertes incomparables qui ont ressuscité un monde, renouvelé l'histoire, révélé des merveilles à peine soupçonnées; gloire que les pierres crient à chaque pas, que le canal de Suez porte d'Europe et d'Afrique en Asie et que les populations indigènes célèbrent avec reconnaissance; il a souffert de voir cette terre à moitié française par l'âme, asservie au nom d'une politique astucieuse; il a jugé avec la même sévérité les aveugles qui l'ont abandonnée et les envahisseurs insatiables qui l'ont saisie comme une proie, et tous ces sentiments, mêlés à l'enthousiasme juvénile du touriste, ont donné à son œuvre quelque chose de vivant, de vibrant qui charme son lecteur.

Ne pouvant éviter d'aborder des sujets déjà souvent traités, M. Joûbert les renouvelle par la vivacité de ses impressions, par ses procédés plus philosophiques et esthétiques que descriptifs.

Pour lui l'Egypte est une charmeuse redoutable que personnifie admirablement l'enchanteresse Cléopâtre, « la royale sirène du Nil ». Et du vieux Caire, avec son pêle-mêle tumultueux, étourdissant, éblouissant, au sanctuaire gigantesque d'Edfou, si pur et si hardi dans ses monstrueuses dimensions, a dit Mariette; depuis le Delta, où se sont rencontrées et confondues les agglomérations humaines les plus diverses, jusqu'à la mystérieuse Nubie, le pays des Temples, qui adorait Isis à Philœ, M. Joûbert nous fait remonter le Nil sacré aussi loin que la seconde cataracte, sur sa dahabieh *Lohengrin*. Le chevalier du Cygne s'est égaré bien loin de ses froides et pâles latitudes, sous le ciel étincelant, dans les déserts embrasés de l'Afrique, si loin que sur « cette terre des noirs », troublé sans doute et saisi de vertige au milieu de tant de phénomènes insolites et violents, mosquées des infidèles, sanctuaires païens aux mystères insondables, hypogées des Pharaons-titans aux signes cabalistiques, ruines écrasantes de Thèbes,

de Louqsor, de Karnak, de Denderah et autres centres du démon. colosses menaçants, sphinx inquiétants, Lohengrin a perdu le pouvoir de diriger sa barque et s'est brisé, au retour, dans le tourbillon des rapides, près d'Assouan.

Ce fut un incident fort désagréable, mais M. Joûbert l'a conté avec un brio si pittoresque et une intrépidité si méritoire, que le lecteur égoïste est presque tenté de s'en réjouir. Plus d'une aventure curieuse mêle le plaisant au sévère dans ce récit charmant qui ajoute un chapitre aussi intéressant qu'instructif aux annales déjà si riches des voyages en Afrique. — M. D.

Le Traitement des bois en France, par M. Ch. Broilliard, ancien professeur à l'Ecole forestière. — Nouvelle édition; Paris, Berger-Levrault. 1 vol. in-8°, br. 7 fr. 50, relié en percaline, 9 fr.

Au moment de son apparition, le *Correspondant* a publié de cet ouvrage un compte rendu auquel il renvoie aujourd'hui ses lecteurs (livraison du 25 avril 1881).

Cette première édition a été enlevée en deux ans.

Reprenant son œuvre au bout de douze années, M. Ch. Broilliard a largement tenu compte des données nouvelles de la science forestière. De ces données, les unes sont dues à ses observations personnelles, recueillies au cours de sa carrière de professeur, comme à celui des importantes fonctions de conservateur des forêts; les autres lui ont été apportées par de nombreux amis « répandus du 55e au 35e parallèle », forestiers ou agronomes éminents, anciens élèves payant un tribut à leur maitre; par des propriétaires de forêts, et par le plus autorisé de leurs représentants, le président de la Société forestière de Franche-Comté.

« Plus que personne peut-être, dit l'auteur dans sa préface, j'ai eu la chance de travailler depuis trente ans avec mes maîtres, mes élèves et mes amis; j'en sens tout l'avantage... »

Mis en œuvre par un homme du mérite de M. Broilliard, ces éléments sont aujourd'hui réunis en un traité aussi complet que possible.

A la suite des conseils pratiques et généraux, des méthodes de cubage, des différents modes de traitement applicables aux feuillus et aux résineux, des procédés de reboisement à choisir selon le sol et les circonstances, M. Broilliard décrit les emplois et établit la valeur respective des diverses essences. Il aborde enfin une dernière et importante partie, à peu près complètement neuve, et dans laquelle le droit civil, les intérêts privés et l'économie forestière sont quelquefois aux prises : l'estimation des forêts, le partage et l'usufruit. Le lecteur y trouvera des données tout à fait nouvelles sur la valeur de la « feuille » ou accroissement résultant d'une année de végétation, et sur le taux du placement en arbres, relativement aux réserves laissées sur pied au moment de l'exploitation du taillis.

La forêt telle que la veut M. Broilliard est à la fois une forêt productive et une forêt agréable; le livre aussi participe de cette forêt idéale. Il n'a rien d'impénétrable ni d'épineux, la lecture en plaît autant qu'elle instruit.

« On sent dans tout l'ouvrage, disait le compte-rendu de 1881, l'ami de la nature; on y trouve le sentiment artistique, nous dirions volontiers le sentiment poétique, on ne peut mieux placé chez un forestier. »

Plus encore que pour la première édition, on peut le dire en assurance, « ceux qui liront le *Traitement du bois* placeront le volume sur leur bureau, à portée de la main, pour y recourir souvent dans la gestion de leurs propriétés ».

Lettres d'un Curé de campagne, publiées par Yves de Querdec. 1 vol. in-18 (Lecoffre).

L'abbé X..., curé de Saint-Julien, ne désire rien tant que d'établir des liens d'affectueuse confiance entre lui et ses paroissiens. Mais cela ne va pas sans luttes ni même sans persécutions. Cela lui vaut aussi

bien des sympathies. Des lettres puisées dans la correspondance de ses paroissiens montrent les impressions immédiatement produites par ses efforts. Toute la vie rurale se retrouve dans ces *Lettres*. Les problèmes les plus graves de la vie morale et sociale y sont discutés avec une rare élévation de pensée. Le chrétien sera charmé d'y trouver l'expression des sentiments évangéliques. Le lecteur qui se borne à ne rechercher que des impressions d'art ou veut simplement pénétrer des « états d'âme » fort peu connus n'y trouvera pas moins matière à satisfaction.

Zozo, par E. de la Bretonnière, 1 vol. in-12 (Lemerre).

Zozo, c'est Mlle de Vernoux, dont nous avons fait connaître récemment le *Journal*. On n'a pas oublié avec quelle acuité de perception intime l'auteur, grâce à ce subterfuge, a pu étudier une âme de jeune fille dans une des situations les plus critiques et les plus angoissantes que la vie puisse créer. Le jeune romancier, dont le talent plein de distinction et d'élégance a su captiver nos lecteurs, retrouve en librairie le même succès, et c'est justice.

Écrivains d'aujourd'hui : Paul Bourget, Guy de Maupassant, Pierre Loti, Jules Lemaître, Ferdinand Brunetière, Emile Faguet, Ernest Lavisse. — Notes sur les prédicateurs, Mgr d'Hulst, etc., par René Doumic, 1 vol. in-16 (Perrin).

Voici le dernier volume d'un critique dont nos lecteurs gardent le souvenir. Ils y rencontreront plusieurs chapitres qui ont paru ici même, et d'autres où, pareillement, l'étude exacte, minutieuse de l'écrivain, est menée avec une rigueur pleine de force, mais exempte de brutalité. Suivant sa coutume, au lieu de parler de lui-même à propos des autres, il s'occupe exclusivement de ses « sujets », les retourne, les dissèque, et donne aux lecteurs cette satisfaction de savoir clairement où on l'a mené, et comment on l'y a fait arriver. Cela est assez rare pour qu'on en remercie M. Doumic.

Histoire du second Empire, par Pierre de la Gorce. 2 vol. in-8° (Plon).

En attendant que nous consacrions une étude plus développée au très important ouvrage de notre distingué collaborateur, nous annonçons aux érudits, aux hommes politiques et aux amateurs d'histoire, les deux volumes où M. de la Gorce a magistralement inauguré son œuvre, dont nous comptons offrir prochainement de nouveaux extraits à nos lecteurs.

Le Roman du grand roi, par Lucien Perey. 1 vol. in-8° (Calmann Lévy).

Y a-t-il histoire plus romanesque que celle dont nous avons eu la primeur ici même, et dont la relation complète vient de paraître en volume? Pour conter les roueries du jeune roi, les coquetteries de Marie Mancini et la diplomatie sournoise de Mazarin, il fallait toute la verve érudite de Lucien Perey, dont le souple talent se joue avec tant d'habileté au milieu de ces intrigues d'autrefois. Le sujet et l'auteur qui l'a si heureusement traité étaient dignes l'un de l'autre.

Quelques années de ma vie, par Mme Octave Feuillet. 1 vol. in-8° (Calmann Lévy).

Personne ne nous contredira si nous affirmons que les premiers articles que nous donna, il y a quelques mois, Mme Feuillet, furent une double révélation.

Le lecteur était initié aux détails intimes de la vie d'un maître qui ne compte pas ses admirateurs, et il l'était par une plume qui semble lui avoir dérobé la grâce et le charme de ses meilleures œuvres.

Le succès qui accueillit immédiatement ces souvenirs va grandissant, et nos lecteurs y ajouteront sans doute encore, maintenant qu'ils pourront posséder l'ouvrage complet.

L'Eglise et le siècle. Conférences et discours de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul aux Etats-Unis, publiés avec une préface par l'abbé Félix Klein, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-18 (Lecoffre).

Nul ne s'étonnera de voir l'abbé Félix Klein servir d'introducteur aux idées de Mgr Ireland. Comme il l'a déjà prouvé dans les *Nouvelles tendances* et dans le *Cardinal Lavigerie*, comme il le prouve encore dans la préface et dans les notes du présent ouvrage, le jeune maître de conférences est de ceux qui se sont voués tout entiers à détruire les préjugés, d'où qu'ils viennent, et à rapprocher, pour le bien de tous, le catholicisme et le monde moderne, la religion et l'âme contemporaine, l'Eglise et le siècle.

Ce que pense le célèbre évêque des Etats-Unis sur les questions les plus actuelles et les plus vivantes, sur la science et sur le progrès, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, sur la liberté, les formes de gouvernement, la démocratie, la condition et le bien-être des masses populaires : voilà ce qui anime partout cet ouvrage plein de vues nouvelles et dont six éditions en quelques semaines prouvent combien vivement il attire l'attention publique.

Galerie illustrée de la Compagnie de Jésus, Album de 400 portraits choisis parmi les plus beaux, les plus rares ou les plus importants, et reproduits en héliogravure par les soins et sous la direction du P. Alfred Hamy, de la même Compagnie. A Paris, chez l'auteur, 14 *bis*, rue Lhomond. 8 vol. in-4° raisin, en feuilles.

Dans le présent ouvrage, l'auteur, qui a déjà publié un *Essai d'iconographie* et des *documents* pour servir à l'histoire des domiciles de la Société de Jésus, s'est proposé de faire connaître les plus illustres Jésuites, « tels qu'ils ont paru aux yeux de leurs contemporains ».

A première vue, on aurait pu s'attendre à beaucoup de monotonie : robe noire et bonnet carré! Mais, grâce à la nécessité, les Jésuites ont eu souvent l'occasion de revêtir, selon les circonstances de temps et de lieu, les costumes les plus divers, sinon les plus bizarres : Henri de Alkemade, par exemple, réduit à recevoir les catholiques d'Amsterdam dans le salon de sa mère, est habillé comme un riche bourgeois; Hell, chargé d'observer le passage de Vénus en Laponie, ne porte, de la tête aux pieds, que des fourrures; Jean Casimir, roi de Pologne, après avoir été jésuite et cardinal, figure en roi guerrier; Stuermer, en diplomate, avec le riche uniforme des ambassadeurs d'Autriche; de Brignole-Sale (un ancêtre des Galliera), en doge de Gênes. On voit ailleurs la robe des missionnaires de Chine ou du Tonkin. On ne compte plus les habits brodés, avec jabot de dentelle, des Jésuites transformés en abbés après la suppression de leur Compagnie, les prélats, les cardinaux, etc. Les estampes signées par des maîtres abondent : on y voit tous les genres, toutes les écoles, tous les pays, depuis les Wierx jusqu'à Gaillard. 33 portraits sont inédits; 46, de toute rareté; 44, dont on ne connaît pas plus de deux ou trois exemplaires; 116 pièces fort belles.

« Les plus grands amateurs, a dit un éminent collectionneur, se plaisent à louer l'exécution des planches. C'est un vrai *tour de force* d'avoir pu faire si bien dans un temps relativement si court! » Plus d'une famille chrétienne se fera, sans doute, un honneur de ratifier ce jugement.

Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe, par Ernest Daudet. 1 vol. in-8°. (Ollendorff.)

L'ouvrage est le résumé très documenté et présenté avec beaucoup d'art et d'intérêt, des relations franco-russes depuis la chute de Napoléon. L'histoire de ces dernières années y est particulièrement étudiée. Pour « l'incident de 1875 » entre la France et l'Allemagne, où l'intervention d'Alexandre II fut décisive, M. Daudet n'a pas manqué de se servir des

révélations de M. Gavard, dont nous avions eu la primeur en novembre dernier.

Jeanne d'Arc la Vénérable, d'après des documents versés au procès de sa canonisation en Cour de Rome, par Mgr Ricard, prélat de la maison de Sa Sainteté, avec une préface de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix. 1 vol. in-8° illustré. (Dentu.)

Le titre seul de cet ouvrage en fait comprendre l'importance et l'actualité. Nous annonçons avec empressement la première publication de ces documents aux fervents de la « bonne Lorraine ».

Henri VIII et les monastères anglais, par dom Gasquet, traduit de l'anglais par M. G. Lugné-Philippon, en collaboration avec le R. P. du Lac, S. J., 2 vol. in-8° (Lecoffre).

Ce livre vient de jeter la plus vive lumière sur les actes monstrueux de Henri VIII et de ses principaux ministres. Quand on songe que Henri VIII, dont les déportements sont connus, a spolié et supprimé les monastères sous prétexte d'immoralité, on ne saurait assez flétrir la bassesse des caractères anglais au seizième siècle et par suite les origines de l'anglicanisme actuel.

Les deux volumes, appuyés sur les documents les plus authentiques, dévoilent pleinement la barbarie des bourreaux et l'innocence des victimes.

Histoire de la sainte Tunique d'Argenteuil, par M. l'abbé J.-B. Vanel. 1 vol. in-12 (Victor Havard).

L'histoire singulière des multiples translations du vêtement divin avait été composée en l'année 1667 par un religieux de Saint-Maur. Au texte de dom Robert Wyard, M. l'abbé Vanel a joint une longue introduction; avec les documents inédits qu'il a découverts, il reconstitue la biographie des premiers historiens de la sainte Tunique; il s'applique à mettre en lumière quelle fut, sur la délicate question de l'authenticité, l'opinion des Mauristes les plus célèbres; il essaie de dégager, dans une argumentation serrée, ce qui est la vérité de ce qui appartient probablement à la légende.

La sainte Robe de Trèves et la Relique d'Argenteuil, par M. C. Villems. 1 vol. in-12 (Lamulle et Poisson).

Dans les deux cents pages de son livre, qu'accompagnent d'intéressantes illustrations, l'auteur nous présente une étude sur le vêtement des Juifs et sur celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ en particulier, étude suivie d'une discussion sur la forme, l'étoffe et l'histoire des reliques de Trèves et d'Argenteuil. Il aboutit à cette conclusion que la relique de Trèves est la tunique sans couture jetée au sort sur le Calvaire, et que celle d'Argenteuil est le manteau de Notre-Seigneur. S'il a cru de son devoir de relever certaines assertions, à son avis erronées, contenues dans les notices sur la Tunique sans couture, il n'en forme pas moins le vœu que l'ostension d'Argenteuil produise les mêmes fruits d'édification que l'ostension de Trèves.

Les Italiens d'aujourd'hui, par René Bazin. 1 vol. in-18. (Calmann-Lévy.)

Dans ce volume d'une singulière actualité, l'auteur donne les détails les plus variés sur la vie privée, les sentiments, la littérature de nos voisins. On remarquera particulièrement la belle étude sur la campagne romaine, dont il a raconté les mœurs curieuses, l'évolution, la misère et la poésie.

Il est superflu de recommander à nos lecteurs un livre de M. René Bazin. Il suffit d'annoncer qu'il est en vente, c'est-à-dire sur la route du succès.

Le Repos du dimanche, par M. l'abbé L. Birot. 1 v. in-8°, 1 fr. (Lecoffre.)

Le Congrès de la Ligue populaire pour le repos du dimanche en France,

qui s'est réuni naguère à Paris, a mis en lumière l'éloquente étude que nous signalons avec empressement à nos lecteurs. En trois conférences pleines de faits, d'une allure rapide et d'une logique émouvante, l'auteur a envisagé les raisons du repos dominical, les obstacles qui s'y opposent et les moyens pratiques de l'introduire dans nos mœurs. C'est une œuvre de haute portée sociale, et de nature à convaincre tous les esprits de bonne foi. Nous ne saurions trop lui souhaiter de succès.

Le Chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran, par Pierre de Croze. 1 vol. in-12 (Calmann Lévy).

Nous signalons avec plaisir à nos lecteurs la mise en volume des études de M. de Crozes, dont une partie a paru ici même, pour leur indiquer tout l'intérêt qu'ils trouveront dans l'ouvrage complet que l'auteur à su animer d'un bout à l'autre de la bonne humeur de son érudition et de la force de son talent.

Quel est le devoir présent? par Edmond Demolins. Réponse à M. Paul Desjardins. 1 vol. in-12. (Didot.)

M. Demolins, dans la réponse qu'il adresse à M. Paul Desjardins, prouve, exclusivement par les faits, que « l'action morale » est insuffisante à produire le relèvement social. Mais il établit aussitôt que ce relèvement social est en voie de s'accomplir par la force des choses, et il énumère les symptômes manifestes de cette évolution. La démonstration originale et saisissante, condense, sous une forme très claire, les derniers résultats de la science sociale.

Les Mères des saints, par Ch. d'Héricault. 1 vol. in-12 (Gaume).

On cherche souvent, — et l'on trouve rarement, hélas ! — un livre d'édification, d'allure franche, de sève forte, exempt de mièvreries énervantes. En voici un qui a été écrit tout exprès pour répondre à ce désir, par un vétéran de la presse catholique, bien connu du *Correspondant*. Il y a mis toute la chaleur de son cœur et tout l'attrait de son talent.

Etudes d'organisation politique et administrative, par Philippe Bellanger. 1 vol. in-12 (Larose).

Cet ouvrage, qui n'aspire qu'à donner le résumé de longues réflexions menées avec la sincérité et la clairvoyance d'une intelligence droite, contient plus d'idées et de vues pratiques que tant de volumes aux titres prétentieux. Ici le contenu est de beaucoup supérieur à la modeste étiquette.

Les États de la vicomté de Turenne, par René Fage. (Alphonse Picard et fils) 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage nous montre le fonctionnement régulier pendant cinq cents ans d'une institution qui donna à une région du bassin de la Dordogne les bienfaits d'une administration autonome.

Sans s'exagérer l'indépendance des Etats en matière d'impôt au dix-septième et au dix-huitième siècle, on peut toutefois se convaincre, en lisant l'étude de M. Fage, des bienfaits d'une institution qui donnait aux habitants d'une province une vie politique réelle et qui conciliait l'intérêt bien entendu de la province avec celui du royaume tout entier.

Un choix judicieux et une classification raisonnée ont guidé l'auteur dans la publication des pièces justificatives. Son livre est donc à la fois intéressant et bien fait.

L'Espagne du quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde, par Émile de Molènes. 1 vol. in-8° (maison Quantin).

Les historiens, les archéologues, les collectionneurs, les lettrés, les industriels eux-mêmes, trouveront une source nouvelle de documents dans ce livre que l'auteur, avec une ampleur vraiment magistrale et une

science accomplie de développement, a consacré à la grande Espagne d'autrefois.

Quant à l'Exposition historique de Madrid, il l'a racontée dans ses plus curieux détails, et son livre prend ainsi une valeur documentaire du plus haut intérêt.

L'Armée à l'Académie, par C. de la Jonquière. 1 vol. in-8°. (Perrin)

L'idée de ce recensement est curieuse et le résultat intéressant. Il faut remercier l'auteur de l'avoir mené à bonne fin, malgré l'aridité intermittente du sujet. Son ouvrage est sûr de trouver bon accueil.

L'enthousiasme, roman par Mme M. Gjertz, 1 vol. in-12 (Gaume).

Au moment où l'on s'occupe avec tant de curiosité des littératures du Nord, il faut signaler une nouvelle édition de l'*Enthousiasme*, ce poème écrit dans un très beau style français par une de ces imaginations germaniques préoccupées d'un rêve de régénération sociale sous le souffle de la foi et de l'art chrétien. L'œuvre de la Norvégienne patriote est toujours aussi vibrante et aussi éloquente.

Le Collectivisme et ses conséquences, par M. le comte de Bousies, 1 vol. in-12, 2 fr. 50. (Bruxelles, Société belge de librairie.)

Avec beaucoup de verve, l'auteur met les *facteurs de société* aux prises avec les réalités du sens pratique : l'établissement du régime, l'exploitation de la richesse publique, le mode de répartition, le choix des professions, la détermination des besoins, les promesses de l'avenir. Il a le rare mérite de parler clairement et sobrement; on le lira avec grand profit.

Voici maintenant quelques ouvrages nouveaux que nous mentionnons à titre de renseignement bibliographique :

— *Diderot, l'homme et l'écrivain*, par Louis Ducros, 1 vol. in-12 (Perrin). — Très complet, mais à contrôler de près.

— *Vie de la Révérende Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier*, fondatrice et première Supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, par l'abbé H. Pasquier. Publiée avec l'autorisation bienveillante de Son Em. le cardinal Monaco La Valetta, *sous le patronage* de la Révérende Mère Supérieure générale de la même congrégation. 2 vol. in-8° (Lethellieux). — Annales officielles d'une vie féconde en œuvres, écrites avec le charme littéraire que possède l'éminent doyen de la Faculté libre des lettres d'Angers.

— *Un Précurseur du socialisme : Saint-Simon et ses œuvres*, par Georges Weill, 1 vol. in-12 (Perrin). — Curieux et utile comme résumé méthodique des idées saint-simoniennes.

— *Une Veuve millionnaire*, par Charles d'Héricault. 1 vol. in-12. (Didot.) — De la verve et du bon sens dans un style attachant que nos lecteurs savent apprécier.

— *Six mois de guerre : 1870-1871*, par Mme Cornélis de Witt. 1 vol. broché. (Hachette) — Récit écrit au jour le jour, très vivant et émouvant.

— *Le Crime social*, par Maurice Zablet, 1 vol. in-12 (Perrin). — Emporté, mais sincère; la forme est volontiers outrancière.

— *Vie de saint Vincent-Ferrier*, par le R. P. Fages, dominicain. 2 vol. in-8°. (Maison de la bonne presse.)

— *Des belligérants et des prisonniers de guerre*, par Edouard Romberg, 1 vol. in-8° (Guillaumin).

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

L'AGRICULTURE AUX ÉTATS-UNIS

L'agriculture est partout une des parties essentielles de l'économie nationale; aux États-Unis, elle est encore, sans contredit, malgré le développement de l'industrie et du commerce, la plus importante, et elle occupe aujourd'hui sur les marchés du monde une place si grande, qu'il est désirable de la connaître en Europe aussi bien qu'en Amérique.

Fermiers d'autrefois. — Il y a un demi-siècle, lorsque les États-Unis ne comptaient que 17 millions d'habitants[1], dont la grande majorité vivait de l'agriculture, lorsque le système manufacturier commençait à peine à se substituer à l'industrie domestique, lorsque l'exploitation des mines était dans l'enfance, les neuf dixièmes du territoire du Sud étaient couverts de forêts, les plaines, au delà du Mississipi, n'étaient occupées, à part quelques rares *Homesteads*, que par d'innombrables troupeaux de bisons, et l'Indien sauvage parcourait en chassant tout l'Occident du continent américain. Alors le fermier se vêtissait d'étoffes tissées sous son toit, il fabriquait lui-même son mobilier ou l'achetait chez le menuisier du voisinage. Sa femme cuisait son pain dans une rôtissoire, et sa viande dans une poêle à frire au-dessus du feu flambant du foyer. Il n'y avait que les familles aisées dans les États manufacturiers qui, pour se chauffer et faire la cuisine, possédassent un poêle, meuble coûteux alors. Dans ce temps-là, le calicot valait 1 dollar le yard[2].

Ce temps, qui a duré des siècles en France, et plus de cent ans en Amérique, n'est plus.

Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver aux États-Unis des demeures aussi primitives que celles des colons du dix-huitième siècle. Il y a dans la région de l'Ouest, dont le peuplement est récent, des maisons en planches grossièrement jointes ou en bûches non équarries; mais l'ameublement et les instruments de culture sont importés de quelque grande manufacture du Centre et très différents de ceux du passé; à côté de la rustique cabane, on aperçoit, à demi cachées sous l'herbe et les broussailles, des boîtes de

[1] Census de 1840.
[2] Le yard vaut 0m,91.

conserves éventrées qui attestent que les produits d'une industrie toute moderne pénètrent dans ces solitudes.

Le Dakota a exposé à Chicago une des petites et lourdes charrettes qui, jusqu'en 1860, ont été les seuls véhicules usités au nord de Minneapolis. Quel changement! On parcourt aujourd'hui les grandes lignes en chemin de fer et, sur les routes qui sont encore, il est vrai, à l'état naturel et souvent détestables quand il a plu, circulent de légers chariots à quatre roues élégamment peints qui portent les marchandises.

Fermiers d'aujourd'hui. — « Les facilités qu'exigent aujourd'hui nos fermiers, dit M. Dodge, pour les relations sociales et pour l'éducation de leurs enfants, l'ameublement et l'ornementation de leurs demeures, leur équipage en chevaux et voitures et les autres raffinements de confort qui sont maintenant d'un usage ordinaire chez les fermiers de première classe, pouvaient à peine être rêvés en 1840, et ne sont aujourd'hui accessibles, dans nos villes, qu'aux personnes jouissant d'un large revenu. Dans le Centre et dans l'Est, la demeure du fermier a complètement changé, aussi bien que sa manière de vivre. Dans les établissements nouveaux, dans les États éloignés, les désirs sont généralement plus modestes et les moyens de satisfaction plus bornés, mais partout le genre de vie a progressé immensément depuis cinquante ans[1]. »

M. Breuil, consul général de France à New-York, répondant au ministre qui lui avait demandé des renseignements sur les conditions générales des familles agricoles américaines, disait en 1881, qu'à une honnête frugalité, les fermiers joignaient, dans le Nord-Est et dans le Centre, un confort et un luxe relatifs et que l'on trouve seulement en Europe dans une situation plus élevée, qu'ils habitaient des cottages généralement propres et assez souvent élégants, séparés des bâtiments d'exploitation, qu'il y avait un salon (*parlor*) garni d'un tapis, meublé avec une certaine recherche, sur une table la Bible, et sur la bibliothèque des livres, des revues, les derniers documents émanés du *Board of agriculture* de l'État ou des sociétés agricoles des environs.

Même dans les exploitations nouvelles du Far West, il n'est pas rare de voir un piano ou un orgue dans le salon, un tilbury (*buggy*), ou même plusieurs dans la remise, des chevaux de maître dans l'écurie, un fourneau-poêle en fonte, un mobilier confortable. Les commis-voyageurs parcourent sans cesse les campagnes, offrant au comptant ou à crédit leurs marchandises, propagateurs du luxe et démons de la tentation ; plus de la moitié

[1] *American Agriculturist*, p. 3.

des compagnons de route que j'ai eus dans les *cars*, au Dakota, étaient des commis-voyageurs. Dans ces contrées, c'est d'ordinaire à la station que se trouve le village, et le village, qui ne se compose que d'un petit nombre de maisons, contient cependant toujours des magasins garnis de machines agricoles, d'outils, de provisions de ménage : l'Américain, qui dépense facilement, achète quand il a de l'argent; même quand il n'en a pas, il aime à élever le niveau apparent de sa fortune aussi haut que ses moyens ou son crédit le lui permettent.

En 1879, un orateur s'exprimait ainsi devant l'Assemblée agricole de la Californie : « Nos fermiers sont déréglés dans leur genre de vie, extravagants dans leurs idées et leurs dépenses; ce qu'ils gaspillent en superfluités suffirait pour les enrichir; quand ils ont une bonne récolte, ils changent immédiatement leur genre de vie et se bâtissent une nouvelle maison plus confortable et plus élégamment meublée, contractant ainsi de nouvelles dettes jusqu'à ce que les hypothèques aient absorbé la valeur de la ferme[1]. »

Economiser la main-d'œuvre parce qu'elle est chère, produire beaucoup et vite pour arriver promptement à la fortune, telle est la visée de l'Américain en agriculture comme en industrie. Il ne cherche guère à économiser la matière; souvent même il la gaspille, parce qu'il la trouve en abondance et qu'il faudrait trop de temps et d'argent pour en exprimer toute l'utilité qu'elle pourrait fournir; c'est ainsi qu'il engraisse rarement la terre, qu'il lui demande parfois une trop longue suite de récoltes épuisantes, qu'il brûle souvent sa paille et même la filasse de son lin, qu'il abat ses forêts.

Associations. — Les Américains sont à la fois très jaloux de leur liberté individuelle et très enclins à se grouper en associations. Il y en a dans tous les États. Plusieurs ont une société générale publique (*State agricultural society*) et même un bureau d'État (*State board of agriculture*), qui tient des réunions, publie des circulaires et un rapport annuel. Il y a aussi des sociétés spéciales d'État : les unes pour l'horticulture, d'autres pour la laiterie, d'autres pour des cultures spéciales, comme la vigne ou le sorgho. Il y a des sociétés de comté, de *township* et autres qui sont considérées comme des auxiliaires de la *State society*, reçoivent d'elle des subventions et décernent à leur tour des primes à des agriculteurs. La plupart des États agricoles organisent, par les soins de leur Société d'agriculture, une exposition annuelle (*fair*) qui est une grande solennité. J'ai aperçu, au mois de sep-

[1] *Rapport sur l'Agriculture des États-Unis*, par M. Breuil, consul général de France à New-York. Le passage cité est extrait du rapport spécial de M. Forest, consul à San-Francisco.

tembre 1893, celles du Missouri et du North Dakota. Il y a aussi des (*fairs*) de comté, qui rappellent les comices agricoles de la France. M. Breuil a donné pour l'année 1879 la liste des sociétés agricoles d'État, de comté ou de district, dont le nombre était de 1901, comptant environ 250 000 membres. Dans la même catégorie appartiennent les *Farmers Institutes*, qui sont dirigés ordinairement par un surintendant, organisent des conférences, publient des bulletins et reçoivent aussi des subventions de l'État. Ceux du Missouri, par exemple, ont tenu, en 1890, une conférence générale à Saint-Louis, dans laquelle étaient représentées une douzaine d'associations de ce genre, désignées sous le nom de *National organisations* et comptant plus de cent mille membres.

Il existe aussi deux grandes associations qui embrassent tous les États-Unis, le *National Farmer's Congress* et l'*Association of american agricultural colleges and experiment stations.*

Le Congrès national des fermiers est une assemblée délibérative, composée de délégués de tous les États, qui donne des conseils aux agriculteurs. Il tient chaque année, en novembre, une session où deux cents membres, qui comptent parmi les agriculteurs les plus riches des États-Unis, viennent de chaque État; sa douzième session a été tenue à Lincoln (Neb), en novembre 1892; ce congrès a créé un bureau national, *National board of agriculture*, à Washington pour étudier les intérêts agricoles et veiller à ce qu'il ne soit proposé et voté aucune loi préjudiciable à ces intérêts.

L'*Association of american agricultural colleges and experiment stations*, composée de délégués des cinquante-sept écoles et collèges d'agriculture et des cinquante-trois stations d'expérience des États-Unis, soutenue par les membres de ces établissements et par des milliers d'étudiants, est un corps scientifique qui exerce aussi une influence sur la législation relative aux intérêts agricoles et surtout à l'éducation agricole.

Les agriculteurs, irrités contre les intermédiaires, agents de transport ou marchands qu'ils accusaient de les écraser par leur monopole, ont formé des sociétés d'un autre genre, sociétés de résistance, qui se sont jetées dans la mêlée politique. La *National Grange of the Patrons of Husbaudry* en est une. Elle a été fondée dans le Sud après la guerre, en décembre 1867, par M. Kelley qui porta dès l'année suivante l'institution dans le Nord. Elle a fait une fortune rapide. Les *Granges* sont groupées par État sous la direction de la *State Grange* qui reçoit sa direction de la *National Grange* et lui doit une entière obéissance. Les femmes sont admises au même titre que les hommes. Dans le principe, l'association interdisait tout débat politique ou religieux et

s'occupait exclusivement du développement intellectuel, moral et social, et des intérêts matériels des agriculteurs. Dans un de ses programmes, elle les engageait à « améliorer eux-mêmes leur sort, à se rendre meilleurs, à encourager l'union et la coopération ». Dès 1872, elle avait une organisation très étendue et solide; elle comptait, en 1875, un million et demi d'adhérents et possédait des bateaux à vapeur, des élévateurs, des magasins. Dans la seule année 1893, 13 000 *Subordinates Granges* ont été fondées : la crise industrielle et agricole, en faisant des mécontents, contribuait à son succès.

Les politiciens l'entraînèrent alors dans les luttes électorales, où elle a perdu une partie de son prestige et de ses membres. C'est néanmoins encore aujourd'hui une très puissante société, surtout dans la Nouvelle-Angleterre et les États du Centre-Atlantique. Elle n'a pas une allure agressive ni révolutionnaire. Cependant, dans une assemblée tenue à Sacramento, en 1890, elle dénonçait les charges de l'agriculture et réclamait pour le travailleur de la terre une protection analogue à celle dont jouit l'ouvrier des fabriques. Par ses protestations contre le monopole des chemins de fer, elle a obtenu la création en 1887 de l'*Interstate commerce Commission* et un règlement sur les tarifs. A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, en 1891, elle a demandé que le gouvernement ne donnât plus de terres publiques aux étrangers et aux associations; elle a signalé, entre autres réformes désirables, l'augmentation du nombre des collèges d'agriculture, des stations d'expérience, l'amélioration des routes, la prohibition de la spéculation. Elle n'a cessé de se plaindre des intermédiaires, qui, dit-elle, profitent de leur isolement pour leur vendre cher ce que les fermiers consomment et leur acheter à vil prix les produits qu'ils vendent. Pendant quelque temps elle a, pour combattre ce mal, ouvert des magasins coopératifs et employé divers modes d'achat ou de vente en commun. Il y a des coopérations qui ont réussi, particulièrement pour l'assurance contre l'incendie, pour la fabrication du beurre et du fromage ou même pour la vente des fruits; mais, en général, le défaut d'organisation et de prudence a fait échouer la plupart de ces entreprises.

La *National Farmers Alliance and industrial Union* est une autre société qui a commencé dans le Sud sous le nom de *National Farmers Alliance* et sous la présidence de Polk. Elle a un caractère plus radical et plus agressif que la *National Grange* à laquelle elle a enlevé une partie de sa clientèle. Réorganisée en 1889, elle a fondé aussi des établissements coopératifs; mais, quoique le succès ne paraisse pas non plus avoir été bien probant

jusqu'ici, elle voudrait instituer de grandes coopérations par État. Elle s'est recrutée surtout dans la démocratie des fermiers de l'Ouest. Sur 34 États ou territoires dans lesquels elle a des cadres réguliers avec un président, se trouvent tous les États du bassin de l'Ohio et du Nord-Ouest. Dans ses congrès annuels, elle se plaint de la tyrannie du capital; elle demande une circulation plus considérable de papier-monnaie, afin d'élever le prix des produits agricoles et d'alléger le fardeau des dettes contractées par les fermiers, l'interdiction de la spéculation sur ces produits, le rachat des chemins de fer par l'État, la défense aux étrangers de posséder des terres, la création, dans chaque comté, de greniers où les cultivateurs puissent déposer leurs grains, et obtenir de l'État des avances sur ce gage. En 1891, elle s'est, en vue d'une action commune sur les élections, rapprochée de l'association ouvrière des *Knights of Labor.*

Ces deux sociétés de la *Colored Alliance*, qui s'est formée parmi les gens de couleur, prétendent avoir ensemble un total de 4 millions et plus d'adhérents. Elles ont une organisation qui rappelle à peu près celle de la franc-maçonnerie et elles ont contribué à former, à l'époque de la dernière élection présidentielle (1892), le *People's Party*, qui a réuni plus d'un million de votes populaires et qui a eu la majorité dans quelques États nouveaux, comme le Colorado et le Kansas. Ce *People Party* réclame l'exploitation des chemins de fer par l'État, l'augmentation de la monnaie, l'impôt progressif, l'interdiction de la propriété foncière aux étrangers et aux associations de spéculateurs, la prohibition des marchés à terme, la faculté de déposer des récoltes dans des magasins de l'État et le prêt à 1 pour 100 d'intérêt sur ces dépôts à l'aide d'une émission de papier-monnaie. Les courants d'idées réformatrices ou socialistes qui circulent dans la démocratie agricole des Etats-Unis n'ont pas moins d'intensité que ceux qui se produisent dans la démocratie des fabriques. Toutefois ces sociétés ne se bornent pas à une agitation politique. Elles ont aussi une action éducatrice; elles ont fondé un nombre considérable de cours ou conférence. L'Alliance a institué des leçons hebdomadaires de science politique. Récemment la *Grange* a décidé qu'elle proposerait à ses loges des sujets de discussion sur la monnaie, les banques, les associations, les tarifs. Un service de presse, qui s'adresse à un millier de journaux, a été institué pour répandre les projets de réforme agraire.

Etendue et importance des exploitations. — Les colons du dix-huitième siècle n'avaient cultivé que quelques parties des terres situées à l'est du massif des Appalaches, et, comme ils avaient eu, dans le principe, à se garantir des attaques des Indiens, c'était le

plus souvent dans les lieux découverts, sur les hauteurs, qu'ils avaient construit leurs fermes; les bas-fonds étaient, en général, moins sûrs, et l'assainissement en eût été plus coûteux.

Au milieu du dix-neuvième siècle, en 1850, les terres en culture représentaient seulement un peu plus du tiers (38 pour 100) des 293 millions d'acres occupés par des exploitations agricoles; sur 113 millions d'acres (45 millions d'hectares) qu'elles comprenaient, il n'y en avait que 15 millions entre les Appalaches et le Mississipi (y compris les Etats du golfe) et que 5 à l'ouest du fleuve.

En 1880, l'étendue des terres en culture s'était élevée à 284 millions d'acres (114 millions d'hectares). Ces 284 millions d'acres représentaient à peu près la moitié des terres comprises dans les exploitations agricoles, dont l'étendue totale était de 536 millions d'acres.

Les terres de la vallée de l'Ohio, que l'on peut citer comme témoins du progrès accompli, valaient 1 ou 2 dollars l'acre (de 5 à 10 francs) il y a cinquante ans; elles en valent maintenant de 40 à 60 (200 à 300 francs), quand elles sont pourvues des bâtiments et instruments d'exploitation.

Ces chiffres et les suivants, qui sont empruntés au Census, donnent, quelque imparfaite que soit une détermination statistique de ce genre, une idée générale de l'accroissement de la richesse agricole.

D'après les données qui précèdent, l'acre de ferme, y compris le matériel d'exploitation, vaut en moyenne 22 dollars, soit 275 francs l'hectare. En France, d'après la statistique décennale de 1882, l'hectare (dont le prix moyen a probablement diminué depuis ce temps) valait 1860 francs. La comparaison de ces deux nombres soulève une question d'économie politique que je pose, mais dont la solution exigerait des développements que je n'ai pas à donner ici.

Pourquoi l'hectare vaut-il près de sept fois moins aux Etats-Unis qu'en France?

Cette valeur n'est pas déterminée par la productivité de la terre, puisque la différence mesurée en blé est de 14, rendement de l'hectare en France, à 11, rendement moyen de l'hectare aux Etats-Unis [1]. Elle l'est sans aucun doute principalement par la grande abondance de la terre qui est offerte par le gouvernement et par les particuliers à bas prix. La concurrence des terres neuves mises à prix de 1 à 10 dollars l'acre limite la hausse de la terre dans les parties de l'Amérique où la propriété est de date ancienne.

[1] Moyenne de vingt années, 1870-1889, pour les États-Unis et de 1871-1890, pour la France. La moyenne des cinq dernières années est de 11,56 hectolitres par hectare pour les États-Unis et de 15,20 hectolitres, pour la France.

En compensation, la main-d'œuvre est plus chère aux États-Unis qu'en France et la dépense en outillage est généralement plus forte. Néanmoins, c'est un grand avantage pour les cultivateurs américains de se procurer à bon marché la terre, qui est l'instrument principal de la production agricole. Quand on compare la rente qu'ils payent à celle que paye le fermier, je ne dis pas en France, où le prix du blé est surélevé par la douane, mais en Belgique, on se demande s'ils ont d'aussi solides raisons de se plaindre de leur sort qu'ils le prétendent? Il est vrai qu'ils ont un niveau d'existence plus élevé et que les hommes se plaignent d'ordinaire sans s'inquiéter s'ils sont mieux que telle autre personne, mais parce qu'ils se trouvent moins bien qu'ils n'ont été ou qu'ils ne voudraient être.

L'étendue des exploitations, dont la moyenne paraissait avoir diminué de 1850 à 1880 (134 acres ou 53 hectares en 1880), et a très légèrement augmenté (137 acres) en 1890, varie suivant les régions. Elle est moindre dans le Nord-Est (et dans l'Utah) que dans les autres régions, et surtout que dans l'Ouest. « A mesure qu'on avance dans l'Ouest, disait M. Breuil, en 1881, on trouve la propriété moins morcelée. » Ainsi, l'étendue moyenne des fermes, en 1880, était de 24 hectares dans le Massachusetts, de 40 dans le Wisconsin, et s'élevait à 190 dans la Californie. En 1890, dans la seule région centrale, il y a de grandes différences d'un État à l'autre : 86 acres dans le Michigan et 93 dans l'Ohio, 103 dans l'Indiana et 127 dans l'Illinois, 181 dans le Kansas et 190 dans le Nebraska. Il ne faut pas oublier qu'une ferme de 100 à 200 acres, c'est-à-dire de 40 à 80 hectares, n'est pas de la grande culture dans cette région.

Il faut distinguer le Sud et le Nord. Dans le Sud, il y a, depuis la suppression de l'esclavage, un grand nombre de petits cultivateurs qui n'avaient pas de terre avant d'être libres et qui ne louent aujourd'hui que de trop petites étendues pour vivre de leur culture, sans être en même temps salariés comme ouvriers de leurs anciens maîtres. Ils sont à la fois métayers et journaliers, et c'est à cause d'eux que le nombre des fermes a plus que doublé, de 1860 à 1880, dans cette région et que, par suite, la superficie moyenne des exploitations y est tombée de 320 acres, cultivées ou non, à 150. C'est ce changement d'état social dans le Sud qui fait croire à une diminution générale de l'étendue moyenne des fermes. En réalité, il n'y a pas diminution dans les autres régions; au contraire, de 1860 à 1880, l'étendue moyenne des exploitations a augmenté de 102 à 114 acres (40,8 à 45,6 hectares) par cultivateur; c'est donc la petite et la moyenne culture (dans le sens où cette expression doit être prise sous le régime de la culture extensive) qui y domine.

Il y a une certaine tendance à la concentration. Le nombre des petites fermes diminue dans les Etats de l'Est, et celui des fermes de moyenne étendue augmente. M. Breuil, consul général de France à New-York, signalait déjà cette tendance en 1881 dans son rapport sur l'agriculture. Autre remarque intéressante : pendant que l'étendue totale des terres en fermes doublait de 1850 à 1890 (dernier Census), celle des terres en culture triplait, la valeur totale des fermes quadruplait, et le matériel d'exploitation triplait ; ce qui semble indiquer que la valeur de la terre cultivée a augmenté ; mais, — si l'on en juge par la valeur proportionnelle du matériel, — elle a gagné en superficie plus qu'en intensité.

Je parlerai plus loin des très grandes fermes du Nord-Ouest. En 1880, les fermes des Etats-Unis se groupaient ainsi sous le rapport de l'étendue :

Etendue.	Nombre des exploitations.	Proportion p. 100.
Moins de 20 acres (8 hectares)	393 990	9,8
De 20 à 100 acres (8 à 40 hect.)	1 814 384	45,3
De 100 à 1000 acres (40 à 400 hect.)	1 771 955	44,2
Plus de 1000 acres (400 hect.)	28 578	0,7

En 1890, le groupement était :

Etendue.	Nombre des exploitations.	Proportion p. 100.
Moins de 10 acres	150 194	9,1
De 10 à 20 acres	265 550	
De 20 à 50 acres	902 777	44,4
De 50 à 100 acres	1 121 485	
De 100 à 500 acres	2 008 694	45,8
De 500 à 1000 acres	84 395	
Plus de 1000 acres	31 546	0,7

La valeur totale des 4 564 641 fermes, en 1890, était de 13 279 millions de dollars, auxquels s'ajoutaient 494 millions pour le cheptel mort et 2209 millions pour le cheptel vivant ; en tout 15 982 millions de dollars (environ 80 milliards de francs).

Les fermes ou exploitations agricoles n'occupent encore que la moindre partie du territoire des États-Unis, considéré dans son ensemble. D'après l'*Album of agricultural Statistics of the United States*, publié en 1891, elles constituaient moins du tiers de la surface totale : 28,9 pour 100. D'après le Census de 1829, elles occupent le tiers du territoire des États-Unis (623,2 millions

d'acres sur un territoire de 1900 millions d'acres, sans l'Alaska), et comme la moitié environ (357,6 millions d'acres) de leur superficie était réellement en culture, il n'y a en réalité que 22 pour 100 du territoire des États-Unis qui soit cultivé. Mais il y a, sous ce rapport, d'énormes différences entre l'Ouest, le Centre et l'Est.

Dans la région occidentale, les dix Etats ou territoires (dans lesquels la Californie n'est pas comptée) situés à l'ouest du 100ᵉ degré de longitude (méridien de Greenwich) n'ont guère que 1 ou 2 pour 100 de leur territoire en exploitations agricoles. Au contraire, dans la portion de la plaine du Mississipi (Illinois, Indiana, Ohio) située à l'est du fleuve, la proportion s'élève au moins à 90 pour 100 : c'est la région la plus favorisée sous ce rapport. Dans la région de l'Atlantique, au nord du Potomac, elle est d'environ 60 à 70 pour 100. Aussi les plaines du Centre, le Nord et le Centre-Atlantique sont-ils les trois régions agricoles où non seulement le sol, en moyenne, a le plus de valeur, mais où se trouve le plus riche matériel d'exploitation en cheptel mort et en cheptel vivant, comme le montre le tableau suivant. Ce sont aussi celles qui produisent le plus.

Propriétaires et locataires. — Si l'on cherche par qui sont exploitées ces fermes, on trouve qu'en 1880, dans l'Ouest, plus des neuf dixièmes l'étaient par le propriétaire (96,1 pour 100 dans le Dakota); que, dans la plaine du Mississipi et dans les Etats du Nord-Est, la proportion varie à peu près de 9 à 7 dixièmes; que, dans le Sud, elle n'est que de 7 à 6 dixièmes (49,7 pour 100 dans South Carolina). Il est remarquable qu'aujourd'hui les propriétaires du Sud exploitent beaucoup moins souvent par eux-mêmes leur domaine que ceux des autres régions et que, parmi leurs tenanciers, il y a beaucoup plus de métayers qu'ailleurs. Dans l'Etat de Delaware, par exemple, sur 100 cultivateurs, il y a 57,6 propriétaires, 5,8 fermiers payant leur fermage en argent, 36,6 tenanciers payant en nature. Le régime du métayage s'explique par l'esclavage du temps passé et le manque de capitaux des fermiers.

La même recherche a été faite pour le Census de 1890 : les résultats en sont connus pour 22 Etats ou territoires. Ils confirment en général les données précédentes, avec cette différence pourtant que le nombre des locations a beaucoup augmenté depuis dix ans, et que le faire-valoir direct a diminué d'autant. Ainsi, en 1880, on calculait que la moyenne générale des exploitations par le propriétaire était de 75,62 par 100 fermes; on n'a trouvé que 67,70 en 1890. C'est dans le Sud, pour la raison que j'ai indiquée, que la diminution s'accuse le plus; la Géorgie, par exemple, n'a plus que 42 propriétaires sur 100, au lieu de 55 qui

cultivent leur terre; la Caroline du Sud, 38 au lieu de 49. Dans l'Ouest, il y aussi de fortes diminutions : 79 au lieu de 97 dans le Wyoming.

Il y a beaucoup de petites fermes que le fermier exploite avec sa famille [1], sans l'assistance d'ouvriers, ou du moins d'ouvriers au mois. Aussi le nombre des exploitants est-il supérieur à celui des salariés : 2 509 456 fermiers ou planteurs (propriétaires ou locataires) et 795 679 ouvriers en 1860 avant la guerre; 4 225 945 fermiers ou planteurs (propriétaires ou locataires) et 3 323 876 ouvriers en 1880 [2]. Si le nombre des ouvriers a beaucoup augmenté dans l'intervalle, c'est que les anciens esclaves sont devenus des salariés libres, et que dans le Nord certaines exploitations ont pris plus d'étendue. Il reste néanmoins au-dessous de celui des fermiers; sur 100 fermiers il y avait 79 ouvriers en 1880. Il est inférieur surtout dans les contrées nouvellement peuplées de l'Ouest, comme le Minnesota, le Dakota, la Californie. Au contraire, dans les anciens pays à esclaves, le nombre des ouvriers l'emporte sur celui des fermiers.

Il existe aux Etats-Unis (excepté dans le Sud) une véritable démocratie de propriétaires-cultivateurs, suivant l'expression des Américains. Mais on ne dirait pas, comme en France, que « la terre est au paysan », parce qu'il n'y a pas, à proprement parler, de paysans en Amérique. L'homme y vit de la terre par son travail personnel et par la petite culture (comme on l'entend en Amérique, c'est-à-dire avec des fermes d'une cinquantaine d'hectares). Quand on considère que la différence entre le nombre des fermes en 1870 et en 1880 représente un accroissement moyen annuel de 135 000, et que, par conséquent, 135 000 familles ont trouvé chaque année un établissement sur le domaine rural des Etats-Unis, on comprend quelle influence la terre a exercée et exerce encore sur le peuplement du pays, sur le bien-être des habitants, et par contre-coup sur le salaire en général, salaire industriel aussi bien que salaire agricole. Le jour où les terres à occuper viendraient à manquer serait probablement suivi d'une diminution de l'immigration.

Ce sont les petits cultivateurs et les défricheurs, gens en général énergiques et industrieux, qui se passent d'ouvriers. Ils font un très rude labeur. Comme la domesticité est fort peu du goût des

[1] Le nombre des fermiers est, en général, un peu supérieur à celui des fermes, parce qu'il y a quelquefois plusieurs personnes associées pour une même exploitation.

[2] Dans ces nombres ne sont pas comprises certaines catégories d'agriculteurs, comme les jardiniers. Le nombre total des personnes employées dans l'agriculture en 1880 était de 4 074 238.

filles de race blanche nées en Amérique, le travail de la fermière dans les petites exploitations sans domestique n'est pas beaucoup moins rude que celui du fermier, quoique le perfectionnement de l'outillage et le changement des mœurs aient beaucoup atténué son labeur depuis un demi-siècle.

Production des céréales et autres plantes herbacées. — On peut dire d'une manière générale que la production des céréales est très abondante relativement à la population. En effet, les États-Unis ont récolté, en 1893, année médiocre, 1003 millions d'hectolitres de céréales, soit 16 hectolitres par habitant. En France, la récolte des céréales a été de 219 millions d'hectolitres, soit 5,6 par habitant[1]. Cette comparaison ne doit pas être serrée de trop près, parce que les céréales dont se compose le total sont loin d'avoir la même valeur; mais elle donne une idée approximative de l'importance des récoltes.

Le progrès de cette production a été très rapide de 1867 à 1885. Pendant que la population augmentait dans la proportion de 100 à 125 (50 millions au recensement de 1880, et 62 millions et demi au recensement de 1890), la récolte du maïs s'élevait de 100 à 275, celle du blé à 241, celle de l'avoine à 270.

Les principales céréales récoltées aux États-Unis sont le maïs et le froment. Le maïs a été cultivé de tout temps en Amérique. Aujourd'hui il n'est pour ainsi dire pas un seul État qui n'en produise.

Le nombre d'acres qui lui est consacré a rapidement et constamment augmenté de 1867 à 1886, période pendant laquelle il a doublé (33 millions d'acres en 1867, 76 en 1886); on peut même, à l'aide du Census, établir que l'accroissement date de plus loin et qu'il a été momentanément interrompu par la guerre civile. Depuis 1886 on constate un certain arrêt et même, à travers les variations annuelles, une légère diminution dans la production totale. Cependant, depuis 1880, il y a eu un léger progrès dans le Sud, un progrès sensible dans la région située à l'ouest du Mississipi, mais un état stationnaire ou légèrement rétrograde dans le bassin de l'Ohio.

La récolte, qui est plus sujette que la superficie à varier sous l'influence du climat, a cependant suivi à peu près la même marche : 768 millions de boisseaux (278 784 000 hectolitres) en 1867; 2112 (766 656 000 hectolitres) en 1889, la plus forte récolte obtenue

[1] La récolte de 1893 (1003 millions d'hectolitres de céréales) aux États-Unis a été faible. Celle de 1893 (219 millions d'hectolitres) en France a été médiocre; la récolte de 1892 avait été de 257 millions d'hectolitres de céréales.

jusqu'ici. Celle de 1893 n'a été que de 1619 millions de boisseaux.

La diminution graduelle du prix a fait perdre aux fermiers presque tout le bénéfice de l'accroissement; la valeur de la récolte était estimée à 610 millions de dollars (3050 millions de francs) en 1867, à 784 (3920 millions de francs) en 1882, le plus fort chiffre qu'elle ait atteint, et à 642 (3200 millions de francs) en 1892.

La culture du blé a fait de plus rapides progrès encore. Elle produisait, d'après le Census, 848 000 boisseaux (307 824 hectol.) en 1839, 100 millions (36 millions d'hectol.), récoltés sur 8 millions d'hectares en 1849, et 490 (178 millions d'hectol.) récoltés sur 15,4 millions d'hectares en 1889; d'après la statistique annuelle, 212 millions en 1867, 611 (222 millions d'hectol.) en 1891, la plus belle récolte que les États-Unis aient eue jusqu'ici; celle de 1892 n'a donné que 516 millions de boisseaux (187 millions d'hectol.) et celle de 1893 que 396 (143 millions d'hectolitres).

En 1840, la France produisait deux fois plus de blé que les États-Unis. Depuis 1875, les États-Unis ont dépassé la France, et leur production a été en 1891 double de la sienne.

Je n'ai pas à insister sur cette culture, parce que je puis renvoyer à un ouvrage français, *le Blé aux États-Unis d'Amérique*, par M. A. Ronna[1], qui jouit d'une légitime autorité et dont j'ai pu mieux apprécier la valeur, après avoir visité quelques-unes des régions décrites par lui. Mais les renseignements statistiques de cet ouvrage s'arrêtent à 1879, et depuis ce temps, il s'est produit de notables changements.

Jusqu'en 1849, plus de la moitié de la production du froment appartenait aux États riverains de l'Atlantique. De 1849 à 1869, la supériorité a passé aux États situés entre les Appalaches et le Mississipi, qui ont fourni à peu près la moitié de la récolte totale. En 1892, plus de la moitié provenait des États situés à l'ouest du Mississipi. Le centre de la production, que les Américains nomment *Wheat belt*, s'est, ainsi que le centre de gravité de la population, déplacé vers l'ouest à mesure que les terres depuis longtemps en culture ont été fatiguées, et que la colonisation et les moyens de transport ont facilité de nouveaux défrichements.

[1] D'après M. Ronna, la culture du blé paraît avoir été introduite au commencement du dix-septième siècle dans les colonies anglaises. Les États-Unis du Nord et du Centre ayant en général un hiver rude, un printemps long et humide, mais un été très chaud, cultivent surtout des variétés de froment qui mûrissent vite. Dans les États du Sud, la maturation a lieu en mai, dans le Centre en juin, dans le Nord en juillet. Le blé d'hiver est cultivé surtout dans les États de l'Est, du Midi et du Centre; le blé de printemps l'est dans les autres États : au nord de l'État du Missouri, dans la région des Grands lacs, dans la Nouvelle-Angleterre.

De 1867 à 1880, la surface totale cultivée en blé a passé de 18 millions d'acres à 38 et la récolte de 212 millions de boisseaux à 498 : c'est la période la plus prospère.

L'année agricole 1867-1868, après la guerre, a été marquée par une grande activité commerciale; le blé a atteint son prix le plus haut, et les cultivateurs ont réalisé de gros profits. Les années 1869 et 1870 n'ayant donné que de bas prix (surtout pour le maïs), l'ensemencement du blé n'a pas augmenté et la récolte a diminué en 1870 et en 1871. Puis l'un et l'autre ont rapidement progressé de 1871 à 1880 (excepté en 1875 et 1876) : c'est alors que la récolte a atteint 498 millions. C'est la période où la machinerie agricole s'est propagée le plus rapidement, où les moyens de transport se sont le plus améliorés et où l'Amérique a pris une position considérable sur le marché européen.

Depuis l'année 1882, la baisse du prix du blé a déconcerté les fermiers et les spéculateurs [1]; diverses autres causes, notamment la difficulté plus grande des débouchés résultant soit de la concurrence d'autres pays exportateurs, soit des mesures restrictives de douane dans plusieurs pays importateurs, ont entravé le progrès. Depuis 1880, les emblavements (ou pour mieux dire les superficies sur lesquelles il y a eu une récolte de blé) sont restés à peu près stationnaires : le maximum a été atteint en 1884 (39,4 millions d'acres) et en 1891 (39,9 millions), le minimum en 1885 (34,2 millions) par suite des gelées qui ont détruit les semences, et en 1893 (34,6 millions) par suite de la sécheresse à l'époque des semailles de blé d'hiver, puis ensuite du froid dans la région centrale, et à cause du bas prix qui a empèché beaucoup de fermiers d'ensemencer autant que les années précédentes.

En conséquence, la récolte, depuis 1880, n'a guère varié que par des influences climatériques ou par suite de conditions accidentelles du marché, sans qu'il y ait une tendance régulière et continue à l'accroissement ou à la diminution. La plus forte récolte est celle de 1891, qui correspond à la plus grande superficie de récolte et qui a été de 611 millions de boisseaux (222 millions d'hectolitres); la plus faible est celle de 1885, qui correspond à la plus petite superficie de récolte et qui a été de 357 millions de boisseaux; la récolte de 1893 (396 millions de boisseaux — 144 millions d'hectol.) a été une des plus faibles.

Cependant les emblavements ne sont pas restés partout stationnaires. Pendant qu'ils décroissaient dans l'Est et dans le bassin de

[1] En 1887, le prix a été à Chicago plus bas qu'il n'avait jamais été depuis 1865. Il avait remonté un peu depuis ce temps.

l'Ohio, ils ont continué à augmenter (excepté en 1893) dans la plupart des États de l'Ouest.

Ce qui est en décroissance depuis dix ans, c'est la valeur dont je parlerai plus loin. Elle était estimée (valeur à la ferme) 474 millions de dollars (2370 millions de francs) en 1880, et 213 millions (1065 millions de francs) en 1893. Cette décroissance a été presque continue, principalement de 1880 à 1887. S'il y a eu en 1891 un relèvement subit dans la valeur totale de la récolte, c'est un accident dû non à la hausse du prix, mais à l'énorme rendement de la terre. D'autre part, la chute brusque de 322 millions de dollars, en 1892, à 213, en 1893, paraît être en partie un fait accidentel (médiocre récolte) et en partie le résultat d'une cause permanente (abaissement des prix).

Rendement des cultures de céréales. — Si l'on tient compte des cultures moins importantes sur lesquelles il serait trop long d'insister ici, voici la valeur moyenne pour les États-Unis pendant la période 1880-1889, du produit de l'acre (et celui de l'hectare) cultivé en céréales :

	Produit de l'acre. — Dollars.	Produit de l'hectare. — Francs.
En maïs	9,47	118,37
froment	9,95	124,57
avoine	8,16	102 »
orge	12,76	159,50
seigle	8,27	103,37
sarrasin	8,24	103 »

Le coton. — Quant aux autres plantes herbacées, le coton a, comme on sait, une importance considérable en ce pays. Le cotonnier est une plante délicate qui craint le froid et les vents du nord et qui exige une terre fertile. Les principales espèces sont le cotonnier arborescent, qui donne principalement les longues soies, et le cotonnier herbacé, qui donne les courtes soies et qui, beaucoup plus cultivé que l'autre, entre dans la rotation des bonnes terres de labour [1]. Le premier ne supporte pas les hivers rigoureux; le second, dont la végétation dure à peu près sept mois, a besoin d'un été très chaud. On plante le coton à la fin de février, en Géorgie; au milieu de mars, dans la Caroline du Sud; au milieu d'avril, dans le Mississipi; de manière, autant que possible, à éviter les gelées

[1] Le cotonnier herbacé a une hauteur moyenne de 1 mètre. Lorsque j'ai traversé, d'Atlanta à Richmond, les États du Sud, en suivant la région boisée du Piedmont, les cotonniers que j'ai vus dans les clairières de la forêt paraissaient s'élever à peine à 60 centimètres au-dessus du sol.

et les inondations. A l'époque de la maturité, c'est-à-dire au mois de juillet, la récolte commence; elle continue durant plusieurs mois, à mesure que les capsules entr'ouvertes laissent échapper leurs flocons de duvet. Hommes, femmes et enfants sont alors employés à cueillir les touffes, à les faire sécher sur des claies, à égrener et à battre. La graine sert à fabriquer une huile à brûler, légèrement fumeuse.

Le coton poussait spontanément dans le sud des États-Unis. Cependant, malgré les efforts faits par quelques gouverneurs pour attirer de ce côté l'attention des planteurs exclusivement occupés du tabac, la culture ne se développait pas parce que l'Angleterre consommait encore très peu de coton et que les colons n'avaient pas le droit de fabriquer leurs propres étoffes. On n'en récoltait guère qu'en Louisiane et en Géorgie, où le coton longue-soie a été importé seulement en 1786, après la guerre de l'Indépendance. En 1770, 7 balles et 3 barils de coton furent expédiés par la colonie à la métropole et, après la paix, en 1784, 8 balles arrivèrent sur le marché de Liverpool. La marchandise fut alors saisie pour cause de fausse déclaration, parce que, disait la douane, « une si grande quantité de coton ne pouvait pas avoir été récoltée aux États-Unis. » Quatre ans après, l'importation en Angleterre était déjà de 309 balles, et en 1806, les Etats-Unis, outre leur consommation, exportaient 100 000 balles. Ce progrès était dû en partie à la nécessité où s'étaient trouvés les Américains de se suffire à eux-mêmes pour leur consommation de tissus.

Après l'invention de la machine à égrener par Eli Whitney et le rétablissement de la paix en Europe, l'accroissement fut très rapide: l'exportation décupla en trente ans. La production avait été évaluée à 400 000 balles environ en 1821, et s'était élevée par une progression régulière, à 5 198 000 en 1860. La guerre de rébellion et l'abolition de l'esclavage la paralysèrent; on ne trouva que 2 200 000 balles en 1866, lorsque la statistique de la récolte fut de nouveau dressée, et ce n'est que vers 1878 que cette récolte est parvenue à remonter au niveau de 1860. Elle l'a beaucoup dépassé aujourd'hui. Elle a été en 1892 de 9 035 000 balles, soit (la balle étant comptée à raison de 476 livres, ou 215 kilogrammes), 1948 millions de kilogrammes. La récolte de 1893, à cause de la réduction des surfaces cultivées et des dommages causés par les insectes, n'a été que de 6 717 000 balles; c'est la plus faible que les Etats-Unis aient eue depuis 1887.

Malgré l'augmentation, cette culture ne donne pas satisfaction aux fermiers, que découragent les bas prix; c'est pourquoi il y a eu diminution dans la surface cultivée en 1892.

Le sucre. — Les Etats-Unis sont au nombre des États producteurs du sucre.

L'érable croît en abondance dans les forêts du Nord-Est et du Centre; on en extrait du sucre par des incisions pratiquées sur le tronc de l'arbre et on consomme généralement ce sucre sous forme de sirop. La Nouvelle-Angleterre (surtout le Vermont), le New-York, la Pensylvanie, l'Indiana, l'Ohio, le Michigan, pratiquent cette industrie, qui fournissait en 1880 plus de 20 000 tonnes de sirop, et, en 1893, 3 millions de livres de sucre.

La canne à sucre est cultivée sur toute la côte du golfe du Mexique, surtout en Louisiane dans le delta du Mississipi, qui fournissait à lui seul plus des deux tiers de la récolte en 1880 et qui fournit aujourd'hui les 9/10 environ. La production était tombée après la guerre de rébellion à 95 millions de livres de sucre et 6 millions de gallons de mélasse (en 1868-1869); elle a été de 360 millions de livres et de 16 millions 1/2 de gallons en 1891-1892. La Géorgie produit aussi un peu de sucre.

Il y a une quinzaine d'années, on s'était enthousiasmé en Amérique du sucre de sorgho. Les essais ont très médiocrement réussi, et on a presque renoncé à cette culture qui n'a produit, en 1892, que 1 million de livres.

Mais on s'est tourné vers le sucre de betterave, qui a donné de meilleurs résultats et qui commence à entrer dans la période industrielle; de grandes fabriques se sont installées, et la culture a pris en deux ou trois ans un soudain et rapide développement, surtout en Californie qui possède trois grandes fabriques de sucre. Cependant la cherté de la main-d'œuvre apporte jusqu'ici un très sérieux obstacle à ce développement. La production du sucre de betterave était de 5400 tonnes en 1891; elle a monté, en 1893, à 12 000, soit environ 27 millions de livres (12 millions de kilos), dont 21,8 en Californie.

La production totale des Etats-Unis, qui était en 1840 de 65 000 tonnes, toute en sucre de canne provenant presque entièrement de la Louisiane, s'est élevée à 220 000 tonnes ou 481 millions de livres en 1893, à savoir : sucre de canne, 450 millions de livres; sucre de betterave, 27 millions; sucre de sorgho, environ 1 million; sucre d'érable, 3 millions.

Cette production (que le gouvernement protège par une prime) ne suffit pas aux Etats-Unis qui ont fabriqué en outre 30 000 tonnes de sucre avec des mélasses importées et qui ont importé 1 593 000 tonnes de sucre, c'est-à-dire pour une valeur de 100 millions de dollars. L'importation forme donc les huit neuvièmes de la consommation totale, qui est de 1 813 000 tonnes.

En 1892, pour la première fois, l'entrée en franchise qui résulte de traités signés en 1877 avec certaines puissances étrangères a constitué presque la totalité de cette importation.

La consommation du sucre par tête augmente rapidement aux Etats-Unis : 43 livres en 1880; 62 (28 kilos) en 1892. Il est vraisemblable que cette consommation augmentera encore et que la production indigène, particulièrement celle du sucre de betterave, prendra d'amples développements.

Les forêts et le bois. — Les bois occupent le tiers des exploitations agricoles. Mais les bois dépendant des fermes ne sont qu'une petite partie des surfaces boisées aux États-Unis.

Ce pays est une des contrées du globe les plus riches en forêts; l'étendue totale est évaluée à 450 millions d'acres (180 millions d'hectares) dont 2/5 dépendent des fermes et 3/5 n'en dépendent pas. Comme son territoire est très étendu, il possède une flore arborescente très variée : les botanistes y comptent environ 300 espèces d'arbres, non compris les arbrisseaux.

Les surfaces boisées n'ont pas beaucoup varié depuis cinquante ans, mais l'exploitation très active de l'industrie a considérablement diminué la quantité des beaux arbres.

Consommation du bois. — Le bois à brûler est consommé surtout pour les usages domestiques aux États-Unis, principalement pour le chauffage et la construction des maisons qui, dans les campagnes, sont presque toutes en bois et qui le sont souvent aussi dans le villes. Dans les régions où il abonde il est gaspillé, pendant que, dans les régions les plus peuplées, on se plaint de sa rareté croissante et que le charbon minéral le remplace dans un grand nombre de cas. Après les usages domestiques, ce sont les chemins de fer et les bateaux à vapeur, les mines et les usines qui en consomment le plus. On exporte une très grande quantité de bois de construction, de menuiserie et d'ébénisterie, de bardeaux et de lattes; les États du Pacifique approvisionnent l'Océanie et l'Amérique du Sud; les États du Centre et de l'Atlantique envoient leurs produits en Europe.

Les animaux de ferme. — En 1893, on comptait 66 millions et demi d'habitants sur le territoire des États-Unis et 163 millions d'animaux d'espèce chevaline, ovine et porcine : 25 animaux par 10 habitants. D'un même total renfermant des unités aussi différentes qu'un cheval et un mouton, on ne peut tirer une mesure numéraire; on se fait seulement par comparaison une idée relative de la richesse des habitants des États-Unis en animaux de ferme, en remarquant qu'en France le rapport était, en 1892, de 12 animaux par 10 habitants. L'idée n'est plus la même si l'on établit la com-

paraison relativement au territoire : aux États-Unis, le nombre des animaux de ferme, par rapport à la superficie des terres appartenant à des fermiers, était, en 1893, de 65 par kilomètre carré, tandis qu'en France il est de 92.

Le nombre des chevaux a beaucoup augmenté depuis une trentaine d'années : de 4 millions un tiers environ en 1850, il s'est élevé à plus de 16 millions en 1894[1].

Dans ces chiffres, les animaux de ferme sont seuls compris. Pour avoir le total des animaux d'espèce chevaline aux États-Unis, il faudrait ajouter les chevaux employés hors des fermes, et qui étaient au nombre d'un million et demi en 1870.

Mulets et ânes. — Les mulets et ânes, qui sont en général grands et vigoureux et dont le nombre a plus que triplé depuis 1850 (559 000 en 1850 et 2 360 000 en 1894)[2], dominent dans le Sud aux États-Unis comme en France.

Dans beaucoup de fermes du Nord, on les préfère aujourd'hui, parce que ces animaux sont réputés savoir mieux se nourrir et prendre soin d'eux mieux que les chevaux.

Race bovine. — Les bêtes à cornes sont une des principales richesses agricoles des États-Unis, et une richesse dont l'importance s'accroît rapidement à mesure qu'augmentent les défrichements et les habitants. L'étendue des pâturages et l'abondance du maïs favorisent l'élevage. Les animaux de race bovine (bœufs de travail, vaches laitières et autres animaux de racine bovine) étaient 17 770 000 en 1850 et 53 000 000 en 1894[3] : merveilleux progrès en quarante-trois ans.

Race ovine. — Les Américains se sont moins appliqués à l'élevage des moutons. Le nombre total des bêtes de race ovine était d'environ 22 millions en 1850 et de 45 en 1894; il avait dépassé 50 en 1884, nombre un peu moindre que celui des bœufs; depuis une dizaine d'années, l'état était resté à peu près stationnaire; il y a même aujourd'hui rétrogradation.

Porcs. — Les porcs ont, aux États-Unis, une importance beaucoup plus grande que les moutons, quoique le nombre total des animaux ne soit pas plus considérable; mais on élève un porc en

[1] On estimait en 1893 la valeur des chevaux à 992 millions de dollars (4960 millions de francs), et en 1894 à 769 (3845 millions de francs) seulement. Le nombre des chevaux avait peu changé.

[2] Valant 164 millions de dollars.

[3] En 1893, 52 300 000, dont 16 424 000 vaches laitières valant 357 millions de dollars (1 785 millions de francs) et 36 millions d'autres animaux de race bovine valant 548 millions de dollars (2740 millions de francs). En 1894, 16 482 000 vaches laitières valant 359 millions de dollars et 36 608 000 autres animaux de race bovine valant 537 millions de dollars.

moins de temps qu'un mouton, et le produit annuel est ainsi beaucoup plus considérable. L'élevage de ces animaux est un des côtés caractéristiques de l'agriculture américaine.

Les porcs étaient, en 1850, au nombre de 30 354 000 et en 1894 au nombre de 45 millions[1], ce qui correspond à 6 animaux par kilomètre carré et presque à 2/3 de tête par habitant. La France possède à peu près 10 porcs par kilomètre carré et 1 porc par 7 habitants.

Le produit des cultures maraîchères était estimé à 73 700 dollars en 1891; la valeur de la volaille et des œufs vendus l'était à 153 000 dollars; celle du lait et de la crème à 1 million de dollars. La production du fromage a été, cette même année, de 300 000 livres; celle du beurre, beaucoup plus importante, de 5 573 000 livres (2 520 000 kilogr.)

Salaire. — L'ouvrier américain était opposé naguère encore à l'introduction des machines : il redoutait une diminution de la demande de travail et un abaissement du salaire. Il se trompait en Amérique comme en Europe, parce qu'il bornait sa vue à la première apparence des choses, comme on le fait souvent en matière économique.

L'ouvrier américain, dans la ferme comme dans la fabrique, a généralement non seulement un salaire plus fort, mais des habitudes de bien-être et d'indépendance plus grandes que l'ouvrier européen. Le jour du repos hebdomadaire, dimanche ou samedi, il n'est assujetti qu'à deux heures de travail, et chaque mois il a presque partout une journée de liberté.

La moyenne générale du salaire mensuel de l'ouvrier nourri étant de 6 dollars inférieure à celle du salaire de l'ouvrier non nourri, d'après la statistique du département de l'Agriculture, la nourriture (avec le blanchissage dans beaucoup d'États) ressort à 20 cents (1 franc) par jour.

Les ouvriers, parmi lesquels il y a plus d'immigrants que d'Américains, travaillent en général énergiquement, parce qu'ils travaillent en commun avec le maître, qu'ils mangent à sa table, et qu'ils ont de bons outils. Ils font par jour trois repas composés de pain, viandes, légumes, thé et café. Dans les grandes fermes, ils ont leur table à part, mais ils sont en quelque sorte entraînés par la machine et par la discipline. L'ouvrier économe peut épargner la plus grande partie de ses 20 dollars. Ceux qui sont engagés au mois sont à peu près fixes pendant une année au moins.

La suite prochainement. Émile Levasseur.

[1] Il a même été de près de 52 millions et demi en 1892. La valeur en 1892 était de 295 millions de dollars (1475 millions de francs).

LE MARIAGE CIVIL

ET

LE KULTURKAMPF EN HONGRIE[1]

IV

Szapary succombait à une intrigue calviniste, à une révolution de palais habilement préparée. En dépit des apparences, on en voulait moins à son programme politique qu'à sa personne, et si les libéraux désiraient passionnément sa chute, c'est qu'ils comptaient mettre à sa place un ministre selon leur cœur. A leurs yeux, Szapary avait un défaut radical, irrémédiable, que rien ne pouvait ni atténuer ni corriger; catholique croyant, il essayait de concilier les aspirations modernes avec sa foi. Un catholique président du cabinet, sous le sceptre du roi apostolique, les Juifs ne se résignaient plus à cette anomalie monstrueuse! Coûte que coûte, il fallait trouver un prétexte pour le renverser. Le royaume de saint Étienne n'était-il pas devenu un fief du calvinisme et du judaïsme? Les catholiques sont 10 millions; les calvinistes, les protestants et les Juifs réunis atteignent à peine le chiffre de 3 millions : c'est donc à ces derniers de dominer la nation. Quoi de plus naturel que cette logique sectaire? Aussi l'hésitation ne fut pas longue dans les sphères où se réglaient les destinées du pays, et on voyait encore les pieds de ceux qui emportaient le ministère défunt, que déjà le nouveau cabinet paraissait à la porte.

Comme on pouvait s'y attendre, « la clique Tisza » revenait au pouvoir. Sans doute, le vieux Koloman restait personnellement dans la coulisse, mais il tenait les fils des marionnettes qui allaient se mouvoir sur la scène pour la plus grande satisfaction d'Israël. Le nouveau ministère était son œuvre, sa chose : il se composait de ses disciples soigneusement triés sur le volet.

La Hongrie avait un cabinet franchement calviniste et sectaire. Weckerlé, le président, appartenait à ce protestantisme rationaliste qui fait cause commune avec le calvinisme incrédule. Trois de ses collègues étaient des calvinistes avérés : Szilagyi, le

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1894.

comte Louis Tisza, le plus jeune frère de Koloman et le comte Bethlen. Sans être calvinistes eux-mêmes, les autres ministres étaient des créatures de Tisza, qui lui devaient leur fortune politique. L'homogénéité était donc parfaite, et la guerre contre le catholicisme et contre les autres confessions chrétiennes pouvait être reprise avec une vigueur nouvelle. Sous un chef comme Weckerlé, on était presque sûr de réussir.

Weckerlé a sur Tisza un avantage considérable, il est extrêmement populaire dans sa patrie d'adoption. Esprit de premier ordre, d'une puissance de travail prodigieuse, très instruit et assez éloquent, il a de plus un caractère qui éveille la sympathie. Jeune encore, — il est né en 1848, — affable, souriant, insinuant et cauteleux comme un Souabe, il attire par ses manières enveloppantes ceux que ne subjugue pas son talent. Grâce à cet ensemble de qualités aimables et solides, il fit rapidement son chemin. Après avoir achevé ses études à l'université de Pesth, il entra au ministère des finances. Là, il se signala par des aptitudes peu communes, si bien qu'en 1886, Tisza se l'associa en qualité de sous-secrétaire d'Etat des finances. A cette époque, le budget de la Hongrie traversait une crise qui faisait craindre une catastrophe. Les impôts grossissaient dans une proportion effrayante et, loin de se combler, le gouffre du déficit s'élargissait chaque année. Besoin était de trouver un remède à ce mal. Tisza espéra qu'avec le secours de Weckerlé, il arriverait à une combinaison finanicère qui sauverait le pays. Son attente ne fut point déçue. Au bout de trois ans, le déficit avait complètement disparu du budget. Il est vrai que ce résultat avait été obtenu au prix de sacrifices énormes. Ce n'en était pas moins un succès éclatant dont tout le mérite revenait à Weckerlé. Pour ce motif, la joie fut grande en Hongrie lorsque, en 1889, on lui confia le portefeuille des finances. On savait qu'il était hostile au fiscalisme à outrance et que la prospérité économique du royaume lui tenait à cœur autant que l'équilibre budgétaire. Il n'y eut qu'une voix pour applaudir à sa nomination.

Jusqu'alors Weckerlé n'était mêlé que très indirectement à la politique religieuse du gouvernement hongrois, l'œuvre de déchristianisation avait été confiée à d'autres. Tisza, pour qui la question religieuse dominait tout le reste, s'efforça d'infuser à son collègue protestant le fanatisme anticatholique dont il était lui-même obsédé et il réussit. Le ministre des finances épousa peu à peu toutes les passions haineuses de l'implacable calviniste. Au lieu de se confiner dans sa sphère, il fit de fréquentes incursions dans le domaine religieux, et devint partisan acharné des réformes ecclésiastiques réclamées par les Juifs et les franc-maçons. Il était mûr pour la

présidence du cabinet. Le pape calviniste, qui avait tout comploté et tout préparé, jugea le moment venu d'élever son homme-lige sur le pinacle. En un tour de main, le naïf comte Szapary fut culbuté, et Weckerlé hissé à sa place. « La presse juive de Pesth, écrivait quelque temps après la *Kreuzzeitung*, célèbre des orgies de joie. »

L'exultation d'Israël s'expliquait sans peine. On ne tarda pas à savoir que la grande, j'allais dire l'unique, mission du cabinet Weckerlé était de reprendre la politique religieuse de Tisza. Il n'y eut même pas d'hésitation à cet égard. Dès le 22 novembre 1892, — le ministère avait été nommé le 17, — le président du conseil développa son programme devant la Chambre : sécularisation de l'état civil, réception des Juifs, libre exercice des cultes, mariage civil obligatoire; c'est, comme on voit, toute la lyre calviniste. La déclaration de guerre, lancée au couvent de Komorn par l'évêque Pap, s'enveloppait ici dans des formules moins provocantes, tout en prenant une plus grande précision. On ne parlait plus directement d'attaquer l'Eglise, mais on annonçait des lois qui, en réalité, devaient être des instruments de persécution.

Très divers furent les sentiments avec lesquels la Chambre accueillit le programme de Weckerlé. De l'aveu du *Pesther Lloyd*, le ministre s'était aventuré sur une mer orageuse : « De nombreux éclairs, disait ce journal, sillonnaient la nue, et les vents contraires se déchaînaient de tous les horizons. » Seule, l'aile gauche du parti gouvernemental, — les révolutionnaires de Kossuth, — applaudissaient avec frénésie. Les éléments modérés ne cachèrent ni leur surprise ni leur mécontentement. Le chef du parti national, le comte Albert Apponyi, fit des réserves et déclara que la réforme de la législation matrimoniale lui paraissait prématurée. Il refusa de s'engager pour le mariage civil obligatoire. La majorité libérale elle-même regimba contre le plan d'action que la « clique Tisza » essayait d'imposer au parti sans l'avoir consulté.

Devant cette opposition inattendue, le chef fut obligé de faire machine en arrière. Comme les mécontents s'en prenaient surtout au mariage civil, il crut devoir calmer les susceptibilités froissées sous ce rapport. Dans une réunion du 27 janvier, il annonça que les diverses parties du programme ne lieraient les membres de la majorité que le jour où les projets de loi seraient approuvés par eux et déposés au bureau de la Chambre. Pour le moment, chacun conservait sa liberté d'appréciation.

Malgré ces larges concessions, il resta des récalcitrants. Trois des députés ministériels les plus influents, entre autres l'ancien président de la Chambre, M. de Péchy, protestant zélé et curateur de l'Eglise évangélique en Hongrie, se retirèrent du parti, disant

qu'ils considéraient le mariage civil comme nuisible, ou tout au moins inopportun. Ce fut le sentiment d'un groupe d'autres députés gouvernementaux.

L'opposition, qui éclatait au sein du Parlement, n'était que le contre-coup d'une opposition bien autrement vive qui se manifestait dans le pays. Les Grecs orientaux, Serbes et Roumains, repoussèrent avec indignation l'idée du mariage civil. Se ralliant à l'opinion de M. de Péchy, les protestants luthériens rejetèrent également les réformes ecclésiastiques dont voulait les gratifier la coterie calviniste. Les Saxons, surtout, bien que leurs députés eussent fait la paix avec le gouvernement, sous le ministère de Szapary, entendaient conserver leur législation matrimoniale traditionnelle. On se défiait de ce présent grec sous lequel on sentait la main rapace du Juif.

Les catholiques étaient intéressés plus que les autres confessions à éviter le coup de filet de Weckerlé, car c'est principalement à leur Église qu'on en voulait. Avertis par une douloureuse expérience, les évêques furent, cette fois, à leur poste d'honneur. La chute de Szapary et l'avènement du ministère Weckerlé leur firent comprendre que l'heure de la lutte décisive avait sonné et qu'il n'y avait pas un jour à perdre. Le successeur de l'inoubliable cardinal Simor invita les évêques hongrois à se réunir au palais primatial d'Ofen pour débattre les graves problèmes du moment. La conférence s'ouvrit le 15 décembre, moins de quatre semaines après les déclarations de Weckerlé, et elle dura trois jours. Le programme sectaire y fut discuté avec autant de modération que d'objectivité. On n'écarta pas en bloc les soi-disant conquêtes modernes. Relativement à la réception des Juifs, les évêques ne firent point d'objections. De même, ils ne s'opposèrent pas, en principe, à la laïcisation des registres de l'état civil. Ce qu'ils redoutaient, c'est qu'on voulût en faire une arme contre l'Église. En revanche, l'épiscopat condamna unanimement le mariage civil obligatoire, le considérant comme une violation du dogme chrétien et une profanation du sacrement. Il fallait absolument empêcher cette nouveauté sacrilège de pénétrer dans la législation hongroise.

Les évêques ne s'en tinrent pas à ces manifestations platoniques. Il fut décidé à la conférence qu'on présenterait un *memorandum* au roi, un autre au gouvernement, pour les rendre attentifs au danger des réformes projetées et donner une forme officielle aux protestations de l'Église. En même temps, on résolut de mettre encore une fois le Pape au courant de la situation religieuse de la Hongrie. Enfin, voulant organiser une résistance sérieuse dans le pays, les évêques s'engagèrent à publier des lettres pastorales sur la

question, à combattre la politique de Weckerlé devant la Chambre haute et à mobiliser les forces catholiques en réunissant un congrès.

Le programme d'action était trouvé. Pour la première fois, les évêques étaient tous d'accord et consentaient à prendre en main la défense des intérêts catholiques. Trop longtemps, plusieurs d'entre eux avaient dormi le sommeil de l'insouciance, laissant à de pauvres curés le soin de réagir contre les empiètements de la franc-maçonnerie. Sous prétexte d'aimer la paix, ils livraient le troupeau à la dent du loup, comme de vrais mercenaires. L'attitude de plus en plus agressive du gouvernement leur ouvrit les yeux. Il n'y avait plus à tergiverser : les ennemis de l'Église leur imposaient la lutte; à moins d'être lâches et félons, ils étaient forcés de l'accepter. A la conférence de décembre, ils l'acceptèrent avec une ardeur qui contrastait singulièrement avec leur torpeur d'autrefois. Ils se mirent à la tête du mouvement catholique, sans arrière-pensée, semblait-il, et sans hésitation. Aussitôt rentrés chez eux, chacun s'empressa de préparer son manifeste et de porter à la connaissance du clergé et du peuple les décisions de la conférence d'Ofen.

Le feu fut ouvert par le vieil évêque de Rosenau, Mgr Schopper. Dans une lettre pastorale qui parut le 30 décembre, le vaillant prélat critiqua les réformes du gouvernement avec une véhémence qui souleva la fureur des adversaires. Mgr Schopper avait publié les fameux décrets du Vatican du 7 juillet et du 26 septembre 1890. La presse juive somma le ministre de le condamner pour violation du *Jus placeti*. Toutes les foudres de la justice furent appelées sur la tête de cet évêque rebelle qui avait osé parler comme un apôtre.

Ce bruit et ces menaces n'eurent pas l'effet désiré. Le gouvernement n'osa point porter la main sur un prince de l'Église, et les autres évêques lancèrent des mandements qui, pour être plus modérés dans la forme, étaient tout aussi énergiques dans le fond.

Heureux de se sentir appuyés par ses chefs hiérarchiques, le clergé paroissial, qui avait déjà beaucoup souffert, accueillit ces enseignements avec une joie reconnaissante et s'empressa de les commenter aux fidèles. Du haut de toutes les chaires sacrées retentissait le cri d'alarme poussé par les évêques, et il fut entendu. On se réveilla peu à peu, et les sectaires qui tenaient le pouvoir étaient à même de constater que le peuple ne serait peut-être pas aussi facile à égorger qu'ils se l'imaginaient. La victime commençait à se cabrer sous l'insulte. D'innombrables pétitions se couvrirent de signatures. On suppliait le roi, on conjurait la Chambre, on sommait les députés de repousser les réformes ecclésiastiques qui tendaient à l'asservissement du catholicisme. Dans les campagnes,

et même dans les villes que ne terrorisent pas les Juifs, l'opinion se prononçait vigoureusement contre le programme de Weckerlé. Si on avait désiré certaines réformes utiles touchant l'état civil, et même le droit matrimonial, on ne les voulait pas avec le caractère antichrétien que leur attribuait Tisza. Sous ce rapport, Magyars catholiques, Saxons protestants, Roumains et Serbes orthodoxes, en un mot tous les chrétiens n'avaient qu'un avis.

V

Le plan que les évêques avaient élaboré à la dernière conférence d'Ofen fut fidèlement exécuté. Dans le courant de janvier, Weckerlé avait déclaré, à diverses reprises, que le ministère n'abandonnerait pas un iota de son programme et qu'il se retirerait, plutôt que de faire la moindre concession. Quoique adressées à la Chambre et à la majorité, ces menaces visaient surtout l'épiscopat. Celui-ci avait si souvent capitulé par crainte ou par ambition, ou par indifférence, que le gouvernement était en droit d'escompter une nouvelle faiblesse. Weckerlé avait adroitement calculé la portée de ses paroles.

A sa grande stupéfaction, les évêques persistèrent dans leur résistance. Pendant que d'énergiques lettres pastorales faisaient le tour des églises de Hongrie, deux Mémoires non moins fermes furent remis, les premiers jours de mars, au roi apostolique et à son gouvernement. Le programme ministériel y était étudié et réfuté point par point ainsi que les évêques l'indiquent dans la lettre adressée au Saint-Père vers la même époque. L'Église prenait franchement position. Elle traçait la ligne de démarcation entre les réformes utiles et admissibles et celles qui sont simplement des armes offensives contre la religion. Elle proposait une transaction qui éliminait certains abus tout en sauvegardant les intérêts vitaux du christianisme.

L'épiscopat nourrissait-il l'espoir de ramener le ministère à de meilleurs sentiments? C'eût été bien mal connaître les exigences des loges! Nous ne saurions assez le redire, la franc-maçonnerie ne voulait pas de la paix religieuse ni de la réconciliation entre l'Église et l'État. Avoué ou non, son but est de laïciser la Hongrie, pour réussir plus facilement à la déchristianiser. On ne le savait que trop dans les milieux ecclésiastiques, mais les évêques tenaient à remplir leur devoir jusqu'au bout et à tendre loyalement la branche d'olivier aux sectaires qui la repoussaient. Par leur démarche conciliante, ils avaient à cœur de prouver au peuple que si la guerre religieuse venait à ravager la Hongrie, la faute en serait uniquement à l'État.

Cette même leçon se dégageait également du congrès catholique

qui se réunit à Komorn, le 24 avril. En effet, le premier orateur de cette réunion, le jeune comte Ladislas Szapary, traita avec une grande hauteur de vue le thème si actuel de la paix entre l'Eglise et l'Etat. « Nous n'avons nulle envie de faire la guerre à l'Etat, s'écria-t-il, mais nous ne voulons pas non plus que l'Etat fasse la guerre à l'Eglise! *Pax!* c'est la devise du nouveau primat de Hongrie, et celle du peuple catholique tout entier. Le gouvernement a répondu à ces dispositions en secouant sur le pays le brandon de la discorde. » Un second orateur du congrès, le docteur Sinkô, le montra en termes éloquents. « On a déployé, dit-il, un drapeau sur lequel sont écrits en lettres énormes ces mots fatidiques : *Mariage civil obligatoire!* » *Nem kell! nem kell!* — « Nous n'en avons pas besoin, » s'écrièrent aussitôt des milliers d'assistants. Tout le congrès n'avait pour ainsi dire qu'une voix pour protester contre le don que le prétendu libéralisme juif veut imposer au peuple hongrois.

Quelque gênantes qu'elles pussent être, ces démonstrations populaires n'émurent point le gouvernement. On feignait de les ignorer; les journaux reptiliens faisaient le silence autour d'elles ou bien s'efforçaient d'en atténuer l'importance. Ce jeu n'était plus de mise lorsque la question fut portée à la Chambre haute. Le 9 et le 10 mai 1893 les magnats catholiques retrouvèrent un peu de leur antique vaillance et livrèrent un vigoureux assaut au ministère calviniste. Ils se rappelèrent que leurs ancêtres, ces indomptables Magyars, avaient versé généreusement leur sang pour la défense de leur patrimoine catholique. Ce qui avait été sauvé au prix des plus héroïques sacrifices, ils n'avaient pas le droit de l'abandonner sans coup férir à une poignée de Juifs, à peine Hongrois de la veille. Il y eut de fiers coups d'épée échangés dans la mêlée oratoire. Un député juif s'était permis d'insinuer que le peuple catholique hongrois manquait de patriotisme. Aussitôt un évêque se lève d'un bond et lance au calomniateur cette foudroyante apostrophe : « Nous aimons notre patrie, nous autres catholiques hongrois, et nous n'avons pas à recevoir des leçons de patriotisme de ceux qui n'ont pas, comme nous, un passé de neuf siècles derrière eux[1]. »

Ce fut le comte Geza Szapary, le grand maître de la cour, qui ouvrit la discussion par un discours des plus véhéments. Il reprocha au ministre des cultes d'avoir agité inutilement le pays par la question du mariage civil obligatoire, que Tisza lui-même avait jugé inopportun, et d'avoir soulevé la question de l'état civil qui, de son propre aveu, était inapplicable. En terminant, il pro-

[1] Weckerlé est d'origine souabe, et la plupart des Juifs actuels de la Hongrie sont des immigrés.

posa un ordre du jour qui impliquait un blâme sévère à l'adresse du gouvernement. Après deux autres discours moins importants, Mgr Schlauch, l'évêque de Grosswardein, se leva au milieu d'un profond silence. Tous les yeux étaient fixés sur lui. Schlauch était le porte-voix le plus autorisé, le chef le plus éloquent des évêques hongrois. L'épiscopat allait en quelque sorte parler par sa bouche, de là l'intérêt tout particulier qu'il éveilla en prenant la parole. Son discours fut superbe et produisit une forte impression des deux côtés de la Chambre. Il exposa dans ses grandes lignes la politique religieuse que suit le gouvernement depuis vingt ans. Il faut distinguer, dit-il, deux périodes bien distinctes : *avant* et *après* l'ordonnance ministérielle du 26 février 1890. Jusqu'en 1890 une décision principielle de la Cour de cassation avait établi que le § 12 de la loi de 1868 pouvait être interprété dans le sens du droit canon, c'est-à-dire que les enfants des deux sexes, issus de mariages mixtes, pouvaient être baptisés et immatriculés catholiquement. Le ministre des cultes, Tréfort, avait essayé de donner à ce rescrit un sens défavorable à la loi catholique; mais, sur les représentations des évêques, il renonça à son idée. L'ordonnance du 26 février est venue tout à coup changer la situation. Elle donna à la loi de 1868 un sens *impératif*, excluant ainsi le sens purement *déclaratif* admis par la Cour de cassation. Désormais les enfants des mariages mixtes devaient *nécessairement* suivre la religion des parents respectifs : les garçons, celle du père; les filles, celle de la mère. Schlauch montra ce que cette interprétation avait de monstrueux. Au premier moment, dit-il, les évêques pouvaient hésiter pour savoir quelle attitude prendre. Aujourd'hui il n'y a plus qu'un sentiment unique. Le Juge infaillible a prononcé le *non possumus*, et l'épiscopat hongrois a eu hâte de s'y conformer. Tous les évêques sont d'accord, tous repoussent ces réformes qui n'ont aucune racine dans le peuple. Que le gouvernement cesse de se payer de mots; ce qu'il réclame comme nécessaire n'est nullement désiré par la grande masse de la population. Ces réformes sont de plus très dangereuses. Il faut bien se garder de démolir l'édifice législatif dans lequel la nation hongroise a trouvé un asile pendant neuf siècles. Les théories que préconise le ministère ont amené la décadence morale et religieuse d'autres peuples; la Hongrie n'a aucune raison de se précipiter dans le même abîme.

Vivement applaudi par la Chambre, Mgr Schlauch avait visiblement obtenu gain de cause. Le surintendant Teutsch, le principal leader des protestants de la Transylvanie, parla dans le même sens que l'évêque de Grosswardein, et le comte Nicolas Zay déclara

que, quoique protestant, il ne contribuerait jamais à opprimer par de telles lois la conscience catholique.

Le comte Czaky, le ministre des cultes, qui prit la parole après Teutsch, essaya de répondre à Mgr Schlauch. N'ayant pas d'arguments à opposer à la dialectique du protagoniste catholique, il combattit à la manière des fourbes en maniant le poignard empoisonné. Il lut des lettres de quelques évêques qui avaient... accepté son interprétation. C'était une retraite honteuse, et le protestant, comte Zay, concluait avec raison que le gouvernement était parti en guerre « avec une cuirasse enfoncée, une lance émoussée et le bouclier percé ». On ne pouvait mieux stigmatiser les armements ministériels!

La journée du 10 mai fut encore plus chaude que la précédente. On ne fut pas long à s'apercevoir que les esprits étaient montés. Le comte Szechen parla contre le programme gouvernemental; le surintendant Zelenka déclara que *les protestants n'avaient besoin ni de l'état civil ni du mariage civil;* mais, au demeurant, il s'en remit à la sagesse du ministre. Le clou de la séance fut le discours du baron Ch. Hornig, évêque de Vessprim.

Avant de porter la mitre, Hornig avait été chef de section au ministère des cultes, et, en cette qualité, il s'était trouvé mêlé à tous les conflits des dernières années. Il raconta l'origine de l'ordonnance de février, qui, à ses yeux, est une des vexations les plus odieuses que connaisse l'histoire. L'attitude de Tréfort, le prédécesseur de Czaky, disait-il, était beaucoup plus conciliante; ses rescrits n'excitaient point de troubles. La critique de Mgr Hornig continuait, éloquente, incisive, inexorable pour le ministre. Czaky se tordait sous les coups que lui administrait un ancien bureaucrate. Pour se venger, il provoqua un incident assez piquant : « Je comprends, s'écria-t-il sur un ton amer, que Mgr Hornig défende l'ordonnance de Tréfort, c'est lui-même qui l'a conçue et rédigée! » Le coup était porté droit. L'évêque de Vessprim ne fut cependant pas désarçonné. « Oui, répliqua-t-il, je suis l'auteur de cette malheureuse ordonnance; mais si j'ai commis une « sottise », alors, personne ne peut m'obliger à la renouveler. L'expérience m'a appris que je m'étais trompé et je proteste contre les insinuations de M. le ministre des cultes. » Weckerlé, qui prononça le discours de clôture, s'appropria l'accent provocateur de son collègue. Comme il devinait que la majorité lui était hostile, il eut le mauvais goût de dire qu'il n'attachait aucune importance à la désapprobation de la Chambre haute. Bien mal lui en prit, car l'incartade lui attira de vertes répliques. Le comte Ferdinand Zichy, le comte Antoine Szocken, lui apprirent qu'il n'avait pas le droit de parler avec tant

d'impertinence d'un corps politique « que mille liens enchaînent à la Hongrie ». Bon gré mal gré, il fut obligé de s'excuser, en déclarant que son intention n'avait pas été de blesser la Chambre.

L'issue des débats était prévue. La motion de Szapary fut adoptée par une majorité de 25 voix, et le ministère se présenta au pays avec un vote de défiance de la part des magnats. La situation commençait à se dessiner.

VI

Après les grandes journées de mai, le terrain de l'action catholique était admirablement préparé. Le peuple ne demandait pas mieux que de marcher; une partie du clergé paroissial était tout frémissant de zèle; si l'épiscopat avait persévéré, la bataille était gagnée. Hélas! les évêques ne surent pas se maintenir à la hauteur où ils s'étaient élevés. Ils avaient eu un bel élan lors de la conférence d'Ofen, et leurs lettres pastorales, dont quelques-unes étaient magnifiques, semblaient annoncer de meilleurs jours pour l'Église de Hongrie. Mais ce n'étaient que des lueurs d'espérance. Leur ardeur apostolique s'éteignit bientôt, et tout rentra dans la somnolence habituelle. Dans des circonstances pareilles, les catholiques allemands auraient, en quelques mois, convoqué 500 réunions et prononcé 3000 discours. Une agitation incessante eût maintenu le peuple en haleine et provoqué un de ces courants irrésistibles qui emportent les ministères. Les évêques prussiens eussent délibéré et prié sur le tombeau de saint Boniface et de Fulda, l'impulsion eût été communiquée au pays tout entier. C'est ainsi que le *Kulturkampf* du chancelier de fer a été refoulé victorieusement. Les catholiques prussiens étaient 10 millions, les forces protestantes deux fois plus considérables. En dépit de cette infériorité numérique, l'armée de Windthorst s'est fait respecter par ses adversaires, grâce à sa puissante organisation et à son héroïque courage.

Combien la victoire devait être plus aisée dans le royaume de saint Etienne, où le souverain, la Chambre haute et la majorité de la population sont catholiques! Mais, comme dit la fable, Jupiter veut qu'on se remue et rien ne remuait en Hongrie. On avait peur d'agir parce qu'on ne voulait se brouiller avec personne. Si les adversaires de l'Eglise sont forts, c'est que les catholiques sont d'une faiblesse désespérante. On eût dit que ceux-ci avaient organisé dans le pays la conjuration du silence, de l'inertie et de la platitude universelle. Le roi apostolique, — un excellent chrétien, d'ailleurs, — qui aime avant tout le repos, faisait comprendre aux évêques qu'il redoutait les conflits. Les évêques, qui n'avaient que trop de pente à s'effacer, à leur tour recommandaient au clergé de

se tenir tranquille, d'éviter tout ce qui serait de nature à déplaire au gouvernement. Dans le clergé même, les chanoines et les curés qui aspiraient à la mitre, les bénéficiers qui craignaient d'être inquiétés dans leurs grasses prébendes, avaient à cœur de rester en bons termes avec les autorités civiles. Rien ne pouvait leur être plus agréable que de s'entendre prêcher la prudence. D'avance ils étaient décidés à obéir et en voulaient à ceux de leurs confrères qui, dans la simplicité de leur âme, mettaient les intérêts religieux au-dessus de leurs intérêts personnels.

Il faut se rappeler cet état des esprits pour s'expliquer le calme plat qui suivit les discussions orageuses de la Chambre haute du 9 et du 10 mai. Les discours de Schlauch et de Hornig auraient dû être mille fois répercutés dans d'innombrables réunions catholiques. Au lieu de cela, tout rentra dans le silence au fond de cet enfer hongrois pavé de bonnes intentions. On ne signala même pas deux réunions dans le courant de l'été. Pour apaiser leurs remords éventuels, les évêques assuraient que le roi n'accorderait jamais au ministre l'autorisation de présenter le projet de loi sur le mariage civil obligatoire. On allait ainsi s'enfonçant dans les illusions fatales.

Les hommes de bonne volonté étaient navrés, et un jeune prêtre hongrois [1] m'écrivait au commencement du mois d'août : « Que n'espérions-nous pas à la suite de la dernière conférence d'Ofen! Nous croyions apercevoir à l'horizon l'aurore d'une véritable renaissance catholique. Aujourd'hui, hélas! tout ce mirage enchanteur s'est évanoui, et nous voilà replongés dans le marasme jusqu'au cou. Nos évêques auraient pu jouer un rôle magnifique, ils étaient sûrs d'avoir le clergé et le peuple derrière eux. Mais on ne rompt pas tout à coup avec un passé compromettant... Le cardinal Haynald n'était pas seul à être lié... Est-il étonnant dans ces conditions que nous soyons si bas, et les ennemis de l'Eglise n'ont-ils pas raison de tout oser puisqu'ils peuvent compter sur la connivence d'une partie de l'épiscopat? D'où nous viendra le libérateur? Ah! si un prophète surgissait dans mon pays, si la parole enflammée d'un homme de Dieu pénétrait dans nos chancelleries épiscopales, soyez persuadé que de meilleurs jours se lèveraient pour le royaume de saint Etienne. »

Cette parole de délivrance qu'attendait le jeune clergé, elle fut prononcée par le Saint-Siège. Si la plupart des évêques hongrois s'étaient rendormis, Léon XIII veillait au Vatican. Le grand Pape aime la Hongrie comme il aime toutes les nations chrétiennes dont

[1] L'abbé X..., rédacteur au *Katholikus Szemle* de Budapest.

la gloire est obscurcie. Il l'aime pour son admirable passé, se souvenant que la Hongrie, placée aux portes de l'Orient, a, pendant des siècles, protégé l'Europe contre les invasions redoutables de l'Islam. Il l'aime, parce que c'est toujours une noble et fière nation qui, plus que les autres, a résisté au rationalisme politique dont se meurt une partie de notre Occident. Déjà, en 1886, il lui a adressé une encyclique qui a été comme un premier coup de tocsin et un premier cri d'alarme. Au mois de décembre 1892, il écrivait de nouveau aux évêques hongrois pour leur recommander les intérêts religieux de leur pays. Sans être précisément stériles, ces démarches n'avaient pas produit les résultats désirés. On apprenait au Vatican qu'à l'activité fiévreuse du libéralisme antichrétien, l'épiscopat n'opposait plus qu'une vaine et molle résistance. L'attention avait beau être éveillée du côté de la Hongrie, dans le camp catholique, on ne voyait que la nuit, on n'entendait que le silence.

Le cœur de Léon XIII fut vivement ému à ce spectacle, et il résolut de frapper un grand coup. Au milieu de l'accalmie désolante de l'été dernier éclata soudain l'encyclique *Constanti Hungarorum*. Par une exquise délicatesse, elle parut le 2 septembre, le jour anniversaire où, deux cent sept années auparavant, une armée chrétienne avait délivré la ville d'Ofen du joug turc.

On ne sait ce qu'il faut admirer davantage dans ce document pontifical, de la modération et de la noblesse du ton, ou de la connaissance profonde des hommes et des choses. En quelques alinéas, Léon XIII a trouvé moyen d'esquisser la situation religieuse de la Hongrie, appuyant là où il était utile d'appuyer, glissant avec un tact parfait sur les points qu'il suffisait d'effleurer. Une fois de plus, il s'est révélé aussi grand diplomate qu'excellent théologien. Ce n'était pas chose facile que de prendre la parole dans ce démêlé où la politique intérieure du pays était étroitement liée aux problèmes religieux. Le Hongrois est fier de sa nature et il n'admet pas qu'une influence étrangère intervienne dans ce qui le touche. Il s'agissait de respecter des susceptibilités légitimes et d'éviter des froissements regrettables. D'autre part, le Pape s'adressant à un épiscopat qui se dérobait presque toujours devait parler si clairement que, désormais, il lui fût impossible de se soustraire à son devoir. Les gardiens du temple dormaient; il fallait leur faire voir que le feu était aux quatre coins et que leur sommeil équivalait à une trahison. L'encyclique *Constanti Hungarorum* réalisa ce chef-d'œuvre de stratégie. Elle était claire et respectueuse, ferme et insinuante à la fois. Elle n'offrait aucune prise aux attaques des libéraux et ouvrait violemment les yeux aux évêques.

Léon XIII y affirme avant tout l'imminence et la grandeur du

danger qui menace le catholicisme hongrois. Partout les institutions chrétiennes sont en butte aux attaques des incrédules. En Hongrie, l'assaut est, depuis quelques années, particulièrement violent. « Nous avons appris avec douleur qu'en dehors des lois anti-catholiques déjà signalées (encyclique de 1886), qui diminuent la liberté d'action de l'Église, il y a eu dans ces derniers temps bien d'autres mesures qui ne sont pas moins nuisibles à la religion. » Et pour qu'on ne puisse pas recourir à des interprétations sophistiques, Léon XIII reprend cette idée avec une insistance marquée. Il ne veut pas qu'on se méprenne sur la portée de ses paroles. Après avoir dit quelques mots des mariages mixtes, il ajoute : « De plus grands maux menacent la religion de nos pères. En Hongrie, les ennemis du christianisme ne dissimulent plus leurs visées : ils s'efforcent par tous les moyens de réduire l'Eglise et le catholicisme à une condition de plus en misérable. »

Impossible d'être plus catégorique. Avis aux évêques et aux prêtres qui pactisaient en secret avec le gouvernement, sous prétexte que la religion n'était pas en cause! Avis aux faibles, aux lâches, aux égoïstes qui, devenus chiens muets, par « prudence humaine » ne remplissaient plus leurs fonctions de gardiens du temple. Ils n'ont plus le droit d'assister, silencieux et impassibles, à la guerre qui leur est faite. Le Pape déclare qu'on persécute l'Eglise; les évêques ne pourront plus tendre la main aux persécuteurs, pendant que de pauvres curés sont traînés devant les tribunaux. Bien plus, ils doivent sortir de leur passivité coupable, arborer le drapeau de l'Eglise et grouper autour d'eux leurs fidèles. « Nous vous exhortons, nos chers frères, poursuit Léon XIII avec plus de véhémence que jamais, à n'épargner aucune peine pour éloigner de votre troupeau et de votre patrie un si grand danger. Faites en sorte que, encouragés par votre exemple et votre autorité, tous prennent vaillamment en main la cause de la religion. »

On ne se trompera guère en pensant que ce dernier passage est un des points essentiels de l'encyclique. Le Pape voulait par-dessus tout stimuler les évêques, convaincu que de leur attitude dépendrait l'issue de la lutte. Connaissant admirablement son Europe, il savait que là seulement il y avait une action catholique où les évêques se tenaient au premier rang. Si les conservateurs belges ont eu raison de Frère-Orban, si en Allemagne le centre a traversé victorieusement l'épreuve du *Kulturkampf*, si aux États-Unis l'Église catholique fait si grande figure, c'est que dans tous ces pays il y avait et il y a encore un épiscopat qui imprime au mouvement religieux sa direction. Pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas en Hongrie des effets analogues? Les catholiques

hongrois sont malmenés parce que leurs évêques n'ont pas compris tout de suite toute l'étendue de leur devoir. Léon XIII l'insinue avec infiniment de charité. Sans leur reprocher leur effacement, il dissimule la leçon sous le conseil. En disant ce qu'ils doivent faire, il indique ce qu'ils n'ont pas fait.

Ce péché d'omission, ils ne pourront plus le commettre à l'avenir, ils sont condamnés à l'action sous ses formes multiples. Léon XIII en énumère quelques-unes : réunions populaires, associations, journaux, livres de propagande, enseignement, bref tout le programme du centre allemand.

Tel est en résumé le contenu de l'encyclique *Constanti Hungarorum*. Amis et adversaires furent obligés de convenir qu'elle était conçue dans un esprit très large et rédigée avec infiniment d'art. Elle déconcerta le ministère, inspira du courage au clergé militant et mit fin à des confusions déplorables que la presse adverse entretenait dans la foule. On avait répété à satiété que les projets de loi ecclésiastiques ne touchaient en rien le dogme, qu'on était parfaitement libre d'y adhérer, que les évêques eux-mêmes ne prenaient pas les choses au tragique. Par des mensonges de ce genre on jetait le trouble dans les âmes et on paralysait les forces catholiques. Léon XIII éclaira la situation d'un jour nouveau. Il affirma que les lois de Weckerlé étaient en opposition avec les principes de l'Église et enjoignit à l'épiscopat de les combattre de toute son énergie. La question se posait donc avec une netteté absolue, et c'était providentiel, car peu de semaines après la publication de l'encyclique les sectaires allaient faire un grand pas en avant.

VII

L'événement ne tarda pas à justifier l'initiative libératrice du Souverain Pontife. Au fond, le péril qui menaçait l'Église de Hongrie était beaucoup plus imminent que ne se l'imaginaient certains prélats. Il fallait l'optimisme robuste et aveugle du clergé gouvernemental pour ne pas l'apercevoir. — Weckerlé reculera au dernier moment, disaient les uns; jamais, ajoutaient les autres, le roi apostolique n'autorisera son ministre à présenter le projet de loi sur le mariage civil obligatoire; laissez faire, insinuaient plusieurs, l'orage passera. — Bercés de si frivoles espérances, on se croisait tranquillement les bras. Pendant ce temps les ennemis de l'Église redoublaient d'activité et nouaient des intrigues de tous côtés. Le jour approchait où le président du cabinet allait extorquer au roi la sanction préalable de la loi sur la réforme matrimoniale. Au premier instant, l'encyclique avait bien un peu consterné les

adversaires. Connaissant la foi sincère de François-Joseph, ils craignaient qu'il ne refusât l'autorisation si ardemment désirée. Dès lors tous leurs travaux de circonvallation autour de l'Église catholique devenaient inutiles et tout était à recommencer.

Ils eurent recours à leur stratégie ordinaire, à l'intimidation. Les journaux ministériels attaquèrent l'encyclique avec une violence inouïe; les vexations dirigées contre le clergé paroissial se multiplièrent, et il y eut comme une odeur de poudre dans l'atmosphère. Ailleurs, ces moyens eussent produit l'effet opposé. Mais Weckerlé savait qu'il avait affaire à des caractères faibles, et il fit jouer les ressorts qui lui avaient valu si souvent le succès. Il vit plusieurs fois l'empereur, et, à la suite de ces entrevues, on apprit que la cause du mariage civil était gagnée en haut lieu.

La Chambre s'était réunie vers la fin du mois de septembre. On était curieux de savoir quelle serait l'attitude du gouvernement; et, dès les premières séances, le député Polonyi demanda à M. Weckerlé ce qu'il en était de son projet de loi.

Le ministre répondit qu'il avait tout lieu d'espérer la sanction préalable de la couronne et que, en cas d'échec, il se retirerait. C'est à cette menace que céda le malheureux monarque, lorsque, au commencement de novembre, il autorisa enfin M. Weckerlé à déposer sur le bureau de la Chambre son fameux projet de loi. Il céda, la mort dans l'âme. Quelques jours après, le cardinal Vaszary et le cardinal Schlauch étaient reçus par l'impératrice à la Burg d'Ofen. Sa Majesté s'informa de la santé du prince-primat. Vaszary répondit que physiquement il allait bien, mais que la situation politico-religieuse lui causait de graves soucis. « Et à ce pauvre empereur donc! » s'écria la souveraine. Elle avouait ainsi qu'on avait arraché à François-Joseph une signature que réprouvait sa conscience.

Le Rubicon était franchi. La nouvelle du triomphe ministériel causa une véritable exaspération parmi les catholiques hongrois. Le *Kulturkampf* entrait dans une période aiguë, et une lutte à mort s'engageait entre le christianisme et l'incrédulité judéo-calviniste. Le tout était de combattre avec ordre et suite, et d'éviter la honte d'une débandade. Heureusement, Léon XIII avait parlé. L'encyclique était arrivée à l'heure propice. Elle était le ciment qui allait réunir, dans une même action, aristocratie et bourgeoisie, épiscopat, clergé et fidèles, le peuple catholique tout entier. Trop souvent jusqu'alors les troupes catholiques s'étaient divisées et, ce qui était plus triste encore, ses chefs naturels les avaient abandonnées. L'encyclique remédia à cet état d'anarchie en obligeant les évêques à prendre la tête du mouvement.

Le Pape avait recommandé les grands congrès catholiques. On

décida aussitôt qu'une réunion de cette nature serait convoquée à Theresiapol. Une pareille manifestation à un tel moment aurait pu devenir le point de départ d'une campagne énergique contre le mariage civil. Le gouvernement prit peur, et le ministre de l'intérieur, M. Hieronymi, s'empressa d'interdire le congrès. Il prétexta que toute agglomération d'hommes constituait un danger pour la santé publique à cause du choléra. Ce n'était qu'une vaine chicane, car, à la même époque se tenait, à Szegedin, un congrès d'avocats; à Theresiapol même, une grande foire qui dura deux jours, et le ministre ne s'était pas préoccupé de l'état sanitaire. Hieronymi craignait, non pas le choléra, mais l'action catholique; de là l'interdiction du congrès.

Le ministre espérait-il étouffer dans son germe la réaction catholique suscitée par Léon XIII? Peut-être. Le système d'intimidation avait presque toujours réussi. On était habitué à voir les évêques et le clergé s'arrêter devant le moindre obstacle. Ils reculeront encore une fois, pensait-on. Grâce à Dieu, ces calculs furent déçus. Aussitôt que le primat de Hongrie fut informé que l'empereur avait donné son consentement à Weckerlé, il invita ses collègues à se réunir, comme toujours, au palais d'Ofen. La conférence eut lieu à la fin de novembre 1893. L'épiscopat entier avait répondu à l'appel, à l'exception de l'évêque transylvanien, Mgr Löhnhart, et de l'évêque grec de Grosswardein, Mgr Pavel, tous deux malades. Il fut décidé qu'une lettre pastorale collective serait adressée au peuple hongrois pour lui prescrire la ligne de conduite à suivre dans ces difficiles conjonctures. Une commission de trois prélats, — le cardinal Schlauch, Steiner et Hornig, qui, d'après la *Kreuzzeitung*, passent pour les évêques les plus intransigeants de la Hongrie, — fut chargée de la rédaction de ce document. L'assemblée approuva ensuite avec joie l'idée d'un grand congrès catholique national, et déclara qu'on se réunirait à Buda-Pesth vers le milieu de janvier 1894, et que tous les évêques y assisteraient.

Jamais l'épiscopat hongrois n'avait tenu un pareil langage ni manifesté tant d'énergie avec un si grand esprit de concorde. Des temps nouveaux se levaient. Les sectaires furent passablement surpris et émus par les résultats de la conférence d'Ofen. Ils cherchèrent à les atténuer en disant dans leur presse que l'union des évêques était un simple trompe-l'œil, qu'il existait dans l'épiscopat deux camps très tranchés, et que la lettre collective n'avait été adoptée qu'après avoir subi d'importantes modifications. La ruse était cousue de fil blanc : un communiqué officiel que publia le *Magyar Allam* en fit d'ailleurs prompte justice. « Nous sommes autorisés, disait ce journal, à déclarer que l'épiscopat a approuvé

à l'unanimité la lettre élaborée par la commission des Trois. Le bruit d'après lequel certains prélats ne feraient à la politique gouvernementale qu'une opposition apparente est une infâme calomnie qui offense les évêques désignés. Il est clair, en effet, qu'un prélat capable de travailler contre les dogmes catholiques serait un traître éhonté. » Visiblement inspiré par la conférence d'Ofen, ce démenti un peu vif prouvait aux adversaires que leur pendule retardait de quelques mois. L'archevêque d'Erlau, Mgr Samassa, était lui-même entraîné par le flot catholique, et il lui eût été impossible de faire bande à part. Ainsi que le disait le *Magyar Allam*, une discordance eût équivalu à une trahison. Pour faibles ou hésitants qu'eussent été certains évêques, aucun n'aurait voulu trahir son Église, et, quand il s'est agi de se prononcer entre le Saint-Siège et le gouvernement, ils se sont loyalement serrés autour du Pape. Quoi qu'il en eût, le cabinet fut obligé de se convaincre de cette vérité.

Les défections attendues et escomptées ne se produisirent donc pas. La conférence d'Ofen avait tenu et dépassé toutes ses promesses, comme on put s'en apercevoir lorsque les évêques furent rentrés dans leurs diocèses respectifs. Sans doute, ils ne se trouvèrent pas tous transformés soudain en héros prêts à courir au martyre. Le revirement dans les idées n'implique pas de toute nécessité un revirement parallèle dans l'action. Il faut du temps pour que des hommes habitués à une douce mollesse sortent d'eux-mêmes, affrontent les fatigues et les ennuis des grandes luttes. Mais si l'épiscopat magyar n'a pas été armé tout d'un coup de l'énergie morale de l'épiscopat prussien, du moins les beaux exemples n'ont pas manqué. L'évêque de Raab, Mgr Zalka, — celui-là même qui, lors des manœuvres de Güns, avait adressé un discours à l'empereur, — envoya le 7 décembre à tous ses curés une circulaire conçue en ces termes : « Écrivez au député de votre district qu'il a à prendre position contre la politique ecclésiastique du gouvernement. Faites-lui comprendre que les lois nouvelles entraîneraient des inconvénients bien plus graves que ceux auxquels le gouvernement voudrait échapper. Nous ne renoncerons pas aux principes de l'Église de saint Étienne, et nous ne supporterons pas non plus que le droit ecclésiastique protestant soit imposé à plus de neuf millions de catholiques. Le mariage est un sacrement; le mariage est indissoluble, et l'Église seule a le droit de statuer sur les empêchements dirimants; à elle seule appartient la juridiction matrimoniale. »

Cette lettre est d'autant plus caractéristique que l'évêque de Raab passe pour un prélat très habile, et que son discours de

Güns était, de l'avis de la *Neue freie Presse*, un chef-d'œuvre diplomatique. Ici, ce n'est plus le diplomate, c'est l'apôtre qui énonce les droits de l'Église en un fier et mâle langage. Il est regrettable que les autres évêques n'aient pas adressé à leur clergé la même circulaire. On n'en eut pas l'idée, mais partout l'épiscopat tâcha d'élargir le grand courant religieux provoqué par l'encyclique. A la fin de décembre 1893, la lettre pastorale collective était expédiée à tous les curés du royaume, et, le 6 janvier suivant, elle fut lue et commentée dans toutes les églises.

Ce document, nous l'avons vu, était spécialement l'œuvre du cardinal Schlauch. L'évêque de Grosswardein est considéré à bon droit comme un autre Simor. Son talent oratoire, ses vastes connaissances théologiques et juridiques, son énergie indomptable, son attachement au Saint-Siège, l'ont mis d'emblée à la tête de l'épiscopat hongrois. A la Chambre haute, aux conférences, dans les congrès, partout il est le champion intrépide de l'Eglise. Il possède à la fois la confiance du Pape et celle du roi, et il est digne de l'une et de l'autre. C'est lui qui avait été chargé de rédiger pour l'empereur et le gouvernement un mémoire où la question du mariage civil était traitée à fond. Le mémoire parut dans le courant de novembre et il frappa l'opinion par la netteté, l'érudition et la logique avec lesquelles le problème complexe était exposé. Par la forme autant que par le fond, il est infiniment supérieur à l'*Exposé des motifs* que le ministre de la justice, M. Szilagyi, consacrait, vers la même époque, au projet de loi réglant le droit matrimonial. Ne pouvant citer ni même analyser cette longue étude, nous en détachons un des alinéas de la fin qui résume très bien l'accueil que la loi sur le mariage civil rencontra dans le pays : « L'opinion publique, dit le cardinal, n'a pas tardé à se manifester. L'épiscopat et le clergé catholique ont vigoureusement protesté contre le mariage civil. La Table des magnats a désapprouvé le gouvernement par un vote de défiance. Le patriarche serbe Brancovics s'est joint, au nom des Serbes, à l'épiscopat catholique. Les grecs roumains ont déclaré que le programme ministériel blessait leur religion. Le surintendant Teutsch s'est prononcé contre la loi, au nom des protestants saxons. Enfin, les protestants évangéliques du Banat et de Bacska, ainsi que plusieurs magnats évangéliques, ont imité l'exemple de Teutsch et de Brancovics... Toutes les confessions qui vivent en Hongrie repoussent avec horreur le mariage civil comme une mesure qui blesse leur conscience, mine l'esprit religieux, ébranle la base de la morale... »

La lettre pastorale collective respire le même calme et la même possession de soi que le mémoire. Comme elle est l'expression la

plus adéquate des idées de l'épiscopat hongrois, nous en reproduisons une analyse très succincte.

« En présence du danger qui menace nos diocésains, nous nous sommes réunis auprès de l'insigne relique de notre roi saint Etienne, pour étudier les moyens de le conjurer. Depuis assez longtemps, l'Eglise a dû lutter contre une législation qui méconnaissait les droits des parents sur l'âme de leurs enfants. En réponse à nos plaintes et à nos légitimes protestations, on ne trouve rien de mieux que de projeter de nouvelles mesures destinées à enchaîner davantage les consciences catholiques. Le *Reichstag* est, en effet, saisi de projets de loi qui sapent le dogme catholique, sont en contradiction avec le principe fondamental du christianisme, ouvrent la porte à toutes les fausses doctrines, détruisent le sacrement du mariage, nient la juridiction de l'Eglise en matière matrimoniale pour l'attribuer exclusivement à l'Etat. Nous, évêques hongrois, nous avons poussé jusqu'à l'extrême limite la condescendance et l'esprit de conciliation. Aujourd'hui nous sommes dans l'impossibilité d'aller plus loin et dans la nécessité de défendre les droits de l'Eglise. Fidèles à notre devoir, mettant de côté toute considération humaine, n'obéissant qu'aux lois de Dieu, pleinement conscients de notre grave responsabilité, prêts à tout sacrifier pour vos âmes, malgré notre amour pour le roi apostolique et pour notre chère patrie, malgré notre respect pour le pouvoir civil, nous élevons, enfin, hautement la voix contre les projets ministériels qui menacent nos dogmes, la liberté de nos consciences, l'exercice du culte, en même temps que l'intérêt bien entendu de notre pays.

« Nous vous convions donc, par cet appel épiscopal, à vous joindre à nous. Groupez-vous autour de vos évêques, pour que nous soyons unis dans la foi, pour que nous défendions d'un même cœur ce que nous avons de plus cher.

« Les fidèles ont le devoir de combattre pour l'Église. Se soustraire à cette obligation, c'est faire preuve d'indifférence ou de lâcheté. Le plus grand danger pour l'Église réside dans l'apathie de ses enfants, parce que cette indolence fait la force de nos ennemis. Sans doute « les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir », mais il peut arriver par la faute des catholiques que des nations entières se détachent de l'Église. Donc, sachez ne point rougir de l'Évangile. Armez-vous pour la liberté de votre religion, témoignez hautement de votre esprit de foi, luttez avec courage et persévérance, sans oublier néanmoins la modération et le respect dus au pouvoir civil. Avec vos évêques et vos chefs, protestez contre les lois projetées, de façon que vos députés vous entendent et remplissent leur devoir.

« C'est là une lutte défensive, ce n'est point une agression. En réclamant le respect de nos croyances, nous ne faisons que nous défendre. Il nous est impossible de ne point professer l'antique foi de nos pères, de ne point proclamer notre attachement à l'Église, à cette Église qui, il y a près de dix siècles, a fait la Hongrie, a été sa bienfaitrice, son éducatrice, sa mère, et que nous ne saurions renier sans crime. Nous n'attaquons point la puissance civile, mais cette puissance est limitée par les lois divines, et nous ne pouvons souffrir qu'elle franchisse ces limites. Nous ne sommes point les ennemis du progrès. Ce qu'on entreprend contre l'Église n'est pas un progrès, c'est un recul. On ne peut élever un État sur les ruines des idées chrétiennes.

« Le temps était venu pour nous de parler. Nous devions vous ouvrir nos cœurs et vous exhorter à défendre la cause de notre sainte religion. Faites donc votre devoir à votre tour. Ne croyez pas qu'il suffise de professer sa foi dans la vie privée. Votre foi doit se manifester au dehors dans l'accomplissement de vos devoirs et dans l'exercice de vos droits civiques. Imitez l'exemple de vos ancêtres. Priez, surtout, afin que l'esprit de Dieu inspire nos législateurs et leur donne les grâces nécessaires — la lumière et la force — en ces graves conjonctures. Implorez l'assistance de la sainte Vierge et de notre roi saint Etienne, pour qu'ils écartent de ce royaume les périls dont il est assailli de toutes parts. »

C'était, on le voit, un éloquent *Sursum corda!* Il fut entendu à travers toute la Hongrie, et le peuple catholique répondit à l'appel de ses évêques avec un enthousiasme indescriptible dont le congrès de Buda-Pesth allait être l'une des plus fières manifestations.

VIII

Rien ne pouvait être plus apte à ranimer le courage qu'un vaste congrès national. De ces réunions se dégagent je ne sais quels courants qui portent au loin l'action bienfaisante de leurs secousses électriques. On a remarqué en Allemagne qu'à la suite de chaque assemblée générale des catholiques, il y a dans le pays une nouvelle poussée de sève chrétienne, une nouvelle floraison des œuvres religieuses et sociales.

Les évêques avaient donc une idée heureuse en organisant dans la capitale même un meeting de protestation contre le projet de loi gouvernemental. Il s'agissait de le rendre aussi imposant que possible. A la vérité, l'époque n'était guère favorable et il y avait quelque témérité à convoquer les gens au cœur de l'hiver, en plein mois de janvier. Mais les circonstances mêmes imposaient cette

date : quand l'ennemi a envahi le sol de la patrie, on n'attend pas le retour de la belle saison pour le repousser. La loi sur le mariage civil obligatoire était sur le point d'être discutée à la Chambre; il fallait prendre les devants.

C'est le 16 janvier que les députations catholiques se rencontrèrent à Buda-Pesth, sous le haut patronage de l'épiscopat. A la conférence d'Ofen, on avait décidé que tous les évêques hongrois seraient fidèles au rendez-vous. Le mot d'ordre fut observé et, le jour du congrès, le prince-primat put fièrement se présenter au peuple, escorté d'un véritable concile. L'armée catholique fut digne de son état-major. Les comités régionaux avaient dirigé sur Buda-Pesth d'innombrables groupes, et au jour fixé, 30 000 à 40,000 Hongrois prirent part à la manifestation. Buda-Pesth avait perdu un instant son aspect de ville juive et, comme le disaient grincheusement les feuilles ennemies, « les rues étaient envahies par une multitude énorme de paysans catholiques endimanchés, de prêtres et de magnats qui les conduisaient ».

Le 16 janvier s'annonça comme un jour de fête incomparable. Dans toutes les églises de Bude, de Pesth, de la Theresienstadt, de la Leopoldstadt, de la Josefstadt et de la Franzenstadt, on célébra une messe solennelle du Saint-Esprit. Après avoir ainsi mis le congrès sous la protection de Dieu, on se réunit dans la grande salle du palais de la Redoute. Le comité, présidé par le comte Nicolas-Maurice Esterhazy et le comte Ferdinand Zichy, avait tout admirablement arrangé, et malgré la foule immense, il n'y eut point de désordre à déplorer. La salle fut comble bien avant d'avoir reçu le quart des congressistes, et elle présenta un spectacle grandiose, fait pour émouvoir. Le fauteuil présidentiel était occupé par le cardinal-primat de la Hongrie, et autour de lui étaient rangés les archevêques et les évêques, d'autres prélats, les plus illustres magnats du royaume : les Hunyady, les Zichy, les Almassy, les Pejacservics, les Esterhazy, les Szecheny, les Szapary, bref, tous ceux dont les ancêtres ont scellé de leur sang la grandeur du pays. Dans les galeries, on reconnaissait les plus nobles dames du royaume; puis, dans l'enceinte, se pressaient les masses compactes des phalanges populaires, qui attendaient avec impatience l'ouverture de la séance. Le cardinal Vaszary prit alors la parole et prononça un discours brillant, ferme et modéré.

« Honorés citoyens, s'écria-t-il, bien que nous ne sortions pas des limites du droit constitutionnel appartenant à tout citoyen d'un État libre, cependant, cette première assemblée des catholiques de toute la Hongrie, vers la neuf-centième année de notre existence nationale, pourra causer un peu de surprise. C'est que,

dans les temps passés, nous n'avions pas besoin de défendre nos droits religieux et notre liberté de conscience. En 1790, fut proclamée une loi qui disait : Les protestants, quel que soit leur rang, ne doivent pas être contraints à des actes opposés à leurs principes religieux. Nous ne désirons pas plus de droits que nous n'en donnions aux protestants... Il y a un siècle, les catholiques accordèrent cette liberté aux protestants, alors que leur Église avait la suprématie. Nous demandons aujourd'hui la même liberté à l'État, pas davantage, pas moins non plus. Nous la désirons; et c'est, en effet, notre droit, non seulement de la désirer, mais de l'exiger, attendu que cette terre hongroise est nôtre, attendu que, nous aussi, nous sommes citoyens de ce pays, car nous sommes les successeurs de nos ancêtres, qui ont fondé cette patrie par leur sagesse, qui l'ont conservée par leur bravoure, et défendue avec leur sang.

« Dans les luttes morales qui se sont livrées entre le christianisme et la puissance toujours grandissante de l'État, l'Église catholique a donné, en Hongrie, l'exemple d'une patience inouïe. Mais avec toute cette modération, il ne faut pas oublier un seul instant les institutions catholiques qui ne peuvent être sacrifiées.

« Nous autres, catholiques, nous savons parfaitement nous adapter aux changements qui s'opèrent autour de nous; mais, dans le domaine de la foi et de la morale, nous ne pouvons fléchir ni devant la volonté d'un homme, ni devant les mouvements populaires, ni devant l'esprit du temps, parce que les lois humaines sont changeantes et passagères, tandis que les vérités divines sont immuables. Nous sommes prêts à sacrifier tout ce qui est périssable; notre fortune, notre vie même, nous l'offrons à notre roi et à notre patrie terrestre; mais notre âme ne peut se donner ainsi, car elle est à Dieu, elle appartient à la patrie du ciel. »

Un tonnerre d'applaudissements et d'*eljen* enthousiastes accueillit ces paroles si admirablement belles dans leur simplicité.

L'orateur suivant, le comte Nicolas Esterhazy, le fils de l'ancien ambassadeur auprès du Saint-Siège, n'obtint pas moins de succès que le cardinal. Il parla de l'union étroite du peuple et de l'épiscopat, de la soumission absolue des catholiques hongrois aux enseignements de l'Église. Je serais entraîné trop loin si je voulais donner une analyse, même très courte, de ce discours et de ceux du P. André Poder sur l'essence de l'Eglise; de Mgr Rainer, sur les devoirs des catholiques; du docteur Haydin, sur l'autonomie de l'Église; de M. Otocska, sur le mariage chrétien; du jeune comte Jean Zichy, sur l'école et l'enseignement universitaire. Pour finir, je citerai un passage du merveilleux discours de clôture prononcé par le comte Ferdinand Zichy. L'orateur annonça d'abord que le

comité avait reçu 475 adresses couvertes de plus de 120 000 signatures de catholiques hongrois adhérant à toutes les résolutions du congrès. Puis, après avoir résumé les travaux du congrès, il continua avec l'accent d'un confesseur de la foi : « Aujourd'hui, le catholicisme se sent menacé en Hongrie, et voilà pourquoi nous nous attachons d'autant plus à l'Eglise, nous rappelant qu'il vaut mieux obéir aux lois de Dieu qu'aux lois humaines. Mais, en même temps, nous avons tous conscience d'aimer notre patrie, d'être de fidèles et loyaux sujets de notre souverain; nous mettons notre confiance en notre roi apostolique et tous les cœurs hongrois lui ont voué l'amour qu'il a largement mérité... Je n'ai aucune crainte ni pour ma foi, ni pour ma religion, ni pour l'Eglise catholique. Dieu a établi son Eglise pour l'éternité et il lui a donné un gage de son assistance divine, car il est toujours au milieu de nous dans le sacrement de l'autel. Là, nous pouvons continuellement nous unir à lui. Dans cette union, nous puisons notre force, et l'épiscopat n'a pas ordonné en vain l'exposition du saint Sacrement en ces jours critiques... » Finalement, le comte Zichy arrive à la question capitale, le mariage civil : « Nous ne voulons pas, dit-il, — et des applaudissements frénétiques l'interrompaient à chaque phrase, — nous ne voulons pas d'un mariage qui n'est point conclu à l'église. Nous tenons à conserver à la patrie cette base religieuse qui est, en même temps, le fondement de la liberté. Nous sommes pleins d'inquiétude pour nos plus précieux trésors, et nous nous séparerons en prenant la ferme résolution de défendre notre pays contre ceux qui cherchent à lui ravir sa foi. »

Le congrès ne se contenta pas d'acclamer ces explosions de foi chrétienne, il vota, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, quatre résolutions qui résumaient le devoir des catholiques à l'heure présente. Ces résolutions avaient trait à l'éducation religieuse et confessionnelle des enfants, à la participation des fidèles aux associations sociales et charitables, à l'autonomie de l'Eglise, au refus formel de reconnaître le paragraphe 12 de l'article 53 de la loi de 1868 sur le baptême des enfants issus de mariages mixtes. La dernière résolution, — la plus importante, — affirmait que les catholiques combattraient de toutes leurs forces l'institution du mariage civil, et que, si cette loi était votée quand même, ils persisteraient dans la lutte en usant de tous les moyens autorisés par la constitution.

A la suite du dernier discours, le congrès nomma un comité de 100 notables, chargé de prendre ultérieurement toutes les dispositions jugées nécessaires. Cet arrangement pris, l'archevêque de Kolocza, Mgr Czaszka, donna la bénédiction papale, et lentement, par

toutes les issues, la foule immense s'écoula, inondant la place et les rues voisines, et emportant de cette réunion d'inoubliables souvenirs.

Un fait d'une importance exceptionnelle venait de s'accomplir. La Hongrie catholique s'était ressaisie et avait déployé fièrement son étendard dans cette ville de Buda-Pesth, dont les Juifs et les calvinistes avaient fait un centre d'incrédulité. Cette journée mémorable constituera une date décisive dans les annales du peuple magyar [1].

Le retentissement du congrès fut immense dans toute la monarchie austro-hongroise et bien au delà. Il n'y avait plus à équivoquer, le peuple refusait de suivre le gouvernement dans ses innovations. Catholiques et protestants exprimaient les mêmes répugnances. « L'opinion semble complètement retournée, écrivait un journal de Pesth, quelques jours plus tard. Dans les villes, les bourgs et jusque dans les moindres villages, on n'entend plus que critiques amères et malédictions contre le projet de loi. » Le revirement gagna les rangs de la majorité elle-même. Si l'union des catholiques s'accentuait de jour en jour, par contre, à gauche, « les dispositions, — c'est le *Temps* qui parle, — commencèrent à se modifier. Sans doute, c'étaient plutôt des individualités que des groupes qui avouaient leurs divergences, mais le mouvement de désagrégation n'était plus niable. » Certains membres du parti de l'indépendance, le comte Apponyi et ses amis du parti national, ne s'étaient pas départis d'une réserve qui autorisait des doutes sur leurs sentiments secrets et leur attitude définitive. A ces hésitations vinrent se joindre des défections. On apprit tout à coup que dix-huit libérâtres quittaient leur parti, en donnant expressément pour raison les projets de lois ecclésiastiques. Ces députés se retirèrent à l'issue d'une réunion générale du parti, dans laquelle la ligue politique en matière religieuse était une fois de plus affirmée par les orateurs habituels de la majorité et par le président du conseil lui-même. Une pareille sécession frappa d'autant plus que, dans le nombre, il y avait des hommes de valeur et surtout Szapary, l'ancien chef du cabinet. D'autres suivirent, non moins illustres, et, ce qu'il y avait de significatif, des députés protestants sortirent du club : ainsi le conseiller intime Thomas de Péchy, ainsi le comte Albert Zay, dont nous avons déjà parlé. Dans ce désarroi, le *Hirlap*, l'organe de Tisza, ne craignit pas d'imputer la dislocation du club à la maladresse du ministère. « Le cabinet Weckerlé, disait-il, au commencement de février, a forcé tous les ressorts de

[1] « Cette journée, écrivait le *Temps*, dans le numéro du 18 janvier, a été une revue générale, un conseil de guerre, et les discours prononcés, les résolutions prises, ne laissent plus de doute sur la *cohésion des masses catholiques et populaires.* »

l'administration, comme un machiniste ignorant qui se lance à toute vapeur dans l'espace, au risque de faire éclater sa locomotive. Si l'on n'y prend garde, le Parlement et la nation entière vont éclater dans sa main. Combien de temps, encore, ce ministère de malheur va-t-il durer pour détruire? »

Pour qu'un des organes les plus autorisés de la majorité le prît sur ce ton, il fallait que quelque chose fût réellement pourri dans l'État.

La position devenait incontestablement fort critique. Déserté par une vingtaine de députés, désavoué par le *Hirlap*, honni par l'armée catholique, chaque jour grossissante, Weckerlé ne savait plus à quel saint se vouer. Trop avancé pour s'arrêter ou pour reculer, il se voua plus que jamais aux éléments juifs et révolutionnaires, et conclut avec eux un pacte indissoluble. Le radicalisme promit d'embrasser le ministère en attendant qu'il pût l'étouffer.

Cette fusion fraternelle se manifesta par des désordres de tout genre. Les catholiques avaient manifesté dans la rue; les radicaux descendirent dans la rue, à leur tour, pour appuyer de leurs bruyantes clameurs la politique ministérielle. Les premiers manifestants, ce furent les nourrissons de l'*Alma Mater*. Les écoles de Buda-Pesth, à commencer par l'Université, sont des foyers d'anarchie morale. Elles sont connues dans toute l'Europe pour leurs mœurs dépravées, leur esprit d'indiscipline, leur propension aux désordres. Les Juifs [1] et les calvinistes y dominent, et la franc-maçonnerie y dicte ses lois. A ces étudiants, le ministre proposait d'insulter officiellement la religion catholique; qu'on juge s'ils acceptèrent avec empressement! Les premiers jours de mars, la jeunesse des écoles, à laquelle se joignirent des bandes de souteneurs [2], se répandit dans les rues de la capitale, poussant des *eljen* en l'honneur du mariage civil et vociférant contre les obscurantistes ultramontains. Et comme il n'y a pas de plaisir à lancer des injures sans adresse déterminée, ces intrépides défenseurs du mariage laïque résolurent d'en venir aux outrages personnels. Le 2 mars, au soir, ils s'attroupèrent devant la maison du comte Apponyi et hurlèrent leurs refrains obscènes et blasphématoires. Le jeune et brillant orateur ne partageait pas la manière de voir des héros de la rue; il était juste que la rue l'en punît! De l'habitation du comte Apponyi, les tapageurs se portèrent aux bureaux du *Pesti Naplo*

[1] Le premier semestre de 1888, par exemple, il y avait à l'université de Pesth : catholiques, 1491; juifs, 1145; calvinistes, 409; luthériens, 324. Il ne faut pas oublier que les Juifs ne constituent que 5 pour 100 de la population totale.

[2] On sait, hélas! que ces sortes d'alliances ne sont pas seulement propres à la Hongrie.

et y brûlèrent, avec des hurlements ignobles, un exemplaire de ce journal qui avait le tort de combattre la politique de Weckerlé. Naturellement, la police se garda bien d'intervenir. N'était-ce pas le gouvernement lui-même qui manifestait? Cela est si vrai que personne ne fut étonné lorsque la foule glapissante se rendit devant le club où siègent le ministre de la justice, M. Szilagyi, et le président de la Chambre, M. Padmanitzki. Ailleurs, un ministre eût été gêné de recevoir des ovations faites par des étudiants débraillés et des souteneurs avinés. M. Szilagyi n'eut ni les mêmes délicatesses ni les mêmes scrupules. Il se montra très flatté, très ému, et adressa une harangue de félicitations à la jeune Hongrie. « Nous continuerons, clama-t-il, malgré l'hostilité à laquelle nous sommes en butte, à combattre courageusement pour les réformes ecclésiastiques. Je termine par un *eljen* à notre prochaine victoire. »

Cette union de la rue et du gouvernement était un spectacle aussi burlesque qu'attristant.

Mais toutes ces bouffonneries ne faisaient que servir de prologue à la grande comédie préparée par le charlatanisme ministériel. Le succès incontestable du congrès catholique de Buda-Pesth empêchait M. Weckerlé de dormir. Pour en effacer l'impression, il lui fallait à tout prix une contre-partie retentissante, un meeting monstre, quelque chose comme la mobilisation de la Hongrie judéo-sectaire. Une démonstration de cette sorte était seule capable de redonner du courage à la Chambre. Organiser une fête anticléricale n'était pas une tâche bien difficile. Les hommes de bonne volonté ne manquaient pas dans le pays, et le ministre, disposant de la bureaucratie et des chemins de fer, pouvait les amener sans peine dans la capitale [1].

Le programme annonça que, le 4 mars, une grande procession libérale défilerait dans les rues pavoisées de Buda-Pesth. Ainsi fut fait, et au jour fixé plus de 100 000 hommes, dit-on [2], se mirent à la disposition du gouvernement. L'armée était immense, mais quelle armée! Ce qui dominait, dans tous les rangs, c'étaient les Douze Tribus. Depuis l'Israélite élégant et pimpant qui s'impose aux salons et se pavane dans le château historique du magyar ruiné jusqu'au Juif crasseux qui tient un cabaret borgne dans le faubourg ou qui exploite le paysan hongrois dans les villages, ils

[1] La *Kreuzzeitung* annonça le 26 janvier que « les loges maçonniques de Pesth, qui sont toutes dirigées par les Juifs, ont décidé dans une conférence de faire de l'agitation en faveur des lois ecclésiastiques. Les frais de cette campagne sont supportés en partie par le gouvernement, en partie par la finance juive ».

[2] Ce chiffre est naturellement donné par les journaux du parti. Nous l'acceptons tel quel.

étaient tous à leur poste. On les voyait avec leurs nez légendaires, leurs barbes plus ou moins sales, leurs yeux de mouton à fleur de tête, leur regard faux et haineux, et leur assurance de fauve qui tient sa proie, on les voyait qui s'avançaient en interminables bataillons. « Depuis le siège de Jérusalem, disait plaisamment le *Magyar Allam*, on n'avait pas vu ensemble une si grande multitude de nez crochus! » A côté des Juifs de tout calibre marchaient les inévitables étudiants. Puis venaient les députations slaves et souabes que le *Magyar Allam* recommandait « à l'entreprise des Pompes funèbres, tant elles avaient l'air attristé et ennuyé ». Enfin, je devrais dire avant tout, il y avait les éléments les plus avancés du pays, les révolutionnaires qui chantaient le fameux *Eljen Kossuth;* ceux qui rêvent et revendiquent la délivrance de la Hongrie, c'est-à-dire la séparation d'avec l'Autriche; il y avait les délégations ouvrières, qui constituent les troupes socialistes, ces mêmes délégations qu'on voit paraître à toutes les réunions subversives et qui, lors des manifestations du 1er mai, réclament la journée de huit heures et la spoliation de la haute finance. Les partisans de Kossuth et les ouvriers socialistes donnaient son véritable caractère à la fête, et le *Magyar Allam* a trouvé le mot vrai de la situation en disant que c'était une glorification de Kossuth et de la révolution.

Ces mêmes troupes qui ont défilé le 4 mars figureraient au cortège funèbre de la monarchie hongroise si le programme de Kossuth venait à triompher. Radicaux, socialistes, Juifs, francs-maçons, calvinistes, on les verrait tous, sauf peut-être les rares magnats, le baron Orczy, Théodore Andrassy, Jean Palffy, Etienne Esterhazy, Karolyi, qui ont eu l'honneur peu enviable de présider à la procession anti-chrétienne. On s'est demandé comment ces grands noms catholiques s'étaient fourvoyés au milieu de cette tourbe de gens qui criaient : « Vive Kossuth! Vive la révolution! » Si on avait pu lire dans l'âme de certains Juifs au moment où ils passaient devant ces nobles seigneurs, et si on avait ensuite consulté le grand livre des hypothèques, peut-être que le mot de l'énigme eût été bien vite trouvé. Une partie des terres aristocratiques est malheureusement livrée aux Juifs [1], et c'est ce qui explique que, le 4 mars,

[1] Les Juifs, qui forment à peine 5 pour 100 de la population totale de la Hongrie, possèdent au moins *la moitié* du sol hongrois. Sur 3192 grands propriétaires terriens que révèle la statistique, il y a 1031 Juifs. L'État hongrois possède d'immenses biens qu'il afferme à des particuliers; 67 pour 100 de ces fermiers sont des Juifs. La plupart des petites propriétés appartiennent également aux Juifs sous une forme ou sous une autre. La haute finance, le commerce et l'industrie sont entre les mains

on ait remarqué des magnats allant la main dans la main avec ceux que leurs fiers ancêtres eussent à peine voulu regarder. Certes, ils n'avaient pas prévu cette douloureuse déchéance, les preux qui ont répandu leur sang à Varna, à Nohacs, à Saint-Gothard, pour sauver le royaume de saint Etienne du joug mahométan!

VIII

La manifestation gratuite et obligatoire du 4 mars était arrivée au moment psychologique. A la Chambre des députés, la discussion du projet de loi ministériel avait commencé le 19 février, et le grand meeting devait exercer une double pression sur le Parlement. Il s'agissait, d'une part, d'entraîner les modérés en leur montrant la « Hongrie entière debout » pour réclamer le mariage civil; de l'autre, il fallait attirer l'extrême gauche par une glorification enthousiaste de Kossuth. La procession du 4 mars où les *Eljen Kossuth* alternaient agréablement avec les *Eljen Weckerlé* amena la concentration désirée. Les adversaires du mariage civil obligatoire eurent beau défendre leur point de vue avec une admirable éloquence, on s'aperçut bien avant la fin des débats que le gouvernement avait cause gagnée à la Chambre. Les radicaux qui attaquent ouvertement l'Autriche et la dynastie prêtèrent leur concours suspect au ministère, et la plupart des modérés qui vivent dans la dépendance des Juifs entrèrent dans l'alliance bigarrée dont le mariage civil était l'unique ciment.

La discussion dura plusieurs semaines et elle fut interrompue, pendant les vacances, par l'intermède des funérailles de Kossuth. Nous n'analyserons pas les discours qui furent prononcés pour ou contre la loi : ce travail serait trop long et inutile aussi, puisqu'on n'a pas apporté de nouvel argument à la tribune. Signalons pourtant deux maîtresses harangues, celle du comte J. Szapary et celle du comte Apponyi. Le discours de ce dernier a été incontestablement un des plus beaux et des plus importants que le *Reichstag* ait entendu depuis vingt ans. Le jeune député a parlé près de trois heures et, quoiqu'il ait déjà d'éclatants succès oratoires à son actif, on peut affirmer que jamais il ne s'était élevé plus haut et que jamais il n'avait déployé d'aussi brillantes qualités. On sait que cet « élève des Jésuites » est un charmeur incomparable. Jeune,

des Juifs, de même la presse. La Hongrie est la terre promise d'Israël. En peu d'années, le nombre des Juifs a plus que triplé. Dans le diocèse d'Erlau, de 1842 à 1888, les Juifs se sont multipliés dans la proportion de 147 pour 100; ils arrivent de toutes les régions du globe. Avec leur nombre s'est accru leur puissance et leur insolence. Un rescrit du ministre Czaky défend de les appeler par leur nom. Il faut, de par la loi, les appeler *Israélites*.

beau, élégant, svelte, il possède une voix enchanteresse et parle une langue riche, souple, imagée comme l'aiment les Hongrois. Sa popularité a été immense jusqu'au jour où les Juifs et les francs-maçons ont soulevé contre lui les bas-fonds de la société de Buda-Pesth. Heureusement le « comte noir » joint à un admirable talent un grand courage civique. Il n'a pas eu peur de la canaille ameutée, et à toutes les menaces de la rue il a opposé une crânerie superbe qui a tenu en respect ses adversaires politiques.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Albert Apponyi, ayant fait ressortir les dangers et les inconvénients du mariage civil obligatoire, a nettement condamné la réforme proposée par le ministre. Non pas qu'en principe il soit hostile au mariage civil en général : ce qu'il repoussait, c'était le caractère obligatoire qu'on voulait lui donner. Comme conclusion, il soumit à la Chambre un amendement dont voici le résumé : « Le mariage doit être contracté devant l'une des Églises reconnues, et le mariage mixte peut être contracté indifféremment selon les rites de la religion du mari ou de celle de la femme. Si les Églises, pour une raison ou une autre, refusent de procéder au mariage, les époux peuvent s'unir devant les autorités civiles, et il en sera de même pour les époux qui n'appartiennent à aucune des confessions reçues. » En d'autres termes, le comte Apponyi préconisa le mariage civil tel qu'il existe en Autriche, ce que l'on appelle la *Noth civil Ehe!*

Les tribunes firent une telle ovation à l'orateur, que le président de la Chambre, furieux, menaça de faire évacuer la salle. Pour se venger de ce succès, les étudiants tapageurs qu'entretient le ministère accueillirent par des huées le comte Apponyi lorsqu'il se rendit chez lui. Il y a des insultes qui honorent ceux qui en sont les victimes, de même qu'il y a des acclamations qui sont une flétrissure. Apponyi a incontestablement grandi durant ces débats : ou la Hongrie périra dans le sang et la boue ou ce jeune leader sera l'un des ministres de l'avenir.

Le comte J. Szapary ne s'est pas contenté d'attaquer l'institution du mariage civil *obligatoire*, il a fait le procès à la politique religieuse du gouvernement, et sa logique implacable a terriblement agacé les ministres et la majorité. Il leur était pénible de s'entendre dire de si cruelles vérités par celui-là même qui, la veille, avait été leur allié. Aussi leur rage fut extrême, et ils l'interrompirent, à chaque instant, avec des cris de fauve. Mais l'ancien ministre conserva tout son calme, comme un dompteur dans la cage aux tigres. Les coups de fouet sifflaient autour des têtes ministérielles. A l'instar du comte Apponyi, Szapary se déclara partisan d'une certaine forme du mariage civil facultatif. Ce fut éloquence perdue.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que les adversaires de la réforme matrimoniale trouvèrent un auxiliaire imprévu là où certainement on s'y attendait le moins. Le 21 mars, l'un des plus grands jurisconsultes d'Allemagne, le docteur Henri Dernburg, professeur à l'université de Berlin, prononça, dans une réunion savante de Vienne, un discours retentissant qui fut une condamnation du mariage civil obligatoire. Après avoir fait l'apologie du mariage chrétien, Dernburg, qui est protestant, ne craignit pas d'ajouter ces graves paroles : « Si l'évolution de l'idée moderne a exigé que l'État s'occupât davantage des unions matrimoniales, il ne s'ensuit nullement que le mariage civil soit indispensable. Il suffit que les organes ecclésiastiques mettent les registres à la disposition de l'administration civile... On a revendiqué le mariage civil *obligatoire* au nom de la liberté de conscience; mais, en se plaçant sur ce terrain, on ne peut établir que le mariage civil *facultatif*. Le rendre obligatoire, ce serait plutôt attenter à cette liberté. En effet, mettons que, après le contrat civil, le mari refuse de se rendre à l'église malgré l'engagement qu'il en avait pris, qu'arrivera-t-il? Aux yeux de l'Etat, le mariage est parfaitement valide et le mari peut contraindre sa femme à cohabiter avec lui. N'est-ce pas là une véritable violation de la liberté de conscience? » Le professeur berlinois, — qui fait partie de la Chambre des seigneurs, — développa cette thèse avec beaucoup d'insistance et, pour bien montrer qu'il s'agissait, non pas d'une boutade, mais d'une conviction réfléchie, il publia son discours en brochure.

A Buda-Pesth, l'opinion du célèbre jurisconsulte protestant ne laissa pas que de contrarier les ministres et la majorité, parce qu'elle renversait l'échafaudage de leur argumentation sophistique. On essaya d'abord d'escamoter son discours; puis la conspiration du silence ayant échoué, on recourut aux armes ordinaires de la presse juive, à l'injure. Il est plus facile d'insulter un adversaire que de le réfuter. Les sectaires hongrois n'essayèrent même pas de discuter les idées de Dernburg; ils sentaient qu'il n'y avait pas moyen de parler d'intolérance ultramontaine lorsque des protestants, comme le baron Kaas et le professeur Dernburg, repoussaient le mariage civil obligatoire, lorsque de grands pays protestants, comme l'Angleterre et les Etats-Unis, se passent de cette prétendue conquête de la civilisation. Il devenait trop visible qu'il s'agissait d'un parti-pris qui n'avait rien à voir avec les besoins réels du pays ni avec la liberté de conscience. L'obstination injustifiable du gouvernement éclatait d'autant plus que la minorité conservatrice se serait ralliée volontiers à une loi proclamant le mariage civil facultatif. Le comte J. Szapary avait parlé dans ce

sens et le comte A. Apponyi de même. Il est vrai que ces deux députés avaient proposé simplement la législation matrimoniale en vigueur en Autriche; mais il est permis de croire qu'ils seraient allés jusqu'au mariage civil facultatif tel qu'il est établi dans un certain nombre de pays protestants.

Le gouvernement ne voulut pas entendre parler de compromis de ce genre, et quand la discussion fut reprise le 9 avril, les ministres et leurs acolytes déclarèrent une fois de plus, aux applaudissements de la Chambre, qu'aucune modification ne serait apportée au projet de loi. *Sint ut sunt!* Il leur fallait le bloc tout entier. Par le fait même, toute résistance devenait inutile et, au lieu de faire de l'obstruction, les adversaires du mariage civil précipitèrent eux-mêmes les débats, ne comptant plus que sur la fermeté de la Chambre haute. Les articles du projet ministériel furent discutés et adoptés à la vapeur, et l'ensemble de la loi voté par une majorité énorme de 175 voix.

Dans la joie de leur victoire, les sectaires le prirent de haut, insinuant que bien osés seraient les magnats s'ils résistaient à la volonté nationale. Ils ne croyaient pas, du reste, à une opposition sérieuse de ce côté-là. Le 12 novembre dernier, la *Francfurter Zeitung*, le fidèle écho des espérances juives de la Hongrie, n'avait pas hésité à écrire : « L'homme qui a arraché à la Hofburg la signature pour le projet de loi sur le mariage civil obligatoire aura également raison de la Chambre haute. » Weckerlé a tout fait pour en avoir raison, ne reculant devant aucune pression ni aucune menace. Un moment, on pouvait même croire qu'il avait obtenu gain de cause du premier coup. La commission de la Table des magnats se montrait favorable au gouvernement. Mais, d'autre part, ceux qui étaient bien au courant de la situation annonçaient que le sentiment de la commission n'était pas celui de la majorité et que les magnats resteraient fidèles à la tradition.

La discussion s'ouvrit le 7 mai avec une solennité inaccoutumée, au milieu d'une émotion indescriptible. Depuis dix ans, on n'avait pas vu tant de magnats réunis. L'épiscopat était au grand complet. Souffrant depuis de longs mois, l'évêque transylvanien Lönhart avait entrepris le voyage de Buda-Pesth, en dépit de sa maladie, et s'était fait porter à la salle des séances. Les dix grands dignitaires de la cour se trouvèrent à leur poste d'honneur, ce qui excita la colère des ministériels. Pendant les quatre jours que durèrent les débats, défenseurs et ennemis de la loi résumèrent une dernière fois leurs arguments. Le cardinal-primat Vaszary prit deux fois la parole, et le cardinal Schlauch prononça un discours superbe, vrai chef-d'œuvre de bon sens et de dialectique. Ces deux prélats catho-

liques furent chaudement appuyés par les deux évêques schismatiques de la Chambre, le métropolite roumain, Mgr Miron Roman, et le patriarche serbe Georges Brancovics. En revanche, le surintendant protestant Zelenka parla en faveur de la loi [1]. Mais l'autorité de cet étrange gardien du pur Evangile fut contrebalancée par celle du comte Zay, qui s'éleva vivement contre la loi et affirma que Zelenka ne représentait nullement l'opinion dominante des protestants hongrois.

L'issue de la joute oratoire était prévue dès le premier jour. D'après des pointages sérieux, on avait calculé que la loi serait repoussée à une majorité de 25 à 30 voix. Le 10 mai, on procéda au vote et, selon les prédictions optimistes, le ministère fut battu par 139 voix contre 118. Le principe chrétien triomphait, — un instant du moins, — malgré la pression gouvernementale et malgré les Juifs qui avaient mis le couteau sur la gorge à un grand nombre de magnats. Comme les sectaires avaient pressenti le résultat, ils s'étaient empressés d'amener la canaille autour du palais sénatorial pour manifester contre les *noirs*. Des bandes de Juifs, d'étudiants imberbes et d'ouvriers socialistes insultèrent les évêques au sortir de la séance, consolant ainsi les ministres de leur échec momentané.

Le vote de la Table des magnats rendait la situation extrêmement délicate pour le président du cabinet. D'un côté, les loges et le parti révolutionnaire, sur lequel s'appuyait sa politique, le poussaient à aller de l'avant au risque de tout compromettre ; de l'autre, la prudence, le respect qu'il devait à la couronne lui conseillait de mettre, comme on dit vulgairement, de l'eau dans son vin. Quel parti prendre? Weckerlé pouvait ou bien retirer le projet de loi et remettre la réforme à plus tard, ou donner sa démission, ou poursuivre la campagne. C'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta, résolu à faire violence au souverain et aux magnats.

Onze jours après le rejet de la loi, la Chambre des députés se prononça une seconde fois en faveur de la réforme par 271 voix contre 105. Puis un message adressé à la Table des magnats mit celle-ci en demeure de voter la loi.

Pour s'assurer le succès, Weckerlé demanda au roi l'autorisation de nommer une fournée de magnats favorables à ses vues. Il se rappela la leçon de Koloman Tisza et espéra réussir comme son illustre maître. Il eut de fréquentes audiences à la cour, et la presse gouvernementale de Vienne et de Buda-Pesth fit entendre assez clairement que le souverain devait plier. L'impertinence triomphe souvent des natures faibles; mais peut-être les sommations du

[1] Quelques mois auparavant, Zelenka, comme nous l'avons vu plus haut, avait avoué que les protestants n'avaient pas besoin du mariage civil.

ministre furent-elles trop peu respectueuses en cette circonstance. Toujours est-il que François-Joseph ne céda point, et le 1er juin, le cabinet hongrois, changeant de tactique, offrit sa démission qui fut aussitôt acceptée.

C'eût été une solution excellente si le roi, allant au bout de son courage, avait eu l'énergie nécessaire pour nommer un cabinet d'affaires et préparer les nouvelles élections. Malheureusement on s'arrêta à mi-chemin comme toujours. Le ban de Croatie, le comte Khuen-Hedervary, fut chargé de former un ministère. Celui-ci n'accepta qu'à la condition d'être agréé par toute la majorité et de maintenir dans son intégrité le programme politico-religieux de Weckerlé. Autant dire que rien ne serait changé! Les sectaires qui voulaient humilier le roi repoussèrent l'idée d'un ministère Khuen, et leurs journaux répétèrent chaque matin sur tous les tons le refrain bien connu : « C'est Weckerlé qu'il nous faut! » Au grand étonnement des catholiques, le roi, qui, décidément, est la personnification même de la faiblesse, rappela Weckerlé aux affaires, et lui confia la mission de former un cabinet. Cette victoire était trop grande pour ne pas encourager la « clique Tisza » à grossir ses prétentions. François-Joseph, qui se résignait à tout, avait une répugnance invincible pour le ministre de la justice Szylagyi, et il déclara qu'à aucun prix il ne le reprendrait. Raison de plus pour les Juifs d'imposer ce ministre. La lutte fut ardue et dura plusieurs jours. On annonçait même que devant le refus formel du roi, Weckerlé se montrait disposé à immoler son ancien collègue. Mais plus le roi se raidissait, plus les loges maçonniques furent chaudes pour Szylagyi. Le duel était intéressant; personne ne voulait croire que le chef de l'État y aurait le dessous. C'est pourtant ce qui est arrivé. Il ne faut pas oublier que l'Autriche-Hongrie est le pays des invraisemblances. On a dit de l'empereur d'Allemagne qu'il faisait un usage trop fréquent du vers de Juvénal : *Sic volo, sic jubeo!* Hélas! son allié de Vienne encourt plutôt le reproche contraire : Sa Majesté Apostolique ne sait pas vouloir. Le 10 juin, le nouveau cabinet était officiellement constitué sous la présidence de Weckerlé, et le calviniste Szylagyi y conservait le portefeuille de la justice. Seuls Czacky, Bethlen et Louis Tisza restèrent en dehors de la combinaison; les autres conservèrent tous leur situation. Le 12 juin, le ministère prêta serment, et l'empereur-roi rentra à Vienne, peu fier sans doute du rôle qu'il venait de jouer.

En se présentant de nouveau à la Chambre des députés et la Table des magnats, Weckerlé annonça que la Couronne était d'accord avec lui pour reconnaître la nécessité du mariage civil

obligatoire. Après avoir résisté quelques jours, François-Joseph finit par consentir à tout, même au maintien de Szylagyi, à la fournée des pairs, et à la pression sur les grands dignitaires de la cour. Pour le moment, la capitulation est aussi complète que possible. Les journaux juifs de Buda-Pesth déclarent que les magnats voteront le projet de loi sur le mariage civil avec quelques modifications insignifiantes. Et, en effet, ce serait trop beau une Chambre haute qui serait plus royaliste que le roi, et qui défendrait quand même la couronne de saint Étienne, échappée aux mains de Sa Majesté Apostolique.

*
* *

Les premières batailles sont livrées, le véritable *Kulturkampf* va commencer! Il ne faudrait pas croire, en effet, que les solutions de ces derniers jours aient mis un terme au conflit politico-religieux. Avec ou sans le mariage civil obligatoire, les sectaires étaient décidés à faire au catholicisme une guerre à outrance. Les projets de loi du ministre Szylagyi étaient moins le but qu'un moyen efficace pour atteindre d'autres fins inavouables. On en veut à la religion même. Leurs succès encourageront les francs-maçons à poursuivre la campagne et à chasser l'Église peu à peu de la vie publique.

On leur a singulièrement aplani la voie. Par un aveuglement inconcevable, la cour leur a promis et accordé son appui. Autant qu'il est en son pouvoir, elle a secondé les efforts du libéralisme athée, sans se douter que la dynastie risque de sombrer et de périr dans le fossé de l'anticléricalisme. A Vienne, on a trahi saint Étienne, le fondateur du royaume marianique. Grande faiblesse et grande faute! Suivant le proverbe hongrois, les saints ne parlent pas, mais se vengent. Le socialisme et la révolution seront, — on peut le craindre, — les exécuteurs des vengeances célestes!

Si la monarchie sort de cette crise profondément ébranlée, amoindrie, atteinte, en quelque sorte, dans les moelles, l'Église catholique, en revanche, s'est fortifiée et a grandi dans l'épreuve. Comme toujours, Dieu a su tirer le bien du mal. Nous avons vu que, trop souvent, une partie de l'épiscopat, oubliant sa haute mission, avait consulté les exigences et les caprices du gouvernement ou de la cour, plutôt que les intérêts de la religion. La persécution leur a ouvert les yeux. Aujourd'hui, tous les évêques sont étroitement unis, et en plusieurs circonstances, ils se sont montrés prêts à tout sacrifier, plutôt que de laisser asservir l'Église. N'y aurait-il que ce résultat, on devrait presque savoir gré aux adversaires d'avoir allumé le *Kulturkampf*. Ils sont devenus les instruments inconscients et involontaires de la rénovation du catholicisme hongrois.

Les luttes récentes n'ont pas été moins utiles au clergé et aux fidèles. Il leur manquait à presque tous le feu sacré, ce quelque chose qui a fait la supériorité des catholiques prussiens, et qui a eu raison de la toute-puissance du chancelier de fer. Jusque dans ces derniers temps, les catholiques de la Hongrie n'avaient ni unité de direction, ni organisation sérieuse, ni congrès populaires, ni conférences épiscopales. A chaque assaut de la franc-maçonnerie, ils étaient pris au dépourvu, et assistaient impuissants à leur propre défaite. Le *Kulturkampf* est en train de renouveler la face des choses.

Le cardinal Maury disait un jour qu'il « est dangereux de faire des martyrs ». Les catholiques hongrois qui viennent d'entrer dans la période du martyre s'y fortifient à vue d'œil et ont lieu d'espérer le triomphe. En attendant, ils s'apprêtent à soutenir le combat et à défendre de toute leur énergie les droits et les traditions de leur Eglise. La question du mariage civil obligatoire et de la laïcisation de l'Etat n'est pas définitivement vidée.

A nous qui jouissons depuis cent ans du bienfait problématique de cette laïcisation, la résistance de l'épiscopat et des catholiques hongrois nous paraît étrange. Ne les condamnons pas trop vite. Peut-être est-ce notre exemple même qui les incite à défendre l'État chrétien. Il y a quelques semaines, M. Jules Simon écrivait non sans une pointe de mélancolie : « Dites tant que vous voudrez que personne n'a voulu en 1880 faire une loi athée, qu'il s'agissait uniquement de soustraire le monde politique à l'action des cléricaux. Je vous crois, je veux vous croire, je ne fais la guerre à personne. Mais le fait brutal, c'est l'enfant de vingt ans qui jette sur une foule sa bombe de dynamite. Vous le tuez. Mais la mort n'est pas aussi puissante que vous pensez... Pauvre société malade qui t'adresses au couperet, C'EST A DIEU QU'IL FAUT REVENIR ! »

Revenons à Dieu ! Voilà le cri de détresse que pousse aujourd'hui après un siècle de laïcisation, un philosophe et un homme d'Etat illustre, à la vue des fruits de mort qu'ont portés les lois athées. Terrible leçon que comprennent les catholiques de la Hongrie. Ils se disent sans doute que, du moment où l'un des promoteurs les plus zélés de l'Etat laïque désavoue ainsi sa propre œuvre, il vaut mieux ne pas quitter Dieu pour n'avoir pas « à revenir à lui » après de sanglantes catastrophes. Que ceux-là d'entre nous leur jettent la première pierre qui n'ont pas tremblé sous la Commune de Paris, — cet idéal de l'Etat laïque, — ou qui, au lendemain d'un attentat anarchiste, n'ont pas souhaité que le peuple français « revînt à Dieu » !

A. KANNENGIESER.

LE PARLEMENT

DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

I

Si la Révolution devint et resta populaire, en France, c'est surtout, c'est presque uniquement, parce qu'elle avait brisé les vieux cadres de la hiérarchie sociale et permis aux citoyens des derniers rangs de s'élever aux premiers, ou d'y prétendre. La liberté, chez nous, n'intéresse qu'une élite; la masse ne se passionna jamais que pour l'égalité; et cette passion exclusive l'égara souvent. Après avoir plié les hommes au même niveau, elle tend, en effet, à y plier les choses. Jusque dans ses codes, elle veut trouver une symétrie parfaite. Il lui faut des lois tirées au cordeau, comme nos modernes boulevards. Quand elle réclame le *droit commun*, elle croit avoir tout dit et s'étonne qu'à un vœu aussi naturel on puisse faire la moindre objection. Adopter une tunique réglementaire de taille moyenne, l'imposer à tous les Français, même aux nains ou aux géants, lui paraîtrait une absurdité : c'est ainsi pourtant qu'elle conçoit trop souvent l'égalité et s'imagine la réaliser par la rigoureuse application du *droit commun*.

Ce goût immodéré de la symétrie nous a déjà fait faire bien des sottises. L'une des plus fortes assurément fut de soumettre la ville de Paris, plus populeuse que certains États, au même régime que la moindre commune de France : celle d'Aulan, par exemple, qui compte 60 habitants, ou celle de Lafare, qui fournit à peine 10 électeurs. Qu'une ville aussi vaste et dont la population flottante, plus considérable peut-être que sa population sédentaire, se renouvelle incessamment; qu'une ville où siège le gouvernement et tous les grands corps de l'État se trouve dans des conditions particulières et exige un traitement spécial, il nous paraît inutile de le démontrer : on ne démontre pas l'évidence.

A cette évidence, la République de 1848 s'était bientôt rendue.

Après avoir créé la mairie centrale de Paris, elle ne tarda pas à le regretter. Dès le 3 juillet, elle décrète qu' « une commission municipale provisoire sera instituée par le pouvoir exécutif ». Ce qu'elle avait présenté d'abord comme un expédient temporaire, elle le maintint comme un régime régulier, définitif. Lorsque, en juin 1851, le gouvernement voulut donner à l'agglomération lyonnaise une organisation particulière, la gauche de l'Assemblée législative protesta contre cette dérogation au droit commun, que pour Paris, mais pour Paris seulement, elle estimait naturelle et nécessaire : « L'Assemblée, disait à ce propos M. Jules Favre, reconnaîtra avec moi que la situation de Paris peut motiver des institutions exceptionnelles... Est-ce que la municipalité de Paris, en tant que personne privée, indépendante du gouvernement, existe à Paris? Est-ce qu'elle ne se confond pas avec le gouvernement? Est-ce qu'elle ne le pénètre pas? Quant à moi, je ne crains pas qu'on prenne acte de la déclaration que je dépose ici : je considérerais comme n'ayant rien appris dans l'histoire, comme étant un homme politique voulant vouer son pays à des tempêtes, celui qui essayerait de reconstituer, à l'heure qu'il est, une municipalité indépendante, une commune de Paris, qui ne relèverait pas du gouvernement. »

II

Cette « commune de Paris, ne relevant pas du gouvernement », cette « municipalité indépendante », ce régime qui devait déchaîner sur notre pays « des tempêtes », c'est le régime que, à l'Hôtel de Ville, on rêve d'établir et qu'on a presque établi déjà.

Si les musiciens d'un orchestre permettaient au chef qui leur est imposé de s'asseoir à son pupitre et d'y battre la mesure, à la condition de les suivre, au lieu de les conduire, il se produirait aussitôt une belle cacophonie : c'est ainsi pourtant que l'orchestre de l'Hôtel de Ville entend l'harmonie administrative. Que le préfet de la Seine agite son bâton, s'il lui plaît, pour l'illusion de la galerie : c'est le Conseil lui-même qui marquera la mesure. Le préfet de la Seine, comme le rappelait récemment M. Raynal à la Chambre, « sans être à proprement parler un maire de Paris, est l'administrateur dirigeant les affaires parisiennes ». Du moins, il devrait l'être. Mais le Conseil municipal ne veut voir en lui qu'un instrument de sa volonté souveraine; par ses mains, il prétend gouverner Paris, comme les députés gouvernent la France par celles des ministres, soumis à leurs votes, par conséquent à leurs ordres.

Le véritable maire de Paris, à ses yeux, ce n'est pas cet adminis-

trateur parasite, c'est le président du Conseil municipal. Lui et ses collègues sont les seuls maîtres de l'Hôtel de Ville, et le représentant du pouvoir ne doit y être admis que comme le premier de leurs hôtes. A l'approche du 1er janvier, leur bulletin officiel annonce, chaque année, que tel jour, à telle heure, « les bureaux du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine recevront à l'Hôtel de Ville les préfets de la Seine et de police. » Lorsque parut, — il y a longtemps déjà, — le premier avis de ce genre, la presse opportuniste en signala la choquante incorrection : « Ainsi, — disait le *Temps*, — les bureaux des deux Conseils, qui n'ont pas d'existence légale en dehors des séances, règlent eux-mêmes les préséances et naturellement ils s'attribuent le premier rang... Le préfet de la Seine, qui devrait recevoir, à l'Hôtel de Ville, en qualité de représentant du gouvernement, y est, au contraire, reçu comme un subordonné; il semble qu'il vienne rendre une sorte d'hommage au souverain. *Il est pénible de voir ces sortes de choses acceptées comme naturelles, régulières et normales ; on en rougit pour le passé, on en souffre pour le présent, et on en frémit pour l'avenir.* » A force de voir ce spectacle douloureux, inquiétant, se reproduire d'année en année, le *Temps* et les journaux de sa nuance paraissent s'y être habitués. Le préfet de la Seine semble avoir, mieux encore, accepté « comme naturelle, régulière et normale », la situation à laquelle on l'a réduit.

Quand les officiers de l'escadre russe firent leur entrée triomphale à Paris, tout le monde put voir, dans la voiture où se trouvait l'amiral Avellan, le président du Conseil municipal se prélasser à sa gauche, tandis que le préfet de la Seine, en grand uniforme, était modestement assis sur le devant : s'il en *rougissait*, s'il en *souffrait*, s'il en *frémissait* intérieurement, le public ne put s'en douter. M. le préfet de police étant d'humeur moins débonnaire, la seconde voiture du cortège offrait un spectacle différent, mais non moins curieux. Ceux qui y occupaient la banquette de devant.... c'étaient les deux officiers russes, auxquels on faisait les honneurs de Paris : M. Blondel, vice-président du Conseil s'y étant attribué, dans le fond, la première place, M. Lépine avait tenu à s'y asseoir à côté de lui.

En se résignant, de trop bonne grâce, à de pareils procédés, M. Poubelle a obtenu un résultat qu'il n'aurait pu, sans doute, obtenir autrement, celui que certains conventionnels étaient tout fiers d'avoir atteint, sous la Terreur : il a vécu. Quand il fut appelé à la préfecture de la Seine, il répondait aux félicitations d'un de ses anciens administrés de Marseille : « Je n'y resterai que six mois comme les autres; mais de là je passerai au Conseil d'État. »

S'il a pu se maintenir depuis onze ans là où les autres n'avaient fait que passer, c'est que, pour ne pas rompre comme eux, il a su plier.

Lorsqu'il est à Paris, — d'où il s'absente fréquemment, longuement, sans même que les Parisiens s'en aperçoivent, — il s'applique à user le moins possible des pouvoirs que la loi lui confère. C'est une sorte de préfet constitutionnel, régnant à l'Hôtel de Ville, comme M. Carnot règne à l'Élysée, — *ad pompam et ostentationem.* Croit-on avoir à se plaindre d'un acte du gouvernement : on ne s'avise pas de s'en prendre au président de la république qui n'en peut mais. Un service de l'édilité parisienne laisse-t-il à désirer, la neige s'éternise-t-elle, par exemple, sur les trottoirs : on ne songe pas davantage à incriminer le préfet de la Seine. Par son effacement voulu, et peut-être obligatoire, M. Poubelle jouit à peu près de la même irresponsabilité que M. Carnot.

Nos conseillers municipaux, impatients de toute tutelle, de toute direction supérieure, devraient donc le considérer comme le préfet idéal; ils ne pourraient en rêver un plus facile à vivre, plus facile à mener, moins gênant; mais il s'est permis de venir s'installer à l'Hôtel de Ville : cela suffit pour qu'on menace de lui déclarer la guerre.

L'Hôtel de Ville est pourtant son domicile légal, et il devrait l'occuper depuis 1884. Le Conseil d'État, auquel on avait eu la faiblesse de soumettre la question, — comme si elle pouvait être douteuse, — s'était nettement prononcé à cet égard. Mais nos conseillers municipaux font aussi peu de cas des avis du Conseil d'État que des ordres du ministère. Les plus ardents répondirent que si le préfet osait venir loger sous leur toit, ils le feraient « déloger dès le lendemain »; les autres se bornèrent à déclarer qu'ils n'auraient plus avec lui de relations officielles; et devant leurs factieuses menaces, on temporisait depuis dix ans! Ce modeste Rubicon est enfin franchi; M. Poubelle habite aujourd'hui l'appartement qui l'avait trop longtemps attendu. Dans cet acte si naturel, les conseillers municipaux voient une « provocation » du gouvernement, qui exige et doit provoquer des représailles... Se décideront-ils à en exercer? Et lesquelles? On le saura bientôt.

Ce n'est donc pas seulement à l'autorité du gouvernement que nos édiles entendent se soustraire, mais à l'autorité de la loi. Le seul hommage qu'ils daignent lui rendre, c'est de la tourner. Elle leur interdit de recevoir aucun traitement : ils n'en reçoivent pas; mais ils touchent, se l'étant attribuée eux-mêmes, une indemnité annuelle de 6000 francs, qui figure à leur budget sous cette rubrique : *Remboursement des avances faites par les quatre-*

vingts conseillers municipaux pour l'exercice de leur mandat, 486 000 francs. Les apparences sont sauvées : que veut-on de plus? Le gouvernement pourra renouveler aussi souvent qu'il voudra ses observations, et la Cour des comptes, ses injonctions, ils les laisseront dire sans s'émouvoir.

La loi fixe à leurs délibérations des limites précises. Les matières politiques ne sont pas de leur domaine, mais de celui de la Chambre. Les seuls représentants des intérêts politiques de Paris sont ses députés : ses conseillers municipaux ne devraient représenter que ses intérêts matériels. Mais ils n'admettent point une telle distinction et se croient investis d'un mandat illimité. Rien de ce qui est français ne doit leur être étranger. Ils interviennent donc dans les questions d'enseignement, dans les questions de salaires, dans toutes les questions politiques, religieuses, sociales, *et quibusdam aliis.* Quand ils estiment, par exemple, qu'une société minière exploite ses ouvriers, ils prononcent carrément sa déchéance, et, profitant de l'occasion, ils émettent le vœu « que toutes les propriétés, mines, canaux, chemins de fer, etc., concédées à des compagnies, fassent retour à l'État ». Si un conseiller « réactionnaire » fait timidement observer qu' « il y a une Chambre pour s'occuper de ces choses », d'autres lui répondent : « Croyez-vous que nous allons abdiquer devant la Chambre? Et puisque la Chambre ne fait rien, *ne devons-nous pas la remplacer?* »

Ce n'est donc pas, — ce dernier mot suffirait à le prouver, — un véritable conseil municipal qui siège à l'Hôtel de Ville : c'est bel et bien un second parlement, qui cherche à copier l'autre, — en l'entraînant. Comme l'autre, il a sa tribune; comme l'autre, il se divise en groupes et en sous-groupes, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche; comme l'autre, il interpelle, vote des ordres du jour, pose des questions de confiance; et les mêmes mœurs y produisent les mêmes abus, c'est-à-dire l'incohérence et le gaspillage.

Pour bien comprendre comment fonctionne le parlement de l'Hôtel de Ville, il faut entrer un instant à celui du Palais-Bourbon.

III

Après les constitutions de 1791 et de 1793, qui, en d'autres termes, avaient formulé le même principe, la constitution de 1848 disait, dans son article 34 : « Les membres de l'Assemblée nationale sont les représentants *non du département qui les nomme, mais de la France entière.* » Principe salutaire, principe essentiel!

En dehors de lui, point de salut pour le régime des assemblées souveraines; par lui seulement, ce régime peut constituer un gouvernement national.

S'ils savaient s'en inspirer, les membres du Parlement se préoccuperaient moins des intérêts particuliers que de l'intérêt général, qui les résume. Ils comprendraient qu'à voir la France bien gouvernée, bien administrée, ses ressources ménagées ou affectées au meilleur usage, tous les Français trouvent leur compte; et que, en somme, la plus sûre façon de faire les affaires de leur clocher, c'est de faire celles du pays. Ils comprendraient que l'aisance publique ne monte pas des extrémités au centre, mais qu'elle descend, au contraire, du centre aux extrémités; qu'en pareille matière, ce ne sont pas les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, mais bien les grandes rivières qui font les petits ruisseaux, par où la richesse et la prospérité s'infiltrent partout; que, par exemple, une ligne de chemin de fer, si elle répond à de véritables besoins, ne profite pas seulement aux pays où elle passe; que tous les contribuables, après en avoir supporté la dépense, en doivent indirectement bénéficier, dans une certaine mesure. Avant de prendre parti pour ou contre les tarifs protecteurs, ils se diraient que, représentant « la France entière » et non telle région agricole ou telle région commerçante, ils doivent chercher de ce délicat problème la solution la plus profitable à l'ensemble de la population, celle qui développerait le plus sûrement l'aisance générale.

Mais de la coupe aux lèvres, c'est-à-dire de la théorie à la pratique, il y a loin! L'article 34 de la constitution de 1848, supposant chez les députés une vertu surhumaine, devait rester lettre morte. Quand les principes se trouvent en lutte avec les intérêts, ils ne sont jamais les plus forts; et l'intérêt principal, sinon exclusif, de l'élu, quel qu'il soit, c'est sa réélection. Sauf des cas exceptionnels, où sa conscience lui semble particulièrement engagée, le député fait donc ce qu'il croit le plus propre à lui conserver la sympathie de ses électeurs, et à lui assurer, de nouveau, leurs suffrages.

Il ne représente pas, en réalité, comme il le faudrait, « la France entière », ni même son département entier, mais la circonscription qui l'a nommé, et plus particulièrement les comités, les meneurs électoraux qui y disposent de la majorité.

Avec le scrutin d'arrondissement, ce vice de nos mœurs parlementaires s'accentue naturellement. Mais le scrutin de liste ne le supprime pas et l'atténue à peine; car il a été lui-même vicié par ces habitudes particularistes, au point de perdre son caractère : chaque arrondissement tient, en effet, de nos jours, à être représenté sur la liste par un candidat de son choix, qui, une fois élu,

se vouera exclusivement à ses intérêts; et, en passant d'un régime à l'autre, on ne modifie que les apparences, non la réalité.

Or, ce que leur député fait pour le bien général du pays, les électeurs ne se rendant pas compte qu'ils y trouveront un avantage indirect, lui en savent fort peu de gré. Ils n'apprécient réellement que ce qui profite ou semble profiter à leur arrondissement, à leur canton, à leur commune; les travaux les moins utiles, les moins productifs, exécutés sous leurs yeux, les toucheront beaucoup moins que les plus productifs et les plus utiles exécutés au loin. Pour entretenir sa popularité en prouvant son crédit, le député doit donc *arroser* sa circonscription aux frais de toutes les autres; et, plus il aura détourné sur elle du pactole budgétaire, plus il sera sûr d'être réélu.

Les ministres sont là, sans doute, pour défendre leur budget, pour veiller à ce qu'il soit prudemment réparti, pour empêcher qu'on le gaspille à satisfaire toutes les prétentions, toutes les fantaisies de clocher; et, s'ils l'oublient, le président de la république devrait le leur rappeler. Mais ce devoir qui semble en effet leur incomber, comment le rempliraient-ils? Même cause, mêmes effets : si les députés ménagent l'électeur de qui ils tiennent leur mandat, les ministres et le président doivent également ménager les députés de qui ils tiennent leur pouvoir.

C'est ainsi que, pour leur être agréable, M. de Freycinet sillonna la France de chemins de fer inutiles : galanterie qui devait lui assurer une majorité dévouée, mais nous coûter 8 milliards[1]. Nul autre ministre ne se montra, sans doute, aussi magnifique à nos dépens; nul ne sacrifia aussi résolument l'intérêt national à sa popularité parlementaire. Mais tous le défendent fort mollement contre les sollicitations intéressées des députés, qui nous imposent, chaque année, de nouvelles charges. Quant à supprimer d'anciennes dépenses devenues inutiles, aucun, pour la même raison, n'en aurait le courage.

Notre pays n'est pas le seul à souffrir de cette indiscrétion des appétits locaux et des députés qui les protègent. Voulant préserver l'Italie de la banqueroute où elle s'achemine, M. Crispi avait déclaré n'y pouvoir réussir qu'en exerçant des pouvoirs absolus. Et l'un des députés qui s'étaient résignés à lui donner ce blanc-seing disait récemment à un rédacteur du *Figaro* : « Nous voyons tous que seul un pouvoir personnel, qui n'aura pas à compter avec les intérêts particuliers des députés, pourra faire ces grandes réformes qui, en complétant l'œuvre de l'unité nationale, se traduiront par

[1] Le Trésor de La Rocque, *les Finances de la République*.

des économies indispensables. Nous avons, par exemple, trop de préfets, trop de cours d'appel, trop de tribunaux. Mais comment voulez-vous obtenir des députés d'une région qu'ils consentent à voter la suppression des administrateurs et des juges dont la présence donne de l'importance à leur province? Ces sacrifices, nous ne pouvons les espérer que d'un pouvoir fort et libre. Or il n'y a de pouvoirs forts et libres que les pouvoirs personnels. »

Si le gouvernement personnel est seul fort et libre, il peut l'être trop et dégénérer en dictature. Ceux pour qui la liberté est le bien le plus précieux ne se soucient pas de la livrer à une telle épreuve, et lui préfèrent, — malgré ses vices qu'ils ne se dissimulent pas, dont ils gémissent à l'occasion, — le gouvernement d'une assemblée.

Mais les conseils municipaux, — celui de Paris pas plus que les autres, — n'ont mission de sauvegarder la liberté. Ils représentent, encore une fois, des intérêts administratifs, des intérêts matériels, non des intérêts politiques. Ils doivent surveiller la gestion de nos affaires, l'emploi de nos deniers, sous la tutelle et la direction de l'autorité supérieure. En voulant usurper un autre rôle, ils ne peuvent bien remplir celui qui leur est assigné par la loi. Du gouvernement collectif, l'administration collective a tous les inconvénients, sans offrir l'avantage qui, pour les libéraux parlementaires, les compense et les domine.

IV

Tels députés, tels conseillers municipaux. Les mœurs égoïstes, dont nous avons signalé l'abus dans l'autre, dans le vrai parlement, — les exigences particulières entravant l'action du pouvoir central, paralysant ses bonnes intentions, l'obligeant à ouvrir constamment des dépenses nouvelles et d'une utilité douteuse, l'empêchant de réaliser des économies opportunes, — nous les retrouvons dans notre parlement municipal.

De même que chacun de nos députés devrait, — selon le vœu des constitutions républicaines, — se considérer, se comporter comme « le représentant de la France entière », chacun de nos conseillers municipaux devrait se considérer et se comporter comme le représentant de toute la population parisienne; de même que les députés, ils comprennent tout autrement leur mandat.

L'intérêt général de Paris est pour eux secondaire; ils se soucient surtout, presque exclusivement, des intérêts particuliers de leur arrondissement, — c'est trop dire, — de la section qui les a élus; car dans la section voisine, ils voient souvent une rivale dont

ils doivent surveiller et combattre, au besoin, les excessives prétentions. Rendre de petits services à leur petit quartier, entretenir ainsi leur popularité parmi les trois mille, les quinze cents, les huit cents électeurs qui les ont choisis, c'est leur constante préoccupation; ils semblent même penser que c'est leur unique devoir. L'un d'eux, que ses électeurs venaient d'abandonner, disait devant nous, avec l'accent douloureux d'une profonde conviction : « Les ingrats! voter contre moi qui venais de leur obtenir deux refuges et un urinoir! » Qu'espéraient-ils donc de son concurrent pour le lui avoir préféré?...

Peut-être, après tout, les élus servent-ils les électeurs comme ceux-ci veulent être servis. On est tenté de le croire, quand on voit de quelle façon est aujourd'hui composé notre Conseil municipal. On y trouve, en effet : quinze avocats : MM. *Alpy*, *Baudin*, *Bernard*, *Berry*, *Binder*, *Blondel*, *Bompard*, *Clairin*, *Davrillé des Essards*, *Deville*, *Escudier*, *Lerolle*, *Prache*, *Puech*, *Quentin-Bauchart;* huit publicistes : MM. *Fournière*, *Gay*, *Grébauval*, *Lopin*, *Lucipia*, *Strauss*, *Viguier*, *Villain;* cinq médecins, MM. *Brousse*, *Deschamps*, *Dubois*, *Levraud*, *Navarre;* un vétérinaire, M. *Fourest;* un pharmacien, M. *Lamouroux;* cinq entrepreneurs : MM. *Bassinet*, *Gros*, *Lazies*, *Perrichout*, *Thuillier;* un architecte, M. *Sauton;* un professeur, M. *Berthelot;* un statuaire, M. *Delhomme;* un géomètre, M. *Champoudry;* un charron, M. *Blondeau;* un ébéniste, M. *Chausse;* deux facteurs de pianos, MM. *Berthaut* et *Picou;* un boutonnier, M. *Reties;* un corroyeur, M. *Moreau;* un découpeur, M. *Weber;* un fondeur, M. *Vorbe;* trois autres industriels : MM. *Attout-Tailfer*, *Froment-Meurice*, *Marsoulan;* sept négociants ou anciens négociants : MM. *Bellan*, *Gibert*, *Hattat*, *Hervieu*, *Maury*, *Muzet*, *Opportun;* un boulanger, M. *Cornet;* deux comptables, MM. *Faillet* et *Girou;* deux employés, MM. *Brard* et *Caumeau;* un représentant de commerce, M. *Blachette;* un commissionnaire en vins, M. *Rousselle;* un correcteur d'imprimerie, M. *Breuillé;* un graveur, M. *Patenne;* deux modeleurs-ciseleurs, MM. *Daniel* et *Landrin*[1].

Nous sommes convaincu que tous ces conseillers, par leur caractère et leur talent, étaient dignes du mandat qu'ils ont reçu. Mais il nous sera permis de dire qu'à l'exception d'une dizaine d'entre eux, ils jouissaient d'une notoriété restreinte; que leur mérite, apprécié, très justement sans doute, dans leur quartier, était à peine soupçonné dans les autres; et que leur candidature a

[1] VILLE DE PARIS. *Liste des membres du Conseil municipal.* Imprimerie municipale, tirage du 8 mars 1894.

révélé leur existence à la grande majorité de leurs concitoyens. Nous pouvons en conclure que, si les électeurs ont nommé, pour les représenter au Conseil municipal, des candidats que l'éclat de leur carrière, de leurs services, n'eût pas désignés au choix de l'ensemble de la population parisienne, c'est qu'ils voulaient y avoir des hommes à eux, devant tout à leur confiance, connaissant bien leurs petites affaires, et prêts à s'y consacrer entièrement.

Ces tendances particularistes des électeurs et, par suite, des élus sont naturelles, inévitables, et l'on ne saurait s'étonner qu'elles se manifestent : — le malheur, c'est qu'elles s'imposent; c'est qu'au lieu de les combattre, l'administration supérieure paraît les trouver légitimes, et s'incline devant elles. Si, dans la gestion de nos affaires, chacun faisait son métier et remplissait son rôle; si l' « administrateur », chargé de les « diriger », les dirigeait effectivement; si les conseillers se bornaient à lui donner des conseils, même intéressés, l'intérêt général n'aurait pas à souffrir de ce continuel assaut des convoitises particulières. Pouvant seul bien connaître et apprécier avec indépendance cet intérêt général, il examinerait dans quelle mesure il peut se concilier avec la satisfaction des vœux locaux; quelles sont, parmi les demandes qui lui sont adressées de toutes parts, celles dont la satisfaction paraît le plus utile, le plus urgente, et il en prendrait l'initiative. Les ressources de la Ville recevraient ainsi le meilleur emploi et ne pourvoiraient qu'à des dépenses offrant un véritable caractère d'utilité publique : — avec le régime actuel, au contraire, elles sont livrées au pillage.

Répondant, le 1er mai dernier, au ministre de l'intérieur, M. Humbert, bien qu'ancien président du Conseil municipal, daignait reconnaître qu'on ne peut appliquer le droit commun à Paris, dont la situation exceptionnelle exige « un traitement spécial »; mais ce régime spécial devait, selon lui, consister uniquement dans l'organisation d'une police centrale. Pour les autres services, « où les droits de Paris ne heurtent pas ceux de l'État », — et il signalait particulièrement « le service des travaux », — M. Humbert affirmait que toute dérogation au droit commun était inutile, et qu'en cette matière « l'extension des franchises municipales » n'offrirait aucun danger, qu' « elle contribuerait, au contraire, à la grandeur du pays ». C'est une singulière illusion!

Dans le service des travaux, comme dans les autres, l'extension des franchises municipales ne ferait qu'aggraver les vices du régime actuel, vices flagrants et que nous avons eu récemment une nouvelle occasion de constater.

Pour montrer comment l'administration collective de l'Hôtel de

Ville mène ce service des travaux, il nous suffira, en effet, de rappeler de quelle manière elle a réparti les fonds du dernier emprunt municipal; quel emploi elle a fait de ces ressources exceptionnelles, et avec quelle conviction elle a avoué, proclamé, à cette occasion, les principes qui la dirigent.

V

La loi du 22 juillet 1892, en autorisant cet emprunt de 200 millions, en avait partiellement déterminé l'usage : 50 millions devaient être affectés à l'achèvement, fort utile, de la rue Réaumur; 27, à des travaux d'assainissement ou de dérivation; 50, à la construction de nouvelles écoles, et 70 étaient mis à la disposition du Conseil municipal pour tels travaux de voirie qu'il lui plairait d'exécuter.

Si le préfet de la Seine, « administrateur des affaires parisiennes », avait pu employer cette somme à son gré, c'est-à-dire pour le plus grand avantage de la ville, nous ne doutons pas qu'il l'eût consacrée à quelques grandes opérations dont la nécessité se fait depuis longtemps sentir, comme l'achèvement du boulevard Haussmann. Ouvrir cette voie qui, prolongeant en ligne droite le boulevard Montmartre, établirait un trajet direct entre la Bastille et la place de l'Étoile, ce serait rendre un service évident à toute la population de Paris ou, du moins, à toute celle de la rive droite.

Mais, bien que la plupart des quartiers de Paris dussent en profiter, celui où cette entreprise se serait exécutée en aurait paru surtout bénéficier; le conseiller qui le représente en aurait revendiqué le mérite et la gloire. Qu'aurait dit la rive gauche, qu'auraient dit les autres arrondissements de la rive droite si le IXe arrondissement avait absorbé une si grosse portion du magot commun? Qu'auraient même dit les autres sections de cet arrondissement ou, du moins, leurs élus? Les représentants du quartier Saint-Georges ou du quartier Rochechouart n'auraient guère été moins jaloux que ceux du Palais-Royal ou de l'Odéon de la faveur faite à leur collègue de la Chaussée-d'Antin. *Chacun pour soi* est la devise de nos conseillers municipaux : la commission, chargée par eux de fixer la répartition de l'emprunt, dut s'en souvenir et s'y conformer.

Le Conseil, ratifiant ses propositions, décida, dans sa séance du 17 mars 1893, que la somme affectée aux travaux de voirie serait divisée en deux portions égales : 35 millions pour la rive gauche, 35 millions pour la rive droite. Les besoins de Paris, sur ces deux

rives, étaient-ils donc identiques? Les opérations dont la nécessité paraît le plus urgente et serviraient le mieux l'intérêt général, représentaient-ils, pour l'une comme pour l'autre, une dépense semblable? On n'examina pas, on n'avait pas à examiner cette question. Ce qu'on voulait, c'était faire la part égale entre les conseillers des deux rives, entre ceux de chaque quartier, et de ne donner à aucun le droit de dire qu'il était moins bien traité que les autres.

Partant de ce principe, la 3e commission, à laquelle le Conseil avait confié le soin de préparer le programme des travaux à exécuter, se mit à l'œuvre; et, dans la séance du 17 mars 1893, elle lui soumettait le résultat de ses laborieux efforts.

Résolue à « disséminer les travaux dans tous les arrondissements », afin de « satisfaire tout le monde », c'est-à-dire tous les conseillers, elle proposait soixante et une opérations de médiocre importance et dont les unes devaient procurer aux Parisiens un très maigre profit; les autres, un profit nul.

Percer complètement une voie nouvelle, élargir, d'un bout à l'autre, une voie constamment encombrée, c'est offrir des facilités nouvelles à la circulation, c'est raccourcir les distances et procurer à la population affairée de Paris une précieuse économie de temps. Mais, quand on se borne à amorcer un boulevard, à en percer des tronçons qui ne se font pas suite, quand on élargit partiellement une voie trop étroite, on n'y établit pas un nouveau courant de circulation : on le prépare seulement pour un avenir indéterminé. C'est ainsi pourtant que la 3e commission, et, conformément à son avis, le Conseil municipal, ont procédé cette fois encore. Du boulevard Raspail, de l'avenue Ledru-Rollin plusieurs tronçons isolés étaient déjà ouverts : d'autres vont l'être, sans plus d'utilité pratique. Les rues de la Boétie et de Belleville, étranglées dans une partie de leur parcours, seront élargies sur un seul point. Cela ne coûtera, pour la première, que 641 000 francs et, pour la seconde, que 815 000 francs : c'est encore trop pour le bénéfice qu'on en obtiendra; car la circulation, n'y étant pas sensiblement facilitée, n'y deviendra pas plus active. Sauf le percement de la rue Réaumur, imposé par la loi de 1892, toutes les opérations résolues ressemblent à celles que nous venons d'indiquer; et, si peu d'argent que doive absorber chacune d'elles, on peut dire que c'est de l'argent fort mal placé.

Ces observations, si naturelles, quelques conseillers les présentèrent à leurs collègues, dans la séance du 17 mars 1893 [1]. M. De-

[1] Procès-verbaux du Conseil municipal, 1893, n° 11. Imprimerie municipale, Hôtel de Ville.

ville y exprima le regret qu'on eût attribué un crédit égal à chaque arrondissement, « sans rechercher s'il en avait besoin ». Une telle façon de procéder, « très agréable au point de vue des intérêts électoraux », était, selon lui, « la négation même des intérêts généraux ». M. Alpy n'attaqua pas moins vivement ce système « illogique et mauvais ». Il eût voulu qu'au lieu d'éparpiller les ressources exceptionnelles de l'emprunt entre un grand nombre d' « opérations locales et électorales », on les affectât à « de grands travaux de voirie, dépassant la limite des intérêts de quartier et depuis longtemps réclamés par la population parisienne ».

M. Deville, M. Alpy, appartenaient, il est vrai, à la minorité conservatrice du Conseil, et l'on pouvait attribuer leurs critiques à un parti-pris d'opposition; mais MM. Muzet et Vaillant, membres de la majorité, ne semblaient pas goûter beaucoup plus la méthode suivie.

Le quartier que représente M. Muzet réclame depuis longtemps, et, disons-le, il ne réclame pas seul, une opération qui le transformerait : le dégagement du Palais-Royal. Il y a onze ans déjà (c'était le 25 juin 1883), le Conseil en a platoniquement décidé l'exécution; mais comme elle coûterait 7 millions, et que le Ier arrondissement pour sa quote-part n'en devait recevoir que la moitié, on l'a, cette fois encore, ajournée. Victime de la règle adoptée, M. Muzet l'appréciait durement : « En voulant donner satisfaction à tout le monde, disait-il, on ne satisfait réellement presque personne. » Comme lui, et plus carrément encore, M. Vaillant reprochait à la commission de s'être fort peu souciée des convenances du public, d'avoir simplement « obéi à des préoccupations électorales »; et, quelques-uns de ses collègues ayant cru devoir protester contre une telle accusation, un autre, M. Charles Laurent, l'appuyait, au contraire, en s'écriant : « Très bien! C'est absolument exact! »

Que ce fût exact, absolument exact, M. Rousselle, rapporteur, chargé de répondre à ces rares récalcitrants, n'osait dire le contraire : il leur contestait seulement le droit de s'en plaindre : Quoi! M. Vaillant n'est pas satisfait, lui qui a été « l'un des mieux partagés », lui qui, « par son insistance et sa ténacité a obtenu pour ses électeurs plus que tous ses collègues ». Des nombreuses opérations qu'il demandait on en a repoussé une seule. Si on l'eût adoptée, il n'aurait rien dit! Quoi! M. Alpy ose réclamer, lui dont l'arrondissement a été si bien traité! « Puisque vous parlez de sacrifices à l'intérêt général, monsieur Alpy, abandonnez les millions de la rue du Four, pour l'achèvement du boulevard Raspail : alors peut-être vous aurez le droit d'adresser des reproches à vos collègues. »

Il était donc admis qu'un membre du Conseil pouvait disposer ainsi des millions qu'il avait obtenus pour l'opération de son quartier? C'était avouer fort clairement qu'on avait doté cette opération par égards pour lui, et que, s'il s'y prêtait, on en pourrait faire de plus avantageuses. Tous les conseillers, d'ailleurs, semblaient bien l'entendre ainsi. Ils se demandaient entre eux de petites concessions : Un peu de complaisance, cher collègue, « consentez à une réduction de 300 000 francs sur votre part », pour grossir la nôtre; nous en aurions un si bon emploi!... Mais le cher collègue faisait la sourde oreille et ne voulait pas céder un centime.

S'estiment-ils bien ou mal partagés, c'est en leur nom personnel qu'ils adressent à la commission des reproches ou des remerciements. Ils disent, — comme M. Paul Brousse : « J'ai bien le droit de montrer l'insuffisance du crédit *qui m'est alloué* »; — ou, comme M. Baudin : « Je me déclare satisfait de la petite part *qui m'est faite.* »

Tous les collègues de M. Baudin devraient comme lui, rendre justice à la commission; car elle n'en a favorisé aucun au détriment des autres; et c'est tout ce qu'on pouvait lui demander. Prétendre lui arracher un supplément de subsides, si justifié qu'il paraisse, c'est vouloir indiscrètement troubler l'économie de son équitable répartition.

Il serait fort utile, on en convient, de dégager l'entrée de la rue de Chaillot, et cela coûterait bien peu, moins de 400 000 francs : encore M. Davrillé des Essards affirme-t-il que ce serait une dépense apparente, une simple avance de la Ville, à qui la vente des terrains et les plus-values d'octroi rapporteraient bientôt une somme au moins égale. Mais cette somme, qui rentrerait plus tard, dans la caisse municipale, où M. Davrillé des Essards la prendrait-il aujourd'hui? Dans les mains d'un collègue : est-ce admissible?... M. Davrillé des Essards se défend d'une telle prétention; il ne veut dépouiller personne. Mais, sa distribution faite, la commission a mis sagement de côté une réserve de 13 millions; sur cette réserve on pourrait bien prélever ses 395 000 francs. — Jamais! répond le rapporteur; cette réserve appartient presque entièrement à la rive gauche : de quel droit l'autre rive y viendrait-elle puiser?

Il y aurait, d'ailleurs, des opérations bien plus intéressantes encore, auxquelles, pour le même motif, on a dû renoncer. On aurait aimé, par exemple, à ouvrir, dans le VI[e] arrondissement, « un tronçon utile du boulevard Raspail; » mais c'était une affaire de 7 millions; il a donc fallu se résigner à ouvrir seulement de petits tronçons inutiles. La rue Sainte-Cécile est amorcée par les

deux bouts; pour la percer complètement, c'est-à-dire pour tirer enfin profit de ce qu'on y a dépensé, il n'y aurait plus qu'un immeuble à acquérir; et cet immeuble, évalué 600 000 francs, coûterait peut-être le double : faute de ces 1 200 000 francs, la rue Sainte-Cécile ne sera pas encore ouverte à la circulation. — Le prolongement de la rue Keller n'offrirait pas moins d'avantages; mais « M. Longuet et ses électeurs ont déjà reçu une satisfaction importante par les travaux de l'avenue Ledru-Rollin ». — La cité des Bluets est « un véritable foyer d'épidémie », dont la suppression importerait à la santé publique : la même considération force le Conseil, quoique, « avec un grand regret », d'ailleurs, à nous le conserver. — Par « son étranglement » la rue Vide-Gousset « constitue un danger permanent »; mais « on ne saurait oublier que le IIe arrondissement a reçu une très grande satisfaction par l'opération de la rue Réaumur ». Passez, passez, mes braves gens; on vous a déjà donné! Il y aura encore quelques Parisiens écrasés rue Vide-Gousset quelques autres emportés par les germes d'épidémie qui couvent à la cité des Bluets; et ce sera bien désagréable assurément pour les conseillers qu'ils avaient élus; mais on ne doit pas songer qu'à soi; il faut penser aux pauvres collègues, dont on aurait dû rogner la part pour sauver ces victimes de l'équitable répartition.

VI

Après avoir ainsi distribué, entre les représentants des divers quartiers, les travaux à exécuter, le Conseil devait les répartir, selon leur degré d'urgence, entre trois périodes d'exécution, allant de 1893 à 1899.

La commission se remit à l'œuvre et prépara un second projet. Dans la séance où il fut discuté, — celle du 19 mars dernier, — on vit se manifester plus curieusement encore et le parti-pris de nos conseillers de *fare da se*, sans permettre au préfet de la Seine d'imposer, ni même d'indiquer ses préférences, et leur ardeur à défendre les « droits » de leur circonscription [1].

Un premier point y fut d'abord établi : le Conseil devait rester complètement « maître de ses décisions » et ne pas reconnaître à l'administration « la faculté d'exécuter à son gré telle ou telle opération qu'elle jugerait plus utile que d'autres [2] ». Loin de céder à ses préférences, il conviendrait plutôt de les contrarier et de

[1] Procès-verbaux du Conseil municipal, 1894, n° 7.
[2] M. Rousselle, rapporteur.

« classer en deuxième catégorie les travaux auxquels elle tient le plus [1] ».

Le préfet s'est-il permis de solliciter, au nom de l'État, l'élargissement d'une rue avoisinant l'École militaire, que réclame le génie, pour faciliter le passage des troupes : en daignant obtempérer à ce vœu, le Conseil estime avoir fait « un acte de complaisance » dont on doit lui savoir gré; classer ce travail parmi ceux de la première catégorie, comme le demande indiscrètement M. Poubelle, ce serait pousser un peu trop loin la « gracieuseté ». Pourquoi le Conseil se montrerait-il « si aimable » envers le génie militaire, dont il n'a guère à se louer [2]? « Le Conseil ne doit rien à l'État [3]. »

Leurs comptes ainsi réglés avec l'État, avec l'administration qui le représente, les conseillers passent au règlement de leurs comptes respectifs, — et la mêlée recommence!... On a classé dans la seconde catégorie l'opération de la rue Baubourg : M. Opportun s'en montre « extrêmement surpris »; celle de la rue Mondétour : M. Lamouroux s'indigne d'une telle injustice; celle de la rue Vaneau : protestation de M. Lerolle; celle de la rue Belgrand : protestation de M. Patenne, etc.

M. Deschamps vient, comme ses collègues, prêcher pour son saint, ou du moins pour son clocher, mais il ne veut pas en avoir l'air : il se garderait bien de réclamer un tour de faveur si l'opération de son quartier n'intéressait tous les autres... D'où ce colloque plein de saveur :

M. Bassinet. — Chacun va ainsi défendre son quartier..., dans l'intérêt général.

M. Deschamps. — Je sais, mon cher collègue, que vous ne viendrez pas protester. Toutes les opérations qui concernent votre quartier ont été classées en première urgence... Je crains qu'au sein de la commission il n'y ait eu quelques tiraillements et qu'elle ne se soit trouvée obligée de satisfaire à certains intérêts de quartier.

M. Puech. — Concluez!

M. Deschamps. — Je conçois que vous demandiez que je conclue. Vous avez obtenu toute satisfaction pour l'opération de la rue Baubourg.

Et, mettant enfin les pieds dans le plat, M. Deschamps se plaint qu'on ait ajourné certains travaux fort utiles, pour en exécuter

[1] M. Berthelot.
[2] M. Berthelot.
[3] M. Arsène Lopin.

d'autres « qui n'intéressent que les conseillers de l'arrondissement ».

M. Piperaud n'est point — il le constate avec amertume, — de ces conseillers heureux et favorisés : on ne veut jamais rien faire pour son quartier, qui a pourtant ses rues malsaines et trop étroites, tout comme un autre! « Plaignez-vous! lui répond M. Grébauval : votre arrondissement est le seul qui ait obtenu une passerelle classée en première urgence! » Son arrondissement, soit! mais pas sa section : les électeurs de Saint-Gervais ne lui en sauront donc aucun gré. Une passerelle de 80 000 francs, d'ailleurs, même s'il l'eût obtenue pour eux, eût-elle suffi pour flatter leur amour-propre et réchauffer leur zèle?

Au milieu de cette curée, que font les représentants de l'administration? Ils regardent, ils écoutent, bouche close et bras croisés. Eux qui sembleraient les arbitres naturels, nécessaires, entre ces convoitises rivales, ils doivent les laisser aux prises et enregistrer passivement les « décisions » du Conseil. Nous sommes bien convaincu que cette façon de mener les affaires d'une grande ville leur paraît lamentable; qu'ils en *rougissent*, en *souffrent*, en *frémissent*, — comme le *Temps*, — mais il leur est interdit d'en laisser rien voir.

VII

Par ses fruits on juge un arbre et, par ses résultats, un système. Produire les meilleurs résultats possibles, en dépensant le moins possible, c'est le but auquel doit tendre une administration.

Pour comprendre à quel point s'en éloigne notre administration municipale, il faut comparer ses budgets et son œuvre avec l'œuvre et les budgets de celle qui fonctionnait avant 1870, sous la direction de M. Haussmann.

Quels immenses travaux celle-ci avait fait exécuter — tant dans l'ancien Paris que dans les communes suburbaines, dont l'annexion avait doublé sa surface, — il est inutile de le rappeler; tout le monde le sait. Pour en donner le détail, d'ailleurs, il faudrait un volume. Bornons-nous à dire qu'en transformant Paris, on n'y avait pas rendu seulement la vie plus facile, qu'on l'y avait rendue plus longue, et qu'en l'embellissant, on l'avait singulièrement assaini.

Ces bienfaits, la population parisienne ne les comprit pas tout d'abord, mais elle les apprécia avec le temps et en a gardé un reconnaissant souvenir. Au mois de septembre 1885, M. Peter disait à l'Académie de médecine :

Qu'on compare le terrible choléra de 1832 et le choléra si bénin de 1884 : qu'y a-t-il entre ces deux choléras? Un homme, M. Haussmann, qui a inondé Paris d'air, de lumière et d'eau et en a fait une des plus salubres parmi les grandes villes.

Quand ce grand administrateur mourut, les journaux les moins favorables au régime qu'il avait servi, au souverain dont il avait si bien réalisé les intentions, lui rendirent loyalement justice :

Celui qu'on appelle et à juste titre le Grand Préfet, — disait notamment le *Soleil*, — a vécu assez pour être le témoin des bénéfices de son œuvre et de la ruine définitive de la légende inepte créée autour de son nom. Ceux qui liront ses Mémoires verront le travail considérable auquel il a suffi et pourront lui tresser des couronnes s'ils mesurent leur reconnaissance à l'importance des incomparables travaux accomplis [1].

D'autres, à qui un aussi formel aveu eût trop coûté rendaient eux-mêmes un hommage indirect à son œuvre, en l'attribuant à l'un de ses anciens subordonnés :

En faisant des funérailles somptueuses à M. Alphand, — disait le *Petit Parisien*, — la Ville de Paris a voulu témoigner de sa reconnaissance à celui qui, pendant trente ans, a *présidé*, avec une science et un goût incomparables, à la transformation de la capitale. On a dit, à l'occasion de sa mort, combien, *sous sa direction*, Paris s'était embelli, de quelles riches parures il avait su orner la grande Ville et combien elle diffère aujourd'hui de l'état où elle était vers 1850. C'est à cette époque seulement qu'on commença à percer les grandes voies qui ont remplacé, en maint endroit, les ruelles étroites où grouillait

[1] Même dans le parti qui avait le plus exploité contre le Grand Préfet cette « légende inepte », on en avait, de son vivant, reconnu l'injustice : « Les *Comptes fantastiques d'Haussmann!* écrivait, en 1882, M. Jules Simon, qui ne se souvient des articles si amusants et si méchants publiés sous ce titre, par M. Jules Ferry, qui est entré par eux dans la célébrité? Le titre même nous ravissait. Nous ressemblions aux opposants de tous les pays et de tous les temps. Tout ce qu'on nous disait contre l'ennemi commun nous était bon. Peu nous importe aujourd'hui que les comptes de M. Haussmann aient été fantastiques. Il avait entrepris de faire de Paris une ville magnifique, et il y a complètement réussi... Un des prédécesseurs de M. Haussmann s'était illustré pour avoir percé la rue Rambuteau. Pour lui, il fit plus en dix ans qu'on n'avait fait en un demi-siècle. Il démolit des quartiers, on pourrait dire des villes entières : on criait qu'il nous donnerait la peste; il laissait crier, et nous donnait, au contraire, par ses intelligentes percées, l'air, la santé et la vie. »

une population dont la vie, privée de soleil ou d'oxygène, s'écoulait dans des conditions hygiéniques détestables.

De cette gloire, tardivement accordée à M. Haussmann, même à son principal agent, les membres de l'ancien Conseil municipal pourraient bien revendiquer quelques rayons. Par leur collaboration, assidue quoique gratuite, leur concours zélé, bien qu'indépendant, ils avaient, en effet, contribué, pour une bonne part, au succès de l'entreprise commune.

Sans être étrangers ni indifférents aux intérêts spéciaux des quartiers où ils demeuraient, qu'ils représentaient au Conseil, ils considéraient surtout l'intérêt général de la Ville; car, nommés par le gouvernement, ils étaient dégagés de toute préoccupation personnelle. Cet intérêt général, ils pouvaient le servir utilement, ayant été recrutés avec soin, dans les diverses carrières, les diverses professions, non parmi les plus dévoués à l'Empire, — quelques-uns l'étaient assez peu, — mais parmi les plus capables et les plus estimés de leurs pairs; et, chacun d'eux ayant acquis, dans sa sphère, une expérience incontestée, le Conseil, pour toutes les questions qu'il avait à examiner, était sûr de recueillir des avis compétents.

Pour le prouver, nous n'avons qu'à rappeler leurs noms, leurs qualités, comme nous avons indiqué la qualité et le nom de ceux qui les remplacent aujourd'hui. C'étaient : un avocat, M. *Paillard de Villeneuve;* — cinq magistrats, MM. *E. Lami*, conseiller à la Cour de cassation; *Dubarle* et de *Charnacé*, conseillers à la Cour impériale; *de Baudicour*, juge au Tribunal civil; *Mancel*, juge de paix; — deux sénateurs, MM. *Ferdinand Barrot*, ancien ministre et *Chaix-d'Est-Ange;* — deux présidents de section au Conseil d'État, MM. *Cornudet* et *Boulatignier;* — un conseiller d'État, M. *Merruau;* — le directeur de l'Ecole des ponts et chaussées, M. *Avril;* — le sous-directeur de la manufacture des Gobelins, M. *Decaux;* — deux membres de l'Académie des sciences, MM. *Dumas*, ancien ministre, et *Flourens;* — deux membres de l'Académie des beaux-arts, MM. *Duban*, président du Conseil des bâtiments civils, et *Robert-Fleury;* — deux médecins, MM. *Tardieu*, doyen de la Faculté, et *Ségalas*, membre de l'Académie de médecine; — le président de la Chambre des notaires, M. *Ducloux;* — un ancien président de la Chambre des avoués, M. *E. Moreau;* — un ancien président de la Chambre des agréés, M. *Dillais;* — un ancien syndic des agents de change, M. *Billaud;* — deux anciens présidents du Tribunal de commerce, MM. *Dewinck* et *Denière;* — un ancien président et un vice-président de la Chambre de commerce, MM. *Ger-*

main-Thibaut et *Féré;* — un directeur de compagnie d'assurances, M. *Onfroy;* — un censeur à la Banque de France, M. *Bayret;* — un administrateur du Comptoir d'escompte, M. *Legendre;* — Quatorze industriels ou négociants, MM. *Firmin-Didot*, *Ernest Gouin*, *Lebaudy*, *André Lemoine*, *Monin-Japy*, *Varin*, *Oudot*, *Desfossé*, *Rathier*, *Perilleux*, *Ravaut*, *Garnier*, *Teissonnière*, *Winerl;* — sept anciens maires d'arrondissements de Paris ou de communes suburbaines, MM. *Arnaud-Jeanti*, *Possoz*, *Picard* (d'Ivry), *Hébert*, *Lenoir*, *Thiboumery*, *Auger*, *baron de Tretaigne*.

Sans les avoir choisis elle-même, la population parisienne ne pouvait souhaiter des représentants plus éclairés de ses multiples intérêts, des défenseurs plus consciencieux de leurs deniers. Aussi n'eut-elle qu'à se féliciter de leur habile gestion. Avec leur concours, le préfet de la Seine, qu'ils ne prétendaient pas diriger, mais savaient conseiller, — n'avait entrepris que des travaux utiles, engagé que des dépenses nécessaires. Et leur dernier budget ne s'élevait qu'à 134 030 904 francs. Pour couvrir les dépenses exceptionnelles que nécessitait la transformation de Paris, ils avaient dû contracter plusieurs emprunts, s'élevant à la somme totale de 1 milliard 9 millions. Ils nous léguaient, de ce fait, une charge annuelle de 43 millions, — pour un certain temps du moins : car cette redevance de 43 millions représentait, outre les intérêts, l'amortissement de leurs emprunts, tous à court terme [1].

Mais cet accroissement de charges paraît bien modique auprès de l'immense accroissement de recettes qu'il devait indirectement provoquer. Il était directement compensé, d'ailleurs, pour une bonne partie, par les nouveaux revenus qu'il assurait à la Ville. Dans un excellent discours prononcé, le 5 août 1885, au Conseil municipal, et qui nous a déjà fourni les chiffres précédents, M. Marius Martin l'établissait avec précision :

La création du service des eaux et égouts, qui nous a coûté 157 millions, nous rapporte annuellement 11 065 000 francs. Pour les abattoirs, une dépense de 38 millions donne annuellement 3 360 000 francs de revenus; les Halles Centrales donnent 3 246 700 francs; les autres marchés, 3 852 000 francs; les droits de stationnement, 782 000 francs. Total : 22 millions.

C'est donc, en réalité, une charge annuelle, — mais temporaire, — de 21 millions que nous léguaient, en 1870, la commission municipale et son chef, le préfet de la Seine, après avoir singulière-

[1] Deux d'entre eux, celui de 1855 et celui de 1857 sont déjà remboursés.

ment embelli, enrichi, assaini notre ville. Etait-ce trop, et ne doit-on pas convenir qu'ils nous en avaient donné pour notre argent?

VIII

Tout en reconnaissant les améliorations réalisées, sur certains points de Paris, par nos Conseils élus, on ne saurait évidemment comparer leur œuvre à celles de leurs prédécesseurs? Étant plus modeste, a-t-elle moins coûté? En confiant la gestion de leurs deniers à des hommes choisis par elle, la population parisienne a-t-elle fait une aussi bonne affaire qu'on le lui avait promis? Pour une moindre besogne, enfin, lui prennent-ils moins d'argent? — Hélas! — Quoi! ils en prennent autant? — Nous serions trop heureux; ils en prennent le double et même sensiblement plus.

De 134 millions (chiffre de 1870), le budget municipal montait, en 1872, à 188 millions; en 1887, à 206; en 1881, à 235. Il atteint cette année, tout compris, 336 millions, dont 286 pour le service des dépenses ordinaires [1]. S'il suffit de payer pour être considéré, la population parisienne doit jouir dans le monde d'un certain prestige, car Paris dépense à lui seul autant que tout le royaume de la Belgique (qui compte 6 147 000 habitants); 50 millions de plus que le royaume des Pays-Bas (4 500 000 habitants); 80 millions de plus que le Portugal (4 300 000 habitants); il dépense deux fois autant que la Saxe, deux fois autant que la Suède et la Norwège réunies, trois fois autant que la Grèce, quatre fois autant que le Danemark et le Wurtemberg!

Si, disposant de pareilles ressources, nos conseillers municipaux avaient tenu, comme leurs prédécesseurs, à les employer utilement, que n'auraient-ils pu faire? Les milliards gaspillés par leur incurie auraient suffi pour livrer à la circulation les grandes voies qu'ils ont simplement amorcées; élargir cette rue Vide-Gousset, dont « l'étranglement » constitue, de leur aveu, « un danger permanent »; supprimer cette cité des Bluets qu'ils ont pris soin de nous signaler comme « un véritable foyer d'épidémie »; faire, enfin, tous les travaux dont, se condamnant eux-mêmes, ils reconnaissent la « nécessité », l' « urgence », sans les vouloir exécuter. Ils auraient pu surtout pourvoir abondamment Paris d'eau de source; nous ne serions plus réduits à nous abreuver, pendant une partie de l'année, des bactéries de la Seine, et l'administration ne serait

[1] Service ordinaire : 286 493 050 francs. — Service extraordinaire : fonds généraux : 2 112 500 francs; fonds spéciaux : 47 100 100 francs. — Exercices clos : 1 100 000 francs.

pas obligée de se dire qu'en tournant quelques robinets, elle voue sûrement à la mort un certain nombre des Parisiens qui la payent si cher.

IX

Un tel état de choses peut-il durer indéfiniment? Les pouvoirs publics, dont le Conseil municipal méconnaît l'autorité, la population parisienne, dont il gère si mal la fortune, ne doivent-ils pas se trouver d'accord pour modifier ce régime condamné par l'expérience?

Beaucoup le pensent aujourd'hui, qui avaient longtemps pensé le contraire. Après avoir cru que Paris pouvait s'administrer comme toute autre commune, ils n'hésitent pas à reconnaître, à confesser leur erreur. Un de ces libéraux, convertis par la coûteuse leçon de choses que nous donne quotidiennement l'Hôtel de Ville, écrivait, il y a plusieurs années déjà :

Paris n'a rien d'une commune ordinaire. Il a tous les caractères d'une capitale qui ne s'appartient qu'à demi et dont le droit est limité par le droit de la France... Il s'agit de savoir si l'on aura le gouvernement du pays par le pays, ou le gouvernement de la France par la commune de Paris.

Le Conseil, en exagérant son rôle, conduit les esprits prévoyants à se demander si Paris, constitué et composé comme il l'est, avec ses traditions, son caractère, sa destination, est une ville comme une autre, et si, dans cette ville extraordinaire, il y a place pour un conseil local, qui est la représentation de tout ce qu'on voudra, excepté de ce qui fait la puissance, la richesse, l'éclat intellectuel de Paris [1].

Et le nombre des « esprits prévoyants », au nom desquels il posait alors cette question, n'a fait depuis qu'augmenter. Tous les républicains ayant le sens du gouvernement reconnaissent qu'il y a là quelque chose à faire. Le *Temps*, déjà nommé, le déclarait fort nettement l'année dernière :

Le Conseil municipal de Paris est-il un parlement indépendant, comme celui que M. Gladstone voulait accorder à l'Irlande, ou bien est-il un conseil municipal comme tous les autres, avec des attributions déterminées et des pouvoirs limités par la loi? Voilà ce que nous pouvons nommer notre question irlandaise. *Il faudra bien la*

[1] Ch. de Mazade, *Revue des Deux Mondes*.

résoudre un jour ou l'autre; car, entre notre Conseil municipal et le gouvernement central de la République, la corde apparaît tendue à ce point qu'elle ne saurait l'être davantage sans rompre tout à fait.

Mais que fera-t-on quand la corde sera rompue; et cette question, qu'il faudra résoudre tôt ou tard, comment la résoudra-t-on?

X

Plusieurs solutions ont été proposées.

Il y a quelques années, par un vœu formulé devant son Conseil général, M. le député La Roche-Joubert demandait qu'au Conseil municipal de Paris on substituât « une assemblée de 94 membres, élus par la France entière », soit dix par le département de la Seine, et un par chacun des autres... Paris confierait-il volontiers ses intérêts à des provinciaux, ne les connaissant guère? Nous en doutons fort.

Au mois de mars dernier, le *Figaro* nous indiquait un autre système préconisé jadis par M. Alphand, et nous apprenait qu'une ligue venait de se fonder, sous la présidence de M. Deloncle, pour le faire prévaloir : « Paris, — aurait dit l'ancien collaborateur de M. Haussmann, — n'est qu'un agrégat de communes. D'où la nécessité de le diviser en communes distinctes. » Chacune d'elle devrait avoir son conseil comprenant, selon le chiffre de sa population, trente ou quarante membres. Pour parer aux conflits qui pourraient naître entre ces divers conseils, pour assurer le fonctionnement des services intéressant la ville entière, — assistance publique, voirie, etc., — on placerait au-dessus d'eux un conseil général, élu au suffrage universel et investi « des attributions qu'a aujourd'hui le Conseil municipal, avec cette différence que son ordre du jour serait allégé de la quantité innombrable de petites affaires qui le surchargent et l'encombrent. »

Ce système peut être ingénieux : il nous semble peu pratique. Nous croyons qu'au lieu de faciliter l'expédition des affaires, il l'entraverait, par ses rouages compliqués, encore plus que l'ancien; qu'il multiplierait les conflits, sans fournir un moyen de les trancher, les conseillers généraux ayant la même origine qu'aujourd'hui les conseillers municipaux et devant, par suite, verser dans la même ornière; enfin, qu'en décentralisant l'administration de Paris, loin d'y atténuer cet esprit particulariste dont nous signalions plus haut la funeste influence, il le stimulerait au contraire.

Faudrait-il donc en revenir, faute de mieux, au système qu'avait adopté la République de 1848 et que maintint l'Empire, au régime

des conseils formés par le pouvoir, ou, pour parler franchement, des commissions municipales? Non!... Sous ce régime, sans doute, le Conseil était mieux composé, recruté avec plus de discernement que, par le suffrage universel livré à lui-même, il ne saurait l'être. Mais cet avantage était compensé par un grave inconvénient. Les choix du pouvoir, si désintéressés qu'ils fussent, ne pouvaient le paraître. Dans les conseillers désignés par lui, si capables, si indépendants qu'ils pussent être, on voyait volontiers des amis complaisants, des complices. L'opposition criait au bon plaisir et les apparences au moins semblaient lui donner raison. C'était pour elle un bon terrain d'attaque où, tôt ou tard, elle devait triompher. Pour la désarmer, en lui enlevant son plus sérieux grief, M. Haussmann avait proposé de soumettre le budget municipal au vote de la Chambre, c'est-à-dire l'œuvre des conseillers nommés par le gouvernement à la ratification des députés élus par le suffrage universel; et ce correctif, on doit le reconnaître, eût sensiblement atténué les vices du système.

Nous doutons cependant qu'on pût, même en l'amendant ainsi, rétablir l'organisation municipale abolie en 1870 et priver les Parisiens de toute participation au choix de leurs conseillers. Mais rien n'empêche de mesurer cette participation, ce qui permettrait de retrouver les avantages de l'ancienne organisation, sans s'exposer aux critiques plus ou moins fondées qu'elle soulevait.

Selon le mot de M. de Mazade, que nous citons plus haut, Paris n'étant pas seulement une vaste commune, mais encore et surtout une capitale, « son droit est limité par le droit de la France » : on tiendrait compte de ce double caractère en attribuant un certain nombre de conseillers municipaux à Paris-commune, un plus grand nombre à Paris-capitale. Les électeurs de chacun des vingt arrondissements en éliraient un pour représenter à l'Hôtel de Ville leurs intérêts particuliers; les quarante autres, choisis par leurs pairs, ou désignés par leur situation, y représenteraient les intérêts collectifs dont sont faites la richesse et la grandeur de cette ville exceptionnelle.

En parcourant la liste des conseillers dont s'était entouré le baron Haussmann, on a dû remarquer qu'elle comprenait des représentants du Sénat, du Conseil d'Etat, de la magistrature, de l'Académie des sciences et de l'Académie des beaux-arts, du corps des Ponts et chaussées, du Conseil de l'ordre des avocats, de la Faculté et de l'Académie de médecine, de la Compagnie des agents de change, de celle des notaires, des avoués, des agréés, enfin du commerce, de la banque et de l'industrie; que tous, ou presque tous, avaient été désignés au choix du pouvoir par la place qu'ils

occupaient à la tête ou aux premiers rangs de leur corporation.

Cette intelligente sélection qu'avant 1870 le gouvernement faisait de lui-même, pourquoi la loi ne la ferait-elle pas? Pourquoi n'obligerait-elle pas à recruter dans certaines catégories, fixées par elle, les quarante représentants des intérêts généraux de Paris?

Elle pourrait laisser aux grands corps de l'Etat, aux grandes compagnies, aux grandes corporations, le soin de désigner, selon leur importance, un ou plusieurs de leurs membres. Mais, s'il semblait dangereux de troubler ces corporations, ces compagnies, par des compétitions électorales, où la politique interviendrait plus ou moins, elle pourrait procéder autrement : stipuler qu'au Conseil municipal appartiendraient de droit les titulaires de certaines charges ou de certaines fonctions, comme, par exemple, le président de la Chambre des notaires, celui de la Chambre des avoués, ceux de la Chambre et du Tribunal de commerce, le Syndic des agents de change, le directeur de l'Ecole des ponts et chaussées, le président de la Commission des bâtiments civils, le bâtonnier de l'ordre des avocats, le doyen de la Faculté de médecine, les plus anciens membres de l'Académie des sciences et de l'Académie des beaux-arts, les présidents de certaines Chambres syndicales, etc.

Il y aurait d'autres façons encore d'obtenir le même résultat, de nous assurer les mêmes garanties de savoir, de compétence, et nous n'avons pas la prétention de formuler ici la meilleure. Mais nous sommes convaincu qu'en cherchant dans cette voie, on y trouverait la véritable solution du problème.

Au lieu d'un second parlement, dont les membres se croient investis d'un mandat illimité, y voient un moyen d'existence non prévu par la loi, ou le premier échelon de leur carrière politique, nous aurions un vrai Conseil municipal, faisant son métier, tout son métier, rien que son métier, et capable de le bien faire. Ce Conseil municipal dont il a besoin, dont il est depuis trop longtemps privé, Paris l'exigera tôt ou tard : il faudra bien finir par le lui donner.

Fernand GIRAUDEAU.

UN DIPLOMATE A LONDRES

(1871-1877)

LETTRES ET IMPRESSIONS[1]

ANNÉE 1873

EXTRAITS DES LETTRES

Londres, 16 février 1873.

La nuit même de mon arrivée, nous avons eu au Parlement une séance historique. Aux Communes, discours de M. Gladstone de trois heures, tandis que, dans la salle en face, lord Selborne tenait l'Assemblée attentive pendant le même temps. Aux Communes, Gladstone exposait avec un art et une science infinis son projet de réforme pour l'éducation en Irlande : belle question, progrès libéral. Il est probable qu'il succombera avec elle. Il le sait, mais il veut finir sur une belle affaire et surtout la léguer à ses successeurs.

Londres, 27 février 1873.

La neige tombe, il y en a un demi-pouce à terre et bien plus dans le ciel. Voilà le temps qui convient aux jérémiades de Longfellow... Il est dur pour les pauvres gens qui n'ont pas un manteau de fourrure et doivent payer leur charbon 50 shillings quand, l'an dernier, il valait 25 shillings et, l'année précédente, 15.

La vieille duchesse douairière de Cleveland[2] est une bonne originale. Je suis arrivé exactement à huit heures; une minute après, le dîner était sur la table; mais les convives ne sont venus que les uns après les autres. Le dîner était humoristique; la duchesse, qui ne voit pas bien, me demande ce qu'on sert, et moi je ne sais si

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, et 25 mai 1894.
[2] Duchesse douairière de Cleveland, née en 1792.

c'est de la viande, des légumes, du poisson : c'était de la *raie au beurre noir* et le tout à l'avenant. A la fin, elle a réclamé un instrument particulier pour couper des pommes. Lady Bentinck était là avec sa fille, très belle, des yeux bleus, des cheveux blonds. Il y avait aussi mon jeune ami, lord Beresford, du 9e lanciers, un régiment où je suis en faveur. Après la cérémonie du *pass wine*, la duchesse nous fit prévenir qu'il était temps de rentrer au salon. Tout se fait à l'heure et à la baguette.

Je me suis dépêché d'entreprendre ma belle voisine; j'avais hâte de savoir ce que c'est qu'une miss blanche, blonde, grande et bien mise. Elle était arrivée, le matin même, de la campagne et a hâte d'y retourner pour continuer les chasses. Trois fois la semaine tout au moins, on est en selle de neuf heures souvent jusqu'à la nuit, quand on s'amuse beaucoup. On prend rarement le renard; l'affaire est d'aller vite et de tout franchir. Son père met à sa disposition huit chevaux qu'elle monte indistinctement. Il y a toujours de soixante à quatre-vingts personnes au rendez-vous. Quand le renard est lancé, tout cela se précipite sans s'occuper du voisin, et l'on passe partout le plus naturellement du monde. La pluie est le meilleur temps. Des accidents, il n'y en a pas; il est plus facile qu'on ne pense de franchir haies, fossés, murs. Ainsi, l'autre jour, elle avait sauté un fossé un peu large, quand le renard a fait un retour; comme elle revenait, elle a aperçu sa petite sœur de onze ans qui l'avait suivie et qui avait repassé l'obstacle en sens inverse tout comme elle. Il lui est cependant arrivé une aventure qui a fait quelque bruit. Il y a deux mois, elle revenait avec son père et ils traversaient une plaine inondée, les chevaux ayant de l'eau jusqu'au poitrail. Tout à coup le sien disparaît dans un fossé, elle dessous. Comme elle sait nager, elle s'en tire et gagne un endroit où elle n'a plus d'eau que jusqu'au menton. Son père saute à bas de son cheval et la rejoint; mais les voilà échoués, impossible de démarrer; pendant qu'un ami va chercher du secours, un de leurs chevaux se débat et se noie sous leurs yeux; des trains de chemin de fer passent en vue, ils appellent en vain; enfin le secours arrive avec des cordes; on les tire dehors, après trois quarts d'heures de bain froid au mois de décembre. Le soir, elle est revenue au salon aussi blanche et rose que jamais; et, le surlendemain, elle était à cheval sans un rhume. Pendant qu'elle me faisait ce récit, qui l'intéressait autant que moi, j'ai surpris quelques regards significatifs de la mère; j'ai compris que je dérangeais quelque chose et je me suis hâté de céder la place au lieutenant, qui est évidemment un cousin à épouser. Décidément je m'informerai, avant d'aller causer avec les miss anglaises, si l'on se

réunit pour s'amuser ou pour affaires sérieuses. Je ne sais ce qu'ils pouvaient se dire, mais, de temps en temps, mon lieutenant se mettait à siffler le plus naturellement du monde, comme s'il était à l'écurie. Tout cela fort original.

Londres, 28 février 1873.

Le drapeau royal flotte sur Buckingham[1]. Evénement à Londres. Je me suis livré à beaucoup de réflexions en traversant le parc et en voyant cette foule superstitieuse qui attendait l'exhibition de la personne sacrée. C'est le surnaturel en politique : c'est ce qui sauve de la révolution perpétuelle.

Londres, 2 mars 1873.

Hier soir, je suis allé chez le *Speaker*. Un très bel hôtel à l'air vieux, le long de la Tamise, dépendant du palais du Parlement. Les deux principales pièces contiennent les portraits de tous les *Speakers*, depuis que le Parlement s'est réuni pour la première fois. J'ai admiré sincèrement cette continuation, non interrompue, témoignage du respect de la loi et de la liberté. Quelques membres du Parlement me donnent rendez-vous pour demain, le premier grand débat sur l'Université. Le ministère est très ébranlé. Il y a quinze jours tout le monde applaudissait le discours de Gladstone. Maintenant, personne ne veut la loi. Les protestants se refusent à partager leurs revenus avec les catholiques; les catholiques ne veulent rien partager avec les protestants et demandent le tout, et les spectateurs de sang-froid ne comprennent rien à une transaction qui mécontente tout le monde et d'abord ceux qui en profiteraient.

Londres, 31 mars 1873.

Fort agréable dîner[2], pas trop nombreux, dans une maison à moitié déménagée. J'ai fait la connaissance de M. Motley, ancien ministre des Etats-Unis, que son successeur fait un peu regretter. C'est un écrivain et un homme de bonnes manières, qui ne se plaît pas beaucoup dans sa grande république; aussi est-il en Europe depuis dix-neuf ans. Il a une fille Européenne comme lui; elle était ma voisine, causant agréablement, ni bien ni mal au physique. De l'autre côté j'avais un Campbell[3], qui m'a hardiment parlé du temps où il était dans le commerce des vins, à Bordeaux, puis des

[1] Palais de la reine.
[2] Chez lord Granville.
[3] Lord Archibald Campbell, fils du huitième duc d'Argyll, partner dans la banque Coutts and C°, marié en 1869 à miss Callander.

thés, à Liverpool; maintenant il est partner dans une grande maison de banque de la Cité. C'est le propre frère du marquis de Lorne. Sa femme est fort jolie; quand il m'a présenté, après dîner, elle m'a fait une petite moue peu engageante, puis, dans le courant de la conversation, elle s'est aperçue que j'étais de l'ambassade; sa figure a changé tout à coup; ces succès-là flattent toujours... J'avais pour second voisin le marquis de Ripon[1], fort agréable, peu enclin aux réformes radicales, quoique membre du cabinet réformateur. Ce qui me plaît dans tous ces ministres, c'est leur simplicité. Tout le monde s'apprête à partir pour le congé de Pâques.

Londres, 13 avril 1873.

Le comte de Beust m'a présenté à lady William[2], mère des trois Russell : duc de Bedford[3]; lord Arthur m. p.[4]; lord Odo[5], ambassadeur. J'y suis venu un peu comme le berger qui veut interroger le sphinx, incertain du sort qui l'attend. Tout ce qui se flatte de causer à Londres aspire à défiler devant elle; tous ne sont pas admis et, s'il y a peu d'appelés, il y a encore moins d'élus; n'y revient pas qui veut. Beust y place ses calembours du jour et les met en circulation. Est-ce à titre de compère qu'il m'y a amené?

Lady William Russell a, malgré ses quatre-vingts ans, une tête remarquable, de l'autorité dans la parole; elle a beaucoup vu, a gardé des souvenirs très présents et des idées arrêtées sur toutes choses. Femme de ministre en Portugal, à Berlin, au congrès de Vienne, elle a connu toute l'Europe. Elle habite dans un grand fouillis de livres et d'objets d'art de toute provenance; on croit traverser les couloirs d'une salle de vente pour arriver au coin de son feu, où elle demeure dans son fauteuil, impotente depuis dix ans, couchée tout le jour, ne se levant que pour recevoir.

Ce soir, le duc de Bedford était de service, car lady William ne reste jamais sans un de ses fils. Le duc n'a aucun des attributs que nous prêtons à un des ducs les plus titrés et les plus riches d'Angleterre; il est simple, courtois, bonhomme en apparence... Il était pauvre avant la mort de son cousin, un peu fou, dont il administrait les biens, auquel il portait des poupées pour l'amuser. Ce cousin s'était peut-être marié secrètement? Qui pouvait savoir?

[1] Comte de Grey, créé marquis de Ripon en 1871, vice-roi de l'Inde en 1880, catholique.

[2] Elisabeth Rawdon, morte en 1874.

[3] F. C. Hastings Russell, 9th Duke of Bedford, né en 1819, mort en 1892.

[4] Lord Arthur Russell, m. p., mort en 1892.

[5] Odo Russell, créé baron Ampthill en 1881, mort en 1884.

Londres, 17 avril 1873.

J'ai passé une partie de ma journée à la *Court of common pleas.* En voyant ces quatre perruques avec soupape au-dessus de la tête, je gémissais tout le temps de n'avoir pas les crayons de Georges. L'un d'eux surtout, quelle tête! John Bull tout craché sous une perruque. Mais, en même temps, tous ces gens ont un caractère. J'ai pris là une parfaite leçon d'anglais sans cachet, et j'y retournerai souvent en alternant mes plaisirs de chambre en chambre. Les quatre principales cours d'appel sont à Westminster même; on entre par le grand hall.

21 avril 1873.

Dîner chez les Rothschild, un de ces dîners où l'on boit de l'or liquide. Pour la table, mes impressions se résument en un poulet soufflé à la Zingara; vieille connaissance que j'ai visée dès le commencement de notre séance. Cela n'a pas duré moins de deux heures et demie sans relâche. J'avais eu la précaution de me pourvoir, comme voisin, de mon vieil ami, Hamilton Seymour; force histoires et mots diplomatiques ont fait passer le temps.

En revenant au salon, nous avons trouvé un jeune gentilhomme qui nous a chanté des bouffonneries dans toutes les langues; comme il n'a pas de fortune, m'a-t-on dit, on le paye. Puis, après, un autre fils de lord est venu imiter les acteurs : Mlle Chaumont, beaucoup trop bien à mon sens. Ces enfants d'Israël ont maintenant des lords pour épouser leurs filles et les amuser! Du reste, fort aimables gens et fort charitables. Je dis charitables à cause de Mme Lionel de Rothschild. Je sais qu'elle donne plus que son argent, qui n'a pas de valeur pour elle; elle donne sa peine. Elle s'occupe de notre bazar; elle m'a présenté à une catholique, miss Gérard; voilà que je la connaissais : une vendeuse de plus.

30 avril 1873.

Je t'écris dans la salle d'attente de lord Granville, après avoir causé avec le doyen de la diplomatie européenne. On ne tire pas grand'chose de ce brave Brunnow : quelques petits coups de patte, mais si légèrement indiqués qu'il faut deviner la méchanceté... Il m'a donné cependant un bon conseil ou avis; il venait de s'inscrire chez le roi des Belges, à Buckingham, et je vais en faire autant. Il faut, auparavant, que je voie lord Granville et que je lui fasse partager *ma confiance* sur l'état des affaires en France [1]. J'ai passé ma

[1] La situation était devenue très tendue, en France, entre l'Assemblée nationale et M. Thiers.

soirée, hier, à déchiffrer un télégramme qui m'infusait la confiance que je dois répandre autour de moi, cela va sans dire, et j'avais été au-devant des instructions *présidentielles;* j'avais écrit, dès hier, dans ce sens à M. de Rémusat. Je me rencontre dans mes arguments avec ceux du président; je voudrais être aussi assuré de nous rencontrer dans nos conclusions.

Cham a envoyé une bonne aquarelle pour le bazar. *Un chiffonnier ivre* : « Dire que, sans ces gredins de Versaillais, c'est moi qui serais ambassadeur à Londres! » Sujet de circonstance. Il a des chances maintenant.

Londres, lundi 5 mai 1873.

Voici comment les choses se passent quand un successeur des ducs et pairs qui représentaient autrefois la France à l'étranger va présenter ses devoirs à un roi qui est en passage [1]. Au moment où il ouvre son parapluie pour gagner un fiacre, un élégant coupé s'arrête à sa porte, c'est son tailleur. Impossible de refuser à M. Cook l'honneur de vous sauver des eaux et de vous conduire à Buckingham-Palace. Nous n'en dirons rien à la reine ni à XX. Chemin faisant, le tailleur me donne 5 livres pour le bazar [2] et m'annonce que sa femme ira y faire ses emplettes. Je débarque, je trouve Solvyns [3] qui m'attend dans un premier salon et, tout de suite, me voici en présence de Sa Majesté Belge : grand nez, grande barbe, parler traînant. J'ai bientôt aidé à la conversation : traité de commerce; personnel de l'ambassade; élections; traversée. Ici, un mot : la reine dit qu'un peu de mal de mer sert à faire apprécier le bonheur du débarquement sur l'une ou l'autre rive. Je réponds machinalement : c'est un petit purgatoire avant d'entrer en paradis. Le roi a la trop grande politesse de comprendre et de préciser le mot en me disant qu'il est presque exact. J'ai trouvé moyen de lui donner des nouvelles du comte de Paris. Après quoi, n'ayant plus mon tailleur à la porte, j'ai repris mon parapluie et je suis rentré sous une averse. Et qu'on dise encore que l'avènement de la nouvelle couche sociale n'est pas accompli!

J'ai passé ma journée au procès Tichborne. Est-il possible qu'une pareille entreprise soit tolérée et qu'on use encore des mois et la vie de tant d'hommes distingués à échanger des passes à propos d'une pareille affaire? C'est un simple prétexte à spéculations et

[1] M. Gavard devait se présenter chez le roi des Belges, de passage à Londres.

[2] Vente au profit des Œuvres françaises à Londres.

[3] Baron Solvyns, ministre de Belgique, mort en 1893.

paris. On a lancé le Tichborne comme on lance un renard, sans comparaison cependant; c'est à un éléphant qu'il ressemble. On a été obligé de pratiquer un rond dans la table devant laquelle il est assis, découpant des petits papiers et tressant des paniers. Il n'y a de comparable à pareil scandale que la puanteur du lieu. La foule anglaise a une odeur de misère concentrée que nous ne rencontrons pas en France, même parmi les électeurs de Barodet.

Londres, 8 mai 1873.

Avis à ceux qui croient qu'on a ici la liberté de tout faire. Je me proposais, ce soir, d'aller au *Court theater*. Porte close. Lord Sydney, grand chambellan, ayant assisté à la représentation d'hier soir, a trouvé qu'elle était malsaine et il a interdit le spectacle. Un aimable mime avait eu l'audace de singer Gladstone et Lowe. Le portrait de Gladstone était fort réussi, d'après ce qu'on m'en a dit. On le représentait recevant une ambassade de Chine qui vient lui demander l'Ecosse. Le premier ministre réfléchit, puis il trouve qu'il y a trois réponses à faire : la première, c'est de céder tout de suite l'Ecosse; la seconde, c'est d'attendre un peu et de finir par céder; la troisième, et c'est le parti auquel il s'arrête, c'est de désigner un arbitre. C'est fort bien attrapé.

Drawing room. — Deux heures de diamants et de traînes de toutes les couleurs. C'est, après tout, un beau spectacle que le défilé de tant de millions sterling et parfois de fort belles personnes. La plus agréable était lady Archibald Campbell, femme du fils du duc d'Argyll, bien jolie et bien mise. Solvyns m'a conté quelques mots : « L'Angleterre est un pays où le n° 2 va chez le n° 1, pour s'en vanter chez le n° 3. »

Londres, 9 mai 1873.

Une nouvelle élection conservatrice à Bath. C'est un avertissement. On n'en peut pas trop tirer une preuve ici, où les élections partielles sont toujours contre le pouvoir. Le pays a envie de souffler un peu, et de plus les conservateurs se sont puissamment organisés. Ah! si nous pouvions faire ce qu'ils font ici : journaux, associations de toute sorte; parties de plaisir; enregistrement des électeurs; on s'occupe de l'électeur à toute heure, on est sans cesse en communication avec lui, publique dans les *meetings*, privée dans les associations, les clubs d'ouvriers, etc.

Je termine ma lettre dans la Cité. J'ai d'abord fait une longue station au *school board*. Je continue à recueillir d'utiles rensei-

gnements sur l'éducation primaire à Londres. J'ai ensuite tourné et retourné pendant deux heures dans les ruelles à millions de la cité. C'est un étrange spectacle que cette fourmilière. On y a torturé l'espace, sans pitié pour le regard, l'âme ou l'imagination des habitants; partout la pierre noire, avec la place strictement nécessaire pour la circulation des fourmis dont on neutralise le regard et tous les sens, sauf celui de l'argent.

Londres, 13 mai 1873.

Une intéressante journée. La baroness[1] m'avait donné rendez-vous à son école juive de Whitechapel. Il faut, pour s'y rendre, cheminer par les ruelles de l'East-End; c'est là qu'on peut aller étudier les phénomènes de la génération spontanée et de la germination des infusoires dans la décomposition des corps organiques. Un peu ému des saletés du chemin, j'arrive à l'école, et d'abord à la cuisine pour les pauvres malades juifs, — une véritable école de propreté, — jamais il n'a été plus vrai de dire : une perle dans un fumier, bien qu'on nous y ait servi un déjeuner fort ragoûtant. Dans les écoles, j'ai eu le plaisir de voir 2800 petits Juifs des deux sexes et de tous les pays. Je les aurais presque tous reconnus au visage; cela fait honneur à la pureté de la race en tous pays et malgré toutes les fortunes, car ce ne sont qu'enfants de pauvres. Ils entrent dans les écoles à trois ans, voire même à deux ans, tout nus; et ils en sortent, de onze à treize, vêtus, lisant et écrivant fort bien l'anglais, et déchiffrant l'hébreu. Cependant, ce que j'admire plus encore que l'école, qui fait merveille, c'est la générosité qui fait vivre l'école. Le plus difficile à trouver n'est pas l'école, c'est Simone[2]. Le *manager* de l'établissement, instituteur endurci, orgueilleux comme un Satan, ne paraissait pas de cet avis, quand il me disait : « Dans mes six classes, rien que par la parole, d'animaux je fais des hommes, je donne aux embryons qu'on m'apporte un corps et une âme. » Et, en effet, d'une année à l'autre, en allant de front, on peut suivre les progrès de la propreté, du vêtement, de l'intelligence, de l'instruction.

Comme on interrogeait les fillettes sur la géographie, une de ces petites sorcières a répondu que le Rhin sépare la France de l'Allemagne. Hélas!

Mme de Rothschild m'a envoyé un monde de jolis lots. Elle a la charité ingénieuse.

[1] Baronne de Rothschild.
[2] Allusion au conte de Musset.

Londres, 14 mai 1873.

La reine n'assistera sans doute pas à son concert de ce soir. Elle était venue l'autre jour pour son *levee*, auquel elle a présidé pendant une demi-heure, puis elle est allée à l'exposition voir faire une omelette et entendre une leçon sur l'omelette. Les Anglais se sont aperçus que c'est la grande supériorité de la France, et ils cherchent sérieusement maintenant à nous l'enlever; associations, meetings, cours publics, encouragements de la reine, articles de journaux... Heureux peuple!

Hier, dans la journée, tout Londres, dix mille voitures au parc, pour voir passer les quarante *mail-coaches* qui faisaient un *show* [1] pour la reine des Belges.

19 mai 1873.

Hier soir, je suis allé au Court-Theatre avec Conolly [2]. D'abord une pièce réellement primitive. C'est l'enfance de l'art. Tout arrive à propos. On dirait que c'est fait exprès. Des décors très soignés, un jardin au bord de la Tamise, à Twickenham; c'est bien cela, l'enseigne même du *public house* voisin est exacte, on y est; de l'herbe jusque sur la rampe, on en mangerait; et des pâquerettes dans l'herbe, on en cueillerait; et encore des pâquerettes sur le pré de la colline en face. Pendant que le dialogue marche, le soleil marche aussi, il se lève et se couche; la lune se lève à son tour et se reflète sur la Tamise, et le chantre des nuits se fait entendre; c'est charmant, mais que devient la pièce? Je l'ai oubliée. Voilà l'art dramatique! Tout dans l'accessoire et en dehors de la question. Il est plus facile de faire manœuvrer le soleil et la lune et de faire chanter les oiseaux que de faire parler les personnages et de les animer de la passion qui remue le spectateur.

Le spectacle se termine par la farce de *Happy land* : charge politique un peu grossièrement touchée, mais le caractère des hommes est assez bien indiqué dans cette arlequinade.

20 mai 1873.

Hier, nous avons terminé notre vente [3] avec grand succès. Nous aurons 1000 livres. Nous ferons donc vivre l'œuvre de sœur Lucie, sinon sœur Lucie. Pauvre sainte fille! Il n'y a plus rien à ses mains que la peau, et cependant quelle activité! Le tumulte fini, la foule partie, les cornettes sortent de tous les côtés, ramassant,

[1] Parade.
[2] Général Conolly, attaché militaire à Paris, mort en 1885.
[3] Vente pour les œuvres françaises à Londres.

empaquetant, les bonnes fourmis travailleuses. Notre vente aux enchères a été faite par un colonel M... Il n'y a que les Anglais pour avoir ce calme, cet aplomb devant le public. Le voilà tout de suite sur l'estrade, au son de la cloche. C'était fort comique...

Bal à la cour. Toujours la même cérémonie avec les chambellans à verge. Le *God save* à propos de tout... Musique endormante. Vers une heure, je dormais littéralement debout et j'avais peur de me laisser choir tout d'un coup.

24 mai 1873.

Comme je reçois le *Times* à sept heures et demie, j'avais lu le discours du duc (de Broglie) avant bien des Parisiens. La question me paraît bien posée, la majorité bien ralliée, et, maintenant, midi, M. Thiers a déjà fini de parler [1]. Inutile donc de conjecturer, il faut attendre l'événement. Il me revient en mémoire les conclusions de mon dernier entretien avec M. Guizot. « Quand M. Thiers sera au pied du mur, il cédera. » Et puisque nous en sommes aux mots, Cochin m'en citait un de M. Thiers, lui disant que le duc de Broglie était le seul auquel il permît une complète indépendance.

Hier, j'ai promené mon inquiétude au Salon anglais. Une affreuse platitude : que de temps et de couleurs perdus! Quelques portraits frais, une *Miss Dorothy* fort simple, mais bien traitée et élégante, puis plus rien. En général, un assez bon sentiment de ce qui est marin. D'après le public, on comprend les artistes. Il ne s'attache qu'au sujet, et si le sujet est *sensationnal* ou *moral*, il est satisfait et marque sa satisfaction par une note sur son livret, qu'il consulte au moins autant que le tableau. Une peinture accomplie, c'est une peinture à deux compartiments : d'un côté, des enfants avant l'école; de l'autre, les mêmes après l'école : les uns sales, maigres, en haillons; les autres propres, gros, gras, convenablement vêtus; au-dessous : des inscriptions bibliques; au-dessus : 100 000 *enfants à Londres sans écoles!* Pour ces gens consciencieux, c'est le dernier mot de l'art, à moins qu'on ne puisse leur présenter un petit oignon si bien peint qu'il ferait pleurer. Pas de nu, pas de dessin, ni sang ni vie dans les figures; quand les toiles n'ont pas les pâles couleurs, les couleurs y sont en révolte les unes contre les autres; la composition généralement enfantine, jamais d'air autour ou derrière les personnages. Le grand artiste qui livre ses portraits par faveur à 50, voire même 75 000 francs s'il y ajoute un pot de fleurs, excelle à reproduire les figures en cire blanche, encadrées dans des robes tapageuses, et personne ne surpasse

[1] Il s'agit du débat à la suite duquel M. Thiers a quitté le pouvoir.

notre compatriote Tissot pour les coller sur un fond de paravent. On aime ici le détail, le particulier, les brins d'herbes, les fleurs des prés, les feuilles des arbres, mais on comprend moins la forêt, le pré, l'ensemble, l'idée simple, la pensée ou l'effet dominant, ce je ne sais quoi au-dessus du modèle; c'est chose à peu près inconnue partout, je le sais bien, mais plus encore ici que chez nous. Pas de statuaire, c'est peut être la faute du climat, soit! Une *Bacchante printanière* de Carpeaux brille singulièrement dans ce désert, et une terre cuite simple et touchante dans sa réalité, *la Mère et l'Enfant*, encore d'un Français. Connaissez-vous M. Dalou, en France?

Et maintenant il faut nous promener ce soir de réceptions en réceptions pour le *Birth day* de la reine, sans savoir au juste qui ou quoi nous représentons.

Londres, 25 mai 1873.

Hier, j'ai commencé à prendre courage avec le compte-rendu du discours de M. Thiers. Je ne craignais qu'un enjôlement. A six heures, Rothschild m'a donné le cours de la bourse, qui ne signifiait pas grand'chose. Au *Foreign Office*, à minuit, lord Granville est venu me dire : « Thiers est battu par 14 voix! »

J'étais arrivé vers onze heures représentant du gouvernement de M. Thiers, et j'avais répondu à lord Granville que je devais croire que tout allait bien pour mon gouvernement. Je me suis attardé le plus possible pour avoir des nouvelles, et, vers minuit et demi, j'ai appris, en effet, de la bouche du même lord Granville, que je ne représentais plus le même gouvernement qu'en entrant au *Foreign Office*, ou, du moins, que M. Thiers était battu et avait donné sa démission. Je lui ai répondu imperturbablement que j'avais lieu de croire que tout allait bien pour le gouvernement que je servais. Personne n'est plus disposé à saisir le côté comique des nécessités et des banalités d'une situation *officielle*, et nous sommes partis ensemble d'un éclat de rire qui n'avait rien d'officiel.

Ce matin, l'*Observer* m'apprend la nomination de Mac-Mahon, et, tout à l'heure, j'ai vu le moment ou la bonne lady G. Fullerton allait m'embrasser.

Londres, 26 mai, 4 heures.

Retour du *levee*. On est généralement tout surpris d'apprendre que Paris n'est pas à sac. Si j'avais été mon chef, j'aurais évité de me manifester aujourd'hui, surtout ne sachant que répondre aux questions.

(Après le 24 mai, M. Gavard fut désigné par M. le duc de Broglie pour être son chef de cabinet. Il revint au mois de décembre à Londres quand le duc quitta le ministère des affaires étrangères pour devenir ministre de l'intérieur. Le comte d'Harcourt n'était plus ambassadeur; le duc de Bisaccia l'avait remplacé.)

Londres, 10 décembre 1873.

Excellente traversée. Tout le temps sur la passerelle, aidant le capitaine de mes conseils; froid pénétrant dans le chemin de Dover-Chatam; *dark fog* en arrivant à Londres; à sa taille, je reconnais cependant, à travers le brouillard, l'ami Dutreil [1]; on se hèle, un *pansom* nous conduit en tâtonnant à Albertgate, et me voilà ministre de France à Londres. Quel contraste! Avant-hier, à Versailles, au centre de tout. Aujourd'hui, au bout d'un fil, en plein silence et brouillard. J'y ai déjà tenu autrefois, pourquoi n'y tiendrais-je pas aujourd'hui? Et puis, ce milieu humide, silencieux, calmant, est bon pour mes nerfs.

Londres, 11 décembre 1873.

L'homme ne vit pas que de brouillard, c'est grand dommage en ce pays. Je m'en arrange, cependant.

La ville est déserte : personne au *Foreign Office*, personne nulle part; Beust, qui se désespère de n'avoir pas le nouvel ambassadeur à son dîner; Bylandt [2], toujours aimable; Solvyns, retour d'Italie, au milieu de ses déballages, plein d'enthousiasme pour ses colis. Lord Stanhope, vient pleurer Bazaine; son grand argument, c'est la lettre de Frédéric-Charles. En vérité, voulez-vous que le vainqueur déclare que le vaincu n'était qu'un drôle qui a livré ses drapeaux par trahison? Brunnow, à me revoir, pleure des larmes de joie. Il m'a raconté que je devais mon succès ici à lord Granville, qu'il avait réellement de l'amitié pour moi, et que c'est pour cela qu'il m'avait facilité toute chose.

Je suis frappé des progrès que le duc de Broglie a faits ici dans l'opinion.

Londres, 15 décembre 1873.

Beaucoup de diplomates, tout le corps diplomatique, cela peut être réuni dans un salon sans faire le bonheur de la vie. Je n'éprouve jamais tant de découragement que dans ces réunions de

[1] M. Bernard Dutreil, alors secrétaire, maintenant sénateur, remplaçait M. Gavard comme chef du cabinet.

[2] Comte de Bylandt, ministre de Hollande, mort en 1893.

famille. Hier soir, c'était en Suède, bien peu manquaient à l'appel; ils y viennent comme des loups affamés, mais ils n'y apportent pas grand'chose. Mieux vaut un grand feu de charbon, une bonne lumière de lampe, les volets fermés et le sentiment que le froid et le brouillard rôdent derrière.

Hier, grande stupeur! Comme je passais devant la Cour des appels, j'entre pour me faire l'oreille au dialecte anglais, que vois-je? Les mêmes juges sous leurs perruques, les mêmes jurés dans la boîte, le même Tichborne et le même ventre encastré dans la même table qu'il y a sept mois!

J'ai dîné dans le *Hayward corner*. Vers neuf heures et demie, notre ami était tout à fait gris. Je suis resté en tête à tête avec un antiquaire plus de sang-froid. Nous avons engagé une conversation sur une lettre inconnue de Pompée que nous avions retrouvée à la bibliothèque, dans une édition rare des papiers de Salluste. Ce sont les distractions des vieux célibataires. Il est vrai que la lettre ne signifie rien du tout.

Demande à Vaney [1] si *coram sepulcro* est un solécisme? Dans cet heureux pays, voilà la question qui passionne le plus en ce moment. Le *dean* de Westminster a-t-il fait une faute de grammaire? C'est Oxford qui a engagé la bataille, réplique; les tiers interviennent. Le pauvre *dean* Stanley va rester convaincu d'avoir fait du latin théologique [2]. Pour lui, c'est un peu dur. Qui se serait douté que la théologie gâterait jamais son latin? Il paraît que *coram* ne peut avoir pour régime un nom de choses. Meurand [3] lui-même y aurait peut-être été pris.

Voilà une nouvelle affaire dans ce pays. On a voulu mettre un baldaquin au-dessus du maître-autel de l'église Saint-Barnabé Pimlico! Toute l'Église a pris les armes; le Pape lui-même envahirait l'Angleterre, qu'on ne crierait pas davantage. Heureuses gens!

Ce matin, comme j'essayais ma redingote, j'ai affecté de raconter devant le célèbre Cook, mon tailleur, une foule de choses qui ont été répétées, dix minutes après, au prince de Galles, qu'il habille en babillant, comme avec moi.

Londres, 18 décembre 1873.

Le tapissier du duc de Bisaccia dresse des plans et prend des mesures. Il me paraît décidé à faire les choses en grand. On ne pleurera pas pour l'étoffe, on taillera en long et en large. Toute

[1] Conseiller à la Cour d'appel de Paris, mort en 1893.

[2] M. Stanley, doyen de l'abbaye de Westminster, passait pour n'avoir à peu près rien conservé des croyances chrétiennes.

[3] Directeur aux Affaires étrangères.

trace du passé disparaîtra sous les tentures, les glaces et les tableaux. Il n'en faut pas tant pour que nous passions tous marquis.

Mon tailleur a très bien fait sa commission. Le prince de Galles me fait dire ce matin d'aller m'entendre avec le général Knollys, son aide de camp.

Londres, 21 décembre 1873.

Je viens de faire mes adieux à Beust. Il m'a avoué que, s'il n'était pas toujours à la veille d'un départ, il ne supporterait pas ce manteau de plomb qu'on a ici sur les épaules; si l'on voit quelqu'un à Londres, c'est en passant, et, pendant la saison, c'est en courant. Il faut donc faire cinq ou six heures de chemin de fer, en moyenne, pour aller chercher une conversation. Il paraît que lord Granville revient ce soir, mais il repart demain soir pour Wolmer-Castle, et, quand il sera rentré, il lèvera le pont-levis et abaissera la herse. Je dois le voir demain cinq minutes, et ce sera pour trois semaines au moins.

Pour me distraire d'écrire, je suis allé passer quelques instants à l'Athenæum à remuer des livres. Trop fatigué ou trop pressé pour les lire, je les prends, je les retourne, je les manie; j'ai remarqué qu'il en reste toujours quelque chose.

Londres, 23 décembre 1873.

Il y a des jours où je me demande si c'est sérieusement que j'ai entrepris le métier que je fais. Les satisfactions qu'il procure me sont si peu sensibles et les privations si cruelles! Il faut se répéter que cela ne durera pas.

J'ai eu, hier soir, le plaisir de voir la charge, la très grossière charge, de deux pièces françaises : l'une, quelque chose comme *la Fille de l'aveugle*, de Bayard; l'autre, *le Chapeau de paille d'Italie*. Bien entendu, on respecte trop les auteurs français pour les nommer. Comme on les arrange! Tout ce qui est fin est enlevé, on ne le comprendrait pas, et on le remplace par du brutal. On trouve le moyen d'être grossier sans choquer les mœurs. C'est le contraire en France. Une observation m'a frappé, comme, après la pauvre pièce intitulée *Alone*, on faisait successivement, suivant l'usage, défiler, devant le rideau, tous les acteurs; un coup de sifflet a salué la *manager* du théâtre, Mrs Lutton. C'était fort injuste; c'est la seule personne qui ait du mouvement, de l'expression et un certain charme. Le coup de sifflet était absolument isolé; personne n'a crié : « A la porte »; pas de protestation en sens contraire : chacun donne librement son opinion ici, même au

théâtre; il est permis de siffler à soi tout seul, quand tous les autres applaudissent.

Je viens enfin d'entendre de la musique à Londres : c'était une femme qui jouait de la trompette. Vois-tu cela? L'idée est tout à fait heureuse, et voici une émule à la virtuose qui joue du violon et au monsieur qui fait pleurer sur l'accordéon.

Londres, 25 décembre 1873.

Il y a tant de brouillard et les rues sont si désertes, que je suppose qu'il doit être dangereux de s'y promener; je me suis donc rigoureusement enfermé dans ma chambre, et n'ai mis le nez dehors que pour aller à la messe. C'est encore la meilleure manière d'être seul.

Les trois quarts des Anglais sont ivres à l'heure qu'il est. Ces jours de repos coûtent cher aux familles pauvres.

Londres, 31 décembre 1873.

J'ai écrit aux amis, mais ce qui me perd mon temps c'est *l'arrivage*, par chaque train, d'escouades de cuisiniers, de valets de pied, de cochers, de chevaux, de voitures. Où loger tout cela? Au dernier moment, voici les télégrammes; c'est un peu tard. Il me faut louer des écuries, des chambres, acheter des meubles, mettre la paix dans la maison; chaque *arrivant* veut prendre un appartement complet.

Le duc (de Bisaccia) sera lui-même ici demain; il est précédé d'une splendide argenterie, et commande que tout le monde soit poudré pour le recevoir. Voilà qui est bien, pourvu que je ne sois pas invité à en faire autant.

La reine le recevra de suite à l'île de Wight.

ANNÉE 1874

Londres, 2 janvier 1874.

Hier soir, réception de mon ambassadeur [1], très aimable; on doit bien vivre avec lui. Nous nous entendrons fort bien pour le travail...

[1] Duc de La Rochefoucauld-Bisaccia.

Londres, 3 janvier 1874.

Mon duc est revenu ce matin d'Osborne. Tout s'est passé pour le mieux. La reine lui a fait un accueil comme s'il n'était pas ambassadeur de France. Elle a causé tout le temps et de ses parents et de ses enfants. Il est certain que, pour être ambassadeur, mieux vaut être le gendre du prince de Polignac, puis du prince de Ligne, le fils ou l'héritier d'un grand nom, que M. *So and so*. Je suis convaincu qu'il s'en est fort bien tiré; ce sera là, pour commencer, le côté le plus brillant. J'ai voulu expédier moi-même le compte rendu de la visite à Osborne. C'est écrit comme par un homme qui se pique de ne pas en faire profession, mais cela dit très exactement les choses, et je le donne en mille à tel ou tel pour faire aussi bien parler la reine et lord Granville. Il a évidemment réussi; ses procédés n'auront pas nui; il a répandu l'or à profusion; on se le dira en bas et l'opinion remonte souvent de bas en haut.

Londres, 4 janvier 1874.

Tu sais que le procès Tichborne dure toujours. Nous sommes à la 150e représentation de la reprise. Hier, la patience a fini par échapper au *chief justice* et au *foreman* du jury. Note qu'il y a près d'une année que ces douze malheureux jurés sont en *box* enlevés à leurs affaires pour juger un homme dont la culpabilité est aussi évidente qu'un fait peut l'être; mais la justice anglaise n'admet pas l'évidence sans la preuve. Hier, le savant conseiller, comme on appelle le misérable avocat qui ose organiser et plaider cette tentative de vol avec calomnie infâmante, conteste la déposition d'un colonel qui déclare avoir vu, sur le bras du jeune Tichborne, le tatouage indélébile dont il n'y a pas trace sur celui du *claimant;* il l'a vu comme on le saignait. L'avocat nie qu'il ait pu voir le tatouage à moins qu'il ne démontre qu'il faisait clair. Le *chief justice* finit par l'interrompre en lui disant qu'il devait faire assez clair pour voir le tatouage, puisque le chirurgien voyait la veine. L'avocat répond que c'était sans doute un chirurgien imprudent. « Soit, mais qu'il soit bon ou mauvais, vous ne nous ferez pas croire qu'il ait pu pratiquer une saignée sans y voir suffisamment pour trouver la veine. » L'avocat : « C'est à vous de faire la preuve des lumières, et tant que vous n'aurez pas démontré qu'il y avait des lumières, je pourrai maintenir qu'il faisait nuit, etc. » Le *foreman* (chef du jury) a enfin éclaté. De part et d'autre, on est édifié : ce n'est qu'une lutte de *barristers*. C'est un vrai trait de mœurs. Le seul but de l'avocat est de traîner les

choses tellement en longueur qu'un juré vienne à mourir, alors il faudra recommencer une troisième fois. Dans l'état de la jurisprudence anglaise, on peut tout entreprendre, même de prouver qu'un hippopotame est une gazelle; il ne faut que des capitaux suffisants, c'est-à-dire une bonne commandite pour tourner autour de la preuve légale. Les entreprises judiciaires contre les successions se mettent en actions, aussi bien que le vol de diamants.

7 janvier 1874.

Hier soir, nous avons reçu, pendant le dîner, un télégramme pour remercier mon chef de sa dépêche et le féliciter... Je ne m'étais donc pas trompé. Il me paraît toutefois décidé à ne pas forcer son succès. Jusqu'à présent il appartient à son tapissier, et, dès l'aurore, le voilà rôdant en haut, en bas, mesurant, disposant, ordonnant...

J'ai terminé ma soirée chez lady Russell. Il est vraiment bien touchant de voir comme cette vieille femme est entourée par ses fils. Elle savait si bien que j'avais, moi aussi, une mère dont je souffrais d'être séparé. Elle m'a chargé de dire au duc de Bisaccia qu'il avait beaucoup plu à la reine, qu'il représente tout ce qu'elle aime : commission agréable.

Londres, 11 janvier 1874.

Nous allons avoir le *meeting* John Russell, en faveur de Bismarck et de la persécution de l'Eglise, et le contre-*meeting* catholique. Il y aura bien quelques têtes cassées et il en restera le renouvellement des querelles religieuses dans ce pays. Ce *Johnny* a trop vécu pour son nom. Ne compte-t-il pas déjà dans ses archives une certaine lettre qui commence l'affaire du Sleswig-Holstein?

Inauguration d'une statue de plus du prince Albert, cette fois à cheval au galop, dans la Cité. L'atmosphère interdit la statuaire; ni le métal ni le marbre ne peuvent résister à la suie et à la pluie. Quand ici on vous montre une statue, on a envie de faire passer avant le ramoneur. Nous sommes allés nous mêler un peu au *mob* (foule), à ces haillons de Londres sans pareils, aux *policemen* qui piétinent là-dedans comme sur des fourmis.

Je t'écris de l'endroit de Londres où il m'est le plus agréable de me trouver : c'est la bibliothèque du club, entouré de la possibilité de tout savoir avec les moyens matériels de communiquer au geste avec le monde entier. Les journaux arrivent de minute en minute, les nouvelles s'affichent d'elles-mêmes.

Ce matin, j'ai vu l'archevêque[1]. Il a grand air et une figure ascétique; cela se concilie bien dans un archevêque.

18 janvier 1874.

Lord Clarendon veut m'inviter avec Borthwick au Grove; c'est un vieux château plein de Van Dyck, entouré des plus vieux et des plus célèbres manoirs de l'Angleterre et à trois quarts d'heure de Londres. Voici comment lord Clarendon passe son temps. Il revient de la chasse, il est à cheval, mais un domestique conduit le cheval; premier accident le matin : comme mylord voulait passer d'un cheval sur l'autre, dans une cour de ferme remplie de boue, le cheval s'écarte; patatras, voilà mylord dans la mare. Il se nettoie comme il peut et on part; patatras, voilà mylord par-dessus la tête de son cheval tombant sur la sienne. Il remonte, mais il paraît absorbé; on le ramène; ce n'est qu'en arrivant qu'il revient à lui, il avait perdu connaissance; comme il faut le ménager, le lendemain, on chasse à tir; puis, le surlendemain, on remonte à cheval. Mylord arrive fort en retard au dîner, deux domestiques le soutiennent, les jambes refusent le service à la suite d'une nouvelle chute. Quand il rentrera en ville, il redeviendra un lord très sérieux, en passe de devenir membre du cabinet.

Lady Clarendon est une des quatre comtesses. Il paraît que sa mère a passé sa vie en répétant : « Quatre filles, quatre comtesses; quatre comtesses, quatre filles. » On ne sait pas sur quelle version elle a fini.

Le vieux Russell consent à être malade pour ne pas présider le *meeting* en faveur de Bismarck, mais il écrira. En revanche, on verra l'entrepreneur de l'affaire Tichborne, l'*honorable* Whaley, qui ne l'est plus guère, donner à la réunion son véritable caractère.

Je comptais aller aujourd'hui à une église *High Church*, où l'on apprend maintenant aux fidèles à faire le signe de la croix. « Chaque dimanche, me disait un bon fidèle, c'est une nouvelle innovation. Dimanche dernier, c'était le sacristain affublé d'une lévite, et maintenant, voilà qu'il faut se signer. »

Charles Gavard.

La suite prochainement.

1 Cardinal Manning.

LA LANGUE DU DROIT

ET LES HOMMES DE JUSTICE

DANS LE THÉATRE DE MOLIÈRE

Molière, comme il le disait lui-même, prenait son bien partout où il le trouvait. Aucun ridicule n'échappait à ses observations, et, pour le mettre en relief, il s'initiait aux habitudes et au langage des hommes dont il voulait produire le portrait. Personne n'ignore que, dans la comédie des *Fâcheux*, jouée pour la première fois au château de Vaux, à l'occasion de la fête offerte à Louis XIV par le surintendant Fouquet, le *fâcheux* chasseur qui vient empêcher Eraste de rejoindre Orphise en lui racontant ses exploits n'est autre que M. de Soyencourt, le grand veneur. Le roi l'avait signalé lui-même à Molière. « Voilà un grand original, lui dit-il, que vous n'avez pas encore copié. » Le mot ne fut pas perdu. Molière se rendit chez le grand veneur, sous le prétexte d'apprendre de lui les termes de chasse, et en rapporta une des plus jolies scènes de sa comédie.

S'il faut en croire Alexandre Dumas, Porthos, le plus vaniteux de ses trois mousquetaires, aurait servi de type à Molière pour le *Bourgeois gentilhomme*. Il aurait suffi d'une rencontre avec le mousquetaire chez Percerin, le tailleur du roi, pour révéler à l'auteur comique le ridicule des prétentions aristocratiques de Porthos.

Molière n'a pas épargné les médecins. Il n'avait pas confiance dans leur science. On lui attribue cette définition, qu'on ne trouve cependant dans aucune de ses comédies : « Le médecin est un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri ou que les remèdes l'aient tué. » Voltaire raconte que Louis XIV ayant demandé à Molière ce que lui disait son médecin, en reçut cette réponse : « Sire, nous causons ensemble. Il m'ordonne des

remèdes; je ne les fais pas, et je guéris. » Mauvillain, ce médecin qui ordonnait à Molière des remèdes qu'il ne prenait pas, resta son ami, malgré la guerre déclarée à la médecine, et lui fournit des indications précieuses sur les termes dont il devait se servir.

Molière s'est, à maintes reprises, occupé des hommes de loi. Aucun de ses biographes n'indique où il puisa les renseignements qui lui étaient nécessaires. La langue du droit lui paraît cependant familière. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler avec quelle précision de langage juridique s'exprime M. de Pourceaugnac, menacé d'un procès en bigamie :

Quand il y aurait information, ajournement, décret et jugement obtenu par surprise, défaut et contumace, j'ai la voie de conflit de juridiction pour temporiser, et venir aux moyens de nullité qui seront dans les procédures... Je serai toujours reçu à mes faits justificatifs, et l'on ne saurait me condamner sur une simple accusation, sans un récolement et confrontation avec mes parties. (Acte II, scène XII.)

Il est impossible d'exposer avec plus d'exactitude la procédure criminelle de cette époque. Faut-il croire que Molière ait eu la prétention de parler la langue du droit sans l'avoir apprise, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, et qu'il faut prendre au sérieux la réponse qu'il met dans la bouche du gentilhomme Limousin, à cet égard : « Ces mots me viennent sans que je les sache » ? Cette supposition serait écartée par la remarque plus vraie et plus sensée de Sbrigani : « Il me semble que le sens commun d'un gentilhomme peut bien aller à concevoir ce qui est du droit et de l'ordre de la justice, mais non pas à savoir les vrais termes de la chicane. » Ce qui paraît plus exact, c'est que Molière puisait à cet égard ses ressources en lui-même. Il avait étudié le droit à Orléans, et avait été reçu avocat avant de songer au théâtre.

Ce fait, contesté par certains biographes, semble résulter du témoignage d'un écrivain de son temps. Le Boulanger de Chalussay, dans sa comédie d'*Elomyre hypocondre ou les Médecins vengés*, publiée en 1670, met en scène Molière lui-même, et le fait parler ainsi :

Puis, venant d'Orléans où je pris mes licences,
Je me fis avocat, au retour des vacances ;
Je suivis le barreau pendant cinq ou six mois,
Où j'appris à plein fond l'ordonnance et les lois.
Mais quelque temps après, me voyant sans pratique,
Je quittai là Cujas, et je lui fis la nique.

Ce fait est d'ailleurs confirmé par ce qu'on connaît de la jeunesse de Molière. Son père, J.-B. Poquelin, avait pour seule ambition de lui transmettre ses fonctions de tapissier du roi et la boutique qu'il exploitait sous les piliers des Halles. Mais le jeune Poquelin avait des aspirations plus élevées, et, soutenu par son grand-père, il avait obtenu d'être envoyé au collège des Jésuites, où il resta cinq années, pour y faire ses humanités et sa philosophie. Il quitta ce collège en 1641. A cette époque de sa jeunesse, se trouve une lacune de plusieurs années, sur lesquelles les Mémoires du temps ne fournissent aucune lumière. Il est donc permis de croire que Poquelin père se décida à envoyer son fils à Orléans, pour y faire ses études de droit. L'enseignement du droit civil n'avait pas alors de chaire à Paris, et c'est à l'école d'Orléans, la ville la plus voisine, que les riches bourgeois envoyaient leurs enfants. C'est dans cette ville, suivant certains biographes, que Molière prit ses inscriptions et passa ses examens.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Molière connaissait à fond, non seulement les usages et le style de la chicane, mais ses lenteurs et ses abus. Est-il possible de les exposer avec plus de verve et de vérité qu'il ne l'a fait dans une scène des *Fourberies de Scapin*. Le rusé valet, pour obtenir d'Argante l'argent nécessaire à Léandre, son maître, demande cet argent sous prétexte de le verser au frère de Zerbinette, afin de rompre un prétendu mariage dont Argante veut demander la nullité en justice. Argante s'est prononcé : il ne veut faire aucun sacrifice d'argent; il aime mieux plaider. Scapin en prend thème pour lui dire :

Eh ! Monsieur, de quoi parlez-vous-là, et à quoi vous résolvez-vous? Jetez les yeux sur les détours de la justice. Voyez combien d'appels et de degrés de juridiction; combien de procédures embarrassantes; combien d'animaux ravissants, par les griffes desquels il vous faudra passer : sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs. Il n'y a pas un de tous ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde. Un sergent baillera de faux exploits, sur quoi vous serez condamné sans que vous le sachiez. Votre procureur s'entendra avec votre partie, et vous vendra à beaux deniers comptants. Votre avocat, gagné de même, ne se trouvera point lorsqu'on plaidera votre cause, ou dira des raisons qui ne feront que battre la campagne et n'iront point au fait. Le greffier délivrera par contumace des sentences et arrêts contre vous. Le clerc du rapporteur soustraira des pièces, ou le rapporteur même ne dira pas ce qu'il a vu; et quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez paré tout cela,

vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités contre vous par des gens dévots ou par des femmes qu'ils aimeront. Eh! Monsieur, si vous le pouvez, sauvez-vous de cet enfer-là. C'est à être damné dès ce monde que d'avoir à plaider; et la seule pensée d'un procès serait capable de me faire fuir jusqu'aux Indes. (Acte II, scène VIII.)

Argante est ébranlé, mais il résiste encore; le sacrifice d'argent qui lui est demandé lui paraît trop considérable. Scapin lui fait alors le tableau des frais qu'entraîne la justice :

Mais, pour plaider, il vous faudra de l'argent. Il vous en faudra pour l'exploit; il vous en faudra pour le contrôle; il vous en faudra pour la procuration, pour la présentation, conseils, productions et journées du procureur; il vous en faudra pour les consultations et plaidoiries des avocats, pour le droit de retirer le sac et pour les grosses d'écritures; il vous en faudra pour le rapport des substituts, pour les épices de conclusions, pour l'enregistrement du greffier, façon d'appointements, sentences et arrêts, contrôles, signatures et expéditions de leurs clercs, sans parler de tous les présents qu'il vous faudra faire.

Il serait difficile de faire connaître et de critiquer avec plus de perfection les embarras et les frais qui résultaient alors du mécanisme de la justice civile. Peut-être Molière y a-t-il apporté un peu d'exagération! Mais on ne peut exiger de la comédie une rigoureuse exactitude, alors surtout qu'elle veut signaler des abus pour essayer de les corriger.

Pour compléter cet exposé des tribulations qui attendaient les plaideurs, et sur lesquelles nous aurons à revenir, citons tout de suite deux autres passages empruntés aux comédies de Molière. L'un est relatif au style judiciaire qui était alors si baroque et si incompréhensible, qu'un auteur affirme que, après avoir entendu l'arrêt, le plaideur ne savait pas s'il avait perdu ou gagné son procès. Mais les hommes de loi conservaient avec un saint respect ces formules juridiques.

Philaminte, dans les *Femmes savantes*, supplie son notaire d'employer un meilleur style

Ne sauriez-vous changer votre style sauvage
Et nous faire un contrat qui soit en beau langage?

LE NOTAIRE

Notre style est très bon, et je serais un sot,
Madame, de vouloir y changer un seul mot.

Ce qui lui attire cette réplique :

Ah ! quelle barbarie au milieu de la France !

(Acte V, scène III.)

L'autre a trait à un usage qui s'est un peu perpétué de nos jours. Je veux parler de l'illisibilité des pièces de procédure. Molière l'a signalée dans une des scènes de son *Misanthrope :*

Monsieur, un homme noir et d'habit et de mine,
Est venu nous laisser jusque dans la cuisine
Un papier griffonné d'une telle façon
Qu'il faudrait, pour le lire, être pis qu'un démon.
C'est de votre procès, je n'en fais aucun doute,
Mais le diable d'enfer, je crois, n'y verrait goutte.

(Acte IV, scène IV.)

Reprenons, pour les étudier plus sérieusement, quelques-uns des abus que je viens de signaler dans l'administration de la justice. Le tableau, mis par Molière dans la bouche de Scapin, révélait exactement la fâcheuse situation faite aux plaideurs de cette époque. Cette situation résultait en partie de la complication des procédures, mais aussi, il faut bien le dire, de la corruption des magistrats. En première ligne, venait la plaie des degrés de juridiction, qui étaient si nombreux qu'ils éternisaient les procès. « Tant de degrés de juridiction et de juges d'appel, dit Chenu, l'auteur du *Traité des offices*, rendent les procès immortels et les provignent, en sorte qu'un plaideur a passé en misère tout son âge et consommé tout son bien, auparavant qu'il puisse obtenir jugement en dernier ressort; tellement, qu'il lui serait plus expédient de tout quitter que de plaider. » Il faut ajouter à ces lenteurs, la multiplicité des incidents de procédure qui pouvaient être soulevés successivement par l'une ou l'autre des parties. Je ne veux pas les énumérer ici. Il est préférable de les faire connaître au moyen d'une citation empruntée à la comédie des *Plaideurs* de Racine, qui, par son sujet, se trouve intimement liée à ce qui fait l'objet de notre étude.

Relisons le récit que fait Chicaneau à la comtesse de Pimbesche, des difficultés soulevées dans son procès, des incidents, des lenteurs et des frais qu'il a occasionnés :

Voici le fait : depuis quinze ou vingt ans en ça,
Au travers d'un mien pré, certain ânon passa,
S'y vautra, non sans faire un notable dommage
Dont je formai ma plainte au juge du village.

Je fais saisir l'ânon : un expert est nommé;
A deux bottes de foin le dégât estimé.
Enfin, au bout d'un an, sentence par laquelle
Nous sommes renvoyés hors de cour. J'en appelle.
Pendant qu'à l'audience on poursuit un arrêt,
Remarquez bien ceci, Madame, s'il vous plaît,
Notre ami Drolichon, qui n'est pas une bête,
Obtient, pour quelque argent, un arrêt sur requête.
Et je gagne ma cause. A cela que fait-on?
Mon chicaneur s'oppose à l'exécution.
Autre incident : tandis qu'au procès on travaille,
Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille :
Ordonné qu'il sera fait rapport à la cour
Du foin que peut manger une poule en un jour;
Le tout joint au procès. Enfin, et toute chose
Demeurant en état, on appointe la cause
Le cinquième ou sixième avril cinquante-six.
J'écris sur nouveaux frais. Je produis, je fournis
De dits, de contredits, enquêtes, compulsoires,
Rapports d'experts, transports, trois interlocutoires,
Griefs et faits nouveaux; baux et procès-verbaux,
J'obtiens lettres royaux et je m'inscris en faux;
Quatorze appointements, trente exploits, six instances,
Six vingt productions, vingt arrêts de défenses.
Arrêt enfin; je perds ma cause avec dépens
Estimés environ cinq à six mille francs!
Est-ce là faire droit? Est-ce là comme on juge?
Après quinze ou vingt ans! Il me reste un refuge :
La requête civile est ouverte pour moi.
Je ne suis pas rendu. . . . . . .
Deux bottes de foin, cinq à six mille livres!

(Acte Ier, scène VII.)

Il semble impossible que le mécanisme de la justice ait pu avoir de telles conséquences. Cependant Racine n'a rien inventé. Il s'est borné à réunir sur une même tête et dans un seul procès les innombrables incidents de procédure que pouvait à cette époque susciter une instance. L'ordonnance civile, rendue par Louis XIV en 1667, apporta à cet état de choses de sérieuses réformes et supprima quelques-unes de ces procédures absurdes que Montaigne considérait « comme un vrai témoignage de l'humaine imbécillité ». Et cependant Pussort, le principal auteur de cette ordonnance, éprouva bien des résistances et eut à lutter contre des défenseurs que les intérêts pratiques et les magistrats eux-mêmes suscitèrent contre ces réformes.

En ce qui touche la corruption des magistrats, le mal était plus

fâcheux encore et plus difficile à guérir. Les cadeaux jouaient un rôle important dans l'administration de la justice. Charondas, un jurisconsulte de l'époque, s'exprime à cet égard dans des termes qui ne sont pas moins sévères que les blâmes ironiques de Racine ou de Molière.

Nous voyons, dit-il, la France, laquelle autrefois a été tant honorée des peuples voisins et étrangers, pour la justice qui y régnait, être aujourd'hui très mal renommée pour les corruptions qui aveuglent les juges et magistrats; tellement qu'il semble que les diverses lois et ordonnances qu'on y publie pour l'administration de la justice et institutions de nouveaux officiers ne sont que nouveaux appâts pour nourrir et affriander les procès.

Cette corruption est exposée plus vivement encore peut-être, par Racine dans sa comédie des *Plaideurs*. Rappelons-nous le langage que cet auteur prête au juge lui-même, dans la scène où Dandin veut convaincre son fils des avantages que présente la situation du magistrat sur celle du gentilhomme :

Chacun de tes rubans me coûte une sentence.
. . . . Compare, prix pour prix,
Les étrennes d'un juge à celles d'un marquis.
Attends que nous soyons à la fin de décembre.
. . . . Hé! mon pauvre garçon
De ta défunte mère, est-ce là, la leçon?
La pauvre Babonnette, hélas! lorsque j'y pense,
Elle ne manquait pas une seule audience.
Jamais, au grand jamais, elle ne me quitta,
Et Dieu sait, bien souvent, ce qu'elle en rapporta.
Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.
Et voilà comme on fait les bonnes maisons...

(Acte Ier, scène IV.)

Cette dégradation de la magistrature, si contraire au caractère français, était due principalement à la vénalité des offices de judicature et à la multiplicité de ceux créés à diverses reprises, moyennant finances, dans le seul but de procurer des ressources à un gouvernement obéré. « Les marchands ou leurs fils, dit un écrivain du temps, qui ont cet honneur ès compagnies souveraines, tiennent de la race dont ils viennent, de marchander pour faire justice, et eux seuls ont été les premiers qui en ont commencé la corruption. Et de fait, avant que le marchand y entrât, il y avait

trop de gravité. On ne pouvait, au temps passé, approcher les conseillers. »

Toutefois, la multiplication du nombre des offices ne fut pas la seule cause de la corruption des magistrats. Il y en avait une autre aussi grave et aussi fâcheuse dans l'institution des épices. Depuis longtemps il était d'usage que celui qui gagnait son procès donnât au juge du sucre, des dragées ou des confitures par pure gratification. C'est là l'origine du mot *épices* appliqué aux procédures judiciaires. Il y avait un inconvénient dans ces gratifications, postérieures à la solution du procès. Elles ôtaient à l'action du juge le prestige du désintéressement qui doit exister dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels. Mais le danger fut plus grand lorsque les épices furent converties en argent, et lorsque ce qui était un cadeau volontaire devînt un présent nécessaire. Les épices perdirent ainsi leur caractère de spontanéité, si bien que, devenant de véritables frais du procès, elles furent mises à la charge de celui qui avait perdu. Mais, pour que le payement au juge en fût assuré, on en exigeait l'avance de celui qui avait gagné. Les épices ouvrirent ainsi la porte aux convoitises; elles discréditèrent la justice. Certains magistrats passaient pour avoir les tendances de ce bailli dont parle un auteur de cette époque : « Avec lui, les épices se montaient à beaucoup, car le bailli aimait les sauces de haut goût. »

Les épices, devenues un droit, qui devait être payé au magistrat, n'étaient dues que dans les procès jugés par écrit. C'était une sorte d'honoraires pour la peine que prenait le juge d'examiner les pièces du procès. Telle est, du moins, la justification qu'on a essayé d'en donner, comme si tout le temps du magistrat n'appartenait pas aux plaideurs, et comme si son devoir ne lui imposait pas l'examen du litige, non seulement à l'audience, mais même dans son cabinet et à son domicile.

Dieu merci, les mœurs et habitudes ont complètement changé à cet égard. Non seulement les anciennes épices ont disparu, mais il serait impossible, du moins je l'espère, de trouver à notre époque un seul magistrat français ayant accepté ou conservé le moindre cadeau des plaideurs. Si, dans quelques campagnes, un paysan madré croit faire plaisir à son juge en lui adressant une pièce de gibier ou une belle volaille, il sera bien vite détrompé. La volaille est envoyée aux hospices, à la grande satisfaction des pauvres malades, et le plaideur généreux risque bien de perdre son procès, tant le magistrat redoute de faire suspecter son impartialité.

Au dix-septième siècle, les épices n'étaient pas les seules dîmes prélevées par les juges. Pour avoir accès auprès d'eux, il fallait

graisser le marteau par des présents à leurs clercs, à leurs secrétaires et même à leurs valets. Le jurisconsulte Charondas constate cet usage en ces termes : « En plusieurs maisons de messieurs les grands magistrats de France, l'entrée est vénale, et faut avec argent acheter de M. le clerc, secrétaire ou autre serviteur, la permission de monter en la chambre de monsieur et de parler à lui ».

Racine signale cette habitude d'une manière plus plaisante dans la comédie des *Plaideurs*. Tout le monde connaît l'entrée en scène de Petit-Jean, le valet du juge Dandin :

> Un juge, l'an passé, me prit à son service;
> Il m'avait fait venir d'Amiens, pour être suisse.
> . . . .
> Tous les plus gros monsieurs me parlaient chapeau bas.
> Monsieur de Petit-Jean, ah! gros comme le bras.
> Mais, sans argent, l'honneur n'est qu'une maladie;
> Ma foi, j'étais un franc portier de comédie;
> On avait beau heurter et m'ôter son chapeau,
> On n'entrait pas chez nous sans graisser le marteau.
> Point d'argent, point de suisse, et ma porte était close.
> Il est vrai qu'à monsieur j'en rendais quelque chose :
> Nous comptions quelquefois. . . . .
>
> (Scène Ire.)

En dehors des épices et des cadeaux de toute nature que nécessitaient les procès, un autre abus nous est révélé. Ce sont les habitudes si blâmables des sollicitations, dont on reprochait alors aux magistrats de subir l'influence. Cet abus ne pouvait échapper à la plume de Molière. Scapin le signalait à la fin de la tirade que j'ai citée plus haut. Après avoir énuméré à Argante « combien d'animaux ravissants par lesquels il faudra passer », il ajoute :

> Et quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez parez tout cela, vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités contre vous ou par des gens dévots ou par des femmes qu'ils aimeront.
>
> (Acte II, scène VIII.)

Les sollicitations étaient si bien de mise à cette époque et considérées comme si nécessaires, qu'il y avait alors, en titre, des solliciteurs de procès, sorte d'agents d'affaires qui se targuaient souvent d'un crédit qu'ils n'avaient pas et de connaissances juridiques qui leur manquaient complètement. Un détail curieux : Ravaillac, l'assassin de Henri IV, n'avait pas d'autre profession. Dans l'interrogatoire par lui subi le 17 mai 1610, on lui demande à quoi il a

employé sa jeunesse ; il répond « qu'il était employé à solliciter des procès à la cour ».

Ce n'est pas seulement dans les *Fourberies de Scapin* que Molière a signalé l'abus des sollicitations. Dans le *Misanthrope*, Philinte conseille à Alceste de donner à son procès une part de ses soins. Ecoutez la réponse du Misanthrope et le dialogue qui la suit :

ALCESTE.

Je n'en donnerai point ; c'est une chose dite.

PHILINTE.

Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite ?

ALCESTE.

Qui je veux ? La raison, mon bon droit, l'équité.

PHILINTE.

Aucun juge par vous ne sera visité ?

ALCESTE.

Non : est-ce que ma cause est injuste ou douteuse ?

. . . . PHILINTE.

J'en demeure d'accord ; mais la brigue est fâcheuse.

. . . .

ALCESTE

J'aurai le plaisir de perdre mon procès.

Dans le second acte de la même pièce, Célimène se défend d'accorder à Clitandre une amitié que lui reproche le Misanthrope. Elle ne le ménage que dans l'intérêt de son procès :

Qu'injustement de lui vous prenez de l'ombrage !
Ne savez-vous pas bien pourquoi je le ménage,
Et que dans mon procès, ainsi qu'il m'a promis,
Il peut intéresser tout ce qu'il a d'amis ?

ALCESTE.

Perdez votre procès, Madame, avec constance ;
Et ne ménagez pas un rival qui m'offense.

(Acte II, scène 1re.)

Enfin, dans la *Comtesse d'Escarbagnas*, nous voyons un magistrat annoncer lui-même qu'il est prêt à tenir compte de l'appui que lui prête Julie auprès de la comtesse :

Je lui suis bien obligé, Madame, et si elle a jamais quelque procès en

notre siège, elle verra que je n'oublierai pas l'honneur qu'elle me fait de se rendre auprès de vos beautés l'avocat de ma flamme.

(Scène XVI.)

Molière connaissait les abus reprochés aux magistrats de son époque, et il les a flétris à diverses reprises. Aussi les publicistes se sont étonnés qu'il n'en ait point fait l'objet d'une pièce spéciale. On lui a presque reproché de n'avoir joué ni la magistrature ni les avocats. Certains biographes ont attribué ce silence au respect que Molière avait pour l'ordre judiciaire. En ce qui concerne les magistrats, on prétend expliquer, par un fait spécial, une réserve qui n'était guère dans les habitudes de l'auteur comique.

Molière avait, dès son enfance, la passion de la comédie, et son grand-père le menait souvent à l'hôtel de Bourgogne. A ce moment, trois acteurs célèbres par les farces qu'ils jouaient sur des tréteaux à l'Estrapade, Gauthier-Garguille, Turlupin et Gros-Guillaume, avaient obtenu de Richelieu l'autorisation de donner des représentations de leurs bouffonneries à l'hôtel de Bourgogne, concurremment avec les comédiens ordinaires du roi. Ils y jouaient depuis deux ou trois ans, lorsque leur histoire se termina par une catastrophe que racontent les frères Parfait, les historiens du Théâtre-Français. Gros-Guillaume ayant eu la hardiesse de contrefaire un magistrat à qui une certaine grimace était familière, il le contrefit trop bien, car il fut décrété ainsi que ses deux compagnons. Ceux-ci prirent la fuite, mais Gros-Guillaume fut arrêté et mis au cachot. Le saisissement qu'il en eut, causa sa mort, et la douleur qu'en ressentirent Turlupin et Gauthier-Garguille les emporta dans la même semaine. Aimé Martin, qui rapporte ce fait dans une note sur la vie de Molière, mise en tête de l'édition qu'il a publiée des œuvres de cet auteur, y ajoute cette réflexion : « Molière avait environ douze ans à l'époque de cette catastrophe. Elle dut le frapper, car il est à remarquer que dans aucune de ses pièces, il n'a introduit de rôle de magistrat. »

L'impression produite sur Molière par la mort de Gros-Guillaume et de ses compagnons est très contestable, et l'observation de M. Aimé Martin est inexacte. Cet écrivain, qui connaissait bien son Molière, ne s'est pas souvenu que, dans la *Comtesse d'Escarbagnas*, Molière a mis en scène un magistrat, et d'un degré supérieur, un conseiller, et qu'il lui prête un rôle assez ridicule.

Le conseiller Thibaudier est un des prétendants à la main de la comtesse. Il la fait prévenir de sa visite, et lui envoie un panier de poires de son jardin, en y joignant une déclaration, « un billet du beau style et qui mérite d'être bien écouté », comme le dit le vicomte; il est ainsi conçu :

Madame, je n'aurais pas pu vous faire le présent que je vous envoie, si je ne recueillais pas plus de fruit de mon jardin que j'en recueille de mon amour. Les poires ne sont pas encore bien mûres; mais elles en cadrent mieux avec la dureté de votre âme, qui, par ses continuels dédains, ne me promet pas poires molles. Trouvez bon, Madame, que sans m'engager dans une énumération de vos perfections et charmes, qui me jetterait dans un progrès à l'infini, je conclue ce mot, en vous faisant considérer que je suis d'un aussi franc chrétien que les poires que je vous envoie, puisque je rends le bien pour le mal; c'est-à-dire, Madame, pour m'expliquer plus intelligiblement, puisque je vous présente des poires de bon chrétien pour des poires d'angoisse, que vos cruautés me font avaler tous les jours.

Ce n'est pas tout. Le conseiller se présente chez la comtesse et lui apporte des vers ou couplets qu'il a composés à son honneur et gloire. Voici le principal couplet :

Je ne sais pas si vous doutez de mon parfait amour,
Mais je sais bien que mon cœur, à toute heure,
Veut quitter sa chagrine demeure,
Pour aller, par respect, faire au vôtre sa cour.
Après cela pourtant, sûre de ma tendresse,
Et de ma foi dont unique est l'espèce,
Vous devriez à votre tour,
Vous contentant d'être comtesse,
Vous dépouiller en ma faveur d'une peau de tigresse
Qui couvre vos appâts, la nuit comme le jour.

(Scène XVI.)

Est-ce assez ridicule de la part d'un conseiller et peut-on trouver, dans le rôle que Molière lui prête, le moindre symptôme de la prétendue crainte respectueuse qu'aurait eu cet auteur pour la magistrature? D'ailleurs, à une époque contemporaine, en 1668, Racine faisait représenter son admirable comédie des *Plaideurs*, et il mettait en scène le grotesque juge Dandin, sans s'exposer à aucune récrimination ni à aucun désagrément de la part des magistrats.

Il est encore plus difficile d'admettre que le respect ou la crainte ait empêché Molière de s'occuper des avocats. Sans doute, au dix-septième siècle, comme de nos jours, le barreau jouissait d'une estime et d'une considération justement méritées. Mais, parmi les avocats de cette époque, se trouvaient quelques hommes dont les noms sont venus jusqu'à nous, et dont les ridicules pouvaient être relevés, sans porter atteinte à leur considération. Patru lui-même,

le célèbre avocat, l'ami de Racine, de Boileau et de La Fontaine, mettait dans ses plaidoieries un apprêt académique, fort en usage dans ce temps, mais qui nuisait souvent à la clarté de son langage. Auprès de lui brillaient Gaultier, *aigre et mordant*, comme l'appelle Boileau, Huot et Le Mazier, signalés également par le poète satirique, et qui pouvaient fournir à Molière des types excellents qui auraient été justement applaudis. La farce de *Maître Patelin*, attribuée aux élèves de la basoche, était depuis longtemps connue et avait été maintes fois représentée en public, sans exciter la moindre protestation de la part du barreau. Il faut donc attribuer la réserve de Molière à une autre cause qu'à un respect exagéré de l'ordre judiciaire. Est-il même exact que Molière n'ait point joué les avocats et leur ait témoigné une bienveillance inexplicable? Le publiciste qui a soutenu cette thèse paraît avoir oublié la scène si plaisante de *Monsieur de Pourceaugnac*, où deux avocats sont consultés par le gentilhomme de Limoges, l'un traînant ses paroles, l'autre, parlant très vite et invoquant tous les auteurs, législateurs et glossateurs, depuis Justinien et Papinien jusqu'à Cujas, pour arriver à conclure tous les deux que « la polygamie est un cas pendable ». (Act. III, sc. XIII.)

Ce n'est pas la seule fois que Molière s'exprime d'une manière peu respectueuse sur les avocats. Si, dans le *Malade imaginaire*, le notaire Bonnefoi se borne à les représenter comme « des gens de difficultés et qui sont ignorants des détours de la conscience », ce qui peut être interprété en leur honneur; dans l'*Etourdi*, Mascarille, avec son accent suisse, s'en exprime ainsi :

La procès, il faut rien; il coutér tant t'archant;
Le procurair, larron; l'afocat, pien méchant.

(Acte V, scène IV.)

Enfin, est-il besoin de rappeler ce passage des *Fourberies de Scapin* que j'ai cité en commençant, où l'avocat est représenté comme pouvant être gagné par la partie adverse, pour ne pas se trouver à l'audience lorsqu'on plaidera la cause, ou devant dire « des raisons qui ne feront que battre la campagne et n'iront point au fait ».

Ce dernier trait paraît être un des travers souvent reproché aux avocats de cette époque. Dans une lettre du 25 février 1660, Guy Patin le signale dans les termes suivants : « Il se plaida, le 21 de ce mois, une cause à la grande Chambre, entre les médecins et les chirurgiens. L'avocat des chirurgiens dit bien des choses qui ne servirent de rien à son fait, comme, entre autres, que Rome avait

été trois cents ans sans médecins, et que les Romains avaient chassé Archagathus. »

Bien que les avocats fussent généralement en haute estime au temps de Louis XIV, Molière eût pu trouver parmi eux le sujet de scènes curieuses. Le costume, le langage, les habitudes de la vie, différenciaient alors les avocats des autres classes de la société. Eux-mêmes se trouvaient inférieurs aux gentilshommes. Lorsque M. de Pourceaugnac, qui était avocat à Limoges, vient à Paris pour épouser Julie, il dissimule sa profession et son titre de praticien, et se présente comme *un gentilhomme limousin qui a étudié en droit*. Aujourd'hui, un père accueillerait plus volontiers pour gendre un avocat qu'un gentilhomme ayant étudié le droit.

Si Molière n'a point fait une pièce spéciale pour relever les travers et les ridicules des avocats de son époque, il est facile d'en deviner la cause. Son bien était pris, pour parler son langage. Il avait assisté, en 1668, à la première représentation des *Plaideurs*, et il déclarait, en sortant, que cette comédie était excellente. Il était difficile de mettre en scène un type de magistrat plus complet que celui de Dandin, qui poussait la manie jusqu'à se sauver de sa maison, pendant la nuit, pour aller juger, répondant à son fils qui lui demandait : « Mais où dormirez-vous, mon père? — A l'audi nce! » La comédie de Racine est complète sur ce point. Il était plus difficile encore de présenter, à la même époque, une pièce spéciale mettant en relief les habitudes et les ridicules des avocats. Comment mieux peindre, en effet, l'emphase du style oratoire alors en usage au Palais, les paroles inutiles qui n'allaient pas au fait, que dans ces admirables plaidoiries de Petit-Jean et de l'Intimé, que tout le monde connaît, mais dont je ne puis résister au plaisir de rappeler quelques lignes. Il s'agit du meurtre d'un chapon étranglé par un chien. Commençons par l'exorde de Petit-Jean :

Messieurs, quand je regarde avec exactitude
L'inconstance du monde et sa vicissitude,
Lorsque je vois, parmi tant d'hommes différents,
Pas une étoile fixe et tant d'astres errants;
Quand je vois les Césars, quand je vois leur fortune;
Quand je vois le soleil, et quand je vois la lune;
Quand je vois les États des Babiboniens (Babyloniens)
Transférés des Serpents (Persans) aux Nacédoniens (Macédoniens);
Quand je vois les Lorrains (Romains), de l'état dépotique (despotique),
Passer au démocrite (démocratique) et puis au monarchique;
Quand je vois le Japon.....

(Act. III, scène III.)

Que de mots inutiles, et que nous comprenons bien l'exclamation du juge :

Je suais sang et eau pour voir si du Japon
Il viendrait à bon port, au fait de son chapon.

Dans la réponse de l'Intimé, nous trouvons le style déclamatoire joint aux inutilités signalées par Guy Patin :

Messieurs, tout ce qui peut étonner un coupable,
Tout ce que les mortels ont de plus redoutable
Semble s'être assemblé contre nous par hasard,
Je veux dire la brigue et l'éloquence...
..... Mais quelque défiance
Que nous doive donner la susdite éloquence
Et le susdit crédit, ce néanmoins, Messieurs,
L'ancre de vos bontés me rassure ; d'ailleurs,
Devant le grand Dandin, l'innocence est hardie.
Oui, devant ce Caton de basse Normandie,
Ce soleil d'équité qui n'a jamais terni,
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Le juge est flatté. Après quelques vers que je passe, il engage l'avocat à arriver au fait et à conclure. L'Intimé reprend sa plaidoirie :

Avant la naissance du monde...

Dandin :

Avocat, ah ! passons au déluge.

L'Intimé :

..... Avant donc
La naissance du monde et sa création,
Le monde, l'univers, tout, la nature entière
Etait ensevelie au fond de la matière.
Les éléments, le feu, l'air et la terre, et l'eau,
Enfoncés, entassés, ne faisaient qu'un monceau,
Une confusion, une masse sans forme,
Un désordre, un chaos, une cohue énorme.
Unus erat toto naturæ vultus in orbe
Quem Græci dixere chaos, rudis, indigestaque moles.

Si ces scènes étaient applaudies au théâtre et considérées comme une vive peinture, exagérée sans doute, mais vraie au fond, du style déclamatoire des avocats de l'époque, nous pouvons partager le regret exprimé par quelques publicistes, que Molière n'ait pas consacré une comédie spéciale à peindre les habitudes ridicules du

barreau. Mais il admirait l'œuvre de Racine, et ne voulait pas essayer de recommencer un tableau tracé par la main d'un tel maître.

Si Molière n'a pas joué les avocats, il en est de même des procureurs, et personne n'a prétendu que son respect pour le personnel judiciaire se fût étendu jusqu'à eux. A son époque, il eût trouvé, dans la corporation de ces officiers publics, des hommes dont la réputation laissait quelque peu à désirer, si nous en croyons les poètes satiriques. Péfournier, dont Boursault disait :

Péfournier, méchant borgne et procureur subtile.

Et Rolet, dont le nom est devenu légendaire sous le trait que lui a lancé Boileau :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

Molière a trouvé l'occasion de flageller l'âpreté des procureurs, dans les *Fourberies de Scapin*, en les plaçant au nombre des animaux ravissants, par les griffes desquels doit passer le plaideur.

Boursault, un auteur du même temps, a donné plus de développement à cette pensée. Dans le *Mercure galant*, il présente une scène où M[e] Brigandeau, procureur au Châtelet, et M[e] Sangsue, procureur au Parlement, sont en délicatesse, et ce dernier dit à son confrère du Châtelet :

Souvent au Châtelet, un même procureur
Est pour le demandeur et pour le défendeur.
Si quelque autre partie a part à la querelle,
A la sourdine encore il occupe pour elle.

A quoi Brigandeau répond qu'il en est de même au Parlement, et termine la dispute par cette conclusion peu rassurante pour les plaideurs :

On gaspille chez nous, et l'on pille chez toi.

Pussort, que j'ai déjà cité, déclare, dans le procès-verbal de l'ordonnance de 1667, « qu'il pouvait y avoir des procureurs gens de bien, mais qu'universellement on pouvait dire qu'ils étaient la cause de tous les désordres de la justice ». Et il dit ailleurs : « qu'il fallait bien que les droits des procureurs fussent grands, et que l'avantage qu'ils trouvaient dans leur profession devait être fort considérable, puisqu'ils y devenaient fort accommodés en peu de temps ». Voilà de quoi justifier l'expression de loups ravissants dont Molière s'est servi à leur égard. La cupidité des procureurs avait

rendu leur nom tellement impopulaire, que le décret du 29 janvier 1791 qui réorganisa la situation de ces mandataires de justice, dont le maintien fut reconnu nécessaire, changea leur qualification, et leur donna le nom d'avoués.

Après les procureurs venaient leurs clercs, dont le stage durait dix années, et qui ne devaient recevoir d'autres rémunérations que des droits d'assistance alloués aux maîtres clercs sur les dépens taxés aux procureurs. C'était peu de chose; mais ils augmentaient les droits qui leur étaient dus par les gratifications qu'ils réclamaient, et que le plaideur payait volontiers au cours du procès, pour s'assurer le zèle du procureur. Chicaneau, qui prend tant de soin de ses intérêts jusqu'à faire remettre à son juge « certain quarteau de vin, de très bon muscat », n'oublie ni le procureur ni son clerc. Rappelons-nous les recommandations qu'il fait à son valet :

> Prends-moi dans mon clapier trois lapins de garenne,
> Et chez mon procureur, portes-les ce matin.
> Si son clerc vient céans, fais-lui goûter mon vin.
>
> (*Les Plaideurs*, acte I, scène VI.)

Faut-il parler des greffiers, que Molière se borne à mettre au même rang que les procureurs, et dont les habitudes de rapacité paraissent avoir été les mêmes?

Pussort, dans le procès-verbal, sur l'art. 19, titre 10, de l'ordonnance de 1667, déclare qu'il n'y avait rien de plus difficile que de tirer l'argent des greffes; et Chenu, qui écrivait un demi-siècle auparavant, avait dit : « Aux plaideurs sortant des greffes, ne reste un liard le plus souvent. »

Ces citations nous donnent un aperçu des habitudes et procédés judiciaires antérieurs à l'ordonnance de 1667, des abus de toute nature qui s'y rencontraient, des lenteurs et des frais qu'entraînait le moindre procès; complétons cet exposé en empruntant à Molière quelques scènes qui font connaître le caractère et les habitudes des hommes de loi de cette époque.

Parmi les hommes de justice, celui qui a été le plus souvent mis en scène par Molière est le notaire. Dans l'*Ecole des maris*, il ne paraît que comme un personnage muet. Il ne dit qu'un mot, pour annoncer qu'il est *notaire royal.* C'est un titre dont il a droit d'être fier. A cette époque, en effet, le notaire royal se distinguait des autres notaires, appelés notaires des seigneurs. Leurs pouvoirs n'étaient pas complètement identiques. Les contrats reçus par les notaires des seigneurs, n'avaient pas force exécutoire dans un rayon aussi étendu que ceux passés devant les notaires royaux.

Le notaire royal de l'*Ecole des maris* est présenté, de plus, comme « homme d'honneur ». Cela va sans dire, répond Sganarelle, ce qui ne l'empêche pas d'ajouter quelques instants après :

> Mais ne vous laissez pas graisser la patte au moins.
>
> (Acte V, scène VIII.)

Dans l'*Ecole des femmes*, le notaire prend un rôle plus sérieux : c'est le tabellion bouffi de son importance et de sa science du droit, qui expose ses théories sans s'inquiéter si Arnolphe, qui l'a fait appeler pour son mariage, est disposé à l'écouter. Il débute par un conseil pratique.

> Il ne vous faudra point, de peur d'être déçu,
> Quittancer le contrat que vous n'ayez reçu.

Puis il disserte longuement et doctement sur la dot et le douaire.

> Le douaire se règle au bien qu'on vous apporte :
> . . . .
> L'ordre est que le futur doit douer la future
> Du tiers du dot qu'elle a ; mais cet ordre n'est rien,
> Et l'on va plus avant lorsque l'on le veut bien.

Il entre ensuite dans le détail des douaires préfix ou coutumiers. Sous la coutume de Paris, les parties avaient la faculté de stipuler tel douaire que bon leur semblait, pourvu qu'il ne pût être ni augmenté ni diminué pendant le mariage. Arnolphe se marie à Paris. Il est soumis à la coutume; dans cette scène, Molière montre encore l'exactitude de ses connaissances en droit civil, par le langage qu'il fait tenir au notaire. Il expose ce que peut faire le futur en faveur de sa fiancée :

> ..... Il peut l'avantager
> Lorsqu'il l'aime beaucoup et qu'il veut l'obliger ;
> Et cela par douaire ou préfix, qu'on appelle,
> Qui demeure perdu par le trépas d'icelle,
> Ou sans retour, qui va de ladite à ses hoirs,
> Ou *coutumier*, selon les différents vouloirs,
> Ou par donation dans le contrat formelle
> Qu'on fait ou pure ou simple, ou qu'on fait mutuelle.

Le notaire s'aperçoit enfin qu'Arnolphe, son client, ne l'écoute point. Mais il ne renonce pas pour cela à l'étalage de son érudition :

Pourquoi hausser le dos; est-ce qu'on parle en fat,
Et que l'on ne sait pas les formes d'un contrat?
Qui me les apprendra? Personne, je présume :
Sais-je pas qu'étant joints, on est par la coutume,
Communs en meubles, biens, immeubles et conquêts,
A moins que, par un acte, on n'y renonce exprès?
Sais-je pas que le tiers du bien de la future
Entre en communauté pour...

Alnolphe finit par s'impatienter :

Oui, c'est chose sûre :
Vous savez tout cela; mais qui vous en dit mot?

LE NOTAIRE.

Vous, qui me prétendez faire passer pour sot,
En me haussant l'épaule et faisant la grimace.

(Acte IV, scène II.)

Un autre type de notaire nous est présenté dans les *Femmes savantes*. C'est un praticien que rien n'émeut, qui respecte, non seulement la loi et la coutume, mais la forme même du style et du langage. J'ai déjà cité sa réponse à Philaminte, la femme savante, qui le prie de rédiger son contrat dans un meilleur langage :

Notre style est très bon, et je serais un sot
Madame, de vouloir y changer un seul mot.

Bélise, sa sœur, insiste :

Mais au moins en faveur, Monsieur, de la science,
Veuillez, au lieu d'écus, de livres et de francs,
Nous exprimer la dot, en mines et talents,
Et dater par les mots d'Ides et de Calendes.

Le notaire, qui sait d'ailleurs que ces expressions ne seraient pas de mise au bureau du contrôle (ce que nous appelons aujourd'hui l'enregistrement), répond cette fois avec à propos :

Moi! si j'allais, Madame, accorder vos demandes,
Je me ferais siffler de tous mes compagnons.

Ce notaire, si complètement attaché aux formules, se peint mieux encore dans l'expression naïve et d'un parfait comique qui lui échappe, lorsque Philaminte lui indique Trissotin comme l'époux d'Henriette, alors que Chrysale lui montre Clitandre comme étant celui auquel il veut donner la main de sa fille. Il ne relève pas ce

qu'aurait de blessant pour la morale, cette union d'une jeune fille avec deux époux, mais il pense à la coutume :

..... Deux époux;
C'est trop pour la coutume...
. . . .
Mettez-vous donc d'accord, et d'un jugement mûr
Voyez à convenir entre vous du futur.

(Acte V, scène III.)

Le notaire du *Malade imaginaire* nous offre un type tout différent. C'est l'officier public habile et rusé qui, lui aussi, connaît la coutume, mais sait se jouer avec facilité des difficultés les plus embarrassantes de la loi.

Argan a deux enfants d'un précédent mariage; il a épousé en secondes noces Beline, au profit de laquelle il veut faire son testament. Il a fait appeler le notaire Bonnefoy, que Beline lui a indiqué comme un « fort honnête homme et tout à fait de ses amis ». Le notaire lui explique qu'il ne saurait rien donner à sa femme par son testament.

La coutume y résiste. Si vous étiez en pays de droit écrit, cela se pourrait faire. Mais à Paris et dans les pays coutumiers, au moins dans la plupart, c'est ce qui ne se peut; la disposition serait nulle.

Argan trouve la coutume bien impertinente et témoigne l'envie de consulter son avocat, pour savoir ce qu'il pourrait faire. Il est sous l'influence et le charme de Beline, qui, par de feintes caresses, l'a décidé à dépouiller ses enfants. Le notaire Bonnefoy va lui en indiquer les moyens, sans qu'il ait besoin de recourir à un avocat.

Il y a d'autres personnes à consulter qui sont bien plus accommodantes, qui ont des expédients pour passer doucement par-dessus la loi, et rendre juste ce qui n'est pas permis; qui savent aplanir les difficultés d'une affaire et trouver moyen d'éluder la coutume par quelque avantage indirect. Sans cela, où en serions-nous tous les jours? Il faut de la facilité dans les choses; autrement, nous ne ferions rien, et je ne donnerai pas un sol de notre métier.

Argan. — Ma femme m'avait bien dit, Monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfants?

Le notaire. — Comment vous pouvez faire? Vous pouvez choisir doucement un ami intime de votre femme, auquel vous donnerez en bonne forme par votre testament tout ce que vous pouvez, et cet ami

ensuite lui rendra tout. Vous pouvez encore contracter un grand nombre d'obligations non suspectes, au profit de divers créanciers qui prêteront leur nom à votre femme, et entre les mains de laquelle ils mettront leur déclaration, que ce qu'ils ont fait n'a été que pour lui faire plaisir. Vous pouvez aussi, pendant que vous êtes en vie, mettre entre ses mains de l'argent comptant ou des billets que vous pouvez avoir payables au porteur.

On voit que, malgré les défenses de la loi, il était possible, avec un peu d'habileté, de se tirer d'affaire. La coutume de Paris déclarait nul le fidéicommis fait par l'un des conjoints au profit de l'autre par personne interposée. Mais on admettait qu'il pouvait être reconnu valable, s'il était tenu secret et n'était pas connu de celui qui devait en bénéficier. C'est le conseil donné par le notaire Bonnefoy.

Molière semble avoir voulu présenter les différents types de notaire. Mais il jette surtout du ridicule sur celui qui, manquant à ses devoirs professionnels, sa vante de l'habileté avec laquelle il apprend à ses clients les moyens d'éluder les dispositions de la loi.

Le rôle de l'huissier est assez insignifiant dans les comédies de Molière. Nous l'avons vu indiqué dans le *Misanthrope*, comme « un homme noir et d'habit et de mine », mais il ne paraît pas sur la scène. Nous ne l'y voyons apparaître que dans *Tartufe*, où il se présente avec l'arrogance qu'il puise dans ses fonctions et cette fausse bonhomie qui permet d'user de rigueur avec les apparences les plus douces :

> Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
> Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie.
> J'ai depuis quarante ans, grâce au Ciel, le bonheur
> D'en exercer la charge avec beaucoup d'honneur;
> Et je vous viens, Monsieur, avec votre licence,
> Signifier l'exploit de certaine ordonnance...
> Ce n'est rien seulement qu'une sommation,
> Un ordre de vider d'ici, vous et les vôtres;
> Mettre vos meubles hors, et faire place à d'autres,
> Sans délai ni remise...
>
> (Acte V, scène IV.)

M. Loyal est le type de l'huissier instrumentaire qui exécute les ordres de ses clients et les ordonnances de justice, avec un sang-froid et une rigueur dont il ne se dément jamais. Il a raison d'être fier d'être huissier et non simple sergent. La fonction était à peu près la même. Mais l'huissier était officier des cours supérieures,

tandis que le sergent n'était officier que des justices subalternes. Il revendique la qualité d'huissier *à verge*, qui n'appartenait qu'aux huissiers résidant à Paris. Ils sont ainsi appelés, suivant Chenu, « parce qu'ils portent en leurs mains une verge ou baguette pour toucher ceux contre lesquels ils font quelques exploits de justice ». M. Loyal est tout confit en feinte douceur et en patelinage. Il est bien digne de faire les affaires de ce bon M. Tartufe.

La scène que nous présente Molière peut être saisissante de vérité ; mais elle n'a pas grand intérêt pour le spectateur. Elle ne fait pas suffisamment connaître les allures habituelles de l'huissier ou du sergent. C'est encore à la comédie des *Plaideurs* qu'il faut recourir pour trouver le portrait comique de cet officier public. Il est vrai que Racine n'a pas mis en scène un véritable huissier ; c'est l'Intimé qui se déguise pour en remplir les fonctions. Rappelons la scène où Chicaneau, furieux de recevoir un exploit signé Lebon (il ne connaît pas d'huissier de ce nom), s'emporte jusqu'à donner un soufflet à l'Intimé qui se présente comme huissier. Quoi de plus plaisant que le sang-froid de ce dernier, dressant procès-verbal des insultes qu'il reçoit :

..... Un soufflet! Ecrivons,
Lequel Hyérôme, après plusieurs rébellions,
Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue,
Et fait tomber, du coup, mon chapeau dans la boue.

Chicaneau lui donne un coup de pied :

Ajoutez cela...

L'INTIMÉ.

Bon, c'est de l'argent comptant.
J'en avais bien besoin. — Et de ce non content,
Aurait avec le pied réitéré. — Courage!
Outre plus, le susdit serait venu, de rage,
Pour lacérer ledit présent procès-verbal.
Allons, mon cher Monsieur; cela ne va pas mal.
Ne vous relâchez point...

Ne vous déplaise
Quelques coups de bâton, et je suis à mon aise.

CHICANEAU.

Oui-dà, je verrai bien s'il est sergent.

L'INTIMÉ

..... Tôt donc :
Frappez, j'ai quatre enfants à nourrir

Ce dernier trait désarme Chicaneau.

> Oui, vous êtes sergent, Monsieur, et très sergent :
> Touchez là; vos pareils sont gens que je révère;
> Et j'ai toujours été nourri par feu mon père
> Dans la crainte de Dieu, Monsieur, et des sergents.
>
> (Acte II, scène IV.)

Cette scène rentre plus dans le ton de la comédie que la sommation présentée par M. Loyal par l'ordre de M. Tartufe. Elle nous laisse une impression plus vraie du caractère intéressé des huissiers du dix-septième siècle.

Il me reste à faire connaître un officier de justice qui n'existe plus aujourd'hui, mais que nous rencontrons plusieurs fois dans le théâtre de Molière. Je veux parler des commissaires. Cette classe d'officiers publics remplissait des fonctions en partie civiles, en partie criminelles. Ils étaient chargés surtout des mesures d'exécution. Ainsi les commissaires au Châtelet de Paris, et ceux qui, à leur exemple, avaient été établis dans quelques grandes villes, étaient commis à la surveillance des lieux publics, tavernes et autres, et en même temps chargés de l'ajournement et de l'emprisonnement des délinquants. Ils participaient ainsi de l'office des sergents, et ceux-ci, de leur côté, se faisaient un titre d'honneur de prendre le nom de commissaires.

Les offices de commissaires étaient vénaux, et les titulaires passaient pour avoir des habitudes de rapacité entretenues par la vénalité de leurs charges.

Le type du commissaire est peint avec beaucoup de vérité dans l'*Avare* de Molière. Il serait trop long de citer les différentes scènes dans lesquelles le commissaire, appelé par Harpagon pour rechercher les auteurs du vol de sa cassette, interroge successivement, et d'une manière qu'il cherche à rendre habile, tous ceux que l'Avare soupçonne. Lisons seulement le portrait qu'il fait de lui-même :

> Laissez-moi faire; je sais mon métier, Dieu merci. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me mêle à découvrir des vols, et je voudrais avoir autant de sacs de mille francs, que j'ai fait pendre de personnes.

Ainsi, dès les premiers mots, Molière nous présente le type de son personnage. L'amour du métier et l'endurcissement résultant de l'habitude le rendent plus jaloux de trouver des coupables que de découvrir des innocents. Ce sentiment n'est malheureusement pas exceptionnel. Locré, le secrétaire du conseil d'État, raconte que, lors de la discussion du projet de code d'instruction crimi-

nelle au conseil d'État, M. Berlier cita le trait d'un lieutenant criminel, très honnête homme, qui, pour prouver combien sa carrière avait été utilement remplie, se plaisait à rappeler le nombre des malfaiteurs qu'il avait fait pendre. Invité à dire combien d'accusés avaient été absous pendant son long exercice, il répondit n'en avoir pas tenu note.

Mais revenons au commissaire. Sa cupidité habituelle éclate dans la comédie de *l'Avare*. La paix est rétablie dans la famille; Harpagon consent au mariage de ses enfants, pourvu qu'on lui rende sa cassette et qu'il ne leur donne pas d'argent. Qu'importe tout cela au commissaire, il songe à ses intérêts personnels.

« Holà! Messieurs; holà! Tout doucement, s'il vous plaît; qui me payera mes écritures? » Et comme Harpagon, qui n'a plus besoin de lui, lui répond : « Nous n'avons que faire de vos écritures », le commissaire insiste : « Oui, mais je ne prétends pas, moi, les avoir faites pour rien. »

Dans l'*Ecole des Maris*, Molière met encore en scène un commissaire. Son rôle est moins important que dans l'*Avare;* mais Sganarelle, qui l'a fait appeler, connaît bien les habitudes de ces officiers publics. Aussi, il se hâte de lui dire :

> Vous serez pleinement contenté de vos soins;
> Mais ne vous laissez pas graisser la patte au moins.

Nous trouvons également l'intervention du commissaire dans *les Plaideurs* de Racine. Léandre prend un instant la robe de commissaire, comme l'Intimé avait pris celle de sergent. Mais, cette fois, Racine n'est pas comparable à Molière. Le commissaire n'a qu'un rôle épisodique qui ne donne qu'une idée vague du caractère et des travers de ces officiers publics.

Les fonctions du commissaire nous amènent naturellement à parler, en quelques mots, du droit criminel, qui tient moins de place que le droit civil dans le théâtre de Molière, mais dont il est cependant question dans quelques-unes de ses pièces. Les lois répressives étaient dures à cette époque, et ce n'est pas sans raison que Sbrigani disait à M. de Pourceaugnac :

> La justice est sévère comme tous les diables.

A l'époque où vivait Molière, M. le premier président de Lamoignon, lors des conférences qui eurent lieu pour l'examen de la réformation de la procédure criminelle, n'hésitait pas à dire que « si l'on voulait comparer notre procédure criminelle à celle des Romains et des autres peuples, on trouverait qu'il n'y en avait pas

de si rigoureuse que celle qu'on observe en France depuis l'ordonnance de 1539 ».

Scapin n'aimait pas non plus la justice, mais il avait pour cela des raisons personnelles. C'est ce qui lui fait dire à Octave, dans une des premières scènes des *Fourberies :*

Le mérite est trop maltraité aujourd'hui, et j'ai renoncé à toutes choses, depuis certain chagrin d'une affaire qui m'arriva... Une aventure où je me brouillai avec la justice... Puis, pressé par Octave de s'expliquer : — Oui; elle en usa fort mal avec moi, et je me dépitai de telle sorte contre l'ingratitude du siècle, que je résolus de ne plus rien faire.

La comédie de M. de Pourceaugnac est celle des pièces de Molière, où il est le plus question de procédure criminelle. Le gentilhomme limousin paraît très fort à cet égard, et devait connaître à fond l'ordonnance de Villers-Cotterets, encore en vigueur à cette époque.

J'ai déjà indiqué la manière dont il annonce qu'il saura se défendre contre l'accusation portée contre lui par « deux carognes de baragouineuses », qui prétendent qu'il les a épousées toutes deux, et le menacent de le poursuivre en justice. Ce passage, je l'ai cité plus haut pour montrer combien la langue du droit était familière à Molière, mais il est utile de le reproduire textuellement pour vous faire comprendre les termes dont se sert M. de Pourceaugnac. Le voici :

Quand il y aurait informations, ajournement, décret et jugement obtenu par surprise, défaut et contumace, j'ai la voie de conflit de juridiction pour temporiser... Je serai toujours reçu à mes faits justificatifs, et on ne me saurait condamner sans un récolement et confrontation avec mes parties.

Je vais tâcher de rendre clairs les termes dont se sert M. de Pourceaugnac, en empruntant mes explications à un article publié, il y a une trentaine d'années, si je ne me trompe, dans la *Revue historique du droit français*, par un ancien magistrat, M. Paringault, alors procureur impérial à Beauvais. Je lui ai déjà fait quelques emprunts :

« A cette époque, dit cet auteur, la défense orale étant interdite et les témoins n'étant jamais entendus à l'audience, l'information était l'âme du procès.

« L'ajournement, dont parle M. de Pourceaugnac était une des trois variétés des décrets, qui se divisaient en décret d'assigné pour être ouï, décret d'ajournement personnel et décret de prise de

corps. Les deux premiers avaient cet effet commun, qu'ils maintenaient l'inculpé en état de liberté, tandis que le décret de prise de corps était privatif de la liberté. » Nous retrouvons la trace de cette distinction dans les trois sortes de mandats que peut décerner le juge d'instruction dans notre droit moderne : mandat de comparution, mandat d'amener, qui n'entraînent pas l'arrestation de l'inculpé; mandat d'arrêt ou de dépôt, qui permet son incarcération.

Les mots *défaut* et *contumace*, dont se sert M. de Pourceaugnac, étaient alors synonymes et s'employaient indifféremment en matière criminelle; on se servait même du terme contumace en matière civile, pour signifier défaut. Aujourd'hui, le mot contumace n'est employé qu'au grand criminel. C'est le défaut prononcé contre l'accusé qui ne comparaît pas devant la cour d'assises.

Le conflit de juridiction était une contestation de compétence entre officiers des diverses juridictions, si nombreuses à cette époque, qui pouvaient prétendre qu'il leur appartenait de connaître de l'affaire.

Les faits justificatifs étaient les défenses ou exceptions propres à établir que l'accusé n'était pas l'auteur du crime qui lui était imputé. Comme, d'après la procédure de ce temps, tout ce qui venait à la décharge de l'accusé était mis au second plan, on n'examinait les faits justificatifs qu'à la fin du procès. Cet examen se faisait aux frais de l'accusé solvable, l'accusation n'ayant pas de dépenses à faire pour l'établissement de l'innocence

Le récolement, sans lequel M. de Pourceaugnac annonce qu'on ne saurait le condamner, avait pour origine une pratique vicieuse. La première audition des témoins n'était pas faite par le juge, mais par un intermédiaire qui, n'ayant aucun caractère d'officier de justice, présentait moins de confiance que le magistrat. Il y avait alors récolement, c'est à-dire nouvelle audition par le juge, et par une complication singulière, il était quelquefois ordonné, même lorsque, par exception, le magistrat avait entendu lui-même les témoins.

La confrontation avait lieu, comme le dit fort exactement M. de Pourceaugnac, après le récolement. C'était la présentation, à l'accusé, du témoin qui devait répéter devant lui sa déclaration. S'il la modifiait, il pouvait s'exposer à une condamnation ou à une application de la question.

Je viens de prononcer un mot, qui rappelle quel était souvent le triste complément de la procédure criminelle. La torture que, par euphémisme de langage, les ordonnances appellent la question préparatoire, était infligée à l'accusé pour obtenir l'aveu

du crime qui lui était imputé. Rien de plus effroyable que cet usage qui n'a été aboli qu'en 1781. Il semble que ce moyen d'information ne pouvait trouver place dans les pièces de Molière, cet auteur ne voulant laisser à ses auditeurs aucune impression de tristesse. L'auteur comique en parle cependant dans l'*Avare*, mais avec cet esprit qui lui permet de faire rire même aux dépens d'une chose affreuse.

Harpagon vient de s'apercevoir qu'on lui a dérobé sa cassette :

Au voleur! au voleur! justice! Je suis perdu, on m'a dérobé mon argent; qui peut-ce être? où se cache-t-il?... Je veux aller quérir la justice, et faire donner la question à toute ma maison, à servantes, à valets, à fils, à fille et à moi aussi.

Quel art et quelle force comique dans ces derniers mots *et à moi aussi*. Le spectateur rit sans arrière-pensée; il oublie l'horreur de ce mode d'information et ne voit que l'avare qui veut se l'infliger à lui-même.

Je m'arrête. J'ai essayé de donner dans ce rapide exposé une idée exacte de l'usage qu'a fait Molière de la langue du droit et du rôle qu'il prête aux hommes de justice de son époque. Je n'ai pas la prétention d'ajouter une seule ligne aux savantes études publiées sur les œuvres du grand auteur comique qui a illustré le règne de Louis XIV. Je me borne à signaler une fois de plus, le soin minutieux, l'exactitude de détails avec laquelle il peint chacun des ridicules et des abus qui sont l'objet de ses études.

Les quelques traits que nous avons mis en saillie, suffisent pour montrer que Molière prenait au sérieux cette vérité qu'il met dans la bouche d'un de ses personnages, dans la *Critique de l'École des femmes* : « C'est une étrange entreprise que de faire rire les honnêtes gens. » Il excellait dans cette entreprise. Il y a usé sa vie, mais son nom est passé à la postérité comme celui d'une des illustrations littéraires les plus notoires et les plus pratiques du grand siècle.

L'étude de la vie privée a été le sujet de tous les travaux de Molière. Son œuvre lui a survécu. Il est resté le premier peintre de la comédie humaine et a laissé à ses successeurs des exemples à suivre. Mais personne, jusqu'à notre époque, n'est arrivé à le surpasser, ni même, à mon avis, à s'élever à la hauteur de son talent dans la critique des mœurs, but constant des auteurs qui cherchent au théâtre des succès sérieux et durables.

Amb. Buchère.

TROP VENGÉE[1]

VII

Je trouvai Paris aussi terne qu'il l'est généralement au mois de décembre, et mon intérieur ne lui cédait en rien comme aspect maussade. M. de Waldheim avait des ennuis politiques et me paraissait de fort méchante humeur, mais nos existences étaient si peu mêlées, que je ne ressentais nullement le contre-coup de ses préoccupations. Chez moi, au contraire, les dispositions que j'avais rapportées d'Erlau persistaient. Pourquoi le monde me paraissait-il moins mauvais depuis que j'avais fait ma paix avec Witold? J'eusse été en peine d'établir la corrélation, mais il me semblait me réveiller d'un long assoupissement, et je me retrouvais soudain, avec un cœur plus accessible, un esprit plus pondéré, la résolution de tirer un meilleur parti de ma vie.

Il me vint aussi des velléités de dévouement; j'eus comme un élan de sympathie vers cette humanité que j'avais tant accusée, tant dédaignée, le désir d'alléger le lourd fardeau de souffrances qui courbe tant de créatures opprimées vers la terre. Ce fut alors que je pris l'habitude de visiter les pauvres, et ce spectacle, si nouveau pour moi, de misères tangibles où l'âme, ou du moins l'imagination, n'a aucune part, me fut à la fois une révélation et un enseignement. Je m'étais, pour ainsi dire hypnotisée, dans mes contemplations subjectives, et j'avais fini par considérer les souffrances matérielles comme secondaires; de bonne foi, je croyais que la capacité de souffrir était le triste privilège des natures affinées, compliquées, celles qui savent penser et approfondir; peut-être tout n'était-il pas erreur dans cette appréciation, pourtant elle me parut égoïste et absurde, lorsque je contemplai de près les réalités navrantes de la pauvreté. Le tableau était repoussant, parfois; avec ses hontes cyniquement étalées, ses haines farouches, ses plaies morales plus hideuses que les plaies physiques;

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, et 10 juin 1894.

souvent ma pitié s'arrêtait interdite, mise en déroute par un langage d'une trivialité inconnue à mes oreilles. Mais, parfois aussi, j'avais des surprises et des admirations; je voyais des êtres voués au malheur depuis toujours, n'ayant jamais connu une joie ou une espérance et ne songeant pas à se révolter, et trouvant toute naturelle cette résignation passive qui, à moi, paraissait sublime. J'en voyais qui, du fond de leur détresse, pensaient à d'autres, qu'ils jugeaient plus à plaindre qu'eux, et leur prêtaient assistance. Ah! c'étaient là, sans doute, les exceptions rares, l'imperceptible point lumineux au milieu des ténèbres; mais, devant ces exceptions, je rougissais de moi-même et je revenais de mes courses charitables avec une impression de mélancolie douce, un peu solennelle, comme si le contact de toutes ces humbles infortunes m'éclairait sur les miennes propres, me les faisait voir de très haut et sous leur véritable jour. Je ne me sentais pas plus heureuse, mais j'étais plus raisonnable et surtout plus impersonnelle.

Quelque temps après mon arrivée à Paris, je reçus une lettre d'Olga :

« J'ai revu Witold, m'écrivait-elle, il me paraît, sur certains points, corrigé et amélioré, mais il y aurait encore de grandes réformes à faire. Ce que je voudrais avant tout, c'est qu'il ne retournât pas à son poste; je vous l'avoue bien franchement, ma petite Isaure, j'estime qu'aujourd'hui le grand danger pour *lui*, c'est *vous*. Oh! ne vous méprenez pas, ne dépassez pas ma pensée. Je sais à merveille que vous êtes au-dessus de toute coquetterie. Mais je sais aussi qu'il est impossible que Witold vive impunément dans votre intimité; le mariage qu'il a contracté dans une heure d'égarement ne saurait être un frein pour lui, et la comparaison qu'il fait forcément, auprès de vous, entre ce qui est et ce qui aurait pu être avive ses regrets et le met en opposition constante avec sa destinée. Je lui ai dit tout cela et bien d'autres choses encore, mais il s'est montré absolument réfractaire, et je n'ai pas eu le courage d'exiger cette preuve de docilité pour prix de notre réconciliation. Je suis d'autant moins portée à être sévère que je le trouve cruellement changé, et sa santé m'inquiète. Je me souviens que sa mère est morte d'anémie et que, chez elle, les émotions morales réagissaient violemment sur le physique. Son fils lui ressemble trait pour trait. Je l'ai supplié de se ménager, de se soigner; sur ce point, encore, mes recommandations sont demeurées sans effet. Je ne puis vous dire combien cela me préoccupe et me chagrine. Je vois son avenir très sombre, sa vie irréparablement manquée, et j'ai beau me dire que c'est par sa faute, je ne puis m'empêcher de le plaindre du fond du cœur. »

Je demeurai mal impressionnée de cette lettre. Quant aux périls que je pouvais faire courir à Witold, je me refusais à y croire. Ne m'avait-il pas prouvé, de reste, combien était éphémère le sentiment qui l'avait entraîné vers moi? Mais les alarmes d'Olga au sujet de sa santé me semblaient plus sérieuses. Ce changement qu'elle me signalait, j'en avais été frappée moi-même à diverses reprises.

De toute évidence, la nature de Witold était d'une impressionnabilité maladive, non pas de celles qui se retrempent dans la lutte et qui y décuplent leurs forces. Au contraire, le moindre souffle l'abattait. Quelques mois plus tôt, j'eusse vu là une infériorité, un abandon pusillanime, mais aujourd'hui, j'étais moins portée aux jugements absolus, aux condamnations sans appel. Comme Olga, j'étais surtout disposée à le plaindre.

Lorsqu'il revint à l'ambassade vers le milieu de janvier, il me parut cependant mieux portant que lorsqu'il nous avait quittés à Erlau. Il était heureux d'avoir regagné l'amitié d'Olga, et, quoiqu'il eût repoussé ses conseils, sur un point, cependant, il avait fait preuve de bonne volonté; à sa prière, il avait tenté de reprendre la vie en commun avec sa femme; elle s'était montrée inflexible, et je crois que cet insuccès était aussi pour beaucoup dans sa satisfaction. Il se sentait affranchi de toute entrave, en même temps que sa responsabilité était à couvert. Et il aspirait sa liberté à longs traits, il retrouvait des éclairs d'humeur joyeuse, de sociabilité. Il redevenait homme du monde, et M. de Waldheim applaudissait à cette transformation.

— A la bonne heure! lui disait-il, vous voilà enfin bien parti; vous travaillez, et vous avez raison; mais, dans la carrière, il ne faut pas se contenter de remuer des paperasses; un diplomate fait surtout son chemin par les salons.

Et notre vie, à Witold et à moi, cette vie étrange dans laquelle nous étions à la fois si près et si éloignés l'un de l'autre, se poursuivait sans incidents apparents, sans que rien de précis vînt nous avertir que, par étapes successives, nous nous étions égarés loin, oh! bien loin! de notre point de départ.

Aujourd'hui, faisant mon examen de conscience, je ne saurais rappeler les phases de cette métamorphose, comment j'en arrivai à dépouiller mon indifférence hautaine. Je sais seulement que, peu à peu, mon amertume se fondait en douceur, et que la présence de Witold me devenait une accoutumance très chère, une nécessité presque, sans que je voulusse me l'avouer. Cette familiarité amicale qui s'établissait entre nous, nous n'en mesurions pas les progrès, nous n'en calculions pas les conséquences. Il me laissait

lire en lui à livre ouvert, et à tout instant, je constatais la similitude de nos impressions. Je ressentais je ne sais quelle émotion singulière lorsqu'il m'exprimait quelque sentiment intime et douloureux que j'avais cru être seule à éprouver, lorsque je découvrais en lui ces tristesses insondées de l'âme que je m'imaginais n'exister que pour moi. J'avais encore assez d'empire sur ma volonté pour ne jamais glisser sur la pente des confidences, mais comme il savait pénétrer quand même le vide de mon cœur et le mensonge de ma vie sous ses apparences brillantes! Une seule fois, il me le fit comprendre. C'était après une réception à l'ambassade. Ce soir-là je me sentais triste à mourir, et, dans la peur que l'on s'en aperçût, j'exagérais ma gaieté de commande. Vers la fin, Witold se rapprocha de moi :

— Vous me faites songer à un poème de Heine, me dit-il à demi-voix, un rire qui s'achève dans un sanglot. Vous rappelez-vous :

Sonne, Mond und Sterne lachen,
Und ich lache mit und sterbe.

Puis surprenant une ombre sur mon front :

— Pardonnez-moi, ajouta-t-il, je me laisse aller à penser tout haut avec vous, mais tenez-vous vraiment à me persuader que vous aimez cette existence, qu'elle répond à vos aspirations? Prétendez-vous me faire croire que vous vous contentez du bonheur bête qui suffit au troupeau des humains? C'est peine perdue, je vous avertis, je ne le croirai jamais.

J'ai dit que je me souvenais imparfaitement des phases que je traversai à cette époque; pourtant, à partir d'un certain jour, mes souvenirs s'accusent plus nets parce que, ce jour-là, mes yeux se dessillèrent, et la vérité, cette vérité que j'écartais avec tant de sollicitude, me terrassa avec une autorité contre laquelle aucun sophisme ne pouvait prévaloir.

C'était un lundi, mon soir d'Opéra; je me souviens que j'y avais invité une jeune femme fort en vogue cet hiver-là, une Américaine, qui, en vertu de ses dollars et de sa beauté de poupée de porcelaine, avait acheté le droit de porter un des plus beaux noms de France, et j'ai encore présent combien elle m'énervait avec sa conversation hachée et ses jugements extravagants sur Saint-Saëns, qu'elle persistait, pour une raison qui m'échappe, à vouloir comparer à Donizetti. Heureusement, les visites se succédaient et m'épargnaient l'ennui de la suivre dans ses appréciations musicales. A part moi, j'étais vaguement tourmentée. J'attendais Witold, et lui, ordinairement si ponctuel, ne paraissait pas.

Au second acte, un de mes cousins entra dans la loge. La petite

Américaine, qui affichait pour lui une préférence, le reçut en minaudant :

— Comme vous venez tard, mon cher comte !

— Trop bonne de le remarquer, dit-il en s'inclinant, j'arrive du cercle où j'ai été retenu ; j'y ai même été témoin d'un incident fort pénible. Ce pauvre Olenski a été pris d'une syncope ; je ne sais trop si c'est un simple évanouissement ou une congestion, mais, enfin, il a perdu connaissance, et cela a causé un certain émoi. Du reste, voilà longtemps qu'il est en mauvais train ; il a tout à fait l'air d'un homme qui s'achemine vers l'autre monde... C'est dommage... un garçon sympathique !...

On parla d'autre chose, mais je n'entendais pas, je ne comprenais rien, je n'avais conscience que d'un poids écrasant qui me paralysait, l'envahissement d'une frayeur qui ne raisonnait plus.

La toile se levait, et personne ne prit garde à mon trouble ; je regardais stupidement devant moi, et je ne distinguais qu'un large trou béant à la place de la scène ; les silhouettes des acteurs s'agitaient dans l'opacité d'un brouillard, leurs voix m'arrivaient de très loin ne m'apportant qu'une discordance confuse, il me semblait être en proie à quelque horrible et interminable mauvais rêve. Comme l'acte s'achevait, un léger bruit me fit frissonner. La porte s'ouvrait et, me retournant, j'aperçus Witold.

La réaction fut si brusque, que, dans le premier moment, je ne songeai pas à me composer un maintien :

— C'est vous, vraiment vous ! lui dis-je en lui tendant la main.

Et sans doute mon étreinte fut plus chaude en raison de l'angoisse ressentie :

— Mon cousin nous avait donc alarmés à tort ?

Je le regardais anxieusement ; il était d'une pâleur livide. Mais, en surprenant mon expression inquiète, une douceur attendrie passa sur son visage :

— Ce n'est rien, absolument rien, fit-il, une bagatelle.

Et il ajouta presque bas, soulignant ses paroles :

— Je ne me suis jamais senti mieux.

Pendant la fin de la représentation, il resta assis derrière moi. Je ne me retournai plus de son côté, consciente de lui avoir laissé deviner une partie de ma mortelle appréhension.

A la sortie, ce fut lui qui me présenta mon manteau et qui m'offrit le bras. Nous ne nous parlions pas, mais il y avait une telle tendresse inexprimée dans la manière dont il me guidait à travers la foule et me préservait de son contact qu'aucun langage n'eût été plus éloquent. Je voulus dissiper cette griserie qui s'emparait de nous.

— J'ai peur, dis-je d'une voix mal assurée, que vous n'ayez commis une imprudence en venant ici ce soir.

— Le pensez-vous vraiment! répondit-il. Moi, je crois qu'une soirée comme celle-ci est un remède à toutes les souffrances.

En me quittant, il porta ma main à ses lèvres.

— Merci, murmura-t-il, ce n'est que de la compassion, je le sais, mais si vous pouviez comprendre le bien que vous me faites.

Je rentrai chez moi, l'esprit et le cœur bouleversés. Maintenant la vérité éclatait, il n'y avait plus moyen de me retrancher dans mon orgueil inaccessible; je m'étais crue invulnérable, supérieure à toute faiblesse, à toute passion humaine, et voilà que je me révélais comme la plus faible et la plus humaine des femmes. Semblable aux naufragés qui, au moment de la mort, embrassent d'un coup d'œil leur existence entière, je voyais se dérouler tout l'enchaînement de ma vie! Dieu juste! Combien mon simple et pur amour de jeune fille ressemblait peu à celui contre lequel je me débattais aujourd'hui, qui m'enserrait comme dans un réseau inextricable. Autrefois, j'avais aimé un idéal, un être poétique et sans défauts, qui n'existait que dans la chimère de ma pensée; j'avais incarné en lui toutes les perfections entrevues dans mes songes, ou, mieux encore, j'avais aimé l'*amour*. Mon cœur impatient s'était porté vers Witold par besoin de se donner, de dépenser les ardeurs inconnues que je sentais sourdre au dedans de mon cœur. Aujourd'hui, hélas! c'était à un tout autre amour que j'avais affaire, un amour sans douceur, sans extases, sans illusions, mais un amour plus vrai que l'autre et qui, à mon insu, avait poussé, dans mon âme, des racines si profondes qu'il semblait faire partie de ma chair et de mon sang.

Non! ce n'était plus un Witold imaginaire que j'aimais. C'était bien lui, lui, avec ses misères, ses inconstances, son manque d'énergie, tout cet ensemble fragile et fautif que, du haut de ma vanité blessée, j'avais jugé si indigne de moi. Et le mal demeurait sans remède, car, le voyant tel qu'il était, je sentais que je ne pouvais plus me détacher de lui, que ses imperfections mêmes me le rendaient plus précieux. Voilà où j'étais tombée! et que pouvais-je? Comment me défendre? Où puiser de la résistance pour nous deux, car je ne cherchais plus à me tromper. Je savais que, chez lui, le caprice de l'enfant était devenu la passion ardente de l'homme. Grand Dieu! Que tout cela était atroce! Quelle ironie, quel martyre que cet amour venu trop tard!

Et les perspectives sombres s'assombrissaient encore d'une autre obsession suppliciante. Etait-ce vrai, ce qu'on avait dit? Witold était-il réellement malade? Fallait-il encore compter avec cette menace de tous les instants, la plus horrible de toutes? En vérité, la

coupe était pleine. De quelque côté que mon regard se portât, il ne rencontrait que désolation et, par cette disposition bizarre qui fait que la souffrance actuelle nous domine au point d'effacer toutes les autres, il me semblait que c'était d'aujourd'hui, d'aujourd'hui seulement, que je commençais à souffrir.

Je restai plusieurs jours dans cet état d'affaissement où ma pensée flottait éparse, douloureuse, incapable de se fixer. Je me disais pourtant, à mes heures lucides, qu'il y avait autre chose à faire qu'à m'abandonner, qu'il fallait agir, me tracer une ligne de conduite. Toutefois, quand je voulais préciser mes résolutions, je reconnaissais que je ne pouvais rien ou presque rien! Le vrai courage dans un pareil combat eût consisté à fuir; mais ce moyen romanesque n'était pas à ma portée, ne cadrait pas avec les exigences pratiques de la vie réelle. Ou bien, je pouvais me rejeter sur la générosité de Witold, le supplier, lui qui était libre, de s'éloigner, de me délivrer du péril redoutable qu'était sa présence. Mais comment lui faire un pareil aveu? Et, d'ailleurs, ne repousserait-il pas ma prière comme, à Erlau, il avait repoussé mes conseils! Cette folie de vouloir rester près de moi, alors que tout eût dû l'en détourner y renoncerait-il maintenant, maintenant qu'il n'était pas seul à y goûter la plus dangereuse des ivresses?

Toutes ces réflexions découragées se croisaient dans ma pauvre cervelle, tandis que je continuais à vivre en partie double, à m'acquitter automatiquement de mes devoirs de société. Et, vis-à-vis de Witold, je m'appliquais à me retrancher dans une réserve qui pût lui faire oublier ma sollicitude du soir de l'Opéra; mais ma vigilance était en éveil, et je m'apercevais combien il serait difficile d'enrayer l'intimité que j'avais laissé grandir. Bien qu'il ne demeurât plus à l'ambassade, il n'y avait pas de jour où, pour une raison ou pour une autre, il ne vînt passer quelques instants avec moi. Ne faisait-il pas partie de la maison? Et tantôt c'était un livre nouveau qu'il m'apportait, tantôt un renseignement qu'il venait me demander au sujet d'invitations à faire ou à accepter; à mes cinq heures, il se montrait très assidu, m'assurant en riant que cela rentrait dans ses fonctions, puis, la dernière visite partie, il s'attardait à causer, et la parfaite communion d'idées qui existait entre nous s'affirmait plus complète encore à la suite de ces longues heures de conversations creuses avec des gens indifférents. Souvent M. de Waldheim le gardait à dîner; le soir, nous nous revoyions dans le monde ou au théâtre. En examinant les choses de près, je constatais que nous étions presque toujours ensemble, et comment, sans éveiller l'attention, modifier les habitudes établies?...

Il le fallait, cependant, et peu à peu, avec mille précautions, j'en-

trepris de dénouer cette situation délicate, de briser un à un les fils imperceptibles qui me liaient si fortement qu'ils semblaient les fibres mêmes qui me retenaient à la vie. Et c'était une tâche si ingrate que ce renoncement de toutes les minutes, un renoncement que beaucoup eussent jugé puéril, tant les joies que je sacrifiais devaient paraître innocentes aux consciences les plus timorées! Dans ces entretiens, auxquels je me dérobais, prononcions-nous un mot, un seul que le monde entier n'eût pu entendre! Au fond, Witold m'avait-il jamais dit que son amour d'autrefois subsistait? M'étais-je jamais assez livrée pour l'autoriser à croire que le mien n'avait pas cessé? Et pourtant...; ah! toute énonciation était superflue! Sous notre retenue apparente, l'entente inavouée de nos deux cœurs était complète... Nous respirions une atmosphère à part, nous nous isolions dans des sphères plus hautes, où le monde n'avait pas accès. Et maintenant, il s'agissait de redescendre sur terre, de briser les ailes du rêve, d'en dissiper le charme dangereux qui nous avait bercés!

La perspicacité de Witold ne fut pas un instant en défaut; je sentis, dès mon premier effort, qu'il saisissait le changement qui s'opérait en moi, mais il feignit longtemps de l'ignorer. De loin en loin seulement, son regard m'interrogeait comme s'il ne comprenait pas, ou comme s'il ne voulait pas comprendre pour quelle raison je le mettais à une si rude épreuve. Et cette plainte muette, cette prière navrée m'ébranlaient plus puissamment que ne l'eussent fait les reproches les plus passionnés. Par moments, je m'indignais de mon triste courage. Pourquoi donc m'acharnais-je ainsi? N'avais-je pas assez souffert? Ne valait-il pas mieux briser avec mes scrupules, tendre les mains pour retenir le bonheur qui s'offrait, me jeter dans les bras ouverts pour me recevoir? Il me semblait que là seulement je trouverais le repos et j'étais si lasse, si affreusement lasse...

Dans cette période tourmentée de ma vie, j'avais pris l'habitude d'aller presque chaque jour à Notre-Dame des Victoires. Un apaisement mystique se dégageait pour moi des murs de cette église où tant de larmes coulent, où tant de pauvres créatures à bout d'espoir viennent déposer leur fardeau. D'ordinaire, je me dissimulais dans la pénombre d'une chapelle latérale, et là, en toute liberté, je laissais déborder le trop-plein de ma détresse. Je me souviens qu'un jour une femme en grand deuil vint s'agenouiller auprès de moi. Mes yeux se portèrent machinalement sur elle en reculant ma chaise pour lui faire place. Elle était toute jeune, et le contraste entre son lourd costume de veuve et sa physionomie enfantine m'impressionna tristement. Je détournai mon regard, ne voulant pas avoir l'air de l'observer... Bientôt mes propres préoccu-

pations m'absorbèrent, et je demeurais là inerte, sans prier, mais la poitrine secouée de sanglots convulsifs. Tout à coup, je sentis une main se poser sur mon bras et, relevant la tête, je vis la jeune femme qui s'inclinait vers moi; elle avait rejeté son voile en arrière et ses grands yeux me contemplaient avec douceur.

— Pardonnez-moi, murmura-t-elle, mais je vois que vous souffrez, et je voulais vous dire, — elle hésitait et parlait difficilement, — vous dire que vous n'êtes pas seule..., que d'autres sont plus à plaindre encore..., peut-être... Voyez, fit-elle en me montrant sa robe noire, il n'y a que cette douleur-là qui soit sans consolation; les autres, on peut les supporter, mais quand la mort vous a tout pris... alors..., alors...

Elle n'acheva pas et, cachant sa figure dans ses mains, se mit à pleurer silencieusement.

Je me sentis étrangement troublée, comme si ces paroles, prononcées par une inconnue, contenaient je ne sais quel avertissement, quel sombre présage, et tout mon cœur meurtri s'élança vers le ciel dans une supplication affolée :

— Prenez-moi tout, mon Dieu! Séparez-moi de lui! Qu'il ne m'aime plus, qu'il apprenne à me haïr! Seulement, qu'il vive, mon Dieu! qu'il vive!...

Nous arrivions au printemps; je poursuivais ma manœuvre implacable avec tant d'habileté, que toutes les tentatives de Witold pour la faire cesser demeuraient infructueuses; toutefois, ainsi que je l'avais prévu, ma victoire n'était pas complète. Il est vrai que je réussissais à nous rendre l'un et l'autre très malheureux, mais je ne recouvrais aucune quiétude, je me traînais chancelante sur cette voie de calvaire; mes forces, loin de s'affermir, déclinaient graduellement, je prévoyais avec effroi que le moment était proche où elles me manqueraient tout à fait.

Et alors, épouvantée devant l'abîme qui s'entr'ouvrait sous mes pas, je compris qu'il ne me restait qu'un seul moyen de salut, celui que j'avais écarté tout d'abord comme impraticable : je devais m'humilier devant Witold, convenir bravement de mon amour et, en même temps, faire appel à sa loyauté pour m'aider à le combattre. Une nature moins délicate que la sienne ne verrait dans mon aveu qu'un encouragement, mais, avec lui, aucun malentendu n'était à craindre. Mon cri de désespoir ne resterait pas sans écho.

Une fois décidée à parler, je fus plus maîtresse de moi. Les résolutions héroïques, à l'heure où on les conçoit, soulèvent l'âme au-dessus d'elle-même, lui prêtent une exaltation momentanée qui la soutient. Et puis tout me paraissait préférable à ce tâtonnement dans les ténèbres qui aboutirait fatalement à la chute.

Je différais cependant, je m'emparais de tous les prétextes pour reculer. Ce fut Witold qui se fit involontairement mon complice et qui provoqua l'explication décisive.

Lorsque, dans mes nuits d'insomnie, si fréquentes, hélas! je laisse défiler devant moi le lugubre cortège de mes souvenirs, aucun ne se détache plus vivant et plus cruel que celui de cette journée de printemps si claire, si remplie de promesses, où pas un nuage n'altérait la pureté du ciel, où la jeunesse de l'année exultait au milieu des parfums et des gazouillements et où ce renouveau joyeux, cette exubérance des choses m'apparaissait comme une raillerie insultante, à moi qui allais ensevelir tout ce qui me restait de vie et d'espoir!

Witold était venu à un moment où il savait me trouver seule, et, cette fois, je ne l'avais pas évité. Quelque mystérieux pressentiment l'avertissait sans doute que l'heure était solennelle, car il ne songeait même pas à employer une formule accoutumée de politesse. Je crois ressentir encore la douleur aiguë qui me mordit au cœur en notant l'extrême altération de toute sa personne, son amaigrissement, ses rides prématurées, l'affaissement de sa haute taille. Sans rien dire, je lui tendis la main, il la retint dans les siennes, puis il parla, et sa voix m'arrivait douce et triste comme une plainte qui s'exhale.

— Pourquoi êtes-vous si changée, Isaure, pourquoi me faites-vous tant souffrir?

Les yeux baissés, je gardais le silence.

— J'avoue que je ne comprends pas, poursuivit-il, — d'une autre femme..., peut-être, ce serait explicable, mais vous, si différente, si au-dessus des autres... Est-ce bien, de m'avoir bercé d'un mensonge, de m'avoir laissé croire que votre amitié m'était rendue si ce n'était que pour vous détourner de moi tout à coup, et me rejeter dans mon isolement? Vous ai-je jamais offensée d'une parole? Vous me faisiez l'aumône d'un peu d'intérêt, d'un peu de pitié; pour vous, ce n'était pas grand chose, et moi, cela m'aidait à vivre. Et j'étais si heureux! A tout instant, j'eusse voulu m'agenouiller devant vous pour vous remercier, pour vous adorer, mais j'ai eu la force de me contenir. Et maintenant, vous me repoussez sans raison sans que je puisse deviner en quoi je suis coupable... Est-ce vraiment vous, Isaure, qui pouvez agir ainsi?

Anxieux, il épiait ma réponse. Je me soulevai brusquement pour échapper à l'espèce de magnétisme qui se dégageait de la fixité ardente de son regard; d'un signe, je l'invitai à s'asseoir.

— Vous trouvez que je ne suis plus la même, dis-je enfin, vous croyez que je vous ai retiré l'amitié que je vous avais rendue? Eh bien, de cette amitié, je vais vous donner une preuve assez grande

pour que vous ne puissiez plus jamais la mettre en doute. Un jour, vous vous en souvenez, vous m'avez fait votre confession ; aujourd'hui, je vous ferai la mienne, sans détours, sans réticences... vous jugerez alors de la hauteur à laquelle ma confiance vous place.

Il me regarda avec une expression moitié défiante, moitié suppliante. On eût dit qu'il avait peur de ce qu'il allait entendre.

— Il faut remonter tout au commencement, repris-je d'un ton plus ferme ; ce n'est pas, je vous le jure, dans un vain but de récriminations, le sujet m'est aussi pénible qu'à vous, mais tout se tient dans ma triste histoire, et vous me comprendrez mieux si je vous avoue l'horrible déchirement que je ressentis le jour où je dus reconnaître que vos promesses avaient été mensongères et que mon rêve d'amour n'était, hélas!... vraiment qu'un rêve. Ce fut comme un écroulement de toutes mes croyances, de toutes mes aspirations idéales. Avec ce besoin d'absolu qui est l'essence même de ma nature, je me rejetai violemment d'une extrémité à l'autre et, après avoir cru au bien avec passion, je mis une passion égale à le nier, à ne voir que le mal partout. Poussée alors par ce scepticisme entêté, peut-être aussi par quelque obscur désir de représailles, car je veux être franche tout à fait, j'acceptai un mariage que l'ambition seule pouvait expliquer, je domptai mes répugnances, je me persuadai que mon cœur était si bien mort, qu'il était inutile de compter avec lui...

Vous n'ignorez pas ce qu'a été l'union édifiée sur de pareilles bases et son effroyable néant sous d'irréprochables apparences. Rien donc, dans mon expérience conjugale, ne pouvait me distraire de ma douleur farouche. Le monde ne fut pas un meilleur correctif, et pourtant je m'y jetai à corps perdu, m'imaginant devoir y noyer toutes les souffrances qui palpitaient en moi. C'est au plus fort de cette fureur de mondanité que je vous ai revu ; mon orgueil blessé se réveilla alors, je mis une ardeur puérile à vous prouver que je ne me souvenais de rien, et que, malgré vous, en dehors de vous, j'étais heureuse ! J'ignore si je parvins à vous convaincre, mais, au bout de bien peu de temps, vous voyant vous-même si loin du bonheur, si différent de l'être léger et oublieux que je vous avais cru, ma soif inconsciente de vengeance s'apaisa, et je ne tardai pas à trouver que je n'étais que trop vengée. Et à l'heure où ces pensées nouvelles s'agitaient en moi, j'eus de votre bouche l'éclaircissement du passé, je connus les circonstances qui, sans vous absoudre entièrement, vous rendaient à mes yeux bien moins condamnable ; de ce moment, sans que je voulusse m'en rendre compte, mes derniers ressentiments s'évanouirent. Je ne résistai plus à l'élan qui me portait vers vous, je rêvai d'être votre amie, de corriger, par la douceur

de cette amitié, l'amertume de votre destinée et de la mienne ; mais aujourd'hui,... aujourd'hui, j'ai reconnu que c'est là une illusion insensée, un danger aussi grand pour moi que pour vous. Ah ! le temps n'est plus de fermer les yeux à la vérité ; il faut être sincère, il faut être honnête, et voilà pourquoi je vous dis : Je sais Witold que vous m'aimez, mais vous, vous savez aussi que je vous aime, et c'est parce que je suis sans défense contre cet amour, que j'y succomberai si vous ne me soutenez pas..., que je vous demande grâce. Vous voyez quelle est ma foi en vous pour me livrer ainsi. Ne faut-il pas que je vous estime au-dessus de tous, pour être sûre que vous prendrez parti contre vous-même..., que vous viendrez à mon secours ?

Mes larmes me suffoquaient. Witold s'était laissé glisser à mes genoux, et s'emparant de mes deux mains qui se joignaient instinctivement y appuya longuement ses lèvres.

— Qu'exigez-vous, Isaure ! balbutia-t-il. Imposez-moi tout, tout, excepté de ne pas vous aimer.

Il m'avait attirée vers lui, et un instant ma tête retomba sur son épaule.

— Ah ! dit-il tout bas, ce serait bon de mourir ainsi ! il me semble que le ciel est dans mon cœur !

Je me redressai vivement ; l'ivresse qui le gagnait, m'envahissait moi-même.

— Non, non, dis-je, en le forçant à se relever, ne m'obligez pas à reconnaître que j'ai eu tort de me fier à vous ; ce serait une mauvaise action..., une lâcheté...

— Mais que voulez-vous donc que je fasse ? s'écria-t-il, que je ne m'autorise jamais de votre aveu, que je ne sollicite jamais d'autre bonheur que de vivre dans votre ombre, vous adorant de loin, sans rien vous demander, soutenu par la seule pensée que nous sommes tout l'un pour l'autre ? S'il vous faut ce sacrifice, Isaure, je saurai l'accomplir et je l'accomplirai généreusement, parce que vous êtes ma chère et unique préoccupation, parce que je comprends qu'un remords vous tuerait, et je ne veux pas, non, je ne veux pas mettre ce remords dans votre vie...

Il parlait d'un accent si tendre et si résolu, qu'un instant je fus tentée de ne pas réclamer d'autre preuve de sa soumission. Pourquoi ne pas laisser aller les choses ? N'étions-nous pas d'accord pour résister à notre amour ? Mais notre amitié, notre amitié si innocente, notre seul rayon de lumière, serait-ce donc un si grand crime de vouloir la sauvegarder ! Et pourtant une voix intime m'avertissait que ce n'était là qu'un subterfuge, un consentement déguisé.

— Je crois en vous, Witold, répondis-je, je vous sais assez

courageux, assez impersonnel pour ne reculer devant aucun dévouement, et c'est pour cela que je réclame plus encore. Vous dites que vous ne voulez pas mettre un remords dans ma vie, n'y mettez pas non plus une lutte incessante, l'effroi de toutes les heures et de tous les instants. Vous avez raison, je n'ai pas pu briser en moi la notion du bien et du mal : je ne saurais porter un remords, ma conscience est là qui s'affirme et qui veut être entendue. Ne m'ôtez pas ce dernier asile; vous êtes de bonne foi quand vous me jurez de le respecter, mais je sens bien que ce serait encore là une sécurité chimérique et que nos deux faiblesses ne feraient pas une force. Séparons-nous tant que nous sommes maîtres de notre volonté. C'est là l'immolation nécessaire. Prouvez-moi que je ne me suis pas trompée en vous en jugeant capable?...

Witold ne répondit pas. Il pleurait, la figure cachée dans ses mains, et il y avait un tel abandon de désespoir dans ses sanglots que je compris que j'avais triomphé.

Alors, par une contradiction tout humaine, je sentis l'horreur de la victoire obtenue, un soulèvement tumultueux de tout mon être en face de ce vide que j'avais creusé et dans lequel j'allais m'engloutir.

Witold releva la tête.

— C'est donc là ce qu'on appelle la vertu! dit-il amèrement. En vérité, n'eût-il pas mieux valu me laisser dans mon ignorance? Comment voulez-vous que j'aie le courage de renoncer à vous, maintenant que je sais que vous m'appartenez, que nous nous sommes rejoints à travers toutes les impossibilités qui se dressaient entre nous? Et cependant, dit-il avec une inflexion plus tendre, cependant, je vous bénis de votre franchise, ma pauvre adorée. Votre aveu, je l'emporterai comme un cher trésor qui me consolera dans mon exil... car vous n'avez pas trop espéré de moi; je vous obéirai, je m'enfuirai loin..., bien loin..., qu'importe où j'irai finir! Il semble que je n'ai vécu que pour vous être funeste, moi qui donnerais tout mon sang pour vous épargner une larme! Eh bien, j'accepte l'expiation! je me soumets à tout, pourvu que votre pensée se retourne vers moi sans colère, que jamais, à aucun moment, vous ne puissiez douter de mon amour...

D'un mouvement passionné il ressaisit mes mains et les porta contre son front brûlant.

— N'est-ce pas? dit-il d'une voix rauque. Vous sentez bien que c'est mille fois plus que ma vie, ce que vous me demandez?

— Oui, murmurai-je faiblement, mais croyez-vous que, pour moi, il ne serait pas plus facile de mourir que de vivre?

Et avec un geste désespéré, je m'arrachai à son étreinte.

VIII

Le surlendemain, M. de Waldheim m'annonça comme un incident sans importance la détermination de Witold.

— Décidément, Olenski n'a aucune suite dans les idées, me dit-il, le voilà maintenant qui veut prendre un congé indéfini. Je le regretterai, il m'était très utile; mais, au fait, il a peut-être raison de se mettre au vert. Il dépérit à vue d'œil, je lui ai beaucoup conseillé les pays chauds, Tunis ou, mieux encore, Madère. Seulement c'est loin pour être seul, car sa toquée de femme ne le suivra certainement pas.

Le départ de Witold eut lieu quelques jours après. La veille, il y avait réception à l'ambassade, et ce fut dans un salon rempli de monde que je lui fis mes adieux; mais je n'avais pas voulu le revoir sans témoins, prise d'épouvante que ma résolution ne fléchît au dernier moment. Et quoique mon cœur cessât de battre lorsque nos mains se rencontrèrent, qu'un nuage de sang obscurcit mon regard lorsque j'entendis sur ses lèvres ce mot d'adieu que ma bouche se refusait à prononcer, cependant je restai impassible, et personne ne put soupçonner le drame qui se jouait silencieusement dans deux vies humaines. Mais, cette fois, l'effort avait été trop grand, le corps se vengea des imprudences de l'âme, et moi, dont la vigoureuse santé n'avait jamais été atteinte, je fus terrassée par la maladie.

Les médecins diagnostiquèrent un ébranlement nerveux et me prescrivirent le repos, ne sachant guère, hélas! combien j'étais peu en état de suivre leurs recommandations. Je souffrais beaucoup, et pourtant j'éprouvais une sorte de soulagement à me laisser dominer par la fièvre physique. Au moins, la torture de penser avec suite m'était épargnée, et j'aurais voulu prolonger indéfiniment cette torpeur, grâce à laquelle la souffrance morale s'absorbait en partie, perdait de son acuité douloureuse. Mais je dus me relever enfin, quoique affaiblie et changée, et recommencer à vivre de cette vie terne et désolée que je m'étais volontairement faite.

Les mois succédaient aux mois dans leur uniformité écrasante. A Paris, j'étais toujours la parfaite ambassadrice; à Erlau, la plus accueillante des châtelaines, dont les invités proclamaient l'inaltérable bonne grâce. On eût dit même que je faisais des progrès, que je m'assimilais plus complètement à mon rôle. Mes colères impétueuses, mes accès d'indiscipline, s'espaçaient de plus en plus; c'est qu'il faut avoir encore de l'espoir au cœur pour se mettre en révolte, et, moi, je n'espérais plus rien, pas même de pouvoir oublier.

Peut-être pourtant n'eussé-je pu supporter la fatigue de cette existence artificielle si, tous les ans, je n'avais obtenu une période de détente. Vers la fin de l'automne, M. de Waldheim me permettait d'aller seule à Sainte-Alde; lui, fidèle à ses répugnances, ne voulait pas y retourner, et c'était pour moi un repos béni et attendu que ce séjour dans l'isolement, où, du moins, je n'avais pas à me composer un visage, où je pouvais me laisser souffrir sans susciter les curiosités ou les suppositions malveillantes. Olga m'accompagnait ou venait me rejoindre. Elle savait tout, maintenant. Je ne lui avais rien caché et, si mon sacrifice eût été de ceux dont on se console, peut-être en eussé-je puisé la récompense dans l'infinie tendresse qu'elle me prodiguait, dans l'approbation émue dont elle accueillait mes confidences. Parfois aussi, elle me grondait doucement, me mettant en garde contre cette incurable tristesse que, vis-à-vis d'elle, je n'essayais pas de cacher : « Croyez-vous donc que tout s'achève dans un acte d'héroïsme? me disait-elle. Il y a une expérience plus méritoire encore, ce qu'on peut appeler l'héroïsme en détail, oh! bien pénible, celui-là, parce qu'il n'éveille aucune idée de grandeur, parce qu'il faut l'accomplir à froid, sans exaltation. Ah! Dieu! porter sa croix en souriant, étouffer les regrets à mesure qu'ils naissent, ne pas s'abandonner, ne pas haïr la vie, c'est là le plus dur et, pourtant, il le faut et vous y arriverez, ma petite Isaure, parce que Dieu a mis en vous tous les genres de courage.

Par Olga, j'avais des nouvelles de Witold. Il s'était rendu auprès d'elle en quittant Paris et, sur ses instances, il avait fait une dernière tentative de rapprochement avec sa femme.

Cette fois, elle s'y était prêtée, mais de nouveaux orages n'avaient pas tardé à éclater, et Witold était parti. Depuis, il menait une vie nomade. Un jour à Tanger, le lendemain, à Tunis, au Caire, plus tard en Portugal et en Espagne. Il écrivait à Olga assez régulièrement; ses lettres étaient courtes et ne contenaient guère que quelques questions discrètes, toujours les mêmes : Est-elle bien? Est-elle heureuse? Mon sacrifice au moins lui a-t-il acheté le repos? Mais, de lui-même, il parlait fort peu; de loin en loin, seulement, une phrase de résignation, grosse de sous-entendus, indiquait que sa santé ne s'améliorait pas, et il me fallait vivre avec le souci dévorant de le savoir malade, isolé, et d'être impuissante à le secourir. Ah! combien alors le doute me suppliciait! Combien je me maudissais d'avoir voulu une séparation qui n'était plus à mes yeux qu'un acte de barbarie stupide.

Et je demeurais écrasée sous ma victoire, la conscience en déroute, l'âme perdue dans la nuit, prise d'une haine féroce contre

moi-même, en songeant aux conséquences possibles de ma résolution. Que j'étais loin, mon Dieu, de cette paix vivifiante que l'on devrait trouver dans le devoir accompli!

Deux ans après le départ de Witold, un changement se fit dans mes conditions d'existence. M. de Waldheim se sentait décidément mal à l'aise en France; ses susceptibilités de grand seigneur ne pouvaient s'accommoder des formes par trop démocratiques du gouvernement; il avait demandé l'ambassade de Londres, mais des difficultés s'élevèrent, et, dans un moment d'humeur, il donna sa démission.

— Autant vaut faire de la politique chez soi, me dit-il, en m'annonçant le parti qu'il avait pris; j'aurai le « Reichsrath » pour me désennuyer, et vous, ma chère, vous pourrez vous accorder le luxe d'avoir un *vrai salon*, d'éliminer de votre société tout élément douteux.

Je n'ai pas besoin de dire que la perspective d'un *vrai salon* me laissait extrêmement froide, mais je préférais retourner à Vienne. Olga y passait une partie de l'année, et là, d'ailleurs, je me sentais plus dans le centre de Witold. J'avais l'impression vague, qu'il m'eût été bien difficile d'expliquer, que la distance qui nous séparait était moins grande, que nous étions davantage à portée l'un de l'autre.

Un matin, quelques semaines après notre réinstallation en Autriche, on m'annonça la visite de la comtesse Olenska. Un instant, j'eus la pensée folle qu'elle venait m'apprendre quelque malheur irréparable, mais ses premières paroles dissipèrent mes craintes.

— Je n'ai pas voulu traverser Vienne sans me rappeler à vous, me dit-elle avec cette intonation vibrante que j'avais oubliée et qui évoqua si étrangement les souvenirs et les alternatives d'autrefois. Vous avez toujours été bonne, et je tenais à vous revoir; ce sera probablement la dernière fois.

Son regard s'anima de l'éclair pathétique que j'avais observé chez elle à de rares intervalles. Elle s'efforçait de se montrer calme, souriante même; mais, à la considérer de près, elle me parut effrayante, avec ses grands yeux cerclés de bistre, ses pommettes fiévreuses, le tremblement continu de ses lèvres qui cherchaient vainement à se fixer dans une expression de repos.

Sans doute, elle surprit sur mon visage une ombre que je ne pus dissimuler.

— Vous me croyez très malade? interrogea-t-elle. Eh bien, détrompez-vous, je n'ai absolument rien! Ah! je sais, j'ai la figure ravagée. Il y a des idiots de médecins qui prétendent que je devrais soigner mon cœur. Il faut bien qu'ils disent quelque chose, mais je

m'y connais mieux qu'eux, et je sais que mon seul mal est ma vie inutile. Heureusement, j'ai découvert le remède...

— Je vais tout vous raconter, poursuivit-elle en se laissant tomber dans un fauteuil, mais d'abord mettez-vous près de moi. Ah! vous, vous n'êtes pas changée, vous êtes plus éblouissante que jamais. Comment faites-vous donc, car, au fond, vous ne devez pas être beaucoup plus heureuse que je ne suis.

— Parlez-moi de vous, dis-je précipitamment. Comment êtes-vous à Vienne? Pour quelle raison me dites-vous que nous nous voyons pour la dernière fois?

— Mais vous le penserez aussi quand je vous aurai tout expliqué, répondit-elle. Vous permettez, n'est-ce pas, que je reprenne d'un peu haut?... Eh bien, vous vous souvenez dans quel état lamentable j'étais lorsque j'ai quitté Paris; je serais morte à la peine si j'avais prolongé un jour de plus. Là-bas, en Pologne, j'ai été tout à coup beaucoup mieux. Comprenez-vous cela? dit-elle en s'échauffant. Où donc est la logique du cœur humain? Avec vous, je puis bien être franche, je ne vous apprendrai rien, d'ailleurs; vous avez vu ce qu'était Witold pour moi! Je l'aimais, je l'adorais, je me serais fait déchirer en morceaux pour obtenir de lui une parole de tendresse, je ne vivais que par lui et, pourtant, quelque chose de plus fort que moi me poussait à le fuir. Une fois seule, j'ai respiré plus à l'aise, je n'ai plus eu cette angoisse, ce sentiment d'humiliation que j'éprouvais toujours en sa présence. Ah! pourquoi donc ai-je dit que c'était de l'illogisme? poursuivit-elle avec exaltation. Cela s'explique trop au contraire. Séparée de lui, je ne constatais pas, heure par heure, minute par minute, que mon pauvre amour était conspué, que, plus la passion me brûlait, plus je lui inspirais de répulsion. Alors, vous sentez, l'isolement valait mieux, et lorsqu'une première fois il a voulu, comment appelle-t-on cela? réintégrer le domicile conjugal, j'ai eu la sagesse de le repousser. Je devinais bien qu'aucun élan véritable ne me le ramenait, qu'il obéissait à je ne sais quel respect des convenances, à je ne sais quel souci du qu'en dira-t-on!

Mais lorsqu'après de longs mois, il est venu de nouveau, je n'ai pas su lui résister, je l'aimais tant encore, j'avais une telle soif de lui! Ah! Dieu! comme j'ai eu à me repentir de mon inepte condescendance. Du reste, il n'a pas fallu longtemps pour nous convaincre l'un et l'autre que nous tentions une impossibilité; il m'exaspérait par son indifférence, qui lui donnait naturellement une supériorité sur moi. Je crois bien que j'étais véhémente et maladroite, je lui faisais des scènes insensées. Dans la forme, j'avais tous les torts, mais lui était mille fois plus coupable dans le fond; moi, au moins,

je l'aimais, et cela devrait faire beaucoup pardonner. Enfin, je reconnus qu'à un tel régime nous perdrions tous les deux la raison, et ce fut moi qui insistai pour qu'il partît. Un instant, j'eus l'idée de demander l'annulation de notre mariage en cour de Rome, mais à quoi bon? Dieu sait que je ne veux pas me remarier; et lui, pourquoi le rendre libre?

Non, j'ai eu une autre inspiration. Je vais aller m'établir en Gallicie, où j'ai une propriété près de Brochnia, un héritage que j'ai recueilli récemment. L'habitation est vaste, les terres très étendues, je ferai là, non pas un couvent — je n'ai ni assez de valeur ni assez de dévotion pour fonder un ordre — mais une sorte de maison de refuge que j'ouvrirai aux femmes malheureuses, abandonnées, sans ressources et sans affections; il y en a tant de ces pauvres exhérédées dans ce triste monde! Je vivrai au milieu d'elles; je les mettrai à l'abri des soucis matériels, et qui sait? peut-être en voyant que la vie n'a pas été meilleure pour elles que pour moi, apprendrai-je le secret de la résignation.

Tout en parlant sa figure s'était transformée, comme si elle entrevoyait mille douceurs consolantes dans cette pensée d'apostolat.

— N'est-ce pas, dit-elle, que je fais bien? N'est-ce pas que vous m'approuvez?

J'eus un geste de dénégation.

— Croyez-vous sérieusement, répondis-je, que votre devoir soit là? N'en avez-vous pas un autre, peut-être plus difficile, mais à coup sûr plus impérieux? Vous dites que votre mari ne vous aime pas, mais vous dites aussi que c'est votre violence qui l'éloigne. Que ne cherchez-vous à le ramener par la patience et la douceur? Votre place est auprès de lui, il est malade peut-être, et seul, et privé de tout secours. Vous prétendez l'aimer, mais est-ce que l'amour véritable calcule ainsi? Est-ce qu'il ne se livre pas tout entier sans se demander à chaque instant si on lui rend bien ce qu'il donne?

Elle eut un petit rire sec.

— En d'autres termes, vous jugez que mon projet philanthropique n'est que de l'égoïsme, reprit-elle. Vous pouvez avoir raison, mais, en ce qui concerne Witold, rassurez-vous. Je vous jure que tout lui paraît préférable à ma compagnie, et, s'il est malade, ce n'est pas moi qui le guérirais. J'ai sur lui ce que les Anglais appellent *a depreesing influence*. A la longue, j'en ferais un hypocondriaque. C'est un réel service que je lui rends en le délivrant de moi.

— Et vous ignorez même où il est? demandai-je.

— Nous ne nous écrivons pas, répondit-elle en haussant les épaules. Pour que ma cure réussisse, il faut qu'elle soit radicale, et les lettres sont dangereuses. Ce sont les bons, jamais les mauvais souvenirs qu'elles réveillent; mais je crois qu'il stationne de ci, de là, dans les pays chauds. Il aura raison d'y rester, sa poitrine est fort délicate, — attaquée même, je crois. — Ah! fit-elle en remarquant mon mouvement de surprise révoltée. Vous êtes étonnée de mon détachement. Si je vous disais qu'il y a des moments où je voudrais apprendre qu'il n'existe plus..., oui..., oui..., c'est affreux! On ne devrait pas avouer ces choses..., mais moi, j'ai tant enduré, j'ai le droit de tout dire!...

Elle se leva, et, au moment de partir, elle se jeta dans mes bras :

— Ne me jugez pas trop sévèrement, supplia-t-elle. Au fond, je n'étais pas mauvaise. J'aurais été bonne si j'avais seulement été un peu heureuse.

Longtemps, je restai sous l'impression de cette singulière entrevue. Cette pauvre créature dévoyée disait vrai; peut-être ne lui avait-il manqué qu'un peu d'amour, pour s'épanouir, pour répandre le bonheur autour d'elle. Maintenant, isolée, le cœur flétri, elle croyait avoir trouvé le moyen de dépenser ses ardeurs méconnues. Mais combien elle s'abusait! Sa nature personnelle, absorbée en elle-même, n'était pas de celles qui se consolent en consolant les autres. Jusqu'au bout, elle serait victime de l'irréparable malentendu qui pesait sur trois existences!

Et le temps s'écoulait, chaque journée plus grise, plus monotone, plus lourde à porter que la précédente. Ainsi que l'avait voulu M. de Waldheim, mon salon devenait un des plus recherchés de Vienne, à raison de son exclusivisme. En outre, comme si je ne devais jamais être affranchie de mes chaînes officielles, mon père me réclamait en toutes occasions pour faire les honneurs de son ambassade. Lui, était exactement le même, aussi jeune, aussi insouciant, grâce à son système soigneusement appliqué de ne voir que le meilleur côté des choses. Mon mariage figurait toujours au nombre de ses plus vives satisfactions d'amour-propre.

— Comme j'avais raison, me disait-il, de vous prédire que vous pouviez prétendre à tout! Savez-vous, Isaure, que vous êtes une puissance! Une puissance mondaine seulement, m'objecterez-vous. Mais que peuvent les femmes, à l'époque effacée qui est la nôtre? Assurément, vous vous êtes trompée de siècle. Ne vous en plaignez pas trop. Vous avez eu le rare talent de vous approprier tous les genres de supériorité : c'est plus qu'on n'en saurait raisonnablement demander à la vie.

Avec l'automne, recommencèrent les réceptions d'Erlau; puis je

gagnai ce que j'appelais mon temps de vacances et je partis avec Olga pour Sainte-Alde.

Nous y arrivâmes vers le commencement de décembre, et je me rappelle avec attendrissement combien la tranquillité de ce séjour me parut douce à la suite de tant de semaines de distractions tapageuses. L'influence d'Olga me contenait, m'assagissait, m'arrêtait sur la pente des regrets stériles. Je n'étais au fond ni résignée ni réconciliée à mon sort, mais j'espérais pourtant un peu mieux de l'avenir. Les dernières lettres de Witold étaient moins alarmantes, le ton général plus rasséréné. Un jour viendrait peut-être, où je pourrais le rappeler à moi et réaliser ce rêve longuement caressé d'une affection sans alliage qu'aucun remords n'assombrirait.

Nous menions une existence de cloître : le matin, de grandes promenades au bord de l'Adour, puis des lectures, le soin de notre correspondance, et à la chute du jour, des pauses recueillies dans l'oratoire que ma chère tante de Sainte-Alde avait arrangé de ses propres mains. Le soir, la musique alternait avec d'interminables causeries dans lesquelles Olga achevait de me révéler les trésors cachés de son âme délicate. Tout cela était très doux, et je jouissais de cette accalmie, sans qu'aucun pressentiment vînt m'avertir que je touchais au moment le plus affreux de ma vie. Hélas! la halte fut de courte durée.

Un matin, Olga entra dans ma chambre le visage défait.

— J'ai reçu de mauvaises nouvelles, me dit-elle, j'aurais voulu vous les cacher, vous préparer, mais le temps presse, vous serez forte, ma pauvre chérie... Voici une lettre qui m'est renvoyée de Vienne. Je vais prendre le premier train... Dieu fasse que j'arrive encore assez tôt.

Je tressaillis en voyant la signature de Witold : quelques mots seulement d'une écriture tremblée, presque méconnaissable. La lettre était datée de Pau et remontait à cinq jours.

« Venez, je vous en supplie, écrivait-il, le médecin ne me cache pas que c'est la fin, ou je n'oserais vous appeler, mais vous avez toujours été si bonne, si bonne, et c'est si cruel de mourir seul.

« Witold. »

Je refoulai un cri, et, tremblante, je me cramponnai à Olga; mais l'énergie, qui nous vient toujours dans les crises suprêmes, me maintint debout. Je sentais que je ne pouvais pas fléchir, qu'il fallait agir, agir sans retard.

— J'irai avec vous, dis-je d'une voix si calme, qu'elle ne semblait pas être la mienne, il faudrait s'informer des heures..., vous voudrez bien donner des ordres, n'est-ce pas? Voyez, je suis prête, je puis partir tout de suite...

Un instant Olga m'attira dans ses bras.

— Oui, vous avez raison, venez, murmura-t-elle. Maintenant, hélas! rien ne peut plus être mal.

Un train partait pour Pau une heure plus tard. Par un de ces contrastes poignants auxquels nous nous heurtons sans cesse dans la vie, l'aspect de la gare présentait une animation inaccoutumée. Il y avait, je crois, quelque fête de bienfaisance à Pau, et une foule affairée se coudoyait, prenant d'assaut les compartiments. Les femmes, enveloppées de fourrures claires, se hélaient d'une voiture à l'autre, riant, gesticulant, et je contemplais ce brouhaha joyeux avec une stupeur hébétée, une colère sourde contre tous ces heureux, tous ces frivoles pour qui cette journée atroce était un jour comme les autres, plus gai que les autres, peut-être!

La nature, au moins, était à l'unisson de ma mortelle tristesse. Le ciel était bas, chargé de brouillards, et ce fut sous une pluie fine et serrée que nous gagnâmes l'hôtel indiqué par Witold.

Il faisait sombre déjà par cette après-midi d'hiver. Je me vois encore frissonnante dans le vestibule à peine éclairé. Quelqu'un, que je distinguais mal, était venu au-devant de nous, et Olga le questionnait tandis que je restais à l'écart, ne voulant pas entendre, ayant peur de savoir.

Olga se retourna vers moi.

— Il vit, me dit-elle, le médecin est auprès de lui. On va nous montrer le chemin.

En silence, nous montâmes l'escalier. Un homme, que je crus reconnaître pour le valet de chambre de Witold, nous précédait. Parvenu à l'entresol, il nous fit traverser un corridor et nous conduisit dans un petit salon.

— Si ces dames veulent attendre, dit-il, je vais prévenir M. le docteur.

Quelques minutes se passèrent. On entendait comme un murmure de voix, et, de temps en temps, une petite toux sèche que je reconnaissais trop bien. Il me semblait que mon cœur allait éclater. Une porte s'ouvrit et se referma rapidement sur un grand vieillard qui s'avança vers nous.

— La comtesse Olga de Luttig? interrogea-t-il.

— C'est moi, dit Olga.

Et, l'attirant à l'extrémité de la pièce, elle l'entretint à voix basse..., quelques paroles m'arrivaient :

Aucun espoir, administré ce matin, une affaire d'heures...

Et je me sentais oppressée par une paralysie de cauchemar, ne comprenant plus au juste ce que je faisais là, sachant seulement que je souffrais beaucoup, beaucoup, à ne pas pouvoir souffrir plus...

Tout à coup, dans l'obscurité croissante, j'entrevis Olga.

— Attendez ici, me dit-elle, je viendrai vous chercher.

Et je restai seule. Je ne sais combien de temps s'écoula; je me rappelle vaguement que, prise de vertige, je chancelai sur moi-même, puis que la terreur de perdre connaissance fit que je me raidis et que je demeurai l'oreille tendue, la poitrine en feu, répétant encore et encore les mêmes paroles entrecoupées :

— Mon Dieu! vous qui pouvez tout, vous qui êtes bon, aidez-moi, que j'aie de la force..., mon Dieu..., de la force!...

Oh! l'agonie de cette longue attente! Insensiblement, ma lucidité m'était revenue; je savais que là, derrière cette porte, ma vie finissait dans une autre vie, que tout ce que j'avais aimé ici-bas allait s'anéantir dans la mort. Dieu! pourquoi ne m'appelait-on pas? N'avais-je pas plus de droits que tous les autres à être auprès de lui? Voulaient-ils donc que je ne le revoie plus vivant?

De nouveau, la porte s'ouvrit, Olga me faisait signe.

— Il vous attend, dit-elle à travers ses pleurs; il veut être seul avec vous!

Elle s'effaça pour me laisser passer. Je ne tremblais plus. Un recueillement s'était fait en moi, l'impression solennelle que l'on éprouve en abordant quelque sanctuaire révéré, au seuil duquel on laisse toute émotion profane. Dieu avait écouté ma prière..., il me donnait des forces!

Une clarté douce inondait la chambre. Witold s'était redressé sur son lit et me tendait les mains :

— C'est bien vous, Isaure, me dit-il d'une voix haletante; c'est vous vraiment qui venez m'aider à mourir? Je vous aurai revue... Comme je vous bénis, ma pauvre aimée!...

Je tombai agenouillée à son chevet. Je levai vers lui mes yeux aveuglés de larmes. Les ravages de la maladie s'accusaient cruellement visibles, mais une sérénité suave, ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui n'appartient pas à la terre illuminait ses traits. Jusque-là, je n'avais pas cru, — il me semblait que tout cela n'était pas vrai, n'était pas possible, — à ce moment-là seulement je compris tout à fait que j'allais le perdre.

— Mon Dieu! balbutiai-je en étouffant mes sanglots, mon Dieu, c'est ma faute, pourquoi vous ai-je obligé à partir?

Il secoua faiblement la tête :

— Ne vous reprochez rien, me dit-il tendrement, il eût fallu mourir quand même; rien ne pouvait me sauver, et c'eût été bien plus dur, vous savez ce que je veux dire... Maintenant, au moins, il n'y aura pas d'amertume dans vos regrets... Aucun mauvais souvenir... Et vous saurez que je vous ai bien aimée, que je vous ai

donné la plus grande preuve d'amour dont un être humain soit capable..., c'est si doux de penser cela...

Il y eut un moment de silence. Il était retombé sur ses oreillers. L'épuisement augmentait; ses mains, restées dans les miennes, se couvraient d'une moiteur glacée.

— Comme on est égoïste, reprit-il plus bas, je devrais désirer que vous ne soyez pas malheureuse de ma mort, et cela me fait du bien, au contraire, de penser que vous me pleurerez jusqu'à la fin... Moi, je vous connais mieux que personne, je sais que vous ne vous consolerez pas!...

Il chercha à se mettre sur son séant.

— Laissez-moi vous voir..., dit-il encore, voir si vous êtes toujours la même.

Il me regarda longuement :

— Oui, vous êtes belle, bien belle, mais ce n'était pas votre beauté seulement que j'aimais en vous...

Un spasme contracta son visage et il eut une suffocation. Eperdue, je me relevai et je l'entourai de mes bras :

— Que faut-il faire, Witold, que puis-je vous donner?

— Rien, rien, dit-il péniblement, plus rien ne me soulage..., vous seule... mais ne pleurez pas, ce ne saurait être bien long maintenant...; je ne vois plus..., reprit-il, la mort est si près, si près; mais Dieu a pardonné, et vous, Isaure, ne me quittez pas, n'appelez personne, priez seulement, priez, pour que j'aie du courage.

Et, une fois encore, la grâce d'en haut descendit sur moi, me communiquant je ne sais quelle puissance surhumaine. Et penchée sur lui, je murmurai des lambeaux de prières :

« Ayez pitié de nous, mon Dieu, selon votre grande miséricorde... Un esprit brisé de douleur est le sacrifice que vous nous demandez... Ne vous éloignez pas de nous, Seigneur, Seigneur! hâtez-vous de nous secourir!... »

Les lèvres de Witold s'agitaient d'un faible mouvement comme s'il répétait mes paroles; peu à peu sa respiration devint plus égale, ses traits se détendirent, ses paupières s'abaissèrent, il paraissait reposer...

Je continuai à le soutenir, et c'était une sorte de navrante douceur de le sentir s'abandonner à moi. J'avais l'illusion que mon amour le protégeait, que la souffrance et la mort ne pourraient pas venir le chercher dans ce refuge que lui faisaient mes bras et mon cœur, et, le voyant si calme, un espoir insensé m'agitait confusément. Si Dieu avait pitié! S'il voulait faire ce miracle de me le rendre! Ah! je n'aurais pas assez de toute ma vie pour le bénir,

pour adorer sa miséricordieuse bonté! s'il le voulait, pourtant!

Un léger bruit interrompit ma vision consolante. Olga et le docteur s'étaient glissés dans la chambre.

— N'est-ce pas qu'il paraît mieux? demandai-je suppliante.

Le docteur jeta sur moi un regard de compassion respectueuse.

— C'est presque la fin, dit-il doucement, encore une heure ou deux peut-être, mais vous, madame, vous ne pouvez rester ainsi. Vos forces ne résisteraient pas...

— Non, non, protestai-je, laissez-moi l'assister jusqu'au bout. Hélas! c'est tout ce que je puis faire pour lui!...

Et, de fait, je ne sentais pas la fatigue de ce cher fardeau. Le docteur s'était retiré au fond de la pièce. Olga priait à genoux au pied du lit et je demeurais dans ma pose immobile, criant à Dieu, du fond de mon cœur brisé, pour obtenir l'impossible miracle. Tout à coup Witold sortit de sa torpeur, il proférait des phrases sans suite, et, avec un inexprimable déchirement, je reconnaissais que c'était à moi qu'il s'adressait dans son délire :

— Qu'avais-je donc fait? Pourquoi inexorable..., tant aimée..., exil trop dur..., tous deux si malheureux..., ne plus la revoir jamais..., jamais plus!

Son souffle se précipitait. Il se souleva avec effort comme cherchant l'air. Ses mains se tendirent dans le vide, puis, soudain, un sourire d'ineffable apaisement erra sur sa bouche. A deux reprises il prononça mon nom et, sans lutte, sans secousses, tel qu'un enfant qui s'assoupit, il laissa couler sa tête sur mon épaule et s'endormit de son dernier sommeil.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Cinq années ont passé depuis cette froide soirée de décembre. Cinq années toutes semblables pendant lesquelles il n'est rien arrivé... Il me semble que rien ne peut plus arriver jamais... Je continue à exister, et, cependant, j'ai la sensation que, tous les jours, la mort prend quelque chose de moi et que, lorsque viendra enfin l'heure de la délivrance, je ne ferai *qu'achever* de mourir.

Baronne C. de Baulny née Rouher.

L'ALLEMAGNE NOUVELLE[1]

IV

Au cours des tribulations qu'ils venaient de traverser, et dont ils étaient certainement loin de prévoir la fin prochaine, les démocrates socialistes avaient peu à peu modifié leur programme et leur ligne de conduite. Avant l'entrée en vigueur de la loi d'exception, ils commençaient à prendre l'habitude, comme nous l'avons vu, de se réunir chaque année en congrès général. Pendant la période dont nous venons de retracer l'histoire, ils ne réussirent à convoquer que deux de ces congrès : à Wyden, en août 1880, et à Copenhague, en mars et avril 1883. Le manifeste que vota le premier de ces congrès, et les résolutions qui sortirent du second, nous montrent, au sein du parti, certaines tendances nouvelles qu'il nous faut caractériser :

Tout d'abord, les éléments les plus avancés du parti, s'ils ne triomphaient pas complètement, obtinrent, en tout cas, d'importantes concessions. Le manifeste de Wyden, rédigé dans la colère de l'oppression et de la défaite, proteste, en termes énergiques, contre « les persécutions *d'un gouvernement infâme et d'une bourgeoisie non moins infâme* »; tout en repoussant l'accusation de vouloir faire couler « le sang du peuple », il affirme « la force active et révolutionnaire du parti[2] »; renonçant au ton modéré observé jusqu'alors par les chefs les plus en vue, il proclame que la majorité des démocrates socialistes « ne se sont jamais abandonnés à l'illusion d'imposer leurs principes en toute tranquillité et par des moyens purement légaux, c'est-à-dire que les classes dirigeantes renonceraient librement et sans y être forcées à leur situation privilégiée »; les autorités régulières nous ayant, concluait-il, déclaré la guerre, nous l'acceptons.

Moins déclamatoires, mais non moins énergiques, les résolutions de Copenhague stigmatisaient les récentes tentatives de réformes sociales dont le gouvernement allemand prenait l'initiative « comme un moyen de tactique employé pour détourner les ouvriers du droit chemin »; et réclamaient, en termes analogues, « une marche en

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre 1893, 10 janvier et 10 juin 1894.
[2] *Revolutionære Thatkraft.*

avant sans égard du parti », *ein rücksichtsloses Vorgehen der Partei.* D'autre part, obligés de compter sur l'appui matériel de leurs frères étrangers et de leur demander asile, les démocrates socialistes allemands affirmaient leur internationalisme avec une vigueur inaccoutumée.

En quittant Copenhague, ils avaient promis la convocation prochaine d'un nouveau congrès. Annoncé à plusieurs reprises, puis ajourné à cause des poursuites et des procès qui sans cesse dérangeaient ou immobilisaient les chefs du parti, ce congrès put enfin se réunir à Saint-Gall, en octobre 1887. On y fit une revision complète de la caisse du parti, qui en montra la prospérité : les recettes, depuis le 1er avril 1883, dépassaient 188 000 marks : on avait pu dépenser, entre autres, plus de 100 000 marks pour les deux campagnes électorales; 36 000 pour l'indemnité accordée aux députés du Reichstag; 47 000 pour secours donnés aux familles des compagnons expulsés ou condamnés à diverses peines, et il restait en caisse un excédent de près de 40 000 marks. On discuta ensuite et l'on vota une série de résolutions plus circonstanciées, plus précises, à certains égards plus importantes que celles de Copenhague. Il fut décidé, entre autres, que les députés au Parlement se borneraient à entretenir l'agitation sans prendre aucune part aux projets de législation ouvrière qui pourraient émaner du gouvernement; qu'on n'entrerait en compromis, pour les élections, avec aucun parti, sauf pour les scrutins de ballottage et sous réserve de réciprocité. On émit un vote de blâme contre les députés modérés Geiser et Viereck qui avaient refusé de souscrire aux résolutions de Copenhague. On nomma une commission pour reviser le programme du parti, qui ne répondait plus aux exigences du moment. On décida la prochaine convocation d'un congrès ouvrier international. Surtout, pour en finir avec une solidarité compromettante, on fixa l'attitude du parti vis-à-vis des anarchistes, dans un article dont la rédaction paraît montrer que les éléments modérés, vaincus à Wyden, reprenaient l'avantage, du moins sur ce point important :

« Le congrès tient la théorie de la société anarchiste, en tant qu'elle a pour but l'absolue autonomie de l'individu, pour antisocialiste, pour rien autre chose qu'une seule face de la pensée première du libéralisme bourgeois, même quand elle sort, dans sa critique de l'ordre social actuel, de son point de vue socialiste. Elle est, avant tout, inconciliable avec les exigences socialistes de la mise en commun des moyens de production et des règles sociales de la production, et se perd dans une contradiction inextricable, si la production ne doit pas retourner aux proportions étroites du petit commerce. Le culte anarchiste et la prédo-

appelaient autrefois le « bourbier parlementaire ». De plus, si l'on parcourt les protocoles de ses dernières sessions, on s'apercevra bien vite qu'il obéit, avec une extrême docilité, aux impulsions de ses directeurs. L'esprit de discipline a si bien pénétré jusqu'à l'âme la nation allemande d'aujourd'hui, que les révolutionnaires eux-mêmes en sont tout imprégnés. MM. Bebel et Liebknecht sont, dans le fait, de véritables généraux, qui commandent leur armée à l'aide d'officiers subalternes dont la moindre tentative d'indépendance est sévèrement réprimée. Ils sont plus que des conseillers, plus que des ministres : ils sont des rois, des rois absolus qui feignent seulement de se prêter à la discussion de leurs édits. Et personne ne serait étonné le jour où, paraphrasant un mot fameux, ils s'écrieraient ensemble : « Le socialisme, c'est nous ! »

Leurs soldats n'ont du reste qu'à se louer d'eux, car la constitution qu'ils ont donnée au parti fonctionne admirablement. Et leur administration n'est pas moins habile. Aidés par leurs « hommes de confiance », qui constituent jusque dans les plus petits endroits des comités fervents et autorisés, ils sont arrivés à établir une propagande énorme, qui non seulement ne coûte rien au parti, mais lui rapporte. Quelques-unes des brochures tendencieuses qu'ils publient, ont atteint le chiffre prodigieux de 1 700 000 exemplaires. Leur organe officiel, le *Vorwærts*, qui paraît maintenant à Berlin, ne compte pas moins de 42 500 abonnés. Aussi, tout en rétribuant convenablement son personnel, a-t-il donné, dans son dernier exercice (juillet 1892 à juin 1893), un bénéfice de plus de 40 000 marks. La librairie du parti n'est pas moins prospère : d'après le rapport présenté l'année dernière au congrès de Cologne, son fonds pouvait être évalué à 45 000 marks, et elle se trouvait en situation de fournir un apport régulier à la caisse du parti. Ce résultat paraîtra plus surprenant encore, lorsqu'on saura qu'au moment de sa fondation, elle ne possédait pas le moindre fonds de roulement.

L'organisation du parti avait été la grosse affaire du congrès de Halle (1890). Celui qui se tint l'année suivante à Erfurt perdit plus de temps que de raison, et que d'habitude, à régler des différends personnels. Il n'en remplit pas moins sa tâche principale, qui était l'élaboration d'un nouveau programme, mieux d'accord avec les exigences du moment que l'ancien programme de Gotha. Le programme avait été préparé par une commission dont M. Liebknecht était rapporteur. Son rapport, interrompu par de fréquents applaudissements, concluait en ces termes :

« Nous avons maintenant l'intention de nous tracer un nouveau programme. L'ancien nous a rendu d'excellents services. Nous et

nos descendants ne le contemplerons qu'avec respect dans tous les temps; ce qui lui manquait a été complété et amélioré par la culture croissante et l'intelligence des compagnons. Ils ont coulé dans sa forme défectueuse la juste matière. Le plus beau programme ne nous sert à rien, si le pur esprit vivant y manque. Et c'est pourquoi, je vous en prie, ne vous attachez pas au mot! Pensez-y : *il n'y a pas de programme parfait!* Le programme qui, à notre opinion unanime, nous semble en ce moment le meilleur, ne tardera pas à trouver un critique qui voudra corriger telle ou telle formule, ou telle ou telle phrase. Comme nous l'avons déjà dit en 1875, nous ne voulons nous créer aucun pape dans notre programme. Le programme n'a qu'un but à remplir : présenter, d'une manière claire et intelligible, les tendances de notre parti, montrer le développement de la société bourgeoise, et la fatalité de nature par laquelle elle se suicide elle-même, et comment le moment approche où la production capitaliste devra être remplacée dans l'intérêt de la communauté par la production socialiste.

« Hâter ce développement de tout son pouvoir et y consacrer toutes ses forces, pour que ce moment arrive plus tôt, tel est votre devoir sacré. Faites en sorte que le nouveau programme que nous allons tracer aujourd'hui conduise le parti de victoire en victoire. Mettez le bon esprit dans le nouveau programme! Combattez dans le bon esprit, sous cette nouvelle bannière! Portez-la visiblement, et pleins d'enthousiasme, en vous inspirant du devoir élevé que vous inspire la grandeur et l'extension de notre parti; combattez sans crainte et sans repos, comme vous avez combattu sous la vieille bannière, notre vieille bannière d'attaque en lambeaux. Donnez toute votre personnalité à la réalisation de ce programme, et efforcez-vous d'abréger le plus possible le temps qui nous sépare du jour où tombera la société bourgeoise actuelle, car la chute de cette société dépend évidemment de la *somme de force* que l'on dirigera contre elle. Plus nous apporterons de force dans l'agitation de nos combats, plus nous lancerons, sans égards, notre personnalité dans la balance, plus vite nous atteindrons le but, et plus vite nous planterons la bannière de la démocratie socialiste sur les forteresses de la société actuelle! » (*Bruyants applaudissements longtemps contenus.*)

Une très courte discussion s'engagea sur ce rapport, et le projet de programme fut adopté, comme programme définitif du parti, à l'unanimité du congrès.

Comme l'ancien programme, ce nouveau commence par une série de déclarations générales, qui se ramènent à constater, d'après Marx, l'opposition entre le capital et le travail. Elles tentent cepen-

lèse-majesté, qui vaut encore de temps en temps à ses membres les plus remuants des condamnations assez lourdes. Il a repris ses congrès annuels, qui sont de laborieuses réunions, très régulières, plus correctes que celle des divers Parlements européens, et dont on peut lire les volumineux protocoles. Il a fixé son organisation, revisé son programme, remporté des succès électoraux plus brillants, peut-être, que réels. Ces trois points sont ceux que nous allons examiner encore.

Après la suppression de la loi de répression, le parti démocrate-socialiste n'avait plus aucun motif de maintenir son organisation secrète, qui présentait sans doute certains avantages, mais qui le mettait en contradiction avec le code pénal. Il y a donc renoncé. Il l'a remplacée par une organisation avouée, officielle, dont le plan général a été adopté par le congrès de Halle (1890), sur un rapport de M. Auer. De l'aveu du rapporteur lui-même, comme de celui de tous les orateurs qui prirent part à la discussion, cette organisation n'est point l'idéal :

« La résolution de ce point de l'ordre du jour, dit le rapport de M. Auer, ne dépend pas de ce que nous considérons comme le plus juste, et le meilleur pour le parti, mais nous devons tenir compte de circonstances que nous préférerions de beaucoup écarter. Je répète que ces décisions légales contre les socialistes, en vertu desquelles l'organisation fut dissoute, existent encore aujourd'hui. (Très juste!) Personne ne sera assez naïf pour croire qu'on emploiera aujourd'hui des moyens plus doux vis-à-vis de nous qu'en 1876-77. Nous devons donc être très prudents et nous soutenir les uns les autres dans nos décisions; quelqu'un regarde par-dessus nos épaules qui n'a besoin que d'un trait de plume, à la moindre imprudence de notre côté, pour jeter notre œuvre entière par-dessus bord. »

Quoi qu'il en soit de ces réserves, le parti démocrate-socialiste constitue aujourd'hui une vaste association à la fois très large et très précise, parfaitement cohérente et dont toutes les forces viennent pour ainsi dire d'elles-mêmes travailler au but commun. Ses membres sont tous ceux qui admettent les principes de son programme et soutiennent le parti « selon leurs forces ». Ceux qui « se sont rendus coupables d'une faute grossière contre les principes du programme ou d'une action déshonorante », n'y peuvent appartenir. Les candidats sont acceptés ou refusés par les réunions particulières des cercles électoraux auxquels ils appartiennent; ils peuvent en appeler des décisions prises à leur égard par ces réunions particulières au comité directeur du parti d'abord, et en dernier ressort au congrès. Comme on le voit par ces premières

dispositions de l'acte d'organisation voté au congrès de Halle, nous sommes en présence, non pas d'un parti libre, où l'on entre et d'où l'on sort au gré des fluctuations de sa conscience politique et des événements qui la déterminent, mais d'une société régulière, qui ne s'ouvre qu'à certaines conditions déterminées, exige un apport de chacun de ses membres, et se réserve un droit d'examen non seulement sur leur conduite, mais jusque sur leurs opinions.

La direction d'une association aussi vaste ne peut qu'être assez compliquée. Elle appartient d'abord à des « hommes de confiance » (*Vertrauenspersonen*), élus par les assemblées locales de chaque cercle électoral. Aussitôt après leur nomination, ces élus ont à se mettre en relations avec le comité central. Ce comité central se compose de douze membres, soit deux présidents, deux secrétaires, un caissier et sept contrôleurs. Il est élu au scrutin secret par le congrès annuel; ses membres peuvent recevoir une indemnité, dont la quotité est fixée par le congrès; il administre les fonds du parti, le dirige, contrôle « l'attitude de l'organe principal du parti », et convoque le congrès auquel il présente un rapport sur son activité. Il est donc une sorte de ministère, le pouvoir exécutif chargé du gouvernement effectif du parti. Son autorité, qui pourrait facilement devenir dictatoriale, et qui le devient, en effet, dans les temps de crise, est en temps ordinaire limitée par celle du congrès. Ce congrès se compose des députés socialistes du Reichstag, des membres du comité de direction du parti, et des délégués des cercles électoraux, chaque cercle ayant le droit d'envoyer jusqu'à trois délégués, mais ne pouvant dépasser ce chiffre. Il vérifie les mandats de ses membres et arrête son ordre du jour. Ses attributions sont fort étendues : il statue sur les rapports qui lui sont présentés relativement à l'activité du comité directeur et à celle de la députation du Reichstag; il nomme le comité directeur et lui fixe sa résidence; il tranche en dernier ressort « toutes les questions touchant à l'existence du parti »; il adopte ou repousse les propositions particulières que chacun de ses membres a le droit de lui soumettre. Il se réunit régulièrement une fois par année; mais il peut être convoqué, à l'extraordinaire, par le comité directeur, sur la demande des députés au Reichstag ou sur celle d'un minimum de cercles électoraux. Cette constitution intérieure du parti semble, à première vue, assez démocratique. En réalité, elle ne l'est pas autant qu'elle le paraît. D'abord, le congrès n'est pas une *Landsgemeinde*, dont chaque membre, quelque humble qu'il soit, possède et exerce une part d'autorité : il est une véritable assemblée représentative; il nous montre le parti pataugeant avec délices, pour son propre compte, dans ce que ses leaders les plus audacieux

appelaient autrefois le « bourbier parlementaire ». De plus, si l'on parcourt les protocoles de ses dernières sessions, on s'apercevra bien vite qu'il obéit, avec une extrême docilité, aux impulsions de ses directeurs. L'esprit de discipline a si bien pénétré jusqu'à l'âme la nation allemande d'aujourd'hui, que les révolutionnaires eux-mêmes en sont tout imprégnés. MM. Bebel et Liebknecht sont, dans le fait, de véritables généraux, qui commandent leur armée à l'aide d'officiers subalternes dont la moindre tentative d'indépendance est sévèrement réprimée. Ils sont plus que des conseillers, plus que des ministres : ils sont des rois, des rois absolus qui feignent seulement de se prêter à la discussion de leurs édits. Et personne ne serait étonné le jour où, paraphrasant un mot fameux, ils s'écrieraient ensemble : « Le socialisme, c'est nous ! »

Leurs soldats n'ont du reste qu'à se louer d'eux, car la constitution qu'ils ont donnée au parti fonctionne admirablement. Et leur administration n'est pas moins habile. Aidés par leurs « hommes de confiance », qui constituent jusque dans les plus petits endroits des comités fervents et autorisés, ils sont arrivés à établir une propagande énorme, qui non seulement ne coûte rien au parti, mais lui rapporte. Quelques-unes des brochures tendencieuses qu'ils publient, ont atteint le chiffre prodigieux de 1 700 000 exemplaires. Leur organe officiel, le *Vorwærts*, qui paraît maintenant à Berlin, ne compte pas moins de 42 500 abonnés. Aussi, tout en rétribuant convenablement son personnel, a-t-il donné, dans son dernier exercice (juillet 1892 à juin 1893), un bénéfice de plus de 40 000 marks. La librairie du parti n'est pas moins prospère : d'après le rapport présenté l'année dernière au congrès de Cologne, son fonds pouvait être évalué à 45 000 marks, et elle se trouvait en situation de fournir un apport régulier à la caisse du parti. Ce résultat paraîtra plus surprenant encore, lorsqu'on saura qu'au moment de sa fondation, elle ne possédait pas le moindre fonds de roulement.

L'organisation du parti avait été la grosse affaire du congrès de Halle (1890). Celui qui se tint l'année suivante à Erfurt perdit plus de temps que de raison, et que d'habitude, à régler des différends personnels. Il n'en remplit pas moins sa tâche principale, qui était l'élaboration d'un nouveau programme, mieux d'accord avec les exigences du moment que l'ancien programme de Gotha. Le programme avait été préparé par une commission dont M. Liebknecht était rapporteur. Son rapport, interrompu par de fréquents applaudissements, concluait en ces termes :

« Nous avons maintenant l'intention de nous tracer un nouveau programme. L'ancien nous a rendu d'excellents services. Nous et

nos descendants ne le contemplerons qu'avec respect dans tous les temps; ce qui lui manquait a été complété et amélioré par la culture croissante et l'intelligence des compagnons. Ils ont coulé dans sa forme défectueuse la juste matière. Le plus beau programme ne nous sert à rien, si le pur esprit vivant y manque. Et c'est pourquoi, je vous en prie, ne vous attachez pas au mot! Pensez-y : *il n'y a pas de programme parfait!* Le programme qui, à notre opinion unanime, nous semble en ce moment le meilleur, ne tardera pas à trouver un critique qui voudra corriger telle ou telle formule, ou telle ou telle phrase. Comme nous l'avons déjà dit en 1875, nous ne voulons nous créer aucun pape dans notre programme. Le programme n'a qu'un but à remplir : présenter, d'une manière claire et intelligible, les tendances de notre parti, montrer le développement de la société bourgeoise, et la fatalité de nature par laquelle elle se suicide elle-même, et comment le moment approche où la production capitaliste devra être remplacée dans l'intérêt de la communauté par la production socialiste.

« Hâter ce développement de tout son pouvoir et y consacrer toutes ses forces, pour que ce moment arrive plus tôt, tel est votre devoir sacré. Faites en sorte que le nouveau programme que nous allons tracer aujourd'hui conduise le parti de victoire en victoire. Mettez le bon esprit dans le nouveau programme! Combattez dans le bon esprit, sous cette nouvelle bannière! Portez-la visiblement, et pleins d'enthousiasme, en vous inspirant du devoir élevé que vous inspire la grandeur et l'extension de notre parti; combattez sans crainte et sans repos, comme vous avez combattu sous la vieille bannière, notre vieille bannière d'attaque en lambeaux. Donnez toute votre personnalité à la réalisation de ce programme, et efforcez-vous d'abréger le plus possible le temps qui nous sépare du jour où tombera la société bourgeoise actuelle, car la chute de cette société dépend évidemment de la *somme de force* que l'on dirigera contre elle. Plus nous apporterons de force dans l'agitation de nos combats, plus nous lancerons, sans égards, notre personnalité dans la balance, plus vite nous atteindrons le but, et plus vite nous planterons la bannière de la démocratie socialiste sur les forteresses de la société actuelle! » (*Bruyants applaudissements longtemps contenus.*)

Une très courte discussion s'engagea sur ce rapport, et le projet de programme fut adopté, comme programme définitif du parti, à l'unanimité du congrès.

Comme l'ancien programme, ce nouveau commence par une série de déclarations générales, qui se ramènent à constater, d'après Marx, l'opposition entre le capital et le travail. Elles tentent cepen-

dant de s'élargir et de solidariser avec les prolétaires les classes moyennes et les populations agricoles, qu'elles s'efforcent de montrer exploitées par les capitalistes et les grands propriétaires, comme les ouvriers le sont par les patrons :

« L'abîme entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien s'élargira encore par la crise résultant du mode capitaliste de la production. Une crise qui embrassera un cercle toujours plus grand et sera plus dévastatrice, élèvera le malaise général à un état normal de la société et donnera la preuve que la puissance de production de la société actuelle a dépassé ses forces, que la propriété, privée des moyens de production, est devenue incompatible avec l'application raisonnable et le complet développement de la production.

« La propriété, privée des moyens de production, qui fut autrefois le moyen d'assurer au producteur la propriété de son produit, est aujourd'hui devenue le moyen d'exproprier les paysans, les artisans et les petits commerçants, et de donner la jouissance de la production des travailleurs à ceux qui ne font rien, les capitalistes et les grands propriétaires fonciers. Ce n'est que la concentration de la propriété privée capitaliste des moyens de production, — sol, puits et mines, matière brute, outils, machines, moyens de transport, — en une propriété commune, et la transformation de la production des marchandises en production socialiste, pour et par la société, qui peuvent faire que la grande exploitation et la capacité de rendement toujours croissante du travail social se transforme, pour les classes dépouillées jusqu'ici, d'une source de misère et d'oppression en une source de bienfaits et de perfectionnement général et harmonieux.

« Cette transformation sociale ne signifie pas seulement la libération du prolétariat, mais celle de la généralité des hommes qui souffrent de l'état actuel. Mais elle ne peut être que l'œuvre des classes ouvrières, car toutes les autres choses, malgré les disputes d'intérêt particulier, restent sur le sol de la propriété privée des moyens de production, et ont pour but commun la conservation des fondements de la société actuelle. »

Les rédacteurs de ce réquisitoire, dont on ne saurait méconnaître l'habileté, s'efforcent ensuite de prévenir l'objection toute prête qu'il s'agit là de questions essentiellement économiques : la lutte des classes ouvrières « contre l'exploitation du capital », disent-ils, est nécessairement une lutte politique, car la classe ouvrière ne possède pas les droits politiques qui, seuls, lui permettraient de reviser l'organisation économique de la société :

« Donner une forme consciente et une à ce combat de la classe

ouvrière et lui montrer un but de nécessité naturelle, telle est la tâche du parti démocrate-socialiste.

« Les intérêts de la classe ouvrière sont les mêmes dans tous les pays où règne le mode capitaliste de la production. Avec l'extension du transit et de la production pour le marché universel, la situation de l'ouvrier dans chaque pays deviendra toujours plus dépendante de la situation des ouvriers des autres pays. La libération de la classe ouvrière est donc une œuvre qui se partage entre tous les ouvriers des pays cultivés. Dans cette intention, le parti démocrate-socialiste allemand se déclare un avec les ouvriers de tous les pays, qui ont le sentiment de leur classe.

« Le parti démocrate-socialiste en Allemagne ne lutte donc pas pour de nouveaux privilèges de classe, mais pour la destruction de la dénomination des classes et de sa classe propre et pour des droits égaux et des devoirs égaux à tous, sans différence de sexe ni de naissance. Partant de ce point de vue, il combat dans la société moderne, non seulement l'exploitation et l'oppression des ouvriers à gages, mais toute espèce d'exploitation et d'oppression, qu'elle agisse en une classe, sur un parti, sur un sexe ou sur une race. »

Ensuite le programme d'Erfurt expose les *desiderata* pratiques dont le parti demande la réalisation immédiate. La liste en a grossi depuis Gotha. En plus des postulats déjà connus, on réclame, d'abord, la revision des cercles électoraux, qui, dans l'état actuel, ne permettent point aux démocrates-socialistes d'obtenir un nombre de sièges proportionnel au chiffre de leurs électeurs; de plus, comme à chaque élection le parti voit grossir ses rangs, et comme il a tout intérêt à affirmer sa vitalité le plus souvent possible, on veut limiter à deux ans la durée des législatures. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un moyen terme, qu'un accommodement aux circonstances actuelles : car le but qu'on avoue est d'arriver au gouvernement direct du peuple, qui pourra légiférer par le moyen du *referendum* et du droit d'initiative, qui choisira toutes ses autorités et prononcera lui-même sur le budget annuel. A l'article qui enlève au souverain le droit de paix et de guerre pour le donner à la représentation nationale, on ajoute un vœu en faveur de l'arbitrage international. Avec la suppression des lois qui gênent à un titre quelconque la liberté d'opinion, on demande la suppression de celles qui, « dans les affaires publiques et privées, placent la femme dans une situation inférieure vis-à-vis de l'homme. » Comme dans l'ancien programme, la religion doit être considérée comme une « affaire privée » : d'où résulte la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la laïcité de l'enseignement gratuit; mais on entend, en plus, rendre obligatoire la fréquentation des écoles populaires. On

voudrait aussi la gratuité de la justice, avec indemnités en cas d'erreurs judiciaires, celle des soins médicaux et des enterrements; on réclame une revision complète du système fiscal, avec impôt progressif sur le revenu, taxes progressives sur l'héritage, suppression des droits indirects. Et l'on termine par un postulat en faveur d'une législation particulière pour protéger les ouvriers, dont on marque les grandes lignes : journée normale de huit heures; interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans; interdiction du travail de nuit, sauf dans certains cas spécifiés; repos ininterrompu de trente-six heures au moins par semaine, etc.

Tel est le programme actuel du parti, mélange singulier de revendications utiles et justes et de chimériques utopies. Il suffit de le rapprocher du programme précédent pour voir dans quelles proportions les exigences du parti se sont accrues avec le succès. L'esprit en est le même, si l'on veut : c'est toujours Karl Marx qui fait les frais de la théorie, et ses successeurs n'ont rien trouvé de nouveau. En revanche, ils se sont amplement déployés : ce qu'il leur faut, ce n'est plus une sorte de compromis honnête entre le capital et le travail, entre les classes dirigeantes et les prolétaires; c'est la neutralisation complète du capital et la création d'une espèce d'aristocratie ouvrière, qui déjà menacerait d'être plus tyrannique, plus étroite, plus égoïste que ne le fut en aucun temps aucune aristocratie. A lire la seconde partie du programme d'Erfurt, on peut se demander si ceux qui l'ont rédigé en ont compris toute la portée, s'ils ont vu qu'ils transportaient les questions sociales sur un terrain où nulle conciliation n'est possible, et si peut-être c'est là justement ce qu'ils ont voulu; ou si, suivant le procédé propre aux démagogues, ils se sont appliqués à mélanger la rêverie au possible pour entretenir, par l'appât de promesses irréalisables, une agitation qui fait toute leur raison d'être et qu'ils excellent à exploiter. Et l'on aboutit aux réflexions que nous allons formuler sur l'avenir possible du parti qu'ils ont constitué avec une habileté très grande, qui, depuis trente ans, a suivi une ligne continuellement ascendante, et dont la robuste existence apparaît à quelques-uns comme le pire danger que coure notre société moderne, si laborieusement organisée par vingt siècles de progrès, comme une menace comparable à celle que le nouveau monde barbare fit pendant longtemps planer, avant de le détruire, sur les civilisations du vieil empire romain.

VI

Que le parti démocrate-socialiste se soit accru dans des proportions formidables, la statistique électorale le proclame avec cette

éloquence des chiffres qui lui est propre. Nous avons vu qu'aux élections de 1887, ils étaient montés à 763 000 voix, gagnant ainsi près de 215 000 voix sur les élections précédentes. En 1890, après la suppression de la loi d'exception, leur succès dépasse leurs plus audacieuses espérances; ils doublent presque leur effectif; leurs candidats obtiennent le chiffre énorme de 1 427 000 voix. Du coup, ils apparaissent comme le parti le plus nombreux de l'Allemagne; ils dépassent de près de 100 000 voix le centre catholique, qui vient immédiatement après eux (1 342 000 voix), et seule, l'adroite répartition des cercles électoraux les empêche d'entrer au Reichstag avec des forces capables de paralyser le jeu de bascule auquel excellait le prince de Bismarck, et que M. de Caprivi continue avec moins de précision. Aux élections de 1893, ils font un nouveau pas et montent à 1 734 000 voix. La progression est beaucoup moins forte; elle demeure pourtant considérable, d'autant plus significative que les autres partis n'ont guère pu que maintenir leur position, à l'exception des progressistes qui sont les vaincus de la bataille. On le voit : si l'on s'en tient aux chiffres, on serait tenté de croire les démocrates-socialistes à la veille de triompher. Mais l'éloquence des chiffres est plus spécieuse et moins positive qu'on ne se le figure; et, pour peu qu'on analyse le scrutin, le sens qui s'en dégage se modifie un peu :

Tout d'abord, il ne faudrait pas croire que les 1 734 000 électeurs allemands, qui ont jeté dans l'urne les bulletins des démocrates-socialistes, seraient prêts à souscrire au programme d'Erfurt. Bien loin de là. Beaucoup d'entre eux, — j'ai eu l'occasion de m'en convaincre par plusieurs conversations, — ne sont que des mécontents : ils veulent manifester contre le gouvernement, et, pour donner une expression bien ferme à leurs sentiments très vagues, ils votent pour les candidats les plus irréconciliables, pour ceux qui ne se laissent jamais entraîner dans ce jeu de bascule dont nous parlions tout à l'heure du côté du ministère, pour ceux qui ne se prêtent à aucun compromis. C'est là une tactique conforme à l'esprit des grandes villes, et l'on peut la pratiquer d'autant plus volontiers qu'elle est, en réalité, peu dangereuse, puisque, grâce à la répartition des cercles électoraux, il faut aux candidats socialistes, pour être élus, le double ou le triple des voix qui suffisent aux candidats des autres partis. Le bulletin qui porte leurs noms est donc, dans beaucoup de cas, un simple bulletin de protestation, non pas contre l'ordre social établi, mais contre les pratiques gouvernementales du nouveau règne.

Une deuxième observation vient corroborer celle-ci :

En examinant de près le tableau des élections, on remar-

quera que, malgré l'accroissement des démocrates-socialistes, les partis défenseurs de l'ordre établi demeurent à peu près stationnaires. Le centre catholique reste compact : depuis 1874, il oscille entre un minimum d'environ 1 200 000 voix (1881), et un maximum de 1 500 000 voix (1887). Un peu plus fortes, les oscillations des conservateurs et du parti de l'Empire ne trahissent cependant aucune instabilité. Les nationaux-libéraux et les progressistes sont moins solides ; encore les premiers, après leur effondrement de 1881, où ils ont perdu plus de la moitié de leur contingent, ont-ils peu à peu retrouvé leur équilibre. Les progressistes semblent plus menacés : c'est sur eux surtout que les démocrates-socialistes, dont ils sont peut-être bien les adversaires les plus intransigeants, ont gagné du terrain, puisque, de 1890 à 1893, ils sont tombés de 1 160 000 à 749 000 voix. Or ce fait nous paraît probant : il est peu probable, en effet, que 500 000 électeurs aient brusquement passé du programme de M. Eugène Richter à celui d'Erfurt ; mais il est infiniment probable qu'un grand nombre d'électeurs, excités à outrance contre la politique gouvernementale et surtout contre l'augmentation des charges militaires, aient déserté par mauvaise humeur un parti qui semblait prêt aux concessions, puisqu'une de ses fractions avait déjà capitulé, pour apporter à un parti plus ferme l'appoint de leur mécontentement. Si ces déductions sont justes, la position du parti socialiste serait, dans la réalité, beaucoup moins solide qu'elle n'a l'apparence de l'être.

Du reste, à mesure que le parti se développe, il se rapproche davantage des autres partis. L'intransigeance du programme d'Erfurt ne doit pas tromper sur ce point : si les principes restent les mêmes, la tactique a beaucoup changé. Nous sommes loin du temps où l'on déclamait, à tous les congrès, contre le « bourbier parlementaire », loin de celui où la députation au Reichstag songeait à déposer en bloc son mandat, en manière de protestation. Depuis qu'on réunit des voix nombreuses, qu'on en gagne ou qu'on croit en gagner dans des couches nouvelles de la population, dans les campagnes, parmi la petite bourgeoisie, on commence à trouver que le « bourbier parlementaire » a du bon. Ne lui a-t-on pas, en somme, emprunté l'organisation qu'on s'est donnée? Il est naturel qu'y ayant mis les pieds, on y reste pris. Aussi, tout en maintenant des exigences tellement énormes, qu'on ne peut songer sérieusement à les obtenir par la persuasion, proteste-t-on avec plus d'énergie que jamais contre la théorie de la doctrine de la propagande par le fait. Et ce faisant, on est sincère : car on n'est plus un parti révolutionnaire, on est presque un parti parlementaire, presque un parti bourgeois. L'influence modératrice de MM. Bebel

et Liebknecht a prévalu : aussi, quelque distance qu'il y ait entre les démocrates-socialistes et les progressistes, les premiers commencent à ressembler à l'aile gauche des seconds, avec lesquels ils finiront peut-être bien par s'identifier, en les dévorant. Le temps n'est pas éloigné, croyons-nous, où ces fougueux ennemis de l'ordre social seront tout simplement des doctrinaires, comme les progressistes d'aujourd'hui; et nous savons jusqu'à quel point le doctrinarisme est conciliable avec l'esprit révolutionnaire, et où il mène. En sorte que, si l'on nous permet cette expression, *l'embourgeoisement* de la démocratie socialiste nous paraît le terme de son évolution actuelle.

Une autre raison, plus péremptoire encore que celle que nous venons de donner, nous fortifie dans ce jugement : c'est que le parti que dirigent avec une autorité dictatoriale MM. Bebel et Liebknecht ne représente plus l'extrême gauche des partis politiques; il a lui-même son aile gauche, par laquelle il s'est senti si menacé, qu'il l'a violemment, brutalement coupée. Ce sont ceux qu'on appelle les socialistes indépendants. Un tout petit groupe, je le veux bien, si insignifiant, à l'heure où nous sommes, qu'il n'a pas un seul représentant au Reichstag; que ses adhérents ont à peine pu se compter aux dernières élections; qu'on ne les trouve pas même mentionnés dans les statistiques électorales, où ils sont confondus avec les démocrates-socialistes [1], ce qui grossit le nombre de ceux-ci aussi indûment que si on leur adjoignait les progressistes. Or ce groupe, dont les chefs ont été expulsés du parti par les soins de MM. Bebel et Liebknecht, en menacent gravement la cohésion pour deux motifs dont on appréciera la portée. D'abord, leurs revendications sont plus violentes, et leurs moyens plus immédiats : c'est assez pour qu'ils attirent à eux les audacieux, les impatients, les agités, que les lenteurs de la tactique actuelle ne tarderont pas à lasser. Ensuite et surtout, ils représentent un courant d'idées tout nouveau, que nous essayerons de caractériser de plus près dans notre prochain et dernier article, et qui se trouve en opposition flagrante et fondamentale avec celui d'où est issue la démocratie socialiste de Lassalle et de Karl Marx, qui est encore celle de MM. Bebel et Liebknecht. En effet, à la base de

[1] Nous avons sous les yeux quelques exemplaires de l'organe de ce petit parti, *le Socialiste*. C'est une feuille assez singulière, qui semble rédigée par des docteurs en philosophie, tant elle donne d'importance aux questions abstraites. Elle publie de longs articles, bourrés de citations poétiques, et qui sont d'un caractère essentiellement théorique. Elle réclame surtout en faveur du développement artistique et scientifique des classes pauvres, et de l'alliance de la pensée et de la politique.

toutes les critiques socialistes de la société actuelle, comme à la base de tous leurs programmes et de toutes leurs rêveries, il y a ce qu'on peut appeler la doctrine collectiviste, c'est-à-dire l'idée que le progrès social ne peut être cherché que dans le sacrifice, volontaire ou forcé, de l'individu à l'ensemble. Idée séduisante, à coup sûr, par son air généreux, mais qui conduit, comme l'ont montré MM. Richter et Bellamy, à la conception de l'Etat la plus exorbitante, la plus tyrannique et la plus répugnante qu'il soit possible d'imaginer. Or les socialistes indépendants, auxquels se rattachent des anarchistes abstraits, élèves de Bakounine, et des philosophes transcendantaux, élèves de Stirner et de Nietzsche, commencent à répudier les doctrines du collectivisme et à leur opposer celles d'un individualisme qui n'est d'ailleurs ni moins saugrenu ni moins dangereux. C'est là le grand danger du parti, car il n'y a aucune conciliation possible entre l'individualisme et le collectivisme; les chefs socialistes l'ont bien vu, et c'est pour cela qu'ils ont excommunié, avec la dernière rigueur, les compagnons qu'ils ont vus s'incliner vers la doctrine ennemie. Il n'en est pas moins vrai que l'apparition de ce qu'on pourrait appeler l'*individualisme anarchiste* marque le début d'une nouvelle phase dans l'histoire des partis extrêmes; elle nous autorise à croire que le collectivisme, dont la démocratie socialiste allemande aura été la plus forte expression, est arrivé au terme de son développement; que cette inquiétante doctrine, qui avait succédé au socialisme sentimental des sectes de 1848, va entrer, à son tour, dans la période de déclin, pour ouvrir le champ à une doctrine nouvelle, qui n'est pas moins inquiétante, mais qui ne sera peut-être pas plus durable.

N'oublions pas toutefois que, dans ces doctrines dangereuse qui, comme des vagues contre les murs d'une solide forteresse, battent depuis si longtemps notre édifice social, sans avoir encore pu l'entamer, il y a quelque chose de juste et de vrai : elles renferment la plainte, si souvent fondée, des pauvres et des déshérités; elles avertissent aussi ceux qui bénéficient de l'ordre établi, qu'il y a des limites à leurs droits, comme à leurs forces, et qu'à les outrepasser, ils risqueraient d'ouvrir eux-mêmes la brèche aux flots irrités. Qu'ils se résignent donc, dans un esprit de paix, aux sacrifices nécessaires; qu'ils accomplissent eux-mêmes, selon qu'il est équitable, les réformes que nécessite, au jour le jour, la transformation des conditions de l'existence et de celles de l'industrie, l'éternelle transformation du monde, en un mot. Et ils auront peu de chose à redouter des théories subversives et des soulèvements dont chaque période de l'histoire a pu enregistrer les excès et les chutes.

***.

LA JEUNESSE DE BERRYER [1]

Les nations qui vieillissent aiment à se rappeler leur jeunesse, le temps où elles prodiguaient sans compter leurs forces et leur vie, où les grands espoirs survivaient en elles aux grands mécomptes, où les plus terribles désastres pouvaient les contraindre à changer de carrière, mais non point à se reposer et languir. C'est ainsi que le premier Empire et ses prodiges, si inutiles, si funestes même qu'ils aient été, attirent de nouveau les regards. La Restauration, à d'autres titres, ne mérite pas moins de les fixer encore.

Il y avait vingt-cinq ans que la France avait « entrepris de couper en deux sa destinée, sans rien emporter du passé dans sa condition nouvelle » [2], et déjà elle avait traversé toutes les extrémités des choses humaines : l'anarchie, en poursuivant la liberté; le despotisme, en aspirant à l'ordre, en s'enivrant de la gloire; l'invasion de son territoire, au terme de conquêtes sans bornes en Europe. Et maintenant meurtrie, chancelante, mais ardente et vivace, elle cherchait à se restaurer en renouant, comme on disait alors, la chaîne des temps. L'antique royauté qui, jadis, avait assuré à la nation l'unité, l'indépendance, reparaissait pour la sauver de l'étranger. Elle lui apportait ce que Napoléon lui avait toujours refusé : la paix, et avec la paix la liberté. Au dehors, en couvrant de son égide le peuple que les rois de l'Europe avaient cessé de redouter, elle les obligeait à le respecter. A l'intérieur, elle ne devait pas ramener ce peuple en arrière, mais raffermir en la redressant sa marche en avant. Ni les classes que la Révolution avait élevées n'étaient destinées à descendre; ni l'administration que le Consulat avait établie pour régir une société sans hiérarchie n'était prête à se briser; ni les familles que l'Empire avaient illustrées ne consentaient à s'éclipser. Il fallait que ce qui restait de la vieille France trouvât place au milieu de la France nouvelle. Il

[1] *La Jeunesse de Berryer*, par M. Charles de Lacombe, 1 vol. in-8°. (Firmin-Didot.)
[2] Tocqueville.

fallait que la liberté se fît jour à travers les institutions fondées par César : car les hommes qui, dans le progrès de leur fortune, avaient le plus oublié quatre-vingt-neuf et ses espérances, se reportaient alors à cette date fameuse pour éviter que le retour de l'ancienne monarchie marquât un retour à l'ancien régime, et la liberté était invoquée comme la garantie de l'égalité. Plus tard, on devait reconnaître aussi dans la liberté un préservatif ou un remède contre les périls et les excès de cette égalité même, un moyen de maintenir à travers le nivellement des conditions la dignité des caractères; les institutions représentatives étaient appelées à tirer de la démocratie une élite capable de la diriger en l'ennoblissant. Elles devaient de plus ouvrir au génie français une autre carrière que celle des armes, le tourner vers d'autres luttes, d'autres succès, d'autres gloires. Ainsi, soit pour rassurer la société nouvelle, soit pour la rehausser et la ranimer, la monarchie traditionnelle avait à fonder un gouvernement libre. Ce fut son honneur de l'entreprendre; il ne lui a pas été donné d'y réussir. Elle a pu satisfaire les intérêts de la société nouvelle; elle n'a pas suffi à contenter ses passions. Les Français, unis pour l'acclamer quand la France semblait près de périr, se sont séparés d'elle et divisés entre eux dès que le péril s'est éloigné. Abandonnée par ceux qui avaient le plus contribué à la rétablir, dépourvue de points d'appui, elle est tombée et, avec elle, a croulé l'œuvre qui lui incombait : la réconciliation de l'esprit de tradition avec l'esprit de progrès, de l'autorité avec la liberté.

Mais, tandis qu'elle poursuivait cette œuvre, elle avait rendu la France « véritablement brillante et prospère ». Le livre que j'ai sous les yeux le dit excellemment : « Les sciences, les arts, les lettres, se développaient avec une puissance et un éclat qui ne se sont plus retrouvés; les réformes financières assuraient, avec le crédit de l'État, la probité dans les comptes et l'économie dans les dépenses. La nation s'avançait dans sa force, étonnant l'Europe, fière devant l'étranger, inspirant aux peuples le désir de son alliance et le goût de ses institutions. »

Tel était cependant l'emportement et l'aveuglement des passions contraires, qu'il a fallu que notre siècle s'éloignât de ce gouvernement qu'il ne devait plus revoir pour lui rendre enfin justice. Et voici que maintenant cette justice paraît encore une fois contestée : les préventions et les rancunes que la Restauration a soulevées à son avènement et qui ont préparé sa chute se réveillent sous la plume de M. Henri Houssaye. Mais en même temps nous est livré dans son intégrité un témoignage difficile à récuser : il est contenu dans les Mémoires du chancelier Pasquier. Formé sur les bancs de

l'ancienne magistrature à l'exactitude dans l'exposé des faits, à l'impartialité dans le jugement des hommes, fonctionnaire habile et estimé sous l'Empire, politique toujours avisé et mesuré sous la Restauration, mêlé de près aux événements qu'il raconte, M. Pasquier a vu Napoléon tomber, et il atteste qu'il a été l'artisan de sa propre chute; les Bourbons revenir, et il montre que leur retour a été nécessaire et salutaire. Enfin, le régime que les Bourbons restaurés ont inauguré, les hommes qui ont servi ce régime, l'esprit qui l'animait, les sentiments, les besoins, les désirs auxquels il donnait espoir ou satisfaction, revivent dans la jeunesse de Berryer, retracée par M. Charles de Lacombe. Les lecteurs du *Correspondant* connaissent déjà une portion de cet ouvrage; ils me sauront gré toutefois de leur en présenter aujourd'hui l'ensemble; car cet ensemble donne, si je ne me trompe, à chaque partie plus de valeur et de relief.

L'historien de Henri IV est devenu celui de Berryer. La même plume nous restitue le prince qui a sauvé la France en rétablissant la royauté légitime; et le citoyen, le patriote, reste debout après la chute de cette royauté séculaire, pour la défendre encore et la venger. Henri IV avait souhaité que ses grandes actions fussent présentés sans fard à la postérité, et pour raconter sa vie, pour faire connaître « la vraie teinture de son âme royale », il avait choisi l'un de ses plus habiles et dévoués ministres, le président Jeannin [1]. Mais Jeannin était mort avant d'avoir rempli la tâche que le roi lui avait confiée; et pour que ce prince se montrât tel qu'il était, il avait fallu qu'après deux siècles et demi parussent enfin ses « lettres missives ». C'est alors que M. de Lacombe avait pu tracer le vivant portrait de l'habile et vaillant roi. En cela plus heureux qu'Henri IV, Berryer a obtenu l'historien qu'il avait choisi, celui qu' « une heureuse conformité de convictions politiques » aussi bien qu'un rare talent, le don d'observer et le don de peindre, désignaient entre tous pour être « l'introducteur de son souvenir » dans une autre génération; il a pu l'instruire et le préparer à cette tâche, ou plutôt il a été son collaborateur. Au moment où, pressé par ses compagnons d'armes, il songeait du fond de sa retraite à retracer lui-même ses propres exploits, il faisait appel à M. de Lacombe pour l'aider dans ce travail que, à vrai dire, il lui coûtait d'entreprendre, pour « l'encourager et l'animer ». Il comptait que son jeune et cher disciple le préserverait de « trop se *mesquiner* » et aussi de « se donner trop d'importance », ajoutait-il avec la modestie

[1] Œuvres mêlées du président Jeannin. Préface d'un livre qu'il n'a pas écrit.

qui lui était propre; ceux qui l'ont approché ne l'ignorent pas. En réalité, Berryer est mort sans avoir rien écrit sur lui-même. Mais M. de Lacombe avait recueilli ses entretiens; il a reçu ses papiers. L'écrivain a fixé les confidences de l'orateur, le publiciste a discerné les desseins, apprécié les actes de l'homme public; l'ami, enfin, a pénétré jusqu'à son cœur, il semble qu'on les entend l'un et l'autre à la fois; le livre a tout ensemble l'attrait des Mémoires, l'autorité de l'histoire.

A vrai dire, ce livre s'arrête aujourd'hui, au moment où commence le rôle historique de Berryer. Mais déjà les événements qui déterminent ses convictions sont accomplis; l'époque dont il doit garder l'ineffaçable empreinte est achevée; l'homme est formé, et il ne variera pas. Sa vie politique tout entière se rattache à deux dates, que l'élévation de son regard rapproche à travers tout ce qui les sépare : 1789, 1814; mil huit cent quatorze, dont il a été témoin et qui lui a ouvert les yeux sur ce qui pouvait perdre la France et ce qui était capable de la sauver; quatre-vingt-neuf, dont il s'est souvenu, tandis que tous l'oubliaient, et qui lui a appris vers quel avenir elle devait tendre. Lui-même, au surplus, a confessé du haut de la tribune ce qu'il devait à ces deux époques.

« J'étais bien impérialiste à dix-huit ans..., à vingt ans encore... Je suis sorti du collège au bruit du canon d'Iéna, et quelle tête n'eût pas été enivrée alors! Mais... j'avais un père, homme de labeur..., voulant m'inspirer le goût du travail. En 1811 ou 1812, il mit près de moi un ancien député aux états généraux et lui donna commission de me faire étudier : quoi? Les procès-verbaux de l'Assemblée constituante. J'ai commencé alors à comprendre... J'ai senti le despotisme, et pour moi il a gâté la gloire. Et puis, j'ai vu l'infidélité de la victoire..., l'étranger amené jusqu'ici..., une immense puissance, qui reposait sur un seul homme, disparaître parce qu'un jour, un seul jour, il n'était pas triomphant... J'ai compris alors la nécessité d'un principe... J'ai été royaliste, parce que je suis patriote. »

Royaliste parce qu'il est patriote, et aussi parce qu'il est libéral! Ces trois sentiments ne se sépareront plus dans son âme et inspireront toute sa conduite. Ce qu'il proclamera dans les assemblées publiques, il ne manquera pas de l'attester dans ses entretiens avec les princes à qui il s'est dévoué, et lorsqu'ils seront tombés, il aura trop à cœur de servir leur cause pour flatter leur malheur. « Après la révolution de 1830, lisons-nous dans une de ses lettres à M. de Lacombe, j'allai rendre visite au roi Charles X, à Tœplitz. A la première audience qu'il m'accorda, après que nous eûmes beaucoup parlé des fatales ordonnances, des trois journées, de la

nouvelle situation de la France, le roi me demanda ce que je pensais de l'avenir de notre pays et des conditions dans lesquelles il était possible de rétablir le gouvernement légitime. « Sire, lui « dis-je, il ne faut qu'exécuter fidèlement la Charte, en en déve- « loppant les principes par un système plus large de lois électo- « rales. — Ah! me dit-il, vous me rappelez Cazalès, quand il « quitta l'Assemblée et vint nous joindre au camp des émigrés. « Nous lui demandâmes ce qu'il pensait qu'il y avait à faire. « Monseigneur, me répondit-il, *il faut convoquer les états géné- « raux.* » Ce mot renferme en germe les principes et les règles de conduite politique que les royalistes constitutionnels ont mis en pratique et dont j'ai été l'écho sincère. » Principes et règles qu'il a lui-même résumés dans cette parole : « La légitimité, c'est le passé donné en gage à l'avenir. »

Ce souci d'associer les institutions anciennes aux destinées de la société nouvelle et de lui en assurer le bénéfice, il le porte partout; il l'a pour l'Église comme pour la royauté. La partie la plus neuve du livre de M. de Lacombe, celle où il retrace ce qu'il y a de moins connu ou de plus oublié dans les débuts de Berryer est peut-être le chapitre sur les questions religieuses. Lié avec l'abbé de Lamennais, Berryer voit se former parmi les catholiques français l'école ultramontaine, et lui-même, si attaché qu'il soit aux traditions des anciens Parlements, il se dégage de leurs préjugés en matière ecclésiastique. Quand M. de Montlosier dénonce à la fois aux tribunaux et à l'opinion les Jésuites, il se sépare de son père s'associant contre eux à un grand nombre de vieux avocats; il leur rend dès lors un hommage qu'il renouvellera plus tard avec éclat. Le gouvernement du roi, cédant à la passion irréligieuse dans le vain espoir de la désarmer, les bannit-il de l'enseignement : il invoque en leur faveur « la liberté de conscience, l'égalité d'aptitude politique à tous les emplois, l'esprit de tolérance et de liberté. » Lorsque M. de Lamennais est poursuivi pour avoir attaqué la déclaration de 1682, réputée loi de l'État, il le défend et, soit dans sa plaidoirie, soit dans un travail étendu et approfondi que publie le journal *la Quotidienne*, il démontre l'incompatibilité des principes gallicans avec les institutions modernes; il place l'indépendance de l'Église sous la sauvegarde de ces institutions, qu'il est loin de maudire comme les maudit alors son illustre et atrabilaire client; il revendique pour la religion, à ses yeux à jamais nécessaire à sa patrie, le droit commun; il pressent que du droit commun elle tirera autant de ressources et de forces qu'elle en a tiré jadis du privilège; il convie enfin les magistrats, les bons citoyens à « unir les antiques libertés de l'Eglise et les nouvelles libertés de l'État ».

Ce droit commun, ces libertés nouvelles, il devait appartenir à d'autres, après des combats mémorables, de les conquérir au profit des catholiques et de leur foi. Mais l'historien de Berryer a raison : à cet égard, il avait été un précurseur. C'est le témoignage qu'au plus fort de la lutte lui a rendu M. de Montalembert : « Vous avez commencé », lui écrivait-il, en 1845, « à comprendre et à professer les doctrines de la liberté catholique, il y a vingt ans, au milieu des malentendus de la Restauration. Je me souviens d'avoir été, quand j'étais encore enfant, vous entendre..., qui sait si ce n'est pas alors qu'a été déposé dans mon cœur le germe de cet amour pour... l'indépendance de l'Église qui m'anime aujourd'hui? »

Toutefois, ce n'était pas seulement dans le domaine des institutions et des lois que la monarchie restaurée devait accorder ensemble ce qui était ancien et ce qui était nouveau. Il lui fallait encore rapprocher et réconcilier les hommes entre lesquels les révolutions avaient creusé des abîmes. Tâche plus difficile et plus épineuse! Berryer ne cessa pas de s'y employer. Son âge l'éloignait de la tribune; mais sa profession l'appelait à défendre les accusés à la barre des tribunaux, et c'est aux généraux de l'Empire, poursuivis pour l'attentat des Cent-Jours, Ney, Debelle, Cambronne, que le jeune royaliste consacre les prémices de son zèle et de sa parole. Il déploie, pour les sauver, une ardeur, une indépendance que son parti, transporté d'indignation contre un attentat si funeste, lui reproche amèrement alors et dont il devait plus tard se prévaloir et lui faire honneur. Bientôt, cependant, le gouvernement royal, tant la conciliation lui est naturelle, dépasse aux yeux de Berryer la mesure dans ses avances à d'anciens adversaires; pour leur faire place, il va jusqu'à écarter les plus fidèles amis de la royauté. M. Decazes dissout la Chambre « introuvable », les hommes qui n'ont jamais servi d'autre maître que le roi sont signalés par ses ministres aux électeurs, comme incapables de gérer les affaires publiques. Enrôlé parmi eux, Berryer ressent leur injure et, dans les journaux où il écrit, dans les procès politiques qu'il plaide, il proteste contre un tel ostracisme. Au bout de cinq ans, cet ostracisme cesse; par le jeu régulier des institutions parlementaires, la droite, le parti auquel appartient Berryer l'emporte. Alors la préoccupation qui le domine, c'est que ce parti ne se divise pas; c'est qu'il s'élargisse au lieu de se rétrécir.

Quand Chateaubriand est destitué, il déplore, il réprouve sa disgrâce, mais s'efforce, en vain, hélas! d'apaiser ses rancunes et ne les épouse pas. A mesure que Villèle, en se maintenant au pouvoir, se sépare des hommes les plus considérables et demeure la seule force du gouvernement qu'il dirige, il l'avertit que « son

incontestable supériorité ne suffit pas » ; au changement de règne, il le conjure de renouveler son ministère, afin qu'il ne se renouvelle pas sans lui et contre lui. Enfin, après que Villèle et ses successeurs sont renversés, il va plus loin : à la veille de la révolution de Juillet, il souhaite l'arrivée d'un des chefs de la gauche, de Casimir Périer aux affaires. Dans les négociations qui précèdent la formation du dernier ministère de la Restauration, il est chargé de lui offrir un portefeuille. Mais à la tête du gouvernement est appelé le prince de Polignac dont le nom seul, à tort ou à raison, paraît à la société nouvelle un défi. Toute tentative de transaction est écartée, et Berryer, pressé à son tour de devenir ministre, estime qu'il n'a pas non plus sa place dans un cabinet acculé aux résolutions extrêmes. Lui qui vient de débuter à la tribune en défendant la prérogative royale, si imprudent, si impopulaire qu'en soit alors l'exercice, il refuse de s'associer aux hommes qui vont la compromettre et la perdre. Ainsi voit-il tomber le gouvernement qu'il aime. La vie publique venait de s'ouvrir pour lui. Il fallait à cette époque avoir quarante ans pour devenir député; jusque-là Berryer n'avait accepté aucune fonction publique; il avait voulu rester dans l'arène où sa libre parole pouvait le mieux s'exercer et retentir : au barreau; et, lorsqu'au moment de se présenter pour la première fois devant un collège électoral il était venu prendre congé du roi : « Il y a longtemps que je guettais ces quarante ans », lui avait dit Charles X avec son gracieux sourire. On était alors aux premiers jours de 1830. Quand l'année s'acheva, le vieux roi était retourné en exil; son trône, que Berryer devait défendre, avait croulé.

La carrière de l'orateur politique à peine commencée allait-elle donc si tôt finir? Cette tribune où, dès son apparition, il avait été salué comme une puissance, lui serait-elle fermée? Pour l'occuper, il fallait prêter serment au gouvernement nouveau. Le devait-il? Il se le demanda avec une cruelle angoisse. Hors du Parlement, plutôt que de prêter ce serment, beaucoup de magistrats descendaient de leurs sièges, beaucoup d'officiers brisaient leur épée, « honorant encore la patrie dans le moment où ils cessaient de la servir, enrichissant de la noblesse de leur sacrifice le trésor moral de la France ». Dans le Parlement, parmi les pairs et les députés légitimistes, les uns estimèrent qu'ils n'avaient pas le droit de tenir une autre conduite, mais la plupart considérèrent que s'ils se retiraient, « ils laisseraient les emplois aux anarchistes, qu'il y aurait lâcheté à abandonner nos destinées sans leur laisser l'honneur d'être défendues, que ce serait faire une seconde fois la faute de l'émigration »; ils résolurent de rester à leur poste.

Berryer pensa comme eux. Le moment de prononcer le serment étant venu pour lui, il profita de la liberté qu'on laissait alors de l'expliquer; on le vit « ayant dans son regard et dans la pâleur de son mâle visage je ne sais quoi de triste et d'audacieux à la fois », se lever, il étendit la main vers le président et dit :

« La force ne détruit pas le droit. La légitimité du pouvoir est un droit plus précieux pour les peuples que pour les races royales; mais quand la force domine dans un État, les particuliers ne peuvent que se soumettre, et les gens de bien doivent encore à la société le tribut de leurs efforts pour éviter de plus grands maux. Dans cette seule pensée, je crois de mon devoir de rester uni aux hommes honorables en qui je reconnais des intentions salutaires à mon pays, et je me soumets à prêter le serment qui est exigé de nous. Je le jure. »

Le sens de l'acte qu'il accomplissait était désormais éclairci, sa ligne de conduite tracée, sa position fixée; son caractère, tel que nous le connaissons déjà, ne changera pas non plus. Le voilà au milieu d'une assemblée divisée sur tout le reste et presque unanime à repousser ses opinions; il compose en quelque sorte à lui seul tout son parti. Mais, sur son banc solitaire, il ne demeure « étranger à aucune des émotions et des aspirations de son pays... ; il partage les joies et les tristesses nationales..... Nature large, prompte, facile et sympathique, il conserve à travers toutes les vicissitudes politiques l'unité de sa vie et la fidélité à sa cause, sans jamais inspirer aux adversaires qu'il combat le plus vivement des colères et des haines qu'il ne ressent pas lui-même contre eux » ainsi le voit et le peint son plus constant et plus puissant antagoniste, son rival d'éloquence : Guizot[1]. Vienne une autre révolution! Qu'une fois de plus soit remise en question la destinée de la patrie, et il ne sera plus seul. Son attitude, son langage et sa gloire auront appris à la France en péril à ne plus se méfier des légitimistes; il aura rouvert à son parti l'entrée du Parlement. Il souhaitait davantage : il espérait rouvrir à son prince le chemin du trône. Cette fortune lui est refusée; elle est refusée à la France qui s'abrite sous un autre régime, et quand ce régime s'écroule à son tour à travers un effroyable désastre, Berryer n'est plus là : il est mort, sans avoir vu le jour qu'il n'avait jamais cessé d'attendre et de préparer. Un instant on peut croire que ce jour luira sur sa tombe. Sa mémoire inspire et protège les héritiers de ses doctrines. Ils reparaissent plus nombreux que lui-même ne les avait jamais vus dans l'Assemblée qui doit, au terme du siècle, décider du sort

[1] *Mémoires*, t. VI.

de la patrie. Que de fois alors nos regards se sont retournés vers lui!

Ayant reçu en ces jours de labeur et d'anxiété le mandat de représentant, obligé pour le remplir d'interrompre le récit qu'il venait d'entreprendre, M. de Lacombe nous dit, et nous croyons sans peine, qu'il ne cessait d'y penser. Tandis qu'il consacrait aux blessures de la patrie des soins aussi désintéressés qu'éclairés, il voyait de près les hommes, les partis, les affaires; il achevait de se disposer à son métier d'historien. Mais il avait alors, et nous tous, unis dans les mêmes désirs et les mêmes desseins, nous partagions avec lui une autre ambition, nous souhaitions donner à la vie de Berryer sa vraie conclusion : le rétablissement du régime auquel cette vie tout entière avait été dévouée. Si la Providence nous eût accordé cette faveur, c'est à Berryer, avant tout autre, que nous eussions rapporté le mérite de l'œuvre accomplie; c'est lui que nous en aurions proclamé le premier auteur.

Un tel avenir n'était pas réservé à la France; pas plus après qu'avant sa mort, Berryer n'a triomphé. Sa glorieuse carrière doit-elle donc être tenue pour inutile? Que, du moins, son exemple ne soit pas perdu! Qu'il apprenne aux hommes de parti à se dégager de l'esprit de parti et de son étroitesse, à se montrer d'autant plus tolérants qu'ils sont plus constants; aux vainqueurs à ne pas exclure les vaincus de la vie politique, aux vaincus à ne pas s'en exclure eux-mêmes en se renfermant dans leurs griefs et leurs rancunes; aux uns comme aux autres à ouvrir leurs rangs pour mieux servir leur cause; à ne poursuivre enfin le succès de cette cause qu'en cherchant avant tout la grandeur et la prospérité nationales, et si ce succès leur fait défaut, ils auront, en dépit de leurs mécomptes, contribué pour leur part au bien public.

C. de Meaux.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Un ministre poète. Les questions qui renaissent toujours : la question Herz; la question Turpin; la question Gallifet; la question Louis XVII. Les nouvelles fouilles de l'ancien cimetière de Sainte-Marguerite et M. Laguerre. La fête de Jeanne d'Arc. La fête des Fleurs. Le Grand Prix. Un nouveau projet pour ramener la foule au Palais-Royal. — Exposition posthume du peintre Caillebotte. La Société des miniaturistes et enlumineurs de France. Miniaturistes anciens et modernes. La *Mort du Christ* de M. Munkaczy. Le nouveau Breughel du Louvre. Un Turner de 200 000 francs. L'exposition de la galerie Sedelmeyer. Inauguration du monument de Barye. — La double élection académique du 31 mai : Paul Bourget. Albert Sorel. — Ouverture du Théâtre-Social. Les tournées dramatiques. Une tempête dans un verre d'eau. Coquelin à Munich. L'*Engrenage* au Cercle Volney et aux Nouveautés. Une représentation d'*Electra,* en grec. Le festival Gounod. Opéra : *Djelma,* de MM. Lomon et Ch. Lefebvre.

I

Ce dernier mois de printemps a été funeste aux ministères. Il les a renversés les uns sur les autres, en Hongrie, en Italie, en France, et, en même temps que la pousse des feuilles, nous avons eu la chute des portefeuilles. M. Casimir-Périer avait pris la place de M. Dupuy, qui avait pris la sienne; M. Dupuy vient de reprendre la place de M. Casimir-Périer, qui a repris la sienne. C'est un double chassé-croisé. La formation des ministères n'est point, en général, dans les attributions de cette chronique, et je ne me permettrai de signaler en celui-ci que l'entrée d'un nouveau venu, M. Georges Leygues, député du Lot-et-Garonne et poète : on voit bien que M. Dupuy est un lettré, un universitaire. Au moins a-t-on eu l'esprit de n'en pas faire un ministre du commerce ou de la marine. On l'a mis à l'instruction publique et aux beaux-arts : il y est à sa place.

En Angleterre, on ne s'étonnerait pas. Deux des grands rivaux qui se disputaient le pouvoir en ces derniers temps, Disraëli et

Bulwer, étaient deux illustres romanciers; et Gladstone, comme on sait, a traduit Homère. Mais, en France, la littérature d'imagination n'a point coutume d'être si bien traitée par la politique. On se méfie d'elle; on ne la prend pas au sérieux, et malgré l'exemple d'un certain Lamartine, précédé de l'exemple d'un certain Chateaubriand, le cas d'un poète concourant à la formation d'un cabinet reste des plus rares. Les débuts de M. Leygues dans la poésie remontent à une douzaine d'années. Il publia, en 1882, *le Coffret brisé*, un aimable petit volume plein de fraîcheur et de jeunesse, où se sentent l'amour de la nature et l'étude de l'antique; puis, l'année suivante, *la Lyre d'airain*, aujourd'hui épuisée, où il chante les revers et les malheurs de la patrie, avec plus de souplesse et d'émotion grave que de vigueur et d'âpreté. Il figure dans l'*Anthologie des poètes français au dix-neuvième siècle*, publiée par Lemerre, avec une courte notice où il est dit, entre autres choses : « Il y a dans ce législateur un chercheur heureux de mots rares et de phrases à la fois très expressives et très musicales. Si, par hasard, le tumulte oratoire manquait parfois à ses discours et à ses rapports parlementaires, la précision et l'élégance du style, la conscience littéraire, le feraient certainement remarquer. » Voilà le cas d'essayer sur l'extrême gauche radicale et socialiste la réalisation du mythe d'Orphée charmant les bêtes fauves. Jadis le poète Barthélemy, traduit en justice pour la publication du *Fils de l'homme*, présenta lui-même sa défense en vers, — ce qui, d'ailleurs, ne l'empêcha pas d'être condamné à trois mois de prison et 1000 francs d'amende; — et, tout récemment, M. François Fabié, professeur, écrivit aussi en vers le discours d'usage au concours général. Pourquoi M. Leygues ne suivrait-il pas cet exemple à la tribune? Je rêve du ministre développant son programme en alexandrins, et de M. Clovis Hugues lui répondant en strophes échevelées.

Nous avons vu renaître une foule de questions qui ressuscitent périodiquement. Ne parlons pas, s'il vous plaît, de la question Cornelius Herz, qui vient d'entrer dans une nouvelle phase, suivant l'expression consacrée, et qui n'en est pas encore à sa dernière. Et parlons peu des autres, de la question Gallifet, de la question Turpin, de la question Louis XVII. De temps à autre, les survivants de la Commune éprouvent le besoin de se ruer contre le général qui ne ménagea point leur parti en 1871. Tout récemment, à propos d'une interview sur le désarmement, attribuée à un commandant de corps d'armée et publiée dans le *Figaro*, l'occasion leur a paru propice pour essayer encore de prendre leur revanche. C'est M. Paschal Grousset, l'ancien délégué

aux relations extérieures, qui s'est fait leur porte-parole avec une ardeur, un aplomb, une opiniâtreté, une *furia* extraordinaires. Pendant plusieurs années après l'amnistie, M. Paschal Grousset avait senti le besoin de faire le mort, et de se masquer d'un pseudonyme en rentrant dans la presse. Que dis-je, *un?* Il en avait cinq ou six : Léopold Virey, le docteur Blasius, Tiburce Moray, surtout Philippe Daryl et André Laurie. Il écrivait des romans, des volumes pour la jeunesse, des articles pour le *Magasin d'éducation et de récréation*. Il étudiait la vie universitaire, les mœurs et les institutions anglaises. Il se faisait le promoteur des exercices corporels et de la Ligue athlétique, organisait des matchs de tennis, de *foot-ball*, voire de bicyclette. Il semblait avoir renoncé à la politique, et il collaborait avec assiduité au *Temps*, journal modéré. Symptômes trompeurs! Après avoir fait une rentrée bruyante avec la *Bouche de fer*, qui ne dura que l'espace d'un matin, malgré le pétard qu'il y avait tiré, il vient de se lancer en une charge à fond de train contre le général Gallifet, qui en a reçu et qui en a fait bien d'autres, et qui n'a même pas eu l'air de s'apercevoir de celle-ci.

Turpin tourne à l'énigme, comme Cornelius Herz, — soit dit, d'ailleurs, sans autre comparaison. On se croyait sûr au moins d'une chose : c'est qu'il avait inventé la mélinite. Eh bien, pas du tout : le ministre de la guerre lui a dénié cette découverte à la tribune de la Chambre et, quelques jours après, M. le substitut Brégeault, dans le procès intenté à la maison Armstrong par la Société de la Panclastite. Est-ce un traître? Est-ce un patriote? Avait-il vraiment résolu de vendre son invention nouvelle à l'Allemagne? était-il sur le point de le faire? A-t-il rompu de lui-même un marché en train de se conclure, comme l'affirment ses partisans, ou n'était-ce là qu'un gigantesque chantage, un moyen d'agiter l'opinion et de forcer la main au gouvernement? Ou bien encore n'est-il venu à résipiscence que dans l'impossibilité de faire autrement, et ne s'est-il retourné vers la France que parce que l'Allemagne et la Belgique se détournaient de lui? comme le prétendent ses adversaires. Son retour est-il aussi désintéressé qu'il voudrait le faire croire? A-t-il réellement inventé quelque chose et qu'a-t-il inventé? Les réponses varient depuis une mitrailleuse à jet continu jusqu'à un aérostat dirigeable. Il y a de la marge. En définitive, personne n'en sait absolument rien, et il faut attendre.

Tout ce qui ressort jusqu'à présent de cette histoire, qui a tourné un moment au plus terrifiant mélodrame, c'est que Turpin n'est point d'un caractère commode et qu'il n'est pas facile de s'entendre et de traiter avec lui; mais c'est aussi que les bureaux de la guerre

sont peu hospitaliers aux inventeurs civils et leur réservent généralement un accueil hérissé de défiance et de malveillance, comme s'ils s'appliquaient à les décourager. Certes, rien de plus naturel que de se blaser et se cuirasser en face de tant d'idées saugrenues, de tant de fous, de charlatans, de fripons, contre lesquels il importe de se tenir en garde. Pourtant, lorsqu'il s'agit de la défense nationale et des plus graves intérêts patriotiques, surtout lorsqu'on a affaire à un homme qui a fait ses preuves, il faut savoir affronter ces ennuis et passer par-dessus ces désagréments. La chance d'assurer à la France une arme de salut vaut bien qu'on coure le risque d'avoir affaire à un personnage difficile et déplaisant. L'émotion soulevée par cette affaire aura eu du moins l'avantage de permettre à l'opinion de se prononcer vivement dans ce sens, et d'amener une réorganisation qui paraît sérieuse, à en juger du moins par les noms de ses membres, de la commission des inventions.

La question Louis XVII renaît tous les quinze ou vingt ans. Vous savez comment elle vient de ressusciter encore. M. Laguerre, à qui la politique et même le barreau ont fait des loisirs, a voulu les utiliser au profit de ses chères études. Il tient pour Naundorff, comme son maître Jules Favre et, depuis que le général Boulanger est mort, il a résolu de se dévouer à cette cause nouvelle. Dans l'espoir d'y trouver un argument péremptoire en faveur de son client, il a donc sollicité l'autorisation d'exécuter des fouilles dans l'ancien cimetière Sainte-Marguerite, pour y rechercher le cercueil déjà exhumé en 1846 et dont les ossements furent considérés alors comme ceux du jeune roi martyr, décédé au Temple. Le préfet de police n'a pas cru devoir lui refuser ce petit service, grossissant ainsi d'un article très inattendu la liste des motifs d'exhumation reconnus par la loi. Quel que soit celui dont le cercueil de bois, environné d'un cercueil de plomb, à l'intérieur duquel se lit cette inscription gravée au couteau : *L. XVII*, a livré les restes mortels à un examen curieux et sans respect, dont on a étalé les os sur une table pour les manier en tous sens, les comparer, les mesurer, les étiqueter, je me demande s'il était bien séant d'autoriser M. Laguerre à violer ainsi le respect des tombeaux, pour le mettre à même de faire une conférence à la Bodinière et chez la duchesse de Pomar.

Après un examen de ces ossements, les médecins ont déclaré que leur dimension indique un adolescent de quatorze ans au moins. Vous voyez d'ici les conséquences qu'on en tire : si ce cercueil renferme bien les restes de l'enfant mort au Temple le 20 prairial an III (8 juin 1795), inhumé le 22 prairial dans la fosse commune, d'où il fut retiré secrètement l'une des nuits suivantes

par le fossoyeur pour être enterré dans une fosse particulière creusée par lui près de la porte latérale de l'église, en un endroit où l'on pourrait aisément le retrouver, c'est que cet enfant n'était pas Louis XVII, qui n'avait alors que dix ans et deux mois, et qu'il avait été substitué à celui-ci, pendant que le jeune prince, à la faveur de cette mort et de cet enterrement supposés, était enlevé et remis en mains sûres.

J'avoue que l'argument me laisse absolument froid. Supposons qu'il soit prouvé d'une façon mathématique 1° que le fossoyeur ne s'est point vanté; 2° qu'il ne s'est pas trompé en retirant le cercueil de la fosse commune; 3° que ce soit bien ce cercueil qu'on a retrouvé une première fois en 1846, quoiqu'il n'eût jamais été question jusqu'alors que d'un cercueil de bois et non de plomb; 4° enfin que celui qui vient d'être exhumé à une autre place soit le même que celui de 1846, — et l'on voit combien il peut y avoir déjà de chances d'erreur sur l'un ou l'autre de ces quatre points, au milieu des obscurités et des contradictions qui ont rendu si laborieuse l'enquête posthume commencée seulement plus de vingt années après la mort du Dauphin, — je demande ce qui pourrait prévaloir contre l'ensemble des preuves historiques, matérielles et morales qui ne laissent vraiment place à aucun doute sérieux sur la mort de Louis XVII au Temple. Mais admettons que tous ces points sont acquis. Ce que nient les médecins de 1894, ceux de 1846 l'affirmaient, et ceux-ci s'appelaient le docteur Milcent et le docteur Récamier. Leurs rapports sont formels, et ce ne sont nullement des actes de complaisance, mais des rapports très minutieux et très scientifiques, on peut s'en convaincre en lisant la brochure publiée par M. Chantelauze, en 1887. Cette disproportion des os des bras et des jambes qui semblent indiquer un enfant plus âgé, il ne faut pas croire qu'elle leur ait échappé; ils la soulignent, au contraire; mais, loin d'en être ébranlés, ils n'en sont que plus raffermis dans leurs conclusions. Dans sa lettre au curé de Sainte-Marguerite, le docteur Milcent fait remarquer la conformité de cette constatation avec celle d'Harmand (de la Meuse), conventionnel et commissaire du comité de Sûreté générale, lorsqu'il visita le jeune prince dans sa prison : « Ses jambes et ses cuisses, dit-il, étaient longues et menues; ses bras de même. » Harmand avait, de plus, constaté « une tumeur au poignet et au coude, et les mêmes grosseurs aux deux genoux, sous le jarret »; et sur le squelette trouvé en 1846, on releva en ces endroits des érosions occasionnées par des tumeurs. Je ne parle pas du crâne scié, conformément aux indications du procès-verbal d'autopsie, puisqu'on prétend justement que l'enfant mort et autopsié n'était pas Louis XVII. Mais il faudrait

admettre aussi que la substitution était déjà faite lors de la visite d'Harmand (de la Meuse).

Le rapport de Récamier, conçu naturellement en termes plus secs et plus exclusivement scientifiques, ne se livre pas aux mêmes rapprochements que la lettre de son confrère. Il dit simplement :

« Les os des membres semblent appartenir à un sujet plus avancé. Les humérus, et surtout les fémurs et les tibias, disproportionnés avec la tête... La tête et les os du tronc, les cheveux et les sutures des os du crâne, à un sujet moins avancé... Les côtes et les clavicules sont certainement d'un très jeune sujet. »

Or ces contrastes sont encore en rapport avec les constatations faites par Harmand et avec ce qu'on sait, d'autre part, de l'état physique du jeune prince, qui, avec des jambes et des bras très longs, dans les derniers jours de sa vie, avait le buste court et gardait la tête d'un enfant. Si l'on voulait expliquer de telles différences autrement que par un état maladif très caractérisé, il faudrait donc croire qu'on a réuni dans la même bière des fragments de deux corps : ceux d'un enfant de dix à douze ans, représenté par le crâne et les clavicules; ceux d'un enfant de quinze ou seize, représenté par les fémurs et les tibias.

Je ne prétends point, d'ailleurs, qu'il ne reste aucune obscurité dans ce chapitre posthume de l'histoire de Louis XVII. Ainsi ce crâne qui, d'après le rapport du docteur Récamier, ne saurait avoir plus de douze ans, en a quinze à seize, et même davantage, suivant quelques médecins très autorisés dont l'opinion est mentionnée dans la copie de ce rapport que M. Chantelauze, à défaut de l'original, a eue entre les mains. En outre, la mâchoire était plus vieille que le crâne, puisque, dit le même rapport, « on voit les dents de sagesse, dont l'une était prête à sortir ». Enfin, le docteur Milcent, après avoir cru fermement à l'identité du squelette en 1846, finit, il faut le reconnaître, par changer d'opinion et, — tout en persistant à croire que ce corps était bien celui de l'enfant dont le docteur Pelletan et ses confrères avaient fait l'autopsie au Temple le 9 juin 1795, et que le conventionnel Harmand avait visité, — par regarder comme impossible qu'il fût celui d'un enfant de dix ans et quelques mois. La question de la mort de Louis XVII au Temple, si elle reposait tout entière sur le squelette du cimetière Sainte-Marguerite, garderait donc plus d'une incertitude; mais, pour la résoudre, on n'a nul besoin de recourir à cette enquête funèbre d'identité qui, pour beaucoup de raisons, ne saurait aboutir à un résultat définitif et ne peut rien prouver du tout, sinon qu'on s'est trompé en croyant mettre la main sur le cercueil du petit roi, et que celui-ci est encore à trouver.

Quoi qu'il en soit des ossements du cimetière de Sainte-Marguerite, la mort de Louis XVII dans la prison du Temple en 1795 n'est pas moins certaine que celle de Jeanne d'Arc sur le bûcher de Rouen le 31 mai 1431, et tous les Louis XVII qu'on a vus pulluler sous l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe ne méritent pas plus de créance que les fausses Pucelles d'Orléans. Naundorff ou la dame des Armoises, cela se vaut. Allons-nous avoir enfin la fête nationale de Jeanne d'Arc, réclamée depuis si longtemps? On peut l'espérer, puisque le Sénat l'a votée, après un discours où M. Joseph Fabre a comparé l'héroïne à Hoche et à Danton. Je ne lui ferai pas compliment de ce dernier rapprochement : c'est une injure que Jeanne ne méritait pas. M. Fabre la respecte pourtant, il l'aime, il a souvent parlé et écrit pour elle avec une chaleur communicative, et le discours même où nous relevons cette phrase malheureuse et où nous en pourrions relever d'autres encore, a des parties d'une émotion sincère et éloquente. Il a cru peut-être devoir cette concession, afin de les désarmer et de les conquérir, aux radicaux libre-penseurs que le cléricalisme de la Pucelle d'Orléans effarouche. Cette phrase-là ne sera pas le meilleur souvenir de la croisade entreprise par M. Fabre en faveur de Jeanne d'Arc, et que l'appui, jusque-là incertain, du gouvernement, va mener sans doute à bonne fin.

Le mois de juin ramène chaque année deux fêtes dont, avec la meilleure volonté du monde, il n'y a pas grand'chose à dire. La fête des Fleurs, au bois de Boulogne, quoique d'institution relativement récente, est déjà passée à l'état de lieu commun. Chaque année, on annonce des innovations qui doivent lui donner un attrait particulier, et chaque année c'est absolument la même chose. Le compte rendu de l'an dernier pourrait resservir l'année suivante, sans que personne s'en aperçût. Tout au plus y aurait-il à modifier les indications relatives à la température, qui varie généralement de ciel nébuleux à pluie battante. Et de même rien ne serait plus facile que d'écrire d'avance, une fois pour toutes, la description de la journée du Grand Prix : l'aspect de l'hippodrome de Longchamp, des tribunes, de l'enceinte du pesage, l'entrée du Président, le défilé, le départ, le tournant de la cascade, les *pickpockets*, les *bookmakers*, les hourrahs de la foule, l'entrée au poteau, les ovations au cheval vainqueur, à son jockey, à son propriétaire, le retour des voitures, la soirée dans les restaurants à la mode et au Jardin de Paris, etc., etc., c'est toujours, toujours, toujours la même chose, et il n'y a, outre la question de la pluie ou du beau temps, qu'une seule chose à changer : le nom du triomphateur.

Cette année, les prévisions des augures ont été trompées une fois de plus. Le grand favori Matchbox, acheté par le baron Hirsch 375 000 francs, plus la moitié du prix qu'il ne pouvait manquer de remporter, — transporté d'Angleterre à Paris avec plus de soins et d'égards qu'une tête couronnée, débarqué au milieu des ovations de la foule et sous la haute protection de la police, a été battu d'une encolure par Dolma-Baghtché, au baron de Schickler. Quel krach parmi les parieurs! Puisse du moins les réconforter dans leur malheur la pensée consolante que c'est une écurie française qui triomphe!

Lorsque l'Hippodrome existait encore, c'était l'un des endroits où les sportsmen, les entraîneurs et les jockeys du Grand Prix allaient le plus volontiers finir leur journée. On parle de le rétablir dans le jardin du Palais-Royal. De temps à autre, nous apprenons par les journaux que les commerçants des arcades se sont réunis, afin d'aviser aux moyens de ramener la foule dans un endroit qui fut naguère le centre étincelant de Paris et qui, depuis un quart de siècle, tourne de plus en plus au désert. On aurait peine à compter toutes les attractions qui ont successivement disparu du Palais-Royal : restaurants, comme *Véfour* et les *Frères Provençaux;* cafés, comme *Foy*, *Lemblin*, *la Rotonde;* grandes librairies, comme Dentu; spectacles comme *le Sauvage*, comme *Séraphin* et que sais-je? Mais la décadence s'accélère et s'accentue de plus en plus. Chaque trimestre, une ou deux nouvelles boutiques se ferment et ne se rouvrent plus. Hier j'ai compté dans la galerie d'Orléans douze arcades vides. On avait imaginé d'y installer la petite Bourse du soir, expulsée du Crédit lyonnais : pendant une heure, les marchands jouissaient d'une cohue qui ne changeait absolument rien au reste de la journée et qui ne leur amenait pas un acheteur de plus, au contraire. On a essayé d'organiser des concerts; j'y suis entré une fois : nous étions huit. L'entreprise s'éteignit d'elle-même; elle ne pouvait réussir. A quoi bon payer pour pénétrer dans l'enceinte lorsqu'on entendait tout aussi bien du dehors et lorsqu'on avait dans le même jardin, à une heure plus commode, les auditions gratuites de la musique militaire? Sans compter que la toile tendue d'arbre en arbre était quelque chose de fort laid et gênait la circulation. On a essayé aussi de l'éclairage à la lumière électrique : il fallait être bien à court de moyens et un peu innocent pour se figurer que quelques lampes à incandescence attireraient les curieux et qu'ils feraient chaque soir le voyage du Palais-Royal pour y aller admirer ce qu'ils pouvaient voir à profusion sur tous les boulevards et dans tous les grands magasins.

Alors on a parlé d'un lycée. Et enfin on s'est arrêté au projet d'un Hippodrome à établir sur l'emplacement du bassin et de ses alentours, dans le style architectural du palais, et qui contiendrait 7000 places. Le syndicat des négociants et des propriétaires a nommé une commission pour étudier le projet et faire des démarches auprès des pouvoirs publics. Je m'intéresse beaucoup au sort des bijoutiers et des restaurants du Palais-Royal, mais j'espère que leur projet ne sera pas accepté. Figurez-vous l'effet désastreux que produirait cette masse énorme au milieu du petit jardin : elle intercepterait la vue; elle étoufferait et écraserait les arcades. A moins de faire ce bâtiment aux trois quarts souterrain, comme le fameux cirque construit en 1788, brûlé dix ans après, qui servit tour à tour, quelquefois en même temps, de salle de théâtre, de concert, de danse, de maison de jeu, de club, d'Athénée, d'exposition, de manège, où parlait l'abbé Fauchet, où l'on jouait la pantomime, où l'on donnait des représentations équestres et des bals par souscriptions, dont la toiture était métamorphosée en parterre mêlé de jets d'eau et de bassins, qui servait de promenade le soir : salle pour tout faire, salle dont on ne savait que faire et qui, malgré sa magnificence digne des *Mille et une nuits*, resta toujours à demi déserte, quoique le Palais-Royal fût alors à la fois le centre de Paris et le forum bruyant de la Révolution.

II

On a organisé dans la galerie Durand-Ruel une exposition posthume du peintre Caillebotte, mort en novembre ou décembre dernier. Caillebotte n'était pas encore arrivé à la gloire : il n'a sa notice ni dans Vapereau ni dans Larousse; mais il avait son petit cercle d'admirateurs et il était renommé parmi les impressionnistes. Les cent vingt-deux toiles signées de son nom qu'on a réunies portent la trace de plusieurs manières. Un certain nombre appartiennent à l'impressionnisme pur, et il en est même qui semblent peintes dans l'unique but d'exaspérer le bourgeois. D'autres, au contraire, sont tout à fait correctes et sages. Et ce qu'il y a de déconcertant, c'est que ces dernières sont loin d'appartenir toujours à son âge mûr et les premières à sa jeunesse. Il est deux ou trois thèmes auxquels il revient avec prédilection : par exemple, les scènes de canotage, qui comptent parmi ses plus agaçantes, et les hommes ou les femmes à la fenêtre, prétexte à des effets de perspective qui ne sont généralement pas heureux, car la perspective n'était pas son fort, ou à des effets de contre-jour rendus avec

délicatesse et subtilité. Notons encore parmi ses meilleurs tableaux, qui n'abordent jamais un sujet historique ou religieux, ses deux *Raboteurs de parquet*, son *Jeune homme au piano*, ses *Joueurs de bézigue*, collection de portraits évidemment, le *Pont de l'Europe*, une *Rue de Paris* par un temps de pluie, grande toile qui compte au nombre de ses plus importantes et de ses plus étudiées; des natures mortes, où ce peintre, qui ne visa jamais à être un penseur, se trouvait dans son élément, et un certain nombre de portraits, dont l'un est daté de 1894, quoiqu'il soit mort en 1893 : voilà ce qu'on peut appeler une toile vraiment posthume.

Quand on voit, surtout dans les études de plein air, ce que pouvait faire M. Caillebotte, il est difficile de ne point considérer comme des mystifications les pochades sommaires, heurtées et brutales qui ont valu à son nom une réputation si équivoque. Mais c'est lui-même, plus encore que le public, qui a été victime de ces mystifications. Que lui a-t-il manqué pour devenir un vrai peintre, laissant derrière lui une trace et un souvenir? De prendre son art plus constamment au sérieux, de ne point se faire le captif d'une petite coterie, peut être aussi d'être moins riche et de travailler avec plus de suite, en professionnel, non en amateur.

Une nouvelle société artistique vient de s'ajouter à toutes celles qui existaient déjà, — aux pastellistes, aux aquarellistes, etc. : la *Société des miniaturistes et enlumineurs de France*, dont la première exposition s'est ouverte le 14 juin dans la galerie Georges-Petit. J'en suis charmé pour ma part : l'enluminure, depuis ces dernières années, est en pleine renaissance, et la miniature proprement dite est un art charmant, exquis, qu'on laissait tomber en quenouille et qu'on avait le tort de croire irrémédiablement condamné à la mollesse et à la fadeur, tandis que sa grâce et sa délicatesse peuvent parfaitement, au contraire, s'accorder avec la vigueur, comme l'on montré beaucoup des anciens maîtres du genre et quelques-uns de ceux qui le cultivent aujourd'hui. Si j'en juge par l'affluence qui se pressait au *vernissage*, cette exposition d'un art essentiellement mondain est en passe de conquérir la faveur du public.

On a complété les enluminures et les miniatures par des gouaches, et à la partie moderne on a adjoint dans chaque branche une partie rétrospective. Parmi les anciennes gouaches, signalons particulièrement celles de Van Blarenberghe, qui sont d'une grande finesse, surtout les trois qui figuraient dans le cabinet du marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour, et qui représentent des vues animées du château de Versailles, du château de Meudon et du château de Ménar; celle de la prise d'Arnheim par Turenne, exé-

cutée sous les ordres de Mme de Montespan, pour orner la chambre de Louis XIV, à Trianon; une gouache sur vélin du dix-septième siècle, représentant la décapitation de sainte Constance, au moyen d'une guillotine. Elle est à genoux, la tête couchée entre les deux montants, et un magnifique bourreau vêtu de rouge, coiffé d'un turban, les bras nus, plus beau que M. Deibler, tire la corde qui va faire choir le couteau. C'est un document à joindre aux vieilles gravures allemandes et à la gravure italienne du seizième siècle, où l'on voit déjà, longtemps avant le docteur Louis et le docteur Guillotin, des instruments de supplice du même genre. Comme documents encore, ce qui ne les empêche pas d'avoir également une valeur artistique, nous citerons quelques autres pièces, telles qu'un frontispice de Hutin pour l'affiche des fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage du Dauphin, en 1745, et le portrait, par Carmontelle, de l'enfant qui devait être Louis XVII, sous l'uniforme d'un petit garde civique appuyé sur son fusil, coiffé d'un tricorne à plumet tricolore, avec la cocarde nationale, et décoré du cordon rouge.

La division des anciens manuscrits présente des bibles, des missels, des livres d'heures, des évangéliaires, un rituel juif, des histoires profanes, des traités divers, enrichis de belles enluminures, du treizième au dix-huitième siècle. On y trouve jusqu'à un manuscrit arménien, un persan et un recueil de miniatures indiennes, où les couleurs sont rehaussées d'or et d'argent. De toutes les vieilles miniatures sur vélin, les plus précieuses, sans contredit, sont les soixante-quatre dont se compose le retable de l'école de Bourges, des premières années du seizième siècle, représentant la vie de Jésus-Christ en une suite de petites compositions nourries, d'une exécution très précise, d'une conservation parfaite. La section des éventails présente bien des richesses aussi. La plupart datent des règnes de Louis XV et de Louis XVI; leurs feuilles sont décorées de *fêtes galantes*, de compositions mythologiques, de sujets pastoraux, et quelques-unes sont signées de Leprince ou Debucourt. On regardera comme une curiosité les six éventails où figure la récente invention de Montgolfier. Dans la fièvre d'enthousiasme qui salua la venue au jour de cet enfant dont on espérait de si grandes choses lorsqu'il serait arrivé à l'âge mûr, après les premières ascensions de Charles, de Pilâtre, des frères Robert, de Blanchard, tout fut au ballon. On vit paraître dans les restaurants le filet à la Montgolfier, gonflé et soufflé comme un aérostat. Les ébénistes, les bronziers, les marchands de meubles fabriquèrent des miroirs, des chaises, des candélabres, des lustres en forme de ballons. Les modistes inventèrent la

coiffure au globe volant, le chapeau au globe en l'air, le bonnet envolé. On peignit des aérostats partout : sur les vases, les assiettes, les tasses, les bonbonnières, les saladiers. Vous pouvez voir au musée Carnavalet une abondante série de faïences aérostatiques, pour faire pendant aux faïences révolutionnaires. On en mit sur les robes, on en mit sur les éventails.

Quant aux miniatures sur ivoire, malgré quelques lacunes, les organisateurs en ont formé une riche collection, qui offre un double intérêt historique et artistique. Les noms de Dumont, de Hall, d'Augustin, de Saint, de Mme de Mirbel, de Lavreince garantissent la valeur de ces peintures, la plupart sur plaques isolées, mais beaucoup aussi sur couvercles de boîtes. de tabatières et de bonbonnières, comme toutes celles qui composent la ravissante vitrine de M. F. Doistau. A ces miniaturistes professionnels se mêlent quelques peintres qui ont fait leur renommée dans un autre genre : Fragonard, avec ses *Jeux d'enfant* (vernis Martin); la Rosalba, dont on connaît surtout les délicieux pastels; Boilly, auquel est attribuée l'*Heureuse famille*, composition sentimentale à la manière de Greuze. Nous ne connaissions pas Rochard; il a dans cette exposition une dizaine de miniatures, du plus haut intérêt, qui le mettent au premier rang. Le nom est français, la peinture est anglaise, et les personnages représentés, — Mme Vestris, du théâtre de Drury-Lane, miss Ellis, du King's Theatre, le général Uxbridge, lady Macdonald, le duc de Devonshire, — sont également britanniques. Rochard est évidemment un peintre français transplanté sur les bords de la Tamise. Sa facture, d'ailleurs très ferme, est pleine de saveur et de distinction.

A peine ai-je effleuré la partie rétrospective, et pourtant, en abordant enfin la partie moderne, je m'aperçois que les morts ont empiété sur la place des vivants. Il faut maintenant courir plus vite encore. Nous ne pouvons que jeter un coup d'œil sur les illustrations de Giacomelli, de Fr. Régamey, de Bourgain, de Draner, de Toudouze et de vingt autres, sans nous y arrêter. M. Edmond Lemaire, M. Foucher et ses élèves, M. Itasse et Mlle H. de Saint-Guilhem, composent des motifs d'encadrement pour missels et canons d'autel, des enluminures, des rubriques, des lettres décoratives en style roman ou byzantin, du quatorzième ou du quinzième siècle. Les uns ne sont que de très habiles copistes, qui se bornent à arranger, à grouper les motifs qu'ils empruntent aux manuscrits, aux livres d'heures du temps passé; les autres s'en inspirent seulement et, dans le pastiche, font jusqu'à un certain point œuvre originale. Le dyptique de l'Annonciation, de M. Foucher, et surtout la peinture sur vélin, rehaussée d'or et de pierres

précieuses, — rubis, perles fines, grenats, turquoises, — où il a représenté la *Mère de Dieu*, sont des pages éblouissantes comme des œuvres d'orfèvrerie.

Le public s'amasse avec une curiosité particulière devant la série des gouaches où M. Frédéric Regamey continue à se faire l'historiographe pittoresque de l'escrime, avec une souplesse de facture, une adresse de main, une vérité et une justesse de gestes qui expliquent son succès. Son *Escrime française au dix-neuvième siècle* forme tout un tableau, joignant l'intérêt documentaire à l'intérêt artistique et où le peintre a su grouper et faire vivre un nombre considérable de portraits, reliés par une action commune. Une autre de ses compositions, l'assaut à la dague et à l'épée entre le duc de Guise et le maître d'armes italien Pompée, dans la cour du Louvre, par devant Catherine de Médicis et le petit roi Charles IX, est une véritable restitution historique. Les portraits et les études sur ivoire abondent : beaucoup sont faits au pointillé, dans une manière molle et timide, avec ces carnations en pelure d'oignon et cette absence de modelé, écueils ordinaires du genre. Mais il n'est que juste d'excepter formellement de cette condamnation les onze miniatures charmantes et dont la finesse n'exclut pas la fermeté, qui composent le premier cadre de Mme Gabrielle Debillemont (ou du moins dix sur onze) : *la Nuit*, les *Deux études*, les *Bébés endormis*, la *Bretonne;* puis les divers cadres de Mlle Puisoye, notamment son portrait de Mlle P., qui est excellent, et deux portraits d'hommes, celui de M. Dieulafoy et celui de M. l'abbé Valadier, aumônier de la Grande-Roquette, d'une énergie, d'un relief doublement remarquables sous la main d'une femme et sous le pinceau d'une miniaturiste. Ce sont les femmes qui, comme on dit dans la belle langue du cyclisme, détiennent le record de la vigueur : témoins encore Mme Camille Isbert, Mlle Marie Guérin, Mme Louise Gallet, Mme Isabelle Hervé, qui joignent généralement la fermeté à l'élégance. Quant aux hommes, je ne vois à signaler que M. Lacombe de Presle, qui a de la grâce et du *flou* (passez-moi ce terme démodé); M. Paillet, dont l'éventail est charmant, et M. Horace de Callias, surtout pour sa jolie *Baigneuse* et sa fine *Plage de Saint-Malo*.

M. Munkaczy a exposé pendant quelques jours, rue de la Boëtie, dans la salle du grand bazar de la charité, au profit d'une œuvre de bienfaisance, son dernier tableau : *la Mort du Christ*, qui doit figurer dans la chapelle mortuaire du comte Andrassy, à Pesth. On connaît ses deux grandes toiles : *le Christ devant Pilate* et *le Crucifiement*, qui serait mieux intitulé *le Retour du crucifiement*. Celle-ci se place entre les deux et complète la série. Elle est d'une

composition aussi simple que les autres sont compliquées. L'éminent artiste hongrois a compris que ce drame divin était assez grand par lui-même pour ne réclamer aucune mise en scène théâtrale et que l'étalage des accessoires ou des épisodes ne pourrait que le rapetisser. Peut-être même a-t-il poussé un peu loin cette conception très juste en soi. Non seulement, en effet, il a éliminé les croix des deux larrons, afin de concentrer l'intérêt et de le rendre plus intense en ne l'éparpillant pas, mais il a, sinon complètement éteint, du moins fort atténué le cataclysme qui se produisit dans la nature à la mort du Christ, et je crois que c'est un tort, car ces convulsions du ciel et de la terre forment, d'après les récits de l'Evangile, le cadre traditionnel, indispensable, de la grande scène du Golgotha, et, loin de disperser l'émotion, n'auraient pu que l'accroître. Mais M. Munkaczy n'a voulu demander l'effet à aucun moyen extérieur; il ne le doit qu'aux attitudes et aux expressions de la Vierge, de saint Jean, de la Madeleine et des saintes femmes qu'il a groupées au pied de la croix, avec un art d'une sobriété forte et pénétrante, avec une noblesse et une sévérité de goût qui touchent à la grandeur.

Le musée du Louvre a récemment acquis un tableau de Breughel, exposé sur un chevalet, au bout de la grande galerie. Quel Breughel? Il y en a beaucoup. Je n'en compte pas moins de quatorze dans le *Dictionnaire des peintres*, de Siret. Une indication plus précise, ne fût-ce que l'initiale du prénom, ne serait pas de trop sur le cadre. Il s'agit de Pierre Breughel le Vieux, qu'on appelle aussi quelquefois *le Drôle*, ou Breughel *des paysans*, — la souche de la dynastie. Le tableau, intitulé *la Parabole des aveugles*, met en scène le mot de l'Evangile : *Si cœcus cœcum ducat, nonne ambo in foveam cadunt?* Seulement, au lieu de n'être que deux, ils sont cinq ou six, se tenant par leurs bâtons et qui vont tous dégringoler dans la fosse à la suite du premier. Ce tableau, empreint d'un réalisme qui n'a pourtant rien de lourd ni de bas, est d'une grande allure dans la simplicité de sa composition; il a été acheté à la vente posthume du peintre Leys, à Bruxelles, et le musée de cette ville l'a disputé au Louvre. C'est la réplique, avec quelques légères modifications, de la toile célèbre qui fait un des ornements du musée de Naples et qui a été, je crois, plusieurs fois gravée. De bons juges, il faut bien le dire, ne consentent à y voir qu'une copie — remarquable, sans doute, et très intéressante, mais dont l'exécution, beaucoup moins délicate et fine que celle du chef-d'œuvre de Naples, ne leur semble pas déceler la main de Breughel lui-même.

On sait combien notre musée du Louvre est pauvre en peintures

de l'école anglaise. En particulier, il ne possède pas un seul Turner. Or, l'un des tableaux les plus connus de l'illustre paysagiste britannique est en dépôt, depuis plus d'un an, chez Sedelmeyer, attendant acquéreur et ne le trouvant pas, à cause de l'élévation du prix. On n'en demande pas moins, en effet, de 200 000 francs. Il avait été vendu 138 000, il y a seize ans, après la mort du docteur Munro, ami et exécuteur testamentaire de l'artiste, qui l'avait peint pour lui en 1838. Comme le prix des Turner hausse toujours, il paraît que les 138 000 francs de 1878 en représentent bien 200 000 aujourd'hui. Mais le Louvre n'a pas un budget assez riche pour se permettre des folies pareilles, et cette caisse des musées, dont on parle tant, n'est encore qu'à l'état de projet. Il s'est donc formé un groupe d'amateurs dans la pensée généreuse de l'acheter pour l'offrir à notre grand musée national. Afin de provoquer des souscriptions, ils ont organisé, rue La Rochefoucauld, une exposition de la toile de Turner, entourée d'une cinquantaine d'autres tableaux anglais : paysages de Constable, tableaux de genre de Wilkie et Bonington, portraits de Reynolds, Gainsborough, Hoppner, Romney, sir Th. Lawrence; autres tableaux de Turner lui-même, où sont représentés ses diverses manières, même celle où il cherche à peindre l'invisible et où toutes les nuances se brouillent en une confusion indistincte et comme en une inconsistante vapeur de chaos. L'occasion est unique pour les curieux de faire sérieusement connaissance, dans un nombre respectable de ses plus beaux exemplaires, avec une école trop peu connue. La première liste des donateurs est affichée à l'entrée de la salle; avant l'ouverture, elle atteignait le chiffre de 63 500 francs, sur lesquels le musée du Louvre et un anonyme, en qui nous croyons reconnaître l'un de ceux dont la galerie a le plus contribué à l'éclat de cette exposition, sont inscrits chacun pour 25 000 francs. Le produit des entrées sera versé à la souscription. Si le chiffre de 200 000 francs n'est pas atteint, les souscripteurs seront remboursés, et la recette produite par les visiteurs sera affectée à une œuvre de bienfaisance.

Sans nous arrêter aux maîtres qui forment comme une garde d'honneur autour du grand paysagiste et qui demanderaient tout un article à eux seuls, allons droit à la toile dont l'éclat attire tous les regards. Turner s'est toujours complu à peindre Venise. Parmi les six autres tableaux de lui, qui figurent dans la galerie Sedelmeyer, il y a deux *Vues de Venise*, d'un éclat incomparable et dont l'une surtout est baignée d'une lumière pareille à de l'or en fusion. *Ancienne Italie* est encore Venise, mais une Venise idéale, mêlée de réalité et de fantaisie, où, sur les bords du

Grand Canal, il a entassé, étagé, superposé jusqu'aux cieux, comme dans ces architectures fantastiques de Piranèse, des centaines de monuments empruntés à tous les pays et à toutes les époques. On les entrevoit comme en rêve, dans cette vapeur chaude et dorée dont il a pris le secret à Claude Lorrain, en le dépassant. Aux premiers plans, se détachent un grand nombre de petits personnages revêtus de costumes pittoresques ou somptueux, des barques, des amoncellements d'armes et de bijoux. Le soleil levant, dont les rayons inondent la scène, fait étinceler ces premiers plans ainsi qu'une vaste orfèvrerie et imprime au reste du tableau le cachet d'une vision surnaturelle. Turner a donné là, mais sans tomber dans les extravagances où l'emporta, dans les dernières années de sa vie, une imagination bizarre et sans frein, libre carrière à toutes les hardiesses de son génie inventif et théâtral.

Mais 200 000 francs, c'est vraiment une grosse somme!

On voit que Paris a de quoi remplacer les deux Salons du Champ de Mars et des Champs-Elysées. Je n'ai point eu à en parler dans cette causerie, mais au moment où va fermer celui-ci, j'ai simplement à constater le résultat du vote pour les médailles d'honneur. Elles sont décernées, comme on ne l'ignore pas, par le suffrage universel des artistes récompensés. Cette année, ils n'ont pu se mettre d'accord ni pour la peinture, ni pour la sculpture. On trouvera peut-être qu'il n'y a là rien de très étonnant, et que les concurrents ne sont pas les plus naturellement indiqués pour désigner leur vainqueur. Cependant, quelles que puissent être les rivalités, les jalousies et les vanités en jeu, toute œuvre vraiment supérieure s'impose et elle emporte tous les obstacles dans l'entraînement qu'elle crée. Cette œuvre-là ne s'est point rencontrée au Salon de 1894, et le jury de peinture n'a même pas trouvé matière à décerner de premières médailles.

Le monument du sculpteur Barye, qui attendait depuis assez longtemps déjà, à la pointe de l'île Saint-Louis, sur le terre-plein qui sépare les deux parties du pont Sully, a été solennellement inauguré le 18 juin. Au lieu de suivre les errements ordinaires, on a pensé qu'on rendrait mieux hommage à l'artiste en remplaçant la statue par un simple médaillon autour duquel on grouperait quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Sur un haut piédestal de granit se détache le bronze de *Thésée combattant le Centaure*, dont on a doublé les proportions et qui pourtant paraît un peu petit à cette hauteur; devant le monument, le *Lion écrasant un serpent*, dont l'original décore la terrasse des Tuileries, également en bronze; à droite et à gauche, sur deux socles beaucoup plus bas, deux groupes allégoriques de marbre : *l'Ordre punissant les pervers* et *la Force*

défendant le travail, d'après deux œuvres moins connues, exécutées pour le couronnement d'un des pavillons du Louvre, où ils sont à peine visibles. Le médaillon de Barye, par Marqueste, est incrusté dans le piédestal. Le tout, exécuté sous la surveillance de M. Frémiet, forme un ensemble d'un bel aspect, harmonieux et imposant. L'inscription porte que ce monument a été élevé à Barye par ses admirateurs de France et d'Amérique. Il est venu d'Amérique, en effet, une souscription de 50 000 francs, bien supérieure au total des souscriptions françaises, dont le ministère des beaux-arts, les Conseils de la ville de Paris et du département de la Seine ont fourni la plus large part.

Dans le discours où il a rendu à Barye un si noble et si éloquent hommage, M. Guillaume, directeur de l'Académie de France à Rome, a expliqué pourquoi on s'était arrêté à cette forme particulière de monument et quelle était la raison de l'emplacement choisi. Plutôt que de se borner à reproduire les traits de l'artiste, il a semblé préférable au comité de s'en remettre à ses œuvres principales pour lui rendre un éclatant témoignage. Et quel endroit pouvait être mieux choisi? « D'ici, nous apercevons la montagne Sainte-Geneviève, où il a lutté pendant tant d'années contre la misère et le dédain. Plus près de nous, le Muséum d'histoire naturelle, où il a étudié et professé de longues années. Et puis à quelques pas, le quai des Célestins, où s'est achevée sa vie. » En proclamant que la qualité maîtresse de Barye, avec l'ordre, la probité, la conscience, c'est la force, il en dégage une leçon dont la jeune école devrait faire son profit : « Dans un moment où tant d'esprits s'énervent, où nous sommes travaillés d'aspirations indécises, où l'on se dit volontiers décadent par une sorte de dilettantisme dépravé, où encore, pour être mieux dans les conditions d'une fin de siècle, on se plaît, dans les arts, à l'effacement et à l'incertitude, il est bon d'exalter l'énergie dans un artiste incontesté. » M. Guillaume, par la nature de son talent et de ses travaux, n'est pas suspect en traçant un si complet éloge de cet animalier, qui a prouvé d'ailleurs, ne fût-ce que par les deux groupes en marbre adjoints à son monument, qu'il n'était pas seulement un admirable *faiseur de chiens*, comme l'appelait avec dédain l'auteur de l'*Apothéose d'Homère*, champion intraitable de la hiérarchie des genres, mais qu'il pouvait au besoin devenir un faiseur d'hommes et de demi-dieux.

III

Le 31 mai, l'Académie française a procédé à l'élection de deux membres, en remplacement de M. Taine et de M. Max. Du Camp.

MM. Albert Sorel et Émile Montégut se présentaient pour le premier fauteuil; MM. Émile Deschanel et Paul Bourget, pour le second. Il faut y joindre, bien entendu, M. Émile Zola, candidat perpétuel, qui, cette fois, par exception, n'a pas recueilli une seule voix, pas même celle de M. Coppée, qu'on croyait indéfectible. Il ne s'était point retiré devant M. Bourget, parce que ses principes le lui interdisaient, mais il ne restait en ligne que pour la forme et par attitude. Les candidats ont été élus tous deux au second tour, et par 19 voix sur 33 votants. M. Ém. Montégut a conservé son noyau compact de 13 fidèles aux deux tours, et M. Sorel, qui avait eu 16 voix du premier coup, n'est arrivé aux 19 que par la réunion de trois bulletins blancs, qui voulaient voir, avant de prendre parti, en quel sens se dessinerait le succès. M. Paul Bourget avait été dépassé d'une voix, au premier tour, par M. Deschanel, dont le cœur a dû battre d'une douce émotion. Mais, au second tour, deux partisans de ce dernier l'ont abandonné pour se transporter dans le camp de M. Bourget. Bizarre et cruelle désertion qu'on a peine à comprendre, car, enfin, s'ils avaient voté pour lui au premier tour, c'est probablement qu'ils le préféraient à son concurrent, et puisque celui-ci avait eu la majorité relative, on ne voit pas quelle raison a pu les décider à cette conversion, à moins que ce ne fût le remords ou la peur de faire triompher un candidat à qui ils voulaient bien donner une preuve de bonne volonté et d'amitié, mais qu'ils ne tenaient pas du tout à faire entrer à l'Académie.

Mystères des scrutins et des combinaisons académiques!

Le contraste est beaucoup moins grand qu'on ne serait d'abord tenté de le croire entre M. Paul Bourget et le philosophe auquel il succède, M. Taine; ou plutôt ce contraste laisse subsister une harmonie visible. Lui aussi, M. Paul Bourget, est un philosophe à sa manière. Il a certainement beaucoup lu l'auteur des *Notes de Paris* et de la *Philosophie de l'art*. Il lui a consacré une de ses plus pénétrantes études dans les *Essais de psychologie contemporaine*, et ce qu'il en dit dans les premières pages de son étude peut, en changeant un mot, s'appliquer littéralement à lui-même : « Essais de critique, travaux d'histoire, livres de fantaisie, tout a servi une passion dominatrice : la philosophie. M. Taine n'a jamais été, ne sera jamais qu'un philosophe. Rarement l'unité d'une œuvre fut plus forte et la spécialité d'une nature plus accusée. » Il en est ainsi de M. Paul Bourget. La diversité de son œuvre déjà considérable, qui comprend des poésies, de la critique, des voyages, des romans, ne cache même pas, mais dégage très nettement, au contraire, l'unité de son esprit. Ce ne sont que les faces multiples d'un

talent qui, dans la variété de ses manifestations, reste toujours le même. En ses derniers romans surtout, *le Disciple*, *Terre promise*, *Cosmopolis*, qui sont à la fois ses plus élevés d'inspiration et ses plus caractéristiques, M. Paul Bourget s'est affirmé le maître de l'école psychologique, et ses facultés de romancier s'effacent presque devant les facultés supérieures de l'analyste moral, qui recherche avant tout les causes et les mobiles des actions, décompose les pensées dans leurs moindres nuances, démonte pièce à pièce les ressorts les plus imperceptibles du mécanisme mental et se montre expert comme pas un dans la chimie des âmes, pour employer une de ses expressions. Certes, il sait trouver et combiner des péripéties, et il y a dans ses romans des drames intéressants par eux-mêmes, mais ces péripéties ne sont jamais pour lui le but, elles ne sont que le moyen; à l'inverse d'un romancier d'action, il les étudie moins dans les faits que dans le cœur de ses personnages; il ne craindra même pas d'en affaiblir l'effet matériel, l'effet de saisissement et d'émotion, non seulement par une sorte de commentaire perpétuel où l'auteur intervient de sa personne, mais en les faisant prévoir, en les annonçant d'avance, au lieu d'en ménager la surprise au lecteur, — ce qui serait une maladresse si le récit proprement dit n'était un élément tout à fait secondaire du genre d'intérêt qu'il recherche.

On sent bien des influences diverses dans son œuvre : par exemple, dans le *Disciple*, celle de Balzac, très visible au début, pour l'exposition, le portrait de Sixte, le tableau de ses habitudes, et celle de Laclos, dont il a fait un éloge assez inattendu en ses *Sensations d'Italie*, au moment sans doute où il venait de le relire, et qui se trahit dans le plan profond et pervers de séduction féminine ourdi par Greslou, ce Valmont transplanté dans un milieu social et intellectuel tout différent. Mais sa personnalité domine ces influences, les absorbe en une manière qui lui est propre. Et de même il part souvent d'un fait-divers, d'un procès à sensation qui lui fournit sa donnée première : le *Disciple* s'est inspiré de l'affaire Chambige, comme *André Cornélis* est bâti sur l'affaire Peltzer; mais ce ne sont là pour lui que des points de départ, des canevas sur lesquels il brode ses variations de psychologue à l'affût des problèmes intimes. Tout drame, fût-ce un drame vulgaire et grossier d'apparence, l'intéresse, non pour le fait, mais pour ses causes; là ou le romancier d'action s'arrêtera au choc des événements, il étudie, en les suivant à la piste, et en les observant à la loupe, tous les états d'âme dont ils sont l'expression, les perversions cérébrales, les maladies du cœur ou de l'intelligence qui les ont produits; il remonte à la question des responsabilités; au récit

des faits et au développement des caractères il joint, dans une étroite et intime union, un livre de philosophie et un livre de morale. Mais je n'oublie pas que je n'ai plus à faire ici une étude déjà très bien faite par l'un de nos collaborateurs. Je me borne à ces indications rapides en guise de post-scriptum à son article.

M. Albert Sorel, né en 1842, a dix ans de plus que M. Paul Bourget, et n'en sera pas moins encore un des jeunes membres de l'Académie française. Il faisait déjà partie de l'Académie des sciences morales et politiques, où il a succédé, en 1889, à M. Fustel de Coulanges. Il est actuellement secrétaire général de la présidence du Sénat, président de la Société historique et professeur d'histoire diplomatique à l'Ecole libre des sciences politiques. Cet homme grave a débuté par deux romans dont les titres mêmes sont oubliés, mais, après ces péchés de jeunesse, il s'est voué exclusivement à l'histoire, dans le sens le plus étendu du mot, en y rattachant la critique et la biographie littéraires. L'un de ses romans, *la Grande falaise*, reposait sur un fond historique, et mettait déjà en présence les royalistes et les républicains. Son premier ouvrage important, celui qui a fondé sa réputation, fut *l'Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, publiée en 1875; il avait été à la source comme attaché à la délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux; aussi le livre est-il parfaitement informé, et, ce qui vaut mieux encore, il est d'un homme qui ne se borne pas à connaître les faits et les documents, qui les a médités et pénétrés, qui les expose clairement, dans un récit d'une belle ordonnance, avec autant d'impartialité que de patriotisme, en les rattachant à des causes générales, en les éclairant par des rapprochements et des considérations où il dégage la leçon de nos désastres. Laissons de côté les deux livres sur *Montesquieu* et *M*[me] *de Staël*, qu'il a publiés dans la collection des Grands écrivains français, et où son talent brillant et fin, armé du plus solide savoir, peut se déployer à l'aise dans le cadre heureux d'une biographie critique, mêlée à la littérature et à l'histoire; puis ses recueils d'articles, *les Essais d'histoire et de critique*, et sa dernière publication, toute récente, *les Lectures historiques*, dont l'intérêt dépasse de beaucoup ce que semble annoncer le titre, — pour en arriver tout de suite à son œuvre capitale, à celle qui l'a certainement conduit à l'Académie : *l'Europe et la Révolution française*, dont quatre volumes ont paru et qui, bien qu'inachevée, a obtenu deux ans de suite le grand prix Gobert. L'ouvrage aura six volumes et doit s'étendre jusqu'aux traités de 1815; mais chaque volume porte un titre spécial, et le premier surtout, — *les Mœurs et les traditions politiques*, qui date de 1885, — forme comme un ouvrage complet par

lui-même, comme une introduction magistrale à l'histoire de la Révolution, que l'Académie pouvait couronner sans attendre la suite. Il en expose la genèse; il s'attache à démontrer qu'elle ne fut point un accident, une explosion soudaine et impossible à prévoir, qu'elle avait ses germes dans le passé, et qu'elle fut la conséquence logique (ce qui ne veut pas dire inévitable) d'un ensemble de faits et même de tout un système politique régnant dans l'Europe entière et spécialement en France. La Révolution n'a pas innové, elle a suivi, au contraire, — sans doute en les exagérant et en les mêlant d'excès qui gênent la claire vue des choses, — les traditions du régime qu'elle renversait; elle les a suivies dans son gouvernement et sa diplomatie; elle a fait prévaloir, comme les monarchies, le dogme de la raison d'État et fondé, comme elles, le droit public sur la force; elle a porté enfin les fruits qu'elle devait porter avec le caractère français. Evidemment M. Sorel a un peu forcé la note pour soutenir sa thèse, et quelques-uns de ses rapprochements sont peut-être plus ingénieux que démonstratifs. Mais elle n'en est pas moins juste et frappante en soi. Au fond, ce n'est rien autre chose que la théorie de la race et du milieu, étudiée dans l'un de ses cas les plus extraordinaires, qui en semble le démenti et qui en est la confirmation. Tout en trouvant qu'il fait à la Révolution la part trop belle, — ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de rendre un bel et sincère hommage au génie de cette royauté qui a créé la France, — et en n'étant pas toujours d'accord avec lui sur les principes ou les conclusions, on ne contestera à l'auteur ni l'impartialité, ni la connaissance approfondie du sujet, ni la hauteur des vues et l'ampleur de la synthèse.

Les autres volumes demeurent au niveau du premier. Il y étudie plus spécialement le contre-coup des événements révolutionnaires sur le reste de l'Europe. C'est toujours une histoire philosophique, où le récit des faits est dominé par le tableau des idées, où les effets sont rattachés à leurs causes, où le large coup d'œil de l'auteur embrasse la suite des choses dans leurs relations et leur enchaînement. Mais les qualités du penseur ne font aucun tort à celles de l'écrivain et de l'historien. Le style est d'un coloris sobre et ferme; le récit, dans sa gravité, a du relief et du mouvement; les physionomies vivent; les caractères et les situations sont dessinés d'un trait net et vigoureux; les particularités curieuses et pittoresques même, pourvu qu'elles soient significatives, ne manquent pas. Partout la même abondance et la même sûreté d'informations fondues dans le tissu du récit, la même allure aisée et vivante, la même supériorité critique, la même élévation de jugements. Rien ne sent la gêne ou l'effort, ni l'érudition de fraîche

date. M. Albert Sorel se meut dans son vaste sujet comme dans un domaine qu'il aurait toujours habité et dont il connaîtrait à fond, depuis longtemps, les moindres recoins. Son livre est certainement, avec celui de M. Taine, quoique dans une toute autre manière, le plus important qu'on ait écrit de nos jours sur la Révolution.

IV

Plusieurs théâtres, le Gymnase, le Vaudeville, l'Odéon, ont devancé l'époque ordinaire et sont déjà fermés. Le Théâtre-Libre reporte à l'an prochain les trois représentations qu'il doit encore à ses abonnés. Mais *uno avulso non deficit alter.* Sa place toute chaude a été prise par le Théâtre-Social, ouvert le 26 mai dans la Maison du peuple de la rue Ramey, à Montmartre. Si l'installation est rudimentaire, la décoration, colorée et montée de ton, répond parfaitement à son titre, et Blanqui lui-même, qui était difficile pourtant, s'en fût déclaré satisfait. Je n'y étais pas, mais l'un des invités, car on n'était admis que sur lettre de convocation, décrit ainsi la physionomie du local : drapeaux rouges entourant des cartouches portant les noms de Lassalle, Karl Marx, Pottier, Blanqui; banderoles où se lisent à la queue leu-leu ceux de Delescluze, Vermersch, Félix Pyat, Crémieux, Cambon, A. Vermorel, Jules Vallès, Dombrowski, G. Ranvier, F. Cournet; devises comme celles-ci : « Ni Dieu ni maître. — Tout pour l'idée et par l'idée »; sur le côté gauche, un calendrier socialiste avec les portraits des *leaders* du parti; en face, un placard avec cette inscription : « 18 mars 1871. Vive la Commune! »; au-dessous, un extrait du catéchisme socialiste dont voici un aperçu : « Qui es-tu? — Le Peuple. — Que veux-tu? — Tout. — Que t'offre-t-on? — Rien... » En attendant le lever du rideau, rouge écarlate de la frise au plancher, on vend dans la salle des refrains qui n'ont rien de bourgeois : le *Chant des prolétaires*, les *Iniquités sociales*.

M. Maurice Barrès, qui devait faire la conférence, *empêché* au dernier moment, a été remplacé par M. Marcel Huart. Le programme de la représentation, un peu maigre comme spectacle, mais, en revanche, très corsé comme socialisme, comprenait deux pièces de Mme Paule Minck : *Qui l'emportera?* — d'un affreux jésuite, en comparaison duquel Tartufe et Rodin sont des anges de lumière, cherchant à capter la fortune d'une orpheline et qui se fait conspuer par le public de la Maison du peuple, — ou d'un vertueux libre-penseur, d'un athée idéal, généreux, chevaleresque, plein de loyauté, qui sauve les petits enfants au péril de ses jours

et qui ne jette pas de bombes; le *Pain de la honte*, où il est prouvé que c'est la société qui est responsable de l'adultère et de la prostitution. Entre les deux pièces, on est venu déclamer une poésie du citoyen Vermersch, le fondateur et rédacteur en chef du *Père Duchesne* de 1871, où il réclamait en style poissard le pillage des couvents, des maisons du général Gallifet (il a manqué à la récente levée de boucliers de M. Paschal Grousset) et de M. Thiers, l'arrestation et la mort de Chaudey, le massacre des otages. Vermersch avait aussi collaboré, avant la chute de l'Empire, au *Paris-Caprice* et au *Hanneton*, mais le poème qu'on a récité sur la scène de la Maison du peuple, — *l'Incendiaire*, — avons-nous besoin de le dire? n'appartient pas à cette première et innocente période de sa carrière. Joli menu, où les notes révolutionnaire et anticléricale complètent, comme il sied, la note socialiste. C'est l'ancien comité d'administration de la Maison du peuple, métamorphosé en comité de lecture et de direction du théâtre, qui est chargé de la confection des affiches, et l'on peut juger, par ce premier échantillon, de la manière dont il s'acquittera de sa tâche, pour peu qu'on le laisse faire. Il sait toute la puissance de propagande du théâtre, et en transportant son action sur ce nouveau terrain, il n'aura rien perdu de sa force. Une pièce jouée devant un parterre de six cents spectateurs, c'est bien autre chose qu'une conférence ou un article de journal! — Et les bourgeois? Eh bien, les bourgeois y courront comme au feu; ils demanderont des billets : ce sera pour eux un nouveau spectacle, plus curieux et plus piquant que les autres. Et ils applaudiront pour peu que ce soit bien *tapé*.

Si le directeur du Théâtre-Libre ajourne ses abonnés à l'an prochain, c'est parce que, lui aussi, il entreprend une tournée, afin de combler les vides de sa caisse. Les tournées sont devenues une institution dramatique. Tout le monde en fait, depuis Sarah Bernhardt jusqu'à Floricourt. Aujourd'hui Delobelle, au lieu de prendre des poses tragiques en attendant un engagement qui ne vient pas et de se frapper le front en s'écriant : « Ah! je suis maudit! » entreprendrait une tournée avec Cabassol, Dorval, Mme Emilienne d'Alençon et Mlle Stella des Batignolles, et il en reviendrait chargé de lauriers et de roubles, après avoir resserré les liens de l'alliance russe. Il n'est pas jusqu'à M. Febvre qui n'ait parcouru l'Europe en triomphateur. A Metz, il est allé porter sur la tombe des officiers français morts pour la patrie (rien pour les simples soldats ni les sous-officiers) les fleurs et les couronnes dont on l'avait accablé sur la scène, et la sentinelle, en voyant passer cet homme décoré qui allait effeuiller des roses sur les tombes françaises, a failli appeler aux armes. A Kiew, on a crié :

« Vive la France! Vive le grand artiste Febvre! » et l'on a jeté sur la scène des papiers tricolores avec inscriptions franco-russes. A Szegedin, une couronne offerte par la ville est descendue du cintre sur sa tête, et le machiniste n'y était pour rien. A Constantinople, on l'a mis sur le chemin du sultan se rendant à la mosquée, et le sultan, à qui il avait été présenté en 1867, l'a reconnu après vingt-sept ans et lui a fait un signe de tête « qui n'échappa à personne ». Tous ces renseignements sont authentiques, puisqu'ils viennent de lui-même et que sa modestie est bien connue.

Le plus intrépide entrepreneur de tournées, avec Sarah Bernhardt, c'est Coquelin. A peine de retour, il repart. Mais cette fois il vient de se heurter à une pierre d'achoppement. A la nouvelle qu'il devait aller jouer à Munich, il y a eu du bruit dans Landernau. Un journal a imaginé d'*interviewer* à ce sujet toutes les notoriétés de la scène, depuis Yvette Guilbert jusqu'à Mounet-Sully. Quelques-unes l'excusent, en disant que c'est une reprise qu'il va faire sur l'ennemi, mais la plupart le condamnent. « Je n'irais pas. — Ni moi. — Ni moi. — Ni moi. » Mounet-Sully déclare énergiquement que, même si la Comédie décidait de se rendre en Allemagne, il refuserait de la suivre. Silvain est farouche. Judic se glorifie d'avoir refusé un engagement dans le pays des milliards. Leloir voit déjà la guerre sortir de cette aventure, car si les Allemands allaient se mettre à siffler Coquelin, quel *casus belli!* On pourrait craindre les pires catastrophes devant cet outrage au sentiment national. Dieudonné louvoie et ménage prudemment la chèvre et le chou; il rappelle avec orgueil la fière réplique de M[me] Sarah Bernhardt qui, lorsqu'on porta devant elle, en Allemagne, pour lui être agréable, un toast à la France, répondit : *A toute la France!* et il laisse entendre qu'il espère quelque belle riposte semblable de l'âme cornélienne de Coquelin. Yvette Guilbert, elle, ne pardonnera à Mascarille que s'il rapporte beaucoup d'argent : 5 milliards, par exemple. L'opinion de Réjane nous manque; c'est une lacune!

Toute une légion s'est abattue sur M. Coquelin lui-même et l'a soumis à un interrogatoire en règle. Tout d'abord il professe d'une manière générale que l'art n'a rien à voir avec le patriotisme; puis il laisse entendre qu'il va là-bas prendre une revanche sur les Allemands, en leur tirant une contribution et en les subjuguant; enfin il souligne ce point capital, que ce n'est pas à Berlin qu'il va, mais à Munich. A Berlin, il n'irait pour rien au monde; que dis-je? il a nettement refusé d'y aller. Quant à Munich, c'est bien différent, n'est-ce pas? On ne peut le nier, en effet, car Munich est la capitale de la Bavière, tandis que Berlin est la capitale de la

Prusse. Pourquoi donc tourmenter ainsi l'illustre comédien qui fut l'ami et le confident de Gambetta? J'avoue que, pour ma part, je serais plus large encore et que je le verrais aller même à Berlin sans me sentir froissé dans mon patriotisme.

Les nouveautés ont été rares ce mois-ci. Ce n'est pas une nouveauté que l'*Engrenage* de M. Brieux, qui a passé de la scène privée du Théâtre des Escholiers à la scène publique des Nouveautés. Le cercle Volney, se souvenant qu'il est littéraire autant qu'artistique, en a donné une représentation excellente à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister et qui m'a permis de goûter une fois de plus l'attrait de cet ouvrage ingénieux et piquant, plein de mots à l'emporte-pièce, très solidement construit, d'une grande clarté dans ses développements et d'où l'ironie du dénouement dégage une leçon de philosophie politique d'une gaieté amère.

Pour trouver quelque chose de nouveau en fait de drame, — de nouveau à force d'être vieux, — il faudrait aller loin de Paris, jusqu'à Lunéville, où les jeunes élèves de l'institution du B. P. Fourier, renouvelant l'exemple donné déjà par les petits séminaires de la Chapelle, de Notre-Dame des Champs et de Pont-à-Mousson, ont représenté, devant un nombreux auditoire présidé par l'évêque de Nancy, l'*Electre* de Sophocle, en grec. Les feuilles locales nous apportent le compte rendu de cette brillante première, où les jeunes acteurs ont joué avec un sentiment si sincère et si naïf, où la couleur locale avait été si scrupuleusement observée, dans les costumes, les décors, les détails de la mise en scène, les évolutions du chœur autour de la thymélé; où enfin la musique s'unissait si bien à la déclamation que l'illusion était presque complète, et que l'auditoire, véritablement transporté dans un autre monde, sentait profondément l'impression de la beauté antique, d'un idéal noble, touchant et sévère, dont notre littérature dramatique est bien déshabituée. On n'avait ni Mlle Bartet, ni Mounet-Sully, et pourtant on se fût cru par moments à l'*Antigone* de la Comédie-Française. Les dames et beaucoup de messieurs, hélas! suivaient la pièce sur une traduction; un certain nombre d'hellénistes et de professeurs étaient fiers de l'entendre sans secours : c'étaient les plus émus, et l'on a vu ce jour-là tout ce que peuvent contenir de larmes des yeux universitaires.

Au Trocadéro, la Société des grandes auditions musicales nous a donné un festival formé de divers fragments de l'œuvre de Gounod, dont le seul inédit était *Repentir*, la dernière œuvre du maître, — une prière pleine d'élan et de ferveur, — chantée par Mme Deschamps-Jehin. Les morceaux tirés de la *Reine de Saba*, qui a eu du succès à l'étranger, en Belgique et en Allemagne, mais

n'en a eu aucun en France, étaient presque une exhumation. Mme Krauss, à défaut de sa voix, a fait admirer son grand style dans le magnifique oratorio *Mors et vita*. Une cantatrice célèbre à Vienne, Mlle Lola Beeth, a détaillé avec virtuosité un fragment d'un autre oratorio : *Rédemption*, et quoiqu'on ne le lui eût nullement redemandé, elle l'a répété avec une prévenance qu'on peut qualifier d'extrême, jugeant sans doute que la satisfaction témoignée par le public équivalait à un *bis*. Après quoi, Mlle Bartet, au milieu des artistes du chant, est venue lire un hommage en vers de M. Jules Barbier et couronner le buste du compositeur.

L'Opéra nous a donné *Djelma*, trois actes de M. Lomon pour les paroles, de M. Ch. Lefebvre pour la musique. Le premier soir, la *Déidamie* de M. Henri Maréchal accompagnait *Djelma* sur l'affiche. Or, M. H. Maréchal et M. Ch. Lefebvre sont d'anciens camarades de la villa Médicis, qui ont remporté le prix de Rome tous deux en 1870, car cette année-là il y eut deux premiers grands prix, le vainqueur de l'année précédente ayant renoncé à sa pension et à son séjour à Rome; et *Djelma* est arrivée à l'Académie nationale de musique dans les mêmes conditions que *Déidamie*, en vertu du cahier des charges qui oblige le théâtre à confier un livret à l'un des anciens lauréats de l'Institut, sur une liste dressée par le ministère des beaux-arts.

M. Ch. Lefebvre, qui a dépassé la cinquantaine, est peu connu du public, malgré un mérite incontestable et très apprécié des connaisseurs. C'est la première fois qu'il arrive à une scène parisienne; jusqu'à présent, il n'avait été joué qu'en province et dans les concerts. A ce point de vue, on peut dire que *Djelma* est son début devant le grand public. Il est fâcheux que, pour ce début, le livret qu'on lui a confié soit à ce point dépourvu non seulement de toute belle situation musicale, mais de tout intérêt. J'hésite à vous raconter cette histoire, à la fois si vide et si compliquée. Je la résumerai du moins le plus sommairement possible. L'opulent radjah Raïm, époux de la charmante Djelma, a deux amis : le bon Fridolin, Nouraly, et le méchant Thierry, Kairam. Le traître Kairam convoite la situation de Raïm, et pour s'en emparer, il se propose de le faire disparaître à la faveur d'une chasse au tigre. En vain l'esclave favorite, Ourvaci, qui a fait un songe effrayant, comme Athalie et Polyeucte, essaye de détourner Raïm de cette chasse funeste; il s'obstine, — et ne revient pas. Deux ans se passent, pendant lesquels Djelma ne cesse de pleurer son époux ni de porter les habits de veuve, malgré les supplications de l'excellent Nouraly, qui l'aime en silence, et de l'affreux Kairam, qui voudrait au moins avoir le bénéfice de son forfait. Elle avait bien raison de

résister, car, pendant qu'elle s'est retirée pour se préparer à recevoir le cortège de la déesse Lakmi, arrive une espèce de mendiant, hâve et déguenillé, qui n'est autre, — vous vous en doutez, n'est-ce pas? — que Raïm en personne. Il n'était pas mort, puisqu'il vit encore; mais comment avait-il disparu, qu'est-il devenu pendant ces deux ans, et d'où sort-il! Nous n'en savons rien.

Rendu méfiant par le malheur, Raïm se cache? il surprend ainsi la conversation du traître Kairam avec le confident de ses projets criminels. De son côté, Kairam l'aperçoit et, sans le reconnaître, il est troublé par le son de sa voix. Il charge son âme damnée de faire une enquête et d'apprendre quel est cet étranger suspect. Celui-ci, avec son flair d'artilleur, découvre qu'il n'est autre que Raïm et vient en avertir son maître au milieu de la fête de Lakmé. Kairam, sous prétexte que le buisson voisin a remué et qu'il doit cacher un fauve, prend son fusil, mais, au lieu de tirer lui-même, il le passe à ce bon Nouraly, pour raffiner son crime. Nouraly tire sans prévenir personne. Terreur générale; les danses cessent, rien ne bouge plus, tout le monde se sauve. Kairam revient en cachette pour fouiller les jungles et retrouver le cadavre. Soudain on entend un cri : Raïm a bondi sur lui et le poignarde. C'est bien fait. Il est décidément invulnérable, ce radjah, et sa peau est à l'épreuve des balles, comme celle du rhinocéros ou du crocodile. Après son coup, il rentre dans le fourré pour épier Djelma, qu'il voit arriver en compagnie de Nouraly. La conversation qu'il entend le convainc de leur parfaite innocence. Il se jette dans leurs bras. Le bon Nouraly est heureux, comme Djelma; néanmoins il ne peut se pardonner ni d'avoir tiré sur son ami comme sur une bête féroce, ni de s'être permis, le croyant mort, d'aimer sa femme. Il s'exilera donc au désert, car il comprend bien que sa vue serait importune aux deux époux réunis.

Ouf! J'ai déblayé, déblayé, déblayé, mais il en reste trop encore. Les actes sont courts cependant, et ils paraissent vides, non parce qu'ils sont dépourvus d'événements, — au contraire, — mais parce que ces événements sont dépourvus d'intérêt. Quelle idée biscornue d'être allé jusque dans l'Inde chercher ce médiocre mélodrame! Je ne saurais dire à quel point ce Raïm, ce Kairam, ce Nouraly, cette Djelma et leurs aventures me laissent indifférent. Ce n'était vraiment pas la peine d'évoquer Brahma.

Pour apprécier avec justice la partition de M. Ch. Lefebvre, il faut tenir compte de la mesquinerie du livret. Il en a vraiment tiré tout le parti possible. Au premier acte, on peut signaler la prière dans la coulisse et, dans la scène entre Raïm et Djelma, l'arioso, plein d'expression et de tendresse, chanté par le premier; au

deuxième, le chœur des femmes consolant Djelma, l'air de celle-ci qui comprend un andante empreint de la plus douce mélancolie et suivi d'un allegro plein d'une exaltation passionnée; la marche du cortège, la gracieuse et délicate musique du divertissement, qui a des parties tout à fait exquises; enfin, pour nous borner là, au dernier acte, la belle invocation de Nouraly à Brahma, pleine d'un sentiment extatique, largement conçue et qui a produit beaucoup d'effet. Presque tous les chœurs, qui sont nombreux, sont excellents. On est affamé de mélodie, et l'on est si heureux d'en rencontrer qu'on en veut au compositeur de tourner généralement trop court et, de peur sans doute de paraître arriéré, de n'avoir pas saisi l'occasion qui s'offrait à plusieurs reprises d'entrecouper ses airs et ses récitatifs par quelque duo élégant, expressif ou passionné. La musique de M. Ch. Lefebvre est plus dramatique que colorée. On y pourrait souhaiter une personnalité plus nette, plus originale, mais non plus d'art et de goût.

L'Opéra a fait preuve d'une sage économie dans la mise en scène de *Djelma*. En revanche, il a donné au compositeur quelques-uns de ses meilleurs artistes. M. Renaud paye de mine et de voix dans le rôle de Raïm; M. Saléza fait merveille dans le chant à Brahma; Mme Caron est toujours la cantatrice dramatique que l'on sait, sous les traits de Djelma; d'autres ont un organe plus puissant, personne ne s'incarne plus profondément dans un personnage et n'a plus de style.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juin 1894.

Il est aujourd'hui certain que le budget ne sera pas discuté avant la fin de la session, et peu probable qu'il puisse l'être avant la fin de l'année. Le gouvernement proposera, un de ces jours, à la Chambre de voter les quatre contributions directes, proposition qui, selon toute apparence, ne trouvera point de résistance. Après quoi, un décret de clôture mettra fin aux séances du Parlement, nous ne dirons pas à ses travaux, car ce serait supposer qu'ils ont commencé.

Elue depuis bientôt un an, cette Chambre n'a pas su faire une loi; elle a perdu son temps en ineptes et tumultueux bavardages; elle a dépassé en fait de contradictions sa devancière, qui pourtant semblait sur ce point défier toute concurrence. On conçoit que la perspective d'un congé prochain ne soit pas de nature à l'effaroucher; outre que sur la question des vacances, renouvelées à tout propos, elle a toujours montré une fixité de vues qui lui manquait en d'autres matières, elle ferait preuve de peu de prévoyance en s'obstinant à siéger plus longtemps. Elle ne peut plus faire, à cette époque de l'année, que de mauvaise besogne; elle est à la merci de toutes les surprises; le ministère lui-même n'aura de chance de durer que le jour où la Chambre sera partie.

Les ambitions particulières peuvent trouver leur compte au renversement des cabinets. Mais il est moins aisé de les reconstituer que de les mettre à bas, et ceux-là mêmes, qui ont le plus désiré tenir en leurs mains un portefeuille, hésitent à le prendre, au moment où il faut s'y décider. Est-ce à dire que la Chambre nous reviendra cet automne avec des dispositions meilleures et une incapacité moins accusée? Nul ne se fait cette illusion. Il y a pour cette Assemblée comme une impuissance de réfléchir, et le gouvernement qui devrait la guider ne sait qu'ajouter ses propres variations à sa mobilité.

Chose curieuse! Depuis qu'ils sont au pouvoir, les républicains ne sont arrivés à faire œuvre législative que lorsqu'une passion y était engagée. Ces deux lois, qu'ils appellent sans cesse intangibles, la loi scolaire et la loi militaire, n'ont été menées à terme que parce qu'elles étaient dirigées contre l'influence religieuse, et aujourd'hui, tout intangibles qu'ils les disent, ceux qui les ont faites sont obligés de se défendre contre les résultats qu'elles ont produits. On a voulu envoyer les prêtres à l'armée et, pour pallier le parti-pris, on a dû faire semblant d'y envoyer tout le monde.

Aujourd'hui on est assailli de réclamations tendant à multiplier les catégories, qui ne seront tenues qu'au service d'un an; les radicaux, qui avaient été les plus ardents pour le service de tous, ne le sont pas moins, maintenant qu'ils y ont astreint les curés, pour inventer des motifs d'exemption; après avoir prétendu que les instituteurs ne demandaient qu'à entrer à la caserne, on en vient, pour leur faciliter les moyens de ne pas y rester, à proposer que l'engagement de se vouer à l'enseignement, qui jusqu'ici devait être de dix ans, ne soit plus que de cinq années; ce court délai passé, les instituteurs pourraient courir à d'autres professions, sans craindre que l'autorité militaire les ramène au régiment.

Que dire de cette réforme scolaire, jadis tant vantée? Tout le monde aux écoles! Les diplômes pour tous! C'était le grand mot, il y a dix ans; il n'y avait que la république pour vouloir le progrès des lumières, et par l'instruction accroître la moralité! Aujourd'hui, les promoteurs de la réforme s'épouvantent des fruits qu'ils ont semés. On a déserté les champs, laissé la charrue, abandonné le foyer; on s'est pourvu de brevets et de diplômes; on a rêvé de professions libérales et de carrières brillantes. Qu'a-t-on recueilli? On est confondu dans la foule des postulants; on a perdu le goût de la vie que menaient les parents, sans pouvoir en trouver une autre, et le ministre de l'instruction publique fait des circulaires pour engager les recteurs à détourner des voies trop encombrées de l'enseignement secondaire ceux qu'à coup de bourses et d'excitations imprudemment prodiguées, on a commencé par y pousser. En même temps, les constatations de la police, les arrêts des tribunaux et le témoignage des juges les plus expérimentés disent ce qu'a fait de la moralité publique l'instruction séparée de l'éducation religieuse.

Il y a quelques jours, M. Clémenceau écrivait dans la *Justice* : « Quand la masse fortunée se sera élevée jusqu'au sentiment désintéressé de la solidarité humaine, la question sociale sera bien près d'être résolue. C'est moins une formule à trouver qu'un sentiment à faire pénétrer dans l'homme, jusqu'à le lui faire passer de la bouche dans le cœur. *Supposez les chrétiens de nom chrétiens de fait, et il n'y a plus de question sociale.* »

Rien n'est plus vrai; il est bien certain qu'il ne suffit pas de professer l'Évangile, il faut encore le pratiquer. Mais pour le pratiquer, la première condition est de le connaître. Et c'est précisément ce que veulent empêcher les radicaux; ils bannissent l'Évangile de l'école et, tandis que le Conseil municipal chasse des hospices les saintes femmes, « chrétiennes de fait », celles-là, qui en démontrent par toute leur vie la divinité, la Chambre, incapable d'accomplir une réforme sociale, consacre des séances à examiner comment elle

pourra supprimer, dans l'enceinte où se rend la justice, avec le serment religieux, l'image du Christ.

L'attitude du gouvernement, dans cette question du serment judiciaire, ne laisse espérer rien de bon de l'issue du débat. Le garde des sceaux s'est prononcé pour la solution qu'avait, il y a plusieurs années, adoptée le Sénat, à savoir : la faculté pour le juré, qui en fait la demande écrite, de ne pas invoquer le nom de Dieu dans son serment; solution que repoussent également croyants et incroyants, et dont ceux-ci pourtant finiront peut-être par se contenter, parce qu'elle crée pour eux une étape de plus sur la route des destructions.

Ainsi, en toutes choses, les premières approches de l'ordre social sont livrées aux assaillants.

La Chambre entendait, il y a deux jours, une interpellation sur l'attitude du gouvernement à l'égard des membres de l'enseignement public. Là encore, la république récolte les fruits qu'elle a semés. Les interpellants se plaignaient des rigueurs déployées contre quelques professeurs coupables d'avoir attaqué les lois et les autorités. Plainte peu justifiée! Car le ministre de l'instruction publique a établi qu'à ces martyrs on avait infligé, pour toute disgrâce, des déplacements avec avancement ou des congés avec traitement. On n'en use pas ainsi avec les desservants. M. Leygues (c'est le nom du nouveau ministre) n'en a pas moins émis, avec quelque vigueur, des idées justes et nécessaires sur les devoirs des professeurs et des instituteurs. Mais ces devoirs, qui leur a appris à les oublier? Qui, depuis quinze ans, les a poussés dans les luttes des partis? Qui leur a enseigné à s'insurger contre le pouvoir? C'est le parti républicain, ce sont les hommes qui, d'instituteurs et de professeurs, sont aujourd'hui devenus députés ou ministres? M. Jaurès a rappelé ces précédents; il était dans le vrai, n'oubliant qu'une chose, c'est qu'il était lui-même la preuve vivante de ce qu'il avançait, et que, ancien membre de l'enseignement, il n'était arrivé à la Chambre que pour avoir sacrifié aux polémiques des journaux et aux agitations des réunions publiques ses devoirs professionnels.

En matière financière, c'est l'impôt sur le revenu qui, par la main du ministre lui-même, fait son entrée dans le budget. Sans doute, tandis que M. Cavaignac et M. Doumer s'entendent pour fondre en un seul projet leurs propositions d'un impôt sur le revenu, M. Poincaré a soin d'établir qu'il ne veut préparer qu'un impôt sur « les revenus ». Mais la trouée est faite pour laisser passer à la suite la nouveauté radicale. M. Poincaré a montré, du reste, que, dans cette matière, il se défiait de ses propres lumières autant que de celles de la Chambre. Trouvant la commission du budget

aussi peu disposée qu'il l'était lui-même à formuler un projet, il a confié ce soin à une commission extra-parlementaire, et à cette commission il demande d'aller aussi vite que va lentement la commission du budget. Nommée le 16 juin, appelée à travailler pendant les mois de vacances, c'est-à-dire à l'époque où tout le monde se disperse, même les commissaires, la commission devra avoir terminé son travail avant le 1er octobre. Or ce travail, de l'aveu du ministre, a pour objet les questions les plus complexes et les plus difficiles, et, pour résoudre ces questions, M. Poincaré a choisi « des hommes qui ont sur les réformes fiscales des vues différentes ». Trois mois pour s'exposer mutuellement leurs vues, pour se mettre d'accord, pour arriver à tirer de propositions contradictoires un projet qui réunisse tous les avis, c'est demander l'impossible. On n'aboutira point à une réforme sérieuse, et l'on aura seulement mis un principe de révolution dans notre organisation financière, d'inquiétude chez les contribuables et d'instabilité dans les fortunes.

Nous parlions, il y a quinze jours, de la fâcheuse incohérence qui caractérise trop souvent les actes du président du conseil. Les incidents qui viennent de se produire ont malheureusement confirmé ce jugement. Nous avions laissé M. Dupuy s'orientant à gauche, avec son acceptation de l'ordre du jour Isambert et son interprétation inattendue de la loi des syndicats. Le lendemain, il changeait de direction. Appelé à donner au Sénat son opinion sur la fête de Jeanne d'Arc, il se prononçait avec autant d'élévation que de patriotisme en faveur de l'institution de cette solennité, et il déjouait ainsi la manœuvre des francs-maçons de toutes loges, coalisés pour empêcher l'hommage rendu à l'héroïne qui eut le tort à leurs yeux d'être une chrétienne et une sainte.

Quelques jours plus tard, M. Dupuy portait un nouveau coup à la concentration. On discutait à la Chambre des députés un projet complémentaire de la loi de 1884 sur les syndicats. On sait que les meneurs habituels des syndicats sont des politiciens qui ne se rattachent à ces associations par aucun lien professionnel, dont les intérêts sont absolument distincts de ceux des travailleurs, et qui tirent leur fortune des grèves où ceux-ci trouvent la ruine. Leur immixtion dans les syndicats est interdite par la loi; ce qui n'empêche pas qu'elle reste impunie, la justice ayant réservé ses poursuites contre les membres des associations catholiques qui n'avaient pas rempli toutes les formalités légales. A l'heure présente, au dire du garde des sceaux, il y a près de 3000 syndicats qui n'obéissent pas à la loi : « Il faut donc, conclut le ministre, ou ratifier l'état de fait actuel ou exercer des poursuites contre près de 3000 syndicats. Le gouvernement estime qu'il faut modifier la législation. »

C'était déjà l'avis de l'ancien garde des sceaux, M. Antonin Dubost, déclarant que lorsqu'une loi était généralement violée, il devenait nécessaire de la réformer. Quoi qu'on pense de cette maxime, il est difficile de ne pas faire remarquer qu'on la formulait au moment même où, à propos du règlement du Conseil d'État sur les fabriques, on disait aux catholiques : « Commencez par vous soumettre; sinon nous n'examinerons pas même vos réclamations. »

Ainsi, d'un côté, si la loi est violée, c'est une raison de la réformer; de l'autre côté, si quelques-uns seulement tardent à s'y soumettre, c'est une raison pour la maintenir envers et contre tous. On a tellement pris l'habitude du privilège pour les radicaux et de l'exception contre les catholiques que, même chez des esprits modérés, ces raisonnements semblent tout naturels.

C'est ainsi encore que, le Conseil d'État ayant jugé que les conseils municipaux ne pouvaient voter des subventions pour les écoles libres, toute subvention votée par un conseil municipal à une école religieuse est annulée; mais que le Conseil municipal de Paris se mette en frais de libéralité pour une école libre laïque, le Préfet de la Seine n'y fait nulle objection, et la délibération du Conseil est maintenue. Telle est l'égalité sous la République.

Quoi qu'il en soit, la réforme de l'article de la loi de 1884, relatif à la composition des syndicats, est venue devant la Chambre. Sans admettre toutes les revendications socialistes, la commission du travail avait eu évidemment en vue d'opérer la concentration républicaine sur ses propositions. Elle avait notamment présenté à la Chambre un article autorisant à « continuer de faire partie d'un syndicat professionnel les personnes qui auraient abandonné l'exercice de la profession ». Surgit alors un amendement de M. Guillemin, mettant pour condition à cette autorisation que « ces personnes n'exerceront pas une autre profession ». L'auteur de l'amendement ne cache pas son but : « De cette façon, dit-il, les cabaretiers ne pourront faire partie que des syndicats de cabaretiers, si c'est cette dernière profession qu'ils ont adoptée. » M. Dupuy monte à la tribune pour appuyer l'amendement. Indignation des socialistes qui, profitant de ce que la Chambre ne paraît pas en nombre, demandent que le scrutin ait lieu à la tribune. 188 voix contre 177 adoptent la proposition, et malgré les efforts d'un président aussi partial qu'insuffisant, M. Lockroy, aidé de la complicité du président de la commission du travail, M. Ribot, la Chambre, ayant voté l'amendement, refuse de se déjuger. Cette fois encore, la concentration a été battue, et c'est le président du conseil qui a décidé la défaite. Voilà donc le cabinet orienté, sinon à droite, du moins dans le sens des républicains de gouvernement.

Hélas! gardez-vous d'y compter. « Souvent Dupuy varie... » Le jeudi 14 juin, la Chambre avait décidé qu'on ne pourrait « rester » dans un syndicat, si, ayant quitté la profession, on en exerçait une autre. Le lundi 18, elle décide que, même en exerçant une autre profession, on pourra « entrer » dans le syndicat; à cette première contradiction, elle en ajoute une seconde, à savoir, que ceux qui auront abandonné leur profession « pour des causes indépendantes de leur volonté » pourront continuer à faire partie du syndicat. Ainsi un ouvrier qui, pour des motifs honorables, mais de son initiative privée, aura renoncé à la profession, sera exclu du syndicat; mais on continuera d'y admettre celui qui aura été obligé de quitter son état, fût-ce pour vol ou immoralité. S'avisant un peu tard que son œuvre était mal conformée, la Chambre, en terminant, a voté le retrait de l'urgence pour se donner le loisir de refaire la loi. Mais qu'était devenu, pendant ce temps-là, le gouvernement? M. Dupuy avait disparu, et contre ces propositions démentant les résolutions de la veille, le garde des sceaux est resté sans défense et sans voix.

La Chambre et le gouvernement se donneraient le mot pour décrier le régime parlementaire et pour imposer au pays le désir de la dictature, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. On combat l'anarchie dans les doctrines et on la met dans les faits.

Le principe de cette incohérence est d'abord sans doute dans l'ignorance des législateurs que le pays s'est donnés; il est aussi dans les influences qui les ont créés et qui les mènent. On a beaucoup parlé, en ces derniers jours, du honteux procès qui vient de se dérouler en Algérie; un boucher, le sieur Sapor, ancien maire d'Aumale, décoré de la Légion d'honneur et du Mérite agricole, conseiller général de son canton, a pu, pendant dix ans, faire peser la terreur sur sa commune, piller le budget, dévaliser, violenter, torturer ses administrés, faire destituer les fonctionnaires qu'indignait sa conduite; pendant dix ans ce bandit a trouvé à ses ordres préfets, sénateurs et ministres. L'insignifiance relative de la condamnation qui l'a frappé a mis le comble au scandale de sa longue impunité, et l'on peut juger à ces symptômes de ce qu'est devenue en Algérie l'influence civilisatrice de la France. Mais des faits de ce genre ne se passent pas seulement en Algérie; si l'on pénétrait dans l'existence de nos communes, grand serait le nombre des méfaits qu'on aurait à y relever et des personnages indignes qu'on y devrait flétrir. Pour un Chion-Ducollet, dont on signale de temps en temps les extravagances, combien de tyranneaux s'y livrent sans entraves à tous leurs caprices! Et pour ne parler que d'une de nos grandes villes, que de fraudes, que de faux, que de concussions ne laisse pas entrevoir la mystérieuse instruction judi-

ciaire qui se poursuit en ce moment à Toulouse! On sent qu'il y a là des influences qu'on veut ménager, des coupables puissants qu'on voudrait couvrir, et, comme dans ce « miroir brisé » dont parlait autrefois Jules Favre, à propos d'une des élections de l'Empire, on devine dans ces révélations partielles la série grandissante des abus qui composent le régime actuel et qui finiront par le dévorer, si on ne les extirpe.

Après avoir fait mine de démissionner, M. Crispi, comme on s'y attendait, est resté au pouvoir. Il y est resté avec ses anciens collègues. M. Sonnino, ministre des finances et du Trésor, a seulement laissé les finances, à l'ancien ministre de l'agriculture, M. Boselli, qu'a remplacé à l'agriculture un avocat de Florence, M. Barazzuoli. La comédie ministérielle aura duré dix jours.

C'est le 14 juin que M. Crispi a fait, comme président du conseil, sa rentrée au Parlement. S'il n'a pas changé le personnel de son cabinet, il en a quelque peu changé le programme. M. Crispi a annoncé que le gouvernement renonçait aux deux dixièmes sur l'impôt foncier, au timbre sur l'endossement des lettres de change, à la taxe sur les revenus, à la modification de la loi sur les poids et mesures; il s'est flatté de trouver, dans une réforme de la loi sur les alcools et dans des économies, les ressources qu'il se promettait des projets aujourd'hui abandonnés.

M. Crispi accepte même l'idée d'opérer des réductions sur le budget militaire, qu'il donnait jusqu'ici comme immuable; c'est à une commission de généraux qu'il confiera le soin de les déterminer. Quant aux économies dans les autres services, la commission des Dix-Huit, dont le président du conseil, avant son semblant de démission, avait déjà demandé la nomination, aura à les découvrir. En principe, cette tâche devrait revenir au gouvernement, et c'est de la part de M. Crispi, qui naguère réclamait la dictature, une réelle abdication que de déléguer une telle mission aux élus de la Chambre. On peut même se demander, tant la proposition est singulière, si elle ne cache pas, sous un apparent hommage, un piège tendu au Parlement. Il est très probable que la commission n'arrivera pas à s'entendre, en présence des intérêts électoraux en lutte, sur les économies nécessaires; le gouvernement, en ce cas, après avoir fait mine de lui livrer tous pouvoirs, n'aurait qu'à triompher de son impuissance. Quoi qu'il en soit, la proposition ne paraît guère avoir été prise au sérieux des deux parts; car M. Crispi avait demandé que la commission des Dix-Huit fût nommée sur-le-champ, et, sans qu'il y fît lui-même la moindre objection, la Chambre a ajourné cette nomination au mois de novembre.

La rentrée du premier ministre se serait accomplie au milieu d'une sorte d'indifférence ironique, si une tentative d'assassinat,

heureusement avortée, n'avait fort à propos fourni à M. Crispi un regain de popularité. Non pas que nous songions, comme l'ont fait quelques journaux, à exprimer un doute sur la réalité de l'attentat. Il semble trop vrai que l'idée du crime avait été conçue; mais, étant donné l'échec, l'événement n'aura été qu'avantageux à M. Crispi; des acclamations, que n'eût pas provoquées sa politique, ont salué son apparition au Parlement; pendant quelques heures l'Italie a oublié les périls qui la menacent pour ne penser qu'au danger auquel a échappé son ministre.

Ces périls pourtant vont en s'aggravant. Le triomphe des républicains et des socialistes dans les élections municipales de Milan, comme les révélations du procès de la Banque romaine, attestent les progrès que font, au milieu des misères publiques et de la corruption du monde officiel, les idées révolutionnaires.

Nous ne quitterons pas l'Italie, d'où l'on nous annonce que la voix du Saint-Père va s'élever pour faire entendre au monde un suprême enseignement, sans donner un souvenir au discours que prononçait, il y a quelques jours, à Rome, dans l'église de Sainte-Françoise romaine, un des plus éminents dignitaires de l'Église de France, le cardinal Bourret, évêque de Rodez. En prenant possession de son titre cardinalice, Mgr Bourret a célébré les grandeurs de Rome dans un langage où se reconnaissaient tout ensemble le goût de l'humaniste, la science de l'archéologue et la foi de l'évêque; il a rappelé les gloires, confondues pendant une longue suite de siècles, du pontificat romain et de la France chrétienne, et, à l'impression que nous éprouvons nous-mêmes en lisant ces pages éloquentes, nous jugeons combien le patriotisme des Français qui ont entendu le prélat, a dû se sentir honoré devant l'étranger par cette belle parole.

La crise ministérielle a traversé en Hongrie des phases analogues à celles qu'elle avait eues en Italie. Là aussi, le cabinet n'est sorti par une porte que pour rentrer par l'autre. M. Weckerlé est resté président du conseil; il s'est séparé seulement de trois de ses anciens collègues, M. Czaky, que le baron Eœtvos a remplacé à l'instruction publique; M. Tisza, qui a pour successeur le comte Jules Andrassy au ministère de la maison royale; et le comte Bethlen, ministre de l'agriculture.

M. Weckerlé avait donné sa démission parce que l'empereur-roi s'était refusé à faire des nominations de magnats, qui eussent changé la majorité de la Chambre haute, aussi bien qu'à manifester son opinion en faveur de l'adoption de la loi sur le mariage civil. Le ministre semble avoir obtenu gain de cause sur ce second point, puisqu'en reparaissant devant la Chambre des députés comme chef du cabinet, il a pu se dire autorisé à déclarer, qu'étant donnée

la situation politique, le souverain estimait absolument nécessaire l'adoption de la nouvelle législation sur le mariage civil. Que M. Weckerlé se défende, après cela, de vouloir forcer la main à la Chambre des seigneurs; il n'en reste pas moins que cette intervention de la couronne est un moyen de peser sur les votes, peu conforme au système constitutionnel. D'un autre côté, le club libéral ayant manifesté la résolution de soutenir l'ancien cabinet, le roi de Hongrie s'est senti atteint dans sa prérogative, et, pour témoigner qu'il n'admettait point cette prétention, il a refusé de garder au ministère de la justice M. Szilagyi, l'auteur principal des lois de réforme ecclésiastique. Sur quoi, le parti libéral s'est empressé de protester qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire violence au droit du souverain; et, rassuré par ce respect de la forme, François-Joseph a aussitôt accordé le fond, en conservant M. Szilagyi dans le nouveau cabinet.

Il faut voir les choses comme elles sont : c'est le droit de la Chambre haute, aussi bien que la prérogative du souverain, qui sont atteints en réalité par la solution qui vient de prévaloir à Pesth. Nous apprenons, au dernier moment, que la Chambre des magnats, après avoir décidé de passer à la discussion des articles du projet sur le mariage civil par 124 voix contre 122, par conséquent à la faible majorité de 2 voix, a définitivement adopté la loi. Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à la forte et savante étude publiée plus haut sur le « Kulturkampf en Hongrie », pour les mettre à même de juger si cette victoire des libéraux en est vraiment une pour la liberté.

Lord Salisbury disait, au mois de mai 1891, qu'un « jour viendrait du Maroc une menace aussi sérieuse pour la paix de l'Europe que celle qu'on a coutume d'attendre depuis vingt ou trente ans des pays musulmans situés plus à l'est ». En d'autres termes, le chef du cabinet tory prévoyait une question du Maroc venant s'ajouter à la question d'Orient, sans être moins redoutable qu'elle.

Cette question du Maroc, à laquelle l'Angleterre, avec son persévérant souci de la politique extérieure, n'a cessé de penser et qu'elle se réservait peut-être de soulever à son heure, vient de se poser tout à coup à l'attention des puissances. Le sultan du Maroc, Moulaï-Hassan, à peine âgé de soixante-trois ans, plein de vigueur et d'activité, sans cesse en lutte contre les tribus insoumises de son empire, a été enlevé, en quelques jours, par la maladie, au cours de son expédition contre les populations des Zemmours et des Zaërs. Il avait succédé, le 25 septembre 1873, à Sidi-Mouley-Mohammed, son père.

Non pas qu'une loi positive règle au Maroc la succession des souverains; elle est au contraire livrée aux rivalités des ambitions,

et ce n'est jamais sans trouble que se fonde chaque nouveau règne. Moulaï-Hassan avait mis trois ans à se faire reconnaître; il combattait encore, après vingt ans de pouvoir. Il laisse un grand nombre de fils, et avec eux des frères et des oncles, tous en situation de faire valoir leurs titres au trône ou de s'en créer par la force. Son fils favori, un enfant de quinze ans, Abd-ul-Azis, a été proclamé empereur. Mais sera-t-il reconnu des tribus, et n'aura-t-il point des compétiteurs parmi les membres de sa famille?

L'un de ceux qu'on signalait comme particulièrement dangereux, son frère aîné, Moulaï-Mehemed, vient, dit-on, d'être mis en prison; il n'a obtenu sa liberté qu'en faisant sa soumission. Cette soumission sera-t-elle durable, et d'autres résistances ne vont-elles pas se produire? On ne peut encore former que des conjectures sur ces éventualités, et prêter attention aux avertissements des politiques les plus au courant des affaires du Maroc, lesquels recommandent aux États européens de ne pas se hâter de reconnaître le nouveau souverain. Cependant, à en croire quelques journaux, cette reconnaissance serait déjà faite, et les puissances auraient été d'accord pour s'y décider.

On ne s'étonnera pas que tel ait été, du moins, l'avis de l'Angleterre, si, comme on l'assure, la proclamation immédiate du jeune empereur n'est que le résultat d'une intrigue anglaise. Ce serait un ancien officier de l'armée britannique, puissant à la cour du sultan, qui aurait fait presser l'intronisation d'Abd-ul-Azis; il en aurait lui-même transmis le premier la nouvelle à son frère, consul de la Grande-Bretagne à Casabianca, et grâce à l'ascendant du consul, la ville de Casabianca aurait la première reconnu le successeur de Moulaï-Hassan. L'influence britannique ayant ainsi posé ses assises autour du nouveau sultan, on s'explique l'empressement de la presse de Londres à conjurer les puissances de ne pas essayer, aux dépens les unes des autres, d'établir leur prépondérance au Maroc : « Toute tentative que ferait une des puissances pour prendre les devants sur les autres entraînerait des conséquences désastreuses », dit le *Daily-News*. « La question de succession au trône du Maroc, dit à son tour le *Times*, pourrait donner lieu à de nombreuses difficultés, si des influences étrangères intervenaient, contrairement aux principes les plus élémentaires de la prudence. » Il est vrai que le *Daily Telegraph* signale dans la situation intérieure du pays une occasion de « pêcher en eau trouble », et qu'avec une présomption dont on doit reconnaître la franchise, il prévoit, d'ici à la fin de ce siècle, une guerre « qui donnerait l'empire marocain tout entier à la puissance maîtresse de la mer ».

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La flotte de guerre, par Emile Weyl. 1 vol. in-18 (Plon).

La marine militaire est en butte depuis quelque temps aux attaques les plus vives, et donne lieu à des polémiques ardentes. Aussi lira-t-on avec intérêt le livre si documenté de M. Emile Weyl, officier de marine en retraite. Cette étude impartiale jette un nouveau jour sur une question qui passionne à juste titre les esprits, puisqu'elle intéresse au plus haut point la défense nationale.

Souvenirs du baron de Barante, publiés par son petit-fils Claude de Barante. Tome IV (1830-1832). Paris, Calmann Lévy, 1894, 576 p. in-8°.

Le *Correspondant* a déjà signalé à ses lecteurs les premiers volumes de cette importante publication. Le quatrième tome qui vient de paraître est d'un intérêt égal, tout en nous transportant dans un ordre d'idées quelque peu différent. M. de Barante est devenu ambassadeur à Turin; sa correspondance officielle abonde en vues pénétrantes, souvent hardies, sur la question italienne et l'avenir de la maison de Savoie; de Rome, son collègue, M. de Sainte-Aulaire, le met au courant des incidents qui aboutissent à l'occupation d'Ancône; la duchesse de Dino, qui a accompagné Talleyrand à Londres, lui fait part des travaux de la conférence; la duchesse de Broglie, enfin, et les autres amis demeurés à Paris envoient leurs impressions au jour le jour sur les ministères Laffitte et Casimir Périer. Ainsi la variété des éléments dont se compose ce volume lui donne un attrait de plus.

L. de L. de L.

L'Opposition royaliste. Berryer, de Villèle, Falloux, par Ch. de Mazade, de l'Académie française. Paris, Plon, 1894.

C'est une heureuse idée qu'ont eue les héritiers de M. de Mazade de réunir en volume ces trois *essais*, dictés par une même pensée de franche et respectueuse sympathie. Les lecteurs du *Correspondant* y trouveront sûrement un vif intérêt, et même quelque chose de plus, la jouissance qu'on éprouve à voir rendre justice à de chères mémoires.

— *Le Rêve de Makar*, par Korolenko. Traduction de M. Léon Golschmann. Préface de M. Jules Cazes. 1 vol. in-12 (Ollendorf). — Série de nouvelles du premier écrivain de la Sibérie, qui sont la révélation d'une littérature ignorée jusqu'ici et d'un attrait puissant. M. Golschmann, Sibérien lui-même, a su en faire passer dans la traduction française la saveur très originale.

— *Cœur de roi*, par M. Charles Foley. 1 vol. in-12 (Perrin). — Excellent roman sur la chouannerie, d'un accent sincère et émouvant.

— *Jeanne d'Arc à Troyes*, par C.-R. Pernin, des Oblats de Saint-François de Sales, brochure in-8°. Paris, *Annales Salésiennes*, rue de Vaugirard, 79.

— *Saint François d'Assise*, par le docteur Bournet, 1 vol. in-8°. Lyon. (Stork).

— *Le Gant* et *Au delà des forces*, de Bjornson, traduction de Monnier, préface de E. Tissot. 1 vol. in-12. (Grasilier.)

— *Les Décadents du christianisme*, par l'abbé Henry Bolo. 1 vol. in-12. (Haton.)

— *Les Sociétés africaines*, leur origine, leur évolution, leur avenir, par A. de Préville. 1 vol. in-8°. (Didot.)

— *Seconds essais sur Balzac*, par Paul Flat. (Plon.)

— *Points d'interrogation?* Ma philosophie, par G. Montalcyon. 1 vol. in-16 (Delhomme et Briguet). — Pensées et réflexions d'un esprit chrétien.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-QUINZIÈME

(CENT TRENTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 189[illegible].

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-QUINZIÈME

TABLE

DU TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-QUINZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1894.

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1894.

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1894.

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1894.

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1894.

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1894.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

